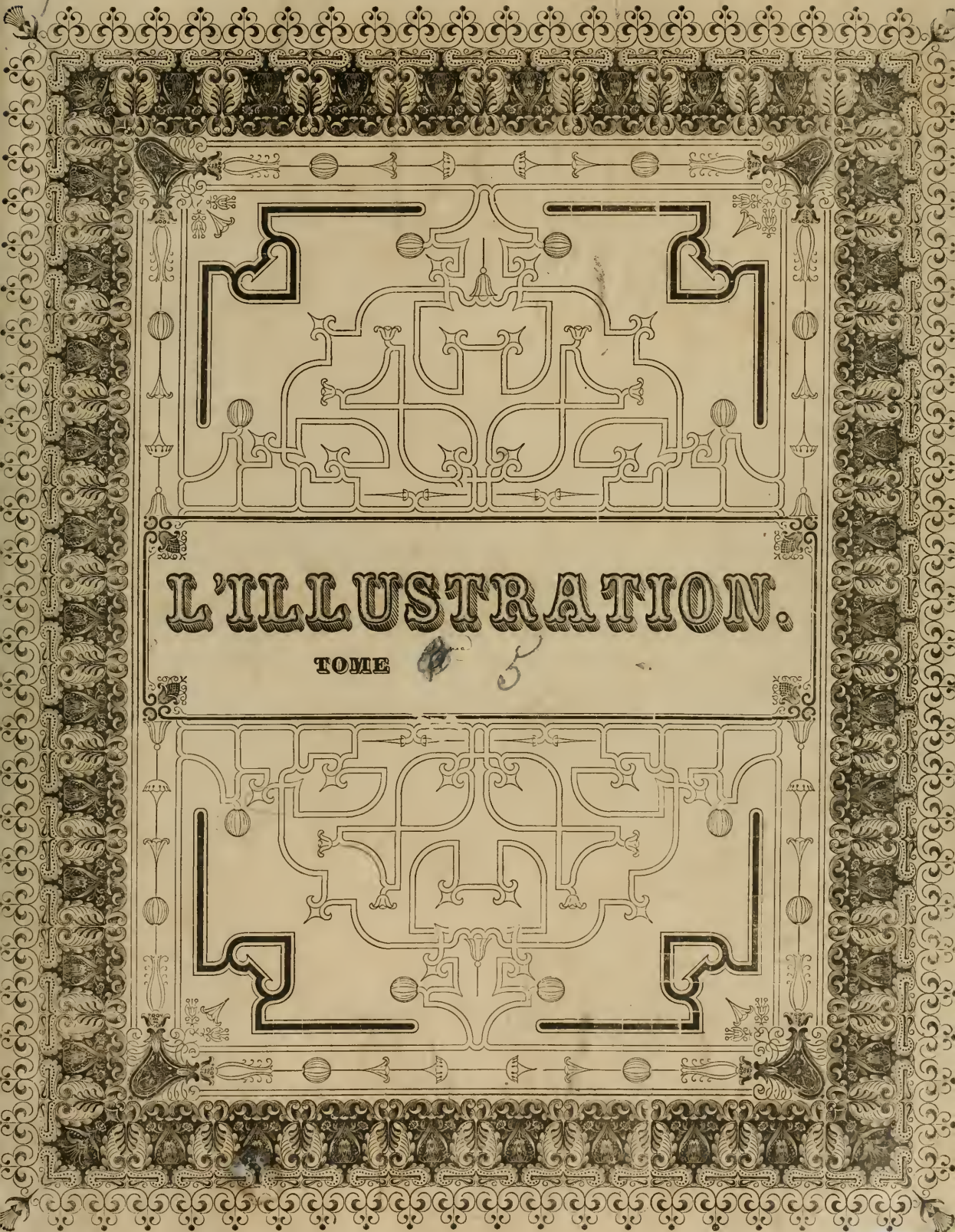


1845

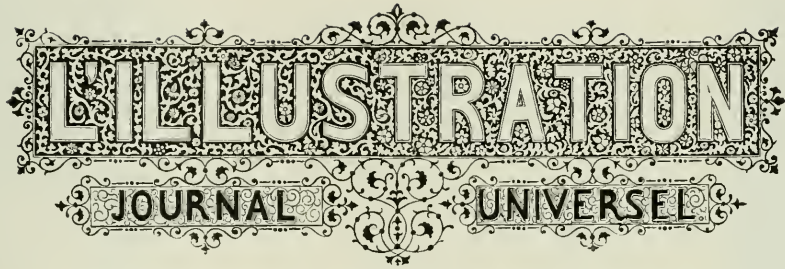


# L'ILLUSTRATION.


TOME ~~4~~ 5



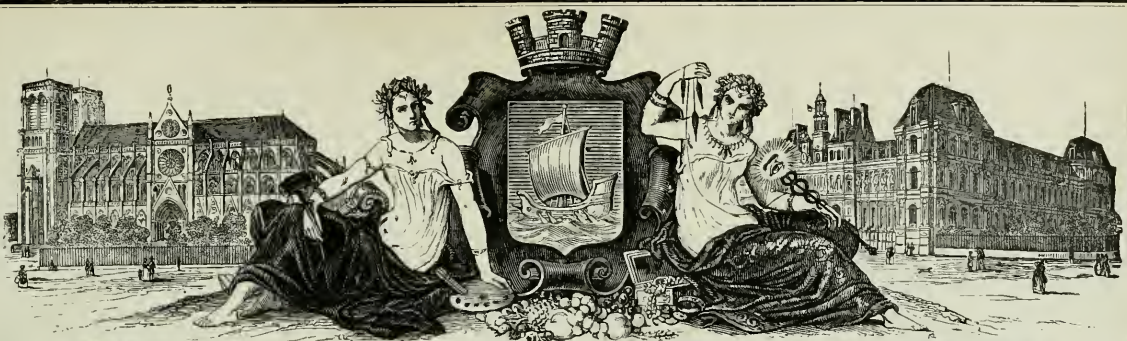
ILLUSTRATION  
ILLUSTRATION



ILLUSTRATION



Digitized by the Internet Archive  
in 2010 with funding from  
University of Ottawa



# L'ILLUSTRATION

TOME V

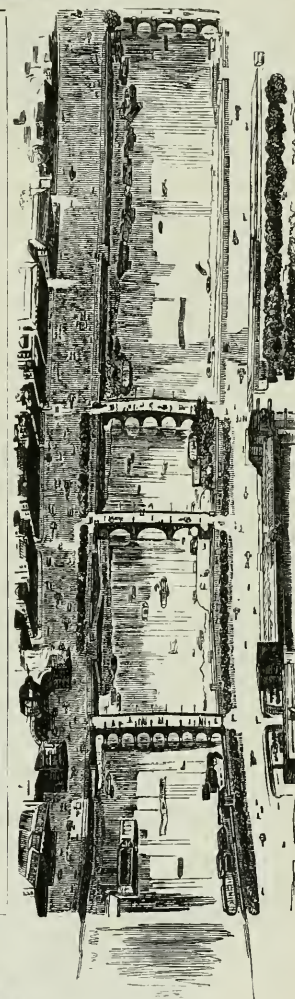
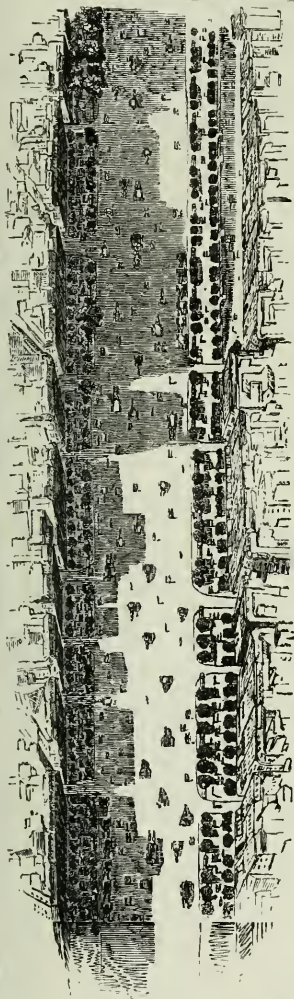
ORNÉ DE 300 VIGNETTES.

Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

1845

PARIS

CHEZ J.-J. DUBOCHET, ÉDITEUR  
60, RUE RICHELIEU



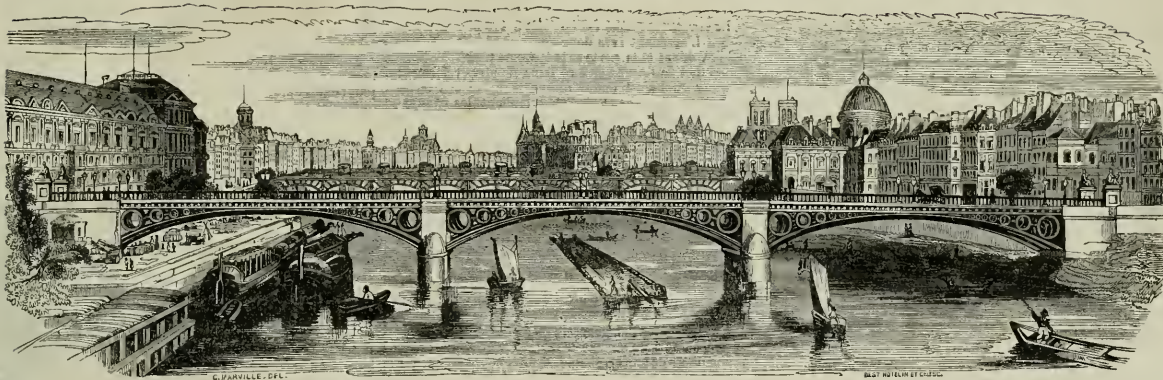
MARVILLE

A



# L'ILLUSTRATION,

## JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris, 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.  
Prix de chaque N<sup>o</sup>, 75c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N<sup>o</sup> 105. — Vol. V. — SAMEDI 1<sup>er</sup> MARS 1843.  
Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les D<sup>é</sup>p. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.  
Ab. pour l'Étranger, — 10 — 20 — 40 fr.

### SOMMAIRE.

**Sir Robert Peel.** Portrait de sir Robert Peel. — **Courrier de Paris.** Histoire de la Semaine. Attaque du camp français de Sidi-bel-Abbes par des fantassins arabes; Dessein étonnant d'un bateau à vapeur anglais. — **Théâtre.** Champ de bataille d'Esling. (Cirque-Olympique, l'Empire). Costumes de mademoiselle Déjact dans les Premières armes de Turibolen. (Variétés.) Allons voir la Sœur. Caricature par Bertall. — **Scènes et Portraits.** Un grand homme pour vingt-quatre heures. — **Mœurs et Coutumes de la Basse-Bretagne** (troisième et dernier article). La Neuvaine; la Vallée au Mort; les Émoussaillies; le Chariot de la mort. — **Recherches sur l'Éponge d'eau douce** (troisième article). Dix-huit Gravures. — **Histoire de M. Cryptogame**, par l'auteur de M. Jalot, de M. Vieux-Bain, de M. Crispin, et de l'ancien Frère. (cinquième série). Vingt-deux Gravures. — **Bulletin bibliographique.** — **Annales.** L'Ani Caribée, Caricature par Cham. — La Madeleine au désert. Statue de Gœthe. — **Musée Lambourg.** — **Correspondance.** — **Rébus.**

### Sir Robert Peel.

L'Angleterre est, à certains égards, beaucoup plus libérale que la France. — Pour paraître, se développer, se rendre utile, le talent ne s'y voit point contraint par la loi d'attendre le nombre des années. Dès qu'un homme est majeur, il peut, pourvu qu'il réunisse d'autres conditions, être nommé membre de la chambre des communes. À vingt et un ans accomplis, un Anglais a le droit de servir son pays dans le Parlement. S'il parle bien, on l'écoute; s'il donne de bons conseils, on les suit; s'il est capable de devenir le chef de son parti, son parti le charge de le conduire; ses collègues les plus âgés ne rougissent pas de se laisser guider par un orateur presque imberbe, qu'en France nos prétendus hommes d'État auraient traité comme un enfant.

Le grand ministre dont nous avons écrit le nom en tête de cet article est un des exemples les plus frappants de l'utilité de cette sage institution. — À vingt-deux ans, Robert Peel débutait avec éclat, à la chambre des communes, dans la discussion de l'adresse. — À vingt-quatre ans, en 1812, lord Liverpool, l'ayant nommé secrétaire d'État, lui confiait l'administration de l'Irlande, et l'aristocratie s'empressait d'ouvrir ses rangs à ce descendant d'une famille de prolétaires, qui devait devenir un jour un des plus fermes et des plus glorieux défenseurs de ses prérogatives. Si la vie publique n'eût pu commencer pour lui qu'à trente ans, peut-être eût-il fait un mauvais emploi de ses talents, de ses connaissances et de sa fortune.

La nature l'avait comblé de ses dons les plus précieux; il avait reçu à Harrow et à Oxford une éducation forte et soignée; son père était un des plus riches manufacturiers du Lancashire, car en 1830, il légua à ses enfants plus de 60 millions de francs. Tout lui était donc possible; mais n'abusera-t-il pas, comme tant d'autres, de ces faveurs du sort? Non. Ces plaisirs trop faciles qui l'appellent, il les repousse. L'étude seule le séduit; il préfère le travail à l'oisiveté. Dès son enfance il s'est promis à lui-même de faire tous ses efforts pour tenter de réaliser le rêve le plus cher de son père, de consacrer sa vie à son pays. Sur cent jeunes hommes, placés dans des conditions semblables, combien en est-il qui tiendraient un pareil serment? Ce triomphe de l'esprit sur les sens dans l'âge des passions est à nos yeux un des principaux titres de gloire de Sir Robert Peel.

Après avoir gouverné l'Irlande pendant dix années, il donna sa démission. Les circonstances dans lesquelles le gouvernement se trouvait alors placés ne lui permettaient ni de guérir ni même de cicatriser les plaies toujours saignantes de ce malheureux pays. Il revint en Angleterre. L'Université d'Oxford lui conféra l'honneur de la représenter au parlement, et l'année suivante (1819), il donna son nom à une loi importante. La *bill peel*, adopté sur son rapport, est devenu la base du système monétaire dans le royaume-uni. Il avait pour but de restreindre l'émission du papier-monnaie et de forcer la banque d'Angleterre à

reprandre les paiements en espèces, dont Pitt l'avait fait dispenser en 1797 pour sauver l'Angleterre d'une banqueroute. L'économie politique, telle devait être désormais son utilité et caractéristique spéciale.

Peu de temps après le vote du bill qui portait son nom, Robert Peel quitta les affaires. Malgré toutes les sollicitations de ses anciens collègues, il avait refusé de jouer un rôle dans le trop fameux procès de la reine. En 1822 seulement il consent à reparaitre sur la scène politique. Il

remplace lord Sidmouth au ministère de l'intérieur, il devient le principal orateur du cabinet. « On put alors, dit M. Duvergier de Hauranne, remarquer en lui deux tendances bien distinctes. Pour tout ce qui touche au système politique, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, il se montra fidèle aux vieilles traditions tories et ennemi décidé de toute réforme; pour tout ce qui touche à l'administration et à la législation criminelle, il fit preuve d'un esprit large, éclairé, souvent même hardi. Ainsi, on le vit, d'un côté, soutenir



(Sir Robert Peel.)

vivement l'*alien bill* (loi sur les étrangers), combattre l'émancipation catholique, louer la sainte alliance; d'un autre, adoucir la pénalité, réformer le jury, limiter la juridiction des juges de paix. Grâce à ce double caractère, sir Robert Peel eut le double avantage de conserver la faveur des vieux tories, et de gagner jusqu'à un certain point celle des réformateurs.

Quand Canning eut succédé à Castlereagh comme ministre des affaires étrangères, sir Robert Peel garda son

portefeuille, mais il donna sa démission lorsque la mort de lord Liverpool força le roi d'appeler Canning à la présidence du conseil. D'abord il hésita à se mettre en hostilité directe avec son ancien collègue, mais bientôt il se fit ouvertement le chef de l'opposition tory. Tel était déjà l'ascendant qu'il exerçait sur son parti, qu'après la mort de Canning et l'avortement du ministère Gederich, le duc de Wellington ne crut pas devoir accepter la mission de rassembler les éléments d'un nouveau ministère sans en avoir

conféré avec sir Robert Peel, et sans en avoir obtenu la promesse de son concours.

A peine ministres, lord Wellington et sir Robert Peel proposent eux-mêmes au parlement une mesure qu'ils avaient longtemps combattu. Le temps était venu où les justes réclamations de l'Irlande devaient être enfin écoutées. Il fallait opter entre l'émancipation des catholiques et la guerre civile. Les deux ministres n'hésitèrent pas. Cette influence qu'ils exerçaient sur leur parti, ils s'en servirent pour en obtenir une réforme qu'ils regrettaient eux-mêmes d'accorder, et qui était presque une révolution. Ils cédaient, non pas à la nécessité, mais à la raison. Ils pouvaient engager une lutte sanglante, triompher peut-être, ils ne le voulaient pas. « J'ai cru devoir modifier mon opinion au sujet des réclamations catholiques », écrit sir Robert Peel à ses électeurs de l'Université, et je crois devoir me soumettre à une réélection. « L'Université, aussi indignée que surprise, lui refusa ses suffrages; mais les électeurs de Westbury le nommèrent leur représentant. Il fit plus: décidé à obtenir une réforme qu'il jugeait nécessaire, il remit sa démission au roi, qui refusa de le secourir. Georges IV ne céda qu'au dernier moment. Présenté aux communes le 5 mars 1829, le bill d'émancipation fut adopté à la majorité de 348 voix contre 160. La même année, un nouveau système de police fut établi en ordre admirable, et régnait plus aisé et plus sûr, assurait sir Robert Peel la reconnaissance des honnêtes gens de tous les partis. Le *metropole police act* précéda de peu de temps la réforme de l'administration des pauvres et le bill sur l'éducation des enfants.

La révolution de juillet contraignit le ministère tory à se retirer. Les whigs, s'étant emparés du pouvoir, s'empresèrent de présenter le *bill de réforme*, et alors commença cette longue et mémorable lutte des communes contre les lords, qui dura dix-huit mois; lutte acharnée, dit M. de L., où Robert Peel combattit pour une mauvaise cause avec un magnifique talent, un courage et une constance infatigable; cependant il lui fallut céder au nombre, à la force et au droit. Les bourgeois purent enfin emportés d'assaut, les vieilles licéions électoraux disparurent, le principe de la représentation vraie et loyale prévalut; le *reform-bill* devint loi de l'Etat, le Parlement fut dissous; de nouvelles élections eurent lieu en vertu de la nouvelle loi, le 29 janvier 1833, et à sa rentrée dans le Parlement réformé, le chef du parti tory s'aperçut avec douleur, mais sans effort, que les deux tiers de son armée étaient restés sur le champ de bataille.

Il ne se découragea pas; il accepta sans hésiter les faits accomplis, et ne songea plus qu'à les faire servir au triomphe de ses opinions; il changea la tactique, et jusqu'au nom de son parti. D'après son conseil, les tories se transformèrent en conservateurs, et les réorganisa, il les disciplina, il les renforça. En dix années, il fit d'une minorité impuissante une majorité absolue. Durant cette longue campagne il ne commit que deux fautes. En 1834, rapillé, par Guillaume IV, de Rome, où il était allé passer Thiver, il consentit à composer un ministère qui ne vécut que quatre mois. En 1839, il voulut imposer à la reine Victoria le renvoi de plusieurs dames de sa cour connues pour appartenir au parti des whigs. Ces deux fautes prolongèrent la durée du ministère Melbourne; malgré leur incapacité, leurs erreurs et leurs défauts, les whigs durent conserver le pouvoir jusqu'au 30 août 1841, époque à laquelle ils furent contraints de le remettre aux tories. Ils avaient dissous le parlement. Les électeurs donnèrent à sir Robert Peel une majorité de 368 voix.

Depuis quatre ans et demi, sir Robert Peel gouverne l'Angleterre. Jamais aucun ministre n'a joui d'un pouvoir plus grand ni moins contesté. Sans doute, il n'a pas fait tout ce qu'il aurait pu faire; il laisse subsister des impôts et des abus odieux, l'oubli de soulager des misères qui deviennent intolérables; mais il a accompli de grandes choses, il y a attaché son nom à d'utiles réformes, plusieurs fois encore il s'est servi de sa haute position, plusieurs fois encore il dirige et qu'il donne pour lui arracher malgré elle des sacrifices que les radicaux eux-mêmes n'auraient pu être pas osé exiger de leur parti. Dans deux circonstances mémorables il a cloué l'Angleterre et le monde par l'audace de ses plans financiers et la générosité de ses concessions.

En 1842, il avait osé rétablir l'*Income-tax* ou impôt sur les revenus établi par nécessité en 1798 et aboli en 1814. Tout en augmentant ainsi les recettes de cent dix millions de francs, il réduisit ou il supprimait des impôts qui pesaient en grande partie sur les classes ouvrières. Donnant une application nouvelle et plus vaste aux principes économiques proclamés par William Pitt dès 1784, pratiqués avec succès par M. Canning et M. Huskinson, s'appuyant enfin de la science et de l'expérience, il s'était décidé à délivrer le commerce de certaines entraves, à détruire des abus de fiscalité, à diminuer des taxes, à rendre plus accessibles toutes les denrées, tous les objets de consommation générale. Cette année il marcha avec plus d'audace encore dans cette voie glorieuse où il s'était si résolument engagé. Cette taxe qu'il avait fait établir pour trois ans, il en donna la prolongation pour trois autres années, et en même temps, il réduisit ou supprime un certain nombre d'impôts. Si l'on résume les lois des céréales, il réduisit les droits sur les sucres, il abolit tous les droits d'exportation sans en excepter celui du charbon, il retrancha du tarif d'importation, qui comprend 813 articles divers, 430 articles; il supprima le droit sur les ventes, par les commissaires priseurs, le droit sur la fabrication du verre, l'impôt qui ne pèse que sur le peuple. D'après ses calculs, l'excédant de la recette sur la dépense pour l'année devant finir au 3 avril 1846, peut être estimé à 3,400 000 livres sterling, ou plus de 85 millions de francs. Or, les réductions qu'il propose feront perdre au trésor :

Sucre . . . . .	1 300 000 livres st.
Charbon . . . . .	418 000
Divers articles . . . . .	320 000
Coton en laine . . . . .	680 000
Vente par commissaires priseurs . . . . .	250 000
Verre . . . . .	640 000
Porte totale . . . . .	3 308 000
Le surplus présumé est de . . . . .	3 410 000
L'excédant sera donc de . . . . .	102 000

Ainsi l'excédant et la perte se balanceront. L'Etat actuel de l'Angleterre réclame d'utiles réformes; des réformes qu'il n'est donné ni aux whigs ni aux tories de proposer et d'établir. Mais, en attendant les changements inévitables de l'avenir, nous ne pouvons refuser les éloges qu'il mérite, à ce chef de l'aristocratie britannique qui, en une année, trouve le moyen de soulager les classes pauvres et laborieuses de 85 millions d'impôts, pour faire retomber cette lourde charge sur les classes riches et oisives. Cette grande leçon ne devrait pas être perdue pour nous. Qu'un lieu de soulagement chaque jour, des manœuvres oculaires, leur existence menacée, nos ministres, devenant enfin de véritables *hommes d'Etat*, ambitionnant à leur tour, pour prix de leurs services, la glorieuse récompense que ses contemporains ont accordée à sir Robert Peel, et que ratifiera la postérité.

« Sir Robert Peel, écrivait il y a quelques années M. Duvergier de Lauranne, n'est point un orateur de premier ordre, et ses discours ont en général peu de chance de passer à la postérité comme un modèle d'éloquence classique; mais il a une manière de parler, simple, droite, méthodique, qui, sans viser à l'effet y arrive souvent. Il a de plus un mérite bien précieux pour un chef de cabinet ou d'opposition, celui de traiter tous les sujets avec une égale facilité: politique, finances, économie politique, législation civile et criminelle, administration, guerre, tout est du ressort de sir Robert Peel, et partout il apporte les connaissances les plus solides, le bon sens le plus sûr, la plus remarquable lucidité. A l'entendre, on sent qu'on a devant soi, non un littérateur ou un avocat, mais un homme politique pour qui un discours est une action, et qui préfère la solidité à l'éclat. »

**Courrier de Paris.**

Permettez-moi de vous parler de la ploie et du beau temps: il y a longtemps que je ne me suis donné ce plaisir. Vous avouerez d'ailleurs que le moment est bien choisi: Paris a grelotté de tout son corps et soufflé dans ses doigts pendant le mois de février presque tout entier; ses toits étaient couverts d'une blanche neige, étincelante au soleil; son fleuve charriait d'énormes glaçons; ses quais et ses boulevards ressemblaient à un miroir uni, et les traîneaux glissaient au Champs-Élysées comme en pleine Laponie. Maintenant l'atmosphère atténuée a brisé la glace et fondu la neige, et Paris, qui tout à l'heure tombait à chaque pas sur les *glissades* pratiquées par le gamin ravi, barbote aujourd'hui dans la boue et le patauge dans la pluie. Encore vaut-il mieux se croquer de se rompre le cou; un coup de brosse ne remet ni un bras ni une jambe ébréchée. Nous profiterons de la circonstance pour remarquer avec quel à propos la police veille quelquefois à la sûreté et à la personne des citoyens. Pendant tous ces jours hyperboréens, on a pu voir l'homme Parisien, femmes, enfants, hommes et vieillards, grands et petits, gras et maigres, choir comme des capucins de carte, et risquer de se casser les jambes, à la grande joie des fabricants de glissades, qui riaient aux éclats; la police a compris que c'était là un plaisir quelque peu illicite et féroce, et qu'il était bon d'y mettre un terme, dans l'intérêt des reins et des nez de la bonne ville de Paris; en conséquence, elle a pris un arrêté qui défend, sous peine d'amende, de tendre ces pièges de glace sous les pieds des passants, et, afin que personne n'y fût pris, elle a fait afficher ledit arrêté sur les murs... le jour même du dégel.

Cependant, saluons l'espoir du printemps qui commence à poindre, ça et là, au travers des nuages sombres qui couvrent encore le ciel: ces grands fruges de février sont les derniers sans doute, et l'hiver va bientôt rejeter son manteau pour redevenir le joli mois de mai. Nous tous, les heureux de ce monde, nous à qui la Providence a donné un foyer ardent, de bonnes chaus-sures, un dîner abondant et chaud, un lit moelleux, des pantalons-salutaires, une excellente redingote, coateaux, des gants, bien chaussés et des portes palissadées, nous n'aimons lo printemps et nous ne le demandons que pour ses parfums et sa verdure; mais pour lui nous transi sous ses huillons, dans sa mansarde ouverte à tous les vents, sur son grabat où reposémentlement sans corps armés, le printemps, c'est la santé, c'est la chaleur, c'est la vie!

Les violons grincent, les flûtes bavardent, les bassons ronflent, les clarinettes aboient, les pianos clapotent de tous côtés; c'est le moment, c'est la saison des concerts: le concert privé et le concert public nous inondent; le carême et les jours saints leur sont particulièrement favorables; et en effet, quoi de plus mortifiant, en général, qu'un concert, et savez-vous rien qui sente davantage la pénitence? Pour un qui chante ou instrumens agréablement, combien vous font grincer les dents, et vous endorment, et vous engourdissent, et vous démanchent la mâchoire, et vous précipitent dans l'enfer de leurs épouvantables cacophonies! Est-ce le son de nos oreilles qui a décidé M. le ministre de l'intérieur à restreindre tout à coup le droit que le concert a pris depuis longtemps de s'embauser par matin et soir à tous les coins de la ville? Non pas, le moins du monde: le concert continuera à faire des siennes, comme par le passé, et à nous déchirer le tympan, si l'Académie royale de musique et le Théâtre-Italien n'avaient pas réclaté contre cet abus de l'exercice public du chant et de la musique; il existe deux règlements en effet, qui ne permettent pas cet exercice illimité; et cela, dans l'intérêt des

entrepreneurs dramatiques et musicaux que nous venons de vous nommer. Si on chante partout, disent les deux Opéras, et si on chante à tout prix, on finira par plus venir nous entendre, et nous serons déçus de notre royauté? M. le ministre de l'intérieur a deux paternellement accepté l'argument et déclaré qu'il se montrerait désormais plus sévère en fait de concerts publics à établir et à autoriser. Mais les deux Opéras en seront-ils plus amusés? en chanteront-ils plus juste? Je ne crois pas; nous y gagnerons cependant d'être un peu moins déçus par les tenors sans voix, les arches-à-gros-doux et les barbouilleurs de romances qui pullulent.

J'aime les récréations au foud desquelles il y a une idée humaine, un but charitable: danser pour danser, rien n'est plus facile et plus ordinaire; mais danser pour soulager ceux qui n'ont pas le cœur à la danse; se livrer à la joie de la polka et au délire de la valse, au bénéfice des pauvres-gens qui ne peuvent remuer ni bras ni jambes, n'est-ce pas le meilleur des bals? A ce point de vue philanthropique, nous notons, en passant, le bal des artistes dramatiques; autrement nous n'en parlerions pas, tant nous sommes las des bals qui ne sont que des bals, c'est-à-dire des exhibitions plus ou moins bêtes, où la vanité, la coquette, la frivolité, la sottise s'étalent avec plus ou moins d'éclat et de succès; colnes attroces où on s'écrase le pied avec un sourire; où on s'entasse à la façon des harengs saurs, ou on avale des denrées glécées ou non, qui troublent votre nuit; où on se plonge, pendant de longues heures, dans une horrible atmosphère d'émanations humaines comprimées.

Le bal des artistes dramatique a pour but de fonder une caisse de secours et de prévoyance à l'usage des comédiens trahis par la fortune, frappés par la maladie ou par l'âge. Il y a trois ou quatre ans que cette entreprise se bienfaisante à lieu, et elle a déjà donné les produits les plus positifs et les plus palpables: les recettes, converties en rentes sur l'Etat, offrent, des à présent, un aspect rassurant pour l'avenir de l'entreprise et pour les misères qu'elle ont en vue.

Loin de se ralentir, ce bal, chaque année, augmente en éclat et par conséquent en profit; le dernier qui vient d'avoir lieu dans la salle de l'Opéra-Comique, a été très animé et très brillant; les plus jolies actrices, les plus élégantes, les plus célèbres, y figuraient, depuis mademoiselle Rachel jusqu'à mademoiselle Brassinne et mademoiselle Desrére; le camp masculin se composait de tout ce qu'il y a de mieux en moustaches et en gants paille à la Chaussée-d'Antin et au faubourg Saint-Germain. On a récolté de quoi consoler plus d'un Agamemnon impotent, plus d'un Harpagon sans sou ni maille, plus d'une Célioène sur le grabat, plus d'un jeune premier sexagénaire, plus d'un Orosemane à la besace; et je vous le demande, qui avait un plus grand besoin de ces fondations de prévoyance que les artistes dramatiques, lesquels, pour la plupart, ne prévoient rien ou peu de chose?

C'est là du reste un exemple à encourager; pourquoi les avoués, pourquoi les banquiers, pourquoi les avocats, pourquoi les académiciens, pourquoi les savants, pourquoi les gens de lettres, pourquoi les diplomates, pourquoi les ministres, pourquoi les députés, pourquoi ces messieurs et pourquoi ces dames ne donnent-ils pas un bal annuel chacun au profit de sa corporation? Tous les comédiens ne sont pas au théâtre.

Les peintres, les sculpteurs, les graveurs, les dessinateurs, les architectes sentent émoi: le Salon va ouvrir, et en ce moment, les Rhadamanthes de la pilette et les Mimos du ciseau siègent au Louvre, et rendent leurs arrêts, ouvrant ou fermant la porte de l'exposition aux statues et aux peintures, suivant les lumières dudit tribunal, et même selon son caprice. Tous les ateliers où l'on taille du marbre, où l'on broie des couleurs, où l'on manie le crayon, ont été précédemment envahis par les visiteurs; convoyés extraordinairement par l'Apelles ou le Phidias, avant la grande épreuve du Louvre. Depuis l'artiste le plus illustre, jusqu'au plus obscur rapin, tous ont eu à domicile leur jury composé d'admirateurs intimes; et il n'y en a pas un qui ne croie en ce moment avoir fait un ou plusieurs chefs-d'œuvre, dont Raphaël ou Michel-Ange serait jaloux; le grand jour de la publicité fera tomber beaucoup de ces triomphes du huis-clos, et convertira la plupart de ces œuvres merveilleuses en croûtes. Espérons, cependant que l'art n'en sera pas réduit, cette année, à ce pain sec pour toute nourriture.

On n'a pas oublié la grande rumeur excitée dernièrement à Paris par la symphonie de M. Félicien David; en quelques heures, cette symphonie bienheureuse a donné à son auteur une célébrité que tant d'autres cherchaient toute leur vie sans trouver, ou n'obtiennent qu'à force de temps et de patience. Il n'y a qu'un hour et malheur, en fait de renommée; des réputation poussent tout à coup comme des champignons, du soir au matin; d'autres sortent avec peine du silon, et grandissent laborieusement; celles-ci ne sont pas les moins dignes peut-être. Quoi qu'il en soit, M. Félicien David a pu prétendre à fortifier et à affermir sa gloire improvisée, par des œuvres nouvelles; d'une part il compose en ce moment une nouvelle symphonie, et de l'autre il attend que M. Scribe ait achevé un poème d'opéra, dont la partition lui sera confiée; ce sera la grand jour d'épreuve, et Dieu merci, M. Félicien David est homme à prouver bientôt que son succès d'aujourd'hui n'est pas une de ces journées brillantes qui n'ont pas de lendemain.

Mademoiselle Falcon a chanté chez M. le duc de Nemours, avec un grand succès: l'illustration cantatrice, aujourd'hui encore si regrettée, aurait-elle enfin retrouvé son admirable voix? ce riche trésor qu'on croyait perdu n'était-il qu'égaré? Le moment serait bien choisi pour mademoiselle Falcon de ressusciter en cantatrice. Rossini sera à Paris pour le mois de mai prochain, et Meyerbeer ne tardera pas à le suivre; on sait que Meyerbeer ne se laissera pas enlever la partition du *Traviata*; ce messie qui se fait attendre si longtemps n'attend qu'un lui sera trouvée une cantatrice supérieure, capable de soutenir le bravura et de l'exécuter magnifiquement. Si la voix de mademoiselle Falcon, phénix merveilleux, vient de renaitre en effet de ses cendres, Meyerbeer a son affaire, et nous



autres, nous soissions enfin au passage l'insaisissable Prophète; quant à Rossini, peut-être serait-il aussi touché par ce miracle de la résurrection de la voix de mademoiselle Falcon, et se convertirait-il de nouveau à la musique, au point de composer ce chef-d'œuvre qui lui refuse depuis quinze ans avec une obstination d'incrédule entêté? Quoi! ne plus même croire à son propre génie et à sa propre gloire?

Les curieux de cours d'assistés vont encore avoir deux ou trois bonnes journées: vous savez cette femme qui débra, au commencement de l'hiver dernier, un almanach de cinquante centimes à l'étalage d'un libraire du passage Vivienne, nommée Daubrée; le libraire se mit à sa poursuite, l'arrêta et la conduisit chez le commissaire de police; c'est là que cette malheureuse femme tira un couteau de sa poche et en frappa Daubrée, qui expira sur-le-champ. Un meurtre pour cinquante centimes! Le procès de la dame Pinot, — c'est le nom de l'accusée, — n'aurait qu'un inconvénient, assez misérable, si la beauté et la distinction de cette femme ne lui donnaient un caractère particulier; joignez à cela le joli petit enfant blond qu'elle tenait à la main au moment du crime, et qui paraîtra sans doute aux débats. C'est le 15 mars prochain que ce nouveau grand judiciaire commença; on affirme que la vie de la dame Pinot est un vrai roman, dont les chapitres se déroulent un à un à l'audience. La cour d'assistés est le plus grand des feuilletons terribles.

Il faut avouer que Cendrillon a bien du bonheur, et véritablement un bon génie la protège; cet opéra de M. Etienne et de Nicolo, a retrouvé, en 1845, tout son succès de 1813; les petits et les grands enfants vont l'entendre et s'y amusent comme il y a trente ans; Nicolo ne jouit pas de ce rajouissement de sa Cendrillon et de cette seconde vie; il y a longtemps que Nicolo n'est plus; mais M. Etienne est en parfaite santé, Dieu merci, et se frotte les mains, en voyant cette heureuse résurrection de son enfant; M. Etienne est devenu pair de France; cependant on peut affirmer qu'entre sa patrie et Cendrillon, c'est Cendrillon qui lui préfère, et qui l'aient plus à cette charmante petite pantoufle, qu'à la magnifique sarrasins puce de M. le président Pasquier, chancelier de France et jure de Navarre.

L'aventure de ce hardi navigateur qui s'est embarqué sur un glaçon et a descendu la Seine, depuis Bercy jusqu'au pont Royal, n'est pas un conte; la gestive a été faite réellement et gagnée réellement au bout de ces jours hyperboréens qui viennent de finir; le héros de ce petit voyage se nomme Justin Traisie; on annonce que M. l'amiral prince de Joinville a fait mander ce navigateur de nouvelle espèce, et qu'il lui a proposé d'entrer dans la marine; M. Justin Traisie aurait accepté. Si M. Traisie devient un Duguay-Trouin ou un Jean-Bart, c'est à une plaisanterie que nous le devons, plaisanterie qui aurait pu devenir lugubre en cas de dégel subtil. Mais heureusement le navire de M. Traisie n'a pas fondé le jour de sa première campagne; M. le prince de Joinville lui en donnera désormais de plus solides.

### Histoire de la semaine.

Nouvelle lutte à la Chambre, nouvel avantage numérique pour le ministère, et pourtant nouvelles incertitudes. Les fonds secrets ont été votés par 229 voix contre 205, c'est-à-dire avec une différence de 24 voix et une majorité absolue de 11. Mais les vainqueurs n'ont pu voter, ni dans le débat qui a précédé ce vote, ni dans ce vote lui-même, cette confiance qui donne la force à une majorité et la rend durable, pas plus que les vaincus n'ont pu en concevoir ce découragement qui dissout une minorité, et la fait renoncer à l'espoir, prochain du moins, de devenir à son tour majorité. Le ministère, en retrouvant en face de lui ces 205 adversaires qu'il avait déjà comptés dans le vote de l'amendement sur l'indemnité Pritchard, a vu que ce n'était pas seulement un acte isolé de sa politique, mais l'ensemble tout entier de cette politique qui lui créait cette opposition nombreuse et compacte. Sa sécurité, cette opposition, non nombreuse et compacte. Un autre côté, la minorité a été portée à penser que l'appoint nécessaire au cabinet lui avait été plutôt acquis, dans cette circonstance, par des satisfactions et des influences personnelles, que par des sympathies profondes et spontanées, et comme l'action individuelle n'est ni bien durable, ni facilement renouvelable, les 205 ont donc conclu qu'en continuant la lutte chaque jour, à chaque instant, elle pouvait finir, et prochainement, par tourner à leur avantage. — C'est ce qu'ils ont fait, et ce qui a été au moment de leur profiter dans la séance de lundi dernier. Une interpellation adressée à M. le ministre des finances, par M. Garnier-Pagès, sur la négociation, à la Bourse de Paris, d'un nouveau 3 pour 100 espagnol, c'est-à-dire d'une nouvelle déception financière, interpellation que son auteur a fait suivre de la proposition d'un ordre du jour motivé; a inopinément amené une discussion dans laquelle M. Guizot s'est vu forcé de venir au secours de M. Lacave-Laplagne. Les arguments ministériels n'ont pu faire prévoir l'ordre du jour, et l'opposition a demandé et obtenu l'ajournement pour l'étude de la question, avec engagement de la part de M. le ministre des finances de ne la pas trancher avant un nouveau débat.

C'est ainsi que, chaque jour, les questions en apparence les plus insignifiantes, nous vont être les moins politiques, semblent devoir remettre en question le maintien du cabinet. Comment, dans de telles circonstances et avec ces préoccupations, pourrait-on espérer d'utiles discussions et de bonnes lois d'organisation et d'affaires? L'opposition serait facilement vaincue dans ces derniers débats, si elle entreprenait de faire avorter des projets conçus et profondément mûris. Mais malheureusement on lui donne trop beau jeu: les projets sont imparfaits, la matière est mal étudiée par ceux qui sont chargés de la faire triompher, et il est trop facile aux opposants de faire sentir à la Chambre qu'elle ne peut que gagner à rejeter et attendre. C'est ainsi qu'en commençant la discussion du projet sur le con-

seil d'Etat, personne, sur aucun banc de la Chambre, ne présentait sérieusement qu'une loi en défilé sorti.

Le débat sur le rachat des actions de jouissance des canaux n'a peut-être abouti que parce qu'il est venu huit jours plus tôt. Après le vote des fonds secrets, son sort n'est probablement été tout autre. Le projet du gouvernement demandait que les porteurs d'actions de jouissance, qui, sous prétexte de veiller à leurs profits futurs, usent et abusent, pour donner de l'importance à leurs titres, du droit d'intervenir dans la fixation des tarifs, pussent être expropriés pour cause d'utilité publique. Au lieu de cette possibilité, la commission a d'abord voulu le rachat forcé par l'Etat dans le délai d'un an; puis elle est revenue à l'opinion défendue par le ministère, et elle a proposé de dire, d'accord avec ce dernier, « que les actions de jouissance pourront être rachetées, mais que les rachats ne pourront s'opérer, pour chaque compagnie, qu'en vertu de lois spéciales. » Mais fallait-il déterminer le temps auquel cette expropriation aura lieu, ou bien laisser au gouvernement la faculté de le fixer? L'hésitation a régné sur ce point dans la commission et dans la Chambre, dont la majorité a enfin adopté le second système. L'ensemble de la loi a été voté par 191 voix contre 111.

M. de Rémusat a proposé lundi dernier, sur le bureau du président, la proposition relative aux incompatibilités et à l'avancement des fonctionnaires députés, que la Chambre a refusé, l'an dernier et en 1842, de prendre en considération. Mais, en 1842, elle n'échoua qu'à lui avoir, et en 1844, elle ne fut rejetée qu'après une épreuve douteuse, par cette seule considération que la Chambre n'avait encore que deux sessions d'existence, et qu'on ne pouvait si tôt, avant l'élection générale, frapper d'exclusion plusieurs députés. Aujourd'hui cette considération n'existe plus, et des mesures récentes, qui ont eu un grand retentissement, et qui ont fait ressortir la difficulté d'harmoniser l'obéissance du fonctionnaire avec l'indépendance du député, auront, on le pense, acquis à la proposition des partis nouveaux.

M. le ministre de l'agriculture et du commerce a présenté à la chambre des pairs un projet de loi sur les livrets d'ouvriers. Ce projet contient les innovations suivantes: 1° il impose l'obligation du livret, qui n'était exigé que par les ouvriers de fabrique, à tous les ouvriers des manufactures, fabriques, usines, mines, carrières, chantiers, ateliers et exploitations rurales; 2° il impose aux chefs d'établissements l'obligation de tenir un registre pour inscrire leurs ouvriers et d'exiger la remise des livrets; 3° il donne au livret la valeur d'un passeport pour l'ouvrier; 4° il confère au maire le droit de délivrer le congé, s'il y a refus du fabricant sans motifs légitimes; 5° il fixe à 60 fr. le maximum des avances sur le salaire remboursable par le fabricant qui n'a pas fait la retenue du cinquième au profit du patron créancier; 6° il puni de l'amende et de la prison l'observation de la formalité du livret. Les trois premières innovations sont utiles, on ne peut le nier; mais elles n'ont qu'une importance secondaire. La quatrième est inapplicable, parce qu'elle bouleverse l'ordre des juridictions, parce qu'elle crée une juridiction civile sans formes, sans garantie, absolument discrétionnaire et oppressive. La cinquième innovation n'est pas plus heureuse. Limiter à 60 fr. le chiffre des avances sur le salaire dont le second patron de l'ouvrier sera tenu envers le premier, c'est dire au fabricant — ne prête pas à l'ouvrier au delà de 60 fr. La législation actuelle, sagement interprétée, est bien plus favorable. En limitant à un an le plus long engagement sans écrit de la part de l'ouvrier, et, par conséquent, limité au chiffre du salaire d'une année le maximum des avances pour lesquelles une action est donnée contre le second patron, qui est solidement responsable du préjudice causé par l'inexécution des engagements de l'ouvrier qui l'emploie sans congé d'acquiescement. L'ouvrier ne sera pas attaché à la glèbe industrielle, selon l'expression de l'exposé des motifs, parce qu'on lui aura créé le modeste crédit d'une année d'avance sur son salaire. Au contraire, on l'aura mis à même de se faire de nouvelles ressources. La dernière innovation est plus malheureuse encore. Conçoit-on l'amende et la prison prononcées pour observation de la formalité du livret? de la patente de ceux qui louent leurs bras, comme l'appelle l'exposé des motifs lui-même? Est-il possible de méconnaître à ce point l'objet essentiel du livret, le caractère exclusivement civil qu'il doit avoir? Nous savons qu'on y voit souvent une ressource donnée à la police pour suivre les ouvriers et pour exercer sur eux une surveillance permanente; mais nos mœurs actuelles et nos idées protestent contre cette suspicion qui ressemble à une peine, contre le caractère blessant de cette surveillance. Qu'on rende donc le livret à la véritable destination qui est dans son essence même, qu'il devienne la patente et le diplôme des ouvriers, un contrat civil entre eux et le fabricant qui les emploie, la lettre de crédit à l'aide de laquelle ils obtiendront des avances dans les moments de malaise, un bien sur lequel ils pourraient donner hypothèque. Qu'il serve enfin à l'administration comme moyen d'opérer le dénombrement des ouvriers occupés dans les diverses industries, et de reconnaître si la puissance de la production est ou n'est pas en rapport avec les besoins de la consommation; mais qu'on renonce à en faire un juste de police, car on ne parviendrait pas à vaincre la juste répugnance qu'il inspirerait aux ouvriers.

L'Echo d'Oran nous a le premier fait connaître un événement bien imprévu dans le théâtre, le 30 janvier, le poste de Sidi-Bel-Abbès, situé à dix-huit lieues au sud d'Oran, composé d'une redoute et d'un camp retranché adjacent dans lesquels sont établis un bataillon du 6<sup>e</sup> léger et deux escadrons de spahis. Les rapports officiels ont depuis confirmé les nouvelles que voici. Un marabout venu de l'ouest il y a quelques jours, avait annoncé que l'empereur Abderrhman, ayant fait la paix avec les Français, venait d'être déposé, qu'un prétendant était sur les rangs pour le remplacer, et que lui-même, envoyé par ce prétendant, avait reçu la mission d'expulser les chrétiens de l'Afrique. Par ses

discours et ses prières, il avait excité le fanatisme de deux douars des Ouled-Soliman et les avait décidés à venir égorger le garnison de Sidi-Bel-Abbès. Avant leur départ, il leur avait fait manger le pain et le sel, et avait prononcé sur les aliments des paroles sacrées qui devaient rendre les vrais musulmans invisibles aux chrétiens, et empêcher nos armes de pouvoir les atteindre. Ces hommes sont arrivés vers le camp en récitant des prières à la mort des musulmans, ce qui a provoqué l'indignité de ceux de nos soldats qui les voyaient venir, loin de supposer à quelle scène ils se préparaient. Il était dix heures du matin; le commandant supérieur, M. le chef de bataillon Viny, était allé en expédition à quelque distance avec sa cavalerie. Les soldats et sous-officiers demeurés au camp étaient occupés à prendre leur repas, quand ces Arabes arrivèrent à l'entrée du camp, précédés de quelques enfants. La plupart d'entre eux portaient des bâtons de voyageurs; aucune arme ne paraissait; ils se présentaient en demandant à parler au commandant supérieur auquel ils avaient à adresser une réclamation. Le factionnaire laisse entrer les premiers, mais bientôt, la tournure étrange de ces visiteurs lui inspirant quelques doutes, il veut arrêter ceux qui les suivent et il est étendu mort sur la place d'un coup de pistolet. Cette détonation est le signal de l'attaque; tous ces fanatiques s'élançant dans le camp, tirent de dessous leurs vêtements les armes qu'ils y avaient cachées, et se précipitent sur nos soldats, pris à l'improviste. La demeure du commandant supérieur est envahie, le planton est tué sur la porte. Nos soldats, qui d'abord ne soupçonnaient pas qu'on osât les attaquer, courent aux armes de toutes parts, se jettent sur les Arabes qui cherchent à fuir; déjà les issues étaient gardées; 58 Arabes étaient entrés dans la redoute; 58 autres ont été relevés sur le terrain. Cette lutte corps à corps contre les hommes exaltés par le fanatisme nous a coûté cher; nous avons eu 6 tués et 26 blessés dont 3 officiers. Parmi ces derniers, le capitaine Dubois, du 4<sup>e</sup> bataillon de chasseurs d'Orléans, qui s'est, un des premiers, jeté dans le mêlée, a dû être amputé du bras droit. Cependant un coup de canon tiré de la redoute avait annoncé à M. le chef de bataillon Viny que des circonstances extraordinaires réclamaient son retour au camp. A ce signal, le commandant, croyant à l'apparition de quelque bande de rôdeurs et confiant dans son garnison, se dirigea sur la route que devait suivre un ennemi en retraite. Il s'est ainsi trouvé en face des douars dont les hommes étaient venus chercher la mort parmi nous. La se trouvaient les femmes et les enfants, les vieillards et les troupeaux; tout a été pris et ramené au camp.

Une lettre de Tati a donné les plus touchants détails sur la mort du jeune officier de marine, Max de Nansouty, qui a succombé à l'affaire de Mahabana. Quand il marcha à l'enemi, écrit-on, il ignorait qu'il venait d'être nommé lieutenant de vaisseau, et deux jours avant la mort inutilement glorieuse qui l'attendait, il s'effaçait de n'avoir pas encore complètement signalé sa bravoure. Lorsqu'il revint l'ordre de débander, son pour combattre la révolte des insulaires de Tati, il fut au comble de ses vœux. Apercévant le drapeau bizarre du honneur Pomaré, il sollicita de M. le commandant Bruat de la reine de se charger de lui. M. le commandant Bruat, le chef de l'arracher de la roche escarpée qui l'élevait au loin. Le commandant, dans sa prudente sagesse, jugea que l'énergie jeune homme avait mieux à faire, et le mettant à la tête de 300 braves, il donna à Max de Nansouty le commandement de l'assaut. La première redoute fut enlevée avec une courageuse intrépidité; Max de Nansouty, prenant au pas de course l'attaque de la seconde, se trouva séparé de ses camarades, qui le suivaient avec une intrépidité résolue. Ayant le premier pénétré dans l'enceinte, il vit pour lui une mort certaine, un plancher moissant hérissé de périls, et un gros d'insulaires qui le couchaient en joue. De vant sa perte inévitable, le généreux jeune homme n'eût plus qu'une pensée: ce fut de préserver les camarades qui le suivaient de sa déplorable destinée. Un instant lui resta, il retourne la tête, fait signe à la troupe qu'il commandait de se coucher par terre, et, faisant de nouveau face à l'ennemi, il tombe percé de six balles. Il avait vingt-six ans! Dans cette mort prématurée, la France n'a-t-elle pas à regretter un noble espoir, et sa famille le digne héritier d'un honneur consacré déjà par la gloire et par de hautes vertus? «

La révolution qui s'est accomplie dans le caïd de Vaud, est un fait entièrement imprévu; le parti qu'elle a renversé et le parti qu'elle a placé au pouvoir, ne s'attendaient ni l'un ni l'autre à une telle péripétie. Le grand conseil de ce petit Etat s'était séparé après avoir nommé ses députés à la diète extraordinaire et voté les instructions auxquelles ceux-ci devaient se conformer. Mais si le choix des députés était populaire, la nature des instructions n'était ni plus ou moins exprimé par 32,000 pétitionnaires, c'est-à-dire par la presque totalité des citoyens ayant capacité légale pour prendre part aux assemblées électorales. Une grande agitation éclata immédiatement et des masses nombreuses répondant à l'appel de signaux allumés sur les hauteurs, accoururent vers la capitale. Les milices convoquées par le gouvernement pour le maintien de l'ordre, manifestèrent les mêmes sentiments que la multitude; en présence de cette immense rumeur, ne se voyant plus obéir, le conseil d'Etat investi du pouvoir exécutif crut devoir abdiquer. Par cette détermination que beaucoup croient avoir été prématurée, le conseil d'Etat laissait le pays sans gouvernement, et la place au premier occupant. Dès que le gouvernement se fut retiré, un gouvernement provisoire fut proclamé et installé. Les premières mesures de celui-ci ont été de dissoudre le grand conseil et d'en convoquer un nouveau, chargé de régulariser la révolution et de réviser l'acte constitutionnel des institutions judiciaires. A la provisionnement des démissionnaires tous les fonctionnaires qui, dans les cinq jours, n'auraient pas adhéré à l'ordre nouveau. Les adhésions ont été très nombreuses.

Depuis ce moment, l'ordre n'a pas été troublé, malgré l'agitation qu'un tel événement devait laisser après lui. Dans la

reste de la Suisse tout semble se préparer pour une guerre civile, et les cantons catholiques appellent leurs troupes sous les armes, et disposent toutes leurs ressources de guerre. Dans les grands cantons protestants, il y a moins de préparatifs militaires, mais les masses y sont très agitées et semblent prêtes à s'élaner sur les cantons catholiques. Le gouvernement de Zurich, maintenant canton-directeur, fait ses efforts pour prévenir une explosion. Il prend des mesures pour contenir les corps francs et empêcher une agression contre Lucerne. Il avait même appelé des troupes dans ce but; mais le grand conseil de cet Etat vient de décider que ces troupes seraient licenciées. Il y a évidemment désaccord entre la masse du peuple zurichois et son gouvernement!

La diète extraordinaire a dû se réunir le 24, à la date des dernières nouvelles on ne connaissait pas toutes les instructions données par chacun des cantons à leurs députés. On savait seulement que les mesures de coercition étaient demandées par les cantons de Berne, Vaud, Argovie (mixte) Soleure (catholique), Zurich, Thurgovie (mixte), Schaffhouse Glaris (mixte), Bâle campagne (demi-canton mixte), Appenzel extérieur (demi-canton), Tessin, (catholique) et Grisons (mixte); la population de ces divers Etats forme plus des trois cinquièmes de celle de la Suisse, mais elle renferme des éléments opposés à l'emploi des moyens extrêmes qui menaçaient inévitablement une guerre civile. Ces éléments, qui forment une faible minorité, sont ralliés volontiers aux décisions adoptées par d'autres cantons et tendant à ce qu'il soit adressé au canton de Lucerne une invitation amiable et pressante d'annuler le décret qui appelle les jésuites. Quoi qu'il en soit, il est probable qu'il n'y aura pas à la diète une majorité d'Etats suffisante pour faire déclarer que la question des jésuites est une affaire fédérale, et par conséquent pour décider leur expulsion. Dans ce cas, que feront les cantons qui se sont prononcés avec tant de véhémence contre les jésuites? C'est ce qu'il est impossible de prévoir d'une manière certaine.

Toutefois, l'espoir de voir renaitre des jours plus calmes n'est pas perdu; il y a bien des chances encore pour que tous ces hommes animés de passions si ardentes, par lassitude ou par raison, déposent les armes et fassent rentrer la paix sinon la concorde dans leurs foyers.

« La discussion des mesures financières proposées par sir Robert Peel s'est poursuivie dans la chambre des communes. L'opposition qu'elle rencontrent est faible incohérente et sans conclusion; ce qui fait dire au *Times*, dans un dépit qui ne s'exprime pas en termes très choisis, que « pas un chien n'a aboyé contre le gouvernement. » L'amendement de M. Roebuck a été rejeté par 208 voix contre 55. — M. Duncombe a renouvelé sa motion sur la violation du secret des lettres qui a fait renvoyer cette année dans la chambre des communes l'agitation qu'elle y avait déjà excitée dans la précédente session. La demande d'un comité d'enquête a été repoussé par 210 voix contre 145. C'est une majorité de 95 voix; mais, cut-elle été plus forte, elle n'eût pas lavé l'administration anglaise d'un procédé qu'on a, avec justice, blâmé dans ce débat.

« La découverte d'un complot espartirite a fourni l'occasion de nombreuses arrestations à Vittoria, et d'un grand mouvement de troupes dans la province. Le maréchal de camp Barnuchea, capitaine général du Gui-

zooa, s'était mis en marche avec deux bataillons dans la direction de Tolosa. On faisait des préparatifs à l'arsenal pour mobiliser l'artillerie. Toutes sortes de bruits couraient sur les causes de ces mouvements. On disait qu'il y avait des troubles dans la Itioja. — L'article unique du projet de loi présenté aux cortes d'Espagne pour la restitution au clergé séculier des biens non vendus, est précédé d'un exposé de motifs où l'on s'attache surtout à rassurer les acquéreurs de biens nationaux, que cette restitution pourrait alarmer. M. Carasco

« Les affaires de la Suède et du Danemark avec le Maroc se sont arrangées sous la médiation de la France et de l'Angleterre. L'empereur renonce au tribut. Les consuls suédois et danois sont retournés le 14 à Tanger.

« Le *Times* donne la nouvelle suivante: « Le railway de Suez au Caire va être exécuté sur les plans proposés au vice-roi par un ingénieur anglais. Toutes les difficultés sont levées. » Cette nouvelle demande confirmation.

« Le budget de la ville de Paris pour 1856, est fixé, en recettes et dépenses, à 46 millions 017,214 fr. 93 c.; le produit de l'octroi entre dans les recettes et demi de francs. Dans la dépense figurent 40 millions 752,877 fr. 25 c. pour le budget de la préfecture de police, et 7 millions 915,815 fr. pour les grands travaux neufs, parmi lesquels sont compris l'établissement et l'amélioration des balles du centre et de leurs abords (800,000 fr.), l'établissement d'un hôtel pour la mairie du 3<sup>e</sup> arrondissement, l'agrandissement et l'isolement de l'Hôtel-de-Ville, l'élevation d'une fontaine sur la place Saint-Sulpice, l'ouverture d'une rue à travers les terrains des Petits-Pères, et plusieurs autres travaux importants pour la continuation des égouts, l'élargissement de la voie publique, et la distribution générale des eaux dans la ville. Dans la recette extraordinaire, qui est portée pour 2 millions 706,633 fr., figure principalement le prix de ventes réalisées ou projetées de diverses propriétés communales, telles que terrains et bâtiments rue Grange-Batelière, terrains de l'ancienne rue Louviers, etc. Le conseil municipal vient de prendre une délibération relative à l'emploi d'une salle définitive d'Opéra. Nous traiterons cette question dans notre prochain numéro.

« Le *Journal de la librairie* donne dans son dernier numéro, la liste de tous les journaux et recueils périodiques de Paris. Leur nombre est de 439, dont 428 en français, 6 en polonais, 3 en anglais, 1 en allemand et 1 en espagnol. 45 sont soumis à un cautionnement, savoir 44 journaux français et 1 journal anglais. Le *Journal de la librairie* donne le prix d'abonnement annuel de chacun d'eux. Le prix le plus élevé est celui du *Moniteur universel*, qui est de 112 fr. — le plus bas est celui de l'*Union, Bulletin des ouvrier*, qui est de 1 fr. 50 c. Enfin le *Journal de la librairie* indique les bureaux de rédaction de ces 439 feuilles, et nous lisons pour l'une d'elles l'indication suivante: *Annales de l'archiconfrérie du très saint cœur de Marie*; mensuel, 15, rue Notre-Dame - des - Victoires (à la sacristie).

« M. Mignet, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, et M. de Riemusat, se sont rendus auprès de M. le ministre de l'instruction publique, pour exprimer les vœux de l'Institut, qui recommandent au tolelaire intérêt du gouvernement la veuve et le jeune enfant de Lakanal, restés presque sans ressources. M. de Salvandy a répondu à cette manifestation en accordant immédiatement une pension de douze cents francs à la famille du conventionnel — M. le ministre a également accordé une pension de quinze cents francs à la veuve de d'Arct.

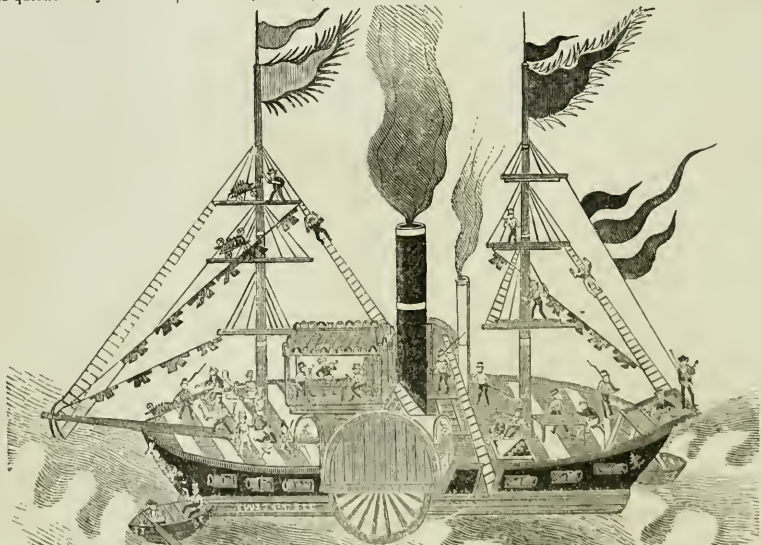
« La chambre des pairs vient de perdre M. le general baron Iran de Villerey. — La chambre des lords a, à sa dernière séance, vu mourir le marquis de Westminster, le plus riche propriétaire de la Grande-Bretagne, qui appartenait au parti whig. Il était descendant du fameux comte de Stratford.



(Attaque du camp français de Sidi-bel-Abbès, par une troupe de fanatiques Arabes, le 30 janvier 1845.)

n'a pas moins interpellé le ministère au sujet de certaines prédications dans lesquelles la légitimité de ces ventes a été attaquée. Il craint une réaction aussi terrible que celle de 1823, si ce n'est une révolution. Le président du conseil des ministres a répondu qu'il n'était pas bien fixé sur la nature des prédications auxquelles faisait allusion l'orateur; mais il a affirmé que toute protection serait assurée aux acquéreurs

gure principalement le prix de ventes réalisées ou projetées de diverses propriétés communales, telles que terrains et bâtiments rue Grange-Batelière, terrains de l'ancienne rue Louviers, etc. Le conseil municipal vient de prendre une délibération relative à l'emploi d'une salle définitive d'Opéra. Nous traiterons cette question dans notre prochain numéro.



(Dessin chinois d'un bateau à vapeur anglais.)

de biens nationaux, et que d'ailleurs le gouvernement, aussi longtemps qu'il aurait la confiance de la reine et l'appui des chambres, poursuivrait son programme, en se tenant éloigné de la révolution comme de la trépan: la reine, l'ordre public et la liberté. voilà les trois points dont sa politique ne deviera pas. Sur de nouvelles observations de M. Orensé, le ministre des finances a déclaré itérativement que les intérêts nouvellement créés seraient respectés, et qu'il n'y avait pas d'alarmes à concevoir.

« M. Mignet, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, et M. de Riemusat, se sont rendus auprès de M. le ministre de l'instruction publique, pour exprimer les vœux de l'Institut, qui recommandent au tolelaire intérêt du gouvernement la veuve et le jeune enfant de Lakanal, restés presque sans ressources. M. de Salvandy a répondu à cette manifestation en accordant immédiatement une pension de douze cents francs à la famille du conventionnel — M. le ministre a également accordé une pension de quinze cents francs à la veuve de d'Arct.

« La chambre des pairs vient de perdre M. le general baron Iran de Villerey. — La chambre des lords a, à sa dernière séance, vu mourir le marquis de Westminster, le plus riche propriétaire de la Grande-Bretagne, qui appartenait au parti whig. Il était descendant du fameux comte de Stratford.

## Théâtres.

*L'Empire* (CIRQUE-OLYMPIQUE. — *Notre-Dame-des-Abîmes* (ODÉON). — *Un Tuteur de vingt ans* (GYMNASÉ).

Fif! paf! pouf! boum! à la bonne heure, voilà de la belle prose; voilà un admirable dialogue, il n'y a rien à dire; si la critique s'avisait de faire la moindre observation, aussitôt elle recevrait un coup de plat de sabre sur le dos, la pointe d'une baïonnette en pleine poitrine, un boulet de canon, une fusillade en règle, à moins que l'infanterie ne l'enfonçât au

pas de charge ou que la cavalerie ne lui passât sur le corps. Parlez-moi d'une littérature dramatique qui a de tels arguments à mettre en campagne et à opposer à l'ennemi.

D'ailleurs, quelle critique y a-t-il véritablement à faire de cet admirable théâtre militaire qu'on nomme le Cirque-Olympique? et le bel air qu'on aurait à pointiller sur des

questions de style et de mots, quand le canon tonne de toutes parts, et que la victoire nous mène, bride abattue, à travers l'Europe!

Le nouveau drame militaire que le Cirque-Olympique a donné cette année, n'est ni moins curieux, ni moins vaillant, ni moins batailleur que ses aînés des années dernières; c'est



(Le champ de bataille d'Essling. — *L'Empire*, 1<sup>er</sup> acte. Cirque-Olympique.)

l'Empereur, c'est Napoléon, l'infatigable héros, qui en remplit, comme d'ordinaire, tous les chapitres un à un; on le voit d'abord simple officier, puis général, puis consul, puis

empereur, puis glorieux captif exhaltant sa gloire, puis enfin dans l'Olympe des braves, entouré du grand souvenir des actions mémorables et de ses victoires sans égales.

Les tableaux de cette épopée dramatique, qui ont produit le plus d'effet, sont: La distribution des aigles, la bataille d'Essling, la bataille de Dresde, Saint-Hélène, et surtout la



(Costumes de mademoiselle Déjazet dans *les Premières Armes de Richelieu*.)



(Allons voir la Seine. — M. Argeu a prédit qu'elle serait gelée le 26 février.)

vue du champ de bataille d'Essling, le lendemain de cette terrible affaire; c'est à la fois un spectacle héroïque et lugubre: les morts jonchent le sol, les blessés se traînent, le sang, les débris, les armes dispersées, tout cet aspect des journées redoutables, l'art du décorateur et du metteur en scène l'a rendu visible aux yeux, comme si c'était la réalité

nême et que le combat se fût livré tout à l'heure. L'empereur parcourt ce champ glorieux et sanglant, sur son cheval de combat, dans l'attitude et avec le costume qui sont de tradition, le petit chapeau et la redingote grise. La mort du maréchal Lannes a aussi produit un grand effet d'émotion, et nous aurions tort de ne pas la citer.

Après toutes ces luttes, toutes ces victoires, toutes ces aventures merveilleuses et intéressantes, le drame a pour dénouement la bataille de l'Isly. On demande comment l'empire et la guerre du Maroc, Napoléon et le maréchal Bugeaud se trouvent si voisins l'un de l'autre et mêlés ensemble; qu'importe? le Cirque-Olympique n'y regarde pas de si près:

ce qu'il cherche surtout, ce sont des occasions de brûler de la poudre, de tirer le sabre et de mettre aux prises des escadrons et des bataillons. La bataille de l'Ily lui aura paru bonne à prendre; il l'a prise. On ne peut que l'en féliciter, car, après toutes ces batailles de l'empire, il a trouvé moyen d'ôter encore par la hardiesse de la mêlée, l'originalité des coups de fusil et des coups de sabre que les spahis et les Marocains échangeaient entre eux, avec une ardeur et une sincérité véritablement curieuses. Je n'ai pas besoin de dire que le succès a été immense; il est bien là ce théâtre populaire qui entretient les souvenirs des temps héroïques et des grands courages de la France républicaine et impériale. Les auteurs, MM. Laloue et Labrousse, ont été nommés au milieu d'un nuage de poudre et de braves.

L'Odéon a été moins heureux que le Cirque. Notre-Dame-des-Abîmes, drame en cinq actes, de M. Léon Gozlan, n'a reçu qu'un accueil très vivement contesté. Des complications pleines d'obscurité, l'exabréance des détails parasites en sont cause. Dieu nous garde de nous plonger dans ces abîmes sans fond de faits inextricables! Enfant supposé, enfant perdu, enfant adultère, enlèvement, duel, meurtre, tout y trouve pénal-entanté. Il s'agit d'une méchante mère qui abandonne un de ses fils et veut enrichir l'autre et en faire un grand seigneur. Le fils abandonné a pour providence un homme médecin; le fils préféré a pour complice un greffier appelé le comte de Star, qui emploie tous les moyens pour arriver à ses fins. Après une lutte très longue et très intelligible, on la verte se débat de son mieux contre le crime, ce méchant comte de Star se décide à recourir au crime; il embauche des assassins chargés de tuer l'honnête fils au profit de l'autre; mais, par un quiproquo bien connu dans la vieille poétique du mélodrame, les gendarmes se trompent et assassinent le comte de Star; ce qu'ont-ils donc gain de cause à la vertu, se prépare et s'accomplit dans le voisinage de la chapelle de Notre-Dame-des-Abîmes, ce qui donne un titre à la pièce.

M. Gozlan est un homme de beaucoup de talent et d'esprit, qui s'est complètement trompé cette fois.

**Le Tuteur de vingt ans** a réussi au Gymnase; le premier acte est charmant, plein de gaieté et de mox spirituels; il y aurait bien quelque chose à redire au second, mais les auteurs, MM. Mélesville et Paul Vermont, qui s'y entendent, ont sans doute déjà fait disparaître les deux ou trois points contestables, et le second acte est triomphant maintenant et applaudi à l'égal du premier. Le tuteur de vingt ans a une pupille de dix-sept; c'est le tuteur qui fait des extravagances; c'est la pupille qui a de la raison pour le tuteur; vous sentez bien que l'amour fini par le mariage est un mariage des vingt ans et des dix-sept est un mariage de l'œuvre. — Mademoiselle Desirée est charmante dans le rôle de la pupille et mériterait seule d'être vne, si de jolies scènes n'y invitaient pas d'ailleurs très agréablement.

Ce qui valait aussi la peine d'être vu, c'était la Seine le 26 février. M. Arago, ce grand savant, auquel les préjugés populaires prêtent tant de prédictions, n'avait-il pas prédit que la Seine serait prise le 26 février? M. Bertall affirme que ce monsieur que vous avez vu à la page précédente a bravé le danger pour vérifier la prédiction. M. Bertall l'affirme; nous le croyons; mais si nous avions vu le fait, nous ne le croirions pas.

### Scènes et Portraits.

#### I.

UN GRAND HOMME POUR VINT-QUATRE HEURES.

#### SCÈNE PREMIÈRE.

UN CRITIQUE ET SON CONFIDENT.

*Le cabinet d'un critique bien placé. Le critique est noyé dans son fauteuil, et drapé comme un Romain dans sa robe de chambre. Pour exercer son imagination, il joue avec un couteau d'ivoire, et en cascade de temps à autre les genres de son confident. Pollux emballe très peu encliant de cette gymnastique; mais Castor ne s'y livre qu'avec plus d'abandon. C'est un témoignage d'intimité, et il le prodigue. Ces deux mordants sont d'ailleurs si heureux d'être ensemble, qu'ils s'abandonnent à des bâillements démesurés.*

**LE CRITIQUE, administrant un coup sec et sonore.** — Décidément, Pollux, le dix-neuvième siècle est une chose maussade; on ne sait plus s'y divertir.

**LE CONFIDENT, cherchant à se mettre hors de la portée de l'instrument contondant.** — Oui, Castor. Mais, sois sobre de gestes.

**LE CRITIQUE, redoublant.** — A toi qui es un ami, je puis le dire: rien ne m'inspire plus; je suis au fond du sac. Ne va pas me vendre, au moins.

**LE CONFIDENT.** — To te vends bien assez tout seul. *(Retirant son genou qui est menacé.)* Voyons, tiens-toi en repos.

**LE CRITIQUE, frappant à coups redoublés.** — Ce public, Pollux, est un Sultan bisé. Chaque jour il lui fait une distraction, un plaisir vierge.

**LE CONFIDENT, s'efforçant de servir d'écume.** — Et c'est toi, Castor, qui es chargé de lui fournir cela? Le plains.

**LE CRITIQUE, ne ménageant plus rien.** — Pollux, il est des moments où je préférerais être d'importance qui, ramener dans une galère capitaine, membre de la société de statistique, employé aux pompes funèbres, magot du la Chine, chien do

faience, plutôt que d'être condamné à amuser ce maître difficile et impertinent que l'on nomme le public.

**LE CONFIDENT, heureux comme une vigne sous la grêle.** — Rien de plus juste, mon cher. Mais, menage tes démonstrations; tu finiras par m'assommer. Ne t'y epuise pas; songe à tes lecteurs.

**LE CRITIQUE, brandissant son arme.** — Pollux, ils me feront mourir! Tu n'as pas d'idée de leur exigence. Plus on fait pour eux, plus ils demandent. Ajouté lui l'arbre droit; bien, ils applaudissent. Demain la petite voltige; alors, les voilà heureux. Après-demain les exercices extraordinaires avec ou sans balancier. Tu crois qu'ils vont être étonnés de ce que tu fais? Tu trouves qu'on ne s'enlève pas assez, que cela manque de grâce, de légèreté, de ballon! Comme si l'on avait toujours quinze ans!

**LE CONFIDENT, enroué sur ses gardes.** — Jo vois ce que c'est; tu n'as personne à faire possé.

**LE CRITIQUE.** — Néant, Pollux, comme dit ce mélancolique Hamlet.

**LE CONFIDENT.** — Pas un seul être à lancer?

**LE CRITIQUE.** — Bien, mon Pollux, pas même cette écharpe de gaze que l'on nomme une danseuse, pas même cette outre gonflée de vent que l'on nomme un tragédien. Rien, absolument rien.

**LE CONFIDENT, avec la voix d'un père qui console.** — Castor, si vous voulez être sage et ne pas me décevoir indéfiniment, je vous fournirai une idée.

**LE CRITIQUE.** — Une idée! une idée, Pollux! tu as trouvé une idée! Viens, que je t'embrasse. *(Il s'élançe vers son ami.)*

**LE CONFIDENT, le repoussant.** — C'est bon. Dépose d'abord ces armes prohibées *(il lui montre le couteau d'ivoire)*, et puis nous verrons.

**LE CRITIQUE, jetant au loin son ustensile.** — Je les mets à tes pieds, Pollux; mais parle, explique-toi. Une idée! cet oiseau rare! *Rare avis in terris!* Donne-moi cette idée; j'ai de quoi vivre six mois. Il me faut si peu.

**LE CONFIDENT.** — Cette idée est un homme.

**LE CRITIQUE.** — Un homme stoc; un homme vaut une idée. Va toujours.

**LE CONFIDENT.** — Cet homme est un artiste danois qui a mis le Déluge en variations pour la clarinette, et qui l'a joué lui-même avec une perfection désespérante. Chaque goutte est un note.

**LE CRITIQUE.** — Alors cela dure quarante jours et quarante nuits. Merçi, je ne salue. Je vais me bâtir une arche.

**LE CONFIDENT.** — Ne fais pas le mauvais plaisant; il y a un fonds de talent chez mon artiste; il fera honneur à la plume qui l'aura lancé.

**LE CRITIQUE.** — Comment le nommes-tu?

**LE CONFIDENT.** — Christiern, première clarinette de S. M. le roi de Danemark.

**LE CRITIQUE.** — C'est bien inconnu.

**LE CONFIDENT.** — S'il était connu, ou serait lo mérite. C'est un nom à faire. On a fait M. Ponsard, M. Félicien David; on a fait les chefs arabes et la polka; pourquoi ne ferois-tu pas Christiern?

**LE CRITIQUE, réfléchissant.** — Au fait, ce nom est bien. Christiern! Il me sourit. Christiern! C'est tout à fait danois. Décidément tu les protégés, Pollux?

**LE CONFIDENT.** — Oui, Castor, je le protège.

**LE CRITIQUE.** — Une clarinette?

**LE CONFIDENT.** — Une clarinette de génie!

**LE CRITIQUE.** — Tu me forces toujours la main. C'est dur pourtant une clarinette. Que veux-tu que je fasse d'une clarinette?

**LE CONFIDENT.** — Toi? Tu mettras un chapeau chinois sur le trône de France, si tu le voulais. Tu ne connais pas ta force.

**LE CRITIQUE.** — Flatter! C'est donc Christiern que so nomme ta clarinette; il a mis le Déluge en variations. *(En prononçant ces mots, il prend la plume et dispose son papier pour écrire. Le confident suit de l'œil cette manœuvre.)* Voyons, Pollux, à quelle sauce mettrons-nous ton Danois?

**LE CONFIDENT, posant la main sur le bras de son ami.** — Si tu l'entendais auparavant?

*(Le critique a à peine ouï ses paroles, qu'il rejette violemment sa plume, croise ses bras solennellement, et adresse à son confident des regards indignés.)*

**LE CRITIQUE.** — Pollux, vous abusez de mon amitié. Nous romprons, si cela dure. A moi des propositions perçilles, monsieur. Entendre une clarinette! comme si ce n'était point assez de la louce.

**LE CONFIDENT, d'un ton de bonhomie.** — Eh bien! va, va, dis toujours ce que tu en penses; je m'insiste plus.

**LE CRITIQUE.** — A la bonne heure. *(Il reprend la plume.)* Jusqu'au veux-tu le lancer, ton Danois? Fant il faire jouer les grands ou les petits airs?

**LE CONFIDENT.** — L'orchestre entier, Castor, et la grosse caisse avec! Tout ce que tu as de mieux, les cymbales, le cor anglais, la trompette à chéfs, les trombones, le tamtam. Des fois, tu te méles de lancer quelqu'un, il faut qu'il aille pardessus les toits. No lance jamais à demi; on s'y gâte la main. Du bruit, de la poussière, vingt-trois coups à la clef, et toutes les pédales en l'air. En avait la musique!

**LE CRITIQUE, s'enflammant et laissant couir sa plume sur le papier.** — Tu vas voir.

*(Il lit en écrivant.)*

« Le Danemark vient d'acquérir de nouveaux droits à la reconnaissance de l'Europe. Jadis il nous donna Hamlet, aujourd'hui il nous donne Christiern; Hamlet, le roi somnambule, Christiern, la clarinette éclatante; Christiern et Hamlet, Hamlet et Christiern, désormais confondus dans une admiration commune. Qui s'est épris d'Hamlet doit éprendre de Christiern. Qui comprend Christiern doit comprendre Hamlet. La mélancolie danoise respire dans tous les

deux. Celi-ci est grand par son monologue, celui-là est grand par sa clarinette.

« Mais, me direz-vous, quel est ce Christiern dont vous placez le nom à côté de ce ténébreux visage d'Hamlet sorti de l'imagination de Shakespere? Christiern, mes belles lectrices, mes heureux lecteurs, est le plus grand phénomène de ce temps-ci. Encore quelques jours, et vous verrez étinceler à l'horizon musical ce météore nouveau! Ce sera la mélodie de Mozart, le chant de Weber, l'harmonie de Beethoven, la profondeur de Haydn, la grâce de Rossini, la vigueur de Meyerbeer. Mêlez ensemble toutes ces gloires, ajoutez-y la grandeur du style, l'éclat de la pensée, la majesté de l'exécution, et vous aurez Christiern.»

**LE CONFIDENT.** — Bravo, très bien.

**LE CRITIQUE.** Maintenant, mon cher, tu peux partir; je suis mortel, j'en ai pour douze colonnes. Ce sera flambant, ébouriffé, rayonnant, renversant! Je vais passer au déluge. Ah! tu l'as voulu! il le faut de l'ivoire pour ton Christiern? Eh bien! mon fils, on t'en fournira. Mais fais-moi la faveur de l'évaporer; j'ai besoin de recuilement.

*(Le confident sort en marchant sur la pointe des pieds, afin de ne pas troubler les inspirations du critique.)*

#### SCÈNE II.

LE CONCERT DE LA CLARINETTE.

*(La salle est comble; le grand monde s'y est donné rendez-vous. Les journaux ont retenu des mérites de l'œuvre, et le Déluge en variations est depuis trois semaines le sujet de toutes les entretiens. Dès que Christiern a commencé son premier bec, l'admiration s'empare de cette foule frémissante; les maîtres nates sont accueillis par des applaudissements sans fin. La clarinette, transparente, s'associe à ces élans de l'auditoire; elle pleure, se lamente, prie, tonne, vente, grêle, déme, effle, sous les doigts du virtuose.)*

#### Première partie — PRÉLUDE.

Chœur de nuages près de fondre en eau.

**PREMIER MONSIEUR, qui s'inspire de la lecture d'un journal gigantesque.** — Cet homme est vraiment merveilleux! Quel style! quelle exécution! Comme il nous ramène au Déluge! Je crois y être.

**DEUXIÈME MONSIEUR, qui s'inspire de la lecture d'un journal moyen.** — Cela tient du prodige! Ne vous semble-t-il pas que les nuages se livrent entre eux à des conversations infiniment prolongées? «Éclatons-nous? — «N'écarterons-nous pas? » se demandent-ils. Je l'imagine les entendre.

**LA FOLLE, qui n'est pas sans avoir lu un journal d'une dimension quelconque.** — Divin! admirable! prodigieux! C'est bien un chœur de nuages; il n'y a pas à s'y tromper. On met le doigt dessus!

#### Deuxième partie. — DUO ENTRE LE CIEL ET LA TERRE.

*(La Terre demande au Ciel s'il en aura bientôt fini; le Ciel répond qu'il en a encore pour six semaines.)*

**PREMIÈRE DAME, abonnée à un petit journal.** — Dieu que c'est donc bien! Bravo, Christiern!

**DEUXIÈME DAME, abonnée à une gazette de musique.** — Oh! parfait! délicieux! on n'a jamais rien entendu de plus ravissant.

**PREMIÈRE DAME.** — Comme la Terre parle bien!

**DEUXIÈME DAME.** — Et comme le Ciel lui répond!

**ENSEMBLE.** — Admirable! incomparable! adorable!

#### Troisième partie. — CATASTROPES GÉNÉRALES.

L'ASSEMBLÉE ENTIÈRE se levant, on sans avoir lu au préalable un journal. — Bravo, Christiern! bravo! bravissimo! Christiern! le grand Christiern! le celeste Christiern! le Danois Christiern!

*(On rappelle Christiern pendant dix minutes; l'honorable clarinette cède enfin au vœu de l'assemblée, et vient faire les trois salutations d'usage en portant la main sur son cœur, pour en contenter les bâillements. Il regnie une telle fresnie sur les banes des spectateurs, que le régisseur se croit obligé de faire éteindre une partie des becs de gaz. La foule se repand au dehors en criant à la merveille. Le lendemain le feu est va quatre coins de Paris à propos du DÉLUGE EN VARIATIONS.)*

#### SCÈNE III.

LE CRITIQUE ET SON CONFIDENT

*(Après une exécution du Déluge.)*

**LE CRITIQUE, à mi-voix à son ami.** — Décidément, c'est trop lancé; il faut arrêter cela.

**LE CONFIDENT.** — Quels montons! comme ils sautent l'un après l'autre!

**LE CRITIQUE.** — Ce Christiern finirait par croire à son génie! Une clarinette!!! Et moi qui ne puis pas les souffrir.

**LE CONFIDENT.** — Je te l'abandonne, le tour est fait. Tu as prouvé ta force, maintenant laisse-le tomber.

**LE CRITIQUE.** — Je vais faire mieux, mon cher; je vais faire blâmer d'éloges, lo briser à coups d'encensoir. Tu vas voir cela.

**LE CONFIDENT.** — Cela sera drôle. Et combien les places?

**LE CRITIQUE.** — Grâtes! C'est toujours à ce prix que j'enterre les gens. Je ne suis point un employé des pompes funèbres.

## SCÈNE IV.

(Quatre mois plus tard.)

UNE EXÉCUTION DU DÉLUGE.

(La salle est peu garnie; on n'y voit que quelques Parisiens retardataires et un bon nombre de provinciaux.)

UN PROVINCIAL. — Dites donc, madame Trinquenard, est-ce que vous trouveriez cela si magnifique?

UNE PROVINCIALE. — No m'en parlez pas, monsieur Baluchon, je suis ici à me tenir à quatre. Autant vaudrait entendre un concert de sices.

UN PARISIEN, en proie à des bâillements convulsifs. — Ah! ah! ah! c'est beau à en mourir! Qui diable a pu s'engourder de cela?

LE PROVINCIAL. — Quand on pense, madame Trinquenard, que ce sont ces gueux de journaux qui attirent le monde, dans ces guepiers, on ferait des vœux pour voir périr tous ces barbouilleurs dans les derniers suppices. Six francs le billet, jugez-donc!

LA PROVINCIALE. — C'est un fait, monsieur Baluchon, que le gouvernement est trop doux pour cette engance; ils pipent le public et ne déclinent que des mentes.

LE PROVINCIAL. — Tout ceci vous fait-il l'effet du *Déluge*, madame Trinquenard?

LA PROVINCIALE. — Et à vous, M. Baluchon?

LE PROVINCIAL. — J'y verrai tout aussi bien le jugement dernier, sauf votre avis, madame Trinquenard.

LA PROVINCIALE. — Et moi la danse des ours, sans vous commander, M. Baluchon.

LE PROVINCIAL. — Au fait, ce pourrait bien être cela, madame Trinquenard; à moins pourtant que ce ne fût autre chose.

LE PARISIEN, exécutant un dernier bâillement. — Dieu! que c'est donc beau!

(La toile tombe sur le grand homme, qui s'engage six mois après, comme deuxième clarinette, au théâtre royal de Copenhague.)

**Mœurs et coutumes de la Basse-Bretagne.**

(Troisième article. — Voir tome IV, pag. 295 et 559)

L'hiver, cette saison des plaisirs et des fêtes pour les grandes villes, est pour les campagnes la saison triste et sérieuse. Cependant, grâce à ce don brillant qui semble avoir été de tout temps le partage de la race kymrique, à cette imagination qu'elle a conservée, au milieu des brouillards de notre Europe, comme un souvenir de l'Orient, son berceau, le paysan breton trouve le moyen d'échapper au ennui de l'hiver. Tandis que le givre fait craquer les arbres de la forêt, tandis que la neige étend sur la terre son manteau silencieux, la causerie s'éveille au coin du foyer rustique, et de longues histoires, dignes d'être mises en parallèle avec celles que l'Arabe raconte sous la tente du désert, charment pour lui les heures si lentes de la veille.

Autrefois, au temps de la féodalité et de la gentihommerie, on se rassemblait une fois par semaine dans le manoir seigneurial pour y faire la *flerie*. Quoique la corvée ne fût pas obligatoire, aussitôt que la nuit était close, on accourait en foule de tous les hameaux d'alentour. Chaque flieuse apportait son fuseau ou son rouet, et une queraouille de son plus beau lin. On se reussissait dans la salle du château, pièce meublée sans luxe, mais vaste, spacieuse, pouvant contenir sans peine la jeunesse nombreuse qui y accourait comme à une fête. Là, sous la présidence de la dame du lieu, les cors bravaient, les rimeurs chantaient, les jeunes filles filaient, tout en prêtant l'oreille aux doux propos des amoureux qui, assis derrière le tabouret de leur plus aimé, tressaillent par passe-temps la dentelle dont ils confectonnaient leurs larges chapeaux de paille.

C'était entre ces jeunes filles une lutte animée et pleine d'émulation. En effet, il s'agissait de savoir non-seulement laquelle filerait davantage, mais encore lerait le mieux, La soirée finie, on comparait les écheveaux, et une quenouille d'honneur ou un bout de ruban était le prix de celle qui avait emporté sur ses compagnes. Le produit du travail de la soirée était ensuite consacré soit à soulager quelque pauvre famille, soit à acheter une robe de brocart pour quelque madone vénérée.

Cet usage est tombé en désuétude, mais il en reste des vestiges dans les mœurs contemporaines. Chaque dimanche, à la grand'messe, les fabriciens, choisis parmi les gros bonnets de la paroisse, font le tour de l'église en tenant d'une main le petit panier destiné à recevoir les offrandes des fideles, et de l'autre une belle quenouille enjolivée de fleurs et de rubans brochés d'or et d'argent; cette quenouille est remise en passant à quelque flieuse renommée. Heureuse et fière celle qui est l'objet d'une semblable distinction! Elle filera la quenouille bénite avec un soin infini; elle en formera un brillant écheveau, qu'elle apportera au trésorier de la fabrique comme un tribut de son talent et de son industrie.

Aujourd'hui la veille se fait en famille, sans pompe, sans solennité: elle est vive et joyeuse cependant. C'est le moment où les gens de peine sont réunis autour du feu, après les rudes travaux de la journée. La veille est d'autant plus agréable, qu'il s'y rencontre presque toujours quelques mendiants, quelques tailleurs, quelques-uns de ces artisans nomades qui

consument leur vie à courir de ferme en ferme. Ceux-ci passent pour savoir les plus belles chansons, et faire les récits les plus intéressants. Ils sont, pour ainsi dire, la gazette vivante du village. C'est par leur entremise que l'on apprend dans un hameau écarté qu'un jeune prince est venu au monde, qu'une révolution a eu lieu, qu'un roi vient de mourir, et enfin ces grands accidents du monde politique que l'on peut regarder comme le premier Paris. Vient ensuite les nouvelles diverses et les anecdotes piquantes recueillies dans le voisinage; puis enfin, pour que rien n'y manque, le feuilleton, qui, à coup sûr, n'est point la partie la moins curieuse et la moins intéressante. — Ce sont des contes sans fin, mystérieux ollyssées ou le diable, lessants et le bon Diu lui-même viennent pour un rôle qui n'est pas toujours en rapport avec le caractère qu'on leur attribue généralement. C'est encore la légende du diableau dont les ruines silencieuses s'élevaient sur la colline. Dans ce château habité, confiné à la garde de quelque dragon fustelé, une princesse captive, belle comme l'aïl du jour, cette princesse possède nécessairement des trésors incalculables, et sa beauté et ses trésors seront la récompense de celui qui rompra le charme dont elle est la victime. Mais c'est là une entreprise si périlleuse, qu'il en est bien peu qui osent l'entreprendre, et si difficile que personne n'a encore réussi. Ne croyez pas toutefois que le paysan breton ait une foi bien entière dans toutes ces histoires; il y croit tout juste autant qu'il le faut pour que son imagination soit frappée, pour y trouver cet intérêt mêlé de curiosité qui nous attire vers la lecture de ce flux périodique de fictions merveilleuses qui nous arrivent chaque jour sous la forme du feuilleton.

C'est aussi dans ces veillées que se transmettent d'une génération à l'autre ces chants populaires de la Bretagne, qui nous charment non moins par l'énergie et la délicatesse des sentiments, que par leur charmante et rustique naïveté. Ce n'est pas ici le lieu de s'étendre longuement sur cette matière; cependant on nous saura peut-être gré de citer une de ces poésies populaires. Le nombre en est immense; nous choisissons au hasard une de ces mélancoliques déjeûnés inspirés par l'isolement studeux des séménaires à un ou deux jeunes cloaires qui, après avoir quitté la charrue pour l'église, éprouvaient, dans leur solitude, des retours involontaires vers les songes dorés de la jeunesse et les joies paisibles de la famille.

CLOAIRE ROSMAD.

« Je vois ma douce amie dans la chambre blanche; elle tresse ses cheveux blancs; son œil est brillant comme un étoile.

— Je vous salue, ma douce Françoise; je retourne à Quimper reprendre mes études. — Si vous allez à Quimper, faites auparavant creuser ma tombe: à votre retour, je ne serai plus en vie.

— Si l'on arrive en mon absence quel sujet d'ennui, mandez-le-moi par une lettre, et, sur ma foi, je viendrai vous consoler.

Trois semaines après, Françoise Ros-lang était tombée malade: on fait des vœux, on cherche des remèdes. Hélas! elle dépérissait toujours.

« Mon père et ma mère, s'il est vrai que vous m'aimez, faites venir un confesseur.

— Ma fille, vous n'êtes point si cruellement frappée, qu'il soit déjà besoin d'un prêtre; si vous voulez, on dira au cloaire de venir à la maison.

— Cherchez-moi un prêtre, puisque je vous en prie; ce n'est pas le moment de songer au cloaire. — Et lorsqu'on lui eut donné le sacrement, elle dit à son père et à sa mère de mander aussi le cloaire.

Le jeune messager disait, en arrivant à Quimper: « Salut à vous, gens de la cité! où est le collège? »

Rosmad le cloaire à mis la tête à la fenêtre: « Si c'est Rosmad que vous demandez, celui que vous cherchez n'est pas bien loin.

Le cloaire à lu la lettre, et sur-le-champ il est monté à cheval. Rosmad le cloaire demandait en arrivant chez le vieux Rostang: « Tout le monde ici est-il en bonne santé? »

— Tout le monde ici est en bonne santé, excepté votre douce Françoise; pour celle-là, elle est bien malade.

— Je vous salue, ma petite Françoise; je vous retrouve bien changée. Où sont allés les roses de vos joues et le sourire de votre visage? »

— Pourquoi ne serais-je point changée? Depuis trois jours je ne suis plus de ce monde. Je suis restée seulement pour dire adieu à mon cloaire bien-aimé.

— Lorsque ma douce amie s'en ira à sa tombe, je me trainerai dans la poussière de la charette qui portera son cercueil. Les prêtres chanteront des prières, et moi je suivrai en poussant des sanglots.

— Mais on n'ai arrive à l'église, je m'assis sur le marche-pied. Je voulus lire mes heures et chanter les vèpres des morts; mais je ne pouvais à cause de mon chagrin.

Quand tout fut fini, on appela aussi le jeune cloaire pour qu'il reçût le salaire que l'on donne aux gens d'église.

— Non, non! Je ne veux point de votre argent. Emj l'oyez-le pour faire prier pour elle; moi aussi je prieraï quand mon cœur me le permettra.

Après avoir pleuré jusqu'à la nuit close, je revenais par le coteau, et j'aperçus au-dessus des arbres une forme de femme tout habillée de blanc.

Elle était tout habillée de blanc; ses jambes et ses pieds étaient nus; un cercle d'or lui environnait sa tête, et une étoile rayonnait sur son front.

— Jeune cloaire, dis-moi, dit-elle, qui est-ce que tu aimes le plus sur la terre?

— Dieu et la Vierge sont ceux que je préfère; Françoise Rostang venait ensuite dans mon affection.

— Dieu m'a rappelée à lui pour que rien ne te détourne plus de la pensée du ciel, pour que tu délaisses la terre sans regret.

« Cloaire Rosmad, je vais te dire la vérité: tu diras quatre messes et pas plus: une pour ton père, une pour ta mère, une pour toi-même, et la dernière pour la plus aimée.

Tu diras ces quatre messes, et tu mourras en achevant la dernière.

Tous deux sont maintenant devant Dieu, que sa bénédiction soit sur leur âme! — Cette poésie, nous l'avons traduite littéralement, sans chercher à rajuster les transitions trop brusques et à adoucir les mœurs hautes; mais nous craignons bien de n'en avoir point fait passer dans notre langage le charme si doux et si mélancolique. Et d'ailleurs, pour sentir la suavité de ces chants, il faudrait se transporter, pour les écouter, dans ces chambrées sombres et enfumées de la Basse-Bretagne, qui sont toujours fidèles aux traditions antiques. Il faudrait en écouter le rythme monotone, mêlé au bruit des rouets, et s'élevant, en strophes lentes et cadencées, au milieu de l'obscurité que pénètre avec peine la clarté vacillante des isons et la leur bréblottante de la torche de résine, qui brûle sous le manteau de la cheminée. C'est là où les mœurs et le confort moderne ont le moins pénétré, chez les paysans les plus dépourvus de tout ce qui rend la vie agréable et commode, c'est là que la poésie. — douce compensation! — prend son essor le plus capricieux et le plus brillant. Le paysan riche habite les villes et les écoles; il sait lire, écrire, compter, et se montre peu soucieux de ces romances plaintives dont il semble avoir perdu l'intelligence, en se familiarisant avec le bien-être que procure une civilisation plus avancée, mais aussi plus matérialiste.

Il ne faut pas croire toutefois que les richesses de cette littérature populaire se bornent à ces chants traditionnels dont quelques-uns remontent à une haute antiquité. La Bretagne compte encore un grand nombre de rimeurs et d'improvisateurs (*canteriers*) qui s'en vont de chambrée en chambrée promener leur muse en haillons. Ce sont quelquefois des avoués, presque toujours des mendiants de profession. Lorsque la veille est déjà commencée, ils arrivent, et s'arrêtent au seuil de la ferme, ils saluent de leurs rimes le maître de la maison, ses enfants et ses serviteurs; ils appellent chacun par son nom, en soulignant aux uns une moisson abondante et de longues prospérités, aux autres un prochain mariage et de jolies fiancées. La mémoire des morts n'est pas non plus oubliée dans ces improvisations faciles et pleines de reminiscences. Souvent elles contiennent en effet des passages entiers des anciennes poésies que l'on rajuste tant bien que mal pour la circonstance. Il y a pourtant des rimeurs plus habiles et dont le talent réel s'éleva jusqu'à l'inspiration; on a vu qui captivaient un nombreux auditoire durant des heures entières sans que leur verre leur fît défaut un seul instant.

Ainsi s'écoule la vie du paysan breton au milieu des fêtes et des jouissances paisibles tout à fait en rapport avec ses goûts et ses penchants. Un peu fataliste, il accepte la mort comme une nécessité, et ne cherche point à reculer devant cette loi rigoureuse. Dans ses maladies, il ne témoigne pas une grande confiance aux médecins de la faculté, et lorsque l'indisposition est légère, on a recours aux amulettes et à la verveine (*lousteur ar gras*, mot à mot *herbe de la croix*), qui, à la faveur de son baptême chrétien, jouit encore d'une faveur aussi grande que du temps des druides. Si le mal s'aggrave, on s'adresse aux saints, et l'on fait une *neuvaine*. La neuvaïne est le remède infailible, et l'on croit généralement que celui qui ne guérit point par ce moyen a fait son temps sur la terre, et que son nom est irrévocablement effacé du livre de la vie.

Ici comme en toute chose, chaque canton a ses pratiques et ses coutumes particulières. Il y a des communes où les *neuvaines* sont faites par des jeunes garçons et des jeunes filles qui, au nombre de neuf, s'en vont par groupe de trois quêter le prix d'une messe dans neuf communes différentes; ils n'acceptent jamais qu'un hard de chaque personne, et ne reçoivent que l'offrande d'une personne dans chaque ferme.

Ailleurs, on prend neuf femmes, jeunes ou vieilles, qui doivent, en levant et le coucher du soleil, visiter neuf chapelles, y dire une prière, et allumer un petit cierge devant le maître-autel. Pendant que l'on fait la *neuvaine*, rien n'est indifférent, tout est de bon ou de mauvais présage. Si le chapellet de l'une de ces femmes vient à s'échapper de ses mains, si les corbeaux volent au-dessus de leur tête, ce sont de funestes augures. Mais c'est bien pire encore si l'on rencontre en route quelque chien qui suit en silence et par derrière en route caravane. Le chien a des instincts mystérieux, il pressent les funérailles, et chaque fois que ses longs hurlements se font entendre la nuit dans les campagnes, on les regarde comme un presage sinistre, comme un signal de mortalité prochaine.

Comme il est des signes de funeste présage, il en est aussi qui sont d'un heureux augure: si le cierge allumé devant l'autel brille d'une flamme pure, si l'alouette chante au haut des airs, si la cloche sonne au moment où l'on vient à découvrir la cime élancée du clocher de la chapelle, on peut compter sur le succès de la *neuvaine*, et se livrer à l'espérance.

Dependant il arrive bien souvent, malgré les *neuvaines*, que le malade empire. Alors on fait chercher le prêtre; car le paysan breton a toujours une grande confiance dans ce médecin des âmes. Austère et dur pour les autres comme pour lui-même, il est quelquefois sans pitié pour les souffrances du corps; mais rien ne sera épargné pour le salut de l'âme. Dans maintes familles où l'on serait désolé de dépenser un écu pour faire venir un médecin, on se ruinerait volontiers pour faire dire des messes pour le défunt.

La veille funéraire des usages qu'on chercherait vainement ailleurs. Comme il y a un *bas calva* pour les noces, un *rimeur* pour les fêtes joyeuses, de même il y a un *patéer* (discours de prières pour les prières du cercueil. Celui-ci est aussi un poète, un improvisateur. Il sait approprier les anciennes prières

rimées au caractère et à la position du défunt. Dans ces sombres poésies auxquelles se prête singulièrement l'idiome breton, il y a quelquefois des hardieses et des images étran-

ges. Souvent on prête la parole au mort lui-même, qui, du fond de sa bière, adresse aux vivants des cris de douleur et des recommandations an-tères

« C'est Jésus, dit une de ces prières (1), qui m'a transporté pour vous réveiller de votre assoupissement : unissez vos prières aux prières des âmes.



(La Neuvaïne.)

« Priez, parents ; priez, amis, car les enfants ne le font pas. Cher amis, priez, car les enfants sont bien ingrats.

« Un drap blanc, cinq planches, un oreiller de paille sous la tête, cinq pieds de terre pardessus : voilà les biens de ce monde-ci.

« Peut-être votre père, votre mère ; peut-être votre frère, votre sœur sont-ils brûlés dans le purgatoire !

— Là, courbés à genoux, flammes en haut, flammes en bas, ils crient vers vous : Des prières ! des prières ! »

L'effet de ces poésies, dites en face d'un cercueil, d'une voix solennelle et triste, qui tient le milieu entre le chant et la déclamation, est extraordinaire. Ce sont des larmes, des sanglots, des gémissements étouffés. Mais à peine la terre est-elle retombée sur la bière du mort, que vous voyez reparaître l'insouciance du Breton avec son goût pour les émotions bruyantes. Les enterrements, comme les noces, sont l'occasion de banquets où la famille du mort éprouve bien souvent les ressources de plus d'une année en somptuosités au moins déplacées. L'ivresse fait oublier, dans ces occasions, le deuil du matin et la prévoyance de l'avenir. Mais c'est l'usage, et nulle part plus qu'en Bretagne on ne se soumet à ses exigences.

Comme tous les peuples à imagination vive, le Breton est crédule, superstitieux ; il croit à la magie, aux apparitions, aux signes précurseurs, à la vertu mystérieuse des nombres ; s'il croit en Dieu, il a encore une plus grande confiance dans les saints ; il redoute les sortilèges, le mauvais œil, et toutes les fois que la mort vient saisir un homme jeune, plein de vie et de santé, on suppose généralement quelque intervention mystérieuse. C'est tantôt une amante jalouse qui se venge d'un



(La Veillée du Mort.)

infidèle en lui faisant prendre un *lousou* Tantôt la mort est le résultat terrible d'une messe dite à saint *Yves de-Verite*.— Lorsqu'une difficulté s'éleve entre deux paysans, au lieu de recourir à la justice, qui fait attendre longtemps ses arrêts dispendieux, ils font dire une messe à la chapelle Saint-Yves, patron des avocats. La messe est payée à frais communs. Dans le courant de l'année, celui des deux qui a tort tombe inévitablement malade, et il meurt s'il ne veut pas se désister de ses injustes prétentions. Cette coutume, qui rappelle les jugements de Dieu dans le moyen âge, a encore lieu dans quelques cantons du pays de Treguier.

Mais la cause à laquelle on attribue ordinairement les morts subites, imprévues, extra-naturelles, si l'on peut s'exprimer ainsi, c'est la rencontre du *Chariot de la Mort* (*Karriguel an Ancou*). On ne survit pas longtemps à ce malheur ; aussi ne rencontrerez-vous personne qui vous affirme avoir été le témoin de la vision effrayante ; mais beaucoup l'ont entendu passer à grand fracas dans le carrefour et courir à travers la clairière. Vous trouverez même peu de vieillards, peu de conteurs de veillées, qui ne soient prêts au besoin à vous en faire une description complète et détaillée.

C'est entre minuit et une heure du matin, le samedi plus particulièrement, que le cortège infernal apparaît dans les carrefours déserts, au pied de quelque croix de granit. C'est horrible à voir, effrayant à entendre ! La marche est ouverte par un chariot traîné par une vache amaigrie qu'agoullone la marche impétueuse. Ce cha-

(1) Nous empruntons à la *Revue de Bretagne* la traduction de cette prière répandue dans tous les cantons bretonnants.

riot aux roues criardes fait jaillir des milliers d'étincelles du fond des ornières boueuses dont aucun obstacle n'arrête la course précipitée. Il s'en élève un mélange affreux de plaintes et de grincements de dents qui se confondent avec le bruit de la foudre et les éclats redoublés de la tempête ; car, bien que ce chariot semble vide, il est lourdement chargé : il contient les âmes maudites de tous ceux qui sont morts durant la semaine sans s'être réconciliés avec le ciel. A la suite du chariot viennent les démons, le poussant par derrière avec des rires féroces, avec des cris inouïs qui semblent sortis de l'enfer ; puis viennent les *lavandières de nuit* portant leur linceul sur les épaules. — Celles-ci étaient les vierges folles de leur temps, et, en punition de leur vie dissolue, elles ont été condamnées à s'en aller chaque nuit laver auprès des gués solitaires la tache ineffaçable qui souille leur linceul. Malheur au voyageur retardé qui passe à une heure indue par ces lieux redoutés ! La *lavandière* réclamera son aide pour égoutter son saïre. S'il accepte, elle entortillera ses bras avec son linceul, et le tordant ensuite avec une force, avec une rapidité incroyables, elle le lui brisera sans pitié et le rendra perclus pour le reste de ses jours. C'est bien pis encore si il refuse le service demandé ; la colère de la *lavandière* est terrible, et plus d'un imprudent a payé de sa vie cette funeste rencontre.

Les *Courriquets* ferment cette marche funèbre. Ceux-ci sont les moins redoutés et les plus inoffensifs de tous les esprits familiers ; ils habitent les haimeux et les fermes, dormant l'hiver sur la pierre chaude de l'âtre et l'été dans les écuries. Ils se montrent en général de mœurs fort paisibles pour des créatures d'une origine aussi douteuse : en effet, leurs principales malices consistent à nouer pendant la nuit les crins des chevaux, à faire crépiter les tisons, et, déguisés en feux-follets, à égarer les jeunes filles qui s'en retournent de la



( Les Foudrailles. )

veillée. Ces petits lutins ont la voix aiguë et perçante comme la voix du grillon ; ils portent d'énormes chapeaux ronds qui les recouvrent presque tout entiers. Il y en a toujours un ou plusieurs dans chaque ferme ; aussi leur nombre est-il innombrable. Ils suivent le cortège à longues enjambées, et leur multitude est si grande, qu'une heure après que le chariot a passé, on voit encore dans les carrefours tourbillonner leur essaim moqueur et rapide comme s'il était emporté par un ouragan.

Il nous aurait été facile d'entreprendre cette rapide esquisse des mœurs de la Bretagne contemporaine ; mais nous avons voulu nous borner aux traits principaux, à ce qui nous a semblé le plus pittoresque dans les usages de cette antique province. Nous nous sommes efforcé de la représenter moins d'après nos lectures que d'après nos propres observations. Peut-être, en donnant plus ample carrière à notre imagination, eussions-nous mieux réussi à intéresser ; mais nous avons préféré être fidèle à la vérité, et, quelque petit qu'il soit, faire ici un tableau d'histoire, et non pas un tableau de fantaisie. — Nous avons donc évité les redites éternelles, ces lieux communs sonores qui prêtent si bien à la phrase, pour raconter simplement les choses simples en elles-mêmes, et qui nous semblent étranges seulement par le contraste avec notre civilisation plus avancée. Assez d'autres nous d'après le beau ciel d'un pays où il pleut trois jours sur cinq ; le climat rigoureux de ces après-rivages où le myrte fleurit en pleine terre à côté du figuier chargé de ses fruits savoureux. Vous trouverez ailleurs les bruyères roses, les caps dentelés, les pierres druidiques, les belles cathédrales, les cloîtres en ruines, les vieux donjons croulants : nous avons annoncé l'intention de faire connaître quelques-uns des usages populaires de la Bretagne ; puissions-nous être parvenus à y intéresser un moment le

le leur !



( Le Chariot de la Mort. )

## Recherches sur l'Éponge d'eau douce.

(3<sup>e</sup> Article. — Voir I. IV, p. 235 et 283.)

De même que l'histoire naturelle du polybe connu et illustré sous le nom d'Hydre, celle de l'Éponge d'eau douce que nous avons vu se reproduire par bourgeons, par œufs et par boutures a dû exciter la curiosité et exercer de plus en plus la sagacité des naturalistes dans l'état actuel de la science. Nous avons mis sous les yeux de nos lecteurs les traits les plus importants de l'étude de l'Hydre (Voir n<sup>o</sup> 25, vol. III, p. 45, et n<sup>o</sup> 58, que ces animaux, déjà très voisins des végétaux et ressemblant à une fleur radice, s'en distinguent nettement en raison de ce que leur individualité est simple, isolée, agame, c'est-à-dire sans organes sexuels spéciaux, et parce que cette individualité isolée ne tend jamais à se réunir et à se confondre avec ses semblables. Ce point de doctrine, dans le régime animal, est de la plus haute importance, et on conçoit facilement pourquoi l'observateur, dont nous continuons d'analyser succinctement le travail, a dû chercher à l'approfondir et à tâcher de l'éclaircir autant qu'il lui a été possible de le faire.

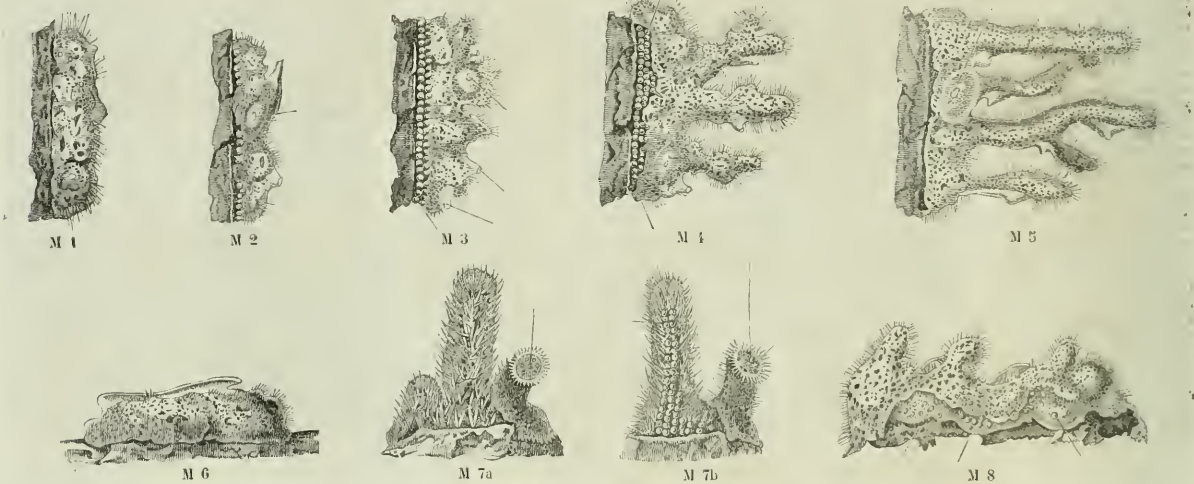
Nous avons vu qu'en coupant une hydre en morceaux très petits, chacun des morceaux germe et devient un nouvel individu complet. Eh bien ! d'après ce fait si généralement connu de nos jours, et qui dut exciter l'admiration et l'étonnement du monde savant à l'époque de Tremblay et de Réaumur (1744), quelques naturalistes avaient cru pouvoir résoudre l'Hydre, alors connue sous le nom de polybe d'eau douce, comme formée par l'aggrégation intime d'une multitude innombrable d'individus. Cette manière de considérer l'Hydre avait été proposée par Crusius et Dullie, soit pour expliquer la pluralité des âmes dans un seul individu de l'Hydre, soit pour faire ressortir la ressemblance de ce polybe avec les végétaux. Mais dans l'état actuel de la phy-

siologie comparée, qui doit embrasser, scruter et démontrer expérimentalement tous les phénomènes des êtres vivants, on a soin de distinguer d'abord la réparation des parties vivantes et soustraites aux animaux, du phénomène de la reproduction ou génération par bouture. On donne à cette réparation des parties perdues au moyen de bourgeons qui deviennent de nouvelles parties le nom de *réintégration*, parce que l'animal, quel que soit son degré d'individualité, se complète de nouveau par la posse de nouvelles parties et redevient un individu entier.

Ce phénomène de la réintégration, si bien connu et si bien caractérisé de nos jours par les zoologistes, forme le passage naturel des fonctions nutritives au grand phénomène de la reproduction par boutures. L'auteur des Nouvelles Recherches sur l'Hydre et l'Éponge d'eau douce nous semble avoir insisté à dessein sur ce point important de la physiologie expérimentale, et il s'est proposé d'exposer les faits qu'il recueillait, de manière à ce qu'il soit de plus en plus possible d'interpréter exactement un zoologie : 1<sup>o</sup> la *réintégration* ou la rénovation de certaines parties vivantes qui, une fois détachées de l'individu, ne peuvent continuer de vivre ; 2<sup>o</sup> la *reproduction par boutures*, c'est-à-dire la production d'un nombre d'individus nouveaux égal à celui des fragments résultant de l'extrême division de l'individu unique soumis à ce genre d'expériences ; et 3<sup>o</sup> la *reproduction par tronçons*, qui tient à la fois de la réintégration et de la reproduction par boutures ou fragments extrêmement petits. C'est ici le cas de faire observer que les diverses sortes de segments ou tronçons qu'on distingue à l'extérieur des animaux ou sous la peau des vertébrés ont été aussi considérés comme des sortes d'individualités auxquelles Duges a donné le nom de *zoonte*. Mais cette détermination n'a point été acceptée par l'auteur des Nouvelles Recherches sur l'Hydre et l'Éponge, qui s'est toujours attaché à ne jamais confon-

dre les parties avec les tous, quels que soient le genre et le degré d'individualité que présentent les animaux, et à bien caractériser le moment où une partie d'un ancien individu qui va se reproduire passe à l'état de corps reproducteur et mérite seulement alors d'être considérée comme le nouvel individu à son origine première. Nous reconnaissons ainsi qu'en suivant l'ordre historique du phénomène de la reproduction des animaux, on ne peut interpréter autrement les faits, surtout si l'on veut éviter le double écueil contre lequel sont venus se briser les esprits les plus éminents du dix-huitième et du dix-neuvième siècle. Ce double écueil a paru être à l'auteur des Nouvelles Recherches 1<sup>o</sup> la théorie de l'embollement des germes individuels ; et 2<sup>o</sup> la logomachie qui résulte de la confusion des termes et des notions de parties, de tous et de groupes de tous. Quoiqu'il ne se soit point expliqué au sujet de l'hypothèse de l'embollement, son argumentation et toutes ses expériences reposent sur la théorie de l'épigénèse, qui est généralement adoptée par les physiologistes les plus positifs. Or, cette théorie repose elle-même sur le fait de la transformation de certaines parties d'un ancien individu en de nouveaux êtres individuels, ce qui paraît vrai au point de vue du sens commun et ce qui peut être démontré directement par l'expérience et indirectement en opposant la vérité ainsi démontrée aux absurdités nombreuses de l'hypothèse invérifiable de l'embollement des germes. Cette trop fameuse hypothèse, que des hommes justement célèbres avaient voulu élever au rang de théorie, se trouve donc renversée de fond en comble par l'observation, par l'expérience et par le raisonnement qui sait se prémunir contre toutes les illusions de nos sens et de notre esprit.

La théorie de l'épigénèse, considérée avec juste raison comme la seule admissible et fondée sur les faits en l'état actuel de la physiologie comparée, a donc ouvert aux investi-



gateurs une voie tout à la fois expérimentale et rationnelle, puisque l'hypothèse qui forme son point de départ est véritable et démontrable par les faits et même par le raisonnement, soit *a priori*, soit *a posteriori*. Il n'est donc point inutile de se prémunir avant, pendant et après des études difficiles, contre toutes les erreurs qu'on peut faire dans l'observation et dans l'interprétation des phénomènes de la nature vivante ou morte. Nous regrettons de ne pouvoir rendre compte, même succinctement, des considérations préliminaires présentées à ce sujet par l'auteur du travail que nous sommes forcé d'analyser très rapidement, et nous les recommandons pour le moment à ceux de nos lecteurs qui aiment à puiser dans les sciences naturelles des documents philosophiques et littéraires sur l'interprétation de la forme en général et sur celle de tous les êtres créés.

Jusqu'à ce que l'Éponge d'eau douce en particulier, nous ait paru avoir été le sujet objet de la préoccupation de l'esprit de l'auteur de ces Recherches, quoiqu'il ait pris soin de noter que les jeunes spongiaires à l'état d'individus isolés se déformaient ou perdaient leur forme primitive, soit en se fixant sur les corps flottables, soit en se greffant et se confondant avec leurs semblables. Nous avons exposé les principaux faits au moyen desquels cet observateur a pu se rendre compte de la formation de ce qu'il nomme *jeunes masses spongiaires*. C'est à l'aide de ces faits, qui se passaient sous ses yeux, dans des conditions expérimentales, qu'il a été mis sur la voie la plus directe pour la détermination des masses spongiaires de grandeurs ou de tailles très variables, de formes très diverses, et enfin de couleur nuance du blanc plus ou moins jaunâtre au vert plus ou moins foncé.

Nous mettons ici sous les yeux du lecteur les figures qui représentent les masses spongiaires polymorphes qui se forment naturellement dans les diverses localités fluviales ou lacustres des environs de Paris. Voyez les figures M<sup>a</sup>, M<sup>b</sup>, M<sup>c</sup>, M<sup>d</sup>, M<sup>e</sup>, M<sup>f</sup>, M<sup>g</sup>, M<sup>h</sup>, M<sup>i</sup> où voit qu'toutes ces masses spongiaires, formées naturellement dans les fleuves et dans les lacs, ont une forme très irrégulière, qui varie depuis celle d'une couche plus ou moins épaisse et

plane recouvrant les corps auxquels elle adhère, jusqu'à celle de masses de plus en plus mamelonnées, ou surmontées de tubercules de diverses grandeurs, qui deviennent cylindriques ou plus ou moins rameux. On distingue sur ces masses planes, convexes, mamelonnées ou plus ou moins rameuses, des sillons formés par une membrane transparente et offrant à leur sommet une ouverture par laquelle on voit sortir un courant qui entraîne des corpuscules semblables à ceux déjà observés par M. Grant sur les éponges marines. Nous ferons connaître plus tard ce que sont ces corpuscules, lorsque nous donnerons les résultats de l'étude anatomique et physiologique de l'Éponge d'eau douce. Nous expliquerons alors en même temps les principales particularités extérieures que présentent ces masses qui se forment naturellement dans les rivières, dans les lacs, et même quelquefois dans les mers.

Les figures M<sup>a</sup>, M<sup>b</sup>, M<sup>c</sup>, M<sup>d</sup>, M<sup>e</sup> représentent les cinq principales formes des masses spongiaires blanches, ou d'un blanc jaunâtre, ou verdâtre, ou même d'un vert plus ou moins foncé, qui on trouve fixés sur les parois verticales, ou sur les portes des écluses d'un canal, ou sous les arches des ponts d'une rivière.

Les trois figures M<sup>f</sup>, M<sup>g</sup>, M<sup>h</sup> sont celles des masses spongiaires qui recouvraient une couche simple ou double de corps reproducteurs oviformes, soit de première, soit d'arrière-saison.

Les formes d'autres masses spongiaires, aussi diversement colorées du blanc au vert, mais fixées sur le fond ou sur les parois verticales des canaux et des étangs, sont représentées par les figures M<sup>i</sup>, M<sup>j</sup>, M<sup>k</sup>, M<sup>l</sup> et M<sup>m</sup>.

La figure M<sup>n</sup> est la même que M<sup>o</sup>; mais celle-ci représente la masse spongiaire coupée longitudinalement et transversalement, pour montrer les canaux qu'elle contient.

La masse spongiaire fig. M<sup>p</sup> porte en même temps des œufs et des gemmes d'embryons celles qu'on voit sur le côté et un peu en dessous.

En outre de toutes ces masses fixées sur les parois ou au fond des canaux, il est d'usage de les observer d'autres qui adhèrent aux bords et aux feuilles des plantes aquatiques; ce sont celles dont les formes sont en général

plus ou moins arrondies, sphéroïdes ou ellipsoïdes, et portant toujours très irrégulièrement.

Ce coup d'œil rapide sur la diversité de taille, de forme et de couleur des masses spongiaires, sur leur reproduction et sur les genres de mort qu'elle détermine, suffit pour montrer qu'il était utile et convenable de réunir et de régulariser les données déjà acquises sur ces divers points, et surtout de les compléter, si l'était possible; ce qu'a dû essayer de faire l'auteur de ce travail, qui nous semble s'être beaucoup approché du but qu'il se proposait. Mais, en outre de cette régularisation des études de ses devanciers et des compléments qu'il a pu ajouter, il lui est heureusement venu l'idée de traiter la question des diverses circonstances normales ou accidentelles qui président à la formation des masses spongiaires. Un certain nombre de faits que nous avons déjà exposés en rendant compte de ses études sur les individus spongiaires, les uns isolés et les autres tendant à se souder et à se confondre, lui fournissent des inductions suffisantes pour le guider dans la détermination des modes de formation et d'accroissement de ces masses. Il faut avouer que cette détermination présentait des difficultés non brèves, et qu'on en jugera facilement par les précautions logiques et expérimentales qu'il a fallu prendre pour arriver à la solution cherchée.

Les faits qu'avait fournis l'étude des individus spongiaires pourvus d'un seul tube exécuter démontrèrent d'abord la convenance et la nécessité de distinguer ces jeunes individus spongiaires. Cette distinction étant faite, il fallait la justifier et en donner une démonstration, puisqu'elle manquait encore à la science. Laissons parler maintenant l'auteur lui-même au moment où il pèse et aborde la question à résoudre.

« Que sont, se demande-t-il, les masses spongiaires que les zoologistes ont regardés soit comme ressemblant aux éponges, puisqu'ils les ont nommées *sponges d'eau douce*, soit comme des polyptères, puisqu'ils les ont classées dans les collections et les musées zoologiques comme des individus ou des associations d'individus appartenant à des espèces diverses ?



• La réponse à cette question n'est pas facile tant qu'on se borne à recueillir et à étudier ces masses soit à l'état sec, soit même à l'état frais et vivant. C'est ainsi qu'on a procédé jusqu'à ce jour, et c'est pourquoi cette question nous paraît n'avoir point encore reçu un commencement de solution. Cependant les observations faites par M. Dutrochet sur les greffes qu'il a obtenues expérimentalement des spongiaires nous semblent devoir être considérées comme les premiers documents scientifiques qui peuvent nous mettre sur la voie de cette solution. Quelques faits isolés avaient excité notre attention sur ce point. Nous avions vu fréquemment des embryons ciliés libres se souder les uns aux autres lorsque, étant arrivés au terme de leur vie vagante, ils s'approchaient et se touchaient fortement au moment où ils étaient sur le point de se fixer aux corps sous-fluviaux. Il suffisait alors de les laisser en contact pour obtenir leur greffe.

• Mais les greffes obtenues par M. Dutrochet, entre des fragments de masses spongiaires, et celles que nous avons vues s'opérer sous nos yeux entre des embryons ciliés libres, n'étaient encore que des faits isolés ou étudiés simplement en eux-mêmes, et il pouvait être important d'en rechercher les conséquences naturelles.

C'est à l'aide de ces premières données, considérées comme premiers éléments de solution, que l'auteur songe à s'en procurer de nouveaux qu'il demanda à l'expérience et qu'il finit par obtenir. Il parvint d'abord à faire vivre, dans des vases à eau stagnante mais fréquemment renouvelée, un certain nombre d'individus spongiaires. Il réussit encore à faire vivre plusieurs mois de suite, dans des vases plats à eau plus fréquemment renouvelée, des masses spongiaires qui se produisaient les unes par gemmes et les autres par œufs. Tous les zoologistes qui ont étudié l'éponge d'eau douce savent avec quelle facilité ce corps organise, mis dans des vases à eau stagnante, meurt et se décompose en exhalant une odeur fétide très-désagréable, ce qui a dû retarder jusqu'à ce jour l'acquisition des faits qu'il fallait se procurer.

Ces résultats, joints à la possibilité de voir se former et croître les nouveaux individus spongiaires provenant des diverses sortes de corps reproducteurs, enfin le soin constant d'opérer sur un très-grand nombre d'éponges d'eau douce, malgré la difficulté de les conserver toutes, ont complété l'ensemble des moyens matériels nécessaires pour une première série d'observations comparatives et d'expériences insistantes dans le but de répondre à la question posée relativement à la nature des masses spongiaires, en examinant ou vérifiant trois hypothèses ou vus *a priori* émises à ce sujet.

L'auteur énonce d'abord dans les termes suivants les trois suppositions ou vus *a priori* qu'il propose pour s'acheminer vers la solution par la voie des expériences nécessaires pour les vérifier.

**Première supposition.** Les masses spongiaires sont-elles des individus spongiaires gigantesques ?

**Deuxième supposition.** Ces masses sont-elles des agglomérations d'individus primitivement isolés ?

**Troisième supposition.** Sont-elles des agglomérations de générations vivant les unes sur les autres ?

Il affirme d'abord n'avoir pu recueillir aucun fait qui puisse l'autoriser à croire que les masses spongiaires puissent être exceptionnellement un seul individu parvenu à une taille gigantesque, parce qu, dit-il, lorsqu'on a l'habitude d'observer les éponges d'eau douce, on parvient toujours à y découvrir quelques indices de la multiplicité primitive des individus. Nous verrons quels sont ces indices en traitant de l'anatomie de la spongie.

Pour vérifier la deuxième supposition en faveur de laquelle il parle les faits acquis et une induction légitime, il s'attache à produire expérimentalement la soudure des diverses sortes d'embryons gemmaires, ovulaires et bootairiens, puis celle des individus isolés à leur état parfait et enfin même celle de jeunes masses spongiaires entre elles, et pour donner à cette expérimentation une valeur de plus en plus grande, il opère et cherche dans une deuxième série d'observations compa-

ratives les résultats dans trois conditions qui sont : 1° des vases à eau stagnante; 2° les sites naturels où vivent les spongiaires, et 3° un grand bassin à eau courante, qui devient une sorte de vivier naturel et un lieu d'observations plus faciles et plus exactes. Il arrive ainsi à constater que c'est à la soudure des spongiaires observés, soit dans leur état embryonnaire, soit à l'état parfait d'individus isolés, soit enfin à l'état de jeunes masses spongiaires, qu'il est due la formation des grandes masses qui se forment naturellement dans les rivières, les canaux et les lacs; et la facilité qu'on a de reconnaître et de se procurer toutes les variétés de ces masses spongiaires dans leur habitat, dispense bientôt de chercher à les produire dans les vases à eau stagnante et dans le grand bassin à eau courante, qui ne doit être employé alors que pour les conserver plus longtemps en vie pendant qu'on les étudie pour les déterminer.

À l'égard de la troisième supposition, qui aurait pu encore être vraie, soit en général ou exceptionnellement, l'auteur fait connaître les résultats de ses observations dans les termes suivants :

« Lorsqu'on connaît suffisamment le mode de nutrition et les divers modes de reproduction des spongiaires, on ne doit point s'attendre à observer des masses spongiaires produites par l'agglomération ou la superposition d'une génération vivante d'individus sur la génération qui l'a précédée immédiatement. Or soit, en général, que celle-ci, devenue une masse spongiaire mère, a dû mourir en donnant naissance à l'autre, mais lorsqu'une couche ou amas de corps oviformes, produit d'une même génération, a donné naissance aux embryons contenus dans ces œufs, on doit s'attendre à trouver dans la masse spongiaire provenant de la fusion de tous les embryons développés, les coques vides des œufs desquels ils sont issus.

En étudiant les masses spongiaires, il faut avoir égard à ce que les coques sont solidement agglutinées dans les couches d'œufs d'arrière-saison, et seulement retenues dans les



mailles de la charpente spiculaire de la mère, lorsque ce sont des œufs de la première saison. Ces observations, qu'on peut faire dans les sites naturels pour constater cette impossibilité de production d'une masse spongiaire par l'agglomération d'une génération d'individus vivants sur une autre génération encore vivante, peuvent être vérifiées dans les bassins à eau courante. On ne réussit qu'extrêmement rarement dans cette vérification en observant les spongiaires conservés dans dans les vases à eau stagnante, quoique fréquemment renouvelée.

L'auteur résume ensuite ses études pour la détermination des masses spongiaires ainsi qu'il suit :

• Il résulte de toutes ces observations répétées un grand nombre de fois :

1° Que les masses spongiaires ne sont point des individus gigantesques, ni des successions de générations vivantes agglomérées les unes sur les autres;

2° Qu'on obtient expérimentalement et qu'on peut recueillir naturellement des masses spongiaires naissantes;

3° Qu'on arrive directement par l'expérience et par l'observation dans les sites naturels, à constater que toutes les masses spongiaires proviennent du rapprochement naturel, éventuel ou artificiel, et de la soudure soit d'individus de divers âges, soit de masses plus petites.

Il distribue ensuite les nombreuses variétés de ces masses en trois principaux groupes, savoir :

**Premier groupe.** Masses spongiaires provenant de la soudure des diverses sortes d'embryons.

Ce premier groupe renferme sept variétés de masses qui sont formées par le greffe 1° des embryons ciliés libres; 2° des embryons ciliés retenus; 3° d'embryons caïeux; 4° d'embryons d'œufs de première saison; 5° d'embryons d'œufs d'arrière-saison; 6° de fragments; 7° de ces diverses sortes d'embryons.

**Deuxième groupe.** Masses spongiaires provenant de la soudure d'individus spongiaires à l'état parfait. Ici sont rangées les masses produites par soudure d'individus tous contemporains; puis celles par fusion d'individus, les uns du même âge, les autres d'âges différents, et enfin celles par greffes d'individus tous de divers âges.

**Troisième groupe.** Masses spongiaires provenant de la soudure de masses plus petites entre elles.

À ce dernier groupe appartiennent trois principales variétés selon que ces masses plus complexes résultent elles-mêmes de la greffe de jeunes masses d'embryons spongiaires ou de masses d'individus à leur état parfait, ou enfin d'agglomérations d'embryons et de masses d'individus spongiaires à leur état parfait.

Pour parvenir à expliquer toutes les irrégularités de forme des masses spongiaires, il faut, connaissant leur caractère zoologique, avoir égard aux formes des divers corps sous-fluviaux flottants ou immobiles auxquels elles adhérent, et tenir compte de la rapidité, de la lenteur du courant ou de la stagnation de l'eau dans les divers sites naturels qu'habitent les spongiaires.

La durée de la vie des masses spongiaires est surabondamment à l'identité et à la diversité des âges plus ou moins avancés des individus ou des masses qui entrent dans leur composition.

Nous avons déjà dit que toutes ces masses meurent de même que les individus spongiaires isolés, après s'être reproduits par gemmes ou par œufs.

Au moyen de ce résumé, il est facile de comprendre pourquoi il était indispensable de se préoccuper constamment du genre et du degré de l'individualité de l'éponge d'eau douce pour arriver à se rendre compte de l'irrégularité de forme et de taille des masses qu'on recueille dans les fleuves et les lacs et qui sont les seuls spécimens qu'on voit figurer dans les musées zoologiques jusqu'à ce jour. On vient de voir combien sont nombreuses les variétés de ces masses spongiaires, et il eût fallu les représenter toutes, ce qui eût exigé un nombre très-grand de figures. Mais déjà nous avons mis sous les yeux du lecteur celles qui représentent les jeunes masses spongiaires naissantes qui sont susceptibles de se greffer entre elles (voyez l'IV, p. 284 et 285, fig. 2g, 3g, 5g, 2g', 3g', 5g', 2oe, 3oe, 5oe), et nous reconvenons ainsi pourquoi l'auteur de ces Recherches s'est cru de ne donner que deux séries de nouvelles figures relatives à la formation des masses spongiaires.

Nous les mettons maintenant sous les yeux du lecteur. La première série de ces figures a trait à l'origine des masses spongiaires formées par soudure des embryons gemmaires ou ovulaires. On voit en 2g', 3g', 5g', des groupes de deux, trois et cinq embryons gemmaires ciliés

qui, en se fondant entre eux, formeront une petite masse spongiaire. Les figures 2g', 3g', 4g', représentent des groupes également de deux, trois, quatre, ou plus, embryons gemmaires non ciliés et fixes, qui, se soudant de même entre eux, constitueront une masse spongiaire plus ou moins grande, selon le nombre de ces embryons soudés.

D'autres groupes de deux, trois, cinq embryons, sortant des coques d'œuf de première saison, sont représentés en 2oe, 3oe, 5oe, et montrent l'origine des masses spongiaires qui résultent de la greffe de tous ces embryons.

Enfin l'origine des masses spongiaires provenant de la fusion des embryons sortis des coques d'œuf d'arrière-saison se trouve représentée par les groupes de deux, trois, cinq de ces embryons, figures en 2oe'', 3oe'', 5oe''.

Le nombre de tous ces divers embryons, qui, venant à se toucher, se soudent et forment ainsi de jeunes masses spongiaires, est en général plus grand et indéterminé; mais il convenait de s'arrêter sur les plus petits nombres pour mieux analyser ce phénomène à son origine.

La deuxième série de figures exprimant l'origine de la formation des masses spongiaires est relative à celles qui résultent de la fusion des individus à leur état parfait.

La figure 3s représente un grand individu spongiaire sur lequel sont greffés deux autres individus plus jeunes, qui finiront par se confondre avec lui.

On voit en 4s quatre individus spongiaires de même âge, se greffant et tendant à se confondre. Ils sont fixés, comme les précédents, sur une feuille de cérotaphyllum.

Plusieurs individus, encore du même âge, fixés sur des filaments confervoides, se greffant et se confondant de même en une seule masse, sont figurés en Sc.

Plusieurs autres individus de même taille et encore de même âge sont représentés en Sd. Ils sont fixés sur deux branches d'un polypier d'eau douce, et tendent de même à se confondre en une seule masse spongiaire par la fusion de leur individualité primitivement isolée.

Enfin on a réuni dans la figure idéale Sv un groupe d'individus spongiaires provenant de deux sortes de gemmes et de deux sortes d'œufs qui peuvent éventuellement se développer et se confondre après avoir été fixés sur un verticille de feuilles de cérotaphyllum.

(La suite et la fin à un prochain numéro.)

## Histoire de M. Cryptogame,

PAR L'AUTEUR DE M. VIEUXBOIS, DE M. JABOT, DE M. CRÉPIN, DU DOCTEUR FESTUS, ETC. (CINQUIÈME PARTIE.)



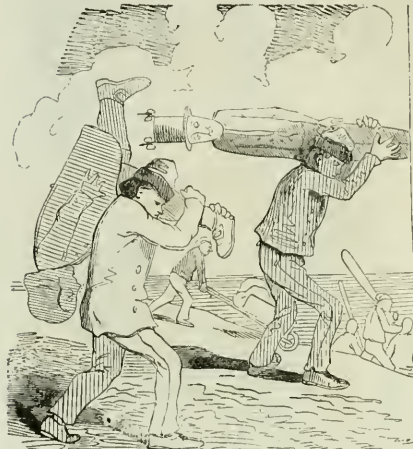
L'ami de M. Cryptogame à la satisfaction de retrouver sa perruque dans l'intestin grêle de la baleine, tandis que M. Cryptogame y retrouve le papier timbré sur lequel Elvire lui a fait signer un double de ses sentiments.



Cependant, n'étant polaire, M. Cryptogame et son ami, qui sont légèrement vêtus, passent de mauvais moments.



M. Cryptogame gêne sur place. Son ami gèle au moment où il prenait de l'exercice.



Les baleiniers, ayant terminé leur pêche, embarquent M. Cryptogame et son ami tout gelés pour retourner en Norvège.



M. Cryptogame et son ami sont suspendus tels quels au mât de misaine.



Cependant, la tempête ayant poussé dans ces parages le brick algérien, les baleiniers s'emparent de tout ce qu'ils y trouvent de précieux, y compris l'équipage gelé, qu'ils comptent vendre en Egypte aux entrepreneurs d'auto-da-fé.



Failli les gélés, les baleiniers sont surpris de trouver une femme qu'ils jugent devoir être une chrétienne.



Tous les Maures sont transportés à fond de cale.



Le capitaine seul et Elvire sont mis à part et suspendus au mât de misaine.



Mais, à quelques jours de là, un matelot ayant eu l'imprudence d'allumer sa pipe au pied du mât, la barbe du capitaine prend feu, en sorte qu'Elvire et M. Cryptogame doivent chacun de l'œil droit.



Le caçci continue, et Elvire saute à terre; mais M. Cryptogame estime qu'il lui est avant-guix de paraître toujours gelé.



Elvire décroche son amant; mais M. Cryptogame, en tant que gelé, lui tombe dessus.



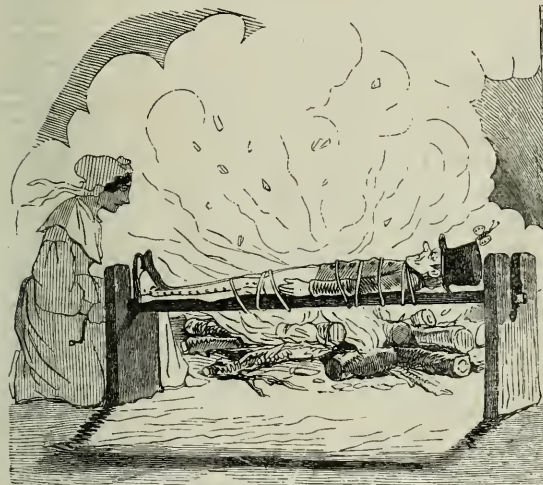
Désespoir d'Elvire, qui tourne et retourne le choisi de son cœur sans pouvoir le dégeler.



Elvire essaie des boissons chaudes, mais M. Cryptogame, en tant que gelé, n'en tient compte;



Des lavages sur le cœur; mais M. Cryptogame, en tant que gelé, demeure froid.



Un brasier ardent, mais M. Cryptogame, en tant que gelé, n'y fait pas attention.



Cependant, vers le 54° de latitude, la chaleur commence à pénétrer à fond de cale, et les Algériens dégèlent un peu.



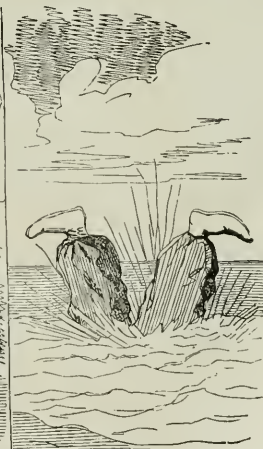
Une fois dégèlés, les Algériens tirent le yatagan, montent sur le pont, et massacrent tout l'équipage du baleinier.



Accourue au bruit, Elvire devient la proie d'un vieux Turc qui s'occupe aussitôt de la mettre à part pour son sérail.



Mais Elvire se dégage, et saisissant le vieux Turc par la barbe, elle le fait pirouetter de plus en plus rapidement.



Et le vieux Turc s'en va tomber dans la mer, à deux milles sud-est nord-est.

( La suite au prochain numéro. )



Les Annonces de L'ILLUSTRATION coûtent 90 centimes la ligne. — Elles ne peuvent être imprimées que suivant le mode et avec les caractères adoptés par le Journal.

F. PRÉVOST, éditeur, rue Jacob, 48. — Même maison, rue des Grés-Sorbonne, 17. — Dans les départements, chez tous les correspondants du comptoir central de la Librairie.

15 forts volumes in-8° à deux colonnes avec figures dans le texte.  
20 lettres forment 1 vol.

# ENCYCLOPÉDIE POPULAIRE

15 FORTS VOLUMES IN-8° A DEUX COLONNES, avec figures dans le texte.  
UNE OU DEUX PAR SEMAINE.

PRIX : 6 FRANCS  
Cartonné, couverture imprimée,  
PRIX : 6 FR. 50 CENT.  
En vente le tome 1<sup>er</sup>.

Répertoire des connaissances humaines, à la portée de toutes les classes,

Par une société de savants, de littérateurs, d'artistes, de manufacturiers et de commerçants, sous la direction  
d'Auguste Savagner.

La 26<sup>e</sup> livr. est en vente.  
PRIX : 30 CENTIMES.  
En vente le tome 1<sup>er</sup>.

PAULIN, éditeur du *Manuel de Philosophie moderne*, par M. Ch. Renouvier,  
4 fort volume in-18, 3 fr. 50 c., rue Richelieu, 60.

# MANUEL DE PHILOSOPHIE ANCIENNE,

Par M. CH. RENOUVIER, auteur du *Manuel de Philosophie moderne*. — 2 vol. in-18, 7 fr.

LIVRE I<sup>er</sup>. — Introduction. — Notions préliminaires relatives à l'histoire générale des idées.  
LIVRE II. — Des Origines de la philosophie grecque.  
LIVRE III. — Première période de la philosophie ancienne. — Formation spontanée de la philosophie.

LIVRE IV. — Conclusion de la première période de la philosophie. — Opposition. — Luites. — Destruction des anciennes doctrines. — Réforme de la Méthode.  
LIVRE V. — Renouveau et fondation réfléchie de la philosophie. — Philosophie au siècle de Platon.

LIVRE VI. — Deuxième période de la philosophie ancienne. — Essais de constitution définitive de la Doctrine. — Électisme.  
LIVRE VII. — Fin de la philosophie rationnelle.

**AVIS.** LE CHOCOLAT MENIER, comme tout produit avantageusement connu, a excité la cupidité des contrefacteurs; sa forme particulière, ses enveloppes, ont été copiées, et les médailles dont il est revêtu ont été remplacées par des dessins auxquels on s'est efforcé de donner la même apparence. Je dois prévenir le public contre cette fraude. Mon nom est sur les tablettes du CHOCOLAT MENIER aussi bien que sur les étiquettes, et l'effigie des médailles qui y figurent est le fac-similé de celles qui m'ont été décernées à trois reprises différentes par le roi et la société D'ENCOURAGEMENT. Ces récompenses honorables m'autorisent à faire distinguer le CHOCOLAT MENIER de tous les autres. L'heureuse combinaison des appareils que je possède dans mon usine de TOISEL, et l'économie d'un moteur hydraulique, m'ont mis à même de donner à cette fabrication un développement qu'elle n'avait jamais atteint. Ce chocolat, par le seul fait de ses qualités et de son prix modéré, obtient aujourd'hui un débit annuel de plus de 500 milliers; il s'est acquis une réputation méritée. Dépôt principal, PASSAGE CAUSSE, 21, et chez MM. les pharmaciens et épiciers de Paris et de toute la France.

Mise en vente de la 11<sup>e</sup> livraison.



EUGÈNE SUE.  
LE  
**JUIF**  
ERRANT  
ILLUSTRÉ PAR  
GAVARNI  
80 LIVRAISONS A 50<sup>c</sup>  
PAULIN  
RUE RICHELIEU, 60



**AVIS.** AU BON PASTEUR, rue Saint-Honoré, 467 et 469, et rue du Coq, 10. Maison spéciale d'habillements à prix fixe invariable. Toutes les marchandises, soit en pièces, soit confectionnées, sont marquées en chiffres connus, au comptant, sans rabais ni escompte. Cette maison, dont la réputation est si bien acquise par sa belle confection et par la coupe élégante de tous ses vêtements, vient de faire confectionner un grand choix d'habits, tout ce qu'il y a de mieux, pour soirées, bal, visite ou départ précipité, au prix de 60 à 80 fr.; pantalons noirs, de satin et casimir de Sedan, au prix de 22 à 35 fr. Un choix considérable de gilets brodés, depuis 25 jusqu'à 40 fr. Les vêtements faits sur mesure se paient en plus des prix fixés, habits, redingotes et paletots, 5 fr.; pantalons et gilets, 2 fr. L'immense clientèle du BON PASTEUR a engagé le chef de l'établissement à avoir des coupeurs spéciaux, seul moyen d'obtenir dans la coupe élégance et perfection.

AVIS A MM. LES VOYAGEURS.

**HOTEL ANDERSON**, 464, Fleet-Street, à Londres, établi depuis cent ans. Francis Clewom, successeur de Harding, s'empresse d'informer MM. les voyageurs qu'il vient de joindre au susdit hôtel plusieurs chambres par-

ticulières. Le service des diners, qui dure depuis midi jusqu'à sept heures, comprend tous les mets de la saison. Vins de première qualité. Prix du diner, 4 shilling et au-dessus. Déjeuners à la fourchette, 1 shilling 3 den. Logement, 10 shillings 6 den. par semaine. On y est admis à toute heure de la nuit.

BREVET D'INVENTION, EXPOSITION 1839. — MÉDAILLE D'ARGENT, 1840.

**SURDITÉ.** — GATEAU et DÉON, inventeurs des conques acoustiques, dont la supériorité sur tous les autres instruments, afin d'indemniser le Commerce de diverses sociétés savantes. Leur forme, qui est celle de l'oreille, rend leur application aussi facile que celle des lunettes, et augmente considérablement l'audition.  
52, rue de Grenelle-Saint-Germain. — Affranchir.

# DE LA RÉFORME PARLEMENTAIRE ET DE LA RÉFORME ÉLECTORALE

Par M. DUVERGIER DE HAURANNE, membre de la Chambre des Députés.

1 volume in-8°, prix : 5 fr. — PAULIN, éditeur, rue Richelieu, 60.

Préface. — Chapitre I. Situation. — Chapitre II. Du gouvernement représentatif. — Chapitre III. De la Centralisation. — Chapitre IV. De la Réforme parlementaire. — Chapitre V. De la Réforme électorale. — Appendice.

ASSURANCES MARITIMES.

PARIS — ANVERS. — Le Bureau Central et Continental des Assurances Maritimes fait jouir ses clients d'une police spéciale résolvant, pour ainsi dire tous les avantages de toutes les polices des différentes Places d'Assurances maritimes, savoir :

1<sup>o</sup> Remboursement intégral des Avaries Grosses, quelque minimes qu'elles soient, quels que soient le mode et le lieu de répartition ;

2<sup>o</sup> Remboursement intégral des Avaries Particulières, les franchises étant abolies ;

3<sup>o</sup> FRANCHISES ÉDITÉES à trois pour cent, pour les fruits, les sels, et généralement pour tous les objets d'assurance francs d'avarie particulière, tantôt avec la franchise de cinquante pour cent, tantôt même avec la franchise de cent pour cent ; — également à trois pour cent pour les cochénilles, garance, potasse, perles, védrasse, saçons, soufre, et tant d'autres articles qui ne s'assurent ordinairement que francs de dix pour cent, et même francs d'avarie ; — à cinq pour cent pour les écorces, lins, réglisse, riz, teintures, et une infinité d'autres objets s'assurant à des conditions infiniment plus onéreuses sur toutes les autres Places d'assurances maritimes ;

4<sup>o</sup> ABANDON FACULTATIF POUR LES LIQUIDES, dans tous les cas prévus par la loi, dans tous les cas de relâche forcée donnant lieu au déchargement du navire; et ce moyennant le paiement de légères sur-primes à convenir ;

5<sup>o</sup> ABANDON FACULTATIF POUR LES SAVONS, dans tous les cas où il y a lieu d'accepter pour les liquides ;

6<sup>o</sup> REMBOURSEMENT OU COUVRAGE POUR LES LIQUIDES, dans des cas où les assurés n'ont le remboursement jamais ;

7<sup>o</sup> BARATÉRIE DE PATRON ou négligence des capitaines, garantie par les assurés ;

8<sup>o</sup> CUMULATION DES AVARIES GROSSES, DES FRAIS ET DÉPENSES, ET DES AVARIES PARTICULIÈRES, afin d'indemniser le Commerce de ses pertes aussi complètement que possible ;

9<sup>o</sup> RISQUES DE GUERRE, non exceptés dans les assurances à terme, et ne donnant lieu à aucune sur-prime ou prime supplémentaire ;

10<sup>o</sup> RISQUES DE LA MER ;

11<sup>o</sup> DÉROGATIONS À TOUTES LES USAGES, À TOUTES LES CONDITIONS, en fait d'assurances maritimes, du moment que les clients se soumettent au sur-prime; qui résultent nécessairement de toutes conditions insérées.

Les bureaux sont établis et les ordres d'assurances s'adressent :

A PARIS, RUE DE PROVENCE, 45 ;

A ANVERS, RUE DE L'EMPEREUR, 1341.

Le Directeur du Bureau Central et Continental des Assurances Maritimes,

ACCUSTE MOREL.

J. J. DUBOCHET, RUE DE SEINE, 33.

**PATRIA.** — LA FRANCE ANCIENNE ET MODERNE, ou Collection encyclopédique de tous les faits relatifs à l'histoire intellectuelle et physique de la France et de ses colonies; par les auteurs du *Milieu de Paris*. — Un très fort volume format in-8 anglais d'environ 2600 colonnes, orné de figures sur bois et de cartes coloriées.

EN SOUSCRIPTION :

**COLLECTION DES TYPES DE TOUS LES CORPS ET DES UNIFORMES MILITAIRES DE LA RÉPUBLIQUE ET DE L'EMPIRE**, 50 planches coloriées comprenant les portraits de Napoléon premier consul; de Napoléon empereur; du prince Eugène, de MÉRAT et de PONIAZOWSKI; d'après les dessins de M. HIPPOLYTE BELLANGÉ.

30 livraisons composées d'une ou de deux planches coloriées, et d'un texte explicatif.

Prix de la livraison : 50 centimes.

BREVET D'INVENTION ET DE PERFECTIONNEMENT.

**VARICES.** — Bas élastiques en caoutchouc pour varices, sans coutures ni lacs, et ne formant aucun pli aux articulations. — FLAMET jeune, seul inventeur et fabricant, rue des Arcs, 25.

## Caricature par Cham.



(L'ami Carême se rendant à son bal.)

## La Madeleine au désert.

PAR T. GECHTER.



Parmi les petits bas-reliefs de l'Arc de Triomphe, qui sont placés trop haut pour qu'on puisse en apprécier les détails, un surtout mériterait de fixer l'attention : c'est celui de la bataille d'Austerlitz. Le sculpteur au talent duquel il avait été confié était un véritable artiste, si épris de son art que sa passion lui a coûté la vie. Pendant deux années, quel que temps qu'il fit, Théodore Gechter monta, dès le matin, sur son échafaudage de l'Arc de Triomphe, et il n'en redescendit qu'à la nuit après avoir travaillé tout le jour. Quand son bas-relief fut terminé, il se sentit frappé à mort : un si long et si pénible travail avait épuisé ses forces. Des crachements de sang trop fréquents l'avertirent que sa fin approchait. Il lutta contre la maladie comme il avait lutté contre la mauvaise fortune ; mais il fut vaincu. Toutefois il ne succomba pas avant d'avoir terminé un chef-d'œuvre

qui lui coûta dix années d'études et de travaux. La *Madeline au désert* devait immortaliser son nom. Gechter mourut content. Ce chef-d'œuvre, dont nous donnons ici le dessin, sera-t-il perdu pour la France? Gechter n'a pas laissé de fortune. On vient de vendre tout ce que renfermait son atelier. Seule, la *Madeline au désert* n'a pas encore été adjugée au plus fort enchérisseur, lord Yarmouth, qui en offre 10,000 fr. Nous espérons que l'Angleterre ne nous enlèvera pas cette belle statue. L'administration des beaux-arts comprendra son devoir, et elle aura le sémir. La seule, la véritable place de la *Madeline au désert* est au Louvre parmi tous les chefs-d'œuvre de la sculpture antique et moderne. Dans cette circonstance, plus que dans toute autre, la France est assez riche pour payer sa gloire.

## Musée Lambourg.

M. Lambourg et son musée obtiennent le succès que nous leur avons prédit l'année dernière. Tous les jours, de onze heures à quatre heures, ses beaux salons du boulevard des Italiens se remplissent d'une foule curieuse et ravie. Après avoir admiré les fleurs et les animaux de verre du musée, les visiteurs viennent se grouper avec intérêt autour de la table où M. Lambourg leur révèle si complaisamment les mystères de son art. — Sous son souffle créateur naissent, comme par enchantement, levrettes, colombes et roses, qui semblent prêtes à courir, à s'envoler, à s'entr'ouvrir pour exhaler les plus doux parfums, tant elles sont ressemblantes. — En un instant M. Lambourg transforme divers tubes de verre en fleurs et en animaux. Mandé à la cour la semaine dernière, il a eu le bonheur de donner à tous les membres de la famille royale d'éclatantes preuves de son talent. Madame la duchesse d'Orléans et M. le comte de Paris lui ont témoigné, par les plus vifs remerciements, le plaisir qu'il leur avait causé. — Le musée Lambourg, — nous le disons avec conviction, est en ce moment une des curiosités les plus intéressantes que Paris puisse offrir à ses habitants et aux étrangers.

## Correspondance.

M. E. D. à Toul. — X.

M. A. T. à Toulouse. — Vous êtes dans l'erreur. Votre abonnement expire à partir du présent numéro. C'est vous, monsieur, qui êtes en retard.

A un abonné de Reims. — Nous avons déjà indiqué en partie notre programme pour 1845. Nous allons le répéter ici pour répondre à votre lettre et à d'autres questions qui nous sont adressées par divers correspondants :

« L'ILLUSTRATION publiera dans le cours de sa troisième année, outre les matières dont les événements de chaque jour fournissent le sujet : 1° le Compte rendu de l'exposition des beaux-arts, avec la reproduction des principaux tableaux de l'exposition ; 2° les Promenades de Paris. Cette série comprend : les boulevards, les quais, le Jardin-des-Plantes, les Champs-Élysées, la place Royale, les barrières, le Palais-Royal, etc. ; 3° les Hôtels remarquables de Paris. Vues et détails ; 4° les grands Établissements industriels de France, commençant à la Manufacture des tabacs, Sixres, les Gobelins, à Paris ; dans les départements, Indret, le Crezot, Dreuxville, Alais, Fourchambault, Poulhaen, Baccarat, Saint-Gobain, etc. ; 5° les Ports de France, Toulon, Bastar, Cherbourg, Rochefort, Lorient, Marseille, Bordeaux,

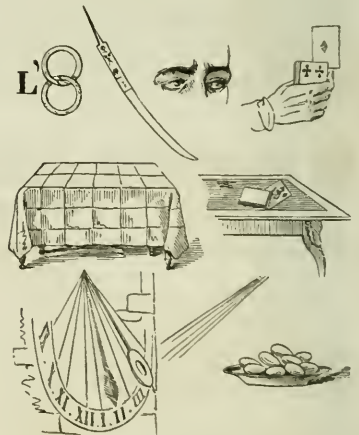
le Havre, Boulogne, Calais, Donkerque, etc. ; 6° les Voyages pittoresques, Damont-d'Urville, le Sénégal, Tonin, Ninive, le Danube, l'Espagne (courses de taureaux), la Russie (moers et costumes) ; 7° les Chemins de fer (les grands travaux d'art) ; 8° Orateurs et Hommes d'Etat ; 9° Poètes et Romanciers ; 10° Peintres et Musiciens ; 11° Acteurs et Actrices ; 12° Châteaux royaux et particuliers, etc. »

Vous prétendez, monsieur, que la matière, à la fin, s'épuisera ? Si elle doit être épuisée dans cent ans, vous pouvez d'avance vous consoler ; mais du train dont va le monde, la chose n'est pas probable.

## Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Tel qui rit vendredi, dimanche pleurera.



ON S'ABONNE chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les Correspondants du Comptoir central de la Librairie.

A LONDRES, chez J. THOMAS, 4, Finch Lane Cornhill.

A SAINT-PETERSBURG, chez J. ISSKOFF, libraire-éditeur, commissionnaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde Impériale ; Goussin-Dvor, 22. — F. BELLEREAU et Co, éditeur de la *Revue étrangère* au pont de Poiter, maison de l'église hollandaise.

A ALGER, chez BASTIEN et chez DUBOS, libraires.

JACQUES DEBROCHET.

# L'ILLUSTRATION,

## JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris. — 5 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.  
 Prix de chaque No, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

N° 106. VOL. V. — SAMEDI 8 MARS 1845.  
 Bureaux, rue Richelieu, 90.

Ab. pour les Dép. — 5 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.  
 Ab. pour l'Étranger. — 40 — 20 fr. — 40

### SOMMAIRE.

**Académie française.** Réception de M. Sainte-Beuve. *Portrait de M. Villemain; Médaille de M. Sainte-Beuve. — Courrier de Paris.* — Histoire de la *Semauca*. Ataque d'une ferme larvaine par une bande de loups; *Avant-chose dans les Pyrénées; Mort du jeune Max de Nansouty à Taiti.* — **Chronique Musicale.** *Portrait de mademoiselle Christiani.* — **Théâtres.** — **Le Conseil des Prud'hommes à Paris.** — De l'engouement public et de la hausse des actions de chemins de fer. — **Histoire du Consulat et de l'Empire,** par M. Thiers. *Cabinet de M. Thiers; Passage des Alpes et Bataille d'Héliopolis, par E. Charpentier.* — **Beaux-Arts.** Salon de 1845. *Avant-propos.* — **Des Emplacements et des Projets proposés pour une salle dévolue d'Opéra.** — **Histoire de M. Cryptogame,** par l'auteur de M. Jabot, de M. Vieux-Bois, de M. Crépin, du docteur Festus. (5e série.) *Yngt Gravures.* — **Bulletin bibliographique.** — **Annales.** — **Le général Tom Pouce.** *Deux Gravures.* — **Rébus.**

### Académie française.

M. SAINTE-BEUVE. — M. VICTOR HUGO.

Décidément il faut que l'Académie agrandisse son illustre enceinte; le pavillon des Quatre-Nations ne suffit plus à la multitude lettrée qui s'y presse aux jours de solennelle séance,

et, en vérité, on pourrait bien doter l'Institut d'une salle aussi grande que celle, par exemple, des théâtres de vaudeville ou de mélodrame; — sans compter le service que l'on rendrait aux amateurs des belles-lettres, toujours fort en peine de se procurer des billets, on éviterait par là les graves inconvénients qui doivent résulter de cet encombrement de la foule devant les portes d'entrée. Les journaux quotidiens ont déjà raconté le fâcheux désordre survenu, jeudi dernier, à l'heure de la séance. Voilà l'Académie avertie de ne pas donner désormais plus de billets qu'il n'y a de places dans la salle; pour peu que l'engouement académique, dont le public est pris aujourd'hui, augmente encore, on finira bientôt par s'étouffer très-positivement aux abords de l'Institut, comme autrefois à la Comédie pour le *Mariage de Figaro*.

M. Sainte-Beuve allait être reçu par M. Victor Hugo; vous concevez l'impressionnement de la foule; c'était surtout une véritable fête pour la jeune école, qui voyait, en ce jour, l'un de ses adeptes les plus fervents et les plus distingués, reçu au seuil du temple par le chef suprême, — la poésie intime accueillie par la poésie lyrique dans l'enceinte des muses, sous l'œil des grands maîtres classiques. Baileau, Racine, Bossuet, — qui out dû, j'imagine, du haut de leur Parnasse, être quelque peu surpris de voir assis, dans le fauteuil immortel, le poète des *Rayons jaunes*, des *Pensées d'août*, l'auteur de *Volupté*, etc., etc. — Mais il faut bien remplir les places vides, et à défaut de grands écrivains, les bons *littérateurs* méritent certainement la palme académique.

Un événement assez inattendu est venu encore exciter l'es-

prit des spectateurs, et donner à la solennité un attrait de plus: M. Villemain est entré dans la salle; M. Villemain en personne, l'ex-ministre de l'instruction publique, M. Villemain en pleine convalescence, — l'air un peu souffrant encore, mais très-calme et si *normal*, qu'en vérité, on serait bien tenté de croire, comme lui-même le disait, que messieurs ses collègues du cabinet « se sont un peu hâtés de lui jeter le drap sur la tête. » Une double salve d'applaudissements a salué aussitôt l'entrée de M. Villemain; le public s'intéresse toujours au malheur, et c'était un spectacle touchant que de revoir à l'Institut l'un des hommes les plus spirituels, les plus distingués de notre temps, de le revoir sur ces bancs où l'on avait désespéré qu'il dût jamais revenir, de le revoir secrétaire perpétuel de l'Académie, quand on avait publié partout qu'il était mort au monde, et sans retour. Le public applaudissait donc sincèrement, de grand cœur, et M. de Salvandy, présent aussi lui à la séance, se trouvait assez gêné de sa personne, de son maintien, en présence de celui dont il tient l'héritage, en face de ce vivant dont on l'a fait légataire pour cause de décès. M. Villemain triomphait modestement, il semblait jouir de tout ce qui l'entourait, et le cœur devait lui battre délicieusement en se retrouvant dans le fauteuil, où il fit si souvent applaudir ce rare esprit, cette vive intelligence qui, Dieu merci! nous seront conservés.

Dependant la séance venait de commencer, et la parole avait été donnée au récipiendaire. — Si la critique, cette modeste personne, avait un grain d'orgueil, il lui eût été bien loisible, en ce jour, de se targuer du fauteuil que vient



(M. Villemain, secrétaire perpétuel de l'Académie française.)

de conquérir l'auteur des *Portraits littéraires*. Quoiqu'en dise M. Hugo, qui, dans sa réponse, ne veut reconnaître, ne veut

féliciter chez le nouvel élu que le poète, le romancier et l'historien de Port-Royal, j'imagine que ce n'est point Jo-

seph Delorme que l'Académie a prétendu appeler dans son sein, mais le critique distingué, mais le peintre de cette

belle galerie littéraire, qui a donné au nom de M. Sainte-Beuve la meilleure part de sa popularité. Il semble bien que d'ailleurs, qu'à une époque où la critique joua un si grand rôle dans les lettres, elle soit représentée à l'Académie par les plus distingués d'entre nos aristocrates. M. Villemain lui-même, dont nous parlons, a été admis au fauteuil en sa qualité de restaurateur de la bonne critique; après lui, et naguère, M. Saint-Marc Girardin ouvrait à l'Académie à peu près le même titre, comme y était entré aussi M. Patin. M. Sainte-Beuve vient donc à son tour représenter à l'Institut la jeune critique, la critique lyrique et romantique. — Donne d'une finesse de vue, d'une sagacité pénétrante, M. Sainte-Beuve applique de préférence ces heureux qualités à la louange plutôt qu'à la blâme, — ou excellent d'ordinaire la plupart des critiques éminents; il choisit des modèles, les examine avec complaisance, avec amour, éclaire nos œuvres par leur biographie et récapitule, dessine, peint leur portrait littéraire, et se compose ainsi, peu à peu, toute une zélide de nobles et délicates figures, finement, sincèrement blâmes, et à cause même de l'ézale tendresse avec laquelle toutes elles furent tracées, ayant entre elles, les plus sévères comme les plus gracieux, les plus illustres comme les plus humbles, je ne sais quel air de famille amiable, exposé, je ne sais quelle parenté poétique, qui pourrait bien leur venir du cœur même et de l'esprit du poète.

Je n'ai dit poète, d'après M. Victor Hugo lui-même : « Par vos recherches sur la langue, répondait celui-ci au récipiendaire, par la vivacité de vos idées toujours fines, souvent fécondes, par ce mélange d'érudition et d'imagination qui fut qui en vous le poète ne disparaît jamais tout à fait sous la critique, et la critique ne dépouille jamais entièrement le poète, vous rappelez à l'Académie un de ses membres les plus chers et les plus regrettés, ce bon et charmant Noddy, qui était si supérieur et si doux; vous lui ressemblez par le côté ingénieux... »

M. Sainte-Beuve semblait, en effet, je le plus propre de tons à faire l'éloge de Noddy, le plus apte à saisir, par la finesse de son esprit, le caractère si varié et si nuancé de cet aimable talent; mais il ne lui a pas été donné de prononcer l'oraison funèbre de l'auteur de *Trilby*; il succéda à M. Casimir Delavigne, un autre poète que les regrets unanimes ont suivi dans la tombe, un autre beau génie dont nos lettres ne cessent jamais de s'honorer. La tâche du panégyriste était ici plus simple et plus facile. M. Sainte-Beuve, comme si un pressentiment secret l'eût averti qu'un jour il aurait à célébrer officiellement Casimir Delavigne, ne lui avait donné encore qu'une bien petite place dans ses travaux critiques, et il faut aller chercher au fond d'un appendice quelques pages imperceptibles consacrées aux *Messénienes*. Ce portrait manquait donc à la grande galerie littéraire du nouvel académicien; maintenant voici cette lacune comblée. Nous regrettons de ne pouvoir extraire du discours de réception tous les aperçus fins, ingénieux qu'on y trouve sur le talent de Delavigne, toutes les paroles nobles et touchantes sur son caractère; nous nous bornons à ces quelques lignes où se trouvent réunies l'une et l'autre louange : « Casimir Delavigne, poète, sut être toujours à l'unisson, au niveau du sentiment public; il partagea les goûts, les émotions, les enthousiasmes du grand nombre en ce qu'il y eut d'homme, de légitime, de généreux; il en fut l'organe clair, ingénieux, élégant, sensible. Qu'il chante ouvertement ou sous voilé d'allusion les douleurs et les oppressions de la patrie, qu'il se reporte aux calamités, aux espérances ou aux plaintes de l'Italie et de la Grèce, qu'il raille au théâtre certains préjugés, qu'il flétrisse certains tyrannismes, il est toujours aisément d'accord avec ce que sont tentés de penser ou de sentir sur ces sujets la plupart des natures droites et saines, des jeunes âmes éclores au milieu de notre société et formées par notre éducation libérale. Il exprime ses pensées, ses émotions, qui sont volontiers les leurs, du mieux qu'elles-mêmes le pourraient désirer, et avec les couleurs qui leur plairaient le plus de choisir... »

M. Victor Hugo, prenant la parole pour répondre à M. Sainte-Beuve, tenait les esprits en suspens; le niaiserie assez incélement du illustre poète avait traité naguère la critique dans la personne de M. Saint-Marc Girardin faisait craindre qu'il ne madamait aussi M. Sainte-Beuve, jadis son plus pieux admirateur, mais singulièrement refroidi depuis à l'égard du poète, et même, à plusieurs reprises, s'étant permis sur son compte d'assez aigres restrictions; voici, par exemple, comment il s'exprimait au sujet des *Contes de la crémence* : « On y sent quelque chose d'arbitraire, de voulu, d'arqué; tout cette partie me fait l'effet d'une tenture magnifique dressée tout exprès pour une scène... M. Hugo part d'un principe violent qui ne permet le prix d'une conversation haineuse et d'une érudition négligée... » — et bien d'autres critiques aigres-douces. Mais M. Hugo, soit qu'il ait admis son ancien adepte à la récipiende, soit plutôt par respect pour les doctrines communes, à cette fois, prouvé, comme il l'avait dit, que l'Académie était une région saine; toute la vengeance qu'il a tirée de M. Sainte-Beuve, n'a été que de négliger, d'omettre à dessin le titre principal du nouvel académicien, le vœux dire ses *Portraits littéraires*, et de louer uniquement les autres parties de ses œuvres que le suffrage populaire, — si en excepte l'*Histoire de Port-Bogot*, — n'avait peut-être pas désignées aux suffrages de messieurs les Quarante.

Le discours de M. Victor Hugo, revêtu de la forme splendide, éclatante, pompeuse, qui appartient exclusivement à l'illustre poète, débuta, du plus, avec cet organe solennel et grandiose que l'on connaît, à proclamer sur l'assemblée une impression qui ne se retrouvait peut-être pas aussi vivement à une simple lecture. Toutefois, on ne peut nier que ce discours ne renferme des passages nobles, gracieux, des pensées élevées, des sentiments très-toujours exprimés; l'éloge de Casimir Delavigne, comme poète, laisse sans doute plus d'une chose à désirer; comme homme, il est complet, charnel, et revêt de dignité de celui qui prononce; M. Victor Hugo, s'il n'est point traité de nobles accents pour peindre la gloire nationale de Delavigne, sa popularité patriotique et l'immortel honneur attaché à son nom en récompense de ce bel hymne de Waterloo : « Oit! que

c'est à un beau souvenir pour le génèreux poète, et une gloire digne d'en vieil quel homme de génie ne donnerait sa plus belle œuvre pour cet immense honneur d'avoir fait battre alors d'un mouvement de joie et d'orgueil le cœur de la France accablée et désespérée! etc... »

Voici donc, maintenant, l'Académie au grand complet; et plaise à Dieu que d'ici longtemps il n'y ait point de vacance parmi les lauréats honorés! M. Alfred de Vigny est, dit-on, sur le seuil, tout prêt à entrer, et assuré d'une belle unanimité, au jour où la mort fera quelque place vide.

### Courrier de Paris.

Si vos amies à voir des physiognomies agitées et des gens affaiblis, il faut aller à la Bourse. La Bourse est, depuis quelques jours, en pleine ébullition. Je suis bien qu'elle n'est jamais calme; c'est une mer d'affaires, de spéculations et d'agiotage, dont les vlots sont continuellement ennués, même quand les grands vents du 5 pour 100 et du 5 n'y soufflent pas; Quand l'ouragan de la hausse et de la baisse s'est un peu apaisé, quand la tempête de la prime, du marché à terme, de la bouillie et du cotillon de fer s'est ralenti, on entend encore un grondement bruyant qui annonce que cet océan financier mugit intérieurement, et qu'il attend qu'une bourrasque nouvelle pour recommencer ses agitations extérieures et ses tourmentes. La navigation n'est jamais assurée dans ces parages tempestueux; on s'est endormi paisiblement à la parole du navire, sur les promesses d'un ciel tranquille, et on s'éveille au milieu des ondes enrouées. Telle est, en ce moment, la position des honnêtes rentiers 5 pour 100. La récente délibération de la commission du budget, le projet de conversion de M. Garnier-Pagès, sont autant de coups de vent inattendus qui sont venus changer leur Zéphire en rude Bore. Ils pressentaient bien que le usage du remboursement et de la conversion créerait sur eux tôt ou tard; mais ils le croyaient loin encore, et se laissaient bercer mollement au flot, en se fiant au lointain horizon. Voici que tout à coup, le usage se rapproche et s'annonce, et il faut voir spéculateurs et rentiers courir à la bourse d'un air inquiet, comme des promeneurs surpris par une averse, qui cherchent partout un parapluie ou une porte cochère pour se mettre à l'abri. Les écrivains vendent, les prudents attendent, les philosophes se résignent. Je ne sais plus quel pauvre diable parfaitement ignare, que les inconvénients de la gloire n'avaient jamais troublé dans son ob-scurité, disait à un illustre et fameux personnage qui se plaignait d'être persécuté par l'envie et la haine : « Ah! monsieur, heureux qui peut avoir des ennemis ! » Qui de porte-besaces en ce bas monde pourrait dire aux rentiers qui jettent les hauts cris sur le bruit de conversion : « Ah! messieurs, heureux en ce monde ceux qui peuvent être remboursés ! »

Un marquis possédait une loge d'avant-scène depuis huit ans, au théâtre de l'Académie royale de musique; il s'y était habitué, et s'y trouvait à sa guise, heureux et satisfait. Un prince survint, et voilà la guerre allumée. La loge plut au prince, qui désira l'enlever à la tendresse du marquis. Le marquis, se piquant de fidélité, ne voulut pas se laisser ravir l'amour de la loge; il l'aimait, disait-il, et il en était aimé; c'est lui qui l'avait paré, lui qui l'avait faite si belle; tous les soirs, depuis huit ans, il la visitait avec un ardeur de plus en plus amoureuse; vous lui auriez donné toutes les loges d'avant-scène ensemble, qu'il ne les aurait point acceptées en échange de cette loge bien-aimée. Aucune autre ne pouvait lui donner la même satisfaction; dans aucune autre, il ne se serait étendu aussi agréablement; il n'aurait promené avec autant de plaisir son binocle curieux et indiscret de la danseuse à la cantatrice, du rat à la choriste, et, en faisant volte-face, de la duchesse à la baronne, de la riche bourgeoisie à l'élegante brette, qui illuminaient la salle de leurs ceillades, de leurs fleurs, de leurs diamants, de leurs soufres. Mais enfin le prince en avait grand envie, et on peut dire des princes ce que Gressat a dit des hommes.

Le prince insista donc et le marquis résista; aujourd'hui on n'assiste plus bien pendant dix ans pour le rap d'une Hébé; les querelles des princes eux-mêmes se déroulent au tribunal de commerce ou en police correctionnelle; le marquis veut s'y opposer et son droit; mais le tribunal donne gain de cause au prince Paris; à la déroute. Mécontents de sa décision, le marquis Ménefus, qui a déçu et ne se tient plus pour vaincu à la première escarrouche, va porter la querelle au tribunal de commerce à la cour royale, et ne se rendra qu'à la dernière extrémité. J'ai entendu de rudes citoyens, des philanthropes assés dire que le prince, M. de Nemours, aurait mieux fait de se rappeler l'aventure du moulin de Sancy-Saint et d'imiter la générosité du grand Frédiric; mais les choses étaient-elles égales? Une loge d'avant-scène est-elle un moulin? et les marquis sont-ils des moineurs?

Du reste, on plaide de tous côtés et à propos de tout. Si notre politique travaille à la paix universelle, ce n'est pas au Palais-de-Justice que le système de la paix à tout prix s'affermir et prospère. On n'a jamais vu de plus nombreux ni de plus acharnés plaideurs qu'en ce moment-ci. La rage des procès a gagné ceux-là mêmes qui vivent dans les régions lointaines si sereines et si douces de l'imagination et de l'art. Les poètes plaident contre les prosateurs, les directeurs contre les comédiens, les comédiens contre les directeurs, les acteurs dramatiques les uns contre les autres, et la littérature est devenue un vaste champ de bataille où les frères et confrères se poursuivent à outrance et s'égorgeent en police correctionnelle. Nous avons entendu récemment le procès de M. Félix Pyat et de M. Jules Janin, d'ici à coups de plaidoiries, qui a fait grand bruit fameuse d'arrière dans le monde du feuilleton et du drame. Cette fois, c'est M. Alexandre Dumas qui entre en campagne et chevauche au Palais-de-

Justice sur le dos d'un avocat contre son rude adversaire; celui-ci se nomme M. Eugène de Mirceourt, champion parfaitement obscur. M. Dumas n'a pas eu la chance de M. Jules Janin, qui avait du moins rencontré un antagoniste connu des longtemps par plus d'un coup d'éclat et par de brillantes passes d'armes. M. Eugène de Mirceourt a lancé, dit-on, contre M. Alexandre Dumas un obus sous la forme d'une brochure incendiaire. Thémis va mettre dans sa balance l'obus d'une part et de l'autre M. Alexandre Dumas. Nous verrons de quel côté le plateau penchera. Tout ce qu'on peut dire, c'est que de ce procès il résultera du scandale; ceux qui en vivent, et il faut bien avouer que l'immense majorité humaine aime cette nourriture, peuvent se réjouir; mais on permettra aux esprits plus scrupuleux et plus délicats de déplorer ces luttes intestines qui mettent à nu les plaies honneurs de la littérature, sans les guérir. Ne pourrait-on trouver un autre remède moins efficace et plus efficace?

— M. le préfet de police vient de rendre une ordonnance concernant l'échenillage des arbres, buis, lares et buissons. L'approche du printemps rend cette ordonnance parfaitement opportune et nécessaire. Les tendres feuilles et les fleurs odorantes vont éclore et pondre : Les chenilles, qui s'y consacrent, n'attendent que ce moment pour ronger la feuille et attaquer le fruit dans sa fleur. M. le préfet, ou plutôt son ordonnance, déclare que les propriétaires qui négligeront de se conformer aux prescriptions qui leur sont faites, verront leurs domaines échenillés d'office par les agents de l'autorité. Voilà qui est très-bien, et on ne peut que louer cette ferme résolution de M. le préfet de police de sauver les domaines et de les préserver de la voracité et de la souillure des chenilles, malgré les propriétaires eux-mêmes. Mais quand trouvera-t-il le moyen de détruire cette autre espèce de chenilles non moins nombreuses et encore plus malfaisantes, qui s'attachent à la candeur de l'innocence, à la pudeur de la vertu, à la chasleté de l'honneur, à la loyauté de l'indépendance, à la fleur de l'âme, et gâtent la société jusqu'au cœur?

— Le fameux colonel Jusuf s'est fait décidément catholique, il y a à peu près un mois; et il n'a pas perdu de temps pour user du privilège de sa sanctification. Samedi dernier, à neuf heures du soir, à la leur mystérieuse des cierges sacrés, M. le curé de l'église de Saint-Thomas-d'Aquin bénissait dix nouveaux mariés; l'époux était le colonel Jusuf, l'épouse mademoiselle Weber, niece de feu M. le lieutenant général Guilleminot; M. et madame Horace Verneil représentaient les parents du colonel; M. les généraux duc de Mortemart et baron d'André lui se valaient à témoins. — Il n'est remarquable mais entre nous les voiles de Saint-Thomas-d'Aquin et dans sa chapelle nuptiale, un mari d'une vie aussi poétique et aussi romantique que l'a été la vie du colonel Jusuf. Enlevé par les pirates dans son adolescence, longtemps esclave au sérail, brisant sa chaîne par un coup hardi et terrible, il fut le héros d'aventures surprenantes, d'amours merveilleuses, de rudes coups d'épées, de grands coups de poignards; puis, poussé par les hasards singuliers de sa fortune au service de la France, il est devenu l'intérimaire bataillon, le brillant colonel de spahis, dont l'écho africain répète aujourd'hui le nom, au bruit du canon et de la fanfare; enfin, le voilà marié, catholique, et bientôt sans doute père de famille; est-ce que le roman finirait? Le poème de cette vie aventureuse toucherait-il à son dernier chant? Non pas certainement; le colonel a encore ses épaulettes de général à conquérir; gare donc aux Arabes et aux Marocains, c'est sur leur dos qu'il en gagnera le brevet.

Du reste, on continue à faire de bonnes et de méchantes actives dans cette méclante et bonne ville de Paris; tandis que des assemblées de charité se tiennent à Saint-Roch et à Saint-Vincent-de-Paul, pour l'association de Sainte-Anne, et que le patronage des femmes les plus charmantes ou les plus illustres de la société parisienne, leur servait de garantie; tandis que M. l'évêque d'Evreux, venu tout exprès de son évêché, y prêchait de son mieux la vertu évangélique et la vertu chrétienne, le même jour, à la même heure, on arrêtait un jeune garçon égaré, le nommé X... soupçonné d'avoir commis un beau-père; il fut une tentative d'empoisonnement sur sa mère et sur sa sœur aînée. Cependant, on retirait du canal Saint-Martin, le cadavre d'un homme assassiné, et un peu plus loin, un brave citoyen, M. Fromentou, se jetait dans le même canal, au péril de sa vie, pour arracher à la mort un bon bourgeois, M. Abel, qui, trompé par la nuit, était tombé dans l'eau, et allait s'y noyer. Epilogue du bien et du mal; ne vaudrait-il pas mieux qu'en l'équilibre fut rompu, et que ce fût le bien qui, partout, emportât la balance.

Un journal rapporte un fait assez invraisemblable, mais qui me semble fort bien vu, s'il n'est pas vrai, et fait plaisamment la satire de notre bienheureux siècle où tant de gens sont si pressés de donner leur ame pour de l'argent; ici, ce n'est pas encore que de la tète; or donc, un Anglais incommensurable riche, après avoir été condamné à la peine capitale, aurait obtenu de la justice de se faire exécuter par substitution, s'il parvenait à trouver un homme de bonne volonté qui voudrait bien se laisser pendre au couper le cou à sa place. Attribué ledit Anglais, de faire annoncer partout qu'une prime de sept millions sera immédiatement solde à tout amateur qui se présentera pour remplir, à son lieu et place, les fonctions de pendu ou autre analogue. Les candidats affluèrent, lorsque le courrier de Londres est parti; il nous tarde d'apprendre si le marche à la vie délinquamment accepté et conclut. Nous trouvons cependant la générosité de l'Anglais un peu bien grande; sept millions! quand il y a tant de fesses-Mathieu qui se font pendre pour un centime! Le point d'ordre de ce contrat doit consister d'ailleurs, à savoir, comment l'un des deux contractants, celui qui se ferait occire pour l'autre, toucherait ensuite le capital promis et pourrait des revenus; il n'y a pas de savants juristes-consultes ni de savants notaires qui puissent trouver le moyen d'arranger cette affaire-là, ce me semble.



Les petites danseuses allemandes finissent par tourner à la mystification ; voici plus de quinze jours que l'Opéra annonce leur départ pour le lendemain, et le lendemain n'arrive jamais. Le public cependant, attiré par cette affiche traîtresse, d'accourir vingt fois en hâte, comme si c'était le dernier jour ; nous n'aimons pas beaucoup cette charlatanerie, et nous la trouvons très-peu digne de S. M. l'Académie royale de musique ; j'ajouterai, — puisque tout se réduit maintenant à l'utilité, — qu'elle me paraît tout à fait inutile. Le public arrivait tout aussi pressé et tout aussi nombreux, sans cet appât qu'on lui tend. La curiosité que ces charmantes petites filles ont excitée à Paris, étant loin d'être encore épuisée, l'Opéra obtiendrait donc les mêmes bénéfices, et sa bonne foi serait à l'abri, ce qui ferait un profit double. — La donzelle de Bonlogne a suivi 22 geuses en foutes de fer qui arrivèrent de Londres par le paquebot : une des geuses ayant été brisée, on découvrit qu'elle était creuse dans toute sa longueur, et qu'elle contenait dans sa cavité, des marchandises prohibées, qu'elle allait passer en fraude, tulle, laine, acier fondu, cuillers en argent, et ce. Les 21 autres geuses en contenaient autant. O les geuses !

Incessamment au Théâtre-Français *Virginie*, tragédie en cinq actes, pour mademoiselle Rachel ; l'auteur est M. Latour ; M. Latour a déjà obtenu un succès tragique, il y a trois ou quatre ans, ce qui est de bon augure pour le présent et nous dispense de crier : La tour ! prends garde !

## Histoire de la Semaine.

Nous ne l'avions que trop bien prévu : la crise se prolonge, se complique, et le ministère, qui avait obtenu péniblement une majorité de quelques voix pour le maintien de son système politique, la voit près de lui échapper, près de se joindre à ses adversaires pour le contraindre à entrer dans la voie des réformes financières. Mais avant d'arriver à la manifestation qui a révélé clairement cette disposition, nous avons à passer en revue quelques résolutions et quelques votes qui l'avaient précédée.

La Chambre a mené à fin la loi sur l'organisation du conseil d'Etat au milieu des amendements et des sous-amendements, c'est assez dire avec bon nombre d'incohérences et de lacunes. Ce projet est divisé en trois titres : le premier renferme les clauses relatives à la composition du conseil d'Etat ; le second statue sur ses fonctions, et le troisième s'occupe des formes de procédure. Il n'a été voté qu'une majorité absolue de 15 voix ; et pour une loi d'affaires, un partage à peu près égal de volants, n'indique que trop que l'on n'a pas trouvé encore une solution satisfaisante aux questions qu'on avait à résoudre, et qui étaient ici une sage limite à apporter à l'extension du service extraordinaire et la formation d'un comité indépendant du contentieux. La chambre des pairs aura donc fort à faire pour rendre viable ce projet qui reviendra certainement au palais Bourbon, et dont nous aurons alors à nous occuper de nouveau.

La Chambre est ensuite entrée dans la discussion du projet de loi des pensions civiles, question qui a donné lieu, depuis quinze ans, à tant de rapports successifs, et qu'on essaya enfin de trancher aujourd'hui. Elle exige un examen particulier auquel nous nous livrerons.

Mais ce sont moins les discussions publiques qui ont, dans cette dernière huitaine et jusqu'au débat engagé hier sur la prise en considération de la proposition de M. de Rémusat, ému la Chambre et inquiété le cabinet qu'une résolution de la commission du budget prise à la suite d'une explication que M. le ministre des finances avait crue satisfaisante, et d'une proposition déposée par un partisan du cabinet, et à l'aide de laquelle celui-ci avait cru conjurer, ou du moins ajourner une grave difficulté. Vendredi de la semaine dernière, le bruit s'est répandu que MM. Gonin, Bineu, Baudé, de Pannat et Garnier-Pagès, avaient rédigé un projet pour la conversion de la rente cinq pour cent, et devaient le déposer le lendemain même sur le bureau de la Chambre. M. Lacaze-Laplagne fit annoncer alors qu'il se rendrait le lendemain dans le sein de la commission du budget pour faire connaître les intentions du gouvernement à ce sujet. Les auteurs de la proposition crurent devoir surseoir à sa présentation jusqu'à ce que les déclarations ministérielles leur fussent connues. M. le ministre des finances, dans le but, disent les adversaires du cabinet, de gagner du temps, a déclaré que le gouvernement présenterait, au commencement de la session prochaine, un projet de loi ayant pour but de réaliser la conversion ; à moins, a-t-il ajouté, que les circonstances graves ne viennent s'y opposer ; que, quant à la session actuelle, il ne s'opposait pas à ce qu'une proposition fut faite, et que la mesure fut discutée, mais que le gouvernement s'opposerait à la loiption. Deux motifs principaux engagent le gouvernement à tenir cette conduite : le premier, c'est l'emprunt mis en cette année ; cette opération donne de l'emploi à une certaine quantité de capitaux, et la conversion pourrait être de la perturbation dans la suite de cette affaire. Le second motif est l'état dans lequel se trouvent les opérations de chemins de fer entreprises par des compagnies financières. Les conditions de ces entreprises n'étant pas encore définitivement réglées, il serait dangereux de faire reculer les petits capitaux que la conversion aurait déplacés vers les spéculations sur les chemins de fer. Pendant que cette déclaration se faisait, M. Muret (de Bord), prenant les devants sur les députés que nous venons de nommer, remettait au président de la Chambre une proposition, qu'on disait concertée avec le ministère, et qui ne contrariait pas autant ses projets que celle qu'il redoutait. On se serait proposé par là de donner à la Chambre la satisfaction de discuter la question sans la trancher immédiatement. Mais il paraît qu'un très grand nombre de membres de la majorité elle-même ne veulent pas se contenter de ce

leure. Lundi dernier, la commission du budget, qui se compose de douze conservateurs et de six membres de l'opposition et, à l'immunité moins une voix, pris la résolution de ne pas s'arrêter aux considérations qu'avait fait valoir M. le ministre des finances pour ajourner la conversion des rentes et de faire écrire, séance tenante, par son président au ministre pour la lui signifier. A l'annonce de procéder cette année même à une opération devenue urgente, la commission a joint cet avis bienveillant que le ministre ferait sagement de ne pas attendre que la commission exprimât dans un rapport public son dissentiment. Cette grave détermination, l'éclat qu'elle a produit, la sanction que ses auteurs sont à même de lui donner en proposant, si l'on n'en tenait compte, une réduction de 15 millions sur l'article du budget consacré au service de la rente cinq pour cent, tout cela a causé à la Chambre, à la Bourse et dans les hôtels ministériels une émotion qui prouve que généralement on croit assez peu que le ministère se tire de cette difficulté avec la formule que M. Lacaze-Laplagne avait trouvée : « La mesure est inopportune, mais la discussion n'est pas. »

Nous ne pourrions pas rendre un compte complet de la discussion du projet de loi sur les fonds secrets qui s'est ouverte mercredi à la chambre des pairs, et à laquelle M. le comte Molé a pris une part importante. A huitaine. — La chambre du Luxembourg a reçu, à l'occasion de la présentation du projet de loi sur les livres, une pétition signée d'un grand nombre d'ouvriers. Les ouvriers lecteurs du journal *l'Artier* ont fait suivre de développements qui fixeront, nous n'en doutons pas, toute l'attention de la pairie. Les arguments des pétitionnaires nous paraissent aussi solides qu'ils sont sérieux et bien déduits. Aux considérations que nous avons déjà fait valoir ils en ajoutent de nouvelles qui prouvent tout ce que la mesure proposée renferme d'arbitraire, et qui démontrent heureusement qu'elle est tout simplement inéxécutable.

Les plaintes de la presse et de la tribune au sujet de la mesure si sévère prise à l'égard de dix-sept élèves de l'école polytechnique n'auront pas été tout à fait stériles : les dix-sept élèves exclus lors de la réorganisation qui a suivi le licenciement de l'école, sont rappelés, mais ils perdent un an sur leurs camarades. Quotize d'entre eux qu'avaient achevé leur cours d'études n'entrèrent dans les services publics qu'à l'au mois d'août prochain ; les trois autres, qui n'avaient encore qu'une année d'école, continueront leur seconde année à la prochaine rentrée.

Il est arrivé des nouvelles de Taïti jusqu'à la première semaine d'octobre. Les naturels s'étaient réorganisés et avaient formé trois camps considérables, un moyen desquels ils tenaient nos établissements dans une sorte d'observation, de blocus, de telle sorte qu'ils empêchaient l'arrivée des vivres. L'un de ces camps était à Papenou, un autre à Pounaviva, et le troisième dans la vallée située au sud de Papiti. Le gouverneur, M. Brual, attendait avec impatience les renforts, les munitions et les vivres qui lui étaient annoncés depuis plusieurs mois. Mais il aura été condamné à demeurer longtemps encore dans cette fâcheuse position, car l'amiral Hamelin n'a quitté Valparaiso que le 17 novembre avec la frégate *Le Uraguay*. Pomaré persistait à refuser toute communication avec nous. Nos officiers, combés sous le poids du désastre, le poursuivaient vainement de leurs prières, ne pouvant obtenir qu'elle reprit sa royauté. Elle se dérochait d'elle en la leur recherche, et répondait par des mépris à leurs sollicitations. Le rappel, le desaveu, le bâime de nos officiers, l'indemnité de M. Pritchard, ne suffisaient-ils donc pas encore à l'Angleterre, qui s'est constituée la tutrice à l'interdiction de Pomaré ? C'est ce qui paraît déjà bien évident et ce qui deviendra plus clair encore si les instructions de l'amiral Hamelin ne l'autorisent pas à prendre un parti énergique. — Les lettres reçues accordent de nouveaux regrets à la mémoire du jeune Nansouty, dont nous retraquons aujourd'hui la mort glorieuse.

La diète helvétique s'est ouverte le 21 février. Un discours, dans lequel la gravité et le danger des circonstances étaient exposés, et exprimant le vœu que la concordie put être ramenée dans les cantons, a été prononcé par le président de la diète, M. Monsson. La première question qui a occupé l'assemblée a été de savoir si l'on considérerait la députation vaudoise comme mine de pouvoirs légaux, suffisants pour prendre part aux délibérations de la diète. Les conséquences d'une décision négative pouvaient jeter la diète et la Suisse dans de sérieux embarras et ont tout à se lever des questions de droit fédéral bien difficiles à résoudre. Il n'y avait pas d'abord de majorité pour l'admission, mais, enfin elle a été décidée par suite de l'adhésion du demi-canton catholique Appenzel intérieur.

La diète, ayant à se prononcer sur deux autres questions : celle de l'expulsion des jésuites, et celle des mesures à prendre relativement aux corps francs qui se sont organisés en dehors des pouvoirs légaux, dans le but avant de faire la guerre aux cantons qui ont reçu des jésuites dans leur sein ; un débat s'est élevé sur la priorité à accorder à l'une de ces questions sur l'autre. La même majorité, augmentée d'un canton qui s'était abstenu dans le vote précédent, Saint-Gall, a donné la priorité à la question des jésuites. Aussi dans ces deux débats préparatoires les cantons favorables aux jésuites ont eu le dessous.

Le 27, la diète a enfin abordé le sujet qui a donné lieu à la convocation de cette assemblée. Depuis bien des années aucune diète n'a plus captivé l'attention de la Suisse entière, aucune n'avait attiré un plus grand concours de citoyens venus de tous les cantons pour assister à ses délibérations. Les pétitions demandant l'exclusion des jésuites portent plus de 120,000 signatures. L'avoxyer Neuhaus, député de Berne, a le premier pris la parole ; il ne s'est pas donné de peine pour prouver le droit de la diète d'expulser les jésuites ; il le trouve inscrit dans l'article 8 du pacte fédéral, qui autorise la diète à prendre toutes les mesures nécessaires pour la sûreté extérieure et intérieure de la Suisse. Aussi, à ses yeux, il ne

s'agit pas de savoir si la diète a le pouvoir de prendre un conclusion à l'égard des jésuites, mais si les jésuites ont compromis ou compromettent la sûreté de la Suisse. C'est ce qu'il s'est attaché à démontrer, et il a terminé en donnant lecture de ses instructions, qui l'autorisent à continuer à ce que la diète prenne un arrêté ordonnant l'expulsion des jésuites de toute la Suisse, *sous quelque forme que ce soit*. M. Siegwart, député de Lucerne, a succédé à M. Neuhaus. Il a soutenu que la diète n'est pas compétente pour prendre la décision qu'on lui demande, décision qui serait une atteinte à la souveraineté cantonale et à l'indépendance religieuse des cantons. Ce ne sont pas les jésuites, c'est la suppression des convents d'Argovie, qui est la première cause du mal qui existe, en ce qu'elle a irrité les populations catholiques et excité leurs vives alarmes ; c'est l'agression dirigée, le 8 décembre, contre le gouvernement de Lucerne, qui a nécessité les mesures militaires prises par les cantons menacés dans leur indépendance. Lucerne ne sacrifiera ses droits à des prétentions abusives, à des appréhensions chimériques ; il ne révoquera pas le décret qui a appelé les jésuites, se réservant tous ses droits, si on les attaque par un conclusion, dont il conteste à l'avance la validité et la sanction obligatoire. Après M. Siegwart, les députés d'Uri, de Schwitz, d'Unterwald, de Zug, de Fribourg ont parlé dans le même sens, en faisant parfois à leurs discours des paroles menaçantes. Les députés des deux cantons catholiques Soleure et Tessin, MM. Münstinger et Lavini se sont prononcés avec véhémence contre les jésuites. M. de Courten du Valais a jeté un défi à mort aux cantons qui veulent l'exclusion, « Venez seulement au Valais pour nous contraindre, et si nous recevons les armes à la main. » On prévoit à la tournaire des débats, et d'après ce qu'on connaît des instructions des députés, qu'aucune majorité ne pourra se former à la diète ; mais les populations exaspérées, comme elles le sont, demeurèrent-elles inactives ? Les gouvernements cantonaux ne seraient-ils pas entraînés à des extrémités déplorable, c'est ce qu'on peut sérieusement redouter ? On lit, dans une lettre de Berne : « Les éléments d'une transaction honorable semblent manquer aujourd'hui. Les partis modérés ont, pour le moment, perdu toute autorité, parce qu'ils se sont trop séparés des masses ; parce qu'ils ont voulu le régenter au lieu de chercher à se les concilier. Si l'on pouvait ajourner l'heure du conflit, il y aurait espoir de faire entendre les conseils de la modération et de la sagesse. Puisse la Providence venir à notre aide et sauver notre chère patrie, naguère si paisible, des déchirements dont elle est menacée. »

La correspondance ministérielle de Madrid s'exprime ainsi : « Le gouvernement n'a pas encore reçu le rapport sur l'enquête ouverte à Vittoria sur la conduite des officiers et sous-officiers compris dans la conspiration. Il paraît certain aujourd'hui que le mouvement projeté était dans le sens du progrès libéral, et qu'il devait éclater simultanément des conspirations en Aragon et en Catalogne. A Burgos, l'airaire a été sans importance. Cette rébellion, dans un sens absolutiste, avait pour principaux meneurs, à ce qu'il paraît, des membres du clergé et des chanoines de la cathédrale. L'autorité a agi avec une telle vigueur que le mouvement a été étouffé à sa naissance. Des correspondances de Valladolid avaient annoncé que le clergé de cette ville voulait aussi renouer ; mais il n'a pas été donné suite à ses projets. Le gouvernement n'a pas été obligé de sévir, et il est sans inquiétude sérieuse. Seulement, pour prévenir la répétition de scènes qui pourraient finir par devenir dangereuses, on dit que le ministre de la justice prépare une circulaire dans laquelle il se propose de rappeler le clergé à des idées plus saines et plus modérées. La police vient de découvrir un grand nombre de fabrications de titres de la dette publique. Cette découverte a motivé l'arrestation de quelques personnes. Une enquête est ouverte à ce sujet. Cette dernière nouvelle donne beaucoup d'opportunité à la motion faite à notre chambre des députés contre la cote à la Bourse de Paris des nouveaux titres espagnols.

Le Texas paraît avoir pris quelque goût à son indépendance. Le nouveau président de cet Etat, M. Anson Jones, s'était montré assez peu favorable à l'annexion. M. Tyler avait envoyé auprès de lui, avec le simple titre de consul à Galveston, un de ses amis, le général Duff Green, pour sonder les intentions de M. Jones et tâcher de changer ses dispositions. Il paraît que ce général n'aurait pas craint de faire au premier magistrat de la république texienne, avec une insistance blessante, des offres pécuniaires qui furent reçues avec indignation, et que, sur le refus de M. Jones, il se serait permis de le menacer. M. Anson Jones, vivement offensé, a refusé d'acquiescer au général, et lui a donné l'ordre de quitter le Texas. Il déclare, dans sa proclamation, que l'honneur et l'intérêt de la nation texienne commandent cette mesure au gouvernement. Cet événement imprévu apporte à l'annexion un obstacle inattendu et peut-être plus grave qu'on ne pense. Déjà le Texas ne manifeste plus que du timide espoir pour l'annexion qu'il a d'abord soigneusement refusée. L'Angleterre n'épargne sans doute ni promesses ni conseils pour l'entretenir dans ces dispositions. On avait précédemment remarqué les avis équivoques de M. Houston dans son message d'adieu, et le silence équivoque sur son successeur. L'ouvrage que vient de recevoir M. Jones l'empêche peut-être de user de son influence pour faire échouer une mesure pour laquelle il avait déjà quelque répugnance. — Du reste l'examen de la question qui se poursuivait au sénat de Washington avec une extrême lenteur dans le sein de son comité des affaires étrangères, s'est terminé par des conclusions prises dans ce comité à l'immunité moins une voix, et qui sont le rejet pur et simple du bill d'annexion du Texas. Cette résolution a été proposée parce qu'on avait reconnu que le gouvernement mexicain négligerait pas les conditions énoncées dans le bill. Mais, le 5 février, M. Brent n'a fait une motion nouvelle ainsi conçue : « Un Etat formé de la république du Texas, avec des limites et une étendue con-

venables, ayant provisoirement deux représentants au Congrès jusqu'à la fixation complète de ses droits de représentation, sera admis dans l'Union en vertu du présent acte, sur le même pied que les autres Etats, aussitôt que les termes et conditions de cette admission, et la cession du reste du territoire textu aux Etats-Unis, seront convenus entre le gouvernement du Texas et celui des Etats-Unis. La somme de 100,000 dollars est appropriée aux dépenses de missions et de négociations pour s'entendre sur ces conventions, soit par un traité qui sera soumis au Sénat ou par des articles de loi à être examinés et discutés par les deux Chambres. » Un violent débat s'est engagé sur la question de savoir si la proposition de M. Brenton serait renvoyée au comité des affaires étrangères, ce qui eût équivalu à un rejet; mais les partisans de la mesure ont tenu bon, et ont fini par l'emporter, à la simple majorité d'une voix, il est vrai: 22 voix ayant voté pour le renvoi au comité, 23 contre. La motion sera donc soumise à la discussion publique. D'après le partage presque égal des voix qui a eu lieu sur la première question, il est fort difficile de prédire ce qui va arriver de cette nouvelle proposition, qui n'est après tout qu'une autorisation à donner au futur président de négocier avec le gouvernement du Texas l'annexion volontaire de cette république à l'Union américaine. — D'un autre côté, la chambre des représentants vient d'adopter le bill d'occupation de l'Orégon. Mais les amendements qu'il a subis lui ont enlevé presque tout son caractère. Réserve a été faite, en effet, des droits de l'Angleterre; puis la mise à exécution du bill est renvoyée à un an, afin qu'on puisse faire au gouvernement anglais la signification exigée par la convention de 1827 pour l'occupation conjointe. Ce n'est donc pas en réalité une mesure efficace; c'est une sommation impérieuse faite à l'Angleterre de prendre un parti décisif sur cette question, et de faire arriver à terme la négociation qui traîne depuis si longtemps au sujet de l'Orégon. Elle a donc beaucoup perdu de sa gravité. Le Sénat a voté un tarif uniforme pour la taxe des lettres, qui serait fixé, non pas à 5 centimes, comme le dit un journal, mais à cinq cents, c'est-à-dire à 3/100<sup>e</sup> de dollar, ou environ 27 centimes, lorsque les lettres n'auront que 100 milles à parcourir, et 10 cents pour les distances au-dessus de 100 milles.

Il n'y a plus d'incertitude possible sur le sort de Santa-Anna: les nouvelles reçues de Vera-Cruz par les Etats-Unis vont jusqu'au 14 janvier et sont positives. Santa-Anna, après avoir inutilement essayé de s'emparer de Puebla, se dirigea sur Jalapa afin de gagner, sinon Vera-Cruz, dont il ne pouvait guère espérer de se rendre maître, mais du moins la côte le long de laquelle croissait une frégate anglaise prête à le recevoir. Mais la désertion avait tellement affaibli son armée qu'il se trouva arrêté près de la ville de Perote, et renonçant à soutenir une lutte inégale, il se remit à la merci du gouvernement provisoire.

On a reçu à Londres, par Rio-Janeiro, des nouvelles de Montevideo du 17 décembre. Le 13, Oribe avait vigoureusement bombardé la ville, mais sans grand résultat, et il s'était éloigné après cette bruyante démonstration. Mais nous lisons dans le journal anglais *l'Atlas*, l'article suivant, dont la confirmation aurait bien de la gravité pour l'influence de la France: « Nous avons appris de bonne source que de grandes modifications ont été apportées à la manière dont on veut intervenir dans les affaires de Buenos-Ayres et de Montevideo. Le 6 février, sir Robert Peel, ou peut se le rappeler, parla dans la Chambre des Communes d'une intervention commune de l'Angleterre, de la France et peut-être du Brésil, pour mettre un terme à l'interruption de la navigation de la Plata; des instructions furent données en ce sens à M. Goze Enseyte, notre nouveau chargé d'affaires à Buenos-Ayres, dans le courant de la semaine dernière, avant son départ de Londres. Mais le lundi, 20 février, dans un conseil de cabinet, il fut résolu par les ministres de S. M. que l'in-

tervention projetée aurait lieu séparément et sans le concours de la France et du Brésil; laissant par là l'Angleterre libre des entraves dont est susceptible une intervention commune. Il fut également résolu que cette intervention serait d'une nature entièrement pacifique et amicale, et que, pour en donner une preuve à Rosas, on rappellerait de Rio-Janeiro le

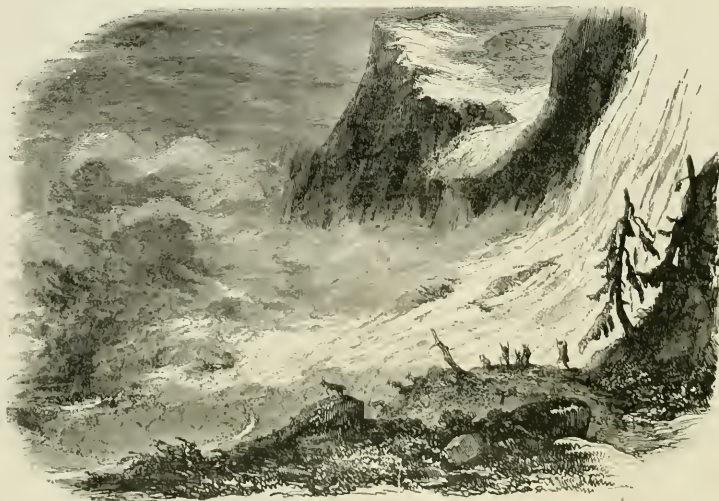
Les nouvelles les plus récentes d'Haïti sont du 17 janvier. Les cinq à six bâtiments de la division navale française étant dispersés, on sait seulement que la *Thétis* a été frappée de la fièvre jaune. Du 6 au 12, plusieurs hommes ont succombé; la mort de M. Rosson, jeune commissaire de la plus belle espérance, a causé de vifs regrets. L'état-major a été tellement atteint, que trois aspirants de première classe ont rempli momentanément les fonctions de lieutenants: on a l'espoir de conserver tous les officiers malades. Le commandant de la division, M. Lartigue, qui a longtemps navigué dans les parages de l'Amérique, est en bonne santé. C'est en rade de Port-au-Prince que la frégate a été ainsi atteinte du fléau, qui ne se déclare d'ordinaire que durant l'été. Cinq navires français y prenaient chargement; quatre autres étaient en charge à Santo-Domingo, tous en destination pour la France. Le commerce acquerra bien plus d'activité sans l'incertitude où il est laissé sur les arrangements à prendre au sujet de l'indemnité. En résumé, la marine royale a envoyé six à sept bâtiments dans les parages d'Haïti; mais le ministère des affaires étrangères n'a dressé aucune instruction; ainsi il n'y a pas encore de négociation ouverte.

Le steamer *l'Indoustan*, parti de Calcutta le 10 janvier, a apporté la nouvelle de deux révolutions qui ont éclaté dans deux provinces limitrophes des possessions anglaises, le Penjab et le Nepaul. Dans le Penjab, Hira-Sing a été chassé de Lahore, et tué, dans sa fuite, avec son principal ministre. Après avoir défilé, en 1845, Ajeet-Sing, le meurtrier du dernier souverain de Lahore, Hira-Sing, avait pris les rênes du gouvernement et rendu au pays une espèce d'unité qui portait ombre à la compagnie. Profitant du mécontentement de l'armée, le parti de la réintronisation, et surtout Juvahir-Sing, a été nommé ministre. La tête d'Hira-Sing et celle de son compagnon de fuite ont été apportées à Lahore, où elles ont été exposées. Les Sikhs, dans leur ardeur à s'emparer de leurs bijoux ont coupé les oreilles et les doigts des deux victimes pour s'emparer des bagues et des boucles d'oreilles. La jeune femme de l'un des chefs, âgée de quatorze ans, a été brûlée avec le cadavre de son époux, et ce ne sera pas le seul sacrifice humain de ce genre, car la coutume du *sautie* existe encore à Lahore dans toute sa vigueur, et beaucoup de personnages importants ayant été frappés dans cette révolution, leurs veuves auront dû le suivre au bûcher. Dans le Nepaul, le rajah a été déposé sans effusion de sang, par un chef, Mantur-Sing, au nom du fils du rajah même, espèce d'idiot dont ce chef se sert comme d'un prétexte.

On lit dans *l'Impartial de la Meurthe*, du 25 février: « Aux environs de la commune de Praye, canton de Nézécourt, se trouve une ferme isolée qui, par sa position, est près de beaucoup de forêts plus ou moins vastes. Depuis dix jours environ, toutes les nuits cette maison était entourée de loups poussant des hurlements épouvantables, au point de faire reculer les voyageurs attardés. Jeudi dernier, un cheval appartenant au sieur N..., fermier, vint à mourir. Celui-ci eut l'ingénieuse idée d'en faire servir la chair comme appât aux loups. La grande et vaste cour qui est en avant de la maison se trouve fermée par de bons murs très-élevés. A la nuit tombante, le fermier fit traîner la bête morte, par deux chevaux, autour de sa ferme, et la fit entrer par la petite porte donnant sur ses terres, laquelle fut laissée ouverte pour la nuit. Le sieur N... fit déposer le cheval à l'autre extrémité de la cour, en vue de la porte. Dès huit heures du soir, toutes les lumières de la ferme



(Attaque d'une ferme lorraine par des loups.)



(Avalanche dans les Pyrénées.)

commodore Purvis, qui s'était trouvé en collision avec Rosas quand il rompit le blocus qui le gouvernement de Buenos-Ayres avait établi autour de Montevideo. De nouvelles instructions ont été données à M. Goze Enseyte et ne lui sont arrivées qu'au moment où il allait embarquer pour Buenos-Ayres.

étaient éteintes, et vers dix heures, dix à douze loups entouraient la maison, sans oser entrer par la porte restée ouverte. Cependant, vers dix heures et demie, un loup entra peu avant dans la cour et se retira; quelques minutes après, un autre alla un peu plus loin, puis un second ne tarda pas à le suivre; ils firent quelques pas plus avant dans la cour et se retirèrent encore. Toute cette manœuvre était facile à voir depuis le premier étage et les greniers de la ferme où tout le monde était posté; il faisait un clair de lune magnifique; alors rien ne pouvait échapper aux regards. Ces deux loups ne se firent pas plutôt retirés, que trois entrèrent; toujours à la queue l'un de l'autre, ils allèrent jusqu'au milieu de la cour et s'arrêtèrent près de cinq à six minutes; enfin, le plus hardi ou le plus affamé s'approcha à environ trois mètres du cheval et s'arrêta encore; les deux autres firent de même. Pendant cette manœuvre, ceux qui rôdaient autour de la maison poussaient des hurlements. Enfin, un quatrième loup moins peureux entra dans la cour sans s'arrêter, alla droit au cheval et y porta les dents; les trois autres suivirent cet exemple, un autre arriva au pas de course, suivi bientôt d'un sixième; ils se disputèrent tous la proie. Le sieur N..., craignant que ses bêtes ne fussent trop tôt repus et ne s'en retournassent au plus vite, n'eut pas la patience d'attendre que le septième fût rentré; il tira un cordeau et la porte se trouva solidement fermée. Alors commença le feu à volonté, car maîtres et valets avaient des armes. Les premiers coups de feu mirent bientôt en émoi les loups. Ces six loups en furie poussaient des hurlements terribles, auxquels répondrent les hennissements de six chevaux, les cris des bestiaux et les aboiements de deux chiens dogues qui étaient attachés; tout cela, joint aux coups de feu, faisait faire des sauts épouvantables aux loups qui essayaient, mais en vain, d'escalader les murailles.

Enfin, à minuit, les six loups étaient sur le carreau, morts ou grièvement blessés. Hier, à la pointe du jour, le fermier descendit dans sa cour avec ses garçons, et ils furent obligés d'achever deux loups qui existaient encore. Arrivèrent alors

riure au prix du cheval mort, car le fermier l'estimait à peu de valeur.»

\*. Le Journal de Toulouse renferme de son côté le récit suivant : « Dans la soirée du 16 février, une énorme avalanche, détachée de la cime de la montagne appelée la Pelade, après avoir entraîné sur son passage plusieurs granges et les bestiaux qu'elles renfermaient, est venue fondre sur le hameau de Carol, distant de Massat d'environ un myriamètre. Deux maisons ont été entièrement détruites, et tout ce qu'elles renfermaient a cessé d'exister. M. Espagnac, adjoint, qui habite le village du Port, plus rapproché que Massat de ce hameau, s'est le premier rendu sur les lieux. Les travailleurs n'ont point fait défaut; plus de trois cents personnes manées de pelles et de biches n'ont cessé de déblayer les neiges pour rechercher les malheureux qu'elles ensevelissaient et les rappeler à la vie; mais leurs soins ont été inutiles. On n'est parvenu, après deux heures de travail, qu'à retirer de dessous les décombres quatre cadavres, les nommés Alexis Fourtanou, âgé de vingt-huit ans; Claire Loubet, sa femme, âgée de vingt-six ans; leur jeune enfant de six ans et un jeune homme de vingt et un ans qui se trouvait avec eux au moment du sinistre. Les trois premiers gisaient ensemble dans la salle basse de leur maison d'habitation, ayant leur enfant entre leurs bras. Le quatrième a été retrouvé sous la neige à vingt mètres de distance du lieu de l'événement.»



(Mort du jeune officier de marine Max de Nansouty, tué à l'affaire de Mahahena (Taïti). — Voir l'illustration, tome V, page 2.)

une partie des habitants des communes voisines, lesquels ne savaient que penser d'une pareille folie; il y avait quatre loups et deux louves sur le carreau. Procès-verbal a dû être dressé hier pour obtenir la prime, laquelle sera de beaucoup supé-

l'île de Taonata, archevêque des Marquises. Yoté à peu successeur Mahiomu, jeune homme de vingt-cinq ans environ. — M. l'évêque de Fréjus est mort à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Il avait été sacré le 21 septembre 1829.

Chronique musicale.

Il y a deux espèces de musique : la grande et la petite, la régulière et l'irrégulière; la musique du théâtre et celle des concerts. Toutes deux ont marché longtemps vers le même but, sous les mêmes bannières; elles s'entendaient à merveille et s'aidaient mutuellement.

Il se faut entraider, c'est la loi de nature.

Mais nous vivons dans un siècle de fer, où l'égoïsme corrompt et dénature tout. Ce bon accord si touchant, qui existait jadis entre les deux sœurs, a disparu. Au lieu de s'embrasser, elles se boudent, et si elles se tendent encore la main, c'est pour se gourmer. Le plus ridicule de l'affaire, c'est que l'administration supérieure a cru devoir intervenir dans ce débat, et, comme il arrive toujours en pareil cas, elle a pris parti pour le fort contre le faible, pour le drame lyrique contre le concert, pour l'Académie royale de musique et le théâtre Ventadour contre la salle de M. Herz. Si faire de l'opposition n'était pas en ce moment une chose de mauvais goût et passée de mode autant que les habits à basques étroites et les silets trop courts, nous prendrions la liberté de faire observer à M. le ministre de l'intérieur que c'est, au contraire, pour protéger le faible contre le fort, que les pouvoirs publics ont été institués; le fort peut se protéger lui-même. L'Opéra, qui a à son service M. Duprez, M. Gardoni, madame Stoltz, madame Dorus, Carlotta-Grisi, Petipa, et tant d'autres, des chanteurs formidables, quarante danseuses belles comme des houris, un orchestre de quatre-vingts musiciens conduit par Habeneck, des partitions écrites par Rossini et Meyerbeer, des décorations peintes par les plus grands artistes du monde, et sept cent mille francs de subvention, soutient que mademoiselle Eugénie Korn lui fait du tort quand elle joue un air varié pour le piano dans la salle de M. Herz, et M. le ministre de l'intérieur a la bonhomie d'en croire l'Opéra sur sa parole! M. le ministre est, en vérité, par trop naïf!

Remarquez bien que déjà l'on prend à l'Opéra dix pour cent sur sa recette, au profit des pauvres, et qu'on prend à

Il se donne trop de concerts, dit-on. Cela peut être vrai, mais il n'y a, ce nous semble, que les critiques qui aient le droit de s'en plaindre; eux seuls sont obligés d'y aller. Quant au public, il a toujours la faculté de s'en dispenser, et, certes, il en use largement! A qui ou à quoi peut nuire un concert ou personne ne va? Au bénéficiaire évidemment, lequel, en ce cas-là, n'est pas du tout bénéficiaire. Il a fait une spéculation maladroite, dont il est victime; il est puni par où il a péché, et la peine est toujours proportionnée au délit, car il perd d'autant plus qu'il a trop présumé de son talent et de sa réputation. Nous le demandons à M. Léon Pillet lui-même, dont on prend si mal à propos et si gâchement les intérêts: tous ces concerts, donnés par des artistes de second ordre dans une salle vide et devant des banquettes désertes, empêchent-ils en ce moment même que le vaste Opéra ne se remplisse jusqu'aux combles, chaque fois que son affiche annonce les danseuses viennoises?



Mademoiselle Lise Ch. Christiani, violoncelliste.)

mademoiselle Korn vingt pour cent, ce qui prouve à quel point tous les Français sont égaux devant la loi et devant le fisc!

Si ce n'est pas des concerts où personne ne va que l'on se plaint, c'est donc de ceux où la foule se porte? C'est Liszt, c'est Thalberg. Il a fait une spéculation maladroite, dont il est victime; il est puni par où il a péché, et la peine est toujours proportionnée au délit, car il perd d'autant plus qu'il a trop présumé de son talent et de sa réputation. Nous le demandons à M. Léon Pillet lui-même, dont on prend si mal à propos et si gâchement les intérêts: tous ces concerts, donnés par des artistes de second ordre dans une salle vide et devant des banquettes désertes, empêchent-ils en ce moment même que le vaste Opéra ne se remplisse jusqu'aux combles, chaque fois que son affiche annonce les danseuses viennoises?

Si ce n'est pas des concerts où personne ne va que l'on se plaint, c'est donc de ceux où la foule se porte? C'est Liszt, c'est Thalberg, c'est Gérold, c'est madame Damoreau que l'on veut supprimer ou réduire au silence? Si Baillet, Lafont ou Paganini existaient encore, M. le ministre de l'intérieur leur défendrait de jouer du violon devant le public! Nous n'examinerons pas si cette mesure serait légitime et si M. le ministre aurait le droit de la prendre. Nous disons qu'elle serait ridicule. De quoi, diable! s'occupe-t-elle M. le ministre, tandis qu'il a tant de choses à faire, choses utiles, choses nécessaires, et qu'il ne fait pas? — Nous préférons, dit-il ce sujet un journal quotidien, l'abus des concerts aux abus de l'autorité..... Les artistes ont le droit de participer à nos conquêtes politiques, et après deux grandes révolutions, ce n'est pas trop que de prévaloir du moins à la liberté du piano.

Le journal quotidien a raison. Et nous ajouterons que l'administration n'a pas de moyen plus certain de réjouir tout l'Europe civilisée, que d'employer la force immense dont elle dispose à empêcher madame S. d'abiter de chanter des romances, et mademoiselle Christianine de jouer du violoncelle.

— Une femme, une jeune fille qui joue du violoncelle! — Et pourquoi pas? sainte Cécile en jouait bien! Regardez ces traits délicats et fiévreux tout à la fois (car l'illustration se ferait scrupule de ne vous point donner le portrait d'une virtuose aussi distinguée), regardez cet air inspiré et cette pose noblement gracieuse, et jugez vous-même si l'amour d'une femme pour le violoncelle à pu lui coûter le plus léger sacrifice! Non, il n'en est pas du violoncelle comme du violon. Celui-ci exige une pose contrainte, raide, anguleuse, bizarre; une femme qui joue du violon est toujours un peu étrange, et auquel il semblait qu'on n'eût pas dû s'attendre. Quels que soient la douceur ou l'éclat des sons que l'on entend, le charme de la mélodie, la hardiesse et l'habilité de l'exécution, on souffre pour ce qui est flexible et délicat qui doit mériter la pression de la boîte sonore, pour ces blanches épaules, dont une contraction nécessaire détruit la grâce, pour ces quatre jolis doigts effilés que la vibration des cordes a ornés d'un drilillon; et tout en admirant ce sacrifice fait à l'amour de l'art, on ne peut s'empêcher de le regretter un peu. Mais le violoncelle n'est pas à beaucoup près si exigeant. Il laisse au corps toute sa liberté, à la physionomie toute sa sérénité, on contourne à son aise, sa mollesse, il donne au bras un développement plein de grâce, et l'effort qu'il demande ne se traduit par aucun signe extérieur. Quand une femme joue du violoncelle, on ne regrette rien, et l'on joint de tout.

Mademoiselle Christianine a une charmante qualité de son; elle phrasé à merveille; elle chante avec beaucoup d'expression et de grâce, et l'on reconnaît à son style l'instinct musical et le sentiment mélodique qui distinguent les Italiens. N'attendez pas d'elle ces hardesses de doigté, ces lémentés d'archet, cette prodigieuse ampleur de son par lesquelles Stravinsky élève son auditeur; elle tient à plaire et à émouvoir, bien plus qu'à surprendre. C'est un talent fin, délicat, gracieux, tendre, et, pour tout dire en un seul mot, féminin.

Mademoiselle Hortense Zirgès est venue de Leipzig tout exprès pour se faire entendre à Paris. C'est une jeune fille âgée de quatorze ans tout au plus, et qui brava avec une étonnante résolution toutes les inconvénients que nous avons énumérés tout à l'heure, en comparant le violon au violoncelle. Véritable amazone musicale, mademoiselle Zirgès joue du violon. — C'est là une étrange fantaisie, dites-vous. — Peut-être; mais si nous ajoutons que mademoiselle Zirgès joue fort bien du violon, n'auriez-vous à dire? Après tout, les plus bizarres caprices ont raison dès que le succès les justifie.

Ne pensez pas du moins madame d'Eichthal! de ce genre, son instrument est le plus pur portique de son genre; et celui-ci convient le mieux à une femme. La harpe est un instrument noble, des bras nus et mollement arrondis, un corsage élancé et souple, un pied délicat et revêtu de satin. Un homme en face et en pantalon noirs, le cou serré dans une cravate, les pieds armés de lourdes bottes, et qui ose s'asseoir à ce noble instrument dans un aussi grossier équipage, nous a toujours paru l'un des plus affligeants spectacles que les concerts puissent offrir. Les harpistes mâles devraient réserver leur talent pour nos orchestres; là, du moins, on les entend sans les voir.

Madame d'Eichthal n'a pas toujours été artiste, et même il y a bien peu de temps qu'elle l'est devenue. Elle habitait naguère un palais magnifique, dans la capitale d'un grand empire; elle donnait des fêtes splendides, où se réunissaient des ambassadeurs, des ministres, et les chefs de la plus orgueilleuse aristocratie de l'Europe. Frappée tout à coup par la fortune, elle a su montrer une âme plus grande que son malheur, et trouver dans son talent, sinon la richesse, du moins une honorable et libre indépendance. Ce talent est correct, élégant, délicat, et répété; je ne sais quel parfum de bonne compagnie qui lui donne un charme tout particulier. Il y a des harpistes qui ont plus d'éclat, sans doute, et qui font plus de bruit que madame d'Eichthal; il n'y en a point qui plaisent davantage.

Nous avons déjà rendu justice à mademoiselle Matunau, qui a fait, l'année dernière, un si brillant début au Conservatoire. Elle vient de s'y faire entendre de nouveau. Elle a exécuté, au dernier concert, un admirable concerto de Beethoven; elle a montré la même précision, la même netteté, la même vigueur, la même intelligence musicale que l'an passé; elle a été digne du maître qu'elle interprétait, et nous ne saurions rien ajouter à cet éloge.

Mademoiselle Sophie Bohrer est la fille de ce célèbre violoncelliste dont tout Paris a jadis apprécié le merveilleux talent. Mademoiselle Bohrer paraît avoir hérité des admirables facultés de son père, mais elle les applique à un autre instrument. Elle vient de livrer bataille à un énorme et magnifique piano d'Erard, devant une assemblée immense, qui avait réunie à l'Opéra l'attrait de ces charmants enfants que tout le monde veut voir, et dont personne ne se lasse. En fait l'audace, de forte physionomie et de dexérité, mademoiselle Bohrer pourrait, sans se compromettre, lutter contre les pianistes les plus renommés; elle étouffe, elle étouffe, même après M. Leopold d. Meyer, elle a joué le concerto bien connu de Weber avec une incroyable rapidité, et cependant avec beaucoup de netteté et d'intelligence. Dans les autres morceaux, elle a montré plus de longueur que de sentiment et de goût; il faut observer qu'elle n'a pas encore quinze ans, et que le temps, comme on dit, est un grand maître. La finesse, la grâce, les nuances délicates et coquettes, la passion, le charme, tout lui viendra sans doute à l'heure dite; en lui étant ce qu'elle a de trop, le temps lui donnera tout ce qui lui manque.

Deux compositeurs, M. Henri Cohen et M. Thys, ont donné chacun un concert, où ils ont fait entendre leurs œuvres. La musique de M. Thys est facile, légère et gracieuse. Un duo bouffe, fort bien exécuté par mademoiselle Nau et M. Guiraldy, a surtout frappé l'assemblée, et a provoqué de bruyants applaudissements. C'était, d'ailleurs, un concert modeste, et où les chanteurs n'avaient qu'un piano pour escorte et pour soutien. M. Cohen a montré plus d'ambition. Il avait réuni un orchestre complet; il ne s'était rien refusé, ni timbales ni trombones. Quand on prend du galon, on n'en saurait trop prendre. L'orgue même était de la partie; depuis *Robert le Diable*, il n'y a plus de bonne fête musicale sans orgues, comme sans gendarmes.

M. Henri Cohen est évidemment un compositeur instruit, un harmoniste exercé, et qui sait son affaire. Il entend fort bien la coupe et la distribution d'un morceau, si long, si compliqué qu'il soit. Il dispose avec habileté les voix et les instruments. Quant à l'invention des motifs, quant à l'expression du sentiment et de la pensée, ses bonnes intentions sont incontestables, mais, par malheur, elles ne sont pas toujours suivies d'effet. On souhaiterait que ses efforts fussent plus souvent heureux. S'il joignait aux qualités que nous reconnaissons en lui un peu plus d'originalité, de chaleur, d'inspiration, ce serait, à notre avis, un compositeur remarquable. C'est du moins un musicien très-estimable: sa scène lyrique intitulée *Marguerite à l'église*, prise, comme on s'en doute bien, dans le poème dialogué de Gœthe, est écrite d'un excellent style; elle atteste de bonnes études et un travail consciencieux.

On a exécuté, à l'Opéra, la cantate de M. Victor Massé, qui a obtenu, l'été dernier, le premier grand prix de composition musicale. Mais le public ne sait pas le contre-point, et les qualités que l'on couronne à l'Institut ne sont pas celles qui font réussir à l'Opéra. La cantate de M. Victor Massé a paru généralement beaucoup trop académique. Qu'on porte un vœu que vos accords soient bien enchaînés, que vos basses manœuvrent régulièrement, que vos modulations soient bien annoncées, etc., etc.? Ce qu'il faut à des ignorants tels que nous, nous brave jeune homme, ce sont des chants heureusement trouvés, des accents chaleureux, des mouvements passionnés, qui nous tiennent hors de nous-mêmes, ou, du moins, qui nous empêchent de dormir. Songez donc qu'on ne se rend à l'Opéra qu'après avoir dîné, que l'atmosphère y est chaude et les stalles commodes, que la plupart des hommes de ce temps-ci ont l'estomac faible, et que le travail de la digestion invite terriblement au sommeil!

Encore un débutant à l'Opéra-Italien. C'est M. Basadonna, homme de mérite, artiste de la vieille école, qui est la seule honneur. M. Basadonna appartient à la classe des chanteurs qui savent chanter; il n'y en a pas beaucoup aujourd'hui, et il faut savoir les apprécier et leur faire honneur lorsqu'on n'en rencontre. Sans être de la première jeunesse, M. Basadonna n'est pas encore arrivé à l'âge où un chanteur doit songer à faire la retraite, comme disait Racan; mais il est dans le cas de presque tous ses confrères d'Italie: il s'est vu soumis, à Naples, d'où il vient, à un service trop pénible; il est fatigué. Cette voix si savamment dirigée n'a plus ni fraîcheur ni timbre; elle ne se produit qu'avec effort, et ne se soutient pas toujours au niveau de l'intonation légitime. Mais il ne faut pas désespérer de rien. La France est, pour les chanteurs-italiens, un pays de Goëtzar, et le repos leur rendra bientôt à M. Basadonna, nous l'espérons, ce qu'il avait jadis, et ce que nous regrettons qu'il ait perdu.

La rennon d'Orpheusites qui a eu lieu, dimanche dernier, dans la salle du Cirque, aux Champs-Élysées, est la plus brillante peut-être qu'on ait eue encore vue. Pres de douze cents exécutants s'y trouvaient rassemblés; ils ont manœuvré avec un ensemble et une précision qui font le plus grand honneur à leur habile chef, M. Hubert. Il y aura bientôt une seconde séance, et nous rendrons alors un compte détaillé de toutes les dix.

On nous écrit de Saint-Petersbourg, 11 février. — « On vient de monter avec un grand luxe et de jouer avec un succès éclatant au Théâtre-impérial-Italien de Saint-Petersbourg un opéra du général Alexis Lvoff, intitulé *Bianca e Gualtero*. Madame Panine Viardot et Rubini remplissaient les deux principaux rôles. Tamburini avait consenti, par complaisance, à se charger d'un rôle secondaire. Bien que personne ne soit prophète en son pays, et malgré les prédictions des envieux, le général Lvoff a obtenu un triomphe complet. Trois morceaux ont été dans les honneurs du bis, et à la fin de chaque acte de nombreux vœux ont salué le général-compositeur et ses dignes interprètes. »

**Théâtres.**

THÉÂTRE-FRANÇAIS. — *Le Genre d'un Millionnaire*, comédie en cinq actes et en prose, de MM. LÉONCE et MOULIÉRI.

Thomassin est un homme d'affaires, un homme d'argent, très-à son aise et très-millionnaire. Mais Thomassin n'est pas suffisamment satisfait avec ses millions; il a l'ambition des honneurs; la seule chose qui lui manquait, c'est qu'il n'est pas fait pour y arriver; il n'est ni assez bi ni élevé, ni assez instruit, ni assez fort; alors donc, Thomassin, d'un viement ses scrupules et cette modestie n'êtes-vous pas millionnaire, et ce mot ne répond-il pas à tout?

A défaut de lui-même, Thomassin veut arriver par son genre, mais il veut que ce genre soit sa création, c'est-à-dire que ses millions le poussent et l'élevent; c'est encore une manière indirecte de satisfaire son orgueil; quand le genre de Thomassin sera devenu un grand personnage par la force des dons de Thomassin, ce sera absolument comme si Thomassin lui-même était ce personnage.

Il choisit donc un simple commis, sans fortune, mais plein d'intelligence et d'ambition; Thomassin trouve dans cette ambition et dans cette pauvreté, les conditions et les ressorts qui lui semblaient nécessaires pour être maître de faire de lui ce que bon lui semblera et le pousser très-haut.

Le commis, M. Dovernay, entraîné par cet appât d'être le genre d'un millionnaire, rompt un amour, brise le cœur d'une jeune fille dont il est aimé, et conclut mariage avec un plûlot affairé avec mademoiselle Alphonsine Thomassin.

Mais à peine est-il marié, qu'il sent qu'il n'a fait que se soumettre à une chaîne pesante, en courant après la fortune au profit de la vanité; sa femme est une femme légère, qui écoute volentiers les galants vicieuses, et quand son mari y trouve à reprendre, lui fait très-cruellement sentir qu'après tout, il n'est rien, et que ce n'est pas de son côté que sont les millions; à son tour, le beau-père n'est pas plus agréable; il tient son genre en tutelle et ne vécit les cordons de sa bourse qu'à bon escient; de sorte qu'en vérité, Dovernay n'a rien gagné à être le genre d'un millionnaire. Ce n'est pas tout, le beau-père est dur au superlatif, et ne se gêne pas pour faire sentir à Dovernay la cruelle dépendance où il s'est placé.

Ceci a paru inexplicable et contraire à l'intention manifestée d'abord par Thomassin, de prendre un genre pour en faire un haut et puissant monsieur; et le parterre, sifflant ça et là, se demandait pourquoi ce démenti subtil et ce que voulaient dire ces mauvais procédés et ces mauvais traitements du beau-père. Il est vrai que Thomassin fait une tentative pour commencer la fortune politique de Dovernay; mais cette tentative aboutit à quoi? à en faire un capitaine de la garde nationale; jugez de la nouvelle stupéfaction et de l'étonnement du public qui s'attendait à une autre ambition.

Enfin Dovernay, las de sa femme, las de son beau-père, brise son lien, se réfugie dans une *masurette* et fait sa fortune lui-même. Alors arrive le beau-père repentant et la femme repentante, et tout le monde s'embrasse, excepté le parterre, qui n'est que médiocrement satisfait.

L'idée était bonne, l'exécution de cette comédie ne l'est pas; le beau-père est odieux, insensé, et intolérablement cruel; le genre est d'une imprévoyance qui fait pitié; les projets sont grands, les résultats sont puérils; les intentions s'annoncent sérieusement, les moyens n'aboutissent à rien de sérieux; le style est d'ailleurs peu relevé, et le comique ne m'a pas toujours semblé du mûleur ton. Cependant il y a dans cet ouvrage certaines qualités et des scènes bien faites, qui donnent le droit de ne pas décourager les auteurs, lesquels promettent pour l'avenir et annoncent qu'ils réussiront certainement à faire beaucoup mieux.

Nous avons donné dans le dernier numéro de l'Illustration le portrait de mademoiselle Déjazet, sans aucun commentaire; ce portrait représente mademoiselle Déjazet dans les trois costumes qu'elle prend successivement dans le vaudeville intitulé *les premières Armes de Richelieu*, qui elle vient de transporter avec succès au théâtre des Variétés; et d'ailleurs qui ne connaît mademoiselle Déjazet et les *premières Armes de Richelieu*? et tout cela avait-il vraiment besoin de commentaire?

**Le Conseil des Prud'hommes à Paris.**

Dans un de nos précédents numéros, nous avons fait connaître les principales dispositions de l'ordonnance royale qui institue à Paris un conseil de prud'hommes. L'administration municipale s'est immédiatement occupée de ces moyens de réaliser les intentions de cette ordonnance. Elle a dressé la liste des fabricants électriciens, et préparé le local où doivent se tenir les audiences.

Ce local est provisoire. Au reste, tout, dans cet établissement des prud'hommes à Paris, n'est que provisoire, et il paraît difficile que cet essai, organisé sur des bases aussi étroites et avec des restrictions aussi intolérables, puisse réaliser les espérances qu'on avait dû en concevoir, et que nous avons d'abord exprimées.

L'organisation tentée par l'administration embrasse un certain nombre d'industries classées sous la dénomination générale de *métiers*. Les principales sont celles des ingénieurs mécaniciens, des orfèvres, lapidiers, fabricants de plaqué, fondeurs, serruriers, chaudronniers, carrossiers, ébénistes, doriers, lampistes, ferblantiers, horlogers, fabricants de bronzes, d'instruments d'optique et de musique, armuriers, couteliers, tailleurs, etc., etc. — La liste de ces fabricants, qui sont appelés à concourir à l'élection des conseillers prud'hommes, est publiée; elle comprend en tout 1465 noms, repartis en cinq catégories, ainsi qu'il suit :

- 1<sup>re</sup> Catégorie. Ingénieurs mécaniciens, constructeurs de machines, fabricants de grosse chaudronnerie, serruriers, carrossiers, fondeurs, etc. 332 électeurs.
- 2<sup>e</sup> Catégorie. Orfèvres, fabricants de plaqué, de bijouterie fine ou fatasse, etc. 852 —
- 3<sup>e</sup> Catégorie. Ciseleurs, doriers, lapidiers, ferblantiers, fabricants de bronzes, etc. 258 —
- 4<sup>e</sup> Catégorie. Horlogers, fabricants d'instruments d'optique et de précision et de musique, etc. 265 —
- 5<sup>e</sup> Catégorie. Armuriers, couteliers, tailleurs, etc. 78 —

Total général. 1465 —

Chaque de ces catégories devra voter séparément et successivement, et la réunion des élections partielles formera le conseil général des prud'hommes.

Mais la manière dont la liste électorale est constituée nous semble soulever quelques observations. Nous avons cru d'abord remarquer l'omission d'un certain nombre de professions qui travaillent les métaux aussi bien que celles qui sont indiquées, et qui par conséquent ne se trouveront pas représentées. Ensuite, qu'est-ce que 1465 électeurs pour le nombre réel des industriels compris dans les catégories inscrites? Ce n'est pas le cinquième des fabricants et ouvriers patentés qui exercent à Paris. Les premiers travaux administratifs en avaient indiqué près de 6,000. D'éliminations en éliminations, on est arrivé à moins de 1,300. Nous devons douter que de bien favorables résultats. Puisque l'on s'occupe d'industrie, on aurait dû songer à ce premier principe industriel, que les essais en petit ne donnent jamais qu'une idée imparfaite des résultats que l'on obtiendrait en grand, et qu'en opérant sur des bases minimes, on arrive à de fausses conclusions erronées que l'expérience pratique démentirait bientôt. Nous souhaitons qu'il n'y ait pas de mesure pour les 15 prud'hommes, mais nous le craignons. Évidemment la question électorale a prédominé dans tout cela au détriment des intérêts commerciaux et industriels. Dans notre premier article nous avions exposé cette crainte, et malheureusement le résultat est venu justifier nos prévisions.

Quoi qu'il en soit, voici, d'après les lois et règlements organiques, quelle sera la marche du conseil, lorsque les élections, annoncées pour la fin de ce mois, auront lieu et que les 15 prud'hommes titulaires et leurs suppléants s'en seront élus. Ils commenceront par se constituer en élisant leur président et un nommant leur secrétaire-greffier. Ensuite ils siégeront alternativement, en se divisant en deux bureaux distincts : le bureau de conciliation et le bureau de jugement. Le bureau de conciliation, qui, comme son nom l'indique, a pour mission d'arrêter les débats et de concilier les parties à l'amiable, tient séance tous les jours. Il est composé seulement de deux membres : l'un maître fabricant et l'un ouvrier patenté. Le bureau de jugement se réunit au moins une fois par semaine, et décide les affaires qui n'ont pu être conciliées. La totalité des 15 conseillers prud'hommes y prend séance.

Maintenant que l'administration a fait sa tâche, nous venons quelle sera la marche judiciaire de cette création provisoire. Ce n'est qu'un début; mais cette tentative aura du moins le mérite d'appeler l'attention publique et celle de l'administration sur la situation de l'industrie à Paris. Aujourd'hui bien des questions importantes restent encore à élucider, bien des détails intéressants restent à connaître. La distribution des diverses industries dans les différents quartiers, l'influence qu'elles exercent sur la physiologie, les mœurs, les coutumes de la population, sur l'aspect même des rues et les dispositions des bâtiments, méritent une attention particulière. Ces études ont à la fois de l'importance et de l'attrait, et nous en ferons part à nos lecteurs.

## De l'Engouement public et de la Hausse des Actions de Chemins de fer.

Nous avons montré avec quelle rivalité les Compagnies s'organisaient pour la confection et l'exploitation des lignes de chemins de fer votés, classés ou seulement probables. Nous avons dit que la plupart de ces constitutions n'avaient d'autre but que de fournir un aliment au jeu de la Bourse et aux besoins d'émotions des spéculateurs. D'autres journaux, et particulièrement le *Siccle*, ont cherché comme nous à ouvrir les yeux du public et à le mettre en garde contre un entraînement qui amènera d'inévitables et prochaines catastrophes; mais la raison n'a pu se faire entendre, la folie est demeurée la plus forte, et il se passe aujourd'hui à la Bourse des scènes qui étonnent ceux-là mêmes qui ont assisté à la naissance, au développement, au triomphe et à la mort du bitume. On ne parle que de bénéfices énormes réalisés, par des actions, qui, pour la plupart, n'ont jamais possédé un tiers d'action de chemin de fer, mais qui ont joué sur ces valeurs, ou, pour parler le langage consacré, ont acheté à terme. La Bourse est envahie par une foule de spéculateurs improvisés qui n'en avaient jamais aboré le seul et qui, un jour prochain peut-être, se désespèrent de l'avoir franchi. Mais aujourd'hui tout va trop bien au gré de ces débutants heureux pour qu'ils puissent croire à la possibilité d'un revers de fortune. Tout le monde est à la hausse, et à la hausse tout le monde gagne. Celui qui a acheté des actions à 900 francs les revend à 950, à un autre joueur qui à son tour les revend à 1,000 francs; on comprend que rien n'est plus gracieux et plus souriant que ce mouvement ascensionnel qui fait le bonheur et la fortune de tout le monde, excepté celle du dernier détenteur. Mais chacun se flatte de ne pas être le dernier et d'avoir le temps de réaliser à son tour un bénéfice avant que le coup d'une chute ne se fasse sentir. C'est l'histoire de cet homme qui, tombant du faite d'une maison, se disait dans son périlleux parcours : « Cela va bien, pourvu que cela dure. » Mais le malheureux, après avoir parcouru le vide, était condamné à se briser contre le sol. Le sol, ce sera la débâcle, et l'homme à la chute, le dernier détenteur.

En attendant, des gains se réalisent, la nouvelle s'en propage, l'exemple d'un lu-reux fait mille imprudents. On a cité un honnête marchand d'oranges d'un de nos passages qui ne sait pas signer son nom, mais qui a su gagner d'eux deux mille sous à cette roulette. Combien se seront parés : « Allons, du courage ! moi, qui suis écrit, c'est six cent mille francs d'assurés ! »

Les agents de change, auxquels cependant ces négociations hasardeuses procurent des courtages, ne dissimulent pas leur terreur. Chacun d'eux voit clairement qu'à un jour qui ne peut être éloigné, ces marchés effrénés à terme amèneront une crise et, partant, des différences énormes. Les gagnants

se présenteront pour recevoir; mais, parmi les perdants, personne ne manquera-t-il à l'appel? Au milieu du nombre et de l'importance des affaires engagées, il n'y a pas de fortune d'argent, il n'y a pas de caisse syndicale qui put faire face à une réaction en rapport avec l'entraînement auquel nous assistons.

Cette frayeur du parquet, les conseils d'administration des compagnies la partagent. Nul d'entre eux n'entend prendre la responsabilité de l'engouement avec lequel leurs actions sont recherchées et des prix qu'on y met. Demandez aux administrateurs des meilleurs chemins ce qu'ils en pensent, et ils vous diront que c'est de la folie. Il leur faut sans cesse combattre, par leurs déclarations, les fables absurdes qu'on invente chaque jour pour faire monter leurs actions. Nous n'en citerons qu'un exemple.

La ligne d'Avignon à Marseille est assurément une ligne qui permet d'espérer un trafic abondant de marchandises et un mouvement considérable de voyageurs. L'exploitation en a été abandonnée à une compagnie pour quatre-vingt-dix-neuf ans. Croyez-vous que, pour faire monter ses titres, on fasse valoir à la Bourse et la longueur de cette concession et la probabilité de beaux résultats annuels? Allons donc! Ce serait terre à terre! Non, on persuade à d'honnêtes gens crédules, qui ne demandent du reste qu'à être persuadés, que le chemin se fera tout seul et qu'on aura à se partager une partie de la subvention de l'Etat et tout le fonds social. En vain les administrateurs, les ingénieurs du chemin disent et répètent : « Il coûtera ce que nous avions prévu qu'il coûterait : les 52 millions fournis par l'Etat; — les 20 millions du capital; — nous aurons même à émettre des obligations pour compléter notre matériel roulant. » Les dupes volontaires tiennent bon et prétendent qu'il n'y a que des joueurs à la baisse qui peuvent ainsi se permettre de dire la vérité.

Allons, ferme, poussez! comme dit Alceste.



## Histoire du Consulat et de l'Empire.

PAR M. THIERS (1).

Voici *l'Illustration*, par amour de l'actualité, en avance sur l'actualité même, et nous venons donner à nos lecteurs un avant-goût du livre le plus universellement, le plus vivement attendu, du livre si souvent annoncé, depuis si longtemps tout prêt à paraître, et dont il est bruit déjà dans le monde entier. Quel premier saurait valoir, en littérature comme dans le reste, celle de *l'Histoire du Consulat et de l'Empire*? Et n'allons nous pas faire bien des jaloux en annonçant que nous avons lu, de nos yeux lui, ce qui s'appelle lui, les deux premiers volumes de ce grand ouvrage, qui doit former une dignité suite à l'admirable *Histoire de la Révolution française*? Mais si nous irritons ainsi l'impatience des lecteurs, cette impatience ne tardera pas, Dieu merci, à être enfin apaisée; nous ne faisons ici que les fonctions d'éclaircisseurs, — et, porteurs de la bonne nouvelle, nous précéderons de quelques jours seulement le livre de M. Thiers.

N'attendez pas, d'ailleurs, que nous nous répandions d'abord en ces pompeux éloges, nous pour le prospectus et indignes d'un livre qui saura se recommander de lui-même; c'est bien assez déjà, pour *l'Histoire du Consulat et de l'Empire*, d'avoir été annoncée six ans avant de paraître, sans que nous allions encore la lester d'un pesant avant-propos de louanges révérentes. Nous avons lu avant les autres, avant tout le monde, et nous voulons seulement prendre date d'admiration.

Les premiers volumes de *l'Histoire de la Révolution* paraissent, on s'en souvient, dans l'automne de 1825, et l'ouvrage se compléta rapidement en les années suivantes. Le succès fut immense, nous n'avons pas besoin de le dire; 80,000 exemplaires de ces dix volumes répandus dans le monde entier l'estaient suffisamment; dès lors, le jeune historien se vit engagé par ce succès même, par l'unanime désir de ses admirateurs, par la voix publique, en un mot, à poursuivre jusqu'à son bout la glorieuse tâche qu'il avait si bien commencée, la grande histoire dont il nous avait déjà, avec un tel applaudissement, raconté la première partie. L'Empire n'est-il pas fi des œuvres républicaines, et l'historien de la campagne d'Italie pouvait-il abandonner son héros au sein de sa vaste carrière? Le Consulat! l'Empire! Quels admirables sujets d'étude pour l'honnête déjà familier avec l'histoire des années précédentes, déjà maître de cette matière! Ne devait-il pas exceller à nous rendre le génie organisateur de l'Empire celui qui avait su, d'un coup d'œil si clair, d'un esprit si vif, démêler tout ce chaos, débrouiller tout ce désordre des lois, des finances, des administrations révolutionnaires? Ne devait-il pas aussi retrouver, lorsqu'il s'agirait de conter les grandes batailles de Napoléon, cette merveilleuse entente stratégique, cette connaissance approfondie de l'art militaire, dont chez lui avait fait si supérieurement preuve l'historien des campagnes de la République? Et enfin cet amour de la patrie, cet enthousiasme national, qui lui avait dicté des pages d'une immortelle

éloquence, n'échaufferait-il pas encore son cœur, n'animerait-il pas encore sa plume lorsqu'il faudrait retracer et nos grandes victoires et nos grands revers, et la gloire éclatante de notre pays et son douloureux abaissement?

Cependant, M. Thiers, de simple écrivain, était devenu député, ministre; il avait tout de suite conquis dans les régions politiques la haute place que lui assurait la supériorité de son talent, l'étendue de ses connaissances, la vivacité de son esprit et celle de son éloquence. Embarrassé maintenant des soins les plus graves, absorbé par les sérieuses occupations, par les affaires de l'Etat, tantôt au pouvoir, tantôt à la tribune, toujours l'un des mobiles les plus demandés de l'opinion publique, l'illustré historien se demandait-on, aura-t-il le temps, le loisir d'achever l'immense partie de la tâche qui lui reste à remplir? Aura-t-il le dérobé assez d'instants à la politique pour continuer son œuvre inachevée? Et, fatigué de tous les tracasseries parlementaires, son esprit retrouverait-il dans le travail historique cette netteté, cette vigueur, je dirais presque cette fraîcheur qu'il possédait jadis à un degré si éminent? — Heureusement, l'on n'est un homme supérieur qu'à la condition de suffire à tout, de trouver en quelque sorte des ressources d'activité dans ce surcroît de soins qui accable et énerve les esprits du commun. Léger sous le poids écrasant de tant d'études, de tant d'affaires, et, grâce à une merveilleuse facilité, grâce aussi à une longue habitude laborieuse, qui semble avoir fait du travail sa seconde nature, sachant trouver le temps pour tout, pour parler, pour écrire, — et aussi pour vivre, — M. Thiers, sans cesser un instant de prendre part aux occupations de la Chambre, sans cesser de jouer un des rôles principaux dans toutes les affaires du pays, M. Thiers préparait, amassait les matériaux de sa nouvelle histoire, seurt cadette qu'il voulait rendre digne de son aînée, et déjà jetait sur le papier les premières pages de ce grand ouvrage, qui seul aurait tenu la vie entière d'un autre homme, d'un homme laborieux, assidu, dégagé de tout soin, de toute préoccupation extérieure, voué uniquement à son œuvre, cloîtré jour et nuit dans son livre.

Mais, comme nous le disions, les grands esprits trouvent en eux-mêmes des ressources surprenantes, dont eux-mêmes ils ne se doutent pas avant qu'ils en eussent besoin, et qui s'accroissent encore s'il le fallait. Il semble même que l'action, la fatigue, l'excès du travail les fortifient au lieu de les abâtir et doublent leur puissance. Ils vivent deux fois plus vite que les autres, et deux fois plus; vous les croyez accablés sous le poids, perdus dans l'immensité de leurs inquiétudes, de leurs affaires, et vous êtes tout étonnés de les trouver dans les lieux brillants du monde, dans les fêtes des arts, le front fort peu soucieux, et l'air seulement occupé de jour du moment présent. Quel est leur secret? On l'ignore; le temps est-il plus long pour eux que pour nous? Ont-ils trouvé le moyen de se passer de sommeil, par exemple, comme cet ancien philosophe ultra-studieux? Comment font-ils enfin pour suffire à tant de soins divers? Franklin ne faisait qu'une chose à la fois, c'était la sa grande recette. — Eh! qui sait? peut-être celle de M. Thiers est-elle, au contraire, d'en faire deux, trois à la fois?—Toujours est-il que, chez lui, l'homme politique n'a jamais causé de tort à l'écrivain ni à l'artiste; allez à l'Académie, aux jours de solennelle séance, le premier arrivé sur les bancs immortels, c'est M. Thiers; et l'interrogé MM. les Quarante, vous saurez qu'il est également l'un des plus assidus aux séances particulières, — fort opposant, dit-on, aux opinions quelque peu absolues de M. Victor Hugo, — et de même pour les arts, la passion de sa jeunesse, qui s'est encore accrue avec l'âge. Arrivant à Paris, M. Thiers, vous le savez, débuta dans la presse en 1822, par de brillants articles sur le *Salon*, qui annonçaient, outre le talent d'écrivain, un goût d'artiste éclairé, enthousiaste, un coup d'œil critique qu'on n'aurait pas attendu d'un page aussi jeune, une science même de l'histoire, des arts peu commune au jour d'hui chez les aristocrates, qui se chargent d'une pareille tâche. Eh bien! cette inclination, qui marquée pour les arts, se fait précoce de connaissance, M. Thiers ne les a point sacrifiés à des goûts plus sérieux, plus sévères; il est resté artiste par le cœur, au milieu même des préoccupations politiques, si hostiles en apparence à la culture des arts. Tout en écrivant son *Histoire de la Révolution*, il méditait aussi celle de Florence, celle de l'art florentin, et, tout plein de ce projet, il visita à plusieurs reprises la ville dont il voulait devenir l'historien.

Ecrivain pur, châtif, *fanatique de la simplicité*, comme il l'avoue lui-même en riant, M. Thiers porte dans les arts cette sévérité, cette chasteté de goût, qui donnent à sa plume une si vive originalité. Et de même que les peintures qui ornent les appartements célèbres de tel grand poète de nos jours, révéleraient seules, par leurs qualités de couleur et de dessin, le caractère dominant des vers de ce poète, de même on pourrait conclure du goût de M. Thiers dans les arts, à son goût littéraire; de sa préférence en fait de marbres et de tableaux, à ses inclinations en fait de style et de composition. Nous donnons ici une vue de son cabinet, où il nous a été permis de pénétrer. N'est-ce pas une bonne préface au nouveau livre de M. Thiers, et rien qu'à nommer ces œuvres d'art au milieu desquelles l'ouvrage a été conçu et composé, ce serait déjà l'éloge des qualités bien connues que l'historien a dû avoir mises : sentiment juste et pur, correction élégante, noble simplicité, sobriété du dessin, sévérité des lignes et des contours, etc. — un morceau florentin conduit par une main excellentement française.

L'aspect général de ce cabinet, comme nous l'avons dit, est d'une distinction sévère, d'une élégance noble et relevée, en présence de ces objets d'art, on sent qu'un goût exquis a dû présider à leur choix, à leur réunion, à leur disposition; et il y a là aussi un *fanatisme* de belle simplicité.

Voici donc notre préface faite, l'artiste nous mène à l'écrivain, et tout naturellement nous venons au livre, dont nous venons parler d'abord, à ces deux premiers volumes que nous avons annoncés en commençant. — Ce que nous aurions de mieux à faire, sans doute, ce serait d'en détacher une cita-

(1) Les deux premiers volumes seront, le 15 de ce mois, mis en vente, à la librairie de M. Paulin.

tion, la plus loange que nous pourrions, et serions-nous bien mieux assurés de vous donner ainsi l'avant-gout le plus appétissant de l'ouvrage tout entier; mais on ne nous a permis que les demi-mots, et nous nous tiendrons à regret dans les limites de cette discrétion forcée.

M. Thiers, comme on se le rappelle, avait clos sa première histoire par la journée de 18 brumaire; c'est donc au lendemain de ce jour mémorable qu'il reprend le fil de son récit. Après deux pages rapides de récapitulation, l'historien qui, depuis quinze années avait posé la plume, — quinze années si remplies d'événements, quinze années qui ont changé tant de choses, pour le lecteur autant peut-être que pour l'écrivain, quinze années entre ces deux dates, 1850, 1845, — l'historien, dis-je, jette un regard en arrière, sonde son passé, le nôtre, s'interroge lui-même au début de son œuvre nouvelle, se demande quel profit il a tiré de ce temps écoulé, consulte son esprit et

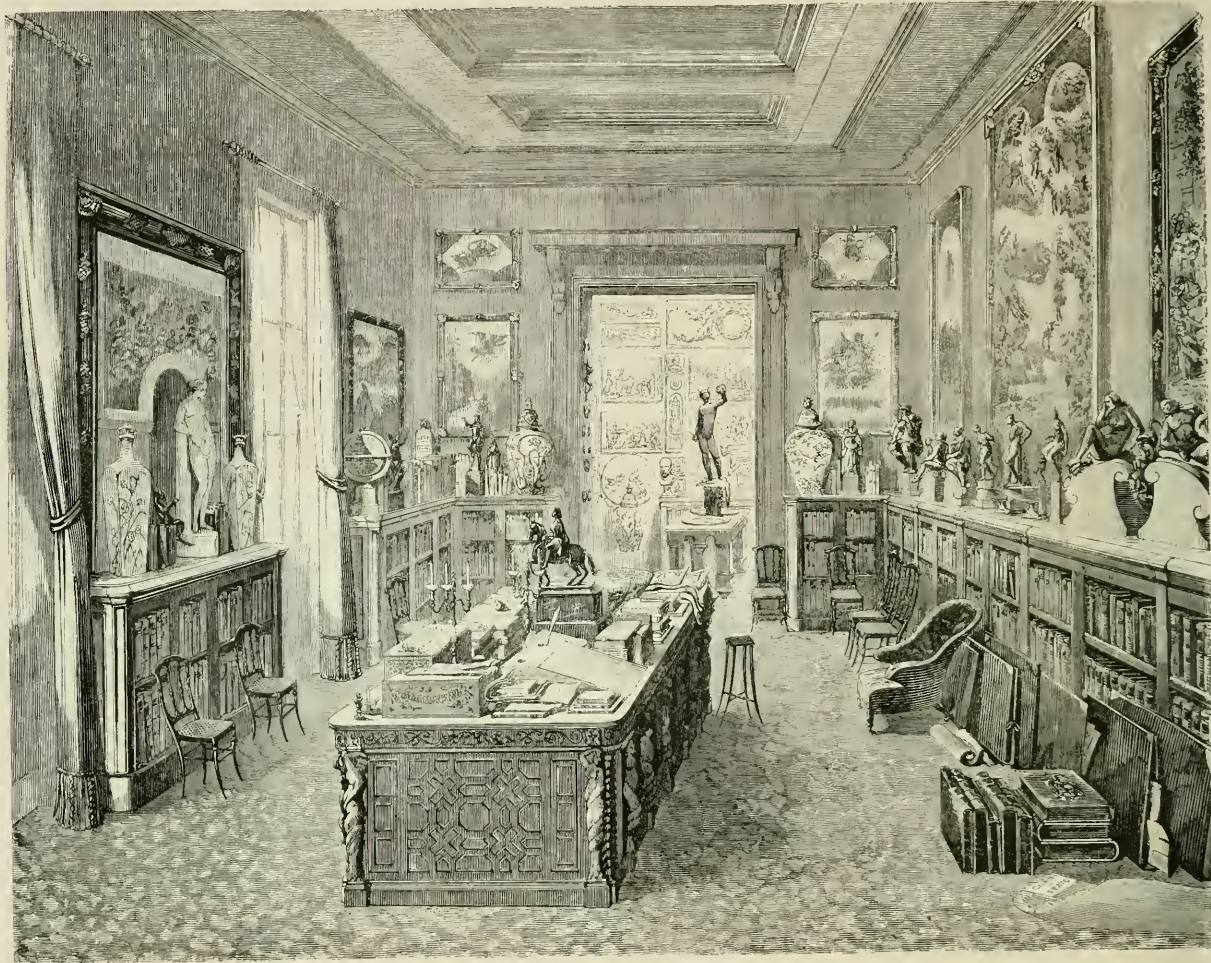
son cœur, se confie, comme autrefois, et dans l'un et dans l'autre, et remet aussitôt la main hardie à ce monument qu'il faut achever. — Tout cela en une demi-page, serrée, concise, énergique; — une préface comme savent en faire les grands écrivains, noble et touchante en sa simplicité, véritable modèle, dans notre siècle de personnalité littéraire, de la façon dont un esprit supérieur parle de lui-même; — une demi-page pour dix volumes.

Le tome premier contient quatre livres : *Constitution de l'an VIII, Administration intérieure, Un et Gènes, Marengo*; — le deuxième en renferme cinq : *Héliopolis, Armistice, Hohentindlen, Machine infernale, Les Neutres*.

Toutes les promesses de ces deux volumes, toutes les promesses qu'ils tiendront, qu'ils dépasseront, se trouvent comprises déjà dans ces seuls titres, si éloquentes pour tous les lecteurs de *l'Histoire de la Révolution*, pour tous ceux qui

connaissent le talent d'exposition de l'historien, la clarté de ses vues financières, la sûreté, la netteté de son intelligence administrative, l'ordre, la régularité qu'il sait introduire dans la mêlée des événements, sa profonde science de la carte, — de la carte sur laquelle il vit, sur laquelle il étudie, sur laquelle il retrouve les plans de campagne et le génie de Napoléon, — son exactitude stratégique, sa vivacité, sa chaleureuse éloquence dans les grands instants, et toujours et partout ses qualités inimitables d'écrivain, qu'il a directement puisées à la source des modèles, ses qualités de style, de récit, de composition qui font penser à Voltaire!

Au lieu donc d'une froide analyse, sans doute inexacte, nécessairement incomplète et décolorée, *l'Illustration* choisit, dans ces deux premiers volumes, deux des pages les plus belles, les plus éloquentes, deux pages où l'historien a retrouvé cette élévation de sentiments, cette richesse de plume avec



(Cabinet de M. Thiers.)

lesquelles il solennisait jadis les grands jours de la révolution; « Jours à jamais célébrés et à jamais regrettables! A quelle époque notre patrie fut-elle plus belle et plus grande...? » Tout le monde a retenu par cœur ce magnifique morceau, tout le monde aura bientôt aussi gravé dans sa mémoire le passage des Alpes et Kléber à Héliopolis, qu'en désespoir de ne pouvoir citer, notre crayon s'efforce au moins d'esquisser aux yeux impatientes des luturs lecteurs.

D'abord le passage des Alpes, ce prodige militaire qui rappelle, qui efface le souvenir d'Annibal. Bonaparte, premier consul, a réuni en Suisse toute une armée et tout le matériel nécessaire pour la campagne; Moreau est sur le Danube, où il accule les Autrichiens; Masséna fait dans Gènes une défense désespérée; cependant l'armée d'Italie, dans la saison des neiges, se dispose à franchir ces montagnes non traversées; cavalerie, artillerie vont traverser les gorges épouvantables du Grand-Saint-Bernard; on démonte les pièces, on enfume chacune d'elles dans des saps creusés; puis, à force de bras, on les hissera jusqu'au sommet, à force de bras, on les redescendra jusqu'à la vallée! — Enfin, tout était prêt. — « Lannes passa

le premier!... » Quel récit! quelle peinture! Jamais histoire ne toucha de plus près à l'épopée, jamais historien ne trouva d'accents aussi poétiquement, aussi grandiosément simples! Ils s'avancèrent ces braves soldats, vétérans de la liberté et de la gloire; ils s'avancèrent traînant après eux leur artillerie, leur bagage, au travers de précipices effroyables, sous la chute des avalanches; ils s'avancèrent en chantant les hymnes patriotiques, bivaquaient gaiement au milieu des neiges, supportaient sans se plaindre des fatigues surhumaines; les officiers souffraient, travaillaient comme eux, la musique jouant les plus beaux airs aux endroits difficiles de la route, envoyant les sons héroïques de la *Marsillaise* aux sauvages échos des montagnes. — Italie! Italie! Les soldats qui ont vaincu les Alpes seront-ils arrêtés par cent mille Autrichiens? Rien ne leur résiste; l'ennemi, épuisé, s'enfuit, se retire en désordre, et, bientôt cerné de toutes parts, il vient succomber victorieusement sur cette fameuse plaine de Marengo!

Cependant que les couleurs françaises flottaient triomphalement sur le Danube et sur le Pô, elles paraissent victorieusement aussi dans les déserts de l'Égypte. Laissez sur ce sol ingrat, sur

cette terre arrosée déjà de tant de sang, Kléber se montre le digne héritier du grand général qui a volé vers d'autres conquêtes. L'Égypte, un instant soumise par la terreur de nos armes, secoue le joug, se révolte de toutes parts, et voici qu'à quarante mille Turcs qui s'avancent sous la conduite du vizir pour chasser cette poignée d'Égyptiens qui occupent encore le rivage égyptien. Kléber n'a que dix mille hommes avec lui, mais dix mille hommes invincibles, et, à leur tête, il marche sans peur à la rencontre de l'ennemi jusque dans la plaine d'Héliopolis. Le jour commence à poindre; le soleil naissant éclaire de ses rayons l'horizon sablonneux; au loin apparaissent les ruines de l'ancienne Héliopolis, et dans un nuage de poussière brillent les armures resplendissantes des janissaires. Revêt d'un splendide uniforme, monté sur un cheval de grande taille, Kléber paraît sur le front de l'armée; il parcourt les rangs, il montre à ses soldats sa noble figure qu'ils aiment tant à voir, si fièrement belle, si brillante de bravoure! — « Mes amis, s'écrie-t-il, vous ne possédez plus en Égypte que le terrain que vous avez sous les pieds. Si vous reculez d'un pas, vous êtes perdus! »

Et l'Égypte est une seconde fois reconquise; dix mille hommes en ont vaincu quatre-vingt mille! Le prodige de la bataille des Pyramides est renouvelé, est égalé! Bonaparte

sera jaloux de cette grande gloire qu'il a laissée à son lieutenant. Ainsi, en caractères durables, en traits dignes d'admiration seront retracées ces époques à jamais fameuses dont le

souvenir doit être l'éternel ornement de notre patrie. *L'Histoire du Consulat et de l'Empire* sera le livre où la France retrouvera ses plus beaux titres de gloire, le livre où, dans les



(Passage des Alpes, par E. Charpentier. Sujet emprunté au tome 1<sup>er</sup> de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*.)

temps mauvais, chacun de nous cherchera un asile contre les dégoûts du présent, trouvera une nourriture pour son pa-

trotisme, retrempera son esprit et son cœur comme à une source vive et fortifiante! Purgée de tous les récits men-

songers, de tous les contes puérils qui la défigurèrent, cette grande tradition nationale, que les plus illustres poètes,



(Bataille d'Helopolis, par E. Charpentier. Sujet emprunté au tome II de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*.)

Béranger, Delavigne, V. Hugo ont célébrée dans leurs hymnes, aura désormais acquis, sous la plume de M. Thiers,

la solennité sévère, la simplicité grandiose de l'histoire, et cet honneur appartiendra du moins à notre âge, d'avoir élevé à la

mémoire de ses aînés un monument digne de leur gloire, digne de notre admiration!

## Beaux-Arts. — Salon de 1845.

AVANT-PROPOS.

Il y a une chose dont je me félicite en ce moment, une pensée que me rend la vie légère, c'est celle de ne pas faire partie du jury d'admission actuellement réuni au Louvre. Ce n'est rien que d'assister au détail de trois à quatre mille tableaux; mais être obligé de détailler leur mérite ou de critiquer leurs défauts, et de formuler sur chacun d'eux un jugement consciencieux, et se mêlant en garde contre la lassitude causée par cet éblouissement continuel; et quand une grande partie de ces œuvres, sur lesquelles vous prononcerez en quelques minutes un jugement définitif et sans appel, ont été conçues dans un élan d'enthousiasme, conçues avec amour par la pensée de l'artiste, et enfantées dans une longue élaboration pleine d'incertitude et de défilances, avoir le courage de dire à celle-ci : Va te faire chair; à cette autre : Va te faire ciel; va te faire nuages; va te faire fleur, sans que la pensée de l'auteur que vous allez entraver, des espérances que vous allez briser, des talents que vous allez étouffer à tout jamais, ne t'élève, suspendu un instant votre esprit incertain, c'est là, en vérité, une rude tâche, et je ne voudrais pas en accepter le fardeau. Autre détail : de peur de trop de dédain, on tombe en retard d'indignité. On ne veut pas faire le dégoûté comme le rat de ville dont parle Horace : *Tangens male singulari dote superbo*, et on se donne à soi et au public, qui vous a accepté pour commissaire du festin, une abominable indigestion des plus fades et des plus indigestes choses. Ainsi donc, quoi que vous fassiez, vous serez traité de myope ou d'aveugle, vous serez dévoué aux vœux infernaux. Dans le premier cas, l'amour-propre froissé se révolta contre vous; le tableau que vous aurez refusé viendra à la porte du salon protester en plein soleil; votre charge sera au bout de tous les crayons et de toutes les broses. Dans le second, le public impatientement vous décochera épigramme sur épigramme. « A quoi bon, se demandera-t-il, un examen préalable? S'il ne s'agit que d'ouvrir ainsi la porte à tout venant, un jury d'admission est inutile; un simple concierge ferait l'affaire. » Or, par une bizarrerie qui se reproduit fréquemment ailleurs et dans bien des circonstances, il arrive que le plus souvent le pauvre jury est blâmé à la fois de sa trop grande sévérité et de sa trop grande indulgence, et se trouve en butte aux coups des Grecs et des Troyens. C'est toujours et partout l'éternel refrain de La Fontaine : on ne peut satisfaire tout le monde. A une époque de tolérance universelle, quand tous les esprits sont portés à la conciliation, quand les concessions mutuelles se trouvent partout au fond des choses, quand les vœux termes sont la règle de conduite du gouvernement et de l'administration, un jury artistique aurait malaisé grâce à affecter le stoïcisme, et à transiger dans une mesure de goût, de caprice et d'imagination, une inflexibilité de règles que la société actuelle ne comporte plus ni dans ses mœurs, ni même dans le domaine de sa législation et de sa vie politique. Sa sévérité ne serait qu'une protestation stérile et isolée. Aussi, se résignant à sa tâche, il aime mieux pêcher par excès d'indulgence, et il s'abandonne à un merveillesse laisser-aller. Tribunal souverain et sans appel, il a peur de sa propre indépendance; il ne peut se décider à l'exercice de son autorité dans un pays où toute autorité est limitée ou responsable, et quoique roi absolu, il est bon prince; il ouvre les portes de son palais à tout le monde, et on ne l'en aime pas davantage pour cela. Telle est l'inévitable conséquence d'un pouvoir mal défini et sans but grave et précis.

Les vices de l'institution sont tels que le jury, cette année, a en bien de la peine à se constituer. C'était à qui se récuserait. Il ne s'agit cependant que de s'entendre. Si l'on veut seconder les vieilles routines, rien de plus aisé que de se rendre compte de la mission d'un jury artistique. C'est une délégation que la société fait à quelques hommes d'un bon goût de quels elle a confiés, à l'effet de choisir, parmi tous les tableaux que les artistes soumettent à leur jugement, ceux qui sont véritablement dignes de figurer dans une exposition nationale et d'honorer l'école française; et par conséquent à l'effet de repousser les œuvres que l'art désavoue. Dans ces conditions, c'est une mission délicate sans doute, réclamant des hommes d'un jugement sûr, intègres, impartiaux, mais entraînant après elle une responsabilité honorable. Si l'on veut un jury sérieux, il faut savoir en accepter les conséquences. Si l'on ne veut admettre que les œuvres se recommandant par un mérite réel, c'est reconnaître *a priori* qu'au lieu de deux mille tableaux exposés chaque année, il n'y en aura plus qu'un nombre très-limité. Ce chiffre de deux mille n'intéresse que la statistique; l'art a rien à y voir. Un choix doit être fait parmi cette production démesurée, et c'est l'œuvre qui doit en être offerte à l'admiration de la France, pour qu'elle s'enorgueillisse dans ses fils, et à la curiosité des étrangers, dans l'intérêt d'une noble rivalité. A qui bon appeler à ce concours de la force et de la beauté la faiblesse, les infirmités et la laideur? Pourquoi compromettre le patronage du gouvernement, et abaisser sa haute protection à une complaisance sans dignité? Cela est sans profit pour tous. Pour le public, au lieu de s'assasier, son goût se pervertit; la multiplicité des objets, au lieu d'attirer son attention, la fatigue; il se bécote, et sa banale curiosité est à peine excitée par la banalité des sujets qui la sollicitent. Pour les grands artistes, leurs œuvres sont comme perdues dans cette foule. Les connaisseurs les découvrent vite, à la vérité, mais ils voudraient, pour mieux en jouir, les isoler de leur triste entourage. Aussi quelques peintres renoncèrent-ils à envoyer leurs tableaux au Louvre, et ils ont pris le parti de n'y plus exposer que dans leur atelier. Pour les peintres médiocres cela est véritablement désastreux; si leur vantage est factieux pour les grands peintres, le voisinage de ceux-ci est mortel pour eux. D'un autre côté, et dans un lieu où l'on se croit en présence d'une solennelle consécration de leur vocation, ils désertent eux-

mêmes l'exhibition au bout d'un certain temps. D'autre part la tentation viendrait à chaque instant solliciter le riche amateur, et la petite peinture serait plus accessible aux petites bourses, qui n'osent s'aventurer dans les ateliers, parce qu'elles s'exagèrent les prix. Elle deviendrait un luxe d'ameublement nécessaire. Un bazar toujours ouvert créerait un public d'acheteurs, comme les chemins de fer créent un public de voyageurs. Les peintres seraient ainsi débarrassés du patronage onéreux du marchand, et la disparition de cet intermédiaire entre lui et l'acheteur serait un avantage pour les deux. Cette exhibition perpétuelle contribuerait donc, je le crois, à niveler la production avec la consommation, en ruinant rapidement les présomptions mal fondées, et en mettant plus fréquemment l'acheteur en présence de l'artiste. Un autre avantage, qu'il est inutile de signaler, est celui qui résulterait, pour une ville de loisir comme Paris, d'un pareil musée moderne. Ce serait un attrait de plus pour ceux qui accourent de toutes les parties du monde pour la visiter, qui accourent de l'été suffisamment assurés, ressemblerait l'intérêt de l'art en lui-même, et c'est l'exposition nationale qui serait destinée à y satisfaire. Ici on n'admettrait que les œuvres d'une incontestable valeur par la pensée et par le style. Le Louvre cesserait d'être un bazar et deviendrait un musée. Après le musée des peintres viendrait celui de la peinture. L'action propre du jour se réduirait probablement à bien peu de chose et sa tâche serait singulièrement facilitée par les appréciations de la critique antérieure; il aurait le droit, en étant juste, d'être impitoyablement sévère, car sa responsabilité trouverait un appui dans la complicité du public. Et qu'on ne dise pas que cette exposition du Louvre serait accueillie avec indifférence, parce qu'il n'y aurait pas l'attrait de la nouveauté. A mon avis, au contraire, elle exciterait dans les esprits un mouvement extraordinaire et soulèverait inévitablement d'ardentes polémiques. La foule s'y porterait peut-être moins nombreuse, mais plus choisie; et on n'y a que torpéur maintenant, les passions s'éveilleraient jeunes et vives. Tant mieux ! Le public retrouverait un peu d'enthousiasme, et l'art y puiserait certainement une nouvelle force. Il y aurait émulation de la part des artistes pour être admis; l'admission deviendrait une récompense et une faveur au lieu d'être une chose insignifiante, comme elle l'est aujourd'hui par l'abus que l'on en fait.

Mais laissons là les généralités et les utopies pour nous reporter dans le présent et nous renfermer dans un cadre plus restreint dont nous ne devons pas sortir, celui de la critique qui convient à *l'Illustration* en présence de l'exposition qui va avoir lieu au Louvre. *l'Illustration* est un journal d'actualité; ce n'est ni un journal de doctrine ni un journal de haute critique; il doit consacrer sa complète indépendance et ne s'insérer à aucune parti, à aucune école. N'étant pas exclusive, sa critique sera plus facilement bienveillante. Diderot, au commencement de son siècle de 1763, rapporte ces paroles de Chardin : « Messieurs, de la douceur. Entre tous les tableaux qui sont ici, cherchez le plus mauvais et sachez que 2,000 malheureux ont brisé entre leurs dents le pineau, de désespoir de faire jamais ainsi mal. » Le talent est sans doute bien moins rare de nos jours qu'il ne l'était du temps de Diderot, car en vérité (et c'est une franchise que sa généralité rend assez inoffensive pour que nous croyions pouvoir nous la permettre même au moment où nous parlons d'indulgence), tous les ans et à chaque exposition il y a quelques tableaux qui, loin d'être dans le cas de celui dit par Chardin, ne doivent être ni sujet de désespoir pour personne, si ce n'est pour ceux qui les ont faits et pour ceux qui les ont admirés. Eh bien ! ces mauvais peintures ne peuvent causer le plus petit embarras à *l'Illustration*. Elle étendra jusqu'à elles sa bienveillance : elle n'en parlera pas. — Dans sa libre attitude, elle imitera la foule qui se presse au salon, allant au hasard et suivant qu'un tableau attire son attention d'un côté ou d'un autre. Cette course irrégulière est commandée par les gravures destinées à reproduire quelques-uns des tableaux de l'exposition. Elles sont publiées au fur et à mesure de leur terminaison, et ce sont elles qui décident l'ordre ou plutôt le désordre de la marche. Il en résulte que le sacré pourra se trouver mêlé au profane, le grave au doux, le plaisant au sérieux. C'est une nécessité à laquelle nous ne devons nous soumettre. Du reste, cette absence de méthode n'est un inconvénient que pour nous; il est compensé pour le lecteur par la variété.

Nous désirerions de nous mettre, dans notre revue, aucun tableau digne d'être remarqué. Etre complet, c'est déjà être juste, et nous désirons l'être.

C'est samedi prochain que doit avoir lieu l'ouverture du salon. La curiosité publique devance toujours ce moment; elle aime à être instruite, préalablement avant d'être envoyée en possession. Voici, à ce sujet, les renseignements que nous avons recueillis. Il ne faut plus rien attendre de M. Ingres; il s'est retiré à tout jamais, comme on le sait, des expositions; d'ailleurs il est occupé de ses travaux au château de Dampierre, appartenant au duc de Luynes. M. Ary Scheffer ne nous donnera pas encore cette année son *Saint Augustin* et sa *Marguerite*, bien qu'achevés. Il faut nous résigner à attendre jusqu'à l'année prochaine; nous serons alors amplement dédommés. M. Flandrin travaille à ses peintures murales de Saint-Germain-des-Près. M. Delacroix est en voyage. On parle de plusieurs tableaux de M. Eugène Delacroix : un *Marc-Aurèle mourant*, recommandant son fils à ses amis; *L'Empereur de Maroc au milieu de ses officiers*; *L'éducation de la Vierge*; une *Sibylle* et une *tête de Madeleine*. M. Couture a commencé une grande composition qu'il intitule : *la Décadence romaine*; elle n'est encore qu'à l'état d'ébauche. M. Lehmann envoie une *Madame M. Giboux*, une *Maman Lescaut*; M. Moissinot, deux petits tableaux : *les Boutiers jouant aux dés* et un *Homme feuillettant un carton de dessin*. M. Deamps n'expose que des dessins. M. Camille Rognoy n'a rien à offrir que l'année. On annonce des mystères de MM. Marillat, Corot, Flors, Français. Il est à regretter que ceux que MM. Dupré et Rousseau ont rapportés des Pyrénées



nées aillent directement dans la collection de M. Perrier sans passer par le Musée. Ces deux artistes en ont été éloignés, il y a plusieurs années, par la sévérité du jury. Il en est de même du sculpteur Barye. M. Elex envoya un groupe, plusieurs bustes et quelques peintures. Dans la cour du Louvre doivent être placés, dit-on, la statue équestre du duc d'Orléans, par M. Marchetti, et le Jean Bart de M. David.

L'illustration reproduira dans ses gravures les tableaux remarquables de l'exposition, pour lesquels elle aura obtenu l'agrément des artistes. Elle a été assez heureuse pour pouvoir se procurer un dessin très-exact de la *Prise de la Smala*, de M. H. Verne, vaste composition qui va attirer la foule au salon et sur laquelle l'attention publique est depuis longtemps éveillée. Ce dessin est actuellement à la gravure. Il paraîtra dans le numéro du 15 mars, le jour même de l'ouverture du salon. Le même numéro contiendra aussi la gravure du tableau le plus important parmi ceux que M. Brascassat expose cette année. Le public retrouvera avec plaisir cet artiste qui semblait le délaisser depuis quelques années. L'illustration publiera successivement un *Marino Faliero*, de M. Robert Fleury; un *Alchimiste*, de M. Isaby; une *Mosquée au Caire*, de M. Karl Girardet; un *Combat*, de M. Charpentier; le *Départ des Apôtres*, de M. Gleyre; *Madame Roland*, de M. H. Schiefel; *Homère chez les Bergers*, de M. Corot; une *Vue de Clisson*, par M. Hosten; une *Vue de Rouen*, de M. Léon Fleury; un *Coup de vent dans les Landes*, de M. Loubon; le *Fat de ville* et le *Rat des champs*, de M. Rousseau, et des compositions de M. Lepoittevin, de M. Biard, etc...

**Des emplacements et des projets proposés pour une salle définitive d'Opéra.**

L'illustration a, dans son numéro du 25 janvier dernier (t. IV, p. 556), fait connaître le projet et donné le plan d'une salle d'Opéra présentés par M. Hector Horeau. La question que cet architecte avait cherché à résoudre a été, depuis peu, souvent discutée de nouveau. Les projets se sont succédé, les plans se sont accumulés, les emplacements sont entrés en lutte; enfin le conseil municipal a dit son mot qui, nous l'espérons, ne sera pas le dernier.

La plupart des artistes renommés se sont exercés sur ce monument à élever. Nous avons particulièrement entendu parler des études, sur ce sujet, de MM. Poulain, Meynadier, Visconti, Dedreux, Debret et Grillon, Charpentier.

M. Poulain propose, lui, le maintien de l'Opéra où il est établi. Il se borne à isoler plus complètement par l'ouverture d'une rue à la place du passage obscur qui, de la rue Lepelletier débouche dans la rue Grange-Batelière. Le projet serait sans doute économique; nous sommes moins sûr qu'il fut suffisant.

M. Meynadier a de tout autres préoccupations. L'auteur du *Plan général d'ensemble* dont nous avons eu, en une autre circonstance, à faire l'éloge, se propose de faire un vaste monument, et, pour l'élever, il le place précisément en face de la rue de Richelieu, prend tous les terrains de la mairie du deuxième arrondissement et du temple protestant, les maisons qui bordent cet emplacement sur la rue de Provence, partie de l'Opéra actuel, partie de l'avenue Agnès, l'hôtel du Jockey-Club et les maisons qui leur sont mitoyennes, enfin l'hôtel du café Richelieu. Le projet serait à coup sûr suffisant; nous sommes moins sûr qu'il fut économique.

M. Meynadier, on le voit, M. Horeau, on se le rappelle, placent leur monument sur le boulevard et se proposent de lui en faire un ornement. Mais ces messieurs ont-ils bien songé à l'utilité de cette magnifique promenade du boulevard, si appréciée par les étrangers et par les Parisiens de tous les âges, et à l'inconvénient qu'il y aurait à interrompre ce trottoir si fréquent, par une large façade, par un immense péristyle auquel viendraient aborder et se croiser, trois fois la semaine, des milliers de voitures, précieusement à l'heure et au flâneur parisien, ou l'homme occupé, enfin libre d'affaires, digèrent et respirent en se promenant. Ce respect bien entendu du trottoir des promeneurs a toujours fait résister l'autorité municipale à son ouverture sur un autre point bien moins fréquenté, en face de la rue Godot-de-Mauroy, laquelle n'a pu obtenir de déboucher sur la chaussée du boulevard; nous croyons donc qu'on rencontrerait de légitimes et invincibles résistances à lui faire subir, sur un point où la foule se presse, une bien plus grande et bien plus dangereuse solution de continuité.

M. Visconti se place sur les terrains de la mairie, rue Pignon, du temple protestant, rue Chauchat et des maisons rue de Provence. Il dégage les abords par le boulevard, en prenant partie de la cour de l'Opéra actuel, et partie de la maison rue Grange-Batelière n°1, c'est-à-dire en élargissant cette rue.

MM. Debret et Grillon proposent, dit-on, un plan analogue.

Les partisans des projets à façade sur le boulevard, reprochent à M. Visconti et à MM. Debret et Grillon de laisser la leur, vue du boulevard, à moitié cachée, comme l'est celle du théâtre Ventadour, vue de la rue Neuve-des-Petits-Champs. Cela peut être un inconvénient, mais les hommes pratiques ne le mettront pas en balance avec ce qu'on doit regarder comme une impossibilité.

Voici les chiffres du projet de M. Visconti :

Concession du terrain de l'Opéra	
actuel. . . . .	5,000,000 francs.
Pour construction . . . . .	6,000,000
Total. . . . .	9,000,000

Report. . . . .	9,000,000
Elargissement de la rue Grange-Batelière. . . . .	2,000,000
Maisons rue de Provence . . . . .	2,000,000
Temple protestant . . . . .	1,000,000
Total. . . . .	14,000,000

Voici les chiffres du projet de M. Horeau:

Concession du terrain de l'Opéra	
actuel . . . . .	5,000,000 francs.
Pour construction . . . . .	6,000,000
Hôtel du café Richelieu et suppression du passage Est de l'Opéra. . . . .	4,000,000
Total. . . . .	15,000,000

Il y aurait donc, au dire des partisans du projet de M. Horeau, une économie en sa faveur de un million, en admettant que l'expropriation de nombreuses boutiques ne donnât pas droit à des indemnités assez difficiles à calculer, mais certainement élevées.

M. Dedreux dispose son plan sur les terrains du Ministère des affaires étrangères, boulevard des Capucines, et du Timbre, rue de la Paix; il ouvre une rue nouvelle, la rue Amber, et flanque son Opéra monumental de deux voies qu'il appelle rue Rossini et rue Meyerbeer. Le monument à un portique sans interruption sur toutes ses faces, huit grands escaliers de sortie, une salle de répétitions et de concerts pouvant être réunie à la salle, à la scène, au foyer public les jours de fêtes somptueuses. M. Dedreux fait valoir, en faveur de l'emplacement choisi par lui, la nécessité de dégager le boulevard des Italiens de l'encombrement des voitures qu'y aient déjà le voisinage de quatre théâtres, les Italiens, Feydeau, le Vaudeville et les Variétés, et il trouve pour son projet, en outre de l'économie qu'il offre, un grand avantage dans la proximité de la place Vendôme, d'un des plus spacieux boulevards, et des dégagements sans nombre que présentent les rues de la Paix, Basse-du-Rempart, Cammartin, Neuve-du-Luxembourg, Neuve-des-Petits-Champs, Neveu-Saint-Augustin qui entourent son théâtre. M. Dedreux évite toute complication, il n'a affaire qu'à l'Etat; il lui demande simplement, à forfait, l'Opéra actuel et les terrains qui seront évacués rue de la Paix, boulevard et rue Neuve-des-Capucines, estimés en tout 8,000,000.

Un autre emplacement se présente, c'est M. Charpentier, à qui l'on doit l'élégante et intelligente reconstruction intérieure de la salle de l'Opéra-Comique. Il ne demanderait à l'Etat que l'abandon du terrain de l'Opéra, estimé, comme on l'a vu, 5,000,000 et une subvention complémentaire qui ne dépasserait pas 2,000,000. Il s'engagerait à élever sur le boulevard le plus à la mode un Opéra monumental qui n'interromprait pas la circulation et serait entouré de dégagements. Son plan, l'artiste ne le fait pas encore connaître, parce qu'il se rattache à l'ensemble d'une opération qui, pour réussir, demande à n'être ébruitée que quand elle aura été résolue. Mais, malgré ce mystère, les précédents de M. Charpentier ne permettent pas de ne pas le compter parmi les concurrents qui doivent avoir pour eux le plus de chances favorables.

La liste des projets sérieux semblait close, quand, il y a quinze jours éclata subitement une délibération du conseil municipal de Paris, qui nous condamnait à discuter sérieusement un autre projet, assez bouffon pourtant à notre sens. Le question du déplacement de la population parisienne et les préoccupations que sa solution donne aux conseillers de la bonne ville leur causent depuis quelques années, nous n'osons dire des vertiges, mais des distractions bien fortes. Ce même conseil ne vient-il pas de délibérer pour proposer la translation de la Bibliothèque de la rue de Richelieu... à la place de l'Hôtel-de-Ville? Il avait bien songé au Marché aux Veaux, mais il a voulu se montrer de son temps et, tout considéré, il adosse la Bibliothèque à la rue des Arcis!—Ce même conseil, qui a pesé de tout son poids, il y a quelques années, sur les décisions de la chambre des députés pour lui faire voter deux chemins de Versailles, toujours pour se mettre en travers du déplacement de la population parisienne, ne vient-il pas de délibérer encore qu'il devait y avoir un chemin de Corbeil sur la rive droite parce qu'il y en avait un sur la rive gauche, sans doute par amour aussi de la symétrie et pour qu'il y eût une double et rieuse folie en anant, comme il s'en trouve déjà une en aval? Mais nous ne nous proposons pas de dresser ici le catalogue des aberrations municipales; nous ne voulons nous occuper que de la déportation préméditée de l'Opéra qui prouve, comme celle de la Bibliothèque, qu'on ne se borne plus aujourd'hui à combattre le déplacement de la population, mais que, reconnaissant que ce déplacement est opéré, on a la prétention de la faire revenir sur les pas qu'elle a faits depuis trente ans. Nous empruntons à un journal dirigé par un membre du conseil municipal les détails relatifs à ce vote:

Le conseil municipal de Paris a pris, à une majorité très-voisine de l'unanimité, une délibération importante sur l'emplacement de l'Opéra. Depuis plusieurs années le ministre était entré à ce sujet en relations avec la ville de Paris. Le ministre a proposé quatre fois à la ville, d'élever le nouvel Opéra sur les terrains de la mairie du 2<sup>e</sup> arrondissement, rue Grange-Batelière. Quatre fois le conseil municipal a répondu qu'il était prêt à voter des sommes considérables pour les abords de l'Opéra, si on voulait l'établir sur un point central, aux environs du Palais-Royal et du Louvre, par exemple, mais qu'il ne voulait faire aucune dépense, si l'on s'obstinait à le placer par delà le boulevard. Dans sa délibération le conseil persiste, avec grande raison, à repousser formellement tout concours au projet de la rue Grange-Batelière; en même temps il propose de transporter l'Opéra sur l'espace situé entre la place du Palais-Royal, la rue Saint-Honoré, la rue de la Bibliothèque et la rue de Rivoli prolongée. La

Ville offre de payer à l'Etat la différence du prix des terrains dans les deux projets, soit. . . . .

« De prendre à son compte l'élargissement de la rue Saint-Honoré, de la place de la Bibliothèque et de la rue du Palais-Royal, évalué à. . . . .	1,473,920
« Enfin de fournir pour l'achèvement de la rue de Rivoli jusqu'à la place de l'Oratoire, la moitié de la dépense, évaluée à. . . . .	1,381,595
Total. . . . .	4,057,515 fr.

« L'Etat de son côté aurait à dépenser :

« Somme égale à celle qui lui coûterait le projet de la rue Grange-Batelière. . . . .	5,152,800 fr.
« Plus pour la moitié dans l'achèvement de la rue de Rivoli. . . . .	1,381,595
Total. . . . .	6,734,495 fr.

« En présence de ce sacrifice d'environ quatre millions et demi, que la Ville offre elle-même, et de son refus formel de contribuer au projet fustelle de la rue Grange-Batelière, il est impossible, nous l'espérons, que le gouvernement hésite. »

Il hésitera, gardé-vous d'en douter, et cela par la raison toute simple que l'Etat n'est ni à la rive droite, ni à la rive gauche, ni du dixième arrondissement, ni du premier, mais qu'il doit être pour le Paris tel que nous le montre la carte d'aujourd'hui et non pour le Paris que regrettent nos grands-pères et la majorité de nos municipaux. Il y a un édit de Louis XV qui interdit toute construction au delà du boulevard. Cet édit était gravé sur une pierre encastrée dans la maison formant l'angle de la rue et du boulevard Poissonnière et qui n'a été enlevée qu'il y a peu de temps. Pourquoi ne ferait-on pas replacer la pierre et surtout revivre l'édit? C'est une idée que nous soumettons à messieurs du conseil.

Nous espérons bien que le Louvre se terminera. L'engagement formel en a été pris dans la discussion de la loi qui a fixé le chiffre de la liste civile. L'achèvement de la rue de Rivoli est un travail parallèle aux frais duquel la ville devra participer. L'amélioration et l'embellissement du quartier Saint-Honoré et de l'Oratoire s'ensuivent tout naturellement et sans beaucoup de frais pour le budget de l'Etat.

Quant à l'Opéra, c'est une question à part, que la délibération du conseil ne résout pas, et que son prétendu sacrifice réduirait mal. L'Académie royale de musique ne peut se soutenir qu'à l'aide d'une subvention considérable, qui est portée au budget de l'Etat; or, ses recettes insuffisantes, on le reconnaît, puisqu'il faut, subvenir à leur insuffisance, en seraient encore bien plus choignées de ses dépenses, décroîtraient dans une proportion bien sensible si on lui enlevait le casuel qu'elle trouve au boulevard et qui ne l'accompagne pas à coup sûr, au Louvre. Ce n'est pas le public de la rue de la Bibliothèque et de celle du Pélican qui viendrait occuper ses stalles d'orchestre et de balcon, et les promeneurs du boulevard des Italiens, pour charmer leur désœuvrement, iraient à l'Opéra-Comique ou aux Variétés, mais s'engageraient certainement pas dans la rue des Bons-Enfants. Eh bien! s'il en résultait un déficit de 120,000 fr., et à coup sûr cette différence n'est douteuse pour personne, la conséquence en serait une augmentation de la subvention de l'Etat de pareille somme qui représente précisément l'intérêt à 5 0/0 du prétendu sacrifice du conseil municipal. Ce n'est vraiment pas la peine d'exiler l'Opéra pour si peu!

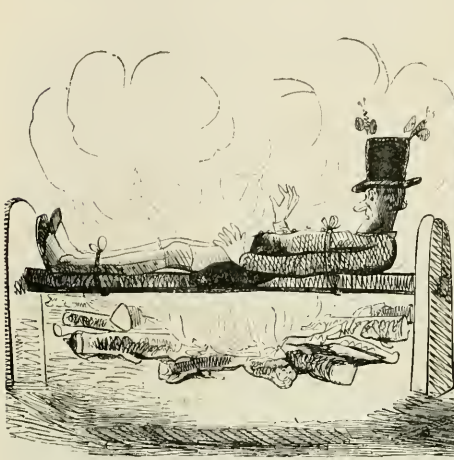
Le vrai centre pour l'Opéra c'est le centre de la population qui le fréquente. L'administration de la ville calcule mal. L'Opéra, quand il prospère, attire à Paris de nombreux étrangers dont la consommation élève les produits de l'octroi. L'Opéra rélogé au pont des Arts, sera abandonné de la plus grande partie de son public parisien, declaira et attirera plus les étrangers, quand il n'attirera plus les indigènes. Il y aurait donc mécompte pour tout le monde. Le *Courrier français* a établi, en combattant comme nous ce projet, qu'il était un des plus dispendieux en même temps qu'un des moins sensés: « Mais si l'on devait mettre l'Opéra sur la place du Palais-Royal, mieux vaudrait, à tout prendre, adopter le projet de 1851 de MM. Percier et Fontaine, qui pose symétriquement sa façade sur le Château-d'Eau vis-à-vis le portique du palais; au moins se drape-t-il sous un prétexte monumental, la réunion du Palais-Royal au Louvre, et entraîne-t-il avec lui l'achèvement tant demandé de celui-ci. Les plans de M. Percier et Fontaine, architectes qui ne sont pas suspects de mesquinerie, se renferment dans 4,000 mètres de superficie, et ils sont d'accord en cela avec M. Dedreux, qui demande également 4,000 mètres au boulevard des Capucines pour un monument très-grandiose et très-complet. L'Opéra actuel, avec toutes ses dépendances, cours exceptées, ne comprend que 5,900 mètres. Le projet que nous combattons avec conviction comme dispendieux pour l'Etat et fatal pour le théâtre, en absorbe 5,000, tandis que l'ancien Opéra de la place Louvois se contentait de 2,200 mètres. »

Nous croyons que pour MM. les conseillers municipaux qui ont revê le rétablissement du vieux Paris, il est des mesures qui réclament leur attention au même titre que celle qu'ils provoquent. Nous ne savons s'il leur échappe que nombre d'édifices d'honneur se vident aujourd'hui au bois de Boulogne; c'est un déplacement qui fait le plus grand tort aux restaurateurs du Pré-aux-Clercs.



Histoire de M. Cryptogame,

PAR L'AUTEUR DE M. VIEUX-BOIS, DE M. JABOT, DE M. CRÉPIN, DU DOCTEUR FESTUS, ETC. (SIXIÈME PARTIE.)



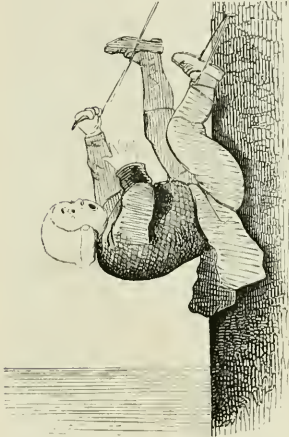
Pendant ce temps, M. Cryptogame, demeuré seul, essaie distinctement cuire son flanc gauche, en sorte qu'il crie à tue-tête qu'il est depuis longtemps entièrement déglé.



Elvire, accourue, sauve d'un même coup elle-même et le chien de son cœur, en affirmant aux musulmans qu M. Cryptogame n'est autre chose qu'un chrétien qu'elle faisait griller.



En sorte que le chrétien est débouché, à condition qu'il prendra le turban.



L'ami de M. Cryptogame, qu'on a su depuis être un docteur, déglé le docteur, mais il a bu de la pisse à se déficoler.



Une fois déficolé, en voyant des Turcs au lieu de baliseurs, le docteur n'y comprend rien.



Et en voyant un de ces Turcs qui ressemble comme deux gouttes d'eau à son ami Cryptogame, le docteur tombe net à la renverse.



Bientôt tout s'explique, et, pour plus de sûreté, le docteur lui-même prend le turban.



Cependant Elvire, pour plus de sûreté aussi, exige du chien de son cœur qu'il lui signe, par-devant témoin, une promesse d'amour ardent, suivie de mariage immédiat au prochain débarquement.



M. Cryptogame, qui s'est déjà marié une fois dans l'Inde, tremble de devenir bigame.



Mais ce qui le rassure, c'est d'abord la mort probable de sa chère Provoquée, et ensuite l'indifférence de la loi turque sous ce rapport.



Aussi, le régal de reconciliation est-il charmant, et Paul d M. Cryptogame, qui trouve Elvire de son goût, s'y montre à sa a marié que courtisé.



De son côté, Elvire, pour inquisite M. Cryptogame et allumer sa jalousie, favorise le docteur de quelques préférences.



Suite des préférences.



Suite des préférences.



Voyant cela, M. Cryptogame prend le docteur à part et lui conseille de demander pour son propre compte la main d'Elvire.



Le docteur, appuyé de M. Cryptogame, demande la main d'Elvire, qui s'en croit pas ses yeux.



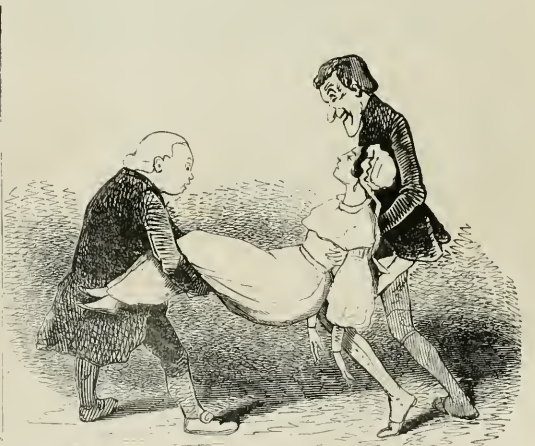
Et une épouvantable crise commence; le docteur n'y comprend rien.



Elvire, épuisée de rage, s'évanouit; mais les deux sans n'osent pas se relever encore.



Au bout d'une demi-heure pourtant, ils se basardent tout doucement.



Et convaincus que pour cette fois Elvire est bien décidée, M. Cryptogame et le docteur emportent le corps pour le jeter à la mer.

(La suite au prochain numéro.)



Les Annonces de L'ILLUSTRATION coûtent 90 centimes la ligne. — Elles ne peuvent être imprimées que suivant le mode et avec les caractères adoptés par le Journal.

PAULIN, éditeur de l'HISTOIRE DU CONSULAT et DE L'EMPIRE par M. Thiers, 60, rue Richelieu.

## CARTE DES EXPÉDITIONS MILITAIRES ET DES MARCHES HISTORIQUES DE L'EMPEREUR NAPOLEON.

Comprenant les limites de l'empire français sous la domination impériale en 1812, avec une légende historique et chronologique de l'histoire de Napoléon de 1769 à 1821, et du retour de ses cendres en 1840. — Accompagnée d'un tableau de la *Famille napoléonienne*, des souverains contemporains du régime impérial, des ministres de Napoléon, des maréchaux de l'Empire, et des généraux qui ont commandé en chef.

Une grande feuille colombier coloriée.

A la librairie de FIRMIN DIDOT frères, 56, rue Jacob; chez GUSTAVE HAVARD, éditeur, 24, rue des Mathurins-Saint-Jacques; au bureau central du DICTIONNAIRE DES COMMUNES, 42, rue du Cherche-Midi.

40 c. la livraison. — Une livraison tous les samedis.

DICTIONNAIRE GÉOGRAPHIQUE, HISTORIQUE, ADMINISTRATIF, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

## DE TOUTES LES COMMUNES DE LA FRANCE

ET DE PLUS DE 20,000 HAMEAUX EN DÉPENDANT

Illustré de 400 gravures, de costumes coloriés, plans et armes des villes, etc.; publié avec les encouragements du Ministre de l'Intérieur,

Par A. Girault de Saint-Fargeau.

Contenant la description de toutes les villes de France, ainsi que l'archéologie, la biographie, la bibliographie et l'armorial des villes, bourgs, villages, châteaux, etc.; et indiquant pour chaque commune le nom français et latin sous lequel elle s'est autrefois désignée; la province et les différentes juridictions auxquelles

elle appartenait avant la révolution; l'origine, les événements historiques qui s'y rattachent; les cures; la population d'après le dernier recensement; les bureaux et relais de poste et leur distance de Paris pour la taxe des lettres; les gîtes d'étape; la formation géologique du terrain sur lequel la commune est assise; les

noms des hommes qui se sont rendus illustres dans les camps, dans les sciences, la littérature, les beaux-arts et l'industrie; l'archéologie des édifices civils et religieux; les sites pittoresques et les lieux d'excursions qui offrent les aspects du commerce, les manufactures, fabriques, usines, mines, carrières exploitées, etc.;

les foires et marchés; l'analyse des sources d'eaux minérales et thermales; les phares et fanaux; l'établissement de la maree de tous les ports de l'Océan; enfin la bibliographie, comprenant les titres de tous les ouvrages publiés sur chaque ville, bourg ou village, sur chaque province et sur chaque département.

Paris, un : 40 francs.

PAR TRIMESTRE : 10 FR.

## LE COURRIER FRANÇAIS

26, rue du Bouloy.

Réduction du prix de l'abonnement.

Départements, un an : 48 fr.

PAR TRIMESTRE : 12 FR.

Les personnes qui s'abonneront à partir du 1<sup>er</sup> au 15 mars 1845, recevront sans aucun frais tout ce qui aura été publié des AMOURS DE PABIS, par M. PAUL FEVAL, auteur des *Mystères de Londres*.

## L'ODONTINE ET L'ÉLIXIR ODONTALGIQUE

Composés par un de nos premiers chimistes, ont une supériorité manifeste sur les autres dentifrices. Toutes les personnes qui tiennent à la conservation de leurs dents en font usage. — AU DÉPOT GÉNÉRAL rue Jacob, 49, à Paris, et chez FAGUER, parfumeur, rue Richelieu, 95; dans toutes les villes, chez les principaux parfumeurs.

Librairie de L.-B. DELAY, rue Tronchet, 2, à Paris.

### LE MARIAGE AU POINT DE VUE CHRÉTIEN

Ouvrage spécialement adressé aux jeunes femmes du monde; par madame la comtesse AGENOR de GASPARI. Dernière édition revue et corrigée; 2 volumes in-18, format anglais, 9 fr.

### DE LA RELIGION AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Origine et progrès des Églises évangéliques des États-Unis, leurs rapports avec l'Etat et leur condition actuelle, avec des notes sur les communions non évangéliques, par le Rev. ROBERT BAINO; traduit de l'anglais par L. BURNER. Paris, 1844; 2 volumes in-8, 10 fr.

**APPARTEMENT A LOUER.** Rue Greffulhe, n° 9, près de la Madeleine, au premier, au-dessus de l'entresol. Antichambre, cuisine, salle à manger, salon, trois chambres à coucher, deux caves, chambre de domestique. Prix 2,200 francs.



Le TOIPIQUE SAISSAC, détruit la racine des GORS, OIGNONS, OEILS DE PERDRIX, la fait tomber en peu de jours sans douleur. R. St-Honoré, 271. (307).

EN VENTE, à la librairie de MADAME VEITE MAIRENYX, quai Conti, 15, à Paris.

**NOTIONS GÉNÉRALES ET ÉLÉMENTAIRES DU DROIT FRANÇAIS, à l'usage des femmes, avec une table interrogative en forme de dictionnaire;** par M. B. de BEAUVRE, avocat à la Cour royale de Paris, docteur en droit. — 4 vol. in-12, prix, 5 fr. 50  
« Il serait bon que les femmes sussent quelque chose des principales règles de justice. »

FIXELON, *Instruction des femmes sur leurs devoirs.*

Mise en vente de la 19<sup>e</sup> Livraison.

**EUGÈNE SUE**  
LE  
**JUIF**  
**ERRANT**  
ILLUSTRÉ PAR  
**CAVARNI**  
80 LIVRAISONS À 50 C.  
**PAULIN**  
RUE RICHELIEU 60

# SAISON D'HIVER DE HOMBURG

(Près de Francfort-sur-le-Mein.)

Le **CASINO** de HOMBURG, décoré avec le plus grand **LUXE**, est le seul Établissement des bords du Rhin ouvert toute l'année.

**BALS, CONCERTS, FÊTES DE TOUS GENRES.**

Jeux de **ROULETTE** et de **TRENTE-ET-QUARANTE**, depuis onze heures du matin jusqu'à onze heures du soir.

Salons pour les **JEUX DE COMMERCE.**

**SALLE DE CONCERT, SALON DE CONVERSATION.**

**CABINET DE LECTURE**, avec les Journaux, Revues et Publications périodiques de l'Europe (LECTURE GRATUITE).

Toutes les heures des **VOITURES** partent de **FRANCFORT** pour **HOMBURG**, et vice versa. Le trajet entre ces deux villes se fait en **UNE HEURE UN QUART**. — On se rend de **PARIS A HOMBURG** en **42 HEURES**, par **MAYENCE** et **FRANCFORT**. — **DEUX HEURES UN QUART** suffisent pour aller de **HOMBURG** à **MAYENCE**.

**CAFÉ RESTAURANT**, Table d'hôte à la **FRANÇAISE**, tous les jours à 5 heures.

Le grand nombre d'**ÉTRANGERS DE DISTINCTION** qui sont accourus à **HOMBURG** de toutes les parties de l'Europe et les plaisirs de toute espèce qui se succèdent sans interruption, rendent la Saison d'hiver aussi brillante que la Saison d'été.

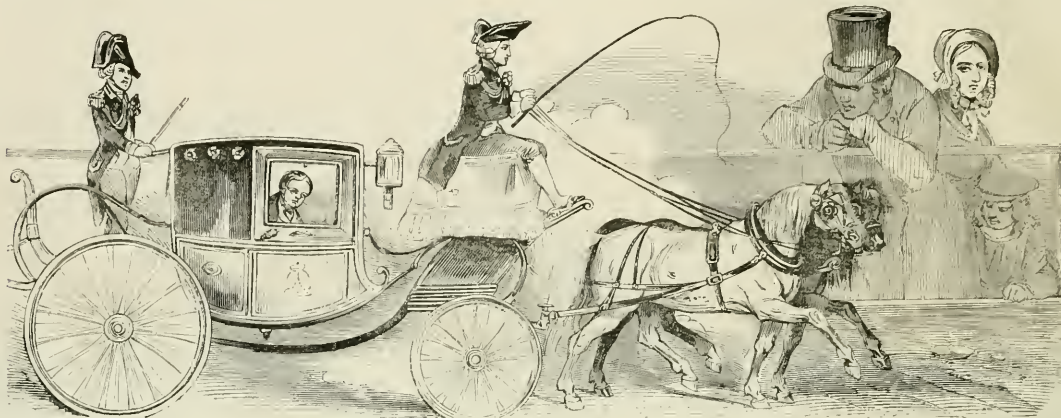
La **VILLE DE HOMBURG** est remplie de **NOMBREUX HOTELS** et d'**APPARTEMENTS MEUBLÉS** avec le **LUXE** et le **CONFORTABLE** de **LONDRES** et de **PARIS**, à des **PRIX TRÈS MODÉRÉS**.

**Le Général Tom Pouce.**

L'histoire de ce grand nain commence à la création. « Depuis la naissance du monde, dit son biographe américain,

l'espèce humaine a toujours eu la même taille moyenne : 1 mètre 75 centimètres. Mais à cette règle générale que d'éton-

nantes exceptions ! » Je ne veux pas suivre cet estimable auteur, dont j'ignore le nom, dans toutes ses recherches rétro-



(Voiture du général Tom Pouce.)

spectives. Du septième jour de la création du monde, je passe sans transition au 11 janvier 1852, à 8 heures 55 minutes 41 secondes du soir, heure à laquelle naquit à Bridgeport dans le Connecticut aux États-Unis

CHARLES S. STRATTON,

plus connu sous le nom du

**GÉNÉRAL TOM POUCE.**

Ses parents avaient la taille moyenne de l'humanité : 1 mètre 75 centimètres. Ils n'étaient ni beaux ni laids, ni sots ni

On consulta les médecins. Ils ne surent que dire. Comment forcer à grandir un enfant qui veut rester petit ? On le laissa donc exécuter le projet qu'il avait en tête. A sept ans, il n'était ni plus grand, ni plus gros, ni plus lourd qu'à sept mois ; il pesait 8 kilogrammes, et il avait 15 pouces anglais. Du reste, tous ses membres étaient parfaitement proportionnés. Aujourd'hui il a treize ans et deux mois. Son poids est le même, mais il a grandi : il a 25 pouces anglais.

Le général Tom Pouce on le Petit Poucet a donc vu se réaliser les espérances ambitieuses de sa jeunesse. Il n'a pas dépassé 25 pouces, et il ne grandit plus. Quand il marche, sa tête atteint à peine aux genoux d'un homme ordinaire. Assis, on dirait une poupée d'enfant. Ses pieds et ses mains surtout sont remarquables par leur petitesse et par leur beauté. Il a un beau teint clair, des cheveux blonds, des joues roses, de grands yeux noirs, une bouche ravissante, une physionomie animée et souriante, une tournure élégante et des manières aussi gracieuses que distinguées. Son intelligence paraît fort développée. Il a appris à danser, à chanter, à imiter les poses des plus belles statues grecques, et il porte avec un talent tout particulier divers costumes de caractère. Sa garde-robe mérite une visite. Ses bottes, ses cannes, ses coiffures ne sont pas moins curieuses à voir que sa personne.

Il était impossible qu'un pareil phénomène restât longtemps inconnu à Bridgeport. Transporté à New-York, le général Tom Pouce y obtint un succès éclatant. Pour faire sa réputation et sa fortune, il lui suffisait de se montrer.

De nombreux acheteurs se présentèrent. Il se vendit à M. P. T. Barnum. Nous ignorons le prix fixé au contrat. La presse américaine ne se vit pas forcée d'inventer un *puiff* pour écrire en tête de ses articles :

**SOMETHING NEW UNDER THE SUN.**

(Quelque chose de nouveau sous le soleil).

Le général Tom Pouce a parcouru les États-Unis d'Amérique en triomphateur. Partout les populations accouraient sur son passage pour l'admirer. Les femmes surtout ne pouvaient se lasser de le voir. Il a inspiré, dit-on, de violentes passions, etsi nous en croyons les indiscretions de son biographe, il en a partagé plusieurs. Durant l'été de 1845, il s'est vanté d'avoir embrassé plus de 6,000 femmes. S'il l'a dit, on peut le croire, car il est très-religieux et il ne ment jamais.

Un jour, durant ce voyage, il se rencontra, à Philadelphie, avec un autre nain, le major Stevens, qui se faisait également voir par curiosité, mais dont la taille dépassait 1 mètre 50 centimètres. L'entrevue terminée, le major Stevens dit à ses amis : « Désormais je ne ferai voir comme un *général*. »

On a souvent raconté l'histoire du nain de Charles H. Hudson, qui sortit tout armé d'un pâté où il s'était tenu caché pendant un repas. Souvent, quand il avait froid, le général Tom Pouce est entré pour se réchauffer dans le manchon d'une de ses belles visitettes. Plus d'une fois même, on a tenté de l'escamoter de cette manière à son possesseur actuel.

Le 19 janvier 1844, le général Tom Pouce s'est embarqué à New-York pour l'Angleterre, avec M. Barnum et son protecteur, sur le *Yorkshire*. Plus de 10,000 personnes assistaient à son embarquement. Les rues qu'il devait traverser étaient remplies d'une foule curieuse ; des mouchoirs blancs s'agitaient à toutes les fenêtres en signe d'adieu. Le général se rendit à l'embarcadere dans une voiture découverte, et il saluait toutes les femmes en passant. « Notre petit compatriote, s'écriait le journal de New-York, va singulièrement étonner les habitants de l'ancien monde. Adieu, ami Thomas, Partout où tu iras, tu es sûr de pouvoir dire ce *veni, vidi, vici*. Puissent les vents l'être favorables ; puisses-tu revenir bientôt dans ta patrie pour y recevoir les hommages de tes millions d'amis et d'admirateurs ! »

Ces prédictions du journal de New-York se sont en partie réalisées. Débarqué heureusement en Angleterre, Tom Pouce a été vu et il a vaincu. La reine a voulu le montrer trois fois au prince Albert. Elle lui a fait de superbes cadeaux. La nation a partagé l'admiration de sa souveraine. Il est vrai que le général Tom Pouce prenait en Angleterre le costume de Napoléon. Nos voisins d'outre-mer ont été très-sensibles à cette flatterie de mauvais goût.

Le général Tom Pouce vient d'arriver à Paris. Il se fera voir tous les jours dans la salle Vivienne. Il a eu le bon esprit de renoncer à son costume napoléonien. Notre courrier de Paris racontera prochainement ses prouesses. En attendant, nous publions avec son histoire son portrait et un dessin de sa voiture. Cet équipage, fait exprès pour lui à Londres, a 20 pouces de hauteur et 12 pouces de largeur. Les *ponies* ont 54 pouces de hauteur, le cocher 5 pieds 8 pouces, le piqueur 5 pieds. Le tout a coûté à M. Barnum 500 guinées. Durant le séjour à Paris du général Tom Pouce, son équipage se promènera, quand le temps sera beau, dans la grande allée des Champs-Élysées.

**Rébus.**

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS :

L'alliance la mieux assortie n'a pas toujours fait deux heureux.



spirituels, ni riches ni pauvres. Aucun phénomène extraordinaire n'avait précédé, accompagné ou suivi l'accouchement de l'honorable mistress Stratton. Le futur nain ne différait en rien de tous les enfants de son âge ; il avait leurs qualités et leurs défauts ; il pesait leur poids ; 4 kilogrammes.

A l'âge de sept mois, on le mit dans une balance. Il ne méritait aucun reproche ; son poids dépassait 8 kilogrammes. Il croissait avec toute la régularité désirable.

Tout à coup, sans qu'on pût en deviner la cause, il refusa de grandir. On eut beau l'interroger, il ne répondit pas ; seulement lorsque sa mère lui adressait une question à ce sujet, il lui lançait un regard qui voulait dire évidemment : Laissez-moi faire ; j'ai mon projet en tête. En restant petit, je deviendrai grand. On resta, il était fort doux et très-obéissant ; il aimait à manger tout ce qui était bon ; il devenait chaque jour plus joli et plus intelligent ; mais il ne grandissait pas.

ON S'ABONNE chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les Correspondants du Comptoir central de la Librairie.

A LONDRES, chez J. THOMAS, 1, Finch Lane Cornhill.

A SAINT-PÉTERSBOURG, chez J. INSAKOFF, libraire-éditeur, commissaire-ordonné de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-impériale; Gostiniov-Dvor, 22 — F. BELLAZARD et C<sup>e</sup>, éditeurs de la *Bevue étrangère* au pont de Police, maison de l'église hollandaise.

A ALGER, chez BASTINE et chez DEBROS, libraires.

JACQUES DUBOCHET.

# L'ILLUSTRATION,

## JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris. 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 18 fr. — Un an, 36 fr.  
 Prix de chaque N<sup>o</sup>. 75 c. — La collection mensuelle, br., 3 fr.

N<sup>o</sup> 107. — Vol. V. — SAMEDI 15 MARS 1845.  
 Bureaux : rue Richelieu, 60.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 18 fr. — Un an, 36 fr.  
 Ab. pour l'étranger, — 10 fr. — 20 fr. — 40 fr.

### SOMMAIRE.

**Histoire de la Semaine.** Vue de la ville de Lucerne. — **De la Bénéficiaire des Services civils.** — **Courrier de Paris.** Sept Caricatures sur le Salon, par Seigneurgens. — **Les Étrangers à Paris.** Cinq Gravures, par Valentin. — **Les Aventures de mistress Inchald.** — **Beaux-Arts.** Salon de 1845. Prise de la Smola, par M. Horace Vernet; Solomon de Gaus à Bicêtre, par M. Lecarieux; Combat de taureaux et de loups, par M. Brascassat. — **Le Jeune Arabe à Paris.** Romance; paroles de M. P. Héloïse, musique de

M. Georges Bouquet. — **Histoire de M. Cryptogame,** par l'auteur de M. Jabot, de M. Vieux-Bois, de M. Cépin, du docteur Festus (septième série) Dix-sept Gravures. — **Bulletin bibliographique.** — **Annales.** — **Modes.** Quatre Gravures. — **Rébus.**

### Histoire de la Semaine.

Il ne faut, comme un poète épique, décrire sans cesse des combats. C'est que le palais Bourbon, c'est que le Lu-

xembourg lui-même sont devenues de chaudes arènes où les hostilités sont vives, acharnées, quotidiennes. On croirait, à voir les grands coups de lances qui s'y donnent, que le terrain doit être jonché de morts; mais le ministère contre lequel ces coups sont dirigés, s'exerce uniquement à les éviter, sans même songer à la riposte; et plus d'un de ses partisans s'étonne de le voir préférer la mort, lente sans doute mais assurée, que donnent les contusions et les blessures reçues par derrière, aux chances périlleuses, mais glorieuses en même temps, d'une lutte courageusement soutenue et résolument affrontée.

Cette disposition de la part du ministère s'est particulièrement



( Vue de la ville de Lucerne. )

ment manifestée dans la séance de lundi dernier. La semaine précédente, la chambre des députés s'était uniquement occupée du projet de loi relatif aux pensions civiles. Mal conçu,

sans vue d'ensemble, sans principe net, sans système logique, ce projet n'avait apparu que comme un cadre dans lequel avaient été admis les fonctionnaires et les employés dont les

positions avaient trouvé de bons défenseurs, ou d'ou avaient été exclus ceux qui n'avaient compté que des avocats peu disert et des amis maladroits. C'est ce qui arrivera toutes





nomie de la Bourse est devenue encore plus sombre depuis huit jours. Les actions ont éprouvé des secousses et des oscillations qui auront fait dérailler bien des spectateurs.

Epinal songe à élever un monument à Claude Gélée, plus connu sous le surnom de Claude le Lorrain.

L'Académie de médecine s'est vu enlever M. Olivier (d'Angers), mort à quarante-neuf ans.

Dans une rencontre au pistolet entre M. Dojarrier, l'un des gérants de la Presse, et M. Rosemond du Boavalon, rédacteur du Globe, M. Dojarrier a été atteint mortellement d'une balle à la tête.

### De la Rémunération des services civils.

On vient, nous le disions tout à l'heure, d'essayer vainement de faire voter un projet de loi sur les pensions civiles. C'est, depuis onze ans, la sixième fois que l'on tente sans succès d'aborder cette question, qui doit devenir cependant si urgent de résoudre enfin législativement. M. Humann, le 16 décembre 1833; M. Duclétel, le 4 janvier 1837; M. Lacave-Laplagne, le 27 février 1838; M. Passy, le 23 janvier 1840; M. Humann, derechef, le 18 mars 1841, présentèrent sur cette matière des projets qui allèrent expirer dans les commissions de la chambre des députés. C'est au scrutin qu'il succomba le nouveau projet de M. Lacave-Laplagne, et cependant l'aggravation des abus, les nouvelles dépenses dont le budget se trouve chaque année surchargé, les intérêts des contribuables, ceux d'un nombre énorme de fonctionnaires, employés, agents de l'Etat, tout commandait que la matière fût définitivement réglementée.

L'assemblée constituante, par une loi du 22 août 1790, limita à dix millions les fonds des pensions. Elle établit qu'aucun citoyen, hors le cas de blessures reçues ou d'infirmités contractées dans l'exercice des fonctions publiques, ne mettrait hors d'état de les continuer, ne pourrait obtenir de pension s'il n'avait trente ans de services effectifs et cinquante ans d'âge. L'assemblée avait ajouté que, dans le cas où le remplacement des fonctionnaires décédés ne laisserait pas une somme suffisante pour accorder des pensions à tous ceux qui y avaient droit, les plus anciens d'âge et de service auraient la préférence, les autres l'expectative avec l'assurance d'être les premiers colloqués successivement. On comprend combien, avec une limite aussi étroite, les administrations furent promptement encombrées de vieillards incapables de services, que par humanité, on laissait en fonctions, ne pouvant, faute de fonds, les mettre à la retraite.

L'administration des domaines et de l'enregistrement prit, en l'an IV, l'initiative, et par une retenue, qui ne fut d'abord que de 1/10, sur les traitements de ses employés, elle trouva un moyen de réajuster son cadre et de doter de pensions les plus anciens d'entre eux, en créant un fonds spécial en dehors des ressources de la loi de 1790. C'est ainsi que prit naissance le système des caisses de retraite fondées sur retenues, système qui plus tard se généralisa dans toutes les branches de l'administration, auquel des décrets postérieurs laissèrent le soin tout entier de rémunérer la presque totalité des serviteurs civils de l'Etat, et dont le temps nous a démontré les insuffisantes prévisions et les coûteux résultats dans les conditions actuelles.

Le trésor est obligé de fournir annuellement des subventions aux caisses de retraite de huit départements ministériels sur neuf, pour qu'elles ne laissent pas sans rémunération de longs et loyaux services, et sans compensation des retenues opérées pendant trente ans au moins. Ces subventions montent à douze millions environ et tendent chaque année à s'accroître. Et cependant un très grand nombre d'employés utiles se trouvent en dehors des catégories de retraites et demandent à bon droit à y être admis.

Rendre le système de retraites général; faire que les ressources de chaque ministère puissent lui suffire, voilà le problème qu'on a vainement cherché à résoudre, à six reprises successives. Il y faudra bien revenir encore malgré toutes ces tentatives malheureuses, car il y a là et pour un grand nombre de positions privées, et pour l'intérêt des services publics, un mal véritable qui appelle un remède. Mais une loi sur les pensions civiles, pour être efficace doit concorder avec une organisation administrative qui soit sérieuse. La création, le maintien de sinécures surchargent le budget et rendront toujours les caisses de retraites insuffisantes.

### Courrier de Paris.

Qu'il n'a pas vu sortir d'un des vastes hôtels qui s'élevaient sur le boulevard Montmartre, dans la partie faisant face au passage des Panoramas, un petit homme qu'à coup sûr il eût été difficile de prendre pour l'Antinous ou pour l'Apollon du Belvédère; il était gros et court; son corps, dont les lignes et les contours étaient loin d'être à l'œil la finesse et l'harmonie d'un dessin correct et irréprochable, aboutissait, par le haut, à une tête énorme, surmontée d'une perruque brune artistement préparée, et s'adaptant à un cou épais et très visiblement entouré; le menton caussait habituellement avec une des deux épaules du personnage; était-ce la droite? était-ce la gauche? je ne m'en souviens pas positivement. Les chairs étaient lourdes et mates, les yeux petits et saillants; et l'expression générale du visage, qu'on aurait pris d'abord, à sa immobilité et à ses tons blafards, pour un débris de momie, ne manquait pas, en y regardant bien, d'intelligence et de finesse.

Il était d'ailleurs à la bizarrerie de sa construction naturelle: c'était une redingote ou un habit de couleur tendre ou éclatante, qui serait scrupuleusement, d'un air lesté et dégagé, cette taille compromise et fort peu comparable à la liane flexible et au palmier; des bagues étincelaient aux doigts; la chaîne d'or et le diamant décoraient la poitrine et le cou l'un dans l'autre engoncés; tantôt il montait péniblement, soulevé par un valet, dans un équipage qui stationnait à sa porte; tantôt, si le soleil brillait, si l'asphalte était sec, il faisait sur le boulevard qui s'étend de la rue Grange-Batelière à la rue Taubourg, une promenade lente, difficile, à pas comptés. A voir ce corps roide et tout d'une pièce, qui ne se mouvait que par le moyen de deux petites jambes emmanchées de deux pieds rebelles, on ne savait si on voyait passer un homme ou un automate mu par quelque secret ressort.

C'était le prince Tufiakini, le plus connu des princes sur le boulevard Italien, dans la région des Champs-Élysées et de l'Opéra. Il était russe de naissance, comme son nom l'indique, mais Parisien, à force de persévérance et d'assiduité. Et en effet, le prince Tufiakini habitait Paris depuis 1801, sauf le temps qu'il fut obligé d'aller passer en Russie, pendant les guerres de Napoléon, contre le czar; mais le souvenir de la vie de Paris l'avait suivi à Saint-Petersbourg et l'occupait si fort, au milieu des charges et des honneurs dont il était revêtu, que l'empereur, jugeant que c'était là un cas d'humanité, lui avait permis de revenir au boulevard Montmartre, qu'il n'a plus quitté depuis vingt cinq ans, si ce n'est l'autre jour, pour aller prendre son dernier domicile au cimetière du Père Lachaise, dont les princes eux-mêmes, russes et autres, ne sont pas exempts; il avait une fortune considérable; il aimait les chevaux et les Aspasies, il donnait des bals et des fêtes; prince regretté! jusqu'à l'âge avancé où il vient de mourir, il a recherché les scènes d'Otello, moins l'innocence de Desdémone. Son testament laisse, dit-on, des témoignages nombreux et palpables de sa satisfaction et de son souvenir à ses amis et à ses amis; on parle surtout d'un legs de deux cent mille francs par tête, destiné à deux demoiselles... de charité qui étaient particulièrement et intimement attachées à sa personne et à son service. La mort du prince Tufiakini enlève au boulevard Montmartre un de ses ornements; à Paris une de ces curiosités, et à ce double titre nous lui devons une mention nécrologique.

Nous passons d'un prince à un porteur d'eau; pourquoi pas? devant la mort, sans la malignité du catafalque et la finesse du drap mortuaire, on est le porteur d'eau ou est le prince? Or, un jour, notre porteur d'eau trouve sur le seuil de sa porte un enfant abandonné; quoique pauvre, il le recueille et l'élève comme son fils. Qu'est-ce fait de mieux un prince? l'enfant devenu grand garçon, se trouve être un jeune homme des plus distingués, et si distingué qu'il aime la fille d'un marquis et un est aimé; mais le marquis n'est pas de l'avis de sa fille sur les porteurs d'eau, et ne tient pas à choisir un gendre dans cette classe hydraulique; cette humeur dédaigneuse et récalcitrante du marquis jette les deux amants dans le désespoir; les larmes qu'ils répandent empièrent sans peine le tonneau du porteur aquatique, quand tout à coup, en découvrant, par un de ces hasards providentiels, que la fille du marquis n'est pas sa fille, mais bien celle du porteur d'eau, et que le fils du porteur d'eau n'est pas son fils, mais celui du marquis; tous deux avaient été enlevés ensemble dans leur enfance et troqués l'un contre l'autre. Le marquis n'hésite donc plus à donner pour femme à son fils, élevé comme un porteur d'eau, la fille du porteur d'eau qui a reçu l'éducation d'une marquise. C'est là tout ce que la littérature dramatique a imaginé de nouveau cette semaine: cette rareté se joue au théâtre du Vaudeville; le succès a constamment illoté entre deux eaux.

On connaît la passion de M. le comte de Castellane pour l'art théâtral; il a, depuis longtemps, élevé dans son hôtel de la rue du Faubourg-Saint-Henri, une salle de spectacle ou les Mars, les Talma et les Rachel en espérance, reçoivent une hospitalité princière, et exercent leurs talents naissants ou à naître. La fête dramatique donnée samedi dernier par M. de Castellane laissera un magnifique souvenir aux élus qui ont eu l'agrément d'y assister; on a dansé, on a chanté, on a joué le ballet et l'opéra-comique; la salle était éblouissante de fleurs et de jolis visages; il n'y manquait que le prince Tufiakini, parmi les célébrités et les excentricités parisiennes; mais comme on l'a vu plus haut, le prince avait une excellente raison, un motif des plus valables pour s'excuser de n'être pas venu. M. de Castellane sait trop bien vivre pour lui en vouloir.

Nous nommons M. de Castellane, et c'est plutôt madame

de Castellane qu'il faudrait dire: depuis qu'une des plus jolies femmes de Paris, mademoiselle de Villoutreys, est devenue madame la comtesse de Castellane, l'astro du comte n'est plus point éclipsé, si l'on veut, mais il est si bien réuni à celui de sa femme, qu'on ne l'aperçoit plus éblouir, et que celui de madame Castellane seul brille, éclaire; on ne s'en étouffera pas, en apprenant que madame de Castellane a vingt ans, et que monsieur en a le triple! La jeunesse de madame de Castellane répand un nouveau jour, un éclat plus aimable et plus brillant sur ces fêtes du faubourg Saint-Henri; l'hôtel tout entier s'est réjoui; les salons ont renouvelé leur parure; tout y respire d'une magnificence récemment sortie de l'atelier du décorateur et des magasins du tapissier; les arbutus sont plus nombreux et les fleurs plus odorantes. Les lustres jettent des feux plus ardents et plus vifs; on sent que la baguette magique de la jeunesse, la plus puissante et la plus laborieuse en un palais charmant, ledont de toutes les grâces du goût le plus fin, de toute la magnificence du luxe et du raffinement; M. de Castellane lui-même en paraît étonné, et sensible, au milieu de ce rajustement qui éclate de tous côtés autour de lui, à un arbre sans feuilles, égaré au milieu d'un frais parterre qui vient d'éclorre et de s'épanouir.

Le salon s'est ouvert ce matin; nous laissons à de plus savants que nous le soin de le juger et de faire l'examen des chefs-d'œuvre, s'il y en a, et des croûtes qui ne sauraient y manquer. On nous permettra seulement de donner ici l'esquisse de quelques scènes pittoresques, et prises sur nature, qui se passent toujours avant et pendant l'exposition de peinture. Ce sont des petites drames en forme de bords-d'œuvre, des petites comédies accessoires qui ne préjugent en rien le mérite de nos Phidias et de nos Apelles, et appartiennent seulement à ce qu'on nomme: Croquis de mœurs artistiques.

Voiez-vous ces longs cheveux plats, ces moustaches retroussées, ces mains armées du pinceau et de la palette, ces yeux ardemment fixés sur une vaste toile, ces doigts qui barbouillent des couleurs; ce sont des rapins qui se hâtent de terminer la toile d'un grand maître; et il y a pas de temps à perdre; la dernière heure va sonner; le jury d'examen est sous les armes; oui, hélas! vous, mes chers Raphaël, dépechez-vous mes petits Michel-Ange, si vous voulez arriver à temps, et qu'on ne vous jette pas la porte sur le nez. Aussi, comme ils expédient le chef-d'œuvre! Quels coups de main! Le corps courbé, le jarret tendu, ils y mettent de tous leurs poings, et sont la cinquième ou sixième sur cent heureux s'ils ont seulement du talent comme quatre.

La ville en est encombrée; voici la nation des peintres, des sculpteurs, des dessinateurs, des architectes qui se précipitent à travers rues, pour gagner le Louvre et lâcher de se faire jour au milieu de ce grand champ de bataille jonché de plâtre, de marbre et de couleurs; l'un portson petit-paysage sous le bras; l'autre son portrait de famille; et le tableau d'histoire et le tableau sacré! et les Christ au tombeau! et les batailles de l'Isli! et les images royales de S. M. Louis-Philippe, des princes et des princesses pulvérisés et débordés! L'art succombe sous le faix; les portefaix courbent le dos!

C'est n'est pas tout que de mettre du jaune sur du rouge et du blanc sur du vert; ce n'est pas tout que de grelotter et de se morfondre sur une toile, pendant des mois entiers; ce n'est pas tout que de mettre en réquisition les commissaires du coin pour voir leurs chefs-d'œuvre; ce n'est pas tout que d'avoir du talent; ce n'est pas tout que de n'en avoir pas; il faut encore plaire à MM. du jury.

Ah! que l'écriturade est un affreux tourment!

a dit un poète dont j'oublie le nom, mais qui n'est pas un très-grand poète; ces trois infortunés qui s'offrent à vous en ce moment, autour d'un poêle, l'un embrassant le tuyau avec anxiété, l'autre tenant son genou à deux mains, le troisième debout, le crâne découvert, la main dans ses poches, immobile dans l'attitude d'un homme parfaitement absorbé par une pensée quelconque; ces trois messieurs, dis-je, vous représentent les tourments de cette même incertitude dont mon vers alexandrin vous parlait là-haut: ils attendent la décision du jury; douleur sans égale! martyre à nul autre pareil, qui dure pendant vingt jours, du 20 février au 15 mars! Tantale est là la nocce, en comparaison du supplice que ces braves artistes endurent, et le gril de saint Laurent est un véritable lit de roses.

Enfin les portes s'ouvrent! toute l'armée artistique se précipite à la fois dans les salles d'exposition et sur le livret: Y suis-je? ou j'ai-je pas? tel est le cri d'angoisse qui retentit aux alentours et sous les voûtes du vieux Louvre; leurs yeux impatients, éblouis, hagards, interrogent la liste alphabétique réservée aux élus; les uns pâlisent en se voyant absents de ce livre de baptême; les autres se bondissent dix fois et trouvent inscrits en toutes lettres, non, pronoms et le reste. Quelle gloire! n'y voyez rien; ceux-là fumeront dix cigares de plus dans la soirée, et s'écarteront dans la bière et dans le petit verre avec jubilation.

Dépendant le malheureux éconduit reprend sa toile et son cadre avec désespoir; il croise les bras; il fronce le sourcil; il se dresse sur ses talons, comme un damné; il faut entendre les belles imprécations qu'il lance à messieurs les membres du jury, en gros et en détail; les B et les F dont Vert-Vert honora les nonnes de Nantes ne sont rien auprès des éclats de cette tempête. Et notez que le pauvre diable, qui comptait sur la gloire et sur la fortune, est obligé de rengainer l'une et l'autre avec son tableau, et de rentrer dans sa mansarde, en maudissant tous les jurys du monde et en busculant son portier. Je suis de son avis, du reste; et il me semblerait juste que le jury d'examen qui l'a obligé à lui venir son tableau pour le remporter, payât du moins les frais du commissaire. Heureusement que le rapin a le courage

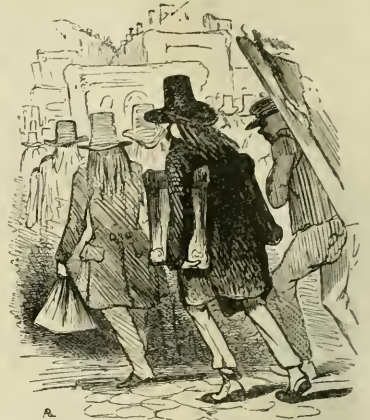




Question d'état. — (Ordre du jour du 20 février au 15 mars. Discussion sur la réception, etc. (Une voix.) — On dit le jury fort sévère. (Consternation générale.)



De ces tableaux de tant de mètres, / Faits par autant de mains de maîtres, / Car les amis sont toujours là, / Le public est toujours las.



Aspect de Paris le dernier jour de l'envoi au Louvre. Rien ne sert de courir, il faut partir à temps.

d'Ajax, et que, comme lui, debout sur le rocher, après son naufrage, il s'écrie : « J'en échapperai malgré le jury. » A l'année prochaine donc, mon brave Ajax.

Vous venez de voir le désespoir, vous allez voir la joie : l'artiste enfin obtient sa juste récompense ; et le voici, les deux mains dans son paletot, l'oreille dressée, l'œil fixe comme un soldat au port d'armes ; il fait sentinelle au coin du chef-d'œuvre qu'il a exposé, grâce au bon goût de ses juges ; il écoute l'avis qu'en donne un passant un public éclairé : « J'aime assez ce tableau, s'écrie en connaisseur orné de son épouse, en approchant de la toile en question, la couleur me plaît : j'adore l'épinard ! »

Elle est agréable la moisson de louanges que recolle souvent le Raphaël barbu qui s'est abimé le tempérament pendant un an, pour n'accommoder en effet qu'un plat d'épinards,



(Distribution des livrets.)

sous prétexte de peinture. La belle chose que le Musée ! La belle chose que le jury ! la belle chose que les arts ! les heureux gens que les artistes !

Mademoiselle Rachel a éprouvé un accident qui a causé la plus vive émotion aux spectateurs : dimanche dernier, elle jouait le rôle de Chimène dans le Cid ; tout à coup, à peu près au milieu de la tragédie, elle a pâli, chancelé en murmurant ces mots d'une voix éteinte : « Je n'en puis plus ! je n'en puis plus ! » et elle est rentrée dans la coulisse, soutenue par deux de ses camarades qui étaient en scène avec elle. Cet événement a produit partout l'inquiétude ; on craint que la santé de mademoiselle Rachel, depuis longtemps si visiblement atteinte, ne soit très sérieusement compromise. Que Melpomène aille donc interroger le dieu d'Epidaure et lui vole une hecatombe, en le priant de sauver son illustre fille, sa fille unique.



Le premier jour.

Y suis-je, y es-tu, y sommes-nous... dedans !...  
Oui, nous sommes... dehors.



Une joie d'outrec, pendant deux mois.

— De qui donc ce tableau ! j'en aime la couleur, ce vert sont l'épinard.  
— Gourmand.  
— Crrrrrrrétin.



Fruit de quinze ans d'étude, sans compter les frais personnels, chassé du Louvre, tu reviens, comme ci-devant l'enfant prodigue, redemander un abri au toit qui t'a donné le jour, et... tu fais payer tes porteurs... Ah ! c'est trop fort.

## Les Étrangers à Paris. \*

La présence des étrangers dans une grande ville, ajoutée à celle de la population flottante qui y arrive et en sort tous les jours, forme une bigarrure qui est un des plus sédu-



(Espagnol.)

sants attrait des capitales. Avant l'établissement des chemins de fer, on calculait que les grandes entreprises de messageries, sans parler des petites voitures, des chaises de poste et des bateaux à vapeur, amenaient à Paris en moyenne 3,000 personnes par jour, et en exportaient autant, soit pour la province, soit pour l'étranger. On pouvait donc dès lors porter à au moins 10,000 individus le chiffre du mouvement quotidien de Paris, qui agit continuellement sur l'Europe et sur la France comme une pompe à la fois foulante et aspirante. Ce chiffre de 10,000 individus, journellement absorbés et renvoyés par la grande ville, représente au moins la population de deux sous-préfectures, et, depuis lors, il n'a pu que noblement s'accroître par suite des facilités données à la locomotion.

C'est qu'aussi, de toutes les capitales de l'Europe, Paris est sans contredit la ville qui offre à l'étranger le plus de ressources et de plaisirs, l'hospitalité la plus douce, la vie la plus facile et la plus attrayante. Aussi toutes les nations du globe semblent-elles s'être donné rendez-vous. Quelques-unes d'entre elles y ont même fondé de véritables colonies, et, tout en subissant l'influence parisienne, conservent cependant assez leurs mœurs, leur langue, leurs habitudes, en un mot, ce qui constitue leur nationalité

pour pouvoir être distinguées au premier coup d'œil, même par un observateur peu exercé.

La plus nombreuse de ces colonies est assurément la colonie allemande. C'est aussi parmi les individus de cette nation que se rencontrent en plus grand nombre ceux qui s'expatrient sans esprit de retour, et cette anomalie peut s'expliquer facilement. Jusqu'à ce jour, en effet, l'Allemagne, morcelée, partagée en une foule de souverainetés indépendantes, du moins de nom, n'a pu offrir à ses enfants l'avantage d'une grande nationalité unitaire, d'une patrie commune, comme la France, l'Angleterre, l'Espagne même. Il est résulté de cet état de choses qu'il y a en Allemagne des Prussiens, des Bavarois, des Saxons, des Hessois; mais qu'à proprement parler il n'y a pas d'Allemands. De là, l'Allemand a été facilement conduit à changer de pays sans regret, et à se dire sans peine: *Ubi bene, ibi patria*. Aussi, de tout temps, en Allemagne, les expatriations ont-elles été nombreuses. Nous ne parlons pas ici de ces bandes de cultivateurs wurtemberg cois et rhénans qui émigrent vers les deux Amériques: nous ne nous occupons que de ceux qui sont venus élire domicile à Paris.

Ceux-ci se divisent en deux classes: celle des ouvriers intelligents et laborieux qui habitent, au nombre de plusieurs milliers, le faubourg Saint-Antoine, où ils exploitent le commerce de l'hémisphère, et remplissent les ateliers des scieurs, des plaqueurs, des ajusteurs, de tous ceux enfin qu'occupe la grande industrie des meubles, et ensuite la classe des lettrés ou soi-disant tels. Cette classe est certainement la plus curieuse; c'est aussi d'elle que nous avons spécialement à nous occuper ici.



(Anglais.)

En général, les Allemands qui appartiennent à cette dernière classe sont censés venir à Paris dans un but scientifique. Ils croiraient manquer à leur dignité s'ils avouaient ingénument qu'ils sont venus en France pour voir et pour connaître Paris; aussi sont-ils, ostensiblement du moins, amenés par d'autres considérations. Les plus raisonnables viennent y étudier la médecine ou visiter les hôpitaux, observer l'organisation judiciaire, ou s'y occuper d'une question spéciale, comme, par exemple, de l'institution du jury ou du système pénitentiaire. Les autres, et ce sont les plus nombreux, viennent, disent-ils, apprendre quelque langue inconnue, telle que le mantchou, le tibétain ou l'idiome malais, fouiller dans les bibliothèques, et surtout collationner des manuscrits dans l'intérêt d'un auteur mille fois réprimé, et dont ils vont, à leur retour en Allemagne, publier une édition nouvelle, illustrée, annotée, augmentée et enrichie de gloses, de variantes, au point de noyer le malheureux auteur dans ce déluge d'éradition. Ce que les manuscrits de la bibliothèque Royale ont amené d'Allemands à Paris est vraiment quelque chose de prodigieux. Le nombre n'en peut être égalé que par celui des éditions qu'ils ont fait naître.

Toutefois, et pour l'explication de ce qui va suivre, disons que, s'il en est beaucoup qui amène à Paris le désir de satisfaire une érudition que certaines personnes sont tentées d'appeler puérile, il serait injuste de reconnaître que souvent nous avons dû à ces Allemands voyageurs de précieux travaux, de patientes recherches, de laborieuses investigations. Tous les Allemands ne viennent pas à Paris pour y collationner des gloses ou des variantes, pour y faire des éditions. Seulement, c'est là la travers du travail allemand. A côté de cette philologie puérile que nous signalions tout à l'heure, viennent se placer d'autres travaux d'une haute importance. C'est à la patience et à la laborieuse assiduité de ces savants d'outre Rhin que l'Europe lettrée doit une

partie de ses plus belles découvertes philologiques. La bibliographie, la pédagogie, la méthodologie ont été d'abord, pour ainsi dire, des sciences exclusivement allemandes, et



(Allemand.)

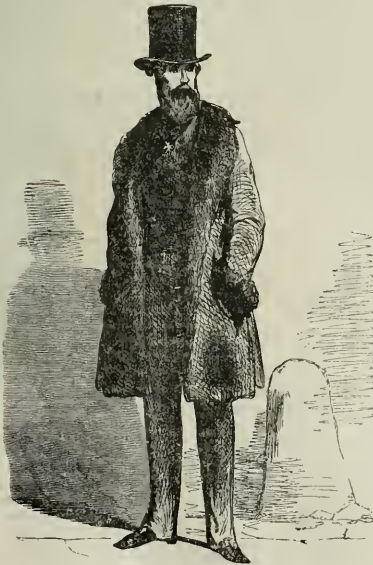
si nous avions un reproche sérieux à faire à nos voisins, ce serait de trop vivre dans le passé, et de consommer souvent leur force et leur énergie dans une érudition rétrospective.

Pendant une partie de l'été, la bibliothèque Royale de la rue de Richelieu présente l'aspect d'un véritable congrès scientifique. C'est là que de toutes les parties de l'Europe, et spécialement de l'Allemagne, se donnent rendez-vous les hommes les plus distingués des universités germaniques, les membres les plus éminents des corps savants étrangers. Les uns et les autres viennent alors profiter de leurs loisirs pour consulter à Paris nos trésors scientifiques et littéraires; ces hommes à part qu'amène chez nous l'amour de la science ouvrons toutes nos collections, offrons l'hospitalité la plus généreuse; mais, tout en reconnaissant leur mérite, ne fermons pas non plus les yeux sur certains travers de leurs compatriotes, qui, après avoir accusé les étrangers, et notamment les Français, de ne point connaître leur pays, ne rapportent, eux aussi, de leur séjour à Paris que les idées les plus fausses et les plus erronées.

Après les éditions des auteurs grecs et latins, il est encore d'autres ouvrages dont les Allemands gratifient leurs com-



(Italien.)



( Russe. )

patriotes à leur retour de la capitale. Ce sont, sous une foule de titres différents, des esquisses de la vie parisienne. Le nombre de livres de ce genre qui encombrèrent les étagères des bohemistes allemands est incalculable. On ferait un volume avec leur catalogue. L'un des plus curieux, et que nous citerons seulement comme échantillon, est celui du professeur Held, de Baireuth, qui, lui aussi, était venu à Paris pour y faire une édition, celle de Jules César. Il est sous forme de lettres adressées à sa femme, la *professorin* Held. Or, comment fut ces laborieuses investigations de gloses et de manuscrits pour connaître tous les secrets de la vie parisienne? C'est ce que nous allons examiner en racontant la vie allemande à Paris.

Disons d'abord que presque tous ceux qui viennent pour visiter la France et sa capitale y arrivent avec des prétentions démesurées et les illusions les plus juvéniles. Les uns mettent dans leur poche, comme lettre de recommandation, la traduction d'une ode de Victor Hugo; les autres l'ébauche d'un traité quelconque de philosophie. Ils se figurent qu'à l'aide de l'un ou l'autre de ces deux talismans, philosophiques ou littéraires, toutes les portes vont leur être ouvertes, et que leur séjour sera une suite d'ovations de la part des Français reconnaissants, qui enfin, grâce à eux, ouvriront les yeux à la lumière. L'Allemand a eu de tout temps un grand faible pour la philosophie. Celui-ci adore Fichte, celui-là Kant, un autre Hegel. Ce dernier n'est pas le moins dangereux de tous ces fétiches; car dans l'espace de quelques années, à Paris seulement, sept Allemands sont devenus fous pour avoir trop étudié cet homme prodigieux qui disait en mourant : « De tous mes disciples, un seul m'a compris, et encore celui-là m'a mal compris ».

Les pochesaines remplies, l'Allemand voyageur s'achemine vers un hôtel où il sait devoir trouver quelques compatriotes. C'est, la plupart du temps, vers le faubourg Saint-Germain qu'il dirige ses pas pour être plus près de la Sorbonne, des facultés, en un mot, de la gent studieuse et savante. La connaissance ne tarde pas à être faite, et naturellement les plus anciens font aux nouveaux venus les honneurs de leur taverne, de leur estaminet, de tous les lieux enfin qu'ils fréquentent. Tous ces Allemands, vivant ensemble, en bandes, parlant continuellement leur langue nationale, ne s'imprègnent pour ainsi dire que d'idées allemandes. Ils se frottent peu au contact des nations étrangères. Nous venons de parler de leur manière de vivre; c'est la plus générale. Quand par hasard ils vont dans les lieux publics, dans les théâtres par exemple, c'est toujours ensemble, toujours avec des compatriotes aussi peu instruits qu'eux-mêmes, et qui, partant, ne peuvent rien leur apprendre de la vie intime du peuple chez lequel ils sont. Si nous voulons pénétrer plus haut et parler de ce qu'on appelle en terme général la société, c'est bien pire encore, car ils n'y vont jamais. Est-ce défiance d'eux-mêmes, timidité? est-ce répulsion instinctive contre cette vie active, mouvementée, où chacun s'éclaire et se frotte au contact de tous? nous ne saurions le dire; mais toujours est-il qu'on rencontrerait dans un salon de Paris plus de Turcs ou d'Égyptiens que d'Allemands. Faut-il s'étonner alors qu'en quittant la France ces savants voyageurs ne sachent la plupart du temps rien de nos habitudes, de nos mœurs, de nos usages; que les rouages et la constitution de la société française restent pour eux de véritables mystères, et qu'ils ne rapportent de leur excursion au delà du Rhin que quelques variantes de manuscrits et des notes plus ou moins inédites?

Bien différents sont les Anglais qui voyagent sur le continent, quoique cependant ils conservent plus que tout autre peuple au monde cette nationalité qui les fait remarquer à quelque lieu qu'ils se trouvent, et que ne peut altérer ni modifier le contact même le plus prolongé avec les nationalités étrangères. Doués d'un esprit pratique supérieur, et qui ne pour ainsi dire un des privilèges de leur nation, ils voyagent presque tous avec un but déterminé, et lorsqu'il en est ainsi, rien ne leur coûte pour l'atteindre; riches ou pauvres le poursuivent avec la même logique, le même calme, mais en même temps avec la même persistance. Aussi les voyez-vous toujours en mouvement, pénétrant partout. L'œil interrogateur, l'oreille tendue, partageant pour ainsi dire leur vie entre la réflexion et l'investigation. Quand les Anglais sont à l'étranger, on peut dire que leur vie est une véritable enquête; personne ne sait mieux mettre à profit son temps, ses courses, ses démarches. Sérieux, logiques, ordinairement même froids et hautains dans leurs rapports habituels, ils ne dédaignent pas de faire des avances toutes les fois qu'il est dans leur intérêt de sortir de leur froide dignité. Quant à ces voyageurs britanniques, ils s'occupent bien peu de éditions et des manuscrits; et, quoique avides de tout connaître, les bibliothèques sont peut-être les seuls lieux publics où on ne les rencontre pas. La plupart font ce qu'on appelle des affaires. A part ceux qui viennent et ne font que passer, presque tous les autres sont intéressés dans des entreprises, associés dans quelques spéculations. L'instinct commercial est tellement développé chez tous les individus de ce peuple original, qu'il n'est pas étonnant de voir des Anglais appelés uniquement à l'étranger par les besoins de leur famille ou par l'attrait de leurs plaisirs, et parlant à peine la langue du pays, connaître cependant les prix de toutes les denrées aussi bien que le négociant qui serait tous les jours à la Bourse et ferait sa société habituelle des courtiers de commerce. Bien différent en cela de l'Allemand, l'Anglais ne perd jamais de vue l'Appel. C'est à lui surtout qu'on peut s'appliquer l'adage : *ubi patria, ibi bene*; car il a beau faire le tour du monde, spéculer, lire des entreprises sur tous les points du globe, il revient toujours à son gîte, comme le lièvre, sans avoir cessé de travailler en vue de l'Angleterre. Aussi quelle action différente il a exercée sur les peuples avec lesquels il s'est mis en contact!

Parlerons-nous aussi de la colonie russe? Assurément; car elle n'a aucun point de ressemblance avec toutes les autres. La Russie est comme une mère qui, ayant plusieurs

filles, a soin de n'introduire dans le monde que les plus jeunes et les plus jolies. Les bourgeois, et encore moins le moujik, n'obtiennent jamais la permission d'aller se faire voir à l'étranger. Cette faveur est uniquement réservée aux grands seigneurs, aux hommes les plus capables, les plus instruits, les mieux élevés. Aussi n'y a-t-il généralement qu'une voix sur l'affabilité et les bonnes manières des hommes, comme sur la grâce et la beauté des femmes. La Russie met, comme on le voit, un soin tout particulier, même une véritable coquetterie, à ne vous expliquer que ses plus beaux échantillons. Cependant il ne faudrait pas toujours fermer les yeux sur cette futilité apparente, sur cet amour de salons et de bonne société qui distingue chez nous les grands seigneurs russes. Plusieurs ont un but caché et remplissent, sans en avoir l'air, des missions secrètes. Ainsi, il y a quelques années, M. de H..., conseiller de commerce, était allé avec son toutes nos usines, pénétré dans nos manufactures, procédait, pour ainsi dire, à une véritable enquête commerciale; M. de May... s'occupait de notre organisation commerciale, de nos procédés industriels; M. de Sch... de l'instruction publique. Des officiers d'artillerie examinaient nos fondries, et de l'alignait à Liège et à Seraing pour y continuer leurs investigations. Ne nous plaignons pas, du reste, de la venue et du séjour de ces commissaires enquêteurs; car, en les envoyant parmi nous, le gouvernement russe, si souvent accusé de barbarie et d'obscurantisme, fait preuve d'une haute intelligence. Or, avec les gouvernements intelligents il y a toujours quelque chose à gagner. Les pires de tous sont les gouvernements stupides.

Enfin, et pour achever jusqu'au bout notre rôle d'historien, consacrons quelques mots à une colonie qui ne compte dans son sein ni étudiants, ni lettrés, ni princes, ni spéculateurs, mais bien de modestes et laborieux travailleurs en souliers ferrés, en pantalons de velours, en vestes de bure, qui n'ont d'autre patrimoine que leur exactitude et leur honnêteté. Cette colonie se compose presque tout entière de ces robustes enfants de la Savoie, qui viennent chercher fortune à Paris en qualité de domestiques, d'hommes de peine, et surtout de commissionnaires. Bien qu'on ait souvent recours à eux, pourquoi parle-t-on si peu en parlant de cette population, dont pourtant le chiffre n'est pas à dédaigner, si, comme le prétendent quelques statisticiens, il dépasse celui de 60,000 individus? C'est que ces hommes, presque tous rangés, sobres, parcimonieux même, se contentent d'exercer en silence leur petite industrie, d'amasser à force de travail le pécule avec lequel ils retourneront un jour dans leur pays pour y acheter un petit coin de terre. Quel enseignement que la vie de ces hommes, qui, dans la position la plus obscure, ne demandent leur existence et l'indépendance dont ils jouissent qu'au travail et à l'économie! Combien de gens seraient plus heureux s'ils savaient, comme ces pauvres Savoyards, travailler et so faire ignorer!

## Les Aventures de Mistress Inghalt.

I.

### LE DÉPART DE LA MAISON PATERNELLE.

Par une belle matinée du mois de février 1772, une jeune fille se glissait furtivement hors de l'une des habitations les plus confortables du village de Stanning-Field, près de Bury-Saint-Edmund, comté de Suffolk. Quelques faibles rayons de jour luttent à peine contre la molle clarté de la lune; tout est encore endormi dans le village. La jeune fille a bien peur : elle regarde attentivement de tous côtés, pour s'assurer que personne ne la suit, que personne ne la voit; elle avance sur la pointe du pied, le cou tendu, l'oreille au guet, comme si elle craignait d'éveiller quelque indiscret, et s'efforce de dissimuler un petit paquet de hardes qu'elle porte sous le bras. Dès qu'elle a dépassé la dernière habitation du village, elle se met à courir de toute la vitesse de ses jambes. Il lui semble que les maisons la poursuivent et vont l'atteindre. Arrivée au sommet d'une colline qui forme, de ce côté, l'horizon du village, la jeune fille s'arrête enfin, et se hasarde à regarder derrière-elle. Les maisons ne l'avaient pas suivie, et elle se sentit rassurée par la distance qui l'en séparait déjà. Le soleil commençait à mettre au front des montagnes l'arc-en-ciel de ses premiers rayons. Les oiseaux s'éveillaient dans les arbres et dans les haies, pour saluer de leurs chants joyeux l'aurore de cette journée radieuse que l'hiver empruntait au printemps. Là-bas, dans la vallée, le village était à demi enveloppé dans les blanches vapeurs du matin, comme un enfant endormi dans ses langes. La jeune fille devint bien triste, et se mit à rêver. Ce village, où jusqu'à elle s'était trouvée malheureuse d'être obligée de vivre, lui parut beau pour la première fois. Mille souvenirs d'une mélancolique douceur lui vinrent au cœur. Toutes les joies, toutes les tristesses, toutes les affections qui avaient marqué dans sa vie d'enfant se rattachaient à ce coin de terre, qu'elle allait peut-être perdre de vue pour toujours peut-être. C'était là qu'elle était née, là qu'elle avait rêvé, aimé, épiant; là qu'elle avait pleuré bien souvent des larmes sans cause déléissable; n'était-ce pas la aussi qu'elle eût dû mourir?

La jeune fille alla s'asseoir derrière une haie, sur un tronç d'arbre renversé et pleura amèrement. Elle songeait à son père en cheveux blancs, dans la vie duquel sa fuite pouvait jeter un regret mortel; elle songeait surtout à sa mère, à qui elle avait dit un jour avec une impétuosité qu'elle se reprochait, en ce moment, comme une dureté féroce :

« J'aimerais mieux mourir que de rester ici !  
 « J'ai senti éveillé, pensait-elle; ils me cherchent, ils m'appellent, et je ne leur réponds pas... Mon père baisait la tête avec une tristesse résignée; ma mère pleure et prie... et je ne cours pas me jeter à leurs pieds !... je ne cours pas

les embrasser et leur dire : Me voilà ! parlez-moi, je me repens, je ne vous quitterai plus !... Oh ! mon Dieu !... mais je suis donc une mauvaise fille !... »

La malheureuse enfant en était là de ses réflexions, lorsqu'une volée de pigeons, arrivant du village, vint s'abattre à quelques pas d'elle. L'un d'eux s'avança, en roucolant et en becquetant, jusqu'à ses pieds. La jeune fille, étonnée de sa familiarité, le regarda avec attention, et reconnut un des pigeons de son père, celui de tous qu'elle aimait le plus et qu'elle avait habitué à venir manger dans sa main, quand elle s'amusa à distribuer le grain aux hôtes du colombier. Elle le prit sur ses genoux, le baisa et le caressa beaucoup, mêlant à ses caresses toutes sortes de paroles d'affection et de regret pour les bons parents qu'elle abandonnait. Dans la mélancolique disposition d'esprit où elle se trouvait, cet incident, si insignifiant en lui-même, avait un sens douloureux et profondément triste. Sa conscience était tout d'un être tranquille; elle savait qu'elle faisait mal en quittant ses parents sans leur avoir, et cet oiseau lui semblait providentiellement envoyé pour la rappeler au sentiment de ses devoirs. Mais la tristesse de la jeune fille redoubla lorsque, toute la compagnie de pigeons reprenant son vol vers le village, celui qu'elle tenait fit des efforts pour se dégager et s'en retourner avec les siens. Elle ne voulut pas le retenir de force et lui rendit la liberté, après l'avoir baisé une dernière fois. L'oiseau, empressé de regagner le temps perdu, prit son essor à tire-d'aile. La jeune fille le suivit des yeux jusqu'à ce qu'elle le vit se perdre, avec les autres, dans les lointains du ciel. Alors, il lui sembla qu'une partie de son âme venait de s'enlever avec lui; elle se sentit bien seule, et ses larmes coulèrent avec plus d'abondance.

Il est temps de vous dire le nom de cette jeune personne que nous venons de voir s'enfuir, comme une coupable, de la maison paternelle. Elle s'appelait miss Elisabeth Simpson, et était née, vers le commencement de 1756, dans ce village de Stanning-Field qu'elle avait à la fois tant d'empressément et tant de regret de quitter. Elle était donc âgée de seize ans à l'époque où commence ce récit.

Deux mots maintenant de sa parenté.

Miss Elisabeth Simpson est une charmante jeune fille : ses yeux noirs contrastent d'une façon piquante avec sa chevelure d'un blond doré; elle a les dents blanches et petites, le visage d'une admirable fraîcheur, la taille bien prise, souple et line, une physionomie intelligente et vive, dans laquelle la douceur s'allie à la modestie et à la noblesse.

Toutes ces qualités physiques étaient compensées, chez miss Simpson, par une infirmité qui fut la cause de ses premières infortunes et qui décida de sa destinée : affligée d'un vice de prononciation qui rendait ses paroles à peu près intelligibles à ceux qui ne la connaissaient pas intimement, elle demanda aux livres les distractions que les autres trouvent dans la conversation, à laquelle elle était inhabile, et son esprit contracta, dans la lecture des œuvres d'imagination, une habitude contemplative et rêveuse qui la familiarisait avec les idées les plus romanesques. Miss Elisabeth Simpson appartenait à une famille de riches fermiers habitant le village de Stanning-Field; son entourage ne tarda pas à lui paraître prosaïque et froid; elle attendit encore que le seul bonheur vrai qu'on puisse atteindre de la vie est dans la simplicité de l'esprit et du cœur, dans l'accomplissement régulier des devoirs les plus habituels, les plus modestes. Son imagination, exaltée par des lectures décevantes, s'élançait avec impatience bien au delà des paisibles horizons de son coin de terre natale; elle brûlait de connaître et de savoir, sans se douter que connaître et savoir, c'est toujours souffrir; elle voulut enfin voir de ses yeux un monde qu'elle n'avait jamais vu que dans ses rêves de jeune fille, et voilà pourquoi miss Elisabeth Simpson s'échappait de la maison paternelle, avec les précautions d'un voleur en fuite, un matin du mois de février 1772.

Dans ce monde si longtemps rêvé, Londres avait toujours été le but des aspirations les plus ardentes de la jeune miss. Là elle se croyait attendue par la science, la fortune, la gloire, brillants hochets, radieuses couronnes dont elle avait oublié de compter les épins.

Revenons à notre récit.

Le pigeon de miss Elisabeth avait à peine disparu, que la diligence de Londres vint à passer. La jeune fille envoya, du bout des doigts, un dernier adieu à son village, un dernier baiser à ses parents, essaya rapidement ses yeux et se jeta dans la voiture avec son petit paquet de hardes et tout son trésor d'illusions dorées.

II.

### LE REVERS DE LA MÉDAILLE.

Il est dix heures du soir; la voiture qui porte miss Simpson et sa fortune roule rapidement sur le pavé de Londres. La voilà donc enfin, cette ville si désirée !... la voilà, cet Eldorado tant rêvé !... Oui, cette atmosphère brumeuse et enfumée; oui, ce dédale de maisons, cette cohue d'hommes et de bêtes, oui, toute bruit, toute cette foule, tous ces brouillards, toutes ces lumières, toutes ces splendeurs, toutes ces misères, c'est bien la grande ville : c'est bien Londres, il n'en faut plus douter. Cependant la jeune miss a peine à croire ses yeux et ses oreilles. Est-ce bien elle, hier encore habitante d'un pauvre village où chacun se couchait avec le soleil, qui se trouve aujourd'hui lancée dans ce féroce tourbillon du malin semble être inconnue ?... Est-il bien possible qu'elle ait enfin mis le pied dans ce paradis terrestre dont un mirage metteur a tant de fois déroulé devant ses yeux les fantasmagoriques horizons ?... Miss Elisabeth se pencha pour s'assurer qu'elle n'est pas encore une fois dupe du rêve qui l'a si opiniâtrement poursuivi. Pour plus de certitude, elle interrogea ceux qui l'entouraient : « C'est bien la Londres, n'est-ce pas ? — Eh ! sans doute, c'est Londres; que voulez-vous que ce soit ? — Alors, se dit-elle, maintenant, je puis le croire,



loups. Outre cette composition, qui est la plus importante de celles qu'il a exposées cette année, M. Brascassat a dû envoyer trois autres tableaux d'animaux, et une petite vue des côtes de Naples, d'un aspect et d'une couleur agréables. Pourquoi les animaux peints par M. Brascassat plaisent-ils généralement? Pourquoi paraissent-ils si naturels, si ressemblants? Il y a à cela une autre raison encore que celle du

talent du peintre : c'est que ce sont des portraits ! Certes il possède son taureau autant qu'homme du monde ; malgré cela il ne s'avise pas de le peindre de pratique. Tous ces bons ruminants qu'il transporte dans ses tableaux, il a été les chercher au loin, il les a fait poser comme un portraitiste-pose une jolie femme ; il les a étudiés avec amour. Ce sont des portraits d'abord, mais ce ne sont pas que des portraits. Ren-

tré dans son atelier, il les soumet plus tard à sa libre fantaisie, il leur communique le mouvement et les passionne suivant le besoin de son drame. Car il dramatise quelquefois, témoin son attaque de loups. Et à propos de ce dernier tableau, qui s'imaginait qu'une scène vraiment tragique ait ensanglanté l'atelier de M. Brascassat ? Il s'agissait de surprendre l'expression de l'agonie, afin de la rendre avec plus



(Prise de la smala d'Abd-el-Kader. — Tableau de M. Horace Vernet. —

de vérité. La pauvre vache était condamnée ; elle devait périr. Cette mort, qui eût eu lieu dans un coin obscur, l'artiste voulut l'utiliser pour son tableau. Il s'arme donc de courage, se roidit contre sa sensibilité pour cette pénible étude. Le sacrificeur est là ; il lève le glaive... Mais lui aussi, la main lui tremble ; son coup est mal assuré, et l'innocente victime pousse un beuglement plaintif ; des larmes coulent de ses yeux ; elle semble implorer du regard l'artiste attendri, et qui

s'éloigne tout ému de pitié, mais emportant l'image qu'il a reproduite dans sa composition. C'est à ses études constantes et consciencieuses que M. Brascassat doit de connaître si bien non-seulement les formes des animaux, mais encore leur mouvement, leur physionomie. Il est impossible de rendre leur pelage avec un coloris plus chaud et plus vigoureux, avec un travail de brosse plus franc et plus habile, et de leur donner des attitudes plus heureuses et plus na-

turales. Peut-être cependant désirerai-ou trouver plus fréquemment dans ses œuvres une qualité qui est au naturel ce qu'à la beauté est la grâce ; je veux parler de la naïveté. C'est surtout dans ce genre de composition qu'elle est de mise ; elle en est la plus charmante expression. M. Brascassat semble affectionner les teintes vaporeuses de la fin de l'automne et sa végétation jaunissante. En maintenant son paysage dans les tons sourds, il obtient un effet harmonieux ; mais



(Combat de taureaux et de loups, par M. Brascassat. — Salon de 1845.)

cette répétition de tons roux étendus partout est une cause de monotonie. D'ailleurs, nous sommes plus habitués à voir des troupeaux paître dans de vertes prairies, que fouler aux pieds des feuilles sèches. Que M. Brascassat sacrifie quelquefois son harmonie systématique pour accepter l'œuvre de la nature dans la hardiesse de ses contrastes ; qu'il soigne aussi davantage ses horizons, tout en les subordonnant à ses figures ; qu'il réserve pour elles seules, s'il le veut, toute l'animat-

tion, mais non toute la vérité. Nous avons une sympathie si prononcée pour le talent de M. Brascassat, que nous n'hésitons pas à lui soumettre ces légères critiques.

M. LEURIEUX. — On lit dans une lettre de Marion Deforme à Cinq-Mars, en date du 3 février 1611 : « Mon cher Defibat, tandis que vous vous livrez aux plaisirs de la cour, moi, suivant le désir que vous m'en avez exprimé, je fais les honneurs de Paris à votre lord anglais le marquis de Wor-

cester. Nous sommes allés visiter Bicêtre. Comme nous traversons la cour des fous, et que, plus morte que vive, tant j'avais peur, je me serrais contre mon compagnon, un laid visage se montre derrière de gros barreaux, et se met à crier : « Je ne suis point un fou. J'ai fait une découverte qui doit enrichir le pays qui voudra la mettre à exécution. — Qu'est-ce que cette découverte ? fis-je à celui qui nous montrait la maison. — Ah ! dit-il en haussant les épaules, quel-

que chose vous ne devineriez jamais ; c'est l'emploi de la vapeur d'eau bouillante. « Je me mis à rire. » Cet homme, reprit le gardien, s'appelle Salomon de Caus. A l'entendre, avec la vapeur on ferait tourner des manèges, marcher des voitures, que sais-je?... Le cardinal renvoya ce fou sans l'écouter. Salomon de Caus, au lieu de se décourager, se mit à suivre partout monseigneur le cardinal, qui, importuné de

ses folies, ordonna de l'enfermer à Bicêtre, où il est depuis trois ans et demi. « Si la vapeur, à sa première apparition dans le monde, a été ainsi mise sous clef dans la personne de son inventeur, il faut reconnaître qu'elle a été bien élargie depuis, car aujourd'hui c'est elle à son tour qui est en train d'emprisonner le monde. Cette singularité, du reste, ne serait qu'une bizarrerie de plus à ajouter à mille autres de ce genre.

C'est assez absurde pour avoir été. Cependant, comme les hommes, et les ministres en particulier, ne font pas toujours toutes les sottises dont ils sont capables, on peut se demander si cette lettre de Marion Delorme n'attribue pas au cardinal de Richelieu, si riche d'ailleurs en faits de tyrannies grandes et petites, une petite violence dont il est parfaitement innocent. Le soupçon est d'autant plus naturel, qu'elle est



dessin de M. Timm. — Salon de 1845.

écrite d'une manière toute moderne. On s'est trompé de date ; on a mis 1641 au lieu de 1641. Et voyez un peu comme l'erreur se propage : un écrivain invente une lettre pour s'annuler aux dépens de Marion Delorme, du cardinal de Richelieu, de Salomon de Caus et du public ; un recueil périodique la répand ; un artiste la lit et l'accepte ; il fait de cette histoire le sujet d'un de ses tableaux, le livret de l'exposition la raconte après lui, et nous voilà tous en véritables moutons

de Panurge, sautant les uns après les autres dans l'abîme sans fond du lieu commun et des plaintes éternelles contre le sort et l'injustice des hommes. Ce qui est positif, c'est qu'un ouvrage publié, en 1613, par Salomon de Caus, lui donne droit à être considéré comme le premier inventeur de l'application de la vapeur, et le marquis de Worcester, regardé comme tel par les Anglais, ne serait venu qu'après lui. C'est ce qu'on peut voir dans la notice de l'Annuaire du bureau

des longitudes de 1837, rédigé par M. Arago. Ce n'est pas là que M. Lecurieux a été chercher l'histoire de l'emprisonnement à Bicêtre de Salomon de Caus, et il a bien fait, du reste, car il ne l'y aurait pas trouvée. Après tout, il ne s'agit ici ni de biographie, ni de discussion scientifique, et M. Lecurieux est parfaitement en droit de dire :

Mettendo lo Turpino, anct'io l'ho messo.



(Salomon de Caus, l'inventeur de la vapeur, enfermé comme un fou, à Bicêtre. Tableau de M. Lecurieux. — Salon de 1845.)

Son tableau est bien composé, ses groupes sont convenablement distribués. Dans celui de gauche surtout il y a des poses naturelles et bien entendues. Cette apparition de la beauté jette tous ces pauvres idiots dans l'admiration et dans l'extase. Cette conformité d'impression laisse peut-être à désirer sous le point de vue de la vérité. Etre insensible au monde extérieur pour vivre dans le monde fantastique de ses idées, n'est-ce pas là un des caractères de la démence ? Ce ne

sont pas des fous qui regardent ainsi une jolie femme, ce sont ceux qui vont le devenir. Du reste, M. Lecurieux ne s'est occupé que d'une manière secondaire de la folie. Les fous qu'il a réunis ne se trouvent là que pour faire repousser à Salomon de Caus, martyr de l'intelligence, condamné à périr dans cette géhenne. Avouons-le : malgré tout l'intérêt dû à son infortune, on est loin d'accorder au savant méconnu l'attention dont il est digne. La gentillesse.

l'attitude gracieuse de la charmante visiteuse vous distraient et vous captivent ; et il faut que la préoccupation philosophique de son compagnon soit bien grande, pour que sa gravité ne soit pas déconcertée par un aussi joli voisinage. Outre cette figure de Marion Delorme, il y a dans le tableau de M. Lecurieux des têtes bien étudiées et d'un bon caractère, peut-être seulement d'un dessin un peu uniforme. Les accessoires sont traités avec soin.

LE  
JEUNE ARABE A PARIS.

Paroles

DE M. P. HÉDOUIN.

DÉDIÉE A M. HERMANN-LÉON.

Musique

DE M. GEORGE BOUSQUET.

Moderato non troppo.

PIANO.

*ff* Bien marqué.

*p*

CHANT. Un peu accentué avec fermeté.

J'ai par-cou - ru la vil - le im - men - - se Où rè - gne l'em - pe - reur des

*ff* *p*

Francs J'ad - mi - re la ma - - gni - - fi - - cen - ce De ses pe - lais é - tin - ce -

*mf* *p*

lants Et ce - pen - dant je leur pré - fe - - - re Le so - leil du dé - sert en

*mf* *pp* *> cres.*

Un peu retenu. En adoucissant peu à peu. Avec expression.

s'imprimaient mes pas Ma ten - le mon coursier et cel - le qui m'est chère Cel - - le

*F* Bien marqué. *p* *mf*



*Lent, à volonté.* A TEMPO. Très doux.

qui m'est chère Cet te vierge aux yeux noirs

*Retenu.* Suivez le Chant. *pp*

*Avec âme.*

que je ne nomme pas Cet te vierge

*fz*

*Retenu.*

aux yeux noirs que je ne nomme pas.

*Retenu.* Suivez le chant.

2<sup>e</sup> COUPLET.

J'ai vu la cour et le théâtre I - non - dés de mil - le clar - tés J'ai vu tout  
un peuple i - do - là - tre d'un es - sim de jeu - nes beau - tés Et ce - pen - dant je leur pré - fe - re  
Le so - leil du dé - sert où s'im - primaient mes pas Ma ten - te mon cour - sier et cel - le qui m'est chère  
Cel - le qui m'est chère Cet - te vierge aux yeux noirs que je ne nomme pas  
pas Cet - te vierge aux yeux noirs que je ne nomme pas.

*Un peu retenu.* *En adoucissant peu à peu.*

*mf lent.* A TEMPO. Très doux.

*Avec âme.* *Retenu.*

3<sup>e</sup> COUPLET.

La fleur que Bul - bul eût eboi - si - e Par son par - fum m'a ré - veillé Oa m'a fait  
boi - re l'am - broi - si - e Dans un va - se d'or é - mail - lé Et ce - pen - dant je leur pré - fe - re  
Le so - leil du dé - sert où s'im - pri - maient mes pas Le puits du, cha - me - lier et cel - le qui m'est chère  
Cel - le qui m'est chère Cet - te vierge aux yeux noirs que je ne nomme pas  
pas Cet - te vierge aux yeux noirs que je ne nomme pas.

*Un peu retenu.* *En adoucissant peu à peu.*

*Avec expression.* *lent.* A TEMPO. Très doux.

*Avec âme.* *Retenu.*

Histoire de M. Cryptogame ,

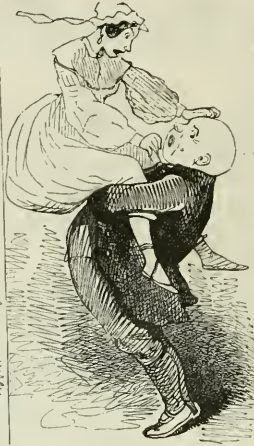
PAR L'AUTEUR DE M. VIEUX-BOIS, DE M. JABOT, DE M. CRÉPIN, DU DOCTEUR FESTUS, ETC. (SEPTIÈME PARTIE.)



Mais Elvire ayant éternué, M. Cryptogame lâche prise et s'enfuit.



Le coup fait qu'Elvire revient à elle, et le docteur serre ferme, crainte d'être poursuivi.



Elvire tape, étrangle, égratigne, et le docteur n'y comprend rien.



Elvire se dégage enfin, et le docteur a du dessous.



ependant, M. Cryptogame fait neuf fois le tour du pont sans trouver d'issue.



Accourue sur le pont, Elvire se met à la poursuite de M. Cryptogame.



Voyant cela, le docteur fuit et poursuit tout ensemble sans y comprendre rien.



Voyant cela, les Maures nus.



Voyant cela, les animaux domestiques aussi.

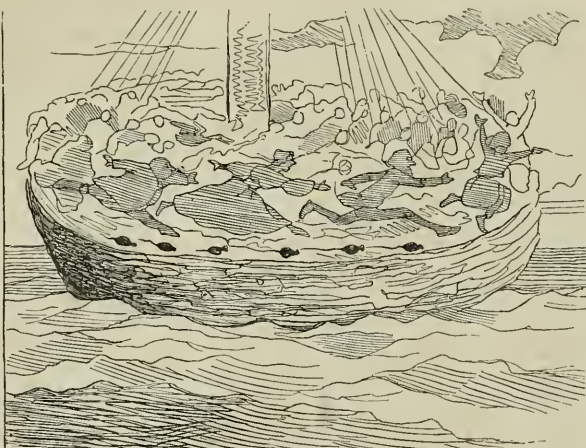


Voyant cela, la basse-cour aussi.

Voyant cela, les rats aussi.



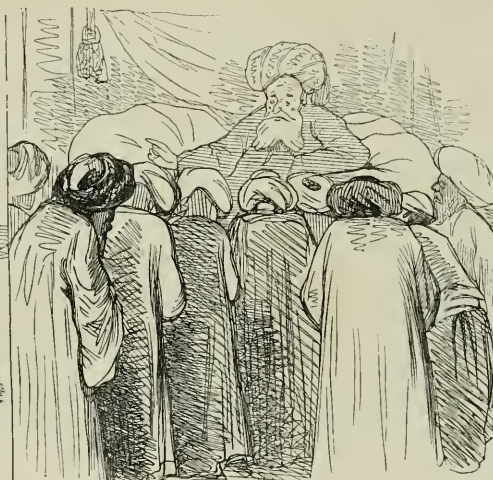
Cette fuite immense ayant imprimé un mouvement circulaire à la colonne atmosphérique, tous les objets qui sont sur le pont entrent aussi en état de poursuite circulaire.



Et au bout de peu de temps, le vaisseau lui-même se met à pirouetter huit tours par seconde.



Cependant le dey d'Alger, qui fumait sa pipe sur le bord de la mer, aperçoit comme un tourbillon.



N'y comprenant rien, le dey d'Alger assemble ses savants, et il leur ordonne d'expliquer le phénomène.



Les savants procèdent aussitôt à leurs observations.



Dans un mémoire en bon arabe, qui a huit coulées de long, les savants déclarent, à l'unanimité, que le phénomène en question est un météore aqueux de toute première classe et présage à Sa Majesté des félicités sans nombre, des jours sans fin et la mort de tous ses ennemis. Le dey leur fait remettre à chacun deux mille sequins.

(La suite au prochain numéro).

## Bulletin bibliographique.

*Histoire des Cabinets de l'Europe pendant le Consulat et l'Empire*, écrite avec les documents réunis aux archives des affaires étrangères. — 1800-1815. Par ARMAND LEFÈVRE, ancien attaché au ministère des affaires étrangères. 4<sup>e</sup> livraison. 2 vol. in-8. — Paris, 1843. Gosselin. 43 francs.

Cet ouvrage ne mérite que des éloges. Il n'est pas fait uniquement avec d'autres livres, et des idées, dans de certaines mesures, l'intérêt de la nouveauté. Son auteur, M. Armand Lefèvre, a su, — avec une modération bien rare, — ne pas sortir des bornes de son sujet; il s'est montré impartial et franc, il expose avec une habileté remarquable des négociations souvent fort embrouillées; enfin, son style est toujours simple, concis et clair. Sans doute on peut citer quelques-unes des opinions exprimées par M. Armand Lefèvre. Mais la critique la plus sévère n'aurait pas le droit de lui reprocher des jugements motivés ailleurs avec une réserve modeste, et basés sur des raisons fort déduites. Ce qui manque à l'*Histoire des Cabinets de l'Europe*, M. Armand Lefèvre ne pouvait pas le lui donner, il nous révèle de nombreux mystères qui étaient jusqu'alors restés confus dans les archives du ministère des affaires étrangères. Il nous apprend tout ce qu'il sait, mais il n'a pas tout su. La publication de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, par M. Thiers, prouvera que la diplomatie secrète a souvent agi à côté ou en sens contraire de la diplomatie officielle. Si M. Armand Lefèvre ne nous a pas toujours fait des révélations complètes, son livre n'en sera pas moins lu avec un vif intérêt comme une œuvre consciencieuse et savante, fruit de laborieuses recherches et propre à jeter une vive lumière sur une face peu connue de notre histoire moderne.

M. Armand Lefèvre explique ainsi, dans une courte préface, pourquoi et comment il a écrit et publié une *Histoire des Cabinets de l'Europe*. « Mon père, M. Edouard Lefèvre, a été chargé, sous le Consulat et l'Empire, de missions diplomatiques d'une haute importance qui l'ont mis, pendant ces quinze années, en relations personnelles avec la plupart des ministres et des souverains étrangers. Il m'a laissé, sur les hommes et les choses de ce temps, des notes qui, depuis, m'ont servi d'un grand secours. Sous la Restauration, j'ai été chargé par M. le duc de Richelieu d'écrire, pour l'usage exclusif du département des affaires étrangères, une histoire de la diplomatie française, qui devait embrasser toute la période écoulée depuis 1789 jusqu'aux traités de 1815. L'état déplorable de sa santé, et bientôt après, sa mort, ne lui ont pas permis de pousser loin ce travail. J'ai trouvé dans ses papiers des notes, des analyses de traités et de correspondances diplomatiques, de précieuses chroniques, mais rien de complet et d'achevé. J'étais attaché moi-même au ministère des affaires étrangères. J'eus le désir de connaître dans ses plus minutieux détails l'histoire diplomatique d'une époque à laquelle se rattachaient les souvenirs d'une vie qui m'avait été bien chère. Je sollicitai et j'obtins la faveur de consulter les manuscrits, mémoires, traités et correspondances réunis au dépôt des archives. Je n'avais encore d'autre mobile, dans l'ardeur de mes recherches, que le goût de la vérité. Ce n'est que beaucoup plus tard, quand j'eus été initié par une reconnaissance approfondie des correspondances de nos agents diplomatiques, non-seulement à tous les secrets de la politique consulaire et impériale, mais aussi à ceux des cabinets de l'Europe, que j'eus la pensée de faire un livre. J'entrepris de raconter cette lutte prodigieuse qui s'ouvre dans les plaines de Marengo et qui finit dans les solitudes de Sainte-Hélène. Elle m'a paru réunir toutes les conditions du drame à la fois le plus touchant et le plus terrible. Il m'a semblé aussi qu'elle pouvait être traitée d'une manière distincte de notre histoire intérieure. J'ai donc circonscrit ma tâche à l'étude des faits diplomatiques, n'admettant dans mon cadre que ces grands faits intérieurs qui se lient par des rapports intimes à l'histoire extérieure, et qui souvent l'éclaircissent en la complétant. »

M. Armand Lefèvre a oublié de nous dire combien de volumes aurait son *Histoire des Cabinets de l'Europe*. Deux seulement virent le jour. Le premier a pour titre « du 48 brumaire jusqu'à l'établissement de l'Empire », le deuxième est intitulé « depuis l'établissement de l'Empire jusqu'à la fin de la campagne de Prusse (1806) ». Comme on le voit par leurs titres, ces deux volumes renferment six années.

Deux grands faits diplomatiques dominent cette période, les coalitions des puissances étrangères contre la France, et les tentatives faites par Napoléon pour conclure un traité d'alliance offensive et défensive avec la Prusse. Les révélations de M. Armand Lefèvre jettent le premier coup de l'empereur de nombreuses accusations portées contre lui. Ce n'était ni par ambition ni par vanité que Napoléon faisait aller la guerre; il voulait sincèrement la paix, non pas cette paix mensongère et humiliante sous laquelle nous végétons depuis 1815, mais une paix forte et glorieuse. Il ne tira l'épée que pour défendre la France et la Révolution menacées. Dès que ses ennemis vinrent accepter par nécessité les conditions que leur imposaient leurs défaites, ils se engageaient à lui rendre leurs États pour se venger. — Les luttes diplomatiques de cette période sont tristes à contempler; des deux côtés les armes des combattants sont la mensonge et la trahison. Plus forte que ses ennemis, Napoléon est aussi plus habile et plus heureux; il divine et déjoue tous leurs complots; seulement, pour triompher, il est souvent forcé de recourir aux armées. Marengo, Austerlitz, Léna, tels sont les sanglants et glorieux dénouements des principales intrigues ourdies contre la France dans les cabinets des rois étrangers. Durant ces six années, Napoléon n'a eu qu'un but : assurer la paix du monde; mais tous ses efforts ont échoué. Si la guerre a cessé, que la responsabilité de ses malheurs retombe désormais sur la mémoire de ceux qui l'ont rendu nécessaire; qu'elle accable surtout Frédéric-Guillaume, qui, pour n'avoir pas été franchement ni notre ami ni notre ennemi, contraignit Napoléon à porter à la Prusse un coup fatal — La lecture de cette histoire inspire, à l'auteur, de précieux conseils, adressés à la France si grande, si puissante, si honorée, ou qui ne peut s'empêcher de faire un retour sur le présent, et de se demander pourquoi nous sommes tombés si has après avoir monté si haut? Ne nous relâcherons-nous donc jamais? ne reprendrons-nous donc pas bientôt le rang auquel nous avons droit?

À la fin du second volume de l'*Histoire des Cabinets de l'Europe*, Napoléon vient de refuser la paix au roi de Prusse, et il pousse son armée sur la Vistule. Nous espérons que M. Armand Lefèvre nous fera promptement connaître les résultats de cette brillante campagne, et que ses révélations futures, — bientôt épuisées, complètes ou refaites par le grand ouvrage de M. Thiers, — offriront par moins d'intérêt que celles dont nous avons la satisfaction de le renvoyer aujourd'hui. La lecture de l'*Histoire des Cabinets de l'Europe* sera une excellente préparation à l'étude de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*.

*Œuvres posthumes d'Éugène Ortil*, correcteur typographe, mort en 1843, à l'âge de 26 ans : recueils et publiées avec une notice biographique, par SEBASTIEN RHEAL. — Paris, 1843. Moreau. 1 vol. in-12. 2 fr. 50.

Rien de plus triste que l'histoire de ce jeune poète. Sa pauvre mère le recevait en ses lettres de l'éditeur de ses œuvres posthumes, M. Sébastien Rheal. « Ne de parents malheureux, élevé dans la plus affreuse misère, il seut, au sortir du berceau, le poids de l'existence; avec une constitution très faible, il s'adonna au travail de l'intelligence dès ses premières années; à l'âge de cinq ans, il s'apprit de lui-même à lire et à écrire en très peu de temps, et à lui, toujours appliqué sur les livres, sentant le besoin de sortir de l'état abject où le retenait la misère, il s'appliqua à acquérir des connaissances sur tous les goûts. Né d'abord espagnol, il apprit cette langue, en étudia la littérature, s'instruisit ensuite dans la langue anglaise, et parvint enfin à avoir une place de correcteur dans une imprimerie. Il passait ses journées à gagner de quoi faire subsister son père, sa mère et un frère plus jeune que lui de 9 ans. Il employait une partie de ses nuits à s'instruire toujours davantage, et à donner essor à son imagination. Pauvre fils! tant de travail avec une aussi faible organisation! »

Tant de travail épais ce malheureux jeune homme. Il fit imprimer un volume intitulé *Soirs d'orange*. Ce livre ne se vendit pas; deux ou trois journaux lui accordèrent une simple mention. Seul M. Amédée Fichot encouragea, par quelques lignes, la jeune muse naissante. Eugène Ortil tomba malade, sa poitrine cessa si gravement attaquée que les secours de l'art furent inutiles. Il mourut à 26 ans, le 3 juin 1843. Le lendemain son père rendit le dernier soupir. « Le même convoi à suffi pour les deux, c'était madame vovue Ortil. Ils reposent ensemble côte à côte, au cimetière du Mont-Parناس, où je vais souvent savourer toute l'amer-téme de mes douleurs. »

M. Sébastien Rheal, l'auteur des *Chants du Poëliste* et des *divines Ecrites de l'Orient et du Nord*, vient de publier un choix de ses œuvres posthumes d'Éugène Ortil. Nous ne croyons pas, avec M. Sébastien Rheal, que la France doive des encouragements à tous les jeunes gens qui sont affligés de la manie de faire des vers. Si quelques-uns de ces infortunés meurent de misère, ce n'est pas toujours la faute de la société. Pourqu'on nourrisse les versificateurs plus que d'autres ouvriers beaucoup plus utiles et non moins dignes de protection. La critique ne mérite pas davantage les accusations de l'éditeur d'Éugène Ortil. Elle n'est point inepte, quand elle refuse ses éloges à des essais informes, à de imitations sans valeur. Exalter même, par une simple mention, l'orgueil et leur ambition, c'est faire perdre à ces prétendus poètes le peu de raison qu'ils possédaient encore, c'est leur préparer d'autres déceptions. Il est à regretter qu'Éugène Ortil soit mort si jeune; les pièces de vers et les fragments de pièces de théâtre dont se compose le recueil de ses œuvres posthumes prouvent que, s'il avait vécu, il aurait pu laisser un nom glorieux. Car c'était pour abriter à une voix secrète, qui ne se fait entendre que des véritables poètes, qu'après avoir travaillé tout le jour pour sa famille, il épuisait les heures de la nuit en veilles accablantes.

Heureux qui, sans effort, à toute heure inspiré,  
Peut s'emporter à loisir sur un tissu d'ore  
Les perls de la fantaisie!  
Moi, si je suis un jour fait romancier chancelant,  
J'arriverai du profit à l'heure où tout sanglote  
Ma palpitante poésie!

Qu'il doit souffrir le pauvre poète quand il traçait ces lignes sur son journal intime.

15 novembre, 4 heures du soir.

« Vingt-deux ans ! et toujours la misère... »

Qu'il avait dû souffrir quand il écrivit cette pièce de vers qu'il intitulait *Vieux aveugles*.

Oh! sois maudite, ville aux splendides misères,  
Ville où la fange est reine et se cachant sous l'or.  
On y pétoite, impuissant, les sanglots de mes frères!  
Où, sous maudite! Ailleurs j'irai réveiller ceur.

Deu! comme je voudrais m'éveiller loin des villes,  
Quellier, encore de plus la maraocrite aux pres.  
Tirer d'un ruis : bondir, libre, aux vallées tranquilles,  
Tout fier de ma jeunesse et de ses jours dorés.

Deu! comme j'aimerais, errant près du rivage,  
Sous l'étreinte de l'eau voir les saules frémir.  
En cherchant des parfums à chaque fleur sauvage;  
Sur l'herbe, à da gain soient, que je voudrais dormir.

L'air des campagnes, doux à ma faible poitrine,  
L'haleine des ruisseaux, c'est tout ce que je veux;  
Ma vague fantaisie aime l'eau qui chemine,  
La fonte qui bruit, l'air qui souffle aux chevrons.

1843, idéal, me poursuivis-tu sans trêve?  
Des larves, il y eut, tombé sur les genoux,  
O poète! et de la déja liné si bère,  
L'heure de liberté! B. aux songes, t'assions-nous.

*Biographie du maréchal Bugeaud*, duc d'Ali. — Paris, 1843. Desloges. 60 centimes.

Au moment où le commerce de Paris s'appête à donner à M. le maréchal Bugeaud, duc d'Ali, un banquet patriotique et populaire, à 40 francs par tête, un vœux anonyme vient de publier une biographie complète du vainqueur des Marécains. — Cette étude renferme des renseignements nouveaux et curieux. L'auteur a divisé en trois parties « la belle et utile carrière » du maréchal Bugeaud. « La première comprenant, dit-il, la période

qui s'écoula depuis le jour où, simple volontaire, il court verser sur les champs de bataille son sang généreux, jusqu'à celui où la politique européenne vient briser son épée. La deuxième, où nous le voyons s'occuper avec ardeur de propager dans son pays les bienfaits de l'agriculture. La troisième enfin, qui commence en 1830, où il s'empresse de prêter à la France constitutionnelle l'appui de sa parole franche, énergique, vive, originale, et toujours sous-entendue, dans les lattes parlementaires qui s'éveillent à la Chambre. »

Cette biographie n'est, comme elle le voit, qu'un panégyrique; mais elle offre cette semaine un intérêt d'actualité.

*Opinion exprimée au nom de la Société libre des Beaux-Arts*, sur l'exposition industrielle de 1844, en ce qui concerne l'application des beaux-arts aux produits de l'industrie, rédigée par M. A. GALLIMARD, peintre d'histoire, rapporteur de la commission de la Société. — Paris, 1845. 1 vol. in-8.

Pour faire comprendre à quel titre la Société libre des Beaux-Arts exprime son opinion sur l'exposition, il faut citer le début du rapport de M. Gallimard :

« Lorsqu'on compare notre industrie à celle des anciens, on est étonné des différences qui naissent de la comparaison. L'industrie antique se confond tellement avec l'art, qu'il serait difficile de l'en séparer. Les plus beaux vases, comme les plus belles sculptures, sont contemporains des plus admirables statues, et les meilleurs produits des arts secondaires ont pris naissance en même temps que le génie des Phidias et des Praxitèle créait les œuvres sublimes qui sont à jamais nos modèles. L'industrie moderne, au contraire, semble s'élever de l'art qui seul peut la soutenir ou la guider; et cherchant à conquérir une fausseté liberté, elle oublie les lois immuables du beau. De nos jours, il n'est pas rare de voir tous les genres d'ornements confondus ensemble, sans égard à la convenance, et contre les règles de l'unité. »

« La supériorité incontestable des anciens prend sa source dans les principes qui présidaient à leurs œuvres. Les Grecs observaient religieusement les lois du bon et du beau; aussi s'ensuivit-il un caractère général de convenance et de beauté distingue les productions de l'art antique. »

« A la renaissance, au quinzième siècle, on retrouve la même union de l'art avec l'industrie; c'est une constante fraternité dont les résultats furent toujours heureux. L'amour du beau animait le grand Léonard, le divin Raphaël, et guidait l'adroit Bevenuto et l'ingénieur Polissy; c'est le même génie, à différents degrés, éclairait ces grands artistes des temps passés. »

« Plus tard, lorsque Poussin et Lesueur illustrèrent le siècle de Louis XIV, le bon goût renaissait dans les productions industrielles; les magnifiques meubles de Boulle montrent combien l'industrie était libre de se laisser guider par les beaux-arts. »

« Cet examen conduit naturellement à souhaiter que l'industrie moderne suive les principes sacrés qui sont le flambeau des arts. Alors l'industrie française crèra de nouveaux chefs-d'œuvre; ses productions, originales et sages à la fois, satisfiront l'intelligence comme elles plairont aux yeux. »

« Voilà l'objet de la mission que la Société libre des Beaux-Arts s'est donnée. Le savoir et le goût de son rapporteur font la lecture que nous annonçons un sujet d'étude à recommander à tous ceux qui visent aux principes et aux règles de l'art dans ses applications à l'industrie. »

*De la Destination et de l'Utilité permanente des Pyramides d'Égypte et de Nubie*, contre les irruptions sablonneuses du désert. Développement du Mémoire adressé à l'Académie royale des sciences, le 14 juillet 1841, suivies d'une nouvelle interprétation de la fable d'*Ossiris et d'Isis*, par M. FIALIN DE PERSIGNY. 4 vol. grand in 8, avec planches. — Paris, 1845. Paulin. 7 fr.

L'auteur de ce livre, M. de Persigny, détenu politique au fort de Doullens, qui a déjà adressé, il y a six mois, une première communication sur ce sujet à l'Académie des sciences, entend aujourd'hui de démontrer par des considérations historiques et archéologiques, géographiques et topographiques, physiques et mathématiques, basées sur les documents les plus récents et les plus authentiques, que la destination funéraire de ces merveilleux monuments, a été tout à fait accessoire; que ces monuments factices cachent un grand problème d'astrologie; que, placés à l'entrée des vallées qui, de la région des sables mouvants, débouchent transversalement sur la plaine du Nil, elles servent à opposer un vent une résistance égale à l'événement de vitesse capable d'entraîner les sables; qu'enfin, loin d'être un simple tombeau et la folie des rois d'Égypte, ces puissants agents modificateurs des causes météorologiques du désert sont sables sont à contraires les plus glorieux monuments de leur génie. »

Ainsi le monde savant va enfin être en mesure de décider si l'une des plus belles pages de la civilisation égyptienne est perdue; si le plus antique mystère de l'histoire est dévoilé et les esprits des pyramides confondus.

*Mémoire sur divers insectes nuisibles à l'agriculture*, et plus particulièrement au froment, au seigle, à l'orgo et au trèfle; par J.-C. HENRI (de Metz). — Paris, Bouchard-Husard.

En 1812, la Société d'Agriculture de la Seine fut officiellement consultée par le ministre de l'intérieur au sujet des ravages considérables que faisaient des insectes dévastateurs des céréales. Ces insectes, logés entre les feuilles du blé, rongeaient les jeunes tiges après la fin de l'hiver. Le célèbre naturaliste Olivier fut chargé, par la Société d'Agriculture, d'étudier ces insectes, et de faire connaître, par un rapport, que sa mort a rendus incombables, sont publiées dans le tome XVI des actes de la Société. Le Mémoire que nous annonçons aujourd'hui complète cette étude, et nous le signalons à la curiosité intéressée des agriculteurs comme à l'intérêt savant des naturalistes. Il est accompagné de belles figures en taille-douce.

Les Annonces de L'ILLUSTRATION contiennent 75 centimes la ligne. — Elles ne peuvent être imprimées que suivant le mode adopté par le Journal.

En vente chez M. PERRÉE-FICHÉ, éditeur, rue des Enfants-Rouges, 2, au Marais; VICTOR LECOQ, libraire, rue Montmartre, 124, et chez les principaux libraires.

# HISTOIRE DE FRANCE

Par ANQUETIL et continuée par LÉONARD GALLOIS jusqu'à nos jours.

Un beau volume grand in-8 à deux colonnes, et orné de dix gravures en taille-douce. — Prix : 12 fr. 30 cent. (franc de port). Toute demande doit être accompagnée d'un mandat sur Paris. — Cet ouvrage fait suite à l'HISTOIRE DE FRANCE D'ANQUETIL, continuée par LÉONARD GALLOIS depuis la Révolution de 1789 jusqu'à 1830, dont il forme le 5<sup>e</sup> volume. — Prix de l'ouvrage complet, orné de 30 gravures en taille-douce, pour les personnes qui souscriront immédiatement : 42 fr. 50 cent. au lieu de 62 fr. 50 cent. — Plus de TRENTE MILLE exemplaires placés des quatre premiers volumes de cet ouvrage attestent l'immense succès qu'il a obtenu.

J.-J. DUBOCHET et compagnie, éditeurs, rue Richelieu, 60.

## COLLECTION COMPLÈTE DES AUTEURS LATINS

PUBLIÉE AVEC LA TRADUCTION EN FRANÇAIS SOUS LA DIRECTION DE M. NISARD.

Professeur d'Éloquence latine au collège de France.

27 volumes grand in-8°, de 45 à 55 feuilles, contenant la matière de 200 volumes des autres éditions.

LE PRIX DE CHAQUE VOLUME VARIE DE 12 A 15 FR., SELON LE NOMBRE DE FEUILLES. — TOUS LES VOLUMES SE VENDENT SÉPARÉMENT.

### POÈTES.

Plaute, Térence, Sénèque le Tragique, 1 vol. — Lucrèce, Virgile, Valérius Flaccus, 1 vol. — Ovide, 1 vol. — Horace, Juvénal, Persé, Sulpicia, Phédre, Catulle, Tibulle, Properté, Gallus, Publius Syrus, 1 vol. — Stace, Martial, Lucilius Junior, Rutilius Numatianus, Gratus Faliscus, Nemesianus et Calpurnius, 1 vol. — Lucain, Silius Italicus, Claudien, 1 vol.

### PROSAUTEURS.

Cicéron, 5 vol. — Tacite, 1 vol. — Tite-Live, 2 vol. — Sénèque le Philosophe, 1 vol. — Cornelius Nepos, Quinte-Curce, Justin, Valère-Maxime, Julius Obsequens, 1 vol. — Quintilien, Pline le Jeune, 1 vol. — Pétrone, Apulée, Anli-Gelle, 1 vol. — Caton, Varron (*de Re rustica*), Columelle, Palladius, 1 vol. — Pline l'Ancien, 2 vol. — Suétone, Historia Augusta, Eutrope, 1 vol. — Ammien Marcellin, Jornandés, 1 vol. — Salluste, J. César, V. Paternulus, Piorus, 1 vol. — Macrobe, Varron (*de Lingua latina*), Pomponius Mela, 1 vol. — Celse, Vitruve, 1 vol. Choix de Prosateurs et de Poètes de la latinité chrétienne, 1 vol.

Pour les personnes qui souscrivent d'avance à la collection complète, le prix de l'abonnement est de 324 fr.

La souscription à la collection complète s'effectue en adressant aux éditeurs la somme de 324 fr., soit en argent, soit en billets, payables en 1845 et 1846, sans convention particulière entre les éditeurs et les souscripteurs.

LA COLLECTION SERA COMPLÈTEMENT TERMINÉE EN 1845.

Depuis huit années que cette collection est en cours d'exécution, il a paru vingt-deux volumes, qui comprennent, entre autres ouvrages, tous ceux que l'on qualifie plus particulièrement de classiques.

Quelques-uns de ces volumes forment des recueils où l'on a réuni méthodiquement et par ordre chronologique, les auteurs qui ont écrit dans des genres ou traité des matières analogues. Ainsi, un de ces volumes comprend *Salluste, César, Velléius Paternulus et Florus*, qui racontent tout ce qui s'est écoulé d'événements dans l'histoire de Rome, depuis l'époque où finissent les récits mutilés de Tite-Live jusqu'aux Annales de Tacite.

Un autre réunit *Horace, Juvénal, Persé, Sulpicia*, toute la satire romaine; *Catulle, Tibulle, Properté, Gallus*, toute la poésie élégiaque ou érotique; le *Ébuloiste de Rome, Phédre*; le poète gronomique, *Publius Syrus*; c'est un cinquième de la poésie latine en un seul volume.

Dans un autre, sont rassemblés les épiques dont les sujets sont romains, *Lucain, Silius Italicus, Claudien*.

Dans un autre, *Virgile*, qui représente la perfection de l'épopée et de la poésie latines, est placé entre *Lucrèce*, qui en représente la jeunesse vigoureuse, et *Valérius Flaccus*, qui en marque la décadence.

Un autre, récemment publié, comprend tout le théâtre, *Plaute, Térence, Sénèque le Tragique*.

Un autre, toute l'agronomie, *Caton, Varron, Columelle, Palladius*.

Un autre, les romans, *Pétrone, Apulée*, auxquels on a joint *Anli-Gelle*.

Un autre, les auteurs qui ont traité de l'histoire générale, ou de la morale, *Cornélius Népos, Quinte-Curce, Justin, Valère-Maxime*.

Un autre, deux auteurs contemporains et amis, dont l'un enseignait l'art oratoire, et dont l'autre le pratiquait, *Quintilien et Pline le Jeune*.

Dans un autre, on a groupé autour de *Stace* et de *Martial*, deux poètes rapprochés par les mêmes liens, la plupart des didactiques, l'astronomie de *Mansuetus*, les volcans de *Lucilius Junior*, la chasse de *Gratus Faliscus* et de

*Nemesianus*, les voyages de *Rutilius Numatianus*, etc.

Dans un autre, on comprend la première partie du recueil des histoires postérieures à Tacite, *Suétone*, les auteurs de l'*Histoire Auguste, Eutrope*.

Dans un autre, on a rassemblé deux grammairiens, *Varron et Macrobe*, et un géographe, *Pomponius Mela*.

Nous ne parlons pas des auteurs publiés à part, et qui forment à eux seuls un recueil : *Tite-Live*, en deux volumes; *Cicéron*, en cinq volumes; *Sénèque le Philosophe, Tacite, Ovide*, lesquels forment chacun un volume. Il n'en restera rien à publier.

Cinq volumes resteront à paraître dans le cours de l'année 1845, et compléteront la collection. Un volume contiendra la seconde partie des historiens postérieurs à Tacite, *Ammien Marcellin, Jornandés*, et quelques abrégés : *Pline l'Ancien* formera deux volumes, dont nous devons la traduction à M. Littré, membre de l'Institut. Un volume se composera d'un choix d'ouvrages ou fragments d'ouvrages d'au-

teurs chrétiens en prose et en vers, dont les sujets touchent à l'histoire de l'antiquité latine. Un autre réunira les œuvres du seul historien de la médecine et du plus grand architecte de Rome, *Celse et Vitruve*.

Ces deux derniers volumes portent à vingt-sept le nombre total des volumes dont se composera la collection.

La simple indication des matières de ces deux volumes justifie une addition rendue d'ailleurs nécessaire par l'impossibilité de les faire entrer dans les autres volumes, sans donner à ceux-ci les proportions d'un dictionnaire. Personne, parmi nos souscripteurs, ne nous sollicitera de retrancher de la collection, pour rester fidèle au chiffre primitivement annoncé, des ouvrages d'un si grand intérêt, et qui ont été proposés d'ailleurs dans le prospectus. Nous serions bien plus blâmés de cette omission, que nous ne le serons de n'avoir pas pu, au début d'une si vaste entreprise, calculer, à deux volumes près, combien deux cents volumes ordinaires pouvaient former de volumes de notre collection.

SOUS PRESSE :

**CHEFS-D'ŒUVRE DE LA COLLECTION DES AUTEURS LATINS, publiés avec la traduction en français**, sous la direction de M. NISARD, professeur d'Éloquence latine au Collège de France. 25 VOLUMES IN-18 sur Jésus, magnifique édition à 2 fr. 50 cent. le vol.

La *Collection des Auteurs latins* comprenant tous les écrivains dont nous venons de donner plus haut la liste, est un monument que les savants et les hommes d'études sérieuses peuvent se procurer dans son imposant et volumineux ensemble. Les gens du monde, les jeunes gens, ceux auxquels les occupations de la vie

ne permettent pas les longues études, et qui ne veulent pourtant pas rester étrangers au culte des belles lettres, apprécieront le choix que nous venons faire dans cette collection, pour en composer un recueil à leur usage. Nous ne tarderons pas à publier le titre des chefs-d'œuvre dont se composera cette nouvelle publication.

Nous voulons le faire à loisir, pour nous décharger avec toutes les précautions de ce que nous devons de notre préférence. Nous ne risquons pas de nous tromper, ni d'être obligés de revenir sur un premier choix en annoncé dès aujourd'hui *Tacite, Tite-Live, Pline l'Ancien, Horace, Virgile, le Theatre des Latins, Salluste,*

*César, les Œuvres choisies de Cicéron*. Ces volumes sont sous presse. Un verra bientôt que nous avons eu en vue d'unir, dans cette nouvelle entreprise, le bon choix des auteurs et des ouvrages, la parfaite correction des textes, le mérite des traductions, le luxe typographique et le bon marché. J.-J. DUBOCHET et C<sup>o</sup>.

EN VENTE CHEZ J.-J. DUBOCHET :

## ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE UNIVERSEL, OU ENCYCLOPÉDIE DE LA JEUNESSE,

Ouvrage également utile aux Jeunes Gens, aux Mères de Famille, à toutes les personnes qui s'occupent d'Éducation, et aux Gens du Monde;

Par MM. ANDRIEU DE BRIOUDE, docteur en médecine, L. BAUDET, ancien professeur au collège Stanislas, et une Société de Savants et de Littérateurs.

MATÈRES TRAITÉES DANS CE VOLUME : Grammaire. — Langue française. — Littérature. — Rhétorique. — Poésie. — Éloquence. — Philologie. — Arithmétique. — Algèbre. — Géométrie. — Mécanique. — Physique. — Chimie. — Récréa-

tions scientifiques. — Astronomie, Météorologie. — Histoire naturelle en général. — Géologie. — Minéralogie. — Botanique. — Zoologie. — Anatomie. — Physiologie. — Hygiène privée. — Hygiène publique. — Médecine. — Chirurgie.

— Géographie. — Histoire. — Chronologie. — Biographie. — Archéologie. — Numismatique. — Blason. — Religion. — Philosophie. — Morale. — Mythologie. — Sciences occultes. — Législation. — Du gouvernement et de ses fon-

mes. — Économie politique. — Agriculture. — Horticulture. — Art militaire. — Marine. — Imprimerie. — Musique. — Dessin. — Peinture. — Sculpture. — Gravure et Lithographie. — Architecture. — Éducation. — Réflexions sur le choix d'un état.

Un seul volume, format du *Milieu de Feuille*, imprimé en caractères très lisibles, contenant la matière de six volumes ordinaires et enrichi de 400 petites gravures servant d'explication au texte. — Prix broché : 10 fr.; élégamment cartonné à l'anglaise, 11 fr. 50 c.

Pour paraître prochainement.

L'ILLUSTRATION publiera incessamment, entre les articles et les dessins dont les événements de chaque jour fournissent le sujet, des notices et des suites de gravures, dont la liste suivante indique le charme et l'intérêt : Un roman dessiné, intitulé *HISTOIRE DE M. CRYPTOGÈME*, par l'auteur de *Aventures de M. Jabot*; — Les *Boulevardeurs de Paris*, dessinés par M. RENARD, texte par l'auteur des *Promenades de Paris*, articles récemment publiés

dans *l'Illustration* : — Les *Quais de Paris*, dessinés par MM. RENARD, CHAMPIN, VALENTIN, FOREST, etc.; — Les *Barrières de Paris*, dessinés par divers; *Souvenirs de Hollande*, texte et dessins par HENRI MONNIER; — Les *Hôtels remarquables et les Galeries particulières*, à Paris; — *Modes de la Basse-Bretagne*, dessinés par M. JEAN NOEL, texte par M. KERAMBRUN; — Les *Grands Établissements industriels de France*; — Des dessins

de MM. GRANDVILLE, GAVARNI, BERTALL, CHAM, RICHARD, etc., etc.; — *Revue illustrée de l'Exposition*; — *Musées et Galeries étrangères*; — *Revue illustrée des Théâtres*; — *Scènes de mœurs en France et à l'étranger*; — *Roman*, par madame PAULINE VIARDOT; — *Portraits des personnalités célèbres*; — *Caricatures*, *Modes*, *Coiffures*, *Reeds*, etc.

## Modes.

Les costumes qui varient le plus, ceux pour lesquels on a mille recherches, sont bien certainement ceux des petits garçons de trois à douze ans. On invente pour eux les plus jolis habillements de fantaisie, et comme la fantaisie n'a pas de limite certaine, il s'ensuit un mélange assez bizarre; mais l'âge de ces costumes n'est pas plutôt passé,



qu'ils sont soumis, pour le reste de leurs jours, à l'habit, à la redingote et au triste chapeau rond.

Une des plus heureuses créations parmi ces divers vêtements turcs, écossais, russes, polonais, etc., c'est la veste de drap ou de velours dans la forme des vestes de nos grands pères.

Ce costume est simple, sans prétention, et laisse à ces



jeunes tapageurs une grande liberté de mouvements pour lancer la balle. la recevoir, ou pour diriger, la tête haute, les bras tendus, un croc-volant emporté par le caprice des vents. Peut-être pourrait-on lui reprocher le manque d'équilibre; mais aussi n'est-il adopté que pour la petite toilette. — La veste anglaise, serrée à la taille, sans basque et un peu à pointe par derrière, est toujours, avec la cravate de satin et le gilet blanc, la parure des jeunes garçons.

Le costume des petites demoiselles n'a pas moins de recherches que celui de ses frères; seulement il reste toujours plus parisien, semblable en cela aux toilettes de leur mère, qui n'empruntent rien, mais sont souveraines et dictent des lois suivies en tous pays.

La première éducation que reçoit et retient une petite fille, c'est celle de sa toilette. Une petite fille de huit ans sait très bien que pour la promenade, cet hiver, elle doit porter un chapeau de velours ou de peluche à fond capoté et bailet, orné de plusieurs petits rubans qui se réunissent de chaque côté par un petit chou. Une robe de velours à ceinture et à pelerine est tout ce qu'elle désire le plus, pourvu qu'elle ait des petites manches presque justes, ouvertes du bas, qui laissent voir des sous-manches en batiste, et avec cela un petit col cavalier de même batiste.

Pour sa parure du soir, dîner ou petit bal, elle sait aussi qu'une robe de barège, de taffetas cossais ou rayé, est très gracieuse ornée de petits rubans ruchés ou de petits velours; que le corsage de ces robes se fait ou décolleté, avec une berthe d'étoffe garnie de même que la jupe, ou demi-montant, ouvert devant, laissant voir une chemisette plissée, bordée d'un entre-deux brodé, au bord duquel badine une petite valenciennaise. On conviendra que si les petites filles sont aussi bien apprises, il n'est pas étonnant qu'elles deviennent plus tard les oracles de la mode.

Il y a déjà beaucoup de bals costumés d'enfants, et beaucoup sont encore à l'état de projet. La mazurka et la polka rendent dans ces bals les costumes polonais et hongrois très nombreux. Le costume polonais est surtout très facile à exécuter, car il suffit d'un pardessus bordé d'une bande de fourrure, d'un bonnet de cachemire ou de ve-



lours à fond carré, bordé aussi d'une fourrure; avec cela encore une bande de fourrure aux bottines, on a bientôt une petite Polonaise très gentille. Le costume des petits garçons est à peu près le même, sauf l'étoffe, qui est plus sévère.

Après avoir donné, pour la toilette des enfants, nos conseils aux jeunes mères, il y aurait injustice à ne pas offrir à ces dernières quelques indications des parures que nous avons remarquées dans les salons.

Pour les bals et les soirées, les robes légères sont toujours les plus jolies; et nous ne saurions en donner de meilleurs modèles que ceux représentés par nos gravures de ce jour.

L'une de ces toilettes, en tulle blanc, se compose de deux jupes; la seconde est ouverte de chaque côté d'un lé, et les côtés sont simplement ourlés, de même que les jupes, et retenus par des agrafes de ruban d'un rose pâle; le corsage est drapé devant et derrière; les petites manches ont un dessus en tulle ouvert à la grecque; une agrafe de rubans retient cette ouverture.

Nous indiquerons ensuite, comme toilette de concert ou de soirée, la robe de pékin glacé, fendue en tablier, avec garnitures de rubans en échelle sur le tablier et le corsage.

Il est impossible de parler des parures de bal sans jeter un regard sur toutes les jolies fleurs dont elles sont ornées: sur ces roses mêlées au feuillage de la vigne, dans lequel se trouvent quelques feuilles rougies par l'automne, sur cette verdure et ces fleurs en diamants montés sur tiges d'or avec feuillage en or, et enfin sur ces mille autres délicieuses fantaisies dues au génie inventif de nos fleuristes et de nos joailliers.

Quant aux modes de ville, il n'en est pas et ne saurait en être question en ce moment: nous dirons seulement que les robes seront plus variées d'étoffes que de façons, les corsages se feront juste aux robes de soie, et froncés

pour les étoffes légères, telles que barege, mousseline et barège de soie; mais si les robes varient peu, il y aura révolution dans la forme des chapeaux, et nous tiendrons

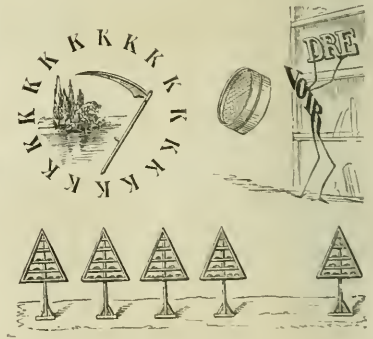


nos lectrices au courant des changements que préparent en ce moment, pour la solennité de Longchamp, nos modistes les plus en renom.

## Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Dieu seul voit l'avenir.



ON S'ABONNE chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les Correspondants du Comptoir central de la Librairie.

A LONDRES, chez J. THOMAS, 1, Finch Lane Cornhill.

A SAINT-PÉTERSBOURG, chez J. ISSAKOFF, libraire-éditeur, commissionnaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-impériale; Gostinof-Dvor, 22. — F. BELLIZARDI et C<sup>o</sup>, éditeurs de la Revue étrangère au pont de Police, maison de l'église hollandaise.

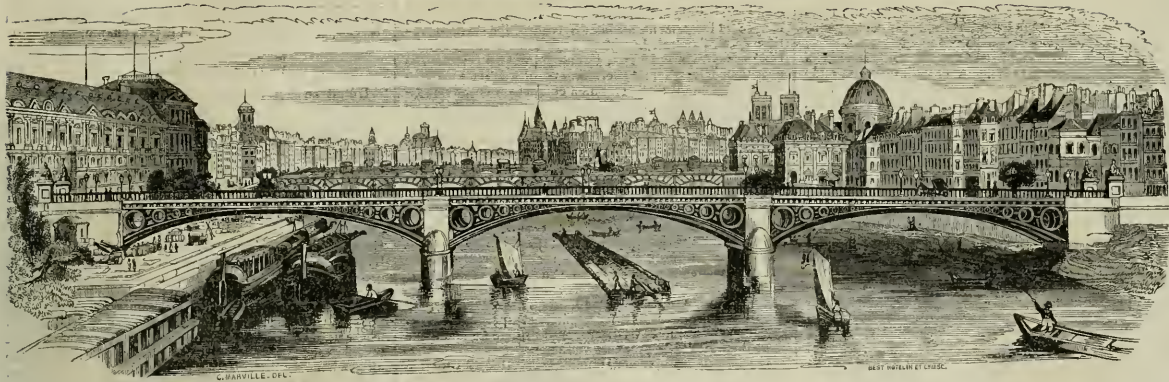
A ALGER, chez BASTIDE et chez DEROS, libraires.

JACQUES DUBOCHET.

PARIS. — IMPRIMERIE DE COSSON, RUE DU FOUR-SAINTE-GERMAIN, 43.

# L'ILLUSTRATION,

## JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 18 fr. — Un an, 36 fr.  
 Prix de chaque N<sup>o</sup>, 75 c. — La collection mensuelle, br., 3 fr.

N<sup>o</sup> 108. — VOL. V. — SAMEDI 22 MARS 1845.  
 Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les Dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 18 fr. — Un an, 36 fr.  
 Ab. pour l'Étranger, — 10 fr. — 20 fr. — 40 fr.

### SOMMAIRE.

**Catastrophe du 8 mars à Alger.** Explosion d'un magasin de poudre ; État des lieux après l'explosion. — **Courrier de Paris.** — Histoire de la **Semaine**. Banquet donné dans la salle de la Bourse au maréchal Bugeaud, par l'commerce de Paris ; Salle des Prud'hommes au Palais-de-Justice. — **Le Voyage des Cloches à Rome.** Les Cloches, dessin par Grandville. — **Les Aventures de mistress Tuchald** (suite et fin), par M. Louis Buvin. — **Chronique Musicale.** Une Scène de Maria Padilla — **Beaux-Arts.** Salon de 1845 (troisième article). Une Fête mauresque, par M. Roubaud ; Marino Faliero, par M. Robert Emery van Alchimiste, par M. E. Kshy. — **Théâtres.** — **Académie des Sciences,** quatre-vingt-troisième séance de 1845. — **Longchamp en 1845.** Quatorze Circulaires, par Berail. — **Bulletin bibliographique.** — **Annonces.** — **Le Dimanche des Rameaux à Spitalfields.** Une Gravure. — **Observations météorologiques.** Mois de Février. — **Correspondance.** — **Rébus.**

### Catastrophe du 8 mars à Alger.

Si on jette les yeux sur une carte du port d'Alger (Voir *L'Illustration*, t. I, p. 220), on remarque une espèce d'îlot réuni à la terre ferme par une jetée. Cet îlot, qui se compose du rocher appelé en arabe Al-Djezaïra, a donné son nom à Alger. Vers 1510, Machin de Renteria y fit construire, par ordre de Ferdinand, le fort connu depuis sous le nom de Pegnon, du mot *pena*, rocher. Ce fort, qui commandait la ville, maltraitait le port et rendait la piraterie fort difficile aux Algériens, resta au pouvoir des Espagnols jusqu'en 1839. Une ignorance absolue dans l'art des sièges, bien plus que



(Explosion d'un magasin de poudre, à Alger, le 8 mars 1845.)

le manque des moyens nécessaires, semblait interdire pour longtemps encore aux Turcs l'espérance d'entrer dans cette forteresse, lorsqu'un traitre leur en ouvrit les portes. Khair-ed-Dine (Barberousse) faisait le siège du Pegnon ; mais Mar-



(État des lieux après l'explosion, d'après un dessin de M. Duplan — Voir la description à la page suivante.)

tin de Vargas, chargé de sa garde, le défendait avec tant de courage et d'habileté qu'il avait lassé la patience de ses ennemis. Cependant il manquait de vivres et de munitions. Si des secours ne lui arrivaient pas promptement, il se voyait forcé de se rendre. Un transuge livra son secret à Khair-ed-Dine, qui, tentant un dernier effort, ouvrit la brèche et livra l'assaut. 150 Espagnols luttèrent pendant plusieurs heures contre 5,000 Turcs. Debout sur la muraille ouverte, leur intrépide commandant, une épée à la main, les exhortait de la voix et du geste; ils périrent tous. Vargas tomba percé de coups sur les cadavres de ses compagnons de gloire; mais ses blessures n'étaient pas mortelles.

Quand il fut guéri, Khair-ed-Dine lui offrit la vie à la condition qu'il renierait sa religion ou qu'il épouserait une musulmane. Il préféra mourir. Forieux, Barberousse le fit tirer à coups de bâton, et son corps coupé en morceaux fut jeté dans la mer après avoir été traîné dans les rues. Barberousse se hâta de raser un fort dont l'aspect seul lui était devenu insupportable, et avec ses débris il commença la digue qui unit encore aujourd'hui la ville au rocher sur lequel était bâti le Pegnon.

Cet flot ot, après la conquête française, avait été construit un phare et établie la marine, vient d'être le théâtre d'une épouvantable catastrophe. Le 8 mars dernier, dit le journal *l'Altkar* dans son supplément à dix heures un quart du soir, une forte explosion se fit entendre dans la direction de la Marine; une seconde explosion ne tarda pas à lui succéder et fut suivie de détonations successives et semblables à celles d'un vaisseau qui lâche sa bordée. Alarmée par ce bruit inusité dont chacun se demandait la cause, la population d'Alger se porta de tous les points de la ville sur la place. Comme on s'aperçut que le phare était éteint, on pensa aussitôt que la tour qui le supporte avait dû sauter, conjecture qui malheureusement n'était pas fort éloignée de la vérité. Les premiers qui arrivèrent à la Marine eurent, en dépassant le bâtiment de l'Amirauté, un spectacle de ruine et de désolation difficile à décrire. Une partie du rempart casematé situé entre la vieille tour espagnole connue sous le nom de Pegnon et le port, les maisons adossées à ce rempart, n'étaient plus qu'un monceau de décombres d'où s'échappaient des malheureux plus ou moins mutilés, couverts de sang et de poussière. Le pavillon habité par le commandant Pallard, sous-directeur de l'artillerie, avait été emporté, anéanti, et ses débris jonchaient le sol. Le logement des commissaires de la marine était abîmé, et il n'y restait plus qu'un pan de mur; la maison du directeur du port avait éprouvé le même sort, à l'exception d'une pièce restée à peu près intacte.

Après le premier moment de stupeur causé par une catastrophe aussi terrible qu'inattendue, on s'occupa avec empressement à soulever les malheureux ensevelis sous les décombres. Par les ordres de M. l'amiral, les équipages furent aussitôt débarqués et contribuèrent aux travaux qui furent entrepris avec les troupes du génie, de l'artillerie et des divers corps de la garnison.

Les explosions, causes de ces désastres, avaient eu lieu dans deux magasins séparés l'un de l'autre, par le fossé qui règne au pied de la vieille tour espagnole, sur laquelle se trouve le phare. Le feu, allumé dans l'un, par une cause restée inconnue, se sera communiqué à l'autre. Cet affreux événement, qui a fait tant de victimes, est d'autant plus inexplicable que depuis quatorze jours on n'était pas entré dans les magasins qui ont sauté, et qu'ils avaient de doubles portes. Ils contenaient de la poudre en petite quantité, des grenades fabriquées du temps des Turcs, des boîtes à balles, des biscatens et des obus, projectiles qui appartiennent au grand partie à la marine. Le peu de matière explosive contenue dans ces magasins ne rend pas compte des effets terribles de l'explosion, même en faisant la part de la résistance apportée par l'extrême solidité des bâtiments; aussi n'est-on pas éloigné de croire que quelque ancien dépôt de poudre, antérieur à la conquête et resté ignoré jusqu'ici, a pu contribuer à donner plus d'intensité à ces explosions. Quoi qu'il en soit, ce malheur déjà bien grand eût pu l'être davantage, puisque le parc de l'artillerie renfermait alors six prolonges chargées de 30 barils et 50 caisses de cartouches, qui, on était sur le point d'embarquer pour un des ports de l'est, et que ces munitions, placées fort près du lieu de l'explosion, n'ont cependant pas été enflammées.

Outre les ravages dont nous venons de parler, plusieurs accidents de moindre importance ont eu lieu : d'énormes pierres lancées à près de 200 mètres et retombant d'une hauteur considérable, ont causé quelques avaries dans le port, notamment sur le *Bouberuk*. On a trouvé de ces blocs sur les terrasses de l'Amirauté, où étaient tombés également des biscatens et des débris d'obus. Ce bâtiment n'a du reste pas souffert. Seulement un obus a fait une large brèche dans la chambre de l'aide de camp de M. l'amiral et y a défilé. Chez M. le chef d'état major de la marine commandant Poyer, toutes les cloisons ont été lézardées. Les vitres se sont brisées partout, dans la rue de la Marine et sur plusieurs autres points.

Le nombre des victimes a été considérable. Le lendemain, il manquait 123 hommes à l'appel, parmi lesquels on compte 48 blessés. Le chiffre des morts et des blessés de l'artillerie est de 88 morts et 11 blessés.

Un nombre des morts figure le chef d'escadron d'artillerie Pallard, sous-directeur d'artillerie à Alger, homme extrêmement aimé et considéré. Il n'avait accepté qu'avec répugnance cette place qui vient de lui coûter la vie, comme il l'avait en le pressentiment de cette catastrophe; il avait hésité pendant un mois à venir occuper le logement où il est mort. Enfin, par une étrange fatalité, le soir de l'événement, il était allé au spectacle, et contrairement à ses habitudes, il le quitta avant la fin. Si l'air resté jusqu'à la chute du rideau, il eût été sauvé, car l'explosion a eu lieu à dix heures un quart.

La fin tragique de madame Segretier, racontée par les journaux d'Alger, est encore plus triste. A côté du pavillon ha-

bité par le commandant Pallard, dit *l'Algérie*, se trouvait la maison de M. Segretier, directeur du port, qui avait alors une vingtaine de personnes dans son salon. Madame Segretier, ayant entendu son fils pleurer, quitta un instant ses hôtes pour passer dans la pièce où était cet enfant; comme elle se rendait de là dans la salle à manger, afin de faire servir le thé, l'explosion eut lieu, et cette malheureuse dame fut ensevelie sous les ruines d'une maison dont une seule pièce a été épargnée, celle qui elle venait de quitter, celle où était réunie toute la compagnie, dont une seule personne fut blessée, et légèrement, madame Sylvestre, épouse du secrétaire de M. l'amiral. Lorsque les spectateurs de cette horrible scène revinrent à eux, ils entendirent les cris étouffés de madame Segretier; les dernières paroles de cette malheureuse mère furent : « Sauvez mon enfant ! » A côté d'elle gisaient enterrées sous les décombres sa domestique et une autre femme de service qui, toutes deux, ont été retirées vivantes. Quant à madame Segretier, elle avait cessé de vivre lorsqu'il fut possible d'arriver jusqu'à elle.

Les causes de cette catastrophe ne sont pas encore connues. On se perd en conjectures. On est préoccupé à Alger de tristes soupçons. Ce qui est positif, c'est que l'explosion a produit une sorte de panique dans la population, et surtout parmi les indigènes. La plupart étaient convaincus que le port était attaqué par les Anglais, qui ont souvent commencé les hostilités sans déclaration préalable. Les Maures et les Juifs pourcraient les rues en criant *et Inglis, et Inglis* (les Anglais, les Anglais).

Un lettré d'Alger, datée du 10, dit qu'un nègre ou maure a été retrouvé dans les décombres et qu'il n'a été reconnu par personne ? A-t-il accompli un acte de fanatisme dont il aurait été la première victime ?

Les deux dessins que nous publions sur cette épouvantable catastrophe, et qui nous ont été envoyés d'Alger avec le supplément de *l'Altkar* représentent l'un l'explosion, l'autre l'état des lieux après l'explosion. Au fond, on aperçoit la ville d'Alger séparée par une jetée de l'ancien Pegnon; sur premier plan, des ouvriers sont occupés à déblayer les décombres; à droite s'élève le phare du port, qui a été éteint, mais qui est resté intact et domine les ruines de casemates ou logeait les 2<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> compagnies d'artillerie. Au milieu du dessin est la chambre de M. le commandant Pallard, et au-dessous celle du commissaire de la marine, un peu plus à droite se trouve la cuisine de madame Segretier, dominée par le logement de M. l'aide de camp de l'amiral. Le trou que l'on remarque près de la fenêtre a été fait par une bombe qui a éclaté dans la chambre.

**Courrier de Paris.**

Les lettres et la politique viennent de faire une perte des plus regrettables; M. Étienne, membre de l'Académie française et pair de France, est mort le jeudi 13 mars, dans un âge qui prouvait une plus longue vie. M. Étienne, né à Chamouilly, près de Saint-Dizier, département de la Haute-Marne, avait tout au plus soixante-huit ans; une constitution vigoureuse, un esprit toujours alerte et présent, une santé tout à l'heure encore ferme et florissante, éloignant la pensée d'une fin si rapide, et en quelque sorte prématurée. Mais la mort ne tient pas compte de ces espérances; elle arrive et frappe au moment où on la croit bien loin; et c'est là un de ses pas-à-temps les plus habituels.

Il y avait donc deux hommes, deux caractères, deux talents dans M. Étienne : l'homme de lettres et l'homme politique; l'auteur dramatique spirituel et le champion armé de la plume acérée du polémiste. Sous l'un et l'autre de ces deux aspects, M. Étienne est digne des regrets de tous ceux qui estiment le talent ingénieux et fin, réuni à la loyauté des sentiments et à la sûreté de caractère; un théâtre, il s'est fait un nom brillant, une réputation fondée sur des succès nombreux et populaires; dans les affaires politiques, comme pair ou comme député, il avait conquis l'affection que méritait son aimable esprit, et cette sympathie générale de la part des adversaires eux-mêmes, qui était bien due à la pureté de ses convictions, à son amour éclairé des institutions libérales, à la persévérance à la fois ferme et modérée de ses efforts pour maintenir les libertés conquises, et pour obtenir progressivement celles qu'on nait, ou qu'on disputait encore, ou qu'on voulait corrompre; dans la presse enfin, M. Étienne occupa, sous la restauration surtout, une des places les plus distinguées et les plus en vue; il était au premier rang des athlètes vifs, alertes, brillants, prompts à l'attaque et à la riposte, qui portèrent au parti contre-révolutionnaire les bottes les plus agiles, les plus directes, les plus redoutables; le *Constitutionnel* et surtout la *Muevce*, où M. Étienne avait établi l'arsenal de ses piquantes *Lettres sur Paris*, lurent les deux champs de bataille où son esprit et son patriotisme soutinrent cette guerre libérale, pleine de vives escarmouches et de rencontres animées. Ainsi dans tout ce qu'il tenta, dans tout ce qu'il écrivit, M. Étienne rencontra le succès et bientôt la fortune; ce fut une de ces vies heureuses et bien remplies auxquelles on ne peut rien souhaiter de plus qu'elles n'ont eu, si ce n'est d'être prolongées davantage.

Le goût du théâtre était naturel et inné chez M. Étienne; il ne devint homme politique que dans toute la maturité de sa vie, et encore n'exerça-t-il le plus souvent cette grave mission qu'en observateur détaché qui voit les ridicules et les vices et les traduit en piquantes comédies; ses *Lettres sur Paris*, dont nous parlions tout à l'heure, offrent particulièrement le modèle de ce genre d'esprit fin et railleur de la comédie, appliqué à la politique. Aussi dans sa plus haute fortune d'homme public, c'est-à-dire dans les dernières temps de sa vie, au moment où ses longs et honorables services dans la chambre élective l'avaient porté aux hon-

neurs de l'aristocratie représentative, à la chambre des pairs, savez-vous à quels sujets de conversation M. Étienne revenait toujours avec plaisir, avec une prédilection marquée; à ceux qui avaient trait à la littérature dramatique; M. Étienne parlait plus volontiers de Molière que de M. Pasquier; et celui qui écrit ces lignes a vu plus d'une fois, le spirituel auteur de *deux Gendres* et de *Joconde*, sortant de la chambre des pairs, et venant à lui avec cet air de fine bonhomie qui le caractérisait, pour causer de comédie et d'opéra-comique; il justifiait ainsi une des maximes fameuses d'un de ses opéras le plus applaudis et le plus chanté,

Et l'on revient toujours  
À ses premiers amours.

C'était, en effet, vers le temps heureux de ses travaux dramatiques que M. Étienne aimait surtout à se replier, c'était là qu'il retrouvait ses plus vifs et ses plus agréables souvenirs. Cette fidélité à son passé le plus cher le ramenait à l'époque de sa première jeunesse; car le penchant de M. Étienne pour le théâtre se manifesta de bonne heure, quand le spirituel écrivain commença à peine à être un jeune homme; ce goût décisif s'exerça d'abord on productions légères que l'esprit de M. Étienne sema sur les théâtres légers; mais déjà on pouvait remarquer, dans ses productions faibles, le goût, la clarté, la finesse que M. Étienne devait développer plus tard à un degré éminent, dans ses œuvres les plus importantes; il arriva ainsi, vers 1810, à composer une des comédies les plus remarquables de l'ère impériale, les *deux Gendres* qui le portèrent à l'Académie, d'où les rançunes de la restauration devaient l'exclure sottement, laissant à la révolution de juillet le soin de réparer cette ridicule et pitoyable vengeance exercée par les haines politiques contre un des hommes littéraires les plus spirituels de son temps.

Je n'ai pas besoin de rappeler les titres de M. Étienne à la reconnaissance des amis de la comédie et de l'opéra-comique; ils sont connus de tout le monde, et peu d'auteurs ont connu des succès aussi nombreux et aussi persévérants; les *deux Gendres*, la *jeune femme colère*, *Joconde*, sont encore écoutés aujourd'hui avec le même intérêt que dans leur nouveauté; et *Cendrillon*, un des opéras de M. Étienne, qui avait obtenu la vogue, il y a plus de trente ans, tout à coup remise en lumière, après une longue interruption, attire depuis quelques semaines la foule au théâtre de l'Opéra-Comique. C'est que les ouvrages que M. Étienne a écrits pour le théâtre ont pour eux, comme nous le disions, les qualités qui font vivre le plus longtemps : la netteté, la finesse, le bon ton, l'éducation animale et correcte.

De même qu'en littérature, M. Étienne était resté fidèle à ses instincts et à son propre goût, de même en politique, il n'a jamais dévié des principes de saine liberté qu'il avait adoptés et dont il s'était constitué le défenseur éclairé soit dans la presse, soit dans les assemblées politiques; il n'a jamais eu un but, celui de l'établissement solide et définitif de cette liberté sage qu'il comprenait et qu'il aimait, et jamais ni la passion ni l'intérêt n'ont détourné de cette honorable complication qu'il prit dans toutes les luttes légales, depuis l'époque (1820) où le département de la Meuse l'envoya, pour la première fois, à la chambre des députés jusqu'à ce moment de sa mort.

Dans la vie privée, M. Étienne était un homme excellent, d'un commerce doux, d'une amitié fidèle et sûre, d'un esprit aimable et toujours présent; il était un des derniers types de ces causeurs ornés et pleins de souvenirs qui racontent le passé avec une fécondité incépisable et une malicieuse bonhomie, richement pourvus d'anecdotes et d'observations sur les hommes et sur les événements. Quand M. Étienne se mettait à raconter, il était charmant à entendre.

Sa mort a mis en émoi tous les candidats à l'Académie; les poètes, les auteurs dramatiques, les romanciers, les philosophes, les historiens sont sur pied et vont frapper à la porte des immortels qui vivent encore, pour obtenir la survivance de l'immortel qui vient de mourir. Nous ne savons pas quel sera l'élu; mais nous souhaitons qu'à un homme d'esprit et de talent, on n'ait pas un successeur qui lui ressemble; et Dieu merci, nous n'en manquons pas, parmi les prosateurs et les poètes qui ne sont pas encore de l'Académie.

C'était fête l'autre jour à l'Abbaye-aux-Bois; le samedi 14 mars dernier, dans son salon ordinairement plongé dans le mystère des conversations intimes et dans le demi-jour des loisirs spirituels, madame Récamier recevait des artistes remarquables, des écrivains illustres, des gentilshommes, des femmes du monde, les élégances de l'esprit, de l'art et du rang; il y avait la madame la duchesse de Raunay, madame de Noailles, M. de Chateaubriand, M. Ballanche, etc., tous les habitués et les préférés de l'Abbaye-aux-Bois, augmentés d'une autre élite de femmes et d'hommes distingués, appelée par la bienveillance de madame Récamier, et choisie hors du cercle de ses intimes et de ses confidents.

Le but de cette réunion intéressante était d'assister à l'exécution d'un oratorio lyrique dont l'auteur, M. de Fresne, est déjà connu par plusieurs compositions publiées sous le nom de Michaël. Le succès que l'oratorio de M. Michaël vient d'obtenir devant les auditeurs assemblés chez madame Récamier, les bravos que lui ont renvoyés les doux échos de l'Abbaye-aux-Bois, invitent M. Michaël à ne plus se dérober derrière le prudent pseudonyme, et à se nommer hardiment de son véritable nom, c'est-à-dire M. de Fresne, comme nous l'appelons ici.

M. Gux de Etang a composé les paroles de l'oratorio intitulé *les morts d'Anvers*. Svaldenberg raconte que, dans ses pérégrinations célestes, il rencontra une jeune fille, un ange, du nom de Dolorida, qui, après trois mille ans de prières, obtint de Dieu la rémission des fautes d'Idanée, esprit tombé au jour de la grande chute; cet esprit, ayant cette époque fatale, lui était destiné pour époux M. Gux de Etang a mis en action la légende du visionnaire suédois, n'ajoutant à ce tableau de la vie angélique que les groupes d'anges de lumière et de ténèbres nécessaires pour faire res-



sortir les deux personnages principaux, et fournir au compositeur la ressource des oppositions et des contrastes. M. de Fresne (Michael) a très-habilement, très-heureusement, très-agréablement répondu à la pensée et à l'attente du poète. Il a été doux et tendre, mélancolique et religieux.

Ce n'est pas tout : M. de Fresne, après avoir donné cette preuve de son goût lyrique, dans le style céleste, a voulu fournir une autre preuve de son talent poétique dramatique, en faisant exécuter, à la suite de l'aria, deux fragments, l'un d'un opéra en deux actes : *Velléda*, l'autre d'un opéra en cinq parties : *Cymodocée*, dont il a composé la musique. Cette fois, M. Guy de Lélang n'y est pour rien, et M. Pître-Chavalier seul est responsable des paroles.

C'est un emprunt, on le voit, fait à M. de Chateaubriand ; et vous devinez avec quel intérêt plein de respect, à ces noms de Cymodocée et de Velléda, tous les yeux se sont tournés vers l'illustre vieillard, qui était là, présent, avec tout son glorieux passé, et couronné de l'aureole de son génie.

M. Michael de Fresne va se renouveler, à deux reprises, son succès de tout à l'heure, et les braves ont retenti avec une vivacité nouvelle; la belle scène de Cymodocée surtout n'a trouvé que des approbateurs. Ainsi l'Abbaye-aux-Bois a décerné le triomphe à M. de Fresne, et c'est une heureuse recommandation et un présage excellent. Nous ne doutons pas qu'un de nos théâtres lyriques ne soit bientôt de l'avis de l'Abbaye-aux-Bois, et ne facilité M. de Fresne l'entrée de la carrière dramatique, où les heureuses promesses de son talent semblent l'appeler. M. de Fresne avait choisi pour ses principaux interprètes madame Eugénie Garcia dans la belle voix a produit des effets sympathiques, et M. Bussine, artiste tout à fait digne d'éloges. Après avoir entendu madame Eugénie Garcia, on se demandait comment les directeurs de nos opéras italiens et français avaient pu permettre à l'Angleterre de nous enlever ce talent plein d'âme. Mais nos théâtres lyriques sont sujets au caprice et à l'erreur, et l'Angleterre en profite; c'est bien le cas ici, à propos de madame Eugénie Garcia, de garder rançonné à la *perdue Abbon*.

Nous avons plusieurs fois appelé l'attention de nos lecteurs sur la société de patronage des jeunes gens pauvres du département de la Seine, cette société philanthropique, comme on sait, fondée par le duc de Petit-Bourg; c'est là qu'elle recueille les enfants malheureux, sans ressource et souvent sans famille, tant déshéritée qui erre dans cette grande ville de Paris si misérable à la fois et si riche; l'asile de Petit-Bourg les adopte avant qu'il peut le faire, et leur offre l'éducation par le travail.

Pour arriver à ce résultat si digne d'éloges et d'encouragement, la société s'adresse à la sympathie publique et va éveiller dans les cœurs la voix de la charité; la charité a souvent répondu; et grâce à cette compléxité humaine, Petit-Bourg abrite bien des misères et repare bien des souffrances; mais il ne faut pas que cet appui des âmes charitables lui manque jamais; c'est une sympathie, une force de tous les jours, de tous les instants qu'il lui faut; les ressources s'en vont heure par heure, et les nouveaux secours ne cessent pas d'être nécessaires. Tous les esprits éclairés qui songent à purifier les classes malheureuses, tous les cœurs ouverts à la voix du pauvre, doivent être incessamment appelés à concourir à la prospérité de l'œuvre importante de Petit-Bourg.

C'est donc avec empressement que nous annonçons qu'un grand bal aura lieu le jeudi 3 avril prochain dans la salle de l'Opéra, que la bienveillance de M. Léon Pillat a mise à la disposition de la société. Ici, la bonne action rapportera un plaisir, et les plus indifférents, les moins charitables eux-mêmes s'y laisseront tenter. Faire acte de humanité et passer une nuit magnifique au bruit enivrant des orchestres harmonieux, à la lueur magique des lustres étincelants, au milieu de danses gracieuses, à l'éclat des toilettes brillantes et des jolis visages, n'est-ce pas une double séduction et un double bénéfice? Comment douter que la foule élégante ne s'empresse de venir, et que les pauvres petits enfants de Petit-Bourg ne recueillent une bonne moisson de cette nuit charitable et splendide.

Nous ferons connaître plus tard le nom des dames patronesses. Dès à présent, on peut se procurer des billets chez M. le comte Portalis, président du conseil d'administration de la société, place Royale, n° 4; et chez M. Allier, secrétaire général, rue Paradis-Poissonnière.

## Histoire de la Semaine.

On ne s'occupe pas moins en ces moments de discussions des bureaux de la Chambre, de la commission de ses commissions, que de ses débats publics. Le ministère, après avoir remporté la conversion, parce qu'elle contraindrait le dernier emprunt, qu'elle nuirait aux opérations sérieuses de chemin de fer, et qu'elle favoriserait l'agiotage, a renversé sa propre argumentation, et a fait acte de soumission en votant pour la prise en considération de la proposition. Toutefois il a fait ses réserves. Il n'admet cette année que la discussion, mais il prend l'engagement de présenter moi l'année prochaine, et cette résolution a été annoncée en termes catégoriques à la Chambre. La Chambre ne s'est pas contentée des concessions ministérielles. Ses bureaux ont nommé huit commissaires partisans de la conversion immédiate, et un (M. de Tracy) qui ne reconnaît pas au gouvernement le droit de rembourser ou de convertir. Toutes les opinions sont donc représentées dans cette commission, hormis l'opinion du ministère. — La commission pour l'examen de la proposition de M. Rémusat, sur les incompatibilités, est moins homogène. Le ministère, qui s'est senti trop faible pour obtenir, comme les autres années, de la Chambre le rejet immédiat de cette motion, peut se flatter d'obtenir qu'elle ne soit pas rapportée en temps utile. Du reste, la nomination de M. Drouy n. de Lhuiss comme commissaire a paru

à la fois significative et piquante. — Les bureaux ont autorisé la lecture de la proposition de M. Crémieux et refusé semblable autorisation pour la proposition de M. Ledro-Rollin.

La Chambre a commencé par discuter la proposition relative à la fixation du chiffre d'impt à payer dans un arrondissement pour avoir le droit d'y fixer son domicile politique. C'est tout simplement une restriction de la loi électorale. Le ministère avait très vivement adopté cette proposition et le chiffre de cinquante francs fixés par ses auteurs. Mais la Chambre, tout en se préoccupant plus de la possibilité de quelques abus que du respect pour le droit et son usage, ayant laissé voir que ce taux d'impt local lui paraissait beaucoup trop élevé, et M. Vivien ayant démontré avec précision et netteté qu'on arriverait au but qu'on disait se proposer en se tenant au chiffre de vingt-cinq francs, le cabinet, qui voyait la majorité se ranger à cet avis, y a adhéré lui-même. La proposition, ainsi amendée, a été adoptée.

La Chambre a ensuite discuté la proposition de M. Chapuy de Montville relative au timbre des journaux, et qui prononçait l'abolition de cet impôt. La commission nommée pour son examen avait substitué à ce système, qui a de la largeur et qui était inspiré par un sentiment vraiment libéral, une proposition étroite qui avait le tort de protéger plutôt certaines entreprises que de servir les intérêts de la liberté de discussion. Ce que M. Chapuy de Montville demandait aujourd'hui, M. Guizot le demandait lui-même, et plus largement encore, le 8 novembre 1830: « Voulez-vous faire justice et non faveur, disait alors le député de Lisieux, supprimez les droits sur le timbre et les *frais de poste*. Cette suppression tournera véritablement au profit de tous, cessera une mesure efficace: je n'ai pu pour moi compte aucune objection à y opposer. » M. Lacave-Laplagne a objecté, lui, l'intérêt du trésor, et la réduction du droit du timbre de moitié, puis d'un tiers, ayant été repoussée après une épreuve douteuse.

M. Chapuy de Montville a retiré sa proposition, qui ne servait plus que de prétexte à la discussion du système qui n'avait point substitué. Les journaux français restèrent soumis au double droit qui les frappe, et cela uniquement pour le très faible intérêt momentané du trésor. En Angleterre on n'a pas craint de procéder avec une tout autre hardiesse. En 1836, le timbre des feuilles anglaises était de 40 centimes par feuille ayant au moins 99 décimètres carrés, non compris les marges. Le ministère whig abaissa tout d'un coup ce droit à 10 centimes; taxe qui paraissait sans doute encore fort élevée si nous n'ajoutons que tous les journaux et toutes les publications périodiques imprimés sont *transportés gratuitement* dans toute l'étendue de la Grande Bretagne et de ses possessions pourvu qu'ils aient été mis à la poste dans les sept jours de leur publication. En Belgique, le timbre des journaux du format des feuilles françaises est de 4 centimes; en Suisse, dans certains cantons, il est de 3 centimes. En Allemagne, le timbre n'existe que dans quelques Etats: la Russie, la Prusse, la Bavière, la Saxe, le pays de Bade, etc., et ne frappe la presse d'aucun droit de timbre. Ainsi la *Gazette d'Augsbourg* ne coûte-t-elle que 30 fr. par an. En Espagne, les journaux ne sont soumis qu'à un droit de poste très faible. Le timbre n'existe pas aux Etats-Unis, ou tout faveur est accordée, avec raison, à la publicité qui donne l'essor à l'industrie et au commerce, par le développement de la consommation.

Est venue ensuite la discussion sur la proposition de M. Duvergier de Houranne relative au scrutin secret et sur les amendements que la commission proposait de lui faire subir. M. Duvergier de Houranne avait demandé purement et simplement d'abolir le scrutin secret. La commission était d'avis d'adopter deux dispositions: la première consistait à établir le vote par division à la place du vote secret dans les circonstances ordinaires; la seconde avait pour objet de conserver par quatre-vingt-neuf le scrutin secret pourvu qu'il fut réclamé par quarante membres. La Chambre a adopté ce dernier parti, en réduisant toutefois à vingt le nombre nécessaire pour la demande du scrutin secret.

Le ministère a déposé sur le bureau de la chambre des députés quelques nouveaux projets de loi. — Dans le courant de la session dernière, à propos de la discussion du budget, un honorable membre de l'opposition, M. Havin, demanda la suppression des frais de vacation alloués aux juges de paix et la fixation d'un traitement fixe pour ces magistrats. M. le garde des sceaux filicétrait cette proposition en prenant l'engagement de présenter aux Chambres, lors de leur prochaine session, un projet de loi conforme aux vues développées par M. Havin. L'ivert de remplir cette promesse. M. Martin (du Nord) a présenté un projet dont le but est de supprimer les vacations des juges de paix, qui ne reçoivent ni indemnité qu'en cas de déplacement, ni droit de déplacement de leur résidence. Leur traitement serait élevé au taux de celui des juges de première instance du tribunal de l'arrondissement. Ceux de Paris recevraient en outre 1,500 fr. à titre de frais de bureaux; le traitement des juges de paix des arrondissements de Saint-Denis et de Seaux, où il n'y a pas de tribunal, serait de 3,000 fr. — M. le ministre des travaux publics a présenté, lui, un projet ayant pour but de consacrer une somme de quatre-vingt millions à l'administration de cours de rivières navigables, et de deux autres projets pour la concession des chemins de fer de Paris à Lyon, et de Lyon à Avignon.

\*. *L'Income tax* a été adopté pour la troisième fois à une majorité de 128 voix. — Le bill prononçant l'admissibilité des juifs aux fonctions municipales a également été voté à sa troisième lecture. — Lord Palmerston, ayant adressé à Robert Peel une interpellation sur les affaires de la Plata, avait fourni au premier ministre l'occasion d'annoncer que la France et l'Angleterre étaient sur le point de faire une nouvelle démarche pour mettre un terme aux hostilités. Espérons que cette intervention ne sera pas tardive. Nous en approuvons la frayeur en lisant dans le *Times* les lignes suivantes: « D'après les dernières nouvelles qui nous sont parvenues de ces parages, nous avons vu que le siège de Montevideo par l'armée d'Orléans est poussé avec vigueur et de

manière à causer des dommages aux habitants de cette ville à quelque nation qu'ils appartiennent. Le 14 décembre, la plate-forme d'une batterie qu'Orléans avait ordonné de construire a été terminée. Le lendemain matin, on y a placé deux pièces de 24, et dans le courant du jour, cent boulets environ ont été lancés dans la ville. On prépare un autre batterie qui devra faire encore plus de mal aux assiégés, à cause de la position, les souffrances que cause ce siège frappant surtout sur les Anglais et les Français qui résident dans la ville. Pendant cela, Rivera, avec un corps considérable de troupes, fait une sorte de guerre de guerrilla avec les généraux argentins dans l'intérieur de l'Etat. Nous ne pouvons que nous étonner que, depuis le départ du commodore Purvis, qui est parti le 27 juin dernier, les Montevideos nient pu se soutenir appuyés, comme le sont les assiégés, par toutes les forces de Buenos Ayres. »

\*. La question des corps français a été discutée à la diète suisse et renvoyée à la commission qui avait été nommée pour proposer un projet sur les jésuites. On sait que ces corps français sont des organisations de volontaires, formés ex dehors de l'action des gouvernements, agissant pour leur propre compte, et dont l'existence ne saurait se concilier avec un ordre légal quelconque. Aussi la plus grande partie des cantons, soit libéraux, soit conservateurs ou autres, sont décidés à prendre des mesures efficaces pour empêcher ce désordre. Dans la discussion qui a eu lieu à ce sujet, beaucoup de députés se sont plaints du ton de la communication diplomatique de M. Guizot, et les cantons que l'on accusait de l'avoir sollicitée s'en sont défendus avec vivacité.

La diète s'est ensuite occupée de l'amnistie. Il s'agit de demander au canton de Lucerne et au canton du Valais une amnistie générale pour tous les délits politiques que les dernières années ont produits. Cette affaire a été renvoyée à la même commission que les précédentes.

Il restait une question qui consistait à réclamer contre un décret du gouvernement de Lucerne, lequel a la prétention de faire peser les frais d'armements occasionnés par les troubles qui ont éclaté dans ce canton il y a quelques mois, sur les biens des ennemis politiques; et cela sans égard aux droits des créanciers. Sur ce point il n'y a pas eu de majorité, et l'affaire est restée pendante.

Quoique très agitée, la Suisse n'est dans ce moment le théâtre d'aucun désordre sérieux. Les feuilles allemandes ont parlé de quelques mouvements de troupes autrichiennes et piémontaises vers les frontières de la Suisse, une lettre de Zurich dit à ce sujet: « Ces mouvements, s'ils s'exécutent, causeront peu d'inquiétudes en ce qu'ils ne peuvent être regardés que comme des mesures de précaution et de prévoyance. Quelles qu'aient été les circonstances politiques, la Suisse n'a eu à se louer des procédés de l'Autriche et du Piémont envers elle. Ces puissances de vieille roche ne s'écartent jamais des formes courtoises; nous voudrions bien pouvoir en dire autant de tous nos voisins. »

\*. Dans l'assemblée des Etats de la Prusse rhénane, le 25 février, un membre de la diète a proposé d'abolir la censure. La proposition a été appuyée. La liberté de la presse est demandée par de nombreux pétitionnaires.

Santa-Anna est un nouveau de ses adversaires. Après son attaque de Puebla, il se sauva à la tête de 4,000 cavaliers à San-Antonio. De là il s'évada dans la nuit, accompagné de ses serviteurs seulement, et laissant ses partisans dans le piège. Il essaya de gagner sa terre prié à Emorro; mais il fut pris sur la route par une petite troupe d'Indiens, qui s'emparèrent de sa personne et le firent prisonnier. Ceci eut lieu au village de Mico, à trois lieues de Jalapa, d'où ils l'escortèrent et le livrèrent aux autorités. Santa-Anna adressa, le 22 janvier, de la forteresse Pérote, un congrès mexicain. une supplique fort longue et assez peu digne. Il dit qu'il ne prétend pas que la justice soit éludée, et que ses ministres doivent rester responsables. Mais, ajoute-t-il, « quant à la peine qui me serait infligée, après les humiliations que j'ai souffertes, un exil perpétuel ne pourrait-il donc suffire à satisfaire la justice? » Vint ensuite l'incroyable allégué que voici :

« Napoléon, après avoir ensanglanté l'Europe, fut relégué à Sainte-Hélène, et la France, tyrannisée par le grand homme, se regarda comme suffisamment vengée par cet exil. Mes services ne sont pas si importants que les siens; j'ai cependant un avantage sur lui : je puis montrer sur mon corps mutilé la preuve ineffaçable que j'ai combattu pour ma patrie. Que les augustes chambres daignent donc, en admettant mon abdication absolue et solennelle de la présidence de la république, m'accorder l'exil perpétuel auquel je me condamne; qu'elles prennent en considération ma supplique avant toute autre demande. Je vous supplie de m'accorder cette grâce, fidèles représentants du peuple le plus généreux de la terre, et j'espère obtenir cette décision qui, j'ose le croire, serait celle de tous mes compatriotes, si tous pouvaient être consultés. » On pensait généralement à Mexico que le congrès conspuerait une partie des biens de Santa-Anna, et que la peine du bannissement serait prononcée contre lui. L'ex-président avait de reste pris ses précautions, car le dernier paquebot anglais avait emporté à lui 8,000 quadruples (60,000 fr.), et l'on estimait qu'il avait en Europe au moins un million de piastres.

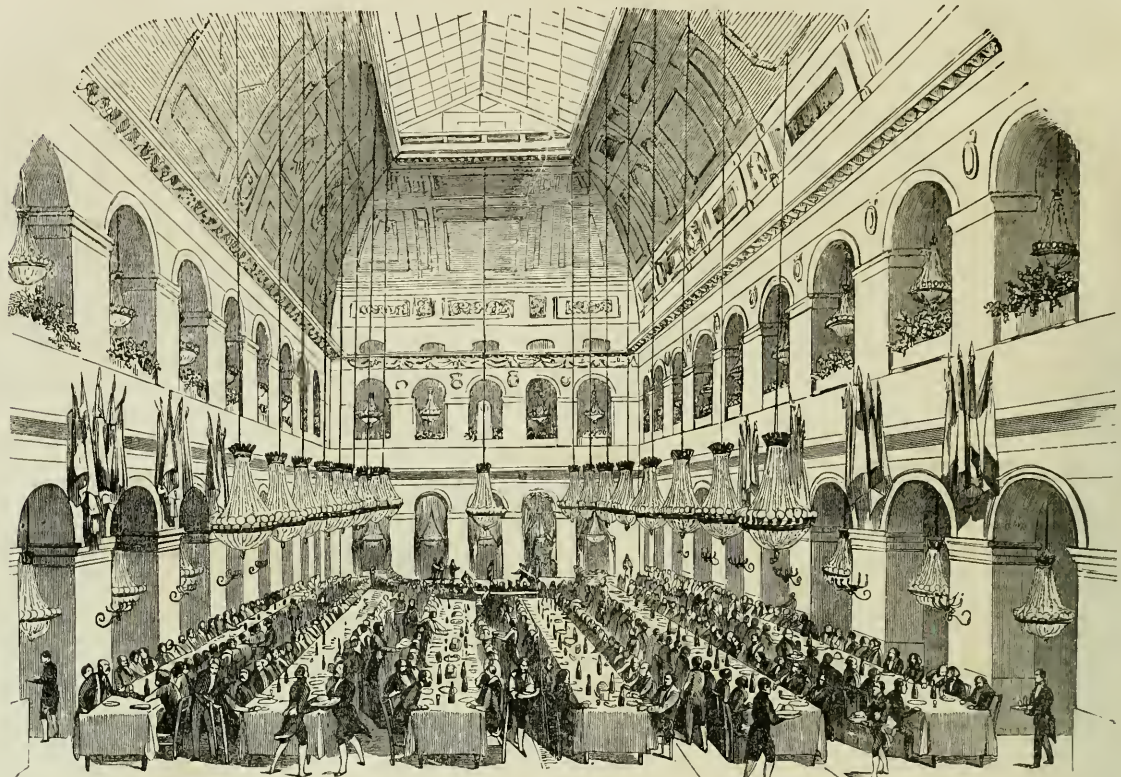
\*. Le 11 de ce mois, M. le préfet de la Seine a installé le conseil des prud'hommes institué pour les métaux, dans la salle qui lui a été consacrée au Palais-de-Justice, au pied et à droite du grand escalier, cour de l'Horloge. M. Rambuteau a prononcé un discours, puis il a remis à chacun des membres du conseil les insignes de ses nouvelles fonctions. Ces insignes consistent en une large médaille d'argent suspendue à un cordon noir et bleu qui leur descend jusqu'à la poitrine.

\*. Dimanche dernier, a eu lieu dans la grande salle de la Bourse, le dîner à 50 francs par tête, offert à 400 industriels sous le patronage de M. le marquis Bugeaud, aux princes et à l'aristocratie, ce qui portait le chiffre général de convives à 310. Tous les journaux ont donné le menu fort appétissant de ce banquet: ils ont donné aussi les nombreux toasts qui y

ont été portés : nous avons, quant à nous, préféré en reproduire l'aspect, que les artistes de *l'Illustration* sont allés saisir et crayonner au milieu de cette fête culinaire.

Le journal de la Barbade annonce une épouvantable catastrophe : « La nuit du 3 et la matinée du 4 février 1845 seront longtemps gravées dans les annales de Bridge-Town

comme l'époque d'une terrible calamité qu'il a plu au Tout-Puissant de nous envoyer. Le quart de la partie de notre ville construite en pierre est en ruine ; des centaines d'ha-



(Banquet offert au maréchal Bugeaud, le 16 mars 1846, dans le palais de la Bourse.)

bitants sont sans asiles, sans vêtements ou sans meubles ; des sommes immenses de propriétés ont été détruites de diverses manières, ou bien totalement consumées par l'élément destructeur.

On lit dans le *Globe* sur ce même et triste sujet : « La vérité nous force de signaler, avec l'expression de la plus vive indignation, la conduite pleine d'ignominie tenue presque généralement par la classe de la population noire ; leurs manifestations de joie étaient hideuses et infernales ; ils ne voulaient se prêter à aucune assistance utile, soit pour porter de l'eau, soit pour travailler aux pompes ; mais c'était un grand plaisir pour eux de forcer l'entrée des maisons atteintes par les flammes, de triser les jalouses et les volets qu'ils auraient aisément ouverts, s'il avait été nécessaire, et là, de jeter dans la rue tous les principaux meubles, tables, pianos, etc., sans prendre garde si ces choses tombaient sur la tête de ceux qui passaient pour porter des secours ; et après ce scandaleux ravage, ils descendaient chargés d'effets et de valeurs, que les autorités, généralement trop occupées, ne pouvaient les empêcher d'emporter. Ce qui en outre nous frappait d'horreur, c'était d'entendre les cris d'allégresse et les

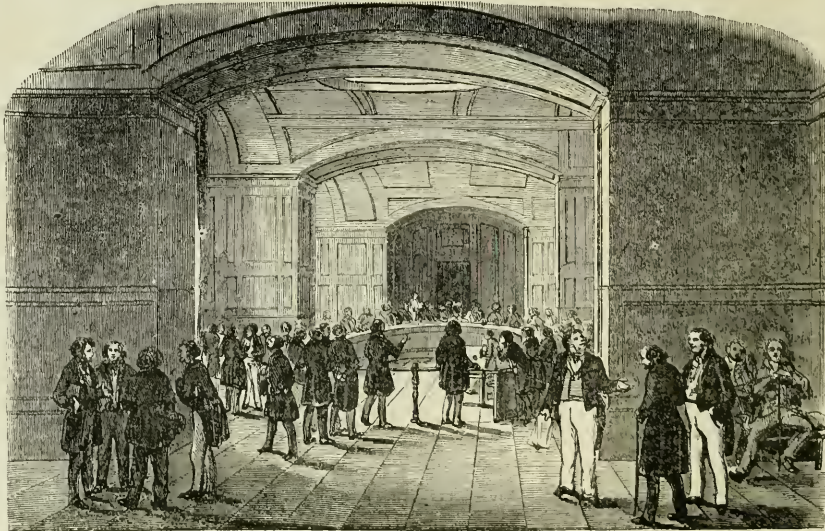
hourras, cris que l'on aurait dit venant de l'enfer, poussés par la lie de la populace, à la vue des progrès de la destruction... Toutes les affaires sont suspendues ; le peu de magasins sépar-

« La perte totale des propriétés est estimée à 400,000 livres sterling (10 millions de francs).

« Le capitaine et les passagers du navire, le *Maid-of-Erin*, arrivé à Bridge-Town le lendemain matin, venant de la Grenade, ont déclaré qu'ils avaient aperçu les flammes lorsqu'ils étaient à cinquante milles en mer. »

« Un officier et quatre hommes de la corvette française la *Sabinet* ont été massacrés à Samboagan ou près de cet endroit. Tous ces parages, peu distants de Manille, sont, dit-on, infestés par les pirates. »

« L'académie française et la chambre des pairs ont éprouvé une des pertes les plus regrettables qui puissent venir les frapper dans la personne de M. Estienne. — Un autre pair de France, le lieutenant général comte Dejean, ancien aide de camp de l'Empereur, président du comité de cavalerie, vient aussi de terminer sa carrière. — M. Guilhaud de Letanche, ancien député à l'assemblée législative, est mort à



(Salle des Prud'hommes au palais de Justice.)

gnés sont fermés. L'imprimerie, les bureaux des deux journaux, le *West-Indian* et le *Mercury*, ont été réduits en cendres ; cent cinquante à deux cents maisons ont été la proie des flammes. Il paraît cependant que personne n'a péri,

85 ans. — On a également annoncé que M. Drummond-Hay, qui a joué un rôle important dans nos affaires de Maroc, venait de mourir à Tanger, où il remplissait, comme on sait, les fonctions de consul général de la Grande-Bretagne.

## Le Voyage des Cloches à Rome.

RÉVERIE.

« Grand'mère ! grand'mère ! m'écriai-je, voici le marchand de gâteaux ; viens vite ! j'ai été sage. »

J'entendais en effet au loin, dans la rue du village, la claquette du pâtissier ; et il ne venait pas lentement comme chaque jour ; comme chaque jour, il ne s'arrêtait pas de porte en porte ; la claquette, aux battements si mal assurés d'ordinaire, n'alternait plus avec le cri tremblotant du bonhomme ; elle frappait fort et sans cesse. Les petits gâteaux venaient droit à moi, leur plus constant ami, et je me disais tout joyeux : « Nul ne les arrête au passage, nul ne me prendra celui que je préfère. »

Mais à mesure que le bruit approchait, un doute cruel grandissait dans ma tête : mon vieux marchand n'avait ni une démarche aussi précipitée, ni un bras aussi ferme. « Mon Dieu, me disais-je, si ce n'était pas lui ! ne viendrait-il plus ? serait-ce maintenant un autre à sa place, et à la place de

mes bons petits gâteaux dorés, les mauvais gâteaux de tout le monde ? »

Il me prenait envie de bouder les nouveaux venus ; et cependant c'étaient toujours des gâteaux : ils approchaient... je les sentais venir... « Grand'mère ! grand'mère ! » et, traversant la cour à la hâte, je me lançai hors du logis.

Hélas ! mon bonheur avait été trop grand pour ne pas cacher une déception cruelle : Point de gâteaux ! point de marchand jeune ou vieux !... Un enfant de chœur en costume, portant une immense crécelle, parcourait la rue en s'arrêtant un instant à chaque porte ; et soit qu'il rendit hommage à mon aïeule, soit qu'il voulût ajouter le sarcasme à la mystification, il fit devant moi sa pause la plus longue et son tapage le plus acharné.

Je rentraï au logis, trépanant de rage, et j'allai me jeter dans les bras de ma grand'mère.

« Le méchant, m'écriai je, il l'a fait pour se moquer de moi ! »

Et je me mis à verser des larmes.

« Cher petit ! me dit mon aïeule, en tirant de son grand sac un bonbon qui me calma soudain. — L'enfant de chœur ne pensait pas à toi ; oublis-tu donc que nous sommes au jeudi saint ? Nous n'avons plus de cloche, il venait nous annoncer l'heure des vêpres. »

— Comment, grand'mère, plus de cloche ? je l'ai entendue ce matin...

— Ce matin ; mais ce soir elle s'est en allée.

— Où donc, grand'mère ?

— A Rome, mon enfant.

— A Rome !... Et pourquoi ?

— Parce qu'elle y va chaque année le jeudi saint.

— Et pourquoi faire ?



(Le voyage des cloches à Rome. Dessin par Grandville.)

— Ah ! bien des choses. Elle va voir le saint-père.

— Et les autres ?

— Comment les autres ?

— Les cloches de la ville, celle des autres églises ?

— Elles y vont aussi.

— Quoi, toutes ?

— Oui, toutes.

— Oh ! grand'mère ! dis-je en souriant... Mais, ajoutai-je avec inquiétude, quand reviennent-elles ?

— La veille de Pâques, à midi, et elles sonneront bien fort pour rattraper le temps perdu.

— Oh ! tant mieux ! je pourrai reconnaître le marchand de gâteaux. »

Et ma grand'mère, achevant d'essuyer mes larmes par un gros baiser, me prit par la main et m'emmena à vêpres.

Chaque année, depuis lors, quand venait le jeudi saint, je me rappelaï la crécelle de l'enfant de chœur, mes petits gâteaux et le départ de la cloche. Bien des fois je regardai naïvement entre les ouvertures du clocher pour voir si la

place était vide. Bien des fois, doutant de l'assertion de ma grand'mère, j'ai demandé au sacristain, au bedeau, à la donneuse d'eau bénite où allaient les cloches le jeudi saint ; tous me répondaient : « Elles vont à Rome. »

Un jour même, il m'en souvint, le curé du village vint visiter mon aïeule. « Monsieur le curé, lui dis-je de mon air le plus câlin et le plus incrédule, est-il vrai que notre cloche... ? »

Le bon prêtre se mit à sourire. « Oui, mon enfant, me répondit-il, notre cloche est à Rome. »

Plus tard, quand j'ai pu comprendre bien d'autres traditions populaires, j'ai cherché à savoir l'origine et le sens de celle-ci. Nul, même à Paris, n'a pu m'apprendre autre chose que ce que m'avait appris ma grand'mère.

Y songez-vous d'ailleurs, vous tous qui habitez la grande ville ? Savez-vous ce que c'est qu'une cloche ? Entendez-vous quelquefois cette grande voix d'airain qui porte les avertissements du Seigneur, et pouvez-vous un jour dans l'année vous apercevoir de son silence ? Non ! vous qui, pas un instant,

ne vivez sans bruit, vous ne savez pas tout ce qu'il y a de solennel au village dans ce silence de deux longues journées.

La-bas, la cloche bat sans cesse comme l'artère au cœur de l'homme ; elle salue le soleil lorsqu'il arrive et lorsqu'il disparaît ; joyeuse et vive, elle couvre les premiers vagissements du nouveau-né ; lente et lugubre, elle alterne avec les derniers soupirs de l'agonisant ; aux travailleurs des champs, elle signale l'heure de la peine et le moment du repos ; partout elle nous parle, partout elle nous accompagne, partout et toujours on l'entend.

Et soudain, un jour elle se tait ; il manque en un instant aux harmonies de la nature cette note vibrante qui les domine et les vivifie ; tout devient silencieux comme la tombe lugubre comme la fête que célèbre l'Eglise ; au lieu de la cloche du matin, le coq seul chante, le coq à la voix duquel Pierre renia le Christ ; au lieu de la cloche du soir, retentit seul dans les airs le cri sinistre de l'oiseau des sepulchres, écho des dernières paroles du Sauveur expirant : « *Eli, Eli, lamma sabachani* ! »

La cloche s'est tue; toutes ont fait silence, et dès que le Seigneur va mourir, organes de la parole divine, elles se retiennent auprès du représentant du Seigneur.

Les cloches vont à Rome!

Venez, venez avec moi au faite du temple... Les cloches s'ébranlent, leurs liens se détachent d'eux-mêmes, les murailles leur livrent passage, elles partent... Oh! partons avec elles, prenons place dans ce véhicule nouveau; allons, et que Dieu nous protège!

Déjà le temple est bien loin, puis la ville, puis la terre; nous voici au milieu de l'espace, toujours nous élevant vers cette voûte immense qui toujours s'élève; seuls au milieu du silence. Oh! comme notre course est précipitée! La lumière, la pensée, ne peuvent s'élever plus rapides; et labas, sous nos pieds, les villes courent, comme effrayées, se cachent derrière l'horizon.

Voilà de toutes parts ces points noirs qui quittent la terre comme une nuée d'oiseaux voyageurs, et qui grandissent en s'approchant de nous. Le nombre en est infini; sous leurs rangs pressés et sombres la terre a disparu... les cloches! toutes les cloches!

Celles-ci, pesantes et majestueuses comme l'aigle aux grandes ailes ou comme le roc de nos contes; celles-là, frêles, fluettes et sautillantes comme l'olouette ou le roitelet. Oh! les bourdons des grandes villes, les cloches argentées des manoirs, les cloches de fer des hameaux, les vieux beffrois verdés d'oxyde, les carillons bavards des villes flamandes, les cloches bien-aimées de Quimodino et celles de Trotty-Weeck! Et là-bas, là-bas, bonne grand mère, je la reconnais... la cloche flêlée de notre village... Oh! mes gâteaux et la crécelle de l'enfant de chœur!

Et tout cela s'élève! Cette immense migration de métal vole sans hésiter vers le même but... Rome! A chaque seconde, le nombre s'accroît, les rangs se multiplient; et le soleil descend à l'horizon, la terre s'obscurcit, la lumière un instant vacille dans l'espace, puis s'éteint. Le silence de l'air nous dit seul maintenant que nous courons toujours.

Enfin retient un choc terrible... nous nous arrêtons; Rome est là! Et venues de tous les points du globe, toutes les cloches chrétiennes se rencontrent au même instant, se heurtent, s'accumulent et forment au-dessus de la ville sainte et des nuages une pyramide incommensurable dont le sommet touche au firmament.

Et là, elles assistent aux prières que dirige le représentant du Seigneur; là, elles entendent les litanies lugubres; là enfin, elles recueillent cette bénédiction solennelle que du balcon de la basilique de Saint-Pierre, le pontife souverain octroie à la ville et au monde, *urbis et orbis*. Puis, émissaires fidèles et rapides, elles s'en retournent, répandant sur leur passage la sainte bénédiction qu'elles ont reçue, et annonçant bruyamment aux fidèles le grand jour de la résurrection.

GERMOND DE LAVIGNE.

## Les Aventures de Mistress Inchbald

(Suite. Voir t. V, p. 38.)

Miss Simpson, après avoir couru quelque temps au hasard et sans prendre haleine s'assis, tout essouffée, sur une borne. Là, elle se demanda avec effort ce qu'elle allait devenir, perdue seule, au milieu de la nuit, dans cette ville immense où elle ne connaissait personne. Elle s'était remise à marcher, sans avoir rien résolu, lorsque ses yeux tombèrent sur un écriteau portant l'inscription suivante :

CHAMBRES GARNIES À LOUER.

Nous allons voir, maintenant, comment les fautes s'engendrent les unes des autres : miss Simpson, en fuyant la maison paternelle, s'était placée dans une position fâcheuse qui n'eût pas plus avoué; il lui semblait que tout le monde jurait voulu, comme le gros homme chez qui elle était descendue d'abord, la renvoyer, bon gré, malgré, dans sa famille. Que faire, que devenir? Faudra-t-il passer la nuit dans la rue, tandis que voici un hôtel où elle pourrait, pour un peu d'argent, se procurer une bonne chambre et un bon lit?

Miss Simpson avait manqué gravement à l'obéissance et à la soumission que les enfants doivent à leurs parents; par une conséquence de cette première faute, elle allait maintenant manquer au respect que chacun se doit à soi-même, elle allait mentir. Pour ne pas s'exposer à être renvoyée dans son village, elle n'imagina rien de mieux que de se donner pour une apprentie lingère de Londres; et, ce mensonge entendu, elle entra résolument dans l'hôtel.

— Madame, dit-elle, en s'adressant à la maîtresse de l'établissement, avez-vous une chambre disponible?

— Pour vous, mon enfant? demanda la dame d'honneur de voir ou si jeuno et jolie personne se présenter seule, à pareille heure, à la porte d'un hôtel goni.

Miss Elisabeth, déjà embarrassée de l'examen dont elle était l'objet, baissa les yeux, rougit beaucoup et eut à peine la force de dire :

— Oui, madame, pour moi.

— Mais, mon enfant, qu'étes-vous, et comment se fait-il que vous couriez ainsi, dans les rues, à une heure si avancée?

Là miss Elisabeth trouva le courage d'articuler son petit mensonge, puis elle ajouta :

— Mon Dieu, madame, la lingère chez qui je travaille ayant reçu, ce soir, assez tard, des parents de la campagne, qui m'ont attendu si longtemps, et qui lui ont pris tous ses lits, s'est vu forcée de m'envoyer coucher à l'hôtel, en attendant que nous ayons fait des arrangements de maison pour lesquels le temps nous manquait.

— Et où demeure votre maîtresse, mon enfant?

Miss Simpson ne s'était pas attendue à cette question, d'autant plus embarrassante pour elle, qu'elle ne connaissait pas une rue de Londres. Sentant néanmoins combien il importait, dans l'intérêt de sa saine, de répondre d'une façon précise, elle dit, au hasard, un numéro de maison, et le premier nom de rue qui lui vint à l'esprit.

La maîtresse d'hôtel parut fort surprise.

— Comment! si loin?... observa-t-elle; vous habitez un quartier qui est à plus de deux milles-d'ici, et vous venez me demander à coucher?... Ce que vous me dites-là est bien peu vraisemblable!

Miss Simpson allait protester de sa véracité, lorsqu'en se retournant, elle aperçut l'homme chez qui elle était d'abord descendue. Il se tenait derrière elle, immobile, les bras croisés, l'oreille attentive; une indignation mêlée d'étonnement se peignait sur son honnête et large figure de bouledogue. A la vue de ce personnage muet, miss Simpson se sentit glacée; les paroles commencées expirèrent.

— Arrêtez là, dit le gros homme en se montrant; pour sûr, c'est une petite coquine qui aura fait quelque mauvais coup. Tout à l'heure, elle est entrée chez moi, et m'a conté une autre histoire, sans doute aussi vraie que celle-ci.

— Se tournant alors du côté de miss Simpson, il ajouta : « Je t'ai sniviée, drôlesse, depuis chez moi, pour savoir à quoi m'en tenir sur ton compte, et j'ai tout entendu. Maintenant, essaie donc encore, si tu l'oses, de vouloir mentir moi ton dernier mensonge! »

Miss Simpson, atterré, confondue, porta la main à son paquet et voulut fuir; mais, cette fois, on lui ferma la retraite. Plusieurs personnes de l'hôtel, attirées par la voix grondante du gros homme, l'entouraient, l'investissaient et la railaient à qui mieux mieux. Un menaçait de la livrer à la justice, si elle n'expliquait pas ses mensonges et l'intérêt qui les lui avait inspirés. Miss Simpson se crut perdue; elle fondit en larmes et avoua tout. Mais ses premiers mensonges rendaient sa franchise trop suspecte; on refusa de la croire et on parla de l'envoyer chercher le constable.

Parmi les témoins de cette scène, un seul semblait s'intéresser à miss Simpson; c'était un enfant de douze ans, le fils de la maîtresse d'hôtel. Au nom du constable, il se mit à pousser des cris perçants, et déclara que, si on faisait de la peine à la jeune fille, il ne remettrait jamais les pieds à l'école. On essaya de calmer l'enfant, en lui représentant miss Elisabeth comme un mauvais sujet qu'il fallait punir; mais l'enfant ne voulut rien entendre; il continua de protester, de crier et de supplier, en couvant sa mère de caresses, pour s'en faire un auxiliaire en faveur de sa protégée. Cette intervention, aussi étrange qu'inattendue, sauva miss Simpson; on consentit enfin à la laisser aller, courbée sous le poids de sa honte, et chargée des malédictions et des sarcasmes de tous.

Il était minuit lorsqu'elle fut ainsi mise à la porte. Elle recommença d'errer sans but dans les rues. A deux heures du matin, elle se trouve près du pont d'Holborn, et voit dans la cour d'un hôtel, une diligence sur le point de partir. Un homme demande une place pour York; le conducteur répond qu'il n'en reste plus, que la voiture est au complet. L'aventureuse petite fille ne laisse pas tomber cette parole. Puisque la diligence ne peut plus prendre de voyageurs, que risque-t-elle à entrer dans l'hôtel, demander, elle aussi, sa place pour York? Elle est bien sûre, au moins, qu'on ne la prendra pas au mot, et peut-être lui permettra-t-on, à titre de voyageuse retardée, de passer le reste de la nuit dans un coin de la maison.

Enchantée de son stratagème, la jeune miss entre, et s'adressant à l'hôtesse :

— Madame, dit-elle, je voudrais une place pour York. Pouvez-vous ne dire si la voiture partira bientôt? — La voici qui part, mademoiselle; mais il n'y a plus de place.

— Oh! mon Dieu! s'écrie miss Simpson, encore un jour de retard!... comme c'est fâcheux!... Mais, puisqu'il en est ainsi, madame, voudriez-vous me faire donner une chambre?

L'hôtesse semblait se soucier fort médiocrement d'accueillir une voyageuse si jeune et si peu embarrassée de courir seule les rues, au milieu de la nuit. Cependant, après beaucoup d'hésitation, elle lui accorda, comme une grâce, de passer la nuit sous les combles, dans un méchant gîte, où elle l'enferma, et dont elle mit ensuite la clef dans sa poche.

Le lendemain, de très bonne heure, miss Simpson, qui avait l'excellente habitude de se lever avec le jour, était sur pied. Elle voulut sortir; impossible : la porte était toujours fermée extérieurement, à double tour; il ne se faisait, dans l'hôtel, pas un bruit qui annonçât la vie éveillée. Le soleil lui-même, à qui miss Simpson était accoutumée à adresser chaque jour, un joyeux et matinal salut, semblait être plus paresseux, à Londres, que dans le village de la jeune fille. Miss Elisabeth, n'ayant aucun moyen de se faire entendre des gens de l'hôtel, se promena tristement dans sa chambre, en attendant qu'on vint la délivrer. Elle attendit ainsi jusqu'à midi. Alors, seulement, la maîtresse d'hôtel vint lui ouvrir, et lui dit, d'un ton sec :

— Vous n'oubliez pas, mademoiselle, que la diligence de York part ce soir. Pour ne pas courir le risque d'être encore retardée d'un jour, je vous engage à retenez votre place dès à présent.

Miss Simpson comprit tout ce qu'il y avait de défiance injurieuse dans ces paroles. Elle tira le peu d'argent qu'elle possédait et paya une place dont elle était bien décidée à ne pas profiter. Cela fait, il lui restait un peu pour attendre l'avenir de pro-preté qu'elle avait rêvé.

La bonne grâce avec laquelle Miss Simpson venait de s'exécuter l'avait un peu réhabilitée dans la considération de l'hôtesse, qui voulut bien lui permettre de descendre pour déjeuner. Miss Simpson s'en excusa, sous prétexte d'aller instruire une de ses parentes du contre-temps qui avait retardé son départ, et elle déjeuna fortivement dans les rues, avec

un morceau de pain et quelques fruits. En rentrant, elle annonça que sa parente exigeait qu'elle prolongeât encore son séjour à Londres, et elle se trouva fort heureuse de n'être pas mise à la porte, en perdant le prix de la place qu'elle avait payée. Grâce à ce nouveau mensonge, elle put conserver quelque temps le triste réduit qu'elle avait eu tant de peine à se procurer. Tous les matins, elle sortait, pour ne rentrer que le soir excédée de fatigue, de découragement et d'ennuis; et tandis que les gens de l'hôtel la croquaient en fêta chez ses parents, elle osait à peine se permettre d'acheter un morceau de pain qui elle mangeait en le trompant de ses larmes; — car, malgré la plus sévère économie, son unique ressource, son écu, lui fondait dans la main, et elle se sentait plutôt résignée à mourir de faim qu'à mendier.

### III.

LE HASARD PROVIDENTIEL.

Depuis une semaine, miss Simpson n'avait eu pour toute nourriture, que deux petits pains et de l'eau, lorsqu'un jour, en parcourant machinalement une affiche de spectacle, ses yeux tombèrent sur le nom de l'acteur Inchbald. Miss Simpson se rappela l'avoir vu jadis dans un bourg situé près de son village, à Bury-Saint-Emund; elle ne le connaissait pas autrement, et pourtant sans se rendre bien compte de son espoir, à la vue de ce nom, elle espéra. Elle alla trouver M. Inchbald, lui conta naïvement toute son histoire, et lui demanda conseil sur le moyen d'entrer au théâtre. M. Inchbald se prit d'un intérêt très vif pour cette enfant si malheureuse; il la conduisit auprès d'un acteur de Drury-Lane, M. D., son ami, qui allait diriger une troupe de province, et la lui recommanda chaleureusement. M. D... ne s'enquit en aucune façon de l'aptitude de miss Simpson; il l'engagea sur sa figure, lui donna des rôles à étudier et se chargea de son éducation dramatique. Il assura que le défaut de prononciation de la jeune fille n'était pas un obstacle sérieux, et que le travail l'en corrigerait.

Dès lors, miss Elisabeth se crut sauvée. Son protecteur subvenait à tous ses besoins, et elle n'avait aucun scrupule d'accepter ses services, persuadée qu'il se renbourserait, un jour, de ses avances sur les profits qu'il ne pouvait manquer de tirer, pensait-elle, de son talent comme actrice.

Tout allait donc pour le mieux, et notre jeune aventurière, avec son fatal penchant aux illusions roses, en était déjà revenue à s'applaudir de toutes ses folles témérités. Lorsqu'un avertissement sévère vint la tirer de son erreur. Vous sentez bien qu'un homme voué, par état, à amuser le public, en lui offrant la reproduction des meurs et des travers sociaux, envisage souvent du côté le plus licencieux, ne pouvait pas avoir un très grand respect pour une petite fille qui avait préféré la vie de vagabondage à la vie de famille, et qui s'était étourdiment mise ensuite à la merci d'hommes qu'elle ne connaissait pas. Miss Simpson, malgré ses torts, avait des instincts fort honnêtes et d'excellentes intentions, sans doute; mais, dans le monde, on juge plus volontiers sur les apparences que sur les faits, sur les faits que sur les intentions, et il n'y a guère que la justice divine qui sache tenir compte de ce qui se passe au fond des cœurs. M. D... homme sans délicatesse, avait ramassé pour ainsi dire, miss Elisabeth dans la rue; il ne se crut pas obligé, envers elle, à plus d'égaré, qu'on n'en temoigne d'ordinaire aux malheureux qui ont renié les vertus modestes de leur sexe; et, un soir, après la loçon, il manqua essentiellement de respect à son élève. Celle-ci, indignée, prit un bol de thé, le lança à la figure de son professeur, et disparut pour ne plus revenir.

Elle courut informer M. Inchbald de ce qui venait de se passer.

— Mais, ma chère, — lui dit l'acteur, — pourquoi vous être laissée aller à ce mouvement de violence?

— Parce que... parce que... je ne pouvais pas parler. Si je n'avais pas bégayé, je lui aurais dit... mais, encore une fois, je ne pouvais pas parler; et vous comprenez qu'il fallait que je fisse quelque chose, sans quoi il aurait cru que je n'étais pas en colère; au lieu que, maintenant, il doit savoir à quoi s'en tenir.

Le premier mouvement d'indignation passé, miss Simpson fondit en larmes et s'écria avec effort :

— Mon Dieu! que vais-je devenir maintenant?

M. Inchbald était bon; il se sentit ému de son isolement et de sa douleur :

— Tenez, ma chère, — lui dit-il, — je ne vois que le mariage qui puisse vous assurer une existence honorable.

— Fort bien; mais qui consentirait à m'épouser?

— Moi, — répondit M. Inchbald; — mais peut-être ne le voudriez-vous pas?

— Au contraire, monsieur, vous m'en rendriez un grand service, et je vous en garderais une reconnaissance éternelle.

— Et... m'aimeriez-vous aussi? demanda l'acteur.

La jeune fille le regarda, hésita quelques instants et répondit :

— Je ferai tout mon possible, monsieur.

Quelques jours après, miss Elisabeth Simpson s'appela mistress Inchbald.

### IV.

LE RETOUR AU VILLAGE.

Mistress Inchbald, devenue actrice, et lancée enfin dans ce monde où elle s'était cru appelée à briller, était loin de trouver le bonheur plus élevé. Depuis son mariage, elle avait écrit à sa famille plusieurs lettres qui étaient restées sans réponse. Se sentant le tourment cruellement. Un jour enfin, cedant au besoin d'alourner ses parents et implorer son pardon, elle partit. Quand elle fut en vue de son pays natal, elle éprouva une émotion telle que les larmes lui vinrent aux yeux. C'était à la fois du bon-

hœur, de la tristesse, des regrets, et une inquiétude queroisaisait sa mesure qu'elle approchait davantage du but de son voyage. Il y avait dans ces lieux un air de quiétude et de bonheur recueilli que la jeune femme regretta déjà de n'avoir pas su apprécier. En traversant le village, elle examina avec amour tout ce qui était à portée de son regard, — les hommes, les animaux, les maisons, — cherchant à relier, par le souvenir, sa vie présente à sa vie antérieure. Les figures bienveillantes et reposées des habitants, que le bruit de la voiture attirait sur leurs portes, lui rafraîchissaient l'âme. Elle adressa, en passant, un salut amical à plusieurs d'entre eux, fort étonnés de cette politesse de la part d'une dame si bien mise, et qu'ils croyaient étrangère. Enfin, mistress Inehald arriva à la maison paternelle; elle vint une de ses sœurs dans la cour, lui sauta au cou et l'embrassa; mais sa sœur ne la reconnut pas d'abord et l'appela madame. Mistress Inehald se nomme:

« C'est moi, c'est Elisabeth, la sœur; embrasse-moi donc. Où est mon père? où est ma mère? conduis-moi vite auprès d'eux. »

— Ta mère!... — répond la sœur; et ses yeux se remplissent de larmes.

Mistress Inehald se effraya; un horrible pressentiment lui serre le cœur. Sans ajouter un mot, elle s'élança dans la maison, entraînant avec elle sa sœur étonnée, un vieillard est assis auprès du feu, la tête dans ses mains, l'air triste et accablé. C'est son père, son père dont la figure est fêlée par le chagrin plus encore que par les années. Mistress Inehald se jette à ses genoux qu'elle embrasse:

« O mon père, pardonnez-moi je n'ai pas cessé de vous aimer, et j'ai bien souffert! »

La jeune femme n'osait plus prononcer le nom de sa mère.

Le vieillard la regarda, secoua tristement la tête et dit d'une voix grave:

« Dieu vous pardonne, Elisabeth! »

Puis, il rebomba dans l'immobilité de son attitude navrée. Mistress Inehald éclata en sanglots. Après un assez long silence, son père reprit:

« Vous n'avez plus de mère, vous devez le voir à ma douleur, à la tristesse de toute cette maison, et c'est vous qui l'avez tuée. »

« Vous avez rougi de nous que vous trouviez trop ignorants, trop simples, trop grossiers, et vous nous avez abandonnés. Vous avez rougi de notre position; et, pour vous élever au-dessus d'elle, vous êtes montée sur un tréteau, vous êtes devenue un misérable jouet dont le public s'amuse. Maintenant, c'est nous qui rougissons de vous. Nous ne vous connaissons plus; cette maison n'est plus la vôtre. »

« Elisabeth, je vous ai moulté au chevet de votre mère, mourante et à blessure que vous lui aviez faite au cœur. Je souhaitais que cette malédiction n'ait pas été inscrite dans le ciel; mais, maintenant, je ne peux plus vous bénir. Oubliez que votre père vit encore, et soyez heureuse si vous le pouvez. Adieu. »

Cela dit, l'inflexible vieillard se leva sans vouloir rien entendre et se retira dans une pièce où il resta enfermé jusqu'au départ de sa fille, qu'il ne consentit jamais à revoir.

Mistress Inehald avait été foudroyée, anéantie de douleur. Dès qu'elle eut repris connaissance, elle alla se prosterner sur la tombe de sa mère, où elle pria longtemps; et, le soir même, elle quitta le village de Stanning-Field pour n'y plus revenir.

V.

EPILOGUE.

Mistress Inehald perdit bientôt son mari et quitta, en 1789, le théâtre qui ne lui avait donné que des déboires. Entrant alors définitivement dans une carrière plus honorable, à laquelle elle avait déjà prélevé par quelques essais, elle devint un des écrivains les plus spirituels et les plus féconds de l'Angleterre (1).

Mistress Inehald acquit, par ses travaux littéraires une aisance qui elle aimait à employer au soulagement des malheureux dont la position lui rappelait ses propres infortunes. Elle mourut, le 1<sup>er</sup> août 1821, après avoir exprimé le vœu d'être inhumée selon les rites de la communion romaine, et légua à la Société catholique cinquante livres sterling pour l'assistance des pauvres vieillards.

Mistress Inehald, malgré l'honnêteté de mœurs, la modestie, la bienfaisance et toutes les autres qualités de cœur et d'esprit qu'on s'accordait à reconnaître en elle, avait mis dans sa vie un remords qui la poursuivait jusqu'à son dernier jour. Quoique richement dotée par la nature, elle ne fut jamais heureuse; et, dans une position de fortune et de renommée que beaucoup auraient pu lui envier, elle regretta plus d'une fois de n'être pas restée la simple villageoise de Stanning Field.

LOUIS BORWIS.

- (1) Voici la liste de ses ouvrages, dans l'ordre de leur composition: *1<sup>o</sup> Le Conte moral ou le Descente du balcon*, petite pièce bouffonne (1786); — *2<sup>o</sup> Je vous le dirai*, comédie (1786, in-8°); — *3<sup>o</sup> L'Appareur est contre eux* (1786, in-8°); — *4<sup>o</sup> L'Enfant de la nature*, comédie (1788, in-8°); — *5<sup>o</sup> L'Heure de partir* (1788, in-8°); — *6<sup>o</sup> Ainsi sont les choses*, comédie (1788, in-8°); — *7<sup>o</sup> L'Homme marié*, comédie (1789, in-8°); — *8<sup>o</sup> Les Voisins de Porte*, comédie (1791); — *9<sup>o</sup> Simple Histoire*, roman (1791); — *10<sup>o</sup> Chacun a son défaut*, comédie (1794, in-8°); — *11<sup>o</sup> Le Jour des Noies*, comédie (1794, in-8°); — *12<sup>o</sup> La Nature et l'Art*, nouvelle (1796); — *13<sup>o</sup> Les Veuves comme elles furent*, les Filles comédies sont (1797); — *14<sup>o</sup> L'Homme sage d'Orient* (1799); — *15<sup>o</sup> Se marier-à-on ou ne se marier-à-on pas?* comédie (1805, in-8°). En outre, mistress Inehald a traduit ou imité quelques pièces de théâtre, entre autres: le *Magnétisme animal*, l'*Enfant de la nature*, le *Vœu de la Veuve*, les *Vœux des Amants*, etc. Enfin, elle a fait les trois collections suivantes: *Comédies jouées au théâtre royal, avec des préfaces critiques*, etc., 1806-1809, 25 vol. in-12; — *Farces et autres petites pièces*, 1808, 7 vol. in-12 et in-8°; — *Théâtre moderne*, 1809, 10 vol. in-12.



Chronique musicale.

THÉÂTRE DE VERSAILLES. *Maria Padilla*, opéra en quatre actes, traduit de l'italien par M. Hippolyte Lucas, musique de M. DONIZETTI. — M. VATEL et madame GAISI. — CONCERTS.

Un opéra nouveau joué ailleurs qu'à Paris! un opéra nouveau en province! Certes voilà ce qu'on ne voit pas souvent. Et pourquoi ne le voit-on pas plus souvent?

L'essai que vient de faire à Versailles M. Chapiseau n'est pas tout à fait ce que nous désirions, car il n'a joué qu'un ouvrage connu en Italie: il n'a hasardé qu'une traduction. Mais enfin l'opéra de *Maria Padilla* n'avait jamais été représenté à Paris, et, s'il est en rapport, M. Chapiseau a fait un acte d'indépendance dont il faut lui tenir compte. Homme audacieux! homme prodigieux! homme admirable! M. Chapiseau a fait exécuter sur son théâtre un ouvrage en quatre actes qui n'avait pas encore été applaudi dans la capitale! Non, ce n'est pas assez, pour un tel exploit, qu'un point d'admiration! mettons deux points d'admiration! Songez donc qu'il n'y a pu être pas un autre directeur, dans toute la France, qui osât faire ce qu'a fait M. Chapiseau.

D'où vient ces messieurs tant de timidité? hélas! tous ceux qu'on interroge font la même réponse. — « Le public des villes de province ne fait pas ce que de ce qui a été vanté par les journaux de Paris. » Et la province reproche à Paris sa prépondérance!

Quoi qu'il en soit, occupons-nous, il en est temps, de la tentative de M. Chapiseau, et de *Maria Padilla*, qui vient, grâce à lui, de voir le jour.

C'est un opéra italien, comme nous l'avons dit. Mais cet opéra italien, est lui-même traduit ou arrangé d'une tragédie française, de sorte que M. Hippolyte Lucas n'a traduit qu'une traduction. La tragédie a été jouée au Théâtre-Français il y a quelque sept ou huit ans. Elle avait M. Ancelot pour père, et pour parrain et marraine M. Ligier et madame Volny, qui, en remplaçant les deux principaux rôles. Les caractères n'en étaient pas très intéressants, les situations en étaient plus violentes que touchantes; elle n'eut qu'un nombre assez limité de représentations. Mais elle était écrite avec talent, et porta son auteur à l'Académie.

On connaît la recette qui emploient toujours les librettistes italiens pour faire un opéra d'un drame ou d'une tragédie. Ils en découpent les situations principales, sans se donner la peine ni de les expliquer, ni de les motiver, ni de les lier. Autour de ces situations se groupent, comme il plaît à Dieu, des cavatines et des chœurs. Cette opération peu intelligente et ne produit le plus souvent qu'un être rachitique, difforme, à peine viable, qui boite en marchant, se traîne au lieu de courir, s'embourbe à chaque pas, et n'aurait jamais assez de force pour aller de l'exposition au dénouement. Mais le compositeur est celui qui prend le pauvre écopé, le soutient, lui met des béquilles sous les bras, et quelquefois même le hisse dans une belle voiture à quatre chevaux, et, montant sur le siège, lui fait parcourir triomphalement la carrière. *Maria Padilla* a-t-elle été du nombre de ces infirmes privilégiés? A-t-elle eu en partage un quadrille ou de simples béquilles? ni les unes ni l'autre, ce nous semble, mais une bonne demi-fortune, véhicule comode et sûr, qui l'a amenée sans encombre des rives du Pô ou de l'Arno dans les eaux de Seine-et-Oise. La voyageuse recue, à son arrivée, l'accueil le plus obligeant et le plus flatteur.

Pour parler sans métaphore, la tentative de M. Chapiseau a obtenu un succès complet. Plusieurs morceaux traités avec talent, et surtout deux duos, l'un gracieux et charmant, l'autre plein d'une sombre et violente énergie, ont excité l'enthousiasme de l'assemblée. On a remarqué surtout l'air chanté par don Ruiz, quand ce bonhomme est fou, et qu'il a des hallucinations. Le motif principal de cette cavatine a beaucoup de vigueur et un très grand caractère. Mais ne faut-il pas que nous vous disions, lecteur bienveillant et curieux, ce que c'est que don Ruiz?

Don Ruiz est le père de Maria de Padilla. Il vient de marier Inès, sa fille aînée. Il destine à Marie, la cadette, un illustre fiancé, qui lui a déjà fait connaître. Mais Marie est plus ambitieuse que tendre. Elle a rêvé que don Pedro la distinguait, l'aimait, l'épousait, et la faisait reine de Castille. Ce rêve lui a enflammé l'imagination. Que don Pedro se présente en effet, et voilà tous les projets du vieux don Ruiz à vau-l'eau.

Don Pedro ne tarde pas à se montrer: ce qui nous fait conjecturer que Satan n'a pas été étranger au rêve qui a fait tant d'impression sur la fille de don Ruiz de Padilla.

Pourquoi Maria n'a-t-elle pas la force de dire au malin: *Vade retro, Satanas?* Pourquoi ne dit-elle pas également à don Pedro: *Vade retro*, quand il lui propose de fur la maison paternelle pour l'épouser sérieusement? C'est là ce qu'exigerait d'elle son honneur et l'honneur de sa famille; mais la pauvre fille ne sait pas le latin, et l'ambition la livre sans défense à son royal séducteur.

La voilà donc, au second acte, épouse secrète du roi de Castille, et ostensiblement sa maîtresse. Don Ruiz, fier comme tout Hidalgo castillan, ne peut endurer patiemment un tel outrage. Il se présente au roi, et lui rend insulte pour insulte. Mais don Pedro n'a pas l'âme chevaleresque, et ne répond à don Ruiz qu'en le faisant saisir par des soldats et en le traitant comme on traitait jadis les cochers indociles.

« Voilà un genre bien peu délicat, dites-vous. — Cela est

vrai. » Mais avant d'en venir à cette extrémité, il chante avec son beau-père un duos très bien fait, ce qui peut justifier un certain point lui servir d'exuse.

Le raison du vieillard succombe à cet affront, peu fait pour son âge; il devient fou. Maria au désespoir veut le guérir, et cherche à le consoler. A cet effet, elle tente de lui expliquer sa véritable position.

« Detrompez-vous, mon père, je ne suis pas la maîtresse du roi, je suis sa femme légitime. Voyez plutôt: voici l'acte de mon mariage. »

Don Ruiz, qui ne comprend rien à tout ce raisonnement, prend l'acte machinalement et le met en pièces, faisant ainsi beau jeu aux ministres du roi, ennemis de sa fille, et qui veulent appeler au trône de Castille la fille du roi de France.

Il paraît que don Pedro est assez de l'avis de ses ministres, et que le changement a pour lui des attrails, car voici toute la cour réunie dans la salle du trône, pompeusement décorée; voici Blanche de France qui arrive, et les chevaliers qui l'ont accompagnée sont déjà là. Mais Marie ne voit pas femme à se laisser éconduire ainsi. Elle entre d'un pas ferme et le front haut, et réclame ses droits avec tant d'énergie et une si chèreuse éloquence, que don Pedro vaincu les reconnaît, renouvelle ses serments un instant oubliés, prend Marie par la main, la fait asséoir sur le trône, et lui pose la couronne sur la tête. Cela est en gêner d'accord avec l'histoire ni même avec M. Ancelot, qui fait mourir Marie au pied de l'autel; mais M. Donizetti avait sans doute quelque d'un dénouement heureux pour placer convenablement ce qui gracieuse mélodie, et qu'est-ce que la vérité historique, — dans un opéra, — au prix d'une gracieuse mélodie de M. Donizetti?

On a beaucoup applaudi M. Donizetti et M. Hippolyte Lucas, dont la traduction n'est pas sans mérite, et M. Jourdain le baryton, et M. Guyot le ténor, et mademoiselle Foinnet la première chanteuse, et aussi M. Chapiseau qui a eu cette heureuse idée de révéler à la France une partition inconnue. Puisse-t'il avoir des imitateurs! Que diable! messieurs les directeurs de province, vous voyez bien qu'on n'en meurt pas.

La discordie est au Théâtre-Italien. La guerre a éclaté tout à coup entre la *prima donna* et l'*impresario*: M. Vatel et madame Grisi ont mis les huissiers en campagne et décoché l'un contre l'autre d'affreux projectiles de papier timbré. L'un voulait donner l'immortel chef-d'œuvre de Cimarròs, le *Mariage secret*, chanté à la fois par mesdames Grisi, Persiani et Brambilla, MM. Lablache, Mario et Morelli. C'est été une grande fête musicale, et les *diletanti* avaient déjà l'eau à la bouche à la seule pensée de ce festin digne d'un roi. Mais madame Grisi a calculé qu'il aurait dans le rôle de madame Persiani un morceau ou deux de plus que dans le sien, et son refus obstiné a fait avorter cette combinaison. C'est grand dommage! Peut-être madame Grisi n'a-t-elle pas voulu se hasarder à chanter de la musique *bonne* à côté de madame Persiani. Levoisageait été dangereux, nous l'avons; mais à *vaincre sans péril on triomphe sans gloire*. Madame Grisi en serait-elle donc ce point où l'ambition fait placée la prudence? quoi qu'il en soit, elle l'emporte, et le *Mariage secret* ne sera pas représenté. Voilà un beau triomphe! Qui paiera les frais de la guerre? le public, qui est privé du plaisir si rare d'entendre un chef-d'œuvre convenablement exécuté dans toutes ses parties. Mais le public est aussi bon prince que le solliciteur de la fable, et mérite, en vérité, tous les tours qu'on lui joue. Et puis, elle est si belle, Giulia Grisi!

Les concerts succèdent aux concerts sans interruption, et si le printemps n'y met bon ordre, nous finirons, malgré notre intempérie bien connue, par demander gracie. *Matinée musicale... soirée musicale...* on ne voit plus que cela aux vitres des marchands de musique dont l'étalage ordinaire se trouve pour le moment complètement éclipsé. Comment trouver à chacun sa place au milieu de ce terrible pélemè? Comment les entendre tous à la fois? *Che furia! che folia*, comme dit Figaro; *ou alla volta, per carità!*

Voici d'abord M. Stévenius qui nous menace de la pointe de son archet si nous l'oublions. Il aurait le droit de se plaindre, après tout, car il a un jeu brillant et distingué, un style élégant, de la chaleur et de l'âme. Madame Robert Mazel est une des pianistes les plus énergiques, les plus agiles, les plus infatigables de ce temps-ci; les plus terribles difficultés sont un jeu pour elle, et ses deux mains produisent les doubles croches avec une incroyabile profusion. Voyons, madame, soyons francs: n'avez-vous réellement que cinq doigts à chaque main? Ajoutez à cette exécution étonnante, son talent de compositeur des plus distingués, et dites si madame Robert Mazel n'a pas tous les droits possibles à notre admiration et à nos hommages.

M. d'Argentan se fait également remarquer comme exécutant et comme compositeur. Sa musique est savante, mais sans laisser deviner l'effort, et l'originalité ne ressemble pas chez lui à la bazzerie. Un mérite bien rare à notre époque le distingue à un très haut degré: c'est d'avoir su conserver une large place à la mélodie et de n'avoir point tout sacrifié à ces effets brillants qui fatiguent sans émouvoir. Un septuor qui l'a fait entendre au début de sa matinée musicale, une fantaisie brillante sur des motifs du *Freyschutz*, et plusieurs études pleines de sentiment et de charme ont obtenu de son auditoire des applaudissements unanimes.

Il faut en dire autant de M. Cavallo, pianiste bavarois, malgré son nom italien. M. Cavallo a une fougue d'exécution qui ne peut se comparer qu'à la verve qui anime ses compositions originales et savantes. Et quel ne serait pas votre étonnement si vous entendiez improviser M. Cavallo!

M. Apollinaire de Kotski joua du violon comme M. Cavallo touche du piano. Il a une verve qui vous entraîne et une rapidité qui vous étourdit. M. de Kotski est élève de Paganini comme M. Sivori; mais il a évidemment bien plus de vigueur et d'éclat que son condisciple.

Madame Iweins d'Henin a reçu de la nature une voix

étendu et sonore; elle y joint une exécution très correcte, une déclamation bien sentie, une expression juste et énergique, de l'ardeur et de la passion. C'est une cantatrice éminemment dramatique et que l'on voudrait entendre ailleurs que dans une salle de concert.

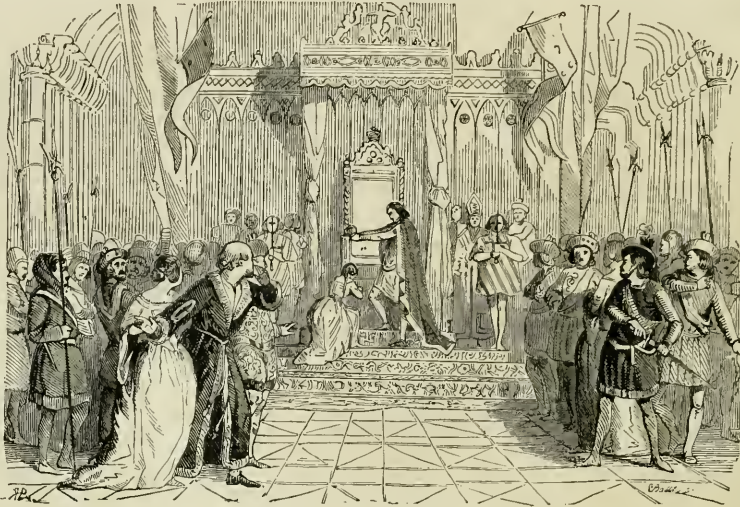
L'art n'est pas fait pour toi, tu n'en as pas besoin.

Au moment où nous écrivons, le théâtre impérial italien de

satisfait que le soir du bénéfice de madame P. Viardot. La jeune bénéficiaire avait composé son spectacle de la première représentation de *don Pasquale* et du 2<sup>e</sup> acte de la *Sanna-bu-la* Saluée à son entrée en scène par des applaudissements qui n'ont pas duré moins d'un quart d'heure, madame Viardot a justifié cet accueil enthousiaste; son triomphe a été complet. « Toutes les descriptions et tous les éloges, nous écrit notre correspondant, ne peuvent pas dépasser la vérité. Pour mon compte, je n'ai jamais entendu de pareilles acclamations dans un théâtre. »

Deux jeunes artistes fort remarquables se sont révélées depuis peu de temps, et nous leur devons une mention honorable. C'est mademoiselle Alexandrine Durand et mademoiselle Tabon. La première a une voix puissante, une accentuation énergique, l'instinct du grand style et des grands effets. L'autre affectionne plus particulièrement le genre léger et gracieux. Sa voix est brillante et flexible; elle a de l'élegance, du charme et beaucoup d'agilité. Cela n'étonnera personne si nous ajoutons qu'elle est élève de madame Damoreau et qu'elle a obtenu, l'an passé, le premier prix de chant au Conservatoire.

Quant à madame Sabatier, sa réputation est établie, et il ne nous reste plus qu'à constater ses succès. Son chant n'appartient à aucune école; rien, dans son exécution, ne sent l'étude ni le travail; mais sa voix est juste, facile, fraîche et bien timbrée, sa prononciation très nette, sa diction fine et piquante, sa figure très jolie, et tout cela forme l'ensemble le plus agréable du monde. Madame Sabatier est l'élève de la nature, et il n'y a pas de cantatrice à qui s'applique mieux le vers célèbre d'Orosmane:



(Maria Padilla, opéra représenté sur le théâtre de Versailles. Quatrième acte, scène dernière.)

Saint-Petersbourg a terminé sa brillante saison. Les dernières représentations ont été magnifiques. Jamais la salle n'avait été plus remplie, jamais le public ne s'est montré plus

plus grandes duchesses ses filles, les ducs de Leuchtenberg et d'Oldenbourg, etc.—Saint-Petersbourg gardera longtemps le souvenir de cette fête.

### Beaux-Arts. — Salon de 1845.

(Troisième article. — Voir tome V, p. 28 et 39.)

Samedi dernier 15 mars, jour de l'ouverture du Salon, je me rendais dans la matinée au Louvre, par un temps de neige

croisais faire une légère hyperbole, je n'étais que strictement exact; c'est ordinairement le contraire qui arrive. Au milieu

divers gisements. Mais je me sentais mal disposé (tant il est difficile d'être impartial et juste) pour toute une classe de tableaux: les tableaux d'hiver et les effets de neige. Wickemberg pouvait faire patiner sur un étang gelé ses enfants nés au nez rouge, aux doigts engourdis; Bizard pouvait à l'air arboré Bizard pour une amorce au fond d'une averse ignorée des mers polaires quelque scène d'amour entre des Esquimaux ou des Samoyèdes, que je ne leur aurais pas accordé ce jour-là la moindre attention. Heureusement en m'occupant des peintres dont quelques tableaux sont reproduits aujourd'hui dans l'Illustration je n'avais affaire qu'à des coloristes. C'était M. Roubaud et ses danses de femmes algériennes. C'était M. Robert Fleury, un de nos plus chauds, de nos plus vigoureux coloristes; d'une part des femmes presque nues, ce qui est toujours rassurant pour la température; ici, l'Italie, Venise et son doge; là, l'Espagne et les bûchers de l'inquisition; enfin, c'était un alchimiste de M. Isabey. Avec de telles distractions on peut oublier un instant l'hiver.



(Fête mauresque aux environs d'Alger, par M. Benjamin Roubaud. — Salon de 1845.)

à s'amorir, je subissais l'influence de ce climat de la Sibirie; je ne me ramimai un peu qu'en apercevant la veste écarlate du suisse qui veille d'ordinaire, et qui ce jour-là grelotait à la porte du Louvre. Cette riche couleur faisait un contraste furibond avec le blanc dont étaient saupoudrés les redingotes, paletots, cabans, burnous, manteaux et pelisses des visiteurs et des visiteuses que la tourmente avait surpris en route. Il y avait déjà foule dans les galeries, et foule surtout dans le salon carré, devant le tableau de la *Prée de la Smada*, de M. H. Vernot, réalisant ainsi ma facile prophétie. Il se trouvait en face du spectateur en entrant. En disant que la salle s'est trouvée juste de longueur, j'o

de cette foule serrée et immobile, je fus bientôt rehauffé et dispos pour cette première et rapide visite qui ne sert pour ainsi dire qu'à reconnaître la topographie générale et les

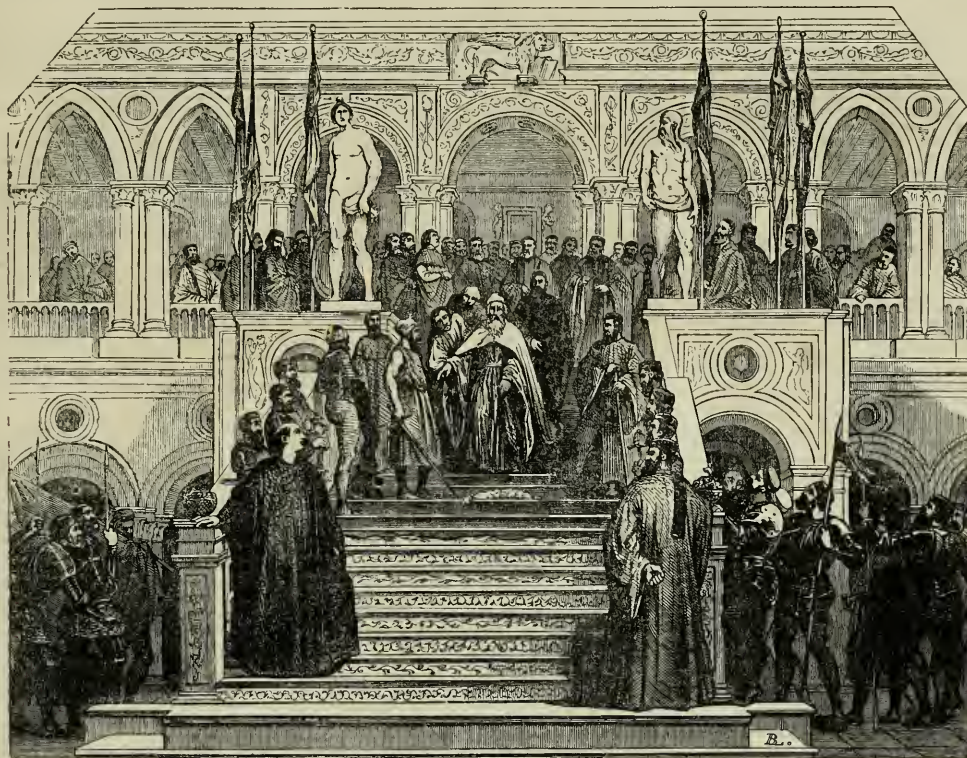
crée cette utile institution, il y a eu en France près de quatre-vingts expositions: deux sous Louis XIV; il n'y en eut pas sous le regent; vingt-quatre sous Louis XV, neuf sous Louis

Depuis l'année 1699 que Louis XIV, sur l'avis de Mansard,

XVI; neuf sous la république et le consulat; cinq sous l'empire. Depuis la révolution de juillet, il y en a eu quatorze. Le livret de cette année contient deux mille trois cent trente-

deux numéros; c'est le chiffre normal. Plus de quatre mille tableaux ont été présentés; dix-sept cents auraient donc été refusés! — La maison du roi possède au Salon trente et un

ouvrages, dont vingt-sept tableaux, un ouvrage de sculpture et trois lithographies. Le ministre de l'intérieur y a vingt-cinq tableaux et quatre ouvrages de sculpture; le préfet de



(Exécution de Marino Faliéro, par M. Robert Fleury. — Salon de 1845.)

la Seine, un tableau; en tout soixante-trois ouvrages. Je ne m'arrêterai pas à présenter un aperçu général du Sa-

lon : ou ce ne serait qu'une sèche et inutile nomenclature, ou bien, par une témérité blâmable, ce serait une appréciation formulée à la hâte, incomplète et superficielle, ou un jugement passionné. Je trouve plus convenable d'entrer dans l'examen successif et détaillé des œuvres principales. Cet examen dans les prochains articles embrassera un plus grand nombre d'objets et par conséquent sera plus rapide et plus succinct pour chacun d'eux. Quand cette revue sera terminée, il sera temps de se demander quelle est la valeur de l'exposition et de rechercher quelles sont les tendances nouvelles manifestées par la peinture.

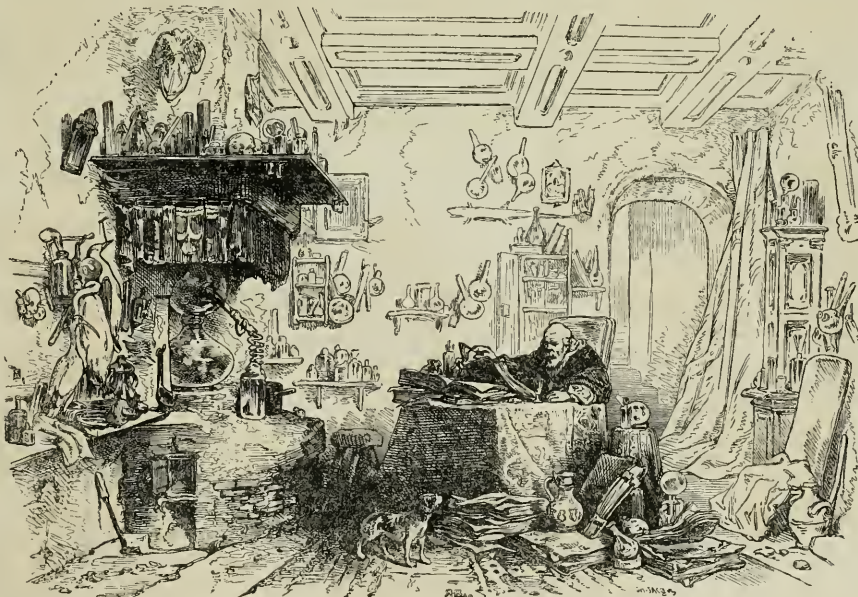
Je passe à la description des tableaux de M. Robert Fleury.

M. Robert Fleury, qui n'avait rien exposé l'année dernière, a envoyé cette année quatre tableaux, parmi lesquels s'en trouve un destiné à représenter l'escalier des Géants et l'exécution

à mort du doge Marino Faliéro, deux choses qu'il est très-difficile de séparer, et qui au fond cependant doivent être fort étonnées de se trouver ensemble. Il y a la une bi-

zarrerie qu'il faut expliquer. Quand on arrive pour la première fois dans cette Venise fantastique qui vous apparaît

c'est le nom, c'est la fin cruelle de Marino Faliéro. Dans la salle du grand conseil, son portrait absent parmi ceux des doges qui la décorent, et le voile noir qui le remplace avec la terrible inscription : *Hic est locus Marini Falethri, decapitati pro criminibus* vous glaçant de terreur. En redescendant du palais ducal, votre *cicerone* vous arrête sur le palier de l'escalier des Géants, et vous dit que c'est ici même l'emplacement où le doge a été décapité. Il vous raconte en détail toutes les circonstances de l'exécution; il semble, à l'entendre, qu'elle ait eu lieu la veille, et qu'il y ait assisté. Vous êtes tellement absorbé par le drame, qu'il n'y a pas la moindre place dans votre esprit pour la critique, et vous regardez avec respect ces vieux murs comme les témoins muets de cette scène sanglante. Cependant quand vous êtes parvenu à vous débarrasser du vieux drôle, de sa mine obséquieuse, de son parler nasillard et de ses récits routiniers, et qu'en touriste consciencieux vous ouvrez votre guide de *Quadri*, intitulé *Otto giorni a Venezia*, toute sèche et maigre que soit son érudition, elle vous fournit assez d'éléments pour vous jeter dans une grande perplexité. La façade intérieure du palais,



(Un Alchimiste, par M. Eugène Isabey. — Salon de 1845.)

comme un rêve de l'Orient, quelque ignorant qu'on puisse être de ses annales, il y a cependant un de ses noms célèbres, une de ses histoires tragiques que l'on connaît d'avance:

titulé *Otto giorni a Venezia*, toute sèche et maigre que soit son érudition, elle vous fournit assez d'éléments pour vous jeter dans une grande perplexité. La façade intérieure du palais,

d'où descend l'escalier des Géants n'a été construite vers la fin du quinzième et le commencement du seizième siècle, et n'a été achevée qu'en 1530; l'escalier lui-même est de cette époque; les deux statues colossales représentent Mars et Neptune, œuvres de la vieillesse de Sansovino, n'ont été sculptées qu'en 1536... (M. Marino Faliero a été exécuté en 1353, cent cinquante ou deux cents ans avant les statues, l'escalier et la façade. Cependant le chroniqueur Sanso est précis; il dit que la sentence rendue par le conseil des Dix portait que Marino Faliero aurait la tête tranchée sur le palier de l'escalier de pierre, et il ne concilie tout cela ? M. Robert Fleury s'est adressé cette question, quand il s'est trouvé aux prises avec la difficulté. Mais, pour ne pas dépayser la tradition et le public en reconstruisant une façade gothique inconnue, il a pris parti (lord Byron ne s'est pas fait plus descriptif dans sa tragédie) de faire vivre en bonne harmonie en les réunissant ensemble le quatorzième, le quinzième et le seizième siècles. Et dans la circonstance présente, c'était peut-être le meilleur parti à prendre... La composition était donnée par l'emplacement : les sénateurs au fond dans la galerie du premier étage, le doge et le bourreau sur l'escalier; à droite et à gauche, échelonnés sur les marches, des officiers et des seigneurs vénitiens, et les gardes en bas dans la cour; car le peuple ne fut pas admis à assister à cette exécution. Ce ne fut qu'après qu'elle eut été consommée, qu'un des Dix, suivant la chronique de Sanuto, s'avança vers le peuple pour la justice, et lui montra l'épée ensanglantée en disant : *Grande justice a été faite du traître*; et la porte ayant été ouverte, tous se précipitèrent dans l'intérieur avec empressement pour voir le doge décapité... L'ordonnance générale de cette grande composition est sagement entendue. A défaut de terreur, une sombre gravité plane sur la scène. Dans un moment si solennel, que le bourreau verse le sang du chef de l'Etat, au fond d'un palais isolé, en présence de noblesse et de gens qui l'entourent impassibles comme les murailles elles-mêmes, les attitudes froides, dignes et contenues, l'immobilité doivent régner de toutes parts. C'est ce qu'a bien compris le peintre. Il n'a réservé le mouvement que pour la partie inférieure de son tableau, où il a placé les gardes, et encore en a-t-il fait un emploi sobre et de bon goût. Ces figures de soldats sont d'une invention et d'une exécution des plus heureuses. La galerie du premier étage et les sénateurs qui y sont réunis sont aussi d'un effet satisfaisant. Ce qui manque peut-être à cette scène, c'est l'impression première. Ce n'est que lorsqu'on a découvert l'épée du bourreau qu'on devine la tragédie. Au bas de l'escalier, il est vrai, un Vénitien, vêtü du noir, le visage pâle et altéré, regarde avec pitié et effroi le doge qui va mourir. C'est même une heureuse idée d'avoir introduit un ami, un seul dont la douleur secrète se trahit en présence de cette aristocratie dédaigneuse et impitoyable, et malgré la terreur qu'elle inspire. Malheureusement l'exécution de cette figure laisse un peu à désirer. L'architecture est traitée avec beaucoup de soin; peut-être est-elle rendue trop finement dans ses détails, et l'importance qu'elle prend fait-elle concurrence aux figures. On retrouve d'ailleurs dans ce tableau de M. Robert Fleury les qualités de coloriste qui le distinguent et si haut degré. Je préfère au *Marino Faliero* le tableau de *Auto da fe*, artistiquement parlant du moins; car, pour mon propre goût, j'avoue qu'il me serait pénible d'avoir toujours sous les yeux ce spectacle de tortures et de ce enfer en plein vent dont les flammes sont attisées par des moines en guise de démons. Je trouve qu'il y a assez d'heures et de jours dans la vie ou la réalité nous fait de laides grimaces, sans aller encore demander à l'imagination des récréations aussi amères... Les portes des prisons de l'Inquisition viennent de s'ouvrir, et une foule de malheureux portant le *san-benito* et conduits par les suppôts du saint-office en sortent pour marcher au supplice. Déjà les bûchers sont allumés. Leur sinistre clarté se reflète sur les traits insensibles de gens du peuple accourus à ce spectacle qui n'est pas nouveau pour eux. Deux hommes dépouillés de leurs vêtements sont attachés à des poteaux élevés et que la flamme commence à envelopper. Un de ces misérables hurle et se tort affreusement sous les acres morsures du feu. Cette partie du tableau surtout est très-remarquablement rendue. Ces deux suppliciés et les bourreaux qui sont à leurs pieds forment un ensemble plein de mouvement et de vigueur. Près d'eux et au centre du tableau toute une famille de juifs tristes à la mort par les moines : en tête, un vieillard aux cheveux blancs et affaibli par l'âge; sur le devant du tableau, une femme à genoux, pâle, les yeux fixes, égarée de terreur; un peu plus loin, un homme décapité, immobile et dont le visage trahit la dernière lutte de la volonté, la défaillance du courage et la révolte de la chair. Cette tête, d'un beau caractère, est heureusement trouvée. Sur les têtes des moines on lit les expressions les plus diverses : la curiosité, l'insensibilité brutale, la dureté, la rudesse d'un fanatisme sombre et farouche... Il y a dans ce sujet espagnol, traité par M. Robert Fleury, un relief de l'école. Cette composition, pleine d'énergie, est peinte avec plus d'entrain et de verve de pinceau qu'il n'est familier à l'auteur.

A côté de ces deux compositions dramatiques, M. Robert Fleury en a envoyées d'autres dans le genre tempéré. L'une représente une jeune femme à sa toilette; l'autre, l'atelier de Rembrandt. Le peintre hollandais est son chevalier; il tient son pinceau et se détourne du côté de son modèle. Ce modèle, placé sur une estrade basse recouvert d'étoiles éclatantes, est une jeune fille nue qui semble enlever un peu novice aux exigences d'atelier. Elle cache ce qu'elle peut et comme elle le peut. Sa mère, à genoux près d'elle, chargée de l'ajustement des voiles et qui probablement ne s'est pas bien entendue à l'avance avec le peintre sur l'étendue des sacrifices à accomplir, semble éprouver quelque scrupule à satisfaire entièrement sa curiosité. Ces femmes, du reste, ne sont pas de blondes et fraîches Hollandaises. A leur chevelure et à leurs yeux noirs, à l'ovalité de leur visage, au nez fin et allongé de la mère, je les prendrais volontiers pour des juives. Rem-

brandt ayant une *Suzanne au bain* à peindre, les aura rencontrées dans Amsterdam et se sera décidé à s'inspirer de la jeune juive pour son tableau, non certes par aucune considération ethnographique, il n'y a regardé pas de si près, mais parce que le vieil aureau aura avéré leur misère et calculé qu'il en aurait bon marché. Voilà du moins ma traduction du tableau de M. Robert Fleury. On y trouve une reminiscence de la peinture hollandaise, de même que certaines parties du *Marino Faliero* rappellent les maîtres de l'école vénitienne. M. Robert Fleury a des qualités individuelles assez prononcées pour pouvoir impunément s'engager dans ces imitations de manières et d'écoles différentes. Il ne leur emprunte que les parties accessoires; au fond, il reste toujours lui-même. Rembrandt est ce qu'il pouvait être : un portrait de son portrait. Il est naturellement posé et facilement peint. Je désirerais dans la jeune femme une forme plus pure et un modèle mieux rendu; mais je serais disposé à croire que le peintre a fait ici quelques sacrifices volontaires. Il a supprimé les galbes grecs; il a voulu rester hollandais, et il s'est montré assez coloriste pour faire illusion.

M. EUGENE ISABEY. Passons de l'atelier de Rembrandt dans le laboratoire d'un alchimiste, retraite profonde ou aucun bruit extérieur ne parvient, où aucun œil curieux ne vient jamais profaner les mystères de la science et de la rêverie. Comme on est bien ici pour se recueillir dans sa pensée ! Qu'importe que ces meubles soient vermoulués et poudreux, que ces murs soient nus, sombres, enfumés, que les toiles d'araignée les tapissent de toutes parts ? Qu'importe ce désordre sordide, ces livres et ces fioles péle-mêle sur le sol, ces tubes, ces matracs acrochés, repandus au hasard ; ce fourneau ébréché, qui tombe en ruines et qui ne sera jamais réparé ? Qu'importe à celui qui est sur le point de voir se réaliser le rêve de toute sa vie, et son dévouement d'aujourd'hui, et l'isolement dans lequel il a vécu depuis tant d'années, sans serviteur pour l'aider, sans amis pour l'encourager et le soutenir ? Qu'il soit le labours mortels de toute une existence ? Qu'il aille, autour duquel se sont agitées tant de veilles et tant d'espérances, non content de lui tout ce que l'homme peut désirer en ce monde ; l'éternelle jeunesse ou la richesse inépuisable ; l'éclat du luxe, les fêtes splendides, les voluptés ardentes, tout l'enivrement de la vie ? Telles sont les pensées que j'aurais voulu lire sur le front de l'alchimiste. Mais sa figure ne dit rien, l'intelligence ne l'illumine pas, et, au milieu des curiosités de son laboratoire, c'est lui qui attire le moins l'attention ; toute cette verroterie qui l'entoure est plus intéressante, plus vivante, pour ainsi dire, que lui. Quel adorable chaos ! c'est l'idéal, la poésie du brio-à-brac ! D'un autre côté, quel agréable et industrieux maniement de couleurs ! comme toutes ces touches sont légères, sûres et spirituelles, il semble qu'elles soient décochées comme des traits qui partent. Quel amusement, pour ceux qui ont pu assister au travail de l'artiste, de voir jaillir de son pinceau ces mille étincelles de lumière qu'il éparpille sur toutes les saillies, sur toutes les arêtes des objets ! Du reste, cet éparpillement de la lumière, il sait le subordonner à un effet général, et il ramène avec une habilité merveilleuse toute cette profusion de détails à un ensemble harmonieux. Le tableau de l'alchimiste, peint avec une extrême finesse de ton, est un des plus agréables qui soient sortis de l'atelier de l'artiste. Outre ce tableau, M. Isabey a exposé une marine, le départ du Tréport de la reine d'Angleterre, le 7 septembre 1835. Il y a là-dedans énormément de fumée ; j'aime mieux le laboratoire de l'alchimiste, où il n'y en a pas, quoiqu'il s'en fasse de part et d'autre grande besogne.

M. ROUBEAUD. — Cette fois-ci nous sommes en plein air, sous la belle et rejoissante clarté du jour. Pas de fumée de charbon de terre, pas de flamme de bûcher, mais un étincelant soleil qui anime et vivifie. Des Arabes et des Turcs sa sont disposés en rond autour d'un espace laissé libre et qui occupent les belles Manriques à l'ardente prunelle, à la languissante paupière, aux longs cils veloutés ; une danseuse debout semble donner le signal de la fête ; ses compagnons groupés autour d'elle dans des attitudes variées et gracieuses. Peut-être ces jeunes femmes ont-elles trop un air de famille ; on tout cas, c'est le corps de ballet le plus agaçant qu'il soit possible d'imaginer. Une jeune juive qui les regarde est peut-être encore plus jolie qu'elles. Cette charmante peinture aura un succès populaire. La couleur en est éclatante et lumineuse, et ne manque pas d'une certaine harmonie malgré sa vivacité. Le naturel des poses, la vérité des figures et la variété curieuse des costumes contribuent à l'intérêt du tableau. Seulement les étoffes sont traitées d'une manière un peu uniforme, la touche en est lourde et égale, et les plis auraient besoin d'être mieux étudiés.

### Théâtres.

Bouffé a joué cette semaine le principal rôle dans une pièce nouvelle représentée au théâtre des Variétés et intitulée *Le Garde-Chasse*; ce garde-chasse est un très-bon homme qui vit très-heureux avec sa femme qu'il aime beaucoup, et sa fille, un enfant qu'il n'aime pas moins ; mais voici que la mouche de la jalousie vient le piquer ; il s'imagina que sa femme le trompe et lui est infidèle. J'avoue que les apparences sont un peu beaucoup contre cette honnête créature; elle reçoit secrètement en effet un monsieur dans sa chambre, tandis que son mari est à la chasse des braconniers; mais c'est pour une bonne action et non pas pour autre chose. Ce monsieur est l'homme de confiance d'un certain comte actuellement proscrit et chargé de brouiller et d'annoncer maître de la femme du garde-chasse. Il vient pour toucher des forages de la main de cette femme au cœur re-

connaissant, et les reporter au comte, pauvre et malheureux.

Quoi qu'il en soit, le garde-chasse ne se donne pas la peine de demander des explications; il quitte sa femme, se fait soldat, et pendant quinze ans on n'entend plus parler de lui.

Au bout de ces quinze ans, la femme du garde-chasse n'est plus jeune et sa fille a dix-huit ans, et même la mère, qui croit son mari mort, est sur le point de convoler en secondes noces ; mais le mari n'est pas mort : il revient tout à coup, avec la mine et la défronce d'un vieux soldat, plus une large blessure en plein visage. C'est un père et un mari parfaitement méconnaissable; aussi ne le reconnaît-on pas. Quant à lui, il a toujours le cœur plein de son aventure d'il y a quinze ans, et il continue à croire sa femme coupable; sans compter qu'il la retrouve à peu près mariée, ce qui n'arrange pas les affaires. Il profite donc de son incognito pour maltraiter tout le monde ; mais peu à peu la vérité se découvre et l'innocence triomphe. Le garde-chasse reconnaît son erreur, tombe dans les bras de sa fille et de sa femme, et de tout s'arrange le mieux du monde. J'imagine qu'il sera maintenant le plus heureux des garde-chasse ; il n'en a pas moins perdu quinze ans de bonheur.

Le premier acte est vil et amusant. Il y a bien quelque chose à redire au second qui chancelle et larmoise. Mais Bouffé est là, et Bouffé sauve tout. Les auteurs sont M. Brunswick et Leuven.

Au Gymnase, on donne le *Petit Homme gris*. Guilleri est son nom ; Guilleri est de la famille des Roger-Bontemps et est de fameux roi d'Yvetot chanté par Béranger ; Béranger même a chanté Guilleri :

Ah ! qu'il est gai,

Ah ! qu'il est gai,

Le petit homme gris !

Le Guilleri du Gymnase, comme celui de Béranger, vit fort bien sans gloire, et ce qui est plus merveilleux, sans argent. A Paris, cette manière de vivre est difficile, et surtout quand on est marié, et Guilleri est parfaitement marié; mais notre Guilleri est si réjoui, il a le rire si facile et la parole tellement désopitée, que madame Guilleri n'a pas le temps de songer à mal. Cependant il y avait tout à l'heure un asse beau garçon caché dans sa chambre ; un voisin a vu ledit jeune homme aux genoux de madame Guilleri. Le cas est grave; quel est donc ce mystère ? Il n'y a pas de mystère, et c'est simple comme bonjour : il s'agit de la femme du voisin même; le jeune homme ne vient qu'à son intention. Madame Guilleri n'était là que la complice involontaire, et le galant ne s'était jeté à ses genoux que pour obtenir d'elle de lui donner le moyen de causer avec la femme du voisin tout à son aise, ce que la délicatesse de madame Guilleri avait refusé nettement.

Le voisin découvre l'aventure à Guilleri, qui est sur le point de perdre sa galité, et commence, comme on dit, à rire jaune; mais enfin il finit par voir clair dans le quiproquo, et c'est un nez de voisin qu'il se remet à rire de plus belle et à gorge déployée ; le voisin n'y comprend rien, bien entendu; mais allez demander à la femme du voisin si elle ne sait pas le vrai mot de l'énigme.

Ce vaudeville est très-gai et très-amusant, et Achard joue le rôle de Guilleri avec un verve tout à fait divertissante. A l'Odéon, M. Villenave a fait représenter *Walstein*, tragédie en cinq actes, dont je n'ai pas besoin de faire ici l'analyse. Qui n'a pas lu la trilogie de Schiller, dont *Walstein* ou plutôt *Wallenstein* est le héros ? L'ouvrage de M. Villenave en est une imitation abrégée. M. Villenave a obtenu un succès honorable.

Le *Chevalier de Pomponne*, comédie de M. Mary Lafon, représentée au même théâtre, a obtenu un succès beaucoup plus agréable et tout à fait décisif; ce chevalier de Pomponne est un aimable garçon qui, après mille folies, finit par se ranger, se marier et se tirer des lacs d'une coquette ; le vers est élégant et spirituel, et M. Mary Lafon a été très-vivement applaudi.

### Académie des Sciences.

COMPTE RENDU DES SÉANCES DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE L'ANNÉE 1841.

#### Sciences médicales.

*Anatomie et physiologie.* — Une discussion entre MM. M. Edwards et Serres sur des faits importants d'embryogénie comparée a occupé une partie de la séance du 30 décembre. M. Milne Edwards avait développé ses idées sur les rapports internes qui existent selon lui entre le mode de développement des animaux et les affinités respectives de ces êtres. Le savant académicien admet en principe que les affinités zoologiques sont proportionnelles à la durée d'un certain parallélisme dans la marche des phénomènes génésiques chez les divers animaux; de sorte que les êtres en voie de formation cesseraient de se ressembler d'autant plus tôt qu'ils appartiennent à des groupes distincts d'un rang plus élevé dans le système de nos classifications naturelles, et que les caractères essentiels, dominateurs de chaque espèce, seraient, si l'on considère non pas dans quelques particularités de formes organiques permanentes chez les adultes, mais dans l'existence plus ou moins prolongée d'une constitution primitive com-



mune, du moins en apparence. Si tel est réellement le principe qui régle les rapports des animaux entre eux, il faut, disait M. Milne Edwards, que la ressemblance entre les espèces appartenant à un même embranchement soit toujours d'autant plus grande que l'embryon se développe successivement des formes propres à un vertébré, par exemple, ne soit jamais comparable à un mollusque, qu'un mollusque n'affecte jamais le mode d'organisation propre aux annélés.

Quelques observations de M. Löwen tendraient à établir que les annélides font exception à cette règle et que la larve des néridiens a d'abord la forme d'un polype.

M. Milne Edwards a étudié sur les côtes de Sicile le développement de la larve d'une grande espèce de térébelle dans laquelle il n'a rien trouvé, non plus que dans les néridiens et leslyllis, qui viennent confirmer les faits observés par M. Löwen, à moins qu'on ne suppose que ce naturaliste ait été trompé par la forme que prend l'annelide incomplètement développée dans certaines poses de peu de durée.

M. M. Edwards donnait comme conclusion de ces recherches les faits suivants : chez les annélides, les crustacés, etc., c'est la région orale ou céphalique qui est le point de départ du travail zoogénique, et l'économie se complète peu à peu par la formation de nouveaux tronçons analogues à ceux déjà développés ; chez les mollusques, c'est la région abdominale qui se constitue d'abord, et chez les vertébrés la ligne primitive, qui correspond au système céphalo-rachidien, se dessine dans toute sa longueur longtemps avant les autres parties de l'économie ; et ce n'est plus, comme chez les animaux inférieurs, à la suite de ce système, mais autour de son axe que se groupent les autres parties de l'économie. Enfin, disait-on terminant M. Edwards, chez les vertébrés, où le système circulatoire doit acquiescer tant de perfection et d'importance, il se développe, dès les premiers temps de la vie embryonnaire ; chez les annélides et les mollusques, où il n'a qu'un rang très secondaire, il n'apparaît que tardivement.

M. Serres a fait observer que la *ligne primitive* ou ligne centrale de l'aire germinative n'est pas l'axe céphalo-spinal des vertébrés, mais bien un espace vide, une fissure qui se forme sur le milieu de la membrane blastodermique. Quant à l'appareil circulatoire, il ne commence à poindre dans l'embryon des vertébrés que lorsque déjà l'organisation de cet embryon est plus complexe que celle des térébelles. A ces observations, M. Serres ajoute la question de savoir si les térébelles perdent leurs yeux quand ils leur sont devenus inutiles, c'est-à-dire quand elles sont fixées dans les tubes, ou auparavant.

M. M. Edwards répond que peu importait à sa théorie la nature de la *ligne primitive*, puisque, fissure ou moelle épinière, elle n'existait pas dans l'embryon des annélides. Quant à l'atrophie des yeux chez les térébelles, il pense qu'on peut aussi bien la considérer comme déterminant chez ces animaux la vie secondaire que comme en étant la conséquence.

Après avoir insisté sur la nécessité de connaître la nature de la ligne primitive chez les vertébrés pour juger si les invertébrés ont ou n'ont pas cette ligne au début, M. Serres annonce qu'il communiquera les résultats de ses observations sur la détermination expérimentale de la ligne primitive et sur la formation de l'appareil circulatoire chez les vertébrés.

M. Raciborski a envoyé une note complémentaire de son ouvrage sur la puberté et l'âge critique de la femme ; cette note contient des faits nouveaux qui viennent s'ajouter à ceux déjà publiés par l'auteur sur la nature des corps jaunes et leurs rapports avec la fécondation. A propos de cette note, M. Serres rapporte que, dans deux autopsies de femmes, mortes à la fin de la crise menstruelle, il a recouvert des vésicules de Graaf récemment ovulées, mais sans pouvoir découvrir, dans la trompe de Fallope, dans le pavillon ni dans l'utérus, les ovules détachés. Ce fait vient à l'appui de tant d'autres, observés par différents auteurs pour établir le rapport entre l'émission des ovules et l'accomplissement des règles.

M. Pouchet est l'auteur d'un travail fort intéressant sur la progression et l'état du muco-sémin dans les organes génitaux des femelles des mammifères. Ces expériences, faites sur la femelle du lapin, de six heures à vingt-cinq heures après l'accouplement, l'ont amené aux conclusions suivantes : de la sixième à la vingt-cinquième heure on trouve les zoospermes dans le vagin et les cornes utérines ; ils sont vivants et agiles jusqu'à la vingt-deuxième heure, puis vers la vingt-troisième ils meurent ; au bout de vingt-cinq heures on ne trouve plus que des zoospermes dilacérés. Ils ne parviennent jamais au delà de vingt millimètres dans la trompe de Fallope.

Nous avons déjà parlé des belles recherches de MM. Baudrimont et Martin Saint-Auge sur l'évolution embryonnaire des animaux et sur la respiration des œufs. Un second mémoire a été présenté sur ce sujet par les mêmes auteurs. Voici leurs conclusions :

L'oxygène est absolument indispensable à l'évolution embryonnaire des animaux.

Pendant l'évolution embryonnaire, les œufs des ovipares sont soumis à une véritable respiration comme les animaux adultes ; cette respiration est caractérisée par une exhalation de gaz carbonique, de gaz azote, de vapeur d'eau et par une absorption d'oxygène.

M. Flourens a fait une communication extrêmement intéressante sur la formation des os. Le savoir secretaire présentait, à l'appui de sa doctrine à cet égard, un grand nombre de pièces, fruit de longs travaux et qui ne nous semblent laisser aucune place au doute. Son mémoire établit, d'une manière positive, que les os se forment dans le périoste, qu'ils grossissent par couches externes et superposées, que la résorption des couches internes de l'os est le vrai mécanisme de l'agrandissement du canal médullaire.

On sait que ce furent des expériences sur l'alimentation par la garance qui conduisirent Duhamel à admettre le renouvellement des os par couches successives. D'autres auteurs ont

pensé, comme l'avait fait d'abord Duhamel lui-même, que la décoloration des couches osseuses provenait de résorption de la matière colorante et non du recouvrement de la couche colorée. Voulant s'éclaircir sur ce point par des expériences directes, M. Brullé s'est livré à de recherches ingénieuses, en collaboration avec M. Hugué, professeur de physique à Dijon. Ces observations n'ont pas touché, comme Duhamel, que les couches internes et les couches externes fussent blanches, mais bien un peu rosées chez l'animal soumis au régime de la garance pendant une période intermédiaire à deux périodes du régime ordinaire. Leurs expériences nombreuses, et dont nous ne pouvons rendre compte en détail, les ont conduits aux conclusions suivantes :

Les os se colorent par l'action de la garance, indépendamment de leur formation ; les différents cercles qu'on y remarque ne sont pas réellement les parties formées pendant les modes d'alimentation correspondants ; les os d'une couleur colorée se décolorent ; et ce fait serait subversif de la théorie du renouvellement rapide des os, suivant les auteurs du mémoire.

Il serait nécessaire de préciser les mots *renouvellement rapide*. M. Flourens, dans le mémoire dont nous avons rendu compte, a prouvé, pièces en main, que sur des chiens auxquels on avait réséqué une portion de côte, en laissant le périoste, en sept jours, un noyau osseux était déjà produit par le périoste ; en vingt et un jours, le noyau atteignait presque les deux bouts de côte ; enfin, qu'en quatre mois la restitution de la partie réséquée était complète.

M. Valenciennes a lu un premier mémoire sur la structure des cartilages chez les chondroptérygiens et les mollusques. Nous parlerons en détail de ce travail quand l'auteur l'aura complété, suivant sa promesse, en communiquant à l'Académie le résultat de ses recherches sur les cartilages des vertébrés.

On doit à MM. Prévost et Lebert un travail intéressant sur la formation des organes de la circulation et du sang chez le poulet. Les conclusions de leur mémoire forment trente-huit alinéas dont chacun renferme un fait important découvert ou tout au moins constaté par ces habiles micrographes.

M. Panchappe a consigné dans ses *Recherches sur la structure et les mouvements du cœur* les résultats d'observations d'anatomie et de physiologie comparées. Suivant cet auteur, les colonnes charnues du cœur forment activement les valves pendant la contraction musculaire, et les laissent s'ouvrir passivement pendant le relâchement et sous la pression du sang. Le rôle actif des appareils valvulaires, prédominant chez l'homme, se restreint de plus en plus à mesure que l'on descend l'échelle des vertébrés.

MM. Andral et Gavaret ont présenté à l'Académie comme complément de leurs travaux déjà publiés, un mémoire sur les changements de proportion de la fibrine du sang dans les maladies. La classe des phlegmasies leur a constamment présenté la fibrine augmentant considérablement des le début du mal ; ils l'ont vu diminuer et se réduire à des proportions très minimes dans les maladies dont le scorbut est le type à l'état chronique, et la fièvre typhoïde à l'état aigu. Nous rapporterons vivement que nos limites ne nous permettent pas de rapporter quelques-uns des faits nombreux et remarquables que contient ce mémoire, du plus haut intérêt pour le médecin.

M. N. Guillot est parvenu, au moyen d'injections habilement faites, à étudier dans leurs dernières ramifications les quatre ordres de vaisseaux du foie. Des résultats curieux, auxquels cet anatomiste est arrivé, sont consignés dans une lettre adressée par lui à l'Académie, sur la structure intime du foie des mammifères et qui se produit dans les poumons d'un homme pendant l'âge mûr et la vieillesse.

M. Lacaze de Mijoux a présenté à l'Académie la première partie d'un travail ayant pour titre, *Etudes hydrodynamiques et micrographiques*. C'est à l'aide des injections continues d'eau que cet anatomiste est arrivé à obtenir des préparations fort remarquables et qui permettent d'étudier la structure intime de certains organes, notamment des intestins.

Des pièces d'anatomie artificielle en cuir repoussé ont été soumises au jugement de l'Académie. Quel'en emploie leur estampé pour imiter le bois sculpté, nous le comprenons, parce que, dans ce cas, il n'est pas question de finesse de détails, et de vivacité d'arêtes ou d'angles ; mais, en anatomie, c'est tout autre chose. Avec du carton ou du cuir on peut frapper d'admiration les gens du monde, tout effrayés à l'aspect de ces couleurs tranchantes, et leur faire croire qu'ils voient une reproduction exacte de la nature ; mais il faut des pièces comme les admirables chefs-d'œuvre de Lemonnier et de Dupont pour représenter la nature au médecin. N'est-ce pas déjà bien assez que la Faculté ait laissé précéder dans son anatomie un horrible échantillon d'anatomie faite *à l'estaque*, dans lequel on ne trouve de vérité ni pour la forme, ni pour la couleur, et qui ne représente que une affreuse caricature en carton mal peint. Cette enluminure anatomique que cet anatomiste est arrivé à obtenir des préparations fort remarquables et qui permettent d'étudier la structure intime de certains organes, notamment des intestins.

M. M. Roux a présenté une notice sur la structure et sur quelques maladies des poumons. Ce travail est divisé, comme en voit, en deux parties. L'une anatomique, l'autre pathologique. M. Roux a mesuré et pesé avec le plus grand soin les poumons ; il a étudié au microscope leur structure. Il les considère comme formés d'un tissu membraneux essentiellement élastique, retractile. Il ne se prononce pas sur la nature fibreuse ou cellulaire de ce tissu. Ses études microscopiques l'ont amené à des résultats intéressants sur l'emphyseme, les tubercules pulmonaires et l'emphyseme.

M. Azias Turenne rend compte, dans une note adressée à l'Académie, des expériences qu'il a faites sur la contagion de la syphilis de l'homme aux animaux. Hest parvenu à communiquer la syphilis à des singes, à des chats, à des chiens, à des lapins. On sait que des inoculations semblables n'avaient pas eu de succès entre les mains de Hunter.

Nous avons parlé, dans notre dernier compte rendu, des travaux pleins d'intérêt de M. Flard sur la vaccine. Ce mémoire a été consigné, dans un mémoire présenté par lui à l'Académie, des preuves qui nous semblent sans réplique, de la nécessité de renouveler le vaccin après un certain laps de temps. Il a établi, par des observations authentiques, que la durée d'évolution de la pustule vaccinale diminuait à mesure que le virus vaccin comptait plus d'années de séjour chez l'homme. En 1836, pour le vaccin de Jenner, la dessiccation avait lieu le douzième jour ; pour le vaccin nouveau, le dix-septième jour seulement. En 1844, la pustule provenant du vaccin de 1836 se dessécha le treizième au quatorzième jour ; celle de 1844, le dix-septième jour.

M. Poiseuille, dont tout le monde connaît les beaux travaux sur la circulation, a présenté un mémoire intitulé : *Recherches expérimentales sur les médicaments*. C'est par l'endosmose et l'exosmose que les substances médicamenteuses ingérées dans le tube intestinal agissent sur le sang, et ensuite sur tous les organes. De plus, M. Poiseuille reconnaît à quelques-unes d'entre elles une action spéciale sur la fibre vivante. Dans un autre mémoire, M. Poiseuille étudiera la manière d'agir des médicaments sur le cœur, les centres nerveux et la circulation capillaire.

L'Académie a reçu de M. Bonjean de Chambéry une note sur ou fait curieux d'ergotisme gangréneux. L'usage pendant trois semaines d'un pain fait avec du seigle contourné environ 4 pour 100 d'ergot a déterminé, chez un enfant de dix ans la gangrène des deux jambes ; chez son frère de vingt-huit mois, la gangrène d'une jambe seulement ; le père et la mère éprouvèrent une lassitude et une faiblesse assez grande des membres, pendant huit jours pour l'homme et trois semaines pour la femme ; leurs quatre autres enfants, dont le frère jumeau de celui qui perdit la jambe droite, n'eurent absolument rien. En présence d'un pareil fait constaté par un observateur habile, peut-on douter, comme le veulent quelques auteurs, que les phénomènes décrits sous le nom d'*ergotisme* ne soient dus à la présence de l'ergot dans les aliments.

*Médecine légale*. — MM. Danger et Flaudin ont présenté un mémoire qui renferme les détails d'expériences faites sur des animaux, dans le but de vérifier si l'on peut reconnaître après la mort, dans les parties molles et dans les os, des traces de cuivre chez des sujets qui en ont ingéré des quantités notables pendant la vie. Ils ont retrouvé du cuivre dans le foie, rien dans les autres parties. Les intestins étaient nécessairement hors de cause.

Les auteurs hâtent de tous leurs vœux la solution d'une question sur laquelle l'Académie est appelée à décider, et qui, par la potémique, tient dans l'incertitude tous les esprits, et peut entraîner le cours de la justice.

M. Devergie, de son côté, soutient que le cuivre et le plomb existent dans les organes de l'homme sans trahir leur présence par des accidents toxiques, et revendique la priorité de cette découverte. Si MM. Danger et Flaudin ne trouvent point ces métaux dans l'organisme, c'est, dit M. Devergie, qu'ils emploient un procédé qui ne saurait les mettre à nu.

MM. Barse, Lanaux et Fellin adressent une note qui vient à l'appui des propositions émises par M. Devergie.

*Chirurgie*. — Un mémoire de M. Sedillot contient les détails d'un procédé nouveau de rhinoplastie. Ce procédé, qui a réussi entre les mains de l'auteur, est une modification de la méthode indienne, dans laquelle le lambeau anastomique est emprunté à la joue. M. Sedillot déclare au reste qu'on ne peut presque jamais arriver par une seule opération à un résultat complet.

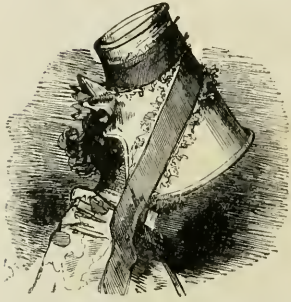
M. Maisonneuve propose, pour remédier aux obstructions de l'intestin grêle, une opération analogue à celle de Callisen, reprise avec tant de succès par M. Amussat pour le gros intestin. M. Maisonneuve a eu qu'à se louer d'avoir pris ce parti dans un cas dont nous avons parlé dans notre dernier compte rendu. C'est au temps et à l'expérience à classer définitivement cette opération qui nous semble une ressource précieuse.

M. Amussat, continuant ses recherches sur les plaies des artères, a présenté un mémoire dans lequel il démontre que l'oblitération des vaisseaux coupés à lieu principalement par la formation d'un caillot qui se produit même dans le cas de section simultanée des deux carotides. Ces études sont intéressantes au point de vue chirurgical comme à celui du médecin légiste.

M. Laugier avait soumis à l'Académie un procédé de pansement des plaies suppurantes, au moyen de la baudruche enduite d'une forte solution de gomme arabique. Cette idée, M. Laugier la puisa, dit-il, dans les travaux de Hunter sur la cicatrisation de plaies recouvertes de croûtes ou mises à l'abri du contact de l'air par les téguments. M. Chassinac décrit à cette occasion un appareil qu'il emploie depuis plusieurs années dans son service chirurgical, et qui consiste dans une sorte de cuirasse formée de bandelettes de sparadrap, par-dessus laquelle il place les autres pièces du pansement. Ces différents procédés, le dernier surtout, se rapprochent beaucoup des appareils inamovibles de la chirurgie espagnole ; mais le procédé de M. Laugier présente l'immense avantage de la transparence avec l'imperméabilité et la légèreté.

M. Guérin a cru devoir réclamer la priorité pour un mode de pansement de son invention et consistant dans l'application sur la plaie d'une bouteille ou cloche de caoutchouc munie d'un robinet par lequel on y fait vide. Cet appareil assez peu chirurgical était assimilé par son auteur à une feuille légère de baudruche enduite de gomme qu'il emploie M. Laugier, et M. Guérin disait avoir appliqué dans le service de M. Maisonneuve, à l'Hôtel-Dieu, le même procédé que le chirurgien de Beaujon. Le témoignage de M. Maisonneuve n'a pas confirmé les soutiens de M. Guérin, dont l'appareil nous semble différer beaucoup de ceux que MM. Chassinac et Laugier emploient avec avantage.

Longchamp en 1845. Caricatures par Bertall.



Chapeau Pomaré.



Places à louer.



Chapeau Pritchard.



Comment portera-t-on les foulards cette année?



Un Monsieur bien couvert.



Des gens qui vont étudier la coupe des pantalons pour l'année prochaine.



Un Boau.



Portera-t-on décidément les manches plates ou les manches larges? Question pendante. Madame\*\*\* désire aussi savoir comment l'on tondra les caniches cette année.



Un expert en matière de chiffons

Longchamp en 1845. Caricatures par Bertall.



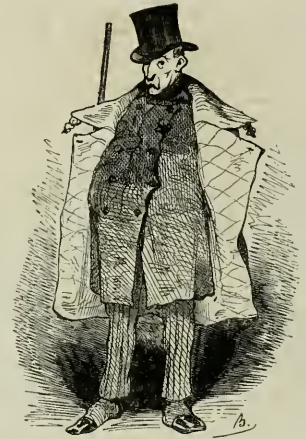
Extrait de la file des équipages aux Champs-Élysées ; les voitures se suivent et ne se ressemblent pas.



M<sup>me</sup> Saint-Ernest : Chapeau à l'escarpe ; cheveux et coiffure à la Cardoville ; paletot chef arabe ; manchou peau de chieva façon Rabat-Joie ; broche en malachite.



Quelle coupe de cheveux adoptera-t-on après Paques ?



Un général qui se promène en particulier : Paletot chef arabe ; souliers à la Juif Errant ; corset Oudrioot ; canne à parapluie Casal.

SYSTÈME CAPILLAIRE.



Coiffure et barbe d'un capitaine de cavalerie légère ou d'un tambour de la garde nationale.

Coiffure et barbe à l'usage des députés et des droguistes.  
Coiffure et barbe à l'usage des peintres, des chasseurs d'Afrique et des douaniers.

Coiffure et barbe du général Tom Pouce en uniforme de Wellington ; le sabre de bois est, dit-on, le même qui fut donné par Blicher à l'honorable lord le lendemain de Waterloo.  
Coiffure et barbe à l'usage des commissionnaires et des marchands de via.

Coiffure et barbe à l'usage des rapins et des poètes

Coiffure et barbe d'un jeune bachelier ès-lettres faisant son entrée dans le monde.

**Bulletin bibliographique.**

*Traité de l'instruction criminelle, ou Théorie du code d'instruction criminelle*, par M. FAUSTIN HÉLIE, chef du bureau des affaires criminelles au ministère de la justice. — Premier volume : *Histoire et théorie de la procédure criminelle*. — Paris. Charles Hingray.

Il en est, à peu près de la science du légiste comme de celle du médecin, ou non l'estime à son juste valeur qu'à un moment du danger. De celui, ou en fut volontaire, ou se persuade aisément que l'on n'eût jamais affaire à elle. » La loi n'est pas faite pour les hommes gens, » disait un moraliste au dernier siècle. Mais qu'un jour vienne (et combien de fois n'est-il pas venu pour les plus honnêtes gens de tous les siècles pendant les agitations politiques des cinquante dernières années), qu'un jour vienne où la justice, sous son figure d'un bousier ou d'un agent armé, frappe, par erreur ou non, à notre porte, à celle d'un parent, d'un ami, d'un homme honoré de notre opinion, aussitôt l'intérêt, le deuil, la crainte, prennent la place de l'insouciance et de l'ironie. Que dit la loi que veut la loi ? Est-elle juste, injuste ? Protège-t-elle suffisamment les droits des citoyens ? Est-elle une sauvegarde pour tous, ou seulement un instrument aveugle du pouvoir ? On interroge, on s'informe, on discute, on se récrie, on se reproche d'être resté si longtemps dans l'ignorance d'un si grand péril et d'être en état de faiblesse.

Or, c'est la loi de procédure, quoique l'on puisse s'en étonner à première vue, qu'il importerait le plus à tous les citoyens de connaître, parce qu'elle est incessamment suspendue comme une épée, parce qu'elle peut atteindre par mégarde l'innocent aussi bien que le coupable, parce qu'enfin, si l'on excepte les poursuites politiques, il est rare qu'elle touche, si légèrement que ce soit, sous son hâbler et sous son air de science. « La loi de procédure », dit M. Faustin Hélie, est le complément nécessaire des libertés publiques, ses formalités sont destinées à protéger les droits des citoyens, à les préserver de toute action arbitraire, de tout excès de pouvoir; elle acquiert donc la même importance que la loi politique, et cette importance est immédiate; car elle protège ou menace incessamment les biens les plus précieux, l'honneur, la vie, la sûreté des personnes; elle peut les froisser à chaque moment; elle doit être l'objet d'une continuelle sollicitude de la part des pouvoirs de l'Etat et des membres de la société. »

Consacrée à cette haute tâche, l'histoire de la procédure criminelle est une partie essentielle de l'histoire politique elle-même. Elle constate, pour ainsi dire, siècle par siècle, les vicissitudes, les défaites ou les victoires alternatives des deux grands principes qui, depuis l'origine des peuples, se disputent leur conduite, l'autorité et la liberté. Large et ténébreux aux époques de liberté, la loi de procédure est incertaine et restreinte aux époques où l'autorité d'un seul est la loi suprême. Dans les Etats libres, on trouve la liberté de la défense, la publicité des débats, la procédure normale, le jugement par jury. Dans les Etats politiques, le droit d'arrestation est sans limite. L'infamie, l'infamie est éternelle, les juges sont dans la dépendance de la puissance souveraine.

M. Faustin Hélie, déjà plébé, par sa *Theorie du code pénal*, au premier rang des criminalistes, a tracé d'une main ferme et savante, dans le volume que nous annonçons, l'esquisse de l'histoire de la procédure criminelle depuis les beaux siècles de la civilisation antique jusqu'à nos jours.

A Athènes, tous grands principes dépendant l'action de la procédure. Le droit d'accusation appartenait à tous les citoyens. L'instruction, l'accusation, la défense, le jugement étaient publics. L'institution du jury reposait sur la base la plus large; les accusés avaient pour juge un quelconque sur le public presque entier; on voit figurer, dans certaines accusations, jusqu'à six mille juges. Mais il s'en fallait de beaucoup que ce système, remarquable par son ampleur et de grandeur dans son ensemble, fût sans inconvénients. Le droit d'accusation, abandonné à l'initiative de la mégalotymie des citoyens, n'était pas assés régulièrement exercé et activement exercé; il était souvent limité par des règles compliquées. Il y avait absence d'ordre dans la procédure préparatoire. L'affaire arrivait à l'audience sans avoir été suffisamment étudiée et éclairée. Le nombre excessif des juges entraînait dans le tribunal une émotion et une turbulence qui ne permettait pas toujours le calme et la réflexion nécessaires aux jugements; souvent les passions étouffaient la justice. Enfin, l'on appliquait la question, principalement aux esclaves, mais quelquefois aussi aux hommes libres.

La procédure d'accusation a nécessairement varié aux diverses époques de son histoire. M. Hélie en étudie les modifications successives sous les rois, après leur expulsion, au septième siècle, et sous les empereurs. Pendant la glorieuse période de la république, les deux principes légués par la civilisation grecque, la publicité des débats et le concours des citoyens aux jugements, furent religieusement observés. Sous l'empire, ces règles protectrices furent dénaturées au profit des princes. Ainsi, tandis que le droit d'accusation était de tous particuliers, il devint étendu quand il s'agissait du seul intérêt des particuliers, il devint restreint au delà de toutes les limites raisonnables en matière de souveraineté. Les listes des jurés furent de plus en plus judicieusement allégées. L'intervention de l'élément populaire fut insensiblement affaiblie. La torture qui, sous la république, formait une véritable exception réservée aux seuls esclaves, devint un moyen ordinaire d'instruction contre tous les citoyens. Les p's hautes dignitaires » étaient eux-mêmes soumis s'ils étaient accusés de lèse-majesté. Les services de prêtres furent dans les causes civiles. La conversion des empereurs au christianisme, au nom de ces cruautés, et l'humanité reconqua quelques-uns de ses droits. Au cinquième siècle, les évêques furent appelés à inspecter les prisons et les procédures elles-mêmes.

Pendant les sixième, septième et huitième siècles, au milieu même de chaos d'ouï dont sortit l'Europe moderne, sous l'empire presque exclusif de la force matérielle dans l'ordre politique, ce caractère se conserve à peu près intact. La dignité humaine et personnelle de la dignité humaine et personnelle. La procédure romaine exerce une influence libérale, au moins en théorie, sur la forme des jugements. Le système de procédure mis en pratique par les Français conserve la publicité entière des audiences, la preuve par témoins et la libre discussion de ces témoins, le jugement par jurés (*boni homines*). Malheureusement, dans la pratique, l'ignorance, la superstition, la brutalité, l'arbitraire, font à tout moment irrompre et empêcher le droit.

L'étude des formes de procédure nous envenime et disloque les siècles est une des parties les plus instructives et les plus intéressantes de l'ouvrage de M. Hélie. On retrouve encore la publicité et

le jury dans les justices seigneuriales; mais on y rencontre aussi, et plus régulièrement établi et consacré que sous la première race, le jugement de Dieu, le combat judiciaire entre l'accusé et l'accusateur, et même entre l'accusé et les témoins ou les juges. Les chefs, les seigneurs, les hommes de guerre, conduisent à l'arme blanche; les hommes d'une classe inférieure n'ont d'armes qu'un bâton et un bochiair. Les justices ecclésiastiques sont les premières qui substituent une procédure secrète à la procédure publique.

Avec le treizième siècle naît une tendance générale vers l'unité politique et judiciaire. La royauté complète insensiblement sur les droits des seigneurs de l'Eglise. Bientôt une hiérarchie régulière de juridictions royales s'éleve sur les ruines des juridictions féodales; mais à mesure que l'on gagne en centralisation, on perd en liberté, tant il est vrai qu'il est difficile, sinon impossible, que la société même jamais de front tous les progrès à la fois. L'institution du jury disparaît la première; des juges permanents remplacent les jurés; la procédure écrite succède à la procédure orale; en un mot, la publicité est abolie, l'instinct et le secret de la défense est tué à l'origine. Les juges, monstrueux la torture, qui n'existaient point aux plus mauvais temps du moyen âge, redevient, sous la monarchie, le moyen le plus ordinaire et le plus actif de la procédure criminelle. Malgré la marche rapide et le raffinement de la civilisation, malgré les vives lumières répandues sur le droit lui-même par de puissants esprits, cette coutume atroce persiste et se maintient jusque sous le règne de Louis XVI. La justice royale avait ainsi répété les principes généraux consacrés par les législations anciennes et les coutumes respectées par la foule, pour en tirer aux règles inhumaines du droit impérial et aux formes cruelles et secrètes du droit canonique.

Telle était la procédure criminelle en France quand la Constituante s'imposa le devoir de la régénérer. Des règles générales adoptées par la législation de 1791, de l'an IV et de l'an IX, est née, après diverses modifications, la procédure actuelle, où se trouvent combinées, par une sorte d'éclectisme, sous les principes généraux consacrés par les législations anciennes et modernes, l'information préliminaire, la poursuite en trois actes, l'indication du ministère public, la preuve orale, la publicité des débats, le jugement par jurés. Nos législateurs ont résumé l'expérience et la sagesse des siècles. Est-ce à dire que nous soyons arrivés à la perfection? Non, sans doute. Il ne manque pas d'esprits toujours disposés à croire que l'on est arrivé au but; mais la vérité est que le but recule sans cesse. Dès à présent, à ne considérer même que le détail des questions, combien de doutes et de critiques grandissent par la force de son opinion commune. Par exemple, n'y a-t-il point souvent excès dans les défenses préventives, et surtout dans leur durée? Quelle réparation ne souhaiiterait-elle point due à ceux que l'on a déçus par erreur? On se récrie avec raison contre les jeunes confesseurs; mais n'y aurait-il pas aussi quelquefois de justes motifs de se récrier contre les jeunes juges d'instruction, qui sont aussi des confesseurs, et contre les jeunes substitués? Vers vingt-cinq ans, a-t-on toujours l'expérience, la maturité nécessaires pour comprendre toute la responsabilité et la gravité de ce qu'on fait, pour éléver la vérité avec prudence, sans partialité, sans préjugé, sans défiance impatiente et ambiguë? La part de la défense est-elle toute ce qu'elle pourrait être? L'autorité qui préside aux débats a-t-elle des limites assez certaines? Convient-il que le défenseur ne puisse questionner les témoins avec la même liberté que l'accusateur? A Rome, il existait un mode de plaidoirie que l'on appelait *l'altercation*; l'accusateur et le défenseur s'interrogeaient mutuellement, et se présentaient de questions brèves et précises, d'un la vérité faillait souvent comme malgré elle, et plus sûrement que des longs discours on l'art ne réussit que trop souvent à l'obscurcir dans ses lenteurs étudiées. Le résumé du président, conçu comme il l'est aujourd'hui, n'est-il pas trop souvent de nature à rendre illusoire ce principe que la voix de la défense est la dernière qui doit se faire entendre? Enfin, l'institution du jury ne demanderait-elle pas elle-même des corrections? On recommande en vain aux jurés de ne considérer que les faits, de se supposer entièrement ignorants de la peine qui meurt avec le crime, de ne pas se laisser entraîner par des passions, et toute fiction est une source de mal et d'erreur qui, dans la pratique, conduit à des conséquences dangereuses.

Mais ces questions, et d'autres assurément plus fondamentales, seront savamment étudiées et résolues dans les volumes dont cette histoire si remarquable de la procédure criminelle n'est que l'introduction. L'autorité que l'auteur a déjà su acquérir par l'importance de ses premiers travaux donne le droit d'espérer que son œuvre préparera et halera d'ailleurs réformes. Pour nous, en attendant cette œuvre si importante, nous ne pouvons que nous associer complètement aux éloges donnés à ce premier volume par un de nos savants juristes, M. Grand, dans son rapport à l'Académie des sciences morales et politiques:

« Le livre de M. Faustin Hélie prend sa place au premier rang dans l'histoire littéraire de notre droit. La science de l'auteur est complète comme son programme. Les grands travaux qui, depuis quinze ans, ont été publiés sur les origines de notre droit sont connus et familiers. On voit qu'il s'est pénétré profondément des textes qui ont servi de base à ces travaux. Il a vu d'un œil sûr pendant longtemps avant d'en disserter. C'est un travail de premier ordre que le sien. L'histoire ancienne et l'histoire de France y sont profondément romues. M. Hélie ne laisse en arrière aucun fait important, aucune question essentielle; et toujours sa pensée s'exprime en une forme aussi remarquable que sa pensée elle-même. »

*Camera Lucida*. Portraits contemporains et tableaux de genre, par CHARLES NISARD. 1 vol. in-8. — Paris, 1845. — Duméril et Fontaine. 7 fr. 50.

Il y a trois genres de tableaux différents à considérer dans la chambre claire de M. Charles Nisard. Tantôt le spectateur est placé devant lui des célébrités de l'époque si faciles à reconnaître, qu'à la première vue il les appelle par leur nom, tantôt ce sont des penseurs de Sénèque, de Montaigne, de La Bruyère, et d'autres moralistes qui défient sous ses yeux, affablis d'un costume moderne. Quelqu'fois enfin, M. Charles Nisard lui montre ses propres idées. C'est un tableau de portraits. Faut-il de la *Camera Lucida* à peut-être le défaut de trop bien attraper la ressemblance, comme on dit à l'école; Restaurateur de vérités oubliées, il s'arrête habituellement de cette tâche, plus difficile qu'en se l'imagine; mais il n'a jamais pu s'empêcher de talent que lorsqu'il se montre des travers ou des vices de notre époque. Son style est toujours clair et mordant. Plus d'un

vis, et moins irrité, il plairait davantage. Que M. Charles Nisard se donne étonné tout à fait original. S'il réussit, son succès sera plus glorieux et plus grand.

La *Camera Lucida* se divise en sept catégories principales, subdivisées eux-mêmes en un nombre considérable de tableaux. — M. Charles Nisard traite tour à tour du bonheur, de la richesse, du dévouement, de la considération, du savoir-vivre, du monde, de la vanité, de l'art de se faire aimer des femmes. Qui éprouvera jamais ces sujets si intéressants? Chaque siècle n'a-t-il pas besoin de conseils et de leçons? Les moralistes ne trouveront-ils pas à toutes les époques des travers ou des vices à corriger? M. Charles Nisard a en le tort, qu'il nous permette de lui adresser ce reproche, de ne pas se tenir dans un juste milieu. Ici, il se laisse entraîner dans des généralités déjà connues; là il tombe dans des particularités exotiques de tous les vices, ou certaines individualités contemporaines.

Malgré ses légères critiques, qui proviennent tout le cas que nous faisons de son auteur, la *Camera Lucida* est une remarquable étonnée digne d'éloges et d'encouragements. Si M. Charles Nisard avait quelque autre ouvrage de ce genre, il ne se laissera pas décourager, et ses amis lui persisteront encore, nous l'espérons, de le livrer à l'impression. Toutes les personnes qui auront assisté à cette première représentation de la *Chambre claire*, s'empresseront de retirer des places pour la seconde.

Veut-on avoir une idée de la manière de M. Charles Nisard? Qu'on lise le fragment suivant, emprunté au chapitre de la vanité:

« Sous le prétexte perpétuel d'aimer les arts et des sciences, on construisait sa maison de mille coiffures dont le toit se levait à la plépart du jour, est d'être fort dispendieux. Leur arrangement est combiné de manière à ce que la plus grande partie du loisir soit à eux, et qu'on ne circule dans les rares espaces demeurent libres que comme dans un labyrinthe. Ne cherchez ni le goût, ni l'intelligence dans ces ornements; ils coûtent cher, voilà l'essentiel; ils ont été ravés à la concurrence, voilà la plépart. Quant aux meubles utiles et assortis à nos habitudes modernes, on les voit relégués au grenier, ou en fait de la vitelle vaisselle, on en voit dans des vases isolés. On se décoifferait pas, si ce n'était dans un lit qu'il faille en mettre; soit occuper d'assaut; on ne dormirait pas, si ce n'est sous un baldquin à ramages. On reviendra probablement aux vieux habits; on est déjà à moitié chemin, et je ne serais pas étonné que, devant qu'il soit peu, les hommes portassent des braies, et les femmes des coiffures à la Hémin. »

*Dictionnaire administratif et historique des rues de Paris et de ses monuments*; par M. FELIX LAZARE, sous-chef, secrétaire rédacteur de la commission des alignements, et M. LOUIS LAZARE, attaché aux archives de la ville. 1 gros vol. grand in-8. — Paris, 1844. Chez M. Félix Lazare, boulevard Saint-Martin, 17. 20 fr.

Ce livre n'a pas été fait avec d'autres livres. Il est en partie nouveau. Employés de la préfecture de la Seine, placés dans un bureau chargé du travail des alignements et permis de rues de Paris, MM. Lazare frères avaient depuis longtemps senti la nécessité d'un travail qui résumât les améliorations successives des voies publiques de Paris. Un pareil ouvrage devait être non moins utile à l'administration municipale qu'à tous les propriétaires présents ou futurs. L'administration avait un grand intérêt à connaître tous les actes anciens de ses administrateurs. Chaque fois, en effet, qu'elle a été chargée de rattacher le présent et le passé à la même chaîne, elle en a tiré un bénéfice précieux. D'abord, elle a utilisé à son profit des clauses que la prescription n'avait pu atteindre; ensuite elle a trouvé des enseignements importants à l'endroit desquels il lui a été facile de rétablir certains projets d'améliorations d'une urgence constatée. Il était aussi indispensable aux personnes qui possèdent des immeubles ou à celles qui desirant en acheter, de savoir d'une manière certaine, et d'une manière sûre, à quel titre on devait se trouver soumis.

Ces documents administratifs, si utiles, si nécessaires, à connaître, étaient éparpillés, perdus dans les archives, et la plupart inédits. Il fallait les retrouver, les réunir, les analyser; c'est ce que MM. Lazare frères ont fait avec autant de patience que d'intelligence et de goût. Leur tâche, si elle n'est l'ignorance point, devait être longue et pénible. L'ependant, leur plan conçu et arrêté, ils ont pu se mettre à l'œuvre. Ils ont recueilli tout ce qui existait dans les archives, depuis la révolution de 1789, les arrêtés du conseil, les édits, les lettres patentes, les délibérations du bureau de la ville; puis tous les actes administratifs de la république, du consulat, de l'empire, de la restauration, du gouvernement de la révolution de juillet jusqu'à ces dernières années.

MM. Lazare frères ont, en outre, parfaitement compris que leur dictionnaire ne devait pas se contenter d'être administratif; ils ont eu le soin de grouper les faits historiques les plus curieux dans les articles des rues ou des monuments qui lui ont servi de base.

Pour montrer comment MM. Lazare frères ont conçu et exécuté leur travail, nous citerons ici de nos plus curieux articles de leur dictionnaire, celui qui concerne une rue presque inconnue, que le *Juif errant*, de M. Eugène Sue, a rendu célèbre :

UNANS (rue du Milieu des). — Commence au coin Nevoleton, numéros 23 et 29, finit à la rue de nier par 4. S. longeur est de 56 mètres. Neuvième arrondissement, quartier de la Gaie.

L'hôtel des Ursins, dont l'entrée principale se trouvait dans la rue Haute des Ursins, tombait en ruines au milieu du seizième siècle. Il fut abattu en 1553, et l'on ouvrit, l'année suivante, au milieu de son emplacement, une rue à laquelle on donna le nom de rue du Milieu des Ursins. Une décision ministérielle du 26 mai 1841, M. signez Chaptal, a fixé la largeur de cette voie publique à 6 mètres. Les maisons du côté des numéros impairs sont tombées à un faible restant; celles du côté opposé ont été démolies.

Dans la séance du 13 décembre dernier, le conseil municipal de la ville de Paris, a considéré que le *Dictionnaire administratif et historique* publié par MM. Lazare est un ouvrage utile et instructif, dont la possession peut être nécessaire aux personnes qui prennent part à l'administration municipale, a ouvert un crédit de 5,500 fr., pour acquies, au prix de 2 fr. l'un, y compris la reliure, une quarante-quatre exemplaires de cet ouvrage.

Les Annonces de L'ILLUSTRATION coûtent 90 centimes la ligne. — Elles ne peuvent être imprimées que suivant le mode et avec les caractères adoptés par le Journal.

FURNE et Compagnie, éditeurs de l'histoire des Villes de France, de l'histoire de l'Art monumental, du Musée de Versailles, etc., rue Saint-André-des-Arts, 33, à Paris.

# HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Par M. THIERS

Troisième édition, dix volumes in-8, ornés de cinquante belles gravures et d'un magnifique portrait de l'auteur; prix de chaque volume: 5 fr. Il en paraîtra un tous les quinze jours. — Le tome premier est en vente. Le même ouvrage se publie en 100 livraisons à 50 cent. chaque, une par semaine. — La première est en vente.

## ATLAS POUR L'INTELLIGENCE DES CAMPAGNES DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Dressé sous la direction de M. THIERS, dessiné par DEVOTENAY et gravé par DIOSNET, 32 cartes; prix: 16 fr. Cet Atlas sera publié en quatre livraisons de huit cartes chacune; prix: 4 fr.

PAULIN, éditeur du *Manuel de Philosophie moderne*, par M. Ch. Renouvier,

1 fort volume in-18, 3 fr. 50 c., rue Richelieu, 60.

# MANUEL DE PHILOSOPHIE ANCIENNE,

Par M. CH. RENOUVIER, auteur du *Manuel de Philosophie moderne*. — 2 vol. in-18, 7 fr.

LIVRE I<sup>er</sup>. — Introduction. — Notions préliminaires relatives à l'histoire générale des idées.  
 LIVRE II. — Des Origines de la philosophie grecque.  
 LIVRE III. — Première période de la philosophie ancienne. — Formation spontanée de la philosophie.  
 LIVRE IV. — Conclusion de la première période de la philosophie. — Opposition. — Luttes. — Destruction des anciennes doctrines. — Réforme de la Méthode.  
 LIVRE V. — Renouveau et fondation réfléchie de la philosophie. — Philosophie au siècle de Platon.  
 LIVRE VI. — Deuxième période de la philosophie ancienne. — Essais de constitution définitive de la Doctrine. — Eclectisme.  
 LIVRE VII. — Fin de la philosophie rationnelle.

F. PRÉVOST, éditeur, rue Jacob, 48. — Même maison, rue des Grès-Sorbonne, 17. — Dans les départements, chez tous les correspondants du *comptoir central de la Librairie*.

# ENCYCLOPÉDIE POPULAIRE

Répertoire des connaissances humaines, à la portée de toutes les classes,

Par une société de savants, de littérateurs, d'artistes, de manufacturiers et de commerçants, sous la direction

d'Auguste Savagner.

15 forts volumes in-8° à deux colonnes avec figures dans le texte.  
 20 livraisons forment 1 vol.

PRIX: 6 FRANCS  
 Cartonné, couverture imprimée.  
 PRIX: 6 FR. 50 CENT.

En vente le tome 1<sup>er</sup>.

15 FORTS VOLUMES IN-8° A DEUX COLONNES, avec figures dans le texte.

UNE OU DEUX PAR SEMAINE.

La 26<sup>e</sup> livr. est en vente.

PRIX: 30 CENTIMES.

En vente le tome 1<sup>er</sup>.

Mise en vente de la 21<sup>e</sup> livraison.



EUGÈNE SUE.  
 LE  
**JUIF**  
 ERRANT  
 ILLUSTRÉ PAR  
 GAVARNI.  
 80 LIVRAISONS A 50c.  
 PAULIN  
 RUE RICHELIEU, 60

Le 6<sup>e</sup> volume est en vente.

**AVIS** LE CHOCOLAT MENER, comme tout produit avantageusement connu, a excité la cupidité des contrefacteurs; sa forme particulière, ses enveloppes, ont été copiées, et les médailles dont il est revêtu n'ont été remplacées par des dessins auxquels nul n'est effrayé de donner la même apparence. Je dois prévenir le public contre cette fraude. Non-m est sur les tablettes du CHOCOLAT MENER aussi bien que sur les étiquettes, et l'effigie des médailles qui y figurent est le fac-similé de celles qui m'ont été décernées à trois reprises différentes par le Roi et la Société d'encouragement. Ces récompenses honorables m'autorisent à faire distinguer le CHOCOLAT MENER de tous les autres. L'heureux combinaison des appareils que je possède dans mon usine de Roislet, et l'économie d'un moteur hydraulique, m'ont mis à même de cette fabrication un développement qu'elle n'avait jamais atteint. Ce chocolat, par le seul fait de ses qualités et de son prix modéré, obtient aujourd'hui un débit annuel de plus de 500 milliers; il s'est acquis une réputation méritée. Dépôt principal, PASSAGE CHOSEL, 21, et chez MM. les pharmaciens et épiciers de Paris et de toute la France.

## MYSTÈRES de L'INQUISITION



ILLUSTRÉ PAR 200 DESSINS  
 50 Livraisons à 30c.  
 P. BOIVARD  
 ÉDITEUR RUE JACOB, 25.  
 Et chez toutes les librairies.

La nature des MYSTÈRES DE L'INQUISITION recommandant cette publication à l'attention générale et aux qualités d'un sujet si saisissant est venue se joindre le mérite d'une exécution active, libérale et technique; un succès toujours croissant a justifié nos espérances.

ÉTRENNES.

7, RUE DU COQ-SAINT-HONORÉ.  
 LA MAISON ALPHONSE GIROUX vient d'ouvrir au public ses beaux Salons d'Étrennes, qui présentent cette année encore plus d'objets que les précédentes par la variété infinie d'objets nouveaux qu'ils renferment. MM. ALPH. GIROUX ont avancé de beaucoup cette année l'ouverture de leurs magasins, dans le but d'être agréables aux personnes qui craignent la foule et qui désirent faire aisément leur choix, en profitant de la fraîcheur et de la nouveauté des objets présentement exposés rue du Coq-Saint-Honoré, n° 7.

LIBRAIRIE PAULIN,  
 RUE RICHELIEU, 60.

**ITINÉRAIRE DESCRIPTIF ET HISTORIQUE** de la Suisse, du Jura français, de Baden-Baden et de la forêt Noire, de la Chartreuse de Grenoble et des Eaux d'Aix, du Mont-Blanc, de la vallée du Chamouney, du grand Saint-Bernard et du Mont-Rose; avec une carte routière imprimée sur toile, les armes de la confédération suisse et des vingt-deux cantons, et deux grands vues de la chaîne du Mont-Blanc et des Alpes bernoises; par ALOUËNE JOANNE. 1 vol. in-18 contenant la matière de cinq volumes in-8 ordinaires. Prix, broché, 40 fr. 50 c.; relié, 12 fr.

**MANUEL DE L'HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE** chez tous les peuples, et particulièrement de l'architecture en France au moyen âge, avec 200 gravures dans le texte, 2 volumes. 10 fr. 50

### ASSURANCES MARITIMES.

PARIS — ANVERS. — Le Bureau central et continental des Assurances maritimes fait pour ses clients d'une police spéciale résumant pour ainsi dire tous les avantages de toutes les polices des différentes Places d'Assurances maritimes, savoir:

- 1<sup>o</sup> REMBOURSEMENT INTÉGRAL DES AVARIES GROSSES, quelque minimes qu'elles soient, quels que soient le mode et le lieu de répartition;
- 2<sup>o</sup> REMBOURSEMENT INTÉGRAL DES AVARIES PARTICULIÈRES, les franchises étant alléges;
- 3<sup>o</sup> FRANCHISES RÉDUITES à trois pour cent, pour les fruits, les sels, et généralement pour tous les objets s'assurant *francais d'avarie particulière*, tantôt avec la franchise de cinquante pour cent, tantôt même avec la franchise de cent pour cent; — également à trois pour cent pour les cochenilles, garance, potasse, perles, vase, savons, soufre, et tant d'autres articles qui ne s'assurent ordinairement que francs de dix pour cent, et même francs d'avarie; — à cinq pour cent pour les écorces, lins, réglisse, riz, teintures, et une infinité d'autres objets s'assurant à des conditions infiniment plus onéreuses sur toutes les autres Places d'assurances maritimes;
- 4<sup>o</sup> ABRANDON FACULTATIF POUR LES LIQUIDES, dans tous les cas prévus par la loi, dans tous les cas de relâche forcée donnant lieu au déchargement du navire; et ce moyennant le paiement de légères sur-primés à convenir;

- 5<sup>o</sup> ABRANDON FACULTATIF POUR LES SOLIDES, dans tous les cas où il y a lieu de l'accepter pour les liquides;
- 6<sup>o</sup> REMBOURSEMENT DE COLLAGE POUR LES LIQUIDES, dans les cas où les assurés n'ont le remboursement jamais;
- 7<sup>o</sup> BARATÈRE DE PATRON ou négligence des capitaines, garantie par les assurés;
- 8<sup>o</sup> CANCELATION DES AVARIES GROSSES, DES FRAIS ET DÉPENS, ET DES AVARIES PARTICULIÈRES, afin d'incluser le Commerce de ses pertes aussi complètement que possible;
- 9<sup>o</sup> RISQUES DE GÉRERIE, non exceptés dans les assurances à terme, et ne donnant lieu à aucune sur-prime ou prime supplémentaire;
- 10<sup>o</sup> RISQUES DE LA MER DU NORD;
- 11<sup>o</sup> DEROGATIONS À TOUTES LES USAGES, À TOUTES LES CONDICTIONS, en fait d'assurances maritimes, du moment que les clients se soumettent aux sur-primés qui résultent nécessairement de toutes conditions insuées.

Les bureaux sont établis et les ordres d'assurances s'adressent:

A PARIS, RUE DE PROVENCE, 45;

A ANVERS, RUE DE L'EMPEREUR, 1341.

Le Directeur du Bureau Central et Continental des Assurances Maritimes,

AUGUSTE MOREL.

J.-J. DUBOCHET, RUE DE SEINE, 33.

**PATRIA.** — LA FRANCE ANCIENNE ET MODERNE, ou Collection encyclopédique de tous les faits relatifs à l'histoire intellectuelle et physique de la France et de ses colonies; par les auteurs du *Milieu de Paris*. — Un très fort volume format in-8 anglais d'environ 2600 colonnes, orné de figures sur bois et de cartes coloriées.

EN SOUSCRIPTION:

**COLLECTION DES TYPES DE TOUS LES CORPS ET DES UNIFORMES MILITAIRES DE LA RÉPUBLIQUE ET DE L'EMPIRE**, 50 planches coloriées comprenant les portraits de Napoléon premier consul; de Napoléon empereur; du prince Eugène, de Murat et de Pomiatowski; d'après les dessins de M. HIPPOLYTE BELLAÏE.

30 livraisons composées d'une ou de deux planches coloriées, et d'un texte explicatif.  
 Prix de la livraison: 50 centimes.

BREVET D'INVENTION ET DE PERFECTIONNEMENT.

**VARIÉES.** — Bas élastiques en caoutchouc pour varices, sans courures ni lacet, et ne fermant aucun pli aux articulations. — FLAMET jeune, seul inventeur et fabricant, rue des Arts, 25.

**Le Dimanche des Rameaux à Spitalfields.**

Quand l'Angleterre était catholique, elle célébrait religieusement la fête des Rameaux; seulement au lieu du rameau, les contemporains de Henri VII portaient des branches de

sauze. Henri VIII n'abrogea pas cette cérémonie, qui, malgré la révolution religieuse, continua de subsister jusqu'à la deuxième année du règne d'Edouard VI. Depuis cette époque

les catholiques romains, les Grecs et les Russes, célèbrent seuls la fête des Rameaux en Angleterre. Cependant la tradition s'est conservée dans le peuple. Le *palm sunday*, c'est-à-dire



le dimanche qui précède le dimanche de Pâques, le dimanche des Rameaux, les enfants vont, dans la plupart des comtés, cueillir les fleurs ou plutôt les feuilles qui ont commencé à pousser. Ce jour-là est un jour de repos pour les malheureux

ouvriers de Spitalfields. Abandonnant leurs insalubres demeures, ils se procurent en masse la satisfaction de prendre de l'exercice et de respirer un air pur. — Ils vont oublier s'ils le peuvent — leur affreuse misère en cueillant des chatons

sur les saules du comté d'Essex. Leur retour est une véritable procession. — Notre dessin, emprunté à l'*Illustrated London news*, représente une rue de Spitalfields le soir du dimanche des Rameaux.

**Observations Météorologiques**

FAITES A L'OBSERVATOIRE DE PARIS.

FÉVRIER — 1845.

Jours du mois.	Hauteur du Baromètre réduite à la température de 0° à midi.		Températures extrêmes de la journée.		Températures moyennes calculées.	État du ciel à midi.	Vents à midi.
	Minimum.	Maximum.	Minimum.	Maximum.			
1	749,92	- 0,6	+ 2,8	+ 1,0	Très nuageux.	N. O.	
2	751,29	- 2,5	0,9	- 0,9	Couvert.	N. fort.	
3	754,72	+ 6,2	2,5	+ 1,3	Couvert.	N. O.	
4	769,23	4,4	4,1	2,5	Beau ciel.	N. N. E.	
5	760,82	4,4	4,2	2,6	Couvert.	S. O.	
6	755,07	0,0	3,5	4,7	Nuageux.	N. N. O.	
7	755,17	+ 4,2	+ 2,0	+ 0,2	Très nuageux.	N. O.	
8	757,08	- 3,7	- 0,2	- 2,0	Beau, quelq. nuag.	N. N. E.	
9	759,52	- 5,6	- 1,2	- 3,5	Beau ciel.	E. N. E.	
10	753,72	- 8,0	- 3,0	- 5,6	Neige. Il en est tombé 6 centim.	E. N. E.	
11	754,97	- 8,8	- 2,2	- 5,6	Beau ciel.	S. E.	
12	767,12	- 11,0	- 3,5	- 7,4	Nuageux.	N. N. E.	
13	767,56	- 10,8	- 2,6	- 6,9	Beau ciel.	N. E.	
14	766,86	- 2,0	+ 2,6	+ 0,4	Pluie.	S. S. O.	
15	755,80	- 0,1	2,9	+ 1,3	Nuageux.	O. N.	
16	751,71	- 0,6	4,1	+ 0,5	Très nuageux.	N. O.	
17	756,48	- 5,2	0,3	- 2,6	Nuageux.	N. E.	
18	757,74	- 6,0	0,2	- 3,0	Beau.	N. O.	
19	756,40	- 2,0	+ 4,0	+ 0,7	Éclaircies.	E. O.	
20	761,08	- 8,9	- 4,9	- 6,5	Beau ciel.	N. E.	
21	757,95	- 11,1	- 2,5	- 7,0	Beau ciel.	E. N. E.	
22	744,78	- 7,3	+ 7,6	- 0,2	Couvert.	S. S. E.	
23	745,89	+ 2,5	7,4	+ 4,5	Très nuageux.	O. S. O.	
24	751,87	- 2,2	6,8	4,4	Couvert.	O.	
25	762,76	0,1	6,3	3,1	Couvert.	O.	
26	750,93	4,2	9,0	4,9	Pluie.	N.	
27	757,91	1,9	5,9	3,8	Couvert.	O. S. O.	
28	756,09	0,1	3,8	+ 1,9	Couvert.	E. S. E.	
Moyennes.	755,66	- 3,0	+ 2,0	- 0,7	Pluie dans la cour, 3 cent. 771. Pl. sur la terrasse, 2 cent. 825.		

**Correspondance.**

A M. D., à Amiens. — Cela irait mieux au Magasin Pittoresque; nous le lui proposerons.

A un abonné, à Bordeaux. — Le service du journal se fait en un seul jour à Paris; le retard dont vous plaignez ne peut venir de nous.

A M. V. R., à Condé. — Il y a des impossibilités typographiques.

A M. E. L., au Etenc. — Nous nous en occupons depuis quel-que temps.

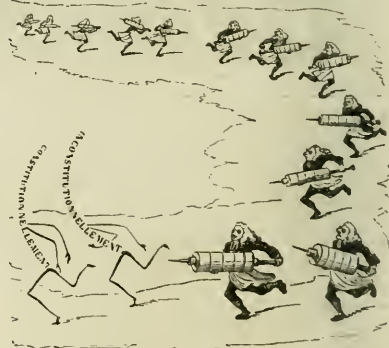
A M. H. L., à Berne. — Volontiers.

A M. P.-M. E. L. — Mettez-vous d'accord avec MM. T., P., O., A., C., etc., etc., qui goûtent beaucoup ce que vous désapprouvez et qui nous écrivent à ce sujet des choses très spirituelles.

**Rébus.**

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Il faut dans bien des cas savoir prendre un parti décisif.



*Les abonnements à L'ILLUSTRATION qui expirent le 1<sup>er</sup> Avril doivent être renouvelés pour qu'il n'y ait point d'interruption dans l'envoi du Journal. S'adresser aux Libraires dans chaque ville, aux Directeurs des Postes et des Messageries, — ou envoyer franco un bon sur Paris, à l'ordre de*

**M. DUBOCHET,**  
*rue de Seine, 33.*

ON S'ABONNE chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les Correspondants du Comptoir central de la Librairie.

A LONDRES, chez J. THOMAS, 1, Finch Lane Cornhill.

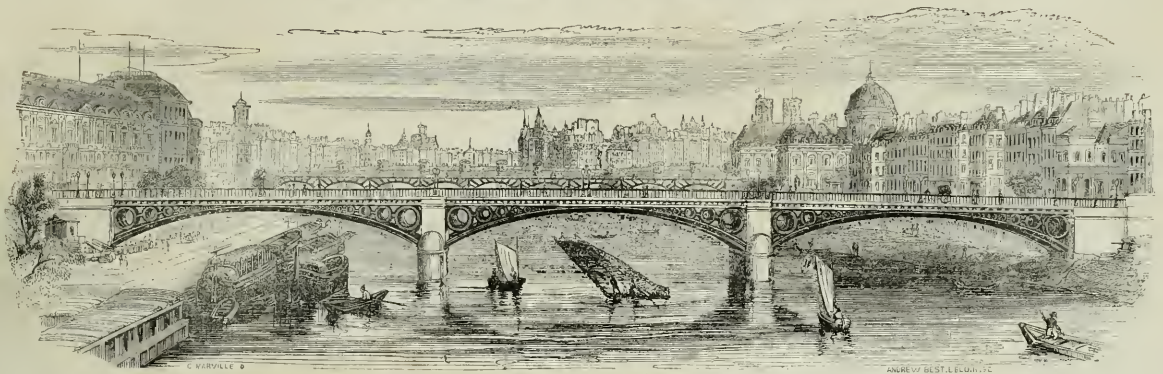
A SAINT-PÉTERSBOURG, chez J. ISSAKOFF, libraire-éditeur, commissaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-impériale; Gostinski-Dvor, 22. — P. BELIZARD et C<sup>o</sup>, éditeurs de la *Revue étrangère*, au pont de Police, maison de l'église hollandaise.

A ALGER, chez BASTIDE et chez DUCOS, libraires.  
Chez J. HUBERT, à la Nouvelle-Orléans (États-Unis)

JACQUES DE BOCHET.

# L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris. — 5 mois, 9 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.  
Prix de chaque N<sup>o</sup>, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

N<sup>o</sup> 469. VOL. V. — SAMEDI 29 MARS 1845.  
Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les Dép. — 5 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 33 fr.  
Ab. pour l'Étranger. — 10 — 20 fr. — 40

## SOMMAIRE.

**Courrier de Paris.** *Vue de la Glacière le premier jour de printemps de 1815.* — Histoire de la semaine. — Concours de Poissy. *Six Gravures.* — Chronique Musicale. — Longchamp. Libre méditation d'un péon philosophe; par M. A. Aubert. — **Beaux-Arts.** Salon de 1845. (1<sup>e</sup> article.) *Mosquée de Saïd au Caire*, par M. Karl Girardet; *Souffrière de la Guadeloupe*, par M. Fontenay; *Homère et les Hébergés*, par M. Corot; *Riviera de la Moyne à Clisson*, par M. Hottot; *Le Rat de ville et le Rat des champs*, par M. Rousseau; *une Filote de Soré*, par M. Millet. — Des Mesures proposées contre l'agiotage sur les titres des chemins de fer. — Académie des Sciences morales et politiques. *Portrait de Pascal*, par le père de Domat. — Histoire de M. Crispogame, par l'auteur de M. Jacob, de M. Vieux-Bois, de M. Grépin, du docteur Festus, (8<sup>e</sup> série.) *Dix-sept Gravures.* — Bulletin bibliographique. — Annonces. — Modes. *Six Gravures.* — Ébous.

## Courrier de Paris.

Nos rossignols italiens vont s'envoler, suivant l'habitude, aux premiers jours du printemps; l'affiche annonce la clôture de la cage Ventadour où ils roucoulent de leur mieux depuis six mois. Il va sans dire que les adieux se feront avec la cérémonie d'usage, et que les couronnes et les bravos se mêleront aux sourires de reconnaissance et aux révérences très-humbles de la *prima donna* et du ténor émus et attendris. Quelles que soient la tendresse et l'ardeur de cette séparation dilatoire, je doute qu'elle puisse égarer, en caresses et en passion, la scène pathétique qui vient de se passer au théâtre italien de Saint-Petersbourg, et dont Rubini a été l'acteur principal et le héros. La nouvelle nous en arrive directement

de Saint-Petersbourg; on peut donc regarder notre récit comme un bulletin tout aussi authentique que s'il était inséré au *Moniteur*, partie officielle.

Rubini, qui avait commencé à Paris, on s'en souvient, à se retirer un peu du théâtre, vient de s'en retirer tout à fait à Saint-Petersbourg; et cette fois sans arrière-pensée et sans esprit de retour; c'est dans un des derniers jours du mois de février, qu'ont eu lieu la dernière représentation et la dernière roulade de l'illustre artiste; il avait choisi la *Sommabula* pour cette soirée suprême, pour ce dernier acte de séparation, et on avouera que ce grand chanteur pouvait difficilement faire un meilleur choix. Nous autres Parisiens, nous avons gardé le souvenir de la *Sommabula* comme d'un des triomphes de Rubini, et il semble qu'on nous entendons encore cet accent et ce sanglot du cœur que son admirable voix rendait si bien.



(Vue de la Glacière, le premier jour du printemps de 1815.)

A Saint-Petersbourg, comme à Paris, le théâtre était plein usqu'aux combles, pour entendre, une fois encore, cette voix qui devait bientôt se faire pour toujours. C'est bien le cas de se servir de l'expression consacrée, et d'annoncer que Rubini a excité, dans cette foule attentive, un *enthousiasme difficile à décrire*; la phrase n'est pas neuve, et sent le style de réclame; mais que voulez-vous, elle est exacte, et je l'emploie sans scrupule; d'ailleurs elle a l'avantage de simplifier beaucoup les choses, et de vous permettre de faire des économies d'hypéboles et de périodes descriptives; *enthousiasme difficile à décrire* suffit à tout et dit tout en peu de mots; bravos, exclamations, transports, cris, larmes, évanouissements, trépignements, bouquets, couronnes, dithyrambes et pâmouisons. Rien de tout cela n'a marqué à la dernière

soirée de Rubini. Je ne compterais point le nombre de rappels que me signale mon correspondant; Rubini a été pour ainsi dire rappelé à chaque note; je ne donnerai pas le chiffre des bouquets de fleurs que l'admiration des auditeurs lui a jetés du parterre et des loges; il en a été acablé, étouffé, inondé. Mais voici un détail remarquable de cette soirée d'enthousiasme, un fait qui donne une grande supériorité aux dilett-

ants.

tantes moscovites sur les dilettantes de Paris : les Moscovites étaient dans un tel paroxysme de transports et de desespoir, au moment où la toile est définitivement tombée sur Rubini pour ne plus se relever, qu'ils voulaient le revoir encore et le redemandaient à grands cris; Rubini était déjà loin que le public l'appelait tournois; il est probable que ces insatiables et désespérés admirateurs auraient passé la nuit à le réclamer et à l'attendre, comme ces amoureux tenaces que rien ne décourage, si on n'avait enfin pris le parti, pour disperser cette foule ardente, d'éteindre le lustre; la passion qui n'y voit goutte finit par rentrer en elle-même; c'est ce qui s'est arrivé à ce public enragé qui s'en est allé enfin, fatigué d'y voir clair.

Rubini abiqua à plus de cinquante ans; il a offert le rare phénomène, dans l'histoire de la route, d'un artiste qui réussit sans partage et sans décadence, jusqu'à la fin d'une si longue carrière, et se retire à un tel âge, dans toute la force et dans tout l'éclat du talent; à Rubini a été, on peut le dire, le roi du chant; et Saint-Petersbourg l'a bien montré en lui faisant, dans cette nuit mémorable de ses adieux, des funérailles véritablement royales.

Madame Pauline Viardot-Garcia, s'est trouvée naturellement associée à ce dernier triomphe de Rubini; elle a partagé l'enthousiasme et les bravos; une scène toute galante a clos son ovation : au moment où la touchante et poétique cantatrice achevait de chanter le rondo final, au milieu d'une incroyable coupe d'applaudissements, Rubini s'est approché d'elle, avec cette boulimie que vous lui connaissez, et lui a offert un petit bouquet odorant, composé de lis, de violettes, d'un camélia et de plusieurs roses; contenant 125 rombles et supporté par un magnifique porte-bouquet d'or, d'émail, de diamants et de perles. Voilà comme on fleurit le talent à Saint-Petersbourg, et vous avouerez que la méthode n'est pas désagréable.

Madame Pauline Viardot a bien vite rendu à Rubini la politesse qu'il venait de lui faire : A peine cobini-ci avait-il exécuté la dernière note d'un air de *Martino Falero*, ajouté au programme en forme de gratification, que madame Pauline Viardot, s'approchant de lui à son tour, a placé sur la tête de Martino une couronne d'or incrustée de diamants; il n'est pas jusqu'à Tamburini qui n'ait reçu un témoignage de l'enthousiasme russe, visible, cette fois, sous la forme d'un grand vase d'argent ciselé. Nos grands acteurs de Paris ne reçoivent jamais des bravos de ce métal, mais ils ne seraient pas fâchés, j'en suis sûr, que la mode en vint de Saint-Petersbourg à Paris.

Le porte-bouquet, la couronne d'or, le vase d'argent étaient le produit d'une souscription organisée par l'Association des dilettantes, pour les trois artistes. Les admirateurs avaient fait les fonds; les brigandiers y étaient pour la façon. Sur le manche du porte-bouquet offert à madame Viardot, on lit cette légende : « Saint-Petersbourg, hommage d'admiration et de reconnaissance offert à madame Pauline Viardot-Garcia; 25 février 1845, et sur chaque feuille, le nom des douze rôles qu'elle a chantés depuis qu'elle est à Saint-Petersbourg : Rosina, Desdemona, Amina, Romeo, Lucia, Zerlina, Terechidi, Almira, Norma, Cenerentola, Bianca, Marina. »

Nous sommes bien aises d'avoir pu donner à nos Parisiens du théâtre Ventadour ces bonnes nouvelles des deux chanteurs et de l'illustre cantatrice qu'ils regrettent et qu'ils ont si longtemps admirés; nouvelles qui leur prouvent qu'après tout, madame Viardot, MM. Rubini et Tamburini se portent admirablement bien, et là-bas, leur talent ne jette pas et fait une ample moisson de gloire et de diamants, de fleurs et d'or ciselé ou monnayé. C'est très-rassurant.

Enfin, le printemps paraît se décider à nous consoler des rigueurs de l'hiver; ce n'est pas qu'il se montre déjà positivement entouré des rayons de son doux soleil, et le front paré de ses couronnes fraîches écloses; la feuille n'a point encore éclaté au souffle des brises amoureuses; et la fleur ne s'épanouit qu'en serre chaude; mais enfin, l'inclémence du ciel semble s'adoucir; l'azur rit çà et là au firmament; et quelques consolantes baléines de vents moins rigides font espérer les beaux jours et annoncent que les zéphirs ne sont pas loin. Déjà les plus confiants ont les plus crédules se dépillent de leurs manteaux; ils vont au vent pour quelques *jeunes barbes* et quelques beautés peu frileuses s'aventurer sur le boulevard, avec des vêtements fringants et légers; heureuse saison des vingt ans où tout se voit couleür de printemps, où l'on fait tout à la légère!

Adressons cependant une observation à ces intrépides, dans l'intérêt de leur poitrine et pour les prévenir contre les rhumes de cerveau; disons-leur qu'il est fort peu sage de se livrer ainsi d'ordinaire aux promesses du ciel, lequel ne se gêne pas, comme on sait, pour vous inonder de pluie au moment où vous comptez sur un jour de soleil; et pour vous geler quand vous êtes tout ému par la chaleur du zéphyr; la Fontaine a fait sur cet important sujet une fable d'une profonde philosophie, que je recommande à la méditation des Parisiens et des Parisiennes qui seraient tentés de se déclarer prématurément de leurs robes ornées et de leurs palétoles.

Que faites-vous, en effet, ô aimables imprudents? ne voyez-vous pas que l'hiver est un traitre qui dissimule encore et vous tend partout des pièges; enveloppez-vous toujours, croyez-moi, dans le drap, dans le coton et dans la soie, et ne faites pas ainsi les braves à vos dépens; à l'heure même où je griffonne ces lignes, on forme de baraque à l'usage des poitrines déconvoies, aujourd'hui 26 mars 1845, l'apérois encore des glaces tenaces et solides, suspendus à la guêule des lions de la fontaine vaine, comme des barbes d'argent. Et vous voyez par l'image que l'illustration vous offre ici des plaisirs et des récréations de l'hiver, que tout n'est pas fini; le patin rapide glisse encore sur la surface de l'onde, ferme et étincelante comme un miroir, et y sème mille épiques arabesques. L'hiver de 1845 sera comblé, en effet, au nombre des beaux hivers des années; les catastrophes et les morts ne nous manqueront point au récit de sa rude histoire; que de voyageurs égarés! et à enloupés dans ses neiges! combien de pauvres et à l'aise pour toutes ressources la main grélotante! que de trépas et à précipités! que de crises cruelles et à emportées de son souffle glacé et enlève-

ties dans son humidité broillard, froid et lugubre lincoln; qu'un rayon de soleil aurait ramués et fait vivre encore! il est vrai que s'il a fait longtemps souffrir ou mourir les malades et les pauvres, il aura longtemps fait danser les riches et ceux qui se portent bien; les longs hivers sont favorables à la misère et au bal, et les belles danses de polka trouvent sans doute que c'est là une compensation plus que suffisante, et qu'on a tort de se plaindre d'un hiver qui vous permet de *maïcher* aussi amplement. Attendez-vous donc, de que le printemps sera définitivement venu, à entendre dire à nos lions et à nos hommes pâles encore des plaisirs qu'ils auront pris :

« Quel charmant hiver nous avons eu là, et quel dommage qu'il ait fini si vite! »

— Quel bonheur que cet hiver, est affreux l'hiver qui est passé! répondra cependant, d'une voix triste et malade, l'ouvrier sans travail et sans pain, étendu sur son grabat, où la mère lève et grolantant, s'efforçant de rechauffer ses enfants étiés sur son sein appauvri.

Le Gymnase a donné cette semaine un vaudeville nouveau en deux actes, intitulé *la Belle et la Bête*; bien que le titre puisse le faire croire, cette pièce n'a rien de magique, et n'est nullement un ouvrage de sorcier, mais un simple vaudeville de MM. Bayard et Varner, assez habilement fait, et très-applaudi; on aurait donc grand tort de s'attendre aux merveilles de ce conte charmant de *la Belle et la Bête*, qui nous a tous ravis dans notre enfance, et qui nous plairait encore, tout grands garçons que nous sommes, par sa douceur et par sa naïveté; il y a en effet une quantité de gens parlant barbus, qui sont du goût de La Fontaine, et ne demanderaient pas mieux qu'on leur contât *Peau d'âne* de temps en temps, tout prêts à s'en amuser et à y prendre un plaisir extrême.

Dans notre vaudeville la bête est tout simplement, au lieu d'un beau prince changé en moustre par une méchante fée, un homme mal élevé, sans grâces et sans politesse, un véritable bûton; à chaque mot, il s'emporte et tempête, et même les gens sans ménagement et sans pitié. Ce brutal est banquier; un de ses commis joue dix mille francs qu'il a pris à la caisse, et les perd; le bûton veut le faire pendre, et vous avouerez que cela vaut bien un châtimant.

Quoiqu'il en soit, la sœur du compteable veut trouver la bête et lui demander la grâce de son frère; elle est jeune, elle est jolie, et c'est elle qui joue ici le rôle de la belle. D'abord la bête refuse de l'entendre; mais la belle insiste, et la bête se rend. Cependant, elle met pour condition à la grâce demandée, que la belle restera auprès d'elle; la belle dit oui, non sans hésitation; et j'avoue qu'il faut être pourvu d'un grand fonds d'amour fraternel, pour consentir à cohabiter avec un pareil animal; enfin elle y consent. Voilà donc la belle aux prises avec la bête; vous devinez le reste, et déjà le cabinet des fées vous a instruit. Peu à peu, en effet, la bête s'adoucit et se laisse prendre aux beaux yeux de la belle; de l'érotique qu'elle était, elle devient obéissante et soumise; et tout à coup cette bête inhumaine se montre élémentaire et charitable. O amour! voilà de les coups! La bête métamorphosée trouve sa récompense dans l'amour de la belle qui lui donne son cœur, sa main et tout ce qui s'en suit. Ce vaudeville a complètement réussi; mais qu'il est loin de valoir le conte, et combien ne faut-il pas regretter le temps où les fées et les magiciens faisaient eux-mêmes leurs vaudevilles!

MM. Paul Foucher et Ancet Bourgeois obtenaient cependant un succès de larmes au théâtre de la Gaîté. *La Justice de Dieu*, drame en six actes, ne plaissait pas. On y débute par un empoisonnement, ou un assassinat; l'assassin, ou plutôt les deux assassins, cachent leur victime dans un caveau qu'ils font murer; après quoi, ils s'emparent de l'héritage, mènent une vie de ribauds et se donnent des airs d'hommes gens et de grands seigneurs; mais la justice de Dieu veille; elle suscite contre ces deux bandits le maçon qui a servi à murer le caveau fatal; ils ont beau faire et tenter de se défaire de ce témoin importun par un autre assassinat; un des deux assassins est chargé de le tuer; mais par un quiproquo dont il faut faire honneur à la justice de Dieu, c'est son complice qu'il tue au lieu du maçon. Que vous dirai-je après mille hécatombes terribles, le maçon donne un coup de martinet à la muraille; le caveau s'ouvre, le cadavre est retrouvé, et la justice des hommes n'a plus qu'à frapper les meurtriers, maintenant que la justice de Dieu les a fait reconnaître. Le public a beaucoup applaudi ce mélodrame intéressant et moral; le parterre a aussi sa justice.

Et maintenant, cher et feal lecteur, permets-moi de te laisser en repos et de me reposer moi-même; cela ne te paraît-il pas juste?

### Histoire de la Semaine.

Les Chambres ont en leurs vacances de Pâques, et dans les jours qui ont précédé cette suspension de leurs séances, comme dans ceux qui l'ont suivie, leurs débats n'ont pas présenté un intérêt très-saisissant.

A la chambre des députés on a toutefois autorisé, dans les bureaux, la lecture en séance publique de la proposition de M. Vivien sur les annonces judiciaires. Cette autorisation a été vivement combattue par plusieurs députés ministériels, comme elle l'avait été dans la presse par certains organes de la même opinion. Les partisans de la proposition ont dit que les cours royaux ne savaient que faire du pouvoir embarrassant et dangereux qu'on leur avait confié de désigner les journaux où doivent être faites les insertions judiciaires; que presque partout la couleur politique des journaux les décidaient, et qu'ils malgré toutes les déclarations faites par le gouvernement, le corps qui rend la justice en est venu à ce point de distribuer en réalité des primes d'encouragement aux opinions ministérielles, de faire vivre ou de supprimer, selon son bon plaisir, telle ou telle feuille de province, de prendre

parti dans la concurrence industrielle que peuvent se faire les organes de la publicité. D'autres députés appartenant au centre, sans aller aussi loin dans le tableau des inconvénients de la législation actuelle, ont demandé, dans l'intérêt même de la magistrature, de la dessaisir de ce pouvoir qui l'expose à des soupçons de partialité, et dont elle serait bien aise d'être déchargée. Malgré les efforts et le vote des députés-ministres, cette proposition a été admise à la lecture. D'après ses dispositions, tous les journaux de province ayant le désir de se mettre en mesure de publier des annonces judiciaires devront faire connaître, chaque année, à la cour royale dans le ressort de laquelle ils sont publiés, le nombre authentique de leurs abonnés. Tous les journaux qui auront un chiffre d'abonnement tout le minimum sera fixé progressivement d'après la population locale, seront déclarés aptes à publier les annonces judiciaires. S'il y en a deux ou trois dans la localité, les parties auront le choix. — Samedi, 29, jour où paraîtra ce numéro, la Chambre prononcera sur la prise en considération de cette proposition. — Le même jour la Chambre aura pareille décision à prendre sur une proposition de MM. Lasnyer et Boissy-d'Anglas, qui ont vu quatre bureaux en autoriser la lecture : « A compter des prochaines élections générales, nul ne pourra être nommé député, ou rester membre de la chambre des députés, s'il est intéressé dans un marché, traité ou sous-traité, postérieur à la présente loi, soit pour fournitures ou entreprises, soit pour tout autre service pouvant donner lieu à des liquidations, comptes ou règlements avec l'Etat ou avec des administrations ayant à leur disposition des deniers de l'Etat. » — Ces deux discussions annoncent devoir être vives. Au contraire, rien de plus calme, bien entendu, que le débat à la suite duquel a été prise en considération la proposition de MM. Mortimer-Ternaux, Quinette et Terme, ayant pour but de régler le partage de la dépense des trottoirs entre les villes et les propriétaires riverains. Il est peu probable que la commission sanctionne l'obligation d'établir des trottoirs qu'on propose d'imposer aux villes de 5,000 âmes. Mais en élevant le chiffre, on peut rendre le projet pratique et utile. Les rues de Paris ont de longueur 550,000 mètres (87 lieues et demie). Pour que toutes eussent des trottoirs, il faudrait donc en établir 700,000 mètres. Il n'en est encore que pour 200,000; et 500,000 seraient indispensables. A Paris, la ville en ce moment intervient pour un tiers à titre de *primé* dans les frais d'établissement; mais on sait qu'en ce qui touche les propriétaires, la construction des trottoirs est facultative. Ce qu'il faut aussi, c'est qu'ils soient tout à l'avantage de la propriété, puisque, indépendamment de la circulation qu'ils favorisent, ils facilitent l'accès des boutiques, contribuant à l'assainissement des maisons et les protégeant contre le choc des voitures. — Un projet de loi portant demande d'un crédit de 600,000 francs en addition au crédit porté au budget pour l'inscription des pensions militaires en 1845, n'a pas beaucoup plu à la Chambre.

— La loi autorisant l'appel annuel de 80,000 hommes n'a rencontré que quelques voix d'opposition qui ont déclaré avoir l'intention formelle de persévérer et de ne pas autoriser l'appel d'un seul homme tant que le gouvernement ne se serait pas mis en mesure d'assurer à la France une réserve organisée. — Le vote d'un crédit supplémentaire de 200,000 fr., applicable aux établissements de charité, s'il n'a pas été contesté, a donné lieu à un débat plus vif qu'on ne s'y attendait généralement. Plusieurs députés, sans combattre l'allocation, sont venus accuser le ministère de faire de l'argent des malheureux une monnaie électorale, et de distribuer uniquement ses fonds de manière à préparer et à favoriser l'avènement de ses candidats, sans se soucier des besoins réels et souvent si impérieux des localités pauvres. — Lundi enfin a commencé la discussion du projet de loi sur les douanes que nous examinerons quand il sera sorti de l'urne. Mais nous craignons bien que le système protecteur ne gagne de plus en plus du terrain.

La chambre des pairs a entendu le rapport de M. Teste sur la proposition de M. Daru, puis a discuté le projet substitué à celui-ci par la commission. Nous nous livrons dans un autre article du même numéro à l'examen de ces projets et au compte rendu de leur discussion.

« On écrivait d'Oran, à la date du 10 mars : « Le bâtiment à vapeur le *Grandeur* est retourné de Tanger, où il avait été envoyé en mission. Les nouvelles apportées par ce steamer ne manquent pas d'importance. A son départ de Tanger, on savait dans cette ville qu'Abd-el-Kader avait pris une attitude hostile envers l'empereur Abderrahman et appelé à lui tous les vrais musulmans. Un corps considérable de troupes sous les ordres d'un des fils de l'empereur, a été envoyée à sa poursuite; mais on craint que cette expédition n'ait aucun résultat satisfaisant, de nombreuses populations s'étant déjà prononcées pour l'émir, qui compte beaucoup de partisans. Plusieurs cercles ou districts étaient en pleine insurrection. Cet état de choses est d'autant plus grave, que le parti opposé à la dynastie d'Abderrahman est très-puissant et qu'il avait manqué jusqu'à présent que d'un chef capable de le conduire. On a pris des mesures de précaution; les troupes disponibles se tiennent prêtes à partir, et on a appelé une partie de la cavalerie de la subdivision de Mostaganem. »

« Ainsi qu'on pouvait le prévoir, d'après les instructions données par les gouvernements cantonnans aux députés à la diète suisse, au commencement de mai, on a vu se tenir à Genève, huit Etats et deux demi-Etats ont voté séance tenante l'expulsion générale des jesuites de toute la Suisse : ce sont Berne, Soleure, Argovie, Val, Grisons, Appenzel extérieur (deux), Bâle compagnie (deux), Glaris, Zurich et Thurgovie; la population romane de ces divers cantons s'élève à près de 1,400,000 habitants et forme les deux tiers de la population générale de la Suisse; Schaffouse, Saint-Gall et Tessin ont tenu le protocole ouvert à l'effet d'obtenir de nouvelles instructions. Leur vote n'aurait pas paru suffisant, si se trouvait l'un d'eux et 2/3 de leur majorité. L'expulsion. Mais ils ne formeront pas la majorité de douze voix nécessaire pour valider une décision de la diète, attendu que, d'après le



principe de la votation, la voix des deux demi-cantons de Bale campagne et d'Appenzel extérieur sont l'une et l'autre annulées par le vote contraire de Bale ville et d'Appenzel intérieur.

Sur la question des corps francs, il n'y a pas eu d'abord de majorité, non que la diète ne fût presque unanime pour prononcer leur suppression, mais parce que les députés dissidents ne voulaient point séparer cette question de celle des jésuites, et qu'ils entendaient, en prononçant l'abolition des corps francs, détruire du même coup la cause qui leur avait donné naissance. Mais trois députés, qui avaient été réservés leur vote, sont venus, par leurs discours, compléter la majorité. Un député d'Argovie a proposé avec force contre cette décision. Le président de la diète a ensuite annoncé que le chargé d'affaires d'Autriche lui avait communiqué une note conçue dans le sens de celui d'Angleterre. Dans la séance d'après, le député de Berne a prononcé un discours véhément, dans lequel, à l'occasion de la note de M. Guizot, il a repoussé le droit d'intervention dans les affaires intérieures de la Suisse. La dissolution de la diète avait été demandée par le parti catholique, mais malgré ses efforts, un simple ajournement a été prononcé. Avant la séparation, le président de la diète a prononcé un discours empreint d'une profonde tristesse. « L'urgence est encore libre dans sa décision, a-t-il dit, mais je ne puis m'empêcher de l'adjuver d'une manière pressante de bien réfléchir à la situation de la patrie... Notre séparation a lieu sous des auspices bien tristes. Que Dieu sauve la patrie! »

Une grande inquiétude régnait à Zurich après le départ des députations. On parlait toujours de mouvements de troupes étrangères vers la frontière, mais on était, pour le moment, bien plus préoccupé des éventualités de l'intérieur que de ce qui se passe au dehors.

Au moment du départ de New-York du dernier paquebot à la destination de Liverpool la plus vive inquiétude régnait dans cette ville qui était livrée à des conjectures contradictoires sur l'issue probable de la discussion engagée devant le sénat relativement au Texas, et dont le résultat était attendu d'heure en heure. Depuis les derniers avis, en effet, le sort de la question a subi deux phases, qui, tour à tour, ont répandu la joie et le désappointement parmi ses partisans et ses adversaires. Le débat venait à peine de commencer au sénat, quand le bruit se répandit que des papiers saisis sur Santa-Anna, l'ex-président du Mexique, ou livrés par le nouveau gouvernement, contenaient l'importante révélation d'une négociation entamée, et presque terminée, entre l'Angleterre et Santa-Anna, et par lequel ce dernier avait vendu à la Grande-Bretagne le territoire des Californies. D'abord mis en doute, ce bruit ne tarda pas à prendre de la consistance, et l'on peut juger de l'effet qu'il a produit sur les Américains. En effet, par l'acquisition des Californies, l'Angleterre prenait, sur le continent d'Amérique et sur les dernières de l'Union, une position bien autrement importante que celle qui lui est disputée sur l'Océan. Elle dominait l'Océan Pacifique, occupait une barrière aux progrès des Américains dans l'ouest, et se plaçait, en quelque sorte, entre eux et les mers de la Chine. Le contre-coup de cette nouvelle imprima une impulsion nouvelle à la question du Texas, et le besoin de répondre à ce défi de l'Angleterre opérant des conversions jusque dans le sénat, vint changer les termes de la lutte. Les partisans de la mesure s'en rejoignent, et ses adversaires, consternés, essayèrent de combattre cette impression, en faisant courir le bruit que le chargé d'affaires britannique avait démenti les projets prêtés à son gouvernement. Sous l'influence de ces rumeurs, le débat se poursuivait avec lenteur dans le sénat. — A la grande surprise de tous, le président Tyler a transmis au sénat un message qui lui annonce que les négociateurs chargés de régler la question de l'Oregon sont sur le point de s'entendre, et qu'un arrangement à l'amiable interviendra sous peu.

Le voyage du nouveau président des Etats-Unis, de Nashville, où il habitait, à Washington, siège du gouvernement, a offert quelques incidents assez piquants. A Jefferson-Ville, par exemple, un labourer, tout croûté, entra dans le bateau, se rendit dans le salon, et, allant droit au président, lui offrit sa main en disant : « Comment ça va-t-il, colonel? Je suis content de vous voir. Je suis un solide démocrate et pere de vingt-six enfants qui ont tous voté avec moi pour Polk, Dallas et le Texas. — Je suis charmé d'avoir fait votre connaissance, répondit M. Polk, et vous avez bien mérité de votre pays, mon camarade, ne fût-ce qu'en ayant une aussi grande famille de républicains. »

On avait reçu aux Etats-Unis des nouvelles de Port-au-Prince, du 6 février, et de Santo-Domingo, du 26 janvier. La situation des deux républiques n'est rien moins que stable et rassurante. A Port-au-Prince, il paraît que le président Guerrier considère la constitution comme suspendue par l'insurrection des provinces de l'Est, et qu'au lieu d'une législation, il veut établir un conseil d'Etat dont les membres seront à sa discrétion. On lui prête le projet de se faire couronner roi, à l'exemple de Christophe, dont il a été lieutenant. Guerrier, du reste, est atteint d'une maladie de langueur qui donne de vives inquiétudes à ceux qui voient dans sa mort le signal de nouvelles révolutions. On se préoccupe toujours des négociations entamées entre le gouvernement haïtien et le consul de France, relativement au surris du paiement de la dette haïtienne.

D'après les nouvelles récentes de la Plata, il paraîtrait que le général Paz se disposait à passer l'Uruguay à la tête de six mille Corrientinos, pour faire sa jonction avec Rivera, qui a déjà cinq mille hommes sous ses ordres. Tous deux marcheraient ensuite sur Montevideo pour en faire lever le siège par Orsini.

Vestris dit : Que de choses dans un menuet ! et Vestris vivait sous un roi absolu. Que n'ent-il pas dit et que de choses nouvelles n'y eût-il pas vues s'il eût vécu sous certains gouvernements constitutionnels. On sait déjà les grands déchirements qui ont été au moment de se manifester parce que M. Piscatory, l'ambassadeur de France, a cédé son tour à

danser avec la reine de Grèce, au président du conseil Coletti, plutôt que de transmettre cet honneur à son collègue l'ambassadeur d'Angleterre. Voici maintenant qu'on écrit d'Athènes, à la date du 26 février : « Le général beljantins, président de la chambre des députés, a fait au nom honorable au roi et à la reine, en présence du premier ministre et des dames de la cour, pour la conduite légère qu'il a tenue au dernier bal de la cour, en refusant de danser avec la reine, parce que S. M. avait dansé d'abord avec le président du sénat. Le général s'est mis à genoux, et cette humiliation orientale de la part d'un homme âgé, général et président de la chambre des députés, aura sans doute fait plus de peine au roi et à la reine que l'accident désagréable qui a amené cette réputation. »

Les correspondances de Stockholm présentent le nouveau roi de Suède comme se trouvant dans une grande perplexité au sujet de la loi sur les héritages. L'égalité des partages a été admise par les bourgeois, les paysans et le clergé; la noblesse l'a rejetée à une grande majorité. Le roi userait-il de la faculté de donner, par son approbation, force de loi à la mesure adoptée par trois des quatre ordres? La constitution l'y autorise, la nation l'y convie, mais il paraît que le fils de Charles-Jean craint de s'attirer l'animadversion de l'aristocratie suédoise. Le roi n'a pas laissé ignorer qu'il était partisan de l'égalité des partages. Si la mesure n'est pas ratifiée par la couronne, la nation saura que cette abstention doit être attribuée à l'attitude menaçante de la noblesse, qui se trouvera seule en butte aux ressentiments de toutes les classes, et ne pardonnera pas plus au roi l'opinion qu'il a exprimée qu'elle ne lui pardonnerait l'adhésion qu'il donnerait à la mesure. Dans cette situation, Oscar aura toute la nation contre lui s'il refuse, et seulement la noblesse s'il accepte le principe de l'égalité des partages. On pense que le roi s'abstiendra.

Dans le mois de décembre dernier, la direction du musée impérial d'histoire naturelle de Saint-Petersbourg a fait disposer dans cet établissement un local spécialement destiné à recevoir les crânes de toutes les différentes races d'hommes qui ont habité et qui habitent encore le vaste empire de Russie. Cette nouvelle salle vient d'être ouverte au public; elle contient déjà cent vingt-deux crânes différents, parmi lesquels il y en a cinq qui ont été trouvés, dans le mois dernier, aux environs de Novogorod, à une profondeur très-considérable au-dessous de la surface du sol, et qui, par leur conformation, ne ressemblent ni à ceux des habitants actuels, ni à ceux des hommes de la race finnoise et de la race germanique, qui, dans les temps historiques, ont habité, conjointement avec la population slave, le centre de la Russie d'Europe. Les naturalistes pensent que ces crânes ont appartenu à une race d'hommes asiatique qui était immigrée dans la Russie européenne, et qui ensuite s'est éteinte, de même que l'on voit s'éteindre actuellement en Sibirie la population autroasiatique des Kargasses, d'origine mongole, dont il reste à peine mille individus chétifs, qui, selon toutes les apparences, ne tarderont pas à disparaître, eux aussi.

On lit dans les deux derniers numéros du *Sun* : « Il y a eu hier un combat à coups de poings entre deux boxeurs, appelés Sambo et Jordan, pour 100 livres sterling (2,300 fr.). Des paris nombreux étaient engagés, mais on paraît cinq cents quatre en faveur de Jordan, son adversaire ayant déjà perdu un œil dans une lutte précédente. Un convoi spécial a transporté les combattants et les curieux sur le chemin de fer de Brighton. Horley-Commons avait été choisi pour le théâtre de l'action. Tout le monde étant arrivé, on a formé un cercle; il y avait au moins deux mille spectateurs. Les champions ont été déshabillés et amenés au lieu du combat. Les parrains de Sambo étaient Jean Turner et Driscoll; ceux de Jordan étaient Walker et Fuller. Les lutteurs se sont saisis la main, puis ils se sont mis en position, et la lutte a commencé. Tous deux paraissaient bien décidés à se faire le plus mal possible, tous deux déploieraient autant d'habileté que de courage. Une heure se passa sans que la lutte prit une tournure favorable à l'un des deux champions. Après cinquante reprises du combat, les paris étaient pour Sambo. Il est bon de remarquer que Jordan, exultant le poids voulu, avait été contraint de se battre sans souliers, tandis que Sambo avait de gros souliers avec des clous. Il ne manquait pas les occasions de marcher sur les pieds nus de son adversaire qu'il mit à plaisir. Les amis de Jordan, pour faire cesser ce désavantage, offrirent cinq livres sterling pour qu'on lui permit de se chauffer. Cette offre ne fut pas acceptée. La lutte dura encore deux heures. Les lutteurs étaient revenus quatre-vingt-sept fois à la charge, et à ce moment il était visible que l'avantage était à Sambo. Il continuait à fouler, de ses souliers ferrés, les pieds de son rival, malgré les murmures unanimes des spectateurs. Les juges des coups, interpellés, déclarèrent que la chose était légale et dans les règles de la lutte au pugilat. Le combat dura trois heures quarante-sept minutes; cent sept fois les champions revinrent à la charge. Enfin Jordan, meurtri surtout aux pieds, fut forcé de se reconnaître vaincu, et Sambo fut proclamé vainqueur. Les deux champions ont été fort admirés pour leur habileté, et l'on a surtout applaudi le courage sans exemple de Jordan. »

Une souscription est ouverte à Chartres pour élever un monument au général Marceau.

### Concours de Poissy.

Il n'est pas de voyageur, surtout parmi ceux qui parcourent les environs de Paris, qui ne connaisse la ville de Poissy, ou du moins n'en ait entendu parler. Cette petite ville, d'une population d'à peine 5,000 âmes, assise sur la rive gauche de la Seine, un peu au-dessous de son confluent avec l'Oise, et à cheval sur les routes qui conduisent dans la riche et peuplée Normandie, est en effet célèbre à plus d'un titre. L'archéologue et l'antiquaire y vont souvent visiter cette vieille

église où fut baptisé saint Louis, qui, par reconnaissance, aimait à se faire appeler Louis de Poissy; les historiens et les protestants ne peuvent la traverser sans se rappeler comme involontairement Théodore de Bèze, le cardinal de Lorraine et ce mémorable colloque de 1561; les magistrats et les criminalistes s'arrêtent quelquefois dans sa maison centrale de détention; et enfin les consommateurs, c'est-à-dire toutes les classes de la société, savent qu'il y a eu tous les jeudis ce fameux marché qui joint, avec celui de Sceaux, du privilège d'approvisionnement de viande non-seulement la capitale, mais encore les départements qui l'environnent.

A proprement parler, c'est à ce marché hebdomadaire (que la ville de Poissy a dû et doit encore non-seulement sa célébrité, mais aussi sa richesse et ses recettes municipales. On se ferait en effet difficilement une idée de l'animation, du mouvement qui régnait autrefois dans cette petite ville pendant une partie de la semaine. Dès le mercredi déjà, c'était une longue file de voitures, de carioles, de tape-culs, qui amenaient la majeure partie des bouchers de la capitale et du département de Seine-et-Oise. Le jeudi, l'affluence était encore plus considérable, et le vendredi, une grande partie de cette multitude regagnait ses foyers au moyen des mêmes véhicules qui les avaient amenés deux jours auparavant.

Aujourd'hui, les chemins de fer ont changé toutes ces habitudes. Poissy ne voit plus ces hôtes périodiques venir séjourner dans ses murs avec leurs voitures et leurs chevaux, et y faire, pendant près de deux jours, une consommation nécessaire qui réagissait d'une manière heureuse tant sur les recettes de l'octroi que sur la valeur des immeubles et le bien-être de la population. Si le marché du jeudi n'a pas cessé d'être également fréquent, si peut-être l'affluence y est plus considérable que par le passé, les chemins de fer qui amènent en quelques minutes toute cette foule, l'enlèvent, une fois ses affaires terminées, avec une égale rapidité. Les uns font le chemin de Rouen, qui, d'un seul trait, et en un peu moins de trois quarts d'heure, les dépose au sein de la ville même, à quelques pas du marché. Les autres, peu sensibles à l'inconvénient de changer de voiture, ont conservé leurs anciennes habitudes. Ils se rendent, par le chemin de Saint-Germain au Pecq, où ils attendent des omnibus qui les conduisent à Poissy. Le trajet dure un peu plus longtemps, il est vrai; mais ces voyageurs, pour lesquels il est assez indifférent de gagner 20 ou 25 minutes, y trouvent un double avantage, celui de ne payer pour toute la course que 1 franc 35 centimes, et d'être transportés dans des voitures fermées.

Les deux chemins de fer, qui, par des voies différentes, aboutissent aujourd'hui à Poissy, ont donc exercé sur cette ville une double influence et dans un sens contraire. Si leur établissement a été favorable à son marché en y facilitant et en y régularisant la présence d'un immense concours de vendeurs et d'acheteurs, on ne peut se dissimuler qu'ils ont nu à aux recettes de la ville, en la privant du séjour forcé de tous ces habitants hebdomadaires. Sous ce rapport, ils ont été peu favorables à la prospérité de la ville, qui, délaissée tous les autres jours de la semaine, ne fait plus qu'assister au passage des voyageurs de la route de Normandie.

Disons aussi que Poissy a dans sa position topographique un désavantage réel. Bornée d'un côté par la Seine, et de l'autre par la commune d'Achères et la forêt de Saint-Germain, elle n'a, à proprement parler, point de territoire. Elle n'a donc aucune production à elle, et, confinée pour ainsi dire dans ses marais, d'autres ressources que son marché et sa consommation locale.

Toutefois celui qui se serait trouvé à Poissy le mercredi 19 mars dernier, aurait pu facilement croire que cette ville n'avait rien perdu malgré les chemins de fer aujourd'hui établis. A voir cette prodigieuse affluence, cette multitude bigarrée qui encomrait les rues, les allées, le marché, et jusqu'aux alentours, il se serait cru sans illusion transporté dans une ville de vingt mille âmes. C'est que mercredi, 19 mars, il y avait à Poissy une grande fête agricole. On y distribuait des récompenses et des médailles aux agronomes qui avaient présenté au concours les plus parfaits échantillons de races bovines et ovines. Le ministre de l'Agriculture et du commerce, assisté du député de l'arrondissement, M. le vicomte Paul Daru, du préfet de Seine-et-Oise, de plusieurs membres du Conseil général d'Agriculture, des délégués des comices et des sociétés d'agriculture et d'un grand nombre de notabilités scientifiques et agricoles, avait bien voulu s'y rendre pour assister en personne à cette solennité, et présider à la distribution des primes.

Tout le monde sait, en effet, que c'est au ministre actuel de l'Agriculture et du commerce, à M. Comin-Gridaine, que l'on doit la fondation de ce concours, dont nous devons dire ici quelques mots en passant.

Aux termes d'un arrêté, en date du 31 mars 1845, « afin de développer, dans l'intérêt des consommateurs et dans celui de l'agriculture, la production des animaux destinés à la boucherie, et de favoriser particulièrement la propagation des races qui, par la perfection de leurs formes ou leur développement précoce, fournissent le plus abondamment à la consommation; le ministre a décidé que chaque année il serait distribué à Poissy des primes et des médailles d'encouragement aux propriétaires des animaux les plus parfaits de conformation et de graine. Ces primes varient, suivant les classes, depuis 1,200 francs et 1,000 francs jusqu'à 600 et 500 francs, et sont spécialement affectées aux espèces bovine et ovine.

C'est en conformité de cette décision du ministre de l'Agriculture et du commerce que déjà, en 1844, avait eu lieu à Poissy un concours qui avait amené un nombre considérable d'éleveurs, de marchands et d'individus intéressés à constater les progrès de notre agriculture.

Cette année, le concours annuel a eu lieu, comme nous l'avons dit, le mercredi 19 mars. Dès le matin une nombreuse affluence s'était donné rendez-vous à Poissy, non-seulement de tous les points du département de Seine-et-Oise, mais encore de Paris et de tous les départements environnants. Pen-

tant ce temps le jury était en séance et décidait du mérite des animaux à primer. Ce jury, présidé par M. Yvart, était composé de MM. de Sainte-Marie, Royer, de Belaguc, Lefour, Lebarillier, Purget, Dolbel et Mignaud.

A une heure, M. le ministre de l'agriculture et du commerce est arrivé à Poissy par le convoi du chemin de fer de Rouen. S. A. R. le duc de Nemours, retenu à Paris, n'avait pu, comme il l'avait fait espérer, venir augmenter, par sa présence, l'éclat de cette solennité.

Quelque temps après, la séance a été ouverte par M. Cunin-Gridaïne, dans une salle construite exprès sur la place du Marché, et décorée avec goût par les soins de l'architecte de la ville, M. Greffin, chargé de l'ordonnement de la fête. Le ministre, dans un discours vivement applaudi, a constaté les heureux effets que de semblables concours pouvaient exercer sur notre agriculture, ainsi que l'empressement des cultivateurs à répondre à l'appel qui leur était fait. Après lui, M. Yvart, président du jury, a pris la parole. Le grand nombre d'animaux présentés au concours avait rendu les choix des jurés difficiles, mais en même temps il lui a permis de faire remarquer que presque tous les départements éleveurs avaient voulu figurer dans ce concours. Les agriculteurs commencent aujourd'hui à s'adonner à la procréation et à l'élevage des races qui se distinguent spécialement par leur engraissement précoce. Les perfectionnements ont surtout été sensibles dans la race charolaise qui, grâce à des soins intelligents, peut aujourd'hui, pour plusieurs de ses individus, soutenir la concurrence avec les bœufs

anglais. Après une improvisation de M. Decazes et quelques paroles de M. Dupin aîné, qui a rappelé trop souvent qu'il était président du comice agricole de Clamecy, le minis-

cultivateur à Laguerche (Orne), pour un bœuf âgé de trois ans, de race charolaise et du poids de 852 kilogr. M. Massé, qu'on comme le véritable lauréat du concours de 1845, a obtenu encore dans la seconde classe, pour laquelle on avait présenté quarante-deux animaux, une troisième prime pour un bœuf de trois ans et trois mois, de race anglo-charolaise, et pesant également 852 kil. Enfin, dans la troisième classe, qui comprenait dix-huit animaux, M. Massé a eu la première prime pour un jeune bœuf de 760 kil. M. le marquis de Torcy, membre du conseil général de l'Orne, qui avait amené un bœuf de la race pure de Durham, de 823 kil., ayant cru devoir renoncer à la prime de 1,000 fr. qui lui était acquise, elle fut donnée à M. Goupil, propriétaire à Auvillard (Calvados), qui avait présenté un bœuf de race normande, du poids de 1,022 k., élevé et engraisé par lui. M. Bocher, de Vimoutiers, et M. Godichon, ont eu les troisième et quatrième primes de la première classe; le premier, pour un bœuf de race anglo-normande, de 960 k.; le second, pour un individu de race normande pure, du même poids.

La deuxième classe comprenait les animaux du poids de 700 kil. au moins. Les deux premières primes ont été décernées à M. Herriev, agriculteur à Rengny, commune de Dompiere-sur-Jéry (Nièvre), pour deux bœufs de race anglo-charolaise, qui pesaient, l'un 1,160 kil., l'autre, 1,137 kil. Ces deux animaux, tons deux sous pelage blanc, venaient d'être, si nous en croyons quelques bruits que nous avons entendus autour de nous, mais que nous croyons cependant un peu exagérés, achetés par M. Laféche, boucher du roi, pour la somme énorme de 8,700 fr. Les autres primes de cette



Lot de Moutons primés appartenant à M. Corcelt.

tre a procédé à la distribution des primes et des médailles. Pour la première classe, qui comprenait les animaux de quatre ans au plus, au nombre de vingt-deux, la première prime, montant à 1,200 fr., a été décernée à M. Louis Massé,

d'être, si nous en croyons quelques bruits que nous avons entendus autour de nous, mais que nous croyons cependant un peu exagérés, achetés par M. Laféche, boucher du roi, pour la somme énorme de 8,700 fr. Les autres primes de cette



(Robe blanche soupe au lait.)

Bœufs de M. Herriev.

(Robe blanc truité.)

Bœuf de M. Massé. (Robe brange.)

classe ont été données à M. Goupil, pour un bœuf de race normande, de 1,540 kil., à M. Clatigner, pour un bœuf auvergnat, de 775 kil., et à M. Dumas, de Lavareille, pour un bœuf de race limousine, de 1,020 kil., élevé et engraisé par lui.

Dans la troisième classe, trois primes ont été décernées, dont la seconde à M. Orioux, agriculteur de Saint-Hilaire (Vendée), pour un bœuf de sept ans, du poids de 790 kil., et la troisième, à M. Chamaert, pour un bœuf bérichon.

Immédiatement après, on a distribué les récompenses destinées aux éleveurs de montons. Pour la première classe, qui comprenait les animaux de trente-six mois au plus, le jury avait à choisir entre dix lots. La première prime a été décernée à M. Emile Pichet, cultivateur à Trappes, pour un lot de vingt montons, de race dischley-mérinos, âgé de quinze mois et du poids de 1,400 kil. La seconde, à M. Lucas, pour un lot de vingt montons de race dischley-artésienne, pesant 1,620 kil., et enfin une troisième, à M. Martine (Aisne), pour des kentomérinos.

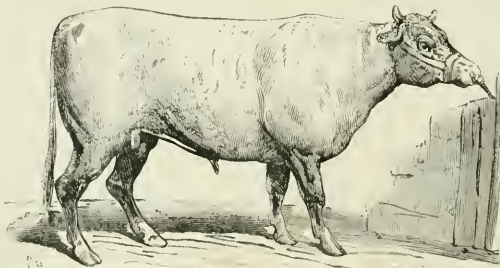
Pour les prix de la deuxième classe, on avait également présenté dix lots. M. Charles Cornet, dont le nom est bien connu des éleveurs, et qui n'avait point concouru pour les bœufs, a obtenu la première prime pour un lot de 20 montons du poids de 1,834 kil. M. François Ardeley, maître de poste à Moulun, a eu la seconde pour des montons médis-mérinos du poids de 1,744 k., et enfin M. Petit, cultivateur au Perchay, canton de Marines, la troisième, pour 20 montons médis-mérinos âgés de 4 ans et 5 mois, et pesant 1,550 kil. Cette distinc-

tion, obtenue par M. Petit, a été d'autant plus applaudie par les cultivateurs présents, que le canton de Marines passe généralement, et avec quelque raison peut-être,

3 bêtes grasses de race pure de Durham, provenant des étalles du gouvernement. Malgré l'affluence des spectateurs, nous devons dire toutefois que le chiffre de vente a toujours été au-dessous des prévisions générales; un seul de ces étalons a été payé 1,900 fr., et encore parce que ses ancêtres venaient de chez M. Charles Colling, un des plus célèbres éleveurs dont l'Angleterre agricole ait gardé la mémoire. Parmi les bêtes grasses, Olympus, bœuf de Durham, âgé de six ans, et pesant 1,137 kil., a été vendu 1,100 fr.; une vache nommée Pink, âgée de onze ans, d'environ 930 kil., 853 fr., ainsi qu'une autre vache, âgée de huit ans, nommée Bettina, importée en 1812.

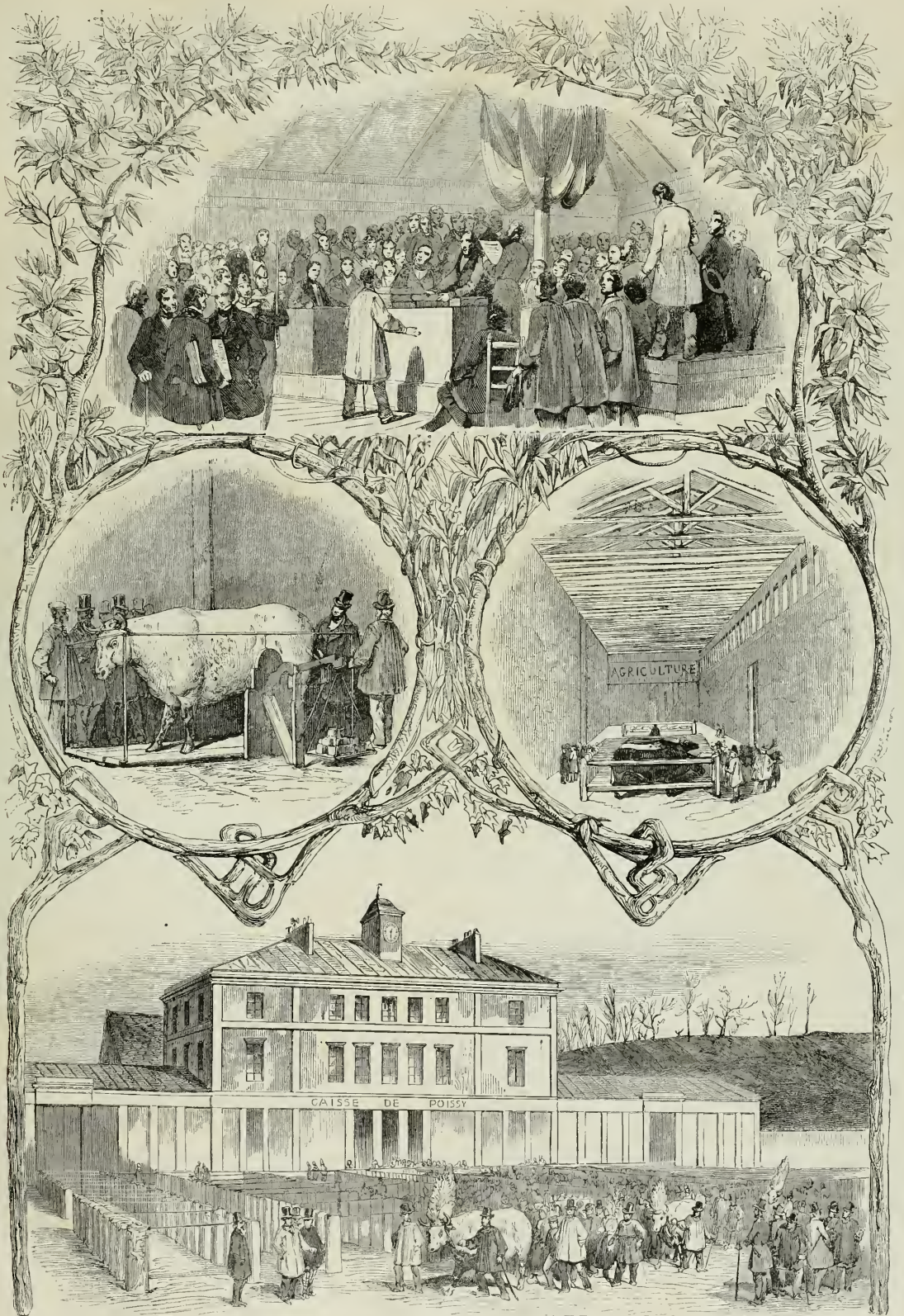
A six heures, un banquet de soixante-dix couverts, présidé par M. Aubernon, préfet de Seine-et-Oise, a réuni, à la mairie de Poissy, le ministre du commerce, quelques-uns des députés du département, les délégués du comice agricole et des sociétés d'agriculture ainsi que les lauréats. Plusieurs toasts y ont été portés et vivement applaudis, surtout un discours chaleureux de M. le vicomte Paul Daru sur les progrès agricoles et l'influence des bonnes méthodes de culture sur le développement de la prospérité nationale.

Cette solennité agricole, qu'un beau temps a favorisé, laissera de longs souvenirs dans l'esprit de ceux qui y ont assisté, car chacun s'est retiré content, non-seulement les lauréats; mais même les simples spectateurs qui tous n'avaient que des éloges pour la manière à la fois amable et bienveillante des autorités de Poissy ont fait, ce jour-là, les honneurs de leur ville aux étrangers, ou plutôt aux amis qui sont venus la visiter.



(Sarpédon. — Taureau rouan de Durham.)

pour un canton arriéré à la fois sous le point de vue de la culture et sous celui de l'élevage des animaux. Après la levée de la séance et la distribution des primes et des médailles, on a procédé à la vente de 8 taureaux et de



(Concours de Poissy en 1843. — Distribution des prix. — Exposition et pesage du bétail. — Promenade des animaux qui ont gagné des primes.)

Chronique musicale.

Vous croyez la saison des concerts finie? tant s'en faut! si l'on s'en rapporte aux annonces des journaux de musique et surtout aux grands carrés de papier qui couvrent en ce moment toutes les murailles, mais finira comme il a commencé, et avril sera semblable à mars. A la campagne d'hiver qui finit à peine, — campagne laborieuse, en vérité! — va succéder une campagne de printemps. Et celle-ci sera brillante et animée. Les plus illustres combattants fourbissent leurs armes et se disposent à entrer en lice. Achille va sortir de sa tente. Sigmund Thalberg va se faire entendre dans la salle Ventadour; il n'attend pour cela que la clôture des représentations du Théâtre-Italien et le départ de MM. Mario et Lablache, de madame Griet et Persiani pour les bords fangeux que détrempe la Tamise.

Après M. Thalberg, — ou peut-être avant lui, — paraîtra madame Pleyel, dont une absence de quelques années n'a pu sans doute amortir complètement la célébrité. Puis M. Bilet, trilleux pianiste, que Saint-Pétersbourg nous envoie. M. Bilet n'est pas célèbre encore, mais il veut le devenir. Il arrive de Russie les mains pleines de doubles croches, et va les verser sur vous avec une libéralité inépuisable, heureux par-dessus tout de les faire tant!

Et ne voulez-vous pas M. Evers, — quatrième pianiste, — qui se met en ligne? D'où vient celui-ci? du Nord ou du Midi? de l'Orient ou de l'Occident? Nous ne savons encore; l'avenir nous l'apprendra. Est-ce la perle Albion ou la surmoine Allemande qui nous a joué ce tour-là? Est-ce la Suisse ou la Belgique qui nous fait ce présent? Faudra-t-il nous en louer ou nous en plandre, et regarder comme amie ou comme ennemie la contrée qui nous l'envoie?

Voici enfin M. Herz, — cinquième pianiste, — qui s'avance à son tour et qui pure par la verge de Moïse et l'aiguillon du roi Salomon que son concert sera incontestablement le plus beau des concerts possibles. Le docteur Pangloss ne verra à cela aucune objection possible... Et pourquoi ne ferions-nous pas comme le docteur Pangloss? Sa doctrine n'est pas neuve, mais elle est consolante.

En attendant ces brillants tournois et ces grands coups de lance, donnons toujours le bulletin des engagements qui viennent d'avoir lieu. M. Albert Soverski a fait exécuter dernièrement, chez M. Boulanger-Kunz, un oratorio de sa composition. Cet oratorio est intitulé : *le Martyre de saint Adalbert*. Et qu'est-ce que saint Adalbert? un saint polonais, et, si nous ne nous trompons, l'apôtre qui a converti la Pologne à la foi catholique. M. le comte Ostrowski a tiré de la vie de ce saint personnage un ouvrage dramatique dont nous ne pouvons juger le plan, ni l'action, ni les caractères, mais dont la versification est soignée, correcte, élégante, et peut être considérée comme un notable exemple de cette facilité qu'ont les Slaves à apprendre les langues étrangères. M. Ostrowski parle et écrit le français comme s'il était né pour cela.

La musique de M. Albert Soverski brille à la fois par le sentiment et par l'imagination. Sa mélodie a de la simplicité et de la noblesse; son harmonie est habituellement très distinguée. Plusieurs morceaux du *Martyre de saint Adalbert* ont vivement ému l'auditoire et excité de chaleureux applaudissements.

M. Chollet est à la fois pianiste et organiste. Il appartient à la classe des pianistes sérieux qui cherchent à faire de l'effet, par de stériles tours de force, mais en exécutant consciencieusement de la musique consciencieusement écrite. A côté de lui il y a d'autres artistes, et toutes nos sympathies. Le trio pour piano, violon et basse qu'il a fait entendre en compagnie de MM. Besson et Ferréris est un ouvrage capital, qui atteste des études sérieuses, et un mérite fort distingué. Au concert donné par M. Chollet, M. Emile Fleury a chanté, avec une voix charmante et un goût parfait, *l'Ave Maria*, de Cherubini, cette œuvre suave et pure où l'auteur a su allier si merveilleusement la grâce, la tendresse et l'austérité. Quand on entend M. Fleury, on n'a qu'un regret, c'est de ne pas l'entendre plus souvent.

M. Chevallier, violoncelliste du Théâtre-Italien, a une belle qualité de son, de l'expression et de la justesse. Il exécute fort bien la musique de Beethoven; mais il exécute aussi la sienne, et c'est là son malheur. — Tenez, monsieur Chevallier, nous en appelons à vous-même; vous avez sans doute entendu quelquefois mademoiselle Rachel, et vous n'avez pu l'entendre sans l'applaudir. Elle dit admirablement les vers de Corneille; mais si elle s'avisait tout à coup de laisser la Corneille, et de débiter ses propres vers, croyez-vous qu'elle produisit d'aussi beaux effets, et qu'elle excitaient autant d'enthousiasme? Mais aujourd'hui tous les exécutants veulent composer, comme, au temps de la Fontaine, tout bourgeois voulait latir comme les grands seigneurs.

Les deux concerts spirituels du Conservatoire ont été magnifiques. Deux symphonies de Beethoven, une d'Haydn, l'ouverture d'Oberon, le *Dies iræ*, de Mozart, et la moitié de la *Création*; n'y avait-il pas là de quoi remplir la salle des Menus-Plaisirs dix fois de suite? Les solos du *Requiem* ont été chantés par mademoiselle Lavoie, de l'Opéra-Comique, mademoiselle Boekholtz, MM. Alexis Dupont et Alizard. Ce dernier, que l'on regrette à l'Opéra, est à Paris depuis quelques jours seulement; il revient d'Italie. Sa belle voix a paru un peu fatiguée. Est-ce à la longueur du voyage que l'on doit s'en prendre, ou à l'échange de climat? On bien se serait-il livré à ces excès de sonorité qui, en ce moment, abrègent si étrangement la carrière des chanteurs en Italie? Se serait-il mis à la mode de ce pays-là? Aurait-il hurlé avec les loups? S'il en est ainsi, ne voyagez plus, monsieur Alizard; restez à Paris. Ici l'on ne vous demandera que de chanter; ou vous dispensera des cris, et vous aurez tout le loisir nécessaire pour vous reposer et pour guérir.

La voix pure et charmante de M. Dupont, cette voix qui ne vieillit pas, a produit son effet ordinaire. M. Dupont est le ténor religieux par excellence.

Quant à mademoiselle Boekholtz, nous lui avons déjà rendu justice, et nous n'avons pas à y revenir. Elle est aujourd'hui au premier rang parmi nos artistes de concert.

Le même Alexis Dupont exécutait encore dimanche dernier la *Création*, avec M. Hermann-Léon et madame Dorus. La tâche de M. Hermann-Léon était difficile et périlleuse; s'en est acquitté avec talent, et avec ce bonheur qui suit presque toujours le talent. Il a déployé un style très-large, beaucoup de hardiesse et d'énergie. Quand on a vu paraître madame Dorus les applaudissements ont éclaté dans toutes les parties de la salle; ils l'ont plus d'une fois interrompue; ils ont redoublé quand elle a eu fini.

Il y a quelques années, avant que Rossini ne quittât la France, Ary Scheffer en avait commencé le portrait. Il y a mis la dernière main il y a deux ans. C'est le portrait le plus ressemblant qui ait encore été fait de cet homme illustre. L'artiste a su y retracer à la fois, avec la fidélité la plus scrupuleuse, tous les détails du visage, et l'esprit qui les anime. Dans ce regard puissant et calme, sur ce vaste et noble front, sur cette bouche qui est prête à sourire, et qui semble retentir une épopée, on retrouve également le génie qui a créé *Guillaume Tell*, et la vive et charmante imagination qui a improvisé le *Barbier* en deux semaines.

Un graveur, jeune encore, mais déjà très-habile, M. Thévenin, vient de reproduire cette belle œuvre avec une extrême exactitude. Grâce à M. Thévenin, toutes les délicatesses du pinceau de M. Scheffer ont passé sur le cuivre, et du cuivre sur le papier. Puis MM. Goupil et Vibert ont mis en vente le travail de M. Thévenin, et les dilettanti peuvent avoir aujourd'hui à très-peu de frais ce qui n'existait pas encore, un portrait de Rossini d'une ressemblance parfaite. N'est-ce pas là une bonne nouvelle? et pouvions-nous donner à cette chronique une conclusion plus agréable à nos lecteurs?

— Un très-grand nombre de billets pour le bal qui va être donné, le 5 avril, à l'Opéra, au profit de la colonie de Petit-Bourg, est déjà placé. La haute société et tous les étrangers de distinction qui se trouvent à Paris assisteront à cette magnifique fête. L'orchestre sera dirigé par M. Jean-Baptiste Tolbecque, chef d'orchestre des bals de la cour.

Voici la liste des personnes chez lesquelles on peut encore se procurer des billets :

- M. le comte de Portails, président du conseil d'administration, 4, place Royale, et M. Allier, secrétaire-général de la société, 40, rue, rue Paradis-Poissonnière; dames patronnesses: madame Allouy, 14, rue du Dragon; madame Barthe, 7, rue Cassette, faubourg Saint-Germain; madame de Behague, 2, rue du Housseau; madame la baronne Armand de Saint-D Didier, 17, rue Ville-Evêque; madame Duvergier de Laurence, 5, rue Tivoli; madame de l'Espérance, 46, rue de la Soudrière; madame Gérard-Gould, 54, rue Saint-Dominique-Saint-Germain; madame Hibert, 11, rue de Monceau, faubourg du Roule; madame la comtesse de Merlemont, 104, rue Saint-Dominique-Saint-Germain; madame Rhodé, 2, rue des Pyramides; madame la comtesse de Salvandy, au ministère de l'Instruction publique; madame la comtesse Paul de Ségur, 62, rue de la Pépinière; madame de Thou, rue Neuve-de-Luxembourg; Commissaires du bal: M. le marquis d'Andriat-Paroult; M. Félix Anst de Fleury; M. le comte Henri de la Tour-d'Auvergne; M. le baron Prud'homme de Barmont; M. le vicomte Charles de Bourgoing; M. le vicomte Cornudet; M. Albert de Courpain; M. le duc de Guiche; M. le marquis de la Jonquière; M. Victor de Laveaux; M. A. L. Lebeuf; M. Adrien Percheron; M. Eugène Perrot de Chezelles; M. le vicomte Léon de Perthuis; M. Ernest Portalis; M. Jules Portalis; M. Edouard Saillard; M. le marquis de Talhouët.

Longchamp.

LIBRE MEDITATION D'UN PIÉTON PHILOSOPHE.

Oui, je suis philosophe, et oui je vais à pied; — deux propositions qui commencent à se mal accorder, n'est-ce pas? par le fastueux éclectisme qui court; mais je suis philosophe marron, philosophe sans diplôme, philosophe sans en avoir l'air, et au rebours de ce savant qui se levait à trois heures du matin pour ne pas penser de la même façon que le reste des hommes, je me lève à neuf pour penser absolument comme les autres; — la preuve en est que me voici à Longchamp par un temps assez froid, et que, parti de chez moi avec des idées fort anarchiques, la vue des gardes municipaux me suggère tout d'abord cet aphorisme social: « La crainte » de la police est le commencement de la sagesse. » Je m'en vais d'un pied léger, sans hâte ni lenteur, comme si je n'avais rien à me reprocher; — enveloppé, bien fourré, je marche le vent du Nord, et, tout en marchant, je regarde à mon aise, de droite, de gauche, en bas, en l'air, devant, derrière.

Bon! j'aperçois d'abord un homme fort aimable, qui a la réputation d'avoir tant d'amis qu'il ne s'y reconnaît plus; pour ma part, je ne lui ai jamais parlé, mais je l'aborde d'un air de connaissance, je lui prends le bras sans façon, et lui, il me laisse faire, étant peut-être lié avec moi, sans que je m'en sois encore douté.

- « Eh! mon cher, me dit-il, ou ne vous voit plus, que faites-vous, que devenez-vous? »
- Ma foi! je deviens ce que je peux, et je ne deviens pas ce que je ne peux pas.
- Parliens! vous êtes un esprit fort.
- N'est-ce pas? Et vous, que vous adient-il en ce monde?

— Bah! j'use le temps qui me rend bien... depuis un mois, j'ai eu force enterrements, dont deux de première classe; même je me suis vu obligé de faire un discours funèbre... vous avez dû lire cela dans les journaux... « Adieu cher ami, adieu, songe à nous dans ton autre patrie, et sois sûr... » (ici, disait la feuille, les sanglots coupent la voix à l'orateur.) Je n'en eusse pas été quitte pour si peu; mais, comme nous marchons sur le trottoir, tout près de la chaussée, mon interlocuteur s'entendit hâler d'une voiture par un de ses nombreux amis, et le voilà qui me lâche le bras pour grimper dans la calèche, d'où il m'envoie un geste d'adieu fort agréable. — Une demi-heure après, je le retrouvai dans une élégante calèche, monté sur le cheval d'un autre de ses amis, qui avait couru si vite après la mode, qu'il avait été jeté par terre à force de vingt pas.

Au fait, j'aime mieux rester seul; et en somme, comme disait un solitaire « je ne trouve pas ma compagnie si mauvaise! » Je decline donc désormais sur la promenade toute rencontre, et j'évite notamment :

- Un peintre, à moi connu, qui à la manie de se vêtir publiquement en Turc à paillettes, demi-bottes, turbans, gros favoris, etc.;
- Un havyard effroyable, — digne d'allonger par la queue un feuillet à trente-deux sous;
- Mon concubine, *grand-écroul*, qui s'en vient à Longchamp donner la mode de demain aux portiers;
- Un ivrogne qui me sourit;
- Un bôrgne qui vous donne toujours le bras du côté de son mauvais œil;
- Une famille de onze personnes qui marchent à la file les unes des autres;
- Mon député, que j'exècre à cause qu'on l'appelle mon représentant;
- Un *jesu* de *foualards*, dont j'ai pris l'autre jour les deux mains dans mes deux poches... Ça quin!
- Et *cetera*, et *cetera*! — Ah! j'aurais parmi les notament évités monsieur mon protecteur!... Diable!

Cependant, tout en satisfaisant ainsi ma solitaire envie, je ne laisse pas de ouvrir les yeux et de donner du cours à mes pensées, ou plutôt, — car l'expression est impropre, — de saisir au passage les idées qui me traversent le front, atomes ronds ou crochus, peut-être destinés à la cervelle d'un autre, comme dit Sterne, et que j'intercepte frauduleusement. — Exemple : Deux belles femmes supérieurement parées, deux duchesses en carrosse découvert passent devant mes yeux; *in*de entre dans mon cerveau cette soudaine pensée : « Parbleu! si belles et si honnêtes qu'elles soient, en le voulant bien, en y mettant le temps, le... » évidemment cet atome impertinent s'est trompé de front; il a pris le mien, pour y entrer, au lieu de celui du superbe fat à tous crins qui caracolait à la portière de ces deux dames.

— Autre exemple : Voici M. Trois-étoiles, ministre constitutionnel, dans une lourde voiture armoriée. « Un grand homme! » pensé-je sans y penser. A coup sûr, une pareille idée s'en allait tout droit à l'esprit du laquais hissé derrière le fiacre ministériel. Mais elle va certes lui revenir; je suis incapable de lui en faire tort, et je la classe au plus tôt de chez moi.

— Dernier exemple : A grand train sur une bête superbe galope un industriel fameux, pêcheur d'actions, inventeur de l'impossible, premier chiffre de France et de Navarre. « Escroc! » me dis-je soudain en le voyant. — Mais vous n'est-il pas que cette idée-là, au lieu de se nicher dans ma pauvre tête, devait aller frapper, et avec le même empire, l'auguste chef de ce grand royaume?

Bah! le voilà qui passe, ce digne magistrat, en fort belle compagnie de dames et de demoiselles. Il fait sa salve en devisant d'un bel assassinat; et l'industriel le salue, ma foi!...

Aie! je suis pris. Tamis que je me divertissais à épiloguer inférieurement sur les faux poids de Thémis, la deesse aux balances, voici un jeune avocat stentor de mes amis qui me saisit le bras par derrière.

« Quelle imbécillité que ce Longchamp! me crie-t-il d'une voix touffue, en m'entraînant sans marche gigantesque; — oh! la voilà, la mode! aérie, triple, quadruple aérie! Sais-tu, toi, sais-tu ce que c'est que la mode? »

— Eh! parbleu, c'est cette file de voitures qui se suivent les unes et les autres, recedent après avoir monté, et remontent après avoir descendu.

— Oui, oui... Mon avis semble être de mon avis; ce qui m'empêche pas de hausser les épaules; puis si marmotte vingt maledictions contre les moutons de Panurge.

Je le laisse maugréer. Au bout de quelques instants, d'un air traileusement distrait.

« Tu as là, lui dis-je, un bien petit chapeau. — C'est comme ça qu'on les porte, » me répond-il. Je me retrouve seul au pied de l'Arc de l'Etoile, et l'excrémite *in petto* que cette porte triomphale a été bâtie à l'étrémité occidentale de la ville, le seul côté précisément par lequel nos armées victorieuses n'auront jamais à rentrer dans Paris... »

« Vous un peu! Il me semble que mon avocat de tout à l'heure était à côté du vrai quand il pérorait contre cette pente qu'ont les hommes à faire les uns comme les autres. Quels sont, s'il vous plaît, les sens sages et raisonnables d'entre les animaux? Ceux qui se mettent en société et s'imitent les uns les autres? — Et puisqu'on nous apprend qu'au-dessus de nos têtes, dans le ciel, se trouvent des anges, puis esprits parfaits, pouvez-vous concevoir un ange qui ne fasse pas toujours identiquement la même chose que tous les autres anges? »

« Que le diable vous emporte! » me dit un monsieur d'homme brusque, qui, ne prenant pas plus garde à moi que je ne faisais attention à lui, vient d'étendre son cigare contre mon nez... »

Je vois dans une des allées latérales la foule amassée en cercle autour d'un petit vieillard, vêtu à la Louis XV, armé d'un violon, dont il ne joue point, et tâchant de faire rire la

pauvre monde par des coq-à-l'âne plus bêtes et plus sales les uns que les autres.

— C'est lui le plus drôle de la foire ! dit à demi-haut un rustre, ébahi de joie.

— Oh ! que non pas ! je parie, moi, pour dix infiniment plus drôles que ce loustic, sans qu'ils s'en doutent encore, et je n'aurai pas regardé un quart d'heure à l'entour que mes dix modèles vus par moi seront bien passé devant les yeux. Comptons s'il vous plaît :

- 1° Ce nez !
- 2° Ce vaudevilliste en laque qui regarde si on le regarde.
- 3° Ce hardi pionnier, la mine fracassante, et qui porte des éperons entre ses repas.
- 4° Ces trois vieilles gens menées en laisse par un barbet.
- 5° Ce mari qui marche, les mains dans les poches, derrière sa femme et le cousin de sa femme qui vont bras dessus bras dessous.
- 6° Ce jeune beau le lorizon incursté dans l'œil.
- 7° Mademoiselle Saint-Far en carrosse.
- 8° Milord, gros quinquagénaire, qui mène mademoiselle Saint-Far en carrosse.
- 9° Ce bossu outrecoquant qui a bien l'air de ne pas même soupçonner sa bosse.

10° Ce marchand de dattes, janissaire en lunettes, etc., etc. Puis, maintenant, prêt l'oreille à droite et à gauche dans la foule, saisissez par ci, par là, les propos, les mots, les phrases, les exclamations, les réflexions, — et que je meure si vous n'entendez pas des choses incomparablement plus drôles que les paquinades du pauvre marquis.

**DEUX PROVINCIAUX.** — Viens au Louvre, c'est à deux pas. — A deux pas ? tu n'avais dit que Paris était si grand !

**UNE DAME.** — Monsieur mon mari, vous êtes une bête. (Du temps de Molière, c'était le mari qui disait : Vous êtes une bête, madame ma femme.)

**DEUX ANGLAIS TRÈS-TRISTES.** — Ces Français sont fort gais. — Yes, ce sont les Anglais qui disent les bons mots, et ce sont les Français qui rient *(historique)*.

**UN SPORTSMAN SALUANT UN PIÉTON.** — Bonjour, mon bon !

**DEUX DAMES DANS LA FOULE.** — Dis donc, voici Frédéric ! — Ne fais pas semblant de le voir, il n'a plus le sou. — Tiens, il nous salue. — L'impertinent ! etc., etc.

Deux pages d'épigramme. — Quelle riche matière pour l'observation ! Quel plaisir et quel profit pour vos yeux, pour vos oreilles, si vous savez voir, si vous savez entendre ! Le savant casiste et colleuseur Scupp va même jusqu'à dire : « Il y a dans le monde plus de sottises que d'hommes. » Cette profonde pensée ne lui serait-elle pas venue, un jour de Longchamp ?

« Quand je pense, — écrit le satirique Henri Heine, — que tous les sotts que je vois ici, dans la foule, je puis en tirer parti dans mes ouvrages... Ce sont des honoraires complants, de l'or en barre. Le Seigneur m'a bûni, les sotts ont abondamment rendu cette année, et, en bon économie, je n'en consomme que peu à la fois, je choisis la plus belle espèce et la mets en réserve pour l'avenir. On me voit souvent à la promenade gai et de belle humeur ; tel qu'un riche négociant qui, de ravissement, se frotte les mains en passant entre les rangs de caisses, de tonnes et de ballots de son magasin, je me promène au milieu de mon monde... Il y a maintenant sot qui n'est pas seulement pour moi de l'argent complant, mais j'ai destiné à un usage déterminé l'argent qu'il doit me rapporter... Ces gens-là sont mes fleurs, je les décrirai, un jour, dans un beau livre qui me rapportera de quoi acheter un beau jardin, et dans leurs visages rouges, jaunes, bleus et panaches, je crois déjà voir les fleurs de mon jardin... »

... Dieu ! encore ce nez de tout à l'heure ! Quel nez ! l'homme qui d'un tel appendice est doté, passe et repasse, juché sur un tout petit nez. — Ne le prendrait-on pas vraiment pour l'idole orientale Ganesa, le dieu à la trompe d'éléphant, monté sur une souris ?

Mais, à propos de nez, le mien me donne des inquiétudes, depuis que ce brutal est venu y briser son cigare : — et physiologiquement, je calcule les mortels effets que pourrait avoir sur l'homme le plus sage, le plus grand, le meilleur, la perte de ce mince cartilage.

Exemple, — et songez-y bien : — donneriez-vous votre nez pour devenir le Christophe Colomb d'une autre Amérique ? répondez franchement, — je suppose même que vous ne prisiez pas.

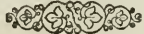
Mais le sceptique Sterne ayant dit là-dessus des choses infiniment plus profondes que celles que je pourrais dire, je lui laisse tout le soin de la nasographie, et garde pour moi le reste de mes remarques. Seulement, je rappelle aux dames qui ont le nez un peu long, l'utile conseil que leur a donné un archevêque de choisir des amants camus. (*Jean de la Casa, de Bénévent.*)

Sur ce, je vous salue, ami lecteur, je n'ai plus rien à vous dire, non que une promenade soit fière, ou le soleil couché, mais je viens d'être saisi désastreusement par un vaudevilliste *in partibus*, qui fait dans les vaudevilles ce qu'on nomme la *partie triste*.

Je reconnais ce militaire  
 Je l'ai vu fuir au champ d'honneur...

Adieu toute ma philosophie ; je deviens sourd, muet, aveugle ; je tiens mes regards stupidement fixés sur une lourde tapisserie qui descend la chassée ; vingt charbonniers au moins se divertissent à se faire traîner là-dessus par une seule et maigre rosse : — « Pauvre animal, disait Voltaire, sans doute tes ancêtres ont mangé dans le paradis de l'orge défendue. »

ALBERT-AUBERT.



**Beaux-Arts. — Salon de 1845.**

(Quatrième article. — Voir t. V, p. 26, 29 et 56.)

Chez tous les peuples, c'est la religion qui inspire aux artistes les œuvres les plus élevées et les plus majestueuses, parce que c'est elle qui met le plus naturellement la pensée en communication avec l'infini, et qu'il n'y a d'œuvre véritablement grande qu'à la condition de réfléchir plus ou moins les conceptions de cet infini, ou plutôt d'être un écho des vagues aspirations de la nature humaine vers lui, aspirations qui proviennent à la fois et sa grandeur et sa misère, qui sont un de ses tourments et une de ses voluptés. Non-seulement l'art religieux est la plus sublime expression de ce long poème que les siècles se répètent ; mais encore, au début de chaque civilisation, il règne seul. Alors il est symbolique dans sa forme, parce que l'homme est impuissant à rendre convenablement la pensée qu'il se fait de Dieu. Les peuples, à leur naissance, se font de grossières idoles, comme les enfants, avec cinq lignes qu'ils clouent sur un mur, croient reproduire l'image d'un héros. Pour les uns, la pierre ou le bois à peine dégrossi, pour les autres, le trait informe, sont des symboles dans lesquels, avec cette adorable poésie des impressions vierges et natives, ils retrouvent, ils voient l'infini complète qu'ils ont rêvée ; une sorte de signe tachygraphique dont ils déchiffrent le mot, comme le mot lui-même est un signe dans lequel nous lisons l'idée. Par le progrès de la civilisation, par celui des procédés manuels, ce signe va se perfectionnant toujours ; mais, dans la période sacerdotale la plus pure de l'art religieux, celui-ci reste toujours emprisonné, comme la monie dans ses bandelettes, dans les limites traditionnelles et étroites du symbole. Mais bientôt il se transforme sous l'influence de l'anthropomorphisme, cet éveil fatal de toutes les religions. Le vieux ciel d'Uranus et de Vesta disparaît, et l'Olympe descend sur la terre. Dès que l'homme a pris le parti de représenter Dieu à son image, il se prend d'amour pour cette image, il s'efforce de réaliser en elle la beauté idéale, c'est-à-dire de la diviniser, et le culte de la forme se substitue alors à la tradition et au symbole. Ces évolutions observées dans les religions antiques se sont reproduites aussi dans le christianisme. La marche de l'esprit humain est partout la même : les premières Minerves grecques avaient les bras pendants et collés, les jambes et les pieds encore noyés dans le marbre, comme Isis égyptienne. Puis la statuaire anima ce type immobile, dégagna ses membres. L'art communiqua le mouvement, et *vera incressa paluit* dou. Le même, dans les basiliques et les églises du moyen âge, les images de la Vierge et du Christ étaient consacrées par un type traditionnel ; le couleur même de leurs vêtements était donnée, et on ne pouvait s'en écarter, parce qu'elle se rattachait à des idées symboliques. Mais quand l'aurore de la renaissance se leva sur l'Europe engourdie, le mouvement qui s'empara des esprits s'étendit aussi à la peinture. Le naturalisme fit peu à peu irruption dans la foi. Giotto, Taddeo Gaddi, Orcagna, Simon Memmi, Mantegna, Fra-Angelico, Masaccio, furent, à leur insu, les premiers profaneurs des mystères antiques. Ils se mirent à instaurer le paganisme de la forme dans une religion toute spirituelle, préparant la venue des Léonard de Vinci et des Raphaël, qui devaient en être les divins promoteurs. Avec eux la révolution était accomplie. Il pouvait encore surgir accidentellement quelques œuvres aussi belles que les leurs peut-être, mais l'art n'avait plus de grande conquête à faire ; il devait donc inévitablement décroître après être resté quelque temps stationnaire. Quelques parties de la peinture se perfectionnèrent encore ; ici la science anatomique, celle des raccourcis, de la perspective ; là le coloris, le clair-obscur. Ou se mit à purer magnifiquement l'extérieur du temple ; mais l'intérieur resta vide ; l'idéal disparut, et il y eut un moment de décadence. L'incomplète régénérescence de la peinture par l'école hollandaise ne le remit pas dans les larges voies dont elle avait dévié. Elle tenta une chose mauvaise : elle chercha à s'approprier les qualités propres des diverses écoles ; elle fit de l'éclectisme, et répandit partout la confusion. Après les Carrache, de cet héritage de doctrines péniblement recueillies se fit plusieurs parts ; les uns s'attribuèrent la grâce, les autres la force ; c'est-à-dire *la maniera* fut inaugurée. A l'idéal succédèrent le conventionnel et un naturalisme grossier. Dans cette période il faut placer l'école espagnole tout entière, et, pour la France, un nom de grand artiste, celui de Lesueur. Depuis et aujourd'hui il n'y a plus que de l'individualité. On a essayé, dans ces derniers temps, de renouveler la peinture religieuse par l'imitation des premiers maîtres de la renaissance, et cette tentative de l'Allemagne, ces essais des Overbeck et des Cornelius, qui ont eu chez nous de nombreux imitateurs, semblent déjà s'arrêter et être frappés de stérilité. Ce anachronisme a rencontré peu de sympathie dans le public. La peinture religieuse ne peut pas se renouveler par

la science ; elle ne peut le faire que par la foi, et pour cela il faudrait que la foi de l'humanité se posât dans des conditions nouvelles.

Tout ce qui l'art chrétien pouvait donner, il l'a donné, à mon avis. Il est condamné à se répéter ; il peut le faire avec plus ou moins de talent ou de bonheur ; mais il n'y a plus pour lui de sources nouvelles à découvrir, d'horizon inconnu à révéler. Du reste, quand je parle de l'art chrétien, je ne fais qu'obéir à une habitude de langage. Depuis longtemps l'art chrétien proprement dit n'a-t-il pas cessé d'exister ? Qui pourrait aujourd'hui assigner les caractères précis ? Ce que l'on regarde généralement comme son plus haut développement n'est-il pas un mélange adulateur d'inspirations puisées à différentes sources ? Raphaël et Michel-Ange ! n'est-ce pas le paganisme ressuscité et travestis ? La *Transfiguration*, où la terre tient plus de place que le ciel, le *Jugement dernier*, cette peinture liturgique, les *Arce de Cans*, et Paul Véronèse, serait-ce là ce qu'on appelle de l'art chrétien ? Aux civilisations égyptienne et grecque correspondaient deux formes artistiques bien tranchées, bien nettement formulées, caractérisées d'une manière profonde. Le christianisme, au contraire, malgré sa supériorité triomphante, n'offre pas un caractère aussi déterminé. Il a été amené à se modifier éternellement à travers les temps qu'il a traversés et suivant le génie divers des peuples qui l'ont adopté. Ses temples, par exemple, sont tour à tour grecs, romains, byzantins, arabes, romains, gothiques, et après avoir emprunté à la renaissance ses riches et élégantes inventions, de nos jours, ils s'accroissent aussi bien d'un fronton grec que d'une pyramide efflorescente du moyen âge. — Je sais bien que si on étudie de près la religion grecque, on y trouvera aussi quelque chose d'analogue. Plinius fit dans son genre, par rapport aux vieilles formes pélasgiques de la religion, un profaneur, comme Raphaël en fit un par rapport aux vieux maîtres byzantins. Mais, pour le paganisme, la conséquence était moins importante. Il admettait l'amour de la forme. Le culte de la beauté allait à ses mythes poétiques. Le christianisme, au contraire, au lieu de types rayonnants de majesté, comme le Jupiter olympien et le Bacchus, a pour sujet d'adoration un type de souffrance, de tristesse et d'effroi ; un dieu chargé de toutes les misères de l'humanité, mis en croix entre des voleurs, les mains et les pieds percés de clous, le front déchiré d'épines et ruisselant de sang ! Et cette longue agonie, ce ne sont pas les dieux qui l'indignent, comme dans la fable antique de Prométhée. Celui-ci, poursuivi par la vengeance céleste, pour avoir voulu, lui aussi, se dévouer pour les hommes, est sublime quand s'enveloppe dans son orgueil, il jette son mépris au ciel et défie ses persécuteurs. Mais le Christ, ce type nouveau, dans la beauté ne se révèle qu'à l'âme, est avili, battu de verges, souffleté, insulté, dans la plus lâche populace. A côté de lui, il est vrai, il y a la Vierge ! Mais cette mystérieuse et pure apparition se cache sous de chastes voiles. Elle peut briller d'un doux éclat dans les chants du poète ; mais elle et son fils sont des figures peu favorables aux arts plastiques. Aussi les peintres, dès le principe, ont-ils cherché à échapper à ces entraves, et ont-ils trouvé en dehors d'elles leurs plus grandes inspirations. Voilà ce qu'on faisait déjà à une époque de foi. Qu'espérer, qu'exiger d'une époque d'incrédulité ? surtout dans le travail nigrat de reproduire des figures et des scènes mille fois reproduites, sans avoir pour excuse à cette monotonie la loi fatale d'une tradition immobile, comme au temps où l'art était avant tout symbolique. Qu'on parcoure les salons d'exposition, et de toutes parts ce ne sont que crucifixions, descente de croix, etc., — longue complainte répétée à satiété et dans laquelle il n'est plus possible de trouver une note nouvelle pour faire vibrer le cœur. Là, il n'y a plus de création, d'essor de génie possible ; c'est un produit, un article demandé et qu'il faut tenir absolument, parce que c'est le seul moyen de vente sûr courante et assurée. Dans de telles conditions, si une chose m'étonne, c'est que le talent ne fasse pas défaut. Il y a même plusieurs de ces tableaux à l'exposition où il s'en trouve beaucoup. Je citerai une *Mater dolorosa*, de M. Hippolyte Flandrin, dans laquelle on ne peut manquer de retrouver quelques-uns des mérites du peintre. La Vierge tient d'une main la couronne d'épines, de l'autre les clous. Le Christ n'est plus sur la croix, mais un linget est pendante, et l'échelle y est encore appuyée. Ces détails, nus et prosaïques, s'ajustent assez tristement avec la figure droite de la Vierge. Toutes ces lignes perpendiculaires sont continuées par les longs plis de la robe. La ligne est monotone et la couleur sombre. Le ciel est lourd et d'un mauvais ton. Quant à la tête de la Vierge, elle est traitée dans un style très-épuré. Du reste, le tableau est placé un peu trop haut. Il est à désirer qu'il arrive plus tard dans le salon Carré pour qu'on puisse l'apprécier. Un tableau, que je préfère à celui-ci, est celui de M. CHARLES LANDELLE, représentant la *Vierge et les saintes femmes allant au sépulcre*. L'illustration doit donner la reproduction de cette œuvre distinguée ; nous en parlerons alors. Au-dessous du tableau de M. Landelle, est aussi une *Mater dolorosa*, par M. TISSIER, bonne peinture, d'une touche facile ; la lumière est bien distribuée ; il y a du naturel dans les poses ; mais le corps du Christ, détaché de la croix, quoique bien traité dans certains détails, manque de vérité. Ces jambes, ainsi croisées, sont celles d'un corps que la vie anime. Cette observation s'applique également à la figure du Christ. Ces traits-là ne sont pas glacés par la mort. Le modelé, en général, est peu accentué. — M. LAZERGES a traité le même sujet sous le nom de *Notre-Dame de résignation*. La Vierge est seule au milieu des nuages, tenant son fils sur ses genoux. Il y a analogie de manière entre ce tableau et celui de M. Tissier ; seulement, le dessin du Christ est un peu plus maigre et la peinture manque de solidité. La tête de la Vierge est bien, mais un peu froide. — M. DUGASSEAU, qui arrive de Rome, où il a passé plusieurs années, a exposé cette année pour la première fois. Son tableau, représentant *Jésus-Christ entouré des principaux fondateurs du christia-*

nisme, est placé au-dessus de la *Prise de la Smola*, à une hauteur telle qu'il est perdu pour le public. C'est une œuvre sérieuse, mais froide, qui rappelle l'école d'Ingres. L'arrangement des figures est systématique et d'une disposition un peu trop architecturale et statuaire. La donnée abstraite du sujet

n'éveille d'ailleurs en rien l'intérêt. Les idées abstraites, pas plus que les allégories, ne conviennent pas à la peinture: elle a, avant tout, besoin de réalités. M. Dugasseau a fait aussi une petite composition de *Sapho se précipitant à Leucade*. C'est un sujet, dans lequel il est difficile d'oublier Gros, et dangereux

de chercher à s'en éloigner. La *Sapho* de M. Dugasseau me représente mieux peut-être la femme antique, la véritable Lesbienne que celle de Gros; mais si l'élégance chorégraphique pour ainsi dire avec laquelle cette dernière se précipite à la mer n'est plus de mode aujourd'hui, il faudrait autre



(Soufrière de la Guadeloupe, par M. Fouteley. — Salon de 1845.)



(Mosquée de Saïd au Caire, par M. Karl Girardet. — Salon de 1845.)

chose, pour la faire oublier et la remplacer dignement, que ce tortillement disgracieux des bras qui laisse ici le spectateur incertain si les mains, qu'il ne voit pas, sont réellement à leur place. Quoi qu'il en soit, nous sommes disposés à espérer beaucoup de l'avenir de M. Dugasseau. Mais revenons à la peinture religieuse, dont *Sapho* nous avait distraits un instant. — Les divers tableaux dont nous venons de parler ont entre eux une certaine fraternité de manière, de tranquillité d'effet, de sobriété de moyens et de froide sévérité. Dans un prochain article je parlerai d'un tableau appartenant à un autre système, *L'Enlèvement de la Vierge*, par M. Hesse, et de celui de M. Gleyre, *le Départ des Apôtres allant prêcher l'Évangile*. Ces deux tableaux, avec celui de M. Landelle, me paraissent être les plus remarquables tableaux religieux de l'exposition.

château féodal du connétable de Clisson, qui a fourni à M. HOS- TEIN le sujet d'un des beaux paysages qu'il a exposés cette année. Le site est parfaitement bien choisi; la Moyne et ses deux rives vertes et boisées; au milieu un îlot qui la divise et dont le massif d'arbres, formant un avant-plan plein de de-

coupé; si déjà à l'horizon on distingue si bien les détails, quelle ressource reste-t-il pour les premiers plans? On sent, en présence de ce tableau, que M. Hostein a beaucoup observé et sait beaucoup, et il applique sa science on ne peut plus heureusement. Seulement je désirerais un plus grand parti pris de lumière et d'ombre. Quelque satisfaisant que soit l'aspect de ce beau paysage, on ne peut s'empêcher de trouver sa verdure un peu grise, et le feuillage trop égal et trop uniforme; mais de grandes qualités font oublier ces légers défauts. Un second paysage de M. Hostein représente les *Montagnes du Chablais aux environs de Thonon*. On y retrouve les mêmes qualités et les mêmes défauts que dans le précédent, on voudrait une lumière plus vive sur les premiers plans et moins brillante dans le fond, comme si elle était accrochée après coup. Sur le devant, il y a des châtaigniers admirablement étudiés dans leurs branches et dans leur feuillage; celui du milieu, qui coupe la perspective, peut être vrai, mais n'est pas heureux. Du reste, les livres qui l'enveloppent sont bien adroitement rendus. Ces deux tableaux remarquables font le plus grand honneur à l'artiste.



(Homère et les Bérigères, par M. Corot. — Salon de 1845.)

Si je connaissais une transition pour passer de la peinture religieuse à la soufrière de la Guadeloupe je l'emploierais; mais comme je n'en connais pas, je me transporte sans autre préambule dans les Antilles, en prenant pour guide M. de Fontenay. Il me paraît avoir rendu avec beaucoup de vérité, dans le tableau curieux qu'il a exposé au Salon, l'aspect calcaire des roches, l'atmosphère lourde et chargée de vapeurs, et la lumière phosphorescente du soufre en combustion. Les personnages dont il a animé sa scène sont naturellement posés et contribuent à l'intérêt: ce sont M. Cailloué, M. Hony Tremery, chumiste et M. de Fontenay lui-même, qui accompagnait M. Cailloué dans l'exploration qu'il fit de ce volcan en juin 1844. — Revenons en France maintenant, rendons-nous dans le département de la Loire-inférieure, auprès du vieux

lais pittoresques, laisse apercevoir à droite et à gauche de riantes perspectives. Il y a dans ce paysage une belle ordonnance, une grande habileté de main. Les fabriques du fond, agréablement entremêlées de végétation, sont on ne peut mieux traitées. Peut-être ce fond est-il trop vivant et de-

de moi les jambes de ces trois gamins arrêtés devant ce vicillard aveugle. Si vous avez un moment de patience, je vais vous signaler toutes les fautes de dessin qui s'y trouvent. — C'est possible; mais cela n'empêche pas ce tableau d'être pour moi une des meilleures compositions du Musée.

Elle a un mérite bien rare ; elle est complète. Chacune de ces figures sont nécessaires ; même les deux petits personnages qui s'entretiennent ensemble dans ce chemin creux qui mène à la ville, même le chien qui caresse le plus jeune de ces trois bergers, même la chèvre qui broute au loin le cythèse. Je vous mets au défi de retirer aucune de ces figures sans nuire à l'ensemble ! Faites la même épreuve sur une foule d'autres

tableaux, même parmi les bons, et vous verrez combien peu résisteront. Quel site vrai, bien choisi ! comme ce rideau d'arbres, à travers lesquels on aperçoit la mer, est naturellement jeté ! comme tous ces terrains sont bien étudiés. Quelle fraîche lumière aux tons argentés ! comme c'est bien là la clarté nationale d'une belle et riante journée ! comme cet air est léger et transparent ! Cette œuvre naïve respire un doux par-

fum d'antiquité ; il semblerait que cela vient d'être exhumé de Pompéi ou d'Herculannum.

La fille de M. MILLET, reproduite par *l'Illustration*, est une jeune femme de Sora, au royaume de Naples. Cet élégant costume est on ne peut plus pittoresque. M. Millet a encore exposé des costumes de Sorrento et d'Olevano, et une Bethsabée au bain. Il y a dans ces divers tableaux de l'har-



(CHAMPIGNY, HOSTEIN.)

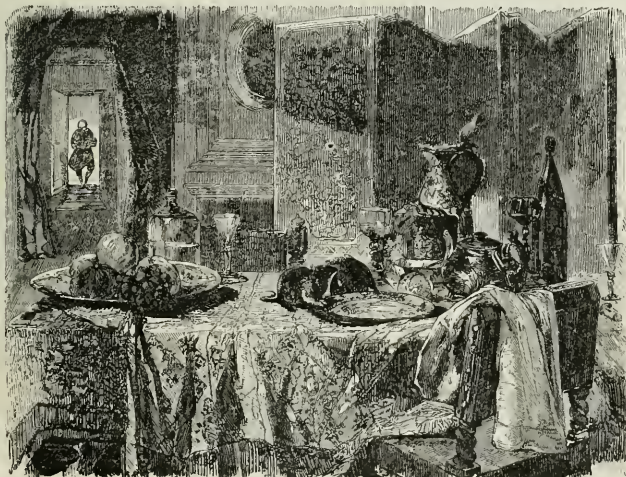
(RIVES DE LA MOYNE À CISSON, PAR M. HOSTEIN. — SALON DE 1813.)

monie, un effet doux et calme ; mais on désirerait dans ces diverses têtes une physionomie plus prononcée.

M. KARL GIRARDET, dont les lecteurs de *l'Illustration* connaissent les dessins faciles et spirituels, a exposé quatre tableaux ; sa *Mosquée de Soud au Caire* est reproduite ici. On retrouve dans ce petit tableau et dans un autre représentant

des fellahs puisant de l'eau à une *Chadouf sur le Nil*, cette vérité de détails qui caractérise le bon observateur, et cette aisance de pinceau qui brille dans toutes ses compositions. *Un Dejeuner sous la futaie, dans la forêt d'Eu*, lui a donné l'occasion d'exercer son habileté et sa verve. Mais ce qui me plaît surtout, c'est une charmante petite toile où il a peint

avec des tons fins, chauds et harmonieux *Une Vue de Mezzaggio sur le lac de Côme*. — *Le Rat de ville et le Rat des champs* ont inspiré à M. Rousseau une très-jolie composition. S'il ne s'y trouve pas de *r-chiefs d'ortolans*, en revanche, il y a un pâté de foies gras qui a, parbleu ! fort bonne mine et auquel les deux amis, s'ils ne sont pas trou-



(Le Rat de ville et le Rat des champs, par M. Rousseau. — Salon de 1815.)



(Une Filleuse de Sora, par M. Millet. — Salon de 1815.)

blés, se proposent de dire un mot. Ils n'en sont encore qu'aux éreveltes ; ils pelotent en attendant partie. L'artiste ayant la bonne fortune, insigne pour un peintre, de pouvoir, en restant fidèle à la tradition, mettre le couvert sur un *tapis de Turquie*, je m'étonne qu'il ait préféré couvrir celui-ci d'une nappe. Il est vrai que c'est une magnifique nappe en cuir ; mais, à cause même de son travail compliqué, l'air a de la peine

à s'y faire. Cette peinture éclatante est d'un effet saisissant ; elle est traitée avec une touche libre tout à fait magistrale. Quant aux deux rats, ce sont les deux plus jolis rats du monde. M. Rousseau a aussi exposé un petit chien blanc à taches fauves, assis sur un banc dans un parc et les pattes posées sur le mouchoir à vignettes de sa maîtresse, qui lui a également laissé ronger son chapeau de paille, ses gants de Suède

et une très-belle rose dont une feuille s'est détachée. Le discret épagneul regarde au loin et a une petite mine intriguée. Je voudrais bien savoir où est sa maîtresse. Il faut qu'elle soit bien occupée pour abandonner ainsi sa rose, ses gants, son mouchoir et son épagneul. Que le charmant animal du reste ne s'alarme pas si on l'oublie ; quand on le verra, c'est à qui voudra le posséder.

## Des mesures proposées contre l'agiotage sur les titres de chemins de fer.

Nous avons plus d'une fois cherché à mettre le public en garde contre l'engouement qui s'est emparé de lui, et qui l'a fait se précipiter sur les actions de chemins de fer à des prix que ne justifient ni les produits nets des chemins qui fonctionnent, ni les produits probables et incertains des chemins qui ne sont encore qu'en voie d'exécution. Cette fureur a déterminé la provocation de mesures législatives. M. le comte Daru, le premier, a saisi la chambre des pairs d'une proposition; — M. le ministre des travaux publics est venu ensuite, qui croi devoir ajouter à son projet de loi sur le chemin du Nord quelques dispositions spéciales aux actions de cette entreprise; — enfin, la commission de la chambre des pairs chargée de l'examen de la proposition de M. Daru a, à son tour, renchéri sur ces précautions, en substituant aux mesures qu'elle avait à apprécier, d'autres prescriptions plus sévères encore, mais, nous le croyons, aussi peu applicables et efficaces.

La proposition de M. Daru interdit, par son article premier, et sous les peines portées par l'art. 419 du code pénal, « d'ouvrir et de recevoir des souscriptions pour l'exécution partielle ou intégrale d'un chemin de fer avant la promulgation de la loi ordonnant la mise en adjudication, ou la concession directe des travaux dudit chemin. » Par ses art. 2, 3, 4, 5 et 6, elle exige que le premier versement des souscripteurs soit au moins d'un cinquième, pour donner à la souscription un caractère sérieux, et elle prescrit des mesures pour la sûreté des capitaux versés et de leurs intérêts. On pourrait modifier ces mesures, les rendre plus pratiques sans rien enlever aux garanties qu'elles veulent assurer; mais ce qui est radicalement mauvais, c'est cet article premier qui, donnant un mois au plus aux compagnies pour se former et appeler un capital dont on double l'importance par la fixation du versement au cinquième, rend toute concurrence impossible, et livre le champ libre aux puissances financières, à une seule peut-être qui n'aura plus à redouter la lutte à laquelle l'expose aujourd'hui l'association encore possible des petits capitaux, lutte dans laquelle elle a succombé dans l'adjudication du chemin de Bordeaux.

M. le ministre des travaux publics, qui semble avoir plutôt entendu dire que recompt par lui-même qui il y avait quelque chose à faire, a pris le singulier parti, au lieu de proposer une mesure générale qui aurait pu être examinée et votée promptement, de rédiger un formulaire qui paraît devoir être annexé à chacune des lois sur les chemins de fer qu'il présentera, qu'il a annexé à la loi pour le chemin du Nord, et qui ne sera discuté, bien entendu, qu'avec cet important projet, et à quelques mois de sa présentation. Il résulte de cette étrange façon de procéder que si la loi de M. Darnon n'est pas amendée, et si elle vient à être promulguée, on serait coupable d'ouvrir, sans offrir les garanties désirables, une souscription pour le chemin du Nord, mais qu'on serait parfaitement innocent en ouvrant à toutes conditions, ou plutôt sans conditions raisonnables et loyales, des souscriptions pour tous autres chemins. Ces dispositions conçues par M. Darnon forment les art. 5 à 11 du projet. Ce ministre cherche aussi à garantir les fonds déposés, et à leur recourir aux mêmes moyens qu'emploie M. Daru : le dépôt à la caisse des consignations. Nous croyons qu'il en est de plus simples et d'aussi sûrs, mais cela n'a pas de gravité. Ce qui en aurait davantage, ce serait les dispositions suivantes, si on pouvait les rendre au sérieux.

« Art. 7. — Toute négociation antérieure à l'ordonnance royale approbative des statuts de la compagnie sera punie d'une amende qui s'élèvera au triple de la valeur du capital des actions négociées.

« Toute négociation de récépissés de souscription avant l'adjudication sera réputée frauduleuse, et sera punie d'un emprisonnement d'un mois à un an, et de l'amende prononcée par le paragraphe précédent. »

On croit rêver. Ainsi la cession, même au pair, d'un intérêt pris dans une compagnie, alors que la rentrée dans les fonds qu'il lui aura conclus sera devenue indispensable au souscripteur pour satisfaire à d'autres engagements, pour sauver son honneur commercial, pour éviter la faillite, cette cession sera frauduleuse, vaudra au cédant un emprisonnement qui pourra être d'une année et une amende du triple, non pas seulement du cinquième ou du dixième versé et dans lequel il sera rentré, mais du triple du capital de l'action souscrite, c'est-à-dire de quinze fois ou de trente fois la somme recouvrée.

« Art. 8. — Les récépissés de souscription devront, sous peine d'une amende de 500 francs à 1,000 francs, contenir mention de cette responsabilité.

« Ils devront également, sous la même peine, énoncer qu'il est interdit de négocier les récépissés de souscription, et mentionner la pénalité établie par l'article précédent. »

M. le ministre ne dit pas formellement si cette amende sera encourue par chaque récépissé; mais cela résulte assez des termes de son article. Il en résulte donc aussi que l'omission des actions ne sont en général que de 500 francs et que l'amende pourra être de 1,000 francs, l'Etat, en cas de contravention, se trouvera, grâce au produit bien entendu de ces amendes, à la tête d'un capital suffisant pour faire deux fois le chemin. C'est une ressource fort importante, comme on le voit, et fort méconnue trouvée.

Vient le tour du projet de la commission de la chambre des pairs. Ce sont les mêmes interdictions irrégulières, toutefois avec un moins grand luxe de pénalité.

« Art. 4. — Les récépissés ne pourront être transmis ou cédés en totalité ou en partie, par un endossement ou par toute autre voie, par des actes latéraux ou subséquents, à

peine de nullité de toute négociation de ce genre, à l'égard de toutes personnes y ayant intérêt.

« Les sommes qui auraient été payées pour prix de la négociation ou par à-compte sur ce prix, pourront être répétées.

« Art. 5. — Toute négociation de récépissés sera en outre punie contre le cédant, le cessionnaire et les entremetteurs, s'il y en a, d'une amende qui ne pourra excéder le montant du capital des valeurs négociées.

« Art. 6. — Les notaires, agents de change et courtiers de commerce qui prêteront leur ministère à la négociation de récépissés ou autres valeurs émises avant la constitution de la société anonyme, encourront la destitution, et seront en outre punis, pour chaque négociation, d'une amende de 500 francs au moins, et de 5,000 francs au plus. »

Que dites-vous de cette intelligente gradation de peines? Le notaire, l'agent de change, qui se sera entremis dans l'échange d'un récépissé contre sa valeur, sera destitué, c'est-à-dire se verra enlever une charge qu'il a payée à Paris de 500,000 à 700,000 francs, et de plus... il sera puni d'une amende de 500 francs. MM. les commissaires, en fixant un chiffre aussi peu en rapport avec celui de la perte de la charge, se sont sans doute dit que l'officier ministériel, qui n'aura rien en lui enlevant 700,000 francs, aura assez de peine pour trouver encore le moyen d'acquiescer une amende, quelque peu élevée qu'elle soit. On ne peut plus s'en prendre qu'à son argent de poche. C'est de la logique, mais elle arrive bien tard.

On voit combien ces projets sont peu défendables, même en se tenant à l'unique point de vue où leurs auteurs se sont placés. Ils ont vu le mal là où il n'est pas, ou du moins un inconvénient a seul attiré leur attention, et le mal véritable a échappé à leurs regards et à leurs mesures. Ils ne se sont préoccupés que des promesses d'actions. Et sans doute les ventes, les promesses d'actions avec primes peuvent donner lieu à quelques abus et donneront certainement bien plus tard à quelques mécomptes. Mais, en définitive, quelle est l'importance de ces primes? presque nulle, et cela, par une excellente raison, c'est que toutes les opérations sur ces valeurs sont faites au comptant, qu'il faut de l'argent comptant pour s'en procurer, et que le jeu ne s'établit que là où l'on peut vendre et acheter à terme, c'est-à-dire se borner à payer des différences, ce qui n'admet à la partie les joueurs qui n'ont pas d'argent comme ceux qui en ont un, ce qui limite le nombre des amateurs et multiplie à l'infini les opérations. La vente des promesses d'actions ou des récépissés ne méritait donc pas ces fureurs. Elle ne méritait surtout pas de les attirer seuls, de les attirer toutes.

Il est bon sans doute de chercher des mesures pour donner aux petits capitalistes la garantie que les souscriptions ouvertes présentent toute sûreté pour la conservation de leurs capitaux. Une partie de ces souscriptions récentes, ouvertes, l'une par un inconnu, l'autre par un homme très-connu, les oppositions par lesquelles les souscripteurs ont cru devoir frapper leur propre argent entre des mains terribles pour échapper à une déception, tout cela a pu autoriser à chercher un remède. L'Angleterre l'eût fourni. Là, nul n'est autorisé à ouvrir une souscription sans avoir fait connaître son intention et communiqué ses statuts à un comité pris dans le parlement, qui examine la position, la moralité de l'impétrant, les conditions faites par lui au public, et qui, dans les quarante-huit heures, lui donne ou lui refuse formellement l'autorisation. Il faudrait imiter cette façon de procéder, il faudrait aussi imiter cette diligence. Chez nous un semblable comité serait souvent porté, comme le conseil d'Etat, à faire attendre sa réponse aux compagnies pendant dix-huit mois. En Angleterre un délai de huit jours est sans exemple.

Mais ce dont on devait surtout, avant tout et presque uniquement s'occuper, c'était de supprimer les négociations à terme sur les actions de chemins de fer. La fureur des joueurs à se précipiter autour de ce tapis vert où l'on ne se livre pas à une action, où l'on ne se joue que la différence de deux paris, fait monter déraisonnablement ces valeurs, et surexcite l'appétit des petits capitalistes pour les actions de tout chemin. Quand on a demandé la suppression des négociations à terme sur la route, les défenseurs de ces opérations ont dit qu'elles présentaient des inconvénients sans doute, mais qu'elles avaient pour effet de tenir toujours plus élevée le crédit public, l'intérêt de l'Etat à été plus forte que la morale. Ici il ne s'agit que de l'intérêt de quelques porteurs de titres qui doivent savoir se contenter de ce que leurs actions ont donné. Que les marchés à terme soient donc interdits! Le cours de ces valeurs deviendra sérieux; le jeu n'en établira plus un factice et exagéré; et l'on se ruera avec moins d'irréflexion chez les banquiers de tous les rangs qui projettent des chemins pour tous les pays.

## Académie des Sciences Morales et Politiques.

COMPTE RENDU DE 1841.

On a souvent fait la critique des Académies, et contesté avec quelque raison leur utilité, lorsque le but qu'elles se proposent consiste uniquement à façonner le langage, soit en pesant le mérite de chaque expression, soit en réglant l'harmonie de ses périodes, ou à scruter les mystères de l'antiquité la plus reculée pour en exhiber quelque point toujours controversable d'archéologie, de numismatique ou d'histoire. De scandaleux griefs presque toujours exagérés, doivent à coup sûr s'effacer lorsqu'il s'agit des travaux d'une savante compagnie, qui, comme l'Académie des sciences morales et politiques, se propose l'étude de la morale, de la phi-

losophie, de l'histoire générale, du droit et de ses nombreuses transformations, de l'économie politique, de la statistique, et quand cette compagnie compte dans son sein les premiers illustrateurs de la science et de la politique, comme MM. Cousin, Mignet, Thiers, Guizot, Thierry, Passy, Dupin, de Rémusat... Aussi ne sera-t-il pas sans intérêt de reprendre périodiquement l'ensemble des lectures et des discussions qui ont lieu chaque semaine au sein de cette Académie, et d'en signaler les aspects les plus saillants. On s'occupera cette fois et par abrégé des derniers mois de l'année qui vient de s'écouler.

**Histoire.** — Un ouvrage de M. Weiss, intitulé : *De l'Espagne depuis le règne de Philippe II jusqu'à l'avènement des Bourbons*, a motivé une discussion des plus intéressantes entre MM. Mignet, Passy et Blanqui, sur les causes qui ont amené la décadence politique et sociale de l'Espagne et sur les moyens par lesquels elle peut remonter au rang qu'elle a occupé parmi les nations. Un des faits les plus notables de la décadence sociale de cette grande nation est le dépeuplement de son agriculture, auquel quatre causes principales peuvent être assignées, la dépopulation, le droit de main-morte attribué aux terres du clergé, les majorats de la noblesse et la  *mesta*, ou les ravages des troupeaux voyageurs.

Au temps de Philippe II, l'Espagne possédait encore de neuf à dix millions d'habitants, et par un dépeuplement rapide, de Philippe II à Charles II, ce chiffre descend à cinq millions sept cent mille. Comment cette déplorable décadence s'est-elle accomplie? les causes n'en sont que trop nombreuses et trop évidentes. Par l'expulsion des juifs et des Maures, commencée sous Ferdinand le Catholique, puis continuée jusqu'en 1609, sous Philippe III, la partie la plus active et la plus industrielle de la population, quitta l'Espagne; ajoutez la colonisation de l'Amérique, l'administration des provinces conquises dans les Pays-Bas, l'Italie et l'Afrique, et par-dessus tout les fureurs de l'inquisition. D'après Florente, l'inquisition fit brûler en trois siècles 51,912 Espagnols, plus 17,659 en effigie; elle prononça les condamnations les plus sévères contre 291,430 personnes, et plus de 100,000 familles émigrèrent par l'émigration à ses poursuites. Telles furent, suivant M. Mignet, les vicissitudes de la population en Espagne.

La main-morte des terres du clergé est la seconde cause assignée à la ruine de l'agriculture. Nulle part l'usage des donations aux églises qui remonte aux premières époques de la chrétienté, ne fut plus général qu'en Espagne. A la fin du dix-septième siècle, il y avait, sur une population qui n'atteignait pas six millions d'habitants, 86,000 prêtres, 62,000 moines, 55,000 religieux, c'est-à-dire 180,000 personnes vivant dans une oisiveté complète, et possédant un cinquième des terres. Le clergé traitait à peine 1 1/2 p. cent d'intérêt des 12 millions d'arpents dont il était propriétaire et dont il confiait la culture à des fermiers héréditaires qui n'avaient aucun profit à augmenter les produits du sol, cette augmentation devant amener celle du fermage.

Les majorats furent une des plaies les plus vives de l'Espagne; par eux, plus de la moitié du territoire fut immobilisée. La classe moyenne imitée la noblesse; tout marchand qui acquérait un revenu de 500 ducats le transformait en majorat. On comptait 625,000 nobles. Les majorats ont dépeuplé et converti de ronces presque toute l'Andalousie, tandis que le territoire aride et escarpé de la Biscaye, de la Navarre, du Guipuzcoa, et du sol resta divisé, nourrissant deux mille hommes par lieue carrée.

Par suite du privilège de la *mesta*, quatre millions de mérinos parcouraient l'Espagne dans toute son étendue, l'été, du sud au nord, l'hiver, du nord au sud, et ce qui avait été une nécessité malheureuse du temps des guerres des chrétiens et des Maures se perpétuait sous un régime de paix et de sécurité.

L'industrie comme l'agriculture avait perdu son antique splendeur par suite du renchérissement de la main d'œuvre, des préjugés contre les arts mécaniques, et de l'augmentation de l'impôt. Au seizième siècle, l'Espagne était en relations étendues avec l'Italie, la France, l'Angleterre, les Pays-Bas et tout l'Occident. Cordoue, Tolède, Gènes, Ciudad-Real, Séville, Grenade, avaient des manufactures de soie, de draps, de cuirs, d'armes. Rien n'égalait les soieries de Séville, on l'on comptait 24 000 métiers. Séville employait 54 000 ouvriers dans les fabriques de draps réputés les plus beaux de l'Europe et qui s'élevaient à 25,000 pièces par an et consommant quatre millions et demi de livres de laine.

Le commerce, comme l'agriculture et l'industrie, succomba sous l'action du régime colonial, concentré à Séville, puis à Cadix, de la contrebande, du préjugé contre les marchands, du défaut de communication inférieure et de la piraterie que le gouvernement ne pouvait réprimer. Les villes manufacturières de l'Espagne étaient tombées, et ses relations commerciales réduites à tel point à la fin du seizième siècle et au commencement du dix-septième que les Vénitiens, les Venitiens, les Italiens, les Français faisaient les quinzième, dixième et neuvième commerce de l'Espagne et les neuf dixièmes de celui du nouveau monde. A la fin du dix-septième siècle, le successeur de Charles-Quint et de Philippe II ne fut pas seulement un roi dépourvu d'armée, de marine, de finances; il fut encore un particulier indigent. Charles II se vit forcé à engager les joyaux de la couronne. En 1681, le comte de Castille dut lui avancer 200,000 écus pour les dépenses de sa table. En 1685, plus de soixante palefreniers désertèrent les écuries royales, parce qu'on leur avait pris de trois années de gages, et il fallut appeler de la rue des commissionnaires pour le service du roi.

A côté des causes qui précèdent et dont M. Passy admet l'action sur la décadence de l'Espagne, il en est une autre, suivant lui plus générale et non moins digne d'être relevée, c'est la grandeur de la domination que lui valut l'avènement de Charles-Quint. L'Espagne, jetée au loin dans des lutttes où elle l'emporta, achève de prendre une idée excessive de sa supériorité. Habités à dominer au dehors, les Espagnols, momentanément victorieux sur tant de points, conquérants



en Italie, maîtres du nouveau monde, ne doutèrent plus qu'ils ne fussent appelés à des grandeurs sans terme. L'esprit militaire et aventureux devint leur mobile; ils couvrirent de dédain le commerce, l'industrie, et ne coururent qu'un métier digne d'eux, le métier des armes.

Le fanatisme religieux n'eût point, suivant M. Passy, des conséquences aussi graves que celles qu'on lui attribue généralement. Il était le résultat des longues luttes avec les Maures, et contribua sans aucun doute à la ruine du pays. Mais sans le sentiment d'orgueil et l'esprit que l'Espagne devait au souvenir de sa grandeur et de ses victoires, il n'eût pas arrêté le développement des forces intérieures.

A son tour M. Blanqui critique l'opinion de M. Mignet, en ce qui est relatif à l'importation des métaux du nouveau monde, et l'abondance du numéraire en Espagne, que M. Mignet regarde comme l'une des causes principales de la ruine de son industrie, en ce qu'elle aurait subitement fait perdre aux monnaies plus des quatre cinquièmes de leur valeur. C'est l'opinion, il est vrai, de M. Léber, dans un mémoire sur la fortune privée au moyen âge, et d'un savant de l'Académie de Madrid. Mais M. Blanqui ne peut admettre ce fait. Un changement aussi brusque n'a jamais existé nulle part; aucune industrie n'aurait pu y résister. Les ouvrages spéciaux, ceux de Moncada, d'Ustariz, d'Elías, n'étaient pas l'exportation des métaux de l'Amérique à plus du double du numéraire de l'Espagne. Il faut ajouter que l'Europe en a profité comme l'Espagne elle-même. L'industrie a été ruinée dans la péninsule par les mesures prohibitives, par l'envahissement des marchandises, par la substitution du travail privilégié au travail libre, à l'immense quantité de jours de fête;

il y en a au moins cent cinquante, par an, pendant lesquels les travaux sont suspendus.

Moins explicite sur les moyens de rendre à l'Espagne sa force et sa splendeur, la discussion a signalé seulement les améliorations introduites à l'avènement de la dynastie française, les écoles créées, les manufactures réorganisées, le monopole colonial détruit, les routes et les canaux ouverts, le transit encouragé, les pouvoirs de l'inquisition détruits, mais restreints. —

**Philosophie.** — De nombreux travaux ont été entrepris depuis quelques années sur Pascal; des découvertes importantes, faites dans des bibliothèques publiques, des mémoires de M. Cousin, un concours ouvert par l'Académie française, ont appelé l'attention sur ce génie sublime et mélancolique, une des gloires de ce dix-septième siècle, si fécond en grands noms littéraires. L'histoire a conservé les détails de la vie de Pascal, si courte, et, cependant, si remplie, malgré les souffrances physiques qui tourmentèrent toute son existence, depuis son enfance jusqu'à son dernier jour. Jusqu'à quel point l'état malade de Pascal a-t-il influé sur la direction de ses idées? C'est ce que M. le docteur Lélut, un des nouveaux membres de la section de philosophie, a voulu rechercher dans un mémoire intitulé: *De l'Analeptique de Pascal, Etude sur les rapports de la santé de ce grand homme à son génie.*

Dans ce mémoire, on voit Pascal, d'abord mêlé aux distractions du monde, disposé au mariage et à prendre une charge, malgré les remontrances de ses deux sœurs, ramené aux pratiques pieuses et à la vie solitaire, par deux événements que l'on peut regarder comme les plus notables de sa vie, et que raconte M. Lélut.

*Jésus-Christ.*

*Jésus-Christ.*

*Je m'en suis séparé, je l'ai fui, renoncé,*

*Croisiez.*

*Que je n'en sois jamais séparé.*

*Dieu ne se conserve que par les voeux enseignés dans*

*l'Évangile.*

*Réconciliation totale et douce.*

*Soumission totale à Jésus-Christ et à mon directeur.*

*Éternellement en joie pour un jour d'exercice sur la terre.*

*Nou oublierai sermons tuos. Amen.*

L'authenticité d'un pareil document ne saurait être mise en doute; l'écriture de Pascal, la manière dont il fut découvert, les témoignages de sa famille et de plusieurs de ses contemporains attestent son authenticité, et M. Lélut pense qu'elle fut écrite par Pascal peu de temps après l'extase qu'elle rappelle et démontre, et peut-être dans la nuit même de l'événement. « Il tenait beaucoup, dit M. Lélut, à conserver le souvenir de cette vision; puisqu'il a pris la peine de le déposer à la fois sur un papier et sur un parchemin. Il réservait ces écrits pour lui seul, puisqu'il les portait toujours sur la poitrine, cousus de ses propres mains dans la doublure de sa veste. C'était en effet pour lui comme une double et sainte égide contre les attaques du doute, contre le retour de ces incertitudes désespérées qui, aux époques antérieures de sa vie, l'avaient poursuivi jusque dans les bras de la religion. »

Sans contester que l'état de maladie de Pascal ait eu une grande influence sur sa vie et sa conduite, M. Cousin a déclaré que si de la on pensait que la maladie a été le point de départ de ses opinions, on tomberait dans une grande erreur. En un mot, la maladie de Pascal a peut-être donné un caractère plus ardent à ses pensées, mais il n'a en aucune influence sur ses opinions, soit philosophiques, soit religieuses. Cela est si vrai que ses principes lui étaient communs avec des personnes qui n'étaient pas dans les mêmes conditions que lui. Saint-Lyran se portait à merveille, et cependant il est le fondateur de la grâce. Pascal n'a aucune opinion qui lui soit propre, suivant M. Cousin; il partageait celle du grand monde de Port-Royal; il prit la doctrine de son confesseur. Port-Royal subsisterait encore sans ce personnage extraordinaire qui a tout exagéré, et qui a cru devoir ramener la théologie où elle en était du temps de saint Augustin. Sans doute Port-Royal est digne d'admiration; mais, quant à la doctrine de la grâce, aussitôt qu'elle parut, elle fut condamnée par le clergé en France et par trois bulles du pape. Pascal lui prit sans y mettre aucun point nouveau; seulement il ajouta le caractère de ténacité qu'il apportait en toute chose. Quand on recula, il avança.

M. Cousin ne croit pas à la réalité de l'aventure de Neuilly. Elle peut avoir eu lieu. M. Cousin reconnaît y avoir fait plusieurs allusions, mais sans avoir sous les yeux tous les documents; plus tard, l'absence d'un document original, le silence des journaux et gazettes, et surtout du *Mercure*, qui n'aurait pas omis un détail aussi important de la vie de l'illustre M. Pascal; le silence de Nicole, de Sacy, d'Arnauld, des deux sœurs de Pascal, tout amené à une opinion contraire. Ce n'est pas un accident, suivant M. Cousin, qui a converti Pascal; sa conversion a été le résultat de toutes ses convictions arrivées à leur maturité. L'événement de Neuilly ne peut être pris comme le point de départ. La vie de Pascal n'est point fondée sur des accidents, mais sur des opinions. Quelle que soit la distance qui sépare M. Lélut et M. Cousin, quelle que soit la part que chacun d'eux accorde aux infirmités de Pascal et à l'influence qu'elles ont eue sur son génie et sur ses œuvres, la discussion engagée a révélé plusieurs articles peu connus de la vie du grand écrivain.

Aux mémoires qui précèdent et qui ne sont que trop brièvement analysés, il faut encore ajouter l'indication d'autres documents également importants; un mémoire très-étendu, de M. Passy, sur l'influence des formes et des dimensions des cultures sur l'économie sociale; des mémoires de M. Tropolong sur le prêt à intérêt et sur le pouvoir de l'Etat sur l'enseignement, d'après l'ancien droit public français; un mémoire de M. Barthélemy Saint-Hilaire sur la méthode des alexandriens et le mysticisme; un rapport de M. Amédée Thierry sur le concours d'histoire, sur les états généraux, sujet traité par M. Thibaudau; une notice de M. Mignet sur le P. le comte Simonin, et qui est digne des notices récemment publiées par le savant secrétaire perpétuel; tels sont sommairement les travaux et les lectures de l'Académie des sciences morales et politiques pendant une partie de l'année 1844.

**HISTOIRE DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE, PAR M. THIERS.**

— En annonçant, il y a trois semaines, la prochaine publication du livre de M. Thiers, nous pouvions déjà prévoir en partie l'accueil que le public lui réserverait. Cependant nos prévisions étaient au-dessous du résultat. *L'Histoire du Consulat et de l'Empire* est devenue l'événement du jour. La presse de Paris et des départements, comme les journaux de l'étranger, retentissent encore de la grande nouvelle. Le premier tirage de dix mille exemplaires était épuisé le jour même de la mise en vente; un deuxième tirage au même nombre suffira à peine aux demandes qui n'ont pu être satisfaites le premier jour. Si nous entrons dans ces détails matériels, c'est qu'ils expriment, mieux que nous ne saurions le faire autrement, l'idée d'un succès dont M. Thiers pourrait d'ailleurs nous fournir d'autres témoignages que ceux qui peuvent être constatés par l'éditeur: les approbations et les félicitations de tous nonbreuses et les plus éloquentes lui parviennent de plus en plus avec un ensemble qui doit lui prouver qu'il a rencontré la mesure en deçà ou au delà de laquelle une histoire n'est pas l'histoire. Le tome III de *l'Histoire du Consulat et de l'Empire* a paru cette semaine; le tome IV est sous presse. Nous rendrons bientôt compte de ces volumes.



(Fac-similé d'un portrait de Pascal, par le père de Donnat.)

« Au mois d'octobre de l'année 1634, dit M. Lélut, Pascal, suivant une habitude qui annonçait au moins un certain amour du faste, était allé, un jour de fête, se promener au pont de Neuilly, dans un carrosse attelé de quatre ou de six chevaux. Les deux premiers prirent le mors aux dents, et, entraînant la voiture vers un endroit du pont qui manquait de parapet, étaient sur le point de se précipiter avec elle dans la Seine. Le danger ne pouvait être plus grand. Heureusement que, par leurs efforts et leur poids, ils brisèrent les traits qui les unissaient au reste de l'attelage, et tombèrent seuls dans le fleuve. La voiture resta comme suspendue sur le bord. Cet accident, où Pascal avait vu la mort de si près, fit sur lui une impression terrible. Il eut, dit-on, beaucoup de peine à revenir d'un long évanouissement; rendit à lui-même, il réfléchit à tout ce qu'il aurait eu d'affreux, pour son salut éternel, une mort qui avait failli le surprendre dans un divertissement du monde, et tout chargé des stigmates du luxe. Son imagination demeura fixée sur ces idées effrayantes; sa raison fit un retour profond sur elle-même. Il prit le parti de rompre pour jamais avec tous ces amusements fastueux; il recommença à mener une vie plus retirée et plus humble, et crut pouvoir y consacrer l'exercice d'une piété désormais inébranlable et la continuation de ses anciennes études. »

Mais ce premier avertissement n'était pas suffisant. Une vision suivit de près l'accident de Neuilly. On en eut connaissance seulement après la mort de Pascal. Un domestique découvrit dans sa veste un petit parchemin plié, écrit de la main de Pascal, et, dans ce parchemin, un papier écrit de la même main. L'un était la copie fidèle de l'autre. Voici ce

que contient cet écrit, et de quelle manière il est figuré. Les mots soulignés l'ont été par Pascal lui-même.

L'an de grâce 1634.

Lundi 25 novembre, jour de la Saint-Clément, pape et martyr, et autres un martyrologe, Veille de saint Chrysogone, martyr, et autres, depuis environ dix heures et demie du soir jusqu'à environ minuit et demi.

FEC.

Dieu d'Abraham, Dieu d'Isaac, Dieu de Jacob,

Non des philosophes et des savants.

Certitude, coritute, sentiment, vue, joie, pain.

Dieu de Jésus-Christ.

*Deum deum et deum vestrum, Jean N. 17.*

Ton Dieu sera mon Dieu. Ruth.

Oubli du monde et de tout, hormis Dieu.

Il ne se trouve que par les voies enseignées par l'Évangile.

Grandeur de l'âme humaine.

Père juste, le monde ne t'a point connu, mais

Je t'ai connu. Jean 17.

Joie, joie, pleurs de joie.

Je m'en suis séparé;

*Dérelinqurant me fentes aquar viva.*

Mon Dieu, me quitterez-vous?

*Que je n'en sois pas séparé éternellement.*

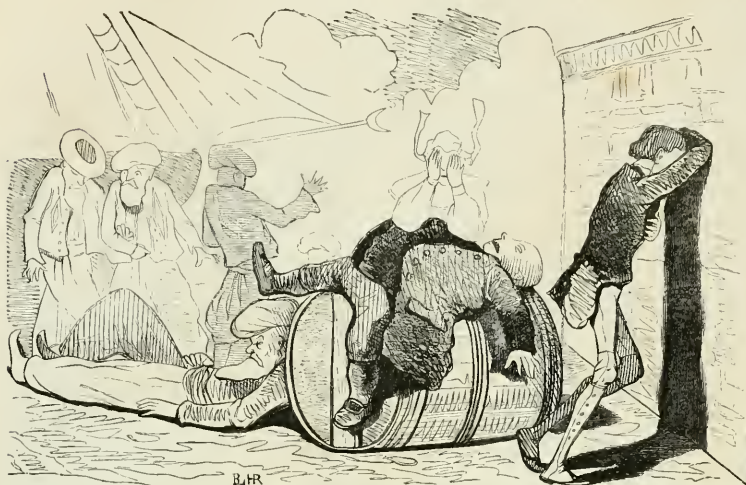
*Cette est la vie éternelle qu'ils te connaissent seul vrai*

*Dieu et celui que tu as envoyé.*

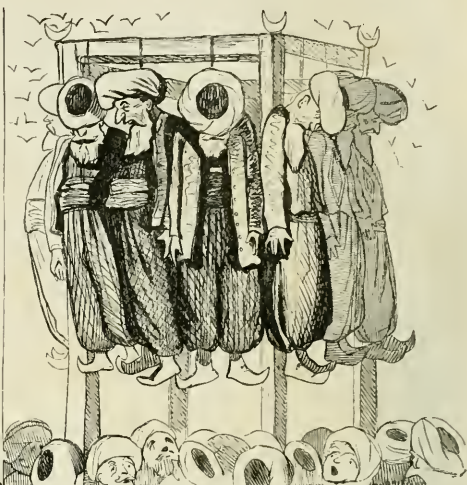
*Jésus-Christ.*

Histoire de M. Cryptogame,

PAR L'AUTEUR DE M. VIEUX-BOIS, DE M. JAROT, DE M. CRÉPIN, DU DOCTEUR PESTUS, ETC. (HUITIÈME PARTIE.)



En attendant, le vaisseau vient à-bour dans le rade d'Alger, et hommes et biens sont sauvés; mais l'équipage a horriblement mal au cou.



Le dey, dans sa justice, fait pendre tous ses savants, pour n'avoir pas dit les choses qu'ils se sont: mais, sans sa clémence, il fait grâce de la vie aux femmes et aux enfants.



Les officiers du dey, sur l'avis qu'il y avait trois chrétiens à bord, viennent pour en prendre possession, et ils commencent par destiner Elvire au sérail de leur maître.



M. Cryptogame s'étant donné pour naturaliste, il est acheté par Aboul-Hassan, qui se propose lui faire planter ses salades.



M. le docteur s'étant donné pour homme de lettres, Moustacha l'achète pour en faire le précepteur de ses enfants, et Ja première leçon va très-bien.



Mais dès la seconde leçon, les petits Moustacha proposent à leur précepteur de jouer à tiens-toi bien, et l'instructeur en souffre au jeu.



Dès la troisième leçon, les petits Moustacha ne veulent plus que jouer à tiens-toi bien, le docteur s'y refuse, et l'instruction n'en va pas mieux.



Alors Moustacha le père accuse le docteur de jouer avec ses enfants, au lieu de les instruire, et il le prévient que si dans deux jours ils ne savent pas la physique, il sera pendu.



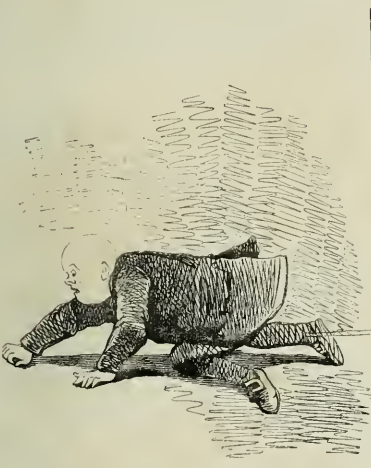
Le docteur, ayant horriblement peur d'être pendu, imagine une méthode prompt et sûre : c'est de s'occuper qu'un enfant à la fois, pendant que l'autre repose son attention fatiguée.



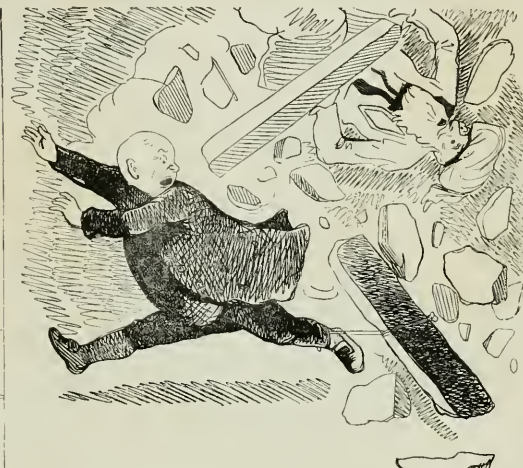
Par malheur la méthode manque, et le docteur a horriblement peur d'être pendu.



Les petits Moustachs, après avoir attaché leur précepteur à une solive, sautent dans le jardin, et le pauvre docteur en est réduit à leur crier sa physique par la fenêtre, pour tâcher d'éviter d'être pendu.



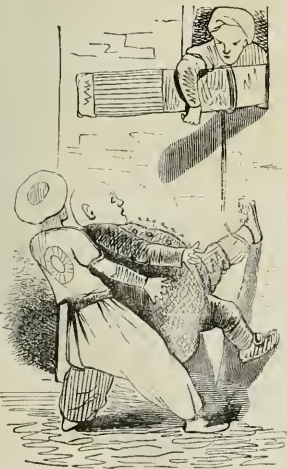
Ayant horriblement peur d'être pendu, le docteur tire, tire, dans l'espoir de casser la corde, pour s'échapper ensuite.



La corde tient bon, mais la poutre casse ; le plafond vient en bas, et Moustacha aussi. Le docteur, qui a doublement peur d'être pendu, fuit à tire-d'aile.



Par malheur, au moment où le docteur saute par la fenêtre, il se trouve retenu par la poutre.



Les petits Moustachs, qui ont peur d'être grondés par leur père, viennent à ors à son secours.



Et le docteur continue sa fuite.



Pendant ce temps, M. Cryptogame plante des salades, sous la surveillance de Tapesalé, le porte-bâton d'Aboul-Hassan.

(La suite au prochain numéro.)



Les Annonces de L'ILLUSTRATION coûtent 90 centimes la ligne. — Elles ne peuvent être imprimées que suivant le mode et avec les caractères adoptés par le Journal.

En vente chez J.-J. DUBOCHET et Co, éditeurs, 60, rue Richelieu, et chez M. LECOQ, libraire, 124, rue Montmartre.

**LE PRESBYTÈRE**

Par R. TOPFFER, auteur des *Nouvelles Genevoises*, du *Voyage en Zig-Zag*, etc., etc. Édition revue par l'auteur, un volume in-18, 5 fr. 50 cent.

En vente chez M. PERRÉE-FICHÉ, éditeur, rue des Enfants-Rouges, 2, au Marais, LERICHE, libraire, place de la Bourse, 15, et chez les principaux libraires.

**LE 5<sup>ME</sup> VOLUME DE L'HISTOIRE DE FRANCE**

Depuis la Révolution de 1830; par LÉONARD GALLOIS.

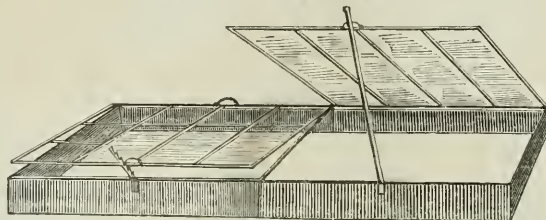
Un beau volume grand in-8 à deux colonnes, et orné de dix gravures en taille-douce. — Prix : 42 fr. 50 cent. (franc de port). Toute demande doit être accompagnée d'un mandat sur Paris. — Cet ouvrage fait suite à l'HISTOIRE DE FRANCE D'ANQUETIL, continuée par LEONARD GALLOIS depuis la Révolution de 1789 jusqu'à 1830, dont il forme la 5<sup>e</sup> colonne. — Prix de l'ouvrage complet orné de 50 gravures en taille-douce, pour les personnes qui souscrivent immédiatement : 42 fr. 50 cent. au lieu de 62 fr. 50 cent. — Plus de trente mille exemplaires placés des quatre premiers volumes de cet ouvrage attestent l'immense succès qu'il a obtenu.

Mise en vente de la 22<sup>e</sup> Livraison.



Le tome I<sup>er</sup> de l'édition illustrée est en vente.

**FLEURS ET LÉGUMES.**



Les CHASSIS et COFFRES EN FER de mademoiselle LEFEBVRE, rue de l'Orillon, 17, à Paris, ne reviennent pas aux prix de châtis en bon bois, et cependant leur durée est indéfinie. Le produit est double, et les fleurs, légumes et melons qu'ils renferment sont beaucoup plus précoces. Les amateurs y trouvent toutes les dimensions.

SAGNIER ET BRAY, libraires éditeurs, rue des Saints-Pères, 64, à Paris.

**LE PROTESTANTISME COMPARÉ AU CATHOLICISME**

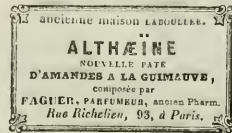
DANS SES RAPPORTS AVEC LA CIVILISATION EUROPÉENNE,

Par M. l'abbé Jacques Babines.

Trois gros volumes in-8. — Prix : 18 fr.

**PASTILLES DE CALABRE**

POTARD, rue Saint-Honoré, 271, contre Rhu-mes, Catarrhes, Asthmes, Glaires.



Prix 3 francs le Pol.



**LORGNETTE-CLÉMENTINE**

Cette nouvelle lorgnette-jumelle réunit divers perfectionnements qui lui ont mérité l'avantage d'être présentée à l'Académie des sciences. Sa construction, sous une forme élégante et gracieuse, remplit les meilleures conditions d'optique. A l'aide d'un mécanisme simple et ingénieux, elle rentre sur elle-même de manière à devenir transportable, sans en excepter les plus gros diamètres, dont la supériorité est un fait acquis et incontestable, puisque seuls ils offrent à la fois grossissement et clarté. Elle se vend à Paris, chez LEBREURS, opticien de l'Observatoire royal et de la marine, place du Pont-Neuf, 15; THEZARD, Palais-Royal, galerie Valois 141; VILAKOENIG, fabricant, breveté opticien de S. M. l'empereur du Brésil et de la princesse Clémentine, rue des Gravilliers, 7, et les chez principaux opticiens.

AVIS AUX INVENTEURS.

M. M. JOSCELINE COOKE se charge, aux conditions les plus raisonnables, d'obtenir des brevets d'invention pour la Grande-Bretagne et l'Irlande, ou d'assurer aux inventeurs la protection que leur promet l'acte pour l'enregistrement des dessins pour toutes les Régistrations de designs. Il s'occupe également de la vente ou de l'acquisition des inventions ou des brevets. Les personnes qui désirent des renseignements sur la législation des brevets en Angleterre sont invitées à s'adresser (franc de port) à M. Joscelin Cooke, at the Office for Patents, 20, Hall-Moon-Street. — Londres.

LE CHOCOLAT MENIER, comme tout produit avantageusement connu, a excité la cupidité des contre-facteurs, sa forme particulière et ses enveloppes ont été copiées, et les MÉDAILLES dont il est revêtu ont été remplacées par des dessins auxquels on s'est efforcé de donner la même apparence. Les amateurs de cet excellent produit voudront bien exiger que le nom MENIER soit sur les étiquettes et sur les tablettes.

Dépôt, passage Choiseul, 21, et chez un grand nombre de pharmaciens et d'épiciers de Paris et de toute la France.

**BAINS DE HOMBURG**

(Près de Francfort-sur-Mein.)

Les Eaux minérales de Hombourg jaillissent à deux cents mètres au-dessous du niveau de la mer. Elles sont situées au pied des montagnes de Taunus. À ces eaux, dont la réputation est si bien établie en Allemagne, viennent se joindre de nouvelles sources, qui, par l'intensité de leur minéralisation et l'énergie de leur action dans certains états morbides, s'élèvent à l'un des premiers rangs parmi les eaux minérales de l'Allemagne.

Les sources de Hombourg sont au nombre de cinq. Elles ont été analysées par le savant professeur Liebig. Malgré les différences qui existent entre ces diverses sources, ces eaux peuvent être considérées comme un même médicament diversement modifié. Les principes minéralisateurs restent les mêmes; il n'y a de différence que dans leur quantité et leurs proportions. Et c'est un avantage précieux pour les médecins de pouvoir adapter à chaque cas individuel l'eau qui lui convient; ou, en changeant de source, de pouvoir modifier le traitement pendant le cours de la maladie.

L'usage interne de ces eaux est d'une efficacité constante, surtout quand elle est prise à la source; car alors l'air vif des montagnes, le mouvement, la distraction, l'absence des affaires, concourent à augmenter l'action du médicament.

Les eaux de Hombourg sont stimulantes, toniques, résolutive et purgatives. Elles conviennent dans tous les cas où il s'agit de modifier les fonctions perverses de l'estomac et des intestins, en portant une stimulation particulière sur ces organes, lorsqu'il faut activer la circulation abdo-

minale, exciter les organes sécréteurs, régulariser la nutrition et l'assimilation. Elles sont préconisées avec le plus grand succès dans les engorgements du foie et de la rate, l'hyperchondrie, l'ictère, les hémorrhoides et les constipations opiniâtres. Les maladies des voies urinaires et néphrétiques, la diathèse calculeuse et la goutte, dépendant du dérangement des fonctions digestives, en obtiennent d'heureux résultats.

La ville de Hombourg n'est pas restée stationnaire depuis quatre ans que ses eaux minérales ont obtenu une réputation si justement méritée. Une nouvelle ville s'est créée à côté de l'ancienne, et de nouveaux hôtels et des maisons particulières y offrent aux étrangers tout le confort et tout le luxe des établissements de bains les plus renommés.

Les forêts qui entourent Hombourg comme une riche ceinture ont été percées de sentiers et de routes carrossables, de manière que les promeneurs peuvent parcourir facilement les sites si pittoresques du Taunus, le Feldberg, la roche d'Elisabeth, les chaînes de Luther, la mine d'or, etc., etc.

Les entrepreneurs des Eaux minérales ont fait construire un magnifique Casino, qui, par la beauté de son architecture, sa bonne distribution et le luxe de ses décors, surpasse tout ce qu'on a vu jusqu'à ce jour sur les bords du Rhin : il contient une superbe salle de bal, une salle de concerts, des salons pour les jeux de trente et quarante et de roulette, un cabinet de lecture ou se trouvent la plupart des journaux allemands, français, anglais, russes,

belges et hollandais, une salle de café, un divan donnant sur une belle terrasse en asphalte, et une superbe salle à manger, avec table d'hôte servie à la française, à une heure et à cinq heures.

L'excellent orchestre du théâtre de Mayence se fait entendre trois fois par jour : le matin, aux sources; l'après-midi, dans les jardins si beaux du Casino; et le soir, dans la grande salle de bal.

Les concerts, les bals et les fêtes de toute espèce s'y succèdent sans interruption.

Les administrateurs, qui ne reculent devant aucun sacrifice pour rendre cette place de bains aussi agréable que possible aux étrangers, ont affermé vingt mille hectares de forêts et de prairies, où le gros et le petit gibier se trouvent en abondance, ainsi qu'un parc de réserve pour les grandes chasses de l'arrière-saison et de l'hiver. Le Casino de Hombourg a, jusqu'à présent, seul le privilège de rester ouvert pendant toute l'année, et la continuation des jeux de hasard, des bals, des concerts et des chasses, fait que, même pendant la saison d'hiver, cette résidence attire une société nombreuse et choisie et qui s'y rend de toutes les parties de l'Europe.

On se rend de PARIS à HOMBURG en 42 heures, en passant par MAYENCE et FRANCFORT; on va en une heure et demie de FRANCFORT à HOMBURG; en deux heures et demie de MAYENCE à HOMBURG; des omnibus et des voitures de la poste font le trajet toutes les heures.

## MODES

Il faut malheureusement le reconnaître, les modes s'en vont, ou plutôt, elles ne viennent pas; cette absence de créations nouvelles dans le domaine de la mode doit-elle être attribuée à



la continuité par trop rigoureuse de la saison d'hiver, ou bien à



ce nivellement incessant qui menace chaque jour davantage de passer sur nos costumes (déjà si peu variés

Longchamp, autrefois précurseur et régulateur de la mode, quoique depuis longtemps déchu de son ancienne splendeur, était du moins resté comme époque de transition des parures d'hiver à celles de printemps; mais cette année, il a plus brillé par le satin, le velours et l'hermine que par ces fraîches toilettes qui cherchaient à rivaliser d'éclat avec la nature.

On a donc peu vu de nouveautés printanières cette année, et nous ne pouvons guère signaler que les deux robes représentées par nos gravures.

L'une est une redingote en pékin à revers garnie sur la jupe de deux plis de même étoffe, descendant de la ceinture et resserrés à égale distance par des anneaux de rubans.

L'autre robe est garnie d'un petit effilé de soie disposé en losanges d'une manière très-nouvelle; le corsage est juste et fermé derrière, quoiqu'il puisse également se faire ouvert par devant en ayant soin de bien placer sa garniture en regard.



Si l'activité manque aux ateliers de nos couturières en renom, c'est chez les marchandes de modes que nous la retrouverons.

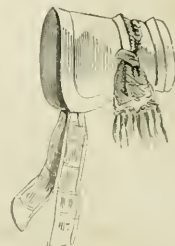
Déjà Beaudran et Barenne préparent toutes leurs coquettes séductions; leurs magasins sont encombrés de capotes de rubans et de crêpe ornées de branches de lilas, de grappes de magnolias, de bouquets de paquerettes, le tout mêlé aux guirlandes composées des fleurs et des fruits du fraisier, de la feuille du hêtre et de la fleur de la clematite, enfin, de ces mille créations de fantaisie par lesquelles chaque nouvelle saison remplace celles que la dernière emporte.

Nous avons vu avec plaisir, dans les salons d'Alexandrine des pailles ouvragées et cousues qui ne peuvent manquer de satisfaire les goûts les plus variés et les plus difficiles; nous y avons surtout remarqué deux ravissants chapeaux en paille de riz ornés, l'un d'un bouquet de plumes coquettement enroulées autour de la forme,



l'autre, d'une fleur de laurier nouée, sortie des ateliers de

Constantin, et balancée du côté opposé par un ruban-écharpe écossais du plus charmant effet.



### Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Aux grands maux les grands remèdes.



ON S'ABONNE chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les Correspondants du Comptoir central de la Librairie.

A LONDRES, chez J. THOMAS, 1, Finch Lane Cornhill.

A SAINT-PETERSBOURG, chez J. ISSAKOFF, libraire-éditeur commissionnaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-Imperiale; Gostinoi-Dvor, 22. — F. BELLIZARD et C<sup>e</sup>, éditeurs de la *Revue étrangère*, au pont de Police maison de l'église hollandaise.

A ALGER, chez BASTIDE et chez DUBOS, libraires.

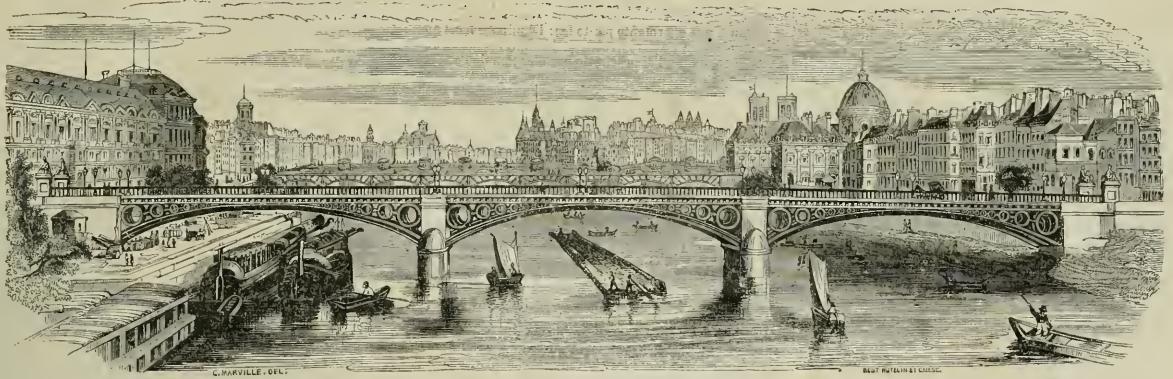
Chez J. HERBERT, à la NOUVELLE-ORLÉANS (États-Unis).

JACQUES DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de LAGRANGE ET C<sup>e</sup>, rue Damiette, 2.

# L'ILLUSTRATION,

## JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris, 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.  
Prix de chaque N<sup>o</sup>, 75c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N<sup>o</sup> 110. — Vol. V. — SAMEDI 5 AVRIL 1843.  
Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les Dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 33 fr.  
Ab. pour l'Étranger, — 10 — 20 — 40 fr.

### SOMMAIRE.

**Épées d'honneur votées au maréchal Bugeaud et au général Lafayette.** Deux Gravures. — **Courrier de Paris.** Portrait du centenaire de Neully. — **Histoire de la Semaine.** Portrait de M. Siegfried-Muller, premier député de Lucerne. — **Neuchâtes.** avoyer de Berne; Keller, second député d'Argovie; Monsson, bougonnais et député de Zurich, président de la diète; Vue extérieure et intérieure de la diète suisse à Zurich. — **Les Oiseaux de Paris.** — **Théâtres** Porte-Saint-Martin. La Biche au Bois. La Forêt des Sycamores; le Royaume des Poissons. — **Beaux-Arts.** Salon de 1843 (cinquième article). Le Couvent de Saint-Catherine au mont Sinai, par M. Darzi; S. A. R. monseigneur le duc d'Orléans à Avers, par M. Charpentier; René racontant sa vie, par M. Félix Follin; bergers des Landes, par M. Loubon; Vue de Rouen, par M. Léon Fleury. — **Falsification des vins et des liquides spiritueux.** Alcoolisme Brossa de Vidal. Huit figures. — **Histoire de M. Grippageau,** par l'auteur de M. Jabot, de M. Vièux-Bois, de M. Grépin, du docteur Festus (neuvième série). Neize Gravures. — **Bulletin bibliographique.** — **Annonces.** Costumes et Autographe du général Toussaint. — **Correspondance.** — **Rébus.**

### Épée d'honneur votée en 1844 au maréchal Bugeaud par les colons de l'Algérie.

Au mois de mai 1844, M. le maréchal Bugeaud a dirigé avec succès une première expédition contre les Kabyles des environs de Dellys, et, selon toute apparence, le printemps

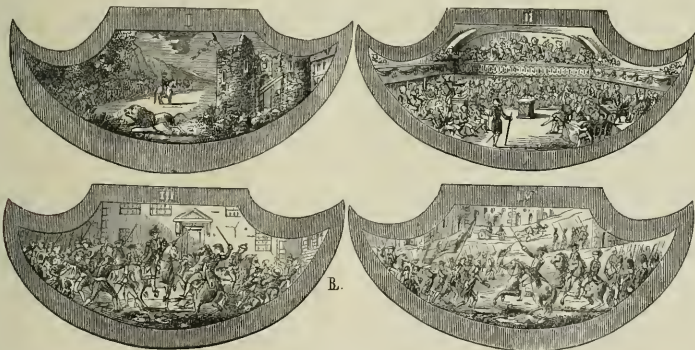
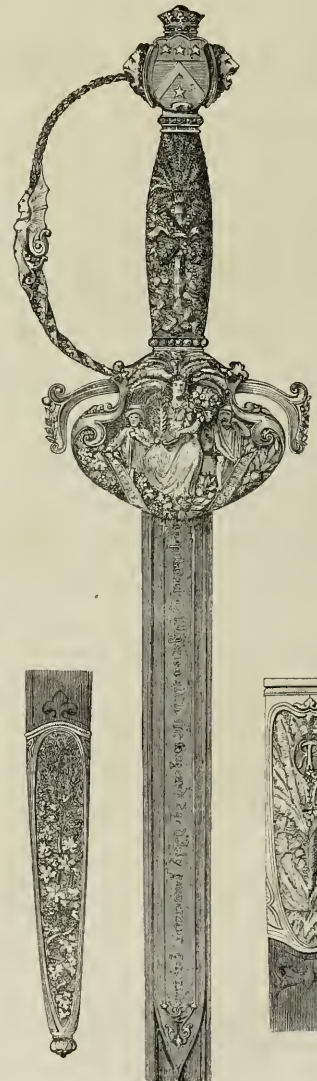
prochain verra compléter la soumission de ces fiers montagnards, soumission que les hostilités avec le Maroc ont laissée, l'année dernière, inachevée.

Au retour de cette expédition, la société agricole de l'Algérie publia, le 6 juin 1844, la circulaire suivante :

« M. le maréchal Bugeaud a fait preuve d'un dévouement sans borne aux intérêts de la colonie. Sa persévérance, son infatigable courage, ont triomphé de l'ennemi et rétabli la sécurité. La population française s'augmente incessamment; la colonisation se développe et s'affermi; les cultures s'étendent chaque jour; le nom français est craint et respecté par le peuple indigène. Des services si grands ne sauraient être méconnus. Les habitants de la colonie veulent, par une souscription, donner à ce glorieux chef la seule récompense qu'il soit en leur pouvoir de lui décerner : une épée d'honneur perpétuera dans sa famille le souvenir des sentiments de reconnaissance qui lui sont dus. »

L'expédition du Maroc et la victoire d'Isly, remportée le 14 août 1844, en consolidant de plus en plus notre conquête, ont depuis ajouté de nouveaux titres à ceux qui avaient provoqué cette honorable manifestation.

Une ordonnance royale, rendue à Saint-Cloud le 13 novembre 1844, a autorisé la société agricole de l'Algérie, sur la demande qu'elle en a formée au nom de la population civile de la colonie, à offrir, par souscription volontaire, une



(Sculptures décorant la garde d'une épée votée en 1791 au général La Fayette par la garde nationale de Paris.)

épée d'honneur à M. le maréchal duc d'Isly, et le maréchal à accepter ce témoignage mérité de l'estime et de la reconnaissance publiques.

En effet, aux termes d'une ordonnance du 10 juillet 1816, aujourd'hui en vigueur, et rappelée en tête de celle du 13 novembre 1844, aucun don, aucun hommage, aucune récompense ne peuvent être votés, offerts ou décernés comme témoignages de la reconnaissance publique, par les conseillers généraux, conseils municipaux, gardes nationales ou tout autre corps civil ou militaire, sans l'autorisation préalable du roi. « Le droit de décerner des récompenses publiques porte le préambule de l'ordonnance du roi l'ouis XVIII, est un des droits inhérents à notre couronne. Dans la monarchie, toutes les grâces doivent émaner du souverain ; et c'est à nous seul qu'il appartient d'apprécier les services rendus à l'Etat, et d'assigner des récompenses à ceux que nous jugeons en être dignes. »

L'épée qui a dû être offerte à M. le maréchal Bugeaud à son arrivée à Alger a été exécutée à Paris, par les soins et sous la direction de M. Melcion d'Arc, ancien intendant en chef de l'armée d'Afrique, ancien chef de la division des affaires de l'Algérie au ministère de la guerre, et chargé, à ce double titre, par les commissaires algériens du mandat artistique qu'il a fidèlement rempli. D'habiles artistes, M. Lapret à leur tête, ont été appelés à travailler à cette œuvre, dont les lecteurs de l'Illustration pourront apprécier le mérite, en même temps que les souscripteurs algériens, aux regards desquels elle vient d'être exposée.

La lame est en damas de M. le duc de Luyne, et a été fabriquée dans les ateliers de M. Lepage-Monier, armurier du roi. La poignée, la garde et la coiffe sont en or.

Les attributs de la guerre et de la colonisation ont été ingénieusement mêlés dans les ornements.

(Épée offerte au maréchal Bugeaud et exécutée par M. Lapret.)

Sur un côté de la poignée, est un palmier sur lequel reposent deux bâtons de maréchal de France en sautoir ; de l'autre côté figurent le cactus, l'aloès en fleur, l'olivier et le figuier.

Aux deux extrémités de la traverse de garde, une plante de tabac et sa fleur ; sur la branche de garde, une demi-guerre surmontée d'un rameau d'olivier, et soutenue par une branche de mûrier. Sur le crochet, les initiales du maréchal, et sur la chape un figuier.

Le pommeau porte, d'un côté, le plan gravé de la bataille d'Isly ; de l'autre, les armories du maréchal, avec une couronne de laurier et d'olivier ; le tout surmonté de la couronne ducal.

La coquille offre l'emblème de la prospérité algérienne. L'Algérie est représentée par une femme assise sous un palmier, et tenant une palme à la main ; à sa gauche, un colon européen, en blouse, entouré de gerbes et d'instruments aratoires ; à sa droite, un Arabe cultivateur, appuyé sur une bêche, et ayant devant lui une ruche d'abeilles.

La bordure de la coquille est formée de vignes et d'orange entrelacés d'un ruban sur lequel on lit : L'ALGÈRE RECONNAISSANTE.

La lame porte en lettres d'or, d'un côté : LES HABITANTS DE L'ALGÈRE À LEUR GOUVERNEUR GÉNÉRAL LE MARÉCHAL BUGEAUD, DE L'AUTRE : L'ALGÈRE ; ENSE ET ARABO (par l'épée et la charrie), devise du maréchal, avec trophées et ornements ciselés en relief.

Le fourreau est noir, en peau de chagrin ; le bout du fourreau est en or, avec ciselures de feuilles de vigne et de mûrier.

Le coffret qui renferme l'épée est en citronnier de Blidah. L'or employé dans les diverses parties de ce remarquable travail représente, au poids, une valeur de 2,000 francs, et cependant l'épée ne coûte aux souscripteurs que 4,500 fr.

### Épée d'honneur votée en 1791 au général La Fayette par la garde nationale de Paris.

Le 8 octobre 1791, le général La Fayette se rendit au conseil général de la commune de Paris, et déclara que, la constitution étant en activité, et le moment étant arrivé où devaient cesser ses fonctions de commandant général de la garde nationale de Paris, il se démettait de cet important emploi. Le maire de Paris lui répondit, et la démission fut acceptée. Le même jour, le général La Fayette adressa une lettre à la garde nationale parisienne.

Le 10 du même mois, une assemblée formée de députés des soixante bataillons, ou pour chaque compagnie, se réunit à l'hôtel de Ville, et décida qu'il serait fait une réponse en forme d'adresse au général, et qu'il lui serait offerte une épée à garde d'or, portant des bas-reliefs et inscriptions.

Le 17 octobre, les commissaires nommés le 10 par l'assemblée de la garde nationale présentèrent à cette assemblée le projet d'adresse et le modèle de l'épée, qui furent adoptés. Aux commissaires fut confié le soin de tout ce qui concernait la fabrication de l'épée, et sept députés furent désignés pour porter à La Fayette l'adresse de la garde nationale. Le 28 du même mois, M. Palloy, chargé de la démolition de la Bastille, se présenta à ces commissaires et aux députés réunis ; il leur offrit deux lames d'épée forgées avec les quatre verrous de la porte du trésor de Henri IV à la Bastille ; il ajouta que ces verrous, réduits en acier, se forgeaient en ce moment à Londres (on ne travaillait pas convenablement en France à cette époque), et il demanda qu'on lui fournit les inscriptions déterminées pour ces lames. L'offre de Palloy fut acceptée ; il fut en même temps décidé que ces lames seraient offertes au général La Fayette, et qu'une des deux serait adaptée à l'épée qui devait lui être présentée. Une estampe représentant les trois côtés de cette lame d'épée existe dans la collection de dessins et d'estampes historiques de M. Hermin.

Les députés de la garde nationale de Paris se rendirent à Chavagnac, en Auvergne, lieu de naissance de La Fayette, où il s'était retiré, et remplirent l'objet de leur mission. La poignée de l'épée n'était pas encore achevée, et ne fut conséquemment pas remise au général ; mais on lui présenta les deux lames en fer de la Bastille.

Les bas-reliefs que nous publions de la coquille de l'épée votée en 1791 au général La Fayette ont été exécutés en or, et se trouvent dans la collection archéologique d'un de nos plus savants numismates, M. Charles-Louis Rollin, à l'obligeance duquel nous en devons la communication. Ils représentent les premières scènes de la révolution française, la séance du jeu de paume à Versailles (20 juin 1789), la prise de la Bastille (14 juillet 1789), la journée du 6 octobre 1789.

Une des deux lames d'épée fut perdue, l'autre fut prise par les Prussiens lors de leur entrée à Verdun. Celle-ci fut recouverte et rendue à La Fayette par le capitaine d'Archenholz, auteur de la *Minerve allemande*. Cette lame a depuis été adaptée à une poignée d'or, ornée d'emblèmes, offerte au général par le congrès des États-Unis.

### Courrier de Paris.

On rencontre depuis quelques jours, sur les boulevards et dans les rues de Paris, un équipage tout à fait merveilleux, qui semble avoir été fabriqué dans l'atelier de quelque bon petit magicien, pour les menus plaisirs d'un bon petit lion ou d'une charmante petite fée ; l'équipage n'est guère plus gros qu'un de ces carrosses étalés dans les magasins de jouets d'enfants, à l'approche du premier jour de l'an ; il est à quatre roues et attelé de deux chevaux longres, lestes et fringants, mais des plus lilliputiens ; sur le siège, un cocher haut comme une botte, conduit l'attelage et dirige les rênes ; derrière la voiture, un valet, de la même taille que le cocher, se tient debout et se balance nonchalamment ; tous deux, le valet et le cocher, sont revêtus d'une livrée bleue à galons d'argent, et coiffés d'une perruque et d'un tricorne également galonné ; la foule suit avec curiosité la voiture, les valets et les chevaux, qui n'ont pas l'air d'y songer, et trotte avec le plus beau petit trot du monde.

Ces gens, cet équipage, ces deux quadrupèdes appartenant au général Tom Pouce, dont Paris se montre enchanté. Tom Pouce n'est qu'un nain, mais on peut dire qu'il obtient un succès géant ; les petits et les grands enfants ne sont occupés en ce moment, que de ce général merveilleux qui un caporal mettrait aisément dans sa poche, sous son mouchoir, et un soldat dans sa giberne.

Cependant, Tom Pouce se conduit en véritable potentat ; il ne se montre que très rarement au peuple, on platé il ne se montre pas du tout. Les chevaux marchent par la ville, cocher devant et valet derrière, mais la voiture est vide ; figurez-vous la chaise sans le saint ; c'est une manière de prospectus à quatre roues, qui on promène de rues en rues, pour attirer les chalandes ; quant au général Tom Pouce, il se ménage et pense à ses recettes, les curieux qui ne vivent que de spectacles gratuits ne sont pas son fait, et 3 francs par place lui semblent une manifestation d'enthousiasme bien préférable à toutes les admirations publiques qui ne paient pas ; Tom Pouce, on le voit, n'est pas seulement un nain remarquable, c'est un homme d'affaires distingué. Aussi ses affaires vont-elles merveilleusement ; la foule assiège les bureaux de la salle Vivienne où Tom Pouce se fait voir vêtu des insignes de son grade et de ses décorations ; les voitures armoriées amènent de tous côtés au général Tom Pouce des admirateurs et des partisans, depuis quatre ou cinq ans jusqu'à quinze ; tous les marmots des douze arrondissements, munis de papas ou de mamans qui ont trois francs dans leur poche, y viendront certainement ; cela compose une véritable armée ; et si Tom Pouce est aussi ambitieux qu'il est nain, ce qui s'est vu plus d'une fois, et qu'il se place à la tête de cette armée de bambins, on peut s'attendre à la tête de la part d'un général si redoutable.

— Le *Juif errant* de M. Eugène Sue obtient partout un grand succès, et excite une vive curiosité ; mais nulle part autant qu'en Belgique ; la sympathie belge pour M. Eugène Sue, et pour son curieux ouvrage s'est couverte en un très bels médaille qui une députation venue tout exprès de Bruxelles, a présentée l'autre jour, au célèbre écrivain ; sur un des côtés de cette médaille, on voit le portrait de M. Eugène Sue, de l'autre, à l'exergue, les inscriptions qui expriment la reconnaissance et l'admiration des souscripteurs et des promoteurs de la médaille pour le talent, les opinions et la personne de notre romancier. Le total de la souscription s'était élevé à un chiffre considérable et qui dépassait de beaucoup la somme nécessaire aux frais de la médaille ; sur le désir qui en a été délicatement exprimé par M. Eugène Sue, le surplus de la somme sera employé en bonnes œuvres ; la députation qui s'est rendue auprès de l'auteur du *Juif errant*, se compose de M. Verhaegen aîné, membre de la chambre des représentants, du docteur Trampier, de M. Picard, avocat à la cour royale de Bruxelles, professeur à l'Université, et de M. Fesscher aîné, propriétaire, citoyens des plus honorables et des plus distingués.

M. Eugène Sue a reçu d'Anvers un autre témoignage non moins précieux de l'intérêt qu'on y prend à ses écrits et au succès de ses efforts philosophiques. Ce n'est pas une médaille cette fois, mais une magnifique plume en or, qu'Anvers envoie à M. Eugène Sue, et on conviendra que le choix de ce présent ne manque pas d'à-propos et d'adresse, et qu'on a raison de donner une plume à M. Eugène Sue qui sait si bien servir si brillamment.

— M. Marie-Joseph Desguernonnières vient de mourir dans sa cent-dix-septième année ; il avait été commissaire-général des guerres ; on ne dira pas que M. Marie-Joseph Desguernonnières est mort prématurément ; il serait plus juste de reconnaître qu'il a joui à cet égard d'un privilège particulier ; et on pourrait le soupçonner d'avoir trouvé quelque part la bouteille magique qui contient l'élixir de longue vie.

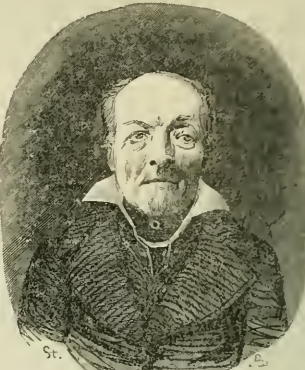
M. Desguernonnières était né en Flandre ; nous annonçons ce fait pour avertir les enfants à naitre qui auraient par hasard l'envie de vivre cent dix-sept ans, qu'il y aurait des chances pour eux à choisir la Flandre pour berceau ; M. Desguernonnières s'était marié à cinquante ans, il est évident qu'un homme qui doit aller jusqu'à cent dix-sept années, à cinquante ans n'est guère qu'un adolescent, un jeune muguet, et presque un échappé de collège ; quoi qu'il en soit, M. Desguernonnières a fini, comme nous l'avons dit, par mourir, le plus tard qu'il a pu, il est vrai ; mais cela n'en prouve pas moins que les plus tenaces, les plus entêtés eux-mêmes sont obligés d'en passer par là et de faire comme les autres ; il n'y a donc pas moyen d'en réchapper, dites-moi !

Après tout, est-ce une chose si désirable que de vivre autant que La Fayette, M. Desguernonnières, après qu'on a vu tous les siens tomber un à un, et qu'on n'est plus que dans la vie, que comme un de ces vieux chènes tristes et dépouillés qui étendent leurs vieux et noirs rameaux, sans

verdure et sans feuilles, sur une terre aride et déserte ; et ne trouvez-vous pas que la coignée de la mort fait sagement de vous frapper plus tôt et de vous abattre avant que vous ne soyez arrivés à cette tristesse et à cet abandon, et tandis que les oiseaux mélodieux chantent encore un peu dans votre feuillage.

Faire comme M. Desguernonnières, c'est trop vivre, ou ne pas vivre assez ; je voudrais, pour mon compte, être centenaire pour plus longtemps, ou ne l'être pas du tout, centenaire immovable, par exemple, de siècle en siècle, jusqu'à un dernier, afin d'assister au dernier acte du monde, à la dernière scène de ce drame immense et incompréhensible, et de savoir ainsi à quoi m'en tenir ; mais vivre cent dix-sept ans ? à quoi bon ? on n'a que l'ennui de la chose, sans en avoir le bénéfice.

Nous vous offrons ici le portrait de Marie-Joseph Desguernonnières à l'âge de cent dix-sept ans. Voyez si cela vous tente. Au moment où nous nous attendrions sur les cent dix-sept ans de M. Desguernonnières, on nous fait lire un journal de Valenciennes, patrie de ce Mathusalem, qui chicanait M. Desguernonnières sur son âge, et prétend qu'il n'avait que quatre-vingt-douze ans : Pauvre petit ! Pour nous, nous tenons à nos cent dix-sept ans, et nous ne céderions pas notre Desguernonnières pour un mois de moins ; notre siège est fait.



M. Etienne, le pair de France et l'académicien dont nous avons annoncé récemment la mort, n'avait, lui, que soixante-huit ans quand il est passé de vie à trépas. On voit qu'à cette partie de la vie, M. Desguernonnières aurait pu lui rendre des points. Je n'ai pas eu l'honneur de connaître M. Desguernonnières et je n'ai rien à dire de son caractère et de son talent ; mais M. Etienne était un homme d'un rare esprit et d'un caractère excellent. Je me suis déjà expliqué sur ce point. Ce que je n'ai pas dit, c'est qu'en même temps M. Etienne avait des distractions incroyables, à la manière de La Fontaine, ce qui ferait croire, et en effet, qu'il n'avait pas de la tête, mais que la distraction est un privilège des bonnes âmes et des têtes spirituelles, et en effet ceux qui ont habituellement de méchants goûts ou de méchantes pensées ne sont-ils pas condamnés à garder tout leur sang-froid et à se tenir toujours sur le qui-vive, de peur de se trahir ou de se laisser surprendre ?

M. Etienne donc était un charmant homme, parfaitement distrait. On en raconte plusieurs preuves naïves et plaisantes. Un jour, par exemple, il était à dîner chez madame C. L., petite femme vive et piquante qui, connaissant bien les distractions de son spirituel convive, voulut le mettre à l'épreuve et voir jusqu'à quel degré de perfection il pouvait le pousser. On venait de se mettre à table ; le potage prêt, madame C. L. offrit du bouff à M. Etienne comme aux autres ; M. Etienne l'accepta et les autres en firent autant. Après quoi, on passa au poisson, au rôti, à l'entremets, aux légumes, etc. Pendant que madame C. L. offrait à chacun sa part dans ces mets divers, elle ne donnait que du bouff et du même bouff à M. Etienne qui le prenait et le devorait sans mot dire ; c'était le sixième morceau de bouff qu'il absorbait ainsi sans s'en douter, et comme s'il eût digeste les mets les plus rares. Madame C. L., riant sous capot et ne se décourageant pas, abordait la septième tranche de bouff, tandis qu'ailleurs on venait au dessert, quand M. Etienne, la regardant enfin d'un air encore hésitant, lui dit : « Je vous remercie beaucoup, madame, mais je crois que j'en ai déjà mangé. »

Un de ses amis m'a raconté qu'étant avec lui au café d'Apollon situé dans le passage de l'ancien théâtre Feytaud, heu de rendez-vous où se rassemblaient les journalistes et les auteurs dramatiques de ce temps-là, Etienne lui vint une bouteille de bière, puis deux, puis trois, qu'il consommait peu à peu, tout en causant agréablement de mille choses, comme il en avait l'habitude ; quand il causait ainsi, la foudre de Jupiter serait tombée au milieu de la salle, qu'il ne s'en serait pas douté ; la dernière bouteille était vide et il l'avait déjà plus de vingt fois inclinée sur son verre, comme si elle eût été pleine, portant vingt fois le verre à ses lèvres pour le trouver vide ; enfin, à la force de verser et de boire dans le vide, il prit sur la table la plus proche de lui une bouteille de bière parfaitement remplie que venait de faire déboucher un voisin, totalement inconnu de M. Etienne, et il la but en un instant, comme si elle lui appartenait. Il m'accommoda, qui vit la distraction, le laissa faire, fit venir une autre bouteille pour son usage, et les pay a ensuite tous deux.



sans qu'Etienne se doutât qu'il venait de se désaltérer aux dépens et aux frais d'autrui.

Un autre jour, c'était par un grand froid d'hiver, on vit entrer M. Etienne, au bureau du *Constitutionnel* enveloppé dans un vêtement de soie qui avait des airs tout à fait extraordinaires; on voyait bien qu'il s'en servait comme d'un manteau, mais ce n'était pas tout à fait un manteau; les confères d'Etienne, les rédacteurs et les propriétaires du journal, qui se trouvaient présents, s'approchèrent de lui avec curiosité :

— Mais, Etienne, qu'avez-vous donc là? lui dirent-ils. Quelle singulière mode! Et d'où vient ce vêtement baroque où vous vous drapiez?

— C'est mon manteau, répond Etienne le plus naïvement du monde.

— Pas possible!

— Mais si vraiment!

On s'approche, on regarde, on examine, et on reconnaît qu'au lieu de son manteau, notre distraité s'était affublé de la pelisse de sa femme. En d'autres cent autres de la même force, mais il faut s'arrêter; d'ailleurs Regnard et La Bruyère ont fait des distraits une peinture qui conseille de toucher discrètement à cette matière; que dire, en effet, après ces deux grands peintres comiques? Cependant, Etienne leur aurait encore fourni des traits excellents.

On se rappelle qu'il fut quelque temps attaché au *Journal de l'Empire*, aujourd'hui le *Journal des Débats*... ceci n'est plus la distraction... mais il y garda toujours ses goûts et ses opinions philosophiques; Etienne, comme la plupart des écrivains de l'Empire, était de l'école de Voltaire. Or, on sait comment Voltaire et sa philosophie étaient traités dans le *Journal de l'Empire*, et surtout par le grand sacrificateur Geoffroy; et cela sous le bon plaisir de l'empereur, à qui ces attaques contre les philosophes ne déplaissent pas. Eh bien! Etienne, tout ami du duc de Bassano qu'il était, fit souvent paraître, ou par cela même son collaborateur d'Avrigny, une guerre intestine à Geoffroy, dans les colonnes du *Journal des Débats* lui-même; il était curieux de lire dans le corps de la feuille antiphilosophique des épigrammes contre l'abbé, et dans le feuillet les réponses indépendantes et spirituelles de Geoffroy; je dis indépendantes, parce que le feuillet de l'héritier de Fénelon était comme sacré. Personne, pas même les propriétaires du journal, ne pouvaient en osier y faire des corrections. On savait quel empereur ne verrait pas sans déplaisir cette liberté. Dans le complot tendu *Hector*, tragédie de Luce de Lancival, une des préférences littéraires de l'empereur, Geoffroy n'hésita pas cependant à faire de l'indépendance vis-à-vis de l'empereur lui-même, ce qui était bien brave et bien rare de sa part. Il publia d'*Hector* une violente critique; Etienne deux jours après la publication de ce feuillet acerbe, fit faire par Auger une apologie de la pièce de Luce de Lancival. Cette fois, Etienne et Auger eurent l'empereur décerné. L'empereur tolérait au plutôt voyait avec plaisir ces petites guerres intestines et littéraires, distraction qu'il permettait volontiers au public pour le détourner des grandes guerres et des préoccupations politiques.

Nous avons cru devoir, puisque le nom d'Etienne nous y conviait, rappeler ce souvenir qui nous semble être un trait piquant des mœurs littéraires et des libertés de ce temps-là.

On annonce la prochaine arrivée à Paris du comte de Trépani, prince de Naples, qu'on a marié cent fois à la jeune reine d'Espagne et qui cependant est encore à marier. Ce voyage à Paris annoncerait-il le dénouement de cette matrimonialement, et le comte de Trépani viendrait-il comme un futur définitif qui se rapproche de plus en plus et se prépare à frapper à la porte de sa fiancée; nous saurons bientôt si Naples et l'Espagne se décident enfin à commander la corbeille et les habits de noces.

## Histoire de la Semaine.

La nouvelle loi de donnes, que nous ne pouvons encore examiner en son entier, a donné lieu dans le cours de sa longue discussion, qui ne se terminera que quand nous mettrons sous presse, à des épisodes parlementaires dénotant, de la part du cabinet, une indécision et un embarras dont ses adversaires n'ont pas manqué de tirer avantage. Le traité de commerce conclu depuis plus de deux ans avec la Belgique a donné lieu, au plutôt semblait devoir donner lieu à la première lutte. Le gouvernement l'avait présenté deux fois à l'acceptation des Chambres, mais à des époques tellement avancées des sessions que l'examen et le vote avaient été rendus impossibles. Cette fois enfin la Chambre était en mesure de se prononcer. La commission, jugeant le traité mauvais, onéreux pour l'industrie française sans compensation véritable, avait exprimé seulement le vœu que le gouvernement n'en prolongeât pas la durée. C'était un vœu et rien de plus, un vœu sans doute peu flatteur pour le cabinet qui avait signé le traité, mais auquel il pouvait donner satisfaction ou donner le change par une promesse plus ou moins formelle, un engagement plus ou moins positif. Mais l'opposition qui ne professe pas une très grande confiance aux paroles du cabinet, a été plus loin que la commission, et, par l'organe d'un de ses membres, M. Lesliboudais, a présenté un amendement qui limite la durée des tarifs exceptionnels existant en vertu du traité, et qui a ainsi pour effet de contraindre le ministère à ne pas proroger ce traité expirant dans dix-huit mois. La démarche de la commission demandant un engagement de la part du ministre avait déjà, on le sent, sa gravité; mais elle n'en coercitif qu'elle avait recourus l'auteur de l'amendement pouvait passer pour usité, pour empreint de défiance, pouvait enfin être présenté comme un empiète-

ment à la prérogative. Une lutte vive, une résistance acharnée étaient donc probables. Rien de tout cela, le ministère, par l'organe de M. Guizot, s'est rendu, et rendu non passivement au vœu de la commission, mais à l'adjonction de M. Lesliboudais, à l'amendement, mais à l'adjonction de M. Lesliboudais, à l'amendement, lequel il a adhéré. — Le surleuendemain ledroit à lixer sur les sèmes, qui mettait en lutte les intérêts du Nord et ceux du Midi, a donné lieu à un effacement aussi complet du gouvernement. Il avait proposé d'imposer cette graine oléagineuse à 2 fr. 50 c. les 100 kilogrammes par navire français. La commission de la Chambre, trouvant le droit trop faible, l'avait porté à 3 fr. 50 c. Enfin deux amendements principaux étaient présentés: l'un par M. Garnier-Pagès, qui demandait la fixation du droit à 8 francs; l'autre par M. Darblay, qui le portait à 10 francs. C'était entre ces quatre termes différents que la Chambre avait à se prononcer. La proposition ministérielle a été chaleureusement défendue par M. Beyrier, mais elle a été désertée par le ministère tout entier. M. Cunin-Gridaine a voulu y substituer un moyen terme. M. Martin (du Nord) celle de M. Darblay, M. Guizot et de Salvandy se sont abstenus. M. Duchâtel s'est retiré. L'amendement Darblay a été adopté. — Après ces succès de l'industrie linière et de celle des liniers sur le cabinet, les éleveurs de bestiaux ont aussi eu leur journée par la limitation de la durée du traité conclu avec la Sardaigne. Le principal avantage accordé à ce royaume par ce traité consiste en effet dans un abaissement de tarif pour l'introduction du bétail piémontais. Les intérêts français que gêne ou que lèse cette concurrence ont des représentants nombreux à la Chambre et dans la commission des douanes. Déjà, l'année dernière, le ministère y avait rencontré une résistance tellement vive et une opinion si nettement formulée, qu'il s'était cru obligé d'entamer une négociation nouvelle avec la Sardaigne, et qu'il avait obtenu que la durée du traité fût réduite de six ans à quatre, avec cette clause toutefois que si le traité n'était pas dénoncé avant une époque déterminée, il continuerait à avoir son plein effet. La commission avait d'abord exprimé le vœu, comme pour le traité belge, que le cabinet s'engageât dès à présent à ne pas maintenir le traité au delà de ce premier terme de quatre ans; mais les précédents exemples de faiblesse du cabinet ont encouragés exigences, et, au lieu de se contenter d'une promesse, elle a formulé un amendement qui impose au gouvernement l'obligation de limiter la convention à cette durée restreinte. Le ministère s'est soumis.

Enregistrons, toutefois, un succès de scrutin qu'il a remporté dans la séance de samedi dernier. Il s'agissait de la prise en considération de la proposition de M. Vivien sur les annonces judiciaires que nous avons précédemment fait connaître. L'auteur de la motion l'avait appuyée par des développements présentés avec beaucoup de logique, d'habileté et de modération. M. Léon de Malleville avait prononcé dans le même sens un discours très spirituel. La Chambre cependant n'a pas pris le projet en considération. Il y avait des magistrats qui disaient: Si la loi était à faire, nous ne l'accepterions pas, car elle est mauvaise; mais la rapporter aujourd'hui serait faire, au nom de la magistrature, l'aveu d'un abus. — Cet abus, du reste, dont on eût empêché le retour par la disposition légale présentée, il dépend de la magistrature d'y porter remède. On a comploté sur elle; tromperai-elle cet espoir? — Cette discussion avait rempli toute la séance de samedi, la proposition de MM. Lasnier et Boissyd'Anglas a été renvoyée au samedi 3.

M. le président du conseil a déposé sur le bureau deux projets de loi tendant à obtenir, l'un une somme de 17,750,000 fr., dont 1,500,000 fr. de crédit sur 1845, pour la fabrication du matériel d'artillerie nécessaire à l'armement de l'enceinte et des ouvrages extérieurs des fortifications de Paris; l'autre, une somme de 18,140,000 f. pour travaux de fortifications de diverses places de France. La présentation de ces projets de loi, qui soulèvera nécessairement de graves débats dans la Chambre, n'a pas été résolue en conseil sans opposition de la part de plusieurs membres du cabinet, et l'un assure que, jusqu'au dernier moment, le ministère était encore divisé sur cette question. La presse parisienne et celle des départements sont vivement émus du premier de ces projets, et de nombreuses pétitions à la Chambre se signent en ce moment pour protester contre l'armement des fortifications de la capitale. Toutefois, les bureaux, appelés à composer la commission, ont fait choix de sept partis du projet. Deux autres commissaires ont seuls annoncé la résolution de le combattre.

\* La chambre des pairs, après avoir repoussé la mesure radicale présentée par M. le comte Daru pour interdire toute annonce de prescription avant l'adjudication ou la concession de grands travaux d'utilité publique, a voté, assez confusément et au milieu d'amendements qui ne le rendent pas plus pratique, les articles du projet de la commission. Un vote général de rejet est venu faire justice de cette conception informe. Il s'est trouvé au scrutin sur l'ensemble, 86 boules noires contre 51 boules blanches. C'est l'annonce d'un échec pour le ministère, qui a inséré des dispositions semblables à celles qui viennent d'être rejetées dans les projets sur les chemins du Nord et de Lyon.

\* M. le lieutenant général Lamoricière a fait parvenir du bivouac de Sidi-Bel-Abbes, une dépêche, en date du 20 mars, qui porte: « La convention pour la délimitation des frontières entre l'Algérie et le Maroc a été signée avant-hier. Toutes les conditions stipulées par le général Delarue ont été acceptées par le commissaire marocain. L'entrevue a eu lieu avec une grande solennité. La nombreuse escorte de Si-Hamida a montré les dispositions les plus amicales. Le bruit de cette heureuse solution produit déjà un bon effet dans le pays. Si-Hamida a annoncé que, par ordre de l'empereur, il allait marcher sur l'émir, et que son mouvement était combiné avec celui d'un corps de troupes arrivant par le Rif. » D'après une correspondance particulière du *Toulonnais*, on avait

en effet reçu à Oran, par le *Grondeur*, la nouvelle qu'Abdel-Kader avait pris une attitude hostile à l'égard d'Abd-Raman. Le bruit était généralement répandu à Tanger que l'émir, désespérant d'obtenir de l'empereur l'appui sur lequel il avait cru pouvoir compter, avait en finjette le masque et fait appel au fanatisme des Marocains déjà ennemis de la dynastie régnante.

Quant à l'expédition française contre la Kabylie que l'on avait déjà dénoncée comme résolue et même comme déjà en voie d'exécution, elle semble aujourd'hui moins certaine. En effet, la nouvelle de cette campagne avait été accueillie avec déléveur sur beaucoup de bancs de la Chambre, et la commission des crédits supplémentaires de l'Algérie, à dit-on, adressé à M. le maréchal Soult, contre cette guerre, une série d'objections très graves qui auraient produit sur l'esprit du ministre une très vive impression et qu'il aurait acceptées en termes tels qu'en ce moment il serait permis de penser que l'expédition est contremandée.

\* Quelques journaux anglais, en annonçant que les conférences sont ouvertes entre M. le duc de Broglie et le docteur Lushington, au sujet du droit de visite, donnent leur version sur les propositions que l'envoyé du gouvernement français est chargé de présenter. Suivant eux, le projet de M. Guizot consisterait purement et simplement à replacer les navires de commerce français sous la surveillance exclusive du pavillon national; mais le gouvernement français s'engagerait à établir à la côte d'Afrique une croisière plus nombreuse qu'aujourd'hui, et destinée à réprimer la traite. Les feuilles anglaises ajoutent que le gouvernement américain serait invité à joindre ses bâtiments à ceux de la France et de l'Angleterre.

\* Nous donnons aujourd'hui aux lecteurs de *l'Illustration* une gravure représentant la vue extérieure de l'hôtel de ville de Zurich, dans lequel la diète suisse tient ses réunions. On a choisi le moment où les députés suivent de leurs huissiers ou moutons aux couleurs des cantons auxquels ils appartiennent, se rendent à l'assemblée. La vue intérieure est une représentation exacte d'une séance de la diète. Au fond, le président, devant lui les deux chanceliers de la confédération à droite et à gauche; au premier rang les premiers députés de chaque canton; derrière eux, en seconde ligne, les seconds députés; sur le premier plan, les journalistes et une partie du public; on n'a pu reproduire une autre tribune publique placée immédiatement au-dessus de M. Siegwart-Muller, avoyer et député de Lucerne, est le chef du parti favorable aux jésuites; il a été l'un des plus actifs promoteurs de la mesure qui leur a ouvert les portes de Lucerne. Son principal et plus redoutable adversaire à la diète et en Suisse, est M. Neuhaus, avoyer de Berne, homme également remarquable par ses talents, son savoir et son énergie. M. Keller, directeur de l'école normale d'Aarau, et second député d'Argovie à la diète, fut en 1841 dans le grand conseil de ce canton, l'auteur de la motion pour l'abolition des couvents, laquelle, sauf quelques exceptions, fut plus tard sanctionnée par la diète. C'est encore lui qui a soulevé la question de l'expulsion des jésuites, laquelle, repoussée par la diète ordinaire de 1844, a fait l'objet principal de la convocation de la diète extraordinaire du mois de mars. M. Mousson, président de la diète, est bourgmestre et député de Zurich; c'est un ancien et honorable serviteur de la confédération dont il a été le chancelier pendant de longues années. Il appartient au parti conservateur modéré, qui espère obtenir le renvoi des jésuites par les voies pacifiques. Sa réponse à la note que M. Guizot a adressée au gouvernement fédéral, est un acte de dignité et de patriotisme, dont la Suisse entière lui saura gré.

\* On s'attend à une très-prochaine réunion de la diète extraordinaire, pour recueillir la votation définitive au sujet des jésuites, et peut-être pour prendre des mesures à l'effet d'arrêter l'exécution de son décret par la suppression des corps francs. En attendant, la plus grande agitation se manifeste sur les frontières du canton de Lucerne, où rassemblement de nombreux réfugiés de ce canton, décidés à y rentrer en armes avec les volontaires disposés à les accompagner pour y renverser le gouvernement protecteur des jésuites. Il paraît certain qu'un parti puissant et nombreux dans Lucerne verrait avec joie une telle entreprise et favoriserait son succès. D'un autre côté, le gouvernement de Lucerne se prépare à tout événement. Ses journaux expriment la plus entière confiance. Le bruit qui s'était répandu que la cour de Rome avait rappelé les jésuites ne s'est pas confirmé.

\* La correspondance ministérielle de Madrid a apporté la nouvelle suivante: « On vient de procéder à l'arrestation de vingt-sept personnes qui sont au secret dans les prisons de la capitale. On les croit impliqués dans une conspiration espagnole. Un de ces prisonniers est le notaire Manuel Lopez Pontado. Au moment où il a été arrêté, il a fait avec un escopette, et il a blessé à la jambe un des agents de police. Nous ne pouvons rien ajouter quant à présent à cette nouvelle. *El Globo* est le seul journal qui publie ces détails. Le fait de l'arrestation de vingt-sept personnes est certain. Les causes de cette arrestation sont fort équivoques, bien que l'on répande le bruit qu'il s'agit d'une conspiration espagnole; mais tous les renseignements s'accordent à représenter l'affaire comme n'ayant pas beaucoup de gravité. »

\* Le 27 février, contrairement aux conclusions du rapport du comité des affaires étrangères, le sénat américain, par 27 voix contre 23, a adopté le bill d'annexion du Texas en y introduisant un amendement qui a pour effet d'autoriser le président à négocier avec le Texas au lieu de lui présenter purement et simplement le bill d'annexion, et de lui ouvrir, à cet effet, un crédit de 100,000 dollars pour les frais de négociation ou d'annexion. Le soir même de ce vote, la ville de Washington a retenti d'une salve de vingt-sept coups de canon. D. s. serenas ont été données à M. Tyler et à M. Polk par des musiciens, aux instruments desquels se mêlaient les acclamations populaires. Partout étaient illuminations et rejoissances. — Le lendemain, le bill, avec l'amendement

nouveau, a été adopté par la chambre des représentants, à une grande majorité, et M. Tyler l'a sanctionné immédiatement, quelques heures à peine avant de quitter le palais de la présidence. Peu s'en est fallu qu'il ne ravit également à son

successeur l'honneur d'accomplir une autre grande mesure, l'occupation de l'Oregon. On avait proposé d'employer la dernière séance du sénat à l'examen du bill voté par les représentants; c'est à la majorité de deux voix seulement que

l'ajournement a été prononcé. — Le 4 mars, M. Polk a pris possession de la présidence avec le cérémonial accoutumé et au milieu d'une foule immense. Il ne s'est pas départi dans son message d'avènement de la réserve qu'il a montrée jus-



( M. Siegwart Muller, premier député de Lucerne. )



( M. Neuhaus, avoyer de Berne. )

qu'à ce jour; toutefois, après avoir dit qu'il allait travailler à opérer la réannexion du Texas à l'Union dans le plus court délai possible, il a ajouté : « Je ne regarderai pas comme un moindre devoir de proclamer et de maintenir, par toutes les

voies constitutionnelles, les droits des Etats-Unis sur cette portion de notre territoire qui s'étend au delà des montagnes Rocheuses. Notre titre à la possession du pays de l'Oregon EST CLAIR ET INCONTESTABLE, ET DÉJÀ NOS CONCITOYENS SE PRÉPA-

RENT à mettre leur sceau à ce titre en allant occuper ce pays avec leurs femmes et leurs enfants. » Ces nouvelles ont agi en baisse sur les fonds anglais.

\*. Il est arrivé en Angleterre, par la voie du Brésil, des



( M. Keller, second député d'Argovie. )



( M. Mousson, bourgmestre et député de Zurich, président de la diète. )

nouvelles de la Plata jusqu'au 16 janvier. Précédemment le blocus déclaré par le gouvernement de Buenos-Ayres contre le port de Montevideo ne s'appliquait qu'aux navires portant des provisions ou des munitions de guerre; mais le gouverne-

ment argentin venait de déclarer Montevideo en état de blocus absolu. Il avait également publié que toute communication avec le Corrientes, le Paraguay, en un mot, avec tout l'intérieur de l'Amérique méridionale, serait interdite jusqu'à

ce que l'ordre légal, c'est-à-dire l'autorité de Rosas, fût rétablie dans le Corrientes. — Le *British-Paquet*, journal de Buenos-Ayres, du 10 janvier, publiait un message du président Rosas au congrès argentin, duquel il résultait que

le revenu public de Buenos-Ayres pour l'année présente est de 40 millions de dollars en papier, tandis que les dépenses sont estimées à plus de 59 millions. — Les nouvelles de Montevideo allaient jusqu'au 12 janvier. La situation militaire avait peu changé. Il y avait eu la veille un engagement d'avant-postes dans lequel les Buenos-Ayriens avaient perdu une vingtaine d'hommes.

\*. Le ministère de la justice, en Prusse, vient de demander aux tribunaux provinciaux leur opinion sur le point de savoir si la contrainte par corps devait être maintenue, et s'il n'existe pas des motifs prépondérants pour réformer la législation actuelle à ce sujet. Cette circulaire, qui semble indiquer dans le gouvernement prussien l'intention de supprimer ce moyen d'exécution, a été provoquée par un certain nombre de suicides commis pour échapper à l'emprisonnement pour dettes.

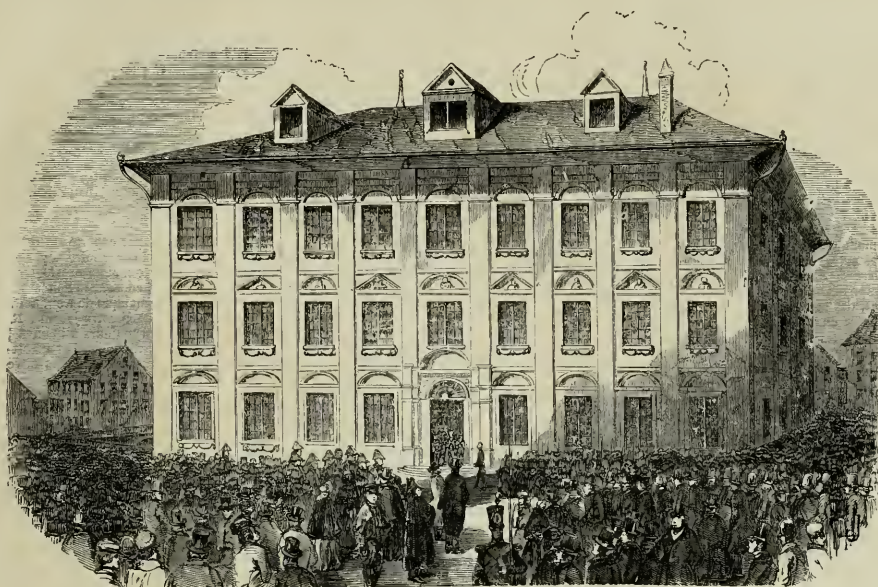
\*. L'empereur d'Autriche vient d'abolir, par un décret, la peine de l'exposition pour toute espèce de crime.

\*. La Norvège paraît décidée à se lancer dans une voie

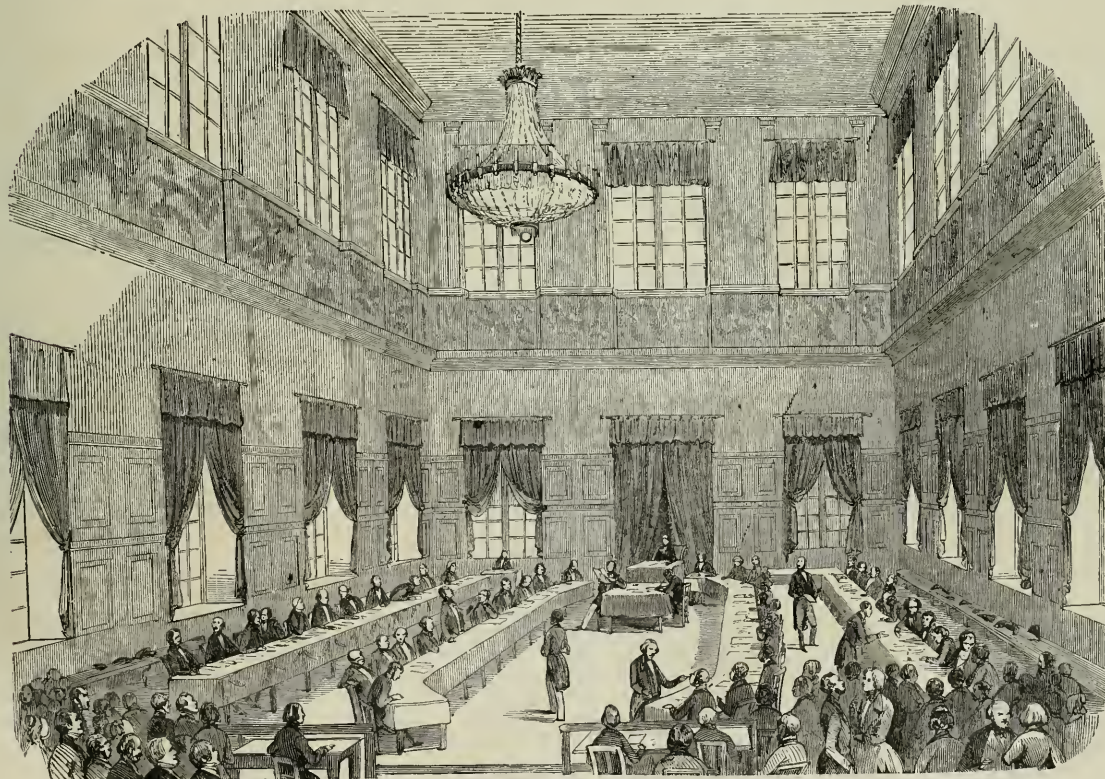
qui ne fera plus de la tempérance une vertu, mais une nécessité absolue. Voici ce qu'on écrit de Christiania: « Le sort-

vie. Aux termes de ce projet de loi, la distillation de l'eau-de-vie sera défendue à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1850, tant dans les villes que dans les campagnes. A partir du 1<sup>er</sup> juillet 1851, on ne pourra plus importer de l'eau-de-vie de vin, du rum ou des liqueurs spiritueuses quelconques, sauf certaines exceptions pour les cas où les médecins ordonneraient l'emploi de liqueurs ou d'eau-de-vie pour les préparations pharmaceutiques »

\*. Deux entreprises de chemins de fer ont tenu, la semaine dernière, leur assemblée générale, Versailles (rive droite) et Orléans. Nous donnons seulement les résultats. Le produit de la recette totale s'est élevé, pour Versailles à 1 million 359,217 francs 41 c.; les dépenses de l'exploitation ont été de 721,216 fr. 79 c.; bénéfice net, 438,000 fr. 32 c.; soit 20,925 fr. 03 c. de plus qu'à l'exercice précédent. — Les actionnaires tous cheront 6 f. 50 c. par action. — Orléans a fait 901,786 francs 20 cent. de recette, et 3,256,662 francs 87 c. de dépenses; soit 3,615,123 francs 33 c. de bénéfice. — Le dividende a été fixé à 24 fr. 25 c. par action.



( Vue extérieure de la Diète suisse, à Zurich. )



( Vue intérieure de la Diète suisse, à Zurich. )

\*. M. Soumet, qui a débuté dans les lettres en 1811, par le poème de l'*Incrédulité*, et dont la *divine Epopée* a

été l'œuvre dernière, vient d'être enlevé à l'Académie française, dont les rangs ont été depuis un an cruellement

éclaircis. Nous donnerons, avec le portrait de M. Soumet, quelques traits de sa biographie.

## Les Oiseaux de Paris.

Paris, la fière capitale, ne partage apparemment pas l'opinion qu'une honnête femme ne doit jamais faire parler d'elle, car depuis quelques années elle emploie sans relâche la plume et le crayon de ses enfants à enregistrer, à illustrer tous ses faits et gestes. Elle montre, à cet égard, si peu de retenue et si peu de prudence, cette aimable ville que nous aimons tant en dépit de ses nombreux défauts, qu'elle n'a plus de secret pour personne. Au premier passant qui l'interroge, elle se livre tout entière; elle raconte tout ce qu'elle sait de son passé, de son présent, de son avenir. Elle pousse même cette franchise si loin que l'autre jour, elle alla se confesser au diable, au diable, qui, après avoir été ici-bas son flatteur le plus adroit, sera sans aucun doute son persécuteur le plus acharné lorsque sonnera, à l'horloge de l'enfer, le solennel quart d'heure auquel Rabelais a donné son nom.

Quoi qu'il en soit, je ne veux pas être le seul à garder le silence dans ce concert universel de louanges et de blâmes. Les uns ont décrit les monuments de Paris, ses rues, ses passages, ses jardins; les autres ont raconté ses vertus et ses vices; celui-ci a énuméré ses abus; celui-là, le plus grand et le plus habile de tous, a dévoilé ses mystères; on a tracé le portrait des hommes, des femmes, des enfants qui fourmillent dans son enceinte; on a révélé les mœurs de ses lions, de ses tigres, de ses rats. Pourquoi maintenant ne paraîtraient pas de ses oiseaux?

Les oiseaux de Paris mais allez-vous me dire, est-ce qu'il y a des oiseaux à Paris? Est-ce que ces petits êtres délicats et poétiques, qui vivent en plein air, dans l'épaisseur des feuillages embaumés, consentiront jamais à descendre au milieu de nos rues bruyantes, à l'ombre de nos maisons sans grâce et sans architecture, au bord de ces égouts fétides que l'édilité parisienne ose appeler des ruisseaux tout comme s'ils agissaient de belles eaux qui courent, argent liquide, autour des vertes prairies? Est-ce que ces enfants du ciel, ces fleurs animées, consentiront jamais à poser leurs ailes émus sur un prosaïque pavé, sur un ignoble trottoir d'asphalte. Non, non, ces oiseaux n'existent que dans votre imagination ou dans les galeries d'histoire naturelle; vous essaieriez en vain de nous faire croire le contraire.

Eh bien! cher lecteur, au moment même où vous me jetez ce démenti, quel que soit le lieu où vous vous trouvez, dans votre chambre, dans votre jardin, dans la rue, sur la place publique, les vivantes preuves de ma sincérité accourent et jaillissent. Sortez brusquement de ce monde intérieur que nous portons en nous et, qui nous absorbe au point de nous rendre sourds et aveugles, puis regardez, puis écoutez! La cime du peuplier s'agite comme sous un souffle invisible; le toit de tuiles ou d'ardoises s'égaille du bruit d'une douce chanson, le pavé môme s'anime. Vous voudriez nier l'existence des oiseaux à Paris, et les voici partout autour de vous, devant vos yeux, à vos pieds, gaiement en pleine liberté des champs, ravis de ce tumulte de la foule comme ils le sont ailleurs de la solitude et du silence. Tandis que dans ces jardins merles, les geais, les pies courent et sautillent follement, tandis que les rossignols et les fauvettes font entendre sous les ombrages de Monceaux ou de Tivoli leurs voix mélancoliques, tandis que les tourterelles se becquettent dans les grands marronniers du Luxembourg, tandis que les corbeaux tracent des cercles monotones autour des clochers de Notre-Dame, le moineau se faufile hardiment à travers les rues, jase au bord du ruisseau, picote je ne sais quelle nourriture sur le grès couvert de boue, évitant à elle-même avec autant d'habileté que vous-même, les chevaux, les voitures et les porte-faix.

Puis, sans parler de ces hôtes familiers de notre grande ville, de ces aimables indigènes, combien d'illustres étrangers, les uns naturalisés, les autres seulement acclimatés, nous pourrions encore vous montrer du doigt. Chaque rue est comme une vaste volière où le serin de la portière chante à côté de la perche de la grande dame, où le colibri et tous les oiseaux aux riches plumages qui sont écloz sous un soleil plus ardent que le nôtre, se mêlent sans trop d'orgueil à nos charmants compatriotes. Nous ne parlerons que des oiseaux vraiment parisiens, nés et élevés à Paris; des merles, des geais, des pies, des rossignols, des fauvettes, des moineaux de Paris: pour un homme qui n'est pas professeur d'ornithologie, la tâche est déjà bien assez difficile.

En vertu du proverbe souvent contesté aujourd'hui: A tout seigneur, tout honneur, commençons par le rossignol, qui n'apparaît qu'au moment dans ces pages comme il apparaît qu'un instant aussi dans les concerts de la nature. Autrefois Philonée possédait dans l'enceinte de la capitale de paisibles retraites et de dignes échos. Au sein même du faubourg Saint-Germain, au centre du Marais, sur toute la ligne des boulevards, elle rencontrait de propres ombrages. Dans les vastes enclos de couvents, elle venait animer le silence en donnant une voix passionnée à la solitude des nauts. La jeune ursuline attardée sous les voûtes de feuillages renlaisait-elle en core sa marche songeuse; la carmélite voilée prêtait une oreille complaisante à ces notes voluptueuses et tristes. Plus d'une fois sans doute, dans le huc jardin de son cloître, la pauvre sœur Louise de la Miséricorde entendit les chants de l'annouveau oiseau et se souvint des soirs brûlantes où la belle La Yallière s'égarait sous les charnelles du Versailles.

Aujourd'hui, le mélodieux artiste est dépossédé d'une partie de son empire. Chaque jour il recule devant les maçons et se retire plus avant dans les sentes de la banlieue. Les habitants des quartiers éloignés le voient encore quelquefois voltiger, au clair de lune, sur les arbres de leurs jardins, mais ce sont de rares et de courtes entrevues. Au rossignol, comme aux autres poètes, il faut des cœurs attentifs et prompts à s'émouvoir. Le badaud sec, railleur et affairé, le mot en tête. Nous devons nous attendre à quelque départ prochain et définitif. Bienôt

le chant de Philonée ne sera plus pour nous qu'une tradition poétique. Comme l'Ecosse, comme l'Irlande, comme le pays de Galles, comme le Bretagne, nous aussi, dit-on, Paris ne verra plus jamais de rossignols en liberté, il ne lui restera plus que des chanteurs italiens. Ce sera presque aussi beau; mais ce sera plus coûteux à entendre.

Les fauvettes, qui ont écouté volontiers lorsque le rossignol se repose, deviennent aussi de plus en plus rares; mais cependant, grâce à leur humeur légère et peu exigeante, elle ne nous abandonneront jamais entièrement. Tant qu'elles pourront abriter leur frère nid d'herbes sèches et de brins de chanvre sous une touffe de feuilles, tant qu'elles trouveront sur une pelouse quelques gouttes de rosée pour s'abreuver, quelque nuage de moucheron pour se nourrir, elles nous seront fidèles. Priions Dieu seulement qu'il écarte leur aile, lorsque le printemps va renaitre, les gamins et les coucous; car si ceux-là peuvent leur dérober leurs œufs, ceux-ci peuvent leur en fournir à leur insu. Pauvre petite mère au doux gosier, couvert une fauvette, et laire-éclaire un coucou! Peut-être être ici-bas une déception plus amère!

Quoi qu'il en soit, puisque nous avons parlé de ce grimpeur au nom de mauvais augure, achevons en quelques mots toute son histoire. Comme personne ne l'ignore, le coucou est le plus farouche des oiseaux; son plumage félicite, son corps maigre, ses yeux étants, le font ressembler à un ermite assis par la juvénile et macédonienne du corps. En effet, il a éprouvé, comme saint Antoine, toutes les tentations de la chair sans avoir pu jamais y céder. Il a vu passer devant ses yeux, comme une éblouissante vision, les heureuses amours que les hôtes des bois célèbrent à chaque printemps sous la feuille. De son coin solitaire, il a sans doute assisté aux fiançailles mélodieuses du rossignol, aux notes voluptueuses de la tourterelle, au joyeux hymène du pinson ou du chardonneret sans avoir pu jamais avoir du bonheur autre chose que le spectacle. Sa voix épouvante ses semblables et parfois indispose les hommes, qui croient entendre, à travers son cri mélancolique, je ne sais quel menaçant présage; sa robe est telle qu'il se croit dans la nécessité de la cacher à tous les yeux; il est si triste et si sombre qu'il n'a pas de demeure fixe et qu'il ignore les douceurs domestiques du coin du feu, les délices du home. Malheureux coucou, tu es le paria de ton espèce, et cependant tu as ton rôle encore dans les harmonies de la nature, ton chant monotone n'est-il pas la note ascétique du concert, n'est-il pas comme le sigilg de la solitude?

Au reste, les habitants de Paris entendent rarement ce musicien atrabilaire; comme le rossignol, mais pour d'autres motifs, il ne s'éloigne guère des barrières de la ville. Aussi nous ne nous occuperons pas plus longtemps de lui. Nous aimons mieux prêter l'oreille à ce tendre roucoulement de tourterelles qui se propage doucement d'arbre en arbre au milieu de ces grands massifs de marronniers. Ne vous est-il pas arrivé lorsque vous vous promenez matinalement au Jardin des Plantes, aux Tuileries, au Luxembourg, ou dans le beau parc de Monceaux et que vous vous en allez en bord de rivières, doucement carressé d'une brise de mai, d'ouvrir vos volets je ne sais quel murmure inarticulé, qui n'était pas un chant et qui cependant avait une expression profonde? C'était la voix des tourterelles, le langage d'une passion éloquent. La tourterelle, vous savez, est l'emblème de la fidélité. Quand un amant évoque l'image de sa maîtresse et veut se la représenter avec des ailes, il ne songe pas à la femelle du rossignol, de la fauvette ou de l'alouette, il pense aussitôt à la tourterelle, si frêle, si délicate, au col fin et onduleux, à la robe lisse et d'une nuance charmante, et surtout au cœur plein de constance. Helas! il est dur de détruire ces illusions aimables, mais il faut pour rendre hommage à la vérité. La tourterelle, en effet, ne mérite qu'à moitié les hommages qu'on lui rend: elle est amoureuse et tendre, on ne peut le nier, mais elle n'est pas fidèle. Pour s'assurer que cette qualité manque à ses perfections, il suffit de l'éprier quelques instants lorsqu'elle est entourée d'adorateurs empressés. Quelle souplesse de coquette! comme elle va et comme elle vient avec grâce sur cette branche fleurie! et ces poses sont moulées, que ces mouvements sont doux! et que de langage dans ces yeux! que d'agaceries dans ce bec rose, oui, mais aussi que de libertinage! Ah! si j'n'insiste pas plus longtemps sur une conduite que tous les maris, en y regardant de près, trouveront répréhensible; je me borne à affirmer que la tourterelle est mieux figuré dans les amoureaux d'Aspie que sur le cachet de Lucrèce.

Il n'en sera pas ainsi pour cet oiseau sinistre que les Grecs nomment si exactement *scops*, et que nous appelons corbeau, car les naturalistes lui ont attribué avec raison, sinon la chasteté, du moins la décence. Oui, cet hôte familier des tours sourcilleuses et des Arches rochers, ce farouche prophète, à la robe noire, à des mètres plus pures que la tourterelle; il ne s'accouple que dans l'ombre et dans la solitude. Le corbeau, que son caractère farouche semblerait devoir éloigner de notre grande ville, y habite cependant volontiers. Les gardiens des tours Notre-Dame, du Panthéon, de la colonne Vendôme sont accoutumés à voir le vieil augure dessiner sur leurs têtes, comme des cercles magiques, les longues ellipses de son vol. Tantôt il se pose sur la balustrade des tours, tantôt dans les angles des rosaces; l'autre jour j'en vis un qui était perché sur l'épave du Napoléon de la Colonne et qui, de cette hauteur sublime, jetait autour de lui des croassements prolongés. Les aruspices romains eussent peut-être déclamé dans ce cri un présage de guerre. Faut-il y reconnaître une menace à l'entente cordiale?

Hâtons-nous de nous soustraire à d'aussi graves inquiétudes, et de revenir à des oiseaux qui ne soient point initiés aux redoutables secrets de la politique. Quittons Nostradamus pour étudier les mœurs de cette colonie d'artistes qui peuplent tous nos jardins à peu spacieux sous les différents noms de merles, de pies et de geais. Nous ne vous saurons rien de nouveau sans doute, mais au moins nous ne nous serons pas exposés à troubler la paix universelle par nos sinistres prédictions.

Qui de nous ne connaît pas le merle, ce petit nègre gourmand à qui les bergers et les pâtres font une si rude guerre? Quel est l'enfant élevé à la campagne qui n'a pas surpris, un jour d'été, dans son nid de mousse, au moment où il ouvrait un bec démesuré pour engloutir les aliments que lui apportait sa mère; qui n'a pas caché dans un pli de sa blouse pour le mettre en cage et pour l'admettre ensuite aux honneurs de la familiarité. Le voyez-vous, l'effronté, comme il abuse vite de votre bienfaisance, et comme il s'accoumode rapidement aux douceurs de la civilisation. Une fois apprivoisé, ne craignez pas qu'il essaie jamais de retourner aux champs. Il est bien trop jouissance par cela; il sait trop bien tout ce qu'il perdrait de jouissances à redevenir libre. Parlez-lui d'affranchissement, d'émancipation, il vous tournera le dos d'un air moqueur pour aller savourer dans sa confortable prison les abondantes provisions de l'esclavage. Il n'ignore peut-être pas que Dieu prend soin de ses créatures,

Qu'aux petits des oiseaux il donne leur pâture;

mais il sait par expérience qu'il ne leur fait jamais ce cadeau sans les leur faire payer par des sueurs et des périls. Or, le merle n'aime pas le travail, c'est le lazaronne de l'espèce. Il consentira donc à un bail à long terme, si d'ailleurs il ne manque de rien. Laissez-le vagabonder dans votre cour, dans votre jardin, se mêler même à ses frères, il reviendra toujours à l'heure du repas. S'il disparaît, si le soir il ne répond pas à l'appel, oh! tranquillisez-vous sur son compte, c'est qu'il a trouvé un meilleur gîte, c'est que votre existence ne lui convenait point. Quand on ne lui a pas rendu le service de le priver de sa liberté, le merle vit assez tranquillement au milieu des bosquets de nos jardins; il recherche surtout les massifs de sorbiers, dont il aime le fruit, les sapins, les cyprès, les gévriers qui lui fournissent à la fois un aliment et un abri. Son chant, qui a des notes si harmonieuses dans la solitude de la campagne, est moins agréable à la ville; il est trop criard et trop inégal. Ce qui le rend particulièrement amusant, c'est la souplesse de son gosier; il imite très bien, comme on sait, beaucoup d'autres oiseaux, et même les sons de la voix humaine; mais, en cela, il est bien inférieur à la pie. La pie, qui a de grands défauts de caractère, qui est querelleuse, voleuse, menteuse, possède au plus haut degré le don d'imitation. On en a cité une qui imitait très adroitement le cri d'un veau, d'un chevreau, d'une brebis; une autre qui reproduisait les sons d'un flageolet; une troisième qui répétait avec exactitude les fanfares d'une trompette (1); une dernière enfin qui sifflait l'air d'un menuet. Nous n'avons pas eu occasion d'ouïr ces singulières parodies, mais nous nous souvenons d'avoir entendu à la campagne une pie erier tous les matins et à la même heure le nom d'un villageois qui habitait dans son voisinage. La malicieuse Margot avait appris ce nom sans cesse répété par la famille du paysan, et elle ne l'avait plus oublié. Elle était encore assez exacte pour quelque peu grossier, elle était encore assez exacte pour que tout le pays se souvint qu'il y avait eu un villageois interpellé par l'oiseau se croit offensé dans sa dignité, et le poursuivit à outrance jusqu'à ce qu'il eût forcé à s'expliquer. Au reste, ce ne fut pas une grande perte, car les pies ont, je le répète, de nombreux et détestables défauts. Les habitants du Théâtre-Italien savent à quoi s'en tenir à cet égard. Tant que vivra la belle musique de Rossini, la *Garza ladra* sera honnie et méprisée. On pourra la rechercher pour ses talents, mais on ne lui rendra jamais son estime. Pour achever ce portrait de la pie, disons qu'elle partage les habitudes familières du merle lorsqu'elle est apprivoisée. Non-seulement elle devient votre hôte et vit sans crainte en milieu des chiens et des chats, mais encore elle finit par vous tyranniser. Ce n'est donc pas sans réflexion qu'on doit admettre une pie dans son intérieur.

Arrivons maintenant au geai, qui réclame à grands cris notre attention, comme s'il était d'avance assuré de mériter nos éloges; au physique, le geai a en effet quelque raison d'être fier. Ses plumes de différentes couleurs, son corps agréablement nuancé, le signalent aux regards de l'observateur. Mais si son plumage élégant lui donne quelque droit au titre de *beau*, son ramage lui interdit les honneurs d'une haute position. Il n'est pas dans nos bosquets de voix plus discordante que la sienne; quand il ouvre le bec, on ne saurait mieux faire que de se boucher les oreilles. Au reste, dans notre monde aussi, combien d'hommes seraient légitimement invités à se taire, si leurs tailleurs n'avaient pas travaillé à les faire paraître dignes d'être écoutés!

D'après ce que nous venons de dire, il ne faut cependant pas se hâter de condamner le geai à un perpétuel silence. Cet oiseau, que nous avons beaucoup observé, possède un instinct précieux qui le rend quelquefois fort amusant à entendre. Jardins de nos jours; eh bien! il aille dans les derniers grands jardins de la capitale, dans le parc de Monceaux, par exemple, ou au bois de Boulogne, et essayez-vous au pied d'un chêne. Vous ne tarderez pas à reconnaître la voix des geais qui s'interpellent de tous côtés et qui semblent s'empresser vers un commun rendez-vous. La tranquillité du paysage est entièrement troublée par ce concert étrange. Là-bas on appelle, on répond ici. Que se passe-t-il donc sous la feuille et que veulent tous ces bavards? Je ne sais.

Mais levez-vous, suivez à pas furtifs cette direction, efforcez-vous de pénétrer sans bruit jusque dans l'épaisseur des bois, et vous ne tarderez pas à découvrir le motif de tous ces agitations, de toutes ces rumeurs, de tous ces cris. Vous serez surpris de tous ces secrets de la solitude, une fuite d'écureuil, un passage de lièvre, l'apparition d'un lapin. Ou bien, sur le sol encore humide de sang, vous retrouverez les débris d'une poule égorcée, les pauvres petites plu-

(1) Lire sur ce fait l'amusante histoire racontée par Plutarque et citée par Buffon.

mes d'un ramier surpris par les tiercelets, ou bien même peut-être le cadavre d'un homme qui s'est suicidé. Car rien n'échappe à la vigilance des geais, le plus petit fait éveille leur curiosité et provoque de vives démonstrations. Ses garde-chasse vous raconteront mille histoires plaisantes sur cet instinct de révélateurs qui caractérise ces oiseaux. Ce sont les vivantes gazettes de la campagne. Alertes, querelleuses, remuantes, hardis et prêts à tout, on pourrait dire d'eux qu'ils participent aux mœurs des journalistes et qu'ils ont les principales qualités comme les journaux et qu'ils ont les mêmes défauts. Quel qu'il en soit, il est incontestable qu'aucun oiseau ne joue ici-bas un rôle plus actif et plus digne d'être étudié. Malheureusement, il devient de moins en moins commun à Paris; il semble avoir compris que sa mission n'est plus de faire dans ces petits jardins ouverts à tous les regards. Il se retire dans la banlieue, cédant désagréablement le terrain qu'il occupait aux caquetages sans portée des merles et des pies.

Nous avons passé en revue les oiseaux les plus familiers à nos regards, les hôtes accoutumés que nous aimons à voir voltiger d'arbre en arbre au milieu de notre cité, et qui sont le plus aimable ornement de nos jardins. Il nous reste à parler de ceux qui vivent encore plus étroitement avec nous, et qui semblent avoir, sous une forme et avec une expression bien différentes, une même sympathie qui répond à notre cœur, nous allons parler des hirondelles et des moineaux.

À ce nom de moineau, votre susceptibilité s'éveille peut-être, cher lecteur, et vous vous écriez : Qu'on me vante, j'y consens, l'Hirondelle, la gracieuse fille du renouveau, la bohémienne des airs, mais qu'on ne me fasse pas l'apologie de ce moineau vulgaire et cynique qui mange les miettes de mon pain à ma porte, et qui ne m'en remercie jamais. — Ah ! il me le sens, vos exclamations me le prouvent assez, j'étais qu'il me fait du courage pour persister dans la tâche que j'ai entreprise, car je ne vise à rien moins qu'à la complète réhabilitation du moineau, je ne fais pas de méchantes choses, selon moi, que la colonnie ai jamais choisie parmi les oiseaux. Puisqu'il me sera facile de vous faire partager ma prédilection pour les hirondelles, laissez-moi espérer qu'il ne me sera pas impossible de vous ramener à une opinion moins défavorable sur le compte des moineaux. Sur ce point, je ne vous demande pas d'être généreux, mais seulement d'être juste.

Personne ne l'ignore, il y a trois genres de moineaux, le moineau des bois, le moineau des champs et le moineau des villes, que je me permettrais d'appeler le moineau de Paris; parce qu'en effet, celui-ci présente le véritable type de son espèce. Dans cet article, je ne m'occuperai que du moineau de Paris, réservant pour une autre occasion mes études sur les mœurs de ses frères de la campagne.

À qui on esquisser le portrait du moineau de Paris, puisque l'original est partout autour de vous, et qu'il suffit d'ouvrir les yeux hors de sa chambre pour le voir apparaître aussitôt. Les naturalistes connaissent plusieurs variétés blanches, brunes, noires, et mêmes jaunes de moineaux. Nous n'en avons remarqué qu'une seule. Celle-ci se révèle, suivant l'âge, de nuances diverses; mais elle se rattache toujours à un même fond de couleur brune mêlée de tonalités. On trouve quelquefois dans les vergers, dans les forêts, dans les chantiers, des moineaux d'une teinte beaucoup plus foncée; mais, comme on l'a indiqué, cela tient uniquement à la malpropreté de leur demeure et aux occupations de la société qu'ils fréquentent. Ils font de la couleur locale et deviennent charbonniers; mais ce n'est qu'une surface, comme chez les petits ramoneurs.

Buffon, le grand peintre de la nature, a tracé du moineau un portrait fort piquant. Il n'a pu dissimuler l'aversion qu'il éprouvait pour ce petit personnage aux allures franches, hardies, qui en usait aussi librement avec lui qu'avec le premier roturier venant. Mais il lui a cependant rendu justice; il a proclamé toutes les qualités brillantes qui le distinguent: sa finesse extrême, son courage, sa perspicacité, sa rare franchise. Aussi, tout en essayant de communiquer au public ses nombreuses préventions contre lui, il n'a réussi qu'à le rendre intéressant. En vain lui reproche-t-il anéantiement de piller sa basse-cour, de troubler ses volières en imposant aux serins et aux linottes le mauvais exemple de son client vulgaire, de son monotone *tui-tui*; en vain l'accuse-t-il de percer et d'exploiter ensuite comme un grand d'abondance le jabot des jeunes pigeons, de poursuivre dans les airs, pour la dévorer, l'industrieuse mouche à miel, de consumer chaque année dix livres de blé, et d'avoir un goût effréné pour le plaisir, il m'éveille dans l'esprit du lecteur impartial que le souvenir de ce dicton si raisonnable: « Il faut que tout le monde vive ». Bien veut la conservation de toutes les espèces qu'il a créées, celles des moineaux comme celle des grandes villes. Aussi n'est-ce pas sans un malin sourire de satisfaction qu'on écoute les doléances de M. de Buffon quand il vous raconte sa découverte à l'endroit des moineaux. Le savant académicien avait juré de défricher ses beaux jardins de ces hôtes incommodes; si il ne voulait plus admettre chez lui que des rossignols, des fauvettes et des chardonnerets. C'était une fantaisie de gentilhomme et de poète. Cependant comment s'y prendre pour détruire une espèce qui se bâtit un nid en vingt-quatre heures, et qui pond en un mois deux douzaines d'œufs? M. de Buffon fit placer sous un massif de marionnaires ou une légion de moineaux s'endorment chaque soir, des terrines remplies de soufre mêlé d'un peu de charbon et de résine. Ces matières, en s'enflammant, produisirent une épaisse fumée qui ne fit d'autre effet que d'éveiller les moineaux. À mesure que la fumée les gagnait, ils s'élevaient au haut des arbres, et enfin ils en décampèrent pour gagner les toits voisins; mais aucun ne tomba. Je remarquai seulement, dit-il, qu'il se passa trois jours sans qu'il se rassemblerait en nombre sur ces arbres en feu; mais ensuite ils reprirent leur première habitude.

Disons, pour compléter cet amusant récit, que l'entreprise du savant eut cependant deux résultats dont il ne nous parle

pas: car il emporta la ville de Montbard, et cette année-là, on le récolta pas de marrons.

Si Buffon n'avait eu à reprocher au moineau que son chant peu mélodieux, sa familiarité et sa pétulance, il est probable qu'il ne l'eût pas attaqué avec cet acharnement; et qu'il l'eût laissé vivre en paix autour de sa maison; mais il avait contre lui, à son insu peut-être, un grief énorme; c'est qu'il n'était ni beau, ni noble. L'illustré écervain, qui mettait ses manchettes de dentelle avant de prendre la plume, et qui trouvait tant de charme au titre qui accompagnait son beau nom, devait en effet ressentir une médiocre sympathie pour de si petites gens. N'avoir point de figure, de puissance ou de talent, quelle infirmité, même pour un oiseau! N'être ni un poulain à la robe d'émeraude parsemée d'étoiles d'or, ni un rossignol à la voix touchante, ni même un aigle aux serres formidables, quel malheur! quelle faiblesse! Avec cela c'est une infortune sans remède; il ne reste plus qu'à fermer les yeux sur les privilèges d'autrui, et à tirer le meilleur parti possible de sa situation. Ne voyez-vous pas que c'est ce que fait le moineau, avec une résolution, une fermeté, une persévérance admirables. Il ne copie personne; il laisse à chacun son droit et son appanage. Ce n'est pas lui qui irait demander à Jupiter le plumage des faisans ou le gosier des fauvettes. Non, non; il est né moineau et il mourra moineau. C'est la toute son originalité; mais elle est grande, dans ce siècle surtout.

Nous comparons volontiers la nation des oiseaux au genre humain. Elle a ses rois, ses grands seigneurs, ses artistes; elle a aussi ses prolétaires. Si l'aigle occupe le trône et lance la foudre; si le poulain, le faisan, le perroquet, le colibri, jettent, à des titres divers, des honneurs de la cour; si le rossignol et sa troupe brillent sur le théâtre, le moineau occupe les rangs inférieurs de la société; c'est le public, c'est moi, c'est vous, c'est tout le monde.

Le moineau de Paris, d'ailleurs, ne se recommande pas seulement par le nombre et la force de ses bataillons, il participe à toutes les généreuses vertus du peuple; il est à la fois brave et rusé, il est spirituel, il est actif. Réfléchissez un peu, et vous verrez que les défauts qu'il a sont les défauts de ses qualités. Vous lui reprochez sa hardiesse, quand il n'a que cela pour vivre; vous lui reprochez sa gourmandise, quand vous lui disputez vos moindres miettes; vous blâmez son impertinence, lorsque c'est sa seule protestation contre votre égoïsme; vous vous indignez. En face de sa familiarité, et vous ne comprenez pas que c'est ainsi qu'il vous prouve la magnanimité de son caractère et son peu de rancune. Non, non, laissez-le vivre à sa manière, et qu'ingénieux gagne-petit; laissez-le déployer du matin au soir l'ingéniosité industrieuse de la misère, et vous verrez, s'il vous observez, combien de belles actions peuvent être obscurcies par d'injustes préventions. J'en cite un exemple qui se passe tous les jours sous les yeux de la foule.

Vous êtes au Jardin des Plantes, lier cher aux provinciaux, aux amoureux et aux moineaux. Vous arrivez devant la cour d'eau. De nombreux enfants des deux sexes font le paludier devant les grilles, et gourmandant les larouches prisonnières. Ceux-ci se meuvent avec lenteur, et regardent à un sournois cette appétissante galerie. Tout à coup un petit garçon à la blouse élégante, au chaperon de velours, tire de sa poche un gâteau et l'émette devant lui dans la cour. Aussitôt les ours athlètes cessent leurs jeux et se mettent en marche pour ramasser la langue tombée du ciel. Ils s'approchent, le sol tremble sous leurs pas formidables.

Ils se hâtent pas, car qui oserait leur disputer ces miettes, ne sont-ils pas les seuls maîtres de céans. Le lion hésiterait peut-être à le faire, le tigre y regarderait à deux fois; l'aigle même ne le tenterait pas. Cependant, entendez-vous un bruit d'ailes. Qu'est-ce? Quelque oiseau doré qui prend peur à ce spectacle, un paon qui s'éffraie, un faisan qui s'enfuit? Eh non, c'est tout cinq ou six moineaux railleurs, pleins de feu et de gaieté, qui s'abattent à grands cris sur la brioche et qui se la disputent comme une proie facile. L'ours arrive, ô terreur! Devant ce robuste enfant de la montagne, que vont devenir ces êtres à la plume légère, ces pauvres atomes du ciel? Rasurez-vous, les moineaux ne s'effarouchent pas de si peu de chose, ils continuent joyeusement leur festin jusqu'à ce que leur terrible convive survienne à son tour. Ils le regardent, puis... emportent le reste du plat qu'ils vont achever railleurs. Ils sont déjà bien loin, qu'ils n'ont pas encore réfléchi sur le danger qu'ils ont couru, et que l'ours, désappointé, cherche dans les airs l'issue par laquelle son dîner s'en est allé. Voilà quelles sont les mières vertus de ces oiseaux si méprisés. Ce brillant courage, cette joyeuse vivacité, cette résignation stoïque, tout cela ne vaut-il pas bien une orouade, ou une ceinture dorée. Pour moi, je ne m'en défends pas, j'écoute les oiseaux chanteurs, je regarde les beaux oiseaux diaprés de mille couleurs, et je m'en amuse; mais j'aime et j'estime le moineau; car s'il est mal vêtu, s'il a la voix rauque, si ses allures sont rudes, il a du cœur, et, à mes yeux, c'est assez.

J'aurais encore beaucoup de choses à vous dire sur un oiseau dont la physionomie est toute parisienne comme celle du gamin et de la lorette; mais une part, je crains de compromettre ma bonne réputation en vous achevant le panegyrique de l'humble habitant de nos toits, et de l'autre, j'ai hâte de répondre à la voix des hirondelles.

La brune Progne est, ou le sait, la fille d'un roi d'Athènes. Elle eut pour sœur Philonèle, changée en rossignol pour époux, Térée, métamorphosé en hupe et pour neveu Hys, devenu charbonneret. Ce est la, comme on voit, une assez-rotible parenté et qui ne ressemble en rien à la naissance vulgaire du moineau. Cependant, comme pour démentir cette illustre origine que lui prête l'antiquité, l'hirondelle des habitations vagabonde et qui ne sont pas ordinairement celles des princesses. Aussi, malgré Ovide, malgré Anacréon, malgré Apollodore, aussi, malgré d'ailleurs, la généalogie, je la soupçonnerais plutôt d'appartenir à la race bohéme qu'à celle de Pandion, et d'être une Gitana plutôt qu'une fille du sang royal. Suivez-la un moment dans les airs qu'elle perche comme une flèche;

remarque ces rapides coups d'ailes, ces fantaisies crochets, ces miées agaçantes, ces retours positionnés. Sont-ce là, dites-moi, les allures d'une demoiselle bien élevée? Ne reconnaissez-vous pas, au contraire, la libre et sauvage *desertivola* de l'Égyptienne?

Quoi qu'il en soit, l'hirondelle a droit à notre admiration; elle porte dans ses petites ailes inquiètes toute la grâce qui nous charme dans la voix du rossignol. L'une éblouit les yeux comme l'autre enchante les oreilles. Allons, la fable n'a pas eu si tort de les faire nâtres sous le même toit et dans le même nid. Elles sont au moins sœurs en poésie.

Les ornithologistes, qui ont amassé tant de faits sur l'histoire des hirondelles, n'ont pas encore pu débrouiller les mystères de leurs migrations. On a cessé de croire au conte absurde qui leur prêtait six mois d'existence au fond des lacs et des étangs, mais on ne sait rien encore sur les séjours qu'elles font dans les pays chauds. Les voyageurs ont souvent rencontré sous le ciel enflammé de l'Afrique et de l'Asie, les espèces que nous connaissons, les marins les ont vues s'arrêter au milieu des cordages de leur navire, et s'y reposer avant de reprendre leur vol dans l'espace, mais nul n'a pu suivre une hirondelle depuis son point de départ jusqu'à son point d'arrivée; depuis le nid d'argile construit à notre fenêtre, dans notre cheminée, sur la pointe de nos clochers jusqu'au lieu d'exil qu'elle s'est choisi. C'est un secret d'oiseau qui a été bien gardé jusqu'à ce jour, et qui, quoi qu'en dise Buffon, ne sera probablement jamais révélé.

Essentiel, après tout, c'est que l'aimable voyageuse ne nous oublie jamais, et qu'elle nous revienne toujours au temps désigné, avec les papillons et les fleurs. Entendez-vous retentir dans l'air ces petits cris joyeux et tendres; ouvrez votre fenêtre, et l'hirondelle qui accourt avec le printemps. Elle mesure d'un seul trait l'espace ou elle fait le premier apprentissage de ses ailes: elle file avec rapidité au milieu de ces noirs bataillons de tuyaux qui se dressent sur nos toits; puis, quand elle a repris possession de son ancienne patrie, elle revient sur elle-même pour vous lancer un agaçant bonjour et vous remercie d'avoir conservé le nid où elle va abriter ses nouvelles amours.

Mais la retrouverai-elle cette demeure chérie? Une main grossière ne l'a-t-elle pas volée, et au lieu de rencontrer ici un hôte et un ami, ne va-t-elle pas tomber entre les mains d'un bourreau?

Où, ce poétique message du printemps est partout en butte à d'odieuses persécutions. À côté d'une main caressante, qui lui est tendue, je vois mille autres mains oppressées de le torcer. On ne se contente pas de massacrer les hirondelles à coup de fusil pour dépecer une stérile adresse, de les prendre au filet, au sac, à la glu, dans certains pays, on les pêche encore à la ligne. Un homme, un bourreau, veut-je dire, monte sur une tour élevée et laisse pendre dans l'abîme au-dessous de lui, un fil terminé par une plume qui cache un hameçon. L'hirondelle se précipite, enlève d'un coup de bec l'appât qui va tapiser son nid, fait un brusque détour et s'éloigne... Mais bientôt ramenée de force par le hameçon qu'on retire, elle revient toute palpitante de sa course, et tombe sanglante aux pieds de l'oiseleur (1). Oh! qu'il avait bien raison l'homme d'esprit qui attribuait au diable la première chasse aux hirondelles. Méphistophèles seul peut assister d'un œil sec aux souffrances de l'oiseau si gracieux, si utile et si doux, que les Genevois, en songeant aux maux qu'il endure, ont appelé *martyro*; nom qui résume toute leur innocence et toute leur barbarie.

## Théâtres.

THÉÂTRE DE LA PORTE-SAINT-MARTIN. — *La Biche au Bois*, pièce-féerie en quatre actes et en seize tableaux, de MM. COGNARD frères, décors de MM. DEVOIR et CIGRÉ, etc.

Qui ne connaît la biche au bois, cette charmante princesse devenue biche tout à coup par la toute-puissance d'une méchante petite fée? La princesse s'appelait Désirée, et vous savez pourquoi; c'est que son père et sa mère, le grand roi et la grande reine Dreulindrin, l'avaient longtemps désirée sans l'obtenir. Enfin elle naquit, charmante, adorable, belle comme l'amour. On un lui fit un baptême. La reine reconnaissante et invita six bonnes fées, qui dotèrent Désirée de toutes les qualités et vertus imaginables et inimaginables. Mais la méchante fée, jalouse d'avoir été oubliée, survint et déclara que si la princesse voyait le jour avant quinze ans, il lui arriverait malheur.

On l'enferma dans un palais magnifique où le jour ne pénétrait pas, les portes et fenêtres étant hermétiquement closes. Cependant la princesse ne faisait que croître en bonté et en beauté; elle approchait de ses quinze ans, et la reine fit faire son portrait, qu'elle envoya à tous les grands princes de l'Europe, afin de lui préparer un mari d'avance. Sur ce portrait se lit, le prince Souci devant éperdemment amoureux de Désirée, qu'il demanda en mariage par ambassadeur. On répondit que Désirée ne pouvait être mise au jour sans danger avant sa quinzième année, et que le prince Souci devait attendre. Mais, au lieu d'attendre, le prince Souci tomba dangereusement malade de désespoir, et menaçait de mourir prochainement, quand pour le préserver de la mort, la reine Dreulindrin se décida à lui expédier la belle Désirée dans un carrosse parfaitement clos et où le jour ne pouvait pénétrer; mais, chemin faisant, la méchante fée coupa le carrosse en deux, et la princesse vit le jour avant quinze ans. Aussitôt elle fut métamorphosée en biche, et se mit à courir tout à travers la forêt. Le prince Souci, quoique désespéré, guérit et se mit à chasser pour se distraire. Tout en chassant, il rencontra une charmante biche, la poursuivit et la blessa d'un coup de fusil, après mille aventures, reconnu en elle la princesse Désirée qu'il croyait perdue, et à qui les bonnes fées

(1) Voir la Chronique de Montmaur, par M. A. Pichot.

rendirent enfin sa forme première. Vous jugez quelles noces on fit pour le mariage du prince et de sa chère primissime, et combien ils furent heureux et eurent de nombreux enfants. Avec ce conte, le théâtre de la Porte-Saint-Martin a fait

une admirable fêre. Tout y brille, tout y éblouit, tout y étonne; on y va d'étonnement en étonnement et de prodiges en prodiges. Les palais, les forêts, les montagnes, les fontaines, les fleuves, l'air, le ciel, l'enfer, tout s'en mêle, sans

compter que le théâtre de la Porte-Saint-Martin, dans sa prodigalité de magiciens, a imaginé des pays mirobolants dont le conte primitif ne parle point et qu'il n'a pas même l'air de soupçonner; et, par exemple, le royaume des lé-



(Premier acte. La forêt des sycomores. — Pélican, M. Tournan. — Mesrou, M. Mulin. — Girouée, madame P. Amant.)



(Deuxième acte. Le royaume des poissons. Saumon 1<sup>er</sup>, M. Moëssard. — Brochet, M. Vissot. — Homard, M. Muné. — Le prince Souci, M. Gabriel. — Pélican, E. Tournan.)

sumes, où les melons sont rois et où les carottes, les champignons, les asperges, etc., dansent des polkas extraordinaires; et avec le royaume des légumes, l'empire des poissons, dont l'empereur Saumon 1<sup>er</sup> est le souverain tout-puis-

sant. Il faut voir la cour de cet étonnant monarque, et de quels brochets, et de quelles carpes il est entouré.

Ces deux tableaux sont d'une grande originalité, et donneraient à eux seuls un succès prodigieux à la pièce. Je vous

laisse à penser ce que sera ce succès avec toutes les merveilles de décors, de costumes, et les spectacles de toutes sortes que MM. Cogniard nous donnent par-dessus le marché avec un luxe sans exemple.

### Beaux-Arts. — Salon de 1845.

(Cinquième article. — Voir t. V, p. 26, 39, 56 et 71.)

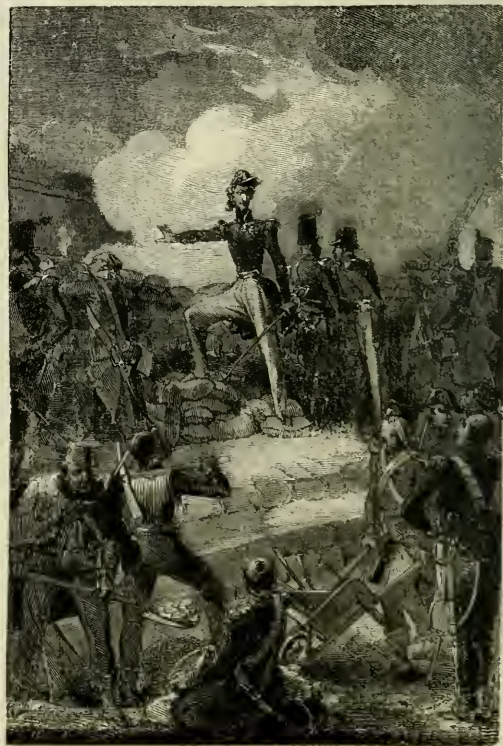
Si la majorité des tableaux religieux commandés ont trait à des scènes nées pour l'émotion, usées pour le dessin et la

gravure, par les flots de couleur dépensés depuis cinq cents ans pour les reproduire, du moins les artistes ne sont plus

exposés à ces défis capricieux que la fantaisie leur imposait autrefois. Personne ne s'avisait aujourd'hui de prendre son



(Le couvent de Sainte-Catherine, au mont Sinaï, par M. Dauzats. (Salon de 1845.)



(S. A. R. le duc d'Orléans à la tranchée d'Anvers, par M. Charpentier. (Salon de 1845.)

nom de baptême, ceux de sa femme, de sa fille ou de son fils pour en faire le motif d'un tableau de dévotion où les saints

portant ces noms seraient groupés au hasard, sans autre lien que celui de la caprice de la personne qui l'aurait commandé

Pendant les peintres de la renaissance sortirent plus d'une fois de ce champ-clos bizarre avec un chef-d'œuvre à la

main; et pour parler d'on des plus éclatants, la *Sainte Cécile*, de Raphaël, qui est une des merveilles de la pinacothèque de Bologne, déjà si riche en chefs-d'œuvre, est une composition de ce genre. Autour d'elle se groupent les apôtres saint Paul et saint Jean, auxquels se réunissent saint Augustin et sainte Madeleine. Certes personne ne serait assez dépourvu de sens pour avoir un instant l'idée d'une si singulière combinaison, mais personne aussi ne saurait en faire disparaître le ridicule sous un dessin si fier et si pur, sous tant de grâce et de magnificence. En général, les tableaux religieux de nos expositions sont assez entendus, sagement exécutés, assez souvenlrien composés; mais ils ont un défaut capital, ils sont vulgaires; ils manquent de sentiment et surtout de style.

M. LOUIS BOULANGER, révélé en 1827 par son tableau de *Mazeppa*; le peintre du roi *Lea*, de *Lenore*, des *Noes de Gamache*, du *Triomphe de Pétrarque*, des *Trois amours poétiques*, a fait cette année comme tout le monde une *Sainte Famille*, dans laquelle il n'y a pas trace de son ancienne verve romantique. Mais cette transformation n'est pas son dernier mot.

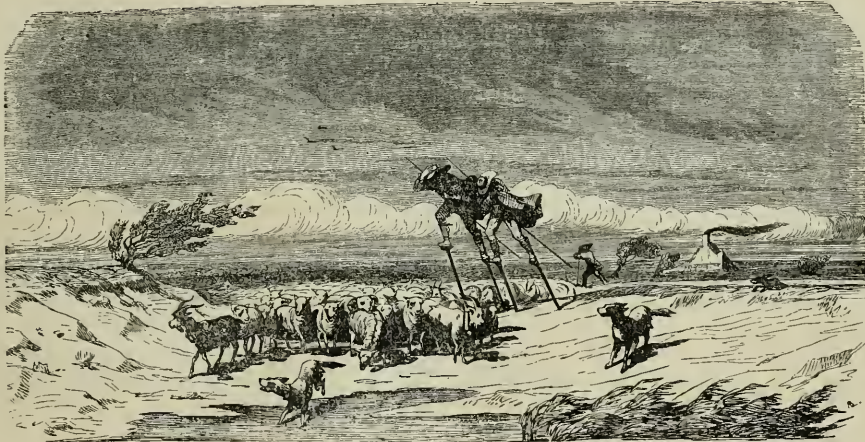
M. APPERT a donné une *Assomption de la Vierge* d'une couleur éclatante, qui rappelle celle de Titien qui l'on voit à Venise; c'est une qualité, mais elle ne peut pas suppléer les autres. Quo' cet artiste euvre son dessin et élève sa pensée, et il fera de la grande peinture.

M. ADOLPHE BRUNE entend parfaitement les grands effets d'ombre et de lumière; il y a de la vigueur dans le ton général de ses tableaux. Qu'il choisisse donc quelque sujet ou il puisse se manifester complètement. Dans son *Christ descendu de la croix* il y a de bonnes choses: le corps étendu du Christ, dont la tête pourtant ne tombe pas comme devrait le faire celle d'un corps privé de vie (ce défaut du reste est général; on le retrouve chez presque tous les peintres modernes et chez plusieurs grands peintres italiens); le disciple agenouillé qui le soutient; les draperies, le linge sur lequel est étendu le Christ sont bien traités; mais les figures sont plutôt juxtaposées que groupées d'une manière harmonieuse; la Vierge est une femme pieuse qui prie tranquillement, ce n'est pas la mère de l'Homme-Dieu, près du corps inanimé de son fils.

M. JOLIVET. — *Massacre des Innocents*. Ici nous sommes, comme couleur, à l'antipode de la peinture précédente. Un jour éblouissant verse ses clartés sur une ville aux palais de marbre du travail le plus précieux, et des femmes à la carnation blanche, rose ou rouge, y étalent, dans des attitudes éplorées, leurs torses luxuriants de santé, tandis que les soldats poursuivent ou égorgent leurs enfants. Quelle fête de couleur pour une journée aussi sinistre! Il y a dans ce tableau beaucoup de science de dessin, perdue par l'emploi d'un coloris faux. Certainement le guerrier à cheval est d'une belle tournure, ainsi que le cheval lui-même; mais ce cheval est de marbre poli, arrondi, adouci. Une femme couvrant son enfant de son corps et cherchant à le cacher aux yeux des soldats a une belle expression; elle rappelle un peu celle du tableau de M. Coignet. Pourquoi ces trois mères à la forte manelle sont-elles également nues jusqu'aux hanches? La



(René racontant sa vie, par M. Félix Frillité. — Salon de 1845.)



(Bergers des Landes, par M. Loubon. — Salon de 1845.)



(Vue de Rouen, par M. Léon Fleury. — Salon de 1845.)

douleur, pour être vraie, n'a pas besoin d'être ainsi déshabillée. Il y a dans ce tableau de la composition, du dessin et une certaine verve; mais tout cela est gâté par une exécution trop cherchée, trop finie. Ce qui manque à cette universelle lumière, c'est l'ombre; ce qui manque à ce travail du pinceau, c'est une plus grande aisance; c'est de savoir s'arrêter à temps. Tout cela est d'un éclat, d'une netteté, d'un arrêté de contours désespérants. Il semble que tous ces personnages soient sculptés et repassés à l'émeri. Dans ses *Bohémiennes espagnoles au bain*, M. Jolivet a été plus heureux et plus vrai. On retrouve dans ce petit tableau la pureté de son trait et la finesse du rendu sans exagération. La couleur n'en est pas fautive comme celle de son grand tableau.

M. EDOUARD DUBUFE: *Le Sermon de Jésus-Christ sur la montagne* et *l'Entrée de Jésus-Christ dans Jérusalem* sont deux tableaux dont les nombreuses figures, surtout dans le premier, sont groupées habilement, mais elles sont trop durement découpées, le dessin et la couleur ont quelque chose de sec. C'est trop également fait partout: rien n'est sacrifié. Jésus-Christ et ses apôtres entrant dans Jérusalem ne se distinguent pas de la foule. Les personnages des plans reculés sont presque à la même valeur de ton que ceux des premiers plans. Nonobstant il y a une certaine grâce dans quelques figures heureusement trouvées, dans l'ensemble de la composition. Le pittoresque de l'ajustement trop d'importance, nuit à l'impression religieuse. — *Le Christ au jardin des Oliviers*, grande composition du même artiste, vise à être plus

mystique, mais est encore trop embarrassée, à mon avis, d'ajustement gracieux. Cet ange, sur lequel s'appuie Jésus-Christ et qui voile sa face devant le Fils de Dieu, occupe avec ses grandes ailes, sa longue robe traînante, une place trop importante dans le tableau; lui et le second ange que M. Dubufe lui a donné pour auxiliaire sont bien groupés autour du Christ, qu'ils soutiennent dans sa défaillance. Peut-être cette défaillance est-elle pas exprimée d'une manière assez élevée? Le corps du Christ s'ajuste mal avec la tête. Toute cette peinture est plate et sans modèle.

M. EUG. GOYET a traité le même sujet. Je ne trouve pas dans son tableau le grand caractère qu'on s'est plu à y

reconnaître. Je ne comprends pas la figure indifférente de l'ange en présence de la divine agonie. — Il y a dans cette scène du Christ au jardin des Oliviers, un côté poétique qui en fait un des plus beaux sujets de peinture pour les Ecritures. Cette veille suprême de l'Homme-Dieu portant seul le poids de son ineffable tristesse et se retirant sur la montagne, dans l'air calme et pur du soir, pour se retremper dans la prière, est du plus haut intérêt. Sa force l'abandonne, le monde le poursuit de sa haine; Judas, son disciple, le trahit; Pierre, le plus fidèle appui de sa doctrine, va le renier par trois fois, et ses faibles disciples, qu'il vient de quitter un instant, sont déjà endormis. Oni, voilà bien le calice d'amertume. Un doute mortel a saisi son âme, et il prie son Père de l'éloigner de ses lèvres. Cette divine agonie n'est-elle pas celle de l'homme de génie, de celui qui se devoue pour ses semblables; du poète, de l'artiste méconnu? Qu'un grand artiste creuse ce sujet dans sa profondeur, qu'en

le traduisant et y mette son âme, et son œuvre exercera une impression saisissante sur tous.

Il y a également d'une demoiselle un *Christ au jardin des Oliviers*, commandé par le ministre de l'intérieur. Je ne sais si elle a mis son âme dans cette composition, que je n'ai pas encore vue, mais le livret nous apprend qu'elle l'a entourée d'une couronne de fleurs. Au lieu d'un Christ au jardin, elle a fait un jardin au Christ.

M. HESSE. — *L'Évanouissement de la Vierge* est un tableau habilement composé, mais dans lequel l'exécution et le coloris distraient de l'idée religieuse. Les mains, qui sortent de la fosse pour recevoir le corps inanimé du Christ, forment un détail un peu trop prosaïque dans une aussi grande scène. L'air comme de l'artiste a-t-il voulu indiquer, par là et par les deux figures vulgaires occupées des soins matériels de l'inhumation, l'insouciance et l'ignorance des hommes, contemporains du Christ, du divin sacrifice qui vient d'être accompli. Mais le caractère des têtes n'est pas assez diversifié pour rendre cette indication intelligible. Les arceaux lumineux qui volent en serpent sous des cercles métalliques lancés par un jongleur, servent seules à distinguer les personnages les uns des autres. La couleur manque d'harmonie; elle est d'ailleurs à égale valeur sur tous les plans; les profils sont durs et découpés, surtout dans les draperies, qui forment des plis trop anguleux. La tête renversée de la Vierge se présente sous des angles fuyants, disgracieux; on ne sent pas son corps sous la robe qui la couvre et qui est trop plate. Ses bras étendus exigent un effort qui n'est pas naturel à une personne qui s'évanouit. Malgrés toutes ces critiques, cette œuvre n'est pas moins une œuvre très remarquable par le talent de composition qui s'y trouve. On y revient plusieurs fois après l'avoir vue; mais chaque fois on est exclusivement occupé du mérite de la peinture: on n'entre pas dans l'intérêt du sujet.

L'œuvre de M. GLEYRE, *Le Départ des Apôtres allant prêcher l'Évangile* devant paraître ultérieurement dans l'illustration, j'ajourne à ce moment le soin d'apprécier cette œuvre distinguée.

M. CORNU, comme M. Gleyre, est un peintre qui fait le tapage de la couleur, l'énergie de l'action, les gestes mouvementés. Il choisit de préférence, comme les grands artistes qui l'ont étudiés longtemps à Rome, les attitudes posées et dignes qui laissent à la pureté de la ligne toute la tranquillité de son effet. Son tableau, *l'Enfant Jésus dans le temple* est une composition sage, harmonieuse, simple, et dont les groupes sont bien disposés. La Vierge, étonnée de retrouver son fils dans l'atelier des docteurs, est parfaitement rendue. Cette figure rappelle Lesueur. Après ces éloges mérités, avouons-le, ce tableau, qui est une des meilleures acquisitions du ministre de l'intérieur, est froid et nous laisse froids.

M. SCHIRAUDOLPH, de Munich, a envoyé une composition de *Ruth et Noëmi*, d'une belle et simple ordonnance, qui rappelle les belles peintures de la renaissance. Ce tableau est malheureusement perdu au bout de la galerie de Bois. Il est d'un style sévère, d'un dessin pur et élégant, mais d'une exécution trop fine et trop froide. Les draperies sont bien traitées; la longue robe rouge de Ruth appelle trop l'œil, mais elle dessine bien les lignes harmonieuses de ce beau jeune corps de femme, du moins par la partie supérieure. La tête de Noëmi a trop l'aspect d'une tête de marbre.

M. GOSSE a représenté dans une grande composition, les *Derniers instants de saint Vincent de Ferrer*. La scène est bien disposée. Le corps du saint est bien affaibli par la maladie; les moines qui entourent son lit s'intéressent d'une manière vraie à l'agonie de celui qui lui succédait partout dans ses missions évangéliques. La jeune et élégante duchesse de Bretagne est un peu coquette pour la scène; elle ne regarde pas le moribond étendu sur le grabat converti de paille; mais les duchesses, comme après du saint, peuvent quelquefois avoir envie de ce tableau d'une gravité un peu mondaine. C'est d'être peint d'une couleur plus solide, moins uniformément grise et moins transparente.

M. GLAIZE a le sentiment de la couleur; mais dans sa *Conversion de la Madeleine* il a trop sacrifié à l'effet; il s'est trop occupé des jeux d'ombre et de lumière. Nous retrouverons M. Glaze en parlant des peintures mythologiques.

M. ACHILLE DEVEYRA a peint une *Sainte Anne instruisant la Vierge*. C'est une miniature de missel, transportée sur une très grande toile. C'est volontairement que l'auteur donne ce caractère à sa composition. Il a tort d'enlever ainsi son talent.

*Le Sommeil de Jésus*, par M. CAZES, est une toute petite toile qui a l'apparence d'une grande composition. Cela est simple, mélancolique et plein de grâce; mais ce n'est ni suffisamment dessiné, ni surtout suffisamment peint. Il y a de seulement un sentiment indéfini.

Si de ces tableaux religieux d'un effet calme et recueilli, passons un instant à des scènes plus animées — Connaissez-vous *saint Christophe*? — Non. — Ni moi non plus. Mais le livret, qui nous apprend tant de choses, dit que saint Christophe, avant d'expirer, alla déposer sur l'autel de son église, à Comines près Lille, le fragment de crâne que le glaive de ses persécuteurs lui avait enlevé. Cela a fourni à M. KUTRIL le sujet d'une grande composition assez bien entendue, mais qui ne peut avoir d'intérêt que pour les habitants de Comines. — Il y a aussi un saint Laurent qu'on va griller, une sainte Éralda dont on brûle les flancs. — Puis viennent des *présentations, des purifications, des glorifications des fluctuations* pour le compte du ministre de l'intérieur. Le nombre des tableaux religieux est si considérable, qu'on se voit forcé de borner son examen; j'indiquerai donc sommairement encore le *Jésus-Christ aux limbes*, de M. CHARLES LEFÈVRE, grande machine qui a dû coûter un long travail à son auteur, et dans laquelle il a dépensé beaucoup de talent sans obtenir l'effet qu'il se proposait. Ses groupes sont disposés d'une manière trop parallèle et sont trop sèchement découpés jusque sur les derniers plans. — Un *Christ chassant les vendeurs du temple*, par M. YVON, d'une couleur

trou éclatante, et dont quelques figures sont bien étudiées. — *Jésus guérissant les malades*, par M. LERAY, d'une bonne ordonnance, mais où le dessin des têtes laisse trop à désirer. Il y a une disposition d'architecture bien entendue. — *Le Denier de César*, par M. BAZIN, peinture inspirée par l'école vénitienne. Derrière le BAZIN, ce travail; les études de deux têtes principales de son tableau ont été également exposées par lui. Celle du pharisien est vigoureusement rendue; pourquoi l'a-t-il si mal mis sur jambes? — Un *Christ en croix*, par M. DUCORNET, très grand tableau devant lequel la critique est désarmée. On ne peut plus qu'admirer la lutte éternelle d'un esprit persévérant. — Un *saint Jean Chrysostome*, de M. FONTANA; — un *saint Vincent de Paul*, par M. PREVOST. — Et il faut s'arrêter, même au risque d'être incomplet!

M. FRILLÉ. — *René* racontant sa vie. Chactas et René sont assis au pied d'un arbre; un salsapar; je le suppose du moins, car, à l'inverse du roi Salomon, mon ignorance botanique s'étend à peu près sans interruption depuis le cèdre jusqu'à l'hysope. Le sachein aveugle soutient affectueusement le bras de René. Celui-ci a la tête inclinée vers la terre, et semble se recueillir dans d'amers souvenirs et oublier momentanément ses deux amis. Le père Soné, assis devant eux, jette sur René un regard scrutateur dans lequel on lit une pitié un peu dédaigneuse. Ces trois figures sont naturellement groupées. Celles de René et du père Soné sont sagement rendues, expressives sans exagération. Les vieux Chactas seul est étrange; il ressemble à une idole de bois sculptée. Je reconnais que cette figure offrirait un détail inévitable. Malgré la jeunesse et la beauté qu'il était libre de donner à la siéne, Girodet ne s'en est pas tiré. A quel titre de modèle aller demander un type? M. Frillé, qui n'ajamais, je le sache, fumé, n'a pas eu les Natchez ou les Siniqués, n'a pu prendre son exemplaire que dans sa pensée. Il a vu Chactas M. de Chateaubriand à travers le Chingachgoquo de Cooper, et cette conception s'est combinée avec des souvenirs de la tête de l'Escher de Houdon. Cette figure serait vraie qu'il vaudrait mieux ne pas l'admettre; cette exhibition de science myologique me semble déplaisante, et à la place de René, je compterais pour un malheur de plus dans ma vie d'avoir pour ami un brave homme anatomiste de la sorte. La tête de René est bien pensée et sa pose est bien entendue. Il y a de la gravité et de la mélancolie dans cette scène, mais je désirerais y retrouver davantage *ce fleur du désert*, vraie ou fausse, qu'y a mise M. de Chateaubriand. On ne sent pas assez ce soleil qui commence à paraître entre les sommets brisés des Apalaches ces hauteurs colorées du ciel. M. Frillé semble appartenir un peu à cette école moderne qui ne tient pas en grande estime la couleur, et qui se préoccupe davantage de la pensée, de la composition et du style. Le sujet qu'il avait choisi n'est pas un de ces sujets qu'on puisse épuiser complètement avec la poésie de la ligne; il appelle aussi la hardiesse et la magie du coloris. M. Frillé expose pour la première fois, il y a des qualités sérieuses dans son œuvre, et je ne suis plus à me vanter, parce que j'y trouve une promesse pour l'avenir.

M. LOUBON. — *Les Bergers des Landes surpris par un coup de vent* ornent une scène animée et pittoresque. Comme le ciel se charge, comme le grain approche, comme le vent balait avec impétuosité ces plaines arides, où aucun arbre élevé ne s'oppose à ses efforts; comme, ces chiens courants éclairés et les oreilles au vent! M. Loubon entend parfaitement l'effet. Il saisit dans la nature un aspect, un accident passager, et se met à le traduire sans permettre aux mille détails du paysage de le détourner de sa préoccupation; et, avec ce parti pris, il a de l'originalité et du style. — Les mêmes qualités se retrouvent dans ses *Raines d'un temple de Diane en Provence*, où, sous un ciel chaud aux nuages rouges par le soleil couchant, une file de muletiers traverse la campagne et dessinent vigoureusement leurs silhouettes sur l'horizon.

M. LEON FLEURY, au contraire, aime à peindre de frais paysages tout accidentés d'arbres et de fabriques, et éclairés par une pleine lumière. Il aime les détails et les traite bien. Tous ses tableaux ont un aspect gai qui séduit. Il choisit bien son point de vue. Je trouve peu-être dans ses ciels et ses eaux trop de tons bleuâtres, et, dans ses arbres, un peu de monotonie et de lourdeur dans la forme. Sa *vue de Rouen* vous transporte sur les bords de la Seine, d'où il la prise. Les formes des arbres y sont plus variées que dans ses autres tableaux, et les terrains sont étudiés incidemment et avec soin. Il a exposé aussi la *vue d'un moulin près de Vitaines*, tableau bien éclairé et d'un aspect agréable; une *vue de Cagnes, près d'Andrieux*, et un *Souvenir de Hambré*.

M. EUGÈNE CHARPENTIER a fait un parcours dans la tranchée sous une grêle de balles, le duc d'Orléans semble voir quelque ennemi se manifester parmi les travailleurs; « Soyons tranquilles, leur crie-t-il les Hollandais tiennent trop haut. Voyez, ajoute-t-il en montrant sur le parapet, je suis plus grand que vous et leurs balles ne m'atteignent pas. » Tel est le sujet du tableau de Charpentier. Il y a de la vérité, du naturel dans les attitudes diverses des officiers du génie et des soldats travaillant à la tranchée. Cela est facilement compris, mais trop facilement exécuté.

M. DAUZATS appartient à cette classe de peintres voyageurs, amoureux du soleil, qui se contentent d'aller le chercher plus loin que la Provence, l'Italie et la Sicile. On ne saurait trop encourager ce goût de pérégrination chez nos artistes; il y a assez longtemps qu'on algue des peupliers, qu'on découpe des platanes, ou qu'on tourmente des chênes; on se peut par cœur tout le charme des pelouses fleuries et des petits ruisseaux, tous les mystères des petits sentiers et toute la grâce de la cabane... Il ne faut pas certes délaissier cela tout à fait, car cela a beau être connu, c'est toujours avec un nouveau plaisir qu'on le revoit; c'est comme le printemps pour le commun des hommes et les réceptions de corps constitués pour les souverains. Et d'ailleurs un homme de génie peut y mettre le cachet de son talent, et nous appréhender à

meux voir que nous n'avons coutume de le faire. Mais vis-à-vis de cette soif de nouveauté qui est un trait de notre caractère, c'est une heureuse idée d'aller chercher, hors de notre vieille Europe, quelques détails vrais de moeurs, de sites et de costumes dignes d'intéresser la curiosité de ceux que la nécessité ou leur propre goût force à être sédentaires. Une petite étude faite d'après nature en dit plus sur l'aspect d'un pays que quarante pages de prose. Et à cette occasion je demanderai la permission d'émettre ici une petite utopie: A côté du musée improvisé de Versailles, où la censure, le noir divoire et le vermillon se font à tous les étages on guerirait s'acharné pour la grande gloire de la France, ne pourrait-on pas jeter les fondements d'un *Musée géographique pittoresque*, qui viendrait enrichir chaque année les meilleurs tableaux de l'exposition sur les sites les plus remarquables et les plus caractéristiques peints d'après nature dans les différentes parties du monde, et dont les lacunes seraient comblées à l'aide de commandes de l'autorité? Un tel musée classé méthodiquement formerait sur chaque région du globe un ensemble de renseignements plus vivif intérêt. Cela serait certes une magnifique *Histoire des Voyages*. N'est-ce pas chose déplorable que les pays dont nous connaissons le colon, le café, le poivre, la vanille, etc., nous soient aussi inconnus que le paradis de Mahomet? C'est là (dans mon musée géographique et non dans le paradis de Mahomet) que j'aurais plaisir à voir placer le *Couvent de Sainte-Catherine du mont Sinai* exposé cette année par M. Dauzats. Ce couvent, fondé en 527 par l'empereur Justinien, est situé à 3,400 pieds de hauteur. On prétend qu'un mont de ce couvent à la cime la plus élevée de Sinai par des degrés taillés dans le roc comme ce sommet est à 3,400 pieds au-dessus du couvent, cela ne doit pas laisser que de faire un bel escalier. Voilà ce que disent les voyageurs:

« Sa che die il vero  
E lasciò crear poi quel che all' uom piacè.

Les catholiques furent expulsés de ce couvent à la fin du dix-septième siècle par les chrétiens grecs. Il est entouré de fortes murailles et à pas de pèrte; les personnes qui le visitent y sont introduites au moyen d'une caisse ou d'un panier attaché à un corde. Cette précaution a été prise pour le mettre à l'abri de toute surprise. Il renferme soixante moines et trois cents domestiques; cinq domestiques par moine! on peut être servi. Malgré ce charme domestique, cette grande construction blanche, perdue au milieu de ces masses granitiques, nues, arides et tristes, est d'un aspect peu attrayant. Qu'importe, me direz-vous, cette prison de pierre à ceux qui sont venus s'y ensevelir pour s'y absorber de la contemplation de Dieu et répandre leur âme dans la prière? c'est très bien s'il en était ainsi; mais vous ne devinez jamais ce que font ces soixante moines et leurs trois cents serviteurs. Ils passent une partie de leur temps à distiller de l'eau-de-vie et l'autre à la boire... Voilà une digne sanctification de la montagne où Dieu apparut pendant quarante jours et quarante nuits à Moïse et lui remit les tables de la loi. Partir de si haut pour arriver si bas! Il faut avouer que l'homme est un incorrigible animal. — Ce tableau intéressant de M. Dauzats est exécuté avec la facilité qui plaît généralement dans ses toiles. Les montagnes semblent être des murailles droites et sans profondeur; mais cela peut fort bien être ainsi, car j'avoue que je n'ai pas été au mont Sinai. Il a aussi quelques apparences singulières de chameaux et une lache noire sur les rochers de gauche dont je ne me rends pas bien compte; mais cela ne nuit en rien à l'ensemble, et c'est cet effet d'ensemble que l'artiste a voulu rendre, et il y a réussi. — Outre ce tableau, M. Dauzats a exposé une vue des *Ruines de Djimliah* et une autre prise de la *vue des degrés à Seville*.

### Falsification des vins et des liquides spiritueux.

ALCOOMÈTRE BERGSSARD-VIAL.

Un journal spécial signale, en ces termes, la marche que suit la fraude sur les vins:

« La fraude commence sur les lieux mêmes de la production. Le commerce en gros qui achète le vin aux propriétaires le fraude une première fois, pour faire passer des vins blancs et rouges d'une qualité inférieure qui ne se vendraient pas s'ils étaient mêlés avec d'autres vins. Celui qui achète du second main par lots assortis, la fraude une seconde fois afin de pouvoir l'expédier à un prix modique au commerçant établis sur les lieux de consommation. Celui-ci le fraude une troisième fois pour le livrer au détaillant, qui le fraude une quatrième fois pour le donner à vil prix au consommateur. Si le vin a passé par sept ou huit mains, il a été probablement travaillé autant de fois. C'est ainsi que le vin baisse du prix et augmente de quantité à mesure qu'il s'éloigne des mains du propriétaire. Le plus petit pêché véniel des gens experts dans le commerce des vins, c'est de faire des coupages, des mélanges de gros vins, de petits vins, de vins blancs, de vins rouges, de vins de différents pays; puis on y ajoute un peu d'eau-de-vie ou d'alcool, on les colore, on les parfume, on leur donne ce qu'on appelle l'*air de la montagne*. »

C'est là, on en conviendrait, des pêchés énormes en comparaison des fraudes qui consistent à faire boire, pour vin naturel, un mélange d'eau de bois de campêche et d'alcool. Un projet de loi destinée à réprimer la falsification des vins est en ce moment soumis aux délibérations de la chambre des députés; il a déjà subi l'épreuve solennelle de deux discussions; l'une à la chambre des députés, la proposition étant due à son initiative; l'autre, à la chambre des pairs,



qui y a introduit quelques amendements de peu d'importance. Les principales dispositions de ce projet peuvent se résumer ainsi : Défense aux marchands de vins en gros ou en détail d'avoir dans leurs caves des vins combinés avec des substances étrangères aux produits de la vigne et en général un liquide quelconque préparé et reconnu propre à fabriquer, altérer, falsifier ou mixtionner les vins ; défense de vendre des vins altérés, sous peine de 200 à 2,000 francs d'amende et de deux mois à deux ans de prison, si le vin contient des matières nuisibles à la santé, et de 50 à 1,500 francs d'amende et six jours à un mois de prison, si les boissons ne contiennent aucune matière nuisible à la santé. Quant à l'avintage, qui consiste à ajouter, en franchise de droits, une certaine quantité d'alcool au vin, soit pour le conserver, soit pour l'expédier à l'étranger, il est autorisé, mais sous certaines conditions qui permettent d'espérer que le trésor ne sera pas frustré de ses droits.

La grande difficulté dans cette matière est d'avoir à sa disposition des moyens sûrs et prompts de découvrir dans un liquide la quantité d'alcool qu'il contient. On a imaginé tant en France qu'à l'étranger divers appareils pour déterminer cette richesse alcoolique. Tous les instruments construits jusqu'à ce jour reposent sur ce principe, que tout corps flottant dans un liquide en déplace une quantité égale à son poids. De là on doit conclure que plus le liquide sera dense, moins le corps flottant enfoncera, et réciproquement. Le plus parfait de tous les alcoomètres fondés sur ce principe est celui de M. Gay-Lussac. Son échelle est la plus complète puisqu'elle s'étend de un centième de degré, minimum de la richesse alcoolique d'un liquide jusqu'à 952 millièmes de degré, maximum de cette richesse. L'alcool anhydride n'étant pas employé dans le commerce, M. Gay-Lussac ayant observé d'ailleurs que les liquides, ainsi que les solides, étaient susceptibles de dilatation et de condensation par l'influence thermométrique de l'atmosphère, a construit avec M. Collardeau des tables pour rectifier les erreurs causées par la dilatation des liquides. L'instrument est basé sur ce fait, que l'alcool étant plus léger que le vin, plus le liquide contiendra d'alcool, plus sa pesanteur spécifique sera faible. Pour s'en servir, on le plonge dans le liquide, on observe la ligne de flottaison de l'instrument, on note le degré du thermomètre également plongé dans le liquide, on consulte les tables, et l'on a le degré de la pesanteur spécifique du liquide. Nous venons plus loin que ce degré n'indique pas toujours la richesse alcoolique qu'on veut avoir.

Les reproches fondés qu'on adresse à l'alcoomètre de M. Gay-Lussac sont de deux sortes : les premiers tiennent à la difficulté d'observation et au phénomène de la capillarité. Les seconds reposent sur ce qu'il n'indique que la pesanteur spécifique du liquide. Supposons l'instrument dans un état de propreté extrême ; le liquide s'élèvera autour du tube par les lois de la capillarité, et formera un ménisque qui fera lire sur l'échelle une pesanteur spécifique moindre que la pesanteur réelle. Frottez le tube avec une matière grasse, et plongez-le dans le même liquide, il ne sera plus mouillé par lui, et la ligne de flottaison sera au-dessus du vrai niveau ; ainsi le même liquide indiquera deux pesanteurs spécifiques très-différentes. Première source d'erreurs. Maintenant, supposons qu'en agissant ainsi sur un liquide pur et qui ne contient aucune matière étrangère, l'alcoomètre soit exempt des causes d'erreurs que nous venons de signaler ; il n'en subsistera pas moins encore une beaucoup plus considérable : c'est celle qui provient de l'augmentation de densité qu'on peut faire subir à un liquide, sans diminuer sa richesse alcoolique, mais en y faisant dissoudre la plus petite quantité de sucre, de mélasse ou de sirop. L'instrument de M. Gay-Lussac donnera une indication vraie quant à la pesanteur spécifique du liquide, mais erronée quant à sa richesse alcoolique. Ce que nous venons de dire suffira pour faire comprendre à nos lecteurs toute l'imperfection des instruments mis entre les mains des employés de la régie et de l'octroi pour assésir les bases des droits à payer sur les alcools. Ce serait donc un immense service rendu aux producteurs et aux consommateurs que de doter le commerce d'un instrument nouveau, facile à manier, prompt et exact dans ses indications, et que les personnes les plus étrangères à la physique et à la chimie puissent faire fonctionner.

Cet instrument, nous avons cru le trouver dans l'alcoomètre de M. Brossard-Vidal, (de Toulon), et nous allons en entretenir nos lecteurs. Prévenons-les cependant que, quant à présent, nous ne devons pas leur parler de la théorie sur laquelle l'instrument est basé, mais seulement de ses applications et des résultats remarquables que son auteur a obtenus dans diverses expériences.

Donnons d'abord une description succincte de l'instrument.

La Fig. 1 représente l'alcoomètre à cadran avec sa fiole à mercure et toutes les parties qui concourent à la rotation de l'aiguille destinée à indiquer le degré de richesse alcoolique du liquide soumis à l'expérience.

La Fig. 2 est la fiole de mercure ou le thermomètre.

La Fig. 3 est un système de poulies portant deux petits poids semblables à ceux du baromètre à cadran.

La Fig. 4 est une autre face de l'alcoomètre, sur laquelle on voit comment agissent les poids.

Les Fig. 6 et 8 représentent un réchaud qui soutient la bouilloire et une lampe à esprit de vin, et la Fig. 7 un obturateur que l'on place sur la bouilloire, quand elle porte l'alcoomètre. Cet obturateur éclairci laisse agir librement l'air atmosphérique et arrête les vapeurs alcooliques qui s'échapperaient.

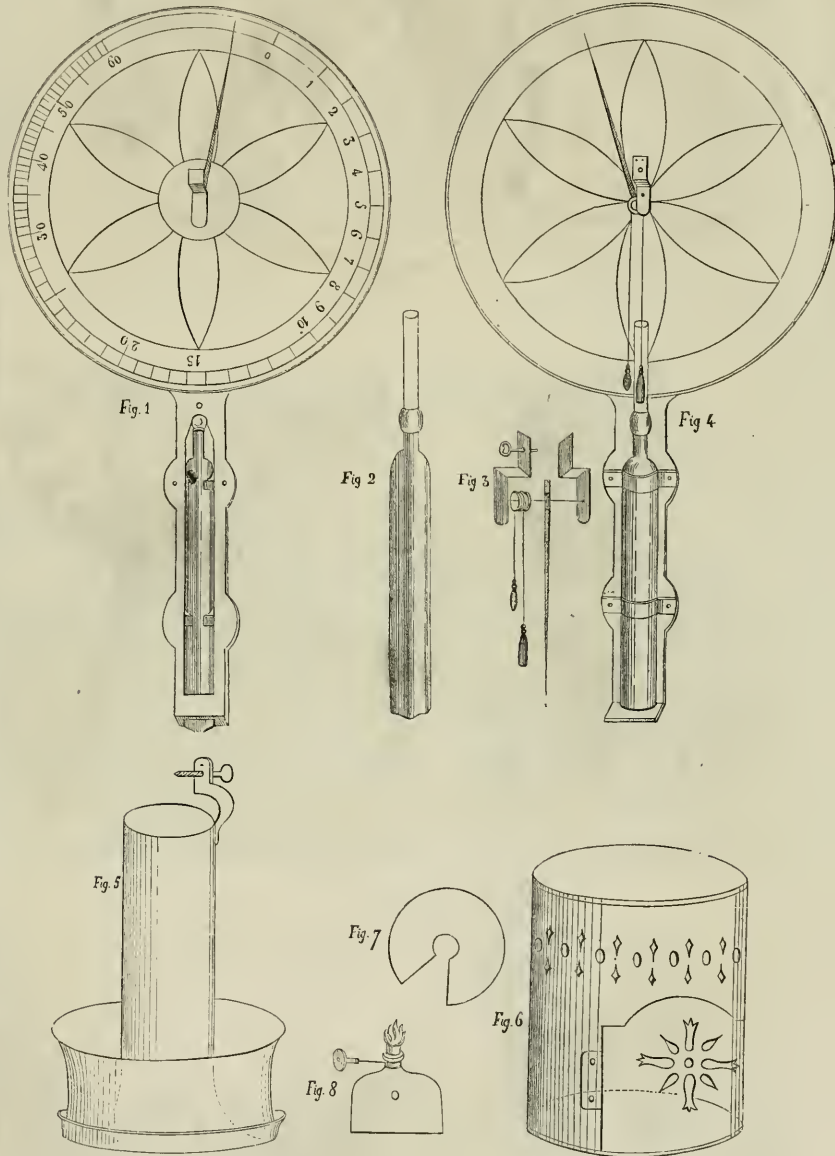
Pour expérimenter un liquide, on le fait chauffer dans la bouilloire où se trouve l'alcoomètre ; la chaleur dilate le mercure, qui dans son ascension, soulève le poids qui repose sur lui. Lorsque le liquide est arrivé à l'ébullition, le mercure

cesse de monter, l'aiguille s'arrête, et le degré indiqué par elle sur le cadran est celui de la richesse alcoolique du liquide.

M. Brossard-Vidal a fait, le 13 novembre 1844, à l'entre-pôt général des boissons, une série d'expériences comparatives sur son alcoomètre et celui de M. Gay-Lussac. Ces expériences étaient suivies par une commission composée d'inspecteurs, sous-inspecteurs et contrôleurs soit de l'octroi de Paris, soit des contributions indirectes et constamment, ainsi qu'il résulte du procès-verbal de ces expériences, l'alcoomètre Vidal a eu l'avantage sur celui de M. Gay-Lussac. Ainsi on a pris des esprits à 85 degrés, qu'on a mélangés avec moitié d'eau ; la liqueur devait donner rationnellement 42° 50' ; l'alcoomètre Gay-Lussac a donné 41° 50', et l'alcoomètre Vidal

42. En y ajoutant moitié de vinaigre de bois, qui ne contient pas d'alcool, le résultat devait être le même que précédemment, et cependant l'alcoomètre Gay-Lussac a marqué 36° 50', tandis que le second marquait encore 42°. Il résulte de ces expériences que certains vins dans lesquels l'alcoomètre Gay-Lussac n'indique pas la présence de l'alcool, en contiennent d'après l'alcoomètre Vidal. Ainsi le vin de Roussillon marqué 17° 10', le vin de Bordeaux 9°, le vin de Bourgogne 6° 50', le rum de la Martinique 52° et 53°.

Un avantage remarquable de ce nouvel instrument, c'est de faire reconnaître avec certitude, non-seulement le titre vrai d'un liquide spiritueux, mais encore la quantité de sel ou de sucre qui entre dans la composition des vins ou des liqueurs. Cette dernière propriété est fondée sur ce principe,



que 50 grammes de sucre mêlés à un litre d'alcool lui font perdre huit degrés de son titre apparent ; pour avoir la quantité réelle de sucre qui entre dans une liqueur, on cherche d'abord avec l'alcoomètre Gay-Lussac la pesanteur spécifique du liquide, qui, comme nous l'avons dit plus haut, n'indique pas la richesse alcoolométrique dans le cas dont il s'agit. Puis on soumet ce même liquide à l'alcoomètre Brossard-Vidal, et on prend la différence des deux indications. Prenons un exemple pour éclaircir la chose. Supposons une liqueur qui indique 40 degrés à l'alcoomètre Gay-Lussac, et 58 à l'alcoomètre Brossard-Vidal : la différence est de 48 degrés, ou de 6 fois 8 degrés. Il y a donc dans la liqueur 6 fois 50 grammes ou 300 grammes de sucre. On comprendra que les expériences qui vérifient un pareil résultat ne manquent pas d'une certaine importance.

M. Brossard-Vidal est parvenu, par la comparaison entre les deux alcoomètres, à un résultat non moins important : c'est à déterminer de combien de centimètres cubes augmente le volume d'un liquide, par le sucre qu'on y a mêlé. Cette augmentation est de 10 centimètres cubes par 12 degrés de différence entre les deux instruments.

M. Brossard-Vidal peut déterminer également la richesse des vernis composés avec l'alcool.

Si nous nous sommes étendu si longuement sur ce sujet, c'est que nous comprenons de quelle importance il est pour le trésor et pour le commerce, pour le producteur et le consommateur, d'avoir à leur disposition un instrument qui ne les trompe pas, et qui leur permette, à l'un de taxer et d'atteindre avec certitude les matières imposables, aux autres de rentrer dans la vérité des transactions commerciales.

## Histoire de M. Cryptogame,

PAR L'AUTEUR DE M. VIEUX-BOIS, DE M. JAROT, DE M. CRÉPIN, DU DOCTEUR FESTUS, ETC. (NEUVIÈME PARTIE.)



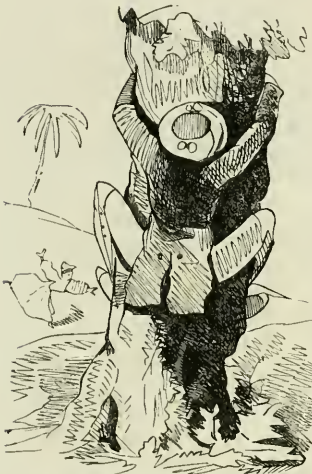
Pendant ce temps aussi, Elvire tourne la tête au dey, qui accède à toutes ses fantaisies.



Puis, le moment venu, comme Judith, Elvire égorge son Holopheroc.



Après quoi, elle rengaloe et s'enfuit.



Cependant M. Cryptogame ayant aperçu comme une forme d'Elvire qui viendrait à lui, plante là ses salades, et monte sur un grand arbre.



Effectivement, c'est Elvire qui apprend à M. Cryptogame qu'elle est rendue à sa tendresse, et qu'il faut fuir en toute hâte



A cette proposition, M. Cryptogame essaie de se cacher dans l'intérieur de l'arbre, pour suggérer à Elvire de fuir en toute hâte sans lui.



Mais ce procédé n'aboutit qu'à provoquer une crise si violente, que M. Cryptogame doit se retirer bien vite à l'extrémité de sa branche suprême.



Cependant le docteur fuyant toujours dans la crainte d'être pendu, le frottement finit par enflammer la poutre.



Et le feu se communique aux herbes, et les lions sortent de leurs repaires.



Et tous les habitants des campagnes fuient vers Alger, emportant leurs effets les plus précieux.



A Alger, l'on ne s'aperçoit de rien encore, parce qu'on s'y occupe de l'élection d'un nouveau dey.



Cependant M. Cryptogame aperçoit du haut de sa branche suprême un immense incendie qui s'avance précédé d'une avant-garde de fiévos ; eo sorte qu'il crie à Elvire qu'il va être rendu à sa tendresse, et qu'il faut eu effet fuir ea toute hâte.



M. Cryptogame et Elvire sont rejoints par le docteur, qui a toujours horriblement peur d'être peudu.



Le vent soufflant de terre, les flammes poursuivent jusqu'à la mer toute la population d'Alger et du territoire ; mais Elvire, M. Cryptogame et le docteur trouvent no refuge sur le reste de la poutre, et celui-ci à l'avantage de narguer Moustapha le père, qui lui demande, les larmes aux yeux, une place sur son bord.



Le vent de terre pousse au large, et un vaisseau s'étant montré à l'est-nord-est-sud-sud-ouest, l'on s'empresse de faire force signaux.



Les signaux sont aperçus du vaisseau, qui se trouve être le *Vesuvio*, brick napolitain, et aussitot un canot est envoyé.

(La suite au prochain numéro.)



J.-J. DUBOCHET et compagnie, éditeurs, rue Richelieu, 60.

## COLLECTION COMPLÈTE DES AUTEURS LATINS

PUBLIÉE AVEC LA TRADUCTION EN FRANÇAIS SOUS LA DIRECTION DE M. NISARD,

Professeur d'Éloquence latine au collège de France.

27 volumes grand in-8°, de 45 à 55 feuilles, contenant la matière de 200 volumes des autres éditions.

LE PRIX DE CHAQUE VOLUME VARIE DE 12 à 15 FR., SELON LE NOMBRE DE FEUILLES. — TOUS LES VOLUMES SE VENDENT SÉPARÉMENT.

## POÈTES.

Plaute, Térence, Sénèque le Tragique, 1 vol. — Lucrèce, Virgile, Valérius Flaccus, 1 vol. — Ovide, 1 vol. — Horace, Juvénal, Perse, Sulpicia, Juvénal, Catulle, Tibulle, Propertius, Gallus, Publius Syrus, 1 vol. — Stace, Martial, Lucilius Junior, Rutilius Numatianus, Gratius Faliscus, Nemesianus et Calpurnius, 1 vol. — Lucain, Silius Italicus, Claudien, 1 vol.

## PROSAUTEURS.

Cicéron, 5 vol. — Tacite, 1 vol. — Tit-Live, 2 vol. — Sénèque le Philosophe, 1 vol. — Cornelius Nepos, Quinte-Curce, Justin, Valère-Maxime, Julius Obsequens, 1 vol. — Quintilien, Pline le Jeune, 1 vol. — Pétrone, Apulée, Aulu-Gelle, 1 vol. — Caton, Varron (*de Re Rustica*), Columelle, Palladius, 1 vol. — Pline l'Ancien, 2 vol. — Suetone, Historia Augusta, Eutrope, 1 vol. — Ammien Marcellin, Jornandès, 1 vol. — Salluste, J. César, V. Paternus, Florus, 1 vol. — Macrobe, Varron (*de Lingua Latina*), Pomponius Mela, 1 vol. — Celse, Vitruve, 1 vol. Choix de Prosateurs et de Poètes de la latinité chrétienne, 1 vol.

Pour les personnes qui souscrivent d'avance à la collection complète, le prix de l'abonnement est de 324 fr.

La souscription à la collection complète s'effectue en adressant aux éditeurs la somme de 324 fr., soit en argent, soit en billets, payables en 1845 et 1846, sauf convention particulière entre les éditeurs et les souscripteurs.

LA COLLECTION SERA COMPLÈTEMENT TERMINÉE EN 1846.

Depuis huit années que cette collection est en cours d'exécution, il a paru vingt-deux volumes, qui comprennent, entre autres ouvrages, tous ceux que l'on qualifie plus particulièrement de classiques.

Quelques-uns de ces volumes forment des recueils où l'on a réuni méthodiquement et par ordre chronologique, les auteurs qui ont écrit dans des genres ou traité des matières analogues. Ainsi, un de ces volumes comprend *Salluste, César, Tullius Paternus et Florus*, qui racontent tout ce qui s'est écoulé d'événements dans l'histoire de Rome, depuis l'époque où finissent les récits mythiques de Tit-Live jusqu'aux Annales de Tacite.

Un autre réunit *Horace, Juvénal, Perse, Sulpicia*, toute la satire romaine; *Catulle, Tibulle, Propertius, Gallus*, toute la poésie élégiaque ou érotique; le fabuliste de Rome, *Plaute*; le poète géographique, *Publius Syrus*; c'est un cinquième de la poésie latine ou d'un réal volume.

Dans un autre, sont rassemblés les épiques dont les sujets sont romains, *Lucain, Silius Italicus, Claudien*.

Dans un autre, *Virgile*, qui représente la perfection de l'épopée et de la poésie latine, est placé entre *Lucrèce*, qui en représente la jeunesse vigoureuse, et *Valérius Flaccus*, qui en marque la décadence.

Un autre, récemment publié, comprend tout le théâtre, *Plaute, Térence, Sénèque le Tragique*.

Un autre, toute l'agronomie, *Caton, Varron, Columelle, Palladius*.

Un autre, les romans, *Pétrone, Apulée*, auxquels on a joint *Aulu-Gelle*.

Un autre, les auteurs qui ont traité de l'histoire générale, ou de la morale, *Cornélius Népos, Quinte-Curce, Justin, Valère-Maxime*.

Un autre, deux auteurs contemporains et amis, dont l'un enseignait l'art oratoire, et dont l'autre le pratiquait, *Quintilien et Pline le Jeune*.

Dans un autre, on a groupé autour de *Stace* et de *Martial*, deux poètes rapprochés par les mêmes liens, la plupart des didactiques, l'astronomie de *Mantilius*, les volcans de *Lucilius Junior*, la chasse de *Gratius Faliscus* et de

*Nemesian*, les voyages de *Rutilius Numatianus*, etc.

Dans un autre, on comprend la première partie du recueil des histoires postérieures à *Tacite, Suctone*, les auteurs de *l'Histoire Auguste, Eutrope*.

Dans un autre, on a rassemblé deux grammairiens, *Varron et Macrobe*, et un géographe, *Pomponius Mela*.

Nous ne parlons pas des auteurs publiés à part, et qui forment à eux seuls un recueil: *Tit-Live*, en deux volumes; *Cicéron*, en cinq volumes; *Sénèque le Philosophe, Tacite, Ovide*, lesquels forment chacun un volume. Il n'en reste rien à publier.

Cinq volumes resteront à paraître dans le cours de l'année 1845, et compléteront la collection. Un volume contiendra la seconde partie des historiens postérieurs à *Tacite, Ammien Marcellin, Jornandès*, et quelques abrégés; *Pline l'Ancien* formera deux volumes, dont nous devons la traduction à M. Littré, membre de l'Institut. Un volume se composera d'un choix d'ouvrages ou fragments d'ouvrages d'au-

teurs chrétiens en prose et en vers, dont les sujets touchent à l'histoire de l'antiquité latine. Un autre réunira les œuvres du saint historien de la médecine et du plus grand architecte de Rome, *Celse et Vitruve*.

Ces deux derniers volumes portent à vingt-sept le nombre total des volumes dont se composera la collection.

La simple indication des matières de ces deux volumes justifie une addition rendue d'ailleurs nécessaire par l'impossibilité de la faire entrer dans les autres volumes, sans donner à ceux-ci les proportions d'un dictionnaire. Personne, parmi nos souscripteurs, ne nous consisterait de retrancher de la collection, pour rester fidèles au chiffre primitivement annoncé, des ouvrages d'un si grand intérêt, et qui ont été promis d'ailleurs dans le prospectus. Nous serions bien plus blâmés de cette omission, que nous ne le serons de n'avoir pas pu, au début d'une si vaste entreprise, évaluer, à deux volumes près, combien deux cents volumes ordinaires pouvaient fournir de volumes de notre collection.

## SOUS PRESSE:

CHEFS-D'ŒUVRE DE LA COLLECTION DES AUTEURS LATINS, publiés avec la traduction en français, sous la direction de M. NISARD, professeur d'éloquence latine au Collège de France. 25 VOLUMES IN-18 sur Jésus, magnifique édition à 2 fr. 50 cent. le vol.

La Collection des Auteurs latins comprenant tous les écrivains qui nous venons de donner plus haut la liste, est un monument que les savants et les hommes d'études sérieuses peuvent seuls apprécier dans son imposant et volumineux ensemble. Les gens du monde, les jeunes gens, ceux auxquels les occupations de la vie

ne permettent pas les longues études, et qui ne veulent pourtant pas rester étrangers au culte des lettres latines, approuveront le choix que nous voulons faire dans cette collection, pour en composer un recueil à leur usage. Nous ne tarderons pas à publier le titre des chefs-d'œuvre dont se composera cette nouvelle publication.

Nous voulons le faire à loisir, pour nous décider avec connaissance de cause et donner les motifs de notre préférence. Nous ne risquons pas de nous tromper, ni d'être obligés de revenir sur un premier choix en annonçant dès aujourd'hui *Tacite, Tit-Live, Pline l'Ancien, Horace, Virgile, le Théâtre des Latins, Salluste,*

*César, les Œuvres choisies de Cicéron*. Ces volumes sont sous presse. On verra bientôt que nous avons eu ou vue d'œil, dans cette nouvelle entreprise, le bon choix des auteurs et des ouvrages, la parfaite correction des textes, le mérite des traductions, le luxe typographique et le bon marché. J.-J. DUBOCHET ET C.

## BAINS DE HOMBURG

(Près de Francfort-sur-Mein.)

Les Eaux minérales de Hombourg jallissent à deux cents mètres au-dessus du niveau de la mer. Elles sont situées au pied des montagnes du Taunus. À ces eaux, dont la réputation est si bien établie en Allemagne, viennent se joindre de nouvelles sources, qui, par l'intensité de leur minéralisation et l'énergie de leur action dans certains états morbides, s'élèvent à l'un des premiers rangs parmi les eaux minérales de l'Allemagne.

Les sources de Hombourg sont au nombre de cinq. Elles ont été analysées par le savant professeur Liebig. Malgré les différences qui existent entre ces diverses sources, ces eaux peuvent être considérées comme un même médicament diversement modifié. Les principes minéralisateurs restent les mêmes; il n'y a de différence que dans leur quantité et leurs proportions. Et c'est un avantage précieux pour les médecins de pouvoir adapter à chaque cas individuel l'eau qui lui convient; ou, en échangeant de source, de pouvoir modifier le traitement pendant le cours de la maladie.

L'usage interne de ces eaux est d'une efficacité constante, surtout quand elle est prise à la source; car alors l'air vif des montagnes, le mouvement, la distraction, l'absence des affaires, concourent à augmenter l'action du médicament.

Les eaux de Hombourg sont stimulantes, toniques, résolutive et purgatives. Elles conviennent dans tous les cas où il s'agit de modifier les fonctions perverses de l'estomac et des intestins, en portant une stimulation particulière sur ces organes, lorsqu'il faut activer la circulation abdo-

minale, exciter les organes sécréteurs, régulariser la nutrition et l'assimilation. Elles sont préconisées avec le plus grand succès dans les engorgements du foie et de la rate, l'hydropneumonie, l'ictère, les hémorrhoides et les constipations opiniâtres. Les maladies des voies urinaires et rénales, la diathèse calculuse et la goutte, dépendant du dérangement des fonctions digestives, en obtiennent d'heureux résultats.

La ville de Hombourg n'est pas restée stationnaire depuis quatre ans que ses eaux minérales ont obtenu une réputation si justement méritée. Une nouvelle ville s'est créée à côté de l'ancienne, et de nouveaux hôtels et des maisons particulières y offrent aux étrangers tout le confort et tout le luxe des établissements de bains les plus renommés.

Les forêts qui entourent Hombourg comme une riche ceinture ont été percées de sentiers et de routes carrossables, de manière que les promeneurs peuvent parcourir facilement les sites si pittoresques du Taunus, le Feldberg, la roche d'Elisabeth, les chaînes de Luther, la mine d'or, etc., etc.

Les entrepreneurs des Eaux minérales ont fait construire un magnifique Casino, qui, par la beauté de son architecture, sa bonne distribution et le luxe de ses décors, surpasse tout ce qu'on a vu jusqu'à ce jour sur les bords du Rhin: il contient une superbe salle de bal, une salle de concerts, des salons pour les jeux de trente et quarante et de roulette, un cabinet de lecture où se trouvent la plupart des journaux allemands, français, anglais, russes,

belges et hollandais, une salle de café, un divan donnant sur une belle terrasse en asphalte, et une superbe salle à manger, avec table d'hôte servie à la française, à une heure et à cinq heures.

L'excellent orchestre du théâtre de Mayence se fait entendre trois fois par jour: le matin, aux sources; l'après-midi, dans les jardins si beaux du Casino; et le soir, dans la grande salle de bal.

Les concerts, les bals et les fêtes de toute espèce s'y succèdent sans interruption.

Les administrateurs, qui ne reculent devant aucun sacrifice pour rendre cette place de bains aussi agréable que possible aux étrangers, ont affermé vingt mille hectares de forêts et de plaines, ou le gros et le petit gibier se trouvent en abondance, ainsi qu'un parc de réserve pour les grandes chasses de l'arrière-saison et de l'hiver. Le Casino de Hombourg a, jusqu'à présent, seul le privilège de rester ouvert pendant toute l'année, et la continuation des jeux de hasard, des bals, des concerts et des chasses, fait que, même pendant la saison d'hiver, cette résidence attire une société nombreuse et choisie et qui s'y rend de toutes les parties de l'Europe.

On se rend de PARIS à HOMBURG en 42 heures, en passant par MAYENCE et FRANCFORT; on va en une heure et demie de FRANCFORT à HOMBURG; en deux heures et demie de MAYENCE à HOMBURG; des omnibus et des voitures de la poste font le trajet toutes les heures.

Costumes et autographe du général Tom Pouce.

Tout Paris l'a vu, ou du moins tout Paris le verra. Le général Tom Pouce est décidément le lion de la saison. La salle Vivienne n'a jamais été remplie d'une foule plus curieuse et plus choisie; mais il n'y a eu encore qu'un petit nombre d'élus. D'ailleurs le général Tom Pouce ne fera peut-être pas son tour de France. Aussi l'Illustration s'empresse-t-elle de montrer à ses abonnés le nain à la mode dans les divers costumes qu'il porte avec tant de grâce et d'originalité. A ces dessins, faits d'après nature, ainsi qu'on peut le reconnaître, elle joint le fac simile d'une lettre qu'elle vient de recevoir. Nous avions, dans un de nos précédents numéros, publié l'histoire de Tom Pouce avec son portrait et un dessin de sa petite voiture. En nain bien élevé, il nous adresse en anglais (la seule langue qu'il parle et qu'il écrit, car, on ne l'a sans doute pas oublié, il est d'origine américaine) la lettre dont nous donnons ci-dessous la traduction littéraire et que nous garderons précieusement dans les archives de notre correspondance.



Hotel Bedford Rue St Honoré  
March 27<sup>th</sup> 1845

Dear Sir

I beg leave to present to you my respectful compliments, and at the same time to say that the beautiful and correct drawings of myself and miniature Equipage which have appeared in your valuable Journal meet with my warmest approbation, and in my opinion reflect the highest credit on the artist

Your Obedient servant  
Charles S Stratton  
known as  
Gen<sup>l</sup> Tom Thumb

To the Proprietor of the  
L'Illustration  
Journal Universel

• Hôtel Bedford, rue Saint-Honoré, 27 mars 1845.

• Mon cher monsieur,

• Je vous demande la permission de vous offrir mes compliments respectueux, et en même temps celle de vous dire que les beaux et exacts dessins qui ont paru dans votre estimable journal sur ma personne et sur mon équipage en miniature ont eu ma plus vive approbation, et font, dans mon opinion, le plus grand honneur à l'artiste.

• Votre obéissant serviteur,

• C. S. STRATTON, connu sous le nom du général Tom Pouce.

• Au propriétaire de l'Illustration, journal universel.

Nous n'ajoutons rien à ces détails, notre confrère le Courrier de Paris s'étant chargé de compléter, dans ce numéro même, la biographie que nous avons publiée, et qui nous valu un autographe si précieux.



Correspondance.

A M. H., à Luzarches. — Il ne nous a pas semblé que le sujet intéressât la majorité de nos lecteurs; mais nous y reviendrons volontiers, si vous nous en donnez le moyen.

A M. L., à B. — Nous réparerons l'omission.

A mademoiselle Julie V., de Strasbourg. — Allons donc!

A un anonyme. — Nous désirons connaître l'auteur d'une petite lettre sur papier vert. C'est uniquement pour être sûr que nous le connaissons.

A M. L., de Paris. — Vous les aurez dans le prochain numéro. Votre impatience, nous le craignons, n'est point partagée.

A M. C. B., de Pont-l'Abbé. — La question est insidieuse.

A M. J. V. — Nous sommes en mesure.

Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

L'harmonie est nécessaire entre gens qui s'aiment, elle prolonge et entretient l'amour.



ON S'ABONNE chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les Correspondants du Comptoir central de la Librairie.

A LONDRES, chez J. THOMAS, 4, Finch Lane Cornhill.

A SAINT-PETERSBOURG, chez J. ISAKOFF, libraire-éditeur, commissionnaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-impériale; Gostinoi-Dvor, 22. — F. BELLIZANO et C<sup>o</sup>, éditeur de la Revue étrangère au pont de Police, maison de l'église hollandaise.

A ALGER, chez BASTIDE et chez DUROS, libraires.

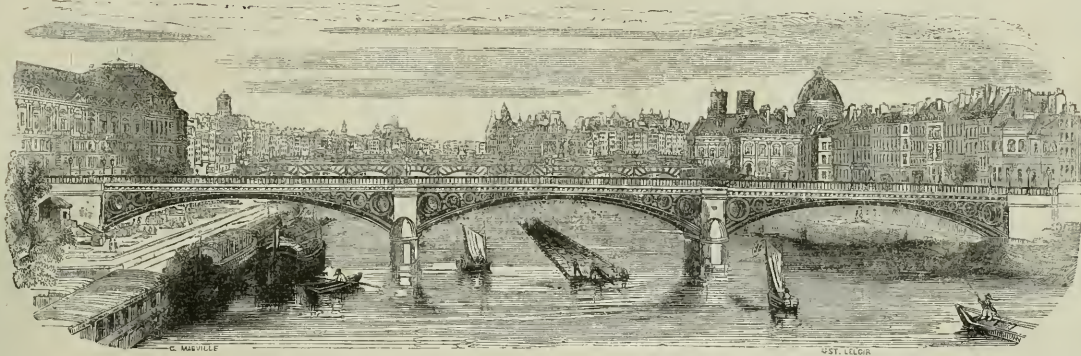
Chez J. HERBERT, à la Nouvelle-Orléans (États-Unis).

A NEW-YORK, au bureau du Courrier des États-Unis, et chez tous les agents de ce journal.

JACQUES BUCHET.

# L'ILLUSTRATION,

## JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris, 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.  
 Prix de chaque N<sup>o</sup>, 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N<sup>o</sup> 411. Vol. V. — SAMEDI 12 AVRIL 1843.  
 Bureaux : rue Richelieu, 60.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.  
 Ab. pour l'étranger, — 10 fr. — 20 fr. — 40 fr.

### SOMMAIRE.

**Courrier de Paris.** Portrait d'Alexandre Soumet — **Théâtres.** Théâtre Français. Première représentation de *Vincennes*. — **Histoire de la semaine.** Salle de spectacle des Tuileries. — **Recherches sur l'Eponge d'eau douce.** (1<sup>re</sup> et dernière article.) Vingt-sept Figures. — **Les Promenades de Paris.** III. Les Boulevards. §§ III et IV. Les Boulevards depuis la rue de Helldor jusqu'à la Porte Saint-Martin Gravures, par MM. E. Rouard et Provo-t. — **Chronique musicale.** — **Paris-Orléans,** par Champin. — **Histoire de M. Cryptogame,** par l'auteur de *M. Jabot*, de *M. Vieux-Bois*, de *M. Gépou*, du docteur *Festus*. (1<sup>re</sup> série.) Soixante Gravures. — **Bulletin bibliographique.** — **Annales.** — **Modes.** Une Gravure. — **Observations météorologiques.** Mois de Mars. — **Rebus**

### Courrier de Paris.

Le passe-temps le plus agréable et le plus charmant, par ces premiers beaux jours de soleil, croyez-moi, chers Parisiens, est d'aller aux Tuileries ou au Jardin des Plantes, pour y épier et y surprendre les premiers sourires du printemps; l'air est doux et caressant, les rayons d'or jouent sur les vertes pelouses; les oiseaux éveillés sautillent et gazouillent dans les allées; les tendres bourgeons, roses et blancs, diaprent les branches; et la feuille et la fleur vont briser leur enveloppe, parfumer l'air en s'épanouissant, et régénérer la vue; cependant les jeunes mères au teint pâle et au doux regard, assises au pied des arbres et des orangers, ou marchant d'un pas allègre le long des parterres, semblent renaître comme ces feuilles, s'épanouir comme ces fleurs à ce souffle de printemps, à ce rayon de soleil, tandis que les petits enfants veulent ça et là, d'un pied rapide, saluent le pur azur du ciel qui se reflète en leurs yeux, et mêlent au chant des oiseaux leurs cris pleins d'alacrité. C'est un spectacle qui réchauffe, qui console, qui fait vivre, qui fait espérer.

Mais, ô Parisiens incorrigibles et tenaces, ce n'est pas dans cet air délicieux et dans ces belles matinées que vous allez vous baigner; le bal et le salon vous retiennent et vous emprisonnent encore; les fêtes enflammées vous dérobent ce tendre éveil du printemps, et sont votre soleil et votre verdure; vous ne renoncez au bal qu'avec peine, et tandis que les brises printanières rendent à toutes choses la fraîcheur et la vie, vous, ô mes Parisiens, vous êtes encore ensevelis dans l'atmosphère brûlante et malsaine qui s'exhale du tansquenet et de la polka; et étendus dans vos lits éternels, toutes fenêtres closes, vous employez la moitié de ces premiers beaux jours renaissants à réparer la fatigue de vos nuits. Il était bien de cette véritable race parisienne pur sang, celui-là qui s'écriait avec un bâillement en présence des beaux lacs et des vertes collines qu'un compagnon de voyage voulait lui faire admirer: « Moi, j'aime mieux les bosquets de l'Opéra. »

L'Académie française est visitée par la mort avec une assiduité et une persistance qui ressemblent à une ironie, quand on sait que les quarante se nomment immortels, dans le style officiel et consacré. Cela veut dire sans doute que les académiciens vivent tant qu'ils ne sont pas morts, à la manière de M. de Marlborough. L'année dernière, l'immortalité de ces quarante avait été compromise par la mort de Camponen, de Nodier, de Casimir Delavigne, remplacés par MM. Saint-Marc-Girardin, Mérimée et Sainte-Beuve. A peine l'année 1843 est-elle au quart de sa course, que déjà deux autres immortels sont tombés sous la faux meurtrière, comme disent encore certains académiciens de la vieille école. L'un est Etienne, auquel nous avons déjà payé notre dette nécrologique; l'au-

tre est Alexandre Soumet, qui a suivi de quelques jours l'auteur des *Deux Gendres* sur ces bords, ainsi que l'a dit Racine, qu'on ne repasse jamais.

Alexandre Soumet était né en Provence, sous le ciel poétique des troubadours, selon l'expression de M. Patin, qui est venu saluer sa tombe et y jeter un dernier adieu, au nom de l'Académie. On peut dire qu'Alexandre Soumet ne démentait pas sa patrie; il y avait du troubadour dans son affaire;

je veux dire que Soumet chantait toujours, et qu'en lui la poésie était, si on peut le dire, un chant naturel, une harmonie innée; du vers, il aimait moins la substance que la sonorité; ses hémistiches étaient comme autant de pédales et de cordes mélodieuses qui jetaient dans l'air des notes tantôt douces, tantôt éclatantes, dont il ne restait souvent que le murmure, qui se prolongeait d'abord et mourait peu à peu dans l'étendue.



Portrait d'Alexandre Soumet.

On devine qu'avec cette faculté de sonner un vers comme le premier venu sème une parole, Alexandre Soumet a dû être un poète fécond, abondant, surabondant et intarissable. Si quelque chose étonnait dans Alexandre Soumet, c'était en effet de lui voir, par hasard, exprimer une pensée sans accompagnement du rythme, de la mesure et de la rime: on cite comme une exception très rare les jours où il parlait et écrivait en prose. Ses œuvres poétiques sont donc nombreuses et

considérables; il a fait des tragédies, des épiques, des poèmes, en grande quantité, et des épopées qui surpassent en luxe éclatant, en décorations poétiques, en dépenses inouïes de rimes et d'hémistiches, tout ce que les œuvres épiques connues jusqu'à lui avaient pu donner et prodiguer. Ce sera à son successeur à l'Académie d'analyser ces richesses et de les peser à leur juste poids, si toutefois les discours de réception ressemblent à une équitable balance, ce dont je doute.

pour les avoir toujours vu pencher du côté de l'éloge et de l'adulation.

Quant à nous, qui ne prétendons, en aucune sorte, au fauteuil d'Alexandre Soumet, nous nous contenterons de dire sans hyperboles, qu'il fut non-seulement un poète fécond et distingué, mais un homme doux, affable, généreux, excellent, amoureux de ses vers, sans dénigrer jamais ceux des autres comme font souvent les amateurs pour les maîtresses qu'ils n'ont pas, et les poètes pour les vers qu'ils n'ont pas faits. Le caractère de Soumet participait beaucoup du caractère de sa poésie : comme elle, il s'élevait dans les sphères immatérielles, et avait quelque chose de noble et de chevaleresque; l'exaltation était son état ordinaire; il voyait tout, à travers le prisme de sa poésie; et, tandis qu'il se plongeait ainsi incessamment dans le surréel et dans l'idéal, on peut croire qu'il ne songeait guère aux réalités de la vie; aussi Alexandre Soumet est-il mort pauvre, et si on ne m'a pas trompé, l'Académie a contribué aux frais des funérailles, qui ont été touchantes et pleines de regrets. Le catafalque était éclairé de flammes bleues, diaphanes, éclatantes, qui semblaient représenter l'image des vers de l'illustre mort.

L'agonie de Soumet a été longue et cruelle; elle a duré, pour ainsi dire, près d'une année tout entière; depuis le milieu de 1844 jusqu'au jour de sa dernière heure, Soumet avait toujours été en s'affaiblissant; dans les derniers temps, son pauvre corps, chéti et retiré sur lui-même, faisait peur à voir.

L'âme cependant survivait dans ce corps déjà sans vie: Soumet est mort couragement, pieusement, parlant de Dieu et de la poésie, et recommandant à ses amis, avec la tendresse d'un père qui abandonne un enfant qu'il vient de perdre, sa dernière tragédie encore machévee: « Je te la confie, disait-il, à son plus cher compagnon, tu en auras soin, tu la recueilleras, et tu la feras jouer, non pas pour moi, dont on ne parlera déjà plus, mais pour elle; quant à moi, si ma chère tragédie réussit, je ne veux pas qu'on me nomme; je ne le veux pas à quoi bon mon temps est fait; toi, mon ami, qui es encore à vivre, tu te feras nommer à ma place! »

Je n'ai pas besoin de vous dire que cette seconde mort d'académicien a doublé la liste des candidats qui aspirent à l'immortalité, et que la mort d'Etienne avait déjà mis en campagne; par la mortalité académique qui a lieu depuis un an, le métier d'académicien devient un véritable martyre, ce me semble; les trente-neuf survivants ne sont-ils pas en effet ternés, torturés, écartelés sans relâche, tirés à dix ou douze candidats, du matin jusqu'au soir et tout le temps de l'année, tandis que les supplicés de la place de Greve en étaient quittes autrefois pour le supplice à quatre chevaux?

On nomme, parmi les principaux solliciteurs et aspirants à l'un et à l'autre fauteuil, M. Casimir Bonjour et M. Empis, tous deux auteurs de comédies applaudies; M. Vitet, autrefois homme de lettres et spirituel écrivain, aujourd'hui conseiller d'Etat; M. Alfred de Vigny, qu'il suffit de désigner par son nom pour rappeler ses œuvres; il est aussi question de M. de Rémusat; quant à M. Vatout, il paraît que le courage lui a manqué pour cette nouvelle candidature. M. Vatout se présentait depuis dix ans à peu près, avec une légalité héroïque, et, à chaque mort, s'effrait pour entrer dans les rangs. Il paraît que cette fois il s'est lassé d'espérer inutilement, et qu'aujourd'hui, voyant que l'Académie ne veut décidément pas de lui, prend son parti en brave, et fait des chansons et des épigrammes contre la rebelle. M. Vatout est un fin renard qui dit à qui veut l'entendre que les raisins de l'Académie sont trop verts. M. Vatout les a longnés cependant assez longtemps d'un oeil de convoitise, pour leur laisser le temps de mûrir.

Nous avons parlé souvent de l'épidémie de concerts de toutes espèces qui s'est emparée de la ville, et la livre, en victime infortunée, aux violonistes, aux violoncellistes, aux flûtistes, aux cornistes, et surtout aux pianistes; mais le mal, loin de diminuer, s'est tellement accru cette semaine, malgré le cri d'alarme, qu'il est urgent d'avertir l'autorité que si elle ne prend pas, pour arrêter cette maladie, des mesures promptes et efficaces, les pianistes et autres illustres en iste, ne pouvant plus se loger dans les salles de concerts qui en regorgent, vont se répandre dans les rues, sur les places publiques, dans toute l'étendue des boulevards, et empêcher la circulation des piétons et des voitures. « Qui nous délivrera des Grecs et des Romains! » a dit un certain poète, las de Rome et de la Grèce; c'est bien le cas aujourd'hui de s'écrier: « Qui nous délivrera des pianos et des pianistes! » Les journaux de musique, les murs et les colonnes dispersés par la ville, les vitres des annonces incroyables et d'aliénés monstres qui sonnent la trompette en l'honneur de M. de ré, mi, do; de mademoiselle fa, sol; de madame ta, et, et, et de dou-dou-dou; tous les jours de la semaine et du mois, sont dévoués au piano, bon gré malgré, par douzaine, vingtaine, cinquante de pianistes entassés l'un sur l'autre, et plus merveilleux les autres que les uns. Lundi, M\*\*\* pianiste donnera son beau concert; mardi, madame\*\*\* pianiste donnera son superbe concert; mercredi, M\*\*\* pianiste donnera son magnifique concert; jeudi, madame\*\*\* pianiste donnera son étonnant concert; vendredi, M\*\*\* pianiste donnera son admirable concert; samedi, madame\*\*\* pianiste donnera son concert sans pareil; et ainsi de suite, sans repos et sans rémission, du lundi jusqu'au dimanche inclusivement. Je demanderai maintenant comment tous ces pianos et pianistes peuvent trouver des oreilles pour aller les entendre; et je maintiens que c'est un citoyen de Paris, même le plus vorace, et étant condamné à dévorer tous ces concerts de pianistes et de pianos, sans en manquer un seul, il n'y survivrait pas; et mourrait d'une affreuse indigestion au bout du mois. On y a-t-il, en effet, de moins nourrissant et de plus que le piano? et cependant on nous en bourre avec humanité. N'est-il pas bien tôt de temps de nous servir autre chose? J'aimerais autant la trompette marine qui charment si fort M. Jourdain.

Nous avons reçu un billet de faire part qui nous annonce

le mariage de mademoiselle Nourrit, fille du célèbre artiste si fatalement ravi à l'art musical; mademoiselle Nourrit épouse un négociant de Paris. On sait que Nourrit avait laissé plusieurs enfants, tous dignes par leurs sentiments et par leur intelligence, d'être les fils d'un tel père. Cette circonstance d'un mariage récent a réveillé les souvenirs qu'Adolphe Nourrit a laissés de lui, comme homme excellent et comme artiste distingué. Sa mort si imprévue et si fatale, ses qualités charmantes et supérieures, ne permettant pas d'ailleurs que sa mémoire paternelle s'éteindrait dans le cœur de ceux qui l'avaient connu et aimé; cette amitié, cette affection, cette admiration survivantes viennent de se manifester sous une forme visible et réelle. On frappe en ce moment une médaille destinée à perpétuer le souvenir du regrettable artiste si longtemps admiré; sur la face de la médaille, on verra le portrait de Nourrit, couronné de la palme lyrique, et de l'autre, on lira ces simples mots: « A Adolphe Nourrit, ses amis. » Malheureusement les médailles sont impuissantes, et ne font pas revivre le talent qui n'est plus, le génie enseveli et couché silencieusement dans la tombe; mais, du moins, elles le rappellent, le consacrent, et attestent la reconnaissance de ceux qui à émus et charmés.

La direction de l'Opéra-Comique va décidément changer de mains; M. Crosnier abdique le pouvoir, et se retire dans ses terres, dit-on, avec quelque soixante mille livres de rentes, si plus ne passe, qu'il aurait gagnées à faire chanter la musique de Boieldieu, de Nicola, et d'Abur; que devient la morale de la fable de la Cigale et la Fourmi?

La cigale, ayant chanté  
Tout l'été,  
Se trouva fort dépourvue  
Quand la bise fut venue

Ilest évident, et l'exemple de M. Crosnier le prouve, que La Fontaine n'a pas toujours raison, autant qu'on pourrait le croire: les cigales, c'est-à-dire les chanteuses, les chanteurs et les directeurs de chœurs, font plutôt fortune, par le temps qui court, que les humbles et laborieuses fourmis qui s'épuisent toute l'année à assembler des brins d'herbe et de terre sèche, pour construire leur fourmilière et s'y faire un refuge contre l'hiver. Nos cigales chantent du matin au soir, et au lieu d'être dépourvues, comme au temps de La Fontaine, elles vont en carrosse, et entassent les châteaux sur les contrats de rentes; c'est le bon temps, le siècle de la cigale: aussi beaucoup d'honnêtes fourmis se laissent-elles gagner par l'exemple, et vont à toute force chanter, ce qui fait que nous avons tant de voix et tant de talents de fourmis!

Le nouvel antocrate de l'Opéra-Comique montera sur son trône et prendra en main le sceptre de l'ariette et de la cavatine, le premier jour de mai prochain; la chance lui sera bonne; MM. Abur et Scribe inaugureront son règne par un opéra-comique de leur façon, vous savez, cet opéra annuel qui est toujours charmant et qui réussit toujours: celui-ci a pour titre *Gina*; on l'appaudira d'avance.

Madame Doche, transgée du Vaudeville, débutera dans huit jours au théâtre du Gymnase. En attendant, mademoiselle Plunckett, sœur de madame Doche, vient de faire, comme danseuse, ses premières armes à l'Opéra. Mademoiselle Plunckett danse, madame Doche joue le vaudeville; mais toutes deux sont également légères.

**Théâtres.**

THÉÂTRE-FRANÇAIS. — *Virginie*, tragédie en cinq actes, de M. LATOUR (DE SAINT-YBARS).

Hâtons-nous d'annoncer un succès décisif et brillant; il y a assez longtemps qu'une telle bonne fortune n'est advenue à MM. les comédiens ordinaires du roi, pour qu'on s'empresse de leur en faire compliment; l'hiver a été rude pour le Théâtre-Français; excepté *Le Mari à la campagne*, qui a éprouvé des destins favorables, tout le reste a échoué devant la toute-puissance du parterre, et cet inflexible juge n'a pas plus excepté la prose que les vers. Mais enfin le printemps commence bien pour ce théâtre si longtemps maltraité, et semble lui ramener le zéphyr, en compagnie de *Virginie*, de mademoiselle Rachel, et de M. Latour (de Saint-Ybars).

Le sujet de *Virginie* est bien connu, et nous avons peu de chose à en apprendre à nos lecteurs, même aux moins latins. Tite-Live, au troisième livre de son Histoire romaine, fait un admirable récit de cette mort de *Virginie*, qui entraîna la chute des décevins; comme la mort de Lucrèce avait causé la chute des rois. Des tragédies innombrables, et qui toutes se disputent le prix de la médiocrité, sont nées de ce récit de Tite-Live; le temps et leur propre misère les ont toutes ensevelies dans une fosse commune et dans un commun oubli.

M. Latour (de Saint-Ybars) n'a point été épouvanté de cette multitude de *Virginies* malheureuses et ensevelies dans les catacombes tragiques; il n'a pas reculé devant l'espèce de répétition dramatique qui a pesé tant de fois depuis si longtemps sur la chaste fille du centurion; et il vient bravement, après tant d'autres, et malgré tant d'essais infortunés, apporter sa *Virginie* au parterre, qui traite souvent les tragédies en Appius. L'auteur de M. Latour (de Saint-Ybars) a été couronné d'un plein triomphe, et M. Latour a fait voir que ce n'était pas jusqu'à la matière qui avait manqué à *Virginie*, mais le bon ouvrier.

Un premier acte, nous voyons *Virginie* présider à abandonner le foyer paternel pour suivre le clius dans la maison conjugale; elle fait à ses deux domestiques des adieux touchants; et à ces adieux se mêle l'adresse de *Virginie* attendri, tout vieux soldat qu'il est, accablé comme sa fille bien aimée va le quitter pour un époux; cependant déjà la passion d'Appius est éveillée; il entre dans la maison de *Virginie* pour voir *Virginie* et aussi pour ordonner à son père de rejoindre l'armée et d'aller combattre les Sabins qui menacent Rome.

*Virginie* part; ainsi le décevin s'est délivré d'un témoin importun, et le voit qui va se précipiter sur sa proie.

Au second acte, il fait une tentative pour se faire aimer de *Virginie*; mais il trouve, dans cette chaste fille, une fierté inflexible, une vertu indomptable; Appius, se réjettant dans la violence, prend donc le parti de faire assassiner *Cléus*, avant qu'il ait épousé *Virginie*; après quoi, il ordonne cet infâme complot que vous savez, qui consiste à faire réclamer, par un de ses clients, *Virginie* comme étant son esclave. En vain, un vieux patricien, *Fabius*, veut défendre la jeune fille contre son persécuteur; Appius est le plus fort et emmène *Virginie* dans sa maison; cependant *Virginie* s'est armée d'un poignard, bien résolue à se défendre si le décevin veut l'outrager.

Appius en effet a beau faire, et il tente vainement de la surprendre au milieu de la nuit; la châteté de *Virginie* veille et s'échappe immaculée du palais du décevin.

*Virginie*, qui ignore tout, et l'assassin d'*Cléus* et l'enlèvement de *Virginie*, et la filétrieuse qui la menace, *Virginie* revient dans sa maison, impatient de retrouver sa fille et de recevoir son baiser. Il cherche, il appelle: « Ou est-elle? dit-il, et il appelle encore, et il cherche vain. Alors le vieux *Fabius* lui apprend toute la fatale histoire; *Virginie* demande ses armes pour frapper et poignarder le tyran. A ce moment arrive *Virginie*; le père et la fille se précipitent dans les bras l'un de l'autre, *Virginie* du moins la consolation d'apprendre que la châteté de *Virginie* est survivante. Il ne s'agit plus que de la défendre contre les poursuites de cet infâme agent d'Appius, qui en veut faire son esclave.

On va donc sur la place publique, et là, *Virginie* cherche à intéresser le peuple en sa faveur; il rappelle ses combats; il montre ses blessures: « Eh quoi! Romains, permettez-vous qu'on nous ravisse ainsi nos enfants! »

Servient le décevin; *Virginie* plaide sa cause; il prie, il supplie, il menace; mais le décevin est inflexible et ordonne de livrer *Virginie* esclave à son maître qui la réclame. Alors *Virginie* demande à embrasser sa fille. « Soit! » dit Appius; et le malheureux père s'approche de son enfant. « Délivre-moi, » lui dit-elle, et le regarde, et il aperçoit un couteau sur l'étal d'un boucher, il le saisit, et il le plonge dans le sein innocent de *Virginie*. « Qu'on emmène cette esclave, » s'écrie Appius. — Elle est libre, » réplique *Virginie* en retirant de la profonde blessure le couteau fumant. Le peuple, ému et irrité par ce terrible sacrifice, se précipite sur le décevin et le massacre. On voit que ce dénouement n'est pas couleur de rose.

L'ouvrage a obtenu un très vif et très brillant succès; il fait le plus grand honneur à M. Latour (de Saint-Ybars), qui a su réjouir et rendre intéressant, par des combinaisons heureuses et dramatiques, ce sujet si connu de l'amour d'Appius et de la fin tragique de *Virginie*. Chaque scène a produit son effet, des sentiments élégamment et noblement exprimés, ont charmé et entraîné le parterre. Mademoiselle Rachel a créé le rôle de *Virginie* de la manière la plus poétique et la plus heureuse. Elle a été fière, tendre, naïve, mélancolique, chaste autant que *Virginie* le demandait. C'est une des belles créations de mademoiselle Rachel. M. Ligier mérite beaucoup d'éloges pour le talent tout à fait tragique qu'il a mis au service de *Virginie*.

A tout prendre, il y a à un vrai triomphe, un triomphe durable, pour la tragédie, pour le poète et pour les acteurs.

**Histoire de la semaine.**

La discussion sur le second projet de douanes, car la loi était divisée en deux parties, a enfin été terminée dans la séance de samedi dernier, et lundi la Chambre l'a voté à la majorité de deux cent trente contre neuf. Le premier projet avait été adopté par deux cent six voix contre trente-deux. Chacun, à l'aide d'amendements, s'était fait sa part dans les droits protecteurs établis, et si le Nord l'avait emporté sur le Midi, le Midi avait trouvée compensation sur un autre. Il n'y a eu en définitive de maltraités que les vrais principes d'économie politique, qui ont beaucoup à souffrir de ces intérêts locaux à la suite desquels le cabinet consent à se mettre et pour la satisfaction desquels il faut établir des tarifs, la plupart du temps élevés, qui s'équivalent à une prohibition. Cette façon de procéder, cette démission de l'action gouvernementale seraient tristes en tout temps; mais elles sont humiliantes aujourd'hui, comparées à l'initiative qu'on voit prendre au gouvernement anglaises et à l'intelligente hardiesse avec laquelle il procède malgré la résistance de certains intérêts, à l'abaissement des droits. Chacun, nous venons de le dire, s'était fait sa part, moins le ministère, qui n'a pu conserver sa liberté pour les traités de commerce et pour essayer ou à dénoncer. La Chambre a fort étroitement lié les mains à l'égard de la Belgique et du Piémont, et, se sentant la plus forte, elle était au moment d'accélérer au vu de MM. Lestiboudis et Dezenis, qui demandaient que l'Algérie fût rigie par les lois de douanes communes à la France. M. Dufrane, venant au secours de l'administration, a fait sentir qu'on était peu fâché à blâmer le régime des ordonnances appliqué aux douanes, quand la justice elle-même est réglée dans nos colonies par ordonnances. La situation actuelle de l'Algérie ne ressemble d'ailleurs en rien à celle de la métropole. Il faut tâcher d'attirer en Afrique des colons par les mesures les plus favorables à leurs intérêts, et par conséquent laisser au pouvoir la faculté de modifier le tarif des douanes en Algérie, toutes les fois qu'il pourra en résulter un avantage pour les populations. La Chambre la senti et a voté dans ce sens.

Le débat sur la loi de douanes a été un instant interrompu par la lecture qu'a faite M. Benoist, au nom de la commission chargée de l'examen de la proposition de M. Muret (de Bort) de son rapport sur la conversion. Le travail de la commission diffère peu de la proposition primitive. Comme l'au-





confusion et désordre. Les postes anglais sur la frontière viennent d'être renforcés. — A Calcutta deux mesures législatives nouvelles occupent l'attention du public. La première a pour but de déclarer la loi anglaise, *lex loci*, obligatoire pour tous les habitants qui ne sont ni Hindous, c'est-à-dire de la religion brahminique, ni mahométans. La seconde, qui intéresse vivement notre commerce dans l'Inde, est relative à l'augmentation de certains droits du tarif des douanes. Nous remarquons entre autres, que les vins apportés par navires anglais doivent payer à l'avenir un droit fixe d'une roupie (2 fr. 50 c.) par gallon anglais, et deux roupies par navires étrangers, au lieu d'un simple droit de 10 pour cent, *ad valorem*, perçu jusqu'à présent. Sur les spiritueux apportés par navires anglais, le droit est élevé de neuf annas (1 fr. 80 c.) à une roupie huit annas (4 fr. 10 c.), et par navires étrangers, le droit est porté d'une roupie à trois (6 fr. 50 c.) par gallon. C'est une disposition dont le commerce de Bordeaux aura beaucoup à se plaindre, et contre laquelle, du reste, tout le commerce de Calcutta se prononce très vivement.

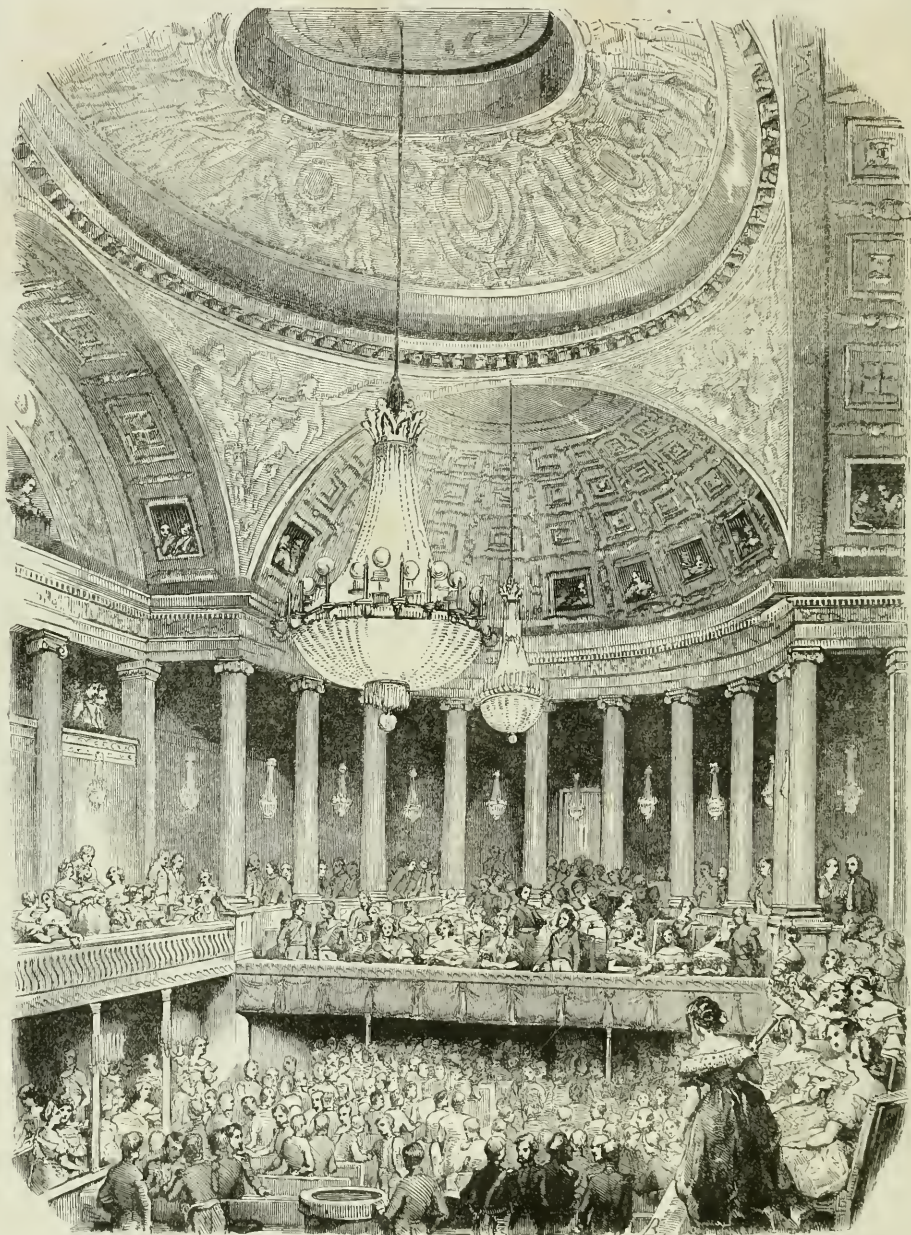
M. Natalis Rondot, délégué commercial, attaché à la mission en Chine, raconte, dans le *Courrier de Saint-Quentin*, les détails d'une visite qu'il a faite le 28 octobre, à la maison de campagne de Pivan-Panqua, mandarin au bouton de cristal, qui a quelque cent millions de francs de fortune. Cette maison de campagne est bâtie tout entière au-dessus d'une prairie inondée; tout repose donc sur pilotis et arcades voûtées en briques. Les appartements des pavillons sont délicieux; les cuisines sont toujours des treillis légers, délicats, voilés par des gazes transparentes. Les portes sont des stores de rotin très fin, souple et léger; les planchers sont des dallages de marbre. Les murs sont tapissés de légendes en caractères chinois écriture, de style de goût. Le voyage pour aller comme pour revenir, s'est fait sur un bateau portant le pavillon mandarin flanqué de lanternes et de flamme. A l'avant était un pierrier, et sur la terrasse à l'arrière deux canots à double lame, etc. L'intérieur en était décoré et meublé d'une manière charmante et riche, et une petite collation nos compatriotes, criaient : *Fanqua, Fanqua!* (Français), et faisant en riant, et le plus gracieusement du monde, le geste de couper la tête. Le mandarin assurait que c'était une

plaisanterie. M. Rondot se montre du reste grand admirateur du beau sexe chinois. Dans son récit, il parle de portraits de femmes chinoises belles à ravir; et ailleurs, il dit encore : « Ce que j'ai vu de plus curieux, et ce qu'Européen n'avait pas vu avant nous, ce sont les femmes de Pivan-Tsé-Tshen, qui a une femme légitime et onze maîtresses. Sa femme légitime est la plus belle personne que j'aie jamais vue; elle laisse bien loin derrière elle les Sevillanes ou les créoles les plus gracieuses et les plus jolies. »

\* \* \* Des ouvrières associées se sont réunies au nombre de

peut, aux termes de son privilège, créer un comptoir en Algérie. M. le rapporteur s'est livré à un examen approfondi de cette question particulière, et, tout en se montrant très favorable au projet d'un établissement si utile et si nécessaire à notre belle colonie, il n'en a pas moins conclu qu'une loi spéciale lui semblait nécessaire pour permettre à la Banque d'étendre ses relations hors du territoire continental. Le conseil s'est ajourné à une nouvelle séance pour délibérer sur cette première question.

\* \* \* Les journaux ont été remplis depuis une semaine par le



(Salle de spectacle des Tuileries.)

mille à New-York, dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, pour délibérer sur la question du salaire. Ce meeting d'un nouveau genre était présidé par une demoiselle Elisabeth Gray; une résolution a été prise, bien entendu, contre les maîtres, qui manqueraient d'ouvrières s'ils n'accordaient pas les prix demandés, et l'assemblée féminine s'est séparée en s'ajournant à un autre jour.

\* \* \* Dans l'une des dernières séances, le conseil général de la Banque de France a entendu le rapport de l'un de ses membres, M. Legentil, sur la question de savoir si la Banque

de temps des Turcs. Ce réduit était inoccupé et fermé, mais il paraît que ces ouvriers étaient parvenus à l'ouvrir, et qu'un y était entré avec de la lumière, le pouscier de poudre, qui s'y trouvait, a pris feu, et le magasin supérieur a fait explosion presque aussitôt.

\* \* \* La chambre des pairs a encore perdu un de ses membres, M. le marquis de Lamignon. — M. le maréchal de camp, baron Veland, ancien membre de la chambre des députés, vient de mourir. Il avait pris part aux campagnes brillantes de la république et de l'empire.

recit de fêtes brillantes. La cour a ouvert la marche, et les Tuileries ont eu spectacle et réunion éclatante. *Cendrillon* a été jouée sur le théâtre du château. — Le lendemain, à l'Opéra, c'était le tour de la colonie de Petit-Bourg, œuvre si digne d'encouragement, institution si utile qu'elle vaut bien en vérité qu'on danse pour elle et qu'on s'amuse à son profit.

\* \* \* Malheureusement à côté de détails sur ces fêtes et sur celle de M. le prince de Ligne, les journaux ont eu à enregistrer beaucoup d'affreux sinistres. L'île Bourbon, qui avait vu une inondation et un coup de vent la ravager au commencement de 1811, a été désolée à la fin de la même année par un nouveau coup de vent qui a causé d'affreux désastres. — Un incendie a éclaté le 1<sup>er</sup> de ce mois à Pluvigner, en Bretagne. Il a consumé trente-huit maisons, réduit cinquante familles aux plus affreux dénûment, et sans le dévouement des soldats du 9<sup>e</sup> léger, ce fleau eût détruit le bourg entier. — La fabrique de poudre de Murcie, en Espagne, a sauté le 26 mars. On porte à plus de trente le nombre des morts et des blessés; l'édifice a été totalement détruit. — On croit connaître maintenant la cause de l'explosion du magasin à poudre d'Alger. Il existait entre ce magasin et le logement des ouvriers un réduit qui avait servi à recevoir des munitions du temps des Turcs. Ce réduit était inoccupé et fermé, mais il paraît que ces ouvriers étaient parvenus à l'ouvrir, et qu'un y était entré avec de la lumière, le pouscier de poudre, qui s'y trouvait, a pris feu, et le magasin supérieur a fait explosion presque aussitôt.

Recherches sur l'Éponge d'eau douce.

(Quatrième et dernier article. — Voir t. IV, p. 235 et 283, et t. V, p. 10.)

Nous nous sommes toujours attaché, dans le compte rendu de ces Recherches, à mettre en relief la direction à la fois pratique et philosophique que l'auteur a suivie avec persévérance, et après avoir succinctement exposé les faits qui servent à caractériser le genre et le degré d'individualité de l'éponge, nous sommes arrivé à la question du degré de l'ani-



mahité et à celle de la forme irrégulière de ce singulier corps organisé. Il est bon de rappeler ici que l'éponge d'eau douce, de même que toutes les autres espèces d'éponges de mer ont été tour à tour classées, tantôt parmi les plantes, tantôt parmi les animaux, et que les zoologistes les plus justement célèbres de notre époque les admettent parmi les ani-

maux, sans leur assigner pourtant les caractères évidents de l'animalité. Il y avait donc là une lacune à remplir. Pour y parvenir, il fallait trouver les moments les plus favorables pour essayer d'arriver à une démonstration qui manquait encore à la science.

Les premières données qu'il fallait se procurer devaient être de observations anatomiques et physiologiques plus exactes, au moyen desquelles les opinions de M. Dutrochet et Grant seraient confirmées ou infirmées. M. Dutrochet s'était déterminé à considérer l'éponge douce comme appartenant au règne végétal, et M. Grant, qui, comme M. Dutrochet, avait cru ce corps organisé tout à fait dépourvu d'irritabilité animale, lui assignait pourtant une place dans le règne animal.

Les principales données relatives à l'anatomie de la spongie sont en quelque sorte formulées dans la grande figure 2 p. 5. T, p. qui représente un individu spongieux isolé, dans lequel on a réuni idéalement tout ce qui trait à la structure organique. On y voit d'abord que cet individu est fixé sur une tige de céraphyllum t. c. Les particularités relatives aux corps reproducteurs y sont indiquées par les lettres g' g' à l'égard des gemmes, et par œ', œ'' qui représentent les deux sortes d'œufs. Toute la périphérie de cet individu est hérissée de points qui sont les extrémités de petites aiguilles ou spicules siliceuses. Ces aiguilles paraissent aussi dans l'intérieur, mais celles qui saillent au dehors semblent avoir percé de part en part une membrane très fine et transparente au-dessous de laquelle se voit la masse charnue glutineuse toute farcie d'un très grand nombre de spicules également siliceuses. La masse charnue parenchymateuse de l'éponge d'eau douce est séparée de son enveloppe membraneuse par une grande lacune qui contient un liquide transparent. Cette enveloppe membraneuse, plus ou moins distendue par ce liquide, forme sur le côté une saillie à base large et prolongée et un tubet plus ou moins long et ouvert à son extrémité. L'orifice de ce tube plus ou moins allongé doit être considéré comme l'osculum principal. Sous le nom d'osculs les naturalistes désignent des ouvertures qui servent à la sortie du liquide situé sous la membrane et quelquefois à celle des embryons ciliés libres qui sont destinés à aller se fixer au dehors de la mère. En outre du grand oscule qui forme l'orifice extérieur du tube excréteur, on en voit d'autres qui sont de deux sortes. Les premiers qui sont désignés par œ' se voient à travers l'enveloppe transparente. Ce sont en apparence des points obscurs qui sont les orifices des canaux ramifiés dont est creusée la masse charnue glutineuse de la spongie. Ces premiers oscules sont donc plus ou moins profonds. Il n'en est pas de même à l'égard des orifices désignés par les lettres œ'', œ'''. Ceux-ci sont des trous ou des oscules qui se forment au moment où l'enveloppe extérieure s'ouvre par déchirance et livre ainsi passage aux embryons ciliés libres qui vont propager l'espèce à l'extérieur. Ces embryons sont représentés par les points blancs, ronds ou ovales situés dans la masse charnue ou dans la lacune sous-cutanée.

Le corps d'une spongie présente quelquefois des creux ou même des trous plus ou moins grands et de deux sortes : les premiers sont des intervalles l'œ', au fond desquels on voit des spicules siliceuses. Ils sont circonscrits par des traînées de substance blanche qui provient de l'extension et de l'accroissement des gemmes non ciliées et fixées. Les autres creux ou trous plus ou moins profonds, qui semblent avoir percé même de part en part toute la masse de la spongie, sont les intervalles l' plus ou moins grands, qui n'ont point été remplis lors de l'extension et de l'accroissement de l'éponge par l'effet de l'irrégularité de sa forme ou d'obstacles offerts par des corps extérieurs qui plus tard ont pu être détachés par le courant ou des choes forts.

L'observation des spongies, étudiées à l'extérieur seulement, permet de distinguer les principaux faits anatomiques que l'auteur a réunis dans une seule figure. La série des autres figures OE' 1, OE' 2, OE' 3 et G' a, est destinée à représenter les traits les plus saillants de la structure intime qui ne peut être étudiée que lorsqu'on fait les coupes ou préparations suivantes.

La figure OE' 1 est un segment de tige de myriophyllum coupée en travers, autour du laquelle était fixée une spongie qui se reproduit par des creux d'arrière-saison. On voit autour de ce segment de tige un cercle de ces creux, les uns encore blancs, les autres déjà jaunes et les troisième de la couleur rouge-brun. Ces trois degrés de coloration indiquent les trois degrés de formation de ces creux qui ne sont parvenus à leur état parfait que lorsqu'ils sont plus vivement colorés et en même temps pourvus de leur goulot. Tous ces creux sont vus de profil et sont entourés d'une masse de substance blanche globuleuse et parsemée de spicules siliceuses.

La figure OE' 2 est un de ces œufs détachés de l'agglomération sur le corps d'une mère morte d'atrophie raccourcissante. Cet œuf est vu en dessus et recouvert de la membrane cornée spiculifère qui les agglutine tous.

On a représenté en OE' 3 le même œuf vu en dessous pour montrer qu'il est agglutiné aux corps sous-jacents par une couche cornée également spiculifère et continue à la couche extérieure.

La structure intime d'une aréole du tissu d'une spongie qui se reproduit par des gemmes ciliées est représentée par la figure G' a. On y voit un intervalle dans lequel saillent trois corps dont l'un est une espère sphérique indiquant le commencement de la forme embryonnaire. Le deuxième, un peu plus grand, est déjà ellipsoïde; enfin le troisième a acquis la taille et la forme embryonnaire parfaite de l'individu non encore isolé du tissu de la mère. Cet intervalle est circonscrit par un réseau de spicules siliceuses et par la substance glutineuse de la masse charnue.

Lorsqu'on cherche à apprécier la disposition générale de la masse des spicules siliceuses, on reconnaît que le nombre considérable de ces très petites aiguilles transparentes comme le cristal représente l'aspect d'une charpente spiculifère de forme irrégulière très variable, constituée par des faisceaux longitudinaux et croisés dans tous les sens

pour former les aréoles et des canaux. Quelques faisceaux longitudinaux plus considérables et s'étendant du centre à la périphérie se présentent sous la forme indiquée par la figure S p 1. Un fragment de faisceau figuré en S p' offre en même temps des spicules grandes, et dans leur intervalle d'autres plus petites. C'est ce qu'on voit dans les jeunes spongies et surtout dans les spongies de couleur verte.

Les études physiologiques on doit faire pour parvenir à déterminer le degré infime de l'animalité de l'éponge d'eau douce ont d'abord pour but de connaître leur reproduction et leur développement complet, soit comme individu, soit comme masse spongieuse. (C'est important, auquel on peut rattacher toutes les autres études à faire, a été traité dans les trois premiers articles qui précèdent celui-ci. Nous nous bornerons à mettre sous les yeux deux figures relatives à des expériences qui ont encore trait à la reproduction.

La figure OE' 4 représente un bassin plein d'eau dans lequel sont placés deux corps reproducteurs d'arrière-saison écrasés pour en faire sortir, à l'époque de leur maturité, la substance blanche embryonnaire amorphe et susceptible de former de nouveaux individus spongieux.

G 6 est un deuxième bassin renfermant dans l'eau des moitiés vivantes d'embryons ciliés, de spongies, pour les observer sous le microscope pendant qu'ils se greffent entre eux, ou lorsqu'ils tendent à former de nouveaux individus entiers plus petits.

Les résultats obtenus ce sujet par l'auteur de ces Recherches sont qu'en raison de l'absence complète des sexes et des moindres vestiges d'organes spéciaux internes ou intimes de génération, on n'observe chez la spongie ni copulation, ni fécondation, et que le phénomène essentiel de la reproduction n'est plus qu'une sorte d'extension de la nutrition.

Lorsque les individus spongieux qui croissent on sont parvenus à leur l'état parfait stationnaire sont examinés et suivis avec persévérance sous le microscope, on peut, lorsqu'ils sont bien vivants et très vigoureux, étudier et rechercher la raison physiologique d'un courant toujours sortant par l'extrémité du tube. La figure S 1 représente une lame de verre dont le milieu est disposé en forme de bassin pour contenir de l'eau dans laquelle on place un individu spongieux. Les lignes ponctuées indiquent la direction du courant toujours sortant du tube de cet individu, et des recoins du courant qu'il détermine. La raison physiologique de ce courant est nécessairement l'absorption continue de l'eau aérée dans laquelle vivent les éponges d'eau douce. Pour se démontrer l'introduction de l'eau ambiante à travers les pores de l'enveloppe membraneuse, l'auteur crut devoir essayer de lui faire absorber des matières colorantes rouges et bleues. Ces expériences, répétées plusieurs fois, n'amènèrent d'abord aucun résultat; mais plus tard il parvint à faire pénétrer dans la spongie de l'oxyde de fer dissous dans l'eau. La présence de cet oxyde ne fut cependant accusée que par quelques parcelles du tissu colorées en rouge-brun, et qui étaient rejetées par le tube excréteur.

La figure S 2 représente un bassin semblable au précédent, et renfermant de l'eau où se trouve placé un individu spongieux qui avait absorbé de l'oxyde de fer dont les molécules forment sous son enveloppe membraneuse de petits amas rouge-brun. Ces molécules se sont ainsi incorporées avec la masse du tissu animal sous-jacent à la membrane. On voit à l'intérieur, et près de l'extrémité du tube, des parcelles et un petit amas d'oxyde de fer qui en est sorti avec les feces.

L'eau aérée des fleuves et des lacs est donc le seul aliment que s'assimilent les éponges d'eau douce, et probablement celle de la mer nourrit tous les autres spongiaires, qui, de même que les vers parenchymateux et les infusoires homogènes, sont dépourvus d'organes spéciaux de circulation, de respiration et de digestion. Le tube excréteur des spongies, et la lacune sous-cutanée semblent être les seules parties spécialisées pour la dépuración ou l'excrétion dépurative qui fait équilibre aux phénomènes d'absorption et de nutrition. Les végétaux les plus rapprochés des animaux inférieurs, et formant, comme les éponges, des masses amorphes, tels que les protozoaires, les nostocs, etc., ne présentent rien de comparable au tube excréteur des spongies, et, par analogie, des spongiaires; et c'est là un caractère qui n'a pas été, jusqu'à ce jour, mis en relief autant qu'il conviendrait de le faire, et qui semble devoir exciter de plus en plus l'attention des zoologistes. En effet, ce tube vivait et non seulement excréteur et le siège du courant sortant, mais c'est encore sur cette sorte d'anneau spécial unique qu'on peut démontrer nettement et même à vue simple le phénomène de l'irritabilité animale. Sous le nom d'anneau propre aux animaux, il faut comprendre le double phénomène de l'extension et de l'allongement du tube vivant des spongies, et de la contraction ou rétraction lente qui produit son raccourcissement et l'occlusion de son orifice ou grand oscule, ordinairement toujours béant.

Ce double phénomène, déjà observé par M. Dutrochet, mais rattaché par lui à l'ordre des phénomènes purement physiques, a été étudié avec beaucoup plus de soin par l'auteur des Nouvelles Recherches, qui y a reconnu les premiers indices d'une sensibilité et d'une contractilité animales qui manquent dans tous les végétaux, même dans ceux doués des mouvements les plus manifestes.

Les résultats des observations plus récentes faites par l'auteur que l'enveloppe membraneuse et le tube de la spongie ne se contractent pas lorsqu'on les touche momentanément, ni même lorsqu'on les pique avec une pointe; mais si on soumet la surface de la spongie, et surtout du tube, à des frottements légers et réitérés, si on laisse tomber une spongie de quelques pouces de hauteur dans un vase contenant de l'eau, si on percute avec le doigt la plaque du porte-objet du microscope pendant qu'on observe une spongie, si on ballote dans l'eau des spongies dont le tube est bien distendu, très transparent et à ouverture très béante, toutes ces actions mécaniques font retirer graduellement le tube, qui, par l'ef-

fet d'une contraction progressive et lente, se trouve réduit à n'être plus qu'un mamelon opaque surmontant une base convexe, large et transparente. Dans cet état, l'ouverture du tube est presque entièrement fermée, et le courant arrêté.

Lorsqu'on a cessé d'irriter de ces diverses manières les spongies, on les voit peu à peu reprendre leur premier état d'expansion normale, et leur tube s'allonge de nouveau graduellement au même temps que son orifice redonne au bec un libre passage au courant toujours sortant, qui entraîne au dehors les débris ou les feces du tissu animal. Ce débris ou ces feces du tissu animal sont des corpuscules semblables à ceux déjà vus par M. Grant sur les éponges de mer. Ce sont des particules microscopiques probablement trop animalisées, détachées tous les points de la masse charnue et de la face interne de l'enveloppe membraneuse, et rejetées au dehors par le courant continu ou saccadé qui sort au moyen du tube excréteur. Nous avons déjà dit que toutes les parcelles globuleuses et vivantes de ce tissu, soit de la masse, soit de l'enveloppe, sont elles-mêmes susceptibles de mouvements profonds d'expansion et de rétraction, et il devient ainsi évident que toutes les parties soit d'un individu, soit d'une masse spongieuse vivante, sont douées d'une véritable irritabilité animale semblable à celle des infusoires homogènes, connus sous les noms de amibes ou protées, à cause de leur forme irrégulière et changeante.

Les indices ou les derniers vestiges des individus primitivement isolés qui se sont confondus en une seule masse spongieuse vivante, sont les grands oscules communs à plusieurs individus, et plus ou moins prolongés en tubes excréteurs, qui sont d'autant plus nombreux que la masse est moins avancée en âge; 2° des sinuosités ou des sillons qui circonscrivent les parties saillantes et très diversifiées de ces masses. Au fur et à mesure qu'on s'éloigne de l'origine de ces masses et qu'on se rapproche de l'époque de leur reproduction, ces vestiges de l'individualité primitive diminuent de plus en plus et disparaissent quand les corps reproducteurs sont plus ou moins formés.

C'est à la nature du tissu animal préformé qui il faut attribuer l'irrégularité des formes des individus spongiaires isolés, et cette même cause, jointe à la greffe et à la fusion des individus entassés les uns sur les autres, produit le même effet à l'égard des masses spongiaires.

Si, à cet ensemble de faits qui établissent d'une manière certaine l'irritabilité animale des spongies, on ajoute la considération de la facilité avec laquelle ces corps organisés se décomposent en exhalant une odeur très forte et très fétide, on aura ainsi groupé un nombre suffisant de phénomènes pour permettre de conclure que l'éponge d'eau douce, et par analogie tous les spongiaires, quoique très voisins des végétaux par la simplicité de leur organisation doivent cependant appartenir au règne animal, dans lequel G. Cuvier, Lamarck, de Blainville les ont toujours rangés.

La question de l'animalité et de l'irrégularité des formes des spongies et des spongiaires par analogie, est donc en bonne voie d'une solution qui devra être confirmée par des observations ultérieures auxquelles il conviendrait de joindre les résultats de l'analyse chimique.

Le lecteur, pour peu qu'il ait le goût des curiosités de l'histoire naturelle des animaux et des plantes, comprendra maintenant avec facilité l'importance de ces Recherches couronnées par l'Académie des sciences, et pour essayer de la lui faire encore mieux sentir, nous leur dirons qu'il y a dans la grande famille des végétaux cryptogames connus sous le nom d'algues, plusieurs espèces dont les embryons sporulaires ressemblent beaucoup à ceux des spongies, sous le double rapport de leur forme ellipsoïde et des cils locomotiles qui hérissent leur surface. Mais ces embryons ciliés végétaux de quelques espèces de conferves, très bien décrits par M. Thuret, ont en général de couleur verte et ne se meuvent en nageant dans l'eau qu'environ une heure, tandis que les embryons ciliés ordinairement blancs des éponges vaguent et se promènent dans les rivières cinq ou six jours avant de se fixer.

Il est bon de faire remarquer qu'une fois fixés, les embryons ciliés des spongies s'étalent en moulant une partie de leur corps sur les surfaces des lieux auxquels ils se sont agglutinés, et se montrent bientôt pourvus de leur tube excréteur. Ce qui ne s'observe jamais à l'égard des embryons sporulaires des conferves. Ceux-ci passent, de la forme ellipsoïde à celle d'une sphère, qui se prolonge en un long filament, et l'embryon sporulaire devient sphérique avant de se prolonger en filament, ne s'aplatit pas, ne se déforme pas comme celui des spongies et des spongiaires, et se trouve seulement agglutiné aux corps ambiants par plusieurs points de sa périphérie sphérique.

Pour compléter ici ce qui a trait à l'histoire naturelle de l'éponge d'eau douce, il ne nous reste plus qu'à mentionner succinctement les observations faites par l'auteur de ces mêmes Recherches, sur leurs monstruosités, leurs maladies et les divers aspects de leur état mourant et même de leurs cadavres.

Lorsqu'on connaît bien les formes irrégulièrement arrondies et surmontées d'un tube excréteur des individus spongiaires isolés, on peut considérer les masses spongiaires comme des sortes de monstruosités non-seulement viables, mais encore susceptibles de reproduire l'espèce et la reproduisant en effet. Il y a lieu de remarquer ici que le premier genre d'anomalies devait être rapporté à l'ordre des monstruosités doubles, triples ou multiples à l'égard des animaux plus ou moins élevés dans la série animale, établi par les teratologistes.

Lorsque l'anomalie existe sur un seul individu spongieux, elle ne consiste que dans l'extension fort grande de son enveloppe membraneuse qui offre en outre des zones tubulaires excréteurs ou plusieurs mamelons plus ou moins saillants, et non pourvus à leur sommet d'un tube excréteur. On représente un de ces individus offrant son tube excréteur de ces mamelons.

Les spicules siliceuses qui se présentent ordinairement

sous formes de petites aiguilles terminées en pointes à leurs deux extrémités sont aussi susceptibles de revêtir les formes irrégulières indiquées par la série des figures Spb.

Il n'est guère possible de déterminer d'une manière même approximative les variations de la taille, soit des individus, soit des masses spongieuses d'après tous les faits exposés ci-dessus. Les nains et les géants sont par conséquent très difficiles à constater à l'égard des spongiales plus ou moins âgées. Mais il n'en serait pas de même lorsqu'elles sont encore à l'état d'œuf. La figure 1 indique le minimum de la taille d'un corps oviforme parfait, la moyenne de cette taille d'un autre œuf bien formé est figurée en 2, et la figure 3 exprime le maximum de la grandeur d'un troisième corps oviforme parfait, choisi parmi les plus grands qu'on peut recueillir.

Il est enfin un autre genre d'anomalies offert pour les corps oviformes ou œufs de spongiales qui sont pourvus d'un goulot. Ce genre en renferme deux sortes, savoir : 1° celles qui consistent dans l'union et la fusion de deux œufs en un seul corps pourvu d'un seul goulot ; 2° celles dans lesquelles un seul corps oviforme plus ou moins grand, résultant de la fusion de plusieurs œufs, offre deux, trois, etc., jusqu'à sept goulots ou goulots ; les deux séries d'œufs figurés OEm a et OEm b, présentent ces deux sortes d'anomalies.

À l'égard des maladies des spongiales, l'auteur, après avoir caractérisé les deux sortes d'atrophie déterminées par la vieillesse, en a figuré l'aspect en Oe 2 et Oe 3 comme exemple de l'atrophie racornissante, et en Fin, qui représente un fragment de masse spongieuse au moment où son tissu s'atrophie en se raréfiant, se désagrège et laisse à nu les corps reproducteurs oviformes de première saison, qui se sont formés dans toutes les parties de cette masse. En outre de ces deux états malades qui précèdent la mort s'enlèvent par épuisement des spongiales qui se sont reproduites par œufs ou par gemmes, on a fréquemment l'occasion d'observer dans les vases à eustagnante, rarement renouvelées, des individus spongiales qui sont envahis par des parasites animaux et végétaux.

La série des figures Sa, Sb, Sc, Sd, Se, exprime les principaux aspects de ces états malades éventuels.

Sa représente un individu spongieux envahi et dévoré par des animaux microscopiques qui sont le plus souvent des monadaires. Un fragment d'un autre individu, dont tout le tissu avait été également envahi par un végétal microscopique (mucédinée) est figuré en Sb.

La figure Sc est celle d'un troisième individu dans la substance duquel on voit : 1° des œufs jaunes, d'une espèce d'hydrae ; 2° un groupe de ces œufs dont le développement embryonnaire est assez avancé (ceux-ci sont noirs en partie), et 3° des microscopiques monadaires.

Sd est un quatrième individu malade, dont l'enveloppe membraneuse et le tube sont contractés, dans l'intérieur duquel on voit des embryons d'hydrae non encore sortis de leur œuf.

Un cinquième individu, dont la substance charnue blanche, contenant des œufs d'hydrae, est en grande partie dévorée par de petits vers, est représenté en Se.

Les divers aspects de l'état cadavérique des spongiales doivent être étudiés dans les masses et dans les individus isolés.

On ne voit figurer dans les collections zoologiques que des masses spongiales à l'état sec. Il conviendrait de joindre à ces échantillons un certain nombre de spécimens d'individus spongiales fixés sur des corps sous-luviatiles de diverses formes. Dans le choix à faire en recueillant des individus spongiales, il conviendrait de donner la préférence à ceux qui sont fixés sur des tiges cylindriques de plantes luviatiles, d'en conserver d'entiers et d'en préparer un certain nombre de manière à pouvoir reconnaître les diverses sortes de corps reproducteurs (gemmes ou œufs) ou les corps étrangers qui les renferment souvent. Les figures Sc 1 et Sc 2 représentent deux de ces individus préparés de cette manière et conservés dans l'alcool.

Tous les zoologistes qui ont étudié l'éponge d'eau douce à l'état de masse, connaissent les divers aspects de leur cadavre desséché ou en état de décomposition putride qui les désagrège et en disperse les spicules siliceuses, ou qui les réduit simplement à leur charpente spiculaire. Les naturalistes qui entreprennent maintenant des voyages scientifiques ont reconnu la convenance de conserver également dans l'alcool les diverses espèces de spongiales qui les recueillent. Il est tout aussi facile de conserver de cette manière les masses de l'éponge d'eau douce. Mais le rayonnement produit par la liqueur conservatrice altère tellement les couleurs, la transparence du tissu de ces organismes inférieurs, qu'il faut renoncer à leur conserver les apparences de leur expansion vitale. En attendant donc que les observateurs qui se livrent à l'étude des éponges parviennent à les élever dans des viviers, comme a pu le faire l'auteur de ces Recherches à l'égard de l'éponge d'eau douce, il faudra se résigner à les figurer pendant leur vie et après leur mort dans leurs états les plus caractéristiques, et les plus favorables à l'étude du plus grand nombre de faits importants que comprend leur histoire naturelle.

Tout ce qui a trait à l'étude des individus spongiales isolés devant fixer l'attention des zoologistes et des amateurs d'histoire naturelle des animaux, nous croyons devoir mettre encore sous les yeux de nos lecteurs la série des figures suivantes qui représentent les divers aspects cadavériques de ces individus.

Si l'aspect d'un cadavre de spongie blanche dont la substance et le tube, devenus flasques et affaiblis, ne sont pas encore désagrégés.

La figure Sg est celle d'un deuxième cadavre d'individu spongieux dont la substance est en partie désagrégée, et laisse déjà voir à nu les pointes des spicules siliceuses de son tissu.

On voit en Sh l'aspect d'un troisième cadavre d'individu spongieux dont toute la substance charnue a été détruite, et qui est ainsi réduit à sa charpente spiculaire.

Enfin, la figure Si représente un quatrième cadavre de spongie réduit, comme l'individu précédent, à la charpente spiculaire, mais contenant des corps oviformes ou œufs.

Si se termine la série des faits nombreux qui nous ont paru propres à piquer la curiosité de tous nos lecteurs, même de ceux les plus étrangers aux études de l'histoire naturelle, qui seraient bien aises pourtant de savoir comment les naturalistes procèdent, dans l'état actuel de la science, pour déterminer comment un corps organisé de nature douteuse peut et doit être rangé dans le règne animal ou dans le règne végétal.

On sait, en général, que les éponges dont on fait usage, soit pour la toilette, soit pour la propreté de l'intérieur de nos maisons, et dans une foule d'arts industriels, sont des corps souples, élastiques, compressibles, et retenant l'eau qu'ils absorbent rapidement. Mais ces éponges, qui appartiennent à deux espèces différentes (la *spongia ustulissima*, ou éponge commune, et la *spongia lacunosa*, ou éponge pluche qui sert à la toilette), ne sont autre chose que la squelette ou la charpente cornée de ces deux espèces, dont la substance charnue ou pulpeuse a été enlevée avant de les livrer au commerce et de les faire servir à nos besoins. Ces éponges, si généralement et très anciennement connues de tout le monde, appartiennent au groupe des éponges proprement dites, ou éponges cornées, qui ont été ainsi nommées parce qu'elles ne contiennent ni spicules, ni petites aiguilles siliceuses, ou calcaires, et que leur squelette ou charpente solide est un ensemble rameux et réticulé de filaments cornés souples plus ou moins fins. Les zoologistes distinguent maintenant toutes les espèces d'éponges connues en trois grandes classes, d'après la nature des parties solides qui soutiennent leur substance pulpeuse et charnue.

Il est facile les différencier en éponges d'eau douce et en éponges de mer, si on n'avait égard qu'au lieu dans lequel elles vivent. Mais la distinction en éponges siliceuses, calcaires et cornées, a paru être préférable sous un grand nombre de rapports. C'est dans la classe des éponges siliceuses qu'on a rangé la spongie, ou éponge d'eau douce, qui est si commune dans la Seine et dans la Marne, et sur laquelle il a été possible de faire des recherches suivies. Il est facile maintenant de prévoir que, du moment où l'on pourra parvenir à se procurer en abondance les autres espèces d'éponges siliceuses, calcaires et cornées, qui vivent dans la mer, si on les étudie en suivant les errements de M. Grant, et surtout la méthode à la fois pratique et philosophique de M. Laurent, cette branche si difficile de l'histoire naturelle pourra faire en peu de temps des progrès rapides, et l'on arrivera ainsi probablement à mieux connaître les limites qui séparent l'animal de la plante.

Nous avons dit, en commençant ce compte rendu, que tous les philosophes et les naturalistes qui reconnaissent la loi universelle de l'harmonie et de la hiérarchie des êtres créés ont été conduits à disposer tous ces êtres suivant un ordre progressif ascendant et descendant que les notions de série ou d'échelle servent à faire comprendre. D'autres naturalistes, uniquement préoccupés de la recherche des détails, sentent le besoin de recourir à un grand nombre de séries, et même de sous-séries parallèles entre elles. Il faut bien reconnaître que cette dernière manière de transfigurer le travail intellectuel pour l'étude analytique des faits méritée d'être considérée comme très favorable au progrès de la science des détails et des rapports de deuxième et troisième ordre. Mais, attendu qu'on est tenu d'en venir à des vues d'ensemble pour concentrer la valeur des faits acquis, d'autres naturalistes ont cru devoir recourir, soit à des formes circulaires isolées ou multiples et en série continue, soit à des séries de cercles concentriques ; on pourrait même imaginer d'autres transfigurations, en recourant encore aux formes pures des solides connues en géométrie. Mais toutes ces transfigurations, qui ne sont qu'un artifice de l'esprit humain pour indiquer, au moyen de lignes fictives, la multiplicité innombrable des rapports des êtres, ne sont réellement propres qu'à la recherche savamment minutieuse des faits et de leurs rapports. Et lorsque même il serait possible de réunir ensemble de ces rapports dans une conception aussi vaste que l'infini, en grandeur et en petitesse, du moment où la notion d'une hiérarchie se trouve impliquée dans celle de l'harmonie, l'inévitable nécessité de formuler l'ordre progressif hiérarchique pressant l'esprit humain de toutes parts, le force irrésistiblement d'accepter la transfiguration proposée par la série unilinéaire. Mais cette échelle on cette série doit être largement et convenablement interprétée, c'est-à-dire en ayant égard à l'ensemble des rapports de divers ordres qui lient et relient les êtres, et pour la recherche desquels l'emploi des séries et des sous-séries multiples parallèles objets d'études à toujours été, et sera toujours procédé du travail préparatoire et rigoureusement nécessaire pour parvenir aux plus hautes généralités de la science, exposées sous forme de tableaux synoptiques.

Ces réflexions de l'auteur des Recherches sur l'hydre et l'éponge, consignées par lui dans son essai sur la doctrine des sciences naturelles, insérées dans les Annales françaises et étrangères d'anatomie et de physiologie en 1839, l'ont conduit à proposer des idées nouvelles sur la série animale, et à accepter l'ordre naturel et hiérarchique des êtres animaux, dans lequel l'homme figure en première ligne et au-dessus de tous les animaux non douteux, et se trouve ainsi le plus éloigné de l'éponge et de tous les spongiales qui sont les plus rapprochés des végétaux.

Nous avons déjà communiqué à nos lecteurs les idées proposées à l'égard de la série animale à la Faculté des sciences de Paris (voir vol. I<sup>er</sup>, n<sup>o</sup> 9, p. 130). Le lecteur comprendra maintenant le contraste de l'homme, qui est l'animal le plus élevé, avec l'éponge, si voisine des végétaux et dont l'animalité se trouve ici dénotée par les résultats des Nouvelles Recherches.

## Les Promenades de Paris.

(Quatrième article. — Voir les Tuileries et le Luxembourg, tome IV, pages 40 et 119, et le 1<sup>er</sup> art. des Boulevards, page 375.)

### LES BOULEVARDS.

#### III.

##### LE BOULEVARD DES ITALIENS.

Le boulevard des Italiens commence à la rue de la Chaussée-d'Antin et finit à la rue Grange-Batelière. À l'entrée, autour de cet hôtel du dix-huitième siècle, plane, nous venons de le dire, l'ombre lugubre de la belle église Guimard ; au terme, vis-à-vis l'Opéra, nous retrouvons comme le groupe des Grâces, le souvenir des blanches sphylides que notre époque a tant aimées, Tagliani, Elssler, Carlota Grisi. Terre enchantée qu'on veut et ferme et de si gracieux fantômes, de si riants apparitions. Quatre noms dont les noms rayonnent d'un éclat sans égal sur le livre d'or de la mode y viennent aboutir à de courts intervalles, et y mêler le flot chatoyant de leur population. La première, ouverte en 1773 sur les terrains appartenant à M. Bouret de Vezelais, trésorier général de l'artillerie, exista longtemps à l'état d'impassé ; elle ne fut définitivement percée que sous le Directoire, qui l'appela rue du Helder, en mémoire de l'expulsion des Anglais du sol batave ; la rue Taithout ne saurait revendiquer une origine aussi glorieuse : elle prit le nom qu'elle porte d'un simple greffier aux bureaux de la ville, ce qui d'ailleurs ne l'empêche point, comme on voit, de faire fortune ; la troisième, au contraire, fut pour parrains de très grands personnages : un roi, un jésuite, un banquier ; cette rue fameuse à beaucoup d'égards, et dont nous reparlerons tout à l'heure, fut successivement la rue d'Artois, la rue Cerutti, la rue Laflitte. Elle reçut son dernier baptême au bruit de la révolution de juillet qui la consacra, et qui n'en acceptera plus d'autre (1). Quant à la rue Lepelletier, elle doit sa dénomination à celui qui ferma la liste honorable des prévôts des marchands, à messire Louis Lepelletier, chevalier, marquis de Montmédy, seigneur de Mortefontaine. Percée d'abord, en 1786, jusqu'à la rue Piron, à travers les dépendances de l'hôtel de Choiseul, elle fut achevée sous la révolution, et poussée jusqu'à la rue de Provence.

Voilà en peu de mots le passé tel que nous le transmettent les vivans ; voilà l'histoire de ces rues qui ne font que de naître, et auxquelles cependant se rattachent déjà si fortement les souvenirs de notre génération. Maintenant appliquons-nous à saisir et à fixer, si il est possible, la mobile physiologie du présent, à montrer dans le rayon de lumière qui jaillit de notre lanterne d'observateur, la vie contemporaine où nous nous mêlons tous avec tant de passion, que nous nous apercevons à peine de sa rapide fuite.

Le boulevard des Italiens est la petite Provence de la jeune aristocratie parisienne. C'est sous le pâle soleil qui éclaire ces chaussées d'asphalte, c'est à la clarté de ces bees de gaz que, chaque jour et chaque nuit, viennent manœuvrer les êtres indéfinissables, tour à tour apennés raffinés, beaux, merveilleux, incroyables, dandys, fashionables, lions, et qu'aujourd'hui, par épuisement d'épithètes appropriées au brillant objet qu'on veut peindre, on ne sait plus en vérité comment nommer.

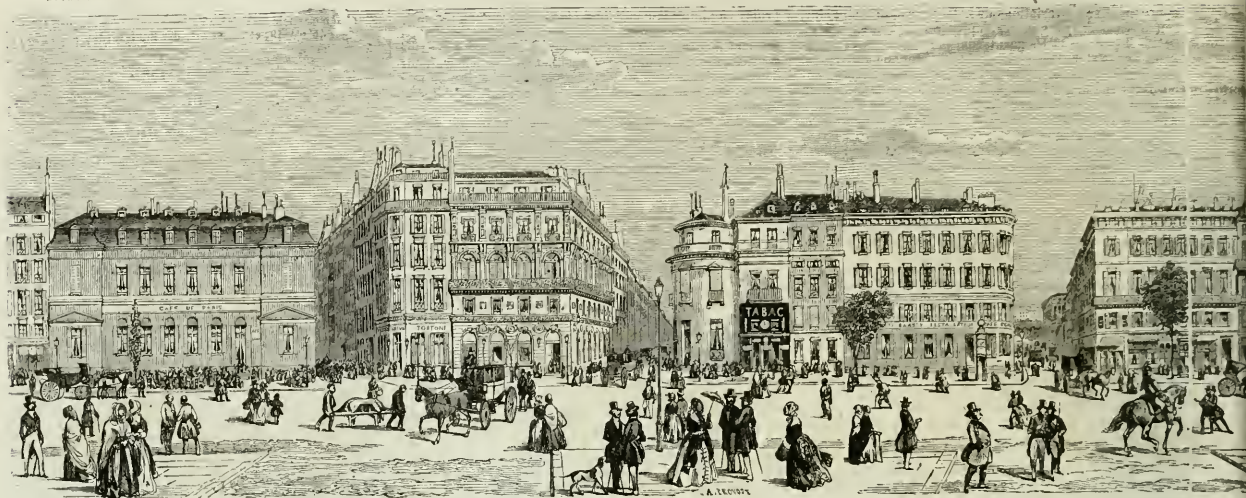
Sur les autres boulevards, le promeneur s'en va en zigzag, le nez au vent, l'oreille au guet ; il marche, il court suivant le besoin ou le caprice du moment ; on voit, en un mot, à l'indépendance de ses allures, qu'il n'a son affaire en tête, et qu'il ne se soucie nullement de la galerie. Ici, au contraire, le Parisien se montre comme un acteur qui joue son rôle devant des spectateurs d'élite, et qui se sent emprisonné dans un regard difficile à satisfaire. Sa tête au monde, les habitudes du luxe, le goût délicat, la taille svelte, la figure belle, il est sûr de réussir, c'est-à-dire d'être regardé. C'est un premier sujet, se dit-on tout bas. Si malheureusement pour lui, il n'a qu'une beauté vulgaire, si ses habits, coupés par un tailleur anonyme, forment des plus roturiers, si sa barbe n'est pas irréprochable, si ses gants ne dessinent pas un main bien faite, s'il ne lance pas la fumée de son cigare avec l'aisance et la grâce des maîtres, on le regarde du coin de l'œil et on le dégrade de toutes ses prétentions... en le qualifiant de doubleur. Être doubleur quand on a tout sacrifié pour briller au premier rang, ô quel supplice et quel châtiement ! Gens aux goûts modestes, aux simples appétits, vous qui ne donnez au monde que l'attention nécessaire, et qui ne tombez jamais dans les orgies de la vanité, vous ne savez jamais comprendre, et je vous en félicite, combien cet homme est à plaindre !

Les lions — le mot a fait son temps, mais je l'emploie par indulgence, — ont leurs principales stations sur le boulevard des Italiens, les uns en plein air, les autres à huis clos. Quand ils éprouvent le besoin d'éblouir les passants, ils s'arrêtent tantôt au passage de l'Opéra, tantôt sur le double escalier du café de Paris, ou sur la porte de Tortoni. Là, un cure-dent

(1) La rue Laflitte fut ouverte en 1771 jusqu'à la rue de Provence, en 1823 jusqu'à la rue de la Victoire, en 1824 jusqu'à la rue Olivier. On lit dans l'ordonnance de Louis XV, qui autorisa les premiers travaux, les curieuses lignes qui suivent : « Notre aune et feul secrétaire, Jean de Laborde... nous ayant fait exposer que les terrains dont il est propriétaire sont devants, par l'extension successive de la ville, propres à former des habitations aussi commodées qu'agréables et utiles, la proximité du quartier, la pureté de l'air et la proménade des remparts y faisant désirer à nombre de citoyens d'y établir leur demeure ; mais que ces terrains n'étoient traversés d'aucune rue et n'y ayant aucun débouché commodément vers le Faubourg Montmartre et la Chaussée-d'Antin, ils y pourroient être divisés en portions, etc., etc. A ces raisons, etc., voulons, etc. Donnée à Versailles, l'an de grâce 1770. »

LES BOULEVARDS DE PARIS. — DEUXIÈME SÉRIE : DE LA RUE DU HELDER A LA PORTE SAINT-MARTIN.

BOULEVARD DES ITALIENS.



(Café de Paris.) (Rue Taitbout.) (Tortoni.) (Maison Dorée.) (Rue Lafitte.) (Café Riche.) (Rue Lepelletier.) (Hôtel Paturio.)

BOULEVARD MONTMARTRE.

BOULEVARD POISSONNIÈRE.



(Rue du Faubourg-Montmartre.)

BOULEVARD BONNE-NOUVELLE.



(Rue Hanteville; au fond, église Saint-Vincent-de-Paul.)

(Bazar Bonne-Nouvelle.) (Rue Mazargau.)

— ARCHITECTURE PAR M. E. RENARD, FIGURE PAR M. PROVOST.

BOULEVARD MONTMARTRE.



(Passage de l'Opéra.) (Café Mithouze.) (Opéra.) (Rue Grange-Batelière.) (Jockey-Club.) (C.C. de Montmartre.)

BOULEVARD BONNE-NOUVELLE.



(Rue Rougemont.) (Maison du Pont-de-Fer.) (Rue du Faubourg-Poissonnière.) (Galette.) (Théâtre du Gymnase.)

BOULEVARD SAINT-DENIS.



(Porte Saint-Denis et rue du Faubourg Saint-Denis.)

(Porte Saint-Martin et rue du Faubourg-Saint-Martin.)

ou un cigare à la bouche, suivant l'heure, ils regardent s'écouler à leurs pieds la foule bigarrée du boulevard, les artistes, les écrivains, gens qui ne leur portent pas trop d'oubrage parce qu'ils cultivent surtout leur intelligence, les provinciaux qui les font sourire, les bourgeois qui leur font pitié et les jolies femmes qui leur font envie. Bien n'échappe à leurs regards. Fixés dans l'autre de l'œil, c'est une véritable revue passée par les Napoléons de la fashion. Vienne une grande dame convertie de son voile, légère, fortive, empressée de fuir, il la salue respectueusement et chuchotant; vienne une de ces femmes que le bon La Fontaine voulait désigner sans doute quand il s'écriait malignement :

Qu'on lui aurai-je jamais cru  
Qu'un lion d'un rat eût affaire?

Ils s'inclinent d'un air moitié pitié, moitié gouaillard et chuchotent. Vienne une de ces créatures plus gênées encore et qui ne portent plus de masque que le mardi gras, parce que leur visage pétrifié n'en a plus besoin, ils font un geste imperceptible et chuchotent. Il n'y a que l'humble bourgeoise au vêtement modeste, au front calme, à la démarche honnête, nière qui rêve à ses enfants, épouse qui songe aux choses du ménage, qu'ils laissent dédaigneusement passer sans contrôle ni critique. En effet, qu'auraient-ils à dire à ces femmes qui ne sont pas de leur monde, qui vivent de simplicité et de naturel, et qui, à toutes les prétentions, répondraient comme cette admirable madame Jourdan, leur type et leur modèle: Est-ce que nous sommes, nous autres, de la cote de saint Louis?

Au sortir du club, avant de se rendre à l'Opéra ou aux Italiens, les lions se retirent dans les salles du café de Paris et de Tortoni. C'est sous ces lambris parfumés d'odeurs gastronomiques, que se discutent les plus graves questions au jour et que se notent les mille intrigues de la vie des *richeurs*.

L'amour de l'argent qui tourmentait tant autrefois ce qui de la passion de l'élégance, attire aussi sur ce terrain l'état-major de la finance. Avant l'heure solennelle ou tout ce monde avait qui gravite autour d'eux, tiennent ici leurs petits états-généraux. On se rencontre, on se prend la main, on s'intrigue. Comme ces braves officiers de Fontenoy qui se saluaient avec politesse au moment de s'en-trevoir, on va, en attendant les jeux terribles de la hausse et de la baisse, déjeuner en-semble dans ces splendides cafés. Mais que midi sonne, et aussitôt tous ces groupes se dissipent comme au son de la trompette, et courent, les uns à pied, les autres en voiture, chercher une place autour de la fameuse corbeille du temple de Plutus.

Le boulevard qui sépare la rue Taitbout de la rue du Helder est le point central de la fashion. C'est devant les beaux verts du café de Paris que sont placés les chaises de paille ou viennent successivement s'asseoir ceux ou celles à qui les stalles du théâtre Vendôme ne paraissent ordinairement pas trop moelleuses. Durant les limpidités soirees d'été, lorsque le jour se meurt à l'horizon et que la lune se lève sur nos toits comme dans une décoration fantastique, on trouve dans ces lieux, au sein d'une atmosphère imprégnée de la senteur des grillots et des roses, les derniers débris du beau monde, tout ce que Paris a de réservé dans son enclos de femmes charmantes et d'hommes d'esprit.

Un peu plus loin, nous rencontrons cette courte chausseée que remplissent deux établissements remarquables, Tortoni et la maison Dorée. Le café est digne d'attention, parce que c'est un lieu rendez-vous, nous l'avons dit, pour nos déjeuners, et parce qu'il rappelle à nos dilettantes du goût et des fortunés noms en qui pour d'autres motifs les dilettantes de l'oreille affectionnent si fort. Lors même qu'elle ne recréerait pas dans ses caves des cuisines pareilles à celles du seigneur de Ganache, à son rez-de-chaussée, un parfumeur entouré de toutes les séductions de son industrie, un libraire qui se pare de toutes Illustrations européennes, et un restaurateur aux regards tables appétissantes, la maison Dorée attirerait encore nos regards, grâce aux nobles sculptures qui couvrent ses murailles. Ainsi cet édifice immense peut satisfaire à lui seul tous les goûts de l'homme civilisé; aux délicats, il offre les subtils odeurs de l'Orient; aux lettres les beaux livres de notre littérature; aux gourmets les fins soupers; aux artistes tout un recueil d'animaux, de fruits et de fleurs hardiment découpés dans la pierre. Et que serait-ce si on remontait jusqu'aux étages supérieurs?

Il est impossible de franchir le passage de la rue Lafitte sans s'y arrêter un moment, ne fût-ce que pour jeter un coup d'œil sur ces magnifiques hôtels dont l'un fut habité par le plus populaire de tous les hommes de finance et dont plusieurs autres appartiennent à ce haut et puissant personnage que nous nommons Rothschild, et que le peuple du quartier, dans son langage énergique, appelle quelquefois Mylord Million. Autres fois, la perspective finissait à la rue de Provence, devant l'arcade cintrée du Hôtel Théluson à travers laquelle on apercevait les massifs d'un gracieux jardin, une rotonde, des colonnades, des statues mêlées à des rochers et à des fontaines. Cette habitation, qui fournissait un charmant point de vue aux promeneurs du boulevard, fut encore plus remarquable lorsqu'elle changea d'hôte, lorsque Murat vint occuper les appartements du banquier genevois. Le héros d'Éna, d'Austerlitz, d'Éylau, de Friedland, repandit sur cette demeure une sorte d'éclat historique que n'eût jamais pu lui donner M. Théluson, dont la principale gloire fut d'avoir pour caissier le fameux Necker, père de l'éloquent Stael.

Aujourd'hui, grâce au prolongement de la rue Laffitte, le regard embrasse une longue carrière et ne s'arrête plus qu'à devant le portique de Notre Dame-de-Lorette. Ce petit monument, construit au dehors, somptueux à l'intérieur, qui commença vers 1821, fut achevé en 1836, est toujours si rempli de gens que Molière a coup sûr n'eût pas osé dire de l'habitant de ces quartiers :

Je ne remarque pas qu'il hante les églises.

Non, la population de la Chaussée-d'Antin s'acquitte de ses devoirs religieux avec conscience, cela est évident; mais ce qui ne l'est pas moins, c'est qu'elle use complètement aussi de son droit aux plaisirs de ce monde. En effet, si nous l'observons du matin au soir, nous la verrons quitter de hauteurs de la rue Saint-Lazare pour descendre dans la rue Lepelletier vis-à-vis cet édifice profane qu'on nomme l'Académie royale de musique. C'est la même volture qui stationne ce matin devant les portes de l'église, ce sont les mêmes chevaux, ce sont les mêmes laquais poudrés et dorés; pourquoi la personne, qui descend du carrosse ne serait-elle pas aussi la même? Le profond moraliste que nous citons tout à l'heure avait bien deviné et prévu ces contrastes quand il s'écriait :

Il est avec le ciel des accommodements.

Nous ne quitterons pas la rue Lepelletier, sans jeter un regard d'adieu sur ce grand Opéra qui, va, dit-on, disparaître, Masques aux burlesques métamorphoses, dilettantes, lions et honnes, rats, tigres, changez de route, oubliez cette voie qui vous était si familière. Le conseil municipal de Paris est inflexible et veut désahériter ce quartier d'un établissement qui n'est pas seulement sa joie, son luxe et son bonheur, mais qui est encore sa vie. Quelle physionomie va prendre cette partie du boulevard, lorsque l'Académie royale de musique de la démenage? c'est ce que nous ne osons pas prédire. Qu'il y ait un acte sérieux que cette translation, un acte qui menace à la fois de nombreux intérêts et de bonnes habitudes. Le moindre mal qui puisse en résulter, ce sera la ruine du passage qui emprunte son nom au théâtre. Que deviendrait ce double tunnel aux boutiques enfumées, aux arcades ténébreuses, si le voisinage de l'Opéra n'y attirait plus nos danseuses et nos jeunes rois, la foule bigarrée du carnaval et les vendeurs de contremarques; il ne resterait plus qu'à mettre la clef sous la porte.

Mais il ne nous appartient pas de raisonner sur d'aussi graves matières; passons vite devant ces riches magasins d'orfèvrerie, devant ces beaux cafés qui se succèdent sans interruption pour rendre plus courtes encore les brillantes étapes du flâneur, devant les étalages si divers et tous si provoquants, devant cette musique des grands maîtres et ces chansonnettes des petits, devant ces sèches étincellantes comme la coupe de Tantale, devant ces berceaux d'enfants, si coquets, si voluptueux, qui vous donneraient envie de renaitre, avec une jolie femme pour mère et pour nourrice; devant... n'achevons pas, et comme un cheval bien dressé, arrêtons-nous net vis-à-vis la rue Grange-Battelière où se précipitent pêle-mêle les gardes nationaux du poste voisin, les membres nombreux du grand corps de l'Opéra, et les couples assortis qui vont demander sa bébécation à M. le maire du deuxième arrondissement.

IV.

LES BOULEVARDS MONTMARTRE, POISSONNIÈRE BONNE-NOUVELLE ET SAINT-DENIS.

À l'angle de ce boulevard qui commence, remarquez en passant cette haute maison dont les fenêtres, largement éclairées chaque soir, révèlent un séjour sinon de plaisir, du moins de luxe et d'oisiveté. C'est là que le Jockey-Club a placé son trône; c'est là que le végétal à l'ombre la fleur des pois. En choisissant cette demeure, un peu en dehors de leurs habitudes aristocratiques, nos jeunes dandys ont fait preuve d'une admirable prudence. En effet, ils se sont retranchés à ce premier étage comme dans un fort d'observation d'où ils commandent les deux et le boulevard Montmartre qui leur est, depuis longtemps acquis, et le boulevard Montmartre qui ils brûlent de revoir à leurs possessions. Dans quelques années, le futur passage Joffroy, qui est appelé à remplacer le passage de l'Opéra tant par la donation de l'Académie royale de musique, deviendra un centre d'élégance. Le brillant quartier de la Boule-Rouge, le Palais-Royal, la Chaussée-d'Antin viendront s'y donner la main au milieu des pompes merveilles d'un nouvel établissement.

En attendant l'heureux avenir qui semble lui être réservé, le boulevard Montmartre lutte courageusement sur cette ligne droite que nous suivons, avec la redoutable concurrence que lui fait la ligne gauche. Aux splendides cafés, aux joyeux théâtres, elle oppose des cercles et des cabinets de lecture; en face de la belle horlogerie, des bronzes, des statuettes de Trésou, elle place avec orgueil les étalages artistiques de Deleforge. Que de fois le passant, alléché par la perspective, a quitté brusquement l'attrayante chausseée qui sépare la rue Neuve-Vivienne de la rue Montmartre pour aller vis-à-vis admirer quelque chaud paysage de Dupre, ou quelque vigoureuse orientale de Decamps! Noble rivalité qui, de part et d'autre, s'appuie sur les créations de nos artistes, et sur les chefs-d'œuvre de notre industrie! Avant de tenter le passage de ce tumultueux faubourg Montmartre, où la foule s'engoulme comme un torrent déchaîné, remarquons encore une admirable concurrence; celle de ces deux magasins de fleurs d'artificielles et naturelles. Les uns et les autres sont dignes d'attention. L'art frappe d'abord les yeux, mais la nature entre plus avant dans le cœur. Ici les couleurs sont éclatantes, mais la fleur parfums sont doux. Finissons vite cette éternelle lutte de l'homme avec sa mère en disant que l'artifice a son charme lorsque la vérité est forcée de se couvrir d'un voile et qu'en hiver, pendant le sommeil de ces fleurs dont l'immittable tissu a été filé par le créateur, nous aimons en-

(1) Cette galerie projetée, qui fera suite au passage des Panoramas, servira à relier le magnifique quartier de la Boule-Rouge au boulevard. Elle traversera les terrains qui ont appartenu au marquis Agnato de las Marismas et au prince Tufankin, mort il y a un mois. Les pierres, grâce à cette voie nouvelle, pourront désormais éviter les abords si dangereux de la rue du Faubourg-Montmartre.

core à voir ces roses, ces jasmins et ces lis de gaze comme le portrait d'un ami absent.

Le boulevard Montmartre que nous allons quitter conserve encore en partie la vie du boulevard des Italiens; on ne s'y promène plus, mais on n'y court pas encore. On dirait qu'on s'y recueille avant d'entrer sur le théâtre de la mode, ou après en être sorti. Ce boulevard est, en effet, comme l'antichambre de l'autre. C'est là que l'adolescent songe à ses bottes, si le vernis n'en est pas luisant, à ses gants s'ils ne sont pas jaunes, à son paletot s'il est couvert de poussière. Plus loin, il ne songera plus qu'à ses affaires ou à ses amours.

Nous arrivons au boulevard Poissonnière. C'en est fait. Nous voici presque en dehors du grand foyer aristocratique. Le crépuscule du soleil italien, qui éclairait encore d'une pâle lueur le boulevard Montmartre, s'éteint à chaque pas que nous faisons en avant. Les magasins éblouissants qui s'adressent à des regards millionnaires, sont remplacés par de gentilles boutiques, coquettes encore, mais d'une coquetterie sans orgueil. Aux restaurants fréquents par les Lucullus et les Apicius du dix-neuvième siècle succède la petite cuisine à deux francs. Voici des cafés brillants sans doute, mais on l'on peut se présenter en habit de garde national. Voici les boutiques de cordonniers d'où la chaussure vernie n'est pas excluse, mais où l'on trouve aussi les bons souliers à semelles épaisses. Nous rencontrons de moins en moins les superfluités de la vie, mais cependant l'agrément à pas-cassé de se mêler à l'utile. Nous remarquons, entre autres, ce magasin de bronzes réduits par le procédé Collas, ce vaste établissement de Camille Léonard, où le fur, autrefois presque uniquement consacré à des usages militaires, se transforme en lits, en berceaux, en tables, en fauteuils et en jardinières; nous nous arrêtons un instant devant l'arcade de la maison du Pont-de-Fer, au fond de laquelle nous apercevons un horizon de boutiques; nous donnons un regard de sympathie à ce musée national dont les effets dioramaques ne paraissent pas refroidis par le voisinage de la glacière napolitaine, et, après avoir encore regardé beaucoup de choses, nous arrivons à l'entrée du faubourg Poissonnière. Si on nous reproche de n'avoir rien dit, en passant, de la rue Rougemont, ouverte l'année dernière à travers un délicieux jardin, l'oasis de ces quartiers, nous avouerons notre légitime douleur, et nous confesserons que nous n'avons pas encore fini de porter le deuil de ces arbres majestueux, de ces bosquets touffus, de ces pelouses désormais accessibles aux maçons. La rue Bergère se rejouit, cela se conçoit; mais les rossignols et les taureaux qui nichaient dans ces massifs, et qui y arbrietaient leurs hymènes n'ont-ils pas droit de se plaindre?

Passons vite devant le calme faubourg Poissonnière, où le Conservatoire de musique attire, chaque semaine, la fine fleur du dilettantisme, et abandonnons ce nouveau boulevard. Des premiers pas, l'attention de l'observateur est sollicitée par le spectacle d'une de ces petites industries parisiennes qui parfois remuent des millions. À côté du théâtre Bonne-Nouvelle, voyez-vous cette humble boutique où une femme ne se lasse pas de découper un gilet qui paraît éternel parce qu'il se renouvelle sans cesse. Vous êtes en présence de la fameuse galette du gymnase vraiment digne de rivaliser avec les délicats chefs-d'œuvre de Félix. M. Porson a un beau faire, il n'a pas toujours su affecter la loule comme son voisin, et si le soir on avait pesé la recette du pâtisseries et celle du directeur de spectacle, je ne sais en vérité de quel côté eût penché la balance.

Il faut dire cependant que, sous la nouvelle direction, la fortune recommence à sourire à ce malheureux gymnase vu par la révolution de Juillet. On ne reviendra peut-être plus aux beaux jours de Perlet, de Bernard Léon, de cette petite Leontine qui est devenue si grande depuis ses premiers débuts de 1815; on ne verra peut-être plus les charmantes soires d'un public d'élite, stimulé par une promesse du *sang*, applaudissant à outrance le *Mariage de Haïson*, la *Heine des aïeux*, *Malvina*, la *Chanoinesse*, etc.; mais, grâce au père nourricier de l'ancien théâtre de Madame, grâce à cet inéprouvable et brillant esprit de M. Scribe, on pourra voir luire encore quelques rayons dorés sur le boulevard Bonne-Nouvelle. Le succès de *Babiole*, de *Rebecca*, du *Bal d'Enfants* est déjà une vaine assez heureuse et d'un favorable augure.

Entre le Gymnase et la rue Hauteville, on cotoie quelques beaux magasins malheureusement isolés par leur situation élevée; on remarque surtout Gândillot, cet industrieux rival de Léonard.

La rue Hauteville, qui autrefois était beaucoup plus basse que la chausseée, est une immense rue de 77 mètres de longueur, qui voit venir en ligne droite à la place La Fayette, et à l'église Saint-Vincent-de-Paul, si remarquable par ses vitraux. Cette rue Hauteville, commencée en 1772 sur le terrain des religieuses Filles-Dieu, ne fut achevée dans toutes ses parties qu'en 1832. Pour la pousser jusqu'au boulevard, on exécuta des travaux considérables et on supprima la rue Basse-Porte-Saint-Denis. Elle doit le nom qui elle porte à un prévôt des marchands, J.-B. de la Michodière, comte d'Hauteville.

Avant d'arriver à la porte Saint-Denis, on rencontre la rue Mazgrain, qui rappelle une des plus belles pages de nos guerres d'Afrique, et qui attire facilement les regards sur ses deux lignes de maisons sculptées ou richement ornées. Ouverte en 1811 sur l'emplacement de l'impasse Saint-Laurent, cette rue est entièrement achevée. La partie du boulevard qui vient ensuite compte plusieurs constructions remarquables par leurs élégantes décorations, les n° 10 et 12, par exemple. Mais de tous ces édifices, celui qui retient le plus longtemps l'attention, c'est le n° 20. Avez-vous visité cette maison encyclopédique qui est comme un poème en six chants. Dans les caves vous trouvez une jolie hall trop peu éclairée, mais propre et appétissante, où les gens de la campagne viennent les mardi et vendredi, vendre eux-mêmes leurs tas de choux et leurs boîtes de carottes; le rez-de-chaussée est occupé par un charmant bazar toujours en grande toilette et confortablement chauffé; au premier étage on aperçoit un estaminet



monstrueux où on ne compte pas moins de sept billards et qui s'appelle le café de France, comme pour inviter nos quatre vingt-six départements à y entrer; plus haut est une belle salle de lecture accompagnée de longues galeries où nous avons remarqué plusieurs tableaux distingués, un choc de cavaliers par Delacroix, de charmants pastels de Ménéclat et de Tournon. Ce n'est pas tout encore. à côté de ce musée, dans une pénombre mystérieuse habite le Merlin de notre époque, l'enchanter Philippe. Connaissiez-vous à Paris beaucoup de maisons aussi amusantes que celle-là, et n'aimez-vous pas ce péle-mêle des villageois du marché, des consommateurs du bazar et du café, des artistes, des politiques de la galerie des Beaux-Arts, et des marmots alléchés par le grand magicien que nous avons nommé ?

Mais débarrassons-nous vite de ces séductions qui retardent notre course, et après avoir déploré la ténacité de ces vieilles constructions qui obstruent encore le boulevard aux abords du faubourg, arrêtons-nous un instant devant les sculptures de la porte Saint-Denis à demi voilées par la rouille des siècles et par la mousse que la fontaine voisine fait germer sur sa façade septentrionale.

Lorsqu'en 1672 le prévôt des marchands et les échevins de Paris élevèrent cet arc de triomphe en l'honneur de leur jeune roi, Louis XIV, ils étaient loin de prévoir quelle serait la destinée du glorieux monument et quel effrayant tourbillon de vie allait désormais l'envelopper. A cette époque, en effet, le faubourg Saint-Denis n'avait pas acquis l'importance que lui a donnée la création de la nouvelle ville située au nord de la capitale.

Quoi qu'il en soit, on ne voulait rien épargner pour embellir cette page consacrée au dieu mortel du dix-septième siècle. On appela un architecte hardi qui était en même temps un général intrépide, François Blondel, et on groupa autour de lui les dignes interprètes de sa pensée, les sculpteurs Girardon, François et Michel Anguier. C'est à ces concours d'hommes habiles et dévoués que nous devons la porte Saint-Denis, à laquelle la critique pourra rendre sans doute, mais qui défie encore nos artistes. Pour élever de semblables monuments, deux choses, nous semblent manquer à la France d'aujourd'hui: la gloire qui fournit le motif et le génie qui le met en œuvre.

La construction de la porte Saint-Denis coûta 122,000 fr. Cet arc de triomphe forme un carré parfait de soixante-douze pieds en largeur et en hauteur. L'ouverture de la grande arcade en a vingt-cinq. Les deux petites portes destinées aux piétons n'ont que deux mètres et demi de hauteur. Nous ne décrivons pas les sculptures, parce que cette étude n'entre pas dans notre plan. Ceux qui voudront remonter à la source des idées qui se sont inscrites sur ce monument, ne pourront mieux faire que de lire le cours d'architecture ou le brave et savant Blondel a développé ses vues.

Quand on a franchi les terrains mondés qui se trouvent entre la porte Saint-Denis et la chaussée nord du boulevard, et qu'avec de grands efforts on a évité les lourdes voitures de porteurs d'eau qui encombrant ce passage, on s'aperçoit qu'on est en présence d'une nouvelle population. Le boulevard du Gymnase participait encore vaguement au luxe de la Chaussée-d'Antin. Ici nous sommes en plein dans le fléau démocratique, et nous ne sommes en plaignons pas, parce que nous savons que ce fléau, c'est le sang de la jeune France. Aux palefreniers succèdent les boueux, aux chapeaux de carter et de soie les casquettes, les loutres, aux hottes vernies les gros souliers. Plus de boutiques étincelantes, plus d'étalages aux encadrements dorés; la petite industrie commence. Voici venir la bijouterie fausse, les vieux habits et les vieilles chaussures, la porcelaine à bas prix, tout le rebut des riches. Les cafés sont détrempés par les marelards de vin; les tables de marbre font place au comptoir d'étain. Acceptons sans résistance, avec curiosité même, ces oppositions tranchées, ne l'oublions pas un instant, que les boulevardiers empruntent leur véritable originalité.

Entre les faubourgs Saint-Denis et Saint-Martin, vastes laboratoires de la grande ville, immenses entrepôts du commerce et de l'industrie, rues toujours pleines de bruit et de mouvement, le boulevard n'intéresse que par ses mœurs populaires, par sa physionomie nouvelle. A l'exception de la cité d'Orléans, où stationnent les omnibus du chemin de fer, on ne remarque aucune construction importante. N'est-il pas oiseux de dire que l'ex-primat des Gaules, l'abbé Châtel, ouvrit sur cette chaussée une église catholique française qui se ferma promptement, sans que le public y mit aucune opposition.

Nous touchons au terme de notre seconde excursion sur les boulevardiers; un triomphe élevé à la gloire de Louis XIV.

Le faubourg Saint-Martin possédait, avant la révolution, deux puissantes missions religieuses: les Récollets et les Capucins. En 1802, le premier de ces couvents fut converti en hospice pour les incurables; le second est occupé par la garde municipale. Ce sont les deux établissements les plus importants du quartier.

Depuis deux ans on a beaucoup travaillé à l'embellissement du faubourg dont nous occupons. On a élargi la chaussée, multiplié les trottoirs et planté, dans la partie supérieure de la rue, une double ligne d'arbres qui, un jour, sera d'un bel effet. L'ordonnance royale du 4 novembre 1829 a fixé la moindre largeur de cette voie publique à dix-huit mètres et la plus grande à trente-six mètres.

Jetons maintenant un coup d'œil sur la porte Saint-Martin, construite en 1674, sur les dessins de Jean Bullet, élève de Blondel. Ce monument formant, pour ainsi dire, le pendant de la porte Saint-Denis, présente également un carré parfait, et compte dix-huit mètres de largeur sur une pareille hauteur. Les sculptures sont dues à Desjardins, le Hongre, Hary et Goussier. Un des bas-reliefs représente le fils de Louis XIII sous les traits d'Hercule. Il est nu comme le fils de Jupiter, et comme lui, il est armé d'une lourde masse,

Durons-nous que cette allégorie nous semble ridicule? Nous n'aurons pas ce courage; car Louis XIV a mieux fait pour notre patrie que de tuer le lion de Némée. L'Hydre de Lerne ou le sanglier d'Erymanthe, il a, comme vous le voyez écrit sur l'attique de l'arc de triomphe, vaincu l'Autriche, la Hollande et l'Espagne, et, du même coup, il a doté la France des trois départements du Jura, du Doubs et de la Haute-Saône.

(La suite d'un prochain numéro).

### Chronique musicale.

Nous avons un glorieux bulletin à vous donner. Jamais le bataillon des pianistes n'avait exécuté de si belles manœuvres, ni livré de si brillants combats. M. Gorla, M. Antoine de Kotski, M. Osborne, M. Evers, M. Herz, madame Pleyel, et enfin M. Thalberg et M. Billet. Quel défilé! Presque toutes les nations de l'Europe ont un représentant dans cette troupe d'élite. M. Osborne est Anglais; M. de Kotski, Polonais; M. Evers, Belge; MM. Herz et Thalberg sont Allemands; madame Pleyel est née à Paris; M. Billet est Russe. Nous ignorons quelle contrée a donné le jour à M. Gorla; mais il en est des noms comme des heures: on peut, jusqu'à un certain point, deviner d'où ils viennent en voyant ce qu'ils sont. Or, n'est-il pas vrai que jamais Français ne s'est appelé Gorla, comme jamais Hussien ne fut nommé Leonor? Quand on s'appelle Gorla, on doit, ce nous semble, tenir, de près ou de loin, soit à l'Espagne, soit à l'Italie. Quelle que soit sa patrie, M. Gorla n'en est pas moins un pianiste d'un mérite très distingué, à l'exécution énergique, brillante, hardie et pleine de fougue. M. Antoine de Kotski a moins d'éclat peut-être que M. Gorla, mais il a plus de tendresse et de mélancolie. M. Herz est une vieille réputation, conquise par cent combats qui furent autant de victoires. Nous n'avons pas à juger ce vétéran de la touche et de la pédale. Il n'y a plus qu'à l'applaudir.

M. Evers a jugé à propos de lutter contre M. Léopold de Meyer. Il s'est fait entendre dans la même salle et peut-être sur le même piano. Il n'a réclamé pour son concert le secours d'aucun confrère. Il a joué de suite neuf morceaux, dont huit étaient de sa composition. Pendant deux ou trois heures il a lancé au visage de ses auditeurs une grêle de doubles et de triples croches plus épaisses, plus impatiemment que nous ne saurions l'exprimer. C'était à se croire dans les rues de Milan ou de Rome à l'époque des *confetti*, ou bien dans la plaine de Grenelle, exposé sans parapluie à l'ouragan et aux giboulées. L'illustration n'a pas eu le courage de braver longtemps cette tempête. Elle a pris la fuite après la sonate en quatre parties de M. Evers. Elle avoue ingénument son épouvante et sa défaite, et vous conjure de ne lui point demander plus de détails sur cette triste campagne. Non! il n'y a aucun moyen de résister à M. Evers. Il faudrait être bardé de fer, il faudrait avoir des oreilles de cuir et des nerfs de plomb pour lui tenir tête. Et encore !

M. Osborne est d'humeur plus pacifique, et ne fait pas à son auditoire une guerre aussi acharnée. Son but n'est pas d'étonner, de terrifier, d'étourdir, mais seulement d'intéresser et de plaire. Il joint à une habileté mécanique plus que satisfaisante, du bon sens, du goût et de l'inspiration. Mais à quoi nous amusons-nous? Il s'agit bien, vraiment, de M. Osborne exécutant! Parlons, si l'on vous plaît, de M. Osborne compositeur.

M. Osborne avait déjà publié une grande quantité de pièces de piano, airs vives, fantaisies, etc. Il en a fait à peu près sur tous les opéras français de Rossini et sur tous les opéras-comiques de M. Auber. Nous faisons peu de cas de ces travaux de *commerce*, où l'auteur peut noircir vingt rames de papier sans dépenser une seule idée. Nous devons dire pourtant que les arrangements de M. Osborne se sont toujours fait remarquer par un goût exquis, une grande élégance de forme et une disposition habile et ingénieuse. C'étaient déjà de précieuses qualités. Mais M. Osborne vient de frapper un coup bien autrement décisif. Il a composé un trio pour piano, violon et violoncelle que nous avons eu le bonheur d'entendre, et, en vérité, bonheur est le mot propre, tant il y a dans cette œuvre remarquable d'idées charmantes, de fins harmonies, d'imagination et de science! Un pareil ouvrage suffit assurément pour placer M. Osborne au premier rang parmi les compositeurs de musique instrumentale de ce temps-ci.

Madame Pleyel est une merveille qu'on a, depuis trois semaines, annoncée au public avec un bien grand bruit de trompettes, de tambours et de cymbales; c'est une île aux pieds de laquelle on a brûlé bien de l'encens. Elle doit en être étourdie, enivrée, suffoquée peut-être, et, dans tous les cas, elle ne remarquerait guère les quelques atomes de fumée que nous ajouterions au nuage épais qui l'environne. Loin de nous la pensée de troubler son triomphe, qui est, à tout prendre, fort légitime! Mais, laissant à de plus zélés l'emploi de thuriféraire, nous nous contenterons modestement de celui d'historien. Madame Pleyel a joué, dans son concert du 1<sup>er</sup> avril, un concerto de M. Mendelssohn Bartholdy, une Fantaisie de M. Prudent, une fantaisie de M. Liszt, un autre arrangement du même auteur, et le concerto de Weber. Il y en avait, comme on voit, pour tous les goûts, et il aurait fallu avoir l'esprit bien mal fait pour ne pas se retirer content; d'autant plus que madame Pleyel a réellement exécuté ces morceaux, si divers de procédés, de caractère et de style, avec une hale supérieure, et de manière à prouver qu'aucune entreprise n'est au-dessus de ses forces. Son jeu est net, délicat, brillant et varié. Inutile d'ajouter qu'il n'existe plus pour elle de difficulté mécanique. Elle a surtout à un haut degré l'art de nuancer son exécution, et de donner à

chaque morceau, à chaque page, la physionomie qui lui convient. Enfin, c'est une artiste du premier ordre, et nous le proclamons; mais nous regrettons ces poétiques feuilletons qui en ont fait à qui mieux mieux une muse, une nymphe, une fée, une déesse, une pythionisse, une sylvestre, une sorcière. Pauvre femme! Elle a peut-être un assez beau talent pour qu'on ne s'évertue pas ainsi à la rendre ridicule.

M. Thalberg est trop connu pour que nous entrions à son sujet dans de grands détails. Qu'on pourrions-nous dire? ce n'est le pianiste le plus clair que nous connaissions; qu'il a un doigt merveilleux; qu'il vous étonne, tantôt par sa vigueur, tantôt par son extrême délicatesse; que ses fantaisies sont, en général, assez mal justes; quoiqu'elles attestent de la science et de l'imagination harmonique? qu'elles n'ont jamais ni exorde ni péroraison, ni tête ni queue, et qu'il y exploite, depuis dix ans, le même procédé, que M. Prudent est venu exploiter après lui? Tout le monde sait cela. Ce qu'on sait moins, peut-être, et ce que nous nous faisons un plaisir d'annoncer à nos lecteurs, c'est que M. Thalberg arrange beaucoup mieux ses propres idées que celles des autres. Il a exécuté, à son concert, une *barcarole* et une *marche funèbre* dont les mélodies sont très distinguées et l'harmonie excellente, et où nous avons cru reconnaître un plan. Nous le jurons sur l'honneur: il y a un plan dans la marche funèbre!

Quoi qu'on en ait dit, M. Thalberg nous paraît, en somme, supérieur à madame Pleyel. Cependant il y a un point sur lequel nous devons faire nos réserves: c'est que madame Pleyel joue Weber et Mendelssohn, et que M. Thalberg ne joue que lui-même. Cela est important, beaucoup plus important qu'on ne le pense tout-à-fait.

Quant à M. Alexandre Billet, c'est autre chose: nous n'avons rien à réserver pour lui. Il a débüté par un concerto de Beethoven, et conclut par le concerto de Weber, le même que madame Pleyel avait exécuté trois jours auparavant. Dans l'intervalle, il a joué plusieurs morceaux de sa façon, ou se révèle un talent assez distingué de compositeur. M. Billet est incontestablement l'un des premiers pianistes du monde. Rien ne l'arrête, rien ne l'embarasse: tout ce qu'on peut faire sur le piano, il le fait sans effort, sans avoir l'air d'y penser, et avec un naturel incomparable. Il a toutes les qualités, l'éclat, la verve, la passion brûlante, la sensibilité, la grâce, un goût parfait, et le style le plus élégant dont on puisse avoir idée. Il joue Beethoven comme s'il était Beethoven lui-même, et Weber comme s'il était Weber. Enfin, il chante sur son piano comme on chante avec une voix, et sous ses doigts, cet instrument, si aride d'ordinaire et si monotone, amuse, intéresse, touche, émeut. Jouer du piano pendant deux heures, nous ne disons pas sans ennuyer l'assistance, mais sans cesser un instant de captiver son attention et de la charmer! Voilà, certes, qui est merveilleux, et nous sommes certain d'avance que plus d'un lecteur ne voudra le croire qu'après l'avoir vu. Eh bien! donc lâchez de le voir, et faites des vœux pour que M. Billet donne un second concert avant son départ. On dit que son projet est d'aller s'établir à Saint-Petersbourg. Il n'y aura pas, dans tout ce vaste empire, une seule fille de boyard qui ne le veuille pour professeur... Mais, en vérité, cette capitale des czars ou tzars n'est-elle pas insolument privilégiée? et n'est-ce pas trop que de posséder à la fois Rubini, Tamburini, madame Viardot et M. Billet?

Parmi les autres concerts qui ont eu lieu cette semaine, n'oublions pas de mentionner celui de mademoiselle Nanny Bochholz. Gerald, Stigelli et les quatre chanteurs alsaciens, pour le chant; MM. Dancla, Sowiński et Ehrmann, pour la partie instrumentale, ont été très applaudis dans cette brillante soirée. Mais le plus grand succès a été pour mademoiselle Bochholz. Jamais elle n'avait mieux chanté, et depuis longtemps la salle de Herz n'avait pas retenti d'accents plus harmonieux et de bravos plus enthousiastes. Partout où mademoiselle Bochholz se fait entendre, le public confirme le jugement que nous avons porté de son remarquable talent.

### Paris-Orléans,

On parcourt pittoresque du chemin de fer de Paris à Orléans, publié sous les auspices de M. Bartholony. — Paysages, sites, monuments, aspects et localités choisis parmi ce qu'il y a de plus remarquable sur tout ce trajet. Ouvrage illustré de lithographies à deux teintes, vignettes sur bois et culs-de-lampe, par CHAMPIN, texte par SALVADOR TEFER. — Paris, Ripa, 3, rue Chapon. — Orléans, Gateau. — 52 livraisons à 4 fr.

La dernière livraison de ce bel ouvrage vient de paraître. M. Champin, cet artiste si distingué, dont tous les abonnés de l'illustration ont pu apprécier le talent, a rempli sa tâche avec un bonheur égal à son mérite. Rien de plus fin, de plus charmant, de plus vrai surtout que les cinquante-deux lithographies à deux teintes qui composent ce magnifique album Paris-Orléans. A chaque planche nouvelle l'habile artiste semblait vouloir se surpasser. Il a conduit ainsi ses nombreux souscripteurs de merveilleux en merveilleux, de surprise en surprise, depuis la gare de Paris jusqu'à la source du Loiret, n'oubliant rien sur sa route de ce qui pouvait les intéresser. Paysages, châteaux, monuments, travaux d'art, établissements, il a tout représenté, soit dans les grandes planches lithographiques, soit dans de délicieuses vignettes sur bois qui servent de culs-de-lampe au texte de chaque chapitre. Paris-Orléans est sans contredit le plus remarquable ouvrage de ce genre qui ait paru depuis longtemps. Si la réputation de M. Champin n'était pas faite, il suffirait pour l'élever au premier rang parmi nos paysagistes. Nous remercions plus longuement de cette splendide publication.

Histoire de M. Cryptogame.

PAR L'AUTEUR DE M. VIEUX-BOIS, DE M. JABOT, DE M. CRÉPIN, DU DOCTEUR FESTUS, ETC. (DIXIÈME PARTIE.)



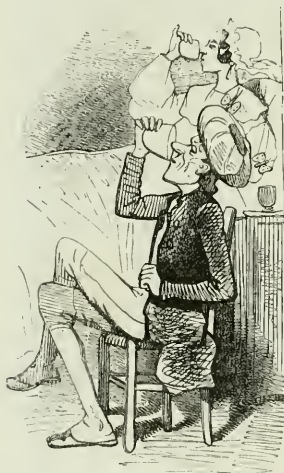
A peine arrivée à bord, Elvire, qui a pris un refroidissement, se met au lit, et elle exige tendrement que le choisi de son cœur ne s'éloigne pas d'auprès d'elle.



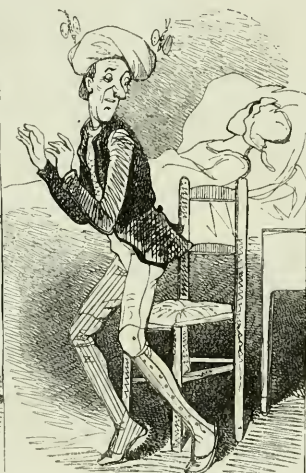
Et elle lui peint sous les plus délicieuses couleurs leur débarquement prochain, suivi du mariage immédiat.



Et elle lui fait un affreux tableau de sa position s'il venait à la perdre.



Et elle lui propose de boire en commun ses potons, afin d'être malades ensemble.



Après quoi, épuisée de fatigue, elle s'endort.



A peine remonté sur le pont, M. Cryptogame y retrouve son épouse la belle Provençale, qui lui saute au cou, et le ménétrier qui lui joue la bienvenue.



Cette rencontre inattendue redonne à M. Cryptogame toutes ses terreurs de bigamie prochaine.



Et, comme le docteur, il a horriblement peur d'être pendu.



Aussi, dans la crainte d'avoir deux femmes, se résigne-t-il à en avoir une.



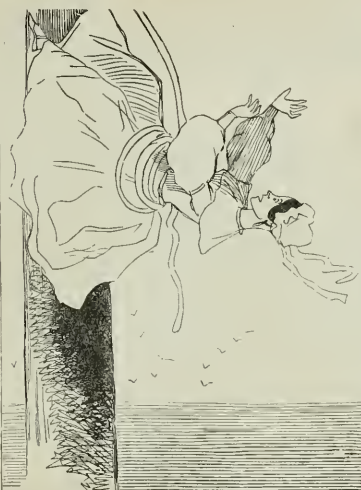
Et il obtient du capitaine la faveur d'être débarqué cette nuit même sur la côte d'Italie, qui est toute proche.



Cependant Elvire se réveille à l'aube, et ne voyant plus à son chevet le choisi de son cœur, elle en conçoit des soupçons convulsifs.



Et d'un seul bond, elle atteint au sommet du grand mat.



À la vue des deux amants fugitifs, Elvire se laisse choir. Heureusement que, ficelée dans un agrès où elle s'entortille, elle n'éclate pas de jalousie.



Pendant ce temps, les deux amants ont touché la terre, et M. Cryptogame, affranchi qu'il se voit de la bigamie d'Elvire, donne essor à sa joie.



Après quoi, de plus en plus réprisi de sa chère Provençale, M. Cryptogame hâte amoureusement les bosquets de la côte.



Et les anfractuosités des promontoirs.

( La fin au prochain numéro. )

## Bulletin bibliographique.

*Le Mariage au point de vue chrétien*, par madame la comtesse Agénor de Gasparin; ouvrage spécialement adressé aux jeunes femmes du monde. Deuxième édition, revue par l'auteur. 3 vol. in-8. — Paris, Delcay.

L'auteur du *Mariage au point de vue chrétien* nous paraît avoir manqué de justice envers ses contemporains comme envers lui-même, lorsqu'il s'est accusé d'insuffisance, ou lorsqu'il a jugé les lecteurs peu disposés à le suivre avec attention et avec sympathie. Nous croyons, au contraire, que le modeste écrivain aura facilement entraîné jusqu'au bout ceux qu'il avait attirés d'abord. Le livre sur le *Mariage* renferme trop de séductions de pensée et de style, trop de grâce et de fraîcheur d'âme, pour qu'on l'abandonne ainsi en chemin. Ceux qui n'auraient pu fournir toute la carrière pour l'amour de la vérité et par une sorte de devoir, l'auraient fait sans aucun doute par un simple motif de curiosité. En effet, quelle matière pourrait être plus engageante que celle qui a été traitée par l'auteur? Ne renferme-t-elle pas de nombreux éléments propres à éveiller l'intérêt? Ne permet-elle pas d'ajouter à la gravité du sujet l'enthousiasme des convictions? Ne s'adresse-t-elle pas à l'esprit comme au cœur? N'est-elle pas pour le plupart des lecteurs une affaire sérieuse avant d'être un objet spéculatif? D'ailleurs le terrain sur lequel l'auteur nous amène, guide pieux et modéré, garde encore l'impression de ces pas illustres qui se s'échappent; madame de Staël s'y est montrée avec sa *Delphine*, c'est-à-dire avec d'éloquents paradoxes sur l'amour dans le mariage; madame Sand, ce peintre énergique des funestes hyménées, y a longtemps parlé au milieu d'un auditoire qui n'a pas encore oublié l'éclat de ses discours et la véhémence de ses attaques. Comment donc madame Agénor de Gasparin, lorsqu'elle apporte, après tant de bruit, des opinions conciliatrices revêtues de formes plus douces et plus aimables, ne serait-elle pas la bien venue?

Nous voudrions bien pénétrer dans le vif de la question en litige, montrer combien l'auteur du *Mariage au point de vue chrétien* est tour à tour, suivant les nécessités de la discussion, touchant, ingénieux, persuasif, mais nous n'avons pas devant nous assez d'espace pour nous développer utilement. Nous nous bornerons, en conséquence, à indiquer la ligne sur laquelle l'écrivain et les principes stationnaires de la route qu'il parcourt.

Madame la comtesse de Gasparin définit, dans son introduction, le but qu'elle s'est proposé. Elle a voulu apprendre aux époux comment on marche du mal au mieux, du mieux au bien, et comment on approche enfin du terme, qui est la perfection. Chassant de son cœur, comme une indigne lâcheté, le nuet assujettissement à une réalité privée de toute beauté morale, elle ne s'est pas dit: « Je vais me conformer à ce qui existe, parce que ce qui existe a force de loi: elle s'est écriée: « Je chercherai à agrandir mon âme, à l'éprouver, à la sanctifier, en un mot, j'aurai l'ambition du bonheur conjugal qui se goûte au sein de la vertu et de la piété. » Elle s'adresse ensuite aux jeunes femmes: elle leur dit qu'elles surtout appartiennent le pouvoir de réhabiliter le mariage, parce qu'à elles particulièrement Dieu a donné une nature délicate et tendre, des facultés instinctives qui les rendent aptes à remplir cette glorieuse mission. « Il y aurait dans l'âme qui a conçu cet ouvrage, dit-elle en terminant cette introduction, beaucoup de témérité avec beaucoup d'orgueil, s'il n'y avait avant tout un profond sentiment de faiblesse individuelle, un recours constant à l'aide de Dieu, et un désir pressant, celui d'arracher quelques âmes à la souffrance, en leur montrant une route que l'auteur n'a certainement pas découverte, mais qui était négligée, qui semblait oubliée, et qu'il sent, et qu'il sait être la seule bonne, la seule droite. »

Comment ne pas suivre un guide qui allie autant de modestie à une aussi profonde bienveillance?

Maintenant quelle est cette route que l'auteur nous fait entrevoir? c'est ce que nous allons rechercher sommairement dans les divers chapitres des quatre parties qui composent l'ouvrage.

Madame de Gasparin jette un regard derrière elle et s'informe de la condition des femmes au sein de l'antiquité. Dans l'Italie, comme en Grèce, elle voit la compagne de l'homme annulée et pour ainsi dire absente. Les tyces célèbres de Lucrèce, de Valérie, de Cornélie, lui paraissent appartenir plutôt à notre sexe qu'au sien. Ce n'est qu'à la laur du christianisme que la mère, que l'épouse, se lève enfin et commence à prendre une légitime part d'influence. L'auteur joint ensuite à grands traits le rôle que la femme a joué depuis ce premier avènement jusqu'à notre époque. Après avoir consulté l'histoire, il faut constater l'état actuel des choses et envisager la sainte institution du mariage sous ses aspects divers, montrer sous un jour sévère ce qu'il est, faire voir les nombreuses vices par lesquelles il est arrivé à une désolante corruption. Resterait encore à rechercher les moyens de remédier au mal en débarrassant au milieu des mensonges la vérité régénératrice. On devra enfin insister sur l'importance des devoirs dans le mariage, et prouver que le bonheur futur des jeunes époux dépendra presque entièrement de la manière dont ils se seront abordés à l'époque des premières entrevues. Tel est, en quelques lignes, le sujet du premier livre.

Dans le second livre, l'auteur affirme que non-seulement la femme ne peut pas se passer de la foi chrétienne, mais encore que cette foi doit lui être commune avec son mari, et que ce sera uniquement au sein de la religion que se trouveront les plus doux fruits des unions fortunées: l'amour conjugal, pur, zélé, sérieux comme la piété dont il émane, l'intimité morale qui le étroitement les cœurs. Si Dieu en-

voie ensuite aux époux le renoncement, c'est-à-dire le désir de toujours substituer à leur volonté égoïste une rapide obéissance à leurs devoirs, ils auront atteint la perfection idéale.

Dans le troisième livre, l'auteur parle de la lutte qu'il faudra engager contre quelques difficultés de la vie conjugale; du gouvernement de l'imagination qui a tant de puissance sur nos actes et sur notre conduite, des vertus qui rendent le mariage aimable, de l'accomplissement de quelques devoirs spéciaux, et enfin du choix des habitudes de la vie. Nous ne faisons qu'énoncer le titre des chapitres.

Dans la dernière partie, nous lisons un traité sur l'éducation des enfants que l'auteur trouve trop païenne; nous lisons encore de bien touchantes pages sur les épreuves de la vie, sur les malheurs causés par le mariage, sur la vieillesse des époux, sur la mort et le veuvage.

A la fin de la conclusion de son livre, madame de Gasparin reproduit les principales objections qui lui ont été adressées, et elle les combat avec une vivacité qui n'est jamais d'ailleurs dépourvue de modestie. Nous n'avons pas le droit de nous joindre au groupe des critiques. Nous n'exprimons donc pas la pensée qu'il a fait naître en nous la lecture de ce livre; nous ne dirons pas au d'ou et pieux écrivain que ses arguments nous paraissent souvent manquer de bases, précisément parce qu'ils supposent une parfaite communauté de croyances entre époux. Exiger du mari comme de la femme une foi complète, une foi absolue, ce n'est pas travailler seulement à la réhabilitation du mariage, c'est prétendre à la régénération du genre humain; c'est soulever une question immense; c'est, nous le disons à regret, multiplier les obstacles sur le chemin des époux, qui, dans le livre du *Mariage*, comme dans les autres traités de ce genre, chercheront plutôt des remèdes à leurs maux que des recettes de perfectibilité.

Non, nous n'insisterons pas sur cette objection, non plus que sur d'autres prévues ou non prévues par l'auteur. Avec des écrivains aussi élevés, aussi convaincus, aussi sincères, des écrivains de Gasparin, on ne se permet pas d'anssi longues chicanes. On applaudit avec une respectueuse sympathie à ce qui paraît juste et praticable. On se tait sur le reste.

*Histoire physique et politique de l'île de Cuba*, par M. RAMON DE LA SAGRA, directeur du jardin botanique de la Havane. 2 vol. in-8. — Paris, 1845. Arthus Bertrand.

M. Ramon de la Sagra est un économiste, et on pourrait lui appliquer ce mot fameux: « Vous êtes orfèvre, monsieur Josse. » Il donne une trop grande importance à l'économie politique. — L'histoire civile, dit-il, me semble d'une importance secondaire pour les peuples modernes, et je crois qu'ils doivent bien penser à connaître leurs ressources propres qu'à recueillir les faits de leur vie civile, qui sont la plupart insignifiants. J'admets volontiers avec M. Ramon de la Sagra que, jusqu'à notre époque, les historiens ont trop négligé l'étude de certains faits économiques; mais pour réparer une erreur du passé, il faut prendre garde d'engager le présent dans une voie aussi fautive et aussi étroite. Les peuples ne doivent pas devenir uniquement des machines destinées à produire le plus possible dans le moins de temps et au prix le plus bas possible. Ils ont d'autres devoirs à remplir. Ne nous trompons pas sur l'avenir de l'humanité. Songeons un peu moins à la matière, occupons-nous un peu plus de l'esprit et du cœur. L'histoire civile d'une nation mérite d'autant plus d'égards qu'elle exerce sur son histoire économique une influence immense, dont certains écrivains modernes ne se rendent pas bien compte. La liberté est la base de l'édifice. Si la base manque, quelles constructions solides pourriez-vous élever?

Cette protestation contre une tendance trop générale de notre siècle, s'adresse moins à M. Ramon de la Sagra qu'à une école entière. M. Ramon de la Sagra a fait sur l'île de Cuba un excellent ouvrage, aussi complet d'ailleurs qu'il est intéressant et nouveau. Des son arrivée à la Havane, en 1823, il avait commencé à en réunir les matériaux; depuis, il n'a pas cessé d'y travailler. En 1831, il publia son *Historia economica politica y estadística de la isla de Cuba*, *Histoire économique, politique et statistique de l'île de Cuba*, divisée en quatre chapitres principaux: agriculture, population, commerce et revenus publics, suivis d'un chapitre supplémentaire sur la force armée. Il avait déjà cherché à comprendre dans le cadre de cette première partie, l'histoire physique et l'histoire naturelle, parce qu'elles faisaient l'objet de ses études; mais ses observations n'étaient pas encore assez nombreuses pour former un traité de quelque intérêt. Cette lacune, M. Ramon de la Sagra avait promis de la combler, et il vient de tenir sa parole.

« L'ouvrage que je publie aujourd'hui, dit-il, n'est que le résultat de mes études et de mes investigations sur la nature et sur la société dans l'île de Cuba, envisagées sous tous les points de vue sous lesquels il m'a été possible de les examiner; il comprend par conséquent, outre les données et les révélations que présentait mon premier ouvrage, sa continuation jusqu'en 1840, la description du territoire, celle du climat et de ses productions naturelles, tant organiques qu'inorganiques. Mon travail est divisé en deux grandes sections, l'histoire physique et politique et l'histoire naturelle. Je me suis réservé exclusivement la rédaction de la première, et j'ai confié celle des diverses parties de la seconde à des professeurs distingués, qui, au moyen de l'examen des objets que j'ai apportés et des notes que je leur ai remises, les ont traitées suivant les exigences de la science naturelle, subdivisée en spécialités qui n'est pas d'un seul individu de posséder. »

L'ouvrage complet de M. Ramon de la Sagra se formera pas moins de soixante-quinze livraisons du prix de 12 francs.

Cinquante sont en vente. Elles renferment l'*Histoire physique et politique*, traduite par M. Berthelot; l'*Histoire naturelle des mammifères*, traduite par le même; l'*Ornithologie*, par M. Alcide d'Orbigny; les *Mammifères*, par le même; la *Botanique*, par M. Camille Montagne; les *Reptiles*, par MM. Cocteau et Bibron. Sont sous presse et doivent paraître prochainement: la *Botanique*, par M. Richard; les *Poissons*, par M. Bibron; les *Insectes*, par M. Guérin; les *Mollusques*, par M. Alcide d'Orbigny.

Les deux volumes que nous annonçons aujourd'hui ne sont qu'un abrégé de la partie historique de ce grand ouvrage. Ils renferment, outre une introduction, huit chapitres principaux. M. Ramon de la Sagra commence par une description géographique de l'île de Cuba, qui a dû lui coûter de longues recherches. Il étudie ensuite la géologie, la minéralogie et le climat, puis il détermine la valeur numérique de la population, les castes dont elle se compose, ainsi que les lois auxquelles elle est soumise; l'agriculture, le commerce maritime, les revenus et dépenses, la force armée de terre et de mer, tels sont les titres des quatre derniers chapitres. Tous ces traités spéciaux renferment une foule de révélations aussi nouvelles que curieuses.

Quelle conclusion M. Ramon de la Sagra tire-t-il de ses intéressantes études? (Que l'esclavage doit disparaître de Cuba comme du reste de la terre, « Il est facile, dit-il, de prédire à l'Amérique, ainsi qu'à l'Europe, une catastrophe épouvantable si les intérêts moraux du peuple y restent longtemps livrés à la lutte violente de l'ambition et de l'égoïsme, et si l'on y néglige aussi l'amélioration sociale des classes inférieures, pour ne s'occuper que de la richesse et de la puissance des États. » Ainsi de tous côtés s'élevaient des voix prophétiques qui protestent contre le culte insensé que rend la génération actuelle aux intérêts matériels. Quand seront-elles donc entendues? « L'existence politique et économique des Antilles, ajoute M. Ramon de la Sagra, ne doit dépendre ni de l'esclavage d'une race, ni de l'application violente de ses forces. Le temps, par bonheur, est passé où une semblable erreur était érigée en principe; principiel que à renverser la douzeurs expérience de la longue enfance coloniale. Aujourd'hui il faut que le développement adulte de ces possessions s'accomplisse au moyen d'une organisation semblable à celle de l'Europe, et améliorée même par les circonstances favorables au travail et à la production qu'offrent des pays aussi aidés du ciel que contrariés par l'homme. Nous qui, dans la haine que nous portons à l'esclavage et dans la guerre que nous lui faisons, cétons moins à la conviction des peines qu'il peut imposer au nègre abruti qu'à l'horreur de la dégradation morale dans laquelle il jette les blancs; nous qui, en l'abolissant, cherchons moins à assurer le bien temporel d'une poignée d'Africains transportés dans ces climats, que la prospérité des Antilles elles-mêmes; nous, enfin, qui, dans la position actuelle des propriétaires d'esclaves, voyons clairement un état d'alarmes continuelles qui ne peut cesser qu'avec la cause qui l'entretient, cause qui n'est autre que l'esclavage, nous nous efforçons de combattre les vaines espérances qu'on a de la conserver, et qui sont aussi ennemies du repos des colonies que mal appuyées sur des bases trop fragiles pour que la funeste existence en puisse durer longtemps. »

*Caroline en Sicile*, par M. CHARLES DIDIER. 4 vol. in-8. — Paris, 1845. Labitte.

Le sujet de ce roman est fort simple. La reine Caroline éprouve un vif désir de chasser les Anglais de la Sicile pour le satisfaire, elle ne recule devant l'emploi d'aucun moyen. Ainsi, elle soudoie des bandes de voleurs, elle s'allie avec ses anciens ennemis: elle élève même jusqu'à elle, en qualité d'amant, un pauvre diable de capitaine, qu'elle séduit un peu malgré lui. Tous ses complots échouent. Ses bandes de voleurs s'entre-tuent; une émeute qui éclate à Palerme est réprimée; son favori meurt victime de ses intrigues, laissant une fiancée inconsolable de sa trahison et de sa perte; elle-même se voit forcée de se embarquer sur un navire anglais pour aller mourir à Vienne de la triste mort des proscriptions, juste et tardive expiation des erreurs et des forfaits de sa vie. Ses dernières intrigues n'ont fait qu'affermir en Sicile la domination britannique.

Ce nouvel ouvrage de l'auteur de *Rome souveraine* a surtout l'impartialité défaut d'être trop long de moitié. Cela tient sans doute à ce qu'il a dû être d'abord publié en feuilletons. Mais il renferme plusieurs chapitres remarquables. Le caractère de la reine est bien tracé. L'entrevue de Caroline et du frère Agathon dans une grotte de l'Étna, les réunions du tribunal de Saint-Paul, et certaines querelles des bandes calabraises, sont racontées avec un talent supérieur. M. Charles Didier aime surtout à esquiver et à peindre des paysages. On reconnaît à chaque page qu'il a parcouru et observé la Sicile. A défaut d'autre mérite, son roman aurait l'avantage de pouvoir remplacer le *Guide du voyageur*. Ainsi il montre et décrit successivement à son lecteur, en cicéron instruit et intelligent, Castelvetrano, Mazzara, le mont Eryx, le temple de Segeste, Séhointe, Trapani, l'écueil de Procida l'Étna, le cap Tyndare, Alcamo, Palerme, Catane, la Ficuzza, la grotte de Polyphème, etc. etc.

*Caroline en Sicile* est un roman historique. Ce genre faux devient presque absurde lorsqu'on l'applique à l'histoire contemporaine. Je ne connais pas, je l'avoue, d'ouvrage plus empuvignément ridicule que les *Souvenirs d'un page de la cour impériale*. Le Napoléon ressu et augmente par M. Marco Saint-Hilaire, n'a toujours ressu et augmente de mots authentiques dans ces compilations; mais qui pourra discerner le faux du vrai, l'invention de l'his-

toire? M. Charles Didier a si bien senti lui-même l'inconvénient du roman historique appliqué à l'époque contemporaine, qu'en commençant un certain chapitre intitulé *une Page d'histoire*, il a cru devoir avertir ses lecteurs que tout ce qu'il allait leur apprendre était faux et d'une scrupuleuse exactitude. Du reste, ils en croiront donc ce qu'ils voudront. Il s'agit d'une négociation, dont MM. Thiers et Arnaud Lefebvre nous parleront sans doute plus longuement dans leurs prochains volumes. Si nous en croyons M. Charles Didier, qui déclare avoir renoncé, en cette circonstance, à toutes les prérogatives de l'invention, peu de temps avant son expulsion de la Sicile, Caroline avait conclu un traité secret d'alliance offensive et défensive avec Napoléon, qui lui promettait de lui rendre le royaume de Naples et la Sicile, et qu'il lui donnait Arcadie, à la condition qu'elle laisserait aux Napolitains les lois françaises auxquelles ils s'étaient accoutumés, et qu'elle les introduirait en Sicile.

Nous aurions, si nous voulions, quelques petites critiques à faire sur le style de *Caroline de Sicile*; mais on ne peut pas décemment exiger de ces feuilletons écrits à la hâte et réimprimés en volumes, le mérite littéraire d'ouvrages sérieux. Nous demanderons seulement à M. Charles Didier comment une femme « envoie tout son être à son amant dans un regard », et quelles observations l'auteur s'est tirées des conclusions semblables à celle-ci : c'était un homme

gros et blond, c'est-à-dire faux et fin; fin, parce qu'il était gros; faux, parce qu'il était blond. » Pour nous, nous connaissons des blonds qui ne sont pas faux, et des gros qui ne sont pas fins. Si le système de M. Charles Didier était vrai, tous les individus maigres devraient, par une conséquence naturelle, être lourds d'esprit, et tous les bruns faire preuve d'une franchise irréprochable. Cette nouvelle théorie nous paraît digne de fixer l'attention du monde savant. Pourquoi l'auteur de *Caroline en Sicile* ne la soumettrait-il pas au jugement de l'Académie des sciences?

Somme toute, cet ouvrage n'ajoutera rien à la réputation de M. Charles Didier; mais il se fera lire avec intérêt par les personnes qui aiment les romans modernes, et il donnera aux lecteurs plus sérieux une idée assez juste de l'état physique, politique et moral de la Sicile pendant l'occupation britannique jusqu'à la chute de Napoléon.

*La Solitude*, par M. ZIMMERMANN, traduction nouvelle, précédée d'une notice sur la vie de l'auteur, par M. X. MARMIER. Un vol. in-18.—Paris, 1843. Charpentier. 3 fr. 50 c.

Le *Traité de la Solitude* date de la jeunesse de Zimmermann, et ne fut d'abord qu'une dissertation très restreinte

qu'il composa, dans la petite ville de Brugg, en 1766. Trente ans après, il reprit ce premier travail et en fit quatre gros volumes. Les deux premiers parurent en 1784. Les deux autres ne furent publiés qu'en 1786. — Cet ouvrage obtint un succès populaire. Dès son apparition, il fut traduit dans toutes les langues; mais tous les traducteurs l'abrégeaient. « Il est, dit avec raison M. X. Marmier, de beaucoup de livres allemands comme de ce fruit du cocotier dont le suc est caché sous un épais tissu de membranes filandreuses. » Aussi a-t-il eu le soin d'extraire tout le suc du *Traité de la Solitude* et de le dégager des membranes filandreuses. Il s'est acquitté de cette tâche difficile avec le goût sûr et éprouvé qui le distingue parmi tous nos critiques contemporains. — Des quatre gros volumes allemands, il a fait un charmant petit volume français, d'une lecture agréable et facile. Ici, plus de longueurs fastidieuses, plus de dissertations inutiles, plus de répétitions monotones, plus de contradictions manifestes. *La Solitude*, telle que l'a résumée M. X. Marmier, sera, comme il en exprime l'espérance à la fin de son introduction, « pour les natures tendres et mélancoliques, une œuvre d'un parfum exquis, pour les gens du monde un utile conseil, pour les hommes d'étude un salutaire encouragement. On omettra à l'avoir près de soi dans ses moments de retraite, et l'on y reviendra surtout dans ses jours de douleur, comme on revient à une douce et affectueuse parole. »

Les Annonces de L'ILLUSTRATION coûtent 90 centimes la ligne. — Elles ne peuvent être imprimées que suivant le mode et avec les caractères adoptés par le Journal.

En vente chez M. PERRÉE-FICHÉ, éditeur, rue des Enfants-Rouges, 2, au Marais; VICTOR LECOQ, libraire, rue Montmartre, 124, et chez les principaux libraires.

## HISTOIRE DE FRANCE

Par ANQUETIL et continuée par LÉONARD GALLOIS, jusqu'à nos jours.

Un beau volume grand in-8 à deux colonnes, et orné de dix gravures en taille-douce. — Prix : 12 fr. 30 cent. (franc de port). Toute demande doit être accompagnée d'un mandat sur Paris. — Cet ouvrage fait suite à l'HISTOIRE DE FRANCE D'ANQUETIL, continuée par LÉONARD GALLOIS depuis la Révolution de 1789 jusqu'à 1830, dont il forme le 3<sup>e</sup> volume. — Prix de l'ouvrage complet, orné de 30 gravures en taille-douce, pour les personnes qui souscrivent immédiatement : 42 fr. 50 cent. au lieu de 62 fr. 50 cent. — Plus de TRENTÉ MILLE exemplaires placés des quatre premiers volumes de cet ouvrage attestent l'immense succès qu'il a obtenu.

**AVIS.** LE CHOCOLAT MENIER, comme tout produit avantageusement connu, a excité la cupidité des contrefacteurs; sa forme particulière, ses enveloppes, ont été copiées, et les médailles dont il est revêtu ont été remplacées par des dessins auxquels on s'est efforcé de donner la même apparence. Je dois prévenir le public contre cette fraude. Mon nom est sur les tablettes du CHOCOLAT MENIER aussi bien que sur les étiquettes, et l'effigie des médailles qui y figurent est la fac-simile de celles qui m'ont été décernées à trois reprises différentes par le roi et la société D'ENCOURAGEMENT. Ces récompenses honorables m'autorisent à faire distinguer le CHOCOLAT MENIER de tous les autres. L'heureuse combinaison des appareils que je possède dans mon usine de Trocy, et l'économie d'un moteur hydraulique, m'ont mis à même de donner à cette fabrication un développement qu'elle n'avait jamais atteint. Ce CHOCOLAT, par le seul fait de ses qualités et de son prix modéré, obtient aujourd'hui un débit annuel de plus de 500 milliers; il s'est acquis une réputation méritée. Dépôt principal, PASSAGE CHOUILLÉ, 21, et chez MM. les pharmaciens et épiciers de Paris et de toute la France.

*Menier*

**AVIS.** AU BON PASTEUR, rue Saint-Honoré, 167 et 169, et rue du Can, 10. Maison spéciale d'habillements à prix-fixe invariable. Toutes les marchandises, soit en pièces, soit confectionnées, sont marquées en chiffres connus, au comptant, sans rabais ni escompte. Cette maison, dont la réputation est si bien acquise par sa belle confection et par la coupe élégante de tous ses vêtements, vient de faire confectionner un grand choix d'habits, tout ce qu'il y a de mieux, pour soirées, bal, visite ou départ précipité, au prix de 60 à 80 fr.; pantalons noirs, de satin et casimir de Sedan, au prix de 22 à 35 fr. Un choix considérable de gilets brodés, depuis 25 jusqu'à 40 fr. Les vêtements faits sur mesure se peignent en plus des piletés, habits, redingotes et paletots, 5 fr.; pantalons et gilets, 2 fr. L'immense clientèle du BON PASTEUR a engagé le chef de l'établissement à avoir des coupeurs spéciaux, seul moyen d'obtenir dans la coupe l'élégance et perfection.

7, RUE DU COQ-SAINT-HONORÉ.

LA MAISON ADOLPHE GIBOUX vient d'ouvrir au public ses beaux Salons d'Étrennes, qui présentent cette année encore plus d'attrait que les précédentes par la variété infinie d'objets nouveaux qu'ils renferment.

MM. ALPH. GIBOUX ont avancé de beaucoup cette année l'ouverture de leurs magasins, dans le but d'être agréables aux personnes qui craignent la foule et qui désirent faire aisément leur choix, en profitant de la fraîcheur et de la nouveauté des objets présentement exposés rue du Coq-Saint-Honoré, n° 7.

ÉTRENNES. — Boutons à vis, en Or ou Argent : Garnitures pour Habits et Gilets. — Système P. V., rue Notre-Dame-Nazareth, 25.

POITEVIN, BREVETÉ, RUE DE BONDI, 86, A PARIS.

PLUS DE PIQURES NI DE DÉCHIRURES. — *Boucles sans ardoillons.* — Nouveau modèle pour ceintures de Dames; articles confectionnés avec des boucles sans ardoillons: bretelles, jarretières, pattes de pantalons et de gilets, cols de satin et d'uniforme.

BREVET D'INVENTION, EXPOSITION 1859. — MÉDAILLE D'ARGENT, 1840.

SURDITÉ. — GATEAU et DIXON, inventeurs des conques acoustiques, dont la supériorité sur tous les autres instruments leur a valu l'approbation de l'Académie royale de Médecine et de diverses sociétés savantes. Leur forme, qui est celle de l'oreille, rend leur application aussi facile que celle des lunettes, et augmente considérablement l'audition. 52, rue de Grueille-Saint-Germain. — Affranchir.

POUDRE-ENCRE INCORRUPTIBLE pour en faire à l'instant, sans aucune préparation. — 25 c. la boîte.

# BAINS DE HOMBURG

(Près de Francfort-sur-Mein.)

Les Eaux minérales de Homburg jaillissent à deux cents mètres au-dessus du niveau de la mer. Elles sont situées au pied des montagnes du Taunus. A ces eaux, dont la réputation est si bien établie en Allemagne, viennent se joindre de nouvelles sources, qui, par l'intensité de leur minéralisation et l'énergie de leur action dans certains états morbides, s'élevaient à l'un des premiers rangs parmi les eaux minérales de l'Allemagne.

Les sources de Homburg sont au nombre de cinq. Elles ont été analysées par le savant professeur Liebig. Malgré les différences qui existent entre ces diverses sources, ces eaux peuvent être considérées comme un même médicament diversement modifié. Les principes minéralisateurs restent les mêmes; il n'y a de différence que dans leur quantité et leurs proportions. Et c'est un avantage précieux pour les médecins de pouvoir adapter à chaque cas individuel l'eau qui lui convient; ou, en changeant de source, de pouvoir modifier le traitement pendant le cours de la maladie.

L'usage interne de ces eaux est d'une efficacité constante, surtout quand elle est prise à la source; car alors l'air vif des montagnes, le mouvement, la distraction, l'absence des affaires, concourent à augmenter l'action du médicament.

Les eaux de Homburg sont stimulantes, toniques, résolutes et purgatives. Elles conviennent dans tous les cas où il s'agit de modifier les fonctions perverses de l'estomac et des intestins, en portant une stimulation particulière sur ces organes, lorsqu'il faut activer la circulation abdo-

minale, exciter les organes sécréteurs, régulariser la nutrition et l'assimilation. Elles sont préconisées avec le plus grand succès dans les engorgements du foie et de la rate, l'hyperémie, lictère, les hémorrhoides et les constipations opiniâtres. Les maladies des voies urinaires et rénales, la diathèse calculeuse et la goutte, dépendant du dérangement des fonctions digestives, en obtiennent d'heureux résultats.

La ville de Homburg n'est pas restée stationnaire depuis quatre ans que ses eaux minérales ont obtenu une réputation si justement méritée. Une nouvelle ville s'est créée à côté de l'ancienne, et de nouveaux hôtels et des maisons particulières y offrent aux étrangers tout le confort et tout le luxe des établissements de bains les plus renommés.

Les forêts qui entourent Homburg comme une riche ceinture ont été percées de sentiers et de routes carrossables, de manière que les promeneurs peuvent parcourir facilement les sites si pittoresques du Taunus, le Feldberg, la roche d'Elisabeth, les chènes de Luther, la mine d'or, etc., etc.

Les entrepreneurs des Eaux minérales ont fait construire un magnifique Casino, qui, par la beauté de son architecture, sa bonne distribution et le luxe de ses décors, surpasse tout ce qu'on a vu jusqu'à ce jour sur les bords du Rhin; il contient une superbe salle de bal, une salle de concerts, des salons pour les jeux de trente et quarante et de roulette, un cabinet de lecture où se trouvent la plupart des journaux allemands, français, anglais, russes,

belges et hollandais, une salle de café, un divan donnant sur une belle terrasse en asphalte, et une superbe salle à manger, avec table d'hôte servie à la française, à une heure et à cinq heures.

L'excellent orchestre du théâtre de Mayence se fait entendre trois fois par jour : le matin, aux sources; l'après-midi, dans les jardins si beaux du Casino; et le soir, dans la grande salle de bal.

Les concerts, les bals et les fêtes de toute espèce s'y succèdent sans interruption.

Les administrateurs, qui ne reculent devant aucun sacrifice pour rendre cette place de bains aussi agréable que possible aux étrangers, ont affermé vingt mille hectares de forêts et de plaines, où le gros et le petit gibier se trouvent en abondance, ainsi qu'un parc de réserve pour les grandes chasses de l'arrière-saison et de l'hiver. Le Casino de Homburg a, jusqu'à présent, seul le privilège de rester ouvert pendant toute l'année, et la continuation des jeux de hasard, des bals, des concerts et des chasses, fait que, même pendant la saison d'hiver, cette résidence attire une société nombreuse et choisie et qui s'y rend de toutes les parties de l'Europe.

On se rend de PARIS à HOMBURG en 42 heures, en passant par MAYENCE et FRANCFORT; on va en une heure et demie de FRANCFORT à HOMBURG; en deux heures et demie de MAYENCE à HOMBURG; des omnibus et des voitures de la poste font le trajet toutes les heures.

Modes.

Nous pouvons parler avec assurance des nouvelles modes de la saison, et c'est une richesse, une splendeur de charmante parure qui embarrassent seulement par leurs nombreux détails. Ici, c'est une écharpe brochée, genre algérien; plus loin, un mantelet, car le mantelet semble vouloir s'impatrouiser dans nos modes pour l'éternité. — L'éternité! c'est bien long! et nous rappellerons aux élégantes que rien ne vieillit plus une femme qu'une vieille mode. Pourtant nous devons dire qu'on a cherché à rejuvenir ce pauvre vieux mantelet. D'abord, on n'en porte plus de noirs, en taffetas; ce classique a été supprimé; il est remplacé par les couleurs de fantaisie, telles que les gris-lilas glacés de blanc, arrondis derrière et formant écharpe par devant, bordés d'un assez haut effilé, et brodés tout autour par une soutache de même couleur; — les gris, glacés de bleu et rose; les verts glacés de lilas, garnis de hauts volants d'étoffes coupées ou des volants bordés d'une petite ruche de rubans de satin, et puis ceux en dentelle, toujours les plus jolis.

Le châle en dentelle est aussi très en faveur, mais il reste un objet de haut luxe qui ne peut convenir qu'à la grande élégance. On fera, il est vrai, des imitations de dentelles, et c'est là un échec où va se briser l'élégance madroite; il

vaut mieux porter une simple écharpe, un mantelet de taffetas, que l'imitation pauvre d'un objet riche.

La grande nouveauté du moment dans l'empire de la mode, c'est la forme de chapeaux créée par Baudrant et adoptée, jusqu'à ce jour par les élégantes seules. Cette forme est petite et sans bavetle, c'est-à-dire que la passe tourne derrière et fait elle-même bavetle. Quoique gracieuse, cette forme trouvera beaucoup de contradicteurs. D'abord, parce qu'on était habitué aux passes fermées, ensuite parce qu'elles ne conviennent parfaitement qu'aux femmes qui portent des cheveux bouclés. Et pourtant il sera facile, en garnissant plus ou moins le dessous du chapeau, de la faire accepter par toutes les dames et avec toutes les coiffures; car, si on veut regarder les gravures de modes de 1838, on y verra les chapeaux, beaucoup plus évasés que ceux de cette année, portés avec les cheveux en bandeaux. Il ne faut que s'y accoutumer. Pour les élégantes, cela est déjà fait; ainsi nous pourrions citer madame la comtesse Letr..., madame Th..., madame la duchesse de S..., et beaucoup d'autres qui ne portent que ce nouveau genre de chapeau. Cette nouveauté doit être considérée comme un véritable coup d'Etat des modistes en renom, parce que, avec elle, reviennent les pailles d'Italie, les pailles de riz et les élé-



gantes garnitures de plumes et de fleurs presque abandonnées sur les formes basses qui ne pouvaient recevoir que très peu d'ornements.

Des chapeaux, si nous passons aux robes, nous aurons encore une nouveauté très élégante à mentionner: c'est un grand volant de crêpe découpé et à tête, haut de soixante à soixante-dix centimètres, pesé sur une robe de taffetas d'Italie changeant, et adoptée comme toilette de ville sur toutes les couleurs claires ou foncées. On garnit aussi beaucoup de robes avec des petites ruches de rubans, soit posées au bord des volants, soit posées en taillier comme sur la robe ici représentée.

Cette garniture est simple, et convient parfaitement aux redingotes de la matinée: le corsage des robes a été jusqu'à présent très montant et juste; mais on commence à les ouvrir un peu sur le devant, si la jupe est garnie de ruches en rubans; ce ruban monte sur le devant du corsage et tourne tout autour de son échancreure; il en est de même pour les ornements de passanterie.

On fait beaucoup de corsages à basquin et tombante. Nous mentionnons ce fait, mais nous croyons que ce genre ne doit être accepté que pour les robes de campagne en cou-

til, nankin ou toiline; à la ville, cela serait une exagération de mauvais goût.

Sur les taffetas glacés à rayures vertes, lilas, jaunes ou roses, on pose en échelle des nattes de rubans des mêmes très couleurs de la robe; ces nattes sont terminées de chaque côté par un nœud formé de plusieurs coques de rubans en choux.

En modes d'hommes, le printemps n'a pas apporté de grandes nouveautés. Quelques habits ont la taille large et longue, comme les anciens habits à la française; d'autres ont les basques courtes et penchées en imitation des costumes de l'empire. Mais, en général, les habits trop larges sont toujours les préférés.

Les habits sont très longs et à châle, souvent d'une couleur claire et unie, souvent chambrés ou gans-perlé.

Les redingotes du matin se font justes, très serrées à la taille et faisant ressortir les hanches.

Les habits ou les redingotes d'homme résumant les véritables modes d'hommes.

La forme des chapeaux est peu haute, et les bords, assez étroits, sont relevés.

Les cravates de fantaisie ne sont pas longues; elles doivent laisser voir la beauté du linge.

Observations Météorologiques

FAITES A L'OBSERVATOIRE DE PARIS.  
1845. — MARS.

Jours du mois.	Hauteur du Baromètre réduit au niveau de la mer à midi.	Températures extrêmes de la journée.		Températures moyennes calculées.	État du ciel à midi.	Vents à midi.
		Minimum.	Maximum.			
1	754,58	- 0,5	3,6	4,4	Couvert.	E. S. E.
2	752,04	+ 0,6	2,6	4,5	Couvert, pluie fine.	N. E.
3	754,44	- 0,4	+ 2,6	+ 1,0	Pluie.	S. S. O.
4	754,74	- 0,7	- 4,6	- 5,7	Éclaircies.	N. N. O.
5	756,07	- 0,0	- 5,9	- 7,0	Couvert, éclaircies.	N. E.
6	759,63	- 7,8	- 2,9	- 5,5	Couvert, neige.	N. E.
7	757,82	- 6,9	+ 4,0	- 3,2	Beau.	N. E.
8	757,09	- 5,8	0,9	- 2,7	Ciel voilé.	F. N. E.
9	755,30	- 3,1	3,8	+ 0,3	Couvert.	E. N. E.
10	755,61	- 2,9	2,5	- 0,2	Nuageux.	N. fort.
11	755,04	- 4,8	2,0	+ 0,1	Couvert, pluie mêlée de neige.	N.
12	753,14	- 3,9	4,6	- 4,2	Couvert.	N. O.
13	746,63	- 5,0	+ 4,0	- 2,1	Couvert.	N. E.
14	745,12	- 6,0	2,0	- 5,3	Couvert.	N. N. E.
15	747,70	- 6,0	- 4,6	- 4,4	Couvert, neige.	E. N. E.
16	742,02	- 4,0	+ 3,2	+ 4,0	Pluie.	O.
17	752,14	- 4,4	0,2	- 0,5	Très nuageux.	O. N. O.
18	747,90	- 4,4	3,0	+ 0,9	Très nuageux.	N. E.
19	750,60	- 2,9	2,2	- 0,4	Éclaircies.	O. N. O.
20	759,14	- 0,3	3,7	+ 1,6	Nuageux.	N.
21	771,78	- 4,8	4,7	4,4	Nuageux.	N.
22	773,58	- 4,0	6,0	2,6	Couvert.	N.
23	767,76	+ 3,9	14,0	6,5	Couvert.	S. O.
24	763,08	- 6,3	9,0	7,2	Couvert, éclaircies.	O. N. O.
25	759,63	- 0,3	9,9	4,7	Couvert.	S. E.
26	755,29	- 7,0	10,8	8,3	Couvert.	O. N. O.
27	760,53	- 4,4	10,4	6,9	Couvert.	O. S. O.
28	756,48	- 7,2	14,1	8,0	Couvert.	S. S. O. f.
29	762,09	- 5,3	10,7	7,9	Nuageux, éclaircies.	S. N. O. f.
30	766,73	- 1,8	13,0	6,9	Nuageux.	O.
31	763,08	+ 6,9	13,9	9,7	Beau.	N. O.
Moyenne.	756,30	- 4,4	4,1	+ 4,3	Pluie dans la cour, 4 cent. 307. Pl. sur la terrasse, 3 cent. 351.	

Rébus.



EXPLICATION DU DERNIER REBUS.

Que de fois l'Italie a été ravagée par les barbares.

On s'abonne chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les Correspondants du Comptoir central de la Librairie.

A LONDRES, chez J. THOMAS, 1, Finch Lane Cornhill.

A SAINT-PETERSBOURG, chez J. ISSAKOFF, libraire-éditeur commissionnaire officiel de tous les bibliothèques des régiments de la Garde-impériale: Gostinoi-Dvor, 22. — F. BELLARD et C<sup>e</sup>, éditeurs de la Revue étrangère, au pont de Police, maison de l'église hollandaise.

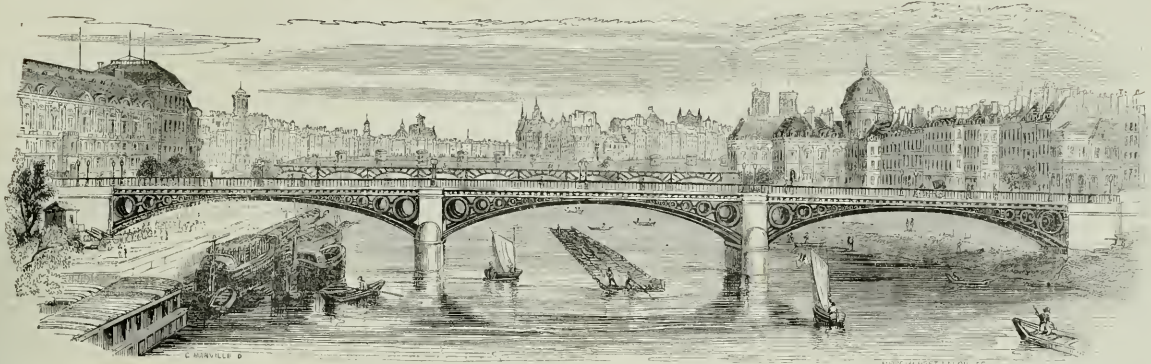
A ALGER, chez BASTIDE et chez DUBOS, libraires. Chez J. HERBERT, à la Nouvelle-Orléans (Etats-Unis).

A NEW-YORK, au bureau du Courrier des Etats Unis, et chez tous les agents de ce journal.

JACQUES DU BOCHET.

# L'ILLUSTRATION,

## JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris. — 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.  
Prix de chaque N<sup>o</sup>, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

N<sup>o</sup> 112. Vol. V. — SAMEDI 19 AVRIL 1845.  
Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les Dep. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.  
Ab. pour l'étranger. — 10 — 20 — 30

### SOMMAIRE.

**Histoire de la Semaine.** *Portrait du père Lorrquet. — Courrier de Paris. — Virginie au Théâtre.* A-propos dramatique. *Dernière scène de Virginie. — Nouvel Hôtel de la Caisse d'Épargne. Vues extérieures et intérieures. — La Bataille d'Eylau.* Nouvelle, par M. E. de Lachaux. — **Beaux-Arts.** *Salon de 1845.* (6<sup>e</sup> article.) *Le Départ des Apôtres,* par M. Gleyre; *Intérieur des magasins Saint-Joseph,* par M. Lefoye; *Madame Rolland et M. de Lamarche allant au supplice,* par M. Henri Scheffer; *Fernand Cortez allant de la Tera-Cruz à Mexico,* par M. P. Blanchard; *la Présentation de la Vierge,* par M. Gérard-Seguin; *Digue de Roffique (Cévennes),* par M. Marandon de Montyel. — **Académie des Sciences.** Second trimestre de 1814 (2<sup>e</sup> article). — **Histoire de M. Cryptogame,** par l'auteur de M. Jabat, de M. Vieux-Bois, de M. Crépin, du docteur Festus. (11<sup>e</sup> et dernière série.) **Treize Gravures. — Bulletin bibliographique. — Annonces. — Accident arrivé à Tom Pouce.** *Caricature,* par Cham. — **Pont nouveau construit à Auberwillers. — Correspondance. — Bébés.**

### Histoire de la Semaine.

La chambre des députés a poursuivi ses travaux. La plupart des projets qui ont rempli ses séances n'étaient pas de nature à attirer vivement l'attention publique. Deux seulement ne peuvent être passés sous silence : le projet relatif à la répression de la contrefaçon des œuvres artistiques et littéraires publiées en Sardaigne et celui des caisses d'épargne.

Le premier projet pose le principe de la réciprocité en matière de protection internationale accordée aux droits des auteurs sur les produits de leur intelligence, et l'unanimité de boules blanches qu'il a obtenue prouve combien tout le monde est d'accord sur la nécessité d'une garantie plus large et plus efficace au profit de la propriété littéraire et artistique. M. Vivien, dans son excellent rapport, avait relevé avec soin les précédents de la législation étrangère; il a rappelé que l'Angleterre, la Prusse et la Saaxe ont déjà proclamé le principe de la réciprocité et offert le bénéfice de la répression de la contrefaçon aux nationaux des Etats qui admettront les mêmes dispositions à l'égard des sujets de ces puissances. Si, par conséquent, l'honneur de l'initiative ne nous appartient pas, nous devons du moins ne rien négliger pour concourir activement et efficacement, soit par une loi générale, soit par des conventions particulières à généraliser la mesure. C'est malheureusement une voie dans laquelle nous avons jusqu'ici marché bien lentement, car aucun traité analogue n'avait été signé depuis celui que le ministère du 1<sup>er</sup> mars avait, en 1840, passé avec la Hollande. Si le ministère actuel, sachant mieux résister aux exigences égoïstes d'une certaine fraction de la Chambre, eût contracté avec la Belgique l'union douanière qu'il avait négociée, la contrefaçon aurait déjà été exilée de sa mère-patrie. Un chiffre curieux a été cité par M. Vivien. Un économiste de Bruxelles portait, en 1838, la valeur annuelle des réimpressions à deux millions et demi, et l'on a constaté qu'en 1844 plus de sept cent vingt ouvrages de nos écrivains contemporains avaient déjà subi le ruineux honneur de cette multiplication frauduleuse.

Le second projet a pour but de mettre le caissier du trésor à l'abri de l'insomnie que lui cause incessamment la crainte de voir les dépôts des caisses d'épargne venir tous, un matin où l'horizon industriel ou politique s'assombrirait, lui demander simultanément le remboursement à dix jours des 400 millions que les porteurs de livrets ont confiés à sa caisse. Le gouvernement, la commission et les auteurs d'un amendement avaient chacun leur système; nous les comparerons après le scrutin qui aura décerné la palme, la caisse d'épargne de Paris occupant d'ailleurs plusieurs colonnes de ce même numéro.

Enfin une proposition, à laquelle de précieuses et nombrea-

ses rencontres donnaient de l'à-propos, a été présentée par deux députés, faisant partie de la cour royale de Paris, MM. Dozon et Taillandier. En voici les dispositions : — « ART. 1<sup>er</sup>. La provocation en duel sera punie d'un emprisonnement d'un mois à un an, et d'une amende de 16 fr. à 500 fr. — ART. 2. Quiconque se battra en duel sera puni d'un emprisonnement de trois mois à deux ans, et d'une amende de 500 fr. à 1,000 fr. — ART. 3. S'il est résulté du duel des blessures ayant occasionné une maladie ou incapacité de travail personnel de plus de vingt jours, celui qui les aura faites sera puni d'un em-

prisonnement d'un an à trois ans, et d'une amende de 500 fr. à 2,000 fr. — ART. 4. Si la mort de l'un des combattants a été le résultat du duel, il sera prononcé contre le coupable un emprisonnement de deux à cinq ans, et une amende de 2,000 fr. à 10,000 fr. — ART. 5. En cas de récidive, le maximum de l'emprisonnement sera prononcé, et pourra même être porté au double. — ART. 6. Les tribunaux pourront en outre prononcer pour dix années au plus l'interdiction des droits mentionnés en l'art. 42 du Code pénal. — ART. 7. Les art. 2, 39 et 60 du Code pénal, relatifs à la ten-



(L'abbé Lorrquet.)

lative et à la complicité, seront applicables aux faits prévus par la présente loi. — ART. 8. Lorsque les juges reconnaîtront l'existence de circonstances atténuantes, ils pourront faire usage de l'article 465 du Code pénal. » — Il s'est dit sans doute de fort chevaleresques choses pour combattre cette proposition, mais chacun comprendra la situation que le ministère public fait aux tribunaux en ne leur déferant que certaines affaires et en fermant les yeux sur certaines autres. Que signifient les rigueurs préventives inouïes dont a été l'objet un élève de l'école polytechnique, M. Servient, et l'absence de poursuites contre tant d'autres? Chez nous la loi est bientôt déconsidérée quand l'application en est arbitraire, et la loi qui rend le duel justiciable de la cour d'assises, pour être obser-

vée exactement et à l'égard de tous, demanderait un ministère public plus soigneusement trempé que n'est le nôtre. La lecture de cette proposition n'a été votée que par le nombre de bureaux strictement nécessaire pour l'autoriser.

Une pétition adressée à la chambre des pairs et dans laquelle on dénigrait l'enseignement de MM. Michelet et Quinet, professeurs du collège de France, comme hétérodoxe, a fourni à M. Cousin l'occasion de poser à ce sujet à M. le garde des sceaux quelques questions auxquelles il est impossible de trouver que M. Martin (du Nord) ait répondu. L'expliquable position que le cabinet accepte, le *Journal des Débats* lui-même la fait ressortir en quelques phrases fort accérées : « Léglement, dit-il, nous ne devrions pas avoir

une société de Jésus en France. Nous l'avons néanmoins. Mais qui sait ? un jour viendra peut-être où l'autorité se croira obligée de faire exécuter les lois... Pourquoi, si l'on juge l'ordre des jésuites bon et utile à conserver, n'exécute-t-on pas la loi sur les congrégations d'hommes, et ne demande-t-on pas aux Chambres d'autoriser la congrégation des jésuites ? Nous sommes d'avis, quant à nous, qu'il faut absolument que l'une ou l'autre de ces deux lois soit exécutée, en attendant que M. de Montalembert réussisse à faire proclamer la liberté illimitée en toutes choses.

La chambre de Luxembourg a aussi retrouvé quelque passion dans la discussion de la loi sur le régime des colonies. Le projet qui elle a voté est destiné à modifier profondément la société coloniale. Du jour où il aura reçu la sanction des trois pouvoirs, l'esclavage aura changé de forme. Au lieu de donner la possession de l'individu même, il ne consistera plus qu'un droit à son travail. Ce sera, comme l'a fait entendre M. Passy, une espèce de servage, tel qu'il existe encore dans certains Etats du nord de l'Europe. La nouvelle loi donne avant tout deux facultés essentielles à l'esclave. La première, c'est le droit de possession légale. Jusqu'à présent, l'esclave avait la jouissance de ses épargnes, mais elles ne lui appartenaient que par la tolérance de son maître. Désormais la possession de ses biens meubles et immeubles lui sera acquise en vertu de la loi. Il pourra en disposer soit sa femme, pour ses enfants, pour tout autre. C'est une première pierre sur laquelle pourra s'élever plus tard tout l'édifice de la famille, dont l'esclave ne connaît pas encore les devoirs et les bienfaits. A quoi servirait, cependant, d'assurer à l'esclave la propriété de ses épargnes, si elles ne devaient pas servir à sa liberté ? Pourquoi léguerait-il à une postérité destinée à rester éternellement à la charge du maître un argent qui ne pourrait être utile qu'à satisfaire de grossières passions et à alimenter la débauche ? La nouvelle loi offre à l'esclave une perspective meilleure. Elle lui fait entrevoir la possibilité d'acquiescer à la liberté par un rachat, auquel le maître sera dorénavant obligé de consentir. Le rachat forcé est la seconde base de cette loi sur laquelle il s'agit de fonder une société nouvelle, qui doit mener pour elle à l'émancipation à venir. La loi a encore pour objet de déterminer toutes les obligations des maîtres envers leurs esclaves en échange du travail qu'ils leur fournissent. Ainsi, elle règle la nourriture, l'éducation, le régime disciplinaire des ateliers de noirs. Elle donne à l'esclave le moyen d'annuler ces épargnes qui rapprochent chaque jour l'époque de sa liberté. Pour cela, un jour entier sera donné à l'esclave chaque semaine, pour cultiver le terrain particulier que toute habitation lui doit. Le produit de ce travail sera employé tout à la fois à la nourriture du noir, et le surplus grossira ses épargnes. Le projet est encore incomplet s'il n'avait pas établi une sanction pénale pour les dispositions qui fixent les obligations et les devoirs des maîtres. Le Code noir, rempli de l'immiration des châtimens réservés aux esclaves, est presque toujours muet sur les peines applicables aux maîtres. Il appartient à la loi nouvelle d'introduire dans le régime colonial un principe plus équitable. Enfin, la loi contient la réforme des cours d'assises. Elles étaient composées de trois magistrats et de quatre assessesurs ou jurés. Cette proportion est changée. Désormais il y aura un juge de plus et un assesseur de moins. Certains acquittements scandaleux dont l'écho a retenti jusque dans la métropole ont suffisamment motivé cette disposition. Telle est cette loi, qui contient incontestablement des principes féconds. Les lois ne valent que par leur application. Le succès de celle-ci dépendra du choix des agents chargés de l'appliquer. Ils recevront une mission très-importante. Ils auront charge d'années et quelque sorte. Pour une tâche telle que celle de former une société, il faut des qualités, mais aussi des vertus éminentes. Il faudra choisir des hommes qui aient la conscience des devoirs qui une pareille situation impose et qui soient capables de les remplir.

Quatre pairs nouveaux ont été introduits par la porte d'air ouvert pour M. le comte Jaubert. Les nouveaux dignitaires sont l'amiral Rigault, le général Marbot, le duc de Choiseul-Praslin et M. Frère-Lacaze, ancien député. Le ministère paraît avoir choisi, pour la publication de sa liste générale de promotions, le mode de livraisons successives et de tournées fractionnées. On annonce encore cinq ou six nouveaux pairs pour la semaine prochaine. Un poète et un assez grand nombre d'anciens députés ont la confiance d'y voir figurer leurs noms. Il y aura nécessairement encore plus d'un mécompte, et moins d'élus que d'appelés.

Des pétitions contre le projet de loi sur l'armement des fortifications de Paris ont reçu les signatures d'un assez grand nombre d'officiers de la garde nationale de la Seine. Trente-cinq d'entre eux, qui avaient fait publier qu'on pouvait venir à leur domicile prendre communication de ces pétitions et les signer, ont été mandés devant le conseil de préfecture. Malgré la défense présentée en leur nom et reposant sur ce qu'il n'y avait pas la fait de délibération interdit par la loi, et sur ce que d'autres pétitions avaient été antérieurement provoquées également par des colonels de légions sans donner lieu à des poursuites, malgré ces considérations et quelques autres, trente de ces mandés dépositaires de pétitions ont été suspendus pendant deux mois.

La diète a repris ses séances le 10 avril pour délibérer et statuer sur les diverses propositions qu'on rendues nécessaires les circonstances on se trouve la Suisse. Comme on devait s'y attendre, la diète a arrêté, à la presque unanimité, les mesures complémentaires au sujet des corps francs ; elle a ordonné que les commissaires fédéraux s'occupassent immédiatement de pourvoir aux moyens de mettre la paix publique à l'abri de toute nouvelle perturbation. Elle les a chargés d'insister particulièrement pour que les réfugiés politiques de Lucerne ne soient admis à séjourner qu'à une distance convenable des frontières de ce canton.

Le directoire est chargé de veiller, et le cas échéant, de concourir à ce que l'arrêté sus-mentionné relatif aux corps

francs soit ponctuellement exécuté dans tous les cantons. Il fera à ce sujet un rapport à la diète ordinaire prochaine.

Cette mesure a rencontré peu d'opposition, même de la part d'États qui l'ont repoussé il y a trois semaines ; mais elle a donné lieu à des récriminations violentes entre Lucerne et Argovie, sur la part des volontaires aux derniers troubles. Dans cette discussion, l'organe des vaincus s'est manifesté sans ménagemens. L'arrêté proposé ne leur plaisait pas, parce que, suivant eux, il n'allait pas, assés loïn, on ne qu'il ne faisait pas peser une responsabilité directe, assez forte, sur les conventionnels cantonaux qui toléreraient des corps francs. En conséquence, ils demandaient toutes modifications dans un sens plus rigoureux. Mais ils n'ont réuni au vote que sept à huit voix, et ils ont été obligés de se rabattre sur le projet proposé par la commission, et qui a obtenu dans son ensemble les voix de tous les cantons, sauf Glaris et Vaud.

Le second arrêté proposé par les commissaires concerne l'amnistie pour les prévenus et condamnés par suite tant des événemens récents que de ceux du 8 décembre.

Malgré la vive opposition de Lucerne et des cantons qui l'appuient, une majorité de douze cantons a voté qu'il serait signifié à l'État de Lucerne la pressante recommandation de la diète d'accorder une amnistie générale. Lucerne a déclaré qu'il ne recevrait pas les commissaires chargés de lui apporter cet arrêté, et il persiste d'ailleurs à se refuser à placer ses milices sous le commandement des officiers fédéraux.

Le projet d'augmenter et de rendre permanente la subvention accordée chaque année au séminaire catholique de Maynooth, malgré la majorité qu'il a obtenue à sa première lecture dans la chambre des communes, soulève dans le parlement et au dehors de nombreux et vifs dissentimens. Les adversaires du bill, et il en compte dans les dissidents comme dans les partisans de l'Église anglicane, parmi les radicaux comme parmi les torys, ont requis le lord-maire de convoquer et de présider une réunion publique dans la cité. Les meetings ont eu lieu dans la même esprit sur plusieurs points de l'Angleterre, les pétitions arrivent par centaines à la chambre des communes. Un ministre moins déterminé, moins ferme que sir Robert Peel, pourrait s'effrayer de ces manifestations ; il pourrait aussi craindre de se voir compromis aux yeux de ses amis par les éloges et les calculs pour que cette mesure lui attire de la part d'O'Connell, qui pousse simultanément des honras pour le premier ministre et pour le rappel de l'union (*Peel and repeal*) ; mais l'illustre baronet poursuit résolument son chemin, marche à son but et déclare que c'est pour lui une question de cabinet. Un membre du parti tory, M. Ferrand, a annoncé qu'il proposerait sa mise en accusation. La tolérance religieuse est évidemment la voie du progrès dans laquelle il est le moins aisé à M. Peel de faire entrer son pays.

Lord Brougham et lord Ashburton, dans une des dernières séances de la chambre des lords, ont fait allusion à la proposition que M. le comte Daru avait soumise à la chambre des pairs ; ils ont exprimé le vœu que le cabinet anglais restreignit les abus commis impunément par les agioteurs dans les spéculations des chemins de fer.

Une réunion très-nombreuse de dames a été tenue à Camberwell, pour entendre un discours du révérend Burnell, expliquant les principes de liberté du commerce et les vœux de la grande ligue contre les lois des cérèes. L'orateur a été écouté avec un religieux silence. M. Saul, membre de la ligue, pour mieux faire comprendre à l'auditoire les avantages du système qu'il avait pour résultat de mettre le pain à bon marché, en a fait un excellent ouvrage fort instructif d'une dame. A la première vue, cet écriture ressemblait à un tableau ordinaire, comme on en voit dans la boutique des boulangers. On y lit *Pain de 4 livres à 7 deniers*. M. Saul a tiré une ficelle ; et ce tableau a été substitué un autre tableau représentant l'intérieur de la modeste habitation d'un ouvrier ; et il y règne un air d'aïssance et de confort, conséquence du bon marché du pain, qui permet à l'ouvrier de dépenser son argent pour se donner des douceurs. M. Saul tire une autre ficelle ; au-dessous de ces mots : *Pain de 3 livres à 9 deniers*, se voit l'intérieur d'un pauvre homme ; tout y annonce la gêne et l'indigence ; le prix du pain a augmenté, plus de douceurs, plus d'aïssance. Une troisième ficelle fait mouvoir un troisième tableau surmonté de ces mots : *Pain de 4 livres à 14 deniers* ; cette fois, c'est un arbre dépouillé, abattu, sur lequel on lit : *Il est parti pour l'Union* (la maison d'asile des pauvres). N'ayant plus autant de force pour résister au travail, il a été obligé de recourir à cette extrémité. — Cette petite représentation a paru produire une sensation profonde sur l'auditoire, qui s'est séparé sans mot dire.

La loi de restitution des biens inventés du clergé a été promulguée en Espagne. On a publié en même temps un décret de la reine autorisant sa femme, Marie-Christine de Bourbon, veuve de Ferdinand VII, à épouser M. Munoz, créé duc de Biangares. Ce mariage de conscience ne fera point à la reine-mère aucune des prérogatives attachées à sa naissance. Selon l'ordonnance de Charles III, les enfants issus de cette mésalliance n'auront de titres que ceux de leur père et ne pourront hériter que des biens libres de leur mère. Le décret porte la date du 12 octobre 1843 ; il a été communiqué aux cortès le 8 avril 1845 au moment où elles étaient discuter la liste civile, qui a été ainsi fixée : pour la reine, 54 millions de réaux ; pour la princesse Louise, 5 millions de réaux ; pour la reine-mère, 5 millions de réaux ; pour l'infant don Francisco, 5 millions 500,000 réaux ; tout 45 millions et demi, soit à peu près 11 millions de francs ; ce qui est un peu cher pour les ressources de l'Espagne.

Aux États-Unis d'Amérique, M. Polk a composé son cabinet. On a fait à ses choix le reproche d'être obscurs et peu imposants. Il a fait d'un littérateur un ministre de la marine. M. Vilemain a dit que la littérature conduit à tout à la condition de l'abandonner ; mais le sénat américain n'a pas voulu de ce président de l'amirauté et l'a renvoyé à la littérature. — Le ministre mexicain avait demandé ses passe-ports à la suite du vote sur le Texas, et s'était rendu à New-York pour s'y embarquer. Le conseil de la marine nommé à la Nou-

velle-Orléans avait également quitté son consulat. Néanmoins on ne croyait pas à la guerre.

Au Mexique, Santa-Anna, après avoir été déclaré d'accusation, a été jugé et déclaré coupable. La peine du bannissement et la confiscation des biens ont été prononcées contre lui.

Les nouvelles reçues de Montevideo sont importantes. Elles vont jusqu'au 51 janvier, et il est pleinement confirmé que le commandant de notre station navale, le contre-amiral Lainez, s'est refusé à reconnaître le blocus complet que voulait établir par Rosas. M. Lainez a déclaré qu'avant trouvé, lors qu'il arriva dans le plat, un blocus modifié d'après le *memorandum*, il ne se croyait pas autorisé à consentir à aucune espèce de changement, sans un ordre exprès de son gouvernement.

Cet avis a été partagé par notre chargé d'affaires à Buenos-Ayres. En présence de cette déclaration, le roi-roi anglais, qui d'abord avait reconnu le nouveau blocus, sauf quelques réserves, est revenu sur sa première détermination. C'est à l'attitude prise par le commandant français que le commerce anglais devra de ne pas être entravé. — On continuait de se préoccuper vivement du refus fait par Rosas de reconnaître le nouveau gouvernement du Paraguay, et de sa prétention d'interdire les rapports de commerce avec cet Etat.

En présence de cet état de choses, le Paraguay a dû se mettre sur la défensive ; son alliance avec les Corrientinos est conclue ; une force de 6,000 hommes a été envoyée du Paraguay dans la province de Corrientes, et on disposait d'une réserve équivalente. — Une lettre d'un officier supérieur de la légion française confie ce qui suit : A la fin de janvier, la légion française a été passée en revue : 2,840 hommes ont répondu à l'appel ; pour absence momentanée on pour maladie à l'hôpital, il faut compter au moins 200 hommes. » Mais cette lettre ajoutée à ce jour, ou, à l'arrivée de Rivera et de Pazz, il y aura une bataille, on est certain que près de 6,000 hommes seront sous les armes, c'est-à-dire presque tous les Français capables de porter un fusil. »

M. le ministre de la justice vient d'adresser au roi un rapport qui renferme le compte général de l'administration de la justice criminelle en France pendant l'année 1845. Pendant cette année, il a été jugé contradictoirement 5,594 accusations, qui comprennent ensemble 1,226 accusés ; 1,771 accusations avaient pour objet des crimes contre les personnes, et 4,823 des crimes contre les propriétés. Les 7,226 accusés impliqués dans les 5,594 accusations jugées en 1845 étaient poursuivis : 2,255 pour des crimes contre les personnes et 4,965 pour des crimes contre les propriétés.

Le rapport du chiffre total des accusés à celui de la population a été, en 1845, d'un accusé pour 4,757 habitans ; il était en 1842 d'un accusé pour 4,925 habitans ; en 1841, d'un accusé pour 4,385 habitans ; enfin, d'un pour 4,077 en 1840.

Dans le département de la Seine, il y a eu, en 1845, un accusé pour 1,579 habitans ; la proportion était d'un pour 1,263 en 1842. Le nombre total des accusés était, dans ce département, plus élevé de 79 en 1842 qu'en 1845 ; 945 au lieu de 866.

Le département de la Corse est toujours, après le département de la Seine, celui où le nombre proportionnel des accusés est le plus élevé ; il y en a eu un pour 1,977 habitans en 1845 ; on en comptait un pour 1,815 en 1842. Le nombre total des accusés a donc diminué dans ce département, comme dans le précédent.

Les autres départemens qui ont offert, en 1845, le plus d'accusés, relativement au chiffre de leur population, sont : l'Ain, d'un accusé sur 2,268 habitans ; la Marne, 1 sur 2,566 ; l'Aude, 1 sur 2,729 ; la Meuse, 1 sur 2,967 ; les Pyrénées-Orientales, 1 sur 5,043 ; le Bas-Rhin, 1 sur 5,129 ; Seine-et-Marne, 1 sur 5,144 ; l'Haut-Rhin, 1 sur 5,162 ; la Vienne, 1 sur 5,164.

Les départemens où l'on remarque, au contraire, le plus petit nombre proportionnel d'accusés sont : l'Ain, 1 sur 46,658 habitans ; le même département occupait déjà le premier rang sans ce rapport en 1841 et en 1842 ; les Basses-Pyrénées, 4 accusés sur 12,208 habitans ; l'Isère, 1 sur 11,775 ; la Haute-Saône, 1 sur 11,388 ; le Nord, l'Indre, la Haute-Vienne et le Gers, 1 accusé sur plus de 10,000.

L'Académie des sciences morales et politiques a procédé à la nomination d'un membre de la section de morale en remplacement de M. Lakand. Au premier tour de scrutin, M. le vicomte Alban de Villeneuve-Bargemont a obtenu 40 suffrages ; M. Léon Faucher, 9 ; M. Louis Reybaud, 6, et M. Matter, 1. Au second tour, 15 suffrages se sont portés sur M. de Villeneuve-Bargemont ; 10 sur M. Léon Faucher, 1 sur M. Matter. Le nombre des membres présents s'élevait à 26 ; la majorité absolue était de 14 voix ; en conséquence, M. Alban de Villeneuve-Bargemont a été proclamé membre de l'Académie.

Les journaux de France ont annoncé que les banquiers de cette ville ont délivré, dans le courant de mars, au RR. PP. jésuites de Erlbourg pour plus de 800,000 francs d'argent contrefait du papier de la banque d'Autriche. Ces opérations se rattacheront-elles aux mouvemens de la Suisse ?

Le même ordre vient de perdre l'abbé Laroquet, ancien supérieur de la maison des jésuites de Saint-Acheul. Il était âgé de soixants-dix-huit ans et était entre deux quarante-quatre ans dans la compagnie. L'abbé, en annonçant sa mort, a accusé les critiques contemporains d'avoir dilapidé les titres et modestes ouvrages de l'illustre jésuite. Il est certain qu'on a donné plus d'une fois comme de cet historien une fautive phrase sur le *marquis de Beauport, lieutenant général des armées de S. M. Louis XVIII*, qui ne se trouve pas dans les éditions récentes de son *Histoire de France à l'usage de la jeunesse*, adoptée dans toutes les maisons d'éducation de l'ordre. Était-elle dans la première édition ? c'est ce qu'il nous est impossible de constater : l'exemplaire sur lequel la notation pouvait être faite, ayant été dérobé à la Bibliothèque royale. Mais voici ce qu'on lit dans l'édition de 1845 de ce même ouvrage :

RETOR DE L'ÉLÉ D'ÉLRE. — Le lendemain du 20 mars, l'insubpatein se presenta aux portes de la capitale. Ce fut alors



que l'on entendit avec horreur les hommes du jour mêler au cri de Vive l'empereur ! un autre cri qui semblait ne pouvoir sortir que de la bouche des démons, le cri de Vive l'enfer ! sur le paradis ! (1) Tel était l'esprit des partisans, des amis de Bonaparte ; ils étaient les témoignages de leur allégresse. »

**BATAILLE DE WATERLOO.** — « Après la jonction de Blücher, Bonaparte perdit la tête, il abandonna son armée et disparut. Dans cette situation, un des corps de la garde impériale se signala par un acte de désespoir dont l'histoire offre bien peu d'exemples. Environné de toutes parts, et placé sous le feu de la mitraille anglaise, il fut invité à se rendre. « La garde meurt et ne se rend pas ! » telle fut sa réponse, et aussitôt on vit ces forcés tirer les uns sur les autres, et s'entre-tuer sous les yeux des Anglais, que ce étrange spectacle tenait dans un saisissement mêlé d'horreur. »

**RESTAURATION.** — « Le 8 juillet, Louis le Désiré entra dans sa capitale au milieu des acclamations les plus vives et les plus touchantes, tandis que le tyran et ses complices se cachèrent ou fuyaient comme les hiboux aux approches du soleil. »

\*. La princesse Constance de Salm-Dyck, longtemps connue dans le monde et dans la littérature sous le nom de son premier mari, M. Pipelot, vient de mourir à soixante-dix-huit ans. Elle a publié des volumes de *poésies* et de *pensées*, a fait représenter jadis avec un grand succès la tragédie lyrique de *Sapho*, vit rechercher un roman sorti de sa plume, *Vingt-quatre heures d'une femme sensible*, ouvrages oubliés de la génération qui finit et inconnus à la génération qui s'élève. Mais elle était auteur de la romance célèbre de *Bouton de Rose* que fredonnent encore les ténors qui ont fait leur temps. — M. de Leullien de Torigny, ancien député du Rhône, — M. le comte Du Buat, ancien officier supérieur de la garde royale, gérant de la *Quotidienne* ont également terminé leur carrière. — Enfin le vice-amiral autrichien, marquis de Paulucci, a été trouvé mort dans son lit à Venise. Cette nouvelle y a produit une sensation d'autant plus vive qu'on disait que l'amiral avait mis fin à ses jours.



Nous avons eu des drames sanglants depuis quelques jours, et malheureusement ces drames ne sont pas de purs fictions qui disparaissent avec la leur du lustre qui s'éteint, et ne sont plus rien dès que la toile est baissée ; ce sont de ces réalités incontestables, positives, terribles, que la cupidité, la passion, le désespoir, la misère, le crime, jouent sous le toit domestique, ou dans les rues de Paris. Ici, une vieille femme est trouvée sur son lit morte et horriblement mutilée ; elle habitait, la femme et le mari, qui vivaient dans l'intimité de cette malheureuse, et se lamentait lui prodiguer tous les soins d'une amitié vigilante, ce sont ceux-là que la justice soupçonne et qu'elle saisit. Vous vous rappelez ce chef de voleurs qui le jour d'assises a récemment condamné, et qui avait si bien caché ses trames ténébreuses et joué son rôle d'innocent homme, pendant de longues années, que les gardes nationaux de son quartier l'avaient nommé leur capitaine ; eh bien ! ici, dans cet horrible assassinat, la même circonstance se rencontre d'un soupçon déshonorant et d'une apparence honorable ; l'homme qui va rendre compte à la justice de la mort funeste de cette pauvre vieille assassinée, était ou avait été capitaine élu par la confiance et l'estime de ses concitoyens ; il n'est encore que prévenu, et il faut croire que son innocence éclatera au jour de l'audience ; mais si ce crime était le sien, et si en effet on ne reconnaissait en lui le coupable, on serait forcé d'avouer que du capitaine voleur au capitaine assassin, il y a un grand pas de fait, et que c'est là une épouvantable manière de monter en grade.

Plus loin, dans l'affreuse aventure de la rue de la Harpe et de la rue de la Huchette, le délire d'une jalousie féroce arme d'un couteau la main d'un furieux ; l'assassin arrive, il entre, il menace et frappe de dix coups mortels la tête, le sein, la poitrine, le corps de sa femme ; la pauvre créature de vingt-deux ans, puis, s'échappant au milieu des cris des voisins ameutés, il va compléter sa tragédie féroce dans la rue voisine, et lui donne pour dénoûment deux autres cadavres, deux seurs de sa première victime, qu'il frappe avec la même fureur de la même haine ensanguinée. Lui, cependant, reprend sa route et passe à travers la foule épouvantée, l'instrument du crime à la main ; enfin, un garde municipal le poursuit et parvient à l'atteindre ; alors, loin de se défendre et comme s'il désignait de commettre un quatrième assas-

(1) C'est, à ce qu'il paraît, toujours le même conte et le même mythe. Certains journaux nous ont assuré qu'on avait écrit à Lansanne lors des derniers événements : « A bas Dieu ! vive le crime ! »

sinat pour sa seule sûreté, il tend au garde le couteau du côté du manche, et se laisse prendre ainsi que ferait un combattant las de carnage, qui rendrait son épée.

Une autre fois, c'est un commis, M. Garnier, qu'un inconnu surprend dans son bureau, situé en plein air, au bord de la Seine, et qui tombe sous les coups redoublés d'un instrument contondant ; l'assassin s'échappe sans avoir eu le temps d'accomplir le vol où tendait son crime, et la justice, cette fois, n'a pas encore retrouvé sa trace. De ces cinq victimes, deux sont mortes ; les trois autres sont toujours en danger. Ces drames affreux se passent à Paris, dans cette ville qu'on appelle la capitale des arts et de la civilisation, et cela, non pas dans les ténébreuses complices des nuits malassaisantes, mais en plein jour, à l'heure où le ciel est le plus éclatant, où de tous côtés, les rues sont vivantes et peuplées, où mille regards semblent ouverts pour surprendre les assassins, mille oreilles dressées pour entendre le cri et le râlement des victimes ; ne dirait-on pas, à voir ces monstrueux exemples d'audace sanglante, que l'assassinat est arrivé aujourd'hui à un tel point d'impudence et d'horrible résolution, qu'il ne se donne plus même le loisir d'attendre l'heure des infernales actions, et qu'on se jetais au grand jour, de peur de perdre du temps, et au risque des chances d'une impunité moins probable. C'est là un point moral à examiner, un effrayant progrès dans la manière d'exercer le meurtre, sur lequel il est bon d'appeler l'attention, ne serait-ce que comme aperçu de l'état des mœurs criminelles, au temps où nous vivons.

Deux autres drames se sont produits, cette semaine, tout chargés aussi de passions furieuses, de poignards et de sang ; mais du moins ceux-là tout fût de bruit qu'ils ne font de mal, et après avoir fait frissonner et donné la chair de poule, on est tout surpris de voir qu'en définitive ce sont des drames les moins assassins et les moins dangereux du monde ; ces passions échevelées n'existent pas réellement et les personnages qui les expriment, sont, au fond de l'âme, les plus innocents et les meilleurs gens du monde ; tous ces poignards rentrent dans leur manche au moment de frapper, et ne blessent personne ; tout ce sang n'est que de l'eau claire.

Le premier de ces drames se joue à l'Ambigu-Comique ; il a pour complice M. le vicomte d'Arincourt, l'auteur fameux du *Solitaire* et de tant d'autres romans à inversions ; rien que le titre cause l'épouvante : *La Peste noire* ! Ne sentez-vous pas déjà comme un frisson qui vous gagne ? N'êtes-vous pas tenté d'appeler le médecin, pour le prier de vous mettre à l'abri de toute atteinte pestilentielle ; je n'ai pas besoin de vous avertir cependant que cette peste noire est ce terrible fléau qui s'éleva sur la pauvre humanité, au quatorzième siècle, et ravagea la Grèce, Constantinople, l'Italie, la Suisse, la France, l'Allemagne, l'Espagne, le Danemark, la Hongrie, l'Angleterre, l'Irlande, l'Ecosse. Suivant quelques écrivains, les germes de cette maladie se développèrent en Chine ; l'Asie et l'Afrique en furent en même temps atteints ; il enleva, dit Voltaire, la quatorzième partie des hommes. Il faut être bien peu instruit en peste pour ne pas savoir ces choses-là.

M. le vicomte d'Arincourt a mis, au milieu de cette peste, un affreux scélérat assis noir qu'elle ; ce genre est un chef de Malandrins ; il s'appelle comme vous voudrez, Raoul par exemple ; or Raoul assassine le fils d'une honnête femme nommée Hélène ; après quoi, il s'empara de ses papiers et de son nom ; il serait tout sur lui, si l'empêchement n'était venu d'un imposteur et le dénonça ; mais vous savez que d'abord le crime prospère et que tout lui réussit, jusqu'au moment où il se noie dans ses propres forfaits ; c'est précisément ce qui arrive à Raoul ; Hélène en effet devient folle en apprenant la mort de son enfant ; si bien que le grelin joue son personnage de fils impudiquement.

Ces et non supposé, Raoul ourdit toutes sortes d'infâmes complots, et se livre à une quantité de scélératesses ; il conspire contre le roi, il pille la ville, il dévalise les campagnes, il veut attenter à l'honneur d'une innocente créature dont j'oublie le nom, mais qui n'en est pas moins infortunée pour cela. On se bat, on s'assasine, on s'enlève, on se vole, on s'égorge, on s'incendie au milieu de ce couffit du crime et de la vertu ; et vraiment M. le vicomte d'Arincourt a fait ici une dépense d'horreurs, de fureurs et de catacombes qui touche à la prodigalité.

Quant au châtiment, il finit par arriver. Si le fils d'Hélène est mort, en effet, il n'est pas mort sans laisser un vengeur ; ce vengeur est un grand garçon de vingt ans, la chair de sa chair, les os de ses os : Raoul le rencontre partout sur son chemin, dans ses pillages, dans ses vengeances, dans ses amours, dans ses attentats ; de son côté, Hélène, toute folle qu'elle est, devient une espèce d'Emmeline qui s'attache aux pas du coupable et le désigne ; de telle sorte que traqué par l'auteur et par le petit-fils, le scélérat finit par s'empêtrer, succombe dans un duel, et rend son âme au diable, de qui il le tenait. Mais la peste noire ? dites-vous. La peste noire ne joue, dans tout ce labyrinthe d'épouvante, qu'un rôle secondaire, ou plutôt un rôle tout à fait accessoire ; et je trouve qu'en la réduisant à cet état subalterne, M. le vicomte d'Arincourt a manqué aux égards qui sont dus à une peste aussi considérable et d'une si haute renommée. On parle donc de cette peste beaucoup plus qu'on ne la sent, et elle fait de cette sorte beaucoup plus de bruit que de besogne. Pour moi, j'avoue ma déception ; je m'attendais qu'au dénoûment elle emporterait, non-seulement tous les personnages du drame, mais encore tous les spectateurs, un à un, et peut-être M. le vicomte d'Arincourt lui-même, que j'aurais cependant pleuré, je l'avoue, car c'est un charmant et excellent vicomte. Le succès a été aussi grand que peut l'être un succès de peste ; on sait d'ailleurs que les pestes font les solitudes, et l'Ambigu pourrait nous en dire quelque chose.

Tandis que l'Ambigu s'empâtait, l'Odéon se livrait au drame égyptien et hiéroglyphique. *Les Pharaons* ont pour au-

teur M. Ferdinand Dugué, un jeune poète plein d'ardeur et plein de vers, qui nous a déjà donné, avant ceci, deux échantillons de son savoir-faire, l'un sous la forme d'une tragédie, l'autre sous le visage d'une comédie. La comédie et le drame n'avaient que fort peu réussi ; M. Ferdinand Dugué s'était consolé de cette double disgrâce, en pensant à part lui, que le parterre est un drôle qui n'y entend rien. Cette fois, les vents ont été plus favorables à M. Dugué ; et bien que quelques ouragans de sifflets se soient mêlés aux zéphyrs qui ont accueilli certains détails du nouvel essai dramatique de M. Dugué, on peut considérer la chose comme un succès, à peu près comme on accorde, faute de mieux, pour du beau temps, un mélange de pluie, de nuages et de soleil.

*Les Pharaons* ne sont guère plus aimables d'humeur et de caractère que *la Peste noire* de M. le vicomte d'Arincourt ; il y a là un vieux Pharaon qui a commis toutes sortes de mauvaises actions, et entre autres, celle de chasser sa femme Nephthys et son fils Akbar, pour épouser Isis, Egyptienne féroce, et en avoir un fils qui, heureusement, n'a pas hérité de la noirceur de sa mère : c'est une âme candide, au contraire, qui aime la justice, la paix, et ne demande qu'à rendre son peuple heureux, comme le roi d'Égypte chanté par Béranger.

Cependant, une affreuse lutte s'engage entre Nephthys et Akbar d'un côté, et de l'autre Isis et le vieux Pharaon, bien que celui-ci soit bourré de remords. Cette lutte tend à savoir à qui appartiendra le trône après la mort du vieux de la vieille, au fils d'Isis ou bien au fils de Nephthys ? Il résulte de ce conflit, des menaces furieuses, des cris à tue-tête, des vers roullants, des tirades enragées, des empoisonnements et des incendies ; c'est la ville de Memphis qui brûle ; c'est le vieux Pharaon qui est empoisonné. Empoisonné par qui ? voilà le point délicat de la question ; — empoisonné par Isis, dit Nephthys ; — empoisonné par Nephthys, réplique Isis. Quoi qu'il en soit, Isis est la plus forte et tient Nephthys dans ses mains, avec l'arrière-pensée de la faire occire comme empoisonneuse et coupable du crime de lèse-majesté, quand Nephthys se tire d'embaras par l'espèce de miracle que voici ; tandis que l'accuse de la mort du roi, en présence du peuple et à côté même du sépulcre où vient d'être enseveli ce respectable Pharaon, Nephthys attestant son innocence, adjure l'ombre du défunt de sortir de sa tombe et de venir la condamner, si en effet elle est coupable, la défendra si elle est accusée. Tout à coup, et comme si Nephthys s'entendait avec les morts, un fantôme, enveloppé de son suaire, sort du sépulcre. Tout le monde tremble et attend ; alors, Isis épouvantée de cette apparition surnaturelle, avoue son crime et se poignarde ; et ainsi l'innocence de Nephthys éclate, et son fils sera roi. Pour mon compte, je trouve que ces deux furies, Nephthys et Isis, s'étaient conduites assez férociement toutes deux pour être exemplairement châtiées ; et si Nephthys n'a pas empoisonné le Pharaon, elle en a fait bien d'autres. Il s'ensuit que dans le drame de M. Dugué, la vertu n'est nullement récompensée, et je vais vous en fournir une autre preuve : ce fantôme, vous croyez que c'est le père Pharaon qui s'est donné la peine de ressusciter tout exprès pour faire plaisir à Nephthys ; eh bien ! point du tout, c'est son vertueux fils, parfaitement vivant, qui a eu la singulière idée de s'affubler du suaire et de jouer au revenant, pour s'assurer par lui-même, de la main qui avait versé le poison dans le sein paternel ; reconnaissant que sa mère a elle-même accommodé la liqueur scélérate, il abdique et se fait anachorète ; le trône lui semble être une plante trop vénéreuse pour qu'il la garde.

Mademoiselle Georges donne au rôle de Nephthys un aspect sauvage, un caractère terrible et passionné ; M. Ferdinand Dugué doit faire brûler des cierges en l'honneur de la célèbre actrice. Sans elle, je crois sincèrement que le trône des Pharaons serait échu à elle-même. Mais cette force et ce puissant talent l'étaient. Nous ne nierons pas cependant les qualités de poète qui s'annoncent en M. Dugué ; nous le voudrions seulement plus sobre de vers roullants et de fanfares ; quant à son avenir dramatique, ses trois essais successifs le laissent encore à l'état de problème ; il faut que le jour se fasse dans cette imagination confuse, pour qu'on y puisse voir clair et en dire son dernier mot. Jusqu'ici M. Dugué, comme auteur de drames, me paraît encore appartenir au chaos.

Au Vaudeville nous trouvons *l'Amour dans tous les quartiers*, en six tableaux, auteur M. Clairville. C'est un jeune étudiant en droit qui est chargé de mener cet amour de quartier en quartier, à son propre profit. Dans le quartier latin, il aime une grisette ; dans le quartier Notre-Dame-de-Lorette, une vertu équivoque ; au faubourg Saint-Germain, une grande dame ; à la Chaussée-d'Antin, une financière, et dans tout cela il ne trouve pas le bonheur ; ce n'est qu'en retournant chez lui, dans son village, qu'il rencontre le véritable amour, une charmante et innocente petite fille qui n'a cessé de veiller sur lui, au milieu de ses aventures galantes, de quartiers en quartiers, et de le préserver des périls où il s'engageait. Le roman s'achève par cet amour-là, c'est-à-dire par un mariage. Tout ceci a un air bucolique et sentimental qui ferait supposer une vaudeville agréable et délicat ; mais l'exécution en est grossière et gâtée tout ; on a peu applaudi la pièce et beaucoup mademoiselle Figeac, qui nous revient de Russie, avec une grande quantité de roubles et non moins de jeunesse et de douceur souriante.

Que vous dirai-je maintenant ? encore des nouvelles de théâtre ; puisque notre courrier s'y est aventuré, cette fois, il ne recueillera pas et poussera sa course jusqu'au bout. Or, Duprez est à Londres, où il est très-accablé, dit-on, ce qui prouverait que les Anglais ont un goût décidé pour les ténors en ruine ; mademoiselle Tagliani est attendue ce mois-ci à Paris ; Levasseur prend sa retraite ; Perrier et Firmin du Théâtre-Français en font autant ; nous allons voir enfin mademoiselle Cérito engagée à l'Opéra pour douze représentations, et le général Tou Pouce va paraître incessamment au Vaudeville dans une pièce faite tout exprès pour ce grand militaire.

Virginie au théâtre. — A-propos dramatique.

Notre prédiction s'est accomplie. Le succès de mademoiselle Rachel et de M. Latour (de Saint-Ybars) a reçu une éclatante confirmation à la seconde et à la troisième représentation de *Virginie*. En donnant aujourd'hui la dernière scène de cette belle tragédie, nous croyons devoir retracer, en quelques mots, l'histoire théâtrale de la Virginie romaine, si souvent mise à la scène, et si malheureusement aussi, par nos auteurs tragiques.

Mairet ouvre la marche, en 1628, par une *Virginie*, — que nous devrions négliger, car elle n'est pas romaine, mais que nous mentionnons ici pour prévenir toute erreur; cette héroïne est née sur les bords de l'Araxe, et son histoire, qui se passe à Byzance, n'offre au lecteur rien de bien curieux, si ce n'est le dénoûment, digne de demeurer dans la mémoire des amateurs : — Placée entre deux assassins prêts à l'immo-ler, *Virginie* tombe sur ses genoux au moment où ils vont la frapper; cette soudaine faiblesse la sauve, et voici les deux assassins qui, croyant percer leur victime, s'enferment eux-mêmes.

Dix-sept ans après cette tragédie de Mairet, Leclerc donna

la première *Virginie* romaine; l'auteur était alors âgé de vingt-trois ans; sa pièce eut très-peu de succès, et, dégoûté du théâtre, il se tint à l'écart pendant trente années; puis, au bout de ce long intervalle, reparut avec une tragédie d'Iphigénie, — six mois après celle de Racine. Il y gagna, cette fois du moins, certaine épigramme, qui devait immortaliser son nom :

Entre Leclerc et son ami Coras... etc.

Vers l'an 1680, à la suite d'un duel, qui avait eu un fâcheux éclat, un jeune homme quittait Toulouse, et venait frapper à la porte de Racine, le priant de l'aider de sa bienveillance et de ses conseils; ce jeune homme se nommait Jean Galbert Campistron; il se sentait poète et apportait avec lui une tragédie, du titre de *Virginie*. Racine conçut de l'estime pour ce débutant, et le recommanda aux comédiens; la *Virginie* eut une réussite estimable : « Son succès, quoique médiocre, dit l'auteur dans sa préface, ne me donna pas bien de me rebouter du théâtre. » — Aujourd'hui on a de la peine à s'expliquer le succès même médiocre de cette pièce, et, malgré les mé-

rites de facilité et d'élégance habituels au style de Campistron, sa *Virginie* est bien l'une des héroïnes les plus fades et les plus froides qu'on puisse imaginer, ses personnages les moins ressemblants au portrait romain tracé par Tite-Live : *Acer vir, et pro causâ plebis experta virtutis*.

Où, mon cœur s'applaudit d'avoir cette faiblesse; Je verrais ces beaux yeux se fermer pour jamais!...

Il semble qu'après le fatal essai du poète toulousain, ce sujet de *Virginie* devait être mis au nombre des impossibles et désormais laissé dans l'histoire; pendant quelque temps, en effet, personne n'osa plus y toucher; mais tout à coup une foule de poètes audacieux ressaisirent ensemble le poignard quelque peu rouillé de *Virginius*. — Autour de La Harpe vinrent se réunir Leblanc, d'Oigny, Clabanon; tous tenant une *Virginie* à la main, les uns en cinq actes, les autres en trois prirent leur vol vers le Théâtre-Français. La Harpe entra le premier en 1786; cinq ans après, d'Oigny obtint pour la sienne quatre ou cinq représentations; quant à Leblanc et à Clabanon, ils remirent leurs tragédies en poche.



(Théâtre-Français. — *Virginie*, 5e acte, scène dernière. — Virginius, Ligier. — Appius, Geoffroy. — Fabius, Guyon. — Maxime, Maubant. — Virginie, mademoiselle Rachel. — Acté, madame Thénard. — Fausta, madame Mircour.)

La Harpe avait été obligé, par suite de démêlés avec mademoiselle Raucourt, de garder l'anonyme pour faire jouer sa pièce; ce ne fut qu'en 1792 qu'il la signa publiquement. — « Avec du travail, lui avait dit Fréron, vous parviendrez à posséder tout ce qu'on peut acquérir à défaut de génie. » — « Rien ne lui bat sous la mamelle gauche, » écrivait Diderot.

La Harpe, comme ses prédécesseurs, avait donné dans sa pièce le principal rôle à *Virginie*; il ne s'aperçut point qu'il n'avait ainsi qu'une seule et unique scène pour remplir ses cinq actes, et se traîna forcément dans d'éternelles redites. *Virginius*, chez lui, ne paraît qu'au quatrième acte; pour remédier à cette absence, La Harpe rend à *Virginie*, la moitié qu'elle avait perdue, et place dans sa bouche de beaux vers, dignes d'une meilleure pièce; entendez-la répondre aux faux démons qui déposent que *Virginie* n'est pas sa fille :

A l'audace du crime et de la calomnie  
Ce que j'appuie, ô ciel!... mon cœur et *Virginie*!  
Les cris du désespoir en mon âme élevés,  
Et d'indignation tous mes sens soulevés,  
Ses larmes, mes transports, et ce grand caractère  
Que la nature imprime aux douleurs d'une mère,  
Ce sentiment sublime, invincible, éternel,  
Qui n'a jamais menti dans un cœur maternel.  
.....  
Dans un complot infâme ils peuvent tous tromper,  
Tous ont pu tenter la séduction, ils peuvent tous tromper;  
Mais moi! mais moi! jamais... je le sens, je suis mère.  
C'est ma fille, c'est elle... Ah! d'une enfant si chère  
Dans mon sein déchiré je ressens les douleurs;  
Oui, c'est mon sang qui érie et répond à ses pleurs.

El l'on pourrait douter!... qu'ils paraissent, qu'ils viennent,  
Ces monstres imposteurs! qu'a mes yeux ils soutiennent  
Les mensonges qu'en vain l'on pense garantir;  
Qu'ils bravent ma menure et l'osent démentir!...

La *Virginie* de La Harpe eut quelque succès, et l'auteur semblait fort content de son œuvre : « J'avoue, dit-il, que le plan de *Virginie* me paraît irréprochable; c'est peut-être ce que j'ai fait de plus fini. »

Nous n'avons rien à dire de la pièce non représentée de l'académicien Clabanon; — Leblanc de Guillet fit imprimer sa *Virginie* dans le même temps qu'on jouait celle de La Harpe; le style de Leblanc est dur, incorrect, quelquefois énergique; ce poète ne pouvait se résoudre à retoucher ce qu'il avait écrit; dans sa première tragédie, *Manco-Capac*, un de ses vers est demeuré justement célèbre :

Crois-tu d'un tel forfait Manco-Capac capable!

La tragédie de d'Oigny du Ponceau ne manque pas de tout mérite; l'auteur avait su flatter la passion républicaine du temps; et les deux derniers vers de sa pièce auraient alors suffi pour en assurer le succès :

Quoi! votre main, mon père, a frappé *Virginie*?  
Quel bien dans nos malheurs resté-t-il? — La patrie!

De nos jours, — c'est-à-dire en 1827, — le Théâtre-Français a représenté avec succès une nouvelle *Virginie* de M. Alexandre Guiraud, le seul souvenir que la tragédie de M. Latour ait à redouter : c'est une œuvre bien conçue,

si non très-originale, fort élégamment écrite, sinon très-podiquement, et le bon goût y compense peut-être le défaut de chaleur et de passion. Au cinquième acte, *Virginie* se réfugie dans les bras de son père, en s'écriant : Je suis votre enfant! — Si tu l'es! répond *Virginius* éperdu :

Si tu l'es!... Mais tu vois le crime triomphant,  
Ta beauté, ton honneur voués à l'esclavage,  
Ma fille, mon amour te doit un dernier gage...  
Oui, qu'on n'en doute plus... je suis ton père...

et il lui enfonce son poignard dans le sein.  
N'oublions pas, en terminant cette récapitulation historique, de citer parmi les *Virginius* étrangers, celle d'Allier, celle surtout de Sheridan Knowles, que les acteurs anglais nous ont si admirablement représentée au mois de décembre dernier, sur le théâtre des Italiens. La pièce de Sheridan est intitulée *Virginius*; dans ce titre seul se trouve contenue l'idée originale de la conception dramatique; le poète anglais a relégué *Virginie* au second plan, et mis son père au premier; il prend pour héros de sa pièce *Virginius*, le centurion républicain, ennemi des décevments, et nous montre Rome asservie par les tyrans; c'est donc un tableau patriotique qu'il nous trace, usant des libertés shakespeariennes, pour nous transporter du camp sur la place publique, de la demeure du décevoir au foyer du simple citoyen. Avant d'être père, *Virginius* est Romain; et ce n'est pas une médiocre habileté d'avoir si bien mêlé l'intérêt de Rome et la défense de *Virginie*, que, même en plaidant la cause de sa fille, *Virginius* sert aussi la liberté républicaine.

Nouvel Hôtel de la Caisse d'épargne, à Paris.

Il y a près d'un siècle, — c'était longtemps avant la première révolution, disent les bons gens du quartier, — on rencontrait tous les jours, à la même heure, aux environs du Palais-Royal, un petit homme, vieux, sec, vouté, pâle, ayant un long nez recourbé entre deux petits yeux gris, mobiles, brillant d'un éclat extraordinaire. Un chapeau gras et déformé abritait une perruque antique et rouillée; un habit rapé, à larges basques, traînait sous ses plis anguleux la hideuse maigreur du corps qu'il recouvrait, et laissait voir au bout de ses longues osseuses doigts deux mains crochues semblaient avoir peine à se déplier. Cet homme avait été riche, fort riche. Peu à peu on l'avait vu tomber dans la misère. Il ne lui restait plus qu'un vaste hôtel où il demeurerait encore, mais qu'il laissait en délabre. Il avait renvoyé ses domestiques, vendus ses meubles; il vivait seul, retiré, se refusant presque le nécessaire. On l'aurait plaint, si son regard fauve, sa physionomie inquiète et morose, son silence déliant, sa parole brusque, n'eussent éloigné les sympathies; il faisait dégoût et pitié, sans inspirer de compassion. On le voyait tous les jours, — un jour, on ne le vit plus. Personne ne s'intéressait à lui: on l'oublia. L'hôtel demeura sombre, silencieux et les portes fermées. Les voisins avaient bien cru entendre quelque bruit pendant la nuit, des cris sourds et prolongés, des coups éloignés qui semblaient sortir de terre; mais ces bruits n'avaient pas duré. A la longue, cependant, la curiosité s'émut. On demanda ce qu'était devenu le petit vieillard; et la justice s'en mêla. On entra de force dans l'hôtel, on le parcourut... il était désert. Enfin, dans un coin reculé des caves profondes, on découvrit une porte solide, armée de fer, sans serrure apparente. On l'ouïra. Alors un spectacle terrible frappa les regards. La lueur des lambeaux fit voir, couché sur des monceaux d'or, un cadavre livide, hideux, dont la bouche contractée avait laissé échapper depuis longtemps son dernier souille et son dernier cri. — C'était l'avare, mort sur son trésor enfoui, derrière cette porte à secret qui s'était refermée sur lui, et qu'il n'avait pu ouvrir.

L'hôtel où se passa cette scène tragique, bien connue et qu'a reproduite si souvent la peinture, est celui qui porte le n° 3 de la rue Coq-Héron. On y montre encore le caveau secret, le moins de cette cruelle agonie. C'était l'hôtel de l'avarice sordide, hideuse... un changement providentiel en a fait l'hôtel de l'économie sage, prévoyante, charitable. C'est aujourd'hui l'hôtel de la Caisse d'épargne.

L'institution de la Caisse d'épargne, quoique bien récente encore, puisqu'elle ne date que du 13 novembre 1818, époque de son ouverture, a pris un tel développement, depuis quelques années surtout, qu'elle a dû quitter l'ancien local incommode et insuffisant qu'elle occupait dans les dépendan-

ces de la Banque de France, pour s'établir dans cette belle et vaste habitation qu'elle vient d'acquérir.

Au reste, indépendamment de la lugubre légende que nous

avons racontée, d'autres souvenirs se rattachent à cet édifice. Il semblait dans la destinée de l'hôtel Coq-Héron d'abriter des hôtes propres à appeler sur lui l'attention publique.

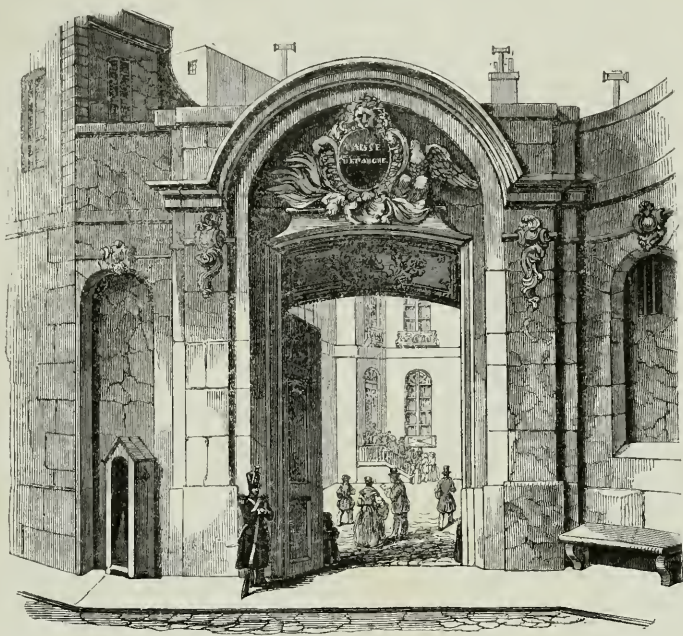
Il devint plus tard la propriété des quatre frères Enfantin, banquiers, dont l'un fut le père du *Père Enfantin* que le saint-simonisme a rendu singulièrement célèbre. En signalant cet édifice à la curiosité de ses lecteurs, La Tyssa, dans son Dictionnaire de Paris, l'indique sous le nom d'hôtel Enfantin. En dernier lieu, il appartint à la belle-mère de M. Dupin aîné. L'illustre et savant avocat l'habita pendant plus de vingt années. C'est M. Dupin aîné qui l'a vendu à la Caisse d'épargne.

La somme considérable de 600,000 fr. que ces acquisitions ont coûtée à la Caisse a été payée moyennant l'aliénation de ren-

tes sur l'Etat que possédait l'institution, et en outre par l'emploi d'une partie des ressources annuelles produites par la différence d'un quart pour cent retenu par la Caisse pour frais d'administration, sur l'intérêt à 4 pour 100 qui lui est servi par le trésor pour les fonds déposés.

Ce bel immeuble, devenu ainsi la propriété de la Caisse, et qui fait désormais partie de son capital social, a donné pour l'installation des services un emplacement triple de celui que pouvait lui céder la Banque de France, et auquel il fallait ajouter des locations particulières qui disséminaient l'administration, et entraient l'ordre et la surveillance des opérations. Cet agrandissement de domicile était d'ailleurs exigé par l'importance toujours croissante de l'institution.

Dans le nos précédents articles (29 juin 1844), à l'occasion du dernier compte rendu qui a été publié sur les opérations de la Caisse, nous avons fait connaître sa situation financière et donné des détails sur lesquels il est inutile de revenir aujourd'hui. Ces détails ont montré l'immense développement qu'elle a pris, celui qu'elle doit inévitablement prendre encore, et l'influence qu'elle peut exercer sur le mouvement financier du pays. L'attention des économistes et des hommes d'Etat est vivement appelée sur cette question. L'accumulation du capital des caisses d'épargne,



(Vue extérieure de la nouvelle Caisse d'épargne, 5 rue Coq-Héron.)



(Vue intérieure de la grande salle de la nouvelle Caisse d'épargne.)

Biti vers 1750, sur des terrains appartenant à l'archevêque de Paris par le baron de Tournard, fermier général, beau-père de M. de Nicolai et de M. de la Briffe, président au parlement de Paris; connu ensuite pendant la révolution comme

conté au Trésor, et qui forme une partie considérable de la dette flottante, les charges qui résultent du paiement des intérêts, dont le taux se trouve fixé au-dessus du taux ordinaire des besoins du Trésor, et qui ont la crainte qu'éveille la possibilité d'un remboursement exigible dans des circonstances critiques, ont amené la présentation d'un projet de loi sur cette grave matière. Il aurait pour but d'apporter des lenteurs à l'exigence des remboursements, et d'immobiliser sur le grand-livre une partie du capital exigible. Mais on ne peut se dissimuler que ces dispositions préoccupent diversement beaucoup de bons esprits, et les opinions se partagent. Nous aurons occasion sans doute de revenir sur ce sujet. Nous nous occuperons principalement ici de l'actualité, de la partie matérielle plus ainsi dire et monumentale.

Après avoir acquis ce bel hôtel dont nous donnons la vue extérieure, il s'agissait d'y loger les services de recette, de comptabilité, de matériel, etc., de la manière la plus économique et en même temps la plus commode pour le public et pour l'administration. Il est bon de dire que les bureaux de la rue Coq-Lérion contiennent près de cent employés, un matériel considérable, et des archives immenses, où doit régner l'ordre le plus parfait, où les recherches doivent toujours être promptes et faciles, puisqu'elles renferment les titres des dépôts et remboursements faits depuis l'origine de la caisse, les livrets, les quittances, etc., que l'on peut être obligé de reproduire à chaque instant. Puis, indépendamment de ces nécessités de l'administration intérieure, il fallait, en outre, disposer des localités spacieuses, d'un abord facile, d'une distribution convenable, pour recevoir l'énorme affluence des déposants.

### La Bataille d'Eylau.

Un homme d'esprit a raconté les petites misères de la vie humaine; il a montré comment, à côté de ces grandes infortunes devant lesquelles nous courbons silencieusement la tête, il est une foule de petits chagrins, d'autant plus difficiles à supporter, qu'ils naissent d'une cause souvent ridicule, et qu'ils ne sollicitent pas, en apparence, les facultés héroïques de notre âme. Pourquoi n'écrirait-on pas aussi les petits bonheurs de la vie humaine? Les lecteurs ne mangeraient assurément pas : car, en dépit de notre perversité, nous aimons encore mieux nous amuser du bonheur que du malheur d'autrui.

Parmi les petites bonnes fortunes de l'existence, je n'en connais aucune qui me soit plus précieuse que celle d'une heureuse rencontre, la rencontre d'un être ou d'une chose qui, m'attachant doucement à la monotonie du *far niente*, me conduit, par un brusque chemin de traverse, à la surprise et à la nouveauté.

Ma vie de flâneur compte plus d'une aventure. Je ne m'en glorifie pas, mais je m'en félicite, acceptant avec reconnaissance cette humble monnaie de bonheur.

Je pourrais, si j'en étais prie, cher lecteur, vous initier aux plus beaux épisodes de mon histoire, mais comme je n'ai aucune raison de compter sur votre bienveillance, je ne veux pas, comme disait madame de Sévigné, vous donner tout d'abord le *dessus de mes paniers*; mais si vous y prenez goût, vous n'avez rien perdu pour attendre. C'était au mois de mars de l'année dernière. Le ciel était si bleu, si tiède et si limpide, que je rêvais déjà d'embrasés et de fleurs. *O ras, quand te aspiciam*, murmurais-je à voix basse, lorsqu'une odeur délicieuse m'arrêta brusquement devant la porte coqueline d'une maison de la rue Saint-Lazare. C'était un parfum de vanille comme on en respire autour des héliotropes. D'où venait cette brise embaumée? Je ne voyais rien qu'une grande cour pavée, sans verdure et sans plates-bandes. J'allais continuer ma course, attribuant orgueilleusement à mon imagination ces reminiscences printanières, lorsqu'une nouvelle bouffée aromatique vint m'arracher une exclamation voluptueuse.

« Mais c'est donc ici le paradis terrestre! » m'écriai-je en pénétrant hardiment dans l'enceinte de la maison.

Le concierge, grâce au ciel, se faisait remarquer par son absence, et c'était là une circonstance fort heureuse, car il m'eût été difficile de lui jeter le nom du locataire céleste qui m'avait provoqué au passage. Je promenai les yeux autour de moi, et e ne vis rien qui me révélât l'oasis; mais en regardant plus attentivement, je découvris bientôt dans le fond de la cour un étalage fleuriste, d'humides pots de fleurs sur une tablette de bois peint en vert.

J'entraî. Le marchand était affable et expressif. Il me montra d'abord les plantes qu'il avait sous la main, des jacinthes, des primèveres, des tulipes, des roses. Comme je me récriais, avec une joie naïve, sur tant de jeunesse et de fraîcheur, le curiste se mit à sourire, et, se levant, me fit signe de le suivre.

Il avait un air mystérieux qui piquait vivement ma curiosité. Il ne ressemblait pas mal à un marchand d'esclaves qui, après avoir été devant un amateur quelques beautés valétards, le conduisit enfin dans le sanctuaire où repose, dans sa langueur voluptueuse, quelque perle de Géorgie ou de Cassiope.

Il ouvrit une porte avec lenteur et en détournant la tête, comme pour jouir de ma surprise. Ce n'était pas la cellule d'une belle vierge isolée, c'était un harem sur le grand pied de guerre, rempli de fleurs aux noms harmonieux et presque toutes d'origine étrangère.

Le marchand me s'adressa : « Examinez tout à votre aise, me dit-il, nous avons une assez belle collection de camélias que vous visiterez avec attention. Ne vous gênez pas, monsieur, la vue n'en coûte rien. »

Puis il me laissa en tête-à-tête avec ses fleurs dans sa charmante petite serre éclatante de soleil.

La vue n'en coûte rien! Oh! si je possédais un pareil trésor, combien j'en serais plus jaloux. La beauté n'est-elle pas une chose si subtile et si délicate, qu'on l'épouse en la contemplant? Est-il donc besoin qu'un profane la souille de son contact? Oh! j'en suis sûr, l'amour des fleurs a créé des Othello. Demeuré seul, j'aurais dû savourer les délices de ce lieu, mais j'éprouvai aussitôt l'ouïeux lassitude qui s'empare de l'homme en face de l'abondance. Lorsque chacune de ces plantes merveilleuses de grâce et de fraîcheur eût été digne de m'arrêter longtemps en sa présence, j'allais rapidement de l'une à l'autre, ne sachant où me lixer.

J'avais déjà traversé la serre, lorsque, dans l'angle opposé à celui où je me trouvais, j'aperçus un jeune homme courbé devant une admirable orchidée à fleurs bleues.

Il était attentif et recueilli comme doit l'être un véritable amateur. Il tenait à la main un camélia dont le blanc éblouissant n'était altéré que par une légère tache posée à l'extrémité des pétales, comme une goutte d'ambre liquide, ou plutôt comme une larme du soleil.

« O quel beau camélia! m'écriai-je involontairement; cette petite tache d'or est divine. »

Le jeune homme redressa sa taille svelte, et me répondit avec politesse : « Vous avez raison, monsieur, cette tache est une richesse extraordinaire. Le marchand m'a assuré que ce camélia est unique, la tache n'étant qu'un heureux accident. »

Mon interlocuteur était un homme de trente ans, d'une figure douce et martiale à la fois. Ses monstaches, portées avec aisance, et un ruban rouge à la boutonnière révélèrent, un militaire.

Je le saluai et je continuai ma promenade. Quand j'eus rejoint le fleuriste, je lui donnai la liste des acquisitions que je comptais faire, et lui demandai quelques détails sur le camélia à la tache d'or.

« Ah! me dit-il, vous avez remarqué ce camélia. En effet, cette petite moucheurte lui fait bien sûr l'accident se reproduit sur le même pied, ce sera une variété nouvelle. M. de Beau lieu a voulu l'avoir comme une curiosité. Connaissiez-vous M. de Beau lieu? C'est une de nos meilleures pratiques. Il n'est pas comme tant d'autres bourgeois; il ne marchande pas une belle fleur, lui. » Le marchand achevait de prononcer ce patois, lorsque M. de Beau lieu sortit de la serre et s'approcha du comptoir.

« Je ne vous achèterai rien autre chose aujourd'hui, dit-il. Je me contenterai de ce camélia. Disposez-le de manière à ce qu'il ne se gâte pas. »

Le fleuriste prit le camélia, l'enveloppa adroitement dans du papier et le rendit au jeune homme. La fleur disparaissait au milieu de son enveloppe, mais là j'opis petite tache se détachait du fond comme du sein d'un lapis de neige.

« Combien vous dois-je? dit M. de Beau lieu.

— « Dan! je vais vous la vendre un peu cher ma fleur, parce qu'elle est unique, et que j'aurais peut-être dû la garder pour la montrer aux connaisseurs. Prenez-la pour vingt francs. »

Le jeune homme jeta un louis sur le comptoir, et s'éloigna enchanté d'avoir échangé une pièce d'or pour le sourire d'une belle maîtresse, car je n'en doutais pas, la fleur du miracle était destinée à une femme.

Après avoir laissé mon adresse au marchand, je sortis à mon tour. Je n'avais pas fait cinquante pas dans la rue, lorsque je vis M. de Beau lieu arrêté sur le trottoir et causant avec un gros homme en qui rien ne me frappa plus qu'une belle paire de favoris bien de roi.

Le gros homme avait en outre une voix de stentor, et il ne me fallut pas prêcher beaucoup d'attention pour l'entendre dire : « Qu'est-ce que vous avez dans ce sac, mon cher Beau lieu? Un camélia, vraiment, — et pour qui, de grâce? — Ah! je devine, c'est pour mademoiselle Louise. Savez-vous que vous lui donnez des migraines avec vos bouquets? Mais je vous l'ai déjà dit, mon cher ami, vous perdez votre temps, j'ai la promesse du père et le consentement de la fille. »

— « Vraiment! dit le jeune homme en souriant. — En doutez-vous? quelle preuve en voulez-vous donc avoir? Elle connaît les intentions du général et elle ne dit rien, donc elle consent. Ah! ah! le proverbe, vous savez. C'est égal, montrez-moi votre bouquet. »

L'homme aux favoris vint tendre une main courte, épaisse et ornée d'une demi-douzaine de bagues, dans laquelle M. de Beau lieu déposa son beau camélia, non sans laisser échapper un léger sourire de dédain et d'ennui.

Afin de suivre une conversation qui excitait ma curiosité, je m'étais arrêté non loin de là devant une boutique de librairie.

« Oh! oh! s'écria le gros homme, un camélia tout seul. C'est du raffiné, cela; mais qu'est-ce qu'il y a donc sur ce pétale? une mouche; non, c'est une tache. »

— « Oui, répondit négligemment M. de Beau lieu, une variété nouvelle. »

— « Allons donc, votre tache est une monstruosité. Les fleurs en souffrance éprouvent des maladies qui les rendent ainsi difformes. Vous auriez dû mieux choisir, capitaine. Mademoiselle Louise n'aimera pas cette mouche bizarre; c'est triste à voir comme un enfant qui vient au monde avec une grosseur sur le nez. »

M. de Beau lieu sourit en riant son beau camélia et trouva moyen de se débarrasser de son rival. Après avoir suivi quelques instants la rue Saint-Lazare, il entra dans la rue d'Assoloz et frappa à la porte d'un des riches hôtels qui se trouvent en grand nombre dans ces nouveaux quartiers. Je l'avais accompagné sans qu'il lui fut possible de découvrir mon indiscret. Je n'étais pas seulement entraîné par la curiosité, j'éprouvais encore je ne sais quelle sympathie pour ce jeune homme à la démarche vive et résolue, à la figure fine et distinguée, aux goûts poétiques. Sans être initié aux règles du combat qu'il allait livrer pour obtenir la main de mademoiselle Louise, je me plaisais à lui donner gain de cause sur son vulgaire antagoniste.

Puisqu'il l'aimait et qu'il la courtise avec des fleurs, pen-

sais-je, elle doit être belle et spirituelle, cette jeune fille : que ne puis-je la voir!

« Hélas! mon vœu était dérisoire, car M. de Beau lieu avait disparu, comme un éclair, derrière la porte cochère. J'éprouvais pour la centième fois peut-être le cruel désenchantement du flâneur déposé : on se lance avec ardeur à la poursuite d'un drame inépuisable, on affronte, pour arriver jusqu'au dénouement, mille dangers, mille obstacles; on devient impatient, indiscret, bavard même; puis, au moment de recueillir le fruit de ses démarches, la récompense de ses travaux, on écoule stupidement devant une porte fermée ou devant un fiacre qui emporte brusquement ses héros avant l'heure de la péripétie. Ah! combien de belles aventures se sont ainsi échauchées sous mes yeux sans que le destin m'ait permis de savourer les émotions du dernier acte. C'est que, sans ces règles mécomptes, la vie des curieux serait trop douce et trop facile. »

Dans la soirée, je songai quelquefois encore à ma rencontre, je me plus à faire vivre dans mon imagination les divers personnages que j'avais entrevus, le capitaine à la taille élancée, le gros homme aux six bagues et aux favoris bleus; puis, entre ces deux concurrents, la brillante mademoiselle Louise parée de son camélia blanc inoucheté d'or. Il n'y eut pas, jusqu'au général, qui ne m'apparût; mais je me le représentais involontairement sous des couleurs fâcheuses. N'aurait-il pas promis la main de sa fille à cet indigne rival de M. de Beau lieu? Ce rêve me soulagé, et une fois mon roman achevé, après mille incidents de ma façon, je renonçai à mon projet et à chercher un autre.

Le lendemain, j'étais entièrement dégagé de mes impressions de la veille. M. de Beau lieu et son adversaire s'en étaient allés dans le brouillard du passé comme des ombres vaines.

La journée était belle, et le palais des Champs-Élysées venait de s'ouvrir aux exposants de nos quatre-vingt-six départements. Je me dirigeai de ce côté-là afin d'étudier des types nouveaux et de dérober à celui qui fut le plus fécond de nos romanciers quelque une de ses futures scènes de province.

Arrivé devant le palais de l'Industrie, je dus abandonner mes projets. Je ne voulais pas m'exposer à être étouffé par curiosité. Je remis ma visite à une autre fois.

En face des salles d'exposition, j'aperçus une sorte de ronde, triste et silencieuse, devant laquelle personne ne s'arrêtait. Il y avait à la muraille une affiche sur laquelle je lus ces mots redoutables : *Bataille d'Eylau*. C'était le panorama de M. Langlois.

Un bon Français ne pouvait passer outre. Je désirai voir ce tableau de notre gloire et de nos misères.

Après avoir traversé des corridors sombres et vides, je débouchai dans une pièce au fond de laquelle, à l'aide d'une perspective magique, je découvris, dans toute son horrible vérité, le combat livré le 7 février 1807 dans le cimetière d'Eylau. La terre est couverte de neige ensanglantée, et deux armées de héros s'égorgeant à la lueur de la fusillade, au bruit du canon et des explosions de caissons. C'est le prélude de la grande bataille du lendemain. Il me semblait entendre les détonations de l'artillerie au milieu du silence lugubre de la nuit, et voir les fantômes des morts ensevelis sous les pierres sépulcrales du cimetière fur éperdus au milieu de ces bataillons vivants qui allaient bientôt dormir à côté d'eux de l'éternel sommeil.

Il me semblait entendre résouner à mes oreilles ce mot romain du général Legrand à ses soldats : « Allez! et que personne ne revienne, à moins que la ville ne soit prise. »

Après avoir longtemps contemplé cette scène de carnage où nos trompes s'essayaient glorieusement à la lutte gigantesque du 8 février, je me dirigeai vers la plate-forme supérieure de l'édifice. Quand j'eus franchi un escalier étroit et sombre j'arrivai sur la plate-forme qui place le spectateur au centre même de l'action et déroule sous ses yeux le sanglant panorama de la plaine d'Eylau.

Le tableau est merveilleux d'éclat et de réalité. Je n'essaierai pas de décrire cet admirable chef-d'œuvre. Il faut le voir pour comprendre à quel degré de puissance l'art peut atteindre. Ces sapins aux branches chargées de neige, ce vaste champ de bataille peuplé d'hommes aux prises avec la mort; cette admirable perspective où l'œil s'enfoncé avec effroi jusqu'à ce qu'il découvre enfin, comme la providence de nos armées, l'empereur radieux et pensif. Tout cela excite dans l'esprit un long étonnement.

Quand je me fus un peu accoutumé à ce spectacle étrange pour nous autres hommes de la paix à tout prix, je regardai autour de moi. Un groupe de curieux était arrêté devant la balustrade opposée à celle qui nous servait d'appui. Parmi eux je remarquai la taille élégante d'une jeune fille. Le militaire chargé d'expliquer les différents épisodes de la journée vint d'achever son récit et resuma à grands traits les étonnables résultats d'une lutte qui dura trente-deux heures consécutives, et qui fut hors de combat, comme tous les eusses, au moins soixante-dix mille hommes : chiffre épouvantable devant lequel l'imagination la plus belléque recule avec terreur!

Je me rapprochai du groupe afin de prendre part aux renseignements du géographe, lorsqu'une grosse voix, dont le tonneur me était parvenu, vint réentendre à mon oreille. C'était l'homme aux favoris bleus; il était sous les armes, habillé avec une recherche extrême, couvert de bijoux; j'aperçus un émet temps M. de Beau lieu tout un uniforme d'officier d'état-major lorsqu'il valait la taille élégante. Entre les deux rivaux, je reconnus aussitôt le juge du camp et le prix de la joute, le général et sa fille, mademoiselle Louise, dont la beauté noble et sérieuse dépassa mon attente.

« Est-ce assez d'horreurs comme cela, cria-t-il haute voix l'amateur d'orfèvrerie, quel carnage, quel boucherie! comment un ambitieux trouve-t-il des masses d'hommes assez. »

— « Monsieur Chadev! interrompit le général d'une voix sévère. »

— Eh bien oui!... assez dévoués, continua le gros homme en adoucissant considérablement l'expression qu'il allait em-

ployer, assez dévoués pour confier ainsi leur vie à ce grand prodige de Bonaparte. Ne savez-vous donc pas, général, quand vous répandez ainsi votre sang pour lui, qu'il ne regardait ses soldats que comme de la chair à canon... Oh mais c'est historique cela.

Le général et le jeune officier échangeant un regard moqueur, mademoiselle Louise paraissait prêter peu d'attention aux exclamations de son futur époux. Elle promenait en silence ses beaux yeux rêveurs sur le champ de bataille.

M. Chalvet reprit : « Aujourd'hui, grâce au ciel, un conquérant ne recruterait pas en France un régiment. Le temps des fanatismes est passé; les hommes comprennent mieux leurs véritables intérêts et ne se laissent plus tenter par une gloire aussi creuse que celle de la guerre.

— Vous oubliez toujours, dit avec douceur le général, que j'ai joué un rôle dans ces luttes que vous méprisez si fort, et vous pourriez m'épargner vos éternelles hostilités. Mais, au fait, j'ai tort de vous blâmer, monsieur Chalvet, vous faites l'apologie de vos contemporains, c'est votre droit : à nous donc les dévouements stériles, à vous l'égoïsme fécond en résultats positifs.

— Ah, général, s'écria avec chaleur M. de Beaulieu, qui n'avait pas encore ouvert la bouche, permettez-moi de ne pas accepter le lot que vous nous donnez en partage. Que la France pousse un cri de détresse, et la génération à laquelle j'appartiens retournera, comme un seul homme, à ces champs illustrés par l'héroïsme de ses pères.

« L'élan du jeune homme avait été si spontané et si sincère, que mademoiselle Louise fit un brusque mouvement; je surpris son œil noir qui se fixait avec émotion sur l'aide de camp, et je remarquai dans un pli de son corsage le camélia de la rue Saint-Lazare.

M. Chalvet allait répliquer lorsque le général s'adressa au militaire pour le prier d'achever son récit.

« Puisque vous avez pris part à cette grande action, mon général, je ne vous dirai rien que vous ne sachiez aussi bien que moi, je me bornerai à vous rappeler quelques épisodes peu connus de la bataille. Cet officier qui lutte corps à corps avec ces soldats russes, c'est le lieutenant Rabousson, aujourd'hui maréchal de camp; il reçut dix-sept coups de baïonnette et ne parvint à échapper à ses nombreux adversaires qu'en sautant sur le cheval d'un chasseur tué sous ses yeux. Mais sa bravoure ne put le sauver, car il reçut, dans sa retraite, un coup de sabre qui l'abattit; il fut fait prisonnier par les Russes, puis délivré par un détachement du 4<sup>ème</sup> us.

Tandis que le cicéron racontait ce fait d'armes, M. Chalvet, hantant les épaules, cherchait autour de lui quelqu'un qui partageât ses idées pacifiques. J'évitai soigneusement de rencontrer son regard.

Le général, en proie à ses souvenirs, parcourait d'un pas agité l'étroit espace où nous nous trouvions réunis. M. de Beaulieu, debout à côté de mademoiselle Louise, semblait préoccupé, mais il ne regardait pas le panorama. « Voyez-vous, disait le militaire indicateur, cette colonne russe qui marche dans la direction du cimetière d'Eylau; eh bien, elle est destinée à périr presque tout entière; plusieurs escadrons de cavalerie ont été lancés à sa poursuite, et des batteries à mitraille vont la foudroyer. En vain ces dragons accourent pour la dévorer, le général Dorsemme, avec un bataillon de grenadiers de la garde va l'écraser en croisant la baïonnette. Mais avant de tomber, cette colonne, assez hardie pour s'avancer ainsi au milieu des cadavres et des tourbillons de neige, aura eu la gloire d'étonner l'empereur lui-même, qui s'écriait, en la voyant marcher droit à lui, silencieuse et menaçante : « Quelle audace, quelle audace ! » La route que suivait cette colonne fut jonchée de cadavres; chaque pas qu'elle faisait en avant lui coûtait au moins dix hommes.

— Oh ! la belle chose que la guerre ! s'écria M. Chalvet exaspéré, c'est une abomination. Allons-nous-en. En vérité, tout cela fait mal à voir.

— Oui, répondit le général d'une voix profonde, cela fait mal à voir aujourd'hui, parce que nous sommes de sang-froid et que le feu du combat ne nous monte pas à la tête; mais si vous aviez été là, Chalvet, là, au milieu de toutes ces bandes de héros enivrés de poudre et de sang, sous ces aigles toujours victorieuses, en face de ces ennemis résolus qui semblaient avoir juré à leur czar de nous anéantir, vous auriez agi comme tous ces braves gens, vous vous seriez fait tuer à votre rang.

— Oh ! pour cela non, s'écria naïvement M. Chalvet. Oh ! pour cela non.

« Sans prendre garde à cette exclamation partie du cœur, le général se pencha sur le bras de son interlocuteur et, lui désignant du doigt un coin du vaste tableau, demeura quelques instants au silence.

« Je n'avais pas perdu de vue M. de Beaulieu et la belle Louise; quoique la terrible tragédie d'Eylau excitât au plus haut degré mon intérêt, j'avais, je l'avoue, encore plus de désir de voir se dénouer, comme je le souhaitais, le petit drame sentimental de leurs amours.

Mademoiselle Louise, debout devant la balustrade, s'y appuyant d'une main, tandis que de l'autre elle jouait, d'un air songeur, avec son ombrelle de soie blanche. Ses yeux habituellement baissés se relevaient de temps en temps pour jeter un regard furtif sur l'officier qui, à son tour, la contemplant avec une véritable figure d'idolâtre, lorsque la voix du général ne sollicitait pas trop vivement son attention.

Il n'en fallait pas douter, ces jeunes cœurs étaient d'accord et se préoccupaient d'une pensée commune qui n'était pas celle de la bataille d'Eylau, mais il me restait à savoir jusqu'à quel point cette belle intelligence avait des chances de succès. J'eus donc besoin de toute la perspicacité qui caractérise les gens curieux pour ne rien perdre des paroles du général et du jeu muet des deux amoureux; ici l'oreille, là les yeux.

« D'une voix émue et vibrante l'ancien soldat de Napoléon disait à l'infortuné M. Chalvet : « Si je m'adresse à vous, monsieur, c'est que je désire vous convertir aux idées de

gloire qui furent les nôtres. Je n'ai pas besoin de ces efforts avec M. de Beaulieu; il a compris notre grande époque, lui, n'est-ce pas, Beaulieu ? »

« En prononçant ces derniers mots, le général lança sur son aide de camp un coup d'œil auquel celui-ci répondit habilement par un regard brûlant qui avait d'abord été, je crois, mis à l'adresse de mademoiselle Louise.

« Parlez, parlez, général, disait l'homme aux six bagues, je ne m'y oppose pas, mais n'essayez pas de me faire partager vos malheurs préjugés. Non, jamais je n'approuverai la guerre qui tue le commerce, entrave les développements de l'industrie, et engendre mille fléaux sur la terre. Sur ce point, vous me trouverez incorrigible... »

Le général haussa les épaules. « J'étais alors, dit-il, capitaine dans le 14<sup>e</sup> de ligne; la bataille, qui avait commencé à la pointe du jour, dura depuis six heures, lorsqu'une rafale de neige vint nous envelopper d'un brouillard glacial. L'obscurité était si grande que nous ne distinguions rien autour de nous. Nous n'apercevions même pas la lumière des coups de canon qui retentissaient de toutes parts. L'ennemi, au moment où nos colonnes s'avancèrent avec lenteur et incertitude, démasqua une batterie de soixante pièces qui nous inonda de mitraille. Nos soldats fondèrent sous nos yeux comme le plomb dans une tourterise, et formèrent, en tombant, une sorte de terrain mouvant sur lequel nous étions contraints de marcher. A peine avions-nous fait cinquante pas, qu'une nouvelle batterie de seize pièces vint nous prendre en flanc. Oh, alors, ce fut comme vous le dites, monsieur Chalvet, une véritable boucherie; mais vous allez voir comment nous primes notre revanche.

Animé par ces souvenirs, le général parlait d'une voix vibrante; ses yeux étaient étincelants; une sueur brûlante couvrait son front, sur lequel il passait de temps en temps la main.

M. de Beaulieu et Louise avaient changé de place. Sous le prétexte spécieux d'écouter le récit de son père, la jeune fille s'était rapprochée de la rampe sur laquelle elle s'appuyait avec négligence. L'aide de camp s'était peu à peu peuplé à cette manœuvre féminine et il se retrouvait à côté d'elle; ses traits étaient pâles et légèrement contractés.

Au moment où le général allait reprendre la parole, M. de Beaulieu se pencha brusquement à l'oreille de Louise et prononça quelques mots qu'il fut impossible d'entendre, mais la réponse me donna clairement le sens de la question.

« Moi, l'aimer, murmura la jeune fille avec une adorable petite moue de dédain; moi l'aimer, je le trouve affreux. »

Je compris que le boulet lancé par cette bouche main allait donner en plein dans la poitrine de M. Chalvet. Je plains d'autant plus sincèrement le pauvre homme qu'il se disposait alors à faire le sacrifice de ses goûts pour écouter tranquillement son futur beau-père.

Les deux amants retombèrent dans le silence.

Le général continua : « Bataille en brèche par l'artillerie, hachés par un escadron de cavalerie, dont le sabre achevait l'œuvre des boulets, nous compînmes tous, officiers et soldats, qu'il ne nous restait plus qu'une seule chance de salut. Poissant du pied les corps qui encombraient le sol, nous nous rapprochâmes les uns des autres et nous reformâmes notre carré démolé par le canon. Cette manœuvre fut si rapide et si hardiment exécutée que nous enveloppâmes dans cette chaîne aux mailles vivantes un grand nombre de cavaliers russes. Nous les tenions enfermés là, entre quatre formidables murailles hérissées de baïonnettes, tandis qu'à l'extérieur les cadavres amoncelés nous prétaient une sorte d'abri. Le moment fut terrible. Au milieu des cris de fureur que possédaient les combattants, au milieu de l'épouvantable détonation des batteries et des fusillades, nous entendions la voix grêle mais perçante d'un chef de bataillon qui ne se lassait pas de crier : « Serrez les rangs; serrez les rangs. » L'heure de la vengeance était venue, tous ces hommes surpris dans notre carré comme dans un filet d'acier nous appartenaient. Ils allaient mourir. »

Le général s'arrêta un instant, oppressé par le souvenir de ce sanglant épisode. M. Chalvet était immobile d'horreur et d'effroi. Le cicéron écoutait avec un vil intérêt.

M. de Beaulieu feignait de regarder le panorama, mais quoiqu'il me fût impossible de voir le jeu de sa physionomie, j'étais certain qu'il était peu occupé des désastres de notre armée, car sa main effleurait la main gantée de mademoiselle Louise, dont les joues étaient couvertes d'une vive rougeur.

« Tandis que les lignes extérieures, reprit le général, faisaient face à l'ennemi, les lignes intérieures se reformèrent et marchèrent en croisant la baïonnette, sur la cavalerie parquée dans notre enceinte. En vain les dragons russes lancèrent leurs chevaux sur nous avec l'impétuosité et l'énergie du désespoir, ils furent tous renfilés au centre, et leurs corps ne formèrent bientôt plus qu'une pyramide de cadavres.

— Quelle abomination, s'écria M. Chalvet, qui ne pouvait plus se contenir; mais tous ces exploits sont des assassinats.

— Non, répondit le général d'une voix profondément triste, car tandis que nous exterminions cette cavalerie, nous entendions le cri des nôtres qui tombaient sous la mitraille russe. C'étaient vraiment, hélas ! d'insuffisantes représailles. Quelques cavaliers venaient cependant encore. Parmi eux, je remarquai un beau jeune homme de vingt ans. Son cheval avait été tué sous lui, il combattait à pied avec une intrépidité calme et froide qui ne se ralentissait pas un instant; il avait déjà reçu plusieurs blessures; ses beaux cheveux blancs étaient souillés de sang; son visage d'une pâleur mortelle... il allait tomber... je courus à lui.

« — Rendez votre épée, m'écriai-je en relevant avec mon sabre les baïonnettes croisées sur sa poitrine.

« Le jeune Russe fixa sur moi son œil bleu calme et fier et me répondit d'une voix dédaigneuse :

« — Vous ne me rendrez pas la vôtre, vous ! »

« A achevant ces mots, il tomba au milieu de ses cama-

rades. Je le vois encore. C'était un beau et brave jeune homme; sa mère dut le pleurer longtemps.

— Oh ! s'écria M. Chalvet avec une explosion d'indignation, vous trouvez tout cela beau, vous monsieur; eh bien ! j'en fais ici le serment : mes fils ne seront jamais militaires.

« Je crois qu'en profitant cette parole solennelle, M. Chalvet jeta un regard à la dérobée sur mademoiselle Louise, mais ce dont je suis certain, c'est qu'au moment où le général terminait son récit, M. de Beaulieu, par un mouvement rapide, avait porté à ses lèvres la main de la jeune fille, qui alla prendre ensuite, d'un air pensif, le bras de son père.

« Je ne suis pas aussi décisif que vous, monsieur Chalvet, dit M. de Beaulieu en se rapprochant de son rival, et je ne prends pas de ces engagements téméraires. Si mes fils aiment les combats, ils seront soldats; si au contraire ils brûlent, comme vous, du saint amour de la paix, je les couronnerai d'olivier.

« Bien parlé, dit le général en regardant d'un air ironique et mécontent l'homme aux favoris bleus.

« Eh bien ! monsieur de Beaulieu, continua-t-il, me pardonnez-vous mes histoires d'autrefois. Les soldats sont comme les voyageurs, ils aiment à raconter.

— Comment donc, général, s'écria le jeune officier avec effusion, mais j'ai mille remerciements à vous adresser. Votre épisode de la bataille d'Eylau m'a vivement intéressé. Grâce à votre récit, tout ce tableau muet s'est animé à mes yeux.

« Louise leva sur l'imposteur ses beaux yeux pleins de langueur, puis elle les baissa en réprimant un imperceptible sourire.

« Ma foi, je n'en dirai pas autant, reprit M. Chalvet de sa grosse voix. Je vous avoue franchement que toutes ces tueries me soulèvent le cœur, et...

— Vous êtes quelquefois d'une franchise un peu crue, monsieur Chalvet, interrompit le général d'un air piqué, et pour un homme de la paix, vous vous exposez trop souvent à la guerre.

M. de Beaulieu et la belle Louise échangeant un regard d'intelligence, et s'empressant de lever le général, qui descendait déjà l'escalier.

Dans le corridor sombre, l'infortuné Chalvet voulut offrir son bras à la jeune fille, mais on feignit de ne pas voir ses bonnes intentions.

Une élégante voiture, attelée de deux beaux chevaux noirs, attendait à la porte. C'était celle du général, qui y monta avec sa fille et qui partit aussitôt.

M. de Beaulieu avait offert la main à mademoiselle Louise pour l'aider à franchir le marciépié; il paraissait radieux de bonheur. M. Chalvet, au contraire, était soucieux et pensif.

Arrivés sur la place de la Concorde, les deux rivaux se séparèrent.

« Le général aura beau dire, monsieur de Beaulieu, il ne fera jamais de son genre un bataillard, un sabreur, avait murmuré l'homme pacifique en serrant la main du jeune officier. « Qui sait ! répliqua celui-ci en se prêtant joyeusement à l'étreinte du malencontreux personnage. Notre siècle a vu tant de conversions ! »

« Je ne me convertirai jamais, reprit M. Chalvet en faisant un geste solennel, et en s'éloignant rapidement dans la direction de la rue Royale.

— Et tu auras raison, se disait sans doute l'heureux officier; car, tel que tu es, Louise te trouvera affreux. »

Trois mois après cet incident, j'allai passer quelques jours aux environs de Paris, au château de B... La maîtresse de la maison me dit un soir :

« Savez-vous qui nous attendons demain ? M. de Beaulieu et sa jeune femme, la fille du général M... Elle était bien jeune cet hiver, mais on dit que le mariage l'a encore embellie. C'est ce que nous verrons. »

Le lendemain, au moment où les hôtes du château montaient à cheval pour aller en promenade dans la forêt, une voiture, attelée de chevaux de poste, entra dans la cour d'honneur.

C'étaient M. et madame de Beaulieu.

Je reconnus Louise; sa beauté avait un éclat qui excita un long murmure d'admiration dans nos rangs. Elle était mise avec une simplicité et un goût parfaits. Son jeune mari la regardait avec enivrement.

« Bonjour, Beaulieu, cria notre hôte. Vous devriez bien confier madame de Beaulieu à la châtelaine et venir avec nous. Nous reviendrons dans quelques heures.

« Volontiers, » dit le jeune marié en serrant la main de son ami.

Pendant qu'on sellait un cheval, un de mes voisins me disait :

« On assure que Beaulieu l'a emporté sur un concurrent possesseur de 50,000 livres de rente, et propriétaire d'une des plus belles forges de la Bourgogne. C'est là un beau succès pour un homme qui n'a presque que des espérances. »

M. de Beaulieu était à cheval; il alla saluer les dames, réunies sur le perron de l'escalier, fit un signe d'adieu à sa femme, et vint nous rejoindre.

Le hasard de la promenade nous ayant rapprochés l'un de l'autre, je lui demandai des nouvelles de M. Chalvet.

« Vous le connaissez, s'écria gaiement l'officier. Oh ! alors, vous ne devez pas le plaindre d'une disgrâce malheureusement trop publique. Il a acheté deux bagues de plus, et il est retourné, comme Vulcain, dans ses forges. Avant trois ans, il sera deux fois millionnaire et député.

— Si je ne craignais pas d'être indiscret, je vous demanderais...

« Les motifs de sa retraite, n'est-ce pas ? Oh ! mon Dieu, rien n'est plus simple. Le général a retiré sa promesse avec l'assentiment de toutes les parties intéressées. Il y avait antipathie de goûts et incompatibilité d'humeurs.

— Je l'avais deviné. Le pacifique M. Chalvet était resté sur le champ de bataille d'Eylau. »

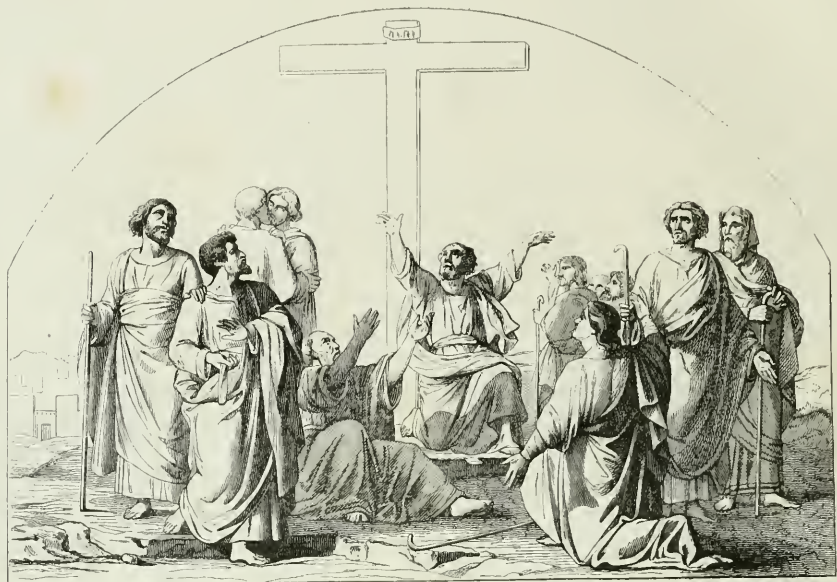
Beaux-Arts. — Salon de 1845.

(Sixième article. — Voir tome V, pag. 26, 39, 56, 71 et 88.)

J'ai terminé, dans le dernier article, la revue générale des peintures religieuses de l'exposition, et je n'en suis pas fâché. D'abord la plupart de ces peintures prétendues religieuses ne le sont guère, ou même ne le sont pas du tout. Et puis, en général, ce n'est pas plaisant. Des flagellations, des crucifiements et des martyres infinitiment trop répétés, font d'un plaisir artistique une véritable pénitence. Cela est désagréable à voir, cela n'est guère bon à étudier. A qui cela profite-t-il? Est-ce que par la surd cela serait bon moralement, religieusement? j'en doute. Pour moi, j'avoue toute la faiblesse de mon âme, mais je ne me sens aucune espèce de vocation pour être flagellé, brûlé, torturé, etc... Tous les musées chrétiens du monde, ici, n'y feraient rien; ils ne me pousseraient pas un pas plus avant dans la voie du martyre. Une seule étoile, respirant la sérénité, la béatitude de la prière, me ferait une impression plus profonde et meilleure que tout un martyrologe. Il y a dans la peinture religieuse des régions encore inexplorées; ce sont les plus belles, mais celles aussi les plus difficiles à aborder, car elles semblent n'avoir été soupçonnées que par un très-petit nombre d'artistes. Tout ce que la foi et la prière ont de consolations pour l'âme éprouvée par la douleur; tout ce que la charité évangélique lui inspire

de sublimes évanescences; la transfiguration divine que les pensées qui viennent du ciel opèrent dans le visage de l'homme; la beauté morale, la pureté idéale en un mot, puisque la beauté corporelle ne peut plus être l'objet de ses proc-

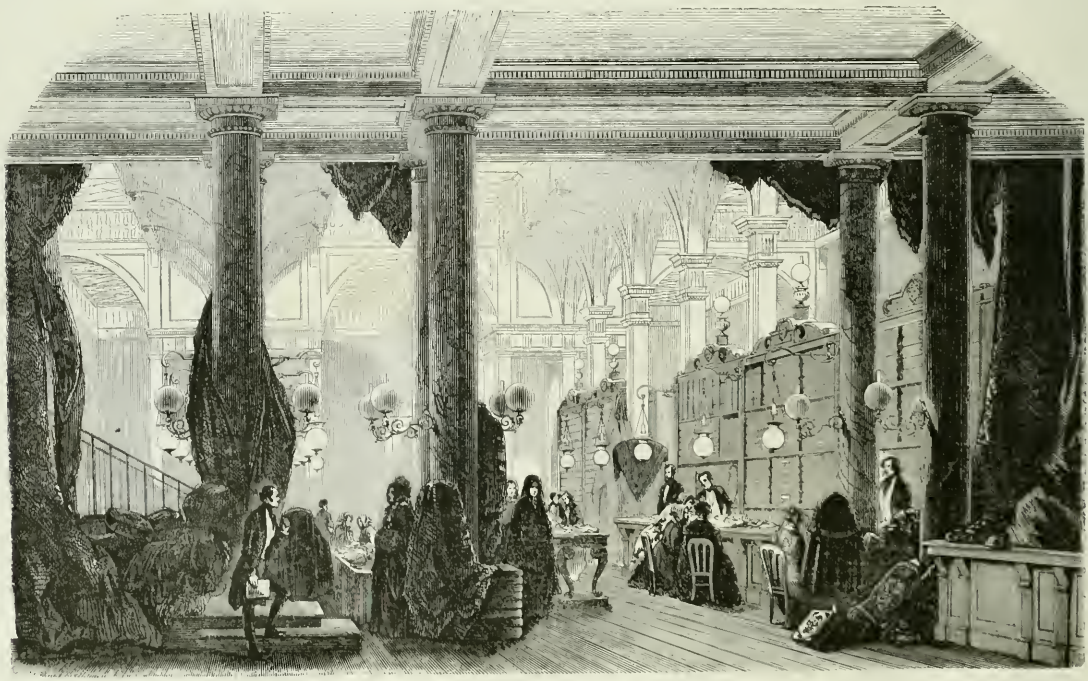
plus saint que l'aspect des instruments de supplice, que l'éponge qui boit le sang, les clous qui percent les mains et la couronne d'épine qui déchire le front.



(Le départ des Apôtres, par M. Gleyre. — Salon de 1845.)

Cela serait plus vivifiant à voir, plus réellement religieux, occupations et de son amour, voilà les types élevés que l'art religieux devrait sans cesse s'efforcer de reproduire, voilà le but vers lequel devraient tendre ses éternelles aspirations. Cela serait plus vivifiant à voir, plus réellement religieux,

Je passe à la peinture mythologique. «Est-ce qu'il y a encore de la peinture mythologique?» me direz-vous. — Il est vrai que parmi les 1675 tableaux à l'huile réunis au Louvre cette année, on en trouve à peine cinq ou six qui traitent des sujets tirés de la fable ou des temps héroïques. Ils forment donc une minorité tellement réduite, qu'il semble en vérité que ce genre de peinture est à l'agonie, touche à sa dernière heure et va disparaître à tout jamais. Cependant il ne faut pas s'y fier. Nous avons vu quelquefois des minorités imperceptibles donner un croc-en-jambe aux grosses majorités. C'est quand le plateau de la balance est le plus bas qu'il se relève, et j'ai quelques pressentiments qu'il doit en être ainsi pour la peinture mythologique. La famille de Priam est décidément morte; que la terre lui soit légère malgré tous les ennemis qu'elle nous a causés. Les Miliade et les Thémistocle; les Romulus, les Tarquins et les Brutus sont bien et dument enterrés. Les chevaliers du moyen âge sont gisant à côté des Grecs et des Romains. Le Louis XIV est singulièrement *perruque*; le Louis XV est furieusement *Pompadour*; la république et l'empire, c'est



(Intérieur des magasins Sarrasin-Joseph, par M. Lafaye. — Salon de 1845.)

grand dans l'histoire, mais cela est gauche et étriqué en peinture; d'ailleurs on y a fait un élan, une audace, et d'énergiques allures qui ne vont plus à nos mœurs ni à notre goût. Quant à nous autres modernes, nous ne sommes même pas bons à

mettre en portraits. Reste l'Orient; mais les boustanelles des Albanais sont passées de mode depuis longtemps. Le burnous et le chameau tiennent encore un peu; mais ils n'en ont pas pour une saison. Que faire en attendant l'arrivée des *Nouka-*

*Hivens*, des *Iolofs*, des *Chiquitos* et des *Ottomaques*. Evidemment avant qu'il soit peu, nous retournerons à Cérès cherchant sa fille Proserpine; à l'Aurore aux doigts de rose; à Diane et ses nymphes chassant dans les profondeurs des bois,

et à Vénus; Vénus la déesse de la beauté et des amours! De quoi donc s'occupe l'art s'il ne s'occupe pas de cette déesse-là? Ne doit-elle pas être pour lui un éternel sujet d'amour et de désespoir. La beauté, c'est son but, c'est son moyen; c'est pour la lui livrer, c'est pour être son bien que Dieu l'a mise en ce monde. Je sais bien que tous ne sont pas admis dans le sanctuaire: *Nonticet omnibus...* mais du moins on rôde, on guette à l'entour attendant l'occasion. Ne repoussons pas la mythologie; nous ne sommes pas tellement froids en inspirations heureuses et élégantes, tellement riches en conceptions gracieuses et aimables, que nous devions jeter au rebut une bonne part de notre héritage sous prétexte de vétusté. Ce qui me plaît dans la mythologie, c'est la splendeur de vie qui y rayonne, c'est la grâce aimable des scènes qu'elle inspire. Les poètes et les prosateurs ont exprimé tous ses mérites en l'appelant la *riante mythologie*. Elle professe plus



(Fernand Cortés allant de la Vera-Cruz à Mexico, par M. P. Blanchard. — Salon de 1845.)

que les autres parties de l'art le culte de la beauté. Et puis le plus souvent elle vit en plein air, sous le soleil, au bord de la mer azurée ou des claires fontaines, au milieu de fraîches campagnes et dans la riche et décente nudité de ses attraits. N'est-ce pas un doux spectacle pour de misérables créatures condamnées, comme nous le sommes, à porter des bretelles, un col, un chapeau et des bottes, de voir de braves garçons dans leur liberté et leur beauté native, heureux de cette bonne vie que notre La Monnoie a peinte en coloriste :

Le ventre plein  
De figue, de grenade  
De melon sucrier  
Maudit maub  
Faisant su l'harbe vade  
Le Cutimbo.

Dans la peinture chrétienne, le costume est collet-monté. Il commence au menton et finit bien plus bas que la semelle des souliers; il enveloppe les cheveux, cache le cou, voile le

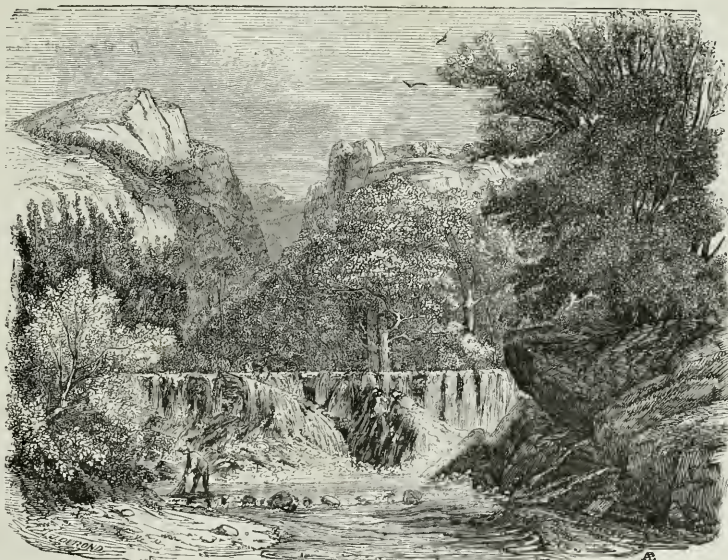


(Madame Roland et M. de Lamarche allant au supplice, par M. Henry Scheffer. — Salon de 1845.)



(La présentation de la Vierge, par M. Gerard-Seguin — Salon de 1845.)

front et ne laisse pas soupçonner le corps. On ne voit celui-ci qu'ensanglanté et sous la main du bourreau; et en faisant cela, la peinture a supprimé la moitié de ses moyens. Ce n'est pas le poème de l'âme, c'est avant tout celui du corps qui fait l'objet de la sculpture et de la peinture. L'art est déjà complet quand il nous a donné la belle délimitation des choses tangibles, car il est impossible que cette délimitation n'ait pas déjà par elle-même un sens intellectuel. Quand il est en possession de la première, qu'il s'attache plus particulièrement à traduire les affections de l'âme humaine, mais celles-ci seulement après celle-là. L'art ne me convie pas à un enseignement, à un sermon, il m'appelle à voir, et je veux voir. Qu'il fasse de belles draperies, soit; mais qu'il fasse aussi de beaux corps. Et c'est là ce qui me porte à défouler la mythologie, parce que c'est elle qui en fournit le plus naturellement l'occasion. Mais c'est une forme usée, une tradition tant de fois reproduite, qu'elle a lassé notre admiration et désenchanté nos souvenirs. Il n'y a que l'actualité qui soit féconde. — C'est vrai, mais quelle actualité artistique trouver dans une époque toute pré-



(Digue de RaBégue (Cévennes), par M. Marandon de Montyel. — Salon de 1845.)

occupée d'argent, d'élections et de chemins de fer? Et ce que vous dites de la mythologie ne peut-il pas se dire aussi de l'amour de la patrie, de la gloire, de la religion? Puisque les artistes n'ont affaire qu'à la curiosité et non à la foi, à la sympathie ardente du public; celui-ci n'ayant véritablement de goût prononcé que pour les vulgarités bourgeoises, les grotesques et la sensiblerie naïve, ceux qui ont encore le courage de faire de la peinture sérieuse ne doivent pas attacher une grande importance au choix du sujet; l'un vaut l'autre: ils ne sautent que des prétextes, des occasions de faire montre de science du dessin ou de sentiment du coloris, sans plus! Or, encore une fois, la mythologie est aussi bonne à cela qu'autre chose.

Occupons-nous un instant des deux ou trois audacieux qui n'ont pas craint en 1845, de faire de la peinture mythologique. M. GLAIZE, à moitié païen, à moitié chrétien, flotte sur la limite des deux mondes. En 1845, il exposait des *Baigneurs d'Armide* à côté de *Sainte Elisabeth de Hongrie*. Cette année, à côté d'une *Conversion de la Madeleine*, il expose *Acis et Galathée*. Galathée, dans le plus beau des costumes mytholo-

giques, c'est-à-dire toute nue, est debout, renversée dans une attitude difficile sur le berger qu'elle aime et qui est assis derrière elle; les deux jeunes filles sont près de s'unir dans un baiser. Il y a dans le corps de la nymphe des tons fins qui deviennent trop diaphanes dans le clair-obscur. Galathée, après tout, n'est pas sortie de la cuisse de Jupiter; c'est une fille de Nérée; Actis lui-même, quoique berger, est d'assez bonne maison; pourquoi, puisque l'un est en chair et en os, pétrir l'autre de rayons de lune et de soleil? Le modèle est un peu mou. La courbe qui on remarque à gauche dans le corps de Galathée, à la hauteur de l'articulation coxo-fémorale (je demande pardon pour ce mot si rude en un sujet si galant), est une saillie déplaisante et est d'un ovale dont l'uniformité n'est pas sauvee par la forme ovale du cadre, avec laquelle cette courbe est parallèle. Le paysage ne manque pas d'un certain charme. Malgré le papillonnage coquet des yeux de lumière, la couleur est harmonieuse. L'aspect général de ce tableau est des plus agréables; il s'échappe d'un coup.

M. BREMONT est un peintre pur et simple. Il a exposé une Léda qui rappelle l'école vénitienne. Elle est bien posée, gracieusement peinte, et à une certaine mollesse qui rappelle les femmes du Titien. Dans le modèle, certains passages sont finement traités. La forme, en général, est trop pleine et ronde; cela est surtout sensible aux genoux, qui paraissent trop; et au cou, qui s'évanouit lourdement avec la poitrine. Il fallait peut-être donner un peu moins à Léda de l'embonpoint du modèle. La tête laisse à désirer, surtout à cause de la ligne d'ombre qui vient malheureusement en friser le bord. Ce qui paraît surtout, c'est la mollesse du torse. Le cygne n'est ni un cygne dieu, ni un cygne amoureux, ni même simplement un beau cygne. Cette peinture de M. Brémont, perdue dans la longue galerie, est une très-bonne chose qui attire davantage l'attention si on vient à la placer plus convenablement.

M. MAFOU est un peintre par excellence, obtint en 1841, n'admettant pas d'accommodements avec l'Olympe. Il paraît, du reste, avoir fait alliance avec les dieux secondaires, ceux qui président aux poésies bucoliques. Dans le plus important de ses trois tableaux, intitulé Pan, il s'est inspiré de ces paroles d'Homère : « Pan soupire sur ses chalumeaux un air mélodieux; alors se réunissent à lui, à pas pressés, auprès d'une fontaine profonde, les nymphes des montagnes. » Cette simple description du vieux poète se forme-t-elle pas un tableau charmant et complet? Puisque l'artiste poursuit à cette source, pourquoi ne lui a-t-il pas emprunté les traits qui la caractérisent et qui dominent son animation? Homère fait venir à pas pressés les Oreads au premier bruit du chantement. Pour elles, habituées à vivre dans le silence de la montagne, le moindre bruit éveillé aussitôt leur curiosité, et en leur qualité de bonnes marcheuses, elles qui accompagnent si souvent Diane dans ses chasses, elle ne viennent pas, elles accourent. Cette scène, ainsi conçue, ne plaît dans sa vivacité vraie. M. Matout l'a comprise autrement. Il a assez naïvement ajusé le dieu Pan; mais il a groupé autour de lui, dans des attitudes froides etroides, des nymphes que rien ne désigne pour être celles des montagnes. Il n'y a pas d'élevation dans la forme, quoiqu'il en deux soient assez bien campées, et semblent être des réminiscences de quelque peinture antique. Ce qui gâte le tableau, c'est la couleur rougeâtre et criarde, et l'aspect mat, qui le font ressembler à une mosaïque. Cela est sans effet, cela est plat, et cela manque d'air. — De Pan, M. Matout a passé à Silène: après le père, le fils, du moins au dire de quelques-uns; car parmi ces dieux aussi la paternité était souvent bien embrouillée. Cete fois, le sujet est emprunté aux Elogues de Virgile: Silène se faisait prêt pour chanter, c'est assez habituel aux chanteurs; mais comme les engagements pour le théâtre n'étaient pas encore inventés, on en avait plus facilement raison. Deux bergers le garrotent. Eglé se joint à eux, et barbouille avec des fleurs le front et les tempes du vieillard. — Le dieu, on le devine, a vu les chants, bergers! dit-il... à elle. Je réserve une autre récompense à l'artiste d'assez mauvais succès, que tous ces deux-là. L'artiste a bien dessiné sa scène. Silène, à la tournure d'un vieil ivrogne et d'un bon gaillard. Il n'aime pas sa robe jaune-sable; à la vérité, elle doit aller souvent chez le teinturier, à cause du vin qu'il y répand. Il fait, en s'adressant à Eglé, un geste assez énergique, qui n'est peut-être pas très-pudique, mais qui prouve que M. Matout comprend son Virgile avec la sagacité d'un commentateur. Eglé est une grosse fille rouge et rousse, aux yeux bleus égarés. Comme Virgile nous la donne pour la plus jolie des Naiades, elle ne fait pas concevoir une très-bonne idée des autres. A droite et à gauche, des bergers et des bergères, les uns rouges, les autres couleur olive, bistre, la plupart avec des cheveux roux. C'est encore ici l'étrange du coloris qui nuit au tableau. La composition est en bien entendue, et il s'y trouve çà et là un sentiment antique assez vrai. Si cette peinture, devant laquelle très-peu s'arrêtent, était une peinture trouvée à Pompeï, la critique d'un bout à l'autre de l'Europe s'extasierait et serait dans le ravissement; elle pècherait là par exagération, comme elle pêche ici par indifférence. Que l'artiste modifie son coloris, se débarrasse de ces tons sales et terreux, et serre de plus près la forme, comme il prouve en plusieurs endroits qu'il est capable de le faire, et il ne peut manquer d'obtenir des succès mérités. — Le dernier tableau est celui de *Daphnis et Nysse*, dans lequel tout le monde est en scène, bien plus qu'aux deux autres, veut voir Daphnis et Galatée, le livret ayant oublié de nous dire que cette fois M. Matout a tiré son sujet de Théocrite. Il n'y a pas mis, et il ne le pouvait pas, toute la pétulance du poète de Syracuse; mais tout ce qu'il pouvait y mettre, il l'y a mis, discrètement et dans l'ombre. La jeune bergère, tout honteuse, se cache le visage; mais elle ne cache que cela. Après cela, elle a fort à faire: Daphnis est un grand garçon aux yeux bleus, tout brulé par le soleil, et fort entreprenant. Cette composition est assez naïve, et bien dessinée. La couleur en est plus acceptable. Les cheveux de Nysse sont encore de cet indéfini rose-ardent que l'auteur affectionne, car il en a mis partout dans ses tableaux. Les mains ne sont ni dessinées ni peintes avec assez de soin.

M. MULLENT est au Salon le représentant de la mythologie

fantastique du moyen âge. Mais il la traite de la manière la moins fantastique du monde. Personne ne reconnaîtra dans cet enfant assis au milieu des bois sur un champignon qui ressemble à un labouret le *lutin Puck* introduit par Shakspeare dans *le Songe d'une nuit d'été*; et encore moins dans cet autre enfant si riche de santé, peut grassement et d'une couleur solide, le *Sylphe endormi, diaphane habitant de l'invisible éther*, de M. Victor Hugo. Pour le balancer ainsi sur des toiles d'araignée, il fallait lui donner une légèreté de corps qui rend l'exagération poétique acceptable. Je suis assez disposé à croire que M. Muller a voulu tout simplement prouver qu'il s'entendait à peindre les enfants.

La mythologie est usée, — je le reconnais. — Elle est fautive, — je le veux bien. — Elle est froide, — je ne dis pas le contraire; mais il y a quelque chose de plus usé, de plus faux, de plus froid que la mythologie; c'est l'allégorie.

M. VICTOR ROBERT a donné, dans une toile qui est la plus grande du Salon, après celle de la bataille de la Smala, la carte géographique de l'Europe illustrée: *la Religion, la Philosophie, les Sciences et les Arts de l'Europe*. Voici l'explication du livret, car il faut une explication, et cela est déjà un défaut. « Sons la forme de figures allégoriques, elles descendent devant elle l'ignorance et son fils le Despotisme, et les repoussent dans les ténèbres. Chaque peuple de l'Europe est représenté par une figure qui, chacune, occupe dans le tableau sa place géographique; la France, confiante dans sa force, est assise, la main appuyée sur une épée. (Elle a une robe à rangues qui sont l'antiquaille; est-ce pour indiquer ses traditions rétrogrades? c'est là une supposition qui n'est toute personnelle; mais une fois lancée dans la voie de l'interprétation, on veut entendre malice partout.) A ses pieds l'Espagne non seulement, etc... Aux deux extrémités du tableau sont deux grandes figures: l'Océan et la Méditerranée, qui de leur flux baissent les pieds (cette fois-ci ce n'est pas du langage figuré) de ces différents peuples. » Se fier à soi tout seul sans carte ou sans livret de l'explication de ce tableau ne serait pas chose aisée. Aussi il n'y a pas de Christophe Colomb assez hardi pour s'embarquer dans l'aveuture. On craint de voir sa sagacité en défaut, et on aime mieux s'abstenir que de tomber dans quelque bêtise géographique, comme celle du singe avec le dauphin. Si je n'avais pas déjà de vieille date une aversion prononcée pour l'allégorie, je me mettrais à la détester rien que pour avoir formé un talent vigoureux comme celui que M. Victor a fait manifester dans sa composition. Quo de la-bours, que de poinssements! Certains figures sont traitées avec une grande liberté de pinceau. Celle d'Italie est posée avec naturel et à une belle tournure. Deux ou trois figures comme celle-là formeraient à elles seules un tableau remarquable. La peinture est la représentation de la forme, du mouvement et de la couleur; elle doit prendre cela dans les réalités vivantes, et non le transporter à des abstractions imputés, santes et mortes. On ne saurait trop le crier aux peintres: Gardez-vous de l'allégorie!

Je passe aux tableaux dont *l'Illustration* reproduit aujourd'hui les dessins.

M. BLANCHARD. — *Fernand Cortez*, suivi de son armée et de quatre mille Indiens qui lui avaient été accordés pour porter ses bagages, traîner son artillerie et lui servir de troupes auxiliaires, traverse les forêts vierges qui séparent Mexico de la Vera-Cruz, et reçoit en route la soumission du Cacique de Cholula. Ce tableau a été exécuté d'après un dessin fait par l'auteur dans un endroit arqué de Jalapa, où la tradition assure que Fernand Cortez a campé. On voit dans le fond le volcan éteint, nommé pic d'Orizaba. Je ne sais si l'artiste a dessiné d'après nature les trois arbustes, caëns, palmar, fongère arborecente ou autres, qui représentent sur le devant de son tableau la végétation tropicale de l'Amérique, mais leur variété de feuillage ne sauve pas leur uniformité d'aspect et d'alignement. Les figures demanderaient à être plus faites; surtout à la gauche du tableau, où une foule d'Indiens dans l'ombre sont indiqués d'une manière lâche qui dépare ce tableau intéressant et d'une couleur brillante.

M. HENRI SCHIEFFER excelle à répandre une certaine gravité mélancolique sur les sujets qu'il traite. On la retrouve également dans le sujet reproduit ici. La toile est peut-être un peu petite; on manque d'air, mais nous sommes dans les prisons de la Conciergerie. Le geôlier près la porte, qui tourne le dos à tout le monde, est un peu froide. Ce vieillard que l'on est obligé de soutenir parce qu'il est glacé d'effroi, marche à l'échafaud; derrière lui, cette femme encore jeune, le visage calme et les yeux rêveurs, y marche aussi; mais elle est soutenue par sa grande amie. Le premier est M. Lamarche, directeur de la fabrication des assignats; cela se peut. La seconde serait *Madame Roland*; pour moi, je ne trouve pas la réalité le type que j'avais rêvé de cette femme ambitieuse et républicaine ardente. La figure la mieux traitée est celle du commissaire du tribunal révolutionnaire, qui saisit madame Roland au bras. Cette peinture, d'un effet doux et assez harmonieux, est d'une exécution un peu froide.

M. GÉRARD-SEGUN. — *Présentation de la Vierge*. Composition simplement conçue. L'attitude du grand prêtre à du naturel. Ses vêtements sobres contrastent trop avec l'éclat de ceux d'Anne et de Marie, qui sont rouges tous les deux; les toiles de sainte Anne et de sa fille sont placées sur la même ligne, c'est un défaut d'autant plus sensible qu'il y a moins de personnages. La jeune Marie a une pose nouvelle et gracieuse. Elle peut avoir huit ans. Les Ecritures disent qu'elle en avait trois, lorsqu'on la présenta au Temple; mais les peintres ont toujours arrangé cela à leur manière; et l'Eglise s'est arrangée de la manière des peintres; il va sans dire que cela m'arrange parfaitement aussi.

M. MARAÏON DE MONTYVEL. — *Découverte de Raftigue aux enciens de Mycènes (Cécrops)*. Cette scène bien choisie a un aspect alpestre et sauvage, qu'on retrouve également dans un autre site des Cécrops, *la Forêt de l'Agoual traversée par un torrent*, autre tableau exposé cette année par l'artiste. M. Maraïon de Montyel soutient dignement sa réputation.

M. GLEYRE, qui a conquis une juste réputation par son tableau intitulé: *Le Soir*, exposé en 1843, la confirme cette année par sa belle composition: *Le départ des Apôtres allant prêcher l'Évangile*. Les apôtres se sont réunis au pied de la croix et vont se répandre de là sur la terre. Trois sont déjà en route et jettent un dernier regard sur la croix; deux se donnent le baiser de paix avec une certaine effusion continue par la gravité. Le plus âgé des apôtres est assis à terre; son corps est faible, mais son âme est forte; il semble s'animer à l'enthousiasme de saint Pierre qui, à genoux près de lui au centre de la scène, appelle la bénédiction du ciel sur leur mission évangélique, et les bras étendus, la béni lui-même en sa qualité de prince des apôtres. Ces deux figures, abaissées au milieu des autres, debout, rompent d'une manière heureuse la monotonie de la ligne. Le tableau de M. Gleyre est une œuvre pensée, réfléchie, harmonieusement ordonnée, d'un style grave, d'un dessin sévère et d'une couleur sage. C'est une œuvre qui, dès l'abord, satisfait et n'élève pas la critique; on ne serait tenté de lui reprocher qu'une certaine tiédeur d'effet. En un mot, c'est l'œuvre d'un esprit élevé et d'un talent tempéré. Les figures des apôtres sont généralement un peu courtes et ramassées; on leur a reproché l'absence d'enthousiasme. Pour moi, je pense que M. Gleyre est mieux resté dans l'esprit de la scène qu'il avait à représenter en leur donnant une expression digne et continue. Les craintes pensées que les apôtres portent en eux dans ce moment solennel ne sont pas de celles qui se trahissent en dehors par une pantomime expressive. C'est la grandeur de ces pensées, c'est la force morale qui les anime que je voudrais lire sur leurs visages; et cela manque chez plusieurs. Du reste, parmi ces douze apôtres, un seul me semble faible d'exécution; c'est celui qui est agenouillé sur le devant du tableau; il est vulgaire, et malgré son manteau rouge un peu éclatant, il se sent le pas sur les autres. Les deux meilleurs figures sont celles des deux apôtres à droite de la croix; l'un en avant serrant sa ceinture comme pour se mettre en marche, et l'autre tenant un bâton de voyage à la main. Tous les deux ont du style et un beau caractère de tête. Les draperies des diverses figures sont étudiées avec soin; les plus n'en sont pas toujours heureux; en général elles ne sont pas traitées avec assez de largeur. Quant à l'extrême variété de nuances, qui les distinguent les uns des autres, elles trahissent une certaine recherche, qui, en voulant éviter l'uniformité, est un peu tombée dans la coquetterie. C'est tout ce que pourrait faire un teinturier de nos jours, de fournir un assortiment de couleurs, qui, semblent tous s'être habitués à neuf pour leur voyage, auraient dû y mettre plus de discrétion. Ceci paraît peut-être une critique bien mesquine dans une œuvre aussi sérieuse, mais je suis personnel que cette variété, propre à égarer un fête, un festin, transportée ici, fait obstacle à l'effet et distraie l'impression. Quoi qu'il en soit, le tableau de M. Gleyre est une œuvre capitale qui me rappelle Philippe de Champagne; c'est la plus belle peinture religieuse exposée cette année au Salon.

M. LAFAYE a exposé deux tableaux d'intérieur d'un bon ton de couleur et facilement prêts, mais où les figures laissent un peu à désirer. L'un représente la salle des Croisades à Versailles, visitée par la famille royale; l'autre l'intérieur d'un monument mogolin (maison Saint-Joseph) à Paris. Ce dernier, d'une perspective bien sentie, est d'une lumière vraie et bien distribuée.

**Académie des Sciences,**

COMPTE RENDU DES SÉANCES DU DERNIER TRIMESTRE DE L'ANNÉE 1844.

**Mathématiques pures.**

*Du plus grand commun diviseur entre deux nombres entiers*, par M. Lamé. — Dans les traités d'arithmétique, on se contente de dire que le nombre des divisions à effectuer, dans la recherche du plus grand commun diviseur entre deux nombres entiers, ne pourra pas surpasser la moitié du plus petit. Ce théorème, sur la vérité duquel nous avons tous vécu, tout en regrettant la nécessité d'effectuer un si grand nombre de divisions, pour arriver à déterminer ce plus grand commun diviseur, objet de nos recherches, vient d'être modifié et dans son énoncé et dans son application par M. Lamé; nous ne disons pas renversé, car l'arithmétique ancienne aurait le droit de nous répondre, qui peut le plus peut le moins. M. Lamé a trouvé le théorème suivant à substituer au précédent: *Le nombre des divisions à effectuer pour trouver le plus grand commun diviseur entre deux entiers A et B, B étant plus petit que A, est toujours moindre que cinq fois le nombre des chiffres de B.* Voilà comme application le résultat anquet il arrive: pour trouver le plus grand commun diviseur entre 1397 et 987 par exemple, il faut effectuer 14 divisions. Le théorème de M. Lamé assigne pour limite au nombre des divisions 13 et l'arithmétique 495!

Ce théorème est digne de remarque dans l'histoire des sciences, c'est qu'une découverte, une théorie nouvelle vient à peine de faire son apparition dans le monde scientifique, que de tous côtés arrive soit la confirmation, soit le perfectionnement de la chose trouvée; bien heureux l'inventeur, si on n'éleve contre lui aucune question de priorité. Ainsi, dans la séance suivante, un habile analyste, M. Binet a rappelé qu'il était arrivé en 1841, par une méthode différente de celle de M. Lamé, à la détermination d'un nombre relatif de divisions. La limite de M. Lamé est encore trop élevée: en reprenant les chiffres 1397 et 987 et plus haut, M. Binet arrive au plus grand commun diviseur au moyen de 7 divisions au lieu de 14, et sa limite est 10 au lieu de 15. Il y a donc avantage d'un tiers dans la méthode de M. Binet.



## Astronomie.

Sur la direction de l'aiguille aimantée en Chine et sur les aurores boréales observées dans le même pays, par M. Ed. Biot.

— La déclinaison d'une aiguille aimantée est l'angle que fait cette aiguille avec le méridien astronomique du lieu de l'observation; mais il y a des points sur le globe où cette déclinaison est nulle, c'est-à-dire où la direction de l'aiguille aimantée coïncide exactement avec celle du méridien astronomique. M. Ed. Biot fut conduit par des recherches sur les aurores boréales en Chine, depuis les temps anciens jusqu'à nos jours, à déterminer quelle avait dû être la direction de l'aiguille aimantée aux mêmes époques dans les lieux où ces phénomènes ont été observés. Le premier résultat de ces investigations laborieuses est que depuis la fin du dix-septième siècle jusqu'à nos jours la déclinaison est restée nulle ou très-petite en Chine. Un fait remarquable, c'est que dans ces pays l'usage est d'observer le pôle sud de l'aiguille, au lieu de son pôle nord : la boussole porte le nom de *char indiquant le sud*. Une tradition ancienne, mentionnée par un auteur du quatrième siècle de notre ère, fait remonter au vingt-septième siècle avant Jésus-Christ, l'invention et l'usage de ce char muni d'un instrument qui indiquait le sud. « Il est constant, dit M. Ed. Biot, que les Chinois ont su, depuis une haute antiquité, tracer des lignes méridiennes et orienter leurs édifices par l'observation suivie du soleil levant et couchant et par l'observation de la Polaire de l'époque; et puisqu'ils connaissaient ces méthodes et qu'en même temps ils employaient des instruments indiquant le sud, il s'ensuit que la déclinaison devait être ou nulle ou très-faible à cette époque, comme elle l'est actuellement, autrement la différence des alignements donnés par l'un ou l'autre moyen n'eût pas échappé aux Chinois, qui conservaient ces chars indiquant le sud dans les palais impériaux, toujours régulièrement orientés dans toutes ses parties. » M. Ed. Biot fait encore un grand nombre de citations qui toutes l'amènent, comme conclusion définitive, à la constance approximative et à la petitesse de la déclinaison de l'aiguille aimantée en Chine, depuis les temps anciens jusqu'à nos jours. Cette conclusion est d'ailleurs confirmée par les observations d'aurores boréales qui placent le milieu du phénomène au nord-ouest, et constatent que les vapeurs s'étendent à peu près également vers le nord-ouest et le nord-est, d'où on peut conclure que le méridien magnétique coïncide à très-peu près avec le méridien astronomique.

## Mécanique appliquée.

Locomotive nouvelle de M. Paltrinieri. — La vapeur est l'agent le plus universellement employé aujourd'hui dans l'industrie; nous n'avons pas besoin d'insister sur ce fait ni sur ses causes, qui sont connues de tous; mais la vapeur est-elle toujours utilement employée, se sert-on bien de toute sa force; n'y a-t-il pas, au contraire, une énorme déperdition de cette force, qu'on ne peut attribuer qu'à l'imperfection des machines auxquelles on l'applique? Oui, sans doute; une partie de la vapeur produite à grands frais, une partie de la force élastique des machines est perdue dans les appareils qui paraissent sans qu'on l'ait utilisée. On sait que dans les machines ordinaires, la vapeur s'introduit dans un cylindre qui renferme un piston et agit sur ce piston qu'elle élève ou abaisse, suivant le côté sur lequel elle presse; ou conçoit que dans ce mode d'action une portion plus ou moins considérable de la force doit être absorbée par les frottements. Il y aurait donc avantage à appliquer l'effort de la vapeur directement et sans l'intermédiaire d'un piston. Tel est le but auquel est arrivé M. Paltrinieri, en utilisant, dans le même temps, l'action et la réaction d'un jet de vapeur. Jusqu'à présent on n'avait cherché à tirer parti de la réaction que dans des machines mues par l'eau. M. Paltrinieri a étendu cette application à la vapeur. Son mécanisme consiste en deux ou plusieurs roues concentriques et indépendantes, de manière à pouvoir tourner librement dans un sens contraire l'une de l'autre. La vapeur s'introduit dans ce système par l'axe de la roue intérieure, et, sortant en jets continus ou intermittents par des petits orifices pratiqués à la circonférence extérieure dans la direction de sa tangente, oblige cette roue à prendre un mouvement de rotation dans le sens de la réaction, et en même temps la force d'action ou l'impulsion des jets, en rencontrant un obstacle continué dans des arbes courbes dont est garnie la jante de la roue extérieure, force celle-ci à prendre un mouvement en sens contraire. La vapeur conserve encore à sa sortie de la seconde roue une force qu'on peut utiliser par une troisième roue, et ainsi de suite jusqu'à extinction de la force. Les effets dynamiques, quoique produits en sens contraire, peuvent consister au même but en s'engrenant sur un pignon commun. Ce modèle a été appliqué, pour essai, à une petite locomotive, et le résultat a plus que répondu aux espérances de l'inventeur, en ce sens que l'effet total du système de deux roues, au lieu d'être le double seulement de l'effet partiel de chaque roue, ou mieux la somme de ces effets partiels est beaucoup plus considérable, et atteint parfois le double de cette somme. L'inventeur, devant ce fait inattendu, demande que l'Académie veuille bien étudier ce phénomène ne tendrait pas à prouver qu'il y a vraiment, par loi de nature, un avantage dynamique à utiliser les forces d'action et de la réaction dans le même temps. Cette question d'un haut intérêt est soumise à l'appréciation d'une commission composée de MM. Arago, Poitelet et Pouillet, et nous ne manquerons pas de tenir nos lecteurs au courant de la solution qui lui sera donnée.

Nous voudrions que l'espace nous permit de nous étendre sur une autre investigation d'un haut intérêt due à M. Duziel Colladon. C'est un appareil destiné à mesurer la force effective des machines à vapeur employées comme moteurs dans la navigation. M. Colladon vient d'en établir un dans le dock des bateaux à vapeur du gouvernement anglais à Woolwich; il est capable de mesurer la force de tous les

bateaux à vapeur à roues d'une force quelconque, jusqu'à mille chevaux de pouvoir effectif. Tout ce que nous pouvons en dire, c'est que la valeur de l'impulsion donnée aux navires par les roues est mesurée à un demi-kilogramme près.

Nous mentionnerons aussi, pour mémoire, les tuyaux étirés à froid, de M. Ledru, qui parvient, au moyen d'une machine fort simple et fort ingénieuse, à produire des tuyaux de huit à neuf mètres de longueur, et dans lesquels la fermeture est telle que l'agrafe se trouve la partie la plus solide, tandis que presque tous les autres genres de tuyaux pèchent par leur ligne de jonction.

## Sciences physiques.

Des courants électriques terrestres, par M. Becquerel. — L'infortuné expérimentateur dont nous venons d'écrire le nom a lui, devant l'Académie, la première partie d'un mémoire dans lequel il rend compte des laborieuses investigations auxquelles il s'est livré pour prouver que l'origine donnée jusqu'à ce jour au magnétisme terrestre n'est pas justifiée par les faits observés antérieurement. Il annonce qu'il ne reprend pas la question dans le but de la résoudre; car, dit-il, la cause en vertu de laquelle notre planète possède la propriété magnétique polaire est restée jusqu'à présent couverte d'un voile que les recherches des physiciens n'ont pu encore soulever, malgré les nombreuses tentatives faites pour y parvenir. Il se borne à rendre compte des expériences auxquelles il s'est livré sur cet intéressant sujet en France, en Suisse et en Savoie.

Les physiciens, nous devons le dire, sont loin d'être d'accord sur les causes des courants électriques dont l'aiguille aimantée fait reconnaître la présence à la surface du sol. Ainsi les uns considèrent la terre comme un aimant dont l'axe coïncide sensiblement avec l'axe terrestre, d'autres pensent que, pour rendre compte des phénomènes, il faut admettre l'existence d'un second aimant traversant le globe dans la direction d'un diamètre et dont le pôle coïncide avec le pôle magnétique de la Sibérie. D'un autre côté, les calculs de M. Biot prouvaient que la terre ne pouvait pas être considérée comme un aimant ordinaire dont les deux pôles se trouveraient aux extrémités, et l'irrégularité des lignes magnétiques sur la surface du globe venait confirmer ses calculs. Depuis lors la découverte de l'électro-magnétisme mit en évidence la connexion de l'agent magnétique avec l'électricité, et MM. Ampère et Barlow émettent successivement des idées théoriques touchant l'origine électrique du magnétisme terrestre. Mais toutes les tentatives faites pour démontrer l'existence des courants électriques échouèrent complètement. On dut donc se borner à une théorie que la nature se refusait absolument à confirmer, et on enseigna que la cause des courants magnétiques réside dans des réactions chimiques qui s'opèrent au centre même du globe ou dans la différence de température existant entre le noyau central de la terre et la croûte solide qui la recouvre. M. Becquerel a eu pour but, dans son mémoire, de démontrer qu'aucune de ces hypothèses ingénieuses n'était fondée, et il a prouvé qu'on pouvait produire, soit à la surface de la terre, soit dans ses profondeurs des courants électriques fort énergiques, mais d'une origine tout autre que celle qu'on leur a attribuée jusqu'à ce jour. Il pose d'abord en principe qu'il y a souvent dans la terre une énorme quantité d'électricité libre à chaque instant par suite de réactions chimiques, laquelle est capable de produire des effets magnétiques toutes les fois qu'elle rencontre sur sa route des corps conducteurs dont la présence est indispensable pour déterminer la production de courants électriques. Mais pour que les courants électriques se manifestent, il faut des circuits fermés, mixtes, dans lesquels se trouve au moins un corps solide conducteur. Tel est le rôle que jouent dans la nature certaines substances, telles que les matières carbonacées, les pyrites, les filons métalliques. Ainsi, en résumé, les réactions chimiques, qui sont dues à un grand nombre de causes trop longues à énumérer ici, quoique produisant de l'électricité, ne donnent lieu à un courant électrique que lorsqu'une matière solide conductrice vient compléter le circuit. Telle est la théorie lumineuse que les expériences entreprises par M. Becquerel sont venues confirmer. C'est un premier pas fait vers la solution de la question qui vient de nous occuper et que nous suivrons avec M. Becquerel dans nos futurs comptes rendus.

Vitesse du son dans l'atmosphère, par MM. Bravais et Martins. — Quelques uns après les célèbres expériences faites entre Villégny et Montigny, pour la détermination de la vitesse du son, deux savants autrichiens firent, dans le Tyrol, des expériences analogues, mais avec cette particularité, qu'il y avait entre les deux stations des observateurs une différence de niveau de 1564 mètres. La vitesse du son fut trouvée de 352 mètres 96 par seconde, et celle du son ascendant égale à celle du son descendant. Telle est l'expérience que MM. Bravais et Martins ont voulu répéter, en s'entourant de toutes les précautions capables d'éloigner les causes d'erreurs. Les stations étaient éloignées de 2116 mètres environ en hauteur verticale. Le son avait à parcourir un chemin de 9024 mètres. Les expériences se faisaient au moyen de petits canons : la lumière voyageait avec une vitesse de 77530 lieues par seconde, il est évident que, pour des observateurs placés à une distance aussi minime l'un de l'autre, le rayon lumineux devait les frapper pour ainsi dire instantanément. Lorsque le coup de canon partait, la lumière produite par l'inflammation de la poudre en marquait l'instant précis, et un des observateurs notait cet instant; le son n'arrivait à son oreille que quelques secondes après, et le nombre de ces secondes indiquait la vitesse du son, puisqu'on connaissait l'espace parcouru par lui. La vitesse, constatée par un grand nombre d'expériences faites avec tout le soin qu'on est en droit d'attendre de ces deux habiles physiciens, diffère peu de celle des observateurs autrichiens (532 mètres 36) et de deux autres observateurs hollandais (532 mètres 26); elle est de 352 mètres 57.

Explosion des mélanges gazeux. — M. Selligne a communiqué à l'Académie les résultats des expériences qu'il a faites, avec l'emploi de l'étincelle électrique, sur l'explosion avec pression des divers mélanges d'air et de gaz hydrogène avec ses diverses combinaisons. Le gaz de houille est celui qui détonne le plus lentement, et le gaz hydrogène pur, le plus vivement, lorsqu'on enflamme les divers mélanges détonnant au moyen d'un robinet contenant une flamme de gaz; cette différence ne se remarque pas avec l'étincelle électrique.

M. Johnston a fait de son côté des expériences desquelles il paraît résulter que la force provenant de l'explosion d'un mélange gazeux est dépendante de l'intensité de l'étincelle qui a produit l'inflammation.

## Sciences chimiques.

Extraction des sulfates de soude et de potasse des eaux de la mer, par M. Balard. — Ce chimiste, que ses recherches antérieures sur les eaux de la mer avaient conduit à la découverte d'un nouveau corps simple baptisé par l'Académie du nom de *brôme*, a procédé à de nouvelles investigations sur la concentration des eaux dans les salines du Midi, et en constatant la quantité énorme d'eau qui s'évapore à leur surface, il fut amené à penser qu'il y avait là une force naturelle dont on avait jusqu'alors méconnu l'importance industrielle. La saline, sur laquelle il a fait ses expériences, avait une surface de 200 hectares, et produisait annuellement 20 millions de kilogrammes de sel. Or, comme l'eau évaporée ne contient guère que 25 kilogrammes de sel par mètre cube, il en résulte que, dans le courant d'une année, il s'évapore sur la surface de cette seule saline la quantité énorme de 800,000 tonnes cubes d'eau ou 40 centimètres de hauteur.

Privée, par suite de cette évaporation même, du sel marin qu'elle contenait, l'eau en diminuant de plus en plus de volume arrive à l'état d'eau mère; c'est là que se concentrent les matières que l'eau de mer renferme en moindre proportion, et parmi elle le sulfate de magnésium dont la dose, en le supposant transformé en sulfate de soude est le septième environ de celle du sel marin contenu dans ces eaux. Mais ce sulfate est réduit à 1/8 par l'effet des sels calcareux solubles qui se déposent à l'état de sulfate de chaux dans le cours de l'évaporation. Cependant la saline de 200 hectares doit donner 2,500,000 kilogrammes de sulfate de soude qui vaut environ quinze fois plus que le sel marin. La difficulté consistait à transformer le sulfate de magnésium en sulfate de soude. Nous ne nous arrêtons pas aux principes que pose M. Balard et qui l'ont amené à la solution du problème; la marche à suivre est celle-ci : Extraction du sulfate de magnésium des eaux mères, élimination du chlorure de magnésium, addition de sel marin en excès. Par ce moyen on obtient des masses énormes de sulfate de soude, qui cependant ne se sont pas élevées encore au-dessus de 600,000 kilogrammes. L'important résultat qu'on doit attendre de cet art nouveau est l'affranchissement, pour la France, du tribut qu'elle paye aux autres peuples. La consommation annuelle est de 50 millions de kilogrammes. 20,000 hectares de salines peuvent les fournir, sans l'état peu avancé de cette industrie naissante, et si l'un arrivait dans la pratique au résultat qu'indique la théorie, 6,000 hectares suffiraient. M. Balard a de plus doté la France de la potasse qui elle consume, au moyen de réactions chimiques, et espère arriver non seulement à en fournir notre pays, mais encore à rendre la Russie et l'Amérique, d'où nous la tirons maintenant, nos tributaires.

Nous nous sommes étendus sur ce mémoire, dont nous aurions pu aussi bien parler sous le titre *Technologie*, parce que nous y avons reconnu la naissance d'une industrie féconde en résultats, et que d'ailleurs nous aimons à voir les hommes de science descendre des hauteurs où ils placent d'ordinaire dans les réalités des applications et guider de leurs lumières dans la pratique ceux que leurs magnifiques théories ont séduits.

Recherches chimiques sur la maturation des fruits, par M. Frémy. — Cette question a déjà occupé un grand nombre de chimistes, et, dès 1821, l'Académie des sciences décernait un prix à M. Berard, et une mention honorable à M. Couverchel pour des recherches relatives à la maturation des fruits. M. Frémy, en en faisant l'objet de ses savantes investigations, n'a voulu que continuer et étendre les expériences faites par ses devanciers. Avant de faire connaître la composition que présentent les fruits aux diverses époques de leur accroissement et de leur maturation, il a traité quelques questions générales. Ainsi d'abord il a voulu déterminer l'influence que les éléments de l'air peuvent exercer sur le développement des fruits, et il a reconnu, comme M. Berard, que les fruits transforment rapidement l'oxygène de l'air en acide carbonique. La respiration et la transpiration des fruits sont deux fonctions indispensables pour leur développement. Un fruit vert contient plus d'oxygène qu'un fruit mûr. Un fruit qui mûrit transforme en acide carbonique l'oxygène de l'air, tant que l'organisation du péricarpe n'est pas détruite, ou, en d'autres termes, tant que son enveloppe n'a pas été broyée. Saussure avait reconnu le même phénomène sur les feuilles. Le mémoire de M. Frémy aborde bien d'autres questions que les bornes de ce compte rendu ne nous permettent pas de parcourir avec lui; mais nous nous promettons bien, quand apparaîtra le second mémoire qu'il a annoncé, de reprendre cet intéressant sujet, et de montrer à nos lecteurs le développement des lois admirables de la nature.

Nous voudrions également consacrer quelques lignes à une nouvelle classification chimique de M. A. Laurent; mais nous nous sommes sur de retrouver à chaque trimestre cet infatigable savant, et alors nous pourrions lui prouver que c'est seulement le défaut d'espace qui nous a empêché de parler de lui aujourd'hui.

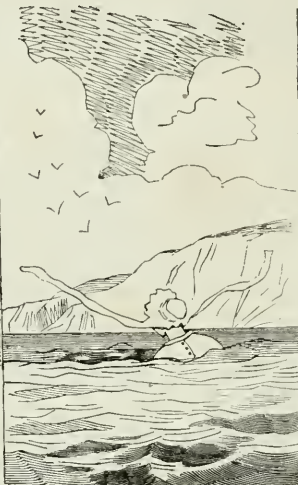
En résumé, la récolte du dernier trimestre de 1844 a été féconde, et nous avons constaté avec plaisir la tendance de la science vers les applications qui seules la vivifient et font participer le vulgaire à ses bienfaits.

**Histoire de M. Cryptogame,**

PAR L'AUTEUR DE M. VIEUX-BOIS, DE M. JABOT, DE M. CRÉPIN, DU DOCTEUR FESTUS, ETC. (ONZIÈME ET DERNIÈRE PARTIE.)



Cependant Elvire défilée court au gouvernail, reverse le pilote, prend la barre et dirige droit sur la côte.



Tout à l'heure le vaisseau touche et sombre à la fois, alors Elvire se jette à la nage.



Et le docteur met à la voie.



Apercevant Elvire qui arrive droit sur l'anfractuosité, M. Cryptogame reprend ses terreurs de bigamie et déménage en toute hâte.



Et le docteur, débarqué le premier, déménage pareillement.



Se voyant serré de près, M. Cryptogame fait volte-face; il dispose le mesetrier et le docteur en front de bataille, la Provençale sur ses ailes; puis, prenant son grand courage, il crie à Elvire qu'il est marié!!!



Fin malheureuse d'Elvire, qui, en entendant ces paroles, éclate de jalousie et de rage.



Le docteur creuse un trou dans le sable avec sa palette; l'on y envoient les restes d'Elvire, et M. Cryptogame jette quelques fleurs sur la tombe de cette amante, bien digne d'un meilleur sort.



Après quoi, on se met gaiement en route pour Grassin, qui est la ville ra-à-côté de la t'êe Provençale.



En route la belle Irovesçale profite d'une halte, pour faire à M. Cryptogame l'aveu qu'elle a huit enfants d'un premier lit.



En effet, arrivé à Grasse, M. Cryptogame y est chaudement accueilli par une petite famille tout éclose.



Le ménager se fixe à Grasse, le docteur est nommé précepteur des enfants, et M. Cryptogame, coule des jours suffisamment beureux au sein d'un grand tapage domestique.



FIN DE L'HISTOIRE DE M. CRYPTOGAME.



Les Annonces de L'ILLUSTRATION coûtent 90 centimes la ligne. — Elles ne peuvent être imprimées que suivant le mode et avec les caractères adoptés par le Journal.

En vente, chez H. GACHE, éditeur, 38, rue de la Victoire, à Paris.

**RÉVEIL DE JÉSUS**, gravure au burin par VALLOT, d'après L. CARRACHE.  
**MATER DOLOROSA**, gravure au burin par ARISTIDE LOUIS, d'après RIBERA.  
**FRANÇOISE DE RIMINI**, gravure au burin par CALAMATTA, d'après A. SCHIEFFER.

**MIGNON REGRETTANT LA PATRIE**, gravure au burin par ARISTIDE LOUIS, d'après A. SCHIEFFER.  
**MIGNON ASPIRANT AU CIEL**, grav. au burin par ARIST. LOUIS, d'après A. SCHIEFFER.  
**PORTRAIT DU TITIEN**, gravure au burin par ALPHONSE FRANÇOIS, d'après le TITIEN.

En souscription chez le même éditeur.

## LA VIERGE A LA RÉDEMPTION

Gravure au burin par ACHILLE MARTINET, d'après RAPHAËL. — Prix : avec la lettre sur blanc, 25 fr.; sur Chine, 56 fr.; avant la lettre, sur blanc, 50 fr.; sur chine, 72 fr.; épreuve d'artiste, 160 fr.

## FAUST VOYANT MARGUERITE POUR LA PREMIÈRE FOIS

Gravure au burin par ANTOINE CARON, d'après A. SCHIEFFER. — Prix : avec la lettre sur blanc, 56 fr.; sur chine, 45 fr.; avant la lettre, sur blanc, 72 fr.; sur chine, 90 fr.; épreuve d'artiste, 200 fr.

En vente chez J.-J. DUBOCHET et C<sup>e</sup>, éditeurs, 60, rue Richelieu, et chez M. LECOQ, libraire, 124, rue Montmartre.

## LE PRESBYTÈRE

Par R. TOPFFER, auteur des *Nouvelles Genevoises*, des *Voyages en Zig-Zag*, etc., etc. Édition revue par l'auteur, un volume in-18, 5 fr. 50 cent.

Chez CHERBULIEZ, libraire, place de l'Oratoire, 6.

## HISTOIRE D'ALBERT

Par l'auteur de *M. Jabot*, de *M. Crépin*, de *M. Vieux-Bris*, etc., etc.

## LORGNETTE-CLÉMENTINE

Cette nouvelle lorgnette-jumelle réunit divers perfectionnements qui lui ont mérité l'avantage d'être présentée à l'Académie des sciences. Sa construction, sous une forme élégante et gracieuse, remplit les meilleures conditions d'optique. A l'aide d'un mécanisme simple et ingénieux, elle rentre sur elle-même de manière à devenir très-portative, sans en excepter les plus grands diamètres, dont la supériorité est un fait acquis et incontestable, puisque seuls ils offrent à la fois grossissement et clarté. Elle se vend à Paris, chez **LEREBOURS**, opticien de l'Observatoire royal et de la marine, place du Pont-Neuf, 15, **THEZARD**, Palais-Royal, galerie Valois 14; **VILAKOENIG**, fabricant, breveté opticien de S. M. l'Empereur du Brésil et de la princesse Clémentine, rue des Gravilliers, 7, et les chez principaux opticiens.



AVIS AUX INVENTEURS.

**M. M. JOSEPH COOKE** se charge, aux conditions les plus raisonnables, d'obtenir des brevets d'invention pour la Grande-Bretagne et l'Irlande, ou d'assurer aux inventeurs la protection que leur promet l'acte pour l'enregistrement des dessins pour et des brevets (Registration of designs). Il s'occupe également de la vente ou de l'acquisition des inventions ou des brevets. Les personnes qui désirent avoir des renseignements sur la législation des brevets en Angleterre sont invitées à s'adresser (franc de port) à M. Joseph Cooke,

at the Office for Patents, 20, Half-Moon-Street. — Londres.

**SCICCATI LUISANT** séchant en deux heures, pour la mise en couleur des carreaux et parquets, sans frottage. Il y a du rouge, du jaune, couleur noyer, transparent, noir pour ferrures et vert pour carterier et boiseries. — Prix : 5 fr. le kil., qui suffit pour six mètres de superficie à deux couches. Chaque livraison est accompagnée d'un prospectus explicatif. — Monnaie aine, rue Saint-Denis, 590, près le boulevard, à

Paris. — On se charge de la mise en couleur garantie à 75 cent. le mètre.

Nous recommandons à nos abonnés un précepteur âgé de 56 ans et célibataire, très-versé dans toutes les littératures, enseignant le grec ancien, le grec moderne, le latin, le français, l'anglais, l'italien, l'allemand, la géographie; bon musicien, très-fort sur le violon, accompagnant au piano, etc.; pouvant offrir d'accompagner à sa classe une éducation aussi solide que brillante. Il se chargerait d'instruire deux et

trois enfants, soit à la ville, soit à la campagne.

Des personnes distinguées donneront tous les renseignements que l'on pourra désirer. S'adresser à M. Bourotte, concierge de la Bibliothèque du roi, rue Richelieu.

## PASTILLES DE CALABRE

OTARD, rue Saint-Honoré, 271, contre Rhu-mes, Catarrhes, Asthmes, Glaires.

25 ANS DE SUCCÈS constatés par les premiers médecins, professeurs, en France et à l'étranger, prouvent la supériorité du

## PAPIER D'ALBESPEYRÈS ENTREtenant LES VÉSICATOIRES

sur sa peau ni douleur, s'adresse à Saint-Denis, 81, à Paris. Dépôts dans chaque ville. Pour éviter les CONTREFAÇONS, exiger le cachet d'ALBESPEYRÈS.

# BAINS DE HOMBURG

(Près de Francfort-sur-Mein.)

Les Eaux minérales de Hombourg jaillissent à deux cents mètres au-dessus du niveau de la mer. Elles sont situées au pied des montagnes du Taunus. A ces eaux, dont la réputation est si bien établie en Allemagne, viennent se joindre de nouvelles sources, qui, par l'intensité de leur minéralisation et l'énergie de leur action dans certains états morbides, s'élevaient à l'un des premiers rangs parmi les eaux minérales de l'Allemagne.

Les sources de Hombourg sont au nombre de cinq. Elles ont été analysées par le savant professeur Liebig. Malgré les différences qui existent entre ces diverses sources, ces eaux peuvent être considérées comme un même médicament diversement modifié. Les principes minéralisateurs restent les mêmes; il n'y a de différence que dans leur quantité et leurs proportions. Et c'est un avantage précieux pour les médecins de pouvoir adapter à chaque cas individuel l'eau qui lui convient; ou, en changeant de source, de pouvoir modifier le traitement pendant le cours de la maladie.

L'usage interne de ces eaux est d'une efficacité constante, surtout quand elle est prise à la source; car alors l'air vif des montagnes, le mouvement, la distraction, l'absence des affaires, concourent à augmenter l'action du médicament.

Les eaux de Hombourg sont stimulantes, toniques, résolutes et purgatives. Elles conviennent dans tous les cas où il s'agit de modifier les fonctions perverses de l'estomac et des intestins, en portant une stimulation particulière sur ces organes, lorsqu'il faut activer la circulation abdo-

minale, exciter les organes sécréteurs, régulariser la nutrition et l'assimilation. Elles sont préconisées avec le plus grand succès dans les engorgements du foie et de la rate, l'hypochondrie, l'ictère, les hémorroïdes et les constipations opiniâtres. Les maladies des voies urinaires et rénales, la diathèse calculuse et la goutte, dépendant du dérangement des fonctions digestives, en obtiennent d'heureux résultats.

La ville de Hombourg n'est pas restée stationnaire depuis quatre ans que ses eaux minérales ont obtenu une réputation si justement méritée. Une nouvelle ville s'est créée à côté de l'ancienne, et de nouveaux hôtels et des maisons particulières y offrent aux étrangers tout le confort et tout le luxe des établissements de bains les plus renommés.

Les forêts qui entourent Hombourg comme une riche ceinture ont été percées de sentiers et de routes carrossables, de manière que les promeneurs peuvent parcourir facilement les sites si pittoresques du Taunus, le Feldberg, la roche d'Elisabeth, les chênes de Luther, la mine d'or, etc., etc.

Les entrepreneurs des Eaux minérales ont fait construire un magnifique Casino, qui, par la beauté de son architecture, sa bonne distribution et le luxe de ses décors, surpasse tout ce qu'on a vu jusqu'à ce jour sur les bords du Rhin; il contient une superbe salle de bal, une salle de concerts, des salons pour les jeux de trente et quarante et de roulette, un cabinet de lecture où se trouvent la plupart des journaux allemands, français, anglais, russes,

belges et hollandais, une salle de café, un divan donnant sur une belle terrasse en asphalte, et une superbe salle à manger, avec table d'hôte servie à la française, à une heure et à cinq heures.

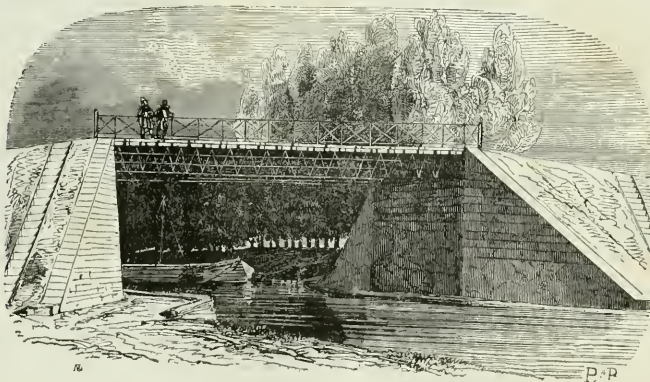
L'excellent orchestre du théâtre de Mayence se fait entendre trois fois par jour: le matin, aux sources; l'après-dînée, dans les jardins si beaux du Casino; et le soir, dans la grande salle de bal.

Les concerts, les bals et les fêtes de toute espèce s'y succèdent sans interruption.

Les administrateurs, qui ne reculent devant aucun sacrifice pour rendre cette place de bains aussi agréable que possible aux étrangers, ont affermé vingt mille hectares de forêts et de plaines, où le gros et le petit gibier se trouvent en abondance, ainsi qu'un parc de réserve pour les grandes chasses de l'arrière-saison et de l'hiver. Le Casino de Hombourg a, jusqu'à présent, seul le privilège de rester ouvert pendant toute l'année, et la continuation des jeux de hasard, des bals, des concerts et des chasses, fait que, même pendant la saison d'hiver, cette résidence attire une société nombreuse et choisie et qui s'y rend de toutes les parties de l'Europe.

On se rend de PARIS à HOMBURG en 42 heures, en passant par MAYENCE et FRANCFORT; on va en une heure et demie de FRANCFORT à HOMBURG; en deux heures et demie de MAYENCE à HOMBURG; des omnibus et des voitures de la poste font le trajet toutes les heures.

Accident arrivé à Tom Pouce, caricature par Cham.



(Pont nouveau à Aubervilliers-sur-Seine. — Canal Saint-Denis.)

Correspondance.

Nous recevons la lettre suivante.

Monsieur le Directeur,

Je viens de lire l'article nécrologique du journal *l'Illustration* concernant mon illustre père; je laisse le public seul juge de cette notice et de l'appréciation des œuvres du grand poète; mais il m'importe de relever quelques erreurs de détails qui me sont en quelque sorte personnelles.

Il est faux que l'Académie française ait contribué aux funérailles d'Alexandre Soumet, tous les frais ayant été faits par sa fille, madame Gabrielle d'Altenheym.

Il est également faux qu'Alexandre Soumet ait confié à aucun de ses amis sa dernière tragédie, encore *inachevée*.

Au nombre de ses ouvrages inédits, il n'existe point de tragédie, et c'est à moi seule qu'il a laissé le soin de donner à la France *Jeanne d'Arc*, épopée nationale, dont il a lui-même corrigé les deux premières épreuves sur son lit de mort.

J'ose espérer, monsieur, que vous aurez assez l'amour de la vérité pour vouloir bien rectifier les erreurs ci-dessus énoncées, dans l'un de vos prochains numéros.

Agrez, monsieur le Directeur, l'expression de mes civilités,

GABRIELLE SOUMET-D'ALTENHEYM.  
Avenue des Champs-Élysées, 129.

Paris, 15 avril 1845

*A. M. H.*, à la Capelle. — Il n'y a qu'un moyen de vous satisfaire : c'est de vous abonner à tous les journaux, à toutes les revues, y compris les *Annales des voyages*, et d'acheter tous les livres qui paraissent. Avec cela, vous n'aurez pas encore tout ce que vous desirez, mais vous pourrez attendre.

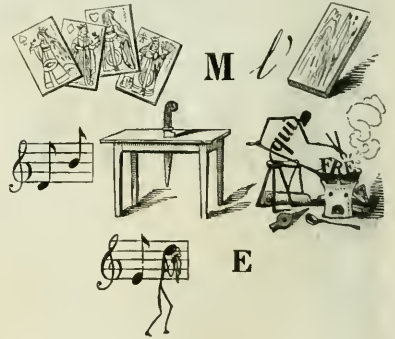
*A. M. F. L.* — La rue d'Argenteuil où vous demeurez, même à la butte des Moulins, où il y avait autrefois des moulins. Les moulins n'y sont plus, mais le chemin subsiste encore, ainsi qu'on peut le voir par l'adresse que vous nous donnez, et par la lettre qui accompagne cette communication.

*A. M. J. P.*, à Paris. — Il y a erreur; vous avez mal compris la question.

Rébus.

EXPLICATION DU OBRNIER REBUS.

La Polka s'est répandue partout, elle est dansée dans l'univers entier maintenant la Mazurka l'a remplacée.



ON S'ABONNE chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les Correspondants du Comptoir central de la Librairie.

A LONDRES, chez J. THOMAS, 1, Finch Lane Cornhill.

A SAINT-PETERSBOURG, chez J. ISSAKOFF, libraire-éditeur commissionnaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-Imériale; Gostinof Dvor, 22. — F. BELLIZAND et C<sup>e</sup>, éditeurs de la *Bevue étrangère*, au pont de Police, maison de l'église hollandaise.

A ALGER, chez BASTIDE et chez DEBOS, libraires.

Chez J. HEBERT, à la NOUVELLE-ORLÉANS (États-Unis).

A NEW-YORK, au bureau du *Courrier des États-Unis*, et chez tous les agents de ce journal.

JACQUES DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de LACRAMPE et C<sup>e</sup>, rue Danielle, 2.

# L'ILLUSTRATION,

## JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris. — 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.  
 Prix de chaque N<sup>o</sup>, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

N<sup>o</sup> 115. VOL. V. — SAMEDI 26 AVRIL 1845.  
 Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les Dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.  
 Ab. pour l'étranger. — 10 — 20 — 40.

### SOMMAIRE.

**Courrier de Paris.** Les Indiens I-o-Ways. Une Gravure. — **Histoire de la Semaine.** — Algérie. Barrage du Sig. Une Gravure. — **Tourterelle.** Romance; paroles de M. Amédée Linclée, musique de M. Joseph Vimeux. — **Des Mouvements de la Bourse et des Chemins de fer.** — **Théâtres.** L'Image, comédie de M. Scribe; Paris dans la Lune, pièce de société. — **Chronique Marseillaise.** —

**Beaux-Arts.** Salon de 1845. (7<sup>e</sup> article.) Sept Gravures. Bataille d'Hastings, par M. Debon; Courrier russe, par M. Tonn; un Pont chinois, par M. Borget; Memphis, par M. Papety; les Harmonies d'automne, pastel, par M. E. Tourneuz; Vanneuse des Marais Pontins et Pèlerine dans la campagne de Rome, par M. Lehmann. — **Courses de Taureaux à Madrid.** Dix Gravures. — **Bulletin bibliographique.** — **Annonces.** — Pêche miraculeuse à Cancale. Une Gravure. — Une Dame Avocat. Caricature, par Cham. — **Rébus.**

### Courrier de Paris.

Nous sommes en veine de phénomènes vivants et de curiosités de toute espèce : à peine Tom Pouce a-t-il débarqué ici, dans sa voiture lilliputienne; à peine a-t-il pris possession de la faveur publique, qu'on cherche à lui trouver des rivaux et à lui faire concurrence. Un journal annonce la prochaine arrivée à Paris d'une cargaison de pygmées infiniment plus imperceptibles que le général Tom Pouce; c'est encore



(Iadiens I-o-Ways, des montagnes Rocheuses (Amérique du Nord).)

l'Angleterre qui nous les fournit; ils viennent en famille, les transporter à travers le Manche sera, dit-on, de la force d'un coqille de noix; une fois débarqués, ils feront le voyage de Boulogne à Paris dans une calèche du poids de trois onces, attelée de six chevaux-mouches gros comme six têtes d'é-

pingle. On craint que Ton Pouce, par suite de cette invasion de nains incroyables et intendants, ne soit mis à l'état de géant. Quoiqu'il en soit, les grands philosophes croient voir, dans cette apparition de petits honnômes à face humaine, un symptôme et un symbole, le signe d'un raffinement universel plus ou moins éloigné. Dans cet avenir qu'ils annoncent, les plus grands en honneur, en désintéressement, en indépendance, en dévouement, en génie, seraient de la taille de Ton Pouce.

L'attention des cœurs et des badauds est distraite d'un autre côté, par les Indiens tout récemment venus des montagnes Rocheuses (Amérique du Nord) pour visiter notre terre parisienne, sous le patronage de M. Catlin, auteur de divers ouvrages sur les tribus indiennes. Ils sont un nombre de douze; nous leur donnons ici, cher lecteur, la représentation exacte. Voici les deux chefs; tu les reconnais aisément à la majesté de leur personne et à cet air sérieux et fort qui annonce le commandement; ces deux illustres Peaux-Rouges sont accompagnés de leurs rejetons et de leurs femmes; je te recommande particulièrement celle qui porte un marmot sur ses bras; ce marmot est l'héritier présomptif; il deviendra chef à son tour, si Dieu lui prête vie. A côté d'eux, est le médecin, ou le chirurgien; c'est lui qui dit la bonne aventure et tient les secrets de la vie et de la mort. Deux simples Indiens viennent ensuite, et, sur le second plan, la femme de l'un des deux; nous aimons à croire que cette dame donne l'exemple de toutes les vertus conjugales, et que son honorable mari n'est pas le triste à-patte de cet autre Lagrange.

A peine avaient-ils mis le pied sur notre asphalte, qu'ils ont reçu des marques éclatantes de l'hospitalité française; je ne dirai pas qu'ils ont été reçus par l'ambassadeur des Etats-Unis; ce n'est là qu'un devoir de politesse rendu par ces hommes du désert à un compatriote, et l'on ne saurait s'étonner de trouver des sauvages parfaitement polis; et s'il s'agissait d'hommes civilisés, à la bonne heure; il y en a tant qu'il ne sont que les vrais maîtres!

En ces d'heureux parisiens, M. le préfet de la Seine a reçu, un des premiers, la visite des deux chefs suivis de leurs gens; ils étaient en grand costume sauvage, armés de flèches et d'instruments à leur usage; l'un d'eux portait un immense étendard auquel étaient suspendus les queues de différents animaux; le roi et la famille royale ont vu les voir, et après le roi, l'Académie des sciences les a examinés à la loupe, avec la curiosité du savant et du philologiste; l'Académie nous dira prochainement son avis sur cette race à peau rouge, pleine de contents vifs par-dessus le marché. Après avoir fréquenté les rois, les princes, les préfets et les doctes, il est probable que ces rodes enfants des montagnes Rocheuses descendront dans le populaire, et se montreront incessamment au premier ven, moyennant une honnête rétribution, dans la salle Marsat, au boulevard du Temple, ou dans quelque vendeville pantomime, tragédie, opéra-comique, préparés tout exprès. Nous ne parlons donc pas davantage de ces hôtes plus ou moins tatoués, rem tenant une description plus complète de leurs personnes et de leurs mérites au temps où il nous aura été permis de les approcher de plus près, et de savoir positivement à qui nous avons affaire.

Nous parlons dernièrement d'une plume d'or envoyée à M. Eugène Sue par des lecteurs reconnaissants de la ville d'Anvers, que le *Juif errant* eut charmé en même temps; on sait que le célèbre écrivain a reçu de tous côtés mille autres témoignages de la sympathie que son curieux et intéressant écrit soulève partout; voici maintenant que la Suisse se met de la partie. On avait parlé d'une magnifique montre de Saint-Imier; cette montre vint d'être terminée; elle est d'une grande richesse et d'un travail exquis. Sous la cuvette on lit les mots : *A Eugène Sue les habitants du valon de Saint-Imier*. Le fond de la boîte reproduit une des vignettes du *Juif errant* illustré par Gavarni; c'est la scène où Dagobert montre aux jeunes filles du général Simon, à Rose et à Blanche, le chène où l'on brave père, dangereusement blessé, refusa de rendre son épée au transfuge d'Aigrigny. Une députation du valon de Saint-Imier présentera cet hommage de sympathie à M. Eugène Sue. Dans l'intention des souscripteurs, on devait choisir pour cette présentation, le 15 février, jour du célèbre anniversaire ou le testament de Marius de Rennonnet qui est ouvert dans la maison de la rue Saint-François; l'intention n'ayant pu être réalisée, à cause des soins apportés au travail de ce bijou sans pareil, la montre ne sera offerte à M. Sue que dans le courant du mois de mai. Nous aurons soin de régler la nôtre en conséquence, et de nous trouver exactement à l'heure de la cérémonie.

Un journal, la *Démocratie pacifique*, proteste en ces termes, contre l'immense succès de *l'Histoire du Consulat et de l'Empire* par M. Thiers : « L'engouement pour cet ouvrage et pour son auteur continue, dit la feuille en question; on en revient à quelque jour; peut-être autre nous saura-t-on gré de n'avoir jamais subi le prestige. » — Comme l'engouement, ainsi que la *Démocratie* l'appelle, durera très-longtemps, une chose nous inquiète, c'est de savoir où Ton pourra, à cette époque reculée, trouver le rédacteur de la *Démocratie* pour lui féliciter de la reconnaissance sur laquelle il peut compter dès aujourd'hui.

L'église de Batignolles n'avait jamais vu pareille fête; des équipages armoriés stationnaient aux portes; des valets en livrée allaient et venaient sur le perron; qu'y avait-il donc? On célébrait un mariage dans cette église peu habitée à un pareil fête. Sans doute quelque mariage de prince ou de duchesse? Vous vous trompez; il s'agissait d'une danseuse, de mademoiselle Cérito qui venait, comme dit la tragédie classique, de l'hymen allumer le flambeau; l'heureux époux est M. Saint-Léon, musicien et danseur tout à la fois; on dit que mademoiselle Cérito, trait rare parmi les danseuses, avait refusé d'épouser un pair d'Angleterre, pour s'unir (expression d'Opéra-Comique) à M. Saint-Léon. Nous ne savons pas si le pair breton est un charmant lord; mais à coup sûr M. Saint-Léon est un très-beau garçon, sans compter

qu'il est un illustre danseur. Sur ce dernier point, il y a des pairs, et même en France, qui peuvent lui disputer le prix. Quant aux équipages armoriés, ils représentaient les nobles patronnes russes, italiennes, allemandes et anglaises, depuis la princesse jusqu'à la baronne, que le talent de mademoiselle Cérito a comprises dans ses courses chorégraphiques à travers l'Europe, et qui, se trouvant à Paris, ont tenu à lui donner cette marque de haute sympathie; l'art aujourd'hui et le talent fraternisent avec la noblesse, et sont bien près de se marier.

Nous espérons cependant voir enfin à l'Opéra cette Cérito charmante et trait désirée; un moment le pacte a été près de se conclure; mais le lendemain, il était déjà rompu, et l'époux emportait par delà les monts l'épouse raplée pour la rendre à l'Italie qui s'inquiétait déjà et s'attristait de ne plus la voir prouiller et bouder.

Cependant, le bruit s'est répandu lundi soir, à l'Opéra, que Mario venait d'être tué en duel à Londres. On racontait des anecdotes vraisemblables pour expliquer la cause de cette mort tragique. L'événement était à la date du 19, mais le 21 Mario jouait la rôle d'Almaïve dans *il Barbieri*.

Les beaux jours sont revenus, et le Diorama en profite; la foule va contempler avec empressement, avec admiration, les trois magnifiques scènes du *Déluge*, chef-d'œuvre de M. Bouton; un tableau d'un autre caractère, mais non moins curieux et non moins habile, la vue de la *Basilique de Saint-Paul*, attire aussi d'autant plus l'attention; que cette belle composition doit être prochainement retirée; hâtez-vous donc!

**Histoire de la Semaine.**

Nous avons sagement fait d'ajourner après le vote le compte que nous avions à rendre du projet relatif aux caisses d'épargne; il n'en est rien demeuré. M. le ministre des finances, croyant le Trésor menacé par la facilité qu'ont les déposants de demander à toute époque leur remboursement à dix jours, estimant aussi les caisses trop pleines, ce qui doublait, à son sens, le péril, avait jugé qu'il n'y avait rien de mieux que de réduire le chiffre des dépôts, d'interdire les retraits immédiats et de faire entrer les déposants dans la rente. La tournure qu'a prise dès l'abord la discussion n'a pas permis à M. le ministre d'espérer longtemps de voir ses idées l'emporter. Il en a pris son parti et s'est rallié à un système tout autre, mis en avant par M. Guin; mais la Chambre ne s'est pas montrée touchée de tant de bonne composition, et le système d'adoption a été repoussé comme le système propre. Enfin, après des discussions fort longues et des votes nombreux, les choses ont été laissées dans le *status quo*, sauf la limitation à 1,500 francs des dépôts pouvant s'élever jusqu'à 2,000 francs par la capitalisation et la composition des intérêts à 4 pour 100, mesure qui n'a été adoptée que sur la proposition et par les efforts de M. Berryer. Au scrutin, sur l'ensemble de ce projet improvisé pendant la discussion et qui n'avait plus rien du projet primitif, il s'est trouvé 207 voix blanches contre 55 noires.

Lundi, a commencé la discussion du projet de remboursement ou de conversion présenté par M. Muret (de Bord), et amendé par la commission. Il semblait que chacun avait la conviction que ce débat n'aboutirait point, et que l'adhésion de la chambre des pairs ou la sanction royale lui manqueraient cette année; aussi, hormis M. de Lamartine, les orateurs les plus secondaires ont-ils seuls pris part à la discussion générale.

La chambre des pairs ne s'occupe guère que de la vérification des titres des nouvelles recrues que le ministère lui envoie pour remplir les vides de ses rangs. Il y a huit jours, ont paru six ordonnances nouvelles qui nomment pairs, vu les services par eux rendus à l'Etat, selon la formule consacrée, MM. Bertin de Vaux et Martel, anciens députés; M. le lieutenant général baron Achard; M. le duc de Trévise, membre du conseil général de la Seine; M. le comte de Mornay, ministre de France à Stockholm, et M. le vicomte Ingo, membre de l'Institut. Cette semaine cinq autres ordonnances ont nommé MM. le duc de Valençay, le comte Rodolphe de Latour-Maubourg, le comte de Tilly, le baron de Bois-le-Comte, et Gaillard de Kerbertin. — Voici la liste des nominations de pairs que l'on doit au ministère du 23 octobre: six pairs, le 20 juillet 1841; dix-huit, le 25 décembre 1841; quatre, le 16 décembre 1845; un, le 14 mars 1844; quatre, le 6 avril 1845; six, le 15 avril 1845; cinq le 21 avril 1845; en tout, 12. Enfin, on annonce que le ministère songe à liquider ainsi par ses ordonnances successives qui paraîtront d'ici un mois tous les engagements qu'il a pu prendre envers des personnages autres que des membres de la majorité de la chambre des députés. On cite donc comme devant être presque immédiatement introduits au Luxembourg MM. de Montepin, Annisson-Duperron, Leclerc, anciens députés; le lieutenant général de Rubiers; Vincens Saint-Laurent et Meynard, conseillers à la cour de cassation; Desmazieres et Lezageur, premiers présidents des cours royales d'Angers et de Toulouse. Puis, immédiatement après la session, c'est-à-dire dans la seconde quinzaine d'août, seraient encore promus à la pairie les députés dont les noms suivent: MM. Fudchillon, comte Comandé, baron de Chassigny, de Montizon, les lieutenants généraux Jamis, Bonnemais, Durien, Meynadier, comte Vazier, Winstemberg, baron Timpier. On cite beaucoup d'autres prétendants; mais la liste que nous venons de donner passe pour être celle des élus.

Le *Ministre* publie deux ordonnances fort étendues et d'une importance réelle. La première a pour objet d'établir un roulement régulier entre les employés du continent et ceux des mêmes administrations qui sont détachés en Algérie; de procurer un bon recrutement à ceux des services publics qui ne peuvent être complètement ni exclusivement alimentés par des agents déjà éprouvés en France; de donner à

tous les agents une rémunération proportionnée à l'utilité et aux difficultés du service qu'ils sont appelés à faire dans un pays qui les expose, loin de leur famille, à de plus de privations et de dépenses, à des maladies plus fréquentes et plus dangereuses; enfin d'offrir à tous la perspective d'une pension de retraite. Tels sont les avantages que le rapport, dont elle est précédée, fait ressortir dans cette ordonnance. — La seconde est toute une organisation de l'Algérie. Elle n'a pas moins de cent vingt-six articles. Elle commence par la division du territoire, en trois provinces: celle d'Alger, celle de Constantine, celle d'Oran. Chaque province se subdivise, soit en arrondissements, cercles et communes, soit en kalifats, aghalifs, kaidats et cheikafs. On distingue dans ces circonscriptions des *territoires civils*, des *territoires mixtes* et des *territoires arabes*. Le commandement général et la haute administration sont laissés au gouverneur général, dont l'ordonnance énumère les attributions. Sont pareillement réglées les attributions des directeurs, chefs des services administratifs, l'organisation et les attributions du conseil supérieur d'administration de l'Algérie, qui compose: le lieutenant général commandant la division d'Alger; le directeur général des affaires civiles; le procureur général; le directeur de l'intérieur et des travaux publics; le directeur des finances et du commerce; le contre-amiral commandant la marine; l'intendant militaire de la division d'Alger; le directeur central des affaires arabes; trois conseillers civils rapporteurs. Le conseil supérieur donne son avis, en matière de législation, d'administration générale et locale, de colonisation, de domaine, de travaux publics, de marchés au compte du budget de l'Etat ou du budget local et municipal; enfin, en matière de budgets et de comptes. Vient ensuite le conseil du contentieux, formé d'un président, de quatre conseillers et d'un secrétaire remplissant les fonctions de greffier. Le titre suivant règle les commissions consultatives d'arrondissement, leur personnel et leurs fonctions, et l'administration de chacun des trois genres de territoires indiqués plus haut.

Le conseil général de la Banque de France a pris un parti sur la question de l'établissement d'un comptoir à Alger. En principe il a reconnu que son privilège ne lui permettait pas de créer un comptoir dans la colonie avant que sa réunion au territoire français ne fit prononcée par une loi. Toutefois, pour répondre aux vœux du président du conseil, secondés par l'opinion publique, et v. blent concourir, par son institution de banque nationale, à fonder le crédit de la nouvelle colonie, même en s'imposant des sacrifices, le conseil a cru devoir proposer au gouvernement de se charger de la création et de la direction d'un établissement français en Algérie, au capital de 10 millions. Il sollicite une loi qui l'autorise à appliquer 2 millions de son propre capital à constituer celui de la banque coloniale; les 8 millions restants seraient réalisés au moyen d'une émission de huit mille actions, que le conseil se réserve de distribuer exclusivement à ses actuels.

Voici d'après le compte général de l'administration des finances qui vient d'être distribué aux Chambres pour l'année 1844, le chiffre exact des budgets de 1814 à 1829 :

Exercices.	Recettes.	Dépenses.
1814 (9 dern. mois)	500,055,255 f.	572,295,587 f.
1815	870,518,252	951,411,401
1816	1,056,804,554	1,035,851,628
1817	1,270,512,350	1,189,255,628
1818	1,414,080,685	1,355,746,666
1819	556,638,784	896,000,028
1820	959,278,065	906,729,665
1821	954,717,314	908,511,745
1822	949,951,891	949,173,982
1825	1,042,747,144	1,148,025,162
1824	989,365,042	986,975,842
1825	978,842,517	981,972,610
1826	982,728,455	976,948,619
1827	948,551,659	986,554,765
1828	1,028,868,187	1,024,100,657
1829	1,021,890,095	1,019,914,452
Total . . .	15,911,155,625	15,951,408,697

D'après ce tableau on voit que de 1814 à 1829 le chiffre des dépenses n'a dépassé celui des recettes que d'une somme de 20,275,082 fr. — Le même document nous fournit le chiffre exact des divers budgets auxquels la France a eu à faire face de 1850 à 1844 :

Exercices.	Recettes.	Dépenses.
1850	1,051,796,054 f.	1,095,142,115 f.
1851	1,505,550,970	1,219,510,975
1852	1,065,100,209	1,174,550,197
1853	1,162,552,924	1,154,072,914
1854	1,058,718,552	1,065,329,145
1855	1,068,102,801	1,047,247,680
1856	1,072,181,757	1,065,899,158
1857	1,087,246,768	1,078,902,494
1858	1,111,655,890	1,156,188,851
1859	1,181,117,572	1,179,046,555
1840	1,225,706,575	1,365,711,102
1841	1,500,015,669	1,225,259,625
1842	1,551,497,812	1,411,056,555
1843	1,578,221,901	1,475,265,710
1844	1,405,717,191	1,472,494,737
Total . . .	17,851,513,106	18,514,423,517

D'après ce tableau, on voit que, de 1850 à 1844, le chiffre des dépenses a dépassé celui des recettes d'une somme de 489,910,211 fr.

Des troubles ont éclaté vendredi de la semaine dernière à l'Ecole polytechnique. Si nous sommes bien informés, la démarche des élèves qui a provoqué les premières mesures de répression était loin d'être répréhensible; l'intervention



de l'autorité n'a été ni paternelle ni digne; ceci soit dit sans entendre excuser les actes blâmables qu'une sévérité mal entendue a provoqués, mais qu'elle ne justifie pas. Voici les faits : — Un élève fort timide devenu, pour quelques camarades de salle assez peu généreux, l'objet de plaisanteries acariâtres qui dégénéraient en quelque sorte en persécution de tous les instants. Les autres élèves dont la conduite blessait les bons sentiments résolurent de le venir les coupables à la tête de leurs camarades, et décidèrent que, selon un usage excellent qui remonte aux premiers temps de l'école et qui n'a jamais été prescrit, il serait fait des représentations aux coupables en présence de toute l'école assemblée dans la cour. A la récréation de l'après-midi, le rond s'était formé et on appelait les réprimandés, lorsqu'un capitaine intervint pour ordonner au rassemblement de se dissiper. Les élèves firent quelques représentations pour expliquer que leur conduite était conforme aux traditions et n'avait rien de répréhensible. Mais le capitaine ne voulut rien entendre et désignant au hasard un élève placé près de lui, il lui ordonna de se rendre à la salle de police. Cet élève, trouvant la référence injuste, refusa de marcher; le capitaine alors le fit empoigner par les adjudants qui l'emmènent de force, malgré la résistance générale des élèves. Dès ce moment la confusion devint extrême; l'autorité des officiers fut méconnue; les élèves brisèrent les quinquets, et s'emportèrent contre le général en paroles violentes. Samedi dernier 15 élèves furent envoyés à la prison militaire de l'Abbaye et 11 enfermés dans la prison intérieure. On nous a dit aussi que le conseil de discipline de l'école avait décidé l'exclusion de trois des élèves déclarés les plus coupables.

On a reçu des nouvelles de Taïti qui vont jusqu'au commencement de novembre dernier. Nos affaires étaient dans la même situation, c'est-à-dire dans un état critique et décourageant. M. Bruat attendait l'arrivée de l'amiral Hamelin pour prendre un parti décisif, et la position de nos troupes devenait difficile. L'état sanitaire était aussi peu satisfaisant. Fourné refusait de se replacer sous le protectorat de la France. Elle habitait toujours une île voisine, d'où elle cherchait, avec l'appui réel ou supposé de l'escadre anglaise, à maintenir les populations de Taïti armées dans un état d'hostilité contre nos établissements. Le gouvernement cependant autorisa les indigènes à fréquenter le marché de Papeï, où ils arrivaient de temps en temps avec leurs pirogues, tant pour voir ce qui s'y passait, que pour vendre quelques approvisionnements à des prix très-élevés.

Des nouvelles beaucoup plus rassurantes que les précédentes sont arrivées d-Taïti. L'île tout entière est tranquille et rien n'annonce une reprise des hostilités. Les Dominicains, convaincus à présent du désir de la France d'observer la neutralité, ne cherchent plus à réclamer son protectorat; mais ils ont encore l'intention d'envoyer deux députés à Paris. La contrebande continue de priver le trésor de chaque république de son revenu principal; plusieurs des mesures prises pour le réprimer sont préjudiciables au commerce. Un autre embarras pour les finances et parfois pour la sécurité, c'est la troupe soldée, surtout le nombre excessif des officiers supérieurs. — Le ministère nommé à la fin de février inspire déjà aux Taïtiens une confiance que l'ancien n'avait pu obtenir. Celui-ci avait conçu et fondé comme la France une victoire amicale dont il reconnaît à présent l'importance. Ce n'est pas seulement à son successeur, M. Beaurin, mais à tous les notables et fonctionnaires que l'ex-ministre de la justice déclare son erreur qu'il recommande de rechercher toute amitié. Avant l'arrivée de la division navale et encore depuis novembre, les Taïtiens imputaient à nos agents consulaires principalement d'avoir contribué à les séparer des Dominicains; le commandant, M. Lartigue, quoique envoyé sans instructions, est parvenu, par son caractère ferme, conciliant et loyal, à détruire cette opinion. — Il convient donc d'accueillir avec beaucoup de réserve les nouvelles déplorables qui viennent de la Nouvelle-Orléans et les Louisianais ne le repandent le plus souvent que pour écartier la concurrence commerciale afin d'exploiter seuls, s'ils le peuvent, le commerce haïtien. Ainsi on répand aux Etats-Unis de faux bruits sur le compte du président Guerrier, comme l'on y exagère la maladie dans une partie de la division française à cet égard. Des renseignements certains du 8 mars confirment que la santé des équipages est bonne. *La Thétis*, qui a repris la station au Port-au-Prince, n'avait plus que deux convalescents, et les rapports entre la population et nos marins étaient très-satisfaisants.

Le ministère anglais continue à donner aux hommes du pouvoir de toutes les nations un noble et grand exemple. M. Peel, qui n'a pas craint, malgré les « amers » et la résistance ouverte des préjugés les plus anciens et les plus respectés, d'entrer dans une voie de progrès et d'union vraiment politique. M. Peel voit les rangs des opposants s'éclaircir, s'ouvrir devant lui, et il poursuit sa marche entraînant à sa suite les chefs de l'opposition elle-même. Un membre de cette partie de l'assemblée des communes, faisant allusion aux événements d'Amérique, avait exprimé la crainte que la guerre ne vint surprendre l'Angleterre au milieu de l'agitation qu'il y voit naître les formes poursuivies par M. Peel; celui-ci a répondu en ces termes au milieu des applaudissements de l'assemblée entière : « L'honorable membre a dit que dans le cas où il faudrait faire appel à toutes les forces de l'Angleterre pour défendre son honneur et ses intérêts, cette haute mission me serait confiée. Dieu nous préserve d'un aussi grand malheur que celui que l'honorable membre annonce dans ses prévisions! Dieu veuille que cet état de paix générale ne soit pas troublé! (Applaudissements.) S'il l'était, je ne sais, d'après ce qui se passe, si le soin de défendre l'honneur et les intérêts de l'Angleterre ne serait pas commis à d'autres mains; mais quels que soient les hommes d'Etat investis de cette mission, je me placerais à leur côté pour les encourager par tout l'appui que je pourrai leur donner dans une juste et honorable cause. (On applaudit.) Si cette calamité devait fondre sur nous, j'espère qu'elle

trouvera le peuple anglais uni dans son dévouement au trône et bien déterminé à défendre les intérêts communs. (On applaudit.) Dieu veuille (c'est mon vœu le plus ardent) que chaque pouls de ce grand et puissant peuple batte de concert, que l'Irlande se tienne en ligne auprès de nous, et alors, plein de confiance dans une bonne cause, dans la valeur, la persévérance et le courage de toutes les parties de ce grand royaume, l'attendrai, parfaitement calme, l'issue de la lutte, assuré que les forces d'un peuple uni feront triompher la juste cause. » (Bruit d'applaudissements.)

Au départ des derniers bâtiments, le bill du congrès américain au sujet de l'annexion du Texas était déjà connu dans ce pays, et avait été accueilli avec assez peu de faveur. Un des articles du bill statue en effet qu'aucune condition des dettes du Texas ne seront mises à la charge des Etats-Unis. Cette clause a refroidi singulièrement le zèle de tous ceux qui ne s'étaient faits les avocats de l'annexion que dans l'espoir de voir leurs créances remboursées par le gouvernement américain. Plusieurs journaux américains déclarent déjà que l'annexion n'est pas acceptable à de pareilles conditions, et qu'il serait plus avantageux pour le Texas de demeurer indépendant, s'il pouvait obtenir des grandes puissances la garantie de cette indépendance, et de l'Angleterre un tarif favorable pour les cotons. Le journal du gouvernement s'est prononcé hautement dans ce sens et attaque avec une grande vivacité le bill américain, comme blessant pour l'honneur national à cause des réserves conditionnelles qu'il pose, et comme n'offrant aucun avantage en échange de sacrifices immédiats. Nous avons déjà dit que l'ancien président, M. Houston, le président actuel, M. Anson-Jones, et une partie des hommes influents du pays, sont opposés à l'annexion; mais la majorité du peuple désire ardemment la mesure et la fera sans doute triompher. La conduite qu'adoptera l'Angleterre vis-à-vis du Texas, peut aussi exercer une grande influence sur la solution de la question. Les journaux des Etats-Unis commencent déjà à exprimer quelques doutes sur la réalisation prochaine de l'annexion.

La séance du 15 avril du congrès espagnol, des interpellations ont été adressées au gouvernement sur l'ordonnance royale, publiée dans la Gazette de la veille, qui suspend la vente des couvents. Le ministre des finances a protesté à cette occasion des intentions du cabinet, qui n'avait, a-t-il dit, nullement l'idée, en adoptant cette mesure, de rétablir les ordres religieux, mais bien de préserver de la destruction des monuments qui sont la gloire de l'art espagnol, en leur donnant une destination convenable. On croit que la session pourra être close vers le 10 mai, et que les cortès seront prorogées jus qu'au mois d'octobre prochain.

La frégate française *l'Allier* a dernièrement sauvé d'un naufrage presque certain une felouque espagnole dans les parages de la Méditerranée. Le *Fomento*, journal de Barcelone, dit à ce sujet : « Les secours généreux donnés par la frégate française *l'Allier* au navire espagnol *Concepcion* font le plus grand honneur au commandant de cette frégate. Non content de sauver le bâtiment, il a montré une sollicitude toute paternelle envers l'équipage, lui a prodigué toute espèce de soins pendant une traversée de plusieurs heures, et n'a quitté la felouque qu'après l'avoir convoyée jusqu'au port auquel elle était destinée. De pareils exemples sont très-fréquents dans la marine française, et nous nous plaisons à le consigner ici, nous que l'on n'accusera certes pas de flatter les gouvernements étrangers! »

L'ancienne reine de Naples et d'Espagne, la veuve de Joseph Napoléon, est morte à Florence le 7 avril. La fortune l'avait toujours sans orgueil, l'adversité la vit calme, résignée et toujours bienfaisante. — Le mort semble aller plus vite dans ses radiations de pairs que le ministère dans ses promotions. Aujourd'hui encore nous avons à annoncer une double perte que vient de faire la chambre du Luxembourg en se voyant enlever M. le lieutenant général comte de Gzan et M. Aubert. — M. le comte de Latour-Maubourg, notre ambassadeur près le saint-siège, a succombé à une longue maladie. — M. Strafrole, ancien député de Marseille, est mort le jour où il entrait dans sa quatre-vingt-deuxième année. — M. Théodore de Saussure, fils du célèbre naturaliste, et auteur lui-même de plusieurs ouvrages fort estimés sur la physique et la chimie, vient de terminer sa carrière à Genève à soixante-dix-huit ans.

## Algérie.

### BARRAGE DU SIG.

La domination française en Algérie semble se consolider chaque jour davantage par l'influence des méurs, des usages et de la civilisation européenne. Nous trouvons incessamment des preuves nouvelles de cette espèce de transformation sociale dans les nombreux journaux qui apparaissent de toutes parts en Afrique : le *Monteur algérien*, *l'Akhar*, le *Safsaf*, la *Sepouse*, *l'Echo d'Oran*, la *France algérienne*, le *Courrier d'Afrique*, *l'Echo de l'Atlas*, indépendamment de l'Algérie et de l'Afrique, qui se publient à Paris. Tantôt ce sont les fêtes du carnaval qui attirent les indigènes au milieu de nos garnisons et de nos camps; tantôt des chefs arabes eux-mêmes, comme les quinze cheikhs ou kaidés des environs de Ghelma, se réunissent et se cotisent pour offrir à leur tour un bal, avec ambigü et vin de Champagne, aux colons et à la garnison.

Et qu'on ne s'imagine pas, comme le faisait remarquer dernièrement avec raison la *Sepouse*, que les Arabes ne progressent à notre contact qu'à dans le goût des plaisirs. Une tendance générale vers tout ce qui est utile se manifeste parmi eux de plus en plus. Ainsi, au lieu de se contenter, comme jadis, pour la construction de leurs maisons, de quelques mauvais matériaux de boue, ils commencent à em-

ployer nos entrepreneurs et nos maçons européens et à construire avec goût, même avec un certain luxe, des corps de bâtiments vastes et commodes. Ils comprennent parfaitement aussi que les routes et les ponts ne sont pas seulement des moyens créés par nous pour aller les chercher au loin et les soumettre plus facilement, mais qu'ils sont encore de puissantes ressources pour les travaux d'agriculture, pour la célérité et la sécurité des communications entre eux. Insuper, les ruisseaux et les rivières leur opposaient, dans leurs crues rapides, des obstacles presque insurmontables, alors que leurs besoins les appelaient, soit à la ville et aux marchés, soit dans les tribus. Ils sentent à présent les avantages de franchir ces obstacles en toute saison, et ils viennent, sous l'heureuse inspiration de M. le général Randon, de laisser construire, à leurs frais, dans la plaine de Bone, trois ponts sur des ruisseaux fréquemment traversés par eux durant l'été, et fort profonds dans l'hiver pour offrir des gués sûrs. Chacun s'est montré satisfait de payer sa quote-part de la dépense qui ont occasionnée ces petits, mais utiles travaux. Les avances faites ont été remboursées avec autant de régularité que d'empressement par l'entremise des cheikhs et des kaidés, qui n'ont eu à prélever qu'environ un franc par tiente.

Les Arabes ne veulent pas s'arrêter là; de tous côtés on est surpris de les entendre proposer d'établir, également à leurs frais, par les soins de l'administration, d'autres ponts semblables dans les lieux où ils les croient nécessaires; ils vont même jusqu'à proposer de contribuer à la construction des ponts plus importants et plus dispendieux à élever sur les grandes rivières de l'Algérie.

Mais, de tous les travaux d'utilité publique exécutés jusqu'à ce jour, il n'en est pas, après les routes, qui aient plus vivement impressionné les Arabes et excité à un plus haut degré leur reconnaissance, que ceux du barrage du Sig.

La vaste plaine du Sig, qu'on traverse pour aller d'Oran à Mascara, a environ 28 kilomètres de longueur depuis le point où la rivière sort des montagnes jusqu'à son confluent avec l'Albra. Sa largeur varie de 12 à 16 kilomètres. Cette plaine a été de tout temps d'une grande fertilité. Les Turcs y avaient établi un système de canaux d'irrigation par les eaux du Sig, que des barrages, construits à trois reprises différentes et successivement détruits par la violence du courant, élevaient à une hauteur considérable. Les traces de ces barrages attestent l'importance que les indigènes attachaient aux irrigations. Le troisième barrage, renversé il y a environ cinquante ans, après neuf années d'existence, avait, dans cet espace de temps, changé complètement l'aspect de la vallée, qui s'était convertie d'habitations et de riches cultures. Cette fertilité, dont le souvenir est resté dans le pays, a disparu avec la cause qui l'avait fait naître, et la plaine du Sig, naguère le grenier d'Oran, est redevenue en grande partie inculte comme elle l'était auparavant.

La nombreuse et riche tribu des Garabas, qui habite cette plaine, ayant demandé que le barrage fût rétabli, offrit en même temps de concourir à l'exécution des travaux par la fourniture gratuite de la pierre, de la chaux, du sable et d'une partie de la main d'œuvre. Outre l'avantage de nous rattacher les Arabes par des travaux qu'ils regardent comme un immense bienfait, le rétablissement du barrage du Sig avait aussi un puissant intérêt colonial. En effet, si une partie de la plaine est cultivée par les indigènes, l'autre appartient au domaine, et le moment ne saurait être très-éloigné d'y établir plusieurs centres de population européenne. L'administration prépare un projet de colonisation de cette belle contrée. Sa position entre Mostaganem, Arzeu et Oran, et les routes qui la traversent en rendent l'exécution possible dans un avenir prochain.

Le rétablissement du barrage présentait de grandes difficultés; les ruines du dernier barrage prouvent la violence du fleuve, quand les eaux sont grossies par les pluies d'hiver. Aussi n'a-t-on négligé aucune précaution pour donner à cet ouvrage toute la solidité désirable. On a choisi pour l'emplacement du nouveau massif un point où le lit de la rivière, avant de déboucher dans la plaine, se trouve resserré entre deux masses de rochers qui offrent le double avantage d'assurer contre les affouillements les extrémités de la digue, et de préserver, par leur élévation, le pays en aval des inondations, lorsque les eaux, pendant l'hiver, viendront à franchir la crête du barrage sur une hauteur de plusieurs mètres.

Cette large muraille, toute en pierres de taille liées par un ciment de pouzzolane factice, a dix mètres de hauteur au-dessus du fond du lit de la rivière, et neuf mètres d'épaisseur sur quarante-quatre mètres de largeur. Construite au milieu de sources rapides et abondantes, il a fallu des efforts singuliers pour lui former des fondations solides en béton hydraulique et en pierre, et jetées à une profondeur de quatre mètres. Des aqueducs, ménagés dans l'épaisseur de la maçonnerie, et garnis de vannes, permettent de vider le bassin d'amont. Deux massifs de maçonnerie, également munis d'aqueducs et de vannes, ont été établis de chaque côté du barrage, à l'origine des deux canaux d'irrigation, afin d'en fermer l'accès à l'eau au moment des grandes crues. Ces travaux ont coûté 150,000 francs.

En décembre 1844, toutes les rivières de la province d'Oran ont démesurément grossi. Les eaux du Rû-Salado se sont assez élevées pour passer au-dessus du tablier du pont jusqu'à une hauteur de quarante centimètres. Le pont du Cheïf a été emporté; mais les floes ont été empilés sur le barrage du Sig. Ce magnifique travail est à peine terminé, et déjà il a subi la plus grande épreuve qui puisse en garantir la durée, en résistant à l'impétuosité du torrent, sans éprouver le moindre dommage. Après avoir rempli le bassin naturel formé par le lit de la rivière, les eaux qui descendaient avec violence ont reflué à plus de quatre kilomètres en arrière, et n'ont pas tardé à dépasser le parement supérieur, malgré les quatre canaux de décharge ménagés dans l'épaisseur du barrage; elles ont coulé par-dessus la maçonnerie sur une épaisseur de près de deux mètres, sans détacher une seule pierre.

En attendant les résultats matériels de cet ouvrage hydraulique, l'effet moral qu'il a produit sur les indigènes est très-satisfaisant. Le barrage du Sig est un de ces monuments impérissables qui transmettra à la postérité la gloire du nom français, et laissera de longs souvenirs comme les travaux gigantesques des Romains; il honorera les ingénieurs auxquels est due la conception de ce projet et celui qui, sous leur direction, l'a fait exécuter : ce sont M. le capitaine de Vauban, chef du génie à Oran, M. Aucour, ingénieur des ponts et chaussées de la province, et M. le lieutenant du génie Chaplain.

En 1845, on entreprendra les canaux d'irrigation projetés sur les deux rives du Sig, et qui sont le complément indispensable du barrage. Un jaugeage calculé avec soin a fait connaître, pendant les plus grandes sécheresses, le volume d'eau débité par le Sig, n'était jamais moindre de 4 mètres 800 millimètres par

minute, quantité qui suffit pour arroser convenablement une surface de terrain considérable.

Resserrée entre deux berges très-élevées, la rivière du Sig

1 cubes d'eau par seconde, et arroser quinze mille hectares de terres. On comprend facilement de quelle richesse sera pour cette contrée une telle irrigation,

et quelle prospérité elle apportera dans le village du Sig, qui se forme sur le bord de la rivière, à une lieue du barrage. Déjà le fossé d'enceinte est presque entièrement creusé; la grande route de Mascara à Oran traverse le village par le milieu; à droite et à gauche se tracent les lots destinés aux colons. Après s'en trouve la forêt de Moule-Ismaël, qui fournira du bois en abondance, et plus tard sera une autre source de prospérité pour le pays par sa grande quantité d'oliviers.

Le voyage du Sig est facile à faire : aujourd'hui une auberge est établie au Tielat; des gardes sont placées en distance pour la sécurité des voyageurs, et on peut parcourir toute cette route avec autant de tranquillité que les rues de Paris.



(Barrage du Sig, pris en amont. — Algérie.)

# TOURTERELLE

Paroles de M. Amédée Linclle. — Musique de M. Joseph Vimeux.

**PIANO.** *Allegretto.*

**CHANT.**

*loco.* Tour - te - - relle, Blanche et belle, Mes a-mours : Vo - le, vo - le, Et con -

sole Tous mes jours. Tourte - - rel - le, Blanche et bel - - le, Mes a - - mours : Vo - le, vo - le, vo - le,

vole, Et con - so - - le Tous mes jours.

*segue.* *p*

*Fin.* Hé - las ! je suis la jeu - ne

*f* *p*

fil - le Qui ne con - nait pas l'a - ve - nir ; Qui n'a ja - mais eu de fa - mil - le

*agitato.*

Et cherche en vain un sou - ve - nir. Et cherche en vain un sou - ve - - - nir. Ah ! Tour-te-

*pressez.* *poco rit.* *f* *p*  
*pressez.* *cres.* *poco rit.* *f*

2<sup>e</sup> COUPLET. Tu res - sem - bles, mi-gnonne et chère, A la co - lom - - - be du Sei-gneur : Et j'ai - me di - - - - re ma prière

*pressez.* *poco rit.* *f* *p*

En te ca - res - - sant sur mon cœur. En te ca - res - sant sur mon cœur. Ah ! tour - te - relle, Blanche et belle, Mes a - mours : Vo - le, vo - le, Et con - so - le Tous mes jours. Tour - te - rel - le, Blanche et bel - le, Mes a - mours : Vo - le, vo - le, vo - le, vole Et con - so - le Tous mes jours.

3<sup>e</sup> COUPLET. Pour tou - tes deux la mè - me vi - e, Voi - là na seule au - bi - ti - on : Pour tou - tes deux, dans la prai - ri - e, Mè - me tombe et mè - me ga - zon, Mè - me tombe et mè - - - - me ga - - - - zon. Ah ! Tour - te - relle, Blanche et belle, Mes a - mours : Vo - le, vo - le, Et con - - sole Tous mes jours. Tour - te - rel - el, Blanche et bel - le, Mes a - mours : Vo - le, vo - le, vo - le, vole Et con - so - le tous mes jours.

*pressez.* *poco rit.* *f* *p*



Procédé d'E. DUFRENY.

Des mouvements de la Bourse et des Chemins de fer.

Il serait un peu tard pour venir aujourd'hui agiter encore la question toute tranchée par le fait de l'exécution des chemins de fer. L'illustration a répété bien des fois qu'à son sens l'état avait fait une faute en ne s'en chargeant pas. Notre lui n'est pas de le prouver de nouveau. Ce que nous voulons signaler aujourd'hui, c'est le mensonge et le danger croissants d'un des biens communs qui ont servi à faire prévaloir le système des compagnies. Peut-être pourrions-nous encore, à l'heure qu'il est, éclairer quelques personnes... pris d'être surprises, et empêcher de s'augmenter le nombre des dupes déjà faites.

Combien de fois n'a-t-on pas fait valoir l'avantage pour la France du mariage de ses capitaux avec les capitaux anglais? La France n'aurait rien apporté dans cette alliance, on pourrait lui appliquer le sans dot d'Harpagion, que l'affaire ne paraîtrait pas plus brillante et plus belle aux hommes qui croient à cet argument comme à ceux qui feignent d'y croire. Examinons donc un peu les clauses du contrat de mariage, les résultats de l'union et voyons ce qu'a produit cette communauté bienôt interrompue par un divorce intéressé et prémédité.

A coup sûr, si les capitalistes anglais fussent venus, avec l'intention de s'associer à nos chances, concourir à la confection de nos chemins et suivre le sort de ces entreprises, ce serait un fait dont nous aurions à nous féliciter comme devant servir à dissiper, par des relations, par des habitudes, par des intérêts communs, les préjugés et les préventions qui peuvent encore diviser les deux nations. Mais les feuilles anglaises et les journaux français qui avaient le plus attendu de l'association, convenant aujourd'hui qu'elle a cessé d'exister, il est évident qu'il sera facile de calculer ce qu'elle nous a coûté, et ce qu'elle leur a produit.

Les premiers chemins à la confection desquels les Anglais aient concouru sont ceux de Rouen et du Havre. Pour ce dernier chemin notamment, qui a donné lieu à l'émigration de quarante mille actions, l'Angleterre en avait pris vingt mille, les vingt mille autres avaient été souscrites par la France. Déjà, il y a trois mois, le versement à opérer avait mis à même de constater que la moitié des souscripteurs anglais s'étant défilés de ses actions en France, se contentant d'avoir vu atteindre le chiffre de 800 fr. qui leur avait permis de réaliser un bénéfice de 100 0/0 sur la somme par eux alors versée. Depuis ce moment les actionnaires du Havre ont vu doubler leur chiffre nominal; cet élan nouveau de la valeur a permis aux actionnaires anglais de vendre les dix mille actions qui leur restaient à un prix plus avantageux encore. C'est là que nous faisons dire la semaine dernière au Journal des Débats : « Les capitalistes de Paris et des départements sont entrés franchement et résolument dans les chemins de fer, en rachetant, un peu cher, il est vrai, toutes les actions que les bourses de Londres, de Liverpool et de Manchester ont renvoyées depuis deux mois à celle de Paris. »

Les capitalistes de Paris et des départements peuvent aujourd'hui facilement faire leur compte. Que leur a coûté le Journal des Débats? 100 0/0 au minimum. Comme le dit le Journal des Débats, c'est un peu cher. Nous ajouterons que cette dernière est, sans la seule, l'unique des sociétés françaises qui n'ait pas été élevée, et nous reste pour compenser les bénéfices nous ont été enlevés, il nous reste pour compenser la direction et l'exploitation de nos voies de fer et qui, nous entend, apporteront une grande sollicitude pour que les chemins français dans les modifications de tarifs sur lesquelles ils seront appelés à voter.

Mais si un double capital se trouve ainsi absorbé, s'il nous fait subir une influence administrative anglaise, du moins les voies de fer dont nous venons de parler nous restent, et c'est quelque chose. Il n'en sera pas même ainsi pour une entreprise dont le prospectus vient de passer sous nos yeux et pour laquelle les capitaux français sont convoiés.

Une compagnie, dont le conseil d'administration est composé par moitié d'Espagnols et d'Anglais, vient d'obtenir du gouvernement de la Péninsule la concession d'un chemin de fer. Elle appelle un capital considérable. Vous supposez sans doute que ce capital, que la valeur nominale des actions, sont calculés en réaux ou en livres sterling, puisque le travail s'exécute en Espagne et que les fondateurs et administrateurs sont tous, sans exception aucune, Espagnols et Anglais? Quelque soit l'Etat en France que l'on s'apprécie et se cote dans le prospectus et sur les titres, parce que Londres et Madrid ont compté sur la Bourse de Paris et sur la naïveté de nos petits capitalistes dont elles se sont si bien trouvées jusqu'ici. Un banquier de Paris s'y est prêté; la souscription a été ouverte chez lui. Les Français fourniront les fonds, les Anglais recueilleront des bénéfices, les Espagnols auront un chemin. Il y en aura la, on le voit, pour tout le monde.

C'est sans doute une joie nouvelle pour nos Williammes financiers que ce mariage entre les capitaux français et espagnols. Pour nous, nous craignons fort qu'il ne nous en coûte fort cher pour convoler en tant de noces, et le moment n'est pas éloigné où, en faisant son compte, on reconnaîtra que la polygamie est un cas... ruineux.

Le cours des actions a été, la semaine dernière, fortement déprimé par les conséquences du rajeunissement des places anglaises annoncé par le Journal des Débats. C'est à cette feuille que nous empruntons en outre l'appréciation de la perte qu'en a éprouvée la Bourse de Paris. « On aura, dit-elle, une importance du mouvement qui s'est produit cette semaine en le mesurant d'après le nombre d'actions dont il a diminué la valeur vénale. Cette diminution totale ne peut s'évaluer au-dessous de 40 millions. »

Tout ceci nous paraîtrait encore plus digne d'attirer l'attention des commissions de la chambre des députés que tout nombre des points sur lesquels nous les voyons s'exercer. Il en est un toutefois qui la réclame, qui demande un examen sérieux. C'est la question des gares communes ou des gares

distinctes. Le conseil municipal, comme nous l'avons déjà dit, qui a voulu un entrepôt au Gros-Caillois, parce qu'on en faisait un au Marais; qui a voulu un chemin de Versailles à la barrière du Maine, parce qu'on en établissait un à la rue Saint-Lazare; le conseil municipal, que le sort brillant de l'entrepreneur des Cycles et du chemin de la rive gauche a encouragé, a demandé qu'on lui fit un pendant du chemin de Corbeil, sur la rive de Bercy, et une gare de Lyon pour répondre à celle d'Orléans. Que la Chambre pèse bien les avantages et les inconvénients de cette idée et qu'elle ne se laisse pas uniquement guider par l'esprit de symétrie du conseil municipal qui veut déporter la Bibliothèque Royale à la Grève pour avoir un pendant à l'Hôtel-de-Ville. Pour nous, nous nous bornons à faire observer qu'avec l'esprit de parallélisme de la ville de Paris, avec les gares distinctes que nous avons vu voter depuis six ans, et celles que nous entendons demander, nous nous avouons quelque inquiétude pour l'avenir. Nous avons l'embarcadere de la rive gauche à la barrière du Maine; — nous allons avoir l'embarcadere du chemin de Sceaux et d'Orsay, à la barrière d'Enfer; — nous avons l'embarcadere d'Orléans au quai d'Austerlitz; — nous aurons celui de Lyon à la Bastille; — celui de Strasbourg aux Vertus; — celui du Nord, au clos Saint-Lazare; — celui de Rouen, à la rue d'Amsterdam; — il est loisible à la compagnie du Havre d'avoir le sien, aux termes de sa loi constitutive. — Avec tous les chemins qui restent à établir, il est évident que pour peu que l'on écoute l'esprit de justice distributive des conseils municipaux, des douze arrondissements, Paris, outre ses fortifications, aura une autre enceinte continue formée de gares de chemins de fer et de cinquièmes à concessions perpétuelles. Ce sera peu champêtre et peu gai pour nos neveux!

Théâtres.

GYMNASÉ DRAMATIQUE, l'Image, comédie en un acte, par M. SCRIBE. — THEATRE DE SOCIÉTÉ, Paris dans la Lune

M. Scribe a fait jouer au Gymnase un petit acte tout sentimental, qui rappelle le temps où l'ingénieur écrivain produisait, avec tant de grâce et de facilité, tant de petits drames mêlés de muse et de larmes; M. Scribe s'efforce de revenir sur son passé, et d'en retrouver quelque ombre, comme dit Racine dans Athalie. Puisque nous parlons de l'ombre, pourquoi ne parlerions-nous point de l'image? image du bonheur, image du plaisir, image de la femme aimée et qui nous regrette; c'est précisément cette image-là que retrouve Léopold, le héros du petit drame nouveau de M. Scribe. Ce Léopold est un artiste, rêveur et mélancolique comme ils le sont presque tous. Un jour, Léopold rencontre une adorable marquise et il l'aima; je ne dis pas qu'il en fut aimé; nous n'allons pas vivre en besogne. Toujours est-il que notre peintre se la alla en Italie, emportant dans son cœur le souvenir de la belle adorée; et quand il en revint, il apprit qu'elle était morte et son mari avec elle; jugez de son désespoir! Il se consola volontiers de la mort du mari; mais le souvenir de la marquise ne le quitta pas. C'est ainsi que tout en rêvant de cette femme perdue et bien-aimée, il arrive en Bretagne, sans doute pour s'y distraire à peindre quelque site solitaire et sauvage, pareil à l'état de son âme; mais que devient-il, quand dans une campagne, où il s'est arrêté, il trouve une charmante petite paysanne bretonne, tout à fait semblable à la marquise qu'il pleure, son image en un mot: ce sont les mêmes yeux, le même regard, la même taille, le même sourire, le même pied fin, les mêmes dents d'ivoire, les mêmes cheveux admirables; c'est la marquise en un mot, et cependant ce n'est pas elle: la marquise était pleine d'esprit, de sensibilité, de grâce et d'élegance; la paysanne est gauche, inanimée, alourdi et parle un patois bas-breton des moins mélodieux; cependant Léopold se laisse entraîner à la ressemblance du corps, sinon de l'esprit; sa passion parle, son cœur s'explique; il fait à l'image de la marquise des déclarations ardentés que la paysanne ne semble pas comprendre. Peu à peu et à force d'éloquence et de flamme, il parvient à émuover et à troubler ce cœur innocent; mais la pauvre petite souffre, sans trop se rendre compte du mal que elle éprouve; Léopold, qui, après tout, est un honnête jeune homme, se reproche d'agiter ainsi cette âme naïve et de lui enlever le bonheur de son ignorance, et il va partir; mais il est invinciblement ramené malgré lui, et il va partir; mais il est invinciblement ramené malgré lui, et il se décide à prendre des sercayons et à fixer sur la table ces traits et ce corps charmant, pour posséder au moins l'image de la marquise et l'emporter avec lui, puisqu'il a perdu la réalité que la mort a dévorée. Le voilà donc à l'œuvre, contemplant avec avidité la petite Bretonne; tout à coup, celle-ci pâlit et se trouve mal; un journal qu'elle vient de parcourir des yeux a causé cette faiblesse subite; qui donc! la paysanne sait lire? non pas, mais bien la marquise. Cette marquise en effet ne s'était fait passer pour morte, et n'avait pris ce déguisement breton et cet air champêtre que pour échapper à un mari qu'elle détestait; le journal lui apprend que ce mari n'est plus; et aussitôt après l'évanouissement convenable, elle ressuscite, redevient marquise, et reprend ses airs charmants et son esprit. Tout cela apparaît maintenant à Léopold qui en fera son profit.

N'avions-nous pas raison de dire que c'est bien là une fantaisie digne de M. Scribe? Rien n'y manque, ni le muse, ni la petite larme, ni le demi-sourire, ni l'Envassement, ni l'impossible; et cependant, le public a été froid. C'est que son goût a changé, et qu'il n'aime plus aujourd'hui avec le même appétit, ces petits tableaux mêlés de mignardises, de sensiblerie et de pastorale, qui faisaient ses délices, aux temps amables où M. Scribe et le Gymnase florissaient de compagnie et s'épanouissaient dans leur nouveauté.

Dans un des plus beaux hôtels de la rue d'Angou-Saint-Honoré, le 15 avril 1853, a eu lieu une représentation comme

on n'en voit guère; le public et les acteurs s'y sont montrés tous dans la plus agréable intimité; tout le monde a ri, tout le monde a été heureux, tout le monde s'est retiré ravi; il n'y a eu, de part et d'autre, que des bravos et des sourires; tout était louanges, plaisir, transports; le critique le plus rétif, le plus sourcilé n'aurait pu tenir longtemps contre cette aimable fraternité, contre cette satisfaction générale; et malgré lui, son front sévère se serait adouci, sa lèvres rigides se seraient mêlées à cette joie et à ce rire communicatif. Il faut dire que les choses se passent là avec une grâce et une séduction irrésistibles; et que si le public était mis partout à ce régime d'hospitalité cordiale, charmante et splendide, toute parfumée de sorbets et de fleurs, il serait toujours d'une humeur ravissante. Mais les théâtres patentés n'ont pas encore employé cette recette délicate.

Le titre de la pièce, ouvrage excellent, admirable, sans prétention et sans dévotion, était bien fait pour capiver tout d'abord, l'attention et exciter l'enthousiasme: Paris dans la Lune; quoi de mieux et de plus sa-sissant? Le premier acte est occupé par la lune; vue prise de la terre; le deuxième acte a pour sujet la terre; vue prise de la lune; mais à dater du troisième acte, jusqu'à son dénouement, l'ouvrage va de planète en planète; c'est là un cadre immense et qui t'embrasse rien moins que le monde. Vous savez de ce que la terre peut dire à la lune et de ce que la lune peut répondre à la terre, et de quelles épiigrammes elles s'enferment l'une et l'autre, l'autre et l'une, en se visitant mutuellement et en examinant leur caractère, leurs moeurs et leur visage réciproques. Aussi le succès de cette comédie lunaire et sublunaire a-t-il été un succès colossal; les bravos ont dû monter de la terre à la lune et y retourner. Les auteurs de cette œuvre remarquable sont M. ... par les vers, M. ... et le prose; l'un est un de nos poètes et de nos romanciers les plus fantasques et les plus spirituels; l'autre, un savant et un homme d'esprit; le troisième, un auteur de vaudevilles et de drames, couturier du fait. Les acteurs, artistes ou gens du monde désirent également garder l'anonyme, nous excepterons cependant M. Goffroy du Théâtre-Français, M. Herman-Léon de l'Opéra-Comique, madame Cinti-Damoreau, mélodieux rossignol, qui ont l'habitude de se nommer, et mademoiselle Bourdct, élève de madame Damoreau, fras et gracieux talent qui annonce une cantatrice. M. Ambroise Thomas, autre non habitué à l'affiche et souvent applaudi, a été proclamé l'auteur de la musique; M. Ambroise Thomas s'est excusé lui-même en dirigeant l'orchestre. Un ballet, un intermède musical, un grand rôle humain; les exercices de l'honorable Ton Pouce en personne, qui terminent cette nuit agréable, qui n'aura procuré aux élus qui se sont allés coucher le plus tard possible, que des rêves aimables, joyeux, riants, sortis par la porte d'ivoire.

Chronique musicale.

Le torrent harmonieux coule toujours; jamais il n'avait été aussi abondant, aussi rapide, aussi impétueux, aussi effrayant que cette année. Pour le tarir, il ne faudra pas moins que la puissance du soleil de mai. M. de Glinka, M. Sowsniki, après M. Elwart, ont tenté la plus dangereuse de toutes les aventures musicales: ils ont donné un concert destiné à faire connaître leurs compositions.

Nous avons déjà dit quelques mots de l'orateur de M. Albert Sowsniki, lequel a été exécuté il y a deux mois environ dans une maison particulière. Il est intitulé: Le Martyre de saint Adalbert. Saint Adalbert est un saint bohème, qui fut archevêque en Pologne, et souffrit le martyre chez les Prussiens, qu'il avait tenté de convertir. C'est un des apôtres de la Pologne. M. Sowsniki, qui pousse toutes ses inspirations à la source sacrée d'un fervent patriotisme, a pris pour sujet de ses chants l'un des hommes qui ont initié son pays aux croyances, aux idées et par suite à la civilisation de l'Occident. Pourquoi il mieux choisir son héros?

Le Martyre de saint Adalbert a été exécuté dans la salle de M. Herz par Mmes Sabatier, Montdigny et Bockholtz, MM. Alexis Dupont, Géraldy et Desterbecq, soutenus par l'orchestre et la masse chorale du théâtre Italien; avec une pareille armée pouvait-il ne pas remporter une victoire complète? Il a triomphé sur toute la ligne, et les chrétiens de 1845 ont bien vengé saint Adalbert des pains du moyen-âge. La musique de M. Sowsniki atteste beaucoup de conscience, un travail obstiné et inaltérable. On peut regretter qu'il ne soit pas plus variée, que la mélodie n'y soit pas plus facile et plus abondante. Il semble que M. Sowsniki considère cette partie de l'art comme un élément profane et indigne d'entrer dans une composition religieuse, et qu'il ait adopté pour règle, en écrivant son oratorio, de se rapprocher autant qu'il le pourrait du plan chant. C'est faire retrograder l'art au delà non seulement de Haydn, mais de Bach, de Haendel, de Pergolèse; c'est remonter jusqu'à Palestrina. Mais si Palestrina revenait au monde, de bonne loi, écrivant-il aujourd'hui comme il a écrit au temps du pape Marcel? M. Sowsniki nous permettra de penser le contraire. On ne lutte pas impunément contre le cours des siècles. Un sage qui s'imposerait pour loi de remonter incessamment la rivière nous y laisserait fort imprudent, et nous aurions de vives inquiétudes sur sa vie.

Tel est notre avis sur le système dans lequel M. Albert Sowsniki a écrit son oratorio. Mais après l'avoir énoncé avec notre franchise habituelle, nous n'en devons pas moins reconnaître que l'auteur a pour lui beaucoup moins exigent que nous à l'endroit de la mélodie, et que M. Sowsniki a été récompensé de ses efforts par de bruyants applaudissements.

M. de Glinka est un compositeur russe, c'est le premier, ce nous semble, dont il ait jamais été question. Cela n'a rien d'étonnant. La Russie est entrée la dernière des nations de l'Europe dans la voie de la civilisation, mais elle s'avance à grands pas et ne tardera pas probablement à rattraper ses aînées.

M. de Glinka est né dans la partie méridionale de l'Empire

moscovite. Il a fait ses études à l'université de Saint-Petersbourg. Sa famille ne le destinait point à la carrière musicale, et lui-même n'a jamais cultivé l'art que pour l'art lui-même, et n'a jamais été soutenu d'ans l'étude qu'il en a faite que par le plaisir qu'il y trouvait. Il a travaillé à la fois la composition et l'exécution instrumentale. Il est, dit-on, bon violoniste, et la manière dont il a accompagné divers morceaux de chant, dans son concert, a révélé à l'auditoire un pianiste fort distingué.

Il entra d'abord dans l'administration ; mais bientôt son penchant pour la musique fit naître son ambition ; il donna sa démission, obtint la permission de voyager, et courut en Italie, où il passa trois années. A son retour il écrivit son premier opéra russe, intitulé : *La vie pour le Czar*, et obtint un si éclatant succès que l'empereur crut devoir le nommer maître de chapelle des chœurs de la cour. On peut voir dans les lettres de M. de Custine ce que c'est que cette chapelle de l'empereur, et quel point elle est supérieure, sous certains rapports, à tous les autres établissements de musique religieuse de l'Europe. C'est sous la direction de M. de Glinka qu'elle est parvenue à ce haut degré de splendeur.

Cependant cette charge importante ne le détourna point des compositions dramatiques. Il donna un second opéra intitulé : *Russiane et Ludmila*. Il obtint autant de succès que la première fois. Puis il quitta de nouveau son pays, et nous venons de le voir soumettre son talent à l'appréciation du public parisien.

Ce talent nous a paru surtout élégant et gracieux. Les mélodies de M. de Glinka (il en a, au rebours de M. Sowiński, ce qui prouve à quel point la Russie et la Pologne seront toujours antipathiques), ses mélodies, disons-nous, sont en général distinguées, souvent ingénieuses et fines, légèrement affectées quelquefois, mais jamais triviales, ce qui est un grand point. Excellent harmoniste d'allures, et connaissant bien de la mécanique des instruments, l'art de les combiner et de les fonder dans un harmonieux ensemble, M. de Glinka occupait un rang honorable parmi les compositeurs de quel que pays que ce soit. Il est le premier de ceux de son pays, ce qui vaut bien mieux, si nous en croyons César.

L'un des premiers compositeurs du monde, c'est M. Spontini, l'instituteur de la *Vestale*. On a exécuté dernièrement au Conservatoire l'ouverture, un chœur, un duo et le final du deuxième acte de ce magnifique ouvrage. Cette musique, à peu près inconnue à la jeune génération d'aujourd'hui, a produit un effet immense, et auquel la plupart des auditeurs étaient peut-être loin de s'attendre. La richesse et l'élevation des idées, l'énergie fiévreuse du style, la chaleur, la verve, la passion qui palpite, qui frémit sous chaque phrase, sous chaque note, ont électrisé la salle entière. L'auteur était dans une loge, et bientôt tous les regards se sont tournés vers lui, et les applaudissements ont redoublé. C'était un spectacle délicieux et touchant que ces élan spontanés d'enthousiasme et d'admiration, et l'embarras du noble vieillard qui ne savait par quels gestes, par quels signes exprimer son attendrissement et sa reconnaissance.

M. Vivier, qui s'est rendu célèbre par une singularité qui lui donne une place à part parmi les cornistes, la faculté de faire sortir plusieurs sons à la fois de son instrument, serait encore sans cela un des exécutants les plus distingués d'aujourd'hui. Il a une grande force de poumons et de lèvres, une belle qualité de son, une habileté pour laquelle rien n'est difficile, un style élégant, une manière de chanter qui est lui. Il a fait entendre, à son concert, plusieurs compositions très-simples de moyens et de style, mais spirituelles et gracieuses.

Nous avons déjà parlé de mademoiselle Rossignon, jeune cantatrice dont la voix est charmante, l'exécution correcte, pleine de goût et d'expression. On ne saurait trop louer le talent simple et naturel, l'élégance et le charme qu'elle a déployés dans le *Petit Oiseau*, jolie romance de M. Millet, et dans la ballade *Marie Tudor*, composée par M. Gustave Héquet sur les paroles de M. Victor Hugo, et que le hautbois de M. Triébert a délicieusement accompagné.

L'Opéra-Comique vient de changer de directeur, et M. Basset remplace, dans l'administration de ce pacifique musical, M. Crosnier, dont la fortune est faite. On dit d'excellentes choses de M. Basset, qui paraît animé d'intentions dont tous les amis de l'art doivent se réjouir. Nous l'aiderons dans ses efforts et nous applaudirons à ses succès. Un nouvel ouvrage de MM. Scribe et Aubier, annoncé depuis deux mois, vient de paraître enfin cette semaine. Ce sera le sujet de notre premier bulletin musical.

Le dernier concert du Conservatoire a été l'une des plus belles, si ce n'est la plus brillante des séances auxquelles nous aient conviés, durant la saison, les artistes réunis sous la direction savante de M. Habeneck. Avec la *Symphonie pastorale*, les fragments du *Sephora*, de Beethoven, et du *Judas Maccabée*, de Haendel, *Lucie Morris*, de Cherubini, et une ouverture de Mendelssohn, la société des Concerts a exécuté la grande scène du *Roi Lear*, de M. Gustave Héquet.

Les compositions que nous venons d'énumérer, à l'exception de la dernière, ayant été analysées déjà, nous n'avons donc rien à en dire aujourd'hui, sinon qu'elles ont été jouées avec la supériorité habituelle de l'Orchestre du Conservatoire, et qu'elles ont été accueillies par le public avec un enthousiasme proportionné à la grandeur du nom du compositeur, et quelquefois aussi au mérite de l'œuvre.

Quant à la scène du *Roi Lear*, de M. G. Héquet, cette composition, par son importance d'abord, ensuite à cause de l'hospitalité que le Conservatoire lui a accordée à deux reprises, mérite que nous consacrons à son examen toute la place dont nous pouvons disposer dans ces colonnes.

Le cadre offert par le poète au musicien est des plus dramatiques, et l'imagination de celui-ci pouvait s'y donner carrière. Chassé par ses enfants, auxquels il a abandonné sa couronne et ses États, le roi Lear erre, par une nuit d'orage,

mourant de froid et de faim, autour du palais de ses filles, lesquelles se livrent avec leurs amants aux emportements effrénés de l'orgie. Pas une étoile ne brille aux cieux ; l'éclair seul, de temps en temps, déchire profondément la nue. Les plaintes et les sanglots du vieillard abandonné se mêlent aux grincements de l'orage, au bruit de la danse joyeuse et désordonnée qui éclate dans le palais. Tout à coup, à la prière du vieux roi, laoudre rayonne ces murailles sacrifiées, et les désordres des filles insultent au dénuement du père.

Le danger réel que cette scène d'une teinte si navrante et si dramatique présentait au musicien, c'était de l'entraîner, et son insu, par une pente insensible et naturelle, à écrire de la musique purement pittoresque et imitative. Dans un cas semblable quelque symphonie *pur sang* n'y eût pas manqué. M. Gustave Héquet s'en est abstenu, et, tout en colorant vivement son instrumentation, il n'a donné aux effets matériels de l'orchestre que la place secondaire qu'ils doivent toujours occuper dans une composition vocale bien écrite.

La scène commence par une ritournelle instrumentale en forme d'introduction, d'un caractère touchant et mélancolique. Nous ne patageons certes point l'opinion de quelques critiques, lesquels ont trouvé cette introduction un peu longue ; elle nous a semblé, au contraire, intéressante d'un bout à l'autre et parfaitement conduite jusqu'à sa conclusion. Son retour, après les premiers mots du roi Lear, accidentée avec bonheur le réclatit du sombre vieillard ; car lorsque celui-ci se tait, elle semble peindre encore les derniers mouvements de son cœur déchiré.

Le motif de l'andante : *Quand je marchais dans ma puissance* a un caractère de fierté quasi-royale, si nous pouvons nous exprimer ainsi. On dirait que le père infortuné oublie sa misère présente dans un accès de souvenir chevaleresque. Mais la phrase de l'adagio qui suit : *Ah ! que fus-tu grand érudite !* nous semble encore, sinon mieux traitée, du moins mieux venue. Cette dernière inspiration est exotique de tout point. L'intérêt s'accroît en marchant jusqu'à la chaleureuse péroraison : *Malthus au front décoloré !* Evidemment cet adagio est venu d'un seul jet sous la plume du musicien, tandis que l'andante a, suivant nous, le tort d'être un peu trop travaillé, ou de ne pas dissimuler assez les traces du travail.

Nous donnerons des éloges sans restriction à l'*Allegra* final à trois temps, sur lequel entrent les voix du chœur. C'est un de ces morceaux trouvés et qui sont destinés à un succès populaire, dans la bonne acception du mot. Mélodie vive et saisissante, rythmique accentuée, heureuse disposition des voix, instrumentation puissante et colorée ; M. G. Héquet a eu l'inappréciable bonheur de mettre la main, en cet endroit, sur une mine abondante, et d'en tirer tout le parti qu'elle comportait. Evidemment le musicien qui a écrit cette *bachannale* à l'idée dramatique et possède l'instinct de la scène à un haut degré, et si nous étions directeur d'un théâtre lyrique, rien que sur cet échantillon de son savoir-faire, nous lui confierions, les yeux fermés, un *livret d'opéra*.

Nous ne croyons pas que M. Gustave Héquet ait pu désirer pour son *Roi Lear* une exécution meilleure que celle du Conservatoire. L'orchestre, pour sa science admirable des détails et des nuances, les chœurs, pour leur aplomb et leur attaque chaleureuse, ont bien mérité du compositeur et de la critique.

M. Hermann-Léon a chanté avec une grande énergie et une sensibilité vraie la partie du *Roi Lear*. Dans l'ensemble final, sa voix largement timbrée domine sans effort la puissance réunie des chœurs et de l'orchestre.

B. JOUVIN.

## Beaux-Arts. — Salon de 1845.

(Septième article. — Voir tome V, pag. 23, 39, 56, 71, 88 et 120.)

Je continue l'examen du Salon en disant chacun de mes articles en deux parties : la première où je cherche à établir un peu d'ordre systématique ; et la seconde dans laquelle il y a un pêle-mêle obligé. Avant d'aborder la peinture historique et les batailles, je m'arrêterai un instant à quelques peintres qui font de l'archaïsme.

M. HAUSSOULLIER. — *La Fontaine de Jouvence*. Voilà un charmant sujet de peinture, et je m'étonne qu'il n'ait pas plus souvent inspiré les artistes. Il répond à un désir si naturel et si général ! Revenir, rajourner, recommencer l'entièrement de la vie ! Comment les anciens, qui ont inventé tant de fleuves et de fontaines, n'ont-ils pas inventé celle-là. D'Herbelot prétend que ce terme de fontaine de Jouvence nous est venu des romans des Orientaux, dans lesquels la fontaine qu'ils appellent d'Elie ou de l'immortalité, est fameuse. Le roman de Huon de Bordeaux dit qu'elle était située dans un lieu désert, et qu'elle venait du Nil et du paradis terrestre ; comme qui dirait des bords de la Garonne et des antipodes. Il y a bien dans le département de Saône-et-Loire une fontaine de Jouvence à une petite ville dit Saint-Georges-le-Royal, *Genoulphin royal*. Mais les Genoulphins n'en ont pas acquis pour cela, que je sache, une plus grande réputation. A ce Saint-Georges-le-Royal on est occupé à tanner le cuir ; ce n'est pas là du tout notre affaire. Voilà tout ce que j'ai pu découvrir sur la fontaine de Jouvence, dans mon désir d'être agréable à mes lecteurs. Du reste, pour leur épargner la fatigue de recherches géographiques inutiles, je leur dirai et j'aurais peut-être dû commencer par là, que ce mot de Jouvence vient du mot latin *juventus*, qui veut dire jeunesse. Ce n'est donc pas un nom de pays ; ce n'est le nom d'un des âges de la vie qui dure plus ou moins, et à cet égard elle en savent plus que tous les savants du monde, car c'est chose merveilleuse comme elles s'entendent à la faire durer longtemps. — Mais revenons au tableau. M. Haussoullier a eu le bon esprit de ne pas nous faire assister à l'expérience en cours d'exécution ; il ne nous montre que des corps rajournés et non en train de rajourner. D'un côté des vieillards descendent péniblement par un chemin aride ; des alpes neigeuses blan-

chissent à l'horizon ; un arbre noueux et dépouillé se hérise sur cette rive maudite ; sur l'autre, au milieu de bocages frais et ombreux, on voit les couples rappelés à la jeunesse. A l'exception d'une femme qui danse en jouant du tambour de basque, et d'un jeune homme d'une belle tournure, à pantalons rayés de jaune et de noir, comme le corsage d'une guêpe, et qui est occupé à boire des petits verres, tous sont dissipés par pares comme des colombes. Ce qui nous amène à tous ces couples qui ont eu la bonne fortune de se retrouver, c'est une disposition plus harmonieuse ; ils sont trop jetés au hasard. On peut aussi reprocher à ce tableau de la sécheresse dans le pinceau et de la dureté dans les coloris. Les figures se silhouettent nettement jusque sur les plans les plus reculés, à la manière des premiers peintres italiens ; c'étaient chez eux des défauts qui venaient d'impuissance ou de maladresse ; ce n'est pas là ce qu'il faut leur emprunter. Quelques figures sont rendues avec distinction et avec goût ; entre autres une femme nue sortant de la fontaine, le corps resplendissant d'une sorte de lumière phosphorescente. Si ce n'est la cuisse droite qui s'emmâche mal, la forme est d'un dessin pur et élégant.

M. ADRIEN GUGNET. — Tout le monde se rappelle l'épisode de la retraite des Dix mille, exposé en 1845, par M. Guignet, et surtout son *Salvator Rosa* chez les brigands, de l'année dernière. Dans le premier tableau, il se faisait franchement imitateur de la Défaite des Cimbres, de M. Decamps ; dans le second, il se montrait l'émule du peintre fougueux et sauvage qu'il mettait en scène. Cette année la transformation est telle qu'on ne le découvrirait jamais sans le livrer des tableaux. Il a fait un *Joseph expliquant les songes*. Ce n'est pas là ce qu'il y a d'étonnant. Qui n'a pas fait de Joseph avant de vouloir le renouveler par l'érudition, et il n'a fait qu'un tableau curieux. Il a reproduit l'architecture égyptienne dans tous ses détails d'ornementation colorés ; ses divinités figurées, ses symboles, ses hiéroglyphes sont là et semblent d'une exactitude à déier la critique d'un Champollion. Tout cela serait bon pour un travail à soumettre à l'Académie des inscriptions. Mais de l'érudition ne fera jamais à elle seule de bonne peinture. Les enluminures murales ont tant d'importance que les personnages. Ceux-ci sont traités dans le système de l'ordre mince, affecté en général par les peintres qui font de l'archaïsme. Cette absence d'épaisseur dans les figures se retrouve également chez madame Calamatta, chez M. Jeffrey. Le coloris pâle, l'aspect gris et mat, donnent à la toile de M. Guignet l'apparence de papier peint. Cependant ce n'est pas une œuvre sans mérite. A part le Pharaon, dont la tête a la lourdeur et l'immobilité d'un sphinx, les figures sont convenablement posées ; les draperies sont assez bien ajustées. Il ne faudrait à cette toile, conçue et dessinée telle qu'elle l'est, pour prendre l'importance qui lui inconvient, que du relief dans les figures et une couleur moins blefarde.

MADAME CALAMATTA. — *Une femme à sa toilette* éveille toujours l'idée d'une scène coquette et chiffonnée. Nous sommes ici aussi loin que possible du boudoir et des meubles Pompadour. Cette petite chambre, nue comme un cabinet de bain, est occupée par une jeune Grecque du l'Asie-Mineure du temps de Périclès ; ou plutôt cela n'a pas d'époque, mais cela paraît avoir été décalqué avec fidélité d'après quelque peinture monochrome sur fond noir tirée des vases dits étrusques. Ce tableau a le style de l'élegance, mais trop de froideur ; cela ressemble à un bas-relief.

M. GEFROY. — *Ariane et Thésée*, composition d'une quinzaine de figures assez bien groupées, mais qui rappellent encore plus que le tableau précédent les scènes peintes sur les vases étrusques. Elles sont plates et d'une couleur désagréable. L'Ariane ne manque pas d'une certaine grâce native. Il y a du goût dans les ajustements. — Toutes ces peintures d'artistes qui ont tous, à différents degrés, du talent, sont gâtées par l'esprit de système. Un peu moins d'érudition et un peu plus de pittoresque ! Encore une fois, ce n'est pas de la science qui l'a fait ici, c'est de la vie, de l'expression, et du charme.

La peinture d'histoire tient peu de place cette année au Salon, et elle est presque réduite à n'être que de la peinture de batailles.

M. SCINETZ. — *Épisode du sac d'Aquilée par Attila*. Cela a dû être un épouvantable désastre que celui du sac d'Aquilée ; mais, en vérité, il y a eu depuis tant de désastres épouvantables, que celui-là est aujourd'hui un souvenir perdu parmi les autres et qui ne peut exciter qu'un bien faible intérêt. A moins que ce tableau, commandé ou acquis par le ministre de l'Intérieur, ne soit un cadeau destiné à l'Élyrie, je ne vois guère d'emploi en France pour cette immense peinture historique. Représentez-vous Rome saignée par les Gaulois, les Goths, les Visigoths, les Ostrogoths, les Vandales, la grandeur et la gloire de la ville éternelle et le contraste de cette ruine éternelle par une puissante sympathie. Mais en dehors d'elle, une ville ou une autre ravagée n'importe guère dans ce siècle de l'invasion des barbares où l'importance était pour ainsi dire l'état normal. Que font, direz-vous, au talent les sujets ingrats ? Le sac d'Aquilée est un aussi bon sujet qu'un autre. C'est une occasion de peindre ces hordes sauvages accourus des frontières de la Chine et se précipitant sur la partie de l'Europe émergée par la civilisation comme sur une proie facile et promise ; une mêlée furieuse, les morts, les mourants, les mères et les jeunes filles effrayées se réfugiant dans les temples, qui ne les protégeront pas contre les outrages des barbares ; la mort et la terreur partout ; et peut-être, au milieu de cette scène de désolation, par une aulace de talent qui reconstruit tout un passé et fait accepter les types qu'il relève, la terrible figure d'Attila, de ce roi des Huns, qui se proclamait lui-même le fils de Dieu. Oui, je l'avoue, voilà le sujet d'une belle composition. Mais M. Scinetz, au lieu de cela, n'a voulu peindre qu'un épisode ; sans doute quelque circonstance extraordinaire, quelque fait célèbre qu'il aura trouvé dans les historiens. Voyons

donc quel est cet épisode. Sur le devant du tableau un jeune homme vient d'être tué en défendant ses foyers; ce doit être, à sa tournure, un garçon charpentier, il tient encore sa hache

à la main; à genoux, près de son corps inanimé, sa vieille mère éplorée, ayant l'air d'une femme de la campagne et cherchant à retenir sa fille, qu'entraîne à l'aide d'une courroie

dont il lui a lié les mains, un guerrier à cheval n'ayant pas plus la mine d'un Hun que vous et moi. Et voilà ce tableau! je ne parle pas d'un individu vu par le dos longeant les murailles et



(Bataille d'Hastings, par M. Dehon. — Salon de 1815.)

portant un paquet de hardes; de quelques figures insignifiantes sur un plan éloigné et de quelques autres figures hiliputiennes logées dans la hauteur de la toile près de la bor-

dure. Qu'y a-t-il là dedans qui soit pris du sac d'Aquilée plutôt que de tout autre sac? Absolument rien. Mais en revanche, il y a une circonstance qui fait que c'est moins le

sac d'Aquilée qu'autre chose; et cette circonstance, c'est la disposition étagée dans le genre des villes de Gênes ou d'Alger que l'artiste a donnée à sa ville. Je n'affirme pas, car



(Cottner (feldjäger russe, par M. Wassili Timou. — Salon de 1815.)



(Pont chi nois, par M. Borcet. — Salon de 1815.)

je n'ai pas été à Aquilée, mais je serais bien étonné que cette ville, située au fond du golfe Adriatique, au milieu des lagunes, c'est-à-dire sur le terrain le plus plat du monde, eût

cette disposition grimpa'n'te. Maintenant si nous examinons les détails de cette composition, nous trouverons que la jeune fille est roide et déplaisante; le corps de son frère est jeté

au hasard, jambes par ci, bras par là, comme les ailes d'un télégraphe. Il y a dans cette figure, bien dessinée du reste, une absence de goût qui choque; le guerrier a assez de tour-

nure; ce qu'il y a de plus naturel c'est la vieille femme. Quant à la couleur, elle est montée et criarde; toutes les figures sont à égalité de valeur. Au milieu de ces défauts, il y

peut faire le sujet d'une gravure à l'aquatinte; les poses sont bonnes, mais cela est encore d'un pinceau trop lâché: la tête de femme ne vaut pas mieux que celle du tableau pré-

cedent. — Enfin un portrait de *don Barthelemy-des-Martyrs*, dont je désire ne pas parler. Dans tous ces tableaux il y a un coloris lourd et criard; le rouge, le bleu et le blanc crus dominent souvent, rapprochés comme dans un drapeau tricolore, et plusieurs fois répétés dans le même tableau. Il y a absence de nuances, de clair obscur; le modelé est pauvre et à peine indiqué, et les figures manquent d'élevation. Qu'il y a loin de ces tableaux du directeur de l'Académie française à Rome, au *Sixte-Quint* enfant de M. Schmetz. Je ne puis me résigner à ne plus rien espérer du beau talent à qui l'on doit ce chef-d'œuvre.

C'est vis-à-vis des forts qu'il convient d'être sévère. Si nous continuons l'examen des tableaux exposés par M. Schmetz, nous retrouvons partout les mêmes qualités, mais aussi les mêmes défauts. — Un de ces tableaux, intitulé *la Messe*, représente une jeune paysanne des environs de Rome dans l'attitude de la prière, ayant son père à ses côtés, et à sa droite, caché dans l'ombre d'une colonne, son amant qui a les yeux fixés sur elle. L'expression de tête de cette jeune femme est bien vague. On ne lit rien sur ses traits de ce qu'elle éprouve. Il est vrai que dans la réalité c'est souvent ainsi; mais ici le spectateur voudrait être mis dans la confiance. — Une jeune femme pleurant auprès de son mari mort de la fièvre contractée pendant la moisson. La scène de ce petit tableau est assez bien disposée, mais il y a de la dureté dans la couleur et de la lourdeur dans les étoffes. — Deux jeunes filles se rhabillant après le bain au bord du lac, scène rendue vulgairement et sans goût. Les chairs sont salement peintes: le modelé est à peine indiqué. — Paysans en repos écoutant un jeune piferaro, le meilleur peut-être de ces petits tableaux pour l'ordonnance. Il



(Memphis, par M. Papety. — Salon de 1815.)

de ce qu'elle éprouve. Il est vrai que dans la réalité c'est souvent ainsi; mais ici le spectateur voudrait être mis dans la confiance. — Une jeune femme pleurant auprès de son mari mort de la fièvre contractée pendant la moisson. La scène de ce petit tableau est assez bien disposée, mais il y a de la dureté dans la couleur et de la lourdeur dans les étoffes. — Deux jeunes filles se rhabillant après le bain au bord du lac, scène rendue vulgairement et sans goût. Les chairs sont salement peintes: le modelé est à peine indiqué. — Paysans en repos écoutant un jeune piferaro, le meilleur peut-être de ces petits tableaux pour l'ordonnance. Il



(Les Harmonies d'automne, pastel, par M. Eug. Tourneux. — Salon de 1815.)



(Vanneuse des Marais Pontins, par M. Lehmann. — Salon de 1815.)

NOTA. — Par l'effet d'une erreur dans la livraison des gravures, celle que nous donnons ici tient la place réservée au tableau de M. Landelle, dont la notice est à la fin de l'article. Nous donnerons dans le prochain numéro la gravure des Saintes femmes, d'après M. Landelle, et la notice sur les Harmonies d'automne de M. Eugène Tourneux.



(Pélerine dans les campagnes de Rome, par M. Lehmann. — Salon de 1815.)

veloppée dans un système panoramique. Il y a là-dedans tout un monde de personnages. L'action est d'une complication extrême; c'est aussi difficile à comprendre au premier aspect

que doit l'être une bataille en réalité. Sur les premiers plans les figures sont rendues avec vérité et avec esprit. Une masse compacte de prisonniers dont on voit onduler la ligne sui-

vant les ondulations du terrain est très-remarquable. Les terrains sont bien étudiés; des jeux d'ombre et de lumière bien répandus donnent de la variété à l'aspect de cette grande

ter, se précipitent en désordre. Derrière lui quelques officiers semblent manifester la crainte qu'il ne soit blessé. Ce tableau, destiné à Versailles, est une œuvre pleine d'habileté et de talent. La tête de Bonaparte a du calme et de la dignité, mais elle ne s'enlève pas assez sur les fonds. Un soldat blessé à la cuisse, sur le devant du tableau, est d'une très-belle tournure. Les figures sont bien groupées et les attitudes naturelles. Le seul reproche à faire à cette belle composition, c'est le manque de solidité de la peinture; la couleur est généralement un peu prise. M. BELLANGE. — *Bataille d'Ocana*. Autre tableau destiné au musée de Versailles, où toute l'action stratégique est dé-

plaine dont les lignes d'horizon rappellent peut-être un peu trop les horizons de Fontainebleau. On admire dans ce tableau une prodigieuse habileté appliquée à un système faux, système qui préside du reste à presque toutes les commandes pour Versailles.

M. CORNU, auteur de *l'Enfant Jésus dans le temple*, dont nous avons parlé précédemment, a exposé un *Combat de l'Houidi-Batley* (51 décembre 1859), dans lequel il n'y a peut-être pas toute la hardiesse d'un peintre habitué à ce genre d'écriture, mais où il y a une disposition sagement entendue, une bonne couleur et des figures vraies d'attitude et d'expression.

M. RIBERA. — *Bataille livrée contre les Maures en 1102*. L'espace me manque pour parler de cette composition qui signale à l'attention des qualités solides de dessin et de peinture.

M. DEBON. — *Bataille d'Hastings* (14 octobre 1066). Voici une bataille où les gens se battent, et je ne dis pas en une navette, je signale au contraire une exception dans le genre. Dans la plupart des peintures de batailles, et Dieu sait combien il y en a, les gens se posent, s'alignent, font belle jambe, paradent, défilent, galopent, tombent, font l'exercice du sabre ou du mousquet et généralement tout ce qui concerne leur état, mais ne se battent pas. M. Debon a fait une véritable mêlée et tellement mêlée qu'il y a parfois confusion entre tous ces corps et tous ces membres. Il y a une fougue de pinceau, un mouvement, un empouvement de couleur qui rappelle M. Eugene Delacroix. La ligne tremble un peu au milieu de tout cela; ce n'est pas certes qu'elle ait peur, voyez plutôt ces deux enrégimés qui se tiennent aux cheveux sur le devant du tableau; voyez surtout la belle tourmente de Guillaume le Conquérant, mais la tempête qui emporte les hommes, qui soulève les draperies et la poussière, l'empêche de s'asseoir. Il est à désirer que M. Debon, tout en conservant sa verve, évite ce qu'il y a de confus dans sa manière et de lâché parfois dans son dessin.

M. TIMM. — Son *Courrier russe* est une scène pleine de vérité et de naturel. Après avoir lu l'ouvrage du marquis de Custine sur la Russie, on comprend l'effroi de ces paysans à l'approche du Feldjäger et leur empressement à lui céder toute la largeur de la chaussée; ils en cubitent leur charriot dans le ravin. Les trois chevaux, attelés d'une manière pittoresque, qui emportent le courrier sont bien innés au galop. On reconnaît dans ce tableau l'école de M. H. Verriet, dont M. Timm est un élève distingué.

M. BORGET a exposé trois petits tableaux peints d'après nature. Et quelle nature? une *Vue de Rio-Janeiro*, une autre de *Bénarès*, et une troisième prise en Chine. Rien que cela? Le *Pont chinois, près d'Amoy, le jour de la fête des lanternes*, est remarquable par ses portiques élégants et d'une architecture curieuse, par les mats, les longues banderoles et les lanternes de couleur qui contribuent à sa décoration pittoresque. Ces peintures de M. Borget excitent généralement l'intérêt.

M. PAPÉTY, qui s'est fait une grande réputation par son tableau exposé en 1845, intitulé un *Rêve de bonheur*, nous donne depuis deux ans la monnaie de sa grande composition. L'année dernière c'était une séduisante diablesse à nous faire faire tous les rêves possibles, à moins d'avoir la vertu d'un *saint Hilarion*. Cette année c'est un voluptueux Égyptien qui, le soir, sur sa terrasse à *Memphis*, étendu sur le ventre comme un lézard au soleil, rêve entre une jeune fille pinçant la harpe et une autre ne faisant pas grand'chose pour le moment, mais tenant à la main une superbe fleur et ayant des yeux plus beaux que sa fleur. L'attitude du nonchalant Pharaon, exhaussé sur une base, son immobilité et sa roideur, le profil de sa tête et sa coiffure tiennent du sphinx et en tiennent tellement, qu'au premier abord il semble que la jeune fille à la fleur est assise sur un sphinx de grand rose coloré par la chaleur du soleil couchant. Pour rendre plus sensible cette ressemblance, l'artiste a terminé le bas de la harpe par une autre tête de sphinx; les deux semblent se regarder. Pourquoi cette singularité? Je ne suis pas un OÉlipse, je ne me charge pas d'expliquer l'Énéide de ces deux sphinx. Le corps, les jambes de l'Égyptien sont dessinés avec soin; la jeune femme, assise près de lui et dont on ne sent pas assez le corps sous la draperie, est gracieuse de pose; le calme de la scène, la simplicité de son arrangement et l'effet de lumière ont un charme que dépare un peu l'étrange système. Il est à désirer que l'artiste se remette à faire encore de ces rêves de bonheur qu'il rêve si bien. — M. Papéty a exposé aussi un tableau représentant *Gaillaume de Clermont défendant Platenais* (1291), acquis pour Versailles, dans lequel il y a une disposition pittoresque, du mouvement et une étude curieuse des vieilles armures. Ce que je lui reprocherai, c'est la manière lâchée dont sont traités les soldats renversés au pied des remparts, ceux justement qui sont le plus près du spectateur. Le tableau est bien éclairé et a une animation qui prouve que l'auteur peut sortir, quand il lui plaît, du genre étiélogique qui caractérise ses dévots.

M. RODOLPHE LEHMANN. — *Viergeuse des Marais Pontins et Pélerine dans la campagne de Rome*. Ces deux figures, d'une grande tonnerie et d'une chaude couleur, sont des plus remarquables. Elles sont traitées dans le style des figures de bas-reliefs, l'une complètement de face et l'autre entièrement de profil. Ce parti pris, franchement exécuté, laisse à la beauté de la ligne toute sa simplicité, toute sa clarté; mais il ne faut pas trop en abuser, parce que les figures ainsi présentées perdent un peu du côté du naturel; il semble qu'on les ait posées ainsi à plaisir. Ces conditions d'aspect de la figure sont passagères; c'est une sorte d'état d'équilibre

instable; elle se présentera cent fois à vous dans les positions intermédiaires entre la face pleine et le profil pour une seule où vous la verrez sous l'un de ces deux aspects. C'est surtout du profil qu'il ne faut pas abuser, car il a, en outre, l'inconvénient d'irriter la curiosité, de trop laisser à désirer. En faisant ces observations je ne prétends pas les appliquer comme critique aux deux charmantes compositions de M. Lehmann; ces deux figures isolées ont fort bien un air congrus dans cette disposition; seulement il ne faut pas qu'elle devienne un système chez l'artiste, et je serais assez disposé à le croire, en la retrouvant encore dans la *Mater andalis*, composition pleine de suavité, qui est une des bonnes acquisitions de peinture religieuse faite par le ministre de l'intérieur. Cette Vierge allaitant l'Enfant Jésus est une harmonieuse peinture, qui rappelle celle des grands maîtres italiens. Je ne lui reprocherai que la lumière qui réunit d'une manière trop égale la joue et le cou sans une ombre suffisante pour faire sentir l'angle de la mâchoire. Le fond du paysage est charmant, il participe et contribue au calme de la scène. Quel admirable pays que cette vieille terre du Latium, si les pèlerins qu'on rencontre sur les grands chemins ont cette magnifique fourrure! Et cette vaineuse des Marais Pontins qui, avec cette belle pose antique, laisse retomber dans la corbeille les grains dorés de la moisson; quel fils de roi ne serait heureux de mettre dans ses mains bruniées par le soleil tous les joyaux et tout l'or de sa couronne? Ces trois tableaux sont d'un coloris chaud, mais où les tons dorés dominent un peu trop. Certaines parties laissent aussi à désirer sous le rapport du modelé.

M. LANDELLE. — *La sainte Vierge et les saintes femmes allant au Sépulcre*. Ce tableau acquis par le ministre de l'intérieur est, avec celui de M. Gleyre, le tableau de peinture religieuse le plus remarquable du Salon. C'est une œuvre d'une grande distinction, d'une composition harmonieuse, d'une couleur sage et bien distribuée et d'une exécution large et simple. La tête de la Vierge respire une ineffable tristesse jointe à une grande élévation, à une pureté vraiment idéale. La jeune femme qui porte l'urne et qui entoure la Vierge de son bras caressant est d'un caractère trop vague et fait un peu disparaître dans cette composition si suave, si calme et en même temps si sévère. Il y a là-dedans une mélancolie pleine de mansuétude et de grâce, qu'un pinceau de femme ne rendrait pas avec plus de délicatesse, si un pinceau de femme pouvait exécuter une œuvre aussi élevée. — M. Landelle a encore exposé un petit tableau représentant *Févrete délaissée par Henri IV*, où il semble avoir cherché à plaire les difficultés, et avoir voulu poser sa figure suivant les lois strictes de la perspective, au lieu de la traiter suivant celles de la perspective de sentiment. Les lignes de sa figure, qui se présente obliquement, sont ramenées à la ligne d'horizon qui est basse, comme y sont ramenées les lignes de fuite d'un bâtiment. La figure est vue en dessous; l'épaule droite fait saillie au devant d'une manière disgracieuse; la poitrine manque de relief et paraît trop maigre pour supporter la tête. Il y a de la recherche dans la manière dont les mains sont jointes, cependant elles sont étalées avec soin et bien tendues. Il y a dans cette composition de l'habileté, mais de la froideur et une certaine absence de naturel.



Courses de taureaux à Madrid.

La reina, nuestra señora, que Dios guarde, se ha servido señalar la tarde del mes de marzo para la primera media corrida de las concedidas al hospital general y pascion de esta corte.

La reine, notre maîtresse, que Dieu garde, a daigné indiquer l'après-midi de lundi 24 mars pour la première demi-course de celles accordées au bénéfice de l'hôpital général et de la passion de cette capitale.

La place sera commandée et présidée par S. E. M. ... lieutenant de corregidor de cette très-héroïque ville.

On combattra six taureaux, avec les devises et de la manière suivante :

- Deux de don Fulgencio Diaz, bidalgo, de Villarubia de la parte Ojos de Guadiana (Manche), avec devise bien de ciel.
Deux de don Manuel de Alcas, de Colmenar Viejo (Manche), avec devise rouge et jaune-paille.
Deux de don Manuel Suarez de Coria, province de Séville, avec devise rose et blanche.

JEES.
Jean Léon,
Francisco Atjona Guillén, dit Chichares,
Jose Redondo, dit le Chichanero.

PICADORES.
Jose Trijo,
Juan Gallardo.
Il y aura deux picadores de réserve.

Suivent quelques ordonnances pour la police intérieure de la place des Taureaux, telles que celle qui défend au public de jeter dans la place des écorces d'orange ou de melon, et enfin de rien faire qui puisse porter préjudice aux combattants.

Telle est l'affiche qui, apposée à quelques coins de murs privilégiés de la ville de Madrid dès le jeudi au matin, fait battre le cœur de tous les amateurs de combats de taureaux, et le nombre en est grand en Espagne; c'est qu'effectivement, pour ceux qui suivent avec intérêt ce divertissement national, la fête commence dès le jeudi. Nous allons essayer de nous faire suivre par le lecteur dans ce vaste théâtre qui n'a pas de coulisses, qui ne permet aucun des mensonges sans lesquels les autres scènes ne sauraient faire illusion.

L'approvisionnement de taureaux pour les diverses villes d'Espagne où il y a une arène exige de vastes prairies et entretient une grande émulation parmi les différents éleveurs (ganaderos). Les pays en possession de fournir les plus belles bêtes sont : l'Andalousie (province de Séville et celle de Ronda); la Manche (Villarubia de los Ojos de Guadiana, Colmenar Viejo, Granatula); les environs de Madrid (les bords de l'Henares et du Jarama); et les Asturies (Glinchon) et la Navarre (Tudela). Les taureaux andalous sont grands, d'une forme admirable, très-agiles; leur robe est le plus généralement blanche, mouchetée de taches rouges, couleur de feu et grises. Lorsqu'ils sont de la véritable race de Vazquez, il est impossible de les liquer quelque chose de plus beau, et l'on peut les considérer certainement comme les tois de leur espèce; les taureaux manchegos, ceux des environs de Madrid et ceux des Asturies se ressemblent entre eux; même prestige, même robe variée du bai au brun et au noir; leur taille est élevée, mais leurs formes ne sont pas si élégantes que celles des andalous. Nous devons cependant citer quelque chose à ceux que nous avons vus, sortis des pâturages de Jarama et appartenant à M. Gavira; cet habile éleveur est parvenu à présenter des bêtes d'une beauté remarquable et qui pourraient lutter avec les plus accomplis d'Andalousie. Quant aux taureaux de la Navarre, ils sont extrêmement petits; leur robe est généralement alézan-pâle; ils se font remarquer par leur pétulance et rachètent par leur vivacité ce qui pourrait leur manquer du côté de la force. Du reste, à l'exception des taureaux de la Navarre qui vivent dans les bois, ceux des autres provinces d'Espagne sont élevés dans de vastes plaines incultes, recouvertes d'une herbe presque toujours brûlée par le soleil et ne voient en fait d'hommes que les quelques bergers qui les gardent à cheval. Aussi hommes et chevaux autres que ceux-ci sont-ils considérés par eux comme des ennemis, ce qui explique leur férociété une fois qu'ils sont dans la place, excités qu'ils sont d'ailleurs par le bruit et l'entraînement d'un public presque en état d'effervescence.

Quelques villes très-importantes possèdent des places de taureaux construits ad hoc pour les courses; voici les noms de celles qui jouissent de cet embellissement: Madrid, Aranjuez, Séville, Port-Sainte-Marie, Ronda, Valence, Saragosse, Barcelone, Pamplune. Quant aux autres villes, quand elles veulent faire les frais d'une course, les préparatifs n'en sont pas longs; le local est bien vite trouvé, la grande place se trouve dépeçée en un moment; les menuisiers élèvent des gradins de bois grossièrement construits tout autour, et tous les habitants de la ville trouvent dans cette arène improvisée une place sinon commode au moins d'où rien ne peut éclipser à leurs regards. Le plan de tous les amphitheatres à demeure est invariablement le même; il se compose d'une arène circulaire de deux cents pieds environ de diamètre, fermée par une barrière de six pieds de haut. A trois pieds du sol se trouve un fort mardrier placé horizontalement, nommé estrero (étrier), destiné à aider le torero à franchir la barrière lorsqu'il se trouve poursuivi par le taureau. Quatre portes donnent entrée dans l'arène; l'une sert au passage des magistrats chargés du maintien de l'ordre; la seconde conduit à l'intérieur et à une cour où se trouvent les chevaux de réserve; la troisième est la porte du toril (loge où se trouvent renfermés les taureaux); la quatrième est celle par où l'on emporte les animaux morts, taureaux et chevaux.

Cette première enceinte est environnée par un espace de six pieds qui regne tout autour et qui sépare l'arène du lieu réservé aux spectateurs; c'est, en quelque façon les coulisses du théâtre; là se tiennent les ouvriers proposés au raccommodage immédiat des dégâts que font quelquefois les taureaux. On y voit aussi les alguaciles chargés de faire observer les différents règlements de police et de porter les ordres de l'autorité; puis enfin les picadores de réserve destinés à remplacer ceux qui ont commué la course, si une chute violente, une blessure grave ou la mort les empêchent de continuer; on voit que tout est prévu. Plus enlo vient la partie réservée au public qui se compose d'un amphitheatre (tendido), surmonté d'un seul rang de loges (palcos), au-dessous desquelles se trouve une galerie (rada cubierta). Le Cirque olympique des Champs-Élysées peut, dans une échelle bien inférieure, donner une idée d'une place de taureaux; seulement cette dernière n'est pas convertie, ce qui a obligé de faire une grande différence dans le prix des places, selon que celles-ci sont au soleil ou à l'ombre, les courses n'ayant jamais lieu que dans l'été; le côté de l'ombre est le plus recherché; aussi la place qui se paie 6 réaux (1 fr. 50 c.) ne se paie-t-elle que 2 réaux (30 c.) au soleil. Toutes les autres places sont dans la même proportion. L'arène de Madrid peut contenir un peu plus de dix-huit mille spectateurs.

Autour de la place se trouvent de vastes dépendances.



C'est d'abord, adossée au monument principal, l'infirmerie, si souvent nécessaire et dans laquelle se trouve un prêtre de garde pendant tout le temps que dure la course, puis une grande salle où les taureaux passent leur dernière nuit. A quelquel distance de la place on rencontre une cour dans laquelle il peut tenir une centaine de chevaux; elle est séparée par une cour d'un autre bâtiment où se trouve une image de la sainte Vierge peinte sur un mur et éclairée de quelques cierges, auxquels nous avons vu souvent les toreros allumer leurs cigares, une table couverte de bouteilles et de verres; quelques hautes grossiers complètent le mobilier de ce lieu destiné originellement à venir se préparer à la mort.

C'est dans la cour dont nous venons de parler que commence la fête pour les véritables amateurs, c'est là qu'ils se réunissent. Dès le jeudi on achète et on essaie les chevaux qui doivent servir à la course suivante. Ce ne sont certainement pas des animaux de premier choix, tout cheval vicieux, on préfère d'être livré à l'écarisseur, trouve là un débouché. Un cheval trop bon serait nuisible au picador, il faut que l'animal soit tellement fatigué que le cavalier puisse en être absolument maître, il ne s'agit pas de courir, et un cheval fringant serait un véritable embarras. L'essai et l'achat des chevaux, dont le prix varie de 40 à 80 francs, durent l'après-midi du jeudi, du vendredi et du samedi.

Les hôpitaux de Madrid, concessionnaires des courses, possèdent à quatre lieues de la ville un vaste pâturage nommé la *munoz*; c'est là que l'on réunit les taureaux amenés de toutes les provinces d'Espagne. Le dimanche matin, un peu avant le jour, la route est couverte de cavaliers qui vont assister à l'*apartado* (la séparation). Il s'agit effectivement d'extraire du milieu du nombreux troupeau les six animaux qui doivent combattre le lendemain, il y a tant pas été assez grand, l'animal jugé nécessaire est fait combattre un de plus. L'opération de l'*apartado* est confiée à une dizaine de braves dressés à cette opération et nommés *cabestros*; ils portent au cou une énorme cloche oblongue nommée *canero*. Les *vaqueros* (bergers), quelques-uns à cheval, armés d'épées, lances, d'autres à pied, armés de frondes, courent au milieu du troupeau, désignant aux *cabestros* les taureaux qui doivent être séparés; ceux-là les entourent, et bon gré mal gré, les forcent à s'éloigner de leurs compagnons; une fois le nombre voulu réuni, tout s'éclaire à la fois dans une course impétueuse; malheur au passant qui serait surpris par cet ouragan; il partagerait le sort de l'infortuné chevalier de la Manche, mais il ne s'en tirerait pas si bien, il serait littéralement broyé. Un *vaquero* éclaire la marche à une distance d'environ cinq cents pas pour avertir du danger; il est vrai de dire que les campagnes des environs de Madrid sont presque désertes et que l'on ne suit pas la grande route.

Le convoi s'arrête à environ trois quarts de lieue de Madrid dans un pâturage appelé *orrego*; là, il fait une longue halte pour attendre le soir: c'est là que les athlètes du lendemain font leur dernier repas. Un peu avant le coucher du soleil, on donne le signal du départ, et le troupeau de taureaux et *cabestros* s'éclaire avec la même impétuosité que le matin, mais le voisinage immédiat de la ville oblige à de grandes précautions, c'est le but de promenade du dimanche. Aussi, de nombreux détachements de cavalerie sont-ils établis tout le long de la route que parcourt le convoi, le passage sur le sentier qu'il doit suivre est interdit; en quelques minutes, la distance qui le sépare de la place est franchie, un tourbillon de poussière annonce son arrivée; le bruit des cloches (*caneros*), les bruyants roulements des taureaux, la voix des *vaqueros* animant les *cabestros*, forment un bruit sauvage qui ne peut être comparé à rien de ce que nous avons entendu jusqu'à ce jour. Une barrière entoure la fin du chemin que suit le troupeau, et c'en est fait jusqu'à la basse-cour, dont la porte est toute grande ouverte; un gardien se tient derrière chacun des battants, pour les pousser vivement lorsque le dernier taureau est entré, et le public se retire lentement, cherchant à préjuger les incidents de la course du lendemain, d'après ce qu'il a pu voir des taureaux qui doivent combattre.

Seize courses par an sont accordées à la place de Madrid; chaque course est divisée en deux demi-courses, la première a lieu le matin depuis dix heures jusqu'à une heure environ, la seconde commence à trois heures pour se terminer au coucher du soleil. Autrefois, la course du matin était considérée comme course d'essai, les toreros venaient en costume simple, noir, brodé de noir; les vêtements riches, les étoffes voyantes, les broderies d'or et d'argent étaient réservés pour la course de l'après-midi; on combattait six taureaux le matin, et huit l'après-midi. Maintenant il est rare qu'on donne une course entière le même jour, on fait durer le plaisir plus longtemps en n'en donnant qu'une demi le soir, soit trente-deux demies dans l'année. La course du matin était peu fructueuse; beaucoup d'ouvriers laborieux consentent bien à perdre une demi-journée pour se livrer à un plaisir favori, mais le nombre était grand de ceux qui rentraient devant la perte d'une journée entière et la dépense que leur occasionne le prix de leur entrée dans la place; aussi, cette mesure n'a-t-elle été prise que depuis que les hôpitaux ont fermé à des entrées précieuses cette branche de leurs revenus. Les courses ont lieu tous les lundis, depuis celui de Paques jusqu'à la Toussaint. Il y a une interruption pendant une partie de la cantale.

Enfin le grand jour est arrivé. Deux heures avant le commencement de la fête, la rue d'Alcala, Carrera sau Geronimo, le Prado, sont couverts d'un public avidement ému: les *calesines*, *coches de coleras*, se paient des prix fous; car il est d'usage, pour franchir la faible distance qui sépare la place de la *Puerta del Sol*, de la faire dans un de ces incommodes véhicules. Maintenant, les omnibus viennent augmenter la foule de voitures. Cependant, tout le monde n'est pas assez heureux pour trouver à se faire conduire, et le plus grand nombre se résigne à faire la route à pied au milieu de la poussière soulevée par les cavaliers, les piétons, les équi-

pages et toutes les voitures publiques. Heureusement la rue d'Alcala, principal chemin pour se rendre à la place, est à peu près deux fois large comme notre rue de la Paix; aussi l'encombrement n'est-il pas possible.

La place des Taureaux de Madrid est située à peu de distance hors de la porte d'Alcala, une des plus belles entrées de la ville; son extérieur n'a rien de monumental; c'est un grand pentagone régulier à angles très-ouverts, bâti en briques et peint en rouge à la chaux; deux portes principales donnent entrée de l'arène au dehors; mais de nombreuses portes plus petites facilitent l'accès dans le lieu destiné au public. Autour de la place, se trouvent de nombreux marchés d'eau, d'oranges. Quelques cuisines en plein vent sont aussi établies, et là, on y trouve à se procurer des mets qui offensent singulièrement l'odorat; mais un commerce qui n'exige pas une mise de fonds bien considérable, et qui cependant fait réaliser à ceux qui l'entreprennent d'assez beaux bénéfices, c'est la vente de *des batons* (*patos* ou *varas*) destinés à maquer au moyen d'une entaille le nombre de chevaux tués et blessés.

La disposition de la place permettant au dernier veu d'être aussi bien placé que celui qui est arrivé le premier, il s'ensuit de là que la majeure partie des spectateurs qui se sont munis de leurs billets va attendre le commencement de la course dans l'arène; la place présente à ce moment un aspect très-animé, des conversations s'établissent entre les spectateurs qui, amis de leurs amis, se sont établis à la place qu'ils doivent occuper, et ceux qui sont dans l'arène; tout est mouvement. Tout à coup, l'orchestre, composé d'une paire de timbales et de deux trompettes, fait entendre des cris aigus et discordants; c'est le signal que la reine, ou un enfant, ou le corrigé, ou un de ses lieutenants vient d'entrer; la fête est définitivement commencée.

On procède d'abord au *despejo* (débaras). Le chef des *alguaziles* (*alcañil mayor*) en habit à la française, monté sur un cheval richement caparotonné, entre par la porte placée au dessous de la loge royale. Il est suivi de deux *alguaziles* vêtus absolument comme nos Crispien, leur chapeau est orné de plumes et ornés comme nos Crispien, ils sont montés sur des chevaux très-fringants, leur selle est de la forme des selles arabes, et leurs vêtements sont en bleu, à larges épaulettes d'acier recourvés; après eux vient un détachement de cavalerie de la garnison; ce cortège fait le tour de la place s'arrêtant à chaque porte pour laisser écouter le monde qui remplissait l'arène, et, lorsqu'elle est entièrement évacuée, il ressort par la même porte en gardant le même ordre. C'est pendant ce temps que chacun gagne sa place, et tout le monde se trouve définitivement casé.

Quatre *alguaziles* à pied, vêtus de longs manteaux, et un notaire (*escrivano*), en habit noir habillé, entrent alors dans la place; au même moment la porte du *toril*, placée précisément en face, s'ouvre, et le *pregnero* (crieur public) en sort. Son arrivée est saluée par une bordée de sifflets, de huées, d'ingrès traditionnelles, l'emploi qu'il remplit, le mettant dans l'opinion publique d'un degré seulement au-dessus du bonheur, il est obligé de traverser toute la place au milieu de ce feu croisé qui l'assaille. Il est vêtu d'un long manteau brun dans lequel il est entièrement enveloppé, mais il doit laisser sa main droite découverte, et tenir à la main le papier qu'il vient lire aux *alguaziles* et au notaire qui doit en prendre acte; c'est un ordre émané du souverain, au non duquel ils se découvrent tous, prescrivant les mesures à prendre par la police de la place. Sitôt la lecture de la pièce achevée, le *pregnero* retransse la place, et le torrent d'insultes, un moment suspendu, recommence pour ne cesser qu' lorsque la porte par où il est entré s'est refermée derrière lui.

Immédiatement après cette cérémonie on voit paraître un des deux *alguaziles* à cheval; il vient prendre l'ordre de celui qui préside la place, et, après l'avoir reçu, traverse l'arène en faisant faire des courbettes à son cheval. Il se présente à une porte qu'il se fait ouvrir, derrière laquelle se tiennent les *toreros* qui doivent paraître.

Ceux-ci entrent alors dans la place dans l'ordre suivant: en tête marche l'*alguazil*, ensuite le *espadas* (matador), tous de front; après eux, par rang de quatre, les *banderilleros*, un nombre de douze ou seize; ils sont enveloppés dans des manteaux et étoffes légères et de défense en même temps; ces manteaux sont placés de manière à laisser voir le ricbe et brillant costume dont ils sont revêtus; ils sont suivis de deux ou trois domestiques de la place dans un costume de la même couleur mais beaucoup plus simple; ceux-ci ne portent pas le manteau. Puis viennent les *picadores* à cheval, tant ceux qui doivent combattre que ceux qui sont de réserve; la marche est terminée par deux attelages de mules richement harnachées destinées à enlever de l'arène le corps des animaux qui ont été tués. Ce brillant cortège traverse la place au pas redoublé et vient s'arrêter devant la loge de l'autoite; si la reine ou un de ses enfants assiste à la course, ils se mettent un genou en terre en se découvrant; s'il n'y a que l'autoite ordinaire, ils se contentent de se découvrir.

Nous touchons au moment où l'acteur principal va paraître, chacun va prendre sa place; ceux qui ne doivent pas combattre se retirent, les *picadores* vont prendre leur poste l'un contre la barrière à trente pas environ de la porte du *toril*, l'autre un peu plus loin également près de la barrière, un *alguazil* à cheval s'avance en se découvrant au-dessus de la loge de l'autoite, il tient son chapeau à la main et lâche de recevoir dedans une fois ornée d'un gros sac de rubans, que lui jette le corrigé; cette fois est celle du *toril*; il traverse la place lentement pour aller la remettre à celui qui est chargé d'ouvrir cette porte, et se retire au grand galop de son cheval; l'orchestre peu harmonieux dont tous avaient parlé jette ses cris déchirants, la porte est ouverte, le taureau se précipite dans l'arène.

Généralement il va droit devant lui, s'arrête à peu près au milieu de l'arène, jette des regards égarés sur le public; il est

assourdi par le bruit, il est effrayé par l'étrangeté du spectacle, il gratte la terre de ses pieds, s'entourne d'un nuage de poussière, puis tout d'un coup se jette sur le *picador* le plus près de lui. Celui-ci a eu le temps de se préparer à le recevoir, il tourne son cheval de manière à être attaqué par sa droite; son but n'est nullement de tuer le taureau, le fer dont sa lance est armée ne le lui permettrait pas, il doit, par la manière dont il pose la pointe de sa pique sur le garrot du taureau, l'obliger, en lui donnant une forte impulsion, à faire un demi-tour sur sa droite; pendant ce temps il détourne son cheval sur la gauche et va reprendre position derrière l'autre *picador* toujours près de la barrière qui est pour lui un abri en cas de chute et qui contribue quelquefois à sa mort. Voilà les règles, voilà le but que se propose le *picador*, mais il l'atteint bien rarement; plus souvent, l'impulsion du taureau est telle, aidée qu'elle est par l'impétuosité de la course, qu'il n'a pas la puissance de la soutenir: alors le taureau se précipite sur le cheval et s'acharne à coups de cornes après lui, car il le considère comme son plus grand ennemi. Pourvue cheval! Alors commence une scène de carnage, le *picador* renversé se couche le long de son cheval lui maintenant les rênes très-courtes pour qu'il ne puisse pas se relever, car dans ce cas il resterait exposé lui-même à la rage du taureau et serait foulé aux pieds par son camarade dénoncé, ils jettent leur main sur le taureau pour détourner son attention et l'attirer cependant le taureau aveuglé par le sang n'y fait pas attention, alors l'autre *picador* se dévoue, il arrive sur le lieu du carnage, pique vivement de sa lance le nez de l'animal et lui annonce ainsi qu'il a un nouvel ennemi à combattre. S'il est assez heureux pour le détourner, on relève de suite le cavalier démenté; quelquefois il partage le sort de son camarade, et la scène reste vide faute d'acteurs jusqu'au moment où on a pu détourner l'animal qui se baignait dans le sang, et où les deux *picadores*, s'ils ne sont pas blessés, ont pu aller rendre des chevaux neufs.

Le même taureau reproduit souvent la même scène, souvent aussi, après avoir violemment jeté à terre homme et cheval, il s'éloigne de lui-même; quelquefois aussi le taureau est lâché, il foule l'homme et le cheval; alors il est accablé de huées auxquelles, nous devons le déclarer, il se montre peu sensible; plus tard nous verrons quel châtiement lui est infligé dans ce cas.

Lorsque le président de la place juge que le taureau a fait assez de dégât, ou qu'il n'en fera pas du tout, il donne le signal, et les *banderilleros* s'éclairent. Ceux-ci armés de *banderillas*, (longs bâtons armés à leur extrémité d'une pointe en forme d'hampe) provoquent le taureau, courent à sa rencontre, et quand ils en sont à le toucher, ils l'ont brusquement un saut de côté sur la gauche en lui enfonçant leurs *banderillas* dans le cou; le taureau reste un instant immobile, surpris par la douleur, le *banderillero* en profite pour s'éloigner, quelquefois il manque son coup; mais, s'il n'a pas laissé tomber ses *banderillas*, il tâche d'en frapper le taureau sur les cornes, la douleur que celui-ci éprouve est tellement vive qu'il s'arrête court. Les autres *banderilleros* sont d'ailleurs tout prêts à secourir leur camarade; au moyen du manteau sans eux-mêmes, presque toujours ils réussissent, quelquefois cependant le taureau aveuglé par le sang n'y fait pas attention, alors l'autre *picador* se dévoue, il arrive sur le lieu du carnage, pique vivement de sa lance le nez de l'animal et lui annonce ainsi qu'il a un nouvel ennemi à combattre. S'il est assez heureux pour le détourner, on relève de suite le cavalier démenté; quelquefois il partage le sort de son camarade, et la scène reste vide faute d'acteurs jusqu'au moment où on a pu détourner l'animal qui se baignait dans le sang, et où les deux *picadores*, s'ils ne sont pas blessés, ont pu aller rendre des chevaux neufs.

Lorsque le taureau s'est montré lâche, le public crie: *Perrros*, *perrros* (des chiens), c'est pour demander à l'autorité de faire combattre des chiens contre lui; si le président de la place l'accorde, on lance dans la place, deux par deux, des chiens d'une race nommée *perrros de presa*. Ceux-ci saisissent le taureau par le museau et par les oreilles et finissent par s'en rendre maître; un *torero* vient alors et le tue traitreusement par derrière; quelquefois l'autorité fait substituer aux chiens, des *banderillas* de feu; ces dernières se mettent comme les autres, mais le manche en est garni d'artifice qui prend feu au moment où elles sont plantées dans le cou de l'animal; on peut se figurer sa souffrance et son effroi.

L'heure de la mort a sonné pour lui, les timbales et les trompettes annoncent à l'*espada* (*matador*) qu'il doit se préparer à tuer le taureau; il s'arme d'une épée longue, large et très-flexible, la poignée, entourée d'un galon de laine, est fortement plombée, il saisit la *muleta* (1) et s'approche de la loge du corrigé; il se découvre alors, tient sa *muleta* (couffure audalouse) dans la main et adresse une allocution au président de la place; parmi toutes celles que nous avons entendues, nous avons retenu la suivante:

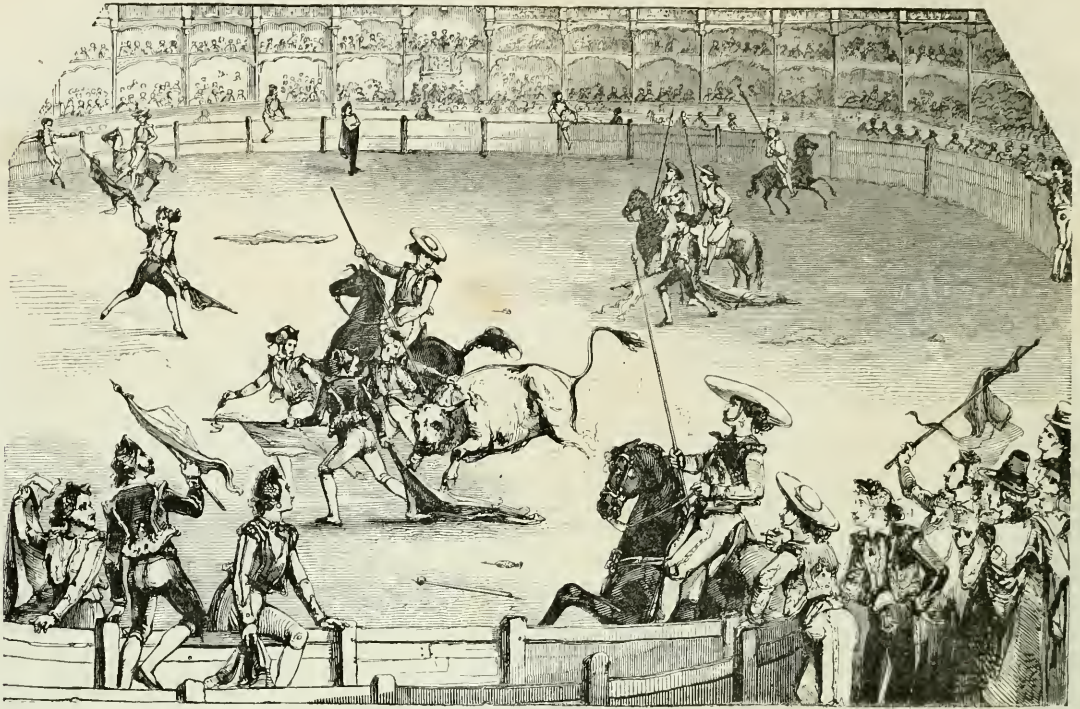
« Je vas tuer ce taureau à la santé de votre seigneurie, à celle des enfants de Madrid et à celle des étrangers qui se trouvent dans la place. »

Puis il fait une demi-piroquette sur le talon en jetant derrière lui sa *muleta*, et s'avance gravement vers le taureau.

Alors commence la lutte qui doit nécessairement se terminer par la mort du taureau, quelquefois aussi par celle du *torero* (2). Celui-ci vient se planter bien en face du taureau, qui est encore essoufflé de l'exercice violent qu'il vient de faire,

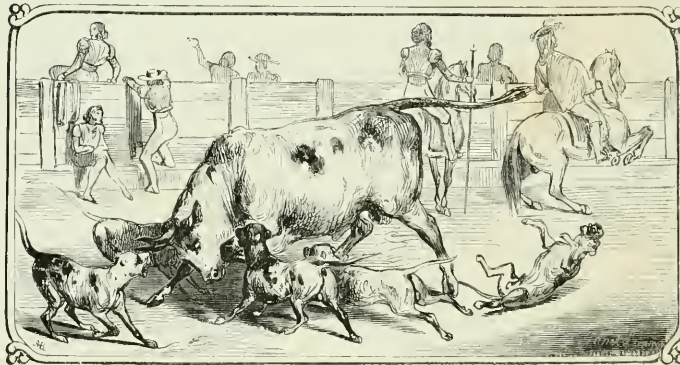
(1) La *muleta* est un bâton de trois pieds environ, armé d'une pointe à bout; on y pique un morceau d'étoffe de laine généralement écarlate par le milieu de sa largeur et l'on ramène les deux extrémités de l'étoffe de manière à en former une espèce de drapau; la *muleta* sert à exciter le taureau et à défendre le *matador*.

(2) *Torero* est le mot générique pour désigner tout homme combattant le taureau à pied ou à cheval.



(Place des écures de taureau.)

il lui présente la *mulata* sur laquelle l'animal se jette avec rage; il l'évite d'un saut de côté sur la gauche; plusieurs fois il lui fait faire la même passe, puis, lorsqu'il a suffisamment étudié le taureau, il prend la *mulata* de la main gauche, l'épée de la droite, appelle l'animal qui se lance encore sur lui; mais il est arrêté dans sa course par le fer qui lui entre au-dessus du garrot et va traverser le cœur; il vomit le sang immédiatement. Ce coup s'appelle *una buena recibiendo* (une bonne (1) le recevant). Ce coup est le triomphe du *torero*. Souvent le taureau ne veut plus bouger; alors on a recours à un autre moyen: le *torero* se met à la droite du taureau,



(Taureau paresseux livré aux chiens.)

des mules de côté, celle du milieu est attachée aux deux autres; on passe une corde terminée par un anneau autour des cornes du taureau, on fait passer cet anneau dans un croc fiché dans le planonier, et le cadavre du taureau est entraîné hors de la place avec la plus grande rapidité; les chevaux morts sont emmenés de la même manière, seulement on leur passe la corde autour du cou. On jette quelques paniers de terre pour effacer les marques de sang qui couvrent la place, afin que les *toreros* ne puissent pas glisser; toutes les portes se ferment, une seule se rouvre, c'est celle du *toril*, et un nouveau taureau paraît sur la scène.



(Piedros piquant le taureau de sa lance.)

décrit, en courant vivement, un demi-cercle devant lui, et, dans ce mouvement, lui enfonce l'épée toujours à la même place. On nomme cette manière de tuer, à *colapié*. Mais toutes les blessures que font les *toreros* ne sont pas également mortelles; nous avons vu des taureaux recevoir douze ou quatorze coups d'épée, et pas un n'était mortel; dans ce cas, le matador a deux moyens d'en finir; le premier, le plus honorable pour lui, est de piquer le museau de l'animal avec la pointe de son épée, afin de lui faire baisser la tête, puis, introduisant cette même pointe vivement entre l'occiput et la première vertèbre, de lui couper la moelle épinière; la mort est instantanée, l'animal tombe foudroyé. On appelle ce coup *descavillar* ou *atronar*. Un autre moyen est de laisser l'animal s'affaiblir par la perte de son sang; il finit toujours par se coucher, alors un acteur, que nous n'avons pas encore nommé, le *cachetero*, s'arme du poignard nommé *cachete*, et s'approchant très-doucement derrière le taureau, il lui enfonce entre deux vertèbres; la mort est immédiate. Ce dernier emploi, peu honorable et peu payé, n'est pas sans danger: quelquefois le taureau se relève brusquement, se retourne et blesse grièvement le malheureux *cachetero*; nous en avons même vu tuer un sur place.

Sûr que le taureau a rendu le dernier soupir, l'orchestre se fait entendre, les mules viennent enlever le taureau, elles sont attelées de front; les six traits se réunissent à un palonnier porté par le *mayoral*, deux *zagales* tiennent chacun une



(Bandierilero detournant l'attention du taureau.)

Ce qui donne tout l'attrait aux courses de taureaux, c'est, le croirait-on, leur extrême variété. Deux courses ne se ressemblent pas; chaque taureau à son caractère, sa physiono-

1) En langage taurin, un coup d'épée s'appelle une *estocada*, une *buena* s'entend, le *recevato* veut dire que le *torero* a attendu l'animal, ne lui a pas couru dessus.



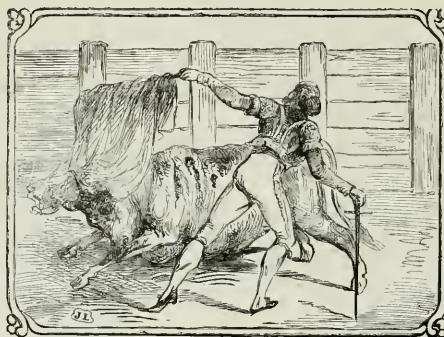
(Banderillero.)

(Combats de taureaux.)

(Picador démonté.)



(Le banderillero plantant des banderillas dans le col du taureau.)



(L'espada faisant flotter son drapeau devant le taureau.)



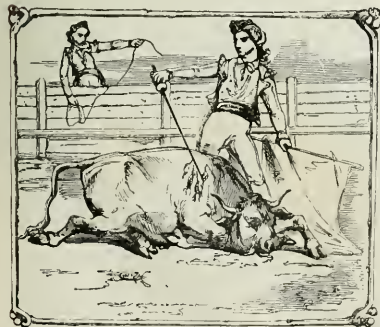
(L'espada donnant le coup d'épée au taureau.)

me particulière, aucun ne procède de la même manière; on est toujours sûr d'avoir de l'imprévu, et puis il y a de véritables, de puissantes émotions; ces hommes, ces gladiateurs cherchent la gloire à leur manière; ils sont électrisés par les dix-huit mille spectateurs qui les regardent, qui les animent, qui les applaudissent, qui les couvrent de huées et d'invectives s'ils ont l'air de faiblir un moment; c'est tout cela qui fait le succès des courses de taureaux en Espagne, et il sera bien difficile d'y détruire le goût de ce spectacle national.

Voici les noms de quelques toreros qui ont acquis de la célébrité (1) : Pepe Lillo (tué par un taureau); el Panchon,

5<sup>e</sup> De Coria, très-maigre et de vilain échantillon; les cornes très-ouvertes. Il s'anima sous les coups de lance, et eut les honneurs de l'après-midi; il reçut vingt coups de lance; s'il n'avait pas eu les cornes si ouvertes il aurait tué plus de dix chevaux; il en tua deux, en blessa trois et fut tué par Cucharas d'un volapié;

6<sup>e</sup> De Villarubia, maudit aussitôt qu'on lui vit le museau, du plus mauvais aspect et très-maigre. Il reçut un seul coup de lance sans attaquer. Le public demanda qu'on le fit relancer par des chiens, mais on commanda les banderillas de feu; le Chiclanero le tua d'un mete y saca (1).



(La mort du taureau.)

la plus grande est un nommé Francisco Montes. Parmi les picadores on cite : Sebastian, Miguez, Ortiz (tué), el Pelon, Juan Pinto, el Barbero, Orillana, etc., etc.

Nous terminerons cet article par la traduction du compte rendu de la première course de cette année qui a eu lieu à Madrid le 24 du mois passé et dont nous avons cité l'affiche au commencement :

1<sup>o</sup> De Diaz Hidalgo, animal maigre, bien encorné; il a reçu sept coups de lance; il s'est animé à la fin, tua un cheval et en blessa un autre. On lui mit deux paires de banderillas, et Juan Leon fut chargé de le tuer; il fit beaucoup courir le taureau, puis le tua à colapié;

2<sup>o</sup> De Colmenar Viejo, animal fougueux, d'une belle prestance, très-grand. Il tua deux chevaux, en blessa un autre, renversa les deux picadores; on lui mit six banderillas, et Guillen le tua de deux volapiés, finissant par l'atronar. Il essaya de sauter la barrière, mais ne put en venir à bout;

3<sup>o</sup> De Coria avait l'air d'une sangsue; couleur douteuse, bien encorné, si faible que le poids de ses cornes avait l'air de le fatiguer. Il s'anima sous les coups de piques, et le Chiclanero le tua d'une estocade basse le recevant;

4<sup>o</sup> De Colmenar, arrogant; il tua deux chevaux, jeta souvent les picadores par terre, mettant en danger la vie de Gallardo; il essaya plusieurs fois de franchir la barrière et y réussit une fois en sautant par-dessus le picador et y jeta une fois en sautant par-dessus un torero qui l'blessa. Jordan se distingua en lui mettant les banderillas, et il fut tué par Leon, qui lui fit deux blessures sans résultat, et une bonne;



(L'envèvement du taureau.)

Juan Leon, Farra, (tué); el tio Guillen. Celui qui a acquis

(1) Espadas.

(1) Mete y saca, c'est lorsque le torero ne laisse pas l'épée dans la blessure; presque toujours il est obligé de l'abandonner. Le coup de mete y saca est très-applaudi.

Bulletin Bibliographique.

Derniers Chants, poèmes et ballades sur l'Italie, par CASIMIR DELAVIGNE; précédés d'une notice par M. GERMAIN DELAVIGNE. — Paris, 1845. Didier. 1 vol. in-8.

Ce ne serait certes pas une étude sans intérêt que celle où l'on rechercherait les secrets influences de l'Italie sur la littérature contemporaine. Il n'est pas douteux, en effet, que nos poètes, nos romanciers, nos historiens même, — et je parle des meilleurs, — ont rapporté de leurs voyages au delà des Alpes je ne sais quel souvenir d'enchantement qui a coloré leurs rêveries, et jeté sur leurs travaux divers le visible reflet de l'ardent soleil de ces contrées. Gœttingenhard, dans ses *Martyrs*, Lamartine, dans ses *Méditations* et dans ses *Harmonies*, Casimir Delavigne, dans ses *Derniers Chants*, dans ses *Dernières Paroles*, Brieux, dans ses deux chastes recueils, Alfred de Musset, dans ses étincelantes chansons, George Sand, dans presque tous ses beaux livres, relevant, pour ainsi dire, à chaque pas, et à leur insu, la vivacité, la profondeur de leurs impressions en face de ce ciel rayonnant de splendeur.

Il ne faut donc pas être surpris que les regards tournés de Casimir Delavigne se soient tournés du côté de cette seconde patrie de toutes les âmes poétiques. L'auteur des *Messéniennes*, de *Mario Filopato*, devait en quelque sorte cet hommage suprême à la terre qui lui avait procuré de si charmantes inspirations à l'époque la plus brillante de sa jeunesse.

Les *Derniers Chants* se composent de quatre poèmes, intitulés *la Ballerine*, *Memento*, *le Prétre*, et *Un Alcibiade*, de plusieurs ballades, et d'un assez grand nombre de pieux légères. Une tragédie inachevée ferme le recueil.

La *Ballerine* devait avoir six chants, mais la mort a interrompu le poète, et nous n'en possédons que deux. Cette ballade nous paraît fort remarquable; car, selon nous, Casimir Delavigne n'a mis nulle part plus de son et plus d'enthousiasme dans cette composition. Le premier chant surtout est d'une grâce achevée. On trouve çà et là des strophes qui ont une saveur antique des plus exquis. Cette jeune adolescente qui pressent sa beauté à venir et qui chante l'hymne de sa jeunesse, a des accents délicieux. Lisez plutôt :

J'ai, de mon coup d'épée,  
Couvert mon sein l'autre jour;  
Il n'a pu, je le regrette, en contour;  
Mais il s'en allait à peine,  
Laissez au vent des oranges grandir,  
Leurs fruits seront s'arrondir,  
Et la coupe sera pleine.

Il y a dans ce cri de triomphe je ne sais quelle nouveauté qui n'est pas trop enfantine, je ne sais quel charme qui n'est pas trop puéril, qui n'est pas trop naïf, dans le portrait de Née, à réaliser, ce nous semble, l'idéal de la sculpture grecque, une nudité qui demeure chaste. Quelle jolie statue pourrait sortir de ce rêve de poète.

*Memento*, le second poème, nous inspire une sympathie moins vive; mais il a sur le premier l'avantage d'être complet. Parmi les quatre chants qui le composent, nous préférons celui qui est intitulé *Adia*. Nous y signalons une vivacité, une légèreté de ton, qui est ravissante. On dirait que ces vers diaphanes et limpides en buissons sont de la musique, et que les sons viennent s'y joindre comme à eux-mêmes.

Le *Prêtre*, écrit à Rome, est aussi fort remarquable. Outre qu'il excite et retient la curiosité, il recèle des pensées tout à fait pleines de noblesse et d'élévation. Le premier chant, qui est dédié à la gracieuse figure de l'enfant de chœur, attire tout d'abord l'attention. On est tenté de faire comme ces bons vieux moines qui :

Le trouvent plus beau quand il prie,  
Et rient pour le voir prier.

M. Casimir Delavigne excelle à peindre ces visages d'adolescents. Son *Enfant de chœur* charme comme *Née* par sa grâce naturelle et sa fraîcheur. On regrette de ne pouvoir, sans scandale, confondre vive ces deux fraîches aurores.

Ce poème, qui est le plus long de tous, manque un peu d'unité; quelques tons légèrement criards nous paraissent en troubler l'harmonie. Nous n'abusons pas beaucoup non plus le *Miracle*, quoiqu'il renferme des détails charmants. Ce poème offre un mélange de réalité et de surnaturel qui ne s'accepte pas sans résistance. Mais à travers l'imperfection du plan, que de vers on aimerait à citer!

Parmi les pièces légères que contiennent les *Derniers Chants*, nous avons mentionné des ballades. M. Casimir Delavigne affectionne ce genre, qui est trop négligé de nos jours; il y a trouvé des beautés vraiment dignes de le remettre en honneur.

On ne quitte pas le recueil sans relire plusieurs morceaux pleins de charme. *L'Étoile sur les Lacs* nous exprime avec puissance la serene mélancolie des nuits de Venise. Cette poésie attristée est aussi d'une peinture de Léopold Robert. C'est à la fois ardent et douloureux.

*La Vache perdue* a le ton hardi et la grâce sauvage des *Tyrolaises*. C'est bien la chanson de montagne comme on aimerait à en entendre lorsqu'on traverse, par une belle soirée d'été, quelque gorge des Alpes.

Si nous nous arrêtons à *Un Alcibiade*, c'est une sorte de languueur contemplative qui rappelle ces figures couchées dans les paysages du Poussin, et qui rêvent sous les chênes en regardant les horizons.

Le *Mauronnien d'Élisa*, la dernière pièce du volume, fait souvenir de *Jeanne Malobé* de Millevoye. C'est la même tristesse résignée, le même regard profond jeté au delà de la tombe.

Si nous ne disons rien de la tragédie de *Alcibiade*, c'est que nous ne croyons pas que la critique soit appelée à examiner cette œuvre chancelée. On y trouve d'admirables vers; mais nous doutons, en en jugeant par ce que nous possédons, qu'elle ait pu se concilier les suffrages de la foule. Ces personnages à demi fantastiques auraient dû se faire bonne contenance devant le parterre.

En résumé, les *Derniers Chants* de M. Casimir Delavigne figureront honorablement dans sa couronne poétique. Ce sont comme des feuilles brillantes destinées à relever l'éclat des fleurs du laurier.

L'Homme sans aile, par M. GUILLEMIN. — Paris, 1845. 1 vol. in-8. Chez Jules Labitte.

Si ce livre n'était qu'un roman vulgaire, et livrant au public cette somme d'émotions et de péripéties qui au lieu d'être de la littérature romanesque qui a cours, nous n'oussions pas songé

à lui donner une place au milieu de ces notices. Chaque jour s'agit de devorer cette littérature faite pour le jour même, et la mémoire, qui a hâte de se décharger de pareils souvenirs, en retrouverait ici la trace avec étonnement et peut-être avec ennui.

Il n'en est pas de même du livre original et plein de pensées dont il nous est donné de faire ici une courte analyse. Peu sensible à ces ouvrages faits avec une rapidité exclusive de la pensée et de la réflexion, ce qui domine dans celui-ci, c'est l'idée neuve; ce qui y surabonde, c'est la méditation, et je dirai presque l'invention philosophique. On sent que l'auteur a à son service les plus beaux dons de la philosophie, les mathématiques et la foi religieuse. On n'a donc en le voyant s'avancer au milieu de toute hardiesse dans les plus profondes questions de l'immortalité, et laborieusement de Vico et de Ballanche, contempler le passé des choses, pour jeter ensuite un regard assuré et presque prophétique sur l'avenir.

L'élève de son livre est pour ainsi dire résumée dans ces quelques mots de l'auteur :  
« L'antiquité voulut expier le crime, vaincre la responsabilité du crime par le sang. Il faut espérer que le monde chrétien expiera le crime, vaincra la responsabilité du crime par la charité ».

M. Guillemin déduit cette loi à venir de ce que le passé nous apprend de deux autres grandes misères de l'homme, la guerre et la folie.

Dans ces deux autres d'âmes, on voit, dit-il, le progrès de la charité arrivant par degrés de l'extrême rigueur à la plus touchante mansuétude.

Dans la guerre, le vaincu, d'abord mis à mort, puis torturé, puis esclavé, puis prisonnier, devient, dans les sociétés modernes, l'objet du respect et de la générosité de tous. Dans la folie, on voit ces pauvres aliénés, dans les temps anciens, devenant aux divinités infernales, chargés d'impressions, criés; puis, par un progrès, conservés, mais jetés dans des prisons affreuses, dans des loges qu'on n'aurait pas construites pour des criminels, et où ils mouraient dans la solitude et le désespoir, et dont la porte eux Les hommes de tous les jours deviennent l'objet de la pitié de tous; les loges disparaissent; mie vie plus large et plus libre leur sourit. Des hôpitaux magnifiques, des jardins splendides leur sont accordés, et cette misère est consolée et soulagée.

Il en sera de même, dit l'auteur, de cet autre désordre de la société, du crime et des criminels. La même loi de progrès les relève et soulage à leur tour. Les hommes de tous les jours ont assez de supplices pour les punir, on s'en venge, par de continuelles degrés, à une élévation qui semble avoir atteint le terme.

Cependant l'auteur, fort de ses études sur le passé, annonce que la société loin de s'arrêter à ce terme, ne doit l'envoyer que comme un point de mystère. L'humanité, pense-t-il, a tout à faire encore pour le crime. C'est aussi une maladie sociale à consoler et à guérir. Les temps viendront, dit-il, où vaincue par la morale, calquée par la bienveillance, adoucie par la charité, cette société mystérieuse des criminels, dont il fait une saisissante peinture, se dissoudra d'elle-même, et viciendra se fondre dans la société humaine dont elle s'était faite la sombre et terrible ombre.

Ces doctrines, revêtues d'un style élevé et quelquefois étrange, sans être jamais bizarres, circulent dans un drame touchant, dont nous dirons quelques mots.

L'auteur, se promenant au Jardin des Plantes, y remarque un homme dont l'aspect triste et sauvage l'émeut. Sa figure, toute dévastée par les douleurs du mystère, l'inspire de la pitié. Il se promène sent comme errant dans les ténèbres et comme se craignant lui-même. A certains jours, il porte un deuil qui fait avec le jour où il le porte. L'auteur desire lui parler, mais l'homme l'évite. Un enfant tombe blessé; parmi ceux qui courent à lui, l'inconnu se précipite aussi, mais il se retire convulsivement avant d'avoir secouru, et comme s'il était indigne de la charité qui le possédait. Enfin, l'auteur parvient à vaincre sa résistance mystérieuse; l'inconnu se révèle, lui dit sa vie; c'est le honneur.

Rien n'est plus touchant que ces pages où cet homme, fatalement consacré, raconte ses douleurs. Il a une fille qui, ignorant la mission de son père, vit au milieu de l'honneur qui est le sien, et qu'elle ne peut comprendre. Le vif se fait où est la pauvre enfant, et l'auteur, au milieu de la première communion, ses compagnons s'écarter d'elle et la laissent seule en face de Dieu. Elle meurt de tant de bonte, ayant à peine assez de forces pour ne pas maudire son père, à qui, elle le sent, elle dit une parole vive et à son premier trait. Lui-même, le honneur, privé de cette joie éternelle, meurt à son tour entouré de deux ans qui ont traversé l'histoire générale pour arriver à un cœur plein de tendresse et de vertus.

Tel est ce drame court et simple. La poésie et la pensée y abondent.

Tel est ce livre, digne d'être remarqué; mais il est de la nature de ceux qui ne le sont guère. Notre époque, selon un grand philosophe, manque de respect et d'attention. Aussi les œuvres qui les réclament passent devant ces hommes qui ne se soucient ni de réfléchir ni de respecter, et qui content à ce qui éclate et brille sans savoir s'il y a la force ou l'avenir.

Nous n'abusons pas nous-même connu ce livre, s'il ne nous avait été comie par un digne ami de l'auteur. Cet ami de M. Guillemin, qui il nous sera permis de nommer ici, M. Henri de Villiers, dans la force et de l'histoire de l'humanité, quelques jours après nous avoir remis cet ouvrage, était entièrement à sa famille et à ses amis. Eux seuls le connaissaient bien. Ils peuvent dire quelles rares facultés, quelles qualités précieuses étaient dans cette âme élevée et dans ce noble cœur. C'est le secret de Dieu de retirer avant le temps des hommes à qui il n'a pas permis de se révolter tout entiers, et qui, au lieu de la renommée à laquelle ils avaient droit, ne laissent que le culte et les regrets de ceux qui les ont aimés.

G. C.

L'Homme et son perfectionnement, par M. F.-L. SCHOEN. — Paris, 1845. Abel Ledoux. 1 vol. in-8.

Si nous ne nous méprenons pas, M. Schoen, en écrivant l'ouvrage dont nous venons d'annoncer le titre, a en pour but d'étudier les diverses fonctions de l'âme dans tous les milieux où l'homme se trouve ici-bas placé.

Le livre, divisé en deux parties, est précédé d'une assez longue introduction qui renferme l'exposé rapide des nombreuses doctrines philosophiques qui ont agité de tout temps les immortelles écoles de l'antiquité et du monde moderne. L'auteur prend ainsi en main pour se guider lui-même les fils les plus importants de l'histoire de la psychologie.

M. Schoen, dans cette revue des grands philosophes, examine d'abord le système de Pythagore, qui, le premier, a reconnu

l'essence divine de notre âme, a cette force vitale nio à l'homme comme l'âme de l'homme (le Dieu); qui, le premier encore, a établi avec autorité la distinction des deux natures matérielle et immatérielle. Empédocle essaie une théorie nouvelle en considérant les sensations de l'âme comme les émanations de la nature extérieure; Empédocle se sépare de beaucoup de cette hypothèse en assurant que sentir et penser sont deux actes identiques. Zenon, au contraire, affirme que la vérité n'a qu'une seule source, et que cette source, c'est l'intelligence.

École du matérialisme est ouverte par Leucippe, qui ne voit dans l'âme qu'une réunion d'atomes sphériques communiquant leur mouvement aux êtres. Démocrite accepte cette explication quelque peu grossière, mais il l'agrandit et l'éleva.

Analogue, que l'auteur proclame le premier philosophe théiste, met une noble et éloquente pensée lorsqu'il reconnaît la supériorité de l'homme au sein de la création, lorsqu'il le montre le seul être doué de rationalité. Ces idées sont encore agrandies, épurées, par Socrate, qui pose le premier ce grand principe, qu'après la divinité, l'humanité est ce qu'il y a de plus respectable dans l'univers.

Avec Platon commence la science de la psychologie proprement dite. L'auteur se complait avec raison à développer les idées de ce beau génie, qui ne fut pas moins grand poète que grand philosophe. Nous ne le suivons pas dans ses appréciations pour ne pas sortir des bornes qui nous sont imposées.

La méthode d'Aristotele regardant l'âme, nous paraît une anthropologie expérimentale qu'une psychologie. Le sage précepteur d'Alexandrie met le premier en avant la raison comme une faculté supérieure aux autres, comme une sorte d'âme à part.

Après cet examen des plus beaux génies de l'antiquité, l'auteur étudie les systèmes des écoles célèbres qui se partageaient l'héritage des maîtres, des empiriques et des stoïciens, qui n'apportèrent aucun élément nouveau à la science de la psychologie, de l'école d'Alexandrie, dont la doctrine avait emprunté ses principales idées à la superstition égyptienne, à la philosophie hébraïque, aux théories de la Grèce.

Galien, l'héritier du néoplatonisme, à dénaturer le système de son illustre maître; mais il s'est acquis des droits légitimes à la renommée qui accompagne son nom par ses travaux sur les fonctions animales et sur les sensations.

La philosophie scolastique, qui se consuma en vaines définitions, en spéculations arides, est cependant ce beau côté, d'avoir reconnu, d'avoir proclamé la grandeur de l'homme au milieu des phénomènes de la nature.

Aux doctrines qui appartirent l'homme d'avoir inauguré le règne de la philosophie moderne, et la gloire d'avoir ouvert à l'esprit humain de nouveaux espaces. Par l'observation et l'expérimentation, il renoua des effets aux causes, et dégaga sa méthode de toutes les chimères de la scolastique. Descartes viciendra ensuite établir le second principe de la conscience, qui se resume dans ces mots fameux : *Cogito, ergo sum*; je pense, donc je suis; à simples paroles on l'âme s'est reconnue pour la première fois dans sa suprême indépendance.

Après Descartes arrive Spinoza, qui exagère, dénature la méthode de l'auteur des *Méditations*, en ne reconnaissant qu'une seule substance, Dieu, et en regardant toutes les autres existences comme ses modifications. Leibnitz occupe une sorte de milieu entre Descartes et Spinoza; tantôt il compte des années au spiritualisme du premier; tantôt il s'appuie sur la logique du second pour battre en brèche le sensualisme de Locke.

Cette revue de l'antiquité et des temps modernes achevée, M. Schoen s'arrête quelques instants devant les systèmes contemporains de Wolf, de Baumgarten, de Meyer, de Berkeley, de Home, de Reid et de Kant; puis il se met en marche lui-même, et nous expose ses propres idées.

Dans la série des chapitres qui composent son premier livre, M. Schoen compare l'homme à tout ce qui l'environne, et le montre e comme le centre autour duquel gravite l'activité d'un passé, d'un présent et d'un avenir infinis; il constate l'état d'indépendance complète dans lequel l'âme accomplit ses fonctions variées, en communiquant avec le corps par une sorte de relation dynamique. Il étudie ensuite, une à une, les facultés qui ont été mises à la disposition de ces deux puissances distinctes, les sens d'une part, et de l'autre les facultés intellectuelles. Il s'applique à comprendre et à définir les manifestations du génie à toutes les époques et dans tous les domaines; il recherche la source de nos sentiments, de nos affections, et alors, en finissant, les grandes questions qui préoccupent les penseurs, à la condition de l'humanité, la destination de l'homme, l'immortalité de l'âme.

Dans la seconde partie, M. Schoen pénètre dans les milieux où nous vivons, pose les conséquences de l'éducation et les résultats des sciences auxquelles elle nous initie; comme tous les bons esprits, il fusile avec force, avec abondance même, sur la nécessité d'une direction morale et religieuse.

Les abonnements à L'ILLUSTRATION qui expirent le 1er Mai doivent être renouvelés pour ne point être interrompus dans l'excro du Journal. S'adresser aux Libraires dans chaque ville, aux Directeurs des Postes et des Messageries, — ou envoyer franco un bon sur Paris, à l'ordre de M. DUBOCHET, rue Richelieu, No 69

Les Annonces de L'ILLUSTRATION coûtent 90 centimes la ligne. — Elles ne peuvent être imprimées que suivant le mode et avec les caractères adoptés par le Journal.

En vente chez SOULIÉ, éditeur de la *Civilité en Images*, par M. l'abbé de SAVIGNY, quai Malaquais, 9, à Paris.

## LE LIVRE DES FAMILLES ILLUSTRÉ

Ou *Journal de M. le Curé*. — Sous la direction de M. l'abbé PASCAL, pour la partie religieuse.

6 fr. par an pour Paris; 7 fr. 50 cent. pour les départements.

Sommaire des principaux articles déjà publiés: Le mois du jeune Chretien; Aneclotes du temps present; Petites morales; Petits voyages sur les Rivières de France; Beautés de l'histoire du Clergé de France; Scènes, Recits, Aventures, extraits des plus recents Voyagers; le Devoir et l'Héroïsme chez les Femmes; le courage moral dans la jeunesse; les

Mille et une Nuits d'Europe et d'Amérique; le Bonheur dans la Vie privée; Casernes avec mon fils Ernest sur les inventions et les découvertes; le savoir-vivre en Europe; Vie privée des Oiseaux; le Livre de la Santé; les Merveilles du mois passés; Souvenirs et Monuments de l'Art chrétien.

Chaque numéro, imprimé avec le plus grand

luxe typographique, se compose de 52 pages de texte, avec 45 à 20 gravures exécutées par les premiers artistes de Paris et de Londres, et contiennent en outre un portrait de personnages illustres, imprimé sur une feuille séparée du texte.

LE LIVRE DES FAMILLES paraît le 1<sup>er</sup> de

chaque mois, et donne par an un volume de 400 pages, illustré de 250 gravures environ, formant la matière de 12 v. James in-8 ordinaires. On s'abonne directement au Bureau du Journal, quai Malaquais, 9, à Paris; et dans les départements, à tous les bureaux de poste, des messageries, et chez tous les libraires. Le prix de l'abonnement doit être envoyé franco.

Chaque numéro se vend séparément 50 centimes. — Le 6<sup>e</sup> volume est en vente.

Mise en vente de la 26<sup>e</sup> Livraison.



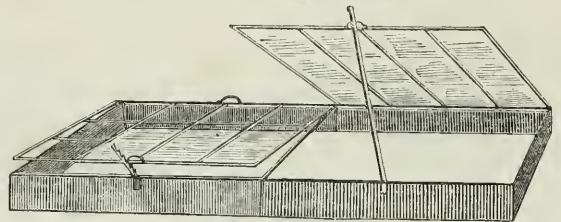
Le tome I<sup>er</sup> de l'édition illustrée est en vente.

Chez CHERBULIEZ, libraire, place de l'Oratoire, 6.

## HISTOIRE D'ALBERT

Par l'auteur de *M. Jabot*, de *M. Crépin*, de *M. Vieux-Bois*, etc., etc.

### FLEURS ET LÉGUMES.



Les CHASIS et COFFRES EN FER de mademoiselle LEROUX, rue de l'Oratoire, 17, à Paris, ne reviennent pas au prix de châssis en bon bois, et cependant leur durée est indéfinie.

Le produit est double, et les fleurs, légumes et melons qu'ils recèlent sont beaucoup plus précoces. Les amateurs y trouvent toutes les dimensions.

LE CHOCOLAT MENER, comme tout produit avantageusement connu, a excité la cupidité des contrefacteurs. Sa forme particulière et ses enveloppes ont été copiées, et les MÉDAILLES dont il est revêtu ont été remplacées par des dessins auxquels on s'est efforcé de donner la même apparence. Les amateurs de cet excellent produit voudront bien exiger que le nom MENER soit sur les étiquettes et sur les tablettes.

Dépôt, passage Choiseul, 21, et chez un grand nombre de pharmaciens et d'épiciers de Paris et de toute la France.



Prix : 3 francs le Pot.

## PASTILLES DE CALABRE

POTARD, rue Saint-Honoré, 271, entre Courcelles, Catarrhes, Asthmes, Glaires.

A la CARAVANNE, rue Saint-Honoré, 295.

CHOCOLAT CULLIER. Ordinaire, 1 fr. 25 c. fin, 2 fr. 50 c. Caraque, 5 fr.; surchoix, 4 fr.

demi-vanille, 50 c., et vanille, 1 fr. en sus. Expédition franco par 15 demi-kil., à 1 fr. et au-dessus. Un bon sur Paris.

VICHY. SEL MINÉRAL DE VICHY pour faire l'eau de Vichy à 25 centimes la bouteille. Au dépôt général de toutes les Eaux minérales naturelles et des véritables PASTILLES DIGESTIVES DE VICHY.

DEGENETAIS, 527, rue Saint-Honoré, au coin de celle du 29 juillet.

# BAINS DE HOMBORG

(Près de Francfort-sur-Mein.)

Les Eaux minérales de Homborg jaillissent à deux cents mètres au-dessus du niveau de la mer. Elles sont situées au pied des montagnes du Taunus. A ces eaux, dont la réputation est si bien établie en Allemagne, viennent se joindre de nouvelles sources, qui, par l'intensité de leur minéralisation et l'énergie de leur action dans certains états morbides, s'élevèrent à l'un des premiers rangs parmi les eaux minérales de l'Allemagne.

Les sources de Homborg sont au nombre de cinq. Elles ont été analysées par le savant professeur Liebig. Malgré les différences qui existent entre ces diverses sources, ces eaux peuvent être considérées comme un même médicament diversément modifié. Les principes minéralisateurs restent les mêmes; il n'y a de différence que dans leur quantité et leurs proportions. Et c'est un avantage précieux pour les médecins de pouvoir adapter à chaque cas individuel l'eau qui lui convient; ou, en changeant de source, de pouvoir modifier le traitement pendant le cours de la maladie.

L'usage interne de ces eaux est d'une efficacité constante, surtout quand elle est prise à la source; car alors l'air vif des montagnes, le mouvement, la distraction, l'absence des affaires, concourent à augmenter l'action du médicament.

Les eaux de Homborg sont stimulantes, toniques, résolutives et purgatives. Elles conviennent dans tous les cas où il s'agit de modifier les fonctions perverses de l'estomac et des intestins, en portant une stimulation particulière sur ces organes, lorsqu'il faut activer la circulation abdo-

minale, exciter les organes sécréteurs, régulariser la nutrition et l'assimilation. Elles sont préconisées avec le plus grand succès dans les engorgements du foie et de la rate, l'hypochondrie, l'ictère, les hémorrhoides et les constipations opiniâtres. Les maladies des voies urinaires et rénales, la diathèse calculuse et la goutte, dépendant du dérangement des fonctions digestives, en obtiennent d'heureux résultats.

La ville de Homborg n'est pas restée stationnaire depuis quatre ans que ses eaux minérales ont obtenu une réputation si justement méritée. Une nouvelle ville s'est créée à côté de l'ancienne, et de nouveaux hôtels et des maisons particulières y offrent aux étrangers tout le confort et tout le luxe des établissements de bains les plus renommés.

Les forêts qui entourent Homborg comme une riche ceinture ont été percées de sentiers et de routes carrossables, de manière que les promeneurs peuvent parcourir facilement les sites si pittoresques du Taunus, le Feldberg, la roche d'Elisabeth, les chênes de Luther, la mine d'or, etc., etc.

Les entrepreneurs des Eaux minérales ont fait construire un magnifique Casino, qui, par la beauté de son architecture, sa bonne distribution et le luxe de ses décors, surpasse tout ce qu'on a vu jusqu'à ce jour sur les bords du Rhin: il contient une superbe salle de bal, une salle de concerts, des salons pour les jeux de trente et quarante et de roulette, un cabinet de lecture où se trouvent la plupart des journaux allemands, français, anglais, russes,

belges et hollandais, une salle de café, un divan donnant sur une belle terrasse en asphalte, et une superbe salle à manger, avec table d'hôte servie à la française, à une heure et à cinq heures.

L'excellent orchestre du théâtre de Mayence se fait entendre trois fois par jour: le matin, aux sources; l'après-dînée, dans les jardins si beaux du Casino; et le soir, dans la grande salle de bal.

Les concerts, les bals et les fêtes de toute espèce s'y succèdent sans interruption.

Les administrateurs, qui ne reculent devant aucun sacrifice pour rendre cette place de bains aussi agréable que possible aux étrangers, ont affermé vingt mille hectares de forêts et de plaines, où le gros et le petit gibier se trouvent en abondance, ainsi qu'un parc de réserve pour les grandes chasses de laarrière-saison et de l'hiver. Le Casino de Homborg a, jusqu'à présent, seul le privilège de rester ouvert pendant toute l'année, et la continuation des jeux de hasard, des bals, des concerts et des chasses, fait que, même pendant la saison d'hiver, cette résidence attire une société nombreuse et choisie et qui s'y rend de toutes les parties de l'Europe.

On se rend par PARIS à HOMBORG en 42 heures, en passant par MAYENCE et FRANCFORT; on va en une heure et demie de FRANCFORT à HOMBORG; en deux heures et demie de MAYENCE à HOMBORG; des omnibus et des voitures de la poste font le trajet toutes les heures.

Pêche d'huîtres.

Le mois d'avril 1843 fera époque dans les souvenirs de nos pêcheurs et des amateurs d'huîtres. On sait que sur notre littoral cette pêche est aménagée de manière à laisser aux bancs qui ont été exploités le temps de se reformer par la reproduction. Des ordonnances, dont l'exécution est surveillée par nos gardes-pêche, fixent les époques où ces bancs

sont livrés ou fermés à l'exploitation des pêcheurs. Une opération de ce genre vient de causer une vive sensation sur le littoral de la Bretagne.

Il existe au fond de la baie de Cancale et le long de terre, un banc d'huîtres qui, depuis cinq ans, était interdit, et que les habitants de la côte avaient seuls la permission d'explorer

à pied. Par décision de la commission des pêches, ce banc devait être ouvert aux pêcheurs le 7 de ce mois. Ce jour-là, en effet, les bateaux de Grandville, Cancale, Saint-Gal, Saint-Guiguen et autres ports du voisinage, s'étaient rassemblés au nombre de plus de cinq cents, et dès le matin ont appareillé, le stationnaire en tête, pour se rendre sur le banc dont la



moitié environ, délimitée par des balises, allait être mise en exploitation.

Au lever du soleil, un coup de canon donna le signal, et immédiatement toutes les dragnes tombaient à l'eau; mais à peine étaient-elles installées des deux bords que déjà elles regorgeaient d'huîtres et que les équipages avaient à peine le temps de lever l'une que l'autre était déjà pleine, et ainsi de suite, jusqu'au coucher du soleil. Telle était l'abondance de la pêche, que la plupart des bateaux ont dû quitter les lieux avant la fin du jour, tant ils étaient chargés, et tous, jus-

qu'au dernier, se sont retirés à pleine charge, au risque des périls qu'ils auraient courus en cas d'orage. On n'estime pas à moins de 200 millions le nombre des huîtres pêchées dans cette journée, et l'on peut juger à quelle quantité il montera, en songeant qu'un bateau a pu, en deux heures, pêcher de 5 à 400,000 huîtres, et que la pêche a duré toute la semaine, à raison de deux marées par jour.

Toutefois, le samedi, la grève de Cancale était à tel point encombrée de tas d'huîtres qui s'élevaient à des hauteurs considérables, qu'il a fallu, pour opérer le déblaiement, sus-

prendre la pêche, qu'il n'a dû reprendre que le 14. La joie la plus vive règne parmi toute la population du littoral, où cette pêche prodigieuse a produit de beaux bénéfices, chaque homme d'équipage ayant, selon la grandeur du bateau, réalisé de 80 à 150 fr.

Cet énorme approvisionnement a exercé une influence immédiate et sensible sur le cours des huîtres qui s'était maintenu assez élevé; et sa réaction sur leur prix a été telle à Paris, que les amateurs se sont rendus en foule dans le voisinage de la halle, où ils pouvaient en manger à 15 et 20 centimes la douzaine.

Une Dame avocat. — Caricature par Cham.



Les journaux judiciaires ont annoncé que le Palais a été témoin, il y a quelques jours, d'un spectacle inouï. Une

dame s'est présentée devant la justice, et a plaidé elle-même dans son procès. L'ordre des avocats doit, dit-on, protester.

Rébus.

REPLICATION DU DERNIER REBUS.

Les dames aiment les récits lamentables qui font frémir et pleurer.



ON S'ABONNE chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les Correspondants du Comptoir central de la Librairie.

A LONDRES, chez J. THOMAS, 1, Finch Lane Cornhill.  
A SAINT-PETERSBOURG, chez J. ISSAKOFF, libraire-éditeur commissaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-Imériale; Gostinoy Dvor, 22. — F. BELLIZARD et Co, éditeurs de la Revue étrangère, au pont de Police, maison de l'église hollandaise.

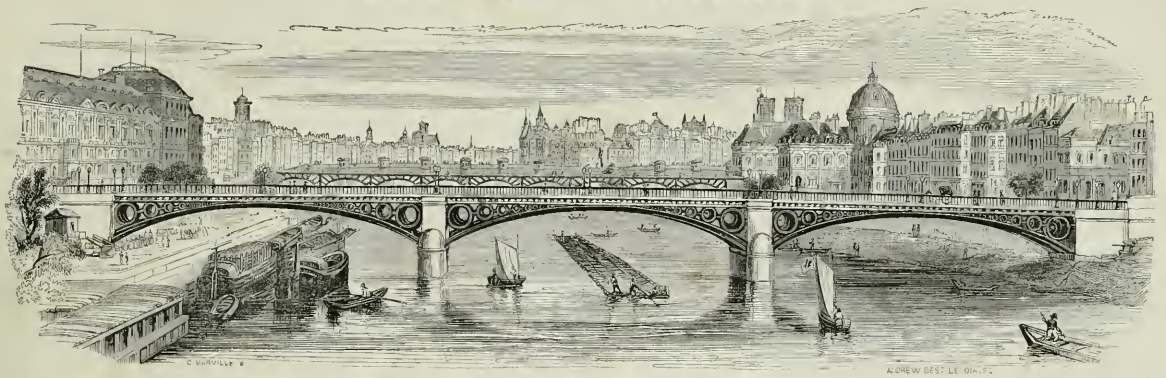
A ALGER, chez HASTIDE et chez DEBOS, libraires.  
Chez J. HEBERT, à la NOUVELLE-ORLÈANS (États-Unis).  
A NEW-YORK, au Bureau du Courrier des États-Unis, et chez tous les agents de ce journal.

JACQUES DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de LACRAMÉ et Co, rue Damiette, 2.

# L'ILLUSTRATION,

## JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris. — 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.  
 Prix de chaque N<sup>o</sup>, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

N<sup>o</sup> 114 VOL. V. — SAMEDI 5 MAI 1843.  
 Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les Dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.  
 Ab. pour l'étranger. — 10 — 20 — 40.

### SOMMAIRE.

**Histoire de la Semaine.** *Galerie du Louvre le 1er mai. — Courrier de Paris. — Le Téléscopé de lord Basse. Une Gravure. — Les Prisonniers arabes en France Douze Portraits. — Histoire du Consulat et de l'Empire, par M. Thiers. — Chronique Musicale. Scène dernière de la Harenrolle. — Beaux-Arts. Salon de 1843. (8<sup>e</sup> article.) Les Saintes Femmes, par M. Louÿlle; l'Amour de soi,*

*par M. Vidal; Marabout Sidi-Sodé, à Alger, par M. Frère; Chasse aux loups, par M. Malonkiewicz; la Villa de Costello, par M. Joly; Wanden-Velde étudiant l'effet du canon, par M. Le Poittevin. — Du Sel en Agriculture et de son utilité. — Le Pensionnat des Jeunes à Fribourg. Vue du Pensionnat; Cour de récréation; Vue de Fribourg; Vue du Château du Bois. — Bulletin bibliographique. — Annonces. — Modes. Deux Gravures. — Problème d'Échecs. — Rébus.*

### Histoire de la Semaine.

Les Tuileries et les colonnes de journaux ont été, cette semaine, inondées de flots d'éloquence officielle. D'autres vous donneront les discours; nous avons préféré reproduire la réception elle-même.  
 La Chambre des députés, après avoir prêté, comme nous l'avons dit déjà, peu d'attention à la discussion générale de la proposition de M. Muret (de Bord) a prononcé le rejet de tous les amendements, même de celui de la commission, et a



L. VALENTIN

(Réunion des corps de l'armée dans la grande galerie du Louvre, le 1<sup>er</sup> mai.)

voté, à 202 voix contre 86, la proposition telle qu'elle avait été déposée par son auteur. Le 5 p. 100, si la mesure devenait loi, serait donc réduit au taux de 4 1/2, et ne pour-

rait d'ici à dix ans subir aucune autre réduction. La commission voulait qu'on ne donnât aux rentiers qu'un répit de sept ans; la Chambre a adopté le délai le plus long. Elle a décidé

encore que l'Etat dédommagerait la Légion d'honneur, les invalides de la marine et les hospices de la conversion de leurs rentes, en inscrivant à leur faveur, au budget de la dette pu-

brique, une subvention égale au montant de l'intérêt réduit. M. le ministre des finances, grossissant la catégorie des exceptions, avait demandé qu'on y fit entrer la caisse des dépôts, les communes et les fabriques. On s'est refusé à le suivre jusque-là. Le projet adopté par la chambre des députés a déjà été porté à la chambre des pairs. On ne doute pas que cette assemblée ne le repousse; mais ce qu'on ignore, c'est l'attitude que compte prendre le ministère dans cette occasion, et M. Saint-Mar Girardin, malgré une double interpellation, n'a pu amener M. Lacaze-Laplagne à le laisser pressentir. Des députés peu favorables au cabinet ont dit qu'il résultait évidemment pour eux de ce silence que le ministère, après avoir accepté la conversion devant une assemblée qui lui avait déterminé à la voter, la combattrait comme inopportune dans une autre assemblée où il croit la mesure trop mal vue. On n'a pu en dire plus, personne ne s'attend à une solution immédiate de cette question dont l'ajournement date de vingt ans, et qui, toujours pendante, comprime le crédit et déprécie nos fonds publics.

La chambre a voté également un projet de loi réglementaire sur l'impôt du sacre indigène. Soit que le ministère eût mal étudié la matière, soit qu'il n'ait pas osé soutenir son opinion jusqu'au bout, des mesures fort différentes de celles qu'il avait proposées ont été adoptées à la suite d'une courte discussion. — Le projet de loi sur le crédit nouveau à ouvrir pour le service de l'emprunt grec ne pouvait soulever, quant au vote, aucun différend sérieux : la nécessité du crédit était incontestable, il fallait faire honneur à un engagement formel en assurant le service des intérêts pour la part de l'emprunt garantie par la France, mais cela a été pour M. Duvergier de Léranne, l'occasion d'adresser au cabinet quelques observations laissées sans réponse sur la conduite de l'ambassadeur anglais à Athènes, sur ses menées contre le ministre de France, M. Piscatory, et sur la manière blessante pour nous dont celui-ci avait été traité par un ministre à la tribune anglaise. M. Duvergier demandait ce qu'il en fallait conclure sur la nature des relations qui existent entre les deux cabinets. M. Duchâtel ne l'a pas tiré de son incertitude.

Samedi venait la proposition de MM. Taillandier et Dozon. Cette discussion, qui semblait devoir être grave et élevée, a tourné cependant de façon que la chambre a pu croire au moment qu'il était beaucoup plus pressant pour la répression du duel qu'elle votait un article supplémentaire à son règlement qu'une disposition générale. La disposition générale a été repoussée en effet à une grande majorité. M. le garde des sceaux a tenu sur le duel un langage tout différent de celui que M. le ministre des affaires étrangères avait fait entendre, lors de l'examen de la proposition dans les bureaux. Les ministres étaient donc divisés sur ce point. Comme dans une vieille chanson,

Il s'étaient trois  
Qui voulaient se battre;  
Il s'étaient quatre  
Qui ne le voulaient pas.

Somme toute, et par des considérations opposées, souvent même contradictoires, MM. Taillandier et Dozon ont vu combattre et repousser leur motion. Mais ce résultat qui n'était un échec pour personne, n'a pas été le véritable événement parlementaire de la journée. Un député que nous ne connaissons pas, M. Delange, qui n'est pas le célèbre avocat-général de la cour de cassation, est monté à la tribune, et se déclarant personnellement insulté par un article du journal ou un député publiciste, M. Ledru-Rollin, s'élevait contre les hautes milices aristocratiques qu'une certaine jeunesse dorée, dit-on, mettait en mouvement pour arriver à la chambre, et s'est entêté contre son collègue à des attaques qui ont causé une surprise générale. Analysé M. le vice-président de Bellevue sur son fauteuil et fait exprimer à MM. Odilon Barrot et Dupin leurs sentiments de noble indignation. Dans la soirée même, M. Delange a adressé des lettres, sous le pseudonyme de M. Delange de l'île d'Yeu, à deux députés, MM. Ledru-Rollin et Delange, et leur a fait part de son indignation contre l'extrême gauche, la gauche et le centre gauche, les tribus insoumises de la chambre. Lundi M. Ledru-Rollin est venu, à l'ouverture de la séance, exprimer son étonnement de ce que M. Delange avait cru pouvoir se reconnaître dans un portrait d'homme très-jeune et de haut aristocrate. Il a relevé l'erreur et les attaques de son adversaire avec une dignité et une mesure parfaites qui ont été approuvées par la chambre entière, mais si peu comprises par M. Delange, que celui-ci a pris cette réplique pour des excenses. Les murmures de toute l'assemblée l'ont brusquement tiré de son erreur. A partir de ce instant l'orateur a semblé n'être plus ni à ce qu'il disait, ni à ce qu'il disait-il avait mal commencé, il a plus mal fini, et MM. Odilon Barrot et Dupin, qu'il avait naïvement accusés de lui avoir fait de gros yeux, ont eu le bon goût de se montrer gênés.

Lundi aussi, s'est ouverte la discussion sur les crédits supplémentaires et extraordinaires de 1844. Rarement une commission avait signalé autant d'irrégularités que celle qui a été chargée de l'examen de ce projet. Nous ne pouvons passer ici en revue toutes les infractions aux règles qui se trouvent dénoncées dans le rapport; chaque département ministériel en fournit bon nombre; mais nous dirons, par exemple, que des dépenses pour les croix de chevalier de la Légion d'honneur ont été si considérables, qu'on a tant et tant fait de croix, qu'il a fallu un supplément de près de 56,000 francs pour combler l'insuffisance de l'allocation portée au budget. Aussi la commission s'épouvanait-elle de la manière suivante: « Nous vous proposons à regret l'allocation des 54,300 francs demandés, qui affaibliront d'autant les sommes qui devaient revenir aux anciens légionnaires sur leur arriéré. » La commission fait ensuite un rapprochement qui prouve avec quelle prodigalité le gouvernement distribue les croix de la Légion d'honneur. L'ordre se composait, à la chute de l'Empire, de 50,747 membres; aujourd'hui il y en a 49,714. — La commission, en établissant la

situation générale du budget de 1844, a constaté que le déficit pour cet exercice s'élevait à 24,125,000 fr., déduction faite des annulations de crédits et des recettes réalisées en excédant des appropriations de la loi des finances; carsi l'on ne portait pas en ligne de comptes annulations et ces excédants, le déficit serait de près de 86 millions. Ce résultat est fait pour inspirer à la Chambre de sérieuses réflexions. Si dans une année où la prospérité générale a amené dans les recettes un excédant de 42 millions au delà des prévisions du budget, nous ferions l'exercice avec un déficit de plus de 22 millions, quelle serait donc la situation de nos finances si des circonstances malheureuses venaient à diminuer ou à faire aggraver ces charges qui pèsent sur notre pays? La commission a fait un rapprochement qui n'est pas sans intérêt, et nous croyons utile de le reproduire. « Si, de l'intérieur de la France, dit le rapporteur, nous reportons nos regards sur les grandes puissances de l'Europe, nous les voyons rétablir l'équilibre entre leurs recettes et leurs dépenses, réduire leur dette, faire des économies, comme si, dans la prévision d'événements qui peuvent les contraindre à faire appel à toutes leurs forces, elles ménageaient des réserves pour l'avenir, et se préparaient à toutes les éventualités. C'est ainsi qu'un moment où nous allions former l'exercice de 1845 par un découvert de 30 millions, l'Angleterre ferme ce même exercice par un excédant de recettes de 56 millions. »

Cette discussion des crédits comme celle qui s'ouvre au moment même où nous mettons sous presse, sur les interpellations de M. Thiers et à l'occasion de l'existence avouée de congrégations ayant leur supérieur à l'étranger, tous ces débats ont été engagés en l'absence du plus grand orateur, nous ne voulons pas dire du seul que compte le cabinet. La santé de M. Guizot a éprouvé une crise douloureuse, et, après la publication de bulletins qui présentaient M. le ministre des affaires étrangères comme complètement remis d'une indisposition presque insignifiante et tout à fait passagère, on a été assez téméraire de voir paraître au *Moniteur* une ordonnance dont on a curieusement pesé les termes. Elle est datée du 27 avril : « Considérant que M. Guizot, notre ministre secrétaire d'Etat des affaires étrangères, a besoin, pour sa santé de quelques repos, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit: M. le comte Duchâtel, ministre secrétaire d'Etat de l'intérieur est chargé de l'intérieur du ministère des affaires étrangères. » — Voilà le texte; nous laissons à nos commentateurs et les conjectures à l'imagination de nos lecteurs.

Les craintes que nous exprimions la semaine dernière à l'occasion de l'incident survenu à l'école polytechnique n'étaient que trop fondées. Le *Moniteur de l'Armée* a annoncé que trois élèves sont exclus et qu'un quatrième a été privé de la demi-heure dont il jouissait.

Les honorables citoyens qui ont entrepris généreusement, dans l'intérêt de la ville de Paris, de la délivrer du péage des ponts des Arts, d'Austerlitz et de la Cité, viennent de publier un *Exposé historique et judiciaire* qui élucide parfaitement la question, et qui mettrait déjà le tribunal à même de la pouvoir bien connaître, si M. Bethmont ne s'était pas chargé avec empressement de l'exposer et de la soutenir devant lui. Avec un pareil avocat à qui bon ou mauvais mémoire? Avec une pareille question à quoi bon mémoire et avocat?

On écrit de Buenos-Ayres, en date des 6 et 7 février: « La république du Paraguay a conclu un traité d'alliance avec le Brésil. La légation française a passé une note tardive, mais énergique, au gouvernement de Rosas, à l'appui des réclamations de nos nationaux. L'amiral Luce, commandant de notre escadre, ne reçoit du ministère aucune réponse aux pressantes dépêches qu'il a adressées au duc de Mackau. Il est sans nouvelles depuis le mois de mai dernier. » — On se veut aller attaquer l'établissement que les Anglais ont fondé à Aten. Des dissensions ont éclaté parmi les assignés; ils et sont sans venus au tribunal, ont lassé de part et d'autre un assez grand nombre de morts sur le terrain et ont fourni aux Anglais un prétexte pour accroître encore leurs forces.

La diète suisse a terminé sa session extraordinaire. Une proposition d'Argovie tendant à rouvrir la discussion relative aux jésuites n'a pas été adoptée; cette question sera de nouveau agitée à la prochaine diète ordinaire. On y statuera également sur les mesures à prendre à l'égard des officiers fédéraux qui ont participé à l'expédition des corps francs. Lucerne avait demandé que ces officiers fussent immédiatement rayés des cadres de l'état-major fédéral. Les propositions suivantes ont aussi été votées :

Le Vorort est autorisé à licencier en tout ou en partie les troupes qui restent au service fédéral suivant qu'il le jugera convenable. Il est aussi chargé de nommer de nouveaux représentants fédéraux ou de les congédier suivant les circonstances. Si la paix intérieure est de nouveau menacée par des mouvements illégaux, le Vorort disposera d'autres troupes qui seront encore sous les armes, et en appellera d'autres au besoin. Dans ce dernier cas, et surtout si le danger devient pressant, le Vorort convoquera immédiatement la diète.

Si la guerre civile n'ensangante pas les cantons, toutes les causes qui font fuir éclater subsistent encore. La question des prisonniers est pleine de dangers. Si Lucerne avait la sagesse de la générosité, si elle rendait la liberté aux captifs, et proclamait une amnistie générale de ses ressortissants, elle désarmait tout long-temps ses ennemis. Mais il est peu probable qu'elle adopte cette prudente ligne de conduite. On a parlé d'un traité convenu entre les commissaires fédéraux et le gouvernement de Lucerne pour une indemnité qui serait payée à ce dernier canton par Argovie, Berne, Bale et Soleure. Il est possible qu'un projet semblable ait été reçu, mais accepté il n'y fut pas comble. Les cantons voisins de Lucerne sont toujours très-cassés; l'événement du vainqueur déterminera, on peut le craindre, une nouvelle explosion.

Le bill de Mayoorth a été voté définitivement aux communes. Un amendement de M. Ward, qui voulait prendre l'allocation accordée à ce séminaire sur les revenus de l'Eglise anglo-irlandaise, a été repoussé par les uns comme pouvant compromettre le sort du bill à la chambre des lords, par les autres comme une mesure prématurée. La chambre haute se prépare à cette discussion, mais tout indique que le résultat est assuré. Dans une de ses dernières séances le duc de Norfolk avait présenté des pétitions en faveur du bill, le marquis de Lansdowne, du parti whig, en avait loué les dispositions; le marquis de Londonderry a demandé la parole, et il a dit: « Je n'hésite pas à déclarer dès à présent, que le bill de Mayoorth recevra un appui bien cordial. J'espère que la reine dirigera cette année visiter l'Irlande. Je ne doute pas que lorsque S. M. aura le pied en Irlande, la plus respectueuse hospitalité lui sera partout donnée, et l'Irlande entière saluera sa bienvenue. » Cette déclaration a produit une vive sensation. Le duc de Wellington s'est levé et a dit avec émotion: « Ce soir même j'en instruirai la reine. » Des applaudissements ont terminé cet incident.

On connaît maintenant le résultat de l'expédition entreprise par Sir Charles Napier, gouverneur du Sindh, dans le canton montagneux située à l'ouest de Sakkar sur l'Indus et habitée par différents tribus béloucis reconnaissant la souveraineté nominale du roi de Khélat. Cette expédition, composée de sept à huit mille hommes avec douze pièces de canon, était commandée par trois généraux de brigade, ayant le gouverneur lui-même à leur tête; elle a franchi avec une rapidité remarquable (faisant jusqu'à 56 miles anglais en vingt-quatre heures) le désert de Koutchi, marchant à la poursuite d'un chef nommé Bejar-Khan, qui avait commis les plus fortes déprédations sur le territoire soumis à la domination anglaise. Mais Bejar-Khan est parvenu à échapper à cette poursuite, dans laquelle les troupes britanniques n'ont pu faire que quelques prisonniers, tuer quelques Indiens plus aventureux, et s'emparer d'un peu de butin. Cependant les provisions commencent à manquer et les chaleurs augmentent. Voyant le peu de succès de l'expédition, le général anglais a autorisé des négociations avec Bejar-Khan, et lui a offert un territoire près de Khyrpour, pourvu qu'il s'engageât à ne plus continuer ses incursions. Les conditions ont été acceptées, et l'ordre fut donné de commencer la retraite vers Shikarpour. — Dans le pays des Malhrates du Sud, tout n'est pas encore tranquille. A Kolapur, on s'est emparé cependant d'un des principaux chefs rebelles nommé Lall-Ghur-Gosain; sa tête ayant été mise à prix, il fut traîné par une femme qui avait sa confiance; jugé par une commission militaire et condamné, il a été pendu devant les troupes réunies et la population de la ville. Le gouvernement de la compagnie est fidèle à ses traditions! Un autre chef, Phond, se sauvant, a trouvé un refuge sur le territoire portugais de Goa. — Dans le Pendjab, Goulab-Singh continue à intriguer avec Peshora-Singh contre le gouvernement de la ram, mère du roi, ou Maharaja. Les parts n'en sont pas encore venues aux mains; mais cela ne peut pas tarder. On dit que pour s'assurer l'appui du gouvernement anglais, la ram a offert la moitié des revenus du pays à la compagnie; Goulab en a fait autant de son côté, à ce qu'on prétend, ce sont que des bruits; mais ils paraissent fondés, et les troupes anglaises qui continuent à se réunir sur la frontière du Sindh, n'attendent que l'ordre du commandant en chef pour le traverser.

On croit que cet ordre arrivera qu'après la saison des pluies, c'est-à-dire au commencement de l'automne. — A Calcutta on s'occupe beaucoup de la question de chemins de fer. On projette une ligne de cette capitale, allant à Bardwan, avec une autre courte ligne de Bombay sur la côte paratibétique; les communications par bateaux à vapeur péninsulaire et orientale à pris la résolution d'entreprendre deux grands bateaux à vapeur entre File de Ceylan et la Chine, touchant à Singapore et probablement à l'île du prince de Galles. Les négociations disparaissent de plus en plus sous l'action combinée des chemins de fer et des pyrénées.

La nouvelle Eglise allemande éprouve selon les Etats un accueil différent. On écrit de Munich, le 18 avril, à la *Gazette des Postes de Francfort*: « L'évêque de Wurzburg, qui est descendu à Munich chez le nonce du pape, a eu ces jours derniers une audience du roi, afin de se concerter avec lui sur les mesures à prendre contre la nouvelle Eglise, qui commencent également à surgir dans la Bavière. »

D'un autre côté, la *Gazette de Leipzig* donne, d'après une correspondance de Berlin la nouvelle que le conseil municipal de cette ville a rendu un décret par lequel il a alloué la somme de 5,000 écus (12,000 fr.) à titre de subside à l'Eglise catholique allemande. Cette résolution a été prise à l'unanimité. Les catholiques présents à la séance se sont abstenus de voter.

La veuve du général Decaen, digne compagne d'un des plus nobles caractères de nos anciens armées, vient de mourir. — L'armée a perdu le général baron de Rouffé. — L'amiral Sir Philippe Dunham est mort à Naples. C'était le seul Amiral qui fut décoré de la croix du Mérite-Militaire remplacé naguère, en France, la croix de Saint-Louis pour les protestants. Il avait reçu de Louis XVIII.

Courrier de Paris.

Nous commençons une vingtaine de témoins qui sont complètement mystérieux. — Une vingtaine, dites-vous? — Oui, mais ni moins. — Diable! c'est beaucoup de témoins dans un temps où l'Opéra en cherche un seul et ne peut pas le trouver. — Pour moi, j'en connais vingt; je ne dis pas que ce soient d'excellents témoins, comme celui que cherche l'Opéra, ni même qu'ils soient véritablement des témoins; mais enfin, il suffit qu'ils se croient tels et qu'ils se donnent pour tels. Vous savez qu'en ce bas-monde on est rarement ce qu'on dit être et qu'en la prétention de paraître; que de



braves valent leur courage qui ne sont que des trembleurs ! que d'individus trafiquent sous main de leur indépendance ! que d'anges mènent une vie de diable ! que de Lucreces s'arrangent très-bien des Sextus ! Permettez donc de se dire témoins à des témoins qui ne le sont qu'à demi, ou qui ne le sont guère, ou qui ne le sont pas du tout.

Or, toute cette population de témoins vrais ou faux, sincères ou frelatés, avait été mise en fermentation par le bruit faussement répandu de la mort de Mario ; tous les *si* et tous les *et* de poitrine, la gamme entière, foudroyaient les plus magnifiques ambitions sur ce trépas mystificateur ; le moindre gargonilleur de romances se portait pour héritier du défunt, et demandait au théâtre Italien sa mélodieuse succession : quelques-uns s'étaient déjà mis à galoper sur les talons de M. Vatel, lequel court en ce moment en chaise de poste sur la route d'Allemagne ou d'Italie, à la recherche d'une prima donna ; ils trottaient, trottaient de leur mieux pour tâcher de le saisir à un relais, et d'obtenir de cet illustre autocrate du théâtre Italien, un engagement pour la saison prochaine, à la place de feu Mario percé de part en part et couché sur le carreau par un coup d'épée au travers du corps. Mais voyez le bon tour qu'a joué Mario à tous ces gogues avides de recueillir sa dépouille ! Tandis qu'on le tuait à Paris, il se portait parfaitement bien à Londres ; n'y avait eu ni duel, ni coup d'épée, ni poitrine perforée, ni mort, ni enterrement ; et par conséquent, il n'y a pas de succession à ouvrir. Il faut donc que les témoins surnuméraires aient dû devenir chefs d'emploi, et se contenter de roucouler où ils pourront et du mieux qu'ils pourront, en espérant toujours de meilleurs destins. C'est une chose peu aimable à dire, mais cependant véritable : la mort d'un homme qui a du crédit, de la renommée, une haute fortune financière, politique, artistique ou littéraire à laisser après lui, satisfait beaucoup plus de gens qu'elle n'en désolé, et si par hasard il ressuscite tout à coup, comme dans le cas présent, que de désappointement ! que de mines allongées ! On comptait si bien sur cette mort ! la place était si bonne à prendre ! combien ont rêvé en apprenant la nouvelle, qu'ils étaient premiers témoins au théâtre Italien, aux appointements de 60,000 fr., applaudis, recherchés, lésés, illustrés, couverts de bravos et de pou-oumes ! et voilà Perrette qui laisse choir son pot au lait, et de ce pot au lait se brise en éclats !

On sait que parmi les nombreuses récompenses pécuniaires qu'il l'Académie française a le droit et la faculté de distribuer tous les ans, il y a un prix de 10,000 fr. réservé à la meilleure tragédie jouée dans l'espace de dix années ; les dix années sont écoulées depuis assez longtemps, et l'Académie jusqu'ici n'avait pas encore trouvé une tragédie qui vailût dix mille francs, tout juste, sans en rabattre au centième, à l'exception cependant qu'elle se laisse d'attendre, et que bien définitivement le prix sera décerné cette année. La commission nommée pour débattre les titres des tragédies rivales, a écarté tous les concurrents, pour faire place à la *Lucrece* de M. Ponsard, à la majorité de cinq voix contre deux ; le débat sera de nouveau porté devant l'Académie assemblée qui aura à sanctionner ou à casser cet arrêt de la commission ; on pense que la bataille sera vive et que les deux partis, le romantique et le classique qui se partagent le docte cénacle et se tenaient depuis longtemps l'arme au bras, de guerre lasse, vont de nouveau croquer baïonnette, marcher à l'assaut l'un de l'autre, et tâcher de se poutfonder. Tout fait croire que les adversaires de M. Ponsard, les romantiques qui veulent donner la palme à *Calpurnia* de M. Dumas, subconscient dans leur entreprise, et que *Lucrece* l'emportera dans le vote général, comme elle a triomphé par le vote de la commission ; on désigne déjà les vaincus par le mot de *ponsardisés* ; *fructidorisés*, *ponsardisés*, cela se ressemble, moins l'exil et la déportation. La république des lettres est moins expéditive que l'autre. Dans le débat engagé dans la commission d'examen, c'est M. Villemain qui avait proposé de donner le prix à *Lucrece*, et *Lucrece* n'est qu'une tragédie de second ordre, s'écrivent les romantiques de l'Académie. — Soit, répliqua M. Villemain avec son sourire railleur, c'est vous qui faites les tragédies de premier ordre ; mais malheureusement vous êtes exclus du concours !

Du reste, l'Académie n'a pas de bonheur ; elle a des prix pour les bonnes tragédies, et a aussi des prix de poésies, épiques, didactiques, épiques ; qu'elle adjuge tous les ans, et voici que cette année, le concours est si pitoyable, qu'elle n'ose pas décerner la couronne ; c'est bien scrupuleux pour l'Académie qui, depuis qu'elle est académie, a sur la conscience d'avoir annuellement couronné tant de pauvres vers.

Le sujet était bon cependant pour exciter la veine des rimeurs, et tout à fait propre, ce me semble, à l'exercice académique, sans compter qu'il était, comme on dit, palpitant d'actualité : *La vapeur* ! N'était-ce pas un sujet de circonstance, s'il en fut jamais, un sujet universel et souverain ? où ne règne pas la vapeur aujourd'hui ? Que ne fait-on pas à la vapeur, bateaux à la vapeur, chemins à la vapeur, lois à la vapeur, romans à la vapeur, industrie à la vapeur, cuisine à la vapeur, budget à la vapeur, consciences à la vapeur ; rien que de la vapeur. Et voyez ces poètes maladroits qui sont restés en arrière et n'ont pas même pu, en un an, arriver au prix académique, à une époque où la vapeur même le monde s'y voit ! mais où le même-t-elle ? voilà la question ; il semble, par ce que nous venons de dire, que ce n'est pas à la couronne de poésie.

Voici bien une autre affaire, et les chemins de fer menacent d'être vaincus et de perdre rang parmi les paralytiques, eux qui font tant de biens autour d'eux, se raillent de nos courbes et de nos déviations et de la prétention de *dériver l'Europe*. On parle d'une découverte qui donnerait le moyen de transporter les lettres au moyen d'un tube dans lequel on ferait le vide ; un journal donne cette invention comme toute nouvelle ; et en effet, personne je crois n'en a jusqu'ici fait usage, ni entendu parler.

L'appareil, dit-on, consisterait dans un grand tube souterrain dans lequel des machines à vapeur placées de dis-

tance en distance, feraient le vide ou glisseraient un tambour qui servirait au transport des lettres. Les calculs sont tout faits ; l'établissement du tube et des machines coûterait 150,000 fr. par lieue ; l'exploitation 5,800 fr. environ par an et par lieue ; mais que seraient ces dépenses auprès de la vitesse acquise ! Cette vitesse, si l'on en croit l'inventeur de cette idée fantastique, M. H. James, serait de 100 lieues par heure ! 2,400 lieues par jour ! cela, à l'air d'une plaisanterie, et c'en est une bien certainement, quoique le *Mechanic's Magazine*, de Londres, annonce le fait très-sérieusement. Est-ce une invention qui lui faudrait souhaiter cependant, si elle était possible ? Les marchands et le monde réel y gagneraient sans doute ; mais les amoureux et le monde idéal n'y perdraient-ils pas ? Ne trouvez-vous point que le tourment d'attendre une lettre bien-aimée et de la recevoir après les angoisses de cette attente longue est cruelle, est un des plus profonds transports, une des plus vives étreintes, une des joies les plus ineffables que l'imagination et le cœur puissent ressentir ? Que deviendront ces inquiétudes qui sont presque des plaisirs, de l'éprouver enfin et de s'en rendre, si le facteur, fusé jusqu'à deux mille lieues de distance, a le droit de venir frapper tous les matins à votre porte et de vous apporter régulièrement vos amitiés, vos ambitions, vos amours sous enveloppe ? C'est à en dégoûter bien vite.

L'exposition d'horticulture a été magnifique cette année ; non-seulement les hommes de science, mais les simples mortels qui ont visité ce musée enluminé, au palais du Luxembourg, en sont revenus ravis ; il y avait là des fleurs, des arbustes, des fruits admirables. Aussi le jury n'a-t-il pas éprouvé l'embaras de l'Académie française pour le prix à décerner ; et si quelque chose lui a paru difficile, c'est de savoir quels heureux et habiles concurrents elle nommerait les premiers, parmi tant d'horticulteurs heureux et habiles ; son choix s'est fixé cependant, et les vainqueurs, dans cette lutte verdoyante et fleurie, ont été proclamés. M. le duc Dezaes, président le jury ; M. Dezaes est un grand amateur de jardins, comme on sait ou comme on ne sait pas ; s'il s'appelle lui-même le premier jardinier du Luxembourg, et il dit en parlant des autres jardiniers : *mes chers confrères* ; à l'occasion de cette distribution de prix, M. le duc a prononcé un discours parsemé çà et là de quelques fleurs de rhétorique, fleurs sans parfum. Un incident original a égayé la fin de cette oration ; après avoir signalé les progrès que l'horticulture fait chaque année et dont elle venait de donner à l'Institut même, de si charmants exemples, M. le duc Dezaes, arrivé à sa péroraison, se mit à faire, avec satisfaction, le dénombrement des notables protecteurs et des protectrices non moins notables qui soutiennent ou qui ont promis de soutenir la société horticole, de leur haut patronage. « Je suis heureux, a dit en finissant M. le duc Dezaes, de pouvoir annoncer que l'année prochaine la société d'horticulture comptera deux nouveaux appuis et des plus illustres : madame la duchesse d'Orléans a bien voulu promettre de prendre part, l'an prochain, avec son auguste fils, aux encouragements donnés à la culture des fleurs ; oui, *mes chers confrères*, s'est écrié tout à coup M. le duc-jardinier emporté par deux de ses auguste mère assistent l'un prochain à vos fêtes horticoles... » On se regardait avec surprise, et chacun s'interrogeait pour savoir si M. le duc, prévoyant que les his allaient fleurir, s'y prenait d'avance et se rangeant déjà de leur côté, en politique prévoyant... Mais l'orateur se reprenant bientôt : « Ai-je voulu dire monseigneur le comte de Paris et son auguste mère, » dit M. le duc en souriant. Toute l'assemblée sourit comme M. le duc, ou plutôt elle rit de grand cœur, expliquant l'erreur de M. le duc comme la réminiscence fortuite d'une ancienne habitude et d'un autre dévouement. Ainsi certains convives qui ont fait chère lie à une bonne table qu'ils ont quittée, ont quelque fois, malgré eux, longtemps en core après le repas, des *ressouvenirs* du gala, et, sans le vouloir, les laissent échapper.

On annonce que monseigneur vient de donner la croix d'honneur à MM. de Balzac, Alfred de Musset et Frédéric Soulié ; un journal félicite le ministre qui spontanément et sans y être sollicité par MM. de Balzac, Musset et Soulié, a fait cette galanterie aux trois écrivains, bouquet de fête du 4<sup>er</sup> mai. Assurément MM. Musset, Soulié et Balzac ont plus d'esprit et de talent qu'il n'en faut pour se passer d'une croix et d'un ruban, mais puisqu'ils ne l'ont pas demandée, et qu'on la leur donne, ils n'ont rien à se reprocher ; ce sont de ces petits cadeaux qui ne font plus guère de tort à personne et qui entretiennent l'amitié. Peut-être est-ce un acte de contrition que fait le gouvernement pour tant de croix attachées sur tant de poitrines équivoques ? peut-être aussi commencent-ils à reconnaître que le plus sûr moyen d'honorer la croix d'honneur, après tant de croix jetées à la faveur aveugle et à la vanité mendicante, et de décorer les hommes qui la méritent véritablement, consisterait à la donner à ceux qui ne la demandent pas.

On lit dans le *Journal des Débats* : « Dans la seule journée de vendredi dernier, six personnes subitement frappées d'aliénation mentale ont été arrêtées dans les rues de Paris, et envoyées dans des maisons de santé. » Le journal paraît donner cela comme un fait remarquable ; nous ne sommes pas de son avis ; qu'est-ce que six fous en une journée, dans cette immense ville où tant de fous abondent qui passent pour raisonnables ; par vingtaines, par centaines ; fous littéraires, fous politiques, fous de vanité, fous de sottise, fous d'orgueil, fous d'ambition ; la seule différence entre ceux-ci et ceux-là, c'est que vos six fous n'ont pas eu le talent de dissimuler leur folie, et que tous ces autres fous que nous heurtons à chaque pas, dans le monde, dans la rue, à la Bourse, dans toutes les carrières et dans tous les chemins de la vie, trompent les sens avec de grands mots et en jouant des comédies d'hommes prudents et sages ; croyez-moi, ce n'est pas à Charbonnet qu'il y a le plus de fous, et que sont tous les fous.

M. Guizot a déposé momentanément le lourd fardeau des affaires ; c'est un événement connu depuis huit jours et que le *Moniteur* a fait authentique ; M. Guizot est malade ; M. Guizot a besoin de repos et de solitude ; il va chercher dans une campagne charmante appelée Beaucœur, l'air pur et la fraîcheur des riantes matinées et des soirs enbaumés ; mais vous verrez que M. Guizot ne s'y plaira pas longtemps ; pour l'homme ardemment vivré aux lettres et aux affaires politiques, l'airure aux doigts de rose, le cristal limpide du ruisseau ; le chant du rossignol, le parfum de la fleur, l'ind de calmer et de faire la soif qu'allume l'atmosphère brûlante du pouvoir, ne font que l'affaiblir et la rendre plus vive et plus inextinguible. Voyez la tristesse du duc de Lermé causant, après sa chute, avec Gil Blas, dans la solitude et sous les ombrages de son château ducal !

La bataille académique se livrera le 8 mai prochain, sur les deux fa-touils vacants par la mort de M. Etienne et de M. Somet. Plus le moment approche, plus les présages semblent douteux, et plus l'Académie est incertaine et divisée sur les choix à faire ; tantôt M. Casimir Bonjour monte, et tantôt M. Alfred de Vigny ; puis le lendemain, M. Empis et M. Vitet semblent avoir les chances. Le scrutin seul dira le dernier mot de cette hausse et de cette baisse de candidats, et mettra le vainqueur dans le bon plateau de la balance ; à l'heure donc ! portez et auteurs comiques, garde à vous, et préparez armé ! Parmi les hommes de mérite qui viennent d'être nommés membres de la Légion d'honneur, nous citerons encore M. Florin Lemaître, un de nos médecins les plus distingués. Il est de ceux qui honorent la croix qu'on leur donne et sont honorés par elle.

### Le grand Télescope de lord Rosse.

Les journaux anglais et français ont beaucoup parlé cette semaine des découvertes brillantes que vient de faire et qu'espère compléter prochainement, dans les hautes régions du ciel, le comte lord Rosse, avec un télescope monstrueux, construit à ses frais, sur une de ses propriétés près de Dublin. En résumant les heureux détails fournis par la presse britannique (M. Arago se propose, dit-on, de faire leurs inexactitudes), nous offrons à nos lecteurs une image fidèle de cet instrument gigantesque le plus grand qui ait jamais existé.

Le diamètre du grand miroir du télescope de lord Rosse a 6 pieds anglais (1 mètre, 82,4) ; son épaisseur est de 5 pouces et demi (0 mètre 16,7), et son poids est évalué à trois tonnes et trois quarts. Il entre dans sa composition 126 parties de cuivre et 37 et demi d'étain fin. Son foyer est distant de 53 pieds (16 mètres 41,6). Ce miroir repose sur un cube de 8 pieds (2 mètres 45,2). Le tube, en bois de sapin, a 7 pieds et demi (2 mètres 27,2) de diamètre dans son milieu, et 6 pieds (1 mètre 97,6) à ses extrémités.

Le télescope est disposé entre deux murs qui lui servent d'appui. Ces murs sont construits en pierre de taille et ont environ 71 pieds (21 mètres 58), de longueur du nord au midi, 50 pieds (15 mètres 20) de hauteur, et sont éloignés l'un de l'autre de 25 pieds (6 mètres 99,2). Ils ont été élevés avec la plus rigoureuse exactitude, paraissent encastrés au méridien.

Sur la surface extérieure du mur oriental est fortement fixé un arc en fer d'environ 45 pieds de rayon, pourvu de diverses armures destinées à faire invoquer le télescope, à le diriger vers les objets que l'on veut observer. Ce mécanisme, fort simple, est d'une précision telle que la moindre déviation du parallélisme du méridien est aisément déterminée. Le tube, le miroir et les pièces accessoires formant l'ensemble de ce colossal instrument, pèsent environ quinze tonnes ou 15,000 kilogrammes.

Le télescope repose sur un bloc de maçonnerie de 6 pieds (1 mètre 82,4) au-dessus du sol. Il est élevé étagé au moyen d'une chaîne en fer, d'un dévidoir et de contre-poids. Quoique son poids total soit, comme nous l'avons dit, de 15 tonnes, deux hommes suffisent pour l'abaisser et le relever facilement.

En ce moment, un observateur ne peut embrasser que l'arc de cercle compris entre le 14<sup>e</sup> degré sud du méridien du zénith ; mais lorsque l'instrument sera parfaitement établi, il embrassera un arc de cercle compris entre le 10<sup>e</sup> degré sud et le 17<sup>e</sup> degré nord. Ainsi, tous les objets situés sur le méridien, entre le pôle nord et le 27<sup>e</sup> degré sud de l'équateur, pourront être observés.

Des plates-formes mobiles sont établies entre les deux murs dans les galeries qui se haussent et se baissent à la volonté de l'observateur au moyen de machines fort simples. Ces galeries, au premier aspect, semblent peu solides, mais on y est en sûreté comme sur le sol. Lorsque l'instrument est placé horizontalement, il ne faut pas plus de six minutes à deux hommes pour l'élever perpendiculairement au zénith.

Le 24 février dernier, le grand miroir fut mis en état de fonctionner. On l'avait poli par un procédé de l'invention du docteur Robinson, qui avait nécessité des soins et un temps considérables ; le 4 mars suivant, ce miroir colossal fut installé dans son tube.

Le nuit du 5 mars fut la plus belle que l'on ait vu en Irlande. Plusieurs étoiles nébuleuses furent observées par lord Rosse, le docteur Robinson et sir James South. La plupart d'entre elles, depuis l'invention de l'astronomie, avaient toujours paru aux yeux des habitants de notre planète comme des groupes, des amassemblages de petites étoiles blanchâtres incertaines.

« Jamais de ma vie, » écrit James South, « j'ai vu en personne cette notice, jamais de ma vie je n'ai vu une telle magnificence, une aurore de gloire aussi merveilleuse, un amas d'étoiles aussi brillantes que celles que cet instrument offrit à nos yeux ! J'ai observé bien souvent avec ma grande lunette achromatique beaucoup de nébuleuses ; mais bien que la puissance de mon instrument s'étende fort loin, il est au télescope de lord Rosse ce que l'œil nu est à ma lunette lorsqu'il cherche dans l'espace le cercle opaque de Saturne ou l'éclat brillant de Vénus. »

Plusieurs des nébuleuses qui furent observées pendant cette

belle nuit appartient à la même constellation, et sont classés dans le catalogue de Messiers sous les numéros 51 et 54, et d'autres sous le numéro 17. Aujourd'hui elles doivent être rangées du nombre des astres obscurs et prendre rang parmi les plus éclatants.

« J'avais toujours pensé, dit sir James South, qu'avec un télescope d'une aussi grande puissance j'apercevrais les nébuleuses dépeuplées d'une grande partie de l'atmosphère qui les déroba à nos yeux. Mais en examinant les étoiles les plus brillantes, je fus confirmé dans cette pensée que les meilleurs télescopes ne m'apprendraient rien sur leur nature, et que je ne les verrais pas mieux que je ne les vois avec mon télescope de six pieds, acheté à Paris en 1829. La nuit suivante nous aperçûmes trente autres nébuleuses, que nous classâmes au nombre des étoiles brillantes de diverses grandeurs. Les étoiles de première grandeur qu'il nous fut permis d'examiner furent *Al*, de la constellation de la Grande Ourse, et *Gamma*, de la constellation de la Vierge. Le 12 mars, nous observâmes la comète d'Arrest, mais elle ne nous offrit rien de remarquable. »

Les observations faites sur la lune ont procuré des jouissances ineffables à nos astronomes.

« Jusqu'à ce jour, dit sir James South, on n'avait vu que sept jours et demi. Oh! je n'ai jamais vu son disque

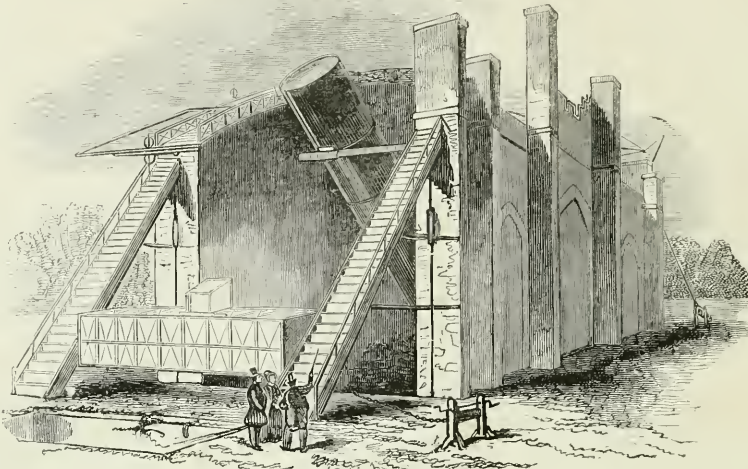
si magnifiquement illuminé, et ses montagnes si nettement dessinées! on serait tenté de les mesurer. Au moment de na-

d'un degré de la partie obscure de la lune, et qui bientôt s'y plongeait entièrement. Nous la suivîmes pendant deux minutes dans cette ombre, puis elle disparut à dix heures neuf minutes. J'avais vu plusieurs fois ce phénomène, mais je n'ai jamais vu éclat semblable à celui dont brillait cette étoile pendant son immersion et au moment où elle a disparu. C'est là un impénétrable mystère! »

Le télescope de lord Rosse est appelé à faire une révolution dans les systèmes astronomiques, dans la classification des innombrables mondes qui peuplent les cieux. Les nébuleuses de diverses constellations seront des astres brillants, des centres de nouveaux systèmes planétaires.

Les satellites de Jupiter, l'anneau et les satellites de Saturne, ces grands corps qui se meuvent avec tant d'ordre et de régularité dans des espaces plus grands que la pensée de l'homme, plus impénétrables que son génie, seront facilement étudiés. Enfin cette classe mystérieuse de corps qui entourent plusieurs étoiles de première grandeur, et qu'on a nommées fautive ment *pathosphères*, ne se cachent plus, ne seront plus éclipsés par leurs voisins.

A partir du 16 mars, le temps ne se montra plus aussi favorable; les observations cessèrent. Mais tout fait espérer qu'elles seront bientôt reprises. Le monde savant attend avec impatience les nouvelles révélations de lord Rosse.



(Le Télescope de lord Rosse.)

première observation, j'avais vu une étoile de la septième grandeur, qui s'approcha en quelques minutes à la distance

qu'elles seront bientôt reprises. Le monde savant attend avec impatience les nouvelles révélations de lord Rosse.

**Prisonniers arabes en France.**



محمد صغير بن مراد

Mohammed Dghir ben Merad.



البرهيم الشادي

Ibrahim el-Hoadi.

Nos lecteurs connaissent tous les détails de l'expédition de Biskra (ou Biskarah), accomplie en février et mars 1841,

ainsi que les événements qui suivirent l'occupation de cette ville. A la suite d'un soulèvement des insulaires dans la nuit

du 12 au 15 mai, la Kasbah tomba de nouveau, pour quelques jours, au pouvoir de Bel-Idad, khalifah d'Abd-el-Kader



رمضان  
Raman

سعود  
Saoud

محمد بن سعود  
Mohammed ben Saoud

علي بن علي  
Ali ben Ali

العربي  
El. Aebi

حنظل بن سنيانجي  
Hanazol ben Sanianji

علي بن صالح  
Ali ben Salih

عبد الرحمن بن الخالد  
Abd arrahman ben el Khald

أحمد بن صالح  
Ahmed ben Salih

محمد الصغير العسوي  
Mohammed el esoui

LETAIRE DEL. (TOULON)

(V. *Illustration*, T. III, p. 99 et 226). Mais le prompt retour de M. le duc d'Annamite à la tête de quelques troupes suffit pour rétablir l'autorité de la France à Biskra, où depuis elle n'a plus été un seul instant méconnue.

En arrivant à Biskra, le 18 mai, M. le duc d'Annamite charge M. Thomas, commandant le bataillon indigène, de faire exécuter par la trahison dont plusieurs officiers français de la garnison avaient été victimes. D'après le rapport de M. Thomas, le complot avait été ourdi par le frère d'un des soldats de Sidi-Okba, qui était venu passer la nuit au fort, la veille de l'attentat; des soldats recrutés dans les Zibans s'y étaient associés directement en petit nombre, et la plupart avaient laissé fuir.

Sur ces données, les tribunaux à l'usage pour la répression de ce crime se divisèrent en trois catégories. La première comprenait l'auteur du complot et ceux qui y avaient pris part les armes à la main; condamnés tous à mort, deux seulement furent pris et exécutés. Dans la seconde, on rangea ceux qui avaient eu connaissance du complot sans le révéler; ils furent condamnés à la déportation, et leurs biens confisqués. Ceux qui, au moment du combat, soit soldats, soit habitants, refusèrent de s'associer aux soldats fidèles, pour résister à l'insurrection, bien qu'ils eussent ignoré le complot, furent dans la troisième catégorie, et subirent la peine de l'amende ou de l'emprisonnement.

Tous les villages qui avaient fourni des contingents lors de la formation de la garnison indigène de Biskra furent frappés d'une amende. Sidi-Okba, connu pour son esprit d'hostilité aux Français, dut payer 20,000 francs; Biskra 5,000; les autres villages qui refusèrent ou montrèrent chacun une valeur de 500 à 1,000 francs. Les quartiers désertés par les habitants furent livrés au pillage du gnom arabe pendant trois jours; le génie y prit les matériaux et le bois de construction dont il avait besoin pour mettre la Kasbah en état de défense. On plaça sous le séquestre et on loua au profit du domaine les biens de tous les habitants émigrés qui n'étaient pas revenus dans leurs foyers après un délai déterminé. Enfin toutes les cavaliers arabes, soixante-douze, qui avaient perdu leurs chevaux dans l'événement du 12 mai, reçurent une indemnité de 500 francs chacun. En outre, l'organisation administrative du pays fut renouée de façon à lui donner plus de force, en formant des groupes de tribus plus homogènes, et en leur donnant des chefs vigoureux.

Parmi les déportés de Biskra, les uns restèrent en Algérie, les autres furent embarqués pour la France. Un nombre des premiers se trouvèrent entre autres les membres de la famille Ben-Azouz, dont le principal chef avait été khalfah d'Ahd-el-Kader à Mslah; ils furent envoyés dans la plaine de Bone, où les avait précédés la famille de Berkani, ancien khalfah de l'émir à Médéah.

Les déportés en France furent embarqués à Alger sur le bâtiment partant le 15 juillet 1844 pour Toulon, et déposés d'abord au fort Lamalgue, en attendant leur translation à File Saint-Marguerite, ou au fort Brescou. Nous avons déjà fait connaître (T. III, p. 273) ces lieux de détention affectés aux prisonniers indigènes, en même temps que leur installation, et le régime auquel les détenus sont soumis. Au mois de janvier 1845, deux nouveaux forts, ceux de Saint-Louis et de Saint-Pierre, à Cette, ont été appropriés à la même destination que le fort Brescou, et doivent recevoir les prisonniers de la même catégorie.

Le fort Saint-Louis, sur le massif du môle Saint-Louis, est séparé du môle par un fossé sec, avec pont-levis, et composé de deux batteries revêtues et séparées par un second fossé également avec pont-levis. Il est en bon état, et renferme tous les établissements nécessaires à sa défense. Sa contenance lui permet de recevoir cent trente-trois prisonniers; jusqu'à ce jour, douze seulement y ont été dirigés.

Le fort Saint-Pierre, situé sur un escarpement au bord de la mer, à l'ouest et à six mètres du fort Saint-Louis, est composé de trois batteries dirigées sur la mer et établies en ressaut. L'escarpement du côté de la mer suit la forme irrégulière du rocher; du côté de terre, elle est revêtue et précédée d'un fossé sec avec sa traversée. Ce fort, en aussi bon état que le fort Saint-Louis, défend les approches de ce dernier et du port; il voit la plage ouest et le chemin d'Agde. On pourra y loger quatre-vingt-sept prisonniers; mais il n'en a encore reçu aucun.

Les dix têtes de prisonniers arabes réunies sur la même planche sont celles de soldats du Ziban compromis dans l'affaire de Biskra; ils ont été renfermés au fort Brescou, avec quatre autres de leurs camarades, dont les traits ne sont pas reproduits ici; Mohammed-ben-Ah-Khodja, Sadjik-ben-Sidhan, El-Arbi-ben-Khalil, El-Arbi-ben-Khalil-bou-Djella. Seul parmi eux, Ahd-el-ben-Salah, a été écroué à File Saint-Marguerite, avec Ibrahim-El-Houdi et un nommé Hadj-Sadjik-Houdou.

Toutes ces têtes ont été dessinées d'après nature pendant le séjour des prisonniers au fort Lamalgue à Toulon, et sont de la plus exacte ressemblance. Pour les faire poser, l'habile artiste auquel nous devons ces curieux dessins, M. Letourneux, a dû recourir à un innocent subterfuge et laisser croquer ses modèles que leurs portraits allaient être envoyés au sultan des Français qui désirait les connaître, afin de voir ceux qui méritaient leur grâce. Cette idée trouva volontiers créance auprès d'eux, qui s'y vinrent l'un après l'autre recommander de ne pas les oublier.

Au fort Lamalgue, les prisonniers recevaient par jour un pain de munition par deux hommes (ration de soldat), du riz et vingt-cinq centimes. De haute stature, ils ont des membres très-forts et très-nervés. Il n'y paraît pas, quand ils sont accroupis; mais quand ils se dressent, ils ressemblent à de longues perches. Quelques-uns ont un bonnet rouge, avec une petite corde de chameau à l'entour. Leur chaussure est une espèce de pantoufle. Leurs dents sont en général magnifiques. La plupart étaient extrêmement sales; mais les concierges du fort Lamalgue venaient-il avec un sac en cuir à leur propriété. Ils les mouvaient assez souvent, sous bonne es-

corde, à la rivière distante de quelques minutes; et leur faisait en outre balayer et laver tous les matins la prison. Deux d'entre eux faisaient la corvée du bois; encore est-ce à grand peine qu'on a pu les y décider; ils se renvoyaient la corvée comme des enfants: — « Toi, tu n'es pas allé... ce n'est pas mon tour, etc. » Il fallait les prendre par le bras et les faire marcher. En autre allait chercher de l'eau dans une peau extrêmement bien convenue. Ils faisaient leur cuisine dans les fossés intérieurs du rempart de la forteresse. Ils restaient accroupis des heures, même des demi-journées entières, les uns à côté des autres, échangeant quelques mots à de longs intervalles.

Le juif Ibrahim-el-Houdi, vêtu assez proprement, était presque constamment l'objet de leurs attaques. Il n'est sort de traqueurs qu'ils ne lui liissent; ils répétaient sans cesse: *Houdi non bon*; et dans leurs emportements contre lui, ils poussaient de tels cris que, pour les faire cesser, il a fallu toute l'autorité du concierge, avec accompagnement de menaces de la prison contre les récalcitrants.

Mohammed Segh-ben-Merad, ex-kaid des Sellama et des Gerfa, dans la province de Constantine, a été arrêté pour refus d'obéissance au commandant supérieur. Petit de taille et brun-carré de canotier, il a le sourire sur les lèvres et paraît avoir reçu une assez bonne éducation. Il se dit être de très-bonne volonté à la demande que M. Letourneux lui fit par signes de vouloir bien lui permettre de le dessiner. L'esquisse terminée, il demanda le crayon, écrivit rapidement au dessous du portrait son nom et sa qualité, rendit avec grâce le crayon à M. Letourneux et lui offrit du tabac dans une tabatière d'or. Les étoiles du costume de Ben-Merad sont très-fines, et son turban est entouré d'une corde en poil de chameau. Les autres prisonniers lui témoignaient beaucoup de déférence et de respect. Il les tenait à distance, et lorsqu'ils s'approchaient trop près de M. Letourneux pour le voir dessiner, Merad leur disait sèchement et d'un ton de maître: *Rouh'on* (retirez-vous).

Il se montrait tous très-sobres. Les fruits et surtout les abcricots étaient fort de leur goût, ainsi que les cigares que leur distribuait quelques curieux, générosité dont ils témoignaient leur satisfaction par force gestes en signe de remerciements. Ils fumaient le cigare, à du moins le kandi, avec une délicatesse remarquable; il offrit à M. Letourneux le sien qui n'était pas même humecté par ses lèvres.

La plupart de ces prisonniers sont mariés: un ou deux seulement n'ont qu'une femme; Amed-Ben-Salah a déclaré en avoir quatre.

Histoire du Consulat et de l'Empire

PAR M. THIERS.

Une heureuse réaction commence à s'opérer dans notre littérature, et les effets en sont trop visibles déjà pour qu'on puisse la nier: — c'est tout simplement un retour vers le bon goût et la bonne langue, un retour devenu nécessaire après les écarts prodigieux dont nous avons été, depuis quinze ans, les témoins. Esprit ferme et sûr, écrivain nourri dans les saines doctrines, héritier, dans l'histoire, du style excellent de Voltaire et des Vertot, M. Thiers, à son tour, peut ainsi dire, au-dessous de lui, ces orages littéraires, et après vingt années, nous lui retrouvons la même plume, aussi sévère, aussi pure, comme si dans l'intervalle la langue n'avait pas été si rudement épouillée. Le goût public si fâcheusement dépravé. Aujourd'hui donc le nouveau livre de M. Thiers doit faire événement dans les lettres, événement sérieux et salutaire: *l'Histoire du Consulat et de l'Empire* vient, avec l'autorité du succès, avec la puissance du nom de l'auteur, en aide à ces jeunes écrivains que de toutes parts et principalement sur la scène nous voyons relever les sévères drapeaux de nos grands écrivains littéraires, se rattacher avec respect aux traditions des maîtres, et posséder de nouveau le culte de ces beaux génies, l'éternel ornement de notre langue et de notre pays. A ce point de vue, le livre de M. Thiers, paraissant avec tant d'éclat à l'instar que le public se laisse dénouer de nouvelles barbaries qui l'avaient séduit, doit à coup sûr exercer l'action la plus heureuse sur le goût des lecteurs, et acquiescer ainsi une importance du moment que n'a pas eue, que ne pouvait avoir *l'Histoire de la Révolution*.

« Le style qui est à la mode, disait Voltaire vieillissant, ne porte plus que jamais à écrire avec la plus grande simplicité. On dirait de même que M. Thiers, pour écrire sa seconde histoire, a pris, vis-à-vis du jargon régnant, un ferme propos de simplicité, une résolution constante de naturel. Notez que, cette fois encore, le sujet semblait se prêter admirablement au style grandiose, enluminé, — *ciselé*, comme on dit, — à toutes les magnificences possibles de ce qu'on appelle aujourd'hui la grande prose: une histoire du Consulat, un histoire de l'Empire! quel thème plus riche, plus superbe pouvaient-vous imaginer? Et il n'est-ce pas ici le lieu d'appliquer pensivement le grand précepte de Saluste: *Facta dictis sunt exequenda*? Mais M. Thiers ne se laisse pas éblouir par la hauteur de son sujet; mais il juge qu'il n'y a point de grandeur dans les hommes et les choses sans la simplicité; et, pour être au niveau de ces glorieuses époques, il les conte simplement. Voilà son secret, et certainement l'art le plus délié aux grands historiens. Tout valide, aux Thiers, aux Voltaire, mais quelle force d'esprit, quelle maturité de goût n'a-t-il pas fallu pour résister ainsi à l'entraînement du sujet? C'étaient-ils à l'histoire de prendre un ton éloquent, élevé, *incantatoire*, *clatant*; la recette est sans doute proposée à l'éloquence, mais voyez pourtant si l'histoire, fluage de parti pris, touche le véritable but de l'histoire? Qu'arrive-t-il si l'histoire part perpétuellement sous l'histoire, l'auteur sous le livre, et si l'ouvrage s'enfonce ainsi du mortel défaut de personnalité — l'histoire *personnelle* n'est-elle pas, en tant qu'histoire, la pire de toutes? — Écoutez Voltaire dans la préface de ses *histoires*, et vous verrez, qu'un rebours de ces contens *épiques*, il prétend à leur constamment les yeux

du lecteur attachés sur les principaux personnages..... » La prose de M. Thiers semble directement puisée à la veine abondante et pure de nos grands écrivains du dernier siècle, qui ont, pour ainsi dire, achevé notre langue; c'est ce style de source qui coule de lui-même, avec cette aisance naturelle, avec cette limpidité, cette vivacité, — que ne connaissons plus nos obscurs et pénibles prosateurs, enchaînés dans les entraves de leur style forcé; — avec toutes ces qualités enfin qui firent la réputation de la langue française, et en établirent l'universalité. D'un tel style le lecteur sent bien la perfection, mais il s'efforce de ne pouvoir la toucher au doigt, et en démentir l'artifice. Ou soit, comme on dit à présent, n'est-elle des *netteries*, les *arêtes* de cette prose? quel mot y fait saillir dans la phrase? quel métaphore se relève en fosse sur le dos de la page? et qu'est-ce à dire si nous ne trouvons rien de tout cela dans le style de l'histoire? La perfection en est-elle donc réelle, puisqu'aussi bien on la cherche de près, elle semble s'évanouir sous notre regard? — A toutes ces questions, que peut seule suggérer l'acte même de la dépravation du goût littéraire, la réponse est faite sans doute. Voyez, en peinture, les maîtres de second ordre, les Flamands, par exemple: quand vous examinez à la loupe un Rubens, un Van-Deck, vous n'avez-ils pas distinctement ce que les peintres nomment la *touche*, et vous vous récriez, quand cette touche vous semble vigoureuse, spirituelle, originale, hardie, etc. Maintenant tourez votre loupe sur des modèles encore supérieurs, regardez les Raphaël ou les Léonard, enhautez vos yeux par la vue de ces toiles incomparables; puis, après ce premier aspect, cherchez-la aussi, cherchez la touche de tout à l'heure; et vous allez être confondu de ne la trouver nulle part, si minuscule, si fugitive, que ce soit votre recherche. — Eh bien! les arts sont les lettres; ce qui est vrai de l'un ne l'est pas moins de l'autre, et l'on peut dire qu'en peinture comme dans les lettres, les effets de la perfection sont réellement identiques. Un style dont vous appréciez, si je puis ainsi dire, le joint, dont vous devinez le secret, dont vous reconnaissez la touche, soyez sûr que ce n'est point là un style parfait; et plus la touche sera visible, et plus l'art devra vous paraître inférieur. — Cela seul suffirait à la condamnation de notre prose *ciselée*, si le bon sens public n'avait déjà fait justice de ce monstrueux matérialisme du style. — Le grand procédé de M. Thiers écrivain est de n'en pas avoir, de lui-même à sa phrase la pente naturelle de la pensée, de calquer fidèlement la forme sur le fond, de refléter les choses dans les mots, et, comme nous disions plus haut, le seul et sévère arbitre de cette belle langue, c'est le sens de la recherche, d'étude de la simplicité, qui au lieu d'appauvrir le style, lui donne une noble énergie, et produit souvent, sous la plume de l'écrivain, des contrastes admirables entre la grandeur des actions, la puissance des sentiments, l'animation des pensées, — et l'expression sereine, modeste, simple à la manière antique: « Lames jussa le premier. » Ce sont là, vous vous le rappelez, les premiers mots, vraiment homériques, de ce grand récit du passage des Alpes!

M. Thiers, dit-on, avoue lui-même en tant qu'il est *fanatique de la simplicité*, et ce fanatisme est la plus précieuse qualité, lorsque, d'ailleurs, on a le don de la langue, lorsqu'on est pénétré de l'esprit et du goût véritablement français, lorsqu'on a surpris dans les grands écrivains cet insaisissable je ne sais quoi, leur talent, leur génie. Autrois, du temps de Fénelon, de Voltaire, du temps qu'on était accoutumé à nous écrire, et qu'on savait les apprécier, les critiques s'accordaient à louer ces admirables prosateurs, si aisés, si conciliants et si purs, à les louer même du *ton des négligences* qui semblaient parer leur talent d'un nouveau charme de naturel et de simplicité; — le latin conc, disait les grammairiens, et le français déconc; — ainsi ces heureuses négligences dans nos grands écrivains semblent-elles donner plus d'aisance encore au style si libre, si simple en ses attitudes; ce sont comme des familiarités nouvelles de ces plumes abondantes, comme des familiarités de ces beaux talents, assez sûrs d'eux-mêmes pour pouvoir de temps en temps s'abandonner par quelque côté.

C'est peut-être déjà trop nous arrêter dans les détails de la forme, dans les infinnités peites de la critique dite *verbale*; pourtant nous ne voudrions pas quitter cette partie de notre sujet sans avoir fait à M. Thiers un mérite de ses *Transitions*, mérite bien délaigué, sans doute, et que les forts esprits d'à présent ne tiendraient pas à gloire. Mais l'histoire ne marche pas par sauts et par bonds, figurant la cause de caractères; il faut que tout s'y coordonne, que tout s'y trouve relié à l'ensemble; or, l'embaras est grand, au milieu de tant de faits synchroniques, de pouvoir, sans fatiguer le lecteur, le mener de Moscou à Paris, de Marogé à Madrid. Et sans l'art des transitions que devient alors le récit? Ne va-t-il pas perdre toutes ses qualités attachées? Aussi les donneurs de préceptes ont en grand soin de faire des règles spéciales pour les transitions dans l'histoire, règles qui se bornent en somme à celle-ci: trouver une transition naturelle entre deux événements susceptibles, entre des faits entièrement opposés les uns aux autres. — Les lecteurs de *l'Histoire de la Révolution* savent déjà avec quelle vive facilité, quelle adresse ingénieuse M. Thiers s'efforce, par sa transition, de passer d'un événement à un autre, et de passer si naturellement, si simplement d'un point à l'autre de son sujet. Ses trois nouveaux volumes n'ont point le même talent, plus parfait encore, si l'est possible.

Il nous reste à présenter quelques réflexions plus générales sur la forme, non plus du style de M. Thiers, mais sur celle de son histoire même; et, après avoir si longuement disserté de l'écrivain, nous ne pouvons pas ne rien dire de l'historien, — littéralement parlant. — Après l'éloquence, il n'est pas un art, je crois, sur lequel on ait plus écrit, plus formulé, plus généralisé que sur l'histoire; tous les rhéteurs anciens et tout nos leu mot de leur précepte, plus vague et plus oiseux l'un que l'autre; et beaucoup d'histoires même se sont piquées de donner la règle en même temps que l'exemple. Ce qui cause et causera toujours l'embaras de ces précepteurs de l'histoire c'est la variété extrême des grands historiens et leur égale perfection avec une si complète différence de ma-

nière. Que voulez-vous choisir, en effet, choisir par excellence ? ou la conception énergique et sévère de Tacite ; ou l'abondance grave, fleurie et variée de Tite-Live ; ou la sèche rigoureuse et le savant de Polybe ; ou encore la mâle précision, si élégante pourtant, de Salluste, que Rollin compare à ces fleuves dont les lits resserrés donnent plus de profondeur à leurs eaux ! — Voilà, certes, des modèles bien différents ; tous sont excellents en particulier, c'est celui que vous adopterez de préférence aux autres ?

Il se trouve donc que ces prétendus législateurs ne nous ont donné que des règles contradictoires et incertaines aussi bien sur l'art même de l'histoire que sur le style qui lui convient. — Voltaire, que nous ne nous hasserons point de citer ici, tant à cause de sa complétude d'historien que de la ressemblance que nous aimons à voir entre ses admirables histoires et celles de M. Thiers, — Voltaire, en méditant sur les sensations différentes que lui faisait éprouver la lecture des historiens anciens et des modernes qu'il nous initie, en recherchant la source du plaisir ou de l'ennui qui lui causaient les uns ou les autres. Voltaire a découvert le premier le véritable secret de la composition historique, et il nous en a donné, dans ses ouvrages, profiter de sa découverte, vous le verrez, qu'il écrivait à un de ses amis après avoir achevé le *Siècle de Louis XIV* : « J'ai prétendu faire un grand tableau des événements qui méritaient d'être écrits, et de tenir constamment les yeux attachés sur les principaux personnages. Il faut une exposition, un nœud, un dénouement dans une histoire comme dans une tragédie, sans quoi l'on n'est qu'un Reboullet, ou un Linnier, ou un Laholé. Je me suis surtout attaché à mettre de l'intérêt dans une histoire que tous ceux qui l'ont traitée ont trouvé jusqu'à présent le secret de rendre ennuyeuse... Mon secret est de forcer le lecteur de se dire à lui-même : Philippe V sera-t-il roi ? sera-t-il chassé d'Espagne ? La Hollande sera-t-elle détruite ? Louis XIV succombera-t-il ? »

C'est donc la forme dramatique qui convient le mieux à l'histoire, et l'on s'en persuade aisément en examinant les livres des anciens historiens. Qu'ont-ils fait sans cesse, qu'aiment, que vivifier leurs personnages ? que tirer leurs héros de la poudre des temps passés, pour leur rendre la vie, et non seulement la vie, mais encore la passion ? Même ne s'arrêtant pas là, et toujours poussés par cet instinct dramatique de l'histoire, nous voyons Tite-Live, Tacite et les autres, rendre aussi la parole à ces morts pour ces ressuscités, et leur faire dire d'admirables discours, et qu'il n'y ait qu'un défaut, comme les discours de tragédie, c'est de se tooressembler les uns aux autres.

À ce point de vue supérieur, on ne peut nier que l'histoire, comme la comédie, comme la tragédie, M. Thiers, ne l'ait faite, perfection même du genre ; et à considérer tout d'un coup un historien plus dramatique que celui de la Révolution, du Consulat et de l'Empire, qui donc posséda jamais plus éminemment ce que les anciens rhapsodes appellent le *peueua historique*, c'est-à-dire cet art de peindre en des couleurs si saisissantes les faits et les hommes d'autrefois que les uns et les autres semblent à nos yeux remonter avec tout l'éclat, toute la force, toute la vérité de leur vie passée ? L'historien n'a-t-il pas su rendre à chacun de ses personnages la passion qui l'anima, pour laquelle il vécut et mourut, attachant ainsi au lecteur haïnes et sympathies, lui inspirant terreur, pitié, admiration, lui commandant toujours le respect par la gravité sérieuse du labeur, par la beauté sévère de la scène ?

Mais la grande règle à la scène, c'est l'unité, et cette règle s'applique à l'histoire avec un même empire ; sans unité, point de drame possible, parlant point d'histoire ! De là la langueur, la froideur de cette histoire de Thucydide, si belle pourtant dans quelques-unes de ses parties, mais racontée sans son but, sans, et totalement dénuée d'unité. Lisez, au contraire, Tite-Live ; comme tout se rattache à la chose romaine, comme tout est vécu, les faits se font, comme les plus grands, à la grandeur, à la gloire de Rome, comme l'ombre de la cité se projette sur tous les temps et sur tout l'univers ! Et ainsi dans *l'histoire de la Révolution* : à travers tant de bouleversements divers, parmi cette mêlée confuse d'événements, sur cette scène en désordre, où les figures se succèdent si rapidement et pour ne plus se repaître, il semblerait que la vie du spectateur doit se fatiguer à la longue et s'éblouir, son attention s'étonner et se défendre ; mais l'unité se retrouve, et avec elle l'intérêt toujours croissant, dans ce sentiment, la patrie, que l'auteur a sans cesse présente à la pensée, parce qu'il est profondément gravé dans son cœur : les Révolutionnaires passent, périssent, la révolution demeure et triomphe, et c'est la France tout entière qui occupe la scène, qui joue ce drame sublime de la liberté et du patriotisme aux prises avec le reste du monde ! — Aujourd'hui l'histoire en a fini avec la Révolution, il entre dans cette époque aussi grande, aussi glorieuse du Consulat et de l'Empire ; l'unité se double, et pourtant se resserré ; c'est bien encore la France, la patrie que nous allons suivre sur tant de champs de batailles, mais la France semble se résumer en un seul homme, mais la patrie s'appelle désormais Napoléon, et dans un homme sont contenues toutes les destinées du pays. L'unité ne sera plus seulement dans la pensée de l'historien et dans son sentiment, elle cesse d'être abstraite, elle se réalise dans son héros, dans l'empereur ; par suite, la forme du récit doit en devenir encore plus dramatique ; dans cette nouvelle histoire, nous allons voir l'exposition, le nœud et le dénouement que Voltaire, vous l'avez vu, exige de l'histoire. — Et ici se trouverait le lieu naturel de justifier certains défauts souvent reprochés aux historiens de M. Thiers : on y trouve la part trop largement faite au génie des chefs, et trop petitement à la fortune ; et bien ! ce défaut, même si nous le reconnaissons pour réel, ne serait-il pas compensé mille fois par le surcroît d'intérêt qui en doit résulter, l'unité du récit se faisant par là plus étroite, plus saisissante, plus dramatique enfin ?

Avons-nous, en terminant, besoin de réfuter aussi cette accusation de fatalisme que certains critiques ont si injustement fait peser sur l'historien de la Révolution ? M. Thiers doit-il donc être rangé dans la classe de ces froids chroniqueurs si platement désintéressés de leur propre récit, et qui insèrent en tête de leur compilation la stérile maxime : *Scriptura ad*

*narrandum non ad probandum* ? Comment accuser de fatalisme l'historien passionné du patriotisme révolutionnaire, ce libre arbitre glorieux des nations et de l'histoire ? Et déjà dans son livre nouveau, la fortune de l'empereur commençant à se dérouler, l'auteur, sans se laisser éblouir par tout d'éclat, ne nous montre-t-il pas toujours l'immortelle destinée de la France s'accomplissant à l'aide de cet homme sans égal, mais qui devait subir pourtant la loi de sa condition périssable.

### Chronique musicale.

La *Barcarolle* ou l'Amour de la musique, opéra-comique en trois actes, paroles de M. Scribe, musique de M. Auber.

C'est une histoire fort longue et assez compliquée que j'ai à vous raconter.

Il y a à Parme un jeune homme appelé Fabio, lequel n'a jamais connu son père, et n'a pas un sou vaillant. Un jour, se trouvant de loisir, et se promenant, il avisa une voiture à grandes livrées, que les chevaux emportés allaient précipiter dans la rivière. Les stores de la voiture étaient baissés, mais il en sortait des cris aigus poussés évidemment par une voix de soprano. Fabio lit comme Antony et comme tous les héros de mélodrame et d'opéra-comique. Il se dévota, il se précipita, et parvint, au péril de sa vie, à imprimer aux chevaux une autre direction. Depuis ce temps il est amoureux de cette femme dont il a sauvé les jours. Oui, amoureux ! et pourtant il ne l'a pas vue, et il ne sait encore ni son nom, ni son âge ; mais c'est là le beau.

Il a du goût pour la musique, et se sent des dispositions pour ce bel art dont les Italiens font tant de cas. Quand il aura fait un opéra, deux opéras, dix opéras, quand l'Italie tout entière retentira du bruit de ses succès, quand il aura rempli toute l'Europe de sa renommée, la belle Clélie, quel que soit l'orgueil de son rang, pourra-t-elle mépriser encore ?

Son plan arrêté, il le mit immédiatement à exécution, et compta demander des leçons de contrepoint au maestro Cafarini, le plus vaillant musicien du duché de Parme. Malheureusement le Cafarini n'adonnait pas, comme on dit, ses copies, et Fabio avait plus d'imagination que d'écus. Il s'en retourna donc fort désappointé quand il sentit tout à coup dans sa poche quelque chose de lourd. Il y porta la main : O surprise ! oh bonheur ! c'était un rouleau de sequins, portant sur suscription : *Courage, persévérance, travail*. Qui pouvait prendre à lui tant d'intérêt ? Quelle pouvait être cette fête qui faisait pleuvir ainsi l'argent dans ses poches, sinon la grande dame dont il avait sauvé la vie ?

Je ne veux pas vous faire languir, et je vais vous dire tout de suite le mot de l'énigme. C'est Gina qui a mis le rouleau de sequins dans la poche de notre visionnaire, pendant qu'il parlait à son ocle. — Et pourquoi cela ? — Ah ! pourquoi ! parce qu'elle l'aime en secret ; parce que c'est elle qui se trouvait dans la voiture de la marquise Clélie, qu'elle a connue d'habiller ; parce que c'est à elle que Fabio a rendu, sans le savoir, ce grand service, et parce qu'elle a été frappée du courage, du dévouement et aussi probablement de la jolie figure de Fabio.

Fabio vient de faire une découverte importante et très-inattendue : c'est celle d'un frère. Frère naturel à la vérité, mais cela vaut encore mieux que rien, surtout quand c'est un homme riche et puissant, un grand seigneur, le comte de Fiesque, enfin. Comment a-t-il appris cela ? Je n'en sais rien ; mais puisqu'il l'a dit, et que M. de Fiesque le dit aussi, il faut bien en croire.

« Rends-moi un service, dit le comte à son frère consanguin. Je suis amoureux ; je veux exprimer ma passion à celle que j'aime, et que je ne te nommerai pas. Or, ce qui flatte le plus les femmes en ce pays-ci, c'est une déclaration en vers et en musique. Voici mes vers, voici ma musique ; mais je n'ose faire moi-même l'accompagnement, et j'ai recourus à ton ami, Dépêche-toi, car il y aura demain concert à la cour, et j'en profiterai pour faire exécuter mon amour à grand orchestre. »

C'est un madrigal. Le comte lusse son manuscrit sur l'épingle de Fabio. Peu après arrive Cafarini, puis le premier ministre en personne, qui est si impatient de parler à Cafarini qu'il vient le chercher jusque-là.

Il paraît que tout le monde, à Parme, a la manie de mettre son amour en musique. Son Excellence n'en est point exempt ; mais un peu d'angle lui est absolument nécessaire, et pour-tant-elle s'adresser mieux qu'au grand Cafarini ? — Ahons, mon cher, vite à l'ouvrage ; cherchons ensemble... — ce qui veut dire : cherchez. Cafarini cherche de toutes ses forces, et finit par trouver le manuscrit de M. de Fiesque, qu'il dicte au ministre vers par vers, en prenant des temps, et en y mêlant d'assez longs intervalles pour paraître les composer en flûté. Un moment après, il en surprend la musique que Fabio fredonne en s'habillant, et voilà la barcarolle du comte de Fiesque qui va servir à tout et à tous.

Le ministre a conçu en effet un projet fort au-lieu, et que je ne puis m'empêcher de trouver téméraire. Quel est l'esprit qu'il prétend subjuger ? quel est le czar qu'il veut séduire ? Celui de sa souveraine, de la duchesse de Parme, que cela ! Il gouverne le ciel en maître absolu ; mais la duchesse lui est hostile, et il a juré de la mettre à tout prix dans ses intérêts. Il part donc, ayant dans sa poche la barcarolle du comte de Fiesque, mis-à son net par Cafarini, et glisse cet étrange palet dans le chiffonnier de la princesse. Il ne douta pas qu'anssiôt qu'elle l'aura lu elle ne se range à son avis sur toutes les questions de politique intérieure et extérieure. Ne voit-il pas une invention à haïrable et un ingénieux procédé ?

Hélas ! que sert d'avoir du génie, quand le hasard vient à s'en mêler ? Cet homme d'État pouvait-il prévoir que son altesse sérénissime le duc de Parme aurait besoin d'un crayon, et qu'il viendrait le chercher dans les chiffons de la duchesse ? vous devinez ce qu'il y trouve, et vous imaginez sa colère. Quel est l'auteur de cet insolent écrit ? Il faut qu'on le cher-

che sur l'heure, il faut qu'on le trouve, il faut qu'on le peinde. « Ce n'est pas moi, dit le ministre à Cafarini, car tout est de votre écriture, les paroles, mais la musique. »

« Possible répond le maestro, mais le broillon est de la vôtre, et je l'ai dans ma poche, ce broillon. »

Arrive Fabio, qui le comte de Fiesque a recommandé à la marquise Clélie, qu'il aime, et dont il est aimé.

— Voulez-vous, monsieur, chanter un petit air ?

— Volontiers. Et il chante la barcarolle, dont il ignore les aventures.

— Voilà un joli morceau, dit le rusé Cafarini ; je parie qu'il est de vous.

— De moi ? Ah bien oui ! à chacun son bien. C'est M. de Fiesque qui en a fait les paroles et la musique.

— Et je tiens moi homme ! s'écrie le ministre, et il va sur-le-champ dénoncer le comte.

Voulez-vous que je vous dise comment le comte de Fiesque a pu se faire un si grand nom ? Il est obligé de fuir, et pour comble de disgrâce, quand il vient courir sa peine à Clélie, et lui demander le mot de cette bizarre énigme, elle le repousse avec indignation, ce qui est tout simple, puisqu'elle le croit infidèle. Enfin il est arrêté, et l'on va lui couper la tête, n'était Fabio qui l'a fait pendre par imprudence, et qui a juré de perrin on de sa voir.

Comment s'y prend-il ? Il se glisse dans les jardins du palais ducal, où il y a galie. Il se cache derrière les murs, derrière les arbres, derrière les pans de fleur, derrière les arrosours, et arrive à toutes ces manœuvres, et en écoutant tous les personnages de la pièce qui viennent l'un après l'autre causer de leurs affaires, il apprend : 1° que ce n'est pas la marquise qu'il a sauvée, mais Gina ; 2° que ce n'est point la marquise qui a glissé plusieurs lots de l'argent dans ses poches, mais Gina. Il en conclut, avec plus de bon sens qu'on n'en devrait attendre d'une aussi pauvre tête, que c'est Gina qui lui a dit amer, et non Clélie, et aussitôt il se met en besogne, oublie Clélie et adore Gina. C'est un garçon très-expé-ri-ent, je vous assure !

Il découvre encore, toujours en écoutant aux portes, que la fameuse barcarolle dont il a tant été question donne au ministre des impétudes mortelles, et que Cafarini lui a tout ce qu'il veut de son Excellence, en le menaçant du broillon.

« N'est-ce que cela ? dit Fabio, nous allons voir ! » Et il fut exécuter la barcarolle par les musiciens du prince.

Le ministre accourt épouvanté.

« Qui a fait cela ? »

— C'est moi, moi qui suis tout, et qui suis déterminé à tout dire, si vous ne m'accordez pas ce que je vais vous demander.

— Eh bien, que voulez-vous ?

« La tête de ce comte de Fiesque. »

Le ministre s'exécute, et tout s'arrange, car il fut bien en fuir. Fiesque épouse Clélie, et Fabio Gina. Quant au prince, s'il est toujours en colère, on lui dira que c'est Fabio qui a fait la barcarolle, et qu'il est fon, et il n'en demandera pas davantage.

Il y a, en effet, une différence sensible entre cette dernière partition de l'auteur du *Dominio nar* et celles qui l'ont précédée. Le style en est toujours élégant et l'harmonie distinguée. Et l'auteur n'y a rien perdu de cette intelligence scénique qui a tant contribué à ses succès. Mais au lieu de ces *madifs* nets, piquants, à la physionomie vive et franche, à l'allure dégagée, qui saisissent l'auditeur, s'emparant de son attention, et ne lui laissent pas un moment de relâche, on ne trouve ici que le succès souvent qu'une phraseologie vide et décolorée, et des successeurs de notes habilement ajustées, mais dépourvues de caractère et d'expression. Au rebours des autres ouvrages de M. Auber, celui-ci n'écrit souvent d'écrites. L'auteur y supplée tant bien que mal en prenant à droite et à gauche, tantôt dans ses propres œuvres, tantôt dans celles d'autrui. Les reminiscences abondent dans la *Barcarolle* : les mélodies originales y sont rares. Le petit air qui sert de prélude à la pièce, qui est le fond du sujet, est une triviale un peu affectée peut-être. L'auteur a sans doute cru devoir s'y élever un peu. C'est l'œuvre du comte de Fiesque, ce doit être de la musique d'amateur. Voici qu'il en soit, si M. Auber, au lieu de donner au public de la musique du comte de Fiesque, lui avait donné tout honnêtement de la musique de M. Auber, il aurait été sûr, personne n'eût songé à s'en plaindre.

Il y a deux duos assez bien faits, l'un au premier acte, l'autre au troisième, écrits tous deux pour deux basses-tailles. C'est la première fois qu'on voit cela à l'Opéra-Comique, et nous espérons bien que ce n'est pas la dernière. Il n'y a réellement que les voix graves qui conviennent aux rôles comiques. C'est dans ces rôles qu'on voit le plus de phrases agréables et de fort jolis détails. Ils ont d'ailleurs l'avantage d'avoir été faits sur des deux scènes les mieux connues et les mieux exécutées du livret. Nous pourrions signaler encore dans la *Barcarolle* plusieurs passages, plus d'un morceau que la plupart des musiciens vivants seraient très-hésitants d'avoir écrits ; mais cela ne prouve pas qu'ils soient dignes de M. Auber.

Tels débutants donnent à cette pièce un intérêt particulier. Madeleine Delille, qui remplit le rôle de Gina, est une jeune personne de dix-sept ans à peine, à qui la nature a donné une jolie figure et une voix magnifique. Elle ne s'est pas encore tout ce qu'il faut savoir pour être une cantatrice parfaite et une actrice consommée ; mais elle a de très-bons commencements, et promet beaucoup pour l'avenir.

M. Gasser est un baryton un peu timide encore, mais qui a de bonnes qualités. M. Chaux a une voix de basse solide et volumineuse, quoique le timbre en soit un peu sourd. Il fera bien de l'éclaircir un peu, s'il est possible, et de s'exercer à pousser le son avec plus de vigueur. A tout prendre, c'est un chanteur agréable et un comédien à qui ne manque que de l'habitude.



(Opéra-Comique. — *La Barcarolle*, opéra de MM. Scribe et Aubert, Acte 3<sup>e</sup>, scène dernière. — Le Marquis, M. Châix. — Le Comte, M. Gasser. — Cafarin, M. Hermann-Léon. — Fabio, M. Roger. — Clelia, madame Revilly. — Gina, madame Dehlie.)

Ce sont trois élèves du Conservatoire qui n'ont fait qu'un saut de la rue Bergère à la place Favart. Ils étaient secondés | et soutenus par mademoiselle Révilly, M. Roger et M. Hermann-Léon, dont le bel organe, l'excellent style et l'habile | vocalisation feront bientôt prendre à l'emploi de basse une importance qu'il n'avait jamais eue jusqu'ici à ce théâtre.

**Beaux-Arts. — Salon de 1845.**

(Huitième article. — Voir tome V, pag. 26, 39, 56, 71, 88, 120 et 135.)



(L'amour Je soi-même, par M. Vidal. — Salon de 1845.)



(Les Saintes femmes, par M. Landelle. — Salon de 1845.)

On pourrait, à juste raison, s'étonner que nous n'ayons pas encore parlé des tableaux de M. Eugène Delacroix : nous nous | réservons de le faire dans un dernier article, où l'illustration | reproduira un des dessins de M. Decamps, réunissant ainsi les deux artistes qui, dans l'histoire et dans la peinture de

genre, ont conservé le plus intacte leur puissante originalité.

Un tableau remarquable, bien qu'appartenant par la dimension aux grandes peintures, nous servira, à cause du choix du sujet, de transition pour passer de la peinture historique à la peinture de genre, dont nous devons nous occuper aujourd'hui.

**M. BILLARDET.** — *Les Bellini.* Le vieux Beopo Bellini, fondateur de l'école vénitienne, au milieu de ses enfants, Giovanni et Gentile et leur sœur Nicolosia, qui fut plus tard l'épouse de Mantegna, devise sur son art : « Je veux, dit-il, que Giovanni ne fasse oublier et que Gentile nous surpasse encore tous deux. » La dernière partie de ce vœu ne fut pas exaucée. La belle et bonne tête du vieillard, l'affectueux abandon, la tendre familiarité de



(Marabout Sidi-Sade, près d'Alger, par M. Théodo et Frère. — Salon de 1841.)

son plus jeune fils, assis à ses côtés et s'appuyant sur ses genoux; l'attitude élégante et décidée de l'aîné, l'intérêt que la jeune fille semble prendre à cette scène de famille forment un ensemble bien entendu, bien pensé et sagement rendu. Cette grande toile est peinte d'une solide couleur, à ombres fortement prononcées dans la manière du Valentin. Les draperies sont bien jetées, largement traitées. Je ne trouve à blâmer dans cette scène patriarcale, que la figure de la jeune femme, peinte dans des tons bleus qui font disparaître avec la chaude couleur du reste du tableau.

**M. GIGOUX.** — *La mort de Manon Lescaut* attire l'attention, mais ne la satisfait pas. La facilité de conception et d'exécution de l'artiste a peut-être trop effleuré cette scène



(Une chasse aux loups en Volhynie, par M. Maïenkiewicz. — Salon de 1845.)



(La villa de Castello près de Florence, par M. Joly. — Salon de 1845.)

dramatique, si généralement connue. Dans ces sujets sur lesquels l'imagination de tous s'est exercée, a créé des types à sa guise, il est plus difficile encore d'être l'interprète du public. Ce n'est pas votre poème que vous venez lui imposer, c'est le sien que vous devez lui traduire dans cette belle langue que vous possédez et dont il n'a qu'un vague instinct. Ces sujets-là surtout, ce ne sensible, demandent à être étudiés intimement. Dans le tableau de M. Gigoux, ce corps de jeune fille est naturellement étendu, ces yeux inégalement voilés sous leurs flâques paupières sont bien éteints; peut-être la mort a-t-elle déjà trop pris possession de ce beau visage; mais le chevalier des Grioux a une pause singulière; il pyramide trop



(Wander-Velde étudiant l'effet du canon, que son ami Ruyter fait tirer à cet effet, par M. L. Poittevin. — Salon de 1845.)

sur la terre où il est assis. M. Gigoux s'entend à bien masquer sa lumière, mais il néglige de la préparer, de l'amener par des transitions. Plusieurs choses ne sont qu'indiquées dans ce tableau; la manière lachée dont elles sont peintes laisse trop à désirer.

Nous entrons maintenant dans l'examen des tableaux de genre proprement dits.

**MADAME BRUNETE.** — *Léonard de Vinci peignant le portrait de la Joconde; Bramante présente Raphaël au grand artiste.* Cette composition est agréable d'arrangement et de couleur. Une lumière gaie et brillante l'anime; mais le coloris est plus coquet que juste. La plupart des personnages ont une fleur de carnation plus jolie que naturelle. On est étonné

de la retrouver dans le Raphaël, à qui l'artiste a donné des cheveux blonds, quoique, suivant la tradition, il eût les cheveux bruns. Une critique plus sévère doit être adressée à la figure de la célèbre Monna-Lisa. Ce n'est pas la tête tête ravissante de grâce et de finesse, empreinte à la fois d'une mélancolie douce et rêveuse, tête singulière à qui manquent certaines conditions de beauté, et que pourtant le pinceau de Léonard de Vinci a colorisée avec tant d'amour qu'elle est belle entre les belles. Jamais cette bouche qui respire une sorte de satisfaction n'a été celle de la beauté. L'artiste a été gêné par le voisinage incommode du grand peintre italien; copier exactement Léonard de Vinci, c'était introduire un milieu de sa composition un être bien redoutable. Madame Brune a préféré la tradition à sa nature, et elle n'a pas été heureuse. En revanche, elle a été dans les figures qui ont été élevées à travers en réjouissant que sa fantaisie. On peut signaler entre autres un groupe charmant de trois chanteuses dans les jolies figures rapproché tout à fait la manière de M. Winterhaldner.

M. JACQUAND. — *Charles I<sup>er</sup> gardé à vue au château de Holbein*, petite composition assez bien entendue qui a été gravée. Elle rappelle, sans y viser sans doute, la manière de M. Delacroix.

*Le Conseil des ministres aux Tuileries, 15 août 1842.* Le maréchal Sorti présente à la signature du roi la loi de régence. Les portraits de la plupart des ministres laissent beaucoup à désirer sous le rapport de la ressemblance; la figure du roi est la moins heureuse de toutes. Ce ne sont que des têtes pures. La couleur est lourde, mais est plus solide que dans le tableau suivant.

*Le droit de haute et basse justice au quinzième siècle.* Des Zingari, convaincus d'avoir dévalisé un évêque en voyage, sont amenés devant le seigneur du lieu et jugés par son bailli. Cette scène est bien composée. Les Bohémiens ont bien l'air de francs vauriens endurcis. La figure bouffie et écharnée du bailli est assez comique; seulement l'artiste a fait un contrefort en donnant des jambes assez longues à ce corps obèse et ramassé. La couleur de ce tableau est un ton pur et trop uniforme. On retrouve un coloris semblable dans le tableau suivant d'un peintre belge qui a beaucoup mieux plus grand avec M. Jacquand, sauf toutefois la variété bien plus grande que l'artiste français s'est montrée dans ses figures.

M. HENIN. — *Le lecture d'un testament* est une scène que tout le monde devine. Le visage heureux et épanoui des uns, le désappointement des autres, l'anxiété de ceux qui ne connaissent pas encore leur sort fournissent l'occasion de physiognomies variées et de têtes de caractère. M. Henin a dû avoir l'intention d'épuiser toutes les données de son sujet, car il a réuni dans sa toile près d'une trentaine d'héritiers de toutes les conditions, depuis l'enfant à la mamelle jusqu'à un vieillard, depuis le mauvais sujet jusqu'à la jeune fille candide, etc. Mais il a été trop préoccupé de l'idée de leur parenté, et il leur a donné à tous un même air de famille qui s'est étendu jusqu'à un notaire lui-même. Tous ces personnages, au reste, sont assez bien groupés; c'est un tableau estimable, mais sans verve. Cela est loin du tableau de Wilkie sur le même sujet.

M. VAN-SCHIEDEL, de La Haye, a envoyé deux tableaux: 1<sup>o</sup> *Une Vue d'une ville éclairée à la lumière des chandeliers et de la lune*, dit le *livret*. Il aurait mieux fait de simplifier son éclairage et de faire son choix entre la lune et les chandeliers. Il serait peut-être arrivé à un effet moins indéterminé; mais dans son tableau il semble que les chandeliers fassent peur à la lune. 2<sup>o</sup> *Une femme de Scheveningue et deux enfants éclairés à la lumière de lampe*. Cette femme de Scheveningue n'a absolument rien de particulier dans son costume. C'est une fermière des environs de Paris. M. Van-Schiedel imite Schinkel, mais est bien loin de son modèle, et perd l'harmonie de l'effet et surtout pour la finesse et le coloris, évènement assez étonnant.

Parmi les œuvres des peintres belges à notre exposition, je dois signaler un tableau de M. BRAS, d'un fini extraordinaire, intitulé: *Boutique d'un Fratier*, œuvre d'une merveilleuse recherche de pinceau. Les fruits, les légumes, les étoffes, les bas du marchand avec leurs mailles, les sabots avec les fibres du bois, l'insur des paniers avec les trous de vers, tout est représenté avec une précision et une vérité inimitables; et, chose remarquable! cette curieuse investigation des détails ne détruit pas l'effet de l'ensemble. Les figures sont bien dessinées, les physiognomies sont expressives; elles sont trop vraies pour ne pas être des portraits. La bonhomie rusée de la marchande qui a passé sa vie à arracher, à force de débats, de châtifs bénéfices; l'air méditatif de la jeune femme qui n'est plus novice; la curiosité attentive de la petite fille à la vue de tout ce gibier porté par et insouciant garçon chargé de la provende; ce tableau est vraiment rendu. Il y a là de beaux beaucoup de mérite, et cependant ce tableau attire médiocrement l'attention de la foule, même des spectateurs qui devraient être ses appréciateurs naturels. C'est dépenser trop de finesse, trop d'élegance de pinceau sur des vulgarités; c'est, à une triste rémunération d'un aussi long labeur que l'exécute une cuisinière devant vos choux et vos haricots-sautés! La transparence de tons, l'apparence de fer-blanc verni ou plutôt de porcelaine n'inspirent à l'effet.

Il y a un salon un tableau d'un fini plus précieux encore que le précédent et qui est le *me plus ultra* du genre; c'est le tableau de M. PATRY, la *Chute des feuilles*. Ce n'est plus de la peinture, c'est de la patience. Un médouan, non je ne trompe, ce monsieur, dans sa robe de chambre de velours grenat collet de soie malicé pipé, ne peut pas être moderne; un mari... mais il serait bien aisé pour cette femme, un père sans doute? enfin un personnage quelconque, méderin, père curat, grand-ave ou air de triste imbécille possédant mérois ouverte une jeune femme malade de la poitrine, ce qui se reconait à ce qu'elle n'en a pas. A part cette circonstance, rendue plus sensible encore par le contraste d'une jeune femme de chambre au corsage rebondi qui approche un fauteuil, les traits de cette jeune femme ne me semblent révéler

aucun symptôme à faire redouter pour elle la chute des feuilles, si ce n'est comme occasion de mélancoliques rêveries. Sa figure est triste, mais elle ne paraît pas autrement malade. Tout cela, après tout, est secondaire. La chose principale du tableau est une merveilleuse robe de satin vert-clair dont le miroirage lumineux est rendu avec une vérité et un fini admirables. Le satin est une étoffe que les peintres travaillent avec beaucoup de soins depuis quelques années; mais les plus habiles ne sont que de grossiers barbouilleurs après de M. Patry. Le ruban pendait de la ceinture se détache sur la robe, couleur sur couleur, avec une vérité de nuances très-habilement sentie. Qu'on étudie bien cette merveille, car, après le long temps que cette robe a dû coûter à l'artiste, il est lui-même qui doit avoir un profond dégoût du satin, dont il lui faudra quelques années pour se remettre. Les meubles, le tapis, le velours d'Utrecht sont aussi des tours de force en fait de vérité imitative. La tenture craamoisi de l'appartement forme un fond d'une teinte lourde sur laquelle la figure de la jeune femme se dessine avec la clarté d'un émail. L'homme âgé est trop court; il est vulgaire ainsi que la femme de chambre. Il y a évidemment dans ce tableau abus de la finesse et du pinceau. L'art n'est pas là.

M. GODIER. — *Un premier chagrin*. Une grande blonde jeune fille parfaitement en âge d'avoir en déjà d'autres chagrins que la mort de sa perdue. Sa peau de satin blanc est grise, lancée et trop chiffonnée par la touche. C'est le contraire de la robe de satin de M. Patry qui est un éclat trop métallique. Il y a de la finesse, de la grâce, copette dans cette petite fille de M. Godier. Cela est agréable, mais c'est un peu lasse, un peu blafarde.

M. STEINHEL. — *Une Mère de famille et Mon petit doigt me Va dit* sont deux jolies petites toiles où il y a de la naïveté et qui rappellent tout à fait la manière de M. Meissonier (dont l'illustration reproduira un des tableaux dans un de nos prochains numéros), moins le serre du dessin et la finesse spirituelle. Le modèle est mort et les plans sont incertains. La petite fille du second tableau est charmante; mais la figure du grand père est lourde et vulgaire.

M. BARON. — *Les Ours du père Philippe Balducci*. Cela est faux; il y a là une vivacité et un papillonnage de lumière que nos yeux ne pourraient supporter dans la réalité. C'est un péché de faire de telle peinture; c'en est un de se laisser aller à la regarder et à s'y plaire. Et cependant il y a là tant de coquetterie, tant d'agaceries qu'on ne saurait s'en défendre. La belle existence toute en fêtes et en festins! Dans le fond, des danses folâtres au son des flageolets de jeunes musiciens couronnés de fleurs. Sur le devant, agréablement groupés autour d'une fontaine deux jeunes hommes et trois jeunes femmes. A terre, le reste d'un festin très-joyeux. Les femmes aimables ont toujours bon appétit. C'est pour le coup que le vieux Balducci peut s'écrier avec raison à son fils: *Tu n'en sais donc elle s'imbécille*. Le fils, ébloui devant ces charmes obscurs, se présente gauchement; c'est la faute de son éducation; mais l'artiste, pour l'honneur de la sième, aurait dû mieux articuler le dessin de ses membres et donner plus de solidité et de valeur à cette figure qu'il prenait le parti d'enlever lumière sur lumière.

M. DE BREUX. — *Une Châtelaine*. Il y a là une souveraine élégance qui captive la vue; mais tout est sacrifié à l'effet coquet. Toute couleur s'écarte autour de cette blonde jeune fille de peur de blesser son organisation délicate. Le cheval blanc sur lequel elle est montée est d'une longueur à porter les quatre fils Aymon; mais la tête est traitée avec l'habileté comme de l'artiste. — *Le Déjeuner sur cloaot*. *Rocher et Ingres* sont des peintures cannes que je trouve un peu faibles. J'aime bien mieux *Chien et Chat*. C'est bien la note de la vieille laide instinctive. Le chien est d'une vérité d'attention, de tension de muscles et de colère menaçante parfaite.

M. KIORBOF. — *Un chasseur déterminé*. Le loup, le sanglier, le daim, le chevreuil et le lièvre lui ont fourni cinq occasions différentes de lancer ses meutes. Il y a du mouvement dans ses tableaux qui rappellent la manière d'Ordry. Il a cependant besoin de perfectionner son dessin pour le modèle des détails et de chercher à rendre le pelage des animaux par un travail de brosse plus léger et moins uniforme.

M. GULLMAN. — Plusieurs tableaux parmi lesquels je signalerai le *Marchand d'Inuyes* comme une composition naturelle, simple et d'une bonne couleur.

Dans un genre plus grave, M. MALTERSTEIG a exposé *Le Prédicateur des états évangéliques à la diète d'Augsbourg*, le 15 mai 1550, tableau bien composé; de la variété dans les figures; les costumes bien étudiés.

M. GRANET. — *Chapitre de l'ordre du Temple tenu à Paris en 1147*. La lumière est répandue d'une manière singulière, comme si elle était projetée à travers l'ouverture circulaire d'une lanterne magique. Toutes les figures sont à l'état d'éblouissement. M. BARD, l'auteur de cette bizarre composition d'*Alcibiade à Corinthe*, exposé l'année dernière, a fait des progrès. Ses *Pifferari* sont parvenus à rendre. Son petit tableau des *Femmes grecques après Alcibiade* est une œuvre tout à fait classique; cela rappelle à Girodet, sa *Vierge seule conservée des braves d'Alexandrie*. L'artiste a eu la malencontreuse pensée de lui mettre, à la manière des Égyptiens, un œil de face dans une tête de profil, et il a gâté, de gâté de cœur, une figure dans laquelle il y a de la finesse et un bon ajustement de draperies.

M. DUVAL LE CAMOUS (Julien). — *Un des jours heureux de Jean-Jacques Rousseau*, tableau bien disposé; mais la couleur manque de vérité. Son *Impressaireur* est une charmante composition, gâtée malheureusement par un couleur pâle et blafarde et trop également peinte avec des pâtes presque liquides. Cela donne à la touche un aspect lisse uniforme qui ôte la solidité.

M. LESEQUE a représenté, d'une manière spirituelle et gaie la *Sieste des Moletes à Rome*. C'est un tableau bien réussi.

M. COMTE-CALIX. — *Les Deux Consents*. Deux jolies compositions que la gravure rendra sans doute bientôt popu-

laire. Dans l'une, une femme d'une mine plus que suspecte, le sein découvert, les cheveux au vent, veut entraîner à un bal plus ou moins champêtre, dont on voit briller au loin l'illumination, une jeune filleuse, les cheveux flous, aussi échevelée qu'elle; seulement, chez celle-ci c'est simplicité rustique, tandis que chez celle-là c'est désordre de l'orgie. La jeune villageoise résiste mollement en tenant la croix suspendue à son cot; on sent qu'elle succombera. — Dans l'autre, une jeune villageoise, également sentant un sentiment, qui mene à une chapelle s'élevée sur des rochers dominant la mer, en compagnie d'une jeune religieuse qui tient affectueusement sa main dans la sième et lui parle un langage que la jeune fille écoute avec recueillement. La première scène se passe à la naissante obscurité du soir; la seconde à fraîche clarté du matin. La première est trop attristée par les tons gris que l'on retrouve dans quelques autres tableaux de l'artiste; ici du moins il avait pour excuse qu'il ne voulait pas rendre le vice aimable.

MADAME GUI N a mis de la tristesse et du sentiment dans un *Intérieur de famille*. Elle a ainsi exposé une étude intitulée *un Souvenir*; un moine, d'une figure sombre et sévère, paraît plongé dans de douloureuses pensées.

M. BEAUME. — *Les Bergers des Pyrénées descendant dans la vallée aux premières neiges; Le Chevrier; le Jeune Montagnard*. Dans ces divers tableaux, la physiognomie des montagnards et le costume pyrénéen sont rendus avec beaucoup de vérité. Le premier surtout attire par la variété des personnages, par cette longue file de bestiaux qui descendent les flancs des sentiers escarpés, par les ustensiles que les pères rapportent des hauts chalets. Le parle ici de ces tableaux parce que les figures y ont beaucoup plus d'importance que le paysage. Celui-ci est trop délaissé par plus également épatés, et il est assombri par une couleur brune et lourde.

M. GIBARDET (ÉDOUARD). — Il y a du naturel et un bon sentiment de vérité dans les *Enfants bernais rencontrant le corps d'un chasseur à demi enseveli sous la neige*.

M. SEIGNEURGENS a mis dans un *Carnaval à Paris* un entrain, une fécondité bouffonne que cette folie n'offre plus de nos jours.

M. FÉRICI paraît avoir fait des études consciencieuses dans notre colosse d'Afrique, et il s'en est inspiré pour les trois tableaux exposés cette année par lui au salon. *Un Café rue de la Casbah*, — *Marabout Sidi-Salih, à Alger*, petite mosquée blanche qu'on aperçoit à travers les toits décomposés des cypres; il y a dans ce tableau une grande variété d'arbres appartenant à la flore tropicale. — *Une Vue prise aux environs d'Alger*. Effet de soir; les montagnes dans le lointain et la mer qui les baigne sont rendues avec une lumière vaporeuse bien sentie.

M. MLANKIEWICZ. — *Chasse au loup en Volhynie*. Il est possible qu'on appelle cela ainsi en Pologne; pour moi, il me semble que si je revenais vivant d'une pareille partie, je ne dirais pas que j'ai été chasser le loup, mais bien que j'ai été chassé par les loups. Du reste, il semble que la peau gaine les chasseurs, car celui qui tire son coup de fusil vise beaucoup trop bas; et un d'eux s'apprête à geler un jeune porc comme une proie pour détourner la voracité de la troupe affamée. — M. Malankiewicz a exposé une *Bataille remportée sur les Russes, le 14 février 1851, par l'armée insurrectionnelle polonaise, commandée par le général Dzierzwicki*. Le mouvement du terrain couvert de neige est bien rendu. Les groupes de combattants sont bien dessinés. Malgré cette première victoire, je ne sais quelle tristesse plane sur la scène; on peut deviner que la cause de la liberté et du patriotisme dans cette affaire dans cette lutte ingrate.

M. JOLY. — *La Villa de Castello près de Florence*, une intéressante dans laquelle les sommets lointains des Apennins encadrent fièrement le long développement de la ligne d'architecture. Ce tableau est d'un effet harmonieux; l'artiste y a habilement ajusté les masses de ses arbres avec celles des fabriques. M. Joly a peint une autre *Vue prise à San-Remo*, dans les États de Grimes.

M. LE POTTEVIN. — *Walden-Velde étudiant l'effet du canon que son ami Bayler fait tirer dans ce but*, dit le *livret*. Ce tableau, reproduit par l'illustration, est une marine comme M. Le Pottevin les fait d'ordinaire, d'un ton gai, d'une touche facile et qui tire le meilleur parti possible de la place que lui laissent les personnages. Ces personnages, et parmi eux, Walden-Velde à son chevalet, sont placés sur une large et lourde barque, qui ressemble à une avance de quai. Cette barque est sans doute exactement copée d'après nature; mais elle se présente par un pan coupe d'une manière peu pittoresque. *Le Coup de trait* est un charmant petit tableau, représentant un cavalier, véritable soldat à mine décidée, vidant un verre de bière en se cédant que lui verse un paysan. M. Le Pottevin semble s'être spirituellement amusé à ses dépens, en écrivait sur l'enseigne de ce cabaret du camp: *Le Pottevin, luge à pied et à cheval*; c'est-à-dire peint également le fatras et le cavalier, la marine et la balafre, le paysage et la fantaisie, les dix-neuf mille ans de la machine, et le fait, les traits et les pinceaux: *Voici d'un parti la Prise de Baruth*, 1109. Les Croisés et les Sarrasins, les armures de fer et le turban, les tours de lions, les catapultes, les heiliers, les poutres enflammées, l'horde bouillante, les lances de pierre qui ont précipité sur les assaillants, tout cela est rendu, sans préférence pour l'ensemble, et surtout parce que cela vise seulement à être pittoresque. Voici de l'autre un *Déjeuner au mont d'Orléans, dans la forêt d'Eu*, 14 septembre 1815, des francs, des coupes d'habit excellentes, des toilettes de femmes fraîches, légères et d'un meilleur goût; toute l'élegance parisienne détaillée par un pinceau facile. Mais il y a un autre que cela encore, et M. Le Pottevin aurait pu, à bon droit, mettre sur son enseigne: « c'est là le portrait », car il y en a la question que sont parvenus, entre autres, M. Guizot et M. Fontaine. Cette universelle aptitude, cette spirittuelle facilité est un don naturel chez l'artiste. Il réussit bien dans tous les genres;



dans chacun il est égal à lui-même; mais aussi, dans aucun, il n'est supérieur.

M. VIDAL a découvert un monde idéal de ravissantes jeunes filles aux languissantes prunelles, à la peau fraîche et volubilité comme le tissin du caïre des fleurs, et qui semblent toutes pétrées de grâces et de parfums, et il joint à ce bonheur-là celui d'avoir un crayon fantastique qui se plaît et réussit à caresser ces ombres légères. Des restes, ces délicieuses créatures vivent seules; elles ne se commettent pas aux grossières et brutales réalités de la vie. Ou elles sont étendues sur une molle ottomane comme cette *Patintza*, à la noire chevelure, au teint pâle, qui attend quelque Arieli; ou elles effleurent la papeterie, *l'Orate des champs*, pour savoir si le bel ange enlève dans leur songe les aimés un peu, beaucoup un passionnément... Pas du tout, est impossible! Ou bien enfin, elles ne croient pas les aînés eux-mêmes dignes de leur amour, comme dans *L'Amour de soi-même*, dessin reproduit par *l'Illustration*. Une seule est occupée d'une manière un peu moins scabreuse : *La petite curieuse* entrouvre une lettre cachetée pour lire ce qu'il y a dedans. Toutes ces figures si jolies sont d'une coquetterie extrême, qui rappelle Watteau et Boucher, mais avec plus d'élegance. La lithographie s'empressera sans doute de reproduire ces charmants caprices, comme elle l'a déjà fait précédemment.

M. LANDELLE. (voir pour la notice, le numéro précédent, à la fin de l'article).

M. TOURNEUX. — *Les Harmonies d'Automne* (voir la gravure au numéro précédent). On a repris çà et là depuis quelques années. Quelques artistes s'ont servis aujourd'hui d'une manière vraiment supérieure, et l'emploi pour de grandes compositions. M. Eugène Tourneux est du nombre. Ses *Harmonies d'automne* sont tout à fait dans le style des grands maîtres; la femme portant la corbeille de fruits est d'une belle tournure. Ce pastel est traité largement, et la couleur, quoique riche des teintes chaudes de l'automne, reste fidèle au programme, et est très-harmonieuse.

### Du Sel en agriculture et de son utilité.

L'utilité du sel est aujourd'hui généralement reconnue en agriculture. Elle y est appréciée sous le triple rapport de son emploi : 1° pour le bétail; 2° pour la conservation des substances végétales et animales; 3° pour l'amendement du sol, c'est-à-dire pour contribuer à en augmenter la fertilité.

Les animaux sont comme les hommes. Les uns et les autres recherchent le sel pour corriger la fadeur des substances qui entrent dans leur alimentation. On a remarqué que dans les pays où il y avait des colombiers bien peuplés, les couvertures, surtout celles en tules, duraient moins longtemps que dans d'autres, et on a attribué la rapidité comparative de leur destruction aux ravages des pigeons qui viennent piquer le plâtre qui enlâche les tules pour en tirer la substance saline qu'il contient.

De ce fait déjà anciennement connu et de plusieurs autres que nous citerons tout à l'heure, les engraisseurs ont conclu que le sel, mêlé aux aliments ordinaires, constituait un excellent moyen d'exercer l'appétit, sans avoir à redouter les irritations gastriques, si souvent à craindre dans le régime des bêtes soumises à l'engraissement. Son emploi, dans une grande exploitation rurale, produit en outre une véritable économie, si on peut, par ce moyen, assainir des fourrages de qualité inférieure et les faire consommer avec goût par le bétail qui, sans cette précaution préalable, les aurait rejetés à cause de leur fadeur, ou sur la santé duquel ils auraient exercé une influence nuisible. Toutes ces prévisions ont été réalisées par l'expérience, et il a été en outre constaté que lorsqu'on donnait du sel aux vaches, celles-ci fournissaient un lait plus riche, plus butyreux. Il produit aussi le meilleur effet sur la santé du mouton considéré comme producteur de laine. Sous le point de vue de la viande, tout le monde sait que les moutons dits de *pré salé*, si recherchés des gourmets, doivent leur exquisite saveur à la qualité de leurs pâturages habituels qui, arrosés par l'eau de la mer, conservent dans les végétaux qui les couvrent une certaine quantité de sel.

Enfin, si quelques agronomes soutiennent encore que le sel n'a aucune action sur la végétation, il en est d'autres qui pensent qu'il exerce une heureuse influence sur le développement d'un grand nombre de productions végétales. Les faits semblent, jusqu'à un certain point, avoir donné raison à ces derniers; car, sans rappeler ici la célèbre expérience de Franklin, chacun sait que le plâtre est un des meilleurs amendements qu'on puisse employer pour les prairies naturelles, et que son action fertilisante est due en grande partie aux sels qu'il renferme.

Nous croyons en avoir dit assez pour constater l'utilité du sel employé dans une certaine mesure aux besoins et aux progrès de l'agriculture; car, donné sans ménagement ou à trop fortes doses, il enflamme les voies gastriques, provoque la diarrhée et devient nuisible à cause de ses qualités stimulantes. Après plusieurs essais, on a reconnu que la dose la plus convenable était, par jour, de 64 grammes pour un bœuf, de 52 grammes pour un cheval et de 12 à 15 grammes pour un mouton.

Comment se fait-il alors que, puisque l'emploi du sel peut amener des résultats si utiles, on en consomme si peu en France, tandis que dans d'autres pays, notamment en Suisse et en Angleterre, le sel est entré depuis longtemps dans l'alimentation ordinaire du bétail? A cela nous répondrons par un seul fait : c'est que le gouvernement a mis sur cette dernière le nécessaire des droits si énormes que, non-seulement on ne peut songer à l'employer pour le bétail, mais que son usage est même onéreux dans les ménages pauvres.

Non-seulement l'élevation de l'impôt sur le sel est nuisible, mais l'impôt lui-même est une véritable iniquité : d'abord il frappe plus sur les pauvres que sur les riches, ensuite il pèse sur certains pays qui, au contraire, autrefois de cette charge odieuse, n'ont reçu aucune compensation pour le sacrifice qu'ils ont fait à l'égalité en matière d'impôt. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, avant la révolution de 89, la Bretagne était exempte des droits de gabelle. Depuis cette époque, elle paie, et très-durement encore, l'impôt du sel. Les Bretons et les peuples de l'Ouest en général, peu portés instinctivement pour le régime révolutionnaire, ont dû, comme on le pense bien, moins l'aimer encore du moment que cette rénovation sociale tant prônée ne se révélait à eux que par un accroissement de charges et une diminution de bien-être.

Aussi, depuis longues années, des réclamations parties de tous les points de la France et de tous les rangs de la société sont-elles venues sans cesse assaillir le gouvernement pour obtenir de lui, sinon l'abolition complète de l'impôt, au moins sa diminution, et dans tous les cas, la suppression du droit pour celui qui doit être employé aux besoins agricoles. La Cour de cassation vient de décider que, d'après les termes et l'esprit de la loi du 28 avril 1816, les houilles destinées à l'alimentation des usines ne devaient point payer le droit d'octroi. Pourquoi l'agriculture ne serait-elle pas traitée aussi favorablement que l'industrie? L'analogie, du reste, n'est-elle pas idéale? qu'un bœuf n'est-il pas une machine à viande, un mouton une machine à laine, tout comme une machine à vapeur une machine à forces, à mouvements? Toutes deux sont des éléments de production.

A toutes ces réclamations le fisc répondait qu'il s'en occuperait; plus il était barcelé, plus il montrait de sollicitude; seulement, ce qui ajoutait, suivant lui, la solution de la question, c'était la difficulté de rendre le sel propre à la consommation du bétail, tout en le rendant impropre aux usages de l'homme. Ce qui vient de se passer en Belgique prouve que la difficulté n'était pas insurmontable, et que pour un gouvernement un peu bien intentionné, vouloir c'est pouvoir.

Chez nos voisins du Nord, qui, s'ils sont industriels, sont aussi éminemment agricoles, les mêmes plaintes se sont fait entendre, et avec d'autant plus de force qu'ils sont obligés de tirer de France et d'Angleterre le sel nécessaire à leur consommation. Le gouvernement étant resté sourd, absolument comme le nôtre, le sénat belge a introduit dans la loi relative aux précautions à prendre contre l'épizootie, l'autorisation d'exempter de l'accise sur le sel les cultivateurs qui voudraient employer cette substance pour leurs bestiaux.

Une fois la loi votée, il a bien fallu l'exécuter, et un arrêté royal tout récent a prescrit les conditions de cette exemption, et les divers mélanges que devra subir le sel pour n'être plus soumis à l'accise.

Plusieurs substances sont employées pour cette dénaturation du sel; aussi croyons-nous qu'à cause de leur diversité même, on nous saura gré de les mentionner ici pour l'instruction de nos lecteurs.

D'abord l'exemption du droit d'accise est accordée sur le sel brut au maximum jusqu'à concurrence de 52 grammes par jour et par tête de cheval, de 64 grammes par jour et par tête de vache, taureau, génisse ou bœuf, de 16 grammes par tête de mouton, et de 20 grammes également par jour et par tête de porc.

Trois procédés, au choix des intéressés, sont mis en usage pour dénaturer le sel. Dans le premier, à 100 kilog. de sel, on ajoute 25 kilog. de déchets d'orge, 5 kilog. de sulfate de soude et de 5 kilog. de suie de bois. Dans le second, les substances dénaturantes sont pour la même quantité de sel brut, 20 kilog. de farine de froment, 5 kilog. de sulfate de soude et un litre d'huile. Enfin, il existe une troisième matière qui consiste à mélanger avec 100 kilog. de sel, 10 kilog. de mélange de raffineries ou de suceries; 5 kilog. de sulfate de soude et un litre d'huile.

On aurait pu employer, et peut-être avec plus d'avantages encore, le sulfate de fer et de tan.

Bien que les dispositions qui précèdent ne soient mises en vigueur, à moins d'être renouvelées, que jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1847, elles n'en ont pas moins été accueillies avec reconnaissance par les éleveurs belges. Ce serait donc un bon exemple à suivre; mais de même qu'autrefois on prétendait que la nature avait horreur du vide, nous, nous semblons avoir horreur de l'utile. Aussi nous garderions-nous bien d'imiter nos voisins. Cependant, comme on dit vulgairement, une fois n'est pas coutume.



Le Pensionnat des Jésuites de Fribourg.

On parle beaucoup des jésuites depuis quelques années. Cette semaine encore ils ont occupé plus que jamais l'attention publique. D'abord leur existence en France a été longtemps un problème. Proclamée par les journalistes du parti ultramontain avec plus d'audace que de prudence, un procès tout récent l'a révélée officiellement. Il n'est plus permis d'en douter; la France possède des jésuites. Le gouvernement leur permettrait-il d'exister, ou lera-t-il exécuter à leur égard les lois actuelles? Il ne nous appartient pas de discuter et de résoudre ici cette grave question qui s'agite en ce moment à la chambre des députés.

Laissons donc les jésuites français défendre leur existence menacée. Occupons-nous seulement de leurs confrères de la Suisse, en laissant derrière un voile, que nous ne voulons pas soulever, les troubles et les dissensions intestines dont ils ont été l'occasion ou le prétexte dans la Suisse centrale. Nous ne parlerons, — d'après eux-mêmes, — que de leurs œuvres plus méritoires; nous nous contenterons de visiter, sans leur connaître, ce fameux pensionnat de Fribourg, l'établissement le plus florissant, la forteresse la plus inexpugnable, la première et la plus productive de leur immense empire.

Ce fut en 1818 que les RR. PP. de la compagnie de Jésus, rappelés à Fribourg, se réinstallèrent dans le collège qu'ils y avaient jadis possédé. A peine maîtres du collège, ils résolurent d'y adjoindre un pensionnat. Manquant des ressources nécessaires, ils s'adressèrent à une société d'actionnaires. Successivement abandonnés et repris, ce projet ne revut son exécution qu'en 1825. Au mois de mars de cette année furent posés les premiers fondements de ce vaste édifice, dont notre gravure représente la vue extérieure prise de la nouvelle route de Berne. Le 21 octobre 1829 eut lieu l'inauguration du nouveau pensionnat. Il ne comptait alors que vingt-sept élèves de sept nations différentes. Les actionnaires faisaient aux RR. PP. de la compagnie de Jésus la remise de l'établissement, en les priant de vouloir bien l'accepter. Les RR. PP. acceptèrent, en réservant aux actionnaires les bénéfices de l'exploitation.

Le nombre des élèves s'accroît rapidement. Il en venait de toutes les contrées de l'Europe. Force fut d'en refuser, bien qu'on eût agrandi les constructions primitives. Les demandes se renouvelant, les instances devenant plus pressantes, les RR. PP. fondèrent à Estavayer, sur les bords du lac de Neuchâtel, une succursale destinée principalement aux enfants dont l'âge plus tendre exigeait plus de soins. Ce nouvel établissement permit de porter le nombre des élèves du pensionnat à quatre cents, nombre qui ne peut guère être dépassé.

Le pensionnat de Fribourg occupe un espace de quatre cent cinquante pieds carrés sur le plateau d'une colline qui domine toute la vallée et d'où l'on jouit d'une vue magnifique. Sa forme est celle d'un *carré ouvert*; la cour résultant de la réunion des trois corps de bâtiments forme un carré parfait, qui a cent dix-sept pieds dans tous les sens. La hauteur totale de l'édifice, le toit non compris, est de soixante-seize pieds; il contient quatre étages au-dessus du rez-de-chaussée. Le rez-de-chaussée comprend les parloirs, la cuisine et le réfectoire; au premier étage se trouvent les salles d'études; au deuxième étage, deux chapelles et la salle d'exercice; au troisième étage, une chapelle, les logements des surveillants, le dortoir de la première division et l'infirmierie; enfin le quatrième et dernier étage est presque entièrement consacré aux dortoirs, à l'exception de la lingerie. Des fenêtres de leurs dortoirs, les élèves découvrent la vue dont notre dessin représente une partie et dont nous enregistrons la description aux *Souvenirs de Fribourg* 2<sup>e</sup> livraison, description historique et technique du pensionnat dirigé par les RR. PP. de la compagnie de Jésus, et l'on voit comme à ses pieds la ville de Fribourg, avec ses murailles, ses tours, ses clochers et sa configuration bizarre; ici c'est la Sarine qui serpente en replis tourmentés, tantôt rongeant le pied d'immenses rochers à pic surmontés de tours et de maisons de campagne, tantôt baignant les prairies qui bordent son lit peu profond et la délicieuse promenade du Palatinat; là c'est le grand pont en fil de fer qui se présente avec toute la hardiesse de sa hauteur et de son étendue, unissant deux montagnes, dominant une large vallée, et plantant au-dessus du vieux pont de Berne, comme le géant fier et intrépide de l'industrie moderne sur le génie moins robuste et moins téméraire de l'art antique, qui, s'il construisait un pont massif, étroit et couvert, sur, en revanche, élancer sa pensée religieuse au delà des nues, et fonder près de la cœleste tour gigantesque élevée au-dessus du nouveau pont de plus de deux cents pieds. On aperçoit dans la direction du pont la pittoresque vallée du Goïteron, sur laquelle on a jeté un autre pont de fer plus hardi et plus léger peut-

être encore que le Grand-Pont. La gorge étroite du Gotteron s'ouvre du côté de la ville; les deux montagnes qui la terminent présentent au spectateur leurs flancs anguleux et boisés, tandis que leurs têtes sont couronnées chacune par une tour qui défendait jadis l'entrée de la ville du côté de la

vallée. A droite, la tour de Bourgnillon, suspendue sur un rocher à pic, se place perpendiculairement sur celle de la Maison-de-Ville pour ajouter encore au pittoresque de sa position. Plus au midi, la charmante petite chapelle de Lorette, monument du zèle religieux de nos pères, placée entre la

ville et le magasin à poudre, comme pour protéger l'une et l'autre, fait entrevoir à la piété la mère de Dieu, qui jette de ce point élevé un regard bienveillant sur sa ville dévouée et semble étendre la main pour jurer de la protéger toujours. Enfin, du milieu des maisons qui l'entourent, comme des enfants



(Vue du pensionnat de Fr bourg, prise de la nouvelle route de Berne.)

groupés autour de leur mère, s'élève majestueusement la tour de Saint-Nicolas avec ses aiguilles élancées, sa superbe rosace, ses ogives si gigantesques, son portail bizarre, dominant tout autour d'elle, même le pensionnat, qu'elle surpasse de plusieurs pieds; construction remarquable, aussi que l'église, par la pureté du style gothique sans mélange. Cet imposant paysage est encadré, à droite, par les Alpes et, à gauche, par le Jura, dont le Weissenstein termine la longue chaîne. Le soleil, en se levant, dore les glaciers du mont Blanc, qui apparaît dans les beaux jours comme une flamme rougeâtre, et au moment où cet astre va prendre son repos, ses derniers regards éclairent les cimes dorées des monts de l'Oberrand hermois couvert de neiges perpétuelles.

La strophe suivante, deuxième couplet d'une chanson faite par un des meilleurs élèves des RR. PP., résume tout ce que nous pourrions dire des résultats du système d'enseignement mis en pratique au pensionnat de Fribourg :

Le sort m'arrache à cet heureux rivage,  
Pour moi toujours si plein d'appas;  
Et loin de vous, soutien de mon jeune âge  
Je vais porter mes tristes pas.  
Souffrez que mon âme attendrie  
Vous offre ici ses derniers vœux;  
Et puisqu'il faut vous quitter pour la vie,  
Père cheri, recevez mes adieux.

Les pensionnaires des RR. PP. se portent parfaitement bien, et s'amuse beaucoup au pensionnat, mais ils n'y reçoivent qu'une instruction ordinaire. Il en est peu qui soient devenus des savants ou des littérateurs vraiment distingués.

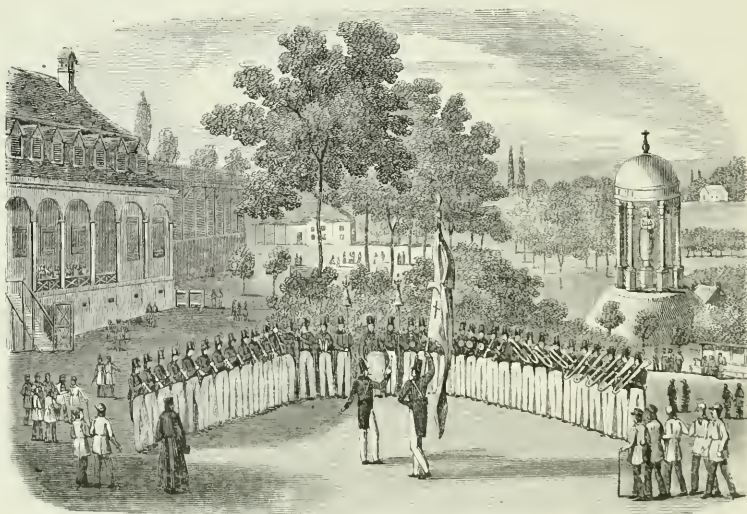
L'enseignement se donne au collège. Au pensionnat, il y a des cours préparatoires, des répétitions et des leçons supplémentaires. Après avoir analysé avec détail les divers objets de l'enseignement, tant dans les classes du collège que dans les répétitions, les cours préparatoires et les leçons

supplémentaires du pensionnat, l'auteur de la brochure que nous avons déjà citée, s'exprime en ces termes. « Il nous paraît, dit-il, qu'un jeune homme qui a des talents ordinaires, l'amour de l'étude et de la bonne volonté, peut acquiescer au pensionnat de Fribourg, une somme de cou-

savent rendre la vie douce à leurs élèves, se les attacher et captiver leur confiance. Autant, dans la plupart des institutions, les enfants s'ennuient et détestent leurs professeurs; autant ils se plaisent à Fribourg, autant leurs maîtres y sont pour eux de véritables amis, des pères, comme ils les appellent.

Les récréations ordinaires durent trois heures chaque jour. Ces trois heures sont réparties dans la journée de manière à entrecroquer les dix heures que les élèves doivent passer au collège ou à l'étude. Chaque saison a des jeux particuliers : à côté des cours de récréation s'élève un bâtiment appelé la maison champêtre. Là, quand il pleut ou quand il gèle, se rassemblent les élèves autour d'un bon poêle. Si grand est le soin qu'on prend de leur plaisir, qu'on leur a fait cadeau de plusieurs billards. Deux fois par semaine ont lieu de longues promenades. Deux fois par an, se jouent des pièces faites exprès sur le théâtre de la maison champêtre. A des époques indéterminées, les élèves qui apprennent la musique, donnent des concerts à leurs condisciples. Mais l'orchestre du pensionnat exige quelques explications particulières.

Il se compose des maîtres de musique ils sont au nombre de dix-sept, qui tous remplissent les premières parties, et des élèves, les plus forts de la classe de musique. Pour faire partie de l'orchestre, il faut posséder toutes les qualités qui font un bon élève : être muni de l'autorisation des supérieurs, et avoir satisfait à un examen passé devant le directeur de la musique et cinq maîtres choisis par lui. La majorité des suffrages leur obtient alors les honneurs de l'admission. L'orchestre est assez nombreux pour exécuter toutes les compositions modernes; un chœur complet lui est adjoint pour l'exécution de la partie vocale. Ce chœur a, toutes les semaines, deux répétitions; l'orchestre n'en a qu'une d'obligée par semaine; mais il se réunit plus souvent lorsqu'on le juge nécessaire. C'est dans ces répétitions que l'on prépare tous les chants religieux qui doivent être exécutés à l'église; on y



(Cours de récréation, et musique militaire du pensionnat de Fribourg.)

naissances suffisantes pour se vouer plus tard avec succès aux études spéciales auxquelles l'engagera sa vocation. C'est, ce nous semble, tout ce qu'on peut exiger d'un collège.

La prospérité croissante du pensionnat de Fribourg tient à d'autres causes qu'à la bonté des études. Il faut les aller chercher dans l'esprit religieux qui y domine, mais surtout dans l'air admirable avec lequel les RR. PP. possi-

prépare également la partie musicale de certains opéras corrigés que les élèves jouent en carnaval ou à l'occasion de quelques fêtes de la maison, et enfin les morceaux qu'on doit faire entendre au concert.

Outre cet orchestre ordinaire, le pensionnat de Fribourg

possède une fort bonne musique militaire qui compte une cinquantaine de membres. Elle est formée, comme l'orchestre, des maîtres et des élèves les plus distingués. Ceux-ci doivent, pour y entrer, se soumettre aux mêmes formalités que pour être admis à faire partie de l'orchestre. Chaque membre de

cette musique est habillé en uniforme : habit bien foncé, col noir, pantalon blanc, giberne et casquette, surmontée d'un panache flottant. La musique militaire accompagne les élèves dans toutes les grandes promenades générales, et elle devient le plus bel ornement de leurs fêtes. Elle marche à leur tête avec



(Vue de Fribourg prise du pensionnat.)

son drapeau flottant aux couleurs de la ville de Fribourg, blanc et bleu de ciel.

Mais de toutes les inventions des RR. PP. jésuites, qui ont pour but le plaisir de leurs élèves, la construction du *château du bois* est la plus ingénieuse et la plus heureuse. N'ayant pas eu le bonheur de visiter cette villa dont nous offrons également à nos abonnés une vue générale, nous emprunterons encore aux *Souvenirs de Fribourg* les renseignements qui vont suivre.

« A une lieue de Fribourg, sur la route de cette ville à Estavayer, s'élève, non loin du petit village de Belfaux, le riant Tivoli du pensionnat. Son site a quelque chose de enchanteur. Mais outre la contrée, que d'objets demanderaient à être décrits ! Parlerai-je du réfectoire d'été, du temple gothique de la Vierge, du parterre, des jets d'eau, des fontaines, des formes, des volières, du chemin de fer : le temps et la place me manqueraient. J'aime mieux consacrer au bassin de natation les quelques lignes qui me restent. Muré en pierre de granit et pavé en briques de faïence, ce beau bassin forme un ovale de près de 22 mille pieds carrés sur une profondeur de deux pieds et demi à cinq et demi, ainsi graduée pour la facilité et l'agrément des élèves de différents âges. Plus de trois cents peuvent se jeter ensemble dans ses belles eaux. Entre les arbres qui croissent sur ses bords, sont dressées de petites cellules à l'usage des baigneurs ; une journée passée au château du bois, est une de ces récompenses que tous les élèves attendent avec une vive impatience, et dont ils ne perdent jamais le souvenir. Quelques-uns d'entre eux se trouvent-ils fatigués au retour, des calèches, des chars suspendus leur sont offerts.

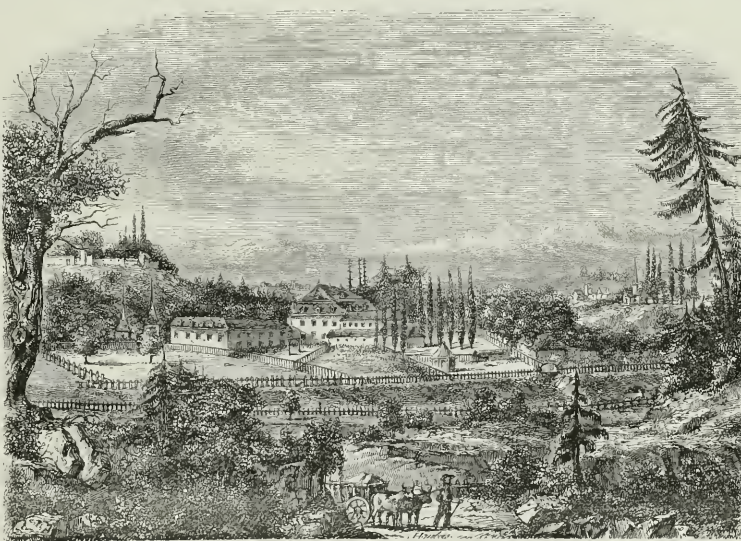
« La rentrée des pensionnaires en ville, dit l'auteur des *Souvenirs de Fribourg*, est trop solennelle pour la passer sans silence. Jamais elle n'a lieu sans attirer une foule innombrable de spectateurs. On aime à voir ce beau corps de

musiciens d'élite, à l'uniforme élégant et riche, s'avancant majestueusement, drapeau déployé, dans les rues de la cité, qu'ils font retentir de leurs harmonieux concerts. A leur suite, viennent les divisions des élèves, à commencer par les plus jeunes, marchant à pas lents et dans le plus bel ordre,

groupes de quinze à vingt, sous la conduite de deux pères, ils parcourent la Suisse à pied, le sac sur le dos et le bâton à la main, visitant l'une après l'autre toutes les merveilles de ce beau pays. Ces voyages développent et fortifient tout à la fois le corps et l'esprit. Souvent les élèves des premières divisions descendent des Alpes jusqu'au milieu de l'Allemagne et de l'Italie. Ceux qui restent au pensionnat sans voyager, passent leurs vacances à la maison de campagne de Belfaux, où leurs maîtres s'efforcent de donner aux jeux et à l'étude une physionomie nouvelle.

C'est ainsi que les RR. PP. de Fribourg font, chaque année, dans leur pensionnat, sinon des savants ou des littérateurs distingués, du moins des disciples dévoués aux maîtres qui ont su leur inspirer, par cette éducation agréable, autant d'estime que de reconnaissance et d'affection. Laissons parler un expensionnaire de Fribourg. « On conçoit tout ce que la séparation a de déchantant pour leurs cœurs. Après un séjour de plusieurs années sur une terre étrangère, loin des auteurs de leurs jours, le plaisir d'aller se jeter dans les bras d'un père et d'une mère chéris ne peut arrêter leurs larmes, ni compenser dans leur esprit la perte qu'ils vont faire de leurs seconds parents. D'un autre côté, leurs maîtres partagent bien leur tristesse et leurs regrets. Ce qui les effraie surtout, ce sont les dangers que vont courir ceux à qui ils ont, pendant des années, prodigué toute leur affection. Mais en les quittant,

leurs maîtres ne les abandonnent pas. Leurs desirs, leurs vœux, leurs conseils les suivent dans la nouvelle carrière qu'ils vont parcourir ; et si la Providence leur ménage encore une entrevue, ils en profitent pour arroser encore une fois les plantes qu'ils ont cultivées avec tant de soin. » Tel est le but du pensionnat que les RR. PP. de la compagnie de Jésus ont fondé à Fribourg, tels sont les moyens qu'ils emploient ; tels sont enfin les résultats qu'ils obtiennent.



(Le Château du Bois. — Maison de campagne du pensionnat.)

Les chars ferment la marche. C'est ainsi qu'au milieu de deux haies de peuple de tout rang, de tout âge, de toute condition, on se dirige vers le pensionnat. Arrivés dans la première cour, les musiciens rangés en cercle ou en demi-cercle, couronnent par une charmante sérénade, tous les plaisirs de ce breuvage.

Les vacances venues, de nouveaux plaisirs attendent les élèves qui ne les passent pas dans leurs familles. Divisés par



Les Annonces de L'ILLUSTRATION coûtent 90 centimes la ligne. — Elles ne peuvent être imprimées que suivant le mode et avec les caractères adoptés par le Journal.

PAULIN, éditeur, rue Richelieu, 60.

**BIBLIOTHÈQUE DE POCHÉ, VARIÉTÉS CURIEUSES DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS**

EN VENTE :

**Tome I<sup>er</sup>. Curiosités littéraires**, 1 vol. in-18, prix : 3 fr. — **Tome II. Curiosités bibliographiques**, 1 vol. in-18, prix : 3 fr.

**TABLE DES CHAPITRES DU PREMIER VOLUME :**

Des acrostiches, des anagrammes, des centons, des vers figurés, des vers retrogradés, des vers letrisés, des vers hipogrammatiques, de la contrepèterie, des vers rapportés, des vers en echo, des vers leונים, de la rime, vers métriques, vers blancs, des bouts-rimés, des vers monorimes, des vers fraternelles, des vers enchaînés, des vers brisés, des vers proles, des vers monosyllabiques, des chronogrammes, des amphigrammes, des épîtres brisées, du genre macaronique, du genre burlesque, de quelques ouvrages versifiés, de l'imitation, de l'emprunt, de la similitude d'idées, de l'analogue de sujet, du plagiat proprement dit, de la supposition d'auteurs, des traducteurs, de quelques idées bizarres et singulières, de quelques ouvrages allégoriques, de quelques genres de style, de quelquns appréciations littéraires, incluant de critique, Des citations, des surprises, leçons et simplifications littéraires, des académies, des sociétés, réunions et ordres littéraires et burlesques, des albums, des études littéraires en France au moyen âge, des querelles littéraires, des prédicateurs.

**TABLE DES CHAPITRES DU DEUXIÈME VOLUME.**

Particularités relatives aux anciennes écritures, matières et instruments propres à l'écriture, de la forme des livres et des lettres dans l'antiquité, des copistes et des manuscrits, des écritures abrégées et secrètes, des livres d'images et des Donats, origine de l'imprimerie, propagation de l'imprimerie dans les différentes parties du monde, des éditions du quinzième siècle, des libraires, du prix des livres dans l'antiquité et au moyen âge, des bibliothèques dans l'antiquité et au moyen âge, de la destruction et de la dispersion de livres, des titres de livres et des frontispices, des dédicaces, des préfaces, des errata, des retours, mélanges, prix payés aux auteurs pour leurs ouvrages, des autographies, histoire de la liberté d'écrire, des pamphlets, des libelles.

**Sous presse : Tome III. — CURIOSITÉS BIOGRAPHIQUES.**

La collection se composera de 10 volumes dont voici les titres : *Curiosités littéraires* (en vente) — *Curiosités bibliographiques* (en vente) — *Curiosités biographiques* (sous presse) — *Curiosités historiques* — *Curiosités des Origines et des Invention* — *Curiosités des Beaux-Arts et de l'Archéologie* — *Curiosités militaires* — *Curiosités philologiques* — *Curiosités des Traditions, Mœurs, Usages*, etc. — *Curiosités anecdotiques*.

En vente chez J.-J. DUBOCHET et C<sup>e</sup>, éditeurs, 60, rue Richelieu, et chez M. LECOQ, libraire, 124, rue Montmartre.

**LE PRESBYTÈRE**

Par R. TOPFFER, auteur des *Nouvelles Genevoises*, des *Voyages en Zig-Zag*, etc., etc. Édition revue par l'auteur, un volume in-18, 5 fr. 50 cent.

Mise en vente de la 2<sup>e</sup> Livraison.



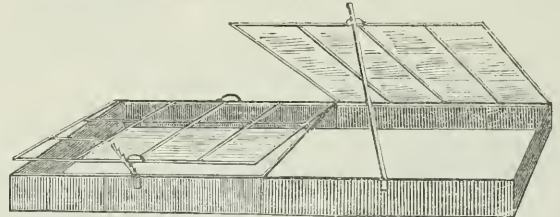
Le tome I<sup>er</sup> de l'édition illustrée est en vente.



**LORNETTE-CLÉMENTINE**

Cette nouvelle lunette-jumelle réunit divers perfectionnements qui lui ont mérité l'avantage d'être présentée à l'Académie des sciences. Sa construction, sous une forme élégante et gracieuse, remplit les meilleures conditions d'optique. A l'aide d'un mécanisme simple et ingénieux, elle rentre sur elle-même de manière à devenir très-portative, sans en accepter les plus grands diamètres, dont la supériorité est un fait acquis et incontestable, puisque seuls ils offrent à la fois grossissement et clarté. Elle se vend à Paris, chez **LEREBOURS**, opticien de l'Observatoire royal et de la marine, place du Pont-Neuf, 15; **THEZARD**, Palais-Royal, galerie Valois 111; **VILAKOENIG**, fabricant breveté, opticien de S. M. l'empereur du Brésil et de la princesse Clémentine, rue des Gravilliers, 7, et chez les principaux opticiens.

**FLEURS ET LÉGUMES.**



Les CHASSIS et COFFRES EN FER de mademoiselle LEBREVAZ, rue de l'Orillon, 17, à Paris, ne rouissent pas aux fers de chûssis en bon bois, et cependant leur durée est indéfinie. Le produit est double, et les fleurs, légumes et melons qu'ils renferment sont beaucoup plus gros. Les amateurs y trouvent toutes les dimensions.

**BAINS DE HOMBORG**

(Près de Franefort-sur-Mein.)

Les Eaux minérales de Homborg jaillissent à deux cents mètres au-dessus du niveau de la mer. Elles sont situées au pied des montagnes du Taunus. A ces eaux, dont la réputation est si bien établie en Allemagne, viennent se joindre de nouvelles sources, qui, par l'intensité de leur minéralisation et l'énergie de leur action dans certains états morbides, s'élèvent à l'un des premiers rangs parmi les eaux minérales de l'Allemagne.

Les sources de Homborg sont au nombre de cinq. Elles ont été analysées par le savant professeur Liebig. Malgré les différences qui existent entre ces diverses sources, ces eaux peuvent être considérées comme un même médicament diversément modifié. Les principes minéralisateurs restent les mêmes; il n'y a de différence que dans leur quantité et leurs proportions. Et c'est un avantage précieux pour les médecins de pouvoir adapter à chaque cas individuel l'eau qui lui convient; ou, en changeant de source, de pouvoir modifier le traitement pendant le cours de la maladie.

L'usage interne de ces eaux est d'une efficacité constante, surtout quand elle est prise à la source; car alors l'air vif des montagnes, le mouvement, la distraction, l'absence des affaires, concourent à augmenter l'action du médicament.

Les eaux de Homborg sont stimulantes, toniques, résolutive et purgatives. Elles conviennent dans tous les cas où il s'agit de modifier les fonctions perverses de l'estomac et des intestins, en portant une stimulation particulière sur ces organes, lorsqu'il faut activer la circulation abdo-

minale, exciter les organes sécréteurs, régulariser la nutrition et l'assimilation. Elles sont préconisées avec le plus grand succès dans les engorgements du foie et de la rate, l'hypochondrie, lictère, les hémorrhoides et les constipations opiniâtres. Les maladies des yeux urinaires et névralgiques, la distrièze calculuse et la goutte, dépendant du dérangement des fonctions digestives, en obtiennent d'heureux résultats.

La ville de Homborg n'est pas restée stationnaire depuis quatre ans que ses eaux minérales ont obtenu une réputation si justement méritée. Une nouvelle ville s'est créée à côté de l'ancienne, et de nouveaux hôtels et des maisons particulières y offrent aux étrangers tout le confort et tout le luxe des établissements de bains les plus renommés.

Les forêts qui entourent Homborg comme une riche ceinture ont été percées de sentiers et de routes carrossables, de manière que les promeneurs peuvent parcourir facilement les sites si pittoresques du Taunus, le Feldberg, la roche d'Elisabeth, les chaînes de Luther, la mine d'or, etc., etc.

Les entrepreneurs des Eaux minérales ont fait construire un magnifique Casino, qui, par la beauté de son architecture, sa bonne distribution et le luxe de ses décors, surpasse tout ce qu'on a vu jusqu'à ce jour sur les bords du Rhin; il contient une superbe salle de bal, une salle de concerts, des salons pour les jeux de trente et quarante et de roulette, un cabinet de lecture où se trouvent la plupart des journaux allemands, français, anglais, russes,

belges et hollandais, une salle de café, un divan donnant sur une belle terrasse en asphalte, et une superbe salle à manger, avec table d'hôte servie à la française, à une heure et à cinq heures.

L'excellent orchestre du théâtre de Mayence se fait entendre trois fois par jour: le matin, aux sources; l'après-midi, dans les jardins si beaux du Casino; et le soir, dans la grande salle de bal.

Les concerts, les bals et les fêtes de toute espèce s'y succèdent sans interruption. Les administrateurs, qui ne reculent devant aucun sacrifice pour rendre cette place de bains aussi agréable que possible aux étrangers, ont affermé vingt mille hectares de forêts et de plaines, où le gros et le petit gibier se trouvent en abondance, ainsi qu'un parc de réserve pour les grandes chasses de l'arrière-saison et de l'hiver. Le Casino de Homborg a, jusqu'à présent, seul le privilège de rester ouvert pendant toute l'année, et la continuation des jeux de hasard, des bals, des concerts et des chasses, fait que, même pendant la saison d'hiver, cette résidence attire une société nombreuse et choisie et qui s'y rend de toutes les parties de l'Europe.

On se rend de PARIS à HOMBORG en 42 heures, en passant par MAYENCE et FRANCFORT; ou en une heure et demie de FRANCFORT à HOMBORG; en deux heures et demie de MAYENCE à HOMBORG; des omnibus et des voitures de la poste font le trajet toutes les heures.

# MODES

Les étoffes à rayures transversales sont décidément adoptées par la mode, et les plus jolies nuances sont le gris-perle rayé de blanc, tourterelle et blanc, gros bleu et blanc, vert et lilas, vert et blanc, rose, bleu. Toujours mélangé de blanc. Les petites rayures de ce genre font de très-simples redingotes ou robes, ornées devant en tablier avec des rubans ou des boutons en passementerie et souvent aussi en verres de couleur se rapprochant le plus possible des nuances de la robe.

A raies plus larges, il se fait de très-belles robes de soie, dont les rayures, assez larges du bas, diminuent graduellement en montant vers la taille. Ces robes se portent sans garnitures. Le même genre de rayures se fait aussi sur robes à volants; les raies de ces volants sont larges du bas et vont en diminuant; mais alors les lignes de la jupe sont d'une même largeur et assez petites.

Les taffetas glacés à reflets sont ad- ptés pour robes garnies de volants découpés. Un mantelet ou une écharpe-Tanger en est le complément obligé pour composer de jolies toilettes printanières.

Pour le négligé de la campagne, on fait beaucoup de robes en nankin ou batiste écru, avec corsages à très-longues basques arrondies devant. On brode le bord de ces basques en soutache; une rangée de boutons en ivoire ou en nacre ferme la jupe et le corsage.

Le costume des jeunes demoiselles n'a pas beaucoup varié. C'est toujours, pour les très-petites, les robes garnies en tablier à corsage très-ouvert et traverse par des pattes d'étoffes, auquel on ajoute quelquefois un revers arrondi derrière et à pointe dans la ceinture.

Les plus grandes ont aux robes légères, telles que baragie et mousseline, des plis espacés couvrant la jupe. Telle est la robe de communicante représentée ici.

Cette forme est simple et bien convenable pour parure de jeune fille. Les tunique nous semblent trop rappeler le bai et les fêtes mondaines. Elles doivent, de m me que les guirlandes de fleurs, être exclues des cérémonies saintes.



Nous ne voulons pas terminer cet article sans parler des négligés du matin. La robe de chambre est devenue trop nécessaire pour qu'on n'invente pas chaque jour une variété de *es-pèce*. Dans ce moment le baragie uni double de taffetas, rose, bleu, lilas ou orange, en fait de très-coquettes; elles ont un capuchon qui forme pèlerine garnie soit d'un petit ruban froncé au bord, soit d'un effile de la couleur de la doublure. Les manches sont assez larges pour laisser voir celles de dessous en batiste plissée ou en mousseline, fermées par un poignet brodé.

Les petits bonnets sont en batiste brodée aux points d'armure et garnis de valenciennes posés en deux et trois rangs presque droits jusqu'aux oreilles, et froncés à partir de la sur une passe arrondie à la paysanne. D'autres sont formés d'une grande barbe brodée et garnie de petite dentelle, à laquelle se rattache derrière un fond à bayolet brodé et garni de même que la barbe.



Bientôt viendront les modes d'été, les baragés, les mousselines de soie, les canezons, et l'on que nous soyons déjà très-riches, nous pensons à l'avenir qui d it nous enrichir encore. Pour le présent, contentons-nous des mantelets de taffetas à contours éblouissants, des châles de dentelles noires et de ces gracieuses écharpes de cachemire ou de crêpe de Chine brodées en soie, et des nouveaux chapeaux, ou plutôt des chapeaux renouvelés de forme et de nom, les *Panella*.



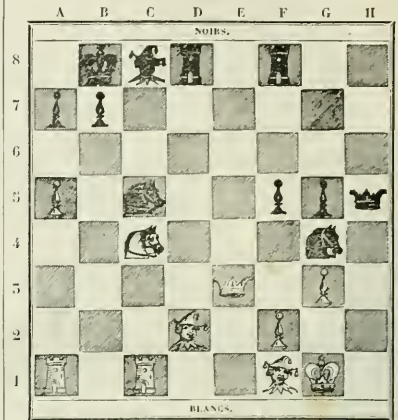
## Échecs.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 16 CONTENU DANS LA CENT-HUITIÈME LIVRAISON.

- |                    |                  |        |  |
|--------------------|------------------|--------|--|
| BIANCS.            |                  | NOIRS. |  |
| 1. ♖ H 6 - F 7 +.  | 1. ♜ H 8 - G 8.  |        |  |
| 2. ♜ G 6 - F 5.    | 2. ♜ G 8 - F 8.  |        |  |
| 3. ♜ F 5 - H 7.    | 3. ♜ F 8 - E 8.  |        |  |
| 4. ♜ F 7 - E 5.    | 4. ♜ E 8 - F 8.  |        |  |
| 5. ♜ E 5 - D 7 +.  | 5. ♜ F 8 - E 8.  |        |  |
| 6. ♜ F 6 - E 6.    | 6. ♜ E 8 - D 8.  |        |  |
| 7. ♜ E 6 - D 6.    | 7. ♜ D 8 - E 8.  |        |  |
| 8. ♜ F 7 - G 6 +.  | 8. ♜ E 8 - D 8.  |        |  |
| 9. ♜ G 6 - F 7.    | 9. ♜ D 8 - C 8.  |        |  |
| 10. ♜ D 7 - C 5.   | 10. ♜ C 8 - D 8. |        |  |
| 11. ♜ C 5 - B 7 +. | 11. ♜ D 8 - C 8. |        |  |
| 12. ♜ D 6 - C 6.   | 12. ♜ C 8 - B 8. |        |  |
| 13. ♜ C 6 - B 6.   | 13. ♜ B 8 - C 8. |        |  |
| 14. ♜ F 7 - E 6 +. | 14. ♜ C 8 - B 8. |        |  |
| 15. ♜ E 6 - D 7.   | 15. ♜ B 8 - A 8. |        |  |
| 16. ♜ B 7 - C 5.   | 16. ♜ A 8 - B 8. |        |  |
| 17. ♜ C 5 - A 6 +. | 17. ♜ B 8 - A 8. |        |  |
| 18. ♜ D 7 - C 6 +. | 18. Mat.         |        |  |

N° 17.

LES BIANCS FONT MAT EN SEPT COUPS.



La solution à une prochaine livraison.

## Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER REBUS.

Jalousie dénonce incapacité.



ON S'ABONNE chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les Correspondants du *Comptoir central de la Librairie*

A LONDRES, chez J. THOMAS, 1, Finch Lane Cornhill.

A SAINT-PETERSBOURG, chez J. ISSAKOFF, libraire-éditeur commissaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-impériale; Gou-tsoi Dyor, 22. — F. BELLAZARD et Co, éditeurs de la *Revue circonsaie*, au pont de Police, maison de l'église hollandaise.

MOSCOU, FRANÇOIS-HERNAN, libraires de l'Université de Moscou, maison Ga-Rou, au haut du pont des Marchaux.

ALGER, chez BASTIDE et chez DUBOS, libraires.

Chez J. HERBERT, à la NOUVELLE-ORLÉANS (États-Unis).

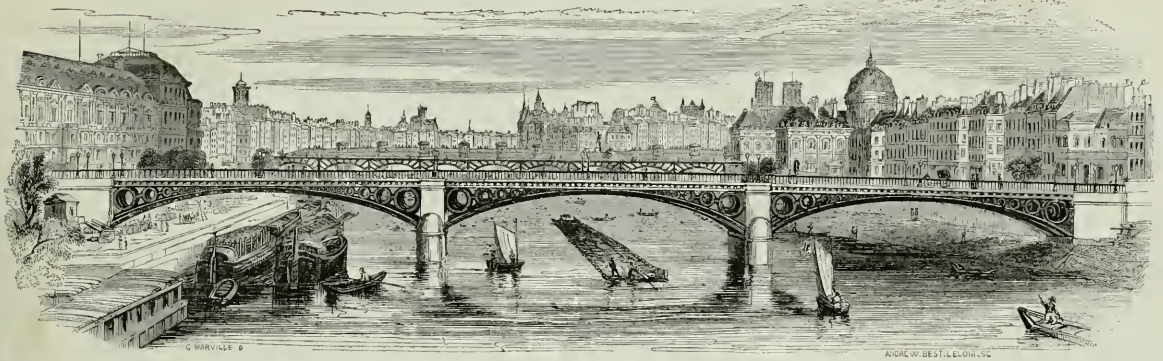
A NEW-YORK, au bureau du *Courrier des États-Unis*, et chez tous les agents de ce journal.

JACQUES DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de LACRAMÉ et Co, rue Damiète, 2.

# L'ILLUSTRATION,

## JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris. — 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.  
 Prix de chaque N<sup>o</sup>, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

N<sup>o</sup> 115. VOL. V. — SAMEDI 10 MAI 1845.  
 Bureaux, rue Richelieu, 40.

Ab. pour les Dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 33 fr.  
 Ab. pour l'étranger. — 10 — 20 — 40.

### SOMMAIRE.

**Histoire de la Semaine.** *Portrait de M. Berryer; Maison de la société de Jésus, rue des Postes.* — **Courrier de Paris.** — **Theâtres.** *Une Scène du Petit-Poucet.* — **Lelia.** Nouvelle africaine, par M. Charles Poncey, le poète maçon de Toulon. *Dix Gravures par M. Lanturier.* — **Variétés.** Catalogue d'une belle collection d'autographies. — **Les Promenades de Paris.** V. Les Boulevards. (3<sup>e</sup> série.) *Les Boulevards depuis la porte Saint-Martin jusqu'à la Bastille.* —

**Beaux-Arts.** Salon de 1845. (9<sup>e</sup> article.) Sculpture et architecture. *La première famille sur la terre, par M. Garraud; un Enfant, par madame Dubufe; la Vierge, par M. Simart; Statue d'enfant, par M. Gayard fils; l'Automne, par M. Jouffroy; le Berceau primitif, par M. Déby; Phryné, par M. Pradier; Psyché, par M. Loison; l'Enfant à la grappe, par M. David.* — **Bulletin bibliographique.** — **Annales.** — **Chemins de fer canlope.** — **Une Gravure.** — **Salon moyen âge.** *Une Gravure.* — **Observations météorologiques.** Mois d'Avril. — **Bébu.**

### Histoire de la Semaine.

Notre précédent bulletin n'avait pu tracer un historique complet de la dernière semaine. Il n'avait pu que montrer la Chambre faisant honneur à la signature ministérielle pour les crédits supplémentaires comme un tuteur payé les dettes d'un pupille prodigue, sans lui ménager les leçons et les remontrances.



G.S.T

B.

(M. Berryer.)



(Maison de la société de Jésus, rue des Postes.)

Nous avons annoncé qu'à la suite d'un discours prononcé à la chambre des pairs par M. Martin (du Nord), dans une discussion élevée par M. de Montalembert, à l'occasion d'une pétition contre l'enseignement de MM. Michelet et Quinet, au collège de France, M. Thiers, frappé, comme l'opposition tout entière et comme une bonne partie des conservateurs, de la théorie mise en avant par M. le garde des sceaux sur la faculté qu'ont les ministres d'exécuter ou plutôt de ne

pas exécuter les lois, avait demandé jour pour des interpellations au cabinet. La position prise par M. Martin (du Nord), le langage tenu par le ministère public dans un procès récent qui a vivement surexcité l'attention, les démonstrations de la majorité du haut clergé contre une décision rendue en dernier lieu par le conseil d'Etat, tout concourait à rendre intéressante et décisive la discussion qui allait s'engager. L'attente du public n'a pas, en cela, été trompée, mais

au lieu d'un combat, on lui a donné le spectacle d'un concert. M. Thiers, dont le succès et la victoire étaient évidemment assurés d'avance, a pensé qu'il y aurait autant de gloire et plus de bon goût à ne pas traiter un ministère affaibli par ses divisions, par ses indispersions réelles, par ses indispersions feintes, par les influences qu'il consent à subir, comme un adversaire qu'on tient à abattre, mais comme un malade qu'on soutient. Dans un discours très-complet, il a établi l'il-





tés avec abondance; bien maladroit qui n'a pas eu la sienne dans cette inondation de rubans; peu peu que cette profusion continue, et elle ne semble pas devoir s'arrêter, il arrivera un moment où la ville de Paris ne formera plus avec les départements, qu'un immense rouleau de ruban rouge. Chacun finira par avoir sa croix; on en viendra, les sujets de bonne volonté s'épuisant, à arrêter les indifférents dans la rue pour les décorer, et à faire de la croix d'honneur une obligation comme celle, par exemple, de monter sa garde, de payer ses contributions et de ne pas secouer des tapis par la fenêtre sur la voie publique, et de se pécher d'amende. Puis, quand tout le monde sera ainsi devenu chevalier, et que le premier venu portera un ruban à la boutonnière, il faudra bien que les gens de mérite, qui valent réellement quelque chose, trient le gouvernement qui voudra honorer leurs talents ou leurs services, de vouloir bien les débarrasser. C'est une curiosité cependant de voir avec quelle ardeur les hommes les plus barbares et les plus graves courent après ces joujoux et comme ils s'en parent et s'en amusent, ce qui prouverait que tous les magasins de jouets et de poupées ne sont pas à l'usage des enfants en bas âge.

Il y a eu cette semaine une assez jolie histoire de voleurs; la scène se passe dans la rue Saint-Antoine et le héros ou plutôt la victime de ce drame à deux acteurs, est un homme et joyailler; il s'était couché très-tranquillement et ronflait du sommeil paisible du bijoutier qui se lie à ses volets cadenassés, à ses portes verrouillées et à ses triples serrures. On ne dormait en effet, sur une telle garantie aussi n'est-ce ni par la porte, ni par la fenêtre que messieurs les voleurs se sont glissés chez l'honnête citadin, pour faire main basse sur ses bijoux, ses montres, ses napoléons, ses pièces de cent sous et ses billets de banque : si donc c'est là une route trop vulgaire et que le premier bandit venu à l'habitude de prendre. Ceux-ci, voleurs raffinés et novateurs, larrons révolutionnaires et romantiques, ont pratiqué une route souterraine qu'ils ont conduite avec une adresse et une sûreté de coup d'œil si extraordinaires, qu'ils l'ont fait aboutir tout juste au centre de la boutique du joyailler dormeur. Puis, la nuit venue, et se sont introduits par un chemin si digne de venue du crime — et, gagnant par là leur route secrète, ils ont fait irruption dans le magasin d'orfèvrerie. Se sentant là, comme le poisson dans l'eau, nos Cartouches ont fait franche hippée de l'argent, de l'or qui s'y trouvait amassés; ils auraient dévalisé la maison tout entière, si un bruit de pas, ne leur eût donné l'alerte et ne les eût forcés de fuir en emportant que la moitié de leur butin. C'était le joyailler, qui s'était levé, sans se douter de rien, pour aller fermer les rideaux de sa fenêtre. Du moins ce vol eût-il eu du bonheur : quarante-huit heures après le guet-apens, le voleur principal était arrêté par la main et l'œil vigilant de la justice, encore muni de montres et des bijoux qu'il avait dérobés; son complice, qui n'a joué dans cette affaire qu'un rôle de comparse, s'est laissé prendre quelques heures après; ces deux honnêtes associés se préparaient à mener une vie de gentilshommes et du produit de leur crime, quand la justice est intervenue et leur a mis la main sur le collet; de quoi la justice se mêle-t-elle ? et vraiment n'est-elle pas une mal apprise de venir ainsi déranger le monde ? L'un des deux voleurs en effet, le César de l'entreprise, s'était déjà commandé un meuble de salon qu'il comptait payer ou ne pas payer avec la dépouille du bijoutier; et peut-être se disposait-il à louer une salle pour la saison prochaine au Théâtre-Italien ou à l'Opéra.

Quoi qu'il en soit, cette invention du vol souterrain n'est pas sans donner certaines inquiétudes aux dormeurs de Paris; il y en a une quantité qui ne dorment plus depuis huit jours, ou dorment mal, en craignant à chaque instant d'être un voleur ou deux ne sortent de dessous le carreau ou le parquet de leur chambre à coucher, comme les démons d'Opéra s'élançant de leurs trappes en agitant leurs torches de poix résine enflammée; et remarque bien que ces diables-là sont de meilleurs diables que messieurs les voleurs, qui ne sont pas des voleurs pour rire comme ceux-là sont des diables. — Voilà un argument pour l'honorable député qui vient de faire à la Chambre la proposition d'augmenter le nombre des gendarmes; seulement il semble urgent, d'après le fait que nous venons de citer, qu'on trouve à l'avenir un assez grand nombre de gendarmes de l'espèce des tapées, capables de faire leurs trous sous terre pour guetter les voleurs qui y travaillent souterrainement pour aller dévaliser les joyaillers endormis.

Il faut changer le proverbe; on a dit longtemps : « Il n'y a pas de bonne fête sans lendemain »; il faut dire : « Il n'y a pas de bonne fête sans jours écrasés. » Les fêtes du mariage de feu M. le duc d'Orléans avaient été attristées par la catastrophe du Champ-de-Mars, où des femmes, des enfants, des citoyens périrent dans les aveugles et violentes étreintes de la foule; l'année dernière, les fêtes anniversaires de juillet fournirent le même épisode lugubre; aujourd'hui c'est le jour de la fête du roi; mais cette fois la scène néfaste ne s'est point passée à Paris. La ville de Lyon en a été le théâtre; les journaux ont donné des détails de la catastrophe, et le nombre des victimes est heureusement moins considérable qu'il ne l'eût été sans doute. C'est là la vie; le rire et les pleurs s'y touchent et s'y rencontrent à chaque pas. On entre à une fête par cette porte, et par cette autre on sort dans la mort.

De même que tout le monde veut avoir la croix d'honneur et s'en jure éternel, tout le monde croit avoir des droits à la médaille, au buste, à la statue, récompense de bronze ou de marbre uniquement réservée autrefois et décernée aux talents ou aux génies consacrés par la reconnaissance des contemporains ou l'admiration de la postérité. Maintenant on ne s'en rapporte ni à la postérité ni aux contemporains, et, pour être plus sûr de son immortalité, on se commande sa propre médaille, sa propre statue, et on s'immortalise soi-même. Nous citerons par douzaines des grands hommes du jour qui ont été coulés, gravés, frappés de leurs propres médailles, et se sont fait élever ensuite dans les musées et aux vitres des marchands de statues, de médailles ou d'estampes.

On annonce que madame Ancelot, à la fois auteur et peintre, vient de se faire frapper en bronze. D'un côté la médaille représente une plume et un pinceau; de l'autre côté, revers de la médaille, le portrait de l'auteur de *Marie* accompagné de ces mots : *Virginie Ancelot*, avec cette inscription : *Mores effingit et vultus*. Ce qu'on a librement traduit ainsi : « Elle peint les mœurs et fait les visages, le sien compris. »

Le 5 mai, jour anniversaire de la mort de Napoléon, avait amené, dans la chapelle funèbre des Invalides où reposent les glorieux restes de l'Empereur, quelques-uns des débris survivants de la grande époque guerrière; parmi eux, on a pu voir le maréchal duc de Reggio et son fils, le général Ordino; le général Gourgaud, autrefois officier d'ordonnance et compagnon d'exil du vainqueur d'Austerlitz et du martyr de Sainte-Hélène, aujourd'hui aide de camp de S. M. Louis-Philippe; le général Petit, auquel Napoléon donna à Fontainebleau ce baser triste et sublime qui retentit au cœur de ses vieux généraux; le duc de Padoue, fidélité inamovible, que rien n'a pu détacher de ce souvenir illustre; M. Marchand, le dévoué serviteur de Napoléon à Sainte-Hélène, que le dévouement a élevé jusqu'à cette grande et héroïque amitié; le baron de Ménéval, qui a écrit sur le grand homme tant de pages naïves et touchantes qui le grandissent encore en montrant sa simplicité et la bonté de son âme. Ainsi, l'ombre de l'Empereur a encore autour d'elle des mémoires vivants de ses grands et de ses fautes, de ses malheurs et de ses gloires, qui en attestent la réalité par l'hommage pieux et persistant de leur admiration et de leurs regrets; mais quand ces derniers témoins ne seront plus, — ils disparaissent un à un tous les jours, — ces temps et ces hommes, si différents de nous, ne passeront-ils pas pour des inventions des conteurs surnaturels et des poètes qui s'amusement et se plaisent aux prodiges ?

M. Crosnier, directeur de l'Opéra-Comique, a remis définitivement les rênes de son empire lyrique aux mains de M. Alexandre Basset qui lui succède; les adieux de M. Crosnier aux artistes qu'il a si longtemps commandés avec succès, n'ont pas été tout à fait aussi touchants que ceux de Fontainebleau, mais il s'en est fallu de bien peu. On raconte que les acteurs et l'ex-directeur s'étaient réunis à trois heures précises, le 25 mai dernier, pour se donner la dernière embrassade et « Comme nous avions tous voulu, ont dit les artistes à leur ancien directeur, prendre la parole pour vous exprimer nos regrets, nous avons cru devoir, pour nous tirer d'embarras, placer nos noms dans l'urne; mais, ô surprise ! au lieu d'un nom que cette main en tirera désigner celui de nous qui prendra la parole au nom de tous, et vous exprimera nos communes sympathies. Ce qui fut dit fait : M. Crosnier plongea la main dans l'urne; mais, ô surprise ! au lieu d'un nom, il en retira une magnifique tabatière en or, sur laquelle étaient gravés le propre nom de M. Crosnier et ceux de tous les artistes de l'Opéra-Comique, auteurs de cette galanterie. Il va sans dire que M. Crosnier a paru vivement ému; c'est l'assaisonnement ordinaire de toutes les scènes de séparation. Ce qu'il y a de sûr, c'est que M. Crosnier, dont la direction a été des plus heureuses et qui a cédé son privilège à beaux deniers comptants, pourra mettre du bon tabac dans sa tabatière.

MM. Simon et Hardy viennent de présenter à l'Institut un mémoire très-curieux et très-savant sur la culture et le perfectionnement du pavot somnifère. Une foule de romanciers, d'auteurs de tragédies, de drames et de vaudevilles, des orateurs en grand nombre, des avocats, des journalistes, des poètes, des compositeurs de musique d'opéra, des récipientaires d'Académie, des beaux esprits de salon, des prédicateurs plus ou moins catholiques, des philosophes en exercice, des liarangeurs officiels et inscrits au *Moniteur*, se sont réunis pour porter, contre MM. Hardy et Simon, cultivauteurs et propagateurs du pavot somnifère, une plainte en contrefaçon.

La Presse annonce qu'une femme, habitant la rue du Faubourg-Montmartre, vient de mettre au monde, dans le même jour, quatre garçons d'une force extraordinaire; la Presse oublie d'ajouter que de ces quatre gaisillons, deux ont été immédiatement incorporés, après leur naissance, dans la garde municipale à cheval, tandis que les deux autres entraient comme sergents-majors dans deux des régiments en garnison à Paris.

## Théâtres.

*Jeanne et Jeanneton. — Une Journée à la Bastille. — Un Conte de Fée. — Le Petit Poucet. — La Tour de Ferrare.*

Bravo, M. Scribe! voici un coup de maître, une de ces belles passes d'armes si ordinaires à vos jeunes années, et le Gymnase, que vous venez de doter de Jeanne et de Jeanneton, deux charmantes sœurs en vaudevilles, vous doit toute sa reconnaissance et tous ses remerciements. Depuis que cette adorable petite Jeanneton, depuis que cette Jeanne naïve et touchante se sont fait voir et entendre, la foule, en effet, est revenue au Gymnase, comme en ses meilleurs temps; on rit, on pleure, on applaudit. Ce sont des transports de satisfaction et de plaisir.

Jeanne et Jeanneton sont sœurs, comme nous l'avons dit. Elles ont pour père l'estimable M. Galuchet, ouvrier bijoutier, père tendre et bon homme s'il en fut; l'amour de Jeanne et de Jeanneton fait sa joie, de même que sa tendresse paternelle, à lui Galuchet, fait le bonheur de ces deux petites filles, à la robe blanche, au cœur tendre et vertueux. La vertu n'empêche pas le sentiment; or, tout en étant vertueuse, Jeanne a donné son cœur au fils d'un riche fabricant de bijoux, tandis que Jeanneton, toujours en tout bien et tout honneur, voit d'un œil fort doux un charmant jeune homme qui n'est rien moins que riche et millionnaire. Vous voyez que, pour la fille d'un ouvrier, c'est là une passion dangereuse; mais la passion, chez Jeanneton, n'est pas la plus forte et

cède à la raison. D'ailleurs, M. le duc est un duc comme on n'en voit guère, un millionnaire comme on n'en voit pas, qui aime sérieusement et respecte Jeanneton. Il la respecte si bien qu'il cède à des considérations de famille et se décide à épouser un grand nom et une grande dot, non sans un gros soupir donné à l'innocente Jeanneton. Quant à Jeanne, après plus d'une situation délicate où sa vertu chancelait, elle est sur le point de se marier avec le fils du riche bijoutier.

Sur ces entrefaites, arrive une grande dame, une marquise qui demande une entrevue secrète à Galuchet. Quel est donc ce mystère? Vous allez le savoir en deux mots : parmi les deux enfants de Galuchet, il y en a un dont il n'est pas le père; celui-là a été confié à sa femme par la fille de madame la marquise, dans un temps de troubles et de guerre; madame Galuchet est morte subitement sans avoir eu le temps de dire à son mari : « Voici ta fille, voilà celle de la marquise; et ce Jeanne et Jeanneton étant toutes pareilles par l'âge et encore au berceau, le pauvre père n'a pas les distingué l'une de l'autre et reconnu son bien. Aussi les a-t-il élevés toutes deux avec le même soin et aimées avec une égale tendresse.

C'est au bout de dix-huit ans, quand Jeanne et Jeanneton sont de charmantes filles, bonnes à marier et à adorer, que la vieille marquise, arrivant de la Russie, vient réclamer sa petite-fille, la mère étant morte comme madame Galuchet. Mais laquelle des deux est-ce Jeanne? est-ce Jeanneton? Galuchet n'en sait rien; la marquise pas davantage; d'ailleurs, Galuchet ne veut céder ni Jeanne ni Jeanneton; lui ravir l'une ou l'autre, c'est le désespérer, c'est lui arracher l'âme. Ne les a-t-il pas toutes deux nourries, élevées, aimées? Cela ne suffit-il pas pour qu'il soit leur véritable père? Jeanne et Jeanneton pensent comme Galuchet.

Sur ce fond d'amour filial et paternel, compliqué par les amours sentimentales de Jeanne pour son bijoutier, de Jeanneton pour son duc, et par les prétentions de la vieille marquise, M. Scribe et Varner ont fait deux actes délicieux, pleins d'esprit, de sentiments délicats, de scènes gracieuses ou touchantes, d'incidents amusables et intéressants, qui se terminent, bien entendu, le plus heureusement du monde, à la satisfaction générale, par le bonheur de Jeanneton qui finit par devenir duchesse, et de Jeanne qui reste simple fille de Galuchet, mais avec une dot de 200,000 fr. qui lui donne son ex-sœur madame la duchesse Jeanneton. Quant à Galuchet, Jeanneton, toute petite-fille de marquise et toute femme de duc qu'elle est, Jeanneton aura toujours pour lui la tendresse de Jeanneton, ce qui console le bonhomme. Grand succès pour M. Scribe et Varner, pour le Gymnase, pour M. Numa qui joue le père Galuchet à ravir, et pour cette vive, fraîche, aimable et appétissante Jeanneton, qui se nomme mademoiselle Désirée.

Au Théâtre-Français nous avons rencontré un petit acte fort innocent, intitulé une *Soirée à la Bastille*, dont M. Adrien de Corneille est le père jeune et inexpérimenté. Mademoiselle Delamoy et M. le duc de Richelieu font tous les frais de cette comédie en vers plus négligés que spirituels. Jetés tous deux à la Bastille, comme complices de la conspiration de Deltamare, M. de Richelieu et mademoiselle Delamoy se donnent de la distraction en faisant l'amour. D'abord mademoiselle Delamoy prête l'oreille à la passion du marquis de Bois-davis, prisonnier comme elle et pour la même cause; mais survient Richelieu, ce grand foule et de rebelles; ce conquérant de cœurs, de belles et de rebelles; il va droit à l'attaque de mademoiselle Delamoy qui résiste d'abord et monte sur les ergots de sa vertu; mais Richelieu n'est pas un asséségeant à reculer sur si peu; il tente donc de forcer la place par un assaut de déclarations enflammées, puis il se retourne contre Bois-davis qui vient au secours de la belle attaquée, le grise, l'enferme, lui fait tenir des propos inconsidérés qui le détruisent dans le cœur de mademoiselle Delamoy, le détermine à se sauver de la Bastille, sous prétexte que sa vie y est en danger; et quand l'ennemi est ainsi mis en déroute et court à travers la campagne, le duc duc en marche de la Delamoy, qui rend les armes.

Quelques vers spirituels, nous l'avons dit, et la jemesse de l'auteur dont cet acte est le début, ont rendu le parler indulgent pour cette comédie qui n'est que médiocrement comique, mais qui permet d'espérer mieux pour l'avenir, sans cependant donner trop d'espoir. Les acteurs n'ont d'ailleurs que fort peu contribué à soutenir la pièce dans sa faiblesse; Brindeau surtout a été d'une pesanteur et d'un mauvais goût remarquables, dans le rôle de Richelieu.

Mademoiselle Déjazet a fait réussir au théâtre des Variétés le *Conte de Fée*, de MM. Brunswich et Leuven. Doublé de M. Alexandre Dumas, qui se cache derrière eux, le conte de fée n'est pas précisément un conte pour rire; il est un peu trop long pour cela, et ses auteurs n'y ont rien mis de bien sorcier; il s'agit d'une jeune marquise toujours en marriette, qui ne sait plus pour quelle fantaisie, se déguise en vieille femme et s'efforce à ruiner un certain don Rafaello, assez mauvais sujet de sa nature, mais fort crédule, comme on va le voir; quand il est bien ruiné et harcelé par ses créanciers, la prétendue vieille s'offre à lui et lui propose de l'épouser. Rafaello se jette dans cet abîme pour épouser l'autre, c'est-à-dire qu'il épouse la vieille femme afin de divorcer avec les profits et les luissiers. Quand il en est là et que le mariage est fait, il n'a rien de plus pressé que de vouloir quitter la vieille marquise pour reprendre sa vie de cœur d'aventures et de vaillance; mais tout à coup, — et c'est là le conte de fée, — la vieille devient jeune et plie, et mon Rafaello stupéfait, reste en legs pour profiter des agréments de la métamorphose de cette épouse inattendue. Vous trouvez que don Rafaello est un grand bonnet; mais que voulez-vous? tout varrien qu'il est et tout hérissé de moustaiches, il croit aux philtres et aux sorciers qui donnent ou ôtent la jeunesse — un clin d'œil. Aussi, quand la marquise, par un autre caprice que le jeros inutile de vous épouser, redevient vieille une seconde fois, Rafaello n'y trouve rien d'extraordinaire; seulement il préférerait qu'elle fut restée jeune plus long-

temps. Ainsi la marquise s'amuse à passer, de temps en temps, du jeune au vieux et du vieux au jeune, tant qu'il lui plaît de se divertir aux dépens de Raïaello; puis, quand elle a joué ce jeu un peu monotone, pendant trois actes, elle reprend définitivement sa jeunesse, explique à don Raïaello la magie de ce conte de fée qui n'en est pas un et le met positivement en possession d'une femme de vingt ans. Jugez de la joie de Raïaello charmé, couronné et promettant d'être le modèle des maris fidèles. Il est probable qu'ils auront un grand nombre de petites marquises et de petits marquis. Cela n'est ni trop bête, ni trop spirituel, ni trop amusant, ni trop amusant; et, mademoiselle Déjazet aidant, le conte a réussi.

Tom Pouce cependant a passé dans le camp du théâtre du Vaudeville. M. Ancelot a donné pour appui à sa fortune chancelante, un man. La pièce ou le général Tom Pouce vient de décoller est intitulée : *Le Petit Poucet*. On conviendra qu'il était difficile de choisir un titre et un héros plus appropriés à la taille de l'auteur. M. Clairville, qui a mis le conte de Perrault en vaudeville, s'est cru dispensé d'ailleurs de faire de grands frais d'esprit et d'imagination; il a compté sur le général Tom Pouce, pour exciter la curiosité, et s'est peu soucié du reste. Il n'y a donc véritablement rien à dire de la pièce qui n'est qu'une parade au gros sel, où l'ogre et le petit poucet jouent le même rôle que dans le conte. Quant au général Tom Pouce, son succès a été très-grand, soit qu'en-

fermé dans une marmite ou dans un pâté, il en sortit s'emparant de son grand contelas; soit que revêtu de l'habit tout à coup, au grand ébahissement des spectateurs; soit qu'il se mit à la tête de son armée pour aller combattre le moustre; soit enfin qu'il dansât la polka en véritable habitant de Lilliput. La vie de la chambre de Tom Pouce surtout a excité une grande satisfaction; il faut le voir dans cette chambre coquette, recevant son barbier, sa blanchisseuse, sermonnant ses gens, d'écaculant sa correspondance, faisant sa toilette s'armant de pied en cap. Tout ce manège de main dans son intérieur en miniature, a singulièrement surpris et diverti les grands et petits enfants entassés au parterre, à l'orchestre et aux loges. On trouvait cependant que ce n'était guère la peine pour le théâtre du Vaudeville, d'avoir pris pour directeur un académicien, et qu'un *montreur* de phénomènes vivants aurait réussi tout aussi bien que M. Ancelot à introduire au théâtre ce genre de littérature dramatique orne de naïfs, en attendant les grâces et les serins savants sans doute.



(Théâtre du Vaudeville. — *Le Petit Poucet*. — 1<sup>er</sup> acte. — Margot, a Jemousselle Juliette. — Guillaume, M. Ballard. — Poucet, Tom Pouce.)

qu'il se fit traîner dans le sabot de l'ogre comme dans un char; soit qu'il emportât ses bottes de sept lieues; soit qu'il d'honorables succès, pour aller se distraire au boulevard du Temple où il ne réussit pas moins.

**Leïla.**

NOUVELLE AFRICAINE.

**I.**

**LE PIRATE.**

Au mois de septembre 1820, par une tiède soirée d'automne, le brick du commerce *le Vigilant*, parti le matin de Cette, faisait bonne route pour l'Italie. Le soleil se couchait à l'horizon des mers, et les marins, absorbés tout le jour par les fatigues de l'appareillage, jetaient du regard un dernier adieu aux falaises géantes de Collioures, perdues dans les brumes du crépuscule.

Depuis le départ, Joseph Colmain, capitaine du *Vigilant*, écrivait tranquillement dans sa cabine. C'était un grand et beau jeune homme de trente ans, rompu dès son enfance au rude métier de marin. A la nuit, il monta sur le pont, fit serfer la moitié des voiles que la brise d'ouest gonflait et dirigea en toute hâte son navire sur Marseille.

« Qu'arrive-t-il? dit le maître d'équipage, étonné de ce brusque changement de route.

— Le baromètre vient de baisser rapidement, répondit le



(Et le brick se prit à furer devant le vent avec une rapidité inouïe.)

capitaine soucieux; nous sommes menacés d'un coup de mistral d'équinoxe.»

Aucun indice ne confirmait cependant les sinistres prévisions du capitaine. Le ciel était toujours beau; la brise n'altérait pas la sérénité majestueuse de la Méditerranée et donnait un consolant démenti au baromètre. Mais au lever des étoiles, la brume se dissipa, et la clarté inusitée de ces astres et un froid trop précoce pour la saison inspirèrent de sérieuses inquiétudes à l'équipage. La nuit vint; personne ne dormit à bord. A quatre heures du matin, de gros nuages s'amoncelèrent du côté de la terre et escaladèrent le ciel, comme des Titans. Le matelot qui veillait au bossoir signala le chateau d'If, au loin; on lâqua quelques voiles afin de profiter du vent qui n'avait pas cessé d'être favorable depuis le départ, et le capitaine murmura quelques paroles d'encouragement qui tombèrent, comme une rosée bienfaisante, sur le cœur de ses compagnons.

Tout à coup le *Vigilant* bondit comme un coursier sous l'épéon d'un cavalier étranger. La mer prit une teinte livide, et une houle épouvantable vint flageller, avec un bruit sem-



(Le subrécargue fut seul à courir sur bâbord pour défendre l'abordage.)



(Des nuées de Bedouins accouraient de tous côtés en poussant de féroces cris de joie.)

blable aux détonations lointaines du canon, les bordages du brick. En même temps, une violente rafale du nord fit frissonner les voiles; elles gémissent comme un troupeau aux

approches du loup, et le navire s'inclina sur tribord avec une telle promptitude, que l'éclame des flots blanchit, comme une l'ordure de neige, la cim' des bastingages.

« Voilà le coup de vent, s'écria Joseph Colmain; carguez les basses voiles, enfants. Il n'est pas dit que nous ne déjeunerons pas à Marseille. »

Mais un nouveau hurlement du vent dans les voiles vint démentir cruellement les paroles du capitaine. *Le Vigilant* vira subitement de bord, et, pareil aux dromadaires du désert qui tournent le dos au sirocco dès qu'il embrase l'atmosphère, il présenta sa poupe au vent. Le capitaine et le second, qui remplissaient aussi les fonctions de subrécargue, coururent au gouvernail pour aider le timonier. La barre se brisa dans leurs mains et les blessa. Le vent se montra tout d'un coup au paroxysme de la rage. Il mit en pièces les voiles qu'on n'avait pas eu le temps de carguer; il entonna comme un hymne de mort dans les cordages; les mâts se penchèrent comme des joncs sur la proue, et le brick se prit à foir devant le vent avec une rapidité inouïe.

Bientôt les promontoires qu'effilaient les eaux tumultueuses du Rhône disparurent aux yeux des matelots consternés. Le golfe de Lyon, que les marins appellent tout simplement le *Lion*, tant ils le redoutent, déroula sa ténébreuse immensité



(Les Arabes virent chercher les prisonniers et les maltra tant.)

où surgissaient et s'abîmaient alternativement des montagnes d'eau et d'où jaillissaient, comme des puits artésiens, des colonnes de fumée blanche. Le capitaine fit organiser un gouvernail provisoire, et, après s'être convaincu de l'inutilité de toute résistance contre l'ouragan, il croisa les bras et dit, avec une triste solennité : « A la garde de Dieu ! »

Le soleil rougissait la crête des lames. On eût dit que le brick volait sur un océan de feu. Les matelots s'agenouillèrent et réprirent ensemble : « A la garde de Dieu ! »

Pendant trois jours, le navire courut, avec la rapidité d'une flèche, sur la mer exaspérée. Pendant trois jours, l'équipage n'abandonna pas un instant les pompes, pour l'alléger de l'eau qui envahissait la cale et menaçait de le faire sombrer. Toutes les prières que le ferveur et l'effroi ont formulées pour implorer la pitié de la *Maria Stella* adorée, furent récitées sur ce pont où pleurait le désespoir, où tourbillonnait la poussière des vagues folles. Pendant trois jours *le Vigilant* luttait



(Lorsque le jour se leva, le chef des pirates sauta dans la tartane.)



Annoncez-moi votre arrivée à ma bien-aimée Nédjme, dit Boui-Nouar à une négresse.



C'est au seul inhospitalier de ce trou fétide que Colman prit son premier repas.

en désespéré contre la tempête, tantôt s'affaissant avec fracas dans les flots, tantôt se lardant sur leurs cimes et sentant sa robuste charpente se disloquer sous leurs secousses.

Le soir du second jour, on distingua à l'orient une terre dans laquelle on crut reconnaître une des Baléares. Mais le capitaine ne put pas même relever ce rivage sauveur, car la nuit approchait, et les flots, qui galopèrent sur les brisées du brick, le poussaient toujours vers le sud avec une ténacité implacable.

Oh! le marin qui survit à ces grands désastres a le droit de lever bien haut parmi nous ce front bruni où il porte la trace des ouragans qui l'ont foudroyé sans le courber, et c'est peut-être là le secret de l'intérêt puissant avec lequel on recueille, à la veillée, les récits de ses voyages et de ses naufrages sur les grèves lointaines!

Dans la nuit du troisième jour, la tempête s'apaisa, et les matelots, brisés de fatigue et d'insomnie, purent se reposer. Lorsque l'aube colora de pourpre et d'or les solitudes de la mer, les flots dormaient immobiles autour du brick, et l'équipage put voir et compter toutes les avaries qu'il avait subies. Les bastingages étaient démantelés, le beaupré était rompu à la poulaine; les cimes des autres mâts pendaient sur la partie que le vent n'avait pas déracinée. La chaloupe avait disparu; les cloisons étaient disjointes et on aurait pu glisser la main à travers leurs crevasses. La cargaison était à moitié perdue, les voiles avaient été complètement enlevées et il fallait en improviser de rechange. L'équipage eut à se débattre avec des forces qui avaient épuisées trois jours de lutte et d'effroi, et se mit au travail avec une ardeur et un courage dignes de la circonstance.

Ce qui surprenait les matelots, ce qui refoulait dans leur poitrine l'expression de la joie et de la confiance qui revenait au cœur des marins dès que le danger cesse, c'était de voir sur le front de Colman toujours la même empreinte de



(En déposant les outres au pied d'un néflier, Colman aperçut Boui-Nouar et Nédjme.)

douleur et de crainte. Le calme de la mer et la splendeur du ciel n'avaient pas rasséréiné ce front austère, où les malheurs semblaient projeter leur ombre funèbre avant d'y éclipser. Depuis le lever du soleil, il était penché sur la carte marine, le compas entre les doigts, et il ne montait sur le pont que pour allonger sa longue-vue dans toutes les directions pour donner un coup d'œil aux travaux. Pendant la tempête, le loch du navire avait été emporté par une lame, et depuis deux jours on ignorait à bord sur quel point le navire se trouvait.

Vers dix heures du matin, le subrécargue, debout sur la dunette, saisit avec précipitation la longue-vue que le capitaine venait de quitter, et la dirigea vers un point noir qui passa avec une éclaircie de brume.

« Capitaine, capitaine, un navire par bâbord ! » Colman escalada la dunette avec une agilité de tigre, et braqua la longue-vue sur le point noir. L'équipage imita son mouvement, et se porta tout entier sur bâbord pour découvrir le navire signalé.

« Malédiction ! s'écria Colman en serrant les dents de désespoir; je le savais ! Et le calme, le calme maudit qui nous cloûe ici. O tempête d'enfer, il fallait au moins nous engloutir ! »

Eu un clin d'œil, les dix hommes qui montaient le brick se rangèrent en bataille sur le pont, prêts à combattre l'ennemi qui s'avancait, comme ils avaient énergiquement combattu la tempête. Le capitaine descendit sur le pont.

« Mes amis, dit-il, dans l'état de débâlement et de fatigue où nous sommes, nous ne pouvons ni fuir, ni nous défendre avec quelque chance de succès. Vous voyez que c'est Dieu qui le veut. Fiez-vous à sa bonté; il sait bien ce qu'il doit lire de notre vie, et n'approuverait pas, j'en suis sûr, une résistance inutile, qui se terminerait par le massacre certain de nous tous. »

On entendait distinctement le cliquettement des rames du



Au milieu de l'obscurité, une forme humaine, vêtue de blanc s'agenouilla auprès de Colman.



(1) -hour sur les débris, Colman vit la négresse tenant la jeune Lella, la fille de Nédjme.

pirate. C'était une tartane taillée sur le patron de nos bateaux de lest, armée en chiroque canonnière. Elle portait dix canons sur chaque bord, et était montée par une centaine d'Algériens au visage enivré par le soleil africain. Elle partait, en outre, quatre pièces de 18, deux à la proue pour l'attaque, deux à la poupe pour protéger la retraite au besoin.

Un instant après, une voix stridente héla le *Vigilant* en mauvais français.

« Oho! capitain, où va-tu avec ta caisse à café défoucée? »

Au moment où Joseph Colmain s'avança pour répondre à cette insolente interpellation, deux détonations se firent entendre. Un nuage de fumée bleue enveloppa la tartane, et des cris déchirants retentirent sur le brick. Le capitaine se retourna et vit quatre de ses hommes nager, mutilés, dans leur sang et poussés des hurlements de désespoir et d'agonie.

« Lâches! lâches! » s'écria-t-il.

C'est tout ce qu'il put dire. Les sanglots étouffèrent sa voix, et le sang sembla faire explosion dans sa tête.

Cependant la tartane avait fendu le nuage de fumée et venait d'accoster le brick au milieu des hurrahs sauvages des pirates et du bruit des canons qu'on rechargeait. Un coup de fusil partit de la dunette du *Vigilant*, et précipita à la mer un Arabe magnifiquement vêtu, qui se tenait debout à la proue de la tartane. Le subrécargue, jeune homme plein de courage et de fougue, venait de lancer une balle au front de celui qui avait mis le feu aux pièces.

« Défendons-nous, cria-t-il; nous sommes sûrs de mourir maintenant. »

Mais l'abattement du capitaine avait gagné l'équipage, et le subrécargue fut seul à couvrir sur bâbord pour défendre l'abordage. Un des matelots atteints par la mitraille essaya de le suivre, mais il rebroussa sur le pont en exhalant sa dernière goutte de sang et son dernier soupir.

Le subrécargue fut assailli le premier. Le capitaine voulait s'élaner à son secours; il était trop tard. Il fut saisi lumineusement, lié et précipité dans l'entre-pont avec les six hommes vivants qui restaient. Le subrécargue tomba sous le nombre. Alors il se passa une scène inouïe de férocité. Il subit les mutilations les plus atroces; puis, au moment où il expirait, on le lança à la mer avec un poignard dans la gorge. Après leur victoire infâme, les Arabes descendirent dans leur tartane en chantant un hymne barbare de triomphe et remorquèrent le brick vers les côtes d'Alger, où il avait été fatalement poussé par la tempête.

Les captifs ressentirent bientôt une secousse terrible qui leur bouleversa les entrailles. Le brick s'échouait sur la grève, vis-à-vis de la *Maison carrée*. Un coup d'œil avait suffi aux Arabes pour reconnaître que le navire, dans l'état où l'avait laissé la tempête, ne pouvait plus être armé en guerre par eux, et sa perte avait été résolue.

Des nuées de Bédouins accouraient de tous côtés, en jetant de féroces cris de joie. Les uns se précipitaient à l'eau, les autres arrivaient dans des embarcations autour du brick au milieu d'une confusion épouvantable. Avant le soir il ne restait plus à bord un seul corlège, un seul morceau de fer. Tout avait successivement disparu. Les pillards avaient même versé mutuellement leur sang pour s'assurer une plus large part dans le butin. Lorsque la nuit s'étendit sur cette scène d'horreur et de fumelle, des voix d'eau se déclarèrent dans la membrane du *Vigilant*. Les Arabes vinrent chercher les prisonniers que l'eau menaçait déjà d'engloutir, et les descendirent, en les maltraitant lâchement, sur le sable saxon de cette baie d'Alger dont la courbe part des îlots de Balza-zoun et se déroule avec une grâce et une majesté infinies jusques aux ruines romaines de Rusgonium au pied du cap Matifou.

Lorsque les naufragés, dont les pirates pressaient le pas à coups de bâton et que la populace lapidait de maledictions, se retournèrent vers le *Vigilant* pour lui jeter du regard un dernier adieu, ils le virent tout en flammes. Les langues de feu de l'incendie léchaient les bordages que l'orage avait respectés, et se tordaient en spirales rouges autour des mâts. Les Bédouins, pareils aux démons dans la ronde du sabbat, dansaient sur le sable aux clartés de l'incendie que la brise du soir attirait. Puis les vergues s'embranchèrent et formèrent avec les mâts de grandes croix de feu. Semblable à l'inscription lumineuse qui troubla le festin impie de Balhazar, cette apparition resplendissante effraya les Arabes superstitieux et sembla leur annoncer la victoire prochaine du Christ sur Mahomet. Les danses ne recommencèrent que lorsque ces trois gigantesques s'abîmèrent avec fracas dans les flots endormis du golle.

Les naufragés furent déposés à Alger, dans la tartane qui avait surpris le navire français. Ils purent de là contempler les rouges lueurs de l'incendie. Le silence des nuits africaines descendit sur cette plage inhospitalière. A dix heures du soir, l'embranchement était magnifique. Il dura toute la nuit et poussa de toutes ardeurs la baie et le sable. Un immense brasier flottait sur la carcasse du *Vigilant*, qui s'élevait sur l'eau à mesure que les flammes allégeaient de sa nature et de son pont. L'atmosphère vint effacer les reflets qui se jouaient sur ces radieuses collines, dix ans plus tard, pour venger les victimes d'une infâme piraterie, et pour ouvrir à l'humanité la route d'un monde inconnu, devant flotter le drapeau de la France triomphante.

II.

ESCLAVAGE ET AMOUR.

Lorsque le jour se leva, le chef des pirates sauta dans la tartane, suivi de quelques-uns de ses compagnons dans la veille auxquels il livra les marins français devenus esclaves, et se réserva Joseph Colmain pour sa part de prise. Les adieux des naufragés furent courts et silencieux, mais déchirants. Ils s'embranchèrent du regard, et tout fut dit.

Nous abandonnerons maintenant les destinées diverses des

nouveaux captifs pour nous attacher uniquement à celle du capitaine.

Cet homme, comme on l'a vu, incapable de braver spontanément la mort en face, soit qu'elle se présentât à lui sous la forme d'un gouffre avide ou sous celle d'un combat mortel, avait en lui une force infinie de résignation. Il courbait la tête sans murmurer sous le malheur qu'il n'avait pu conjurer, et joignait à l'avait, dans un accès d'orgueil et de folie sublimes, levé le poing, comme Ajax, contre le courroux céleste. Beaucoup de marins sont organisés de la sorte; il semble qu'ils puissent la conscience de leur infimité devant cette mer si vaste et si puissante qui ne leur fait tant de fois grâce de la vie que par une sorte de pitié méprisante.

Boul-Noûr, le chef des pirates, parti à cheval d'Alger accompagné de quatre chamoucs chargés du butin du *Vigilant*, Colmain fut placé sur l'un d'eux, où, pour la première fois de sa vie, il eut le mal de mer. A la nuit, la petite caravane traversa la grande rue d'Alger, à Bidah, et s'arrêta dans la cour d'une blanche *villa* arabe, entourée d'une magnifique orangerie.

« Annoncez mon arrivée à ma bien-aimée Nedjmé, » dit Boul-Noûr à une négresse qui se livrait, sur la porte de la maison, aux convulsions par lesquelles s'ass paraissent manifestent leur joie.

Et bientôt Boul-Noûr était mystérieusement introduit auprès de sa femme, et Colmain entrant dans un bonze infect ou un vieux nègre, le jardinier de Boul-Noûr, le reçut après l'avoir trois fois létré de l'épithète de *keffer*, c'est-à-dire après l'avoir trois fois maudit.

C'est au sein inhospitalier de ce trou fétide dont il allait partager le séjour avec le vieux nègre que Colmain prit son premier repas sur la terre d'Afrique, avec du maïs pilé et de l'eau. A peine l'eut-il achevé qu'il lui fallut suivre le jardinier allant puiser de l'eau à l'Oued-Kébir. Au retour, au moment où il déposait les autres pelées au pied d'un néflier, il aperçut Boul-Noûr et Nedjmé se promenant sous une tonnelle naturelle d'orangers et de palmiers. Les étoiles brillèrent comme des regards embrasés d'amour, et, dans l'océan azuré du ciel, le croissant flottait, au-dessus de l'Atlas, comme une nacelle d'or près d'un soleil immense.

Nedjmé était belle et blanche, comme une mauresque; sa taille n'avait pas subi cette ampleur dégoutante dont l'oisiveté frappe, comme d'un fléau, la presque totalité des femmes africaines. Sa voix était douce et veloutée comme les peaux de lièvre où, dans ses jours de paresse et d'amour, elle traînait ses pieds d'almée. Elle était cependant bien triste et bien contrainte en face de Boul-Noûr. On eût dit que cet homme lui inspirait une répulsion invincible et que jamais son cœur d'Africaine n'avait palpité d'amour pour lui.

Mon Dieu, se dit Colmain, peut-être elle abhorre cet homme dont les mains sont souillées de notre sang. Qui sait tout ce qu'il y a de généreux et de bon dans le cœur de la femme, quelles que soient sa patrie et sa religion! Puis une idée insulaire lui traversa l'esprit. Il l'aimé! Il l'aimé, disait-il; et si pour me venger je la tuais! Mon Dieu, mon Dieu! répétait-il en étreignant son front dans ses mains, est-ce que ce soleil m'a rendu fou, au premier jour? Est-ce que vous voulez ma liberté et ma raison à la fois?

Et il tomba la face contre la terre, épuisé par les douleurs sans nombre qu'il avait jusqu'à cette heure refoulées dans son sein et qui maintenant y faisaient explosion.

« Debout, debout, chien de chrétien, cria le jardinier, en frappant du pied au visage. Va dormir, car le divin corlège n'aura pas encore descendu dans nos jardins, pour faire place au jour, qu'il te faudra travailler à la terre à laquelle tu voles la nourriture. »

Colmain se leva et alla retomber douloureusement sur la natte boueuse qui devait lui servir de couche. Il ne dormit pas. La lievre vint frapper à ses tempes ardentes et lui infligea un cauchemar affreux. Il lui sembla que le vieux nègre s'était assis sur sa poitrine. Nedjmé, attirée par ses sanglots, venait pour le délivrer, mais Boul-Noûr l'arrêtait avec un rire féroce et la menaçait d'un poignard semblable à celui qu'à bord du *Vigilant*, le pirate avait enfoncé dans la gorge du subrécargue.

Le lendemain, avant le jour, Boul-Noûr repartit pour Alger, où sa tartane l'attendait. Lorsque le cavalier se permit dans les lointains encore sombres, le jardinier chargea le petit Atlas, dans un champ hérissé de palmiers-mâts à l'extraction pénible desquels il fut employé, avec deux nègres, esclaves comme lui.

Il est impossible d'exprimer les souffrances dont l'abreuvé furent les premiers jours de sa captivité. Les grandes douleurs, comme les grandes joies, ne se racontent pas. Il apprit néanmoins rapidement la langue arabe qui le frappa par sa méthode originale et bizarre. Il remarqua que Boul-Noûr ne venait à Bidah que pour y déposer le produit de ses rapines et que Nedjmé se promenait tous les soirs jusque bien avant dans la nuit, sous les étouffements enflammés du jardin.

C'est sous ce ciel incendescent qui verse au cœur les amours infinis, que Colmain sentit naître en lui une passion fatale, immense, inexorable, pour Nedjmé. Dès qu'il s'aperçut de l'acte mystérieux qui s'emparait de son âme, sa résignation et son courage l'abandonnèrent, et le bambou du vieux nègre ne put stimuler les forces engourdis de l'esclave. Ilocha son amour à tous les yeux avec une habileté merveilleuse. Il savait que sa vie dépendait de ce secret. Mais Nedjmé le découvrit dans un de ses regards. Les femmes ont un instinct miraculeux pour lire dans les yeux d'un homme ce qui se passe dans son cœur. Depuis que Nedjmé fit cette découverte, elle ne descendit plus au jardin.

Les féroces cruautés de l'Afrique allumèrent bientôt le sang méridional de l'esclave. Son âme, étant plus soutenue par l'aspect de la femme-animé, se repa sur elle-même, et il traîna chaque jour sa lente agonie plein du sinistre espoir d'un avenir bientôt fini avec la vie. L'hiver s'écoula. Le printemps, si beau dans ces contrées, était sa luxueuse végétation dans

la Mitidja et sur le Sabel, constellé de *villas* mauresques éblouissantes de blancheur.

Un soir, à l'heure du repos, un orage formidable s'avança du désert, sur l'aile de feu du siraco. Colmain n'eut pas la force de se mettre en route pour Bidah. Toutes les fois qu'il levait la tête pour respirer un peu d'air, une bouffée ardente desséchait sa langue et sa poitrine. Les chachals aboyaient autour de lui et semblaient écho fléurer un cadavre. L'orage couronna successivement toutes les crêtes de l'Atlas et attendit la nuit pour éclater.

La nuit arriva vite. Au milieu de l'obscurité, une forme humaine, vêtue de blanc, s'agenouilla doucement auprès de Colmain et sembla l'interroger ce visage où la vie allait s'éteindre. L'esclave eut peur. Il se dressa sur ses genoux et il sentit une haleine chaude et froide effleurer son visage.

« Nedjmé! cria-t-il d'une voix étouffée.

« Viens, dit l'apparition. Désormais tu ne travailleras plus ici. Il ne faut pas que tu meures.

« Ah! si tu lui veux, tu sais bien que je ne mourrai pas; je mourrai bien vivre, puisque je pouvais mourir.

« Ne me suis pas. Tu nous perdrais. Rappelle-toi ce que je viens de faire, et sache quelle obéissance tu dois à celle qui vient de s'élever pour toi la malédiction de son Dieu, et peut-être des siens. »

Au moment où ils se séparaient, un vil éclair sillonna les ténèbres, et le bruit du tonnerre rebondit d'abîme en abîme sur toute la chaîne de l'Atlas. La pluie tomba abondante et sonore; Colmain, égaré dans un sentier obscur, tâtonnait des pieds et des mains, de crainte de se briser le front contre un obstacle; mais ses bras ne rencontrèrent que Nedjmé, égarée et éperdue comme lui. Un second éclair permit à Colmain de reconnaître les lieux. Alors il prit silencieusement Nedjmé par la main, et la conduisit dans une alcôve naturelle formée par des cloisons de joint, avec un parquet de mousse et de gazon, et fermée au grair par des rideaux parfumés de lentilles et de lauriers-roses. Quand l'orage, qui dura si peu dans ces contrées, eut cessé de ricocher sur les crêtes et d'ébranler les bases de l'Atlas, Nedjmé et Colmain rentrèrent à Bidah par des chemins opposés.

Pendant que la négresse, confidente de Nedjmé, cachait les vêtements mouillés de sa maîtresse, le cheval de Boul-Noûr s'arrêta dans la cour. L'Arabe, le brun roussissant de pluie, entra dans l'appartement de Nedjmé, au moment où elle venait de se mettre au lit, brisée par les émotions terribles de cette soirée où l'orage de son cœur avait grondé à l'unisson de celui du ciel.

Un jour de l'année 1827, par un soleil plus étouffant que de coutume, les pieds de l'Atlas sur lesquels Bidah était assis, se soulevèrent sous l'effort de quelque vague invisible et retombèrent lourdement sur eux-mêmes. Quelques maisons se déséquilibrèrent. Le soir, les minarets, dès que la lune parut, montraient sur les minarets pour implorer Allah et son divin prophète. Le siraco soufflait avec force et charriait jusqu'à la mer la poussière du Sahara. Pendant la prière, l'Atlas bondit de nouveau, la terre s'écroula, et Bidah, la Sodome musulmane, subit le sort des villes coupables de la Bible. Elle s'engloutit presque en entier.

Boul-Noûr était à Bidah, ce soir-là. Aux premières secousses du tremblement de terre, Colmain accourut vers la villa de Nedjmé. Il la trouva en cendres. Mais, debout, sur les décombres, vit la négresse, confidente de Nedjmé, serrant contre sa maigre poitrine la jeune Leïla, la fille de Nedjmé et de Boul-Noûr, âgée alors de six ans.

Boul-Noûr et Nedjmé restèrent ensevelis sous les ruines. Colmain essaya, mais vainement, d'entamer ce formidable amas de décombres fumants. Le vieux jardinier avait pris la fuite dans les gorges de la Chiffa. Colmain regarda un instant ce désastre irréparable, puis, il mit la main de la jeune Leïla dans sa main calleuse, et prit, suivi de la négresse, la grande route d'Alger.

CHARLES PONCY. (Le poète maçon de Toulon)

(La suite à un prochain numéro.)

Variétés.

Catalogue d'une belle collection de Lettres autographes, dont la vente aura lieu le mercredi 14 mai et jours suivants, maison Sylvestre. — Paris, 1845. Charon. 1 vol. in-8.

Nous avons déjà dépeillé quelques curieux catalogues de collections d'autographes mises en vente par le même libraire. M. Charon paraît s'être exclusivement consacré à la remontrée de ces documents intimes qui peuvent souvent éclaircir tel point obscur de l'histoire, ou faire mieux connaître un personnage célèbre. La notice qu'il publie aujourd'hui renferme des pièces émanant de rois et reines de France, depuis Louis XI jusqu'à Marie-Antoinette; — de souverains étrangers, depuis Charles-Quint jusqu'à la reine Caroline d'Angleterre; — de membres du clergé orthodoxe et hétérodoxe, depuis Jules II jusqu'à Galvini; — de ministres, — de littérateurs, — de savants, — d'artistes; — et de femmes célèbres à des titres très-différents.

Ceux de nos lecteurs qui ont la passion des autographes seraient peut-être plus desirieux que nous leur signalassions les rares et du genre qui figurent dans ce catalogue, c'est-à-dire les pièces qui portent la signature de personnages dont les signatures ne se trouvent que difficilement. Mais un pareil compte ren dû soulèverait assez peu d'intérêt au plus grand nombre, et nous préférons donner, comme nous l'avons précédemment fait, un extrait des pièces qui ont fourni à M. Charon des notes intéressantes et assez étendues.

Nous ne rémontrons pas plus loin qu'Henri IV. C'est d'abord une lettre polémique de ce roi à M. de Saint-Gényès, l'élève d'un prince téméraire de son amour pour la paix en se préparant à la guerre.

« La trentième seroit ardemment mon fet en un autre temps, comme desja vous lui diét, toutesvostz physysson sont basse euysses par un ceste façon, je ne la vus rompre mais en neuls je profiter pour préparer à la guerre... Je ne puis répondre de ma fermeté future, s'y scey-je que ne desavoyez pas astuce de mon desrey. Si leuement me bat, je ne man prandray a

autre qu'à moy et à ma fortune. Qui ayme le repos sous la couronne...

C'est ensuite une lettre d'amour du même monarque, dans laquelle se trouvent ces curieux passages :

« ... J'ay huy toute la race du constable, je joués quand ils yndrent, yls me firent perdre mille escus; je ne fusse aussy bien passé de leur venu que de la perte. Je me porte bien, Dieu m'ery, vous aymant de tout mon cuer, sur cette vèrtye je vous bese cent mille foys. »

C'est sur son lit une lettre du grand Condé au ministre de Pomponne, du 6 février 1675. Il lui donne avis qu'un secrétaire de l'ambassadeur d'Espagne, qui s'est sauvé d'autres de son maître, vient en France pour dire au roi des choses importantes...

Bairou, dans une lettre à Richelieu, du 29 novembre 1636, nous fait voir la cour de Louis XIII. Il y a rendu comme un carpe...

LA FONTENAY, fanfare.

Quels sont l'éco répette / A la gloire des Hs. / C'est un grand répette / Qu'Henry forma jadis / A chanter la deffiance / De ses fièrs ennemis.

M. Charon ajoute : « Ces couplets dévoient être sur sa composition. L'Illustration reproduit la conjecture sans garantie du gouvernement. »

Qui croyez-vous qui se charge ensuite de vous introduire à la cour de Louis XVI... L'abbé Fauchet...

« J'ai fait mon coup d'essai à la cour, il a eu tout le succès que je pouvais désirer. Je suis revenu de ce pays-là fort content d'y avoir été, de pouvoir y retourner et de n'y rester jamais... »

La littérature est largement représentée dans cette galerie de correspondants illustres. C'est d'abord La Fontaine venant consoler un ami de la terre, éducation et la mystification que lui avait fait éprouver la femme de Colletet...

« Vous fâchtes, écri-lit, tres sagement de me mettre au nombre des honestes gens, puisq'ainsi bien je ne puis dire que je ne sois de ceux des dupes, cela vous est-il nouveau? Et d'où venez-vous de vous estonner ainsi? Savez-vous pas bien que pour peu que j'ayme, je ne vois dans les défauts des personnes non plus qu'une talpue qui auroit cent pies de terre sur elle... »

Piron trace à sa manière piquante le tableau de la littérature dramatique en 1756 : « Tout se convertit en d'anonition, écri-lit à M. de Fontenelle; Voltaire en est ses derniers hoquets et moy à mes derniers éternités. Crebillon à tout dit, et par d'la. Chateaubrun après une peupie de trente-cinq ans avoit resillé deux ou trois vivans et résillé par le succès l'avait enbaré à un dernier qui fut hier sélé et résillé par tout autre que par luy. Le meurtre de saint Félix Gallot est mort; Calbazuc tient la hane du roy à l'aide du grand Rameau; Collet fait encore des chrisons assez jolies, Lanoue a donner une grande comédie en cinq actes; on vient de refuser un Tamerlan sur disant de Voltaire avant la lecture, et transporté à un inconnu depuis les refus. Quo'il sit rébus fortuna videtur. »

Crebillon fils accuse d'inexactitude à remplir ses engagements son libraire, ce bon M. Prault, dont le marquis de Bièvre nous a fait connaître en couleurs la figure et la famille : « M. Prault bécime, madame Prault fanée, et mademoiselle Prault noblité. »

M. de Châteaubriand écri, le 20 vœvdinaire an XI, à Lucien Bonaparte. On veut de contrefaire à Vigon le Génie du Christianisme. S'il ne veut être ruiné totalement, il faut qu'il parisse à l'instant, et dans le plus grand secret, pour faire saisir Pétion. Lucien ayant bien voulu se déclarer le patron de son ouvrage, il lui demande deux mots de recommandation pour le profit de Yanchuse, afin d'obtenir prompt justice.

Il faut à Arquetil, l'historien, autre chose que la justice. Le 7 août 1806, voyant la monarchie se reconstituer, il pense sans doute que si elle veut être en règle, il lui faut une historiographie. C'est cette faveur qu'il demande au ministre de l'Intérieur.

« Sa Majesté l'Empereur Bayaut gratifié d'une pension de six mille livres, et de la faculté de continuer de publier l'Histoire de France, il demande à porter, par un décret de Sa Majesté, le titre d'historiographie de France. »

Le jeune bien croire que dans le moment ils n'ont pas de l'argent à remuer à la pelle, mais je crois que leurs cœurs sont encore plus secs que leurs coffres—forts... Ah! maudite espèce humaine; est-ce une vilaine engeance que tous ces mirlidons-la... droles de polichinelles! Quand ils vont sur des prestreux qui lesissent un peu plus que les autres, je parie que ces sottis-là se croient des personnages; qu'ils croient jouer un rôle quand ils ne jouent que la farce! et quelle farce encore! — Sophie Arnould était en ce genre un juge assez competent.

Les Promenades de Paris.

(Cinquième article. — Voir les Toilleries et le Luxembourg tome IV, pages 40 et 119, et les Boulevards page 375, et tome V page 163.)

LES BOULEVARDS.

DE LA PORTE SAINT-MARTIN A LA BASTILLE.

En 1841, la ville a fait exécuter de vastes travaux de nivellement dans toute l'étendue du boulevard qui sépare la porte du théâtre Saint-Martin; mais la chaussée n'en semble guère moins dure aux chevaux d'omnibus, ces victimes silencieuses de nos perpétuelles agitations, ces martyrs désignés de la grande révolution économique qui nous rend tous propriétaires, moyennant quelques pièces de 50 centimes, de la seizième partie d'un équipage. Heureusement le piéton, dont les allures sont indépendantes, qui à l'esprit libre et qui rencontre de nombreux motifs de distraction, s'approque à peine qu'il gravit une montagne, d'ailleurs fort habilement dissimulée.

Dans la soirée du 27 octobre 1781, une longue file de carrosses armoriés stationnait sur le boulevard Saint-Martin. Dans le théâtre on voyait une foule de grands seigneurs et de grandes dames, un mélange de dentelles et de rubans, des gorges de pierrieres, les plus beaux noms et les plus beaux yeux de la France.

Comme tous les théâtres du monde, comme le monde lui-même, le théâtre de la Porte-Saint-Martin a compté de bons et de mauvais jours. Ce de veines diverses, heureuses ou malheureuses, il a exploitées avant d'en venir au succès contemporain de la Biche au Bois.

Entre la Porte-Saint-Martin et l'Ambigu-Comique il n'y a qu'un court intervalle occupé par un grand nombre de petites boutiques, la plupart appropriées à un voisinage des deux théâtres : c'est le marchand de vin, le débitant de tabac, le pâtisseries, les cafés et la librairie spéciale du mélodrame et du vaudeville.

Voici l'Ambigu, qui n'a de comique que son nom. Arrêtons-nous un moment pour jeter un coup d'œil sur ces noires nattes et dans cette salle tout redoublée encore de la voix du Lazare le Père. Antefois, on le sait, l'Ambigu florissait sur le boulevard du Temple et méchait ses longues queues diaprées de blouses aux queues de la Gaité et du Cirque-Olympique.

Après un terrible incendie, le vieux théâtre d'Andino s'éroula et cessa de figurer parmi les amusements de cette région de la promenade favorite des Parisiens; mais il ne tarda pas à reparaitre, renouvelé et rajeté, sur le boulevard Saint-Martin.

Quant à la rue de Bondy que nous côtoyons pour nous rendre au château-d'eau, elle est prise pas non plus matière aux digressions, quoiqu'elle renferme la mairie du cinquième ar-

ondissement, signalé aux regards par un garde national et un draqueon tricolore. Avant de porter le nom de la célèbre forêt qui fut le domaine des écumeurs d'autrefois, cette rue s'appela tout d'abord le chemin de la Voirie—rue des Fossés-Saint-Martin et rue Bassé-Saint-Martin. Ce fut un arrêté du conseil qui la baptisa, en décembre 1771, du beau nom sous lequel nous la connaissons aujourd'hui, et qui a de nos jours si harmonieux pour l'oreille des forets libérées dans de quelque instruction. La rue de Bondy, depuis la rue du Faubourg-Saint-Martin jusqu'à la rue du Faubourg-du-Temple, compte 6919 mètres de longueur.

Cette longue voie pavée est surtout fréquentée par la population qui vit des théâtres Saint-Martin et de l'Ambigu, les auteurs, les acteurs avec leur suite de romains, et les ouvriers en tous genres qui sont attirés par leur vocation ou par le hasard à confectionner ces bruyantes machines qu'on appelle des mélodrames.

Qu'à la partie du boulevard qui est avant et après la fontaine du château-d'eau sera jolite dans vingt ans, lorsque les arbres auront grandi assez pour couvrir d'ombre cette charmante claustrée d'asphalte. Quel plaisir ce sera d'aller s'asseoir au bord de ces eaux jaillissantes, devant le passerelle embamée du marché aux fleurs qui s'ouvre en ce lieu le lundi et le jeudi de chaque semaine!

Le château-d'eau, qui est alimenté par le bassin de la Villette, a été inauguré le 13 août 1841. Quatre socles divisent le bassin circulaire; sur chacun de ces socles sont assis deux lions accablés qui, dans la belle saison, lancent huit jets d'eau, et qui, en hiver, ont de majestueuses barbes blanches qui les rendent encore plus imposants.

Une gerbe d'éclatante jaillissant hors de la fontaine, tombe en cascade dans une cuvette supérieure, retombe dans une autre placée au-dessous, qui la verse à son tour dans une troisième cuvette, puis enfin dans le bassin où elle s'endort au soleil après toutes ces chutes et tout ce bruit, il semble qu'on voit la marée, élargie à tant d'agitations, s'élever sur son lit de marée, s'appuyer sur le fond et rêver; il me manque à ce songe facile un peu de mystère, quelques roseaux et des feuilles d'arbres qui descendent du haut d'un dôme de verdure.

Le marché aux fleurs du boulevard Saint-Martin ne ressemble pas à celui de la Madeleine, il est moins riche en plantes rares, en camélias, cette rose qui, l'octobre, hôte et un peu triste; mais il abonde en bengales, en giroflées, en violettes, en pensées, en résédas et même en heliotropes. Pour délier la bourse de l'ouvrière ou du petit rentier, flore profond des formes plus humbles et des robes moins splendides, mais elle conserve ses enyantes odeurs.

Quand la partie du boulevard qui se trouve entre le château-d'eau et la rue du Faubourg-du-Temple n'est pas peuplée de jardiniers et d'horticulteurs, elle attire un grand concours de gamins, de soldats et de hommes. Les gamins jouent au hochon, au marotte, au palet; les soldats et les hommes s'entretenant de leurs affaires... de cœur, et s'éloignent d'oublier, au sein d'une tendre causerie, ceux-là l'heure de la retraite, celle-ci les cris du nourrisson qui leur est conté. Ne nous éloignons pas du château-d'eau sans jeter un regard sur la rue qui conduit au Diorama et aux magnifiques constructions de la dompte. Cette rue est alternativement orthographe Simpson et Saumon, s'agit-il du puissant hercule de la Bible que notre grand peintre Decamps vient de faire revivre, ou bien est-il question du célèbre bouvier qui fournit une carrière si dramatique? Il est probable que c'est à cette dernière opinion qu'il convient de s'arrêter, puisque l'exécuteur des hautes-œuvres en question demeura longtemps dans la rue Neuve-Saint-Nicolas.

Le Diorama attire toujours une grande affluente d'étrangers et de provinciaux. Si cet établissement était moins éloigné du milieu on vit le Parisien riche, nous ne voyons pas pourquoi il ne ferait pas de brillantes affaires, car il est unique en son genre. Pour 2 francs vous le Déluge, quel miracle! Voir Venise, Naples, la Suisse, quelle comédie!

Non loin du Diorama, est, au plutôt était le Vauxhall, grand non éteint, qui évoque encore dans la mémoire du souvenir d'un riant passé, des escaladettes sous des bœufs-vin de Ri-las, des barques sur le canal microscopique. O beaux jours du Vauxhall, beaux jours de Tivoli, qu'êtes-vous devenus!

Mais faut nous arracher aux afflètrissantes reminiscences de notre jeunesse, et faire un pas de plus sur ces boulevards que nous avons entrepris d'explorer jusqu'au bout. Passons vite devant ce petit bâtiment qui porte pour inscription cette légende agreste-douce: « Liberté, ordre public; et sans nous arrêter devant ces braves soldats qui portent les armes, arrivons à la rue du Faubourg-du-Temple.

Les consciencieux Dictionnaire administratif des rues de Paris, par MM. Lazare, nous a donné tous les renseignements possibles sur cette interminable rue du Faubourg-du-Temple quand il nous a dit qu'elle compte 1,010 mètres de longueur, qu'elle est éclairée au gaz, qu'elle renferme une conduite d'eau et un égout; mais combien de choses il nous reste à demander à l'observateur et à l'historien. Cette rue, en effet, est une des plus curieuses de Paris et une de celles qui ont le plus long passé. Nous n'entreprendons pas de raconter en détail les événements dont ce quartier a été le théâtre, nous nous contenterons de citer quelques-uns des faits les plus importants de son existence, ce qui nous amènera très brièvement à notre objet, mais nous jetterons sur l'ensemble des faits comme sur l'état actuel des choses un rapide coup d'œil.

Sous Charles IX, le faubourg du Temple était comme les autres faubourgs du Nord, un simple chemin qui conduisait aux champs les habitants de la ville et les fameux chevaliers de Maite qui demeuraient alors dans la forteresse du Temple. Ce ne fut que sous Henri IV et Louis XIII qu'il se peupla et se couvrit de constructions de manière à s'allonger comme nous le voyons aujourd'hui.

Deux cabarets célèbres contribuèrent beaucoup à faire la réputation de cette rue, la Courtille et les Maronniers. Sous la régence, le premier attira tout ce que Versailles, Saint-Cloud

LES BOULEVARDS DE PARIS. — TROISIEME SERIE DE LA PORTE SAINT-MARTIN A LA BASTILLE.

BOULEVARD SAINT-MARTIN.

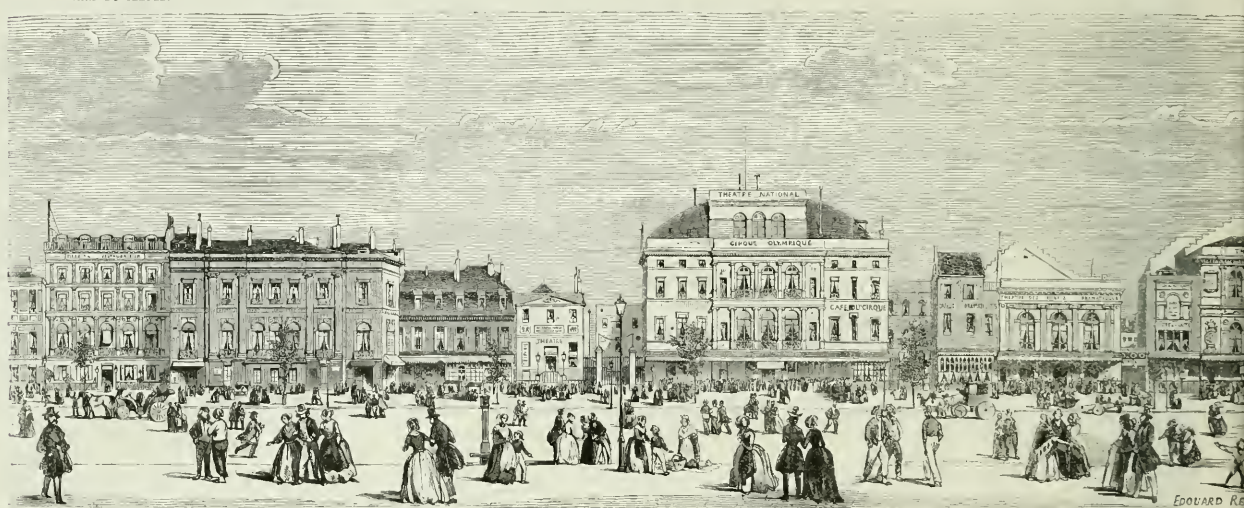


(Théâtre de la Porte-Saint-Martin.)

(Théâtre de l'Ambigu-Comique.)

Rue de

BOULEVARD DU TEMPLE.



(Restaurant de Delfieux.)

(Cirque-Olympique.)

(Folies-Dramatiques.)

EDOUARD RO

BOULEVARD DES FILLES DU CALVAIRE.

BOULEVARD BEAT MARCHAIS.



(Rue Saint-Sébastien.)

— ARCHITECTURE PAR M. RENARD, FIGURES PAR M. PROVOST.

BOULEVARD DE TEMPLE.



(Chateau-d'Eau.)

Rue du Faubourg-du-Temple.)



(Funambules.) (Deplacements-Comiques.) (Lazary.) (Maison construite sur l'emplacement de celle de Fieschi.)

(R. e l'Argouême.)



(Rue du Chemin-Vert.)

Rue d'Avai.

et Paris comptait de jolies femmes légères et de gais gentilshommes. Au sein d'une atmosphère envivante; au bruit d'une musique voluptueuse, les beaux noms de la cour se mêlaient sans difficulté aux noms les plus bourgeois. La Parabère, madame de Prie et tant d'autres y dansèrent, dit-on, à côté des marchandes attirées en foule par la curiosité, et aussi, je le crains, par la mauvaise réputation des rotés qui se trouvaient là. Le second cabaret, les Maronniers, qui s'éleva en face de la Courtille, eut aussi une grande vogue, grâce au bon vin qu'on y buvait, grâce à l'épaisseur des ombages, grâce surtout à une magie que ni le manque jamais de prédire aux jeunes gens amoureux une longue vie et des amours fortunés. On se souvient du mot des Noces de Figaro : Il fera bien ce soir, sous les grands maronniers. C'était un appel voluptueux que tout le monde alors ne comprenait que trop bien.

Aujourd'hui, les cabarets n'existent plus; ils ont été remplacés par une caserne et des maisons; mais de somptueux restaurants ont hérité de la fortune de la Courtille et des Maronniers. Les gourmands et les viveurs retrouvent aux Vendanges de Bourgogne et chez Deffieux une partie des agréments qu'on allait chercher dans les fameux cabarets qui j'ai nommés. On y fait un peu moins l'amour, il est vrai, mais en revanche on y fait un peu plus de politique, et cela dédommage.

Le canal Saint-Martin contribue au mouvement de ce quartier. Les eaux peu limpides de cette tranquille rivière attirent les hydromanes et les propriétaires de chiens. Les uns viennent s'y baigner, les autres y laver leurs caniches; il arrive parfois que l'homme et l'animal s'y noient, mais c'est un attrait de plus pour le spectateur.

Vers onze heures du matin et vers cinq heures du soir la rue du Faubourg-du-Temple reçoit un surcroît considérable de population, car c'est à ces heures que descendent et montent les employés des administrations qui remplissent Belleville. Dans ce moment-là, il y a mille à parier contre un que le passant qui vous coudoie est un employé. Plus tôt ou plus tard, vous avez pu gagner avec les mêmes chances de gain, que le passant est un ivrogne. L'ivrogne et l'employé paraissent être les produits naturels du sol de Belleville. C'est dans cette rue, il faut le dire encore, que s'effectue chaque année la célèbre descente de la Courtille, spectacle de plus hideux en plus hideux et de moins en moins amusant.

Il est temps d'aborder le boulevard appelé le boulevard du Crime, non par MM. les procureurs du roi, mais par des vandouillistes jaloux des lauriers du mélodrame. Le boulevard du Temple avait, au contraire, d'une vieille réputation de bonhomie et de gaieté, qui a été consacrée dans ces quatre vers d'une chanson de Désaugères :

La seule promenade qu'ait du prix,  
La seule dont je suis épris,  
La seule où j'ai mené, non d'âme frès,  
C'est l' Boulevard du Temple à Paris.

Ici, en effet, fut la patrie adoptive de ces deux spirituelles bêtes, Bobèche et Galimafre, dont nous ne possédons plus que la même monnaie. Ici le peuple applaudissait tour à tour aux parades joyeuses et souvent profondes de ces deux acteurs en plein air qui répandaient à poignées le gros sel de la plaisanterie française.— Notre génération se rappelle encore Bobèche, le malin paillassa, avec son habit rouge, son chapeau gris à cornes, surmonté d'un papillon que M. Cryptogame semble avoir retrouvé, et sa queue artistiquement ficelée. Elle n'a pas oublié non plus les pipantes balourdises de Galimafre qui, tout en s'adressant à des spectateurs en guenilles, donnait un certain assaisonnement à ses farces, comme s'il eût compris qu'à ce peuple athlétique de Paris il fallait encore une certaine dose d'atticisme.

Avant la révolution, le boulevard du Temple était le plus gai et le plus animé de tous; il possédait les brillants cafés, les spectacles à bon marché, les restaurants, les jureux cabarets. A peu près sur l'emplacement qu'occupent les Folies-Dramatiques, la Gaité, les Fumambules et les Délassements-Comiques se trouvaient les théâtres d'Audiot, des Associés, dirigé par Salé, des grands danseurs du roi, fondé par Nicolo, du Lycée-Dramatique, des Délassements-Comiques, et le salon de figures de Gurtins. C'était le temps de la Belle au bois dormant, qui eut deux cents représentations; c'était le temps de *Fanchon la vielleuse*, qui venait, au dessert, égarer les convives de Bancelin et d'Hémeven en leur chantant, de sa petite voix fraîche, les épiques couplets de Piron, de Collé, de l'abbé de Lattaingant. Elle arrivait toujours à propos, la jolie fille, au milieu des sœurs fines du Cadran-Bleu, au milieu des vives causeries du café d'Apollon, au milieu des danses de Paphos, pour charmer les plus moroses et pour reconcilier, dans le creux de sa main, en échange de ses chansons, le cuivre du bourgeois et l'argent du gentilhomme. Hélas! il ne nous reste plus de ce charmant souvenir du dix-huitième siècle qu'un vaudeville de MM. Bouilly et Joseph Patin, vaudeville entièrement oublié.

Aujourd'hui le boulevard du Temple n'occupe plus, comme autrefois, la gaieté et la vie des boulevards, mais il offre encore de très-grandes ressources aux gourmands et aux amateurs de spectacles. Les séduisant café-Hémossin, le splendide Deffieux, le vénérable Cadran-Bleu, le célèbre Epi-Scié sont là pour répondre aux exigences des gastronomes. Quant aux consommateurs de mélodrames, de maudrames, de pièces à grands spectacles, de tours de force, de figures de cire, qu'ils passent en revue cette longue file de théâtres et qu'ils choisissent. Aimez-vous la poudre, les coups de sabre, l'éclat des armes, les fameux noms de guerre? voici le Cirque-Olympique inventé en 1771 par l'Anglais Atshley et perfectionné par les Français venus tout exprès de Venise pour éblouir les Parisiens du bruit et de la fumée de leur gloire militaire. Désirez-vous voir le tableau de nos possessions de terre et de mer? voici le Génoisano-Pittoresque. Aimez-vous un petit théâtre qui a été assez raisonnable pour engager un grand acteur et pour jouer une grande comédie intitulée *Robert-Macaire*? voici les

Folies-Dramatiques. Préférez-vous les aventures luzurbes, les histoires larmoyantes; en un mot les pièces tristes? voici la Gaité. Voulez-vous voir un établissement qui s'est fait millionnaire avec un seul acteur qui ne parle pas, mais qui a un silence éloquent, qui porte sur sa figure une éternelle couche de farine et qui cependant a les traits les plus expressifs, un acteur qui se nomme Kapistie, de son petit nom, et de son grand, Deburau, le sublime saltimbanque, le Thersite embelli dont M. Jules Janin s'est fait l'honneur? voici les Fumambules. S'il vous faut une scène sans prétention, régentée par un homme qui a passé une grande partie de sa vie à imiter les gestes et la démarche de Napoléon, s'il vous faut un théâtre où se jouent des petites pièces, quelques-fois fort amusantes et dont l'orchestre compte deux grands prix au Conservatoire, voici les Délassements-Comiques. Si enfin tout le bruit qui se fait dans ces salles vous épuise, si vous avez peur des coups de canon, des coups de paignon ou du saut périlleux, voici le salon de figures de Gurtins, où vous verrez les beaux muets de l'histoire de France. Louis XIV, Jean-Baptiste Lavoisier, Tous ces frères innamés sont si habilement construits et vêtus que l'illusion est complète et qu'on ne sait comment distinguer les gardiens, qui sont de chair et d'os, des figures qui sont en cire.

Outre sa riche garniture de théâtres, ce boulevard possède encore mille moyens d'attirer et de retenir les consommateurs. Depuis l'hôtel Toulou jusqu'au pharmacien qui occupe l'angle de la rue d'Angoulême, c'est un véritable feu de file de cafés, de pâtisseries, de restaurants. On dirait que ce boulevard est chargé de nourrir tous les spectateurs qu'il amuse. Ceux des amateurs de mélodrames qui ont un appétit modéré et qui n'ont besoin que d'un rafraîchissement trouvent encore dans cette ligne de petites marchandes d'oranges, de pommes et de sucre d'orge, de douces satisfactions. C'est ici, et ici seulement qu'on entend retentir les derniers cris de Paris : o Ma belle orange! ma ligne orange! à la fraîche! qui veut boire? le Voix de sirènes qu'on écoute avec plus de ravissement à mesure qu'elles deviennent plus rares.

Pendant le jour, le boulevard du Temple est, sur cette ligne droite, désert et silencieux. Les théâtres sont tristes comme des tombeaux. On voit errer çà et là, comme des âmes en peine, les marchands de billets et les romains en vacances. On a peine à comprendre comment tout cela pourra se renouveler à la nuit. Mais que le crépuscule vienne, aussitôt accourent de tous les quartiers sombres des rues de blouses, des avalanches de gasinettes. On se rassemble, on se jette, on se donne le mot d'ordre. Ceux-ci pour les Délassements, ceux-là pour la Gaité; aux uns les Fumambules, aux autres le Cirque-Olympique. Autant de loix qui surviennent, autant de quens qui grossissent et s'allouent. Puis, la nuit venue, le gaz allumé, le théâtre ouvert, on entend qu'un seul cri, et l'invasion commence. Au bout d'une heure toutes les salles sont pleines, et la toile se lève. Attention, et gare aux acteurs qui ne savent pas leur rôle! Le paradis est là pour les rappeler à l'ordre en leur lançant les éclats de la foudre que porte naturellement le pommer.

Une salle de spectacle, au boulevard du Temple, pourrait peut-être se peindre en quelques mots. N'est-ce pas un parterre de faubourien, çà et là emmaillé de quelques lions fuyoyés, de quelques bourgeois curieux et de quelques journaliers en faction.

Mais qu'il nous le boulevard de crime après avoir jeté un regard sur le n. 50 construit en 1842 sur l'emplacement de la maison du célèbre Fieschi. Sur cette chaussée, entre ces deux lignes d'arbres, tomba un maréchal de France que n'avait pu abattre le canon de nos ennemis.

La rue d'Angoulême ne lui perçea jusqu'au boulevard qu'en 1790. Apparaissant elle s'arrêtait dans la rue des Fossés-du-Temple. En 1829 on prolongea la rue d'Angoulême à partir de la rue Folie-Émerillon; ce prolongement, dit le Dictionnaire de MM. Lazare, ne fut encore achevé qu'en 1840. On y passe dont la longueur est de 234 mètres environ. On voit presque à l'entrée le fameux restaurant Chopard qui réalise avec Deffieux. Quand on a dépassé la rue d'Angoulême et qu'on a mis le pied sur la partie du boulevard du Temple qui touche au boulevard des Filles-du-Caluvaire, on est en face encore quelques maisons dignes du regard, le M'ridien, par exemple, qui regarde obliquement le Cadran-Bleu; mais, quand on est arrivé à la hauteur de la rue de Groussol, on voit, pour ainsi dire, poindre le silence et maître la solitude. De grands arbres, les plus beaux de la ligne, vous enveloppent tout à coup et vous invitent à la méditation. La foule vous a quitté par deux issues, la rue Charlot qui est une des grandes portes du Marais et la rue d'Angoulême qui mène au faubourg du nord. Vous êtes seul, vous pouvez vous recueillir en paix et vous en aller tête à tête avec vous-même.

Le boulevard des Filles-du-Caluvaire prend naissance à la rue Ménilmontant et finit à la petite rue Saint-Pierre, après avoir fourni une carrière bien courte qui n'est plus accompagnée d'ancien bois et d'ancienne splendeur. Les riches façades qui se continuent sans interruption depuis la Madeleine jusqu'à la rue de Groussol lui font défaut tout à coup et il n'attire plus les yeux du passant superficiel, qui ne voit voir de Paris que ce qui brille, que sur des chantiers de bois et des usines. C'est à peine si on remarque la station Tomibus qui s'y trouve, les chevaux d'attente, les balancettes, les jeux de lunettes, les théâtres de marionnettes qui meublent les contre-allées. En vain des femmes barbues, des anses, des escamoteurs vous provoquent un passage, vous n'êtes, autre tenté de séjourner dans ces déserts. Le coup de trompette du saltimbanque ne vous arrête ni non plus; vous laissez les compres escalader les trellis et rapporter ainsi dans la poche les gongons approximatifs qu'on avait mis à l'eau pour amorcez les gongons libres.

La rue de Ménilmontant et la rue Saint-Sébastien coudoient toutes deux au canal Saint-Martin; mais la première, poursuivant sa course, gagne la barrière et mène droit à l'ancienne légalde des saint-simoniens. La rue de Ménilmontant à 1,234 mètres de longueur depuis la rue des Fossés-du-

Temple jusqu'aux pavillons de l'octroi. La rue Saint-Sébastien ne compte que 635 mètres. On ne s'éloigne pas sans jeter un coup d'œil sur le bel et utile établissement de M. Blanqui, l'école spéciale du commerce.

Le boulevard Beaumarchais qui fait suite, se lie, lui aussi, à la banlieue par deux voies dont la rue du Chemin-Vert est la plus directe. Cette rue emprunte son nom aux prairies qu'elle traverse lorsqu'elle n'était qu'un petit sentier ouvert aux piétons. Ce n'était, au dix-huitième siècle, qu'un ruban de sable au sein de la verdure. On remarque à l'angle la belle fabrique de bronzes de M. Journé qui inonde les colonies et l'étranger de ses produits à bon marché.

Les deux boulevards que nous venons de nommer jouissent, à gauche, des mêmes perspectives et du même horizon. Sur le premier plan se dressent les monstrueuses piles de bois, des forêts de chêne dépecées en morceaux. Dans les intervalles viennent les demeures lézardées, meses, sombres de l'industrie parisienne; les marbriers, les carrossiers, les scieurs de logg, les ébénistes, les nippedeaux. Chacune de ces rues à deux ou trois étages recèle un génie inventif auquel obéissent, comme les abeilles à leur reine, mille bras industrieux sans cesse occupés à mettre en œuvre les bois des, le porphyre, le marbre, le bronze. De ces noirs ateliers sortent les meubles si riches, si élégants que les souverains et les nababs vont placer dans leurs palais; de ces noirs ateliers sortent, toutes frémissantes encore des caresses du sculpteur, les Yénus, les Dianes, les nymphes et les naïades qui enrichiront nos musées; de ces noirs ateliers sortent les vases ciselés, les coupes, les candélabres, les lustres qui embelliront nos demeures, et tous ces beaux meubles en fer qui brillent sur d'autres boulevards.

Sur le second plan et à l'horizon s'élève vers le ciel une forêt de pompes à feu, d'où sortent d'épais tourbillons de fumée. De temps en temps on croit entendre, lorsqu'on se penche pour écouter, la forte respiration des machines à vapeur et la voix des cyclopes qui s'exécutent en ar. Après tout ce luxe, après toutes ces élégances, après tout ce *fr niente*, oh! que cette image du travail énergique est belle et digne d'une longue contemplation!

Le boulevard Beaumarchais subira bientôt une complète métamorphose qui le rendra plus vivant, plus propre, plus riche, mais qui lui enlèvera cette poésie des contrastes. On va aliéner, dit-on, les contre-allées qui se trouvent le long des rues Saint-Pierre et Amélot pour construire, sur cet emplacement, une ligne de maisons. Si ce projet s'exécute, l'espace qui se trouve entre la rue de Ménilmontant et la rue d'Aval changera entièrement de face.

Les dernières maisons du boulevard sont fort belles; elles ont été construites en partie sur les vastes terrains qui appartenaient au célèbre Beaumarchais. Cette propriété, d'une étendue de 4,000 mètres, comprenait tout l'espace alors limité par la rue d'Angoulême, le boulevard, la rue Amélot et la place Saint-Antoine. L'hôtel de Beaumarchais était meublé avec un luxe de grand seigneur; ses appartements regorgeaient des mille riens de cette époque si féconde en riens délicieux. Dans les jardins, on admirait des kiosques chinois, des grottes de coquillages, des statues, des volatiers peuplés d'oiseaux rares, des bassins et des jets d'eau. C'était le rêve d'un poète réalisé par un financier, car dans Beaumarchais il y eut à la fois un homme d'imagination et un homme de calcul. L'un groupait les chiffres, tandis que l'autre évoquait devant lui, comme un magicien, ces aimables fantômes que nous aimons tant, Figaro, Suzanne, Chérubin et sa marraine, sa belle marraine, la comtesse Almaziva. Debout au pied des tours sourcilieuses de la Bastille, cet audacieux noupeur de Beaumarchais, qui osa tout et qui attaqua de front la monarchie, ressemblait à un nain qui délire un géant. C'était David en face de Goliath. Mais, lui aussi, il avait sa fraude!

Aujourd'hui nous n'avons pas plus loin que l'Omibus des boulevards, et nous réservons pour notre prochain article la description de cette place, tous les jours embellie, qui sépare la rue du faubourg Saint-Antoine.

**Beaux-Arts. — Salon de 1845.**

(Nouvel article. — Voir L. V, p. 26, 39, 56, 71, 88, 120, 135 et 152.)

Mière crée; l'homme imite, mais en imitant il crée à sa manière; il refait l'œuvre de la nature à son image et lui imprime le sceau de son individualité. Il élague le luxe irrépressible des végétaux, le groupe dans un ordre qui lui plaît, fait disparaître ceux qui le gênent; dirige l'écoulement des fleuves; nivelle les terrains, abaisse les montagnes et poursuit partout cet idéal d'ordre, de symétrie et d'ornementation qui est une des tendances de son esprit. Cet idéal est le but des beaux-arts, bien plus que le principe d'imitation; et si cela est sensible pour la musique et l'architecture, cela est vrai pour la peinture et la sculpture, qui sont plus particulièrement des arts d'imitation. Et, sans entrer dans de longues dissertations à cet égard, il suffit de citer à l'appui de cette opinion, qui à peu longtemps paraître paradoxale, car on a longtemps professé que l'art devait être l'imitation exclusive de la nature, il suffit, dis-je, de citer un seul fait: c'est qu'on continue toujours à faire des statues de marbre au lieu de les faire de cire, malgré l'immense supériorité de cette dernière matière pour approcher de la vérité. Eh quoi! une carnation, un visage de pierre, des yeux de pierre, des cheveux de pierre, des vêtements de pierre! C'est l'imitation de la nature, c'est la représentation de la vie que vous recherchez et vous ne reposez pas avec horreur ce pâle et blafard fantôme, plus effrayant cent fois pour l'imagination que la vie d'un cadavre. Avouez-le donc que vous demandez à la statue autre chose que l'exacte reproduction de la nature. Lorsque vraiment c'est là le résultat que vous voulez obtenir, comme dans des pièces anatomiques par exemple, ce n'est pas au marbre, c'est à la cire colorée que vous avez recours. — L'objet de la sculpture est de reproduire la forme, la forme



pure, abstraction faite de la couleur; en s'inspirant certainement de la nature, mais en l'idéalisant à sa manière. Elle est dans son genre incomplète, comme l'est dans le sien la peinture qui nous trompe par des apparences de relief, d'ombres et de lumière, et ne présente les objets que dans un contour invariable. La sculpture, malgré ses conditions matérielles, est un art plus abstrait; elle répond à une conception idéale qui est en nous; aussi ométe-t-elle sans scrupule les détails qui lui font obstacle; elle réduit l'œil à n'être qu'un globe uniforme, elle supprime les cils qui voilent, les sourcils qui arbitrent, et elle substitue à la barbe et aux cheveux un procédé conventionnel. La pureté, l'élegance du galbe, tel est son but, et elle doit le poursuivre d'autant plus sévèrement, que le relief multipliant les plans à l'infini, cette perfection du dessin doit apparaître sous toutes les faces. Cette circonstance et la largeur de style, qui est dans les convenances d'un art qui ne doit accuser que les grandes lignes et supprimer les petits détails, font de la sculpture l'auxiliaire le plus utile de la peinture. C'est à elle, plus encore qu'à l'art de la couleur, qu'est réservé le privilège de conserver le culte de la belle définition du corps humain. La peinture a mille séductions au moyen desquelles elle peut se faire pardonner ses incorrections, la statuaire en est privée; il faut absolument qu'elle réalise la pureté de la ligne. Mais comment arrivera-t-elle à cette réalisation? En cherchant dans la nature des inspirations choisies et en apprenant dans les belles statues antiques et modernes l'art de l'étudier et de la voir. Mais les beaux modèles sont rares; très-peu sont visibles, et comme nos mœurs et notre costume ne permettent pas d'être témoin de beaucoup des expériences à cet égard, il faut souvent se contenter d'un type unique, quand on a en la bonne fortune d'en rencontrer un passable. Quant au public, il n'en raisonnera pas moins à tort à travers sa beauté des formes; c'est une affaire de fatuité, mais au fond c'est une chose sur laquelle on est de la plus complète ignorance. Et il y a pour cela une foule de raisons que la discrétion n'empêche de déduire. Ainsi, outre la difficulté qu'ils éprouvent à trouver leur type idéal, les sculpteurs ont encore le désavantage d'avoir pour juges des gens qui ignorent presque complètement la question.

Pour se soustraire à tous ces inconvénients, un grand nombre prennent tout simplement le parti de consulter l'antique à défaut de la nature, et ils font, d'après les règles de ce canon invariable, des statues qui ne valent rien, de même que l'on peut raisonner tout de travers en faisant des syllogismes d'après Aristote. Encore une fois, l'art ne doit pas être une imitation servile, mais il a toujours besoin de partir de la nature pour s'élever à l'idéal; si au lieu de cela il prend pour point de départ l'œuvre d'un artiste antérieur, il part d'une conception, d'une image réfléchie, et dans laquelle inévitablement le modèle a été altéré d'une certaine manière; et en altérant à sa façon cette image réfléchie, en exagérant les formules conventionnelles qu'il y trouve, il expose trop tôt à l'éloignement de la vérité, à faire une œuvre fautive et mauvaise; il n'en a pas fini avec les désavantages qui pèsent sur la sculpture; la plus triste est celui de l'indifférence du public en général. La sévérité, la froideur et les limites de cet art d'une part, de l'autre le sentiment secret de sa propre ignorance, sont cause de cette désertion. Et puis la statue ne peut pas avoir entrée dans nos petites demeures aussi bien qu'une toile de genre. Elle est exclusivement à la solde des gouvernements qui l'immolent à leurs fantaisies officielles. Enfin, quand les œuvres sorties de l'atelier apparaissent à la lumière du jour, et sont placées au milieu de nos places et de nos jardins publics, elles trouvent un climat meurtrier qui les corrompt et les détruit en peu de temps.

Une chose m'étonne, c'est qu'un million de circonstances si défavorables, il y ait encore des statues; ce qui est surtout étonnant, c'est que les statues de talent soient si nombreuses. Cette année, cette partie de l'exposition est on ne peut plus remarquable. On ne saurait trop encourager les artistes qui continuent à soutenir courageusement cette lutte stérile. Or, ce n'est pas un encouragement que cette triste salle où on a continué de les réléguer; salle que beaucoup ne savent où aller trouver, où l'on n'arrive, déjà fatigué par l'inspection de deux mille tableaux, qu'après avoir traversé l'interminable labyrinthine d'une des ailes du Louvre, et où l'on se hâte de sortir, parce qu'il n'y a pas de lames pour s'y délasser, parce que les pieds y reposent sur des dalles luisantes, et que la température y est glaciale, même à cette époque de la saison.

M. ETEX. — *Héro et Léandre, groupe en marbre.* C'était un brave garçon que ce Léandre et, en vérité, il avait un peu le diable au corps. Enlever tous les soirs à la nage l'heureux-petit pour aller trouver Héro dans la chambre de sa sœur. Cela paraît que de rester tranquillement en Asie-Mineure à faire la cour à quelqu'un de ses belles voisines d'Abdus, Passa en core en allant, mais au retour! d'autant que ce n'est pas une petite affaire de traverser le détroit. Lord Byron, qui était un rude nageur, mit une heure un quart à le traverser le 5 mai 1810, et cela par un temps calme. Quel est, de nos jours, L. amoureux qui, pendant toute une saison, consentirait à travailler ainsi la Seine seulement, et ce peut se faire en deux minutes et sans aucun danger d'être noyé? Le monde a bien dégénéré. Mais c'est justement parce que c'était un diable à quatre ce Léandre, qu'il fallait pas lui donner cette froideur désespérante. Cet air discret et décent conviendrait à un jeune poète saisissant la cithare et s'apprêtant à se faire entendre aux Panathénées; mais c'est Héro qui est dans ses bras et dont la tête s'appuie sur sa poitrine, dont le bras est passé autour de son cou, et si elle n'était pas aussi troublée, elle pourrait à juste titre s'alarmer de la figure que fait son amant. Encore si l'était essouffé (cela serait permis), si ses cheveux en désordre étaient ruisselants de l'onde amère, on s'intéresserait, faite en mieux, à sa fatigue; mais il est parfaitement calme, son front est glacé, et les boucles de ses cheveux. On dirait que l'artiste a eu peur de l'énergie habituelle de son ciseau. Ce sujet gracieux exigeait qu'il fût passionné et prudent; il n'a été ni l'un ni l'autre dans la figure de Léandre,

et cela est d'autant plus regrettable que la figure d'Héro est charmante, pleine de grâce caressante et d'abandon. Sa pose est naturelle, le torse est un beau mouvement, le cou est bien attaché, les cheveux ont de la vie et de la morbidesse; c'est un morceau très-bien étudié. — Il y a aussi de M. ETEX deux bustes en marbre largement exécutés; celui du général Pajol surtout est remarquable.

M. DACMAS. — *Le Génie de la Navigation, statue en plâtre*; il y a de l'énergie dans l'attitude. Cette figure, en général, est un peu longue; peut-être aussi le dessin de la tête est-il un peu trop individuel, car c'est là de ces caractères des figures allégoriques; elles ne doivent ressembler à rien, c'est-à-dire être un mensonge de la lace humaine et, avec cela, avoir un air naturel et une expression quelconque. Tirez-vous de là si vous pouvez!

M. BOSIO. — *Jeune Indienne ajustant à une de ses jambes une bannette ornée de coquillages.* Cette figure, qui n'a pas un type assez caractérisé pour justifier ce titre, a de la simplicité et de la grâce; les mains ont un peu de bouffissure, mais les pieds sont d'une finesse et d'une élégance extrêmes. Cette statue, exécutée en marbre, est d'autant plus remarquable qu'elle est l'œuvre d'un artiste plus que septagénaire.

M. BARTOLINI, de Florence, élève de Canova, appartient, ainsi que M. Bosio, à cette école plus amoureuse d'élégance que de vérité, très voisine de la manière que du style. Sa *Nymphe au Scorpion*, bien que la carnation et la flexibilité des membres soient bien rendues, est, dans quelques parties, d'un dessin un peu sec.

M. DESBOUFFES. — *Psyché abandonnée par l'Amour.* Cette statue en marbre est bien étudiée pour le torse; mais la tête n'est pas heureuse, et l'expression de tristesse en est déplacée. Les deux pieds transviers du cou, trop marqués, contribuent à lui ôter de la jeunesse.

M. RAMUS. — Il y a de l'élégance dans sa statue en marbre, intitulée une *Première Pensée* et représentant une jeune fille regardant deux colombes dont les caresses ne semblent rien lui révéler de bien nouveau; elle n'a ni étonnement ni curiosité; sa figure a de la finesse, au lieu d'avoir une expression naïve. Ce n'en est pas moins une œuvre distinguée et traitée avec esprit.

La *Bacchante* de M. MILLET est une étude en plâtre d'un modèle franchement accusé; elle attend la fin des détails que l'auteur ne manquera pas de lui donner quand il l'exécutera en marbre. — *L'Enfant chargé de fruits, de M. FROCHON*, est d'une exécution habile; mais c'est une nature conventionnelle.

M. FEUCHÈRES. — Sa *Jeanne d'Arc sur le bûcher* est simplement conçue et largement exécutée. Ce que cette figure a d'un peu lourd et de matériel disparaîtra sans doute lorsqu'elle sera sur un piedestal élevé. Ces conditions d'emplacement devraient être indiquées par les artistes; ils évitent par là la critique de se fourvoyer maladroitement en n'appréciant pas leurs œuvres à leur véritable perspective.

M. DIEUDONNÉ, a exécuté en plâtre une *Resurrection du Christ*, sujet qui peut différemment entrer dans les convenances de la statuaire. Il a fait tout ce qu'il était possible de faire pour enlever la figure qui sort du tombeau, mais il a été obligé de la consolider en la reliant aux longs plis d'un linceul, et cet échafaudage, bien qu'il ait habilement cherché à le dissimuler, n'en est pas moins visible. La figure du Christ manque du rayonnement divin. Les anges sont gracieux et bien ajustés.

Nous signalerons encore un joli groupe en marbre, intitulé *la Chasse et la Pêche*, exécuté par M. GOURDEL, d'après feu Chaponnière; deux *Saint Jean-Baptiste*, par MM. BARRÉ et VILAIN; une *Mater Dolorosa* en marbre, par M. HUGUENIN, figure maladroite, traitée avec une sécheresse de détails qui rappelle l'allemand; un bas-relief en marbre pour la cathédrale de Nantes, par M. GROOT-RELI; et, parmi les bustes, ceux de M. DANTAN jeune, d'une exécution franche et large; celui d'Alexandre Duval, par M. BARRÉ; celui de Charles Nodier, exécuté par M. PETIT, pour la bibliothèque de Besançon; ceux exposés par MM. CLESINGER et ELSCHOET; et un buste par M. BERNARD, exécuté dans un travail curieux qui en fait une miniature de marbre. Je dois mentionner aussi la belle médaille commémorative de la loi des chemins de fer, exécutée par M. BORY.

L'illustration donne les gravures des neuf sujets qui suivent:

M. GARRAUD. — *La Première Famille sur la terre.* Ce groupe en marbre est composé avec habileté. On peut reprocher un peu de lourdeur aux deux figures principales. Le jeune Cain est posé avec énergie; mais il me semble un peu théâtral. La tête d'Adam rappelle un peu trop celle de Jupiter; mais elle est d'une belle tournure. La seule figure qui fasse véritablement lacme dans ce groupe, c'est celle d'Eve; elle est d'un aspect malheureux; l'artiste aurait pu être averti par une figure analogue, celle de la femme de Cain, dans le tableau M. Guérin qui est au Luxembourg, de ce qu'il y a de contraire aux conditions de la beauté dans une figure vue en dessous. Eve, qui a appelé la malediction du ciel sur la famille humaine, presse dans ses mains le bras qu'Adam lui abandonne; elle pleure sa faute, mais en même temps elle cherche un appui et une consolation. Cette situation est bien rendue dans sa vérité. Cette œuvre compliquée, dans laquelle il y a beaucoup de science et de talent, est très-remarquable.

M. SIMART, en sa qualité de sculpteur, est plus païen que chrétien. Cependant, à côté d'une œuvre païenne, il a exposé une *Vierge, groupe en marbre*, où il a fait toute les réminiscences de la *Arce*; exécuté, sans entrer dans le moyen âge, il a donné un bon caractère religieux. Il y a dans ce groupe du calme et de l'élevation. La tête de l'enfant Jésus

est belle, d'un effet simple et sans recherche affectée d'expression divine. La Vierge est un peu longue; son corps, son visage, ses mains, ses doigts paraissent un peu effilés. Cette organisation svelte et délicate contraste avec la bonne constitution de l'enfant. Ce contraste, ce me semble, aurait dû plutôt être indiqué dans l'autre sens; puisqu'il y a de la mère au fils la distance qu'il y a de la terre au ciel, et que la belle mince est affecté à aux natures éthérées. Quoiqu'il en soit, c'est un bon morceau de sculpture chrétienne; il est destiné à la cathédrale de Troyes. C'est pour la même cathédrale qu'a été exécutée, d'après les dessins de MM. Gonod, architecte, et Triqueti, sculpteur, la chaire cathédrale en chêne, qu'on a pu voir à Paris au commencement de mars. — *La Poésie épique* est une statue en marbre destinée à la chambre des Pairs. Cette statue, d'un style sévère, est d'une très-grande tournure. Il y a de la fierté dans la tête et dans l'attitude; peut-être même y a-t-il un peu d'exagération à cet égard; quelque chose de théâtral et de forcé, que le sujet, du reste, justifie en partie. L'exécution est simple, mais un peu tendue. L'artiste s'est placé franchement dans le monde conventionnel, symbolique, auquel appartient son sujet. Cette figure n'a pas de sexe, pour ainsi dire; elle n'avait presque pas besoin de s'incarner; c'est une idée. M. Simart lui a donné toute la valeur qu'elle pouvait avoir en lui donnant de la noblesse et du style.

Madame EDOUARD DUBUFE est la seule femme mêlée à la phalange sévère des statues; et elle y tient dignement sa place. Une petite fille tenant d'une manière caressante dans un pan relevé de sa chemise un tout jeune chien qu'elle semble heureuse d'avoir en sa possession, lui a fourni une innocente occasion de faire du bon. Elle a mis beaucoup de grâce et de naïveté dans cette charmante composition exécutée en marbre.

M. PAUL GAYRARD a fait une jolie *statuette d'enfant*, d'un pose facile et naturelle et d'un gracieux ajustement de costume.

M. JOUFFROY s'est fait un nom populaire par sa charmante statuette: *Un Secret confié à Venus*. Les artistes abandonnés à eux-mêmes ont d'heureuses inspirations. Mais le lendemain de ces inspirations-là vient la commande officielle qu'il n'a que faire des secrets confiés à Venus, et qui leur demande une Abondance, une Bienfaisance, une Prudence, une Tempérance ou quelque autre insignifiance allégorique. Cette fois-ci, il fallait pour la salle d'horticulture de la chambre des Pairs un *Printemps* et un *Automne*, car le sexe est encore incertain, et l'Académie, qui a examiné la chose, l'a déclaré hermaphrodite, de peur de se tromper. La sculpture, qui a besoin de prendre son parti, en a fait une femme, et pendant qu'elle était en train, elle a fait une fille du printemps. Et, après tout, elle n'a pas mal fait: si le masculin est plus noble que le féminin, celui-ci a l'avantage d'être plus gracieux. Des fleurs d'un côté, des fruits de l'autre, voilà pour le symbole. La figure du printemps a tous les charmes de la jeunesse. L'automne ne porte pas son âge; ces galbes-là ne sont pas ceux d'une femme arrivée à l'automne de la vie. C'est un malheur d'être embarqué dans toutes ces gentillesses allégoriques, mais nous fais qu'on y est, il faut tâcher de les rendre aussi intelligibles que possible; d'autant qu'elles ne sont guère intelligibles, même lorsqu'elles le sont le plus. A part la froideur, qui est un vice inhérent au genre, ces deux statues sont d'un bon dessin, d'une exécution saine et facile, et elles ont un aspect agréable.

M. PRADIER, dans sa belle statue de *Phryné*, de cette femme tant aimée de Praxitèle, semble être, pour le zout de son inspiration, un contemporain de l'artiste grec. La Grèce, qui avait le culte de la beauté, et non celui des convenances, plaça dans le temple de Delphes, entre les statues d'Arctidamnos, roi de Sparte, et de Philippe, roi de Macédoine, celle de la courtisane qui avait amassé des richesses pour offrir de rebâtir à ses frais la ville de Thèbes, détruite par Alexandre. M. Pradier en abordant un sujet aussi scabreux a senti la nécessité de s'imposer une extrême réserve; il a mis toute la chasteté possible dans sa figure; mais en voulant l'idéaliser, il l'a faite moins vraie, moins vivante. Ce nez droit, continuant sans interruption la ligne du front, est un trait qui appartient aux divinités grecques; les arcades si creuses, si allongées des orbites, l'enfoncement des yeux ont quelque chose d'étrange qui s'éloigne de nos idées habituelles de beauté. Mais tout cela forme un ensemble d'une exquisite élégance, entièrement emprunté, du reste, à la belle tête de la Vénus de Naples. L'artiste a supprimé tout ce qui pouvait avoir un caractère trop individuel, si ce n'est ces ans attachés de la hanche et un ventre, où il y a des détails d'un modelé plus nuif et des galbes plus accusés dans leur vérité. Cela dit, on peut-être un défaut d'accord entre les diverses parties de la figure, légère discordance qui disparaît dans le charme de l'ensemble. Quand on regarde la figure de face, tout le côté droit, depuis le coude élevé au dessus de la tête jusqu'au pied, paraît trop perpendiculaire, mais le mouvement des bras et ceux de la tête sont on ne peut plus gracieux. En la regardant du côté droit, le torse est plus mouvementé; seulement de ce côté toute la partie au-dessous du bras levé entre les muscles de la poitrine et le muscle grand-dorsal forme un plan assez large qui n'est pas heureux. Les jambes et les pieds ne me paraissent pas avoir toute la finesse de modelé désirable dans une aussi élégante figure. Voilà bien la différence des temps! au lieu d'admirer, je critique. Cela me rappelle qu'à Athènes Phryné allait être condamnée pour une accusation d'impureté, lorsque son défenseur s'avisa de décliner la tunique qui la recouvrait; et les juges émerveillés de sa beauté prononcèrent son acquittement, que ce n'avait pu obtenir toute l'éloquence d'Hyperides; de nos jours, non-seulement elle ne serait pas acquittée, mais encore son défenseur serait puni pour avoir déclaré d'un air d'insouciance en vertu de l'art 350 du code pénal. — Une toute petite observation encore. La draperie de la statue de Phryné a une bordure colorée d'une légère teinte rose; son bracelet et son

collier sont dorés, et de véritables boucles d'oreille sont passées dans le marbre. Pourquoi cette vérité matérielle des parties accessoires introduite dans la gravité de la statuaire? c'est trop ou pas assez; c'est comme si un sauvage se croyait habillé parce qu'il aurait une paire de gants.

Le public voit l'œuvre de l'artiste, il proclame sa défaite ou son triomphe, mais il ne sait rien de la lutte qui l'a précédé. Combien d'œuvres auxquelles il n'accorde qu'une attention distraite, deviendraient intéressantes pour lui, si elles pouvaient raconter le secret de leur origine, les obstacles, les difficultés qu'elles ont dû vaincre. Ces réflexions me venaient tout naturellement en présence d'une statue remarquable exposée cette année par M. PIERRE LOISON. Cet artiste, dont le mérite se révèle dans cette œuvre de talent, est né dans une condition obscure, et était encore, au milieu de 1840, livré aux tristes labeurs d'une humble profession. Son adresse naturelle à sculpter le bois et la pierre attira l'attention de quelques personnes de sa ville natale, de la petite ville de Mor, située entre Orléans et Blois. Il fut envoyé à Paris pour y étudier le dessin, fit de rapides progrès, et bientôt il entra dans un atelier de sculpture, aidé d'une subvention que lui accorda pendant deux ans le conseil municipal de Mor. Tout était, il y a cinq ans à peine, le point de départ de M. Loison; voyons où il en est arrivé aujourd'hui. Il a, dans une statue en plâtre, représenté *Psyché* rapportant des enfers cette boîte qui contient les attraits et la beauté, et que Vénus lui avait ordonné d'aller demander à Proserpine, au moment où elle se demande si elle sera assez simple pour porter ainsi cette beauté divine sans en déroler un peu pour elle-même. M. Loison a indiqué avec un sentiment vrai et par un geste

plein de naturel, la perplexité et la tentation de la curieuse *Psyché*. Il a donné à sa figure un bon aplomb et une pose gracieuse; et il a habilement imprimé à sa ligne générale de molles flexions, qui lui donnent de la variété et souvent la froideur. En un mot, cette statue porte le cachet d'études consciencieuses. Lorsque l'artiste, comme cela ne peut manquer d'arriver, exécutera sa statue en marbre, il fera sans doute disparaître quelques indications un peu maigres (comme dans la cuisse droite par exemple, qui accuse un peu la jeunesse de la figure, mais qui sont plus vraies qu'élegantes. Cette manche entr'ouverte à travers laquelle on aperçoit le bras gauche, est peut-être aussi d'un effet un peu petit et qui ne convient pas à la simplicité de la statuaire. Du reste, c'est moins une critique qu'un doute que je soumets ici à l'artiste. — On remarque également un enfant *Sésame au milieu des docteurs*, œuvre sagement composée, antérieure à la *Psyché* et qui sert à marquer les progrès.

Deux bustes, l'un de *M. Sallandrouze de Larmonais*, l'autre de *M. Alexandre Andryane*, le célèbre compagnon d'un fortune de Gonfalonieri.

M. DEBAY est peintre, et il vient de se faire cette année un nom comme sculpteur. Il a eu une heureuse idée, mais une idée qui est plus du domaine de la peinture que de celui de la sculpture. Dans le *Berceau primitif*, groupe en marbre d'Eve tenant ses deux enfants endormis à son ziron, il y a un peu de confusion entre tous ces petits membres d'enfants mêlés ensemble. Il y a là une foule de traits entortillés qui font papilloter la ligne. La statuaire veut des combinaisons plus simples, plus intelligibles de prime abord au spectateur, bien franchement érites et distinctes dans la blanche uniformité du marbre. M. Debay a rétabli certains traits que les sculpteurs suppri-



(La première famille sur la terre, sculpture par M. Garraud. — Salon de 1845.)



(Un enfant, par madame Dabufe. — Salon de 1845.)

ment d'ordinaire; les sourcils sont détaillés chez Eve et jusque sur le même front de Cam; l'ombre des cils est accusée chez la mère par une épaisseur exagérée du bord des paupières qui leur donne un aspect injecté. Quant aux cheveux, ils semblent être à l'état d'ébauche. Eve est naturellement posée, mais n'a pas le caractère biblique. Il y a du reste dans cette statue, des études de nu très-bien faites; les jambes et les pieds surtout sont soigneusement modelés. C'est certainement une œuvre très-remarquable.

M. DAVID. — *Etude d'enfant* (marbre). Cet enfant, élevé sur les pieds, suspendu par les bras à un cep de vigne et la tête renversée en arrière, s'apprêtant à mordre à même la grappe, est d'une vérité parlée. C'est la nature prise sur le fait. Cette figure pleine de mouvement est rendue avec toute l'énergie qui caractérise le talent de M. David; il a très-habilement accusé la tension des muscles droits abdominaux par suite de l'effort que fait le petit goumand; il a fait preuve de



(La Vierge, par M. Smart. — Salon de 1845.)



(Statuette d'enfant, par M. Gayraud fils. — Salon de 1845.)

science dans la musculature, mais sa figure est mal disposée. Vu de face, le visage est caché par les bras. Vu de profil, il est d'une laideur désagréable. L'artiste ne peut subir la laideur; mais dans une œuvre de fantaisie, il ne doit pas en faire un sujet d'élection. La force, bien! mais pas la rudesse. De même que la beauté sans mégarde. *Hic est punctum.*

ARCHITECTURE. — L'achèvement du Louvre doit être un sujet de préoccupation pour les architectes, malgré la somnolence du gouvernement et des Chambres, qui se résignent à voir le centre de la capitale de la France, l'emplacement de ses palais les plus beaux, souillé par l'aspect des masures les plus sordides, d'échappes de brie à bras et d'étalages ignobles de cages à poulets que la police urbaine ne tolérerait pas dans les faubourgs. Ce vaste champ de boue, de plâtras et de planches pourries, qui a pour ceinture les Tuileries, ou le palais du souverain, et le Louvre, qui est le palais des arts, est une honte pour la France. C'est le spectacle le plus manifeste de



(L'Automne, par M. Jouffroy. — Salon de 1845.)

notre instabilité, de notre insouciance étourderie. — MM. BARDENIER et COUDER ont exposé chacun un projet de réunion des Tuileries au Louvre. Après le Louvre vient l'Opéra. M. COUDER l'éleve sur la place du Palais-Royal, entre la rue Saint-Honoré et la rue de Rivoli prolongée. Un long escalier aboutit à une façade sans péristyle et dont l'aspect est nu et triste. M. JACOT propose de l'élever sur une partie des terrains de la Bibliothèque, entre les rues Vivienne et de Richelieu. Cet emplacement me semble mieux choisi. La façade sur la place Richelieu est composée d'un péristyle hexastyle

formant avant-corps sur l'évasement du bâtiment. Un long escalier semblable à celui du projet précédent monte au péristyle. C'est une disposition que repousse notre climat pluvieux. — M. DURAND a exposé des projets d'églises en style ogival du treizième siècle, destinés à offrir une série de monuments d'une importance relative aux villages, aux chefs-lieux de canton, chefs-lieux d'arrondissement et chefs-lieux de département, formant la division administrative. Ce ne sont pas des modèles à copier servilement qu'il présente; il sait que rien ne serait plus froid que cette uniformité architecturale répandue sur tout un pays; mais il sait aussi combien il est désirable que ces constructions trop souvent abandonnées à un caprice inintelligent soient ranimées à une certaine unité de style. M. Durand se propose de publier bientôt son travail en lui donnant tous les développements et en l'accompagnant des devis; travail qui ne pourra qu'être très-profitable aux administrations communales qui le consulteront. — M. MAGNE. Projet d'érection d'un musée de l'industrie sur l'île Louviers, qui est réunie actuellement au quai Morland. Ce vaste emplacement entièrement libre ne pourrait, à mon avis, recevoir une



(Phryné, par M. Pradier. — Salon de 1845.)

meilleure destination. Les quais d'une part, les boulevards de l'autre, qui vont y aboutir, sont de magnifiques voies de communication qui compensent l'éloignement. — Un projet de Bibliothèque sur l'emplacement du quai d'Orsay, par M. HENARD demanderait, pour être justement apprécié, une étude consciencieuse. Je dirai seulement que la façade, traitée dans le style d'ornementation de la renaissance, ne me paraît pas avoir le caractère que l'on voudrait trouver dans ce monument. — M. DEBERAN a exposé dans un tout petit cadre un gigantesque projet pour l'exécution duquel il faudrait un des budgets de la France; c'est le Louvre continué, amplifié, redoublé, flanqué de palais latéraux et jetés en avant-poste bien loin derrière Saint-Germain-l'Auxerrois, au moyen d'un abatis énorme de maisons; la Seine elle-même est envahie et disparaît sous la terrible main qui s'abat sur la ville, et un vaste place réunit le quai de l'École à la place Dauphine. Je doute que les Chambres, même en l'an 2440, s'il y a encore des Chambres à cette époque, donnent jamais leur consentements aux dépenses de tous ces embellissements. — M. ZANTH, architecte du roi de Wurtemberg, a envoyé le dessin d'une vue intérieure de la principale salle de la

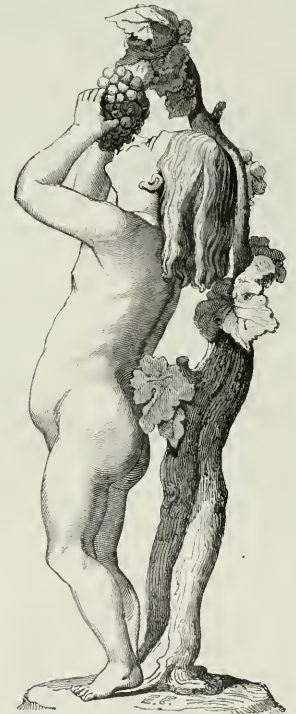


(Psyche, statue par M. Loisson. — Salon de 1845.)

Wilhelma, pavillon mauresque, composé et exécuté par lui pour le roi, dans le parc de Rosenstein, dont il a également donné le plan; ce pavillon est ajusté avec un goût parfait et une grande entente de l'ornementation mauresque, et ces dessins sont exécutés avec une exquise délicatesse. — Je signalerai aussi à l'attention les travaux de M. TOUDOUZE sur l'architecture religieuse du Caire et sur la mosquée de Sainte-Sophie, à Trébizonde; ceux de M. VACQUER sur l'archéologie parisienne, et les études archéologiques de M. MALPIECHE sur le château de Coucy.



(Le Berceau primitif, par M. Debay. — Salon de 1845.)



(L'Enfant à la grappe, par M. David. — Salon de 1845.)

Bulletin bibliographique.

Napoléon et Marie-Louise, souvenirs historiques de M. le baron MENEVAL, ancien secrétaire du portefeuille de Napoléon, premier consul et empereur, ancien secrétaire des commandements de l'impératrice régente. Tome III. 1 vol. in-8. — Paris, 1845. Amyot. 7 fr. 50.

Il y a deux années, nous avons vivement recommandé à nos lecteurs ces deux intéressants volumes de souvenirs historiques publiés par M. le baron Meneval, sous le titre de Napoléon et Marie-Louise. Cet ouvrage obtint alors un grand et légitime succès. Il était rempli de faits nouveaux, et à la lire, on sentait, dès les premières pages, que son auteur, homme de cœur et de talent, restait toujours fidèle à sa noble devise : « A la vérité, rien de la vérité. » Comme la plupart de nos confrères, nous exprimâmes alors le regret que M. le baron de Meneval, trop sobre de ses reminiscences, eût poussé trop loin la circonspection. Sensible à ce reproche, il en reconnait aujourd'hui la justice, et avoue que ce qu'il a dit de Napoléon laisse à désirer. « Mon projet, dit-il, avait été d'abord de parler de l'impératrice Marie-Louise, en attachant à ce qui concerne cette princesse quelques particularités sur l'empereur. J'ai été conduit à m'écarter de son plan primitif, d'abord par la nécessité de rendre mes récits plus intelligibles, puis par l'intérêt qu'excite tout ce qui touche à Napoléon; j'ai été retenu en même temps par la crainte de faire de trop longues excursions hors des limites de son caractère. La publicité nous a éclairés sur l'utilité de son caractère de plusieurs additions qui concordent au but que je me suis proposé. »

C'est pour remplir ce but moins imparfaitement que M. le baron Meneval vient de publier un troisième volume, qui est consacré tout entier à Napoléon; il n'a rien à ajouter à ce qu'il a dit de Marie-Louise. Il ne prend pas, dit l'éditeur, l'engagement d'en laisser la vie entière de Napoléon. Peut-être une tâche qu'il ne veut pas entreprendre; car il devrait chercher à des sources étrangères des documents auxquels il lui serait impossible de donner la sanction d'un témoignage présent et immédiat. Cette tâche, il la laisse avec confiance aux deux écrivains éminents qui publient en ce moment l'Histoire du Consulat et de l'Empire, à MM. Thiers et Armand Fabroni. Peut-être il se borne à ce que lui est de ce qui est venu à sa connaissance personnelle, et de ce qui est du ressort des affaires dont il a été un instrument public, mais non aveugle.

M. le baron Meneval n'a pas la prétention de ne révéler que des secrets. « Le gouvernement de Napoléon, ajoute-t-il avec raison, en renferme moins qu'on ne le suppose. Néanmoins, la grande partie des choses que j'ai racontées est peu connue, ou ne l'est même point. » A chercher par-dessus tout à faire connaître le cœur et le caractère de Napoléon... Je ne me fais point l'écho de ceux qui n'ont précédé. J'ai puisé mes récits dans mes propres souvenirs, aides de quelques notes. Livre de toute influence étrangère et désintéressé du présent, j'ai cherché à me défendre, autant qu'il a été en moi, de toute prévention et de toute partialité.

Ce troisième volume aura le sort brillant de ses deux aînés. Il prendra place dans toutes les bibliothèques d'élite, à côté de l'Histoire du Consulat et de l'Empire et de celle des Cabinets de l'Europe. M. le baron Meneval est si digne de foi, qu'il se cite sans en avoir besoin. Les historiens ne peuvent que louer sa franchise, et puis s'attacher à ces choses curieuses qu'a chaque nouveau volume on est tenté de lui demander un ou deux autres. C'est une conversation aussi agréable qu'instructive qu'on redoute de voir finir. Parmi les nombreuses anecdotes que vient de nous raconter M. le baron Meneval, nous en choisissons une qui offre un intérêt d'actualité.

« La loi qui suivit de très-près l'annulation des émigrés était relative à l'organisation de l'instruction publique, qui fut l'écho de l'insitution de l'Université. Des lycées furent créés dans chaque arrondissement de tribunal d'appel. Ces collèges furent dirigés par des professeurs nommés par l'État et entretenus aux frais du trésor public. Pour favoriser ces établissements, 6,000 bourses furent réservées, dont 2,000 destinées aux fils de militaires ou de fonctionnaires, 4,000 destinées aux fils de cultivateurs ou de fonctionnaires, 4,000 autres furent données au concours, à des élèves des classes secondaires. Des écoles spéciales, affectées à l'étude du droit, des sciences naturelles, physiques, mathématiques, du dessin, etc., et une école militaire, furent instituées par la même loi.

« A l'époque où la loi fut élevée au lycée de Marseille un homme qui une organisation privilégiée, de rares talents et une grande variété de connaissances ou porte aux premiers rangs de la littérature et de la politique. M. Thiers descend de négociants qui étaient intéressés dans le commerce du Levant. Il resta dans son enfance livré aux soins de sa mère, cousine germaine de Chénier (Marie-Joseph), et de sa grand-mère, réduites à un état voisin de la pauvreté. Les deux familles, qui appartenaient aux familles royalistes du Midi, avaient conçu pour le premier consul une admiration qui se changea en haine, à la nouvelle de l'exécution du duc d'Enghien. Leur prévention fut telle que, quoique la médiocrité de leur fortune ne dût pas les rendre indifférents au bienfait de la loi, elles refusèrent d'abord l'entrée à leur fils. Ce refus fut l'autorité morale de M. Thiers, de présenter, pour une bourse au lycée de cette ville, leur enfant qui donnait de grandes espérances. Il fallut que des amis intervinssent pour les déterminer à profiter de la bienveillance du gouvernement. Le jeune Thiers fut porté sur une liste de présentation, et obtint une des bourses que le premier consul s'était réservées, et fut admis au lycée au commencement de l'année scolaire à Napoléon les fruits merveilleux que devait produire cette éducation. M. Thiers, en racontant cette anecdote avec sa habitude spirituelle, ajoutait : « En m'accordant cette faveur, Napoléon ne prévoyait pas qu'il travaillait à former son futur historien. »

Nouveaux Souvenirs de voyage et traditions populaires, par M. X. MARMIER. — Franco-Coinché. — Paris, 1845. Charpenier. 1 vol. in-18, 5 fr. 30.

« Les provinces s'en vont. C'est une vérité que personne ne niera. Elles partent peu à peu leur caractère particulier, et se transforment à l'instar de Paris. Est-ce un bien? est-ce un mal? Oui et non. D'une part, les mœurs s'affaiblent au dépens des anciennes vertus; d'autre part certains vices se corrigent et le

bien-être matériel augmente. Le bien compense partout le mal, nous croyons même qu'il l'emporte de beaucoup; mais les artistes, les poètes, et les moralistes, ne partageant pas ce point de vue, les opinions des hommes d'État ou des économistes. En général, ces trois classes ont le tort de trop s'occuper du passé. Le présent leur est odieux, et de l'avenir ils ne s'occupent guère. Ne passons pas notre vie à regretter ce qui n'est plus, tâchons plutôt d'améliorer ce qui est, et de préparer ce qui sera. En exagérant le paradoxe de Jean-Jacques Rousseau, que les hommes d'État ou des économistes ont fait retomber dans la barbarie. Meux vaut encore porter des bottes vernies que de marcher pieds nus, et manger des pâtes de foin de rossignol que d'être nourri de racines sauvages.

Ces réflexions nous ont été suggérées par cette exclamation de M. X. Marmier : « Les provinces s'en vont! » Mais l'intelligence au lieu de se réjouir de ce qui est, ne mérite aucun des reproches que nous venons tenté d'adresser à ses confrères. S'il est artiste et poète, il a assez de raison pour ne pas vouloir arrêter le mouvement du siècle, et surtout pour ne pas s'en affliger. Seulement, après avoir constaté un fait incontestable, il a voulu conserver le souvenir de ces usages et mœurs usagés, de ces manières provinciales de France qui ont disparu depuis quelques années ou qui ne tarderont pas à disparaître. C'est un devoir de conscience, un devoir de cœur dont il éprouvait le besoin de s'acquitter.

Un des désirs littéraires les plus chers de M. X. Marmier est de pouvoir faire quelque jour un tableau complet de la France dans ses relations avec les divers pays de l'Europe, et de passer en entier sous ses différents faces, au point de vue matériel et religieux, industriel et pittoresque. En attendant qu'il entreprenne cette belle et grande tâche, il expose aujourd'hui de charmantes esquisses, de jolis tableaux de genre dignes de son talent. Ici, un résumé de l'histoire de Besançon; une description des montagnes du Doubs, et de quelques autres montagnes de la Savoie; la description de quelques-uns des serres principales se passent en Franche-Comté, et qui, aussi intéressantes que morales, ont, en outre, le mérite de faire connaître à ses lecteurs sa patrie et ses compatriotes.

La nouveauté du sujet et l'élegance pureté du style assurent aux Nouveaux Souvenirs de voyage de M. X. Marmier un grand succès, et qui, nous le croyons, sera au-dessus de tout éloge. Les traductions de Schiller, de Goethe, de Zimmermann, de Hoffmann, ni aux Lettres sur la Suède et sur la Russie, ni au Voyage en Scandinavie, ni, en un mot, à aucun des ouvrages publiés jusqu'à ce jour par M. X. Marmier.

Une Voix d'en bas, poésies par M. SAVININ LAPOINTE, Ouvrier cordonnier; précédées d'une préface, par M. Eugène Sue, et suivies de Lettres adressées à l'auteur par MM. BEBANGER, VICTOR HUGO, LÉON GOZLAN, etc. An bureau de l'imprimerie, rue Rameau, 7. — Paris, 1 vol. in-8.

L'auteur des poésies que nous annonçons a rencontré sur sa route d'illustres et légitimes encouragements. M. Eugène Sue, dont le noble cœur sympathise avec les souffrances du peuple, a écrit la vie de M. Savinin Lapointe, cette vie si simple, si austère, si courageuse, si pleine d'une sainte résignation. MM. Bebanner, Victor Hugo, Lamennais, Léon Gozlan, ont applaudi tout à fait aux heures d'efforts du poète, et l'ont salué de passages de leurs fraternelles acclamations. Le premier, le célèbre et populaire chansonnier, lui a dit avec cette raison élevée qui ne le caractérise pas moins que son talent : « Continuez de chanter; doue comme vous l'êtes de peusses généreuses, de courage et de sensibilité, vous n'êtes recortez pas de la voie que vous avez choisie. » Vous n'êtes pas un homme qui en un jour n'avez pas vos frères en souffrances et par le surfrage de tous les hommes de cœur. » M. Victor Hugo a ajouté avec cet accent convaincu qui lui est familier : « Continuez votre double fonction, votre tâche comme ouvrier, votre apostolat comme penseur. Courage donc, et patience! » M. Léon Gozlan, ce brillant esprit qu'on a tant vu apparaître en cette époque d'attente et d'attente, lui a aussi écrit : « Courage, vous êtes déjà une noble chemin de la gloire. » Quant à M. de Lamennais, dont M. Eugène Sue rappelle avec tant de raison l'admirable bonté et la magnificence de parole, il dit au poète ouvrier un de ces mots consolateurs qui servent à la fois de baume et d'aiguillon, de flamme pour oublier les douleurs passées, d'aiguillon pour vaincre les obstacles à venir.

Après ces preuves multiples de haute estime et de sincère sympathie données par des hommes aussi éminents, quelle sera notre tâche, si nous n'est celle de prouver au public, par une courte appréciation de ces poésies et par quelques citations, que M. Savinin Lapointe n'a rien obtenu qu'il n'ait très-réellement mérité.

Nous retournerons à la préface de M. Eugène Sue les lecteurs qui désireront connaître quelques-uns des détails qui concernent le jeune poète. Il faut lire dans ces pages, empreintes d'une sensibilité profonde, la description de la misérable ou travaille M. Savinin Lapointe, le récit de sa lutte infructueuse avec la pauvreté, l'admiration de l'indigne existence de l'existence ou l'existence de l'existence, le récit de son travail. Dans cette lecture on prendra en même temps à plaindre et à aimer ces classes affligées, ou se rencontreront d'aussi beaux dévouements, une aussi libre abnegation.

Parmi les morceaux les plus importants qui composent le volume de poésies de M. Savinin Lapointe, nous avons remarqué tout d'abord un poème intitulé : « L'existence de l'existence », avec cette épigraphe de M. de Lamennais : « Dieu cache son trésor dans le travail. » Nous donnons également beaucoup celui qui a donné son titre au recueil : Une Voix d'en bas, adressé à M. Victor Hugo, qui avait en quelque sorte provoqué cette sympathique réponse en écrivant la pièce des Hugues et des Umbres comme sous le nom de Hugues, jeté dans une cage de fer. Nous ne sera sans doute aussi avec plaisir deux morceaux d'un genre bien différent, qui provient chez le poète beaucoup de souplesse de talent, l'Écantaire et Cest lui!

L'Écantaire est un charmant petit tableau de genre réalisé avec naïveté dans la gravure qui accompagne la poésie. Nous sommes dans le quartier des Halles, le jour de l'ouverture de la foire, toute cette population laborieuse va marcher. Arrive le fort coiffe de son large chapeau arrive l'homme de la campagne; autour d'eux babillent déjà sous les piliers des groupes de femmes. Le sergent de ville rode aux alentours comme le loup dans la bergerie. Au milieu de la scène s'écoule l'eau limpide de la fontaine des Halles.

Tout à coup nous découvrons dans un coin obscur une jeune femme qui porte devant elle dans son éventaire des fleurs, et un enfant aux cheveux blancs qui lui sourit, et qui elle baise de

temps en temps avec passion. C'est une mère et son fils. Malheureusement l'officier de police, l'agent, comme l'appelle M. Lapointe, poursuit la petite marchande, apparemment coupable de quelque innocente contravention. Et la scène se fer avec des larmes!

Passants, dit alors le poète, qui intervient avec sa voix mélancolique;

Passants, sur le pauvre éventaire, Aïeux! enqez-quelques sous; Mais ne jetez pas la mare, car il faut Caresse l'enfant triste et doux; Un son sur le bouquet de roses, Un mot d'espoir pour la maman, Mère, enfant, fleurs, ces belles choses Sont tout un monde, croyez-en!

Dans C'est lui! l'auteur évoque la grande figure de Napoléon, et après tant d'images employées à peindre l'homme du destin, il a su encore trouver les simennes. Ainsi on ne reconnaîtra pas Napoléon sous

L'empéral mameau tout roussant d'abeilles, Qui bourdonnait aux feux du soleil d'Anstetitz.

Nous recommandons encore les pièces intitulées les Barrières, le Vieux Château, le Sultanbouque, l'Uy-piste, et nous exprimons un regret sincère de ne pouvoir rien citer de plus.

La tragédie en cinq actes, et en vers qui termine le volume n'est pas moins digne d'attention que le reste du recueil. Il y a dans le plan une grande expérience, on y rencontre beaucoup de vers faibles et même quelques incorrections. L'auteur, on le voit dès le début, ne possède point encore cette science de la mise en scène qui est aujourd'hui indispensable; il ne sait pas, en un mot, tirer tout le parti possible d'une situation donnée et d'un caractère. Mais à côté de ces défauts, qui lui sont d'ailleurs communs avec un grand nombre d'écrivains dramatiques, M. Lapointe manifeste plusieurs qualités recommandables. Il déploie une énergie franche et sans exagération; il s'attendrit sans grimaces, il pleure sans mensonge; en un mot, il trouve dans sa vie humble et solitaire comme une source cachée de sincères inspirations.

Le personnage de Sara, la belle jeune amée par le comte de Lanorivier, ne manque pas d'un certain charme innocent qui captive; la fiancée de ce même seigneur, l'Italienne Anaurita, à de beaux moments, qui auraient pu devenir des situations très-fortes; l'auteur avait suffisamment approfondi ce type de jeune femme. L'intervention du roi Charles VI, le pauvre roi, qui profite d'une heure de raison pour accomplir une bonne action, est heureusement amené et clôt la tragédie avec quelque grandeur. En creusant davantage les sujets qu'il adopte, M. Lapointe réussirait peut-être dans ce genre élevé, ou il trouverait d'ailleurs, s'il triomphait, de nouveaux plus positifs. Qu'il interroge et ses frères, qu'il s'écarte du conseil de ses amis, pu s'il l'essaye. Il y a aujourd'hui une belle place à prendre, au théâtre, pour un homme énergique qui saurait parler à la foule un langage digne d'elle, un langage à la fois genreux et passionné.

Histoire des Métamorphoses humaines et des monstruosités, par M. A. DEBAY. — Paris, 1845. 1 vol. in-18. Moquet, 5 fr. 50 c.

Ce volume, qui vient de paraître, est un recueil de toutes les observations célèbres de monstruosités humaines. Au moment où le général Ton Forez attire tout Paris à la salle Vivienne et au Vandœuvre, quelques-uns de ses nombreux visiteurs éprouveront sans doute le désir de connaître l'histoire de tous les maîns femens qui l'ont précédé. Ce désir, ils le satisferont dans la compilation de M. Debay. Mais M. Debay ne se contente pas d'écrire l'histoire des grands maîns; il resume aussi celle des saines, des hommes barbes, des squelettes vivants, hommes noirs, amphibies, polyglottes, incombustibles, hommes noirs, monstres, loutps, etc., etc. Enfin, il entre dans de longs détails sur une foule d'autres métamorphoses et monstruosités dont il ne nous est pas permis de parler dans ce bulletin... Toutefois, si son livre ne doit être recommandé qu'à une certaine classe de lecteurs, nous devons reconnaître que M. A. Debay a traité sérieusement les sujets délicats que nos réflexions peuvent seules indiquer.

Esprit de l'Économie politique, par M. IVAN GOLOVINE, auteur russe. 1 vol. in-8. — Paris, 1845. Firmin Didot.

Science de la politique, par M. IVAN GOLOVINE. 1 vol. in-8. — Paris, 1845. Firmin Didot.

M. Ivan Golovine, auteur russe, publie chaque année un volume in-8. En 1845, il a écrit l'Esprit de l'Économie politique, en 1844, il a écrit la Science de la politique. M. Ivan Golovine a cherché à resumer, dans ces deux ouvrages, tout ce qu'avait enseigné de plus important les écrivains qui ont traité de ces sciences avant lui. Ces compilations pourraient être plus complètes et mieux faites; mais la critique doit pardonner à M. Ivan Golovine ses défauts en faveur de ses bonnes intentions. Nous engageons seulement M. Ivan Golovine à cultiver désormais son propre fond, il y gagnera sans doute et le public certainement.

Le père André jésuite. — Documents inédits pour servir à l'histoire philosophique, religieuse et littéraire du dix-huitième siècle, contenant la correspondance de ce père avec Malabranche, Fontanelle, et quelques personnages importants de la société de Jésus, publiés pour la première fois et annotés par MM. CHARNA, professeur de philosophie à la Faculté des Lettres de Caen, et G. MANCIEL, conservateur de la bibliothèque de Caen. Premier volume. — Caen, 1843.

Nous recevons le premier volume de cette curieuse publication, dont nous parlerons lorsqu'elle sera terminée.

Les Annonces de L'ILLUSTRATION coûtent 90 centimes la ligne. — Elles ne peuvent être imprimées que suivant le mode et avec les caractères adoptés par le Journal.

Comptoir des Imprimeurs-Unis (COMON et Compagnie), 15, quai Malaquais.

MICHELET, QUINET

Des Jéunités

Par MM. MICHELET et QUINET, 7<sup>e</sup> édition. Un volume grand in-18. 2 fr.

L'Ultramontanisme

OU L'ÉGLISE ROMAINE ET LA SOCIÉTÉ MODERNE, par E. QUINET, 2<sup>e</sup> édition. Un vol. gr. in-18. 2 fr.

Du Prêtre,

DE LA FEMME, DE LA FAMILLE, par J. MICHELET, 3<sup>e</sup> édition. Un vol. grand in-18. 5 fr.

Cours de M. E. Quinet

au Collège de France (LE CHRISTIANISME ET LA RÉVOLUTION FRANÇAISE). Un vol. in-8, publié en 15 livraisons à 50 cent.

Mise en vente de la 2<sup>s</sup> Livraison.



Le tome 1<sup>er</sup> de l'édition illustrée est en vente.

LORGNETTE-CLÉMENTINE

Cette nouvelle lorgnette-jumelle réunit divers perfectionnements qui lui ont mérité l'avantage d'être présentée à l'Académie des sciences. Sa construction, sous une forme élégante et gracieuse, remplit les meilleures conditions optiques. À l'aide d'un mécanisme simple et ingénieux, elle rentre sur elle-même de manière à devenir très-portative, sans en excepter les plus grands diamètres, dont la supériorité est un fait acquis et incontestable, puisque seuls ils offrent à la fois grossissement et clarté. Elle se vend à Paris, chez LEREBOURS, opticien de l'Observatoire royal et de la marine, place du Pont-Neuf, 15; THEZARD, Palais-Royal, galerie Valois 14; VILKONIG, fabricant breveté, opticien de S. M. l'empereur du Brésil et de la princesse Clémentine, rue des Gravilliers, 7, et chez les principaux opticiens.

100 ENVELOPPES DANS UNE BOÎTE POUR 1 FR.

Ce prix extraordinaire peut être donné pour preuve incontestable des progrès que MARION ne cesse d'apporter dans les perfectionnements de la papeterie. On trouve aussi dans ses magasins les papiers à lettres de toutes espèces dont le mode prescrit l'emploi; celui à angles unis est le type de la dernière distinction. Papeterie MARION, 14, cité Bergère, faubourg Montmartre.



La 14<sup>e</sup> livraison est en vente.

La nature des MYSTÈRES DE L'INQUISITION recommandait cette publication à l'attention générale et aux qualités d'un sujet si saisissant venait se joindre le mérite d'une exécution active, libérale et éclairée; un succès toujours croissant a justifié complétement les efforts de l'éditeur.

LIBRAIRIE PAULIN,

RUE RICHELIEU, 60.

OUVRAGES POPULAIRES SUR L'HISTOIRE NATURELLE, publiés par M. FLORENS, membre de l'Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, professeur de physiologie comparée au Muséum d'histoire naturelle.

DE L'INSTINCT ET DE L'INTELLIGENCE DES ANIMAUX. — Résumé des observations de FREDERIC CUVIER sur ce sujet. 4 vol. in-18. 5 fr. 50 c.

CUVIER. Histoire de ses travaux; 2<sup>e</sup> édition. 1 vol. in-18. 5 fr. 50 c.

BUFFON. Histoire de ses travaux et de ses idées. 1 vol. in-18. 5 fr. 50 c.

EXAMEN DE LA PHRÉNOLOGIE. 4 vol. in-18. 5 fr. 50 c.

J. J. DUBOCHET et C<sup>o</sup> éditeurs, RUE RICHELIEU, 60.

JEROME PATUROT à la recherche d'une position sociale, par LOUIS REYBAUD.

ÉDITION ILLUSTRÉE par J. J. GRANDVILLE. 50 livraisons à 50 centimes. Les premières livraisons sont sous presse, et la souscription est ouverte chez les éditeurs et chez tous les libraires.

LES CHOCOLATS MÈNIER se trouvent au dépôt: passage Choiseul, 21, et chez un grand nombre de pharmaciens et d'épiciers de Paris et de toute la France.

VICHY. SEL MINÉRAL DE VICHY pour faire l'eau de Vichy à 25 centimes la bouteille. Au dépôt général de toutes les Eaux minérales naturelles et des véritables PASTILLES DIGESTIVES DE VICHY.

DÉGÉNÉTAIS, 527, rue Saint-Honoré, au coin de celle du 29 Juillet.

25 ANS DE SUCCÈS, constatés par les premiers médecins, professeurs, en France et à l'étranger, prouvent la supériorité du

PAPIER D'ALBESPEYRES ENTREtenant les VÉSICATOIRES

Sans odeur ni douleur, Faubourg-Saint-Denis, 84, à Paris. Dépôts dans chaque ville. Pour éviter les CONTREFAÇONS, exiger le cachet d'ALBESPEYRES.

BAINS DE HOMBORG

(Près de Francfort-sur-Mein.)

Les Eaux minérales de Homborg jaillissent à deux cents mètres au-dessus du niveau de la mer. Elles sont situées au pied des montagnes du Taunus. A ces eaux, dont la réputation est si bien établie en Allemagne, viennent se joindre de nouvelles sources, qui, par l'intensité de leur minéralisation et l'énergie de leur action dans certains états morbides, s'élèvent à l'un des premiers rangs parmi les eaux minérales de l'Allemagne.

Les sources de Homborg sont au nombre de cinq. Elles ont été analysées par le savant professeur Liebig. Malgré les différences qui existent entre ces diverses sources, ces eaux peuvent être considérées comme un même médicament diversément modifié. Les principes minéralisateurs restent les mêmes; il n'y a de différence que dans leur quantité et leurs proportions. Et c'est un avantage précieux pour les médecins de pouvoir adapter à chaque cas individuel l'eau qui lui convient; ou, en changeant de source, de pouvoir modifier le traitement pendant le cours de la maladie.

L'usage interne de ces eaux est d'une efficacité constante, surtout quand elle est prise à la source; car alors l'air vif des montagnes, le mouvement, la distraction, l'absence des affaires, concourent à augmenter l'action du médicament.

Les eaux de Homborg sont stimulantes, toniques, résolutives et purgatives. Elles conviennent dans tous les cas où il s'agit de modifier les fonctions perverties de l'estomac et des intestins, en portant une stimulation particulière sur ces organes, lorsqu'il faut activer la circulation abdo-

minale, exciter les organes sécréteurs, régulariser la nutrition et l'assimilation. Elles sont préconisées avec le plus grand succès dans les engorgements du foie et de la rate, l'hyochondrie, l'ictère, les hémorrhoides et les constipations opiniâtres. Les maladies des voies urinaires et rénales, la diathèse calculeuse et la goutte, dépendant du dérangement des fonctions digestives, en obtiennent d'heureux résultats.

La ville de Homborg n'est pas restée stationnaire depuis quatre ans que ses eaux minérales ont obtenu une réputation si justement méritée. Une nouvelle ville s'est créée à côté de l'ancienne, et de nouveaux hôtels et des maisons particulières y offrent aux étrangers tout le confort et tout le luxe des établissements de bains les plus renommés.

Les forêts qui entourent Homborg comme une riche ceinture ont été percées de sentiers et de routes carrossables, de manière que les promeneurs peuvent parcourir facilement les sites si pittoresques du Taunus, le Feldberg, la roche d'Elisabeth, les châteaux de Luther, la mine d'or, etc., etc.

Les entrepreneurs des Eaux minérales ont fait construire un magnifique Casino, qui, par la beauté de son architecture, sa bonne distribution et le luxe de ses décors, surpasse tout ce qu'on a vu jusqu'à ce jour sur les bords du Rhin: il contient une superbe salle de bal, une salle de concerts, des salons pour les jeux de trente et quarante et de roulette, un cabinet de lecture où se trouvent la plupart des journaux allemands, français, anglais, russes,

belges et hollandais, une salle de café, un divan donnant sur une belle terrasse en asphalte, et une superbe salle à manger, avec table d'hôte servie à la française, à une heure et à cinq heures.

L'excellent orchestre du théâtre de Mayence se fait entendre trois fois par jour: le matin, aux sources; l'après-midi, dans les jardins si beaux du Casino; et le soir, dans la grande salle de bal.

Les concerts, les bals et les fêtes de toute espèce s'y succèdent sans interruption.

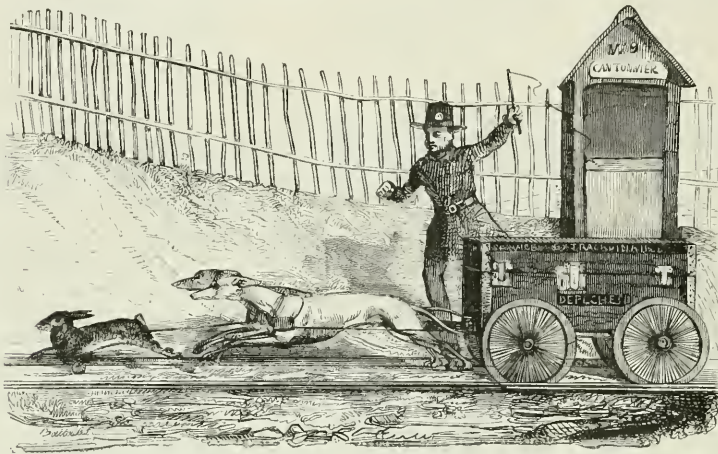
Les administrateurs, qui ne reculent devant aucun sacrifice pour rendre cette place de bains aussi agréable que possible aux étrangers, ont affermé vingt mille hectares de forêts et de plaines, où le gros et le petit gibier se trouvent en abondance, ainsi qu'un parc de réserve pour les grandes chasses de l'automne et de l'hiver. Le Casino de Homborg a, jusqu'à présent, seul le privilège de rester ouvert pendant toute l'année, et la continuation des jeux de hasard, des bals, des concerts et des chasses, fait que, même pendant la saison d'hiver, cette résidence attire une société nombreuse et choisie et qui s'y rend de toutes les parties de l'Europe.

On se rend de PARIS à HOMBORG en 42 heures, en passant par MAYENCE et FRANCFORT; on va en une heure et demie de FRANCFORT à HOMBORG; en deux heures et demie de MAYENCE à HOMBORG; des omnibus et des voitures de la poste font le trajet toutes les heures.

**Chemin de fer caniposte de Blankenberghe à Bruges.**

Le Journal de Bruges parle d'une excentricité britannique dont la spéculation se serait déjà emparée : « Deux Anglais, dit-il, ont trouvé en Belgique des associés pour la construction d'un chemin de fer caniposte de Blankenberghe à Bruges destiné au transport du poisson. Quatre chiens at-

telés à une voiture légère portant deux tonneaux de poisson et pressés par la main, seront excités à la course par un morceau de viande fraîche suspendue à quelques pouces en avant de leur nez, à l'aide d'une tringle partant de la voiture. Cette viande leur sera délivrée qu'après leur arrivée. Pour le trans-



port des lettres, qui doit être plus rapide, on attellera deux lévriers au léger automateur du professeur Pelletan. Au lieu d'un morceau de viande, on suspendra à la tringle un lièvre mort ou empailé qui aura l'air de fuir devant les chiens affamés. On va se récrier contre cette entreprise que les uns

traiteront de barbare, les autres d'impossible, et tout le monde de ridicule ; mais on s'y habituera, et bientôt on se demandera comment on n'y a pas songé depuis que les chemins de fer existent. »

**Salon moyen âge appartenant à M. Villebrun.**

(1454)

Le goût des meubles et décorations de l'époque de la renaissance est devenu tellement général, que nous ouvrons avec empressement les colonnes de l'Illustration à la communication qu'on vient de nous faire de documents qui sont de nature à entretenir et à épurer même ce goût trop souvent faussé par l'ignorance de nos ornementistes modernes ; ce sont les dessins de magnifiques boiseries, découvertes il y a peu de temps, dans les ruines du château de Tenrède, près de Mirepoix.  
Ces boiseries, dont le travail remonte à la première moitié

du quinzième siècle, sont, en outre de leur valeur historique, une œuvre très-remarquable au point de vue de l'art.

Elles forment, ainsi que le représente notre gravure, une salle intacte et complète de 25 mètres de pourtour sur 5 mètres 50 centimètres de hauteur avec portes, fenêtres et voûte à triple cintre.

Cette salle se compose, outre la voûte, de quarante panneaux divisés en quatre compartiments ; dans le premier compartiment de chacun de ces panneaux, soutenu par un



socle continu qui fait le tour de la salle, on a représenté des draperies se rattachant à des ailes de chérubins.

Le second, immédiatement au-dessous, offre un sujet hiéroglyphique et mythologique, et quelquefois même emprunté au moyen âge ; on y voit les travaux d'Hercule, le triomphe de Bacchus, Judith, Noé, les Sibylles, des singes de chasse, etc.

Le troisième compartiment est une frise convertie d'ornements, d'arabesques et d'enroulements du travail le plus délicat.

Le quatrième se compose de médaillons richement ornés qui renferment des portraits et des bustes séparés les uns des autres par des statuettes aussi remarquables par la naïveté

de leur physionomie que par la scrupuleuse exactitude des costumes.

Chaque panneau est surmonté d'une belle corniche et encadré entre deux pilastres convertis du haut en bas de riches sculptures.

Ces boiseries, d'un bois de chêne très-dur, coloré par le temps, sont de la plus belle conservation.

Elles ont été transportées d'abord à Toulouse par les soins de M. Bonnal, jeune artiste lithographe, qui avait su comprendre tout l'importance de ce trésor archéologique, et elles sont aujourd'hui en la possession de M. Villebrun, amateur distingué de la ville de Marseille.

**Observations météorologiques**

FAITES À L'OBSERVATOIRE DE PARIS.

1845. — AVRIL.

Jours du mois.	Températures extrêmes de la journée.		Températures moyennes calculées.	État du ciel à midi.	Vents à midi.	
	Minimum.	Maximum.				
1	765.11	3.2	15.2	7.5	Beau ciel.	E.
2	760.08	2.8	17.9	9.7	Beau.	S.
3	755.67	5.2	19.0	11.5	Beau.	S. S. O. E.
4	755.08	5.2	18.0	10.8	Beau, vapeurs.	S.
5	754.31	7.5	19.0	12.5	Beau.	N. N. E.
6	750.64	8.1	19.0	12.2	Beau.	N. E.
7	752.86	9.2	17.0	12.2	Beau.	N.
8	748.52	9.0	16.2	11.8	Augéux.	O. S. O.
9	750.76	6.5	11.9	8.5	Couvert.	S. S. O. E.
10	755.12	5.5	10.6	6.2	Couvert, éclaircies.	O.
11	740.27	3.8	9.9	6.3	Très-nuageux.	N. O.
12	752.19	5.0	9.0	5.6	Couvert.	S. O.
13	756.05	4.9	11.1	7.7	Couvert.	S. O.
14	748.10	6.2	11.0	8.0	Couvert, grêle.	O. fort.
15	746.68	5.1	8.1	6.1	Cou. pluie abondante.	N. E.
16	753.66	5.0	15.0	8.4	Couvert, éclaircies.	O. E. t.-f.
17	756.21	5.8	12.7	8.7	Pluie.	N.
18	756.35	7.0	14.5	9.6	Beau, nuages.	E. N. E.
19	755.55	6.0	15.0	8.9	Beau, nuages.	N. N. O. E.
20	756.92	7.5	17.7	11.8	Beau, nuages.	E. N. E.
21	755.85	7.7	19.0	12.5	Beau, nuages.	E. N. E.
22	755.78	7.8	21.5	15.6	Beau, nuages.	E. S. E.
23	749.98	8.9	25.0	14.9	Beau, nuages.	S. E.
24	751.77	10.7	19.8	14.5	Nuageux.	S. S. O.
25	754.06	9.6	17.9	15.0	Beau, nuages.	S. S. O.
26	748.85	11.7	18.5	15.2	Pluie.	S.
27	753.81	7.0	17.0	11.2	Couvert.	O.
28	748.90	7.0	16.1	10.8	Couvert, pluie fine.	S. S. O.
29	757.70	11.5	15.6	12.2	Couvert, pluie.	S.
30	761.74	10.5	19.8	14.2	Beau, nuages.	S. O.
MOYEN	752.29	6.8	15.6	10.5	Pluie dans la cour, 4 cent. 949 Pluie sur la terrasse, 4 cent. 157	

**Rébus.**

EXPLICATION DU DERNIER REBUS.

Tom Pouce est en vogue, et Tom Pouce attire et captive par ses mousidettes



Chauftez-vous.      Chauffez-vous.  
Chauftez-vous.      Chauffez-vous.  
Chauftez-vous.

ON S'ABONNE chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les Correspondants du Comptoir central de la Librairie.

A LONDRES, chez J. THOMAS, 1, Finch Lane Cornhill.

A SAINT-PETERSBOURG, chez J. ISSAKOFF, libraire-éditeur commissionnaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-Imériale; Gostinoi Dvor. 22. — F. BELLAZARD et Co, éditeurs de la Revue étrangère, au pont de Police, maison de l'église hollandaise.

MOSCOU, URBAIN-RENAUD, libraires de l'université de Moscou maison Galitzin, au haut du pont des Marchaux.

A ALGER, chez BASTIDE et chez DEBOS, libraires.

Chez J. HEBERT, à la NOUVELLE-ORLÉANS (États-Unis).

A NEW-YORK, au Bureau du Courrier des États-Unis, et chez tous les agents de ce journal.

JACQUES DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de LACRAME et Co, rue Damiète, 2.

# L'ILLUSTRATION,

## JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris. — 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.  
Prix de chaque N<sup>o</sup>, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

N<sup>o</sup> 116 Vol. V. — SAMEDI 17 MAI 1845.  
Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les Dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.  
Ab. pour l'étranger. — 10 — 20 — 40.

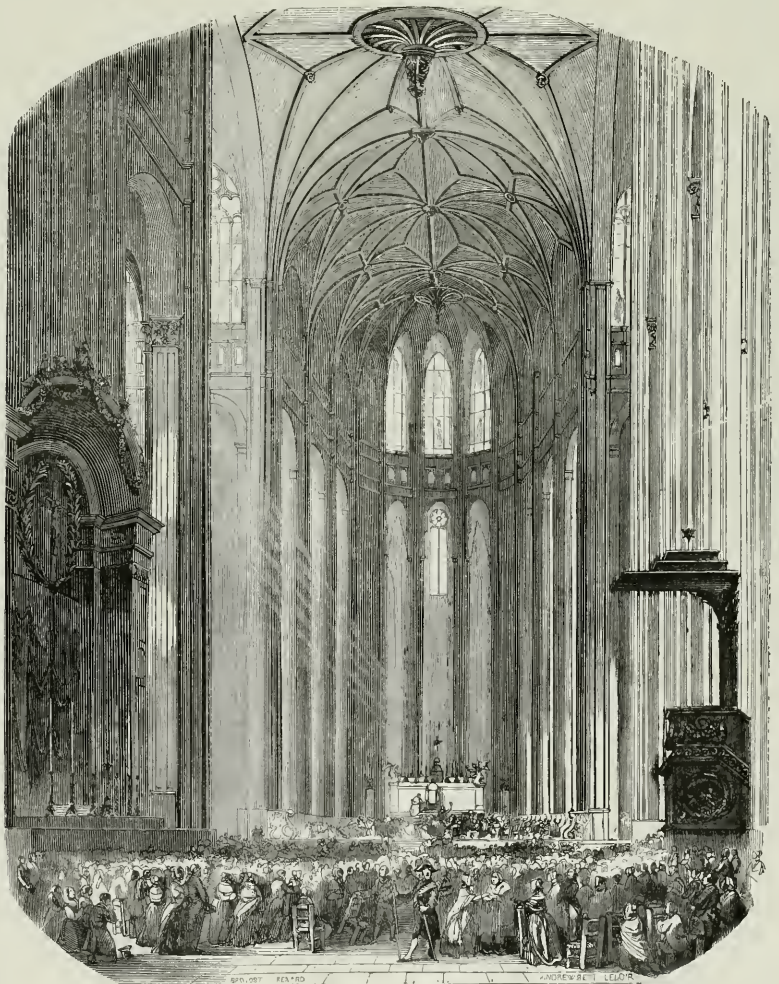
### SOMMAIRE.

**Histoire de la Semaine.** *Grand messe en musique à Saint-Eustache. — Courrier de Paris. — Attaque d'un Couvoi français en Algérie. Une Gravure. — Le Printemps selon les poètes. Six Gravures, par M. M. Victor Adam et Daumier. — Théodore de Saussure. Vue du Col-de-Géant. — Un Essai de Physiognomie.* Par l'auteur de l'histoire de M. Jabet. *Sept Dessins. — Beau-Art. Salon de 1845. (10<sup>e</sup> article.) La Vieillesse indignement secourue par l'Épouse pauvre, par mademoiselle Élisa Altier; Jeune homme regardant des dessins, par M. Meissonier; Taween se défendant contre des chiens, par M. Sussemikh; Vue prise à Dougival, par M. François; la Grappe, scène calabraise, pastel, par M. Maréchal; les Boigneuses de la forêt Noire, par M. A. Lebourg; les Maris insurgés, par M. Bellows; Les Infortunés, par M. Paul Lagarde. — Lettre. Nouvelle africaine, par M. Charles Poncy, le poète maçon de Toulouse. (Suite et fin.) Dix Gravures, par M. Leturbe. — Bulletin bibliographique. — Annonces. — Chute du pont suspendu de Yarmouth. Une Gravure. — Bohas.*

### Histoire de la Semaine.

La discussion de la loi sur l'armement des fortifications de Paris est devenue aussi vive quand le moment du vote a approché qu'elle avait été languissante au début. Nous en étions restés au discours prononcé par M. de Lamartine, un des plus brillants, un des plus incisifs que l'orateur ait prononcés jusqu'ici. Dans ce discours, plus éclatant que consécutif avec le langage tenu en 1839 par l'honorable député de Maçon, M. Thiers avait cru voir quelques traits dirigés non pas seulement contre ses actes, mais contre les intentions qui les lui avaient dictés alors qu'il était au pouvoir. Le lendemain, l'ancien président du conseil du 1<sup>er</sup> mars, avant d'entre son vote, crut devoir le motiver, et, en le faisant, il repoussa les attaques auxquelles il avait été en butte la veille avec une vivacité qu'il croyait justifiée par la portée qu'il leur supposait. De là une altercation parlementaire à laquelle M. le président de la Chambre et les amis de MM. Thiers et de Lamartine parvinrent, par leur intervention et leurs efforts, à donner une solution pacifique. Ce n'était pas là, à ce qu'il paraît, le compte et l'espoir de tout le monde. Des hommes qui s'en remettent aux tribunaux du soin de les venger d'outrages personnels et publics, avaient fait tout ce qui dépendait d'eux, tout ce que pouvaient faire des excitations venant de leur part pour rendre une rencontre inévitable. Leurs efforts et leur attente ont été trompés. Des explications satisfaisantes ont été échangées entre les deux orateurs, et la Chambre tout entière a applaudi à cette conclusion. Il est résulté clairement de ce démêlé et des commentaires auxquels il a donné lieu depuis, que si le duel n'est pas complètement sorti de nos habitudes, les mœurs et le goût des temps chevaleresques où le duel a pris naissance ont complètement disparu. S'il en reste encore quelque vestige, c'est peut-être parmi le peuple, où il n'est pas rare de voir deux adversaires animés l'un contre l'autre et près d'en venir aux mains, se retourner à la fois d'un commun accord contre les spectateurs qui les excitent. Dans les classes lettrées on ne comprend plus, à ce qu'il paraît, cette délicatesse. Des spectateurs sans intérêt se rament autour des adversaires, comme les clapoteurs autour du cirque, et demandent avec une sorte d'impatience féroce que la pièce soit jouée, comme s'ils avaient payé leur place. Il n'est même pas sans exemple de voir un des deux luteurs user de son influence sur quelques-uns de ces lâches Romains pour injurier son rival et se grandir soi-même de tout ce qu'il voudrait lui faire perdre dans l'estime de la galerie. Cela n'est pas chevaleresque, en vérité; le goût et la délicatesse du point d'honneur exigeraient le contraire. Ils exigent, du moment que la querelle est engagée et à la veille d'une solution par les armes, qu'on convie son adversaire au lieu de le faire insulter; ils exigent, la querelle pacifiquement terminée, qu'on ne cherche pas dans des commentaires complaisants à se donner plus d'avantages qu'on n'a pu en obtenir dans la négociation.

Revenons à la loi d'armement. La commission et le cabinet



Grand : messe en musique à Saint-Eustache, le dimanche de la Pentecôte.

n'avaient pas su prendre le parti le plus propre à lui assurer dès l'abord cette majorité importante qui est indispensable pour une pareille mesure. Des dispositions hostiles se mani-

festaient en grand nombre au moment où l'on allait passer au vote sur le premier article, et un amendement de M. Bethmont, admettant le crédit, autorisant la fonte des canons,

mais exigeant qu'ils ne sortissent de Bourges pour être amenés à Paris qu'en vertu d'une loi, paraissait avoir de grandes chances d'être adopté. Le ministre en l'acceptant eût assuré à sa loi une majorité des quatre cinquièmes. Il a préféré proposer de lui substituer une disposition qui ne permet l'armement de Paris qu'en cas de guerre. La garantie n'a pas paru la même, et l'amendement l'élimine n'en a pas moins compté 178 boules blanches contre 206 noires, c'est-à-dire qu'à quelques voix près la Chambre s'est trouvée partagée. Après ce triomphe, la concession du ministère a été acceptée et comme elle était loin de satisfaire tous ceux qui l'avaient en principe approuvé, elle a été déclinée par le ministre. L'amendement repoussé eût dissipé les appréhensions, il s'est encore trouvé au scrutin définitif sur l'ensemble de la loi 151 boules noires contre 227 boules blanches.

La Chambre a voté ensuite à M. le ministre de l'intérieur un crédit de 2,174,000 fr. pour être employé à l'achèvement et à la restauration de l'église Saint-Onen de Rouen, — du château de Blois, — et de l'ambassadeur d'Arles.

Lundi dernier la séance a été remplie par la discussion et le vote de la loi sur les monnaies qui n'est qu'une fraction du projet de loi plus étendu qui avait été présenté par le gouvernement et rejeté par la Chambre dans la session de 1845. L'ancien projet comprenait trois objets distincts : 1° la démonétisation des monnaies d'elles de billon; 2° la refonte des monnaies de cuivre; 3° la centralisation de la fabrication des monnaies à Paris. De ces trois dispositions, le projet de loi adopté n'en reproduit qu'une, celle qui ne soulevait aucune objection et dont la nécessité était généralement reconnue, c'est-à-dire la démonétisation des espèces de billon à différents titres qui forment les pièces de six liards, celles de 10 centimes à la lettre N et celles de 15 et de 50 sous. Toutes ces monnaies qui sont des alliages de cuivre et d'argent ont cela de commun que leur fabrication déféctueuse a rendu la contrefaçon très-facile et que le fait qu'elles ont subi par un long usage, en altérant les empreintes, concourt encore à favoriser les émissions frauduleuses. Toutefois une exception avec notre système métrique décimal. Les pièces de 15 et de 50 sous, qui sont du billon à haut titre, et dans la composition desquelles l'argent entre pour les deux tiers, peuvent encore se reconnaître au sou. Mais il n'est pas de même du billon à bas titre dans lequel l'argent n'entre que pour un cinquième; ce dernier n'offrait aucun moyen sérieux de contrôle, et il est frappé d'un tel discrédit qu'il a cessé d'avoir cours dans un grand nombre de départements. La démonétisation du billon est donc indispensable; mais elle ne peut se faire sans perte. La somme des pièces de 15 et de 50 sous en circulation est de 20 millions; on calcule qu'elle donnera à la refonte un déchet de 2 1/2 millions. Le rapporteur de la commission nous fait même espérer que la perte réelle restera au-dessous de cette estimation. La perte sera proportionnellement beaucoup plus considérable sur le billon à bas titre; elle sera de 674 mille francs sur les pièces de 10 centimes, dont il n'a été frappé que pour 5,280,000 fr.; sur les pièces de 6 liards, dont il a été mis plus de 16 millions en circulation, et dont on suppose ne rester aujourd'hui que pour 7 millions; la perte est portée dans le projet de la loi à 2 millions 100 mille francs; mais cette dernière évaluation est très-incertaine. Nous avons dit que le projet de loi, rejeté en 1845, provoquait et la centralisation de la fabrication de la monnaie à Paris. La refonte la monnaie de cuivre avait ajourné pour longtemps. Quant à la centralisation de la fabrication à Paris, la Chambre ne le félicitait de ne pas l'avoir votée dans son dernier état elle l'a proposée en 1845. En effet ce projet de loi, l'exécution duquel on demandait plus de 2 millions de francs, pour la restauration des ateliers et des machines, va s'opérer dans un état où il n'y a eu rien au trésor. Le directeur de la monnaie de Paris va installer lui-même, à ses frais, les nouveaux appareils de fabrication sur un plan meilleur que celui qui avait été dressé par le gouvernement. Ainsi la distribution des ateliers sera plus manufacturière, les appareils seront plus parfaits, le monnayage sera plus rapide, moins coûteux, plus satisfaisant, et il n'en coûtera pas un sou à l'Etat. Alors, la centralisation de la fabrication, si elle est réellement utile, s'opérera évidemment d'elle-même sous l'influence de la supériorité des procédés dont disposera l'Hotel des monnaies de Paris. Au reste, nous voyons par les suppressions portées au budget à la suite de la mort ou de la démission des directeurs, que les hôtels de Lyon, de Marseille et de Rouen vont disparaître. Il ne s'en trouvera donc plus que quatre l'autre prochain, ceux de Strasbourg, de Bordeaux, de Lille, et enfin celui de Paris, qui limera peut-être par les absorbant tous.

Immédiatement après le vote de cette loi, la Chambre est entrée dans la discussion du projet pour l'exécution du chemin de fer du Nord. Nous rendrons compte de ce débat dans son ensemble. Aujourd'hui nous nous bornerons à faire connaître les modifications introduites par la commission dans les principales dispositions du projet. Le maximum du durée de concession, porté par le projet du gouvernement à quarante-cinq ans, est réduit par la commission à trente-trois ans. Quant aux mesures par lesquelles le ministre s'était proposé de rendre les compagnies plus sérieuses en rendant leur formation plus difficile, la commission s'est montrée moins sévère; elle n'exige pas le versement tous les dix jours des sommes requises, à la caisse des consignations, et elle réduit à quinze millions le cautionnement de trente millions demandé par M. Dumon; mais elle impose, dans la quinzaine de l'homologation de l'adjudication le remboursement d'une somme de neuf millions. — La responsabilité des premiers souscripteurs que le ministre voulait étendre jusqu'à cinq dixièmes serait limitée aux quatre dixièmes du montant des actions souscrites. — Mais, ce à quoi le ministre n'avait pas songé, les concessionnaires seraient tenus de délivrer toutes les actions souscrites pour lesquelles ils auront provoqué et reçu des versements, disposition dont le but est de rendre impossible tout mariage entre compagnies à la veille de l'adjudication, comme on l'a vu à celle

du chemin de Vierzon, et de rendre forcée la concurrence.

Outre l'attaque d'un convoi entre Tenez et Orléansville à laquelle nous consacrons un espace à part dans ce même numéro, il s'est passé dans nos possessions d'Afrique, dans la partie occidentale surtout, quelques événements qui ont rendu nécessaire la présence sur ce dernier point de M. le maréchal Bugeaud. Il est arrivé le 4 à Milifanah. La subdivision d'Orléansville est toujours en insurrection. La colonne expéditionnaire dont M. le maréchal gouverneur va prendre le commandement, aura un effectif de près de 5,000 combattants. M. le duc de Montpensier commande l'artillerie. Plusieurs officiers d'infanterie ont suivi le maréchal. — L'Altkhar annonce dans son numéro du 4 mai, que les amis des tribus kabyles insoumises de l'Est, se sont réunis au nombre de 600 environ, afin de délibérer sur savoir s'ils devaient se soumettre à la France ou attendre les attaques qu'ils savaient devoir être dirigées contre eux tôt ou tard par M. le maréchal Bugeaud. Il a été décidé à une immense majorité, qu'à l'arrivée de M. le maréchal la soumission aurait lieu. Il n'y a que deux opposants, Ben Salem et Ben Kassem. — Par suite des nouvelles menées hostiles d'Abd-el-Kader, le gouvernement s'est, dit-on, décidé à envoyer près de l'empereur du Maroc M. le général Delarue, avec la qualité de commissaire plénipotentiaire. Espérons que le voyage lui sera plus facile qu'à M. Horace Vernet qui allant, par ordre du gouvernement français, prendre une vue du champ de bataille d'Isly, a été contraint de repasser en Algérie par le gouverneur d'Orléans qui l'offre d'un tribut de 12,000 francs n'a pu séduire. — A l'autre extrémité de l'Algérie, le général Bedeau est entré de son côté en expédition contre les kabyles des montagnes de l'Aurès. Ou avait, à cette occasion, fait circuler à Alger un bruit sinistre. On disait que depuis le départ du général Bedeau, la peste avait éclaté à Constantine. Ce bruit n'avait aucun fondement. L'apparition des sauterelles, indécise, selon les Arabes, d'une peste prochaine, avait été considérée comme le fléau lui-même. Rien ne fait craindre qu'un pareil fléau décime la population algérienne. Les plus grandes précautions sanitaires sont d'ailleurs prises en tout temps.

En même temps qu'il signe ses ordonnances de nomination aux emplois créés par l'ordonnance d'organisation du 13 avril, constitutive des services civils en Afrique. Sont nommés: Directeur général des affaires civiles, M. Blondel, directeur des finances à Alger, Directeur de l'intérieur et des travaux publics, M. le comte Guyot, directeur de l'intérieur, Directeur des finances et du commerce, M. Saladin, inspecteur des finances, Directeur central des affaires arabes, M. le lieutenant-colonel Daumas, déjà chef de ce service. Membres civils rapporteurs du conseil supérieur d'administration, MM. Laitre de Jussieu, secrétaire général de la préfecture de la Seine; Victor Foucher, avocat général à Rennes; baron Ballyet, intendant militaire en retraite, Président du conseil du contentieux, M. Majorel, conseiller à la cour royale d'Alger. Membres du conseil du contentieux, MM. Rivière, sous-préfet de Senlis; Lacombe substitut du procureur général à Limoges; de Linas, ancien receveur des finances. Secrétaire du conseil du contentieux, M. Sol, secrétaire général du gouvernement à Alger.

La position reste toujours à peu près la même sur les rives de la Plata: quelques escarmouches, quelques boulets échangés, mais pas de résultats. Cependant un de ces boulets, lancé d'un des navires de Brown, l'amiral buéno-ayrien, étant tombé sur la maison consulaire d'Angleterre, le consul a arboré son pavillon, les autres consuls ont suivi cet exemple, et le feu a cessé. L'amiral français maintient son opposition au blocus, et Rossas, ne pouvant rien contre lui, s'est vengé sur le commerce européen, en interdisant l'entrée des porcs argentins à tout navire qui a touché le port de Montevideo. D'un autre côté, M. Durand de Mareuil, notre chargé d'affaires, n'ayant pu, au bout de dix jours, obtenir une audience de Rossas, s'est décidé à en donner avis à l'amiral Lainé; la corvette la Coquette a été expédiée à Buenos-Ayres, et l'Esclair y a été envoyé pour prendre à son bord tous les Français qui veulent quitter cette ville. L'amiral buéno-ayrien, Brown, avait adressé aux chefs des escadres françaises, une note dans laquelle il proteste 1° contre le refus d'accepter le blocus général; 2° contre la défense de canonner Montevideo; 3° contre le rejet du dernier décret de Rossas, du 15 février. L'amiral Lainé, avec sa ferme habitude, a répondu qu'il communiquerait ces décrets à son gouvernement, et attendait ses ordres.

En Suisse, la transaction que nos correspondants jugeaient impossible au sujet du rachat des prisonniers faits sur les corps français, s'est accomplie. Les prisonniers étrangers en canton de Lucerne ont été rendus à la liberté contre cent compléments, comme au moyen âge. C'était une manière de hâter le terme d'une situation violente; aussi les gouvernements qui comptaient un grand nombre de leurs ressortissants parmi les captifs se sont-ils hâtés d'y prêter la main. Quel que soit le jugement que l'on puisse porter sur cette négociation, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'elle a mis fin à un état de choses intolérable, et qu'elle a calmé, momentanément du moins, l'exaspération qui régnait dans les cantons libéraux voisins de Lucerne.

Le gouvernement de Lucerne a retenu tous les prisonniers lucernois au nombre de cinq à six cents. Qu'en fera-t-il? on l'ignore. Pour le moment, il procède contre les principaux chefs du mouvement; le docteur Steiger, de Lucerne, le chef civil de l'expédition des corps français, a été condamné à être fusillé; la sentence a été confirmée en appel; si le grand conseil ne fait pas grâce, le docteur Steiger sera exécuté. Berne et Zurich ont envoyé à Lucerne des délégués avec mission d'intercéder en faveur du condamné. On se flatte généralement que leurs exhortations seront entendues.

Pour sa défense, le docteur Steiger a prononcé devant ses juges un discours dont nous extrayons le passage suivant: « Je fais au nombre de ceux qui l'on poursuivait pour des

causes politiques, sans aucune raison, car je n'avais pris aucune part aux événements du 8 décembre 1844. Ce De jour en jour les Français se redoublent. Cinquante citoyens, pour échapper à l'arrastation, quittaient Sursée; parmi eux se trouvaient plusieurs pères de famille de ma connaissance, mon collègue et ami le docteur Raebler, qui ne s'était jamais occupé de politique. Bref, deux mille personnes, le douzième de tous les habitants appelés à la jouissance des droits publics, abandonneront leurs foyers.

« Vous conviendrez, messieurs, qu'un cœur compatissant et libre doit saigner à l'aspect de tant de femmes et d'enfants qui venaient visiter des émigrés chéris et retournaient en pleurant dans leurs tristes demeures. Vous savez que ce n'est que par sympathie pour les maux des autres que je me suis fait médecin; et comme médecin, je n'ai jamais été, que je sache, infidèle à cette sympathie. Oui, je puis le dire, mille cœurs reconnaissants prient pour moi en ce moment, car ils pensent au bien que je leur ai fait. En marchant dans les rangs des corps francs, c'était encore un sentiment de philanthropie qui m'avait dirigé. Si par là j'ai mérité la mort, comme le prétend mon accusateur, eh bien! faites-moi fusiller. Messieurs, détruisez ce pauvre cœur qui, depuis bien des années, n'a battu que pour soulager la misère humaine; étendez-moi sur le pavé de cette ville, dont presque tous les habitants m'estiment et m'aiment; rayez-moi de la liste des vivants, afin que je puisse oublier mon affection pour ma chère femme et mes enfants pleins d'espoir, pour mon vœu de voir un jour mes vœux accomplis; laissez-moi donc le droit de compatir aux douleurs des mères qui ont abandonné et des pères qui se meurent. Je suis innocent, j'en suis bien sûr; condamnez-moi, vous ne m'épouvantez point. J'ai le courage, Dieu en soit loué, de mourir pour la grande et sublime idée pour laquelle j'ai vécu; je serais heureux de tomber martyr du combat de la liberté contre le despotisme jésuitique. Je suis en paix avec ma conscience comme je le suis avec le Père tout-puissant. Je ne présenterai devant Dieu une noble et forte conscience, sûr de la vie éternelle, rassuré au si sur ma mémoire. »

Dans la séance du 9 mai, sir James Graham a exposé à la chambre des communes le plan d'éducation académique que le gouvernement se propose de faire adopter pour l'Irlande. Ce plan consiste à créer trois collèges, placés à Cork, à Limerick et à Belfast, où les jeunes gens seraient admis sans distinction de religion. Le gouvernement demande pour chacun de ces collèges 750,000 fr. de frais de premier établissement, et une dotation annuelle de 150,000 fr. Ces établissements seront une institution analogue à nos Facultés, car les élèves et les professeurs logeront au dehors, et l'on n'y enseignera que les hautes études. Le gouvernement n'a point encore décidé si ces collèges pourront conférer des grades académiques, s'ils formeront une université à part, ou s'ils seront incorporés à celle de Dublin. Le bill, quand il sera présenté, tranchera ces questions. Sir Robert Peel a annoncé qu'il contraindrait le bill, et lord Palmerston qu'il l'approuverait. Sir Robert Peel sera donc encore une fois soutenu contre ses amis par ses adversaires habituels, qui l'aideront à compléter la réforme de l'éducation religieuse et séculière en Irlande. — M. O'Connell est de nouveau en verve. Il y a quelques jours, à l'association du rappel, parlant du projet qui aurait formé sir Robert Peel de reconquérir l'affection des Irlandais, il s'est écrié: « Mon avis est que nous devons recevoir de Peel avec reconnaissance, but ce qui veut bien nous donner de bon, et, par exemple, la suppression des droits sur le verre, le bill des banques, le bill de Mayoath. En vérité tout cela est bon, excellent, parfait; grâce vous soient rendues, sir Robert Peel! (Applaudissements.) Sir Robert Peel l'a dit, il veut joindre contre moi, il prétend m'enlever le peuple irlandais; j'accepte le défi. Les Irlandais y gagneront toujours quelque chose. Allons, sir Robert Peel, quel enjeu mettez-vous? — Le bill du verre. — Allez, sir Robert Peel, que mettez-vous encore? — Le bill des banques. — Vous arêtez-vous là, sir Robert? Allez, que mettez-vous encore? vous n'êtes pas au bout. (On rit.) Le peuple irlandais est un peuple reconnaissant par excellence. Si vous voulez le gagner, acquérez des titres à sa reconnaissance, procédez de la manière la plus juste comme vous avez commencé. Moi, j'ai un seul mot à opposer à tous les vœux de sir Robert, et ce mot est le rappel. »

Les nouvelles des Etats-Unis, à la date du 24 avril, paraissent avoir fait une impression favorable à Londres; et comme tout s'accroît à la source, la conséquence immédiate a été une hausse de 2 1/2 dans les consolidés. En lisant les journaux américains, nous avons de la peine à comprendre que l'opinion publique en Angleterre les ait interprétés comme elle l'a fait. Sans doute la population des Etats-Unis n'a pas connu au même aussitôt qu'elle a connu les déclarations de sir Robert Peel et de lord Aberdeen au sujet de l'Orizon; mais on aurait tout d'un coup conclu que les Américains reculent devant cette attitude menaçante et que leur parti est pris de céder. Un départ du *Great Western*, on ne pouvait pas connaître à New-York la nature ni le résultat des communications qui ont dû être échangées entre le nouveau président M. Polk, et le ministre d'Angleterre à Washington.

Le vote du sénat des Etats-Unis en faveur de l'annexion du Texas n'a point produit au Mexique une impression à beaucoup près aussi vive qu'on s'y attendait. A Vera-Cruz, à Mexico, le peuple est resté indifférent. Le nouveau gouvernement, obligé par point d'honneur d'assumer la responsabilité des déclarations faites par l'administration précédente, n'a voulu rendre l'initiative d'aucune mesure et s'est contenté de rendre compte aux Chambres des notes échangées entre les représentants des deux pays, laissant au congrès le soin de prendre une décision. Le congrès a pris la chose plus à cœur que le gouvernement; il a adopté plusieurs résolutions portant que toute relation diplomatique serait suspendue entre le Mexique et les Etats-Unis, que les soldats du Mexique seraient enrôlés aux navires américains, qu'une armée mexicaine serait dirigée sur la Sabine, qui sépare le Mexique du Texas.



Le commandement en serait confié au général Almonte, au-  
parant ministre du Mexique à Washington, et candidat à  
la présidence pour les élections prochaines. Quelques mem-  
bres, assure-t-on, ont proposé des mesures plus énergiques  
et d'un caractère plus agressif; mais la fidélité que le gou-  
vernement apporte dans cette affaire avait paralysé leurs  
efforts. Le congrès s'est ensuite occupé jusqu'après les fêtes  
de Pâques. Les mesures qu'adoptera le congrès en reprenant  
ses séances, décideront seules si la guerre éclatera ou non  
entre le Mexique et les Etats-Unis. Les résolutions votées  
jusqu'à ce jour peuvent conduire à une collision; mais ce  
n'est pas encore la guerre, et tout peut se terminer pacifi-  
quement, après un échange plus ou moins long de pro-  
tocolaires; c'est même encore l'issue la plus probable du différend.

\*. De nouveaux troubles ont éclaté dans le Pendjab. Au-  
cun résultat n'ayant été obtenu des négociations entamées  
entre le vizir Djouhar-Singh, qui gouverne à Lahore, et le  
radja Goulib-Singh, résidant à Djoumbo, qui refuse de re-  
connaître l'autorité du gouvernement, les troupes sikhs de  
Lahore ont été expédiées contre le radja de Djoumbo. L'ar-  
mée de Lahore s'étant approchée à la distance d'environ quinze  
milles de la capitale de Goulib, celui-ci, pour retarder les  
hostilités, a pris le soin de faire avancer ses deux quartiers  
généraux. Sa proposition fut acceptée, et le fils de Goulib  
alla s'aboucher avec les délégués de l'armée de Lahore, à la  
satisfaction desquels tout fut réglé. L'armée devait envoyer à  
Djoumbo une députation composée d'un officier et de deux  
cipayes par chaque compagnie, pour toucher la somme de 5  
laks de roupies (1 million 250,000 francs) destinée au paie-  
ment de sa solde, indépendamment d'une somme de 50 laks  
comme tribut de l'Etat, et dont l'acquittement devait être ré-  
glé plus tard. Les députés furent bien reçus par Goulib, pas-  
sèrent une nuit dans sa capitale, et ayant reçu le lendemain  
la somme convenue, la chargèrent sur des chameaux et des  
mulets et partirent pour retourner à leur camp. Ils avaient  
fait à peine trois milles lorsqu'ils furent attaqués à l'improvise  
par un détachement considérable de troupes de Goulib et  
massacrés presque tous sans pitié. L'argent fut reporté à  
Djoumbo. Cet acte atroce excita l'indignation de l'armée  
sikhs qui se porta immédiatement vers Djoumbo et attaqu  
les postes avancés de l'armée de Goulib; mais elle les trouva  
si bien fortifiés et fut si chèrement reçue qu'après avoir es-  
sayé de les percer graves cette armée retourna dans son camp.  
Encouragé par ces succès, Goulib attaqu le camp de Lal-Singh  
dans l'une de ses nuits suivantes, et y tua près de 2 mille hom-  
mes. Parmi les morts dans cette affaire, on cite le général sikhs  
Pouhal, qui avait commandé le contingent de Lahore dans  
l'expédition anglaise de l'Afghanistan, et le général Pollock.  
Le lendemain, la ville de Goulib, craignant les représailles de  
l'armée sikhs, et voulant surtout éviter un nouvel assaut,  
envoya avant l'arrivée des secours espérés du nord de ses pro-  
prietés, dépêcha des agents dans le camp de l'armée de Lahore,  
qui, en distribuant de l'argent et des promesses aux soldats,  
ont réussi pour le moment à acheter leur inaction. Tel était  
l'état des choses d'après les dernières nouvelles. Il donne la  
mesure de la politique qui règne dans ces contrées de l'Inde  
où l'Angleterre étend tous les jours sa domination. On croit  
que, pour le moment, elle favorise sans main le radja de  
Djoumbo, jusqu'à ce que son tour vienne de plier sous la verge  
de la compagnie. Dans la contrée des Malhrates du Sud, la  
guerre n'est que suspendue, à cause de la saison chaude qui  
avance avec le changement des vents. Un grand nombre  
d'exécutions ont eu lieu; mais le pays n'est pas complètement  
pacifié. Quelques chefs rebelles ont cherché et trouvé asile  
sur le territoire portugais de Goa. Grande fureur à ce sujet  
dans les journaux de l'Inde, qui ne parlent de rien moins que  
de l'envasement de ces restes de l'ancien empire des des-  
cendants d'Albuquerque. Serampore, que l'on dit avoir été  
acheté pour une somme de 121 (214) laks de roupies (5,125,000 fr.),  
est située à quelques lieues au-dessus de Calcutta, sur le  
Gange, en face de notre future possession de Chandernagor.

Dimanche dernier, jour de la Pentecôte, le service di-  
vin fut célébré avec le plus grand pompe à Saint-Étienne.  
On y a exécuté la grande messe solennelle de Chérubin. Les ti-  
bles se pressaient en grand nombre et cette solennité fut  
très brillante.  
Un affreux incendie a éclaté à Pittsburg, la seconde  
ville de l'Etat de Pensylvanie. 1,000 à 1,200 maisons ont été  
détruites; le nombre des victimes n'avait pu être constaté au  
départ du dernier courrier. La perte évaliée à 10 mil-  
lions de dollars (environ 54 millions de francs). — Au Ca-  
nada, une ville nommée London (Londres) comme la capi-  
tale de l'Angleterre, vient d'être également détruite en partie  
par un incendie qui a ruiné et laissé sans asile plus de deux  
cents familles. Une énorme avalanche s'est détachée d'une  
des montagnes qui couronnent les plaines de Maragnita, si-  
tuées à deux journées de marche de la ville de Bogota, et des  
torrents de neige, de boue et de gravier ont envahi le sol  
dans un espace de six lieues carrées, entraînant tout sur leur  
passage, arbres, maisons, plantations. On assure que plus de  
mille personnes ont péri. A Valence (Espagne), un incendie,  
peu grave en lui-même, ayant donné lieu au bruit que les  
conducts du gaz étaient crevés et que toute la ville allait dé-  
venir une proie des flammes, plusieurs centaines de jeunes  
filles travaillant dans une fabrique de cigares, furent saisies  
d'une terreur panique, se précipitèrent toutes à la fois vers  
les portes et les escaliers, et, dans le tumulte et la confusion,  
18 furent étouffées et 50 assez gravement blessées pour  
qu'on dut les transporter à l'hôpital.

\*. M. Fèveque de Lincen (Bon-François Sayer) est mort le  
5 de ce mois, dans sa soixante-seizième année. Nommé par  
ordonnance du 8 août 1817, il avait été sacré à Paris le 21  
octobre 1821. — M. Brieschet, professeur d'anatomie à la Fa-  
culté de médecine de Paris, membre de l'Académie des sciences,  
médecin consultant du roi, chirurgien ordinaire de l'Hôtel-  
Dieu, est mort à Paris, dans sa soixante-dixième année.  
— Le 1er de ce mois est mort, à Liancourt (Oise), M. Ferry,  
ancien examinateur à l'école polytechnique, professeur à l'é-  
cole du génie et l'un des membres les plus distingués par son

patriotisme et ses talents de la Convention nationale, où il  
fut député du département des Vosges. M. Ferry avait au-  
tant sa quatre-vingt-neuvième année sans que son caractère  
et ses facultés intellectuelles eussent rien perdu de leur éner-  
gie et de leur activité.

### Courrier de Paris.

Plusieurs églises de Paris sont remplies tous les soirs, de-  
puis le premier mai, d'une foule inaccoutumée. Le mois de  
mai est le mois consacré à la vierge Marie, dont le culte  
prend aujourd'hui une place très-importante dans les céré-  
monies du culte catholique. Donc, les églises se remplissent  
tous les soirs de fidèles attirés par cette doctrine et aimable  
religion, et par l'attrait des chants pieux auxquels se mêlent  
des voix de femmes, voix tendres et quelquefois un peu fas-  
cées, mais toujours étonnées de se sentir soutenues et accom-  
pagnées par les voix graves des chœurs du lutrin. A l'église,  
l'auditoire n'est pas difficile; il applaudira, il émettra la sainté-  
té du lieu. Le concert est divisé en deux parties, entre les-  
quelles se place un sermon en guise d'intermède. Les pré-  
dicateurs du concert ne sont pas non plus, tant s'en faut,  
les princes de l'éloquence religieuse. C'était dimanche, dans  
ma paroisse, un gros monsieur, avec un accent détestable et  
un talent de village, qui se frappait sur le ventre pour montrer  
que la foi vient du cœur. Après le discours, les chants  
recommencent; puis, la soirée finie, on se retire en causant  
de la musique et des chanteuses, sans avoir songé à deman-  
der le nom du prédicateur.

Tandis que l'Église se fait aimable et attrayante, l'Acadé-  
mie ne vise qu'à une chose, se tenir au grand complet. Deux  
fauteuils, parmi les quarante, étaient laissés vacants par la  
double perte, de MM. Etienne et Alexandre Somet; ces fau-  
teuils portent les numéros 10 et 36; le premier avait été suc-  
cessivement occupé, depuis l'origine de l'illustration, par  
— Cureau de la Chambre, Régier des Mairis, de la Monnoye,  
de la Rivière, Haridon, Thomas, le comte de Guibert,  
Lucien Bonaparte, Anger et Etienne; le second par — D-  
meslans, Natour, l'abbé de Lamoignon, Massillon,  
le duc de Nemours, Bernardin de Saint-Pierre, Aignan et  
Alexandre Somet. — A assez grand nombre de candidats  
briguant cette double succession d'immortalité, et le chef  
de l'Académie, pour l'un et l'autre fauteuil, pouvait se sentir  
fort incertain. Cependant, le scrutin ne s'est pas pris à  
deux fois pour M. Alfred de Vigny, qui a obtenu 20 voix au  
premier tour. La seconde nomination a été plus disputée; à  
la fin, le ballottage entre M. Vitet et M. Victor Leclerc a donné  
une majorité de 6 voix au premier. M. Vitet a été également  
nommé par 20 bulletins.

Nous n'avons pas besoin de rappeler à nos lecteurs les li-  
tres de deux nouveaux élus. M. Alfred de Vigny porta un  
nom cher à tous les lettres; l'auteur de *Stello*, *du*  
*Chatterton*, de *Cinq-Mars*, a toujours été placé aux premiers  
rangs de l'école moderne, et à même sur quelques-uns de  
ses pairs la supériorité de l'initiative, ayant le premier ex-  
ploré plus d'une voie nouvelle, et devancé tous les autres  
dans l'audacieuse carrière de la réformation romantique.  
L'Académie, qui compte déjà dans son sein MM. Lamartine  
et Victor Hugo, devait ouvrir ses portes à M. de Vigny.  
— D'autre part, le choix de M. Vitet à honorer pas moins  
l'Académie; écrivain sérieux et pur, doté d'une élégante  
fermeté de style, et d'une distinction d'esprit remarqua-  
ble, l'auteur des *Etats de Boissac* est depuis longtemps en  
possession d'un renom littéraire que devait tout tard consa-  
crer ce beau titre d'Académicien. Nous n'aurions donc qu'à  
louer au grand l'Académie de son double choix, si l'opinion  
publique et la sympathie unanime des lettrés ne s'obsti-  
naient, lors de chaque vacance nouvelle, à appeler au fauteuil  
immortel deux de nos plus grands illustrateurs littéraires,  
Béranger et Lamartine, qui occupent visiblement la chair  
de l'Académie. — Quelques jours avant le scrutin, l'opinion  
de la candidature inopinée de M. Victor Leclerc et  
surtout du grand nombre de voix qu'elle a réunies. M. Victor  
Leclerc, doyen de la Sorbonne, est connu par des travaux  
qui appartiennent plutôt à l'érudition qu'à la littérature;  
aussi l'Académie adressait-elle ses votes moins à l'écrivain  
qu'à son savant professeur, et l'élection de M. Victor Leclerc  
semblait très-désirable à tous ceux des membres qui s'occu-  
pent de ces fameuses et interminables *Dictionnaires*; le grand  
œuvre lexicographique se perdait, dans la personne de M. Char-  
les Nohier, le meilleur, le plus zélé de ses collaborateurs;  
M. Victor Leclerc était bien et légitimement choisi pour répa-  
rer cette perte.

Par suite de ces deux dernières élections, l'Académie fran-  
çaise se trouve ainsi composée: doyen, M. le vicomte de  
Châteaubriand; — MM. Lacretelle, Jouy, Baour-Lorrain,  
Villennay, Brozat, B'aufray, Guiraud, de Feletz, Royer-Gollard,  
Lebrun, de Branté, Lamartine, comte de Ségur, Pongerville,  
Gossin, Viennet, Jay, Dupin, Tissot, Thiers, Scribe, Silvandy,  
Dupaty, Guizot, Mignet, Florens, Molé, Victor Hugo, de  
Sainte-Aulaire, Ancelet, Tocqueville, Pasquier, Balanche,  
Pain, Saint-Marc Girardin, Sainte-Beuve, Mérimée, Alfred  
de Vigny et Vitet.

Ainsi la littérature est en possession in presque exclusive,  
cette semaine, de la nouveauté; — réservations cependant que  
s'écrit par tout le général Tom Pouce, dont la vogue semble  
s'accroître depuis qu'il s'est fait connaître et rival d'Arnal;  
— puis pour ces fameuses savantes de l'Amérique que *l'Illus-  
tration* vous a si pittoresquement dessinés, et qui se mon-  
tent aujourd'hui au public dans la salle des concerts Valenti-  
no; — puis enfin pour la grande loterie, autorisée par le  
gouvernement, et destinée au rétablissement de l'orgue de  
Saint-Eustache; la foule dévote, avec la belle compagnie,  
encombre la salle Saint-Jean; à l'Hôtel-de-Ville, où se dis-  
tribuent les billets de *l'œuvre*; et tel est l'empressement de  
chaque pour s'en procurer que l'espèce de cours de la loterie  
municipale s'élève, à chaque minute, d'une manière surpre-

nant; le billet coûtait primitivement 5 fr., il est maintenant  
à 15 et 20 fr. — Hâtez-vous donc, si la chose vous tient au  
cœur; pour peu que vous tardiez encore, les pieux billets se-  
ront décidément hors prix.

L'Odéon a donné il y a quelques jours la première repré-  
sentation du *Caméens*, drame en cinq actes et en prose,  
début de MM. Armand Du Mesnil et Victor Perrot. C'est un  
promet à la scène deux écrivains habiles, et que le pu-  
blic a très-bien accueilli. Avec cette vieille li-  
térature du Caméens, le Virgile portugais, les deux auteurs  
ont su faire, — sans presque allonger les faits, — un drame pa-  
thétique, émouvant; il nous montre d'abord le poète reven-  
dant de l'exil, sans amis, sans protecteurs, sans autre richesse  
que son admirable poésie qui lui a sauvé avec lui du naufrage.  
Jeté presque nu sur la plage, le Caméens, pour comble d'in-  
fortune, retrouve celle qui l'a aimé mariée à son plus cruel  
ennemi; c'est cette fameuse Catherine de Attale, si auouren-  
sement célébrée dans ses vers. Heureusement, son amour  
retrouve un ancien ami, qui ne l'a point oublié, un favori  
du roi Sébastien, qui le mena avec lui à la cour et lui obtint,  
malgré l'envie qui s'attache au poète, les marques les plus  
éclatantes de la faveur royale; ainsi la fortune, adoussant sa  
vieille inimitié contre l'auteur des *Lusades*, semble lui  
promettre deux des destinées meilleures. Mais elle va bientôt dé-  
mentir cette apparente éclatance; le duc de Soria, époux de  
Catherine, convaincu de haute trahison et chassé du royaume  
par Sébastien, a surpris le secret amour que sa femme con-  
serve pour son ancien amant; il fait conduire Catherine dans  
un couvent, et, dans une rencontre, laisse le Caméens pour  
mort sur la place. — Puis, le roi Sébastien périt sur la côte  
d'Afrique; le poète se retrouve sans protecteur et sans pain;  
il désespère ajoute bientôt son horreur aux souffrances que le  
minut déjà; il languit, il appelle la mort, il se consume dans  
les tortures de la faim. Catherine s'échappe du couvent où  
elle est renfermée, après avoir pris un poison mortel, et le  
fidèle esclave dit poète demande à son amant, tandis que  
le temple, l'annuaire pour le Caméens. — Mais déjà le Ca-  
méens vient de rendre le dernier soupir sur le corps de Ca-  
therine! — La pièce a été applaudie d'un bout à l'autre; le  
cinquième acte a couronné le succès en le doublant. — Nous  
attendons maintenant les deux auteurs à leur seconde pièce.

— Le théâtre du Palais-Royal nous offre cependant un  
petit vaudeville égrillard, tout à fait dans le goût de son répo-  
toire, et dont certains détails, vifs jusqu'à l'exces, ne seraient  
guère supportés sur une autre scène; je veux parler de *E-  
claircir volant de la reine*, pièce en un acte de M. Dumanoir  
et Laforgue.

Me-demoiselles les filles d'honneur, toutes choisies dans  
la meilleure noblesse, composent l'escadron volant de la reine  
Anne d'Autriche, au temps de la Fronde et des Mazarinades;  
Jeanne Robertin, simple fille d'honneur, ambitionne d'être ad-  
mise dans ce gentil escadron; mais, comme elle n'a qu'une  
noblesse de robe, on la rebute, on la dédaigne; Jeanne jure  
de se venger. Elle possède pour amoureux un gros garçon  
naïf jusqu'à l'innocence, et innocent jusqu'à la naïveté,  
Tancrède Bazu, fils d'un traitant millionnaire; vous jugez  
bien que Jeanne n'a rien pu faire du nez, son prétendant.  
D'ur elle lui commande de se faire frondeur, et de passer,  
avec ses millions de mon-leur son père, sous les drapeaux  
rebelle de Turenne, qui tient la campagne contre le roi. Et  
Tancrède de faire aussitôt les préparatifs de son départ sé-  
diteux; — disons, pour justifier son infidélité, qu'il a été  
cruellement mystifié par la reine, laquelle l'a nommé, à son  
insu, inspecteur des cuisines des demoiselles d'honneur.  
Tancrède, lorsque toutes les demoiselles de l'escadron vien-  
nent, à force de séductions tachées de la retenue, notre homme  
n'est point de fer; il est bientôt fêlé, et il accorde, d'un seul  
coup, cinq rendez-vous, s'il vous plaît. Mais Jeanne voit tout,  
entend tout; elle envoie à chacun de ces cinq rendez-vous  
l'amant de la demoiselle qui l'avait donné à Tancrède, et  
voilà celui-ci en tête à tête, dans l'obscurité la plus par-  
faite, avec une vieille marquisse, sèche, fatiguée, etc.

Donc les amants de ces demoiselles se montrent si satis-  
faits, qu'ils ne songent plus à quitter la cour, comme ils vou-  
laient le faire, à cause de la cruauté de leurs maîtresses;  
Jeanne, qui a mené toute cette histoire, se voit récompensée  
par son entêtement dans l'escadron volant; Tancrède l'é-  
pouse, et tout le monde est content. — Alcide Tenezet et ma-  
den oiselle Scrivanceau ont fait le succès de la pièce.

### Attaque d'un convoi français en Algérie.

Un convoi parti de Tenez, le 22 avril était escorté par 40  
soldats appartenant au 2<sup>e</sup> bataillon d'Afrique, venant de Cher-  
cheil au secours de Tenez. A peine ces braves venaient-ils  
de quitter un blockhaus qu'ils virent défilier les Arabes sur  
la hauteur. Nous trainions la lettre d'un employé de l'adminis-  
tration française qui rend d'une manière pittoresque l'at-  
taque des Kabyles.

Des cavaliers richement vêtus avaient l'air de les con-  
duire. Ils firent à un quart de heure de notre halte, dans la  
direction de Mostaganem. Tous d'homme se sont montrés. Ce  
sont ces derniers qui nous ont attaqués. Une grêle de balles  
est tombée sur nous au milieu du convoi; les prolonges des  
bisentins en portèrent encore les traces. Nous, civils, et nos  
chevaux se seraient mal trouvés de cette impétueuse attaque;  
si nos braves du bataillon d'Afrique, commandés par le  
commandant Prévost, ne s'étaient déployés en tirailleurs  
de chaque côté, tandis que nous marchions par quatre  
rangs de voitures. Mais le chemin s'est ensuite rétréci, et  
nous avons été forcés de mettre les voitures les unes der-  
rière les autres. Nous nous avançons dans des gorges où nos  
soldats couronnaient les hauteurs. Alors nous avons

été en sûreté; nos braves tirailleurs seuls étaient exposés. « Les Kabyles, au nombre de 4 000 au moins, les harcelèrent vivement; quelquefois les tirailleurs étaient contraints de se replier sur nous, quand ils étaient poursuivis avec acharnement. Dix soldats ont été pris; l'un d'eux, n'étant que blessé, a eu assez de courage pour tuer son adversaire, qui venait l'enlever; mais il n'a pas tardé à être massacré, ainsi que ses malheureux camarades. La retraite s'opérait donc difficilement; on apportait de temps en temps les blessés au milieu du convoi. Les voitures ont déchargé des boîtes de fourrages auxquelles les Arabes ont tenté de mettre le feu; mais on les a repoussés de manière à les faire repentir de leur audace; car de notre position nous avons pu les fusiller en partie. Ce n'est pas sans peine que nous avons pu gagner le point vers lequel nous tendions. Les voitures civiles surtout ont dû doubler leur équipement. C'était un spectacle saisissant de voir ces Kabyles, avides de butin et de vengeance, et ne pouvant satisfaire leur désir; leurs chefs couraient d'un point à un autre pour tenir conseil; la nuit a éteint leur feu. On a

pensé les blessés à la clarté des fanoux; on a extrait des balles aux uns et opéré des amputations aux autres. Nos chas-

vost en a profité pour envoyer des soldats sur la route, afin de s'assurer, à leur retour, l'ordre du départ pourrait être donné.

« Quand ils sont revenus, les rouliers ont détaché les grelots de leurs bêtes, et l'on a été invité à empêcher les chiens d'aboyer et les ânes de braire; de sorte que nous nous sommes remis en marche à minuit, sans bruit. Un événement est venu nous dénoncer. Une des prolonges, qui portait nos blessés, a eu besoin de réparation; on a dû donner des petits coups de marteau; peu de temps après, la fusillade a éclaté tout à coup dans la nuit. Nos soldats ne ripostaient pas; on a continué à marcher; des hommes ont été blessés ou tués; on a été forcé d'abandonner deux voitures, dont l'une était chargée d'une pipe d'esprit; les Arabes y ont mis le feu, et cette pipe, en éclatant, les a horriblement maltraités. Puis, nous sommes arrivés au milieu de tribus armées, et nous avons rencontré le commandant du génie, M. Tripiet, arrivé de la veille. Aujourd'hui 23, le convoi arrive à Orléansville. Nous



(Attaque d'un convoi français en Algérie, le 22 avril 1845.)

seurs à pied se sont admirablement comportés. La lune, vers onze heures, a éclairé notre bivouac; le commandant Pré-

avons eu quinze morts et soixante blessés, dont dix officiers.

**Le Printemps selon les poètes.**

GRAVURES PAR MM. VICTOR ADAM ET DAUMIER.

Le printemps qu'annonçait l'hirondelle,  
Des saisons à mes yeux vient d'ouvrir la plus belle...  
LEMIÈRE. *Les Fastes.*

Le beau soleil de mai levé sur nos climats,  
Feconde les sillons, rajunit les bocages.  
MICHAUD. *Le Printemps d'un Proscrit.*

Printemps chéri, doux matin de l'année,  
Console-nous de l'ennui des hivers...  
Déjà Zéphyre annonce ton retour. PARYS

Brillant astre du jour, de climats en climats,  
Tu poursuis en vainqueur les ombres, les frimas,  
Tu conduis le zéphyr dans les airs qu'il épure.

Ce réveil nouveau de la nature entière,  
Cette adorable couleur dans sa beauté première,  
Régout à la fois et repose mes yeux,  
Que fatigue au printemps l'éclat brillant des cieux.  
Oh! que l'homme est heureux, qu'il doit être content.  
SAINT-LAMBERT. *Les Saisons.*



Le dieu du jour armé d'un feu plus éclatant, Triomphant de la nuit, en resserre l'empire;

L'hiver fut sans retour, et la terre respire. Une seconde fois le printemps lui sourit.

L'urne des airs s'épuise, un frais délicieux

Ranime la verdure... Et cependant aux cieux,  
Le soleil, que voilait la vapeur printanière.

Commence à dégager sa flamme prisonnière;  
Elle brille...

Zephyre se reveille.

ROUCHER. Les Mois



Les zéphyrs de retour  
Attédisent les airs de leurs molles haleines.  
Sans doute le printemps vit naître l'univers...

Le seul printemps sourit au monde en son aurore;  
Le printemps tous les ans le rajeunit encore;

Et des brulants étés séparant les hivers,  
Laisse du moins entre eux respirer l'univers.

DELLIE. Les Géorgiques.

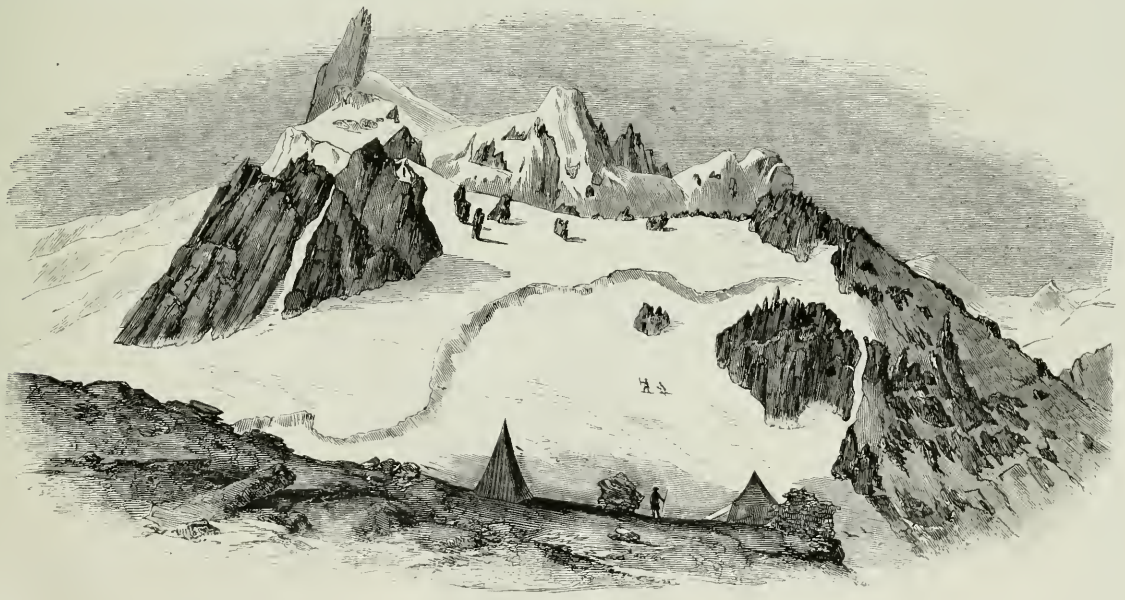
**Théodore de Saussure.**

Genève a toujours compté un grand nombre d'hommes éminents dans les sciences physiques et naturelles. A mesure que la mort éclaircit les rangs de ses savants, d'autres surgissent pour les remplacer. Dans quelques familles la science semble même héréditaire, et c'est le fils qui soutient et accroît la renommée du père. Théodore de Saussure appartenait à une de ces familles privilégiées. Né en 1767, il fut d'abord le compagnon et l'aide de son père, l'illustre historien des Alpes. De bonne heure il le suivit dans les montagnes et apprit de lui le grand art d'observer la nature et celui, plus rare encore, d'être sobre de déductions, jus qu'à ce que les faits soient assez multipliés et assez convaincants pour que leurs conséquences théoriques deviennent évidentes et incontestables. En 1787, de Saussure fit sa mémorable ascension au mont Blanc. Il ne voulut pas que son fils, âgé de vingt ans seulement, partageât les fatigues d'un séjour prolongé au milieu des neiges. Théodore de Saussure resta au pied de la montagne dans le village de Chamonix, où il se livra à un grand nombre d'expériences et d'observations cor-

respondantes qui devaient donner à celles de son père leur grande importance scientifique; mais l'année suivante ils s'élevèrent ensemble pendant dix-sept jours sur le col du Géant à 5 428 mètres au-dessus de la mer. La gravure ci-jointe a été faite d'après un dessin du savant auquel nous consacrons cette notice biographique. La seconde nuit de leur arrivée, celle du 4 au 5 juillet, les observateurs furent assaillis par un de ces terribles orages qui, dans les hautes Alpes, enveloppent de toutes parts le voyageur. Les éclairs se succédaient sans interruption autour d'eux, et une étincelle glissa en pétillant sur la toile mouillée de la tente précemment derrière la place où se trouvait Théodore de Saussure. Pendant le reste de leur séjour, nos physiciens eurent un assez beau temps; nuit et jour ils se livraient à leurs expériences. Mais il y avait tant à faire qu'ils ne quittèrent qu'avec peine leur observatoire. Pour les forcer à partir, leurs guides, ennuyés de ce séjour prolongé dans les neiges, débordèrent leurs provisions pendant la nuit. Bénédicte de Saussure décrit éloquentement leurs jouissances et leurs re-

grets (1). « La seizième et dernière soirée que nous passâmes sur le col du Géant fut d'une beauté ravissante. Il semblait que ces hautes sommités voulaient que nous ne les quittassions pas sans regret. Le vent froid, qui avait rendu la plupart des soirées si incommodes, ne souffla point ce soir-là. Les cimes qui nous dominaient et les neiges qui les séparent se colorèrent des plus belles nuances de rose et de carmin. Tout l'horizon de l'Italie paraissait bordé d'une large ceinture pourpre, et la pleine lune vint s'élever au-dessus de cette ceinture avec la majesté d'une reine, et teinte du plus beau vermillon. L'air autour de nous avait cette pureté et cette limpidité parfaite, qu'Homère attribue à celui de l'Olympe, tandis que les vallées, remplies de vapeurs qui s'y étaient condensées, semblaient un séjour d'épaisseurs ténébreuses. Mais comment peindrai-je la nuit qui succéda à cette belle soirée, lorsqu'après le crépuscule, la lune, brillant seule dans le ciel, versait les flots de sa lumière argentée sur la vaste en-

(1) Voyages dans les Alpes, § 2433.



(Vue du col du Géant.)

++ Aiguille du Géant. — Aiguille marbrée. — Pente du glacier du côté de Cormayeur.

ceinte des neiges et des rochers qui entouraient notre cabane! Combien ces neiges et ces glaciers, dont l'aspect est insoutenable à la lumière du soleil, forment un étonnant et délicieux spectacle à la douce clarté d'un beau jour de nuit! quel magnifique contraste ces rocs de granit rousés et découpés avec tant de netteté et de hardiesse forment au milieu de ces neiges brillantes! Quel moment pour la méditation! De combien de peines et de privations de sanbla-

bles moments ne s'éloignent-ils pas! L'âme s'élève, les vifs de l'esprit semblent s'agrandir, et au milieu de ce majestueux silence, on entend la voix de la nature, et de voir le confinement de ses opérations les plus secrètes.

Pendant le séjour au col du Géant, le père s'occupait principalement de météorologie et de géologie. Le fils déterminait la latitude de la station et sa élévation relativement aux différentes cimes qui l'entouraient. Il fit ensuite des expé-

riences sur la densité de l'air, qui furent le sujet de son premier mémoire (1); à l'exemple de Newton et de Bouguer, il employa un pendule, c'est-à-dire une boule métallique de 15 centimètres de diamètre, suspendu à un fil d'argent de deux mètres de long et terminé par un anneau d'acier qui oscil-

(1) Journal de Physique de l'abbé Rozier, t. xxvi, p. 98. — Février 1790.

Aut sur le tranchant d'un crochet en cuivre. On conçoit qu'en faisant osciller ce pendule, on puisse estimer la densité relative d'un fluide. Imaginons en effet un instant que ces oscillations se fassent dans l'eau, on comprend que la résistance du liquide les éteindra plus vite que dans l'air. Mais dans l'air même, la densité plus ou moins grande de la couche dans laquelle le pendule se meut aura une influence appréciable. Nous l'air sera dense, et moins son action retardatrice se fera sentir. Le pendule nous fournit donc un moyen d'apprécier les différences de densité que l'air présente dans ses différentes couches. Voici comment Bouguer était parvenu à les mesurer. Il faisait osciller son pendule devant une règle horizontale divisée en lignes, puis il comptait le nombre d'oscillations qu'il fallait pour que les excursions qui avaient d'abord 200 lignes d'amplitude, n'en eussent plus que 160. Plus l'air était dense, moins ce nombre était grand. Cette méthode offre une foule de difficultés matérielles et d'incertitudes, elle nécessite une foule de corrections qui la rendent presque inéxecutable dans la pratique; aussi Théodore de Saussure ne la mit-il en usage que concurremment avec la suivante. On sait qu'un corps solide, pesé dans l'eau, perd un poids une quantité précisément égale au poids du volume d'eau qu'il déplace. Ainsi, si vous prenez un cube d'un corps solide quelconque, ayant un centimètre de côté, et qui vous trouvez qu'il perd dans l'air 10 grammes, ce même corps suspendu à un fil au-dessous du plateau de la balance et plongé dans l'eau distillée, ne pesera plus que 9 grammes parce que le poids du centimètre cube d'eau distillée qu'il déplace est d'un gramme; ce qui a lieu dans l'eau se passe également dans l'air; mais l'air n'a pas la même densité c'est-à-dire qu'il n'est pas aussi lourd, à volume et à température égale, sur une montagne et dans la plaine. Sur la montagne il est moins dense, donc le même corps, pesé sur la montagne, déplacera un même volume d'air plus léger, à égal de température, que l'air de la plaine; la quantité de poids que le corps perdra sera donc moindre, et il pesera par conséquent davantage. Pour utiliser ce principe, Théodore de Saussure employa un ballon de verre exactement fermé et de la forme d'un ellipsoïde aplati. Sa grand diamètre était de 513 millimètres, le petit, de 573 millimètres. De Saussure prit un poids de ballon pesé d'air à la température de 14° 4, et la pression barométrique de 758 millimètres, et à 75 degrés de l'hygromètre à cheville. Il faut pour ce genre d'expériences, des balances très-sensibles; la sienne venant à 25 milligrammes. Mais avant de faire ces expériences il était nécessaire d'étudier, sous diverses pressions, l'influence de la chaleur qui, en dilatant l'air, diminue sa densité, indépendamment de la pression barométrique. Il trouva qu'une différence de température de 6° à 51° correspondait à une différence de 2 505 milligrammes sous la pression de 758 millimètres de mercure. L'influence de l'humidité fut appréciée avec la même rigueur. Après ces études préparatoires, Théodore de Saussure fit un grand nombre d'expériences à vingt-cinq points situés à différentes hauteurs dans les montagnes entre 500 et 5 500 mètres au-dessus de la mer, et mit ainsi hors de doute une des grandes lois de la physique déjà établie par Mariotte, savoir, que la densité de l'air est proportionnelle à la pression qu'il supporte.

Théodore de Saussure ne continua pas à marcher dans la voie où son père l'avait fait entrer. Priestley, Bonnet et Senebier venaient de créer une science pour ainsi dire nouvelle, la physiologie végétale. Théodore de Saussure résolut d'éclaircir par la chimie le mode de nutrition des végétaux. Il ne craignit pas d'aborder cet immense sujet, et d'enta en 1797 par un mémoire sur cette question, *l'Académie de Saussure l'essentielle à la végétation*. Ce mémoire ouvrit la série de ses *Recherches chimiques sur la végétation*, dont l'ensemble parut en 1804, et produisit une profonde sensation dans le monde savant. Berthollet lui fit cet ouvrage un rapport de suite qu'il termina en regrettant de n'avoir pu donner qu'un aperçu « de l'immense travail qui est condensé dans ce livre qui doit accroître la célébrité du nom que porte son auteur. » Cet ouvrage valut à de Saussure le titre de correspondant de l'Institut. Essayons de donner au lecteur une idée générale de l'importance et de l'intérêt de ces recherches.

L'auteur partit d'abord qu'une plante ne saurait germer dans le vide, c'est-à-dire dans un espace sans air ou dans un gaz privé d'oxygène; il montre ensuite que le volume d'oxygène absorbé est égal au volume du gaz acide carbonique que la plante forme et émet pendant sa germination. Il s'assura que cet acide carbonique retarde la germination encore plus que l'azote et l'hydrogène. Mais si l'on met de la potasse et de la chaux sous les recipientes où les grains germent, ces bases, en absorbant l'acide carbonique à mesure qu'il se forme, favorisent la germination. Il fait voir de plus que l'influence de la lumière est nulle, malgré les assertions contraires d'Ingenhousz et de Senebier.

Dans un second mémoire, de Saussure étudia l'action de l'acide carbonique sur les plantes adultes. Dès le début, il distingue l'action du gaz au soleil et à l'ombre. Au soleil, une plante de pois recut sept jours dans un air contenant moitié de son volume d'acide carbonique. Avec une proportion d'un quart, le poids de la plante s'accrut de 265 milligrammes dans le même espace de temps. Dans une atmosphère contenant un huitième, elle augmenta de 571 milligrammes, et avec un dixième, de 585 milligrammes. Dans l'acide carbonique pur, les plantes ne végètent pas. Ainsi donc, une faible proportion d'acide carbonique favorise la végétation des plantes qui sont exposées au soleil; mais dès que cette proportion devient trop forte, la plante est asphyxiée. La moindre dose de ce gaz est mortelle pour les végétaux maintenus constamment à l'abri de la lumière solaire.

L'expérience la plus probante de Saussure sur la respiration des plantes est la suivante: Il sema vingt et une pervenches. Sept furent analysées afin de constater la quantité de carbone (charbon) qu'elles contenaient. Sept autres furent placées sous une cloche contenant de l'air avec 0,75 (environ sept dixièmes) d'acide carbonique (oxygène et carbone).

Leurs racines plongeaient dans de l'eau distillée. Les sept dernières étaient recouvertes d'un récipient qui contenait de l'air totalement privé d'acide carbonique. Les deux cloches furent exposées au soleil. Au bout de six jours, pendant lesquels les pervenches avaient parfaitement végété, de Saussure trouva: 1° que l'atmosphère du récipient qui contenait de l'acide carbonique n'en contenait plus; il avait donc été absorbé par les plantes; 2° l'air du récipient, au lieu de renfermer 21 pour cent d'oxygène comme à l'ordinaire, en renfermait 24 pour cent de plus. L'acide carbonique avait donc été décomposé par les pervenches, et une partie de l'oxygène de cet acide carbonique avait été exhalée; 3° les pervenches elles-mêmes, ayant été analysées, ont fourni 121 milligrammes de carbone de plus qu'avant l'expérience; 4° les pervenches qui avaient vécu dans une atmosphère dépourvue d'acide carbonique n'avaient pas augmenté de poids: leur proportion de carbone était restée la même. Ces expériences, répétées sur d'autres espèces, prouvent évidemment que sous l'influence des rayons solaires, les parties vertes de végétaux décomposent l'acide carbonique de l'air, s'emparent du carbone qui accroît leur partie solide, retiennent une partie de son oxygène et dégage le reste.

Dans son troisième mémoire, de Saussure étudia le rôle de l'oxygène de l'air, et s'assura que les parties vertes absorbent pendant la nuit et le restituent pendant le jour à l'air environnant. Nous ne pourrions pas plus loin cette analyse. Elle s'agit pour faire voir que l'air de Saussure avait étudié à fond les phénomènes de la respiration des végétaux, que Bonnet, Priestley, Bonnet, Senebier et Ingenhousz n'avaient fait qu'entrevoir.

Après avoir ensuite étudié les causes de l'éboulement de Galdan, de Saussure revint à sa science favorite, la chimie appliquée à la physiologie végétale. Il avait montré quels matériaux les plantes empruntent à l'atmosphère, il lui resta à trouver ceux qu'elles tirent du sol dans lequel leurs racines sont plongées. Cette question est le sujet du mémoire « de l'influence du sol sur quelques parties constitutives des végétaux », qui fut lu à la Société philomathique au commencement de l'année 1800. Il analysa des branches de mélèzes, de saules, de genévrier et de Rhododendron, dont les uns avaient crû sur le Breven, montagne primitive voisine du mont Blanc, et sur le Reculet, cime calcinée du Jura français. Dans les cendres des végétaux du Breven, il trouva le silice et la magnésie qui entre dans la constitution de la roche. Dans celles du Reculet, il ne découvrit pas la moindre trace de silice ni de magnésie, mais une proportion très-forte de carbonat de chaux, qui est la substance dominante dans les roches calcaires. Il trouve en même temps que les végétaux qui croissent sur les terrains siliceux tendent à y former, en se décomposant, une couche calcaire, tandis que les végétaux qui couvrent un sol calcaire n'y déposent point de silice. Ce mémoire complétait l'ensemble de ses recherches sur la nutrition des végétaux. Dans celles qui suivirent, il éclaircit plusieurs points douteux et délicats de chimie organique, la composition de l'alcool et de l'éther sulfurique, la décomposition de l'amidon à la température atmosphérique; sa conversion en matière sucre. Dans ce dernier travail, il a prouvé l'identité du sucre d'amidon et de raisin, et préparé les beaux travaux des chimistes actuels sur la fécule. Enfin, il fit voir quelle était l'influence des fruits et des fleurs sur l'air atmosphérique.

Quelques semaines avant sa mort, l'illustre Laplace avait fait un appel aux physiciens et aux chimistes. Il voulait que l'on déterminât avec la plus grande rigueur ce qu'il nommait les constantes de la nature, c'est-à-dire les éléments invariables du monde physique. Il voulait que l'on soumit l'air atmosphérique à une nouvelle analyse, que l'on répéterait tous les cinquante ans, afin de s'assurer si sa composition restait toujours la même, ou si elle est sujette à varier dans le cours des siècles. Maintenant que la chimie analytique est parvenue à un haut degré de précision, ces questions ne sont pas au-dessus de ses forces. De Saussure entreprit cet appel de l'auteur de la *Mécanique céleste*. Il reprit l'analyse de l'air atmosphérique en se servant, pour absorber l'oxygène, de la grenaille de plomb mouillée. « On conçoit, dit M. Gay-Lussac, la difficulté du procédé, mais elle n'est rien dans les mains d'un aussi habile expérimentateur. » Pour doser l'acide carbonique, de Saussure employait des ballons de 50 à 45 litres de capacité, et, par l'eau de baryte, il reconnaissait jusqu'à cent milligrammes de ce gaz répandu dans l'air. Il constata que sa proportion très-variable est en général de cinq dix millièmes. Aussi, grâce à ces recherches et à celles encore plus étendues de MM. Dumas et Boussingault, qui analysèrent de l'air pur dans les plaines, à la surface de la mer et au sommet de hautes montagnes, on pourra dans plusieurs siècles s'assurer si la composition de l'atmosphère a varié, ou bien si, à cause de son immense volume, elle n'a pas été sensiblement altérée par les causes nombreuses, mais relativement bien minimes qui tendent à la modifier.

Tel est, en abrégé, l'exposé des travaux du grand chimiste que la science vient de perdre. L'esprit philosophique qui l'a constamment dirigé est encore plus admirable que le nombre et l'importance des faits qu'il a découverts. Heureux choix du sujet, précision dans les procédés employés, contrôle des méthodes soit en elles-mêmes, soit les unes par les autres, exactitude et multiplicité des expériences, rigueur et sobriété dans les conclusions, il résultant tout ce qui peut conduire à la découverte de la vérité. Dans ses recherches, il tient compte de toutes les circonstances, fait la part de toutes les chances d'erreur, décrit ses procédés de manière à ce que chacun puisse répéter l'expérience, et la contrôler s'il y a lieu. Ce contrôle s'est exercé sans doute sur ses analyses, mais il ne les a jamais trouvées en défaut. C'est qu'il a la patente investigation, base des sciences d'observation, de Saussure joignait un esprit de critique de ses propres travaux, poussé si loin, que personne ne pouvait être plus difficile pour lui que lui-même: c'est que l'humilité rigueur de son esprit ne tirait jamais d'un fait que la

conséquence qui en découlait naturellement et nécessairement. Aussi, chose remarquable, chose presque inouïe en chimie, de Saussure en était cru sur parole, et ce qu'il avait annoncé était accepté comme irréfragable. Dans son rapport sur les *Recherches chimiques sur la végétation*, Berthollet, quand il énonça une proposition de l'auteur, dit toujours: Saussure s'est assuré. Cela rappelle le mot des disciples des philosophes de la Grèce: « Le maître l'a dit. »

Malgré sa prédilection pour les sciences, de Saussure n'était point exclusif. Il aimait la littérature et appréciait l'importance des études classiques. L'enseignement de l'école aux enfants, chez lesquels le génie et l'imagination sont si développés, tandis que la raison et la précision sommeillent encore, lui paraissait un contre-sens. Un seul mot le prouvera. On proposait un jour dans le conseil représentatif d'introduire l'enseignement de l'histoire naturelle dans les classes du collège. De Saussure s'y opposa. Avec cet enseignement pur nature, dit-il, vous ne produirez jamais des *courseurs de papillons*. Mot juste! spirituel! tout les vrais naturalistes comprendront suffisamment la portée philosophique. Théodore de Saussure n'aimait pas le monde; il vivait seul et retiré à la campagne. En 1811, les savants réunis à Lyon en congrès scientifique le nomèrent président à l'unanimité. La manière dont il dirigea les débats lui fit regretter qu'il se soit pour ainsi dire tenu à l'écart et n'ait point prologé par l'enseignement oral la science qu'il avait avancée par ses travaux. En 1814, 1824 et 1845, il fut nommé membre du conseil représentatif de la république de Genève, où il figura toujours dans les rangs des conservateurs. Ses opinions politiques étaient saines et ses convictions profondes. Il le prouva en venant, le 15 février 1845, hâtonnant sur les places de Genève pour défendre la constitution que le peuple était donné et que l'ennemi menaçait; il avait alors soixante-seize ans.

La famille de Saussure compte encore un savant parmi ses membres. C'est le beau-frère du chimiste, M. Necker de Saussure. Il est connu par ses recherches géologiques sur la Suisse et l'Écosse, ainsi que par un travail remarquable sur les rayons crépusculaires. Ch. M.

### D'un Essai de Physiognomie.

PAR L'AUTEUR DE L'HISTOIRE DE M. JADOT, ETC., (I.)

L'homme aime à voir les montagnes, les arbres et les fleurs, à voir le soleil, la lune et les étoiles, à voir le poisson qui nage, l'oiseau qui vole, le quadrupède qui chemine, mais ce que l'homme aime surtout à voir, c'est l'homme... et la femme! bien entendu. De tous les spectacles de ce monde, ce lui qui excite le plus notre sympathie et notre intérêt, c'est celui de la face humaine. À la vérité, cette face a été faite à l'image de Dieu. Or, comme Dieu, souverainement bon, doit être souverainement beau, il faut croire que l'homme qui, en général, est souverainement laid,

En venant de la justice!

A bien changé pendant la route.

Sans cette loi d'universelle sympathie qui heureusement était dans les desseins de Dieu, la face humaine nous apparaîtrait au contraire, comme la chose la plus triste ou la plus barbare qui soit sur terre. Elle passe par toutes les déformations possibles, non-seulement chez les diverses races d'un degré du méridien à l'autre, mais chez le même individu, suivant l'âge, le régime, les habitudes, les impressions, les passions, etc... Puisque tout était bien au sortir des mains de l'auteur des choses, l'ineprouvable variété de types de la face qui constitue le visage humain, est certainement une preuve irréfusable d'un grand cataclysme qui, dans des temps reculés, l'aurait bouleversé de fond en comble et de manière à ce qu'il en restât les traces à tout jamais, comme l'écorce du globe a été bouleversée par des révolutions géologiques. Pour le prouver que d'un trait seulement, voyez comme le nez a été misérablement rabattu, retroussé, tordu, cassé, couché d'un côté ou d'un autre par la tempête dans laquelle notre beauté antédiluvienne a fait un universel naufrage. Prenez le premier nez venu, le vôtre si vous voulez, peu importe, considérez-le en artiste, et dites sincèrement si vous avez lieu d'en être satisfait. Mais qu'est-ce qu'un trait d'un galbe plus ou moins altéré? Qu'est-ce même que la discordance générale et permanente de l'ensemble du visage auprès des inflexibles grâces qui le crispent à chaque instant, sous l'influence de la douleur, sous celle des efforts musculaires. Regardez votre domestique quand il débouche une bouteille. Mieux que cela encore: votre enfant quand il mange sa soupe, votre femme quand elle chante, regardez-vous vous-même attentivement quand vous vous êtes habillé, regardez les passants dans les rues, et voyez ce que deviennent tous ces visages, au vent, à la pluie, au soleil, à la gelée. Et la peur, la colère, la surprise, les larmes et le rire, quelle grotesque conformation ne produisent-ils pas dans cette face divine. Eh bien! toute ridicule qu'elle soit dans sa mobilité accidentelle, toute déformée dans ses caractères généraux ou individuels qu'elle s'offre à nous, elle est encore pour l'art le sujet d'étude par excellence.

En tant que manifestation des penchants, du caractère de l'individu, elle est aussi le sujet d'une étude étendue et intéressante et qu'on appelle la *Physiognomie*. Cette science est assez peu avancée; les savants, les observateurs philosophes ne l'ont pas poussée beaucoup plus loin que les sympathies et les répugnances instinctives du commun des hommes. Par un lien mystérieux entre l'âme et le visage, celui-ci réfléchit, le plus souvent d'une manière juste, les facultés intellectuelles et morales de l'individu. On dit tous les jours, rien qu'à la première vue d'une figure: « C'est homme à l'air bon, à l'air spirituel; cette femme a l'air bon ou à l'air bonne, car les grammairiens, qui sont intervenus dans l'affaire, donnent deux airs à la femme, et il ne faut pas plus se fier à l'un qu'à l'autre. Ce qui est positif, c'est que le pronostic est involontaire. Ecoutez le spirituel auteur des *Nouvelles Générosités*, du

Voyage en zigzag, etc., et voyons-le traduire sa pensée par son dessin et son dessin par sa pensée.

« Voici bien, on ne peut le nier, la tête humaine aussi élémentaire que possible, aussi purement fruste qu'on peut le désirer. Eh bien ! qu'est-ce qui frappe dans cette figure ? C'est que ne pouvant pas ne pas avoir une expression, elle en a une en effet. Celle d'un particulier stupide, balbutiant et d'aillieurs par trop mécontent de son sort ; dire d'embûle à quoi tient ici cette expression, n'est pas très-aisé, mais la trouver par comparaison, c'est chose facile pour quiconque y applique sa curiosité. Car, faisant une nouvelle tête, je trouve qu'elle est moins stupide, moins balbutiante, donnée sinon d'esprit, du moins de quelque capacité d'attention, et je remarque bien aisément que cela tient principalement à ce que j'ai avancé la levre inférieure, diminué l'écartement des paupières, et approché l'œil du nez. »

N'est-ce pas là en vérité une charmante manière de nous introduire dans la science de la physiognomonie, sans présentations gourmées, sans tapage de grands mots ? Un autre n'a-t-il pas nommé de nous par le nom de l'angle facial de Campbell, de l'angle occipital de Daubenton (l'un ayant taillé l'homme par devant, l'autre se mit à le taïser par derrière) ; du parallèle des aïres de la face et du crâne de Cuvier, etc. ? Notre ingénieux observateur procède plus simplement. Il prend la tête de bonhomme la plus grossièrement écharbonnée sur un mur par une main maladroite de gamin, et voilà son point de départ. Il compare ce chef-d'œuvre d'aïerie en fait de dessin à un autre de même espèce, et nous voilà en pleine physiognomonie.

Mais vu la multiplicité des signes d'expression que l'on a observé dans les traits humains, il est nécessaire, pour éviter la confusion, de procéder avec ordre. Une distinction bien simple, faite par l'auteur, de ces signes en permanents, ceux qui marquent l'intelligence et le caractère, et en non permanents, ceux qui marquent seulement les affections occasionnelles comme le rire, la colère, la tristesse, etc., fournit un moyen de classification naturelle. — Nous voilà en pleine méthode.

Dès l'abord, se présente une observation importante et enriëuse. C'est que tandis que les signes non permanents sont toujours des indices invariables et infaillibles d'une expression donnée, les signes permanents, au contraire, ne sont que des indices variables et toujours faillibles. Ici l'auteur rencontre la pluriologie et la malnicé un peu. Saivant lui, la forme de la bouche et celle du menton sont bien plus significatives que celle du cerveau. De grosses lèvres, un menton démesurément long ou prodigieusement fuyant sont des signes de médiocre intelligence bien plus certains qu'un front déprimé, et il donne des exemples à l'appui. « Or, se demande-t-il, qu'a donc à faire la pensée, l'intelligence avec la bouche, le menton ? N'est-ce pas là un fait qui tend à montrer combien est faux le point de départ de toute psychologie exclusivement physiologique... Si les facultés sont localisables, c'est-à-dire, si l'âme est matérielle en quelque degré, sa nature peut être modifiée par des accidents de formes visibles. Mais si elle est immatérielle, qu'importent à sa nature les choses de formes, et n'est-elle point aussi commodément logée dans un point que dans un monde. » — Nous voilà en pleine métaphysique.

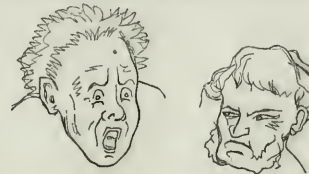
Je n'ai pas mission pour dire la moindre chose sur la matérialité ou l'immatérialité de l'âme, et, en tous cas, ce n'est pas ici qu'il j'aborderais de pareilles questions ; mais je demande la permission de faire seulement une petite observation : « Tout le monde sait que le même homme peut être à la lois, musicien, architecte, avoir la mémoire des noms et des dates, avoir de la religiosité, etc. Or, si la pluralité des facultés ou manifestations de l'âme ne détruit pas l'unité du moi, je ne vois pas que cette unité soit détruite par la pluralité des organes et la multiplicité de leurs parties. Personne ne me que le cerveau ne soit l'organe de l'intelligence, et cet organe est multiple, composé de deux hémisphères, de plusieurs lobes et d'un nombre indéterminé de circonvolutions, etc. Dans le travail de la pensée, on rapporte bien évidemment au front, c'est-à-dire aux parties antérieures du cerveau et non aux postérieures, le sentiment de vague fatigue qui accompagne ce travail. Cela même n'est-il pas de la localisation ? — On a dit de fort belles choses sur l'âme, depuis Aristote ; mais je ne crois pas que l'on voie beaucoup plus clair dans ce mystère divin aujourd'hui que de son temps. Tout ce qu'on sait, c'est que Dieu, en fuyant au corps, a établi entre eux une véritable communauté. Elle est l'harmonie, et le corps est l'instrument, et l'instrument est détaché, adieu la musique. Et faites-y bien attention, ce n'est pas moi qui parle ici : c'est saint Grégoire de Nyse ; seulement, il dit cela en bien meilleurs termes.

Mais où ne l'ai-je entraîné ? Il est bien question de métaphysique ma foi ! J'aperçois, en tournant la page, toute une rangée de têtes qui s'épouvent de rire, et semblent se moquer de ce que j'ai été assez maladroit pour prendre au sérieux les paroles jetées par l'auteur et qui ont sollicité ma pensée. Pendant que j'espandonne dans le vide, il s'est vite dégagé de sa lutte momentanée avec le matérialisme, la pluriologie, etc., et le voilà qui dessine la figure de Jean qui rit et celle de Jean qui pleure ; il suffit, pour ce changement de figure, d'élever à leurs extrémités, les yeux, les narines, les coins de la bouche dans l'une et de les abaisser dans l'autre. Puis il combine arbitrairement ces deux termes d'expression opposés de deux manières inverses, en mettant dans un visage des yeux et un nez qui rient avec une bouche qui pleure, et dans un autre une bouche qui rit avec un nez et des yeux qui pleurent. Et loin qu'il résulte un non sens d'expression de cette combinaison bizarre, il en résulte au contraire une expression claire et déterminée. « Seulement, et c'est là une

chose curieuse, l'expression, au lieu d'être, comme dans le cas des rires ou des pleurs, temporaire et occasionnelle, est redevenue permanente, et l'on a, d'une part, un homme désagréable, largeux ; de l'autre, un pitoyable asez gai... Les signes non permanents, plutôt que de se prêter à aucune altération de signification lorsqu'on les amalgame d'une manière arbitraire, changent immédiatement de nature, et deviennent, par ce seul fait, signes permanents, c'est-à-dire expressifs d'intelligence et de caractère, et, à ce titre, variables et faillibles. »

M. Topffer poursuit dans leurs détails l'étude des signes permanents ou non permanents. Il fait subir tour à tour de nombreuses altérations à la partie supérieure, à la partie inférieure et à la partie moyenne de la face, et fait ressortir de cette comparaison l'importance relative des divers traits comme signification physiognomonique. Il ne se tient pas à la figure seulement ; il examine aussi la conformation du corps et il reconnaît qu'elle fournit un signe physiognomonique indirect qui a assez de valeur par lui-même pour faire varier d'une manière très-sensible les signes physiognomoniques directs, c'est-à-dire ceux appartenant à la face humaine ; prenant une même tête et la superposant sur des corps différents, il remarque que l'expression soit intellectuelle, soit morale, varie de valeur suivant les variations du buste. Et peut-on en être autrement ? Les œuvres de la nature procèdent partout une loi universelle d'harmonie, de connexion entre les diverses parties qui constituent un ensemble organique. Lorsque ces analogies de structure, ces affinités naturelles se manifestent même en passant d'un animal à un autre, et elles fournissent alors des moyens légitimes de les rapprocher dans un même groupe de classification ; comment la nature se montrerait-elle disparate, infidèle à elle-même dans le plan de l'individu isolé ? Ses créations ne sont pas toutes également belles ; mais toutes sont harmonieuses. Un nez tors, et Dieu sait combien il y en a ! le plus souvent sa place préparée par de petites altérations adjacentes des traits du visage qui amènent et sauvent cette difformité. Mettez-le sur la belle figure d'Antinous, il sera des plus choquants. « Couvrez la figure d'Esopé, il en montrera que les pieds à la nature, dit Diderot, et la nature dira sans hésiter : Ces pieds sont ceux d'un bossu. » La loi de ces affinités naturelles est un mystère dont les efforts de quelques hommes de génie sont à peine venus à bout de déchiffrer les éléments les plus superficiels. Cependant quel sujet fécond et intéressant de recherches ne nous ouvrirait-elle pas ? Quelles révélations inattendues pour la physiologie et pour la psychologie ! Mais probablement ces secrets nous sont interdits à tout jamais, et nous ne saurons de ces analogies incompréhensibles que ce que nous en apprenons l'instinct.

Je n'ai pas fini avec le curieux ouvrage de M. Topffer. Outre les observations ingénieuses qu'il contient, il a le mérite de provoquer la pensée ; et cela sous la forme la plus simple et avec les présents les plus modestes. Mais il est de plus un cours d'imitation graphique. L'auteur de *M. Jabot*, de *M. Vieucobis*, de *M. Crépin*, du *Docteur Faustus*, veut initier le public au secret de la composition d'un des folles fantaisies destinées à agir principalement sur les enfants et le peuple, c'est-à-dire sur les deux classes de personnes, dit M. Topffer, qui est le plus aisé de pervertir, et qu'il serait le plus désirable de moraliser. Car ici les prétentions de l'auteur deviennent un peu plus ambitieuses. Il fait ressortir les avantages de la littérature en estampes : d'admettre avec la richesse des détails une extrême concision ; d'être d'intuition en quelque sorte, et partant d'une extrême clarté relative ; d'être plus agissante peut-être que l'autre littérature, parce qu'il y a bien plus de gens qui regardent que de gens qui lisent. Saivant lui, « une bonne littérature en estampes battrait l'autre, et réparerait, presque à mesure, le mal que font d'un les classes inférieures de la société tant de livres moralisateurs et délétères » dont il honne les auteurs. Je suis un peu tenté de douter de la fortune promise à cette nouvelle littérature. Si elle est d'une action plus rapide, par cela même elle est plus fugitive. Son principal succès est dans le rire qu'elle excite ; c'est quelque chose, mais est-ce assez pour lutter contre l'ébralement causé à l'imagination par des peintures voluptueuses ou sanglantes ? Quoi qu'il en soit, et en bornant ces petits livres au peuple et aux enfants, nul doute qu'ils ne puissent devenir dans les mains d'un homme habile et bien intentionné l'occasion d'un enseignement facile et salutaire. L'auteur de la physiognomonie a, dans son esprit ingénieux d'observateur, joint à la moralité de son talent tout ce qu'il faut pour mener à bien une pareille entreprise, et il pourrait très-aisément suppléer à ce qu'il reconnaît lui-même lui manquer du côté de la science d'imitation graphique. Du reste, le trait graphique dans la nue simplicité qu'il comporte suffit à toutes les exigences de l'expression comme à celles de la clarté. Il est plus intelligible pour le commun des esprits, parce qu'il ne donne de l'objet que les caractères essentiels, et supprime ceux qui sont accessoires. Il n'a pas besoin de se préoccuper, comme un art plus complexe, d'une imitation achevée. Ces deux têtes, que j'extrait de l'essai de physiognomonie ne disent-elles pas suffisamment pour tout le monde ce que l'auteur a voulu leur faire dire : 1° l'astupeur ; 2° l'humeur désagréable et pointue.



« En fait de croquis plus d'insés à mettre en lumière une idée vive et nette, la brusquerie qui fait violence aux formes, tout

en enjambant les détails, sert mieux la verve que l'habileté consciencieuse. Ceci explique pourquoi dans les siècles de folle fantaisie les Anglais l'emportent sur les Français. C'est qu'ils sont dessinateurs bien moins corrects et bien moins éruptifs. Traitant de haut et sans grand égard les formes, ils atteignent dans leurs croquis une vigueur de gaieté bouffonne, à laquelle ne s'écrie pas communément le crayon très-spirituel, mais trop strict, même dans le bouffon, des Français. »

En raison même de ce que le sens y est clair, le trait graphique peut, à l'inverse des peintures achevées, offrir des discontinuités monstrueuses, sans que celles-ci fassent tâche, ou lacune. Ainsi, dans cet exemple : ces traits vagues et ina-



chevés forment pourtant un tableau bourgeois complet. Une peinture d'intérieur de Luckx serait certes beaucoup plus agréable, mais elle ne nous apprendrait presque rien de plus sur le caractère général des dix personnages qui sont ici figurés. Une orpheline appelée à venir vivre auprès de parents qu'elle n'aurait jamais vus, ne pourrait pas désirer sur eux un meilleur renseignement que celui-ci. Pour peu qu'elle fût physiionomiste, elle devinerait de suite le genre d'agrément qui l'attendrait dans la société de ce couple vulgaire. Elle comprendrait qu'il n'y a là aucun sentiment de délicatesse, aucune habitude de vie élégante et raffinée ; que son respectable parent est, pour ne servir d'une expression triviale, qui peut élargir quelquefois à la manière du trait graphique, ce qu'on appelle communément une vicieuse bête ; que madame son épouse, fort entendue sans doute en confitures, sirops et ratafins, ne connaît en fait de poésie que les quatrains de confiseur, et ne donnerait pas un zeste de citron de toutes les sonates du monde. La pauvre enfant, si elle avait qu'un peu logique réverie dans le cœur ou dans la tête, ferait bien de ne pas la commettre à cette épaisse atmosphère. Telle est du moins mon interprétation dans l'absence de celle que l'auteur aurait pu faire avec infiniment plus de sagacité. Elle peut être incomplète, mais elle est exacte.



M. Topffer, qui pour se reposer de travaux plus élevés, s'est plu à crayonner une série d'histoires plaisantes, dans lesquelles nul ne réussit aussi bien que lui, ne met pas la lumière sous le boisseau, il livre au public tous ses procédés, tous ses secrets d'atelier. Il fait ressortir combien le trait graphique a de hasards heureux et imprévus, combien il est fécond pour l'invention. « L'on pourrait dire qu'à lui tout seul, dit le spirituel écrivain, il met à la voile, et souffle dans les voiles. Ce qui nous donna un jour l'idée de faire toute l'histoire d'un M. Crépin, ce fut d'avoir trouvé, d'un bond de plume tout à fait hasardé, la figure ci-contre : Ohé, nous

dimes-nous, vous décidément un particulier un peu indiscipliné, pas agréable à voir, pas fait non plus pour réussir rien qu'en se montrant, et d'une intelligence plus droite qu'ouverte, mais d'aillieurs assez bonhomme, doué de quelque sens et qui serait ferme si le pouvait être assez confiant dans ses lumières ou assez libre dans ses démarches... Du reste père de famille assurément et je parie que sa femme le contrarie. » O, pourrais peut-être, après avoir lu l'Essai de physiognomonie, s'approprier la méthode de composition graphique de l'auteur, mais ce qu'on ne s'appropriera que très-difficilement c'est cette ingénieuse sagacité interprétative qui caractérise la finesse de l'observateur. Cette nouvelle publication abonde de traits de ce genre ; elle instruit sous forme de passe-temps ; elle fait penser, et elle amuse ; elle fait mieux que cela encore : elle enseigne un moyen de distraction facile, accessible à tous et cherché à utiliser agréablement des loisirs trop souvent mal employés.

Beaux-Arts. — Salon de 1845.

(Dixième article. — Voir t. V, p. 25, 39, 56, 71, 88, 120, 135, 152 et 170.)

M. SUSEMILH, a exposé deux tableaux de tableaux attachés par des chiens. Il ne cherche pas à peindre son sujet ; c'est un peintre réaliste qui se prend à la nature dans sa vérité extérieure.

M. ARMAND LELEUX. — Baigneuses (montagnes de la

forêt Noire). Cette petite scène est disposée avec naturel. La lumière du matin est bien sentie; mais la touche est trop lâchée. Les montagnes de la forêt Noire ont bien moins inspiré cette année l'artiste pour ses Bâletois, qu'elles ne l'avaient fait l'année dernière pour ses Lavuses à la fontaine. — Je préfère le tableau des Zingari (Lombardie vénétienne); ils sont d'un bon caractère, vrais d'attitude et de mouvement. M. ADOLPHE LELEUX a exposé un petit tableau plein de vérité, intitulé *Départ pour le Marché (Basses-Pyrénées)*. Les attelages de bœufs, les charriots à la file qui soulevaient la poussière de la route, les sentiers bordés d'arbres qui viennent aboutir, remplis de piétons et de cavaliers, forment un ensemble des plus satisfaisants. — M. HÉDOUIN, élève de M. Leleux a rendu avec beaucoup de naturel des *Chanteurs ossalois* traversant par troupes un village des Basses-Pyrénées. Mais pourquoi cette lumière triste qui donne plutôt l'idée de la Bretagne que des frontières de l'Espagne? Et puis, au milieu de toutes ces haides figures, pourquoi pas quelques jolis minois de Béarnaises, comme je me rappelle en avoir vu dans le pays? MM. Leleux et Hédoûin se sont dévoués à la réalité nue, sans fard et sans poésie. C'est bien, mais il ne faut pas pour cela l'accepter sans choix. Leurs tableaux plaisent parce qu'ils sont vrais; ils ne plaisent que davantage s'ils y mettent un peu moins de rudesse et un peu plus d'air et de soleil.

M. MARÉCHAL — *La Grappe, scène calabraise*. Ce pastel est on ne peut plus remarquable par le caractère et la pureté du dessin et par la vigueur du coloris. C'est une composition tout à fait dans un sentiment antique. M. Maréchal a aussi exposé un dessin d'un très-grand style, destiné à une des verrières de l'église de Saint-Vincent-de-Paul.

Chaque dimanche une multitude d'individus quittent Paris dès le matin et se répandent sur les deux rives de la Seine et de la Marne; ils choisissent quelque oasis écartée pour s'y livrer, pendant de longues heures, aux douceurs de la solitude et à l'exercice de cette autorité que Dieu a donnée à l'homme sur les animaux. On les voit guetter, pendant des heures entières, avec la patience d'un héron, la compagne d'une ablette ou d'un goujon. C'est un de ces amants des plaisirs champêtres que M. FRANÇAIS a mis en scène dans sa *Vue prise à Bougival*, tableau d'un bon effet de lumière, mais où elle est un peu assourdie par des tons gris qui dominent aussi dans son autre tableau intitulé *le Sorc*. Cette petite composition ne manque pas d'une certaine élégance; elle représente de jeunes femmes abritées derrière un rideau de saules pour y prendre le plaisir du bain. Dans le lointain l'oiseil couchant lesuit



(La vieillesse indigente secourue par les jeunes colons de Petit-Bourg, par mademoiselle Allier. — Salon de 1845.)



(Jeune homme regardant des dessins, par M. Metzowier. — Salon de 1845.)



Taureau se défendant contre des chiens, par M. Susenohl. — Salon de 1845.

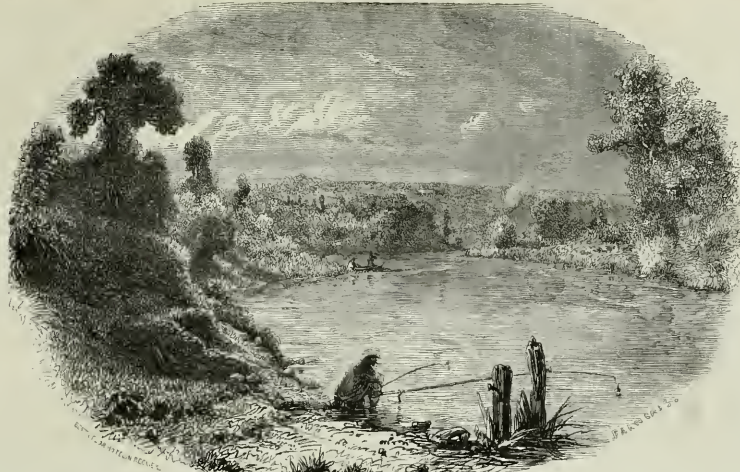
la ligne de l'horizon; je regrette que les trois jeunes femmes, qui sont sur le premier plan du tableau, ne participent pas par quelques rejets à cette lumière qui semble devoir les atteindre en glissant sous les branches. — M. BELLANGÉ. — *Les Maris insurgés*. Ces maris sont ce qu'on a coutume d'appeler de bons paysans; ils sont dans une complète irresse, ont renversé la table, brisé la vaisselle, et, retranchés derrière ces débris, ils attendent avec un air martial plus ou moins héroïque ce qui va advenir de la temête qu'ils ont soulevée. Parmi eux, en serre-file, on remarque le garde champêtre, ce premier échelon du pouvoir exécutif. Les femmes

de ces ivrognes ont été chercher le brigadier de gendarmerie. On lit sur la figure de ce brave gendarme tout à la fois de l'hésitation et un grand fonds d'indulgence pour ces erreurs bachiques. Cette petite scène bouillonne est exécutée avec cette facilité et cette verve spirituelle qui ont rendu populaire le nom de M. Bellangé. Outre ce tableau et celui de la *Bataille d'Ocana* dont nous avons déjà parlé, le conservateur du Musée de Rouen a encore exposé une *Revue du 1er régiment de carabiniers* pendant le séjour de la reine d'Angleterre à Eu, le 3 septembre 1845, en présence de S. A. R. le prince Albert, conduit par LL. AA. RR. le prince de Joinville et les ducs d'Anjou et de Montpensier. Ce petit tableau est d'un très-bon effet général. Le mouvement des escadrons lancés au galop est parfaitement rendu. Les princes sont placés sur un tertre qui domine la plaine; des officiers d'ordonnance traversent seuls la route restée libre et défendue par des gendarmes contre l'envahissement des curieux. Dans le groupe formé par ceux-ci, sur le premier plan, M. Bellangé a semé avec sa facilité spirituelle une grande variété de figures: le paysan normand, le matelot en jaquette fumant sa pipe, le citadin élégant, le postillon aux belles formes jasant avec la fraîche vivandière, et l'officier de la garde nationale en pantalon de nankin, son parapluie sous un bras et sa femme sous l'autre.

Dans la *Déclaration interrompue*, le même artiste nous représente un Paolo villageois aux pieds d'une rustique Française de Rimini. Quelque Lanciotto en blouse, qui erre dans la plaine, surprend les amants. S'en suit-il une triste aventure dans le genre de celle chantée par le Dante? c'est-ce que j'ignore; tout ce que je sais, c'est qu'au point où en sont les choses, c'est une charmante scène et un agréable délassément (je parle ici du peintre, de travaux plus importants).

M. MEISSONIER s'est fait un grand nom avec de petites toiles consacrées à représenter de petites choses. Le choix d'un sujet n'est pas ce qui importe le plus; l'affaire principale c'est la manière dont il est exécuté. Quoi de plus insignifiant en soi que l'action de ce *Jeune homme regardant des dessins*, reproduit

par l'illustration ? Et cependant cette petite toile vous captive, il y a tant de calme dans cette chambre, tant d'attention dans ce personnage en habit gris de perle, assis devant un cartonnet la tête baissée, en extase devant les richesses qu'il contient; il est tellement chez lui, il pose si peu pour le public, qu'on éprouve un secret plaisir à le surprendre s'abandonnant ainsi à sa passion favorite. On se sent de la sympathie pour ce brave garçon; avec sa lénierie artistique il arrivera peut-être un jour à l'Académie; mais bien certainement il ne sera jamais contrôleur des finances. — Dans un second tableau, intitulé la



(Vue prise à Bougival, par M. Français. — Salon de 1845.)

Partie de Piquet, M. Meissonier a mis aux prises deux amis sur le retour de l'âge, deux bons bourgeois, dans le costume du siècle dernier, gens de loisir et fréquentant les cafés, mais bornant leur dissipation aux émotions du cent de piquet. Il a fait de cette donnée si simple un petit drame plein de naturel et de finesse d'observation. Cela est peint avec une grande facilité apparente et avec une largeur de touche qui n'attendrait pas dans un aussi petit cadre. Cependant il y a une certaine inégalité de rendu entre les diverses parties qui ne fait supposer que le peintre n'y aurait pas mis la dernière main. — Dans



(La Grappe, scène calabraise, pastel par M. Marchal. — Salon de 1845.)



(Baigneuses de la forêt Notre, par Armand Leleux. — Salon de 1845.)

un Corps de Garde M. Meissonier a groupé quelques soldats autour d'une table de jeu militairement improvisée; et ils sont en train, comme on dit vulgairement, de plumer un jeune coq. Ces drôles-là ont d'énergiques figures et de magnifiques tournures. Il y a dans ce petit tableau une grande fermeté de dessin et une touche très-spirituelle. Ces trois tableaux maintiennent M. Meissonier dans la juste réputation qu'il s'est acquise; ils ont tout le mérite de leurs aînés, seulement ils sont un peu moins finis.

MADemoiselle ALLIER. — La Vieillesse indigente secourue par l'Enfance pauvre (colons de Petit-Bourg). L'illus-



(Les maris insurgés, par M. Hip. Bellangé. — Salon de 1845.)

tration a entretenir ses lecteurs, le 9 décembre 1845, de cette intéressante colonie agricole et industrielle, formée de jeunes garçons pauvres du département de la Seine, Mademoiselle Allier, fille du directeur de l'établissement, a consacré son pinceau à représenter un acte de bienfaisance de ces enfants, qui ne sont pas seulement disciplinés au travail, mais qui on s'efforce de diriger aussi dans la voie des bons sentiments. Toutes les figures de ce tableau sont peintes d'après nature. Il laisse peut-être à désirer sous le rapport de la fermeté de la main; mais il intéresse par un sentiment vrai et naïf, et il est d'un effet harmonieux.

**Les Endormeurs.**

Nous aurions beau jeu si nous voulions traiter ici de toutes les variétés d'endormeurs. Il nous faudrait parler des poètes qui endorment leurs lecteurs; des dramaturges qui endorment leur public; des professeurs qui endorment leur auditoire; des débiteurs qui endorment leurs créanciers; des hommes d'État qui endorment l'opinion; et des magiciens qui endorment leurs *sujets*, moins encore peut-être que leurs spectateurs; enfin, des charlatans de toute sorte et de toute figure, avec ou sans tréteaux, en sales oripeaux ou en habits dorés, au front anistère ou au sourire engageant, qui, chaque jour, endorment à leur profit la conscience et la bourse publiques. Parmi les endormeurs historiques, nous rencontrerions d'abord ce *Vieil de la Montagne*, qui plongea dans un monde de jouissances et de voluptés sensuelles les fanatiques qu'il avait gorgés d'opium, puis, à leur réveil, les arma d'un poignard et les poussa au martyre qui devait leur donner la possession éternelle du paradis qu'ils n'avaient fait qu'entrevoir. Après lui, nous aurions à signaler d'autres endormeurs plus terribles encore, car leurs victimes ne se réveillaient pas. Est-il besoin de nommer les Borgia et les Médicis? Enfin, l'histoire contemporaine nous montrerait des endormeurs qui n'ont rien à envier au chef-d'Assassins, aux pontifes de Rome, aux tyrans de Florence.

Les endormeurs dont nous voulons nous occuper dans cet article ont exercé leur industrie dans une sphère plus modeste. Il s'agit tout simplement ici d'une classe de ces misérables qui, malgré la surveillance de nos écoles, attentent journellement à la bourse et à la vie du prochain; d'une variété du genre *voleur*, comme les *charriés*, les *chanteurs*, les *étrangleurs*, auxquels ils vont bientôt succéder sur les bancs des assises. Les endormeurs sont nouveaux pour notre génération, et M. Duclaux lui-même, ce vénérable Nestor de nos griefs criminels, chercherait en vain dans sa mémoire si riche et si liéide un acte d'accusation applicable à une bande d'endormeurs. Aussi avons-nous vu des amateurs (c'est la Cour d'Assises à ses amateurs tout comme les Bouffes et l'Ambigu-Comique) se froter les mains en s'écriant : « Enfin, nous tenons du neuf; voici au moins des gaillards originaux. »

Pourquoi faut-il que nous soyons forcés de détonner ces braves gens et de leur rappeler cet emblème de l'humanité qui sert de devise aux philosophes et d'enseignement aux pharmaciens? Hélas! les endormeurs que nous allons voir n'ont même pas le mérite de l'invention. Ce ne sont que des contrefacteurs, des plagiaires. Avant eux, dès le siècle dernier, une bande d'endormeurs avait jeté la terreur dans Paris, et éveillé la sollicitude de M. Lenoir.

Voici en quels termes était conçu le fait-Paris qui le premier en donna connaissance au public :

« Vu les désordres qu'entraînent le luxe, la misère et le libertinage, il n'est pas étonnant que les crimes se succèdent dans les grandes villes, et qu'ils se reproduisent sous différentes formes. On empoisonnait sous Louis XIII et sous Louis XIV. Ce crime affreux s'est renouvelé de nos jours, mais modifié d'une certaine manière. Des scélérats se sont avisés de mettre dans le tabac, et dans une espèce de breuvage qu'ils trouvent occasion de faire prendre, une certaine poudre qui produit un sommeil si profond, pendant lequel ils ont tout le temps de voler et de dépouiller leurs nombreuses victimes. Cette profonde léthargie dure quelquefois vingt-quatre heures, et le poison attaque tellement les nerfs, que plusieurs de ces personnes qui en ont senti la violence, ont succombé ou sont demeurées percluses. Ces scélérats sont déjà connus sous la dénomination d'*endormeurs*. »

Voici donc ces industriels bien et dûment qualifiés. Du journal ils ne tardent pas à passer dans l'histoire. On a plus tard, Mercier leur consacra un coin de son *Tableau de Paris*.

« Chaque année, dit-il, offre une race nouvelle de voleurs et de scélérats qui ont un caractère différent. L'an passé, c'étaient des empoisonneurs connus sous le nom d'*endormeurs*, qui mêlaient dans le tabac et dans les boissons un venin assoupissant, dangereux et mortel... » (Cf. *Place de Grève*.)

Enfin, ils enrichissent d'un mot nouveau la linguistique criminelle. On article dit à Boucher-d'Argis fils, et inséré successivement dans le *Nouveau Dénariet* et dans le *Dictionnaire de Guylot*, qui, plus tard, devint le fameux répertoire de Merlin, commence en ces termes :

« *Endormeurs*. — Ce mot est usité depuis peu en matière criminelle pour qualifier une nouvelle classe de scélérats inconnus jusqu'à nos jours. La capitale et la province en ont été infectées pendant plusieurs mois. »

Suit la définition juridique des endormeurs, que nous retranscrivons reproduite en abrégé par l'auteur du *Dictionnaire de la Pénalité*.

C'est vers la fin de l'automne de 1778 qu'on parla pour la première fois des endormeurs; l'épouvante les grandit promptement. Ils devinrent populaires comme l'avaient été jadis les bandes de Cartouche et de Mandrin, comme le furent plus tard les *chaffeurs*, les *picqueurs*, et tout récemment les *escarpes*. Ainsi qu'il arrive toujours en pareil cas, la peur exagéra leur nombre; on ne voyait, on ne rêvait plus qu'*endormeurs*; dans les rues on ne s'abordait plus sans y faire allusion; c'était le thème obligé de toutes les conversations.

Dans l'origine, les endormeurs se contentaient de voler sans attenter à la vie des personnes qu'ils dépouillaient. Ce ne fut que plus tard, lorsque les poursuites de la police devinrent plus actives qu'ils songèrent à couper court aux révélations en faisant disparaître leurs victimes. Les premiers vols qu'ils commencent rappellent par leur simplicité le *vol à l'américaine*.

Un homme interpelle un jour, sur le quai des Théâtres, un porteur d'argent.

« Dites-moi, mon brave, n'êtes-vous pas à M. Réveillon? — Non, monsieur.

— Ce sont ordinairement ses porteurs qui font ma recette, et il me semblait vous avoir vu chez lui... Mais, parbleu, j'y pense; vous me faites l'effet d'un honnête homme, et puisque vous voilà, autant vaut que vous gagniez la course qu'un autre. De quel côté allez-vous? — Je vais à la Foire-Saint-Germain, et de là au pont de la Tourneille.

— Cela se trouve à merveille; ma recette est de ce côté. »

Et en disant cela, le banquier tira d'un portefeuille trois lettres de change montant ensemble à dix-huit cents livres.

« Mon assésé est sur les effets; je vous attendrai après souper; à revoir donc; il faut que je parle à l'architecte du nouvel hôtel des monnaies. »

— Que l'on construise sur l'emplacement de l'hôtel Conti? — Précisément.

« L'étranger s'arrêta pour offrir une prise au porteur. — « Excellent tabac! dit celui-ci.

« Pur Saint-Vincent; c'est un négociant de mes amis qui me l'a rapporté à la barbe du fermier général. »

On était alors sur le quai des Quatre-Nations. Le porteur s'arrêta; il éprouvait des vertiges, des éblouissements; ses jambes le soutenaient à peine. Son compagnon l'engagea à entrer dans un cabaret à la porte duquel ils se trouvaient. Il y consentit; mais à peine se fut-il jeté sur un siège, qu'il perdit connaissance. L'autre, après avoir donné les signes de la plus vive contrariété, s'approche du cabaretier, lui fait part de l'embaras dans lequel le met l'ivresse de son porteur, et le prie de lui envoyer querir un fiacre. Lorsque la voiture de place est arrivée, il met un écu dans la main du garçon auquel il recommande vivement son porteur; il se fait ensuite apporter le sac d'argent dont ce dernier était chargé, le met à côté de lui et disparaît.

Le tabac joue un très-grand rôle dans les procédés des endormeurs. Parfois, les moyens employés pour l'administrer à des nez récalcitrants aiment des incidents burlesques. L'anecdote suivante, que nous avons trouvée consignée dans l'un des nombreux recueils publiés à cette époque, nous a paru à ce titre digne d'être rapportée.

L'acteur Volange, mécontent des directeurs des Variétés, avait quitté ce théâtre pour les Italiens, où il devait débiter dans les *Trois jumeaux vendus*. Le jour de la première représentation fut événement à Paris. La foule était si grande que, dès onze heures du matin, la rue Maconseil et les rues avoisinantes se trouvaient remplies et encombrées. Tous les fiords de Paris s'étaient mis en campagne. De son côté, M. Lenoir avait lancé sur ses pistes ses plus fins limiers, et dès le matin avait commencé une de ces luttes incessantes d'observation, de patience, de ruse et d'audace, qui ne sont vues et comprises que des adversaires anonymes qui y sont engagés. Aucun incident toutefois n'était venu troubler l'ordre, et la journée semblait devoir se passer des deux côtés sans capture, lorsque tout à coup, du milieu d'un groupe au coin de la petite rue Française, l'on entendit ces mots prononcés vivement :

« Vous venez de me voler ma tabatière. »

On regarde, c'est un gros bourgeois, tout rouge de colère, qui s'adresse à un homme d'assez mauvais mine placé derrière lui. Ce dernier proteste énergiquement de son innocence. L'autre insiste, la garde intervient, et veut le voler sans capture, lorsque tout à coup, du milieu d'un groupe au coin de la petite rue Française, l'on entendit ces mots prononcés vivement :

« Poussez encore, dit le bourgeois; je suis sûr qu'il a pris ma tabatière; vous la trouverez certainement: elle est en or, de forme ovale, avec un trophée sur le couvercle... Eh mais! l'ami, que cachez-vous donc ainsi? »

En même temps, il montrait la main du voleur appuyée sur une partie de la basque de son habit qu'il cherchait à dissimuler. Il y avait là, en effet, une petite poche pratiquée adroïtement dans la doublure d'un agent vintur, bientôt une tabatière en tout conforme au signalement donné par le plaignant. Celui-ci était radieux.

« C'est bien votre tabatière? » demanda l'officier de police.

— Si si les preuves que j'ai données ne suffisent pas, j'en ai une décisive à vous offrir.

— Laquelle?

— Preisez-vous, monsieur le commissaire...

— Quelque peu, répond le magistrat d'un air capable.

— Eh bien, monsieur le commissaire, je consens à passer moi-même pour un voleur si le tabac qu'elle contient n'est pas du pur Macouba. »

On ouvre la boîte; le commissaire prend délicatement entre le pouce et l'index une pincée de la poudre stérutatoire, la hume bruyamment, puis, après un moment de silence :

« C'en est, dit-il, et il passe la pièce de conviction à son clerc.

— C'en est, répéta celui-ci.

— C'en est, fit le caporal du guet qui voulait prendre sa part de l'expertise.

— J'ai la tête fonde, reprit le commissaire.

— Et moi aussi, dit le clerc.

— Et moi aussi, répéta le caporal.

— Assesiez-vous là, monsieur Crépon; je vais vous dicter le procès-verbal. »

Le commissaire essaya en effet de dicter, mais sa voix s'embarassa; son cerveau s'alourdit, et sa tête, après s'être balancée deux ou trois fois rebouti sur son bureau. La balance s'était échappée des mains du secrétaire et le fusil de celles du caporal. Le somnolé des trois fonctionnaires laissait le champ libre à nos filons. En un tour de main, ils eurent dévalisé le cabinet du magistrat. Une somme de six cents livres, quelques bijoux volés qui attendaient dans une armoire les réclamations de leurs propriétaires; une tasse et un goblet d'argent passèrent dans leurs poches; la montre du commissaire, ses boucles et celles de son clerc les y suivirent. Le pauvre caporal lui-même perdit dix-huit livres renfermées dans une bourse, œuvre d'une main chérie. L'opération terminée, il ne s'agissait plus que de sortir sans éveiller les

soupons de l'escouade qui était resté à la porte. Quel fut le moyen employé par les endormeurs? Eh, mon Dieu! le même qui, de nos jours, devait être mis en œuvre dans une horrible circonstance :

« Mille grâces, monsieur le commissaire, au nom du ciel, ne vous dérangez pas! »

Ainsi l'assassin de madame Sennepart n'a même pas inventé l'atroce jeu de mots que commenta d'une manière si grotesque certain avocat général; et Macaire, le grand Macaire, cette création si originale de notre époque, ce type qui nous appartient et qui s'appartient si bien, Macaire lui-même avait appris des endormeurs comment on offre du tabac à un commissaire. L'imagination humaine est-elle donc si bornée?

« Elle l'a déjà rencontré ses colannes d'Hercule? » Sarrés de près par ce lieutenant de police qui voulait que le *paix de Paris* fût respecté comme le sanctuaire et le tabernacle, les endormeurs essayèrent de dirouter les soupçons, et ce fut le malheureux suisse de Saint-Eustache qui s'y livra en bon émissaire à l'indignation publique. Nos frères se rappellent encore que les suisses d'église, jaloux sans doute de la haute réputation de priseurs qu'un proverbe a faite à leurs compatriotes, tenaient tous débit de tabac. Un des plus renommés d'entre eux était Mardoche, le même dont le nom servit de prétexte à quatre verbes burlesques que tout le monde connaît.

La petite boutique de Mardoche était la *Cicette* de l'époque, et tous les grands seigneurs se fournissaient chez lui. Or, un jour, il advint qu'un gentilhomme, passant en carrosse devant sa porte, lit prendre par un laquais deux livres de tabac; mais après l'avoir goûté, il le lit reporter et échanger contre du plus fin. Cet homme était un endormeur, et le tabac qu'il avait repouvé était mélangé de poudre narcotique. De graves dispositions se manifestèrent parmi les clients de Mardoche, et le malheureux suisse fut jeté en prison. Malgré ses protestations d'innocence, et ses excellents antécédents, il aurait eu peine à en sortir sans la recommandation de plusieurs personnages d'un rang illustre, et de M. le comte de Saint-Eustache, qui intercédèrent en sa faveur et se rendirent caution de sa probité.

Au reste, ceux de sa nation n'étaient pas heureux avec les endormeurs. Parmi les nombreux arrêts que le parlement rendit contre cette espèce de malfaiteurs, nous en avons remarqué un qui déclare le nommé François Michel, d'abord convaincu d'avoir, le 4 juin 1779, fait boire un particulier, suisse de porte, de l'ivresse et assoupissement d'un petit à profit pour lui voler son baudrier, sa veste, son habit et une montre à boîte d'or, et suspect d'avoir mis dans le vin de ce suisse quelque drogue soporifique et dangereuse, de laquelle ledit suisse a été grièvement incommodé, et le condamne à être battu et justifié de verges dans les lieux et carrefours accoutumés de la ville de Paris, et, à l'un d'eux, défilé d'un fer chaud, marqué d'une fleur de lis sur l'apexle droite; ce fait, conduit à la chaîne pour y être attaché et servir le roi comme forçat sur les galères de Sa Majesté, l'espace de dix années. »

Une des victimes de l'attentat commis chez Mardoche avait été le prince d'Hénon, qui, sorti ce jour-là sans laquais, était entré chez le suisse quelques minutes après l'endormeur et avait fait remplir sa boîte. Le célèbre adorateur de Sophie Arnould devait se rendre de là au Cours-la-Reine, où Sophie allait habituellement se promener après la réjouition. En traversant les Tuileries, il sentit ses jambes s'épaissir et se dérober sous lui; à peine eut-il le temps de s'asseoir sur un banc de pierre où il s'évanouit presque aussitôt. Un homme qui l'avait suivi depuis quelque temps s'approche alors de lui avec les marques d'un vif intérêt et lui fait respirer des sels. La foule s'accoude; — « C'est M. le prince d'Hénon, s'écrie-t-il; gardez-le quelques instants, je reviens avec un médecin. » On l'attendit longtemps. M. le prince d'Hénon, rapporté à son hôtel, s'aperçut à son réveil qu'il avait été volé de ses argent et de ses bijoux. Ce qu'il regretta le plus fut sa boîte sur laquelle Grenze-avait peint un délicieux portrait de Sophie Arnould. Le prince avait quelques prétentions au bel esprit; il fit sur sa mésaventure ce sixain tourné d'une façon assez galante qu'il fit insérer, sous le voile transparent du pseudonyme, dans le *Journal de Paris* :

Lâche et perfide ravisseur  
Qui, de ma poche, enlevés ma Sophie,  
Garde ton fort dont elle était garnie,  
Remis-moi fin moins ses traits sans ardeur;  
Mais quel que soit l'objet de ton envie,  
Tu ne pourras jamais la banir de mon cœur.

Le comte de Lauragais était au jeu de la reine lorsqu'on y raconta l'aventure arrivée à son rival : « Après tout, c'est justice, s'écria-t-il, Jésus-Christ n'a-t-il pas dit à saint Pierre : Quoiconque endort le prochain sera endormi à son tour? »

Quelques semaines auparavant, ce même comte de Lauragais était allé réveiller de grand matin le commissaire du quartier des Quinze-Vingts pour lui confier qu'il venait de découvrir le chef des endormeurs. Ce brigand redouté qui, selon lui, n'était autre qu'un certain prince d'Hénon, avait endormi l'ayant-veille la demoiselle Sophie Arnould, chapeauté à l'Opéra, sous le maillot et fallacieux prétexte de lui faire sa cour, et telle avait été la dose de narcotique administrée par ce malfaiteur, qu'il n'avait pas encore été possible de réveiller l'infule demoiselle. Il ajoutait que lui-même, comte de Lauragais, avait fait être victime d'une tentative dirigée contre lui par le même prince d'Hénon. — Le commissaire dit un bonhomme assez naïf; il était d'ailleurs à cent lieues de soupçonner une mystification de la part d'un gentilhomme aussi illustre que M. le comte de Lauragais; il reçut donc respectueusement sa déposition et se hâta de la transmettre au lieutenant de police, qui, tout grave qu'il était, ne put s'empêcher d'en rire avec leurs Majestés. Ce fut quelques mois après que le comte de Lauragais présenta au parlement cette fameuse requête appuyée d'une consultation de médecins, dans laquelle il accusait son rival d'attenter aux jours





son amour était connu de tous, devinrent le thème favori des *aschra* (poètes). Parmi ceux-ci il s'en trouva un qui adora longtemps en secret Leïla, et qui composa le chant suivant que l'on redit encore dans les tribus de l'Est et dont j'ai trouvé cette traduction heureuse dans l'album de madame Charpentier, comtesse du Moriez. Ce chant peut donner une idée du degré de perfection où les Arabes ont élevé la poésie de l'amour.

LEILA.

« Lorsque tu cherches à jeter de loin sur Leïla un profane regard pour apaiser l'ardeur du feu qui dévore tes entrailles, les femmes de la tribu s'écrient : Tu oses as, irer à contemp-tiles les charmes de Leïla ! meurs plutôt dans les tortures du désir ! Comment pourrais-tu tourner vers elle un œil souillé de la vie des autres et que tu n'as pas purifié par les larmes ? Comment pourrais-tu jouir du bonheur de son entretien, toi qui n'as à lui faire entendre que des paroles qui ont frappé déjà d'autres oreilles que les siennes ! — O Leïla ! tu es trop belle pour que mon œil l'offense de son regard. Je te contem-ple seulement avec un cœur subjugué par l'amour et tout entier sous tes loix. »

Ce fut au pendant notre première et malheureuse expédition



(Ce fut au milieu des préparatifs de la défense d'A. g. r. qu'il vit sortir de la ville la belle Leïla.)

contre Constantine que se déployèrent l'énergie et le courage de Boukandoura. Ce fut surtout pendant la retraite qu'on le vit, sur une cavale aussi fougueuse que lui, fondre sur les traî-nards et sabrer nos soldats démoralisés, jusqu'au sem des ba-taillons de l'arrière-garde.

Lorsqu'il retourna dans la ville victorieuse, Ben-Haïssa, le lieutenant d'Acimet, lui fit présent d'un magnifique yata-gan damassé et ordonna une *fantasia* sur la place du Marché, pour fêter le héros. Boukandoura, ivre d'orgueil, de gloire et d'amour, se présenta le soir devant Leïla. L'orpheline pleu-rait; son visage virginal portait l'empreinte douloureuse d'un grand chagrin, et quand le guerrier s'approcha d'elle, il eut lire un imperceptible mouvement de répulsion sur les traits de son amante.

« Leïla, lui dit-il en s'agenouillant respectueusement devant elle, d'où vient que toi seule m'accueilles avec froideur ? N'entends-tu pas, devant ta demeure, les cris de fête qui proclament ma gloire ? D'où vient que tu n'es pas orgueilleuse de cette gloire de ton fiancé ? »

— Ecoute, ami, répondit-elle; je ne sais ce qui se passe en moi quand je te vois. Je suis heureuse et j'ai peur. Il me semble trouver en toi un affreux assemblage : le visage d'un ange et les mains d'un bourreau. Je regarde toujours avec terreur mes vêtements pour voir si, quand tu les effleures, tu n'y laisses pas des taches de sang.

— Leïla ! dis-moi qui t'a inspiré ces sentiments indignes de ton cœur. N'es-tu pas comme moi enfant d'Allah, le seul Dieu, et n'abhorres-tu pas ce sang chrétien que nous ne ré-



(Voilà mes armes, répondit-il sans hésiter.)

pardons que pour la défense de nos familles, de notre patrie et de notre liberté ?

— C'est toujours du sang humain ! répondit-elle.

— Mais la patrie, la patrie qu'on trafique et qu'on enchaîne, et toi, ma bien-aimée, et nous tous avec elle ?

— Et qui t'a dit que tout ce qui nous n'arrive est pas pro-videntiel, Boukandoura ? Qui sait si ce n'est pas Allah lui-même qui veut que l'Occident chasse du cœur de l'Orient la



(Trois ans après, la flotte française déploya ses ailes menaçantes devant Sidr-Ferruch.)

pareisse abrutissante dans laquelle ses riches enfants crou-pissent, la barbarie, l'ignorance, où dorment nos tribus pauvres et nues ? Si rien n'arrive que par la volonté de ce Dieu, comme tu l'avouais tout à l'heure, sais-tu bien que tu te bats contre lui, toi que tu es, en te battant contre la France qui le représente ?

— Leïla ! Leïla ! la courbe du Croissant est moins gracieuse que celle de ta paupière et son éclat n'égale pas celui de tes yeux ; et pourtant, lorsque je t'écoute parler, il me semble que tu n'es pas une fille de Mahomet et qu'un djén cor-rupteur l'inspire ces pensées impies que tu revêts d'or et de pourpre afin qu'on ne s'en délie pas.

— Et moi, lorsque tu parles de haine et de vengeance, je ne reconnais plus mon Boukandoura qui se dit si plein de tendresse qu'aucun autre sentiment ne pourrait trouver place dans son cœur généreux. »

Is causèrent longtemps ainsi : la jeune fille triste et pen-sive comme une âme à la recherche de l'idéal, et lui, perdu dans les horizons mystérieux que Leïla venait d'ouvrir à son intelligence brillante. Les paroles de Leïla ébranlaient les croyances aveugles de l'Arabe, et il se répétait sans cesse ces paroles si profondes qu'il considérait comme de sublimes



(D'où vient que toi seule m'accueilles avec froideur ?)

blasphèmes et qui l'obsédaient sans relâche. Il avait foi en Leïla, et de crainte d'altérer la sainteté de l'idole qu'il s'était faite, il n'osait s'avouer à lui-même tout ce que le langage de Leïla renfermait de profane et d'hérétique. Dès qu'un élan guerrier remuait ses fibres, il se bätait de le réprimor et de se répéter avec effroi cette question solennelle : « Qui sait, toi que tu es, si en te battant contre la France tu ne te bats pas contre Dieu ? »

Lorsqu'une seconde expédition fut résolue contre Constani-tine et que le bruit s'en répandit jusqu'aux oreilles de Leïla, elle fit appeler Boukandoura, qui, n'étant pas précisément converti à la religion de tolérance et d'amour qu'elle lui prê-chait, et enhardi par de récents succès, se disposait à de nou-veaux combats, plein de confiance en une seconde victoire plus éclatante encore que la première.

Il se rendit avec empressement auprès d'elle. Jamais il n'avait été plus beau dans son riche costume de guerrier. Elle lui prit les deux mains et lui dit :

« Je t'ai fait venir pour avoir avec toi un entretien solen-nel. Tout notre avenir va en dépendre. Dis-moi franchement si tu m'aimes assez pour accomplir sans regret un grand sa-crifice que ma conscience croit devoir t'imposer. »

L'Arabe plongea son regard pénétrant dans celui de Leïla, et la première de la jeune fille soutint ce brûlant éclair avec un sang-froid terrible.

« Parle, dit-il, avec résolution : je t'ai dit que mon cœur et mon vie étaient à toi ; il ne sera pas dit que Boukandoura, l'Hadjoute, a vuifié son serment. »

— Et bien ! dit-elle, tu vas jurer à t'immiser que ton bras ne versera jamais plus une goutte de sang chrétien.

— Voilà mes armes ! répondit-il sans hésiter. Leïla ! Leïla ! Dieu est grand, mais tu es plus puissante que lui sur mon cœur.

— Garde tes armes, dit vivement Leïla ; j'aurais l'air de douter de ta parole, et ce serait une injure que je ferais à ton caractère pur comme les torrents de l'Atlas. Garde tes armes ; elles te serviront peut-être à défendre les jours et les mieus, si la colère des vainqueurs qui s'avancent les menaçait injustement.

— Maintenant, Leïla ! tu comprends que je ne puis rester caché près de toi lorsque le combat m'appellera sur les rem-parts. Je vais tâcher de concilier mon devoir et mon amour. Je pars et je serai auprès de toi pour te sauver quand Theure en sera venue.

— J'y compte. Adieu. »

Is se séparèrent.

Boukandoura n'osa avec sa conscience. Il était trop jeune et trop ardent pour ne pas prendre une part active contre la nou-velle expédition. Il alla trouver immédiatement Ben-Haïssa ; et il eut avec lui une longue conférence à la suite de laquelle il sortit de la ville, emportant au doigt la bague du lieutenant du bey, sauf-conduit indispensable au milieu des tribus qu'il allait traverser.



(Elle fut sauvée par lui des mains d'un détachement de soldats français.)

IV.

CONSTANTINE.

Le 1<sup>er</sup> octobre 1857, l'armée française expédiée contre Constantine partit du camp de Mez-Ammar. Les pluies d'auto-mne, qui devaient la faire tant souffrir, l'accompagnèrent jus-qu'au Raz-el-Akba, où elle s'arrêta le soir pour bivoua-quer. Boukandoura, enveloppé dans un vieux burnous de père, prit, par les montagnes, la route de Sidi-Tamtam, où il attendit l'armée, qui n'y arriva que dans la nuit du 2. Tour à tour caché, comme une bête fauve, dans les aloés et les figuiers de Barbarie, insensible aux piqûres ardentes des cactus, qui serpentent sur le sol comme des vipères, ou bien perché comme un oiseau de proie dans les branches téné-breuses des cèdres centenaires, il put, sans jamais être vu, compter les bataillons, les régiments, l'artillerie, les munitions, tout le matériel de l'armée. Il fut témoin des difficultés inouïes au travers desquelles l'armée expéditionnaire fraya un chemin à son artillerie. Il assista, le cœur plein d'admira-tion pour notre persévérance sublime, aux travaux incroyables que les soldats exécutèrent en dépit de la pluie implacable et diluvienne qui ne cessa de nous disputer le passage jusqu'à Constantine. Le 5, il passa l'Oued-Zénati à deux heures au dessus du gué que le génie consolida au moyen de ram-pes de pierre, pour le passage des troupes. On sait qu'après



(Tour à tour caché comme une bête fauve dans les aloés.)

avoir franchi le Riz-Zénati, l'armée aperçut, pour la pre-mière fois depuis le départ de Mez-Ammar, quelques Arabes d'Acimet sur le plateau de Baccara, où elle devait camper. Boukandoura était à nombre, et ce fut lui qui ordonna d'in-cendier les meules de paille des douars voisins.

Le lendemain, les Français entrèrent dans le bassin du Rummel. L'espion observa tous leurs mouvements du haut du Djebel-Bougarel; puis il descendit sur les rives fécondes de l'Oued-Merhis, que l'armée venait de traverser, et se dirigea vers Constantine, en longeant la chaîne aride et désolée qui s'élève sur la rive méridionale du Boumerzoug. Il vint rendre compte au lieutenant Raïssa de tout ce qu'il avait vu et fait, et l'espion infatigable rapporta avant la nuit pour assister dans la journée du 15, caché dans les ruines romaines de Souhla, à l'arrivée de l'avant-garde sur les hauteurs du Mansourah et du Condiat-Aïi.

Le 6, l'armée prit ses positions de siège sur le plateau du Mansourah, d'où Constantine se présente tout entière, comme une vaste aire d'aigle, sur la gauche du Rummel. Boukandoura surveilla l'établissement des premières batteries françaises; il se rendit compte de l'effet qu'elles produiraient sur les divers points contre lesquels on les braquait, et, le soir, Ben-Haïssa fut informé des dispositions d'attaque jusqu'aux moindres détails.

En sortant du palais du lieutenant, Boukandoura se rendit auprès de Leïla, pensant que le moment était venu de se disposer à la défense.

Bien que le canon de la Kasbah et de la porte d'El-Cantara eût grondé pendant la journée, Boukandoura trouva Leïla calme et sereine comme une nuit d'été.

« Tu partages sans doute comme moi, lui dit tendrement le guerrier, le doux espoir que nous sortirons une seconde fois victorieux de cette épreuve. Tu fais bien, ma bien-aimée, de compter sur la protection spéciale du prophète pour Constantine. Tu verras que nos défenseurs n'ont pas besoin de moi pour repousser les infidèles, brisés par les fatigues de la marche, par les obstacles que les éléments leur opposent.

— Je ne partage pas tes espérances, Boukandoura. Je suis, au contraire, persuadée que le drapeau des chrétiens luttera bientôt sur le minaret de la mosquée musulmane. Tu vois que je n'en suis pas moins tranquille et résignée.

— Ainsi, lorsque les femmes des tribus se lamentent, lorsque les guerriers courent aux armes, lorsque les gourbis sont incendiés, lorsque les batteries de nos remparts entonnent leur chanson de fête, tu restes, toi, faible jeune fille, plus calme que nos guerriers, plus résignée que nos martyrs!

— J'ai foi en l'avenir, répondit-elle, et je suis sûre que, quoi qu'il arrive, il faudra bénir Dieu.

« Dis-moi, ajouta-t-elle après un long silence, qu'as-tu fait depuis ton départ?

— Je t'ai aimée, et je t'ai obéi.  
— Merci, ami; j'en étais sûre. Et dis-moi, la conscience est-elle aussi pure que tes mains? »

Boukandoura rougit et se troubla. Il était trop franchement Arabe pour mentir.



(Boukandoura alluma la traïce, et battit en retraite.)

« Vous m'avez trompée, lui dit Leïla avec un ton d'amertume et de reproche. Vous voyez que je sais tout. Si vous aviez trouvé en ma présence l'audace de mentir, c'en était fait de notre amour. Vous avez cru tromper votre cœur, et

maintenant le remords vous accable. C'est mal, ami; mais je vous pardonne d'autant plus volontiers que vous m'avez plus profondément blessée.

— Leïla, j'aimerais mieux cent fois votre malédiction que votre pardon qui me tue. Maudissez-moi, et je cours sur la brèche mourir en désespéré, avec le yatagan au poing!

— Non, dit-elle en caressant de la main le front humilié du jeune homme; non, je vous bénis, au contraire, parce que je vous vois déjà éclairé d'un rayon de la bonté divine.»

Au moment où Leïla bénissait l'Arabe, le canon des remparts se fit entendre. Boukandoura se leva instinctivement et courut vers le point d'où partaient les détonations. Le froid de la nuit ne put rendre le calme à sa tête brûlante. Il resta toute la nuit en extase devant les éclairs des canons et les éclairs qui sillonnaient le ciel noir; et, quand le jour parut, éperdu d'amour, de remords et de honte, il descendit dans les précipices du Rummel, pour y cacher son désespoir. C'est dans ce torrent jessé qui entoure Constantine d'une ceinture d'abîmes, que Boukandoura entendit pendant cinq jours hurler les batteries de l'armée et de la ville. Il en sortit dans la nuit du 12 au 15, jugeant par les dispositions des assiégés qu'il venait parfois épier les mouvements, que le moment de l'assaut était arrivé. Il pénétra dans la ville par la porte d'El-Djedid, au moyen de l'anneau de Ben-Haïssa, et le lendemain à huit heures, il alla se poster devant les débris de la brèche, afin de suivre l'armée victorieuse jusque sur le seuil de la demeure de Leïla, et de mourir en défendant l'asile de son amante.

C'est sur la brèche même qu'il apprit l'existence de la mine. Comme il avait résolu d'en finir avec la vie, et qu'il pensait bien que son bras ne pourrait jamais sauver Leïla si les vainqueurs passaient les assiégés au fil de l'épée, il supplia Ben-Haïssa de lui accorder le mortel honneur d'incendier la mine. Ben-Haïssa, qui connaissait son dévouement, accepta, et lorsque les troupes victorieuses entrèrent dans la ville, Boukandoura alomba la trainée et battit en retraite, avec la rapidité de l'anfilou, dans la rue où, dix minutes plus tard, le colonel Combes tombait blessé à mort.

De là il gagna la demeure de Leïla, à travers le renfort de sapeurs envoyé pour réparer le désordre occasionné par l'explosion et qui se dirigeait vers El-Dgabia. Les sapeurs ne tardèrent pas à l'y suivre. Ils abattirent à coups de hache les portes de la maison de Leïla, et pénétrèrent dans sa chambre, où Boukandoura les attendait en chargeant ses armes. Leïla était debout devant une fenêtre, attendant la mort avec un



(Au moment où les Français pénétrèrent dans l'appartement, un esclave ensanglanté se précipita au-devant d'eux, en criant : Arrêtez.)



(Mon père! mon père! cria Leïla désespérée, en se laissant tomber sur Joseph Colmain.)

stoïcisme inébranlable. Au moment où les Français pénétrèrent dans l'appartement, un esclave ensanglanté, le sabre au poing, se précipita au-devant d'eux en criant : « Arrêtez! arrêtez! vive la France! » En même temps, il s'avança vers Leïla; mais Boukandoura, qui n'avait pas compris les cris sauveurs de l'esclave, et qui croyait qu'il voulait se réserver le cruel plaisir d'égorger Leïla, dirigea son pistolet contre lui. Leïla, placée derrière Boukandoura, lui retint le bras, en jetant un cri déchirant. Le coup partit, et la balle, dirigée contre la poitrine de l'esclave, le frappa à la tête.

« Mon père! mon père! cria Leïla désespérée en se laissant tomber sur Joseph Colmain...

— Mon enfant! ma Leïla adorée, dit avec bonheur l'esclave expirant; je meurs heureux, puisqu'il m'a été donné de m'entendre appeler par toi de ce nom si doux! de ce nom que j'ai caché quinze ans au monde entier. Merci, ma fille, merci. Dieu veut que je meure et que j'aille rejoindre ma Nedjme! »

Alors il prit dans une de ses mains amaigrées la main de Leïla, dans l'autre il serra la main bronzée de Boukandoura, atterré de surprise et d'effroi devant le mystère qu'il découvrait et le patricide involontaire qu'il venait de commettre, et mettant la main de la jeune fille dans celle de l'Arabe :

« Je vous bénis, leur dit-il, au nom du Dieu qui me rappelle à lui et qui me fait mourir libre avec mon enfant auprès de moi et mes frères victorieux autour de nous. Boukandoura, je connais ton cœur, ton courage et ton amour. Ma fille est à toi. Sers-lui de père en devenant son époux. Aime la France, qui va devenir la mère des tribus malheureuses, et que votre union, que je bénis une seconde et dernière fois avant d'abandonner la vie, soit le prélude de la grande et immortelle union des deux peuples que Dieu rapproche dans ce but. Leïla se pencha, mourante, sur le corps de son père. La

pâleur et le froid que la joue de la jeune fille rencontra sur celle de Joseph Colmain lui indiqua qu'elle n'embrassait plus qu'un cadavre.

Alors les sapeurs continuèrent leur marche triomphale



(Boukandoura partit et fut écroqué aux îles Sainte-Marguerite.)

dans la ville conquise, et emmenèrent Boukandoura prisonnier de guerre.

Lorsque Boukandoura dut partir de Constantine pour venir s'embarquer à Bone, Leïla vint le trouver.

« La négresse qui a servi ma mère, lui dit-elle, m'a révélé le secret de ma naissance. Tu la connais comme moi, main-

tenant. N'en parle jamais, afin de ne pas faire maudire la mémoire de celle qui m'a donné le jour. Je serai fidèle aux dernières volontés de mon père, et ma main n'aura pas de répugnance à s'unir à celle qui a tué mon père. Je te pardonne ce crime involontaire que tu n'as commis que pour me défendre. Pars, résigné pour la France, où l'on t'envoie, et sois persuadé qu'elle te rendra ta liberté et ta patrie, dès que tu lui auras prouvé que tu es digne de jouir de la première, et que tu peux devenir utile à la seconde. Moi, je te garderai ta Leïla. Adieu. »

Boukandoura vint s'embarquer à Bone. Il demanda à voir Ben-Haïssa, qui s'y trouvait en ce moment, et il était à côté du lieutenant du bey, lorsque celui-ci répondit aux questions qu'on lui adressait à propos de l'explosion de la mine dans Constantine : « Les bombes tombaient partout : je m'étais décidé à faire transporter les poudres en cet endroit où elles devaient être plus à l'abri. Le transport se fit avec précipitation. Pendant le combat, on se battit près de là, et un de vos coups de fusil y mit le feu. »

Boukandoura et Ben-Haïssa échangèrent un sourire d'ironie et de satisfaction féroce en voyant la foi entière que les Français ajoutaient aux paroles du lieutenant. Boukandoura partit et fut écroqué aux îles Sainte-Marguerite, avec trois autres prisonniers de guerre. Il y vécut six ans dans des tourments nous. Vers la fin de 1841, on s'aperçut que l'Arabe se mourait de nostalgie, et on l'a compris parmi les cent prisonniers que le brick de transport la *Ménagère* a rendus à leur patrie et à la liberté.

Et maintenant que l'expiation est finie, Boukandoura vogue vers la terre natale où Leïla l'attend.

CHARLES PONCY. (Le poète maçon de Toulon.)



Les Annonces de L'ILLUSTRATION coûtent 90 centimes la ligne. — Elles ne peuvent être imprimées que suivant le mode et avec les caractères adoptés par le Journal.

# LA PRESSE

## NOUVELLE AUGMENTATION DU FORMAT. — NOUVELLE RÉDUCTION DU PRIX DE L'ABONNEMENT.

Par suite du développement de ses annonces, la PRESSE, d'ici au 1<sup>er</sup> juillet prochain,

Prendra le format du journal anglais THE TIMES, portera le nombre de ses colonnes de SEIZE à VINGT,

ET RÉDUIRA LE PRIX DE SON ABONNEMENT :

De 14 à 13 francs par trimestre pour les Départements; } soit de 4 francs par an.  
De 12 à 11 francs par trimestre pour Paris.

Le nouveau format de LA PRESSE sera alors du DOUBLE en étendue de celui du SIECLE, bien que le prix d'abonnement soit le même pour l'année :  
48 FRANCS POUR LES DÉPARTEMENTS ET 40 FRANCS POUR PARIS.

LA PRESSE, qui s'est assuré par un traité la collaboration à peu près exclusive de M. ALEXANDRE DUMAS pendant cinq ans, publiera dans le cours de ce semestre :

## LES MÉMOIRES D'UN MÉDECIN, PAR M. ALEXANDRE DUMAS.

CE ROMAN, EN SIX VOLUMES, SERA PRÉCÉDÉ OU SUIVI DE

### LA CROIX DE BERNY, ROMAN A QUATRE

PAR LE VICOMTE CHARLES DE LUZAC, THEOPHILE GAUTHIER, MERY ET JULES SANDAUL.

Le 19 mai courant, la PRESSE commencera la publication de :

### LES NUITS DU PÈRE LACHAISE, PAR M. LÉON GOZLAN.

On s'abonne à Paris, rue Montmartre, 131.

MUSIQUE NOUVELLE, chez TROUPENAS et Co, rue Vivienne, 40.

### DEUXIÈME COLLECTION

DES PLUS CÉLÈBRES QUADRILLES

### DE MUSARD ET DE TOLBECQUE

ARRANGÉS POUR VIOLON SOLO, FLUTE SOLO, CORNET SOLO, FLAGEOLET SOLO ET CLARINETTE SOLO.

- |   |   |                            |
|---|---|----------------------------|
| N <sup>o</sup> 1. Joconde.                                      | N <sup>o</sup> 17. La Muette.                                   | 2 <sup>e</sup> quadrille.  |
| 2. Maroc.   | 18. Le Ruban bleu.  |                            |
| 3. Othello.   | 19. Guillaume Tell.   | 1 <sup>er</sup> quadrille. |
| 4. Les Étudiants de Paris.                                      | 20. D <sup>o</sup> d <sup>o</sup> 2 <sup>e</sup> d <sup>o</sup> |                            |
| 5. Le Duc d'Orléans.  | 21. Le Comte Ory.   |                            |
| 6. D <sup>o</sup> d <sup>o</sup> 2 <sup>e</sup> d <sup>o</sup>  | 22. Gustave.  |                            |
| 7. La Polka.  | 23. Richard Cœur-de-Lion.                                       |                            |
| 8. Jeannot et Colin.  | 24. La Samaritaine.   |                            |
| 9. Fra Diavolo.   | 25. Les Soirées du Ranelagh.                                    |                            |
| 10. D <sup>o</sup> d <sup>o</sup> 2 <sup>e</sup> d <sup>o</sup> | 26. Souvenirs de Lyon.  |                            |
| 11. D <sup>o</sup> d <sup>o</sup> 5 <sup>e</sup> d <sup>o</sup> | 27. Marino Faliero.   |                            |
| 12. L'Italie.   | 28. Les Fêtes du Château d'En.                                  |                            |
| 13. Le Rendez-vous de Chasse.                                   | 29. La Sirène.  | 1 <sup>er</sup> quadrille. |
| 14. Les Lions.  | 50. D <sup>o</sup> d <sup>o</sup> 2 <sup>e</sup> d <sup>o</sup> |                            |
| 15. Niva.   | 51. La Part du Diable.  | 1 <sup>er</sup> quadrille. |
| 16. La Muette.  | 52. D <sup>o</sup> d <sup>o</sup> 2 <sup>e</sup> d <sup>o</sup> |                            |

Chaque Quadrille est suivi de deux vases.

Prix de chaque Quadrille : 50 c. net. — Les 52 Quadrilles réunis : 10 fr. net.

DE PEIRRODIL ET COMPAGNIE, 241, place du Palais-Royal, au premier, éditeurs de l'histoire de France, de M. DE GENOÛLE, de la Bibliothèque chrétienne, etc.

## VOYAGE A STOCKHOLM,

Par Amédée CLAUSEDA, docteur en droit et en médecine, chevalier de l'Étoile polaire.

Un beau vol. in-8. Prix, 6 fr. 50 c.; par la poste, 8 fr.

PAULIN, éditeur, rue Richelieu, 60.

### COLLECTION DE VIGNETTES ET PORTRAITS

### POUR L'HISTOIRE DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE

de M. Thiers

Cinquante planches sur acier dessinées par MM. Eugène Charpentier, Karl Girardet, Morel-Fatio, Mossard, etc.; etc.

G gravées par MM. Geoffroy, Gouthière, Hopwood, Outhwaite, Revel, Vallot, etc., etc.

Cette Collection de vignettes et de portraits est exécutée SPÉCIALEMENT pour l'histoire du Consulat et de l'Empire, par M. Thiers. Ce ne sont point des sujets pris au hasard, copies d'après des tableaux connus, composés sur des données plus ou moins contestables, et pouvant illustrer avec la même convenance et la même à-propos tous les livres écrits sur la même époque; une telle illustration ne pourrait répondre à ce que les lecteurs du livre de M. Thiers ont le droit d'attendre de ses éditeurs. Aussi n'avons-nous pas fait paraître les gravures avant le livre; mais, le livre publié, nous y avons cherché les recits les plus propres à inspirer l'artiste, nous avons mis l'ouvrage sous ses yeux, afin qu'il pût traduire exactement la scène et jusqu'au mouvement des personnages, en consultant toutefois, pour la fidélité du costume et la ressemblance des figures, ce que la peinture du temps nous a laissé de plus parfait et de plus authentique.

Cette collection ne peut se joindre qu'à l'histoire du Consulat et de l'Empire, par M. Thiers; elle n'est pas faite d'une manière générale pour tous les livres écrits sur cette époque. Il nous sera permis, en faisant cette déclaration d'ajouter que les collections qui prétendent s'adapter à toutes les Hist. du Consulat et de l'Empire ne s'adaptent à aucune d'une manière spéciale, à celle de M. Thiers moins qu'à toute autre.

#### CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

Cette collection de vignettes et portraits se composera de cinquante planches, et sera publiée en 10 livraisons.

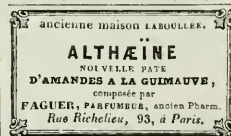
Le prix de chaque livraison, renfermant cinq gravures, sera de 1 fr. 50 c.

La première livraison paraîtra le 1<sup>er</sup> octobre prochain.

LA MARCHÉ TRIOMPHALE D'ISLI ET LES VARIATIONS SUR LE CARNAVAL DE VENISE. Les nouveaux ouvrages du célèbre pianiste LEOPOLD DE MEYER, qui ont obtenu tant de succès dans tous ses concerts, viennent de paraître chez l'éditeur J. Meissonnier, 22, rue Dauphine.

RHUMES, IRRITATIONS, INFLAMMATIONS. AVIS. — CHANGEMENT DE DOMICILE.

LE SIROP ANTI-PHLOGISTIQUE DE BRIANT, de plus en plus apprécié pour le traitement des irritations et des inflammations de la poitrine, de l'estomac et des intestins, qu'on vendait, il y a quelques années, rue Saint-Denis, 454 et 141, sera vendu désormais au n. 157 de la même rue, l' pharmacie BRIANT. Ce sirop, que les plus célèbres médecins prescrivent tous les jours dans leur pratique, est encore ce qu'il y a de plus efficace pour combattre ces cruelles maladies d'où résultent les RHUMES, CATARRHES, CRACHEMENTS DE SANG, CROUPE, COQUELUGHES, DYSSENTÉRIES, etc., etc.

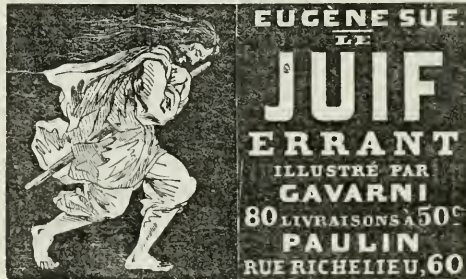


Prix : 3 francs le Pot.

A la CARAVANE, rue Saint-Honoré, 295.

CHOCOLAT GUILLIER. Ordinaire, 4 fr. 25 c. A fin, 2 fr. 50 c. Caraques, 5 fr.; surchoix, 4 fr. demi-vanille, 50 c.; et vanille, 1 fr. en sus. Expédition franco par 1/2 demi-kil., à 1 fr. et au-dessus. Un bon sur Paris.

Mise en vente de la 29<sup>e</sup> Livraison.



Le tome 1<sup>er</sup> de l'édition illustrée est en vente.



### LORNETTE-CLÉMENTINE

Cette nouvelle lorgnette-jumelle réunit divers perfectionnements qui lui ont mérité l'avantage d'être présentée à l'Académie des sciences. Sa construction, sous une forme élégante et gracieuse, remplit les meilleures conditions optiques. A l'aide d'un mécanisme simple et ingénieux, elle rentre sur elle-même de manière à devenir très-portative, sans en excepter les plus grands diamètres, dont la supériorité est un fait acquis et incontestable, puisque seuls ils offrent à la fois grossissement et clarté. Elle se vend à Paris, chez LEBERBOURS, opticien de l'Observatoire royal et de la marine, place du Pont-Neuf, 15; THEZARD, Palais-Royal, galerie Valois 44; VILAKOENIG, fabricant breveté, opticien de S. M. l'empereur du Brésil et de la princesse Clémentine, rue des Gravilliers, 7, et chez les principaux opticiens.

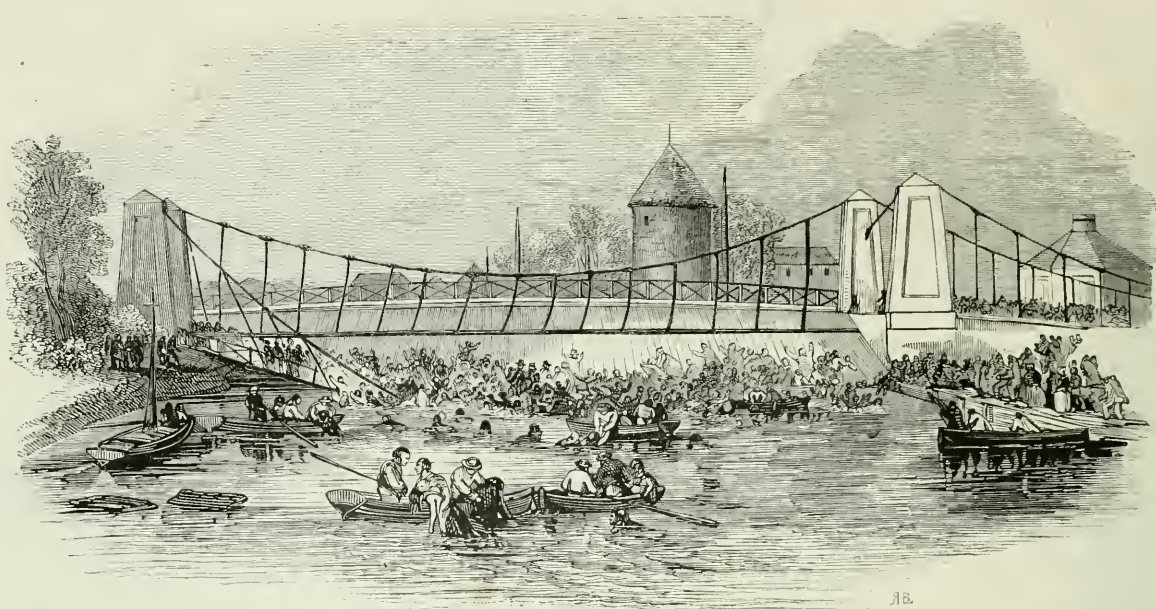
Chute du Pont suspendu de Yarmouth

LE VENDREDI 2 MAI 1845.

La ville de Yarmouth est bâtie presqu'au confluent des deux rivières Yare et Bure qui, réunies, prennent, avant de se jeter dans la mer, le nom de Breydon-Water. Un vieux

pont traversait la Yare. Un bac avait été établi sur la Bure. Il y a une vingtaine d'années, on résolut de remplacer ce bac par un pont suspendu. — Le 25 avril 1829, eut lieu l'inau-

guration de *Suspension-Bridge*, dont la chute vient de causer la mort d'environ 150 personnes. Le chemin de fer aboutissait à l'entrée de ce pont.



A.B.

Le 1<sup>er</sup> mai, un clown, nommé Nelson, attaché au cirque de M. Cooke, qui donnait des représentations à Yarmouth, fit annoncer pour le lendemain un spectacle extraordinaire. Il devait s'embarquer au vieux pont de Yarmouth et descendre la Yare dans un petit baquet remorqué par quatre oues richement harnachées et caparotonnées. À Yarmouth, comme partout, cet absurde divertissement attirait un grand nombre de curieux. Les femmes et les enfants surtout étaient accourus en foule. À l'heure fixée par les affiches, Nelson prit place dans cette barque d'une nouvelle espèce, et grâce à son talent d'équilibriste, il descendit la Yare sans accident. Le courant l'ayant emporté dans la *Breydon-Water*, il se fit remorquer jusqu'à l'embouchure de la Bure, qu'il devait remonter. Le pont suspendu était couvert de spectateurs impatients, qui s'entassaient tous du côté où ils avaient l'espérance d'apercevoir les premiers le clown et ses oues au détour de la rivière. Déjà des cris éloignés avaient annoncé son approche. Tout à coup un affreux craquement se fit entendre; les chaînes qui soutenaient le tablier du pont, du côté où se pressait la foule, se rompirent l'une après l'autre. « Le pont s'écroule, » cria une voix. Il en était temps encore, toutes ces victimes qui allaient disparaître dans les eaux eussent échappé à la mort si elles se fussent sauvées en toute hâte. « Ne bougez pas; on veut nous prendre nos places, » répondirent les spectateurs des premiers rangs. Au même moment, le tablier du pont s'ouvrit, pour ainsi dire, sous eux, et toutes les personnes qui se trouvaient alors sur le pont tombèrent au nombre de plus de 500 dans la Bure, à l'heure de la marée montante.

Ce fut un horrible spectacle. Il y eut d'abord peu de cris, car la rivière engloutit vite ses victimes. Mais tandis que de tous côtés des barques remplies d'hommes dévoués et courageux se dirigeaient sur le lieu du sinistre, des gémissements et des cris de désespoir retentirent sur les deux rives de la Bure. On n'entendait que ces mots : « Où est mon fils ? Savez-vous mon père ! ma mère ! ma femme ! mon mari ! » Et chacun venait en tremblant reconnaître les corps que les barques déposaient à tour de rôle sur le rivage. Un petit nombre des personnes retirées de l'eau après la catastrophe a été sauvé. Le lendemain, on comptait déjà 115 cadavres. On craignait que ce chiffre ne s'élevât encore, car la marée avait dû emporter beaucoup de victimes, et on sentait avec les crocs des débris de corps humains écrasés sous les débris du pont.

Parmi les tristes épisodes de cette épouvantable catastrophe, nous n'en citerons qu'un seul, tel qu'il a été raconté dans une lettre par un jeune homme des environs de Bury : « Les chaînes du côté de Yarmouth se rompirent, dit-il, et le tablier du pont tomba comme un côté d'une table qui se referme. Nous tombâmes tous dans l'eau. Il y eut un moment de confusion horrible. Je dus mon salut à ma présence d'es-

prit et à la vigueur de mon bras. Au moment même où je m'enfonçais dans l'eau, je sentis contre moi une barre de fer et je la saisis fortement. Ma bouche s'étant remplie d'eau sa-lée, car la marée montait, je m'empressai de sortir ma tête hors de l'eau et je regardai tout autour de moi. A peine avais-je ouvert les yeux, qu'un homme me saisit par le cou. Je sentis que s'il ne me lâchait pas il m'entraînerait avec lui au fond de l'eau. Je lui appliquai un coup de poing si violent dans la figure, que ma peau en fut enlevée. La douleur lui fit ouvrir les yeux. En ce moment le pont, sur lequel j'étais resté, s'enfonça, et je plongeai. Etant revenu au-dessus de l'eau, je ne vis plus personne autour de moi; mais je sentis plusieurs mains qui me tiraient par les jambes. Ma position était désespérée. Une idée me traversa alors l'esprit. J'avais un couteau dans ma poche. Pourquoi ne pourrais-je pas pour couper ces mains qui me serraient si fortement ? Je parvins à ouvrir mon couteau et, le plongeant dans l'eau, je le baissai et je le relevai plusieurs fois tout le long de mes jambes. Quand je le retirai j'étais libre, mais j'avais les mains couvertes de sang. J'allais profiter de ma liberté pour nager vers le bord, tout à coup une jeune fille, — je la connaissais, c'était la fille d'un marchand, — saisit mon gilet. J'hésitai à la frapper; l'épargner c'était me perdre avec elle; la nécessité l'emporta. Je lui coupai la main d'un coup de couteau; elle disparut aussitôt en me lançant un dernier regard que je n'oublierai jamais. Elle me reprochait de l'avoir assassinée. Quelques secondes après j'étais recueilli dans une barque où je perdais connaissance. Quand je revins à moi, ma figure et mes mains étaient encore couvertes de sang. A cette vue je frissonnai; je me rappelai la belle jeune fille qui m'avait reproché sa mort. Je bus un verre d'eau-de-vie pour me remettre, et j'allai me coucher; mais il me fut impossible de dormir... »

Une sorte de fatalité semble poursuivre M. Cooke. Il y a quelques années, aux Etats-Unis, un incendie détruisit tout ce qu'il possédait. L'année dernière il a essayé une perte considérable en Irlande. Au commencement de cette année son cirque a été emporté à Hackney par un coup de vent qui coula la vie à MM. Ibsister et à son neveu. Enfin la chute du pont suspendu vient de le forcer de quitter Yarmouth, où il espérait rétablir une partie de sa fortune.

Le lendemain, une grande réunion devait avoir lieu à Yarmouth pour déterminer l'emploi des fonds destinés au soulagement des familles des marins qui ont péri dans la tempête du mois de janvier dernier.

Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Autant d'hommes, autant d'avis divers.



ON s'ABONNE chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les Correspondants du Comptoir central de la Librairie.

A LONDRES, chez THOMAS, 1, FINECH LANE Cornhill.

A SAINT-PETERSBOURG, chez J. ISSAKOFF, libraire-éditeur commissionnaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-Imériale; Gostinof Dvor. 22. — F. BELLIZARD et Co, éditeurs de la *Revue étrangère*, au pont de Police, maison de l'église hollandaise.

A ALGER, chez BASTIDE et chez DEBOS, libraires.

Chez J. HUBERT, à la NOUVELLE-ORLÉANS (Etats-Unis).

A NEW-YORK, au bureau du *Courrier des Etats-Unis*, et chez tous les agents de ce journal.

JACQUES DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de LACRAMÉ et Co, rue Damiette, 2.



# L'ILLUSTRATION,

## JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris. — 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.  
 Prix de chaque N<sup>o</sup>, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

N<sup>o</sup> 117. Vol. V. — SAMEDI 24 MAI 1845.  
 Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les Dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.  
 Ab. pour l'étranger. — 10 — 20 — 40.

### SOMMAIRE.

**Histoire de la Semaine.** Portraits de Godefroi Cavaignac et du docteur Steiger. — **Courrier de Paris.** Buste de G. Schlegel. — **Le Télégraphe électrique.** Le Télégraphe électrique au tunnel de Balagnolles; Trois Machines; Intéressante description des dépêches; Caricature par Cham. — **Des Chemins de fer et des Compagnies.** — **Le Paie de harengs.** Fantaisie hollandaise. — **Beaux-Arts.** Salon de 1845. (11<sup>e</sup> article.) *Marc-Aurèle*, par M. E. Delacroix; *Salon ébranlant les colonnes du temple*, par M. Decamps. — **Le Juf errant.** Trois Gravures. — **Les Peaux-Rouges.** Par M. Catlin. *Le Missouri*; *Chef de la tribu des Pieds-Noirs*; *Mogicien enchanteur*; *Mogicien faisant des incantations recéu d'une peau d'ours*; *Emigration des Peaux-Rouges*, un *Wigwam*, la *Danse des Pipes*. — **Bulletin bibliographique.** — **Annales.** — *Calèche à la Daumont*, **Cours du champ de Mars et de Chantilly.** — **Bébu.**

### Histoire de la Semaine.

La discussion sur le projet de loi relatif au chemin de fer du Nord, dont nous rendons compte plus loin dans ce même numéro, est demeurée ouverte pendant huit jours. Cela ne veut pas dire précisément que la Chambre y ait consacré huit séances. La Chambre ne tient guère qu'une demi-séance chaque jour, car elle se sépare d'assez bonne heure et elle arrive tard. Samedi dernier même elle n'est pas arrivée du tout, et M. le président, dont on connaît la mansuétude, la résignation, la longanimité, après une heure d'attente vaine, s'est vu forcé de quitter son fauteuil solitaire. Avant d'en descendre il a fait entendre la grosse menace, pour le lundi suivant, de l'appel nominal et de l'insertion des noms absents au *Moniteur*. L'annonce de ces mesures réglementaires ne manque jamais son effet... de vingt-quatre heures. Lundi donc chacun était de bonne heure à son poste; mais le len-

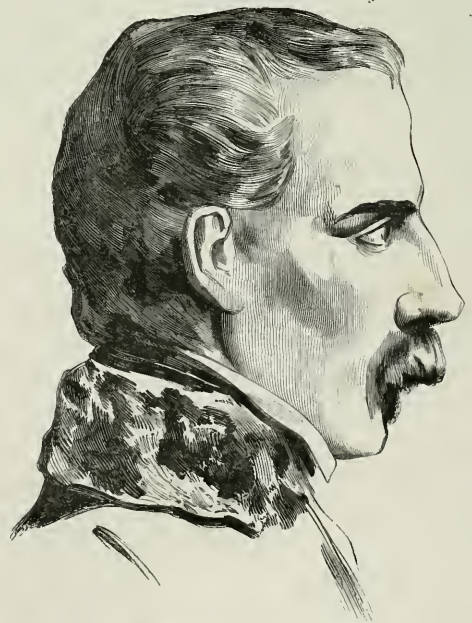
dain déjà on pouvait remarquer qu'une grande partie de nos représentants s'étaient remis de leur frayeur et qu'ils étaient sans doute allés nous représenter au Salon, qui se terminait ce jour-là, aux Champs-Élysées ou au bois de Boulogne, enfin partout ailleurs qu'au palais Bourbon. Evidemment on ne regarde plus l'époque d'une réélection générale comme prochaine.

L'assiduité que ne fait pas obtenir la crainte des commentants, le nombre des travaux à terminer l'exigerait néanmoins. M. le président de la Chambre vient de faire distribuer l'état des lois et propositions que la Chambre a votées jusqu'au 15 mai et l'état des projets de lois et des propositions sur lesquels il lui resterait à se prononcer.

Les projets de lois adoptés dans cette session sont au nombre de trente-deux, dont onze repris de la session dernière. Il y a eu de plus un projet rejeté, c'est celui qui était relatif aux pensions de retraite. Il en restait à voter vingt-sept dont trois repris de l'année dernière, parmi lesquels figure le pro-



(Le docteur Steiger.)



(Godefroi Cavaignac, d'après un médaillon de David.)

jet de loi sur l'instruction secondaire. Les projets de lois sur les sucres, sur la police du roulage, sur la translation du ministère des affaires étrangères à l'hôtel La Reynière, sur la pension à accorder à M. Villeman, ancien ministre, sur l'établissement d'une nouvelle ligne télégraphique et sur les pêches maritimes, ont été retirés. Les deux derniers ont été

compris dans d'autres projets de loi. — Le nombre des propositions émancées de l'initiative des membres de la Chambre est très-considérable. Six ont déjà été votées, dix ont été rejetées, deux ont été retirées par leurs auteurs; celles sur lesquelles la Chambre aurait encore à se prononcer sont au nombre de neuf. On distingue parmi ces dernières la pro-

position de M. de Rémusat relative aux députés-fonctionnaires; — celle de MM. Lanier et Boissy-d'Anglas relative aux députés-fournisseurs; — et enfin celle de MM. Lacrosse, Leyraud et Gustave de Beaumont ayant pour but d'assurer la liberté du vote dans les élections.

Le dernier projet présenté, celui qui clôt cette liste, ren-

ferme la demande par M. le ministre des cultes d'un crédit de 2,650,000 fr. pour la restauration de Notre-Dame de Paris. L'exposé des motifs se fonde principalement sur une raison d'urgence. La solidité du monument est compromise, dit-il. Les arcs-boutants du chœur menacent d'un chute imminente qui entraînerait celle des grandes voûtes. Les combles et les terrasses des bas-côtés ont des fissures qui favorisent l'infiltration des eaux pluviales. Il faut consolider ces arcs-boutants et rejoindre ces fissures. Vient ensuite la restauration du portail. On affirme que les tours ébranlées perdent leurs assises, que la grande galerie tombe en ruines, et que la façade ne peut être complétée qu'en recevant vingt-huit statues colossales de rois qui, jadis, occupaient des niches. D'où elles ont été précipitées en 1795. Il faut aussi réparer la rosace, ébrayée en 1795. Il faut aussi réparer la nef et consolider les arcs-boutants et les chapelles de la nef et raffermir les voûtes. Ces divers travaux sont évalués à 1,978,085 fr. 54 c. Le reste du crédit, c'est-à-dire une somme d'environ 670,000 fr., serait destiné, d'après le projet, à la construction d'une sacristie. Ce projet est peut-être rencontré moins de contradictoires s'il eût été présenté à une époque moins avancée d'une session ou tant de millions ont été votés déjà, ou tant d'autres sont demandés encore.

Tandis que Notre-Dame attend sa restauration du budget extraordinaire, Saint-Eustache a songé à opérer la sienne à l'aide d'une loterie. Exécute du monde par la loi, la loterie, comme madoiselle de La Vallière, s'est sanctifiée en se retirant au cloître. Quand elle se laisse encore entrevoir au monde, c'est sous un porche saint ou dans une sacristie. On a songé au service qu'elle pourrait rendre si on la faisait se livrer à toutes ses provocations, à toutes ses séductions, pour réparer le désastre de l'orgue incendié de Saint-Eustache. Un certain nombre de hédés ayant à leur tête un ancien directeur de théâtre, familiarisé avec les mises en scène, a organisé une grande *tombola* composée de prieres et de fauconnés à la Voltaire, de chapeteils bénits et de ferronniers en diamants, de clausules et de cachemires de l'Inde, de pianos, de manchons, de canezons en dentelles et à jours, de statuettes de saints, de bédiers sculptés, d'une belle calèche, de riches missels, d'un diadème d'or qui peut-être ambitionne de se faire couronner à Paris, celles de Notre-Dame, comme celles de Saint-Roch, celles de Saint-Thomas d'Aquin, comme celles de Notre-Dame-de-Lorette. Le placement des billets a produit à l'œuvre 250,000 fr.; il a produit beaucoup plus à la spéculation, car bientôt on a pu revendre ses billets avec prime, et ils étaient cotés, sur le cours non authentique de la Bourse, entre le 5/10 espagnol et les promesses d'action de la souscription nationale, au prix de 15 et 20 fr. Leur prix d'émission n'était que de 2 fr. 50 c.; la plus-value était donc fort belle pour les spéculateurs qui avaient en la foi. Nous n'avons pas été surpris de voir annoncer par plusieurs journaux que Monseigneur l'archevêque de Paris — au tact et au sentiment de convenance duquel il n'avait pu échapper que la loterie ne devait pas, après une trop courte durée, obtenir de l'Eglise une absolue assise complète — a fait des fautes passées, surtout quand elle se montre tout entière au monde, — a engagé M. le curé de Saint-Eustache à donner une destination généreuse et charitable aux 250,000 francs encaissés, et à s'entendre avec MM. les curés et les membres du bureau de charité de son arrondissement pour l'usage utile de ces secours impérisés.

Le département de la Caisse d'épargne vient de tenir sa session ordinaire dans son nouveau local, rue Coq-Héron, sous la présidence de M. Benjamin Delessert, qui a lu le rapport des opérations de la caisse pendant l'année 1844. Il en résulte qu'on a reçu la somme de . . . 59,674,000 fr. qu'on a rendu . . . 59,674,000 fr. et qu'en définitive il y a une augmentation de 7,783,000 francs ajoutés au solde de 1845, de . . . 104,786,000 francs, dont une somme totale de . . . 112,061,000 francs à 175,000 dépôts, le 51 décembre dernier.

Il y a eu 55,750 nouveaux dépôts pendant 1844. La moyenne des versements faits par les nouveaux déposants était de . . . 174 fr. Celle de tous les versements de . . . 430 fr. Celle des remboursements de . . . 455 fr. — Et celle des 175,000 livrets de . . . 646 fr. La Caisse a établi une nouvelle succursale à Batignolles; le nombre actuel de toutes les succursales est de 26.

Les livrets donnés à 1,762 enfants par le duc d'Orléans, et qui montent dans l'origine à 40,000 fr., montent actuellement à 180,000 fr., au moyen des versements successifs faits par les titulaires.

Le président a rendu compte des versements faits par toutes les caisses d'épargne dans les départements, pendant 1844. Les sommes qui leur étaient dues le 51 décembre, montaient, y compris la caisse de Paris, à 592 millions, ce qui présente une augmentation de 42 millions sur l'année précédente.

Une importante modification vient d'être faite aux règlements de l'école royale des Beaux-Arts, relativement aux grands grands prix de la section d'architecture. A l'avenir, les lauréats foront, pendant la troisième année de leur séjour à Rome, le voyage d'Athènes aux frais de l'Etat et y séjourneront quatre mois. On comprend, dit avec raison le *Messenger des Arts*, combien la vie des magnifiques ruines de cette cité sera féconde pour les jeunes artistes en inspirations et en sujets d'études.

On avait annoncé prématurément la nouvelle de la confirmation de la sentence qui condamnait à la peine de mort le docteur Steiger. Le tribunal d'appel, chargé de prononcer sur le sort de cet infortuné citoyen de Lucerne, ne s'est réuni que le 17, et, après des débats très-amusés, six voix contre cinq ont voté pour la peine de mort.

Tout est d'ailleurs exceptionnel dans ce procès. Le magistrat qui devait soutenir l'accusation s'étant réné, un magistrat de l'ordre judiciaire n'a voulu remplir à sa place les fonctions d'accusateur; il a fallu créer en quelque sorte une charge spéciale, et surtout trouver un homme pour l'emploi.

Le choix est tombé sur un adversaire exagéré du parti vaincu. Dans la cour d'appel qui a prononcé en dernier ressort sur Steiger, trois des magistrats les plus considérables se sont réunis quoique appartenant au parti conservateur. On a été obligé de les remplacer par des suppléants extraordinaires, hostiles à l'accusé. On prévoyait donc avec une sorte de certitude que le tribunal suprême confirmerait la sentence de mort, et si le grand conseil n'intervenait pas ensuite dans les trois jours, la sentence recevra son exécution.

Le docteur Steiger est l'un des hommes les plus respectables du canton de Lucerne, et l'un des médecins les plus distingués de la Suisse; à un savoir incontestable, il joignait le dévouement et le désintéressement le plus noble envers les malades, qu'il secourait de ses conseils et de sa bourse. L'estime et la confiance publique ne tardèrent pas à l'appeler au sein du grand conseil où il prit place sur les hautes de l'opposition libérale dont il devint l'un des chefs les plus influents. Dans le but de rallier et de diriger son parti, il accepta la rédaction en chef du journal *l'Edigence* de Lucerne, dans lequel il professait les doctrines qui, à partir de la révolution de juillet 1850 et pendant dix années, avaient prévalé dans le canton de Lucerne. Mais la majorité du peuple avait répudié ces doctrines, et depuis 1841 elle s'était rattachée au principe opposé. Lors d'une première agression infructueuse contre le gouvernement, en décembre 1844, tentée par les libéraux lucernois et leurs auxiliaires des cantons voisins, le docteur Steiger fut emprisonné et resta plusieurs mois détenu; il ne fut pas possible d'établir contre lui la preuve d'une participation qu'il a d'ailleurs constamment et énergiquement niée. Mis en liberté sous caution, il ne se crut plus en sûreté à Lucerne; ses amis, tous les hommes de son opinion étaient suspectés, poursuivis, jetés dans les prisons, ou obligés de fuir; il se rendit dans les cantons d'Argovie et de Berne, et cette fois il fut l'un des organisateurs de la seconde expédition, qui est venue échouer encore sous les murs de Lucerne, et le remettre entre les mains de ses ennemis politiques. Nul doute qu'aux yeux du gouvernement victorieux le docteur Steiger ne soit coupable; mais si les tribunaux le condamnent, le grand conseil, dégagé des liens que la loi impose au juge, usera du pouvoir que la constitution lui a réservé, celui de faire grâce; il épargnera la tête d'un homme honnête, digne du sang de ceux qu'il ne peut pas impunément et en faveur duquel la Suisse présente tout entière sa vive sympathie.

A peine arrivé à Londres avec la députation qui l'accompagnait pour présenter à la reine une adresse qui l'engage à donner suite à son projet de visiter l'Irlande, le lord-maire de Dublin a demandé une entrevue à sir James Graham, secrétaire d'Etat de l'intérieur. Les détails de cette entrevue, qui étaient restés ignorés des journaux de Londres, viennent d'être publiés par le *Dublin Evening Post*, qui les tient des membres mêmes de la députation. Il paraît que sir James Graham, après avoir dit à ces messieurs que leur démarche était prématurée, et que S. M. n'avait pas encore exprimé l'intention formelle de faire un voyage en Irlande, leur a fait observer qu'en tout état de cause il ne pouvait, lui, ministre de l'intérieur, conseiller cette excursion à S. M., alors que l'on avait proclamé que « les chevaux de la voiture royale seraient ébrayés par les cris du peuple; que ces cris retentiraient comme des coups de canon dans les conseils de la couronne, et que certains gentlemen paraîtraient devant S. M. dans le costume du club de 82. » Un membre de la députation s'est écrié qu'il était injuste de condamner toute une nation pour un article de journal, sir James a répliqué : « Et les discours à Conciliation-Hall, et les résolutions violentes adoptées! voilà les meetings-monstres qui recommencent! » L'alderman O'Brien a coupé court à cette discussion en rappelant que le but de l'entrevue était de s'informer du jour où S. M. voudrait recevoir la députation, il a été convenu que sir James Graham prendrait les ordres de S. M. à cet égard et lui en ferait connaître ses intentions au lord-maire de Dublin.

Il est probable qu'une forte division navale anglaise est actuellement dans les parages de Taïti; car une lettre de Valparaiso, datée du 1<sup>er</sup> février porte que le 15 janvier précédent le vaisseau le *Collingwood*, monté par l'amiral Seymour, désigné pour prendre la station de l'Océanie, avait fait route avec la corvette à vapeur le *Cormoran* port Callio, où il devait rallier la frégate *America* de 50 canons, avant de se rendre à Taïti.

L'apôtre de la tempérance, le père Matthieu, dont on connaissait la fâcheuse position financière, vient de payer toutes ses dettes, grâce aux souscriptions faites pour lui et à l'aide généreuse que lui ont prêtée les sociétés de tempérance d'Angleterre. C'était pour la cause de la tempérance qu'il s'était endetté. Il avait étendu son action, sur la foi des promesses que lui avait données un riche parent de lui prêter un secours efficace. Au moment de payer, ce parent était mort, et comme les héritiers ne persistaient pas dans les mêmes intentions, le père Matthieu en avait été réduit à ses propres ressources. Tous ses nombreux amis en Angleterre connaissent cette situation. Les souscriptions par eux réunies ont atteint le chiffre de 7,000 livres sterling (175,000 francs). Le déficit a été comblé avec cette somme.

*L'Heraldo* annonce que le gouvernement espagnol a reçu de Rome la nouvelle que, le 27 avril, a été signée la convention avec le saint-siège. Les principales conditions sont la reconnaissance d'Isabelle, comme reine légitime d'Espagne, et la validation de la vente des biens mottomux.

*El Clamor publico*, journal progressiste, annonce que l'infant d'Espagne don Francisco Maria de Bourbon, colonel du régiment de cavalerie d'Almazara, a accepté la mission de défendre devant un conseil de guerre un capitaine mis en jugement pour délit politique. « C'est malgré le ministère, ajoute ce journal, que le jeune prince a accepté cette mission, et ce sera chose nouvelle et mémorable que de voir un infant d'Espagne prendre la parole pour la défense d'un militaire accusé. »

La situation respective des gouvernements de Grèce et de Turquie est toujours délicate, et il ne paraît pas que l'Angle-

terre prenne soin d'aider à un rapprochement: tout au contraire. Le 28 avril on écrivait de Constantinople à la *Gazette d'Augsbourg*: « Sir Stratford-Canning a eu des conférences avec Cheikh-Effendi. Par suite de ces conférences, le seraskier Reschid-Pacha a reçu l'ordre de se rendre immédiatement dans les provinces du sud, à la frontière de la Grèce. Déjà Reschid-Pacha a quitté la capitale; il a pu mission d'opérer la concentration d'un corps d'armée considérable dans la Thessalie et l'Albanie, et il doit en prendre le commandement. Des moyens de conciliation, proposés par des diplomates étrangers, ne paraissent pas avoir été du goût de la Porte. Le gouvernement turc et l'ambassadeur d'Angleterre sont dominés par la pensée que, malgré l'insuccès des efforts du parti pacifique dévoué au sultan en Grèce, le danger ne fait que s'accroître, et qu'il convient d'employer l'énergie. Le 50 du même mois le correspondant de la feuille allemande ajoutait: « Tout récemment un combat a eu lieu entre quelques bandes grecques, qui avaient franchi la frontière près de Lamia, et les troupes turques, qui ont fini par l'emporter. Là-dessus, le sultan a adressé au gouvernement grec la déclaration suivante: « Si le gouvernement grec ne se trouve pas assez fort pour pouvoir empêcher à l'avenir ses sujets de violer le territoire turc, la Porte-Ottomane adoptera elle-même les mesures nécessaires pour obvier à ces atteintes. »

Des nouvelles diverses de Constantinople du 27 avril ont appris que le 26 avril on avait célébré, au palais impérial de Top Kapou, les fiançailles de S. A. Mehemet-Ali-Pacha, grand-maître de l'artillerie, avec S. A. I. la sultane Adile, sœur cadette de S. H. La cérémonie des fiançailles étant achevée, S. A. Mehemet-Ali-Pacha s'est empressé d'envoyer à sa fiancée les cadeaux qu'il lui destinait. Aussitôt le cortège, escorté d'un détachement d'artilleurs à pied, d'un nombreux état-major, composé d'officiers supérieurs et de généraux de toutes armes, auxquels s'étaient joints S. A. le grand vizir Riza-Pacha, et S. Exc. Reschid-Pacha, s'est mis en marche dans l'ordre suivant: Cent trente chaises portant sur leurs sièges cent trente corbeilles remplies de confitures placées dans de magnifiques vases de porcelaine et des cristaux; deux voitures, traînées par quatre chevaux, portant chacune une caisse, garnie de velours et de laines; une voiture ciselée, contenant les plus fines essences et les plus rares parfums; venaient ensuite vingt chaises portant autant de corbeilles d'argent massif, contenant des étoffes de la plus grande richesse, des ustensiles de bain enrichis de pierres précieuses. On a surtout remarqué une paire de sandales garnies de brillants énormes et de la plus belle eau. Cinq autres chaises portaient dans de magnifiques corbeilles, toujours d'argent massif, cinq cent mille piastres en or (la piastre turque vaut 50 centimes), renfermées dans de jolis sacs en satin rouge. Le cortège s'est de la sorte rendu au palais de Téhéran, où tous les présents ont été déposés aux pieds de la fiancée.

Le droit de grâce, ce beau privilège de la royauté, la couronne de Suède ne le possède pas. Une proposition royale a été faite dernièrement au *storting* norvégien dans le but d'obtenir la concession de cette prérogative, la seule ouverte qui n'ait encore reçu aucune atteinte dans la lutte ouverte depuis cinquante ans en Europe entre les peuples et les rois. L'Assemblée de Norvège l'a repoussée.

On écrit de Stockholm, le 2 mai, à la *Gazette d'Augsbourg*: « Les habitants de Stockholm sont dans l'usage de célébrer, le 1<sup>er</sup> mai, l'arrivée du printemps par des pique-niques et des courses en dehors de la ville. D'après l'ancienne coutume il y a eu hier, dans la campagne, une foule immense de peuple, un milieu de laquelle se sont montrés le Roi et le prince royal. Les temps étaient assez beaux, mais aujourd'hui, lorsque les habitants de Stockholm se sont levés, les rues et les toits étaient couverts de neige; véritable protestation contre la fête du printemps qu'on venait de célébrer. »

Le duc régnant de Brunswick, sur les instances des deux chambres, vient de supprimer entièrement les punitions corporelles dans son armée.

Le négociateur du traité entre l'Amérique et la Chine, M. Cushing, est de retour à Washington de son long voyage. M. Cushing a rapporté des notions pleines d'intérêt sur les peuples de l'Asie et sur les différentes contrées qu'il a parcourues. Il a effectué son retour par le grand Océan et est en détail les deux Californies, ces provinces mexicaines si peu connues jusqu'ici, et qui, en raison des circonstances actuelles, peuvent devenir le théâtre d'événements importants. M. Cushing est un homme de trente-cinq ans à peine, né aux environs de Boston, et qui joint chez ses concitoyens d'une considération méritée pour son caractère et ses talents. Il appartient au parti de M. Tyler, l'ancien président, dont il est l'ami particulier. M. Cushing, en quittant les Etats-Unis, avait reçu la mission d'aller jusqu'à Péking, mais ayant appris du mandarin Ki-Ying qu'il ne pourrait être admis en présence de l'empereur sans se conformer au cérémonial d'usage, qui consiste à se prosterner neuf fois devant la personne du souverain, il a renoncé à ce projet, ne voulant pas se soumettre à un acte qu'il regardait avec raison comme humiliant; il s'est contenté de signer le traité de Macao.

De grands événements se préparent, dit-on, en Chine; l'empereur a résolu d'en venir aux mains d'une manière rigoureuse, mais on ne sait pas encore qui il désignera pour son successeur. Le budget de l'année dernière présente un déficit de 58,800,000 taels (510,000,000 francs); il sera impossible de combler, car le peuple est trop pauvre pour payer de nouveaux impôts. L'expédition française est encore à Macao; les délégués ont fait une exposition de marchandises françaises qui ont paru convenir assez aux consommateurs chinois.

On lit dans le *Courrier des Etats-Unis*: « Le capitaine du brick *Republic* rapporte qu'un moment de son départ on avait appris à Port-au-Prince que Rivière-Herard avait fait son apparition sur la côte du sud, et avait échangé des coups de canon avec une chaloupe côtière. L'ex-président Herard compte ses partisans parmi les hommes de couleur dont il fait partie et dont l'influence, si longtemps toute-puissante





véritablement sur les dents par son inépuisable fécondité.

Au Théâtre-Français, se prépare activement un nouvel ouvrage, *La Tour de Babel*, comédie en cinq actes et en vers; — encore un demi-mystère; l'auteur ne se nomme pas, et les espérances mettaient déjà l'enfant anonyme sur le compte de M. Ladières, ainsi condamné, depuis ses *Bâtons flottants*, à endosser toutes les paternités inconnues. Dans quelques jours nous saurons, et très-positivement, à quoi nous en tenir et sur l'auteur et sur la pièce, — venue de province et patronnée par M. Samson, de la Comédie, — nous assure-t-on de bonne part. *La Tour de Babel* attend, pour paraître au grand jour de la scène, que le départ de Virginie, qui prend son congé le mois prochain. La jeune et brillante tragédienne, — avez-vous lu ceci? — s'est vue menacée, ces jours derniers, d'un grand danger auquel heureusement elle a pu échapper: elle se rendait au Théâtre-Français lorsque le panneau de derrière de sa voiture fut soudain heurté, dans la rue Richelieu, par le becard d'un tonneau de porteur d'eau, et enfoncé violemment; par bonheur, ni mademoiselle Rachel ni la personne qui se trouvait avec elle dans la voiture n'ont été blessées. — N'oublions pas de mentionner, à propos du Théâtre-Français, le début intéressant de M. Adolphe Dupuis, qui s'est montré avec succès dans la comédie; M. Adolphe Dupuis porte un nom cher au théâtre; nous espérons qu'il saura le porter dignement.

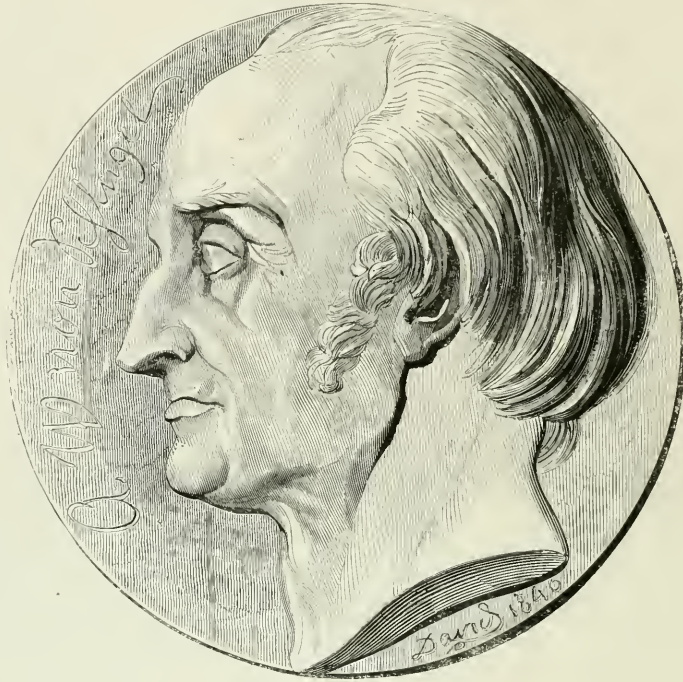
Encore un hôtel qui tombe! s'écrient les fidèles amateurs de notre architecture parisienne; hélas, oui! voici que l'on met en démolition complète, sur le quai Malakouais, l'hôtel ou plutôt le palais que le cardinal Mazarin avait fait bâtir pour sa jeune nièce, la fameuse Marie Mancini. C'était une demeure historique, à laquelle se rattachait le souvenir des amours de Marie et du jeune Louis XIV. — Vous vous rappelez le mot touchant qui termine cette galanterie: « Vous pleurez, disait Marie, vous êtes roi, et je pars. » Outre ce magnifique hôtel,

le cardinal, qui savait pourvoir tous ceux de sa famille, avait donné à sa nièce une dot de cent mille livres de rentes qu'elle apporta en mariage au prince Colonna, comte de Naples, — un pauvre mari qui n'était avéré de bien grandes infirmités

le Louvre, la destinée de Marie Mancini devait s'achever froidement, tristement dans les ténèbres et la langueur d'un cloître espagnol. Sa vie chère n'est qu'une équipée, pour ainsi dire, par rapport à l'autre; d'abord cette passion royale de Louis XIV si brusquement rompue; le couvent au lieu du Louvre; puis cette union inattendue avec un prince qu'il faut suivre presque au bout du monde, c'est-à-dire à Naples! Voilà déjà de quoi remplir une autre existence; mais Marie n'aime point celui qui l'a épousée, et un beau jour, en compagnie de sa sœur Hortense, elle vous prend la fuite, comme une vraie héroïne de la Calprenède; toutes deux avaient revêtu des habits masculins, s'étaient résolument embarquées à Civita-Vecchia, et huit jours après arrivaient à Aix, dans un tel état de dénuement qu'il fallut que madame de Grignan leur envoyât des chemises. Il y avait bien quelque amour de sous jeu, comme vous le pouvez penser; les mauvaises langues firent grand bruit, et tout le monde se montra fort en colère contre les deux sœurs; Marie n'en revint pas moins à Paris, où elle vout voir le roi, et même le vout voir si haut qu'il fallut l'exiler. Lors, Marie de songer à retourner en Italie; mais arrivée à Turin, la voilà qui change d'idée, et se met à courir l'Allemagne, où était le feu de la guerre; on l'arrête dans les Pays-Bas, on l'envoie en Espagne retrouver son mari, qui toute inutilement toutes les voies de réconciliation; Marie aime mieux entrer au couvent, et ne tarde pas à y mourir.

avec une femme si capricieuse, si bizarre de caractère, si digne, par son esprit fantasque, de son aïeul, le fondateur de l'Académie des *humanités*? — Brillamment commencée, et sous les plus heureux auspices, dans ce bel hôtel qui regarde

de pierre dans le grand goût du dix-septième siècle, les trumeaux, les sculptures, les dessus de portes peints par Boucher, les tentures et toutes les autres richesses de l'ex-hôtel Mancini.



(Guillaume Schlegel, d'après un médaillon de David.)

**Le Télégraphe Électrique.**

Je ne suivrai pas l'exemple d'un de mes confrères qui a cru devoir remonter jusqu'à la naissance du monde, à cette

ment, dans le sens vertical, des espèces de réseaux, entre les dents desquels reposent isolément deux fils de métal. C'est le

de ce corps, ou du moins à l'agent matériel, à la machine qui crée cette âme, nous ne

Je suis maître de moi comme de l'univers.

Pour moi, je ne suis maître que de moi; mais je ne possède si bien que je ne vous obligerai pas à répéter tout votre compte en lisant *l'Illustration* cette exclamation de Chamfort: « Que de fois dans le monde il faut se résoudre à se laisser apprendre beaucoup de choses qu'on sait par des gens qui les ignorent. » Car vous êtes, je le suppose, énonciateur plus savant que moi sur tous ces grands sujets dont je n'ai, et pour cause, nulle intention de parler. — Je vous donne tout simplement pour vous donner quelques explications peu scientifiques sur les dessins qui doivent occuper ces deux pages.

Le premier est un passage de Champigny; il représente l'état extérieur, si je puis employer ce mot, le corps du télégraphe électrique de Paris à Rouen. De distance en distance, de 50 mètres en 50 mètres, le long du chemin de fer, s'élèvent des poteaux de bois de 5 à 4 mètres de hauteur qui soutien-

long de ces fils de métal que court la dépêche avec une vitesse d'environ 100,000 kilomètres par seconde. Quant à l'âme

l'idée d'une télégraphie électrique n'est pas nouvelle. Dès qu'un col reconnu que l'électricité parcourait les corps avec une



(Vue du télégraphe électrique à l'entrée du tunnel de débarcadere du chemin de fer de Saint-Germain.)

Capit ante videri.

Aussi sommes-nous contraint, pour satisfaire votre curiosité, d'emprunter à *l'Illustrated London News* l'image en 5 parties de la machine qui fonctionne en ce moment à Slough, Les Anglais, jadis si réservés, deviennent moins prudens que les Français. C'est une réforme morale qu'il peut être utile de constater.

Vous avez vu maintenant tout ce qui se voit ou tout ce qui peut se voir du télégraphe électrique. Je vous ai appris tout ce que j'en savais. Heureusement pour vous comme pour moi, le gouvernement a fait faire des essais par une commission scientifique. Des expériences ont eu lieu, et M. Arago, président de la commission, a donné à la chambre des députés des explications que je m'empresse de reproduire.

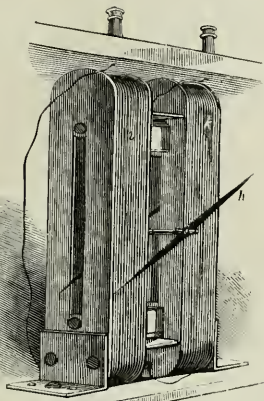
extrême rapidité, Franklin imagina qu'on pourrait l'appliquer à la transmission des dépêches. Ce n'est pas cependant ce grand physicien qui a formulé l'idée en système applicable. On trouve pour la première fois une disposition réalisable de télégraphie électrique dans une note très-courte publiée en 1774 par un savant d'origine française, établi à Genève, par Lesage.

Ce télégraphe se composait de vingt-quatre fils, séparés les uns des autres, et noyés dans une matière isolante. Chaque fil correspondait à un électromètre particulier. En faisant passer, suivant le besoin, la décharge d'une machine électrique ordinaire

ment au-dessous. L'intensité du courant était accusée et mesurée à l'aide de la déviation que ce courant imprimait à une

Elle bien, nous avons trouvé que le courant, né à Paris et transmis à Mantes le long du fil attaché aux poteaux, revenait par la terre beaucoup mieux que par le second fil; que la terre, dans cette expérience, faisait l'office d'un conducteur beaucoup plus utile que le second fil métallique.

Avec les deux fils d'alice et de retour, la déviation de l'aiguille, mesure du courant était de 25. Quand le second fil surprime se trouvait remplacé par la couche de terre comprise entre Paris et Mantes, la déviation de l'aiguille s'élevait jusqu'à 50°.



(Aiguilles magnétiques du télégraphe électrique.)

à travers tel ou tel de ces fils, on produisait à l'autre extrémité le mouvement représentatif de telle ou telle lettre de l'alphabet. Ce système, si je ne me trompe, fut établi sur une échelle restreinte, dans les environs de Madrid, par M. de Bétancourt.

La machine électrique ordinaire, source intermittente d'électricité, peut être actuellement remplacée par une pile voltaïque d'où émane un courant continu susceptible d'être transmis par des fils métalliques. Ampère chez nous, Schenning en Allemagne, songèrent aux applications dont ce courant serait susceptible pour transmettre des dépêches. Les deux systèmes avaient l'un et l'autre l'inconvénient d'exiger un assez grand nombre de fils isolés. Le télégraphe à l'installation duquel nous travaillons n'aura qu'un fil. C'est avec un seul fil qu'on réussira à créer tous les signaux nécessaires pour la transmission des dépêches les plus complexes.

Les télégraphes électriques semblent destinés à remplacer complètement les télégraphes actuellement en usage. Telle est l'explication naturelle de la détermination qu'a prise le ministre de l'intérieur de faire commencer les essais sur un crédit extraordinaire.

Il fallait d'abord savoir si le courant électrique qui doit engendrer les signes télégraphiques s'affaiblirait d'une manière trop notable en parcourant de très-grandes distances, telle que la distance de Paris à Lyon; il fallait décider si, entre ces deux villes, des stations intermédiaires deviendraient indispensables. Les ingénieuses expériences déjà exécutées en Angleterre au moment où la commission commença ses travaux, les expériences faites sur le chemin de Blackwall, par exemple ne tranchaient pas la question.

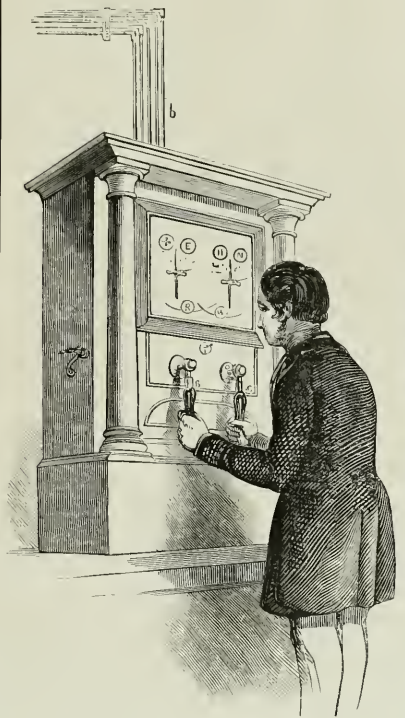
Notre point de départ fut celui-ci: Peut-on transmettre le courant électrique avec assez peu d'affaiblissement pour que des communications régulières s'établissent d'un seul trait, sans station intermédiaire, entre Paris et le Havre?

C'est à résoudre cette question que la commission nommée par M. le ministre de l'intérieur s'est d'abord attachée.

Elle a établi un fil de cuivre le long du chemin de fer de Ronen, sur des poteaux en bois placés de 50 mètres en 50 mètres. Les moyens d'isolement employés présentent peut-être des précautions superflues, mais il fallait ne pas échouer dans un premier essai.

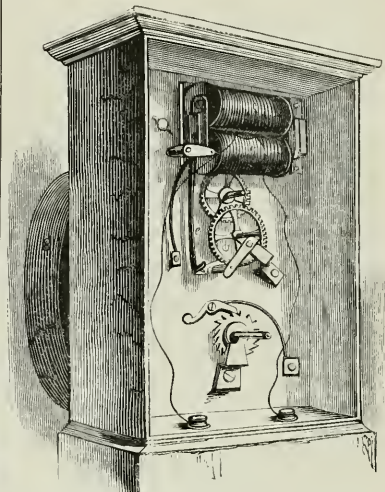
Dimanche dernier (27 avril), nous avons pu opérer entre Paris et Mantes, à 37 kilomètres de distance: le succès a été complet.

Le courant passait d'abord par un certain fil suspendu dans l'air, et revenait par un autre fil semblable, placé immédiatement



(Télégraphe électrique du chemin de fer Grand-Estern.)

aiguille de boussole. La déviation était considérable. Ceci constate, la commission a cherché si, comme on l'avait déjà trouvé pour de beaucoup moindres distances, en Bavière, en Russie, en Angleterre, en Italie, le courant voltaïque était transmis par



(Appareil de sonnerie usité en Angleterre pour annoncer la transmission d'une dépêche.)

Dimanche prochain, sans aucun doute, nous porterons le courant électrique jusqu'à Ronen le long du fil métallique, et il nous reviendra par la terre avec toute l'intensité qu'exige la production des signes télégraphiques.

La Chambre desire savoir, peut-être, comment il est possible avec un seul courant de produire une grande diversité de signes. La question revient à celle-ci: De quelle manière un courant peut-il donner naissance à une force intermittente? Il est clair, en effet, que la reproduction au point d'arrivée d'un signal ne à la station du départ, ne peut s'opérer qu'à l'aide d'une force.

Les physiciens ont reconnu que, lorsqu'on fait circuler un courant électrique le long d'un fil plié en hélice, tout autour d'une lame d'acier, on aimante la lame d'une manière permanente; au lieu de recourir à un aimant artificiel pour aimanter les aiguilles de boussole, on peut se servir ainsi avec avantage d'un courant voltaïque.

Lorsque la pièce de métal autour de laquelle circule l'électricité est du fer doux, l'aimantation est momentanée. Pendant que le courant circule, le fer est aimanté; il a des pôles comme une aiguille de boussole. Mais à peine le courant a cessé, que le fer revient à l'état ordinaire.

Or, personne ne l'ignore: deux masses de fer non aimantées, mises en présence, n'agissent point l'une sur l'autre. Tout le monde sait aussi qu'une masse de fer aimantée attire une masse de fer neutre. Donc, toutes les fois que le courant, dans l'une des stations, passera dans une hélice, autour d'une masse de fer doux, cette masse de fer deviendra momentanément aimanté, et elle pourra produire un effet mécanique.

C'est par ce procédé, c'est en faisant naître et en détruisant successivement la force magnétique dans une masse de fer, qu'on peut transmettre au loin tous les signaux qu'on a produits dans la station de départ.

Ce principe peut conduire à des systèmes très-divers entre lesquels la commission n'a pas encore fait un choix. Je n'indiquerai ni celui de M. Morse, par exemple.

Concevons qu'à la station on l'on doit recevoir la dépêche, on ait une longue bande de papier mobile entre deux rouleaux à l'aide d'une force mécanique quelconque. La pièce de fer dont je parlais tout à l'heure, cette pièce destinée à être successivement aimantée et non aimantée, est placée au-dessus du papier, et par son mouvement de bascule entraîne un morceau. Le courant passe-t-il, la pièce alors aimantée est attirée par une masse



(Interception des dépêches sur le télégraphe électrique.)

le premier fil, à travers la terre humide comprise entre les deux stations.

de fer stationnaire, elle bascule et pousse le pinceau jusqu'au papier; le courant n'a-t-il duré qu'un instant, le pinceau ne trace qu'un point; l'augmentation a-t-elle en quelque durée, le pinceau, avant de se relever, aura marqué un trait de ligne longuement sensible sur le papier mouillé. Vous pouvez ainsi, à cent lieues de distance, faire succéder sur le papier de votre correspondant un point à un point, un point à un trait; intercaler un point entre deux traits, un trait entre deux points, etc., etc., engendrer les signaux qui, suivant M. Foy, doivent suffire à la correspondance télégraphique la plus variée.

Vient-on se faire une idée générale de quelques-uns des appareils en usage en Angleterre ?

Conceptons, dans la localité où l'on fait les signaux, un cercle gradué rotatif et chaque division représente une lettre de l'alphabet; c'est, par exemple, la lettre supérieure, au moment des repos du cercle, qu'il faut lire pour avoir la dépêche; les repos de la station du départ doivent se représenter dans le même ordre sur le cercle de la station d'arrivée.

Pour résoudre le problème, le cercle de la station d'arrivée est lié à un engrenage arrêté par une pièce de fer dur; cette pièce est déviée, et dès lors l'engrenage s'avance d'une dent toutes les fois que le morceau de fer mou devient un aimant par l'action du courant électrique qui circule autour de lui dans une bobine. Le courant est-il interrompu, la pièce ou question, qui le devie en fer, reprend sa place. A cent lieues de distance, celui qui envoie la dépêche peut donc régler le mouvement du cercle sur lequel le correspondant devra la lire.

Ces deux citations suffiront. Je dois le répéter, en ce moment, la seule chose en question, quand nous commençons ces explications, c'est la distance. Avec les fils multiples et reployés que porteront nos poteaux, nous saurons si la distance de Paris à Lyon sera franchie sans recourir à des stations intermédiaires.

En terminant ce discours, M. Arago avait annoncé que le dimanche suivant les résultats concrétiseraient toutes ses prévisions. En effet, dans la séance du 12 mai, il a déclaré qu'à la suite des derniers essais, la commission était en mesure d'assurer qu'aucune difficulté ne s'oppose à l'établissement de communications électriques entre les points les plus éloignés de notre territoire.

Aucune difficulté. La commission s'était trop avancée : il en est une qu'elle n'avait pas prévue. Oui, dans les conditions ordinaires, au moment où une personne placée à la station de Paris écrira une dépêche, son correspondant au Havre, de Lille, de Marseille, de Bordeaux, etc., la lira aussi vite et aussi bien que si la distance, étant annulée, le letteur narsellois se penchait sur l'épaulé de l'écrivain parisien. Mais viennent-ils me méchante et jalouse se poser sur les fils métalliques, le courant électrique s'arrêtera sans pitié, et la dépêche se trouvera interrompue... comme par les fameux broutiliers des temps passés, au passage le plus intéressant. Il va falloir, dans l'intérêt de l'Etat, des familles et du commerce, etc., rendre la chasse, non-seulement facultative, mais obligatoire sur toutes les lignes des télégraphes électriques.

Si je cultivais l'économie politique, la morale ou la statistique, je vous ferais de longues phrases sur le fondre des télégraphes électriques actuellement existants, les réformes qu'ils sont destinés à opérer dans la société, et sur le droit que doivent avoir les particuliers de s'en servir concurremment avec l'Etat. Ces grandes et importantes questions, je les abandonne à votre sagacité, dont je ne doute pas. J'aime mieux, après avoir manifesté lentement le désir de voir établir partout des télégraphes électriques, vous raconter deux petites anecdotes qui seront la morale de cet article.

Un mois de janvier dernier, un assassinat fut commis à Salt-Hill, et l'assassin s'étant immédiatement rendu à Slough, y prit une place pour Londres dans le convoi du chemin de fer qui passait à 7 heures 12 minutes du soir. La police, avertie du crime, était déjà à la poursuite du coupable. Elle arriva à Slough presque au moment où le convoi devait arriver à Londres. Mais le télégraphe électrique fonctionnait. Aussitôt on envoya à Paddington la dépêche suivante : « Un meurtre vient d'être commis à Salt-Hill. L'individu soupçonné d'être l'auteur de ce crime a été vu prenant un billet de voiture de première classe pour Londres par le convoi qui a quitté Slough à 7 heures 12 minutes du soir. Il porte le costume d'un quaker, avec une grande redingote brune qui tombe presque sur ses pieds. Il est dans le dernier compartiment de la seconde voiture de première classe. » Trois minutes après, la réponse suivante arrivait à Slough. « Le convoi s'est arrêté. Un individu répondant sous tous les rapports à la signalement donné par le télégraphe, est sorti du compartiment désigné. Il est arrêté. »

La semaine dernière, un convoi du chemin de fer avait apporté à Norwich la nouvelle de la chute du pont suspendu de Yarmouth. Qu'on juge de l'inquiétude et de l'effroi des habitants; ils avaient presque tous des enfants en pension à Yarmouth. Ils coururent tous à la station du chemin de fer, demandant à grands cris des nouvelles de leurs enfants. Tous les enfants sont saisis, dit le télégraphe électrique. Mais quel n'eût pas été le désespoir des parents si une mauvaise nouvelle n'était parvenue ainsi la fin de cette époque. Tous les enfants sont...!

Réflexions—y bien, et vous serez tous stupéfaits, ravis ou effrayés comme moi des bienfaits ou des inconvénients futurs du télégraphe électrique. Il y a vingt volumes à faire sur les conséquences politiques, économiques, morales de cette nouvelle révolution. Ne désespérez pas de voir les hommes voyager bientôt avec la même vitesse que leurs pensées, cent mille lieues parcourues. C'est alors véritablement qu'on pourra dire qu'il n'y a plus de distances. On fera sans se presser quatre ou cinq fois le tour du monde avant son déjeuner.

**Des Chemins de fer et des Compagnies.**

La discussion de la Chambre, nous l'avons dit, n'a pas huit jours durant détaillé du chemin du Nord. Ce n'est pas que la discussion générale ait été longue; tout au contraire; deux discours seulement ont été prononcés en faveur de la confection et de l'exploitation par l'Etat, que M. Morel (de Bort) précédaient l'année dernière et qu'il s'est chargé de

combattre cette année au nom de la commission qui l'a récompensé de sa conversion en le nommant son rapporteur. Mais plusieurs articles du cahier des charges, quelques questions de tracé, une question d'embranchement et enfin le maximum à fixer à la durée de la concession ont successivement et longuement occupé la Chambre. Hazebrouck et Pampoux seront, malgré l'opposition du ministre, unis par un embranchement direct qui rapprochera de Paris les ports de Calais et de Dunkerque; nous en félicitions le département du Pas-de-Calais, qui se trouvera ainsi traversé au lieu d'être seulement confiné par une voie de fer; mais ce qui a particulièrement passionné la Chambre, c'est la fixation du nombre maximum d'années de jouissance. Toutefois elle s'est arrêtée au chiffre de quarante et un ans.

Nous l'avouerons, pour nous, en présence de ce qui se passe, nous ne saurions y trouver de l'importance qu'une partie de la Chambre a paru voir à l'extrême abaissement du chiffre. Avec le nombre de compagnies qui existent déjà, avec celles qui se forment encore aujourd'hui, avec celles qui sont annoncées, on peut bien être certain que l'enchère au rabais et la concurrence feront descendre la durée de la concession à sa limite la plus basse, à présent surtout qu'on a rendu, par un article que nous avons déjà signalé, tout mariage, ou, si l'on veut, toute coalition entre compagnies impossible. Ce n'est donc pas tant à nos yeux un maximum qu'il est fort nécessaire de fixer, qu'un minimum infranchissable de rabais qu'il serait indispensable de déterminer. Nous allons dire pourquoi, et la Chambre qui, en repoussant la confection des chemins par l'Etat, n'a pas voulu sans doute rendre leur établissement et leur exploitation impossibles, la Chambre tout entière ferait bien de le comprendre.

Il y a en ce moment à Paris une industrie nouvelle que la loi des patentes n'a pas songé à imposer : c'est celle de l'éditeur de compagnie. Nous n'entendons pas parler à coup sûr des hommes qui, ayant déjà justifié la confiance de leurs concitoyens et qui s'étaient livrés consciencieusement à l'étude longue et approfondie d'un tracé et de son trafic, font appel au public pour l'exécution d'un plan réfléchi, bien combiné, et au sort duquel ils associent leur fortune en même temps qu'ils appellent les concours financiers d'acheteurs. Non; nous parions de chevaliers d'industrie, à qui personne ne prêterait et temps normal ni son nom, ni sa modeste réputation, et de leurs avides étudiants que la *Cole pécuniaire* pour y échapper le moyen possible, et qui ne craignent pas de se mettre en avant comme de sérieux aspirants-concessionnaires, d'appeler à eux les millions par centaines. Cette industrie prospère, elle s'étend tous les jours. Comment en serait-il autrement? Pour y faire fortune il suffit d'avoir tout bonite hue et d'assurer, sur l'argent des dupes, une rente viagère, à tel pair de France qui se laisse flatter, pour amener le public, président d'un conseil d'administration.

Le pair de France joue aujourd'hui un grand rôle industriel. Sans doute, il n'est qui ne se consentent à entrer dans une compagnie que quand ils se sont bien assurés et de la moralité des fondateurs et du sérieux de l'entreprise. Mais il en est d'autres, en tout grand nombre, qui ne s'assurent de rien et consentent à patronner des chemins aux quatre points cardinaux de la France. Quand nous disons qu'ils y consentent, nous pourrions dire qu'ils le sollicitent, et il est telle compagnie qui a reçu des demandes de ce genre, curieuses comme autographies et comme orthographe, qui pourraient servir plus tard de précieux documents pour l'histoire de l'aristocratie de notre temps. Ce rôle est étrange, et cependant il n'est pas neuf. Dans toutes les petites villes d'Allemagne où se trouve un établissement de banes, il y a une foule de femmes aimables, mais un peu équivoques, qui ne sont admises aux soirées du Casino que quand elles sont accompagnées d'un patron. Cette exigence réglementaire y a fait naître l'industrie des oncles. Ces dames jouent des cartes, emploient qui ne demande bien entendu aucune pareille, mais six cents ans environ et un habit noir. Un oncle ordinaire se loue un thaler par soirée; un oncle à manchettes, deux thalers, un oncle à canot à quatre thalers, trois thalers. Le pair de France, c'est l'oncle à canot à quatre thalers.

Le pair de France trouvé, à grand renfort d'annonces, payés bien entendu avec l'argent des premiers souscripteurs, on arrive à compléter le dixième d'un fonds social. C'est tout ce qu'il faut pour entrer en lice, et le protecteur, qui a servi à attirer les badauds, servira aussi, on l'espère, à faire passer sans encombre à l'examen de la commission d'admission. Croyez-vous qu'un pareil fondateur s'empêche le moins du monde de spéculer le temps qu'il lui faut pour amortir la durée de concession nécessaire pour rendre son affaire viable? quelque soit! Pour un spéculateur de cette espèce mieux vaut inhumain être à la tête d'une affaire qui tournera à mal et dont il deviendra le liquidateur, qu'à la tête d'une affaire qui trait bien et dans laquelle on pourrait songer à demander des comptes. C'est clair n'est pas poissonneuse; ou ne pêche bien que dans l'eau trouble. Soyez assurés que si de semblables compagnies trouvaient grâce auprès de la commission d'admission, on arriverait à la suppression, vous auriez des souscriptions de quinze ans, de dix ans, d'un cin d'œil.

Nous croyons qu'il en de s'acquiescer de la transmission des promesses d'actions et de la spéculation à laquelle elle donne hie, le ministre eût dû chercher le mal à où il est. Dans toutes les affaires du genre de celles auxquelles nous faisons allusion tout à l'heure, il s'emploie des manœuvres que ne toire faire croire à un crédit magique. On fait croire ses promesses avec primes, alors qu'il n'y a pas vu souscrire la moitié de ses actions; il se jure sur les millions des jours que la police et le ministère public ne laissent pas exécuter sur les gros sous.

Il y a là, nous le croyons, matière à réflexions pour M. le procureur du roi, pour les adversaires de l'exécution des chemins par l'Etat, — pour la commission d'admission des compagnies, — et enfin pour le pouvoir, qui a dans sa prérogative le recrutement du Luxembourg.

**Le pâté de harengs.**

FANTASIE HOLLANDAISE.

C'était une froide soirée d'hiver à Amsterdam. Le riche banquier Brouker, assis au coin de son poêle, fumait sa longue pipe en face de son ami intime Van Grot, qui aspirait, dans le coin opposé, d'énormes bouffées de tabac. Madame Brouker et ses enfants venaient de sortir pour aller à un bal masqué. Les deux amis, s'étant de pas à pas interrompus, causaient confidentiellement.

« Pourquoi, disait Grot à Brouker, ne voulez-vous pas accompagner le main de votre fils à la fille de Berkenrode? »

« Je ne m'y oppose pas à ce mariage, mon cher; mais ma femme me veut pas en entendre parler. »

« Quel motif a-t-elle donc pour refuser son consentement? »

« Je ne puis le dire, répondit Brouker en baissant la voix. »

« Un mystère, — s'écria Grot. Vous connaissez ma discrétion; — je vous écoute. »

« Vous me promettez le secret? »

« Avez-vous besoin de mon serment? »

« Il y a vingt-six ans, lorsque je me mariai, j'étais fort jaloux de leur maison ouverte, je craignais qu'un de mes nombreux visiteurs ne m'enlevât le cœur de ma Clotilde. Un jour, sur le beau colonel Berkenrode me causant un effroi d'autant plus grand qu'il pressait pour un séducteur fort dangereux. Je ne savais cependant pas lui fermer la porte, car sa famille était puissante, et rien dans sa conduite ne m'autorisait à faire un petit éclat. Sur ces entrefaites, j'achetai cette maison et je la construisis secrètement derrière ce poêle un petit cabinet dans lequel je puis entendre, quand je le veux, tout ce qui se dit dans ce salon où ma femme reçoit ses visites. Pendant longtemps Berkenrode se contenta de peindre en traits de flamme la passion qui le consumait. Ma femme l'écoutait sans lui répondre. Enfin, un jour il devint plus pressant qu'à l'ordinaire, et il la menaça de se faire sauter la cervelle sous ses yeux si elle n'avait pas pitié de son souffrance. Vivement touchée par cette preuve d'amour, Clotilde fondit en larmes. — « Je ne suis pas libre, s'écria-t-elle d'une voix entrecoupée de sanglots. — Mais si votre liberté vous était rendue, s'écria à son tour l'habile séducteur. — Monsieur! dit Clotilde. — Si vous deveniez veuf, ajouta-t-il, jurez-moi de m'accorder votre main. » A cette proposition ma femme ne répondit que par des larmes. Puis il partit. Nous passâmes tous deux, ma femme et moi, une nuit fort agitée; mais nous gardâmes tous deux un silence prudent sur les événements de la journée.

« Le lendemain un incident extraordinaire accrut encore l'agitation de Clotilde. Pendant le déjeuner un domestique vint me dire à l'oreille que le cuisinier désirait me parler en particulier. — « Qu'il entre, répondis-je, je n'ai pas de secret pour ma femme. » Il entra en effet, pâle comme un mort et les traits bouleversés. Il avait reçu le matin, me dit-il, un paquet contenant 500 florins, une petite fiole et un billet dans lequel on le priait de verser le contenu de cette fiole dans le premier pâté de harengs qu'il me préparerait. — Vous savez que j'ai une véritable passion pour ces pâtes dont ma femme ne peut pas même supporter l'odeur. — On lui promettait en outre une nouvelle récompense plus forte s'il s'acquittait bien de sa commission. Craignant quelque tradition, il s'était empressé de m'apporter cette fiole et ces 500 florins. Aussitôt je versai quelques gouttes du liquide sur un morceau de sucre que je donnai au petit chien de ma femme. La pauvre bête fut à l'instant même saisie de violentes convulsions, et elle expira quelques minutes après dans les plus cruelles souffrances. Je n'en pouvais pas douter, on avait voulu se débarrasser de moi. A la vue de son chien mourant, Clotilde se jeta dans mes bras en versant un torrent de larmes. « Du poison, un assassin », s'écria-t-elle en me serrant sur son cœur comme pour me protéger contre le danger qui me menaçait. — Dieu miséricordieux, avez-pitié de nous! » Je la consolai en lui disant que je devais au contraire des remerciements à mon ennemi inconnu pour m'avoir prouvé combien ma bonne femme m'était attachée. Je jour-là Berkenrode vint à l'heure ordinaire. Elle refusa de le recevoir; mais elle lui écrivit une lettre dans laquelle elle lui déclarait qu'elle avait écrit à son mari s'il osait se présenter devant elle. Après avoir vainement essayé d'opérer sa colère, il se décida à se marier. Nos deux familles n'eurent jamais en aucun rapport, mais mon fils aime sa fille, et bien que je consente à ce mariage, ma femme s'y oppose.

« Elle a jure bien raison, s'écria Van Grot indigné. Je n'aurais jamais cru Berkenrode capable d'un pareil forfait. — Ha! ha! ha! dit Brouker en éclatant de rire, vous aussi, vous l'avez fait. »

« Quel était donc le complot, si ce n'est pas lui? »

« C'était moi, mon cher. Cette aventure me coûtait 500 florins que je donnai à mon cuisinier. C'est un peu cher, mais je me débarrassai, pour cette somme, d'un rival et d'un chien que je détestais également! Ha! ha! ha! »

« A votre place, j'aurais tout à ma femme, car c'est un fort vilain tour à jouer à un homme que de le faire passer, même dans l'esprit d'une seule personne, pour un empoisonneur. Songez en outre au bonheur de votre fils. — Oui-! Mais comment duper Clotilde? »

« En ce moment la porte s'ouvrit et madame Brouker parut sur le seuil. »

« Je vous croyais au bal, Clotilde, lui dit son mari. »

« Non. Je ne suis seule indisposée et je vais me mettre au lit. Madame te accompagne ses soeurs. Je vous apprais une chose que je viens de trouver dans votre cabinet et qui ne s'adapte à aucune des portes de la maison. Un de vos amis l'aura sans doute laissée sur votre lit. »

« Brouker prit la chaise en rougissant, car il l'avait reconnue. »

« Mon ami, lui dit sa femme, Madame a obtenu de moi mon consentement à son mariage avec la fille de M. Berkenrode. »

— Je vous en remercie, Clotilde. C'est une heureuse nouvelle.

— Monsieur Grote, restez à souper ce soir avec mon mari.

Nous avons un pâté de harengs qui n'est pas empoisonné. »  
En achevant ces mots elle se retira. Quand la porte se fut refermée, Van Grote dit à Brouwer : « Vous voilà pris dans votre propre piège. Celui qui creuse un trou en terre pour y faire tomber son ennemi s'y laisse souvent choir.

— C'est égal, répliqua Brouwer, je ne regrette pas le chien de ma femme. »

## Beaux-Arts. — Salon de 1845.

(Onzième article. — Voir t. V, p. 26, 39, 56, 71, 88, 120, 135, 152, 170 et 183.)

M. EUGÈNE DELACROIX est un artiste sur lequel il est bien difficile de porter un jugement exempt de partialité. C'est non pour lequel on s'est toujours passionné en bien comme en mal ; les éloges et les blâmes ont presque toujours été exagérés sur son égard. Quant à lui, pendant que les enthousiastes d'un côté et les détracteurs de l'autre s'agitait autour de sa renommée, il poursuivait tranquillement sa carrière avec un suprême mépris des voix de la popularité, sans retour sur lui-même, sans efforts tendés, je ne dirai pas pour se corriger, mais pour se modifier ; et semblant, au contraire, exagérer comme à plaisir ce que la critique scandalisait dans son talent comme des fautes ou des imperfections. Cette persistance de vues peut être déplorée si elle égare véritablement l'artiste ; mais elle est en soi une chose respectable, parce qu'elle est consciencieuse. Tant d'autres artistes se préoccupent avant tout de l'effet qu'ils produiront, de la séduction qu'ils exercent sur le public ; tant d'autres se font les serviles complaisants des goûts vulgaires ou des caprices dépravés de ce maître blasé et souvent inintelligent, qu'il faut estimer ceux qui n'abaissent pas leur dignité jusqu'à faire fléchir leurs convictions au souffle de la mode. M. Delacroix ne compte qu'avec l'art, ou du moins avec les conceptions sincères qu'il s'en est formées ; il produit suivant la nature de son talent, comme les arbres produisent suivant leur espèce. A lui donc et à lui seul la responsabilité de ses œuvres. Il a pris sa place au soleil, pour y développer, comme bon lui semblait, son originalité ; aucuns liens n'ont entravé son libre développement, et s'il n'est pas tout ce qu'il pourrait être, c'est à lui seul que cela est imputable. — M. Delacroix est un peintre original, mais ne saurait être un peintre consensuel de son époque. Il peut être bon à consulter, mais il serait un modèle dangereux à suivre. Sa qualité la plus brillante, si je ne me trompe, est son coloris. Mais son coloris, quelquefois éclatant, le plus souvent fin et harmonieux, n'a pas cette chaleur et cette énergie qui triomphent chez les maîtres de la couleur. Cependant la qualité de coloriste est un don de nature rare, que seule elle suffirait pour placer M. Delacroix à un rang très-distingué. Outre cela, il a une grande entente de l'effet, et il est plein de mouvement et d'animation. Du reste, cette dernière qualité est bien moins sensible dans les tableaux qu'il a exposés cette année. Le peintre du *Massacre de Scio*, de *Mède*, de *Dante* et *Virgile* abondant aux enfers sur cette barque autour de laquelle s'acharnent et luttent les damnés, n'a traité cette fois que des sujets calmes et reposés ; comme s'il avait voulu délier ses rivaux sur leur propre terrain et descendre avec ses moyens dans une lice où ils sont accoutumés à combattre avec des armes plus sévères. M. Delacroix est peintre avant tout ; il est peintre coloriste et non peintre dessinateur. Il n'y a rien en lui de ce qui constitue le statuaire. C'est, à mon avis, une erreur que le choix fait par lui de sujets pouvant appartenir aussi bien à la statuaire qu'à la peinture ; il se plaçait par là dans un milieu qui ne lui était pas favorable. Ici il fallait absolument la pureté, le serré de la ligne, la recherche curieuse et savante du modelé, toutes choses pour lesquelles les coloristes en général, et M. Delacroix en particulier n'ont qu'une très-médiocre sympathie. Dans un sujet passionné, mouvementé, il lui était loisible au contraire de faire briller ses qualités distinctives et de mettre à néant les exigences de la critique, parce qu'il lui aurait offert de magnifiques dédommagements aux fautes qu'elle aurait pu signaler, si elle avait encore eu le courage de le faire. — Acceptons donc les tableaux de M. Delacroix tels qu'il les a compris, et pour être juste vis-à-vis de lui, examinons ses œuvres en elles-mêmes, et indépendamment d'idées préconçues.

**La Madeleine adouci** ; ce n'est qu'une étude, une simple tête de femme sur laquelle la mort semble avoir déjà laissé des traces de ses déformations. Cette tête est peinte avec une merveilleuse finesse de tons ; c'est le seul élogé que je puisse en faire ; tout autre mérite m'échappe, je l'avoue. Le modelé en est des plus incertains. Cette tête porte bien l'empreinte de la douleur, mais on y cherche en vain quelques visages de la beauté qui a dû la décorer autrefois. On ne retrouve ni la pécheresse, ni la sainte épurée par la mortification du corps et les tristesses de la solitude.

**La Sibylle**. Elle montre au fond de la forêt l'éclaircie du ruisseau d'un côté, comme des regards curieux. Certes, voici un spectacle du domaine de la gâtaine que de celui de la peintre. Pour intéresser de nos jours à la vue de la Sibylle, gardienne du ruisseau d'un, il faudrait un miracle de talent. Ce n'est qu'à l'aide d'un style élevé, d'une grande tournure, d'un visage inspiré et d'un beau galbe, qu'on pourrait faire accepter cette froide figure mythologique. Or, je ne trouve rien de tout cela dans le tableau de M. Delacroix. La jeune fille, représentée à mi-corps, est assez bien posée, mais il n'y a dans son attitude et dans son geste ni ampleur ni élévation ; et sa figure est complètement inexpressive.

**Les dernières paroles de Marc-Aurèle**. Voici une scène pleine de gravité et de recueillement. Le roi philosophe, près d'expirer, recommande à quelques philosophes stoïciens, ses amis, réunis autour de son lit de mort, la jeunesse de son

fils Commode, qui va devenir, après lui, le maître de l'empire ; c'est le destin du monde qui se décide dans cette chambre triste et silencieuse. Le jeune prince, paré de fleurs, semble avoir été momentanément arraché à une orgie, et paraît impatient d'y retourner. Il contient à peine son insolente distraction au milieu de cette scène solennelle ; son visage enflammé, ses yeux injectés de vin, sa bouche souriant d'un air hébété aux volutes absentes, tout brèche bien, dans le prétendu fils de Marc-Aurèle, le sang du brutal gladiateur que Faustine lui donna pour père ; c'est bien là ce futur empereur qui se fit appeler l'Hercule-Romain, et prenait plaisir à faire montre de sa force en abattant des bêtes féroces dans l'amphithéâtre ou des hommes sur son passage. Quant aux stoïciens auxquels je recommande Marc-Aurèle, j'avoue que leur mine et leur tournure ne sont pas faites pour rendre la conversation agréable, et qu'en voyant ces mannaies lignées, ces chevelures en désordre et ces vêtements de mendiants, la place du jeune prince, je me sentrais très-défavorablement prévenu contre le morale de Zénon de Citium et tout disposé à donner la préférence à celle d'Épicure ou d'Aristippe. Dans ces sept ou huit ans de Marc-Aurèle, il n'y a pas l'apparence d'un grand homme. M. Delacroix a profité de la circonstance pour affluer tout ce monde-là de draperies flasques et lipées, exécutées d'une manière si lâchée que l'on peut croire que c'est une protestation de sa part contre les dégâts arrangeants d'étoffes sur le mannequin, contre la science affectée du dessin des plis. Mais, comme toutes les réactions, celle-ci dépasse le but, et elle tombe dans un excès de négligence qui appellerait à son tour la réforme si elle devenait contagieuse. On a reproché à l'artiste, dans son tableau de Marc-Aurèle, un inconcevable déhinc du costume romain ; quant à moi, je n'y regrette pas l'absence dans un peintre d'une si libre fantaisie ; mais je n'accepte pas aussi volontiers le défaut de ressemblance dans la tête de Marc-Aurèle, consacré dans le souvenir de tous par des bustes que l'on en possède. Pour me rendre à cet égard l'oubli facile, il faudrait que la tête créée par l'artiste s'imposât à moi par la suprême autorité d'un beau dessin ou d'une expression remarquable, parce que, dans un sujet qui n'est pas contemporain, je préférerais toujours une belle invention à une froide copie. Or, je ne trouve rien de semblable dans le moribond à moitié recouvert d'un pan de mauvaise tapisserie qui représente Marc-Aurèle. La tête et les mains semblent une ébauche flottante encore au bout de la brosse. La scène générale est très-bien composée, si ce n'est, à mon avis, dans les personnages groupés à l'extrémité du lit, qui se répètent d'une manière un peu trop monotone. Plus la scène (si grave qu'elle fut) était simple, plus il fallait la relever par la variété et l'habile agencement des personnages. Et, à cette occasion, un tableau composé dans des circonstances analogues, le *Testament d'Eudamides*, revient involontairement à la mémoire. Il y a de grandes qualités dans cette œuvre de M. Delacroix ; mais l'exécution en est trop allongée ; elle sous-entend trop de choses. Ce tableau a toute la puissance d'un premier jet, toute la verve d'une ébauche, verve que les artistes et les amateurs préfèrent à une peinture achevée, parce qu'ils savent qu'elle se refroidit et s'émousse d'ordinaire dans la longue et patiente élaboration qui amène l'œuvre jusqu'à la terminaison. Mais cette peinture est trop sommaire pour le public ; elle lui laisse trop à faire, et comme aucune séduction ne le retient, comme rien ne l'invite à tenter ce travail, il passe outre ; et c'est un malheur. Il y a dans M. Eugène Delacroix une force qu'il ne doit pas laisser s'émousser ou qui ne lui doit pas trop voler en poudre à la commission d'acier sur tout un nom de l'art ; il appartient à son talent d'être plus exigeant, et non de se soumettre aux siennes ; mais, pour cela, il faut qu'il affecte pas de devenir trop inculte, trop négligé ; il faut qu'il ne s'éloigne pas trop complètement de lui, sans qu'il arrivât un jour à se dire avec amertume comme Ovide : *barbarus hiecum sum quia non intelligi illis*. Or, pour un grand artiste, n'est-ce pas la chose la plus cruelle que de ne pas être compris ; et les ajournements à cet égard ne sont-ils pas mêlés de doutes ? Le Marc-Aurèle est certainement une belle composition ; eh bien ! malgré tout le talent qui y brille, il fut resté tout à fait inaperçu pour le public sans les avertissements de la critique, et, malgré ces avertissements mêmes, ce tableau n'a pas obtenu toute l'attention dont il était digne, parce que ses mérites sont voilés par l'incorrection du pinceau. Il y a à la fois les éléments d'une grande chose, mais, à cette grande chose, il manque la parure extérieure, et rien que pour ce manque de soin, le public se détourne distraité.

**Muley Abd-err-Rahman, sultan de Maroc, sortant de son palais de Mequinez, entouré de sa garde et de ses principaux officiers**. Ce tableau reproduit exactement, dit le livret, le cérémonial d'une audience à laquelle l'auteur a assisté en mars 1852, lorsqu'il accompagnait la mission extraordinaire du roi dans le Maroc. L'empereur, remarquablement maigre, porte un chapelet de verre roulé autour de son bras ; il est monté sur un cheval barbe d'une grande taille, comme sont en général les chevaux de cette race. Avant tout, il faut le reconnaître, ce tableau n'est pas placé dans des conditions favorables. A sa droite est la *batte de Rioul*, où malgré le ton gris général, quelques uniformes d'un rouge éclatant, appellent l'œil involontairement ; à sa gauche est le *Sac d'Al-qulle* de M. Schmetz, grande toile ou le blanc, le bleu et le rouge se heurtent dans toute leur crudité ; ce dernier voisinage surtout est écrasant pour une peinture aussi harmonieuse que celle de M. Eugène Delacroix, qui fait le même effet que ferait en musique une suite de quintes opposées à un passage chromatique. Il y a aussi du blanc, du rouge et du bleu dans le tableau de l'empereur du Maroc, mais l'artiste a merveilleusement assoupli tous ces tons criards, et les a subordonnés à son effet général. Peut-être en cherchant et en obtenant cette harmonie, a-t-il un peu trop sacrifié la lumière. L'ensemble de cette composition paraît mal et terne ; et je crois que le contraste des tableaux voisins dont je parlais à l'instant contribue encore à exagérer cette apparence. Le tableau de

M. Delacroix fait face à celui de la *Prise de la Smd'a* par M. L. Verret ; le premier a un goût de terroir bien autrement saisissant que le second. Là simplicité, la gravité des Orientaux s'arrangent encore mieux du pinceau négligé de l'un, que de la peinture coquette et spirituelle de l'autre. Tous ces personnages au repos ont de la dignité maternelle, et sont traités avec un ampleur remarquable. La ligne des remparts de Mequinez du ton le plus riche, se découpe harmonieusement sur le bleu du ciel.

Un critique disait il y a quelque temps, en parlant de M. Eugène Delacroix : « Nous sommes quelques centaines en France, tout au plus, qui avons obtenu de la multitude une sorte de respect aveugle pour sa renommée, sans avoir réussi à le rendre sympathique. » S'il y a quelque chose de vrai dans ces paroles, ce n'est qu'en ce qui regarde les œuvres contestées, inférieures de l'artiste. Qu'il se replace sous les coupes inspirations auxquelles nous devons *Dante aux enfers* et le *Massacre de Scio*, et il n'aura pas besoin de l'intermédiaire de la critique pour communiquer avec le public. Il n'aura qu'à se montrer et il fera ses affaires lui-même. Son talent n'est pas de nature à devoir être confisqué au profit de quelques curieux ; il faut qu'il aille à qui il appartient, qu'il soit intelligible à tous.

M. DECAMPS est, dans son genre, un artiste fier et indépendant comme M. Delacroix. Seulement, son talent a eu la bonne fortune, qui a manqué souvent à celui-ci, celle d'être sympathique au public, de s'être toujours fait accepter par lui. Et cette sympathie lui est restée fidèle dans toutes ses transformations, soit qu'il peignit l'Orient, le monde antique, des sujets de la Bible, des paysages ou des animaux. C'est que M. Decamps, outre ses qualités de grand coloriste, a du style ; un style propre, individuel, qui imprime à ses œuvres un caractère de grande originalité. Cette année, il a seulement exposé une série de dessins représentant les principaux traits de l'histoire de Samson. Cet Hercule biblique convenait parfaitement au talent descriptif tout extérieur de l'artiste. C'est un héros tout d'une pièce, une sorte de fier bras passant sa vie à se battre et à faire l'amour. C'est la femme qui le perd, comme elle a perdu tous les héros en ce monde. Encore tout jeune, *Schimshou* (dont nous avons fait Samson avec notre sottise habituelle d'altérer tous les noms) s'en va au pays des *Pelichines*, dont nous avons fait les Philistins, y voit une fille et en devient amoureux. Son père et sa mère ont beau lui faire des remontrances, il veut épouser la fille, parce qu'elle plaît à ses yeux. *L'esprit de Dieu est avec lui* ! Chemin faisant, en allant trouver cette fille, il rencontre un lion, et le déchire comme un jeune chevreau. Il épouse la fille, et le temps de noces dure sept jours. C'est un mieux ! mais il a la malencontreuse idée de proposer à ses convives une énigme pitoyable, un rébus que le moindre petit journal n'admettrait pas de nos jours quand on offrirait d'en payer l'insertion. Ce mauvais rébus a en fait pas moins bœufner les convives et tout le peuple des Philistins. La femme de Samson l'épouse pendant les sept jours. A la fin, cédant à ses pleurs, il lui dit lui expliquer le rébus ; elle le dit aux Philistins ; les Philistins le résistent à Samson, qui s'en acrie brutalement ; et si vous n'aviez pas labouré avec ma genisse, vous n'auriez pas deviné mon énigme. » Puis *L'esprit de Dieu le saisit* ; il tue trente hommes et prend leur dépouille pour payer son enjeu. On voit qu'il jonnait à coup sûr. Un an après, il lui passe par la tête d'aller visiter sa femme. Son beau-père qui avait donné ses cents rentiers, *l'hat a fox hunter* ; et l'on attachait des flambeaux à la queue, il incendie les moissons des Philistins, qui à leur tour brûlent sa femme et son beau-père ; puis *L'esprit de Dieu le saisit* encore, et avec la machoire fraîche d'un ané, il tue mille Philistins ; puis, comme il avait grande soif, il but de l'eau qui sortit d'une alycée de cette machoire. Il n'était pas dégoûté ! Après quoi il fut pendant vingt ans juge d'Israël. Il n'en fut pas plus sage pour cela, il s'en alla à Gaza, chez une courtisane, et quoiqu'il fut guetté, il n'en resta pas moins chez elle jusqu'à minuit, et non-seulement il sut se faire ouvrir les portes de la ville, mais il les enleva avec les poteaux et les verrous, et les porta sur ses épaules jusqu'au haut d'une montagne. Après cela, il aima Dalila, qui fut cause de tous ses malheurs. N'est-ce pas là vraiment une belle histoire, si elle n'est guère édifiante ! Car il faut reconnaître que le moment où l'esprit de Dieu s'empare de notre héros, est toujours celui où il s'apprête à faire quelque sottise.

M. Decamps a traité cette légende en vingt dessins : 1° *Mammû* et sa femme offrent un holocauste au Seigneur et l'ange qui leur a annoncé la naissance de Samson remonte vers le ciel. Le paysage a de la grandeur ; quelques relinthes de zouahe allouissent la robe de l'ange, qui s'envole avec la flamme ; — 2° Samson assiste avec une joie ironique à la destruction des moissons au moyen des renards qu'il y lance. Cette composition est une des plus remarquables ; cela est tout à fait le caractère des grands maîtres italiens ; le Samson assis sur le devant du tableau est de la plus belle tournure, maigre, plein de vigueur et du plus grand style. Le paysage, à mon avis, est trop débité par plans égaux ; — 3° Dans le combat avec le lion, celui-ci est trop mesquin de taille pour le rude athlète à qui il a affaire. Il est posé d'une manière un peu singulière, les jambes en écart sur deux rochers ; — 4° Samson emporte les portes de la ville. Effet de nuit complète ; trop complète, car on ne distingue presque rien ; — 5° Il tue les Philistins avec une machoire d'âne. Beaucoup d'énergie dans l'attitude du héros, mais un peu de confusion dans l'apparence de ces corps, de ces membres qu'il faut tourbillonner autour de lui. Les cavaliers qui l'entourent sont dessinés dans ce grand style propre à M. Decamps, et qui rappelle les lisses du Parthenon. Les alyces de l'âne et qui sont largement rendus ; — 6° Son s'élance du lit et rompt ses liens ; sa tête lourde, noire, et d'une expression forcée, se drape cette composition d'un effet agréable. Dalila est rendue d'une manière simple et gracieuse. Ici le charbonnage du crayon ne me semble pas être en harmonie avec cet inté-

rieur voluptueux ; — 7<sup>e</sup> Samson, la tête rasée, est livré sans défense aux Philistins. Très-belle composition. Quelques-uns des gardes sont superbes de tournure ; l'architecture est traitée dans un style simple, sévère et du meilleur goût. Samson est peut-être trop grêle de corps ; en général il varie d'un

dessin à un autre. C'est trop accorder à la fantaisie. L'artiste lui a donné un pantalon garance. Pourquoi ici cette note criarde, lorsque la sourdine est mise sur tout le reste ; — 8<sup>e</sup> Privé de la vue et chargé de chaînes, il tourne la meule d'un moulin. Beau de composition, beau de dessin, beau de

couleur. Œuvre tout à fait magistrale ; — 9<sup>e</sup> Samson, ébranlant les colonnes, fera sous les débris du palais les princes des Philistins et le peuple. Le plus important de ces dessins et le plus fini. L'architecture en est rendue avec une maigreur et une sécheresse qui jettent un peu de froideur sur cette

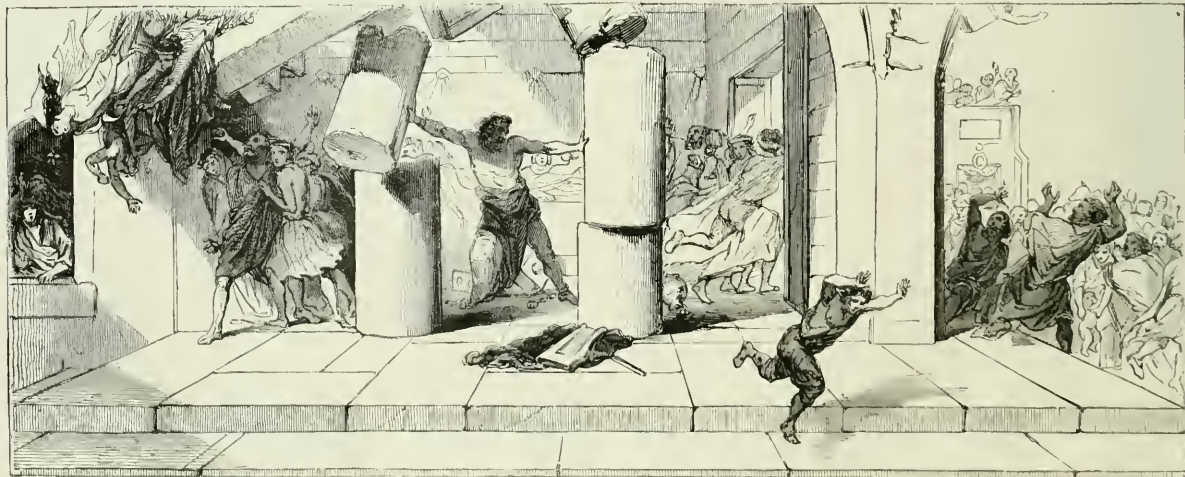


L'empereur Marc-Aurèle dictant ses dernières volontés, par M. F. Delseroix. — Salon de 1845.

composition où elle occupe une large place. La chute des diverses parties de l'édifice n'a pas lieu non plus dans un ordre bien naturel et qui puisse se justifier. Mais ce qu'on ne sau-

rait trop louer, c'est la grande variété, l'extrême élégance des groupes de convives qui désertent la table du festin et se précipitent effrayés vers les issues. Il y a là des femmes enve-

loppées de gaze et couronnées de fleurs de l'aspect le plus voluptueux, d'une carnation pleine de morbidesse et d'un effet de couleur qui font oublier le crayon. — Tel est l'en-



Samson ébranlant et faisant tomber les colonnes du palais des Philistins, par M. Decamps. — Salon de 1845.

semble de ces dessins qui ont si fort occupé l'attention pendant et de l'exposition. Le style qu'a su y mettre l'auteur fait illusion sur l'exécution. On prend son parti de ce procédé heurté, négligé, incorrect, de ces teintes charbonnées et

teuillées au noir ; mais ce que l'on accepte d'un grand artiste, on ne l'accepte pas de même d'un autre et c'est ce que de l'évent bien se dire ceux qui seraient tentés de l'imiter, mais qui n'auraient pas, comme lui, de quoi se faire parler ces

indesses. Quel que soit le mérite de ces dessins de M. Decamps, il est à désirer qu'il ne borne pas à eux seulement nos plaisirs. Puisse la prochaine exposition nous remettre en présence de son étincelante peinture !

## Le Juif errant (1).

« Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci,  
« Lectorem delectando, pariterque monendo. »  
(HORACE, *Art poétique*.)

En posant cette maxime, Horace avait-il raison, ou ra-douait-il comme un *vieux classique* qu'il est? avait-il le sentiment juste des destinées de la poésie, ou n'était-ce qu'un pédagogue prétentieux, réduct, faite de pouvoir ressentir lui-même l'inspiration poétique, à prêcher aux vrais poètes des principes propres seulement à entraver l'élan de leur génie, à glacer dans leur sein les sources vives de la fantaisie créatrice?

L'art peut-il s'inspirer du spectacle de l'activité humaine comme de celui de l'activité divine; de l'étude des usages, des mœurs et des faits sociaux, comme de la contemplation des œuvres de Dieu? ou doit-il s'enfermer, avec un superbe dédain, dans la sphère inaccessible au commun des martyrs, d'une réverie muageuse et trop souvent sans but? — En d'autres termes: l'art est-il une chose sérieuse, un sacerdoce comme on l'a dit, ou simplement une prestidigitation intellectuelle (qu'on nous passe le mot, s'il est possible), une jonglerie de mots plus ou moins adroite, bonne, tout au plus, à désemmuyer des osifs.

Les partisans de ce qui s'est appelé, de ce qui s'appelle peut-être encore *l'art pour l'art*, se rendent-ils bien compte de ce qu'ils veulent? Ces truis mots qu'ils ont écrits partout en grosses lettres, qu'ils ont criés si fort sur tous les tons, présentent-ils à leur esprit un sens bien précis et bien net? — On peut en douter.

Vous voulez l'art pour l'art, dites-vous; — soit; mais qu'est-ce que l'art, messieurs? et remarquez bien qu'ici, je ne vous demande pas une définition rigoureuse; non, Dieu m'en garde et vous aussi! vous pourriez m'en donner un trop grand nombre, par la raison qu'il n'y en a pas une de bonne peut-être. D'ailleurs, en admettant qu'une vraie définition

soit possible en langue humaine, la moins mauvaise, étant toujours celle qui aboutit aux termes les plus élémentaires, les plus simples de l'idée et du langage, à l'axiome, nous mènerait tout droit à un abîme de doute orageux; car, devant l'axiome, c'est-à-dire devant ce qui ne se démontre pas, que faire, sinon un acte de foi et d'humilité? et, avec ceux qui n'ont que la dernière de ces vertus, comment s'entendre? Il ne s'agit donc pas ici d'aiguiser les ergots de notre dialectique de collège, pour disserter avec aigreur et déclin-ner à qui mieux mieux notre amour-propre et le sens commun; mais tout bonnement de causer un peu, de comparer des aperçus, des sentiments qui peuvent différer sans être hostiles.

Ceci posé, je reviens à ma question: Qu'est-ce que l'art, c'est-à-dire quelle idée vous en faites-vous?

Le principe vital de l'art, si je ne me trompe, c'est la beauté. Or, le beau n'est-il pas bon? le bon n'est-il pas utile? La beauté, dans tous ses modes, dans ses ordres de manifestation même les plus matériels, forme, son, couleur, ne vous semble-t-elle pas bonne ou utile à quelque chose? l'impression qu'elle produit sur nous s'arrête-t-elle au plaisir des sens? n'a-t-elle pas sur l'âme des influences salutaires? Est-ce la haine, la colère, la destruction, la discorde, le désordre; ou la bienveillance, le calme, le sentiment de l'harmonie, les douces affections qu'elle inspire? apporte-t-elle la souffrance ou le bonheur? Et qu'est-ce qui dispose mieux à être bon, ou du moins inoffensif, que de se sentir heureux? Dieu, qui se connaît en beauté peut-être, a-t-il rien fait d'inutile? Quoi de plus beau et de meilleur à la fois que le soleil, que l'eau, que la terre, et sa riche parure d'animaux, de fruits, de verdure,



(Edition illustrée du *Juif errant*. — LA TOILETTE D'ADRIENNE. — Dessin de M. Pauquet.)



(La Majeux rencontrant la mascarade. — Dessin de Gavarni.)



(Nini-Moulin portant un toast. — Dessin de Gavarni.)





jour de huit années parmi ces diverses peuplades a permis de s'instruire d'une manière complète à leurs mœurs et à leurs habitudes. Dans un livre plein d'intérêt, de faits curieux, de révélations si extraordinaires qu'on croit rêver en les lisant, il a consigné les résultats de ses investigations et des observations qu'il a recueillies, sur une race d'hommes qui va s'éteignant de jour en jour, et dont, sur l'affirmation de l'auteur, il ne restera plus vestiges d'ici à peu d'années. Au charme de ses récits, M. Georges Catlin a joint des dessins d'une scrupuleuse exactitude, des portraits des principaux chefs de tribus, dans leurs riches costumes que nous aurons occasion de décrire, des paysages d'un effet saisissant, des esquisses de jeux, de chasses, de cérémonies religieuses, de combats, etc., etc. On peut donc dire que le livre de M. Catlin est écrit aussi bien pour les hommes sérieux que pour les grands enfants qui aiment tant les images, comme nous avouons les aimer, et qui s'amuseront de la bizarrerie des costumes de tous ces bons sauvages.

Nous allons extraire et traduire les passages les plus intéressants de cet ouvrage, en laissant parler M. Catlin, auquel nous emprunterons aussi quelques-uns de ses dessins.

En l'année 1825, j'habitais Philadelphie, où je me livrais avec amour au culte de la peinture, sans trop savoir pourtant quelle direction donner à ma vie pleine d'enthousiasme pour mon art. Lorsqu'arriva dans la ville une députation de dix ou quinze Indiens de noble et superbe apparence, dans toute leur beauté classique, avec le boucher et le casque, la tête ornée de plumes d'aigles, drapés dans leurs tuniques et leurs manteaux bariolés et enrichis de soie et de plumes. C'était un coup de fortune pour un artiste. Ces seigneurs des forêts se promenaient pendant quelques jours par la ville, dans une silencieuse et calme dignité, attirant l'attention et l'admiration de tout le monde. Puis ils se dirigèrent sur Washington, et moi, je restai plongé dans une mer de réflexions et de regrets. Ce fut alors que j'eus l'idée de venir d'aller chercher dans les vastes plaines de l'Amérique du Nord ces types admirables qui avaient tenté un moment mes pinceaux. Je partis donc, et je me trouvai bientôt mêlé à une race d'hommes toute nouvelle pour moi, et que j'ai étudiée d'assez près pendant huit années consécutives pour avoir le droit de la déclarer une race vraiment noble et belle. Et je m'estimerai heureux si j'ai pu être l'historien fidèle du caractère et des mœurs de cette portion de la grande famille humaine jusqu'à ce calvaire et inconnu, et qui n'a encore rencontré qu'en biographies que des dépréciations opiniâtres (1). Pour bien connaître les Indiens, il ne faut pas prendre pour sujet d'études les tribus voisines des frontières, dont les costumes ont été changés, un amas de misérables dont le pays a été ravagé, qu'on a dépeuplés de leurs terres, dont les filles et les femmes sont vouées à une honteuse prostitution, dont l'intelligence est abrutie et le corps épuisé par l'abus des liqueurs fortes, malheureux dont la honte primitive et la dignité ont disparu devant les vices que la cupidité des blancs leur a jetés comme un appât, et qui n'ont point même subi au frottement de la civilisation les glorieuses influences de la morale. Non, ces peuplades avilies et lâches ne sont pas les Indiens tels qu'ils existent là où je suis allé les chercher, c'est-à-dire sur les bords du Missouri, aux pieds et au sommet des montagnes Rocheuses, à mille lieues des côtes de l'Atlantique. C'est au milieu de ces tribus-là que j'ai passé mon temps, m'identifiant à elles autant que possible, me mêlant à leurs jeux, et à toutes leurs cérémonies, de manière à me mieux familiariser avec leurs superstitions et leurs mystères qui sont la clé pour ainsi dire de leur vie et de leur caractère.

Quelques écrivains ont prétendu que les Indiens de l'Amérique du Nord étaient par caractère sombres, cruels, sans frein dans leurs mauvaises passions, sanguinaires à l'excès, et qu'à peine ils avaient quelque chose à distinguer d'avec la brute. D'après tout ce que j'ai vu, je puis affirmer que le caractère des Indiens n'a rien de si étrange ni de si exceptionnel, que ce sont au contraire des hommes simples, faciles et tout préparés aux bienfaits de la civilisation, pourvu que ce ne soit ni par la tyrannie, ni par l'oppression qu'on veuille la leur imposer. A côté de grandes qualités, ils ont de grands défauts, comme tous les êtres d'ici-bas; ils sont hospitaliers, honnêtes, fidèles, braves, passionnés pour la guerre, pleins de dignité, religieux et réservés jusqu'à la contemplation; mais aussi, vindicatifs et inflexibles dans leurs haines. Personne n'éprouvera plus de difficultés que je n'en ai rencontrés à surprendre l'Indien dans sa simplicité, fumant son calumet sous son humble toit, entouré de ses femmes, de ses enfants, de ses chiens et de ses chevaux qui paissent autour de la cabane habitée. Qui le vent, peut le voir ainsi, fumer avec lui le calumet de l'amitié, être de sa part l'objet d'un cordial accueil, et partager avec lui tout ce qu'il y a de meilleur dans sa haine, sans qu'il en coûte jamais la moindre rétribution. Des Indiens n'ont souvent accompagné jusque sur le territoire de leurs ennemis au péril de leur vie, et aucun d'eux ne m'a jamais trahi, ni trahi, ni dépeuplé d'un schilling. Or, il y a une grande chose à dire en leur faveur, c'est que chez eux il n'existe pas de loi contre le brigandage, et que la justice humaine n'aurait que faire contre un voleur qui se trouverait suffisamment dégradé à ses propres yeux par l'honneur véritable qu'il inspirerait à ses frères.

Mais entrons en campagne.

Je partis de Saint-Louis pour me rendre directement au fort que la compagnie américaine de pelleterie a établi dans de vastes plaines, à l'embouchure du Yellow-Stone, au milieu d'un beau, riche et luxueux pays qui a mérité le surnom de terre d'Épave. Ce fort, qui est destiné à protéger les trafiquants contre les hostilités des sauvages, est très-solide, bastionné, et armé de bons canons. C'est, du reste, le rendez-vous continué des Indiens, qui y viennent pour vendre les produits de leurs chasses. Mon voyage de Saint-Louis au fort (plus de sept cents lieues) a duré près de trois

mois. C'était pour la première fois qu'un *steamboat* remontait si haut le Missouri, et l'on s'explique facilement les difficultés que nous eûmes à vaincre dans cette longue et pénible traversée. Le Missouri est peut-être de tous les fleuves du monde celui qui a le caractère et l'aspect le plus original. J'éprouvai un sentiment de véritable terreur, au moment où le *steamer* quitta les eaux du Mississippi pour entrer dans celles du Missouri, dont le courant, depuis l'embouchure du Yellow-Stone jusqu'à sa jonction avec le Mississippi, va toujours croissant avec un bruit formidable, entraînant dans sa course des morceaux de terre qu'il arrache à ses rives. Ses eaux sont toujours troubles et opaques, et ont, en toute saison, l'apparence exacte d'une masse de chocolat au-dessus de laquelle flotterait la crème. Les bords de cette rivière sont encombrés de débris d'arbres qui y ont été laissés à la suite d'éboulements. Quelques-uns de ces arbres ont pris racine au fond du fleuve, et présentent leurs cimes au niveau de l'eau. Cette forêt aquatique épouvante tout d'abord l'œil du voyageur; en effet, chaque flot, chaque banc de sable qu'on rencontre est surchargé de ces piles d'arbres, dont les espèces et les groupes quelque fois bizarrement disposés varient assez pour menacer à la traversée d'incessantes surprises.

Les habitants de ces lointaines contrées n'avaient jamais vu un *steamboat*; aussi je vus basse à deviner quelle était leur stupéfaction. A notre approche, ces pauvres gens se jetaient la face contre terre, en invoquant le *Grand-Esprit*, et lui offraient en sacrifice leurs chiens et leurs chevaux, dont ils faisaient sur le rivage une pieuse boucherie. Quand nous prions nous mouillaient devant quelque village, les habitants tout tremblants restaient en prières jusqu'à ce qu'ils fussent rassurés sur le sort de leurs chefs, dont le devoir était de venir à notre bord chercher le mot de l'étrange mystère qu'ils avaient devant les yeux. A notre arrivée au fort, nous fûmes salués par le canon, dont le bruit, joint aux cris perçants des sauvages effrayés qui grouillaient sur la plage, formait un spectacle des plus pittoresques. Les nombreux Indiens qui se trouvaient alors rassemblés au fort pour leurs affaires, nous donnèrent un somptueux repas composé de viande de bœuf, de queues de castors et de languettes de buffles, c'est-à-dire les plats les plus friands qu'ils puissent offrir à un étranger.

Dans le fort, les Indiens sont sans armes. Il est de règle qu'ils doivent les déposer entre les mains du directeur de l'établissement. Aussi n'est-ce pas un des côtés les moins curieux de ce spectacle que de voir tous ces hommes, armés jusques dans les uns des autres, vivant ici en paix. Mais ils savent n'y rien perdre; et il suffira, du jour où ils seront en pleine, d'un cri de guerre, pour que la mort, la destruction et le carnage remplacent cette amitié fautive.

Pour mon départ, je me trouvais donc admirablement favorisé, car j'avais sous les yeux des échantillons des plus belles et des plus riches tribus, des Blackfeet, des Crows, des Assinibouais, des Kisteneaux, etc. Les nombreuses peuplades qui habitent le territoire indien à la source du Missouri sont en effet les plus belles, les mieux équipées et les plus splendidement costumées; indépendantes, heureuses, elles sont tout à fait dans leur état primitif, et pittoresques au delà de toute expression. Mais en tête, il faut placer les Crows et les Blackfeet. Ces derniers forment la plus nombreuse et la plus guerrière de toutes les tribus du continent. Ils occupent tout le pays, depuis l'embouchure du Yellow-Stone, le long des rives du haut Missouri, jusqu'aux montagnes Rocheuses; leur nombre s'élève à 40 ou 50,000; ils sont la terreur de tous leurs voisins; leurs ennemis les plus acharnés sont les Crows qui, bien moins nombreux, perdent dans les combats qu'ils livrent dans cesse par d'années, et il est probable qu'avant peu d'années, ils seront complètement détruits par les Blackfeet. Ces deux tribus sont celles qui portent les plus beaux costumes; mais les Crows ont l'avantage de les posséder avec une élégance, une grâce et une dignité de manières qui en font de véritables gentlemen. On les reconnaît à leurs vêtements blancs, qui sont faits de peaux plus délicates et mieux préparées que celles dont se servent les Blackfeet. La majeure partie des hommes ont six pieds de haut, et presque tous cultivent leur chevelure avec tant de soin, qu'elle traîne quelquefois par terre de plus d'un pied. C'est un privilège d'ailleurs qui n'appartient qu'aux hommes exclusivement, car les femmes, bien qu'elles aient des cheveux à profusion, ne peuvent pas leur donner ce développement. Le chef actuel des Crows se nomme *Long-Hair*, et a reçu ce nom de sa chevelure, qui est la plus longue qu'on ait encore vue dans le pays; elle n'a pas moins de dix pieds et quelques pouces. Habituellement, il la relève et l'attache sur le sommet de sa tête, en sorte qu'elle forme un papot ou chignon d'environ un pied de long, et qu'il porte sur son bras ou ramène sur sa poitrine dans les plus bas de sa robe. Ce n'est que dans les jours de parade qu'il déploie cette chevelure avec orgueil, et lui laisse balayer la terre. Elle est noire comme l'aile d'un corbeau.

Quand les Crows perdent un de leurs parents, ils se coupent une partie de leurs cheveux; une femme en deuil de son mari ou d'un enfant se les tond à ras. Les femmes Crows, non plus que les Blackfeet, ne portent pas de belles robes, comme les Indiennes, esclaves de leurs maris, abandonnées aux plus abjects offices, et n'ont le droit d'assister à aucune cérémonie religieuse ni à aucune danse.

Je ne puis donner une meilleure idée du costume et de l'aspect de ces hommes rouges, qu'en reproduisant ici, parmi les nombreux portraits que j'ai faits, celui d'un chef des Blackfeet, qui a posé devant moi avec une bonne grâce charmante. C'est un digne et bon Indien, d'une cinquantaine d'années environ, ayant nom *Stu-Micks-Sucks* (Grais-de-Bosse-de-Buffles). Il porte une tunique faite de deux peaux de daims superbement arrangées; les coutures en sont recouvertes par des bandelettes richement brodées, qui lui descendent jusque sur la main; et des épaules aux pieds sont attachées à ces bandelettes, en guise de franges, des manches de cheveux noirs provenant des ennemis qu'il a tués dans divers combats; ce sont là des trophées auxquels les Indiens attachent un très-grand prix. Sur sa robe, ou manteau de peau d'un jeune bûche mâle, sont peintes assez ingénieusement,

quoique grossièrement, toutes les actions de sa vie; ses massacres noirs sont ainsi en peau de daim, et ornés de la même manière que sa tunique. A la main il tient une pipe dont le tuyau a au moins cinq ou six pieds de long et autour duquel sont tressées des soies de toutes les couleurs. Le foyer de cette pipe a été travaillé par *Stu-Micks-Sucks* lui-même dans une pierre rouge d'un caractère assez original. Cette pierre ne se trouve qu'à un seul endroit, qu'on appelle la *carrière sacrée*, où les Indiens vont en pèlerinage pour la chercher, et où, selon la loi du *Grand-Esprit*, les ennemis sont obligés de se traiter en amis.

J'ai fait aussi le portrait d'un des hommes les plus extraordinaires de la tribu des Blackfeet, quoiqu'il n'en soit pas le chef: la *Pee-to-pie-kiss* (serres d'aigle) est son nom; il porte sur la tête une sorte de casque entièrement fait de peau d'hermine et surmonté de cornes de buffles, privilège réservé à l'homme qui a mérité le surnom glorieux de brave des braves. Les titres de *Pee-to-pie-kiss* à cet honneur insigne sont justifiés par l'énorme quantité de cheveux et de cranes ennemis dont son costume est littéralement couvert. Il tient à la main une lance de 14 ou 15 pieds de long; et à cette lance sont suspendus deux peaux de lièvres, c'est ce qu'on appelle ici les *sacs aux mystères*. Ceci mérite explication. La superstition chez les Indiens est poussée à un point extraordinaire et le mystère (ou *medicine*) est le noble de propre serait difficile à définir. Je comprend bien des choses; il s'agit à tout ce qui leur paraît extraordinaire, inaccoutumé, exceptionnel, et chacun porte avec soi son *mystère*. C'est une peau de bête quelconque, quadrupède, oiseau, reptile ou insecte, ornée de mille bizarres fantaisies, selon le goût de celui à qui elle appartient. Ce sac est toujours attaché à une partie du corps de l'Indien, ou il le porte à la main. C'est là le protecteur de sa vie et son idole; il y a des fêtes en l'honneur du sac des mystères, comme aussi des mortifications et des pénitences quand on croit l'avoir offensé. La prise du sac est un fait important dans la vie, et soumise à une cérémonie toujours religieusement observée. Dès qu'un jeune homme a atteint l'âge de treize ans, il quitte le toit paternel pour plusieurs jours, et va s'enfermer dans quelque petite écloserie où il invoque le *Grand-Esprit*. Il y couche sur la terre et fait abstinence; quand il s'est endormi, le premier animal, oiseau ou reptile dont il rêve est, selon lui, désigné pour être le gardien de ses jours. Alors il prend ses armes, se met en chasse, et ne revient qu'avec l'objet désiré qu'il doit garder toute sa vie, pour être sa force dans les combats, et l'esprit qui doit, après sa mort, le conduire sain et sauf aux grandes chasses de l'autre monde. La prise du sac ne se fait qu'une fois dans la vie. Aussi, à la guerre, un Indien défend son *mystère* avec un désespoir furieux; car si l'ennemi le laisse ser aux mains de son ennemi, si bravement qu'il ait combattu pour son pays, il est privé de réputation sans l'équivalent d'*à l'honneur sans mystère*, et il ne peut reconquérir l'estime des guerriers qu'après avoir enlevé un sac à un ennemi. C'est là ce qui explique pourquoi *Pee-to-pie-kiss* en porte deux au bout de sa lance.

Pour mieux tout de suite le lecteur à cette importante partie de l'histoire des mœurs des Indiens, je vais raconter une scène d'un caractère tragique et grotesque à la fois, dont j'ai été témoin pendant mon séjour dans le fort. Ceci sans préjudice de mille autres récits curieux sur la même matière. Le détachement de Kisteneaux qui s'y trouvait pour opérer des traites avait vécu en parfaite intelligence avec les Blackfeet. Les Kisteneaux, une fois leurs opérations terminées, reprirent leurs armes, soldaient un cordial adieu à tout le monde, blancs et peaux rouges, puis se mirent en route. L'un d'eux, qui était blotti imperçu dans un coin, trouva l'occasion de faire feu sur un chef des Blackfeet qui se tenait à quelques pas de lui, et le frappa de deux balles au milieu du corps. Les Blackfeet, indignés d'une telle lâcheté, saisirent leurs armes et s'élançèrent à la poursuite des Kisteneaux, auxquels ils livrèrent un furieux combat et les mirent en fuite. Il n'y avait aucun espoir à conserver sur la vie du chef blessé; on jugea dès lors à propos d'appeler le *medicine-man*, c'est-à-dire le docteur, jongleur, prophète, grand prêtre, l'oracle de la nation. Cet homme, sur lequel est accablée une foule d'honneurs, est un des dignitaires les plus haut placés dans l'estime et la vénération de la tribu. Dans tous les conseils de guerre ou de paix, il a sa place à côté des chefs; il est consulté sur toutes les décisions qu'on prend, et l'on a pour ses opinions la plus grande déférence. Jamais, comme on le pense bien, une fraction de la tribu, si minime qu'elle soit, ne se met en route sans se faire accompagner d'un personnage aussi important et aussi précieux. On appela donc le *medicine-man*. Plusieurs centaines de spectateurs, Indiens et blancs, entourèrent le pauvre Blackfeet qui râlait son dernier soupir. Nous fûmes invités à former autour du mourant un cercle, en laissant un espace d'environ 50 ou 40 pieds dans lequel le docteur allait faire ses évolutions. On lui réserva aussi un passage qu'il devait traverser sans toucher personne. Son arrive fut annoncée par quelques mots sacramentels que prononcèrent les Indiens, puis il se fit un grand silence parmi les assistants. Je vis alors apparaître, voilé en deux et marchant à petits pas le docteur, bizarrement affublé d'une peau d'ours (1), dont la tête lui servait de masque, et dont les griffes lui pendaient jusque sur l'avant-bras; tout autour de son corps étaient attachés des peaux d'autres animaux difformes ou bizarres, tels que des serpents, des grenouilles, des chauves-souris; des ailes, des hers, des ongles d'oiseaux, des cornes de boîtes, d'antilopes, de daims; en un mot, des morceaux de tout ce qui vole, marche ou rampe dans cette partie du monde sauvage. A la main droite, il tenait un tambour entouré de petites sonnettes, et sur lequel étaient dessinés des attributs mystérieux; de la main gauche il portait sa lance magique; un bruit que faisait son tambour,

(1) A l'époque où M. Catlin disait ceci, il était réellement le premier européen qui eût élevé la voix en faveur des Indiens.

(1) Cet animal, étant rare dans le pays, est réputé propice aux mystères.

dont il agitait les sonnettes en marchant, il ajoutait des cris gutturaux et des grognements pareils à ceux de l'ours, et qu'il psalmodiait en les adressant au *Grand-Esprit*. C'est ainsi qu'il s'approcha du pauvre agonisant; puis il se prit à danser autour de lui, à le caresser, à le retourner dans tous les sens. Cette cérémonie dura bien une demi-heure, au milieu de la surprise et du silence religieux des assistants. Après quoi le patient trépassa. Le docteur dansa encore un instant autour du cadavre, puis se dépouilla de ses vêtements, et disparut de son ministère, et disparut de la scène avec un aplomb merveilleux.

Cette grotesque pasquinade me laissa une profonde tristesse au fond du cœur.

Dans les cas ordinaires, le jongleur procède d'abord par des prescriptions purement médicales qui se réduisent à l'emploi de certaines herbes; mais quand ces remèdes ne produisent point d'effet, c'est alors qu'il en appelle à ses mystères qui sont la dernière ressource. Si par hasard un par bouheur le malade revient à la vie malgré ces absurdes jongleries, l'esclave indien, converti de ses plus riches habits et de ses armes les plus belles, se tient pendant plusieurs jours sous son wigwam, entouré d'une foule nombreuse à laquelle il raconte, sans aucune modestie, la cure surprenante qu'il a faite, et les indélébiles effets de ses mystères. Mais, si au contraire, le patient succombe, ce qui arrive souvent, notre homme alors seméle aux pleureurs, et n'a pas de peine à persuader à ces bonnes gens que c'était la volonté du *Grand-Esprit* que le malade mourût, et qu'il fallait bien obéir au *Grand-Esprit*.

Les Crows, les Blackfeet, les Sioux et les Assinibouins construisent leurs wigwams, ou cabanes, à peu près de la même manière. Ces habitations ont la forme de tentes et sont faites de peaux de buffles cousues ensemble et supportées par des bâtons de vingt-cinq pieds de haut, avec une ouverture à l'extrémité, par laquelle s'échappe la fumée et vient le jour. Ce sont les Crows qui bâtissent les plus beaux wigwams; ils choisissent pour cela des peaux d'une grande blancheur qui ils ornent de soies et de plumes de toutes les couleurs, et qu'ils barbouillent de dessins qui ne laissent pas d'être d'un effet

res. Cette tente a vingt-cinq pieds de haut et est d'un aspect agréable. Sur une des faces extérieures est peint le *Grand-Esprit* et sur l'autre le *Mauvais-Esprit*. Quand les Indiens veulent changer de camp, pour suivre les troupeaux de bu-

aussi. Ils s'en allèrent dans cet équipage prendre campement à sept ou huit milles de distance, dans une plaine où ils comptaient faire bonne chasse.

J'ai dit que les femmes indiennes étaient prosrites des cérémonies et des danses; ce doit être pour elles une grande privation et un sujet de regrets continuels; car la danse ici est fort en honneur. Les Indiens en ont de toutes sortes, reli-

gieuses, mystérieuses et autres, et ils dansent vraiment à propos de tout. Ces exercices ne sont grotesques qu'en apparence; et pour qui ne sait pas l'importance qu'ils y attachent, ce n'est qu'un mélange de sauts, de gambades, de cris, de luttes qui a quelque chose d'effrayant. Chaque danse a son pas, chaque pas sa signification; chaque danse a aussi sa musique particulière, et cette musique est souvent un mystère, même pour ceux qui l'exécutent. Les docteurs seuls sont aptes à la comprendre, car eux seuls ont la clef de ces sortes de secrets.

J'ai assisté chez les Assinibouins à la danse des *Pipes* dont je n'ai point saisi le sens, mais que je reproduis ici néanmoins: sur un vaste terrain en face du village s'était rassemblée une troupe de jeunes gens; ils étaient tous assis en cercle sur des peaux de buffles. Au centre brûlait un petit feu devant lequel se tenait accroupi un dicteur de la tribu, avec une longue pipe qu'il fumait en poussant une sorte de grognement cadencé. En face de lui, un autre individu battait du tambour et psalmodiait aussi un chant. Un des jeunes gens se leva subitement et se mit à chanter sur le même ton que l'homme au tambour, en sautant tantôt sur un pied tantôt sur l'autre, et en faisant les contorsions les plus extraordinaires. Il tourna ainsi autour du cercle, montrant le poing à tous ceux qui étaient assis, jusqu'à ce qu'il en saisis un par les mains et le forçât à se lever. Celui-ci alors se prit à danser à son tour, puis en releva un autre qui lui succéda, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'ils fussent tous sur pied. Cet étrange jeu dura plus de trois quarts d'heure, au milieu de cris perçants.

Si les Indiens sont passionnés pour la danse, ils ne le sont pas moins pour la chasse, où ils sont exposés à des dangers non moins grands qu'à la guerre, et ils la considèrent comme



(Le fleuve Misonniti.)

les, ils abattent ces tentes en peu de minutes, et les transportent facilement à tel endroit du pays qu'ils ont choisi pour y séjourner. J'ai assisté, chez les Sioux, à un de ces déménagements de six cents tentes. Voici comment la chose se passa. Le chef envoya ses crieurs annoncer qu'il allait se mettre en



(Magicien faisant ses incantations revêtu d'une peau d'ours.)

assez pittoresque. Le wigwam dont je donne ci-contre une esquisse est assez large pour contenir quarante personnes; les piliers qui le supportent, au nombre de trente, ont été coupés dans les montagnes Rocheuses à des arbres centenai-



Chief de la tribu des Fers-Noirs. (Blackfeet.)

route. A l'heure fixée pour le départ, la tente du chef flotta au vent, après qu'on en eut détaché quelques bâtons; c'était là le signal. Au même instant, six cents autres tentes battaient les airs, et en quelques minutes elles étaient toutes par terre; les chiens, les chevaux, les hommes, les femmes, tous avec leur charge, étaient prêts à se mettre en route. On avait attaché aux flancs des chevaux des tentes, dont les extrémités traînaient à terre, puis on traversa on avait placé d'autres bâtons, sur lesquels était enroulée la tente elle-même, avec quantité d'autres objets de ménage, et par-dessus tout cela étaient grimpés trois, quatre ou cinq enfants et femmes. Les chevaux étaient conduits à la bride par les femmes, dont c'est le métier. Quelques-unes cependant étaient en selle et portaient un enfant dans les bras; et sur les flancs de la caravane galopait une meute de chiens aboyants, chacun avec sa charge



(Magicien enchanté.)

ils conduiraient une bataille. Leur chasse privilégiée est celle du buffle ou bison, dont le pays est abondamment pourvu; et ils font si grand cas de cet animal qui leur procure une nourriture succulente, qu'ils dédaignent l'élan, l'antilope, le



(Peaux-Rouges. — Emigration de Peaux-Rouges.)

daim, qu'ils ne tuent jamais que quand ils ont besoin de leurs peaux pour se faire des vêtements.

Cette chasse au buffle se fait sur des chevaux qui sont dressés tout exprès pour cela, et qui conduisent le cavalier plutôt qu'ils ne se laissent conduire par lui. Ils mettent à cet exercice autant d'ardeur que leurs maîtres. Ils savent s'approcher de l'animal jusqu'à trois ou quatre pas, en le pressant toujours par le flanc gauche, de manière à ce que le cavalier puisse frapper avec sûreté au cœur. Ajoutez à cela que les Indiens se servent de leurs armes avec une adresse désespérante. Exercés pour ainsi dire dès l'enfance à les manier, ils en tirent un puissant parti. Leurs arcs sont très-petits, l'envergure à tout au plus deux pieds et demi, ou trois pieds; la plupart sont faits de bois de frêne, et quelques-uns de corne et d'os, ces derniers sont les plus estimés et coûtent le prix d'un ou deux chevaux. Le carquois, qu'ils portent sur le dos, est en peau de panthère ou de tigre, et est toujours fourni de deux espèces de flèches. L'une, destinée aux ennemis, est empoisonnée et armée de longs crocs, dont les pointes sont en dehors, de manière à ce



(Peaux-Rouges. — Un Wigwam.)

que la lame reste dans la blessure quand on veut arracher la flèche à laquelle cette lame n'est que légèrement attachée; l'autre à l'usage de la chasse; la lame y est, au contraire, fortement rivée avec les crocs renversés, afin qu'on puisse la retirer de la blessure, et s'en servir de nouveau.

Un Indien monté sur un cheval bien dressé, son arc dans la main, et sur l'épaule son carquois muni d'une centaine de flèches dont il peut facilement en une minute, et avec une précision presque infatigable, en tirer dix ou douze, est bien certainement l'ennemi le plus redoutable qu'un homme ou un animal puisse rencontrer sur sa route. Tous les Indiens portent en outre, pour leur sûreté personnelle, un bouclier ou pare-flèches fait de peau de buffle, fumée et durcie avec de la colle provenant du sabot du même animal. Ces boucliers sont à l'abri des flèches, qui y glissent merveilleusement quand on le tient légèrement incliné. Les Indiens s'en servent avec une extrême habileté.

Dans un autre article, nous aurons occasion d'emprunter à l'ouvrage de M. Catlin de curieux détails sur la chasse du buffle et sur tout ce qui s'y rattache.



(Peaux-Rouges. — La Danse des Pipes.)

## Bulletin bibliographique.

Analyse raisonnée des travaux de Georges Cuvier; par M. FLOURENS. Un vol. in-18. — Pailin, 5 fr. 50 c.

De l'instinct et de l'intelligence des animaux, résumé des observations de Frédéric Cuvier; par le même. — Paris, Pailin, éditeur. 5 fr. 50 c.

Dans un précédent article, nous avons essayé de donner aux lecteurs de *l'Illustration* une idée de l'histoire intellectuelle du genre de Buffon, que nous devons à M. Florens. Les deux ouvrages que nous annonçons sont le complément de ce travail. Ce genre de l'instinct plus précis aux yeux de la postérité pour laquelle ils sont écrits, que M. Florens a été l'évêque du grand Cuvier et le collègue de son frère. Témoin de leurs travaux, confident de leurs pensées et de leurs projets, il a eu l'inappréciable avantage de les voir engagés dans cette lutte incessante contre la nature, qui semble avoir pris à tâche d'égarer le savoir curieux, des qu'il cherche à soulever le voile derrière lequel elle accomplit ses opérations mystérieuses.

Les travaux de Cuvier sont si variés, malgré leur unité, qu'il est impossible d'en donner une idée complète dans un simple analyse. Aussi cet article n'est-il, pour ainsi dire, que la table des matières des deux livres et de l'ouvrage de M. Florens. Les travaux de Cuvier ont s'appliquent à la zoologie proprement dite. L'instinct, vers lequel on est toujours ramené quand on remonte à la source de toutes les grandes conceptions en histoire naturelle, avait divisé les animaux en six classes : les quadrupèdes, les oiseaux, les reptiles, les poissons, les insectes et les vers. Cette dernière classe était composée de tous les êtres qui n'avaient pu trouver place dans les cinq premières. Cuvier de lui-même et de chaos, et montra qu'il contenait des classes aussi tranchées, aussi distinctes, que celles établies par Linné lui-même parmi les animaux supérieurs. Après avoir ainsi débarrassé le terrain, Cuvier entreprit une classification du règne animal en appliquant les grands principes de la subdivision des êtres en rangées ou Linné, et de la subdivision des classes en ordres, et de l'ordre dans la classification des végétaux. Les grandes divisions établies par Cuvier n'ont subi depuis sa mort aucune atteinte sérieuse; on a changé les mots, les choses sont restées et resteront, car elles sont fondées sur des principes dont la justesse a été confirmée par toutes les applications qui en ont été faites.

Après à Lacépède, Geoffroy Saint-Hilaire, Latreille, de Blainville, Duméril, et aux zoologistes de l'Allemagne et de l'Angleterre, les différentes classes du règne animal avaient été étudiées suffisamment pour que les principales subdivisions fussent établies sur des bases solides. La classe des poissons seule avait été négligée. Rondélet, Belon et Salviati furent les fondateurs de l'ichthyologie dans le système de Cuvier. Bloch et Lacépède décrivent environ quarante cents espèces. Cuvier ne craignit pas d'aborder cette classe immense d'animaux que l'on compte maintenant par milliers; il entreprit de les décrire tous. La mort l'empêcha de terminer cet ouvrage, et ce regret empêche nous ses derniers instants.

Tout en admirant la vaste capacité de Cuvier pour la politique et l'administration, tout en reconnaissant qu'il a rendu de grands services à son pays, au conseil d'État et à l'instruction publique, on ne peut s'empêcher de déplore que la politique lui ait enlevé tant d'instants précieux qu'il eût consacrés à l'avancement de ce monument, en nous en manquons pas d'administrateurs et de jurisconsultes habiles, mais il nous faut reconnaître toutes ses deux qualités, toutes ses idées; car son ouvrage était achevé dans sa tête, et il a péri avec lui.

L'anatomie comparée dit encore plus à Cuvier que la zoologie proprement dite. Il démontra qu'on finit une unité étroite entre ces deux sciences, et que les affinités réelles des êtres se traduisent autant par leur organisation intérieure que par leur organisation extérieure. Il nous a fait passer de l'anatomie comparée que la physiologie doit emprunter ses vérités les plus importantes et les plus incontestables. Vous voulez savoir quel est l'usage d'un organe, suivez-le dans la série des êtres, voyez-le se compliquer ou se simplifier, se multiplier ou disparaître; examinez comparativement quelles sont les fonctions des animaux qui ont des yeux, des oreilles, des nez, des langues, des dents, et plus sûrement que celles qui vous sont fournies par les simulations ou les expériences directes. Aussi le Muséum complet-il parmi ses chaires les plus importantes celle de physiologie comparée que M. Florens occupe actuellement avec tant de distinction.

Dans tous les travaux que nous venons d'énumérer, Cuvier est avant de ses prédecesseurs qui avaient, sinon préparé, du moins reconnu le terrain. Mais on peut dire qu'il commença le premier, avec l'assistance d'un collaborateur devoué, M. Laurillard, l'étude de ces animaux antédiluviens dont la terre nous a conservé les débris. Il avait toute une science nouvelle à créer. Dédire de quelques fragments d'os la structure du squelette et même l'organisation entière de l'animal, le comparer aux espèces vivantes et fossiles, déterminer sa place dans la série zoologique, reconstruire par la pensée ces formes extraordinaires, ces animaux gigantesques qui étouffent et confondent l'imagination, ressusciter ces êtres éteints, en conclure l'état de notre globe lorsqu'il était habité par eux, montrer le lieu qui lui fut la zoologie à la géologie, se rendre compte de la cause des modifications que les âges ont eues, tels étaient les grands et difficiles problèmes que Cuvier s'était proposé de résoudre, et qui résolut en partie dans son immortel ouvrage sur les ossements fossiles.

Les grandes questions de la permanence des espèces, de l'unité du type organique dans la série animale, furent discutées par Cuvier avec cette hardiesse, cette franchise, cette franchise, qui sont le caractère de son génie, et cela depuis si longtemps que son immense labeur de la distinction et de la description des espèces, fut un instant obéir et l'empêcha de s'élever à des généralisations qui ne lui semblaient pas encore établies sur un nombre de preuves suffisant. Si Cuvier avait vécu quelques années de plus, je ne doute pas qu'il eût codé à Fourier les faits qu'il a recueillis et qu'il eût démontré toutes les conséquences qu'on en a tirées depuis sa mort.

C'est le propre des grands hommes d'entraîner dans leur orbite toutes les intelligences qui entrent dans leur sphère d'attraction. Cuvier avait un frère qui vint à Paris et devint naturellement un résident dans l'atmosphère qui entourait Georges Cuvier. Pour rendre compte à la postérité de ce qu'il illustre maître, M. Florens a voulu être l'histoire d'un homme de talent qui mit son intelligence au service d'un génie qu'il admirait et qu'il aimait. Ayant été chargé de faire le catalogue du Muséum d'anatomie comparée, Frédéric Cuvier fit son premier mémoire sur les races de nos chiens domestiques. Il fit voir quels étaient les organes dont le nombre pouvait varier et

ceux dont le nombre restait constant au milieu des changements innombrables de grandeur et de forme que les croisements ont fait naître.

Attiré à la ménagerie du Muséum, il s'appliqua à étudier l'instinct, l'intelligence et les mœurs des animaux vivants qui s'y soumettaient. De là, la métaphysique, il transporta cette question dans les sciences d'observation. Au lieu de spéculations plus ou moins ingénieuses, mais toujours hypothétiques, il rassembla des faits. C'est dans les rongeurs que l'intelligence est le mieux développée; dans les ruminants, elle est encore abondante; elle s'accroît graduellement dans les pachydermes, à la tête desquels il faut placer le cheval et l'élephant; dans les carnassiers, à la tête desquels il faut placer le chien, et dans les quadrumanes, chez lesquels l'orang et le chimpanzé représentent le degré le plus élevé auquel les animaux puissent atteindre.

Frédéric Cuvier fit aussi des recherches suivies sur la domestication des animaux, et contribua à démontrer que les animaux sauvages dans des sociétés sont les sociétés que l'homme impose en domestication. L'homme se constitue le chef de l'association. Frédéric Cuvier a fait encore une foule d'observations et d'essais qui ont singulièrement ajouté à la somme de nos connaissances sur l'instinct et l'intelligence des animaux. Dans son livre, M. Florens rapporte les plus intéressantes et les plus curieuses. On y analyse avec un naturel remarquable les opinions de Aristote, de Montaigne, de Leibnitz, de Buffon, de Rivaroli, de Descartes, d'Helvétius, de Georges Leroi, et de Condilliar sur les procédés intellectuels des bêtes. Cet examen comparatif jette sur cette intéressante question un jour tout nouveau, et appelle l'attention des philosophes et des naturalistes. Les premiers verront à quels égarements a conduit l'empirisme exclusif du raisonnement; les autres, combien les faits ont besoin d'être fondés par la logique, qui seule peut les transformer en lois, car celles-ci ne sont que des faits généralisés. Cuvier.

*Histoire-musée de la République française, depuis l'assemblée des notables jusqu'à l'empire; par M. AUGUSTIN CHALLAMÉL*; avec les estampes, costumes, médailles, caricatures, portraits historiques et autographies les plus remarquables du temps, 2 forts volumes in-8. — Paris, 1842. Challamé.

Ce livre date déjà de trois années, mais il n'est jamais trop tard pour reparer un oubli. Lors même qu'elle ne s'honorait pas de compter M. Augustin Challamé parmi ses collaborateurs, *l'Illustration* devait, la première de toutes les revues, des encouragements et des éloges à une importante publication, dont l'intelligence auteur avait su comprendre, dès l'année 1832, l'intérêt des images vraies et utiles.

M. Augustin Challamé est un travailleur infatigable; il aborde tous les genres, hors le genre ennuyeux, bien entendu. Il est poète, il est artiste, il a rapporté de ses voyages des relations remplies d'observations ingénieuses et piquantes. Si l'Odéon n'était pas tombé en décadence, peut-être applaudirions-nous en ce moment la *Joie d'Antan*; mais les vers, les drames et les impressions de voyage, ne sont pour M. A. Challamé que des accessoires de travaux plus sérieux. Depuis plus de six années, sa patiente erudition s'occupe de rassembler les matériaux d'un grand ouvrage, qui n'aura pas moins de dix volumes in-octavo. Ne traitions-nous point son secret en annonçant dès aujourd'hui la publication prochaine des *Mémoires du Peuple français, ou Mémoires de Jacques Babouche*.

*Mémoires de la République française* est un chapitre du grand ouvrage que nous promet M. A. Challamé. Le mot *musée* sert à expliquer le caractère spécial de cette nouvelle histoire de la république française. M. Augustin Challamé résume, il est vrai, tous les faits généraux depuis l'avènement de Louis XVI jusqu'à l'établissement de l'empire, mais il les envisage sous un point de vue particulier, c'est à dire, et il les juge surtout d'après les chansons satiriques et les caricatures du temps. « L'histoire, dit-il, comme l'on traite ceux qui nous ont précédé, ressemble aux recits de la tragédie; l'histoire, comme nous la comprenons, comme nos essais de la faire, c'est le drame avec ses personnages, avec sa mise en scène minutieuse et vraie, et, pour ainsi dire, avec ses décors et ses costumes. Au lieu de l'histoire, il est indifférent. Il nous semble que, non-seulement les faits et les événements, mais encore les costumes, les innovations, les fêtes, les monuments artistiques ou littéraires, les médailles, les caricatures, les notes et les costumes de l'époque forment eux, la couleur locale de ce drame au mille scènes qu'on nomme l'histoire. »

Nous ne sommes bien, si nous vaudrions, quelques petites reproches à faire à M. Augustin Challamé sur son style et sur sa méthode, nous aimons mieux employer le peu de place qui nous reste à le féliciter de son heureuse idée et du bonheur avec lequel il a su la mettre à exécution. Son ouvrage n'est pas aussi fini qu'il pourrait l'être. C'est plutôt un recueil de documents qu'un livre proprement dit; mais il a le grand mérite de réunir en deux volumes une masse énorme de *curiosités* disséminées dans une foule de livres et de collections publiques ou privées. Parmi ces collections privées, M. A. Challamé cite principalement celles de MM. Maurin, Latrède, Hémin, Petre, Deschamps, etc.

Terminé par les chamouillers et dessiné par les caricaturistes, l'histoire n'est pas toujours très agréable, mais elle est instructive et intéressante; elle est surtout très utile, car elle nous apprend à connaître les hommes et les choses de notre temps. Elle plait à la jeunesse, elle apprend plus sur la situation réelle des affaires qu'une longue dissertation philosophico-politique. Est-il besoin d'un exemple, j'en offre au hasard le premier volume de *l'Histoire-musée de la République française*: un singe habillé en cuisinier coupe la plume à la main, les exclamations « une trompe d'argent, de diamants, de carats, etc. » au-dessus de sa tête pend un critique sur lequel on lit ces mots: Bulletin de la cour, Calomnie ensuivie. Au-dessous est imprimé le dialogue suivant:

Le Cuisinier. — Mes chefs administrés, je vous ai rassemblés pour savoir ce que vous voulez. — Si le gâteau est bon, —  
Les Diablots. — Mais nous ne voulons pas être mangés du tout!  
Le Cuisinier. — Vous sortez de là question.

Cette caricature sur *l'Assemblée des Notables* n'est-elle pas un indice assez curieux qu'infaillible de la grande révolution qui allait éclater?

La collection de M. Augustin Challamé a donc un double mérite. Elle s'adresse tout à la fois aux yeux et à l'esprit. C'est un *musée* agréable à voir et qui fait penser. Ais amateurs d'images et d'anecdotes curieuses, elle offre un choix intelligent et nombreux des principales merveilles des plus riches collections existantes; pour les esprits sérieux, elle deviendra un complément indispensable de toutes les histoires de la révolution française, du consulat et de l'empire.

*Histoire de l'Hôtel-de-Ville de Paris*, suivie de recherches sur l'ancien gouvernement municipal de cette ville; par M. Le ROI DE LINCY, ancien élève pensionnaire de l'École royale des Chartes; ornée de neuf planches dessinées et gravées par M. VICTOR CALLIAT, architecte. 1 vol. in-4. 20 livraisons à 1 fr. 25.

L'un de nos plus savants bibliographes, M. Le ROI de Lincy, publie en ce moment un important travail historique, sur lequel nous croyons devoir appeler l'attention de nos lecteurs. C'est *l'Histoire de l'Hôtel-de-Ville de Paris*, destinée principalement à servir de texte au bel ouvrage d'art dessiné, gravé et publié par M. Victor Calliat.

M. Le ROI de Lincy a divisé son ouvrage en deux grandes parties, dont l'une est consacrée au récit des faits, l'autre aux pièces justificatives et aux éclaircissements. Le récit des faits est partagé en trois livres. Le premier livre contient des recherches sur l'Empire et la forme des anciens *Parloirs aux Bourgeois* jusqu'en 1538, l'histoire complète de la *Maison aux Piliers*, des bâtiments qui la composent, des meubles qu'elle renfermait; des recherches détaillées sur la construction de l'ancien Hôtel-de-Ville, sur la place de Grève et sur les bâtiments qui furent construits les uns après les autres pour agrandir la maison commune; enfin la description du monument tel qu'il existe aujourd'hui.

Le second livre est consacré à l'histoire du gouvernement municipal et de son organisation ancienne. Après un essai sur l'origine de ce gouvernement, qui remonte jusqu'à la domination romaine, viennent des recherches sur cette juridiction paternelle de l'ancien *Parloir aux Bourgeois*, qui servit de base à l'autorité du prévôt des marchands, des échevins, des quartiers et autres officiers municipaux. Ces recherches sont suivies de détails sur la juridiction de l'Hôtel-de-Ville, et sur l'origine, les fonctions et les prérogatives de tous les officiers en emplois de cette juridiction.

Les événements remarquables dont l'Hôtel-de-Ville de Paris a été le théâtre sous l'ancien gouvernement de la France font le sujet du troisième livre. Ces événements commencent avec les premières années du quatorzième siècle, se terminent en 1652, avec la Fronde, et comprennent les deux premiers chapitres de ce livre. Le troisième est consacré à des recherches sur les événements de l'Hôtel-de-Ville de Paris.

Comme on le voit, chaque livre de cette première partie pourrait être l'objet d'un ouvrage particulier. Aussi l'auteur a-t-il été obligé de se restreindre et de réduire à de simples notes des sujets d'une grande importance.

Afin de suppléer, autant que possible, à l'insuffisance de ces notes, il a donné aux pièces justificatives et aux éclaircissements une certaine étendue. Ces pièces justificatives et ces éclaircissements composent la seconde partie. Il faut y remarquer plus de cent pièces, toutes inédites, ayant rapport aux bâtiments anciens et nouveaux de l'Hôtel-de-Ville de Paris; les sentences du *Parloir aux Bourgeois*, recueillies, pour la première fois, un nombre de cent soixante-trois, document remarquable qui mérite également de fixer l'attention du légiste et celle de l'historien.

Cet ouvrage, orné de neuf planches dessinées et gravées par M. Victor Calliat, paraît par livraisons. Nous en reparlerons plus longuement dans quelques mois, lorsqu'il sera terminé. A le juger par les fragments que nous avons sous les yeux, il doit encore apporter une réputation si bien établie d'érudit habile et de chercheur curieux; c'est sans doute l'ouvrage de M. Le ROI de Lincy. — Aussi le gouvernement vient-il de le récompenser de ses utiles travaux en le nommant chevalier de la Légion d'honneur.

*Le Juif errant de la légende chrétienne*. Les onze principaux faits de sa vie, avec complainte et musique, chronologique à 15 lettres, reliées d'or, à l'instar des manuscrits du moyen âge. — Paris, Gabriel et Mallet, éditeurs, passage du Saumon, 2. Planche Jésus-Christ. 6 fr.

Cette planche est curieuse comme composition; l'auteur du dessin, M. Ferdinand Seré, y a fait preuve d'une connaissance complète des monuments de l'art chrétien au moyen âge; il a montré dans les ajustements de cette grande page, un goût qui sait s'inspirer des modèles sans les copier. MM. Engelmann et Graf, qui ont fait leur spécialité de l'impression polychrome, et qui ont déjà produit des éditions si curieuses et si nouvelles, se sont surpris dans l'exécution de cette planche, qu'on peut comparer, pour la variété, l'harmonie et la pureté des teintes, aux plus beaux manuscrits de la bibliothèque Royale. Ce dessin chronologique doit obtenir un grand succès; il sera conservé par les artistes comme un beau produit de leur art, et par les amateurs comme un monument, acheté par les vingt mille souscripteurs du *Juif errant*, comme un complément du roman si populaire et si dramatique de M. Eugène Sue, lequel n'en a pas formé le sujet, mais paraît avoir été l'occasion de cette nouvelle reproduction illustrée de la fameuse complainte.

*Précis de l'Histoire d'Angleterre* depuis les premiers temps de la monarchie jusqu'à nos jours, par M. ACHILLE VAREMBEY. 1 vol. in-8. Paris 1843. Chametrot, 5 fr.

Ces *Précis*, dont d'un genre certains, est une collection de dates faite avec soin et intelligence. M. Achille Varenbey s'est bien résumé dans un petit volume tous les faits importants racontés plus ou moins longuement par Hume, Smollett et Lingard. Cette table des matières des compilations de ces trois historiens, ne pouvait pas être un travail raisonnable et critique. Cependant, nous reprocherons à son auteur de s'être toujours tenu trop près de ses modèles. Quand on veut se faire une idée juste de l'histoire d'Angleterre, il faut s'éloigner quelquefois de son auteur, et se servir de sa propre raison. M. Le ROI de Lincy, non-seulement il n'a pas suivi les sources ou il n'est point, mais il n'en est pas toujours retiré la vérité. D'ailleurs, depuis la publication de leurs ouvrages, de nombreux documents ont été découverts ou publiés, dont les auteurs n'ont eu connaissance. M. Le ROI de Lincy, nous ne pouvons que féliciter M. Achille Varenbey d'avoir fait un *Précis* qui sera aussi utile comme *manuel élémentaire* à ceux qui voudront apprendre l'histoire d'Angleterre.

## AUGMENTATION DE FORMAT.

## LA PRESSE

## RÉDUCTION DE PRIX.

Par suite du développement de ses annonces, la PRESSE, d'ici au 1<sup>er</sup> juillet prochain,

Prendra le format du journal anglais THE TIMES, portera le nombre de ses colonnes de SEIZE à VINGT,

ET RÉDUIRA LE PRIX DE SON ABONNEMENT :

De 14 à 13 francs par trimestre pour les Départements; } soit de 4 francs par an.  
De 12 à 11 francs par trimestre pour Paris.

Le nouveau format de LA PRESSE sera alors du DOUBLE en étendue de celui du SIECLE, bien que le prix d'abonnement soit le même pour l'année :

48 FRANCS POUR LES DÉPARTEMENTS ET 40 FRANCS POUR PARIS.

On s'abonne à Paris, rue Montmartre, 131.

PAULIN, éditeur, rue Richelieu, 60.

## ITINÉRAIRE DESCRIPTIF ET HISTORIQUE DE LA SUISSE.

Du Jura français, de Baden-Baden et de la Forêt-Noire, de la Chartreuse de Grenoble et des eaux d'Aix, du Mont-Blanc, de la vallée de Chamouny, du grand Saint-Bernard et du Mont-Rose. Avec une carte routière imprimée sur toile, les armes de la confédération suisse et des vingt-deux cantons, et deux grandes vues de la chaîne du Mont-Blanc et des Alpes bernoises;

PAR ADOLPHIE JOANNE.

Un vol. in-18, contenant la matière de cinq volumes in-8<sup>o</sup> ordinaires.  
Prix : bruché, 10 fr. 50 cent.; relié, 12 fr.

## COURS COMPLET DE MÉTÉOROLOGIE

DE L. F. KAEMTZ, professeur de physique à l'Université de Halle; Traduit et annoté par CH. MARTINS, docteur en sciences et professeur agrégé d'histoire naturelle à la Faculté de médecine de Paris. Ouvrage complet de tous les travaux des météorologistes français.

Un vol. in-12, format du *Million de Faits*, avec des gravures et des tableaux.  
Prix : 8 francs.

Les abonnements à L'ILLUSTRATION qui expirent le 1<sup>er</sup> Juin doivent être renouvelés pour éviter l'interruption dans l'envoi du Journal. S'adresser aux Libraires dans chaque ville, aux Directeurs des Postes et des Messageries, — ou envoyer franco un bon sur Paris, à l'ordre de

M. DUBOCHET,  
rue Richelieu, N<sup>o</sup> 60.

J. J. DUBOCHET et C<sup>o</sup> éditeurs,  
RUE RICHELIEU, 60.

JEROME PATUROT à la recherche d'une position sociale, par LOUIS REYBAUD.  
ÉDITION ILLUSTRÉE par J. J. GRANDVILLE.  
50 livraisons à 30 centimes. Les premières livraisons sont sous presse, et la souscription est ouverte chez les éditeurs et chez tous les Libraires.

LES CHOCOLATS MÉNIER se trouvent au dépôt : passage Choiseul, 21, et chez un grand nombre de pharmaciens et d'épiciers de Paris et de toute la France.

VICHY. SEL MINÉRAL DE VICHY pour faire l'eau de Vichy à 25 centimes la bouteille. Au dépôt général de toutes les Eaux minérales naturelles et des véritables PASTILLES DIGESTIVES DE VICHY.  
DÉGENETALS, 537, rue Saint-Honoré, au coin de celle du 29 juillet.

Mise en vente de la 30<sup>e</sup> Livraison.

EUGENE SUE  
LE  
**JUIF  
ERRANT**  
ILLUSTRÉ PAR  
GAVARNI  
80 LIVRAISONS A 50c  
PAULIN  
RUE RICHELIEU, 60

Le tome 1<sup>er</sup> de l'édition illustrée est en vente.

Chez CHERBULIEZ, libraire, place de l'Oratoire, 6.

## HISTOIRE D'ALBERT, ALBUM

Par l'auteur de *M. Jabot*, de *M. Crépin*, de *M. Tivern-Bois*, etc. etc.

25 ANS DE SUCCÈS, constatés par les premiers médecins, professeurs, en France et à l'étranger, prouvant la supériorité du

## PAPIER D'ALBESPEYRES ENTRETENANT LES VÉSICATOIRES

Sans odeur ni douleur, Fausbourg-Saint-Jacques, 84, à Paris. Dépôts dans chaque ville. Pour éviter les COPIES FAUSSES, exigez le papier ALBESPEYRES.

## BAINS DE HOMBURG

(Près de Francfort-sur-Mein.)

Les Eaux minérales de Hombourg jaillissent à deux cents mètres au-dessus du niveau de la mer. Elles sont situées au pied des montagnes du Taunus. A ces eaux, dont la réputation est si bien établie en Allemagne, viennent se joindre de nouvelles sources, qui, par l'intensité de leur minéralisation et l'énergie de leur action dans certains états morbides, s'élèvent à l'un des premiers rangs parmi les eaux minérales de l'Allemagne.

Les sources de Hombourg sont au nombre de cinq. Elles ont été analysées par le savant professeur Liebig. Malgré les différences qui existent entre ces diverses sources, ces eaux peuvent être considérées comme un même médicament diversement modifié. Les principes minéralisateurs restent les mêmes; il n'y a de différence que dans leur quantité et leurs proportions. Et c'est un avantage précieux pour les médecins de pouvoir adapter à chaque cas individuel l'eau qui lui convient; ou, en changeant de source, de pouvoir modifier le traitement pendant le cours de la maladie.

L'usage interne de ces eaux est d'une efficacité constante, surtout quand elle est prise à la source; car alors l'air vil des montagnes, le mouvement, la distraction, l'absence des affaires, concourent à augmenter l'action du médicament.

Les eaux de Hombourg sont stimulantes, toniques, résolitives et purgatives. Elles conviennent dans tous les cas où il s'agit de modifier les fonctions perverses de l'estomac et des intestins, en portant une stimulation particulière sur ces organes, lorsqu'il faut activer la circulation abdo-

minale, exciter les organes sécréteurs, régulariser la nutrition et l'assimilation. Elles sont préconisées avec le plus grand succès dans les engorgements du foie et de la rate, l'hypochondrie, l'ictère, les hémorrhoides et les constipations opiniâtres. Les maladies des voies urinaires et rénales, la diathèse calculuse et la goutte, dépendant du dérangement des fonctions digestives, en obtiennent d'heureux résultats.

La ville de Hombourg n'est pas restée stationnaire depuis quatre ans que ses eaux minérales ont obtenu une réputation si justement méritée. Une nouvelle ville s'est créée à côté de l'ancienne, et de nouveaux hôtels et des maisons particulières y offrent aux étrangers tout le confort et tout le luxe des établissements de bains les plus renommés.

Les forêts qui entourent Hombourg comme une riche ceinture ont été percées de sentiers et de routes carrossables, de manière que les promeneurs peuvent parcourir facilement les sites si pittoresques du Taunus, le Feldberg, la roche d'Elisabeth, les chênes de Luther, la mine d'or, etc. etc.

Les entrepreneurs des Eaux minérales ont fait construire un magnifique Casino, qui, par la beauté de son architecture, sa bonne distribution et le luxe de ses décors, surpasse tout ce qu'on a vu jusqu'à ce jour sur les bords du Rhin. Il contient une superbe salle de bal, une salle de concerts, des salons pour les jeux de trente et quarante et de roulette, un cabinet de lecture où se trouvent la plupart des journaux allemands, français, anglais, russes,

belges et hollandais, une salle de café, un divan donnant sur une belle terrasse en asphalte, et une superbe salle à manger, avec table d'hôte servie à la française, à une heure et à cinq heures.

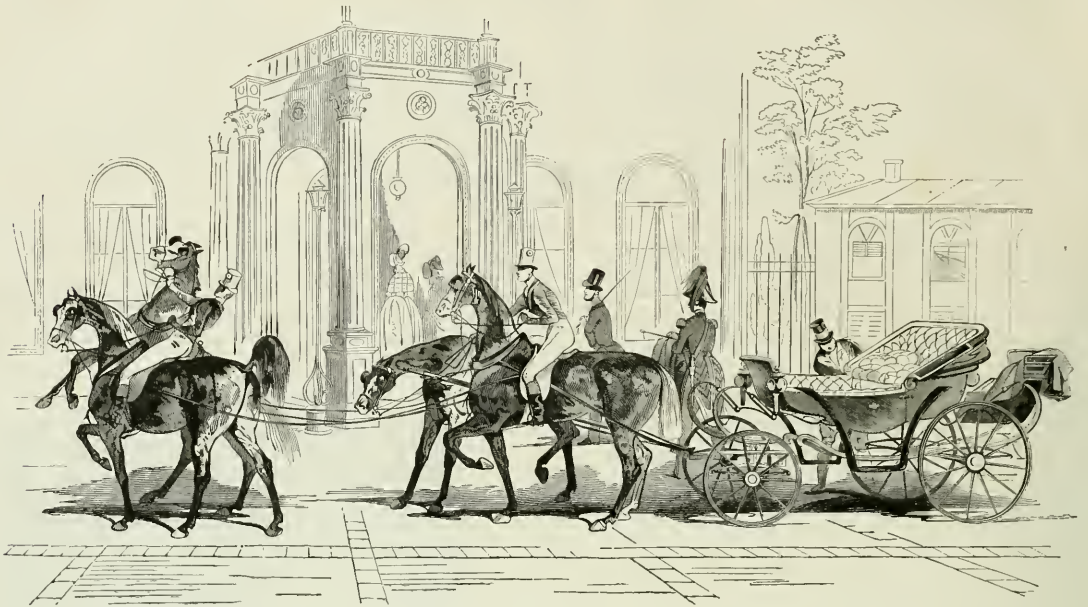
L'excellent orchestre du théâtre de Mayence se fait entendre trois fois par jour : le matin, aux sources; l'après-dînée, dans les jardins si beaux du Casino; et le soir, dans la grande salle de bal.

Les concerts, les bals et les fêtes de toute espèce s'y succèdent sans interruption.

Les administrateurs, qui ne reculent devant aucun sacrifice pour rendre cette place de bains aussi agréable que possible aux étrangers, ont affermé vingt mille hectares de forêts et de plaines, où le gros et le petit gibier se trouvent en abondance, ainsi qu'un parc de réserve pour les grandes chasses de l'arrière-saison et de l'hiver. Le Casino de Hombourg a, jusqu'à présent, seul le privilège de rester ouvert pendant toute l'année, et la continuation des jeux de hasard, des bals, des concerts et des chasses, fait que, même pendant la saison d'hiver, cette résidence attire une société nombreuse et choisie et qui s'y rend de toutes les parties de l'Europe.

On se rend de PARIS à HOMBURG en 42 heures, en passant par MAYENCE et FRANCFORT; on va en une heure et demie de FRANCFORT à HOMBURG; en deux heures et demie de MAYENCE à HOMBURG; des omnibus et des voitures de la poste font le trajet toutes les heures.

## Calèche à la Daumont.



## Courses du Champ de Mars et de Chantilly.

Le mois de mai est le mois de Marie; mais il est aussi le mois du sport. Le champ de Mars et la pelouse de Chantilly accaparent sept jours de ce mois plus hippique que fleuri, cette année. Les courses de Paris avaient attiré beaucoup de monde, le dimanche surtout. Quant à celles qui ont eu lieu le jeudi, les amateurs avaient bien quelque droit de ne s'y pas montrer; jamais pluie n'était tombée avec plus de furie, et les parapluies étaient plus de rigueur que les cravaches. L'ensemble des courses a été satisfaisant. Les chevaux sont meilleurs et en plus grande quantité; malheureusement la valeur des prix n'excite pas assez le zèle des éleveurs. La Société d'encouragement fait tout ce qu'elle peut, plus qu'elle ne peut, mais l'aide et l'argent de l'administration des haras lui sont indispensables.

**Dimanche 27 Avril.** — 7 chevaux engagés; prix: 1,350 fr. *Logomachie*, à M. le comte de Cambis. — Prix du Cadran: 7,000 fr. *Edwin*, à M. de Rothschild. — Prix de l'Administration des Haras: 2,800 fr. *Marina*, à M. de Morny. — Bourse de 1,000 fr.; avec les entrées: 2,000 fr. *M. d'Écovieille*, à M. de Calenge. — Course de haies: 2,200. *Nylghau*, à M. Carter.

**Dimanche 4 Mai.** — Prix de l'École-Militaire: 2,600 fr. *Error*, à M. le prince de Beauvau. — Prix du Ministère du Commerce. IV, à M. le comte de Blangy: 2,900 fr. — Prix du Printemps: 5,500 fr. *Fitz-Emilius*, à M. Aumont. — Prix de la Ville de Paris: 6,000 fr., *Suaavia*, à M. Lupin; 1,900 fr. *Tiger*, à M. de Rothschild.

**Jeudi.** — Prix d'Orléans: 4,500 fr. *Drummer*, à M. de Rothschild. — Prix extraordinaire: 4,600 fr. *Saphir*, à M. d'Hédouville. — Prix des Pavillons: 7,100 fr. *Commodore Napier*, à M. le prince de Beauvau. — Prix d'Éléna: 1,700 fr. *Scampner*, à M. le prince de Beauvau.

**Dimanche 11 Mai.** — Poulx des Produits: 6,250 fr. *Myszel*, à M. Lupin. — Prix de 1,900 fr. *Impasse*, à M. de Pontalba. — Handicap: 5,100 fr. *Perspicax*, à M. le prince de Beauvau. — Prix spécial: 5,500 fr. *Drummer*, à M. de Rothschild. — Course de haies. *Tiger*, à M. Reizel: 2,000 fr.

**Jeudi 15 Mai.** — Courses de Chantilly. — Prix de Chantilly: 1,500 fr. *Maid of Erin*, à M. de Rothschild. — Prix du Ministère du Commerce: 2,720 fr. *Commodore Napier*, à M. le prince de Beauvau. — Prix spécial des Haras: 5,000 fr. *Governor*, à M. de Rothschild. — Prix de Diane: 6,000 fr. *Suaavia*, à M. Lupin. — Prix du Premier Pas: 500 fr. *Duchesse de Brabant*, à M. de Rothschild.

**Vendredi 16 Mai.** — Prix d'Année: 1,250 fr. *Scampner*, à M. le prince de Beauvau. — Prix de la Reine Blanche:

300 f. *Edwin*, à M. de Rothschild. — Prix de l'Administration des Haras: 5,000 fr. *Commodore Napier*, à M. le prince de Beauvau. — Prix de la Pelouse: 1,500 fr. *Perspicax*, à M. le prince de Beauvau.

**Dimanche 18 Mai.** — Prix de Nemours: 5,000 fr. *Perspicax* au prince de Beauvau. — Prix de l'Oise: 2,000 fr. *M. d'Écovieille* à M. Calenge. — Prix du Jockey-Club: 22,200 fr. *Fitz-Emilius* à M. Aumont. — Courses des Haies: 1,000 fr. *Nylghau* à M. Carter.

Ces courses ont offert le plus vif intérêt. Un seul éleveur n'a pas accaparé tous les prix à lui seul; presque tous ont été plus ou moins récompensés de leurs efforts et de leurs sacrifices. Ceux qui la fortune à le mieux traités sont M. Aumont, qui a gagné 29,450 fr.; le prince de Beauvau, 29,540; M. de Rothschild, 26,420 fr.; M. Lupin, 19,550; MM. Blangy, d'Hédouville, de Cambis, Morny, etc. viennent ensuite, mais dans des proportions moins fortes.

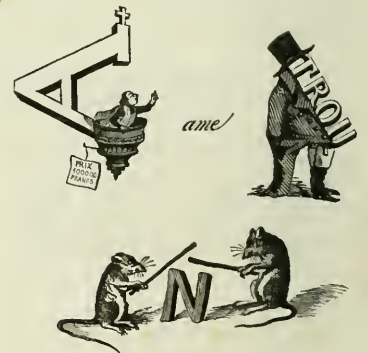
À Chantilly, les princes ont tenu une espèce de cour. Matin et soir il y avait un déjeuner et un dîner de vingt et de quarante couverts. La chasse du samedi a été heureuse. Après trois heures, le cerf a été forcé par l'équipage de M. le duc de Nemours.

Dans la ville, tous les plaisirs se donnaient la main et rivalisaient de gaieté et de folie. Plus d'une maison hospitalière et splendide était ouverte à qui voulait; on jouait, on dansait, on dînait, on buvait. Le lansquenet a fait plus de victimes que le turf. On vient à Chantilly autant et plus pour jouer que pour assister aux courses. Le prix du Jockey-Club est le seul qui excite une véritable émotion. Il a été vaillamment remporté par *Fitz-Emilius*, suivi de très-près par *Suaavia*. Mais ce résultat était prévu, et tous les parieurs s'étaient couverts: et il n'y a eu ni grosses pertes, ni gros bénéfices. *Fitz-Emilius* et *Suaavia* sont reconnus les deux meilleurs chevaux de l'année: puissent-ils ne rien avoir perdu l'année prochaine! Le mois de juin verra les courses de Versailles, et le mois d'août celles de Rouen. Celles-ci ont droit à toutes nos sympathies. Elles ont lieu sur le plus bel hippodrome qu'il y ait en France; le terrain est excellent pour les chevaux et la position admirable pour les sportsmen. La Société d'encouragement fait de grands sacrifices. Croirait-on que le gouvernement ne vient pas à leur secours et qu'il ne leur donne pas un seul prix? Espérons que ces réclamations légitimes seront entendues par M. le directeur général des haras et qu'il y fera droit.

## Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER REBUS.

Les Romains, grands par leurs victoires, furent bien petits dans leurs revers.



ON S'ABONNE chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les Correspondants du Comptoir central de la Librairie.

À LONDRES, chez J. THOMAS, 1, Finch Lane Cornhill.

À SAINT-PETERSBOURG, chez J. ISSAKOFF, libraire-éditeur commissionnaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-Imériale; Gostinof Dvor, 22. — F. BELLIZAND et C<sup>e</sup>, éditeurs de la *Revue cirangère*, au pont de Police, maison de l'église hollandaise.

À ALGER, chez BASTIDE et CHEZ DUBOS, libraires.

Chez J. HILBERT, à LA NOUVELLE-ORLÉANS (États-Unis).

À NEW-YORK, au bureau du *Courrier des États-Unis*, et chez tous les agents de ce journal.

JACQUES DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de LAGRANGE et C<sup>e</sup>, rue Damiette, 2.

# L'ILLUSTRATION,

## JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris. — 5 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.  
 Prix de chaque N<sup>o</sup>, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

N<sup>o</sup> 118. VOL. V. — SAMEDI 31 MAI 1843.  
 BUREAUX, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les Dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.  
 Ab. pour l'étranger. — 10 — 20 — 40.

### SOMMAIRE.

**Histoire de la Semaine.** *Vue de Mexico pendant le tremblement de terre.* — **Courrier de Paris.** — *Cette que j'aime!* Romance; paroles de M. Durandau, musique de M. Gustave Héquet. — **Nouvel uniforme de l'infanterie française.** *Une Gravure.* — **Beaux-Arts.** Salon de 1843. (12<sup>e</sup> article.) — **Vente d'aulnaux à Pécelle royale vétérinaire d'Alfort, et Comice agricole de Seine-et-Oise, à Grignon.** *Quatorze Gravures.* — **Les deux Cousins.** Nouvelle maritime (1<sup>re</sup> partie). — **Des Alliés dans nos hôpitaux.** (3<sup>e</sup> art.) *Vue générale de l'hospice des aliénés de Charenton; Vue des ruines de la Chartreuse de Dijon; Vue de l'asile des aliénés de Dijon; le Puits de Moïse à l'ancienne Chartreuse de Dijon.* — **Bulletin bibliographique.** — **Annales.** — **Distribution des loix de la Intérie de Saint-Eustache.** *Une Gravure.* — **Nouvelle publication illustrée par J.-J. Grandville.** — **Bébas.**

### Histoire de la Semaine.

A la discussion sur le projet de loi du chemin de fer du Nord, a succédé, à la chambre des députés, celle du projet relatif au traitement des juges de paix. La suppression du droit de vacations accordé à ces magistrats pour compléter une rétribution jusqu'ici fort insuffisante, était une mesure depuis longtemps réclamée au vote annuel du budget, et qu'appelaient de leurs vœux les juges de paix, dans l'intérêt de leur dignité, et leurs justiciables, pauvres pour la plupart, et soumis néanmoins à l'acquiescement de ce reste des anciennes épices de la magistrature des derniers siècles. C'était une véritable anomalie dans l'ensemble de nos institutions judiciaires. Bien entendu il fallait rendre aux juges de paix, en augmentation de traitement fixe, ce qu'on leur enlevait en casuel. Leur traitement a donc été porté à 1,200 fr.

pour les localités au-dessous de 5,000 âmes; à 1,500 pour les villes dont la population s'élève au-dessus de ce chiffre; à 1,800 pour celles qui comptent plus de 20,000 habitants. Cette allocation sera de 6,000 francs à Paris; de 5,000 à Bordeaux, Lyon, Marseille, Rouen, et dans tous les cantons du département de la Seine; de 2,400 francs à Lille, Nantes, et Toulouse; et de 2,100 francs à Strasbourg, Amiens, Angers, Caen, Metz, Montpellier, Nîmes, Orléans, Reims, Rennes et Versailles. En vertu d'une règle générale, dans les villes où siègent des tribunaux de première instance, le traitement des juges de paix est mis au niveau de celui des autres magistrats. Il a été dit et répété du reste que la différence des traitements répond à la différence des dépenses que doit entraîner le séjour dans des localités plus ou moins peuplées, mais qu'elle ne constituera pas de degrés de hiérarchie; que les justices de paix ne sont pas une carrière dans laquelle on puisse rechercher l'avancement, et que le gouvernement ne doit pas transporter un



(Vue de la grande place de Mexico pendant le tremblement de terre du 7 avril dernier.)

de paix d'un canton dans un autre, pour le faire jouir d'un traitement plus considérable, la connaissance intime des mœurs, des usages, ainsi que l'esime et l'affection des justiciables faisant toute la force de cette magistrature populaire.

Une circonstance toute particulière s'est produite dans ce débat : c'est le ministère qui a eu à combattre pour des réductions, car l'opposition proposait que le minimum du traitement fut porté à 1,500 francs.

La chambre s'est occupée ensuite de deux propositions. L'une de M. de Saint-Priest, qui consistait à augmenter l'effectif de la gendarmerie au détriment de celui de la cavalerie de ligne, a été repoussée. L'autre, de M. Demesmay, relative à





que la capitale comptait parmi ses plus beaux monuments, tomba ainsi que la voûte qui était sous le tabernacle, et le tabernacle même et l'antel. Heureusement que toutes les personnes qui se trouvaient dans une église si fréquentée ont pu se sauver. A huit heures, on avait tiré des décombres des autres édifices dix-sept personnes qui ont été conduites à l'hôpital. A six heures trois quarts et sept un quart, il y a eu deux autres secoues légères qui n'ont occasionné qu'une nouvelle crainte parmi la population épouvantée. Les autorités ont rivalisé de zèle pour porter du secours aux victimes et rétablir les aqueducs qui fournissent l'eau à la ville. »

\*. L'Académie française, dans sa séance de mardi, a maintenu à M. Augustin Thierry et à M. Bazin les prix annuels de 10,000 fr. et de 1,000 fr. qu'elle leur avait décernés d'après les intentions du donateur de ces fonds, le baron Gobert.

\*. Nous avons à enregistrer la mort de M. le baron de Laugette-Mornay, ancien député de l'Ain, — de M. Dompierre d'Ornoy, ancien député de la Somme, un des colporteurs de Voltaire, — et aussi celle de madame Ida Saint-Edme, plus connue sous le nom de la Contemporaire. La brillante courisane du consulat et de l'Empire a fini ses jours à soixante-dix-huit ans, à Bruxelles, dans un établissement de charité.

### Courrier de Paris.

Les courses de Chantilly ont été très-brillantes cette année ; — rassurez-vous, d'ailleurs, je ne vous nommerai pas un seul des illustres coureurs qui ont gagné les prix, et pour vous faire la chronique de cette hippique solennité je n'aurai pas à décrire le plus petit mot anglais ; *l'Illustration* vous a déjà, Dieu merci, donné le bulletin officiel des courses ; il ne s'agit donc ici que d'un petit tableau de mœurs contemporaines. — Le temps était affreux : un froid glacial mêlé de pluie ; chevaux et jockeys paraissaient tout grelottants ; mais les parieurs ne se souciaient guère de cette inclemence de la saison, ils étaient venus pour parier, ils paraient ; les chevaux courant sur l'arène ne représentaient rien autre chose que le son jeté en l'air pour retomber pile ou face, que le dé qui sort du cornet du joueur pour marquer tel ou tel point. — Et que l'on dise à présent que les courses de chevaux commencent à tomber en désuétude, chez nous ; jamais à coup sûr elles n'avaient, par un temps pareil, attiré une aussi décente affluence, jamais elles n'avaient causé une telle fureur de paris ; on pariait à pied, à cheval ; on pariait sur le turf, on pariait voiture ; et, comme les chevaux étaient trop lents à faire gagner ou perdre les parieurs, le pair ? impair ? accélérât un peu le mouvement de l'argent et de l'or.

Mais ce n'est rien encore : les courses à peine terminées, on se donne tout juste le temps de dîner ; déjà sont dressées les tables de jeu ; déjà commence la grande partie de lansquenet, la suprême partie de cette année : car, bon gré malgré, il va falloir, demain ou après, quitter Paris pour la campagne. On jouait donc vivement, chaudement et partout, dans les auberges, dans les maisons, dans les tavernes, dans le palais même de Chantilly, le palais de Condé ; trois tables y avaient été dressées, — nous dit un chroniqueur bien informé, — à la première se sont assis les gros joueurs, à la seconde les joueurs moins hardis, à la troisième se tenaient les timides et les prudents qui ne hasardent guère que vingt-cinq louis sur une carte. Toutes les mesures avaient été prises d'ailleurs pour que rien ne put retarder la marche rapide du jeu ; le lansquenet avait été dégagé des deux ou trois incidents qui en font un jeu différent de la roulette ou noire ; et les coups se payaient en papier monnaie, en petits bon ou pour avec la signature du perdant.

Cependant, ceux de nos gentlemen, que le jeu n'absorbait pas entièrement, se pressaient dans deux ou trois salons, très-élégamment improvisés par mesdames ou demoiselles de la rue de Breda et du Helder ; ces fringantes personnes, jalouses de l'éclat que les hommes du beau monde avaient jeté aux précédentes courses, s'étaient arrangées, aujourd'hui, pour louer à elles seules toutes les maisons convenables de Chantilly ; — si bien que peu de femmes honnêtes ont pu faire, cette fois, le fashionable pèlerinage. Aussi le plaisir, pour être moins dégâté peut-être, moins choisi surtout, n'en a-t-il été que plus vif et plus piquant. Le bal a commencé, les danses décollées se sont tout de suite mises en un beau train, puis, les Jeux d'artifice sont venus orner les quadrilles, tirés de la main même des danseurs et danseuses ; c'était un tapage, un vacarme, — de très-bon ton sans aucun doute, — mais que monsieur le commissaire de police a fini par trouver de très-mauvais goût ; enfin une véritable bacchanale on ne peut plus régence, moins les marquis, pourtant.

— Mardi dernier, dans la tribune du corps diplomatique, l'attention de la chambre des députés était attirée sur un beau jeune homme, d'une parfaite ressemblance avec l'empereur Napoléon. Ce jeune homme est le fils du prince Jérôme Bonaparte, le dernier frère de l'empereur, et de la princesse de Wurtemberg.

L'histoire conserve le souvenir de la noble fidélité que Catherine de Wurtemberg montra à son époux, lors des désastres de la famille impériale. La lettre qu'elle écrivait alors au roi de Wurtemberg doit rester comme un véritable monument de piété conjugale et de dévotion au malheur.

En voyant le jeune prince, nous nous rappelons cette touchante histoire de sa mère ; et nous retrouvons gravés sur les traits nobles et doux du fils de Jérôme le grand caractère de sa race, la dignité naturelle de son oncle et de son père. Le prince a vingt-trois ans à peine ; — sa sœur, un peu plus jeune que lui, la belle princesse Mathilde a épousé, il y a quelques années, le prince Demidoff ; — n'est ici que pour trois mois, à peine aura-t-il le temps nécessaire pour visiter Paris, pour en voir toutes les merveilles, pour y retrouver toutes les traces glorieuses que sa famille y a laissées. — Naturellement, sa première visite a été au tombeau de l'empereur. C'était pour le fils de Jérôme le plus pieux des devoirs à remplir.

En attendant que l'Odéon, toujours fermé, consente à se rouvrir sous la direction de M. Bocage, dit-on, ce qui ne serait pas malheureux pour lui (nous parlons de l'Odéon), les autres théâtres nous ont donné deux nouveautés, un grand drame en cinq actes et un petit vaudeville ; le grand drame est apparu sur la scène de l'Ambigu-Comique et porte le nom de M. Frédéric Soulié ; le petit vaudeville est natif du Gymnase et a pour parrains MM. Bayard et Dumanoir ; le premier s'appelle les *Étudiants* et le second le *Lansquenet*.

Certain auteur avait mis un jour à son livre une longue préface : « J'aimerais assez ton préambule, lui dit-on, n'était ton livre ; j'aimerais assez ton livre n'était ton préambule. » Nous dirions de même à M. Frédéric Soulié : « J'aimerais assez votre vaudeville n'était votre drame ; je pleurerais volontiers à vos deux derniers actes, si vous ne m'aviez pas tant fait rire pendant les trois premiers. » — Figures-vous que nous sommes, au lever du rideau, en plein quartier Latin, dans le lieu-fond de la rue Saint-Jacques, à la table d'hôte de cette respectable dame Passager ; arrivent les joyeux convives, chantant et dansant ; et comme leur camarade, leur chef de file, le beau Royer d'Orilly y va, ce jour-là, à dîner hors barrière, vient le dîner de la bonne dame qui passe tout entier par la fenêtre avec les plats, les assiettes et les verres.

Un second acte, nous retrouvons la brillante cohorte du droit et de la médecine à Bercy, sous la tonnelle de l'illustre père Fromage ; nos étudiants viennent d'arriver, chacun avec sa chacune, dans deux pimpantes embarcations ; *l'Amphitrite* et *le Barbillon* ; ils sont tous vêtus du grand costume des canotiers parisiens...

A propos de canotiers parisiens, voici, — entre deux parenthèses, — une fort dramatique histoire de l'autre jour, qui s'est passée à l'extrémité de l'île Saint-Denis. — M. Frédéric Soulié nous pardonnera-t-il cette réminiscence au beau milieu de l'analyse de son drame ? — Donc, mardi dernier, par un gros temps et par une rivière qui moutonnait terriblement, comme disent les nautiques, quelques jeunes *riciveurs* et *riciveuses*, canotiers et canotières, étaient nôtés le matin du port J'Asnières, et couraient je ne sais combien de noeuds en eau douce, pour attraper l'heure du dîner et l'appétit qui convient à pareille heure ; — bref, cette première traversée s'opéra sans encombre ; on arrive dans un aimable endroit, on débarque, on consume gaiement les provisions de bouche, et l'on allume les cigares ; — de peur du scorbout ; puis, le soir venant on se remet à la mer, je veux dire à la Seine ; le vent soufflait comme un enragé, la rivière grossissait à vue d'œil, et la voile de notre embarcation séquanaise clapotait d'une façon peu rassurante.

La nuit, la tempête, peut-être aussi les fumées mal dissipées de quelques joyeuses bouteilles, bues à la côte, que filait-il de plus pour troubler tout notre équipage et obscurcir singulièrement son intelligence maritime ? Celui qui était à la barre gouverna mal, — le téméraire ! — il longea trop la rive et donna prise à la bourrasque sur la coque de la chaloupe. Le manoeuvrier chargé du mât livra trop de toile, — l'imprudent ! — le vent s'y engouffra, et le frêle esquif chavira. Heureusement on était près de terre, sur l'extrémité de l'île Saint-Denis, à la hauteur du village d'Épinay. L'équipage gagna terre tant bien que mal ; les dames, ébriées distinguées, pour la plupart, de l'école de natation, ne furent pas les dernières à toucher le bord, et tirèrent leur coupe dans la perfection.

« Mais, grand Dieu ! Alfred n'est pas là ! Et Alfred ne sait pas nager !... » Au même instant, on entend un fort bouillonnement sur l'eau. C'est Alfred qui bouillonne ainsi ! et la rivière est très-profonde en cet endroit, et le courant on ne peut plus rapide !... Les canotiers se regardent avec effroi, et leur couronne débilement encore, lorsque déjà mademoiselle Anna B., l'une de leurs compagnes, la plus jolie, la plus aimable, s'est élançée dans le tourbillon et vous ramène par la nique le pauvre noyé. — qui se porte bien. — Morbihé ! Dans les circonstances critiques, dit à ce sujet un candide journal, les femmes ont parfois un sang-froid, une vivacité de coup d'œil, une énergie de dévouement, une vigueur de détermination que l'autre sexe pourrait leur envier ! »

Dieu nous garde de nier que mademoiselle Anna B. sache nager comme Alphonse Karr, et nous prenons le ciel à témoin que nous ne voulons pas élever trop petit doute sur le sauvetage miraculeux de M. Alfred Trois-Etoiles ! Mais, à ce sujet, nous prendrons la permission de remarquer que le volatile nommé canard foisonne singulièrement depuis quelques semaines dans les feuilles de divers formats. — Aujourd'hui, ce sont des masses innombrables de grenouilles encombrant si bien les aqueducs de Carlsruhe que les malheureux indigènes de cette ville se sont vus, durant plusieurs jours, obligés de recueillir l'eau du ciel dans toutes sortes de vases, voire leurs coiffures ; — hier, c'était une maison tout entière, près de Chartres, en Beauce, transportée à trois lieues par une trombe, pendant la nuit, et sans que les habitants se réveillassent le moins du monde ; — puis, encore, une manière de *Juiferant* qui circule sonderment dans les rues de Paris avec une longue barbe blanche ; voit quarante ans et plus qu'il marche sans repos ni trêve, et il dit qu'il ne s'arrêtera que pour mourir ; du reste, plaine-trou et bon-tonneur, couvert de certificats et de médailles honorifiques, candidat pour 1846 aux prix Zanotti ; — et une maison espagnole, à Torres, près Zamora, sur les murs de laquelle sont apparues des mains très-bien dessinées qui ont résisté à tous les moyens employés pour les faire disparaître ; même le curé est venu recueillir les prières de l'exorcisme ; et ces prières n'ont eu d'autres résultats que d'ajouter, sur les murs, l'empreinte de diverses croix ineffaçables à celles des mains non moins indélébiles ! — Patience, cher lecteur ; la semaine prochaine les journaux s'agrandissent encore, et je vous promets la réapparition du *Grand Serpent de mer*, des plues de crapauds, des enfants à trois têtes, etc., etc. ! !

Maintenant, voulez-vous que nous revenions sous la tonnelle du père Fromage, à Bercy, où nous avons laissé les étudiants de M. Soulié, tête à tête avec des gigots monstrueux et des salades exorbitantes ? Nos canotiers, sans perdre un coup

de dent, entonnent toutes sortes de chansons à boire et à ramer ; ils célèbrent leurs amours et leurs embarcations... Cependant à l'autre extrémité de la scène, une pauvre jeune fille, parfaitement inconnue, soupire, se désole, pleure amèrement ; hélas ! elle a laissé sa mère mourante dans un galeux, mourante de misère et de faim ; et elle n'a pas une obole à lui porter ; ses dernières ressources sont épuisées ; plus d'espoir ! — Elle se jette à l'eau, pour en finir ; mais Royer d'Orilly est là, Royer, le meilleur marin de Paris, le meilleur nageur de Bercy, un véritable lion d'eau douce ; aussitôt tombée aussitôt repêchée. Royer sauve la jeune fille, — comme, quelques jours auparavant, un inconnu avait, presque au même endroit, sauvé sa sœur qui se noyait, — sans le vouloir, pourtant. Cet inconnu, c'est Olivier, un étudiant fort râpé, quoiqu'il ait le cœur très-bien ; Olivier déteste Royer d'Orilly, mais il aime sa sœur ; Olivier est fils de certain baron de Mortagne, et ce baron de Mortagne a fait faillir, il y a quinze ans, par trahison, son ancien ami le père de Royer.

Ceci posé, nous allons à la Grande-Chamnière danser la polka et la mazurka, aux sons des trombones du père Lahire, Royer emmène dans cet endroit de plaisance la belle noyée, qu'il a sauvée tantôt, et lui conte, sous ces joyeux bosquets, toutes sortes de fleurettes. Olivier suit de l'œil ce couple fortuné ; et, sans savoir pourquoi, il se sent pris d'une affreuse colère en voyant ainsi Royer coquetter auprès de la belle Marie, — qu'il ne connaît point. Les deux jeunes gens se provoquent, et prennent heure pour le lendemain matin.

Mais, si vous plait, ne quittons point la grande Chamnière sans dire ici quelques mots du sinistre qui vient d'attrister, l'autre jour, les agréables ombrages du jardin Mabile. — Seconde digression pour laquelle nous demandons d'excuser pardon à M. Frédéric Soulié et à son grand mélodrame. — Donc, mademoiselle Sergent, artiste équestre, fort connue dans tous les temples de déesse Polka sous le nom de reine Pomaré, — quoiqu'il soit certain que l'illustre mademoiselle en question n'ait jamais eu le plus petit faible pour l'apothicaire Prichard, — polkait, l'autre soir, au jardin Mabile, avec une verve et un entraînement incroyables ; il y avait cercle autour d'elle, et chacun de l'applaudir, ainsi que sa rivale, la belle Mortagne. Cet inconnu spectateur de cet polka effréné se distinguait entre tous par la ferveur de ses battements de mains et l'explosion fréquente de ses bravos. Jusqu'à la fin du bal, ce zélé dilettante demeura fidèle à son poste d'admiration, et ne perdit ni un geste ni un relevé de jambe de la reine Pomaré, — quelque peu flattée d'une si longue attention. Mais hélas ! le dernier coup d'archet a retenti, le gaz s'éteint, Pomaré redemande son châte, et voici notre galant qui écarte la foule des admirateurs et prie, d'un ton fort civil, S. M. de le suivre à la préfecture de police. Quel coup de foudre pour une reine ? — Majesté, on a trouvé chez vous une correspondance du sieur L....., lequel sieur se trouve être complice d'un autre sieur V....., engagé sur l'administration des postes, et présumé coupable, d'après son propre aveu, de détournements de fonds considérables. Le malheureux, il ouvrait les lettres, s'emparait des valeurs ci-indesous ; les lettres, quand il désespérait de pouvoir les recueillir ; ainsi a-t-il jeté au feu un envoi de 110,000 francs adressés à la maison Rothschild. — Tous les polkeurs font maintenant des vœux au ciel pour que soit reconnue l'innocence de S. M. la reine Pomaré.

— On en étonne-nous du drame de M. Soulié ? A la sortie du bal public, ce nous semble ; — donc, reprenons notre récit deux fois interrompu.

A présent, il n'y aura plus le moindre mot pour rire ; tout est sombre, tout est terrible. Royer reconnaît coup sur coup dans la personne de Marie la fille de l'infame baron de Mortagne, dans celle d'Olivier le fils du même baron. Aussi, il abandonne avec fureur la jeune fille qui lui commença à aimer et jure de tuer, le lendemain matin, l'héritier de cet exécrable nom de Mortagne. Marie se sent défailir ; seule, au milieu de la nuit, elle tombe sur le pavé, elle va mourir, lorsque certain chiffonnier, qui se tient, depuis le commencement de la pièce, debout dans le fond du tableau comme un spectre lugubre, relève la malheureuse, apprend qu'elle est une Mortagne et l'appelle sa fille, en sanglotant de la manière la plus déchirante.

Au cinquième acte, la vieille baronne de Mortagne, à demi morte de faim, reconnaît son fils Olivier, qu'elle avait perdu depuis bien des années ; Marie retrouve son frère ; l'infame baron retrouve sa famille, — qui l'avait fui après son crime, — et se traîne à genoux, implorant le pardon de sa femme et celui de ses enfants. Arrive Royer d'Orilly, qui vient d'apprendre deux choses : d'abord que la famille du baron n'a point partagé sa trahison ; secondement, que c'est Olivier qui a sauvé sa sœur, mademoiselle d'Orilly ; tout s'arrange alors ; un double mariage scelle la réconciliation des deux familles ; mais le baron-chiffonnier, qui n'ose souffler mot, n'est pas compris dans ce traité de paix ; il décampe au plus vite, chargé d'excuses et de malédictions de sa propre famille. — Mélingue remplit le rôle de Royer d'Orilly, et madame Guyon celui de Marie.

De l'Anbuze nous faisons qu'une enjambée jusqu'au Gymnase. Là, nous allons trouver un montardier de Dijon, qui a horreur de tous les jeux possibles, quoiqu'il finisse par prendre des actions dans un chemin de fer, et quod chemini de fer ! celui même qui coupe en deux sa salle à manger. Mais s'il pardonne à la spéculation, M. Quincampoix reste inflexible à l'endroit du lansquenet, et refuse de donner sa fille à un nubécule, — genre qui lui convenait d'ailleurs sous tous les autres rapports, mais qui a eu la maladresse de gagner dix mille francs à ce coupable jeu ! — La pièce est donc, par l'éclite de la troupe, Aclard, Klein, Deschamps, Delmas, et, quoiqu'elle soit venue au monde le jour du Seizeur, — c'est-à-dire sous un fâcheux astre natal, — elle a été favorablement accueillie par le public bénoûlé.

Le Théâtre-Français nous promet définitivement pour cette semaine sa mystérieuse comédie, *la Tour de Babel*, dont l'auteur continue à ne pas se nommer.



2<sup>e</sup> COUPLÉ.

Cel - le que j'ai - me - rai loin du bruit loin du mon - de You - dra pas - ser ses jours dans u - ne paix pro - fon - de Toute au bon -  
 heur toute au bonheur toute aux a - mours Sim - ple non moins que bel - le Que je la ché - ri - - rai Hé -  
 las où donc est - - el - le Cel - le que j'ai - me - rai Hé - las où donc est - - el - le Cel - le que j'ai - - - - me - rai?

3<sup>e</sup> COUPLÉ.

Cel - le que j'ai - me - rai de la co - quet - te - ri - - e Tou - jours i - guo - re - ra l'art et la per - fi - di - e Un seul a -  
 mour un seul a - mour lui suf - fi - - ra Pu - re non moins que bel - le Que je la ché - ri - - rai Hé -  
 las où donc est - el - le Cel - le que j'ai - me - - rai Hé - - las où donc est - - el - le Cel - le que j'ai - - - - me - rai?

Procédés d'E. DUVENÇA.

**Nouvel uniforme de l'infanterie française.**

Une décision de M. le ministre de la guerre, en date du 29 février 1844, accompagnée de douze planches, avait réglé tout ce qui concerne les effets d'habillement, de coiffure, d'équipement et de harnachement en usage dans l'infanterie de ligne, dans l'infanterie légère, dans la légion étrangère, dans les bataillons d'infanterie légère d'Afrique et dans les cadres des compagnies de discipline. Cette décision comptait à peine une année d'existence, lorsqu'une autre, en date du 4 mars 1845, est venue la remplacer. Quatorze planches gravées l'accompagnent et représentent les objets suivants :

1<sup>o</sup> Tunique d'infanterie de ligne et d'infanterie légère; 2<sup>o</sup> capote de troupe et caban d'officier; 3<sup>o</sup> ornements pour être découpés en drap, de grandeur réelle; 4<sup>o</sup> pantalon et veste; 5<sup>o</sup> coiffure; 6<sup>o</sup> marques distinctives de grades et fonctions; 7<sup>o</sup> objets à l'usage des officiers; 8<sup>o</sup> équipement; 9<sup>o</sup> équi-

pelement (spécialité); 10<sup>o</sup> équipage de cheval; 11<sup>o</sup> havresac; 12<sup>o</sup> petit équipement; 13<sup>o</sup> objets divers; 14<sup>o</sup> ornement des officiers.

Les planches 7 et 14 ne se trouvaient pas jointes à la décision de 1844; les planches 1, 2, 3 et 13 de celle-ci ont été modifiées dans plusieurs de leurs parties.

Les principales différences entre le nouvel uniforme et l'ancien consistent dans la substitution de la tunique à jupe à l'habit à basques, du caban à la capote pour les officiers, ainsi que dans l'ornement de la face du shako.

Pour la tunique, le drap du fond est bleu de roi; le drap de couleur distinctive est jonquille pour l'infanterie légère, et garance pour les autres armes.

Le corps de la tunique est en drap du fond très légèrement rembourré sur la poitrine et boutonnant droit au moyen

de neuf gros boutons d'uniforme. Sa coupe et sa longueur sont telles que le bord inférieur du corsage affleure sur tous les points la ligne du bas du ceinturon placé autour de la taille et s'appuyant exactement sur les hanches. — Passe-poil en drap de couleur distinctive.

La jupe de la tunique, en drap du fond, est formée de deux pans, chacun de deux morceaux, un de devant et un de derrière, assemblés par une couture verticale dans le prolongement de la couture du dos du même côté. La couture d'assemblage des deux parties de chaque pan de jupe est ornée d'une patte à la Soubise, et qui présente en haut une tête à trois pointes avec un gros bouton d'uniforme au milieu, et plus bas, une pointe saillante sur le derrière et portant aussi un gros bouton. Un passe-poil de couleur distinctive règne autour de cette patte.



Une patte de ceinturon, à trois pointes par le haut, en drap du fond, passe-poillée en drap de couleur distinctive, est placée sur le côté gauche à l'aplomb de l'aisselle.

Le collet, tenu très-aisé pour ne jamais gêner l'homme, est en drap du fond pour l'infanterie de ligne, légion étrangère et cadres de compagnies de discipline, et de couleur distinctive pour l'infanterie légère, avec passe-poil en drap de couleur inverse.

Pour les compagnies d'élite seulement, un attribut, grenade ou cor de chasse, découpé en drap de la couleur du passe-poil du collet, est cousu de chaque côté de l'échancrure et posé obliquement.

Les parements sont, pour l'infanterie de ligne, en drap de

couleur distinctive, passe-poités du fond; pour l'infanterie légère, en drap du fond, passe-poités de couleur distinctive; pour la légion étrangère, en drap bleu, passe-poités en drap garance.

Les cantre-épaulettes sont en drap du fond, le haut taillé à plus coupés, et percé d'une boutonnière en drap pour recevoir un petit bouton d'uniforme.

Les boutons, demi-bombés en cuivre jaune pour l'infanterie de ligne, légion étrangère et cadres de compagnies de discipline, sont en étain pour l'infanterie légère.

La tunique doit être tenue très-aisée pour que l'homme soit parfaitement libre dans tous ses mouvements. Elle se peut boutonnée dans toute sa longueur et trépassée par le bas, pour

emboîter les hanches et ne former aucun pli, lorsque l'homme est chargé.

Confectionnée en drap mi-fin pour les sous-officiers et en drap fin pour les officiers, la tunique est semblable à celle du soldat. Les boutons, pour les officiers, sont dorés ou argentés au bruni selon l'uniforme.

La capote, pour le soldat, reste ce qu'elle est aujourd'hui, en drap gris de fer, avec addition d'une patte de ceinturon sur le côté gauche.

La capote est supprimée pour les adjudants-sous-officiers et les officiers; elle est remplacée par le caban en drap bleu de roi, doublure en étoffe de laine rose, de couleur garance, fermant sur le devant au moyen de quatre olives recouvertes

en soie noire, placées de chaque côté, avec ganses aussi en soie noire, et d'un cordon à échelle sans gland ni plaque, cousu à gauche et se rattachant à une olive placée à l'encolure à droite. Le petit collet, rabattu à la Saxe, aussi en drap bleu et arrondi par ses angles, peut se relever à volonté pour couvrir le col. Sur chaque manche est placé un nœud hongrois en tresse plate, or ou argent, comme le bouton de l'uniforme, indiquant par le nombre de rangs le grade de l'officier, savoir : sous-lieutenant, un rang; lieutenant, deux; capitaine, trois; chef de bataillon et major, quatre; lieutenant-colonel et colonel, cinq. Le caban des adjudants-sous-officiers a sur les manches un nœud hongrois, distinctif, de la forme et des dimensions de celui des sous-lieutenants, exécuté en tresses de poil de chèvre noir semblable à celle des nœuds d'olive.

Une décision ministérielle, du 51 juillet 1857, avait ainsi déterminé l'ornement de la face du shako : plaque de cuivre (ou doré) au mat et au bruni pour les officiers; figurant un oiseau placé sur une double branche de chêne et de laurier, et sur une bombe au centre de laquelle est découpé le numéro du corps; cocarde en métal argenté et verni aux trois couleurs.

Cette plaque, supprimée par la décision ministérielle du 29 février 1844, avait été remplacée par une gansse formée de trois brins de tresse carrée de quatre-millimètres, en laine de couleur distinctive, repliée autour d'un petit bouton d'uniforme, dont la queue traversait le centre de la cocarde en cuir estampé aux trois couleurs nationales, et se fixait, par une attache en fil de fer, dans un anneau métallique rivé sur la crevasse.

La décision ministérielle du 4 mars 1845 rétablit la plaque estampée et découpée comme ornement de face du shako; mais le coq gaulois a disparu.

« Le dessin de la plaque, suivant les termes de la description officielle, représente une couronne dans le style antique, formée de chêne à droite, en la regardant, et de laurier à gauche, reliée au bas par des bandelettes et surmontée de la couronne royale. L'espèce circulaire, compris entre les feuillages, est demi-bombé et porte le numéro du régiment, découpé à jour. Ce numéro est entouré, suivant les corps, de la légende estampée en relief : *Légion étrangère* ou *Infanterie légère d'Afrique*.

La plaque du ceinturon est en cuivre doré à l'or moulu, comme soit le bouton de l'uniforme, et porte en relief une figure représentant le Génie de la France, avec la légende : *Honneur, Patrie*.

**Beaux-Arts. — Salon de 1845.**

(Douzième article. — Voir t. V, p. 26, 29, 56, 71, 88, 120, 135, 152, 170, 183 et 194.)

Le paysage, cette charmante partie de la peinture, a fait d'incompréhensibles progrès depuis quelques années, mais il nous semble être stationnaire en ce moment. Un grand nombre d'artistes sont en possession d'une science pratique des plus remarquables, beaucoup ont fait et continuent à faire de consciencieuses études sur la nature, mais je n'en vois guère qui songent à traduire son aspect poétique et idéal. L'habileté du faire est le terme de leurs efforts; ce qui ne devrait être que le moyen devient le but. La poésie de la lumière semble une chose qui leur soit inaccessible, les chercheurs de soleil, qui parlent un si sublime langage, ont perdu, pour ainsi dire, tout sentiment par les plus grossières organisations, sont lettrés, et se sont pour le peintre aujourd'hui. Ils existent pour tout le monde, excepté pour les paysagistes. Il semble que cette magie de tons chauds et vaporeux soit une œuvre à jamais impossible, et qu'on ait oublié que Claude Lorrain avait réalisé l'impossible, et qu'on a déjà deux cents ans. Ceux qui veulent donner un grand style au paysage ne savent faire qu'une chose, copier le Poussin. Singulière idée! traduire un homme quand on pourrait traduire la nature; préférer pour son inspiration le mannequin au modèle!

M. CHIVANDIER est complètement dans ce système; dans son paysage de la *Campagne de la Sabine*, il a poussé le respect du maître jusqu'à imiter la touche lourde de son feuillé, et ses massifs d'arbres disposés en coulisses d'opéra; mais il a mis dans les plans une confusion que son modèle aurait dû lui apprendre à éviter. — M. DESGOFFE a quelques bonnes études de rochers dans sa *Sainte-Marquerite*. Mais les angles qui sont en haut de la montagne rampent toute espèce de proportion; et l'emploi de l'or appliqué ne la peinture. C'est venir à Cimabue, à l'enfance de l'art. — *L'Idylle* de M. TEYFFAID, grande machine dans laquelle le porphyre est assés bien taillé, les arbres bien ajustés; mais cela est froid, conventionnel; sans apparence de vie. — M. PAUL FLANDBIN a un sentiment du et élevé; il entend bien les masses, mais son procédé de pinceau uniformément lisse, sa touche et sa couleur égales ôtent tout ressort à sa peinture. — M. BENOUCHE dessine élégamment. Ses petites toiles gaugueraient beaucoup si elles n'avaient pas la sécheresse et la pauvreté de la peinture sur porcelaine. C'est un jeune artiste qui promet. — MM. DIDAY et CALAÏE ont représenté cette année l'école genôvaise à l'exposition. Enx, du moins, ils s'attaquent courageusement aux grandes convulsions de la nature, et cherchent à rendre les impressions terribles et ses scènes désolées et sauvages auxquelles ils ont si souvent assisté dans les Alpes. Dans *l'Orage* de M. Calaine, le mouvement des nuées emportées par le vent, les terrains trempés par la pluie, les herbes humides et conciliées sont rendues avec une admirable vérité. Un massif de chênes, dans lesquels vient s'engourdir l'ouragan me paraît d'un ton noir uniforme, et le feuillage d'une branche trop égale et semblable à un point de perspective. Quand le vent se brise dans les fortes branches des chênes, il éprouve à la rencontre de ces résistances une sorte de rémous qui tourmente et froisse le feuillage dans des directions contraires et cause l'alternance de teintes dues à ce que les feuilles

se présentent les unes par leur face supérieure, les autres par leurs revers. Rien de semblable dans le tableau de M. Calaine, toutes les feuilles sont étreintes dans le même sens. On ne sent pas non plus assez les diverses masses superposées les unes aux autres. L'air ne circule pas entre elles; c'est à peine si sur ce fond vert uniforme on distingue et à la quelques portions du tronc et des branches. M. Calaine est un grand artiste qui a un sentiment poétique de la nature; mais peut-être n'est-il d'une manière trop linéaire. Avec plus d'indépendance, de larges dans le pinceau, il ne laisserait pas sa conception le temps de se refroidir. — *La Suite d'un orage dans les Alpes*, par M. Diday est traitée avec une vérité de détails qui annonce un artiste familier depuis longtemps avec ces scènes grandioses. Les éboulements de rochers, les chalets écrasés, les forêts de sapins renversés et jonchant le sol de leurs débris, les torrents débordés franchissant les obstacles, toute la sombre majesté de la tempête dans les hautes vallées se retrouve là. A travers quelques éclaircies de lumière, on aperçoit de beaux plans de prairies alpestres suspendues aux abruptes et sur les cimes élevées les champs de neige éternelle. Malheureusement il n'y a pas de parti pris général. Une lumière grise et blafarde est répandue d'une manière diffuse sur tous les objets, et les mêle entre eux. L'eau des torrents se confond avec le granit des rochers on l'écorce des sapins, au lieu de franchir triomphalement sur eux par son écume blanchissante; et un travail de pinceau monotone divise en plans trop également répétés les parois et les masses granitiques. Cela est riche d'accidents bien choisis, mais cela manque de ressort. — M. ACHARD continue à s'inspirer des sites du Dauphiné. Son beau *Paysage des environs de Grenoble* était d'abord perdu dans la galerie de Bois; placé depuis dans le salon carré, il a beaucoup gagné à être mieux éclairé. Le prolongement de la vallée toute couverte d'arbres et de vapeurs s'élevant de la rivière qui coule au fond est rendu avec simplicité et sobriété de détails. Une montagne aux escarpements calcaires qui la domine est vraie tout au point de vue géologique, mais est d'une forme cubique très-peu pittoresque. Les terrains des premiers plans sont parfaitement étudiés, c'est là la partie la plus remarquable des tableaux de M. ACHARD. Cet artiste entend bien les masses et les dispose d'une manière harmonieuse. Mais il y a de la lourdeur dans sa peinture, et ses ciels en particulier n'en sont pas exempts; il abuse des tons roux; et il doit s'attacher surtout à varier la forme généralement ronde de ses arbres. — M. GASPARD LACROIX a donné une *Vue du rocher et de la ville de Vaison en Provence*, qui a du style et qui est d'une lumière vigoureuse. — M. TROYON a un sentiment assez vil de la nature. Il y a du mérite dans ses deux *Vues prises à Caudebec et à Fontainebleau*. Peut-être choisit-il des toiles un peu trop grandes pour la simplicité de ses compositions; la verdure de quelques arbres et d'un bout de prairies perd à être délayée de la sorte. Sa couleur a de la solidité, mais elle est voilée par un aspect gris et mat qui attriste son paysage et nuit à l'effet. — M. BRISSOT a de l'éclat et point grammaire; mais sa touche est lourde et monotone. Il y a de l'avvenir dans son talent. — M. THULLIER est un talent tempéré qui étudie consciencieusement et rend avec charme, mais d'une manière trop égale, les divers sites qu'il aborde. Soit qu'il peigne l'auvergne, soit qu'il peigne l'Italie, il ne s'échauffe pas davantage; il poursuit son travail exact, correct, satisfaisant, mais en quoi jamais de surprendre. Ses horizons vaporeux ont de la profondeur, et il développe bien les plans de ses terrains. Ses paysages gagneraient à être moins uniformément éclairés. — M. FLEISS, à travers sa négligence, a une candeur de rusticité qu'on ne retrouve aujourd'hui chez aucun artiste au même degré. Une chaudière enfumée, quelques peupliers et quelques saules, une prairie humide, deux ou trois canards errant parmi les roseaux, il n'en faut pas davantage pour vous séduire. Vous n'avez besoin ni de Tityrus, ni même d'Anacréon pour le moment; vous êtes à la campagne, et cela vous suffit. Cependant, il faut le reconnaître, les deux petits tableaux exposés cette année par M. Fleiss sont plus menus et plus lâchés que de coutume. — M. BLANCHARD, un des plus *Saint-Rambert* dans le *Bugey, effet du soir*, est un vase plein jolis paysages de l'exposition. Le site est bien pris, la lumière ménagée d'une manière pittoresque, les arbres bien groupés et destinés avec soin. Il y a de la lourdeur dans le massif qui est dans l'ombre, et la touche en général a un peu de froideur et de petitesse. Elle est d'une recherche exquise dans les *Souvenirs de Normandie*, du même artiste. Quel que soit le mérite de ces deux petites toiles, il est à désirer qu'il ne laisse pas s'affaiblir son talent dans ce genre microscopique. — Une *Etude faite d'après nature au Bas-Breton, forêt de Fontainebleau*, par M. LABBE, placée maladroitement beaucoup trop haut, n'a pas pu être appréciée convenablement. C'est une bonne peinture, un bon pâte solide et dans laquelle la vigueur et la vérité du dessin est très-bien rendue. — M. MALATRIE est un jeune artiste dont j'aurais pu parler plus d'un fois; mais son talent est si peu développé, qu'il n'a pu parler jamais d'un point de vue poétique. Il a exposé trois petites toiles peintes qui sont dans un bon sentiment de composition et élégamment pensées; ce ne sont que des vues prises à *Saint-Cloud* et à *Montfort l'Amaury*, mais qu'il a élevées par le style, et attendais à un âge prochain; il nous donnera sans doute quelque toile plus importante et qui permette de le mieux apprécier. — *La Fabrique du Poussin*, par M. de la BOUCHE est une étude d'un effet de lumière franchement attaqué, mais elle est déparée par quelque lourdeur. — M. Louis LEROY entend bien les effets accidentés de la lumière dans les bois. Sa *Route cavalière descendant à Pétau de Trévoux dans le bois de Meudon* est d'un aspect saisissant. *L'Avenue de melèzes dans la forêt de Fontainebleau* de l'air et est bien éclairée. Cet artiste a un bon sentiment de couleur; il doit s'attacher à perfectionner son exécution. — M. Justin OUVRIER a peint un grand paysage de la *Vie des Eaux-Bonnes (Basses-Pyrénées)* d'une couleur plus conventionnelle que vraie, mais dans lequel il a bien rendu l'aspect général et si pittoresque de ce village ainsi que la sombre

gorge qui s'étend au pied du pic de Gers. Sa *Vue du Grand-Canal, à Venise*, est une petite toile d'un joli ton, touchée avec l'habileté d'un peintre d'artiste. — M. GUAUD. Sa *Vue du château de Pau* est bien prise et d'une couleur agréable. — M. VIOLLET-LÉDUC est un jeune artiste dont la manière rappelle celle de M. Léon Fleury. Ses souvenirs de Picmont et de Normandie sont deux petits tableaux peints avec habileté. Nous mentionnerons aussi les paysages de MM. Jules ANBLIE, GILBERTON, Victor LEGENDRE. L'obtention de nous honorer, nous terminons ici l'examen des paysagistes, — ainsi les peintres de marine nous signalerons M. MOZIN, qui a représenté le passage du roi Louis XVI, le 21 juin 1786, sur les grèves de Dives (alors route royale de Honfleur à Caen), se rendant à Cherbourg pour l'immersion des cônes de la grande digue. La plage, les rochers amoncelés et dégradés par la mer, les falaises escarpées auxquelles l'argile qui les compose donne une couleur noire et un aspect dentelé si singulier, tout cela est rendu avec beaucoup de vérité; M. Louis MEYER, dont le *Souvenir d'Étretat* est largement peint; M. MOREL-FATIO et DURAND-BLAGIER, qui ont peint, l'un le *Bombardement de Tanager*, l'autre le *Bombardement de Mayaguar*.

Les portraits sont la partie positive de la peinture; c'est en eux que la science acquise de l'artiste se résume avec le plus de précision. Œuvres laborieuses sous une discipline sévère qui atteignent quelquefois à une grande hauteur, et fournissent un excellent critérium de la valeur d'une école de peinture. Nous retrouvons encore ici l'auteur habile et fécond de la *Prise de la Smala*; M. H. VERNET a eu deux fois au salon, cette année, les honneurs de la popularité. Son portrait en pied du *Frère Philippe*, supérieur général des écoles chrétiennes, a surtout captivé la foule, qui n'apprécie bien que le côté imitatif de la peinture, et pour qui le trompe-l'œil est le beau idéal de l'art. Ici ses appétits étaient largement satisfait; elle était si heureuse de pouvoir admirer toute seule et en l'ordre de conscience! Aussi s'éclaircit-on merveilleusement de la voir se ruer sur toutes ces grosses ressemblances criardes; et la lézarde dans le mur, et le crucifix en ivoire, et la table recouverte d'une serge, et ces bécasses que l'on serait tenté d'aller prendre, et le plauchier de saïon, les clous, les marques de vétusté, la boue attachée à la semelle des souliers... faisant ainsi, sans s'en douter, par sa verbosité admiration, la critique de l'œuvre qui la ravissait! Car n'est-il pas déplorable que toutes ces puérilités, par l'importance qu'on leur a donnée, détournent l'attention de l'objet principal. En isolant ce portrait de ces accessoires qui lui font concurrence et de ce fond de mur d'une teinte fauve désagréable, il faut reconnaître qu'il est traité avec cette prestesse, cette habileté et cette clarté qui caractérisent le talent de l'auteur. La figure est naturellement posée, mais elle a une inégalité de relief qui n'est plus harmonieuse ne ferait pas disparaître. Le portrait de *M. le comte Molé*, en costume de ministre de la justice (1815), aurait plus de difficultés. Les velours cramoisi, la soie et l'hermine étaient ici des accessoires obligés dont l'éclat formait un voisinage dangereux pour la figure. Tout ce costume est ajusté avec beaucoup de goût, et peint avec une grande aisance de pinceau. Mais la tête ne s'élève pas assez, et les cheveux surtout, qui sont chatin-foncé et courts, se confondent un peu avec les tons bruns du dossier du fauteuil. Je désirerais dans la figure une couleur plus riche et plus solide, et un modèle plus cherché. Quel qu'il en soit, ce portrait n'est pas moins une œuvre très-remarquable sous le rapport de l'exécution. C'est un mérite qui n'est pas contestable chez M. H. Vernet. Ce qui lui manque, c'est la puissance de donner un caractère propre à ses personnages, de les marquer au coin de leur individualité. — M. HIPOLYTE FLANDRIN a exposé pour la première fois un portrait en pied, celui de *M. Chateaubriand*. On n'a pas retrouvé dans ce portrait la vivacité du regard et la physionomie spirituelle du célèbre avocat; mais cette remarque a été faite surtout par ses confrères, par ceux qui sont habitués à assister à sa parole rapide, à son geste animé, aux traits de son esprit incisif. Peut-être faut-il en conclure que le peintre doit s'attacher dans la représentation des hommes qui ont de la renommée à traduire le côté actif des traits de leurs modèles, à les poser dans leurs physiologies caractéristiques; car ce sont encore moins leurs traits que leur âme que l'on est curieux de lire sur leur visage. Mais ce portrait agissant n'est pas dans la tendance du talent de M. Flandrin. Il a besoin de calme; il faut qu'il étudie longuement au repos son modèle, pour assaïr sa ligne dans toute sa distinction. En acceptant sa donnée, on peut cependant ici blâmer l'abus des lignes verticales, que nous avons déjà précédemment critiquées dans sa *Maler Dobrowsa*. On les retrouve dans les plis de la robe de l'avocat, dans le chambrane et les manières de la posture; elles donnent de la froideur et nuisent à l'effet pittoresque. Le portrait est comme placé sous la *Prise de la Smala*; c'est une suite extrême et d'une grande ligne de modèle. C'est une peinture qui manque de ressort, d'effet; rien n'appelle l'œil; mais une fois qu'il la rencontre, il s'y repose avec charme et ne peut s'en détacher. Quelle douce sérénité, quelle simplicité digne dans cette tête! Il régit une sorte d'indécision dans l'ensemble qui existe peut-être dans le modèle, mais qui me paraît tenir aussi d'une part à ce que l'œil droit, sur le côté fixant de la figure, est un peu plus éclairé que la gauche, tournée du côté du spectateur, et à une ombre un peu marquée qui rétrécit les ailes du nez. Le portrait d'homme assis est d'un aspect triste, mais il est admirablement modelé; on sent parfaitement le corps sous les plis des vêtements; le sort de la ligne ne fait défaut nulle part. — Un portrait de femme, par M. LEON COGNËT, a été justement remarqué. C'est à la fois un bon portrait et une bonne peinture. Je ne lui reprocherai qu'un peu trop de transparence. La tête est d'un très-haut air, les mains sont belles et les étoffes traitées avec largesse. Le personnage ne leur est pas sacrifié, comme dans plusieurs tableaux où les peintres, et, parmi eux, des peintres d'un nom célèbre, semblent n'avoir plus d'autre ambition que d'être bons fabricants de dentelle, de guipure ou de point d'Aleçon et d'Angle-

terre. — M. EDOUARD DUBUFE a donné un portrait de *M. Gayraud*, qui a une grande apparence de vérité, et dont la tête est d'un modèle consciencieux.

M. PEIGNON est le portraitiste à la mode; il a neuf portraits au Salon, peints dans une manière égale qui ne doit pas faire de jaloux parmi ses élèves, féminins ou mâles. Diverses, je ne sais si c'est bonne fortune ou choix de sa part; mais, il est impossible d'avoir de plus agréables modèles. Un des plus aimables portraits est celui de mademoiselle P... représentée à mi-corps debout. La jolie figure, la simple parure de ses cheveux châtain-foncé en bandeaux, le gilet élégant des bras, la jeunesse des contours, l'attitude gracieuse et naturelle, la toilette fraîche et de bon goût constituent un ensemble charmant. L'artiste trouve son compte à toutes ces grâces féminines au culte desquelles il s'est voué, car c'est un appât auquel se laisse prendre le public; et en somme les jolis modèles qui lui arrivent n'ont pas à se plaindre de lui, il dessine leurs traits avec assez de correction, il leur communique une expression délicate et gracieuse sans minauderie, il les pose bien et les habille avec goût. Que peuvent-ils lui demander de plus? Le danger sur cette pente facile à laquelle l'artiste s'abandonne n'est que pour lui; elle peut le mener à une chute après quelques années de vogue. Malgré le mérite de leur exécution, aucun de ses portraits de cette année ne s'élève à la valeur de celui de cette jeune et brune Espagnole qui a fondé sa réputation l'année dernière. La mollesse de son pinceau est surtout sensible dans ses portraits d'hommes. Il est impossible que l'artiste, qui est un homme de talent, ne profite pas des avis de la critique. Il en est un qui n'a nettement formulé en disant que dans ses tableaux l'effet, en voulant être partout, n'est nulle part. C'est un avertissement juste dont il doit faire son bénéfice. Parmi les bons portraits de l'exposition, il faut encore citer ceux de madame *Eugénie Garcia*, par M. PICHON; de *M. Michèle*, par M. BELLOC; et parmi ceux de madame RUDE, celui du célèbre sculpteur de ce nom; signons aussi les portraits de M. CAMILLE BOUCHET, ceux de M. CHARLIER, celui peint par mademoiselle DIMIER et le début d'une jeune artiste, mademoiselle TAPPEL, qui s'est inspirée d'un agréable modèle en faisant son propre portrait. — Mettrons-nous au rang des portraits les étincelantes fantaisies de M. DIAZ? Est-ce réellement une femme, cette aérienne créature à la carnation fraîche et transparente comme la lumière émanée de la lune, aux cheveux vapoureux, si beaux, qu'ils me feraient presque aimer leur couleur d'un blond ardent; n'est-ce pas plutôt une fantaisie création entre deux un songe d'une nuit d'étoile? Soyons heureux de posséder cet artiste au talent si original, si fécond en caprices poétiques et donné d'une si riche couleur; mais que les jeunes artistes se mettent en garde contre les séductions du genre adroit par lui. Il n'y a pas la place pour deux. Ceux qui se feraient ses imitateurs se perdraient. Puisque je suis dans la fantaisie, je parlerai ici du tableau de M. JANMOT, de Lyon, intitulé *Fleur des Champs* et représentant une jeune fille au regard rêveur et d'une beauté un peu rustique, assise au milieu de fleurs sauvages et occupée nonchalamment à les cueillir. C'est encore là un de ces tableaux devant lequel on peut passer dix fois sans s'y arrêter, mais auquel on revient avec charme une fois qu'on l'a découvert. Nous mentionnerons, en terminant, un *Jeune fille à la fontaine*, par mademoiselle de YARENNE, sujet bien composé et qui fait bien augurer de l'avenir de la jeune artiste. Parmi les peintres de fleurs il faut citer M. GRONLAND; il a de l'habileté, mais il a de la sécheresse et il pêche par la composition. M. SAINT-JEAN conserve sa supériorité, mais est inférieur à lui-même. Il cherche trop le fracas des tons étincelants. Quand il a distribué partout la transparence lumineuse de sa couleur, il ne lui en reste plus pour les pétales délicats de ses fleurs, qui paraissent plus mats et plus rugueux que les enveloppes mêmes des fruits. En achevant ici l'examen de la peinture à l'huile, nous réparerons une omission involontaire envers une grande et belle composition de M. JOYARD, représentant les *Saintes Femmes* au pied de la croix, et un *Ange* peint sur fond d'or, par M. GALLMIARD, d'un dessin pur et élevé. — Dans le genre de la miniature, madame de MIRBEL conserve toujours son habileté incontestable. — Mademoiselle HERMINIE MUTEJ, une de ses meilleures élèves, a exposé six portraits parmi lesquels on distingue ceux du général *Duvernici* et du général *Naudet*. La tête du vieux militaire, à cheveux et à moustaches blanches, est peinte avec une franchise de touche remarquable. — Les miniatures de madame HERBELIN sont d'un fini précieux; celles de Mlle PAULINE BOSSANGE, ont un grand caractère de vérité. La miniature la plus saisissante est sans contredit celle d'un portrait d'homme, par M. LELIEVRE, c'est prodigieux de modèle et de fini et d'habileté de touche. Celui de roi de Danemark est bien inférieur. — Dans le pastel, nous citerons un grand portrait de femme à mi-corps, par M. MOINE, figure très-bien posée; nous regrettons les tons sales du fond; trois portraits largement dessinés, par M. EUGÈNE GIRARD, une tête de jeune homme, peinte de naturel, par M. GUÉMED; les portraits de M. LELIEVRE, et les études de mademoiselle BIANCHI, d'un trait pur et serré, mais d'un ton de couleur un peu froid. — Dans l'aquarelle, nous mentionnerons les copies d'après le Titien, par M. POLLET; les paysages de M. HUBERT, entre autres, sa vue prise près de Tenay où des montagnes calcaires encadrent une petite vallée boisée sans rendues avec une grande vérité de forme et d'une manière très-vaporeuse; neuf vues intéressantes prises au Sénégal, peintes avec habileté et avec une grande variété de ton et de couleur, par M. NOUSVEAUX; une vue de la cour du château de Pan, saisissante de vérité, par M. JUSTIN OUVRIÉ, et un groupe de fleurs et de fruits, par madame ELISA CHAMPIN. — Les dessins sont nombreux et nous sommes limités; nous ne pouvons cependant passer sous silence le beau dessin à la sanguine, par M. RUDDER, intitulé *le Berger et l'Enfant*, composition d'un sentiment tout à fait antique, plein de naïveté et du trait le plus pur; la *Communion de la sainte Vierge*, dessin à la mine de plomb, par

M. LAFON, et une belle étude d'arbres, par M. JULES ANDRÉ. — Nous regrettons de ne pouvoir accorder à la gravure l'attention qui elle mériterait, mais il nous reste à noter la place réservée pour citer quelques noms; et d'ailleurs nous n'aurons remarqué comme nous le beau portrait de *M. Bertin de Vaux*, par M. HENRIQUEL-DUPONT; celui de *Philippe de Champagne*, par M. METZMACHER, et, dans un autre genre, les gravures de M. LEMAITRE, les eaux fortes de M. DAUBIGNY et les vignettes sur bois de M. MONTIGNON.

Nous terminons ici l'examen du Salon de 1843; nous aurons sans doute commis bien des omissions involontaires, mais on ne peut pas tout dire; les jugements portés par nous auront été souvent incomplets ou défectueux, mais ils n'ont eu d'autre partialité que celle de l'indulgence due à la faiblesse qui s'essaye et qui mérite d'être encouragée; la sévérité vis-à-vis des forts est un droit, d'abord parce qu'on a beaucoup à attendre d'eux, et ensuite parce qu'ils peuvent plus impunément supporter la critique. Tirons-nous de cette mêlée de noms, sortons de cette arène où l'on n'a pas toujours toute liberté pour se diriger à sa guise, et reposons-nous un instant dans des régions plus sereines et plus libres. Demandons-nous quelles sont les tendances manifestées de nos jours par l'art en France. Avouons-le dès l'abord il tend en général à se rapetisser, à se conformer aux goûts mesquins dominants, à se mettre à la portée de la foule; nos étroits dilettantes, en un mot à se faire bourgeois. La richesse n'a d'influence que pour un luxe futile et de mauvais aloi; et la grande peinture se trouve presque exclusivement sous le patronage du gouvernement qui lui impose des thèmes officiels uniformes auxquels elle travaille sans foi et sans spontanéité. A côté de cette dévotion de la pensée, il y a un perfectionnement de la pratique, du procédé qui semble ne pouvoir guère être dépassé. Tous, jusqu'aux plus médiocres, savent peindre aujourd'hui; et c'est par cette partie technique surtout qu'ils se font concurrence. Chacun cherche à se monter d'effet, à se faire éblouir, on à éteindre sa couleur outre mesure, enfin à se singulariser de quelque façon, pour attirer l'attention aux dépens du voisin; ces mauvaises préoccupations troublent la sérénité qui convient à l'artiste. Du reste, on est dans un interrègne complet de doctrines; l'art n'est plus ni romantique, ni académique. Chacun est livré à sa liberté individuelle; cela est un bien sans doute, mais il n'a pas encore produit tous les avantages que l'on pourrait en attendre. L'intérêt du public se fractionne, s'éparpille, n'a plus de direction, et tous, combattants et spectateurs, sont dépourvus de cette ardeur, de cette passion qui donne de l'importance à la lutte. On est, certes, dans des voies plus larges, plus impartiales qu'à l'époque de la réforme de David, ou à celle de la réaction romantique contre son école; mais la fidélité et la distraction ont gagné les esprits. La fièvre ardente des intérêts positifs et le fagotage de l'industrialisme ont laissé, il est vrai, peu de loisir à notre époque pour occuper des beaux-arts; et d'ailleurs, il faut bien le reconnaître, la France n'a jamais eu un goût bien sûr pour l'art; il y a presque toujours été une affaire de mode ou de luxe. Du doit s'étonner que, malgré ces circonstances ingrates et difficiles, ce soit justement chez nous que se trouve, de nos jours, je ne dirai pas la première école, mais la plus nombreuse et la plus habile réunion de peintres qui soit au monde. Du reste, c'est en dehors de ces circonstances extérieures, au milieu desquelles elle doit vivre; c'est dans ses propres moyens, dans sa virtualité que l'examine la peinture. A côté de la majorité des peintres livrés à leurs fantaisies et produisant dans une complète indépendance, quelques-uns, croyant se retremper et se rajouter, se sont faits les élèves, les froids imitateurs des maîtres primitifs; procédé bizarre et illogique qu'ils seront bientôt forcés d'abandonner. D'autres, et ce sont ceux qui, à mon avis, ont en le plus de valeur, ont cherché un dessin correct, un trait pur et serré; mais tous se sont arrêtés à l'enveloppe extérieure. L'avenir de la peinture n'est pas là. Dans cette voie les triomphes les plus beaux n'aboutiraient qu'à répéter à satiété les chefs-d'œuvre de la renaissance en déguisant avec plus ou moins d'habileté le larcin. Elle a encore des destinées propres à accomplir, et c'est devant elle qui est posé le bel effort et ses efforts; ce but, selon moi, c'est l'EXPRESSION! Elle ne traduira, sans doute, pas mieux que ne l'a fait le passé, le poème du corps; qu'elle s'efforce de traduire mieux que lui le poème du âme. Il y a encore là tout un monde inconnu et des conquêtes difficiles propres à tenter les grands cœurs. Mais qu'en poursuivant cette conquête intellectuelle, elle ne néglige pas pour cela la forme; et qu'elle se rappelle toujours que l'art est le culte du beau.

Bellezza eterna ed infinita grazia  
Che l'or nudrisce e passa e mai non sazia.

### Vente d'animaux à l'école royale vétérinaire d'Alfort. — Comice agricole de Seine-et-Oise, à Grignon.

En 1785, le gouvernement français acheta, du baron de Bornes, pour y fonder une école vétérinaire et une école d'inipnatrice, le château d'Alfort près Paris, à peu de distance de Charenton, qui avait été érigé en lieu sous le nom de *Maison-Ville*. Le nouvel établissement commença sous les plus heureux auspices, car le célèbre Bourgelat en était le directeur, et avait autour de lui, po le second, les professeurs les plus distingués de l'époque. Broussais met l'enseignement y enseignait l'agriculture et l'économie rurale; Vicq-d'Azvy, l'anatomie comparée; Fomeroi, la chimie.

Aujourd'hui, après 60 ans d'existence, Alfort est la première de nos trois écoles vétérinaires. Elle en est aussi la plus complète; car, à l'étude de toutes les branches de l'art vétérinaire proprement dit, on y réunit celle de l'économie rurale. Aussi, sous un certain point de vue, peut-on considérer Alfort comme un institut expérimental. C'est à ce titre que le gouvernement y fait amener, soigner ou élever des individus empruntés à plusieurs races étrangères, et qu'il pourrait être utile de propager parmi nous et de croiser avec nos races indigènes. Ces animaux sont ensuite vendus aux cultivateurs, et, répandus dans les fermes, contribuent puissamment à améliorer, soit les races en elles-mêmes, soit la qualité des produits que l'agriculture donne chaque jour à la consommation ou à l'industrie.

Déjà de nombreux efforts ont été tentés, et, s'ils n'ont pas tous été couronnés d'un plein succès, ils n'ont toujours pas été sans influence. La meilleure preuve que nous puissions en rapporter, c'est l'intérêt croissant des agriculteurs pour ces ventes d'animaux-types et le prix élevé dont ils payent des sujets dont ils attendent, soit la régénération de leur race, soit des produits plus parfaits.

Aussi les agronomes et les cultivateurs ont-ils pas manqué à Alfort le dimanche 18 mai. On y vendait des bœufs et des moutons de la race South-Down, des Dishley et des New-Kent. Les Dishley sont surtout appréciés aujourd'hui que l'industrie recherche les laines longues pour le peigne. Il y avait aussi un lot de moutons de la race Graux, de Manchamps, qu'on peut se rappeler avoir vu à l'exposition des Champs-Élysées en 1844. Enfin pour que rien ne manquât à l'éducation des cultivateurs présents, on avait exposé, comme objet de comparaison, mais non pour être vendus, un lot de moutons anglo-mérinos. Cette exposition avait surtout pour objet de faire connaître les résultats qu'on peut obtenir par le croisement intelligent de ces deux races.

Parmi tous ces animaux, car le nombre en était assez considérable, surtout si on pense que c'étaient toutes des bêtes de choix, les plus âgés étaient de 26 mois, les autres de 14 et de 18.

La bergerie royale de Rambouillet avait aussi envoyé ses produits, qui ont tous été recherchés des cultivateurs avec un empressement qui prouve à la fois l'élevation du prix des laines et les progrès obtenus par cet établissement. 27 béliers ont été achetés depuis 235 jusqu'à 750 fr., qui a été le chiffre le plus élevé.

Parmi les animaux de race étrangère, les Dishley ont été très-bien vendus. La longueur de leur laine si appréciée par l'industrie pour le peigne et la confection des chaînes leur a valu cette préférence. Ils ont été achetés 103 fr. le metteur marché et 485 fr. le plus cher.

Les South Down étaient peu nombreux. Cette circonstance a sans doute contribué à faire monter le prix qui a été de 250 à 270 fr. Ils ont été en grande partie enlevés pour les départements du centre. Enfin les New-Kent ont été vendus de 115 à 560 fr. Mais ce qui encore offert peut-être plus d'intérêt, c'est la vente de 9 béliers mérinos à laine soyeuse dont la race paraissait pour la première fois sur le marché. Le croisement de bêtes issues de ces béliers et de mérinos a eu pour résultat d'allonger la laine sans lui ôter sa douceur et son nerf. Les béliers de la race de Manchamps ont été vendus de 105 à 270 fr. Ce prix est assurément assez élevé pour prouver toute l'importance qu'attachent aujourd'hui les cultivateurs à améliorer leurs troupeaux et leurs produits.

La vente se fit à Alfort dans un rond-point au milieu du parc de l'établissement. Elle a lieu par tête pour les béliers, par couple pour les brebis.

Au mois de mai 1843, le vent souffla décidément à l'agriculture. Nous venons de parler de la vente d'Alfort, et c'est à peine si on vient de fermer les portes de l'Orangerie du Luxembourg, où, ces jours derniers, fleurissait, sous la présidence du duc Decazes, le congrès agricole. Quelques jours après, avait même que les nombreux délégués au congrès eussent eu le temps de regagner leur demeure respectives, avait lieu la réunion annuelle du comice de Seine-et-Oise dont nous parlerons d'autant plus volontiers qu'elle a, depuis longtemps, pris place parmi les fêtes agricoles les plus intéressantes, offertes tant aux habitants de ce riche département qu'à ceux du département de la Seine. Le nombre des souscripteurs de ce comice, qui, au 1<sup>er</sup> janvier 1843 s'élevait à 555; la présence de S. A. R. monseigneur le duc de Nemours, des fonctionnaires de la haute administration, parmi lesquels nous remarquons en première ligne les députés du département, à l'exception de M. Berville, le préfet de Seine-et-Oise, des membres du conseil général et des inspecteurs de l'agriculture, le nombre et le chiffre des récompenses qui y sont distribuées, le choix du local, et disons aussi le choix de la saison, donnent au comice de Seine-et-Oise une importance telle qu'on peut le considérer avec raison comme le véritable type de ces fêtes agricoles.

Aussi, non-seulement de tous les points du département, mais des départements environnants, s'y rend-il chaque année une nombreuse affluence de spectateurs, heureux d'ajouter par leur présence à la solennité de cette fête. Mais cette année, le nombre en était encore plus considérable. Le directeur de Grignon avait mis généreusement ce domaine à la disposition du comice, et beaucoup de personnes avaient profité de cette occasion pour connaître par elles-mêmes, et voir une école qui a déjà formé un bon nombre d'élevés distingués. Un autre attrait y amenait encore beaucoup d'amis de l'agriculture, qui se souvenaient d'avoir assisté, dix ans auparavant, à Grignon même, à l'un des premiers comices de Seine-et-Oise, et curieux de constater les progrès et les améliorations que peut réaliser, sur un sol de médiocre qualité, une culture intelligente.

M. Bella est député et le commencement de la société le directeur de l'exploitation.

A l'égard du lieu pris possession, un tiers du domaine était considéré comme incultivable. Le fermier payait avec peine un fermage de 14,000 fr. et ne réalisait aucun bénéfice.

Aujourd'hui, des efforts sagement dirigés et l'application

des bonnes méthodes de culture, ont opéré une véritable révolution. Les terres autrefois incultes sont couvertes de riches moissons et des productions les plus variées. C'est donc avec

une juste raison que l'on doit classer l'agriculture au nombre des industries productives, car l'institution paye annuellement pour loyer et réparations usufuitières 22,000 fr., elle

dépense de 25 à 50,000 fr. en main d'œuvre. Enfin, depuis 1827, on a fait au domaine de Grignon des améliorations foncières pour plus de 100,000 fr.

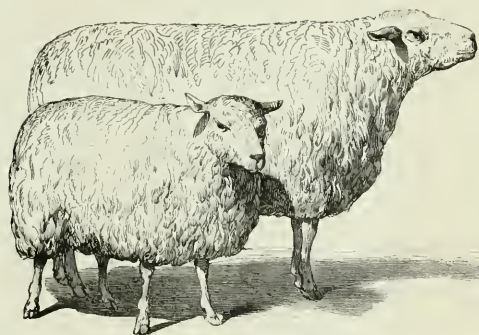


(Vente des béliers, à Allfort.)

En 1850, la société des actionnaires abandonna trois dividendes réunis aux avances faites par la culture. Enfin plus tard, le gouvernement, pour soutenir cette œuvre et s'asso-

cier à son développement, prit à sa charge les frais d'instruction de l'Institut de Grignon. Cette libéralité de la part de l'Etat a eu pour résultat immédiat de diminuer le prix de la

pensée des élèves, parce que la société s'est interdit par ses statuts toute espèce de bénéfice sur l'école. L'enseignement y est donné par neuf professeurs. La physi-



(Bélier Dishley, de 26 mois.)

(Brebis Dishley, de 14 mois.)



P.E.

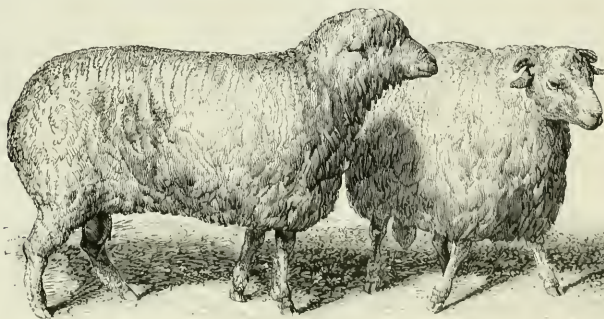
(Bélier Dishley, de 14 mois.)

(Brebis South-Down, à tête noire, de 26 mois.)

que, la chimie, la mécanique et la botanique agricoles, l'architecture rurale, la physiologie végétale, la sylviculture, la législation rurale, l'agriculture théorique et pratique et la

comptabilité agricole, sont les sciences qui y sont particulièrement enseignées. Un médecin est en outre attaché à l'établissement, et M. le curé de Thiverval en est l'aumônier.

Le domaine de Grignon a cela de particulier qu'il réunit les terres les plus différentes et les sols les plus variés. Il est partagé en neuf soles ou divisions d'environ chacune 50 hecta-



P.B.

(Bélier Graux, de Naichamps, 18 mois.)

(Bélier métis anglo-métros, 18 mois.)



(Bélier New-Kent, 26 mois.)

(Bélier South-Down, 26 mois.)

res. Une division consacrée à la luzerne est hors d'assolement. Il en est de même d'une autre occupée par des prairies, gazons, vergers, jardins et pépinières. Il possède un beau

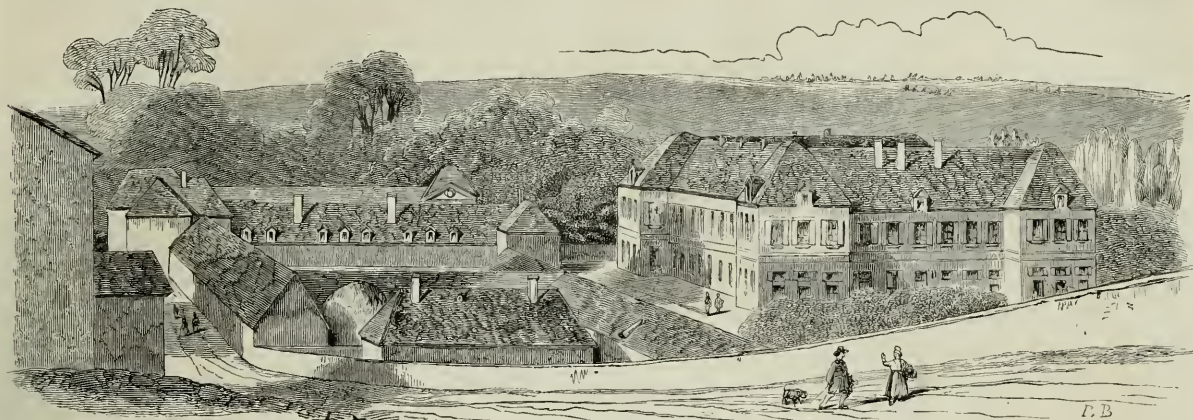
troupeau d'animaux, dont un certain nombre sont importés d'Angleterre, de Suisse et même des Etats Unis. La vacherie, peuplée en partie de vaches suisses, la bergerie de mille têtes

et composée de diverses races, et la porcherie avec un abreuvoir commodes, sont surtout remarquables autant par leur bonne tenue que par les résultats qu'elles ont produits.

Chaque vache a son nom. Celle que représente notre dessin est la vache Mayly, vache suisse, de couleur grise très-foncée, tirant sur le noir. Elle appartient à la race de Schwitz,

et peut être considérée, par la beauté de sa conformation, comme un des modèles de l'espèce. On n'est reçu à Grignon qu'après avoir justifié d'une in-

struction première, et passé un examen préparatoire, duquel il résulte que vous avez assez de connaissances pour suivre les cours avec fruit. Tous les six mois des examens ont lieu.



(Vue générale de la ferme de Grignon.)

Les prix et les médailles sont distribués aux lauréats le jour de la réunion du comice agricole de Seine-et-Oise. Pour

l'un de ces examens, pour celui qui précède immédiatement la distribution des prix, le directeur et les professeurs de

l'école sont assistés d'une commission prise dans le sein du comice. Cette année, l'examen a eu lieu le jeudi 22 mai. Les



(Mayly, vache suisse, modèle.)



(Distribution des prix, à Grignon.)



(Costume des crèves de Grignon.)

questions portent sur toutes les parties de l'économie rurale. Il y en a 6 pour chaque candidat proposé pour les prix ou les

mentions honorables. Le comité d'examen en choisit deux dans chaque série de 6, et ensuite les élèves tirent au sort

celles sur lesquelles ils auront à répondre. Les questions désignées ont porté principalement sur l'économie politique agri-



(Concours des laboureurs, à Grignon.)

cole, la sylviculture, le croisement des races, le mode de travail agricole appliqué à la récolte des racines, les irrigations,

le jaugeage des eaux, etc. Le jury, à l'unanimité, a décerné le premier prix à M. Botel; le second a été donné à M. Londet;

bien que sur plusieurs points ses réponses aient laissé quelque chose à désirer, et les mentions honorables à MM. Finet et Roy.

Le costume des élèves de Grignon est tel qu'il est représenté dans notre gravure. La blouse et le chapeau de paille constituent l'uniforme de l'école.

Après l'examen, les élèves désignés pour les récompenses doivent labourer un morceau de terre qui leur est assigné. L'attelage se composait cette année de deux bœufs tirant au collier, attelés comme des chevaux et conduits au fouet. C'étaient de jeunes animaux, croisés suisses et normands. Bien que le labour exécuté fût assez bon et surtout très-profond, on reconnaissait que les produits obtenus par suite de ce croisement sont généralement lymphatiques, et pourtant, peu aptes à donner de bonnes bêtes de travail.

C'est sur ce domaine, dont nous venons de faire en quelques mots l'histoire et la description, qu'a eu lieu le 23 mai dernier cette fête de l'agriculture. Par une décision qui date de ce printemps (9 mars 1875), le bureau et les délégués du comice furent fixés irrévocablement au dernier dimanche de mai, afin qu'elle fût placée après les courses du champ de Mars et avant celles qui ont lieu à Versailles, dans l'Hippodrome de Satory, les deux premiers dimanches de juin.

Les opérations commencèrent à 8 heures du matin par l'examen des charnues, des instruments aratoires nouveaux ou perfectionnés, en un mot, de toutes les machines utiles à l'agriculture qui sont présentées. Ces charnues, ces instruments et ces machines fonctionnent au besoin en présence des jurés appelés à se prononcer sur le mérite des concurrents. Pendant le même temps, d'autres décident les primes à accorder aux différents animaux amenés aux concours.

Les instruments aratoires étaient assez nombreux, cependant le jury a cru ne pas devoir donner de premier prix; il a accordé le deuxième à M. Paris pour un avant-train mobile, et des mentions honorables à M. Deleau, d'Essonne, à MM. Masson et Michelson, et à M. Lucas pour une machine à battre, du prix de 1,560 fr. pesant 8 à 900 kil., et pouvant battre 1,200 gerbes de blé par jour. Une médaille d'or a été décernée à M. François Bella, professeur à Grignon, et fils du directeur de l'école pour les perfectionnements qu'il a apportés dans un grand nombre d'instruments de culture.

Quant aux animaux, les primes accordées par le jury étaient assez nombreuses, surtout pour les chevaux; elles ont été décernées pour les chevaux de lra à M. le marquis d'Osmond, le vicomte d'Alzac, M. Barbot de Jouy, et à la reine Christiane d'Espagne comme propriétaire de la Mahanson. M. le marquis d'Estillac, de Mortiers, et Cheneau ont eu le prix pour les chevaux de diligence; MM. Fouill et Gesgon pour les chevaux propres à la cavalerie; et pour ceux dits de débarcadier, MM. Pichard, Ribot, Gaudeloup et madame Gornillon.

On a ensuite nommé les prix pour la race bovine. Les premiers nommés ont été MM. Delacour, d'Enery, qui avait présenté une vache flamande, et M. Flet, de Montfort, qui avait amené un magnifique taureau hollandais; les autres prix ont été donnés à M. Scheffer, de Marais, pour une génisse suisse, au comte de Chammont, à M. Thomas, à la reine d'Espagne, à MM. Flet déjà cité, et Balld.

Pour la race porcine, le jury n'a décerné que deux médailles, la première à M. d'Inhique, de Survilliers, pour un verrat, la seconde à M. Petro, pour un porc. On a seulement regretté que le jury n'ait pas fait connaître dans son rapport le poids exact de ces animaux.

On s'est ensuite occupé des montons. Une médaille d'or a été donnée à M. Gilbert, éleveur distingué, et une autre à M. Pluchet, de Trappes, pour sa belle exposition de croisés-Dishley.

A une heure, un roulement de tambour se fait entendre. C'est le signal du concours des labourers. Il a lieu dans un enclos à ce destiné, et partagé par parties égales avec un poteau surmonté d'un numéro. Le sort désigne les places, et au signal donné, chaque concurrent se met en marche avec sa chararre attelée de chevaux ou de bœufs, et sans fouet, aux termes des articles du règlement. Le labour doit avoir au moins 17 centimètres de profondeur, et la tranche de terre de 25 à 50 centimètres. Cette année, le nombre des labourers était des plus élevés qu'il ait jamais obtenus. Les récompenses leur ont été décernées dans l'ordre que nous allons indiquer : à M. Mailé, charretier chez M. Notta (n° 21); à M. Guillard, premier charretier de Grignon (n° 13); à M. Robert, élève de Grignon (n° 5); à M. Luc, charretier chez M. Pluchet (n° 15); à M. Larue (n° 16), dont la charrie n'était attelée que d'un seul cheval; un charretier qui avait le n° 9, et à M. Hubert, charretier chez M. Pasquier, à Guyancourt (n° 22). On a surtout remarqué le labour du nommé Mailé, qui, sans rien perdre de sa perfection, avait été exécuté dans un temps moitié moindre que celui de ses concurrents. D'autres prix ont encore été décernés; des médailles ont été données à M. Notta pour sa comptabilité et la beauté de ses cultures; à M. Garnier, de Plauet, pour ses irrigations et la plantation en bois de 35 hectares, et à M. d'Inhique, pour la quantité de viande qu'il avait produite, en égard à l'étendue de son domaine.

Mais le comice ne se borne pas seulement à récompenser l'habileté des labourers, le mérite des éleveurs, aussi bien que les efforts de ceux qui, par des irrigations bien dirigées ou des plantations judicieusement entendues, ont augmenté la valeur du sol ou la production du pays; il a encore une autre mission, qui n'est ni moins utile ni moins intéressante : il distribue des médailles et des prix aux agents immobiliers de la culture, aux serviteurs fidèles qui sont restés le plus longtemps attachés, soit à la même exploitation, soit à la même famille. Ces prix consistent en une médaille et en une somme d'argent plus ou moins forte, mais toujours représentée par un livret de caisse d'épargne. Par agents immobiliers de la culture, le comice entend les valets ou commis de ferme, les charretiers, les vachers, les bergers, les batteurs en grange, les servantes de ferme, ceux, en un mot, qui sont le plus étroitement associés aux travaux quotidiens de l'exploitation.

Parmi les lauréats de cette catégorie, nous nous contente-

rons de citer ceux qui ont été particulièrement jugés dignes des récompenses accordées par le comice. La grande médaille d'or du comice a été décernée à J.-B.-B. Sylvestre, pour 52 années de service comme commis de ferme. Parmi les charretiers qui ont reçu des médailles et des récompenses pécuniaires, nous mentionnons le sieur Bradel, pour 45 années de service; Maret, pour 59 ans chez M. Sainte-Beuve, à Attilville; Chalat, pour 58 ans chez MM. Mizan, à Villiers-le-Sec; Hebert, pour 26 ans chez MM. Hamot père et fils, et Broscol, pour 21 ans de service.

Parmi les b-rpers, le plus ancien, Dromat avait 59 ans de service. Il a eu la première médaille. Les autres le suivaient de bien près, car Beaucourt comptait 58 années passées sous MM. Gouja père et fils, et Bordier, le troisième, 57 ans. Le jury n'a pu être cur de donner de quatrième prix.

En général, ce qui a surtout signalé ces concours, c'est le grand nombre d'années passées sous les mêmes maîtres ou dans la même ferme par les lauréats de cette catégorie. Ainsi, parmi les vachers, Lefevre Michel comptait 55 années de service, Renault 51. Pour les batteurs en grange, les chiffres sont à peu près les mêmes; ainsi, le premier prix, Tanard, n'a pas moins de 56 ans de service chez MM. Massieu, à Neuilly près de Marais; Durot, 52; Vicq, la troisième médaille, avait 47 ans passés chez MM. Commissaire et Bourgeois, feneaiers à Themerincourt, canton de Marais, et Suret, 40 ans.

Les agents immédiats de la culture ont eu aussi leurs récompenses. On ne sera pas étonné d'apprendre que la première médaille a été donnée au sieur Hamelin (Claude), car il comptait 64 années de service. Brisset, qui avait servi 60 ans chez MM. Pasquier père et fils; Lancelin et Hlanot, qui avaient, l'un 40 ans, l'autre 52 ans, ont également obtenu des récompenses du comice.

Enfin, le comice n'avait pas oublié les servantes de ferme. Aspasia Tison, Elisabeth Noleau, Elisabeth Letourneau et Marie-Louise Garson, qui complaient 40, 50, 25 et 50 années de service, ont également reçu à leur tour les récompenses qui leur étaient destinées.

Nous avons mentionné avec soin les distinctions accordées par le jury de moralité, car nous croyons que le comice ne peut faire de ses fonds un plus utile emploi qu'en les faisant spécialement servir à récompenser la bonne conduite et la probité des agents inférieurs de la culture, et à les attacher par l'attrait des récompenses à la ferme où ils ont été élevés et à la famille de leurs maîtres.

Quelque temps après la distribution des prix, la foule prend une autre direction; elle s'achemine vers une tente immense, pavisée, comme la salle de la distribution des prix, de drapaux ou aux couleurs nationales, décorée de guirlandes de feuillage, et convertie pour ce jour en salle de banquet. Ce banquet a cela de particulier qu'il est payé, pour chaque membre du comice, sur sa souscription. A cet effet, chacun d'eux reçoit une carte qui est prise en paiement par le fournisseur des repas. Le nombre des convives, l'empressement des uns, les cris des autres, l'animation de tous, donnent à ce spectacle quelque chose de saisissant et de pittoresque. Les lauréats, à quelque catégorie qu'ils appartiennent, propriétaires ou simples labourers, sont tous invités de droit au dîner, qui se termine, comme tous les banquets possibles, par les toasts obligés. Par une disposition fort sage, et qui évite les bavardages et les divagations, le nombre en a été limité à quatre, et ils sont invariablement déterminés d'avance. Ils sont portés au roi, aux lauréats, au comice agricole, enfin, aux sociétés ou institutions destinées à propager la science agricole.

## LES DEUX COUSINES.

NOUVELLE MARITIME.

### CHAPITRE PREMIER.

LES FACHEUX.

Les intrigues d'un aventurier grec, devenu premier ministre du roi de Siam, donnèrent lieu à la plaisante ambassade de 1684 qui fit tant de bruit à la cour de Versailles. Louis XIV fut battu de recevoir les hommages d'un puissant monarque d'Orient. Dans son candide orgueil, il s'attribua la conversion prochaine de la presqu'île trans-gangétique; les bonnes âmes furent édifiées, les portes célébrèrent à l'envi, par mille pompeux alexandrins, les grandeurs du roi; le chevalier de Chammont, capitaine de vaisseau, l'abbé de Choisy et une foule d'autres gentilshommes français, furent envoyés par devers Sa Majesté siamoise. On peut savoir comment cette longue mystification fallit avoir un dénouement tragique et priver prématurément la France des services du fameux Forbin. Toujours est-il, qu'en mémoire du passage à Brest des mandarins et de leur cortège en chapeaux pointus, une rue à Rome commença alors, mais aujourd'hui fort longue et passablement hâte, porte encore le nom de rue de Siam. La façade principale de l'hôtel de la préfecture maritime y est située; deux fictionnaires y voient tout un jour au salut de l'Empire, et un maintien d'une pacifique coisange qui consiste spécialement à défendre aux ivrognes de chanter après le couvre-feu.

Les sollicitateurs à boutons aérés voient d'ici une petite porte brune, ornée d'un panneau de bronze à tête de Gorgone, qui leur sourit ironiquement, lorsqu'ils repaissent dans la rue, après avoir fait leur cour au haut et puissant *pacha* du deuxième arrondissement, pour parler en style de bord.

Vers la fin de mars 1858, deux personnages, dont l'un sortait à grands pas de l'hôtel du vice-amiral préfet, tandis que l'autre arrivait non moins vite du bureau des armements, se rencontrèrent à cette petite porte. Le premier était en uniforme de lieutenant de vaisseau et portait un crêpe au bras,

il avait déjà la main sur le loquet quand le second l'aperçut, le salua et lui dit d'un air étonné :

« Ah! vous entrez ici, monsieur Montaigou ? »

— Comme vous voyez, commissaire, répondit froidement l'officier après avoir rendu politesse pour politesse.

— Il est déjà bien tard, reprit le commis de marine.

— Je sais qu'il est très-trois heures, et que le dernier canon nous attend à quatre... Mais vous entrez aussi, ce me semble ?

— Ça viens prendre congé de M. et madame de Gramcourt.

— J'ai donc le temps de faire comme vous, » répliqua Montaigou d'un sec qui mit fin à ce court dialogue.

Les figures des deux interlocuteurs s'étaient singulièrement rembrunies. En montant l'escalier, chacun d'eux traînait mentalement de fâcheux son compagnon de visite. Ils furent introduits ensemble dans le salon où se trouvaient réunis monsieur, madame de Gramcourt et de mademoiselle Genevieve, leur fille unique.

Après les civilités d'usage, pendant que Montaigou entraînait en matière par une phrase finale sur le départ précipité de la frégate *Daphné*, se leva de laquelle il allait faire campagne, le commissaire se bouda, attira brusquement M. de Gramcourt à quelques pas de la cheminée et lui dit :

« Vous me voyez au désespoir, commandant. Depuis que j'ai eu l'honneur de vous voir, tous mes projets ont été renversés, ma vie est changée; j'ai à vous confier un secret dupel dépend mon bonheur. Au nom de l'amitié qui vous unissait à mon père, écoutez-moi avec indulgence.

— J'y suis tout disposé, mon cher Ernest; vous n'ignorez point que j'ai rapporté sur vous ma vieille affection pour Portland; parlez donc à cœur ouvert. »

« A ces mots, l'ancien capitaine de vaisseau et le commis de marine se recueillirent encore. Ernest reprit de sa voix basse :

« Le commissaire de la frégate *Daphné* a débarqué d'office il y a huit jours; j'ai reçu l'ordre de le remplacer immédiatement, et vous le saurez déjà si j'avais eu un seul instant à moi; mais mon collègue, appelé à Paris par dépêche ministérielle, avait à me rendre d'abord ses comptes d'armement; nous n'avons cessé de travailler ensemble nuit et jour; car, d'un autre côté, la frégate était en partance. Hier soir, enfin, je me suis trouvé en rade; je suis allé à bord ce matin, l'ordre de partir vient d'arriver, nous appareillons avec la marée de cette après-midi.

— M. de Vaumont, votre commandant, m'avait appris tout cela en venant prendre mes commissions pour la Martinique, et déjà je vous ai annoncé à mon beau-frère dans une lettre dont il est porteur.

— Je vous rends grâces, reprit le commissaire, vous saisissez toutes les occasions de m'être utile. Votre recommandation auprès de M. Desgallats est encore un service que je vous dois.

— Pas de compliments, Ernest; et venez au fait : quel est ce secret qui vous pèse tant ?

— Ne l'avez-vous pas deviné? ne voyez-vous point d'où vient ma tristesse? Il faut que je vous fasse un aveu auquel je voudrais vous voir préparé; il faut que je rompe le silence moi-même; je comptais rester à terre assez de temps pour vous faire instruire de mes plus chers desirs... »

Ernest, les yeux baissés, balbutiait et rougissait à chaque mot; M. de Gramcourt souriait en l'écoutant, et jouissait en quelque sorte de son embarras.

Le commissaire allait faire un dernier effort, et peut-être eût-il enfin mentalement déclaré ses intentions, si le vieux commandant ne lui eût pris la main avec cordialité en l'interrompant :

« Je vous y attendais, dit-il, et j'mais proposition ne me fut plus agréable; vous aimez ma fille, très-bien; vous me la demandez en mariage, encore mieux; vous partez pour une campagne un peu longue, je n'y vois aucun mal; Genevieve est encore bien jeune, son éducation n'est pas tout à fait terminée. A votre retour, il faut espérer que le fils de mon meilleur ami deviendra le mien. »

Le jeune commis de marine serrait avec reconnaissance la main de M. de Gramcourt, et, sans la présence de Montaigou, il se fût laissé aller à une expansion plus grande.

En ce moment, Genevieve se leva comme pour sortir; elle passa tout près de son père et d'Ernest, qui la salua en disant :

« Je pars à bord de la *Daphné*, mademoiselle, qu'il me soit permis de vous faire mes adieux. »

Genevieve s'inclina gracieusement et souhaita un bon voyage au commis de marine; mais comme M. de Gramcourt ne l'invita point à rester, elle se retira lentement, non sans avoir plusieurs fois déjourné la tête, pour examiner successivement les deux visiteurs, dont les conversations confidentielles avec ses parents ne laissaient pas que de l'intriguer.

« Je vous prive de sa présence, mon cher Ernest, reprit le commandant dès qu'elle eut disparu, mais après les ouvertures que vous me faites, nous n'avons pas de temps à perdre en propos d'amoureux. Ainsi causons raisonnablement.

— Vous savez, monsieur de Gramcourt, que je suis presque sans fortune, murmura le commissaire en soupirant.

— Ne parlez pas de cela, mon ami; sous le rapport des intérêts je n'ai pas à faire la moindre objection. Vous n'êtes point riche, il est vrai, mais vous avez quelque bien, une position honorable et de l'avenir dans votre carrière. Ma fille est votre unique enfant; par conséquent elle jouira d'une honnête aisance. Seulement je ne croyais pas que votre proposition dût être si prochaine; je n'y ai point encore préparé madame de Gramcourt, et enfin il faudra aussi instruire ma fille de votre demande.

— Rien n'est plus juste, commandant, reprit le commissaire tout heureux du succès de sa première démarche; sans ce maudit officier que j'ai rencontré à votre porte, je me serais adressé à madame de Gramcourt en même temps qu'à vous-même.

— Sa visite ne peut se prolonger longtemps désormais, attendez son départ.

Le commissaire leva les yeux sur la pendule, l'aiguille marquait trois heures et demie.



« C'est qu'il serait déjà temps de regagner le canot ; » pensa-t-il en se décidant à rester.

Quant à Montaignol, il venait aussi de jeter sur le canot un regard de dépit, car sa conversation avec madame de Graincourt n'était pas moins intéressante que celle du commissaire avec l'ancien capitaine de vaisseau. Des qu'Ernest eut attiré ce dernier à l'écart, le jeune officier de marine brusqua les transitions auprès de la mère de Geneviève. Du départ inopiné de la frégate, à sa destination pour la Martinique, et aux relations de parenté de la famille de Graincourt avec celle de M. Desgalets, ancien ordonnateur de la colonie, établi à Fort-Royal, il n'y eut qu'une phrase.

Geneviève jugea à propos de parler de sa cousine Emma, et de recommander à Montaignol de lui dire combien elle se serait charmée de la connaître. Madame de Graincourt n'avait pas tardé à remarquer que l'officier était en grand deuil ; elle lui fit à la fois une question et un compliment de condoléance.

« Madame, répondit-il avec l'accent d'une profonde tristesse, je viens d'éprouver le plus grand des malheurs ; j'ai appris, il y a dix jours, la mort subite de ma mère... »

Après quelques instants d'un pénible silence, Montaignol reprit d'une voix plus ferme : « Et je ne vous cacherais point, madame, que ma visite actuelle a un but tout confidentiel, qu'il n'est point sans rapports avec cette perte douloureuse. »

A un signe de madame de Graincourt, Geneviève se retira, comme elle l'aurait voulu. Montaignol poursuivait d'un ton pénétré : « Je vous demande pardon, madame, de vous entretenir de ma douleur ; j'aurais dû peut-être la renfermer en moi et attendre encore. Je le voulais. J'ai fait des démarches pour obtenir la permission de débarquer, et un congé que mes affaires de famille ne rendaient que trop nécessaire, mais je n'ai pas encore reçu de réponse du ministre, et nous allons mettre nos vœux. Vous trouverez étrange, sans doute, qu'en de semblables circonstances, j'ose vous déclarer un projet qui m'agite depuis plusieurs mois. J'ai pu apprécier cet hiver les aimables qualités de mademoiselle votre fille ; c'est vous dire, madame, qu'elle est l'objet de mes vœux les plus ardents. J'avais écrit à ma mère pour la prier de vous faire la demande de sa main... Elle ne parlait, si je ne tenais, avant une absence qui peut se prolonger pendant des années, à vous instruire de l'état de mon cœur, je ne romprais pas si tôt un silence dont mon affliction me ferait un devoir. »

Touchée de l'accent de ces paroles, madame de Graincourt sembla les accueillir favorablement ; elle encouragea même par quelques mots affables l'officier de marine, qui reprit : « Aujourd'hui plus que jamais, madame, je sens le besoin de me créer des affections vraies, une famille nouvelle. Je suis seul au monde, sans frères ni sœurs, sans aïeul, sans père, et je viens vous demander de me rendre tout ce que le ciel m'a ravi dans la personne de ma mère. »

« Mon mari sera instruit de l'honneur que vous nous faites, et j'ose espérer que sa réponse portera quelque adoucissement à vos légitimes douleurs. »

« Je suis désolé de n'avoir pu venir plus tôt ; les devoirs du service m'ont retenu à bord, j'hésitais à vous écrire, je n'ai pu obtenir que tout à l'heure la permission de m'absenter, et encore ai-je été retardé par l'obligation d'aller prendre les derniers plis du préfet maritime. Sans cela, madame, j'aurais devancé M. de Portandic, et j'aurais pu parler moi-même à M. de Graincourt. Je lui aurais dit quelles sont mes espérances d'avenir et de fortune. Seriez-vous assez bonne, madame, pour lui faire remarquer que j'ai dix mille livres de rentes et le grade de lieutenant de vaisseau à l'âge de vingt-huit ans. Ma conduite à Bugie m'a valu la décoration et la protection spéciale de M. le vice-amiral Saint-A... ; enfin mes peres ont honorablement servi, et notre nom n'est pas sans quelque éclat dans l'armée. Je suis, madame, que ce sont là de faibles titres pour mériter la main d'une personne aussi accomplie que mademoiselle Geneviève et l'honneur d'entrer dans votre famille ; aussi je regrette profondément d'être dans l'impossibilité d'en faire valoir de plus dignes. »

« Accordez-moi quelques instants encore, monsieur ; notre ami Ernest de Portandic ne peut tarder à prendre congé de mon mari, et vous aurez encore le temps de me soumettre des propositions dont il ne peut être que flatté. »

« J'attendrais, madame ; mais l'heure fut avec une vitesse affligeante. Puis-je espérer que vous voudrez bien me faire connaître sa décision, si je me vois forcé de partir avant de l'avoir entendue ? »

« Vous pouvez y compter en toute assurance. »  
« De part et d'autre on s'observait. M. de Graincourt et le commissaire se rapprochèrent de la cheminée, tous les yeux se portaient alternativement sur la pendule.

« Messieurs, dit le vieux commandant, votre canot pousse, je crois, à quatre heures. Le service avant tout. Je n'essaierai point de vous retenir. Rappelez-vous seulement que le frère de ma femme est fixé à la Martinique, et que vous serez les bienvenus chez lui comme chez moi. »

« En même temps, M. de Graincourt embrassa paternellement Ernest de Portandic et lui dit à voix basse :  
« Remontez, si vous pouvez, sinon je vous écrirai. »  
Il ajouta plus haut :

« Adieu, Ernest, bon voyage ; donnez-nous de vos nouvelles dès que vous serez arrivé. »

« Madame, disait Montaignol de son côté, si vous voulez bien le permettre, je vais renouer à l'instant. »

Là-dessus, les deux jeunes gens sortirent ensemble et sans s'être dit un seul mot ; ils se séparèrent un premier embrassement de la rue ; le commissaire, tournant à droite, descendant rapidement un escalier à pic qui mène dans le bas de la ville ; l'officier feignit de remonter vers le haut quartier, attendit un temps morose à la porte d'un café maritime, et revint sur ses pas. Il allait ouvrir de nouveau la porte brève brune, quand il se retrouva face à face avec Ernest qui revenait en courant après avoir fait toute la route de l'Îlot. On se figura le double effet produit par cette seconde rencontre, plus fâcheuse encore que la première. Ce furent deux exclamations, puis deux interrogations simultanées :

« Vous rentriez ? Auriez-vous oublié quelque chose ? »

« Non, rien ! Je ne retransais pas. »

« Eh ! eh ! messieurs, s'écria un troisième interlocuteur, qui n'était autre que le docteur Esturgot, chirurgien major de la frégate *La Dauphine*, seriez-vous en peine de trouver votre chemin ? Vous lourez le dos au canot à quatre heures moins un quart, au beau milieu de la rue de Siam ! En route ! en route ! Tenez, voici le coup de canon de partance ! »

Le signal du ralliement à bord venait de retentir.  
« Plus d'espérance ! pensèrent en même temps les deux rivaux que le nouveau vent déterminait enfin à se diriger d'un bon pas vers la cale d'embarquement. »

« En vérité, les amis, sans moi vous restiez à la traîne. Convenez que je suis une providence... Du reste, c'est un fait avéré, on l'a mis dans les gazettes de l'arrondissement. Si je n'étais arrivé ici à point nommé, vous auriez été bien reçus du père Vaumourin. Je vous évitai le fameux snif ! Allons ! allons ! vous me brûlez une couple de chandelles, et qu'il n'en soit plus question. En route pour la patrie des marins, du falot et des bananes ! Mais écoutez donc que je vous conte une drôle d'histoire. »

(La suite à un prochain numéro.)

## Des Aliénés dans nos Hôpitaux.

MAISON ROYALE DE CHARENTON.

(3e article. — Voir t. IV, p. 123 et 154.)

En sortant de Paris par le chemin de fer d'Orléans, on voit se dessiner à l'horizon du côté du Nord une longue suite d'arcades et de bâtiments neufs d'une architecture élégante. Situés sur le coté qui domine l'entrée de la vallée de la Marne, ces constructions présentent au milieu leurs façades du milieu desquelles s'élève une petite église d'un style pur et sévère. A voir ces longs portiques, ces toits aplatis, ces murs qui n'ont pas encore noircis la brume de notre climat, on se croirait transporté en Italie, près d'un de ces vastes couvents aux cloîtres majestueux et toujours placés au plus haut point de vue du pays qui les environne. Lorsqu'on s'approche de ces bâtiments, en côtoyant la rive droite de la Marne, rien n'indique leur destination, aucun bruit n'en sort, quelques ouvriers achèvent les terrassements sur lesquels repose leur base ; de loin en loin un homme passe tranquillement dans les galeries, enfin on arrive à une grille qui domine entrée dans une cour assez sale, entourée de maisons enfumées et mal construites, là on se reconnaît ; ces mesures sont les restes de l'ancien hôpital de Charenton.

Naguère encore, malgré son titre pompeux de maison royale, cet hôpital était le digne représentant des hospices du siècle dernier. La douceur et l'humanité y avaient, comme ailleurs, remplacé les mauvais traitements et la barbarie ; mais, comme ailleurs aussi, l'air vicié local ou l'on parquait les malades contribuait à une manière déplorable avec les soins hygiéniques dont ils étaient entourés.

Fondé en 1642 par Le Blanc, contrôleur général des guerres, l'hôpital de Charenton, qui comptait huit lits seulement, fut confié aux frères Saint-Jean-de-Dieu, et, devenu propriété de leur ordre, prit un développement rapide grâce à l'industrie de ces habiles infirmiers. Ils y recurent des aliénés et des pensionnaires de toutes sortes. Le prix des pensions variait de 600 à 5,000 livres.

Lors de la révolution, l'hôpital, déclaré bien de l'Etat, fut évacué, puis rouvert en 1797.

Lorsque de toutes parts les hôpitaux d'aliénés se transformèrent, la maison de Charenton ne pouvait rester en arrière du progrès ; aussi pensa-t-on, quelques années après 1850, à remplacer les anciens bâtiments par d'autres plus conformes aux préceptes de la science et de l'humanité. Espérai, à qui les aliénés doivent tant, hâta de tous ses vœux le moment où son hôpital pourrait servir aux autres de modèle.

Un projet et un devis furent faits, on avait à exécuter pour cinq millions de travaux. Le ministre présenta aux Chambres le plan pour autoriser à prendre cette somme sur les fonds de l'Etat, par annuités. En demandant au pays tout entier de contribuer à la construction du nouvel asile, on se fonda sur ce que bon nombre de départements y envoient leurs aliénés, ce n'était pas à la ville de Paris ni au seul département de la Seine à supporter la totalité des dépenses. La loi fut votée, elle portait entre autres dispositions que l'établissement de Charenton prendrait à sa charge, sur le total des dépenses, une somme de 600,000 fr.

Avant d'arrêter le plan des constructions nouvelles, il fallait fixer le lieu qui convenait le mieux pour un établissement de ce genre. L'ancien hôpital, situé au bord de la Marne, tout à fait au fond de la vallée, avait tous les inconvénients d'une maison construite au pied d'une colline. On ne pouvait s'y garder de l'humidité ; il avait fallu faire des tranchées profondes pour séparer les bâtiments du sol qui les dominait ; par là on avait peu gagné contre l'humidité et l'on avait assombri toute la partie nord du rez-de-chaussée, qui semblait construit dans un puits. Rien n'était d'ailleurs et n'est encore plus disgracieux à voir que ces profondes coupures sur lesquelles on a établi des passerelles. Rien ne choque plus que de voir dans un hôpital des dispositions aussi malheureuses sous le rapport de l'hygiène et qui d'ailleurs peuvent passer pour de vrais casse-cou. Encore la plus grande partie de ce qui existe aujourd'hui date-t-elle d'une époque de progrès comparativement à ce qui a déjà disparu.

Pour éviter ces inconvénients résultant de l'inclinaison du sol, on proposait de construire le nouvel asile dans le bois de Vincennes (le mur de clôture du bois est mixte avec les terrains de l'hippique) et la liste civile offrait l'emplacement nécessaire. On aurait trouvé un grand avantage à s'établir sur ce terrain horizontal ; rien n'empêchait alors de construire de manière à rendre la surveillance facile, et, par surveillance, nous n'entendons pas seulement celle des malades,

mais aussi celle des gens de service. Ce point est capital dans un hôpital comme dans une prison, et les hommes spéciaux s'en sont occupés au point de créer un mot, celui de *panoptisme*, pour exprimer le but qu'on veut atteindre d'embrasser tout d'un coup d'œil. Bien des projets ont été proposés à cet égard, et l'on doit en des premiers à M. Ferrus. Ce problème difficile a été résolu de la manière la plus satisfaisante au Vernet, dans l'asile d'aliénés du canton de Genève, situé aux portes de cette ville. Il est vrai qu'avant de construire on prit l'avis du médecin qui devait diriger l'établissement. M. le docteur Coindet avait longuement étudié la question en France et en Angleterre. Il fit, dans cette circonstance, l'application la plus heureuse d'idées nées par l'observation. Ses salles panoptiques, servant de bureaux pour les surveillants en chef de chaque division et situées à l'extrémité des bâtiments disposés en carré long, donnent vue sur les cours et les corridors ; il suffit au surveillant en chef d'avoir une porte, un guichet pour tout voir sans se déplaquer et sans être vu. De plus, la disposition générale est telle qu'on peut quadrupler, par des constructions nouvelles, l'importance de l'hôpital, sans rien changer au plan et sans nuire à cette facilité de surveillance.

Il eût été facile d'obtenir un résultat pareil en construisant le nouveau Charenton dans le bois de Vincennes.

La colline de Charenton présente un admirable point de vue ; située loin des grandes routes, loin de toute cause de bruit, elle réunit, comme site, toutes les conditions désirables de calme et de beauté ; l'air y est sans cesse renouvelé par les vents, et l'exposition nord et sud de ses deux versants est des plus favorables.

On avait de plus, en construisant sur un terrain horizontal et stable, l'avantage de l'économie, car les fondations étaient alors fort simples à faire. Cependant on préféra construire sur le versant méridional de la colline. On divisa le plan incliné dans ses deux tiers supérieurs en deux gradins, ouvrage de terrasse considérable. Les deux immenses terre-pleins qu'on obtint de cette manière furent soutenus par des revêtements en maçonnerie et des contreforts énormes réunis par des voûtes. On sait ce que coûtent de pareils travaux et quelles sommes il y faut enfoncer avant de pouvoir rien élever au-dessus de terre. Pour faire adopter ce projet, que tout le monde, *a priori*, jugera fort onéreux, il fallut des motifs bien puissants, et à parler sans détour, l'espèce de ces motifs, qui à bon vent nous faire, ne nous a pas convaincus, mais l'autre projet réunissait d'avantages en sa faveur.

Un milieu du terre-plein supérieur s'élève la chapelle ; au milieu du terre-plein inférieur et dans l'axe de la chapelle est construit le bâtiment de l'administration, auquel on arrive par des rampes d'un effet gracieux ; de chaque côté de la chapelle et du bâtiment d'administration sont, à l'ouest, la division des hommes ; à l'est, celle des femmes ; la première est seule construite et n'est terminée que sur le terre-plein supérieur. Cette division forme une vaste série de bâtiments qui se chauffent à angle droit et dont les uns n'ont qu'un rez-de-chaussée, tandis que d'autres ont de plus un premier étage. Sur la façade au midi ces bâtiments circonscrivent des cours au nombre de cinq sur chaque terre-plein. Du côté du midi les cours sont fermées par un portique donnant sur un saut-de-loup.

Un portique élégant règne aussi au rez-de-chaussée et au premier étage. Les cours sont disposés en impluvium, le pourtour et les ruisseaux sont dallés en asphalte, le reste est sablé et planté d'arbres. Au milieu s'élève un candélabre à gaz dont le pied forme une fontaine. Les constructions plaisent par leur élégance et leur solidité ; cependant un détail choque singulièrement lorsqu'on les voit de la route : la façade que les bâtiments présentent de ce côté est percée, dans sa partie supérieure, de petites fenêtres carrées et garnies d'un lourd et épais décoré dans la pierre d'un aspect sinistre et qui contraste avec l'ensemble des bâtiments.

Ces fenêtres, qui on prendrait pour celles d'un cachot, donnent de l'air aux latrines, et l'on se demande pourquoi les latrines d'un hôpital sont exposées au midi plutôt qu'au nord, surtout quand on pouvait, en choisissant l'exposition la plus rationnelle, dissimuler cette partie des bâtiments qu'on évite généralement de placer en première vue, et ne pas donner, à un asile construit dans des idées de progrès, l'apparence de la barbarie. Ces grands murs avec leurs grilles ont l'air de ceux d'une prison. Au premier coup d'œil ils disparaissent dans l'ensemble, surtout quand on les voit de très-loin ; mais dès qu'on examine en détail l'élevation des bâtiments, on les remarque avec peine. Quand les intempéries auront noirci la surface, ce sera horrible, et dès à présent, parmi les gens qui le voient de la route, je gagerais que les neuf dixièmes se disent : « Voilà les loges où l'on enferme les fous furieux. »

On monte du rez-de-chaussée au premier étage par des escaliers entre deux murs ; cette disposition, de rigueur dans une maison d'aliénés, est aussi bien compensée que possible dans ce qu'elle a de triste par la construction vraiment monumentale de ces escaliers. Les bâtiments sont divisés en appartements séparés pour les pensionnaires les plus riches, et en dortoirs et en cellules.

A l'est de ces constructions s'élevaient les bâtiments de l'administration qui seront placés de cette manière entre la division des hommes et celle des femmes. On y a ménagé une salle à manger, un salon et une salle de billard destinés à réunir avec les internes, surveillants et surveillées, ceux des malades de première classe (1) des deux sexes à qui l'on juge à propos d'accorder cette faveur. Ils partagent la table des internes et surveillants, et passent avec elle la soirée. On joue à divers jeux, on fait de la musique. Les réunions durent de sept à neuf heures. Les malades qui, suivant l'habitude des aliénés, sympathisent peu entre eux, paraissent très-flattés de cette réunion avec des personnes dont la présence leur semble une réhabilitation. La faveur d'être admis à ces réunions est vivement recherchée ; c'est, comme on voit, un excellent moyen d'agir sur le moral des malades.

(1) Les malades sont divisés en trois classes, suivant le prix de leur pension, 4,500 fr., 4,000 fr. ou 750 fr.

Dans toute l'étendue des bâtiments, les planchers du rez-de-chaussée sont établis sur une couche d'asphalte; les murs, un peu au-dessus du sol, reposent sur une feuille de plomb qui arrête à ce niveau l'infiltration capillaire de l'humidité. Enfin, rien n'a été négligé pour que ces bâtiments réunissent toutes les conditions d'hygiène et de solidité. Malheureusement, on s'est presque arrêté là, et sauf dans la construction des escaliers dont nous avons parlé, on ne semble guère avoir en vue la destination de ces vastes constructions.

Un des points les plus importants dans la distribution d'un asile d'aliénés, c'est la possibilité d'y établir un grand nombre des subdivisions sans communications obligées, de manière à pouvoir classer, suivant les indications médicales, les malades qu'on ne peut, sans inconvénients pour eux, laisser réunis. Il faut que chacune de ces divisions ait sa cour ou son jardin, sa salle de réunion, son dortoir ou ses chambrées. Nous avons insisté sur cette importante question en parlant du bel établissement de MM. Vosia et Falret. Pour tout médecin, et même pour l'homme du monde qui s'est un peu occupé

des aliénés, c'est là un principe élémentaire. Pourquoi faut-il qu'on l'ait si peu suivi à Charenton. Les bâtiments sont vastes, l'espace ne manque pas sans doute, mais on semble n'avoir en vue que deux classes de malades, les agités et ceux qui sont tranquilles, encore n'a-t-on pas eu égard à la proportion des premiers relativement aux autres.

Le nombre des cellules destiné aux agités suffirait pour un hôpital quatre à cinq fois plus considérable que ne l'est celui de Charenton. Il en résulte qu'on se voit obligé de placer dans ces cellules, à côté de quelques aliénés indociles, turbulents,



(Vue générale de l'hospice des aliénés de Charenton.)

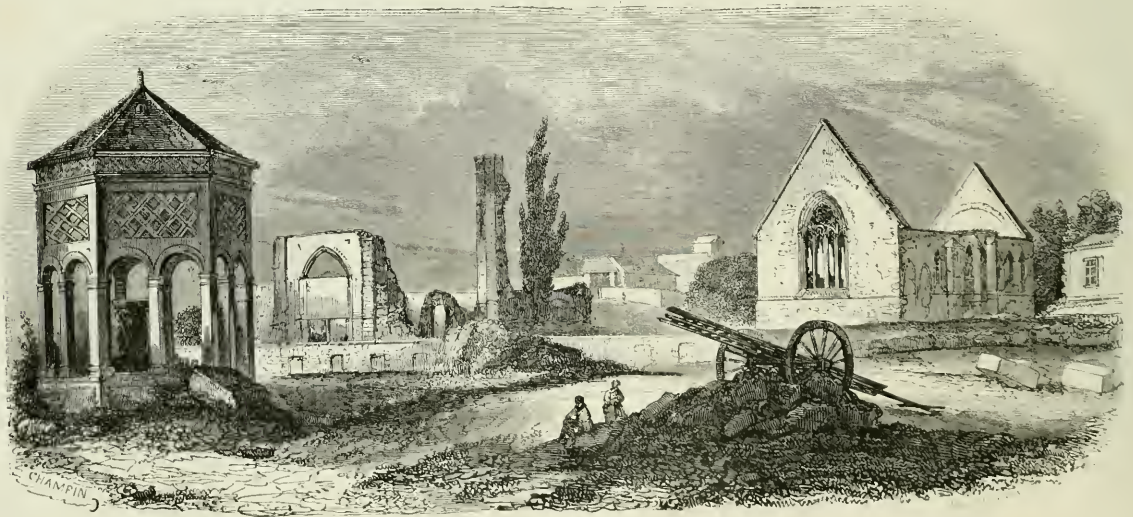
parlant ou criant sans cesse, d'autres malades fort tranquilles, et qui souffrent nécessairement d'un pareil voisinage. Si l'on objecte à cela que plus tard, quand tout sera terminé, ces malades trouveront place dans une autre division, celle des agités sera néanmoins trop grande; on aura un grand nombre de cellules constamment vides et représentant une dépense inutile.

Nous avons parlé des cours; elles sont élégamment disposées, mais d'un aspect bien nu et bien triste pour les malades. Les quelques arbres qu'on y a plantés ne sont pas desti-

nés à acquérir de grandes dimensions, car ils masqueraient les bâtiments. Puis, il manque une chose dans ces cours: c'est du gazon, ce sont des fleurs, ces admirables parterres de la terre, dont l'aspect nous réjouit tant, nous autres citadins, quand nous sortons pour quelques heures de nos chères enfumées. Demandez à un pauvre malade, à un homme tristement préoccupé, l'impression que fait sur lui la vue de la verdure et des fleurs, et vous regretterez avec nous qu'on les ait exclues des préaux de Charenton.

Le bas de la colline est planté d'arbres, il est vrai, et

pourra devenir une jolie promenade; mais comme elle sera placée hors de l'enceinte des bâtiments, elle ne servira qu'à une partie des malades, aux convalescents, et nous croyons qu'on peut avec grand avantage donner aux aliénés les plus agités une cour gazonnée; le plus grand nombre d'entre eux ne penserait nullement à arracher ce gazon, et la main du surveillant arrêterait facilement celui à qui cette idée pourrait venir. On en viendra là certainement, et c'est déjà quelque chose d'avoir remplacé par de jolies cours celles qui, dans les anciens hôpitaux, semblent disposées à l'imita-



(Vue des ruines de la Charenton de Dijon, avant la construction de l'asile des aliénés actuel.)

tion des fosses aux ours du Jardin-des-Plantes. Un autre avantage que présenterait un jardin annexé à chaque division, ce serait la possibilité de faire prendre aux malades cet exercice de l'horticulture, le plus puissant remède contre leur triste affection.

À défaut de moyens plus actifs, l'étude sans fatigue et en commun, employée avec succès dans d'autres maisons, a été appliquée heureusement à Charenton. M. le docteur Legal-Lasalle, inspecteur du service médical, a été chargé par M. Foville, médecin en chef, d'organiser, avec l'autorisation

du directeur, une salle d'études. Quelques modèles de dessin et des cartes de géographie couvrent les murs; un malade fait un cours de géographie à des auditeurs attentifs, et qui vont chaque jour augmenter. On parvient ainsi à distraire de ses songes, en le fixant sur un seul et même point, l'esprit de ces hommes, qui, dans leurs salles de réunions, restent isolés chacun dans son cercle d'idées.

Quand les bâtiments du plateau inférieur seront terminés, on profitera de l'étendue des dortoirs, trop considérable en égard à la population actuelle de l'hôpital, pour y établir des

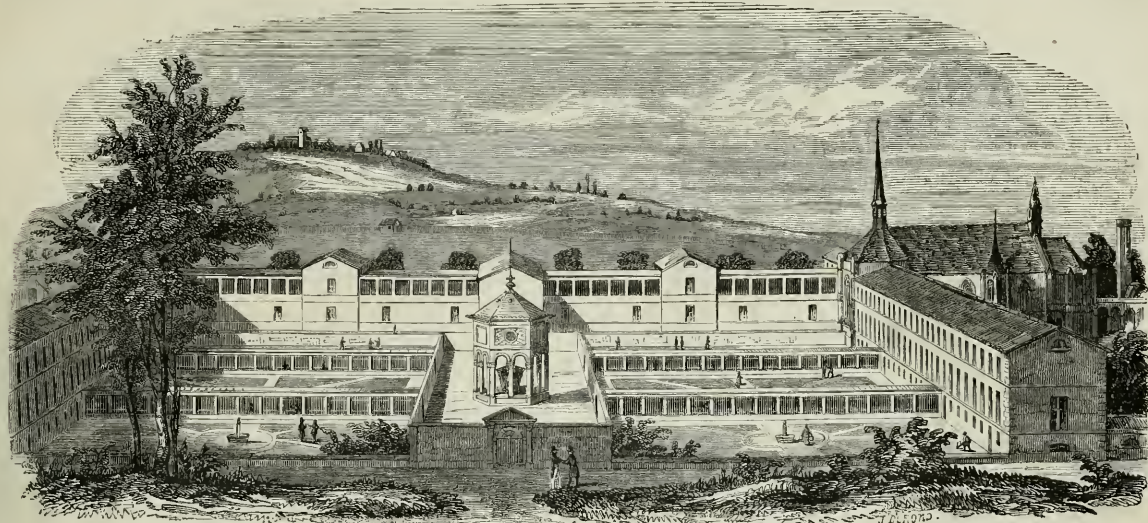
ateliers, où les malades trouveront dans l'exercice de leur métier ou de leur adresse, une nouvelle et utile distraction.

Nous avons dit qu'un portique régnait le long des bâtiments. Le toit recouvre ce portique, et le travail de charpente laissé à découvert est fort élégant et agréable à l'œil; mais ce toit, en saillie de plus de deux mètres, projette sur la façade une ombre qui ne permet au soleil d'éclairer que les carreaux inférieurs des fenêtres. Dans un pays méridional une pareille disposition serait bonne; mais sous notre ciel, il est

bien dur, pendant neuf mois au moins, d'être privé de soleil. Outre cet inconvénient de porter ombre sur les fenêtres du rez-de-chaussée, le portique du premier étage en a un autre bien plus grave, c'est de présenter sans cesse aux malades un

moyen de suicide. Quand on connaît les aliénés, on sait que souvent l'idée de destruction d'eux-mêmes ou d'autrui ne leur vient que par la vue fortuite d'un moyen ou d'un instrument de destruction; n'est-ce pas pour cela qu'Esquirol et tous les

médecins d'aliénés ont prescrit les escaliers à cages ouvertes; à Charenton, il est impossible de se précipiter dans les escaliers, mais arrivé en haut, libre à qui veut de le faire. On a cherché, il est vrai, à prévenir les accidents par une



(Vue générale de l'asile des aliénés de Dijon.)

grille élégante, comme tous les autres détails de l'architecture; mais cette grille, bien qu'elle dépasse la hauteur d'un garde-corps ordinaire, est encore trop basse; elle n'a guère qu'un mètre cinquante centimètres. Deux mètres seraient à peine suffisants pour arrêter un homme agile; et à cette hauteur, la grille transformerait déjà le portique en cage, ce qu'on a voulu éviter avec raison. Cependant, comme il faut de deux maux choisir le moindre, on en viendra sans doute à la grille de deux mètres, sans autre traverse que celles qui missent les tringles à leurs extrémités. Un autre moyen de suicide mis à la portée des malades, c'est le saut-de-loup du plateau supérieur; déjà deux aliénés se sont précipités en voulant s'évader par-dessus le mur qui clot ce saut-de-loup et dont le chapereau est 10 mètres au-dessus du terre-plein inférieur; un troisième a été arrêté, non sans danger, pendant qu'il se promenait sur le chapereau de ce mur.

Nous ne parlerons pas des grillages en fil de fer galvanisé, que l'on avait adopté pour les croisées, dans le but de dissimuler autant que possible tout ce qui sent la réclusion. Ce grillage fort léger a déjà été faussé dans plusieurs chambres, et si nous sommes bien renseigné, on a résolu de le remplacer par un moyen de clôture plus résistant. Cependant, sans pour quelques cellules destinées aux malades dont on croirait avoir à redouter la violence, ce grillage à losanges nous semblerait pouvoir rester, s'il n'avait pas, comme les grillages de Bicêtre et de la Salpêtrière, l'inconvénient de fournir aux malades un moyen de suspension.

Une dernière observation nous reste à faire. La maison de Charenton compte de quatre cent cinquante à cinq cents malades, les bâtiments construits pour le service des hommes, peuvent donner place à cinq cents lits, et l'on construit pour les femmes une division qui, pour être symétrique, ne doit pas être moins considérable. Que l'on se fasse les condées franches et que dans la prévoyance de l'avenir, on mette le nouvel hôpital en état de recevoir les malades d'un plus grand nombre de départements, nous accordons ce point, mais n'a-t-on pas un peu dépassé les limites en portant le nombre des lits d'hommes de deux cent cinquante à cinq cents?

Encore n'est-ce pas deux cent cinquante qu'il faudrait dire, car sur un nombre donné d'aliénés, il y a, comme on sait, toujours un peu moins d'hommes que de femmes; ainsi, dans le cas où l'on voudrait donner un développement proportionnel au service des femmes, ce serait à plus de cinq cents lits qu'il faudrait le porter, s'il ne fut moins étendu que celui des hommes, c'est qu'on reconnaît sans doute que ce dernier est beaucoup trop considérable. Mais qu'on lui donne seulement une capacité de quatre cents lits, ce seront toujours neuf cents lits que l'on aura. Une pareille augmentation dans le nombre des pensionnaires de Charenton, nous semble peu probable, à une époque où les départements élèvent à l'envi des asiles d'aliénés.

Voilà les observations critiques dont nous avons été frappés en visitant ce bel hôpital, dans lequel tout est du reste admirablement organisé comme ordre et comme service. L'ancien asile n'avait d'eau que celle d'un puits très-profond. L'admini-

strateur, nous regrettons pour nous qu'on n'ait pas songé à utiliser l'énorme quantité d'eau de pluie qui coule de la vaste superficie des toits. Une citerne dans chaque cour n'aurait pas augmenté sensiblement la dépense, et l'on aurait eu ainsi de grands réservoirs, constamment pleins d'une eau excellente. Il est vrai qu'on aurait dû renoncer alors à couvrir les toits en zinc, et qu'il aurait fallu y placer des gouttières.

Nous aurions peut-être regretté le zinc, qui n'est après tout qu'un mauvais système de couverture; quant aux gouttières, elles sont loin d'être un ornement, j'en conviens, mais elles permettent de se promener dans les cours sans être exposé à la pluie abondante qui coule des toits, même par un temps serain, pendant la saison froide. On sait d'ailleurs quel effet destructeur cette pluie, frappant toujours au même point, a sur le pavage, et l'asphalte des cours sera bientôt entamé sur toute la ligne d'aplomb des toits, si l'on n'y place des gouttières.

L'hôpital est chauffé dans presque toute son étendue par un excellent calorifère à eau chaude, et les thermomètres placés dans les corridors, marquent 8° à 10° de chaleur; quant au dehors, la température est à 2° ou 3° au-dessous de zéro. Les points trop éloignés du centre sont chauffés au moyen de poeles fort bien construits.

Les chambres ont toutes une bouche de calorifère et une grille d'appel pour le renouvellement de l'air. Cette grille est placée de manière à ne pas causer de courant nuisible. Enfin les bâtiments sont éclairés par l'entrepris du gaz portatif.

Nous n'entrerons pas dans d'autres détails sur cet établissement plus prospère aujourd'hui que jamais, quoique le chiffre moyen de ses pensionnaires soit bien inférieur à celui des frères Saint-Jean-de-Dieu; ce n'est qu'au point de vue médical que nous avions à le considérer. S'il laisse à désirer sous le rapport des dispositions et des aménagements, c'est que, par une sorte de fatalité, il est établi dans notre pays que tout le monde s'entend à fixer le plan d'un hôpital, excepté le médecin qui doit en diriger le service. Nous ne savons quand on reviendra sur ce déplorable principe que toutes les administrations suivent rigoureusement. Félicitons-nous du moins de ce que, si l'on ne consulte pas, dans cette circonstance, les chefs de service, en revanche on ne donne qu'àux plus dignes ces fonctions importantes; à la mort d'Esquirol, M. Fosville fut nommé médecin en chef de la maison de Charenton; un pareil choix est un honneur pour la mémoire de l'homme qu'on regrette comme pour celui qui lui succède.

An moment où nous terminons ces notes, on nous adresse le plan et quelques vues de la Chartreuse de Dijon. Cet ancien couvent, relevé de ses ruines, est devenu un asile d'aliénés.

Parmi les dispositions que présente cet établissement, un certain nombre nous ferait croire que l'aussi on n'a pas cru devoir adjoindre au talent de l'architecte les lumières du médecin.



(Le Puits de Moïse à l'ancienne Chartreuse de Dijon, restauré par M. Jouffroy.)

stration, sans regarder à la dépense, a passé un marché avec la compagnie de Belleville, et les eaux de la Seine arrivent maintenant à l'hôpital. On a prévu le cas où, par un accident quelconque, le service des eaux serait momentanément inter-



Les Annonces de L'ILLUSTRATION coûtent 90 centimes la ligne. — Elles ne peuvent être imprimées que suivant le mode et avec les caractères adoptés par le Journal.

**AUGMENTATION DE FORMAT. LA PRESSE RÉDUCTION DE PRIX.**

Par suite du développement de ses annonces, la PRESSE, à partir du 1<sup>er</sup> juin, Prend le format du journal anglais THE TIMES, porte le nombre de ses colonnes de SEIZE à VINGT,

**ET RÉDUIT LE PRIX DE SON ABONNEMENT :**

**De 14 à 13 francs par trimestre pour les Départements; De 12 à 11 francs par trimestre pour Paris.** } soit de 4 francs par an.

Le nouveau format de LA PRESSE sera alors du DOUBLE en étendue de celui du SIECLE, bien que le prix d'abonnement soit le même pour l'année :

**48 FRANCS POUR LES DÉPARTEMENTS ET 40 FRANCS POUR PARIS.**

On s'abonne à Paris, rue Montmartre, 131, et dans les départements, à tous les bureaux de Poste et de Messageries

PAULIN, éditeur, rue Richelieu, 60.

**COLLECTION DE VIGNETTES ET PORTRAITS POUR L'HISTOIRE DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE**

de M. Thiers

Cinquante planches sur acier dessinées par MM. Eugène Charpentier, Karl Girardet, Morel-Fatio, Mossard, etc., etc.;

Gravées par MM. Geoffroy, Gauthière, Hopwood, Outhwaite, Revel, Vallot, etc., etc.

Cette Collection de vignettes et de portraits est exécutée SPÉCIALEMENT pour l'histoire du Consulat et de l'Empire, par M. Thiers. Ce ne sont point des sujets pris au hasard, copies d'après des tableaux connus, composés sur des données plus ou moins contestables, et pouvant illustrer avec la même convenance et le même a-propos tous les livres écrits sur la même époque; une telle illustration ne pouvait répondre à ce que les lecteurs du livre de M. Thiers ont le droit d'attendre de ses éditeurs. Aussi n'avons-nous pas fait paraître les gravures avant le livre; mais, le livre publié, nous y avons cherché les récits les plus propres à inspirer l'artiste, nous avons mis l'ouvrage sous ses yeux, afin qu'il pût traduire exactement la scène et jusqu'au mouvement des personnages, en consultant toutefois, pour la fidélité du costume et la ressemblance des figures, ce que la peinture du temps nous a laissé de plus parfait et de plus authentique.

Cette collection ne peut se joindre qu'à l'histoire du Consulat et de l'Empire, par M. Thiers; elle n'est pas faite d'une manière générale pour tous les livres écrits sur cette époque. Il nous sera permis, en faisant cette déclaration d'ajouter que les collections qui prétendent s'adapter à toutes les Histories du Consulat et de l'Empire ne s'adaptent à aucune d'une manière spéciale; elles conviennent à celle de M. Thiers moins qu'à toute autre.

**CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.**

Cette collection de vignettes et portraits se composera de cinquante planches, et sera publiée en 10 livraisons.

Le prix de chaque livraison, renfermant cinq gravures, sera de 1 fr. 50 c.

La première livraison paraîtra le 1<sup>er</sup> octobre prochain.

Mise en vente de la 31<sup>e</sup> Livraison.



Le tome I<sup>er</sup> de l'édition illustrée est en vente.

RHUMES, IRRITATIONS, INFLAMMATIONS. AVIS. — CHANGEMENT DE DOMICILE.

LE SIROP ANTIPLÉGISTIQUE DE BRIANT, de plus en plus apprécié pour le traitement des irritations et des inflammations de la poitrine, de l'estomac et des intestins, qu'on vendait, il y a quelques années, rue Saint-Denis, 151 et 141, sera vendu désormais au n. 157 de la même rue, Pharmacie BRIANT. Ce sirop, que les plus célèbres médecins prescrivent tous les jours dans leur pratique, est encore ce qu'il y a de plus efficace pour combattre ces cruelles maladies d'où résultent les RHUMES, CATARRHES, CRACHEMENTS DE SANG, GROSSE, COQUELICHES, DYSSENTERIES, etc., etc.

A la CARAVANE, rue Saint-Honoré, 295. CHOCOLAT GUILLER. Ordinaire, 1 fr. 25 c. fin, 2 fr. 50 c. Caraque, 5 fr.; surchoix, 4 fr. demi-vanille, 50 c., et vanille, 1 fr. en sus. Expédition franco par 15 demi-kil., à 4 fr. et au-dessus. Un bon sur Paris.

BLAY, MARCHAND TAILLEUR, CI-DEVANT PLACE DE LA BOURSE. — Le directeur de la maison Ternaux propose que M. ALEXANDRE BLAY est associé aux affaires de l'établissement du Bonhomme-Richard, place des Victoires, hôtel Ternaux, et qu'il est spécialement chargé de la confection des vêtements. Dirigé par l'un des tailleurs les plus en vogue aujourd'hui, ce vaste établissement, le seul où se vendent les draps si renommés des fabriques Ternaux, présente au consommateur tous les avantages possibles; marchandises excellentes et de la plus grande beauté, vêtements taillés par une main habile, prix extrêmement modérés, tout y est réuni. Chaque article est marqué en chiffres et se vend au comptant.)

**COURS COMPLET DE MÉTÉOROLOGIE**

DE L. F. KAEMTZ, professeur de physique à l'université de Halle;

Traduit et annoté par CH. MARTINS, docteur en sciences et professeur agrégé d'histoire naturelle à la faculté de médecine de Paris. Ouvrage complète de tous les travaux des météorologistes français.

Un vol. in-12, format du *Million de Faits*, avec des gravures et des tableaux.

Prix : 8 francs.

SOCIÉTÉ MAISON LABODLIER. **ALTHEÏNE** NOUVELLE PÂTE D'AMANDES A LA GUMMAUVE, composée par FAGUER, PHARMACIEN, ancien Pharm. Rue Richelieu, 93, à Paris.

Prix : 3 francs le Pot.

**BAINS DE HOMBURG**

(Près de Francfort-sur-Mein.)

Les Eaux minérales de Homburg jaillissent à deux cents mètres au-dessus du niveau de la mer. Elles sont situées au pied des montagnes du Taunus. A ces eaux, dont la réputation est si bien établie en Allemagne, viennent se joindre de nouvelles sources, qui, par l'intensité de leur minéralisation et l'énergie de leur action dans certains états morbides, s'élevèrent à l'un des premiers rangs parmi les eaux minérales de l'Allemagne.

Les sources de Homburg sont au nombre de cinq. Elles ont été analysées par le savant professeur Liebig. Malgré les différences qui existent entre ces diverses sources, ces eaux peuvent être considérées comme un même médicament diversement modifié. Les principes minéralisateurs restent les mêmes; il n'y a de différence que dans leur quantité et leurs proportions. Et c'est un avantage précieux pour les médecins de pouvoir adapter à chaque cas individuel l'eau qui lui convient; en, changeant de source, de pouvoir modifier le traitement pendant le cours de la maladie.

L'usage interne de ces eaux est d'une efficacité constante, surtout quand elle est prise à la source; car alors l'air vif des montagnes, le mouvement, la distraction, l'absence des affaires, concourent à augmenter l'action du médicament.

Les eaux de Homburg sont stimulantes, toniques, résolutives et purgatives. Elles conviennent dans tous les cas où il s'agit de modifier les fonctions perverties de l'estomac et des intestins, en portant une stimulation particulière sur ces organes, lorsqu'il faut activer la circulation abdo-

minale, exciter les organes sécréteurs, régulariser la nutrition et l'assimilation. Elles sont préconisées avec le plus grand succès dans les engorgements du foie et de la rate, l'hypochondrie, lictère, les hémorroïdes et les constipations opiniâtres. Les maladies des voies urinaires et rénales, la diathèse calculaire et la goutte, dépendant du dérangement des fonctions digestives, en obtiennent d'heureux résultats.

La ville de Homburg n'est pas restée stationnaire depuis quatre ans que ses eaux minérales ont obtenu une réputation si justement méritée. Une nouvelle ville s'est créée à côté de l'ancienne, et de nouveaux hôtels et des maisons particulières y offrent aux étrangers tout le confort et tout le luxe des établissements de bains les plus renommés.

Les forêts qui entourent Homburg comme une riche ceinture ont été percées de sentiers et de routes carrossables, de manière que les promeneurs peuvent parcourir facilement les sites si pittoresques du Taunus, le Feldberg, la roche d'Elisabeth, les cèdres de Luther, la mine d'or, etc., etc.

Les entrepreneurs des Eaux minérales ont fait construire un magnifique Casino, qui par la beauté de son architecture, sa bonne distribution et le luxe de ses décors, surpasse tout ce qu'on a vu jusqu'à ce jour sur les bords du Rhin; il contient une superbe salle de bal, une salle de concerts, des salons pour les jeux de trente et quarante et de roulette, un cabinet de lecture où se trouvent la plupart des journaux allemands, français, anglais, russes,

belges et hollandais, une salle de café, un divan donnant sur une belle terrasse en asphalte, et une superbe salle à manger, avec table d'hôte servie à la française, à une heure et à cinq heures.

L'excellent orchestre du théâtre de Mayence se fait entendre trois fois par jour; le matin, aux sources; l'après-midi, dans les jardins si beaux du Casino; et le soir, dans la grande salle de bal.

Les concerts, les bals et les fêtes de toute espèce s'y succèdent sans interruption.

Les administrateurs, qui ne reculent devant aucun sacrifice pour rendre cette place de bains aussi agréable que possible aux étrangers, ont affermé vingt mille hectares de forêts et de plaines, où le gros et le petit gibier se trouvent en abondance, ainsi qu'un parc de réserve pour les grandes chasses de l'arrière-saison et de l'hiver. Le Casino de Homburg a, jusqu'à présent, seul le privilège de rester ouvert pendant toute l'année, et la continuation des jeux de hasard, des bals, des concerts et des chasses, fait que, même pendant la saison d'hiver, cette résidence attire une société nombreuse et choisie et qui s'y rend de toutes les parties de l'Europe.

On se rend de PARIS à HOMBURG en 42 heures, en passant par MAYENCE et FRANCFORT; on va en une heure et demie de FRANCFORT à HOMBURG; en deux heures et demie de MAYENCE à HOMBURG; des omnibus et des voitures de la poste font le trajet toutes les heures.

Distribution des lots de la loterie de Saint-Eustache.

La grande nouvelle de la semaine, c'est le tirage de la grande loterie philharmonique, autorisée et instituée pour le rétablissement de l'orgue de Saint-Eustache. M. l'abbé de Guerry, avant de procéder au tirage, a fait à la foule compacte dont l'Hôtel-de-Ville était encombré, une allocation qui a excité, dit un journal, les plus vifs applaudissements. Deux jeunes garçons placés sur une estrade traînaient les numéros de l'urne; ils ont d'abord désigné la bonne série pour cinquante mille petits lots; le sort a favorisé les numéros impairs. On a procédé ensuite au tirage des cent gros lots; et là, comme ici, le sort s'est montré, suivant son habitude, d'une bizarrerie

extrême. L'illustration aurait fait tort à ses lecteurs si elle n'avait pas conservé à la postérité le souvenir de ce jeu bizarre de la fortune. M. Cham en a composé un agréable tableau, qui n'en donne cependant qu'une faible idée; car l'artiste est obligé de choisir; une gravure grande comme les seize pages de ce journal ne suffirait pas à enregistrer les grands triangles et les petites mystifications des joueurs. On en a cité beaucoup, mais il en reste encore et des meilleurs. Les meilleurs sont les lots qui se composent de bons à toucher aux quatre coins de Paris, chez les industriels généreux qui ont mis, moyennant finance, les objets de leur arrière-bou-



tique à la disposition de l'œuvre. On parle d'un gagnant qui, ayant acheté quatre billets, a passé à l'Hôtel-de-Ville trois heures à attendre la délivrance de ses quatre lots; puis on lui a donné de ces bons à recevoir: 1° pour une lithographie, place de la Bourse; 2° pour un almanach, rue Saint-Jacques; 3° pour une boîte d'épingles, rue Saint-Denis; 4° pour un devant de cheminée, au faubourg Saint-Antoine. Après avoir recueilli ses profits, cet heureux bénéficiaire est rentré chez lui à onze heures du soir, et n'a pu dormir que le lendemain. La lithographie a joué un grand rôle dans cette fameuse loterie de l'orgue de Saint-Eustache. Paris est pourvu d'images pour longtemps; cette provision va faire la fortune des encadreurs. Heureux Parisiens! Il n'y a qu'eux pour le goût des arts et pour les jouissances qu'ils procurent,

Nouvelle publication illustrée par J. J. Grandville.

Un journal en grand crédit disait, il y a deux ans déjà: Jérôme Paturot n'est rien moins que le Gil Blas du dix-neuvième siècle, et la fortune de son devancier est d'un heureux augure; déjà illustre, il finira comme l'autre par être illustre.

Il ne manquant, en effet, après quatre éditions écoulées en France et cinq contreparties belges, qu'un seul genre de succès à Jérôme Paturot: c'est une illustration brillante, spirituelle, bien sentie. Le prince du crayon satirique, Grandville,

s'est chargé de ce soin. Aucun artiste n'aurait pu imprimer à ce livre un caractère plus vrai, plus élevé; aucun dessinateur n'aurait su comme lui traiter l'œuvre en moraliste et se montrer aussi contenu sans cesser d'être ingénieux.

Toutes les qualités de Grandville semblaient l'appeler à exercer son crayon sur un sujet où se déroulent les misères et les ridicules de notre époque. La société moderne se trouve là tout entière, depuis le député jusqu'à l'électeur, depuis les gens du monde jusqu'aux industriels de mauvais aloi. Les sectes philosophiques, les écoles littéraires, les journaux, les hommes de loi, les hommes d'affaires, les grands politiques et les petits philosophes, la vie du rez-de-chaussée, la vie du premier étage, les académies, les instituts libres, les joies et les peines d'un ministre, les succès et les revers de la bourse, l'éducation de l'enfance, les mœurs de l'atelier, les faiblesses du philanthrope, rien n'échappe à cette rapide revue de notre organisation sociale et des anomalies dont elle offre le spectacle.

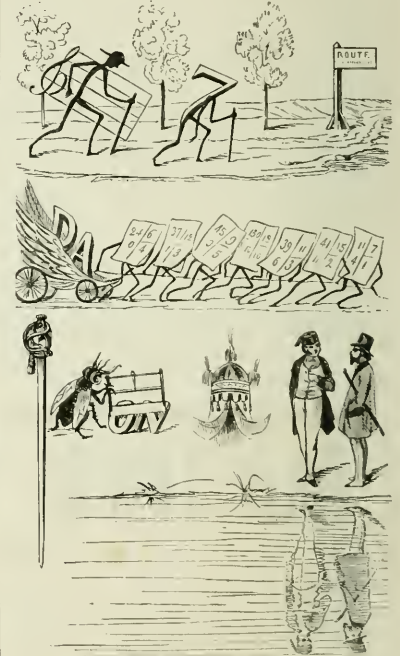
Un semblable domaine appartenait donc à Grandville; en illustrant le Jérôme Paturot, il n'a fait que continuer les études qui lui ont acquis une popularité si grande et si méritée. Sans une apparence légère, le sujet a un profond que seul, parmi nos artistes, il pouvait apprécier et reproduire; car c'est là un des côtés de son talent, un de ses titres les plus dorables. D'autres dessinateurs peuvent satisfaire le regard et amener le sourire sur les lèvres: Grandville fait penser, et laisse dans l'esprit une impression saine et forte. Ainsi compris, le dessin n'est plus une fantaisie; il s'élève à la hauteur d'une leçon; une bonne pensée s'en dégage.

On verra dans quelques jours.

Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER REBUS.

A chercher à me trouver, tu perdras ta peine.



On s'abonne chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les Correspondants du Comptoir central de la Librairie.

A LONDRES, chez J. THOMAS, 1. Finch Lane Cornhill.  
A SAINT-PETERSBOURG, chez J. ISSAKOFF, libraire-éditeur commissionnaire officiel de toutes les Bibliothèques des régiments de la Garde-Imériale; Gostinof-Dvor, 22. — F. BELLIZARD et C<sup>e</sup>, éditeurs de la Revue étrangère, au pont de Police, maison de l'Eglise hollandaise.  
A ALGER, chez BASTIDE et chez DEBOS, libraires.

Chez J. HEBERT, à la NOUVELLE-ORLÉANS (États-Unis).  
A NEW-YORK, au bureau du Courrier des États-Unis, et chez tous les agents de ce journal.

JACQUES DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de LACRAMÉ et C<sup>e</sup>, rue Dambette, 2.

# L'ILLUSTRATION,

## JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris. — 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.  
 Prix de chaque N<sup>o</sup>, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

N<sup>o</sup> 119 VOL. V. — SAMEDI 7 JUIN 1843.  
 Boreaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les Dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.  
 Ab. pour l'étranger. — 10 — 20 — 40.

### SOMMAIRE.

**Histoire de la Semaine.** Portraits de l'amiral Willaumez et du prince des Asturies. — **Chronique Musicale.** — **Courrier de Paris.** — Une Scène des Étudiants; une Sauterelle d'Afrique, le singe Jim. — **De l'utilité des grands journaux.** Une Caricature par Quillenois. — **L'Alpaca ou moulin du Pérou.** Une Gravure. — **Académie des Sciences.** Compte rendu du 4<sup>e</sup> trimestre de 1841. Sciences naturelles. — **Les Peaux-Rouges.** (2<sup>e</sup> article.) Sept Gravures. — **Les deux Gousteos,** Nouvelle maritime, par M. G. de La Landelle. (Chapitre II) — **Peintures de l'église de Saint-Vincent-de-Paul.** — **Les Courses d'Épsem en Angleterre.** Trois Gravures. — **Bulletin bibliographique.** — **Actualités.** — **Modes.** Cinq Gravures. — **Rébus.**

peur du Maroc refuse sa sanction, a été précédé, à la chambre des députés, du vote d'un projet de loi relatif à trois édifices à construire, de l'adoption de deux modifications faites par la chambre des pairs à la loi sur la police des chemins de fer, déjà votée au palais Bourbon, et il a été suivi de la discussion importante et étendue de la loi sur le régime législatif des colonies. Nous reviendrons sur ce dernier

### Histoire de la Semaine.

L'engagement qui a eu lieu entre les avant-gardes de l'opposition et du ministère sur l'affaire du traité au quel l'em-



(Le prince des Asturies, fils de don Carlos.)



(L'amiral Willaumez, décédé le 19 mai 1843.)

Les trois monuments pour lesquels la Chambre a consenti l'ouverture de crédits sont : un hôtel du ministère des affaires étrangères à élever, avec facade sur le quai d'Orsay, sur une portion du jardin du palais de la Chambre ; — un bâtiment pour la Timbre et l'Enregistrement, sur un terrain dépendant de l'ancien couvent des Petits-Pères, — et un autre pour les Archives de la Cour des Comptes, sur l'emplacement de deux maisons de la rue de Lille.

La Chambre, par la discussion dans les bureaux et par la nomination de ses commissaires, s'est montrée très favorable au projet d'établissement d'un comptoir de la Banque de France en Algérie, et à la proposition, déjà prise en considération, de la réduction de l'impôt sur le sel. Toutefois, l'opinion d'une réduction beaucoup plus large que celle qui provoquait l'autorisation de la proposition, M. Demessmy, a prévalu. Il demandait que l'impôt fut abaissé à 2 décimes. Les commissaires paraissent tous d'avis de réduire l'impôt des deux tiers, et c'est ainsi bien dans l'intérêt du Trésor, qui retrouvera son compte à une consommation considérablement accrue par le bon marché, que dans l'intérêt des populations.

M. le ministre des travaux publics a présenté trois nouveaux projets de chemins de fer : — le chemin de Dijon à Moulleux ; — l'endrainement de Havre ; — et l'embranchement de Paris sur le chemin de Marseille à Avignon.

Les séances de la chambre des pairs ont été remplies par de longs discours sur la question de conversion de la rente cinq pour cent, interminables harangues qui ne se répandaient pas, et dont les arguments passaient les uns à côté des autres. Les partisans de la mesure ont apporté dans ce débat beaucoup plus de modération que la plupart de ses adversaires ; ils se sont permis néanmoins une vengeance, celle d'opposer l'opinion sur la matière de M. le comte Roy en 1824, à celle du noble pair rapporteur de la commission de 1845. Toutefois, et au moment du vote, on a semblé craindre que cette discussion n'eût en la physionomie d'une lutte engagée par la chambre des pairs contre l'opinion unanime et si constamment reproduite de la chambre des députés. M. Barthe et M. le président de son côté s'efforçaient de répéter que la commission n'avait pas entendu voter une question de principe, mais simplement juger une question de fait ; que des motifs divers avaient déterminé ses conclusions ; que le pouvoir des assemblées législatives se borne à admettre ou à rejeter un projet de loi, sans que jamais elles se prononcent sur un principe et sans qu'elles s'expriment en aucune façon l'avenir. On a dit que par ces déclarations, MM. Barthe et Pasquier voulaient adoucir ce que la résolution a peu près unanime de la partie avait de trop rude pour M. le ministre des finances, parlant de la conversion, et comparant, en laissant pour l'animer quelqueueur d'espoir à la chambre des députés, un vote par lequel elle, dans la discussion du budget des dépenses, réduirait le crédit pour le service des intérêts de la rente cinq pour cent en demandant au ministre les moyens de rembourser les rentiers qui ne voudraient pas être convertis.

Le nouveau traité de visite a paru samedi dernier dans les feuilles anglaises. Il est conclu pour dix ans, à l'expiration desquels il sera de plein droit prorogé, s'il n'est renouvelé. Il pourra dans la cinquième année de son exécution être soumis à une révision partielle ou totale. La France et l'Angleterre s'obligent à entretenir chacune sur la côte occidentale d'Afrique, à partir du cap Vert jus-qu'à la 16e degré 50m de latitude méridionale une force composée d'au moins vingt-six croiseurs tant à voiles qu'à vapeur. Chacune des deux puissances demeure libre de fixer la proportion dans laquelle la voile et la vapeur doivent être employées. Le traité ne détermine qu'un minimum de forces, il ne prescrit pas l'égalité des escadres. — Dans les trois mois qui suivront la déclaration du gouvernement français que son escadre est prête à entrer en opérations, le droit de visite institué par les conventions de 1851 et 55 cessera d'être exercé, et les mandats des croiseurs seront respectivement restitués. Toutefois, l'art. 40 nous avertit que la convention antérieure est suspendue, non abrogée. D'où il résulte qu'après cinq, après dix ans, l'Angleterre ressaisira l'ancien droit de visite, s'il lui convient mieux que la convention actuelle. Cette clause, offensante pour notre dignité nationale, est contraire aux engagements antérieurs pris par la Grande-Bretagne. On nous impose comme traité perpétuel une convention passée à titre d'essai et temporaire. — L'art. 8 soulève aussi une question de principe. Il s'agit du droit de s'assurer si un bâtiment de commerce appartient à la nation dont il porte le pavillon. C'est la *visite sans la recherche*. Cette disposition est pleine de dangers. Elle fait renaitre pour les croiseurs anglais la possibilité de renouveler toutes les vexations qui ont soulevé l'opinion contre les traités de 1851 et 1855. On remarquera que cette disposition n'est pas dirigée contre les négriers qui seraient réellement français. L'arrestation de ceux-ci est réservée exclusivement aux croiseurs français. Elle est censée avoir pour objet d'empêcher les négriers portugais, espagnols ou autres, de se servir du pavillon français pour faire la traite. En réalité, elle livre à la visite des croiseurs anglais les navires français faisant un commerce légitime que chaque croiseur pourra déclarer suspect. C'est à prévenir les inconvénients du droit de visite, c'est à garantir le droit existant que les États-Unis se sont formellement engagés à accorder.

On assure que les chargés d'affaires d'Angleterre et de France au Texas, M. Elliot et M. de Salazar, se sont d'un commun accord rendus à Washington (Texas) auprès du président texien, M. Anson Jones : ils ont reconnu l'appui du fondateur de l'indépendance texienne, l'ex-président Houston, qui s'est déclaré contre l'annexion, après en avoir été longtemps le plus zélé partisan, et ils ont été très libéralement partis des dispositions secrètes de l'assemblée qui est opposée à l'annexion qu'on n'aurait eue de se prononcer trop ouvertement contre la mesure. Une convention a été conclue par suite de laquelle le président s'est engagé à ne pas convoquer le congrès avant un délai de quatre-vingt-dix jours, qui court depuis le 20 ou le 30 avril. Les deux puissances se flattent que ce délai

sera suffisant pour obtenir du Mexique la reconnaissance de l'indépendance complète du Texas, et cet espoir n'a rien d'inraisonnable, puisque le ministre des affaires étrangères au Mexique, don Cuevas, dans son rapport au congrès mexicain, a proposé implicitement cette mesure. Il paraît, de plus, que M. Elliot aurait déclaré que l'Angleterre était prête à garantir l'indépendance du Texas et à se charger de sa dette en échange d'un trait favorable pour les produits de ses manufactures. On espère qu'après avoir aussi assuré l'indépendance et la situation financière du Texas, et fait disparaître les deux grands arguments des partisans de l'annexion, le Texas n'aura plus intérêt à abdiquer son indépendance, et que le congrès, dont la majorité est jusqu'à présent favorable à l'annexion, consentira sans peine à ne pas provoquer une mesure devenue inutile.

S. M. le reine Pomaré, qui était, comme nous l'apprenait sa lettre au roi, dans une position très embarrassée, est accablée le 4 novembre dernier, d'un *prince*. Voilà les nouvelles de cour que nous ont apportées les lettres et journaux de l'Océanie arrivés jusqu'à la date du 12 janvier. On y lit aussi que des son arrivée à Taïti, M. le contre-amiral Huelmeu expédia auprès de la reine Pomaré M. Huet-Clercy, son chef d'état-major, avec l'ordre de remettre à la reine, et de ne remettre qu'à elle seule, une lettre de S. M. le roi des Français. Toutes les démarches que fit cet officier pour remplir sa mission furent inutiles. Il éprouva un refus formel, et ne reçut aucune réponse aux deux lettres qu'il fit remettre à Pomaré. L'ami Huelmeu, espérant avoir plus de succès, écrivit directement à Pomaré. Après avoir exposé combien son intérêt personnel et celui de son pays réclamaient son retour à Taïti, il terminait ainsi : « Si, contre mon attente, Votre Majesté ne voulait point revenir sur le bâtiment que je mets à sa disposition, je le prierais de me confier son fils aîné, qui ferait reconnaître comme souverain. Que Votre Majesté ne compte pas sur l'intervention d'aucune puissance étrangère ; elle n'en a pas besoin, et la France ne l'accepterait point. L'exécution sincère du traité du 9 septembre 1842 est la seule manière de rétablir entre la France et Votre Majesté, l'harmonie qui n'aurait jamais dû être troublée. »

Le contre-amiral ne reçut aucune réponse ; et se détermina alors à autoriser le gouverneur à convoquer les chefs principaux. M. Brun leur adressa en conséquence une circulaire de convocation. Les chefs se réunirent le 7 janvier. Voici comment l'Océanie rend compte de cette journée : « A onze heures et demie, les chefs étant réunis au gouvernement, Maré, orateur du roi, a donné à l'assemblée, à laquelle assistaient M. l'amiral Huelmeu, et M. le gouverneur, lecture des pièces suivantes, savoir : les deux lettres de M. Clercy et celle de M. l'amiral à la reine, et la lettre circulaire de M. le gouverneur. Il a terminé par un document dans lequel les grands chefs et six des grands juges demandaient que Paraita, qui avait déjà rempli les fonctions de régent, fût de nouveau révoqué de cette dignité. M. le gouverneur, commissaire du roi, a déclaré alors que le protectorat était définitivement rétabli, et qu'il acceptait Paraita pour régent ; et il a prévenu ensuite l'assemblée des chefs que le lendemain, 8 janvier, elle aurait à se réunir pour traiter des affaires du pays. A midi, le pavillon du protectorat a été hissé au haut du mât placé devant la demeure du régent Paraita, et un grand mât des navires ; et il a été salué par la terre et par la rade, de vingt et un coups de canon. Nous avons en rade de Papeï deux navires de guerre anglais. Chacun ici a vu avec peine, le 7 janvier, que non-seulement ils se sont abstenus de saluer le pavillon du protectorat, reconnu par le gouvernement de la Grande-Bretagne, mais encore qu'ils avaient mis leurs voiles au sec. Dix navires américains qui se trouvaient sur notre rade, ont pavisé le jour du rétablissement du protectorat. »

En même temps que le *Journal des Débats* annonçait que M. le marquis de Villafraña, grand d'Espagne, avait déposé que les mains du roi des Français l'acte d'abdicacion de don Carlos et avait demandé à S. M. qu'elle voulût bien faire d'hiver à S. A. R. des passe-ports pour l'Italie, cet acte de renonciation au pouvoir du prétendant Charles V en faveur du prince des Asturies, son fils, recevait, avec le manifeste de celui-ci, une grande publicité. Mais le prince des Asturies ne s'en tint pas, dans son manifeste, à l'acceptation pure et simple d'une couronne problématique. Il n'est pas de sacrifice dit-il, auquel il ne soit disposé pour hâter la réconciliation de la famille royale. — Tout le monde a vu là une proposition de mariage faite à la reine Isabelle. Tout le monde a vu là aussi une embauscade menée de loin sans doute, ayant de nombreux appuis en Espagne, à Rome, et dans les cours absolutistes, mais dont le succès causerait à coup sûr l'embarras à M. Martinez de la Rosa, à notre cabinet, à la cour de Naples, au comte de Trapani et aux deux frères comtois, car on aurait alors à résoudre la question délicate et légitime de savoir si le prince des Asturies sera le roi ou le mari de la reine.

En attendant la solution de cette difficulté matrimoniale, le ministre espagnol, dont l'amour, dont la passion pour la légation sont bien connus, vient de franchir à sa manière la question de la liberté de la presse. Deux rédacteurs du journal *El Clarion Publico* ont été arrêtés le 25 au matin, sur l'ordre du capitaine général. « Ce matin, dit ce journal dans un supplément, ont été arrêtés MM. D. Fernando Corradi et D. Juan Perz, le premier, directeur, et le second, rédacteur du *Clarion Publico*, sur un ordre verbal du président du conseil des ministres, par D. Francisco Olco et par un adjudant de place. Le motif de cet emprisonnement, d'après ce qu'on dit ces derniers, est l'article intitulé : *Un chapitre de l'histoire du héros d'Arlozo*, publié dans notre numéro d'hier. » Min, sans doute, que cet événement scandaleux prouve à tous les yeux l'absence de caractère du ministre de l'intérieur, M. Pidal, s'est refusé, de la manière la plus grossière, la plus dure et la plus haineuse, à renouer les plumes d'un jérémy, du respectable et honorable vicarier D. Manuel Anduaga, et à punir la violence jusqu'à le menacer. Cette conduite est indigne d'un homme d'honneur

et d'un ministre, dont le principal devoir consiste à écouter les réclamations de tous ceux qui implorent sa protection. Nous ne nous dissimulons pas les dangers qui nous entourent ; mais tant que l'on ne nous arrachera pas la plume des mains, nous élèverons la voix contre une injustice si grave. » Le lendemain 26, aucun journal n'a paru, à l'exception de la *Gazette de Madrid*, le matin, et du journal ministériel *l'Heraldo*, le soir. Aussitôt arrêtés, les deux rédacteurs ont été informés qu'ils allaient être, sans procès préalable, déportés à Manille, et, à trois heures du matin, le 26, tous les deux sortaient de Madrid sous bonne et forte escorte de cavalerie et de garde civique, prenant la direction de Cadix. Ils doivent, dit-on, être embarqués dans ce port et conduits à Manille, d'où le capitaine général les enverra aux îles Mariannes. Pendant ce temps, le vicarier ecclésiastique instruit une procédure contre les journaux qui publient le *Journal errant* en feuilletons. Ces vicariers, ces illégitimes et ces procès promettent de singuliers résultats à la presse sous le régime de la constitution qui vient d'être promulguée. Le 27, les journaux ont commencé à paraître, mais avec l'obligation d'être préalablement soumis trois heures avant leur publication au chef politique. Il est facile de juger du degré de liberté que leur laisse cette censure préalable. *L'Espectador* a été saisi et condamné à une amende de 5,000 reales pour avoir essayé de se soustraire à cette mesure d'oppression.

Il faut en croire les nouvelles de Suisse, la ligue des petits cantons catholiques, qui était jus qu'à présent demeurée sur la défensive, en résistant aux agressions dont elle avait été l'objet de la part des corps francs, serait sur le point de sortir elle-même des voies légales en encourageant une insurrection dans les districts catholiques du canton d'Argovie, et en y participant activement.

Aux termes de la constitution, sur la demande de 25 membres du grand conseil, ce corps doit être convoqué extraordinairement par le conseil exécutif. Vingt-cinq membres catholiques viennent de réclamer cette convocation dont le but est de demander le rétablissement immédiat des convents ; et dans le cas de refus, les députés des districts catholiques se retireraient du grand conseil, et organiseraient un gouvernement provisoire, lequel proclamerait la séparation de ces districts du canton d'Argovie pour former un canton à part. Le grand conseil réuni le 29 à Arau pour délibérer sur les propositions des vingt-cinq députés, les a renvoyées à la majorité de 17 voix contre 48 et après une discussion des plus animées. L'insurrection est, assure-t-on, toute préparée, et les petits cantons, Lucerne en tête, seraient prêts à appuyer par des corps francs nous de canons tirés de l'arsenal de Lucerne. Il faut remarquer que, quoique la population catholique de l'Argovie ne forme que les deux cinquièmes de la population totale (80,000 sur 192,000), elle a au grand conseil quatre représentants de plus que la population protestante, dans le conseil d'Etat, première autorité administrative, un nombre égal ; et dans la cour d'appel cinq membres sur neuf. On voit que les catholiques ont numériquement la majorité dans les pouvoirs de cet Etat. Mais il est vrai de dire que les hommes qui se sont prononcés avec le plus d'énergie contre les convents et les jésuites sont eux-mêmes catholiques, tels sont les Wieland, les Waller, les Keller, et plus de la moitié des membres catholiques du grand conseil argovien. Les anciens badiages libres riverains du canton de Lucerne, à ce qu'il paraît, sont les plus disposés à l'insurrection. Le gouvernement d'Argovie met ses forces sur pied, il sera vigoureusement soutenu par Berne et Zurich.

Les nouvelles de Beyrouth sont du 14 mai. Toutes les lettres s'accordent à présenter les scènes de carnage dont ce malheureux pays est de nouveau le théâtre comme le résultat de la partialité des autorités turques en faveur des Druses. Des évaluations peut-être exagérées, portent à 2,500 hommes les pertes tant parmi les Druses que parmi les chrétiens. Ce n'est pas seulement sur le littoral que la lutte est engagée. Les lettres d'Haïma annoncent qu'une grande agitation règne dans les environs et que les habitants chrétiens de la campagne venaient chercher un asile dans ces villes. Les Druses du Haïra sont en marche de leur côté pour venir secourir leurs coreligionnaires. Il paraît d'ailleurs qu'à Sayd les événements ont eu beaucoup de gravité, car les musulmans avaient tiré des coups de fusil contre le khan français (sorte d'entrepreneur pour les marchands) ; mais les églises étaient bonnes, les Turcs se dispersèrent sans avoir réussi à les forcer, et les chrétiens qui avaient cherché un asile dans le kaire furent préservés. Notre consul à Beyrouth, M. Pougade, montre dans ces circonstances beaucoup de zèle et de fermeté ; malheureusement, n'ayant à sa disposition que le brick le *Cerf*, il ne peut avoir toute l'influence que lui donnerait une station plus forte.

Le *Monteur* a publié un rapport au roi très étendu sur l'administration de la justice en France, pendant l'année 1845 ; il est daté du 25 mai. Le nombre des procès en matière civile, qui avait été de 51,814 en 1842, s'est élevé à 53,777 en 1845. Le nombre des affaires commerciales a été en augmentation dans une proportion bien plus forte : 165,814 en 1842 et 176,450 en 1845.

La société archéologique de Tours ayant décidé qu'il serait élevé une statue à Descartes sur une place de cette ville, les souscriptions seront reçues à Paris chez MM. A. Guez et compagnie, rue Laflitte, 13, Delessert et compagnie, rue Montmartre, 176.

### Chronique musicale.

Une œuvre, opéracomique en un acte, paroles de M. BAYARD et POISSON, musique de M. ERNEST BOULANGER.

Cette voix est celle de madame Casimir, — une belle voix, comme vous savez. — On ne peut entendre sans être saisi d'admiration. En France comme en Italie, partout où elle ressonne, on s'arrête pour l'écouter, et l'on passe rapidement de la surprise à l'enthousiasme, et de l'enthousiasme à l'amour.



Ainsi est-il arrivé à M. Edgar, jeune officier français, qui, se trouvant de loisir, était allé se promener à Gênes. Passant un soir devant un hôtel, il entendit et vit ce chant merveilleux, et il resta immobile, et bientôt il ne compta plus d'autre plaisir que celui de l'écouter. Il aurait bien voulu connaître le propriétaire de ce magnifique instrument ; mais le moyen ? Quoique officier français, il était tombé. Il s'étonna de voir un propriétaire de ce genre de musique, et il se dit : « Ce n'est pas un instrument ordinaire, mais un instrument d'élite, et il est impossible que ce soit un instrument ordinaire. »

Il se dit encore : « Ce n'est pas un instrument ordinaire, mais un instrument d'élite, et il est impossible que ce soit un instrument ordinaire. »

En effet, il entend bientôt dans une chambre voisine de la sienne le même voix chantant le même air qu'à Gênes. Puis la porte s'ouvre, et il voit sortir la belle dame : c'est aspect sa timidité le quitte tout d'un coup, et il lui décoche à bout portant une déclaration enflammée. Pendant qu'il déclare, la voix se fait entendre de nouveau. Elle vient toujours de là chambre voisine, et sa joie interloquée à la bouche close. Ce n'est pas madame de Villiers qui chante, c'est sa femme de chambre... Déception ! que va-t-il faire à présent ? continuera-t-il à aimer la voix ou bien se bouchera-t-il les oreilles, et n'en croira-t-il plus que ses yeux à l'avenir ? Il prend ce dernier parti, qui lui paraît en effet le plus sage, et plante la mademoiselle Lisbeth, qui en est pour ses avances.

Car je dois vous avouer, au risque de nuire un peu à mademoiselle Lisbeth dans votre esprit, qu'elle a fait beaucoup d'avances à M. Edgar, avant bien sûr M. le comte de Lircoult. Quoique vous ne sachiez pas encore si elle est venue à bout d'être atteinte de mariage, mais M. de Lircoult ne veut pas plus d'elle que M. Edgar, et je ne lui vois plus d'autre ressource que de prendre dans la troupe lyrique du département l'emploi de première chanteuse à royalties. Je ne doute pas qu'elle n'y ait de l'agrément, et d'ailleurs elle y pourra trouver quelque *Trial* démodé, quelque *Martin* poussif, qui se montrera moins difficile et qui lui fera oublier le peu de complaisance de M. de Lircoult et de M. Edgar... si une femme peut oublier un *refus cruel* *Insupportable injure*.

Quoi qu'il en soit, voilà mon conte, et je vous laisse le soin de l'apprécier, lecteur judicieux et délicat.

M. Ernest Boulanger a brodé sur ce canevas deux tris, deux duos, deux airs, une romance et un complet, le tout précédé d'une ouverture. L'ouverture commence par une assez jolie phrase. Le reste n'est rien de plus que ce vieux galop qu'on entend depuis quinze ans dans tous les opéras-comiques qui ont des prétentions à la gaieté. Il paraît que mademoiselle Lisbeth aime à valser, car ce sont toujours des valseuses qu'elle chante. Il y en a une qui est vive et gracieuse. Le reste paraît écrit avec assez de négligence, et l'on dirait que l'auteur ne croyait guère lui-même au succès du hret dont on l'avait chargé. Cela fera honneur à son bon sens et à son goût. Je ne lui adresserai donc, à propos de cette partition, ni compliment ni reproche. Ha rendu à M. Bayard la monnaie de sa pièce, et assurément il a bien fait.

Ce vaudeville déguisé en opéra faisant partie du mobilier que M. Groslier a vendu à M. Basset, l'administrateur actuel n'en est donc pas responsable. On prépare avec activité un ouvrage en trois actes de M. S. Ribet, dont la musique a été composée par M. Théodore Labarre. A la bonne heure ! voilà un homme de talent qui va paraître enfin sur cette scène où s'ébahissent tant de médiocrités. Ce sera là, vraiment, un événement musical, et aucun ami sincère de l'art ne manquera à la fête.

Quoique la musique chôme et soit endormie, elle se réveille, elle se secoue encore qu'il se passe de temps en temps de vive, Témoins, M. Alexandre Debain et ses *harmoniums* ; et c'est sur cet instrument que se joue le mécanisme de l'*harmonium* ; c'est un instrument destiné à suppléer l'orgue, là où l'orgue serait trop cher, trop volumineux, trop sonore. C'est l'orgue de salon, c'est l'orgue en miniature. La sonorité en est faible, mais douce et charmante, suffisamment variée d'ailleurs, et reproduisant à volonté la flûte, le haut-bois, la clarinette, le basson, le cor et la trompette. Avec un quatuor d'instruments à cordes et un *harmonium* on peut exécuter facilement et à peu de frais la musique d'orchestre la plus compliquée. L'*harmonium* peut également tenir lieu de l'orgue dans les églises de village, et cet instrument ne coûte pas plus cher qu'un piano. Voilà bien des titres à l'attention et à la faveur du public.

Et, à propos d'instruments, qui n'a entendu parler de ceux dont M. Sax est l'inventeur ? D'jà, il y a deux ans, M. Sax avait donné au public un échantillon des améliorations qu'il avait introduites dans la fabrication des instruments de cuivre. On n'a pas encore oublié l'effet que produisirent à cette époque les cinq membres de la famille Distin exécutant un quatuor avec cinq instruments fabriqués par M. Sax. Cette année, M. le général de Romigny, n'a pas tardé à reconnaître que le vice principal de notre musique militaire était la disproportion choquante qu'il y avait entre les diffé-

rentes parties de l'orchestre. En effet, les parties aiguës, confiées aux premières clarinettes, aux flûtes, petites flûtes et petites clarinettes, étaient très-perçantes ; les basses, jouées par les ophycélides, s'entendaient à peine plus faibles, et contrairement tout ; mais quant aux parties intermédiaires, il était impossible à quinze pas de sonner leur existence. Beaucoup d'instruments concouraient à leur exécution ; mais c'étaient des instruments peu sonores, précieux au théâtre ou dans une salle de concert on les nourrit l'harmonie sans couvrir les violons, et sans fatiguer les voix, mais nuls en plein air. Tels sont le basson, le cor, le haut-bois, et la clarinette quand on l'emploie dans ses deux extrêmes les plus graves. Écoutez de cinquante pas un orchestre militaire ; vous entendrez la petite flûte, l'ophycélide, la grosse-caisse et les cymbales ; le reste sera comme non avvenu. La musique militaire française, a dit à la commission même l'illustre auteur de la *Festale* que ces observations avaient convaincu, la musique française est un corps qui a une tête, des pieds, et pas de ventre. Il s'agissait de lui en donner un.

Ainsi donc, il y aura bientôt dans nos orchestres militaires des *Saxhorns*, des trompettes et trombones à cylindres, des *Saxo-Tubas*, ou grandes trompettes basses, et enfin des *Saxophones*. Et l'on a le droit d'espérer que notre brave armée pourra défier ses rivaux au concert comme au combat.

— On nous écrit de Londres :

Madame Hortense Maillard vient d'obtenir au palais Buckingham un éclatant succès. Après avoir admirablement chanté une romance de Bianchi et l'air du *Donaïno noir*, elle a fait entendre la cavatine de la *Favorite*, ou elle a produit une mélodie très-distinguée. On ne saurait chanter avec plus d'âme et d'expression. Madame ne saurait chanter avec plus de majesté la reine Victoria et du prince Maillard a reçu de sa majesté la reine Victoria une lettre où se trouvent les compliments les plus flatteurs séance tenante, et le lendemain du concert, un cadeau accompagné d'une lettre où sa majesté lui témoigne le plaisir qu'elle avait eu à l'entendre.

### Courrier de Paris.

Dimanche dernier, tout Paris était à Versailles ; la belle compagnie et la vilaine s'étaient donné rendez-vous sur le magnifique hippodrome pour assister aux courses ; — nous donnons, sans commentaires hippiques, la liste des pur-sang qui ont reporté les prix : *Le prix de la ville de Versailles*, de 1,200 fr., a été gagné par *Maria*, à M. le comte de Pontalba ; *le prix du ministère de l'Agriculture et du commerce*, de 2,500 fr., par *Saavita*, à M. Auguste Lupin ; *le prix d'Orléans*, de 1,000 fr., donné par le comte de Paris, offert aux chevaux français qui n'ont jamais rien gagné, par *Tomate* à M. Faguel ; *Handicap*, 1,400 fr., par *Antipolis*, à M. Auguste Lupin ; *le prix Janisset*, une coupe d'argent, par *Lucy Macbeth*, à M. Faguel.

Mis, à côté de ces brillantes galopades, la véritable fête c'était le beau temps, le soleil que nous n'avions pas revu depuis un mois, le premier jour d'été si impatientement attendu et qui nous arrivait enfin, un dimanche, pour qu'on eût le loisir de le goûter. Aussi le sport, délaissé et réduit à sa seule société durant les courses pluvieuses de Chantilly, dont il des actions de grâces ce rayon de soleil qui lui valait une si nombreuse assistance et donnait un lustre nouveau à toutes les opérations élégantes du turf ! — Nous voici donc tout à fait guéris de cet hiver incurable qui semblait une calamité publique ; il pleut bien encore de temps à autre, mais ce sont des pluies tièdes et éphémères, des pluies d'orage entre deux heures de soleil, et nous nous croirions sauvés, n'était ce fâcheux saint Médard, qui déjà paraît à l'horizon, « appuyé d'une main sur une penchante... »

Pourtant, les gens qui s'y connaissent nous promettent, à cause même de la durée exorbitante des froids, une saison d'été comme il ne s'en est pas vu depuis longtemps. Plaise à Dieu qu'il prophétise vrai ! — Un signe certain de longues chaleurs, disent nos précurseurs du baromètre, c'est cette loison de sauterelles qui vient de s'abattre sur l'Algérie ; la sauterelle est une bête canivale, elle annonce un ciel ardent, un été sans pluie ni vent.

Poissonnerie, nos malheureux colons d'Afrique se voient dévorés par ce volatile sauteur et rongeur. Les sauterelles sont loieuses ont fondu sur la côte en essaims innombrables, pareils à de gros nuages, — de deux kilomètres de long sur un kilomètre, — obscurcissant l'horizon et interceptant la lumière du soleil ; partout où elles se posent, la terre en est couverte sur une étendue de quinze à vingt centimètres d'épaisseur. Vous diriez une armée, tant elles sont disciplinées dans leur marche, tant elles ont d'ensemble et de régularité dans leurs évolutions. — Les locustes ont de cinq à six pouces de long ; leur grosseur est celle du doigt ; leur tête à la forme de celle d'un cheval ; leur grande bouche présente à la mâchoire supérieure et inférieure quatre dents incisives très-tranchantes et qui se croisent comme des ciseaux. Quand elles broutent un arbre ou une prairie, vous croiriez entendre le bruit de la grêle ou celui d'une armée qui fourrage ; en un clin d'œil les feuilles, les herbes, les racines, tout est dévoré, et le pays ou le fleuve sans sembler avoir été dévasté par le feu. Souvent même, poussés par la faim, on voit des bandes de sauterelles pénétrer jusque dans l'intérieur des maisons et y disputer aux gens leurs aliments.

L'illustration met sous les yeux de ses lecteurs le portrait d'un de ces terribles insectes, plus redoutables à nos frères d'Algérie que ne le sont les régiments d'Alib-el-Kador ; la sauterelle locuste, dont nous reproduisons ici le profil, est une planteuse, c'est-à-dire une femelle, pure dix fois que le mâle et dix fois plus digne d'être écrasée, car elle dépose sur son passage des milliers d'œufs que le soleil fait bien vite éclore et d'où sort un nouveau fléau plus terrible,

plus affamé que l'ancien. — La planteuse en question, si-gravée, a été prise vivante dans un engagement très-clos de nos zouaves contre le gros de l'armée de sauterelles ; on l'a conduite à Paris sous forte escorte, et nous avons obtenu de qui de droit la permission de dessiner l'intéressante captive. — Vous remarquerez sur son visage certaine expression de mélancolie, — que devaient avoir les chefs teutons enchaînés sous la lente de Marins.

— Une grande affluence de curieux se pressait, cette semaine, à la cour d'Assises ; on y jouait une jeune femme, Louise Crombach, inspectrice de Saint-Lazare, et accusée d'avoir favorisé l'évasion d'un soi-disant marquis de Caylus, dame d'industrie. Louise Crombach a l'imagination exaltée et le cœur fort romantique, comme le montrent ses lettres d'amitié, où les épithètes les plus passionnées sont prodiguées à chaque ligne ; « Pauvre cher ange, doux trésor, beau diamant ! vous prisonnière ! En vérité le monde mériterait qu'on le fit sauter avec une machine infernale ! »

Voilà certes un caractère assez mal d'accord avec les fonctions peu sentimentales d'inspectrice d'une maison d'arrêt ; et en vérité Louise Crombach n'était pas faite pour un pareil emploi ; jouez aussi qu'à son extrême sensibilité, elle mit le don des vers, elle est poète, et, le premier mat, elle a adressé au roi, à l'occasion de sa fête, ce quatrain daté de la prison :

Sire, pardonnez-moi, j'ai péché contre vous ;  
Où j'ai voulu régner une heure dans ma vie,  
Et, du sceptre usurpant le sort drot que j'envie,  
J'ai fait grâce. Oh ! pardon pour un crime si doux !

Or, la soi-disant marquise de Caylus, soi-disant aussi marquise de Marsan, femme consommée dans les choses de la vie, et détenue à Saint-Lazare sous la prévention d'innombrables escroqueries, aperçut bien vite la faiblesse de sa compatriote gardienne, et s'efforça d'éveiller en sa faveur cette grande sensibilité de Louise Crombach.

Après plusieurs entretiens pathétiques et suppliants, la prétendue marquise, voyant l'inspectrice ébranlée déjà dans son devoir, résolut de frapper le grand coup et de battre en brèche les derniers scrupules de cette conscience chancelante. Elle entra dès huit heures du matin dans la chambre de Louise, lui dépeignit, avec larmes, sa position plus compromise que jamais, et tombant à ses pieds, elle lui dit avec sanglots : « C'en est fait, si vous ne me sauvez pas aujourd'hui, je suis morte avant ce soir ; devant Dieu je suis innocente de toute faute, mais le malheur m'acable ; je serai fêlée devant les hommes ! — Il n'y a pas, répondit Louise, de félicité si ce n'est d'avoir Dieu ! et en vous donnant la mort, vous perdez votre âme ! — Eh bien ! répliqua la prisonnière, sauvez donc mon âme. »

— A dater de ce moment, dit Louise, cette femme m'avait séduite, car je pleurais et je promis de sauver une âme en prévenant un suicide.

L'évasion s'opéra hardiment et hémissemment ; couverte d'un costume noir, qui lui donnait la tournure d'une dame de charité, la prétendue marquise a traversé le quartier des prévenues, celui des filles publiques, puis est arrivée au dernier guichet et enfin est sortie. Elle avait un refuge, assuré d'avance, chez une des amies de Louise Crombach.

Louise ne nie rien, elle avoue avoir favorisé cette évasion et donne pour seule excuse la crainte qu'elle avait de voir la prisonnière se suicider ; plusieurs témoins déposent, d'ailleurs, en faveur de la moralité de Louise et de son excessive sensibilité ; madame Desbordes-Valmore, sans doute sa maîtresse en l'art des vers, rend aussi un témoignage très-favorable au caractère de la jeune femme.

Mais les faits étaient patents, le jury, écartant toutes circonstances aggravantes, a été obligé de répondre : Oui sur la question de culpabilité ; et oui Louise Crombach condamnée, pour excès d'humanité, à deux ans d'emprisonnement. C'est bien dur, n'est-ce pas ? Espérons que le quatuor en grâce fera adoucir cette peine.

Une importante nouvelle met en émoi tout le monde théâtral ; M. Boeage vient d'être nommé directeur de l'Odéon. Vous jugez que cette nomination, à laquelle applaudissent la presse entière et tous les gens amis de l'art dramatique, a dû faire bien des mécontents ; plus de trente candidats, nous assure-t-on, s'étaient présentés pour obtenir la place vacante, chacun d'eux avait ses titres, ses protecteurs, ses prétentions ; le ministre et la commission ne savaient vraiment auquel entendre. La liste complète de ces concurrents serait un vrai régal pour nos lecteurs ; malheureusement nous ne connaissons avec certitude que quelques noms, qui ont été cités partout.

Le comité de lecture recevait, recevait, sans se soucier du reste ; et il arriva un beau jour que le théâtre se vit sur les dix *quarante-trois* ouvrages en cinq actes qu'il fallait jouer sans désamparer, par autorité de justice ; quarante-trois chefs-d'œuvre de par la loi ! Les acteurs ordinaires avaient chacun pour leur part quelque chose comme dix-huit ou vingt mille alexandrins à apprendre. Ce voyant, le directeur, homme d'esprit, imagina le merveilleux expédient de représenter toutes ses pièces *projet* dans les entr'actes, mais il ne put faire agréer son projet aux auteurs, et fut obligé de déposer son bilan.

Donc, sans remords pour le trépas dont ils avaient été cause, plusieurs des membres de ce fatal comité se présentèrent pour la succession ; parmi eux, quelques illustrateurs, M. de Saint-Arnaud, par exemple, devenu notoire à l'Odéon pour sa tragédie médiocre de *l'Homme amphibie*. — Nous donnons ci-dessous comme parfaitement historique. — Les journaux américains, qui en ont, vous le savez, inventé bien d'autres, racontèrent un jour qu'un habitant de la Louisiane, fort naïf et déçu de la terre ferme, plongea dans les profondeurs de l'Océan Pacifique, s'y bâtit une habitation avec des corailles, y vécut quinze années entières, et reparut, un bon de ce laps, dans le sein de sa famille, couvert d'écaillés

et saumoné de la tête aux pieds! — M. de Saint-A... s'emparant de ce magnifique sujet, en a fait une tragédie régulière, qui se passe dans les grottes humides; on y voit l'homme-saumon faire l'agréable après des jeunes Néréides et causer quelque ennui au Triton légitime d'une de ces beautés sous-marines!

Par malheur, — je dis par malheur pour la tragédie amphibie, — M. Bocage a été présenté à l'unanimité par la commission, — homme légitime rendu au caractère de l'homme, un talent et à l'expérience de l'artiste, — et nommé par le ministre. Ainsi, voilà le théâtre ressuscité; l'Odéon est mort, vive l'Odéon! Il y a des gens qui ont enterré, mais l'Odéon n'est pas de ceux-là; aussi batailleur que l'était, de son vivant, le brave M. de la Palisse, l'Odéon a sur ce grand capitaine l'inestimable avantage, un quart d'heure après sa mort, d'être encore en vie; l'Odéon ne meurt que pour revivre, il n'expire, il n'agonise que pour renaître; le lendemain de son décès est le premier jour de sa convalescence. — Une

seule chose nous inquiète : on nous dit que M. Bocage prétend rouvrir le théâtre dès le commencement de juin, et nous ne concevons pas, qu'à moins d'y être forcé, il puisse s'exposer à commencer ainsi sa direction au moment le moins propice de l'année, sans avoir eu le temps même de renouveler la troupe périssable de l'Odéon. Cette réouverture serait d'ailleurs parfaitement insignifiante; elle n'aurait lieu que pour une quinzaine au plus, la vacance dramatique arrivant à fin de ce mois.

Les cavalcades du Cirque d'Été, longtemps retardées par la pluie et le froid, jettent, cette année, de leur vogue habituelle; la voltige, la haute école, le saut du tremplin, les promesses chevalines n'avaient jamais eu plus de brillant; le public se trouve à l'étroit dans l'immense salle des Champs-Élysées. Un nouvel écuyer, d'une espèce toute particulière, est venu donner un attrait de plus aux soirées du Cirque. Vous vous rappelez Jack, le singe *sportsman*, Jack que vous voyiez, l'an dernier, enveloppé à arabe dans un burlesque blanc, galoper si résolument sur le dos d'un poney; eh bien! Jack n'est qu'un pleutre,

qu'un paltoquet, qu'un cavalier mesquin, à côté de son successeur et vainqueur Jim, le grand, l'illustre Jim, — ici présent, au naturel et dans son bel uniforme castillan. Parlez-moi de Jim! voilà un véritable Franconi, un vrai Baucher! Il ne se cramponne point, comme ce pauvre Jack, aux crinières du coursier, il ne fait point de grimaces potrommes lorsque le galop l'empêche impétueusement; fier, la nuque assurée, la tête libre, le port dégagé, il semble assis sur l'animal fougueux comme dans une chaise; à peine se tient-il d'une main à la crinière, et de l'autre il fait flotter bravement un drapeau tricolore, sans s'effrayer de ce tonnerre de faufaux qui résonne sur sa tête, ni de ces applaudissements terribles qui éclatent par toute la salle, sans daigner prendre garde à la fouge de sa monture, qui laisse la tête et charge avec furie, comme si elle était aux plaines de Wagram ou d'Austerlitz!

— L'an dernier, nous avions loué Jack; cette année, nous voudrions posséder l'art des vers pour chanter Jim!

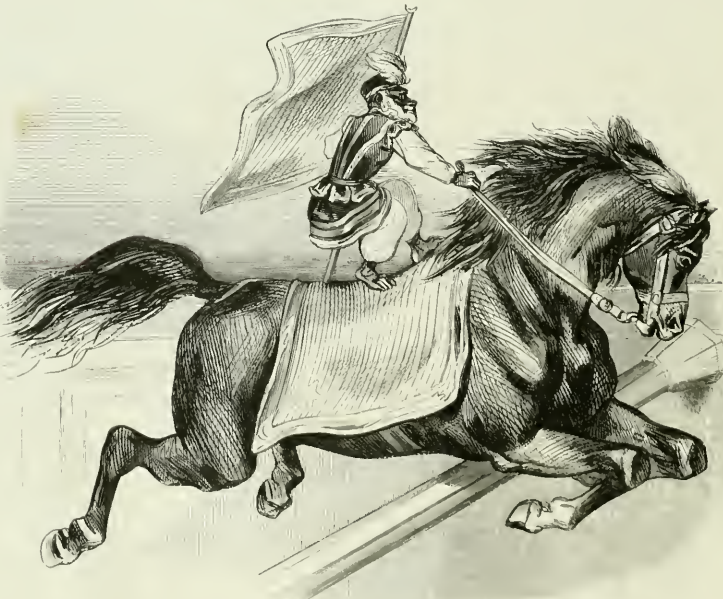
A côté de cet agréable Andaloux, — ou Castillan, c'est tout un, — nous vous offrons aussi un autre objet digne de vos regards, une scène tirée du grand drame de M. Frédéric Soulié, *les Étudiants*, que je ne puque de vous avoir raconté, dans



(Théâtre de l'Am. gu. — *Les Étudiants*, 2<sup>e</sup> acte. — Royer, M. Malingue; Marie de Mortagne, Mlle. Emille Guyon.)



(Une Sauterelle d'Afrique.)



(Jim, singe écuyer du Cirque. — Olympique.)

le dernier *Courrier*, d'une façon passablement pittoresque; mais pourtant, il manquait à mon beau récit l'agrément de la gravure, et *l'Illustration* répare aujourd'hui cette omission. Vous voyez, ici Royer d'Orilly, la fleur du quartier Latin, au moment où il vient de sauver à la nage la belle Marie de Mortagne, qui voulait se suicider par désespoir; heureusement est-elle sauvée par ce joli homme, dont elle doit être d'abord tendrement aimée, puis légitimement épuisée.

— Nous devons au théâtre des Variétés la seule nouveauté dramatique de cette semaine; — dès le premier jour de beaux temps, adieu les pièces nouvelles, et les feuilletonistes se trouvent dans la détresse, criant famine dans le bas des grands, moyens et petits formats; — la pièce des Variétés s'appelle *le Lansquenec*, comme celle du Gymnase, il y a huit jours; elle a pour auteurs deux hommes d'esprit, MM. Lockroy et Langlé; aussi a-t-elle gagné et pleinement réussi.

Voici ce que c'est: — madame de Savenay, grande dame, donne un bal où l'on danse et où l'on joue; la preuve qu'on y danse, c'est que voici deux jeunes gens un peu plus saisis que personnes à jeun, qui entrent dans le salon, le chapeau sur la tête, et polkant ensemble de la façon la plus vive; la preuve qu'on y joue, c'est que l'un des deux joueurs, le plus fringant, Tivoli, le beau Tivoli prend place au lansquenec, quoiqu'il n'ait que cent sous dans sa poche, et gagne, regagne des moneaux de louis, et finit par faire *charlemagne*, comme on dit dans l'argot du jeu! — Les autres joueurs sont fort dépités; ils voudraient bien savoir par qui ils ont l'honneur d'être si vigoureusement plumés; mais personne ne connaît Tivoli ni son ami; et comment, diable! les connaîtrait-on l'un ou l'autre, puisqu'ils se sont trompés d'étage, et qu'ils sont entrés au second chez madame de Savenay, tandis qu'ils étaient invités à un bal d'étudiants, au quatrième?

Quand je dis que personne ne le connaît, je me trompe; car M. Billancourt, énorme philanthrope, connaît très pertinemment Tivoli, qu'on a trouvé de nuit dans la chambre de sa femme, et que madame Billancourt a fait passer pour un voleur. Voilà une aventure qui cadre désagréablement avec le bonheur de Tivoli au lansquenec; et puis, précisément, tous les paletots et chapeaux des invités ne viennent-ils pas d'être râlés dans l'antichambre? — Heureusement le voleur est arrêté à temps, c'est un nommé Aristide, domestique de confiance de ce même M. Billancourt, qui, par système philanthropique et utopique pénitentiaire, préfère au reste des hommes les forçats libérés, repris de justice, escarpes, etc.

La pièce n'est qu'un canevas banal, mais sur lequel les auteurs ont brodé de jolies scènes et force mots spirituels; — elle est jouée très agréablement par Lafont, Lepetit jeune et Lepetit aîné, — qui rentrait, ce soir-là, aux Variétés.

— Les travaux de l'Hippodrome, qui se construisent avenue de Neuilly, avancent rapidement. On dit que l'ouverture de ce nouveau théâtre se fera vers le 15 de ce mois. Déjà les parties principales s'élevaient, on peut distinguer six rangs de banquettes par le bas, et des premières et secondes galeries. On calcule que près de vingt mille spectateurs pourront trouver place à ce spectacle. La longueur totale des constructions est de 150 mètres, celle du *champ d'exercice* de 104 mètres sur une largeur de 68 mètres. Le style mauresque a été adopté pour l'ensemble de la décoration.

## De l'utilité des grands journaux, caricature par Quillenbois.

Le petit événement de la semaine est l'agrandissement de format de trois de nos journaux. La gravure qui représente ici l'heureux lecteur d'un de ces journaux ne vous donne-t-elle pas l'envie de vous abonner? Je vous le conseille. Rien n'est plus salutaire que cet exercice de crucifié; je le recommande aux poitrines délicates : il est tout à fait propre à développer les muscles d'un thorax mal venu. Vous vous levez de bonne heure, et vous restez dans cette attitude jusqu'au déjeuner; au bout de trois mois, vous avez une poitrine comme Lablache; lui ne s'y est pas pris autrement pour devenir ce que vous le voyez aujourd'hui. (40 francs par an.)

Il s'agit de savoir si ce kilomètre de papier peut être d'un autre usage, et avoir une autre utilité; car enfin il y a des peccotoux suffisamment ouverts. — Qui en doute? On n'a jamais trop de papier.

Si vous demandez ce qu'on vous offrira à lire dans ces feuilles monstres, je vous renvoie à l'affiche; vous aurez des chefs-d'œuvre, rien que cela; voyez plutôt ces noms! quels noms!!! des noms propres, c'est tout ce qu'on peut dire. Cela s'é-



## L'Alpaca ou mouton du Pérou.

On s'occupe aujourd'hui d'importer et de naturaliser en Angleterre un animal domestique agricole, du genre lama, le mouton du Pérou, plus connu sous le nom d'alpaca ou paco. Le succès de cette importation a été tellement décisif chez nos voisins, que plusieurs sociétés d'agriculture en France ont demandé à M. le ministre du commerce de faire amener dans le royaume plusieurs individus de cette précieuse espèce et de les placer dans les bergeries royales ou dans les établissements modèles, ainsi qu'on l'a fait déjà pour les lauréaux de la race de Durham. Nous espérons que ce vœu ne sera pas stérile et que le ministre comprendra que l'introduction de cet utile animal en France y exercera d'autant plus d'influence sur les progrès de notre agriculture et sur le bien-être des populations rurales, que celles-ci sont plus arriérées et habitent des contrées plus pauvres.

Disons d'abord en deux mots ce que c'est que l'alpaca. Originaire du Pérou, il vit habituellement sur les montagnes qui sillonnent cette partie de l'Amérique; il porte une toison qui donne annuellement trois à quatre kilog. de poils soyeux, d'une longueur d'environ 22 à 25 centimètres, d'une finesse, d'une élasticité, d'un brillant qui ne peut se comparer qu'aux toisons des chèvres du Tibet; tandis que le poids moyen des moutons qui approvisionnent nos marchés varie habituellement entre 20 et 22 kilog., un alpaca adulte pèse au moins 100 à 120 kilog., et quelquefois jusqu'à 150 kilog. et donne une chair excellente comme aliment. Les femelles supportent bien la traite et donnent un bon lait.

Les services qu'il peut rendre comme animal domestique méritent d'autant plus d'être appréciés qu'il est susceptible d'intelligence et s'attache à l'homme. Au Pérou on se sert de l'alpaca comme bête de somme; il peut porter des poids de 50 à 75 kil., suivant sa force, et à cela de remarquable que, lorsqu'il est chargé de poids qu'il peut raisonnablement porter, il résiste à toute surcharge avec une opiniâtreté sans exemple. On lui reproche, il est vrai, sa lenteur; mais il rachète ce défaut par une patience à toute épreuve. Il a la vie longue, est robuste et peu sujet aux maladies; sa peau se

laisse facilement tanner et donne un cuir de bonne qualité. A ces avantages, qui sont incontestables, l'alpaca en joint encore d'autres précieux, surtout dans un pays comme la France, qui renferme, pour ainsi dire, dans sa vaste étendue, des climats variés et des contrées aussi différentes entre elles sous le rapport topographique que sous celui des productions du sol. Il est d'une sobriété excessive; et, sous ce point

présence de la neige, ont au moins la précaution de leur semer, pour leur pâture pendant la mauvaise saison, des champs de turneps. L'animal commence par manger les feuilles et le collet qui sort de terre. Le berger déchausse alors les turneps avec sa houlette et l'arrache afin que le mouton puisse l'achever. L'alpaca au contraire ne demande aucun de ces soins : in:eusible au froid et à l'humidité, il n'exige pas même un abri pendant les températures les plus rigoureuses; et, même sous la neige, trouve encore de quoi se nourrir.

Aussi fous les peuples qui ont visité ces contrées, soit comme conquérants, soit comme spéculateurs, ont-ils promptement reconnu les nombreux avantages qu'on pourrait retirer de l'introduction de l'alpaca dans les pays d'Europe. Déjà, sous le règne de Ferdinand VI (1746-1759), les Espagnols cherchèrent à naturaliser ces précieux animaux dans leur pays; mais ils n'avaient pas remarqué que les fortes chaleurs leur sont généralement mortelles, et au lieu de les placer dans les montagnes (sierras), ils les envoyèrent dans les plaines brulantes de l'Andalousie (Vegas). Aussi périrent-ils presque tous. Plus tard, en 1775, un agronome belge, l'abbé de Nelis, publia un mémoire sur les avantages qu'il y aurait à naturaliser l'alpaca dans les parties pauvres et infertiles de la Belgique.

Les Anglais, si intelligents, si soucieux de leurs intérêts, n'ont pas tardé à reconnaître les ressources que pourrait offrir à leur industrie manufacturière la toison soyeuse de l'alpaca. L'essai qu'ils firent, d'abord tenté en petit, leur a si bien réussi que chaque année l'importation de ce produit a été en augmentant. En 1836 elle fut de 4,955,974 livres; en 1857, elle était déjà de 1,914,157 livres; en 1858, elle

montait à 2,505,749 livres, et en 1859, elle atteignit le chiffre de 2,762,459 livres. Depuis, elle n'a cessé de s'accroître. Cette laine sert surtout dans la confection des étoffes riches pour lesquelles le mélange de la laine et de la soie est indispensable. Il est dès lors facile de reconnaître le parti qu'il y aurait à tirer nos fabricants, et avec quelle intelligence ils sauraient utiliser ce nouveau produit dont l'emploi, dans



de vue, il ne le cède pas même à l'âne, qui jouit pourtant, et avec juste raison, d'une réputation proverbiale. En effet, il vit de mousse, de bruyères, de buissons et d'autres tiges ligneuses qu'il brie parfaitement avec ses dents aiguës. En un mot, il s'entretient très bien lui et le mouton, de l'espèce la plus commune, périrait de faim. Les Anglais, qui laissent leurs moutons hiverner dans les champs, même malgré la

l'industrie manufacturière, seconderait si bien le mouvement assésomuel que se remarque depuis quelques années dans la consommation des tissus, soit de laine pure, soit de laine mélangée. En effet, la fabrication de ces étoffes a fait de tels progrès, qu'aujourd'hui elles font une redoutable concurrence aux tissus de coton, moins agréables à porter et d'une durée beaucoup plus courte.

Après avoir importé chez eux la laine de l'Alpaca, et en avoir trouvé sur leurs marchés un placement avantageux, les Anglais voulurent faire plus encore, et songèrent à naturaliser dans leur pays et animal, qu'un mémoire fort intéressant, publié en 1842 par William Walton, venait de recommander dans la Grande-Bretagne. Les premiers essais furent faits par Bennett, de Farmington, et réussirent si bien, que son troupeau ne tarda pas à s'élever à douze têtes. Alors plusieurs grands propriétaires du Royaume-Uni, dont il serait trop long de citer ici les noms, en introduisirent dans leurs domaines. Le prince Albert, et les lords de la haute aristocratie britannique sont tous à la tête des essais, et rivalisent d'efforts et d'intérêt pour la propagation de cet utile animal. Aujourd'hui on en voit sur tous les points de la Grande-Bretagne, à Londres, dans Regents-Park, à Dublin, dans Phoenix-Park; en Ecosse, ils se plaisent et prospèrent dans les montagnes; qui pourtant ne se distinguent ni par la fertilité ni par la douceur du climat.

En France, l'Alpaca est encore à l'état de curiosité exotique. Les pacos dont nous donnons ici le dessin sont ceux du Jardin des Plantes de Paris, les deux seuls peut-être qui existent dans le royaume. Et cependant il ne manque pas en France de contrées où l'Alpaca pourrait s'élever, et se reproduire pour le plus grand bien de ces pays, qui seraient ainsi dotés d'une nouvelle source de richesses. Nous venons de parler de l'Ecosse et des résultats qui y avaient été obtenus. Or, quel pays ressemble plus à l'Ecosse que la Bretagne? C'est à peu près le même climat, c'est le même sol, les mêmes vallées, la même conformation géologique, les mêmes productions naturelles. Doit-il venir donc qu'il existe une si grande différence entre ces deux pays? Les Ecossois ont fait leur pays ce qu'il est, les Bretons ont laissé le leur tel qu'il était. Assurément, l'Alpaca se développerait facilement dans ces immenses landes de la Bretagne, voyez aujourd'hui à une incalculable imprudé, d'autres parties montagneuses telles que le Morvan, les coteaux des Vosges, du Jura, de l'Auvergne et des Pyrénées, les landes de la Sologne et de la Bretagne conviendraient admirablement à l'élevage de l'Alpaca, qui, au bout de quelques années, peuplerait et enrichirait à la fois ces solitudes.

Une autre considération nous invite encore à nous réunir à ceux qui ont demandé et demandent tous les jours avec instance l'introduction de l'Alpaca en France. Dans presque tous les pays agricoles, à mesure que l'agriculture y devient plus avancée, plus perfectionnée, l'espèce ovine tend à diminuer et à céder insensiblement le pas à l'espèce bovine. Chaque année, nous voyons augmenter le nombre des montons que nous demandons à l'étranger, et principalement à l'Allemagne, pour l'approvisionnement de nos marchés et les besoins de notre consommation intérieure. L'introduction de l'Alpaca en France, et le développement de cette race dans ses contrées pauvres et montagneuses, viendrait donc combler d'une manière en quelque sorte providentielle, le vide qui se prépare dans notre production ovine indigène. Ce serait donc rendre au pays un véritable service de planer un certain nombre de ces animaux sous à Alfort, soit au Pin, soit dans les fermes modèles qui existent aujourd'hui sur les divers points du territoire, soit enfin chez des agronomes habiles et intelligents.

Pour s'en procurer, rien de plus facile; car le lieu ordinaire de leur commerce pour les alpacas est Valparaiso et tout le monde connaît les relations directes et continues que nous avons avec cette place de commerce. Plusieurs maisons françaises y sont établies, et à leur défaut, nos représentants ont nos agents consulaires ne sont-ils pas là pour exécuter les ordres du ministre? En attendant, faisons des vœux pour que de prochains ordres soient bientôt donnés, car ce jour-là un service éminent aura été rendu à l'agriculture française.

**Académie des sciences.**

(1844, DERNIER TRIMESTRE.)

Sciences naturelles.

**Rapport sur les travaux de naturalisation de M. Hardy, directeur de la pépinière centrale en Algérie, par M. Payen.** — Des 1841, le ministre de la guerre avait ordonné l'établissement d'une pépinière à Alger, afin de fournir des arbres et des graines aux colons de l'Algérie. La direction en fut confiée à M. Hardy, qui adressa, en 1844, un rapport au ministre sur ses opérations. Le ministre renvoya ce rapport à l'Académie des sciences. M. Payen fut chargé de rendre compte des travaux de M. Hardy.

La pépinière occupe la plus grande partie, mais non la totalité de l'établissement consacré à l'acclimatation de la culture algérienne. En 1847, il y avait 55,195 mètres blancs, 20,468 peupliers suisses et d'Italie. On y voyait aussi un très-grand nombre de mimosolons (*Celtis australis*), de *Gleditsia triacanthus*, des variétés du Japon (*Alythia glandulosa*), *platanes*, ormes, chênes, sterculiens, *Bignonia catalpa*, *Melia azedarach* et *M. semperparviflora*, saules pleureurs, *Sophora japonica*, dont le total s'élevait à 67,985 individus. A ces arbres d'ornement ou forestiers, il faut ajouter 645,000 arbres fruitiers, des combrères, des pistachiers, goyaviers, oranges, grenadiers, jujubiers et caroubiers. A date de 1847, la pépinière pourra fournir de 150,000 à 200,000 plants par an. Les ouvriers entrent pour un tiers dans cette livraison. Cet

arbre précieux réussit très-bien en Algérie. Le mûrier blanc de Provence et le mûrier rose de Lombardie sont les plus élevés pour la nourriture des vers à soie. Le miscanthus, l'olivier, le chène-léze, l'yeuse, tous les arbres indigènes, qu'on emploie une grande place dans les plantations. Les caroubiers et les jujubiers croissent avec une grande vigueur. Parmi les arbres qui se naturalisent le plus facilement, M. Hardy cite les *Arcaea* de la Nouvelle-Hollande.

Le sésame, dont l'huile tend à substituer à celle de l'olive dans une foule d'industries, réussit à Alger. Cette culture mérite d'autant plus d'être encouragée, que les savonneries de Marseille tirent chaque année des quantités énormes de sésame de l'Egypte. En 1847, cette quantité s'est élevée à 17,500,000 kilogrammes.

La culture du tabac, lorsqu'elle sera faite dans les conditions les plus favorables et avec les méthodes les plus perfectionnées, sera aussi d'une grande importance en Algérie. Il en est de même du lin de la Nouvelle-Zélande (*Phormium tenax*), de la patate (*Convolvulus batatas*) et de quelques espèces de bananiers.

Un grand nombre de grands et beaux arbres exotiques croissent admirablement en Algérie. Tels sont le goyavier, le *Casuarina*, dont le bois est propre aux constructions navales, le pin à longues feuilles, les *Arcaeria*, le cyprès chauve (*Schubertia disticha*), l'abricotier des Antilles, (*Mammea americana*), l'avocatier (*Laurus persea*), le manguier (*Mangifera indica*), le papayer (*Carica papaya*), le pommier noublin (*Spondias mombin*), le *Pandanus utilis*, etc. Parmi les arbres les plus utiles à naturaliser, M. Hardy signale les quinquina du Pérou, qui trouveraient probablement dans les montagnes de l'Atlas le climat qui leur convient le mieux.

Nos flatteurs réclament annuellement 35 millions de kilogrammes de coton pour fournir l'équivalent de la consommation annuelle du pays. La culture du coton en grand serait donc un des plus beaux résultats de notre conquête africaine. Les premiers essais sont encouragés; car, avec du coton algérien, on a pu faire des fils atteignant le numéro 100, qui ne s'obtiennent en fabrique qu'avec le coton de Géorgie, dont le prix est toujours très-élevé.

Le ministre de la guerre a depuis fait établir des pépinières à Philippeville, Bone, Constantine, Séif, Mostaganem, Oran, Tlemcen, Mascara, Médéah, Orléansville et Miliana. De ces centres, des semis et des plantes peuvent se répandre sur toute la surface de l'Algérie, et reborder ces pays, qui l'inappréhension des Arabes et, il faut le dire aussi, l'incroyable hostilité de nos soldats contre les arbres, avait en partie dénués.

**De la respiration des végétaux.** — Lettre de M. Boussingault à M. Dumas. Un physiologiste allemand, M. Schultz, avait prétendu que l'oxygène exhalé par les plantes sous l'influence des rayons solaires n'avait pas pour origine la décomposition de l'acide carbonique de l'air, mais bien des composés organiques contenus dans le tissu des plantes, tels que : l'acide tartrique, le sucre, la gomme, etc. Ainsi, disait-il, des feuilles fraîches, exposées au soleil dans de l'eau privée d'air mais contenant 1/3 à 1/2 pour cent de ces divers substances dégageraient du gaz oxygène. M. Boussingault a répété ces expériences. Chaque fois qu'il a mis des feuilles vertes dans l'eau contenant de l'acide carbonique, il a, comme Priestley, Bonnet, Ingenhousz, Senebier et de Saussure, observé un abondant dégagement de gaz oxygène. Dans les dissolutions d'acide oxalique ou de l'acide sulfurique, dans l'eau sucrée ou contenant du phosphate d'ammoniaque, la feuille a jauni sans dégager d'oxygène. Les expériences de M. Boussingault n'ont duré que quelques heures, et il faut toujours en agir ainsi, sans quoi les feuilles s'altèrent et décomposent l'acide carbonique produit par leur propre fermentation.

**Observations sur un insecte qui attaque les olives, dans le midi de la France, par M. Guérin Meunier.** — Une espèce d'insecte attaque l'olivier. Un scarabée et les larves des cigales rongent et sucent ses racines, plusieurs espèces de charançons mangent ses feuilles; plusieurs coléoptères font mourir ses branches; une cochenille et trois hémiptères vivent aux dépens de ses jeunes pousses; trois papillons attaquent son bois et ses feuilles, un autre s'en prend à ses fruits, qui sont encore exposés aux ravages d'un diptère qui, dans certaines années, fait perdre en entier la récolte d'huile.

Un agriculteur très-instruit, M. Bland de Beaucaire, ayant envoyé au ministre du commerce une boîte remplie d'olives attaquées, M. Guérin a pu les étudier avec soin. Elles étaient perforées par une chenille qui s'introduit dans leur noyau, rongé l'amande, et en sort vers la fin d'août par une ouverture près du pédoncule, se laisse glisser à terre au moyen d'un fil, pour se métamorphoser en un petit papillon. Cette chenille, en perçant son trou de sortie, fait mourir le pédoncule de l'olive, et celle-ci tombe avant sa maturité. Une fois à terre, la chenille cherche sous l'arbre quelque feuille morte ou quelque motte de terre, s'y constitue une coque soyeuse et se métamorphose en chrysalide dans l'espace de trois jours; six jours après, le papillon est prêt à pondre. C'est l'*Opomyza olivea* de Dybousch. Heureusement que beaucoup d'insectes font la chasse à cette chenille dans le court espace de temps qui se passe entre sa sortie de l'olive et sa transformation en chrysalide. Les oiseaux et les fourmis lui déclarent une guerre acharnée, et un petit hémiptère pond sur son corps un grand nombre d'œufs qui écloront et donnent naissance à de petites larves qui font pour la chenille en se nourrissant à ses dépens. Aussi M. Guérin propose-t-il de donner à cet utile insecte le nom de *Trigonaguste beneficant*.

L'homme peut venir en aide au trigonaguste. Il suffit, vers la fin d'août, de creuser la terre au pied de chaque olive, à quelques centimètres de profondeur, d'accablant les feuilles tombées dans les trous; les chenilles des *Opomyza* s'y réunissent en foule, et il suffira de brûler ces feuilles au commencement de septembre pour détruire un très-grand

nombre de ces chenilles, et arrêter ainsi la multiplication de l'insecte.

**Nouveaux infusoires découverts par M. Ehrenberg.** Lettre de M. de Humboldt. — On sait que ce savant a découvert qu'un grand nombre de roches et de terres étaient composées presque en entier de débris d'infusoires ou animaux microscopiques. Il vient d'en découvrir une foule de nouvelles espèces dans les caux crues prises sous la glace près du pôle antarctique par le capitaine James Ross. L'eau de la mer des tropiques en est remplie. Ces poussières grises dérivent par Darwin, et qui obscurcissent l'air jusqu'à cent lieues à l'est des îles du Cap-Vert, et forment un brouillard dangereux pour les navigateurs, sont composées de carapaces brisées d'infusoires que des trombes soulèvent et entraînent au large.

La pierre ponce des bords du Rhin est remplie d'infusoires; mais comme on ne peut supposer que ces infusoires existaient dans la cratère des volcans qui ont épanché cette pierre à l'état liquide, il faut bien admettre qu'elle a séjourné, après sa sortie, dans des mares d'eau douce, où elle aura été pénétrée par les animaux.

**Note sur les moraines, les blocs erratiques et les roches striées de la vallée de Saint-Amant (Haut-Rhin), par M. Ed. Collomb.** MM. Renoir et Leblanc ont les premiers fait connaître des traces d'anciens glaciers dans les Vosges. Maintenant des traces d'anciens glaciers dans les Vosges. Maintenant des traces d'anciens glaciers jusqu'au sommet de ces montagnes. Mais à une époque qui a précédé l'apparition de l'homme sur la terre, la température moyenne de l'Alsace était plus basse de quelques degrés qu'elle ne l'est aujourd'hui, car nous voyons que l'on découvre successivement, dans toutes les vallées qui aboutissent aux sommets les plus élevés de la chaîne, des traces non équivoques de petits glaciers qui descendaient plus ou moins bas sur les plaines environnantes. En examinant les glaciers actuels, on trouve que la roche sur laquelle ils reposent est nivelée, polie et striée. La glace ou glacier est séparée de la roche par un amas de sable, de cailloux et de boue. En progressant lentement de la montagne vers la plaine, le glacier frotte ce mélange de cailloux et de boue sur la roche, et agit sur elle comme une meule au moyen de l'émeri.

Des roches ainsi striées existent au lieu dit Glattstein (pierre polie), dans la vallée de Saint-Amant, sur la rive droite du torrent, jusqu'à 20 ou 30 mètres au-dessus de ses eaux. Ces rochers donnent une idée de la puissance du glacier. A Odern, à l'entrée du village, ces stries présentent la forme de sillons qui sont en partie recouverts par la terre végétale. Des sillons encore plus larges se retrouvent à la surface de la roche sur laquelle est bâti le vieux château de Wildenstein.

Tous les voyageurs qui ont visité les Alpes de la Suisse n'ont pas vu les roches polies et striées par les glaciers actuels, quoiqu'ils soient faciles à reconnaître, du moment qu'ils ont été signalés une seule fois à un observateur intelligent. Mais tout le monde a été frappé de ces amas de blocs et de pierres qui entourent ces glaciers comme un rempart et rendent leurs abords si difficiles et si périlleux. Ces amas portent le nom de moraines; ils existent dans les Vosges. Près de Wesseling, on trouve la grande moraine terminale du glacier de la vallée de Saint-Amant. Elle indique le point le plus bas où ce glacier soit descendu, son extrémité la plus avancée dans la plaine. En amont de Wesseling, au valon de Kruth, à cinq kilomètres du fond de Wildenstein, on rencontre une seconde moraine qui barre toute la vallée, dont la largeur est de 1000 à 1200 mètres. Elle a la forme d'un arc, dont les deux pointes s'appuient sur les flancs de la montagne. C'est un amas de sable, de cailloux, de blocs de toute dimension, de blocs métriques sans aucune trace de stratification. Les plus gros blocs de granite sont sur les parties les plus élevées de la moraine; beaucoup sont posés sur des points culminants.

Une seconde moraine parallèle à la première s'avance en aval, et un peu plus bas une longue traînée de cailloux roulés et de blocs erratiques forme arête au milieu de la vallée.

Ainsi, comme on le voit, les Vosges renferment dans plusieurs vallées, et dans celles de Gironcourt et de Saint-Amant en particulier, des traces non équivoques du séjour d'anciens amas de glace.

**Sur le mouvement du glacier de l'Aar, par M. Desor.** — Depuis plusieurs années, MM. Agassiz et Desor ont étudié constamment la marche du glacier de l'Ulteraar. Un ingénieur, M. Wild, ayant déterminé avec le plus grand soin la position d'un certain nombre de gros blocs de pierre qui reposent sur lui, il suffit de répéter chaque année ces mesures pour avoir une idée exacte de la progression des diverses portions du glacier. Les mesures de 1841 ont fait voir que cette progression est plus lente près de l'extrémité du glacier que vers les parties supérieures, dans le rapport de 1 à 5. Du 15 août 1845 au 50 août 1841, l'avancement moyen a été de 14 mètres. En août 1844, M. Desor a mesuré cet avancement au milieu du glacier jour par jour, il l'a trouvé en moyenne de 0,02, mais il est très-variable; ainsi il était beaucoup plus rapide pendant les journées chaudes que par les temps humides. Il s'est aussi vu que sur ses bords le glacier marchait plus lentement qu'au milieu, dans le rapport de 1 à 14.

Un grand glacier tel que celui de l'Aar est le résultat de la réunion, de la jonction de plusieurs petits glaciers secondaires, de même qu'un fleuve n'est que la réunion d'un grand nombre de ruisseaux et de rivières qui viennent tous se jeter dans un lit commun. Quand une rivière débouche ainsi dans un fleuve, son cours est ralenti par le contact du fleuve qui vient le couper sous un angle plus ou moins aigu. En est-il de même des petits affluents d'un glacier? M. Desor s'en est assuré par des mesures faites avec beaucoup de soin et de persévérance, sans se laisser déconcerter par les nombreux obstacles matériels qu'il a eus à vaincre au milieu de ces solitudes glacées. Il était intéressant de voir quelle était l'influence de la pente sur le mouvement des glaciers. M. Desor a montré

qu'elle était beaucoup moindre que celle de la masse. En terminant, nous ne saurions nous empêcher d'émettre le vœu que ces observations intéressantes soient encore continuées pendant quelques années afin de mettre hors de doute tous les faits relatifs à la progression des glaciers.

Sur le rapport qui existe entre le refroidissement de la surface du globe et celui de sa masse, par M. Ebe de Beaumont. — Adoptant les lois connues sur les chaleurs spécifiques, l'auteur arrive par le calcul à démontrer que le refroidissement annuel de la surface du globe est plus grand que celui de la masse totale pendant un laps de temps de 38 560 ans comptés à partir de l'origine du refroidissement. Il sans depuis que d'affirmer qu'il s'est éteint, en effet, 28 000 années depuis que la croûte du globe a commencé à se refroidir; néanmoins ce chiffre offre une bien plus grande somme de probabilités que celui de 6 000, qui est généralement adopté, d'après les traditions historiques.

## Les Peaux-Rouges.

PAR M. GEORGES CATLIN.

(2e article. Voir t. V, p. 202.)

Après avoir, en parcourant le pays, remonté jusqu'à la source du Yellowstone, j'entrepris de redescendre ce fleuve, et j'eus qu'à me louer de cette résolution. Il est difficile de rencontrer un spectacle plus imposant que celui que présentent ses rives; et je m'arrêtai plusieurs fois pour admirer toutes les magnificences dont mes yeux étaient sans cesse éblouis. Figurez-vous des masses de terre, de limon et de rochers représentant, avec la plus complète illusion d'optique, des débris de temples immenses, des colonnes, des tours de 500 pieds de haut, des pans de murailles, des châteaux, des arcades majestueuses, des remparts, des dômes, des portiques. C'était à croire que quelque architecte géant, dans des âges fabuleux, avait essayé de peindre là le type d'une cité colossale, et que, par un caprice subtil, l'artiste, abandonnant son œuvre aux mains destructrices du temps, l'avait chargée de faire de sa gigantesque création des ruines submergées. Et tout cela n'est qu'une fantaisie de la nature, probablement les restes de quelque volcan éteint. Ni la plume ni le crayon n'en sauraient rendre le singulier effet; il faut voir cela pour s'en bien rendre compte. J'ai voulu cependant en donner un échantillon en reproduisant ici ce que j'appelle les *Trois-Dômes*.

La partie supérieure de ces groupes est d'un rouge éclatant et se distingue à plusieurs lieues; aussi les voyageurs les ont surnommés tours à briques. On en rencontre de semblables dans cent endroits du Missouri.

Notre petit voyage a été marqué par plusieurs aventures; tantôt étaient des partis de guerre indiens que nous étions tentés de rencontrer sur le rivage, tantôt quelques classes heureuses que nous trouvions à faire. Un soir, fatigués de nos courses à travers toutes les magnificences du pays, nous nous étions étendus sur nos peaux de buffles pour passer la nuit. Le lendemain, un peu avant le lever du soleil, un de mes guides se leva subitement, et, saisissant son fusil, cria à son camarade : « *Vois-tu l'Ours ?* » A ces mots, je fus aussi bien vite sur pied, et tous nos regards se tournèrent vers le *cañon* (c'est le nom qu'on donne ici à l'ours gris), et nous la vimes (c'était une femelle) assise avec la majesté de son sexe, à quelques pas de nous, avec ses deux oursins à ses côtés, et nous regardant fixement. Je tournai les yeux vers mon cañon ancré à terre; tout y avait été bouleversé, devasté, sans cérémonie, mes paquets visités avec le scrupule d'un donateur, toutes nos provisions dévorées. Ce ne fut pas sans un sentiment d'effroi que je m'aperçus que pendant notre sommeil cet animal avait rôlé autour de nous, je le remarquai intérieurement de la délicatesse qu'il avait eue de ne pas nous croquer. Ceci me confirma la véracité du proverbe indien qui dit : « *l'homme endurent est un mystère pour l'ours gris.* » Mes deux guides, un peu remis, s'opposèrent à l'attaque que je projetais, en me faisant observer qu'il ne fallait jamais, suivant la loi indienne, combattre le *cañon* qu'en cas de légitime défense. Je persistais néanmoins, mais à ce cri : « *Voilà un corps de réserve, monsieur, vous son mari; allons! allons! en toute tout de suite, car ils sont trop contre nous!* » j'avoue que mon courage se refroidit un peu. Nous nous rembarquâmes le plus vite possible, et nous descendîmes la rivière à force de rames, pour arriver enfin au village des Mandans, ou *Sep-pah-kah-mah-kah-ke* (peuple de fous), comme ils s'intitulent.

L'origine de cette tribu, comme de toutes les autres d'ailleurs, est entourée de mystères et d'obscurités; les Mandans se croient pourtant le premier peuple qui ait été créé sur la terre, et se regardent comme la souche de toute la race humaine. C'était jadis un peuple très-nombreux; on en trouve encore aujourd'hui, près de Saint-Louis, des ruines qui y attestent leur présence. A l'époque où je les visitai, ils étaient réduits à 2,000 environ, campés sur les rives occidentales du Missouri, et possédant deux villages. Leur capitale était située dans une immense plaine, sur un rocher de 40 ou 50 pieds d'élevation, adossé à une rivière qui, par ses circuits, faisait un admirable fossé de défense; cette ceinture d'eau enve-

loppait le village de trois côtés, et le quatrième était protégé par une forte palissade. Ce village offrait un aspect assez étrange : les cubains, groupés très-près les uns des autres et construits en terre et en pans de bois, avaient pour toiture une sorte de dôme qui, dans les beaux jours, était le lieu habituel des réunions de famille. Au dessus de la porte de chaque wigwan étaient exposés les têtes des ennemis tués à la guerre, et à côté, suspendus à de longues perches, des peaux de buffles, des morceaux de drap ou d'étoffe; c'étaient des sacrifices offerts au Grand-Esprit. On avait soin de remplacer ces mannequins dès qu'ils étaient pourris ou déchirés par le vent. L'intérieur des wigwans annonçait une certaine aisance et un très-bon confort; tous les lits avaient des rideaux, et à côté de chaque lit, on voyait une grande perche, après laquelle étaient accrochés des armes, des pipes, des sacs de mystère, tout cela rangé avec beaucoup de symétrie.

Les Mandans n'étaient pas un peuple guerrier, quoique très-brave; en sorte qu'ils étaient assez industrieux et riches en objets de luxe. Ils avaient une très-grande élégance, poussée jusqu'à la recherche et à l'expression. Les hommes étaient fort belles, avaient la peau presque blanche et des yeux bleus pleins de douceur et d'expression. Une singularité assez bizarre, c'est qu'elles avaient toutes les cheveux d'un gris d'argent et souvent entièrement blancs; ce phénomène se remarquait même chez les jeunes enfants. Les hommes n'en étaient pas plus exempts que les femmes, mais ils dissimulaient cela en se teignant les cheveux avec de la glu ou de la terre rouge délayée dans de l'eau. Les femmes, au contraire, en faisaient parade et avaient un très-grand soin de leur chevelure, qui descendait au delà des genoux. A propos des femmes Mandans, on peut résumer ici la position de la femme dans toutes les tribus indiennes où elle est partout la même. Nous avons déjà ébauché ce sujet. Nous ajouterons que la polygamie est en grand honneur chez tous les peuples de l'Amérique du Nord; il n'est pas rare de voir des chefs posséder jusqu'à quatorze femmes; c'est chez eux une vieille coutume, devenue un droit et une nécessité aussi, en ce sens que la femme étant l'esclave plutôt que la compagne de l'homme, étant seule chargée de tous les travaux les plus pénibles, les plus abjects, les plus grossiers, il importe à un chef puissant d'en avoir le plus grand nombre possible pour satisfaire aux soins de son wigwan, et subvenir au luxe que déploient quelques-uns de ces sauvages.

Une femme s'achète comme une chose : un père, à lui seul est réservé ce droit, quand il trouve un bon marché à faire, vend sa fille sans consulter ses inclinations; cela s'appelle néanmoins se marier. Les tribus indiennes sont très-franques de ses unions avec les tribus blanches, parce qu'elles échappent ainsi aux durs travaux qui les attendent sous le toit d'un maître indien. Aussi ce honneur n'est-il réservé qu'aux filles de familles bien placées. De leur état d'infériorité, on pourrait induire que les femmes sont dénuées de tout sentiment et de tout attachement; il n'en est rien, et j'ai été à même d'observer chez elles des affections filiales, maternelles et conjugales poussées aussi loin que possible. J'eus occasion de le rappeler en parlant des soins qu'elles rendent aux morts. Elles se marient en général de onze à quatorze ans; aussi leur beauté se flétrit très-prompement. Les femmes ne mangent jamais avec leurs maris, elles prennent leurs repas à part avec les enfants et les chiens. Elles sentent si bien l'état d'infériorité auquel elles sont condamnées, que j'eus toujours une très-grande peine à les décider à se laisser peindre; elles disaient qu'elles n'étaient pas dignes d'un tel honneur, réservé seulement aux guerriers.

Les Mandans s'habillaient avec un grand luxe; la partie la plus belle de leur costume était celle de la tête, qui, généralement, était faite de plumes d'aigle ou de corbeau, de soie et d'hermine; c'était aussi la plus coûteuse, attendu que l'aigle de guerre (1) et l'hermine étaient fort rares chez eux. Quelques grands guerriers de renom portaient en outre des cornes de buffles. Au surplus, on peut dire que tous les indiens de l'Amérique du Nord s'habillaient à peu près de même; la différence la plus remarquable est dans les broderies et dans la couleur. Cette ressemblance si extraordinaire qu'elle peut paraître entre des peuples toujours en guerre, s'explique d'ailleurs. Ainsi, d'une part, la dépouille d'un ennemi tué étant la propriété du vainqueur; de l'autre, les tribus ayant pour habitude, dans leurs traités de paix, de s'imposer mutuellement pour condition, qui de prendre certaines parties de leurs vêtements, qui d'adopter quelques-uns de leurs costumes, à la longue, la confusion est devenue inévitable.

Les Mandans, comme toutes les autres tribus indiennes, étaient très-superstitieux, et avaient une très-grande loi dans les mystères ainsi que dans l'influence des danses. En attendant que j'arrive à vous raconter quelques scènes de ce genre dont j'ai été le témoin, je puis dire dès à présent, comme trait caractéristique, que ma peinture a été regardée par eux comme un mystère insoudable; d'abord il m'en était revenu une grande considération; puis le vent changea tout à coup, et il se trouva que je leur inspirais une véritable terreur; ils prétendaient que je devais certainement prendre la moitié de la vie d'un homme en le reproduisant ainsi fidèlement sur la toile, et que, par conséquent, j'abrégeais ses jours. Ce conte fit fortune, si bien qu'il fallut m'en arriver malheur; j'eus grande peine à les persuader, j'y arrivai cependant, et la paix fut scellée entre nous par un dîner que le chef de wigwan m'offrit dans son wigwan, et à la suite duquel il me fit don d'une superbe peau de buffle, sur laquelle était peinte toute sa biographie; chacun des dessins bizarres et informes qui s'y trouvaient retracait une action de sa vie, c'est-à-dire la mort d'un ennemi.

Pendant ma traversée de Saint-Louis au fort de Peletier, nous arrivâmes devant le grand village des Mandans pour assister à dénouement d'une singulière jonglerie. Il ne s'agit pas de rien moins que de faire de la pluie. Depuis longtemps

une grande sécheresse régnait dans le pays et menaçait d'effrayer toute la moisson de maïs et de blé. Les docteurs s'étaient assemblés en conseil, et il avait été résolu qu'il fallait faire tomber de la pluie. Tous les jeunes hommes qui aspiraient au titre envié et important de docteur eurent mission d'essayer leur influence. C'était une belle occasion! Voici comment se passa la cérémonie. Chacun des aspirants montait à son tour sur le haut d'un wigwan sacré (l'on portera plus loin) et appelait du geste, de la voix, par des prières, par des menaces, par tel moyen qu'il lui plaisait, le nuage des flancs duquel devait tomber la pluie bienfaisante. Il lui était donné pour cela vingt quatre heures; et si son intervention ne produisait aucun effet, il était à peu près perdu de réputation. Un autre lui succédait, et ainsi de suite, jusqu'à ce que la pluie arrivât enfin. Dans la circonstance dont je parle, trois individus avaient déjà inutilement invoqué ou menacé le ciel, qui persistait à demeurer d'un bleu plus désespérant, lorsque enfin Wak-a-da-hu-hu (cérémonie de buffle blanc) s'empara du poste, et, dans un discours plein d'oratoire, affirma à la foule que lui seul était capable de vaincre le charme, et il lança dans la direction de l'ouest des flèches qu'il disait enchantées. Le basard parut le servir un moment, car dans le lointain on aperçut un flocon nébuleux qui se détachait sur l'azur du ciel et se rapprochait insensiblement; finalement le nuage devint de plus en plus épais, et on entendit distinctement un bruit semblable à celui du tonnerre, la foule battit des mains. Mais peu à peu la terreur remplaça l'admiration... Hélas! le nuage n'avait rien produit que la fumée de notre steamer, et ce qui nous avait pris pour le mugissement de l'orage, le bruit des machines et des roues. L'apprenti magicien n'insista pas moins pour prouver que son mystère était bon puisque à défaut de pluie il avait amené un *thunder-boat* (2). Au surplus Wak-a-da-hu-hu remporta une victoire complète, car pendant la nuit il tomba une pluie abondante; mais par malheur pour lui le tonnerre véritable gronda; la foudre en tombant tua une jeune fille; Wak-a-da-hu-hu fut accusé publiquement d'en être la cause; il expia ce prétendu crime en offrant au père de la jeune fille trois chevaux, et il reçut le surnom mémorable de *Big-double-medicine* (qui porte dans ses flancs un double mystère).

Comme je tenais essentiellement à assister à la grande cérémonie religieuse annuelle des Mandans, je me décidai à prolonger mon séjour chez eux, et je pus ainsi les étudier tout en moi-même; et je le répète, il me fut permis d'apprécier tout ce qu'il y avait de grand, de noble, de généreux et de simple à la fois dans leur caractère. J'en eus une preuve évidente dans les soins touchants qu'ils prodiguaient à leurs morts. En dehors de la palissade dont j'ai parlé et qui servait de fortification à l'un des côtés du village, se trouvait leur nécropole. On y voyait une grande quantité de sarcophages assez élevés pour être hors de la portée de la main et à l'abri de la gélométérie, des chiens (3) y plaçaient le défunt, qu'ils recouvraient de ses plus beaux vêtements après avoir enlaid le cadavre d'huile; et à côté de lui ils mettaient son bouchier, son carquois, sa pipe, du tabac, un couteau, une pierre à feu et toutes les provisions nécessaires pour que rien ne lui manquât pendant le long voyage qu'il allait entreprendre. Ils laissaient le cadavre se dessécher et tomber en poussière; après quoi ils ramassaient soigneusement les os qu'ils enterraient à l'exception de la tête. Chaque famille possédait dans le cimetière un coin de terre sur lequel étaient rassemblés en cercle tous les crânes avec la face tournée vers le centre. Dans le milieu de ce cercle, sur de petites élevations, s'élevaient deux perches de mystère autour desquelles étaient accrochés plusieurs objets de superstition. Chaque crâne était posé sur un petit tas d'herbes odorantes. Tous les jours on voyait des pères, des maris, des femmes des enfants, courbés sous les sarcophages, le front dans la poussière, priant, pleurant, se mortifiant jusqu'au sang pour apaiser les esprits de la mort.

Ces *Trois-Dômes* ou *douleur* étaient éternels; car tous les jours ils rendaient visite à leurs morts et leur apportaient le meilleur pain de leurs repas qu'ils changeaient tous les jours. Durant la belle saison, les femmes passaient des journées entières au cimetière, travaillant assises à côté des morts et leur adressant la parole comme s'ils pouvaient leur répondre.

Les Mandans faisaient beaucoup de sacrifices; mais pas de sacrifices humains; cette coutume n'a jamais existé chez eux; ils tuent leurs chiens, leurs chevaux et toujours les plus beaux et les meilleurs; dans des cas extraordinaires ils offrent au Grand-Esprit un ou deux de leurs docteurs. C'est un peuple oisif et volontiers enclin à la paresse; ils ne rompent avec ces douces habitudes que pour se livrer au jeu, à la chasse ou à la danse, trois choses auxquelles ils étaient également passionnés. Leur chasse, nous l'avons dit, était principalement celle du buffle, dont je parlerai longuement plus loin; ils avaient une grande variété de jeux dans lesquels ils déployaient beaucoup d'adresse et de vigueur; pour le jeu ils vendaient jusqu'à leur liberté. Dès le bas âge ils habitaient leurs enfants aux plus durs fatigues et à des exercices violents qui développaient leurs forces de homme jeune. C'est ainsi qu'ils les initiaient, en jouant, à toutes les ruses de la guerre; tous les jours un vieux guerrier de la tribu, chargé de cette instruction, les menait au combat. Ils cultivaient avec beaucoup de soin l'art de la natation dans lequel ils excellaient à faire fronde à nos meilleurs nageurs; hommes et femmes étaient d'une église supérieure. Cet art était pour eux une nécessité, car, obligés quelquefois de traverser des rivières rapides pour échapper aux poursuites de l'ennemi, et les femmes, chargées de transporter leurs enfants, avaient besoin, comme les hommes, de déployer dans ces circonstances une grande habileté. Aussi la natation faisait partie de l'éducation des Mandans, et tous les matins, jeunes gens et jeunes filles, étaient tenus à se baigner dans le fleuve.

Enfin j'ai assisté à la faneuse cérémonie religieuse annuelle,

(1) Depuis l'époque où l'auteur a visité les Mandans, ils ont été complètement détruits par la petite vérole, qui ravagea leur pays en 1838. Trente ou quarante d'entre eux seulement survécurent, et furent faits prisonniers par les Ricarons qui les massacrèrent. Nous ne parlons donc des Mandans que comme d'un peuple qui n'est plus; mais toute la partie du livre de M. Catlin qui leur est relative nous a paru si intéressante que nous n'avons pu nous résoudre à la passer sous silence.

(Note du traducteur.)

(1) L'aigle royal, je suppose.

(Note du traducteur.)

(1) Bateau-tonnerre.

dite des quatre jours, et c'est le cas de s'écrier : horrible visu, et mirabile dictu ! Je tiens à donner ici tous les détails relatifs à cette cérémonie, car ils sont vraiment fort curieux.

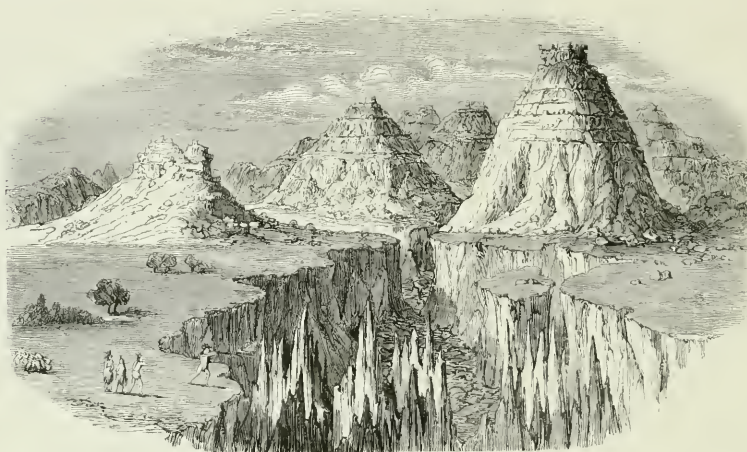
Au centre du village des Mandans se trouvait une vaste place, une arène publique où se passaient tous leurs jeux, toutes leurs cérémonies. Au milieu de cette arène était placée une sorte de tonneau dans lequel étaient enfermés les principaux objets employés à la confection des grands mystères. Ce tonneau, véritable symbole, était en grande vénération parmi les Mandans. Sur la place et en face de cette barrique se trouvait le wigwam sacré, le *medicine-lodge*, l'autre aux mystères. C'était là que devait se passer la grande cérémonie en question. D'abord je m'approchai de cette loge avec le même recueillement que si je me fusse approché d'une église ; je n'attendais bien à y voir quelque chose d'étrange, mais de religieux en même temps, et j'étais loin de soupçonner que le sentin en dût être souillé de sang humain ! Un moment toutes les idées que je m'étais faites sur le caractère des Mandans furent renversées ! La cérémonie que je vais décrire a lieu une fois par an ; c'est un anniversaire qu'ils célèbrent en l'honneur du déluge, qu'ils appellent *Mee-nee-ro-ka-ha-sha*. C'était en même temps pour eux une occasion excellente de danser la danse des bulles, autrement dite *Bel-lohek-napie*, à laquelle ils attribuaient la puissance d'appeler ces animaux dans le pays, et aussi un moyen d'éprouver la force de



(Casse-tête et coqbrau à scalper.)

(Mantreau en peau de bison orné de dessins.)

Pipes en terre sculptée.)



(Peaux-Rouges. — Vue des Trois-Dômes.)



(Peaux-Rouges. — La danse des bulles dans l'arène.)

caractère et l'énergie des jeunes guerriers au moment où ils entraient dans l'âge viril. Enfin les tortures volontaires qu'ils s'y infligeaient avaient un but analogue, toutes réserves gardées, aux mortifications que le christianisme impose aux faibles pêcheurs. Un mot sur la religion des Indiens expliquera tout ceci. Toutes les tribus croient à un bon et à un mauvais esprit, à une vie future et à une juste rémunération des vertus ou des vices de ce monde.

Selon eux l'enfer est un pays de neige et de glace, d'un aspect effroyable et où l'on souffre horriblement de toutes privations ; le paradis, au contraire, se trouve sous une latitude exquise où l'on jouit d'un été éternel, dans de vastes prairies peuplées de nombreux troupeaux de buffles. Le bon esprit habite l'enfer pour y jour des tortures du coupable, et le mauvais esprit le paradis pour y tenter les âmes vertueuses. L'enfer n'est pas éternel ; quand on y a expié ses crimes, on passe au paradis, où l'on est de nouveau soumis aux tentations du malin esprit. C'était donc aussi pour apaiser le bon esprit et se rendre dignes des grandes classes de l'autre monde que les Mandans s'infligeaient de cruels supplices.

Le matin du jour où devait commencer la cérémonie, tout le village fut en mouvement, et je vis sur tous les toits des wigwams des groupes de femmes et d'enfants, les yeux tournés vers l'occident, d'où un homme descendait lentement, se dirigeant tout droit vers le village. Une sorte d'alarme se ré-

pandit alors dans toute la foule, à croire qu'un grand danger les menaçait ; les guerriers bandèrent leurs arcs, et on fit des préparatifs comme s'ils s'agissait d'un combat à livrer. L'homme qui par calme et mesuré, s'avavança ainsi jusque sur la grande place du village où les guerriers s'étaient rassemblés pour le

recevoir; ils lui tendirent la main et l'accueillirent comme une vieille connaissance ou l'appelant par son nom Nee-mohk-muck-a-nah (le premier homme). Ce personnage était peint

en blanc, et portait sur les épaules quatre peaux de loups blancs et sur la tête deux peaux de corbeaux; dans la main gauche il tenait une pipe qu'il portait comme un objet pro-

fondément vénéré. Après avoir été reçu par les guerriers, il se dirigea vers la loge sacrée et l'ouvrit. Tout le jour, Nee-mohk-muck-a-nah parcourut le village, frappant à tous les



(Peaux-Rouges. — Chasse aux buffles par une tribu.

wigwams. Alors on lui demandait qui il était et ce qu'il voulait. Il répondait en racontant, à sa façon, la catastrophe du déluge, et ajoutait qu'il était le seul homme qui se fut sauvé en se retirant sur le sommet d'une haute montagne de l'ouest où il résidait; puis il demandait à chaque individu un don pour la loge, sous peine de voir revenir un nouveau déluge. La nuit, personne ne dormit dans le village, tout le monde se tenait sur le seuil des portes, dans le plus religieux silence. Au lever du soleil, Nee-mohk-muck-a-nah se dirigea de nouveau vers la loge où tous les jeunes gens candidats au martyre le suivirent; ils étaient au nombre de 21; ils se placèrent en cercle, Nee-mohk-muck-a-nah debout au milieu; après avoir fumé une pipe et invoqué le *Grand-Esprit*, il délégua ses pouvoirs à un vieux docteur qu'il nomma O-kee-pah-kase-kah, c'est-à-dire maître des cérémonies, puis il disparut en traversant de nouveau tout le village.

Pendant trois jours, les vingt et un jeunes gens en question restèrent enfermés dans le wigwam pour se préparer aux tortures qu'ils devaient subir, et pendant ce temps, la grande place publique était le théâtre de toute sorte de jeux et de danses; et parmi ces dernières, nous allons parler de la danse des buffles ou Bel-lohekna-pic, dont nous donnons ici la représentation fidèle. Elle dura 4 jours, et se passa devant toute la tribu rassemblée sur la grande place; et la foule, pour mieux

voir, était montée jusque sur le dôme des wigwams. Le corps des danseurs était barbouillé de la manière la plus bizarre; de plus, ils s'étaient affublés, au nombre de huit, d'une peau

et le quatrième jour quatre fois. Le docteur qui présidait la danse fumait sa pipe du côté du nord, du sud, de l'est ou de l'ouest suivant le point où s'exécutait la danse. Le quatrième jour, à un signal convenu, les danseurs se rapprochèrent, le maître des cérémonies sortit de la loge sacrée et se mit à danser à son tour, en chantant sur un ton lamentable, jusqu'à ce qu'il se trouvât tout près du tonneau symbolique, contre lequel il s'appuya le front. Alors quatre vieillards allèrent prendre sur le seuil du wigwam, quatre vases en peau de buffles, remplis d'eau, qui venaient, disaient-ils, des quatre parties du monde, et qui avait été recueillie dans ces vases à l'époque du déluge. Ces quatre vases furent déposés à côté du grand tonneau, tout le monde à ce moment poussa des hurlements furieux avec accompagnement d'une musique diabolique qui dura près d'un quart d'heure; puis les quatre vieillards reprirent les vases et allèrent les reporter dans la loge. Tout à coup apparut au milieu de la place une sorte de monstre barbouillé de noir qui se mit à faire toute sorte de gambades. Le docteur quitta la position qu'il avait prise devant le tonneau, et avança sa pipe vers le monstre noir, qui n'était autre que la représentation du diable, et qui s'arrêta immobile, aux grands éclats de rire de la foule. La puissance de la pipe mystérieuse ayant été bien reconnue, le diable disparut et s'enfonça dans la campagne. Cette espèce d'exorcisme



(Peaux-Rouges. — Chef Crow à cheval.)

de buffle et portaient sur le dos une touffe d'herbes. Le premier jour on dansa une fois à chacun des quatre points cardinaux, le second jour deux fois, le troisième jour trois fois,

immobile, aux grands éclats de rire de la foule. La puissance de la pipe mystérieuse ayant été bien reconnue, le diable disparut et s'enfonça dans la campagne. Cette espèce d'exorcisme



(Peaux-Rouges. — Chasse aux buffles par surprise.)



(Peaux-Rouges. — Opération du scalp.)

une fois accompli, le maître des cérémonies, musique en tête, entra dans la loge, suivi de quelques hommes chargés d'indiger les tortures, puis se plaça devant un petit feu, et

fuma une pipe en l'honneur du Grand-Esprit. Après quoi, commença la scène des tortures, appelée polk-hong. Deux hommes s'emparaient du patient, qui se tenait à quatre pattes.

L'un d'eux lui saisissait un pouce ou deux de chair sur chaque épaule ou sur la poitrine et la transperçait avec un couteau, puis l'autre introduisait dans la blessure des éclats de

bois auxquels on attachait des cordes; cette première opération faite, on lâissait le patient à fleur de terre, puis on lui mettait, de la tête au tronc, d'autres morceaux de bois aux coudes, aux épaules, aux genoux; c'était l'affaire de cinq ou six minutes, et ensuite on suspendait le malheureux à sept ou huit pieds de terre où on le laissait retomber. On ne peut se faire une idée du courage avec lequel ces jeunes Indiens supportaient un si cruel supplice; ils conservaient pendant l'opération une attitude énergique, et plusieurs d'entre eux, voyant que je dessinais ces horribles scènes, me regardèrent en face pour me montrer le calme de leurs visages, tandis que j'entendais leurs chairs crequer sous la lame du couteau. Pendant la durée de ces tortures, les chefs et dignitaires de la tribu examinaient tout ce se montraient les plus hardis et les plus courageux, afin de leur donner les plus belles places à la guerre. Une fois la cérémonie terminée, le grand maître s'approcha de la rivière, et, en présence de toute la tribu, jeta au fond de l'eau tous les dons offerts à la loge. On pourrait conclure de ce récit que je viens de faire, que les Mandans étaient un peuple cruel; il n'en était rien, et je maintiens ce que j'en ai dit, qu'il serait difficile de trouver des gens plus humains, plus doux et qui aient un meilleur cœur. J'ai en plus rare occasion de rencontrer chez d'autres tribus quelques cérémonies à peu près analogues à celles-ci; mais elles n'avaient aucune le caractère de celle que je viens de décrire (1).

Outre la danse annuelle des buffles dont je viens de parler, les Mandans avaient une autre danse des buffles qu'ils exécutaient indifféremment à toutes les époques de l'année; dès qu'ils étaient restés un peu longtemps sans avoir de chasse, et que par conséquent leurs provisions traînaient à l'eau, celle-là était dansée par tous les membres de la tribu qui se contraient la tête d'un masque de buffle, et avait un caractère moins original. Ils attribuaient à cet exercice la puissance de faire venir les troupeaux; et ils avaient raison d'y croire, attendu qu'ils s'y livraient jusqu'à ce que les succès couronnassent leurs fatigues; et la danse durait ainsi quelquefois trois semaines, jour et nuit, sans interruption.

J'avais prolongé mon séjour chez les Mandans, on le sait, dans le dessein d'assister à l'allégre spectacle que j'ai raconté plus haut. Aussitôt après je me mis en route pour le village des Minaterees, qui est aussi situé sur la rive occidentale du Missouri, à huit miles au-dessus des Mandans. Les Minaterees (peuple des villes) sont une petite tribu de 1,500 âmes, divisée en trois villages. Ils sont évidemment une portion détachée des Crow, car ils en ont le costume et toutes les habitudes; ils tiennent aussi des Mandans, avec lesquels ils avaient de longues relations. Leur chef, au moment où je les visait, était un vieillard de cent ans, qui avait presque complètement perdu la voix et la vue; il me reçut d'ailleurs avec une cordiale affection. Je séjournai plusieurs jours dans le wigwam de ce vieux Minatere, qui avait non Black-Mossassin, avec deux chefs crows qui étaient venus rendre une visite à leur ancien ami et allié. C'était pour moi l'occasion d'affirmer ce qu'il y a de plus beau au monde à voir, c'est un chef crows, cheval, et en grand costume. Je ne puis mieux faire que l'en donner un de ses, on verra.

En descendant le Missouri, j'arrivai au cœur du pays des Sioux ou Dah-cotlas. Cette tribu est une des plus nombreuses de l'Amérique du Nord, et aussi une des plus turbulentes et des plus guerrières. Ce sont de fort beaux hommes, qui, malgré leur haute taille, ont beaucoup de grâce dans les mouvements; j'ai vu un grand nombre de leurs guerriers qui avaient plus de six pieds. Ils sont répartis en 42 familles ou villages ayant chacun un chef respecté qui obéit à un chef général. On les divise en Sioux du Mississippi, et Sioux du Missouri; les premiers sont assez civilisés, et ont de fréquentes relations avec les blancs; ce sont par conséquent de grands buveurs d'eau-de-vie. Ils poussent presque jusqu'au raffinement le luxe et les jouissances de la vie. Le chef de la famille des Ne-caw-we-gree est un homme distingué, fort estimé des traqueurs; il est lié d'une intime amitié avec plusieurs d'entre eux; il se nomme Ee-ah-sai-pa (le roc noir).

J'ai souvent en occasion de parler du scalp; je vais donner ici quelques explications sur cette coutume qui est en vigueur chez tous les Indiens. Cette opération consiste à enlever, sur le sommet de la tête d'un ennemi tué, un morceau de peau de la largeur à peu près de la main, et qu'ils conservent avec beaucoup de soin en le regardant comme un trophée glorieux, ainsi que je l'ai déjà dit; en outre, le vainqueur coupe toute la chevelure de son ennemi, et il s'en sert, comme nous l'avons vu, pour orner ses vêtements. Le scalp étant la preuve de la mort d'un ennemi, les Indiens n'ont aucun intérêt à l'enlever sur la tête d'un vivant, ils n'y attachent aucun prix; le seul cas en cela arrive, c'est quand un homme tombe blessé dans un combat, alors l'Indien est autorisé à le scalper, le considérant alors comme mort; s'il revient de sa blessure, il en est quitte pour porter une large tansure le reste de sa vie, car cette opération se fait avec tant de précision qu'elle n'attaque que le cuir chevelu, et jamais l'os du crâne. Avant de porter le scalp, on le place au bout d'un bâton pour l'enlever; par la danse dite des scalp, cette danse a lieu la nuit, à la lueur des torches, et dure d'une minute à quinze minutes consécutives, au milieu d'un bruit effroyable. Ce sont là des scènes d'un effet vraiment terrible.

J'ai assisté chez les Minaterees à une grande chasse aux buffles, et je vais en donner ici une description; le dessin que je joins à mon récit reproduira exactement l'aspect de cette sorte de mêlée où hommes, chevaux et buffles se rendent pile-mêle les uns sur les autres. Quelques mots sur les habitudes de ces animaux nous serviront de transition naturelle. Le buffle, tel qu'il existe dans les plaines de l'Amérique du Nord, diffère essentiellement du bison du nord de l'Europe et de l'Asie; c'est le plus gros ruminant de l'A-

mérique; le mâle pèse jusqu'à 4,000 kil., il est d'un aspect effrayant; il porte sur ses épaules, arrondies par une énorme bosse, et sur la tête, une formidable corne qui lui couvre toute la face, et touche quelquefois jusqu'à terre. Ses narines plats ont une ouverture énorme; l'expression de ses yeux ronds est terrible, le globe est très-large et tout blanc, l'iris d'un noir de jais; les cornes sont courtes, mais très-espacées. La femelle est plus petite que le mâle, et se distingue par les cornes qui sont plus courtes encore et plus rapprochées. Les buffles vont par troupeaux nombreux, traversant les vastes plaines de l'Amérique du nord au sud, de l'est à l'ouest. On comprend aisément que, selon la direction qu'ils prennent d'un point à un autre, les tribus indiennes soient souvent exposées à être privées de chasse et par conséquent de nourriture pendant longtemps. Aussi quand l'occasion se présente, il leur faut bonne provision de ces animaux. Au moment où j'arrivai chez les Minaterees, ils étaient précisément dans le cas dont je viens de parler. Leurs viges, placées en éclaircie depuis plusieurs jours, ne signalaient le passage d'aucun troupeau; enfin, un matin, ils virent annoncer qu'il y en avait un en vue. Les criens coururent par le village, et en peu d'instants, tout le monde fut en selle, et bien armé. Le chef m'informa qu'il tenait à ma disposition un de ses meilleurs chevaux; j'acceptai cette offre, et nous nous mîmes en route. Nous ne tardâmes pas à apercevoir dans le lointain un magnifique troupeau de buffles paisant tranquillement dans la prairie. Selon l'habitude, on se divisa en deux bandes qui prirent des directions opposées, et se rapprochèrent graduellement du troupeau jusqu'à une distance d'un mille environ; alors, les buffles prirent enfin le vent, et se mirent à fuir dans un grand désordre. Partout où ils espéraient trouver une issue, ils rencontrèrent des ennemis qui les harcelaient de flèches. Un nuage de poussière s'éleva bientôt sous les pieds des chevaux et des buffles, et la mêlée commença. J'eus occasion d'admirer là le sang froid et l'adresse de ces Indiens dans cette sorte de bataille où il y avait de grands dangers à courir. Les buffles éventraient les chevaux et les hommes sans merci; j'ai vu des Indiens démontés n'avoir d'autre chance de salut que de s'élaner sur le dos des buffles. Tout le troupeau fut défilé; quelques-uns, qui étaient parvenus à franchir la ligne des chasseurs, s'élancèrent avec un bruit de tonnerre à travers la prairie, mais on s'élançait à leur poursuite, et ils restaient, comme les autres, sur le terrain. On ne saurait dire qui montrait plus d'ardeur dans cette mêlée, ces hommes ou des chevaux, qui, sans avoir besoin d'être guidés, comme je l'ai dit ailleurs, s'élançaient sur la trace de leur proie avec une véritable fureté. Il ne me fut pas possible de compter le nombre de buffles qui furent tués; mais je pus affirmer qu'il s'en resta plusieurs centaines sur le terrain. Après la chasse, on s'assembla en conseil, on fuma plusieurs pipes d'achou de grâce au Grand-Esprit, puis on entra au village; et les victimes furent livrées aux mains des femmes chargées de les dépecer et de préparer les viandes et les peaux.

Outre ces grandes chasses par bandes, les Indiens attaquent aussi les buffles par surprise, en se recouvrant d'une peau de loup et en se traînant à quatre pattes jusqu'en face de leur proie. Les buffles, soit terrés, ou plutôt confiance dans leurs propres forces, ne s'enfuyent pas à l'vue de ces faux loups, et se portent seulement en mesure de se défendre avec leurs cornes. Les Indiens ainsi déguisés sont armés de leurs arcs et de leurs flèches, et, quand ils sont à portée de s'en servir, ils n'ont plus qu'à tirer sur la tête de leur proie de chercher à se défendre, ni de songer à fuir. Les Indiens d'ailleurs se déguisent parfaitement, et portent merveilleusement bien ces peaux de loup, en imitant à s'y méprendre les mouvements et la marche prudente de ces animaux. Ce genre de chasse n'est pas moins fructueux que l'autre. J'en ai donné ci-contre une esquisse.

J'ai dit que les Indiens dédaignent de tuer les antilopes, et qu'ils ne le font que lorsqu'ils avaient besoin de leurs peaux pour se tailler des vêtements. Ils ont recours pour cela à un stratagème qui manque rarement son effet. L'antilope est un gracieux animal fort défilé, qui se tient toujours à distance et qui s'en rapporte à la vitesse de ses jambes pour éviter l'approche des hommes; mais au même temps c'est un animal très-curieux; c'est la ressource des Indiens. Quand ils veulent tuer un antilope, ils se couchent à plat ventre dans les herbes, et attachent à un bâton, fiché en terre, un morceau de drap rouge ou de toute autre couleur. L'antilope s'enfonce alors de voir approcher un troupeau d'antilopes, à la file les uns des autres presque sur l'objet qui la a attiré; c'est alors que le chasseur embusqué lance sa flèche, ou son coup de fusil sur le pauvre animal; et avec son habileté habituelle, il le couche infailliblement par terre.

L. XAVIER EYMA.

Les deux Cousines

SOI VIEUX MARITIME.

(Voir tome V, page 219.)

CHAPITRE II.

LE DINER.

Le docteur Esturgeot, petit homme frais et réjoui, gastronome et bon vivant, joint de la réputation d'être le meilleur des camarades, le plus obligeant des hommes et le bon-être des états-majors dont il fait partie. On est charmé de l'avoir pour compagnon. Une fois au large il ouvre un inépuisable sac d'anecdotes et de chroniques plus ou moins scandaleuses qu'il assaisonne de commentaires en général peu charitables; mais, comme il a rendu service à tout le monde,

on ne lui connaît pas d'ennemis. Pour rester dans la stricte vérité, il faut dire qu'on ne lui connaît pas non plus d'amis intimes. Son bavardage lui a parfois causé d'assez vilis désagréments qu'il est le premier à tourner en plaisanteries. On ne saurait forcer nature ni empêcher le docteur Esturgeot de parler et de conter à tout propos.

Nous devons grâce à nos lecteurs de la longue et plaisante aventure dont il donna, chemin faisant, la première édition à Montaignol et à Ernest de Portandic, qui, plongés dans leurs pensées, ne l'écoutèrent ni l'un ni l'autre.

« Excellent! parfait! d'un comique achevé, s'écria-t-il en finissant.

— Oh! oui, en effet, murmuraient ses deux camarades qui descendirent à ces mots dans le dernier canot de la *Daphné*.

L'inséparable verve du chirurgien-major ne laissa point après qu'on se fut embarqué. Plusieurs officiers et eieves de la frégate rempessaient la chambre de l'embarcation; celui-ci laissait à terre une sour mouroite, celui-là venait de se séparer d'un père octogénaire; tous étaient encore plus ou moins émus des derniers adieux. Le docteur Esturgeot disserterait au riant.

A côté du commissaire se trouvait assis le maître canonnier de la frégate, rude figure hasagée, couturée, grignée de pulvérin bleuté et sillonnée de cicatrices. Maître Mathieu, tel était son nom, avait mérité, par sa laideur, le sobriquet de *Grand-de-Besotte*, dont il était d'autant plus fier, qu'il avait perdu un œil en Afrique, dans la même affaire de Bougie où Montaignol avait gagné la croix d'honneur. Il passait pour factieux, mais ne l'était qu'à ses heures:

« Tu ou de mille! commissaire, dit-il en s'adressant à Ernest, n'est avis que le major n'a ni femme ni enfant. Il clost si bien son quart de lieure pour l'avardard! Quand on part, c'est permis de rire; mais on devrait rire seul. Je ne quitte à Brest qu'une vieille bêtise édentée, et pourtant je ne puis m'empêcher de penser que c'est peut-être la dernière fois qu'elle m'a servi la goutte cette après-midi.

Maître Mathieu se contenta d'un signe approbateur d'Ernest et regarda Montaignol, qui les yeux baissés, s'abandonnait à ses rêveries. Le digne canonnier fit ses remarques sur les préoccupations évidentes de l'officier, mais il ne jugea pas convenable d'interrompre par la seconde fois les réflexions du commissaire. Deux ou trois jeunes élèves de marine écoutaient seuls le loquace docteur. Leurs sourires lui suffisaient pour stimuler sa faconde. Ce fut ainsi qu'on arriva jusqu'à la *Daphné*; déjà chacun y était aux postes d'appareillage: le canot fut déchargé, hissé à bord et amarré pour la mer.

Cependant, M. et madame de Graincourt s'étaient réciproquement fait par des deux demandes en mariage d'Ernest et de Montaignol. Ils venaient d'entrer en matière quand le coup de canon retentit.

« Vous avez eu tort, ma chère amie, de vous avancer autant que vous l'avez fait, dit le capitaine de vaisseau; nous commissaires à peine ce jeune homme, et enfin Ernest a mou amitié, il me conviendrait sous mille rapports.

— Que ne le disiez-vous plus tôt, puisque vous aviez des idées si arrêtées? Pouvais-je prévoir les intentions de M. Montaignol, ou deviner les vôtres? Fallait-il repousser un parti insignifiant de prime abord?... Dix mille livres de rente, lieutenant de vaisseau, protégé, décoré, d'une excellente famille; mais il faut lui écrire, je l'ai promis; tranchez la question.

Rejetez tout sur moi, sans rien brusquer cependant; temporisez. Je vais, de mon côté, mander à Ernest que vous avez d'autres projets, que Geneviève est bien jeune, etc...

— C'est le moyen de tout perdre; il vaudrait mieux opter, ou du moins informer notre fille de ce qui se passe.

— Et le temps! le temps! allons au plus pressé; la *Daphné* va partir. Ecrivez, puisque vous l'avez promis; nous consulterons Geneviève avec les ménagements convenables.

Là-dessus, M. de Graincourt entra dans son cabinet; madame se retira dans sa chambre. Un instant après, deux billets étaient remis à Joseph, le factotum de la maison, avec ordre de les porter à bord sur-le-champ, et de les remettre en mains propres à MM. Montaignol et de Portandic. Joseph partit, se jeta dans un bateau de louage, et fit force de rames pour atteindre la *Daphné*, dont les voiles pendaient déjà en festons au-dessous des vergues. Il en était arrivé à trois longueurs de navire, quand elle appela tout à coup en filant son corps-mort, se chargea de toile, et, poussée par une brise favorable, s'élança dans le goulet.

« Hardi! nage un bon coup, » s'écria le domestique qui agita ses lettres en l'air.

Les ramesurs lâchèrent leurs avirons pour éclater de rire plus à l'aise.

« Dites donc, l'ancien, pensez-vous que notre canot ait des ailes pour rattraper une frégate à la voile avec une belle brise de nord-est?

« Vous vous passez ministre de la marine, pour que vous deux chiffez dissimulé et pime un navire de guerre? » Joseph, déconcerté, se fit conduire à bord du stationnaire; il expliqua sa position à l'officier de garde:

« C'est que cela, non garçon, donne-moi vos lettres. Vous voyez cette golette, l'*Améthyste*, elle partira demain peut être pour Fort-Royal. Le vague-nestred et porter mes commissions, et je ne charge des vôtres. »

Le fidèle serviteur crut faire merveille d'accepter, et vint rendre compte à ses maîtres de la manière dont il avait rempli sa mission. M. de Graincourt le réprimanda sévèrement. Les billets au lieu d'être remis en mains propres ou rapportés. A la réflexion, ni l'un ni l'autre n'étaient satisfaisants, et surtout ils ne signifièrent rien servant six semaines ou deux mois après coup. L'heure était trop avancée pour les envoyer réclamer. Le lendemain matin Joseph retourna à bord du stationnaire; les lettres étaient dans le sac du vague-nestred, le vague-nestred était absent. A midi le domestique revint pour la troisième fois. L'officier de garde avait été relevé, l'on ne savait plus ce dont il s'agissait. M. de Graincourt

(1) Nous avons eu soin de l'atténuer et d'épargner aux lecteurs des détails repoussants. (Note du traducteur.)



alla lui-même à la recherche des deux billets. On avait en le temps de consulter Geneviève et d'écrire de nouveau avec moins de précipitation. Mais la goëlette avait mis nos voiles.

La frégate la *Daphné* emporta donc Ernest et Montaignol sous l'impression des réponses favorables de M. et de madame de Gramcourt, ne souponnant rien encore de leurs intentions romantiques, et bien résolu tous deux à se présenter chez M. Desbœufs à leur arrivée à Fort-Royal.

Les premiers jours de la traversée se passèrent sans incidents, l'état-major, presque entièrement renouvelé depuis peu, en était à cette première période de la vie commune, durant laquelle règne une assez froide politesse. On s'observe, on s'étudie, on se lie ou s'avec réserve. Le docteur Esturgout dédaignait seul ces précautions diplomatiques qui font de l'officier de marine l'homme du monde le moins communicatif, quoi qu'en dise le vaudeville et sa docte cabale. Dans ce milieu nouveau pour tous, le jovial chirurgien-major jouissait sans de son assise acoustique; ses saillies déridaient souvent les convives, ses anecdotes fournissaient matière à de bruyantes conversations. Déjà la glace était à demi brisée et l'on commençait à se jurer les uns les autres, quand la frégate, hant ou dix jours après le départ, fut assaillie par un premier coup de vent. La brise soufflait du nord et creusait la mer en lames gigantesques qui menaçaient tour à tour l'arrière du navire. Les voiles furent successivement serrées; on ne garda que la misaine et le grand hunier avec tous les ris pris. Le tangage était dur et le roulis fort incommode, mais la tâche excellente. Le chef de gamelle, — or, on conçoit que le gastronome docteur Esturgout avait été nommé d'emblée à ces importantes fonctions, — le chef de gamelle ne manquait pas de se repaître du temps.

« Alex-vous », disait-il, remarquez bien que cette aimable bouillie de nord nous vaudra beaucoup mieux durant toute la traversée si nous avons pour passer le plus aimable des philosophes, mon cher Epicure... »

— Oh! docteur, lites-nous grâce d'Epicure. — Epicure, dis-je, aurait bien la fesse favorable qui n'oblige point à menager les provisions. Tant que le cuisinier peut vaquer à ses moles travaux, et que les poules n'ont pas le mal de mer, de quoi peut-on se plaindre?... »

— On voit, docteur, interrompt un jeune enseigne, que vous ne lates pas de quart et que vous dormez paisiblement dans votre cadre suspendu.

— Je ne l'ai pas de quart? Je gère la gamelle... Des fonctions du bord n'est-ce point la plus belle?

C'est grâce à moi que vous avez la meilleure des tables à nous communes. J'ai poussé très-avant l'art de dîner à la mer, et si feu Berchoux vivait encore, je lui tournerais la matière d'un cinquante chant de la *Gastronomie* que j'ai su par cœur d'un bout à l'autre. Ah! parlez! cela me rappelle ce bon commandant Gramcourt à qui nous lisons passer pour du Racine ou du Boileau toutes les méchantes rimées qui nous venaient en tête.

— Vous avez navigué avec M. de Gramcourt? demanda un des convives.

— Il y a seize ou dix-sept ans, sur le *Colosse*; j'étais de seconde classe alors, lui capitaine de frégate nouvellement marié, et amoureux de sa femme, amoureux à faire mourir de rire... Nous l'avions pour commandant en second...

Montaignol prêta l'oreille, le commissaire leva brusquement la tête, le docteur poursuivait imperturbablement :

— C'est bien de l'histoire ancienne; mais à la mer il est permis de revenir un peu sur le passé. Toutes les fois que le père Gramcourt venait à bord, il était fort inopiné, me disait-il, de la santé de madame. Elle avait passé une nuit affreuse; il m'engageait à aller la voir pour lui porter de ses nouvelles le lendemain. La première fois, j'arrivai, madame était au bal; la seconde, elle recevait, et je trouvai chez elle brillante comme la pour la troisième, elle ne recevait pas... le médecin, car je n'ai d'assez bonne soucoupe...

— Oh! docteur, interrompt le commissaire. — Comment! comment! mais il est au su et au connu de toute la ville de Brest que... le gros commandant... là... soufflez-moi donc... ah! Branteuil! Eh bien! Branteuil! passait toutes ses soirées chez M. de Gramcourt présent ou absent...

— Eh bien! quel mal voyez-vous? demanda le commissaire, le commandant Branteuil est l'ami intime de M. de Gramcourt.

— Du mal! quel mal? pas le moindre! Et je ne blâmerai pas plus la mère de son affabilité que de son extrême indulgence envers sa fille!

Le commissaire tressaillit et regarda d'un œil étonné.

— Ah! je vous étoume, jeune et naïf agent-comptable. Mademoiselle Geneviève est charmante, jolie, spirituelle, reuse, aimable, très-aimable même, s'il faut en croire le cousin Alexis, l'enseigne de vaisseau. Il y a une célèbre partie de pêche dont on raconte des choses impayables. On s'est égaré dans les grottes de Crozon, on n'est revenu qu'à nuit close par toutes sortes de sentiers creux et inconnus, on a passé la nuit à la campagne... Le père Gramcourt avait été oublié, je ne sais où... le commandant Branteuil se trouva à point nommé sur la route... le cousin Alexis...

— Voilà, parlez! s'écria tout à coup le commissaire en frappant sur la table, voilà un tissu de calomnies auquel je n'adhère point. Je ne souffrirai pas qu'on insulte plus longtemps à l'honneur d'une famille respectable. Moi qui vous parle, j'étais de cette fameuse partie des grottes de Crozon dont vous jasez si méchamment, docteur Esturgout...

— Tout d'us, commissaire, ces accents vous prennent-ils souvent? Permettez-moi de vous tâter le pouls.

— Et je démens toutes vos interprétations injurieuses, depuis la première jusqu'à la dernière!

— Allons, ceci devient sérieux. Il aura une quinte; vous me ramènera en diligence, commissaire!... Un traitement émollient est de rigueur.

— Pas de sottises plaisanteries, docteur. Vous parlez à la légère, vous pouvez porter préjudice à des gens que j'estime

et que j'aime. Je prétends me défendre tout haut, et vous donner une leçon que vous ne demandez pas, mais dont je vous invite à faire votre profit...

— Allons! il ne se calmera pas! poursuivit le docteur sans se fâcher, sans se déconcerter le moins du monde; et comme en ce moment le maître d'hôtel achevait d'arranger le dessert, l'heureux chef de gamelle apporta Berchoux à son aide :

Le dessert est servi! quel brillant étouage!  
On a senti de loin cet enorme fromage  
Qui doit tout son mérite aux outrages du temps!

Le commissaire s'était rassuré; quelques jeunes gens souriaient au cétateur, qui se prit à faire l'éloge du fromage en commensal consommé.

Le café apparaissait à son tour, lorsqu'un cri terrible retentit dans la frégate :

« Un homme à la mer! un homme à la mer par ce temps-ci! s'écria Montaignol avec effroi, montons, nousiens! »

Le jeune lieutenant se précipita dans l'escalier qui conduisait au pont; tous les officiers le suivirent.

« Eh bien! moussé, venez-là que je preme mon café froid? dit le docteur avec impatience; une tasse donc, et has vite! »

Le commissaire, qui sortait le dernier, lut épouvanté de l'horrible indifférence du chirurgien-major.

G. DE LA DANDELLE.

(La suite à un prochain numéro.)

### Peintures de l'église de Saint-Vincent-de-Paul.

Une feuille spéciale, la *Gazette municipale*, donne une nouvelle importante relative aux travaux de Saint-Vincent-de-Paul : Nous avons parlé, dit cette gazette mensuelle, en rendant compte de l'inauguration de cette église, des travaux d'ornement qui restaient à y faire, et notamment des peintures du bandeau et de l'hémicycle. Une commission composée de plusieurs membres pris dans le conseil municipal, de M. le préfet de la Seine, de plusieurs architectes, et de deux artistes éminents, M. Ingres et M. H. Vernet, a recherché le système de décoration qui convenait le mieux à employer, et après avoir longuement discuté la question financière et la question d'art, est tombée d'accord que la peinture à fresque devait être préférée au genre grisaille, que l'hémicycle formerait un seul sujet, et que le double bandeau se rait partagé en plusieurs groupes assez complets pour être appréciés isolément, mais unis cependant par le lien d'une idée générale qui permettrait de les considérer dans leur ensemble comme un tout complet. L'importance de ce vaste travail, 200 à 250,000 fr., a longtemps arrêté la commission, qui a rencontré ensuite un nouvel obstacle dans le choix de l'artiste auquel il devait être confié. On avait beau dire que le bandeau serait divisé par groupes, il était cependant impossible de confier leur exécution à des artistes différents, ayant chacun leur manière, leur genre, leur école; l'unité était indispensable; la nature du travail, la disposition du bandeau en laissaient une loi; mais restait toujours à savoir à qui l'on pourrait s'adresser. Enfin, après de longues hésitations, on décida de demander à M. Ingres, illustre chef d'une école célèbre, de se charger lui-même de l'exécution du plan dont il aurait fourni les comtes principaux; mais, on s'arrêtait à ce parti, on avait compté sans M. Ingres, sans sa choueilleuse délicatesse; il avait fait partie de la commission, il avait recommandé le plan qu'il eût adopté, il n'en pouvait accepter l'exécution, sous peine de passer pour avoir fait servir sa position et son influence au profit de ses intérêts; M. Ingres refusa. Vainement la commission voulut-elle insister, M. Ingres persista, et il fallut l'intervention de hautes influences pour le déterminer à se rendre au vu de la commission. Ce résultat obtenu, la commission a déposé son rapport entre les mains du préfet, qui s'en est appuyé pour proposer au conseil municipal un plan complet pour les peintures de Saint-Vincent-de-Paul, qui seraient confiées à M. Ingres pour un prix convenu, considérable peut-être pour les finances de la Ville, mais bien au-dessous de l'importance de l'ouvrage et du talent du maître qui veut bien s'en charger. Ce projet a été renvoyé à l'examen d'une commission dont M. Arago est le président; nous ne doutons pas que ses conclusions ne soient favorables; nous exprimons seulement le désir qu'elles soient promptement arrêtées, afin que le conseil puisse statuer définitivement, et que la ville de Paris puisse se glorifier d'un chef-d'œuvre de plus; quelques cents figures au moins signées de la main de M. Ingres. »

### Les courses d'Epsom en Angleterre.

Epsom est le Chantilly de l'Angleterre, ou, pour nous rapprocher un peu plus de la vérité, Chantilly est l'Epsom de la France. En tout ce qui concerne le turf, nous le proclamons hautement, il n'y a pas de comparaison possible entre les deux pays. Cette supériorité n'a rien d'inimitable pour nous; la honte et la gloire se compensent. En lui de compte, nous l'emportons peut-être sur nos hers rivaux. Ils savent mieux que nous élever et faire courir les chevaux, ils possèdent des races plus belles que les nôtres, ils dépensent, pour les améliorer, ou perdent en paris, des sommes plus considérables; mais en revanche nous ignorons presque complètement cet art de trouver qui ils ont poussé jusqu'à ses dernières limites, si nous en croyons les indécisions de leurs journaux et de leurs revues. Avant de parler de leurs qualités, disons quelques mots de leurs défauts. Cet ordre des matières est plus charitable. En lisant les éloges de la péroraison, on oublie les reproches de l'exorde.

Le *turf*, ce mot anglais qui signifie *gazon* ou *pelouse*, est une science compliquée; elle comprend tout ce qui a rapport

aux courses, le mal comme le bien. Elle enseigne par conséquent à améliorer la race chevaline, aussi bien qu'à pervertir la race humaine. À l'échelle dans toutes ses branches, on devient un excellent joueur et un escroc parfait.

Entre autres résultats fâcheux, les courses de chevaux ont en leur de stimuler la passion du jeu. Les paris doivent être chaque année plus importants. Il s'éleverait parfois à plusieurs millions pour une seule course. Les joueurs liront le mieux raisonnablement qu'Emilia dans la quatrième acte d'Otello: « Je ne tromperais pas mon mari, dit l'épouse d'Iago à Desdemona, ni pour une lague, ni pour des borseaux de dentelles, ni pour des robes, des jupes, des bonnets, ni pour quelque parure que ce soit; mais pour l'univers entier, je n'hésiterais pas. » Quand les enjeux dépassèrent une certaine somme, leur probité franchit les limites que leur imposaient leur conscience et les prescriptions de la loi pénale. Ils employèrent les manœuvres les plus déloyales pour satisfaire leur amour-propre ou leur soif de gain. Le prince de Galles lui-même (George IV) ne rougit pas de suborner des jockeys. Quand le futur souverain se permettait de pareilles infamies, quelle réserve devait-on attendre de ses futurs sujets? Des exemples sont-ils nécessaires? Un jour, son jockey vint trouver le duc de Queensbury :

« Notre adversaire pour la grande course de demain, lui dit-il, m'aillé 600 guinées si je vous fais perdre.

— Acceptez, lui répondit son maître, et laissez-moi faire. »

Le lendemain, au moment du départ, le duc s'approcha de son cheval comme pour le caresser.

« J'ai envie de le monter, » dit-il, et étant sa redingote, il parut sous le costume des jockeys de profession, s'élançant sur le dos de son cheval, courut et gagna le prix.

L'art de gagner les prix des courses s'est perfectionné. Il est devenu plus humain. Autefois on empoisonnait avec de l'arsenic le cheval contre lequel on avait parié et qui mourait quelques jours après la course où il avait perdu. En 1801, le groom de lord Foley fut pendu pour un crime pareil. Aujourd'hui on se contente de l'endormir avec de l'opium; il perd sa vigueur au moment de la course. Tel éleveur doit sa fortune à l'emploi de ce moyen infatigable. Après avoir acheté un cheval fort cher et lui avoir fait, à prix d'or, une réputation européenne, il parie contre lui 100,000 livres sterling, et l'assure, comme on dit en argot de course, en d'autres termes, il le rend incapable de courir, en lui administrant une pilule opiacée.

Grâce à Dieu, si nos chevaux courent moins vite que ceux de nos voisins d'outre-mer, ce n'est pas l'opium qui les empêche de triompher. Espérons que, sous ce double rapport, il quitte des enjeux et l'habileté des parieurs, nous nous honorons toujours de notre infériorité.

Sous tous les autres rapports, les différences ne sont pas moins grandes. La souveraineté du *turf* a toujours appartenu et appartient encore sous son titre aux Anglais. Nos imitations de leurs courses de chevaux méritent à peine le nom de parodies. Nos prix, nos paris surint, doivent singulièrement exciter leur risée. Nous marchons dans une bonne voie; mais nous ne faisons qu'y entrer à petits pas. Ils y courent avec une vitesse incroyable depuis plus d'un siècle. En France, les courses sont un spectacle qui manque de public. Si les Anglais vont à Chantilly, quel ne doit pas être leur étonnement de n'y trouver que quelques centaines de désavoués riches ou pauvres qui ont eu le devoir fatal et onéreux sacrifier à la mode. À Epsom, vous allez pour escorte une partie de la population de Londres. L'aristocratie, la bourgeoisie et le peuple s'y disputent sans cesse, at péril de leur vie, le succès, à pied, à cheval ou en voiture, ainsi que vous pouvez en juger par la gravure ci-jointe qui vous représente la route de Louvain à Epsom. Quelques réformes qu'introduisent dans la constitution britannique, les révolutions futures, elles ne feront pas triompher le principe d'égalité sur cette route si fréquentée. Mais au fait, pourquoi non? On y conste ut en ce moment un chien à le der atmosphérique. Dr's l'année proclame, tous les rangs seront égaux... devant le vide.

Quelle foule! quel tonnelé! quelle animation dans cette petite localité la veille encore si déserte. La course ne doit commencer que dans une heure, et déjà des milliers de spectateurs sont à leur place. La grande tribune construite en 1850 ne renferme pas moins de cinq mille personnes. Les autres tribunes sont également remplies. Partout où la vue peut s'étendre on n'aperçoit, au milieu de nuages de poussière, que des chevaux, des voitures, des piétons, qui se dirigent au galop vers le champ de course.

De distance en distance s'élevaient des poteaux blancs que l'on nomme poteaux de pari (*betting posts*). C'est autour de ces poteaux que s'assemblent les parieurs avant chaque course. A entendre leur argot, qui reconnaît en eux les descendants des premières familles de la Grande-Bretagne?

Les courses de New-Market ont été pendant longtemps les plus célèbres et les plus fréquentées de l'Angleterre. Les courses d'Epsom l'emportent maintenant sur toutes les autres. C'est à Epsom que se dispute le prix de Derby, ainsi nommé du nom de son fondateur, le comte de Derby, prix si estimé que, pour le gagner, le prince de Galles se permit une escroquerie. Jamais cette course n'avait été plus brillante que cette année.

Représentez-vous trente et un poulains de front, tous âgés de trois ans, et qui paraissent des chevaux de six ans, maîtres, s'ils le veulent, impétueux, montés par féline des jockeys, dont les vestes éclatantes brillent aux rayons du soleil. Ils n'attendent plus que le signal pour s'élaner dans la lice, quand l'un d'eux, *Libel*, se livre à des distractions qui retardent de quelques minutes le moment du départ. Enfin, l'ordre est rétabli, le signal est donné. Que de cris battent d'espérance et de crainte! Les 31 chevaux partent au même instant, mais bientôt la plupart restent en arrière de leurs plus agiles rivaux. Sept ou huit seulement se maintiennent sur la même ligne. *Kepler* est le premier en tête, *Wood Pigeon*, *Annamdale*, *Old England*, *Pentosa*, the *Merry-Monarch*, *Idas* et

*Pam* le suivent à peu distance. Les chances sont encore partagées, la victoire reste indécise, tout à coup *Merry-Monarch* dépasse *Kedger*, qui reste en arrière, *Annan-tale* s'efforce vainement de le dépasser à son tour, ils approchent du but... Ils l'atteignent... *Merry-Monarch* est proclamé le vainqueur. Il ne l'emporte que de la longueur de sa tête sur *Annan-tale*.



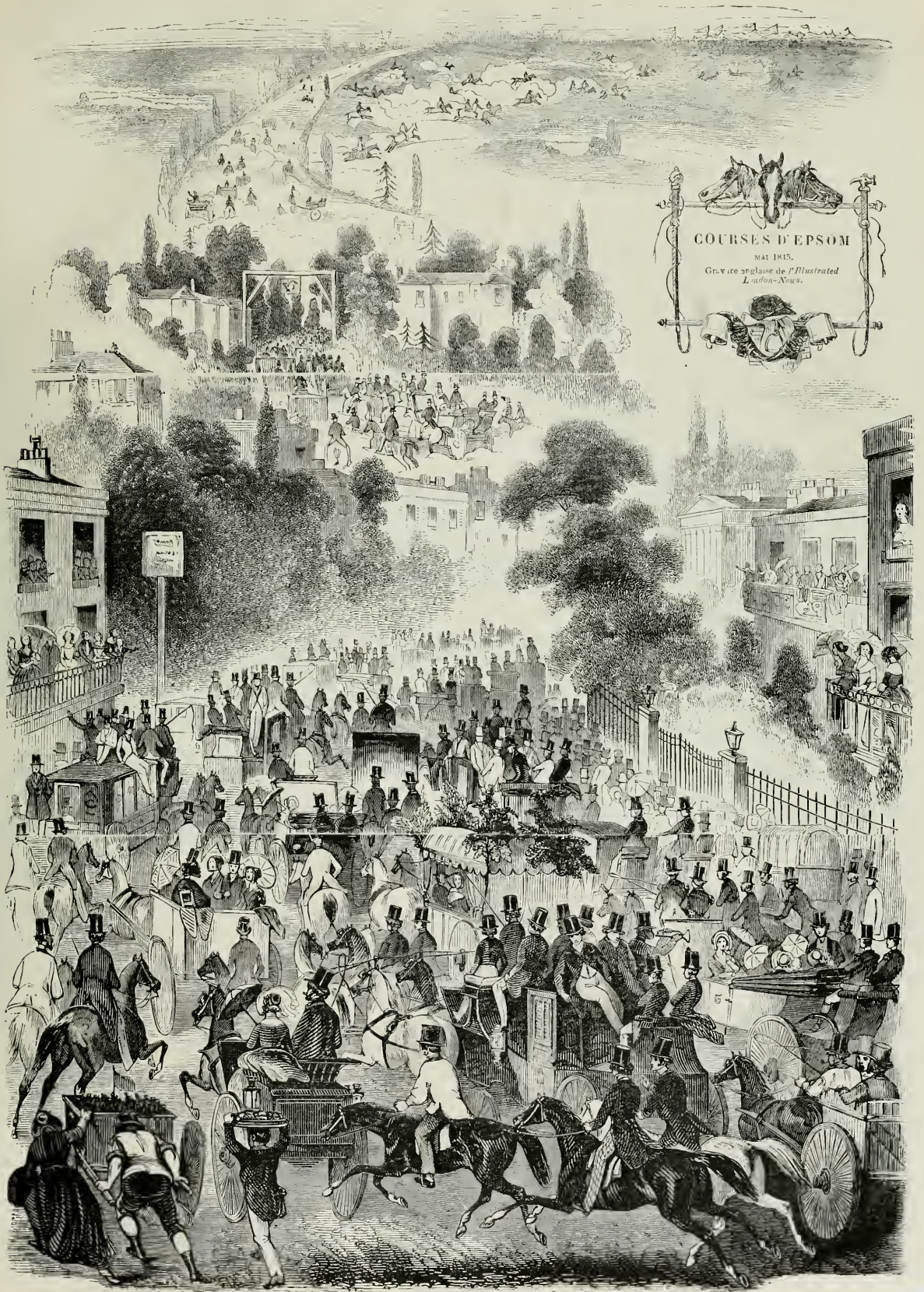
(Les Potaux de Paris.)

— Qui a gagné? s'écrient plusieurs milliers de voix. — *Merry-Monarch*. — Bravo, ma fortune est faite! — Je suis ruiné. — Ces exclamations se croisent dans tous les sens. En effet, le lendemain matin à l'heure du paiement, plusieurs millions avaient changé de maîtres. Malgré leurs inconvénients, les courses de chevaux doivent être encouragées : elles améliorent les races, elles développent l'adresse et la sagacité des jockeys, elles offrent au peuple un noble et intéressant spectacle. Seulement en empruntant aux



(Vue du champ de course et de tribunes d'été, soir.)

Anglais celles de leurs qualités qui peuvent nous être utiles, laissons-leur leurs vices, ne transformons jamais le Champ-de-Mars en un succursale de la bourse ou des maisons de jeu. pour ne pas faire le même raisonnement que l'Émilia de Shakspeare, ou pour ne pas imiter le honteux exemple de Georges IV.





**COURSES D'EPSOM**  
MAY 1845.  
Gravée en anglais de l'Illustrated  
London-News.

Bulletin bibliographique.

Manuel d'anatomie générale appliquée à la physiologie et à la pathologie; par M. L. MANDL. 1 vol. in-8, avec cinq planches. — Paris, 1845. Chez Baillière, rue de l'École-Médecine, 47.

Pendant longtemps l'anatomie s'est bornée à la description des organes intérieurs de l'homme et des animaux. Faire connaître ces organes en eux-mêmes, indiquer leurs rapports de position, suivre leur développement dans les différents âges, afin de fournir à la médecine et à la chirurgie des indications utiles et positives, tel était la tâche et le devoir des anatomistes. Aussi les voyons-nous mettre leur gloire à la découverte de quelque organe nouveau ou d'une disposition mal décrite par leurs prédécesseurs. Aussi les noms de Sylvius, Boudin, Valsalva, Coignau, Fallopius, reviennent-ils sans cesse dans les livres d'anatomie, de même que les noms des grands naturalistes servent à dénommer les genres et les familles de plantes ou d'animaux. Bichat fit entrer la science dans une voie plus féconde, on lui doit le créa une science nouvelle, l'anatomie générale. Au lieu de décrire isolément les organes comme des systèmes séparés et indépendants, il les studia d'une manière comparative, signalant leurs analogies, appréciant leurs différences, constatant leur identité organique. Ainsi, par exemple, il démontre l'analogie de toutes les membranes qui sont en contact avec l'air et avec des corps étrangers à l'économie, membranes différentes en apparence, semblables en réalité, qui tapissent le canal intestinal, la bouche, les fosses nasales, l'urèthre, la vessie urinaire. Il fait voir que ces membranes ne sont qu'une modification de la peau repliée en dedans et mise en contact avec elle-même. Bichat se livre au même travail sur les systèmes nerveux, musculaire, fibreux, osseux, etc. Les créations du génie présentent ce caractère particulier qu'elles sortent tout achevées du cerveau des inventeurs. Aussi l'anatomie générale de Bichat recueille peu d'additions dans les vingt années qui suivent sa publication. Meckel, Dupuytren et Bichard ajoutèrent quelques faits secondaires qui ne changèrent rien aux divisions principales. Il fallut qu'un nouvel instrument, le microscope, qui permet de pénétrer plus avant dans la structure intime de nos organes, fut appliquée à leur étude, pour que l'œuvre de Bichat s'étendit et s'accrût. Les bases restant toujours les mêmes, nos connaissances sont devenues plus précises, et nous avons pu examiner de plus près les mystérieuses opérations qui constituent la vie.

Le microscope est le télescope des infiniement petits. Il nous fait voir dans leurs détails des objets dont l'œil soupçonne à peine l'existence; mais en les grossissant, il les déforme; il mille fois de lumière produisent des illusions sans nombre et augmentent les erreurs difficiles à constater, longues à détruire. Aussi faut-il une grande habitude et une délicatesse extrême des premiers aperçus, pour qu'il ne devienne pas un auxiliaire perfide, au lieu d'être un instrument de découverte puissant et sûr.

Depuis longues années, M. le docteur Mandl est familiarisé avec l'usage du microscope, ses investigations ont toujours porté sur la structure intime des parties solides et liquides de l'organisme. Déjà il avait publié une anatomie microscopique et un grand nombre de mémoires sur la physiologie moléculaire. C'est après ces fortes études préparatoires qu'il a mis la main à l'ouvrage dont nous analysons quelques parties, en cherchant à montrer le profond intérêt et l'utilité incontestable de pareilles recherches, soit qu'on les considère en elles-mêmes ou qu'on les considère dans leurs rapports avec l'art de guérir. Il nous donne une idée des découvertes que l'on doit au microscope, nous ne saurions mieux faire que de choisir le sang. A l'œil nu, c'est un liquide rouge homogène et qui, par le repos, se sépare en deux parties, l'une transparente, d'une couleur jaunâtre, qu'on nomme le *serum*; l'autre rouge, d'une consistance assez forte, qui constitue le caillot. Mais si on place une goutte de ce sang sur le microscope, on y voit nager des globules bleus ayant 1/100 de millimètre de diamètre (fig. 4, a, a), et la forme d'un disque entouré d'un bourrelet épais. Quelques-uns de ces globules se collent entre eux (d), et ils ressemblent alors à des piles de pièces de monnaie. Ceux des mammifères ont la même forme, excepté dans la famille des ruminants sans cornes, les chameaux, les lamas et les alpacas, où M. Mandl a constaté le premier qu'ils étaient elliptiques, comme dans les oiseaux, les reptiles et les poissons (fig. 2). C'est dans ces globules que siège la matière colorante du sang.

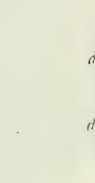
Outre ces globules rouges, on voit circuler dans le sang des globules bleus (fig. 4, b) inégalement granuleux. Ils paraissent être dans la coagulation de la fibrine, matière plastique qui est en dissolution dans le sang qui circule. Ainsi donc, le sang qui circule dans nos artères et dans nos veines se compose d'un liquide tenant en dissolution une matière coagulable, la fibrine, et en suspension les globules sanguins. Ceux-ci forment le caillot. La fibrine mise au caillot constitue le sang coagulé.

ou de globules sanguins. Ils circulent principalement le long de l'axe du canal; mais on en voit la paroi du vaisseau qui les contient, il existe un espace transparent c, c'est une couche de *serum* immobile privée de globules. Quelquefois l'un d'eux s'échappe du torrent central et entre dans la couche immoblie; alors on le voit s'arrêter ou se traîner lentement le long des parois de l'artère en tournant sur lui-même. Ce phénomène, déjà observé par Haller, a été étudié dans tous ses détails par M. Ponsolle, qui a démontré que le torrent des globules coule au milieu d'une enveloppe liquide, qui le sépare du vaisseau et empêche ainsi que le frottement des globules contre des parois solides et résistantes ne retarde leur progression.

Les glandes sont des organes destinés à fabriquer différents liquides, dont les uns, tels que le mucus, la salive, les larmes, le suc pancréatique, la bile, concourent à l'accomplissement des fonctions de la vie, tandis que d'autres, tels que le lait, la sueur et l'urine, semblent des fluides que l'économie rejette comme inutiles ou dangereux. Avant l'usage du microscope, on connaissait à peine la structure intime de ces glandes. Les uns n'y voyaient qu'un amas de vaisseaux ramifiés à l'intérieur, les autres une réunion de petits canaux terminés en cul-de-sac, au fond desquels s'accomplissait l'acte de la sécrétion. La membrane interne de notre canal intestinal et l'épave d'une quantité inénumérable de petites glandes destinées à sécréter ces insecticides qui enveloppent les matières alimentaires et favorisent leur assimilation et leur glissement dans le long et tortueux canal qui conduit de la bouche à l'orifice inférieur du tube digestif. Le plus grand de ces glandes, dites de Lieberkuhn, sont de simples vesicules closes (v. fig. 4, a, a); mais on et s'en trouvent d'autres (b) ayant la forme d'une bouteille qui s'ouvriraient dans l'intérieur du canal intestinal. Elles sont désignées sous le nom de glandes mucipares. Enfin, dans la portion inférieure du petit intestin, on trouve des groupes de glandes, appelées glandes de Peyer. Ce sont des glandes mucipares agglomérées (fig. 5, b, d, d), entourées d'un cercle de petits orifices. En a, a, se montrent des saillies, connues sous le nom de villosités intestinales, et dont la structure et les fonctions ne sont pas encore bien connues. Ce sont ces glandes de Peyer qui se gonflent dans la terrible maladie connue sous le nom de fièvre typhoïde. Dans l'estomac, on trouve des glandes plus compliquées. Il en est dont le contenu est transparent (fig. 6, c), et dont l'ensemble a de l'analogie avec une grappe de raisin; l'ouverture de la glande est en a; en b, b, sont les culs-de-sac formés par les petits canaux sécréteurs qui viennent tous aboutir à l'ouverture commune, qui se trouve en a. L'étude des glandes et de leur structure a conduit M. Mandl à une distinction des plus importantes sur leur mode de sécrétion. Toutes celles qui sont en cul-de-sac sécrètent en grande



partie des globules mureux ou blanchâtres; telles sont les mamelles et les glandes intestinales dont nous avons parlé. Cette sécrétion n'est rien autre chose qu'une éjection des parties intégrantes de la glande qui se séparent du reste sous forme de globules. Ainsi, ces organes se renouvellent sans cesse par le développement de parties nouvelles, tandis que les anciennes se séparent et tombent au milieu du produit sécrété. Dans les glandes, au contraire, telles que le rein, qui ne présentent pas cette structure en forme de grappe de raisin, il n'y a pas séparation de la substance propre de la glande; mais seulement excretion d'une liqueur. Ce liquide, c'est l'urine, le plus riche de tous en produits inorganiques et cristallisés. Les figures suivantes représentent les différents produits que l'analyse microscopique a fait découvrir. La fig. 7 montre des cristaux d'acide urique;



Dans les extraits qui précèdent, nous n'avons point en la prétention de donner une analyse complète du livre de M. Mandl. Nous nous sommes bornés à quel ques fragments pris au hasard. Son ouvrage est un grand ensemble on l'a passé tous les organes en revue, son exposition est simple et claire, son erudition complète, mais de bon aloi. Il ne cite point pour citer; mais en tête de chaque chapitre, on trouve l'indication de tous les ouvrages ou mémoires qu'on pourra consulter avec fruit sur le sujet que l'auteur traite dans cette partie de l'ouvrage. Sa profonde connaissance de la littérature anatomique de l'Allemagne donne un grand prix à ses indications bibliographiques. Quant aux faits d'observation, l'auteur ayant beaucoup vu, peut appuyer toujours son propre témoignage à celui de ses prédécesseurs, et continuer à rectifier leurs erreurs. Ce livre n'est donc point une compilation, mais un traité fait par un homme compétent sur la science la plus importante pour le médecin, et la plus intéressante pour le physiologiste. Car c'est d'elle que l'art de guérir attend des lumières sur les altérations produites dans la texture de nos organes et la biologie, la révélation du mécanisme intime des fonctions qui les remplissent.

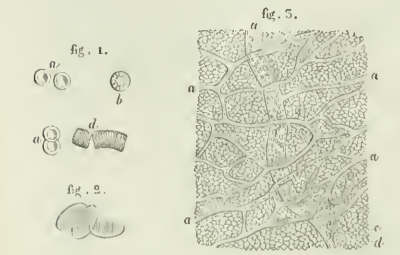
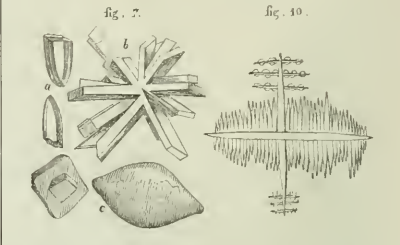
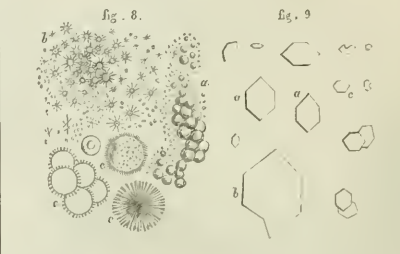
Études sur l'Économie sociale, par M. J.-B.-F. MARBEU. — Paris, 1845. Imprimeurs-unis. 1 vol. in-8.

Le livre de M. Marbeau n'est pas, comme son titre pourrait le faire craindre, une rêverie platonicienne. C'est une œuvre sérieuse, un traité de bon sens, un manuel de politique pratique et de morale publique. L'auteur, envisageant l'économie sociale comme une science exacte, a voulu en fixer les principes, en formuler les règles. En le faisant, il a indiqué les améliorations que l'état de la France lui semble réclamer. M. Marbeau admet la société française telle qu'elle est; il en poursuit seulement le perfectionnement, et se montre un novateur peu effrayant, par la raison qu'il se déclare plus content de ce qui est que ne le sont peut-être beaucoup de ses lecteurs. Il termine sa préface en disant de la moitié du dix-neuvième siècle qu'il s'accomplit: « Le genre de la guerre pressé à nos destins, le génie de la paix y preside à son tour. » On lui passera encore la paix, tout armée et fatiguée qu'elle est, mais le génie!

Ce volume, dans lequel l'auteur fait preuve d'une étude approfondie de l'histoire, de l'économie et du droit politiques, est divisé en six livres. Le premier est consacré à l'examen du corps social dans son ensemble; — le second, qui en est le complément, traite plus spécialement de la population, du travail, de la propriété, du territoire, de la richesse, de la religion, de la morale et de l'éducation; — le troisième, du bonheur social, des éléments qui le constituent, des causes qui l'arrêtent ou le retardent; — le quatrième, des lois; — le cinquième, du gouvernement, des moyens de gouverner et des charges publiques; — le sixième enfin, *ultima ratio*, des résolutions.

C'est une œuvre consciencieuse et honnête; l'auteur, homme convaincu dans ses opinions politiques et religieuses, y fait preuve d'une modération et d'une tolérance, dont le passage suivant, extrait du chapitre intitulé *Des Fêtes et Dimanches*, donnera la mesure: « Dimanche, le seul jour où l'ouvrier vive et respire! Soleil plus pur! air plus léger! bonheur d'un repos de vingt-quatre heures; venez, car il y a du desespoir dans une vie de labeur; venez, tout le reste de l'existence est pour l'ouvrier une agitation dans la tombe; le dimanche seulement l'air souffle pour lui, l'ouvrier victime d'un travail éternel! ne leur ennuie pas ce dernier rayon de joie... Pendant six jours, il n'a vu le soleil qu'à travers la poudre que ses pieds soulevaient, à travers la fumée de la chère ou la sueur de son front. Laissez-lui le dimanche! S'il aime à se promener sous son toit, s'il n'y a pas derrière le genou d'un Préghis, s'il veut entendre le vent murmurer, l'écaille bondir, le feuillage s'animer sous la brise, pour qu'il contempler Dieu et ne le lâche pas... Ne peut-on aller dans les champs, dans les bois, sur les monts? Dieu n'est-il point partout? »

ceux en a sont isolés; ceux en b groupés en étoiles. Les cristaux sont très-gros. Les cristaux de chaux, de soude et de potasse présentent les formes variées réunies dans la fig. 8. Dans la fig. 9, on voit des cristaux d'oxalate qui sont des prismes hexaédriques réguliers ou irréguliers. — Fig. 10. Cristaux de phosphate ammoniacal-magnésique neutre. — On trouve aussi des cristaux de nitrate d'urée, et quelquefois le nitrate d'urée prend une apparence en feuille de fougère et en lamelles.



La langue et la patte palmée des grenouilles, la queue des têtards, nous permettent de voir, à l'aide du microscope, le sang circuler dans les dernières ramifications des artères et des veines, qui sont enroulés sous les uns et les autres capillaires. La fig. 5 peut donner une idée de ce curieux spectacle: a, a, a sont des vaisseaux; dans le plus gros de tous, nous voyons distinctement

Les Annonces de L'ILLUSTRATION coûtent 90 centimes la ligne. — Elles ne peuvent être imprimées que suivant le mode et avec les caractères adoptés par le Journal.

DICTIONNAIRE UNIVERSEL D'HISTOIRE NATURELLE

Par MM. Arago, Bachelard, Bidron, Blanchard, Boylart, de Brachison, A. Brongniart, C. Broussais, Brüllé, Chevrolat, Coillier, Desains, Delafosse, Deshayes, Desmarest, J. Desnoyers, Alcide de Charlet d'Orbigny, etc., etc., Digard, J. Dumas, Duportail, Duvcrnoy, Milne-Edwards, Elie de Beaumont, Plourens, Isidore Geoffroy de Saint-Hilaire, Gérard, Germain, A. de Humboldt, de Jussieu, Lantillat, Lemaire, Lucas, Martin-Saint-Ande, Montagne, Peltier, Pelouze, C. Prévost, de Quatrefages, A. Richard, Rivière, Roulin, Valenciennes, etc., etc.

Sous la direction de M. Ch. D'ORBIGNY, et la raison sociale RENARD, MARTINET et Co.

Cet important ouvrage résume et complète les œuvres de Buffon, de Læpède, les anciens Dictionnaires et tous les autres ouvrages scientifiques; aussi formera-t-il une véritable Encyclopédie des sciences naturelles, présentant de nombreuses applications à la Médecine, à l'Agriculture, aux Arts industriels, etc. — Il est enrichi du plus magnifique ATLAS qui ait paru jusqu'à ce jour. — Ce magnifique est publié en livraisons, chaque livraison est composée de trois à quatre feuilles de texte et de deux planches. — Les 62 premières livraisons composent 10 volumes, plus 2 livraisons, sont vendus. — Des facilités de paiement seront accordées aux personnes qui le désirent pour les volumes déjà publiés.

PRIX DE LA LIVRAISON, paraissant tous les vingt jours; avec figures noires, in-8, 1 fr. 50 cent.; avec figures coloriées, 2 fr. 75 cent. ON SOUSCRIT A PARIS AU BUREAU PRINCIPAL DES ÉDITEURS, rue de Bussy, 6. Et chez LANGLOIS et LECLERCQ, rue de la Harpe, 81. N. B. — Les Éditeurs prennent l'engagement formel de ne pas dépasser le nombre de 10 tomes ou 20 volumes.

MÉQUIGNON-MARVIS fils, éditeur, 3, rue de l'École-de-Médecine.

ANATOMIE DES FORMES EXTÉRIEURES DU CORPS HUMAIN, à l'usage des peintres et des sculpteurs, par le docteur J. Faui. — Un volume in-8 avec un atlas grand in-4 de 24 planches dessinées d'après nature et lithographiées avec par M. Leveillé, élève de M. Jacob. L'ouvrage complet, 15 fr. Sur Chine, 20 fr. Franco par la poste 2 fr. de plus. Prix de la première partie, 9 fr.; de la seconde, 6 fr. Chaque d'un demi-volume et d'un atlas de 12 planches. La première partie est en vente; la deuxième sera publiée, au plus tard, en décembre 1845.

NOUVELLE ÉCORCHÉE. Statuette de 70 centimètres, à l'usage des artistes et des médecins, exécutée d'après nature par M. E. Caudron,

élève de M. David (d'Angers), sous la direction du docteur J. Faui, et d'après les préparations de M. le docteur Ch. Demouville, chef des travaux anatomiques et professeur agrégé de la Faculté de médecine de Paris. — Avec cet ouvrage on donne une explication gravee sur acier, représentant, en quatre planches, la figure au trait sur les quatre faces. Chaque copie porte l'estampille de l'éditeur. Prix, en blanc, 15 fr. En couleur, 20 fr. Emballage soigné, 4 fr. HYGIÈNE OCULAIRE, on conseils aux personnes dont les yeux sont faibles et d'une grande sensibilité; avec de nouvelles considérations sur la cause de la myopie ou vue basse, par le docteur Leveillé-Puiseux, membre de l'Académie de médecine. Troisième édition. Un volume grand in-8. Prix, broché, 1 fr. 50 Franco, par la poste, 1 fr. 80

LA MARCHÉ TRIOMPHALE D'ISLÉ ET LES VARIATIONS SUR LE CARNAVAL DE VENISE, les nouveaux ouvrages du célèbre pianiste LEOPOLD DE MEYER, qui ont obtenu tant de succès dans tous ses concerts, viennent de paraître chez l'éditeur J. Meissnauer, 22, rue Dauphine.

BLAY et comp., marchands tailleurs, place des Victoires (hôtel Ternaux). Parmi les maisons de commerce qui de nos jours ont pris le plus de développement, il n'en a aucune qui l'ait devancé, si ce n'est l'établissement du Bonhomme Richard. Cette maison, connue sur la plus grande échelle, est restée jusqu'à présent sans rivale. Elle doit sa supériorité incontestable à la vente des draps si renommés des fabricans Ternaux, dont elle a seule le privilège exclusif, et à la confection des vêtements, spécialement dirigée par M. Alexandre Blay (ci-devant place de la Bourse), l'un des tailleurs les plus et vogue aujourd'hui. — Le consommateur trouvera donc réunis, dans les vastes magasins du Bonhomme Richard, les prix les plus modernes marqués en chiffres romains un assortiment considérable de marchandises en tous genres,

ainsi qu'un grand choix de vêtements tout prêts. — Toutes les ventes se font à prix fixe, comptant sans escompte.

VICHY. SEL MINÉRAL DE VICHY pour faire l'eau de Vichy à 25 centimes la bouteille. Au dépôt général de toutes les eaux minérales naturelles et des véritables PASTILLES MARIANI de Vichy. DÉGENÈTAIS, 527, rue Saint-Honoré, au coin de celle du 29 Juillet.

LES CHOCOLATS MÈNIER se trouvent au départ: passage Choiseul, 24, et chez un grand nombre de pharmaciens et d'épiciers de Paris et de toute la France.

Mise en vente de la 32<sup>e</sup> livraison.

EUGÈNE SUE, LE JUIF ERRANT, ILLUSTRÉ PAR GAVARNI, 80 LIVRAISONS À 50c, PAULIN, RUE RICHELIEU, 60

Le tome 8<sup>e</sup> de l'édition illustrée est en vente.

PAULIN, éditeur, rue Richelieu, 60.

ITINÉRAIRE DESCRIPTIF ET HISTORIQUE DE LA SUISSE.

Du Jura français, de Baden-Baden et de la Forêt-Noire, de la Chartreuse de Grenoble et des eaux d'Ax, du Mont-Blanc, de la vallée de Chamouny, du grand Saint-Bernard, du Mont-Rose. Avec une carte routière imprimée sur toile, les armes de la confédération suisse et des vingt-deux cantons, et deux grands vues de la chaîne du Mont-Blanc et des Alpes bernoises; PAR ADOLPHÉ JOUANNE.

Un vol. in-18, contenant la matière de cinq volumes in-8 ordinaires. Prix: broché, 10 fr. 50 cent.; relié, 12 fr.

100 ENVELOPPES DANS UNE BOÎTE POUR 1 FR.

Ce prix extraordinaire peut être donné pour preuve incontestable des progrès que MARION ne cesse d'apporter dans les perfectionnements de la papeterie. On trouve aussi dans nos magasins les papiers à lettres de toute espèce dont la mode présente l'emploi; celui à angles unis est le type de la dernière distinction. Papeterie MARION, 14, rue Bergère, faubourg Montmartre.

25 ANS DE SUCCÈS, constatés par les premiers médecins, professeurs, en France et à l'étranger, prouvent la supériorité du

PAPIER D'ALBESPEYRES ENTREtenant les VÉSICATOIRES

Sans odeur ni douleur, Faubourg-Saint-Denis, 84, à Paris. Dépôts dans chaque ville. Pour éviter les CONTREFAÇONS, exiger le caehet d'ALBESPEYRES.

BAINS DE HOMBORG

(Près de Francfort-sur-Mein.)

Les Eaux minérales de Hombourg jaillissent à deux cents mètres au-dessus du niveau de la mer. Elles sont situées au pied des montagnes du Taunus. A ces eaux, dont la réputation est si bien établie en Allemagne, viennent se joindre de nouvelles sources, qui, par l'intensité de leur minéralisation et l'énergie de leur action dans certains états morbides, s'élevèrent à l'un des premiers rangs parmi les eaux minérales de l'Allemagne.

Les sources de Hombourg sont au nombre de cinq. Elles ont été analysées par le savant professeur Liebig. Malgré les différences qui existent entre ces diverses sources, ces eaux peuvent être considérées comme un même médicament diversément modifié. Les principes minéralisateurs restent les mêmes; il n'y a de différence que dans leur quantité et leurs proportions. Et c'est un avantage précieux pour les médecins de pouvoir adapter à chaque cas individuel l'eau qui lui convient; ou, en changeant de source, de pouvoir modifier le traitement pendant le cours de la maladie.

L'usage interne de ces eaux est d'une efficacité constante, surtout quand elle est prise à la source; car alors l'air vic des montagnes, le mouvement, la distraction, l'absence des affaires, concourent à augmenter l'action du médicament.

Les eaux de Hombourg sont stimulantes, toniques, résolutive et purgatives. Elles conviennent dans tous les cas où il s'agit de modifier les fonctions perverses de l'estomac et des intestins, en portant une stimulation particulière sur ces organes, lorsqu'il faut activer la circulation abdo-

minale, exciter les organes sécréteurs, régulariser la nutrition et l'assimilation. Elles sont préconisées avec le plus grand succès dans les engorgements du foie et de la rate, l'hyphochondrie, lictère, les hémorrhoides et les constipations opiniâtres. Les maladies des voies urinaires et rénales, la diathèse calculeuse et la goutte, dépendant du dérangement des fonctions digestives, en obtiennent d'heureux résultats.

La ville de Hombourg n'est pas restée stationnaire depuis quatre ans que ses eaux minérales ont obtenu une réputation si justement méritée. Une nouvelle ville s'est créée à côté de l'ancienne, et de nouveaux hôtels et des maisons particulières y offrent aux étrangers tout le confort et tout le luxe des établissements de bains les plus renommés.

Les forêts qui entourent Hombourg comme une riche ceinture ont été percées de sentiers et de routes carrozables, de manière que les promeneurs peuvent parcourir facilement les sites si pittoresques du Taunus, le Feldberg, la roche d'Elisabeth, les chênes de Luther, la mine d'or, etc., etc.

Les entrepreneurs des Eaux minérales ont fait construire un magnifique Casino, qui, par la beauté de son architecture, sa bonne distribution et le luxe de ses décors, surpasse tout ce qu'on a vu jusqu'à ce jour sur les bords du Rhin: il contient une superbe salle de bal, une salle de concerts, des salons pour les jeux de trente et quarante et de roulette, un cabinet de lecture où se trouvent la plupart des journaux allemands, français, anglais, russes,

belges et hollandais, une salle de café, un divan donnant sur une belle terrasse en assise, et une superbe salle à manger, avec table d'hôte servie à la française, à une heure et à cinq heures.

L'excellent orchestre du théâtre de Mayence se fait entendre trois fois par jour; le matin, aux sources; l'après-midi, dans les jardins si beaux du Casino; et le soir, dans la grande salle de bal.

Les concerts, les bals et les fêtes de toute espèce s'y succèdent sans interruption.

Les administrateurs, qui ne reculent devant aucun sacrifice pour rendre cette place de bains aussi agréable que possible aux étrangers, ont affermé vingt mille hectares de forêts et de plaines, où le gros et le petit gibier se trouvent en abondance, ainsi qu'un parc de réserve pour les grandes chasses de l'arrière-saison et de l'hiver. Le Casino de Hombourg a, jusqu'à présent, seul le privilège de rester ouvert pendant toute l'année, et la continuation des jeux de hasard, des bals, des concerts et des chasses, fait que, même pendant la saison d'hiver, cette résidence attire une société nombreuse et choisie et qui s'y rend de toutes les parties de l'Europe.

On se rend de PARIS à HOMBORG en 32 heures, en passant par MAYENCE et FRANCFORT; on va en une heure et demie de FRANCFORT à HOMBORG; en deux heures et demie de MAYENCE à HOMBORG; des omnibus et des voitures de la poste font le trajet toutes les heures.

**Modes.**

Les splendeurs du mois de Marie ont un peu voilées par la pluie. Les premières feuilles et les fraîches toilettes luttent tant qu'elles peuvent contre ce déluge. Dès qu'il paraît un petit rayon de soleil, les ames et les autres se montrent audacieusement. Mais n'est-il pas la saison des fleurs et l'époque intéressante des renouvellements de parures? Nous laisserons les poètes chanter les merveilles de la nature,



— ce qui, cette année, pourra ressembler à un moussonge, — et nous nous occupons seulement des merveilles de la mode, qui sont bien plus une réalité. Jamais peut-être la saison ne s'est annoncée plus puissante et plus coquette en nouveautés de tous genres.



Les chapeaux sont variés de formes et d'ornements. Les étoffes brochées, rayées en long ou en travers, sont glacées et à reflets chatoyants, ce qui produit des couleurs fraîches et brillantes. Le glacé blanc mêlé à toutes les nuances est surtout fort à la mode. Il y a aussi grande variété dans les accessoires de la toilette. Mantelots, rélargis de soie, de cachemire, de crêpe de Chine broché ou de dentelle noire; châles de fantaisie et riches châles

de dentelle noire; par-dessus en taffetas glacé bordé de franges, de dentelle, ou, ce qui est encore plus charmant, par-dessus blais, violet, gros bleu, couvert d'un fond en dentelle noire, avec garniture de dentelle plissée à la violette. Cela, ou en conviendra, forme un assez joli total d'élégances. D'aspect, le par-dessus ressemble assez au petit manteau sans



plus sur les épaules qu'on portait l'hiver dernier; comme lui, il est court et sans beaucoup d'ampleur; seulement il diffère par quelques détails. Ainsi, généralement, ils sont arrondis devant, et ont une petite pelerine aussi arrondie, posée plus bas que l'échancrure du col et formant presque la berthe.

Les par-dessus en taffetas ont été doublés en florence blanc; ceux en dentelle noire n'ont de doublure que leur dessous de couleur. Cette nouveauté ne saurait être adoptée par toutes les femmes, car elle serait peu gracieuse pour la promenade à pied. C'est un vêtement charmant pour la sortie du spectacle, pour emporter



avec soi dans sa voiture, afin qu'on bois, aux Champs-Élysées, ou dans un parc, ou puisse s'en servir au moindre vent frais. Mais, nous le répétons, il ne peut convenir qu'à la grande élégance, car il ne remplace ni le mantelet, ni l'écharpe, ni la simplicité classique du châle. Ce n'est et ne saurait être qu'une fantaisie de grande dame.

Mais laissons de côté pour un moment les modes de la ville, et voyons un peu comment on s'habille à la campagne, car la tout se renouvelle.

Au château, comme à la petite villa, on veut, pour le matin, un négligé simple et commode, et l'on choisit de préférence un petit bonnet de guipure orné de rubans ou de fleurs, une robe garnie d'un bouillon, une chemisette brodée à très-petit col. Souvent aussi la robe est faite en perçoir ouvert, orné de revers en soie pareille à la doublure, et ce revers est bordé d'un ruban large d'un doigt, fronce au bord.

Toujours comme toilette de campagne, mais pour petit garçon, on adopte la blouse russe ouverte du côté; et lorsqu'elle est en mérinos on en toute autre étoffe de laine, elle est bordée, comme celle-ci, par un velours. Une petite chemisette froncee au col, des gêtres, et voilà notre grand personnage en état de courir et de jouer fort à l'aise.

La veste algérienne ouverte un peu sur les épaules, avec manches ouvertes laissant passer les manches de la chemise, est préférée par les jeunes garçons de six à neuf ans. Un chapeau de paille et des brodequins complètent leur toilette.

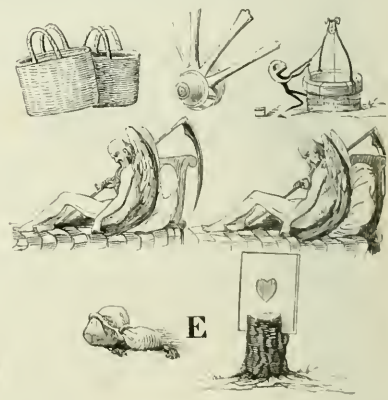


Plus tard, il leur faudra la veste de drap juste à la taille; maintenant on donne à cette veste un peu de largeur du bas, c'est-à-dire qu'elle s'évase comme les anciens gilets. Ce costume est le dernier degré de la fantaisie, le dernier échelon où s'arrête la variété des habillements du jeune âge. Après cette veste et l'habit de collège, l'habit de ville et la redingote font passer le jeune garçon à l'état de jeune homme; et, par fortune, qui permet les bottes et promet les moustaches, ces deux ambitions du collège.

**Rébus.**

**EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.**

(La Suisse est en chemin d'attirer sur elle par ses divisions l'attention des hommes réfléchis.)



ON S'ABONNE chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les Correspondants du *Comptoir central de la Librairie*.

A SAINT-PETERSBOURG, chez J. ISSAKOFF, libraire-éditeur, commissaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-impériale; GUSTAVE D'YVER, 22. — F. BELLIZARDI et C<sup>o</sup>, éditeurs de la *Revue étrangère*, au pont de Police, maison de l'église hollandaise.

A ALGER, chez BASTIEN et chez DEBOS, libraires. CHEZ J. HUBERT, à la NOUVELLE-ORLÉANS (États-Unis). A NEW-YORK, au bureau du *Courrier des États-Unis*, et chez tous les agents de ce journal.

JACQUES DUBOCHET.

TIRÉ à la presse mécanique de LACHAUFFE et C<sup>o</sup>, rue Damiette, 2.

# L'ILLUSTRATION,

## JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris. — 5 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.  
 Prix de chaque N<sup>o</sup>, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

N<sup>o</sup> 120. VOL. V. — SAMEDI 14 JUN 1845.  
 Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les Dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.  
 Ab. pour l'étranger. — 10 — 20 — 40.

### SOMMAIRE.

**Courrier de Paris.** Deux Gravures. Costumes de madame la duchesse et de M. le duc de Nemours au bal de la reine d'Angleterre. — **Histoire de la Semaine.** — Du Nouveau Régime législatif des Colonies, etc. Une Gravure. — Restauration des monuments historiques. Amphithéâtre d'Ayles. Eglise de Saint-Ouen à Rouen; Château de Blois. Quatre Gravures. — Grands établissements industriels de France. Les mines de plomb et d'argent de Poultaouen et de Huelgoat. Cinq Gravures. — Machine à vapeur d'e-u de Huelgoat. Deux Gravures. — Les deux Consules, Nouvelle maritime, par M. G. de La Landelle. (Chap. III et IV) — Publications illustrées. Jérôme Paturot à la recherche d'une position sociale, par Louis Reybaud, illustré par J.-J. Grandville. Cinq Gravures. — **Bibliothèque bibliographique.** — **Annales.** — **Bal de la reine d'Angleterre.** — **Caricature par Quillenbois.** — **Problème d'Échecs.** — **Rébus.**

### Courrier de Paris.

La chambre des députés va entrer en vacances; nous touchons à la clôture de la comédie et du drame représentatifs: jusqu'au mois de décembre ou de janvier les ministres et les honorables vont mettre bas leur éloquence et rengainer amendements, sous-amendements, articles de lois, exordes, propopées et tirades. Le budget les arrête encore; mais, tout énorme qu'il soit, ils auront bientôt sauté par-dessus cette montagne de millions, et, d'un pied lesté, d'un air dégagé, avec cet air de satisfaction de gens harassés qui trouvent enfin le moyen de s'asseoir et de respirer à l'aise, nos très-chers députés (très-chers est le mot) se répandront de tous

côtés sur la terre départementale qui les a créés, mis au monde et fait sortir un beau jour de l'urne électorale. C'est le moment où tout rentre dans le repos dans le monde administratif et politique; le prince va promener tranquillement sa royauté dans ses palais champêtres; les ministres flânent la main dans la poche, en s'écriant: Ouf! voilà qui est fini. Le centre, la gauche, la droite, le conservateur et l'opposant redeviennent les meilleurs amis du monde et triquent ensemble sous la charmille et le platane. Les chefs de division et les chefs de bureau reprennent haleine et retrouvent peu à peu leur embonpoint dévoré, pendant la session, par les députés sollicités et par leurs protégés aussi nombreux que ces sauterelles qui tout à l'heure se sont abattues sur l'Afrique. Quant à messieurs les électeurs, leur martyre va commencer; ils ne tarderont pas à succomber sous le poids des



(Costume de M. le duc de Nemours, dessin de M. Eugène Lami.)



(Costume de madame la duchesse de Nemours, dessin de M. Eugène Lami.)

allocutions, des visites, des poignées de main, des comptes rendus et des professions de foi du député rentré au bercail et sentant le besoin de se retremper dans le sein de ses com-

mettas et de leur ouvrir son cœur, même ceux qui n'en ont pas. La jeune reine Isabelle d'Espagne donne, la première, le

signal de ces jours de liesse que la c'ôte de des Chambres procure aux r'autés dites constitutionnelles à tort ou à raison. Elle parcourt en ce moment l'Espagne pour recueillir les

bénédictions de ses peuples. Sa majesté Victoria d'Angleterre se propose, de son côté, de suivre l'exemple donné par sa sœur de Madrid; elle ira comme elle recueillir les bénédictions de ses chers sujets; après quoi, on annonce qu'elle se hasardera à visiter l'Allemagne et à venir à Paris. En attendant, la très-gracieuse reine britannique donne des fêtes magnifiques. Nous voulons parler par ces mots, fêtes magnifiques, du bal étincelant et pittoresque qui a eu lieu à Londres le vendredi 6 juin 1843, il y a huit jours de cela. Si on demande comment le *Courrier de Paris* s'avise de parler de ce qui se passe en Angleterre, nous répondrons aux questionneurs qu'un bon courrier court à travers le monde au galop et en rapporte tout ce qu'il peut rencontrer, chemin faisant, de curieux et d'intéressant. D'ailleurs Paris était représenté au bal de la reine d'Angleterre, et très-joliment représenté par la jolie duchesse de Nemours accompagnée du duc son mari.

Nous renvoyons à la dernière page de ce numéro les lecteurs curieux de lire les détails de cette fête.

Revenons à Paris; que trouvons-nous à Paris? beaucoup d'hommes et de choses qui se trouvent à Londres; ces voleurs par exemple; et parmi ceux qui ont occupé cette semaine les journaux, les agents de police et messieurs les lecteurs ordinaires de la *Gazette des Tribunaux*, un surtout s'est fait remarquer. Ce larron avait tout à fait l'air et la réputation d'un homme digne, ce qui ne gâte rien au métier; il avait servi dans l'armée, montrait ses blessures et parlait de ses chevrons. Ceci lui valut d'être admis chez un honorable banquier qui, se rappelant sans doute les vieux sergents du Gymnase, ces types de probité qui donneraient plutôt cent mille francs à leur colonel de leur poche, que de leur faire tort d'un denier; notre banquier, dis-je, plein de foi dans les laaves, et professant le culte des vieux de la vieille, donna à celui-ci toute sa confiance; si bien, que l'autre jour, il le chargea d'aller toucher à la Banque un mandat de 90,000 fr. Le mandat fut touché en effet; mais Marlborough ne revint pas, et comme on s'inquiétait de son absence, une lettre arriva à sa place; et dans cette lettre, le brave annonçant qu'il avait été volé des 90,000 fr. en passant sur la place de la Bourse, il n'avait plus osé reparaitre. Le banquier soupçonna quelque tour pendable et donna l'aveu à qui de droit; ici, la police encore a fourni une de ces preuves d'intelligence d'activité et de promptitude d'exécution qui devraient lui faire pardonner ses erreurs; en deux jours, elle a surpris le délinquant dans un logis borgne, déguisé en femme (le voleur) mais minus seulement de 8,000 francs. Qu'étaient devenus les 82,000 qui faisaient défaut à la caisse du banquier? A force de retourner, d'attaquer, d'interroger le coupable et une femme sa complice, on est parvenu à savoir que lesdits 82,000 francs étaient allés par lui, enveloppés sous un arbre du bois de Vincennes. On court aussitôt, on pioche, on fait des fouilles, et les 82,000 francs sortent de terre; mais avouez aussi que le volé est bien heureux, et que tous ses confrères ne sortent pas comme lui avec toutes leurs plumes de la grille du vanneur.

Nous ne serons pas des derniers à annoncer que M. Bouton, le célèbre peintre du diorama, vient d'entrichir son exposition d'un tableau qui n'exaltera pas moins l'intérêt et ne méritera pas moins d'éloges que tous les autres ouvrages dus jusqu'ici au talent et à la merveilleuse habileté de M. Bouton. Ce nouveau tableau représente la fameuse église de Saint-Marc à Venise. Ce monument, de forme grecque, est, comme on sait, surmonté de cinq dômes; cette église rappelle la mosquée de Constantinople, jadis consacrée à sainte Sophie. Le marbre d'Orient la décore, et plus de 500 colonnes de vert antique, de porphyre et de serpentine y étouffent par leur richesse et leur élégance, et captivent l'œil du voyageur. Les côtés extérieurs, la façade, les voûtes, les plafonds, le pavé sont richement incrustés.

L'ensemble du monument offre une grande variété de couleurs, variété qui s'explique par le long temps employé à la construction et aussi par ce mélange de matériaux que Venise emploie tant pour construire Saint-Marc, à la Grèce, à Constantinople, à l'Espagne, à la Syrie et à leurs vieux monuments.

M. Bouton représente Saint-Marc sous deux aspects différents. Le premier est un effet de jour; dans le second, le peintre a choisi pour sujet la présentation, au peuple, du doge Sebastian Zani, après son élection. Cette scène a lieu le soir, la fête est célébrée par l'éclatante humblesse habituellement employée dans ces circonstances solennelles. M. Bouton s'est inspiré de ce passage de l'histoire de Venise par Barré. L'an 1172 avait été funeste à Venise; elle avait eu son armée détruite et elle était en proie à la peste et à la sédition. Cet état de choses amena un grand changement dans la constitution de l'Etat. L'élection du doge, qui jusque alors avait été faite par le peuple assemblé, fut confiée à onze électeurs chargés de désigner le plus digne. Le choix se fixa d'abord sur Orto Malipieri; mais, ne se croyant pas capable de remplir une charge si importante, dans des circonstances si difficiles, il désigna lui-même Sebastian Zani qui fut agréé par les électeurs, proclamé doge et présenté au peuple.

A qui bon dire que M. Bouton a mis dans ce nouvel ouvrage ces merveilleux effets de perspective, de lumière et de vérité qui font l'étonnement de tous les curieux qui visitent le diorama. A dater d'aujourd'hui, l'église Saint-Marc n'est plus seulement à Venise se mirant dans l'Adriatique; elle est à Paris.

M. Bisle et ses deux merveilleux enfants ont trouvé des rivaux dans MM. Sands père et fils, qui donnent depuis quelques jours leurs représentations sur le théâtre des Variétés; comme M. Bisle, M. Sands se sert de ses deux fils comme on se sert d'une balle élastique ou d'un volant; il les a tellement assouplis et désochés, que ces pauvres petites créatures, lancées en l'air, tombent, hondsissent, rebondsissent et exécutent mille tours merveilleux, sans clancoler un instant et sans se faire la plus petite bosse au front ou ailleurs. Heureux père! Cependant, malgré la curiosité qu'excitent

M. Sands et ses deux marmots par leurs prodigieux tours de forces et malgré les bravos qu'on leur donne, je ne me propose pas de le nommer précepteur de nos honorables fils, quoique lasouppesse et les cadrolés aient, de tout temps, été tri-quo-totes pour faire son chemin.

Un vaudeville démesurément long est le seul fait dramatique que la semaine ait fait éclore. Ce vaudeville se joue au théâtre du Palais-Royal, et il se nomme *Sylvarctre*. Il s'agit d'un homme et candide gentilhomme qui défend sa femme contre un tout-puissant seigneur qui veut la lui enlever, et qui se défend si bien qu'il sauve son honneur conjugal. Que n'a-t-il aussi heureusement défendu le public contre l'ennui!

Un sieur Lebuison, jaloux d'un sieur G..., qui l'accusait de lui avoir enlevé sa maîtresse, a comparu devant la cour d'assises sous la prévention de menaces d'assassinat sous condition. Voici un échantillon des aménités que le jaloux Lebuison écrivait à son heureux rival, et qui ont été lues à l'audience: « Misérable! tu crois peut être que je te laisserai jour en paix l'objet que j'adore! Non, non, ne l'espère pas! jusqu'à ton dernier soupir, face de papier maché, je te poursuivrai sans relâche. Je t'ai déjà rossé une fois, j'espère bien te rosser une seconde, et tôt ou tard je te tuera! » Nous voilà bien loin de la jalousie poétique d'Oréste, d'Uthello et d'Orosmane; Lebuison a été acquitté; on ne saurait trop encourager le beau style.

### Histoire de la Semaine.

Après avoir voté, sans amendement et presque sans discussion, le projet de loi ouvrant un crédit de dix-huit millions pour travaux extraordinaires de fortifications, la Chambre est entrée dans le débat relatif au chemin de fer de Paris à Lyon et de Lyon à Avignon. Le long examen du cahier des charges du chemin de fer du Nord auquel elle s'était précédemment livrée, a, sur ce point du moins, beaucoup simplifié son travail, mais le tracé a amené une lutte animée, bien que le résultat parût peu incertain. Nous avons déjà examiné cette question de gare commune ou de parcours distinct, ce projet d'établissement de deux autres chemins de la rive droite et de la rive gauche de la haute Seine. Si l'Etat était chargé de la construction et de l'exploitation de nos voies de fer, jamais on n'eût songé à faire courir parallèlement deux chemins de Paris à Melun; le chemin de Lyon lui venait s'embrancher à Corbeil sur celui d'Orléans, et des millions n'eussent pas ainsi été inutilement employés. Mais la Chambre, qu'on a poussée dans une fausse voie, est obligée de la suivre, et, par un sentiment d'honnêteté, il lui arrive parfois de se montrer moins soucieuse de la fortune publique que jalouse de n'être pas soupçonnée. L'argument qui s'est produit en faveur de la distinction complète et à tout prix des lignes de Lyon et d'Orléans, c'est l'utilité d'assurer l'indépendance de l'une comme celle de l'autre; le motif secret et véritable du vote, c'est qu'il était connu de chacun que la compagnie d'Orléans, d'accord avec la compagnie de l'Union, se proposait de se rendre adjudicataire du chemin de Lyon, que sa position de propriétaire de la tête de la ligne lui eût permis de prendre dans des conditions qui rendaient toute concurrence impossible. On n'a pas voulu avoir l'air de faire les affaires d'une compagnie déjà assez bien partagée, et l'on a voté deux lignes, ce qui ne fera les affaires de personne. La concession sera adjugée. Sa durée ne pourra être de plus de 45 ans.

Le chemin de Lyon à Avignon, compris dans le même projet de loi, a été lésé d'un embranchement (le mot est moderne) sur Grenoble. C'est 26 millions dont on a tout d'un coup accru la capitale nécessaire aux compagnies qui se proposeraient de soumissionner. Le maximum de la durée de cette concession a été fixé à 50 ans.

Les présentations se succèdent plus rapidement que les votes. M. le ministre des travaux publics a encore présenté un projet de loi portant concession directe du chemin de fer de Paris à Rennes aux deux compagnies de Versailles. La concurrence entre la rive droite et la rive gauche se trouverait faire place à la fusion de ces deux entreprises, qui fourniraient deux têtes aux chemins de la Bretagne. La Chambre a donc encore bien des kilomètres à voter. Mais quelques-uns pourront rester dans les commissions ou au fond de l'urne, car ce n'est plus qu'entre les deux budgets que les députés, pressés de retourner dans leurs arrondissements, donneront quelques séances, le moins possible, à la discussion des projets dont les rapports sont encore à déposer.

Lundi dernier a accompagné la discussion du budget des dépenses de 1846. Le projet de M. le ministre des finances se résuimait ainsi:

Dépenses, . . . . .	1,502,508,586
Recettes, . . . . .	1,506,027,852
Excédant présumé des recettes, . . . . .	3,519,266
La commission ayant retranché sur les dépenses, . . . . .	5,675,615
Excédant apparent se trouve porté à, . . . . .	9,195,061
Voulu pour le service ordinaire. Quant au service extraordinaire des travaux publics, il s'élevait dans le projet du budget à, . . . . .	119,201,517
Sur lesquels la commission retranche, . . . . .	10,000
Reste: . . . . .	119,191,517

L'ensemble des dépenses prévues pour 1846 s'élève donc à 1,515,996,288 fr.

L'ouverture de cette discussion a été signalée par un incident d'une certaine gravité. La Chambre était appelée à voter d'abord les fonds nécessaires pour assurer le service de la dette publique. M. Guin a ainsi cette occasion pour

interpeller M. le ministre des finances au sujet de la conversion de la rente cinq pour cent. Il a rappelé qu'au sein de la commission du budget, M. Lacave-Laplagne avait reconnu la légalité et l'utilité de cette grande mesure financière, et qu'il avait pris en son nom et au nom du cabinet tout entier l'engagement de présenter à la Chambre un projet de conversion, dès le commencement de la session prochaine. Cette déclaration a été consignée en termes formels dans le rapport de M. Bignon. M. le ministre des finances, forcé de répondre, a déclaré que son opinion n'avait pas changé, mais que depuis l'engagement qu'il avait pris au nom du cabinet, un vote était survenu sur cette question dans l'autre Chambre, et que le ministère n'ayant pas délibéré postérieurement à ce vote, il n'était pas autorisé à parler au nom du ministère. Une partie de la Chambre croyant voir une défecte dans cette réserve, le renvoi du chapitre à la commission, pour qu'elle procédât elle-même immédiatement à la réduction de la rente par une réduction du crédit, a été demandé par deux députés de l'opposition, et n'a été repoussé que par 145 voix contre 154. Les rentiers l'ont donc échappé belle, et le porteur du budget des dépenses, M. Bignon, pour que rentiers et ministres fussent bien avertis, a immédiatement maintenu, au nom de la commission, la déclaration d'un vœu persévérant de conversion.

La même séance a été égayée par une petite pièce au sujet de la collation des titres de noblesse. D'après un document fourni à la commission du budget, il a été délivré en tout, depuis 1850, 58 titres de duc, de comte et de baron. Les premiers payent 18,000 francs d'enregistrement, les seconds, 7,200; les derniers, 3,600. M. Lherbette a fait ressortir la médiocrité de ces hochets; M. Dubois a voulu savoir si au moins on tenait la main à ce qu'ils rapportassent au Trésor ce qui leur devenait lu rapporteur. M. le ministre de la justice a donné l'assurance que tout anoblissement fut-il *pro et contra Secum*, et cette connaissance équivoque a provoqué, dans l'assemblée un rire qui était le meilleur jugement qu'elle put porter sur ces mesures et ces vanités d'un autre temps.

Les élections municipales d'Angers ont donné pour résultat, sur 50 conseillers à élire, 18 ministériels, 17 opposants et 1 légitimiste. La question, on le voit, est demeurée sans solution précise.

Une démonstration extraordinaire des partisans du rappel a marqué la journée du 50 mai à Dublin. Il s'agissait de célébrer l'anniversaire de l'emprisonnement de Daniel O'Connell et de ses co-mitards. Le *Morning Chronicle* donne les détails suivants: « Les arts et métiers de Dublin et la population rurale, accourus, de vingt milles à la ronde, a défilé, musique et bannières en tête, avec l'ordre et la discipline d'un véritable corps d'armée. Il y avait bien 250,000 âmes dans les rues, et l'on n'a pas eu à déplorer un seul accident. On n'a pas vu un seul homme en état d'ivresse; pas un soldat, pas un agent de police à cheval ne s'est montré. La physionomie de College-Green, au moment du défilé, était remarquable: aux fenêtres, aux balcons, des dames et des spectateurs nombreux, en habits de fête, saluaient par des applaudissements le défilé du cortège. Le docteur Gray, M. Ray, Ch. Gavon, Dully, Richard Barrett, les co-mitards, sont arrivés avec O'Connell et son fils John, dans une calèche découverte. Partout le peuple criait à haute voix: Dieu vous garde! Dieu vous bénisse! M. O'Connell saluait à droite et à gauche cette population qui bénissait son nom. Il est entré dans la salle de la Rotonde, où l'attendait, les députations, avec l'assurance et la dignité caractéristiques de ce roi sans couronne (*unrowned monarch*), ainsi que l'appelle le peuple irlandais. Il a pris place au centre de la plate-forme, ayant à sa gauche MM. Barrett et Dully, et à sa droite John O'Connell, le docteur Gray et M. Ray. Le premier lever national a eu lieu avec une pompe et un cérémonial extraordinaires. M. Luke Butler, lord-maire de Dublin, a donné lecture de l'adresse de la corporation de Dublin. M. O'Connell a exprimé le regret que les arrangements pris ne lui permirent pas de faire une réponse distincte à chaque adresse. Il se propose de répondre à toutes collectivement à la fin du lever. Toutes les adresses et toutes les députations ont été successivement présentées au libérateur. On en comptait plus de cinquante. M. O'Connell, après cette présentation, s'est levé, et s'avancant sur le premier plan de la plate-forme, il a signalé la différence qui existait entre le 50 mai 1841 et le 50 mai 1845. Il a promis que l'Irlande serait unanime, de même, a-t-il dit, qu'on tenterait vaillamment d'arrêter le mouvement qui anime aujourd'hui l'Irlande entière, mouvement national s'il en fut, et qui ne doit finir que dans le parlement national. De bruyantes acclamations ont accueilli cette déclaration. A quatre heures et demie M. O'Connell et ses compagnons de captivité ont pris place dans leur char triomphal, et ont reçu sur la route qu'ils ont parcourue les hommages de la population oppressée de ses félicités. Le cortège a défilé dans le même ordre que lors de sa venue, et il s'est rendu à Merrion-Square, où réside le libérateur. M. O'Connell s'est présenté sur le balcon et il a dit au peuple, avec l'assurance et la dignité habituelles, mes chers amis, rentrez dans vos foyers, restez-y tranquillement en paix et en bon ordre, vous félicitant d'avoir assez vécu pour être témoins d'une journée si glorieuse; nous travaillons à regagner notre bien, nous luttons pour que l'Irlande soit aux Irlandais; pas de méprise! Il a été plus de sept heures quand le dernier des métiers a passé sous les balcons de M. O'Connell. Quelques minutes après, les rues étaient désertes. »

Mais pendant que le libérateur jouit de ces ovations à Dublin, l'association du rappel irlandais qui s'était formée à Baltimore, et qui contribuait aux souscriptions que M. O'Connell recevait des Etats-Unis, s'est dissoute, à raison de paroles qu'il a prononcées, dans ses discours, contre les Etats-Unis et leurs institutions politiques.

Les familles ministérielles de Madrid, pour justifier le complot d'état contre la presse d'opposition, parlent de complots ourdis par les Avarechus soudoyés par l'Angleterre et dirigés par un agent de cette puissance. Elles espèrent que



leurs lecteurs admettront que la monarchie espagnole ait pu être sauvée par l'enlèvement nocturne de deux journalistes. Madame Corradi, femme de l'un de ceux-ci, vient d'écrire au *Castellano* que des amis de son mari s'étant présentés pour lui offrir à son passage à Puerto-Lapieto de l'argent, du linge et lui serrer la main, l'officier commandant l'escorte a déclaré que les ordres qu'il avait reçus étaient si explicites et si rigoureux, qu'ils ne lui permettaient pas d'accéder au désir qu'on lui témoignait de communiquer avec les prisonniers. Depuis on a encore essayé d'arrêter un des collaborateurs du *Canor*, don Vincent Santos-Irera. L'ambassadeur d'Angleterre ayant demandé au gouvernement espagnol des explications sur l'accusation dirigée particulièrement par l'*Heroldo* contre des Anglais fauteurs, dit-il, de complots, il lui a été répondu avec embarras que la presse étant libre, le gouvernement ne pouvait être responsable de ses assertions. Singulière liberté que celle des journaux de Madrid!

La nouvelle de l'abdication de don Carlos est parvenue le 31 mai dans cette ville. Elle y a d'abord rencontré peu de créance. Le lendemain les journaux, mieux informés, ont voulu parler de cet événement. Le gouvernement ne l'a pas permis. Voici ce que nous lisons à ce sujet dans l'*Heroldo* du 2 juin : « *La Esperanza* comptait donner à ses abonnés, dans un supplément, les pièces officielles relatives à l'abdication de don Carlos. L'autorité compétente a saisi tous les numéros et en a empêché la publication. Nous pensons qu'on aurait pu laisser sans danger circuler des manifestes qui n'auraient produit aucun effet sur le peuple espagnol, basé aujourd'hui sur toutes ces publications. Le but de cette force d'abdication est évidemment de tâcher de rendre possible un mariage auquel s'opposent aujourd'hui comme toujours l'intérêt national, la dignité du trône, de hautes et puissantes raisons d'Etat, le sang de milliers de victimes et la justice et le droit. » La vérité est que la nouvelle étant parvenue en l'absence de Narvaez, ses collègues n'ont pas osé prendre parti sans le consulter.

Les correspondances d'Orient nous apportent le récit de nouveaux désastres en Syrie. L'œuvre de l'extermination des tribus du Liban est recommencée. L'ennemi rallumé horevra les villages; le pillage épuise les dernières ressources des malheureux montagnards; les massacres se succèdent. Encore quelques années de ce régime, et le Liban ne sera plus qu'un désert couvert de ruines. Ces ravages ont lieu aux portes de l'Europe, sur l'autre rive de la Méditerranée, sous les yeux des représentants des cinq puissances. Il est vrai que ceux-ci font passer des notes à la Porte, mais peut-on croire que si le divan était bien persuadé de l'immunité de la diplomatie dans ces questions, il ne mettrait pas un terme à tant d'horreurs? Il y a là une question d'humanité et de civilisation, qui n'est pas moins intéressante que l'extinction de la traite des nègres. Mais il paraît que ce peuple est décidément sacrifié aux rivalités des gouvernements européens. Le *Times*, oubliant apparemment que c'est l'Angleterre qui a remplacé la Syrie sous le joug des Turcs, publie, sans l'accompagner d'aucune réflexion, la lettre suivante de Beyrouth, le 18 mai : « Cette ville a été, il y a quelques jours, le théâtre d'une émeute. On voulait mettre les chrétiens à mort, mais grâce à l'énergie des consuls, grâce à quelques riches propriétaires turcs, le calme est rétabli. En ce moment, à l'aide de nos lunettes d'approche, nous apercevons de malheureux fugitifs chrétiens, femmes et enfants, au nombre de six à sept mille, errant sur la côte. Deux vaisseaux de guerre, l'un français, l'autre autrichien, et cinq ou six petits navires hollandais par le corps mercantile, ont mis à la voile pour recueillir ces malheureux et les sauver de l'affreuse mort qui les attend par la famine. Je ne sais pas ce que tout le monde fera pour vivre ici, ce que nous ferons tous, car l'eau est horriblement rare, et notre population menacée d'être augmentée de 15 à 20,000 âmes. Ceci, je vous jure, n'est pas une exagération. Comment les puissances européennes peuvent-elles tolérer de pareilles abominations, ces actes de fanatisme des barbares, et rester dans l'inaction, quand une poignée de troupes d'une nation chrétienne suffirait pour châtier leur insolence et de les mettre à la raison? »

On se rappelle l'assassinat commis sur la personne de M. de Menars, officier de notre marine, par les Malais de l'île de Basilan. Une première expédition dirigée contre ces barbares par deux croiseurs français n'eut que des résultats insuffisants. De nouvelles forces commandées par l'amiral Cécile en personne ont enfin tiré une vengeance éclatante de la mort de notre malheureux compatriote. Des embarcations portant des troupes de débarquement ont pénétré dans l'intérieur des terres en remontant une rivière. Parvenues en face du principal village, elles ont été assaillies par des décharges qui nous ont tué trois hommes. Les Malais étaient retranchés derrière des fortifications. Mis en fuite, les naturels ont perdu un assez grand nombre de leurs. On a porté ensuite la dévastation et l'incendie dans leurs campagnes. Soixante-huit habitations, vingt magasins à riz, des proues de bâtiments en construction, ont été livrés aux flammes. Ainsi a été vengée la mort de M. de Menars. M. de Lagrené, ambassadeur, et les personnes de sa suite ont pris part à cette expédition.

Le journal le *Semenario Filipino*, qui se publie à Manille, annonce qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier de cette année, on allait changer le calendrier de la colonie. Il y avait dans ce calendrier d'un jour, relativement aux calendriers des colonies voisines, telles que Macao et Batavia. Voici l'explication de ce fait singulier. Magellan, qui, le premier, a découvert l'archipel des Philippines, y était arrivé par l'océan Pacifique, après avoir franchi, à l'extrémité de l'Amérique du Sud, le détroit auquel il a laissé son nom. Avant ainsi fait, depuis son départ d'Espagne, plus de la moitié du tour du monde, il n'a pas tenu compte de la différence de près de dix-sept heures dans le temps astronomique, produit par la différence des longitudes. Il résulte que les voyageurs venant de Manille par le cap de Bonne-Espérance, croyaient, d'après le journal du bord, arriver par exemple un jeudi, le 25 septembre, et qu'en

descendant à terre, ils apprenaient que c'était un mercredi, le 22 du même mois. L'étonnement que ce fait produisit sur les matelots était parfois risible. Pour faire cesser cette différence des dates, le gouverneur-général des Philippines, de concert avec l'archevêque, a décidé de faire supprimer pour cette fois le jour du 31 décembre. Le jour qui a suivi le lundi 50 décembre est devenu le mercredi 1<sup>er</sup> janvier 1845.

Il est arrivé par le paquebot des Antilles des nouvelles d'Haiti du 14 mai. Aux Cayes il y avait en agitation à la suite de l'arrivée des prisonniers arrêtés comme complices des plans de débauchage d'Hérard, que l'on croyait toujours en mer. On avait voulu forcer la prison; mais les assaillants avaient été repoussés. La justice avait en son cours ensuite, et quatre prisonniers avaient été fusillés. On était toujours sur le qui-vive, afin de repousser Hérard s'il tentait de débarquer. Sa tête est mise à prix, ainsi que celle de ses complices. C'est M. Frémont, qui nous avons vu à Paris en qualité d'envoyé d'Haiti, qui commande à Jomel.

Au Mexique, la chambre des députés a autorisé le gouvernement à traiter avec le Texas. On pense que le sénat ne refusera pas d'adhérer à ce vote qui a déterminé la création des ministres de France et d'Angleterre. — Le procès de Santa-Anna, dont on avait à tort annoncé la conclusion, n'a été laissé avec beaucoup de retard, on semblait disposé à lui laisser le choix d'un banissement volontaire pendant dix années ou de subir les conséquences d'un jugement, et il semblait probable qu'il accepterait la première condition.

Le conseil municipal de la Seine vient de prendre une délibération par laquelle les travaux de peinture de Saint-Vincent de-Paul, dont nous avons parlé dernièrement, sont confiés à M. Ingres, moyennant la somme de 200,000 fr.

Le roi proposa, dit-on, sous quelques jours, dans la cour du Louvre, la première pierre du piédestal qui doit supporter la statue équestre de M. le duc d'Orléans. Il paraît que l'on compte donner une certaine solennité à cette pose. Déjà on frappe les médailles commémoratives. On doit convoquer à la cérémonie les autorités civiles et militaires, ainsi que des détachements de la garde nationale et de l'armée.

M. le lieutenant général vicomte de Caux, par de France, ministre de la guerre sous la restauration, — M. le lieutenant général baron Desmichels, membre du comité et inspecteur général de cavalerie, — et M. Jorrand, ancien député à la convention nationale et au conseil des Cinq cents, viennent de terminer leur carrière.

### Du nouveau régime législatif des Colonies, et des mesures prises pour le développement de la colonisation.

L'Angleterre nous a donné un grand exemple; elle a pris la première un grand parti en proclamant l'abolition de l'esclavage dans ses colonies. Si la France, en ne maintenant pas le vote de la convention nationale, n'a pas eu l'honneur de marcher la première dans cette voie d'humanité et de justice, la disposition générale des esprits indique du moins qu'elle ne tardera pas longtemps encore à arriver au but. L'avantage qu'elle a perdus sous le rapport moral en se laissant devancer sera compensé du moins par une expérience qui lui profitera et qui la mettra à même de rendre cette grande détermination plus utile à la race noire elle-même en l'y préparant, plus utile aussi à nos colonies qui ne verront pas apporter dans leurs ateliers et dans leur production la perturbation que l'affranchissement immédiat a causée dans les colonies anglaises. Sans doute les habitudes laborieuses se représentent un peu dans ces possessions de la Grande-Bretagne, mais de longtemps encore leurs produits, presque nuls le lendemain de l'abolition de l'esclavage, n'auront repris leur ancien niveau, malgré le recrutement opéré par les planteurs anglais dans toutes les contrées du monde, malgré l'engagement de travailleurs européens, américains, africains en très grand nombre, chinois et indiens *coolis*, et enfin malgré l'introduction des machines et des moyens perfectionnés qu'on s'est efforcé de substituer à l'emploi des bras. Passant sans transition, sans préparation, du plus complet servage à une indépendance absolue, les noirs, surchargés de la veille de travaux pénibles, se sont assez naturellement persuadés que la liberté ne pouvait être que dans l'oisiveté, et ce que nous appelons le *travail libre* leur a semblé la plus inadmissible des contradictions. Le très-petit nombre d'entre eux qui ont consenti à ne pas abandonner les ateliers complètement, à les fréquenter un ou deux jours par semaine, ont exigé des salaires démesurément élevés, de telle sorte qu'en nous indiquant la différence des produits coloniaux, les états de douane de l'Angleterre sont bien loin de nous donner une idée de la différence des produits nets pour les colonies. L'équilibre pourra se rétablir à l'égard à quelques années dans les chiffres d'exportation, mais la ruine des propriétaires n'en aura pas moins été consommée.

Les projets de loi que la chambre des députés vient de voter, l'un sur le régime législatif des colonies, l'autre sur des crédits à ouvrir à M. le ministre de la marine, ont précisément pour but de faire arriver à l'émancipation en préparant l'organisation du travail libre, c'est-à-dire sans que les noirs soient portés, le jour où la liberté sera proclamée pour tous, à renoncer à leurs habitudes laborieuses. Un principe important est posé, dans le premier de ces projets de loi, c'est celui du *rachat forcé*, c'est-à-dire du droit qu'aura tout esclave de contraindre son maître à lui accorder la liberté et celle de ses père, mère et autres ascendants, de sa femme et de ses enfants et de descendre légitimes ou naturels, moyennant un prix qui, dans le cas où l'esclave et le maître ne tomberaient pas d'accord, sera fixé par une espèce de jury d'expropriation. La liberté, en attendant mieux, sera répétée aux colonies cause d'utilité publique. Cet article qui, pour ses résultats d'avenir, pourrait être d'un effet assez lent, parce

que le pécule nécessaire à un prix de rachat se constitue bien péniblement, et parce qu'aussi les maîtres, dans la crainte de se voir expropriés, pourront désormais apporter plus d'entraves à la formation de pécules nouveaux, cet article va avoir des résultats immédiats assez notables. On estime différemment le nombre d'esclaves qui vont, par suite de cette disposition, recouvrer leur liberté sans plus attendre, et ces différences d'appréciation s'expliquent par les raisons que nous prenons, dans l'état d'esclavage, de cacher le plus souvent l'argent qu'il ont amassé et de se refuser obstinément à faire connaître le montant de leurs épargnes. « Cependant il est probable, a dit dans son rapport la commission de la Chambre chargée de l'examen du second des projets de loi, que le chiffre des affranchis par la voie de rachat forcé ne laissera pas d'être assez élevé à la Martinique et à la Guadeloupe surtout, où il n'est pas rare de voir quelquefois des personnes non libres posséder elles-mêmes des esclaves qu'elles emploient à leur profit.

Au chiffre de ceux qui pourront se racheter entièrement eux-mêmes, ajoutez celui des esclaves en faveur desquels la charité particulière ou collective sera toujours maîtresse d'intervenir, soit en leur donnant une somme égale au taux fixé pour le rachat, soit en leur donnant ou leur prêtant le complément nécessaire pour faire leur pécule. Aucun de ces moyens n'est interdit par la loi; ils sont tous, au contraire, comme M. le ministre de la marine l'a reconnu lui-même dans le sein de la commission, prévus et autorisés par elle. Alors on comprend que, sous ce rapport du moins, la loi est un peu plus qu'une loi de préparation à la liberté. A un certain point de vue, et pour un nombre restreint d'esclaves, elle peut être considérée comme une espèce de loi d'émancipation, et il y a lieu, par conséquent, de prendre, dès à présent, quelques-unes de ces précautions qui doivent nécessairement accompagner tout plan d'émancipation sage et combiné. Mais ce n'est pas tout encore. M. le ministre de la marine, interpellé dans le sein de la commission sur les intentions du gouvernement à l'égard des esclaves qui dépendent aujourd'hui du domaine colonial, et qui sont au nombre de 1,212 répartis entre nos diverses colonies, nous a déclaré : que son dessein arrêté était de les affranchir, les uns immédiatement, les autres de plein droit dans un délai qui ne devra, en aucun cas, se prolonger au-delà de cinq ans. »

C'est quelque chose sans doute que la liberté accordée à 1,212 esclaves; mais ce qui est inouï, c'est que le gouvernement, qui annonce dès aujourd'hui aux colons l'intention d'affranchir leurs esclaves, qu'ils y consentent ou qu'ils s'y refusent, prenne l'initiative pour ce qui le regarde et leur donne l'exemple.

Enfin, au chiffre des esclaves qui pourront s'affranchir et affranchir les leurs à l'aide de leur pécule, de ceux à qui la charité procurera le bienfait de la liberté, de ceux qui passeront de l'état de choses à l'état de personnes parce qu'ils appartiennent au gouvernement, il faut ajouter encore le chiffre de ceux dont le gouvernement est mis à même de faciliter l'affranchissement par l'ouverture d'un crédit de 100,000 francs destinés à parfaire les pécules insuffisants.

Ces libérations, bien restreintes sans doute encore, mais qui toutefois, devant s'étendre à plus de 5,000 esclaves, entraîneront des conséquences dont l'exemple des colonies anglaises faisait une loi de se préoccuper, ont déterminé l'adoption des mesures suivantes.

« L'esclave affranchi, par voie de rachat ou autrement, sera tenu, pendant cinq années, de justifier d'un engagement de travail avec une personne de condition libre. Cet engagement devra être contracté avec un propriétaire rural, si l'affranchi, avant d'acquiescer à la liberté, était attaché comme ouvrier ou laboureur à une exploitation rurale.

« Si, pendant la durée de cette période de cinq ans, l'affranchi refuse ou néglige le travail qui lui est imposé par le paragraphe précédent, le maître se pourra voir devant le juge de paix, qui pourra condamner l'affranchi à tels dommages-intérêts qu'il appartiendra, lesquels seront toujours recouvrés par la contrainte. »

Surabondamment, et de peur que les dispositions qui régissent l'état provisoire des nouveaux affranchis pendant la période de leur engagement ne soient pas d'abord bien comprises aux colonies; qu'elles y rencontrent à leur début de sérieux difficultés d'application; que les propriétaires des ateliers entièrement composés de personnes non libres et soumises encore à la discipline du fouet, ne se soient pas peut-être, dans les premiers moments, d'admettre un milieu de leur habitation l'esclave d'hier, l'affranchi d'aujourd'hui, qui se présentera pour débattre avec eux, de grand air, le prix de son travail désormais volontaire; de peur aussi que les affranchis ne se rendent pas bien compte de la position qui leur est faite; les moyens ont été donnés au gouvernement par le second projet de loi de stimuler les travailleurs indigènes par l'introduction d'ouvriers et cultivateurs européens, et de former, par voie de travail libre et salarié, des établissements agricoles servant d'ateliers de travail et d'ateliers de discipline.

Cette loi, toute d'expérience, laisse, on le comprend, beaucoup à régler par ordonnances. Ne pouvant tout prévoir, on a préféré donner au gouvernement une sorte de blanc-seing. Chacun l'a compris à la Chambre, et la loi a été votée sans autres amendements que ceux que les commissions y avaient introduits. C'est un cadre que la sollicitude, l'humanité et la prudence de l'administration auront à remplir.

Dans le dernier projet se trouvent des dispositions toutes spéciales à la Guyane. Cette colonie française, par le petit nombre encore décroissant de ses habitants et par l'impossibilité de son territoire cultivable, dont une très-faible partie est cultivée, se prête, plus facilement à l'essai des mesures avec lesquelles doit être combinée l'émancipation des esclaves : la libération de la propriété foncière si obscurée dans nos colonies, l'organisation du travail libre et la colonisation des terres vacantes.

- A la Martinique, on compte 80 ares par personne;
- A la Guadeloupe, 1 hectare 50 ares,
- A Bourbon, 2 hectares 50 ares;
- A la Guyane, 250 hectares par personne.

Cette dis proportion, qui existe entre le nombre des habitants et la superficie de cette dernière de nos quatre colonies à esclaves, se retrouve naturellement, nous venons de le dire, dans le rapport de ses terres cultivées à ses terres incultes :

	Nombre d'hectares de terres cultivées.	Nombre d'hectares de terres incultes.
Guyane . . .	11,826	3,588,174
Bourbon . . .	65,142	168,408
Guadeloupe	44,734	119,769
Martinique.	58,520	60,262

Total . 158,042 3,756,615

La colonisation est donc l'unique moyen de tirer parti de ce pays, dont la fertilité est incontestable, et comme chaque colon y possède une plus grande quantité d'hectares incultes que d'hectares cultivés, comme l'étendue des terres vacantes appartenant au domaine de l'Etat est immense, celui-ci, en facilitant par quelques sacrifices l'exploitation de ces richesses abandonnées, arrivera aisément à faire que le planteur se trouve indemnisé de l'émancipation, et il se remplira lui-même avec usure de ce qu'il n'aura pas craint d'avancer dans ce but.

Les habitants de la Guyane, inspirés par un économiste ingénieux et très-versé dans la pratique des affaires coloniales, M. Jules Lechevalier, ont proposé au gouvernement un vaste plan qui doit combiner la régénération de la colonie avec l'affranchissement des esclaves et l'exploitation des richesses perdues jusqu'à ce jour pour la France. Sans oser se prononcer définitivement sur un programme aussi saisissant par sa nouveauté que par son ampleur, la commission l'a jugé digne d'une attention sérieuse, et elle a proposé d'allouer au ministre, sur l'ensemble du crédit, une somme de 50,000 francs, applicable à l'estimation des propriétés de la colonie, et autres préliminaires de l'opération.

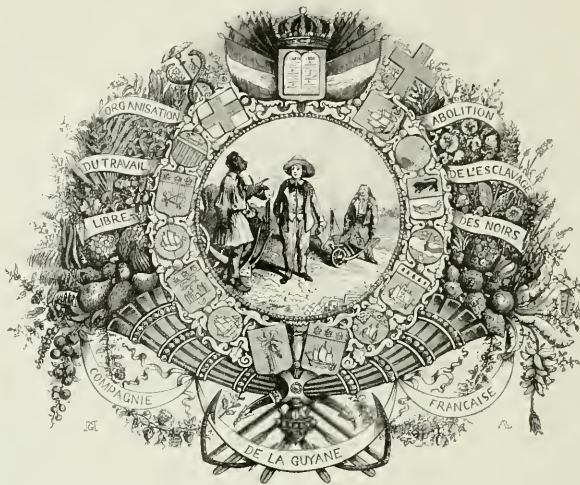
Il est bien évident que nos possessions tropicales, où manquent les bras, l'argent, les bonnes méthodes de culture, l'économie administrative, sont loin de rendre ce qu'on en pourrait tirer. Supposez, au contraire un capital abondant, une affluence de travailleurs, un judicieux emploi des procédés européens, et vous entreverrez un surcroît de produits et de bénéfices assez considérable pour solder les frais de

l'indemnité. M. Jules Lechevalier promet d'opérer un tel prodige. Son plan a pour base la réunion des colons propriétaires ou de plusieurs grandes compagnies, et le concours des capitaux européens sous la garantie du gouvernement. Appliqué à nos quatre colonies, ce plan prendrait des proportions effrayantes pour l'esprit. La France possède heureuse-

ment ses cultures. On n'y compte guère qu'un habitant par hectare carré, et sur plus de 5 millions d'hectares, 11,000 seulement sont exploités tant bien que mal. Le capital de toutes les propriétés, en y comprenant la valeur de 15,000 esclaves, n'excède pas 50 millions. Les colons propriétaires, au nombre d'environ 200, demandent donc, de concert avec M. Jules

Lechevalier, qu'on les aide à constituer une grande compagnie destinée à opérer simultanément : 1° la libération de la propriété foncière, dans l'intérêt des créanciers de la métropole; 2° l'émancipation des esclaves, sans indemnité de la part de l'Etat; 3° l'organisation du travail libre; 4° la colonisation des terres vacantes. A cet effet, la compagnie se constituerait au capital de 50 millions fournis par l'apport de 50 millions, valeur présente de toutes les propriétés de la colonie, et par un fonds de 20 millions que des capitalistes européens sont disposés à fournir. Pour assurer la continuation du travail en y intéressant les noirs émancipés, on leur attribuerait un minimum de salaire proportionné à leurs besoins, plus une participation de 25 pour cent dans les bénéfices nets. En outre, toutes les mesures convenables seraient prises pour opérer l'introduction des travailleurs européens. La compagnie demande au gouvernement d'intervenir dans cette opération nationale par la garantie d'un minimum d'intérêt à 4 pour cent pendant 46 ans sur le capital, soit, sur 50 millions, 2 millions. Or, comme dans l'état présent des choses le revenu de la Guyane est de 5 à 4 millions, il est plus que probable qu'avec un immense déploiement d'activité et de ressources, ce revenu ne pourra qu'augmenter, et qu'ainsi la garantie accordée par l'Etat ne sera que nominale! Bien plus, il est permis d'entrevoir pour le Trésor des bénéfices inespérés par l'augmentation de l'impôt et la mise en valeur d'un riche domaine, improductif jusqu'à ce jour. Ce plan d'émancipation, que ses auteurs appellent avec orgueil le *procédé français*, réunit plus de chances favorables à la Guyane que partout ailleurs. Cependant, en cas de succès, il pourrait être étendu à l'île Bourbon, à la Martinique et à la Guadeloupe.

Le vote de la Chambre est la plus honorable recommandation. Le ministre, nous devons le croire, s'empressera de tenter une expérience intéressante, d'où, suivant l'expression de la commission de la chambre des députés, peut sortir en peu de temps une exécution complète de l'émancipation et le développement de nos colonies.

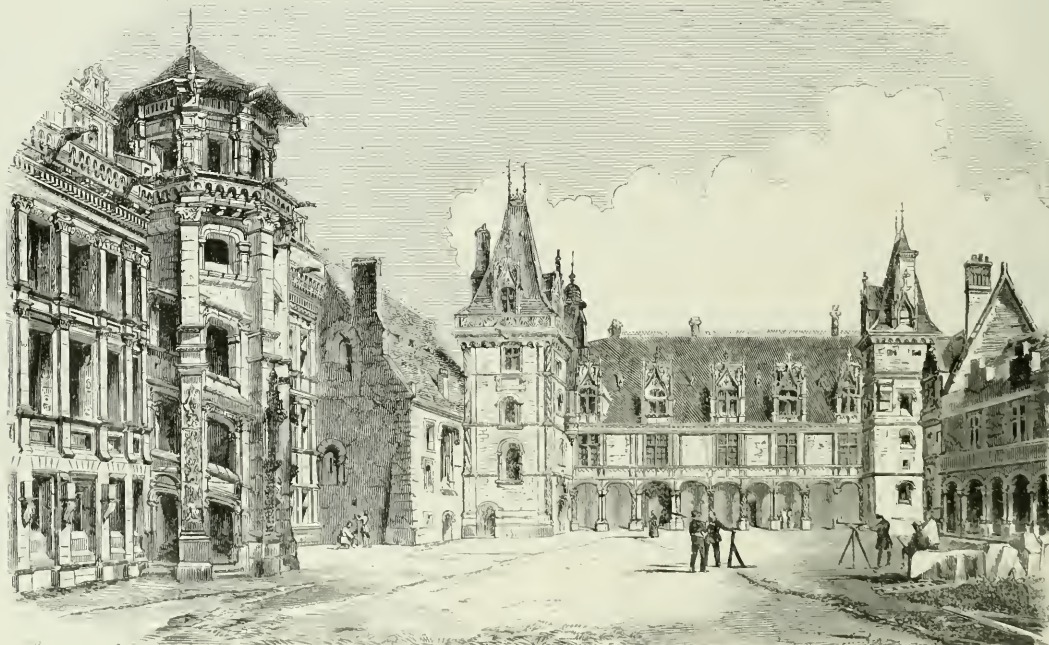


(Emblème de la société de colonisation de la Guyane, composé par M. Montalan.)

ment une terre qui semble réunir toutes les conditions nécessaires à un essai de ce genre : c'est la partie française de la Guyane.

La Guyane, avec un développement de 125 lieues de côtes, sur une profondeur de 500 lieues, présente une superficie presque égale à celle de la France. La fécondité de son territoire et la variété de ses productions sont prodigieuses; les doutes qu'on a répandus sur la salubrité du climat sont favorablement éclaircis. En dépit de tous ces avantages, sa population décroît chaque année, en même temps que l'étendue

**Restauration des monuments historiques.**



(Vue de la cour du château de Bois.)

Chaque année, six cent mille francs sont inscrits au budget pour permettre au gouvernement de maintenir à l'état de

ruines, les monuments anciens qui couvrent le sol de la France. Le ministère de l'intérieur et les Chambres ont com-

pris qu'un devoir plus exigeant était imposé au pays, et qu'il serait honteux pour lui de ne pas restaurer et terminer suc-

cessivement les monuments les plus remarquables de la domination romaine, du moyen âge et de la renaissance. Le cré-

dit nécessaire pour la restauration de l'amphithéâtre d'Arles, et celle du château de Blois, ainsi que pour l'achèvement de Saint-Ouen de Rouen, a donc été inscrit au budget extraordinaire de cet exercice.



(Vue extérieure de l'église Saint-Ouen à Rouen.)



(Vue intérieure de l'église Saint-Ouen à Rouen.)



(Amphithéâtre d'Arles.)

#### AMPHITHÉÂTRE D'ARLES.

L'amphithéâtre d'Arles est un des plus beaux édifices que les Romains aient construits sur notre sol; plus vaste que ce-

lui de Nîmes, il est comme lui de forme elliptique, son grand diamètre, qui se dirige du nord au midi, comporte cent cinquante mètres de longueur, le monument de Nîmes n'en présente, dans le même sens, que cent trente-trois. La largeur

est de cent trois mètres; à chaque étage de l'édifice règne une suite de soixante arcades destinées, au rez-de-chaussée, à donner accès dans les galeries inférieures et aux places réservées aux empereurs, aux décevirs, qui administraient

la colonnade, aux décrets et aux chevaliers; à premier étage, à éclairer une galerie conduisant aux gradins disposés pour le peuple et les dernières classes de la société. Ces deux étages de la façade sont décorés d'un ordre dorique en pilastre, sur lequel reposent des colonnes corinthiennes engagées dans les piliers qui supportent les arcades du premier; toute la paroi supérieure, qui était composée d'un entablement complet portant attique, a été détruite à une époque déjà très-reculée; on a de plus dégradé tous les clavants des arcades, ce qui donne au monument un aspect singulier, les soixante colonnes des arcs formant sur le ciel une décomposée festonnée. D'autres mutilations ont été faites à la façade; à l'extrémité d'une rue qui conduit à l'église, on a établi une immense ouverture en supprimant l'entablement et le cintre du premier ordre pour n'avoir qu'une seule arcade dans les deux étages; cette brèche compromet gravement la solidité des constructions.

L'amphithéâtre d'Arles, comme tous les monuments du même genre, contenait à l'intérieur un grand nombre de gradins en pierres, suivant la courbe elliptique du mur de face, et divisés en précinctions destinées, comme on l'a vu précédemment, aux différentes classes de la société romaine; les premières, dans l'ordre hiérarchique, occupant les bancs inférieurs les plus rapprochés du spectacle, les moindres s'élevant à la *summa cavea*, comme dans nos théâtres modernes. Cet ensemble de gradins, formant un immense entonnoir qu'on nommait *cavea*, était limité dans sa partie basse par un mur d'appui ou *podium* qui enveloppait l'arène, vaste espace libre, couvert de sable (*arena*) dans lequel avaient lieu les jeux et les combats. Trente mille spectateurs environ devaient trouver place sur les bancs de l'amphithéâtre d'Arles. Celui de Nîmes, qui est moins étendu, en contenait, d'après des calculs positifs et faciles à faire, vingt-quatre mille deux centes.

Quelques auteurs attribuent la construction de cet immense édifice à l'empereur Probus, ce qui n'est pas appuyé sur des preuves suffisantes; quoi qu'il en soit, l'an 235 de notre ère, l'empereur Gallus y fit célébrer des jeux en reconnaissance des victoires qu'il venait de remporter dans les Gaules; Constantin y livra aux bêtes féroces les prisonniers qu'il avait faits aux Francs nommés Bructères; le carnage dura plusieurs jours. Son fils y célébra des fêtes publiques en 550, Majorien y donna des spectacles d'une grande magnificence. Childéric, en 559, fit faire des restaurations à l'amphithéâtre pour y renouveler les combats que le christianisme avait déjà condamnés dès le siècle précédent, et qu'un édit d'Honorius avait réduits à des luttes d'homme à homme. On reconstruit les travaux mal exécutés et faits à la hâte par ordre du fils de Clovis, particulièrement au mur du Podium.

Après la chute de l'empire romain et l'abolition des cruels plaisirs de l'amphithéâtre, arrivèrent les déchéments politiques et les luttes contre les Barbares du Nord et de l'Afrique. Lorsque les Normands et les Sarrasins envahirent la France, les habitants d'Arles firent de leurs arènes un château fort qui devint la citadelle de la ville; quatre grandes tours furent construites aux extrémités du grand et du petit axe pour protéger les entrées principales; on encombrait de terre les galeries inférieures pour se mettre à l'abri des surprises; de misérables maisons s'élevèrent sur les gradins et à leurs dépens pour loger les habitants, qui s'y renfermaient pendant la durée des sièges. Cet état de choses se perpétua de siècle en siècle. L'amphithéâtre devint en quelque sorte une petite ville dans la grande; on y éleva des chapelles à saint Michel; des croix et des inscriptions consacraient le souvenir de la défaite des Sarrasins par Charles Martel, Pepin et Charlemagne. La paix fit en partie perdre aux arènes d'Arles leur destination militaire, et la population malheureuse de la ville, depuis le moyen âge, y trouvait un asile dans les chefs-barrages dont la construction avait causé en partie la ruine du monument, lorsque de nos jours la municipalité fit exécuter par M. le baron de Clartreuse, maire de la ville, les travaux de déblaiement et de restauration que François I<sup>er</sup> et Henri IV avaient en l'idée de commencer. La plupart des maisons ont été achetées et démolies; en enlevant les débris, on a retrouvé une grande partie des gradins à leur place, le sol de l'arène et le mur du Podium qui l'enveloppe ont revu le jour; Arles a donc recouvré son plus beau monument; quelques travaux restent encore à faire pour achever cette œuvre de restauration, c'est dans le but de les terminer que la commission des monuments historiques a fait un appel aux Chambrers.

#### ÉGLISE DE SAINT-OEN À ROUEN.

L'église de Saint-Ouen de Rouen peut être mise au nombre des monuments religieux de la France les plus remarquables; l'harmonie de ses formes, l'élegance et la hardiesse de sa construction, le font considérer comme un chef-d'œuvre de l'architecture des quatorzième et quinzième siècles. Entourée naguère des bâtiments chauxtraux et des lieux régénérés d'une célèbre abbaye de bénédictins, la révolution de 1789 n'a épargné que l'église, dont la première pierre fut posée en 1418 par le vingt-quatrième abbé, nommé Marechalger. Les constructions furent commencées, selon l'usage à peu près général, par le chœur, les chapelles qui l'entourent et les parties centrales de la croix que surmonte une immense tour remarquable par ses proportions et sa hardiesse. Vingt et une années suffirent à peine pour élever ces parties essentielles du temple; les dépenses furent environ de 2,600,000 fr., somme considérable pour cette époque. Au quinzième siècle les constructions s'étendirent vers la nef et les transepts sur des dimensions p. n. ordinaires. On voit encore dans l'église la tombe de l'archevêque, Alexandre Barneval, qui fut chargé d'élever ces dernières parties du monument. On y lit qu'il était maître des *machoneries du Roy au bailliage de Rouen*. Il mourut le 5 janvier 1440.

A l'intérieur de l'église de nombreux piliers flanqués de colonnettes légères portent la voûte de la nef qui s'élève à plus de quinze mètres au-dessus du pavé; une galerie fait le tour

de l'édifice au-dessus des arcades qui y jettent la nef principale aux bas-côtés. Dans la belle publication des abbayes bénédictines qui fut commencée à la fin du dix-septième siècle, sous le titre de *Monasticon gallicanum*, et resta inachevée, on voit qu'un admirable jubé en pierre séparait le chœur des moines de la nef principale; il n'en restait plus aucune trace dans le monument.

La marche que suivirent les constructions, d'Orient en Occident, fut cause, sans doute que la façade n'a pas été terminée; les guerres de religion, les atteintes portées à la foi fervente des siècles antérieurs, diminuèrent les ressources financières du clergé, et les travaux restèrent dans l'abandon. On voit par le plan de l'église, publié par Pugin dans son ouvrage des Antiquités de la Normandie, et par quelques constructions contemporaines, que deux grandes tours, se présentant sur les angles, devaient accompagner un porche élégant, précédant les trois nefs. Ce sont ces tours indispensables à l'effet de la façade que l'administration se propose de faire terminer avec quelques modifications nécessitées par l'économie; c'est pour ne pas laisser incomplet un des plus beaux types de l'architecture ogivale en France que les Chambres allouent de fonds à la commission des monuments historiques, chargée de veiller à la conservation et à l'achèvement des édifices qui sont une des gloires nationales. L'architecte chargé de cet important travail, M. Grégoire, a déjà, par de nombreux travaux analogues exécutés à Rouen, acquis des titres à la confiance du gouvernement, et remplira dignement la nouvelle tâche que lui vaut son talent justement apprécié. Cet artiste, pour rendre plus facile l'examen de ses projets d'achèvement, a fait exécuter deux grands modèles de l'église; ils sont exposés au musée de l'hôtel de Clugny, rue de Mathurins-Saint-Jacques, dans une des salles du rez-de-chaussée.

#### CHATEAU DE BLOIS.

Le château de Blois, dont la construction est postérieure, dans son ensemble, à celle de l'église de Saint-Ouen, n'offre pas moins d'intérêt sous le point de vue monumental; sous celui de l'histoire, la France n'en renferme pas de plus important. Témoin de nombreux événements politiques, berceau de Louis XII, résidence de François I<sup>er</sup>, d'Henri II, de Charles IX et d'Henri III, théâtre de l'assassinat des Guise, il vit mourir Anne de Bretagne, Louis XII et Gaston d'Orléans. Il était difficile, comme on le voit, que l'administration fit choix, pour ses restaurations monumentales, d'un édifice plus important sous le rapport historique. Sous celui de l'art, il n'est pas moins riche par la succession des styles d'architecture qui décorent ses nombreuses façades. Les princes de la maison de Champagne et de Châtillon, y établirent d'abord leur demeure; les ducs d'Orléans étendirent les constructions, Louis XII, après eux, fit élever la façade de l'est sur l'esplanade et vers la cour du château; on doit à François I<sup>er</sup> tous les bâtiments du nord; la partie ouest est l'œuvre de Mansard, célèbre architecte de Louis XIV; les travaux non terminés avaient été commandés par Gaston d'Orléans et Madaemoiselle.

Jean d'Auton rapporte que *d'an 1502, le roi (Louis XII), faisait faire son château de Blois tout de neuf, tant somptueux que bien semblait œuvre de roi*. En effet, sur l'esplanade, la façade comporte deux étages au-dessus desquels s'élève une série de grandes lucarnes de pierres découpées en dentelles et couvertes de sculptures selon le goût de cette époque. De nombreux balcons à jour décorent les croisées du premier étage, une large porte en arcade, accompagnée de colonnes, donne accès au château. Au-dessus de cette porte une niche profonde surmontée de clochetons et de pignons entaillés contenait une statue équestre de Louis XII. Ce même bâtiment, vers la cour du château, offre plus de richesse encore; une galerie de neuf arcades portées par des colonnes sculptées forme le rez-de-chaussée, elle conduit à deux tours couvertes d'ornements jusqu'à leur sommet. C'est dans celle du nord, dite *château de la tour*, que fut assassiné à coups de poignards, le cardinal de Guise, frère du duc.

L'aile de François I<sup>er</sup>, dans laquelle on reconnaît un style d'architecture plus avancé vers la renaissance de l'art, contient quatre étages ornés de pilastres, de chapiteaux gracieux et variés, d'entablements remarquables par leur richesse; on y remarque particulièrement vers la cour un escalier construit dans une tour prismatique évitée dans tous les sens et du plus bel effet. A l'extérieur du château, ce corps de logis est très-pittoresque; d'énormes constructions soutiennent les étages de nos d'arcades; des tours saillantes, supportées par encorbellement, contiennent des oratoires, et autres dépendances de l'intérieur.

C'est par une des croisées de cette façade que Marie de Médicis quitta le château pendant la nuit pour déjouer les intrigues de la cour.

On voit dans le même corps de logis la salle des Etats, immense pièce divisée en deux nefs par des colonnes. Le duc de Guise assistait à une assemblée lorsque Henri III le fit appeler dans son cabinet, le prince montant par un petit escalier qui y conduisit fut assassiné en arrivant auprès du roi. Ce cabinet a conservé son plafond et des peintures murales qui le décorent alors. Une belle salle des gardes, l'oratoire des princes, leurs appartements particuliers, se voient encore dans cette aile du château malgré les nombreuses mutilations que l'établissement d'une caserne dans ce séjour royal lui a fait subir depuis un grand nombre d'années.

Les parties du monument construites par Mansard, pour Gaston d'Orléans, sont d'un effet moins pittoresque par leur architecture que celle de Louis XII et de François I<sup>er</sup>, mais leur belle situation, au-dessus des jardins, et leur position culminante relativement à la ville, supplée à ce que le style de cette époque offre de monotone par sa froide régularité. Les travaux de restauration de cette demeure royale sont confiés au talent de M. F. Duban, auquel Paris doit la construction de l'école des Beaux-Arts.

#### Grands Établissements industriels de France.

(Voir les gravures aux pages 219 et 249.)

I.

#### LES MINES DE PLOMB ET D'ARGENT DE POUILLAOUEN ET DE HUELGOAT I.

Ces mines sont les plus considérables des mines métalliques de France. Buffon les citait déjà comme telles. Au milieu du siècle dernier, le directeur de l'établissement était pensonné par l'État, qui lui concédait des jeunes gens à élever dans l'art des mines. Jars et Dubanul furent formés à cette école. En 1806, d'Anblinsson rangeait les mines de Poullaouen et de Huelgoat au nombre des plus belles de l'Europe. Depuis cette époque, elles ont acquis de nouveaux titres à l'attention des curieux et des industriels.

Ces deux mines sont exploitées par MM. Blaquec, Certain, Drouillard, depuis près de trente ans. Bien qu'éloignées l'une de l'autre d'environ six kilomètres, elles forment un établissement unique, qui emploie constamment huit cent cinquante personnes de tout âge et de tout sexe, cinquante chevaux, six manèges pour l'extraction du minerai, non compris trente-cinq attelages et cent chevaux de bât occupés pendant la moitié de l'année au transport des bois, fagots, charbons, houille, coke, matières calcinées, plombs, litharges, etc., aliments et produits de ce consommateur nuit et jour actif, toujours in-assouvi.

La puissance mécanique créée pour le service des deux mines est représentée par une force totale de plus de trois cents chevaux, répartie entre dix-huit machines hydrauliques de différents genres, dont plus de la moitié est en activité continue. Ces machines sont alimentées par trois étangs considérables et quatre canaux de dérivation, offrant un développement total de près de 50,000 mètres (12 lieues 1/2), dont 1,600 mètres environ en canal souterrain. Les eaux motrices disponibles forment un volume de plus de 50 mètres cubes par minute. Leur chute a été augmentée par la création de galeries souterraines ouvertes pour leur livrer passage, en même temps qu'aux eaux intérieures inégalement élevées du fond des mines par les machines d'épuisement. Les galeries exclusivement percées pour cet usage offrent un développement total de près de 4,000 mètres. On peut ajouter à la force mécanique dépensée une consommation annuelle de plus de 5,000 kilogrammes de poudre pour l'abatage du rocher.

Il ne faut pas moins de 4,500 hectares de forêt pour produire les bois de construction et autres nécessaires au travail des mines et des fondries. Les bâtiments, les ateliers, les résidus stériles des différents travaux sont répandus sur 500 autres hectares.

L'établissement consomme des fers de toute provenance, des aciers, des fontes moulées, du bronze, du filon, du mercure, différents sels, des huiles, des graisses, des cordages, des papiers, etc., etc., dont le poids s'élève à près de 100,000 kilogrammes. Toutes ces dépenses, à peu près constantes, demandent lieu à une production annuelle variable de 400 à 500,000 kilogrammes de plomb, et de 12 à 1,600 kilogrammes d'argent.

Ce n'est qu'un moyen d'une vingtaine d'opérations nécessaires pour en parvenir à retirer ces produits de 7 à 8,000 mètres cubes de minerai brut, qui rendent de 1,000,000 à 1,500,000 kilog. de minerai propre à la fusion.

Les deux mines ne contribuent pas également à la production totale. Poullaouen fournit les deux tiers du plomb; Huelgoat les cinq sixièmes de l'argent.

Si, après avoir acquis cette idée générale de l'établissement de Poullaouen, le lecteur est curieux de connaître les principaux détails des opérations nécessaires au laborieux entassement des produits, nous aurons d'abord à lui demander de nous pardonner quelques explications préalables.

Les minerais de Poullaouen et de Huelgoat se trouvent dans des *filons*. On appelle filons des masses minérales peu épaissees, mais fort étendues, qui s'insinuent au milieu de certains terrains comme d'immenses crevasses remplies de substances minérales, étrangères, en général, à la roche qui les contient. Ces crevasses s'enfoncent indifféremment dans la profondeur au milieu des couches du terrain qu'elles coupent ordinairement au travers, et comme elles ne sont point portées complètement remplies, les filons deviennent le réceptacle des eaux qui s'infiltrant dans le sol de la contrée qui les traversent. Il en résulte que le minerai ne peut arriver à la terre des métaux qu'elle recueille au prix d'une lutte infatigable contre l'envahissement des eaux. Cet ennemi devient de plus en plus redoutable à mesure que les travaux descendent, et descendre est la première condition d'existence pour les exploitations de ce genre.

L'établissement de Poullaouen exploite deux minerais différents: un minerai de plomb argentifère, qui se trouve dans les deux mines, et un minerai d'argent, que la mine de Huelgoat fournit seule. Le minerai de plomb est essentiellement composé de plomb et de soufre. L'argent n'y entre que pour trois dix millièmes à Poullaouen, et pour quatre fois autant à Huelgoat. Ce minerai, comme sous le nom de *galène*, a un éclat métallique; il est d'un gris bleuâtre, fragile et facile à pulvériser. Les fragments se présentent souvent en petits cubes à facettes brillantes. La galène se montre dans les filons de Poullaouen et de Huelgoat en veines plus ou moins épaisses, mais en moins nombreuses, souvent entrecroisées; mais, en général, elle ne forme pas plus de trentième en volume de la masse du filon qu'il faut abatre en totalité pour avancer. Le minerai d'argent de Huelgoat est une matière ocreuse qui contient de un demi-millième à deux millièmes d'argent. Il

(1) Ces mines sont situées au cœur de la Basse-Bretagne, entre Morlaix et Carhaix.

est connu sous le nom de *terres rouges*, et se trouve à la partie supérieure du filon, qui en est en quelque sorte infiltrée.

Nous ne ferons qu'indiquer les travaux préparatoires nécessaires à l'exploitation de ces différents minerais. Ce sont des ouvrages de recherche, puits ou galeries, entrepris suivant des données bien souvent incertaines pour retrouver le filon sujet à disparaître; ce sont des galeries de plusieurs milliers de mètres destinées à recueillir et à écarter les eaux souterraines, dont le volume dépasse 4 mètres cubes par minute; ce sont des puits de différentes grandeurs, les uns pour l'aérage des excavations souterraines, les autres pour l'épuisement des eaux et l'extraction du minerai ou des décombres. Tous ces puits, profonds de 125 à 500 mètres, sont revêtus de bois sur toute leur hauteur. Des échelles verticales, qui servent à la circulation des hommes, y sont solidement fixées. Des ouvriers spéciaux, les *machinistes*, y vivent nuit et jour pour veiller à l'entretien des pompes et de tout ce qui s'y rattache, en se relayant par poste de douze heures.

Parmi les machines d'épuisement, qui toutes sont de grandes dimensions et en parfait état d'entretien, celles qui méritent particulièrement l'attention des visiteurs sont les belles machines à colonnes d'eau établies à Huelgoat, par M. Juncker, ingénieur en chef au corps royal des mines. Ces deux machines, qui ont été dérivées avec une lucidité parfaite par l'auteur lui-même, sont les plus puissantes de cette espèce qui existent et les seules que la France possède. Suspendues dans un puits de 500 mètres de profondeur, elles ont à leur disposition une force totale de 270 chevaux, dont la moitié est habituellement active. Les pompes qu'elles mettent en jeu sont assez grandes pour qu'un homme puisse s'y tenir sans gêne, et deux de ces pompes élèvent l'eau d'un seul jet à une hauteur verticale de 170 mètres. D'Ambrunson a dit avec raison des machines à colonne d'eau de Huelgoat : « Tout y est admirable de hardiesse, de simplicité et de précision. » Nous ajouterons seulement l'admiration de solidité et d'équilibre. Ce ne sont pas seulement les machines à colonne d'eau qui de l'établissement de Poulhaen à l'honneur d'avoir fait connaître à la France : un des premières machines à vapeur construites sur le continent y fonctionnaient dès 1748.

Nous supposons que le lecteur, après avoir vu de ses yeux ce que nous avons tâché de décrire, est arrivé en face d'un atelier d'exploitation où brille le minerai à la lueur d'une lampe qui ne brule pas toujours à blanc. Cet atelier est une galerie qui s'avance horizontalement en plein filon. Deux mineurs y sont occupés. L'un, armé d'un marteau et contenant de l'autre main un *heurt* acéré, creuse patiemment dans le rocher un petit trou profond destiné à recevoir de la poudre. L'autre soulève à deux mains une lourde masse qui, tombant sur un coin inséré dans une fissure du rocher, paracheve l'effet de l'explosion d'un *cop de mine* qui vient de partir. Ici, la roche tendre ou naturellement fissurée a cédé au pie ou à la pointe; la jaillissent de tous côtés l'eau écumante de la poudre. Pourtant, sans le secours de celle-ci, il était impossible d'avancer. Le mineur a su rendre l'intérieur de son trou étanche, à l'aide de terre grasse refoulée à coups redoublés, et la même terre adroitement disposée autour de l'orifice du trou en petites lignes propres à détourner les eaux, a permis de bourrer la cartouche et d'y mettre le feu avec succès. Ailleurs, un travail analogue a lieu. Ici en montant, ici en descendant, de ce côté, en élevant une tranchée horizontale à la coupe d'une galerie. Dans ces cas, les mineurs sont soutenus par des boisages, dont l'établissement est à la charge d'autres ouvriers, les *boiseurs*. Ce sont les boiseurs qui protègent les mineurs contre les dangers de leur métier. Ils taillent avec leur hache, les parois des excavations. Le son rendu leur apprend que telle partie doit être étayée, qu'il est préférable d'abattre telle autre. Ils ont, en outre, à veiller à l'entretien des puits, des échelles, des voies de roulage, etc. A la suite des mineurs viennent les *trieurs*, qui séparent du minerai alluvé les gros morceaux stériles, et vont les entasser dans les excavations peu solides où l'on n'aura pas à revenir. Aux trieurs succèdent les *pelleteurs*, les *broetteurs*, dont les noms indiquent l'emploi, les *tourmeilleurs*, qui, à l'aide de trenils, élèvent le minerai dans des seaux, au niveau des galeries de roulage.

Les charioteurs chargent ce minerai dans de petits chariots à quatre roues qui les poussent devant eux sur des chemins de bois jusqu'aux puits d'extraction. Là, des *chargeurs* jettent le minerai dans des tonnes qui sont élevées au jour à l'aide de manèges à chevaux garnis de câbles en fil de fer. Ces câbles, qui n'ont que 15 à 16 millimètres de diamètre, échappent quelquefois à la vue des visiteurs inattentifs. A l'orifice du puits, le minerai est reçu par les *stricqueurs*, qui, après avoir vidé et remis au poids les tonnes, roulent la matière hors du bâtiment où s'abrite le manège. Arrivé au jour, le minerai est lavé dans la moindre apparence métallique, et l'eau des passants se voit dans ce dernier qui contient des métaux précieux. Des voitures le transportent aux ateliers de *réparation mécanique*. Il est jeté d'abord sur une grille en fonte, où des enfants l'agitent sous des chutes d'eau qui le débarrassent de son enveloppe boueuse. Il passe ensuite entre les mains de petits mineuristes de douze à quinze ans, qui examinent prestement un à un tous les morceaux dont la grosseur dépasse celle d'une noix. De là sortent huit produits nouveaux, classés suivant leur richesse et leur grosseur. Un seul est rejeté. Parmi les autres, les plus gros sont cassés, les plus menus sont criblés, chacun par des ouvriers spéciaux, pour être subdivisés à leur tour en parties d'inégale richesse, d'inégale grosseur. Les visiteurs sont émerveillés de voir avec quelle adresse les *cribleuses*, sans y toucher, jettent séparément, chacun de son côté, les deux produits inégaux qu'elles obtiennent. Les morceaux riches de toute grosseur sont réduits en sable par les *casseurs*, et ce sable lavé à grande eau dans des caisses profondes abandonne au contraire les parties les plus légères qui sont les plus pauvres. Toutes les parties pauvres isolées par les opérations précédentes sont jetées pêle-mêle sous de lourds pilons en fonte, mis par des roués hy-

drauliques. Ce sont les *becards*. Le minerai en sort réduit en sable fin, où la galène n'existe qu'en paillettes extrêmement clair-semées. Ce sable est lavé sur de longues tables plates, légèrement inclinées, par des femmes, qui l'agitent avec délicatesse du bout d'un balai en genêt façonné en éventail. Elles parviennent ainsi à expulser par à peu toutes les parties pieuses, et le minerai reste à peu près pur, mais en fines paillettes, et non en grains comme celui qui provient des parties riches. Enfin, toutes les eaux qui ont servi aux différentes préparations sont recueillies dans de grands lussins, où se déposent des boues extrêmement fines, d'où l'on tire encore une petite quantité de galène. Après toutes ces opérations minutieuses achevées, on n'a encore qu'une matière à peine bonne pour venir les poteries les plus grossières. Il faut que le feu sucrée à l'eau pour achever le *grand œuvre*.

Le minerai d'argent est soumis aux mêmes préparations que le minerai de plomb; mais composé de matières moins inégales de poids, il est plus difficile à laver. Il en résulte que l'on ne prépare, pour être fondues, que les parties les plus riches et les sables les plus gros. Les boues pauvres sont traitées par *amalgamation*. On les mélange avec du sel, et pendant quinze jours entiers on les pétrit. Introduites ensuite dans des tonnes en fonte avec du mercure, elles y sont soumises pendant vingt-quatre heures à un mouvement de rotation rapide. Le mercure se saisit de l'argent, qu'on lui enlève ensuite à l'aide du feu.

Pour ce qui est du traitement de la galène par le feu, il s'opère dans de grands fourneaux à réverbère chauffés au bois, aux fagots ou à la houille. Le souffre, qui il s'agit de séparer du plomb, cède au partir à la première impression de la chaleur et s'en va en fumée. L'oxygène atmosphérique prend son place, mais on lui oppose à son tour le soufre restant dans le minerai non encore décomposé, et le contact des bûches enflammées qu'on jette incessamment dans le fourneau achève de le chasser. Le plomb pur est enfin, le résultat de tous côtés dans l'intérieur du fourneau. Les fourneaux sont haletants; leurs lourds outils de fer rougissent et se courbent sous leur propre poids. On ouvre alors un trou pratiqué au point le plus bas du fourneau, et le plomb en sort en un gros jet incandescent. Mais ce n'est encore qu'un métal cassant et mouillé de noir, sans usage possible. Avant de le mouler en lingots, il faut l'agiter dans un bassin au milieu de brindilles, qui s'enflamment à son contact. Une sorte de filtration produite par ce travail laisse enfin apparaître le plomb avec ses propriétés communes.

Cependant tout le métal contenu dans le minerai n'a pas été obtenu. Il en reste dans le fourneau un septième environ retenu par les parties pierreuses qui ont résisté aux préparations mécaniques. Ce résidu constitue les *crasses blanches*. Elles sont noires; mais une longue exposition à l'air les fait en effet blanchir. Le plomb obtenu a entraîné avec lui la presque totalité de l'argent contenu dans le minerai. Il faut un autre fourneau et des manipulations différentes pour l'en retirer. Il faut opérer l'*affinage*. Le fourneau d'affinage est un pot à réverbère, dont la voûte mobile est suspendue à des chaînes, ce qui permet d'y ranger avec ordre jusqu'à 14,000 kilogrammes de plomb en barres. On chauffe, le plomb fond, il rougit, et sous l'influence d'un violent courant d'air, il se transforme en *litharge*, sorte de rouille du plomb, qui, plus légère que le métal d'où elle provient, surmante et s'écoule par une rigole où le vent la poussant, mesure que l'*affinage* attendit approfondit avec précision la mesure que le bain lisse. L'argent que le plomb entraîne se concentre de plus en plus dans le plomb restant, et lorsque tout le plomb s'est écoulé à l'état de litharge, le précieux métal apparaît enfin resplendissant au fond du fourneau presque vide et tout rouge de feu. L'argent se lège et présente bientôt un spectacle des plus curieux. La surface se fumée, creve, plusieurs petits cratères projettent d'une manière intermittente des gouttelettes et des poussières. Il en sort parfois des coulées plus ou moins abondantes, et lorsque le métal, suffisamment refroidi, a pu être retiré sous forme de galette, on observe à la surface une remarquable image en relief de certaines contrées volcaniques. Cette galette, coupée en morceaux, est refondue dans un petit fourneau, tant pour l'amener à un degré de pureté plus grand, que pour la mettre sous forme de lingots. On obtient ainsi de l'argent ne contenant plus que trois millièmes de métaux étrangers. Quand il est à ce titre et qu'on le coule dans une lingotière, il est coulé du lait avant de se refroidir.

La litharge qui s'écoule pendant l'affinage est recue dans de grands pots en fer où elle se moule en pains de 500 Kilog. Ces pains, en se refroidissant, s'épanouissent spontanément comme une gronde, et leur intérieur se montre rouge, pâillété et médiocre. L'extérieur reste jaune et en morceaux. La litharge rouge peut être livrée au commerce. Elle entre dans la préparation des verres, de certaines couleurs, etc. La litharge pure est ordinairement fondue au contact du charbon, qui la ramène à l'état de plomb métallique. C'est ce plomb qui est livré au commerce. Il tient encore une trace d'argent qu'on néglige.

Toute la litharge produite pendant l'affinage n'a pas été mise en pains. Une partie s'est imbibée dans la matière calcinée dont l'intérieur du fourneau est revêtu. En outre, une partie des litharges écoulées était impure; une autre riche en argent. Ces trois variétés sont gâchées en mortier épais, avec les crasses du réverbère et les minerais du Huelgoat. On les charge pile-mêle avec du charbon de bois ou du coke dans des fourneaux élevés. Un courant d'air continu nécessaire à la combustion du charbon est lancé dans ces fourneaux par des trompes, sortes de grandes sarbacanes d'où l'air est soufflé par une chute d'eau puissante. Le mélange de matières plombeuses et argenteuses se fond, le plomb s'empare de l'argent, il se rassemble goutte à goutte au bas du fourneau, d'où il sera retiré pour être affiné à son tour. Tandis que les parties pierreuses vitrifiées s'écoulent lentement hors du fourneau comme des laves; ce sont les scories, dernier résidu de cette longue série d'opérations que nous n'avons fait

qu'indiquer. Par un dernier effort, on saisit au vol une partie de s'fumées plombeuses qui s'échappent des différents fourneaux, pour en retirer encore du métal, ce qui n'empeche pas que plus de 75,000 kilogrammes de plomb ne soient annuellement lancés dans les airs par les fondrières de Poulhaen, sans faire d'autres victimes, du reste, que quelques corbeaux imprudents qui s'approchent trop près des cheminées.

Aux canaux, aux étangs, aux machines, aux forêts, aux bâtiments, aux ateliers, nous cessons à l'ordinaire, qu'on joigne, par la pensée, les chantiers, les usines, les fours, les moulins, les ateliers de forges, de charpenterie, de taille de pierres, etc., les laboratoires, les maisons des employés, celles des contre-maîtres, l'hôpital, l'école communale, qui appartient à la mine, et l'on pourra se former une idée de l'établissement de Poulhaen.

Aux yeux de l'étranger qui vient le visiter, cet établissement peut apparaître sous deux aspects bien différents. L'homme de loisir, qui ne connaît de la campagne que la saison de la verdure et des fleurs, s'attriste tout d'abord à la vue de ce valon comblé de sables d'éclats sur lesquels s'élevaient des monticules de sombres gris ravivés par la pluie. Il détourne les yeux de ces tas épais de scories noires qui miroitent au soleil. Les ouvriers lui paraissent hâves, déguenillés. Il s'apitoie sur le sort des familles condamnées à passer leur vie dans ce lieu de désolation. L'observateur plus pénétrant apprend bientôt que mille autre part, en France, on ne s'occupe avec plus de sollicitude du sort des ouvriers. Il les voit, les jours de fête, propres et bien vêtus, et s'il parvient à les distinguer des hommes des champs (*fortunati nimium*, selon Virgile), ce n'est pas à la pâleur de leur teint, mais à un air moins indolent que donne même aux Bas-Bretons l'habitude d'un travail plus actif. Puis, lorsque, instruit des difficultés qu'il faut vaincre pour atteindre le minerai, des opérations si variées, de savoir où se trouvent les mines, comment pour s'insinuer de leur rocher où le métal est si rare, et ces pierres boursées en pur argent, en blanche cendre, il ne voit plus dans ces monceaux de pierres, de sables, de scories stériles, qu'un des monuments les plus remarquables de la perspicacité, du courage, de la persévérance des hommes. Quatre générations ont dépensé leur vie à élever ce tas de sable qui fait voir effroi. Pendant tout un siècle 5,000 âmes ont vainement de ce travail qui a servi à la patrie, tout en ne laissant le plus souvent aux entrepreneurs que l'espérance d'un avenir meilleur, rarement réalisé. N'est-ce pas là un monument respectable? Votre pensée ne s'y arrête-t-elle pas plus volontiers que sur ces antiques pyramides citées pendant si longtemps comme des merveilles.

Qu'on ne croie pas d'ailleurs que la contrée de Poulhaen et de Huelgoat n'a rien à offrir au plaisir des yeux. Le château, occupé par l'administration centrale et par le médecin, à Poulhaen, se présente bien, au milieu des grands arbres et des jardins qui l'enloutent. Ces frais paysages bretons, devenus à la mode depuis quelques années, se trouvent répandus tout autour et sont habités par les ouvriers. La mine de Huelgoat, bien plus favorisée par la nature, n'a rien à envier aux sites de France les plus pittoresques. Canaux limpides bordés d'allées sablées; eaux vives abondantes, tombant en cascade au milieu de rochers imposants que couronnent les plus beaux arbres; ruisseaux qui serpentent doucement au milieu de vertes prairies bordées de bois tonils, tout y trouve toujours un charme pour satisfaire même les amateurs des émotions violentes, ce site a eu sa victime. Tandis que des centaines de visiteurs, au nombre desquels on compte des femmes élégantes et des personnages célèbres (1), ont pu, sans accidents, pénétrer dans la plus grande profondeur des travaux, une dame, une touriste parisienne a dernièrement fait une chute mortelle près du *Goufre* de Huelgoat, en perdant pied dans son admiration trop expansive à l'aspect inattendu de ce beau lieu.

### Machine à colonne d'eau de Huelgoat.

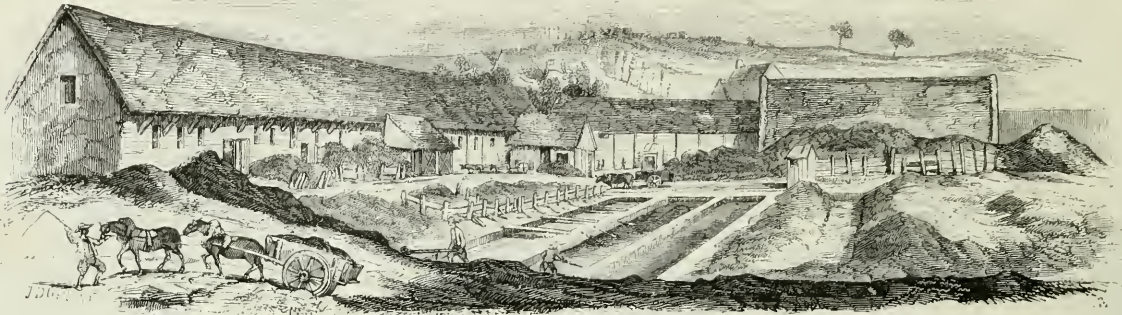
(Voir à la page 252.)

La machine à colonne d'eau est la réalisation en grand du principe d'hydraulique de Pascal, dont Bédior a, le premier, indiqué la portée industrielle en donnant dans son architecture hydraulique, publiée en 1759, la description d'un appareil propre à élever l'eau d'une source au-dessus de son niveau. Quelques années après, des ingénieurs allemands ont établi, d'après le même principe, des machines destinées à l'épuisement des eaux du fond des mines; mais leurs constructions sont restées longtemps dans un tel état d'imperfection qu'elles ont trouvé peu d'imitateurs, et qu'en diverses localités on les a même abandonnées. Ce ne fut que vers 1818 qu'un célèbre ingénieur bavarois, M. de Reichenbach, abordant la question avec cette habileté qu'il avait montrée dans d'autres problèmes de mécanique appliquée, parvint à une solution aussi simple que complète des difficultés que ses devanciers n'avaient pas su vaincre, et posa les véritables bases d'après lesquelles les machines de ce genre devaient être dorénavant établies. Il en monta douze, toutes d'une rare perfection, aux salines de Bavière; c'est là que les ingénieurs de tous les pays sont allés puiser les précieux enseignements qui les ont ultérieurement guidés dans les constructions du même genre qu'ils étaient chargés d'exécuter.

Les machines à colonne d'eau ont la plus grande analogie

(1) Le duc d'Aiguillon, gouverneur de Bretagne, Turgot, le duc Alexandre de Larchevêque, le duc de Chartres, père du roi, MM. d'Ambrunson, Humboldt, Dufrenoy, Elie de Beaumont, Geoffroy Saint-Hilaire, etc., etc. Peut-être Lavoisier doit-il être compté au nombre de ces illustres visiteurs; tout ce que l'on sait, c'est que madame Lavoisier visita l'établissement, et que ces caisses de minerais furent envoyées à son mari.

avec les machines à vapeur. Les unes et les autres se composent essentiellement d'un cylindre dans lequel fonctionne un piston dont le mouvement alternatif est transmis aux mécanismes extérieurs, à des pompes, par exemple, soit directement, soit par l'intermédiaire de balanciers, de bielles, ou autres moyens du même genre. On sait que le mouvement du



(Mines de Poullaouen. — Ateliers les préparations mécaniques, d'après un dessin de madame C. P.)

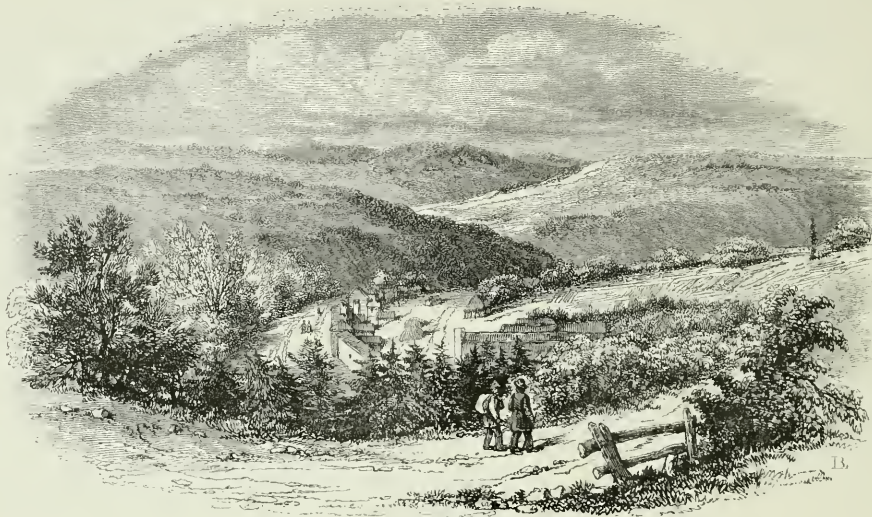
piston est obtenu, dans les machines à vapeur, par la pression de la vapeur d'eau avec lequel on le met en contact. — Dans les machines à colonne d'eau, cette pression est exercée par de l'eau renfermée dans une colonne de tuyaux plus ou moins élevée, qui communique avec le cylindre, entre le fond de celui-ci et le piston, et qui est constamment maintenue pleine par un affluent supérieur. Il résulte de là que ces sortes de machines ne sont applicables que dans les pays montagneux, là où l'on peut créer des chutes d'eau d'une grande hauteur.

Les machines de ce genre, construites pour l'épuisement des eaux de la mine d'Huelgoat, concession de Poullaouen, département du Finistère, sont les plus puissantes qui existent. Elles fonctionnent sous une pression d'eau due à une hauteur verticale de 60 mètres (6 atmosphères). Le piston ayant 0<sup>m</sup>, 82 de surface et devant faire, par minute, 3 pulsations de 2<sup>m</sup>, 50 de course, le travail moteur dépensé est représenté par 365 unités dynamiques, équivalent à 123 che-

vaux; l'appareil complet, qui se compose de deux machines semblables accolées, représente donc une puissance de

La figure (1) représente la disposition générale de ce système d'épuisement. L'appareil moteur est suspendu, au point

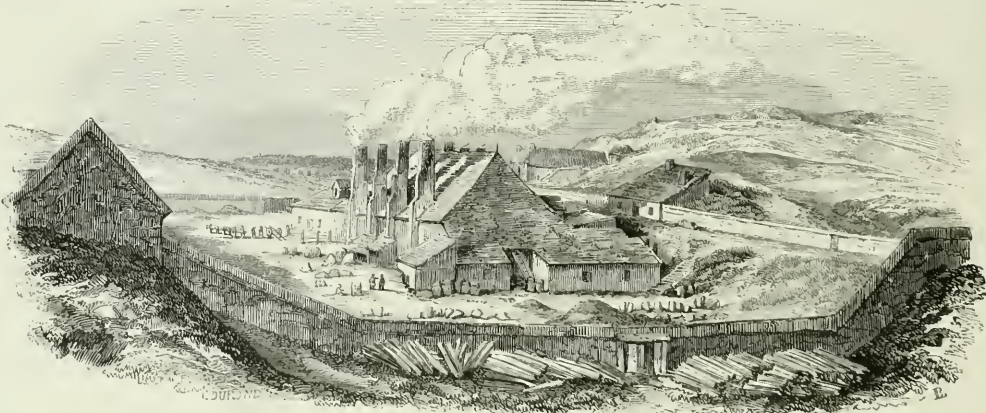
*A* dans un puits *B* approfondi du sommet de la montagne et communiquant avec les travaux d'exploitation. Ce puits est mis en relation : 1<sup>o</sup> par une galerie *CC'* de 400 mètres de longueur et maçonnée, avec le cours d'eau qui est amené en *C* sur le penchant de la colline; 2<sup>o</sup> avec le fond de la vallée par la galerie *DD'*, qui sert à l'écoulement des eaux. La distance entre ces deux galeries forme la chute de 60 mètres, qui est un des éléments de la force motrice. Elles sont réunies par un puits *b* dans lequel sont situées les colonnes de tuyaux, dites de chute, qui conduisent l'eau motrice dans le cylindre *A* de la machine. Cette eau, après son action, est ensuite conduite jusqu'à la galerie d'écoulement par une autre série de tuyaux *OO'*.



(Mines de Huelgoat, d'après un dessin de madame C. P.)

240 chevaux, qui se trouve confinée dans un espace souterrain n'ayant que 15 mètres carrés de section horizontale.

Les cylindres *A*, avons-nous dit, renferment un piston dont la tige *t* est attelée à un attirail de tirants en bois et en



(Fonderies de Poullaouen. — Vue générale. — Dessin de M. Durand, d'après madame C. P.)

sert *P*, qui sert à transmettre le mouvement jusqu'au fond du puits, au point *P*, où se trouve la pompe d'épuisement. Cette tige, qui est d'une extrême pesanteur, a été équilibrée en

plaçant le cylindre *A* non pas au niveau de la galerie d'écoulement, mais à 15 mètres au-dessous; disposition très-simple qui oppose sans cesse au poids de la tige le poids équivalant

d'une colonne d'eau de 0<sup>m</sup>, 82 de base, sur 15 mètres de hauteur. La pompe se compose d'un cylindre *P* dans lequel se meu

un piston, solidement avec celui de la machine motrice ; d'une chapelle à soupapes *e*, d'un tuyau d'aspiration qui va puiser l'eau accumulée au fond du puits ; enfin, d'une colonne de tuyaux *ee'* qui s'élève jusqu'à l'aqueduc d'écoulement et par laquelle se fait l'ascension et l'expulsion de l'eau soulevée par le piston de la pompe.

Il résulte de ce qui précède que l'eau motrice, entrant par le flanc de la montagne, descend dans le cylindre, y presse et fait mouvoir de bas en haut le piston et s'écoule ensuite par la galerie d'écoulement lorsque ce dernier redescend.

Ce mouvement alternatif est communiqué au piston de la pompe, qui aspire l'eau du fond du puits, et la refoule ensuite

d'un seul jet jusqu'à la galerie d'écoulement, c'est-à-dire d'une profondeur de 250 mètres.

Il reste à expliquer comment ce mouvement se régularise et se perpétue.

La figure (2) représente la coupe d'une des machines, avec toutes ses pièces organiques.



(Laveries de Poullaouen, d'après un dessin de madame C. P.)

On y voit d'abord le cylindre *Y* dans lequel se développe la puissance motrice, et le piston *E* qui reçoit l'impulsion de cette puissance et la transmet à la résistance par la tige *F* qui traverse la base du cylindre. Ce dernier porte à son extrémité inférieure une tubulure *T* qui sert alternativement à l'introduction et à l'émission de l'eau motrice. Cette tubulure met le cylindre en communication avec une pièce latérale *III'* (analogue aux tiroirs des machines à vapeur) composée de plusieurs pièces cylindriques ayant un même axe et interposée entre le cylindre *Y* et les tuyaux horizontaux (*OO'*) *SS'* dont le premier correspond à la colonne de chute et le second à la colonne d'évacuation. Un piston *R* est disposé pour venir se placer alternativement au-dessous et au-dessus de la tubulure *T* et s'opposer ainsi, soit à l'émission, soit à l'admission de l'eau. Dans le premier cas, le piston *E* monte, et le cylindre s'emplit ; dans le second, le piston redescend parce que le cylindre peut se vider.

Ce mouvement alternatif et intermittent du piston *R* qu'on appelle régulateur est favorisé par un piston d'aide *J* assemblé sur la même tige que le premier, et qui, dans toutes ses positions le maintient pour ainsi dire en équilibre. Le plus petit effort suffira donc pour déterminer le système de ces deux pistons soit à monter, soit à descendre. Le mouvement ascensionnel aura lieu spontanément si l'on a eu soin de construire le piston *J* un peu plus grand que celui *R* et si l'on supprime momentanément tout obstacle à son ascension. On obtiendra le mouvement descendant dès que l'on exercera, au contraire, sur la face supérieure du piston d'aide un effort capable, tout à la fois, de vaincre sa tendance ascensionnelle et de le repousser vers en bas, à la distance voulue.

On satisfait à toutes ces conditions en même temps au moyen de l'artifice ci-après. Le piston *J* est surmonté d'une grosse tige *K* qui passe à frottement doux dans une boîte à cuir *H* ; le diamètre de cette tige étant un peu plus petit que celui du cylindre enveloppant *H*, il restera entre eux un vide annulaire *n* que l'on peut mettre à volonté en communication, à la faveur d'une petite tubulure supérieure *n'* soit avec l'eau motrice en *a*, au moyen d'une suite de tubes *a, a', a''*, soit avec l'émission par les tubes *g, g', g''*.

Si l'on ouvre la première de ces communications, l'eau pénétrant dans l'annulaire poussera les pistons *J, R* du haut en bas ; si on ouvre la seconde, l'eau de l'annulaire, pouvant s'écouler à peu près librement, le système de ces deux pistons remontera spontanément.

Cette alternance de communication avec l'annulaire s'ob-

tient au moyen de deux nouveaux pistons *p, p'* qui fonctionnent dans le petit cylindre *G* ; avec la position qu'ils occupent sur le dessin, l'eau motrice pénétrera dans l'annulaire, et la régulation se fera en descendant. Quand, au contraire, le petit piston *p* viendra occuper la place *i*, l'admission sera interdite, l'émission favorisée et le régulateur remontera.

La question vitale de la machine trouve donc une solution aussi complète que possible dans le mouvement bien ordonné des pistons *p, p'*. Un homme pourrait, à la rigueur, être chargé de les déplacer en temps opportun, mais il vaut mieux, ainsi que cela se pratique dans les machines à vapeur, confier ce soin à la machine elle-même, c'est-à-dire au piston

*Y* dont le mouvement est dans une relation évidente avec celui de l'appareil régulateur. Ce but est rempli au moyen d'un mécanisme très-simple : le piston *Y* porte une tige ronde verticale *d*, convenablement guidée dans le haut, contre laquelle est appliquée une tringle rectangulaire qui porte sur la face antérieure, en bas une carne *3* légèrement en saillie en avant ; en haut, sur la face postérieure, une autre carne *4* pareille, mais tournée en sens contraire. Cette tringle se meut tangemment à un secteur *S* qui termine le levier *SS'* auquel est attachée la tige des petits pistons. Les secteurs sont fixés deux crochets *1, 2* en saillies qui correspondent respectivement aux carnes *3, 4*.

Le jeu de ce mécanisme se conçoit aisément. On voit à l'inspection de la figure que lorsque le piston monte, la carne *3* doit s'engager dans le crochet *1* du secteur qui sera entraîné par elle et fera monter les petits pistons. Mais bientôt, par suite du mouvement angulaire de ce dernier, il y aura écartement, les petits pistons demeureront immobiles pendant que *Y* achèvera sa course et que sa régulation ascendante se fera pour condamner la communication *T O* de l'admission et favoriser l'émission par la voie *T S*. En descendant, la carne supérieure *4* qui accrochera le crochet *2* du secteur, le fera redescendre de même que les petits pistons et le régulateur *R*.

Divers artifices ont été adaptés à cette machine pour modifier à volonté sa vitesse, sa puissance, son effet, pour la manier avec sûreté, facilité et précision, enfin pour en écarter les chances d'accidents et pour assurer la conservation de toutes les parties qui la composent. Mais de tels détails techniques ne pouvant trouver place ici, nous ne pouvons mieux faire que de renvoyer le lecteur à la source où a été puisée la description qui précède. — *Annales des Mines*, 5<sup>e</sup> série, t. VIII.



(Mines de Poullaouen. — Enfants laveurs aux grilles, d'après un dessin de madame C. P.)

Les deux Cousines

NOUVELLE MARITIME.

(Voir tome V, page 218 et 214.)

CHAPITRE III.

LA TRAVERSEE.

Lorsque le cri : Un homme à la mer ! se fut entendu, s'il fait mauvais temps, l'officier de service ne peut agir d'après sa propre inspiration. Par une brise maniable, il n'hésiterait pas à mettre en panne, il expédierait le canot de secours. Par une tempête furieuse, il ne saurait hésiter non plus ; un silence funèbre succéderait immédiatement au cri d'alarme. M. de Yammoré se trouvait dans cette position intermédiaire où le commandant a seul le droit de décider. S'il faut risquer la vie de douze ou quinze hommes, pour essayer de sauver celui qui est en danger de mort.

M. de Yammoré était heureusement monté sur le pont dès le premier signal ; il dirigeait lui-même la manœuvre. Les officiers le secondèrent, l'équipage obéit en masse, avec ensemble et rapidité à ses ordres brefs et précis : la barre du gouvernail fut mise dessous, de manière à veuler dans le vent, le mâtisme fut cargué, on prit la cape sous le grand lumier, c'est-à-dire qu'on présenta le travers à la brise, afin de ne s'éloigner que le moins possible, en dérivant lentement. Durant cette évolution, Montaignol s'était élancé dans l'embarcation de sauvetage encore suspendue aux flancs de la frégate. Quelques matelots d'équipé et le brave maître Mathieu s'y trouvaient à côté de lui.

« Pouvons-nous amener le canot ? » demanda Montaignol avec enthousiasme. Jusque-là le commandant de la Daphné avait suivi ses instincts de manoeuvrier ; maintenant il devait prononcer une sentence décisive ; il sentait tout le poids de sa terrible responsabilité. Mais les canotiers supplèrent du geste et du regard ; Montaignol montrait une confiance admirable.

« Ne craignez rien, commandant, s'écria maître Mathieu ; ça nous connaît ! » M. de Yammoré fit un signe de consentement ; les garants de l'embarcation furent largués et décrochés avec adresse au moment où me lame passait le long du bord. Le canot et le douze matelots qui s'y étaient jadis joliment dispersés. Quand ils se montrèrent au sommet de la seconde vague, les avirons étaient appareillés, ils nageaient le bunt au vent. Un hourra de trompette sortit de toutes les bouches. Le commandant, les mains croisées d'arrière le dos, fut le seul qui ne s'abandonna point à ce premier mouvement de joie. Le sort en était jeté ; une lutte sérieuse était engagée entre une frêle embarcation de sa frégate et une mer menaçante. Un faux coup de gouvernail, et l'équipage du canot devenait victime de sa descendance.

Quelques soins de détail occupèrent le commandant pendant les premiers instants qui suivirent : il fit bien appuyer la manœuvre, et envoya en vigie des sous-officiers et des élèves de marine qui le prévenaient des moindres mouvements de l'embarcation. L'anxiété était redevenue générale. Les périls courus par le canot frappaient tous les membres de l'état-major et de l'équipage. Un silence profond régnait à bord. Le commissaire se tenait auprès du commandant sur la dunette, et s'efforçait de suivre du regard le canot que des lames énormes dérobaient à la vue presque sans interruption. Bientôt on ne le distinguait plus que du haut des mâts.

Le docteur Esturgeot avait pris son café, il monta sur le pont ; d'anciens rapports avec le commandant Yammoré autorisèrent de sa part une certaine familiarité : « Nous avons donc un canot dehors ? dit-il. Quel est l'officier qui le dirige ? »

— Montaignol, répondit M. de Yammoré. — Tant mieux et tant pis ! reprit le docteur qui ne perdit pas l'occasion d'exprimer sa pensée jusqu'à bout, bien que l'officier supérieur l'écoutât à peine ; tant mieux ! dis-je, car Montaignol est adroit, et nul n'est plus propre à sauver tout notre monde ; tant pis ! car s'il périt... »

Un formidable juron du capitaine de vaisseau, qui tressaillait à ce dernier mot, coupa court aux commentaires du chirurgien : « Ne pourriez-vous pas vous taire, une fois dans votre vie, et ne pas nous porter malheur par vos impudentes hypothèses ? Allez bavarder plus loin, s'il vous plaît ! »

Le docteur Esturgeot se recula de quelques pas, ouvrit sa tabatière par contenance, savoura une prise avec lenteur, et secoua la tête en haussant les épaules :

« Superstitieux et brutaux, murmura-t-il, voilà comme ils sont tous en vieillissant ; la responsabilité les écreme, ils font impudences sur impudences, et ne savent pas conserver leur sang-froid dans les positions critiques. Que diable ! poursuivit-il en accablant le commissaire, par le temps qu'il fait, il y a folie d'exposer un canot, douze hommes et un officier pour sauver un maladroït ; je parerais que c'est un soldat qui est tombé à la mer ! »

Ernest de Portandic ne répondit pas. « Me gardez-vous rancune pour ma petite historiette, commissaire ? Ce ne serait pas le procédé d'une camarade. Vous n'avez un peu mal mené ; mais je ne vous en veux pas du tout, pour un fait, et puis, à franchement parler, je n'avais pas l'intention de vous être désagréable. La paix, la bonne intelligence, la gaieté, la liberté de sentiments et d'opinions, voilà ce que je ne cesse de réclamer à bord. N'est-ce pas de mon avis ? »

Je n'ai pas la franchise, docteur, répondit le commis de marine avec indignation ; mais, de grâce, ne m'obligez pas à entrer en explications à cette heure. Je tremble pour nos braves gens, et n'ose blâmer le commandant d'avoir expédié le canot.

— Le jour baisse, ajouta le docteur, la frégate a parcouru sur son aire une énorme distance avant qu'on ait pu prendre

la cape et mettre l'embarcation à la mer. Voilà treize hommes, en comptant Montaignol, sotte-ment exposés à périr. Je les plains, parbleu ! bien autant que vous. »

Le commissaire cette fois ne répondit plus. Une voix partie de la mâture ne tarda pas à crier : « Un des hommes du canot s'est jeté à la nage ! — Diable ! murmura le docteur, voici qui devient intéressant. — Voit-on l'homme tombé à la mer ? demanda M. de Yammoré. — Non ! ni la bouée non plus ; il fait trop sombre. »

L'embarcation de sauvetage avait gouverné en droite ligne contre le vent pendant le espace d'un demi-mille que la frégate avait parcouru depuis l'accident, avant que sa vitesse eût été amortie. Les rameurs, stimulés par Montaignol qui tenait la barre du gouvernail, étaient ainsi parvenus, non sans des efforts inouïs, à peu près un point convenable. Cependant on ne voyait encore rien. Enfin maître Mathieu distingua un point noir dans l'écumé blanche d'une lame qui brisait un peu à gauche :

« Voici une bande de nos hommes, capitaine, dit-il à Montaignol, l'autre ne peut être loin. Si l'homme est dessus, permettez-moi de me jeter à l'eau, je le soutiendrai ; vous virez de bord à votre aise et vous viendrez nous rejoindre après. — Non ! non ! maître Mathieu ; ne vous exposez pas inutilement. »

Ce débat durait encore lorsque le second bloc de liège fut aperçu un peu sur la gauche de l'embarcation. Un homme évanoui se tenait convulsivement accroché à l'un des bouts de corde qui pendaient autour des bouées de sauvetage. Maître Mathieu se déhâla en un clin d'œil et renouvela sa proposition. « Non ! non ! vous dis-je ! s'écria l'officier. Tout à l'heure, peut-être, s'il le faut. »

Alors, saisissant bien son temps, Montaignol gouverna un peu en travers ; l'avant du canot toucha la bouée ; quelques hommes se penchèrent pour tâcher de saisir leur camarade. « Lofez ! lofiez ! ou nous sombrouns ! » s'écrièrent tout à coup les autres rameurs.

Le danger le plus pressant força Montaignol de revenir au vent avec vivacité. « Je vous disais bien qu'on ne peut faire deux choses à la fois, » dit maître Mathieu en s'élançant à la mer.

L'embarcation prit de la vitesse, vira de bord avec bonheur et revint sur la bouée. L'on jeta un bout de corde à l'intérieur du canotier qui le passa autour du corps de son camarade.

« Vous voyez, capitaine, que j'ai réussi, dit-il un instant après en remouinant à bord du canot par l'arrière. L'homme et la bouée, tout est bien amarré. »

Tandis que les canotiers agençaient de manière à n'être point capelés par les vagues, le canonnier, aidé par un camarade, ramena lentement dans l'embarcation le corps privé de mouvement d'un gabier de beaupré nommé Cartonnet.

Montaignol agita son mouchoir en l'air tout en gouvernant sur la frégate, mais le jour avait baissé au point que la Daphné ne paraissait plus que confusément.

« Ils ne vous vont pas, capitaine, c'est inutile, dit maître Mathieu en reprenant son aviron. Maintenant, le difficile, c'est d'accoster comme il faut. Le canot est perdu, voyez-vous. Je me charge du noyé, si vous voulez. J'ai encore bon pied et bon œil. Que chacun croche le bord comme il pourra, et je réponds de Cartonnet ! »

— Non ! maître Mathieu, vous vous êtes assez exposé. A moi seul le soin de cet homme, s'écria Montaignol ; mais prenez la barre, j'ai le bras droit engourdi... Un ou deux avirons de moins ne font plus rien à présent que la lame nous porte à bord. »

Quelques canotiers essayèrent de détourner Montaignol de son dessein ; c'était à qui se disputerait la périlleuse opération de se charger du gabier de beaupré.

« Mes amis, dit enfin l'officier d'un ton qui n'admettait pas de réplique, je suis le moins fatigué de vous tous, et par conséquent le plus capable ; laissez-moi faire, et silence ! »

A ces mots, comme le canonnier avait pris la barre du gouvernail, Montaignol se fit une ceinture du cablot dont l'autre bout était amarré à Cartonnet, et valla ainsi à l'accostage. Le commandant Yammoré avait fait hisser des lanternes à bord de la frégate, le long de laquelle l'embarcation se trouva bientôt après.

L'équipage n'accueillit pas son retour comme son départ ; pas un cri ne se fit entendre. « L'homme est sauvé, dit seulement l'officier en passant à l'arrière. — C'est bien ! » répondit le commandant.

Des amares furent jetées aux canotiers ; les palans du canot poussaient le long du navire.

« Allons ! accroche ! » s'écria le canonnier en saisissant l'une des bouées qu'il fit flotter à l'arrière ; le matelot qui devait en faire autant à l'avant fut moins adroit.

Un cri d'effroi retentit à bord de la Daphné. L'embarcation, soulevée par un bout, venait de heurter avec violence les flancs de la frégate. Un craquement affreux avait suivi le choc. Les rameurs s'élançèrent à bord. Montaignol parut le dernier ; une foule de marins l'entourèrent aussitôt ; il leur tendit le cablot auquel pendait toujours le corps de Cartonnet.

« L'appel ! l'appel ! des canotiers de sauvetage ! » s'écria M. de Yammoré.

Le maître e commandit fit l'appel des onze hommes qui venaient de parler ses périls ; tous étaient présents. Alors seulement on respira librement à bord. Tandis que d'autres cablots rattachaient avec précaution les débris du canot, les camarades se félicitaient les uns les autres ; Cartonnet fut porté au poste d' s blessés, où le docteur Esturgeot lui prodigua les secours de l'art.

Montaignol se dirigea vers le commandant ; selon l'usage, il lui rendit compte de sa corvée, en donnant à maître Mathieu les éloges qu'il méritait.

« Très-bien ! non ami, dit le commandant. Allez-vous re-

poser ; nous parlerons plus tard de votre maître canonnier. — C'est un vieux brave, commandant ; il s'est déjà signalé bien d's fois à ma connaissance, il remplit ses fonctions avec un zèle incomparable, et il est loin d'avoir obtenu des récompenses dignes de son courage et de ses services. Soyez assez bon pour vous intéresser à lui. — Je ne l'oublierai pas, monsieur Montaignol, et je vous prie au lieu de me n'en rafraîchir la mémoire. »

En descendant de la dunette, la première personne que rencontra l'officier fut le commissaire, qui lui tendit cordialement la main.

« Permettez-moi, monsieur Montaignol, de vous féliciter sincèrement de votre belle conduite. — Ne parlons plus de cela, commissaire ; si quelqu'un mérite des éloges, ce n'est pas moi, c'est notre intrépide maître Mathieu. »

Maître Mathieu s'est bravement comporté sans doute, et je vous avertis lui en faire mon compliment. C'est, du reste, un homme que j'aime beaucoup, et à qui je dois personnellement de m'avoir délivré d'une fort méchante rencontre. Mais, sans vous, sans la noble confiance que vous avez montrée, sans l'activité que vous avez mise à faire préparer le canot, le commandant n'aurait pas permis qu'on allât chercher Cartonnet.

— De grâce, commissaire, brisons là. Je suis heureux d'avoir réussi, et je vous vais plaisir que vous partagiez ma joie. Je devais m'y attendre après votre généreux empressement de ce soir. Vous n'êtes pas d'une de ces natures froides et sarcastiques que je deteste ; vous avez fait preuve, à dîner, d'un courage que je place au-dessus de tous les autres ; permettez-moi de vous en exprimer franchement ma satisfaction. »

Ernest de Portandic parut étonné. « Mes paroles semblent vous surprendre, poursuivit Montaignol ; eh bien ! je veux vous dire qu'il n'est b-a-u de s'élever énergiquement contre la calomnie comme vous l'avez fait ; il est beau de prendre tout haut la défense des absents et de la vertu des femmes, dont on se fait si souvent un jeu malin à nos tables d'officiers. Je vous ai admiré, commissaire, car c'est rare qu'on ait les rieurs de son côté, lorsqu'on traite sérieusement des plaisanteries qui amusent tant les oisifs du bord. — Je ne vous comprends pas, monsieur Montaignol ; n'était-il pas naturel de s'élever contre des insinuations qui auraient pu nuire à une famille que j'estime et que j'aime ? J'étais à peine de les réfuter ; j'ai pris la parole ; n'en auriez-vous pas fait autant à ma place ? »

— Je ne sais. Tel que vous me voyez, je suis très-timide en pareille occasion ; je hais les mauvais plaisants, et n'ose leur imposer silence. Il me semble qu'ils l'emportent sur moi. Pour les réduire à cesser, je ne connais d'autre moyen que de les provoquer en duel. Or, on doit toujours éviter d'en venir à cette fâcheuse extrémité. Ce soir, malgré mon indignation, je me faisais. D'ailleurs, que faire au pacifique bonhomme Esturgeot ? Votre fermeté a réussi où aurait échoué ma colère. Or, après tout, qu'aurais-je prouvé en cherchant quelque chose au docteur ? Je n'ai pas, comme vous, l'honneur d'être admis dans l'intimité chez M. de Grammont, et vous le dit-je ; le venin de la calomnie est si subtil que, malgré tous mes efforts, je ne pouvais entièrement m'en préserver. J'hésitais ; vous m'avez fait plaisir en me raffermissant dans mes propres opinions. — Ah ! si vous connaissiez comme moi chacun des membres de cette famille simple et affectueuse, vous auriez répondu jusqu'à l'apparence d'une mauvaise pensée. M. de Grammont est le plus désintéressé, le plus estimable des hommes. C'est un officier distingué, qui n'a point avancé par l'intrigue, mais bien par son seul mérite. S'il n'est pas très-vertueux dans l'étude de nos poètes, s'il ne sait pas Berchoux par cœur à l'instar de notre chef de gamelle, s'il se ressent un peu du temps où il est né et de ce manque d'instruction classique, il n'en est pas moins remarquable par son tact, son jugement et ses connaissances de marin. S'il ignore quel-ques-unes des choses que tout le monde sait, il sait ce que trop de gens ignorent. J'ai en outre les mains des mémoires qui l'adressent au ministre sur les institutions capitales de la marine, sur l'inscription maritime, sur l'organisation des équipages, sur la tenue et l'approvisionnement des arsenaux ; c'étaient des modèles de précision et de clarté. Ils étaient écrits dans un style sans venin, mais correct, et parfois énergique. Il parlait à la fois en officier de marine expérimenté et en judicieux administrateur. Vous connaissez sa brillante affaire de la Tuzize, et son combat à bord de la Victorieuse. Vous n'ignorez pas quels services il a rendus à notre marine marchande dans les mers du Sud, quand il y commandait la station. J'ai encore en ses rapports sur ces matières commerciales, ils étaient admirables. Et voilà l'homme qu'on ridiculise devant des jeunes gens sans expérience, qui trouvent qu'on ne sait rien, si l'on n'a pas été bourre, comme eux, de grec, de latin et de mathématiques ! »

Montaignol fit à ces mots une cour le digression sur la nature des matières qui devaient spécialement entrer dans l'éducation des officiers de marine, et qui sont entièrement négligées aujourd'hui, telles que la connaissance des intérêts commerciaux qu'ils sont appelés à protéger, l'étude du code des gens de mer, et celle des autres lois et ordonnances fondamentales de l'établissement maritime de la France. Toutefois, toute transaction fut interrompue avant que l'officier au point de départ, le commissaire eût pu dire un mot.

« Et madame de Grammont ! Pour peu que vous l'avez vue cet hiver, vous avez pu juger de son esprit ; mais, moi, qui suis resté dans son intérieur depuis mon enfance, je peux rendre hommage aux qualités plus solides qui la distinguent ; elle est pieuse, charitable, instruite, amable, attentive, économique, c'est la mère de famille accomplie ; autour d'elle règne une douce paix qui enlaine tout d'abord, et, en même temps, c'est une femme du monde qui fait admirablement les honneurs de son salon. »



— J'en ai pu juger, interrompit l'officier.

« Comme la médisance se pouvait trouver à mordre, poursuivait Ernest, il a fallu que la calomnie s'en mêlât. Rien n'est sacré pour ces langues empoisonnées qui ne peuvent s'agiter sans distiller le fiel et l'outrage !

— Vous vous emportez, commissaire ! dit Montaiglon en souriant.

— C'est qu'il n'a pas suffi d'attaquer la mère; la fille elle-même n'a pas été respectée !

Ernest ne jugea pas à propos de compléter l'éloge de la famille Graincourt par celui de Geneviève; l'officier de son côté garda le silence. Tous deux se rappellèrent sans doute combien ils s'étaient réciproquement gênés au moment du départ de Brest; tous deux durent penser à la réponse qu'ils attendaient au sujet de leurs demandes de mariage. Et alors, ainsi qu'il arrive si souvent à bord, ils se prononcèrent long-temps ensemble sans échanger une parole.

Le docteur Esturgeon rompit brusquement leur silenceux tête-à-tête.

« Je vous annoncerai, Montaiglon, dit-il en se frottant les mains, que votre Cartonnet a euliu ouvert les yeux. Il vous doit de fameux remerciements; sans vous, ma foi ! il avait son congé définitif. Je l'ai fait chaudement envelopper entre deux couvertures de laine; il a réclamé un bonjour d'eau-de-vie. Demain, sauf quelques courbatures, il n'y paraîtra plus. Mais j'ai à vous apprendre une nouvelle autrement grave; six de nos canards sont morts du mal de mer cette après-midi, c'est désespérant !

Montaiglon haussa les épaules; Ernest de Portandic aperçut maître Mathieu qui se promenait au clair de la lune sur le passavint, et se dirigea droit à lui.

« L'oraison funèbre de ces intéressants volatiles n'a pas l'air de vous toucher. Vous faites le Spartiate; vous n'avez donc pas étudié votre Brulard-Savarin... C'est non classique, avec Borchoux, bien entendu ! A propos, avez-vous remarqué comme notre cher commissaire s'est enflammé à dîner ? Aurait-on cru qu'il avait de *facies* de sainte Ninouche, il s'empourprait ainsi ? J'y prendrai garde; peste !... D'ailleurs, je vous rendrais parfaitement compte du mystère; le gaillard est amoureux. Les tempéraments lymphatiques sont sujets à cette affection du cerveau qu'on nomme vulgairement amour.

— Dites au moins du cœur.

— *Ne sutor ultra crepidam*, mon lieutenant; le cœur est un muscle creux !...

— Oui, le vôtre ! interrompit Montaiglon impatienté; vos observations en sont la preuve.

— Il eum ! lit le docteur.

— Le commissaire, je vous le dis sans détour, continua l'officier, a bien agi en vous contraignant à vous faire sur un sujet déplacé. Quelques secondes de plus, et ma foi ! je m'en serais méfié, moi, qu'en vous parle, et plus rudement, sinon aussi sèchement qu'il l'a fait.

— Ah ! ah ! Montaiglon, je vous y prends. Seriez-vous aussi amoureux de mademoiselle Geneviève?... Impayable !

— Allez rare plus loin, si vous ne pouvez attribuer qu'à des motifs tout personnels l'indignation que vos paroles devaient naturellement faire naître. Bon soir !

« A ces mots, l'officier tourna brusquement les talons et descendit dans sa chambre.

« Encore un brutal !... murmura le docteur. Et de trois !

Quand nous serons à dix, nous ferons une croix.

C'est égal ! il y a quelque chose là-dessous, et quand j'y réfléchis, ils étaient tous deux à la porte de M. de Graincourt le jour du départ. En sortaient-ils ? y entraient-ils ? Je le saurai. C'est que leur rivalité serait d'un comique excellent... Bon à mettre sur mes tablettes. »

Le docteur Esturgeon, après ce jocosité monologue, rallia un groupe de jeunes officiers qui causaient gaiement auprès de la dunette, et cette fois enfin ses taçeties obtinrent un véritable succès. Il lit la nécrologie de ses volailles avec entrain, il obtint la pleine et entière approbation de son auditoire. Plusieurs salves d'éclats de rire furent le prix de son éloquence.

Cependant le commissaire avait accosté maître Mathieu pour lui adresser ses compliments comme il en avait le projet.

« Sans le capitaine Montaiglon, répliqua le canonnier, nous n'aurions rien fait qui vaille. Voilà un fameux officier, c'est un brave en toute occasion, à l'eau comme au feu.

— L'auriez-vous vu en d'autres circonstances ? demanda Ernest.

— Sans doute, commissaire, sans doute. C'était lui qui nous commandait à Bugie; les Bédouins le connaissent, j'en réponds, et moi, depuis ce temps-là, je me dis souvent à part moi — Mathieu, mon vieux, si tu fumes encore ta bouffarde, tu le dors au capitaine Montaiglon.

— Comment ça ?

— J'étais escadé, sans votre respect, commissaire, s'il n'avait pas brûlé la cervelle à un de ces brigands qui me courrait dessus tout de battue. Voyez-vous, je n'étais trop avancé; les matlots étaient de l'arrière; je tire mon coup de fusil, je manque; ça peut arriver au plus malin. Mon Bédouin, toujours au galop, m'ajuste; vous connaissez leur mode ? ils font feu en courant comme de vraies canonnères. Je ne sais pas d'où sortit M. Montaiglon; mais ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il abattit l'autre avant que l'autre m'eût abattu :

« Merci, lieutenant, que je lui dis;

— Charge ton arme, Mathieu, qu'il me réponde; voici les autres et en avant !... »

— Il faut vous dire qu'il n'était alors qu'enseigne, c'est depuis ce temps qu'il est passé lieutenant de vaisseau et décoré...

— N'est-ce pas dans la même affaire que vous avez perdu votre œil ?

— Oui, commissaire, un quart d'heure après.

— Je ne savais pas que Montaiglon fût votre capitaine ce jour-là, mais je suis ravi d'apprendre comment il vous a sauvé.

— Et moi, commissaire, j'étais aussi ravi tout à l'heure en vous voyant, pour la première fois, promener amicalement bras dessus bras dessous. Je pensais à part moi : — Quand ces deux-là se connaîtront, je zigzaguerai seront une paire de matelots ! Et vous verrez que ça sera.

— Je le désire de tout mon cœur; je serais très-flatté de l'amitié d'un pareil officier.

— Voilà qu'a bien, commissaire ! je suis content ! car, j'avais peine à vous voir vous faire mauvaise mine dans les premiers jours.

— Comment ? maître Mathieu, je n'ai jamais eu le moindre grief contre M. Montaiglon, ni lui contre moi, je suppose.

— Pardonnez-moi, commissaire, j'ai l'œil américain et je vois ce que je vois. Vous ne pouviez pas vous sentir en parlant de Brest.

Le brave maître Mathieu n'avait pas tout à fait tort. Presque à l'air mes les deux jeunes gens s'en étaient réciproquement voulu de s'être contre-carrés dans leurs démarches respectives; et depuis lors une extrême froideur avait constamment régné entre eux.

Peu de jours après la conversation qu'on vient de lire, comme Montaiglon achevait de donner quelques ordres de service au maître canonnier dont il dirigeait le détail, le non du commissaire fut prononcé par le sous-officier.

« A propos, Mathieu, dit Montaiglon, il paraît te connaître beaucoup.

— C'est vrai, capitaine; il m'a rendu service plus de quatre fois au bureau des armements et ateliers; il a eu la complaisance de me débrouiller de tous les gens de loi lors de la mort de ma pauvre femme, et auparavant c'était lui qui avait installé ma délégation, ça marchait tout seul... et puis encore, il m'a déniché dans les temps un vieux compte de porte de prise sur des négriers de la côte, ce qui m'a bien fait cinquante écus; et une autre fois, il m'a eu le congé définitif d'un menu ami qui était à l'hôpital, etc... c'est à n'en pas finir. Voilà un brave homme de commissaire ! Il n'y en a guère comme lui, sauf pourtant M. R..... de Brest qui est aussi un ami du matelot et un crâne.

— Mais il paraît que tu lui as rendu de même un service signalé ?

— Moi ! oh non ! un rien du tout... Voici pourtant ce que c'est : Un soir qu'il sortait en uniforme d'un bal du préfet, il pouvait être deux heures du matin; pas un clat dans les rues, hormis nous autres de la *Sirène* qui on venait de congédier. Voici donc M. de Portandic qui passe. « Oh ! un commissaire ! un commissaire ! » crie un ancien. « Faisons-lui une farce ! » répond un autre; on se jette sur lui, on voulant un peu le rouler dans la croûte avec son bel habit... des béêtises de matelots s'ensuivent... Il se débat, jure, envoie un coup de poing à un gabier, essaye de dégainer, on l'en empêche... Ça se gâtit quand j'arrivai; vous comprenez que je dis aux camarades qu'il y en avait assez et que je ramenait le commissaire chez lui. C'est de cette nuit-là que nous nous connaissons.

Tu étais plus heureux que moi, Mathieu, dit Montaiglon, je ne le connais que depuis notre départ.

— Ça pourrait être, a répondu l'officier en se retirant.

Le digne canonnier était enclenché de la liaison qui se formait entre ses deux protecteurs; il remarquait avec plaisir que Montaiglon et le commissaire se promenaient souvent ensemble sur le pont; et en effet ils s'étaient insensiblement appréciés. Ils avaient des idées semblables sur une foule de sujets et prenaient goût à causer l'un avec l'autre. Plusieurs fois ils parlèrent de mariage, mais en se refermant dans les thèses générales et toujours sans se livrer.

Malgré les observations du docteur, Montaiglon ne soupçonnait pas le commissaire d'être son rival; car il était naturel de penser que dans le cas où Ernest de Portandic aurait eu quelques projets sur la main de Geneviève, la mère de la jeune fille les aurait connus et se serait tenue sur la réserve.

« Les commis de marine, de son côté, avait pu se faire le même raisonnement par rapport à M. de Graincourt, si d'ailleurs il n'avait été à cent lieues de regarder Montaiglon comme un prétendant à la main de Geneviève. Il n'avait jamais rencontré l'officier qu'une seule autre fois dans la famille Graincourt.

Pour rendre possible la scène que nous avons racontée au premier chapitre, il n'avait rien moins fallu que le deuil de l'un, l'embarquement imprévu et le surcroît de travail de l'autre. L'appareillage subit de la frégate, et une rencontre au dernier moment. Personne n'est en garde contre un tel concours de circonstances.

Après un mois de traversée, la *Daphné*, en vertu des dernières instructions par Montaiglon au commandant Vautourin, mouilla devant la Basse-Terre à la Guadeloupe, où elle séjourna huit ou dix jours avant d'aller à Fort-Royal Martinique. Cette courte relâche donna à sa goélette *L'Améthyste* le temps d'arriver le dimanche au centre de la station. Le léger navire n'avait apporté, pour la frégate, que deux lettres; l'une était adressée à M. Albert Montaiglon, lieutenant de vaisseau; l'autre à M. Ernest de Portandic, commis de marine. Ces lettres furent portées à bord au moment où la *Daphné* jeta l'ancre en rade de Fort-Royal.

#### CHAPITRE IV.

EMMA DESGALETS.

Madame de Graincourt écrivait à Montaiglon la lettre suivante :

Monsieur.

« Je viens de faire part de vos honorables propositions à M. de Graincourt.

« Il me charge de vous rendre grâces dans les termes les plus vifs d'une démarche dont j'estimerai pour notre fille comme pour nous; mais il avait des projets antérieurs, et je dois respecter sa volonté paternelle.

« Pardonnez-moi, monsieur, d'avoir contribué peut-être à entretenir une illusion dont je m'étais bercée moi-même pendant un instant trop court. Croyez à la sincérité de mes regrets, et quoiqu'il n'y ait encore rien de décidé, veuillez vous considérer comme entièrement dégagé de votre parole.

« A votre retour, monsieur, si vos sentiments sont restés les mêmes, si rien ne s'oppose à la réalisation de vos espérances, soyez persuadé que je serai heureuse de répondre d'une manière plus favorable à des intentions qui nous font tant d'honneur; agréez, etc... »

Monsieur de Graincourt écrivait de son côté :

« J'entends le coup de canon, mon cher Ernest, je ne vous reverrai donc plus avant votre campagne. Il faut, à mon grand regret, que je vous écrive pour me rétracter en partie. Je me suis trop avancé tout à l'heure. Ma femme a en vue une autre alliance qu'elle trouve plus avantageuse; ma fille ne sait rien encore; franchement-elle la question en votre faveur ? — Je la voudrais; mais ne vous flattez de rien. D'après cela, soyez libre comme l'air, je vous dois au moins cette faible compensation. Allez chez Desgalets; Emma passe pour charmante; elle vous fera peut-être oublier Geneviève. Adieu ! l'heure presse. Quoi qu'il advienne, que vous deveniez ou non mon gendre ou mon neveu, vous n'en serez pas moins cher au cœur de votre vieil ami

« DE GRAINCOURT. »

A la lecture de cette lettre, Ernest et erré courut se réfugier dans sa petite chambre. Depuis le départ de France, il s'était accoutumé à la douce pensée que son mariage avec Geneviève ne souffrirait aucune difficulté; la transition était brusquée et pénible. Il savait la jeune fille trop soumise à la volonté de sa mère et M. de Graincourt trop peu disposé à faire acte d'autorité dans son intérieur, pour conserver désormais beaucoup d'illusion.

« Si j'étais là murmurerait-il, c'est à peine si je pourrais soutenir la lutte contre un rival, plus riche sans doute, plus avancé en grade, officier supérieur peut-être. J'ai trop tardé à mettre le commandant Graincourt dans mes intérêts. Du reste, il désespère du succès, c'est évident; il va jusqu'à supposer que je puis en aimer une autre que Geneviève !... Cependant, repréant Ernest, ce billet a été écrit si précipitamment que tout ne peut être perdu. Pourquoi le mariage projeté par madame de Graincourt ne serait-il pas un rêve et rien de plus ?... mais Geneviève, Geneviève !... »

Le commissaire se demandait pour la millième fois si Geneviève l'aimait. Souvent il l'avait cru; plus souvent encore il en avait douté. Il était sûr de l'amitié presque fraternelle de la jeune fille; c'était pour lui une nouvelle raison de craindre.

« Elle aussi, murmurerait-il avec découragement, doit avoir son idéal, sa chimère, sa folie, et je ne suis qu'un ami d'enfance qu'elle comait trop bien ! »

Montaiglon était moins ému, mais non moins vivement contrarié que le commissaire. Longue/ups il se promena sur le pont à grands pas en réfléchissant sur sa position vis-à-vis de Geneviève, à laquelle il avait tant de fois songé durant ses longs quarts de nuit.

Quelques heures de sommeil calmèrent un peu l'agitation des deux nouveaux amis.

Le lendemain, après déjeuner, Montaiglon demanda au commissaire s'il était disposé à descendre à terre avec lui et à se présenter chez M. Desgalets, comme ils en étaient convenus à la mer.

Ernest répo dit affirmativement. Une demi-heure après, un canot de la frégate les débarqua au pont de la Savane.

A l'angle opposé de cette promenade est situé le quartier du Carénage qu'habitent les femmes de couleur libres, blanchissuses pour la plupart et constamment en rapport avec les officiers de la marine qu'elles connaissent tous par leurs noms. Ce fut là que Montaiglon conduisit d'abord le commissaire; il s'assura de première des renseignements sur la famille Desgalets et d'y demander au besoin un guide pour se rendre à l'habitation.

« Bonjour, maman Titine, dit Montaiglon en entrant chez une vieille matresse du quartier.

— Ah ! monsieur Montaiglon ! vous ici ! vous êtes à bord de la *Daphné* ? cher. Je suis bien content de vous voir. Comment allez-vous à cette heure ? quelles bonnes nouvelles portez-vous de France ? s'écria la bonne femme avec empressement et en mêlant à son langage une foule d'expressions créoles que nous nous faisons un devoir d'élaguer.

— Ma chère amie, reprit l'officier après une courte conversation, dites-moi un peu le chenu de l'habitation Desgalets.

— Pourquoi ça, cher, sans vous commander ?

— Mais, maman Titine, pour aller rendre visite au maître de la part de sa sœur et de son beau-frère que nous avons laissés à Brest.

— De la part du commandant Graincourt ! n'est-ce pas, cher ? Oh ! un charmant garçon ! m'interrompt la matresse qui se souvenait parfaitement d'avoir connu l'officier supérieur une quinzaine d'années auparavant.

Il est à remarquer que les habitantes du Carénage ont une mémoire incomparable; elles n'oublient de leur vie un nom ni une figure; l'argousin le plus expert ne les égale pas sur l'art du signalement. Pour peu qu'on ait passé huit jours à Fort-Royal, on est connu d'elle à perpétuelle.

G. DE LA LANDELLE.

(La suite à un prochain numéro.)



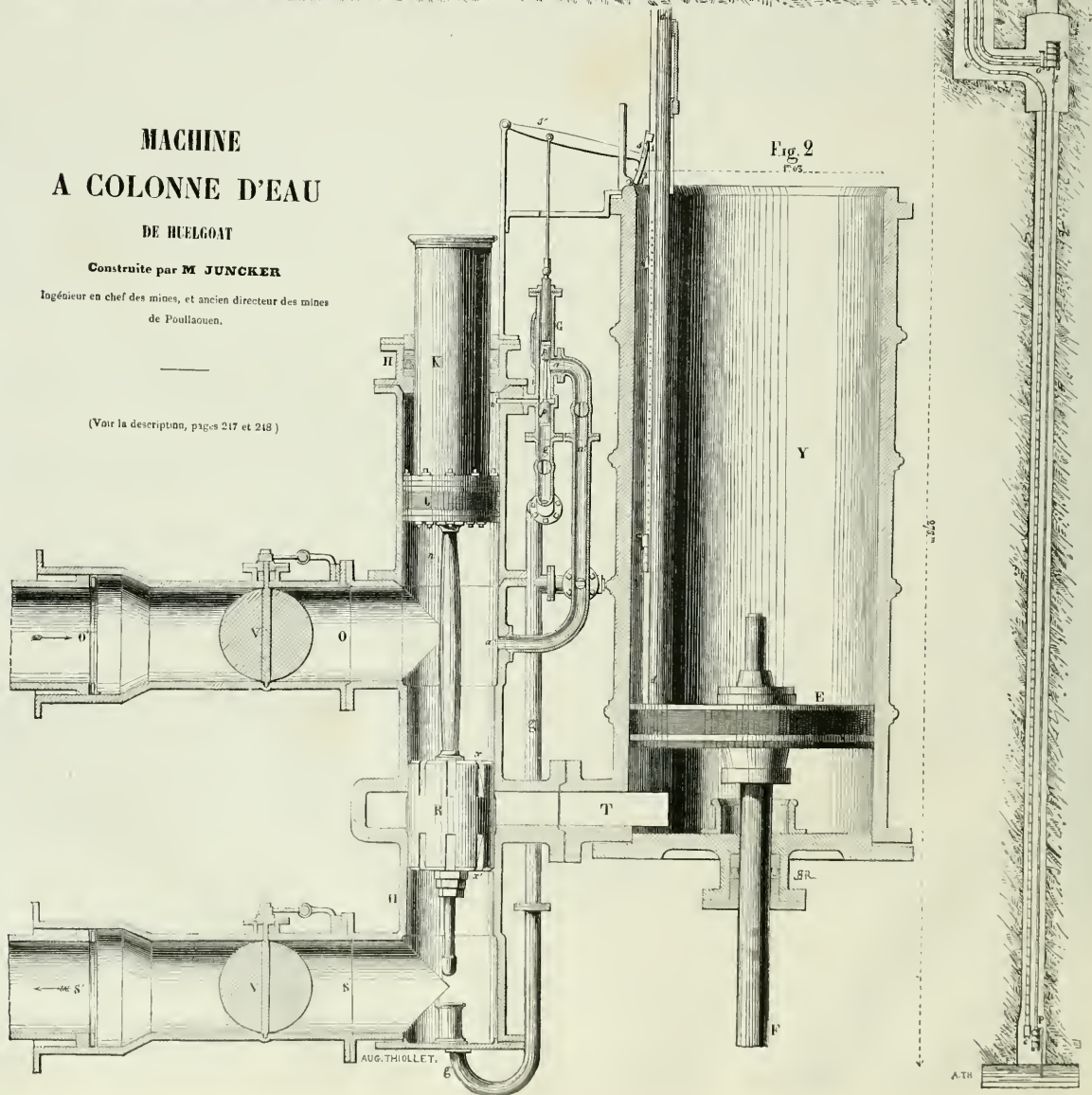
# MACHINE A COLONNE D'EAU

DE HUELGOAT

Construite par M JUNCKER

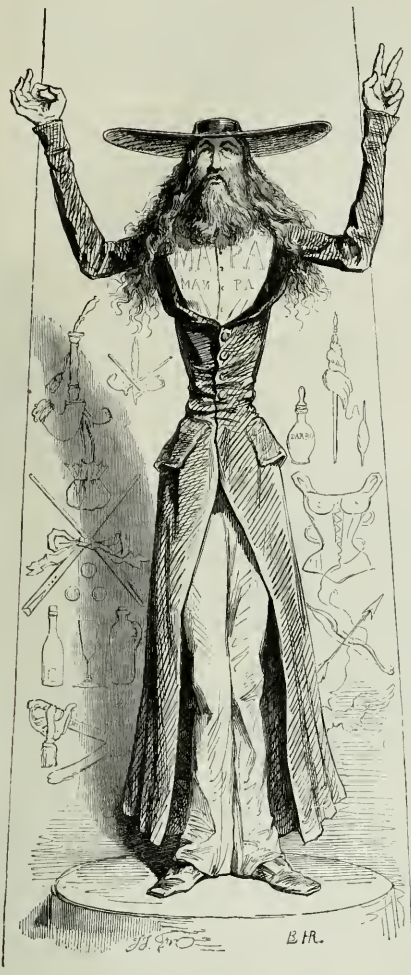
Ingénieur en chef des mines, et ancien directeur des mines  
de Poullaouen.

(Voir la description, pages 217 et 218)



Publications illustrées.

Jérôme Paturot à la recherche d'une position sociale (1), par LOUIS REYBAUD, édition illustrée par GRANDVILLE.



(Le Grand-Mapa.)

Jérôme Paturot était devenu trop illustre pour ne pas être illustré. Cette prophétie d'un homme d'esprit devait tôt ou tard s'accomplir. Le seul genre de succès qui lui manquait après quatre éditions françaises et cinq contrefaçons belges, le Gil Blas du dix-neuvième siècle va enfin l'obtenir; Grandville s'est chargé de donner une seconde immortalité aux ingénieuses satires de Louis Reybaud.

« Toutes les qualités de Grandville, disent les éditeurs, semblaient l'appeler à exercer son crayon sur un sujet où se déroulent les misères et les ridicules de notre époque. La société moderne se trouve là tout entière, depuis le

député jusqu'à l'électeur, depuis les gens du monde jusqu'aux industriels de mauvais aloi. Les sectes philosophiques, les écoles littéraires, les journaux, les hommes de loi, les hommes d'affaires, les grands politiques et les petits philosophes, la vie du rez-de-chaussée, la vie du premier étage, les académies, les instituts libres, les joies et les peines d'un ministre, les succès et les revers de la Bourse, l'éducation de l'enfance, les mœurs de l'atelier, les faiblesses du philanthrope, rien n'échappe à cette rapide revue de notre organisation sociale et des anomalies dont elle offre le spectacle.

« Un semblable domaine appartenait donc à Grandville; en illustrant le Jérôme Paturot, il n'a fait que continuer les



(Première représentation d'Hernani.)

études qui lui ont acquis une popularité si grande et si méritée. Sous une apparence légère, le sujet a une profondeur



(Jérôme Paturot ouvrant la caisse de la société du bitume de Maroc.)

de dire; car c'est là un des côtés de son talent, un de ses titres les plus durables. D'autres dessinateurs peuvent satisfaire le regard et amener le sourire sur les lèvres; Grandville fait penser, et laisse dans l'esprit une impression saine et forte. Ainsi compris, le dessin n'est plus une fantaisie; il s'élève à la hauteur d'une leçon; une bonne pensée s'en dégage.

« Jusqu'ici Grandville s'était plutôt tenu dans le domaine



(Fantôme, que me veux-tu?)

de la fantaisie et de l'allusion; il ressemblait à l'illustre fabuliste auquel il a su donner une nouvelle vie. Cette fois, il s'attaque au monde réel, et sous son crayon revivent les personnages célèbres à divers titres, qu'a vus s'élever notre société industrielle, littéraire, politique et parlementaire. Les aigles de la tribune et du barreau, les héros des salons, les princes des lettres et du journal pourront tous se retrouver dans cette galerie, ne fût-ce que par quelque trait de leur physionomie. Qu'ils se rassurent pourtant; on sait avec quel goût et quelle

convenance le spirituel artiste sait toucher aux choses; ses portraits feront sourire tout le monde sans blesser personne.



(Malvina essayant ses grâces.)

que seul, parmi nos artistes, il pouvait apprécier et repro-

(1) 50 livraisons à 50 centimes; Paris, Dubochet et Co, rue Richelieu, 60.

C'est la pierre de touche du véritable esprit et de la satire bien comprise.

Pour justifier ces promesses du prospectus, avant de pouvoir apprécier, dans son ensemble et dans ses détails,



Les Annonces de L'ILLUSTRATION coûtent 90 centimes la ligne. — Elles ne peuvent être imprimées que suivant le mode et avec les caractères adoptés par le Journal.

En vente par livraison, chez J.-J. DUBOCHET & Co, éditeurs, rue Richelieu, 60.

# JEROME PATUROT

## A LA RECHERCHE D'UNE POSITION SOCIALE

PAR LOUIS REYBAUD

Édition illustrée par J.-J. GRANDVILLE, publiée en 30 livraisons à 50 cent.

Chaque livraison sera composée de 16 pages grand in-8, avec trois ou quatre dessins dans le texte, et d'une ou deux grandes gravures à part. — En payant d'avance, on recevra les 30 livraisons franco à domicile à Paris. Pour les départements, ajouter 3 fr. 50 cent. au prix de l'ouvrage.

En vente à la librairie PAULIN, rue Richelieu, 60.

## DE LA DESTINATION ET DE L'UTILITÉ PERMANENTE DES PYRAMIDES D'ÉGYPTE ET DE NUBIE

Contre les Irruptions subitaneuses du Désert.

Développements du Mémoire adressé à l'Académie royale des Sciences, le 14 juillet 1843; suivis d'une nouvelle interprétation de la fable d'Osiris et d'Isis, par M. FIALIN DE PERSIGNY. Un volume in-8, sur Jésus, orné de 6 planches. — 7 francs.

Mise en vente de la 31<sup>e</sup> Livraison.



**EUGÈNE SUE**  
DE  
**JUIF**  
**ERRANT**  
ILLUSTRÉ PAR  
**GAVARNI**  
80 LIVRAISONS À 50¢  
**PAULIN**  
RUE RICHELIEU 60

Le tome I<sup>er</sup> de l'édition illustrée est en vente.

DISTRIBUTION DE PRIX.  
AVIS IMPORTANT AUX INVENTEURS.

UNE médaille d'or de la valeur de 100 livres sterling (2,500 fr.) et une médaille d'argent de la valeur de 50 livres sterling (1,250 fr.) seront données par M. M. Joseph Cooke. La médaille d'or pour la meilleure Patente et la médaille d'argent pour le meilleur Dessin pris au bureau des Brevets d'Invention, 20, Half-moon street, Piccadilly, entre le 1<sup>er</sup> novembre 1841, et le 1<sup>er</sup> juin 1842. Les conditions qu'on devra observer et tous les renseignements nécessaires pour l'obtention de brevets et l'enregistrement de Dessins pourront être envoyés en s'adressant par lettre affranchie à M. M. Joseph Cooke, au bureau des Brevets d'Invention, No 20, Half-moon street, Piccadilly, London.

**B**LANC MARCHAND VILLEUR, CI-DEVANT PLACE DE LA BOURSE. — Le directeur de la maison Ternaux prévient que M. ALEXANDRE BLAYOS a succédé aux affaires de l'établissement du *Bonhomme-Richard*, place des Victoires, hôtel Terroux, et qu'il est spécialement chargé de la confection des vêtements. Dirige par lui-même

des taillemes les plus en vogue aujourd'hui, ce vaste établissement, le seul où se vendent les draps si renommés des fabriques Ternaux, présente au consommateur tous les avantages possibles : marchandises excellentes et de la plus grande beauté, vêtements taillés par une main habile, prix extrêmement modérés, tout y est réuni. Chaque article est marqué en chiffres et se vend au comptant.

5<sup>e</sup> ANNÉE. — Paris : un an, 4 fr. — Départ : 5 fr. L'ATELIER, organe spécial de la classe laborieuse, rédigé par des ouvriers exclusivistes.

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DE JUIN. — A THOU. — De l'esclavage aux colonies. — On en est le projet de loi sur les livres. — Projet de loi sur les marques de fabrique. — De la nouvelle loi sur les caisses d'épargne. — Situation respective des révolutionnaires et du clergé. — A quelles conditions les îles nouvelles ont droit de se produire. — L'île française et l'île allemande. — De la nourriture du soldat en France. — Bibliographie. — Variétés: Felicie D\*\*\*. — On s'abonne rue Pavée-Saint-André-des-Arts, 41.

**L'ODONTINE** et **L'ELIXIR ODONTALGIQUE** blanchissent les dents sans les altérer et fortifient les gencives, en donnant à la bouche une fraîcheur très-agréable. Les fibres scientifiques de l'inventeur de ces dentifrices justifient la préférence que le public leur donne sur toutes les préparations analogues. — Dépôt chez M. FAGUER, parfumeur, rue Richelieu, 93, et chez les principaux parfumeurs de Paris, de la province et de l'étranger. Pour les demandes en gros, s'adresser au dépôt général, rue Jacob, 19.

# BAINS DE HOMBURG

(Près de Francfort-sur-Mein.)

Les Eaux minérales de Homburg jaillissent à deux cents mètres au-dessus du niveau de la mer. Elles sont situées au pied des montagnes du Taunus. A ces eaux, dont la réputation est si bien établie en Allemagne, viennent se joindre de nouvelles sources, qui, par l'intensité de leur minéralisation et l'énergie de leur action dans certains états morbides, s'élèvent à l'un des premiers rangs parmi les eaux minérales de l'Allemagne.

Les sources de Homburg sont au nombre de cinq. Elles ont été analysées par le savant professeur Liébig. Malgré les différences qui existent entre ces diverses sources, ces eaux peuvent être considérées comme un même médicament diversement modifié. Les principes minéralisateurs restent les mêmes; il n'y a de différence que dans leur quantité et leurs proportions. Et c'est un avantage précieux pour les médecins de pouvoir adapter à chaque cas individuel l'eau qui lui convient; ou, en changeant de source, de pouvoir modifier le traitement pendant le cours de la maladie.

L'usage interne de ces eaux est d'une efficacité constante, surtout quand elle est prise à la source; car alors l'air vif des montagnes, le mouvement, la distraction, l'absence des affaires, concourent à augmenter l'action du médicament.

Les eaux de Homburg sont stimulantes, toniques, résolutes et purgatives. Elles conviennent dans tous les cas où il s'agit de modifier les fonctions perverses de l'estomac et des intestins, ou portant une stimulation particulière sur ces organes, lorsqu'il faut activer la circulation abdo-

minale, exciter les organes sécréteurs, régulariser la nutrition et l'assimilation. Elles sont préconisées avec le plus grand succès dans les engorgements du foie et de la rate, l'hypochondrie, l'ictère, les hémorroïdes et les constipations opiniâtres. Les maladies des voies urinaires et rénales, la diathèse calculuse et la goutte, dépendant du dérangement des fonctions digestives, en obtiennent d'heureux résultats.

La ville de Homburg n'est pas restée stationnaire depuis quatre ans que ses eaux minérales ont obtenu une réputation si justement méritée. Une nouvelle ville s'est créée à côté de l'ancienne, et de nouveaux hôtels et des maisons particulières y offrent aux étrangers tout le confort et tout le luxe des établissements de bains les plus renommés.

Les forêts qui entourent Homburg comme une riche ceinture ont été percées de sentiers et de routes carrossables, de manière que les promeneurs peuvent parcourir facilement les sites si pittoresques du Taunus, le Feldberg, la roche d'Elisabeth, les chénes de Luther, la mine d'or, etc., etc.

Les entrepreneurs des Eaux minérales ont fait construire un magnifique Casino, qui, par la beauté de son architecture, sa bonne distribution et le luxe de ses décors, surpasse tout ce qu'en a vu jusqu'à ce jour sur les bords du Rhin : il contient une superbe salle de bal, une salle de concerts, des salons pour les jeux de trente et quarante et de roulette, un cabinet de lecture où se trouvent la plupart des journaux allemands, français, anglais, russes,

belges et hollandais, une salle de café, un divan donnant sur une belle terrasse en asphalte, et une superbe salle à manger, avec table d'hôte servie à la française, à une heure et à cinq heures.

L'excellent orchestre du théâtre de Mayence se fait entendre trois fois par jour : le matin, aux sources; l'après-midi, dans les jardins si beaux du Casino; et le soir, dans la grande salle de bal.

Les concerts, les bals et les fêtes de toute espèce s'y succèdent sans interruption.

Les administrateurs, qui ne reculent devant aucun sacrifice pour rendre cette place de bains aussi agréable que possible aux étrangers, ont affermé vingt mille hectares de forêts et de plaines, où le gros et le petit gibier se trouvent en abondance, ainsi qu'un parc de réserve pour les grandes chasses de l'arrière-saison et de l'hiver. Le Casino de Homburg a, jusqu'à présent, seul le privilège de rester ouvert pendant toute l'année, et la continuation des jeux de hasard, des bals, des concerts et des chasses, fait que, même pendant la saison d'hiver, cette résidence attire une société nombreuse et choisie et qui s'y rend de toutes les parties de l'Europe.

On se rend de PARIS à HOMBURG en 42 heures, en passant par MAYENCE et FRANCFORT; on va en une heure et demie de FRANCFORT à HOMBURG; en deux heures et demie de MAYENCE à HOMBURG; des omnibus et des voitures de la poste font le trajet toutes les heures.

### Le Bal de la reine d'Angleterre (6 juin).

(Voir la première page de ce numéro.)

Les invités à cette fête royale étaient à peu près au nombre de douze cents, tous plus ou moins gentilshommes titrés et de bonne maison. Le corps diplomatique s'y faisait voir; le corps diplomatique est un meuble de première nécessité dans toute cérémonie princière, et l'ambassadeur une espèce qui a part à toutes les fêtes, par destination. Les costumes adoptés par les honorables invités étaient ceux de 1740 à 1750. Les Anglais portaient les modes qui, à cette époque, distinguaient leurs vénérables ancêtres; et ainsi les Russes, des Allemands, des Espagnols, des Français présents à la fête; de telle sorte que dans cette nuit mémorable, le monde avait reculé de cent ans, de 1843 à 1743, et que la vieille Europe aristocratique, un moment ressuscitée, s'est mise en danse.

Les officiers d'infanterie avaient les longues guêtres blanches et le bonnet de grenadier; la cavalerie, les bottes à l'écuycière et le tricorne; les costumes féminins, tous pareils pour la forme, ne se distinguaient que par la différence des colliers et l'éclat des diamants. Les plus belles comme les moins jolies étaient coiffées de perruques à longues boucles flottantes ou de perruques poudrées. La poudre donnait un singulier éclat aux peaux blanches et satinées. Les robes à longues queues étaient chargées d'or, de pierreries, de fleurs, avec profusion de guipure, de point d'Angleterre et de valenciennes; et les pieds mignons de ces dames se cachaient à demi dans un soulier de satin blanc, en pointe, à talons hauts, ornés de diamants. Il va sans dire que le panier et le vertugadin jouaient à leur rôle historique.

Le bal a été ouvert par une polonoise menée par la reine et le prince Albert, le duc et la duchesse de Nemours. On avait procédé à cette ouverture du bal avec tout le cérémonial antique et solennel auquel l'aristocratie anglaise et la royauté restent invariablement attachées depuis des siècles. Devant la reine, et pour lui faire passage, s'étaient placés le vice-chambellan, le trésorier, le contrôleur de la maison royale et deux laquiers. Et pendant que sa majesté parcourait les salons avec cette escorte, les orchestres emplissaient l'air de mille bruits harmonieux.

À la polonoise a succédé le menuet, où l'on a vu figurer la reine et le prince de Cambridge, la duchesse de Nemours et le prince Albert, lady Douro et le prince Edouard de Saxe-Weymar, la duchesse de Roxburg et le duc de Beaufort, lady Waterford et lord Exeter, etc., etc., toute la fine fleur de la noblesse britannique. Puis sont venus les quadrilles, la danse écossaise, la vieille danse anglaise appelée *the Roger de Coverley*. Notre grand Musard et notre Collinet, son digne élève, commandaient en chef les orchestres. Ainsi Collinet et Musard pouvaient se vanter d'avoir fait sauter des princes à foison et pas mal de têtes couronnées. Leur gloire est grande; la salle Vivienne et le bal masqué de l'Opéra doivent être fiers du succès européen de leurs deux violons adorés; il ne

leur manque que d'avoir introduit le galop et le cancan chez les rois; mais avec le temps cela viendra.

Les costumes étaient magnifiques. On a particulièrement remarqué celui de la reine et de madame la duchesse de Nemours. La reine portait une robe de brocart étincelante de pierreries; elle avait des manches plates: au bras gauche, la jarrettière en diamants; au bras droit, un nœud de diamants. La jupe était ouverte, et la jupe de devant, en satin blanc et argent, avec des volants de dentelle et des nœuds parsemés de diamants.

La robe de la duchesse de Nemours — nous donnons plus haut l'esquisse de cet élégant costume — était de damas de la Chine, rose, richement ornée de blondes d'or, de perles et de franges d'argent; la jupe de dessous en dentelle de points d'Alençon, avec une large bordure et de grandes rosettes en argent. Le devant du corsage relevé de gros brillants et de perles; sur l'épaule gauche, un magnifique bouquet avec de la rosée de diamants; les souliers en satin pourpre, avec des fleurs de lis en or et en diamants; les gants pareillement brodés de fleurs de lis.

Lady Douro, à proprement dire, ruisselait de pierreries; elle en avait pour plus d'un million 500,000 fr. La duchesse de Coigny, habillée comme un vieux portrait de la maréchale de Coigny, lady Canning, miss Burdett, les baronnes Antony et Lionel de Rothschild et tant d'autres qu'il serait trop long de nommer, se distinguaient par l'élégance et le luxe des ajustements.

Dans le camp masculin se faisaient voir d'abord le prince Albert en habit de velours écarlate, avec les ordres de la Jarrettière et de la Toison d'or, gilet de drap d'or, culotte de velours rouge à boutons d'or, talons rouges, boucles en diamants.

M. le duc de Nemours, portant le costume de colonel général de l'infanterie française de l'époque: habit de drap blanc ouvert par devant de broderies d'or magnifiques, gilet en velours cramoisi richement brodé, culotte de même; bas de soie cramoisie à la broderie d'or, souliers à talons rouges et boucles de diamants. Le chapeau était orné de dentelle d'or et d'un bouton en diamant.

Nous ne saurions mieux clore, que par M. de Nemours, cette nomenclature étincelante qui finirait, si nous la poussions plus loin, par nous donner un air trop prononcé de bijoutiers, de costumiers et de tailleurs; mais, quels tailleurs! quels bijoutiers! quels costumiers! de l'espèce de ceux qu'on ne rencontre plus guère que dans les coutes des *Mille et une Nuits*. Un festin splendide et des plus succulents a couronné ce bal magique, et le peuple anglais qui peccait sous les fenêtres du palais de Buckingham, le nez en l'air et la bouche béante, a pu en flâner le parfum et se régaler de la fumée, nourriture bien creuse et qui ne console guère les estomacs affamés.

### Caricature, par Quillénbois.



Bye-bye, je vous dis adieu; vous vous gardez? qui est-ce qui ne courrait quand je serai ivre!

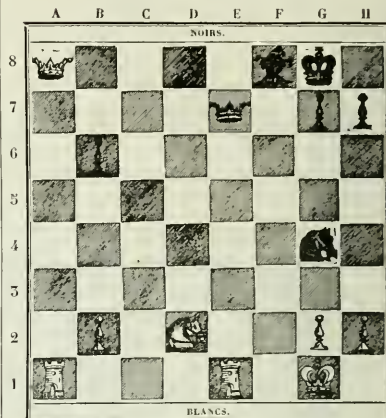
### Échecs.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 17 CONTENU DANS LA CENT-QUATORZIÈME LIVRAISON.

BLANCS.		NOIRS.	
1.	D E 5 — F 4 +.	1.	P G 5 — F 4:
2.	F D 2 — F 4 +.	2.	R B 8 — A 8.
3.	G C 4 — B 6 +.	3.	P A 7 — B 6:
4.	P A 5 — B 6 +.	4.	C C 5 — A 6.
5.	T C 4 — C 8 +.	5.	T D 8 — C 8:
6.	T A 1 — A 6 +.	6.	P B 7 — A 6:
7.	F A 1 — G 2 +.	7.	T C 8 — C 6.
8.	F G 2 — C 6 +. Mat.		

N° 18.

LES NOIRS FONT MAT EN CINQ COUPS.



La solution à une prochaine livraison.

### Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

(Les cabarets épousent en même temps la bourse et la sauté.)



ON S'ABONNE chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les Correspondants du Comptoir central de la Librairie.

A LONDRES, chez J. THOMAS, 1, Finch Lane Cornhill.

A SAINT-PETERSBOURG, chez J. ISSAKOFF, libraire-éditeur commissionnaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-impériale; Gostinof Dvor, 22. — F. BELLAZARD et C<sup>e</sup>, éditeurs de la *Revue étrangère*, au pont de Police, maison de l'église hollandaise.

A ALGER, chez BASTIDE et chez DEBOS, libraires.

Chez J. HIBERT, à la NOUVELLE-ORLÈANS (États-Unis).

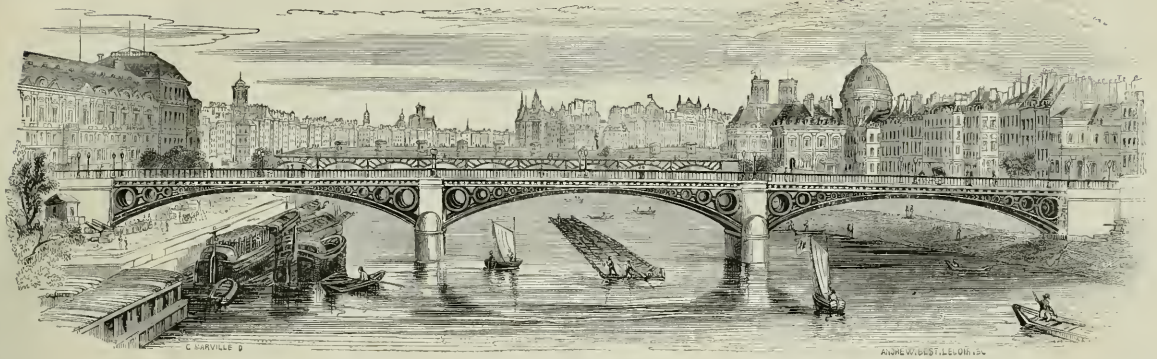
A NEW-YORK, au bureau du *Courrier des États-Unis*, et chez tous les agents de ce journal.

JACQUES DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de LACRAMPE et C<sup>e</sup>, rue Daniette, 2.

# L'ILLUSTRATION,

## JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris. — 5 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.  
Prix de chaque N<sup>o</sup>, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

N<sup>o</sup> 421. VOL. V. — SAMEDI 21 JUIN 1845.  
Bureaux, rue Richelieu, 40.

Ab. pour les Dép. — 5 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.  
Ab. pour l'étranger. — 10 — 20 — 40.

### SOMMAIRE.

**Exposition industrielle de 1845, à Vienne.** *Vue des bâtiments de l'exposition de l'industrie.* — Histoire de la **Semaine**. — **Je suis Chasseur**. Romance, paroles de M. Emile Deschamps, musique de madame Pauline Duchambge. — **Courrier de Paris**. *Costumes de la reine Victoria et du prince Albert au bal du 6 juin.* — **Courses de Mezières, en Breuue.** — **Les Peaux-Rouges**. (5<sup>e</sup> et dernier article.) *Neuf Gravures.* — **Les deux Cousins**, Nouvelle maritime, par M. G. de La Landelle. (Chapitre IV. Suite.) — **Les Aventures de Scipion l'Africain**, par Benjamin Roubaud. *Vingt Gravures.* — **Correspondance.** — **Bulletin bibliographique.** — **Annales.** — **Échouement d'une baleine à St-Malo.** *Dessin de M. Morel-Fatio.* — **Observations météorologiques.** Mois de Mai 1845. — **Remarques sur la température du mois de mai.** — **Rebus.**

### Exposition industrielle de 1845 à Vienne.

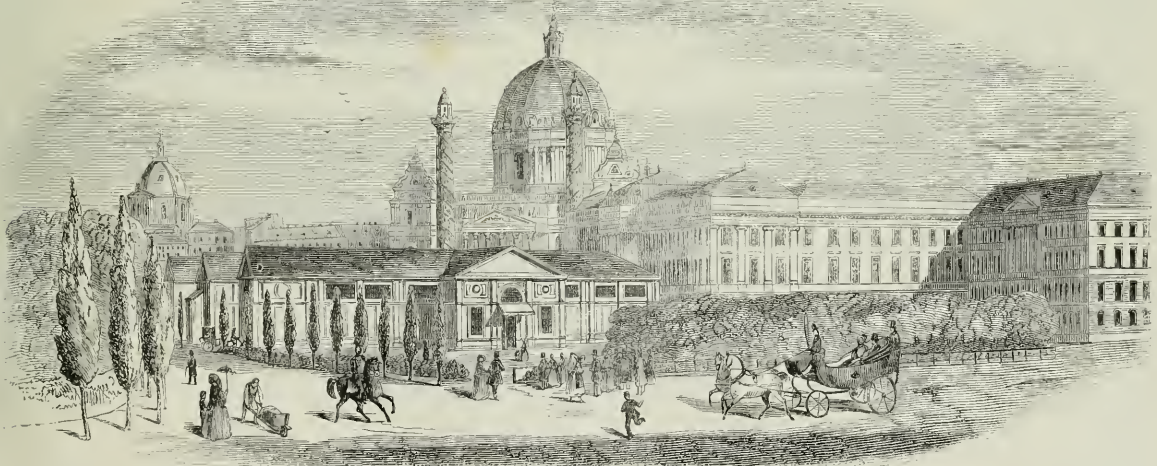
L'ouverture de l'exposition s'est faite le 15 mai avec une grande solennité dans l'Institut impérial polytechnique, auquel on a joint des constructions provisoires. On n'y compte pas moins de quarante-huit salles. L'empereur s'y est rendu accompagné des archiducs et des principaux personnages de sa cour.

Le nombre des exposants est de deux mille. L'archiduché, la Bohême et la Moravie représentent la véritable industrie manufacturière de l'empire. L'industrie métallurgique compte 579 exposants qui appartiennent à la Hongrie et à la Transylvanie, où l'Autriche possède des mines d'une grande richesse. L'exhibition des tissus est la plus nombreuse après celle des

produits métallurgiques; mais celle qui offre des échantillons d'une qualité et d'un prix hors de toute comparaison avec les produits du même genre fabriqués dans le reste de l'Europe, c'est la verrerie envoyée par la Bohême. Quant aux objets de luxe, c'est Vienne qui les fournit en grande partie; ils ne sont, pour la plupart, ni inférieurs, ni supérieurs à ce que nous appelons l'article de Paris.

On ne peut contester que les expositions industrielles, qui ont lieu dans un grand empire, sous les auspices d'un gouvernement sage, clairvoyant et ami du progrès, ne soient un moyen infaillible de juger si l'industrie de ce pays en général, et partant celle des diverses provinces qui en font partie, est en voie de prospérité.

La justesse de l'aperçu que l'on se formera dépendra toujours cependant de la solution de plusieurs questions dont il est important de s'occuper avant de porter un jugement définitif et concluant. — Il faut se faire avant tout une idée



(Vue perspective du bâtiment provisoire de l'Exposition industrielle à Vienne, en 1845, de l'Institut polytechnique et de l'église Saint-Charles. — Façade du côté de l'est, entrée pour le public.)

précise de l'organisation politique, de la richesse en matières premières, et de la perfection des voies de communication du pays, dont on s'occupe, à l'époque où il va se mesurer avec ses rivaux sur le vaste champ qui leur a été ouvert par l'industrie. — Il est important de connaître la part que sa position géographique l'appelle à prendre au commerce du monde et d'évaluer, approximativement du moins, quelle est la quantité relative de capitaux, qui se trouvent engagés dans les entreprises industrielles et manufacturières, en ayant surtout égard aux raisons qui peuvent être cause que les grands capitalistes préfèrent, pour les sommes dont ils disposent, un autre mode de placement moins lucratif mais plus certain, à celui que nous venons de nommer.

Qu'il nous soit donc permis sans vouloir toutefois entrer dans de longs détails sur l'organisation politique de l'Autri-

che et donner une statistique de cet empire, de signaler à l'attention de nos lecteurs en quoi cette puissante monarchie diffère de la France, sous le point de vue de l'économie politique (mots auxquels nous nous permettrons de substituer ici ceux d'économie industrielle, attendu qu'ils indiquent mieux la portée de notre pensée), afin de leur donner une idée exacte de l'importance de l'exposition qui a lieu dans ce moment à Vienne, et de les mettre à même de juger de ce que l'Autriche est actuellement et de ce qu'elle peut devenir, si on la considère comme puissance industrielle.

C'est sous ce point de vue que l'organisation politique de l'Autriche diffère principalement de celle de la France. — Nous n'avons en France qu'un peuple, qu'une loi... l'Autriche compte quatre races de peuples bien distinctes, les Alle-

mands, les Slaves, les Hongrois ou Magyars, les Italiens. Chacun de ces peuples a sa langue à lui qu'il parle, écrit et cultive; les Italiens et les Hongrois, mais ces derniers surtout, ont une forme de gouvernement toute différente de celle à laquelle sont soumises les provinces allemandes et slaves. L'empire d'Autriche ne forme pas un tout devenu compacte par l'homogénéité des lois, des langues et des coutumes; c'est une agglomération de royaumes, de duchés et de principautés, tous, pour ainsi dire, indépendants les uns des autres, à laquelle l'archiduché, qui lui a donné son nom, a servi de noyau et auquel ces pays se trouvent liés par la force des traités et par la sagesse de la maison d'Autriche qui, entrant franchement et mais avec circonspection dans la voie du progrès, sait, attendu qu'elle prend l'initiative, choisir l'instant favorable pour exécuter tel ou tel changement ou prendre

telle ou telle mesure que les circonstances ont rendus indispensables. — Il nous suffira, pour prouver la vérité de ce que nous venons d'avancer, de rappeler à la mémoire de nos lecteurs le décret impérial, qui déclara en décembre 1841, que le grand réseau des chemins de fer autrichiens serait exécuté aux frais de l'État.

Une conséquence de cet état de choses est que l'on aurait grand tort de vouloir juger de l'Autriche en général et de son importance politique et industrielle en particulier, avant d'avoir bien réfléchi à la position exceptionnelle dans laquelle se trouve cette puissance, comparée aux autres. — Vienne, la capitale de cet empire, quoiqu'une des villes les plus industrielles de la monarchie, n'est, sous bien des rapports, que la ville où réside la famille impériale et où se trouve le siège du gouvernement; elle ne joue pas, comme Paris, du privilège exclusif de renfermer dans ses murs à peu près tout ce qu'il y a de plus marquant dans le rapport des arts et des sciences. — Chaque grande province, ou plus mieux nous expliquer, chaque royaume ou grande principauté, qui fait partie de cet empire, a sa capitale, dotée, à l'instar de Vienne, de toutes les institutions qui font d'une capitale un centre de lumière pour le pays qui en dépend. Milan, Prague, Pesth, Graz, etc., sont les centres de Vienne; mais, une des institutions qui favorisent le développement de l'industrie ne leur manque. Que l'on ne s'étonne donc plus maintenant, si les premières expositions industrielles qui ont été organisées dans la monarchie, ont eu lieu à Prague en 1828, 1829 et 1851; si l'on a pu former en Autriche une association de provinces, nous parlons de celle connue sous le nom d'*Innerösterreichischer Industrie-Verein*, qui se composait de la Styrie, de la Carinthie, de la Carniole, de la Haute-Autriche et de la partie de la Basse-Autriche, appartenant à la commune appelée *Waldthron an der Ybs*, forme une véritable république industrielle, et organise des expositions, telles que celles qui ont eu lieu en 1858 à Klagenfurt, en 1841 à Graz, en 1844 à Laybach, sans que la capitale et les autres provinces de l'empire aient eu le droit d'entrer en concours. — Que l'on ne s'étonne donc pas si le royaume lombardo-venitien a tous les ans ses expositions, dont le but est d'encourager exclusivement l'industrie des provinces italiennes; si Pesth enfin a été en 1842 le théâtre d'une exposition par laquelle la nation hongroise a cherché à prendre une place honorable parmi les peuples industriels du continent.

— Qu'on ne s'étonne pas si les deux expositions qui ont eu lieu en 1855 et 1859 à Vienne ne peuvent pas être considérées comme des expositions nationales, ainsi que celles qui ont eu lieu à Paris depuis 1788, mais plutôt comme des expositions de l'archiduché dont Vienne a été de tout temps la capitale; et si nous disons enfin que l'exposition de 1843 ne compte pas le nombre d'exposants que la monarchie pourrait fournir, et que plusieurs branches de l'industrie n'y sont peut-être pas représentées aussi dignement qu'elles pourraient l'être, parce que bien des industriels qui avaient pris part aux nombreuses expositions partiales, qui ont eu lieu en Autriche dans le courant des dix années qui viennent de s'écouler, se seront contentés des encouragements qu'ils auront déployés, et auront craint les sacrifices et les embarras causés par la participation à une exposition industrielle qui a lieu dans une ville éloignée.

Quant à la richesse du sol et aux agents, sans lesquels l'industrie d'un pays ne fait que languir, l'Autriche n'a rien à envier à ses voisins. — Des forêts séculaires couvrent les versants des principales chaînes de montagnes, qui étendent leurs ramifications sur une grande partie de la surface de l'empire; c'est à peine si ses riches mines de charbon de terre et si ses vastes tourbières commencent à être exploitées; le pays est sillonné par un grand nombre de cours d'eau représentant une force mécanique immense; la main-d'œuvre y est presque partout à extrêmement bon marché. — La Styrie et la Carinthie ont des mines de fer dont les produits sont excellents; la Hongrie, la Bohême, la Moravie entièrement des troupeaux dont la laine est fort recherchée; la Lombardie produit une énorme quantité de soie; l'Autriche enfin possède toute espèce de matières premières, et peut se rendre, sans ce rapport, parfaitement indépendante de l'étranger. Les excellentes routes, si l'on en excepte cependant celles de la Hongrie et d'une partie de la Galicie, traversent l'Autriche dans toutes les directions. — Les ramifications des Alpes Narisques qui couvrent le Tyrol et la Styrie, et vont se perdre en Autriche et en Hongrie, n'entraient plus les transports, car des routes savamment tracées en ont rendu désormais le passage facile. — Le Danube, l'un des plus beaux fleuves de l'Europe, voit par laquelle une énorme quantité des produits de l'industrie autrichienne s'écoule vers l'Orient, à un développement de 140 lieues autrichiennes, 1 082 2/5 kilomètres (1), navigable dans toute son étendue, traverse la Haute et la Basse-Autriche, toute la Hongrie, sépare le Banat de la Slavanie et de l'Osmanie. — La société autrichienne pour la navigation à vapeur sur ce fleuve, qui ne comptait encore en 1845 que 20 bateaux à vapeur d'une force totale de 1664 chevaux, sans compter ceux qui faisaient le trajet sur le grand lac de Galatz à Constantinople, Smyrne, etc., et que cette société a créés au commencement de 1845 à celle du Lloyd autrichien, va posséder à la fin de cette année 52 bateaux d'une force totale de 5,160 chevaux et faire remonter aux plus légers les cours de la Theiss et de la Save. — Le service des bateaux à vapeur sur le Moldau et sur l'Elbe prend chaque année un nouveau développement.

Tels étaient encore, il y a environ cinq ans, les moyens de transport de l'Autriche, et les sacrifices qui ont été faits se trouvent largement compensés par l'essor qui ont pris, pendant les dix années qui viennent de s'écouler, le commerce et l'industrie de cet empire.

Maintenant, plus de 100 lieues d'Autriche, 700 kilomètres de routes en fer sont déjà livrés à la circulation; le dévelop-

pement des routes en fer en construction, dont la plupart seront inaugurées avant 1850, est de 143 lieues 5/8 d'Autriche, 1096 kilomètres, et dix à douze ans suffiront pour compléter cette œuvre gigantesque, qui, mettant la position géographique de l'Autriche à profit, fera de cet empire le centre du commerce de l'Europe, et la voie que le commerce de l'Occident avec l'Orient prendra de préférence.

Dans le moment où nous écrivons, les routes en fer relient Vienne, au nord, avec Braun et Olmutz, et au sud, avec Gloggnitz, hongrois situé au pied du Sommering, montagne qui sépare l'archiduché de la Styrie. La route de Murzschlag, gros bourg auquel on arrive après avoir passé le Sommering, à Graz, est terminée depuis le 20 octobre 1845. Elle fait partie de la grande route en fer du sud, qui ira rejoindre Trieste après avoir touché Gilly et Laybach, direction dans laquelle les travaux sont poussés avec une telle activité que l'on espère livrer au public la section de Graz à Gilly dans le courant du mois de novembre prochain. Le chemin de fer d'Olmutz à Prague, d'une longueur totale de 55 lieues d'Autriche, 290 kilomètres, va être inauguré vers la fin du mois d'août de cette année. L'embranchement, long de 10 lieues d'Autriche, 750 kilomètres, qui reliera la route en fer du nord avec Olanberg, endroit où viennent aboutir, du côté de l'Autriche, les chemins de fer prussiens, et qui servira de tête aux routes en fer de Pologne et de Galicie, va être terminé dans deux ans. Les travaux du chemin de fer de Vienne à la frontière de Bavière, près de Salzbourg, et ceux de la route qui reliera Prague avec Dresde, viennent d'être commencés. Ajoutons enfin l'énumération des routes en fer qui sillonnent le sol des provinces allemandes et slaves, que nous venons de faire, que le grand railway lombardo-venitien qui reliera Venise avec le continent et avec Milan, sera terminé en 1848, et nous aurons donné qu'une idée fort incomplète de l'énorme développement du réseau des chemins de fer de l'empire d'Autriche, attendu que nous n'aurons pas fait mention de la grande route centrale hongroise qui doit être terminée dans six ans, et relier Pesth avec Marchegg, frontière de l'archiduché, Presbourg, Delbrin et Arad.

Du côté de la Méditerranée enfin, les transports par mer sont assurés par les nombreux bateaux à vapeur du Lloyd autrichien, et par la marine marchande autrichienne, dont l'importance toujours croissante est loin d'être aussi appréciée qu'elle le mérite.

Mais hâtons-nous d'arriver à la conclusion de cet article et de nous occuper de la question qui a rapport à la quantité relative des capitaux qui se trouvent engagés dans les entreprises industrielles et manufacturières de l'Autriche. Vouloir en déterminer le chiffre avec précision serait, pour nous, un problème trop difficile à résoudre, et dont l'heureuse solution ne serait même que d'un intérêt secondaire par rapport au but que nous nous proposons d'atteindre. Qu'il nous suffise de savoir que les biens fonciers ou immeubles, tels que terres, maisons, etc., ayant une grande valeur en Autriche, et que le taux de l'intérêt de sommes même fort considérables, étant encore très-élevé dans ce pays, comparativement à l'Angleterre, la France et l'Allemagne, le plus grand nombre des capitalistes autrichiens n'ont pas encore besoin d'avoir recours à l'industrie pour faire valoir leur argent. Ajoutons à cela que les lois, surtout celles qui ont rapport au système des douanes, à l'institution des *maîtres et jurandes* qui, quoique bien loin d'être ce qu'elle était avant la révolution en France, ne laissent pas d'entraver les progrès de tout ce qui se réfère à l'industrie, et nous comprendrons pourquoi l'on ne trouve pas en Autriche des établissements industriels aussi grandioses que ceux de l'Angleterre, de la France et de la Belgique, et pourquoi l'industrie autrichienne, qui ne le cède en rien à celle de l'étranger dans toutes les branches où de grandes mises de fonds ne sont pas nécessaires, se voit souvent déborder, lorsqu'il s'agit d'engager des capitaux considérables dans telle ou telle entreprise industrielle.

Résumons. Par ce que nous venons de dire, nous avons prouvé que l'industrie autrichienne, à laquelle il ne manque aucun des éléments essentiels à sa prospérité, n'est guère, malgré le haut degré de perfection qu'elle a déjà atteint, qu'à l'entrée de la brillante carrière qu'elle fournira sans doute, si le gouvernement persévère dans l'exécution des sages mesures qu'il a déjà prises, et fait tomber à temps les entraves qui ont encore été et à la marche des industriels. Placée au centre de l'Europe, et partant du monde civilisé, dotée d'un système de voies de communications grandioses, l'Autriche ne manquera plus alors de capitaux pour entrer en concurrence avec ses rivaux en industrie, et l'exposition industrielle de cet empire qui aura lieu en 1850, sera une exposition à laquelle toute la nation prendra part, et donnera de tout autres résultats que celle de 1845, qui ne laisse cependant pas de constater que l'industrie autrichienne rivalise avec celle de l'Allemagne, et se montre la digne émule des industries anglaise, française et belge.

#### Histoire de la Seauville.

Les budgets des départements ministériels sont votés rapidement par la chambre des députés. Chacun d'eux a donné lieu à la reproduction d'observations dont quelques-unes sont chaque année méconnues, bien qu'elles mériteraient qu'on les prit en considération. — Le budget des cultes a donné lieu, de la part de M. Ferdinand de Lestry, et de justes plaintes contre un abus qui s'introduit dans un certain nombre d'églises de Paris, celui d'isoler, par des barrières intérieures, la population pauvre de la population aisée, qui paye un impôt pour les sièges, et qui, moyennant ce tribut, a seule le privilège de s'approcher des autels. Le ministre a répondu qu'il avait déjà appelé l'attention de M. l'archevêque de Paris sur cette inconvenance. M. Thiers et Dupin aient été rappelés que le vote presque unanime de la Chambre, au sujet de la

compagnie de Jésus, avait été un acte réfléchi et sérieux; que l'engagement contracté à ce sujet par le gouvernement n'avait été accepté comme sincère et comme devant avoir, au terme des négociations entamées, quelle que fût l'issue de ces négociations, son exécution, son exécution des lois en France ne pouvant, dans aucun cas, être soumise aux résolutions d'une puissance étrangère. M. Martin (du Nord) a répondu par des engagements nouveaux et par une adhésion complète aux paroles des orateurs. — M. Guizot a reparu à la Chambre pour y suivre la discussion du budget de son département. M. Billault a passé de nouveau en revue nos relations extérieures et s'est attaché à prouver que tout ce qui était propre à un ministre, dans la conduite tenue par lui, était entaché de faiblesse, de pusillanimité et gros d'embarras pour le pays, et que toutes les fois qu'un bon résultat était obtenu c'était aux exigences de la Chambre qu'il était dû, à la ligne de conduite qu'elle avait imposée à M. Guizot, malgré lui, comme dans la négociation pour la révision des traités du droit de visite, négociation à laquelle il se refusait, et qui, selon lui, ne pouvait aboutir qu'à une folie ou à une faiblesse. L'orateur a signalé comme une faute nouvelle la conduite tenue dans les affaires du Texas; après avoir pris envers les États-Unis l'engagement de garder la neutralité, vous associez vos actions et vos démarches à celles du cabinet britannique pour empêcher l'annexion de la nouvelle république au territoire de l'Union américaine. Si, comme il l'a annoncé, le cabinet de Washington persiste dans son dessein et affronte, pour l'accomplir, les chances d'une guerre, que ferez-vous? La réponse de M. le ministre des affaires étrangères a été habile et éloquent comme toujours. On a remarqué une sorte d'engagement pris au sujet du mariage de la reine Isabelle. L'Espagne comprendra, a dit M. Guizot, que le seul mariage qui puisse lui convenir est celui qui resserrera les liens entre ce pays et la France actuelle, c'est-à-dire la France constitutionnelle, la France de Juillet. — Le budget du ministère de l'intérieur a fourni l'occasion à M. Vivien de faire entendre des observations très-justes sur le danger, pour l'action gouvernementale, de se dessaisir de l'influence locale au profit des députés et de subordonner ses agents principaux, les préfets et les sous-préfets, à la toute-puissance des membres de la Chambre. On a fait entendre également des plaintes contre l'immixtion de la loi sur les gardes nationales et la non réorganisation, dans les délais voulus, de la milice citoyenne dissoute dans un assez grand nombre de localités. La distribution, toute partielle et toute pointue, a-t-on dit, des encouragements aux beaux-arts, des tableaux et même des fonds de charité, a donné lieu à des réclamations fort vives. Enfin des députés ont témoigné de nouveau leur étonnement que le gouvernement de Juillet n'eût pas, malgré les instances priées d'une ville entière et de légionnaires nombreux, effacé un double anachronisme de la restauration, en rendant au chef-lieu du département de la Vendée le nom de Napoléon-Ville et à la croix de la Légion d'honneur l'effigie de l'empereur. — Le ministère du commerce et de l'agriculture a donné lieu également à quelques critiques dédaignées. Une seule décision importante est prise. La Chambre, par une réduction de crédit, a manifesté la volonté que notre système de quarantaines maritimes fût rendu moins étroit et reçut les réformes nécessaires. — La nécessité de la formation d'une réserve sérieuse, la promesse tant de fois faite et toujours méconnue d'un code pénal militaire, enfin l'insuffisance du service des remises ont été rappelées et démontrées de nouveau dans la discussion du budget du ministère de la guerre.

Au milieu du vote des dépenses de ce dernier département, la Chambre a suspendu le débat pour arrêter la fixation plus ou moins définitive de l'ordre du jour qui doit remplir la fin de sa session. Les rapports sur de nombreux projets étaient déposés; d'autres ne pourraient l'être que plus tard. La Chambre n'a prononcé que sur les projets déjà rapportés; elle se prononcera sur les autres au fur et à mesure qu'ils le seront, mais il est probable que non-seulement elle n'admettra pas de nouveaux, (le projet relatif à la convention avec l'Angleterre pour la repression de la traite excepté), mais même qu'elle pourra bien voter de la liste plus d'un des projets qu'elle a, dans un premier mouvement, consenti à y laisser inscrire.

Le vote des budgets ministériels s'étant aussi interrompu pour laisser passer un projet qui accorde une pension de 6,000 francs à M. Vicat, ingénieur en chef, directeur des ponts et chaussées, et consacrer une justice tardive rendue à des travaux d'une haute importance. La commission et la Chambre, après elle, ont fait subir une modification de réduction à la proposition du gouvernement; c'est à titre de reconnaissance nationale que cette pension a été votée par le pouvoir législatif, qui a voulu ainsi compenser par cette mention, par l'honneur qui s'attache à une distinction si élevée, ce que la somme accordée à M. Vicat peut avoir de mesquin mise en parallèle avec les grandes découvertes de cet habile ingénieur. Le rapporteur de la commission, M. Arago, les a énumérées à la Chambre. M. Vicat, auquel est due la fabrication artificielle des chaux hydrauliques, du ciment romain, de la pouzzolane et du trass, et que son désintéressement et son patriotisme ont porté à mettre ces découvertes à la disposition de l'État, des 1818, et sans conditions, eût pu, s'il eût voulu prendre des brevets d'invention, en retirer des profits énormes, car la commission établit, avec détails, que, depuis 1818, ces procédés ont procuré au Trésor, sur diverses natures de constructions du gouvernement des économies réalisées de plus de 182 millions. Encore en dehors de ce chiffre, la commission n'a-t-elle pas été mise à même d'apprécier les sommes faites sur une foule d'autres constructions à l'examen desquelles elle n'a pu se livrer. Jamais, on le voit, une reconnaissance et la reconnaissance nationale n'auront été mieux justifiées.

À la chambre des pairs, à l'occasion des crédits supplémentaires, M. le comte de Montalembert a ramené en discussion la question de la égalité de l'existence de la compagnie de Jésus en France. Le jeune pair a été vivement sou-

(1) Le kilomètre équivaut à 527 toises, mesure autrichienne, dont on compte 4,000 par lieue autrichienne.



tenu par MM. Beugnot et Barthélemy. M. le grade des seaux de son côté a trouvé un habit et pousait appuier M. Portalis.

« En des précedents de M. le ministre des affaires étrangères avait élargi, relativement aux promotions et aux avancements dans les consulats, des règles qui ont été bientôt violées. M. Guizot, visit, à son tour, d'un établir de nouvelles. Puisse-t-elles être plus respectées. En voici les principales dispositions: Nul consul de première classe ne peut être nommé consul général, et nul consul de seconde classe ne peut être promu à la première, qu'après deux ans de service dans son grade. Les élèves consulats sont assujettis à un stage de cinq ans pour être nommés à un consulat de seconde classe. Pour être nommé élève consul, il faut avoir vingt ans au moins, vingt-cinq ans au plus, être licencié en droit et avoir subi un examen spécial. Les trois cinquièmes des postes vacants dans la carrière consulaire sont réservés aux consuls de première et de seconde classe et aux élèves consuls. Pour les deux autres cinquièmes, on admet également à concourir, après cinq ans de service: Aux consulats généraux, les sous-directeurs du ministère des affaires étrangères et les premiers secrétaires d'ambassade et de légation. Aux consulats de première classe, les chefs de bureau et les rédacteurs du ministère, et les secrétaires de légation, ainsi que les seconds secrétaires d'ambassade, et les premiers drogman ou le chargé d'affaires près la Sublime-Porte. Aux consulats de seconde classe, les commis principaux du ministère, les attachés parés des ambassades et légations, les vice-consuls, les chanciers d'ambassade, de légation ou de consulat, après huit ou dix années d'exercice, et les premiers drogman des consulats généraux ou le second drogman près la Sublime-Porte, après vingt ans de service.

« Nous avons parlé des répétitions exercées par les bâtiments français de la station établie en Chine entre l'Assistance de M. de Mény et les nativels de l'île de Basilan. Il paraît que la France ne doit pas s'arrêter là. On annonce que des négociations ont été entamées par M. Lagrenée et l'amiral Cécile pour acquérir la propriété de cette île et pour y fonder un établissement français.

« M. Villiers a soulevé au parlement la discussion qui s'engage chaque année sur les lois des céréales. Elle a été vive et animée; les orateurs les plus importants ont pris la parole. Aucun argument nouveau, d'ailleurs, n'a été apporté dans un sujet de plus longtemps épuisé; on a relevé seulement un aveu important de sir Robert Peel, qui, au lieu de défendre le principe même des lois sur les céréales, c'est-à-dire la protection à accorder à l'agriculture, comme il l'avait fait auparavant, n'a repoussé la motion de M. Villiers que comme inopportune, et a reconnu que l'abrogation de ces lois n'était qu'une question de temps. La motion de M. Villiers a été rejetée par une majorité de 100 voix. — M. de Bon avait présenté, il y a quelques jours, une motion pour accorder une récompense nationale à sir H. Poltinger, l'heureux négociateur du traité avec la Chine, et cet orateur avait fait valoir à l'appui de cette motion la situation précaire à laquelle se trouvait réduit cet homme éminent. Dans la dernière séance du parlement, lord Aberdeen à la chambre des lords, sir Robert Peel à la chambre des communes, ont présenté un message de la reine, proposant d'accorder à sir H. Poltinger une pension viagère de 1,500 liv. (51,500 fr.). Ce message a été accueilli par les plus vifs applaudissements. L'Angleterre, du reste, a toujours magnifiquement récompensé ceux qui ont rendu des services au pays; Marlborough et lord Wellington en sont des exemples éclatants. — Sur une interpellation du docteur Bowring, sir Robert Peel a déclaré qu'il espérait que les représentations des grandes puissances mettraient un terme aux scènes affreuses qui désolent la Syrie. Enfin, la petite pièce après la grande. M. Liddell, membre de la chambre des communes, se plaignant de la fréquence des vols de chiens en Angleterre, qu'il estime à 1,000 livres sterling par an pour la ville de Londres, et regrettant qu'il n'y eût pas de loi pénale précise sur ce sujet, et que les délinquants traduits devant les tribunaux de police ne fussent quittes par la condamnation par corps au remboursement du quadruple de la somme, a proposé un bill portant que le vol d'un chien serait qualifié de larcin punissable, la première fois, d'un emprisonnement de trois mois à un an, et, en cas de récidive, de la déportation pendant sept années. Il a rappelé que naguère la loi anglaise punissait de mort le vol d'un mouton. De longs débats se sont élevés au sujet de la seconde lecture. Plusieurs membres ont repoussé la motion comme indigne d'occuper les moments de la chambre, et inopportune à la douzième qui s'établit de plus en plus dans les lois pénales de toute l'Europe. M. Bright disait que si l'on faisait une loi en faveur des chiens, il fallait aussi en faire une en faveur des chats, des perroquets. Sir James Graham, ministre de l'intérieur et de la justice, a appuyé la proposition. La seconde lecture, épreuve toujours décisive, a été autorisée à la majorité de 67 contre 25.

« La tranquillité est troublée dans quelques parties de l'Italie par des bandes armées qui, sous le nom de *Molly-Maguires*, attaquent avec violence les collecteurs de taxes et les hommes de police qui les appuient. Déjà, le sang a coulé dans plusieurs rencontres. Cet état de choses contraire les vues de M. O'Connell, et M. Th. Steele, chef pacificateur institué par lui, en même temps qu'il est un des chefs gardiens du réveil, vient de faire imprimer et distribuer, à plusieurs milliers d'exemplaires, la lettre suivante, adressée aux *Molly-Maguires* des comtés de Leitrim, Cavan, etc. avec cette épigraphe tirée de Shakespeare: « La potence agit bien pour ceux qui agissent mal. » Conciliation-Hall, 4 juin 1845. « Vous êtes mécontents à l'Irlande? O'Connell, le père de votre pays, dont le sublime principe de régénération nationale, en faisant abolir l'acte méprisable de l'union, est un homme qui a comblé un crime donné de la force à son ennemi. O'Connell n'a envoyé l'iver dernier parmi vous pour accomplir une mission de chef pacificateur d'Irlande. O'Connell a fait son devoir; notre saint clergy catholique vous a donné des conseils pastoraux, et vous vous êtes amendés pour quelque

temps; mais vous avez écouté les avis de vagabonds nocturnes et de rhaps; vous êtes de nouveau engagés dans une voie de crimes et de sang, et vous donnez ainsi de la force aux ennemis de votre patrie qui souffre depuis longtemps. Vous suivez l'exemple des *Hacklies* et des *Pierls-Blanes*: les premiers ont fait appliquer à l'Irlande l'acte insurrectionnel, les autres le bill de coercition. Misérables traites! qui suivez leur exemple; sélects! hommes qui avez perdu tout sentiment du devoir, j'ai fait tout ce que j'ai pu, pendant que j'étais parmi vous, pour vous faire sortir du sentier du mal et vous sauver de la destruction; mais je vois, dans l'affliction de mon esprit, que mes efforts ont été vains. Les soldats et la police se rendent maintenant parmi vous, par gros détachements, et puisque vous avez préféré être guidés par des incendiaires nocturnes (qui vendront bientôt votre sang), puisque vous rejetez les conseils salutaires du bienfaiteur et du père, presque saint, de votre pays, et les admonitions solennelles de votre clergé, je vous annonce aujourd'hui, que vous recevrez bientôt les conseils sévères et pleins d'amertume de la prison ou du travail forcé; vous recevrez une leçon en faisant un voyage à bord d'un vaisseau de condamnés, à l'île de Norfolk, que je vous ai si souvent décrite, et où vous travaillerez, enchaînés par bandes, sans recevoir de salaire, sous le soleil brûlant et sous le fouet d'un surveillant implacable. Vous serez instruits par les baïonnettes de la police et du croquemort de vos corps à la potence! Traîtres, vous avez donné de la force aux ennemis de l'Irlande; votre pays vous remercie! Je vous avertis! — TH. STEELE. » — Tout cela est énergiquement irlandais.

« On écrit de Lucerne, le 10 juin: « La commission d'amnistie a fait son rapport, duquel il résulte que sur 1,200 personnes compromises dans la révolte du 8 décembre, il n'en reste que 150 à juger. Par suite de la révolte du 51 mars, une instruction a été commencée contre 1,000 personnes, dont 600 ont été interrogées et 490 vont être jugées. La commission ne veut pas qu'une amnistie soit accordée, elle propose seulement de ne pas exécuter les jugements rendus contre les personnes les moins compromises avant qu'il ait été statué sur le recours en grâce. Les autres jugements seront exécutés sur-le-champ, sans eux prononçant la peine de mort. » La nouvelle du refus d'amnistie est parvenue depuis. Dans la séance du 12, le grand conseil a décidé qu'il n'y avait pas lieu d'accorder une amnistie ni simple ni conditionnelle; et en conséquence, les procédures continueront. — Quant au docteur Steiger, on a prolongé sa cruelle détention dans un cachot humide où sa santé s'est gravement compromise. C'est dans cette situation qu'il a appris que la populace ultra-nationaliste de Sursee avait insulté et maltraité son père, âgé de soixante-seize ans, qui vit à Sursee avec sa fille aveugle. Ce vieillard sortait de l'église lorsque des soldats de la landwehr sont venus l'assailir, le renverser et le maltraiter de telle façon que sans l'intervention de citoyens honorables il eût succombé entre leurs coups. Le grand conseil a frappé successivement à la porte de la Hollande et de celle de la France pour déterminer une de ces puissances à servir de gendarme au docteur, en le recevant comme délinquant dans une prison d'Etat. Leurs refus énergiques ont déterminé également celui du Piémont. Toutefois, et comme moyen terme, ce dernier gouvernement consent à se charger du docteur Steiger à Gènes ou à Alexandrie, où il demeurera exilé et placé sous la surveillance de la police. Tandis que la Suisse et la Sardaigne prennent ces arrangements, un négociant suisse, établi au Havre, jouissant d'une belle fortune et n'ayant pas d'enfants, a fait offrir par l'entremise d'un pasteur de Zurich, à la famille du docteur Steiger, de recevoir dans sa maison un des enfants du proselit, de se charger de son éducation et même de l'adopter plus tard. C'est là un trait qui honore son auteur autant qu'il prouve l'intérêt général qu'inspire la position d'un des plus estimables citoyens de la Suisse.

« Les lois actuelles en vigueur en Bavière, excepté dans le Palatinat, où la législation française a été conservée, infligent en matière civile, dans toutes les instances, à la partie qui succombe, une amende dont le tribunal doit fixer la quotité, mais qui ne peut jamais être moindre de 9 florins (25 fr. 50) ni dépasser 90 florins (255 fr.). Le roi vient de rendre une ordonnance législative par laquelle S. M., attendu que la loi que nous venons de faire connaître n'a rempli que très-imparfaitement le but que le législateur s'était proposé, c'est-à-dire celui de faire perdre aux citoyens l'espoir d'entreprendre ou de se laisser tenter de procès sans avoir des motifs bien fondés pour le faire, ordonne que dorénavant tout procureur qui aurait soutenu, soit comme demandeur, soit comme défendeur, une cause évidemment injuste, ou qui aurait cherché à prolonger inutilement un procès, sera condamné à une amende dite de *frivolité*, dont le montant sera égal à celui de l'amende imposée à la partie perdante, et, en outre, si le tribunal le juge à propos, un emprisonnement de huit à quinze jours.

« On a reçu les journaux grecs jusqu'au 31 mai. Les parus étaient toujours en présence, et il y avait beaucoup d'agitation dans les esprits. Aussi le *Moniteur grec* accuse formellement l'opposition d'organiser le brigandage sur la frontière, afin d'effrayer la Porte, et d'amener entre les populations turque et grecque de déplorables collisions. Selon le *Moniteur*, c'est l'exécution d'un plan mérité, concerté, et dont le but ostensible est d'embarasser, peut-être de renverser le ministère Coletti. Le *Moniteur* ne dit rien de la légation anglaise, mais les correspondances particulières sont moins réservées, et lui attribuent la plus grande part dans ce complot. D'un autre côté, l'opposition reproche, non sans motif, à la majorité, de vouloir accaparer à son profit tous les emplois, et de pousser le ministère dans une voie réactionnaire. Il y a quelques jours, on s'appuyant de l'assurée décret sur les nominations, on avait forcé M. Coletti à mettre à la retraite bon nombre de fonctionnaires capables et expérimentés, mais dont la situation offrait quelque ambiguïté. Ce premier succès obtenu, on a voulu davantage, et une députation de la majorité s'est présentée chez le pré-

sident du conseil pour demander la destitution en masse des fonctionnaires nommés par le ministère précédent. MM. Coletti et Melvas ont résisté à cette injuste réclamation.

« La *Britannia*, arrivée le 15 à Liverpool, nous rapporte quelques nouvelles d'Amérique. A l'époque de son départ, le 11 mai, on connaissait aux Etats-Unis la nouvelle face qu'avait prise la question du Texas. L'attitude des puissances européennes, et surtout le rôle joué par la France dans ces négociations, y avaient causé une extrême surprise. Une certaine agitation s'était même emparée des Etats commerçants; on craignait que l'espoir secret d'être soutenu par l'Europe ne déterminât le Mexique à tenter les chances d'une guerre. La plupart des journaux persistaient cependant à regarder l'annexion comme inévitable.

« Les nouvelles du Mexique nous apprennent que le congrès mexicain a adopté à une majorité considérable le projet de loi qui autoriserait le gouvernement à ouvrir des négociations avec le Texas, pour reconnaître son indépendance. Le 2 mai, l'ancien sénateur Gaudes s'est embarqué à la Vera-Cruz pour New York, chargé d'une mission confidentielle auprès du gouvernement des Etats-Unis. L'ancien chargé d'affaires américain, M. Shannon, se préparait à quitter le Mexique.

« Des lettres du Mexique, adressés à un journal anglais, annoncent qu'une réaction avait lieu dans l'opinion publique en faveur de Santa-Anna et sous le général Almonte, arrivé à Mexico, le 20 décembre de toute son influence. Les partisans du président déchu concevaient déjà l'espérance de le voir ressaisir pacifiquement le pouvoir, surtout si la négociation entamée avec le Texas venait à avorter.

« Un journal de Philadelphie annonce que les habitants de la Haute-Californie, après avoir ébassé les autorités et les troupeaux mexicains, se sont organisés en république sur le modèle des Etats-Unis. Ces insurgés ne peuvent être que les deux ou trois mille trappeurs américains qui se sont établis en Californie en dépit des lois mexicaines, et à qui l'éligibilité permet de braver le gouvernement central.

« L'intérêt principal des nouvelles apportées par la dernière maille de l'Inde se concentre encore cette fois sur les événements dont le royaume de Lahore est le théâtre et dont le raja Goulab-Singh est encore le héros. On se rappelle sans doute le cruel expédient au moyen duquel ce prince sikh entra en possession d'une somme d'argent qu'il avait payée aux délégués des troupes expédiées contre lui de Lahore, on sait que depuis la trahison à l'aide de laquelle il mit à mort les porteurs de la contribution qu'il avait lui-même livrée, il alla au camp de l'armée d'expédition, et, après y avoir répandu la terreur en massacrant que quelques centaines d'hommes, il se mit à négocier avec les soldats. Le succès à cet égard, que le raja Goulab a pu se présenter lui-même aux troupes qu'il a gagnées à sa cause. Parmi ces troupes, on cite en première ligne les bataillons connus sous le nom des bataillons d'Avitabile, parce qu'ils ont été organisés et disciplinés par ce général, ancien officier de l'armée napoléonienne de Mural, c'est-à-dire l'élite même de l'armée sikh. Le raja leur déclara qu'il était prêt à se rendre à Lahore, sous leur escorte, pour s'entendre avec la reine, mère du roi Daulat-Singh, et régente pendant sa minorité; pourvu qu'ils garantissent sa sécurité personnelle et qu'ils lui laissent la faculté de se retirer dans le cas où il ne parviendrait pas à s'entendre avec la régente. Les soldats lui firent serment de le protéger, et ils se mirent tous en route pour Lahore. De nouveaux détachements grossirent cette escorte, qui fut bientôt portée à 47,000 hommes. Arrivé près de Lahore, Goulab campa avec son armée sur la rive nord du fleuve Ravi. — Le sirdar Djowahir-Singh, frère de la reine-mère et son premier ministre, lui envoya plusieurs messages pour l'engager à venir à Lahore. Les troupes de Goulab, redoutant quelque perfidie, ne laisseront pas leur chef s'éloigner. On croyait déjà à Lahore que les deux armées, celles de Goulab et de Djowahir, séparées seulement par le fleuve, en viendraient aux mains; les habits eux-mêmes étaient effrétés, et fermaient les boutiques, lorsqu'un corps de cavalerie de l'armée de Djowahir passa inopinément la rivière et vint se ranger sous les drapeaux de Goulab. Toute lutte devenait impossible. Bienôt le raja Goulab, monté sur un éléphant et escorté des députations de tous les régiments de Lahore, qui, à leur tour, ont juré de veiller à sa sûreté, fit son entrée à Lahore le 8 mars, et vint s'installer dans le palais de l'ancien maharaja (grand roi) de Lahore, Niv-nihal-singh; il y reçut des présents de la reine-régente et fut invité par elle à se rendre au grand darbar, ou cour, dans une séance solennelle à laquelle assistait le roi-minor. On croit que Goulab va être créé vizir du royaume, et qu'ainsi tout le pouvoir exercé par Djowahir passera entre ses mains. Ceci fait redouter aux amis de Goulab que, malgré le serment prêté en présence de la reine, il ne tombe victime de quelque guet-apens que lui ménageront ses anciens adversaires. Quoi qu'il en soit, les agents de la Compagnie des Indes se montrent désolés de cette réconciliation. Elle dérange les plans d'envahissement du Lahore prévus pour l'année prochaine par sir Charles Napier.

« L'Académie française a décidé que le prix de 10,000 fr. fondé par le baron Gobert pour être accordé tous les dix ans à la meilleure tragédie représentée dans ce laps de temps serait remis à M. Ponsard, auteur de *Luceur*. Une mention honorable a été décernée à M. Paul Foucher, pour son *Don Sebastian de Portugal*. — De son côté, l'Académie des inscriptions et belles lettres, que le même fondateur a également mise en mesure de distribuer les prix sans, a décerné un prix de 9,000 fr. à l'ouvrage de M. de Puygny, intitulé: *Études sur l'Histoire, les Lois et les Institutions de l'empire mérovingien*, et elle a maintenu l'accessit de 4,000 fr. à l'*Histoire des Français des Indes*, par M. Alexis Blouet.

« A Paris, madame la comtesse Molé a été enlevée par la mort à son mari et à sa famille. — A Dieppe, a terminé sa carrière M. le lieutenant général baron de la Roche. — Dans les Ardennes est mort un des plus riches maîtres de forges de France, M. Gendarme, dont la succession est évaluée à dix-sept millions.

# JE SUIS CHASSEUR

ROMANCE

Paroles de M. ÉMILE DESCHAMPS, musique de Madame PAULINE DUCHAMBGE.

*Allegretto risoluto.*

**CHANT.**

**PIANO.**

*F*

Je suis chas - seur dans la Na - var - re Je suis mon mai - tre et mon sei -

gneur Pour moi le des - tin fut a - - va - re De biens et non pas de bon -

heur A - - vec le so - - leil je me lè - - ve Il est moins ray - on - - nant que

moi Je dors sur la pierre et je rê - ve Que je suis le cou - - sin du

roi Je dors sur la pier - re et je rê - ve Que je suis le cou - sin du roi.

*P<sub>2</sub>*

*F*

2<sup>e</sup> COUPLÉ.

Je suis chas - seur dans la Na - var - re Soir et ma - tin deux fois vain - queur Ma ca - ra - bine et  
 ma gui - ta - re Ne man - - quent ni gi - bier ni cœur Dans les uo - ces de la mon - - la - gne  
 Moi j'ap - por - te les meil - - leurs mets Et des chan - sons com - me l'Es - - pa - gne De - puis le Cid n'en  
 eut ja - - mais Et des chan - sons com - me l'Es - - pa - gne De - puis le Cid n'en eut ja - - mais.

3<sup>e</sup> COUPLÉ.

Je suis chas - seur dans la Na - var - re Vi - - vant d'air de pain noir et d'eau Mais l'or qui dans ma  
 poche est ra - - re Luit sur ma veste et mou man - teau Je ne sais point qui fut mon pé - re J'i -  
 gnore où je vais d'où je sors Je n'ai rien à moi mais j'es - pé - re L'es - poir vaut seul tous  
 les trè - - sors Je suis chas - seur dans la Na - var - re Je suis chas - - seur Je suis chas - - seur.

Procédés d'E. DUVENNE.

### Courrier de Paris.

Les journaux de ces jours derniers ont tous annoncé la mort de la jeune Indienne, femme du *Petit-Loup*, cette pauvre créature mélancolique que nous avons vue figurer dans l'exhibition des sauvages Otways que M. Catlin livre depuis un mois à la curiosité parisienne. Elle est morte sous le poids d'une grande douleur maternelle : son jeune fils lui avait été ravi récemment par un trépas prématuré ; elle est morte sans doute du regret de sa patrie sauvage et de ses immenses solitudes ; elle est morte de l'ennui et peut-être de la honte d'être ainsi donnée en spectacle et de servir au divertissement de la foule.

La cérémonie funèbre a été célébrée à l'église de la Madeleine. Le cortège se composait de quelques voitures de deuil et d'un corbillard assez richement orné ; il est parti de la maison qu'habitait, rue Saint-Honoré, les Indiens Otways. Dans une des voitures était le veuf (le *Petit-Loup*), accompagné du docteur, du général commandant, de M. Jeffrie, l'interprète, de M. l'abbé Alfred Watmore, que la pauvre défunte O-ki-oui-mi avait pris en grande affection et de qui elle avait reçu, quelque temps avant de mourir, les premières notions de la religion chrétienne.

Une foule considérable suivait le convoi qui s'est dirigé vers la Madeleine où se trouvaient réunis un grand nombre de fidèles et de curieux.

Les Indiens introduits dans le temple et conduits au premier rang des sièges réservés du côté de la chaire, ont pris place ; leur attitude était grave et morne ; ils ne jetaient pas un regard autour d'eux ; ils ne prononçaient pas une parole.

La douleur du *Petit-Loup* Chouc-la-y-gà, paraissait profonde ; ses traits si nobles et si bons étaient douloureusement altérés ; ses yeux rougis par les larmes et comme injectés de sang ; il semblait tout à coup vieilli de plusieurs années. Le docteur paraissait aussi fort affligé, et cette affliction se manifestait par un calme lugubre. Quant à Oua-ta-oui-bu-ka-na, ce charmant enfant, si gracieusement éveillée et souriante s'était éteinte tout à coup et avait emprunté quelque chose à la grave tristesse de ses vénérables chefs.

Ils avaient revêtu leurs costumes les plus simples. Hors le docteur, qui s'était enduit le visage d'une couche légère de couleur jaune, ce qui donnait à sa figure l'air d'un masque

de bronze, les O-ways avaient négligé de se peindre. Le *Petit-Loup*, en signe de deuil, ne s'était paré d'aucun des ornements qui se mêlent d'ordinaire à ses vêtements et à sa coiffure ; son scalp était sans vermillon, sans glu, sans crinière, sans plumes.

celle du général commandant. Des jarretières, quelques bracelets et des boucles d'oreilles étaient les seuls objets de luxe que se fussent permis les Indiens dans ce jour de tristesse. Après l'office des morts, le cortège, au milieu de la foule attentive qui s'arrêtait sur son passage, a gagné le cimetière où les restes de la pauvre O-ki-oui-mi ont été déposés en terre chrétienne.

Sans doute c'est là une mort singulière et touchante. Nous comprenons l'émotion que cette cérémonie a produite et les oraisons funèbres et poétiques qu'elle a inspirées à plus d'un feuilleton sensible, et particulièrement au dernier feuilleton de théâtres du *Journal des Débats* qui a trouvé moyen de verser des pleurs éloquentes sur O-ki-oui-mi, en même temps qu'il rendait un compte burlesque du vaudeville *la Gardeuse de dindeons*. Cependant le jour même de ces grandes douleurs et de ce grand deuil, dans les journaux qui contenaient la description de la mort fatale de O-ki-oui-mi, du dessous du *Petit-Loup* et de ses compagnons, on lisait ces lignes à l'article annonces : « *Indiens Otways*. La mort de l'une des femmes indiennes avait forcé M. Catlin de suspendre pendant quelques jours les représentations des *Otways* et de priver le public de la vue de son admirable collection, qui sera de nouveau visible aujourd'hui et les jours suivants à la salle Valentino, rue Saint-Honoré, aux heures accoutumées, deux heures et huit heures du soir. Nous prévenons le public que ce fâcheux événement (la mort de O-ki-oui-mi) sera cause du prochain départ des Indiens Otways, qui ne donneront plus que quelques représentations... »

Ainsi, on spéculer sur tout, dans ce siècle de marchands et de marchandises ; la mort elle-même est devenue un texte à réclamer et à prospecter, un moyen d'exciter la curiosité des badauds rétifs ou en retard. L'annonce des *Indiens Otways* est de la même qualité morale que l'inscription funèbre gravée sur le tombeau d'un certain épicière défunt, par sa venue

inconsciemment qui continue son commerce, telle rue, tel numéro, et à juste prix.

La réclame fait d'un autre côté tout ce qu'elle peut pour faire mousser les dernières représentations du général Tom-Pouce qui s'écrit à la fois, matin et soir, au théâtre du Vaudeville et à la salle Vivienne. L'annonce répand à



(Costumes de la reine Victoria et du prince Albert au bal du 6 juin 1845.)

Le docteur et le général-commandant avaient gardé leurs scalps. Une fourrure couvrait les épaules nues du docteur. Chouc-la-y-gà était revêtu d'une peau d'ours par-dessus une chemise d'étoffe de couleur lilas. L'un et l'autre avaient à la main un aileron d'aigle pour leur servir d'éventail. Quant aux chaussures, elles étaient de peau sans broderies, excepté



appelé l'Etang-Neuf, qui, dans certains moments de l'année, a un vaste lac, et au fond du tableau les clochers de Saint-Cyran et les ruines de cette antique abbaye. Quant à la lice, elle a 2,000 mètres de pourtour, exactement la longueur de celle du Champ-de-Mars. D'un côté est une piste pour les piétons, et de l'autre pour les chevaux et les voitures. Toute la partie contournée par l'hippodrome est livrée à la culture. Sur la colline sont des écuries spacieuses pour recevoir les chevaux des coureurs. Ces écuries, construites par le propriétaire du domaine, sont à la disposition du cercle hippique pendant les quinze jours qui précèdent les courses et les quinze jours qui les suivent.

La société, ayant pour but spécial l'élevage et la perfectionnement du cheval de guerre, a institué en même temps un concours de pouliniers et de pouliches qui a lieu à Mézières, sur le crêpe de la mairie, à huit heures du matin. Le premier jour des courses, le samedi 7 juin, elle a distribué 58 primes montant ensemble à 970 fr. et retiré en même temps que la modicité de ses ressources ne lui permit pas d'être plus généreuse une première année. En effet, plus de trois cents juments poulinières, pouliniers et pouliches dont les plus âgés parmi ces derniers ne devaient pas avoir plus de trois ans, avaient été amenés sur le champ de concours. Le jury a surtout remarqué les animaux envoyés par la ferme de Loups. Il a donné quatre primes aux produits de ce domaine, où les améliorations et les progrès sont d'autant plus remarquables qu'il est à peine en culture depuis deux années. Après la ferme de Loups, qui occupait le premier rang dans la distribution des récompenses, venaient MM. de Jouffroy et de Prot, qui ont eu chacun deux primes. M. le comte de Brèves et M. Marcel, Kœne, de Saint-Michel, ont eu chacun un prix pour deux pouliniers qui attirèrent tous les regards par la beauté de leurs formes et leur précoce vigueur. M. Menard, de Migné, a également eu un prix pour une superbe jument poulinière.

À deux heures, on eu lieu les courses; elles ont commencé par celles des cavagniers, en costume du pays, et montés sur des chevaux brennons. La distance à parcourir était un tour d'hippodrome, soit 2 kilomètres. Bien que le terrain fut détrempé par une pluie abondante qui s'était cessée de tomber depuis le matin, le tour a été parcouru en quatre minutes et demie, et le prix gagné par le sieur Smet, d'Azay, cavalier dans une métairie de M. de Brèves. Après, a eu lieu une course du plus vif intérêt. La distance à franchir était de six tours d'hippodrome, soit 12 kilomètres, et les chevaux devaient être montés par leurs propriétaires ou leurs amis. Sept chevaux étaient engagés, tous ont couru. Le prix a été gagné après une course de vingt-cinq minutes et demie dans un terrain que la pluie avait rendu très-difficile, par le cheval de M. Grand, monté par M. Murine, mais suivi de très-près par M. Fesneau de Mesmont. En général, tous les chevaux ou juments amenés sur l'hippodrome avaient un fonds remarquable, qui faisait bien augurer des courses du lendemain où devait être disputé le grand prix de 4,500 fr. dans une course où la distance à parcourir était dix tours d'hippodrome, soit 20 kilomètres. Aussi l'affluence était-elle encore plus considérable que le jour précédent. Plus de dix mille personnes s'étaient rendues sur l'hippodrome, non-seulement de tous les points du département, mais encore des départements voisins. Mézières et ses environs étaient littéralement encombrés.

À midi, la fête a commencé par une course à pied, pour laquelle seize coureurs s'étaient fait inscrire. Le prix a été gagné par le nommé Hiller, qui a fait le tour de l'hippodrome en sept minutes et demie. Elle a été suivie d'une course d'enfants au-dessus de quinze ans. La distance à franchir était de 500 mètres à courir en une minute; le prix a été donné au jeune Band, fils du garde du domaine de Loups. Ensuite a eu lieu la grande course de fonds pour laquelle il y avait dix tours d'hippodrome à parcourir. Quatre coureurs étaient inscrits : M. le comte de Brèves, qui montait un cheval appartenant à M. de Fombelle; M. Murine, qui avait gagné la veille le prix de 500 fr. pour six tours d'hippodrome; M. Ferdinand Lassarre, percepteur du Blanc, le vainqueur de la course de 1844, et enfin M. Dalmay, venu de Luignac avec un cheval qui avait gagné deux prix à Pompadour. Le non des coureurs et la célébrité des chevaux causait d'avance un intérêt universel. Enfin le signal est donné, et en 42 minutes et demie, les dix tours d'hippodrome ont été franchis avec aisance par M. le comte de Brèves, qui a ainsi remporté le grand prix. Ces courses que n'aurait pu faire assurément aucun des coureurs du Champ-de-Mars, ou même des vainqueurs du Derby de Thimbley, ont montré dans les chevaux de la Brenne une vigueur, une énergie, un fonds qui réhabilitent cette race trop longtemps négligée, et révèle au pays tous les services qu'elle peut lui rendre pour la remonte de l'armée et les besoins de l'agriculture.

Après une course de cavagniers où le prix a été remporté par le jument de M. Poch, conducteur des ponts et chaussées, les courses ont été terminées le second jour par une course au trot en deux tours d'hippodrome. Elle a été gagnée par un propriétaire du pays, M. René de la Motte, monté sur son cheval brennon, comme du reste tous les vainqueurs de ces deux journées.

Le soir, on a tiré à l'embranchement des routes de Saint-Michel et du Blanc, un feu d'artifice, offert à la société hippique par M. Guillon, membre du conseil général de l'Indre, et qui a dignement terminé ces deux journées qui laisseront des souvenirs durables parmi les habitants de la Brenne.

### LES PEUX-ROUGES.

PAR M. GEORGES CATLIN.

(Se et dernier article. Voir t. V, p. 202 et 231.)

Je visitai encore dans le haut Missouri les Shiennois, petite tribu d'environ 5,000 âmes, voisine des Sioux entre les bois

Noirs et les montagnes Rocheuses. Il n'y a pas dans toute l'Amérique du Nord, après les Osages cependant, de race plus belle et d'une plus noble apparence; c'est à peine si on trouverait dans toute la tribu un homme qui ait moins de six pieds. Les Shiennois sont riches en chevaux qui paissent en grand nombre dans leurs plaines; aussi sont-ils d'intrépides cavaliers, toujours en guerre avec les Blackfeet et les Pawnees. Le chef de cette tribu, à l'époque où je les visitai, était un des hommes les plus remarquables que j'aie rencontrés dans l'Amérique du Nord, et, au dire des trafiquants, un homme plein d'honneur et d'intégrité. Il avait nom Nee-hee-ra-natis (le loup dans les bois).

Une aventure dont je faillis être victime me força à quitter à la hâte ce pays. Je m'étais avisé d'aller de profil le portrait d'un chef Sioux. À peine ce portrait fut-il terminé, que le chef fut assis par une sorte de fanatisme et de cerveau brûlé de sa tribu, qui prétendit que, puisque je n'avais voulu peindre que la moitié de la figure de ce chef, c'est que j'avais jugé que l'autre moitié ne valait rien, et par conséquent qu'il était inutile que ce homme vécût. Cet événement, qui mit en émoi toute la tribu, faillit me coûter cher; on se souleva en masse contre moi; je n'eus que le temps de plier bagage et de décamper. Je m'embarquai immédiatement pour descendre le Missouri jusqu'au fort de Leavenworth. Ce voyage fut pénible mais délicieux. Durant le trajet, je m'arrêtai plusieurs fois pour satisfaire mon admiration, car tout le pays qui se déroulait devant moi offrait un spectacle varié et saisissant. Je fis une halte au tombeau de l'Oiseau noir. C'est un mamelon élevé, sur les bords du Missouri, où tous les voyageurs, blancs ou peaux rouges, stationnent; les blancs pour y jouir de la vue magnifique qui remplit les yeux dans toutes les directions, les peaux rouges pour payer leur tribut de respect aux restes d'un grand mortel qui y reposent. Sur le sommet de ce mamelon, en effet, a été enterré un chef fameux des O-ma-haws appelé Oiseau noir, et qui donna son nom au lieu de sa sépulture. Sa tombe, qui existe encore aujourd'hui, a été élevée à y a plus de trente ans. Ce chef, à son retour de Washington, fut atteint en cet endroit de la petite vérole, et, quoique le village des O-ma-haws fut situé à 60 milles plus loin, on l'y enterra sur sa demande. Selon ses instructions, on le plaça dans la tombe sur son cheval de guerre favori, à la place duquel on suspendit tous les scalpés de ses ennemis, on le couvrit de ses plus riches habits, et sur sa tête on mit son casque de plumes d'aigles, à sa main son arc et sur son dos son carquois et son bouclier, sans oublier ni sa pipe ni son sac de mystère, selon l'usage établi pour les morts, et dont j'ai déjà eu occasion de parler. Ce tombeau, qui s'élevait à une distance de 15 milles, peut servir de phare aux voyageurs.

Le fort de Leavenworth, qui a été construit par le général dont il porte le nom, est le poste le plus avancé que le gouvernement des États-Unis ait établi sur la frontière dans le but d'y maintenir la paix entre les tribus qui l'avoisinent et qui en ont fait un point de réunion. Ce fort est dans une admirable situation sur la rive occidentale du Missouri, à 600 milles au-dessus de l'embranchement de ce fleuve. Le pays qui l'entoure est un des plus beaux qu'on puisse voir, les prairies y sont les plus vastes du monde. C'est là que pour la première fois j'assistai à ce sublime et effrayant spectacle qu'on appelle un incendie dans les prairies. Ces événements ont des causes différentes. Ils proviennent ou du fait des blancs ou du fait des Indiens ou d'accident. Quand ils sont volontaires de la part des Indiens, les incendies ont lieu ordinairement au commencement du printemps, dans le double but de procurer à leurs chevaux des pâturages frais et de se frayer des chemins à travers des herbes si hautes qu'elles dépassent de beaucoup la tête des hommes, pour aller qu'ils sont à cheval. La flamme, poussée en avant par le vent, brûle les prairies avec une promptitude incroyable; elle est si rapide, que plus vite elle atteint quelquefois les Indiens en fuite sur leurs plus vigoureux coursiers; non pas qu'elle ait réellement plus de vitesse qu'un cheval au galop, mais parce que le cavalier empêche dans sa course par la hauteur et l'épaisseur des herbes, est obligé de suivre les sentiers en zigzag qu'y tracent les daims et les buffles. Alors, s'il est surpris en route par l'épaisse couche de fumée qui monte, toujours en avant du feu, le cheval effrayé s'arrête subitement, et se trouve bientôt enveloppé par la flamme elle-même qui allume autour de lui mille nouveaux brasiers.

Après avoir vu ces formidables incendies, demandez à l'Indien si c'est le Grand-Esprit qui, mêlant tous les éléments de destruction, a lancé contre lui cet orage de feu? Demandez-lui si c'est la foudre qui lui a suscité cet ennemi redoutable, plus prompt que sa vitesse, plus puissant que sa force, devant lequel son cœur et son courage s'abaissent, demandez-lui encore si cela a fait cela, qui a produit ces incendies? L'Indien vous répondra : C'est un mystère! En voici la preuve : dans une de mes tournées, je pris un jour, accompagné d'un guide indien, un de ces sentiers capricieux tracés par les pieds des buffles pour me rendre à un point où je comptais être arrivé avant le coucher du soleil. À peine l'obscurité nous eût-ils dans ce point, que nous descendîmes du cheval, et se coucha la face sur la terre, et se prit à crier et à s'élever tout avec l'Esprit du Brave — à Sur cette belle plaine, me dit-il, habite l'Esprit du Feu; il tient à la main un arc qu'il place en travers du chemin, et duquel il fait jaillir des milliers de flammes. C'est ici même, ajouta-t-il, il y a douze lunes de cela, que le fils de Wal-cho-ten et ses braves guerriers subirent les coups de ce magicien. C'est la saison du feu; je crains, à en juger par le côté d'où souffle le vent, que le bruit du sabot de nos chevaux n'éveille l'Esprit. » Cela dit, il remonta à cheval, et se mit à galoper; je suivis ses traces jusqu'à midi; à cette heure nous nous arrêtons pour prendre un peu de nourriture; mon Indien n'y voulut pas toucher; il se tenait debout, immobile comme une statue, les yeux attachés à l'horizon. Il se coucha par trois fois sur la terre, dans la même posture qu'il avait déjà prise, puis tout à coup il se dressa, regarda à travers la plaine, en écartant les herbes

avec ses bras, et se retournant vers moi : « Homme blanc! me dit-il, vois-tu ce petit usage qui roule sur la prairie? Les pieds de nos chevaux ont éveillé l'Esprit du Feu, le vent soufflé de ses narines, il va montrer sa face par ici. » Il me prononça pas une syllabe de plus, grimpa sur son cheval et le lança de toute la vitesse de ses jarrets. Je le suivis du même train. Nous allâmes longtemps ainsi; le vent soufflait toujours derrière nous. Le soleil baissait, et l'ombre commença à s'étendre autour de nous. Nous n'osions ni l'un ni l'autre détacher la tête; je m'orientais sur la robe blanche de mon guide, qui flottait devant moi; il me semblait entendre comme le bruit lointain d'un cataclysme qui nous gagnait peu à peu; le vent augmentait toujours, les coqs de bruyère volaient au-dessus de nos têtes, et l'audacieux ébrié traversait nos chemins de toute la vitesse de ses jambes. Le ciel était tout à fait noir, le tonnerre roulaissourdement, j'avais l'impression épouvantée. Je ne pensais à rien qu'à me laisser emporter à brides abattues par mon cheval qui gravissait les flancs d'un coteau, au sommet duquel nous atteignîmes enfin. Il était temps! Nous sortions d'une mer de feu! Je vis alors au-dessus de moi d'abord un immense nuage de fumée noire qui s'étendait d'une extrémité à l'autre de cette vaste plaine, et qui semblait rouler majestueusement emporté sur un torrent de feu liquide; au-dessus s'élevaient vers le ciel des flocons d'une fumée blanche et légère qui semblait être-même pâle de terreur. Je pus examiner après les traces noires de son passage sur la terre, où il laisse comme un dépôt de charbon. On ne peut se faire une idée de tant ce qu'il y a d'imposant dans ce spectacle la nuit; il m'a frappé d'une façon singulière.

Les Indiens qui avoisinent le fort Leavenworth sont : les Y-o-ways, les Konzas, les Pawnees, les Omahas, les Ottos, les Missouris, les Delawares, les Kickapooes, les Potawatomes, les Weas, les Pevias, les Shavans, les Kas-kas-kias. Les neuf dernières de ces tribus sont allouées à l'agriculture, où elles ont acquis une certaine habileté; les six premières ont gardé leur caractère primitif, et parmi elles les Y-o-ways sont les plus avancés, bien que portant encore l'ancien costume et se construisent des habitations comme celles des Indiens occidentaux. C'est une petite tribu d'environ 1,400 individus occupant un petit village à quelques milles de la rive orientale du Missouri. Le chef de cette tribu se nomme Wol-cho-nim-a (le nuage blanc); il est fils d'un chef du nom de mo, qui mourut, il y a peu d'années, emportant dans la tombe l'honneur de ses sujets et l'estime de tous les blancs qui avaient eu des rapports avec lui. Je donne ici le portrait d'un de leurs guerriers les plus renommés, Wy-ee-yogh (l'homme de sens). Sa tête est ornée d'un bandeau d'argent surmonté d'une poignée de crins de cheval. Les Y-o-ways, les Osages, les Pawnees et les Sacs et Foxes ont seuls l'habitude de se raser la tête; cet usage, s'il se rencontre dans d'autres tribus, ne s'y présente qu'individuellement et par imitation. Ils ne conservent de leur chevelure, coupée aussi ras que possible, qu'une touffe au sommet de la tête, de la grosseur du poing, et de deux poüces de haut, au milieu de laquelle ils plantent une belle crinière de cheval ou de daim, mêlée de plumes d'aigle.

Toutes ces tribus ne sont plus aujourd'hui que des débris insignifiants, composés de 400 à 1,500 individus; à l'exception des Pawnees, qui sont encore un peuple puissant et guerrier; on en compte de 10 à 12,000 environ; ils ont été plus du double. Ils habitent les bords de la rivière Plate, et sont divisés en quatre bandes ou familles, ayant chacune un chef particulier; les Pawnees-Plate sont assez voisins des Omahas, des Ottos et des Missouris, qui vivent sous leur protection immédiate, pour qu'un premier signal les solent en mesure de concourir à toute résistance que on leur défend; ils sont les seuls de ces tribus qui ont des familles de guerriers.

Les Osages, Wy-saw-see, comme ils s'appellent, sont environ 2,000, divisés en quatre villages à l'embranchement de l'Arkansas et du Neos-ho ou Grande-Rivière; leurs wigwams sont construits en écorce d'arbres et en roseaux. Les Osages sont la plus haute race d'hommes de l'Amérique du Nord; on en rencontre un grand nombre qui ont jusqu'à sept pieds, et presque tous en ont au moins six. Ils sont bien proportionnés quoiqu'un peu voûtés; leurs mouvements sont d'ailleurs fort gracieux; à la classe comme à la guerre ils ne le cèdent à aucune tribu. Quoique vivant côte à côte de la civilisation, ils ont n'ont point particulier à ne pas adopter nos costumes; ils ont tout conservé de leur état primitif. Les Osages, comme toutes les tribus qui se rasent la tête, se percent les oreilles et y suspendent une grande quantité d'ornements; ils portent aussi des colliers, et, vivant sous une température chaude, ils ont généralement le col, les épaules et les bras nus et peints de toutes sortes de couleurs. Je donne ici le portrait du chef d'un des quatre villages; il se nomme Telong-tas-sab-bee (le chien noir). Il tient d'une main sa pipe et de l'autre son tomahawk, dont le manche est orné de plusieurs sautoires. C'est un homme fort respecté tant à cause de son énorme puissance, car il n'a pas moins de sept pieds, que pour sa vie extraordinaire. Ses membres sont puissants, et il a un aspect formidable; il pèse au moins deux cent cinquante à trois cents livres. Les Osages ont été longtemps, et l'étaient encore récemment, un peuple redoutable, et aujourd'hui disséminé, comme je l'ai dit, sur les bords du Mississippi.

Je profitai pour me rendre dans le pays des Camanches, sur le territoire du Texas, de l'escorte d'un régiment de dragons que le gouvernement y envoyait en expédition. Le grand village des Camanches est composé de six à huit cents loges couvertes en peaux de buffle et exactement semblables à celles des Sioux et autres tribus du Haut-Missouri, dont j'ai déjà parlé. Il serait difficile de dire exactement le chiffre de leur population, mais en y comprenant ceux qui vivent au sud de la rivière Rouge, ceux de l'Ouest et du Nord, on peut presque affirmer qu'ils sont au moins 50 ou 100 mille. Le chef des Camanches était un très-honorable, simplement vêtu, portant pour tout ornement et signe distinctif une très-belle pipe faite de boucles d'oreilles en perles et une énormément d'ours

qui lui pendait sur la poitrine. Ces peuplades ont en général un grand mépris pour tout ce qui est sans intérêt. Ainsi ni de leurs guerriers les plus fameux, ni fort estimé aujourd'hui, a été, pour cette raison, l'objet des plus vils dédains pendant très-longtemps; et il n'a conquis la place qu'il occupe, qu'après avoir fait preuve dans cent combats d'une bravoure héroïque et avoir cent fois exposé sa vie.

Les Camanchees, comme toutes les tribus du Nord, ont un grand nombre de divertissements. Dans leurs danses et autres jeux analogues, ils sont inférieurs de beaucoup aux autres tribus; mais dans leurs exercices à cheval, aucune ne pourrait leur être comparée. Il faut bien dire aussi que c'est là leur principale occupation, et l'on comprendra que s'y livrant pour ainsi dire dès l'enfance, ils atteignent à une supériorité exercée, il en est un qui m'a beaucoup étonné. Ils appellent un stratagème de guerre, ils en font l'objet d'une étude continuelle, et arrivent à le pratiquer d'une manière surprenante. Cet exercice consiste à pouvoir se renverser le corps de la façon dont le représente le dessin ci-joint, en se faisant une sorte de bouclier du cheval auquel on ne tient que par la force du talon; et en passant aussi près que possible d'un ennemi, on peut lui lancer à bout portant une ou deux flèches sans s'exposer à ses coups. Cet exercice, auquel les jeunes guerriers se livrent très-souvent, est leur plaisir favori. — Je n'hésite pas à dire que les Camanchees sont les cavaliers les plus raffinés qu'il soit possible de rencontrer; d'une taille au-dessous de la moyenne, corpulents (ce qui est rare chez les autres Indiens par suite

donnent le nom de Shunk-a-wak-on (chiens de mystère). Les alliés les plus intimes des Camanchees sont les Pawnees-Piets (1), les Kiowas et les Wicos. Ils chassent ensemble

et se donnent mutuellement des fêtes; ils se sont souvent unis aussi pour la défense de leurs territoires. Les femmes pleines de grâces. Ces tribus quoique alliées, Pawnees, Kiowas, Camanchees et Wicos, parlent des langues différentes.

Nous mîmes six jours pour nous rendre du grand village des Camanchees au fort Jilison, situé dans l'État d'Arkansas. Ce fut un rude voyage à travers de vastes prairies brûlées par l'ardeur du soleil auquel nous étions toujours exposés, ne rencontrant que rarement des pâturages pour nos chevaux et de l'eau pour nous désaltérer. Nous allions la chercher au fond des ravins où l'on retrouvait encore les traces de quelques rivières. J'ai beaucoup souffert dans cette marche, où le régiment de dragons que je suivais toujours perdit considérablement de monde et de chevaux. Je me consolais de mes souffrances en récoltant de nombreuses richesses pour ma collection de minéralogie et de fossiles. Je retrouvai dans ces parages beaucoup de grenouilles cornues, mais elles n'étaient plus pour moi un objet de curiosité, tant j'en avais vu à l'embouchure du Missouri. Je rencontrai là aussi deux singulières pétrifications, l'une de coquillages et d'écailles d'huîtres de plusieurs pieds d'épaisseur, et qui avait conservé toutes les nuances primitives des coquillages. Ce banc d'écailles sur lequel nous voyageâmes pendant plus d'un demi-mille, courait du N.-E. au S.-O. Dans un autre endroit, entre le fort Gibson et le Washita, nous vîmes une autre pétrification de plusieurs milles de long qui avait l'apparence d'une masse de rouille; c'était tout bonnement du fer solide sur lequel le



(Peaux-Rouges. — Tombeau de l'Oiseau-Noir.)



(Peaux-Rouges. — L'Homme de sens.)



(Peaux-Rouges. — Le Chien-Noir.)



(Peaux-Rouges. — Le Nuage-Bianc.)

de la vie active qu'ils mènent), lourds et sans grâce dans leurs mouvements tant qu'ils sont à pieds, ils grandissent et deviennent presque beaux du moment qu'ils ont un cheval entre les jambes. C'est là leur élément. Les vastes plaines dont ils sont originaires sont couvertes de chevaux; il n'y a pas d'animal plus sauvage et plus difficile à aborder. Ils ont l'œil si sûr qu'ils distinguent un ennemi à un mille de distance. Les Indiens les prennent au moyen d'un laçot, long de dix à quinze pieds, qu'ils lancent avec une dextérité sans égale au col de l'animal. A l'extrémité de ce laçot se trouve un neud coulant qui se resserre à mesure que fuit la pauvre bête, qui finit par avoir la respiration coupée, et tombe. Ces chevaux sauvages sont petits, mais vigoureux; ils ont l'œil profondément, les narines larges, le sabot petit et la jambe très-laine. Les tribus auxquelles ils ne sont pas familiers leur



(Peaux-Rouges. — L'incendie dans la prairie.)

(1) Il ne faut pas les confondre avec les Pawnees-Plate dont ils sont les ennemis naturels. Il n'y a d'ailleurs entre eux aucune autre ressemblance que celle du nom. Ces derniers se rasent les cheveux ainsi que nous l'avons dit déjà, tandis que les Pawnees-Piets les portent très-longs et très-soignés.

de nos chevaux résonnait, en frappant, comme le martinet sur l'enclume.

Toutes les tribus dont je vais parler à présent et qui habitent à plus ou moins de distance autour du fort Gibson, sont de véritables débris qui ont été repossédés par le gouvernement, sous l'administration du général Jackson, dans le pays situé le long des frontières occidentales du Missouri, de l'Arkansas et de l'Illinois. Ces tribus, moyennant des traités et à prix d'argent, ont abandonné leurs territoires en échange de l'exil qu'on leur a fait.

Ainsi ce sont, en première ligne, en commençant par le Nord: les Kickapoois, qui sont tout au plus 800 aujourd'hui. Ils occupaient jadis l'Illinois, à l'extrémité sud du lac Michigan, dans une misérable condition, bien que leur pays fût un des plus beaux du monde. Le chef actuel de cette tribu se nomme Kee-an-ne-kuk (le prophète). C'est un chrétien très-

dévoit, qui tient des meetings réguliers où il prêche et exhorte ses sujets à se convertir à la religion catholique. J'ai assisté à un de ses prêches, et, bien que je ne comprisse pas la langue qu'il parlait, je fus frappé néanmoins de la facilité avec laquelle il paraissait s'exprimer, de l'éloquente simplicité de ses gestes, du feu qu'il mettait dans ses discours. Je ne sais jusqu'à quel point il a pu faire fleurir chez son peuple les germes du christianisme qu'il y a semés, mais ce que je puis affirmer, c'est qu'il est parvenu à les guérir de la passion de la boisson; et pendant tout le temps de mon séjour chez les Kickapous, je n'ai vu ni entendu parler d'aucun cas d'ivresse. L'influence de ce prophète s'étend sur d'autres tribus voisines qui paraissent dévouées à ses idées.

Les Kas-kas-kias, les Weahs, les Pea-arias, qui habitaient également l'Illinois, sont tombés dans une telle dégradation et une si grande misère, que c'est tout au plus même s'il en reste aujourd'hui quelques vestiges.

beaucoup d'attachement. Il feint d'ignorer le triste sort de sa tribu, et parle avec orgueil du passé de l'histoire de sa nation.

ner avec lui pour se joindre à Tecumseh. Il s'était introduit jusque chez les Sioux, les Puncalis, les Kickarces, les Mandans et même les Blackfoot. Mais tous ses plans furent déjoués par des ennemis politiques qu'il avait dans sa propre tribu, et qui immédiatement après la mort de Tecumseh, se mirent sur les traces du prophète pour renverser tout ce qu'il avait édifié. Il revint dans son pays, où il a perdu tout crédit.

Les Cher-o-kees, les Creeks et les Choctaws occupent aujourd'hui le même territoire au sud de l'Arkansas. Les premiers s'étaient déjà livrés à l'agriculture et avec succès bien avant l'exil qui les a frappés. Ils habitaient la Géorgie, où le gouvernement américain les avait reconnus comme nation libre et indépendante. Une partie seulement d'entre eux accepta les traités qu'on leur offrit, et émigra; le reste persista à repousser ces traités, et en appela à l'ancien acte d'indépendance qui leur fut octroyé. Ils sont sous la conduite d'un



(Peaux-Rouges. — Exercices guerriers.)

« Les Iroquois, dit-il, avaient conquis le monde presque en entier; mais le Grand-Esprit, irrité des carnages dont s'était rendu coupable son peuple favori, résolut de les punir, et envoya sur eux une grande mort qui les a presque tous détruits. » Telle est l'explication donnée par Not-o-way sur la décadence de sa tribu.

L'histoire des Shawanos est tellement liée à celle des Etats-Unis et aux épisodes de la guerre d'indépendance, qu'elle est universellement connue. Cette tribu, qui fut réellement très-puissante, habitait originairement la plus grande partie de la Pennsylvanie et du New-Jersey; et depuis une soixantaine d'années ils s'étaient retirés sur les bords de l'Ohio, d'où le gouvernement les aura bientôt tous expulsés. Les Shawanos et les Delawares, tantôt alliés, tantôt ennemis, ont soutenu de rudes combats contre les blancs et entre eux. Aujourd'hui ils sont vaincus dans leur exil, et il est probable que la leur, avant peu de temps, aura fait bon marché des uns et des autres. Parmi les 1,200 Shawanos qui restent, quelques-uns sont bons cultivateurs; mais la plus grande partie est pauvre, misérable et ivrogne; ces malheureux donneraient la dernière chose qu'ils possèdent pour un verre d'eau-de-vie. Il n'existe pas de tribu dont l'histoire soit plus intéressante que la leur, ni qui ait produit plus d'hommes vraiment remarquables. Nous citerons entre autres le fameux Tecumseh dont on sait la vie, et son frère Ten-squa-to-way (la porte ouverte), plus connu sous le nom de Shawnee-Prophète. Ce dernier était aussi célèbre par la force et l'influence de ses mystères que son frère l'était pour ses glorieux faits d'armes. A l'aide de ses mystères, Ten-squa-to-way parvint à s'insinuer dans toutes les tribus, même les plus éloignées, même les plus hostiles, et à les enrôler dans un vaste projet d'alliance conçu par Tecumseh, dans le but de rassembler tous les Indiens en une grande armée pour



(Peaux-Rouges. — Joueur de balle.)

Les Delawares, dont le nom a été la terreur des Indiens et de tout le continent, occupaient originairement la partie est de la Pennsylvanie, une grande partie des Etats de New-Jersey et du Delaware. Aucune tribu n'a été plus exposée aux invasions des blancs, aucune ne s'est défendue avec plus de courage et de désespoir tout en succombant. Refoulés des bords du Delaware au Susquehana, ils l'ont été encore jusqu'aux montagnes Alleghany, puis à la rivière Ohio, puis dans l'Illinois, et aujourd'hui enfin ils sont relégués dans l'ouest au sud des Kickapous. Mais par exemple de 10,000 qu'ils étaient jadis, ils sont réduits à 800. Les missionnaires moraves ont fait des efforts inouïs pour les convertir au christianisme; ces efforts ont été inutiles. — Leurs vêtements sont faits en partie d'étoiles fabriquées par les blancs, et ils portent sur la tête des chéales ou monchoirs de couleur qu'ils attachent en forme de turban.

Les Iroquois ont été les plus maltraités de toutes les tribus du Nord; jadis puissants, ils sont réduits à néant comme nation, et le peu qu'il en reste a été mêlé aux autres tribus. Je donne ici le portrait d'un des leurs, Not-o-way (le penseur); c'est un excellent homme pour lequel je me suis senti

la défense de leurs territoires. Il était parvenu ainsi à entraîner 10 à 12,000 hommes qui avaient pris l'engagement de retour-

homme de cœur, d'énergie et d'une éducation distinguée. Il a nom John Ross. Les Creeks sont devenus de très-bons cultivateurs, et beaucoup d'entre eux sont à la tête de fort belles fermes bien entretenues.

Quant aux Choctaws, ils paraissent très-heureux de leur nouvelle condition, et ont persisté à conserver leurs jeux et leurs anciens usages. L'époque où je me trouvai parmi eux était une époque de réjouissances. Tous les jours, c'étaient des fêtes, courses à cheval, courses à pied, danses, jeu de balle, etc. Ce dernier exercice est décidément le plus beau, et on ne peut s'en rendre un compte exact qu'en y assistant. Il n'est pas rare de voir six cents, huit cents et même mille jeunes gens engagés dans une partie de balle, et cinq ou six fois autant de spectateurs. C'est une fort belle école de peinture et de sculpture que cette réunion de jeunes gens déployant toute la grâce et toute la force de leur corps dans cet exercice. Tous les joueurs sont nus de la tête aux pieds, à l'exception d'un caleçon serré autour des reins, et auquel est attachée, une queue blanche en crins de cheval, et sur le cou ils portent une autre crinière peinte de différentes couleurs. Je donne ici comme spécimen le portrait de Tul-lock-chish-ko (celui



(Peaux-Rouges. — La Danse du scalp.)

qui boit le jus des pierres). C'est le plus renommé joueur de balle. J'ai fait quelquefois (jusqu'à vingt milles à cheval pour assister à ce spectacle dont les préparatifs ne sont pas moins curieux. La veille du jour fixé pour la partie, à la tombée du soleil, arrive une procession de joueurs portant des flambeaux. Ils se divisent en deux camps, et commencent à danser la danse de la halle, qui dure un quart d'heure; pendant ce temps, ils frappent violemment leurs raquettes les uns contre les autres en brailant de toute la force de leurs poignets, tandis que les femmes, réunies en troupe entre les deux camps, chantent et dansent un air uniforme, en invoquant les faveurs du Grand-Esprit. Cette danse, d'un effet pittoresque, s'exécute toute la nuit de demi-heure en demi-heure. Au tumulte, au désordre, aux cris près de cent individus conrants après la halle, se bousculant, se renversant à terre, ce jeu ressemble au jeu de paume. Après la partie, qui dure tout le jour, on se rassemble pour se livrer à diverses danses; telle que la danse de l'aigle, qui s'exécute en l'honneur de cet oiseau, qu'ils tiennent en grande vénération. Elle a lieu entre quatre individus armés chacun d'une queue d'aigle et tournant accroupis à la suite l'un de l'autre autour de deux pieux fichés en terre. Quand l'un des danseurs est fatigué, il est immédiatement remplacé par un autre toujours prêt à prendre la place. Plus tard, j'ai retrouvée une même exercice pratique par les femmes chez les Sioux du Mississipi.

Le haut Mississipi, comme le haut Missouri, a besoin d'être vu de près pour être apprécié; car ce qu'on en connaît en deçà et au delà de Saint-Louis ne peut donner aucune idée de la magnificence des scènes qui se présentent sans cesse aux yeux du voyageur, de l'embouchure du Ouissoutsin à la chute de Saint-Anthony, qui se trouve à la jonction du Mississipi et de la rivière de Saint-Pierre. Quoique fort belle et fort pittoresque, elle n'est rien en comparaison de la chute du Niagara et autres cataractes célèbres. Dans les environs, le gouvernement a élevé le fort Snelling.

Les Sioux qui occupent le voisinage de Saint-Anthony sont une famille de la grande tribu des bords du Missouri; ils ont les mêmes mœurs, mais modifiées par le contact de la civilisation. Ils sont pauvres et dégradés comme presque toutes les tribus des frontières. Les Sacs et les Foxes, qui étaient autrefois deux tribus séparées, mais parlant un même langage, se sont réunis il n'y a pas longtemps, et forment aujourd'hui un seul peuple inséparable. Leurs danses sont extrêmement amusantes, et en grand nombre. La danse des esclaves est assez pittoresque et l'origine en est curieuse. Il existe dans la tribu une société composée des jeunes gens des meilleures familles qui se rendent esclaves volontairement pendant deux années, et se condamnent à faire tous les services qui il leur est ordonné de leur commander, sur quoi que ce soit, et quelque humiliant que soit ce service. Après ces deux années, ils sont exempts, pour le reste de leur vie, de la guerre ou de tout autre travail. Ils choisissent un de leurs pour maître, et s'engagent à obéir à tous les ordres qui il leur transmettra de la part du chef. Chaque année cette société donne une fête qui se passe en danses. Ils ont en outre la danse du mendiant, la danse des découvertes. Cette dernière passe presque toute en pantomimes, sans musique, ni autre bruit que celui des pieds qui frappent en mesure la terre; tandis que trois ou quatre des danseurs, courbés en deux, s'avancent en examinant le terrain autour d'eux et faisant comme s'ils aimaient tout à coup l'approche de quelque ennemi ou animal qu'ils auraient découvert, et s'ils en avertissent le conducteur de la danse. Celle du mystère du brave mérite aussi d'être citée à cause de l'idée morale qu'elle inspire. Quand les Sacs et les Foxes reviennent victorieux d'une bataille, et qu'ils y ont perdu un des leurs, ils dansent pendant quinze jours de nuit et environ une heure, en face de son wigwam, à la porte duquel sa veste suspend son sac aux mystères à une branche d'arbre; et les guerriers dansent en brandissant les scalpils pris sur l'ennemi, et racontent en même temps les actions de courage de leur canariade; puis ils apportent à la veuve des présents et lui assurent les moyens de vivre.

La danse du scalp est comme à tous les Indiens, et s'exécute partout de même. Ainsi que je l'ai dit, elle a lieu la nuit à la lueur des torches. Quand un parti revient du combat en rapportant les scalpils des ennemis, on leur accorde une danse de quinze nuits successives, et pendant laquelle on chante les promesses de la guerre. Un nombre choisi de jeunes femmes placées dans le milieu du cercle tiennent les scalpils sur des lances bâtaus, et les guerriers brandissant leurs armes dansent autour en contact de deux pieds à la fois; il possèdent en même temps des aboiements féroces, et frappent en mesure leurs armes, mais avec une telle force, qu'on croirait qu'ils vont les mettre en pièces. Ils contractent leur visage, se font sortir les yeux de la tête et grincent des dents, comme s'ils étaient encore au milieu d'un combat. Il serait difficile de décrire tout ce que ce spectacle a d'étrange. Une fois qu'on y a assisté, il reste, je vous assure, profondément gravé dans la mémoire. Il serait difficile d'en pouvoir donner la description; mais le dessin ci-joint en rappelle assez bien l'idée.

Les Seminoles occupent jadis la péninsule de la Floride, et parlaient la même langue que les Creeks, dont ils ont évidemment une fraction. Durant de longues années, ils ont soutenu une rude guerre contre le gouvernement américain, n'ayant pu parvenir à leur faire accepter des traités pour l'abandon de leur territoire, ont recourus à la force et entreprirent contre eux cette guerre qui, en 1811, avait déjà coûté plus de 50,000,000 de dollars et un grand nombre d'officiers et de soldats. J'ai vu de leurs plus fameux guerriers, après qu'ils eurent été prisonniers, quoique n'étant pas chef de la tribu. C'est lui qui conduisit la guerre avec une énergie déterminée. Le nom d'Osceola, était devenu fameux dans tous les États-Unis, et jusque parmi les peuplades des montagnes Rocheuses. Il était fils d'un Espagnol et d'une femme creek. C'était un homme de taille moyenne, d'une physionomie belle, ouverte, quoique un peu efféminée. Depuis sa captivité, il était tombé dans une mélancolie profonde qui le conduisit au tom-

beau. Il est mort d'ailleurs avec calme et avec une résignation parfaite. Sentant venir sa fin, il se lit apporter ses plus beaux habits de guerre et ses armes, dont il se vêtit. Se feignit le visage, les épaules les mains, se montra très-attentif envers les officiers et les médecins qui entouraient son lit de mort, caressa beaucoup ses femmes et ses enfants, et s'éteignit sans souffrance.

Je le répète, toutes les tribus dont j'ai parlé dans la dernière partie de ce travail, et quelques autres encore dont on ne pourrait que citer les noms, sont aujourd'hui des débris languissants, et quels débris pour le plupart!

Si toute cette race d'Indiens était venue à disparaître du monde par les ravages de quelque épidémie, il n'en paraîtrait rien, et ce ne serait pas, qu'on s'apitoyât sur leur sort? Eh bien! ne leur devons-nous pas aussi quelque sympathie, quand il est certain que c'est nous-mêmes qui les tuons, que ce sont nos propres mains qui leur donnent la mort? Leur refus de notre pitié serait presque un crime de la part de l'homme civilisé. Hélas! j'ai le regret de dire qu'il en est à peu près ainsi. Mais n'essayez pas dans l'ordre de la nature qu'une nation qui s'éteint ne doive espérer aucune justice de la part de ses destructeurs. Il est vrai que chacun s'exécuse, que personne ne veut prendre la responsabilité de telles actions, nul ne se présente pour endosser le poids d'une telle faute, si ce n'est le jour où il s'agit de se partager les dépouilles du vaincu; tout le monde alors se montre, il faut reconnaître aussi qu'il n'est pas possible à un gouvernement qui poursuite un projet bien arrêté, ni à des marchands avides d'argent, de se froter à ces nature cruelles, autrement que pour leur faire endurer de cruelles injustices. Ce n'est donc pas de la part du gouvernement ni de la part des trafiquants qu'il faut s'attendre à aucune pitié; mais moi, humble biographe, qui reviens de ce pays les mains vides et la conscience pure, je puis leur rendre hautement justice, à ces pauvres Indiens, et c'est ce que j'ai tâché de faire. Ces sentiments sont basés sur des observations nées de faits irréfutables. J'ai trouvé, dans toutes les tribus indépendantes du Nord, de la grandeur véritable, de la noblesse dans le caractère, de l'élevation dans le cœur; et même, chez les tribus voisines des frontières, malgré le désordre moral qui règne parmi elles, malgré l'état de dégradation et de dépravation dans lequel la plupart sont tombées, il faut cependant reconnaître d'honorables exceptions, et l'on en voit qui suivent avec une loable docilité les préceptes chrétiens qu'on leur enseigne, et dont l'influence a déjà réussi à arrêter chez quelques individus les principes de désordre et de débauche. Je ne puis, certes, que respecter les intentions du gouvernement à vouloir ramener de plus en plus dans l'ouest les dilatoires tribus dont il est occupé quotidiennement des terres; il croit que cette mesure est sage, méditée et profitable aux Indiens; il est animé à cet égard de bonnes intentions; j'en ai la conviction. Moi aussi, j'ai partagé cette opinion avant que j'eusse entrepris le long et pénible voyage que je viens de raconter; mais, depuis, mes idées sont complètement modifiées. J'ai vu que ces tribus, après avoir pris sur les frontières des goûts de luxe, et se retrouvant tout à complètement dans un pays sauvage, où, n'ayant plus de relations qu'avec des trafiquants qui les ramènent d'une indigne manière, elles deviennent excessivement malheureuses. On ne sache donc que les trafiquants leur vendent les étoffes huit et dix fois leur valeur, l'un de vie 20 et 50 dollars le gallon; que ces Indiens, naturellement enclins à la boisson et n'étant plus surveillés comme ils l'étaient encore dans leurs villages demi-civilisés, achèvent de s'abrutir. Je regrette que le gouvernement américain ne fasse pas plus d'efforts pour les tenir en milieu des postes avancés, où ils auraient sans cesse sous les yeux l'exemple d'une discipline militaire qui leur enseignerait l'obéissance. Ce serait là un excellent moyen de préparer les Indiens à la civilisation; ce serait là une mesure réellement profitable, je crois; tandis que l'autre système n'a pour effet que de favoriser les intérêts des trafiquants, de la fortune desquels le gouvernement paraît plus jaloux que du sort à venir des sauvages.

J'ai réservé, pour la fin de ce travail, quelques observations générales sur l'origine probable et sur certaines parties des mœurs des Indiens, dans un chapitre que je n'ai pas eu le plaisir de publier d'abord d'une manière positive.

Il serait difficile d'établir d'une manière positive l'origine de ces peuples; je crois, avec beaucoup d'autres personnes, que c'est une race mélangée, parlant dans les langues du sang pur; mais je ne voudrais pas soutenir, comme quelques écrivains l'ont affirmé, que les Indiens sont purement Juifs. Le caractère de leurs visages, la conformation de leurs têtes, indiquent bien le mélange de race, mais avec le type sauvage dominant. Certaines de leurs coutumes sont bien positivement calquées sur les traditions juives; et, à cause de cela, je suis porté à croire que des débris des anciennes tribus israélites, dispersés par les chrétiens sur tant de points de la terre à tant de reprises et de différentes époques, auront trouvé à se réfugier dans l'Amérique du Nord, où elles se seront mêlées et entremariées avec les Indiens primitifs, et qu'absorbés par le plus grand nombre, elles se seraient effacées en eux, tout en y laissant quelque chose de leur type et beaucoup de leurs coutumes, que les Indiens ont conservées jusqu'à ce jour, en les confondant avec leurs plus primitives. Ainsi, la funeste cérémonie du mystère des quatre jours chez les Mandans, le privilège octroyé à quelques chefs de porter des cornes sur la tête, enfin, la plupart de leurs traditions religieuses, telle que celle sur le déluge, etc., font foi de ces assertions.

Cette opinion, au surplus, n'est pas nouvelle, elle a déjà été discutée et soutenue par un grand nombre d'écrivains. En soit qu'on peut dire que les Indiens, la même qu'ils sont restés dans leur sauvage condition, sont encore descendants de leur créateur primitif, à un certain degré, et que les Juifs semblent s'être mêlés à eux pour subir sous une nouvelle forme de nouvelles persécutions.

Le mode de gouvernement chez les Indiens, si l'on peut appeler ce à gouvernement, est uniformément le même partout. Chaque tribu a sa tête ou chef militaire et un chef civil,

qui gouvernent alternativement, selon qu'on est en guerre ou en paix. Ces chefs ne conservent le pouvoir que tant que l'âge le leur permet; le commandement est héréditaire et se transmet au fils aîné, sauf le cas où celui-ci est reconnu incapable de porter un fardeau si précieux; alors c'est à l'élection que le pouvoir est donné. Ces chefs n'ont aucun droit sur la vie ni sur la liberté de leurs sujets, et leur autorité se borne à l'influence qu'ils acquièrent, soit par leurs vertus ou leurs grands exploits à la guerre, soit par leur élévation ou la sagesse dont ils font preuve dans les conseils. Les Indiens n'ont pas de loi écrite, ils n'ont même pas de lois, sauf celles qui se rapportent à certains crimes; et c'est l'usage ou l'avis des chefs assemblés qui en décide l'application. C'est aussi en conseil que toutes les guerres défensives ou offensives sont résolues à la majorité des voix.

Les criminels que quelques tribus font endurer à leurs prisonniers de guerre ne sont, le plus souvent, que des représailles exercées par des fils ou par des pères dont certains membres de la famille avaient eu à souffrir quelque supplice. Au reste, ces représailles ne sont infligées qu'à nombre égal; et le reste des prisonniers est toujours adouci par la tribu, ou les mariés avec les veuves des guerriers tués aux combats, et ils jouissent des mêmes droits que tous les autres membres de la tribu.

J'en ai dit assez des Indiens, je crois, pour détruire les absurdes préjugés qu'on murrit contre eux, pour les défendre contre ce paradoxe que des gens qui n'ont les connaissances pas ou en circulation, à savoir: « Qu'ils sont une anomalie dans la nature. » Et pourquoi cela? Uniquement parce qu'ils sont étrangers aux raffinements de la civilisation, parce qu'ils s'y débâtent! Et comment ne s'en étonneraient-ils pas, comment ne la reconstruire-ils pas sans cesse, cette civilisation, quand vous la leur montrez hérissee d'injustices, grosse de tyrannie et de persécutions? En appelle aux philosophes, j'en appelle aux chrétiens! N'est-ce pas là un grand sujet d'études pour la science et pour la religion?

L. XAVIER EYWA.

## Les deux Cousins.

NOUVELLE MARITIME.

(Voir tome V, page 218, 231 et 250.)

### CHAPITRE IV. (Suite.)

« M. Desgalets n'est plus à l'habitation, cher; il loge en ville à présent. Si vous voulez lui rendre visite, vous n'avez qu'à traverser la Savane; il demeure dans cette maison de pierre, tout contre le quatrième tamarin de l'allée, où vous voyez des porcelaines vertes.

— Parfaitement, maman Titine; mais savez-vous pourquoi il a quitté sa plantation?

— Serez-vous là, cher capitaine, je vais vous conter ça! tout un malheur, monsieur Montaignon. Serez-vous donc aussi, commissaire, pourvu que la maladresse trop au fait des usages de la marine pour ne pas reconnaître le grade d'Ernest au salon d'argent de sa casquette. Figurez-vous qu'il y a trois, quatre ans, M. Desgalets a pris pour gendre un mauvais petit blanc, un intrigant d'avoocat, messieurs; il zécait de tirer trois fois plus de sucre des cannes. Il a lui par devenir le maître du maître même. Il a persuadé à M. Desgalets de bâtir la maison que vous voyez là, et en pierre encore, de crainte d'incendie et d'ouragan, chers messieurs, comme si les maisons de bois ne valaient pas cinquante fois mieux en cas de tremblement de terre. Enfin, tant que M. Desgalets reste en ville, et maintenant c'est presque toujours, ce coquin de gendre est tout senti à l'habitation, vous comprenez. Tout le monde gémit là-bas; il est piré qu'un démon; toujours des coups aux pauvres loges, toujours de la misère aux gens de la maison, et on dit même que les affaires de M. Desgalets n'en vont pas mieux pour ça...

— Serait-il possible? s'écrièrent à la fois les deux amis. — Oh, messieurs, rien n'est plus vrai; ma fille Calypso est la nourrice de mademoiselle Emma; il y a maintenant dix-huit ans qu'elle est dans la maison. Elle a fermé les yeux à sa pauvre chère maîtresse madame Desgalets; devant Dieu sait sur quel moment la bonne dame n'aurait pas permis qu'un gendre entrât dans la maison; mais, voyez-vous, M. Desgalets se fait voir, il n'a jamais eu beaucoup de goût pour l'habitation, il préfère la ville, où il a si longtemps demeuré comme ordonnateur. Ici, il voit tous ses ans, les commandants des navires de guerre; il a toujours de la société de France. Tous les officiers sont reçus chez lui, et comme il fait, chers, avec plaisir et honneur.

— Nous allons jurer, dit Montaignon levant la séance. Les deux amis traversèrent la Savane, passèrent devant la jolie maison où s'élevaient les premières années de l'impératrice Joséphine et s'arrêtèrent à la porte de M. Desgalets.

Ce fut Calypso, grande fille de couleur presque blanche et passablement conservée quoiqu'elle eût environ trente-cinq ans, qui introduisit les visiteurs dans le jardin.

L'ancien ordonnateur était seul, assis et même à demi couché sous un épais boccain de verdure. En apercevant les officiers, il s'empressa d'aller au-devant d'eux, leur offrit des sièges et sans s'informer du but de leur visite:

« Soyez les bienvenus, messieurs, dit-il, vous appartenez sans doute à la frégate la *Daphné*; donnez-moi des nouvelles du commandant Yammorin, un de mes vieux amis. Vous pourrez lui dire que je le retrouverai de m'avoir fait porter directement les lettres de ma famille bretonne. Et, madame de Grandmont que vous connaissiez peut-être? — Que nous connaissons beaucoup, dit le commissaire avec empressement.

— Le commandant Yammorin est à terre, répondit Montaignon, et selon toute apparence, la journée ne se passera pas sans qu'il ait en l'honneur de vous voir. »



On s'assit. Ernest reprit la parole :

« Je suis au regret, monsieur, dit-il, d'avoir été devancé par notre commandant. Au moment du départ de Brest, je suis allé demander les commissions de la famille de Gramcourt, pour aller la Martinique, je me bornerai donc à vous donner de vive voix ces nouvelles plus fraîches seulement de quelques heures.

« J'avais aussi le plaisir, dit Montaignol, d'être chez monsieur votre parent peu d'instants avant l'appareillage, et je pourrais au besoin ajouter mon témoignage à celui de monsieur Ernest de Portland.

— Ah ! vous êtes monsieur de Portland, s'écria l'ancien dignitaire colonial en se tournant vers Ernest, le fils de l'ami intime de Gramcourt. J'ai beaucoup connu monsieur votre père ; je vous connais vous-même de réputation et suis heureux de vous recevoir chez moi. Je sais que vous fréquentez assiduellement la maison de ma sœur ; soyez deux fois le bienvenu ;... ainsi que monsieur votre ami, m'a s'empressa d'ajouter M. Desgalets.

Montaignol fit une inclination polie.

« Monsieur Montaignol, dit le commissaire, a reçu comme moi-même l'agréable mission de vous offrir les affectueux souvenirs de votre famille bretonne.

« Messieurs, sans aller plus avant, permettez-moi de faire prévenir ma fille de votre visite ; elle sera enchantée de savoir par vous des nouvelles de son oncle, de sa tante et de sa cousine Geneviève qu'elle n'a pas le plaisir de connaître et qui n'en est pas moins son amie d'enfance. Calypso, priez Emma de descendre au jardin. Les deux consues sont en correspondance suivie. Hier encore, ma fille a reçu un lettre charmante de Geneviève, dont tout le monde me fait l'éloge. J'imagine, messieurs les officiers, que vous êtes du nombre de ses admirateurs.

« Mademoiselle de Gramcourt est une jeune personne accomplie, dit Montaignol ; à Brest ses louanges sont dans toutes les bouches ; sa beauté, son esprit et ses talents frappent les plus aveugles, les moins indulgents sont forcés de se rendre à l'évidence.

« J'ai été assez heureux pour voir Geneviève dans l'intérieur de sa famille, ajouta le commissaire, elle a grandi pour ainsi dire sous mes yeux, c'était une enfant aimante, enjouée, intelligente, gracieuse comme un ange ; aujourd'hui, c'est une jeune-fille qui fait à juste titre l'orgueil de ses parents.

« Allons, mes chers messieurs, je m'aperçois avec plaisir que vous renchérissez à l'envi. Mais voici Emma. »

Les officiers se levèrent et virent la jeune créole s'avancer vers la gloriole d'un pas lent qui accusait peut être plus de timidité que de nonchalance. Emma n'était ni grande, ni petite. Si l'on ne pouvait juger de l'élegance de sa taille, car elle portait un de ces larges peignoirs créoles que l'on nomme *galdes* à la Martinique, on devinait qu'elle devait être aussi bien proportionnée qu'elle paraissait jolie au premier coup d'œil. A l'analyse, ses traits manquaient peut-être de grandes lignes et de régularité ; elle tenait de son père quelque chose du type breton, car, il est temps de le dire, malgré son nom essentiellement colonial, M. Desgalets était originaire et natif de Bretagne. Lors de son mariage il en avait pris un moins barbare pour des oreilles martiniquaises que celui de Ardu Kerandantec de Penharlars dont ses ancêtres avaient pu être lords en Bas-Léon ; l'habitation de sa femme le lui avait fourni.

Emma était créole par sa mère. Elle possédait toutes les grâces naturelles à un enfant des Antilles françaises ; une irlandaise lui eût envié la blancheur et la fraîcheur de son teint ; une Espagnole se chèvoya couleur de jas, lisses, soyeux, à refléti bleuâtres. Ses yeux grands et vifs étaient d'un bleu tellement foncé qu'on les prenait toujours pour des yeux noirs. Elle mettait une certaine coquetterie à faire remarquer le contraire. Plusieurs fois elle avait malicieusement reproché aux jeunes peuples du cru qui lui offraient des vers d'avoir fait du jour la nuit dans le seul but d'obtenir aux exigences de la rime.

« M. Montaignol, lieutenant de vaisseau et M. Ernest de Portland, commissaire de la frégate la *Daphné*, dit l'ancien ordonnateur à Emma lorsqu'elle se fut assez approchée. Ces messieurs connaissent beaucoup la famille de Gramcourt. Nous parlions de ton amie Geneviève au moment où tu as paru.

« Je serais désolé que ma présence vous fit abandonner un tel sujet.

« Mademoiselle, dit Montaignol, je me félicite de pouvoir vous offrir en m'acquittant d'une mission dont elle a la bonté de me charger pour vous. Au moment du départ, j'allais prendre congé de ces dames, mademoiselle de Gramcourt m'a invité à vous répéter combien elle serait charmée de vous connaître ; elle m'écrivait qu'elle souhaitait que d'aujourd'hui seulement j'apparécie comme il doit être apprécié. »

Emma rougit légèrement et leva les yeux sur l'officier qui poursuivait :

« Tout ce que son tact exquis lui faisait deviner lorsqu'elle parlait de vous ; les hommages affectueux qu'elle rendait à vos perfections ; tout ce qu'elle disait, en un mot, me faisait désirer bien vivement d'avoir l'honneur de remplir mon message. Je n'ai qu'un regret, c'est de ne l'avoir point fait dans des termes plus dignes d'elle et de vous. Il ne nous est pas donné d'attendre à cette délicatesse de pensée, à cette finesse de langage qui distingue les femmes, et encore moins à ce choix d'expressions, à ce style enchanteur dont votre correspondance est un modèle, s'il faut en croire mademoiselle votre cousine. »

Cette fois le trait avait porté ; et l'impression produite sur la jeune fille se lisait clairement sur sa figure.

« C'est à Geneviève, dit-elle, qu'il faut en rendre ces louanges. La lettre que j'ai reçue hier m'a d'abord bien égayée et puis arraché des larmes d'attendrissement.

« Vos paroles font à la fois l'éloge de son esprit et de votre cœur.

« Si vous saviez comme elle me parle d'une famille de

pauvres paysans bretons dont la ferme a été brûlée et de la visite qu'elle leur a rendue avec ma tante. Ici nous n'avons pas idée de pareilles misères ; la posture que me fut ensuite Geneviève des travaux de ces malheureux n'est pas moins touchante. On voit par là combien le sort de nos noirs est plus doux que le leur. »

Le commissaire, après avoir domé à M. Desgalets de nouvelles détails sur la position de M. et de madame de Gramcourt, s'pressa de prendre part à la conversation :

« Mademoiselle votre cousine vous a souvent louée devant moi, dit-il, de votre bonté pour les esclaves de la plantation ; vous écriez, disait-elle, leur ange tutélaire. »

Emma baisa les yeux.

« Ma nièce a dit vrai, messieurs. Emma est trop compatissante par fois ; lorsque nous sommes aux Gales, c'est un vrai temps de vacances pour nos pressés de négres. J'ai heureusement pour gêner un maître homme qui met bon ordre à tout cela ! »

La jeune fille leva la tête avec vivacité.

Les deux amis, après leur visite à madame Titio, crurent comprendre le sens de ce mouvement, qu'ils n'interprétèrent pas en faveur de l'homme d'affaires ; mais une réflexion plus rapide que l'éclair arrêta sur les lèvres d'Emma les observations qu'elle avait eues au moment de hasarder. Elle trouva qu'il ne convenait point de parler ainsi de l'habitation en présence de deux étrangers, et comme elle voyait tous les regards livrés sur elle :

« Mon père, dit-elle, vous oubliez de demander à ces messieurs des nouvelles du docteur Esturgeon.

« Esturgeon serait votre docteur ? »

« Oui, monsieur, répondit à la fois les deux membres de l'état-major de la *Daphné*.

« Geneviève me l'écrivait, dit la jeune fille, qui ajouta plus bas ; et ce n'était point là le passage le moins plaisant de sa lettre. »

Ernest et Montaignol s'enfermèrent.

« Ces demoiselles, je le vois, reprit M. Desgalets, s'amusaient un peu des travers de l'ami Esturgeon. Il a le tort d'être un peu lousteur, j'en conviens ; mais c'est un garçon de cœur auquel je dois de grandes obligations. Oui, mademoiselle, vous devriez vous souvenir qu'il vous a soignée et guérie, il y a quatre ans, et qu'il venait tous les jours vous rendre visite à l'habitation par une closture de trente degrés ! »

« Mon père ! dit Emma un peu confusé.

« Vous ne d'riez pas avoir oublié, poursuivit M. Desgalets, qu'il en a été de même à l'égard de votre frère Calypso, et que sans lui votre nourrice n'aurait certainement pas échappé à sa maladie de langouère. »

Piqué d'être ainsi réprimandé devant les deux visiteurs, Emma reprit vivement :

« Je ne l'ai pas plus oublié, mon père, qu'il n'a oublié lui-même vos excellents diers. »

Le commissaire et Montaignol ne réprimèrent pas leur hilarité ; l'amour-propre paternel de M. Desgalets fut flatté du succès de la répartie :

« Elle a de l'esprit comme un démon ! murmura t-il. Et que dit donc ton amie Geneviève ? »

« Oh ! presque rien, répondit Emma. Ma tante a souvent rencontré le docteur dans le monde l'hiver dernier, et sachant que nous le connaissons toutes deux, elle me parlait un peu de ses talents de société. »

« Il en a beaucoup, dit Montaignol.

« Infiniment ! ajouta le commissaire.

« Le fait est qu'à bien le droit de le mettre sur la sellette, dit à son tour M. Desgalets, il y met les autres assez souvent.

« Ah ! mon père, s'écria Emma enchantée, vous y voilà donc tout comme nous. »

Le docteur Esturgeon fit bien de paraître en ce moment. Il venait de faire le tour de la ville où il avait une foule d'anciennes connaissances. Déjà il était au courant de tout ce qui s'était passé dans la colonie depuis son dernier voyage. Il fut, selon sa coutume, badin à l'excès, parfois spirituel, souvent satirique.

Pendant que Calypso apportait des verres de grog et des limonades, quelques mots rapidement échangés avec Emma par les deux amis servirent de commentaires à quelques regards malins hasardés à la débéc. L'instant d'après, ils faisaient justice des moqueries du docteur, et comme ils parlaient d'une certaine communauté de sentiments pour ainsi dire sympathiques, ils établirent entre les jeunes gens cette sorte de familiarité imprévue qui n'engage à rien, qui n'est établit pas même un précédent, mais qui a tant de charmes surtout lors d'une première entrevue.

M. Desgalets et sa fille faisaient, du reste, les honneurs chez eux avec toute l'aimable abandon des noirs créoles.

« Et mon ami Julien ! où est mon ami Julien ? demanda le chirurgien-major.

« Il est en classe et ne va pas tarder de revenir. »

Le jeune frère d'Emma, qui pouvait avoir douze à treize ans, entra bientôt après. Le docteur l'attira à lui, le félicita de sa bonne mine, l'interrogea sur ses études, lui fit compliment d'en être à Quinte-Curce et finit par lui offrir un petit cor de chasse jusqu'à soigneusement empaqueté.

Julien, ravi au septième siècle, emboucha aussitôt l'instrument au grand plaisir de sa sœur et des officiers dont l'entretien fut ainsi tout à fait rompu.

Le commandant Vauvornin parut à son tour. Quelques instances que fit l'hospitalier carol, il ne put rentrer à dîner que le docteur Esturgeon.

Ernest et Montaignol retournèrent à bord, charmés de la réception de l'ordonnateur, et se promettaient bien de cultiver des relations propres à embellir leur séjour à la Martinique.

La maison de M. Desgalets devint bientôt le rendez-vous général des officiers de la frégate. Le docteur, le commissaire et Montaignol y étaient admis dans une très-grande intimité. L'on conceit que le premier dit être parfois gênant pour les deux autres et fâcheux dans toute l'étendue du mot,

car il était presque inévitable ; mais il jouissait des bonnes grâces du maître, et force était de le retrouver à terre tel qu'on l'avait laissé à bord.

Après la première visite, Montaignol avait reçu la lettre de madame de Gramcourt, qui l'avait reçue avec moins de déplaisir, en se disant qu'il faudrait y répondre. Un mois s'écoula sans qu'il se présentât d'occasion pour la France. Durant ce mois, l'officier vit Emma plus souvent et surtout moins cérémonieusement qu'il n'avait vu Geneviève pendant l'hiver passé à Brest. Il fit à loisir l'étude du caractère de la jeune créole, lui trouva une sensibilité exquise, mais aussi peut-être un peu de coquetterie. Il comparait les deux cousines l'une à l'autre ; et Geneviève, quoique absente, avait bien des chances en sa faveur ; sans le billet de madame de Gramcourt, Montaignol n'eût pas hésité. Le vieux capitaine de vaisseau de Brest l'emportait de beaucoup, selon l'officier, sur l'ancien ordonnateur, homme éminemment faible. Dont la fortune paraissait fort compromise. Emma avait un frère, Geneviève était fille unique. Enfin, Montaignol avait toujours désiré un intérieur à Brest, un foyer d'affections en France ; il pensait que la femme d'un jeune officier de marine doit avoir encore sa mère pour supporter plus facilement les fréquentes absences de son mari. Toutes les considérations secondaires faisaient ainsi pencher la balance du côté de Geneviève, et elles y pesaient d'un grand poids ; mais Montaignol voyait Emma tous les jours.

Il écrivit avec ménagement et de très-bonne foi, en acceptant la liberté d'actions qu'on lui rendait. Il ajouta cependant, tout comme madame de Gramcourt, que néanmoins il ne renouait pas à l'espoir de renouer les négociations rompues, si, à son retour, rien ne s'opposait à l'exécution de ses premiers projets.

Ernest, de son côté, n'avait pu résister entièrement aux séductions répandues dans toute la personne d'Emma ; il fit des réflexions analogues, quoique bien différentes. Il aimait Geneviève depuis tout longtemps pour raisonner à froid son inclination naissante. Il trouvait que la créole ressemblait à sa cousine ; c'était à peu près les mêmes traits, le même esprit, la même grâce ; l'on ne pouvait avoir l'une sans se complaire dans la société de l'autre. Emma, cependant, avait à la fois plus d'abandon et moins de familiarité. Elle écoutait avec plaisir les demi-déclarations dont Geneviève ne faisait que rire. Ernest pensait que s'il le tentait, il obtiendrait plus facilement un aveu d'Emma que de sa cousine. Il repoussait, à la vérité, cette supposition comme une mauvaise pensée. Il se croyait toujours fidèle à ses premières amours. Son illusion était si grande, qu'il regardait comme une preuve de son attachement pour Geneviève la résolution qu'il avait prise de ne point retourner à Brest et de se faire attacher au service administratif de la colonie, s'il apprenait le mariage de la jeune fille. Il soupçonnait à peine l'influence qu'Emma exerçait sur ce détermination récente, et telle fut la puissance de cette préoccupation, qu'il ne put s'y soustraire en écrivant avec expansion à M. de Gramcourt.

Tandis que Montaignol, qui envisageait l'alternative avec moins de passion que de jugement, avait calculé la portée du moindre mot dans sa réponse à la mère de Geneviève, le commissaire s'était longuement abandonné à toutes ses impressions. La lettre du premier était courte, claire, précise, positive ; il faisait tous ses réserves, ne parlait qu'à peine de la famille Desgalets, et ne semblait trancher à Geneviève que par force majeure. La lettre du second était diffuse, pleine de contradictions et de réticences apparentes ; il était au désespoir, disait-il, d'apprendre que madame de Gramcourt avait mis obstacle à son vœu le plus cher, il se sacrifiait, car il ne voulait que le bonheur de Geneviève ; puis il paraît de son projet de se fixer à Fort-Royal, essayait de prouver que la douleur seule lui dictait cette cruelle résolution et se traissait en parlant d'Emma en termes qui devaient faire croire à M. de Gramcourt tout le contraire de ce qu'il avançait. Les expressions dont il se servait avaient quelque chose d'ambigu qui trompa nécessairement les parents de Geneviève et Geneviève elle-même.

Quand les deux lettres furent parties, Montaignol s'applaudit de ce qu'il avait fait ; il relut avec satisfaction la copie de la sienne.

Ernest avait écrit d'abandon, et se rappela à peine ce qu'il avait pu dire, était mécontent du peu dont il se souvenait, et s'en voulait de sa précipitation. De dix jours il ne se présenta point chez M. Desgalets. L'officier, sur les entre-faites, ne manqua point d'y aller toutes les fois que le service n'y mit point d'obstacle.

Le docteur Esturgeon et, vers la même époque, la triomphante idée de donner un bal à bord de la frégate. La motion fut accueillie par une triple saute de bravos. Montaignol fit observer qu'il se verrait obligé de désister le jour attendu qu'il était, comme on sait, en grand défaut de sa mère. Le chirurgien avait volontiers passé outre ; mais les officiers se récrièrent à l'unanimité. En conséquence, le projet fut remis jusqu'après l'hivernage, qui devait commencer le mois suivant. Le commandant Vauvornin sollicita l'ordre d'aller passer la mauvaise saison à la mer, et, comme il le désirait, la frégate appareilla peu de temps après. Elle devait relâcher successivement dans plusieurs des Antilles, passer à la Havane, se rendre au fond du golfe du Mexique, dont la division française faisait alors le blocus, et revenir immédiatement après à la Martinique, si le commandant de nos forces navales n'avait pas besoin de son concours. Maître Mathieu ne se tenait pas de joie en pensant qu'on avait la chance d'envoyer quelques boulets de canon aux Mexicains :

« Parlez-vous d'un appareillage comme ça, disait-il un commandaire ; que votre major blague tant qu'il voudra aujourd'hui, ça n'est égal, je suis prêt à rire de franc cœur. Ah ! si nous pouvions tant seulement nous ficher une bonne petite brûlée ! »

G. DE LA LANDELLE.

(La suite à un prochain numéro.)

Les aventures de Scipion l'Africain.

PAR BÉNJAMIN ROUBAUD.



Une s'appelait pas d'abord Scipion l'Africain; l'Africain est un surnom qui lui fut donné, comme à l'autre Scipion, à cause de l'éclat de ses aventures en Afrique, où il fut coadjuteur par le besoin de se procurer des émotions que Paris ne savait plus lui causer. La chose arriva à la suite d'un repas, où un brave officier d'Afrique lui fit, après boire, une peinture enthousiaste de plaisirs de la vie orientale.



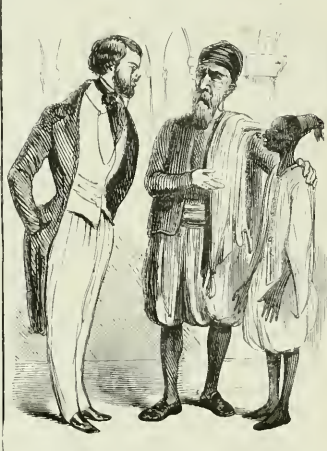
Hu t jours après, Scipion cinglait vers l'Afrique; il jouissait de son premier bonheur à deux lieues au delà de Toulon, car la diligence ne lui avait pas d'abord donné de grandes distractions.



Le voici à Alger: « Oh êtes-vous, dit-il, ô mes rêves d'orient! Qu'est-ce... Des maisons blanches, des volets verts, des habits noirs et des chapeaux Gibus. J'ai vu tout ce monde-là à Paris... »



Patience; Scipion, montant les petites rues de l'ancienne ville mauresque, non encore envahie par ses compatriotes, commença à rencontrer des Indigènes dont les costumes étonnèrent ses regards et charment son imagination.



« C'est un fait, s'écrie Scipion, adieu Paris, adieu ma belle France; ma patrie est ici. » Un Maure, qui le comprend, offre de lui vendre un esclave; Scipion ne marchande pas; il s'assure seulement que celui-ci est bon teint.



Puis il se fait habiller à la mode du pays, trouvant cela bien plus commode que les vêtements européens. Les tailleurs de Paris ne sont pas des fripiers auprès des costumiers africains;



Et les perroquiers de la rue Vivienne de vrais tondeurs de chiens, comparés aux perroquiers de l'Algérie.



Aussi M. Scipion paraît-il enchanté de lui-même, et son esclave fier de son maître.



Le prenant pour un Arabe véritable, un officier, ignorant la langue du pays, lui a dressé la parole en ces termes.



Au lieu de répondre, Scipion retourne chez lui, s'accusant sur le discours de l'officier, et fume une pipe à la manière des Orientaux.



Après quoi il se met à table aussi à la manière orientale, et dîne avec du couscous.



Et après avoir digéré la chose, il va aux bains et se fait masser à la mode du pays, où cela s'appelle un bain de propreté.



Puis, rentré dans son logis, il se donne le spectacle d'une odalisque; et comme il se proposait d'en faire madame Scipion par-devant le commissaire civil,



L'odalisque se laisse enlever par un officier des zouaves, ce qui donne à croire à Scipion que les odalisques se ressemblent par tous pays.



Cependant les odalisques d'Alger ne se contentent pas de se laisser enlever; quelques-unes enlèvent elles-mêmes des officiers, ce qui ne se voit pas en Europe.



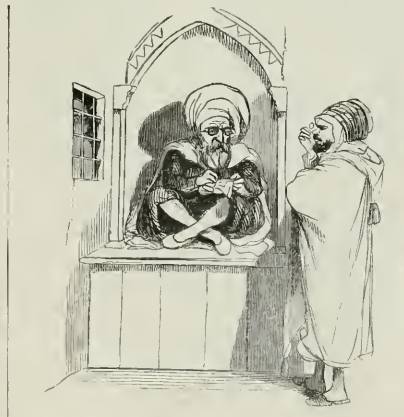
Scipion, qui s'était attendu à trouver des mœurs en Algérie, tombe dans un profond découragement et veut retourner dans sa patrie. Sa négresse le console.



En lui vantant la vertu d'une Mauresque de sa connaissance, et en l'engageant à demander la main de cette vertu à son père.



Mais comme Scipion se défie désormais du beau sexe africain, il veut voir la vertu, et s'adresse en conséquence au père, qui lui répond :



« Épouse d'abord, tu verras après. » Scipion trouve la réponse originale. Cependant on consent à lui laisser voir le grand-père de sa future.



La vue de ce vieillard le décide. Scipion épouse, jus il jouit de la vue de son Africain, et reconnaît qu'il faut venir en Afrique pour trouver ce genre de beautés, inconnus en Europe.



Les Annonces de L'ILLUSTRATION coûtent 90 centimes la ligne. — Elles ne peuvent être imprimées que suivant le mode et avec les caractères adoptés par le Journal.

PAULIN, éditeur, rue Richelieu, 60.

## BIBLIOTHÈQUE DE POCHÉ, VARIÉTÉS CURIEUSES DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS

EN VENTE :

**Tome I<sup>er</sup>. Curiosités littéraires**, 1 vol. in-18, prix : 3 fr. — **Tome II. Curiosités bibliographiques**, 1 vol. in-18, prix : 3 fr. **Sous presse : Tome III. — CURIOSITÉS BIOGRAPHIQUES.**

La collection se composera de 10 volumes dont voici les titres : *Curiosités littéraires* (en vente). — *Curiosités bibliographiques* (en vente). — *Curiosités biographiques* (sous presse). — *Curiosités historiques*. — *Curiosités des Origines et des Intentions*. — *Curiosités des Beaux-Arts et de l'Archéologie*. — *Curiosités militaires*. — *Curiosités philologiques*. — *Curiosités des Traditions, Mœurs, Usages*, etc. — *Curiosités anecdotiques*.

P. MARTINON, rue du Coq Saint-Honoré, 4, Paris.

**DÉPÔT GÉNÉRAL DE PUBLICATIONS A BON MARCHÉ.** Abonnements à toutes les publications paraissant par livraisons.

Au Magasin pittoresque, Paris,	5 fr. 50
— Départements,	7 fr. 20
Au Musée des Familles, Paris,	5 fr. 20
— Départements,	7 fr. 20
Aux Guêpes, Paris,	12 fr.
— Départements,	12 fr.
Au Journal des Enfants, Paris,	6 fr.
— Départements,	7 fr. 50
Au Magasin littéraire, Paris,	12 fr.
— Départements,	14 fr.
A la Revue pittoresque, Paris,	6 fr.
— Départements,	7 fr.

**LA NOUVELLE NÉMÉSIS**, satire, par BARTHELEMY, formera un beau volume de 24 feuilles grand in-8, et paraîtra en 24 livraisons de 16 pages chacune, avec couvertures imprimées. Prix de chaque livraison, 50 c.

Il paraît deux livraisons par mois. Les premiers livraisons contiennent : I. Réveil. — II. L'Angleterre. — III. Explications. — IV. Taïti. — V. La Seance royale. — VI. L'Adresse. — VII. Aux Deux Cent-Treize. — VIII. Les Escarpes. — IX. Les Ultramontains. — X. Les Impuissants. — XI. Le Pamphlétaire. — XII. Les Fortifications. — XIII. La Fête du Roi.

Mise en vente de la 31<sup>e</sup> Livraison.



Le tome I<sup>er</sup> de l'édition illustrée est en vente.

**EUGÈNE SUE**  
LE  
**JUIF**  
**ERRANT**  
ILLUSTRÉ PAR  
**GAVARNI**  
80 LIVRAISONS A 50¢  
**PAULIN**  
RUE RICHELIEU 60

### 100 ENVELOPPES DANS UNE BOÎTE POUR 1 FR.

Ce prix extraordinaire peut être donné pour preuve incontestable des progrès que MARION ne cesse d'apporter dans les perfectionnements de la papeterie. On trouve aussi dans nos magasins les papiers à lettres de toute espèce dont le mode prescrit l'emploi ; celui à angles unis est le type de la dernière distinction. Papeterie MARION, 14, cite Bergère, faubourg Montmartre.

**AVIS AUX DAMES.** Les différents genres de robes et de tapisseries à l'aiguille, — les ouvrages au crochet. — Les ours en laine et en chenille, — la peluche, — la tricot, — et toutes les passementeries pour ornements et garnitures d'objets divers, en un mot, tous ces petits ouvrages que les dames s'amusent à exécuter pour elles-mêmes ou pour offrir en présent, nécessitent des modèles, des renseignements, des explications qu'il est difficile de se procurer à Paris même et qu'on ne pourrait trouver en province. Tout cela est réuni dans un recueil composé et exécuté spécialement pour les abonnés des **MODÈS PARISIENNES**, journal de la bonne compagnie, paraissant 32 fois dans l'année, et publiant, en outre de ses 52 magnifiques gravures de modes, 50 portraits de robes, chapeaux, bonnets, et autres objets représentés par les graveurs. Prix, pour un an, 28 fr.

L'Album des différents ouvrages de dames est donné gratis à toute personne qui s'abonne pour une année — On peut s'abonner pour trois mois (7 fr.), et, si le journal convient, compléter son année d'abonnement par l'envoi de 21 fr. pour avoir droit à l'Album des ouvrages de dames.

On souscrit chez Aubert et comp., place de la Bourse. Les frais des messageries font les abonnements sans frais.

A l'étranger, pour recevoir l'Album, il convient de s'abonner par l'entremise des libraires qui vendent les livres français, tous correspondant avec la maison Aubert et comp.

**VICHY. SEL MINÉRAL DE VICHY** pour faire l'eau de Vichy à 25 centimes la bouteille. Au dépôt général de toutes les Eaux minérales naturelles et des véritables PASTILLES DIGESTIVES de Vichy. DEGENÉTAIS, 527, rue Saint-Honoré, au coin de celle du 29 Juillet.

### DISTRIBUTION DE PRIX.

AVIS IMPORTANT AUX INVENTEURS.

UNE médaille d'or de la valeur de 100 livres sterling (2,500 fr.) et une médaille d'argent de la valeur de 50 liv. sterling (1,250 fr.) seront données par M. M. Joseph Cooke. La médaille d'or pour la meilleure Patente et la médaille d'argent pour le meilleur Dessin pris au bureau des Brevets d'Invention, 20, Half-moon street, Piccadilly, entre le 1<sup>er</sup> novembre 1844, et le 1<sup>er</sup> juin 1846. Les conditions qu'on devra observer et tous les renseignements nécessaires pour l'obtention de brevets et l'enregistrement de Dessins pourront être envoyés en s'adressant par lettre affranchie à M. M. Joseph Cooke, au bureau des Brevets d'Invention, No 20, Half-moon street, Piccadilly, London.

**LE CHOCOLAT MÉNIER** se trouve au dépôt : passage Choiseul, 21, et chez un grand nombre de pharmaciens et d'épiciers de Paris et de toute la France. Se méfier des contrefaçons.

## PAPIER D'ALBESPEYRES ENTRETENANT LES VÉSICATOIRES

SEUL DÉPÔT GÉNÉRAL, FAUBOURG SAINT-JACQUES, 85, à PARIS. Depuis deux ans, le Tout-Paris est le N<sup>o</sup> 1 de la France.

# BAINS DE HOMBURG

(Près de Francfort-sur-Mein.)

Les Eaux minérales de Hombourg jaillissent à deux cents mètres au-dessus du niveau de la mer. Elles sont situées au pied des montagnes du Taunus. A ces eaux, dont la réputation est si bien établie en Allemagne, viennent se joindre de nouvelles sources, qui, par l'intensité de leur minéralisation et l'énergie de leur action dans certains états morbides, s'élèvent à l'un des premiers rangs parmi les eaux minérales de l'Allemagne.

Les sources de Hombourg ont au nombre de cinq. Elles ont été analysées par le savant professeur Liebig. Malgré les différences qui existent entre ces diverses sources, ces eaux peuvent être considérées comme un même médicament diversement modifié. Les principes minéralisateurs restent les mêmes; il n'y a de différence que dans leur quantité et leurs proportions. Et c'est un avantage précieux pour les médecins de pouvoir adapter à chaque cas individuel l'eau qui lui convient; ou, en changeant de source, de pouvoir modifier le traitement pendant le cours de la maladie.

L'usage interne de ces eaux est d'une efficacité constante, surtout quand elle est prise à la source; car alors l'air vivifiant des montagnes, le mouvement, la distraction, l'absence des affaires, concourent à augmenter l'action du médicament.

Les eaux de Hombourg sont stimulantes, toniques, résolutes et purgatives. Elles conviennent dans tous les cas où il s'agit de modifier les fonctions perverses de l'estomac et des intestins, en portant une stimulation particulière sur ces organes, lorsqu'il faut activer la circulation abdo-

minale, exciter les organes sécréteurs, régulariser la nutrition et l'assimilation. Elles sont préconisées avec le plus grand succès dans les engorgements du foie et de la rate, l'hypochondrie, lictère, les hémorrhoides et les constipations opiniâtres. Les maladies des voies urinaires et rénales, la diathèse calculuse et la goutte, dépendant du dérangement des fonctions digestives, en obtiennent d'heureux résultats.

La ville de Hombourg n'est pas restée stationnaire depuis quatre ans que ses eaux minérales ont obtenu une réputation si justement méritée. Une nouvelle ville s'est créée à côté de l'ancienne, et de nouveaux hôtels et des maisons particulières y offrent aux étrangers tout le confort et tout le luxe des établissements de bains les plus renommés.

Les forêts qui entourent Hombourg comme une riche ceinture ont été percées de sentiers et de routes carrossables, de manière que les promeneurs peuvent parcourir facilement les sites si pittoresques du Taunus, le Feldberg, la roche d'Elisabeth, les ciènes de Luther, la mine d'or, etc., etc.

Les entrepreneurs des Eaux minérales ont fait construire un magnifique Casino, qui, par la beauté de son architecture, sa bonne distribution et le luxe de ses décors, surpasse tout ce qu'on a vu jusqu'à ce jour sur les bords du Rhin : il contient une superbe salle de bal, une salle de concerts, des salons pour les jeux de trente et quarante et de roulette, un cabinet de lecture où se trouvent la plupart des journaux allemands, français, anglais, russes,

belges et hollandais, une salle de café, un divan donnant sur une belle terrasse en asphalte, et une superbe salle à manger, avec table d'hôte servie à la française, à une heure et à cinq heures.

L'excellent orchestre du théâtre de Mayence se fait entendre trois fois par jour : le matin, aux sources; l'après-midi, dans les jardins si beaux du Casino; et le soir, dans la grande salle de bal.

Les concerts, les bals et les fêtes de toute espèce s'y succèdent sans interruption.

Les administrateurs, qui ne reculent devant aucun sacrifice pour rendre cette place de bains aussi agréable que possible aux étrangers, ont affermé vingt mille hectares de forêts et de plaines, où le gros et le petit gibier se trouvent en abondance, ainsi qu'un parc de réserve pour les grandes chasses de l'arrière-saison et de l'hiver. Le Casino de Hombourg a, jusqu'à présent, seul le privilège de rester ouvert pendant toute l'année, et la continuation des jeux de hasard, des bals, des concerts et des chasses, fait que, même pendant la saison d'hiver, cette résidence attire une société nombreuse et choisie et qui s'y rend de toutes les parties de l'Europe.

On se rend de PARIS à HOMBURG en 42 heures, en passant par MAYENCE et FRANCFORT; on va en une heure et demie de FRANCFORT à HOMBURG; en deux heures et demie de MAYENCE à HOMBURG; des omnibus et des voitures de la poste font le trajet toutes les heures.

Échouement d'une baleine à Saint-Malo



MOIS DE MAI DE 1820 A 1843.

Années.	Température moyenne	Maximum absolu.	Minimum absolu.	Maximum moyen.	Minimum moyen.
1820	14.4	21.5	5.5	18.8	9.4
1821	12.4	22.0	1.5	16.5	7.8
1822	16.7	29.6	5.5	21.8	11.5
1823	15.2	29.4	5.5	20.5	9.9
1824	12.6	26.0	5.2	16.6	8.6
1825	11.2	26.8	4.5	19.2	9.2
1826	12.6	24.8	2.5	16.9	8.4
1827	11.6	25.5	6.5	18.6	8.6
1828	15.4	26.7	4.5	19.7	10.4
1829	11.9	25.6	6.2	19.1	10.5
1830	14.6	26.5	6.1	19.5	9.7
1831	14.2	25.8	4.2	18.6	9.8
1832	15.2	27.5	4.7	17.8	8.6
1833	14.7	28.0	5.2	22.9	12.4
1834	18.2	28.6	5.7	21.4	11.2
1835	15.8	29.2	6.1	17.5	10.5
1836	15.1	28.7	4.1	17.5	7.5
1837	11.0	25.7	2.0	15.5	6.7
1838	14.2	27.5	5.2	19.4	9.0
1839	15.9	28.6	6.1	18.7	8.5
1840	15.1	29.2	4.2	20.2	10.0
1841	17.5	35.8	7.1	22.6	12.4
1842	13.5	25.5	4.0	20.1	9.4
1843	15.9	28.0	4.5	18.4	8.4
1844	12.4	21.7	3.8	16.5	8.5
1845	10.7	22.5	5.5	14.8	7.3

Observations météorologiques

FAITES A L'OBSERVATOIRE DE PARIS. 1845. — MAI.

Jours du mois.	Hauteur du Baromètre observé à six heures du soir à midi.		Températures extrêmes de la journée.		Température moyenne calculée.	État du ciel à midi.	Vents à midi.
	Millim.	Centigr.	Minimum.	Maximum.			
1	759.61	12.9	20.2	16.9	Béclaires.	S. O.	
2	757.22	12.2	11.0	15.0	Pluie.	S.	
3	759.56	7.5	14.9	10.8	Couvert, éclaircies.	O.	
4	754.25	7.5	11.7	10.8	Nuageux.	O. N. O.	
5	755.21	6.0	12.0	8.8	Très-nuageux.	N. O.	
6	752.10	5.8	15.0	9.4	Très-nuageux.	N. O.	
7	746.59	5.1	12.5	8.4	Couvert, éclaircies.	S. O.	
8	746.41	3.5	15.0	7.9	Couvert.	S. S. O.	
9	745.35	5.8	12.0	8.7	Couvert, pluie.	S.	
10	745.81	4.5	12.1	8.0	Couvert, pluie.	N. N. O. E.	
11	751.09	5.0	15.0	9.6	Très-nuageux.	E. N. E.	
12	755.51	6.1	15.0	9.5	Couvert.	S. O.	
13	757.92	6.5	15.9	9.9	Très-nuageux.	N. N. O. E.	
14	759.56	6.8	14.8	9.5	Couvert, pluie.	N. N. E.	
15	762.64	6.2	15.1	9.5	Couvert.	N. N. O.	
16	762.18	7.2	15.9	9.8	Couvert, éclaircies.	N. fort.	
17	759.04	7.2	15.0	10.7	Couvert.	(N. N. O.)	
18	756.76	5.9	14.7	8.6	Couvert, éclaircies.	N. N. O.	
19	754.27	7.6	15.0	10.1	Couvert, éclaircies.	N. N. O.	
20	753.00	6.3	12.5	9.0	Très-nuageux.	N. O.	
21	748.82	5.8	12.6	7.8	Couvert, pluie.	O. S. O.	
22	745.78	6.3	10.1	8.1	Couvert.	O. S. O.	
23	751.81	6.2	12.0	8.9	Couvert.	O. N. O.	
24	751.51	5.0	17.1	10.5	Très-nuageux.	O. S. O.	
25	750.86	7.5	14.8	12.5	Très-nuageux.	O. S. O.	
26	748.68	6.9	18.9	12.1	Nuageux.	O.	
27	749.18	10.1	22.5	15.7	Nuageux.	E.	
28	750.54	10.5	22.5	16.0	Couvert, éclaircies.	E.	
29	746.85	13.5	17.9	15.3	Pluie abondante.	O. N. O.	
30	750.58	11.0	15.2	13.0	Couvert.	O. N. O.	
31	762.15	8.2	19.0	13.2	Beau.	N. O.	
Moyennes	755.15	7.2	14.8	10.7	Pluie dans la cour, 5 cent. 759 Pluie sur la terrasse, 5 cent. 487		

Remarques sur la température du mois de mai 1845.

Les météorologistes ont rarement l'avantage de se trouver d'accord avec les gens du monde lorsqu'il s'agit de mois exceptionnellement froids ou pluvieux. Les jugements du public sont généralement trop sévères, et influencés par la mauvaise humeur qu'éprouve la continuité du froid et de la pluie, dans une saison où l'on peut raisonnablement s'attendre à jouir de quelques jours de beau temps. Cette fois-ci, il n'en est pas ainsi. Toutes les malédiction, dont le mois de mai dernier a été arçable, toutes les injures qu'il a eues à supporter, sont encore au-dessous de celles qu'il mérite. Instruisons sur procès météorologique, et nous saurons, à un dixième près, quel est son degré de culpabilité.

Depuis 25 ans, nous n'avons pas eu de mois de mai dont la température moyenne ait été aussi basse. Elle est de 10.7, or, le mois de mai le plus froid depuis 1820 a été celui de 1837, et sa moyenne est de 11.0, comme le prouve le tableau suivant. Quarante années d'observation donnent pour la température moyenne de ce mois 16.4 la différence entre la moyenne de 1845 et la moyenne générale est donc de 5.7, différence énorme, car elle porte sur des nombres qui ne sont pas des degrés de température isolés, mais un résultat moyen déduit des extrêmes de chaud et

de froid qui se compensent toujours mutuellement jusqu'à un certain point.

On comprendra, bien mieux encore, combien le mois passé a été froid si on le compare aux mois de mai qui méritent la réputation que les poètes ont faite à cette période de l'année. Un mois de mai poétique, en moyenne, une température de 16 degrés; celui-ci par conséquent est de 5.5 au-dessous de ce qu'il aurait dû être pour meriter autant d'éloges qu'il a essayés de blâme. C'est encore pis, si nous le comparons à ses frères de 1855, 1854 et 1841 où les températures moyennes ont été de : 17.7, 18.2, et 17.5.

La comparaison des températures moyennes ne suffit pas pour nous donner une idée complète de la température du mois de mai 1845. Après les moyennes, il faut considérer les extrêmes. Examinons d'abord les minima, c'est-à-dire le point le plus bas auquel le thermomètre est descendu dans le courant du mois.

En 1845 il a été 5.0. Nous trouvons dans la colonne intitulée minima absolus du tableau suivant, que le thermomètre est descendu plus bas dans les années 1821, 1823, 1825, 1855, 1856, 1857, 1858 et 1859. Toutefois, le degré qu'il a atteint (5.5) est inférieur de 0.5 à la moyenne de ces minima absolus, qui est de 4.1. Ainsi, l'on peut dire que ce mois n'a pas été remarquable par un abaissement extraordinaire de thermomètre quoique le mercure soit descendu plus bas qu'à l'ordinaire.

La chaleur la plus forte que nous ayons éprouvée a été de 22.5 le 25 du mois. Je ne vois que les années 1821, 1855 et 1844 où le maximum de chaleur ait été plus élevé et encore ne l'est-il que de quelques dixièmes de degré. Nous pouvons donc presumer déjà avec une grande probabilité que c'est plutôt l'absence de chaleurs que l'apparition tardive d'un froid exceptionnel qui a abaisé si notablement la moyenne de ce mois. Nous avons ici resté un moyen infallible de nous en assurer en considérant les deux dernières colonnes de notre tableau. Imaginons qu'on note tous les jours du mois le degré le plus élevé marqué par le thermomètre, qu'on fasse ensuite la somme de tous les degrés et qu'on divise par 31 qui exprime le nombre des jours du mois, on obtiendra ce que nous appelons le maximum moyen, qui est l'expression réelle de la chaleur mensuelle. Or, l'avant-dernière colonne de notre tableau nous apprend que, jamais depuis vingt-cinq ans, ce maximum n'a été aussi bas qu'en 1845; aussi est-il très-inférieur à la moyenne générale de tous ces maxima; celle-ci est de 18.8 qui représentent les chaleurs moyennes du mois de mai qui sont par conséquent supérieures de 4 degrés à celle du mois dernier.

L'examen du minimum moyen nous conduit aux mêmes conséquences que celui du maximum; jamais, depuis vingt-cinq ans, comme on peut s'en assurer par l'inspection de la dernière colonne du tableau suivant, il n'a été aussi bas que cette année-ci. Il se trouve inférieur de 2, 2/3 la moyenne générale des minima moyens qui est de 9.4. Ainsi donc la considération des minima et des maxima moyens nous conduit aux mêmes conséquences que celle du minima et des maxima absolus; savoir : que c'est l'absence de chaleurs et non un froid extraordinaire qui a abaisé la température moyenne du mois de mai 1845. Car si nous appelons chaleur la température donnée par les maxima, froid celle qui est indiquée par les minima, nous trouverons que la chaleur a été de 4 degrés inférieure à ce qu'elle est moyennement, et le froid de 2 2/3 seulement plus rigoureux qu'à l'habitude.

Sous le point de vue de la quantité de pluie qui est tombée, ce mois n'offre rien d'extraordinaire. Depuis 1820, il y a eu neuf fois un mois pendant lesquels elle a été la plus considérable. Dans quelques-uns, 1827 et 1830, elle s'est élevée au double; pendant trente jours, le ciel a été constamment couvert, même lorsque le vent était à l'est ou au nord-est, comme le 11, le 14, le 27 et le 28.

Les vents ont soufflé presque constamment des points de l'horizon compris entre le S.-O. et le N.-O.; ils arrivaient chargés des vapeurs de l'Océan Atlantique et de la mer du Nord, qui se condensait en nuages et se résolvait en pluie. Dans les rares instants où le ciel présentait quelques éclaircies, on y remarquait ces nuages blancs et légers qui ressemblent à des flocons de laine; à des pluies ou à la trace légère d'un pinceau chargé de blanc; ces nuages proviennent que le S.-O. régit dans les régions supérieures de l'atmosphère, et sont au milieu de pluies qui troupe rarement. Ce temps a été funeste aux produits de la terre. La floraison des arbres fruitiers s'est prolongée outre mesure, et

les fruits ne sont pas mûrs. En effet pour que le fruit se développe, il faut que la pousse que renferment les étamines vienne féconder le pistil qui, à sa maturité, constitue le fruit. Or, la pousse des étamines se compose de grains qui croissent au contact de l'eau et deviennent alors impropres à la fécondation. Or, si, pendant tout le temps qu'un arbre est en fleur, il pleut continuellement, alors la plupart des grains de pollen sont entraînés par la pluie à mesure qu'ils sortent de l'anthère et ceux qui ne le sont pas s'ouvrent et laissent échapper le liquide qui les contenait. Quand ce phénomène arrive pendant la floraison de la vigne, on dit alors qu'elle est grappée et les grappes se composent en grande partie de petits grains de la grosseur d'une tête d'épingle qui ne contiennent pas de jus, et ne donnent par conséquent pas de vin. Espérons que la vigne sera plus favorisée que les arbres fruitiers, et que de bonnes vendanges nous consolent de la privation des fruits de l'été.

ÉCHOU.

EXPLICATION DU DERNIER BEBUS.

L'homme entraîné par un torrent de plaisirs ne voit pas les maux qui le suivent.



ON S'ABONNE chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les Correspondants du Comptoir central de la Librairie.

A LONDRES, chez J. THOMAS, 1, Finch Lane Cornhill.  
A SAINT-PETERSBOURG, chez J. ISAKOFF, libraire-éditeur commissionnaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-impériale; Gostinof-Dvor, 22. — F. BELLAZARD et Co, éditeurs de la Revue étrangère, au pont de Polze, maison de l'église hollandaise.

A ALGER, chez BASTIDE et chez DROS, libraires.  
Chez J. BIZARD, à la NOUVELLE-ORLÉANS (États-Unis).  
A NEW-YORK, au bureau du Courrier des États-Unis, et chez tous les agents de ce journal.

JACQUES DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de LACRAPE et Co, rue Damiette, 2.

# L'ILLUSTRATION,

## JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris. — 5 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.  
 Prix de chaque N<sup>o</sup>, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

N<sup>o</sup> 122. VOL. V. — SAMEDI 28 JUIN 1845.  
 Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les Dep. — 5 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.  
 Ab. pour l'étranger. — 10 — 20 — 40.

### SOMMAIRE.

**Histoire de la Semaine.**  
**Histoire de la Semaine.** Portrait du colonel Thiébaud, commandant de la légion française à Montevideo; Costumes des différents corps de la légion française; Plan de la ville et de la rade de Montevideo. — **Gourrier de Paris.** Neuf fêtes de chiens: Promenades viciennes sur la Seine; Le Temple flottant des Muses à New-York. — **La Saint-Jean en Provence,** par Charles Poey. Dessin de M. Letuaire. — **Théâtres.** Théâtre-Français. La Tour de Babel. — **Variété physiologique.** La basse littérature. — **Les Barrières de Paris.** (1<sup>er</sup> article.) Encinte de Paris au quinzième siècle; le Harrierre du Trône, les Canotiers de Bercy; un Canotier à terre; une Guinguette de Belleville. — **Les deux Cousines,** Nouvelle maritime, par M. G. de La Landelle. (Chapitre V.) — **Ce que vaut le monnaie à Paris.** Dix-huit Caricatures par Cham. — **Eulogia bibliographique.** — **Annonces.** — **Le Rêve d'un prolétaire.** Une Gravure. — **Rebus.**



Le colonel Thiébaud, commandant de la légion française, à Montevideo.

### Histoire de la Semaine.

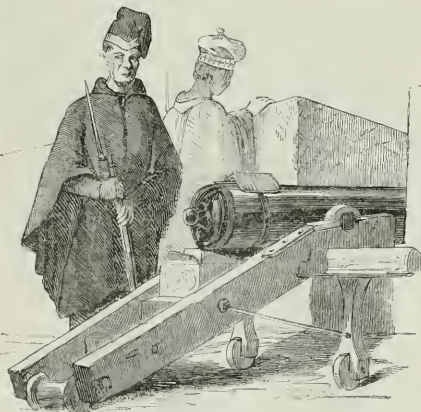
Si nous suivions ici avec détails la discussion du budget, nous ne ferions guère que répéter ce que nous avons déjà eu à dire l'an dernier, et même ce que nous avons eu à enregistrer dans le cours de session qui finit; plus d'un article du budget, comme la taxe de la poste et l'impôt du sel, ont donné lieu à des propositions faites et discutées avant la loi de finances; l'Algérie et les sacrifices qu'elle exige, longtemps encore, avaient également défrayé précédemment plus d'un discours, occupé plus d'une séance de la Chambre et plus d'un paragraphe de nos comptes rendus. Mais ce qui a offert un intérêt nouveau et bien pénible, il en faut convenir, c'est la discussion sur l'état de nos forces navales.

Il y a quinze jours qu'une comédie avait été jouée dans le parlement anglais. On s'était distribué les rôles, et lord Palmerston et sir Charles Napier s'étaient chargés de présenter



P.B.

République orientale de l'Uruguay (Montevideo). — Légion française (soldats).



République orientale de l'Uruguay (Montevideo). — Infanterie et artillerie.



République orientale de l'Uruguay (Montevideo). — Légion française (officiers).

la France actuelle comme la puissance la plus disposée à guerroyer, la plus en mesure de le faire; ils avaient multiplié, par la baguette de leur éloquence, le nombre de nos vaisseau x et de nos batteries de mer, et ils reprochaient à

M. Peel de n'avoir pas encore mis les côtes anglaises à l'abri de tout esprit de conquête en les enfermant dans une enceinte centu ve. Le ministre se défendait faiblement, convenant que nous étions de grands amateurs et se disant forcé

de reconnaître qu'il était sage de prendre ses mesures contre nous. A ce jeu joué, à cette exagération mensongère et calculée de nos forces, a succédé chez nous une discussion sérieuse et un examen exact de notre flotte et de l'emploi des

fonds qui ont été annuellement votés pour servir à son entretien et à son développement. Le rapport de la commission du budget était fait pour autoriser sur ce point les plus vives inquiétudes; la discussion a été loin de les dissiper. Une ordonnance du 1<sup>er</sup> février 1857 a fixé le cadre de la marine. Aux termes de ses prescriptions, nous devons avoir 270 navires à voiles dont 40 vaisseaux et 50 frégates, et de plus 40 pyrascaples; une décision du 4 mars 1842 porta à 70 le nombre de ces derniers bâtiments en leur assignant une force de 18,500 chevaux. A cette date de 1857 le budget était de 62 millions. Pour maintenir notre force navale, ou pour la porter au pied de paix convenu, on a augmenté successivement la dotation; elle a été, dès 1858, de 72 millions; en 1859, de 79 millions; en 1840, de 89 millions; en 1841, de 124 millions; en 1842, de 140 millions; en 1843, de 125 millions; en 1844, de 124 millions; enfin, en 1845, elle sera de 120 millions, sans comprendre le crédit qui va être alloué pour l'exécution du nouveau traité relatif au droit de visite. Il est vrai qu'il faut retrancher des trois dernières années, une somme de 50 millions affectée aux paquebots transatlantiques; mais, à part cette réduction, il restera encore pour la période comprise entre 1857 et 1845 près d'un milliard. Pour 1846, on dépassera 150 millions, le double du budget de 1857. — Voici maintenant l'état de notre marine en 1857 et son état en 1843. En 1857, la flotte se composait ainsi : 1<sup>o</sup> 41 vaisseaux dont 24 à flot et 27 sur les chantiers. Ces derniers, plus ou moins avancés en construction, ne représentaient que

17 vaisseaux entièrement achevés, lesquels ajoutés aux 24 à flot forment bien un total de 41; 2<sup>o</sup> 56 frégates dont 36 à flot et 20 en construction (soit 28 pour 20); 5<sup>o</sup> 55 bâtiments à vapeur dont 28 à flot et 7 en construction, montant ensemble à 4,450 chevaux. En 1843, nous n'avons plus que 59 vaisseaux et 57 frégates! Il y a bien un accroissement dans les bâtiments à vapeur; de 53, ils ont été portés à 47. Mais l'augmentation peut-elle compenser le déficit précédent et justifier l'emploi des crédits considérables accordés à la marine? Nous n'avons compris, dans les deux termes de cette comparaison, ni les paquebots transatlantiques, ni la dépense faite pour leur établissement, ces paquebots n'étant point destinés à un service de guerre, dans les projets du gouvernement. Cette triste et inexplicable situation a déterminé la Chambre à ordonner une enquête administrative dont le résultat devra être porté à sa connaissance à l'ouverture de la session prochaine.

La Chambre, il lui faut rendre cette justice, encore bien qu'elle ne tienne pas compte, la plupart du temps, des propositions de réduction que lui a faites sa commission du budget, consacre cependant encore plus d'attention au vote de cette loi de finances qu'il s'en attendait d'elle après six mois d'une session où elle s'est montrée, presque toujours, fatiguée, distraite et inexacte. C'est peut-être la conscience qui elle a mal commencé qui la détermine à moins mal finir, et à prêter plus d'attention aux projets qui lui restent à discuter qu'à ceux qui sont déjà sortis de son urne. Elle s'est

valdo, l'organe semi-officiel du gouvernement, ont conjuré le ministère de donner une prompt solution à la question du mariage de la reine, qui est le prétexte de l'agitation des partis et la cause de l'inquiétude générale. La correspondance ordinaire annonce, à la date du 17, que la veille les ministres présents à Madrid se sont réunis deux fois en conseil et ont décidé qu'ils publieraient dans la *Gazette officielle* une déclaration ou plutôt un manifeste sur la malheureuse fabrication de don Carlos et les prétentions de son fils aîné, pour rassurer le pays et dissiper les illusions que peut nourrir le parti carliste. On assure que le ministère espagnol va adresser une note à notre gouvernement pour le prier de n'accorder ni à don Carlos, ni à son fils aîné, les passe-ports qu'ils auraient demandés.

La *Gazette d'Orfer* dit que les malheureux paysans de la haute Hongrie, révoltés à la dernière misère par les inondations du mois dernier, affluant à Pesth, où ils ont établi un véritable bazar de chair humaine. Ils vendent leurs filles de huit à dix ans pour 5 florins, les garçons de 10 à 20 kreutzers (environ 1 fr. 50 c.). Ce journal raconte qu'un jeune garçon, vendu 60 kreutzers, s'était jeté aux pieds de ses parents en les suppliant de ne pas le livrer, et promettant de ne plus demander à manger s'ils voulaient le garder. Le père de ces malheureux, c'est que les vendeurs ne s'informent pas même du nom de leurs acheteurs.

Un ukase concernant le costume des Israélites a été publié au commencement de mai à Wilna. Après le 21 mai, tous les Israélites, sans distinction de sexe, devaient porter le costume chrétien, dont l'ukase donne la description. Les Israélites qui veulent continuer à porter le costume qui les distingue des chrétiens, doivent payer une taxe proportionnée à leur fortune et à leur position sociale. Ceux qui ne paieraient point la taxe et conserveraient le costume, seront condamnés à une amende de 10 roubles d'argent.

Une loi qui établit l'égalité des parages vient d'être promulguée en Suède. La haute noblesse se montre fort irritée contre cette loi.

On a adressé aux journaux français le reproche de soulever la discordance entre la France et l'Angleterre. Voici ce que le *Times* imprime, sans doute par esprit de conciliation : « Il n'est plus question le moins du monde du chemin de fer qui traverserait l'isthme de Suez, ni de la convention postale que M. Burne devait conclure avec Mehemet-Ali. Si ces deux objets si utiles aux intérêts anglais n'ont pu être atteints, on n'en sera point étonné si l'on songe qu'Artun-Bey, le premier ministre du vice-roi, est à la solde du gouvernement français, et sous la protection de la France. » Nous n'avons pas besoin de dire combien il est ridicule d'attribuer l'insuccès de M. Burne à l'or de la France. Il y a quelques jours, le *Morning Chronicle* accusait les colons de Bourbon de tirer tous les ans dix mille nègres de Madagascar, avec le concours manifeste des autorités coloniales. La presse anglaise, on le voit, ne recule pas devant l'absurde.

Les dernières correspondances de Syrie annoncent que la guerre civile de cette contrée prend tous les jours un plus grand développement. Le nombre des Druses qui sont sous les armes s'élève déjà à 4,000 hommes, celui des Maronites à 11,000. C'est, des deux côtés, plus du quart de la population male capable de porter les armes. Les prêtres maronites encouragent la population chrétienne au combat qui doit lui délivrer du joug et de l'oppression des Druses idolâtres, et proclamer la sécurité à leurs foyers, à leurs églises et à leurs champs. Cette intervention des prêtres a déjà produit des résultats favorables aux Maronites, car ils ont remporté des avantages notables sur leur ennemis en plusieurs endroits, et particulièrement à Metn, où ils ont classé tous les Druses. Le 16 et le 17 mai, ils ont pris quatre canons à ces derniers. Le Porte met avant l'opinion que le calme ne pourra être rétabli dans le Liban que par l'éloignement de plusieurs familles importantes, tant parmi les Druses que parmi les Maronites. Toutefois, à la demande des ambassadeurs, le duc de Constantinople a expédié, le 28 mai, des ordres au pachà de Syrie pour qu'il établisse la paix dans le Liban. Quand celui-ci aura reçu les ordres, il dira qu'il attend les renforts; déjà par une lettre en réponse à celle des cinq consuls, le pachà s'applique à démontrer qu'il a fait tout ce qui dépendait de lui pour empêcher les troubles d'éclater.

Les nouvelles de Chine, reçues par le dernier courrier de Bombay, vont jusqu'au 16 mars. Un extrait, traduit de la *Gazette de Pékin*, dit que Ki-ying, le gouverneur général de Canton et commissaire plénipotentiaire, ayant fait à l'empereur un rapport favorable sur la religion chrétienne, le fils du ciel, après un mûr examen des préceptes de cette religion, a déclaré que non-seulement ce n'était pas une croyance nuisible, mais que même elle était recommandable, et, en conséquence, il a fait lever l'interdit qui pesait sur elle. Ceci est une nouvelle très importante et très-agréable pour le corps des missionnaires de différentes nations chrétiennes. Les jésuites devraient profiter de cet état de choses pour transporter en Chine le centre de leurs opérations. Le sénat de Macao, dans le but de relever le commerce de cette colonie, menacée d'une décadence complète, par la concurrence de Hong-Kong, a modifié les règlements de port, allouant des navires des exactions dont on les avait imprudemment grevés. On n'a conservé qu'un simple droit de tonnage de 5 aunes (environ 1 fr.) par tonneau. A Hong-Kong, les noms de deux petites villes chinoises, Tchik-tchou et Chek-pai-wan, ont été changés, par ordre du gouverneur, en ceux de Stanley et Aberdeen, en l'honneur des deux ministres britanniques.

Des nouvelles stupéfiantes avaient été mises en circulation sur le sort de Montevideo et de ses défenseurs. On a reçu des dépêches plus exactes de cette ville allant jusqu'à la date du 4 avril. Dans l'incertitude de savoir quelle serait la décision des puissances relativement à la reconnaissance du blocus général de la ville, les habitants avaient senti leur résolution s'affermir et leur enthousiasme s'accroître. Il avait été arrêté que, si le blocus était reconnu, Montevideo

Ile des Rats.



résignée à accorder une semaine de plus à ses travaux. Avant de monter en wagon, elle va voter quelques centaines de kilomètres de chemins de fer.

M. O'Connell a reparu à la chambre des communes. Cette rentrée, qui a produit une sensation assez vive, a donné lieu, dans les feuillets anglais, à des interprétations diverses. La plus naturelle, c'est que M. O'Connell ne veut pas laisser M. Peel réviser seul les lois qui régissent l'Irlande. Evidemment plus d'un article des projets ministériels n'a été dicté que par le désir d'obtenir une part de l'influence que le grand agitateur a exercée seul jusqu'ici. C'est une lutte de popularité dans laquelle l'Irlande doit trouver son profit.

La Belgique a vu renouveler la moitié de sa chambre des représentants. Sur quarante-huit députés sortant et appartenant aux opinions diverses, huit, tous ministériels, ont succombé et ont été remplacés par les candidats que portait le parti libéral. La victoire de celui-ci a déterminé la démission des ministres qui se donnaient pour des ministres de transaction, tout en laissant pencher la balance du côté du parti catholique. Jusqu'ici la démission de M. Nothomb a seule été acceptée par le roi Léopold. Les autres ministres conservent provisoirement leurs portefeuilles, et est état de choses sera maintenu jusqu'à un voyage que le roi va faire en Angleterre, d'autres disent jusqu'à l'ouverture des Chambres.

Tandis que la Suisse et la Sardaigne préparent leurs arrangements pour le confinement du docteur Stover, auquel on avait refusé l'exil aux Etats-Unis, parce qu'il s'y était été libre, mais par qui l'on avait fait demander formellement au gouvernement sarda d'être reçu non plus en libéré, mais à Cagliari; pendant cette négociation où le gouvernement de Lucerne montrait qu'il n'avait ni le courage de faire exécuter, ni la bonne volonté de gracier son prisonnier, la porte de la prison s'est miraculeusement ouverte pour le docteur. Le 19, à cinq heures du matin, la nouvelle de son évasion s'est répandue à Lucerne comme une étincelle électrique. Voici ce qu'on a bientôt appris : A minuit, pendant qu'un repas de corps réunissait les membres du gouvernement, et que ceux-

ci buvaient le champagne en l'honneur de la victoire remportée sur les corps-francs, la grande porte de Kesselthurn s'ouvrit pour donner passage à quatre gendarmes, dont deux seulement appartenant en réalité au corps des agents de la force publique; les deux autres étaient le docteur Steiger et le géôlier de la tour, lequel, depuis trois semaines, avait consenti à prêter son concours à la déviance du captif. Tous les quatre se dirigèrent à pied, par des rues détournées, vers le faubourg de Weggi, où se trouvait une voiture attelée de deux vigoureux chevaux, qui partaient au grand galop, et parcoururent quatre lieues en une heure. Une autre voiture, envoyée de Zurich, recut alors les fugitifs, et les conduisit sans encombre à Knonau, premier endroit du territoire zurichois : la seulement on put se croire en sûreté. Dès lors la course fut un peu ralentie; et, entre six et sept heures du matin, le brave Steiger arrivait à Zurich, où il a été reçu triomphalement. On dit que c'est seulement à deux heures et demie du matin, qu'une ronde envoyée pour visiter l'intérieur de la tour eut connaissance de l'évasion. Des estafettes furent envoyées immédiatement dans toutes les directions, mais inutilement, car, à cette heure-là, le prisonnier n'était plus sur le territoire helvétique.

Deux réfugiés espagnols ont été arrêtés dans le département de l'Aude, près des marais de Leucate, voisins de la frontière espagnole. On avait cru à tort reconnaître dans l'un d'eux le général Cabrera qui aurait trouvé moyen de s'échapper de la ville où on l'avait fait interner. Cette nouvelle, démentie depuis, mais rayonnée dans le premier moment de l'abandon de don Carlos et du manifeste de son fils, a donné l'éveil au parti libéral en Espagne, qui réclame vivement une manifestation catégorique de la part du gouvernement contre le parti carliste. On pensait que ce chef, si tristement célèbre, ne se serait pas hasardé à rentrer en Espagne, s'il n'avait pu en avoir des chances d'opérer un son évènement quelconque dans la province de Catalogne ou dans le royaume de Valence, qui ont été longtemps le théâtre principal de ses funestes exploits. Les journaux de Madrid, et notamment l'*He-*



se regarder comme autorisée à ne prendre conseil que de son propre salut, et, pour le mieux assurer, les habitants restés neutres auraient été obligés de choisir entre leur expulsion ou la défense de la ville. Elle avait pour dix mois de vivres. Elle était déterminée à se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Les assiégés comptaient sur la diversion qui pourrait être opérée par Rivera, quand fut connue une dépêche atroce d'Urquiza qui annonçait la défaite de son adversaire. Il paraît que cette dépêche était très-prématurée. Rivera, loin d'avoir été battu par Urquiza, s'attribue au contraire la victoire. On est d'antant plus porté à partager cette opinion, que le rapport détaillé d'Urquiza, annoncé le 27 mars, n'avait pas encore paru le 4 avril. D'après le rapport des passagers d'un navire qui a touché dans un port voisin du lieu du combat en se rendant à Montevideo, le commencement de la bataille aurait été en effet funeste à Rivera. Le désordre se serait mis dans son aile gauche, et il aurait d'abord perdu une centaine d'hommes ; c'est alors qu'Urquiza a expédié, dit-on, un courrier à Oribe pour annoncer sa victoire. Mais les choses ont bientôt changé de face, et l'on assure qu'Urquiza a été obligé de battre en retraite en abandonnant le champ de bataille à Rivera. Le brave comte Thiébaud rangeait avec sa troupe les portes de Montevideo, lorsque la nouvelle de la grande victoire d'Urquiza arriva au camp d'Oribe. Aussitôt les soldats buenos-ayris manifestèrent leur joie par des fuzils d'artifice et des acclamations. Quelques hommes s'approchèrent même de six murs assiégés et transmirent la nouvelle à la troupe française qui les gardait. La consternation se répandit dans la ville. Mais en même temps des lettres qui annonçaient l'intervention des puissances furent apportées à diverses personnes. Elles firent l'effet d'un courant électrique. On lisait d'abord ces lettres sans oser y croire. Lorsqu'il n'y eût plus été possible de douter de l'authenticité de la nouvelle, l'allégresse la plus vive a éclaté dans toute la ville. Elle s'est sentie enfin délivrée de la crainte des supplices que lui réservait Rosas.

Toutes les correspondances rendent hommage à la belle conduite tenue et aux immenses services rendus par la légion des volontaires français que commande le colonel Thiébaud. Nous sommes heureux de pouvoir donner des détails sur ce corps qui soutient si noblement sur les bords de la Plata le nom du pays dont les agents n'ont pas craint de le dénationaliser. Cette légion est composée d'un état-major complet, dont le plus haut grade est celui de colonel; de quatre bataillons, forts de 700 hommes chacun; d'une escouade de musiciens, de 17 sapeurs et de 200 canonniers, pour le service de douze pièces d'artillerie de campagne, des caillères de 4, de 6 et de 12, attelées de mules; ces artilleurs ont le même uniforme que ceux de France. Les officiers supérieurs sont à cheval; ils portent le képi bleu, avec bandeau rouge et les bésiers blancs, le pompon blanc; la veste de cavalerie en drap bleu, parements rouges avec liserés blancs; collet bleu avec pompons blancs; pantalons bleu avec bandes au or; le sabre de cavalerie noir. Les chefs de bataillon ont le même uniforme que leurs soldats; les habillements d'une blouse de couleur bleu-bleu, d'un pantalon de même couleur et coiffés du képi, dont la couleur varie; il est rouge avec bandeau bleu pour les compagnes de grenadiers; bleu avec bandeau rouge pour les fusiliers; bleu avec bandeau jaune pour les voltigeurs. Les Basques, qui forment le 5<sup>e</sup> bataillon, portent la veste ronde en drap bleu et le béret basquais (la boyna), aussi bleu. Chez tous, la giberne est fixée à un large ceinturon noir avec boucle sur le devant. Les musiciens ont une capote en drap bleu, collet bleu de ciel, comme le képi, l'un et l'autre avec galons d'argent; pour arme, le sabre droit. Les sapeurs portent le bonnet à poil, la blouse, le tablier, la lachie et le sabre-poignard. La cocarde était tricolore; mais il a fallu l'enlever devant l'existence de M. le consul Pichon, et, depuis le 12 octobre 1845, les Français, à Montevideo, n'ont plus aucune cocarde sur leurs schakos. L'organisation de cette belle légion était complète le 8 avril 1845, jour de la première revue. Depuis cette époque, elle souffrait, toutes les nuits, un bataillon de service aux fortifications, établies entre Montevideo et le village dit Le Cordon, dont les maisons ont été rasées; cent pièces de canons, en fonte, montées sur affûts de siège de différentes formes, sont en batterie sur ces remparts. Un Espagnol-Catalan est parvenu à fondre, à Montevideo même, des boulets de tous calibres.

La garnison de Montevideo est, en outre, composée des soldats du pays ou gauchos; de la légion argentine (les Buenos-Ayris exilés ou émigrés) et des nègres, organisés en infanterie et ces nègres sont coiffés d'un bonnet de police ou de l'ancien bonnet de matelot dit à la Robia-de-Bas, le pantalon et la veste sont couverts par le puecho (manteau des gauchos), qui est bleu pour le 1<sup>er</sup> bataillon, vert pour le 2<sup>e</sup> et brun pour le 5<sup>e</sup>. Toutes les troupes sont campées hors de la ville, dans des baraquas en planches, et quelques maisons existent entre la ville et les fortifications. Les volontaires ne reçoivent aucune solde; mais la république Orientale fournit l'établissement et les vivres en rations de viandes, légumes secs, pain et eau-de-vie. Le gouvernement de Montevideo a voté, pour être abandonnée en jouissance aussitôt après la guerre, une concession de vingt lieues carrées de terres labourables, près d'une rivière navigable, et cinquante mille litres de bétail.

Un drame épouvantable vient de se passer à bord d'un bateau de la compagnie autrichienne de Lloyd, l'Impératrice, capitaine Ghicini, qui revenait de Trébisonde. Voici comment on raconte les faits: deux dériviches de Bonkhara, classés successivement de Trébisonde et de Samsoun, s'étaient rendus à Sinope; mais ils furent d'expulsion par les autorités locales, ils prirent passage sur l'Impératrice, pour se rendre à Constantinople. On était à cent cinquante milles environ de l'entrée du Bosphore, quand il fut tout à coup saisi d'une rage frénétique, produite, dit-on, par l'abus qu'ils avaient fait, dans la journée, d'un narcotique puissant dont on use beaucoup en Perse, et qui s'extrait des feuilles

du chanvre mâle. L'un d'eux, sans y être poussé par la moindre provocation, saisit un pistolet qu'il portait à sa ceinture, le déclara à bout portant sur un jeune Grec placé auprès de lui et l'étend sans vie sur le pont; il tire alors un poignard, son camarade en fait autant, et tous les deux se jettent sur les passagers qui obtient sur le pont et frappent sur toutes les personnes qui s'offrent à leurs coups. Le commandant accourt en toute hâte pour connaître la cause de ce tumulte, s'empare d'un fusil armé d'une baïonnette et frappe mortellement l'un de ces furieux, qui se précipita sur lui. Les matelots s'étant armés à la voix de leur chef, ils ne purent se rendre maîtres du second qu'en le frappant mortellement. Tous ces faits se sont passés en moins de temps peut-être que nous n'en avons mis à les raconter, et pourtant cinq personnes avaient été blessées, dont trois dangereusement, parmi lesquelles le lieutenant du bord; deux des blessés sont musulmans; deux autres personnes, indépendamment du jeune Grec, ont été tuées, un Arménien et l'agent de la compagnie du Lloyd à Trébisonde, M. Marinowich. Qu'on se figure la terreur qui a régné un instant à bord! Plusieurs passagers avaient grimé dans les cordages, et un grand nombre allaient se précipiter à la mer, lorsque le capitaine parut, et par son courage et sa présence d'esprit mit fin à cette horrible boucherie. A son arrivée, le capitaine a adressé un rapport à l'internecion d'Autriche, et la Porte a envoyé une commission qui a dressé procès-verbal.

Le général Pierron, nouveau président d'Haïti, s'est décidé à se rendre au chef-lieu de la république; la crainte de machinations contre sa vie était une cause de ses hésitations. Il pense cette crainte au point de n'oser s'asseoir sur un siège tombouré, de peur qu'une machine infernale n'y soit renfermée, et ne se sert que d'escaheaux ou de bancs de bois ou de jonc. La conduite despotique du président Pierron n'est guère propre à consolider son pouvoir. Il a refusé de prêter serment à la constitution, et il ne reconnaît que la force des armes. Ses principaux agents sont des généraux, qu'il traite d'ailleurs avec la dureté d'un vieillard et la grossièreté d'un nègre qui ne parle que le patois des Antilles. Le 19 mai, le général Pierron, avant de partir pour le Cap-Haïtien, a passé en revue la garde nationale de Port-au-Prince et a envoyé aussitôt vers les frontières un bataillon, qui est retourné en ville la nuit suivante. Comme M. Pierron juge que le ministère est un embarras, il n'a donné d'instructions qu'au commandant du département. D'après cela, il n'est pas surprenant que ses partisans eux-mêmes parlent de déchéance. Le mécontentement s'est accru à tel point qu'à la fin de mai, date des dernières nouvelles, on regardait un changement comme prochain, et on l'attendait sans grande inquiétude. Un brick avait quitté notre division navale devant l'île; une corvette l'a remplacé.

On écrit de Darmstadt (grand-duché de Hesse-Darmstadt), le 20 juin: « Hier, nous avons été témoins d'un effet extraordinaire de la lune, et dont peut-être il n'y a jamais eu d'exemple. Vers cinq heures du soir, le fluide électrique s'est déchargé, avec un grondement très-prolongé et semblable à un grand fracas, sur le vaste étang dit de Wogsdamm, près notre capitale, et aussitôt il s'est élevé au milieu de cet étang un flot couvert de roseaux, ayant la forme à peu près d'une étoile à cinq branches, et dont le plus grand diamètre a une longueur d'environ vingt-deux pas. Cet événement a eu lieu sans que l'on eût ressenti la moindre secousse de tremblement de terre. L'effet, d'après l'examen qui en a été fait, tient solidement au fond de l'étang de Wogsdamm. Aujourd'hui un grand nombre d'habitants de Darmstadt sont allés le visiter. »

### Courrier de Paris.

Paris est un pays accoutumé de tout temps aux aventures singulières, aux faits surprenants, aux événements inouïs; chaque jour, chaque heure, chaque minute, amène sa surprise, son émotion, son scandale; si bien que Paris, habitué à être réveillé tous les matins en sursaut par quelque nouvelle originale, extraordinaire, invraisemblable, incroyable, à fin par faire comme les estomacs blasés par l'abondance des mets épiciers et des liqueurs enivrantes; il accepte, il prend, il dévore tous ces bruits bizarres, toutes ces révélations ébouriffantes qui lui arrivent de tous côtés, avec une sorte de laisser aller qu'on prendrait pour de l'indifférence; il passe un sonnet, et sans s'en rendre compte il a vu une aventure singulière au récit d'une aventure plaisante, et n'apprend guère un grand scandale avec plus d'émotion qu'une simple peccadille. Telle est la vie des grandes villes, tel est le résultat des grandes civilisations, qu'on finit par ne plus s'étonner et ne plus s'inquiéter de rien, à force de tout voir, de tout savoir et de s'attendre à tout.

Cependant, il s'est passé, ces jours-ci, un fait d'un tel caractère et qui semble, par la position et le nom de la personne compromise, si incroyable, si impossible, que cette grande ville de Paris, si distraite d'ordinaire et si facilement entraînée au bout d'un quart d'heure, et jétée sans cesse d'un événement dans un autre événement et d'une première surprise dans une seconde, est encore tout émue et stupéfaite de l'étonnement douloureux qu'elle en ressentit. Nous voulons parler de l'arrestation de M. le prince de Berghes, jeune homme de vingt-trois ans, riche, récemment marié à une jeune femme charmante, allié de tous côtés aux plus hautes familles aristocratiques. Nous n'aurions certainement pas été les premiers à publier cette folle aventure et les faits qui l'ont produite, si elle n'avait pas eu un tel éclat public, circulé dans tous les salons avec une telle rapidité, et obtenu de la révélation unanime et sans voile de tous les journaux sans exception une si irréconciliable authenticité, qu'il n'y a plus moyen pour nous, qui respectons cependant avec scrupule et dissimulons les douleurs et les désastres de famille, de nous tenir sur un fait qui n'est plus un secret pour personne, et dont toutes les conversations privées et tous les

organes publics s'occupent et retentissent. D'ailleurs, il y a à tirer de cet événement inouï une moralité nécessaire et utile qui servira comme de compensation à la révélation elle-même; et puis, on se demande pourquoi, quand tout se fait et se dit au grand jour, quand la presse, loquace inexorable et dévorante, promène sa lumière inévitable dans les coins les plus retirés, sur les noms les plus obscurs, sur les faits les plus subalternes et les plus dignes de silence et de pitié, pourquoi, dis-je, il n'y aurait pas place égale pour tout le monde à cette lumière redoutée, et pourquoi elle refuserait d'éclairer les fautes et les crimes commis au sommet de la société, alors qu'elle descend dans les rangs les plus infimes et les plus misérables, là où les fautes et les crimes s'exécutent, si rien de tel peut s'exercer, ou du moins s'expliquer par l'ignorance, le malheur et la pauvreté.

M. le prince de Berghes est prisonnier depuis huit jours à la Conciergerie, sous la prévention d'avoir fait fabriquer des jetons du Jockey-Club, de les avoir mis en circulation avec la signature de M. Grandhomme, secrétaire et caissier du club, par lui contrefaite. Il s'agit, comme on voit, d'une accusation de faux en écriture privée. La valeur des jetons mis en émission est de 2,500 fr. Le jeune prince, par sa fortune propre, par celle de sa femme, est plus que deux fois millionnaire.

Tout est incroyablement dans cet acte, auquel on ne peut donner une explication qu'en défendant la moralité du prince de Berghes aux dépens de son intelligence; c'est lui qui a commandé les jetons au tailleur qui les a fabriqués, lui qui est allé les retirer lui-même, lui qui les a remis à son propre beau-frère en échange de la somme de 2,500 fr.; puis, quand l'éveil a été donné par le caissier du Jockey-Club, qui a constaté le faux à la présentation des jetons, quand la justice s'est mise à chercher la trace du coupable, tandis qu'elle reculait devant le nom du prince et ne le soupçonnait pas, c'est le prince lui-même qui, par ses maladrotes et plus tard par ses aveux, a fini par contraindre le juge d'instruction à croire ce qu'il ne voulait pas croire et ce qui, en effet, semble encore incroyablement aujourd'hui. Du reste, quoique troublé, quoique hésitant dans le cours de ses recherches de la justice épiant le coupable, M. le prince de Berghes, dit-on, n'a jamais semblé un moment sentir la gravité de l'acte qui lui est reproché et de la situation où il s'est mise. Il ressemblait bien moins à un coupable qui a la conscience du mal qu'à un lait, qu'à un écuyer maladroite, mal appliqué, faible de cervelle, peu véridique, qui cherche à dissimuler un mauvais tour qu'il a joué à un maître ou à un camarade, et ne prévoit rien au delà du *persum* et de la retenue. Plaise à Dieu qu'il en soit ainsi, et que les débats de ce procès et de cette accusation sans exemple, révèlent, dans l'organisation du jeune prince, des faits physiologiques qui sauvent son honneur et ne compromettent que sa raison!

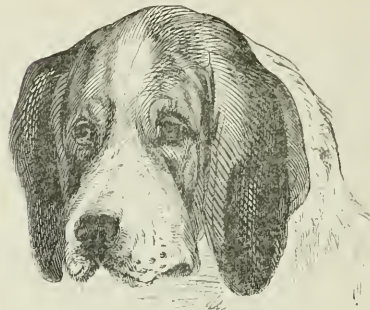
Quoi qu'il en soit, et nous ne voulons point par cette réflexion aggraver l'événement que nous racontons, il est malheureusement incontestable que, de tous côtés, des faits douloureux, des scandales ou des désastres révèlent des passions aveugles, des besoins violents, une dénationalisation inquiétante, menaçante pour la sécurité et l'honnêteté des familles, dans une certaine portion de la jeunesse. — Dieu merci! nous avons aussi la jeunesse laborieuse et honorable, — qui tient de près à la classe riche ou enrichie, et à ce qu'on appelle encore la noblesse. On n'a pas vingt ans, et on joue un jeu effréné, on fait courir, on a sa danseuse, on va Pomaré; si bien qu'on dévore son existence en peu d'années ou qu'on la détruit, et que de temps en temps, du côté de ce monde emporté dans l'irrésistible tourbillon, vous entendez venir le bruit d'un duel homicide, d'une ruine scandaleuse, ou d'une action déshonorante. Que la jeunesse aise! Il est temps.

Paris est fait ainsi; tandis qu'on se ruine ou qu'on se déssole d'un côté, de l'autre, on cherche, on imagine, on exécute de nouveaux moyens de s'amuser et de se distraire; là les pleurs, ici le rire, et sur les débris de ceux qui viennent de se perdre et de faire naufrage, d'autres arrivent pour ouvrir de nouvelles voies et de nouveaux théâtres au plaisir.

Nous parlerons une autre fois du nouveau Tivoli qui vient de naître, pour remplacer l'ancien Tivoli dévoré des longtempes par le railway et la locomotive. Nous irons nous égarer dans ces verts bosquets et sur ces charmantes pelouses que la spéculation vient d'ouvrir, du côté de la barrière Rochechouart, à la danse, aux fûtes volantes, au coup de poing phénix, à la balancière, aux soleils tournants, aux osemonts, aux mâts, aux géants, aux hercules, aux promeneurs allus à deux et aux verres de couleur. Aujourd'hui nous allons à Venise. Vous ne savez pas, très-chers badauds de Paris, que Venise n'est plus dans Venise, glissant dans sa gondole sur les eaux de l'Adriatique; Venise est à Paris, entre le pont Royal et le pont de Saint-Cloud, département de la S.-me. Depuis sept heures du soir jusqu'à dix heures précises, vous pouvez vous en donner la récréation; des gondoles véritables, pareilles à celles que voici, partent d'enroule en heure, et vous balancent sur l'onde, aux sons d'une musique mélodieuse, comme si vous étiez un gentilhomme vénitien de la plus haute volée; vous avez des glaces, des rafraîchissements, des fleurs, le gondolier, la gondole, une illumination en verres de couleur, tout, excepté les vers du Tasse; et pour peu que vous y mettiez de la bonne volonté, pour peu que vous ne soyez pas trop rebelle à l'illusion, il vous est permis, du pont Royal à Sévres, de vous croire le fils du doge, le général des galères, le commandant de l'arsenal, même le doge en personne épousant l'Adriatique, et de prendre la Madelaine pour Saint-Marc, le pont d'Iéna pour le Rialto, la butte de Passy pour l'Escalier des Géants; le tout à juste prix, depuis 1 fr. jusqu'à 2 fr. A tout prendre, Venise ou Paris, ce sont là des navigations agréables par les brises du soir, et je vous conseille d'en goûter, sans à faire le voyage de Venise plus tard, si vous en avez le loisir, pour vous assurer de l'authenticité de la vérité, et de l'essemblance de ces promenades vénitienes, récemment importées sur le quai d'Orsay, niais



(Chien de berger.)



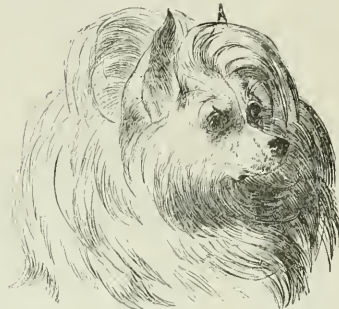
(Chien de chasse.)



(Terre-Neuve.)



(Lévrier.)



(Chien islandais.)



(Chien de Dalmatie.)



(Boule-dog, etc.)



(Chien-Loup.)

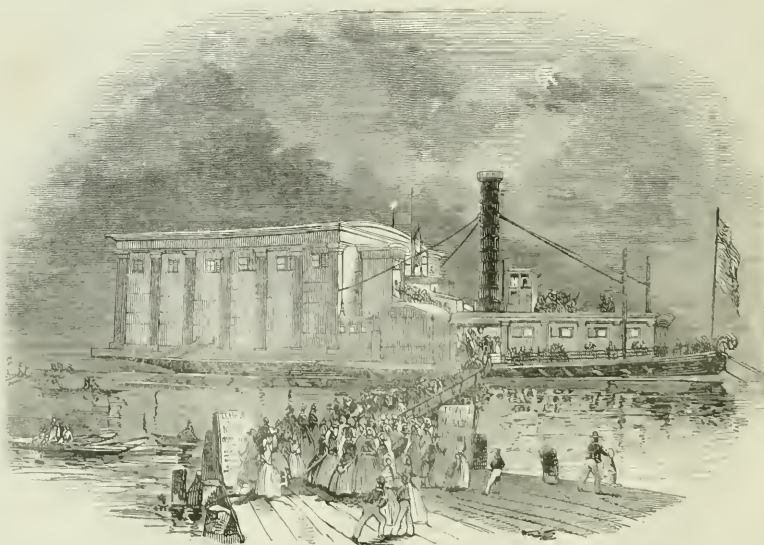


(Basset.)

où l'on risque, quoi qu'en dise le très-véridique prospectus, de ne jamais rencontrer Tifien, Marino Faliéro, Paul Véronèse et le Conseil des Dix.

Au reste, nous ne sommes encore que des enfants sur cet article des promenades nautiques, et nos gondoles vénitienes, nouvellement écloses, tout élégantes qu'elles sont, ne peuvent se comparer au théâtre flottant dont la ville de New-York se donne en ce moment la récréation, et sur lequel nous recevons directement, par le dernier paquebot, des renseignements d'une authenticité tout à fait respectable.

Ce théâtre flottant n'a pas la prétention d'être Vénitien le moins du monde, mais plutôt Grec et Romain, car il s'appelle : le Temple des Muses. Il est construit sur un vieux bateau à vapeur nommé *la Virginia*, de 585 tonneaux ; vous êtes étonnés que les neuf sœurs qui forment, avec Apollon, un chœur harmonieux, qu'Erterpe, Erato, Melpomène, Thalie, Polymnie et les autres, aient quitté l'Hélicon pour se fourrer dans la vapeur et dans ces 585 tonneaux ; mais enfin, voilà l'enseigne où on les loge, dans ce siècle industriel et



Le Temple flottant des Muses à New-York.

marchand. Ce n'est pas tout : pour achever la description poétique, le dit vapeur, comme on dit en langue officielle, est de la force de 90 chevaux ; il contient 1,200 personnes. Quant au théâtre qu'il porte sur son dos, il se compose, de la scène, d'un foyer, du salon des acteurs, et de tout ce qui constitue un théâtre bien organisé. Chaque soir, une brillante illumination couronne la coupole ; la troupe est excellente et la salle éclairée au gaz portatif. En sa qualité de théâtre flottant, et pour faire honneur à son titre, il remonte, tous les jours, ou descend les fleuves et les lacs, et va donner des représentations dans toutes les villes américaines qui baignent leurs pieds dans les flots desdits lacs et desdits fleuves.

Toutes les places sont commodes quoiqu'un peu limitées, vu la situation de la salle ; quelquefois elles se remplissent d'eau. Les baignoires seules ne s'en plaignent pas et semblent accoutumées à de pareils présens.

Un capital flottant considérable est engagé dans cette entreprise, qui paraît suraigée jusqu'à présent malgré les en-

vieux qui prédisaient qu'elle coulerait à fond et se noierait infailliblement.

Mais voici que M. le préfet de police, — nous revenons de New-York à Paris, — s'occupe de ses administrés avec son zèle ordinaire. Il vient de rendre, concernant les chiens, l'ordonnance annuelle, que sa sollicitude placarde sur tous les murs, dans le mois de juillet, à l'approche des jours caniculaires. Les chiens, en effet, commencent vers ce temps-ci à devenir d'une société désagréable et généralement peu caressante ; en toute circonstance, les chiens, tout excellents et fidèles citoyens qu'ils soient en général, grognent et mordent volontiers. Mais au moment où nous écrivons, il circule, de par le monde et les carrefours, une nation dangereuse de dogues, d'épagneuls, de Terre-Neuve, de braques, de levrettes, etc., plus ou moins mordants et enragés, ce qu'on appelle de mauvais chiens ; c'est contre l'atteinte de cette race canine, légèrement féroce et venimeuse, que M. le préfet de police, dans son ardeur philanthropique, met en garde les bipèdes de la ville de Paris, dont plus d'un, sans en avoir l'air, est plus chien, en cela, qu'il ne le croit ou qu'il n'en a l'air.

Ladite ordonnance en veut aux chiens errants et sème dans tous les coins de la ville des boulettes canicidiques qui ont pour but de mettre à mort les caniches malintentionnés : par une précaution qui honore ses sentiments, M. le préfet de police prévient en conséquence de cette mesure, les chiens honnêtes gens et de bonne santé, qu'ils aient à se mêler des dites boulettes et à se faire museler, afin de ne pas aventurer leur museau imprudemment au coin des bornes, dans les

débris de bouteilles, les lambeaux de salade, les fragments de choux, les vieux linges... daignez m'épargner le reste.

Malheureusement il y a des chiens légers et distraits, étourdis, indisciplinés, voraces, qui ne doutent de rien, ne prennent

nocence étourdie avale souvent les boulettes réservées au crime. O hommes ! ô chiens ! ô imprudents !

Vous sentez que l'ordonnance en question fait une grande sensation dans le monde des chiens qu'elle concerne ; si elle rassure les chiens raisonnables et qui n'ont rien à se reprocher, si elle fait rire les incrédules, si elle fait dissenter les savants et les philosophes, si elle soulève de graves discussions de légalité parmi les légistes, elle jette la terreur parmi les chiens galeux et baveux qui, après tout, comme dans toutes les races du monde, forment la majorité.

Il en résulte qu'on rencontre à chaque pas, depuis l'ordonnance, toute sorte de figures de chiens, les uns ayant l'air de méditer sur l'arbité de M. le préfet de police, les autres tout prêts à se révolter contre elle, ceux-ci la recevant d'une mine hargneuse, ceux-là avec résignation. Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur offrant quelques-uns de ces mines de chiens, vus de face ou de profil. On verra, nous l'espérons, avec satisfaction que la plupart ont toute l'apparence de chiens soumis aux lois, pleins de moralité, parfaitement sages et nullement prévus par la boulette. Qu'ils y prennent garde cependant ; ce n'est pas sans une secrète inquiétude que nous voyons que les imprudents ont oublié leur muselière.

— Un jeune homme, après un dîner trop largement arrosé de champagne, a fait le pari, l'autre jour, qu'il traverserait



(Fête vénitienne sur la Seine.)

pas le préservatif que le cœur de M. le préfet de police leur indique, trottent par-ci par-là, d'un air crâne et insolent, dévorent la première chose venue, et votre serviteur ! Le monde compte un bon chien de moins. C'est ainsi que l'in-

la Seine à la nage ; le pari accepté, le malheureux s'est précipité dans le fleuve ; mais à peine était-il avancé de quelques brasses qu'il a disparu. Son cadavre n'a pu être retrouvé. Horrible manière de mettre de l'eau dans son vin !

### La Saint-Jean en Provence.

Toulon, 24 juin 1843.

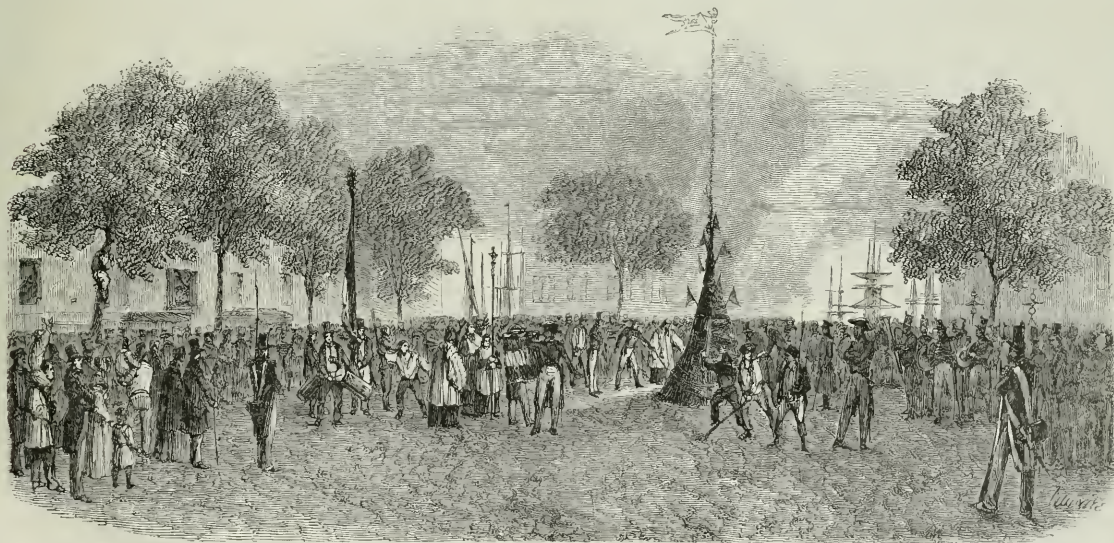
En aucun lieu du monde chrétien, le blond précurseur du Christ n'est plus dignement fêté que parmi nous. Dans chacune de nos villes nous avons une église consacrée à saint Jean. Cette église baptise la place sur laquelle elle s'élève, et

au milieu de cette place se brûle, le soir du 25 juin, le feu de saint Jean.

A la nuit, une troupe turbulente de gamins se réunit, armée de torches de résine, devant la mairie, pour escorter les autorités municipales qui, sergents de ville en grande tenue, tambourins et musique militaire en tête, se dirigent proces-

sionnellement vers la place Saint-Jean. Une compagnie de pompiers et une compagnie d'infanterie stationnent sur la place depuis le coucher du soleil ; la première doit contenir le feu, l'autre contenir la foule.

Or, ce feu n'est rien moins qu'un immense faisceau de sarments secs, échelonné et couronné d'une poutrelle de



petits pavillons tricolores ; et la foule, c'est toute la ville. Au moment où le cortège arrive sur la place, les deux battants de l'église s'ouvrent et les prêtres viennent prêter à la fête municipale l'auguste solennité de la religion.

Après la bénédiction du feu, le sous-préfet ou le maire saisit cérémonieusement une torche que lui présente un jeune

enfant, vêtu en saint Jean, y compris l'agneau blanc, et la jette parmi les sarments qui ne tardent pas à s'embraser.

Dès ce moment, les autorités n'ont plus rien à faire autour du feu, à moins d'y vouloir se rôtir. Elles s'en retournent au bruit des tambourins et des fanfares et font place aux pompiers qui modèrent les progrès rapides de la flamme. Après

leur départ, chacun se précipite vers le feu pour dérober à l'incendie les petits pavillons tricolores, considérés comme des reliques depuis que le feu a été éteint, et les malins pompiers, sous prétexte d'arroser le brasier, mûnent la foule de torrents d'eau. Du reste, cette foule, composée presque tout entière de marins, accueille avec enthousiasme ce défilé

improvisé qui lui rappelle l'élément dans lequel elle vit.

Lorsque le feu a projeté ses dernières lueurs sur la rade, où elles courent comme des frissons sur un épiderme humain, à bord de tous les navires, dans toutes les rues, par toutes les fenêtres, jaillissent des cascades multipliées sur la tête des promeneurs. Après la fête du feu vient la fête de l'eau. Le maire lui-même, en retournant à l'hôtel de ville, n'est jamais complètement exempt d'immersion. Les jeunes filles, armées de carafes et de *gargouilles* africaines, se poursuivent pour s'arroser comme de belles fleurs, et malheur au passant misanthrope qui, ce soir-là, se révolterait contre quelques gouttes d'eau égarées sur son vénérable chef, car les seaux pleins l'accompagneraient jusqu'à sa demeure.

Et Dieu sait si les seaux ont beau jeu dans une ville placée, comme Toulon, entre les sources intraitables de Dardennes et la Méditerranée qui baigne le pied de ses édifices, entre un bain d'eau douce et un bain d'eau salée.

Autrefois l'honneur d'embraser le bûcher était réservé au clergé. Depuis 95, cet honneur a été transmis aux autorités civiles.

Je ne puis rien vous dire, monsieur, sur l'origine du feu de saint Jean. Vous savez que j'approuve une invincible répugnance à fouiller nos archives, pleines de poussière et de légendes. J'ai la ferme conviction que je les consulterais en vain à ce point de sujet. Il me suffit que cette fête soit célébrée avec enthousiasme par le peuple, pour qu'elle éveille en moi des treillisements de bonheur et des rêves de poésie.

De bons vieillards m'ont assuré qu'elle avait été instituée par les Orientaux chez qui la peste cessait ses ravages annuels vers le 24 juin. Ils m'ont cité, à l'appui de cette opinion, le proverbe *saïd des Turcs* : *Sant Joan ven, gandouff azar*, « Quand saint Jean arrive, la peste s'en va. » Une tradition beaucoup plus touchante est celle qui fait de ce feu un symbole de la lumière divine, incarnée dans Jésus, dont le jeune évangéliste fut le précurseur. Mais pourquoi nous creuser inutilement la tête à découvrir le berceau de cette gracieuse création, perdu dans la nuit du passé ? Ne nous ramène-t-elle pas le soleil, l'été, les heureuses et tièdes nuits, les *batignades*, dont j'aurai l'honneur de vous entretenir bientôt, enfin toutes les splendeurs qu'aime le poète ? Laissons-nous donc aller à l'enivrement de ce peuple, qui est fier de son ignorance à propos d'antiquités, parce qu'il sait que tout bonheur lui vient de Dieu, et ne nous ob-tinons pas à savoir, pour savourer un fruit, quel soleil nous l'a mûri ni de quel arbre il nous est tombé.

CHARLES PONCY.

## Théâtres.

THÉÂTRE-FRANÇAIS. *La Tour de Babel*, ou *l'Écosse en 1690*, comédie en cinq actes et en vers de M. ANATOLE BRANT.

Cette comédie a été très-vivement et très-vertement sifflée, et la critique a prononcé contre elle, à l'uranisme, un arrêt très-dre-mais complètement mérité. En elle-même la pièce est mauvaise, sans art, sans intérêt et sans véritable esprit; elle annonce chez l'auteur une complète ignorance de la scène; l'action, s'il y en a une, les personnages, les idées et les événements, tout cela va au hasard, pêle-mêle, sans suite, sans logique, dans la plus fatigante confusion; et c'est véritablement de l'esprit de M. Brant et de sa comédie qu'on peut dire que c'est la tour de Babel ou, si vous l'aimez mieux, la cour du roi Pétaud, comme dit la vieille Perrine du *Tartuffe*. Quant au style, il est prosaïque, mal rimé, d'un goût suspect, et la satire que l'auteur a la prétention de manier et d'aiguiser gaie-ment peut passer tout au plus pour une façon de quolibets et de lazzi assez peu délicats.

Sans doute toutes ces qualités négatives ou compromettantes auraient suffi pour mécontenter le parterre et procurer à *La Tour de Babel* la chute sous laquelle elle s'est à peu près écroulée; mais ce n'est pas seulement la mauvaise exécution de l'ouvrage et l'inhabileté de l'auteur que le sifflet du parterre a clâtiées; un certain cynisme de morale politique très-ré-cherchée réside au fond des choses et des personnages; il a semblé que derrière eux se cachait l'intention de propager un enseignement de matérialisme corrupteur et de satisfaction égoïste, à l'usage des opinions et des partis, des gouvernements et des gouvernés, qu'il serait dangereux d'encourager, et c'est là ce qui a soulevé davantage le mécontentement du parterre, lequel se serait contenté de siffler honnêtement une comédie malfaitte qui n'eût été que de mauvais style et de mauvais ton; mais la cause ici s'étant compliquée de l'intention dégradante, la condamnation prononcée par le parterre n'a pas été seulement une affaire de goût et de justice littéraire, mais une affaire de moralité et de bonne conscience. Si bien que, dans la manifestation des juges, il s'est mêlé tout soit peu de dégoût et d'indignation; cette chute-là est la plus malheureuse et la plus regrettable pour M. Anatole Brant. Voici cependant un aperçu de sa pièce malencontreuse.

La scène se passe en 1690, comme le dit l'affiche, à Glasgow en Écosse. Guillaume d'Orange a renversé les Stuarts et règne depuis deux ans en Angleterre. Quelques mécontents écossais, animés d'une haine ardente contre l'usurpateur Guillaume, conspirent pour le renverser. La conspiration se compose d'éléments passablement hétérogènes: Morton, le républicain; Coeur-d'Acier, vieux soldat de Cromwell; le marquis Dinbrooke, partisan des Stuarts, dynastie déchue, et enfin le honhomme Barnolph, bourgeois vaniteux et millionnaire, qui a l'ambition de jouer un rôle dans les affaires publiques et de s'y rendre important. Divisés quant aux opinions, ils s'entendent sur le but, qui est de renverser le roi Guillaume.

Il leur faut un chef cependant; on l'attend à Londres, et il arrive. Cet homme important s'appelle Campbell, et par une singularité qui n'est pas inexplicable, il est complètement inconnu des complices dont il vient diriger les menées. Aussi

rien n'est-il plus facile pour le gouverneur envoyé en Écosse par Guillaume, que de faire arrêter ce Campbell, de le jeter en prison et de se présenter à sa place aux conspirateurs. Vous direz: Mais comment ce changement peut-il se faire? comment le gouverneur n'est-il pas reconnu du premier coup d'œil? Par une bonne raison, c'est que les conspirateurs ne l'ont jamais vu et ne le connaissent pas plus qu'ils ne connaissent Campbell. M. Brant n'opère que sur l'inconnu.

Une fois admis dans la conspiration, avec la confiance et l'autorité que lui donne sa qualité de chef suprême, M. le gouverneur, le faux Campbell, use de sa situation pour exciter les passions de chacun des conjurés et les pousser à l'entreprise; et comme il se trouve dans la confidence de tous ceux qu'ils veulent tenter et qui font tous une tentative de la même dans ses mains, vous devinez qu'au lieu d'entreprise. Se documentés rendez-vous, par exemple, à l'ombre de la nuit, pour se faire du gouverneur dont l'arrivée est annoncée? Ce sont eux qui sont pris au trébuchet et non le gouverneur. Ce n'est pas tout: Campbell, non-seulement les arrête à chaque pas dans l'exécution de leurs projets et les prend dans leurs propres pièges, mais il s'amuse à se moquer d'eux et à les bernier. Ainsi, il excite la jalousie de Barnolph, dont la femme est passablement coquette, pour ne pas se servir à son égard d'une qualification plus énergique, de sorte que ce pauvre Barnolph est ballotté entre les soucis de son métier de conspirateur et les susceptibilités de son honneur conjugal. Barnolph est aussi inquiété sur la question de son coffre-fort et de ses millions, que le railleur Campbell lui demande dans l'intérêt de la conspiration et comme sacrifice à la liberté, ce qui n'arrange guère Barnolph. Que vous dirai-je? ce maudit Campbell entreprend Barnolph sur une question plus délicate encore et qui semble moins de son goût: il exige de lui qu'il fasse à la cause commune le sacrifice de sa vie, et se tue lui-même ou se fasse tuer; cette action héroïque, cette immolation d'un aussi grand homme indignera le peuple, qui s'armera, se soulèvera pour le venger, et rare à Guillaume; Barnolph se décide; mais il faut voir de quel air tremblant et courbé; puis, au moment du sacrifice, il s'enfuit à toutes jambes, ce qui ne l'empêche pas d'être porté en triomphe par le peuple et salué du nom de sauveur de la patrie; c'est encore Campbell qui organise cette ovation désiroire et burlesque.

Il arrive cependant un moment où Campbell laisse croire aux conjurés que le gouverneur a pris la fuite et que la ville est en leur pouvoir; alors ils se réunissent pour se distribuer le pouvoir et partager les places. Mais sur cette grave question, les opinions se séparent, les auditions éclatent; le royaliste, le républicain, le bourgeois et le soldat en viennent à de graves et de pré-hommes, l'assemblée, véritable tour de Babel, se sépare et se dissout.

Le gouverneur ne s'est pas enfi, comme bien vous pensez; la ville n'appartient pas à la conspiration le moins du monde; tout au contraire, les mécontents, dispersés, désunis, ne sachant plus où donner de la tête, abdicent entre les mains du faux Campbell, qui se fait enfin reconnaître, et accepte de sa seigneurie, le capitaine un régiment, le républicain la main d'une charmante fille qu'il aime, le millionnaire un titre, le jacobite une place à la cour; après quoi tous ces gens-là se mettent à crier: « Vive Guillaume! »

Cette conclusion a particulièrement soulevé l'opposition du parterre; la morale des intérêts y est trop éhontement pratiquée et enseignée; du reste, ce drôgne avait été suffisamment préparé par l'indécrite caricature que l'auteur avait faite, pendant tout le temps de la pièce, des sentiments et des actions que les plus corrompus font du moins semblant de respecter, le dévouement, la foi, l'enthousiasme, le sacrifice, tout ce que la politique matérialiste et la bassesse morale appellent aujourd'hui des préjugés. D'ailleurs l'auteur a fait de tel uns, de tels ridicules, de tels misérables de tous ces prêtres gens chargés de représenter la république, le royalisme et le reste, que chacun s'est récrié contre cette incarnation avilissante des croyances et des opinions qui ont produit tant de grandes actions et tant de héros; et puis on s'est demandé si le théâtre est fait pour propager cette doctrine, que l'espèce humaine n'est qu'une espèce avide et dégradée dont les beaux sentiments et les prétendus dévouements fient pied au moindre choc, devant l'intérêt personnel, et qu'on achète quand on le veut avec des places et une part quelconque au festin.

Le mérite littéraire de cette comédie étant loin de compenser et de dissimuler le fond répugnant de ses principes, sa chute s'explique doublement et d'elle-même. Cette chute est d'ailleurs d'un bon exemple; elle honore le public qui n'est pas aussi gâté qu'on le voudrait et qu'on essaye de le faire; il serait bon que les auteurs tentés de suivre la voie mauvaise ou s'est encaqué M. Brant profitassent de l'exemple et de la leçon. Les acteurs ont mal ou médiocrement joué; ainsi tout s'est réuni pour que le châtiment fut complet et exemplaire.

## Variété physiologique.

### LA BASSE LITTÉRATURE.

« Il n'y a rien au monde, écrivait La Harpe, de plus méprisable et de plus méprisé que la basse littérature. — Dans ce temps-là, les écrivains de talent prenaient encore soin de l'honneur des lettres; de l'essayer eux-mêmes-préface de tous les grands, de tous les honneurs de papier, les autres, fallait bûres, qui commençaient à infecter les derniers étages de la littérature, et qui, sa parant du nom d'hommes de lettres, devenaient déjà, dans l'esprit des hommes gens, une profession tenue la plus noble de toutes par le caractère autant que par

le génie des auteurs de notre grand siècle. Voltaire, Diderot, Beaumarchais, dépoulaient sans cesse cette corruption croissante de l'esprit littéraire, ces atteintes funestes portées à la dignité de l'écrivain par la bassesse, la vanité, la mal-honnêteté de ces infiniment petits, plumes famélicques et mercenaires, novellistes anonymes, gazettiers scandaleux, — « les bras retrés jusqu'à un cond- » et pêchant le mal en eau trouble, » comme le fameux cavalier Marin, de dégoûtante mémoire. — « Chacun d'eux, dit Voltaire dans sa *Vision de Boloue*, brigue une place de valet et une réputation de grand homme; ils se disent en face des choses insultantes, qu'ils croient des traits d'esprit; si on lui en a d'un bon mot, les autres bissent les yeux et se mordent les lèvres de douleur de n'en avoir pas dit... Vous retrouvez tout leur esprit dans ces gazettes de la médecine, que dictent l'envie, la bassesse et la haine... »

Depuis un siècle, le mal a fait de singuliers progrès: — aujourd'hui, le débutant littéraire qui entre dans la *carrière éprouvée du bel esprit*, se trouve d'abord, pour se servir de la belle expression de Stendhal, « saisi d'un terrible accès de maheur. — Être obscur, être pauvre, être tout seul dans la confidence de son génie naissant, qu'est-ce cela, qu'un aiguillon de pus au travail? Tous les poètes n'ont-ils pas rimé leurs premiers vers dans un grenier? Jemmesse et pauvre-ty ont bien ensemble; l'une embellit l'autre, et si vous êtes riche de cœur et d'esprit, — avec un gram de gaieté, — que vous manque-t-il en attendant le succès et la fortune? Marmontel, logé dans une mansarde du quartier Latin, Plumeur aussi légère que la bourse, travaillait allégrement à sa première tragédie, mangeant son pain tout sec, — « que mieux que Bergerat l'espérance assaisonne. — » avec quelque dépit pourtant contre la fripière qui ne se souciait plus de rien avancer sur les pompoux alex andrés de *Duys le tyran*. — Là n'est donc que demi-mal, et des difficultés des débuts, dans les lettres comme dans les arts, ont même certain charme que l'oubliant jamais ceux qui les ont vaincues; mais le véritable accès de malheur pour le jeune écrivain, tout fraîchement éclos aux lettres, c'est de se voir compté d'abord, à titre de débutant, parmi ceux qu'on nomme ici, — Dieu sait avec quel mépris! — les *petits littérateurs*, c'est d'appartenir de droit, en vertu même de sa jeunesse et de son obscurité, à cette basse littérature si décolorée, si désolée; c'est de devenir enfin, suivant l'expression superbe de certain poète, « une grenouille quelconque des marécages littéraires. » Soyez modestes, soyez honnêtes, ayez en vous le germe d'un talent modeste, avec l'ardeur sérieuse au travail, avec la foi vive dans l'avenir, n'importe, il vous faudra vous voir marqué de la tache originelle, il vous faudra voir rejailir sur votre tête, au moment où vous voudrez paraître, toute une portion de ce mépris universel qu'on si bien gazé les écrivains infimes, sans nom, sans avenir ni lieu, voire hémis littéraires, — parmi lesquels il n'est que tout vrai que les vies les plus bas font de nombreuses recrues. La ressource serait de dé-buiter, comme on dit, par un coup de foude, par une autre *Lucrèce*; mais, hélas! les coups de foude ont toujours été bien rares, ils le sont peut-être plus aujourd'hui que jamais.

Un bon sonnet vous tirait jadis de la joule, à présent un bon poème vous y laissee; trois jolies pages vous laissent naître à la lumière, un volume d'esprit tout entier peut bien maintenant ne rien être à votre obscurité.

Jean-Baptiste débutait sous les auspices de Boileau, Marmontel était produit dans les lettres par Diderot, Marmontel avait volturé pour parain dramatique; ainsi les illustres écrivains se fusaient-ils un devoir de patroner les nouveaux venus; ainsi le salon de chacun d'eux était-il comme un centre littéraire, où se pouvait rallier la jeunesse ambitieuse de battre, à son tour, les routes du talent et celles du génie. Puis les jeunes gens eux-mêmes se rapprochaient les uns des autres, se haient entre eux par une fraternité de travail et d'espérance, association leurs efforts, et se rendaient plus légers, par une belle emulation, par de mutuels encouragements, les penes inséparables de tout noviciat. — Aujourd'hui, nos grands hommes, nos maréchaux littéraires, comme on les a nommés, absorbés par une production incessante, n'ont ni le loisir ni la volonté d'exercer le patronage salutaire de leurs prédécesseurs; ils souffrent bien autour d'eux quelques courtisans, mais ne veulent point de disciples. Quant aux associations de jeunes gens entre eux, l'école de la camaraderie semble les avoir justement décriés, et toujours elles risquent de recevoir ce non plaisant de socié-té *admiration mutuelle*. — Débutant obscur, vous voyez dédaigné par les premiers rangs de la littérature, les derniers vous accueillent volontiers; mais, avant d'y prendre place, regardez vous quel drapeau vous allez vous mettre; regardez quels compagnons d'aventure vous allez vous donner.

Ce sont ce qu'on appelle dans le monde de vilains gens. — Vanvaneux, s'élevant contre les mœurs de désœuvrement, disait: « Entrez dans les cafés, vous verrez qu'on y joue aux dames; mais le moraliste n'avait pas prévu les estamineux littéraires; là, on ne joue point; on bout et on lûme, et c'est dans une letide atmosphère de tabac que ces héritiers de l'esprit français exercent la délicatesse de leur conversation.

Vous les voyez étendus à l'aventure sur les divans du lieu, dans ce beau *debraille* que chantèrent certains jeune-franco-chevulus et lyriques; ils menent ainsi ce qu'ils nomment la vie horizontale, dont le commun des hommes ignore tous les charmes; ils envoient au plafond des flots de fumée, et, entre deux bouffées épaisses, va lûre, va pelletter l'air respiré. — Malheur, malheur aux absents! — « Ils arçent d'un côté les réputations qu'ils déclinent de l'autre; » ils médisent, ils caquettent; hennent, celiin dont ils ne font que se vanter, mais dont ils s'occupent; ils regardent tout en pitié du haut de leur goûte; ils frondent les choses, ils regardent les hommes; ils se contentent les pommes de terre et le monde et à ce sot public qui ne les connaît pas, qu'il ne les connaît jamais, et à ces auteurs médiocres qui ont la manie de se faire un nom en écrivain, non pas pour le goût de ces messieurs, mais pour celui du reste des lecteurs! »

Si vous saviez combien cet esprit est aisé, Combien il en faut peu, comme il est méprisé!

Mais nous ne sommes encore qu'au début de la soirée; peu à peu vont s'allonger toutes les mâchoires du paradoxe, vont brûler toutes les pointes de la méchanceté et de l'envie; ces esprits-là s'agourent en buvant; ils ressemblent, pour me servir d'une comparaison de Jean-Paul, à certaines porcelaines chinoises, où les figures ne deviennent visibles que quand les vases sont pleins. Alors, c'est un feu roulant, un massacre général, une véritable extermination; tout y passe, rien n'est épargné; les plus grands noms sont battus en brèche, les plus petits nommés de dédains, les choses les plus respectées deviennent un sourire de pitié. A quelque prix que ce soit, il faut être original, il faut éviter jusqu'à l'apparence du commun, il faut être le contraire des gens de tous les jours; donc, par une recette commode, on prend précisément le contrepied des opinions en crédit, des vérités régnantes; on s'oppose par le sommet à tout ce qui se dit, à tout ce qui se pense, à tout ce qui se fait hors de ce cénacle enfumé...

On ne va point au grand si l'on n'est intrépidé.

Mais, laissez s'étendre le dernier bec de gaz et le dernier cigare; attendez chacun de ces forts esprits au moment où il va se trouver seul, réduit à lui-même! De quel poids ne sentira-t-il pas retomber sur lui ce mépris hautain dont il accablait toutes choses? de quelle musée intérieure ne sera-t-il pas saisi, lorsqu'après avoir conspué l'univers entier, il se regardera lui-même dans la glace à la lèvre de sa conscience? — Qui suis-je donc, moi qui couvre les autres de mon dégoût? — c'est la première pensée que se présente à lui; — qui suis-je, et qu'ai-je fait, pour mériter tout aussi sous mes pieds? Quelques méchants articles anonymes, dans ces feuilles inimes qui soulèvent le cœur au lecteur délicat;... quelques rimes prétentieuses et médiocres sur des femmes nues;... quelques brochures pesantes et plates malgré leur excentricité forcée... — Triste bagage! pauvre viatique pour entrer dans une route si longue et si difficile! comment allier tant de misère à de si souveraines prétentions? Comment, à vos propres yeux, vous réhabiliter d'un insuccès si complet et si injuste, sans doute? A vous, il faut encore honorer le public qui ne vous lit pas, le bourgeois qui n'est pas digne de comprendre la beauté de votre esprit!

« On l'a ni été méprisé que de bien peu d'hommes dans ma jeunesse! Il ne dit pas un mot de plus; mais qu'on essaye de jeter quinze ou vingt, trente écrivains, ou bien une poignée de fournis des bois sur la peau de Scholoppe, ou qu'on observe l'effet des piqûres, des pincures et des morsures, et il nous aura alors une espèce d'idée de ses frémissements convulsifs, assisté que la phrase soulevait et attirait ses oreilles! — Monsieur, répondit-il, j'ai souvent attribué à l'absence d'un sentiment noble cette prétendue élévation d'âme... que je compare aux queues des chevaux anglais, lesquelles ne se lèvent vers le ciel que parce qu'on en a coupé le nerf... »

Mais comment vivre, en croissant dans l'oisiveté de l'estamine! comment subsister de sa plume, sans presque rien écrire et en l'absence d'un talent? C'est là le mystère; l'existence des bohèmes littéraires, équivoque, problématique, défie souvent le regard le plus curieux et le plus perçant; il est clair, d'ailleurs, que la moitié au moins de ces beaux esprits, si nous nous demandons comment ils peuvent vivre, ne vivait pas ou ne vit guère; toujours à court, toujours réduits aux expédients, toujours dénués de ressources, on a vu certains romanciers inédits faire les métiers les plus humbles, certains poètes sans lecteurs passer les nuits d'hiver sous l'abri d'une bâtisse achevée. — Quelques-uns, plus heureux, plus habiles, trouvent une demi-subsistance dans l'industrie littéraire. S'il existe une famille méprisée même de ceux qui la soutient, rédigée par des romans de toutes les opinions, par des hommes tachés et tarés, une feuille destinée à injurier toutes les idées de progrès et de liberté, à insulter lâchement, au nom des principes conservateurs, qui la tiennent, toute la presse libérale, toutes les doctrines de l'opposition nationale, soyez sûr que là vont accourir tous ces littérateurs infimes, hannis de partout ailleurs, et se pressant aux lieux que leur laisse libres le dégoût du talent et de l'honnêteté. S'il se trouve, d'autre part, une petite gazette de scandale, soi-disant factieuse, soyez certain aussi d'y trouver en foule tous ces lettres errants et nomades, que le scandale attire, que la sottise n'intimide pas, que les vilénies engraisent et réjouissent. C'est là, c'est dans de tels lieux, petits journaux de modes, de coulisses, petites feuilles anonymes, petits recueils d'articles et d'annonces, que vous voyez pulluler la bohème littéraire: l'un y publie quelque roman éhonté dans l'étroite colonne que lui laissent les réclames du vernis national et les élixirs du docteur Charles Albert; l'autre vous y conte les gravures du jour qu'il fabrique lui-même pour plus de sûreté; celui-ci bat la grosse caisse et parade avec force aéroliers et quolibets; celui-là prend un air grave et fait ce qu'il appelle fastueusement la critique de la critique, donnant sans façon sur les doigts aux écrivains renommés de la grande presse, qui ne se doutent guère, hélas! de l'existence de leur court-arisarique; un troisième compose studieusement les charades, logoglyphes... que sais-je enfin?... M. de Bazuc, dans sa Monographie de la presse parisienne, divisait ainsi toute cette plèbe sans nom de vils écrivains: « le bravo, le blagueur, le pêcheur à la ligne, l'anonyme, le guérillero; » mais il y aurait vingt autres subdivisions à faire, toutes ces si fondées, dans ce genre, chaque un lividu peut être compris par une variété; la forme change à l'infini, le fond seul reste identique: bassesse, improbité, mépris des autres et de soi-même!

Et, chose triste à dire! ces bas-fonds de la littérature parisienne sont presque uniquement peuplés de jeunes gens...; car, on ne vieillit guère dans un pareil métier, et au bout de

quelques années d'un labeur ingrat, sans profit et sans honneur, après avoir épuisé la pointe de son esprit, après avoir eu même, à force d'écrire et de parler stérilement, le peu de sens qu'on possédait, enfin le dégoût l'emporte, et, de plume lasse, il faut bien laisser la place à de nouveaux venus, plus fraîchement émués, plus ardents, plus fiévreux. — Ce que deviennent alors ces banqueroutiers littéraires, ces brisés de la vie, Dieu le sait! — Ainsi, les lettres bohèmes se recrutent sans cesse par les nouvelles générations d'écrivains; pour une seule vétérane, elles comptent toujours dix ou vingt novices et consorts. — Chaque année, un peu, n'importe s'en vient et se perd dans ces gouffres sans fond, où elle laisse ses meurs et son talent, où l'homme doit s'éteindre en même temps que l'écrivain. De toutes les débauches, la pire n'est-elle pas celle de l'intelligence? celle-là n'annonce-t-elle pas, tôt ou tard, les autres? Et pourrait-on ne pas éprouver un profond sentiment de pitié pour tous ces jeunes esprits, que dévore en leur fleur la basse littérature, que leur légèreté entraîne sur ce penchant fatal, et qui, se gaspillant de droite et de gauche, se livrant au premier venu, se pliant à toute loi, croient se préparer ainsi, par cet ignoble apprentissage, à l'art le plus relevé, le plus difficile, le plus sévère, l'art d'écrire? c'est-à-dire qu'ils se font un jeu d'écoliers sans discipline de ce qui demande une étude laborieuse, incessante, une nourriture sérieuse de l'âme, que les livres et la solitude peuvent seuls donner, une culture fertilisante de tous les germes généraux, de tous les sublimes instincts que la nature a mis en nous!...

... Mais, pour Dieu! n'allez pas leur parler sur ce ton; ils vous riraient bellement au nez, et vous nommeraient d'abord, selon l'expression de M. Théophile Gautier, un être non-treusement vertueux. La morale est le premier sacrifice, le plus aisé qu'ils aient fait à Baal! Ils ont perdu tout de suite la notion du bien, comme celle du mal, et ils disent avec Le Méchant de Gresset:

Tout le monde est méchant, et personne ne l'est; On reçoit et l'on rend, on est à peu près quitte...  
...Au reste, chacun parle et fait comme il l'entend, Tout est mal, tout est bien, tout le monde est content.

Ils ne partagent plus les choses en honnêtes ou malhonnêtes, mais seulement en spirituelles ou sottes, — originales ou communes, amusantes ou fades; — absolument comme les figures divines et l'esthétique que nous venons de voir. — Ainsi, nous ont les modes de ces parages inférieurs chanter, et mettre leur gloire à chanter, qui, les filous, comme a fait Villon; qui, les mauvais lieux, à l'exemple de Saint-Amant; qui, les maladies honteuses, à l'instar de Barthélemy; l'air bonheur, tout cela demeure inédit ou à peu près, et le mépris public fait sommaire justice de ce qui est en paraitre.

Par respect pour le goût de nos lecteurs, qui n'ont pas soutenu la vivacité de tel ou tel détail de mœurs, nous nous sommes efforcés d'adoucir les couleurs de notre peinture; au lieu d'avoir enlaidi le portrait que nous traçons, peut-être l'avons-nous encore flatté; car, que peut-on imaginer de plus laid que cette dépravation précoce de l'esprit et du cœur, que cet abus vicieux des nobles qualités de l'intelligence, que cette prostitution à vil prix de la plume, l'instrument du beau et du bien? C'est là un des spectacles misérables, comme Paris en offre tant, une des plaies saignantes que recèle la rose du monde, puisque ainsi on la nomme; la plupart ne soupçonner pas le mal, d'autres n'en voient pas l'étendue, ceux même qui en souffrent n'en sentent pas bien toute la profondeur; — et nul ne peut prévoir quelles limites il atteindra! Disons-le, la corruption semble s'être infiltrée de bas en haut, jusqu'aux cimes même de la littérature; plus d'un grand nom d'aujourd'hui, vous le savez, est entaché de vénalité, plus d'un talent distingué a donné de tristes exemples d'improbité littéraire; la plupart de nos illustres a manqué au soin de sa propre gloire, au soin de la dignité des lettres, en produisant outre mesure, sans repos ni trêve, en nous donnant ainsi, de sa vaine intrépidité, une sorte de littérature à outrance. Jadis on comparait les lettres au bas de Milton, fange par le bas, lion par la tête; à présent le lion n'est plus le lion, il est aussi cet horrible crinière? Le titre de politesse et d'honneur; ne devient-il pas aujourd'hui presque une épigramme, en attendant qu'il peut-être défaut à la basse littérature, et les grands écrivains cessant d'exercer l'influence salutaire et sévère qu'ils avaient légitimement sur toute la république des lettres, le désordre ne peut plus avoir de frein qu'à l'arrêter. Joignez que l'inquiétude générale de notre époque sollicite les esprits, les pousse dans les voies les plus aventureuses, développe hâtivement des facultés qui doivent s'étendre plus hâtivement encore; joignez aussi que la presse périodique, qui prend chaque jour des accroissements mous, en même temps qu'elle augmente le nombre et les besoins des lecteurs, a dû nécessairement faire appel à une plus grande quantité d'écrivains; les plumes d'élite ne suffisant pas désormais à noircir tant de papier, il a fallu se servir des médiocres, des passables, quelquefois même des mauvaises. *Inde colubines.*

Il reste pourtant encore, Dieu merci! de nobles esprits, qui ont résisté au torrent du siècle, de liers talents qui n'ont point voulu descendre de leur hauteur, de beaux génies qui n'ont pas terni leur éclat par l'indignité des œuvres basses; ceux-là sont les maîtres que nous devons avoir toujours devant les yeux, ceux-là sont le modèle et l'ornement de nos lettres, ceux-là sont les dignes héritiers des grands talents et des grands caractères qui ont immortalisé nos deux siècles classiques. Il n'est pas ainsi, n'ou doutons point, il est parvenu à présent, il est d'écrits honnêtes, normés plus qu'aujourd'hui, il est d'esprits honnêtes et sérieux, élevés dans la haine des excès coupables de ceux qui les ont précédés, nourris dans le respect d'eux-mêmes et dans celui des lettres. Ne désespérons donc pas de l'avenir; consolons-nous, comme l'honnête *Baboué*, — par nous déjà cité,

— des mauvais avec les bons, des pires avec les meilleurs: « Vous avez vu des choses bien méprisables, lui dit le sage lettré; mais dans tous les temps, dans tous les pays et dans tous les genres, le mauvais fourmille et le bon est rare;... les véritables talents vivent entre eux retirés et tranquilles; croyez-moi, il y a encore parmi nous des hommes et des livres dignes de votre attention... »

Ne pensons pas, d'ailleurs, que cette basse littérature, dont nous vous avons voulu montrer les funestes effets, puisse jamais atteindre et déborder des talents vraiment supérieurs; non, il lui est malheureusement permis de séduire et de perdre quelques jeunes esprits, vifs, ardents, brillants même, et froids peut-être dans une voie meilleure; mais le vrai talent, eût-il passé d'abord sous cette porte basse, eût-il été réduit par la nécessité à courber la tête sous cette fourche dégradante, le vrai talent se remet bientôt en liberté, il se lève d'abord de la tache qui s'est imprimée sur son front, et de si bas qu'il s'élève, il sait bien atteindre encore jusqu'à la cime. Laissez donc les grimauds se traiter entre eux de petits génies, laissez-les le gémir sur le public qui ne les apprécie pas, laissez-les briser leur lyre, comme on dit, en s'écriant: Ingrate patrie, tu n'auras pas mes vers! — et croyez bien que la perte que nous faisons la est de toutes la plus réparable.

Il faut seulement déplorer qu'après avoir fait, durant cinq ou six ans, de médiocres écrivains, ces messieurs, retirés des lettres, soient incapables, pour la plupart, de faire un commerçant passable, un avocat supportable, — ou seulement un homme comme un autre.

## Les Barrières de Paris.

(1<sup>er</sup> article.)

Six grandes époques déterminent les différentes limites devant lesquelles Paris s'est arrêté successivement depuis sa fondation jusqu'à notre temps.

On ne fixe point d'une manière précise l'époque de la première enceinte; tout ce qu'on peut dire, c'est qu'elle fut contemporaine de la guerre des Gaulois, ainsi que le démontrent plusieurs paragraphes des *Commentaires de Jules César*. En traversant le territoire des Parisiens, la Seine formait, au point où se trouve aujourd'hui Paris, cinq îles dont la plus étendue fut choisie par les chefs gaulois pour place de guerre; c'est ce même emplacement qui recut le nom de Lutèce, et plus tard celui de la Cité. La superficie de cette île était alors moins grande d'une cinquième environ qu'elle ne l'est aujourd'hui. Elle s'étendait en longueur depuis le chevet de l'église de Notre-Dame jusqu'aux environs de la rue du Harlay. Dépourvue de murailles de clôture, elle n'avait pour fortification que le cours de la Seine, qui suffisait, dans ce temps-là du moins, pour repousser les attaques de l'invasion romaine. — Sous Julien l'Apostat, Lutèce s'agrandit un peu du côté de l'ouest, et l'on jeta des ponts en bois sur les rives de son fleuve.

On voit se dessiner la deuxième enceinte de Paris sous le règne de Louis VI, dit le Gros. Ce roi, qui eut le premier à se défendre contre les attaques incessantes des grands vassaux de la couronne, entreprit de protéger par des murailles les faubourgs du nord et du midi. Le mur partait de la rive droite de la Seine, dans le voisinage de Saint-Germain-l'Auxerrois; l'église de ce nom ayant beaucoup souffert des ravages des Normands, il avait paru urgent de la mettre à l'abri de nouveaux coups de mains. La clôture enserrait l'église, ses dépendances, et se terminait par des fossés, ainsi que l'atteste le nom de la rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois.

Trois autres enceintes, qui s'étirent surplut de suivre dans leurs divers développements, furent exécutées à des intervalles assez éloignés: la première fut faite en vertu d'un édit de Philippe-Auguste; la seconde, sous le règne de Louis VIII, et peu de temps après, Louis XIV, à son tour, recula les limites de la capitale. On sait que la sixième et dernière enceinte fut tracée sous le gouvernement de Louis XVI.

Envisagées seulement sous le rapport monumental, les barrières de Paris mériteraient à peine de fixer l'attention. En revanche, éloignées du centre de la capitale, à laquelle pourtant elles servent de frontières, elles fournissent de curieux sujets d'études à l'observateur et au peintre de mœurs.

Au delà du mur d'octroi, en effet, on se trouve en quelque sorte transporté dans d'autres régions; Paris est encore à la portée de la main; mais on ne rencontre plus les mœurs, le langage ni même le costume de Paris. Une soudaine métamorphose s'est opérée, ou plutôt il est facile de constater autant de métamorphoses qu'il y a de barrières et de zones différentes. Toutes ces villes qui sont groupées d'une façon si originale autour de la grande ville ont chacune une physionomie qui leur est propre, une allure et une manière d'être qui ne sont ni la manière ni l'allure de leurs voisins. Les contrastes abondent, comme vous le pensez bien, dans ce monde si divers, qui n'est pas la cité, qui n'est déjà plus la campagne, qui tient pourtant de l'une et de l'autre, et qui en un mot on désigne sans le nom de banlieue. Cet étrange pays nous a paru digne d'être examiné à loisir, et si nous nous livrons à un travail d'analyse, c'est afin de reproduire le plus fidèlement possible ses faces mobiles, ses usages, ses mœurs, ses excentricités et enfin l'ensemble de sa physionomie.

Veillez-vous entreprendre avec nous un voyage autour des barrières de Paris, prenons pour point de départ la place de la Bastille et dirigeons-nous vers le port de la Rapée.

Nous laissons derrière nous le vaste faubourg Saint-Antoine, qu'on a si justement comparé à une ruche d'abeilles toujours éveillées, toujours prêtes au travail. A mesure que nous avançons le long du canal, les vagues murmures du bruyant quartier s'éteignent et cessent même par instant; on n'entend plus qu'à de longs intervalles le marbau résonnant sur l'enclume, les plaintes stridentes de la scie, la toux

du soufflet qui vivifie la forge. Les passants deviennent rares, les habitations plus isolées, le silence plus profond. Sommes-nous toujours à Paris? Ne devons-nous pas plutôt pa-

rodier le cri des compagnons d'Enée et dire : « Voilà la province. » Non, ce n'est pas encore la province, ce n'est même pas

la banlieue; la capitale s'étend jusque-là, et la preuve, c'est que nous apercevons au bout de notre lorgnette une prison de grand style, et quelle prison! On l'a nommée la Nouvelle-



(Enclos de Paris, au quinzième siècle.)

Force, et ce nom, déjà si caractéristique, ne dit pas tout. Le promoteur la voit sortir du milieu d'un enclos désolé, massive, noire quoique à peine bâtie, entourée de murs sombres comme elle. Construite en exécution d'une loi de fraîche date,

la nouvelle prison est destinée à la première épreuve en France du système cellulaire, appelé aussi système pénsvlvannien. Il faut reconnaître que les architectes n'ont rien épargné de ce qui pouvait l'approprier au caractère de sa desti-

nation : on trouverait difficilement, même dans les prisons du moyen âge, un plus grand luxe de cellules, de fenêtres ogivales et de souterrains. Passons bien vite!



(La barrrière du Trône, en 1815.)

Voici le port de la Rapée, fréquenté en toute saison, vif, animé et toujours très-renommé pour les matelotes que l'on n'y mange pas. Ce port doit son nom à une maison qui y avait été bâtie par le sieur de La Rapée, commissaire général des

guerres sous Louis XV. Depuis lors, ce lieu est devenu l'entrepôt des vins qui arrivent de Bourgogne. Il sert aussi de port pour le plâtre. En 1787, les mariniens de cette partie de la rivière obtin-

rent la permission de donner dans la belle saison le spectacle de la joute; c'était une sorte de manmachie qui se terminait toujours par un feu d'artifice, et que Paris ne dédaignait pas d'aller voir. Un peu plus d'un demi-siècle s'est écoulé depuis

ce premier combat sur l'eau, et le spectacle de la joute existe encore à la Râpée et à Bercy, mais sous un ague non plus moderne. On sait que la flottille des canotiers parisiens, grosse de plus de trente voiles, sans compter les nacelles qui n'en ont pas, a chassé pour avoir ces joyeux parages.

Avec les premiers jours de la belle saison, quand le ciel est bien et le fleuve calme, on voit tout d'un coup les voiles se tendre et les avirons remuer; la vieille joute reconomme, ou plutôt on inaugure les Régates.

Si le vin des côtes généreuses abonde à la Râpée et à Bercy, les guinguettes où on l'apprécie ne sont pas rares non plus; c'est une conséquence forcée. Les vieux chansonniers ont quinze fois célébré dans leurs couplets ces aimables lieux de rendez-vous, qui étaient comme autant de succursales du Caveau. Aujourd'hui, comme au temps dont nous parlons, on trouve dans ces deux localités un grand nombre de cabarets dont plusieurs se parent du pseudoyme de restaurants. On cite parmi ceux-ci la maison des Marronniers, qui doit peut-être moins sa célébrité à la qualité de ses vins et de sa cuisine qu'aux trois arbres nouveaux et près de deux fois centenaires qui ornent sa façade, et sous lesquels les buveurs viennent chercher, pendant la belle saison, un abri contre les ardeurs du soleil.

Bercy, qui possède avec la Râpée tant de points de ressemblance, a aussi quelques particularités. Les vins y arrivent pareillement en très-grande quantité et ils s'y fabriquent aussi, dit-on, dans une proportion fabuleuse. C'est même en vue d'obvier à cet abus si nuisible à la santé publique qu'un *reste de dégustateurs-gourmets* a été établi sur son port avec la mission d'éprouver tous les liquides qui arrivent sur la place.

A quelques centaines de pas de la barrière, on aperçoit le château de Bercy, curieux morceau d'architecture, bâti sur les dessins et sous la direction de François Mansard. Dans l'origine, un parc d'environ neuf cents arpents était aménagé à ce château. On n'avait rien épargné pour lui donner le luxe des résidences seigneuriales. Le jardin avait été planté par Le Nôtre, on l'avait orné de statues, et il se terminait, du côté de la rivière, par une terrasse immense dont la vue était admirable. L'habitation est restée intacte, mais le parc a été entamé en plusieurs endroits.

En continuant le parcours, la première barrière qu'on rencontre est celle de Charenton. Bonaparte, à son retour de la première campagne d'Italie, fit sa rentrée dans Paris par cette barrière qui prit bientôt le nom de *Marengo*. On lui a rendu



(Les canotiers de Bercy.)



(Un canotier à terre.)



(Une guinguette à Belleville, le dimanche soir.)

en 1815 sa dénomination primitive. Le bourg de Charenton est agréablement situé en amphithéâtre sur la rive droite de la Marne, que l'on traverse sur un magnifique pont de pierres.

On sait que ce pont est l'un des plus anciennement bâtis pour faciliter, par terre, les arrivages de Paris. Son importance est telle qu'il a toujours été regardé comme une des clés de la capitale. Pris et repris bien des fois depuis l'invasion des Normands jusqu'aux troubles de la Fronde, il a été restauré bien souvent. Il est assis sur dix arches tant grandes que petites et construit en pierres, à l'exception des quatre arcades du milieu qui sont en bois. A l'existence de ce pont se rattache une page intéressante de notre histoire nationale.

Au moment de la première invasion, en février 1814, quand déjà l'ennemi menaçait les plaines de la Champagne et menaçait d'arriver aux portes de Paris, on fortifia les approches du pont, et il fut établi aux deux extrémités des palissades à l'instar de celles que l'on construisait aux barrières. Mais à qui confier cette défense si importante? Les débris de nos armées avaient épuisé leurs forces dans les brillantes journées de Monteraul, de Champaubert et de Montereau, et il ne restait plus qu'une poignée de braves à opposer aux alliés qui débordaient comme un torrent autour de Paris, quand les élèves de l'école vétérinaire d'Alfort sollicitèrent spontanément et obtinrent l'honneur de défendre le passage du pont; mais ces braves jeunes gens s'étaient flattés en vain de l'espoir de conserver le poste qui leur avait été confié. Le 30 mars, accablés par le nombre, ils furent contraints de céder à la force. Charenton fut pris, et l'ennemi se répandit bientôt sur la rive droite de la Seine. Il est aisé de voir, en parcourant le bourg, que sa population

est presque entièrement composée de Parisiens. L'air du pays joint d'une réputation de salubrité qui attire chaque année un grand nombre de citadins. Des commerçants retirés du tracés désastreux, de petits rentiers, charnés de ne pas trop éloigner de la Banque de France, des artistes même qui ont su se créer des loisirs pour la vieillesse, tels sont, en général, les habitants de ce bourg modèle. Il y a mieux, le maire de la localité peut passer pour le résumé vivant de cette population d'écluse. Quand on le rencontre au milieu de ses administrés, comte de l'écharpe municipale et coiffé du tricorne officiel, on ne tarde pas à reconnaître en lui un homme illustre. Ce digne fonctionnaire n'est autre, en effet, que le vertueux M. Marly, ancien directeur du théâtre de la Gaîté, le même qui, pendant trente ans, a fait triompher quoti-

diennement la vertu, en collaboration avec M. Guilbert de Pixérécourt, et qui, comme l'on Ellevin, a renoncé aux triomphes de la scène pour se vouer aux intérêts de sa commune.

Non loin de Charenton-le-Pont, se trouve Charenton-Saint-Maurice, autre charmant village, qui devient, pendant la belle saison, un lieu de résidence fort aimé des Parisiens. De nombreux enclos, pleins d'ombrages et entrecoupés de sources vives, justifient complètement ces préférences. Henri IV avait lui-même reconnu ces avantages. Nul n'ignore, en effet, qu'il avait fait bâtir par Gabriel-Led Estrois une petite maison à Charenton-Saint-Maurice. Cette maison existe encore ; c'est un bâtiment en briques que l'on remarque à gauche de la route, en entrant dans le village du côté de Paris. Par un reste d'habitude, on continue à l'appeler le chalet.

Nous avons parlé ailleurs du célèbre hospice de Charenton, et nous réservons un article développé à l'école d'Alfort, que le touriste rencontre dans le voisinage.

La barrière de Belleville, qui doit son nom à une ancienne résidence royale habitée par plusieurs souverains et dont la première race, est décorée d'une ramande assez élégante et dont la forme contraste avec les deux bâtiments de la barrière de Charenton, qui ont chacun deux péristyles de six colonnes. A une portée de fusil en deçà du mur d'octroi, s'élève la maison de Picpus, qui fut un ancien couvent des *Pénitents réformés de l'ordre de Saint-François*, et qui est aujourd'hui une communauté religieuse pour les femmes. Un petit cimetière dépend de cette maison. Entre autres tombeaux qu'on y remarque, nous devons citer ceux des Montmorency, des Noailles et des Lafayette. C'est là que fut enterré M. de Quélen, ancien archevêque de Paris.

En suivant le chemin de ronde de Picpus, on arrive directement à la barrière de Saint-Mandé. Avant la révolution, cette dernière localité n'était qu'un hameau ; en 1790, l'assemblée nationale, dans la nouvelle division qu'elle fit de la France, la mit au nombre des communes du département de la Seine. Bouquets de bois, charmillies, prairies, eaux murmurantes, sentiers toujours verts, Saint-Mandé possédait abondamment tout ce qui peut charmer les amis de la villégiature. De fort jolies maisons s'élevaient à la droite et à gauche de massifs de trembles et de peupliers. On appréciait cette heureuse situation au temps même du surintendant Fouquet, qui y avait une maison de plaisance.

Sur la route de Saint-Mandé on remarque dans le creux d'un vallon un bel hôpital qui porte le nom d'*Hôpital Bonnard*, du nom de son fondateur, feu Bonnard, ancien tapissier de la cour. Une pensée philanthropique a présidé à la création de cet établissement. En consultant cet asile, M. Bonnard a voulu surtout créer un lieu de refuge pour les anciens tapissiers ruinés par l'indigence ou par les infirmités. Saint-Mandé réalisait de tout point le petit coin de terre rêvé par Horace, si un souvenir amer ne venait assaillir ceux qui se promènent sous ses ombrages. On ne peut oublier, en foulant la mousse de ses bois qu'Armand Carrel a trouvé, non loin de là, une mort à jamais regrettable. Les restes mortels de Carrel, recueillis dans le cimetière de la commune, sont chaque année, de la part de ses amis, l'objet d'un pieux pèlerinage.

Quand on a dit adieu à Saint-Mandé, à ses bois, à ses groupes de maisonnettes et à son champ du repos, le premier édifice qui s'offre aux regards est celui de la barrière de Vincennes. On l'appelait autrefois barrière du Trône, parce que la ville de Paris avait fait élever à cette place, en 1650, une estrade magnifique sur laquelle Louis XIV et Marie-Thérèse montèrent le 26 août de la même année pour recevoir, dit-on historien, l'hommage et le serment de fidélité de leurs sujets. Les deux hautes et nuées colonnes qui décoraient cette barrière sont les seuls débris d'un arc de triomphe immense qui n'avait commencé de construire en cet endroit, mais dont les plans, d'une exécution d'ailleurs fort confiante, furent jugés si mauvais que le grand roi, difficile même en fait de flatteries, témoignât ses désirs de voir cesser les travaux, désir qu'on s'empressa de satisfaire.

Montreuil-sur-Bois ou Sous-le-Bois a donné son nom à la barrière la plus prochaine. L'horticulture est la principale occupation de ses habitants qui, par une méthode particulière, obtiennent surtout des pêches admirées pour leur grosseur et pour leur bonté. Dans son *Tableau de Paris*, Mercier prétend qu'à Montreuil trois arpents de terre produisent habituellement à leur propriétaire 200,000 francs de rente. « Ils cultivent les pêches les plus belles qui soient sur le globe, dit-il ; or, les pêches, en certain temps, valent six livres pièce. Quand un prince donne une fête un peu brillante, on en mange pour trois cents louis d'or. »

Nous approchons de la barrière des Amandiers. Un silence lugubre règne dans toute son étendue. Au delà du boulevard extérieur commence une autre ville, la ville des morts. Ces ifs, ces saules pleureurs et tous ces autres arbustes vêtus qu'on aperçoit du chemin, bordent l'immense cimetière du Père Lachaise, dépôt de tant de dépouilles illustres et de précieux monuments. Des files de corbillards traversent chaque jour cette avenue, désolée comme une voie antique. Un peu plus bas, en deçà du mur d'octroi, on voit s'élever à chaque pas mille petits métiers funèbres : les fleuristes, les treillis gours, les marbriers, les marchands d'épithapes et toutes ces autres industries qui ne vivent que des morts.

On n'a pas oublié, sans doute, qu'après un séjour de quelques mois dans leur paisible retraite de Ménil-Montant, les adeptes de la religion saint-simonienne, revêtus d'un costume spécial, descendent processionnellement pour se rendre à la cour d'assises, où leurs chefs étaient appelés sous la prévention d'association illicite. Dès ce moment le temple lui désert, et les disciples se dispersent, les uns pour continuer leur mission humanitaire, d'autres pour assurer leur salut dans ce monde en attendant une philosophie par résignation la venue des temps prédits par leurs prophètes.

La barrière des Trois-Couronnes, qui a emprunté son nom à l'enseigne d'un célèbre cabaret du voisinage, n'offre rien de remarquable. Elle était vivifiée, il y a quelques années

encore, par le beau et vaste jardin des *Montagnes Françaises*, où des fêtes hebdomadaires, invariablement couronnées par un feu d'artifice, attiraient de nombreux essais de grisettes et de comités marchands. Aujourd'hui, la montagne s'est aplani, deux ornières creusées par de lourds tombereaux ont remplacé les rails que silonnaient les chars légers dans leur course rapide, la grande allée tant de fois illustrée par de splendides illuminations en verres de couleur a vu son dernier fillet tomber sous la scie ; quelques vains arceaux, quelques pins toujours verts, derniers éclatements d'une riche et antique végétation, sont encore debout comme pour protester contre cette désolante mutilation. Une rue couvrait dans peu de temps ce sol qui fut, après Tivoli et Beaupré, le plus beau des jardins publics de ce genre. Cependant la mutilation n'a pas été complète ; on a respecté le carré de la danse qu'une cloison de planches sépare de la rue nautique, et les danseurs, qui n'ont pas disparus du chemin de ces lieux naïgère si affrayants, peuvent encore faire leur boulevard au bal du Delta.

Comme sa voisine des *Trois-Couronnes*, la barrière de Rempouzeau, appelée plus tard barrière de Rion, puis barrière de l'Oreillon, a dû son premier nom, qui d'ailleurs a survécu, en dépit des inscriptions municipales, à un fameux cabaret dont le fondateur, célèbre quene rouge, jouait des scènes comiques qui avaient le privilège d'attirer la cour et la ville, comme on disait alors. La réputation de cet heureux farceur était si grande que toutes les modes de l'époque prenaient son nom. La barrière qui avait l'honneur de son voisinage ne pouvait donc, sans déroger à la mode, se parer d'un autre titre.

De vagues murmures d'orchestres se font entendre. Ses noms annoncent Belleville, si renommée pour ses guinguettes et pour ses bals en plein vent. Belleville est dans une charmante situation, sur une hauteur qui domine Paris et une grande partie des alentours. Mais, hélas ! l'esprit de spéculation profane tout aujourd'hui. Encore quelques années, et Belleville n'aura plus la même physionomie. Sous prétexte d'utilité publique, on abat les arbres de ses jardins, des rues nouvelles envahissent la place de ses pelouses et de ses boulingrins. Dans un an au plus, ce sera le tour d'un lieu de plaisance, parsemé de bosquets, de labyrinthes, de ruisseaux artificiels et d'ombrages, *Le Paradis*, en un mot, que son nom senterait d'instinct de ce centre, sera demoli de fond en comble. *Laquet, Vernet, Capillat* ! On arrachera ses massifs de chèvrefeuille, on fera tomber ses statues mythologiques du haut de leurs piédestaux ; le tout afin de construire à la municipalité de la commune un hôtel de ville confortable. Adieu des lors aux joyeux festins sous la feuillée ! Adieu aux quadrilles sur le sable ! La reine de Paphos aura pour toujours fait place à M. le maire et à ses adjoints.

Il est vrai que les habitants auront, pour se consoler de cette perte, mille théâtres qui n'auraient point que celui d'être situés au pied de leur haute et longue colline ; mais que faire au théâtre quand les arbres sont verts ? quand l'air est tiède et parfumé par les bosquets ?

Au delà de Belleville sortent d'entre les fleurs et le gazon les Prés-Saint-Gervais, terre des blas et des rondes sur l'herbe. Si Belleville attire dans ses guinguettes les gastronomes et les amoureux peu soucieux du mystère et du silence, les Prés-Saint-Gervais, placés dans un site mélancolique, se prêtent merveilleusement à la passion tendre et à l'idylle. Le lilas qu'on va y cueillir, le lait pur qu'on y boit dans l'étable, le fruit qu'on y détache de l'arbre, tout cela exhale un certain parfum de pastorale qu'on chercherait vainement ailleurs. Il est fâcheux qu'un autre parfum moins suave vienne s'y mêler quelquefois, apporté de Bondy sur l'aile des vents. Les agouques les plus anciens de tous ceux qui fournissent de l'eau à la capitale serpentent sous les Prés-Saint-Gervais. Ils nous aiment les eaux de diverses sources rassemblées entre les villages de Pantin et de Romainville.

(La suite à un prochain numéro.)

Les deux Cousines

NOUVELLE MARITIME.

(Voir tome V, page 218, 231, 250 et 266.)

CHAPITRE V.

CONFIDENCES ET CONFESIONS.

Les souhaits du digne maître Mathieu ne se réalisèrent point ; ses canons restèrent tapés et amarrés durant toute la campagne.

Lorsque la *Daphné* mouilla devant l'île de *Steriffio*, centre de la station du blocus, il s'éleva de bâtiments se trouvant l'en croisière ; il était impossible de tenter un coup de main. L'on attendait le renfort de France, et l'on se contenta de prendre à la frégate la meilleure partie de ses vivres. Elle retourna donc presque aussitôt à la Havane, au grand déplaisir de maître Mathieu, du gabier de beaupré Carthoum, qui était devenu son écho, et de la majorité des hôtes du gaillard d'avant et du gaillard d'arrière.

Le docteur Esturgeon se réjouissait très-plañthropiquement de n'être pas exposé à passer des blessés et à faire triste chère plus longtemps, — Sacrifices étant un flot sablonneux et désert, où l'on ne peut se procurer de rafraichissements d'aucune espèce.

De la Havane la frégate remonta le canal de Bahama pour retourner à la Martinique, fut assailli par un coup de vent furibond, qui fournit à Montaigne une nouvelle occasion de signaler son zèle et de conquérir toute l'estime du commandant Yannoni. La *Daphné* se vit obligée de couper son mal d'artimon, fit d'autres avaries non moins graves, et alla se réparer aux Etis-Unis ; elle ne fut de retour à Fort-Royal que vers la fin de novembre.

Le commissaire se présenta le premier chez M. Desgrelles ; il y fut reçu plus chalemement que jamais par le père d'Emma ; Galypso lui fit quelques salutations plus gracieuses que de coutume ; il lui vouldait être malin ; on l'accabla de prévenances

de toute espèce ; une chambre était mise à sa disposition.

« Trois mois après votre départ, mon cher Portande, lui dit l'ancien ordonnateur, Graincourt m'écrivit une lettre dans laquelle il me parle longuement de vous ; il vult que nous vous traitions tout à fait comme le fils de la maison. Notre cœur nous y portait déjà, considérez-vous donc comme chez vous. Allez, venez, de terre à bord, du bord à terre ; voici votre appartement ; Galypso aura soin de ne vous laisser manquer de rien. Surtout ne craquez jamais de nous incommoder. Point de fagons, je vous en prie ; liberté de manœuvres complète. Graincourt, de son côté, a dû vous adresser, poste restante, une lettre, que vous ferez bien d'aller réclamer. »

Emma parut sinistrement intimidée en présence du commissaire. A son lazar-aiêtre créée avait succédé une réserve toute nouvelle. Ernest essaya de lui adresser quelques compliments qui eussent reçu un accueil favorable ; avant le départ ; elle y répondit comme avant par faire Geneviève, par quelques sourires d'incrédulité, par quelques balancements de tête d'une interprétation fort difficile.

On convint que la correspondance de M. de Graincourt était l'origine de la révolution qui s'était opérée dans la famille Desgrelles. Après qu'on eut reçu à Brest les lettres de Montaigne et d'Ernest de Portande, le capitaine de vaisseau en traita se détermina à s'ouvrir franchement à son beau-frère, dans un passage qui lui apprenait tout ce que nos lecteurs savent déjà de la double demande de mariage. Il continuait en ces termes :

« J'avais toujours caressé l'espoir d'unir Geneviève au fils de mon meilleur ami ; l'heure pressait ; je fus trop prompt à accorder mon consentement ; mais madame de Graincourt me fit considérer que notre fortune est au moins médiocre et que l'alliance de Montaigne nous serait beaucoup plus avantageuse. J'ai pris des renseignements sur ce jeune lieutenant de vaisseau ; c'est un officier distingué, plein d'avant, d'une famille honorable et recommandable sous tous rapports. J'ai dû hésiter. Nous avons consulté Geneviève ; elle a d'abord ri aux éclats de la double demande ; puis elle a pleuré comme une sotte ; cette comédie a duré trois jours. Elle était désolée, disait-elle, de faire de la peine à son ami Ernest. Bref, sa mère a si bien fait qu'elle a fini par se prononcer en faveur de Montaigne. Malheureusement, dans le premier moment, ma femme, d'après mon conseil, avait écrit à ce dernier pour lui rendre sa parole ; nous étions fort embarrassés. Enfin, les choses ont tourné au gré de nos désirs. Ton Emma a fait le miracle ; Ernest s'en est épris, et nous l'aimons. Montaigne a répondu à votre réserve pleine de dignité, mais à travers de tout le parc ni ses véritables intentions, Geneviève dès lors lui a plus l'écue. Un peu de pique contre Ernest a achevé de la déterminer. D'un autre côté, Ernest est un excellent parti pour la fille ; je ne le ferai pas son gendre ; il suffit que tu saches que je n'hésiterai pas à lui donner ma Geneviève. D'ailleurs, tu dois le connaître à présent. Il n'est pas riche, à la vérité ; mais en as assez de fortune pour passer sur cette considération ; sa carrière lui permet de marcher sur tes traces ; il peut faire aux colonies un avancement rapide, et devenir un jour ordonnateur comme tu l'as été. Da reste, si tu préfères accomplir un de tes vieux projets, liquider les biens et te retirer auprès de nous, rien ne t'empêchera de te fixer à Brest. Si notre Bretagne n'a pas les beaux sites et les délices savanes de la Martinique, c'est ton pays, et tu y trouveras des cœurs qui t'aiment tendrement. Crois-moi, mon ami, choisis la seconde alternative, reviens ; ne formons plus qu'une seule famille, et vivons ensemble dans nos enfants et nos petits enfants. »

M. Desgrelles avait point fait mystère à Emma du contenu de cette lettre, dont il adoptait les idées. Geneviève, d'ailleurs, avait aussi écrit à sa cousine, en lui reprochant, avec une douce gaîté, de lui enlever ses adorateurs, — c'était d'Ernest qu'elle parlait, — et quelques traits piquants pussaient le commissaire de son infidélité. Galypso, mis dans la confidence, trouvait tout simple que sa jeune maîtresse fit oublier toutes les pâles Françaises de France. Les filles de couleur se figurent volontiers que les Européennes sont diaphanes.

Cependant, Emma, dès la première entrevue, avait trouvé Montaigne plus aimable, plus prévenant, plus adroit que son ami. Par cela seul qu'il songeait moins sérieusement à Geneviève, il avait su conserver la supériorité durant tout le premier séjour de la frégate à Fort-Royal. La croûte, pendant l'hivernage et la campagne de la *Daphné* au fond du golfe du Mexique, avait plus d'une fois peiné un jeune lieutenant de vaisseau, et, enfin, elle était un peu piquée de ce que sa cousine, dans leur correspondance particulière, ne nommait pas même Montaigne. Emma ne lui pardonnait pas cette cachotterie. Le fit une raison peut-être pour qu'elle se permit de redoubler de grâces et d'esprit, quand l'officier se présentait chez son père. Après de lui, elle ne pouvait être intimidée ; tandis qu'Ernest, pose pour ainsi dire en fiancé, effrayait un peu. De là la cause de la réception qu'elle avait faite à ce dernier.

Le commissaire trouva à la poste une longue missive de M. de Graincourt ; c'était la solution complète du problème. Le vieux commandant le félicitait de son amour pour Emma, et lui repétait en grande partie les mêmes choses qu'à son ami D'sgrelles, sans toutefois lui parler de Montaigne. Mais le docteur Esturgeon entra dans le bureau pendit qu'Ernest lisait cette lettre avec une émotion trop facile à remarquer. Le chirurgien en prit ses observations et sortit.

Deux heures après, tous les membres de l'état-major étaient réunis à table ; chacun parlait des nouvelles qu'il avait reçues de France.

« Vous ne savez rien, messieurs, s'écria le docteur ; mes lettres de famille, fort agréables sans doute pour chacun de vous, sont insignifiantes pour la commandante. Nul d'entre vous ne se devoue contre moi à entrer dans une correspondance spéciale destinée aux plaisirs de l'état-major. Mais j'ai à Brest et à Fonten des amis qui me tiennent au courant de tout ce qui s'y passe... Voyez plutôt ! »



A ces mots, il déploya huit pages d'une écriture microscopique.

Après l'article *Marine*, venait l'article *Brest* : nombre de mots, de mariages, de scandales remplissaient une première page; de clameurs accueillaient chacune de ces nouvelles.

« Permettez! permettez! » s'écria le docteur.

On fit silence.

« Le mariage de mademoiselle de Graincourt et de la capitaine de corvette Branteuil passe pour une affaire arrangée; on assure qu'on n'attend plus que l'autorisation du ministre, et que les premiers bans seront publiés dimanche prochain. »

La commissaire avait pâli; le docteur s'en aperçut, et regarda Montaiglon, dont la figure prit aussitôt une expression particulière.

« Mais c'est un vieux podagre que le commandant Branteuil! s'écria un jeune enseigne, et si je ne me trompe, mademoiselle Geneviève de Graincourt n'a que dix-huit à dix-neuf ans!

— Tout au plus; demandez plutôt au commissaire, qui connaît beaucoup sa famille.

Les regards se tournèrent vers Ernest.

« Dix-huit ans en effet, pas d'arnage, dit-il avec effort.

« — On s'affirmait que plusieurs demandes de mariage avaient déjà été adressées à madame de Graincourt par des officiers dont nous n'avons pu savoir les noms; et que la jeune personne n'a consenti qu'avec mille difficultés à la vocation de sa mère. Nous avons pris ces renseignements avec le plus grand soin, afin de répondre de notre mieux à vos diverses questions sur cette famille.

— Est-ce toi? demanda Montaiglon.

— C'est toi.

— Docteur, poursuivit l'officier, puisque votre lettre ne contient aucun détail que tout le monde ne puisse lire, autorisez-vous la bonté de me permettre de jeter les yeux sur la liste des retraites.

— Très-volontiers, Montaiglon; faites circuler, messieurs; je ne réclame qu'une chose, c'est qu'on me rende ce document, car je n'en suis que dépositaire. Il doit être rapporté au retour en France aux archives de la Société du Caucan maritime et colonial, et classé à son numéro d'ordre. Notre recueil sera bien précieux dans quelques années, n'est-il pas vrai? »

Montaiglon ne se dessaisit point de la lettre sans s'être assuré de l'authenticité du passage relatif à la famille Graincourt.

Quant au commissaire, il était sorti de table.

Un commencement de la campagne, l'officier n'eût remarqué ni l'émotion, ni l'absence d'Ernest; mais, après huit mois passés à bord, après huit mois d'une intimité qui n'avait fait qu'augmenter pendant l'hivernage, il fut frappé de la manière dont son ami avait accueilli la nouvelle donnée par le docteur. Sans attendre plus longtemps, il alla le rejoindre sur le gaillard d'arrière.

« — Mais, dit aussitôt le chirurgien-major, lequel d'un de vous aurait-il demandé la main de mademoiselle de Graincourt?... Une fois, deux fois! personne ne dit mot? »

— Non! eh bien?

— C'est qu'il aurait été plaisant d'envoyer un troisième prétendant dégonné se consoler avec les deux autres.

— Quel! que voulez-vous dire?

— Que Montaiglon et le commissaire ont leurs raisons pour n'être pas satisfaits de la conduite du bonhomme Branteuil: — Vraiment!

— Allons fumer le cigare di'estif pendant que ces deux grands débris se consolent entre eux, et surtout pensons à notre bal projeté avant la dernière campagne.

— Oui! oui! le grand duel de Montaiglon est passé; on peut s'en occuper sans scrupules. »

En montant sur le pont, les gestes et l'air confidentiel d'Ernest et de Montaiglon achevèrent de convaincre les plus incrédules; les deux amis se firent une confession complète.

« Si encore vous l'aviez emporté, Montaiglon, disait le commissaire, j'aurais eu des regrets sans doute, car j'ai jamais Geneviève de toute mon âme, mais au moins je n'aurais rien trouvé à blâmer dans une alliance si avantageuse pour elle. »

— Ne désespérez pas tout à fait, commissaire, les nouvelles du docteur peuvent être apocryphes.

— Non! non! ce que m'a écrit M. de Graincourt est trop positif.

Il est vrai qu'il s'accorde bien malheureusement avec les bruits recueillis par les amis d'Ernest, mais enfin, mon cher Portau, si ce mariage n'a point lieu, comme il nous est encore permis de l'espérer, sachez que je renonce en votre faveur à toutes mes prétentions, et que je ne serai jamais un obstacle à votre bonheur.

— Je m'opposerais à ce sacrifice, mon ami, si je conservais le moindre doute, le moindre espoir. Je voudrais que Geneviève seule choisît entre nous, et si elle se décidait pour vous, je serais le premier à vous féliciter.

— Le commandant Branteuil est un fort galant homme, mais c'est un déploré mari, un homme usé, qui n'a plus que le soufre.

— Je ne comprends pas une pareille union; mais j'y crois. Il le faut bien. Depuis dix ans, Branteuil vient tous les soirs dans la maison; il se sera déclaré vers la même époque que nous.

— Mais à qui? demanda Montaiglon.

— Ce n'est pas au père, répondit Ernest; il paraissait trop bien disposé en son faveur, et M. de Graincourt ne ment jamais.

— Ce ne peut être à la mère; elle ne m'eût point accueilli comme elle l'a fait.

— Et moi, j'eus dis que vous vous trompez. C'est à madame de Graincourt qu'il doit s'être adressé d'abord. En parlant de vous à son mari, elle se sera crue obligée de dire aussi un mot du vieux commandant, les absents ont tort, et ce dernier l'aura emporté sur nous.

— C'est en effet la seule explication plausible. Mais enfin, commissaire, puisque, dans tous les cas, je dois renoncer à mademoiselle Geneviève et à l'espoir de créer une famille à Brest, je veux vous achever mes confidences. Mademoiselle Desgalets a produit sur moi une vive impression; j'hésitais déjà par moments entre elle et sa cousine; désormais je n'hésite plus.

— Ciel! que dites-vous?

— Que je vais mettre tous mes efforts à plaire à mademoiselle Emma Desgalets. »

Pour toute réponse, le commissaire tendit la lettre où le commandant de Graincourt le félicitait si clairement de son amour naissant pour Emma, et lui annonçait que par le même courrier il parlerait en sa faveur au père de la jeune créole.

Montaiglon lut attentivement d'un bout à l'autre et tendit fraternellement la main au commissaire :

— Que ce soit donc Emma qui choisisse entre nous! dit-il, et que, quoique rivaux, ne cessons pas d'être amis.

— Non, Montaiglon, je suivrai votre exemple. Vous renoncez à Geneviève à cause de moi; je dois de même renoncer pour vous à Emma.

— J'aimerais mieux ne la revoir de ma vie que d'accepter cette proposition, s'écria l'officier avec un noble emportement.

« — J'ai eu tort de céder à un premier mouvement; et de vous faire lire cette lettre. Je n'aime que Geneviève, vous dis-je. »

— Je juge de votre état par le mien, commissaire; tous deux nous avons passé par les mêmes épreuves; tous deux nous avons ressenti les mêmes impressions. Nous ne saurions avoir de secrets l'un pour l'autre. Je les dis dans votre cœur comme dans le mien. Vous aimez Emma comme je l'aime; vous aimez Geneviève plus que je ne l'aime. Tout à l'heure, lorsque je vous ai fait le sacrifice absolu de cette dernière, ce n'a pas été sans arrière-pensée; je me réservais une consolation à laquelle vous-même ne devez point renoncer. N'engageons point l'avenir, je vous en supplie; soyons rivaux, je l'exige; mon amitié est à ce prix. »

Le commissaire baissa tristement la tête; puis pendant quelques instants, les deux officiers se prononcèrent en silence.

— Et vous en remercie, Portau! à armes égales, donc! à armes égales, comme les preux d'autrefois!

L'officier à ces mots alla demander le ordre pour la nuit et prit le quart. Le lendemain il descendit à terre. Il retrouva la jeune créole plus avenante, plus affable que jamais. Emma se faisait un jeu main d'encourager son audace. Elle voulait punir Geneviève de ses demi-coïncidences et se promettait de lui rendre au moins suspecte la constance de son prétendu.

Le commissaire n'avait pas à se plaindre de l'accueil plus réservé de la jeune fille, mais lui-même ne jouait pas son rôle avec une entière liberté d'esprit. L'image de Geneviève se représentait fréquemment à sa pensée; malgré les avances évidentes de M. Desgalets, il ne se prononçait pas. C'était une raison de plus pour qu'Emma, même devant lui, lui dût une extrême amabilité à l'égard de son rival. Ernest s'en apercevait et n'en devenait que plus timide.

Cependant, l'idée du docteur Esturgot avait prévalu; bientôt on ne parla dans Fort-Royal que de la fête que devait donner la *Dopné*; mais mille difficultés se présentèrent tour à tour; la frégate, trop économiquement réparée aux États-Unis, fut envahie par les ouvriers charpeniers et caillots; puis il fallut la rependre, visiter sa mâture et son grément, faire des vivres, réarranger la cale; puis aller faire un petit voyage à la Gadeloupe.

Les plaisirs des marins, comme leurs fatigues, sont subordonnés à l'état de l'atmosphère, à l'intensité des brises, aux mouvements des flots, aux ordres de service par-dessus tout. Dans leur vie incessamment accidentée, tout doit être imprévu, brusque, saccadé, imprévu. Ils doivent toujours saisir l'occasion au cheveu. Le 8 janvier, la *Dopné* revint prendre son mouillage; le 9, les officiers et les élèves de la frégate coururent faire les invitations de bal; le 10, le docteur Esturgot, chef de gamelle à perpétuité et grand maître des cérémonies, se multipliait pour que rien ne manquât à bord. L'orchestre et les rafraîchissements étaient spectacle de son ressort. Il déploya, dans cette circonstance, des ressources infinies. Aux musiciens ordinaires de la frégate, il ajouta quelques instrumentistes de la ville, choisit adroitement les prétentions des uns et des autres, leur fit faire une répétition spéciale tenante et prit les plus prudentes mesures pour se mettre en garde contre leur intempérance. Par ses ordres, le maître d'hôtel de l'état-major dressa dans la batterie un ambrun et des buffets. Le docteur Esturgot avait l'œil à tout; jamais maîtresse de maison ne fut plus soignée sur la tenue de la livrée; il passa une minutieuse inspection des mousses destinés à servir les dames, et voulut qu'ils fussent mis avec une coquetterie uniforme; et le frater du bord eut ordre de les coiffer avec chic.

Le commandant Vauvorn s'était prêt de la meilleure grâce aux désirs de ses officiers; il avait mis la frégate et l'équipage à leur disposition; il avait abdiqué le pouvoir suprême, à condition qu'il coopérerait largement aux frais communs et qu'il aurait le droit de faire aussi ses invitations particulières. L'état-major l'avait fait remercier par l'organe de Montaiglon, chef du carré.

A six heures du soir, tout était prêt; le gaillard d'arrière était transformé en une salle de bal élégante, spacieuse, décorée avec tout l'art d'installation qui distingue les marins au suprême degré. Quelques heures avant suffi pour opérer cette brillante métamorphose, mais quatre cents hommes y avaient activement concouru. Une tente relevée de pavots éclatants servait de dôme à l'enceinte réservée; les hiéroglyphes de la tactique navale relevés en festons l'encadraient,

et tout autour flottaien, en tapisseries, des draperies armées et des pavillons de mille couleurs; elle était isolée de l'avant par un rideau national. Les bancs de quart et les grossiers appareils du manœuvre, les palans, les cordes gondolées, tout avait disparu. Le navire desiné en bondoir ne se traînait que par de nobles insignes; les bannières étaient placées entre des caronnettes étincelantes, des trophées d'armes étaient disposés au tour de la roue du gouvernail sur laquelle on lisait l'immuable devise: *Honneur et patrie*. Un lustre artlement fabriqué par maître Mathieu avec des bouaquettes entrelacées, se balançant au-dessus du cabestan chargé de vases de fleurs. Des fanoux de combat suspendus à de blanches lières prolongeaient la frégate de l'arrière à l'avant. Un radeau placé le long du bord devait servir de débarcadere et conduisait à l'escalier de commandement couvert de tapis.

La plupart des officiers étaient descendus à terre pour aller chercher les invitées qu'attendaient au pont de la savane tous les canots de la division.

Le soleil n'était pas tout à fait caché derrière les mornes quand les premières embarcations abordèrent au radeau. Le docteur, en grand uniforme, était resté à bord; dès que la première dame s'y fut à la coupe du navire, il fit un signal, et l'orchestre, placé sur la dunette, joua une fanfare brillante. Toutes les autorités de la ville, le gouverneur, l'ordonnateur en activité de service, les officiers de la garnison et tous ceux de la station navale furent bientôt à bord.

Le commissaire ramena dans son canot la famille Desgalets; il eut le plaisir de faire son entrée en donnant le bras à Emma, que le petit Julien accompagnait. L'ordonnateur en retraite avait pour cette fois arboré son ancien uniforme chargé de broderies sur toutes les coutures.

L'on vit aussitôt apparaître à la coupée maître Mathieu offrant galamment la main à Calypso, couffée d'un madras éclatant et mise dans ses plus beaux atours. Elle prit place au pied du grand mat avec quelques autres filles de couleur chargées des marteaux de leurs maîtresses.

Le canonnier était un très-vieux navigateur pour n'avoir pas aussi ses relations établies à Fort-Royal; maman Titine l'avait connu moussé, Calypso tout enfant avait joué avec lui sur la savane;

« Vous serez là comme une petite reine, la belle enfant, dit-il, vous verrez danser votre maîtresse à votre gré, et hiez-vous-en à moi pour les rafraîchissements. Le maître d'hôtel de ces messieurs n'a rien à me refuser.

— Maître Mathieu, vous êtes toujours bon garçon comme autrefois, vous semez-vous du temps que vous venez à la case faire les commissions de vos officiers?

— Si je m'en souviens, Calypso, comme si c'était hier; sans compter qu'à cause de vous, tout en jouant, tout en badinant, je manquai le canot un jour et que notre lieutenant ne lit administrer une douzaine de coups de matinet que je n'ai pas oubliés non plus.

— Faut-il Mathieu! savez-vous que vous étiez joliment gentil, alors; cher!

— Oui! oui! mais j'ai bien changé sur la route, n'est-ce pas? quoique on m'appelle, à cette heure, *Grain de beauté*.

— Vrai? s'écria Calypso en riant.

— Depuis que ces gueux de Bedouins m'ont enlevé mon écolier de bord...heureusement, il m'en reste autant qu'il faut pour pointer jusque... mais malheureusement, bonne amie, on a voulu être un canonnier il y a, comme moi, et je n'ai pas pu résister non plus, il y a un diable de blanc que je vise et que je n'attrape pas souvent.

— Que dites-vous là, cher?

— Je dis que votre p'tit cœur est la cible de mes sentiments pour le quat d'honneur, mais que ma basse ne me donne pas, à ce qu'il paraît, la bonne ligne de mire, pour m'envoyer mon projectile en droiteur. »

La nourrice d'Emma mit l'œil en coulisse, le canonnier ajouta loquacement.

« Je vous pointe en belle, voilà la pure vérité! »

Enchanté de son calembour, emprunté à l'école du canon, l'artilleur en attendit l'effet à avec une confiance marquée; confiance qui fut justifiée par les bonnes grâces dont l'honora la fille de couleur.

Cependant le gaillard d'arrière s'était peuplé de la société la plus distinguée de Fort Royal; toutes les habitations voisines de la ville étaient représentées à bord. Au moment où le crepuscule succédait au jour, l'orchestre entonna une marche triomphale, et le docteur Esturgot invita les dames à se retenir dans la batterie éclairée avec un luxe extraordinaire de bougies et de fanoux de combat. Maître Mathieu voulait que Calypso jouât aussi de ce second coup d'œil, et la lit descendre par une échelle dérobée :

« Voici, mon département, Calypso, dit-il avec orgueil, trente canons de 50, dont deux obusiers de 80, c'est beau, n'est-ce pas?... et ça chante!

— Ah! M. Montaiglon a fait asseoir mademoiselle à côté de madame la gouvernante.

— Mon capitaine s'entend à bien placer son monde, soyez calme... mais à cette heure que vous avez tout vu, remontrons s'il vous plaît, la belle aux yeux noirs; nous sommes trop les... »

Tandis que les dames prenaient quelques rafraîchissements; le pont fut illuminé comme à la baguette, par les soins de l'officier de service.

Lorsque les invités remontèrent, le lustre et les fanoux de couleur étaient allumés; le plus vif éclat avait succédé aux leurs crépuscules du jour qui s'éteignait.

Un murmure d'admiration accueillit ce rapide coup de théâtre. L'orchestre joua la première contredanse. Emma l'avait promise à Ernest. Montaiglon trouva pour Julien une petite danseuse et un vis-à-vis, mais il ne figura point.

Ce que vaut l'argent à Paris.

DEUX LIARDS.

UN SOU.

DIX CENTIMES.

QUINZE CENTIMES.



A la fraiche !... Qui veut boire ?



Un petit sou, mon general.



D'la boue galette toute chaude. Du velours pour l'estomac.



VINGT CENTIMES.

CINQ SOUS.

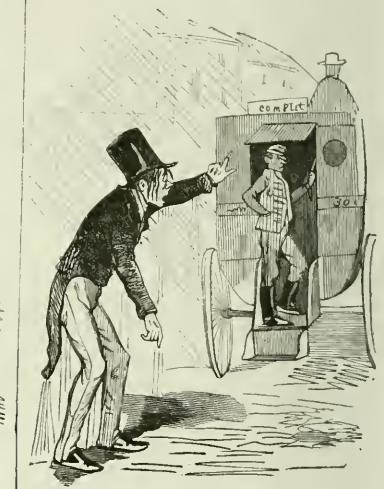
TRENTE CENTIMES.



Tiens.... un caniche qui fait la plancha.



Jamais ils n'avaient vu Un bonnac aussi barbu.



Conducteur, arrêtez.

TRENTE-CINQ CENTIMES.

QUARANTE CENTIMES.

NEUF SOUS.

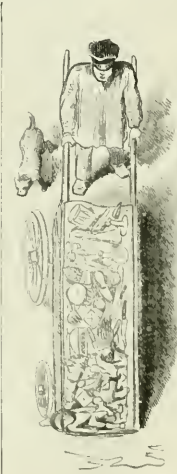
CINQUANTE CENTIMES.



Ainsi nommé à cause de ceux qui s'en servent.



Bonm !... - Faut-il du cognac ?



Tout est à neuf! la boutique à neuf! neuf, neuf, neuf.



Vous avez de beaux cheveux, (à part) quelle tignasse.

SOIXANTE CENTIMES.



Tu vas déjeuner.

VINGT-NEUF SOUS.



Gants de Paris.

CINQ FRANCS.



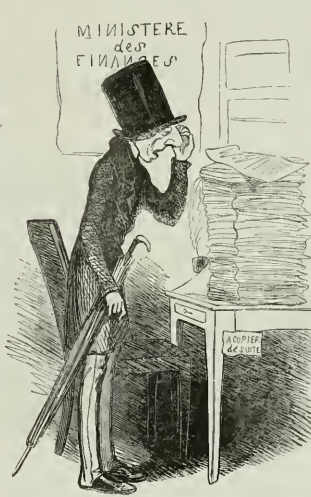
Mon lieutenant... Je vous la souhaite.

QUINZE FRANCS.



Il n'est pas mort! je perds dix francs.

DOUZE CENTS FRANCS.



Il fait un temps superbe pour pêcher à la ligne.

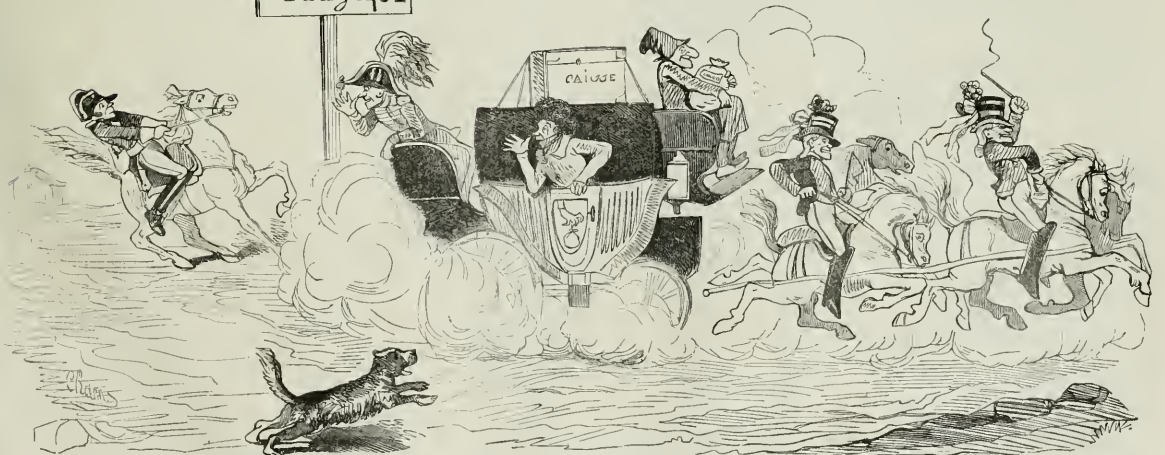
CINQ CENT MILLE FRANCS.



Prix courant de la littérature historique.

EN MILLION.

BELGIQUE



Dernier épisode d'une souscription nationale : « La compagnie est ruinée... Je porte ailleurs mon industrie et ses capitaux. »



Les Annonces de L'ILLUSTRATION coûtent 90 centimes la ligne. — Elles ne peuvent être imprimées que suivant le mode et avec les caractères adoptés par le Journal.

# LA CROIX DE BERNY, ROMAN STEEPLE CHASE.

GENTLEMEN RIDERS : LE VICOMTE CHARLES DE LAUNAY, THÉOPHILE GAUTIER, MÉRY, JULES SANDEAU.

*Steeple-chase* (course au clocher) est le nom sous lequel les Anglais désignent une course qui consiste à franchir, à cheval, un certain nombre d'obstacles, haies, fossés, rivières, places entre le point de départ et le point d'arrivée.

Dans cette sorte de course périlleuse qui excite toujours un vif intérêt, les chevaux sont montés ou par les maîtres à qui ils appartiennent, ou, à leur défaut, par d'intéressés amis; de la nom de *gentlemen riders*.

La *Croix de Berny*, plaine située sur la route d'Orléans, près de Paris, est le lieu consacré

qui sert de point de départ à tous nos steeple-chases.

Sous ce titre, empreint aux vœux du jour, et dont le jeu de mots qui précède doit suffire pour faire bien comprendre tout de suite qu'il s'agit d'une lutte littéraire, la *Presse* publiera, à partir du 1<sup>er</sup> juillet prochain, un roman par lettres, qui aura cela de neuf et de particulier qu'il sera l'œuvre commune d'auteurs divers qu'il y aura de personnages différents mis en action. Ce sera une peinture de la vie humaine et de ses passions, ou les événements se dérouleront, sans combinaison pré-

méditée, comme ils tombent dans notre existence, chaque heure et chaque jour, avec leur joie et leur douleur.

L'attention publique ne fera pas défaut à cette lutte littéraire. Pour compléter l'illusion, les lettres ne seront signées que des noms des personnages, et le lecteur ne sera mis dans le secret des rôles qu'après l'échéance de ce curieux ouvrage. L'imagination des auteurs inventera des situations, des incidents, des difficultés que chacun d'eux à son tour devra franchir dans un élan de rivalité amicale, ce qui justifiera en quelque sorte le titre de ce roman,

où les célèbres écrivains lutteront de style et d'esprit, comme dans un steeple-chase ou lutte de vitesse et d'intrepidité.

Après la *Croix de Berny*, paraîtront successivement : *Térenio*, par George Sand; *Mémoires d'un Médecin*, par Alexandre Dumas; *Valeruse*, par Jules Sandeau; *Histoire de la Captivité de Sainte-Hélène*, par le général Montblond, compagnon d'œil et exécuteur testamentaire de l'Empereur, etc.

On s'abonne à la *Presse*, rue Montmartre, 151. — Prix : pour Paris, 40 fr. par an; 11 fr. par trimestre. Format double du *Sicéle*.

Librairie de PERRODIL et Compagnie, place du Palais-Royal, 241.

**MOTIFS DÉTERMINANTS D'EMBRASSER LA FOI CATHOLIQUE.** Par M. d'AGAR de Bcs, 2 forts vol. in-18. Prix, 7 fr., et 8 fr. 50 c. par la poste. Cet ouvrage est le fruit d'un travail entrepris par un homme du monde dans un esprit

de déverginement philosophique de toute religion revele. Mais, par un effet providentiel, sans doute, l'étude qu'il lui a fallu faire des livres saints, des controverses auxquelles ils ont donné lieu, des découvertes successives des sciences

physiques, naturelles et critiques qui y rapportent, et des déductions morales et logiques qui en découlent, l'a conduit à un résultat tout opposé, c'est-à-dire à la foi la plus absolue dans la doctrine et la forme catholiques.

C'est l'étude toute faite de cette religion et l'exposé du bien-être incalculable qu'elle a introduit dans son âme, que l'auteur a consignés dans ce livre de des-tine à conduire l'homme à la foi religieuse par la science, la méditation et le bon sens.

En vente par livraison, chez J.-J. DUBOCHET & Co, éditeurs, rue Richelieu, 60.

## JÉRÔME PATUROT A LA RECHERCHE D'UNE POSITION SOCIALE,

Par Louis Reybaud.

Édition illustrée par J.-J. GRANDVILLE, publiée en 30 livraisons à 50 cent.

Chaque livraison sera composée de 16 pages grand in-8, avec trois ou quatre dessins dans le texte, et d'une ou deux grandes gravures à part. — En payant d'avance, on recevra les 30 livraisons franco à domicile à Paris. Pour les départements, ajouter 3 fr. 50 cent. au prix de l'ouvrage.

EN SOUSCRIPTION.

## HISTOIRE DE GIL BLAS DE SANTILLANE, PAR LE SAGE;

Précédée d'une Notice sur l'auteur, par CHARLES NODIER; ornée de 600 dessins par GIGOUX, gravés sur bois et imprimés dans le texte. 1 vol. grand in-8 jésus. 15 fr. Nouvelle édition augmentée de la traduction de *Lazaville de Thormes*, traduit par LOUIS VIARDOT, illustré par MEISSONNIER. — Prix de la livraison, 30 centimes.

Mise en vente de la 3<sup>e</sup> et 3<sup>8e</sup> livraisons.



**EUGÈNE SUE**  
**LE**  
**JUIF**  
**ERRANT**  
ILLUSTRÉ PAR  
**GAVARNI**  
80 LIVRAISONS A 50<sup>c</sup>  
**PAULIN**  
RUE RICHELIEU N. 60

Le tome I<sup>er</sup> de l'édition illustrée est en vente.

DISTRIBUTION DE PRIX.

AVIS IMPORTANT AUX INVENTEURS.

UNE médaille d'or de la valeur de 100 livres sterling (2,500 fr.) et une médaille d'argent de la valeur de 50 liv. sterling (1,250 fr.) seront données par M. M. Joscelin Cooke à la médaille d'or pour la meilleure Patente et la médaille d'argent pour le meilleur Dessin pris au bureau des Brevets d'invention, 20, Half-moon street, Piccadilly, entre le 1<sup>er</sup> novembre 1854, et le 1<sup>er</sup> juin 1856. Les conditions qu'on devra observer et tous les renseignements nécessaires pour l'obtention de brevets et l'enregistrement de Dessins pourront être envoyés en s'adressant par lettre affranchie à M. M. Joscelin Cooke, au bureau des Brevets d'invention, No 20, Half-moon street, Piccadilly, London.

**RHUMES, IRRITATIONS, INFLAMMATIONS.**

AVIS. — Changement de domicile.  
LE SIROP ANTI-PHLOGISTIQUE DE BRIANT, de plus en plus apprécié pour le traitement des irritations et inflammations de la poitrine, de l'estomac et des intestins, qu'on vendait, il y a quelques années, rue Saint-Denis, 151 et 144, sera vendu désormais au No 157 de la même rue, pharmacie BRIANT. Ce sirop, approuvé par l'Académie royale de médecine, et que les plus célèbres médecins prescrivent tous les jours dans leur pratique, est encore ce qu'il y a de plus efficace pour combattre ces cruelles maladies d'où résultent les rhumes, catarrhes, crachements de sang, coups, coqueluches, dysenteries, etc., etc.

PAGNERRE, éditeur, rue de Selze, 14 bis.

# FEU! FEU!

Un vol. in-32. Par TIMON. Prix : 75 centimes

Un vol. in-52. OUI ET NON. Prix : 75 cent.

AU SUJET DES ULTRAMONTAINS ET DES GALICANS, PAR TIMON (qui n'est ni l'un ni l'autre.)

une chronique du Palais, une revue littéraire, et des romans inédits.

LE JUIF ERRANT, dont il ne reste plus à peu près à donner que les deux derniers volumes, sera suivi :

1<sup>o</sup> D'une nouvelle en dix feuilletons, par MM. MICHEL MASSON et FREDERIC THIBAUT, ayant pour titre : LE FERMIER DES SALVAGES, et datées sur le dix-huitième siècle, par M. ARSENE HOUSSEY.

2<sup>o</sup> D'un roman en quatre volumes de M. AL. DUMAS, ayant pour titre : LA DAME DE MONSIEUREAU. Ce roman est destiné à peindre les mœurs du règne de Henri III, romane le roman de la *Reine Margot* et est destiné à peindre les mœurs du règne de Charles IX.

3<sup>o</sup> D'un roman de M. CHARLES RABOU, ayant pour titre : LE CABINET NOIR;

4<sup>o</sup> D'un roman en sept parties, par M. EUGÈNE SUE, ayant pour titre : LES SEPT PÉCHÉS CAPITAUX.

Le *Constitutionnel* s'est assuré par un traité

la collaboration exclusive de M. EUGÈNE SUE pendant quatorze années.

Le *Constitutionnel* donnera, sans frais, aux abonnés nouveaux qui s'inscriront à dater du 15 JUIE et du 1<sup>er</sup> JUILLET 1845, tout ce qui a paru dans la BIBLIOTHÈQUE CHOISIE du *Constitutionnel*, depuis le 1<sup>er</sup> juin 1845. La BIBLIOTHÈQUE CHOISIE du *Constitutionnel* a déjà publié les compositions et documents suivants :

LES DEUX JEUNES FILLES LETTRES, roman chinois, traduit par M. STANISLAS JULIEN, de l'INSTITUT (1<sup>re</sup> PARTIE);

LETRIC INÉDITE DU prince de TALLEYRAND (1825);

LETRIC INÉDITE du peintre DAVID à l'empereur NAPOLÉON (messidor an XIII);

MARIE, par ÉTIENNE BÉQUET;

CONVERSATION DU MARCHAL d'HOUCQUENOT AVEC LE PÈRE CANGREY (SAINT-EVREMOUNT);

HISTOIRE D'UNE ÉPIQUE, depuis 1650 jusqu'à 1790, par le COMTE DE BÉGUR;

LA CHEVALIERE D'ÉON (1792), petition et

mémoire à l'Assemblée nationale de France. Document inédit;

LETRES AUTOGRAPHES DE LOUIS XVI et DE MARIE-ANTOINETTE (1787 et 1789);

COPIE D'UN MANUSCRIT DE FREDERIC LE GRAND (*Mémoires royaux*);

LETRE AUTOGRAPHE de BARNAVE (1795);

INSTRUCTIONS BAISSÉES par l'EMPEREUR DES FRANÇAIS au PRINCE EUGÈNE, vice-roi d'Italie (1805). Document inédit.

LETRES DE LOUIS XIV.

LETRES DU COMTE D'ARTOIS.

PROJET DE L'ALOUENCE ROYALE, composé par HENRI III, ROI DE FRANCE, par JACQUES AMYOT, évêque d'Auxerre, grand aumônier de France, d'après le manuscrit autographe de l'auteur.

DOCUMENTS HISTORIQUES INÉDITS SUR LES CARROSES A CINQ SOIS, d'après de 1662, etc., etc. S'adresser à Paris, rue Montmartre, 121, et pour les départements, aux Directeurs des postes et à toutes les Messageries.

Le Rêve d'un prolétaire.

Deux heures venaient de sonner... La chaleur était accablante... Je me sentais fatigué, je m'étendis tout ruisselant de sueur sur mon lit, pour reposer mes membres épuisés. Honteux de m'endormir à une pareille heure du jour, je tâchai d'abord de lutter contre le sommeil qui triomphait de mes efforts. Pour me tenir éveillé, je me mis à développer dans ma pensée un moyen que j'avais inventé d'améliorer le sort des prolétaires. Mais j'étais si las, que l'égoïsme l'emporta bientôt; je ne songeai plus qu'à moi, à mes fatigues, à mes souffrances. Dans cet état qui n'est ni la veille ni le sommeil, privé sinon de connaissance, du moins de raison, je sentis le découragement s'emparer de moi... Ma vocation m'effraya. Ces durs travaux dont le poids m'accablait si cruellement m'inspirèrent un profond sentiment de répulsion et de dégoût. Une fois lancé sur cette pente fatale, je ne pus m'arrê-

ter. « Non, non, m'écriai-je en moi-même, je ne veux plus désormais gagner péniblement le pain de chaque jour... J'ai trop besoin de repos pour m'en pas prendre. Que d'autres traînent cette existence misérable à laquelle je me vois depuis si longtemps enchaîné. Il est, je le sais, un lieu privilégié où l'oisif s'enrichit plus promptement et plus sûrement que le prolétaire dans les bagnes de l'industrie. J'irai demander au jeu la fortune que me refuserait toujours le travail... »

« Soit remords, soit satisfaction, cette résolution m'étourdît... Toutes mes pensées se confondirent, et tandis que je poursuivais en vain, dans leurs vagues tourbillons, celle qui venait de m'envouvir si vivement, je m'endormis d'un profond sommeil.

À peine avais-je cessé de vouloir et de pouvoir penser, que je rêvai. Des tableaux bizarres et confus passèrent et re-

reste de son corps. Une grosse tête en bronze, terminée par un couvercle de marmite qui laissait échapper de la vapeur d'eau, reposait sur son ventre. Elle n'avait ni cou ni poitrine; ses grands yeux ronds brillaient comme une fournaise ardente. Ses deux petits bras soutenaient deux longues pipes placées à chaque coin de sa bouche, et sur lesquelles étaient fixés les regards de tous ses adorateurs. — Je me disais, je me trompe : un certain nombre d'entre eux, agenouillés autour de l'estrade attisaient, à l'aide de soufflets, un feu invisible, et semblaient attendre avec une vive émotion les résultats de cette opération.

Bientôt en effet s'élançèrent des deux pipes des boules rondes qui voltigeaient dans la salle. Ces boules étaient aussi légères et aussi fragiles que des bulles de savon; mais elles avaient l'éclat et paraissaient avoir la solidité de billes d'or. À cette vue les adorateurs de l'Idole s'étaient relevés, et ils trépanaient de joie en battant des mains et en tendant leurs chapeaux en l'air pour recevoir ces précieuses faveurs de leur divinité. En ce moment ils n'avaient tous qu'une seule pensée, la fortune. Prononcés à leurs oreilles, ces mots, famille, amitié, patrie, liberté, dévouement, leur eussent paru des mots vides de sens. La mort précède de leur cœur et de leur intelligence se lisait dans leurs regards avides et hébétés... Plus leur folie augmentait, plus le monstre semblait prendre plaisir à lancer en l'air de ces sphères dont la possession paraissait si enviable. Un sourire ironique errait sur ses larges lèvres à demi ouvertes. Ses yeux, de plus en plus rouges, avaient une expression menaçante.

Cependant les boules étaient déjà si nombreuses, qu'elles remplassaient la salle. Elles restaient toutes à une certaine hauteur. Aucune d'elles ne tombait dans les chapeaux élevés en l'air pour les recevoir. Il y eut un moment où elles se mirent à tourbillonner. Tel un chat qui regarde un balancier en marque avec sa tête tous les mouvements, tels ces hommes suivirent ces tourbillons dans leurs évolutions successives. Épuisés, hors d'haleine, ils couraient de tous les côtés où les poussait le vent. On eût cru voir une ronde de démons condamnés à ne jamais se reposer. Malheur à celui qui faisait un seul pas : il était impitoyablement foulé aux pieds. Ces malheureux n'avaient plus même aucun sentiment de pitié.

Je voulus fuir; je ne le pus pas. Je fermai les yeux. J'entendais toujours ce bruit infernal qui augmentait; alors je me bouchai les oreilles. Une nouvelle explosion plus violente que la première me fit ouvrir les yeux et écarter les bras. Les boules dorées s'étaient crevées et évaporées. Le ventre de l'Idole avait éclaté, et ses adorateurs, devenus ses victimes, gisaient sanglants et mutilés sur les dalles de la salle. Leurs cris de rage et de douleur étaient épouvantables. La vapeur ! s'éleva la même voix qui avait déjà annoncé son arrivée, et levant les yeux au ciel, j'aperçus le monstre, guéri de ses blessures, qui disparaissait par le toit, ses deux pipes à la bouche, et un balancier dans les mains.

Le bruit de l'explosion m'avait réveillé. Trois heures sonnaient. Complètement reposé par cette heure de sommeil, je me remis gaiement à l'ouvrage, oubliant les folles idées qui m'avaient un instant troublé avant que je m'endormisse, et bien résolu de ne jamais demander qu'un travail honnête les moyens, sinon d'amasser une grande fortune, du moins de gagner ma vie, d'élever ma famille et de faire le plus de bien possible aux malheureux.



passèrent rapidement devant mes yeux. Je ne distinguais rien. Peu à peu cependant certains objets plus nets et plus stables attirèrent mon attention. Bientôt enfin je ne fus occupé que d'une scène tellement étrange, que le souvenir ne s'en effacera jamais de mon mémoire.

J'étais dans la salle de la Bourse, à l'heure où les affaires sont le plus animées. Assis sur la grande pendule, les jambes pendantes, je contemplais avec stupeur cette foule qui se bousculait en hurlant. Je me croyais dans une maison de fous... car je ne comprenais rien ni à ces cris, ni à ces gestes. Ce spectacle m'attrista au point de m'arracher des larmes. Étais-ce donc là, me disais-je, le but final de la création? Dieu a-t-il donné à l'homme un cœur et une âme pour qu'il en fasse un semblable usage?...

Je n'eus pas le temps de terminer ces réflexions. Au mo-

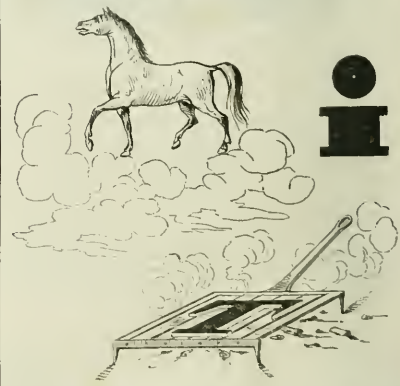
ment où le tumulte était le plus violent, un grand bruit se fit entendre. On eût dit un coup de tonnerre. Tout le bâtiment en fut ébranlé. La foule s'enfuit avec terreur dans des bas-côtés. Du milieu de la salle, s'élevait dans des tourbillons de fumée un monstre effroyable qui n'avait presque rien d'humain. Quand il eut atteint une certaine hauteur, il cessa de croître. Puis une voix retentissante s'éleva comme pour annoncer le monstre : La vapeur.

À ce mot, tous les hommes qui s'étaient enfiés épouvantés accoururent avec des regards et des sourires d'espérance, et s'agenouillèrent humblement autour de cette horrible idole assise au haut d'un trône. Elle était si laide, que je n'osais pas la regarder. Une chaudière de fer, d'où sortaient incessamment des tourbillons de fumée, formait son ventre. Ses jambes et ses bras n'étaient nullement en proportion avec le

RÉBUS.

EXPLICATION DU DERNIER REBUS.

L'honneur est comme une fle escarpée et sans bords, On n'y peut plus rentrer, dès qu'on en est dehors.



ON S'ABONNE chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les Correspondants du Comptoir central de la Librairie.

A LONDRES, chez J. THOMAS, 1, Finch Lane Cornhill.  
 A SAINT-PÉTERSBOURG, chez J. ISAKOFF, libraire-éditeur commissaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-Imériale; Gostinof Dvor, 22. — F. BELLZARD et Co, éditeurs de la Revue étrangère, au pont de Police, maison de l'église hollandaise.

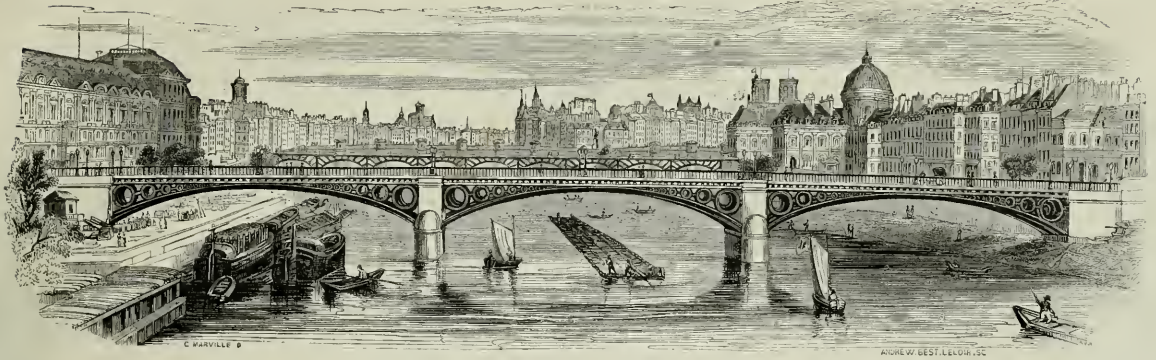
A ALGER, chez BASTRE et chez DRUGS, libraires  
 Chez J. HUBERT, à la NOUVELLE-ORLÉANS États-Unis, et chez tous les agents de ce journal.  
 A MADRID, chez CASIMIR MONER, casa Del Oro.

JACQUES DUROCHET.

Tiré à la presse mécanique de LACRAMPE et Co, rue Damiette, 2.

# L'ILLUSTRATION,

## JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris. — 5 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.  
 Prix de chaque N<sup>o</sup>, 75 c. — La collection mensuelle br., 3 fr. 75.

N<sup>o</sup> 125 Vol. V. — SAMEDI 5 JUILLET 1845.  
 Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les Dép. — 5 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.  
 Ab. pour l'étranger. — 10 — 20 — 40.

### SOMMAIRE.

**Histoire de la Semaine.** Incendie de la ville de Québec, le 28 mai 1845.  
 — **Courrier de Paris.** — L'Hippodrome. Vue intérieure de l'Hippodrome de la barrière de l'Étoile. — **Les Beaux-Arts en Italie,** par M. Louis Delattre. (1<sup>er</sup> article.) Turin et Gènes. *Trois Gravures.*  
 — **Les deux Gousines,** Nouvelle maritime, par M. G. de La Landelle. (Chapitre VI.) Un Bal à bord. — **Les Barrières de Paris.** (2<sup>e</sup> article.) Les Bâties Saint-Glaumont en 1811; Barrière de la Trinité; Cabaret du Petit-Jardinnet; Barrière Saint-Denis; l'Église Montmartre; le Château-Rouge. — **Les Impressions de voyage d'un provincial à Paris.** (3<sup>e</sup> article.) — **Douaniers et Contrebandiers de la frontière du Nord.** *Quatre Gravures.* — **Les Aventures de Sclipton l'Africain,** par Benjamin Rouhaud. (Suite et fin.) *Douze Gravures.* — **Bulletin bibliographique.** — **Annonces.** — **Orfèvrerie.** *Une Gravure.* — **Rébus.**

### Histoire de la Semaine.

Au moment où paraîtra ce bulletin, les travaux de la session seront terminés pour nos représentants, et le scrutin du budget des recettes se dépouillera devant les banquettes abandonnées pour les malles-postes et les wagons. Le budget des dépenses a été discuté avec un soin et une attention qui ne se sont pas, sans doute, résués en réductions bien importantes, mais qui ont amené presque tous les ministres à prendre des engagements qu'on serait à même de rappeler à ceux qui pourraient les méconnaître. Voici les chiffres auxquels ont été arrêtées les prévisions des services pour 1846 :

### Service ordinaire :

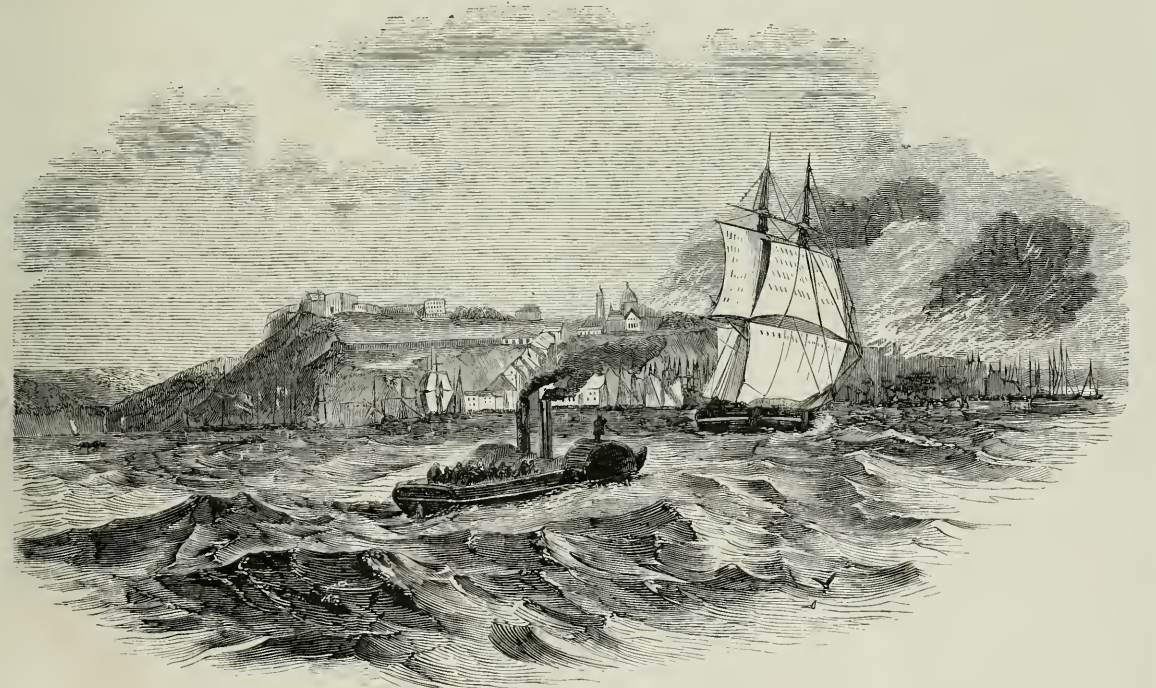
Dette publique. . . . .	575,954,556 fr.
Dotations . . . . .	14,794,431
Service des ministères. . . . .	634,956,956
Frais de régie, de perception, etc. . . . .	149,755,226
Remboursements et restitutions, non-valeurs, primes et escomptes. . . . .	66,678,740

Total du service ordinaire. . . . . 1,500,077,889

### Service extraordinaire :

Travaux régis par la loi du 25 juin 1841. . . . .	51,561,517 fr.
Travaux régis par la loi du 11 juin 1842. . . . .	85,000,000

Total général. . . . . 1,454,459,406 fr.



(Incendie de la ville de Québec (Canada), le 28 mai 1845.)

C'est un total assez rond, et cependant comment douter qu'il ne soit arrondi encore par des crédits complémentaires. Cette funeste tendance a été de nouveau signalée dans le rapport sur le budget des recettes. La commission dit, dans ce travail, à la Chambre qui ferait sagement de l'écouter : « L'ordre dans nos finances n'a-t-il été troublé que par les événements politiques de 1840? Les développements donnés au système

des grands travaux publics sont-ils seuls cause de ces déconvois qui s'accroissent à chaque règlement d'exercice? Nous le voudrions, messieurs, car le mal serait passager... Mais il est une autre cause, à notre avis, plus grave parce qu'elle agit incessamment, c'est cet entraînement de tous les jours à accroître les dépenses ordinaires. En vain depuis douze ans les développements de la richesse publique élèvent d'année

en année les revenus indirects et viennent augmenter les ressources du trésor; les dépenses marchent plus vite encore; elles rompent l'équilibre, et le déficit devient l'état en quelque sorte normal de nos budgets ordinaires... En 1845, les recettes ont été de 1,265,541,797 fr.; les dépenses de 1,502,229,128 fr.; l'excédent des dépenses sur les recettes a donc été de 56,687,551 fr. Les exercices suivants seront-ils

plus heureux ? Le compte rendu de la situation provisoire pour 1844 indique un excédent de dépenses. Il en sera de même pour 1845. Quant à 1846, dont nous vous présentons le budget, n'est-il pas évident que l'excédent présumé de recettes (5,783,531 fr.) qui résulte de nos propositions sera loin de suffire aux nouveaux crédits qui viendront s'inscrire sur l'exercice ? N'y a-t-il pas là un danger sérieux ? n'est-il pas temps de s'arrêter dans une pareille voie ? C'est bien aussi ce que disent les contribuables, et ce que répètent sans cesse avec inquiétude les gens prévoyants qui se demandent, à voir le budget de la paix, où l'on trouverait des ressources le jour où une guerre éclaterait.

Cette proposition contre laquelle la Chambre proteste, sans avoir toutefois trouvé jusqu'ici l'énergie nécessaire pour y mettre un terme, elle a voulu du moins qu'elle ne continuât pas à s'étendre des millions du trésor aux décorations de la grande chancellerie. Le dernier exercice avait vu faire tant de chevaliers de la Légion d'honneur, que la dépense des croix à envoyer aux décorés avait excédé le crédit ouvert, le crédit habituel, d'une somme de trente et quelques mille francs. La Chambre, pensant avec raison qu'à ce train la croix de la Légion d'honneur aurait bientôt perdu ce qui lui reste de considération, a admis, comme article additionnel au budget, un amendement de M. Manuel qui propose au gouvernement l'obligation d'insérer au *Moniteur* toutes les nominations qu'il fera désormais dans l'ordre. Nul doute que cette nécessité de publication ne restreigne de beaucoup le nombre des décorés que les ministres donnaient. On peut être assez faible pour accorder la croix à MM. tels et tels ; mais le jour où il faut aller voter, on se regarde à deux fois. M. Havin voit les ordonnances de nomination fuser comme motives, mais la majorité de la Chambre, trouvant sans doute qu'il était trop facile aux ministres de tourner la difficulté, s'en est tenue à la publicité des listes.

Entre les deux budgets, la Chambre a voté force lois de chemins de fer, de travaux de ports et de travaux de tous genres. Dans la seule séance de samedi de la semaine dernière, vingt-cinq projets sont sortis de l'urne législative. On estime à cent millions de dépenses les votes de cette journée si bien remplie. Depuis, la reformation et la restauration de Notre-Dame de Paris, les chemins de fer de Tours à Nantes, de Paris à Strasbourg et divers embranchements ont été également adoptés à de très-grandes majorités. — Nous ne pouvons rendre compte de la discussion du budget des recettes, qui s'ouvre au moment où nous mettons sous presse et qui sera close quand nous paraîtrons. Mais nous pouvons dire, dès à présent, qu'un vote exprime par un certain nombre de conseils généraux contre les individus de la race canine, venu que nous avons reproduit avec la protestation contraire et le portrait des protestants (*voir l'Illustration*, t. IV, p. 141), a trouvé de l'écho dans la Chambre. Les chiens ont l'honneur cette année d'occuper partout les assemblées départementales. Nous avons vu qu'en Angleterre les communes avaient été saisies par un de leurs membres d'un projet de bill qui a commencé à être examiné il y a peu de jours. Mais M. Liddell, lui, protège les chiens; il ne déclare la guerre qu'à leurs voleurs. On lui a fait observer que la peine de la déportation pour sept ans, prononcée en cas de récidive contre le voleur, et sans l'intervention du jury, était exorbitante; à la vérité, cette peine existe dans la loi actuelle, non contre l'homme qui a volé un chien, mais contre l'homme qui a volé son collier. Ce sont là, a dit le ministre de l'intérieur, des anomalies qui doivent disparaître, et, en effet, l'auteur du bill, M. Ludl, a en conséquence que la peine de la déportation fut rayée du bill. Chez nous, M. Remilly a proposé, comme article complémentaire au budget des recettes, la proposition suivante : « A compter du 1<sup>er</sup> janvier 1846, une taxe annuelle, au maximum de 15 fr., sera perçue au profit de l'Etat et des communes par égale portion, sur les possesseurs de chiens pour chacun de ceux qui leur appartiennent, sauf ce qui va être dit. S'enrout affluants de la taxe : les chiens d'aveugles; ceux employés à la conduite des bestiaux; et les chiens de cour, employés exclusivement à la garde, — de toutes exploitations agricoles, — de tous établissements d'industrie ou de commerce, — de maisons entières, — de propriétés isolées quelconques. L'acquit de la taxe suffira pour la possession successive de plusieurs chiens dans la même année; la possession simultanée de plusieurs de ces animaux devant donner seule lieu au paiement de plusieurs droits. Une ordonnance, renfermée dans la forme des règlements d'administration publique, pourra modifier le taux de la taxe selon l'espèce et la destination des chiens, créer même d'autres exceptions que celles déterminées plus haut, et régler le mode de perception. Cette ordonnance sera soumise aux chambres dans la session de 1847, pour être convertie en loi s'il y a lieu. » Les conseils généraux, auxquels appartient l'initiative de cette proposition, avaient, sous une exception en faveur des chiens de gardes champêtres. A leur avis, cette mesure n'offrirait pas seulement des ressources au Trésor, elle aura pour but encore d'amener la destruction des chiens non imposés, ne payant pas patente, des chiens errants en un mot, parmi lesquels se manifestent presque tous les cas d'hydrophobie.

La Chambre des pairs a eu beau se hâter et dire à la chambre des députés : *Vous marchez d'un tel pas qu'on a peine à vous suivre*, celle-ci n'ayant pas ratifié sa marche et n'ayant pas menagé ses votes, une bannière partit du mois de juillet va être employée au Luxembourg à enregistrer purement et simplement, et sans amendement possible, tout ce qu'il a plu aux législateurs du palais Bourbon d'y envoyer faire loi. Les institutions et les projets n'ont rien à gagner à ce mode de procéder. Les ministres ne devraient pas attendre la fin de la session pour présenter les lois, bien que ce puisse être le plus sûr moyen de les faire passer sans discussion; les commissions devraient moins tarder à déposer leurs rapports; enfin, on ne devrait point interrompre les budgets pour voter des lois qui ne seraient plus être amendées dans l'autre Chambre sans un ajournement devant lequel des con-

siderations diverses font toujours reculer, et une fois la loi de finances mise à l'ordre du jour, la chambre des députés, avant de se séparer, ne devrait plus s'occuper que des projets qui lui reviennent de la chambre des pairs.

La chambre des communes a repris la discussion du bill qui autorise l'établissement d'un système d'instruction secondaire et supérieure en Irlande. Le ministre y a fait quelques modifications; ainsi, au lieu de se réserver, d'une manière absolue, la faculté de nommer les professeurs, sir J. Graham admet que le parlement, au bout de trois années, pourra changer le mode de nomination. Délirant, autant que possible, aux scrupules religieux que le bill a soulevés, le ministre déclara encore que le gouvernement désignera pour inspecter chaque collège l'autorité ecclésiastique du lieu parmi les diverses communions. Ces concessions n'ont désarmé ni le parti protestant ni le parti catholique. Lord Mahon s'est levé pour proposer une série d'amendements tendants à rendre l'instruction religieuse obligatoire pour tous les élèves qui fréquentent les nouvelles institutions. Là motion a échoué, malgré l'appui qu'elle reçut des membres irlandais, y compris M. Wyse lui-même, qui est considéré pourtant comme l'adversaire du *libérateur*, et qui n'a jamais consenti à faire partie de l'association du rappel; elle n'a obtenu que 49 voix sur 238 votants. Plusieurs incidents ont marqué la séance où cette discussion a été reprise. Le premier a été une vive attaque de M. John O'Connell contre M. Wyse, qui l'accusait de trahir par son appui à la décision des évêques qui condamnent le bill, et le menaçant dans le cas contraire, du renouveau de ses décrets. Sir J. Graham a cru devoir, à cette occasion, revenir à l'indépendance des membres de la Chambre. Un autre événement a été un discours de M. D. O'Connell lui-même, dans lequel l'orateur a entrepris de prouver que le gouvernement papal avait toujours été l'ami des hommes. Il a trouvé moins d'incrédulités sur les bancs de la Chambre quand il a fait ensuite un tableau saisissant des maux et des souffrances de l'Irlande. — Dans la séance des communes du 24 juin, une interpellation a été adressée à un ministre au sujet des moyens alloués par l'Angleterre, depuis 1814, pour la répression de la traite des noirs. Il existe, au sein même de la société abolitionniste, un parti opposé à l'emploi de la force pour réprimer la traite. Ce parti prétend que le mode de surveillance actuellement pratiqué, n'a pas d'autre effet que d'augmenter les souffrances des esclaves à bord des négriers; il cherche à démontrer que la traite n'a pas diminué à proportion des dépenses que nécessite le système de répression en vigueur. Il dit que cet argent serait plus utilement employé, s'il était appliqué à la civilisation de l'Afrique par le moyen de missions, d'établissements agricoles, et s'il servait à encourager et à développer le commerce légitime. Tel a été le sens de l'interpellation de M. Hunt, dont les opinions ont été appuyées par lord Howick. Le traité nouvellement conclu avec la France a été l'occasion du débat. C'est à cause de cette même convention que sir Robert Peel a demandé que la discussion fût renvoyée à une autre séance.

Les détails qu'on recueille d'Irlande sur l'attitude et les actes des bandes qui ont reçu le surnom de *Molly-Maguires* sont fort tristes. Il est à craindre que la répression de leur brigandage n'amène le rétablissement de la mortalité. En ce moment, c'est au nombre de 100 qu'ils se trouvent, et ils en ont déjà enlevé une grande quantité aux protestants. Un magistrat de Duncannon, M. Bee-Booth, a été tué au moment où il revenait de l'église, en phéon; placé entre deux de ses enfants, et en ayant un autre assis derrière lui, il a été tué à bout portant d'un coup de fusil, devant un assez grand nombre de paysans qui n'ont rien fait pour arrêter l'assassin. Le plus jeune fils de la victime, renversé de la voiture, s'est cassé le bras en tombant. M. Booth laisse une veuve et six enfants.

En Espagne on a reconnu qu'une déclaration explicite était nécessaire, après les publications de don Carlos et de son fils, pour empêcher leurs partisans de se bercer d'un dangereux espoir. Le ministre Narvaez a adressé, dans ce but, une circulaire fort nette aux capitaines généraux des provinces. — Pendant qu'on imprimait à Paris, que sur la nouvelle de l'abdication de don Carlos, le roi de Naples avait renoncé à tout projet d'union entre le comte de Trapani et la reine Isabelle, la question du mariage de la reine se débattait à Madrid dans une réunion de députés de l'opposition. La réunion, après avoir déclaré qu'à la reine seule appartenait l'initiative dans cette grave question, a, immédiatement et sans s'arrêter à la contradiction, prononcé l'exclusion du comte de Monteleone, fils de don Carlos, et du comte de Trapani, frère du roi de Naples. Restent deux candidats : le prince de Lucques et un fils de l'infant don Francisco. M. Isturiz, lequel que la reine avait trop peu de latitude dans son choix, a conclu à l'ajournement, dans l'espoir, a-t-il dit, que le nombre des candidats pourrait s'accroître et donner plus de liberté aux sentiments de Sa Majesté. On s'est entretenu de plus d'un autre et double projet. La France consentirait à ce que la reine Isabelle épousât un prince de Cobourg, frère du roi de Portugal et de madame la duchesse de Nemours, et l'Angleterre, en échange, consentirait à ne pas s'opposer au mariage du duc de Montpensier avec l'infante, sœur de la reine.

Les événements du Liban deviennent chaque jour plus cruellement déplorable. Les Maronites avaient battu les Druses à Cornal; mais dans la plaine de Byruth (Sahel), les Druses remportèrent une victoire sur les chrétiens, incendièrent plusieurs villages, commirent les plus grandes cruautés, ils attaquèrent aussi le village d'Aby et massacrèrent une partie d'un détachement de cinquante-quatre Maronites qui s'étaient défendus pendant quatre jours derrière leur retranchement contre 1,700 ennemis. On vit avec horreur pénétrer les Druses dans le couvent des capucins d'Aby et leur quatre mains sans défense, et puis brûler le couvent du père Carlo. Il se manifesta en général chez eux une grande irritation contre les prêtres chrétiens. Un missionnaire

catholique romain a également péri d'une manière lamentable. Les habitants d'Aby se réfugièrent à Byruth, mais sans ressource, et beaucoup parmi eux couverts de blessures. Les chrétiens et les Européens leur offrirent un refuge dans les jardins. On ne saurait énumérer que les Druses sont apprivés dans tous leurs mouvements par les troupes turques qui vendent en public des habits pontificaux et d'autres ornements. Le village fortifié de Dschedim a été attaqué par les Druses et pillé ensuite par les troupes turques et les Mutalis. Enhardis par le succès, les Druses font maintenant une guerre d'extermination. Des milliers de chrétiens ont été massacrés ou chassés de leur pays. Plus de cent villages et une vingtaine de couvents ont été brûlés. Les consuls des cinq grandes puissances, après avoir fait d'inutiles démarches auprès du pachà, ont mis deux bricks à la disposition des malheureux chrétiens.

Les nouvelles d'Haïti ne sont pas toujours officielles quand elles arrivent par la voie peu bienveillante des Etats-Unis. Si l'on en croit les journaux et les correspondances de New-York, le président Pierrêt serait arrivé au Cap Haïtien le 23 mai, venant de Port-au-Prince, avec une escorte. Sa visite officielle à la capitale n'aurait pas été couronnée d'un plein succès. Les troupes ne semblaient pas bien disposées à son égard, et on ajoute qu'on a tiré sur lui. Un matelot du paquebot avait été arrêté entre le consul français et le président au sujet des réclammations françaises, et le premier aurait demandé ses pas-é-pas.

Le *General Western*, parti de New-York le 12 juin, est arrivé le 27 à Liverpool, apportant des nouvelles du Texas et de Mexico. Ces nouvelles confirment l'adoption par le sénat mexicain de la proposition de M. Cuevas, relative à la reconnaissance de l'indépendance du Texas. Une majorité considérable, que les correspondances évaluent à la proportion de cinq voix contre une s'est prononcée en faveur de cette motion. Les journaux américains attribuent ce vote aux intriguements de l'Angleterre, et plusieurs d'entre eux s'expriment à ce sujet avec une grande vivacité. Cependant l'annexion a fait au Texas même un pas qui n'est presque désigné. Le président, M. Anson-Jones, a convoqué les électeurs des différents comtés à se réunir, le 4 juin, jour anniversaire de l'indépendance des Etats-Unis, pour nommer des députés chargés de décider la question de l'annexion, et, au cas où cette décision serait favorable, de voter la constitution nouvelle que le président des Etats-Unis a recommandée comme une mesure qui doit précéder la réunion du Texas à la confédération américaine. Les Américains considèrent la conduite de l'Angleterre dans cette affaire comme devant faire naître des obstacles à l'arrangement de la question de l'Orégon. On lit dans *l'Union* de Washington, qui est regardée comme l'organe des opinions Ju président des Etats-Unis. « L'intervention de l'Angleterre, l'active et indélicatte amixion de M. le commissaire Eliot dans nos affaires allumant dans le cœur du peuple une flamme qui doit embraser tous les patriotes. D'ja la question suivante peut être posée et débattue : *Vous soumettons-nous à cette impertinente agression ?* Nous voulons une paix honorable; mais si la guerre doit venir, qu'elle vienne; et cette fois faisons disparaître à jamais les Anglais du continent américain. »

En Mexique, la situation n'avait pas changé. Santa-Anna était toujours détenu; mais il paraissait avoir des chances de devoir sortir de prison, pour reprendre, sinon le fauteuil de président, du moins le commandement des troupes. Une lettre écrite de Canton, le 8 février dernier, par une des personnes attachées à notre ambassade de Chine, contient les particularités suivantes : « On ne croit point, au célèbre île du nouvel an chinois. Nous sommes entrés hier dans la 25<sup>e</sup> année du règne de Tav-kwang. Les fêtes durent quinze jours. On ne travaille pas, on tire des pétards, on lance dans les rues, en tenant à la main des branches d'arbres couverts de fleurs, et l'on s'envoie des cochons rôtis pour étrennes; voilà en quoi consiste cette solennité. Les riches Chinois renouvellent aussi leur mobilier à cette époque, et vendent des choses charmautes à vil prix. Nous n'avons pas eu, jusqu'à présent, à nous plaindre de MM. les Cantonnais. Ce sont, pour la plupart, des gens forts polis et fort doux. Le seul désagrément que les étrangers éprouvent dans les rues, c'est de s'entendre crier *fanquai* et de se voir poursuivis par une foule de curieux. »

Aux Etats-Unis comme en Europe, on n'entend parler chaque jour que de nouveaux incendies. Nous avons rapporté, il n'y a pas longtemps, la catastrophe qui a frappé Pittsburg. Cette malheureuse cité a été le théâtre d'un nouveau sinistre; quarante maisons y ont été dévorées par les flammes, le 27 mai. A Savannah, un grand nombre d'édifices ont été également détruits par le feu; là, on évalue la perte à environ 200,000 dollars (1 million de francs). — A New-York, dans la nuit du 51 mai au 1<sup>er</sup> juin, la cloche d'alarme a retenti trois fois, et dans l'un de ces incendies, on a eu à déplorer la mort de trente-trois chevaux que la flamme a surpris dans une écurie. — Enfin, le 28 mai, vers midi, le feu a éclaté à Québec dans le faubourg de Saint-Valier, où il s'est rapidement propagé dans celui de Saint-Hoch. Seize cent trente-six maisons ont été détruites, et plus de seize mille personnes sont sans asile. A l'hôpital, seulement, une centaine de malheureux a trouvé la mort dans les flammes. On ignorait encore six jours après le nombre des autres victimes de ce désastre; la perte matérielle est estimée de 1 à 6 millions de dollars (20 à 50 millions de francs). Aujourd'hui dimanche, dit une lettre écrite le 1<sup>er</sup> juin sur le théâtre de ce malheur, la partie incendiée de la ville présente le plus singulier, le plus étonnant coup d'œil qu'on puisse imaginer, celui d'une population vaine d'habits de fête, confondue avec une autre population à demi vêtue, et errantes ensemble à travers les rues, qui s'étendent aussi loin que l'œil peut plonger. Il y a peu de murailles restées debout; le feu était si violent, qu'il a calciné les pierres, et la plupart des maisons étant en bois, tout a été baillé à la cepton des cheminées, qui font l'effet d'autant de colonnes funéraires; il n'y a pas, dans les places publiques, ni même dans les lieux de refuge, le nom-



bre de personnes que l'on s'attendait à trouver. Qu'est devenue cette immense population qui composait Saint-Roch? On sont les seize mille personnes laissées sans asile? C'est ce que je ne puis imaginer! Tous ces malheureux ont-ils trouvé des amis ou des parents pour les recevoir? Ont-ils gagné la campagne, ou un nombre, plus considérable qu'on ne pense, a-t-il péri dans les flammes ou dans la rivière? C'est ce dont je ne puis me rendre compte. Les secours si extraordinaires et si généreux portés aux citoyens ne pourront jamais suffire pour réparer le désastre, et nous tombons dans le désespoir, si nous ne comptons sur la pitié de l'étranger.»

\* M. Fulgence de Bury, sous-chef à l'administration des contributions indirectes, connu dans la littérature sous le nom de Fulgence, vient de mourir à Paris dans sa cinquante-sixième année. M. Fulgence de Bury avait donné au théâtre plusieurs pièces qui ont obtenu beaucoup de succès, telle que *le Voyage à Dieppe*, un *Moment d'imprudance*, *le Célibataire* et *l'Homme marié* (avec Wallard), *les Deux Ménages* (avec Picard et Wallard). — Mad-me de Montclair, veuve de l'inventeur des aérostats, vient de mourir dans sa centième année. — Constant, premier valet de chambre de Napoléon, auteur de *Mémoires intimes sur la cour impériale*, vient également de terminer sa carrière.

### Courrier de Paris.

Les monstres, les bêtes savantes, les phénomènes vivants et sautants se succèdent sous nos yeux avec une rapidité étonnante. A peine si l'on a le temps de saisir un passage la silhouette de tous ces messieurs et de leur délivrer leur certificat de célébrité. Est-ce que la consommation que Paris en fait depuis un mois ne vous semble pas effrayante, et l'article ne menaçait-il pas enfin de s'épuiser? Non, vraiment, et après Tom Ponce, après M. Risley et ses deux fils, après le jongleur Sands et le singe-écuyer du Cirque, un géant a surgi tout à coup; c'est le théâtre du Vaudeville qui s'est fait son parrain; il a été inauguré par un couplet: c'est ce qu'on peut appeler une grosse surprise. Mais l'ogre n'a pas eu la fortune du Petit-Poucet, tant s'en faut — c'est qu'il y a monstre et monstre. Parlez-moi de ceux dont on peut rire, qui sortent tout armés d'un paté et que les dames caquent au besoin dans leur manchon; mais un géant, c'est-à-dire un grand homme sérieux, barbu, et qui sourit, il n'est pas de nos jours. On ne se sentait pas fait pour ces hautes destinées qu'un industriel avait rêvées pour lui; à l'heure qu'il est, ou le dit descendu de ses échasses, et il aurait repris bien sa canne... de tambour-major d'une légion de notre garde civique. Comme par le passé, on pourra le voir griller. Il y a des gens qui sont tombés de moins haut, et qui se sont trouvés plus bas. Cependant les *Peaux rouges* on Indiens Ioways continuent à se livrer de plus belle à leurs exercices frôlés, si bien décrits dans les romans de Cooper, auxquels ils pourraient servir d'illustration vivante. Mais qu'ils se hâtent; encore une semaine, et on aura probablement oublié leurs noms, d'ailleurs si difficiles à retenir. — En effet, nous avons lu quelque part et sous la manicule de *Dansesuses mauresques*, les lignes suivantes: «Cinq jeunes dansesuses mauresques sont arrivées d'Alger à Marseille jeudi dernier. Elles ont avec elles cinq musiciens maures qui accompagnent leurs évolutions au son du tarabok. Les cinq ammes et leurs compagnons se dirigent vers Paris.» Cinq femmes de Maritime, probablement nègresses, et qui dansent, cela s'est vu et n'a rien de précisément fort curieux. Les Maures qui les accompagnent n'ont également rien de fabuleux, mais ces Maures tapent du tarabok; voilà le nouveau, voilà l'imprévu, voilà la vogue pour toute une semaine, le tarabok! Après quoi, Paris leur dira, comme aux autres, le grand mot du trappiste: «Frères, il faut mourir!» — Une fois Paris au régime des Peaux rouges et des ammes, reste à savoir quelle nouvelle récréation d'origine exotique on pourra lui offrir. A ce sujet, nos pères ont dit d'homme plus accommodant et plus facile à satisfaire. L'histoire d'Autouron en est la preuve. Autouron est le premier Otaïten qui ait mis le pied en France. Alors Otaï, qu'on ne connaissait guère, et ses habitants, encore plus ignorés, avaient séduit les imaginations françaises. On était loin de prévoir Pomaré et Pritchard, Otaï était *l'île de Cythère*, et Autouron en arrivait tout droit anéanti par M. de Bougainville. Pendant onze mois, ce pauvre insulaire, qui n'était ni beau ni jeune, qui ne jouait pas même du chalumeau, fit tourner toutes les têtes; on ne se lassait pas de le voir, de l'entendre parler, malgré la pauvreté de son idiome consistant en quelques *hu hu*, fanqués d'autres syllabes aussi peu harmonieuses, et malgré la connaissance excessivement bornée qu'il avait de notre langue. En effet, Autouron ne savait de français que le nom de Bougainville, qu'il ne prononçait jamais autrement que *Potaceri*. Autouron et ce nom barbare de *Potaceri* tinrent Paris en émoi pendant toute une année. Voltaire, Prévile, MM. de Choiseul et Maugeon étaient éblouis. Aujourd'hui Paris est plus exigeant: il faut qu'un lui serve un *Autouron* toutes les semaines.

Et ce n'est pas seulement en fait de phénomènes et de sauvages que Paris a l'humeur mobile et volage. Il ne change pas seulement de spectacles, il renouvelle et transforme à chaque instant le théâtre de ses caprices. Son *Cirque des Champs-Élysées* ne lui suffit plus, il a voulu un *Hippodrome* (une de ces créations gigantesques dont *l'Illustration* aura l'honneur de vous entretenir comme il faut), un pas encore, un signe de tête du peuple-roi, et on lui bâtitra son Colisée. — Qui ne se souvient du Trovi d'il y a quinze ans, si fâché, si plein d'ombres, avec ses montagnes et ses chars, son sorcier, sa girlande de lampions et ses feux d'artifice, ah bien! notre Paris s'est vite dégoûté, non-seulement du sorcier et de toute pyrotechnie, mais aussi du jardin, de ses grands arbres, de ses vertes pelouses, et on l'a livré à la bande noire, et cependant un *nouveau Trovi* vient de s'ouvrir. — *Fermeture, ouverture*, voilà les deux mots sacramentels qui retentissent

partout à nos oreilles, et que nous lions partout. — Une mention donc aux baus de l'hôtel Lambert.

Cet établissement voué, par un arrêté du conseil municipal, aux ébats et exercices nautiques de la plus belle moitié du genre humain, est situé à la pointe de l'île Saint-Louis, dans le voisinage de l'hôtel habité par madame la princesse Czartoriska. Il est né sous les auspices les plus flatteurs, c'est une création de la *fashion féminine*, et M. le préfet l'a bien et consacré de sa main paternelle. Afin d'en éloigner les profanes, le prix d'entrée dépasse la portée d'une infinité de bourgeois. Les baus de l'hôtel Lambert seront les thermes de Paris... d'argent. A la bonne heure! et nous n'y voyons pas grand inconvénient, mais tout en applaudissant à la pureté des intentions, nous nous doutons fort du résultat qu'on s'est promis. Assurément les mètres trop chargés de famille et les filles sans dot n'y figureront pas en majorité; mais combien de fringantes lorettes, combien de bonnes émérites saunteront par-dessus la consigne et ne seront guère retenues par le Neptune, gardien de ce sérail aquatique, dans son attitude de *quos ego!* Et puis, les rats se fuient partout; M. le préfet le sait bien. Du reste, rien n'a été négligé pour l'agrément et la sûreté des baigneuses. Des maîtres nagours et des ceintures de sauvetage sont attachés à l'établissement. On *nagera* au piano. Pour les maïades gourmandes, il y a un restaurant.

Puisque nous voilà dans l'eau, nous allons citer un moyen ingénieux d'en sortir. L'invention appartient à un Anglais. Ils l'appellent plutôt ils l'appellent Burrell, riche manufacturier, mortellement atteint du spleen. Dimanche dernier, comme il promenait sa maladie au bord d'un étang, il vit un de ses ouvriers pêchant au filet et fort désolé de n'amener que des pierres. Le filet, le pêcheur et le spleen, donnent tout à coup une idée lumineuse à notre Anglais. Il rêve un pêche miraculeux et original, et dont le pêcheur se souviendra. Il dit à l'ouvrier qui se retrait les mains vides: «Je te promets pour demain matin un gros poisson, un poisson phénoméne, si tu jettes ton filet à cet endroit, mais donne-moi ta parole que tu viendras.»

— Notre homme n'a garde d'oublier le renseignement, il arrive, et le voilà tournant et retournant au plus profond de l'eau, bref, le filet est enroulé. Quel poisson s'écrie le pêcheur, essouffé et tout joyeux. C'était son maître, c'était l'«Anglais, vous l'avez deviné»; un fou rire éclate par le mort grinçant encore sur ses lèvres. Mais qu'est-ce qu'une plaisanterie dont l'auteur est le seul qui puisse en rire.

— Pour cette fois, nous ne voulons pas délayer du noir, et nous passerons, de notre pied léger, devant la cour d'assises, sans nous y arrêter. Patissons plutôt de *Porthos* à la *recherche d'un équipement*. — Ce Porthos est mousquetaire, il est vaillant et galant, séduisant la brune et la blonde, tout ce qu'il y a de plus joyeuse. Comme M. de Mariborough, Porthos s'en va en Jocrande; il lui fait sa cuirasse, son grand sabre et un cheval frais. Porthos ne possède pas un écu, il se sert donc une équipée pour se procurer un équipement. En pareille circonstance, les mousquetaires ont recours à la même et invariable invention, c'est de s'adresser à quelque beauté sensible. Heureux Porthos! il en trouve deux à qui parler, qu'un nous permette de ne pas les nommer. — Si les mousquetaires font les délices de ces dames, ils sont l'exécution des maris. Que feront ces Ménélades attaqués dans leurs flénelés? Pour se débarrasser du mousquetaire, ils le gratifient d'un équipement, et de trois! il y a trois auteurs-aussi dans la pièce. Il y en a même quatre, et M. Alexandre Dumas pourrait réclamer sa part, cette histoire anacronique se trouvant tout au long dans ses *Trois Mousquetaires*.

Ce même soir, le théâtre de la Bourse nous régalaît d'une autre gentillesse: *A la plus laide*. Il s'agit d'un monsieur, d'un original qui se fait passer pour mort; on court à son testament ainsi conçu: «Je donne mon bien à la plus laide!» — Grande rumeur dans les jupons de l'endroit, toutes ces dames et demoiselles ont le content d'être affreuses. On calcule et on dénigre, qui se jante, qui se vante, qui se taïlle... et Vénus, Pallas et Junon se disputent et s'arrachent la pomme de haine. Il est temps de mander Paris pour mettre lui à ces débats. Le Paris n'était pas mort, et le voilà qui vient manger la devise. *A la plus belle*, qu'il épouse. — Pardiou! la plus belle est toujours celle qu'on choisit. — Fuyez-les d'invention, pauvreté de dialogue! on a nommé M. de Faulquemont. — Faulquemont: connais pas, et vous? *Diis ignotis*.

Nous pourrions saisir l'à-propos de ce vaudeville pour vous entretenir des *annonces-omnibus*, lesquelles marchent, volent et se croisent avec une prestesse qui donne lieu à un péle-mêle, à un tolu-bulu général; nous préférons attendre que ce grand mouvement industriel se soit régularisé, et pour le moment nous nous en tenons à la simple mention.

Que vous dirai-je, en terminant? qu'Hermione est à Nantes, que M. Belleman a donné sa démission, que la personne de cet excellent Bernard-Léon, qui a eu jadis sa représentation de retraite? Dois-je toucher du bout de la plume au bulletin des catastrophes, des désastres et des décès? A qui bon répéter une triste histoire qui au fond est toujours la même.

Pour la chronique indiscrette et quelque peu galante, absolument rien de notre côté; nous n'aurions à vous présenter là-dessus qu'un détail rétrospectif emprunté au *Changement de main* de M. Bayard et Lafont, jolie pièce jouée samedi au Gymnase avec beaucoup d'applaudissement. Heu, nous ne faisons rien d'un petit scandale, lorsque sa divulgation ne saurait plus offenser personne. Le *Changement de main* est une aventure *entre chien et loup*, une historiette semi-plaisante et semi- erotique où Elisabeth, la grande Elisabeth de Russie a nécessairement le premier rôle. Il y a un duc de Courlande prisonnier d'Etat, un premier ministre jaloux de sa femme, que nous importe? L'intérêt, c'est le petit officier dont la grande impératrice doit nécessairement faire la fortune. Il n'y a que deux scènes à citer, et je les cite: la première, c'est celle de la connaissance qui se fait entre le petit officier

et l'impératrice; l'autre, celle de la *reconnaissance* de la part de l'impératrice qui lui offre sa main. Jamais on n'allait plus vite et plus nettement au fait. La pièce se trouve remplie avec ces deux situations intéressantes, et les mots liés, les mots gras, les phrases vives s'y succèdent avec une verve charmante. C'est une de ces pièces dont les Richelieu et les Bezenval auraient fort aimé le ragout. A présent, gare la morale et les moralistes!

### L'Hippodrome

Le sport n'est pas chose nouvelle; du temps de la guerre de Troie on connaissait les *strephe-chase*; Diomède était un *gentleman rider* très-distingué, et Horace nous parle de Sténéides comme d'un *jackey* de premier choix. Les contemporains de Priam pratiquaient déjà l'entraînement avec succès; Homère nous fait une description pompeuse des courses qui furent célébrées aux funérailles de Patrocle. On conservait avec soin la généalogie des chevaux élevés pour le turf; les *Fitz-Emilins*, les *Savvita*, les *cammodore Napier* de cette époque avaient un prix inestimable; c'est par le ton de quelques chevaux de course qu'Azamemnon essaya de conjurer la colère du redoutable fils de Péleé.

Dans ces temps reculés, les courses se célébraient à l'occasion d'un victoire, d'un traité de paix ou de la mort d'un chef illustre; mais elles n'avaient pas lieu à des époques invariables ni dans des lieux exclusivement affectés à ces exercices. On choisissait ordinairement une plaine terminée par une colline d'une élévation médiocre, du haut de laquelle partaient à fond de train les chevaux engagés dans la lutte. Plus tard, lorsque les courses devinrent périodiques et firent partie du programme des fêtes religieuses, on construisit des *hippodromes*, édifices spéciaux, dont le nom indique la destination. Les plus fameux des hippodromes de la Grèce étaient celui d'Olympie. C'est près de cette ville, sur les bords de l'Alphée, que se célébraient les jeux olympiques, institués bientôt en désuétude, et rétablis quatre cent cinquante ans après la prise de Troie, par Iphitos, roi d'Elide, contemporain de Lycurgue. Les jeux olympiques avaient lieu tous les quatre ans, et leur durée était de cinq jours. Il est difficile aujourd'hui de se faire une idée de la pompe et de la magnificence qui présidaient à ces solennités. Quelques jours avant l'époque fixée, les hostilités cessaient dans toute la Grèce; des flottes chargées de curieux sillonnaient la mer Egée et la mer de Crète; des villes, des contrées entières se mettaient en marche au son des instruments; on ne voyait sur toutes les routes que des processions précédées des statues des dieux; les malades, les infirmes se faisaient porter en litière; les peuples étrangers ne montraient pas moins d'empressement; on accourait de l'Italie, de l'Egypte, de la Perse; tout l'univers connu était conquis et représenté à ces fêtes.

Aujourd'hui que la force, l'adresse, les qualités purement physiques n'obtiennent qu'un médiocre degré de considération, nous avons peine à comprendre un pareil enthousiasme; mais les Grecs, qui élevaient des temples à la beauté de la forme et à la vigueur du corps, applaudissaient un athlète comme le favori des dieux, et c'est à peine si Miltade et Thémistocle, les sauveurs de la patrie, étaient environnés d'autant de respects qu'un écuyer ou un cocher couronné aux jeux olympiques.

On ne doit donc pas s'étonner que tant de rois, de généraux, de citoyens illustres, aient abandonné un honneur qui élevait en quelque sorte au-dessus de la commune des mortels. Alcibiade remporta trois fois le prix de la course en char; on trouve encore sur les îles des Vainqueurs, Théron, roi d'Argente; Gélon et Hiéron, rois de Syracuse; Archon, roi de Macédoine; Pausanias, roi de Lacédémone; et Cléobates, roi de Sicyle.

Les Romains n'étaient pas moins passionnés que les Grecs pour les exercices gymnastiques, et en particulier pour les courses de chevaux et de chars. Pour trouver la date du premier spectacle de ce genre à Rome, il faut remonter jusqu'à Romulus, son fondateur, qui institua les courses sous le nom de *consualia*, de *Consus* dieu des conseils, que quelques-uns confondent avec Neptune l'équestre. Ces courses avaient lieu d'abord en pleine campagne, puis dans de grands enclos de palissades. On sat que c'est pendant une de ces fêtes que furent enlevées les femmes sabbines. Tarquin l'Ancien, le premier, construisit un édifice en pierres destiné à la célébration des jeux publics. Ce monument reçut le nom de *cirque*, en raison de sa forme, et servit de modèle à tous ceux qui furent élevés par la suite. Les cirques étaient des édifices elliptiques, dont une des extrémités pourtant était coupée à angle droit. C'est sur ce côté qu'étaient pratiquées les loges ou *carceres*, d'où partaient les coureurs. L'intérieur, dans tout le pourtour, était garni de gradins en pierre, sur lesquels s'asseyaient les spectateurs; de distance en distance, ces gradins étaient coupés par des couloirs, qui communiquaient avec une galerie circulaire, éclairée par plusieurs rangs d'arcades superposées. Les gradins inférieurs étaient séparés de l'arène par *l'Europe*, large fosse rempli d'eau, pour que les animaux de combat fussent toujours à une certaine distance des spectateurs; enfin l'arène elle-même était partagée dans presque toute sa longueur par une espèce d'arène en maçonnerie nommée *Spina circi*, sur laquelle s'élevaient des obélisques, des autels, des colonnes et des statues. La fureur des jeux publics alla toujours croissant, et un temps arriva où un poète put dire, en parlant du peuple-roi, dont les yeux avaient subi le joug des univers;

.....Dnas ludum res anxius optat:  
Pauca et circenses.

Sous les empereurs, sans compter les théâtres et les amphithéâtres, il y avait à Rome quinze cirques. Quelques-uns pouvaient contenir jusqu'à cinq cent mille spectateurs,

Rien n'égalait la magnificence de ces immenses édifices. Dans plusieurs, l'arène était entourée de statues de bronze et de marbre; les trois premiers rangs de gradins et le portique du Grand Cirque, restaurés par Jules César, étaient en marbre de Paros, et, pour abriter les spectateurs contre les ardeurs du soleil, l'empereur Claude avait fait tendre au-dessus de la galerie supérieure un *velarium* de soie et de pourpre broché d'or.

Les jeux des Romains étaient plus variés que ceux des Grecs; outre la lutte, le pugilat, le disque, les courses à pied, à cheval et en chars, on voyait dans les cirques des combats d'innombrables contre d'autres animaux ou contre des criminels, de s combats de gladiateurs, au bâton, à la pique et à l'épée, et des batailles navales. Pour ce dernier genre de spectacle, l'eau du Tibre arrivait par des canaux dans l'arène qui, en quelques minutes, était transformée en un lac où pouvaient se mouvoir à l'aise jusqu'à soixante trirèmes.

L'affluence était telle à ces jeux que les gradins, si nombreux et si vastes qu'ils fussent, ne pouvaient contenir la moitié des spectateurs. Lors des premiers jeux que fit célébrer Jules César, Rome fut envahie par les populations de l'Italie au point que pendant toute la durée des fêtes, les étrangers furent forcés de camper sous des tentes dans les

carrefours et les places publiques, et qu'il y avait chaque jour un grand nombre de personnes écrasées par la foule dans les rues qui avoisinaient le Grand Cirque.

Ces spectacles, il est vrai, étaient de nature à exciter au suprême degré un intérêt de curiosité et de terreur. Tantôt, c'étaient les flottes de Sicile et de Rhodes qui se heurtaient et se brisaient aux applaudissements de l'empereur Claude; tantôt le sénateur Lollius faisait représenter la bataille d'Actium, et trois cents combattants tombaient tout sanglants dans les flots; Néron faisait enduire des chrétiens de résine et les allumait comme des flambeaux; Trajan faisait égorger onze mille bêtes le même jour; Probus procurait au peuple le singulier spectacle de mille autruches courant et se culbutant dans l'arène; Domitien avait en une autre idée: c'était de faire lutter l'une contre l'autre deux armées de jeunes filles.

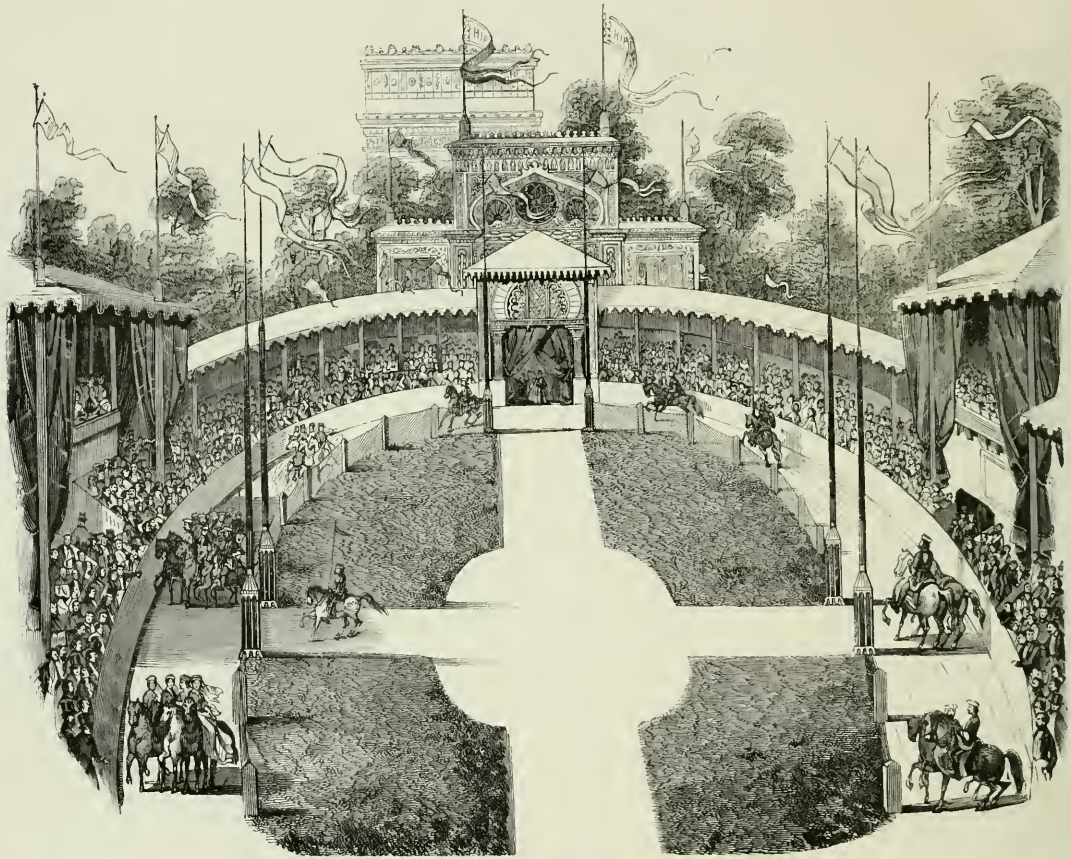
Non-seulement l'entrée du cirque était gratuite, mais il arrivait souvent que tel qui s'était éveillé pauvre le matin, revenait chez lui aussi riche qu'un sénateur. Ces changements de fortune étaient dus aux loteries instituées ou au moins perfectionnées par Néron. Il y avait des lots de toute espèce: de oiseaux rares, des tonnes de blé, des vêtements précieux, des lingots d'or et d'argent, des pierres, des ta-

bleaux, des esclaves, des chevaux, des navires, jusqu'à des files et des maisons de campagne.

Les plus anciens de tous ces jeux étaient les courses de chars et de chevaux; ce sont ceux-là encore qui ont conservé le plus longtemps la faveur populaire. Les Grecs n'attelaient à leurs chars que quatre chevaux; les Romains avaient des *seiges* on chars à six chevaux; on vit même, avec un étonnement mêlé d'épouvante, Néron, dont un vers de Racine a popularisé le talent en ce genre, guider dix chevaux attelés de front. Souvent vingt-cinq quadriges franchissaient à la fois la barrière; Domitien en fit courir cent dans le même jour; mais la plus belle course dont les Romains aient longtemps gardé le souvenir, est celle à laquelle Caligula présida, quelque temps après son avènement au trône, et où tous les chars étaient conduits par des sénateurs.

Les chevaux qui s'étaient distingués dans le cirque acquéraient, comme aux jeux olympiques, les honneurs de l'ambassade.

... Laudamus equum facili cui plurima palma  
Fervet et exultat rauco victoria circo.  
Nobilis hic, quoquecum venit de granine, cujus  
Clara fuga ante alios, et primus in æquore pulvis.  
(JUVENAL.)



(Vue intérieure de l'Hippodrome de la barrière de l'Étoile, inauguré le 3 juillet 1815.)

Ce genre de noblesse devait peu étonner après tout un peuple en face duquel Caligula avait osé revêtir son cheval facétieux de la pourpre consulaire. Toutefois, l'admiration des Romains se traduisait quelquefois par un hommage bien fatal aux pauvres animaux; il n'était pas rare qu'à la fin du spectacle: on choisit les plus glorieux coursiers pour les immoler au dieu Mars.

Lorsque le siège de l'empire fut transféré à Byzance, les jeux olympiques avaient beaucoup perdu de leur antique splendeur. Constantin voulut donner un nouvel éclat aux exercices du cirque dans sa nouvelle capitale, et il bâtit un hippodrome qui subsiste encore aujourd'hui, et que les Turcs nomment *Atmériam*, mot dont la signification est la même que celle du terme grec.

C'est cet hippodrome qu'ont rendu à tout jamais célèbre les troubles qui y prirent naissance et qui mirent plusieurs fois l'empire à deux doigts de sa perte.

Peu à peu, les invasions des barbares et les querelles religieuses qui agitaient tous les esprits firent abandonner les jeux du cirque. Depuis longtemps on ne les célébrait plus dans les provinces qui avaient formé l'empire d'Occident, lorsque Clodibert I<sup>er</sup>, devenu maître de la Provence, fit exé-

cuter des courses et divers autres exercices dans l'amphithéâtre d'Arles, et présida à la fête revêtu de la pourpre des empereurs. Chilpéric I<sup>er</sup> fit construire des cirques à Paris et à Soissons; mais ce ne furent là que des essais rares et infructueux. Les jeux olympiques avaient fait leur temps. Il fallait aux nations barbares qui s'étaient partagé l'empire des exercices exclusivement militaires; les courses de chevaux et de chars furent remplacées par les tournois. Nous n'entreprendrons pas l'histoire de ces nobles combats qui furent longtemps en honneur dans toute l'Europe; ils finirent avec le système stratégique dont ils étaient la représentation fidèle: le premier boulet de canon qui traversa un champ de bataille tua du même coup la tactique féodale et les jeux de la lice.

Sous Louis XIV, les carrousels furent de mode un moment, mais dans ces fêtes si complaisamment décrites par Voltaire, la pompe des accessoires écartait le sujet principal; les chevaux, élevés sous leurs magnifiques habits, n'avaient guère d'autre emploi que de faire ressortir la grande mine des dames et des seigneurs « qui se donnaient le plaisir, dit madame de Sévigné, de divertir la cour à leurs dépens. »

Depuis quelques années seulement, la masse de la nation paraît prendre quelque plaisir aux exercices équestres. Déjà,

dans le siècle dernier, le duc de Chartres et quelques autres grands seigneurs avaient essayé de naturaliser en France la passion de nos voisins d'outre-mer pour les courses; quelques tentatives brillantes avaient eu lieu, mais la révolution arriva avant que l'importation anglaise eût obtenu droit de cité parmi nous. Aujourd'hui on commence à comprendre que l'amélioration de nos races de chevaux peut devenir une source abondante de richesse pour le pays, et la population se presse en foule aux courses que ramènent chaque année le printemps et l'automne. L'hippodrome que MM. F. Laloue et V. Francou viennent de construire à l'extrémité des Champs-Élysées réunit toutes les conditions nécessaires pour donner satisfaction à ce nouveau goût du public. Elevé sur le modèle des cirques de Rome, entouré de plusieurs rangées de gradins où peuvent s'asseoir à l'aise plus de quinze mille spectateurs, cet édifice unique dans la France moderne, deviendra, sans doute, si les promesses qui nous ont été faites se réalisent, le rendez-vous de tous les amateurs de spectacles où le cheval, *ce fier et fougueux animal*, est chargé du premier rôle. Nous parlerons, dans un prochain numéro, de la première représentation, dont nous avons vu une répétition reproduite dans la gravure qui accompagne cet article.

## Les beaux-arts en Italie en 1845.

(Premier article.)

TURIN ET GÈNES.

Les innombrables voyageurs qui, chaque année, entreprennent, par goût, par nécessité ou par caprice, le voyage d'Italie, ne cherchent dans cette patrie des arts, que les restes des temps passés, et n'y demandent jamais des nouvelles du temps présent. Ils considèrent l'Italie comme un vaste cimetière, ses villes comme de magnifiques tombeaux, et ses habitants comme un peuple de fantômes errants parmi des ruines. Pleins de respect et d'admiration pour les anciens artistes, ils n'ont que l'indifférence et du mépris pour les modernes, et le plus souvent ils ignorent qu'il en existe. A les entendre, l'art est mort en Italie comme tout



(Ecole italienne. — Ludovic le More et Léonard de Vinci, par M. François Gonin.)

le reste, et on ne doit plus espérer de l'y voir renaître. Tandis que les étrangers parlent ainsi, les Italiens travaillent à leur donner un éclatant démenti; ils s'appliquent avec zèle à l'étude de ces arts qui ont fait leur gloire; les gouvernements encouragent leurs efforts, et les expositions toujours plus brillantes de Milan, Florence et Rome témoignent de leur ardeur et de leurs progrès. Ce mouvement, ce réveil est intéressant à connaître; l'illustration, fidèle à son titre de journal universel, ne pouvait le laisser ignorer à ses lecteurs.

La peinture a eu trois siècles de marche ascendante en Italie, depuis Cimabue jusqu'à Raphaël; parvenue au point



(Ecole italienne. — Béatissime, par M. Michel Ramogoino.)



(Ecole italienne. — Le Martyre de sainte Thècle, par M. Isola.)

culminant, à la perfection, il fallait qu'elle déclirât, comme c'est le sort de tout ce qui s'élève; elle tomba, de Raphaël Sanzio à Raphaël Mengs, qui mit en précepte ce que son homonyme avait mis en pratique; il vint après les grands

peintres comme Aristote était venu après les grands écrivains; il substitua l'analyse et la critique à l'inspiration et à la synthèse; l'art entre ses mains devint une science. Mengs reçut les derniers soupirs de la grande peinture historique

et religieuse; elle mourut entre ses bras; il écrivit son oraison funèbre, et de ses nombreuses toiles il lui fit un linceul. Après Mengs, le désert commença; pendant de longues années, la féconde Italie est stérile, et sa stérilité se fait sentir

par contre-coup jusqu'en France, où les Boulcher et les Covel remplaçaient les Lebrun et les Lesueur. Cet intervalle de repos était peut-être nécessaire pour rendre à l'art épuisé quelques principes de victoire. Comme cette végétation échouée qui se défloie et grandit sous la neige qui la couvre, l'art présentait dans le silence et l'ombre sa brillante réapparition. A la voix de l'auteur de l'Enlèvement des Sabines, il sortit de son tombeau plein de vie et de force, rayonnant d'espérance et de beauté. Mais cette fois il avait changé de patrie; il avait quitté le Midi pour le Nord, et Rome pour Paris; son mort sous le pinceau homicide de Mengs, le renais-sant sous le pinceau créateur de David. Une réaction s'opéra aussitôt, non-seulement en France, mais aussi en Italie; Canocchini, Appiani, se rangèrent sous la bannière de David; le premier surtout le suivit de si près, qu'on le prendrait parfois pour un de ses élèves. Au fond, cette école ne fut que la continuation et la contrefoire de celle des Carrache; mais tandis que sous les Carrache elle n'était qu'une des phases de la décadence de l'art, sous David elle fut le signal de sa régénération. David, comme les Carrache, recommandant l'étude de l'antique, et transportant dans la peinture les formes de la statuaire; il corrigea le goût; il renit en vigueur les saines doctrines; il rendit à la vérité, à la nature leurs droits trop longtemps méconnus; il rendit aux lignes, aux contours leur simplicité et leur grâce primitives. Pendant que David régénérait la peinture, Canova régénérait la sculpture, et leurs efforts réunis sauvèrent l'art.

En France, après la mort de David, ses nombreux élèves le remplacèrent et continuèrent son œuvre; ce fut d'artistes éminents, éclos sous son aile, se partageant l'héritage du maître, comme les généraux d'Alexandre, mais en Italie, Appiani et Canocchini n'ont pas eu de successeurs, ils n'ont pas fondé d'école; leur exemple n'a pas trouvé d'imitateurs, et peut-être est-ce un bien. On s'adresse directement aux anciens; chacun en fait son étude, les interprète à sa façon. En même temps que les anciens, on étudia les modernes, et on eut bientôt qu'admiration à toutes les écoles, même à l'école flamande, pour laquelle David et Canocchini professaient une profonde horreur.

Nous commencerons cette revue des beaux arts en Italie par la première province qui s'offre au voyageur après le passage des Alpes, et qui doit son nom à sa position au pied de ces hautes montagnes; le Piémont.

En Piémont, on n'est plus en France et on n'est pas encore en Italie; c'est un pays intermédiaire, un anneau de transition entre les deux royaumes. Turin a deux nationalités; on y parle également les deux langues limothiques, mais, hélas! aussi tout l'une que l'autre. C'est une ville toute moderne; l'ancien Turin a disparu sans laisser aucune trace; la ville neuve qui lui a succédé est une des plus régulières de l'Europe; toutes les rues sont tirées au cordeau; toutes les maisons se ressemblent; il en résulte une certaine monotonie qui nécessairement doit réagir sur l'esprit des habitants, sur leur manière de voir et de penser. Les édifices publics, les églises et les palais présentent presque tous le même caractère ou plutôt la même absence de caractère; c'est un pastiche, un carton, un palais architectonique aussi éloigné des principes du bon goût que le palais piémontais est éloigné du bon italien.

Malgré ce défaut complet d'originalité et de goût dans l'architecture et dans le langage, le Piémont a produit quelques artistes extrêmement distingués. Parmi les écrivains, il suffit de nommer Alfieri, le grand poète tragique; Botta, l'éloquent historien; mais ceux-ci sont notés; voici quelques-uns des vivants, les plus célèbres: Silvio Pellico, le Prisonnier de Spalatro, l'auteur de *Françoise de Rimini*, *Nova*, auteur de plusieurs comédies dont quelques-unes ont obtenu un succès de vogue; Romani, l'auteur des *lettres de Norma*, *I Parturienti*, *Ronno* et *Giudietta*, les meilleurs drames lyriques, les seuls vraiment bons qui aient été écrits en Italie depuis Métastase; Maxime d'Azeglio, l'auteur d'*Ettore Fieramosca* et de *Niccolò dei Lupi*, les meilleurs romans italiens après les *Fiancés* de Manzoni.

Les beaux-arts ont été cultivés autrefois avec beaucoup de succès dans quelques villes du Piémont, surtout à Verceil, où Giovenone fonda une école qui doit son principal lustre au génie de Gaudenzio Ferrari, l'élève favori du bon Giovenone qui ne quitte toujours au bas de ses tableaux: *Giovenone, maître de Gaudenzio*. Les fresques dont Gaudenzio a orné la cathédrale de Verceil, sa patrie, sont considérées comme dignes des plus grands maîtres, et méritent qu'on fasse le voyage de Verceil pour les voir. Après Gaudenzio Ferrari, l'ancienne école piémontaise s'éteignit, et ce n'est que depuis quelques années qu'une nouvelle école commença à se former sous les auspices du roi Charles-Albert.

Le successeur de Charles-Félix n'a épargné ni soins ni argent pour réveiller dans sa capitale le goût des arts, et pour y renfermer les artistes les plus habiles. On lui doit plusieurs fondations qui concourent puissamment à atteindre ce noble but. C'est par ses soins que les nombreux tableaux épars dans les résidences royales ont été rassemblés dans le *Palais Malina*, et que Turin a enfin été dotée d'une riche et intéressante galerie. C'est à ce monarque éclairé qu'est due la réorganisation des écoles de dessin qui comptent actuellement plus de quinze professeurs et plus de deux cents élèves. C'est encore Charles-Albert qui a ouvert la première exposition de peinture qu'on ait vue en Piémont, exposition où l'on a remarqué plusieurs beaux tableaux de peintres du pays. Une des salles du palais royal à Turin est consacrée aux ouvrages des peintres modernes, et chaque jour cette galerie nationale s'enrichit de quelque nouveau tableau acheté par le roi. L'exemple du prince est suivi par les seigneurs de sa cour; plusieurs nobles personnes de Turin se font une gloire du titre d'artistes; le marquis de Cambiano est paysagiste; le comte Baneyello est peintre d'histoire, et, chaque année, cet amateur distingué forme dans son palais une ex-

position de tableaux à laquelle prennent part même les artistes étrangers.

La peinture à fresque, la plus difficile de toutes, à dire d'experts, a pris beaucoup de développement à Turin, grâce aux encouragements du roi Charles-Albert. M. Louis Yacea est le peintre qui a travaillé le plus dans ce genre; la majeure partie des fresques de la cathédrale, de l'église de Sainte-Thérèse et de l'église des Jésuites, sont de lui. Ces dernières l'emportent incontestablement sur les autres pour le mérite de la composition et de l'exécution.

Les plafonds de l'*Armeria*, ou collection d'armes antiques, fondée par le roi régnant, sont ornés de quatre grandes fresques, dont une est de M. Bellasio, de Milan, et les autres de M. François Gonin, de Turin. M. Bellasio, quoique Lombard, appartient à l'école piémontaise par ses études et par ses travaux; il a trouvé en M. Palagi un maître éminent, et en Charles-Albert un protecteur généreux. La *Guerre des Géants*, qu'il a peinte sur un des plafonds de l'*Armeria*, rappelle la manière large et puissante de Jules Romain. Les Titans languissants tombent avec une vérité effrayante, et se met à l'écart de peur d'être écrasé par leur chute. Malheureusement, comme tous les grands dessinateurs, M. Bellasio n'est pas coloriste, et cette énergique composition paraît un peu pâle à côté des brillantes peintures de M. Gonin qui l'avoisinent. Celles-ci représentent trois scènes de l'*Iliade*, et se font remarquer, comme je viens de l'indiquer, par l'éclat du coloris, et, de plus, par une vivacité, une facilité qui attire l'attention et qui la captive. Le même artiste vient de terminer, pour le duc Litta, de Milan, un charmant tableau historique; *Ludovic le More visitant la Cène de Léonard de Vinci*. D'un côté, on voit tous les seigneurs et toutes les dames de la cour du prince; de l'autre, les moines dominicains, à la demande desquels le grand peintre exécuta ce chef d'œuvre; dans le milieu de la composition, Léonard recevant les félicitations de Ludovic. Les visages riants des dames et des courtisans contrastent singulièrement avec les physionomies austères des moines, surtout avec celle du prieur du couvent qui, à ce qu'on prétend, servit de modèle au peintre pour sa figure de Judas. Léonard, comme on sait, travaillait très-lentement; cette lenteur ne plaisait pas au prince qui était impatient de jour de son bien; il tourmentait l'artiste, et alla même porter plainte au duc, qui fit presser Vinci de mettre la dernière main à son œuvre. Irrité des importunités du prieur, Léonard, pour l'en punir, peignit ses traits à la tête de Judas, la seule qui lui resta à finir, après quoi il découvrit sa fresque et admit le public à la voir. Tout le monde reconnut le prieur, et quand on demanda à Léonard pourquoi il avait représenté ce religieux sous les traits de Judas, il dit: « Il m'a forcé de terminer à la hâte, il ne m'a pas laissé le temps de chercher un autre modèle; en conséquence, j'ai copié sa physionomie qui, d'ailleurs, répondait parfaitement à mon objet. »

M. François Gonin a associé son nom à celui de l'immortel Manzoni en illustrant le roman des *Fiancés*. C'est le premier ouvrage illustré qui ait paru en Italie. Les bois ont été gravés par M. Sacchi, de Milan, et par deux artistes français qu'on a fait venir exprès de Paris. On admire, en parcourant ce volume, la souplesse du talent de M. Gonin, car il a su rendre avec un égal bonheur les scènes plaisantes et les scènes tragiques qui se succèdent si agréablement dans cet incomparable roman.

On remarque dans la galerie des tableaux modernes qui décoré les appartements du roi une grande toile représentant le *Jugement de Salomon*. Cette vaste composition est d'un jeune Piémontais, M. Podesti, à qui elle fait beaucoup d'honneur. Mais ce tableau, à côté d'immonables beautés, a un défaut grave qui les efface toutes; c'est que les figures accessoires sont les meilleures; elles sont bonnes et même excellentes, tandis que les figures principales manquent totalement d'effet de puissance. J'ai souvent en lieu d'observer ce défaut dans les travaux des débutants à qui l'expérience n'a pas encore appris l'art de ménager leurs ressources et de les déployer à propos.

M. Maxime d'Azeglio, si célèbre comme romancier, ne l'est guère moins comme peintre. Ses paysages historiques présentent de belles qualités et se recommandent particulièrement par l'exécution toujours très-soignée des figures. Il est fâcheux que M. d'Azeglio, après s'être produit à Paris comme écrivain, ne s'en fasse pas connaître aussi comme artiste. Le même public qui a apprécié ses romans aimerait aussi ses tableaux, j'en suis sûr.

L'école de Rome est dirigée par un artiste de Turin, M. Cavalleri, qui jouit d'une brillante réputation en Italie comme peintre de portraits. Sa manière ressemble tant soit peu à celle de Lawrence; son portrait de l'abbé Peyrou, le savant orientaliste, est regardé comme un chef-d'œuvre comparable aux meilleurs travaux du peintre anglais.

Le paysage proprement dit ne compte pas beaucoup de prosélytes à Turin; l'artiste qui le cultive avec le plus de succès, c'est M. Henri Gonin, le frère du peintre d'histoire; ses aquarelles peuvent soutenir la comparaison avec les meilleures des aquarellistes les plus renommés. Après M. Henri Gonin, il faut citer M. Strocchi, dont on voit plusieurs beaux paysages dans les galeries de Turin, mais l'artiste habite Paris, et appartient depuis longtemps à l'école française.

Le Piémont a en la gloire de donner naissance à l'un des plus habiles sculpteurs de l'époque, M. Marochetti; mais il n'a aussi à quité son pays pour aller s'établir en France. Cependant deux de ses meilleures statues se trouvent dans les Étais du roi Charles-Albert; l'une, représentant le chimiste Berthollet, est à Annecy; l'autre, représentant le roi Emmanuel-Philibert, occupe le rond-point de la place de Saint-Charles à Turin. Ce dernier travail a été exposé dans la tour du Louvre, avant d'être parti pour sa destination, et on n'a pu oublier qu'il fut l'objet des éloges unanimes de la presse parisienne.

Si de Turin nous passons à Gênes, là aussi nous verrons des artistes de mérite. M. Isola continue avec bonheur l'an-

cième école génoise, illustrée par les noms immortels de Cambiaso, Carlone, Piola, Galeoto, Tavarone, etc. Quelques-unes des fresques de ce jeune peintre ne craignent pas la comparaison avec les ouvrages de ces grands maîtres. Sa *sainte Thérèse* contient plusieurs figures d'une exécution tout à fait supérieure. La jeune vierge est liée au poteau; les bourreaux vont allumer le bûcher; mais elle ne fait pas attention aux apprêts du supplice; ses yeux s'éloignent de ce séjour terrestre; son âme est déjà dans les cieux. Deux des bourreaux qui préparent le bûcher remplissent cet horrible office avec indifférence; le troisième est touché de pitié et peut-être d'admiration; il lève un œil attendri sur l'innocente et courageuse victime. Dans le fond, deux vieillards pensifs semblent desaprouver la sévérité des juges.

J'ai vu avec plaisir dans l'atelier de M. Isola deux modèles en plâtre, l'un représentant *Bélisaire*, l'autre le *Faite en Egypte*, par M. Ramogino, jeune sculpteur, dont ces ouvrages sont les premiers essais. Le vieux général de Justinien est assis sur un rocher, grave, majestueux et fier comme aux jours de sa puissance; il se montre aussi supérieur à l'adversité qu'il a été redoutable aux barbares. Sur ses genoux s'appuie un jeune garçon de quinze ou seize ans qui tend la main aux passants et qui demande l'aumône pour Bélisaire. Rien de plus expressif que la tête de cet enfant; rien de plus vrai que son attitude. Il y a dans M. Ramogino tous les germes d'un beau talent.

On peut voir d'après ce rapide aperçu que l'art fleurit dans le Piémont, et que ce pays, bien que situé à l'extrémité nord de l'Italie et loin du sol classique de Rome, présente tous les symptômes d'une vie artistique assez active. Dans un prochain article, nous passerons en revue les artistes de la Toscane.

LOUIS DELATRE.

Gênes, 17 juin 1845.

**Les deux Cousines.**

NOUVELLE MARITIME.

(Voir tome V, page 218, 231, 250, 256 et 262.)

CHAPITRE VI.

EN BAL A BORD.

Maitre Mathieu et Calypso avaient repris leur place au pied du grand mât; l'équipage, à travers l'étrappe transparente qui séparait l'avant de l'arrière, admirait avec bonhomme le brillant spectacle du bal donné par les officiers. Nous autres entraînés trop loin si nous voulions tenir compte de toutes les observations hasardées à demi-voix par les louties des passants ou par les graves titres de la cale; nous nous bornâmes à dire que Cartomet, en sa qualité de protégé de maître Mathieu, avait trouvé moyen de se faufiler, en rampant, jusqu'à l'endroit où le canonier se tenait avec la file de couleur.

Au premier coup d'archet, le gabier de beaupe n'e craignit pas de léler à la sourdine son brave sauveur:

« Ha! ha! maître Grato-de-Beauté, dit-il d'une voix rauque qui semblait sortir d'une poulie du pied de mât.

— Holà! répondit le sous-officier en se retournant. Ah! c'est toi, Cartomet.

— En personne, pardon, excuse, s'il vous dérange. Pourrait-on, sans vous offenser, rester ici un petit quart d'heure? Je ne bougerai pas plus qu'une balle de combat.

— Reste, mon garçon, mais prends garde qu'on te voie.

— C'est que si vous vouliez seulement dire en cas de besoin que je suis ici par votre ordre.

— Eh bien, son tranquille, je l'empêcherai au moins d'être puni si l'on te remarque, dit maître Mathieu bien aise de donner à Calypso une idée de son importance. Vous concevez la belle enfant, poursuivait-il en s'adressant à cette dernière, qu'avec ma permission, on ne peut que lui faire filer son nez plus vite qu'il n'est venu. Du reste, Cartomet, te charge d'allumer le moine qu'on brûlera au bout de la vergue de misaine au départ du beau moule.

— Grand merci, maître Mathieu, répondit le gabier replis sur lui-même comme un serpent.

Après avoir accordé à Cartomet la faveur signalée d'examiner à loisir les hâtes du gaillard d'arrière, le canonier continua le feu de ses mardicax chargés à mitraille.

Ernest cependant profitait de la contradiction pour adresser à sa danseuse des compliments qui n'étaient peut-être tout imprudents.

Deux grands mois s'étaient écoulés depuis que Montaignon et lui s'étaient fait leurs confidences réciproques. Durant ces deux mois, il avait mûrement réfléchi. Forcé de renoncer à Geneviève, logé à terre dans la maison même de M. Desgalets, voyant Emma persée tous les jours, encouragé par le bon accueil de son père, stimulé par la bienveillance de Calypso, et entièrement libre à l'égard de Montaignon, il était enfin franchement entré dans son rôle. Toutefois, il n'avait point voulu demander formellement la main d'Emma, non qu'il fût retenu par des considérations d'intérêt; car au régime des propriétés du colon ne semblait pas en si grand peril que l'aman Turin voulait bien le dire. La maison de M. Desgalets à Fort-Royal, et le grand nombre de ses esclaves, abstraction faite de sa plantation, constituaient déjà une fortune beaucoup plus considérable que celle de M. de Gramcourt. Mais le commissaire tenait à rester scrupuleusement fidèle à ses conventions avec l'officier. C'était Emma, Emma seule qui devait trancher la question. Et puis, faut-il le dire? il voulait une complète certitude du mariage de Geneviève.

La jeune école, instruite du passé comme elle l'était, avait peu à peu sué pour n'avoir point deviné quelque chose de ce dernier sentiment dont elle était un peu blessée dans son amour-propre. Aussi, plus elle se croyait sûre de voir

Ernest se déclarer un jour positivement, plus elle feignait de ne pas le comprendre. Son mariage vis-à-vis de Montaignol partait, on le sait, d'un autre motif. Après avoir observé de près les deux rivaux, après les avoir comparés entre eux, il lui eût été difficile peut-être de faire un choix, si elle n'eût été convaincue que l'officier épouserait sa cousine. D'abord elle s'était sentie intimidée par la présence du commissaire ; la lenteur de celui-ci l'avait ensuite rassurée, et maintenant qu'elle s'imaginait avoir percé les ténérances de l'avenir, elle s'accommodait avec d'autant moins de retenue à son double caprice de jeune fille.

« Oh ! oui ! dit-elle en souriant malicieusement, vous vous trompez, monsieur Ernest, ces compliments ne sont pas à leur adresse. »

— Vous êtes impitoyable, mademoiselle ; toujours même jeu, toujours même incrédule, quand j'ose vous avouer... »

— Emma devint elle en avant.

« Vous oubliiez Geneviève, » dit-elle avec finesse en obéissant au coup d'archet.

Jamais elle n'avait si clairement exprimé sa pensée. Le lieu de la scène, le bal, un peu plus de gaieté ou d'étourdissement, si l'on veut ; la nécessité de figurer dans le quadrille et de faire une repartie vive et promptement furent autant de causes de cette repousse.

— Quand elle revint en place, elle trouva le commissaire sérieux jusqu'à la tristesse :

« A j'ai aimé Geneviève, il est vrai, je l'aimais, mademoiselle. Es-tu donc avec un crime inpardouvable à vos yeux ? »

— Bien au contraire ! mais ma cousine a des droits sur lesquels je ne veux empiéter en aucune façon. Je lui ressemble, dites-vous ; j'en suis extrêmement flattée, seulement... A vous, monsieur Ernest.

Le commissaire embrouilla la poule et revint à sa place.

« De grâce, mademoiselle, permettez-moi de me justifier. »

— Oh ! les coeurs volages ne manquent jamais de mauvais raisonnements ! Si ces souvenirs ne que ma cousine n'eût voulu de vous autres, et même depuis que je vous connais.

— Mais enfin, reprit le commissaire impatient, Geneviève est mariée. Si de nous deux quelqu'un est invidieusement, est-ce moi, je vous le demande ? »

Cette fois Emma fut au regret d'être obligée de rester avec le cavalier de vis-à-vis qui lui présentait la main pour la pastourelle.

« Mariez ! dit-elle avec étonnement, après la figure ; mariée ! et depuis quand ? Comment le savez-vous ? Quel est ce nouveau mariage ? »

— Mariée avec le capitaine de corvette Brantelin, depuis trois mois au moins. A notre retour des États-Unis, le docteur Esturgeon reçut une lettre qui lui donnait pour certain.

— C'est étrange ! » murmura la jeune fille devenue sérieuse à son tour.

« Grand galop ! » cria le chef d'orchestre.

En 1858 et 1859, à la Martinique, quel que fût le degré du thermomètre, on dansait inévitablement le galop après chaque contredanse. Du reste, c'était encore et ce sera toujours à l'infini obligée dans tous les bals à bord. Les mariés ont leurs raisons pour cela.

Il fallut bien suivre le torrent. Ernest n'en devint que plus hardi ; il fut d'une audace dont il ne se croyait point capable.

— Emma, tremblante d'émotion, lui répondit quand il la reconduisit à sa banquette :

« C'en est assez, monsieur de Portandic, adressez-vous à mon père. »

Le commissaire, embarrassé du ton froid de ces paroles, s'inclina profondément et se perdit dans la foule. Montaignol s'approcha d'Emma assit-il.

— Mademoiselle, dit-il, c'est la proclamation maintenant, si je ne me trompe ? »

— Oui, monsieur, répondit la jeune fille en levant sur lui un regard plein de révérence.

— Il paraît que le commissaire a été éloquent ! pensa modestement le lieutenant de vaisseau, pesté comme elle est troublée ! C'est égal, ne perdons pas courage ! chacun pour soi et Dieu pour tous ! Voilà nos conventions. »

— Ah ! ça ! maître Matignon, pardon, excuse, si je vous dérange, dit tout à coup Cartonneau toujours à plat ventre. Voilà une petite brunette qui n'est pas mangée des cancrènes, nom d'un nom ! avec laquelle le commissaire vient de danser la galoche et à qui le capitaine de batterie glisse pour le moment un mot dans le pertuis de l'oreille ! connais-tu-voilà cette belle petite dame ? »

— C'est ma jeune maîtresse, répondit avec empressement Calypso flattée dans la personne de sa fille de lait.

— Eh bien ! foi de matelot ! poursuivit le gabier dans l'admiration, ce n'est pas pour la chose de vous faire compliment, mais c'est bien la plus suivie et la mieux rustifiée de toutes les princesses qui sont là derrière.

— Tu n'as pas mauvais goût, Cartonneau, tu feras ton chemin ; je te le dis.

— Oui, oui ! j'en ferai du chemin pour peu que je navigue encore quinze ou vingt ans !

— Et c'est moi qui l'ai nourrie, reprit Calypso.

— Ah ! par exemple je ne dis pas non ; mais il faut qu'elle ait crûment profité, car vous semblez quasiment du même âge, la belle aux amours. »

La fille de couleur, cette fois, fut personnellement flattée et se prit à rire de bon cœur.

« Cartonneau ! Cartonneau, tu t'émancipes, je crois ; dit le maître canonnier.

— Pardon, excuse, si je vous ai dérangé... Là où il n'y a pas de malice, il n'y a pas d'offense. »

Le gabier, sans changer d'attitude, garda un silence respectueux. Maître Madieu ne perdit pas l'occasion de redoubler d'amabilités auprès de la Quarternonne.

Montaignol eut lieu d'être étonné de la froideur toute nouvelle d'Emma.

« Mademoiselle, demanda-t-il avec timidité, aurais-je, sans le savoir, encouru votre déplaisir ? »

— Pourquoi cette question ? »

— C'est que je vous trouve ce soir un air de sévérité qui m'oblige à faire mon examen de conscience. Si je suis coupable, daignez-m'en l'apprendre ; j'essayerai de réparer ma faute. »

— La faute n'est point à vous, murmura la jeune fille.

— Quel ! quel ! m'en auriez-vous fait offense ? s'écria l'officier avec chaleur. Parlez, je vous en conjure ! »

— Oh ! calmez-vous, monsieur Montaignol, reprit Emma en souriant ; la faute dont je parle, c'est moi qui l'ai commise. »

— Plût à Dieu, mademoiselle, que l'expiation m'en fût réservée. »

Après quelques transitions rendues plus rapides par la nécessité d'obéir à la mesure, Emma laissa percer sa pensée ; elle parut se reprendre d'avoir autant encouragé l'officier. Si délicatement qu'elle se fut exprimée, Montaignol comprit toute la portée de ses regrets.

« Ce n'était donc qu'un jeu ! » murmura-t-il avec amertume.

La jeune fille soupira et leva sur lui ses grands yeux d'un bleu obscur.

« De grâce, de grâce ! rendez-moi l'espérance, faudra-t-il donc que je perde tout ce que j'aime. »

— Monsieur Montaignol, ne vous exprimez plus ainsi, répliqua fièrement la créole.

— J'obéirai à votre ordre suprême ; je renfermerai toute ma douleur en moi. Que toute la jolle soûl pour vous ! Souriez ! soyez heureuse ! livez-vous au plaisir. Un autre est préféré, je me rends ; il est mon ami ; et je le félicite du plus profond de mon âme. »

— Qu'en entendez-vous par là, s'il vous plaît, monsieur Montaignol ? demanda Emma plus digne que jamais.

— Pourquoi je poursuis sans vous offenser ? »

— Parlez, je l'exige. »

— Eh bien ! mademoiselle, je crois que M. Ernest de Portandic a le bonheur de l'importer sur moi. Nous nous combattons à armes égales. Nous nous savions rivaux... rivaux pour la seconde fois. »

Emma devint pâle et n'osa continuer.

« Pardonnez-moi, je vous en supplie ; mais un mot, un seul mot. Mettez lui à une indélicatesse crasse ; dites-moi seulement que tout espoir est perdu !... je me tairai, je saurai me vaincre, et vous aussi ne serez plus qu'un souvenir ! »

— Geneviève mariée !... murmura la jeune fille comme si elle n'avait pas entendu.

— Quel ! pas même un refus ! votre silence me réduit au désespoir. Que dois-je penser ? Que dois-je craindre ? »

— Vous amiez Geneviève la première fois que vous vous êtes présentés chez mon père ? »

— J'avais reçu la veille un refus formel de madame de Graincourt.

— Mais vous y avez répondu en promettant d'être fidèle quand même.

— Non, mademoiselle ; j'ai répondu en termes mesurés. Je réservais l'avenir comme le présent. J'acceptais une entière liberté de cœur ; aujourd'hui je l'ai perdue. »

Emma resta silencieuse.

Montaignol ne savait que croire ; mais il lui sembla que tout n'était point désespéré. Emma se révélait à lui sous un jour nouveau ; ce n'était plus la jeune fille riieuse et folle, appelant la flatterie, encourageant une certaine audace gaillarde et coquetant à plaisir ; elle était sérieuse aujourd'hui, et elle avait sérieusement écouté.

« Mademoiselle, j'ose espérer que ce ne sera point la dernière. » dit Montaignol en l'accompagnant à sa place.

Emma rougit, sembla faire appel à sa mémoire et dit enfin : « Mon Dieu ! monsieur Montaignol, je me vois obligée de vous renvoyer bien loin. »

— Mais encore ? demanda l'officier d'une voix suppliante.

— La douzième à partir d'ici présent. »

Montaignol se retira, mais il jura bien qu'on danserait la douzième contredanse.

Le docteur Esturgeon était au septième ciel. Tout marchait à merveille : l'orchestre se conduisait bien ; les mouscos, ou comme il les appelait les pages, ne faisaient point de maladresses ; les dames, sans excepter Emma, le complimenter ; les officiers renvoyèrent à l'unanimité toutes les louanges à son adresse :

« Esturgeon en a eu la première idée, disaient-ils. C'est lui qui l'a tout organisé, tout disposé. »

— Votre docteur, répondait-on, est un homme charmant, plein d'esprit, d'originalité, de bon goût. »

À onze heures du soir, il parut plus radieux que jamais, la valse et la contredanse se disputaient alternativement le gailard d'arrière. L'ambigu venait d'être servi.

C'est dans cet épisode de la fête que devaient se montrer surtout les talents du docteur. Aussi cherchait-il tous les moyens de le prolonger. Il avait inutilement mis en œuvre la ruse classique des maîtresses de maison ; la grosse montre à balancier de cuivre placée au-dessus de la roue du gouvernail retardait en vain de plus d'une heure. l'horloge de la ville trahissait la vérité. La soixième contredanse venait de finir quand deux heures du matin sonnèrent fort mal à propos pendant que l'orchestre faisait silence.

« Il est temps, il est temps de nous retirer, mesdemoiselles. Calypso ! Diana ! Lotote ! Thisié ! apportez les manteaux. »

— Ducteur, je vous en supplie, une dernière contredanse, donnez le signal, de grâce, service d'ami ! s'écria Montaignol en accourant.

— Vous l'aurez, mon brave lieutenant, répondit avec amabilité le chirurgien-major, mais vous ne m'empêcherez pas de voir quelle sera votre dansense.

— Qu'importe ! se dit tout bas Montaignol, pourvu que je puisse enfin arracher un aveu ou au moins une espérance.

— Mesdames, reprit le docteur à haute voix, il est impossible de partir : les canots ne sont pas encore armés ; permettez-nous, en attendant, de forner un quadrille, ce sera le dernier. »

Vraie ou fausse, la proclamation du maître des cérémonies, appuyée d'un allegro de cornet à piston, produisit l'effet désiré. Montaignol alla chercher Emma.

« Je m'étais promis de danser ma première contredanse avec vous, j'ai le bonheur de danser de même la dernière, mademoiselle ; cette soirée durera dans ma vie. Deux instants trop courts, hélas ! l'émbrillonn à jamais dans mes souvenirs. »

— Quoique au dernier période d'un bal animé, peillant, et auquel présidait la gaieté la plus folle, Emma resta stoïque en écoutant Montaignol qui ne s'en était point tenu à cet exorde. L'officier avait résolu d'oser tout dire, il était fidèle à sa résolution. Après avoir été gaillard et droit, puis éloquent et passionné, il devait clair et concis jusqu'à la sécheresse pour raconter tout ce qui s'était passé entre lui et la famille de Graincourt.

— Malgré le chef d'orchestre et les exigences de la situation, il en vint à bout victorieusement ; et la contredanse finie, au lieu de ramener la jeune fille, il lui offrit le bras, lui fit parcourir deux fois la longueur du gailard d'arrière où se livrait un nouveau combat entre les mamans et le maître des cérémonies :

« Enfin, mademoiselle, dit l'officier, je vous aime, Ernest vous aime aussi, et nous sommes convenus en honneur de nous rendre tous deux à votre arrêt. »

— Four ainsi dire fascinée par l'officier de marine qui parlait avec une étrange hardiesse, Emma n'avait pas trouvé un mot à répondre ; mais à la fin elle eut honte de sa faiblesse, et retrouvant toute sa dignité :

« Vous m'avez fait entendre des paroles coupables, monsieur, dit-elle avec dépit ; vous avez abusé de mon trouble. »

— J'ai voulu vous déclarer la vérité, toute la vérité. Ou vous vous êtes fait un jeu d'un amour sincère, ou vous me préférez un rival, si l'expression respectueuse des vœux les plus purs vous semble une injure. »

— C'en est trop ! monsieur Montaignol, répliqua la jeune fille en dégagant son bras ; adressez-vous à mon père, il vous transmettra ma réponse. »

— Montaignol ne resta point court, comme Ernest quelques heures auparavant :

« Maintenant que vous savez tout, mademoiselle, dit-il, je ferai ce que le devoir m'ordonne. Dès demain, dès aujourd'hui, car il va faire jour, j'aurai l'honneur de déclarer mes intentions à M. Desgalets. »

Emma fut impassible. Le physiionomiste le plus habile n'aurait pu lire sur ses traits les émotions qu'elle refoulait dans son cœur. Elle demanda sa mante à Calypso, s'en couvrit les épaules, et ne s'assit plus. Ce fut en vain qu'une foule de cavaliers s'efforcèrent d'obtenir le cotillon qu'on dansait. Montaignol lui fit une inclination profonde et se retira.

« Eh haut, Cartonneau ! dit le maître des canonniers ; tu entends le sillet, on arme les embarcations ; allume-moi ce feu de Bengale dès que tu verras la première dame à l'échelle. »

— Bon soir, manzelle Calypso et au revoir, dit le gabier en se rendant à son poste au bout de la vergue de nuisance. »

— Au plaisir de vous revoir, monsieur Cartonneau, » répondit la fille de couleur.

À la leur étonnement du moins qui brûlait et au son d'une dernière fanfare, tous les canots poissèrent du bord. Le commissaire devait accompagner Emma ; en passant auprès de Montaignol, il lui dit à demi-voix :

« Attendez-moi, mon ami ; je vais revenir et veux vous parler. »

— Vous ne coucherez point à terre, tant mieux ! J'ai aussi mille choses importantes à vous dire ; je suis brisé ! »

— A tout à l'heure ! »

— A tout à l'heure ! »

— A tout à l'heure ! »

— A tout à l'heure ! »

— A tout à l'heure ! »

— A tout à l'heure ! »

— A tout à l'heure ! »

— A tout à l'heure ! »

— A tout à l'heure ! »

— A tout à l'heure ! »

— A tout à l'heure ! »

— A tout à l'heure ! »

— A tout à l'heure ! »

— A tout à l'heure ! »

— A tout à l'heure ! »

— A tout à l'heure ! »

— A tout à l'heure ! »

— A tout à l'heure ! »

— A tout à l'heure ! »

— A tout à l'heure ! »

— A tout à l'heure ! »

## Les Barrières de Paris.

(29 article. — Voir page 279.)

A gauche de Belleville, entre les barrières de la Chopinette et du Combat, à deux cents pas à peine au delà du mur d'octroi, s'élevaient les buttes Saint-Chaumont, nombreux mamelons peu élevés, mais presque à pic. Ce lieu est célèbre par la belle défense qui a valu à la désastreuse journée du 30 mars 1814 le titre de bataille de Paris.

La barrière du Combat doit son nom aux combats d'animaux dont elle était déjà le théâtre à l'époque de la construction du mur d'enceinte. On y voyait des ours, des loups et même des tigres et des lions, mais plus communément des taureaux et des ânes lutter tour à tour contre d'énormes boule-dogues. L'âne n'était pas toujours le moins redoutable de ces terribles champions. On le voyait se cabrer sous l'aiguillon de la douleur et fouler sous ses pieds ferrés l'adversaire qui, après l'avoir assailli, n'avait pas su battre en retraite assez promptement pour échapper à son atteinte furieuse.

L'engouement du public pour ces jeux sanglants était poussé à un tel point que



Les buttes Saint-Chaumont, en 1811.)



(Barrière de la Vilette.)

cons bouebers en fournissaient le plus grand nombre, et les belles dames n'y brillèrent que par leur absence.

Il n'y avait pas là, en effet, de quoi piquer bien vivement la curiosité. Le glorieux grognard, dont tout le corps n'était qu'une plaie, n'avait que ses griffes pour armes offensives. Malgré les ravages que le temps avait pu faire dans sa puissante mâchoire, les dents qui lui restaient ne pouvaient lui servir qu'à ronger littéralement son frein, car une forte muselière lui opposait une barrière infranchissable. Je vous laisse à penser quelle devait être la fureur de cet homme quadrupède lorsque, pressé de toutes parts, harcelé, déchiré par cinq ou six antagonistes à la fois, il sentait sa force paralysée et se voyait contraint de céder à plus faibles que lui. S'il est toujours douloureux d'être vaincu, la honte d'une défaite est surtout amère à celui qui a la conscience de sa supériorité et dont le destin ou la muselière enchaîne le courage.

Le préfet de police actuel, M. Delessert, a pensé avec raison que ces jeux barbares ne pouvaient avoir d'autre résultat que celui d'éveiller dans le peuple des instincts de ferocité, et il a fait impitoyablement fermer le charnier.

les femmes de la cour ne dédaignaient pas d'y assister et paraissent y prendre un vil plaisir. La fête, puis-que fête il y avait, se terminait habituellement par un feu d'artifice au milieu duquel on enlevait un boule-dogue. En 1786 une ordonnance ferma momentanément ce charnier ; mais il en fut de cette ordonnance comme de beaucoup d'autres. On y obéit un instant, puis elle tomba en désuétude.

Nous avons vu ce spectacle bien déchu de son antique splendeur. Les premiers sujets d'autrefois n'avaient pas été remplacés : les sangliers, les lions et les tigres étaient proscrits, soit par mesure de sûreté, soit par des raisons d'économie. Le grand acteur de la troupe, le seul dont le nom eût conservé quelque prestige, c'était l'ours Carpolin, vieux guerrier au poil ras, qui avait laissé une partie de sa queue et de ses oreilles à la bataille. Quand ce nom vénéral resplendissait sur l'aiguillon, en lettres majuscules, les amateurs accouraient en foule des quartiers les plus éloignés ; mais, si le spectacle était dégenéré, les spectateurs l'étaient bien davantage. La corporation des gar-



(Cabaret du Petit-Jardinot, à la Petite-Vilette, où fut signée la reddition de Paris.)

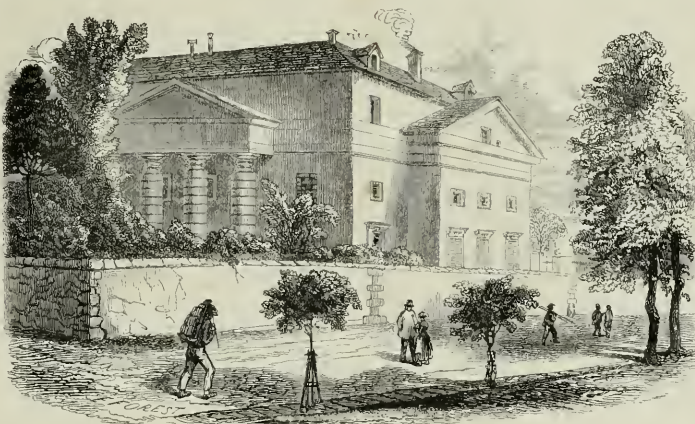
A peu de distance en deçà de la barrière du Combat se trouve l'hôpital Saint-Louis, fondé par Henri IV. Cet immense établissement, presque isolé, n'offre rien de remarquable sous le rapport de l'architecture. Il était primitivement destiné à recevoir les malheureux atteints de maladies contagieuses, ce qui explique son éloignement de la capitale et le vaste espace qui sépare les bâtiments de son mur d'enceinte, comme une sorte de cordon sanitaire. Aujourd'hui, tout en conservant sa spécialité pour le traitement des affections cutanées, beaucoup plus rares et beaucoup moins graves qu'autrefois, cet asile hospitalier est ouvert à toutes les souffrances, sans distinction.

L'ancienne barrière de la Boyanderie, qui aboutit au pied des buttes Saint-Chaumont dont elle a emprunté le nom, sans doute en mémoire des glorieux exploits que nous avons rappelés plus haut, n'est séparée de la barrière du Combat que par un édifice qui leur est commun. Nous avons à citer d'autres exemples de ce double emploi qui atteste des vues économiques dont on ne s'est préoccupé qu'après avoir gaspillé des sommes énormes dans la construction plus in-

tiement fastueuse qu'élegante de la plupart des barrières. Tout le quartier que nous venons de parcourir, depuis la

n'est pas continu. Il est troublé constamment chaque nuit, presque sans interruption, depuis onze heures du soir jusqu'à

huit heures du matin par l'arrivée, puis par le départ des liaisons, cabs, cabriolets et citadines qui viennent remiser au siège de la compagnie générale des voitures de place, et par le retentissement saccadé d'autres véhicules beaucoup plus lourds, dont le passage n'est pas moins alligeant pour l'odorat que pour l'ouïe. Il est vraisemblable que les habitants de ce malheureux quartier font la sieste en plein midi, à la façon des Espagnols, pour se reposer des fatigues de leurs nuits ainsi tourmentées : c'est la seule explication raisonnable que nous puissions donner de l'immobilité qui règne dans ces tristes parages pendant le jour.



(Barrière Saint-Denis, du côté du jardin.)

descente de Belleville, est triste, silencieux, presque désert et inanimé. Là, point de ces gaillardes joyeuses, ni de ces élégantes retraites, comme nous en verrons plus loin, qui s'intitulent prétentieusement maisons de campagne, parce qu'elles sont placées à une demi-portée de pistolet de Paris; aucun de ces ateliers bruyants, de ces usines mugissantes qui attestent la présence d'une population active, industrielle, mais, pour tout horizon, la chaîne des buttes Saint-Chaumont nues et pelées; et au premier plan, des masures mal assises sur un terrain en pente, menaçant ruine ou déjà écronlées à demi, qu'on ne prend pas la peine de restaurer et qu'on ne daigne pas même démolir parce que l'on compte sur le temps pour achever cette besogne; quelques sales cabarets qui assaillent vainement au fâcheux privilège d'être mal famés.

Cependant, le silence désolant dont nous venons de parler

permettront les mares de boue immovibles qui entravent notre marche à cet endroit du boulevard extérieur, et suivons le mur, qui s'allonge en pointe vers le nord, pour englober dans son enceinte le vaste faubourg Saint-Martin.

Nous retrouvons ici la vie et le mouvement. Voici la bar-



(L'Élysée Montmartre.)

rière de Pantin, qui traverse la route d'Allemagne, et sous laquelle glisse le canal Saint-Martin. À droite s'étend le bassin de la Villette, encombré de bateaux, qui nous apportent le tribut de nos plus riches départements. Ce bassin était autrefois le rendez-vous des patineurs. Les hommes d'alors s'avançaient intrépidement sur de légers traîneaux, que des amateurs complaisants guidaient dans leur marche rapide. Chaque hiver était marqué par de nombreux et cruels accidents, qui semblaient stimuler plutôt que décourager la folle ardeur de la jeunesse pour ce dangereux plaisir, auquel ils donnaient une apparence d'héroïsme. Le péril a en lui-même un attrait qui pousse les imprudents à l'affronter. La préfecture de police, après une trop longue tolérance, se décida enfin à prévenir le retour de ces bravades si souvent funestes. Elle mit officiellement le canal en interdit. Cette sage, mais trop tardive précaution a été presque entièrement superflue, non qu'on ait enfreint la salutaire ordonnance, mais parce que la température s'est beaucoup radoucie depuis près de quinze ans, et que les eaux stagnantes et peu profondes ont été, sans de rares exceptions, seules accessibles à la glace, et l'ont voulu, par cette intervention efficace, prêter assistance aux préfets de police, qui ont régné tour à tour depuis ce temps? Nous le croirions assez volontiers : on se doit bien un peu d'aide entre grandes puissances.



(Le Château-Rouge.)

La Rotonde Saint-Martin, vaste et assez beau monument dont le rez-de-chaussée se compose de quatre péristyles uniformes, ornés chacun de huit colonnes carrées, est reliée par

nombreux entrepôts et quelques fabriques importantes. Une papeterie considérable, assise sur la rive droite de son canal, a été dévorée, il y a quelques années, par un incendie.

une double grille en fer aux barrières de Pantin et de la Villette, distantes l'une de l'autre d'environ cent mètres. Ici, comme pour les barrières du Combat et des Buttes-Saint-Chaumont, l'édifice est commun à l'administration des deux barrières.

La rue du Faubourg-Saint-Martin, dont la partie supérieure, qui monte jusqu'à la barrière de la Villette, s'appelait encore faubourg Saint-Laurent à la fin du dernier siècle, est une des rues les plus larges, et sera bientôt l'une des plus belles de la capitale. Un splendide éclairage au gaz, un pavé un peu comme le parquet d'un salon, des trottoirs dallés en bitume, et sur les murs dix personnes peuvent marcher de front; une double rangée d'arbres plantés depuis la barrière jusqu'aux rues de la Fidélité et des Récollets, tels sont les travaux d'embellissement ordonnés par le conseil municipal de Paris dans le courant de 1845, et déjà en grande partie achevés. Nos édales, par un artifice de coquetterie fort excusable, s'attachent de préférence à orner les principales entrées de Paris, afin d'inspirer tout d'abord une haute idée de la grande ville aux étrangers qui la visitent pour la première fois.

La commune de la Villette, qui fait suite au faubourg Saint-Martin, est très-peuple, assez riche, et possède de nombreuses fabriques importantes. Une papeterie considérable, assise sur la rive droite de son canal, a été dévorée, il y a quelques années, par un incendie.

C'est dans un pauvre cabaret de la Villette, portant l'enseigne du *Petit-Jardinier*, que se tint, le 50 mars 1814, la conférence dans laquelle un armistice de quatre heures, destiné à régler la retraite de nos troupes, ainsi que les conditions de la capitulation de Paris, fut conclu et signé vers cinq heures du soir. On comprend qu'il n'y eût pas de si beaux succès obtenus que la même époque au cabaret du *Père Lathuille*, dont nous parlerons bientôt. Cependant, la commune de la Villette avait été illustrée par les exploits de nos braves défenseurs, qui y soutinrent, pendant plusieurs heures, le choc de l'armée prussienne presque tout entière.

Entre les barrières de la Villette et de Saint-Denis, se trouve celle des Vertus, qui est très-peu fréquentée. Serait-ce à cause de son nom? Il n'y a pas de quoi s'effrayer. Ce nom vient de Notre-Dame-des-Vertus, qui fut longtemps, pour les femmes de Paris, un lieu de pèlerinage. Si l'on en croit Daloz, « ces promenades avaient moins pour motif la dévotion que le plaisir : c'étaient des rendez-vous galants ou des parties de débauche. » L'officier de l'église de Reims, Guillaume Coquilart, n'est pas moins explicite sur ce sujet. Il s'exprime ainsi, dans le *Monologue des Perruques* :

Mesdames, sans aucun vacarmes,  
Vont en voyage bien matins,  
En la chambre de quelques carnes,  
Pour apprendre à parler latin.  
  
Un lieu de dire leurs matins,  
Le vin blanc, le jambon sale,  
Pour festoyer ces pèlerines...

La barrière Saint-Denis, vue du côté du jardin, est une très-jolie habitation bourgeoise, presque un château. La commune de la Chapelle, qui est parallèle à celle de la Villette, offre rien de remarquable. Elle aboutit à la belle avenue, plantée de deux rangées d'arbres, qui forme une ligne parfaitement droite jusqu'aux premières maisons de la ville de Saint-Denis.

Le clos Saint-Lazare, dans lequel est situé l'embarcadere du chemin de fer du Nord, s'étend depuis la barrière Poissonnière jusqu'à celle de la Chapelle. L'influence de ce voisinage vivifiant s'est déjà fait sentir. Le quartier de la *Nouvelle France*, peu connu et médiocrement peuplé il y a deux ans à peine, s'est agrandi subitement et compte ses maisons par centaines et ses habitants par milliers. On ne saurait se faire une idée de la rapidité de ce prodigieux accroissement. Des rues entières semblent sortir de terre comme par enchantement. Un superbe établissement, le restaurant des *Novelles Venanges de Bourgoine*, prouve que la civilisation est déjà très-avancée dans ce pays encore neuf.

Sur le versant nord-est de la butte Montmartre, au sommet de la chaussée de Clignancourt, à laquelle on arrive par la barrière de Rochechouart, appelée autrefois du *Télégraphe*, se trouve le *Chaâteau-Rouge*, ainsi nommé parce qu'il était construit en briques. Il fut la résidence de prédilection de Henri IV et de la belle Gabrielle d'Estrees. Sa vue, qui s'étendait sur toute la plaine Saint-Denis et sur la chaîne de collines qui l'entourent, la beauté et l'étendue de son parc en faisaient une habitation délicieuse.

Après la mort de Gabrielle, qui fut, comme on le sait, empoisonnée chez le financier Zinet, Henri ne voulut plus revoir un lieu dont l'aspect eût renoué sa douleur, en lui rappelant de si doux souvenirs. Le *Chaâteau-Rouge* resta désert pendant quelques années, et appartint dans la suite à des maîtres obscurs.

Le lieu, puis consacré à l'amour et au plaisir, va reprendre sa destination première, moins le mystère et le silence. Ses allées, raccourcies et privées d'ombrage, seront encore foulées par des amants heureux; des serments d'amour éternel y seront échangés le dimanche pour être oubliés le lundi; le propriétaire actuel vient de l'ouvrir au public qui a regardé le souvenir de Beaujon et de Tirolli. Quatre rangées d'arbres seulement ont échappé à la hache, mais les fleurs, la verdure et les bosquets poussent vite.

Montmartre, par sa position, a joué un rôle important à toutes les époques où la capitale a été attaquée. Les Normands, les Anglais, les Armagnacs, Henri IV l'ont pris pour siège de leurs opérations. Le 50 mars 1814, Blucher fut réellement maître de Paris, même avant la capitulation, dès qu'il se fut emparé de cette montagne mal défendue et eut tourné contre nos murs les quelques pièces d'artillerie qu'il y avait trouvées.

Pendant la seconde invasion, la butte fut convenablement fortifiée et tout y était préparé pour une longue défense. La trahison, qui facilita à l'ennemi le passage de la Seine au pont de Neuilly, rendit toute résistance impossible. Heureux que les fortifications ont envahi le mont Valérien, qui a offert à la piété des fidèles le calvaire de Montmartre, lieu de pèlerinage autrefois très-fréquenté. Des professions et des prières solennelles y ont attiré l'année dernière un assez grand concours de personnes.

La Renommée, souvent menteuse, comme dans cette circonstance, a fait de Montmartre la terre classique des ans, sans doute à cause du grand nombre de moulins à vent qui couronnent la partie méridionale de la butte. Il n'y a pas plus d'ânes là qu'ailleurs, car les meuniers de l'endroit ont des chevaux ou tout au moins des mulets dans leurs écuries; mais les habitants n'en sont pas moins exposés à une foule de fatécies plus monotones que piquantes en raison de cette erreur depuis longtemps accréditée. Nous ne voudrions pas nier qu'il y ait en autrefois beaucoup d'ânes à Montmartre; mais dans un siècle de progrès comme le nôtre, ils ont dû nécessairement céder le pas à des quadrupèdes d'un ordre plus relevé, en attendant que ceux-ci soient définitivement supplantés par la vapeur.

Les guinguettes de Montmartre jouissent d'une grande et légitime célébrité. Le boulevard extérieur, entre les barrières

Rochechouart, des Martyrs et Pizale, en comptent deux assez remarquables, l'*Elysée* et l'*Hermitage*.

Un double péron de vingt-cinq marches conduit à l'Elysée, qui se compose de trois corps de bâtiments et d'un vaste jardin bien planté. De nombreux sentiers serpentent à l'entour du carré de la danse et aboutissent à des bosquets au milieu desquels des tables sont dressées. Les chevaux de bois, l'escarpolette, le billard, le tir à Foisan et au pistolet sont les principaux jeux offerts aux amateurs qui veulent se délasser des plaisirs de la danse. Deux grands salons convertis protègent au besoin la foule contre l'intempérie des saisons. On y risque des pas fort excentriques qui n'ont de la polka que le nom, et qui donnent assez d'occupation aux municipaux préposés à la garde de la morale publique.

L'*Hermitage* possède les mêmes agréments que son heureux voisin, et il a en outre l'attrait d'un établissement de bains, situé au milieu d'un massif de verdure, et celui d'une bonne cuisine. De superbes marronniers s'élevaient çà et là du sein de ses bosquets fleuris et répandaient sur tout le jardin leur ombre et leur parfum.

La chaussée des Martyrs était avec orgueil le beau pavillon à triple étage qui s'est ambitieusement baptisé : *Rendez-vous des princesses*. Le restaurant, tenu par un de ces Loufiers qui ont rendu leur nom célèbre dans les fastes culinaires, est un de ceux où il se fait le plus de repas de noces. Il n'est pas rare de voir les trois étages envahis par trois sociétés différentes pendant tout le jour, et ce qui est moins gai pour les voisins, durant toute la nuit. (La suite à un prochain numéro.)

**Impressions de voyage d'un Provincial à Paris.**

(3<sup>e</sup> article. — Voir tome IV, pages 347 et 349.)

Mon opinion est que la statuaire s'en va. Une foule de *scorpetilli*, ciseau et marteau en mains, sont la pour me contredire; mais, d'un autre côté, une foule de statues sont là pour me donner raison, et, avant tout, ce qui confirme mon opinion, c'est l'indifférence du public. S'il est resté fidèle à la peinture, la sculpture semble complètement abandonnée par lui. La statuaire est un art grec par excellence. Pour les modernes, ce n'est qu'un art d'imitation. Importé sous notre ciel nébuleux, il est un contre-sens. La nudité des statues plaisait aux Grecs, amoureux de la beauté des formes, parce que la nudité vivante s'offrait partout à leurs regards. Ils appréciaient la première parce qu'ils connaissaient la seconde. Chez nous, excepté les artistes, qui ont tant de peine à se le procurer, les anatomistes et les garçons de bain, qui est-ce qui connaît le nu? Partout aujourd'hui il est repoussé par les mœurs et les convenances. Sa reproduction n'est qu'une sorte de tolérance.

Qu'on fait les artistes modernes pour accorder leur désir de le conserver dans leurs œuvres peut la nécessité de ne pas effrayer l'opinion? Ils ont fait la pire de toutes les choses : ils ont fait un compromis entre la vérité et le mensonge. Ils ont inventé le style conventionnel. Ce style conventionnel consiste à écarter tous les traits qui rappellent la réalité, à supprimer tous les mouvements qui caractérisent le réel, à faire des figures sans physionomie, des corps sans charpente osseuse et sans attaches de muscles, à substituer à la forme vraie des galbes amoindris, indécis, effacés, et à habiller ces apparences de corps de vêtements ramassés dans la vieille fripe mythologique. Tout cela aboutit, à force de négatifs et de froidure, à un ensemble informe et insignifiant qui ne dit rien au sens, rien à l'âme; mais que les grand mamans peuvent laisser impunément regarder à leurs petites-filles. C'est le seul bon côté de la chose. Je ne sais pas au juste ce que la morale y gagne; je sais bien ce que l'art y perd. — Mais, me dira-t-on, monsieur l'aristocrate, vous en parlez fort à votre aise. Je voudrais bien vous voir au prises avec la difficulté. Entre les inspirations du génie et les exigences de la prudence moderne, que voulez-vous qu'on fasse? — Oh! une chose bien simple : je veux que l'on soit vrai et surtout conséquent; qu'on fasse des statues nues quand le bon sens le permet, et que les mœurs l'autorisent; sinon qu'on leur mette habit, veste et culotte. Dans une ville comme Paris, où, par nécessité du climat et par habitude de mode, chacun sort en toute saison la tête couverte et les mains gantées, on n'indigne, que ses haillons ne couvriraient pas suffisamment, serait ramassé par la police. Il est évident que c'est un véritable contre-sens d'ériger à nos grands hommes des statues où ils sont transformés en académies.

La sculpture sera donc réduite à habiller des pomposités ou à reproduire des mannequins? — Elle y sera réduite pour toutes les reproductions de personnages contemporains, tant que ces personnages ressembleront par leur costume à des mannequins ou à des poupées. A force de voir ces massives reproductions, les peuples modernes finiront peut-être par prendre en dégoût leurs modes étriquées, et s'ils ont un peu de veine artistique et quelque vague sentiment du beau, ils l'appliqueront à leur costume. L'homme, cette noble créature de Dieu, qui se figeait aujourd'hui d'une manière si ridicule, finira peut-être par s'habiller. Alors de nouveaux matériaux seront offerts à l'imitation; et il aura une alliance nouvelle entre l'art et la réalité. Si l'influence de l'habitude n'expliquait pas ce travers, tout le monde trouverait que c'est une insigne folie à un artiste d'habiller son sujet autrement qu'il ne s'habille lui-même. C'en est une bien plus grande que de déshabiller tout à fait. Wellington transformé en Achille est une idée bouffonne qu'on peut pardonner à l'orgueil britannique, mais qu'on ait érigé cette fatécie en monument public, qu'on l'ait sculptée en marbre sous la forme d'un gladiateur complètement nu, que dans le pays classique de la prulterie, cette grosse indigne ait été payée des épergnes des dames anglaises, c'est la une de ces bizarreries dont la misère humaine peut seule donner raison.

Dans notre climat, le bon sens veut que le nu, sauf de bien rares exceptions qu'on pourrait modifier, soit attribué seulement aux figures mythologiques ou allégoriques. D'un autre côté, les convenances exigent qu'on mette une grande réserve pour tout ce qui est d'exposition en place publique. Il reste aux artistes les musées et les collections particulières. C'est ici un sanctuaire où l'art est chez lui, et où ce à par conséquent droit de préséance. Il pose là non pour ceux qui passent, mais pour ceux qui entrent. Les grand mamans ont toute liberté de s'abstenir pour leurs petites-filles d'abord, et ensuite pour elles-mêmes, si cela leur convient.

À Paris, la sculpture monumentale, outre qu'elle choque fréquemment le bon sens de la manière la plus grossière, blesse aussi quelquefois la pudeur publique; et, comme si ces deux travers ne suffisaient pas, elle les exagère et les fait ressortir davantage par un troisième, celui de l'inconscience. Dans un quartier de la ville, elle est débraillée et sans vergogne; dans une autre, méticuleuse et discrète, elle s'épuise en inventions plus maladroites les unes que les autres : c'est le bandier d'une épée qu'elle tortille, ce sont les plis d'une étoffe qu'elle tourne, le plus souvent c'est une pluie de feuilles de vigne qui vont tomber je ne sais où. Pourquoi cherche-t-elle à masquer aux Tuileries ce qu'elle ne veut pas à l'Arc de triomphe de l'Étoile? Je ne comprends pas que ce qu'on trouve convenable de cacher dans une statue de six pieds soit bon à montrer dans une de dix-huit, et qu'il y ait deux morales, une pour les Tuileries, une autre pour la barrière. Encore suis-je injuste ici. Ce pédoncule de bronze prodigieux et de libre indifférence régnent dans l'espace de quelques toises carrées. Aux Tuileries elles-mêmes, où les Prométhées, les Thésées, les Hercule et les Spartacus sont mutilés, un faune rit effrontément d'avoir échappé au ciseau de la censure. Cette inconscience se traduit également dans le vêtement; et le grotesque mélange qui j'ai depulé dans les sculptures de l'Arc de triomphe, n'est pas le seul exemple qu'on en pourrait citer.

Pour en finir avec la sculpture, je signalerai ici une singularité qui a vivement excité ma surprise; elle est probablement ignorée de la plupart des Parisiens, qui sont loin de connaître toutes les curiosités de leur ville; elle mérite bien cependant d'être citée parmi les plus remarquables. — Ce que je vais apprendre à quelques-uns me laisse moins de scrupules sur les généralités précédentes qui n'auraient rien accompli de personnel.

Cette singularité s'observe au monument élevé rue Saint-Victor à la mémoire de Cuvier. Personne ne songera à contester la légitimité de ce monument. Cuvier a été sans contredit un des hommes les plus éminents de ce siècle. Sa classification zoologique a régné de son vivant d'une manière absolue sur l'Europe, qui la subit encore à l'heure qu'il est. Quoiqu'on en reconnaisse aujourd'hui les lacunes et les erreurs, et qu'on lui reproche surtout son manque de philosophie; quoique le caractère de M. Cuvier dans sa carrière politique n'ait pas été à la hauteur de son intelligence et de sa renommée; cependant son nom reste parmi les grands noms de la science; il est tombé dans l'héritage de gloire de la France, et c'est une pensée honorable que celle qui a consacré dans Paris un monument à sa mémoire. Comme les fontaines sont à la mode, on a décidé que le monument à élever à Cuvier en serait une. Inapprouvé, du reste, cette destination. Les morts passent vite; c'est une pensée éternelle de les rappeler au souvenir des vivants par un bienfait permanent; et puis il faut bien tout dire; une fontaine, outre que c'est un monument qui fait de l'effet, se place volontiers à un coin de rue, s'adapte commodément à une façade de maison; en sacrifiant le premier et le deuxième étage, on a quelque chose d'assez gentil et qui ne coûte pas trop cher. D'ailleurs, on ne les associe pas tellement, qu'on ne puisse encore y réserver quelques appartements de garçon, dont la location, jointe à celle des étages supérieurs, constitue une bonne indemnité, et c'est une considération qui n'est pas à négliger dans notre siècle tout positif. Quoi qu'il en soit, l'emplacement de la fontaine Cuvier près d'une entrée du jardin des Plantes est bien choisi. Une simple inscription rappelle le nom du savant professeur. Quant à Cuvier lui-même, il n'y figure ni en pied ni en buste. Mais, en revanche, vous y voyez : une femme, un lion, un hibou, un crocodile, un morse, un vautour, une tortue, un serpent, un homard, une carpe et un lapin; sans compter des têtes d'homme, de singe, d'ours, de bouledogue, de rhinocéros, de tapir, de bœuf, etc... Peut-être l'architecte et le sculpteur, voulant faire montre de leur science zoologique, et ayant décidé de rassembler là toute cette ménagerie, n'ont pas voulu mettre un homme à l'esprit au milieu de toutes ces bêtes. Passe pour une figure allégorique! Cela peut se mettre partout; mais, au lieu de l'autour des Recherches sur les ossements fossiles, on voit dans la niche une figure de femme représentant la Nature. Quand je dis dans la niche, je me trompe; c'est malheureusement en dehors qu'elle est placée; de sorte que la pauvre Nature reçoit toutes les gouttières de la maison; aussi il faut voir de quelle couleur elle est devenue, elle et son troupeau, en quatre ans seulement. Si on accepte la donnée de ce monument, on rendra justice à l'ajustement agréable des divers détails, mais on y sera choqué de prime-abord par une bêtise qu'on ne saurait expliquer. En effet, et il y a là un certain crocodile qui se donne des airs d'emancipation incroyables; il est impossible de faire plus effrontément la niche à *alma parens*. Il faut que vous sachiez que la nature s'est plu à ajouter des fausses côtes aux vertèbres cervicales du crocodile, dans la singulière intention providentielle ou le piper, c'était sans doute des mouvements latéraux de la tête. Enfin, ce point son idée! elle avait sans doute ses raisons pour cela. Or, le drôle (je parle du drôle de crocodile de la fontaine Cuvier) ait mépris des lois divines et de ses fausses côtes, se retourne vers un serpent qui le menace, aussi prestement que pourrait le faire une cigogne, et tourne la tête... mais tourne la tête à son donner le torticolis à tous les professeurs de zoologie du Muséum présents et futurs. Faisant pendant au crocodile, un morse se livre



aussi au même exercice prohibé. S'il a une plus grande liberté de mouvement que le crocodile, du moins cela va pas jusqu'à tourner le cou avec cette désinvolture. Aussi une carpe, qui connaît son morse un peu mieux que le sculpteur, et qui pensait pouvoir impunément lui passer sur le dos, est-elle tout ébahie de se voir happée au passage contre toutes les règles. La Nature elle-même, c'est une justice à lui rendre, paraît fort étonnée de ce qu'elle voit. Elle tient un livre ouvert sur lequel il y a ces mots : *Remm cognoscere causas*. Elle a la sous les yeux deux nouveautés qui doivent particulièrement l'intriguer. Pour ceux qui ne connaissent pas la fontaine, voici la mise en scène : le crocodile tourne le dos au morse, le morse tourne le dos au crocodile. Le crocodile et le morse tournent le dos à la Nature (cela c'est vrai) ; le morse tourne la tête à gauche, le crocodile tourne la tête à droite. La tête vous tourne en face de tout cela !... Certainement on devait s'attendre à rencontrer une pareille bouffonnerie. Là, plus que partout ailleurs, elle est excusable. Il était si facile au sculpteur de renseigner ! on pouvait à toute heure du jour aller consulter les savants ; on, ce qui valait encore mieux dans cette circonstance, les bêtes elles-mêmes, car il y a des crocodiles vivants au Muséum d'histoire naturelle. Il le pouvait sans doute ; il ne l'a pas voulu. Pour me résumer : ce monument est improprement appelé fontaine Cuvier, car il devrait être nommé fontaine de l'histoire naturelle. Et encore, vous le voyez, on pourrait en dire ce que Voltaire disait de l'histoire naturelle de Buffon : « Pas si naturelle ! »

**Doaniers et Contrebandiers sur la frontière du Nord.**

Parmi les institutions humaines, je n'en connais pas de plus impopulaire que la douane. Dans l'ordre naturel, il semble que les nations placées côte à côte sous des climats différents, n'ont rien de mieux à faire, pour accroître leur bien-être commun, que d'échanger entre elles les produits spéciaux de leur terrain. La civilisation moderne en a dédaigné autrement : *Chacun chez soi, chacun pour soi*, cette maxime de l'égoïsme personnel, devint bientôt la règle politique et commerciale des peuples ; et la douane fut inventée. Il en est résulté que chaque pays, se déséquant dans ses frontières, a cherché à produire des industries factices qui n'étaient pas dans sa spécialité climatique et que les intérêts généraux de la consommation ont été sacrifiés au profit de certaines entreprises particulières. Une fois cet état de choses constitué, une telle masse d'intérêts l'a pris pour base, qu'il est devenu impossible de la détruire et même de la modifier. C'est ainsi que le système protecteur s'est fait l'arche sainte de l'industrie française... Or, du moment où le principe est admis, nous comprenons tout ce qu'on peut alléguer de bonnes raisons en faveur de ses conséquences.

La France se montre donc parfaitement logique dans le rigorisme de ses lois douaniers. — Votre voisin se méfie de vous comme vous vous méfiez de lui ; des lors, il vous apparente à tous deux, de tenir votre porte close, et d'avoir de bons chiens de garde autour de la maison... Les esprits éclairés, les économistes civilisés comprennent cela et l'approuvent ; mais le peuple, lui, qui prend toujours la ligne droite pour arriver à l'état naturel, à la vérité native de toutes choses, le peuple ne comprend rien à la douane, et il la déteste... Voilà pourquoi, lorsque, dans nos campagnes, un douanier poursuit un fraudeur, la première cabane venue s'ouvre pour cacher celui-ci et tromper celui-là. C'est d'autant plus factieux que la morale n'y trouve pas son compte, que la loi succombe, devant le délit, et qu'ayant à choisir entre un honnête homme en uniforme et un vaurien en blouse, la sympathie populaire adopte ce dernier... Ce n'est pas tout ; ce renversement d'idées s'étend plus loin et plus haut ; les choses en sont venues au point que si le menu fretin de la contrebande souffre encore dans l'opinion publique des réquisitoires du procureur du roi et des condamnations à la prison qui pleuvent sur lui, les contrebandiers en chef, ceux qui exploitent la fraude sur une grande échelle et sans y risquer leur personne, occupent dans la société un rang honorable qu'on ne songe pas même à leur contester. Nous avons aujourd'hui dans nos conseils généraux et municipaux, dans nos chambres de commerce, dans les grades élevés de notre garde nationale, des hommes, parfaitement irréprochables d'ailleurs, qui doivent leur fortune et leur influence locale à cette industrie extra-légale. Donc, ce qu'on peut dire de plus concluant contre notre loi douanier, c'est qu'elle altère la fabrique, épargne le fort, et qu'en fin de compte, elle frappe sans blessure.

Quoi qu'il en soit, l'arbre a porté ses fruits : notre frontière du Nord ressemble à un vaste champ de bataille où l'adresse des contrebandiers escarrouche, sans être ni merci, contre la vigilance d'une administration publique ; cette lutte est des plus curieuses à étudier ; ses héros offrent des types d'une originalité saisissante ; et certes, ils seraient dignes de poëter pour de meilleurs poëtes que nous. Au lieu d'écrire l'histoire raisonnée de cette guerre plutôt sociale que simplement industrielle, nous nous bornerons à esquisser la physionomie des deux armées belligérantes. Nous avons là deux grandes figures à dessiner : commençons par la plus décente.

**LE DOUANIER.**

Nous comptons deux espèces de douaniers : le douanier en habit noir, et le douanier en uniforme vert ; celui-ci armé d'un sabre, celui-là d'une plume ; l'un pauvrement rétribué, passant ses nuits à la belle étoile, couché dans la neige ou dans la boue d'un fossé, toujours prêt à recevoir, sans jamais les rendre, les coups de bâton, de couteau et de carabine des fraudeurs ; l'autre criblé d'appointements, se tenant les pieds et les reins chauds entre les bras d'un fauteuil à coussin élas-

tique ; gaspillant en paix le papier timbré, consultant avec sollicitude le baromètre des avancements, des gratifications, et parlant de M. le directeur général avec une vénération sans pareille... Nous ne nous occuperons ici du douanier bu-recarète que pour constater qu'il s'adjuge la meilleure part dans les prises opérées par son camarade du service actif, lui laissant en revanche le monopole des nuits blanches et des rhumes de cerveau.

Le douanier qui seul nous intéresse, c'est le douanier embrigadé, le douanier soldat, tel qu'il se présente à la porrière des diligences dans le village d'Halloin, au Pas-de-Bai-sieux, au Risquetout, et autres bureaux de l'extrême frontière de Belgique.

La douane se recrute volontiers dans l'armée ; presque toujours le nouvel employé est un ancien militaire qui a fait son temps, mais auquel il reste tout un apprentissage à subir pour devenir un vrai douanier. D'abord, chose très-pénible pour un trouper, il faut qu'il s'habitue à appeler capitaine un monsieur vêtu en bourgeois, qui porte un faux toupet, des bretelles de monte, de grands cols de chenille, et des lunettes bleues... Ensuite, il fait que l'éternel précepte de la théorie : *Un œil acquis pas devant soi*, se transforme en celui-ci : l'œil oblique, le regard insaisissable, glissant, sans qu'on le voie passer, sur la figure, sur les poches, dans le gilet du visité et sous les coussins des voitures... Puis encore il ne s'agit plus de tenir le petit doigt attaché au liséré de la culotte, mais bien au contraire de fourrer habilement ses mains partout, et de tâter son monde avec la délicatesse et la légèreté que mettent certains industriels à faire la montre ou le foulard...

Ces allures, si diamétralement opposées au *chic* trouper, humilient un peu notre homme dans les premiers jours de son noviciat. J'ai vu de vieux caporaux de l'empire rougir comme des jeunes filles, la première fois qu'ils foulaient un voyageur ; ils avaient vraiment l'air de préférer encore les coups de fusils à ce métier-là. Sans chercher plus loin, en 1815 et 1815, sur nos frontières du Nord, une poignée de douaniers a tenu un instant en échec la restauration et les restaurateurs anglais, prussiens et cosaques... Ce fut un précieux moment pour le contrebande que celui où la douane brisait ses derniers grains de poudre en l'honneur de S. M. l'empereur et roi ! Que vous dirai-je ? le douanier français aime tant et tant sa profession qu'il ne manque jamais de saisir au bond la moindre occasion de redevenir soldat. D'ailleurs, le drap a beau passer du bleu au vert, l'habit du douanier n'en est pas moins un uniforme militaire ; le fusil, la giberne, le briquet, le schako, rien n'y manque ; sans compter qu'il se sent au front une cocarde tout aussi tricolore que celle de nos régiments de ligne.

Les appointements annuels du douanier actif s'élevaient de 600 à 800 francs, maigre salaire, en dehors de toute proportion avec les émoluments des employés bureaucrates. Il est vrai que toute la peine est du côté des moins rétribués ; car, en échange d'une solde presque insignifiante pour le faire vivre, le douanier livre à son administration une patience, un courage à toute épreuve, aidés d'une adresse, d'une vigilance qui ne s'endorment jamais. Or, si on le paye peu, on ne l'estime pas davantage ; au contraire, on le croit d'autant plus corrompible qu'il est plus pauvre. Jamais, dans une expédition, le douanier ne marche seul ; tout le service se fait par couples, afin qu'une surveillance mutuelle rende la négligence et la corruption impossibles. La douane a un faible bien marqué pour l'espionnage et la dénonciation.

Le douanier doit ses plus beaux succès à deux auxiliaires puissants : d'abord, une patrouille spéciale qui lui dévoile, sous le sceau du secret, des plans de campagne de la contrebande, ensuite une escouade de chiens adroitement dressés pour l'aider dans la découverte et l'arrestation des contrebandiers. Ces estimables quadrupèdes mériteraient d'avoir ici, à eux seuls, un long et sérieux chapitre.

Le chien du douanier, tout mâtin qu'il est, aurait peut-être le droit de figurer dans la caste aristocratique des chiens de chasse ; en effet, il flaire la marchandise de contrebande sous la blouse du fraudeur et jusque derrière les cloisons du hanger où elle se trouve cachée.

Il fait nuit noire ; deux douaniers sont embusqués derrière une haie, un homme vient à passer dans le sentier voisin, on dirait un valet de charrie qui regagne la ferme, personne ne songe à le soupçonner, il a l'air le plus inoffensif du monde, il chemine du pas le plus paisible et sille avec nonchalance la complainte du *Juf errant*... Les douaniers le regardent à peine et vont le laisser passer ; mais le chien qui les accompagne, dresse l'oreille, met le nez au vent, son poil se hérisse, il gronde sourdement et se traîne, le ventre contre terre, dans la direction du piège siffler ; il s'approche sournoisement de lui, et à peine l'a-t-il flairé, qu'il l'arrête court, lui barre le chemin et pousse des hurlements effroyables... notre homme sent le péril, il veut jurer de jambes, mais le chien saisit ses vêtements ; malgré des efforts désespérés, en dépit d'une grêle de coups qui pleuvent sur son échine, le chien tient ferme, et les douaniers n'ont plus qu'à conduire à bon port une prise superbe.

Ne craez pas un miracle, et gardez la croix d'honneur pour le hôte-doune de Montargis ; car il ne faut pas faire en à la race canine l'honneur de lui croire un dévouement exclusif ; le chien douanier n'est pas pour le gouvernement un ami auquel on puisse se fier ; ce qui il fait aujourd'hui pour la douane, il le fera demain en faveur de la contrebande ; le chien se montre toujours prêt à aboyer pour son maître ; il sert ceux qui le nourissent... voilà toute sa doctrine morale et politique.

Mais nous nous occuperons ailleurs de cette héroïque duplicité ; parlons d'abord du véritable et constant ennemi de la douane royale.

**LE CONTREBANDEUR, OU FRAUDEUR.**

Le fraudeur, c'est le bohémien rustique, un être que la vie légale importune, parce qu'elle impose un travail mono-

tone et journalier ; il veut conquérir, en une seule nuit de fatigue et de périls, l'aisivité de toute une semaine. En été, on le voit, lazaronne insouciant et léunier, couché sur la crête d'un fossé, passer des journées entières à s'étrier les membres aux pâles rayons de notre soleil du Nord ; en hiver, on le trouve éternellement attablé, dans un cabaret de village, devant une *ginte* de bière, sorte de tonneau des Danais, qui se vide à mesure qu'on le remplit ; ses lèvres ne quittent pas le *bride-pneute* rebord de tabac belge, et ses mains ne laissent ni trêve ni repos aux cartes poisseuses et jammies d'un jeu de piquet digne des *lapis-francs*... Les fraudeurs vivent en troupes et marchent par bandes ; chaque bande a son *conduc-teur*, une espèce de sous-chef dont la suprématie est basée sur d'innombrables preuves d'intelligence et d'audace ; ce *conduc-teur* est ordinairement un homme auquel ses habitudes et sa profession préalable ont donné une notion parfaite de la topographie locale ; il sait par cœur tous les sentiers détournés, tous les ravins, tous les buissons, toutes les *remises* de la contrée ; en un mot, il connaît le pays. C'est presque toujours un réfractaire introuvable, un ancien braconnier qui, de longue main, a appris à dépister les gendarmes, les gardes-champêtres, et qui, la nuit comme le jour, sait poser le pied là où il n'a jamais imprimé le sien...—La bande, convaincue que chacune de ses entreprises, c'est-à-dire son fort et sa liberté, dépend entièrement de cet homme, a pleine confiance en lui ; elle se laisse mener comme il l'entend, sans questions ; sans explications de part ni d'autre ; il marche, elle marche ; il s'arrête, elle s'arrête ; un coup de sifflet, un battement de mains, parfois encore un bélement d'agneau, un aboiement de chien, un cri de chouette mêlé avec un cri merveilleux, voilà les signaux que tous comprennent, auxquels tous obéissent.

La nuit est venue, sombre et pluvieuse ; une vingtaine d'hommes, vêtus de blouses bleues, se glissent, comme des ombres, dans une maison isolée ; bientôt ils sortent de cette retraite mystérieuse, portant sur les épaules une charge attachée comme le sac des soldats ; un seul ne porte rien et marche, l'œil et l'oreille tendus, à une certaine distance devant ses camarades... La caravane silencieuse se met en campagne et décrit de bizarres zigzags le long des bois, dans les chemins couverts, au fond des fossés à sec et des ravins escarpés, en évitant avec soin les éclaircies de la plaine, les collines dénudées et les fermes, dont le chien de garde peut signaler des passants inconnus... Une silhouette suspecte se dessine au loin ; le guide a fait un signal d'alarme ; toute la troupe se couche à plat ventre... on ne voit, on n'entend plus rien... Mais non, c'était une fausse alerte ; la silhouette appartient à un bucheron attardé... Un nouveau signal dénonce cette erreur ; aussitôt toute la bande se relève, et la marche continue... Déjà la frontière est franchie ; on traverse la périlleuse zone de la *première ligne* ; encore une lieue, rien qu'une lieue, et l'expédition est en sûreté... Tout à coup, devant, derrière, à droite, à gauche, des uniformes verts apparaissent, des coups de feu tirés en l'air retentissent, toute une brigade de douaniers accourt en poussant ce cri formidabile si connu de ceux auxquels il s'adresse : *Arrête ! arrête !* Oh ! alors... sauve qui peut ! Les uns se jettent dans les bois ; les autres traversent des champs couverts de hautes récoltes ; tant pis pour le fermier ! Son bled, ses fèves, son avoine sont renversés, foulés, écrasés ; le douanier y trace son sillon à côté de celui du fraudeur ; et ce que dix oranges n'auraient pu faire en toute une saison, une saisie de douane le fait en moins d'un quart d'heure... Enfin, après cette *razia* désastreuse, la contrebande est vaincue, la loi trompée, et le fermier est ruiné... Et voilà pourquoi nos cultivateurs des frontières disent qu'avoir un poste de douane dans son voisinage, c'est la gêne !...

Les expéditions de la contrebande se suivent et ne se ressemblent pas ; quelquefois, surtout lorsque les récoltes sont enlevées, que le pays est découvert, la marche lente et cachée devient impossible ; il faut alors que la vitesse remplace la ruse ; la fraude se transforme en une course au clocher, en un véritable *steep-chase*. Or, c'est ici qu'on voit reparaître l'auxiliaire dont nous parlions tout à l'heure, le chien, ce tyden servilement bienvenu, chez lequel le sens moral est tellement obtus qu'il laisse librement erger sa conscience d'une gamelle à l'autre, se faisant tour à tour fraudeur ou douanier avec une complète absence de scrupules. Ce cynisme est naturel au chien... il compte peu les râteliers auxquels il mange, et sert avec le même zèle, le même dévouement, dans les deux camps opposés.

Or, le service du chien dans le camp de la contrebande affecte diverses formes aussi ingénieuses que les unes que les autres : tantôt on l'affame, on lui attache sur le dos une charge proportionnée à sa taille et à sa force, on lui applique une volée de coups de fouets, et il part au triple galop pour regagner, à travers champs, une ample cure ; alors gare les bouillottes sensibles sur son passage et les balles de calibre des caniches numérotées ! D'autres fois, on lui met une sorte de bricole dont le trait s'attache à la ceinture du contrebandier, et celui-ci remorqué, entraîné, à toute vitesse, acquiert une vélocité double au moins de celle qui lui donnerait la seule force de ses jarrets. A vrai dire, le douanier, lui, pour ne pas être distancé, s'attelle de même ; en sorte que c'est vraiment un spectacle des plus curieux que de voir, dans une rencontre de cette nature, douaniers, contrebandiers et chiens détail à qui mieux mieux les uns traînant les autres... — On devrait bien établir sur le Champ-de-Mars un *turf* officiel pour tous ces *sportmen* incongrus.

Voilà l'art de la contrebande dramatique et pittoresque telle qu'elle s'exerce sur notre frontière du Nord ; toutefois, il existe mille autres manières de frauder, mais celles-là n'ont pas ce cachet d'expédition quasi-militaire qui plaît aux imaginations aventureuses ; ce sont de misérables ruses risquées par des conducteurs de diligence ou des charretiers qui ne connaissent pas même le tour qu'on leur fait exécuter ; les panneaux à secret, les harnais doublés de dentelles, les cou-

sins bourrés de tulle anglais, sont des expédients aussi vieux que peu spirituels. Nous avons encore les betteraves creuses, les barils à double fond, les grands blocs de houille soudés, etc.; on parle aussi de certain convoi funèbre dont le cercueil contenait des carottes de tabac, et surtout du passage à la frontière d'un général en grand uniforme snivi de son état-major tout chamarré de broderies et de décorations... Si bien que le poste de douaniers lui présenta les armes, et laissa passer, sans autres formalités, trois voitures pleines de soieries et d'officiers... de contrebande...

Au demeurant, on ne pend personne pour cela; au contraire... le général apocryphe dont nous parlons, — un Belge qui, par hasard, avait eu une idée pure de toute contrebande, — est aujourd'hui un des propriétaires les plus notables, les plus électeurs de son district, lui qui, il y a douze ans à peine, n'avait pas toujours de quoi s'acheter des bottes neuves... Il va sans dire que personne ne s'avise de reprocher à cet industriel une profession qui a sur toutes les autres l'avantage d'être dispensée de patente. Certes, sous ce



(Mâtin de douanier arrêtant un fraudeur.)

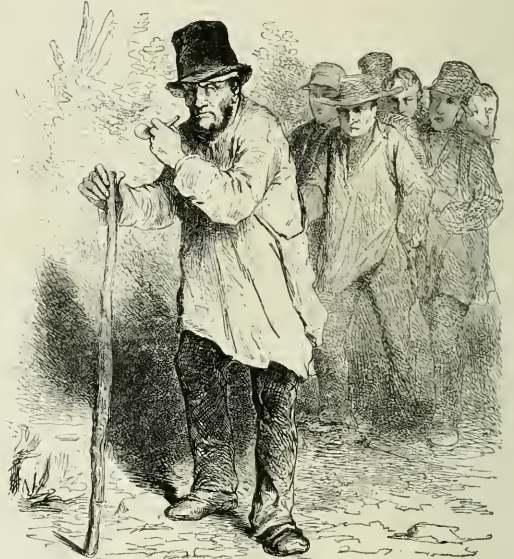
rapport, l'opinion publique ne se montre pas trop collet-monté sur nos frontières; il y a mieux: la loi elle-même se laisse aller à l'influence des mœurs locales; elle se garde bien de prendre sa plus grosse voix pour condamner les délinquants contrebandiers. Les arrêtés, dans les affaires de fraude, se nasillent à raison d'une quinzaine par heure; encore ne prend-on, ne juge-t-on que les barbilions de la contrebande: des enfants de dix à douze ans, atteints et convaincus d'avoir fraudé un kilogramme de tabac, en attirant après eux toute une brigade de douaniers, pendant que messieurs leurs pères traversaient impunément un autre point de la frontière avec de grosses et riches balles de marchandises anglaises. En sorte que la morale de la fable des rats et des belettes se trouve ici complètement renversée: ce sont les plus haut empanachés qui se tirent le mieux d'affaire...

Une chose vraiment touchante dans cette éternelle guerre de la douane et de la contrebande, c'est que, pendant les armistices, on voit ces ennemis acheminés se traiter de la façon la plus amicale, la plus chevaleresque; on se prodigue



*Leustache-Jorsay*

(Douaniers en exercice.)



*Leustache-Jorsay*

(Contrebandiers en marche.)

les poignées de main, on s'abaisse dans les mêmes cabarets, on boit dans le même verre; on s'informe réciproquement de la santé de la femme, des enfants; on caresse le chien qui vous a mordu, on tutoie le maître qui doit vous prendre au collet; on réalise un instant] le beau rêve de l'abbé de Saint-Pierre... Au fait, s'il n'y avait pas de fraudeurs, il ne faut-



*Leustache-Jorsay*

(Chens portant de la contrebande et traînant des contrebandiers.)

drait pas de douaniers, et vice versa... Puis, ne faut-il pas que tout le monde vive? Après tout, les lois fiscales n'abrègent que la bourse des coupables; le contrebandier vaincu se console comme François I<sup>er</sup> à Pavie, en s'écriant sur la sellette de la police correctionnelle: « Tout est perdu fors l'honneur! »

**Les aventures de Scipion l'Africain.**  
 PAR BENJAMIN ROUBAUD. — (SUITE ET FIN. VOIR PAGE 268.)



Parti pour explorer l'Algérie, Scipion campe au milieu d'une tribu d'Arabes qu'il appelle frères. — Il est dévoré par des cousins.



Il prend à sa solde des laboureurs du pays qui fument beaucoup; mais qui ne labourent jamais.



Il loue un Arabe pour avoir soin de son cheval également arabe.



L'Arabe a son de s'enfuir avec le cheval, Scipion revient à pied à Alger.



Il se présente devant l'autorité, qui déclare vouloir respecter les mœurs du pays.



Pendant ce temps, malade Scipion, demeurée dans la tente de son époux, cherche, avec ses serviteurs, à oublier l'absent.



Les voisins s'en mêlent; ils font miso basse sur madame Scipion.



Scipio, de retour, ne trouve plus qu'une partie de ses serviteurs.



Il délibère...



Après avoir délibéré, il court à la poursuite des ravisseurs et tombe dans un silos.



Retiré du silos par un bédouin, il est traité avec les égards dus à son rang.



Et après beaucoup d'autres aventures, qui durèrent sept ans, Scipion retrouva sa femme et un fils âgé de sept mois.

Bulletin bibliographique.

Voltaire et Rousseau, par HENRY LORD BROUGHTAM, membre de l'Institut de France, de la Société royale et de l'Académie royale de Naples; ouvrage accompagné de Lettres entièrement inédites de Voltaire, d'Helvétius, de Home, et orné de deux portraits gravés sur acier. 1 vol. in-8. — Paris, 1845. Anxol. 7 fr. 50 c.

Lives of men of Letters and science of the Time of George III, by HENRY LORD BROUGHTAM. 1 vol. in-8. — Paris, 1845. Baudry, Stassin et Xavier. 5 fr.

Depuis que lord Broughtam a renoncé à son rôle de démodé amateur, depuis que l'ancien adversaire de Wellington, célèbre lui-même par ses excellents exploits de premier des héros modernes, c'est-à-dire du prétendu vainqueur de Waterloo, il semble s'être épris d'une violente passion pour la France. Là, en Provence, en un château qu'il appelle *Elysée-Louisie*, et où il vient passer ses vacances; il étudie notre littérature; il publie, dans notre langue, l'ouvrage qu'il nous offre aujourd'hui. Il aime nos grands écrivains, un peu plus qu'il n'a été aimé par ses contemporains. Il aime nos juges de lettres et de philosophie, et nous les louer; il aime nos juges de lettres et de philosophie, et nous les louer; il aime nos juges de lettres et de philosophie, et nous les louer.

On se demandera peut-être, dit-il, quelle raison il y a aujourd'hui d'écrire les vies de Voltaire et de Rousseau, pourquoi c'est un Anglais qui entreprend cet ouvrage, et pourquoi, on dit qu'il publie nos lettres, nos ouvrages, et pourquoi, on dit qu'il a été écrit sur ces deux hommes célèbres, nous ne possédons encore d'eux aucune biographie complète. Les écrivains qui ont entrepris des controverses à leur sujet, et au sujet de Voltaire surtout, se sont montrés, tantôt les esclaves de leurs propres préjugés ou de ceux de leur siècle, ou de leurs passions, ou de leurs intérêts; tantôt ils ont été les premiers aveuglés, et nous en avons eu trop de fois l'expérience. Les préjugés qui existent encore à l'endroit de Jean-Jacques et de ses écrits nous ont fait passer qu'un essai imparfait sur leur vie et sur leurs ouvrages littéraires et scientifiques pourrait servir les intérêts de la vérité et de la justice.

Cette double vue est tout à la fois biographique et critique. Lord Broughtam raconte les principaux événements de la vie de Voltaire et de celle de Jean-Jacques Rousseau, tout en analysant et en appréciant leurs actions et leurs ouvrages. Peut-être est-ce un bon fait de ne pas résister séchement les *Confessions*. Ses jugements, consciencieux, sont vrais pour la plupart, quelques-uns cependant souffrent de partialité. Il parle et il juge avec franchise, et on ne peut lui en faire un reproche.

Lord Broughtam croit nous apprendre, nous le savons déjà. Beaucoup trop sévère pour Rousseau, il n'a pas assez insisté sur l'œuvre capitale de Voltaire, c'est-à-dire sur celle à laquelle la postérité a donné son nom. Malgré tous ses autres mérites, elle sera toujours, selon nous, son principal titre de gloire, car c'est par elle que nous nous sommes élevés à une hauteur que nous ne pouvions atteindre par aucune autre voie.

Le parti à plus neuve de la notice sur Voltaire est celle de lord Broughtam nous apprend que l'auteur des *Lettres sur l'Angleterre* avait parfaitement bien l'anglais, et qu'il n'est plus faux, ce que l'on a dit qu'il n'était pas. Il parle et il écrit avec une facilité et avec la plus grande exactitude, dans les premières années de sa vie, presque sans fautes, et si l'on commettait, c'était de celles dont on se gârde avec un peu de soin. J'ai vu dernièrement une lettre de lui, dans laquelle il remercie un auteur, qui lui avait cadeau de son livre. C'était probablement sur les *Stanzas*, il n'y a qu'un mot d'inexactitude et il met *lectors* pour *readers*. Du reste, son style est toujours et en tout correct.

Pendant sa visite en Angleterre, dans l'année 1727, il publia un *Essai sur les guerres civiles de France*, avec des remarques sur la période épopée de *la Henriade*, petit volume destiné à servir d'appendice à *la Henriade*, et on venait de publier une édition par souscription. Comme anglais, c'est parfait, et le style proletré avec naturel et simplicité. Sur la fin de sa vie, c'était avec grande difficulté qu'il parlait l'anglais, et même il ne s'y dévouait que rarement; toutefois, il s'en faisait qu'il parlait avec une aisance et nous avons la preuve qu'il pouvait écrire encore en véritable maître, dans deux vers excellents envoyés par lui à docteur Craddock, qui lui avait adressé un exemplaire de son drame de *Zabedee*, imitation des *Seythes*, de Voltaire:

« Thank's to your muse a foreign copper shines,  
Turn'd into gold, and cou'd in soaring rhymes.»

Nous dirons de lord Broughtam ce qu'il dit de Voltaire: il est possible de notre langue une connaissance aussi étendue qu'il n'est possible à un étranger de l'acquiescer. « Et faut-il que l'anglais, c'est de rellousé on se gârde avec un peu de soin. Ainsi, point d'en citer qu'une, à la page 263, il parle d'une refutation éloquent d'auteurs, qui ne brûlait point par la justice du raisonnement. On dit d'un raisonnement qu'il est juste; mais ce n'est pas sa justice, c'est sa justesse qu'on constate et qu'on loue.

Les quatre vers cités dans une note, page 15, comme un impromptu de Voltaire:

Tous ces vastes ports d'azur et de lumière,  
Tous du sein du Veld et formés sans mesure,  
Arrière sans ordre, et sans art, et sans loi,  
On a peine celle de la, desse d'un mot.

Les lettres inédites ajoutées à ce volume sont au nombre de douze, savoir: sept de Voltaire, quatre de Home et une d'Helvétius.

L'ouvrage anglais est plus volumineux et plus important que l'ouvrage français. Il forme le tome CLXXI de la belle *Collection des auteurs anglais anciens et modernes*, publiée avec un si grand succès par M. Baudry.

Intitule *Hommes de lettres et Hommes de science du temps de George III*, il complète les deux volumes publics antérieurement, et par lord Broughtam, sous le titre de *Hommes d'état civilisés du temps de George III*. Outre *Voltaire et Rousseau*, l'anglais, il contient des articles critiques sur Hume, Robertson, Black, Watt, Priestley, Cavendish, Davy et Simon.

*Essai historique sur les races anciennes et modernes de l'Afrique septentrionale*, leurs origines, leurs mouvements et leurs transformations, depuis l'antiquité la plus reculée jusqu'à nos jours; par M. PASCAL DUPRAT. — Paris, 1845. 1 vol. in-8. Jules Labitte.

Ce livre est daté des côtes de Mustapla. Il a été écrit, inédite, composé, aux environs d'Alger. M. Pascal Duprat n'est parti depuis longtemps de l'Afrique septentrionale lorsqu'il traversa la Méditerranée pour aller la visiter. A peine débarqué sur ses rives, il se trouva à l'étude et d'écrire son histoire. Avant de publier son travail, il a voulu faire connaître les rapports qui rattachent les uns aux autres les peuples et les races de ce grand pays. Dans cet *Essai historique*, il a donc essayé de reproduire cette ethnographie obscure et confuse. Après avoir raconté la genèse de tous ces peuples, il dira comment ils ont vécu, ce qu'ils ont fait, à travers quels événements ils ont passé. Il suit en cela les usages de l'antiquité. Les étrangers antérieurs commencent par dire leur nom, celui de leur famille et de leur pays; puis, quand on les fait asséoir au foyer, ils abondent en longues histoires, les grands et merveilleux rois des terres lointaines.

Si l'Afrique septentrionale avait conservé tous les peuples que l'Europe et l'Asie ont jetés sur son territoire ou qui sont sortis du mélange des différentes familles, on pourrait la considérer, dit avec raison M. Pascal Duprat, comme une espèce de foyer commun à toutes les races. Aujourd'hui nous présentons une masse aussi nombreuse, aussi variée. Quelle longue série, en effet, M. Pascal Duprat Erit passer sous nos yeux. Voici d'abord les Libyens et les Libyo-Éthiopiens, qui rapprochent le Magrès et l'Afrique septentrionale et l'Afrique du Sud, et germent de leur souche profondément distinctes. A côté d'eux se présentent les Phéniciens et les Tyriens, connus par leurs éléments divers, ainsi que les Libyo-Phéniciens, les Libyo-Égyptiens, et de l'Orient, ces enfants des étrangers et des indigènes. Puis viennent les Grecs, les Juifs, les Romains, les Vandales, les Byzantins, qui ne semblent point se mêler dans des proportions sensibles avec la race primitive, découragée par une union malheureuse avec les hommes du delors, et repliée désormais sur elle-même. Enfin, nous avons les Arabes, les Turcs, et les Turko-Arabs (ou Goulougs, etc.) et la race orientale, qui vient eclorre sous le soleil de l'Afrique, à l'ombre de l'Islamisme.

L'Afrique du Nord, avec ses larges horizons et ses vastes espaces, avec son Sahel, son Darai et son Bled-el-Djerid, n'aurait pu suffire à cette grande masse d'hommes, si elle s'était maintenue dans son état primitif, si elle n'avait été traversée par les vents de ses races. Mais la plupart de ces races ont disparu emportées par les siècles et les révolutions qu'ils ont dû traverser. On sait aujourd'hui les Byzantins, les Vandales, les Romains et les Grecs, qui les avaient précédés? on sait les Phéniciens, qui avaient su fonder à Carthage un empire si puissant. Il ne reste plus que le peuple indigène, ces Libyens des vastes déserts, qui se sont perdus sous le nom national de Berbères, et à côté d'eux, les Arabes, les Turko-Arabs, par qui leur apparence apparaît toujours les Juifs.

C'est l'histoire de toutes ces races que M. Pascal Duprat a entrepris de resumer dans *l'Essai* qu'il publie aujourd'hui. Après avoir exposé dans un chapitre préliminaire, le caractère général de l'Afrique septentrionale, c'est-à-dire leur direction, il nous les montre faisant leur entrée, jouant leur rôle et disparaissant peu à peu, ou se mêlant à celles qui continuent d'occuper la scène. A l'avant-dernier chapitre est consacré à la physiologie et au caractère de ces derniers. Cette étude achevée, M. Pascal Duprat se demande quelle est leur vitalité, et quel sera leur avenir. Dans son opinion, l'avenir, dans l'Afrique du Nord, appartient aux Berbères et aux Arabes, mais il appartient aussi à la France. C'est l'opinion, que la France partage avec lui, M. Pascal Duprat la développe et la justifie dans son dernier chapitre.

La conclusion de cet intéressant et consciencieux travail mérite d'être citée en entier.

« Mou Ayen, dit M. Pascal Duprat, a été commencé au bruit d'un traité de paix qui nous donnerait, nous l'espérons, un grand bien-être. Cet empire, que tant de peuples ont possédé tout un jour, passe déjà dans les mains de la France. Il le fait bien; la France a porté dans l'Afrique septentrionale trois éléments qui donneront toujours le monde: la richesse, la force et l'intelligence.

« Nous parions un jour avec trois hommes de cette grande lutte ouverte, depuis plus-sieurs années, dans le Magrès. Ces trois hommes appartenant au pays, à ses trois principales races. Ils avaient un Juif, un Kabyle et un Arabe. L'Arabe et le Kabyle avaient porté les armes contre nous, mais ils étaient reclus de la mêlée. Le Juif n'avait point combattu, parce qu'il ne nous avait jamais vus, et il nous avait oubliés. Mais le jour d'aujourd'hui, nous sommes en contact avec eux. Nous voyons plus vite qu'eux, répondait l'Arabe, un de ces esprits religieux et contemplatifs de l'Orient; mais Allah les a instruits.

« Ces trois hommes résolvaient ainsi, à la ve de l'Atlas et de la Méditerranée, ce grand problème que la France poursuit dans l'Afrique du Nord.»

*Les Petits Enfants en voyage.* — Paris, 1845. Debay.

C'est le récit d'un voyage de Marseille à Genève fait par des enfants et par des enfants qui accompagnent leurs parents. Le voyage n'est pas long; il me dure que quatre jours. Mais en quatre jours, on a vu tant de choses, on a tant entendu, on a tant vu, on a tant entendu beaucoup de choses qu'on ne connaît pas. Que de questions n'adressent-ils pas à leurs parents? Que d'explications leur leur donner? — Les bons livres pour les enfants sont si rares,

que nous devons y mener l'autre anonyme des *Petits Enfants en voyage* et avoir augmenté le nombre. Il s'est écrit de sa tâche difficile avec un bonheur remarquable. Simple sans vulgarité, amusant autant qu'instructif, il forme toujours l'œuvre en même temps qu'il développe l'intelligence de ses jeunes lecteurs. — Nous recommandons à toutes les mères de famille ce petit volume illustré de gravures sur bois, d'après les dessins de Faucher.

*Le Ver à soie*, poème en deux chants, de MARC-JÉRÔME VILA, traduit en vers français avec le texte latin en regard, par M. MATHIEU BONAFOS, de l'Institut royal de France. Deuxième édition. — Paris, 1845. Bouchard-Huzard.

M. Mathieu Bonafos est agronome et poète tout à la fois. — Outre *l'Historique naturelle, agricole et économique du Mûrier*, il avait publié un *Traité de l'éducation des Vers à soie*, et annoté la *Chenille de la Soie*, d'Olivier de Serres, lorsque l'idée lui vint de traduire en vers français le poème latin que Marc-Jérôme Vila fit paraître à Rome, en 1527, sous le titre de *De Insulari*, et qui a été réimprimé plus de trente fois dans le cours de trois siècles.

Filles de Sérius, gloire de ma patrie,  
Célébré avec moi les meurs et l'industrie  
De l'insecte rampant qu, du fil le plus beau,  
Oùrdit ses réseaux d'or et se tisse un tombeau.

M. Mathieu Bonafos est un poète de l'école de Deffle. Il s'est montré le digne disciple de son maître. Nous souhaitons à sa traduction le même succès qu'à l'ouvrage original. Aujourd'hui que l'essor donne de toutes parts à la production de la soie française, la sphère de l'œconomie agricole, la version du poème de Marc-Jérôme Vila, accompagnée de notes explicatives, joint, comme il l'espère, au mérite de l'opportunité, celui de révéler, pour la première fois, aux Muses françaises, l'œuvre ingénieuse d'un poète que le jugement de Pape a placé aussi près de Virgile que Gronovius est pres de Mantoue.

Cremona now shall ever boast thy name  
As next in place to Mantua, next in fame.

*Histoire des Journaux et des Journalistes de la Révolution française* (1789-1790), précédée d'une introduction générale, par M. LEONARD GALLOIS. 2 vol. in-8° quarante livraison (à 50 c.), avec quarante portraits gravés. — Paris, au bureau de la Société fraternelle, 1, rue de Sorbonne.

M. Leonard Gallois commence en ce moment la publication d'un grand ouvrage historique et critique dont le titre est de nature à piquer vivement la curiosité publique, c'est *l'Historie des Journaux et des Journalistes de la Révolution française*. Les trois livraisons qui ont paru ne nous permettent pas de porter, de appoint, notre jugement sur cet important travail. En France, nous nous bornerons à commenter le paragraphe suivant de son prospectus de M. Leonard Gallois qui indique l'esprit et le but.

« J'ai employé plusieurs années de ma vie à étudier les journaux de la révolution française, véritables annales de notre régénération, dans lesquels M. Thiers et M. Buchez et Roux ont mis de fort beaux livres. Profondément affligé des calomnies accréditées sur les journalistes qui ont secoué nos pères, et des erreurs propagées sur leurs écrits, j'ai pris à cœur de rétablir ces journaux et leurs rédacteurs, si mal connus. Le but que je me propose est publiant une *Histoire des Journaux et des Journalistes de la Révolution*, est de montrer qu'aucun autre époque, aucun autre pays n'ont possédé des écrivains aussi coura-geux, aussi remplis de vert, aussi crus, aussi originaux; des écrivains qui méritaient autant d'être lus et imités. A mon avis, il n'existe point de lecture plus instructive et plus piquante que celle des gazettes publiées de 1789 à 1796.

« Ne pouvant reproduire tous les journaux qui ont paru sur la scène politique à partir du moment où la presse, sous ses vœux, a eu l'honneur de la découverte de la machine révolutionnaire, je chercherai à y suppléer en mettant sous les yeux du public le fruit de mes laborieuses investigations, de mes consciencieuses études sur les principaux d'entre ces journaux et sur les journalistes. J'aime à croire qu'il m'en offrira assez de matière pour bien faire connaître les événements, et assez de traits caractéristiques pour pouvoir peindre, au pied la plupart des hommes qui ont figuré à une époque si glorieuse d'être étudiée.»

Nous avons, pour recommander cet ouvrage à tous nos abonnés, un motif particulier. En y souscrivant on court la chance d'ajouter à sa bibliothèque un livre intéressant, mais on est sûr de le faire une action méritoire. *l'Historie des Journaux et des Journalistes de la Révolution* est publiée par la Société de l'Institut national. Cette société, que vient de fonder les ouvriers typographes de Paris, a pour but de procurer du travail et un travail plus lucratif au plus grand nombre de ses associations, en éditant et en vendant des ouvrages de librairie. Espérons que cette tentative réussira car les bénéfices de cette spéculation doivent servir à l'acquisition d'une imprimerie en caractères xylographes par les ouvriers et à leur profit.

*Histoire de la découverte et de la conquête de l'Amérique*, par J.-H. CAMPÉ, traduction nouvelle, précédée d'un essai sur la vie et les ouvrages de l'auteur, par M. CHARLES MAURICE, traducteur des *Mélanges* de Wieland, ornée de douze vignettes. 1 vol. in-8°. — Paris, 1845. Lœwy.

*l'Historie de la découverte et de la conquête de l'Amérique*, par Campé, est un ouvrage classique en Allemagne grâce à la traduction de M. Charles Saint-Maurice, il le devient bientôt en France. Campé était donc d'un talent tout particulier pour composer des livres destinés à la jeunesse. La lecture d'un tel ouvrage est une débauche argumentative au lieu de diminuer, le temps et les rivalités qui ont essayé de la lui disputer n'ont pu l'affaiblir; il regne encore dans la bibliothèque du jeune âge; l'âge mûr l'a lu dans sa jeunesse. Les éditions de ses ouvrages se multiplient comme à l'époque de leur nouveauté; des traductions dans toutes les langues de l'Europe ont continué à le transporter jusqu'à nos jours, sous ses corrections qui ont pu être rigales, mais qui n'ont pu être surpassées.

Cette traduction de *l'Historie de la découverte et de la conquête de l'Amérique* est un livre de luxe d'un prix modique, ornée de nombreuses gravures sur bois.

Les Annonces de L'ILLUSTRATION coûtent 90 centimes la ligne. — Elles ne peuvent être imprimées que suivant le mode et avec les caractères adoptés par le Journal.

En vente par livraison, chez J.-J. DUBOCHET, Lechevalier & Co, éditeurs, rue Richelieu, 60.

# JÉRÔME PATUROT A LA RECHERCHE D'UNE POSITION SOCIALE,

Par Louis Beyhaud.

Édition illustrée par J.-J. GRANDVILLE, publiée en 30 livraisons à 50 cent.

Chaque livraison sera composée de 16 pages grand in-8, avec trois ou quatre dessins dans le texte, et d'une ou deux grandes gravures à part. — En payant d'avance, on recevra les 30 livraisons franco à domicile à Paris. Pour les départements, ajouter 3 fr. 50 cent. au prix de l'ouvrage.

EN SOUSCRIPTION.

## HISTOIRE DE GIL BLAS DE SANTILLANE, PAR LE SAGE;

Précédée d'une Notice sur l'auteur, par CHARLES NODIER; ornée de 600 dessins par GIGOUX, gravés sur bois et imprimés dans le texte. 1 vol. grand in-8 jésus. 15 fr. Nouvelle édition augmentée de la traduction de *Lazarille de Turmes*, traduit par LOUIS VIARDOT, illustré par MEISSONNIER. — Prix de la livraison, 40 centimes.

PAULIN, éditeur, rue Richelieu, 60.

## BIBLIOTHÈQUE DE POCHE, VARIÉTÉS CURIEUSES DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS

EN VENTE :

Tome I<sup>er</sup>. *Curiosités littéraires*, 1 vol. in-18, prix : 3 fr. — Tome II. *Curiosités bibliographiques*, 1 vol. in-18, prix : 3 fr.

### TABLE DES CHAPITRES DU PREMIER VOLUME :

Des acrostiches, des anagrammes, des vers figurés, des vers retrogradés, des vers lettrés, des vers ligomatiques, de la contrepétition, des vers rapportés, des vers en écho, des vers léonins, de la rime, vers métriques, vers blancs, des bouts-rimés, des vers monorimes, des vers fraternisés, des vers enchaînés, des vers brisés, des vers protégés, des vers monosyllabiques, des chronogrammes, des amphigrammes, des amphigrammes, de la similitude d'idées, de l'analogie de sujet, du plagiat proprement dit, de la supposition d'auteurs, des traducteurs, de quelques idées bizarres et singulières, de quelques ouvrages allégoriques, de quelques genres de style, de quelques appréciations littéraires, mélanges de critique, des citations, des méprises, bévues et mystifications littéraires, des académies, des sociétés, réunions et autres littéraires et burlesques, des albums, des études littéraires en France au moyen âge, des querelles littéraires, des prédateurs.

### TABLE DES CHAPITRES DU DEUXIÈME VOLUME.

Particularités relatives aux anciennes écritures, matières et instruments propres à l'écriture, de la forme des livres et des lettres dans l'antiquité, des copies et des manuscrits, des écritures abrégées et secrètes, des livres d'images et des Donats, origine de l'imprimerie, propagation de l'imprimerie dans les différents parties du monde, des éditions du quinzième siècle, des libraires, du prix des livres dans l'antiquité et au moyen âge, des bibliothèques dans l'antiquité et au moyen âge et de la disposition de livres, des titres de livres et des frontispices, des de bibles, des préfaces, des errata, des reliures, mélanges, prix payés aux auteurs pour leurs ouvrages, des autographes, histoire de la liberté d'écrire, des pamphlets, des libelles.

### Sous presse : Tome III. — CURIOSITÉS BIOGRAPHIQUES.

La collection se composera de 10 volumes dont voici les titres : *Curiosités littéraires* (en vente) — *Curiosités bibliographiques* (en vente) — *Curiosités biographiques* (sous presse) — *Curiosités historiques* — *Curiosités des Origines et des Incertains* — *Curiosités des Beaux-Arts et de l'Archéologie* — *Curiosités militaires* — *Curiosités philologiques* — *Curiosités des Traditions, Mœurs Usages*, etc. — *Curiosités anecdotiques*.

### DISTRIBUTION DE PRIX.

AVIS IMPORTANT AUX INVENTEURS.

UNE médaille d'or de la valeur de 100 livres sterling (2,500 fr) et une médaille d'argent de la valeur de 50 liv. sterling (1,250 fr.) seront données par M. M. Joseph Cook : la médaille d'or pour la meilleure Patente et la médaille d'argent pour le meilleur Dessin pris au bureau des Brevets d'Invention, 20, Half-moon street, Piccadilly, entre le 1<sup>er</sup> novembre 1843, et le 1<sup>er</sup> juin 1845. Les conditions qu'on devra observer et tous les renseignements nécessaires pour l'obtention de brevets et l'enregistrement de Dessins pourront être envoyés en s'adressant par lettre affranchie à M. M. Joseph Cook, au bureau des Brevets d'Invention, No 20, Half-moon street, Piccadilly, London.

Dans les bureaux du COLLEGE HERALDIQUE DE FRANCE, rue des Montins, 10

ON SOUSCRIT AU 3<sup>e</sup> REGISTRE (LE 1<sup>er</sup> EST EN VENTE ET LE 2<sup>e</sup> EST SOUS PRESSE) DU

## LIVRE D'OR DE LA NOBLESSE

1<sup>o</sup> vol. grand in-4<sup>o</sup> enrichi d'Armoiries coloriées destiné à reproduire avec magnificence les généalogies de la Noblesse de la France et de l'Etranger

LA SOUSCRIPTION A UN VOLUME DONNE DROIT A L'INSERTION GRATUITE D'UNE NOTICE D'UNE PAGE.

On souscrit en outre au Traité de la Vraie et Parfaite

## SCIENCE DES ARMOIRIES

2 gros vol. in-4<sup>o</sup> — 100 livraisons. — 53,000 armoiries dont 4,000 coloriées.

Tout Souscripteur a droit à la reproduction de ses ARMOIRIES en couleurs dans le cours de l'ouvrage, DEUX OUVRAGES DISTINCTS PUBLIES SOUS LA DIRECTION DE M. HÉ VAGNY, SECRÉTAIRE DU COLLEGE HERALDIQUE.

Demander les épreuves qui sont adressées gratuitement. — Envoyer franco les notices. — Les riches archives du COLLEGE HERALDIQUE mises à la disposition de son secrétaire, lui permettent de fournir aux nobles Familles des documents originaux qu'elles n'ont pas, et à toutes celles qui ont tenu par un lien quelconque à la noblesse, les moyens de reconstituer leur ETAT NOBILITAIRE et leurs ARMOIRIES.

Mise en vente de la 39<sup>e</sup> et 40<sup>e</sup> Livraison.



EUGÈNE SUE  
LE  
**JUIF  
ERRANT**  
ILLUSTRÉ PAR  
GAVARNI  
80 LIVRAISONS A 50c  
PAULIN  
RUE RICHELIEU, 60

Le tome 2<sup>e</sup> de l'édition illustrée est en vente.

PAULIN, ÉDITEUR, RUE RICHELIEU, 60.  
EN VENTE :

DE LA POLITIQUE EXTÉRIÈRE ET DU SYSTÈME FÉDÉRATIF DE LA FRANCE. Coup d'œil sur la situation politique, morale, économique et l'avenir des États-Unis d'Amérique, par M. H. M. M. L. L. L. — *Introduction*. CHAP. I. — II. De l'alliance anglaise. — III. Suite. — IV. Considérations générales. — V. Des États secondaires. — VI. De l'Allemagne. — VII. La Confédération germanique. — VIII. L'association douanière allemande. — IX. La Prusse. — X. Politique et avenir de la Prusse. — XI. L'Autriche. — XII. Situation de l'empire autrichien. — XIII. De la vraie politique autrichienne et de l'alliance austro-française. — XIV. La Russie. — XV. De l'état et de la politique intérieure de la Russie. — XVI. Forces et relations extérieures de la Russie. — XVII. Suite. — XVIII. L'alliance gallo-russe. — XIX. Les États Scandinaves. — XX. La Péninsule italienne. — XXI. La Péninsule hispanique. — XXII. Des États-Unis d'Amérique. — XXIII. Conclusion.

ITINÉRAIRE DESCRIPTIF ET HISTORIQUE de la Suisse, du Jura français, de Baden-Baden et de la forêt Noire, de la Chartreuse de Grenoble et des Eaux d'Aix, du Mont-Blanc, de la vallée de Chamouny, du grand Saint-Bernard et du Mont-Rose; avec une carte routière imprimée sur toile, les armes de la confédération suisse et des vingt-trois cantons, et deux grands vues de la chaîne du Mont-Blanc et des Alpes bernoises; par ANTOINETTE JOUANNE, 1 vol. in-18 contenant la matière de cinq volumes in-8 ordinaires. Prix, broché, 10 fr. 50; relié, 12 fr.

COURS COMPLET DE MÉTÉOROLOGIE; par L. F. KAMPTZ, professeur à l'Université de Halle, traduit et annoté par CH. MARTIN, docteur en sciences et professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris; ouvrage complet de tous les travaux des météorologistes français, suivi d'un appendice contenant la représentation graphique des tableaux numériques, par L. LALANDE, ingénieur des Ponts et Chaussées, 1 vol. in-12, format du *Milieu de faits*, avec 10 gravures sur acier, 115 tableaux numériques, etc. 8 fr.

LIBRAIRIE SCIENTIFIQUE-INDUSTRIELLE DE L. MATHIAS (AUGUSTE), quai Malaquais, 15.

COMPOSITIONS D'ARCHITECTURE contenant un grand nombre de plans, coupes, élévations, etc., d'après les différents styles d'architecture; par M. A. IZKOWSKI, architecte du gouvernement en Pologne, membre de l'Académie des beaux-arts de Florence; gravées par MM. DE LAURE, DILOS, HUGET, HERARD, LECOR, SENGSTELER, etc. Ouvrage honoré de la souscription de S. M. l'Empereur de toutes les Russies et roi de Pologne.

Conditions de la souscription : L'ouvrage entier sera composé de vingt livraisons, format colombier. Chaque livraison contient six planches, accompagnées de légendes explicatives.

Le prix de chaque livraison est de 15 francs. Six livraisons sont en vente. En paraît une tous les deux mois.

MAUSOLÉE DE NAPOLEON, projeté par M. A. IZKOWSKI. In-folio, avec trois planches. Prix, 10 fr.

J.-J. DUBOCHET, LE CHEVALIER & Co. RUE RICHELIEU, 60.

COLLECTION DES AUTEURS LATINS, avec la traduction en français; publiée sous la direction de M. NISARD, professeur d'éloquence latine au collège de France.

### POÈTES.

Plaute, Térence, Sénèque le Tragique, 1 vol. — Lucrèce, Virgile, Valérius Flaccus, 1 vol. — Ovide, 1 vol. — Horace, Juvenal, Persé, Sulpicia, Phédre, Catulle, Tibulle, Propertius, Gallus, Maximus, Publius Syrus, 1 vol. — Stace, Martial, Lucilius Junior, Rutilius,

Numanianus, Gratus Faliscus, Nemesianus et Calpurnius, 1 vol. — Lucain, Silius Italicus, Claudien, 1 vol.

### PROSATEURS.

Cicéron, 5 vol. — Tacite, 1 vol. — Tite-Live, 2 vol. — Sénèque le Philosophe, 1 vol. — Cornelius Nepos, Quinte-Curce, Justin, 1 v. — V. Maxime et Orose, 4 vol. — Quintilien, Flin le Jeune, 1 vol. — Pétrone, Apulée, Ammien Marcellin, 1 vol. — Caesaire, Varron (De Re Rustica), Calpurne, Palladius, 1 vol. — Plin le Ancien, 2 vol. — Suetone, Historia Augusta, Eutrope, 1 vol. — Ammien Marcellin, Jornandes, 1 vol. — Macrobie, Varron (DE LINGVA LATINA) et Pomponius Meia, 1 vol. — Hésiode, Virgile, 1 vol. — Saluste, J. César, V. Paterculus, Florus, 4 vol. — Choix de Prosateurs de la latinité chrétienne, 4 vol. — VINGT-SEPT VOLUMES GRAND IN-8<sup>o</sup>, de 45 à 53 FEUILLES, contenant la matière de DEUX CENTS VOLUMES des autres éditions. Le prix de chaque volume varie de 12 à 15 fr.

selon le nombre de feuilles. Pour les personnes qui souscrivent d'avance à la collection complète, le prix de l'abonnement est de 524 francs, ou 12 francs le volume.

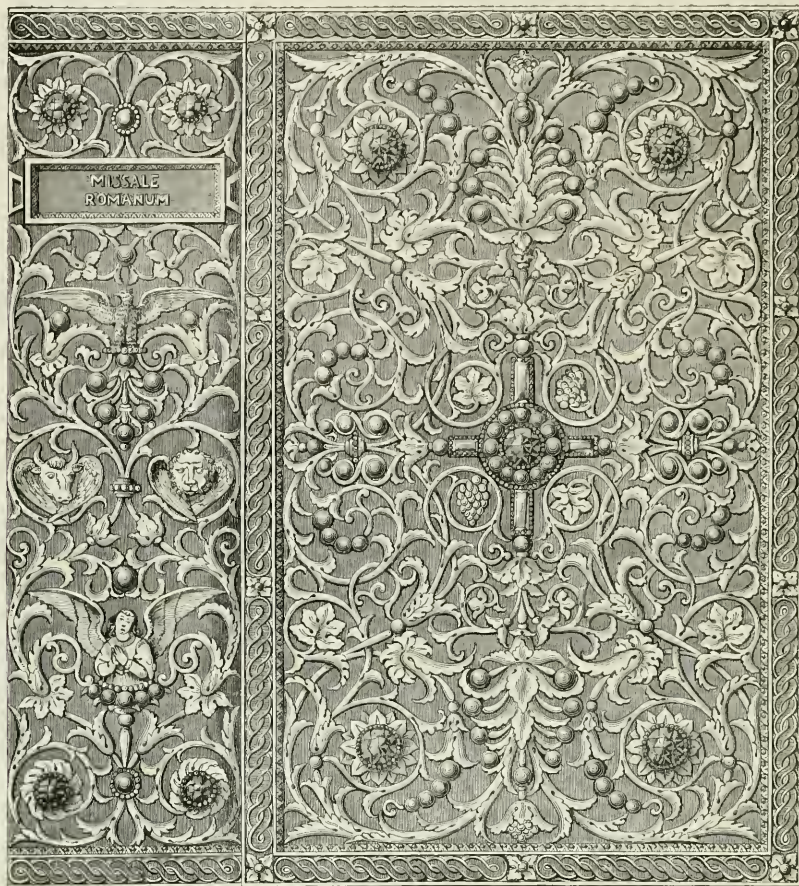
La souscription à la collection complète s'effectue en adressant aux éditeurs la somme de 524 francs, soit en argent, soit en billets payables en 1845 et 1846, sans conventions particulières entre les éditeurs et les souscripteurs. Tous les trois ou quatre mois, il sera publié un volume.

CHIEFS-D'OUVRAGE DE LA COLLECTION DES AUTEURS LATINS, avec la traduction en français, publiés sous la direction de M. NISARD, professeur d'éloquence latine au collège de France. — 27 vol. in-18, à 5 fr. le volume.

### EN VENTE :

TACITE, 2 vol. 6 fr.  
TÉRENCE, 1 vol. 5 fr.  
HORACE, 4 vol. 5 fr.  
SÉTOÛNE, 1 vol. 5 fr.

## Orfèvrerie.



(Reliure d'un missal en orfèvrerie, exécutée pour le pape; par MM. Morel et Comp., sur les dessins de M. Montalan.)

L'application du travail de l'orfèvrerie à la reliure des livres précieux remonte en France aux temps les plus reculés de notre histoire, et il suffit de parcourir les nombreuses collections de manuscrits déposés dans nos bibliothèques publiques, pour se convaincre des richesses de matière et d'exécution dépensées sur certaines couvertures de livres par les habiles artistes du moyen âge et de la renaissance.

A partir de cette époque, on voit cette association de l'orfèvrerie et de la reliure cesser peu à peu pour renaître de nos jours, mais malheureusement à un point de vue mesquin et commercial.

C'est donc avec une vive satisfaction que nous avons vu le chef de l'Eglise, cherchant à rappeler les brillantes époques de ses prédécesseurs, recourir à l'habileté des artistes et orfèvres français, et réunir leurs talents pour exécuter, au seul point de vue de l'art, la reliure d'un missal destiné à son usage personnel.

Ce missal, de format in-quarto, exécuté dans les ateliers de MM. Morel et compagnie, sur les dessins de M. Montalan, est relié en velours écarlate, recouvert par un travail d'orfèvrerie en or repoussé, découpé à jour et disposé de manière à pouvoir s'enlever pour faciliter le changement de l'étoffe venant à se miroiter par l'usage.

Le style de l'ornementation affecte la sévérité qui convient aux saintes écritures; les clous servant d'attaches sont en améthystes, ainsi que la croix du milieu, qui est, de plus, entourée de perles fines; la bordure se compose d'une série d'émeraudes, et la torsade qui termine cette bordure est en émail bleu.

Enfin, les armoiries papales, émaillées aux couleurs de leur blason, forment un riche fermoir à ce missal, dont l'exécution fait le plus grand honneur aux talents réunis des deux artistes auxquels elle a été confiée.

On annonce pour le 15 juillet la publication du tome quatrième de l'Histoire du consulat et de l'Empire par M. Thiers; le cinquième volume suivra de près celui-ci.

La librairie Dubochet et Lechevalier a entrepris et presque achevé la publication d'une grande Collection des auteurs latins avec la traduction en français, sous la direction de

M. Nisard, professeur d'éloquence latine au Collège de France. Cette collection, dont la plupart des traductions sont nouvelles ou choisies parmi celles qui ont obtenu la consécration du succès universitaire, contient en 27 volumes la matière de plus de 200 volumes des éditions anciennes, et offre, par l'effet de cette condensation de matières, une économie de prix telle, que ce prix, comme on l'a dit, est inférieur au prix de la reliure des éditions ordinaires. C'est là, sans doute, un avantage secondaire, mais qui devient de premier ordre si on considère qu'il s'ajoute à tous les mérites qui peuvent recommander une telle publication: le choix des textes, la valeur des traductions et une exécution typographique dont le nom de MM. Firmin Didot, comme imprimeurs, garantit la parfaite correction.

Comme on fait des œuvres choisies d'un grand écrivain, de même les éditeurs de cette collection complète ont cru devoir faire les Œuvres choisies des auteurs latins. Déjà plusieurs volumes ont paru dans le format anglais grand in-18. Tacite en deux volumes, Terence en un volume, Horace en un volume, Suetone également en un volume, seront bientôt suivis de plusieurs autres auteurs et des œuvres choisies de Cicéron.

Le Juif errant, illustré par M. Gavarni, est parvenu à la moitié de sa publication. Le tome II vient de paraître. L'éditeur annonce qu'il donnera à ses souscripteurs, outre les illustrations de Gavarni, quatre grandes gravures de M. Panquet, et douze grandes compositions de M. Karl Girardet, empruntées aux principales scènes du roman.

Jérôme Paturot et la recherche d'une position sociale, ce tableau si comique de notre histoire contemporaine, obtient, dans l'édition si spirituellement illustrée par Grandville, un succès qui met désormais l'artiste de moitié avec l'auteur, M. Louis Reybaud, dans le partage d'honneur que le public décerne à ce livre devenu rapidement populaire.

## Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Trop parler nuit.  
Trop gratter nuit.

ON S'ABONNE chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les Correspondants du Comptoir central de la Librairie.

A LONDRES, chez J. THOMAS, 1, Finch Lane Cornhill.

A SAINT-PETERSBURG, chez J. ISSAKOFF, libraire-éditeur commissionnaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-impériale; Gostinnoi-Dvor, 22. — F. BELLIZARD et C<sup>e</sup>, éditeurs de la Revue étrangère, au pont de Police, maison de l'église hollandaise.

A ALGER, chez BASTIDE et chez DUBOS, libraires.

Chez J. HEBERT, à la NOUVELLE-ORLÉANS (États-Unis).

A NEW-YORK, au bureau du Courrier des États-Unis, et chez tous les agents de ce journal.

A MADRID, chez CASIMIR MONIER, c/150 Del Oro.

JACQUES DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de LACAMPE et C<sup>e</sup>, rue Damiette, 2.

# L'ILLUSTRATION,

## JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.  
Prix de chaque N<sup>o</sup>, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

N<sup>o</sup> 124 VOL. V. — SAMEDI 12 JUILLET 1845.  
Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les Dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.  
Ab. pour l'étranger. — 10 — 20 — 40.

### SOMMAIRE.

**Négociations avec Rome.** *Portrait de M. Rossi. — Courrier de Paris.* — Transport des lettres par un chemin de fer télégraphique. *Une Gravure.* — Histoire de la femme *Les Cidres sur le mont Liban; un Chérifin Marouite; un Druse et une femme Druse du Liban, par M. Moulfort.* — *Les Voltures de la Société Générale des Annonces.* *Une Gravure.* — *Les deux Cousines,* Nouvelle maritime, par M. G. de La Landelle. (Chapitre VII) *Le Tremblement de terre. Un Épisode du tremblement de terre de la Martinique.* — **Grands Établissements industriels de France.** II. La Manufacture royale de Sévres. *Six Gravures.* — **Observations météorologiques.** Mois de Juin. — **Fête patronale d'un port de mer dans le Midi,** par Charles Poncy. *Six Gravures par M. Lottuier.* — **Académie des Sciences.** Compte rendu du 1<sup>er</sup> semestre de 1845. Sciences médicales. — **Annonces.** — **Diorama.** Église de Saint-Marc, à Venise. *Intérieur de l'église.* — **Échos.**

### Négociations avec Rome.

Dans la discussion à laquelle donnèrent lieu à la chambre des députés les interpellations adressées au cabinet par M. Thiers, pour réclamer l'exécution des lois relatives aux congrégations de religieux et particulièrement à la compagnie de Jésus, M. le ministre de la justice et des cultes confirma le bruit, jusque-là mis en circulation par des journaux non officiels, qu'un envoyé extraordinaire avait été expédié à Rome pour solliciter et obtenir de l'autorité pontificale des ordres qui dispensassent notre gouvernement de recourir à des mesures de rigueur, tout en assurant à nos lois leur exécution. Ce plénipotentiaire était M. Rossi, pair de France, doyen de la faculté de droit de Paris. Longtemps la polémique des journaux avait porté sur l'issue probable des négociations et plus d'une correspondance avait annoncé qu'elles aboutiraient à un échec. Un certain étonnement se manifesta donc, quand, il y a peu de jours, le journal ministériel du soir publia les lignes suivantes :

« Le gouvernement du roi a reçu des nouvelles de Rome. La négociation dont il avait chargé M. Rossi a atteint son but : la congrégation des jésuites cessera d'exister en France et va se disperser d'elle-même ; ses maisons seront fermées, et ses noviciats seront dissous. »

A cette assertion, une feuille toute dévouée aux opinions religieuses et qui les regarde comme menacées par la demande d'exécution des lois qu'on invoque, la *Quotidienne*, dans son numéro de lundi dernier, a opposé la dénégation que voici :

« Des lettres de Rome du 28 et du 29 juin nous sont communiquées. Elles contredisent la note insérée hier dans le *Messager*, et ce matin dans le *Moniteur*. Cette note repose sur une équivoque scandaleuse. Des concessions ont été faites, il est vrai, mais non point de la nature de celles qu'indiquait l'article officiel. Tout d'abord elles ne proviennent pas de l'autorité vénérable qu'on a voulu associer à la politique de M. Guizot. En un mot, l'honneur et le droit du saint-siège sont saufs, et la trame ourdie par le gouvernement doctrinaire se dévidera à sa honte et à son détriment. La vérité tout entière ne tardera pas à être connue. »

Une correspondance de Livourne, à la date du 1<sup>er</sup> juillet, concilie ainsi l'un et l'autre dire :

« Par le paquebot qui vient d'arriver de Naples et qui a touché hier à Civita-Vecchia, nous avons des nouvelles de Rome jusqu'au 29. Les négociations entre le cardinal Lambruschini, secrétaire d'Etat, et M. Rossi, ministre de France, ont été très-suivies depuis ma dernière lettre. »

« Une partie de la mission de M. Rossi a réussi, grâce à

l'habileté du négociateur, et grâce aussi à la prudence du général des jésuites, qui, prenant en considération la position délicate du ministère français vis-à-vis des chambres et du pays, a cru devoir conseiller aux jésuites qui sont en France de fermer leurs maisons, sans opposer aux mesures du gouvernement une résistance inutile.

« Quant au pape, il n'avait pas à se prononcer à ce sujet.

Il n'oblige aucun pays à recevoir tels ou tels religieux, et ce principe est tellement respecté à Rome, que, même dans la seconde ville des États romains, à Bologne, les jésuites ne sont pas encore reçus, les autorités municipales soutenues par l'archevêque, le cardinal Oppizzoni, n'ayant pas voulu jusqu'à présent leur livrer les établissements destinés à l'instruction publique.



(M. Rossi, pair de France.)

« Quant à une demande faite par la France ayant pour but d'obtenir que le saint-siège adresse une lettre encyclique aux évêques français pour les inviter à cesser leur opposition, spécialement en ce qui concerne la loi sur l'instruction publique, il paraît que le pape refuse toujours d'y accéder. »

### Courrier de Paris.

Dieu merci ! nous venons de passer une semaine intéressante, une semaine prédestinée et qui portera ses fruits, une de ces semaines remplies d'enchantements et de joies de toute espèce, et dont le souvenir sera fêté dans chacun de ses anniversaires. Pendant cette bienheureuse huitaine, que

de larmes d'attendrissement ont sillonné des joues vénérables, combien de jeunes cœurs agités de terreurs charmantes, combien d'ivresse rêvée et de bonheur en perspective, et pour tout dire, quelle consommation inusitée de couronnes nuptiales et de fleurs d'orange, ni plus ni moins, célébrés sur le territoire du 1<sup>er</sup> arrondissement de Paris, l'un des moins populeux et des moins matrimoniaux de la capitale. C'est donc, en moyenne approximative, deux mille nouveaux conjoints répartis dans tous les quartiers de la grande ville ! — Deux mille, dites-vous, c'est joli ! — Extraordinairement joli ! Aussi voyez les journaux, comme ils se passent et repassent le fait-mariage. Combien de billets de faire part ils vous décochent sous la fallacieuse rubrique : *Nouvelles diverses*. Dans le moment présent, l'amouche nuptiale remplace sans aucune

espèce d'avantage le puff absent et le canard en chômage. Vritable annonce-ombus, il y en a de tous les formats et pour toutes les conditions sociales. Ces petits myrtes croissent et se font place partout, et le premier-Paris cultive le sien comme le fraillon. Ici vous lisez : le mariage de la reine d'Espagne est décidé; elle épouse son cousin don Francisco, ou son cousin don Ibarrique, ou bien encore son autre cousin de Luques; on parle aussi d'un Coubourg. Et plus loin, sous la majestueuse Chandores & M. le duc Pasquet n'a pas présidé la chambre des pairs; M. le marquis d'Andiffret épousait mademoiselle de Fontenilles. « Ou bien encore » c'est M. Berryer n'assistait pas hier à la séance, son fils se mariait. » Après les illustrations parlementaires, on se livre à l'Épithalame des notabilités de la Bourse et du Palais, du Jockey-Club et du théâtre. En pareil cas, la mariée du théâtre est d'ordinaire celle que les fanfares de la publicité accueillent le mieux, surtout s'il s'agit d'une de ces unions inattendues qui résistent au conte de *Cendrillon*. Quoi ! mademoiselle Louise Duvernét est devenue pauvre et millionnaire depuis hier, et cela vous étonne ! Mais je croyais les Clara, les Nina et les Enclairs de la rue Lepelletier assez coutumères du fait, et pourquoi Miranda n'aurait-elle pas joui du bénéfice de l'usage ? Il est vrai que dans cette occasion Miranda s'est tout à fait distinguée de ses anciennes compagnes d'entrechats et de ronds de jambe, et si bien, que s'il faut en croire la chronique, son histoire ne ressemblerait à aucune histoire, c'est un vrai roman qu'on pourrait intituler, comme l'autre : *Panella ou la vertu récompensée*. D'un côté le désintéressement et la délicateesse, et la grâce et les talents, de l'autre la générosité et la franchise, et des deux parts beaucoup de passion, en voilà plus qu'il n'en faut pour que le mariage nous semble suffisamment sorti. Après cela, l'opulence n'y gâte rien. O hommes, a dit M. de Montesquieu, qui laissez aussi l'article mariage, O hommes, vous êtes nécessaires aux femmes comme leurs vêtements. Voilà donc, pour conclure, mille Parisiens passés cette semaine à l'état de vêtements.

Pendant que Paris inventait des mariages, on lui inventait un nouveau phénomène, le jeune Prolongueau. — Vous vous rappelez le cultivateur Mondoux, qui agaçait à fait l'admiration de toutes nos sociétés savantes, eh bien ! lui dit Mondoux dit Prolongueau. L'intelligence, le savoir, la supplexité et l'agilité d'esprit qui distinguaient Mondoux, Prolongueau vous les a eues. Cependant, comme tous les phénomènes, ils ressemblent à des arques de son espèce. On leur pose des problèmes, et lors deux en donnent également la solution, c'est tout. Les solutions qu'ils se ressemblent; sur tout le reste, ce sont des excentricités. Mondoux était grand, Prolongueau petit. Il jouait à *Ton-Pouce*; l'un était brun, celui-là est blond, et s'agit de suite. Enfin, la destinée de Mondoux a été assez favorablement celle de son rival s'annonce sous des auspices favorables. S'il y a véritablement dans le jeune Prolongueau l'étoffe d'un prodige, il aura du moins tout le loisir de venir à point, de mûrir et d'éclorre. Accueilli en haut lieu et interrogé par d'augustes bouches, il a conquis une bourse, séance tenante, par A — B. Après la saison des primes, les portes du collège Henri IV s'ouvriront pour le phénomène, il entrera en huitième. A propos, on vient d'inventer une machine à basse pression de la force de deux chevaux... vers l'air ! Le mécanisme de cette machine est des plus simples; elle a la forme d'une orgue de barbarie; vous tourez le bouton, et crae, la machine vous jette un hémi-cité; encore un tour, et le vers est fait. Autant de doubles tours, autant de vers. C'est d'une admirable aisance. La mécanique de nos jours est féconde en merveilles, dit moment qu'elle se propose l'utilité pour but; mais elle a un dédain superbe de toutes ces petites inventions dont le mérite est dans la surprise qu'elles causent. La mécanique moderne a son amour-propre, elle se sent grande dame et ne veut pas déroger. Elle ne sait plus faire des chefs-d'œuvre utiles, on bien, si l'envie lui en prend, elle n'invente guère que des machines à vers latins. Elle a trop de génie pour avoir de l'esprit, d'admirer la machine de Marly; mais, j'avoue moi faible, j'aurais volontiers écouté le joueur de flûte de Vaucanson; la dame de bois de Prallon jouant du piano, devait être une excellente bouffonerie; l'aigle artienelle de Montanus et l'oiseau volant d'Archimède ne seraient sans doute pas non plus à dédaigner. Joujou ! soit. Eh ! pourquoi la mécanique n'aurait-elle pas les siens comme les autres arts ? Le vaudeville et la miniature, qu'est-ce donc, s'il vous plaît ? joujou !

Au moment où je vous parle, le plus grand joujou de Paris c'est assurément l'*Hippodrome*. En voilà un dont les trompettes du sport ont terriblement soulé l'ouverture. Voulez-vous faire courir les hommes ? faites courir des chevaux; aussi la foule est-elle entrée là-dedans comme dans une ville prise d'assaut. On arrive à ce *Calyse* de bois et de carton par une porte dans le goût mauresque. L'enceinte inférieure destinée aux excentriques figure un petit rond-point, par quatre allées sables qui aboutissent à un petit rond-point. L'espace ménagé pour les courses, on *tour*, se développe circulairement et limite la seconde enceinte où siège le public sur des gradins à pente douce, le tout est domine par un corridor également circulaire, sorte de vomitoire pratiqué pour le trop plein des spectateurs et reconvoit d'un *retour* des plus vulgaires dont la pluie aura bientôt fait justice. Des tentures bariolées, de larges banderoles flottantes et des oriflammes à couleurs variées donnent à l'édifice l'aspect festif et pimpant qui convient à sa destination. Et à présent que vous avez un croquis de l'aérou, vous pouvez la peupler à votre aise de coursiers qui galopent, d'écuriers qui voltigent et de jockeys distancés. Parmi ces dames, les amateurs reconnaissent et nommaient tout haut les terpsichores du jardin Mabille. Quelles courses, grand Dieu ! quelle hardiesse et quel entraînement ! Les haies sont franches, adieu les loques et les écharpes; on s'élanche encre, on vole, on arrive, échelonnés, palpant et rayonnant. — Il y a eu trois courses comme cela, après quoi on a laissé respirer les chevaux pour voir un peu ce que feraient des hommes avec leurs pieds.

Épreuve humiliante ! nos Atlantes marchent et ne courent pas. Alors a commencé une de ces charges que le pincean de Décamps excelle à reproduire, quatre macaques, accourus en déboulin, ont dévoré l'espace montés sur des poneys; rien de moins écuvers que ces Africains, mais aussi rien de plus burlesque. Le moment de la *chasse* était enfin venu. On sonne du cor, et le cerf prend la corde, il l'a fort bien gardée jusqu'à la lin, en distancant toutes les espèces de chiens qui se l'ourvaient à sa suite. Inutile d'ajouter que la chasse n'a pas en lieu, il n'y a pas de *chasse en rond*; le programme s'est trompé, il devait dire : Course de cerf avec accompagnement de molosses. Pour clore ce simulacre d'exercice, il y a eu simulacre de curée. Boulette comme le reste. Mais, garde à vous ! voilà un ouragan qui passe, un tourbillon d'hommes et de chevaux, les coursiers volent, enportant les hommes debout, courbés, halalants. Bravo, Athéniens ! et vivent les jeux de la quatrième olympiade ! Respirons un peu avec M. Laurent Fianconi et sa jumet Norma. Norma danse, tourne, saute, walse, et avec quelle grâce ! elle glisse à droite, à gauche, en zigzag, à reculons, et avec quel bon goût ! Norma a de l'esprit jusqu'au bout de ses... nous réjurons à dire *sabots* quand il s'agit de cette reine des juments. Norma est une adorable bête, et M. Laurent Fianconi un grand écuyer. Pour le bouquet, on a lancé dans l'arène les *Barberi*, et les *Barberi* se sont acquittés de leur tâche avec la dignité qui convient à des chevaux libres. Trois, quatre, cinq tours, en veux-tu en voilà ? C'est ce qui s'appelle servir son public en conscience. Maintenant viennent les jeux du vrai cirque, c'est-à-dire les taureaux, les lions, les gladiateurs et les panthères, puisque décidément nous avons un public livré aux bêtes.

Cependant les théâtres n'ont pas cessé de nous conseiller pendant la semaine, mais tout présage que leur réveil sera terrible. D'abord trois pièces nouvelles au Théâtre-Français, tragédie classique, drame romantique, comédie marseillaise. C'est un peu la confusion des langues; à ce propos sachez que *le Tour de Babyl* a disparu de l'affiche et du répertoire. L'auteur continue à garder l'anonymé de plus en plus; il y a de quoi. L'Odéon s'agite dans ses catacombes; il s'apprête à en sortir avec *Diogène*. Puisse le philosophe à la lanterne n'avoir pas à dire : Je cherche un spectateur. En même temps que cet ouvrage, dont l'auteur est M. Félix Pyat, l'Administration-Bocage monte l'*Amlet* de Shakspeare, traduit par M. Leon de Wally, et enfin *Agnes de Méranie*, de M. Ponsard. Vous auriez dû Scribe au boulevard Bonne-Nouvelle, aux Variétés, du Bayard, au Palais-Royal, du Bayard, au Vaudeville, du Bayard encore, pour clanger, et du Clairville, bruchant sur le tout. Le mélodrame se taille aussi de nouveaux costumes; il renouace aux fêtes et s'en revient tout bonnement à ses pompes et à ses œuvres accoutumées. Une nouvelle bien plus dramatique encore que toutes les précédentes, c'est celle que l'on se passe sous le marteau depuis quatre jours; histoire bien souvent renouvelée des Grecs depuis défunt Ménélas. On dit ceci, on ajoute cela, et l'on se tait du reste. Taisons nous donc.

**Transport des lettres par un chemin de fer télégraphique.**

Le temps n'est pas encore bien loin de nous où les bourgeois de la France n'auraient pas entrepris un long voyage sans faire leur testament. A cette époque, dix lieues étaient une forte journée, et surtout une journée fatigante, si l'on se rappelle les lourdes patches ou les robes accablées dont le type a eu peine à arriver jusqu'à nous. On mettait quinze à vingt jours pour aller de Lyon on de Strasbourg à Paris.

Quant au voyage de Paris à Marseille, on ne l'entreprenait que dans des cas désespérés. Au même temps le service des dépêches était organisé de manière à ce qu'une lettre ne mit pas plus de huit jours pour aller de Paris à Lyon, par exemple. Depuis, la viabilité s'est améliorée. On s'est habitué peu à peu à voyager la nuit comme le jour. La poste a suivi ce mouvement en conservant toujours sa supériorité de vitesse. Ainsi les diligences font maintenant deux lieues à l'heure; et les mailles-postes trois et demie à quatre lieues. Mais voici qu'un fait nouveau a surgi. La préparation des chemins de fer sur la surface du globe laisse bien loin en fait de vitesse tout ce que l'administration des postes a pu imaginer de plus rapide, soit en freinant les chevaux qu'elle ne pair pas, soit en construisant des voitures od, postillon, courrier et voyageurs, sont exposés à se rompre les membres. Maintenant on pourra, entre le lever et le coucher du soleil, aller à Lyon, à Bordeaux, à Strasbourg. Vingt-quatre heures suffiront pour aller à Marseille.

Que fait la poste dans cette occurrence ? Hélas ! la voilà qui s'avoue vaincue et qui vient humblement demander au railway tout-puissant une place dans les convois qu'emporte la locomotive : elle n'est plus que la tributaire, elle qui a été habituée à commander. Fi donc ! est-ce là le rôle d'une grande administration : voyager à dix lieues à l'heure, quand le plus pauvre peut en faire autant. Si j'arrive aussitôt que ma lettre, à quoi bon écrire ! Mais croyez-vous, chers lecteurs, que la poste ait dit son dernier mot ? Pensez-vous qu'elle veuille éternellement se traîner à la remorque de l'industrie nouvelle ? Oh ! non pas : vous la connaîtrez mal ; écoutez-la seulement : Je vous ai toujours fourni, vous dit-elle, une vitesse supérieure à celle des autres moyens de transport : quand vous ferez dix lieues par jour, j'en faisais vingt; quand vous avez fait deux lieues par heure, j'en ai fait quatre; et maintenant que vous vous déplacez à raison de dix lieues par heure, je vais transporter votre correspondance, votre lettre, vos petits bagages à une vitesse (oserons-nous le dire) de cent, de mille, de deux mille lieues à l'heure, si vous le voulez. — Que répondra à cela, sinon comme le Normand : *il faut croire*. Eh bien ! vous allez voir.

On sait que la découverte des lois de la gravitation qui ont immortalisé Newton a pris son origine dans la chute d'un fruit, observée par cet illustre géomètre. Nous ne prétendons pas prédire à l'auteur de l'ingénieuse idée que nous allons examiner la même célébrité; mais nous pouvons dire que l'on fait de part de son invention est dans l'observation d'un fait aussi simple que celui de la chute d'un corps.

Un jour l'inventeur (qui nous a prié de ne pas le nommer), fixait ses regards sur la grande aiguille d'une horloge, qui toutes les heures fait le tour du cadran, eut la singulière idée de la prolonger par la pensée, de manière à ce que son extrémité parcourût un kilomètre en une heure, et il fut frappé de l'accélération de vitesse que subissait cette partie extrême-tandis que son mouvement sur une montre est à peine sensible. Cependant l'aiguille, ainsi prolongée, n'a que 167 mètres de longueur. La vitesse d'une aiguille de montre est vingt-quatre fois plus grande que celle du rayon de la terre, cette dernière ne laisant, comme on sait, qu'une révolution sur elle-même en vingt-quatre heures; c'est-à-dire que si l'on suppose l'aiguille de la montre égale au rayon de la terre, son extrémité parcourra en une heure les neuf mille lieues qu'un point de l'équateur terrestre met vingt-quatre heures à parcourir.

Voilà l'obscureur : sans doute tout le monde a pu la faire, de même que chacun depuis le commencement du monde a pu assister à la chute d'un fruit. Mais de là à la découverte des lois de la gravitation il y a toute la distance qui sépare les sens de l'homme de la partie immatérielle de son être.



Voyons comment notre inventeur est arrivé à l'application de l'accélération de vitesse que prend l'extrémité d'un rayon, à mesure qu'on l'allonge et à quel degré de vitesse il a pu arriver avec des moyens très-impairés.

Supposons une meule de moulin de deux mètres de diamètre, engrenée de manière à faire cent vingt tours par minute; chaque point de sa circonférence parcourra cent vingt fois six mètres (le diamètre étant à peu près le tiers de la circonférence) ou sept cent vingt mètres en une minute, ce qui donne quarante-trois mille deux cents mètres ou environ onze lieues par heure. Que la roue conserve la même vitesse, mais que son diamètre ait deux cents mètres, un point de la circonférence parcourra alors soixante-douze mille mètres ou dix-huit lieues en une minute et mille quatre-vingt lieues

en une heure. Remarquons cependant que la vitesse circulaire est bien plus considérable que la vitesse en ligne droite; c'est-à-dire que pendant que le point de la circonférence parcourt circulairement six cents mètres, en ligne droite il n'a parcouru que deux fois la longueur du diamètre ou quatre cents mètres, par conséquent en une minute quarante-huit mille mètres ou douze lieues et en une heure sept cent vingt lieues seulement. On le voit, le système de rotation d'un point autour d'un autre peut fournir la plus grande vitesse qu'il soit possible d'imaginer, vitesse à laquelle n'est comparable ni la marche d'une locomotive, ni le vol d'un oiseau, ni le jet impétueux d'un boulet de canon.

Le problème à résoudre est donc le suivant : Peut-on faire tenir horizontalement une flèche d'un rayon un peu grand,



de cent mètres, par exemple? Peut-on imprimer à cette flèche un mouvement de rotation rapide? Et enfin comment établir-t-on ces flèches et assurera-t-on leur correspondance de manière qu'un objet confié à l'une de ces flèches passe successivement de l'une à l'autre et arrive sans encombre à sa destination?

Quant à la première partie de ce problème, la solution n'en est pas douteuse; oui, il est toujours possible de maintenir horizontale une flèche de cent mètres de long, pourvu que de son centre à son extrémité son poids aille toujours en décroissant et que, par un moyen simple à imaginer, on relie cette extrémité au prolongement du pivot qui sert de tige de rotation.

Le mouvement de rotation peut être imprimé à ce pivot par un quelconque des moyens connus dans l'industrie, c'est-à-dire, à l'eau, machine à vapeur, manège. Le point le plus difficile, à notre avis, est d'établir la correspondance exacte entre deux ou plusieurs flèches consécutives.

Mais assistons d'abord aux expériences faites par l'inventeur. Pour s'éclaircir sur la valeur de son idée, il se rendit près d'un moulin isolé de toute habitation, et là il fit assembler les morceaux très-minces d'une flèche en fer de deux cents mètres, calculée le mieux possible pour finir de la légèreté à la solidité. Il la fit poser pièce à pièce, à partir du milieu, horizontalement sur un axe auquel il imprima un mouvement de rotation, au moyen du mécanisme et de l'eau du moulin. Ce pivot solidement établi se terminait par un fort mat auquel on adapta de gros fils de fer tendus et destinés à soutenir la flèche dans sa ligne horizontale. Quand cet appareil fut établi, on fit courir l'eau sur la roue du moulin, et la vitesse obtenue fut de trente tours en une minute; c'est la moitié de la vitesse de l'aiguille d'une montre à secondes. L'extrémité de cette flèche faisait donc en une minute dix-huit mille mètres ou quatre lieues et demie et en une heure un million quatre-vingt mille mètres ou cent soixante-dix lieues, ce qui équivaut à cent quatre-vingts lieues en ligne droite.

L'inventeur, voulant pousser plus loin l'expérience et constater la possibilité d'obtenir une locomotion en ligne droite, fit établir une seconde flèche pareille à la première et la plaça de telle sorte que ces deux grandes flèches se correspondaient par le point de la ligne droite qu'il voulait avoir. La difficulté, on le conçoit, n'était pas là; la principale et presque la seule à surmonter était celle du changement prompt, immédiat, d'une flèche à l'autre, du paquet de lettres, par exemple, qui se trouvera placée à l'un des bouts de la première flèche. Il plaça à l'extrémité de sa première flèche un poids de dix kilogrammes dans une espèce de nacelle. Cette nacelle était ancrée par des crochets de fer, de façon qu'elle put se détacher facilement et s'accrocher en sens inverse à l'autre, en lui donnant une petite secousse suffisante pour faire lâcher un dé clic et lui permettre de commencer son évolution.

Toutes les expériences tentées par l'inventeur avec ses deux flèches lui ont parfaitement réussi et l'ont confirmé dans la pensée qu'il y avait possibilité d'utiliser ce nouveau mode de locomotion. Ajoutons qu'elles ne lui coûtèrent que quelques centaines de francs.

Le devis de construction d'un pareil chemin aérien n'est pas, nous l'avons dit, facile à établir. En supposant que chaque flèche ait deux cents mètres de diamètre, il en faudrait cinq par kilomètre ou vingt par lieue. Chaque établissement se composerait d'un bâtiment pour la machine ou le manège, au centre duquel se trouverait l'axe pivotant et le mat portant les fils de fer. L'inventeur évalue le tout à 25,000 fr. Nous sommes fâché de ne pas connaître les données sur lesquelles il a basé cette évaluation; acceptons ce chiffre: la lieue coûterait donc 50,000 fr. Il est bien évident qu'il n'y aurait pas de terrassement à exécuter, pas de pentes, de souterrains, de travaux d'art à exécuter, et que toute la dépense se bornerait à l'érection de ces poids et de leur mécanisme.

L'inventeur suppose que les poids des paquets sera calculé de telle manière qu'il ne fasse pas plus d'effet au bout de sa flèche qu'une mouche au bout d'une canne. Tous ces petits ballots ne voyageraient pas ensemble, mais se suivraient avec une immense rapidité. Le tonnage de ce chemin aérien pourrait s'élever ainsi à cinq cents tonnes de mille kilogrammes par jour, tant à l'aller qu'à l'autour. Notre dessin donne un aperçu d'une voie aérienne, telle que nous venons de la décrire. On voit qu'elle franchit les rivières et gravit les montagnes. L'inventeur pense que dans la pratique on devra se contenter de faire faire à sa flèche cent mètres vingt bours par minute, ce qui correspond à une vitesse en ligne droite de cent vingt lieues à l'heure.

Nous avons exposé dans tous ses détails cette invention ingénieuse, originale et qui se recommande à plus d'un titre à l'attention. On n'a nous sommes persuadés, en terminant cette notice, de hasarder quelques objections quant à la pratique du système que nous venons de développer.

D'abord ce que nous inquiète, c'est le poids des flèches dont nous pensons qu'on aura peine à maintenir constamment et régulièrement l'horizontalité.

Ensuite c'est la résistance de l'air qui croit dans une proportion déterminée avec la vitesse du corps qui la traverse et dont l'auteur n'a peut-être pas assez tenu compte.

Enfin et surtout c'est l'action de la force centrifuge qui est pour ainsi dire incalculable avec une vitesse de rotation de cent quatre-vingts lieues à l'heure à l'extrémité de la flèche et qui ne permettra pas au paquet de se déposer tranquillement à l'extrémité de la flèche suivante. Qu'on prenne pour exemple la pierre que lance une fronde d'un mètre de rayon, qu'on apprécie la force qu'elle acquiert quand elle s'échappe de la fronde et on se convaincra que notre inquiétude est bien fondée.

## Histoire de la Semaine.

Nos représentants sont rentrés dans leurs arrondissements, et aux discours de tribune vont succéder les comptes rendus

aux électeurs, et les banquetts offerts aux députés. Les toasts vont se croiser et se répéter tout à l'aise; les charivaris s'en vont, et la majorité n'a pas même d'abandonnés à redouter, car la session a été close par le rejet de la proposition de M. Renilly sur l'impôt des chiens. M. le ministre des finances la combatte comme une question insuffisamment étudiée, et la Chambre, bien qu'elle sache qu'une taxe semblable produit en Angleterre une recette annuelle de quatre millions, et qu'en Belgique, où elle est perçue au profit des administrations provinciales et communales, les évaluations ont été dépassées par le résultat, la Chambre l'a repoussée, hésitant à entrer dans la voie des impôts de luxe et au risque d'encourir le reproche d'être, comme l'a dit M. Renilly, dans les trainards du progrès. On dit que plusieurs députés ont été détonnés de l'accepter par la crainte qu'on leur a inspirée de voir cette disposition accroître les listes électorales. On faisait valoir contre la proposition, dans la salle des conférences, que le premier venu pourrait se rendre électeur avec dix chiens et éligible avec trente. C'était abuser de la frayeur et de l'irréflexion des honorables membres auxquels cet argument était produit. Comment est-on arrivé à leur faire croire que l'impôt des chiens pouvait être un impôt personnel?

Les statisticiens ont bien vite dressé le tableau des opérations de la session, chose de fait au plaisir Bourbon. La Chambre a été réunie le 26 décembre 1844. Elle s'est rassemblée quarante-deux fois dans ses bureaux et cent quarante-cinq fois en séance publique. Elle a adopté soixante-six projets; huit ont été retirés; douze ont été rejetés; vingt-deux sont restés à l'état de rapport et ils pourront être repris à la session prochaine; un seul est encore à rapporter; c'est la loi des comptes de l'exercice 1845. Les projets à reprendre à la session prochaine, parmi lesquels plusieurs appartenant à la session de 1845, sont les suivants: Projets de loi sur les théâtres; projet de loi sur l'instruction secondaire; projet de loi relatif à une loi sur l'échange d'immeuble; projet de loi relatif à une nouvelle circonscription électorale pour la nomination des membres du conseil général de Saône-et-Loire; projet de loi relatif aux fleuves et rivières; projet de loi relatif aux alcools dénaturés; projet de loi sur les canaux; projet de loi relatif à la correspondance transatlantique; projet de loi sur les pêcheries; projet de loi relatif aux chemins de fer de Mulhouse et de Bâle; projet de loi relatif aux chemins de fer de Chartres et de Rennes; projet de loi relatif aux eaux minérales; projet de loi relatif au chemin de fer de Bordeaux à Cette; projet de loi relatif à la perception de l'impôt sur les sucres indigènes (adopté d'abord par la chambre des députés et revenu amendé par la chambre des pairs); proposition de MM. Mangin, Lasalle et Thémèrez, tendante à réprimer la falsification des vins; proposition de MM. Lacrosse, Leyraud et Gustave de Beaumont, relative à la liberté des votes dans les élections; proposition de M. le baron Roger, relative à la liberté individuelle; proposition de M. de Remusat, relative aux députés fonctionnaires publics; proposition de MM. Lasserre et Boissy d'Anglas, relative aux députés intéressés dans les marchés publics; proposition de M. de Lafare, sur l'endiguement des fleuves et rivières; proposition de M. Desmoussaux de Givré, concernant les droits d'octroi sur les bestiaux; proposition de M. de Mesmay, sur le sel.

La Chambre a perdu huit de ses membres par décès. Ce sont MM. Tellard-Nozerolles, Houzeau Mitron, Aguzis, Deleuil de Torigny, Merimod, Haliez, Magnier de Malonne et Maurice, qui ont été remplacés par MM. de Castelle, de Chaux, d'Est-Angé, Bernay, D'Yvonne, Dubois, Castel-Claparede, l'abbé de Hell, et de Magnoncourt. Cinq ont donné leur démission; ce sont MM. Monsieuzat, Jollan, Sias-Tourange, Schütz-neger et Gaubier d'Hauterive; les deux premiers ont été remplacés par MM. Michel Chevalier et Ternaux-Compans; les collègues électoraux des trois autres sont convoqués pour être leurs successeurs. Un seul membre, M. le comte Jaubert, a été promu à la pairie; M. Bonnaire est venu prendre sa place à la Chambre.

La chambre des pairs s'est efforcée de débayer promptement le nouveau de lois que la législature la chambre des députés. Mais si messieurs les pairs discutent rapidement, ils votent avec peu de lenteur. Tous leurs scrutins sont remis au lendemain, faute du nombre de membres présents exigé par la charte, fort accommodante cependant sur ce point à l'égard de la chambre du Luxembourg, puisque le tiers des membres suffit là, tandis qu'un palais Bourbon la moitié plus un est indispensable. Que font donc messieurs les pairs? Ils passent les leur temps où les trouver? Un procès-verbal de commissaire de police s'est chargé de répondre pour l'un d'eux; mais le flagrant délit n'est probablement pas le passe-temps du plus grand nombre, car il y a au Luxembourg plus de législateurs blancs au service de l'Etat que d'enfants sabbatiques, de poètes romantiques.

Après les assemblées législatives, nous allons avoir les assemblées de département et d'arrondissement. En vertu d'une ordonnance royale du 28 juin, les conseils d'arrondissement se réuniront le 21 de ce mois pour la première partie de leur session qui ne pourra durer plus de dix jours. Les conseils généraux se rassembleront le 18 août.

Le départ d'Athènes de M. Piscatory a été un sujet de triomphe pour les adversaires du ministère grec qui s'étaient obstinés à voir un rappel dans une absence causée par un deuil de famille. Le prompt retour de notre ambassadeur a donc été une sorte d'éclat pour les maurocordatsistes. Le *Moniteur grec* l'a annoncé dans les termes suivants: « M. Piscatory, ministre de France à Athènes, est revenu à son poste depuis le 17. Son retour a causé une satisfaction générale, qui s'est manifestée sur toute la ligne des membres du corps diplomatique et parmi ceux du gouvernement. Les nombreuses félicitations que M. Piscatory a reçues sur son arrivée, sont la preuve éloquente des vives sympathies qui existent entre la Grèce et la France, ainsi que des sentiments que la conduite ferme, bienveillante et impartiale de ce diplomate a

fait naître chez tous ceux des Grecs qui ont pu la comprendre et l'apprécier. »

— Une lettre de Trieste a annoncé que le général Grivas aurait été tué en duel par le général Kallergis, aide de camp du roi Othon. Si cette nouvelle était exacte, il y aurait tout lieu de craindre de graves désordres à Athènes, qui est aujourd'hui habitée par 2,000 irréguliers, tous dévoués au général Grivas, leur chef, et le plus illustre de tous ceux qui se sont placés à leur tête pendant la guerre de l'indépendance.

La discussion du bill de Mayoone qui se poursuit à la chambre des communes occupe beaucoup moins les journaux anglais que les scènes déplorables dont l'Irlande est le théâtre. Le bruit a couru, sans qu'il ait été encore démenti ou confirmé, que M. Steele, surnommé le Pacificateur, qui avait adressé aux *Molly Maguires* la lettre que nous avons rapportée, était moi atteint d'un coup de pistolet au milieu des efforts que son zèle l'avait porté à tenter. Il est d'autres malheurs qui ne peuvent être révoqués en doute. A la nouvelle de l'assassinat de M. Peel-Booth, le magistrat de Duncarlun dont nous avons annoncé le meurtre dans notre dernier bulletin, les protestants du voisinage se sont rassemblés en grand nombre, et, prenant aussitôt les armes, tambour battant, enseignes déployées, ils se sont rendus au domicile de victime, où ils ont juré sur son cadavre de le venger. Le lendemain, près de trois mille hommes armés assistaient aux funérailles, dans une attitude menaçante. En même temps, les prêtres catholiques des environs recevaient des lettres anonymes dans lesquelles on les rendait responsables du sang versé, avec promesse d'égorger un prêtre et dix catholiques pour chaque protestant qui périrait. Les magistrats du comté de Cavan, convoqués par le vice-lieutenant, ont adressé au lord lieutenant d'Irlande un mémoire par lequel ils demandent que les forces de la police soient augmentées de trente hommes et que la loi martiale soit proclamée. Sir J. Graham, interpellé sur cet état de choses dans la chambre des communes, a déclaré que le gouvernement jugeait les lois actuelles suffisantes. Cette réponse est sage; mais suffira-t-elle bien à calmer les haines des catholiques et le ressentiment des protestants? C'est-à-dire on eût l'idée de renouveler les processions orangistes en commémoration de la bataille de la Boyne, processions que les catholiques considèrent comme une insulte. On s'est battu à Westport, mais c'est à la foire de Ballin-Hassig, à six milles de Cork, que se sont passées, le 50 juin, les scènes les plus cruelles.

« Un courrier, dit le *Morning-Chronicle*, a été envoyé au coroner pour qu'il ait à se rendre sur les lieux. Le nombre des personnes tuées s'élève à huit. Il paraît, d'après les déclarations du coroner, que ce lieu a été bled par des corps de pirates, que sa troupe n'avait que des cartouches à balles. La police s'est dirigée en toute hâte vers les casernes, afin d'y être mieux en état de se défendre, si la vengeance populaire venait l'y chercher. Pendant la soirée, les cent vingt soldats de la police sont restés rangés en bataille devant la caserne, l'arme au bras sur la grande route, bien que l'on ne vit apparaître aucun homme des populations rurales. Les prêtres sont venus sur la place même du claquement de la main, administrer les secours de la religion aux moribonds. Une agitation extraordinaire règne dans tous les pays environnants, heureusement on a fait comprendre à la population, que ce qui eût été mieux à faire, était de procéder judiciairement. La magistrature locale s'occupe de recueillir des renseignements précis sur l'affaire: les parents des 8 victimes et des 25 blessés (il a été constaté depuis que ces derniers sont au nombre de 54, dont 4 dans un état désespéré) sont décidés à obtenir justice des meurtriers. Le coroner a annoncé qu'il convoquera 50 à 60 notables pour former un jury de 25 membres qui sera appelé à statuer sur cette déplorable affaire. » A la chambre des communes des interpellations ont été adressées sur cette affaire au ministre; sir Thomas Fremantle a répondu que le gouvernement avait reçu la nouvelle d'une collision près de Cork, que plusieurs personnes en effet avaient été tuées; mais que les rapports reçus annoncent que la police avait fait feu sur le peuple croyant en danger. Que le gouvernement a donné l'ordre de procéder à l'enquête avec le soin le plus minutieux, afin de bien connaître les faits qui se rattachent à cette malheureuse affaire. — C'est dans ces tristes circonstances que M. Daniel O'Connell sera arrivé en Irlande, où il vient de retourner. — A Dublin, le 1<sup>er</sup> juillet, il a été tenu une assemblée orangiste, où sir Robert Peel a été fort maltraité. Entre autres autres, on a traité de renégat, de *Maroto* du parti conservateur.

La Suisse semble calme, la paix publique n'a été troublée par aucune commotion nouvelle. Les grands conseils des divers cantons ont été récemment occupés à délibérer les instructions à donner aux députés à la diète ordinaire qui va s'ouvrir et à nommer des députés. La question des jésuites sera de nouveau agitée dans cette assemblée; mais quant à présent il n'y a nulle apparence qu'une majorité puisse se former pour leur expulsion. Il manque deux voix: celle de Saint-Gall, qui paraît neutralisée par l'égalité absolue des forces des deux partis dans le grand conseil de cet Etat, et celle de Genève, qui persiste à considérer la question comme cantonale et en dehors du droit fédéral. Toutefois, le style des instructions votées par ce canton semblerait indiquer qu'il n'a fait pas dans la voie opposée aux jésuites. Le docteur Steiger parcourt en ce moment la Suisse libérale qui lui fait l'accueil le plus cordial. Plusieurs communes du canton de Berne et de Zurich lui ont offert le droit de bourgeoisie.

Dans le canton de Lucerne, il se manifeste une réaction évidente contre le parti vainqueur. Dans plusieurs localités importantes où les partisans du gouvernement n'avaient pas rencontré d'opposition lors des élections qui eurent lieu immédiatement après la bataille de Lucerne, ceux-ci se sont vu dernièrement disputer vivement la victoire dans les élections communales. Deux pères jésuites sont arrivés à Lucerne: les frères Simon et Burgstallo; ils ont déjà fonctionné dans l'église des Français.

L'affaire de Santa-Anna n'a pas pris la tournure qu'on devait s'attendre à lui voir prendre d'après les bruits qui le représentaient comme au moment de ressaisir le pouvoir présidentiel ou tout au moins l'épée du commandement. On apprend qu'il a été condamné au bannissement perpétuel. Tous ses biens ont été confisqués ainsi qu'une partie des sommes qu'il s'était réservées. Il s'était embarqué à bord du *Meduray* dans la rivière Antigua à treize milles N.-O. de Vera-Cruz; il était accompagné de son frère, de son neveu, de sa femme et de quelques autres membres de sa famille. La femme de Santa-Anna est une charmante jeune personne de seize ans au plus. Le gouverneur l'avait fait escorter jusqu'au point d'embarquement par deux cents hommes de cavalerie. Santa-Anna s'est soumis à un exil perpétuel à Venezuela. L'ancien président du congrès et un des ex-ministres ont refusé la grâce qui leur était offerte. Une amnistie générale a été proclamée. Le sénat, par une majorité de trente voix contre six, et la Chambre par quarante et une voix contre treize, ont autorisé le gouvernement à négocier et conclure un traité pour reconnaître l'indépendance du Texas. Mexico jouit de la plus grande tranquillité. Le tarif actuellement en vigueur sera annulé. La



Les Cedres sur le mont Liban, par M. Monto.

partes des Druses s'élevèrent environ à 1,000 personnes, la plupart hommes valides. Tous les villages chrétiens des districts mixtes ont été brûlés, les moissons ravagées, les mûriers détruits; en un mot, la ruine est complète. Tous les témoignages s'accordent à dire que notre consul, M. Poujade, au milieu de ces douloureuses conjonctures, a été admirable de courage, d'activité, de charité. Il a été heureusement secondé par M. du Pannouet, commandant du brick le *Cerf*, qui a mis toutes les provisions de son bord à la disposition des malheureux montagnards. Les lazaristes d'Antoura, obligés de renvoyer leurs élèves, ont fait de leur collège une maison de secours, où ils ont consacré toutes leurs ressources à alimenter les affamés. A Saïda, M. Conti, agent consulaire de France, faisait des distributions journalières au delà de ses moyens. Le commerce français de Beyrouth n'a pas mis moins d'empressement et de générosité: la nation s'est assemblée, des souscriptions ont été faites, une assemblée de notables a été formée pour provoquer en faveur des victimes du Liban la charité publique. Des commissaires ont été nommés, et on a choisi trois personnes parmi les voyageurs français, témoins des événements qui ont accepté la mission spéciale de poursuivre en France cette œuvre de charité. Ces trois personnes sont: MM. Haut

la crue subite des eaux du Kang-Choo, il est entré dans une grande colère et a ordonné de mettre en accusation le directeur des eaux, pour n'avoir pas prévu cet accident, que les officiers riverains fussent dégradés, et que toutes les réparations fussent faites à leurs frais.

La malle des Indes occidentales a également apporté la nouvelle que la tranquillité était rétablie à Haïti. Le général Inginac a été rappelé. L'expédition Hérad était à Saint-Thomas.

Des nouvelles de Balise (Honduras), du 20 mai, annoncent que, le 7 du même mois, le roi des Mosquitos, enfant de dix ans, a été baptisé, confirmé et sacré. Les cérémonies religieuses ont été faites par l'évêque de la Jamaïque, avec grande pompe.

Une trêve a enfin été conclue entre les Druses et les Maroutes. Ces derniers ont horriblement souffert; ils ont perdu plus de 2,000 personnes, un nombre desquelles les femmes, les enfants, les vieillards figurent en majorité. Les



(Chrétien Maronite du mont Liban.)



(Un Druse de la montagne. — Village de Boz-mans, mont Liban.)

chambre des députés en a adopté un autre à peu près semblable au tarif de 1842, qui sera substitué au premier dans six mois. On pense que le sénat donnera son assentiment à la nouvelle mesure. L'ambassadeur des Etats-Unis a demandé ses passe-ports et a quitté Mexico. Santa-Anna s'est fait débarquer à la Havane.

Les nouvelles de la Chine vont jusqu'au 20 mars. Parmi les plus intéressantes, se trouve l'édit impérial publié par la *Gazette de Pékin* du 5 décembre, défendant aux magistrats et mandarins de province de détourner sur Canton le transport des thés de l'intérieur, lorsque ces thés sont destinés pour Shang-hai ou Ningpo, ports ouverts au commerce étranger aussi bien que Canton. On voit par cet édit que les marchands de Canton qui, pendant si longtemps avaient le monopole du commerce des thés avec l'étranger, ne reculent devant aucun moyen pour empêcher que ce commerce prenne d'autres voies et une autre direction. Un de ces moyens, et des plus puissants, est la corruption des fonctionnaires et employés du gouvernement. — Le commandant des gardes du corps de l'empereur vient d'ordonner que les soldats de service au palais feroient quatre fois par mois l'exercice du tir au fusil. On ne conservera dans ce corps que les soldats habiles à cet exercice. Les mansoées impériales se trouvaient dans un état d'abandon déplorable. L'empereur vient enfin d'ordonner qu'une somme fut consacrée à restaurer ces monuments. — Lorsque l'empereur a appris la destruction des digues par



Femme Druse. — Même village

du Mesnil, Casimir Lecomte et Pichon.

L'Académie des sciences, par suite du décès de M. Breschet, avait à procéder à l'élection d'un membre dans la section de médecine et de chirurgie. Le nombre des votants était de 54. Au premier tour de scrutin, M. Lallemand (de Montpellier) réunit 55 voix, et il a été proclamé membre de l'Institut.

Le navire anglais *Apollo*, parti de Sherness dans les premiers jours d'avril avec deux compagnes d'artillerie qu'il transportait au Canada, s'est perdu sur la côte de Newfoundland, et quatre-vingts personnes parmi celles qui étaient à bord ont trouvé la mort dans ce naufrage. Cette nouvelle vient de jeter Wolwich dans une véritable consternation. On ignore encore les détails de ce funeste événement.

Des lettres de la Guadeloupe ont apporté la triste nouvelle de la mort du contre-amiral Gourbeyre, gouverneur, qui a succombé le 7 juin à une maladie de onze jours. Cet événement a produit dans la colonie la plus pénible sensation; le deuil était général: à la Pointe, les affaires ont été suspendues et les magasins fermés. — A Londres est mort une des lumières du barreau anglais, sir W. Follett, qui n'était âgé que de quarante-huit ans. — Les arts ont perdu, à Paris, un instrumentiste célèbre, M. Gebauer, l'habile bassoniste, ancien professeur au conservatoire de musique. — A Bruxelles, le doyen des compositeurs belges, Charles Lis, dont le nom est beaucoup moins connu à coup sûr que la romance: *Portrait charmant, portrait de mon amie*, qui a fait le tour du monde et qui fait partie de son œuvre.

Bureau central, place de la Bourse, et voitures de la Société générale des Annonces.



Les annonces, qui n'étaient, il y a quinze ans, qu'une petite industrie dont les Petites-Affiches tiraient profit pour le service des domestiques sans place et l'amusement des oisifs de café, sont devenues, depuis, une des plus grandes affaires de ce temps. Tout le monde s'en sert et les journaux en vivent, quand ils vivent. C'est un produit qui se met en actions et auquel les faiseurs de prospectus prêtent des vertus fabuleuses

pour attirer, sur des entreprises impossibles, la pluie d'or de la commandite.

Une société au capital de dix millions, société sérieuse celle-ci, fondée sur des données statistiques incontestables, a entrepris de centraliser le commerce de la publicité; elle a organisé une administration qui n'a de comparable pour le nombre et la répartition de ses agents que l'administration

de la poste aux lettres à Paris; et, comme celle-ci a ses omnibus pour transporter ses facteurs, la Société générale des Annonces a ses *tibibury*s pour aller relever, dans tous les bureaux de quartier, les avis qui doivent être imprimés tous les soirs par les journaux du lendemain. C'est ce *tibibury* qui attire la curiosité du public parisien depuis qu'elle est privée de la voiture de *Tom Pouce*.

### Les deux Cousines, nouvelle maritime.

(Voir tome V, page 218, 234, 250, 266, 282 et 294.)

#### CHAPITRE VII. — TREMBLEMENT DE TERRE.



(Un épisode du tremblement de terre de la Guadeloupe.)

Après avoir reconduit à terre la famille Desgalets, le commissaire retrouva Montaiglon qui l'attendit à la coupée d'un navire. Les gens de quart travaillaient à tout remettre dans l'ordre accoutumé; draperies, guirlandes, tentes et fanaux disparaissaient tour à tour; maître Mubieu présidait à la démolition des trophées d'armes et du lustre dont il avait été

l'inventeur ; le commandant Vannorin, le docteur Esturgeon et les autres officiers rentrèrent successivement dans leurs chambres.

« Les deux vivans, délivrés ainsi de tout témoin importun, s'accostèrent et se firent un aven complet de ce qui s'était passé entre la jeune fille et chacun d'eux. »

Lorsque les ombres de la nuit se dissipèrent, ils étaient encore assis sur la dunette, parlant toujours de leurs projets, de leurs craintes, de leurs espérances. Le moment décisif approchait. Montaiglon émit résolûment à son tour le jour même. Ernest aurait voulu temporiser jusqu'à l'arrivée d'une seconde lettre qu'il avait écrite deux mois auparavant ; mais il n'était plus temps de reculer, l'officier avait déclaré à Emma qu'il lui parlerait le jour même. Le commissaire sentait qu'il devait suivre cet exemple. Il réfléchissant au moyen de ne rien brusquer, qu'on, par une mer calme et un ciel immobile, la frégate trépassait tout à coup avec un grand bruit de chaînes. La mer onduila longuement.

« Un raz de marée !  
— Un incendie !  
— Un tremblement de terre ! »

Telles furent les trois exclamations poussées par les hommes de quart. Un nuage de poussière semblable à une épaisse fumée enveloppa la ville.

« Ça haut, tout le monde ! » s'écria Montaiglon, qui prit le commandement, quoiqu'il ne fût pas de service ; — c'était un simple élève de marine qui faisait le quart en ce moment. — Et haut tout le monde ! Embarquez chaloupiers et grands canotiers ; canotiers majors ! petits canotiers embarquez !... Timonier, allez prévenir le commandant qu'un tremblement de terre vient d'avoir lieu. Éveillez les chirurgiens, les officiers, les élèves !... La pompe à incendie dans la chaloupe ! des haches, des pelles ! des seaux ! des cordes ! des palans ! »

L'équipage et l'état-major furent en un clin d'œil sur le pont.

Le premier cri d'effroi de la population, avait succédé à un bruit épouvantable : tous les édifices de pierre s'étaient écroulés dans l'espace de quelques secondes. Deux secousses horizontales les avaient ébranlés d'abord, une secousse verticale les renversa.

Un silence de mort suivit la catastrophe ; mais quand la terre fit place au désespoir, les plus lamentables clameurs éclatèrent de nouveau ; les mugissemens des animaux, les déchirantes plaintes des blessés et des mourans retentirent incessamment dans l'air plus calme et plus lourd que de coutume.

« Commandant, je sollicite l'honneur de commander la chaloupe ! dit Montaiglon à M. de Vannorin qui montait. — C'est votre droit, monsieur, allez ! »

Le docteur Esturgeon parut avec son coffre d'instrumens et suivi de ses aides chirurgiens.

« La chaloupe est prête ! la pompe à incendie embarquée ! partons, docteur, dit Montaiglon. — Je vous suis, s'écria le commissaire.

— Permission de vous accompagner, capitaine, demanda maître Mathieu à l'officier. — Embarquez ! » répondit Montaiglon.

Trente gabiers de bonne volonté se présentèrent munis de haches et d'instrumens de toute espèce : à un signe de l'officier, ils sautèrent dans la chaloupe qui poussa, doubla les avirons et accosta la première au pont de la Savane.

Dix autres canots partis en même temps des autres navires abordèrent à la fois en différents points du rivage. Toutes les embarcations de la frégate, chargées de monde, celle du commandant Vannorin la dernière, arrivèrent peu après. La maison de pierre de M. Desgalets, encore toute neuve, fut, par cela même, plus facilement renversée qu'aucune autre ; il n'en resta point un seul pan de mur.

Emma serrait convulsivement la main de sa nourrice ; ni l'une, ni l'autre ne flôtit. Pendant les premiers instans, elles restèrent immobiles, dominées par un sentiment de terreur instinctive. Mais la maîtresse se montra la plus forte.

« Mon père, mon frère ! volons à leur secours, » s'écria-t-elle en entraînant Calypso.

Elles s'élançèrent sur les ruines, prêtèrent l'oreille, entendirent des cris et des gémissemens étouffés. Leurs mains devaient essayer de soulever les restes de charpente qui couvraient encore l'édifice détruit. Puis, convaincues de l'inutilité de leurs tristes efforts, elles se laissent tomber découragées sur les tas de soliveaux, de moellons et de tuiles. Elles fondirent en larmes. La jeune fille se pencha sur le sein de sa nourrice et pleura longtemps.

Calypso jeta les yeux sur la rade :  
« Di secours ! di secours ! s'écria-t-elle, les marins viennent à notre secours. »

Elle n'avait pas fini de parler, qu'Emma se précipitait dans la Savane. La jeune fille courut au pont où le peuple se portait en foule, s'ouvrit un passage et se trouva en face de Montaiglon :

« Mon père ! mon frère sont enterrés vivans ; venez les sauver au nom de Dieu ! »

L'officier, le commissaire, maître Mathieu, Carbonnet et vingt autres matelots suivirent Emma. Il était inutile de débarquer la pompe à incendie ; le tremblement de terre avait eu lieu de si grand matin qu'aucun feu n'était encore allumé dans la ville.

La Savane présentait un affreux spectacle : c'étaient des hommes et des femmes brusquement arrachés au sommeil, à peine vêtus, appelant au secours ! poussaient encore des cris d'effroi. De pauvres mères tenaient dans leurs bras des enfans à moitié écorchés ; des blessés se traitaient de toutes parts ; de malheureuses filles presque folles se roulaient sur la poussière qui couvrait maintenant les fraises gaudes de la promenade. On rencontrait à chaque pas des gens agenouillés qui priaient et croyant leur dernière heure venue, s'imaginant que la bête allée s'entr'ouvrait sous leurs pas. Il fallut que les canotiers commis à la garde des embarcations

ressoussent de vive force la multitude de gens qui essayaient de s'enfuir en rade.

La garnison sortait des forts et des casernes, un peuple innombrable de blancs, de noirs, de mulâtres, allant de tous côtés sur la place, ou y arrivait de tous les quartiers à travers les amas de décombres qui remplissaient les rues.

Pendant Montaiglon avait mis ses gens à l'œuvre ; lui-même encore en grand uniforme, donnait l'exemple. On le voyait à la tête de son escouade d'élite, faire des efforts inouïs pour déblayer les ruines de la maison Desgalets. Un passage fut promptement dégagé. Carbonnet et maître Mathieu s'y élancèrent. Le premier qui s'était muni d'un rouleau de cordes, l'eut bientôt attaché à une poutre sur laquelle reposait une partie de la toiture. Il se laissa hardiment glisser dans un vide obscur qui s'étendait jusqu'aux fondemens.

« Ici ! ici ! maître Grain-de-Beauté, dit-il. J'entends quelque chose. »

Montaiglon, après avoir donné ses ordres aux charpentiers et aux matelots, descendit le troisième ; il recouta la voix de Julien ; deux cloisons furent enfoncées. Quelques meubles embarrassant, il lutta les écarta :

« Au secours ! » cria le jeune garçon dont la voix guidait les travailleurs.

Quelques secondes après, Julien éût dans les bras de Montaiglon, et le commissaire entendit l'officier qui l'appelait de toutes ses forces :

« Commissaire ! cria-t-il, annoncez à mademoiselle Emma que son frère est sauvé ! »

La modeste case en bois de maman Titine avait résisté à la triple secousse. Dès que le premier moment de stupor fut passé, la vieille maîtresse, ses enfans et ses petits-enfans s'étaient dirigés vers la maison Desgalets.

« Calypso ! Calypso ! s'écria la pauvre femme en embrassant sa fille, tu es échappé, Dieu soit béni ! ma Calypso ! ma fille ! ma chérie !  
— Prenez pitié de ma bonne maîtresse, mère ; son père et son frère sont là !  
— Seigneur puissant ! quel malheur ! »

Les hospitalières habitans du Carénage s'empresèrent autour de la jeune créole, dont le désespoir leur arrachait des larmes.

« Toutes parts sur la Savane et dans la ville où les marins et les soldats s'étaient répandus sous les ordres de leurs officiers, de semblables tableaux frappaient les regards.

« Julien est sauvé ! mon Dieu, je vous remercie ! murmura la jeune créole à qui le commissaire venait de rapporter les paroles de Montaiglon, mon père ! mon père ! Où est mon père ? » Ses sanglots étouffaient sa voix.

« Où couchait votre père, mon petit monsieur ? demanda Carbonnet à Julien.

« À droite de ma chambre, tout à côté, par là, répondit l'écolier.

« Hache en bois ! s'écria Montaiglon. Oh ! du dehors ! envoyez-nous du monde avec des poches. »

L'officier, le maître, Carbonnet et plusieurs matelots descendus à cet effet, abaissèrent des pans de cloison, arrachèrent des pierres, d'après les indications de Julien. Il était à craindre que leurs efforts ne causassent un nouvel éboulement ; et Montaiglon allait faire suspendre les travaux jusqu'à ce qu'on eût ébranlé, il avait même donné l'ordre de reporter Julien dehors, lorsqu'un gémissement se fit entendre dans la direction désignée par le petit écolier.

« Carbonnet, porte ce cul et en haut, et ne descends pas sans avoir mis un palan en place de cette corde. — Suffit, capitaine, dit le gabier qui força Julien à se pendre à son col, se hissa au bout de fil et disparut. »

Le frère d'Emma n'avait pas été blessé ; le ciel de son lit l'avait préservé de la chute du plancher supérieur, et ses matelots avaient amorti le coup de sa propre chute dans les fondemens de la maison.

Les matelots qui déblayaient les décombres entassés et les repetaient en dehors à grandes pelées, prirent le jeune adolescent des mains de Carbonnet et le firent passer à bout de bras jusque sur la Savane. Emma se jeta à son cou.

« Mon père ! mon père vit-il encore ? demanda-t-elle.

« On venait de l'entendre quand M. Montaiglon m'a fait emporter, » répondit Julien.

À mesure que les charpentiers et les marins avec lesquels travaillait le commissaire, écartaient la brèche du faite, la lumière pénétrait dans les profondeurs où se trouvaient Montaiglon, maître Mathieu et ses camarades. Carbonnet avait frappé un bon palan à côté de la corde qui lui avait servi d'abord à se glisser en bas ; il se laissa descendre avec la poutre inférieure de l'appareil. Quand il se retrouva au niveau du sol, on entendait distinctement les plaintes douloureuses de M. Desgalets ; on commençait à l'entrevoir à travers une masse de décombres.

« Mes enfans ! murmura l'ordonnateur d'une voix éteinte. — Ils sont sauvés ! répondirent à la fois tous les travailleurs.

« Haré ! ferme ! encore un coup ! commandait Montaiglon ; prenez cette poutre, plantez-la debout ! à moi ! comme ça ! »

Le fragment de poutre fut placé à temps, de manière à empêcher les braves marins d'être ensevelis sous les ruines qui s'effaissaient. Un éboulement eut lieu à l'endroit même où il venait de retirer Julien ; mais le danger redoublant leur énergie ; ils enlevèrent de dessus le lit du colon les lourds débris qui l'avaient tué.

M. Desgalets n'était qu'une plaie ; son bras gauche et ses deux jambes avaient été écorées ; des éclats de bois s'étaient enfoncés dans les chairs, sa tête et la partie supérieure de son buste avaient cependant été préservés ; il respirait encore, mais ses souffrances étaient si grandes, qu'il restait haletant et muet. Depuis qu'il avait ses enfans hors de danger, il gardait un silence lugubre ; ses yeux hagards n'exprimaient pas même la douleur physique.

À l'aspect du malheureux administrateur, Montaiglon fut

pris d'une pitié profonde, il n'en continua pas moins à diriger les travaux avec un calme apparent, car il est des moments où le véritable courage consiste à surmonter toutes les épreuves, à conserver le sang-froid et la plus minutieuse présence d'esprit.

« M. Mathieu, visite l'étançon, disait l'officier ; fais-on placer deux autres à droite ; ça menace ruine. Allons, camarades, la poche en avant ! Ça va bien ! A cette heure, dégageons l'aplomb du palan ! »

Ces ordres successifs furent exécutés avec adresse et promptitude.

Quatre hommes emportèrent M. Desgalets et son matelots sous le système installé par Carbonnet. Le gabier fit quelques amarages solides, se suspendit lui-même à la corde simple pour soutenir pendant le trajet le blessé que le commissaire et les gens de l'extérieur hisserent au signal de Montaiglon. Maître Mathieu et ses camarades continuèrent à piocher dans les ruines ; ils ne retrouvèrent plus que les cadavres des domestiques noirs. L'officier était remonté presque en même temps que Carbonnet.

Lorsque l'ordonnateur eut été porté sur la Savane au milieu du groupe formé par la famille de maman Titine, Calypso, Emma et Julien, une nouvelle scène de désolation émut tous les cœurs. La jeune fille et son frère prirent la main de leur père, et le baignèrent de larmes. Le vieillard laissa errer sur ses enfans un regard empreint de tendresse, et s'évanouit.

Le commissaire, suivi de quelques marins, accourut alors ; on forma un brancard sur lequel on posa le blessé, puis le cortège se mit en marche pour se rendre à la case de la maîtresse. Montaiglon confia sa brigade de travailleurs à maître Mathieu, leur donna l'ordre de dégager les décombres de la maison voisine, et puis se précipita au milieu de la foule à la recherche du docteur Esturgeon.

Le chirurgien-major avait déjà installé une ambulance sur la place. Secouré par ses aides et ses infirmiers, et aidé par quelques soldats qui maintenaient l'ordre autour de lui, il ne déployait pas moins d'activité au pansement des victimes qu'il n'en avait mis, quelques heures auparavant, à diriger les plaisirs du bord. Il achevait une opération délicate, quand l'officier pénétra jusqu'à lui.

« Docteur ! dit-il, venez de grâce à la case de la mère Titine, M. Desgalets, horriblement mutilé, a besoin de vos secours. Suivez-moi, je vous en supplie. »

Le docteur lui-sa ses instructions à ses aides, promit de revenir promptement, et accompagné d'un infirmier qui portait quelques instrumens de chirurgie, il fendit la presse pour se rendre au lieu désigné.

Déjà les femmes de couleur procédaient à un pansement préparatoire ; les plaies saignantes étaient lavées ; du linage, de la charpie étaient disposés ; on faisait respirer des selons mourant ; il avait ouvert les yeux, et semblait enfin comprendre ce qui se passait autour de lui.

Emma et Julien se tenaient à son chevet, consternés, pâles, ne pleurant plus.

Montaiglon et le docteur entrèrent. Ce dernier visita scrupuleusement les plaies et les fractures ; il vit que tout était désespéré ; trois amputations successives eussent été indispensables. Il se contenta d'approuver les femmes de couleur, tamponna les parties les plus écorchées, arrêta provisoirement l'hémorragie, et ne répondit rien à Calypso qui lui demandait un mot de consolation.

« C'est un homme mort, dit-il tout bas à Montaiglon ; mon service m'appelle ailleurs ; ici mes soins seraient inutiles, souffrez que je me retire. »

Le docteur sortit à ces mots. Au mouvement de ses lèvres, à l'expression assez indifférente du reste de ses traits, tous les assistants l'avaient compris aussi bien que Montaiglon ; Emma tomba à genoux, Calypso foudra en pleurs.

« Mes enfans ! mes pauvres enfans ! orphelins ! ruinés ! sans protecteurs ! » murmura l'infortuné père.

Les femmes du logis lui offrirent un cordal qui lui rendit instantanément quelques forces.

« Messieurs, poursuivit-il en s'adressant à Montaiglon et au commissaire, je vous adjure au nom de Dieu de ne point les abandonner.

— Monsieur Desgalets, répondit solennellement Montaiglon, soyez sans inquiétude pour eux. Je devais aujourd'hui même vous demander la main de mademoiselle votre fille ; mon ami Ernest de Portefeuille songeait à vous adresser la même prière. Quoiqu'il m'arrive, nous serons tous deux entièrement dévoués à votre famille. »

Le commissaire confirma chaleureusement cette déclaration.

Un éclair de satisfaction rayonna sur la physionomie du mourant.

« Nous étions convenus de nous en rapporter à la décision de mademoiselle, ajouta Ernest.

— Oh ! Emma châtissime donc, murmura l'infortuné père, et que je ferme les yeux en paix ! »

Tous les regards se tournèrent vers la jeune fille encore parée de sa robe de bal, belle de ses larmes, échevelée, triste jusqu'à la mort.

« Vous l'ordonnez, mon père ? dit-elle en s'avancant avec fierté vers les jeunes gens.

Le mourant fit un signe de tête.

« Messieurs, reprit Emma, je vous estime également tous les deux ; je suis orpheline, je suis pauvre aujourd'hui, je vous accepte pour protecteurs ; mais mon sort est trop cruel pour que j'aie hésité point avant d'obéir à mon père.

— Prononcez votre arrêt, mademoiselle, répondirent à la fois Ernest et Montaiglon. »

Emma vit dans les yeux de son père que son devoir était de faire un choix. Elle poursuivit avec tant de dignité qu'elle semblait avoir vaincu ses poignantes émuions.

« Mon cœur a-t-il une autre part au don de ma main, dit-elle. L'avenir de mon frère me détermine seul en votre faveur.

Monsieur Montaigne, » exceptez-vous ma main à ce prix ?  
L'officier prit la main d'Emma et s'agenouilla au chevet de M. Desgalets.

« Bénissez votre fils, lui dit-il, et croyez qu'il remplira pieusement tous ses devoirs. »  
Montaigne et Emma, tous deux encore dans leur brillant costume de la veille, attendirent respectueusement. M. Desgalets fit un effort et dit :

« Je vous bénis, mes enfants ! Que Dieu vous protège ! »  
Puis il laissa tomber sur sa fille un dernier regard d'orgueil et d'amour.

Lorsque Montaigne se releva, il vit Ernest qui lui tendait les bras ; les deux vivants s'embrassèrent.  
« Capitaine ! dit Cartouin en entrant, on vous demande là-bas ; si vous pouvez venir... »

— Allez à vos nobles travaux, » interrompit chaleureusement Emma en s'adressant à l'officier.

Montaigne s'inclina, baisa encore une fois la main du colon mourant, et sortit en entraînant le commissaire.

Après leur départ, le silence ne fut interrompu que par les sanglots et les prières des assistants. Julien et sa sœur, les yeux fixés sur leur père, se tenaient par la main. Calypso et les autres femmes ne pouvaient essayer de leur donner la moindre espérance.

Au dehors, le bruit et le tumulte résonnaient toujours. Le gouverneur, dont la maison de plaisance est à un quart de lieue de Fort-Royal, venait d'arriver sur les lieux. Déjà l'on procédait avec plus de régularité au déblaiement des ruines, on surveillait des gens enterrés vivants, aux soins à distribuer aux blessés ; les officiers et les soldats avaient reçu des postes ; les nègres étaient obligés d'unir leurs efforts à ceux des troupeaux de terre et de mer. On ouvrait un chemin pour y faire passer les tombereaux chargés de cadavres. Malgré les pleurs et les prières des parents éplorés, les morts étaient entassés pile-à-terre dans les charrettes, sans distinction d'âge, de sexe ni de couleur. Des fossés énormes furent creusés, remplis et se refermèrent aussitôt ; les corps des animaux écrasés furent aussi enterrés et enfouis en terre. Il fallait éviter que l'infection ne fit éclater une épidémie. Il fallait faire régner l'ordre dans la populace effrayée, utiliser ses forces, diriger ses mouvements.

Le gouverneur, les autorités de la ville, les officiers de la place et de la station navale surent prendre à l'instant les mesures les plus efficaces et les plus sages. Les matelots et les soldats rivalisèrent de dévouement ; on multiplia les ambulances, on prévint la disette, on pourvut au logement des familles sans asile. Des bateaux furent accostés au rivage, les pauvres gens s'y réfugièrent. Des tentes faites avec des voiles des navires furent dressées sur la Savane et les autres places publiques. Une tente plus grande, devant laquelle étaient posés des pharmacariers, fut transformée en chapelle, car la toiture de l'église et une partie de ses murs s'étaient écroulés. Le clergé, le corps médical, les sœurs hospitalières prodiguèrent leurs soins à la population. Les travaux de toute espèce continuèrent ainsi pendant deux jours entiers. Montaigne et ses fidèles matelots, maître Mathieu et Cartouin se moutraient partout avec une ardeur, un courage infatigables. Ernest se rangea parmi les miliciens volontaires ; le docteur Esturgeon, dans ces circonstances, fit son service avec un zèle au-dessus de tout éloges.

Déjà des vivres et des secours arrivaient des autres colonies dans lesquelles la nouvelle de la catastrophe n'avait pas tardé à se répandre ; les habitants de la ville s'étaient réunis dans les imitations de l'intérieur, où leurs compatriotes les accueillirent en foule ; d'autres recevaient l'hospitalité dans les cases de bois qui avaient résisté au tremblement de terre. Les ruines étaient déblayées, la circulation se rétablissait ; les ouvriers de la colonie et ceux envoyés des îles avoisinantes se mettaient à l'œuvre pour réparer. Les marnes, devenues moins nécessaires, ne fournissaient plus que des corvées nombreuses encore, mais ménagées de manière à ce qu'ils pussent prendre quelque repos.

M. Desgalets avait rendu le dernier soupir entre les bras de ses enfants peu d'instants après avoir lancé sa fille avec le lieutenant de vaisseau. Montaigne parvint à faire placer son corps dans un cercueil particulier qu'il accompagna lui-même jusqu'à l'habitation des Galets.

Là aussi le désastre avait été considérable ; une grande partie de la maison principale s'était écroulée ; une foule d'esclaves avaient péri. Le gérant reçut le corps de son maître avec un respect apparent et le fit inhumer en présence de l'officier de marine, qui se hâta de retourner à son poste après avoir rempli ce pieux devoir.

Mais quinze jours plus tard, un autre motif ramena Montaigne à la plantation. Cette fois Ernest était avec lui ; ils venaient demander à l'homme d'affaires, au nom de mademoiselle Desgalets, un compte rendu de la situation de sa fortune. Le gérant éluda la proposition, se rejeta sur les difficultés qui provenaient des malheurs d'écartés, et demanda le temps de se mettre en règle. Il fallait bien se contenter de ces faux fuyants. L'intendant eut ainsi le loisir d'organiser une habile résistance. Il déclara que M. Desgalets avait contracté à son égard des obligations pécuniaires pour faire construire la maison de Fort-Royal, et montra plusieurs de ces obligations. Par un hasard fort suspect, la propriété de tous les esclaves valides qui avaient survécu et celle des meilleurs terrains se trouvant lui avoir été cédée par le colon.

Montaigne et le commissaire, qui, dans ces conjonctures, fut admissible de devnement, allèrent visiter les gens de loi ; on leur demanda de quel droit ils s'immiscèrent dans les affaires des héritiers. Desgalets, Emma et son frère étaient intervenus ; le gérant faisait valoir des titres de propriété qui devenaient incontestables après le tremblement de terre, car les actes de cession qu'il disait avoir été officiellement enregistrés avaient disparu. Tous les agents publics auxquels il en référait étaient peris.

Montaigne eut recours au gouverneur, qui dut le renvoyer à l'autorité civile et judiciaire, mais il aurait fallu que les en-

fants Desgalets fussent représentés par un tuteur. Leur seul parent apte à remplir cette fonction était M. de Gramcourt, leur oncle, résidant à Brest. D'un autre côté, le gérant retrouvait chaque jour, comme par enchantement, de nouvelles pièces parfaitement en règle qui le mettaient à l'abri des poursuites d'office. Le procureur du roi, instruit des détails de la plainte, ne crut pas de son devoir d'informer.

« Il était constaté dans la colonie, dit-il, que M. Desgalets avait abandonné à son intendant la gestion complète de la plantation, et qu'il lui avait fait plusieurs abandons considérables. L'ancien ordonnateur avait févoigné hautement l'intention de liquider, et tout le monde savait que son gérant lui avait, à diverses reprises, fourni des fonds, tant pour ses constructions de ville que pour ses dépenses, qui, de notoriété publique, dépassaient de beaucoup ses revenus. D'ailleurs comment mettre les scellés ? L'on avait bien autre chose à faire, et puis la maison de campagne était à moitié détruite. »

Ainsi, le temps, les circonstances, la volonté même des hommes de justice, tout était contraire aux orphelins Desgalets.

Après une catastrophe qui réduisait à la misère un tiers de la population, et qui multipliait toutes les affaires, au moment où le nombre des employés avait diminué dans une proportion affreuse ; lorsqu'une multitude d'agents spéciaux étaient morts, que les archives n'existaient plus et qu'enfin il y avait à pourvoir à la subsistance, au logement et même au vêtement des habitants de toute une ville, — les réclamations de Montaigne et de son ami, ne pouvaient attirer une attention suffisante. Ils obtinrent à peine quelques marques d'intérêt, et virent qu'il faudrait attendre le succès de leurs démarches d'une tardive procédure, dont on ne pouvait guère espérer de bons résultats ; car le gérant, ancien avocat, au fait de toutes les chicanes de la législation coloniale, ne perdait pas un instant et se retranchait derrière un formidable appareil de dossiers, de lettres, d'actes de tous genres.

Il s'en suivait qu'Emma et Julien étaient entièrement ruinés.

Les deux amis, après un mois de courses, de visites et de contestations, se curent obligés d'instruire la jeune fille de ce qui passait ; ils se rendirent chez madame Titine, qui l'avait logée dans la plus belle chambre et où Calypso l'entourait de soins et de prévenances.

Lorsque Montaigne eut tout dit :  
« Mademoiselle, ajouta-t-il, supportez avec courage cette nuit d'infirmité. Déormais vous êtes mon épouse devant Dieu, et tout qu'il arrive, tout ce que je possède vous appartient. Et moi, Julien, poursuivit-il en prenant la main du petit créole, tu seras mon frère, tu seras mon enfant. Place la confidence en moi. Adieu en France le plus tôt que nous pourrons ; éloignons-nous de ce théâtre de douleurs. »

— Mademoiselle, ajouta le commissaire, vous trouverez en France une famille qui vous aimera comme vous méritez d'être aimée.

— Messieurs, répondit Emma qui avait grandi avec les événements, les orphelins vous rendent grâce de votre zèle généreux ; nous suivrons vos conseils jusqu'au bout. »

Le commissaire était dans l'admiration du caractère et de la résignation dont la créole faisait preuve chaque jour. La jeune fille était devenue une femme forte et sublime. C'était elle maintenant qui soutenait le courage de son frère et de ceux qui l'approchaient. Elle ne se plaignait point, et ne semblait touchée que des malheurs d'autrui. Elle avait des consolations et des paroles de charité pour les pauvres gens qu'elle recommandait à ses protecteurs. Ernest et Montaigne furent bien des fois priés par elle de venir au secours d'infortunés qu'elle avait pris en pitié profonde et dont ils s'occupèrent avec leur zèle ordinaire.

L'émergence d'Emma étonnait tous ceux qui l'avaient connue si faible, si triste, si gracieusement indolente, et se laissa-t-elle aller avec un bonheur d'être adulée comme elle l'avait toujours été depuis sa plus tendre enfance.

La frégate la *Daphné* reçut l'ordre de se préparer à retourner en France.

Montaigne obtint facilement qu'Emma, son frère et la fidèle Calypso prissent passage à bord. L'officier demanda pour son propre compte l'hospitalité au commissaire qui partagea sa cabine avec lui. Emma eut à sa disposition celle de son fiancé qui l'avait fait disposer de la manière la plus élégante et la plus commode.

Mais tandis que la frégate s'appropriait à partir, qu'on réparait les voiles qui avaient servi à faire des tentes, et qu'on s'approvisionnait de vivres et d'eau douce, le jeune lieutenant voulut tenter encore un moyen de sauver quelques débris de la fortune des orphelins. Il se rendit seul à l'habitation afin de proposer une transaction au gérant.

L'homme d'affaires se sentait fort tort pour céder ; la conversation dura long-temps et s'échauffa par degrés.  
« Monsieur, prenez-y bien garde, dit enfin Montaigne, je suis riche, et dusse-je y consacrer toute ma fortune, j'ai une trop belle cause pour que je ne luisse point par l'empunctor. »

— Qu'est-ce à dire, monsieur ? s'écria l'intendant.  
— Que je n'aime pas les procès, mais que s'il faut en venir là, ce sera tant pis pour vous.

— Comment, monsieur, me croiriez-vous capable...  
— Capable de tout, répliqua le marin hors de lui, vous ne voulez pas de transactions... Très-bien ! je me portera partie civile, et je demanderai vos menées... Vous êtes un filou et un faussaire, j'en suis sûr.

— Sortez ! sortez ! à moi, mes commandeurs ! à moi, du monde ! »

Vingt nègres armés de fourches et de serpettes accoururent.

L'officier mit la main sur la garde de son sabre.

« Monsieur, reprit-il avec sang-froid, je suis venu réclamer pour la dernière fois en faveur des orphelins Desgalets. Les tribunaux prononcèrent ; je me retire. »

— Et vous faites profondément ! » répliqua d'un ton mépris-

sant le gérant de l'habitation.  
A ce dernier trait, l'officier fut obligé de faire un si violent effort de volonté pour se modérer, qu'il devint pâle comme un hérald ; il tremblait de tous ses membres.

Le gérant et ses nègres eurent peur et reculé.  
Quand Montaigne les vit s'éloigner, il tourna brusquement les talons et regagna le chemin de la ville.

En entrant dans la case de madame Titine, après avoir fait à grands pas près d'une lieue sous un soleil brûlant, il se laissa tomber sur un siège et se plaignit d'un violent mal de tête.

On lui fit un lit, on le força de se coucher ; le docteur Esturgeon fut prévenu. Déjà plusieurs cas de fièvre jaune avaient reparu, l'on craignait que Montaigne ne fût atteint de l'épidémie. Emma et les femmes de couleur s'empresèrent autour du malade, dont l'état empirait à vue d'œil.

Une heure après, le chirurgien-major descendit à terre ; aux premiers symptômes, il reconnut que l'officier était frappé par le Déau.

G. DE LA LANDELLE.  
(La suite à un prochain numéro.)

## Grands Établissements industriels de France.

(Voir tome V, page 216.)

II.

### MANUFACTURE ROYALE DE PORCELAINE DE SÈVRES ; HISTOIRE ET FABRICATION.

L'histoire de l'introduction et des développements de la porcelaine en France est tellement liée à celle de la manufacture royale de Sèvres, qu'il est à peu près impossible de faire l'histoire de ce célèbre établissement sans suivre pas à pas les rapides progrès de cette industrie.

Depuis 1695 on faisait en France une poterie blanche, transluce, à couverture brillante (ou appellation de la porcelaine et qui appartenait bien par la nature de sa pâte à cette sorte de poterie ; c'était de la porcelaine tendre qu'on fabriquait à Saint-Cloud, à Chantilly, à Villeroy, à Orléans, à Vincennes, puis à Sèvres.

Cette porcelaine fut faite pour la première fois à Saint-Cloud, en 1695, par un nommé Morin qui en poursuivit le secret pendant vingt-cinq ans ; elle parut donc quinze ans avant l'émission de la porcelaine dure de Sèvres et sixante-cinq ans avant celle de France.

La manufacture de Saint-Cloud florissait encore en 1718, sous la direction d'un nommé Chicoineau.

Dix-huit ans plus tard, en 1735, les frères Dubois, ouvriers de Chicoineau, établirent une manufacture de cette même porcelaine à Chantilly, qu'ils quittèrent vers 1750 pour jeter les premières bases de la manufacture de Vincennes, qui, transportée à Sèvres, sur la route de Versailles, en 1756, y acquit, sous le nom de ce village, la grande célébrité dont elle jouit depuis cent ans.

Les frères Dubois proposèrent à M. Orry, ministre des finances, de lui faire connaître les secrets de la composition de la porcelaine ; ce ministre les accueillit bien, leur donna un laboratoire à Vincennes, et chargea son frère Orry de Fulvy, intendant des finances, de suivre ces essais.

Les frères Dubois ne répondirent pas aux espérances qu'ils avaient données, et leur incompétence les fit chasser après qu'on eut dépensé plus de 60,000 fr. en trois ans. Praxent, un de leurs ouvriers, homme intelligent et actif, leur succéda, fit de la porcelaine et en vendit le secret à M. Orry de Fulvy, qui, en 1745, reçut des secours de son frère le ministre, forma une compagnie de huit commanditaires appliqués chacun 50,000 fr., et obtint un privilège de trente années, sous le nom de Charles Adam, ainsi qu'un emplacement dans le château de Vincennes.

En 1755 le privilège de Charles Adam fut transféré à Eloy Brichard. Le roi Louis XV s'intéressa pour un tiers dans cette manufacture et lui accorda le titre de manufacture royale. Arrivée en 1754 à un haut degré de perfection, s'étant fait remarquer par la magnifique service de l'impératrice de Russie, la compagnie lui fit construire par un architecte nommé Lindet un bâtiment à Sèvres, sur la route de Versailles, dans l'emplacement de la maison de Lully, dont une dépendance existe encore et sert de château d'eau. La manufacture fut transférée en 1756.

En 1760 le roi remboursa la compagnie, fit l'acquisition de la manufacture, lui assura un fonds de 90,000 fr., et nomma M. Boleau directeur-régisseur. En 1765 le kaolin de Saint-Yrieux fut découvert, et la porcelaine dure établie à Sèvres pour marcher avec la porcelaine tendre. M. Boleau mourut en 1775, laissant la manufacture dans un état très-florissant. M. Parent lui succéda ; il apporta de nombreux perfectionnements dans les procédés ; mais il avait si peu d'ordre dans ses opérations et sa comptabilité qu'il fut arrêté en 1778. M. Régnier, qui était sous-directeur, le remplaça en 1779 et dirigea la manufacture jusqu'aux temps les plus anarchiques de la révolution ; il fut enlevé et mis en prison en 1795.

Cette manufacture, toute royale, qu'échappa, comme par miracle, à toutes les haines qui lui suscitaient, à cette époque, ses privilèges, fut d'abord conduite par des commis-saires, membres de la Convention, qui avaient sous eux un inspecteur chargé de la direction des travaux.

Lors du Directoire elle reçut trois directeurs, MM. Simon, Hettinger et Meyer, et lorsque le principe d'unité reprit le dessus sous le gouvernement du premier consul, on appliqua ce principe à la manufacture de Sèvres. Ce fut alors que M. Alexandre Brongniart, qui la dirige encore aujourd'hui, en fut nommé directeur.

Nous avons vu que ce ne fut qu'en 1765 que le kaolin de Saint-Yrieux fut découvert. Comme cette découverte fut en-

tourée de circonstances assez bizarres, et que c'est de cette époque que date l'introduction en France de la porcelaine dure, nous croyons intéresser nos lecteurs en entrant dans quelques détails à ce sujet.

En 1753, un nommé Paul Hannong, fabricant de porcelaine à Haguenau, possédant les procédés de la porcelaine allemande, proposa à M. Boileau, directeur de la manufacture de porcelaine de France encore à Vincennes, de lui

vendre les secrets de la fabrication d'une porcelaine dure s'approchant beaucoup de la porcelaine de la Chine et du Japon. Il vint à Paris, montra des échantillons et donna des renseignements qui d'abord inspirèrent de la confiance; mais il demanda, pour prix de sa communication, 100,000 fr. comptant et 12,000 fr. de rente viagère, condition exagérée qui rendit toute négociation impossible.

Un arrêt de 1754, portant défense au sieur Hannong de

maintenir sa manufacture en France, le força de s'établir à Frankenthal, où il mourut. Son fils aîné apporta encore plus de difficultés que son père à la communication de ses procédés. On dut alors s'adresser à son frère cadet, Pierre-Antoine Hannong, que l'on trouva tout disposé à renouer la négociation.

Les ministres de Louis XV, et notamment M. Bertin, manifestèrent le désir de soustraire la France à l'importation



(Vue générale de la Manufacture royale de Sèvres.)

d'un objet de luxe venant de l'étranger. M. Boileau fut envoyé à Frankenthal, et le 29 juillet 1761 un traité d'acquisition de la porcelaine dure fut passé entre Pierre-Antoine Hannong et M. Boileau, directeur de la manufacture royale de porcelaine de France, alors transférée à Sèvres.

Mais on vit bientôt l'impossibilité de mettre ce traité à exécution par défaut de matières premières, le kaolin et le

felspath; et en 1765 seulement, époque de la découverte du kaolin de Saint-Yrieix, on liquida au sieur Hannong ses créances de toutes sortes, moyennant 4,000 fr. et une rente viagère de 1,200 fr.

C'est dans un mémoire lu devant l'Académie des sciences, le 15 novembre 1763, que Guettard fit connaître le lieu où il avait reconnu les kaolins d'Alençon avec lesquels il fit quel-

ques pièces de porcelaine dure dans le laboratoire de M. le duc d'Orléans, à Bagnolet.

La découverte d'un autre gîte de kaolin, bien plus beau, bien plus abondant, celui de Saint-Yrieix date aussi de la même époque, mais elle est tout à fait indépendante de celle du kaolin d'Alençon.

Madame Darnet, femme d'un assez pauvre chirurgien de



(Manufacture royale de Sèvres. — Tournours : ébauchage et tournassage.)



(Manufacture royale de Sèvres. — Mouleurs : application de la croûte sur le moule; impression de la croûte sur le moule; garnisseur; réparateur.)

Saint-Yrieix, remarqua dans un ravin, dans les environs de ce bourg, une matière blanche, onctueuse, qu'elle regarda comme une matière propre au blanchissage du linge; dans cette hypothèse, elle la fit voir à son mari, qui soupçonna dans cette terre une tout autre nature, et pour éclaircir un doute qu'un homme sans instruction n'aurait pas eu, il courut à Bordeaux la montrer à un pharmacien nommé Villaris.

Celui-ci, qui certainement avait entendu parler des recherches passionnées qu'on faisait pour découvrir en France la terre à porcelaine nommée kaolin, crut y reconnaître les caractères de cette terre. Il se rendit de suite à Saint-Yrieix et envoya sur-le-champ cette argile à Macquer, le chimiste, qui reconnut aussitôt le kaolin et alla constater son existence et son abondance dans un voyage qu'il fit en 1768. Ensuite, par

des expériences faites à Sèvres, il changea tous les doutes en certitude, en faisant entrer cette argile comme base de la porcelaine dure. Ainsi, cette trouvaille due au hasard, en passant en peu de jours, entre les mains de trois personnes successivement plus instruites, devint une découverte d'une grande influence sur l'industrie céramique en France.

La fabrication de la porcelaine dure fut bientôt établie à

Sèvres par Macquer, et ce chimiste lut, en juin 1769, un mémoire à l'Académie des sciences, en présentant des pièces qu'il venait de fabriquer; il décrit les caractères et les

qualités de la porcelaine dure, mais sans faire connaître encore les procédés employés dans la fabrication. En 1774, cette fabrication y était en pleine activité, et c'est à cette époque

qu'on construisit le premier four vertical, disposition qui est aujourd'hui généralement adoptée en France comme en Allemagne.



(Musée céramique de la Manufacture royale de Sèvres.)

Telle est l'histoire de la manufacture de Sèvres, telle que M. Brongniart la donne dans son *Traité des arts céramiques*.

Cet administrateur, qui sut protéger contre l'invasion des alliés l'utile établissement qui lui était confié, lui a imprimé de-

puis quarante-cinq ans qu'il le dirige, un caractère scientifique qu'il doit désormais conserver.



(Manuf. cturo royale de Sèvres. — Email : trempage, égouttage, retouchage, retoucheuses.)



(Manuf. cturo royale de Sèvres. — Reliage des étuis, transport de la porcelaine au degourdi.)

Les matériaux qui entrent dans la composition des pâtes de porcelaine de Sèvres sont : les argiles qui proviennent du lavage des kaolins de Saint-Yrieix (Haute-Vienne), les sables provenant du lavage des mêmes kaolins, la craie de Bougival, et le sable de la butte d'Aumont, près de Chantilly (Oise).

Les kaolins bruts, tels qu'ils arrivent de Saint-Yrieix, doivent être débarrassés par un lavage convenable du sable

felspathique et fusible qu'ils contiennent. On les jette dans une cuve pleine d'eau, dans laquelle on les agit, on attend quelques instants que le sable plus lourd se soit déposé; puis on fait écouler la bouillie claire à travers d'un tamis de crin pour en séparer les impuretés qu'elle peut renfermer. L'argile ainsi lavée se rend dans de grandes cuves où on la laisse se déposer. Elle peut entrer immédiatement dans la compo-

sition de la pâte; c'est elle qui constitue la partie infusible de cette pâte.

La partie fusible, celle qui fournit à la pâte la translucidité qui la caractérise, est le sable felspathique qu'on extrait par le lavage du kaolin brut; il est plus ou moins grossier; on le broie dans des moulins qu'on nomme *tournants*, et qui l'amènent à un état de ténuité convenable.

Ces moulinets sont formés de deux meules en grès placées horizontalement; la meule inférieure est fixe, la meule supérieure est mobile et entraînée dans un mouvement de rotation sur elle-même; elle frotte sur la meule inférieure et écrase les parties grossières qu'elle rencontre.

Quand le sable est bien broyé à l'eau, on le mêle avec l'argile de kaolin, du sable d'Aumont, également broyé, et de la craie de Bouzival, dans des proportions variables sur la composition du sable et de l'argile de kaolin qui sont soigneusement analysés.

Ces matériaux qui constituent la pâte sont mêlés dans une grande cuve où ils sont brassés par une roue en fonte armée de bras et de jauges qui poussent d'énormes blocs de grès. Ces pièces, par le frottement qu'elles exercent sur le fond de la cuve qui est en grès très-dur, augmentent encore le fini de toutes les parties de la pâte à laquelle on ajoute une certaine quantité d'eau. Il n'en faut pas mettre trop, car les matières qui se vont mélanger se déposeraient par ordre de densité, et la pâte n'aurait plus l'homogénéité de composition qu'on cherche à lui donner. Il ne faut pas non plus en mettre trop peu; le mélange deviendrait trop difficile à opérer.

La pâte dans cet état est trop liquide pour être immédiatement employée; à l'aide d'un robinet qui se trouve à la partie inférieure de la cuve dont nous venons de parler, et qu'on nomme *moulin à blocs*, on la fait écouler pour la raffiner.

Ce raffinement de la pâte s'opère dans ce que l'on appelle des *coques*; ce sont de grosses caisses en pâte très-épais et très-secs; le plâtre, gâché clair, absorbe promptement l'eau avec laquelle il est en contact et qu'il enlève à la pâte. Celle-ci se contracte par cette dessiccation rapide, et se détache facilement des coques.

On la raffraîmit encore en la soumettant à une forte pression: on l'enferme dans des sacs de toile, qu'on laisse écouler pour qu'une portion de l'eau puisse s'écouler seule, et on les place ensuite par lits de quatre sacs sous les plateaux d'une presse que deux hommes mettent en mouvement.

L'expérience a démontré que la pâte donnait des résultats d'autant plus avantageux, qu'elle avait été maniée, pétrie plus souvent; ses qualités paraissent aussi s'améliorer si on la conserve longtemps humide. On dit même qu'en Chine, on la conserve cent ans avant de l'employer. Il est donc nécessaire de soumettre la pâte, avant de la livrer dans les travaux, à ce qu'on nomme le *pétrissage* et le *moussage*.

Le pétrissage est ordinairement précédé du *marchage*. L'ouvrier étend la pâte en un cercle plein sur une aire bien dressée, le marcheur, pieds nus, la pétrit en parlant du centre et marchant vers la circonférence, et revient de la circonférence en spirale de la circonférence au centre. Il la relève ensuite avec une pelle et la met en élypsoides d'environ 25 kilogrammes qu'on nomme *ballons*; ces ballons sont nus sur le tour, ébauchés, tournassés, puis conservés pour acquérir les qualités qui paraissent résulter de l'ancienneté. A Sevres, on ajoute encore à la pâte nouvelle une assez forte proportion de *tournassures*; on appelle ainsi les copeaux qu'on enlève d'une pièce ébauchée à une trop forte épaisseur.

La pâte est enfin mise entre les mains de celui qui lui donne la forme qu'elle doit conserver, mais elle doit être *battue* avant d'entrer dans la fabrication. L'ouvrier la roule avec ses mains et ses bras, la réunit en petites masses qu'il jette violemment contre la table, et resserrant par ce moyen toutes les parties, il en chasse l'air qui pourrait y être engagé. Le *battage* est complet, quand, en cassant ces petites masses, on n'y voit plus aucun vide, aucune soufflure.

Les procédés à l'aide desquels on façonne la porcelaine sont variables avec la forme, la dimension, l'épaisseur des pièces et l'on peut obtenir, ces procédés sont le *tournage*, comprenant l'ébauchage sur le tour, et le *tournassage*, le *moulage* et le *colage*.

Une grande partie des pièces de porcelaine se fait sur le tour. C'est un vertical tourné à sa partie supérieure, une plate-forme on *gisselle*, sur laquelle se met la pièce à ébaucher, et à sa partie inférieure, un disque plein, lourd et épais, servant de volant, et que le tourneur met en mouvement à l'aide de son pied.

L'ébaucheur met sur la tête du tour une masse de pâte humide proportionnée à la pièce qu'il veut faire; il moule ses mains avec de la pâte très-humide qu'on nomme *barbotine*, met le tour en mouvement, élève la masse encore informe, la rabasse en forme de grosse bouteille, et perce cette masse lentement avec les deux pouces; il l'éleve ensuite en pinçant entre le pouce et les doigts ce commencement de forme qu'il vient de faire prendre à la masse de pâte; il l'étend ainsi en la tenant humectée au moyen de la barbotine, qu'il prend avec la main, et la rapproche plus ou moins de la forme qu'elle doit définitivement avoir. L'ébauchage des petites pièces se fait avec les doigts par l'apposition de l'index au pouce, soit d'une même main, soit des deux mains; celui des grandes pièces se fait avec les mains et les poignets opposés l'un à l'autre, et les seours d'une éponge qui est comme destinée à étendre la surface des doigts.

L'ébaucheur conserve à sa pièce une épaisseur telle qu'il a peine peut-on présumer sur la vue de l'ébauche la forme de la pièce qu'il veut obtenir.

Lorsque la pièce, par une dessiccation lente et égale, est assez sèche pour se composer en copeaux sans se réduire en poussière, on la place sur un mandrin pratiqué sur la gisselle du tour, on l'y, ose de manière que son axe se confonde avec celui du tour, et on la fixe avec un peu d'eau mise au pinceau.

Les instruments employés par le tourneur pour terminer sa pièce s'appellent *tournassures* et sont de la plus grande simplicité. Ce sont, pour dégrossir, des plaques d'acier à bords tranchants, droits ou courbes, placés à l'extrémité d'une tige, perpendiculairement à cette tige. Pour finir, ce sont des lames d'acier minces provenant ordinairement de vieilles lames de scies que le tourneur tourne lui-même pour leur donner la courbure de sa pièce. C'est en tournassant

que l'on forme les moules saillantes, les filets, les gorges, etc. Enfin, lorsque la pièce a reçu exactement la forme qu'elle doit conserver et une surface unie, le tourneur polit cette surface, c'est-à-dire remplit les petites cavités, et état les petites saillies à l'aide d'une lame de corne.

La plupart des pièces présentent des ornements, des bords, des anses, etc., qu'il faut rapporter et coller sur la pièce tournassée; ces garnitures sont généralement moulées dans des moules de plâtre.

Ce moulage demande une grande adresse, car il faut que la forte pression que doit donner le mouleur pour obtenir une empreinte nette soit en même temps égale sur toute la pièce moule; il faut qu'elle laisse sortir du moule cette partie si il s'élève sans la gauler, car ce gaulage se réparait après la cuisson, et déformait la pièce dont elle fait partie.

Si la pièce de garniture doit être isolée, et si, par conséquent, elle n'a pas de surface d'application, elle est moulée en deux coquilles, et la partie qui reste en saillie dans l'une des deux sert pour la prendre et l'enlever du moule.

Si c'est un ornement d'application destiné à une pièce à surface plane, convexe ou concave, comme le moule doit présenter la même courbure que la pièce sur laquelle on doit appliquer cet ornement, et que celui-ci ne doit faire aucune saillie sur le moule, le mouleur ne peut le détacher du moule et l'enlever qu'au moyen d'une petite pelote de pâte qu'il tient dans sa main et qu'il applique contre la pièce encore engagée dans le moule.

La plupart des garnitures se montent pleines; mais si ce sont des bords de théières, de cafetières, etc., ou des anses de tasses de grandes dimensions dont on veuille diminuer le poids, elles doivent rester creuses; alors on fait une espèce de feuille de pâte qu'on nomme *croûte*, unice et d'égale épaisseur, on l'applique avec le doigt et l'éponge dans une de ses coquilles du moule, ayant soin d'unir le de-mi-canal qu'on réserve dans chacune d'elles, et qui doit former un canal entier par la réunion de ces deux moitiés. Il faut passer dans cette espèce de canal droit ou courbe un petit tampon de liège pour enlever de son intérieur les bavures du moule, rendre la surface bien unie, et assurer la jonction parfaite des demi-parties.

Les pièces de garniture ainsi moulées et détachées sont réparées et terminées sans délai: le *réparage* se fait à la main; il faut enlever les saillies, les parties trop saillantes avec un instrument comant et de faible diamètre *gratiner*, sans chercher à faire rentrer la pâte dans la pièce; il faut aussi bien her avec de la pâte sans compression les gerçures et cavités que le moulage a fait naître on que le tournassage a mis à découvert. Les ouvertures ou jours qu'on pratique sur les corbelles et sur certaines pièces riches qu'on nomme *rétaillées* se font encore à la main avec une lame coupante, et demandent, ainsi que le *sculptage*, qu'il s'applique à des bustes, des statues ou toute autre pièce, une grande adresse et beaucoup d'intelligence.

Lorsque les garnitures sont réparées et finies, on les place, pour être raffraîmies et presque séchées, sur des supports en graine dont la forme est appropriée à celle de la pièce de garniture. On charge quelquefois les extrémités avec de petites balles de pâte cuverte humide pour empêcher ces parties de se sécher plus vite que le corps de la pièce, de se relever ou de gauchir.

Pour réunir la pièce de garniture au vase qu'elle doit orner, on présente l'une sur l'autre, on les ajuste et on fait sur les deux espaces qui doivent être collés des traits croisés qui rendent ces deux surfaces rugueuses; on prend avec une petite palette une quantité convenable de barbotine, on en met une couche mince sur la surface d'application, et on colle promptement la pièce. La barbotine sert pour coller solidement, même avant la cuisson, une garniture humide sur une pièce humide; mais quand les deux pièces sont sèches, comme elles absorbent l'eau très-promptement, la barbotine serait desséchée avant que les deux surfacesissent en contact; on évite cette absorption, on enlève d'un côté comme les deux surfaces qu'il faut réunir, et on gomme également la barbotine.

Nous avons déjà parlé du façonnage par moulage et tournage, nous devons dire un mot du troisième procédé qu'on applique avec avantage au façonnage de quelques pièces, comme plaques, tubes, colonnes, etc. Il repose sur la propriété que possède le plâtre sec d'absorber l'eau avec laquelle on le met en contact, la pâte est amenée à l'état de barbotine, détrempée par un brassage et un tamisage soignés de toutes bulles et parties pâteuses, puis versée dans des moules en deux ou plusieurs parties réunies par une *chappe*, suivant la forme de la pièce à mouler; on bout de quelques instants au décanter l'excédant de barbotine, et le moule se trouve enduit intérieurement d'une couche de pâte sèche et ferme qui épouse la forme du moule. Cette pièce ainsi moulée est repaillée et séchée comme nous l'avons vu pour celles façonnées par les autres procédés.

Quand les pièces sont parfaitement sèches, on leur donne une première cuisson qu'on a pour but de les rendre assez solides pour pouvoir être trempées dans l'eau sans se déformer ni se ramollir, et assez absorbantes pour s'emparer d'une certaine quantité d'eau quand on les met en contact avec ce liquide. Les porcelaines peuvent alors recevoir la couche de matière fusible qu'on nomme *cuverte*, et qui, se fondant par l'action du feu, donne à cette poterie l'éclat qui la distingue.

Cette cuverte est essentiellement formée d'une roche connue dans la nature sous le nom de *pegmatite*; c'est cette même roche qui, s'altérant sous l'influence de divers agents, se transforme en *kaolin*, cette matière terreuse que nous avons vu constituer la partie infusible de la pâte de porcelaine. La pegmatite, roche composée de feldspath et de quartz, rendue friable par une calcination à une chaleur incandescente, est broyée très-finement et mise en suspension dans l'eau. On remue cette eau pour empêcher que la cuverte se

précipite au fond du baquet, et on ajoute encore du vinaigre, qui s'oppose à sa précipitation.

C'est dans cette eau trouble qu'on plonge les unes après les autres toutes les pièces à couvrir de glaçure. L'ouvrier trempe puis saisit la pièce d'une main et la retire de l'autre, comme on le voit dans les figures représentant les différentes actions du porcelainier, et que nous imprimons encore au *Traité des arts céramiques* de M. Al. Brongniart. L'auteur y donne tous les procédés de la fabrication avec une libéralité qui fait honneur et à la manufacture et à sa royale administration.

Lorsque la pièce a été trempée, elle sort couverte d'une couche à peu près égale de la cuverte qui était tenue en suspension dans l'eau; des femmes les reprennent; avec un pinceau elles mettent de la glaçure dans les points qui en manquent, comme ceux par lesquels on tenait la pièce pour la tremper; elles se retirent dans les endroits où il y en a trop, et enlèvent avec une feutre celle qui se trouve sous les pieds des assiettes, des tasses, etc. La pièce est, du reste, imbibée d'une grande quantité d'eau qu'il faut qu'elle perde par une dessiccation lente et égale.

Quand la pièce, qu'elle soit sa forme, sa dimension, son épaisseur, est parfaitement sèche, il faut la cuire, et ce n'est qu'en prenant une foule de précautions qu'on parvient à lui conserver sa blancheur, une surface unie, des contours réguliers et agréables. Pour la protéger contre l'action des cendres, de la fumée, des flammes, on l'enferme dans des boîtes de terre infusibles qu'on nomme *étuis* ou *cazettes*; ces cazettes sont placées les unes sur les autres, séparées par des argiles molles qui interceptent toute communication entre les produits de la combustion et l'intérieur des étuis; le fond de la cazette sur lequel pose la pièce est parfaitement dressé et *terre*, c'est-à-dire enduit d'une petite couche de sable un peu argileux qui empêche la pièce de se coller avec son support, on met plusieurs pièces dans un même étui en évitant qu'elles se touchent, les points de contact pouvant se trouver collés après la cuisson.

Pour empêcher les pièces de se déformer, on les maintient, à l'aide de supports dont les formes sont variables, avec celles des pièces qu'il faut cuire; ils doivent être en porcelaine non cuite, pour suivre la diminution que la pièce doit prendre au feu, et qui est en général d'un dixième de ses dimensions primitives. Ces supports exigent donc un façonnage qui augmente beaucoup le prix de la porcelaine.

Le four dans lequel la porcelaine se cuit est un grand fourneau cylindrique et vertical dont la capacité intérieure est partagée en plusieurs compartiments par des voûtes percées de trous destinés à laisser passer la fumée. Les foyers sont dans les moyens fours au nombre de quatre placés en sautoir sur la circonférence du four. On les appelle *alandiers*; de la non de *fours à alandiers* qu'on donne à ces sortes de fours.

Le compartiment on étage supérieur reçoit les pièces de porcelaines en cu avant qu'elles ne soient recouvertes de leur glaçure; c'est là qu'elles reçoivent la température incandescente qu'on appelle *goules* et qui rend leur *mise en cuverte* plus facile et plus sûre.

Le compartiment on étage inférieur reçoit les pièces à cuire, qu'elles soient ou non recouvertes de glaçure.

La porcelaine cuite sans glaçure est connue sous le nom de *bisout*. Les piles de cazettes sont rangées verticalement, espaces aussi également que possible, pour que la chaleur se répande uniformément dans tous les parties du four.

Quand le feu est plein, on ferme la porte avec un mur de briques et on met le feu. On commence le feu en jetant dans les alandiers pièce-meuble de gros rondins de bois blanc; quand l'intérieur du four est à la température rouge sombre, on met le bois fendu en petites buchettes en travers sur l'ouverture de l'alandier, et c'est le bois qui sert dorénavant de grille; il est disposé en talus et se trouve continuellement remplacé par du bois neuf et est brûlé. Le feu dure ainsi trent-six heures sans discontinuer.

Vers la fin du feu, il faut se rendre compte de la marche du feu; à cet effet, on a réservé dans les murs circulaires du four des ouvertures à l'aide desquelles on peut voir l'incandescence de toutes les cazettes et retirer, de temps à autre, ce que l'on appelle des *mondes*; ce sont des fragments d'assiettes composées de la même pâte que toutes les pièces qui sont dans le four et recouvertes de la même glaçure qu'elles. On les dispose dans divers endroits, et on les en tire d'heure en heure vers la fin de la cuisson, afin de s'assurer qu'elles ont été toutes bien égale. Lorsqu'elles indiquent par le glare de la cuverte une cuisson complète, c'est-à-dire une température d'environ 1,000 degrés centigrades, on arrête le feu et on ferme toutes les ouvertures pour que le refroidissement se fasse le plus lentement possible; il dure ordinairement quatre jours. Au bout de ce temps, on démonte la porte, on en tire dans le four et on *défourne*, on défait les piles de cazettes et on retire les pièces qu'on les renferme au.

Ces pièces sont alors terminées. Mais il reste encore à les *décorer*, soit par des applications d'émail, soit par des applications d'ornements en or, en pâte, etc.

Les couleurs peuvent être divisées en trois classes sous le rapport de la température à laquelle elles doivent cuire. Les couleurs de *grand feu*, celles de *demi-grand feu* et couleurs dites de *moyen cuisson* à la même température que les pièces en blanc, ce sont des couleurs dures, brillantes, bien glacées, mais elles sont peu nombreuses; la plus belle est le bleu de cobalt. On broie cette roche, qui est faite avec un mélange de carbonate et d'oxyde de cobalt préalablement fondu; on la mélange avec de l'essence grasse, et on l'étend au pinceau sur la pièce blanche et glacée qu'on veut décorer; à une ou plusieurs couches, suivant l'intensité du ton que l'on veut obtenir.

Ces couleurs, que l'on nomme de *demi-grand feu* ou de *moyen cuisson*, sont à une température inférieure à celle qui est nécessaire pour fixer les couleurs de grand feu; elles sont plus nombreuses que ces dernières, et peuvent recevoir



de la dureté; on ne les emploie à Sévres que pour faire des fouds.

Enfin les couleurs qu'on nomme *couleurs/le moules tendres*; c'est avec ces couleurs, qui se cuisent à une température assez basse, inférieure à celle de la fusion de l'argent, qu'on éte fait toutes les peintures qu'on admire dans les magasins de la manufacture de Sévres. Les bleus sont fournis par le cobalt; les verts par l'oxyde de chrome; les rouges de tons les plus variés par l'oxyde de fer; les jaunes par l'oxyde d'antimoine; les gris et les noirs par des mélanges d'oxyde de cobalt et d'oxyde de fer; enfin les carmins, les pourpres et les violets par l'or à l'état connu des chimistes par le nom de pourpre de Cassius; tous ces oxydes sont ajoutés à une matière fusible qu'on appelle *fondant*. Ces couleurs sont amenées par le broyage à l'état de poussière impalpable, mêlées avec de l'essence de térébenthine maigre, additionnée d'un peu d'essence grasse, et appliquée au pinceau.

Le peintre s'en sert alors comme des couleurs à l'aquarelle; il fait cependant que le mélange, et les modifications, le plus souvent légères, que la cuisson doit déterminer.

Les ornements en dorure se font ou à la main ou par impression. Dans tous les cas, l'or est réduit à un grand état de division par une préparation chimique, puis par un broyage soigné; il est mêlé d'une petite quantité de fondant, broyé à l'essence, et employé à avant la cuisson, il est terne et brun; cuit, il prend de l'éclat, mais reste mat; c'est par le brunissage, c'est-à-dire par le frottement avec un corps dur, telle qu'il avec de l'azur ou de l'éthamite, qu'il acquiert l'éclat métallique qu'on demande à la dorure.

Les couleurs et les ornements en or doivent être fixés par une cuisson spéciale; on enfume les pièces peintes ou dorées parfaitement sèches dans une espèce de boîte de terre qui les protège contre l'action des flammes et de la fumée; c'est ce qu'on nomme une *moufle*; quand la moufle est pleine, on la ferme avec une plaque de terre, et on met la porte du fourneau qui environne de tous côtés les parois de la moufle. On met le feu au foyer, et la flamme circulant autour des pièces sans les toucher les porte à la température déterminée; des ouvertures pratiquées dans les parois du mur permettent de juger les progrès du feu, pour l'arrêter en temps utile; on se sert aussi de petites *montres* particulières; ce sont de petits fragments de porcelaine cuite et recouverte de glazure, sur lesquels on met une touche de carmin préparé pour peindre; cette couche change de nuance avec la température à laquelle on l'expose; au rouge naissant, elle est brique; à la température de l'argent fondant elle est violette sale; connaissant la nuance de cette couleur correspondante à chaque température, on peut obtenir celle qu'on désire en retirant ces montres de temps à autre. — Quand la moufle est cuite, on arrête le feu; on laisse refroidir et on *démoufle*; après cette première cuisson, les peintures ont souvent besoin d'être retouchées. Le peintre reprend son œuvre, le recharge de couleurs; et cette retouche nécessite une nouvelle cuisson; mais on la donne à une température un peu moins élevée que la première. Si l'artiste n'est pas encore satisfait, il retouche sa peinture, et dans ce cas, un troisième feu vient fixer cette retouche; on se borne généralement à ce troisième feu.

Tels sont les procédés variés à l'aide desquels on a fait et décoré ces pièces si diverses de formes, de dimensions, de couleurs qu'on peut admirer dans les salles de la manufacture de Sévres; il ser y beaucoup trop long d'énumérer toutes les richesses qui y sont exposées; nous nous bornons à signaler parmi les œuvres de ses principaux artistes: la maîtresse du Titien, par Béranger; la Psyché de Géraud, l'Ata de Girodet, la Jeanne d'Arc, de Raphaël, par madame Jaquotot; un paysage de Karl Dujardin, par J.-F. Robert; l'entrée de Henri IV à Paris, par Constantin; les Fleurs de Van Hussen et de Van Spaendonck, par Doublet; le paysage du Poussin représentant Diogène bissant son écuelle; et un guerrier représentant les bords de la Seine, par Langlacié; enfin un guerrier de fleurs par Schilt.

La manufacture de Sévres possède encore une magnifique collection technologique fondée par M. Brougniart, comprenant toutes les productions céramiques; toutes les fabrications y sont représentées, depuis les poteries les plus communes jusqu'aux porcelaines les plus recherchées de la Chine et du Japon; de superbes pièces de porcelaine de Sévres, de brillantes faïences de B. de Palissy, de riches maiolica, d'antiques carreaux de l'Alhambra, de nombreuses poteries antiques fines et grossières permettent d'arriver à l'origine de l'art du potier, en partant de ce qu'il a produit de plus simple et de plus grossier jusqu'à ses productions les plus grandes et les plus parfaites.

Enfin la manufacture de Sévres a joint depuis plusieurs années à sa fabrication celle des vitraux peints, et toutes les expositions précédentes nous ont fait voir la perfection qu'elle avait atteinte; des essais de peinture sur glace, exposés au Louvre en 1844 nous font espérer une prompte solution d'un problème difficile, et les productions de laivis et l'émailage, ajoutent bientôt à l'ornementation des porcelaines de Sévres, viendront leur donner plus de variété, plus d'éclat et plus de richesse.

Sous le titre : *Antonio Perez et Philippe II*, M. Mignet vient de publier à la librairie Paullin un volume qui éclaircit un point curieux de l'histoire d'Espagne sous Philippe II. On trouvera dans ce volume, dit M. Mignet dans une courte préface, l'explication en même temps que le récit des tragiques dénouements de Perez et de Philippe II. L'existence aventureuse de Perez offre le tableau de vicissitudes qui sont, je crois, de nature à intéresser et à instruire. Ses premières années ont vu le règne et la cour de Charles-Quint, dont Gonzalo Perez, son père, était secrétaire d'Etat. Lui-même était devenu, fort jeune encore, ministre de Philippe II, qui lui

a accordé un moment tout à sa faveur et qu'il a servi dans sa politique jusqu'au point de le débaïsser, par un meurtre, du secrétaire et du confident de don Juan d'Autriche, son père. Il s'est perdu ensuite auprès de son redoutable maître en osant être le rival de ses amours. Jeté dans une forteresse, traduit devant la justice secrète de la Castille, mis à la torture après une longue captivité traversée de toutes sortes d'incidents, soustrait par une fuite heureuse à la mort qui l'attendait, réfugié en Aragon où le tribunal célèbre du justiciero mayor le prit sous sa protection, et où le tribunal du saint-office s'empara de sa personne; délivré par le soulèvement du peuple de Saragosse qui le sauva du supplice des hérétiques en perdant ses propres libérateurs; accueilli en France et en Angleterre, où il devint le pensionnaire de Henri IV, l'ami du comte d'Essex, et prit part à toutes les négociations contre Philippe II jusqu'à la paix de Vervins et à la mort de ce prince, Perez termina ses jours à Paris, dans l'exil et l'abandon, après qu'entre lui-même et la scène des grands personnages à côté desquels il avait joué ces rôles si divers pendant plus de quarante années.

M. Mignet a pour être écrit cette histoire des documents précieux dont il indique l'origine dans sa préface, et entre autres cinq volumes manuscrits qui contiennent toutes les pièces originales : interrogatoires, dépositions, mandats, pamphlets, lettres, récépissés, sentences qui font connaître, avec la plus minutieuse exactitude et un intérêt extrême, le conflit entre le tribunal du saint-office et la cour suprême du justiciero mayor dans l'affaire de Perez.

Joignez à l'intérêt historique du sujet, à la physionomie presque romanesque des aventures du principal personnage un talent d'écrivain que M. Mignet a su mettre hors de toute contestation, nous dirions volontiers hors de toute comparaison, et attendez vous à une lecture pleine de charme et de solide instruction.

Observations météorologiques

FAITES A L'OBSERVATOIRE DE PARIS.

1843. — JUIN.

Mois de l'année.	Températures extrêmes de la journée.		Température moyenne calculée.	État du ciel à midi.	Vents à midi.
	Minimum.	Maximum.			
	Hauteur du Baromètre réduite à 0 mètre de hauteur de mer.				
Janv. du mois.					
1 761,04	11,4	25,7	16,8	Ban. nuages.	E. S. E.
2 751,63	13,2	21,9	19,5	Nuageux.	S. E.
3 716,05	15,1	25,1	19,8	Nuageux.	N. O.
4 749,05	11,3	17,6	14,2	Couvert, pluie.	S. S. O.
5 752,15	12,8	22,2	17,4	Couvert, pluie.	S. S. O.
6 775,27	11,0	27,7	19,1	Très-nuageux.	S. S. O.
7 756,24	11,0	19,0	16,5	Couvert, pluie.	S. S. O.
8 769,85	11,9	18,3	14,6	Nuageux, pluie.	O. S. O.
9 766,53	8,0	17,5	12,2	Louvet.	O. E.
10 761,19	11,9	22,5	16,7	Nuageux.	N. E. E.
11 759,69	15,3	27,0	20,5	Quelques nuages.	N. E.
12 768,84	18,5	26,0	22,5	Quelques nuages.	E. N. E.
13 759,95	18,9	26,9	21,6	Couvert, tonnerre.	E. N. E.
14 758,97	16,7	27,7	21,7	Nuageux.	N. O.
15 756,01	16,6	25,7	21,2	Nuageux.	N. O.
16 752,30	16,1	27,0	21,0	Nuageux.	N.
17 751,27	16,5	26,0	22,5	Nuageux.	S. E.
18 751,93	15,2	22,5	18,7	Très-nuageux, pluie.	N. E.
19 759,71	16,5	21,5	19,0	Nuageux.	O. N. O.
20 757,23	12,8	22,0	17,0	Nuageux.	N. E.
21 756,15	16,2	25,0	20,3	Couvert.	N. E.
22 753,05	16,5	21,0	18,8	Couvert, pluie.	E. S. E.
23 755,26	11,3	19,0	15,3	Nuageux.	O. N. O.
24 753,41	8,0	22,0	13,5	Nuageux, éclaircies.	O. N. O.
25 753,81	12,2	18,2	14,9	Couvert, éclaircies.	O. S. O.
26 756,21	15,3	20,0	17,5	Nuageux, éclaircies.	S. S. O.
27 752,69	11,5	21,1	16,5	Couvert, éclaircies.	S. S. O.
28 746,10	12,5	19,0	15,5	Trés-nuageux.	O. S. O.
29 756,35	16,0	18,3	14,0	Trés-nuageux.	S. O. E.
30 759,24	11,9	23,1	19,8	Couvert.	S. S. O.
Moyenne.	755,84	15,0	22,5	17,3	

Fête patronale d'un port de mer dans le Midi.

L'été est une fête de six mois en Provence. Chaque village du Midi consacre trois jours de l'été à fêter la saison qui l'a épanoui ses fleurs, lui a mis ses blanches moissons et ramène le calme sur ses rivages. Ces touchantes et patriarcales manifestations de reconnaissance des peuples méridionaux ont lieu sous le patronage d'un saint exclusivement choisi parmi ceux dont les noms correspondent aux beaux jours de l'été. Aux premières heures du vent d'hiver, des que les premiers vols d'hirondelles représentent le chemin du continent natal, les galonnets se laissent sur la rive et dans les chaudières, et l'on lit le plus profond enveloppe les saints inscrits dans le calendrier, depuis la colonne d'octobre jusqu'à celle d'avril.

Nous voici aux jours de l'été les plus beaux et les plus longs, car Dieu, dans sa sagesse infinie, a augmenté les jours de joie et de lumière de l'été de tout ce qu'il retranche d'heures aux jours de souffrance et de nuit de l'hiver. Des clansons de plaisir retentissent sous les pins mélodieux des

rives de la Provence; la danse nationale des *olivettes* y foule l'herbe courte des prés, constelle la nuit, de pâles lucioles et le jour, de blanches marguerites, au milieu desquelles Obermann, le grand et mélancolique poète, a tant désiré de mourir. Que nos pages soient éblouies lui l'écho de ces cris joyeux et l'image de ces scènes éblouissantes de jeunesse, de soleil et d'amour.

Aux premiers jours de juillet, les étrangers qui se promènent dans Toulon attendant l'heure de visiter les vaisseaux et l'arsenal ou le départ hebdomadaire du courrier d'Afrique, entendent dans les rues de la ville la musique entraînée et gaie du tambourin et du galoubet indigènes. Au bout d'un instant, ils voient défilier la *procession des joies*, composée ainsi qu'il suit :

- Le porte-joies;
  - Les porte-à-peux;
  - Les tambourins et de Marseille;
  - Les présidents et commissaires de la fête;
  - Les badauds émerveillés et les gamins qui gambadent.
- On nomme *joies* les prix destinés aux vainqueurs des jeux publics. L'institution des *joies* remonte, dit-on, au règne du bon René, de joyeuse et vénérée mémoire. Les prix sont invariablement montrés et un convert en argent qu'il est permis de suspecter; un chapeau de soie, un drapeau et quelques éclaircs de diverses couleurs. Au milieu de ce maigre bazar ambulatoire, suspendu autour d'une espèce de chapeau chinois, on lit, sur un écriteau flottant et en orthographe non moins suspecte que le métal des *joies* : FETE PATRONALE DE LA SEYNE.

Or, peu d'entre vous, lecteurs, savez ce qu'est la Seyne. Excusez-nous de vous apprendre que c'est une fraîche petite ville, bâtie au bord de la rade de Toulon, entre la verdure qui descend du versant septentrional du cap Siciér et l'écrème de la mer. La moitié de sa population se compose de charpentiers, callais, voiliers attachés au port de Toulon ou au chantier de construction de la Seyne; un troisième quart de pêcheurs, et le dernier de cultivateurs.

Le premier dimanche de juillet, auquel est renvoyée la fête qui échoit le 2, ouvriers de toutes professions, pêcheurs, marins, cultivateurs, endimanchés de leurs costumes pittoresques, se réunissent sur le port. Ils viennent à recevoir les populations voisines qui accourent à la fête, et les *joies* qui, après avoir été prononcées dans tous les environs, retentissent sur les pyrôscaphes dont un service est organisé toute l'année entre Toulon et la Seyne. Les *joies* sont de nouveau prononcées dans la ville; l'airade et un énorme banquet sont offerts aux conseillers municipaux, probes épiques, chose rare! dont la florissante obésité, fruit d'une conscience tranquille, contraste singulièrement avec la taille des marins, fluette comme un filet de perchoquet!

Bientôt un bruit belliqueux de fanfares glorieux l'arrivée des musiques des différents villages, glorieux débris de la garde nationale qui n'ont survécu à la dissolution de leur corps que pour prouver au monde l'immortalité de l'art!

Les musiques, après de copieuses libations dans lesquelles s'échangent légèrement les rivalités d'artistes et de localités, se réunissent sur la grande place du village. On l'appelle la grande place parce qu'elle est petite et unique. Sur une estrade improvisée, qui se donne des airs de balcon antique, sont réunis le maire, les conseillers municipaux et les arbitres choisis pour décerner le prix aux vainqueurs. Ce prix n'est rien moins que l'étendard baroloisé de l'ère dorée qu'on a vu figurer un second plan de la procession des *joies*.

Intitulé de vous dire qu'après le concours auquel le silence de la foule prête une solennité suprême, les pauvres arbitres sont accusés de partialité et que chaque musique déclarée vaincue est tellement persuadée de sa supériorité sur sa rivale couronnée, que sans l'intervention hospitalière des amis de la paix, comme du lieu et la coupe fraternelle qui se remplit et se vide, comme le tonneau des Danaïdes, la lutte, toute virgine d'abord, se terminerai harmonieusement à grands coups d'apolycléides et de violons.

Pendant le concours, la Lice a été sur le marché tous les ustensiles nécessaires aux travaux si différents de cette population laborieuse. Ici ce sont des lignes, des hamacs, des filets de toutes sortes et de tout format; des voiles, des avirons; plus loin ce sont des araires, des charnues, des mannes d'osier, plus près les colifichets que comporte le luxe modeste d'une petite ville.

Vers le milieu du jour, les tambourins, orchestre obligé de toutes les fêtes du Midi, annoncent l'ouverture du jeu de la *bigue*.

Le jeu de la *bigue* figure à la place d'honneur dans le programme des réjouissances qu'on appelle, dans nos ports de mer méridionaux, à tous les angles de rues et à tous les grands mats des navires, Il a lieu à bord d'un ponton amarré bord à quai. A la proue et simultanément un mat de beaupré, une longue bigne, inclinée de bas en haut, est suspendue sur la mer par un cordage fixé d'un bout à son extrémité et de l'autre au sommet d'un mat planté au milieu du ponton.

Vers midi, disons-nous, lorsque le soleil a bûché les canx et rampli l'après-midi couché de soleil dont la bigne est couverte, le signal du jeu est entonné par les tambourins. Un agent de la force publique est à bord pour y faire respecter la discipline du jeu. La foule encombrée déjà les quais, obstrue les fenêtres et s'éparpille sur les toits des maisons qui bordent le port. Elle semble insensible, à force de curiosité, aux rayons caustiques du soleil qui la brûle.

Voilà, maintenant, qui se montrera le plus hardi pour commencer? qui se dévouera pour faciliter le chemin à ses rivaux, à lécher avec la plante de ses pieds nus le suif perle qui cuit et ruisselle sur la bigne?

« Le voilà! le voilà! »  
 « Ces cris d'enthousiasme sont à peine poussés, que le *bigneur* a disparu dans la mer avec son grosche chapeau tricolore qui surnage et que d'immenses éclats de rire ont accueillis à claque fanfaronne.  
 « A un autre! à un autre! »



ETUAT-RE 1864

(Fête de la Seyne. — La procession des jocos.)

Et chacun de rire ou d'applaudir selon que le bigueur se précipite gauchement et épouvanté ou tombe avec mystère, laissant lire sur son visage l'espoir d'une revanche plus heureuse.

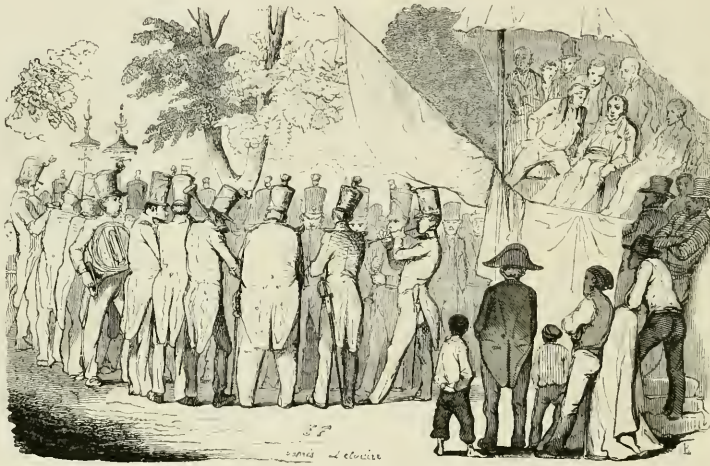
Mais voyez celui-ci. Il est arrivé aux deux tiers de la route... la joie rayonne dans son œil orgueilleux... la foule hâlet; elle semble suspendue aux semelles du bigueur. Encore un pas! encore un... le voilà levant la main pour saisir la toison d'or... et paouf! Le bruit d'un corps qui plonge rompt le silence général, et l'eau que cette chute a fait jaillir retombe en perles étincelantes et froides sur les curieux placés aux premières loges.

Enfin, après une heure de tentatives infructueuses, un bigueur au visage sévère, noir du goudron dont il frotte le flanc des navires, s'avance gravement vers le ponton, monte sur le trépan suivi et s'y recueille un instant. Puis, d'un

pas ferme et sûr, il franchit la distance qui le sépare du but, arrache, d'une main aussi sûre que son pied, le pavillon qui flotte à l'extrémité de la bigue et le brandit fièrement sur sa tête!

C'est le signal de la victoire, et les applaudissements frénétiques qui partent de tout côté proclament le vainqueur à la ville et à la rade.

Nous n'avons pu accepter, comme présentant quelques probabilités, aucune des traditions que nous avons recueillies sur l'origine de la bigue. Nous ne pouvons non plus en louer la pensée, et l'empreinte bien prononcée que cet exercice porte des goûts nationaux de nos populations maritimes du Midi, ne justifie pas, à nos yeux, la tendance de quelques maires à le perpétuer. Les jeux publics des Grecs et des Romains stimulaient au moins les passions guerrières de ces peuples, et la barbarie de quelques-uns de ces jeux était



(Fête de la Seyne. — Concours de musiciens de la garde nationale.)



(Fête de la Seyne. — La Foire.)

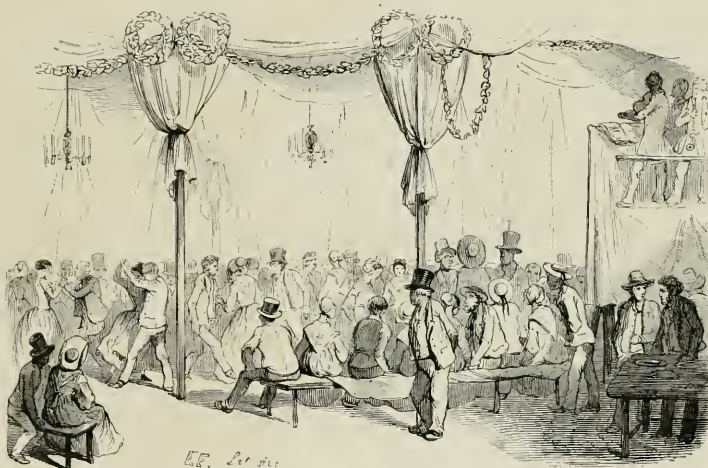


(Fête de la Seyne. — Le Jeu de la Bigue.)

rachetée par leur sauvage splendeur. Le jeu de la *bigue* ne stimule aucune noble passion parmi ceux qui s'y livrent. Les vainqueurs n'y gagnent qu'un chapeau de 6 fr. ou une écharpe dont ils ne savent que faire, et les vaincus des huées. Ne pourrait-on pas instituer pour le peuple des réjouissances plus belles et plus utiles que ces *mâts de cognac*, et ces *bigues* où il risque bras et jambes et se vautre dans le suif comme les *Cosaques* ?

Les *bigueurs* qui arrivent au but après que le premier y a choisi le prix le plus important n'excitent plus que médiocrement l'intérêt de la population. Elle attend alors avec impatience le coup de fusil qui annonce l'entrée dans la lice des canots de l'escadre, les avirons qui reluisent au soleil et se brisent sous l'impulsion puissante des vigoureux rameurs.

Voilà un jeu dont le résultat



(Fête de la Seyne. — Le Bal.)

est glorieux et utile, où les vainqueurs ont droit d'être fiers !

Dès que la nuit est close, la ville s'illumine comme par enchantement, et sur les bords du golfe, au milieu des pins embaumés qui mêlent leurs parfums irritants aux fraîches senteurs des brises marines, l'orchestre appelle les jeunes gens à la danse, dans la salle verte, clôturée par les guirlandes d'or des genêts sauvages. Et Dieu sait combien on se donne, combien d'intrigues amoureuses se nouent au son des quadrilles infatigables qui retentissent jusqu'au lever du soleil, pendant que ces vieux marins se racontent leurs voyages, pendant que les pêcheurs parlent de leurs pêches miraculeuses aux graves paysans et qu'il s'établit ainsi, sur une petite échelle, est vrai, une communion fraternelle entre l'agriculture et la navigation.

CHARLES PONCY.



Fête de la Seyne. — Courses des canots de l'escadre.)

## Académie des sciences.

(1875, PREMIER TRIMESTRE.)

Sciences médicales.

**Anatomie et physiologie.** — On sait qu'il résulte des travaux de Muller et d'autres anatomistes célèbres que les nerfs n'ont entre eux aucune anastomose réelle, c'est-à-dire que si leurs filets s'adossent, se croisent même, jamais ils ne se confondent. Il est facile de concevoir *a priori* que cette loi est nécessaire pour que les sensations produites sur un point quelconque soient rapportées par le centre nerveux au point d'où elles sont parties. Cependant M. Flourens avait publié il y a quelques années des expériences dans lesquelles il avait vu s'opérer la réunion croisée de plusieurs nerfs préalablement divisés, comme par exemple celle des nerfs supérieurs avec les nerfs inférieurs du plexus brachial, et même celle des nerfs cervicaux avec les pneumo-gastriques. Dans tous les cas, il y avait en réunion complète et, dans quelques-uns, retour complet de la fonction.

M. Tavignot a obtenu des résultats analogues dans des expériences sur la greffe des cordons nerveux. Si l'on étirent, dit-il, dans une même nature deux cordons nerveux voisins l'un de l'autre dans le but d'opérer leur section simultanée, on ne tarde pas à voir se développer entre leur quatre extrémités une sorte de ganglion nerveux qui leur est commun et dans lequel les fibres des deux nerfs et leurs fonctions semblent confondues.

De plus, la section de deux nerfs peu distants l'un de l'autre, pratiquée de manière à ce que le bout supérieur de l'un soit adapté au bout inférieur de l'autre, donne lieu à la formation d'un nerf nouveau qui conserve intégralement ses fonctions.

Nous regrettons que M. Tavignot n'ait pas donné une description anatomique plus détaillée du ganglion qu'il a vu former comme un réservoir commun de sensibilité à deux nerfs. Nous aurions désiré aussi qu'il nous dit si, après la communication anormale établie entre deux cordons nerveux, il n'avait jamais observé d'aberration de la sensibilité. Il est vrai que ses expériences ont porté sur des nerfs très-voisins et peut-être sur des subdivisions d'un tronc commun; toutefois, il nous semble impossible qu'il n'y ait eu, pendant quelque temps du moins, erreur dans l'appréciation du siège de la sensation. M. Flourens a même vu la fonction ne pas se rétablir complètement.

Dans les lambeaux autoplastiques la sensation est pendant quelque temps rapportée au siège primitif du lambeau et non à la place où l'a greffé. M. Jobert a présenté, sur le rétablissement de l'action nerveuse dans ces lambeaux, un mémoire fort intéressant.

**De la digestion des matières fécales et sucrées et du rôle que ces substances jouent dans la nutrition.** — Tel est le sujet d'un mémoire présenté par MM. Bouchardat et Sandras, dont les travaux sur la digestion sont connus. Après avoir examiné la manière dont s'opère l'assimilation des féculs et du sucre chez les herbivores, les granivores et les carnivores, ces deux observateurs concluent ainsi leur travail: les expériences rapportées dans ce mémoire et dans ceux qu'il ont précédés sont en opposition avec la théorie qui voulait que tous les aliments fussent convertis en chyle. Suivant les auteurs du mémoire, les chylifères n'absorbent que les graisses, tandis que sucrés et féculs sont absorbés par les ramifications de la veine porte. On trouve fort peu de chyle dans le canal thoracique après l'injection dans l'estomac d'aliments sucrés ou féculs. Quand ces aliments ont été mélangés de matière colorante ou de prussiate de potasse, on ne retrouve pas ces produits dans le chyle, mais seulement dans la bile. Pour que la digestion du sucre et de la féculé ait lieu, il faut qu'une proportion très-moindre de ces substances (un gramme au plus pour un chien adulte) soit versée à la fois dans le torrent de la circulation; si la proportion est exagérée, le sucre est éliminé par les reins. Deux notions concourent à cette introduction lente dans le sang des produits dérivés des féculs, ce sont la lenteur de la dissolution et la voie principale de leur absorption. En effet les substances féculées se convertissent principalement en composés solubles dans les intestins, et leur solution, absorbée par les expansions à ramifications de la veine porte, est transportée au foie, et si les matériaux combustibles surabondent dans le sang, la majeure partie de ces principes solubles est sécrétée par le foie, associée avec la bile qui est de nouveau versée dans les intestins. Les parties solides de la bile sont absorbées à leur tour et suivent la même voie. Il s'établit ainsi une circulation bornée de la matière alimentaire combustible qui n'est que transmise successivement dans le torrent de la circulation.

Depuis la lecture de ce mémoire, M. Mialhe a, dans plusieurs notes et dans un travail sur le même sujet, réclamé la priorité pour une partie fort importante des idées que MM. Bouchardat et Sandras ont émises. Cette question est renvoyée au jugement de la commission nommée pour examiner les travaux des trois auteurs.

On doit à M. Lerchoullet une observation de péritonite, suite de perforation intestinale, recueillie sur un canari à lunettes. Ce fait prouverait qu'on a en tort de regarder l'inflammation comme impossible chez les animaux à sang froid.

Dans une lettre sur l'air comprimé, M. Triger donne quelques détails sur les phénomènes physiologiques qu'il a observés. Dès les premiers coups de piston, on éprouve dans les oreilles une douleur qui cesse quand le mercure atteint une hauteur de 0 m 45 dans le manomètre. Les dispositions influent beaucoup sur le développement de cette douleur; l'ivresse, même passée depuis plusieurs heures, la

rend insupportable. Les ouvriers se plaignent du froid qui résulte de la détente de l'air; c'est sans doute et à ce froid et au bruyard qui se produit en même temps qu'on doit attribuer les accidents de rhumatisme cités par M. Triger.

Dans un mémoire intitulé *De l'influence des températures extrêmes de l'atmosphère sur la production de l'acide carbonique dans la respiration des animaux à sang chaud*, M. Lefebvre a établi que la masse d'acide carbonique produit en une heure à 0°, est le double chez les mammifères et un peu plus du double chez les oiseaux de celle produite à une température de + 50° à 40°.

**Médecine.** — M. le docteur Desiderio, de Venise, a fait sur l'influence toxique du sulfate de quinine des recherches intéressantes. Ses expériences n'ont porté que sur des animaux; toutefois il cite un cas d'empoisonnement chez une jeune femme par la dose énorme de 20 grammes de ce sel. Les analyses toxicologiques annoncent la guérison.

Des expériences du médecin vénitien, il résulte que le sulfate de quinine est analogue dans ses effets toxiques à la morphine et à l'aconit, par conséquent, ne devrait point être employé pour neutraliser son action. L'eau distillée de laurier cerise au contraire enraye ses effets toxiques ou les annule, la saignée agit encore plus efficacement.

Nous citerons aussi un travail de M. Guby sur les animalcules parasites des follicules sébacés et des follicules des poils de la peau de l'homme et du chien.

**Art vétérinaire.** — M. Rayer a communiqué à l'Académie un rapport de M. Schwab sur la peste bovine qui, dans le dernier semestre de 1844, a ravagé la Galicie, la Moravie et la Bohême. Cette maladie, qui paraît de nature contagieuse, aurait été importée en Galicie par des bestiaux des provinces russes. Le docteur Schwab lui reconnaît une période subinflammatoire, une période inflammatoire et une période typhoïde. Tous les traitements essayés jusqu'à ce jour ont été inefficaces.

**Médecine légale.** — MM. Flandin et Danger ont complété leurs travaux sur les poisons métalliques par un mémoire sur l'empoisonnement par le mercure.

C'est surtout sous forme de bicblorure que le mercure a été employé comme moyen toxique; ce sel, connu sous le nom de sublimé corrosif, prit celui de poudre de succession quand la Bivilliers et ses admirables imitateurs n'eurent donné, au dix-septième siècle, une si terrible popularité. Suivant les auteurs du mémoire, le sublimé corrosif aurait été connu des anciens et le nomme de Locuste; il est certain du moins qu'il formait la base de presque tous ces poisons diaboliques de la moyen âge; sur lesquels l'imagination des littérateurs a défilé tant de romans. Bienvenue à Cellini raconte dans ses mémoires qu'il fut empoisonné avec du sublimé et resta longtemps en danger de mort; enfin, de nos jours, c'est un des poisons les plus employés en Turquie, et ce qui le prouve, c'est que, lorsqu'un Turc a quelque sujet de craindre un empoisonnement, il ne prend pas son café sans l'agiter auparavant avec une cuiller de lait qu'il porte sur lui pour cet usage.

Ajoutons que fort heureusement, le goût horrible de cuivre oxydé ou, comme on dit vulgairement, de bilion que le sublimé donne à tous les substances auxquelles on le mélange, et l'ardeur insupportable qu'il détermine à la gorge, rendent ce poison difficile à employer dans des vues criminelles.

La pile de Smithson composée d'une lame d'étain recouverte d'une feuille d'or en spirale est le moyen le plus puissant que l'on possède pour constater la présence du mercure dans une solution. Les Turcs comme on voit ne sont pas si avisés.

C'est d'après ce principe que MM. Flandin et Danger ont construit l'appareil qu'ils proposent pour reconnaître la présence du mercure dans les matières soumise à l'analyse. Ils décrivent dans leur mémoire cet appareil et la marche qu'ils ont suivie dans les expériences où ils l'ont employé.

**Hygiène publique.** — M. Aubert-Roche, a réuni dans un mémoire sur l'Etat actuel des quarantaines de la peste, les faits considérés par lui et par d'autres auteurs comme preuve de l'insuffisance des quarantaines à prévenir la communication de maladies contagieuses et par conséquent de leur inutilité.

On doit à M. Blandet un mémoire sur la couleur de cuivre. Il résulte observée dans les hôpitaux, où elle ne figure que pour un nombre de 200 à 1,500 admissions, la couleur de cuivre est cependant très-fréquent chez les ouvriers qui travaillent ce métal. Si on la rencontre rarement dans les hôpitaux, cela tient sans doute au peu de gravité qu'elle présente généralement et à la facilité avec laquelle elle cède à des moyens simples, comme l'emploi de la limaine et de quelques adoucissants ou d'un émoussif. Elle ne s'accompagne pas ordinairement de fièvre, et sa durée moyenne est de quarante-huit heures.

Les fondeurs en cuivre sont exposés à d'autres accidents qui proviennent du zinc volatilisé pendant la fonte du laiton ou du maillechort: ces accidents consistent dans de la courbature, des douleurs et de la raideur dans les muscles, de l'oppression, des vomissements, de la céphalalgie, un froid glacial et des frissons qui, après deux ou trois heures, font place à des sueurs abondantes et à une réaction fébrile.

M. A. Becquerel, dans une note qui vient à l'appui du mémoire de M. Blandet, cite l'exemple de personnes qui, habitant près d'une fonderie de cuivre, voient leur chambre se remplir, au moment de la fonte, d'une vapeur blanchâtre (oxyde de zinc), qui pénètre par les fissures du mur et détermine chez elles des accidents semblables à ceux qu'on observe chez les fondeurs.

**Chirurgie.** — Dans la séance du 15 janvier, M. Maisonneuve avait présenté un mémoire sur un moyen de pratiquer

le cathétérisme dans les cas difficiles; ce moyen consiste à faire marcher la sonde sur une bionge conductrice préalablement introduite et qui sert comme de mandrin. M. Guillon, dans la séance du 10 février, a prouvé, en citant un article publié en 1859 dans la *Revue Médicale*, que dès cette époque il mettait en usage le même procédé.

Il ne se passe guère de séance où l'Académie ne reçoive quelque travail sur des sujets tenant à la médecine et ne nomme des commissaires pour examiner ces travaux; cependant quand on parcourt les comptes rendus, c'est en vain qu'on y chercherait le moindre rapport sur des sujets médicaux, et quand le président nomme une commission pour un mémoire de physiologie, par exemple, la formule sacramentelle équivaut dans ce cas à un *requiescat in pace*. C'est, du reste, une chose commune de tous; aussi beaucoup d'auteurs se contentent-ils de présenter leurs travaux, sans d'attendre un rapport qu'ils attendraient inutilement.

On laisse dans l'oubli les notes charitatives de ces hommes trop nombreux qui voudraient faire des comptes rendus un recueil de pro-pectus, rien de mieux; mais que l'on traite ainsi les travaux de tant d'observateurs honorables qui n'ont pour but que le progrès de la science et une réputation à laquelle tout homme qui travaille a le droit de prétendre, c'est ce que personne ne saurait approuver. Quelle est la cause de cet usage ou plutôt de cet abus, on l'ignore; cependant quelques personnes assurent que les docteurs du *parlement* d'une part et de l'autre la bienveillance si commune du corps médical entre gens qui s'occupent des mêmes questions, sont pour beaucoup dans le silence infiniment trop prolongé des commissions.

Grande a donc été la surprise du public présent à la séance du 17 février lorsqu'on a vu un membre de la section de médecine et de chirurgie se préparer à lire un rapport. Mais bientôt on a pu reconnaître que ce rapport ne dérogeait en rien à l'usage. Il s'agissait d'un appareil propre à remplacer le bras ou les bras chez les manchots; c'était donc un rapport de mécanique, et non de médecine. Si l'inventeur de ce bras artificiel entend un peu l'industrie, nous ne doutons pas qu'il ne fasse imprimer, à la suite de son prospectus, le rapport de la commission. Conclusion: il est fâcheux qu'on ne fasse jamais de rapport sur les sciences médicales; il est encore fâcheux que lorsque par hasard on se décide à faire un rapport, on n'ait pas la main plus heureuse pour le choix du sujet.

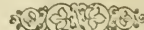
**Prix décernés par l'Académie.** — Dans la séance du 10 mars, l'Académie a décerné le prix de *physiologie expérimentale* à M. Pouchet, professeur de zoologie à la faculté des sciences de Rouen, pour ses beaux travaux sur l'évolution spontanée et la fécondation des mammifères. Des mentions honorables ont été accordées à MM. Boudliot et Dubois d'Amiens.

Des prix relatifs aux *arts insalubres* ont été décernés à MM. Clamery, Siret, Boutigny et Melsens.

Le prix de *médecine et de chirurgie* a été partagé à titre de récompenses et d'encouragements entre MM. Piory, Belloc et Troussau, Barthé et Rillet, Ponselle, Lacacache, Gazeuve, Tardieu, Deuys, Ribaud et Pommet. Des mentions honorables ont été accordées à MM. Lugnetta, D. Schamps, Foulloy et M. Foville, pour la première partie de son beau traité de l'anatomie, de la physiologie et de la pathologie du système nerveux cérébro-spinal.

Enfin le prix relatif à la *vaccin* a été partagé entre M. Bousquet, à qui l'Académie en a accordé la moitié, et M. Steinbrenner et Fard. Nous ne pouvons dissimuler que ce jugement a surpris beaucoup de monde. Le prix était destiné à récompenser les meilleurs travaux sur la question si importante des revaccinations; or, si nous avons bonne mémoire, quand M. Fard présenta à l'Académie de médecine ses premiers travaux sur la dégénération du virus vaccinal et sur la nécessité de revacciner, M. Bousquet fut un de ceux qui le combattirent avec le plus d'énergie. Il y a quelques années encore, M. Bousquet n'avait pas changé d'opinion à cet égard, et ne voulait pas entendre parler de revaccination. Il est vrai que depuis il s'est converti à la théorie qu'il avait si longtemps combattue; mais déjà M. Fard avait résolu les questions posées par l'Académie et qui étaient l'objet du prix, lorsque M. Bousquet entreprit de les traiter sous un point de vue tout opposé à ses opinions antérieures. Nous aurons cru, pour nous, que le prix revenait de droit à ceux qui simultanément avaient les premiers avancé la nécessité des revaccinations; nous pensons que le créateur d'une idée doit passer avant celui qui, après avoir employé toute sa débilité, se rend enfin à l'expérience, à l'évidence. On en a jugé autrement, car M. Bousquet a été placé avant M. Steinbrenner et Fard pour le rang et pour le chiffre du prix. Sans doute on ne peut que louer M. Bousquet d'être revenu sur son opinion quand l'expérience l'a éclairé; seulement si l'on veut donner un prix à un pathologiste qui reconnaît son erreur et la proclame, il faut, ce nous semble, lui décerner non pas le prix de pathologie, mais le prix de vertu.

Le tome quatrième de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, par M. Thiers, paraîtra prochain à Paris. Il parviendra le même jour à tous les correspondants de l'éditeur, par toute la France. Ce volume de 620 pages renferme quatre livres, dont voici les titres: *Les Cinq oraisons. — L'inspiration de la paix à Amiens. — Camp de Boulogne. — Inspiration de Georges*. Sous ces titres généraux, l'historien embrasse tous les événements accomplis depuis le mois d'avril 1802 jusqu'au mois de mars 1804.



Les Annonces de L'ILLUSTRATION coûtent 90 centimes la ligne. — Elles ne peuvent être imprimées que suivant le mode et avec les caractères adoptés par le Journal.

En vente par livraison, chez J.-J. DUBOCHET, Lechevalier & C<sup>e</sup>, éditeurs, rue Richelieu, 60.

# JÉRÔME PATUROT A LA RECHERCHE D'UNE POSITION SOCIALE,

Par Louis Reybaud.

Édition illustrée par J.-J. GRANDVILLE, publiée en 30 livraisons à 50 cent.

Chaque livraison sera composée de 16 pages grand in-8, avec trois ou quatre dessins dans le texte, et d'une ou deux grandes gravures à part. — En payant d'avance, on recevra les 30 livraisons franco à domicile à Paris. Pour les départements, ajouter 3 fr. 50 cent. au prix de l'ouvrage.

EN SOUSCRIPTION.

## HISTOIRE DE GIL BLAS DE SANTILLANE, PAR LE SAGE;

Précédée d'une Notice sur l'auteur, par CHARLES NODIER; ornée de 600 dessins par GIGOUX, gravés sur bois et imprimés dans le texte. 1 vol. grand in-8 Jésus. 15 fr. Nouvelle édition augmentée de la traduction de *Lazarille de Tormes*, traduit par LOUIS VIARDOT, illustré par MEISSONNIER. — Prix de la livraison, 40 centimes.

PAULIN, éditeur, rue Richelieu, 60.

## BIBLIOTHÈQUE DE POCHE, VARIÉTÉS CURIEUSES DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS

EN VENTE :

Tome I<sup>er</sup>. *Curiosités littéraires*, 1 vol. in-18, prix : 3 fr. — Tome II. *Curiosités bibliographiques*, 1 vol. in-18, prix : 3 fr.

### TABLE DES CHAPITRES DU PREMIER VOLUME :

Des acrostiches, des anagrammes, des contons, des vers figurés, des vers rôtogrades, des vers letrés, des vers ligogrammatiques, de la contrepèterie, des vers rapportés, des vers en écho, des vers léonins, de la rime, vers métriques, vers blancs, des bouts-rimés, des vers monorimes, des vers fraternisés, des vers échelonnés, des vers bis, des vers protés, des vers monosyllabiques, des chronogrammes, des amphigrammes, des palindromes, de la similitude d'idées, de l'analogie de sujet, du plagiat proprement dit, de la supposition d'auteurs, des traducteurs, de quelques idées bizarres et singulières, de quelques ouvrages allégoriques, de quelques genres de style, de quelques appréciations littéraires, mélanges de critique, des citations, des néprises, bœufes et mystifications littéraires, des académies, des sociétés, réunions et ordres littéraires et burlesques, des albums, des études littéraires en France au moyen âge, des querelles littéraires, des prédicateurs.

### TABLE DES CHAPITRES DU DEUXIÈME VOLUME.

Particularités relatives aux anciennes écritures, matières et instruments propres à l'écrivain, de la forme des livres et des lettres dans l'antiquité, des copistes et des manuscrits, des écritures abrégées et secrètes, des livres d'images et des Donats, origine de l'imprimerie, propagation de l'imprimerie dans les différents pays, des éditions du quinzième siècle, des libraires, du prix des livres dans l'antiquité et au moyen âge, des bibliothèques dans l'antiquité et au moyen âge, de la destruction et de la dispersion de livres, des titres de livres et des frontispices, des préfaces, des errata, des relieurs, mélanges, prix payés aux auteurs pour leurs ouvrages, des autographes, histoire de la liberté d'écrire, des pamphlets, des libelles.

### Sous presse : Tome III. — CURIOSITÉS BIOGRAPHIQUES.

La collection se composera de 10 volumes dont voici les titres : *Curiosités littéraires* (en vente). — *Curiosités bibliographiques* (en vente). — *Curiosités biographiques* (sous presse). — *Curiosités historiques*. — *Curiosités des Oisives et des Inventions*. — *Curiosités des Beaux-Arts et de l'Archéologie*. — *Curiosités militaires*. — *Curiosités philologiques*. — *Curiosités des Traditions, Mœurs Usages, etc.* — *Curiosités anecdotiques*.

PAULIN, éditeur, rue Richelieu, 60.

## ANTONIO PEREZ ET PHILIPPE II

Par M. Mignet,

Membre de l'Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, Un volume in-8, 6 fr.

- I. Cour de Philippe II. — Caractère de ce prince et de son ministre Antonio Perez. — Causes véritables de la mort du secrétaire Escovedo.
- II. Recit du meurtre d'Escovedo. — Poursuites dirigées par sa famille contre Perez. — Résistances de Philippe II. — Disgrâce et emprisonnement de Perez. — Chute de son parti et formation du ministère Granvelle.
- III. Alternatives de sévérités et de ménagements de la part de Philippe II envers Perez. — Condamnation de Perez pour faits de concussion. — Procédure relative au meurtre d'Escovedo. — Application de Perez à la torture. — Son évasion et sa fuite en Aragon.
- IV. Poursuites de Philippe II contre Perez devant la cour du justicier mayor du royaume d'Aragon. — Désistement forcé de Philippe II. — Accusation d'hérésie intentée à Perez. — Sa translation dans la prison du saint-office. — Insurrection du 24 mai 1591. — Réintégration de Perez dans la prison des Manifestados.
- V. Enquête sur les troubles de Saragosse. — Tentative nouvelle et habilement concertée pour replacer Perez sous la main de l'inquisition. — Insurrection du 24 septembre 1591, et délivrance définitive de Perez.

- VI. Formation d'une armée castillane sur la frontière d'Aragon. — Son entrée dans Saragosse. — Arrestation et supplice du justicier mayor. — Exécution ou fuite des principaux usuriers. — Sentence de mort prononcée par le saint-office contre Perez et soixante-neuf condamnés. — Auto-da-fé dans Saragosse. — Destruction des vieilles libranes d'Aragon.
- VII. Arrivée de Perez en France. — Tentatives répétées d'assassinat contre sa personne par les agents du gouvernement espagnol. — Séjour de Perez en Angleterre; son amitié avec le comte d'Essex. — Son retour et sa position en France. — Part qu'il prend à la politique de Henri IV et d'Élisabeth contre l'Espagne jusqu'à la paix de Verjus et la mort de Philippe II.
- VIII. Inutiles efforts de Perez pour rentrer en Espagne après l'avènement de Philippe III. — Mise en liberté de sa femme et de ses enfants. — Voyage de Perez en Angleterre dans l'espoir d'obtenir sa grâce en contribuant à la paix qui se négociait entre le gouvernement espagnol et le gouvernement anglais, et le gouvernement anglais. — Son retour en France. — Sa mort.

Mise en vente de la 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> livraisons.



EUGÈNE SUE  
LE  
**JUIF**  
ERRANT  
ILLUSTRÉ PAR  
GAVARNI  
80 LIVRAISONS À 50 C.  
PAULIN  
RUE RICHELIEU, 60

Le tome 2<sup>e</sup> de l'édition illustrée est en vente.

LIBRAIRIE DUBOCHET, LE CHEVALIER ET C<sup>e</sup>, RUE RICHELIEU, 60.

COLLECTION DES AUTEURS LATINS, avec la traduction en français; publiée sous la direction de M. NISARD, professeur d'éloquence latine au collège de France.

POÈTES.

Plaute, Virgile, Sénèque le Tragique. 1 vol. — Lucrèce, Térence, Valerius Flaccus. 1 vol. — Ovide. 1 vol. — Horace, Juvenal, Perse, Sulpicia, Pindare, Catulle, Tibulle, Propertius, Gallus, Maximus, Publius Syrus. 1 vol. — Stace, Martial, Lucilius Junior, Rutilius, Nannianus, Gratius Faliscus, Neveusianus et Calpurnius. 1 vol. — Lucain, Silius Italicus, Claudien. 1 vol.

PROSAIQUES.

Cicéron. 1 vol. — Tacite. 1 vol. — Tite-Live, 2 vol. — Scévole le Philosophe. 1 vol. — Cornelius Nepos, Quinte-Curce, Justin, 1 v. — V. Maxime et Orose. 4 vol. — Quintilien, Flin le Jeune. 1 vol. — Pétrone, Apulée, Aulu-Gelle. 1 vol. — Calon, Varron (DE RE RUSTICA), Colonnele, Palladius. 1 vol. — Plin le Ancien. 2 vol. — Suétone, Historiographus, Entreppe. 1 vol. — Ammien Marcellin, Jornandès. 4 vol. — Macrobie, Varron (DE LINGUA LATINA) et Pomponius Mela. 1 vol. — Celse, Vitruve. 4 vol. — Salluste, J. Cosar, V. Paternulus, Florus. 1 vol. — Choix de Prosaïques de la latinité chrétienne. 1 vol.

VINGT-SEPT VOLUMES GRAND IN-8<sup>e</sup>, de 45 à 55 feuilles, contenant la matière de DEUX CENTS VOLUMES des autres éditions.

Le prix de chaque volume varie de 12 à 15 fr. selon le nombre de feuilles. Pour les personnes qui nous envoient à la collection complète, le prix de l'abonnement est de 524 francs, ou 12 francs le volume.

La souscription de la collection complète s'effectue en adressant aux éditeurs la somme de 524 francs, soit en argent, soit en billets payables en 1815 et 1816, sans conventions particulières entre les éditeurs et les souscripteurs. — Tous les trois ou quatre mois, il sera publié un volume.

CHIEFS-D'OEUVRE DE LA COLLECTION DE S. A. U. F. L. A. T. I. N. S., avec la traduction en français, publiés sous la direction de M. NISARD, professeur d'éloquence latine au collège de France. — 25 vol. in-18, à 5 fr. le volume.

EN VENTE :

TACITE. 2 vol. 6 fr.  
TÉRENCE. 1 vol. 5 fr.  
HORACE. 1 vol. 5 fr.  
SUÉTONE. 1 vol. 5 fr.

PATRIA. — LA FRANCE ANCIENNE ET MODERNE, ou Collection encyclopédique de tous les faits relatifs à l'histoire intellec-

nelle et physique de la France et de ses colonies.

En très-grand volume petit in-8 de 2,600 colonnes, ornée de 400 figures sur bois et de cartes coloriées, avec une Table des matières et un Index alphabétique.

LE JARDIN DES PLANTES, description des Mammifères de la Monarchie et du Muséum d'histoire naturelle, par M. BOISSON; précédée d'une Notice historique, anecdotique et descriptive, par M. JULES JANIN.

Cet ouvrage est illustré et accompagné de 110 sujets d'histoire naturelle, de 110 cuils-de-lampe gravés sur cuivre et imprimés dans le texte; de 55 grands sujets gravés sur bois et imprimés à part à cause de leurs dimensions, et offrant les vues les plus remarquables du Jardin des Plantes, les Constructions, les Fabriques, les Monuments, etc.; des portraits de Buffon et de G. Cuvier; enfin de planches peintes à l'aquarelle représentant des groupes d'oiseaux des deux hémisphères.

Dessinateurs: M. WERNER, SEUSEMIL, ENOUEARD TRAYES, KARL GIBBERT, JULES DAVID, FRANÇAIS, HINLEY, MARVILLE, etc.

Gravures sur bois et sur cuivre par MM. ANDRÉ, BEST et LÉGER.

Planches sur acier par MM. FOURNIER et ANNECQUE.

Un volume grand in-8, magnifiquement imprimé.

L'ouvrage complet, 46 fr.

LE MÊME OUVRAGE, avec tous les sujets et cuils-de-lampe dans le texte coloriés. 50 e.

64 livraisons à

L'ouvrage complet, 52 fr.

### DISTRIBUTION DE PRIX.

AVIS IMPORTANT AIX INVENTEURS.

UNE médaille d'or de la valeur de 100 livres sterling (2,500 fr.) et une médaille d'argent de la valeur de 50 liv. sterling (1,250 fr.) seront données par M. M. JOSEPH COOKE à la médaille d'or pour la meilleure Patente et la médaille d'argent pour le meilleur Dessin pris au bureau des Brevets d'Invention, 20, Half-moon street, Piccadilly, entre le 1<sup>er</sup> novembre 1814, et le 1<sup>er</sup> juin 1816. Les conditions qu'on devra observer et tous les renseignements nécessaires pour l'obtention de brevets et l'engagement de Dessins pourront être envoyés en adressant par lettre affranchie à M. M. JOSEPH COOKE, au bureau des Brevets d'Invention, No 20, Half-moon street, Piccadilly, London.

LE CHOCOLAT MÈNIER se trouve au dépôt; passage Choiseul, 21, et chez un grand nombre de pharmaciens et d'épiciers de Paris et de toute la France. Se méfier des contrefaçons.

## Diorama.

INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE DE SAINT-MARC À VENISE.

Le Diorama offre au public vénitien une exposition permanente qu'il aime à fréquenter, et dans laquelle les tableaux sont assez souvent renouvelés pour ne pas laisser languir sa curiosité. Cet établissement, placé derrière le Château-d'Eau, a contribué, dans son genre, comme la Domane, près de laquelle il est placé, à la popularité de ce quartier nouvellement construit. Tandis que d'une part les négociants s'y rendent journellement pour faire donner leurs marchandises, de l'autre le Diorama y attire une population d'élite, qui, à côté du spectacle qu'elle va chercher, trouve un autre spectacle qu'elle ne soupçonnait pas : des rues neuves et bien bâties, de belles constructions, d'élégants hôtels, au pied de ce boulevard qui a conservé quelque chose de son ancienne forme de rempart et qui semblerait devoir être une limite infranchissable à la vie *fashionable*. Car cette ville de Paris est un monde si vaste et si complexe, que chaque portion de la population dans ses pérégrinations a-sidues de toute une vie, n'en explore qu'une partie assez restreinte.

Le nouveau tableau exposé au Diorama représente une vue intérieure de l'église de Saint-Marc à Venise, un des choses les plus curieuses d'une ville qui est elle-même tout entière une des curiosités les plus remarquables de l'Europe. Dans

le principe, Venise était placée sous le patronage de saint Théodore. Mais dans le neuvième siècle elle adopta saint Marc pour patron. On trouve dans un ancien historien un récit assez singulier au sujet de la translation des reliques du saint évangéliste à Venise : un calife d'Alexandrie voulant construire, en 827, un magnifique palais, faisait prendre de toutes parts les matériaux les plus précieux. Les églises même, et celle de Saint-Marc en particulier, ne furent pas respectées. Deux Vénitiens, Bono de Malanocco et Rustico de Torello, visitant alors cette église, furent frappés des spoliations exercées au nom du calife, et obtinrent des prêtres préposés à la garde de l'église la permission d'enlever le corps du saint et de le transporter à Venise pour le mettre à tout jamais à l'abri des outrages des infidèles. La difficulté était de le faire passer d'abord sur un des vaisseaux vénitiens se trouvant alors dans le port d'Alexandrie ; ou adopta l'expédient suivant pour écarter la curiosité tout à la fois des infidèles et des chrétiens, ces derniers tentés par elles : le corps fut déposé dans un large panier, entouré de légumes et couvert de quartiers de porc, article en horreur, comme on sait, à tout bon musulman, et ceux qui

Ziani après son élection en 1172. C'est de lui que datent deux usages qui se sont perpétués dans la république : 1<sup>o</sup> la cérémonie des épousailles de la mer qui s'est faite, depuis, tous les ans à la fête de l'Ascension, jusqu'à la destruction de la république; 2<sup>o</sup> La coutume des doges de faire des largesses au peuple à leur avènement. Les doges qui se succédèrent imitèrent sa libéralité comme il avait imité lui-même celle des empereurs. Ces largesses furent limitées à 200 ducats au moins et 500 au plus de la nouvelle monnaie frappée au nom du doge, outre quelques pièces d'or à sa discrétion qu'il jetait en rentrant dans le palais aux pauvres nobles qui seuls pouvaient les recueillir.

Ce nouveau tableau de M. Bouton est traité avec toute l'habileté qu'on lui connaît. C'est un spectacle véritablement fantastique que celui de ce tableau unique passant par toutes les dégradations de la lumière, ici éclairé par la lumière du jour et vide de personnages, la éclairé de nuit par des lampes et plein de peuple. Quelque charmé que nous ayons été de l'exécution, nous regrettons cependant que l'artiste, pour réaliser ces illusions merveilleuses, ait été forcé de faire de trop grands sacrifices. L'église Saint-Marc telle qu'il nous la représente dans son premier aspect a un air de fraîcheur et une égalité de lumière qui dénotent les souvenirs de ceux qui se rappellent son apparence sombre et son air de vétusté. Ils la retrouvent bien mieux dans son effet de nuit. Du reste cette critique revient de droit au public. L'artiste se voit forcé de le traiter en enfant gâté, il sait qu'il est frivole, et il flatte sa frivolité; il sait que ces jeux de lumière au moyen des transparents l'amuse, et il les multiplie; mais il ne peut réussir qu'en sacrifiant un peu la vérité d'un côté ou d'un autre. L'illusion de la peinture dans les panoramas ou les dioramas est une chose si curieuse et si intéressante par elle-même, qu'il vaudrait mieux à mon avis l'accepter dans sa simplicité afin que dans l'étude consciencieuse des objets qu'il veut représenter, l'artiste gardât une liberté qu'il perd lorsque le problème vient à se compliquer pour lui de données étrangères à ses moyens habituels.

## Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Les caractères changent en grandissant.



ON S'ABONNE chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les Correspondants du Comptoir central de la Librairie.

A LONDRES, chez J. THOMAS, 1, Finch Lane Cornhill.

A SAINT-PETERSBOURG, chez J. ISSAKOFF, libraire-éditeur commissaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-impériale; GOSTINOV-DVOR, 22. — F. BELLIZARD et C<sup>e</sup>, éditeurs de la *Revue étrangère*, au pont de Police, maison de l'église hollandaise.

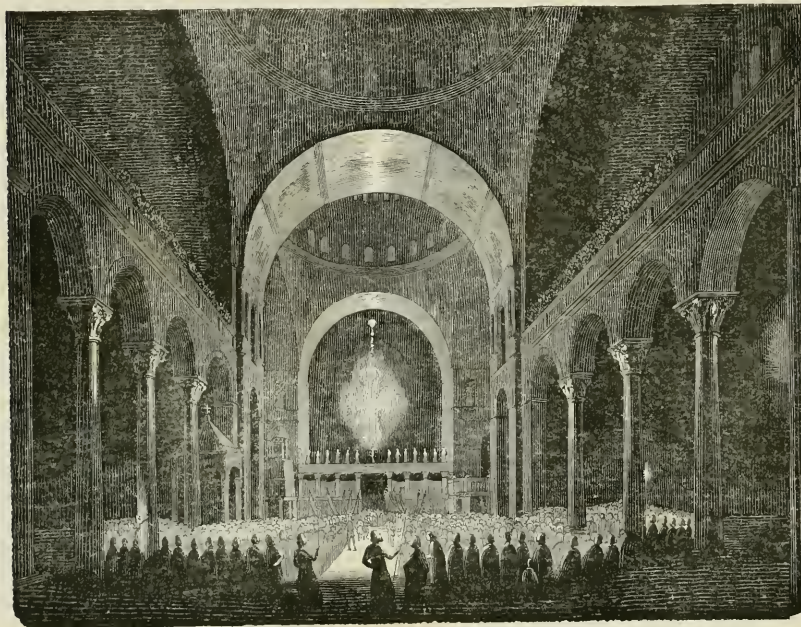
A ALGER, chez BASTIDE et chez DUBOS, libraires.

Chez J. HEBERT, à la NOUVELLE-ORLÉANS (États-Unis).

A NEW-YORK, au bureau du *Courrier des États-Unis*, et chez tous les agents de ce journal.

A MADRID, chez CASIMIR MONIER, Casa Fontana de Oro.

JACQUES DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de LACRAMÉ et C<sup>e</sup>, rue Daniette, 2.

(Diorama. — Intérieur de l'église Saint-Marc, à Venise, effet de nuit.)

accompagnaient le panier avaient ordre, au fur et à mesure qu'ils avançaient, de crier *khanzi*, ce qui signifiait porc dans la langue parlée à Alexandrie. Le stratagème réussit. Les Vénitiens furent transportés de joie à l'arrivée des reliques, la ville fut pendant plusieurs jours en fêtes et en prières, et ils résolurent, suivant l'expression d'un de leurs vieux chroniqueurs : *di fare à messere san Marco il più bel tempio del mondo*. Mais au lieu du plus beau temple qui fut au monde, *mosseur* saint Marc n'eut d'abord qu'une petite chapelle assez mesquine, et qui fut détruite en 976 lors d'une insurrection où le doge fut massacré, et d'un incendie allumé par le peuple et qui consuma trois cents maisons. Le doge Pietro Orseolo s'occupa aussitôt de faire reconstruire l'église de Saint-Marc sous une forme beaucoup plus grande, mais de briques seulement. Continué sous le doge Dominique Contarini, elle fut achevée en 1071 sous le doge Selvo, qui la fit orner de marbres tirés du Levant, et enrichit de mosaïques en pierres fines, faites par des Grecs appelés par lui de Constantinople. Le bâtiment de Saint-Marc, de forme grecque, est distribué comme les anciennes églises; on y entre par un vestibule ou portique sévère. Dans ce vestibule, quelques carreaux de marbre rouge indiquent la place où l'empereur Frédéric Barberousse, prosterné aux pieds d'Alexandre III, effectua, en 1177, sa réconciliation avec ce pontife par la médiation de la république vénitienne. Les cinq colonnes qui la couronnent donnent un aspect oriental à cette église, qui n'est pas, comme on le répète, une imitation de l'église de Sainte-Sophie de Constantinople, mais qui offre un mélange bizarre des architectures grecque, gothique et sarasine. Enrichie des dépouilles de l'Orient, Venise employa à la construction de sa basilique les débris des monuments antiques qu'elle avait recueillis de toutes parts, et ces matériaux, d'origine et de style divers, ainsi rapportés, donnèrent à Saint-Marc un caractère hybride tout particulier. Il suffit, à cet égard, de rappeler que c'est au milieu de la ga-

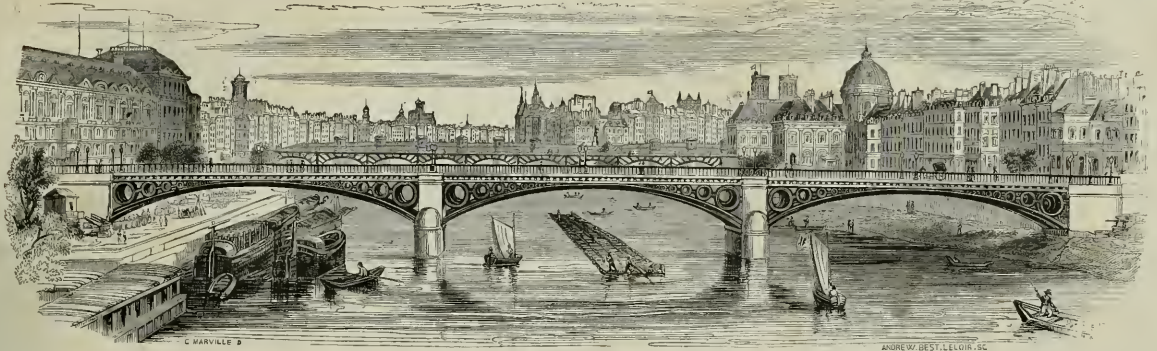
lerie de la façade et au-dessus de la grande porte de l'église qu'on éteint placés les quatre chevaux antiques de bronze doré, attribués à Lysippe, apportés à Venise en 1205 de Constantinople où ils décoraient l'hippodrome, et transportés en 1797 à Paris, où ils reçurent sur l'arc de triomphe du Carrousel une destination beaucoup plus logique et qui méritait de rester définitive.

On compte dans Saint-Marc cinq cents colonnes de porphyre, de serpentine, de vert antique... Les bronzes, les dorures s'y trouvent à profusion, ainsi que des mosaïques exécutées depuis le dixième jusqu'au dix-huitième siècle, et dont les plus belles furent faites vers le milieu du seizième siècle par les frères Zuccati, sous la direction et d'après les dessins du Titien. Ces mosaïques retracent en quelque sorte l'histoire de la marche progressive de l'art du dessin, depuis le dixième siècle jusqu'à nos jours, des arts du dessin, des façades, les murs intérieurs, les voûtes, les plafonds sont enrichis de ces riches matériaux. Le pavé lui-même offre un travail précieux de marqueterie formé d'agate, de calcédoine, de jaspe, de porphyre, de lapis-lazuli... Le temps, cet autre grand artiste, a fait disparaître l'éclat inégal de tant de matériaux divers, et en les assourbissant, il leur a donné de l'harmonie.

Le tableau nouvellement exposé au Diorama offre l'église dans deux aspects différents. Le premier est un effet de jour, qui, au bout de quelque temps, s'obscurcit peu à peu jusqu'à la nuit complète. Alors l'église est éclairée de nouveau par des lampes et par les lumières de la *croix lumineuse* dont l'emploi était réservé pour les circonstances solennelles; et de vide et déserte qu'elle était dans le premier tableau, elle apparaît pleine de peuple et animée par la scène de la présentation du doge. On aperçoit celui-ci dans une des deux chaires ou tribunes placées au pied du parapet de marbre, orné de quatorze statues, qui sépare l'église du chœur. Le peintre a choisi pour sujet la présentation du doge Sébastien

# L'ILLUSTRATION,

## JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris. — 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.  
 Prix de chaque N<sup>o</sup>, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

N<sup>o</sup> 123. VOL. V. — SAMEDI 19 JUILLET 1843.  
 Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les Dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.  
 Ab. pour l'Étranger. — 40 — 20 — 40.

### SOMMAIRE.

**Le général Jackson.** Portrait. — **Histoire de la Semaluc.** — **Courrier de Paris.** Une Scène du Canal Saint-Martin. — **Le Printemps.** Romance, paroles de M. Bonhomme, musique de mademoiselle Siegel. — **Osèques de l'amiral Gourbeyre.** Portrait. — **Les deux Cousins.** Nouvelle maritime, par M. G. de La Lardelle. (Chapitre VIII.) La fièvre jaune. — **Tunis.** Vue du fort de la Goulette; Place de la Kasbah; Vue générale de Tunis, prise du Barde; Maison du Divan; Huit Costumes militaires. — **De la Littérature russe contemporaine.** Pouchkine, Lermontoff, Gogol. — **Les Barrières de Paris.** (3<sup>e</sup> article.) Défense de la barrière de Clitichy; une Guinguette des Datinognelles; la Partie à table d'hôte; le Tir aux pigeons; Deux vues du parc de Mousseaux; Barrière de Pessy. — **Bulletin bibliographique.** — **Actualités.** — **Le Retour du qual aux Fleurs.** Caricature par Quillenbois. — **M. Robert-Houdin.** Une Gravure. — **Rébus.**

### Le général Jackson.

1767 — 1843.

En 1781, trois jeunes gens, trois frères, trois orphelins, partirent ensemble de la petite ville de Camden, dans la Caroline du Sud, pour aller défendre en volontaires la cause de l'indépendance américaine. Dès les premiers engagements deux furent tués; le troisième tomba au pouvoir de l'ennemi. Sa mère, d'origine irlandaise, lui avait inspiré, dès son bas âge, la haine des Anglais et l'amour de la liberté. L'officier qui s'était emparé de sa personne lui ordonna de crier ses bottes. « Je suis votre prisonnier, je ne suis pas votre valet, » lui répliqua-t-il. Cette fière réponse lui valut un coup de sabre sur un bras. Les Anglais devaient payer chez, un jour, la détention et la blessure d'André Jackson : ainsi s'appelaient ce jeune volontaire.

Rendu à la liberté, André perdit sa mère, mangea en peu de temps la fortune qu'elle lui avait laissée, renonça à l'état ecclésiastique, auquel il s'était d'abord destiné, étudia le droit, se fit recevoir avocat à Salisbury, puis il vint s'établir à Nashville, dans le nouvel État de Tennessee. Sa fortune semblait assurée; il fut successivement nommé avocat général, membre du congrès, juge de la cour suprême du Tennessee; mais il se dégoûta bientôt de cette carrière qui s'ouvrait pourtant si brillamment devant lui; abandonnant la robe comme il avait déjà abandonné la soutane, il reprit son épée. Il retrouvait sa véritable vocation.

S'il aimait la liberté, il aimait aussi l'action et le mouvement, il avait surtout soif d'aventures. Il était brave, téméraire même, mais altier, violent, emporté, obstiné, presque entêté. Les émotions d'un danger personnel devenaient de temps en temps un véritable besoin pour lui; quand elles lui manquaient, il les faisait naître. Restait-il quelque temps sans guerroyer contre les Indiens, il se battait avec ses compatriotes. Heureusement pour lui, il fut nommé major général des milices, et la guerre de 1812 lui fournit de nombreuses occasions de laisser sa fougue et de satisfaire ses passions. Ses victoires sur les Crecks et les Semmoles, excités et soutenus par les Anglais, le rendirent bientôt célèbre. Les sauvages le surnommèrent la *flèche acérée*, et ses soldats lui donnèrent le sobriquet, devenu depuis si populaire, de *Old Hickory*.

En 1815, il atteignit à l'apogée de sa gloire militaire. L'habile chef de partisans devint un général consommé. Le président Madison s'avança de défendre la Louisiane menacée, il accepta sans hésiter cette mission difficile. Dans sa vie aventureuse il s'était accoutumé à ne rien croire impossible; il pensait, à dit de lui un de ses panégyristes, qu'entre hommes comme entre pays, celui-là peut le plus, qu'il veut le mieux. Une flotte anglaise venait de débarquer nuit à dix mille hommes d'excellentes troupes devant la Nou-

velle-Orléans. Quand il y arriva, il n'avait que trois mille hommes, et les habitants, paraissaient disposés à se rendre. D'abord il se fit ce qu'il s'était déjà fait dans la guerre contre les Indiens, c'est-à-dire dictateur. Il viola les lois, mais il sauva la ville et la province. Après deux attaques infructueuses, l'armée anglaise fut obligée de se rembarquer en laissant deux mille morts et son général sur le champ de bataille. Cette victoire inespérée valut au général Jackson une immense popularité. Condamné à mille dollars d'amende par un juge qu'il avait exilé arbitrairement, il paya cette somme de ses propres deniers. Toutes les tentatives faites pour la tenir, ajoutèrent à l'éclat de sa gloire. « Souvenons-nous, » s'était écrit M. Clay dans la chambre des représentants, que la Grèce eut son Alexandre; Rome, son César;

l'Angleterre, Cromwell, et la France, Napoléon. » Quel éloge qu'une pareille attaque!

À dater de cette époque, André Jackson devint des personnages les plus considérables des États-Unis, le chef du parti démocratique. En 1829, on commença à parler de lui pour la présidence; en 1832, M. John Quincy Adams l'emporta sur lui à une assez forte majorité; mais en 1829, il triompha à son tour de M. Adams. Le 4 mars de cette année il fut inauguré président des États-Unis. Réélu en 1835, il a suivi l'exemple donné par Washington et par Jefferson, de ne pas briguer une troisième présidence; il est rentré volontairement dans la vie privée, après avoir été pendant huit années le chef tout-puissant de la démocratie américaine.

Trois grands faits dominent les deux présidences du géné-



(Le général Jackson, décédé à Nashville, le 8 juin 1845.)

ral Jackson : ses luttes avec la Banque, la Caroline du Sud et la France. Il vit, à tort ou à raison, dans la Banque des États-Unis, le germe dangereux d'une aristocratie future, et il la détruisit, à la grande satisfaction du parti démocratique. La Caroline du Sud semblait, en 1852, vouloir, à propos d'une question de tarif, déchirer avec l'épée le pacte fédéral. Sa vigueur et sa modération écartèrent heureusement ce danger. Enfin, les États-Unis réclamaient de la France une somme de 25 millions. Mais la chambre des députés refusa de ratifier les engagements pris par le roi Louis-Philippe; il le menaçait avec une insolence qui eût mérité un châtiement exemplaire et qui obtint du ministère et de la majorité une humiliante soumission.

Le général Jackson n'était pas sans défauts; mais il pos-

seyait de grandes et rares qualités. S'il ne parvint pas toujours à dompter ses penchants naturels, s'il manqua souvent de la modération, de l'impartialité, de la dignité qui conviennent au représentant d'une grande nation, si son humeur fougueuse et son caractère entêté l'emportèrent quelquefois au-delà des bornes des convenances et même des lois, sa loyauté, son intégrité, son patriotisme, sa valeur, les services qu'il a rendus à son pays, lui assurent une glorieuse immortalité. Peut-être eût-il le tort d'inaugurer aux États-Unis l'ère des gouvernements de parti. Mais qu'on ne l'oublie pas, ce ne fut ni par ambition, ni dans son intérêt personnel, ce fut par conviction et dans l'intérêt de son pays qu'il protégea avec tant de fermeté et de constance le parti démocratique ou radical contre le parti fédéraliste ou aristocrati-

consciences. Qu'elles aient été fausses ou justes, ses opinions étaient consacrées. Qui oserait les lui reprocher ?

« J'ai visité plusieurs fois la *Maison blanche*, écrivait-il, y a dix ans, un touriste (White-House), c'est ainsi que se nomme le palais du président. Jackson est un homme de soixante-cinq ans, d'une taille élevée et d'une constitution forte en apparence ; on voit que l'énergie nerveuse l'emporte chez lui sur la force musculaire. Personne ne supporte mieux la fatigue que Jackson. Ses yeux, d'un bleu foncé, recouverts de sourcils arqués et un peu saillants, ont une expression prononcée; lorsqu'ils s'animent, ils brillent du plus vif éclat. C'est alors que l'on reconnaît l'homme dont toute la vie a été une lutte triomphante. Il y a de la fermeté, de la résolution, de la pénétration dans tous les traits de sa physiologie. Ses cheveux, absolument blancs, se hérissent sur le sommet de sa tête, et cette singularité coiffure allongée l'ovale de son visage. Lui donne un caractère singulier. Il a de la politesse sans affectation, et joint à une affabilité toute républicaine cette dignité qui appartient aux hommes supérieurs. Lorsque je le vis pour la première fois, c'était un jour de grande réception ; un passager indisposé avait été altéré ses traits. Il voulait cependant faire les honneurs de sa maison, et s'acquitta avec un vrai courage de cette fonction empuisée et même difficile. Il m'accueillit également bien tous ceux qui se présentaient. Il m'oubliait pas que sa popularité dépendait du degré de considération et d'estime qu'aurait pour lui les classes populaires, et que la plus légère démonstration de honte le compromettrait. En un mot, il m'a semblé, dans cette circonstance, un diplomate fort habile.

« Rien de plus curieux et de plus nouveau pour un Européen que ces réceptions. Imaginez trois grands salons ouverts et remplis d'une foule si bigarrée, que jamais dans aucun *salon* de Londres ou de Paris vous n'avez rien vu de tel. Toutes les classes y sont représentées fort exactement, et pour l'âge, et pour le rang, et pour le sexe. Douzièmes de quatre-vingts ans, jeunes filles de quinze ans à peine épanouies ; vieux commodores avec leurs costumes militaires ; ministres étrangers chargés de croix ; fermiers aux gros souliers, accompagnés de leurs femmes, parées de robes d'indienne ; majors en blouses, exhalant sur leur passage une odeur nauséabonde d'eau-de-vie et de tabac ; des généraux, des membres du congrès, des forgerons, des menuisiers ; d'innocents tailleurs qui vont reconnaître eux-mêmes la coupe des habits qu'ils ont fabriqués ; enfin, des émigrés irlandais aussi bruyants et aussi malpropres que les tons toujours les classes inférieures de notre nation. Rien de tout cela ne rappelle l'Europe. C'est un pélem-pélem à plus rien recommander. Au reste, tout n'est que contraste à Washington ; vous traversez une campagne où apparaissent quelques maisons isolées, vous demandez où est Washington, on vous répond que vous y êtes depuis une demi-heure. »

Le général Jackson s'était retiré, ce se démantant de la présidence, à Nashville dans le Tennessee. Il y vint pauvre, mais aimé et honoré pendant les neuf dernières années de sa vie. Sa santé était depuis longtemps affaiblie par l'âge. Le 8 juin, dit le journal de New York du 17, il a expiré à l'Hermitage à six heures du soir. Il avait quatre-vingt-huit ans. Le plus noble vieillard est mort en pleine connaissance, disant dans le plus grand calme possible un éternel adieu à sa famille, aux amis qui étaient auprès de lui, à ses domestiques, et manifestant la plus grande confiance dans l'heureuse immortalité qui l'attend dans un autre monde. »

## Histoire de la Semaine.

En voyant Paris déjà désert et plusieurs de nos ministres partis pour les eaux ou pour leurs terres, on se persuade mal aisément que la session ne soit pas close, et qu'il y ait encore, il est vrai dans un coin écarté, des législateurs qui fonctionnent. Pendant que les députés, regardant eux, la campagne comme terminée et la législature comme arrivée peut-être à son terme, se mettent en mesure de n'être pas surpris par une dissolution et par des élections, pendant qu'ils lancent des circulaires et provoquent la formation de comités électoraux, la chambre des pairs continue, elle, ses travaux et sa session, en parlant peu, en n'attendant pas, mais en votant beaucoup. Les projets sont aussitôt rapportés que présentés, aussitôt votés que rapportés. Nous ne savons si le métier est bien amusant, mais chacun est assez porté à convenir qu'il est rude aussi. Pour que le fardeau se trouve plus partagé, sept nouvelles ordonnances individuelles de nominations à la pairie, portant la date du 9 juillet, viennent d'être insérées au *Moniteur*. Les nouveaux pairs sont : M. le baron Buchet, lieutenant général ; M. Jayr, préfet du département du Rhône ; et cinq anciens députés non élus par leurs commettants, MM. le marquis de Portes, le vicomte Lemerrier, le baron d'Angosse, de Montpin et Aissou-Duperron. C'est, de compléter, trente-trois pairs nouveaux depuis le commencement de la session, et cela en sept *Moniteurs*. Il paraît certain qu'immédiatement après la clôture des Chambres, une tournée plus abondante sera mise au jour. Celle-ci ne sera pas composée de députés ayant échoué, mais de députés-séjournant au palais Bourbon. Pour peu qu'on tienne à la considération de la chambre des pairs, on doit lui souhaiter de recevoir dans ses rangs des hommes lui apportant une autorité et un renom comme ceux de MM. Guizot, Thiers, Barrot, Dupin, Billault, Lamartine, Dufrane, Hémissat, de Tocqueville ; mais jusqu'ici l'on ne cite que MM. Fouchon, Barbot, Montoron.

Le *Journal des Débats* avait annoncé que M. le ministre de la guerre avait autorisé les dix-sept élèves exclus l'an dernier de l'école polytechnique à passer leurs examens concurremment avec les élèves actuels, ce qui ne faisait perdre aux amnésités qu'une année. Toutfois cette nouvelle exprimait son regret de ce que M. le maréchal avait stipulé que

dans les différentes annotations dont la combinaison déterminait l'admission dans les services, et l'ordre dans lequel on est appelé à choisir parmi les carrières ouvertes, la conduite serait, pour les dix-sept élèves, portée comme *très-mauvaise*. Elle faisait observer avec raison que c'était là une amnistie laissant fort à désirer sous le rapport de la bonne grâce, et qu'il serait bien difficile aux dix-sept prétendus graciés d'arriver au but avec le sabot d'enrayage qu'on leur mettait par la note fatale. Tout cela était parfaitement juste. Mais malheureusement les discussions qui se sont engagées à la suite de l'annonce de ce fait ont révélé que l'erreur ministérielle était encore plus fâcheuse et plus grande que les *Débats* ne l'avaient dit et ne l'avaient cru. Des exceptions ont été faites parmi les dix-sept élèves dont la situation était identique ; quatre ont été maintenus sous le coup de l'expulsion ; treize seulement ont été admissibles aux examens, avec la condition que nous rapportons tout à l'heure, et après avoir dû imposer d'adresser à plusieurs reprises des prières aux membres du gouvernement et à d'autres personnages. Nous croyons ces moyens, dont nous ne discutons ni la dignité ni la convenance, plus faits pour détruire l'esprit de corps, ruiner une noble institution, y provoquer des intérêts égoïstes, que pour y perpétuer les sentiments qui ont animé toutes les générations d'élèves qui s'y sont succédés.

« Au collège de France c'était à deux professeurs qu'il s'agissait de donner la férule. M. le ministre de l'instruction publique, il y a peu de temps et à propos d'une pétition rédigée par des Marseillais, ennemis de la liberté d'examen, avait laissé voir qu'à son sens aussi il pouvait y avoir beaucoup à reprendre dans l'enseignement de MM. Michelet et Quinet. On a prétendu que M. Rossi avait pris de son côté à Rome, vis-à-vis de lui qui accordait le départ des jésuites, l'engagement au nom du ministère français de faire taire la voix ou de faire changer le ton de ces deux professeurs. Quoi qu'il en soit de cette dernière version, MM. les professeurs du collège de France, qui sont au nombre de vingt-huit, ont été convoqués en réunion générale pour dimanche dernier. Vingt-quatre membres étaient présents ; M. Lelonne président. Au commencement de la séance, il a été donné lecture d'une lettre de M. le ministre de l'instruction publique dans laquelle il se plaignait de l'enseignement de MM. Michelet et Quinet comme excédant les limites de leur programme et comme inspiré souvent par un esprit hostile au gouvernement. Conformément aux désirs exprimés par le ministre une proposition a été faite ; elle avait pour but de recommander énergiquement et expressément aux professeurs de ne pas s'écarter de leur programme. Cette proposition a été défendue par MM. Thénard et Michel Chevalier, et combattue par MM. Magenlie, Biot et de Portets. MM. Michelet et Quinet ont déclaré n'avoir rien à changer à la direction de leur enseignement. On a été aux voix sur la proposition, qui a été repoussée par 15 bulletins contre 11. Ensuite a été adoptée la résolution suivante, rédigée par M. Elie de Beaumont : « L'Assemblée accepte les explications de MM. Michelet et Quinet, qui déclarent ne pas s'être écartés de leur programme, et elle rappelle qu'aucun des membres du collège de France n'a jamais entendu se soustraire à l'obligation de se renfermer dans le programme présenté par eux et adopté par l'Assemblée. »

Le gouvernement avait publié des rapports de M. le maréchal Bugeaud jusqu'à la date du 50 juin. On lisait dans le dernier : « Un courrier extraordinaire venu de Ténés m'a apporté les meilleures nouvelles du Dahra. Mes trois lieutenants, MM. les colonels Pélessier, Saint-Arnaud et Ladmirault, séparés l'un de l'autre à grandes distances, s'expriment d'une manière uniforme sur la situation des choses dans cette contrée. Vous pouvez, disent-ils, regarder l'insurrection du Dahra comme entièrement vaincue. Partout les tribus s'empressent de remettre leurs armes à nos colonnes, et, sous prétexte de jours, les troupes rentreront dans leurs cantonnements autour d'Alger, ainsi qu'à Orléansville et à Ténés. M. le colonel Pélessier cite, comme l'ayant parfaitement secondé MM., etc., etc. On a été bien péniblement surpris quand, au lieu de cette analyse succincte et de ces nouvelles si agréables que M. le maréchal Bugeaud regardait comme les *meilleures*, on en a vu le récit détaillé dans les journaux publiés à Alger : « M. le colonel Pélessier s'occupait à poursuivre les Ouled-Riah, tribu qui n'a jamais été soumise, parce que les pays qu'elle habite renferment d'immenses cavernes, véritable labyrinthe où se serait le comble de la folie d'essayer d'engager des troupes assaillantes. Les Ouled-Riah, se voyant serres de trop près, coururent à leur refuge habituel. Ceci arriva le 18 juin, dans la matinée. Après avoir fermé les grottes, on fabrique quelques fascines que l'on enfouit et que l'on jette ensuite devant l'entrée des grottes. Après cette démonstration, faite pour indiquer à ces gens qu'on pouvait tous les asphyxier dans leurs cavernes, le colonel leur fit jeter des lettres où on leur offrait la vie et la liberté s'ils consentaient à rendre leurs armes et leurs chevaux. Ils refusèrent d'abord, puis ensuite ils répondirent qu'ils feraient ce qu'on leur demandait si l'armée française était préalablement éloignée. On ne voulut pas de cette condition inadmissible. On recommanda à jeter des fascines enflammées ; alors un grand tumulte s'éleva dans ces grottes ; on sut plus tard qu'on y défilait sur la part à prendre, et que les uns demandaient à se soumettre, tandis que les autres s'y refusaient avec opiniâtreté. Ces derniers s'échappèrent ; cependant, quelques-uns des dissidents s'échappèrent de temps à autre. Le colonel Pélessier, voulant sauver ce qui restait dans les grottes, leur envoya des Arabes pour les exhorter à se rendre ; les Ouled-Riah refusèrent de le faire. Quelques femmes, qui ne paraissent pas s'enfuir, mais leurs parents et leurs maris firent eux-mêmes feu sur elles pour les empêcher de se soustraire au mortel qu'elles avaient résolu de souffrir. Une dernière fois, M. le colonel Pélessier fit suspendre le jet des fascines pour envoyer dans les cavernes un parlementaire français ; celui-ci, accueilli par une fusillade, dut se retirer sans avoir rem-

pli sa mission. Ces différentes phases de la catastrophe avaient duré jusque dans la nuit 19 juin. Alors, à bout de patience et n'espérant pas pouvoir réduire autrement des fanatiques dont l'insoumission orgueilleuse était une instigation permanente à la révolte et qui étaient le noyau perpétuel de insurrections du Dahra, on rendit au feu toute son intensité. Pendant longtemps, les cris des malheureux que la fumée allait étouffer retentirent douloirement à nos oreilles ; puis on n'entendit plus rien que le petillement des bois verts qui formaient les fascines. Ce silence funèbre en disait assez. On entra : 500 cadavres étaient étendus çà et là dans les cavernes ; on envoya visiter les grottes et sauver ceux qui respiraient encore ; on ne put en retirer que 150, dont une partie mourut à l'ambulance. » Cette partie fut malheureusement de beaucoup la plus considérable, car l'*Echo de l'Atlas* nous apprend que trente-sept seulement ont survécu. L'opinion publique s'est prononcée sur ces faits avec horreur ; la tribune de la chambre des pairs en a immédiatement retenti, et M. le ministre de la guerre a dit qu'il voulait encore donner de leur exactitude, mais que s'ils se confirmaient, il les désapprouverait en les déplorant.

« Nos feuilles officielles ont annoncé que l'empereur Abderrahman avait enfin ratifié le traité de Lalla-Maghrina, et cela a été dit en termes assez vagues pour laisser croire que cette ratification aurait eu lieu sans restriction, sans modification ; c'est ce qui est contesté par la presse anglaise. Voici ce qu'a immédiatement répondu le *Standard* : « La nouvelle publiée par un journal du matin, annonçant que l'empereur de Maroc a ratifié le traité conclu avec le général Delarue, a causé une grande surprise parmi les intéressés au commerce de la côte de Barbarie. Cette nouvelle, il est vrai, n'est pas positive ; mais elle implique à coup sûr que l'empereur, non seulement est convenu de la ligne de démarcation entre ses domaines et Alger, mais encore des dispositions commerciales qui donnent des avantages spéciaux aux Français sur tous les produits entrant au Maroc par terre. Or, les lettres dont nous avons parlé hier, reçues de Mogador par la maille péninsulaire, affirment clairement que le traité concernant les limites a été finalement agréé, à la satisfaction mutuelle des parties ; mais que les dispositions commerciales du traité original, accordant des privilèges spéciaux au commerce français par la frontière de terre ont été abandonnées ; conformément à cette version, trois décrets successifs, modifiant les droits d'entrée imposés aussitôt après le bombardement français, ont été publiés par ordre royal de Méquinez, le dernier le 22 ou le 25 juin, les lettres de Mogador étant du 24. »

On assure du reste qu'il est question d'accéder après de la personne même de l'empereur de Maroc un chargé d'affaires qui résiderait à Méquinez. Jusqu'ici, les nations européennes ont été représentées au Maroc par des agents ayant le titre de consuls généraux chargés d'affaires, et qui ont eu leur résidence à Tanger, ville du littoral, distante de près de trois journées du centre de l'empire. Cette situation a présenté souvent de graves inconvénients ; les consuls, ne pouvant communiquer directement avec le chef de l'Etat, sont obligés d'employer l'intermédiaire des pachas qui transmettent avec lenteur leurs dépêches, ou les présentent sous un faux jour. On a vu la preuve de ces faits lors des difficultés survenues entre la France et le Maroc, et plus récemment encore lors de la conclusion du traité de paix. Si ce projet était mis à exécution, les nations européennes auraient, indépendamment d'un consul à Tanger, un chargé d'affaires à la cour de l'empereur.

« M. le duc de Montpensier est allé visiter le bey de Tunis, par qui il a été courtoisement accueilli. Une garde d'honneur, prise dans l'armée du bey, avait été mise à la disposition du jeune prince, pour qui les fêtes se sont succédées. Le prince n'a pas été peu surpris, en visitant le palais de la Goulette, de trouver les murs décorés de gravures représentant les grandes journées militaires de l'empire.

« La même surprise était réservée au second fils du turc, le jeune prince Constantin, qui voyage en ce moment en Turquie et qui, l'après les constans de Constantinople du 25 juin, après avoir visité le canal de cette ville, où sont conservés l'épave de Tamerlan et le sabre d'Abou-Bekr, s'est rendu au vieux sérail et a trouvé dans une longue galerie plusieurs centaines d'aquarelles formant une histoire des guerres de Napoléon.

« M. de Cipayre, ministre de France au Mexique, M. Goury, secrétaire de la légation, ont été en butte à une attaque et à des outrages de la part d'une partie de la population de Mexico, qui ont un caractère d'autant plus grave que les excès auxquels la population s'est livrée ont été commis en présence d'un magistrat, l'alcade auxiliaire d'un quartier de la ville. L'officier commandant la patrouille attirée par le bruit de la scène, loin de prêter secours à M. de Cipayre, l'a grossièrement insulté et l'a arrêté comme un malfaiteur. On assure que M. de Cipayre a, dans une note énergique, demandé la mise en jugement de l'alcade, la destitution de l'officier et le renvoi devant les tribunaux criminels des hommes qui se sont rendus coupables de mauvais traitements à son égard et à l'égard de M. Goury.

« Encore un fâcheux incident en Irlande. Quelques paysans s'étaient rendus à Graward après leur travail, pour danser autour d'un feu de joie qu'un propriétaire du voisinage avait fait allumer. A leur retour, ils rencontrèrent sur la route une voiture où se trouvaient des agents de police. Sans provocation aucune, sans qu'ils fussent en état d'ivresse, un coup de feu fut tiré sur eux, et un des leurs, père de famille, tomba mort. Une enquête a été commencée, et les magistrats ont décidé que des poursuites se seraient dirigées contre les constables qui se trouvaient dans la voiture, et que provisoirement ils seraient suspendus de leurs fonctions jusqu'à leur jugement.

« A Guernesey, des rixes entre le peuple et la troupe ont duré deux jours. Le général Napier, qui était intervenu, a reçu un coup de bâton du fils d'un joyailler nommé Barbé. Ce jeune homme a été arrêté.



\* Les feuilles anglaises avaient fait venir l'eau à la bouche des créanciers du père Mathieu, l'apôtre de la tempérance, en publiant que la souscription ouverte pour payer ses dettes avait produit la somme nécessaire; il n'en est rien. On n'a pu distribuer qu'environ dix-huit pour cent. L'insolvabilité du père Mathieu vient en partie des frais que lui a occasionnés la location du théâtre de Covent-Garden pour y prêcher sa doctrine.

\* On a reçu en Angleterre des nouvelles fâcheuses du Cap de Bonne-Espérance, jusqu'à la fin d'avril. Depuis le commencement du mois les hostilités étaient de nouveau engagées entre les Boers (les descendants des colons hollandais) et les Griquas (indigènes bêtards), qui sont sortis vainqueurs d'une première lutte; des deux côtés, la guerre se fait avec barbarie; on ne fait pas de prisonniers. On craint que les troupeaux anglais ne soient amenés à prendre part à cette lutte.

\* On a, par le *Rocheater*, des lettres et des journaux de New-York du 21 juin. En voici le résumé succinct: « Plusieurs meetings publics ont eu lieu pour payer un juste tribut d'hommages à la mémoire du général Jackson. — On disait que M. McLane de Baltimore avait été nommé envoyé spécial en Angleterre, et qu'il devait partir le 15 juillet. — Un incendie a éclaté à Fayetteville le 15 juin; la moitié des habitations a été réduite en cendres. — Un changement important s'est opéré dans les relations politiques du gouvernement de Venezuela. L'indépendance de ce pays a été reconnue par l'Espagne, et un traité de paix a été conclu entre les deux nations. Les négociations ont été conduites par le représentant de Venezuela à Londres, M. Fortique; il fut appelé à une conférence à Madrid, où le traité se conclut le 50 mars dernier. »

\* Dimanche 15, des services funèbres ont été célébrés à Paris et à Dreux en commémoration de M. le duc d'Orléans, de la mort duquel ce jour était le troisième anniversaire. L'inauguration de la statue du prince dans la cour du Louvre est renvoyée aux jours de juillet. — On espère que l'érection de ce monument déterminera l'architecture de la liste civile à compléter la décoration de la cour où il doit prendre place. — On annonce, du reste, qu'il s'est décidé à faire passer la place du Carrousel, et que le mode adopté est le pavé en grès piqué et long.

\* La séance extraordinaire de l'Académie française, qui devait avoir lieu le premier jeudi de juillet, a été renvoyée à l'automne. Mais, sur la proposition de M. de Pongerville, il a été décidé que les sommes accordées pour les prix Montyon seraient payées immédiatement.

\* Le bourg de Thuisy, qui était après Corbe le plus riche et le plus industriel du canton des Grisons, vient d'être dévoré par un incendie. Ce n'est plus, dit la *Gazette de Bâle*, qu'un monceau de cendres.

\* Dans un bulletin où nous avons plus de morts à enregistrer qu'en tout autre, il ne sera pas déplacé de mentionner une pétition qui vient d'être adressée au roi sur le danger des inhumations précipitées. Nous y voyons qu'en 1845, en moins de sept mois, quatre personnes dont le décès avait été constaté sont revenues à la vie au moment où l'on allait les inhumier, et qu'en 1844, en moins de huit mois, six résurrections pareilles ont eu lieu. L'auteur de la pétition, M. Leguérin, continue en ces termes: Depuis 1855, il y a eu, à ma connaissance seulement, quarante-six cas d'enterrement plus ou moins précipité auxquels, je le répète, le hasard à la fois souvent m'a empêché. Vingt et un individus se sont réveillés d'eux-mêmes au moment où on allait les porter enterre; neuf par suite des soins que leur prodigua un trop rare taudis; quatre par suite de la chute du cercueil; deux par suite de la suffocation dans le cercueil; trois par suite des piqûres faites en épiquant le linceul; sept, y compris le fils d'un employé des contributions indirectes du département de la Seine, par suite de retards non calculés dans la cérémonie des funérailles. Et le décès de tous ces citoyens avait été officiellement constaté!

\* Au général Jackson, auquel une notice spéciale vient d'être consacrée, il nous faut ajouter dans ce nécrologe: M. Bourdeau, pair de France, ministre de la justice sous la restauration; — M. le lieutenant général comte de Sparre, pair de France, inspecteur général et président du comité de cavalerie; — M. le duc de Marner, député de la Haute-Saône; — M. Lavaillant, ancien député de la Loire-Inférieure; — M. le lieutenant général Cordelier-Delauve, revêtu de ce grade dès le 1<sup>er</sup> octobre 1795, le second sur la liste de nos officiers généraux, et le seul peut-être qui, par fidélité aux principes du temps où il a servi, n'ait jamais été décoré; — enfin M. le général Blein. — L'armée russe, de son côté, a vu mourir, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, le général d'infanterie Ilesoff, directeur général des colons étrangers de la Russie méridionale. Ce vétéran avait servi sous quatre souverains différents: Catherine, Paul, Alexandre et Nicolas. Il avait fait la plupart des campagnes en Italie, en Suisse, en Autriche et en Turquie. C'était un des officiers généraux les plus estimés de l'armée du tsar.

### Courrier de Paris.

Vous savez la grande nouvelle: Célimène nous a quittés; Célimène est partie à l'improviste, en carlini, sans un adieu, sans un sourire, sans un regret! Elle n'a jeté son adieu ni à Danus, ni à Valère, ni à M. le commissaire royal, elle a pris un passe-port et le visa du consul de Russie, et à l'heure où nous écrivons, elle est à Vienne, à Varsovie, déjà peut-être à Saint-Petersbourg. Est-ce caprice, dépit, honte, ennui de sa grandeur, dédain de ses succès? aurait-elle rêvé de plus hautes destinées sur la terre natale des Ellsabeth et des Catherine. Est-ce l'ambition ou l'amour qui vous fait courir ainsi, ô Célimène? Partirez-vous trop pesamment, ô Elmire, le poids du lien qui vous unit à ce pauvre

vieux Orzon qu'on appelle, je ne sais trop pourquoi, le Théâtre-Français?

Voilà ce que nous ignorons encore et ce que vous nous apprendrez un jour, car vous nous reviendrez, belle Angélique! comme nous sont revenues les Guiti, les Tagioni, et les Elstler, cousue de toulles, chargée de diamants, j'y consens volontiers; mais les applaudissements que nous vous prodiguons, enfant gâtée que vous êtes, ce suffrage de chaque jour, qui est la vie de l'artiste et de son talent, cet intérêt de tous les moments et pour toutes les tentatives, ces couronnes enfin que vous allez chercher si loin, ces couronnes-là ne se pressent, ne se décernent et ne se conservent qu'à Paris, vous le savez bien, mademoiselle Plessis! — La morale de tout ceci, c'est qu'une des grandes séductions de la vie dramatique, c'est le voyage en Russie. Que de choses, hélas! n'aurions-nous pas à dire là-dessus, mais les *petites misères* de l'intra-muros nous réclament.

Une, deux, trois actrices devant la justice; le Gymnase, le Vaudeville, et la Comédie-Française comparaissent à la barre consulaire dans la personne de trois de leurs amoureuses! Je demande mes châles, s'écrie mademoiselle Figeac; Je viens d'égayer ma fille, dit madame Désirée; Rendez-moi les armes! s'écrie la troisième, une douce Agnès aux yeux bleus, une candide Marianne au maintien timide; et on regarde, on s'étonne, on s'indigne de cette ardeur guerrière, on s'attend à quelque complication dramatique et cependant c'est simple comme bonjour. Il s'agit d'un petit billet souscrit par mademoiselle D... à sa coëffurière, lequel billet protesté, enregistré, signifié et le reste. Vous voyez d'ici les huissiers et recors se présentant au domicile de la débitrice. O surprise! la première grille qui s'allonge, recula d'épouvante, il y eut suspension d'inventaire. Saisir n'importe quel, à la bonne heure! mais saisir n'importe où, c'est excessivement dangereux. Pas la plus légère dentelle, pas un bonnet, pas un ruban. *Ce ne sont que mensonges, ce ne sont que espérances.* Le bouton était un arsenal, il y avait un lit de camp dans la chambre à coucher. Étais-ou chez une actrice, ou chez un capitaine de carabiniers. Dans le doute les huissiers se abstinent jamais; ils sortent dans l'attirail des quatre officiers de Malborough, et le tribunal vient de déclarer le tout de bonne prise. Ah! ce n'est pas la justice qui dira jamais:

A la beauté rendons les armes.

Plus heureuse, mademoiselle Figeac a obtenu la restitution des siennes, c'est-à-dire de ses cachemires. Quant à la mère de mademoiselle Désirée, qui réclamait la restitution de l'engagement contracté par sa fille avec M. le directeur du Gymnase, on l'a priée de repasser.

La vue d'une autre comédienne, traduite pour cause de mendicité en correctionnelle à l'école de l'auditoire de l'endroit, qui n'y vient guère que pour rire. Hélas! trois fois hélas! celle-là ne réclame pas de cachemires, elle ne demande plus qu'on rende les armes à sa beauté, ce qu'elle sollicite et implore, c'est le lit et le pain de l'hospice. L'a-t-elle obtenu? Nous n'oserais l'affirmer, et pourtant elle s'appelle Mazurine, non n'ou qui aurait dû la préserver de la misère, car il a été célébré pendant cinq ans, le nom de son frère mort sur les planches et pour nos menus plaisirs. Délicieux mime, charmant danseur, Mazurine fut certainement le plus spirituel sauteur dont le peuple ait gardé la mémoire. Il était sans rival, même parmi les suzes. Il eut jong, par dessus jambe, le vrai *joeko* du jardin du Roi, lequel, bon au mal an, figure au budget pour quelque cent écus. Mais, j'y songe, est-ce que la pauvre sœur de Mazurine ne se travaillait pas à sa toilette? — Impossible! l'héritage d'un suze, il y a trop de beaux parents au droit. — Pour peu que vous ayez le loisir de philosopher, je vous recommande aussi le père Clapon, le chiffonnier de la rivière; il a repêché la crose de l'archevêque et la couronne de Westphalie, tombée dans l'eau, à ce qu'il paraît, et, pour deux bouts de corde repêchés aussi (Dieu sait à quelle intention!), on vous lui fait son procès. Ah! s'il avait gardé la couronne... mais il l'a rendue.

Cependant les lis ont filé leur plus belle toilette, les roses ont rompu le petit bouton vert qui les retenait captives, mille doigts invisibles ont tissé la parure des géraniums, les jasmains et les camelias agitent leurs tiges chargées de parfums. Il est temps de vous conduire à la fête des fleurs qui se célèbre annuellement dans la salle de l'Orangerie au Louvre. Cette année encore, les fruits ont été admis à concourir. On a beaucoup admiré les grosselles-cerises de M. Souchet. Quel grain et quel coloris! Quant aux fraises de M. Janin, elles ont donné lieu à des démonstrations inquiétantes. M. H. de B., lin gourmet et fin connaisseur, s'est obéï jusqu'à demander par trois fois des échantillons qu'il goûtait à merveille sésion tonante, ce qui donnait à la galerie une exposition dans l'exposition, celle d'un monsieur mangeant des fraises sans cuiller et en besicles. Il faudrait aller jusqu'à Chiras ou Bagdad pour trouver des roses comparables à la collection de M. Verdier; les géraniums de M. Thibaut ont arraché tous des *Alah* au seul mahométan qui se trouvait dans la salle. Ces deux horticulteurs ont reçu la médaille. La même distinction a été accordée à M. Souchet pour sa collection de plantes fleuries en tous genres, et à M. Rytkoff pour ses plantes rares; tel de ces magnifiques produits n'attend plus qu'un non pour jouir en plein de la célébrité qui lui est due; on sait que l'usage autorise l'inventeur à lui donner le sien; mais comment se résoudre à appeler une fleur, *Rytkoff*?

On vient de découvrir une antiquité dans le Champ-de-Mars, je m'empresse d'ajouter dans le Champ-de-Mars de Paris. La trouvaille n'est pas le résultat d'une fouille. C'est une statue qui était parfaitement debout et ignorée; un affreux badigeon y rit, dans la main d'un Vandale l'avait enduite, dérobait sa beauté à tous les regards, et il a fallu la succession d'aveuses dont nous jouissons cet été pour lui rendre sa nudité première. Au premier re-seignement communiqué par un invalide, M. le directeur des Beaux-Arts est accouru, et, sur l'éveil donné par son admiration, les antiquaires, les amateurs et les non-amateurs, les curieux et les badauds d'ac-

courir à leur tour. C'est Hercule, a dit l'un, Hercule saisisant la chèvre Amalthee par les cornes. — Mais il n'y a ni cornes ni chèvre, objecta judicieusement un passant. — La chèvre n'y est pas, c'est vrai; mais elle devrait y être. — C'est juste, crièrent les assistants d'une voix unanime. — Va donc pour Hercule, et attendons la première averse pour nous rendre Amalthee. Une circonstance bizarre agitée à la singularité de cette découverte. Dans son almanach pour la présente année 1845, Matthieu Laensberg l'avait prédite, et dans ce style énigmatique et concis qui prête tant de charme à sa lecture; nous lisons et vous lirez vous-même, page 25: *Étéplieur, découverte d'une statue.*

Nous serions autorisés suffisamment à vous parler des eaux de Spa, de Bade et de Homburg, car, vu la saison et les Parisiens qui y abondent en ce moment, ce serait encore vous entretenir de la capitale; ajournons, et pour cause, ce commérage à samedi prochain; aussi bien voici une lettre qui nous arrive, et peut-être, lecteur légitime, ne serez-vous pas fâché d'en prendre connaissance. C'est un autographe de M. de Voltaire, rien que cela! et *l'Illustration* se flatte de vous en offrir la primeur.

« A M. de Brantes, magistrat à Lausanne.

« M. Dubochet est bien heureux. Il y a plaisir à être mort quand on a son tombeau couvert de vos fleurs. J'y ai, mon cher monsieur, avec un plaisir extrême cet élogé qui fait le vôtre. Vous trouvez donc que je suis trop poli avec des esclaves! il n'y avait pas moyen de reprocher leurs fers à mes esclaves si gais qui dansent avec leurs chaînes. J'y mis le bonnet de la liberté sur ma tête, mais je fôte honnêtement de jolis esclaves que j'aime. Vous voulez donc aussi, mon cher philosophe, vous mêler d'être malade, et vous avez en accident ce que j'ai en habitude; guérissez vite; pour moi, je ne guérirai jamais; je suis né pour souffrir. Votre amitié et un peu de casse me soulagent. J'y chez moi M. Bertrand de Berne, et le m'en vante. M. le Banderet Freydenrick me paraît un homme bien estimable, mais mes maladies ne me permettent pas de joindre de leur société, autant que je le voudrais. Je ne sais si j'aurai la force d'aller jusqu'à Berne, mais vous me demandez celle d'aller à Mourion. On dirait douze chants dont vous m'avez parlé sont une rapsodie abominable; ce n'est point là, Dieu merci, mon ouvrage. Il est en vingt chants, et il y a vingt ans que j'avais oublié cette triste plaisanterie qui me fait aujourd'hui bien de la peine. — Vale, amice.

« Aux Délices, 6 juillet 1756. »

Tomber de la prose de Voltaire dans celle de messieurs de la Galeté et dans le canal Saint-Martin, quelle chute! Et comment allons-nous nous tirer de là?

« Ohep! jstitt... hola, vous autres! et allons donc, *fainquants*, quelles histoires! » — Ainsi commence le *Canal Saint-Martin*, et il est bien long; nous abrégons beaucoup. Nous sommes donc dans un chantier. Foule d'ouvriers, ravageurs, naufrageurs, barbotteurs, canotiers, seieurs de long, valeurs de toute sorte de choses, en blouse, en bourgeois, et quels bourgeois! en casquettes, et quelles casquettes! Voici M. Galon, M. Lonchon, M. Pique-Vinagre; noms de fantaisie, noms pittoresques! et le langage, et les gestes, et les poignées de main, et les accolades, tableau animé et frappant! Maintenant nous allons tâcher de saisir et d'extraire de l'argot de ces messieurs ce qui il nous importe de savoir.

M. Laroche, le maître de céans, absent jusqu'à tantôt, à un caissier et possédant de sa main, qu'il m. Martial accable de visites et de bonquets, et caissier, un jeune mademoiselle, M. Martial aime la caisse, et si bien qu'il aiment de la voler sous son yeux. C'est sur ces entrefautes qu'arrive, pelé sur son bateau, le père Laroche, qui est tout le contraire de ce que vous avez pu croire. Laroche n'est pas le père de Clarisse, Laroche est un ex-négrier; la fortune qu'il possède, il la volée, et, pour se la procurer, il a assassiné toute une famille. Si je vous dis maintenant qu'au fond du portefeuille enlevé se trouvaient des papiers qui établissent la preuve de tous ces crimes, vous comprendrez comment Laroche, auquel nous rendrons tout de suite son véritable nom, Pierre Bénard, se voit à la merci de M. Martial, dit l'abbé. Pour sortir de ce mauvais pas, Bénard offre Martial sur son bateau et lui dit: « Qu'exiges-tu? — 200,000 fr. et la main de ta fille. — La réplique est muette et terrible. Bénard frappe du pied, et, crac, le bateau s'enl'ouvrant engloutit Martial dans les profondeurs du canal. Clarisse a tout vu; c'est le petit bout du doigt de Dieu qui se montre. Cependant, comme il faut multiplier les complications, Martial n'est pas noyé; il a été repêché par le naufrageur Harbillon, le Terre-Neuve de ces temps, en attendant ceux que M. le préfet de police nous a promis. Son apparition est un coup de foudre, et cette fois Pierre Bénard consent à tout. Oui, mais Guillaume, le vrai père, se révolte; il insulte et provoque Martial. — *Vue du désespoir de Guillaume, prise des bords du canal.* — Eh! non brave homme, de quoi te mêles-tu? Tu nous embarrasses excessivement la pièce avec les tapageations et les colères; on n'aura besoin de toi qu'un dénouement, dépêche-toi de nous donner un jet de dessin et va-t'en. — Martial ne s'est pas battu et ne se battra pas. Il a bien autre chose à faire, il va épouser et toucher la dot, car Clarisse comprend les dangers qui menacent son père, et elle se sacrifie. Le crime triomphe sur toute la ligne, et Guillaume est dans les fers! Patience, la chance revient à la vertu. Un complice de Martial l'a dénoncé à la justice, et Barbillion, fidèle à son métier de sauveur, vient d'arracher Guillaume à ses fers. La police dit au criminel le fameux *sauvez-moi!* Pierre Bénard a profité de la confusion pour se brûler la cervelle, et Guillaume suit sa fille au caissier. Drôle de famille! Le succès a été étonnant. Jamais le canal Saint-Martin n'avait entendu pareille tempête retentir sur ses rivages. C'est un mélodrame très-proprement bûché. On a nommé M. Dupuyet et Cornon.

Pour clore, vous parlerai-je de deux imperceptibles vaudevilles, joués, 1<sup>o</sup> la *Contre-Basse*, au Palais-Royal;

2<sup>e</sup> le Troisième Mari, au théâtre de la Bourse. Ce Troisième Mari n'est pas autre chose que la chanson de Béranger, dérangée en vaudeville.

Madame Albert rentrait dans cette pièce, et avec beaucoup d'applaudissements. Quant à la Contre-Basse, elle procède d'un air de Guillaume Tell : O Mathilde! idole de mon âme!—La pièce est ornée d'un lion pour rire, qui s'appelle Belœil, d'un amoureux qui s'appelle Alfred, d'un oncle férocé et mystifié, et d'une pupille, dont le nom se termine en a. On cause, on



Théâtre de la Gaîté. — Le Canal Saint-Martin, 3<sup>e</sup> acte.)

chante, on joue l'air en question, on se fâche, on se raccommode, et M. Alfred épouse mademoiselle Clara ou Irma. C'est le cas de dire avec Arlequin : *Frinis corona taupus*, c'est-à-dire, la fin couronne les taupes.

A propos de mystification, il y en a une qui dure depuis trop longtemps pour être bonne. Deux nouveaux inculpés viennent encore de répudier toute espèce de paternité au sujet de la Tour de Babel. Ne serait-il pas temps d'en finir avec cet ennuyeux donjon ? Qu'en pense M. Samson de la Comédie-Française ?

PAROLES DE M. BONHOMME.

# LE PRINTEMPS.

MUSIQUE DE M<sup>lle</sup> EMMA SINGEL

*Allegretto. 8<sup>e</sup>*

PIANO.

CHANT.

*loco.* Voi - - ci le prin - - temps Viens fuy - ons aux champs Mon an - - - ge L'ar - bus - te flé-

*Cres.* tri En bou - quet fleu - - - ri Se chan - - - - ge Viens nous fou - le - - rons Mous-

*Dalce.*

ses et ga - - zons Pleins d'om - - bre Le long des sen - - tiers Bor - - dés d'é - glan-

*Cres.*

tiers sans nom - - - bre Bor - - dés d'é-glan - - tiers Sans nom - - - bre.

2<sup>e</sup> COUPLÉ. Dieu du haut du ciel Re - - pand séve et miel Aux cho - - ses Qu'on doit être heu - - reux A  
 cueil - lir à deux Les ro - - ses Et puis quel plai - - sir D'er - - rer de cou - - rir En - - sem - - ble Au  
 fond des grands loix Qu'a - - ni - me la voix Du trem - - ble Qu'a - - ni - me la voix Du trem - ble.

3<sup>e</sup> COUPLÉ. Et tan - dis qu'aux fleurs La ro - sée en pleurs Scin - - til - - le Dans le vert luis - son L'a -  
 mou - reux pin - sou Ba - - bil - - le Mais si dans les airs Tout est doux con - - certs Et flam - - me Qui  
 di - ra l'é - - moi Qu'au - - ra près de toi Mon à - - me Qu'au - - ra près de toi Mou à - - me.

Procédés d'E. Doyez.

### Obsèques de l'amiral Gourbeyre.

Nous nous sommes borné à annoncer la mort de M. le contre-amiral Gourbeyre; mais ce que nous n'avons pas dit, ce

se peignit sur tous les visages; le deuil couvrit toute la population, et une prière unanime s'éleva vers le ciel pour celui

La Gazette officielle de la Guadeloupe ajoute :

« Sans la difficulté des communications qui exigent un temps plus long que celui dont on pouvait disposer, toutes les communes de la colonie seraient accourues avec un zèle pieux pour rendre les derniers devoirs à l'homme du 8 février; pour accepter le legs que la mort venait de faire à leur pays. Toutes celles qui n'en avaient pas été empêchées par une impossibilité se sont fait représenter, notamment la Pointe-à-Pitre, dont la députation était arrivée dans la nuit; elle venait, au nom d'une ville détruite en deux minutes et ressuscitée en deux ans, acquitter la dette sacrée de la reconnaissance envers celui qui s'était associé à ses malheurs et fut le principal auteur de sa résurrection.

« Le 7, depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, le fort Richelieu, les navires de guerre mouillés sur la rade tirèrent le canon de demi-heure en demi-heure. Les verges des navires étaient en croix, les pavillons en berne.

« Le lendemain les mêmes salves furent tirées. Il avait été arrêté que le défilé serait enterré au fort Richelieu à côté du héros de Hohenlinden. L'église du Mont-Carmel était trop petite. M. le gouverneur par intérim, pour satisfaire à l'empressement de la population, avait décidé que le cortège irait successivement aux deux églises, en commençant par celle de Saint-François et finissant par celle des Carmes, la plus voisine du fort. Ce programme fut suivi et la ville entière se joignit au cortège composé des autorités, du clergé et de toutes les troupes de terre et de mer.

« Quand on approcha du fort, un salut de quinze coups de canon se fit entendre, et le passage au convoi. » Alors eut lieu, dit la Gazette officielle,



(L'amiral Gourbeyre, décédé à la Pointe-à-Pitre, le 7 juin 1845.)

« La veille de cette calamité, les habitants de la Basse-Terre surent que l'amiral était dangereusement malade; de ce moment une inquiétude générale, un besoin de ne pas croire à un malheur possible, entretenirent la ville dans un état d'anxiété difficile à dépeindre; le samedi matin, alors que chacun s'occupait de recueillir des nouvelles du gouverneur, les premiers glas se firent simultanément entendre des deux églises, et le canon au fort Richelieu, s'associant à cette manifestation de douleur, apprit à la population consternée l'immense perte qu'elle venait de faire dans la personne de M. Gourbeyre.

« Les magasins, qui, à cette heure, étaient déjà ouverts, furent immédiatement fermés. Une consternation universelle

qui, dans les mauvais jours du pays, s'était montré, avec un si touchant empressement, le bénéficiaire de tous. »

une séparation pénible que l'autorité militaire se vit dans la nécessité d'exiger, mais bien à regret. Les exigences du service le voulaient ainsi. Le fort contenait une grande quantité de poudre, dont la garde ne peut permettre de négliger un seul instant les règles de prudence et les règlements militaires. La moindre imprudence de la part des personnes admises dans le fort pouvait causer les plus grands malheurs ; il fallait donc limiter le nombre de ces personnes, et, dès lors, une grande partie de cette belle et nombreuse population, qui accompagnait religieusement le convoi, dut renoncer à être de près la tombe de son gouverneur bien-aimé.

« Arrêtée au pont-levis du fort, elle fut obligée de rétrograder, et vint couronner les glacis, d'où, silencieuse et recueillie, elle accompagna de la pensée le cortège dont elle avait été séparée. De là, ses yeux étaient constamment attachés sur cette fortification gigantesque qui s'élevait jusqu'aux nues que l'on nomme le Grand-Cavalier, et qui était le but que le cortège, après avoir gravi de nombreuses et escarpées rampe dans tous les sens, devait enfin atteindre... Là se trouvaient les tombes de l'illustre Richemont et de braves capitaines que notre terre a perdus ; le lieu du dernier repos de son gouverneur si universellement regretté. Le convoi s'était mis en marche à neuf heures ; il était pris de midi lorsqu'il s'est présenté devant le fort. Le commandant d'armes, s'adressant à M. le gouverneur par interim, a dit :

« Monsieur le gouverneur, le fort Richemont est prêt à recevoir le dépôt précieux que vous voulez bien lui confier. »

« M. le gouverneur par interim a répondu : « Monsieur le commandant, ce dépôt précieux, nous le conserverons ensemble. »

Et la foule s'est retirée morte et silencieuse.

## Les Deux Cousins.

### NOUVELLE MARITIME.

(Voir tome V, page 238, 234, 250, 266, 282, 291 et 309.)

### CHAPITRE VIII.

#### FIEVRE JAUNE.

Quand le docteur Esturgeon eut tâté le pouls de Montaignon :

« Je vous avis bien averti, lui dit-il, de ne pas continuer à courir par monts et par vaux, comme vous laissez depuis le tremblement de terre. Allons ! allons ! il s'agit d'appliquer un traitement éthyrique. Et surtout de la confiance, mon brave camarade, ne vous laissez point abattre. Un moral solide vaut mieux que toutes nos prescriptions. »

L'officier sourit en entendant le médecin accumuler ensuite les termes de dodonéité, d'entérite et d'hépatite destinés à lui donner le change.

« Je vois que j'ai la fièvre jaune, docteur, ne vous efforcez pas de me tromper ; mais le courage ne fait pas défaut, soyez tranquille. »

« On sait que vous n'en manquez pas, » répondit le docteur Esturgeon.

Tout en parlant ainsi, le chirurgien ne perdait pas de vue l'état de son malade et se préparait à faire une saignée générale dans le but d'établir le malade et de dégager un peu sa tête brillante comme un fer rouge.

Montaignon était couché dans le même lit où M. Desgalets avait rendu son dernier soupir. Autour de lui se trouvaient Emma, Julien, Calypso et les filles de couleur, attentives à ses moindres mouvements. Le commissaire passait à son chevet toutes les heures que lui laissait le service, mais elles étaient rares, car le prochain départ de la *Daphné* lui donnait un grand surcroît de travail. Maître Mathieu et Cartonnent virent aussi visiter leur officier ; les braves gens rentrèrent à bord désolés, l'équipage prit part à leur tristesse ; Montaignon, quoique sévère en service, était profondément estimé par les matelots. Il n'avait jamais infligé une seule punition à la légèreté, et s'était trop souvent signalé par son courage.

Tant à la mer qu'à Fort-Royal, pour n'être point l'homme populaire du gaillard d'avant. M. de Vaumourin se fit un devoir d'aller prendre congé du jeune lieutenant de vaisseau ; il le trouva moins abattu qu'il ne s'y attendait, mais cependant dans un état qui ne permettait point de le transporter à bord.

Montaignon demanda qu'on le laissât en tête à tête avec son capitaine.

« Commandant, lui dit-il, mon rétablissement est probable, je le crois, mais il est possible aussi que je succombe. »

« A Dieu ne plaise, mon ami, votre convalescence est prochaine. »

« Pardon, commandant, hier et aujourd'hui sont de bons jours, demain sera sans doute mauvais. Enfin, je vous prie de vous charger de ce pli que j'ai écrit à la débrouée la nuit dernière, pendant que la bonne mère Titine dormait au lieu de me veiller. »

« Vous avez commis une affreuse imprudence. »

« J'en conviens, mais il m'importait de laisser mes dernières volontés ; et si je dois mourir, je mourrai content de moi, j'aurai rempli tous mes devoirs. »

Le commandant jeta les yeux sur la missive ; elle était adressée au commissaire :

« Pourquoi vous servir de mon intermédiaire ? demanda-t-il. »

« Parce que je ne veux pas que M. de Portandic sache

que je le nomme mon exécuteur testamentaire avant qu'il soit arrivé à Brest. Vous connaissez d'ailleurs le règlement à cet égard. »

« C'est juste ; mais, mon ami, vous êtes sauvé. »

« Commandant, poursuivait Montaignon sans répondre, veuillez au besoin témoigner que je jouissais de toutes mes facultés lorsque je vous ai fait ce dépôt. Je suis moi-même dans une position exceptionnelle. Vous savez que mon départ peu après la mort de ma mère me plaçait dans la catégorie des mineurs. Un testament olographe lèvera toutes les difficultés. »

« Je vous promets tout ce que vous demandez, mon cher Montaignon, répondit M. de Vaumourin que l'insistance du malade forçait à se prononcer clairement. »

« C'est très-bien ! reprit ce dernier, je vous remercie de tout mon cœur. Il ne me reste plus qu'à vous demander votre protection pour mademoiselle Desgalets et son frère pendant la traversée de France. Ayez la bonté de leur laisser la jouissance de ma chambre à bord, malgré mon débarquement. »

« Vous n'êtes pas remplacé, mon cher Montaignon, et vos intentions seront remplies. »

« Les termes me manquent, commandant, pour vous témoigner toute ma reconnaissance. Encore une prière, pourtant : n'oubliez pas mon brave maître Mathieu. »

« Je vous l'ai promis. »

« Ni Cartonnent plus. »

« Il est porté pour l'avancement de faveur, à raison de sa belle conduite pendant le tremblement de terre. »

« Alors, commandant, bon voyage ! Et puis-je vous retrouver à Brest, si Dieu me prête vie. »

« Adieu ! mon cher Montaignon, adieu ! au revoir ! Venez nous rejoindre à la première occasion, et n'oubliez pas qu'il y aura toujours une place à mon bord pour un officier tel que vous. »

Le commandant emporta le pli qui contenait les dernières volontés de Montaignon avec mission de ne le remettre au commissaire qu'en arrivant à Brest. Le soir même la frégate fut prête à mettre sous voiles, Ernest de Portandic vint faire ses derniers adieux à son ami.

Alors eut lieu une scène déchirante ; Emma, pleurée à l'arrière, calme et fière, ne put se contenir. Elle prit la main déchirée de Montaignon et la serra comme pour ne plus la quitter :

« Non ! non ! je ne veux plus m'éloigner, s'écriait-elle, ma place est auprès de lui, auprès de mon époux, laissez-moi, laissez-moi, je ne l'abandonnerai point. »

« Emma, si vous m'aimez, consentez à partir, disait Montaignon, abattu par la violence même de son émotion. »

« Si je l'aime, Albert ! j'oserai le déclarer enfin, je le dirai tout haut ! Il fut un jour où j'hésitai, mais depuis que je l'appartiens, depuis que tu souffres, la pensée seule m'occupe. C'est pour toi que je prie nuit et jour. Albert ! je ne te laisserai point seul !... Albert !... »

Montaignon fit signe qu'il voulait parler ; Emma contint ses sanglots.

« Ernest, mon ami, je vous en conjure, conduisez-la dans sa famille ; remplacez-moi, veillez sur elle. Et vous, Emma, n'opposez point une vaine résistance, n'essayez pas de rester sur cette terre de malheur ! »

« Non ! non ! s'écria la jeune fille éplorée, je ne partirai pas. »

« Je puis mourir, que deviendrez-vous en ce pays ? »

« Mourir ! serait-il possible ? reprit la créole avec égarement en serrant pour la première fois l'officier entre ses bras. Mourir ! non ! non ! je ne veux pas le quitter, vous dis-je... laissez-moi ! »

Elle ne put supporter la lutte plus longtemps, et tomba évanouie sur le lit de l'officier. Montaignon baisa ses longs cheveux noirs, des larmes roulaient dans ses yeux jaunes et ternes. Les femmes de la case entraînèrent Emma hors de la chambre.

« Ah ! Ernest, murmura le malade. Sauvez-la, qu'on l'emporte ! Cette scène n'a fait mal !... J'ai souffert, je brûle... Emma !... Julien !... adieu ! »

Montaignon retomba sur sa couche en répétant les noms de Julien et d'Emma ; puis il fut pris d'un affreux délire.

Le docteur Esturgeon entra ; il ne cachait point les inquiétudes que lui causait l'état de Montaignon :

« Que diable d'est-ce étrange ! disait-il ; j'aurais juré ce matin qu'il était sauvé... Mais il est en voie de guérison, positivement. Voici un accès qui déroute le vieux praticien. Anormal ! extraordinaire !... Ah çà, comment cela se fait-il ? »

Personne ne répondit. Le commissaire était déjà sorti pour faire transporter au canot la jeune créole qui ne se rendait plus compte de ce qui se passait autour d'elle. Julien et Calypso la soutenaient. Maman Titine eut à peine le temps d'embrasser sa fille. Il s'ensuivit que le docteur ne voyait plus autour de Montaignon que d'officieuses négresses dont il ne put rien obtenir de satisfaisant. Elles n'avaient point sans la scène dont elles venaient d'être témoins. Elles pressa de questions, elles essayèrent d'être éloquentes tant bien que mal.

« Peste soit du charabia ! dit le chirurgien à bout de patience. Voici un homme qui se meurt. Si cette crise continue, il ne passera pas la nuit. Surtout, ne lui donnez pas à boire, entendez-vous ? Et attendez-moi ; je vais chercher des aides. Ce pauvre Montaignon est abandonné. »

Tout égaré qu'il était, le docteur Esturgeon avait la conscience de ses devoirs, ou plutôt de son service. Il venait d'être débarqué par ordre supérieur à cause de l'épidémie et du petit nombre d'officiers de santé présents dans la ville. Il avait été très-fâché de ce contre-temps, mais il se consolait à sa manière, c'est-à-dire en faisant bonne chère chez le gou-

verneur, à l'état-major duquel on l'avait provisoirement attaché.

Des que le canot de la *Daphné* eut pris le large, les secours abondèrent autour de Montaignon. Maman Titine et ses filles, après avoir fait leurs adieux à Calypso, à Julien et à l'infantissime Emma qui ne les entendait plus, venaient de rentrer en ville. Le docteur Esturgeon reparut suivi d'un infirmier, fit appliquer des saignées, des sinapismes et des ventouses scarifiées, défendit de nouveau qu'on lui donnât à boire et promit de revenir de grand matin.

Le lendemain à neuf heures, il se rendit à bord de la *Daphné* ; déjà l'on garaissait le cabestan pour lever l'ancre.

« Messieurs, je viens prendre congé de vous, dit le jovial chirurgien-major. A table ! table ! je vous prie ; voyons si mon successeur au gamellat marche dignement sur mes traces. »

Les officiers descendirent gaiement comme des gens qui partent pour la France ; le docteur eut la place d'honneur entre les deux plus jolies passagères : pour la dernière fois il trôna.

Le commissaire seul était sombre ; s'occupait de Julien, assis à côté de lui, et ne prêtait aucune attention aux facéties du chirurgien-major.

« Heureux mortels ! disait ce dernier, vous allez donc revoir la terre classique du beurre, des huîtres et des fraises de Plougastel. Vous arriverez à Brest au commencement du printemps. Le Petit-Jardin vous ouvrira ses cabinets particuliers, et vous serez sur la route du grand village. O Paris ! Paris ! *Fortunatus nimium* ! »

« Mousse ! du madère. »

« Ex-chef de gamelle, à votre santé la gamelle reconnaissante ! »

« A votre bon voyage, messieurs ! »

« Commissaire, vous ne trinquez pas ? »

Ernest remercia froidement.

« Tenez, commissaire, je veux porter une santé que vous ne refuserez point : Aux Bretonnes en général et à mademoiselle de Graincourt en particulier ! »

« Dites donc à madame Branteuil, interrompit un enseigne. »

« Non ! non ! à mademoiselle Geneviève de Graincourt ! reprit le chirurgien-major ; j'ai oublié de vous apprendre en temps convenable qu'elle n'est pas mariée. J'ai reçu une autre lettre de la *Société du cancan maritime*, depuis mon débarquement. Par malheur, j'ai eu trop d'occupations ces jours-ci pour vous la porter à bord... »

« Eh bien ? »

« Eh bien ! le mariage en question n'était qu'un puff. L'histoire en est, du reste, assez curieuse. Vous n'ignorez pas que mademoiselle Geneviève a pour cousin un aimable enseigne, M. Alexis, dont je vous ai dit un mot *in illo tempore*. Il paraîtrait que le jeune homme s'était mis sur les rangs pour obtenir la blanche main de sa cousine. Dépité d'avoir été refusé avec perte, il a fait courir le bruit qu'elle épousait le vieux Branteuil. Plus une nouvelle est absurde, plus elle a de vogue. Axiome ! Celle-ci a fait fureur ; le feu a pris aux étoupes, nous en avons vu la fumée. Mais en fait mademoiselle de Graincourt est aussi peu damnée qu'avant notre départ de Brest. *Igitur, ergo*, donc, je réitère ma notion. Commissaire, vous me ferez honneur, ou je vous déclare *in portibus infidelium*. »

Ernest de Portandic avait le cœur trop oppressé pour se mêler à la joyeuse conversation des convives. De guerre lasse, afin d'en finir, il accepta le toast.

« Je salue bien qui il trinquerait. Mais, à propos, commissaire, connaissez-vous la nouvelle ? »

Ernest fit un signe affirmatif ; il avait en effet tout récemment appris ce que le chirurgien-major annonçait. Alors déjà Montaignon était atteint de la fièvre jaune ; il avait cru devoir s'abstenir de lui faire part de la missive assez embrouillée du capitaine de vaisseau en retraite. Dans cette lettre, M. de Graincourt ne blâmait plus le commissaire ; il lui parlait de sa fille comme promise à Montaignon, qu'il voyait et se traitait assez maladroïtement d'un compliment de condoléance où il avait accumulé les mots *d'espoir*, de *futur contingent* et de *désastre*.

Bref, Ernest avait remis à l'arrivée à Brest sa décision définitive.

Après avoir demandé la main d'Emma, comme on l'a vu, il repoussait en quelque sorte le souvenir de Geneviève, qu'il avait préparé à épouser un autre que lui.

Le déjeuner ne se prolongea point ; déjà l'ordre de se rendre aux postes d'appareillage avait retenti sur le pont ; on se leva de table après un caléburne fumant du docteur. Le digne homme excellait à ce jeu de mots. Un officier s'approcha de lui en ce moment.

« Très de plaisanteries, de grâce. Un mol sérieux, je vous prie. Comment va Montaignon ? L'avez-vous vu ce matin ? »

« Je le quittais quand je me suis rendu au canot. »

« Mais encore ? »

« Non ! en parole pas ! je le croyais sauvé. Hier soir, il a eu une crise imprevue, sa nuit a été affreuse. Il n'y a plus de remède... C'est un homme mort, à l'heure qu'il est. »

Un cri déchirant partit de la cabine qui avait été celle de Montaignon. Le commissaire s'y précipita. On vit Emma dans les bras de Calypso, elle venait de tomber sans connaissance.

« Major, dit un piloin en entrant dans le carré des officiers, montez vite, votre canot va pousser. »

« Adieu, messieurs, et bon voyage ! » répéta gracieusement le docteur Esturgeon qui sortit à grands pas.

Le second chirurgien de la frégate, qui maintenant remplissait les fonctions de chef, se hâta de porter secours à mademoiselle Desgalets.

La *Daphné* appareilla.

Tant qu'Emma s'était trouvée aux prises avec le malheur, elle avait fait preuve d'une énergie dont personne ne l'aurait crue capable. Tout à tour fille et amante dévouée, elle avait surmonté ses faiblesses pour secourir son père, pour assurer l'avenir de son frère orphelin, pour soigner son fiancé mourant. Maintenant, une funeste réaction avait lieu. L'imprudente parole du docteur Esturgel lui ravissait son unique espérance. Elle se rappelait vaguement son désespoir de la veille; elle se reprochait d'avoir obéi à son exaltation, elle s'accusait de la crise fatale à laquelle Montaignol avait dû succomber. Cette pensée poignante lui pesait comme un remords et l'empêchait de prendre aucun repos.

La conduite d'Ernest était admirable; il lui prodiguait les consolations; il essayait de lui faire concevoir des illusions qu'il ne pouvait partager, car M. de Vauvornin avait eu de bien plus amples détails sur l'état de Montaignol et les lui avait communiqués. Avant de descendre pour déjeuner, le docteur Esturgel alla trouver le commandant et lui dit qu'il venait de laisser l'officier dans un état désespéré, au dernier période du *comato negro*.

Le médecin, ayant complètement condamné le malade, s'était hâté de venir prendre congé de ses anciens commensaux, car il croyait son secours inutile désormais. La mort de Montaignol passa donc pour un fait constant à bord de la *Daphné*; maître Mathieu et Cartonnet pleurèrent la perte de leur brave protecteur dont les bienfaits lui survivaient. Le gabier de beaupré venait d'être nommé quartier-maître de manœuvre, et le maître porté à la plus haute paie de son grade. Or, le commandant ne leur avait point caché qu'ils devaient surtout ces faveurs aux instances du jeune lieutenant de vaisseau.

L'on pressent les pensées du commissaire. Quoique Geneviève ne fût point mariée, il ne songeait plus qu'à Emma. Il était touché de la noblesse des sentiments de cette malheureuse orpheline qui venait de tout perdre à la fois. Il se disait que sa mission était de la protéger, de se consacrer à elle et à son frère, pauvres enfants ruinés qui n'avaient plus ni présent ni avenir.

Vers la fin de la traversée, Emma, minée par une profonde mélancolie, était à peine reconnaissable; le feu de ses yeux était presque éteint, ses traits amaigris, ses joues creuses et décolorées. Le commissaire sentit renaître son amour pour la jeune fille en la voyant ainsi pâle, chancelante, courbée sous le poids du malheur. Son plan fut tracé; il se permit de s'ouvrir franchement à M. de Graincourt en arrivant à Brest.

Nous ne dirons pas comment se conduisirent maître Mathieu et Cartonnet pendant le voyage. Ils étaient devenus les plus dévoués serviteurs de Julien. C'était eux qui s'efforçaient de lui donner quelques distractions; Calypso leur en témoignait sa reconnaissance :  
— Vous faites bien, cher, disait-elle au canonnier, de prendre soin de mon petit garçon. Ma pauvre maîtresse ne peut que pleurer, et lui pleure comme elle. Ça fait pitif! Gardez-le avec vous, maître Mathieu, il faut lui apprendre un peu votre beau métier.

— Soyez tranquille, ma belle amour, répondit le sous-officier, je vous en ferai un artillerie fini avant la fin de la traversée.

Calypso était trop affligée elle-même pour que maître Mathieu osât reprendre auprès d'elle le cours de ses galanteries; mais parfois il exprimait sa pensée à son fidèle confident :

— Oui, oui, mon vieux Cartonnet, lui dit-il un soir de belle humeur, ce serait une fameuse manœuvre, foi de canonnier, que d'amarrer à la serre contre son cœur une belle pièce de trente comme cette Calypso.

— Maître Grain-de-Beauté, répondit le quartier-maître, vous connaissez mes sentiments là-dessus. Ça viendra. Passez seulement le contrat et nommez-moi votre garçon d'honneur, je me charge des rafraîchissements.

— Ah! mon Dieu! reprit tristement le canonnier, si notre brave capitaine, qui sûrement doit commander dans le paradis une batterie de fameux calibre, était encore de ce monde, tout ça eût été facile, je crois; et cette pauvre petite demoiselle, qui était si gentille le jour du bal, n'aurait pas, à cette heure, le physique couleur d'une vieille gourgousse en parchemin.

— Holà! maître Mathieu, voici trois ou quatre fois que je vous entends parler de l'artillerie du bon Dieu; c'est une idée de votre part, n'est-ce pas? histoire de faire une ressemblance entre la frégate et le paradis.

— Cartonnet, tu es un ignorant, tu ne connais pas Milton.

— Milton, qu'est-ce que c'est ça?

— Un ancien qui a tourné en vers l'histoire de la guerre du bon Dieu avec le diable.

— Cette idée! Et puis?

— Vois-tu, nous nous divertissions avec ça au quartier de Recouvrance. C'était le fourrier de la 47<sup>e</sup> permanente qui nous distillait la chose chaque soir entre la traite et le roulement des chandeliers.

— Eh bien! donc, il était dit dans le livre qu'il y a des canons au ciel?

— Pas précisément, Cartonnet; mais Satan, qui est malin, avait levé un régiment d'artillerie gros calibre pour faire la guerre au paradis. Voilà que les anges, pas bêtes, vous inventent de leur envoyer des projectiles un peu soignés, des planètes, quoi!

— Planètes! murmura le quartier-maître.

— Oui, comme qui dirait le soleil, la lune et les étoiles.

— Eh! par exemple; et comment donc faisaient-ils pour leur envoyer ça par la tête, ces sots demandés?

— Voilà aussi ce que je me suis demandé; d'où vient que j'ai naturellement pensé qu'ils avaient aussi des canons de calibre conforme, ou ils mettaient un gros soleil pour boulet rond, et un paquet d'étoiles en place de mitraille.

— C'est juste, maître Grain-de-Beauté, il n'y a rien à répondre, et je crois bien que notre capitaine aura le commandement d'une batterie pareille à bord d'un navire à cinquante poutres.

— Oh! il n'est pas mention de navire dans le *Paradis perdu*, reprit le canonnier d'un ton de supériorité bien sentie.

— Attention! maître Grain-de-Beauté, je vous ai passé les canons, passez-moi les vaisseaux, et où voulez-vous que je navigue après ma mort?

Cette conversation est l'échantillon d'une foule d'autres où l'éloge de Calypso et l'oraison funèbre de l'officier se mêlaient singulièrement à des termes de manœuvre et d'artillerie, à des superstitions de gaillard d'avant et à bien des réflexions naïves qui seraient hors de notre sujet.

Il est inutile de dire que peu de temps après le tremblement de terre, Ernest avait écrit à M. de Graincourt; il racontait dans sa lettre la catastrophe de Fort-Royal, la mort de M. Desgalets, les fiançailles de Montaignol et d'Emma; il annonçait l'intention de la jeune fille de passer en Europe par la première occasion, et finissait en priant l'ancien capitaine de vaisseau de présenter ses hommages à mesdames de Graincourt et Branteuil.

Cette lettre s'était croisée avec celle qu'il avait reçue quelques jours avant le départ de la frégate. Quand il descendit à terre, il trouva la famille de Graincourt prête à accueillir les orphelins. On eroutinalement que Montaignol était resté à bord avec sa fiancée.

« Mon Dieu! répondit le commissaire, Montaignol n'est pas revenu avec nous.

— Et Emma? et Julien?

— Ils y sont.

— Mais encore?

— Selon toute apparence, mon ami Montaignol n'est plus à l'heure qu'il est, la lievre jaune l'a emporté.»

La famille de Graincourt répondit par une exclamation simultanée où l'étonnement avait tout de part que la douleur. Et puis, quand on en vint aux détails, lorsque Ernest eut raconté les scènes affreuses dont il avait été témoin, lorsqu'il eut peint l'affliction d'Emma dans les termes les plus touchants, madame de Graincourt et sa fille ne purent retenir leurs larmes.

« M. de Vauvornin doit conduire ici tout à l'heure ces deux infortunés suivis de leur bonne nourrice, ajouta le commissaire, j'ai pris les devants afin de vous préparer à les recevoir comme ils doivent être reçus.

Ernest, suivez-moi, dit le capitaine de vaisseau en entraînant dans son cabinet; et dès qu'ils y furent : « N'avez-vous rien à me confier? demanda le vieux marin, il faut dès aujourd'hui que nous n'ayons plus de secrets l'un pour l'autre. Soyez franc, comme je le serai moi-même. La mort de M. Montaignol porte atteinte à mes projets... j'avais enfin décidé madame de Graincourt à vous accorder Geneviève.»

Le commissaire garda le silence :

« Je le vois, vous avez arraché de votre cœur le souvenir de ce premier amour.

— Commandant, j'étais décei à tout vous confesser, j'ai pris ma détermination à la mer, elle est irrévocable. Si Montaignol est mort, ainsi que tout porte à le croire, je veux me dévouer à celle qui est sa veuve sans avoir été sa femme, je veux aller à la Martinique faire valoir les droits des orphelins Desgalets, les rétablir dans leurs propriétés, veiller à leur avenir. Je crois que c'est là mon devoir, je crois que c'est remplir les vœux de Montaignol.

— Votre noble cœur vous dicte cette conduite, Ernest. Suivez donc son impulsion, je vous approuve; vous méritez d'être heureux, » répondit après un gros soupir le vieil officier qui serait affectueux dans la main du commis de marine.

M. de Vauvornin entra peu d'instants après. Geneviève vint au-devant de sa cousine et la tint quelques temps embrassée. Madame de Graincourt regarda Julien avec attendrissement et le pressa maternellement sur son cœur.

« Mon Dieu! s'écria-t-elle, comme il ressemble à mon infortuné frère!

Des affaires de service appelaient le commandant de la *Daphné* à la préfecture maritime.

« Monsieur de Portandic, dit-il en s'adressant au commissaire, il me reste à remplir un pénible devoir. Voici un pli que votre ami M. Montaignol m'a chargé de vous remettre à l'arrivée à Brest; et je dois attester qu'il jouissait encore de la plénitude de ses facultés intellectuelles quand il m'en a fait dépositaire.»

A ces mots le capitaine de vaisseau sortit; — le commissaire déchaeta le paquet d'une main tremblante et lut des yeux une lettre ainsi conçue :

Mon cher ami,

« Mademoiselle de Graincourt étant mariée, épouse Emma, si je meurs; elle ne m'a choisi qu'à cause de ma fortune; cette fortune est à elle et à son frère. Soyez heureux. »

Suivait un testament en deux lignes qui instituait mademoiselle Emma Desgalets légataire universelle de Montaignol et messieurs de Graincourt et de Portandic ses exécuteurs testamentaires.

Le commissaire, en étouffant ses sanglots, présenta ces deux pièces à M. de Graincourt, qui les parcourut et voulut ensuite les lire à haute voix.

Après la déclaration que venait de lui faire Ernest, le vieux commandant jugea immédiatement qu'il n'avait pas de meilleur parti à prendre pour tracer à chacun la ligne du devoir.

Emma, Geneviève, madame de Graincourt éprouvèrent sans doute des impressions bien diverses. La première se prit à pleurer amèrement; les deux autres sentirent qu'il ne fal-

lait plus songer au mariage projeté avec le commissaire. Calypso fit un soupir, mais n'en ressentit pas moins une bien vive satisfaction; pour elle, la mort de Montaignol était un fait accompli depuis un grand mois, elle voyait ses deux enfants de lait devenir riches tout à coup, et l'union d'Ernest et d'Emma se renouer en même temps. Or, la bonne fille de couleur avait toujours eu un penchant secret pour cette dernière combinaison.

Julien restait pensif; les malheurs de ces quatre derniers mois l'avaient bien changé; ce n'était déjà plus un enfant. Il avait appris à réfléchir. Bien des fois pendant la traversée, il avait dit résolument à maître Mathieu et à Cartonnet : « Puisque je suis pauvre à présent, je veux gagner ma vie, je demanderai à mon oncle de m'embarquer comme mousse, et je ferai mon avancement en travaillant bien. » Le maître et le quartier-maître l'avaient loué de sa volonté généreuse et l'avaient encouragé à persévérer. Maintenant, Julien voyait sa sœur héritière d'une belle fortune, et quoique vivement ému au souvenir de l'officier, il songeait encore à ses projets, qui se modifiaient seulement, puisqu'il ne serait point obligé à renoncer à ses études.

De longtemps personne ne rompit le silence. Ernest jugea convenable de se retirer et sortit.

G. DE LA LANDELLE.

(La fin à un prochain numéro.)

## Tunis.

SEJOUR DE M. LE DUC DE MONTPENSIER. — SUPPRESSION DU BAISEMENT DE MAIN. — LA GOULETTE. — LE BARDO. — MAISONS ET BAZARS.

Débarqué le 18 avril dernier à Alger, où il est venu prendre part aux opérations militaires du printemps, M. le duc de Montpensier s'est embarqué, le 19 juin, à bord de la frégate à vapeur le *Gomer*, pour faire un voyage dans le Levant.

Le *Monteur algérien*, suivant l'usage des journaux officiels, n'a rien omis dans ses colonnes des faits et gestes qui ont signalé l'arrivée, le séjour et le départ du prince. Nous empruntons à notre confrère les deux suivants; l'un donne à nos lecteurs une idée des mœurs algériennes; l'autre est une leçon indirecte à l'adresse des distributeurs de bourses dans les collèges de France.

À l'entrée du duc à Alger, au moment où le cortège qui l'accompagnait passait devant la Djénina, une dame a lancé un bouquet qui est venu tomber aux pieds du prince. M. le gouverneur général duc d'Isly l'a ramassé et l'a présenté à S. A. R., qui s'est inclinée du côté où c'est hommage lui avait été adressé; mais la dame avait déjà disparu dans la foule!

Avant son départ, S. A. R., voulant que ses chevaux et ceux de sa suite tournent au profit de l'armée, les a fait verser à la remonte, au prix du tarif, et avec la somme qui en est résultée, elle a fondé une bourse au collège d'Alger pour le fils d'un brave sous-officier d'artillerie.

L'expédition du Dahra, à laquelle le duc de Montpensier a assisté avec le gouverneur général, l'a tenu éloigné d'Alger depuis le 2 mai jusqu'au 12 juin.

La corvette à vapeur le *Caméleon* est revenue de Tunis à Alger, le 5 juillet, ayant à bord M. lieutenant général de Bar, madame de Bar, mesdemoiselles Léonie d'Isly et de Mac-Léand, MM. le colonel Eynard, premier aide de camp du gouverneur général et les capitaines Vauvert de Goulis et de Garraube, attachés aux états-majors du gouverneur et du lieutenant général, qui étaient accompagnés M. le duc de Montpensier dans son voyage à Tunis. Le *Caméleon* a apporté en même temps des nouvelles de la réception pleine de cordialité qu'ont faite aux voyageurs les chefs et ses ministres.

Aussôt qu'il est entré en rade du *Gomer* et été signalé de la Goulette, le 20 juin, le bey envoya ses voitures pour amener en ville le prince et sa suite. Deux escadrons de lanciers réguliers étaient à cheval avec l'ordre de former l'escorte. Le duc a fait son entrée à Tunis à quatre heures de l'après-midi, au milieu d'un concours prodigieux de Tunisiens de toutes conditions; il est descendu au palais de ville du bey, où des appartements, décorés avec une somptuosité vraiment royale, avaient été disposés pour le loger.

Ils avaient été préparés, dès l'année dernière, dans l'attente d'une visite de M. le duc d'Annam, et n'avaient pas reçu depuis d'autre destination. Les précautions militaires n'avaient pas non plus été négligées. Un bataillon d'infanterie du *Nizam* était préposé à la garde du palais; un escadron de lanciers attendait sur la place de la Kasbah, ayant mission d'accompagner le prince chaque fois que S. A. H. voudrait sortir de la ville. Plusieurs généraux et officiers supérieurs de l'armée tunisienne circulaient, dans l'intérieur de cette royale demeure, afin de veiller de plus près à l'accomplissement des moindres desirs de l'hôte que leur maître accueillait avec tant de joie.

La soirée et la matinée du lendemain ont été consacrées aux réceptions officielles, auxquelles les Maures algériens ont pris part comme sujets français. Le samedi 21, le prince est allé au Bardo visiter le bey, qui s'est levé de son trône, a embrassé le duc, l'a fait assoir à ses côtés, s'est entretenu longtemps avec lui, et a exprimé tout le bonheur que la présence dans ses États d'un fils du roi des Français lui faisait éprouver.

Le dimanche 22, le prince, accompagné de son état-major, et d'un assez grand nombre de Français domiciliés à Tunis, s'est rendu à Carthage, dans une berline du bey, attelée de huit mules, pour visiter le monument que le roi a fait ériger à la mémoire de son aïeul, sur le monticule même où saint Louis expira (voir *Illustration*, t. II, p. 53).

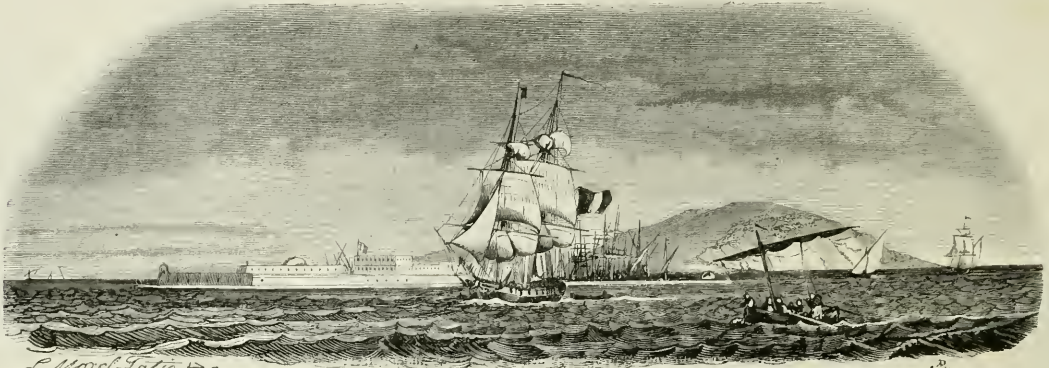
Le lundi, le prince a été dîner au camp de la Mohammed-di, où le bey rassemble fréquemment ses troupes, et qui,

depuis deux ou trois ans, est devenu le lieu le plus habituel de sa résidence. Son altesse a fait à son hôte les honneurs de ses établissements militaires.

Le bey, suivi de son état-major, tout étincelant de dorures,

est venu à son tour, le mardi, rendre visite à S. A. R. Après les premiers compliments, le prince tunisien a attaché à la boutonnière du prince français une décoration en diamants, pareille à celle dont le port est exclusivement réservé aux

membres de la famille régnante de Tunis. L'entretien a été des plus affectueux. Dans l'après-midi du même jour, le bey a envoyé en cadeau à S. A. R. un magnifique sabre enrichi de brillants, et trois chevaux de grand prix.



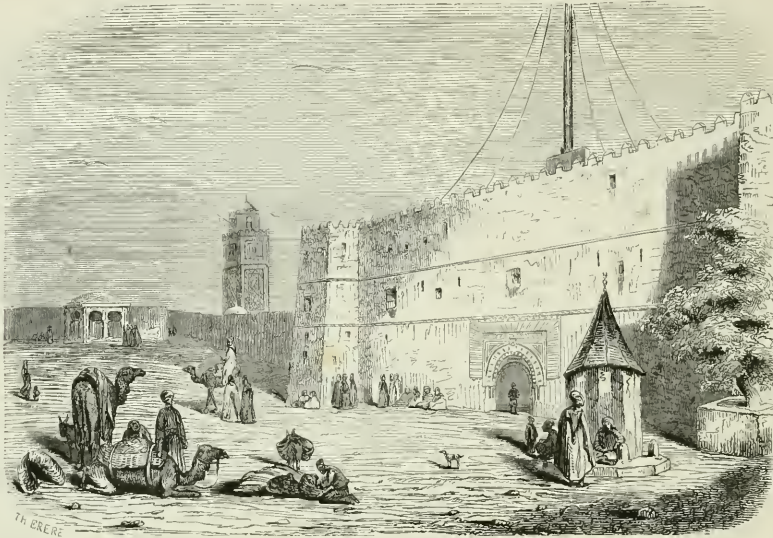
L'Nord-Tetto →

(Tunis. — Vue du fort de la Goulette.)

M. le duc de Montpensier a quitté Tunis le mercredi matin, à huit heures. Il a fait ses adieux au bey à la Goulette, et s'est embarqué pour Constantinople. Une foule nombreuse assistait, sur le port, à son embarquement. Le quai, que l'on appelle simplement la Marine, est d'ailleurs la seule promenade des environs de Tunis que fréquente la bonne société.

Une réforme que nous devons signaler ici, c'est que dans les réceptions officielles du bey de Tunis, l'usage du baisement de main, formalité obligatoire autrefois pour tous les consuls, et même insérée dans les traités, a été récemment supprimé par l'avant-dernier consul de France, M. Schwebel. Ce fonctionnaire est le premier qui se soit refusé à cet acte d'humilité envers un prince barbaresque. Les autres consuls suivirent son exemple, et se contentent maintenant, dans les jours de présentation, comme au Bairaïm et à l'Aid-kebir, de serrer la main que le bey leur présente.

Baignée par la Méditerranée sur une étendue de côtes d'environ six cents kilomètres, bornée au midi par la régence de Tripoli et au couchant par la province de Constantine et les montagnes du Djebel-em-Nemchah qui la séparent du désert, la régence de Tunis forme une immense plaine di-



(Tunis. — Place de la Kasbah.)

visée en trois parties à peu près égales par deux chaînes de montagnes courant du sud-est au nord-ouest.

Tunis, capitale et premier centre commercial de la régence, est situé à douze kilomètres environ de la mer, sur les bords d'un lac peu profond, communiquant par un canal à la rade de la Goulette, où les bâtiments de toute grandeur trouvent un ancrage commode et sûr. Le déchargement des marchandises importées et leur transport jusqu'à Tunis s'opèrent au moyen de petits bateaux appelés *sandales* et disposés à cet usage.

Les fortifications longues et blanches de la Goulette, qui est en quelque sorte la clef de Tunis, sont armées de nombreuses batteries. Les principaux établissements qu'on y remarque sont l'arsenal, le palais du bey, la maison de l'agha et celle de M. Gaspari, vice-consul de France et de la plupart des nations européennes.

L'étroit canal auquel la Goulette doit son nom, débouche, du côté de la terre, dans le lac qui sépare le port de la ville de Tunis elle-même. Ce lac, de forme à peu près circulaire, a deux mètres environ dans sa plus grande profondeur : le fond est une vase très-noire et très-épaisse, qui, dans les moments d'orage, monte à la surface et vient répandre des exhalaisons malsaines dans les environs.

C'est à Tunis que se traitent toutes les affaires commerciales de quelque importance ; les transactions qui ont lieu dans les autres ports, celles surtout relatives aux marchandises d'importation, se font communément pour le compte des principales maisons de cette place.

Du côté du nord, les nombreuses tours de Tunis apparaissent s'élevant entre deux collines couronnées par des forts et qu'unit un long aqueduc construit par Charles-Quint : cette vue est d'un bel effet. Trois montagnes, dont l'élevation est hors de toute proportion avec les autres, présentent des formes singulièrement déchirées. La première est le Bon-Gharin, situé à peu de distance de la ville ; puis vient un peu plus loin l'Almar, ou montagne rouge ; et plus loin en-

visée en trois parties à peu près égales par deux chaînes de montagnes courant du sud-est au nord-ouest.

visée en trois parties à peu près égales par deux chaînes de montagnes courant du sud-est au nord-ouest.

core le grand Saouan. A gauche, se déploie le lac de Tunis, sur la surface unie duquel nage une petite île où est construit le lazaret, et, par derrière, le golfe qui n'en est séparé que par une étroite langue de terre, puis les ruines de Carthage et la chapelle de saint Loug. Sur la rive opposée du lac on remarque le village de Rhades avec la pointe de terre sur laquelle Régulus battit Hannon ; un peu plus loin l'arsenal, avec un grand nombre de bâtiments, et enfin le château de la Goulette, construit également par Charles-Quint.

A droite, la vallée est remplie par un second lac d'eau sa-

lée, et non loin de ses bords s'étend le *Bardo*, résidence du bey. Cette résidence est elle-même une petite ville. (Voyez l'illustration, T. 1<sup>er</sup>, p. 569 et 570.)

La grande porte, peinte en raies de couleurs différentes, qui lui sert d'entrée, est percée dans des murs crénelés et défendue par des canons. Cette porte conduit à une rue étroite, pavée et garnie de trottoirs et de colonnades des deux côtés. On arrive ensuite dans une vaste cour et devant une grande porte. Après avoir traversé cette porte, on entre dans un passage élevé et voûté où se tient un piquet de soldats dans deux corps de garde, espèces de niches décorées par



P.B.

(Tunis. — Porte-drapeau et artilleur.)



P.B.

(Tunis. — Officier et soldat de cavalerie.)

un grand nombre de fusils et de sabres suspendus aux murs. De là on passe dans une seconde cour beaucoup plus belle et plus propre que la première, et ornée de marbres de différentes couleurs, de peintures et de carreaux vortis glacés; au milieu se trouve un jet d'eau; elle est entourée de larges arcades de

colonnes élevées mais simples. Une pièce au rez-de-chaussée, garnie de paillassons et de petites chaises de jonc à l'italienne, et sur le principal côté de laquelle règne un divan à l'italienne, sert de salle d'attente pour les personnes aux quelles le bey accorde audience. A l'extrémité opposée de la cour est un

grand salon auquel on arrive par un beau portail; il est tendu en drap rouge et pavé en marbre blanc et noir. En face de l'entrée est une grande fenêtre, avec une ottomane au-dessous.

Dans l'intérieur du harem, une très-belle fontaine, placée



(Vue générale de Tunis du côté du Bardo.)

au milieu d'une cour de marbre, se combine avec un candélabre lampadaire. La galerie à colonnes du second étage est ornée d'une grille artistement travaillée, dont une partie est peinte en vert et l'autre dorée; derrière cette grille se tiennent les femmes du bey, pour voir passer les visiteurs admis par son altesse. Un vaste salon, dans lequel le bey reçoit, est tendu en velours cramoisi brodé en or, et le plafond cintré est également doré et peint de couleurs brillantes. Des deux côtés pendent des armes magnifiques; à droite, des sabres et des poignards; à gauche, des armes à feu. De l'or, de l'argent, de l'acier brillant, des diamants et des pierres de couleur étincellent de toutes parts sur ces armes. Plus haut, une avancée en forme de console est couverte de vases de porcelaine et d'autres curiosités, et plus haut encore, une guirlande de glaces dans des parquets dorés, posés tout à côté les uns des autres, produisent l'effet le plus étrange. Au-dessous des armes, règnent de chaque côté de la salle trois étages de divans garnis d'une épaisse étoffe de soie rouge brochée, tandis que le milieu, qui se trouve fort resserré, est couvert de superbes tapis de Perse. Sur le dernier de ces trois divans, aux jours des réceptions solennelles, se tiennent debout les courtisans principaux formant une double file, à l'extrémité de laquelle est assise le bey sur une ottomane placée en travers et garnie en satin blanc.

Le pavillon d'été du bey est assez remarquable, quoique l'on ait mêlé dans l'ameublement trop de couleurs différentes, les tapisseries étant en soie rouge, les rideaux jaunes et les couvertures des ottomanes en bleu-clair; l'ensemble est pourtant riche et plein d'éclat. Du plafond doré pendent plusieurs belles cages d'oiseaux, en forme de vases ou d'autres figures bizarres. Dans les coins, on voit des pendules antiques et deux autres tout à fait modernes faites à Paris. Une partie

des murs est décorée d'armes précieuses; les crochets auxquels elles sont suspendues sont cachés par des nœuds de



(Tunis. — Maison du Divan.)

rubans de couleur, et derrière chaque fusil il y a habituellement un paquet de cartouches toutes préparées. Le grand salon a une fenêtre descendant jusqu'à terre et composée de larges carreaux de glace séparés et maintenus par des baguettes de bois posées en travers.

M. Félix Flachenaker, qui a longtemps habité Tunis, et à l'obligeance duquel nous sommes redevables des dessins que nous publions, a donné, dans le récit de son Voyage de Bône à Tunis, une description complète de cette dernière ville; nous en reproduisons quelques détails.

L'enceinte de Tunis est immense; sa population, en effet, estimée à environ 140,000 habitants, est répandue à l'aise sur une vaste surface, entremêlée de maisons, de places et de cimetières. Chaque famille occupe à elle seule une maison isolée souvent de ses voisins par un jardin, par une grande cour ou par un terrain vide. En outre, ces maisons n'ayant qu'un étage, on comprend le développement que peut avoir cette grande cité qui se divise en ville (medina) et deux faubourgs (rhot).

Les maisons, presque toutes construites en pierres, et surmontées d'une terrasse pour faciliter l'écoulement de l'eau de pluie dans les citernes, ressemblent pour la forme à celles d'Alger. Les murs sont percés, de loin en loin, sur la rue, de quelques fenêtres bien rares, garnies d'un treillage peint en vert et à mailles très-serrées. Le vestibule (skifa), qui donne entrée de la rue dans la cour, est toujours frais, bien entre-

tenu et garni des deux côtés de banquettes revêtues de tapis ou de nattes, suivant la fortune du propriétaire. Là s'asseyent les personnes qu'il reçoit dans cette espèce de parloir, où le café et la pipe sont apportés à chaque visiteur, les Maures ne recevant jamais dans leurs appartements.

Chaque maison a presque toujours deux citernes. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que, placées à la distance de dix-sept centimètres au plus l'une de l'autre, la première fournit de l'eau douce et la seconde de l'eau saumâtre.

Quelques glaces de Venise, de grands coffres ornés de quantité de clous dorés, dans lesquels on serre les vêtements, des coussins pour s'asseoir, quelquefois les parois des murs revêtues de soieries, voilà tout ce qui constitue l'ameublement d'un appartement ordinaire. Du reste, pas de pendules, ni de lampes, ni de lustres, pas de fauteuils, ni de commodes.

Il y a infiniment peu de voitures à Tunis, et, à l'exception de celles des consuls et du bey, on ne voit que des espèces de cabriolets à deux roues, mal suspendus, attelés d'une ou deux mules, et recouverts par une grosse toile blanche bariolée de bandes rouges, qui couvre entièrement les portières et les fenêtres. Le conducteur accompagne sa voiture à pied et au pas de course.

Tunis étant bâti sur un mamelon, le quartier supérieur, habité par les Maures, jouit d'une propreté remarquable, tandis que le quartier franc, ou Morgiani, c'est-à-dire celui qui renferme les consuls, les négociants, les principaux magasins, cafés et boutiques, par sa situation au bas de la ville, reçoit toutes les eaux qui s'écoulent des hauts quartiers et qui viennent former de véritables petits lacs dans toutes les rues voisines de Bab-Bahar (porte de la mer.)

La ville possède un grand nombre de mosquées, de pa-



Tunis. — Marin et soldat d'infanterie.)



(Tunis. — Officier d'infanterie et musicien du Bardo.)

lais, d'édifices publics, et surtout de beaux tombeaux de famille. Il y a beaucoup de maisons particulières qui, par l'élégance de leur architecture, par la grâce tout à fait arabesque de leurs ogives, de leurs colonnettes, de leurs belles portes enrichies de mille ornements, ne seraient pas déplacées dans le quartier le plus brillant de Paris.

De riches bazars, dont les colonnes sont peintes en rouge, vert et blanc, communiquent entre eux par une voûte en pierres passant par-dessus la rue et offrant un abri contre la pluie. Les jours de fête, ils sont décorés de glaces, d'illuminations, de broderies, de tapis, etc., ainsi que de plusieurs ornements assez étranges, dont une partie consiste sans doute en ancien bucin européen; car dans le nombre il y a de belles soupieres, des calices, des flambeaux, des scieries d'argent et un grand nombre d'autres objets hétérogènes. Les bazars sont remplis de marchandises de toute espèce et des produits de l'industrie indigène; ce sont principalement les célèbres essences de rose et de jasmin de Tunis; des berrous fins de laine blanche, ornés de franges de différentes couleurs; des berrous d'une élégance et d'un goût exquis, richement brodés et avec des ornements d'argent massif; des châles rouges et blancs unis; des mouchoirs de soie entremêlés de fils d'or; enfin ces bonnets rouges (*chachwa*) que portent aujourd'hui Tnois et la moitié de l'empire ottoman et auxquels on communique l'excellent teint de leur ardente couleur, en les laissant tremper pendant quelque temps dans une source située au pied du mont Saouana, à quarante-huit kilomètres de Tunis. La fabrication de ces bonnets est la seule qui ait, dans le pays, une certaine importance; recherchés par leur beauté, ils étaient autrefois expédiés à tous les marchés de l'Orient; mais Tunis a vu décroître sa manufacture, nonobstant l'ancienne réputation de ces produits, depuis qu'on en fabrique en Turquie, en Egypte, en Grèce et en France.

## De la Littérature russe contemporaine.

POUCHKINE. — LERMONTOFF. — GOGOL.

La littérature, si l'on prend ce mot dans sa véritable signification, compte à peine quarante années d'existence en Russie; mais le mouvement littéraire remonte à un siècle. Jusqu'à ce régime de tout qui fut le créateur de l'empire russe, Pierre le Grand, le peu de livres que possédait la Russie, traitant pour la plupart de matières religieuses, étaient écrits en slavon, ou plutôt dans un dialecte qui s'était formé du vieux slavon, tel qu'on le trouve encore dans la traduction des Évangiles, modifiée par l'influence des langues latine, polonaise et russe vulgaire. Ce dialecte était devenu, comme le sanscrit chez les Orientaux, la langue des savants, la langue des livres. Elle dormait dans les tabernacles et les bibliothèques; mais la vraie langue russe, celle qui vivait dans la bouche du peuple, n'avait d'autres monuments littéraires que les vieilles chansons et les contes de la veillée, fidèlement conservés par la tradition jusqu'à nos jours. Pierre le Grand fit triompher la langue vulgaire, celle du peuple. Mais comme cette langue, expression d'une vie qui l'était appelé à changer si complètement, ne se trouvait point à la hauteur des éléments nouveaux qu'il introduisait dans la société, comme elle ignorait ses propres richesses, et manquait d'une foule de mots devenus nécessaires aux choses, une horrible confusion ne tarda point à éclater. Des expressions allemandes, suédoises, hollandaises, françaises, firent irruption dans la langue. Le dialecte des livres se déforma d'abord complètement et dégénéra à son tour l'idiome vivant, la langue parlée; et dans ce premier conflit des éléments dont plus tard devait se former le russe actuel, il n'y eut pas de littérature possible. Une littérature est encore plus difficile et plus lente à créer qu'un empire. Aussi le premier écrivain digne de ce nom qui ait produit la Russie, Lermontoff, n'apparaît que dix années après la mort de Pierre le Grand.

Notre objet n'est point d'apprécier ici les services et l'influence de cet homme vraiment remarquable qui suivit exactement les traces du grand Tar, lequel, tout en imitant, s'éleva jusqu'à la création à force de bon sens, de hardiesse, de ténacité, de foi en lui-même et en son peuple. Nous voulons seulement remarquer que l'intérêt de cette première période du développement intellectuel en Russie ne se trouve pas dans la valeur littéraire des œuvres de ce temps-là, qui n'étaient en général qu'une faible imitation de ce qui s'écrivait en Europe, mais bien dans le perfectionnement rapide, ou plutôt dans la création progressive de la langue. Toutes les littératures des autres peuples de l'Europe avaient produit des chefs-d'œuvre avant la fixation définitive de la langue russe. En Europe, effectivement, et dans chaque nation, le besoin de reproduire les faits, les idées, les croyances, les formes de la société, toute la vie humaine en un mot, ce besoin, source de tout art et de toute science, s'était fait sentir sans interruption. Sous l'influence de l'antiquité, à laquelle l'Europe occidentale, à travers des siècles de barbarie, la vie de l'Europe occidentale, la parole avait su trouver des accents énergiques et sublimes, la main des formes vraies et belles, dans l'enfance des langues et de l'art. C'est que la société a toujours existé à l'Occident. En Russie, au contraire, si l'on excepte pas contes et ces chansons du peuple, ce besoin de reproduire la vie nationale ne s'était pas encore manifesté. Alors avant Pierre le Grand, l'art en Russie venait d'Europe et de Byzance, c'est que la Russie n'existait que comme peuple, sans encore comme société. Une fois constituée, la nation dut obéir aux grandes destinées qui l'attendaient. Mais avant de commencer son mouvement et sa marche dans toutes les directions, il fallut qu'un travail préparatoire lui donnât conscience d'elle-même. Voilà pourquoi, dans l'histoire politique de la Russie, les conquêtes territoriales ont précédé tout développement social et administratif. Voilà pourquoi, dans son histoire littéraire, la formation et le perfectionnement de la langue a dû précéder toute vraie littérature. Il s'en faut de beaucoup sans doute que la langue russe soit dès aujourd'hui

constituée définitivement; mais elle est arrivée cependant au degré de précision, de finesse, d'universalité, nécessaire pour qu'un écrivain puisse se faire un style à lui, et que les lecteurs soient en état de lui reconnaître cette qualité.

Ce fut un homme de goût et de talent, l'Historien Karazin, qui, vers le commencement du présent siècle, délivra la prose russe des entraves pesantes qu'il embarrassait encore. Quelques années plus tard, Joukowski, poète gracieux et doué d'un bon sentiment musical, rendit le même service à la poésie. D'ailleurs, complètement dénués d'originalité personnelle, tous deux ne firent que traduire et imiter; mais ils ouvrirent à leurs successeurs une voie pour être dégrossis. Le temps n'est pas loin où toute cette époque de la littérature russe que nous venons nommer Karazine et Joukowski n'intéressera plus que le public Jologique et l'Historien. Toutefois il faut excepter deux hommes d'élite: Derjavine, naturo éminemment poétique, adoucisseur et forte, dont tous les écrits respirent le génie conquérant et majestueux du règne de Catherine; mais qui, mal à l'aise dans les formes mesquines de la poésie du temps, succéda bientôt souvent à la difficulté de manier une langue rebelle, — et Kryloff, le La Fontaine russe, personification achevée de la boulimie clairvoyante et du bon sens malicieux des Slaves. Mais la véritable littérature nationale ne date, en Russie, que d'Alexandre Pouchkine, et ne compte après lui que deux talents supérieurs, Michel Lermontoff et Nicolas Gogol.

L'intérêt que toute l'Europe ne peut manquer de prendre, par divers raisons, à la marche de l'esprit national en Russie, devait éveiller la curiosité sur les premiers essais où se manifestait cet esprit. D'autant plus qu'à entendre certaines histoires de littérature contemporaine, la Russie possédait une légion d'écrivains dans tous les genres, auteurs dramatiques, poètes, romanciers, etc. Cependant, sauf quelques détails de mœurs et de coutumes, la curiosité du public européen ne trouva, dans les traductions qu'on lui offrit, rien de neuf, de saisissant, d'original, de vraiment russe. Les ouvrages qu'on soumettait à son jugement n'arrivaient qu'à une imitation plus ou moins heureuse de ce qui était dès longtemps du connu et du passé pour les lecteurs des nations étrangères. La description fut donc à peu près générale, et l'on dut convenir qu'à l'exception peut-être de Grynobell, auteur d'un spirituelle comédie (*Mother and son of spirit*) dont tous les vers sont devenus proverbes, la Russie ne peut encore offrir à l'Europe, avec un juste orgueil, que les trois noms précédemment cités.

Frappé au milieu de sa carrière, par une mort déplorable (en 1857), Pouchkine commence à jour hors de son pays d'une belle renommée. Mais il est loin d'être apprécié à sa juste valeur. On ne comait que ses premiers poèmes, écrits sous l'influence de lord Byron, et ses deux chefs-d'œuvre, le roman en vers *Eugène Oniguine* et le drame *Boris Godounoff*, n'ont été traduits qu'en allemand. Encore est-ce le cas de *notre traducteur*, traduire. Dans les œuvres comiques de Pouchkine, la forme se ressent encore de l'imitation des modes étrangers. Mais le fond, le caractère, l'âme de tout ce qu'il a produit est éminemment russe. Aussi existe-t-il entre le peuple russe et Pouchkine une sympathie profonde. Nous disons à dessein le peuple, car ses vers mâles et harmonieux sont dans la bouche de tout le monde, et Pouchkine est bien le premier poète national de la Russie. Sa poésie n'avait pas de tendance prononcée et systématique. C'était l'expression spontanée d'une nature impressionnable et généreuse, russe surtout, russe parlant et toujours, dans sa manière de sentir, de penser et d'aimer. Un sentiment profond et vrai, sans recherche, sans effort, un coloris ferme et sobre, une noble simplicité, une grandeur native, et surtout l'absence comblable de l'amour du mot, de cet amour qui s'étale si fastidieusement dans tout ce qu'on lit aujourd'hui, voilà les caractères distinctifs de sa poésie. Pouchkine ne surprend pas le lecteur par de grands efforts, de magnifiques descriptions; mais il lui ouvre, il lui révèle, et l'esprit des Russes. Vrai poète, dans la même acception du mot, c'est chez lui que se trouve la plus haute expression poétique de la Russie, de ses joies et de ses douleurs. Il est, dans son recueil, telle petite pièce de vers qu'aucun Russe ne peut entendre sans un frémissement sympathique. Rien d'étrange en lui, rien d'imprévu, de fantastique, d'exclusivement personnel; Pouchkine a vécu de la vie de tout le monde, et il a exprimé ce que tout le monde avait ressenti. Le manque d'originalité existe, de couleur locale à lui propre, peut le faire paraître un peu pâle aux étrangers qui ne le lisent point dans son idiome. Pouchkine, en effet, n'est pas du nombre de ces grands poètes de tous les temps et de tous les pays qui n'ont rien à redouter même des traducteurs. Il n'est pas non plus de ces talents bizarres, excentriques, qui conservent, en dépit de toute traduction, le cachet de leur originalité. Mais, tel qu'il est, il mérite assurément d'être connu de tous, et nous avons la ferme conviction que ses belles œuvres, telles que *Eugène Oniguine* ou quelques-unes de ses nouvelles (surtout l'admirable *Fille du capitaine*) plairaient aux lecteurs français, qui ne pourraient refuser leur sympathie à ce talent ferme, chaleureux, libre et vrai.

A peine une mort violente et prématurée lui avait-elle enlevé son poète, que la Russie lut un moment consolée par l'apparition du seul rival de Pouchkine, Michel Lermontoff. Mais, enlevé plus rapidement encore que son illustre devancier, Lermontoff, dont les premiers essais parurent en 1839, succomba à dix ans plus tard, et, comme Pouchkine, dans un déplorable duel. Quelques nouvelles de Lermontoff, traduites par un de ses compatriotes, ont passé sous les yeux du public français. Toutefois, c'est dans la poésie qu'il s'est révélé et qu'il faut chercher à le connaître.

Aspect de la réalité physique et morale produit sur les âmes d'artistes des impressions diverses. Pour les uns, elle se relève tout entière et dans tous ses détails; elle agit avec force, mais avec calme, sur l'âme du poète, et ne s'adresse qu'à son talent de reproduction. Pour les autres, au contraire, agissant avec plus de puissance sur un point plus restreint et plus spécial, elle produit l'enthousiasme ou l'indignation,

l'admiration ou la colère, l'amour ou la haine. Là où l'élément du lyrisme, la personnalité, prédomine, le courant de l'inspiration poétique peut être moins large, mais il devient plus profond et plus impétueux. Lermontoff fut une de ces natures douées d'énergie, passionnées et concentrées tout à la fois, dont lord Byron est le plus magnifique modèle. Un amour farouche de l'indépendance brûlait son âme; il semblait constamment dévoré par le feu d'une impatience intérieure. Personne, en Russie, n'a écrit des vers aussi énergiques dans leur simplicité, dans leur nudité, aussi rapides, aussi dédaigneux de tout vain ornement. Toute sa poésie est l'expression d'une âme indomptable, taciturne et violente. On lui a reproché d'avoir remis à la mode le désenchantement byronien; mais on se méprenait en cela sur la vraie nature de son talent. Ce n'était pas la misanthropie d'un cœur blasé et découragé qui l'inspirait; c'était l'indignation du désenchantement forcé, la haine et non l'ennui du vide. Lermontoff n'était pas non plus de ces écrivains factices et superficiels qui suppléent au manque de génie par des intentions louables, par des convictions demi-réelles, demi-feintes. Lermontoff était un vrai, un grand poète. Lui seul, et Pouchkine, ont su faire parler la forme russe; il a tracé d'admirables descriptions, il a créé de vigoureux caractères; et, grandissant à vue d'œil, son talent devenait de jour en jour plus sûr, plus ferme et plus fier, jusqu'à la mort est venue le prendre à l'entrée de la vie.

Bien qu'il nait fait qu'apparaître, Lermontoff a eu pourtant une influence qui lui survit. C'est qu'il était, comme Pouchkine, éminemment russe. Ceux qui ont l'habitude d'étudier la situation actuelle et la future destinée des peuples, comprennent bien que, dans le temps où nous sommes, l'expression chaleureuse du côté négatif des choses humaines, le regret de ce qui manque aux hommes, doit éveiller bien des sympathies. Nous nous bornerons à remarquer qu'il y a aussi des aspirations généreuses dans le caractère des Slaves, et que Lermontoff en a été le premier interprète; il est le premier poète de passion qu'ait produit la Russie.

Pouchkine, dès ses débuts, était devenu le chef d'une école qui produisit des versificateurs distingués, mais pas un seul poète. Il avait trouvé le secret de faire des vers; ses imitateurs profitèrent de la découverte, et bientôt il n'y eut pas d'étudiant en Russie qui ne sût passablement rimer. Mais comme sa poésie n'était que poésie, comme elle manquait de tendance arrêtée et de caractère propre, elle ne put avoir une influence immédiatement efficace sur ses contemporains. Avec Pouchkine, la poésie avait pris droit de bourgeoisie dans l'empire russe; elle existait, personne ne pouvait la nier. Mais quelle marche allait suivre la littérature nationale, en lui créant? Irrait-elle se rapprocher de la vie réelle, de la vie du peuple? ou bien resterait-elle dans le monde un peu idéal où l'avait relégué Pouchkine? — Remarquons qu'en employant le mot idéal, nous ne prétendons nullement dire que Pouchkine n'ait pas en le sentiment le plus vif de la réalité; mais la simplicité limpide de son dessin, et l'extrême sobriété des détails répandent sur toutes ses figures une beauté calme, antique, qui a fait comparer son talent à celui d'un sculpteur. — La question fut bientôt résolue, et la littérature suivit sa pente naturelle. Reproduire la vie actuelle dans toute la variété de son ensemble devint le but commun des efforts de tous les écrivains. On se mit à faire des comédies, des drames, des romans de mœurs, des romans d'histoire, et la grande lutte du classicisme et du romantisme eut de lointains échos jusqu'en Russie, car Pouchkine, nous l'avons remarqué, n'avait pas pleinement décliné la littérature nationale de ses tendances à l'imitation. Mais tous ces écrivains, qui visaient à l'originalité par la peinture de la vie passée ou présente du peuple, ne trouvaient pas cette inspiration vive et profonde qui anime les œuvres comiques et le flambeau de Prométhée; la réalité, la vie échappait à leurs puissantes étreintes. On peut citer le roman *Mistoslavski*, de Zagoulski, et *Yegou Nijghine*, de Bogdanine, deux très beaux romans en français, comme les plus renommés et les plus honorables exemples du roman d'histoire et du roman de mœurs à cette époque. Mais Pouchkine, toutefois, malgré le caractère idéal de sa poésie, était resté plus Russe que tous ceux qui peignaient la Russie de jadis et d'aujourd'hui.

Dans ce moment de trouble et d'agitation, apparut un talent jeune, vigoureux, plein d'avenir, sur qui se fixa l'intérêt général, Gogol, Nicolas Gogol. Né en Petite-Russie (vers 1808), il avait passé son enfance dans les vastes steppes de l'Ukraine, au milieu d'une population sans contact avec l'Europe, qui a conservé, bien mieux que les Grands-Russes, l'originalité de son caractère natif. Aussi les premières nouvelles qu'il publia n'avaient-elles de russe que l'idiome. Encore y releva-t-on une foule de fautes contre la grammaire et le style. C'était la Petite-Russie tout entière que Gogol avait reproduite dans ses *Soirées de Dikanka*. Le succès de ce livre fut immense. Tout le monde admira la vigueur et le naturel de son coloris, sa riche veine comique, sa finesse d'observation, son originalité sincère. Gogol n'imitait personne; défauts et qualités, tout lui appartenait; en lui, tout est lui. Il vint en Russie, il s'y fixa, et lut successivement paraître une comédie (*Hexosor*), une autre série de *Nouvelles*, des scènes dramatiques, et la première partie d'un roman (*Mouritz Douchki*, ou les *Ames mortes*) qui achève maintenant à Rome. Glacé de ces ouvrages qui l'achève maintenant, et Gogol est aujourd'hui, de toute la Russie, l'écrivain le plus populaire et le plus influent, le plus aimé. Quoique simplement prosateur, c'est aussi le premier écrivain complètement original qu'ait produit la littérature russe. Avec une connaissance approfondie du pays et du peuple qu'il peint, avec un singulier talent de contour, il possède une verve comique inextinguible, ce qui manquait à Pouchkine, une ironie que la boulimie déguise, et différent en cela de l'ironie âpre de Lermontoff, un certain humour particulier à lui seul, et marqué de cette empreinte de tristesse profonde qu'on trouvera toujours au fond d'un cœur slave. La vie russe n'a pas de secrets pour lui; toutes les classes de la so-



ciété viennent tour à tour se livrer à son irrésistible observation, et quantité de phrases, prises dans ses écrits, sont devenues des locutions familières. Quant à ses descriptions de la nature russe, elles sont merveilleusement fidèles et poétiques. Enfin, Gogol a produit une révolution complète dans la littérature de son pays. L'absence volontaire de tout lyrisme, de tout charlatanisme littéraire, une manière large et calme de reproduire l'état présent de la Russie, disant le bien sans enthousiasme, et le mal sans indignation, la plus haute faculté de créer des types, et le don de vie répandu sur toutes ses peintures des choses et des hommes, ces qualités diverses, mais seules, lui ont donné une influence prodigieuse, et le premier rang parmi les auteurs contemporains. Un critique a remarqué, avec raison, que Gogol avait tué les vers et les versificateurs. Des écrivains, au lieu de continuer à diminuer le nombre des écrivains, car il leur a imposé l'obligation d'avoir un véritable talent, et un talent vraiment original, ce qui ne se trouvait pas toujours dans les livres avant son avènement.

L'importance toujours croissante que Gogol a acquise depuis ses débuts, jointe à son incontestable mérite, nous fait désirer que ses œuvres se répandent en Europe, où nous espérons pouvoir leur promettre un accueil distingué. Aussi apprenons-nous avec satisfaction et confiance que la traduction de ses meilleures nouvelles va bientôt paraître dans la langue la plus universellement répandue. Nous espérons que les lecteurs français ratifieront le jugement porté par les Russes sur le plus populaire de leurs écrivains. Outre le plaisir de l'esprit que donne une belle œuvre d'art, ils y trouveront encore les plus justes notions qu'on puisse prendre d'un peuple étranger sans sortir de chez soi.

## Les Barrières de Paris.

(Troisième article. — Voir I, V, pag. 279 et 296.)

A cent pas du cimetière de Montmartre, dont il n'était séparé que par le boulevard extérieur et par le mur d'enceinte, s'étendait encore il y a quatre ans le magnifique parc de la rue de Clichy auquel les Parisiens avaient donné le nom de Tivoli par égard pour le maître d'un autre jardin situé, il y a vingt-cinq ans, rue Saint-Lazare et remplacé depuis par les ruines de Londres et de Tivoli, jardin qui, par sa beauté, sa dimension et la splendeur de ses fêtes, avait complètement éclipsé les autres jardins publics. Le parc de Clichy, comme l'ancien Tivoli, était situé, entre tous, accessible à toute société; tandis qu'une jeunesse folâtre et bruyante, aux mœurs faciles et aux allures lestes et vives, se livrait à la danse, consultait le ventin, tirait de l'arc, tournait sur les chevaux de bois, écoutait le docteur, admirait l'acrobate ou contrairement à l'éclatant du chemin de fermicoquin qui sillonnait l'allée principale, la plupart des femmes élégantes que l'on avait pas emmenées à Paris venaient en famille respirer un air frais et enlèvement dans ces massifs de verdure, le long des sentiers bordés de fleurs ou sur la terrasse du beau pavillon qui décorait le parc et d'où le regard dominait un mobile et gracieux panorama. Il y avait de tout dans ce charmant jardin, même de l'ombre et du silence... quand l'orchestre et le feu d'artifice avaient interrompu leurs accords.

Nous avons dit que ce lieu de délices était situé à cent pas du cimetière de Montmartre. Le hasard, qui semble se faire un jeu de multiplier les contrastes, lui avait donné un autre voisinage non moins affligeant. Entre le jardin de Tivoli et la prison pour dettes, vulgairement appelée *maison de Clichy*, il n'y avait que l'épaisseur d'un mur mitoyen. Les malheureux détenus étaient tristement arrachés à leur trop rare sommeil par ces bruits de leur voisinage à ajouter au regret de la liberté perdue le cruel souvenir des joies passées peut-être sans retour. Les habitants du cimetière, s'ils moins, reposent en paix.

La spéculation, qui ne respecte rien, s'est comparée de ce beau jardin comme de tant d'autres chefs-d'œuvre de l'art et de la nature. Deux ou trois boucs de rues ont envahi cet espace naguère si bien rempli. Un pavé onux remplace le riant et soyeux tapis de verdure, et la pesante charrette défoncée outrageusement le sol où tant de pieds mignons se sont posés sans laisser leur empreinte. Mais, si le lieu de plaisance a disparu, le cimetière, en revanche, s'est agrandi, et il est question d'ajouter un aile au bâtiment de la prison pour dettes. Notre époque n'est vraiment pas gaie.

La barrière de Clichy est séparée depuis vingt-cinq ans du village dont elle porte le nom par le bourg des Batignolles. Ce lieu a été en 1815 le théâtre d'une glorieuse résistance de la part d'un assez grand nombre de gardes nationaux parisiens commandés par le brave Moncey. Le maréchal et son état-major étaient postés dans la grande avenue, à l'endroit où se trouve le restaurant du *Père Lathuille* qui n'était alors qu'un cabaret auquel le souvenir des exploits de cette journée et le beau tableau d'Horace Vernet donnèrent une célébrité très-fructueuse pour le propriétaire de l'établissement et pour ses successeurs. Les alliés ne pénétrèrent dans Clichy qu'en vertu de la capitulation du 3 juillet; mais, au lieu d'honneur, par la modération et les regards dus au malheur des vaincus, le courage de habitants qui avaient pris une part active à la lutte, les Prussiens, et principalement les Anglais, livrèrent ce village à la dévastation et au pillage.

Clichy a une origine fort ancienne. Les rois de la première race y avaient fait construire un palais qui était la résidence de prédilection du bon roi Dagobert. Il s'y tint plusieurs conciles pendant le septième siècle. Ce domaine fut donné par Charles Martel à l'abbaye de Saint-Denis.

Saint Vincent de Paul, le père des orphelins, a été curé de Clichy. L'église que nous y voyons aujourd'hui date de cette époque. Elle fut construite à la sollicitation du vénéralable apôtre.

Un club royaliste, qui avait pour président l'ex-convention-

nel Henri Larivière, tint ses séances dans ce village sous le Directoire. Ses membres, auxquels l'histoire a conservé la désignation de Clichiens, se dispersèrent après le coup d'État du 18 fructidor an V. Les uns furent déportés à Cayenne, et les autres échappèrent par un exil spontané à la vengeance directoriale.

En 1851, les fêtes chaudes de Clichy mirent le village en émoi pour opérer une révolution de sacristie. Ils s'agissait d'installer l'abbé Anzou, prêtre de la nouvelle église catholique française, à la place du curé nommé par l'archevêque de Paris. Des rassemblements se formèrent, des barricades furent construites, et il ne fallut rien moins que l'intervention de la force armée pour faire rentrer les rebelles dans le devoir. On se serait cru revenu aux querelles religieuses du moyen âge. Heureusement nul hérétique ne fut brûlé en place publique. Les chefs de la révolte furent arrêtés, les uns pour quelques mois, les autres pour quelques jours, de prison, en vertu d'un jugement du tribunal de police correctionnelle.

Nous ne savons de quel titre qualifier les Batignolles. Est-ce un village? est-ce un bourg? est-ce une ville. S'il faut en juger par le nombre des maisons et des habitants, c'est une ville assurément, et la France n'en compte pas soixante plus riches ni plus peuplées. Voyez, en effet, ces rues si larges, si bien pavées, ornées de larges trottoirs et splendidement éclairées au gaz; admirez ces hautes et élégantes maisons, toutes construites en pierres de taille, et dont plusieurs sont illustrées de balcons dorés et de sculptures; arrêtez-vous au seuil de ces larges magasins de nouveautés qui rivalisent en luxe et presque en étendue avec les plus vastes bazars de la rue Montmartre; entrez le soir dans ces cafés somptueux, dans ces salles de billard remplies de monde et de fumée; puis, si vous avez voyagé dans l'intérieur de la France, consultez vos souvenirs et demandez-vous si vous avez vu beaucoup de centres de population aussi animés que celui-ci.

Les Batignolles sont donc une ville, et une ville à part, dont la physiologie mérite d'être étudiée, car elle n'est pas celle de la capitale, sa voisine, ni celle des villes de provinces, quoiqu'elle ait avec l'une et avec les autres certains points de ressemblance.

Ce n'est pas vers midi de la journée qu'il faut chercher le bruit et le mouvement aux Batignolles. Il y règne alors une immobilité et un silence qu'on ne retrouve que dans les villes d'Espagne ou d'Italie aux heures de la sieste. On dirait que la vie s'en est allée de ce grand corps. En effet, la population virile presque tout entière a émigré dès le matin pour se reposer qu'à la tombée de la nuit. On ne demeure pas aux Batignolles, on y gîte. Les employés des ministères, les commis des maisons de banque ou de commerce, les expéditionnaires, les caissiers et les tenues de livres ont presque tous fait élection de domicile dans cette commune. La modicité du prix des loyers, l'appât des économies qui se réalisent quotidiennement sur les objets de consommation affranchis de l'impôt onéreux dont ils sont frappés par l'octroi de Paris, et, pour les plus favorisées, le charme d'un carré de choux baptisé du pseudonyme de jardin, expliquent la prédilection de tant de gens amis du confortable uni au bon marché. À la vérité, il n'est pas toujours commode pour cette ardeur de plume d'avoir à subir deux fois chaque jour, d'entrer un long trajet, les intempéries des saisons, de cheminer à heure fixe et quoi qu'on en ait, par une pluie battante, par un vent glacé ou sous le rayonnement d'un soleil de feu; aussi peut-on appliquer principalement à l'habitant des Batignolles le vers de La Fontaine :

A tout événement le sage est préparé.

En effet, il est devenu à précautions et beaucoup rarement de se munir d'un parapluie futilement même quand l'air diucliel n'est obscurci d'aucun nuage. Le parapluie est son ami inséparable, son fidèle Achate, l'ombre de son corps. On pourrait presque dire que les deux ne font qu'un. C'est le seul moyen de n'être jamais surpris par une averse compromettante non-seulement pour la santé, mais, ce qui serait plus sensible au cœur d'un employé, pour les vêtements et le chapeau. Quant aux fatigues de la marche, il en prend facilement son parti; les médecins ne recommandent-ils pas la promenade comme un exercice hygiénique?

Entre cinq et six heures du soir toute cette population débordée reflue au grand complet vers les Batignolles. La capitale rend même à cette cité beaucoup plus de monde qu'elle n'en a reçu. Un grand nombre de jeunes gens, de vieux célibataires parisiens, d'officiers retraités ou à demi-solde, d'artistes nomades, et plus riches d'espérance que d'argent, viennent chercher dans les tables d'hôte à vingt-cinq et à trente sous par tête l'abondance et la variété des mets, plus, la bouteille d'argentini qui, même dans le plus humble restaurant de Paris, grevait d'un tiers en sus le modeste budget de leurs dépenses journalières. Ces dîneurs pittoresques ont le triple plaisir de manger en plein air sous la tonnelle, de boire à satiété et de frustrer le fisc, qui n'attend sans doute que l'élevement du mur d'enceinte des fortifications pour assiéger ceux qui le bravent aujourd'hui.

En hiver, les tables d'hôtes des Batignolles n'ont guère que leurs habitués, troupe fidèle et innombrable qui se recorde parmi les catégories que nous avons énumérées; mais, dans la belle saison, les amis de la campagne (les Parisiens appellent campagne tout ce qui n'est point Paris), viennent en foule s'asseoir à ces banquet champêtres. Le dimanche surtout, l'engorgement est tel qu'on est fatigué de tout bois. Des planches vacillantes, appuyées au milieu et aux deux extrémités sur des tabourets suppléent au manque de chaises. Il est vrai que ces sièges-omnibus sont peu commodes; mais, en revanche, ils ne sont nullement solides, et il n'est pas rare de les voir s'affaisser sous leur fardeau multiple qui les entraîne avec eux dans leur chute. Ce sont alors des rires moqueurs d'une part, et de l'autre des cris d'effroi, des reproches et des

jurons moins galants qu'énergiques. Les maîtres de la maison ne savent auquel entendre et se mettent en quatre pour réparer le dégât; tout heureux encore quand le potage ou le rôti n'ont pas été renversés avec les convives; car, l'accident le plus redouté des amphitryons de barrière, c'est l'obligation de restituer, en totalité ou en partie, l'abandonnée recette de la journée. L'hôtelier des Batignolles meurt... à la peine, mais ne rend pas.

Les dîneurs de passage sont vus d'assez mauvais vil par les habitués que ces intrus privent d'une partie de leurs aises. L'habitude des tables d'hôte de la banlieue est exigeant, humoriste, grondeur. Le maître retardé dans le service l'irrite, un rien l'incommode, il veut avoir ses condées franches et ne cède pas deux centimètres de terrain sans y être contraint et forcé. Il pense, d'ailleurs, non sans quelque apparence de raison, que la quantité des vins supplémentaires n'est pas exactement proportionnée à l'augmentation du nombre des convives. Le bouillon lui semble fade et le vin trop bon chrétien. L'apparition de chaque mets lui suggère des réflexions critiques dont il fait part à ses voisins; « Ce bouef est trop dur! le gigot est trop cuit! cette salade empote la bouche, ou y a mis double dose de vinaigre et pas une goutte d'huile! » La malinaité générale applaudit à ce dénigrement systématique contre lequel s'élevaient en vain quelques timides restaurantiers ballutés par des habitués honteux qui payent rarement ou qui ne payent jamais, et dont l'optimisme est une lettre de change tirée à vie sur la longanimité de leur hôte.

Ce dernier, malgré l'altération visible de ses traits, affecte l'impassibilité et même l'enjouement, et représente aussi fidèlement que possible le vrai soldat de M. Scribe, qui *sait souffrir et se taire sans murmurer*.

Si se console, en effet, assez facilement, en songeant à la récompense réservée à sa résignation; car, le bénéfice du dimanche est souvent supérieur à celui de tout le reste de la semaine; que lui importe, après tout, d'avoir les rieurs contre lui, pourvu qu'il ait les œufs de son côté!

Ce n'est pas sur le prix fixe qu'il peut réaliser un gain bien satisfaisant; mais, comme dit un proverbe trivial, ce n'est pas tous les jours fête, et il n'est digne si solide qui ne permette un *extra* pour célébrer le jour du Seigneur. Les boteux sautent avec fracas, l'eau de seltz pétillante jaillit dans les verres et sur la nappe; le cachet vert de bourgeoisie et le cachet rouge de bourgeois, qui couronnent des flacons uniformément jaspés de poussière, font honte aux bouteilles inégalement vissées de la veille et remplies le matin même. Les accessoires défilent le principal, l'ordinaire est triplé par les suppléments.

*Consummatum est!* Après le dessert viennent les cure-dents, piquants *vergis-moin-nich* (ne m'oubliez pas) offerts par la cuisinière; cependant tout n'est pas fini. Les tables sont débarrassées en un clin d'œil, des tapis de toutes étoffes et de toutes couleurs sont déroulés, et des jeux de cartes, des damiers, des boîtes de dominos sollicitent les amateurs. Il est expressément interdit, dans l'intérêt de la morale publique, et surtout dans l'intérêt particulier du chef de l'établissement, de jouer de l'argent. Il faut pourtant que la partie soit intéressée, sans peine d'être ennuyée; on joue donc du café, de la bière ou de la limonade gazeuse et des petits verres comme s'il en pleuvait. De cette manière les perdants eux-mêmes rentrent dans la moitié de leurs pertes, et l'hôte gagne à tout coup sans mettre jamais la main aux cartes, excepté quand il est besoin de stimuler l'ardeur de joueurs apathiques et la soif de consommateurs indolents.

Les chemins de fer de Saint-Germain, de Versailles (rive droite) et de Rouen traversent la commune des Batignolles dans toute sa longueur sous un vaste tunnel qui s'étend jusqu'à la hauteur de la place de l'Église.

En suivant le boulevard extérieur, depuis la barrière de Clichy jusqu'à celle de Mousseaux, on rencontre une petite église protestante modestement située entre cour et jardin, et un peu plus loin un théâtre élégamment construit; mais presque isolé parce qu'on a voulu le placer à une égale distance des Batignolles et du bureau de Mousseaux (ou Mousseaux) qui fait partie de la même commune. Cette combinaison, qui avait pour but de satisfaire également les deux localités, n'a contenté ni l'une ni l'autre. Les habitants de Mousseaux, qui forment une imperceptible minorité dans la population de la commune, n'ont pas jugé ce théâtre encore assez rapproché, et ceux des Batignolles l'ont trouvé, avec plus de raison, beaucoup trop éloigné. Aussi ce théâtre ne donne que trois représentations par semaine, tandis que celui de Montmartre est ouvert tous les soirs; et il ne faut rien moins que l'habileté administrative de M. Jules Séveste, qui sait varier agréablement son répertoire et ses acteurs, pour remplir la fraîche et jolie salle si malheureusement située.

En effet, ce théâtre, quoique faisant face au mur d'enceinte, n'a pas, comme celui de Montmartre, la ressource de recruter des spectateurs dans les faubourgs de Paris. Il est placé entre deux barrières distantes l'une de l'autre de huit cents mètres, et qui altérissent d'une part à un quartier presque désert et de l'autre à des terrains nus.

En entrant dans Paris par la barrière de Mousseaux, on aperçoit, à droite, une gainguette d'assez chétive apparence qui s'étendait inégalement sur le jardin républicain à la n'esquinerie de busquets touffus et de allées bien sablées encadrent une magnifique terrasse on peuvent s'ébattre à la fois plusieurs centaines de danseurs. Cet établissement, qui n'est ouvert que depuis le commencement de la belle saison, ne tardera guère sans doute à conquérir une juste célébrité.

Le *Nouveau Tivoli* ne s'est pas contenté d'emprunter son nom aux parcs si regrettés de la rue de Clichy. Il a donné asile à six pigeons, ou, les amateurs de la chasse, trop pressés pour attendre le bon plaisir des ordonnances préfectorales, viennent tromper leur impatience, tandis que de jeunes échappés de collège apprennent à manier le gibier au vol. On sait comment est disposé le tir aux pigeons. Une dou-

zaine de ces volatiles sont enfermés dans des cages cellulaires correspondant à des icelles qui toutes aboutissent à l'emploi occupé par les tireurs et par le maître du tir. A un signal donné, une ficelle est mise en mouvement, une trappe se lève, un pigeon paraît, tonnoie et prend son essor : le coup part, et le volatile tombe ou continue son vol, au risque d'un second coup de fusil qui l'atteint rarement, car la surprise, le désappointement d'un premier échec et la fumée ont obstrué le rayon visuel du chasseur.

Cet exercice est fort coûteux, en raison de la grande consommation de pigeons qu'il nécessite, car chaque épreuve apporte à l'un d'eux la mort ou la liberté.

Les pigeons assez heureux pour échapper au plomb meurtrier des apprentis-chasseurs n'ont qu'à franchir le mur de leur asile inhospitalier pour trouver un retraite sûre et riante sous les épais ombrages du parc de Moneaux.

Ce domaine vraiment princier, a été la maison de plaisance du duc d'Orléans, père du roi Louis-Philippe. Ce prince, alors qu'il n'était encore que duc de Chartres, fit planter ce parc dans le genre anglais, sur les dessins de M. Carmontel, et construisit le joli pavillon qui se trouve à l'entrée. Des sommes énormes furent sacrifiées pour orner ce lieu enchanteur, où l'art a beaucoup plus fait que la nature elle-même.

On y rencontre à chaque pas des débris gothiques, des fragments d'architecture grecque et romaine, des statues antiques, des pyramides et des obélisques égyptiens à côté de chalets suisses, un château fort en miniature, dont les murs sont tapissés de lierre, en face d'une chaumière. Des ruisseaux traversés par des ponts jetés sur des rochers factices déroulent leurs limpides sinuosités au milieu d'une pelouse coupée par des massifs d'arbres toujours verts dont ils reflètent l'éternel feuillage, et vont se perdre dans un large bassin qui entoure une longue guirlande de colonnes sveltes et légères qu'on dirait arrachées au pourtour d'un temple grec. Jacques Delille, dans son poème des *Jardins*, ne pouvait oublier ce séjour féerique. On ne l'accusera certes pas d'avoir abusé du droit d'hyperbole concédé aux poètes, car il a exprimé son admiration avec un froidier toute didactique qu'il faut peut-être attribuer à l'antipathie que lui inspirait le fondateur :

J'en atteste, ô Moneaux, tes jardins toujours verts;  
Là, des arbres absents les tiges imitées,  
Les magiques berceaux, les grottes enchantées,  
Tout vous charme à la fois. Là, bravant les saisons,  
La rose apprend à naître au milieu des glapous;  
Et les temps, les climats, vaincus par des prodiges,  
Semblent de la féerie épouser les prestiges.

Le prince, devenu Philippe-Egalité, réunissait souvent ses amis et ses amies, parmi lesquels la chronique scandaleuse cite Mirabeau, Fabre d'Églantine, Saint-Huruges et madame de Genlis, dans ce petit château de Moneaux, où les règles de la tempérance et de l'austérité républicaine n'étaient pas très-scrupuleusement observées. Quand le parc de Moneaux fut devenu une propriété nationale par suite de la condamnation et de l'exécution du prince, la convention décréta qu'au lieu d'être vendu comme la plu-

naire par suite de la condamnation et de l'exécution du prince, la convention décréta qu'au lieu d'être vendu comme la plu-

Napoléon, en montant sur le trône, donna Moneaux à son ex-collègue Cambacérès, pour récompenser sa complaisance à toute épreuve. Le nouveau propriétaire, effrayé des dépenses nécessitées pour l'entretien de cette charmante mais inutile villa, ne tarda pas à renvoyer ce ruineux cadeau à son adresse. Napoléon, cette fois, le conserva; mais, au retour des Bourbons, il fut rendu au duc d'Orléans et à la princesse Adélaïde sa sœur, comme faisant partie de la succession de leur père.

Ce beau parc, qui a conservé la majeure partie de sa splendeur, est une des plus délicieuses promenades dont jouissent les Parisiens. Il est ouvert deux ou trois jours par semaine aux personnes munies de cartes d'entrée qu'on obtient très-facilement.

Le parc de Moneaux est limité, dans toute sa longueur, par le mur d'enceinte construit en 1786; mais pour concilier les exigences des plans tracés avec l'agrément du propriétaire dont un manteau de muraille aurait masqué tristement la vue, on a creusé un profond et large fossé au milieu duquel l'inévitable mur se dresse *incognito*, laissant à peine apercevoir une rampe d'un demi-mètre d'élévation. L'architecte a même poussé la galanterie jusqu'à faire construire, aux frais de l'Etat sans doute, une rotonde gracieuse, dite rotonde de Chartres, pittoresquement située sur la lisière du fossé, et n'ayant aucune ouverture à l'extérieur du parc, comme pour mieux prouver sa complète inutilité, ce qui ne l'empêche pas de figurer dans la nomenclature des barrières.

En suivant le boulevard extérieur, nous arrivons de la rotonde de Chartres à la barrière de Courcelles qui doit son nom au village à l'extrémité duquel elle est située. L'arue de Courcelles y aboutit; elle possède plusieurs hôtels somptueux. L'un d'eux a été habité par la reine - régente d'Espagne, Marie-Christine, durant son séjour à Paris.

La barrière du Roule, que nous apercevons ensuite, est un des plus beaux monuments de l'enceinte. Elle a devant elle le village des Thermes, et au-dessous le faubourg, autrefois le village du Roule qui continue le faubourg Saint-Honoré.

La barrière de Neuilly s'élève à l'extrémité des Champs-Élysées; elle s'appelle ainsi barrière de l'Étoile, parce que plusieurs routes viennent aboutir au rond-point sur lequel a été construit l'Arc-de-Triomphe. Les destins de ce dernier monument sont assez bizarres pour mériter que nous en disions quelques mots.

Napoléon, après la campagne d'Austerlitz, avait conçu le projet de faire ériger sur cet emplacement une colonne triomphale en l'honneur de la grande armée. Le conseil des bâtiments, sur les représentations du ministre Montalivet, vint de l'attendant actuel de la liste civile, vota de préférence pour la construction d'un arc de triomphe grandiose. Les plans furent dressés, et dès le commencement de l'année 1806, les travaux furent entrepris. On s'aperçut bientôt, en creusant les fondations, du peu de solidité du terrain, et on opta à cet inconvénient au moyen de terrassements et de remblais habituellement pratiqués. Le monument ne tarda pas à sortir de terre; mais, avant qu'il eût atteint une hauteur raisonnable, Napoléon voulut en faire les honneurs à sa nou-



(Défense de la barrière de Clichy en 1815.)



(Une guinguette, le dimanche, aux Batignolles.)



(La partie à table d'hôte.)

part des domaines nationaux, il serait entretenu aux frais de l'Etat, comme établissement d'utilité publique.

à sortir de terre; mais, avant qu'il eût atteint une hauteur raisonnable, Napoléon voulut en faire les honneurs à sa nou-

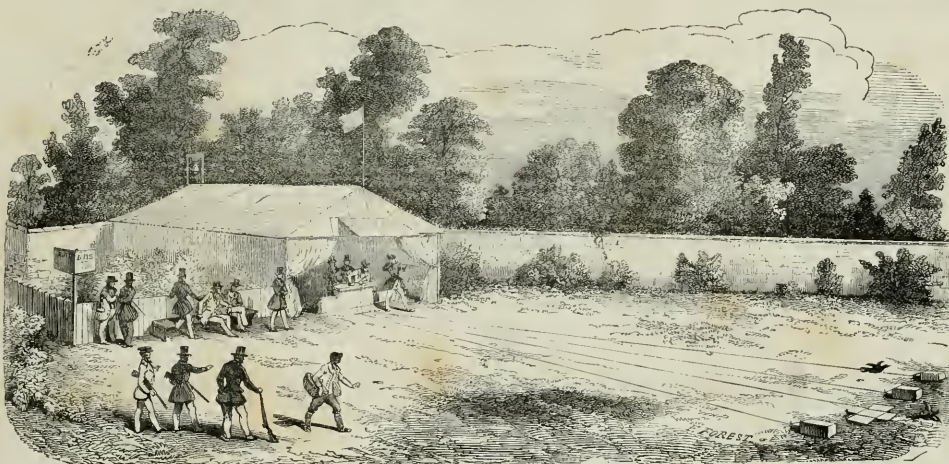
veille épouse, Marie-Louise. Une vaste charpente couverte de toile peinte, figura l'arc de triomphe sous lequel la princesse dut passer pour faire son entrée dans Paris.

Après la campagne de Russie, les travaux, menés jusqu'alors avec une ardeur insouciant, furent poussés activement. L'empereur éprouvait d'autant plus vivement le besoin d'éterniser les témoignages de sa gloire, qu'il voyait son étoile pâlir sensiblement. Les événements ne lui laissèrent pas le temps d'achever son ouvrage.

La branche aînée des Bourbons, dans son antipathie pour

résidence d'été. C'est en s'y rendant par la route de Sablonville, située en face de la porte Maillot, que le duc d'Orléans

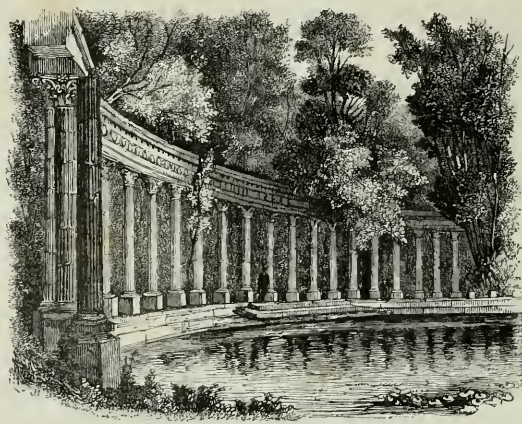
La barrière des Bassins, appelée aussi barrière des Réservoirs, et celle de Longchamp n'offrent rien de remarquable en elles-mêmes dans leur entourage. Leur enceinte embrasse le long village de Chailot, dont les maisons élégantes sont groupées en amphithéâtre sur le penchant d'une haute colline. On y trouve une fabrique d'armes, un assez grand nombre d'établissements sanitaires, des usines et une maison de refuge pour les vieillards des deux sexes, placée sous l'invocation de Sainte-Périne. Inaccessible aux voitures, du côté de la colline, à cause de



(Le tir aux pigeons au nouveau Tivoli.)



(Le vieux château, au parc de Mousseaux.)



(La colonnade, au parc de Mousseaux.)

les souvenirs d'une époque qui lui avait été si funeste, ne se montra pas, on le conçoit, très-empresé à les graver sur la pierre. On laissa dépérir ce qui existait déjà du monument, mais en 1825, les succès de l'armée française en Espagne suggèrent au roi Louis XVIII l'idée de consacrer cet édifice à son neveu le duc d'Angoulême, qui avait exercé le commandement en chef durant cette campagne. On se remit donc à l'œuvre, mais sans beaucoup d'ardeur; car, tout en détournant ce monument de sa destination première, on ne pouvait oublier son origine.

Le gouvernement actuel, qui n'était pas arrêté par ces préoccupations, est venu à son tour modifier les plans de ses devanciers; mais, plus persévérant qu'eux, il a su accomplir la tâche devant laquelle ils avaient reculé. L'arc de triomphe consacré aux gloires militaires de la république et de l'empire a été enfin achevé et inauguré pendant les fêtes commémoratives de la révolution de juillet en 1836. Nous lui devons une illustration spéciale, et nous nous acquitterons prochainement à l'occasion d'un glorieux anniversaire.



(Barrière de Passy.)

La barrière de Neuilly conduit comme son nom l'indique, au village de Neuilly, où la famille royale possède une maison de plaisance délicieuse, qui est habituellement sa

a trouvé, le 15 juillet 1842, une mort prématurée et si malheureuse. On sait qu'une chapelle funéraire a été élevée sur le lieu même de l'accident.

tenil, si cher à Boileau et à La Fontaine, et couvert de riches et d'élégantes maisons de campagne. Se trouve à peu de distance de la barrière de Passy.

(La fin au prochain numéro.)

Bulletin bibliographique.

Antonio Perez et Philippe II, par M. MIGNET, membre de l'Académie française. 1 volume in-8. 6 fr. — Paris, 1845. Paulin.

Il y a quelques années, M. Louis Viarlot résumant, dans ses Études sur l'Espagne (1), l'histoire des révolutions politiques de ce pays, s'exprimait en ces termes: «Après l'assassinement de la Castille, l'Aragon, qui jusqu'alors se gouvernait sous un régime assez séparé, avait encore conservé, du moins dans les bornes, ses institutions populaires et sa représentation nationale. Elles lui furent enlevées par Philippe II, le digne fils de Charles-Quint, à l'occasion du procès d'Antonio Perez, autre grand drame historique, qui fournira un digne pendant à la guerre des Communes. On s'a toujours vu pour quelle raison Antonio Perez, longtemps premier ministre de Philippe II, fut disgracié, arrêté, mis à la torture, et retenu donc sans dans les prisons de Madrid. Il fut accusé d'avoir violé les secrets de l'État; mais il y eut certainement, entre Philippe III et lui, quelque motif d'inimitié personnelle...»

La vérité, que l'écrit sage de M. Louis Viarlot avait en quelque sorte devinée, M. Mignet vient de nous démontrer dans un remarquable travail historique qu'il publie cette semaine, sous ce titre : Antonio Perez et Philippe II. Pour combler les lacunes et dissiper les obscurités signalées par M. Louis Viarlot, M. Mignet a eu à sa disposition des matériaux non moins précieux par leur nouveauté que par leur importance. Il cite d'abord un manuscrit appartenant au ministère des affaires étrangères, et il a en recueilli une collection manuscrite de la plus haute importance. C'est la collection en dix-sept volumes que Florentia a cédée à la bibliothèque Royale sur les actes de l'inquisition d'Espagne. Enfin, les correspondances des ambassadeurs espagnols, anglais et français, qui se trouvent parmi les papiers de Simancas, au State paper office, à la bibliothèque Royale; les lettres inédites et les manuscrits de Perez, conservés dans ce dernier dépôt, lui ont fourni de précieux documents.

Remarquons ces éléments épars, illuminer leurs ténébreuses, expliquer ou réfuter leurs contradictions, en extraire un livre vrai, clair, intéressant et utile, telle est la tâche que M. Mignet s'est imposée. Cette tâche, il l'a remplie avec un bonheur égal à son talent. Nous devons à son dévouement l'en féliciter, car elle était aussi importante que difficile.

L'histoire d'Antonio Perez devient, en effet, dans le livre de M. Mignet, l'histoire presque complète du règne de Philippe II. Ses premières années avaient vu le règne et la cour de Charles-Quint, dont Gonzalo Perez, son père, était secrétaire d'État. Sans être un des grands ministres de Philippe II, comme l'intérieur cardinal Sandoz, l'archevêque de Tolédo, l'abbé d'Alcalá, le duc de Granvelle, il posséda un moment toute la faveur de ce prince, et fut le personnage le plus puissant de la monarchie espagnole. Arrivé trop faiblement au pouvoir, il ne sut pas s'y maintenir, et, devenu, pour ainsi dire, ministre par voie héréditaire, il se contenta en véritable aventurier. Passionné, avides, disséminés, violent et égoïste, indigne et cruel, il fut le seul déshonneur dans une cour aux apparences respectables, il troubla de ses agitations un prince habitué à une dignité tranquille, il osa se faire aimer de la maîtresse d'un souverain jaloux, vindicatif et absolu. Il se perdit. Philippe II oublia que son ministre l'avait, sur ses ordres écrits de sa main, de barrassé par un meurtre du secrétaire d'État, qu'il avait fait tuer Antonio Perez, son frère, pour qu'il ne pouvait pas le compromettre. Il ne fut donc que services, il ne vit plus en lui qu'un rival odieux, qui l'ennuyait heureux de la princesse d'Eboli. Il résolut de le sacrifier à sa jalousie. Après de longues alternatives de sévérités et de ménagements, il le fit condamner pour faits de concussion. Il le menaça de détenir sa femme et ses enfants dans un cachot, s'il n'obéissait pas. Puis, après avoir reçu ce précieux dépôt, l'accusa de l'assassinat d'Escevedo, qu'il avait lui-même ordonné. Aussi astucieux que Philippe II, Perez avait détaché des papiers livres, les pièces les plus importantes pour sa justification. Mis à la torture, il avoua tout, et il se sauva, avec les preuves de la culpabilité d'un roi, en Aragon, où se rattendant à sa venue, il fut reçu à bras armés, au milieu d'un peuple que ses privautés rendaient indépendant, et que son indépendance avait laissé fier et brave. «Des lors tout changea de face, dit M. Mignet; il n'y eut plus un procès mystérieux entre deux complices, dont l'un opprimait l'autre au moyen même de la justice, qui obéissait à son pouvoir et à sa haine. Le roi ne devait plus être plus épargné que le sujet de ce procès devant l'ère dans sa poursuite, châtié, réservé à ceux qui ne pouvaient en subir d'autre.»

Il faut lire, dans les chapitres IV, V et VI, les curieuses péripéties de la révolution qui bouleversa l'ancienne constitution de l'Aragon, à l'instigation de sa noblesse, de tristes sur son indépendance, et incorpora plus fortement son territoire à la monarchie espagnole; le conflit de juristes, anciens et nouveaux, qui agita le conseil de la noblesse; la justice inusitée; les deux soulèvements du comte de Saragosse, le 24 mai et le 25 septembre 1591; la délivrance de Perez; la défection des Aragonnais par les Castillans et la ruine de leurs privilèges nationaux. La vengeance de Philippe II fut terrible. Après avoir frappé les hommes, il changea les institutions. Il assambla à Tarazona, d'ordres pour abolir les fueros, qui jusqu'alors avaient servi de garantie à la liberté de son peuple. Tout ce qu'il demanda lui fut accordé. Les sévères de l'inquisition s'étaient ajoutées aux rigueurs de la justice royale. Les bacheliers l'insuaient encore; les réhabilités étaient encore debout. Perez, qui avait été la cause de cette révolution, échappa à ses effets; mais, pour s'être soustrait à la mort par une fuite honteuse, il n'était plus admis à venir à la cour, et se vit dans de grands dangers. L'implacable vengeance de Philippe II devait le nuire dans tous les lieux où il irait chercher un asile.

Accueilli en France et en Angleterre, Perez y devint le pensionnaire de Henri IV, l'ami du comte d'Essex, et prit part à toutes les négociations entre Philippe II jusqu'à la paix de

Vervins et à la mort de ce prince. Il fut si opprimé, si cloqué, si pathétique, qu'il devint l'objet des plus généraux dévouements, et obtint la sympathie universelle. Malheureusement, les défauts qui l'avaient perdus en Espagne le discréditèrent en Angleterre et en France, ou, toujours le même, il compromit jusqu'à sa subsistance personnelle et l'existence de sa famille.

L'histoire d'Antonio Perez et de Philippe II renferme donc toutes les conditions nécessaires d'un succès solide et durable. C'est un livre nouveau et intéressant, qui a nécessité d'immenses dépenses d'érudition, de patience et de sagacité, et qui est écrit avec ce style clair, élégant et fort, dont M. Mignet semble seul posséder aujourd'hui le secret.

Dictionnaire géographique, historique, administratif, industriel et commercial, de toutes les communes de la France, et de plus de 20,000 hameaux en dépendant; par M. A. GIRALD de SAINT-FARGEAU. Trois volumes in-4°, imprimés à trois colonnes, illustrés de 100 gravures, de costumes colorés, armées des villes imprimées en couleurs, etc.

Aujourd'hui où, pour parvenir au moindre emploi, on exige avec raison des connaissances étendues dans toutes les parties des sciences, il est de toute nécessité d'avoir des notions exactes et précises sur la France, sur son histoire, sa géographie, et notamment sur les innombrables ressources qu'elle offre de beau pays. La France cependant, si justement célèbre par son sol productif, si riche en monuments de tous les âges, si féconde en genres, si riche en manufactures, si riche en artistes dans tous les genres, si supérieure aux autres nations par son courage, la douceur des mœurs et l'urbanité de ses habitants, par sa piquante beauté, l'esprit naturel, les grâces et l'amabilité de ses femmes; la France, si chérie des étrangers qui en adoptent les usages, qui la quittent avec peine, et qui la regrettent toujours; cette France enfin, la première entre toutes les nations civilisées, manquant jusqu'à ce jour à un ouvrage de ce genre, le directeur de la science, qui en fit bien connaître l'histoire et la topographie. Cette lacune, M. Girault de Saint-Fargeau a entrepris de la remplir, et y a réussi avec bonheur, par la publication d'un Dictionnaire général et complet de toutes les communes de la France, publié d'après des documents officiels, avec les encouragements des ministres de l'intérieur et de l'instruction publique, et donnant avec la plus scrupuleuse exactitude des notions historiques et géographiques, sur plus de 50,000 localités.

Le Dictionnaire de toutes les communes de la France se distingue entre toutes les publications éphémères relatives à la France, publiées de plus en plus. Ce n'est point un livre commode pour satisfaire à l'engouement du moment; c'est un livre sérieux, un ouvrage entièrement neuf, où se trouvent rassemblées pour la première fois une multitude de faits historiques, de renseignements topographiques, de documents industriels et commerciaux, de notices biographiques et d'indications bibliographiques, qu'on chercherait vainement dans les publications du même genre.

Leuteur ne s'est pas borné à présenter une nomenclature sèche et purement géographique des communes de la France et de leurs dépendances; il a voulu non-seulement que son œuvre repondit aux besoins du commerce et de l'industrie, et ceux des administrations de tous les ordres, et des hommes d'affaires de toutes les classes; mais aussi qu'elle fixât l'attention et méritât l'intérêt des hommes dont les études embrassent encore autre chose que les rapports matériels ou politiques des citoyens entre eux.

Avec les noms actuels des communes et de leurs dépendances, et l'état de la population, d'après les tableaux officiels et le dernier recensement, on y a indiqué:

- 1° Les dénominations anciennes, françaises ou latines, sous lesquelles certaines localités, grand nombre, ont été autrefois désignées, ainsi que leur origine;
- 2° La division territoriale actuelle à laquelle se rattache la commune, considérée dans ses rapports avec le pouvoir central de la France et avec les pouvoirs secondaires ou inférieurs dans les divers ordres administratifs, judiciaires, universitaires, financiers, militaires, politiques et religieux, et la désignation des divisions de ces divers ordres, aux termes auxquelles elles appartenaient avant la révolution de 1789;
- 3° Des détails nombreux sur la statistique de chaque département et de la plupart des communes importantes, concernant: les productions du sol, l'exploitation des mines et carrières, les produits industriels et les autres objets dont s'alimentent plus particulièrement ces communes locales; les forêts et prairies, les voies de communication par terre et par eau, les bureaux de poste; les gîtes ou lieux d'étape pour les troupes; la distance de chaque commune au chef-lieu d'arrondissement; l'heure des marées dans les différents ports de l'Océan, et la situation des phares et lanternes sur les côtes; les sources et les propriétés des eaux minérales et thermales;

- 4° Les sites, les établissements, les édifices et monuments qui, dans chaque contrée, sont plus particulièrement dignes de l'attention des observateurs et des voyageurs;
- 5° La formation géologique ou la nature du terrain sur lequel sont assis les chefs-lieux de canton, et environ très mille autres localités, d'après les travaux des savants les plus remarquables.

Les renseignements sur les communes auxquelles se rattachent des souvenirs historiques, ou à l'égard des événements les plus remarquables, dans les communes ou leurs alentours ont été le théâtre et les personnages célèbres qui y sont nés.

Puis enfin, à la suite du nom des différentes parties de la France, désignées comme provinces, départements, arrondissements, communes, on a indiqué les titres des ouvrages anciens et modernes qui ont été publiés sur chacune ou quelques-unes de ces parties. Cette bibliographie compte environ dix mille titres d'ouvrages formant une collection de presque mille volumes; elle offre au lecteur un catalogue précieux au moyen duquel il peut, en quelques instants, trouver des sujets d'observation et d'étude, rassembler des documents que, sans cet ouvrage, il n'aurait pu obtenir qu'avec une perte de temps considérable, par des recherches inépuisables, pénibles et coûteuses, dans des milliers d'ouvrages spéciaux, disséminés sur toute la surface de la France.

Aucun des livres publiés jusqu'à ce jour sur la France ne peut soutenir la comparaison avec celui dont nous entretenons le public, et la pierre est marquée dans la bibliographie de tous les hommes distingués qui ont écrit sur ce genre de travaux, et de ceux qui ont été contradictoire, où manœuvre bibliographique ne peut offrir, à beaucoup près, le moyen de reunir les innombrables détails que l'auteur a si laborieusement recueillis et si heureusement classés dans son Dictionnaire des Communes qui est tout à la fois une des publications les plus capitales de notre époque et l'œuvre d'un bon citoyen.

Les familles historiques de France, par M. le comte HORACE DE VIEL-CASTEL. — ARCHAMBAUD DE COMBORN. — Paris, 1845. Amyot, 1 vol. in-8. 7 fr. 50.

M. le comte Horace de Viel-Castel a fait, il y a cinq années, dans le Limousin une excursion, pendant laquelle il a fumé un nombre considérable de cigares. Mais on ne jouissant en silence de ce tabac, il se trouvait qu'il y avait un autre genre de plaisir croûte-croûte capricieux qu'elle formait en se dévalant dans l'air; il recueillait les bavardages de son inexorable cicérone qui lui faisait gracieusement de légendes populaires du pays. Cet honnête paysan, nommé *Parisson* lui parlait surtout d'*Archambaud de Comborn*, surnommé *Jambe porrière* ou *l'Entreur de mines*. «C'est lui, disait-il, un vrai diable, on prétend qu'il avait fait dans un montagnard de ses premiers orages, et que son frère, un autre, n'avait paru dans le pays, pour lui ou pour un non, il trait sans pitié les pauvres moines des abbayes voisines de son château; et il y a encore à Comborn un puits tout rempli des ossements de ces maudits.»

Un court séjour dans le Limousin convainquit M. le comte Horace de Viel-Castel qu'*Archambaud de Comborn* était le croque-taine du pays, la terreur des petits enfants. Sa curiosité excitée, il résolut de le satisfaire. Il visita le château de Comborn, et consulta un savant antiquaire, qui lui tint à peu près ce langage: «Les Comborn, non cher monsieur, sont une des plus anciennes familles du Limousin; leur origine, comme le disent les genealogistes, se perd dans la nuit des temps. Les croix vénéralles dans un montagnard de ses premiers orages, et que son frère, un autre, n'avait paru dans le pays, pour lui ou pour un non, il trait sans pitié les pauvres moines des abbayes voisines de son château; et il y a encore à Comborn un puits tout rempli des ossements de ces maudits.»

Un court séjour dans le Limousin convainquit M. le comte Horace de Viel-Castel qu'*Archambaud de Comborn* était le croque-taine du pays, la terreur des petits enfants. Sa curiosité excitée, il résolut de le satisfaire. Il visita le château de Comborn, et consulta un savant antiquaire, qui lui tint à peu près ce langage: «Les Comborn, non cher monsieur, sont une des plus anciennes familles du Limousin; leur origine, comme le disent les genealogistes, se perd dans la nuit des temps. Les croix vénéralles dans un montagnard de ses premiers orages, et que son frère, un autre, n'avait paru dans le pays, pour lui ou pour un non, il trait sans pitié les pauvres moines des abbayes voisines de son château; et il y a encore à Comborn un puits tout rempli des ossements de ces maudits.»

Un court séjour dans le Limousin convainquit M. le comte Horace de Viel-Castel qu'*Archambaud de Comborn* était le croque-taine du pays, la terreur des petits enfants. Sa curiosité excitée, il résolut de le satisfaire. Il visita le château de Comborn, et consulta un savant antiquaire, qui lui tint à peu près ce langage: «Les Comborn, non cher monsieur, sont une des plus anciennes familles du Limousin; leur origine, comme le disent les genealogistes, se perd dans la nuit des temps. Les croix vénéralles dans un montagnard de ses premiers orages, et que son frère, un autre, n'avait paru dans le pays, pour lui ou pour un non, il trait sans pitié les pauvres moines des abbayes voisines de son château; et il y a encore à Comborn un puits tout rempli des ossements de ces maudits.»

Un court séjour dans le Limousin convainquit M. le comte Horace de Viel-Castel qu'*Archambaud de Comborn* était le croque-taine du pays, la terreur des petits enfants. Sa curiosité excitée, il résolut de le satisfaire. Il visita le château de Comborn, et consulta un savant antiquaire, qui lui tint à peu près ce langage: «Les Comborn, non cher monsieur, sont une des plus anciennes familles du Limousin; leur origine, comme le disent les genealogistes, se perd dans la nuit des temps. Les croix vénéralles dans un montagnard de ses premiers orages, et que son frère, un autre, n'avait paru dans le pays, pour lui ou pour un non, il trait sans pitié les pauvres moines des abbayes voisines de son château; et il y a encore à Comborn un puits tout rempli des ossements de ces maudits.»

César Falempein, par l'auteur de Jérôme Paturot. 2 vol. in-8. 15 fr. — Paris, 1845. Michel Lévy, rue Vivienne, 1.

Ce roman a été publié dans le feuilleton du *National*, où il était intitulé les *Jules d'Argie*. Il a changé de nom en passant dans le journal, et on lui a donné le nom de *Jules d'Argie*, à l'origine, avait du moins sur le nouveau l'élément d'indiquer la nouvelle chose morale que l'auteur de *Jérôme Paturot* s'était proposé de développer avec cette verve satirique qu'il a rendu si redoutable et si célèbre.

*César Falempein* est bien un petit-fils de la famille *Jérôme Paturot*, dont Grandville illustre en ce moment la cinquante édition. Il est le frère d'une partie de l'esprit de son aïeul, qui lui a légué aussi une partie de sa gloire. Le Paturot se moquait de toutes les folies de son temps, tel son petit-fils raille impitoyablement les vices ou les ridicules de notre époque. Ses pliquants mémoires apprennent surtout à la postérité comment on fondait, en 1831, une compagnie de chemin de fer, comment s'y exploitait le chemin de fer, comment on construisait les chemins de fer et les quatre morceaux de lettres sont dignes de la *Séductrice de Bismarck* et de *l'Aspic*. Mais, hélas! ô moralistes! si puissante que soit votre plume, vous avez beau clâter nos mauvais moeurs, loin de se corriger, elles deviennent pires. Ne vous laissez point égarer. Un jour peut-être vos efforts seront couronnés de succès, et la morale, destinée à vos leçons, busera ces idées d'argie qui vous rongera d'avoir adores trop longtemps.

Les *Jules d'Argie* contiennent le récit d'un des mille épisodes de cette lutte nécessaire que se livrent le bon et le mauvais principe. Ce n'est pas seulement une mordante et curieuse satire historique, c'est un roman plein d'intérêt, écrit de ce style et de ce ton vigoureux, clairs, nets, qui ont rendu les ouvrages de l'auteur si populaires. Les *Jules d'Argie* contiennent le récit d'un des mille épisodes de cette lutte nécessaire que se livrent le bon et le mauvais principe. Ce n'est pas seulement une mordante et curieuse satire historique, c'est un roman plein d'intérêt, écrit de ce style et de ce ton vigoureux, clairs, nets, qui ont rendu les ouvrages de l'auteur si populaires.

*César Falempein* sera, nous l'espérons pour lui, favorablement accueilli de tous les gens de goût et de cœur qui ont eu le bonheur de faire justice connaissance avec son illustre aïeul.

Les Annonces de L'ILLUSTRATION coûtent 90 centimes la ligne. — Elles ne peuvent être imprimées que suivant le mode et avec les caractères adoptés par le Journal.

En vente par livraison, chez J.-J. DUBOCHET, Lechevalier & Co, éditeurs, rue Richelieu, 60.

## JÉROME PATUROT A LA RECHERCHE D'UNE POSITION SOCIALE,

Par Louis Reybaud.

Édition illustrée par J.-J. GRANDVILLE, publiée en 30 livraisons à 50 cent.

Chaque livraison sera composée de 16 pages grand in-8, avec trois ou quatre dessins dans le texte, et d'une ou deux grandes gravures à part. — En payant d'avance, on recevra les 30 livraisons franco à domicile à Paris. Pour les départements, ajouter 3 fr. 50 cent. au prix de l'ouvrage.

EN SOUSCRIPTION.

## HISTOIRE DE GIL BLAS DE SANTILLANE, PAR LE SAGE;

Précédée d'une Notice sur l'auteur, par CHARLES NODIER; ornée de 600 dessins par GIGOUX, gravés sur bois et imprimés dans le texte. 4 vol. grand in-8 Jésus. 15 fr. Nouvelle édition augmentée de la traduction de *Lazarille de Tormes*, traduit par LOUIS VIARDOT, illustré par MEISSONNIER. — Prix de la livraison, 40 centimes.

PAULIN, éditeur, rue Richelieu, 60.

## BIBLIOTHÈQUE DE POCHE, VARIÉTÉS CURIEUSES DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS

EN VENTE :

Tome I<sup>er</sup>. *Curiosités littéraires*, 1 vol. in-18, prix : 3 fr. — Tome II. *Curiosités bibliographiques*, 1 vol. in-18, prix : 3 fr.

TABLE DES CHAPITRES DU PREMIER VOLUME :

Des acrostiches, des anagrammes, des centons, des vers figurés, des vers retrogradés, des vers litétrisés, des vers lipogrammatiques, de la contrepotterie, des vers rapportés, des vers en écho, des vers leoniés, de la rime, vers métriques, vers blancs, des bouts-rimés, des vers monorimes, des vers fraternisés, des vers enchaînés, des vers brisés, des vers profés, des vers monosyllabiques, des chronogrammes, des amphigrammes, des épîtres farcies, Du genre macaronique, du genre burlesque, de quelques ouvrages versifiés, de l'imitation, de l'emprunt, de la similitude d'idées, de l'analogie de sujet, du plagiat proprement dit, de la supposition d'auteurs, des traducteurs, de quelques idées bizarres et singulières, de quelques ouvrages allégoriques, de quelques genres de style, de quelques appréciations littéraires, mélanges de critique, des citations, des méprises, bévues et mystifications littéraires, des académies, des sociétés, réunions et ordres littéraires et burlesques, des albums, des études littéraires en France au moyen âge, des querelles littéraires, des prédicateurs.

TABLE DES CHAPITRES DU DEUXIÈME VOLUME.

Particularités relatives aux anciennes écritures, matières et instruments propres à l'écriture, de la forme des livres et des lettres dans l'antiquité, des copistes et des manuscrits, des écritures abrégées et secrètes, des livres d'images et des Douats, origine de l'imprimerie, propagation de l'imprimerie dans les différentes parties du monde, des éditions du quinzième siècle, des libraires, du prix des livres dans l'antiquité et au moyen âge, des bibliothèques dans l'antiquité et au moyen âge; de la destruction et de la dispersion de livres, des titres de livres et des frontispices, des dédicaces, des préfaces, des errata, des reliures, mélanges, prix payés aux auteurs pour leurs ouvrages, des autographes, histoire de la liberté d'écrire, des pamphlets, des libelles.

Sous presse : Tome III. — **CURIOSITÉS BIOGRAPHIQUES.**

La collection se composera de 10 volumes dont voici les titres : *Curiosités littéraires* (en vente). — *Curiosités bibliographiques* (en vente). — *Curiosités biographiques* (sous presse). — *Curiosités historiques*. — *Curiosités des Origines et des Inventions*. — *Curiosités des Beaux-Arts et de l'Archéologie*. — *Curiosités militaires*. — *Curiosités philologiques*. — *Curiosités des Traditions, Mœurs Usages*, etc. — *Curiosités anecdotiques*.

PAULIN, éditeur, rue Richelieu, 60.

## ANTONIO PEREZ ET PHILIPPE II

Par M. Mignet,

Membre de l'Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, Un volume in-8, 6 fr.

- I. Cour de Philippe II. — Caractère de ce prince et de son ministre Antonio Perez. — Causes véritables de la mort du secrétaire Escovedo.
- II. Récit du meurtre d'Escovedo. — Poursuites dirigées par sa famille contre Perez. — Déstitutions de Philippe II. — Disgrâce et emprisonnement de Perez. — Chute de son parti et formation du ministère Granvelle.
- III. Alternatives de sévérités et de ménagements de la part de Philippe II envers Perez. — Condamnation de Perez pour faits de concussion. — Procédure relative au meurtre d'Escovedo. — Application de Perez à la torture. — Son évasion et sa fuite en Aragon.
- IV. Poursuites de Philippe II contre Perez devant la cour du justicier mayor du royaume d'Aragon. — Désistement forcé de Philippe II. — Accusation d'hérésie intentée à Perez. — Sa translation dans la prison du saint-office. — Insurrection du 24 mai 1591. — Révocation de Perez dans la prison des Manifestados.
- V. Enquête sur les troubles de Saragosse. — Tentative nouvelle et habilement concertée pour remplacer Perez sous la main de l'Inquisition. — Insurrection du 24 septembre 1591, et délivrance définitive de Perez.
- VI. Formation d'une armée castillane sur la frontière d'Aragon. — Son entrée dans Saragosse. — Arrestation et supplice du justicier mayor. — Exécution ou fuite des principaux insurgés. — Sentence de mort prononcée par le saint-office contre Perez et soixante-neuf condamnés. — Auto-da-fé dans Saragosse. — Destruction des vieilles libertés de l'Aragon.
- VII. Arrivée de Perez en France. — Tentatives répétées d'assassinat contre sa personne par les agents du gouvernement espagnol. — Séjour de Perez en Angleterre; son amitié avec le comte d'Essex. — Son retour et sa position en France. — Part qu'il prend à la politique de Henri IV et d'Elisabeth contre l'Espagne jusqu'à la paix de Vervins et la mort de Philippe II.
- VIII. Inutiles efforts de Perez pour rentrer en Espagne après l'avènement de Philippe III. — Mise en liberté de sa femme et de ses enfants. — Voyage de Perez en Angleterre dans l'espoir d'obtenir sa grâce en contribuant à la paix qui se négociait entre le gouvernement espagnol et le gouvernement anglais. — Son retour en France. — Sa mort.

Mise en vente des 43<sup>e</sup> et 44<sup>e</sup> Livraisons. —



EUGÈNE SUE  
LE  
**JUIF  
ERRANT**  
ILLUSTRÉ PAR  
GAVARNI  
80 LIVRAISONS À 50<sup>c</sup>  
PAULIN  
RUE RICHELIEU, 60

Le tome 2<sup>e</sup> de l'édition illustrée est en vente.

LIBRAIRIE DU BOCHET, LECHEVALIER ET Co,  
RUE RICHELIEU, 60.

COLLECTION DES AUTEURS LATINS, avec la traduction en français; publiée sous la direction de M. NISARD, professeur d'éloquence latine au collège de France.

POÈTES.

Plaute, Térence, Sénèque le Tragique, 1 vol. — Lucrèce, Virgile, Valerius Flaccus, 4 vol. — Ovide, 4 vol. — Horace, Juvénal, Perse, Sulpicia, Phèdre, Catulle, Tibulle, Propertius, Gallus, Martial, Publius Syrus, 4 vol. — Stace, Martial, Lucilius Junior, Rutilius, Numanianus, Gratius Faliscus, Nemesianus et Calpurnius, 4 vol. — Lucain, Silius Italicus, Claudien, 4 vol.

PROSETEURS.

Cicéron, 1 vol. — Tacite, 1 vol. — Tit-Live, 2 vol. — Sénèque le Philosophe, 1 vol. — Cornelius Nepos, Quinte-Curce, Justin, 1 v. — V. Maxime et Obsequens, 1 vol. — Quintilien, Flin le Jeune, 1 vol. — Pétrone, Avulpe, Anli-Gelle, 1 vol. — Caton, Varron (DE RE RUSTICA), Columelle, Palladius, 4 vol. — Plin le Ancien, 2 vol. — Suetone, Historia Augusta, Eutrope, 4 vol. — Ammien Marcellin, Jornandès, 4 vol. — Macrobe, Varron (DE LINGUA LATINA) et Pomponius Mela, 1 vol. — Celse, Vitruve, 1 vol. — Salluste, J. César, V. Paterculus, Florus, 1 vol. — Choix de Prose-ten de la latinité chrétienne, 4 vol.

VINGT-SEPT VOLUMES GRAND IN-8<sup>o</sup>, de 45 à 55 FEUILLES, contenant la matière de DEUX CENTS TITRES des autres éditions.

Le prix de chaque volume varie de 12 à 15 fr. selon le nombre de feuilles. Pour les personnes qui souscrivent d'avance à la collection complète, le prix de l'abonnement et de 524 francs, ou 12 francs le volume.

La souscription à la collection complète s'effectue en adressant aux éditeurs la somme de 524 francs, soit en argent, avec ou billets payables en 1845 et 1846, sauf conventions particulières entre les éditeurs et les souscripteurs. — Tous les trois ou quatre mois, il sera publié un volume.

CHEFS-D'ŒUVRE DE LA COLLECTION DES AUTEURS LATINS, avec la traduction en français; publiés sous la direction de M. NISARD, professeur d'éloquence latine au collège de France. — 25 vol. in-18, à 5 fr. le volume.

EN VENTE :

TACITE, 2 vol.	6 fr.
TÉRENCE, 1 vol.	5 fr.
HORACE, 4 vol.	5 fr.
SUÉTONE, 4 vol.	5 fr.

PATRIA. — LA FRANCE ANCIENNE ET MODERNE, ou Collection encyclopédique de tous les faits relatifs à l'histoire intellectuelle et physique de la France et de ses colonies.

Un très-fort volume petit in-8 de 2,600 colonnes, orné de 400 figures sur bois et de cartes coloriées, avec une Table des matières et un Index alphabétique.

PAULIN, ÉDITEUR, 60, RUE RICHELIEU.

ENCYCLOPÉDIANA, Recueil d'Anecdotes antiques, modernes et contemporaines; Collection de toutes les anecdotes et de tous les bons mots recueillis jusqu'à ce jour ou éparés dans tous les livres, français ou étrangers; augmentation d'une foule d'anecdotes inédites, empruntées à ceux qui ont de l'esprit, ou prêtées à ceux qui n'en ont pas. — Ouvrage réimprimé.

Un beau volume grand in-8. Prix, 10 fr.

PORTRAIT DU COLONEL THIÉBAUT. — Nous recommandons vivement ce beau portrait du chef de la légion française de Montevideo, à tous ceux qui honorent le courage français; la vente a lieu au profit de ces braves légionnaires qui, depuis deux ans et demi, ont supporté des privations inouïes avec une patience et une résignation admirables.

S'adresser chez AUBERT, place de la Bourse.  
Prix, 2 fr.  
Sur papier de Chine, 5 fr.

DISTRIBUTION DE PRIX.

AVIS IMPORTANT AUX INVENTEURS.

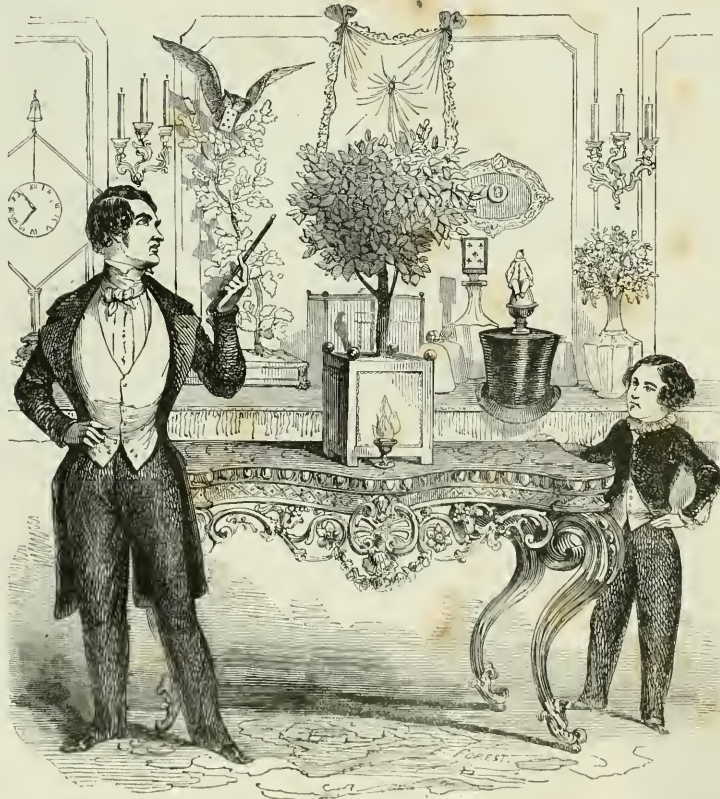
UNE médaille d'or de la valeur de 100 livres sterling (2,500 fr.) et une médaille d'argent de la valeur de 50 liv. sterling (1,250 fr.) seront données par M. M. Joscelin Cooke à la médaille d'or pour la meilleure Patente et la médaille d'argent pour le meilleur Dessin pris au bureau des Brevets d'Invention, 20, Half-moon street, Piccadilly, entre le 1<sup>er</sup> novembre 1841, et le 1<sup>er</sup> juin 1846. Les conditions qu'on devra observer et tous les renseignements nécessaires pour l'obtention de brevets et l'enregistrement de Dessins pourront être envoyés en s'adressant par lettres adressées à M. M. Joscelin Cooke, au bureau des Brevets d'Invention, N<sup>o</sup> 20, Half-moon street, Piccadilly, London.

LE CHOCOLAT MÈNIER se trouve au dépôt; passage Choiseul, 21, et chez un grand nombre de pharmaciens et d'épiciers de Paris et de toute la France. Se méfier des contrefaçons.

Le retour du Marché aux Fleurs, caricature par Quillenbois.



M. Robert-Houdin.



quelque temps, *l'illustration* sera probablement la première, comme c'est au surplus son rôle et son devoir, à faire connaître à ses lecteurs qu'au n° 164 de la galerie de pierre du Palais-Royal, non loin du théâtre de Séraphin et de l'escalier de cristal, ces deux admirations de l'enfance et de la province, un émule de l'enchanteur Philippe vient d'ouvrir et de consacrer au culte de la magie blanche une charmante petite salle à laquelle M. Martin, jeune architecte de talent, a donné toute la coquetterie et le confortable du plus élégant salon. La fabrication des cuirs repoussés devait déjà à M. Martin ses plus gracieux dessins de meubles.

M. Robert-Houdin, le grand prêtre de ce petit temple, marchant sur les traces des Vaucanson et des Maelzel, est moins un physicien qu'un mécanicien habile, qui, fatigué d'exécuter pour tous les magiciens passés et présents, les ingénieuses combinaisons qui ont fait toute leur réputation, a pensé qu'il était bien temps pour lui de soumettre directement à la sanction du public une série de récréations d'autant plus perfectionnées qu'il les a préparées pour son propre usage et pour prouver ses talents comme mécanicien.

Cependant, sans avoir la prétention de se poser en prestidigitateur, M. Robert-Houdin démontre que le savoir n'exclut pas le savoir-faire, et après avoir séduit ses spectateurs par les pièces mécaniques les plus compliquées, parmi lesquelles nous devons citer le hibou fascinateur, la val de treble acrobate et surtout l'orange magique et les papillons escamoteurs qui sont le sujet de notre planche, il parvient, sans autre costume qu'un simple habit noir et sans autre appareil qu'un schall et un léger guéridon, à opérer, littéralement sous vos yeux, la fameuse pêche miraculeuse qui, au bazar Bonne-Nouvelle, a fait la vogue et la fortune des soirées mystérieuses du magicien Philippe. Nous lui souhaitons cette vogue et cette fortune; d'autres la lui prédiraient en ajoutant que le temps présent est en général favorable aux escamoteurs; nous dédaignons ce lieu commun.

Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Si l'amour s'empare de ton cœur, je te prédis des chagrins pendant que le bonheur t'échappera.



ON S'ABONNE chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les Correspondants du Comptoir central de la Librairie.

A LONDRES, chez J. THOMAS, 1, Finch Lane Cornhill.

A SAINT-PETERSBOURG, chez J. ISSAKOFF, libraire-éditeur commissionnaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-Imériale; Gostinoy-Dvor, 22. — F. BELLIZARD et C<sup>e</sup>, éditeurs de la *Revue étrangère*, au pont de Police, maison de l'église hollandaise.

A ALGER, chez BASTIDE et chez DUBOS, libraires.

Chez J. HEBERT, à la NOUVELLE-ORLEANS (États-Unis).

A NEW-YORK, au bureau du *Courrier des États-Unis*, et chez tous les agents de ce journal.

A MADRID, chez CASIMIR MONIER, Casa Fontana de Oro.

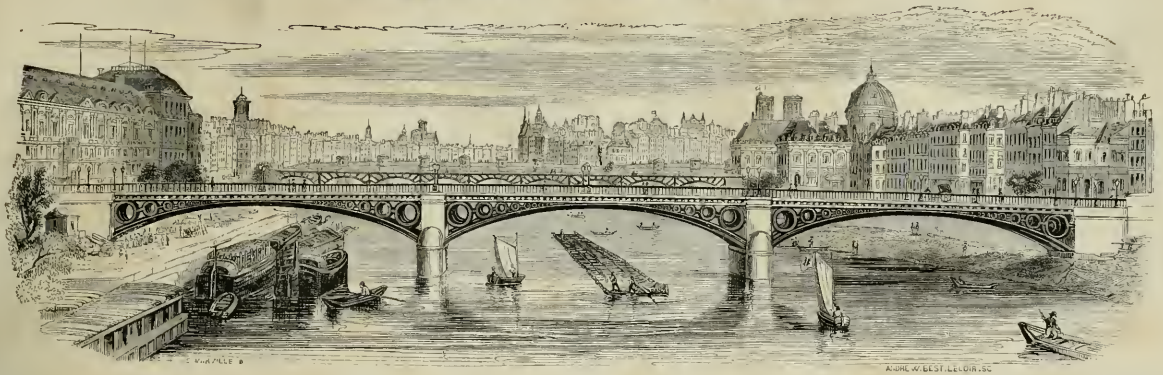
LEQUES DUBOCHET.

La concurrence est partout, mais celle que nous allens signaler n'est pas cette concurrence éhontée qui embouche toutes les trompettes de l'annonce et de la réclame; elle est au contraire si modeste, que, bien qu'existant déjà depuis

Tiré à la presse mécanique de LACRAMPE et C<sup>e</sup>, rue Damiette, 2.

# L'ILLUSTRATION,

## JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris. — 5 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.  
 Prix de chaque N<sup>o</sup>, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

N<sup>o</sup> 126. VOL. V. — SAMEDI 26 JUILLET 1845.  
 Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les Dép. — 5 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.  
 Ab. pour l'Étranger. — 10 — 20 — 40.

### SOMMAIRE.

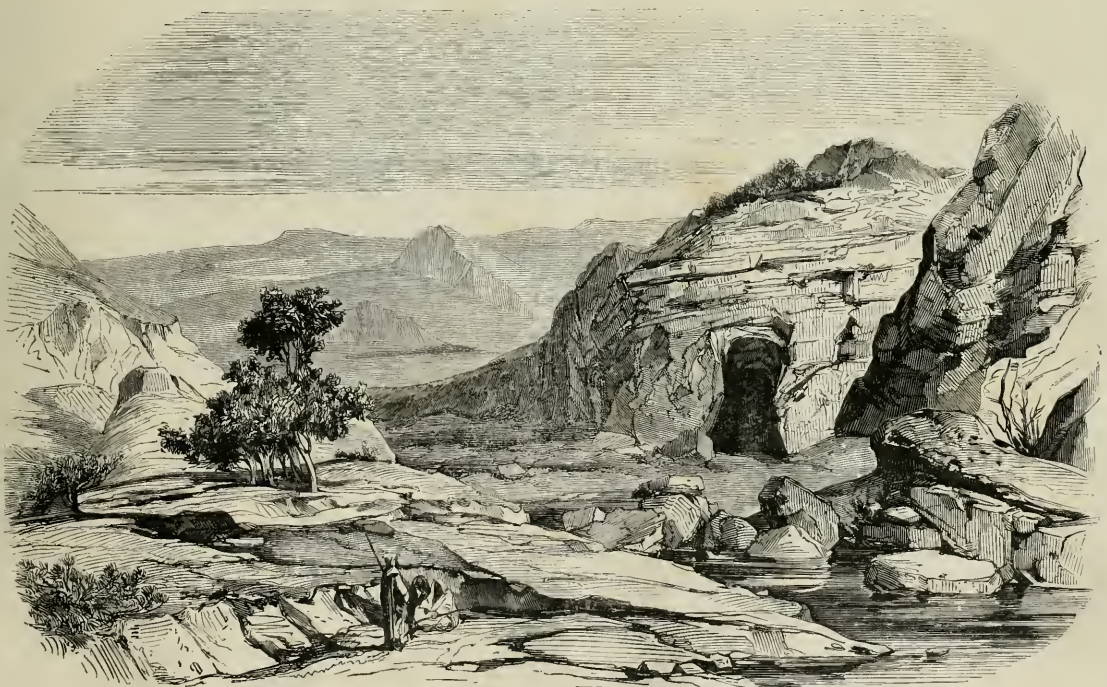
**Histoire de la Semaine.** *Grottes du Dahra.* — **Courrier de Paris.** — **Baptêmes d'un prince impérial au Brésil et d'une princesse royale au Portugal.** *Quatre Gravures.* — **Les deux Costumes,** Nouvelle maritime, par M. G. de La Lardelle. (Chapitre IX et dernier.) La gabare le Daube. — **Collection de Tableaux et d'Études pittoresques sur l'Inde,** par M. Schaff. *Ranjit-Sing se faisant lire les livres sacrés indoux sur la terrasse de son palais; Quatre Statuettes; Passage du Tigre; le Grand Mogol.* — **Séances solennelles d'ouverture pour les Concours d'admission aux Écoles spéciales.** — **Chronique Musicale.** — **Les Barrières de Paris,** (4<sup>e</sup> et dernier article.) *La barrière d'Enfer; Distribution des drapeaux au Champ-de-Mars; le Tombeau de Dumont d'Urville; le Puits de Grenelle; le Champ-de-Mai; le Marché aux Chevaux; Maison d'arrêt de la garde nationale.* — **Bulletin bibliographique.** — **Annales.** — **Le géant Etzelgail.** *Une Gravure.* — **Problème d'Échecs.** — **Rébus.**

### Histoire de la Semaine.

Enfin l'ite missa est parlementaire a été prononcé, et la session est close de droit, comme, de puis quinze jours, elle semblait assez l'être de fait. A la chambre des pairs on s'est séparé en se donnant pour le mois de décembre un rendez-vous auquel la mort, qui fonctionne très-activement dans la Chambre inamovible, comme l'a établi le relevé nécrologique publié cette semaine par les journaux quotidiens, peut seule empêcher quelques membres de se trouver; à la chambre des députés, au contraire, les cinquante députés présents à la séance de clôture, vidaient leurs pupitres et se disaient adieu comme des gens qui ne sont pas sûrs de revenir et de se revoir. En effet depuis quelques jours les bruits de dissolution ont pris plus de consistance. Le cabinet en passant en revue toutes les difficultés qu'il avait devant lui au début de la session, a trouvé qu'il en avait tourné quelques-unes et

qu'il avait laissé le temps au public d'oublier la solution fautive de quelques autres. Il s'est dit que cette situation était, sinon très-digne d'envie, du moins une des moins mauvaises qu'il pût avoir pour aborder les électeurs et en obtenir une chambre nouvelle, où l'on ticherait de rendre la majorité ministérielle plus décidée et qui, d'ailleurs, ayant cinq ans de vie devant elle, ne serait pas de longtemps exposée à ces accès d'indépendance auxquels est sujette une chambre qui voit son mandat arriver à son terme. On a dit que ces projets de dissolution, sans être résolument adoptés encore par un de nos trois pouvoirs, qui d'ordinaire n'est pas favorable à de pareilles résolutions, n'excitaient plus en lui la répugnance habituelle. On pourra donc bien délibérer encore, mais néanmoins dès à présent on se prépare.

Un des arguments que l'administration fera valoir certainement en sa faveur auprès des collèges, c'est la progression constamment ascendante des recettes produites par les impôts et revenus indirects. C'est un argument qui ne



Grottes du Dahra en Algérie.

pourra avoir sa complète valeur que si l'administration veille à ce que les dépenses ne suivent pas une progression bien autrement rapide et considérable. En attendant, voilà l'état de ces recettes pour le premier semestre de 1845, comparé au premier semestre de 1844, tel que le ministère des finances vient de le dresser :





La noblesse, qui était de droit pour les personnes premières au grade d'officier et pour les employés civils des huit premières classes, ne sera plus que personnelle pour les officiers, au lieu d'être héréditaire, excepté dans des cas déterminés. Quant aux employés, la restriction est encore plus marquée. Dans certains cas, ils seront assimilés à la bourgeoisie. Cet usage a produit une satisfaction générale dans la haute noblesse, qui commençait à être méfiante à son égard au milieu des moujks, gagnant si facilement le diplôme nobiliaire. Pour la bourgeoisie de première classe, c'est aussi une concession; elle se voit assimilée aux six dernières classes des fonctionnaires publics.

\*. Tous les ans, quand vient l'été, le bruit se répand que la Porte va envoyer une flotte à Tunis; aussitôt une division navale française se dirige vers la côte d'Afrique pour s'opposer à toute attaque; la flotte turque vient jusqu'à Tripoli, quand elle y vient, y débarque quelques troupes, et, à l'autonne, la flotte française rentre à Toulon. Il paraît que, cette année, la Porte songerait à changer ses plans d'opération. D'après les nouvelles de Tunis du 10, apportées à Toulon par le vapeur le *Pluton*, 4,000 Albanais ont été débarqués à Tripoli en plusieurs fois, et c'est par terre que la régence de Tunis serait attaquée. Nous ne pouvons intervenir directement si l'opération a lieu; mais, du moins, les Turcs trouveront les troupes de Tunis bien disciplinées, grâce aux instructeurs que nous avons fournis au bey. Cependant, comme il faut tout prévoir, et comme un ataque par terre n'empêcherait pas une démonstration du côté de la mer, le vaisseau le *Neptune*, qui s'est détaché récemment de l'escadre d'évolution, est déjà mouillé devant la Goutlette, où se trouvent aussi le brick le *Message*, et le vapeur le *Cocyle*. Le reste de l'escadre, sous les ordres de l'amiral Parseval-Deschênes, était au golfe Juan, à la date des dernières nouvelles, tout prêt à se porter à Tunis, s'il en était besoin.

\*. Les journaux américains continuent de longues relations des funérailles nationales faites au général Jackson, et qui ont eu lieu le 24. Le même jour, des processions funéraires ont été faites dans toutes les villes de l'Union en l'honneur de l'ancien président.

\*. Le président Anson Jones, au Texas, a publié une proclamation où il annonce officiellement que le gouvernement mexicain a fait la proposition de traiter sans conditions de l'indépendance du Texas, et d'ordonner en conséquence de cesser les hostilités. La publication de cette proclamation a produit une profonde sensation au Texas.

\*. Santa-Anna a été amnistié à la condition qu'il ne rentrerait jamais au Mexique. Il s'est rencontré à la Havane avec l'ancien président Bustamante, qu'il avait lui-même renversé du pouvoir et qui retournait à Mexico.

\*. De fâcheuses nouvelles sont arrivées de la république guatémaltèque. Une nouvelle révolution y a éclaté. Les RR. PP. Walle, Berckmans et d'autres religieux emmenés à Anvers, et y a quelques mois, afin d'aller prendre la direction d'un collège à Guatemala, ont été considérés par les chefs de la république, qui leur ont payé leurs frais de voyage. On attend le retour des religieux belges sous peu de jours.

\*. La ville de Frotkoskowsk, située dans le gouvernement de Tomsk (Sibérie, sur les frontières de Chine), vient d'être presque entièrement détruite par un incendie qui a duré depuis le 9 jusqu'au 14 mai; heureusement personne n'a péri. Pendant le sinistre, un grand nombre de Chinois ont passé la frontière pour aider à étendre le feu.

\*. Plus d'un tiers de la ville de Smyrne vient d'être détruit par un incendie. Le feu s'est déclaré le 5 juillet, à six heures et demie du soir, dans une auberge, et s'est étendu avec une violence extrême dans le quartier des Arméniens, qu'il a détruit presque complètement. De neuf cents maisons arméniennes, il n'en est resté que trente et une debout. Le feu, ayant trouvé dans les tavernes et dans les magasins des aliments de combustion, a envahi sur deux points le quartier franc et y a exercé des ravages effrayants. Trente grandes maisons de ce quartier, l'hôpital Saint-Anoine, le vaste établissement de la Charité et les neuf dixièmes des maisons des Grecs catholiques ont été consumés. Le feu a duré sans interruption pendant dix sept heures, activé par un vent violent qui propageait l'incendie. Au total, quatre mille maisons sont détruites, et on évalue à plus de 200 millions la perte, car les caravanserais entiers avec leurs magasins ont été brûlés sans qu'il ait été possible de rien sauver des marchandises qu'ils contenaient. Des milliers de personnes se trouvent sans asile et sans pain, errant dans les rues, au milieu des décombres. Cette malheureuse ville commencent à peine à se remettre des désastres de l'incendie de 1841.

\*. L'Angleterre vient de perdre un de ses hommes d'Etat les plus illustres, un homme qui a su constamment acquiescer des droits à l'estime et à la reconnaissance de ses pays d'adoption une carrière politique qui s'est ouverte dès 1786. Lord Grey est mort dans sa quatre-vingt-deuxième année.

M. Ponsiglione, administrateur général de l'armée française pendant l'expédition d'Égypte, plénipotentiaire au général Kéber, avec D'sax, pour la conclusion du traité d'El-Arîh, le 4 novembre au V11 (24 janvier 1800), vient de mourir à Pise (Toscane), où il s'était retiré pour raison de santé. M. Ponsiglione avait quatre-vingt-trois ans. Il avait fourni un grand ouvrage sur l'expédition d'Égypte un article fort étendu et fort remarquable sur les finances, et il y a trois mois plusieurs journaux ont publié une lettre de lui justificative de sa conduite à l'égard du général Bonaparte, en réponse à un passage de *L'Histoire du Consulat et de l'Empire* par M. Thiers. — Les arts ont perdu le célèbre violoniste Ariot.

### Courrier de Paris.

Je ne veux pas vous raconter une vieille histoire ni remettre sous vos yeux un tableau que vous connaissez déjà,

celui de Paris en dans la dernière quinzaine de juillet. C'est toujours comme devant, une désertion en règle, une fuite en masse, un saut-pi-né, à jour fixe. Rome n'est plus dans Rome; où est-elle, où n'est-elle pas? Voilà l'époque où la grande ville colportée en province et jusqu'à l'étranger la pluralité des mondes qui s'agitent dans son sein. Monde poétique, monde élégant, monde dramatique, monde jockey, monde bas-bleu, monde académique, monde industriel, tout cela court la poste, brûle à la paré, et se précipite vers les oasis revêches où l'on compte trouver l'ombre, le silence, des eaux fraîches et la paix du cœur. Après tant d'agitations implorer le repos, quoi de plus légitime? Les fêtes, les spectacles, les routs, les intrigues, les affaires, les liaisons dangereuses, les réunions de charité, les sollicitations, les concerts et les témoins, voilà ce que l'on fait en fuyant Paris, mais si l'on allait retrouver tout cela là-bas? Ainsi voyez nos voyageurs les plus sages, ils ne se hasardent guère au delà de la banlieue; ils ont leur bout de parc, leur boulingrin et leur verger à Clarefont ou à Saint-Coud, ils prennent les eaux dans la Seine, leurs regates, ce sont celles de Bercy ou de Grenelle; pour trouver le repos est-il donc nécessaire de se donner tant de mouvement? S'il fallait en croire aussi ces patriarches de la villegiature, c'est l'ennui qu'on va chercher à grands frais si loin de Paris, l'ennui qui naît bien vite d'une agitation stérile et d'occupations monotones. Cela serait-il vrai, par hasard, et les eaux (Bade, Spa ou Hombourg, n'importe) n'arrivent-elles plus, entre autres vertus, celle de faire oublier les heures au riche blasé qui se fréquente. Après tout, comme disait feu M. de Montrond, s'enfuyez, diable! c'est une grande occupation et on n'y parvient pas sans se donner du mal.

Vous, pauvres agités du beau monde, orateurs fatigués du forum et de ses harangues, tribuns échappés au casse-tête du budget, poètes, financiers, artistes et vous chastes Suzanne, belles Madelaines ou séduisants bayadères qui allez boire la santé dans ces retraites aquatiques et leur demander un peu de calme et de solitude, et la trêve nécessaire à vos travaux, à vos passions et à vos plaisirs, où est le calme de ces lieux, s'il vous plaît, où sont le repos, l'ombre et la solitude invoqués? Si j'interroge la carte de vos indolents loisirs et le programme de votre *fortin*, il répond: Courses à cheval, salon de conversation, bals, concerts, jeux de toute espèce. Eh quoi! voilà votre repos, à vous autres, et la solitude implorée et le silence qu'il vous fallait. Ah! comme nous avons eu refait bien vite et retrouvé notre Paris; convenez-en, il n'y a absolument rien de changé au séjour, si ce n'est un filet d'eau de plus... et encore?

Il y a des gens qui vous diront qu'ils vont aux eaux par motif d'économie, et ils en reviennent ruinés... quand ils en reviennent.

De tout temps les eaux ont eu le privilège d'alimenter la curiosité publique au moyen de quelques-unes de ces historiettes qui semblent toujours à peu près nouvelles, quoique contemporaines du déluge. Les héros de l'historiette sont toujours et invariablement une dame, son mari et un autre monsieur.

M. L. de L., lion entre deux âges, mais à haute crimière et supérieurement denté, connu d'ailleurs à l'Opéra par les élégantes folies dont il couronna sa jeunesse, songeait à se reposer des fatigues de son oisiveté dans les labours de quelque emploi. Le mois dernier il rencontre un sien ami, qui lui dit: «Que l'arrive-t-il donc? La voilà toute bouleversée. — Je suis fûnieux contre B. — Qu'ça, B.? Ah! B... le nouveau député, le nouveau marié, le nouveau... — Justement; je l'avais prévu de dire un mot en ma faveur à son ministre pour l'emploi que je sollicite, et il m'a refusé. — Diable! voilà un député bien silencieux on un parvenu qui a bien de la science; mais au-si-pouvez-vous l'aves-tu de demander un emploi, cela donne à penser que tu en as besoin; ceux qui obtiennent ne demandent jamais. Comment donc! B. ne peut rien faire pour toi, et il est marié, et il est jaloux, n'est-ce pas? — Un vrai tyran. — Eh! bien, les lions viennent à bout de ces animaux-là, c'est à toi d'aviser.» M. de L. avisa. Dès le soir, il avait tendu la tole où son ennemi allait tomber. Pendant quinze jours notre solliciteur ne se présenta pas chez madame B.; mais il s'arrangea de manière à la voir dans les maisons où elle allait; au spectacle, au bois, partout, madame B. rencontra le regard du lion. Après beaucoup de marches et de contre-marches pour déviser son ennemi, l'époux frémissant, perdu, plein de terreur, jaloux ému, courut chercher l'objet de sa tendresse aux eaux de... où se trouvait alors le ministère dont l'oreille lui est acquise... mais en entrant dans le salon, la première moustaiche qu'il aperçut, c'était son lion en conversation avec le ministre dont le front se déridait extérieurement. «Tu ne sais pas, dit l'Excellence en s'adressant au mari, ce que M. de L. sollicite: une place! et il ajoute que tu vas apostiller sa demande parce qu'il est amoureux de ta femme. Malheureusement pour toi, je ne vois pas de place lointaine à lui offrir... — Ton Excellence se trompe, il y a le consulat de... sur la côte de Californie. — Va donc pour la Californie.» Et voilà comment M. L. de L. est au moment de passer consul, d'aspirant sportsman qu'il était. C'est ce qui s'appelle faire un beau chemin, sans compter celui qui lui restera à faire pour arriver à sa destination, la côte de Californie. M. de L. acceptera-t-il? Jusqu'à présent le *Moniteur* n'en dit rien. Mais nous verrons bien!

Reviendra-t-elle? est-elle revenue? car aussi bien cette absence n'a pas de cause, c'est une fuite pour rire, une fuite invraisemblable, à tel point que M. Scribe, ce grand inventeur d'invasemblances, ne veut pas y croire. Cependant elle a sauté le trottoir, et pour se marier! Voyez la belle affaire, tant de bruit pour cela. Mon Dieu! pourquoi aller dire le oui sacramentel à cent lieues de Paris, comme si l'on n'avait pas M. le maire du deuxième arrondissement sous la main? Mais par hasard la présente Célimène ne voudrait-elle accepter un époux que sous bénéfice d'inventaire, et d'autres termes le mariage à l'anglais, qui ébauche tout et ne conclut rien, lui conviendrait-il mieux en sa qualité de provisoire. S'il en est

ainsi, que Célimène se rassure, c'est avec Aleste qu'il serait prudent de prendre ces sortes de précautions, mais c'est Philinte qui elle épouse ou qu'elle épousera, et tout ce qu'il y a de plus Philinte au monde, nous en sommes contents. Cependant la Comédie-Française que est une vieille grondeuse et qui n'a pas d'indulgence pour les escapades de jeunesse, a pris l'affaire au sérieux, la voilà qui crie au *colour* comme si la fugitive avait emporté la caisse sociale. La Comédie Française tenait beaucoup au contrat qui lie mademoiselle Plessis à ses destinées, et elle témoigne de la vivacité de ses regrets par l'ardeur qu'elle met dans ses poursuites. M. Loyal a été mandé au domicile de la délinquante; il a apposé sa griffe sur les ponnons, les dentelles et les bijoux de la belle enfant. Que la Comédie Française soit son droit, à la bonne heure! mais n'est-ce pas le cas d'appliquer la fameuse maxime *summa jus*, etc. Singulière manière, en effet, d'amadouer les gens et de les faire rentrer au bercail. Eh! que n'envoyez-vous des bouquets et des bouquets à votre Célimène, au lieu de débiter par lui du *domer...* les écrivains. Cela est très-ingénuement trouvé pour la faire fort jusqu'en Russie; et, quand les boyards la tiendront, ce n'est pas M. Sanson qui lui fera lâcher prise. On parle d'un négociateur officieux parti pour Londres, à l'effet de ménager un accommodement si nécessaire au Théâtre-Français en général et au théâtre de M. Scribe en particulier. Il en est des empires comiques ainsi que des autres, leur destinée tient à un caprice de femme. Au nom de tous les dieux, monsieur Doloz, veuillez bien sur Roche!

Nous possédons à Paris, et l'on pouvait voir samedi dernier chez M. le juge de paix du 1<sup>er</sup> arrondissement un exemple vivant des vicissitudes de la fortune et l'un des plus merveilleux produits du caprice féminin. C'est M. le comte Godoy, ou son altesse sérénissime le prince de la Paix. Dans la route de la faveur, cet homme a laissé bien loin derrière lui les Leyerster et les Orloff; tour à tour berger, position, soldat aux gardes, la fantaisie d'une reine l'a fait prince, généralissime, et maître d'une monarchie. Pendant dix ans, Godoy a été le vrai, l'unique monarque des Espagnes et des Indes; il a eu ses gardes du corps et sa cour; tout comme Louis XIV, il a pu dire: «*L'Etat, c'est moi*»; puis un beau jour la fortune lui a tourné le dos, et il est redevenu Gros-Jean comme devant. Godoy n'est plus qu'un pauvre vieillard bouffi, pansu, et décoré de plusieurs ordres; il est méprisable, il est oublié. Oublié! malgré son titre de prince, et quoiqu'il ait publié ses mémoires pour qu'on s'en souvint. Mais enfin quel motif amenait son altesse à la barre de M. le juge de paix? Ce n'est pas précisément un compte de blanchisseuse, ainsi qu'il est arrivé à une autre altesse que nous ne nommerons pas. M. le prince, qui est toujours un peu le prince de la Paix pour rire, s'était fâché tout rouge contre un avocat qui lui réclamait des honoraires; ô humiliation! il s'est vu condamné à les payer tout comme un simple contribuable; c'était bien la peine d'avoir été si longtemps roi des Espagnes et des Indes.

Grande, grande nouvelle! On a changé de fond en comble le programme des fêtes de Juillet. On supprime l'illumination qui respindait jadis depuis la place de la Concorde jusqu'au rond point des Champs-Élysées, pour l'établir sur la baigne du quai d'Orsay. Il y aura une fête nautique; joutes sur l'eau, promenade vénitienne avec accompagnement de chandeliers romaines, pétales, fusées volantes, bombes et flammes du Bengale; cependant on servira au public son feu d'artifice accoutumé sur le pont de la Concorde; et voilà comment nos Parisiens se verront pris à la même heure entre le feu et l'eau. L'innovation ne nous semble pas plus heureuse, il est vrai que c'est le programme qui l'annonce, et il y a longtemps que nous ne croyons plus aux programmes.

La disette dramatique a continué à sévir cette semaine; point d'autre menu à vous offrir que le *Premier Souper de Louis XV*, aux Variétés. C'est un peu maigre pour des estomacs accoutumés aux festins et orgies que vous savez. Ce souper est le souper de noces de S. M. Louis XV, âgé de quinze ans. Pour célébrer son hymen, on a réuni autour du jeune roi tous les marmots de la cour au-dessous de l'âge susdit. Quel langage et quel plumage, et aussi que d'espérances! Voici la principale: on veut envoyer concher à dix heures ces messieurs et ces demoiselles, et par vengeance, ils utilisent des lettres de cachet signées en blanc, et qui traînaient dans la poche de Sa Majesté... Pas mal imaginé, d'autant plus que le duc de Richelieu, l'un des prisonniers, avait pour cette nuit même rendez-vous avec La Parabère, que dis-je, un rendez-vous, il n'avait donné quatre, l'illustre rond! pour léter à sa manière les noces de son souverain. «Que sont devenues ces dames? dit le messieurs M. de S. M. Louis XV elle-même après son souper? — Ma foi, s'écrie-t-elle; tout à fait fini un menuet.» C'est un netre convive de public a gobé comme une meininge.

Voilà où en sont nos théâtres pour le quart d'heure; c'est qu'il n'y a pas de pièces possibles sans acteurs, et Paris n'en a plus. Bouffé, Ligier, mademoiselle Rachel, courent la province; Fretillon d'écampait hier; Arnal et Achard sont à Londres, et en même temps qu'eux, Carlotta Grisi, et Lucile Gram et Tagliani! nous comédiennes, nos sauteurs, nos farceurs et nos sylphides, tout ce monde d'oripeaux, de paillettes et d'entrechâts qui a mission de distraire et d'amuser la capitale s'en est allé, vous plantant là notre Paris, blasé, triste et ennuyé à mourir.

Cependant, et malgré tant de désertions et de tristesses, la consommation journalière de l'ogre parisien n'a pas diminué d'un seul beaustack. S'il faut s'en rapporter aux statistiques, elle aurait même augmenté dans une proportion effrayable. La carte de juin, comparée à celle de mai, présente un effectif de plusieurs centaines de brufs et de quelques milliers d'agneaux engloutis en sus par ce grand corps. Cet amusement-là en vaut bien un autre, qui ne vaudrait pas grand chose.

**Baptêmes d'un prince impérial au Brésil et d'une princesse royale en Portugal.**

Nous avons été assez heureux pour trouver partout à l'étranger des lecteurs bienveillants, des correspondants zélés qui, témoins de nos efforts pour justifier le titre de *Journal universel*, nous ont prêté, avec un obligeant empressement, un concours sans lequel ces efforts auraient pu demeurer vains. C'est à une double communication de ce genre que nous devons de pouvoir aujourd'hui retracer deux cérémonies célébrées à Rio-de-Janeiro et à Lisbonne. A deux comptes rendus immédiats, mais successifs, nous avons



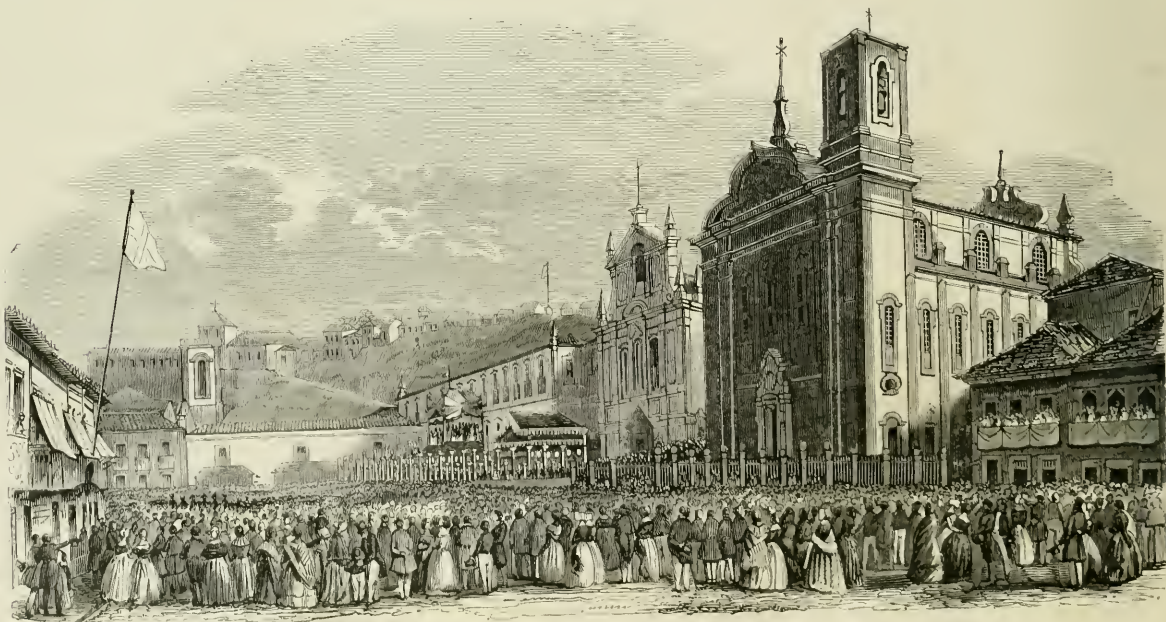
(Portugal. — Baptême de la princesse royale. Arrivée du cortège à l'église de Belem.)

préférée la réunion dans un même article de ces fêtes qui ont porté la joie dans la même famille, et ont attiré, à quelques semaines seulement de distance, l'attention de deux ca-

pitales qui, naguère encore, faisaient partie du même empire.

Le 24 mars dernier, jour anniversaire de la prestation

de serment à la constitution de l'empire du Brésil, a été célébré à Rio-de-Janeiro avec une grande pompe et une grande magnificence le baptême du Prince Impérial. Le parrain



(Brésil. — Baptême du prince impérial.)

était S. M. Louis-Philippe, roi des Français; la marraine S. M. l'impératrice-mère, la fille d'Eugène Beauharnais, Amélie de Leuchtenberg. Le parrain était représenté par le ministre de la justice du Brésil; un ministre d'Etat représentait tant bien que mal la marraine.

Un cortège immense et brillant, composé de tous les grands fonctionnaires, des autorités de la capitale, des officiers de la cour, de la garde nationale et des troupes de la garnison, s'est rendu du palais impérial à l'église. Là ont été reçus avec solennité la famille impériale et le jeune prince, à qui ont été

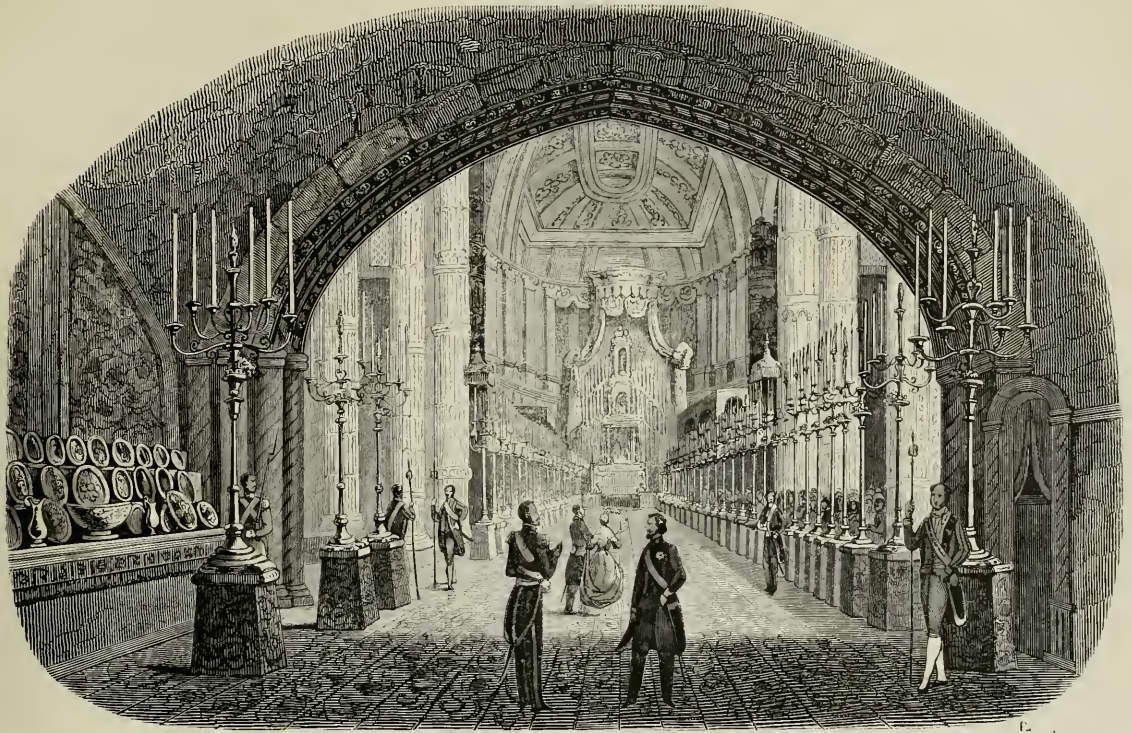
donnés les noms de dom Alfonso-Pedro-Christino-Leopoldo-Felipe-Eugênio Miguel-Gabriel-Raphael-Gonzaga.

Le 8 avril, dès le matin, toute la population de Lisbonne était sur pied pour la cérémonie du baptême du sixième enfant né du mariage de la reine dona Maria II et du prince

Ferdinand de Saxe-Cobourg-Gotha. Nous devons à M. P. Plancher (de Lisbonne) une relation des fêtes de cette journée, relation que les bornes fixées à cet article nous forceront, à notre grand regret, à abrégé, et à laquelle étaient joints les cro-

quis des gravures que nous donnons ici. Notre correspondant a été mis à même de les pouvoir prendre par l'ordre de S. M., et par l'intervention du grand aumônier et de M. le marquis de Saint-Léger, aide de camp du roi, qui lui ont facilité la

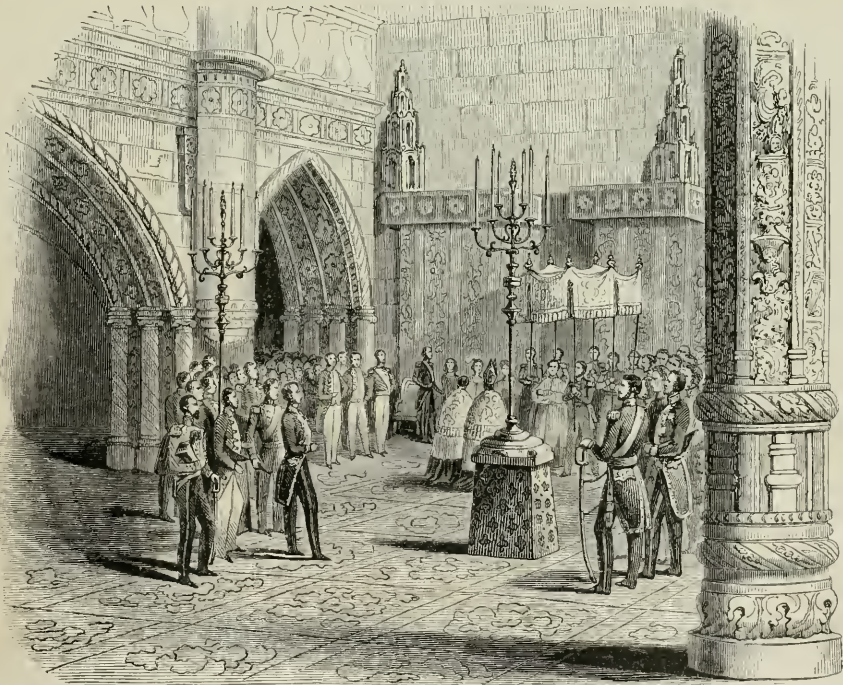
libre entrée de l'église, avant, pendant et après la solennité.  
« La basilique de Sainte-Marie faisait autrefois partie du monastère royal de Belem, fondé par le roi dom Manoel. Ce superbe monument, qui, par sa vaste étendue, sa richesse



(Portugal. — Baptême de son A. S. la princesse dona Antonia de Portugal. — Vue intérieure de la basilique de Santa-Maria de Belem, à Lisbonne, le jour de la cérémonie.)

et son architecture hardie, excite l'admiration de tous les voyageurs qui visitent cette belle partie de la péninsule, est situé dans une plaine, sur la rive droite du Tage, à moins d'une lieue à l'est de Lisbonne.

« Au retour du premier voyage où Vasco de Gama conçut l'espoir de réaliser la découverte de l'Inde, le roi dom Manoel voulut fonder un temple somptueux, et fit choix de ce lieu comme le plus propre aux préparatifs, à l'armement et au départ de la flotte destinée à continuer l'entreprise du hardi navigateur. La première pierre en fut posée par ce roi le 6 janvier 1500; les travaux furent poussés avec activité sous la direction d'un habile architecte italien, Jean Potassi, dont le prince avait fait choix. Un événement déplorable vint les interrompre à l'achèvement de la voûte principale, appelée *voûte de crozeiro*, miraculeusement construite, et qui semble comme suspendue en l'air; au moment où on retirait les échafaudages qui avaient servi à l'élever, elle se dérocha tout à coup et écrasa une grande partie des travailleurs. Le choix exclusif qu'on avait fait pour eux-ci d'hommes condamnés



(Portugal. — Cérémonie du baptême de la princesse royale de Portugal.)

à la déportation donna à penser qu'on ne se dissimulait pas tout le péril de l'œuvre. Par l'ordre du roi, l'architecte tint de nouveau la réédification de cette voûte colossale, mais,

de Bragançe et Bourbon-Saxe-Cobourg-Gotha, née le 17 février dernier. La cérémonie a été si brillante et si pompeuse, qu', de mémoire d'homme, on n'a vu en Portugal d'aussi

lorsqu'elle fut presque terminée, et que le moment d'enlever encore les étais et les échafaudages approcha. Potassi, redoutant un nouveau malheur et par suite la colère du roi, s'embarqua clandestinement pour la France. Dom Manoel fit sortir des prisons un certain nombre de condamnés à mort, auxquels leur grâce fut promise pour se charger de la périlleuse opération. Elle s'exécuta heureusement cette fois, et ce succès obligea l'architecte à revenir à Lisbonne, où l'attendaient d'immenses récompenses, de riches pensions et, entre autres honneurs, celui d'avoir son tombeau qu'on voit encore sculpté en demi-relief sur la première colonne du côté gauche du grand autel, précisément au-dessous de cette voûte construite si miraculeusement.

« C'est dans cette belle enceinte que vient d'être baptisée l'infante dona Antonia-Maria-Fernanda-Micaela-Gabriela-Basilia-de-Assis-Ana-Isabel-Gonzaga-Silvina-Julia-Augusta

grands préparatifs et un aussi immense concours de monde. Plus de 40,000 personnes de tout rang, de toute condition et de tout âge étaient sorties de Lisbonne pour se rendre à Sainte-Marie, sur la route que le cortège devait parcourir.

« A quatre heures il sortit du palais de Belem. Un détachement du régiment de lanciers de la reine ouvrait la marche.

« Venaient ensuite quatre chevaux russes, harnachés à la portugaise et montés par quatre *moços de estribeira*, servant de *batedores* en avant du cortège.

« Puis deux autres également harnachés à la portugaise, montés par les *zombis* et portant douze escabeaux garnis de velours cramoisi avec crêpus d'or.

« Quatorze chevaux montés par les portiers de la *camra*, hérauts d'armes, les *acantes* et les *passavantes*, accompagnés de vingt-huit domestiques portant des caparçons de velours, or et argent, aux armes de Portugal.

« On voyait suivre sept magnifiques coches, éclatants de glaces, de sculptures dorées et de peintures, remarquables par leur richesse et leur somptuosité. Six de ces coches, fraîchement restaurés, avaient été construits sous le règne de don Juan V, le septième sous dona Maria I. Dans celui-ci étaient montés LL. MM. et leurs enfants, dans les six autres les personnages de la cour de la reine. »

Force nous est d'abréger le récit de notre correspondant, qui fait, dans sa relation, décrire successivement tout le cortège avec l'exactitude qu'il a su mettre également dans les croquis qu'il nous a adressés, et que nous reproduisons. Ceux-ci remplissent les pages.

Une maladie, qui depuis l'a conduit au tombeau, empêcha le cardinal-patriarche évêque de Lisbonne, don Francisco de San-Luiz, d'officier à cette cérémonie, où le remplaça l'évêque de Leiria, qui lui a été donné pour successeur au siège épiscopal de la capitale.

Tout le corps diplomatique, moins le ministre d'Autriche, assistait à la solennité.

A sept heures moins un quart, une salve d'artillerie partie de toutes les batteries des forts et des vaisseaux de guerre annonça la rentrée du cortège au palais où se trouvait dressée la table d'un banquet dont la reine et le roi firent les honneurs et où prirent place les deux infantes, dames de dona Maria, les ministres, le corps diplomatique, l'évêque de Leiria, les dames d'honneur, les dignitaires, les grands officiers, camaristes et aides de camp, le gouverneur civil, les présidents des chambres du parlement et les grands du royaume.

**Les Deux Cousins.**

NOUVELLE MARITIME.

(Voir tome V, page 218, 231, 250, 269, 282, 291, 309 et 326.)

CHAPITRE IX.

LA GABARIE LE DANUBE.

Près de deux mois s'étaient écoulés depuis l'arrivée à Brest de la frégate la *Daphné*. De nouvelles habitudes étaient prises dans l'intérieur de M. de Graincourt. Déjà l'on s'accoutumait à l'éducation du petit Julien, qui travaillait avec un zèle bien rare à son âge; madame de Graincourt et sa fille comblaient d'attentions délicates s'infortunée Emma, dont la santé ne se rétablissait point. Elle semblait vaincue par le mal, ses couleurs n'avaient point reparu, sa tristesse était toujours présente; elle ne se plaignait pas cependant, elle tâchait de se tenir en silence et de ne pas troubler par sa douleur l'assise hospitalière où elle était accueillie avec tant d'empressement et d'affection.

Jamais le nom de Montaignol n'était prononcé devant elle. C'est à peine si le commissaire osait se présenter à rares intervalles.

On espérait qu'à la longue, la jeunesse reprendrait le dessus, mais pourtant à voir la pauvre fille si faible et si souffrante, on craignait pour elle l'apprêt du climat; on redoutait surtout les approches de l'hiver.

D'un autre côté, le vieux capitaine de vaisseau avait eu des conversations confidentielles avec Ernest. Ils s'occupaient alors d'Emma et de son avenir. Ernest lui-même était accablé de tristesse. L'on attendait, sans se le dire, la nouvelle positive de la mort de l'officier dont on ne pouvait plus. Plusieurs lettres de Fort-Royal, parties peu après la *Daphné*, confirmaient la déclaration du docteur Esturgeon. Une consultation de médecins avait eu lieu le jour même de l'appareillage de la frégate; Montaignol mourant avait été condamné à l'innanimité.

Maitre Mathieu et Cartounet se présentaient discrètement à diverses reprises, pour demander à Calypso si l'on n'avait rien appris de nouveau; ils sortaient toujours sans avoir obtenu de réponse décisive, mais sans conserver le moindre espoir.

Toutes les fois que, hors de la présence d'Emma, la famille de Graincourt avait parlé de ce triste événement, la jeune créole remarquait que Geneviève était plus prévenante, plus tendre encore que de coutume. Un jour, les deux cousines étaient retirées dans leur chambre, Emma, toujours d'une extrême faiblesse, prit tristement la parole :

« Geneviève, murmura-t-elle, que tu es bonne ! mon Dieu ! comment peux-tu m'aimer ainsi ? »

— Emma, d'où vient cette question ? répondit la jeune Bretonne en prenant la main de son amie, je n'ai pas de plus cher désir que de te voir enfin heureuse. Tu es si douce, si charmante, qu'il faudrait avoir bien mauvais cœur pour ne pas t'aimer.

— Ta générosité augmente ma douleur, dit Emma; quoi ! pas un reproche, pas une plainte, quand je t'ai fait tant de mal.

— Toi ! s'écria Geneviève étonnée; pauvre sœur ! D'où vient ce trouble nouveau ? calme-toi, je t'en prie; quels reproches puis-je donc avoir à te faire ?

— Non ! non ! reprit la créole, je n'accepterai point ce sacrifice, il est temps que je parle, je n'ai que trop hésité.

— Que veux-tu dire ?

— Quoi ! tu étais aimé par deux nobles cœurs, je te les ai ravés tous deux !

— Emma ! ne songeons plus à tout cela, je t'en supplie.

— De grâce, repartit la créole, laisse-moi parler, laisse-moi te dire ce qui me pèse sur la conscience. M. de Portlandic l'aimait, il l'aime encore, et toi tu le regrettes tout bas.

Geneviève rougit et se tut.

« C'est par générosité, pour obéir aux volontés dernières de son digne ami qu'il accepte de s'unir à moi. »

— Ne te faut-il pas un protecteur, un soutien ? répondit enfin Geneviève avec effort.

— Ton père et Julien seront mes protecteurs.

— Emma, repousse ces pensées, attendons, attendons encore, je t'en prie.

— Ernest t'aime, Geneviève, j'en suis sûre.

— Non, Emma, il m'a oubliée et justement oubliée, puisque je fus destinée à un autre.

« La jeune créole répétait en tremblant :

« Tu obéissais à ta mère, Geneviève, je sais tout; je veux que vous soyez heureux.

— Ma bonne Emma, calme-toi de grâce; Ernest veut se consacrer à ton bonheur, il a des droits à ta main, il mérite...

— Il mérite, interrompit Emma, d'épouser celle qu'il aime, celle qui lui rend son amour.

— Mais toi, ne l'as-tu point aimé aussi ? n'as-tu point légitimité entre lui et celui dont nous pleurons la perte ?

— Albert ! Albert ! reprit la créole avec plus de chaleur, si tu avais su que sa main était libre encore, tu n'aurais pas exigé de ton ami un tel sacrifice. Va ! mon noble époux, je serai digne de toi ! Geneviève, je te le déclare, je n'appartenirai jamais à M. de Portlandic.

Geneviève violemment émue essayait d'apaiser sa cousine, elle la suppliait d'attendre, de ne point se forger des chimères pour les combattre, de ne point se tourmenter inutilement.

« C'est toi qui aimais Ernest, disait-elle à son tour en serrant tendrement les mains de la créole, je ne songe plus à lui. Pauvre enfant ! elle s'attristait en pensant à moi; elle s'accusait d'avoir été aimée ! Mais qui peut te connaître sans t'aimer, ma bonne sœur ? Viens ! descendons ! allons trouver ma mère, viens te distraire au salon; Emma ! ma chère Emma, m'entends-tu ? ne t'inquiète pas, je t'en conjure. »

En parlant ainsi Geneviève entraînait sa cousine vers le salon.

Tout à coup elles entendirent des éclats de voix qui se partageaient.

« Dieu ! quel bonheur ! quelle nouvelle ! s'écriaient à la fois M. et madame de Graincourt, et le commissaire qui venait d'entrer un instant auparavant. Il faudra l'annoncer avec ménagement à la bonne Emma. »

La créole avait parfaitement saisi ces derniers mots.

« Il est sauvé ! s'écriait-elle en entrant brusquement.

— Montaignol est sauvé, mademoiselle, répondit Ernest.

— Répétez-moi qu'il vit encore; dites-moi qu'il est ici, qu'il va entrer; l'exces de la joie ne lui fait point de mal, reprit Emma, que ses parents entouraient déjà, car ses forces la trahissaient.

— Il vit, mademoiselle, il est guéri; il va revenir, mais à mon grand regret, je ne puis vous annoncer qu'il soit déjà de retour à Brest. Seulement son intention est de prendre passage sur la gabare le *Danube* qui est en partance, m'écrit-il. Il en a même obtenu l'autorisation positive et non sans difficultés, car le gouverneur voulait lui donner le commandement de l'*Améthyste*, dont le capitaine est mort. Montaignol a refusé cet honneur pour venir vous rejoindre sans perdre un seul jour, et même, s'il l'avait pu, il serait parti par le bâtiment marchand qui a porté sa lettre à Bordeaux. Malheureusement ce navire avait un si grand nombre de passagers, que force lui a été d'attendre une autre occasion. »

Emma, tremlante de bonheur, resta quelques instants sans répondre. Calypso, Julien, arrivèrent sur les entrefaits, ou leur transit l'heureuse nouvelle.

« Ah ! chère amie, s'écria bientôt la bonne nourrice, permettez-moi d'aller prévenir maître Mathieu et Cartounet, comme ils vont être contents ! »

Calypso courut au quartier de la marine, où elle trouva les deux officiers-mariniers dont il faut renoncer à décrire les transports d'allégresse. Ils voulurent venir féliciter Emma sur-le-champ.

Nous renonçons également à faire le tableau de cette joie calme chez les uns, bruyante chez les autres, profondément sentie par tous.

Le lendemain, Ernest ne s'abaissa pas Geneviève sans une certaine timidité; un bienveillant sourire l'accueillit, madame de Graincourt fut la première à l'encourager par quelques mots d'une interprétation facile. Emma observait avec plaisir ce changement subit dans les manières du commis de marine. M. de Graincourt, devenu tout joyeux, était à chaque instant sur le point de laisser partir sa bordée; on voyait qu'il avait hâte de renouer par la dernière fois l'union de Geneviève et d'Ernest, mais il sentait qu'il n'était pas encore temps, et l'on parlait de l'arrivée du *Danube*. C'était le sujet obligé de la conversation, car il répondait à toutes les pensées secrètes des interlocuteurs. Pour Geneviève, pour son père, le *Danube* signifiait presque autant Ernest que Montaignol.

« Dès aujourd'hui, je veux aller à la pointe aux signaux, disait le vieil officier, afin qu'on m'envoie prévenir aussitôt que le *Danube* sera en vue. »

Il achevait à peine cette phrase, lorsqu'on sonna à la porte.

« Si c'était lui, pensa Emma.

— Si c'était M. Montaignol, s'écria Geneviève.

— Mon enfant, dit madame de Graincourt, en échangeant un sourire avec Ernest, ton impatience est bien grande. Quoique nous désirions tous autant que toi le bonheur d'Ernest, nous ne sommes pas si prompts à croire que la personne attendue va paraître à chaque instant. »

On entendit un colloque animé dans l'antichambre; la voix de Calypso retentissait en exclamations pressées, puis une voix plus grave lui répondait :

« Mais enfin, qui est-ce donc ? demanda M. de Graincourt en se levant. Calypso ne connaît personne à Brest. »

Le docteur Esturgeon qui parut en ce moment expliqua tout par sa seule présence.

Emma tressaillit...

La dernière fois qu'elle avait entendu la voix de cet homme, elle avait perdu toute espérance. Julien, qui venait de rentrer, se plaça à côté de sa sœur, en fronçant le sourcil et faisant la moue.

« Comment êtes-vous revenu en France, docteur ? A bord de quel navire ? Où est Montaignol ? Nous apportez-vous de ses nouvelles ? »

Telles furent les questions simultanées d'Ernest, de M. et de madame de Graincourt.

Le docteur salua lentement, jeta un regard observateur sur l'assemblée, abusa de toutes les formules de la politesse et finit par s'asseoir.

« Montaignol est encore à la Martinique, je l'y ai laissé très-bien établi et s'occupant activement avec le plus grand succès des affaires de mademoiselle Desgabelts et de son frère.

— Ah ! lui-même ménageait cette surprise, ou bien il a oublié de m'en parler dans sa lettre, dit Ernest.

— Il a été si pressé, qu'il m'a chargé de vous apprendre le reste de vive voix. Il voulait revenir par le même bâtiment de Bordeaux qui m'a ramené, le gouverneur l'a retenu pour lui donner le commandement de l'*Améthyste*.

Chacun des assistants pensa que Montaignol n'avait pas voulu mettre le docteur dans la confidence de son retour par le *Danube*; personne ne lit d'observation.

« Je vous dirai, poursuivit le chirurgien, après avoir familièrement offert une prise de tabac au commandant Graincourt, je vous dirai que sa guérison est un vrai miracle. Après une recluse épouvantable qui l'avait fait condamner toute la faculté, après trois ans de *comités*, d'agonies, de crises inconcevables, il a comni j'us à reprendre vite contrairement à toute présomption. Son moral de fer l'a sauvé. Je me rendrai cette justice, que je ne l'ai pas négligé un seul instant. Dès que j'ai entrevu la chance de le sauver, je l'ai entouré de gens capables, je ne l'ai pour ainsi dire pas perdu de vue. La bonne mère Titine s'est merveilleusement bien conduite de son côté; elle et ses enfants se sont montrés infatigables. Mon infirmier en chef n'avait qu'à témoigner un désir, je n'avais qu'à être un signe, tous ces braves gens se mettaient en quatre. Ils trouvaient à l'instant le médicament, les sangsues, etc... Quand j'ai pu lui faire prendre quelques aliments, j'ai été servi à souhait. Rien n'a manqué. Bref, sa convalescence a été rapide, il est maintenant assez portant que j'attends.

— Mais, docteur, comment avez-vous fait pour obtenir de quitter la Martinique ?

— Il est avec le ciel des accommodements. J'ai fléchi la rigueur du gouverneur qui voulait me garder encore, et grâce à l'arrivée de quelques officiers de santé de la Guadeloupe, j'ai pu abandonner un pays où les meilleures tables sont fort mauvaises. Nous commençons à manquer de tout à Fort-Royal. Figurez-vous que le gouverneur, par un sentiment d'humanité fort louable, mais peu avantageux à ses commensaux, avait donné pour le service des malades toutes les boîtes de Colin, toutes ses con-trées de France et la meilleure partie de sa basse-cour.

— En sorte, cher docteur, dit malignement M. de Graincourt, que votre cœur n'a pu résister à cette dernière catastrophe.

— Dites mon estomac, commandant. Le cœur n'a rien à voir là dedans... Ce pauvre cœur ! les gens du monde le mettent à toutes les sauces !

— Vous disiez donc que M. Montaignol avait mis en bonne voie les affaires de ma nièce ? interrompit la mère de Geneviève.

— Oui, madame ; il est parvenu à faire déterrer le secrétaire de M. Desgabelts; il y a trouvé des papiers importants qu'il a mis entre les mains du procureur du roi; le gouverneur et l'ordonnateur ont pris un intérêt particulier à l'affaire. On a fait comparaître M. le sénéchal. Plusieurs des pièces qu'il produisit ont paru suspectes; on les a examinées avec plus de soin, elles ont été reconnues fausses. Une descente de justice en lieu de l'habitation, on y a trouvé des cachets de maître confraiteux. Cette première découverte en amènera d'autres sans aucun doute. Provisoirement le maître fripon est à la gèle, et attendra la position intéressante des plaignants, l'affaire est instruite d'office, car Montaignol n'était pas à même de se porter partie civile. »

Le docteur n'apportait que de bonnes nouvelles, les pré-visions d'Emma se dissipèrent; Julien se rapprocha. L'on parla beaucoup de la Martinique, un peu de Brest, où l'actif chirurgien-major avait déjà eu le temps de faire une récente honnête de bruits plus ou moins dignes de foi. On lui demanda quelques détails sur sa traversée de Saint-Pierre (Martinique) à Bordeaux.

« Ne m'en parlez pas ! c'est à fendre l'âme. Les vents nous ont contrarié pendant les quinze premiers jours, il a fallu ménager les provisions, nous avons été journellement nourris durant tout le voyage, et pour comble de malheurs, nous venons d'être assaillis par ce terrible coup de vent du 7, qui a fait tant de mal sur les côtes de France. Enfin ce n'est que par un hasard mesuré que nous sommes entrés à bon port... »

Aussi, après tant de contrariétés, il faut encore que je rende grâce à ma bonne étoile, car d'un peu plus je parlais à bord du *Danube*.

— Que dites-vous du *Danube*? demanda le commissaire.  
 — Comment! vous ignorez encore le sort de cette gabare?  
 — Oui, docteur; que lui est-il donc arrivé?  
 — Perdue corps et biens sur les Pierres-Noires; c'est la nouvelle de Brest.

Un coup de foudre n'aurait pas produit un effet plus prompt dans l'assemblée.

Emma ne poussa pas un cri, ne tomba pas en défaillance, ne dit pas une parole. Elle resta glacée, immobile, pétrifiée en quelque sorte; seulement ses yeux sombres s'arrêtèrent sur le docteur avec une fixité menaçante. Julien, Calypso, Geneviève, s'étaient instinctivement rapprochés de la jeune fille. Elle se leva bientôt, et d'un pas lent, elle se rendit dans sa chambre.

« Vous l'avez tuée! » s'écria Ernest au désespoir.

— Ma pauvre enfant! mon Dieu! c'en est donc fait, le malheur le poursuit sans pitié, murmura madame de Graincourt en suivant les pas de sa nièce.

— Docteur! dit avec véhémence le vieux commandant, docteur Esturgeot! savez-vous que vous nous plongez tous dans la désolation? Docteur Esturgeot, cette nouvelle est-elle vraie? répondez.

Le chirurgien-major, stupéfait, n'articula pas un mot et fit un mouvement comme pour sortir.

— Non, non, vous ne vous en irez pas sans avoir démenti cette nouvelle absurde... Le *Danube* ne peut être perdu, poursuivit M. de Graincourt en saisissant le bras du chirurgien; dites, dites que c'est un vain bruit sans aucun fondement. De qui le tenez-vous? mais parlez, parlez donc!

— J'attends que vous ayez fini, comme j'attendais auparavant qu'on m'apprit de quoi il était question.

— Du *Danube*! du *Danube*! reprit l'ancien commandant d'une voix tonnante.

— Eh bien! avant de monter, j'ai trouvé à la porte de la préfecture maritime, le capitaine de corvette Branteuil qui revient des Pierres-Noires, où il a été envoyé hier pour constater le sinistre. C'est lui qui m'a tout appris: il a vu les débris de la gabare, il a retrouvé son tableau d'arceau et sur son nom en toutes lettres.

M. de Graincourt découragé se laissa tomber sur un fauteuil; Ernest s'approcha de lui et lui sera silencieusement dans la main. Le docteur sortit; il ne respira librement que dans la rue.

« Oh! se dit-il, quel scène! Ils croient apparemment que Montaignol était à bord... mais il commande l'*Améthyste*, que diable! j'en suis bien sûr!... Après tout, n'en venez-dehors, qu'ils s'arrangent! »

Là-dessus, le docteur Esturgeot regarda sa montre et força le pas, car il était invité à dîner chez le prévôt de l'hôpital, gourmet émérite et membre zélé de la Société du *Cancon marin*.

Une heure après, Emma crachait le sang. Sa constitution ruinée par les chagrins et les inquiétudes n'avait pu résister à cette dernière secousse. Un vaisseau s'était rompu dans le poirain. L'appela des médecins; ils déclarèrent que le mal était extrêmement grave; il ne fit qu'empirer les jours suivants. L'infortunée j-une fille se voyait mourir avec une sombre satisfaction. De temps en temps elle disait à Calypso: « Nourrice, aime bien Julien, j'en prie; tends-lui aussi bien de sœur, comme tu lui as tenu lieu de mère. »

Et la fille de couleuvre désolée essayait en vain de cacher ses larmes.

« Au moins, murmuraient encore Emma en faisant allusion à Geneviève et à Ernest, je ne serai plus un obstacle à leur bonheur! »

D'autres fois elle parlait de Montaignol comme si elle devait bientôt le revoir. Puis elle recommandait tour à tour Julien à son oncle, à sa tante, à sa cousine, au commissaire.

Un soir, le temps était lourd, la malheureuse créole ne respirait plus qu'à peine. La famille de Graincourt, Ernest, Julien, Calypso, se trouvaient rassemblés dans la vaste chambre d'Emma. Les fenêtres étaient ouvertes au couchant, et par-dessus les toits de la ville basse on percevait à l'horizon les derniers feux du soleil. La jeune poitrine avait déjà reçu les sacrements; des larmes roulaient dans tous les yeux; elle fit un signe, on écouta.

« Ernest, dit-elle, approchez. »

Le commissaire approcha.

« Geneviève, ma sœur, donne-moi ta main. »

Geneviève lui donna sa main.

« Alors, comme toute la famille la regardait avec émotion, elle prit aussi la main d'Ernest et y plaça celle de Geneviève. « Mon oncle, ma tante, permettez que je les unisse en votre nom. La bénédiction de leur amie leur portera bonheur... Aimez, aimez Julien comme votre enfant. »

« Ces mots, prononcés d'une voix entrecoupée, elle fit un léger mouvement et ferma les yeux; puis on entendit à peine le souffle de sa respiration.

Des pas précipités résonnèrent lointinement dans l'escahier; Joseph, le vieux domestique de M. de Graincourt ouvrit. C'était Montaignol. L'officier n'avait pas pris passage sur le *Danube*.

Un cri de surprise s'échappa de la bouche du valet-de-chambre:

« Silence! silence! monsieur, dit-il ensuite; n'entrez pas; je vais prévenir M. de Graincourt. »

— Montaignol! que vous-je! Ah! mon Dieu! vous arrivez trop tard, s'écria le capitaine de vaisseau.

— Comment! elle ne peut être mariée: elle est en deuil de son père.

M. de Graincourt secoua tristement la tête.

Montaignol, effrayé de ce silence, interrogeait du regard:

« Non, pas encore, murmura le vieil officier qui répondait à sa pensée, mais elle se meurt! »

Par un de ces phénomènes étranges dont le magnétisme offre quelques exemples, Emma, quoique séparée de Montaignol par un très-grand espace, ne perdit pas un seul mot de cette courte conversation qu'aucun autre n'avait entendue.

« Faites donc entrer Albert, » murmura-t-elle.

Montaignol se laissa conduire au chevet de la mourante; elle leva sur lui un regard d'amour, de regret, de pitié peut-être; elle lui sourit de ce cruel sourire de la mort qui arrache des larmes; puis elle abassa un second regard sur Julien.

L'officier comprit.

« Au nom de Dieu! au nom de tout ce qu'il y a de plus sacré dans le monde! dit-il en étendant la main au-dessus de la tête du jeune adolescent, Emma, je le jure qu'il sera mon fils, mon seul fils; je l'adopte comme tel. Meurs en paix! »

Montaignol prit la main de celle en qui il avait placé tout son amour et la porta à ses lèvres.

Le lendemain matin, cette main froide comme la glace était encore sur son cœur. Calypso et Julien, agenouillés de l'autre côté du lit, pleuraient amèrement; les yeux d'Emma étaient à jamais fermés.

## ÉPILOGUE.

Dans les premiers jours d'octobre 1844, l'*Artilleur*, beau brick de vingt canons, appareillé de la rade de Brest pour les Antilles. Selon l'usage, une foule de curieux se trouvait rassemblée sur une éminence qui donne la vaste baie et mérite à juste titre le nom populaire de *Pointe aux balcons*. Plusieurs groupes étaient formés de matelots, de femmes de marins, d'élèves de marine récemment sortis du vaisseau-école le *Borda*, d'officiers de tous les grades et de vieux navigateurs, critiques attentifs des manœuvres de la jeune marine.

« Parbleu! dit un de ces derniers, voici un bâtiment qui apparemment dans les règles; pas d'escamotages, pas de leurs sottises modernes.

— C'est qu'aussi, répondit le commandant Branteuil, l'officier qui le commande n'est pas un de ces fashionables à gants jaunes, dont le corps est empesté par le temps qui court.

— Qui est-ce donc?

— C'est Montaignol, le futur époux de cette jeune créole qui mourut, il y a cinq ans, dans la maison de Graincourt.

— Ah! c'est M. Montaignol!... Mais on a beaucoup crié contre sa nomination au grade de capitaine de corvette.

— Et bien à tort, messieurs, car il l'a retardée lui-même pendant plus de deux ans.

— Voici qui est curieux!

— Messieurs, ce jeune commandant que je connais beaucoup, n'est pas seulement un officier du plus grand mérite; c'est avant tout un homme droit et loyal, un marin de la vieille roche. Figurez-vous qu'à la mort de mademoiselle Desgalets, il adopta le petit frère de sa fiancée, et que depuis il s'est dévoué tout entier à l'éducation et à l'avenir de cet enfant. Ce fut pour être à même de veiller sur lui de plus près qu'il refusa le grade supérieur que le vice-amiral de Saint-A... avait obtenu pour lui, sur les bonnes notes de Vannourin; mais on ne pouvait l'embarquer comme capitaine de corvette sur le *Borda*, une place de lieutenant de vaisseau y était vacante. Montaignol n'hésita point afin d'être après de son fils adoptif, qu'il emmena maintenant à son bord.

— Mais foi! voilà un trait des temps antiques! refuser le grade de capitaine de corvette, c'est merveilleux!

Un peu plus loin se trouvaient quelques élèves de deuxième classe dont l'un fumait une vieille pipe avec affectation, tandis que d'autres avaient mis par genre leurs cravates en ceinture, ce qui les exposait à des angines tonsillaires, attendant le vent du nord qui soufflait bon frais. Ils s'entretenaient de leur camarade et collègue Julien Desgalets, et ne le dénigraient guère. Avec une charité déjà toute maritime, ils lui reprochaient sa bonne conduite à bord de l'école, son rang de premier de la promotion et la projection de M. Montaignol, qui, à les entendre, était bien le plus brutal des mentors.

Une voix glapissante qui fit tourner la tête à tous les assistants, interrompit les bienveillants commentaires de messieurs les amiraux en herbe:

« Hé! ma comère, disait-elle à propos de l'*Artilleur* et de Montaignol, dont l'histoire était naturellement à l'ordre du jour, voilà justement ce que vous ne savez pas. Il n'était pas à bord du *Danube*; la gabare partit de Fort-Royal pendant qu'il se trouvait à Saint-Pierre occupé à régler les affaires de la succession; pendant qu'il poursuivait ce brigand de gérant, qui à cette heure est au bagne.

— Et qui vend les cocos trois fois plus cher que les autres, c'est une abomination!

Des matelots disaient que Cartonneau, après avoir rempli les fonctions de second maître de manœuvres sur le vaisseau-école venait d'être enfin embarqué comme maître d'équipage à bord de l'*Artilleur*, et ils admiraient maître Mathieu qui, pour faire la même campagne, venait de solliciter la faveur de quitter le *Borda*, ce qui lui faisait perdre 50 francs par mois de sa paie.

« Malgré ça, poursuivait le narrateur, ils sont contents comme des rois; car les voilà avec leur cher capitaine M. Montaignol, un fameux matelot!

— Je n'ai jamais vu deux hommes si désolés que ceux-là, à l'époque du désarmement de la *Daphné*, quand ils allèrent à l'enterrement de cette demoiselle de la Martinique qui avait été passagère à leur bord. Ça faisait pitié à voir, foi de gabier!

— Cette demoiselle n'était-elle pas la fille de lait de la mauricaude que maître Grain-de-Bauté a épousée l'hiver dernier.

— Justement.

— On dit qu'il emmène sa particulière à bord avec lui.

— Tiens, c'est idée!

— Mais maître Mathieu, s'écria la femme à voix nigre dont on a déjà recueilli quelques paroles, il peut s'en vanter de sa femme, c'est du propre! une maîtresse de quarante ans, on dirait qu'elle en a cinquante! Quand il n'aurait eu qu'à choisir dans tout Brest et tout Recouvrance.

— Ne regrettez rien, mère Carbonneau; à coup sûr, ni le

se serait pas ostroché contre une vieille poule qui chante à faux comme vous.

— Ah! ça, polisson de finéant, veux-tu que je l'arrache les yeux, dis? Sais-tu à qui tu parles?

— A la veuve de l'escadre d'Alger sans vous offenser, répliqua le matelot avec le plus grand sang-froid. Vous avez le temps de porter le deuil, à deux jours seulement par chacun de vos ancêtres; mais pour les nouveaux... absents à l'appel... robe blanche tant qu'il vous plaira.

— Insolent! » cria la furibonde hôtesse que ses compagnes eurent toutes les peines du monde à retenir.

Pendant cette scène qui avait attiré les curieux, le brick s'enfonçait dans le goulet, une embarcation qui n'en avait débordé qu'un bon quart d'heure après l'appareillage se rapprochait de terre.

« Ah! ah! messieurs, s'écria un jeune enseigne, venez voir, venez voir, un canon chargé de beau sexe. »

Les jeunes officiers s'avancèrent vers le parapet et s'y accoudèrent en essayant de reconnaître les dames signalées.

« Eh! parbleu! c'est madame de Graincourt et madame de Portanda sa fille.

— La femme d'un commis-principal de la marine, n'est-il pas vrai?

— Précisément.

— Jolie femme, messieurs!

— Charmante!

— A-t-elle de la fortune?

— Mais elle n'en manque pas.

— Alexis aurait bien voulu l'épouser.

— Ah! son cousin... un fameux fat!

— Le bruit a-tu si couru dans le temps qu'elle se mariait avec le vieux père Branteuil qui était ici tout à l'heure.

— Ces dames reviennent du bord, elles y ont un de leurs proches parents, le petit Julien Desgalets, le frère de cette créole qui dansait si bien!

— C'est tout un roman, je crois. N'étiez-vous pas à bord de la *Daphné*?

— Si fait, messieurs.

— Contez-nous ça?

Pendant que l'ex-enseigne de la *Daphné* racontait à ses camarades l'histoire d'Emma et de Montaignol, tandis que le brick l'*Artilleur* emportait au large Julien, maître Cartonneau, maître Mathieu et sa femme Calypso qui avait revêtu à la Martinique la vieille maman Titine, deux officiers de santé de la marine s'abandonnèrent à quelques pas du groupe des officiers.

« Bonjour!

— Bonjour! qu'il de nouveau?

— Tu ne sais pas?

— Rien.

— Le père Esturgeot est mort la nuit dernière d'une indigestion de champignons et de truffes.

— Bah! tu plaisantes!

— Non! rien n'est plus positif, je viens de procéder à son autopsie.

— Eh bien! si j'avais été chargé de son horoscope, j'aurais deviné juste.

— C'était un fameux gastronome!

— Un excellent chef de gamelle!

— Un maître de cérémonies achevé!

— Il était un peu habléur.

— Et très-cédaire.

— Quel cancanier!

— Une chose à remarquer, c'est qu'il avait la main malheureuse pour les nouvelles.

— Ce n'est pas étonnant, il était si bavard!

— Après tout, nous faisons une perte; car c'était ce qu'on nomme un bon garçon... Que penses-tu d'une partie de billard?

Telle fut l'oraison funèbre du docteur Esturgeot.

G. DE LA LANDELLE.

Nous commencerons dans le numéro prochain la publication d'une Nouvelle de l'auteur du *Presbytère*, des *Nouvelles genevoises* et des *Voyages en zigzag*, M. R. FÖRSTER. Cette Nouvelle, dont nous devons la communication à la librairie Dubochet, Lechevalier et Co., qui a acquis de M. Toffler le droit de la publier, ne paraîtra dans cette librairie qu'après qu'elle aura été donnée en premier aux lecteurs de l'*Illustration*. Nous publierons simultanément d'autres nouvelles, autant que la place le permettra.

## Collection de Tableaux et d'Études pittoresques sur l'Inde.

PAR M. SCHOFFET.

Nous ne regrettons ni les peines que nous avons dû prendre, ni les démarches qu'il nous a fallu faire quand nous avons réussi à présenter à nos lecteurs des objets nouveaux et dignes d'attirer leur attention. Quelquefois cependant nous sommes servis par le hasard et par nos relations particulières; c'est ce qui nous arrive aujourd'hui, et nous devons à M. Fontanier l'avantage de donner une idée des tableaux de M. Schöffet, peintre hongrois, qui a rapporté un volumineux cartou d'études de ses voyages en Turquie, en Perse et dans l'Inde. Nous avons bien des tableaux qui nous représentent des scènes de la Syrie, de l'Égypte et de la Turquie: Smyrne, Constantinople, le Caire et Damas nous sont connus; mais peu d'artistes se hasardent dans d'aussi longs voyages que M. Schöffet. Aucun n'a surtout parcouru l'Inde avec tant de soin, et disons-le franchement, bien peu paraissent cette année, dit-on, cette étonnante de travail qui seules permettent d'accumuler l'énorme quantité de croquis, de poches et de boîtes que nous avons vue dans son atelier. Portraits, paysages,

scènes domestiques, M. Schœffl a peint tout ce qui l'a intéressé depuis les bords du Tigre et de l'Eufrate jusqu'au cap Comorin, et du cap Comorin jusqu'aux sommets de l'Himalaya, jusqu'au royaume de Lahore. Une si riche collection ne

pouvait rester cachée, et le président de la Société Orientale, M. Alphonse Denis, s'est très-gracieusement empressé de la faire connaître. A la fois artiste, savant et homme de goût, l'honorable membre de la chambre des députés a reçu chez

lui les principales toiles de M. Schœffl et les a montrées à plusieurs de ses amis. Longtemps avant, ce peintre nous avait permis de faire dans son atelier les trois copies que nous publions.



(Collection de M. Schœffl. — Rungit-Sing se faisant lire les livres sacrés indoux sur la terrasse de son palais.)

La première gravure est le portrait du Grand Mogol, du souverain nominal de l'Inde, d'Akber-Schah, du descendant de Tamerlan; ce prince qui dans l'original est tellement couvert d'or, de perles et de pierres, qu'il semble passé à l'état d'écrin, est un pauvre pensionnaire de la compagnie des Indes et réside à Delhi. Là, il a conservé avec les bijoux

de ses pères toutes leurs pratiques orgueilleuses; il n'a que des revenus, mais la force et le pouvoir lui ont été ravis. Surveillé par un résident, recevant de lui sa pension, sans autre armée que ses domestiques, nul potentat n'affecte autant de pompe; le gouverneur général de l'Inde ne serait pas admis en sa présence s'il avait la prétention d'y paraître assis.



(Figure indienne.)



(Collection de M. Schœffl. — Le Grand Mogol.)



(Figure indienne.)

M. Schœffl ne parvint près de lui qu'après lui avoir fait hommage de trois cents francs, prix dont il paya l'honneur de nous représenter son auguste figure. Il est vrai que c'est la seule qu'on possède de ce souverain, sujet d'une compagnie de marchands.

L'on s'est occupé depuis quelque temps des ruines de Nive; c'est sur les bords du Tigre qu'on les a trouvées, et c'est précisément ce fleuve que représente la seconde gravure. On a peine à comprendre qu'un pays jadis si fertile et si florissant se montre aujourd'hui sous un aspect si triste et

si aride. L'éclat du jour, la vivacité de lumière dont parlent tous les auteurs qui ont écrit sur ces pays et qui, à ce qu'il semble, seraient bien plus remarquables qu'en Egypte, font ressortir davantage la nudité des roches qui, paraissant coupées avec des instruments tranchants, ne laissent voir ni li-



(Collection de M. Schœffl. — Passage du Tigre.)

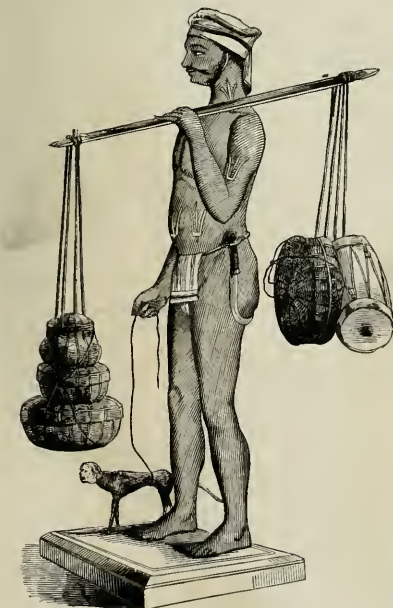
sures ni végétation. Et pourtant vi-t-à çà et là des arches de ponts brisés, des ruines de châteaux, des traces de civilisation! Dans ces lieux où se pressait autrefois une population

nombreuse, *super flumina Babylonis*, que nous présente aujourd'hui M. Schœffl? Un frêle radeau sur lequel sont six personnes. N'approchez pas, ne le touchez pas surtout; c'est un *kellek* fait de morceaux de bois que l'on vendra plus tard à Bagdad et qui, réunis par des liens peu sûrs, sont supportés par des outres. Cependant les voyageurs semblent fort rassurés; l'un d'eux est assis et paraît réfléchir, trois autres fument et causent tandis qu'aîdés d'un jeune Arabe ils soutiennent des chevaux qu'on fait passer à la nage; un homme dirige l'embarcation et rame avec cette vigueur et ce sang-froid dont sont doués les Orientaux. Il est certes difficile de trouver un tableau représentant une scène plus imprévue.

Voici Unraisir, métropole des Sikhs, tribu dont Runjit-Sing fit une nation, et qui occupent aujourd'hui une vaste contrée connue sous le nom de royaume de Lahore. Nous sommes sur les bords d'un lac sacré et renfermé entre deux digues à l'extrémité desquelles on voit s'élever des kiosques élégants. Quelques vieillards sont placés sur deux rangs les uns en face des autres. L'un d'eux paraît être le chef; car, suivant l'usage oriental, un esclave élève sur sa tête le parasol, signe de la souveraineté. Il a une longue barbe blanche et des habits magnifiques; mais ne nous laissons pas séduire par ces apparences respectables, car nous voyons Runjit-Sing lui-même, un des hommes les plus hideux, un des plus effrontés coquins qui aient vécu. On a de ce souverain quelques portraits; des Anglais attachés à diverses ambassades et, entre autres, miss Allen, sœur du gouverneur général lord Auckland, puis un peintre, M. Fraser, nous ont transmis cette étrange figure; M. Ventura, l'Italien devenu général au service du roi de Lahore, en a, dit-on, donné un au roi. Mais ces portraits sont-ils bien fidèles? M. Schœffl n'a pas représenté Runjit-Sing d'après nature comme le Grand Mogol; c'est sur des croquis, sur les renseignements de ceux qui le connaissent qu'il l'a peint, et, en vérité, on ne peut concevoir rien de plus odieux. Il paraît écouter avec attention des érudits, des *pandits* qui lisent des livres sacrés. Sur un tapis de verdure (nous nous trompons, car c'est un magnifique châle vert) on voit se rouler un enfant; puis, plus loin, sont les eaux du lac, les pagodes, les maisons qui font un merveilleux effet.

On nous a assuré qu'une des qualités qui distinguaient les peintures de M. Schœffl était l'exactitude poussée jusqu'à la minutie, et nous avons voulu nous en assurer. Pour cela nous avons eu recours à des statuettes faites dans l'Inde par les Indoux eux-mêmes, et dont nous donnons des copies. Ces statuettes sont extraites d'une collection rapportée par M. Fontanier pour M. le comte de Paris, auquel il a eu l'honneur de l'offrir. Les statuaires de ce pays ne doivent pas être riches,

car leurs œuvres ne coûtent que soixante-quinze centimes, elles n'ont aucune valeur comme objet d'art et ne pouvaient servir qu'à donner à un enfant une idée exacte d'hommes dont elles représentaient exactement les costumes et les métiers. Madame la duchesse d'Orléans, connaissant très-bien l'intention du donateur, les avait acceptées au nom de son



(Indien porteur de serpents.)



(Figure indienne.)

fil, et avait répondu par un magnifique cadeau. Or, les statuettes de M. Fontanier se retrouvent presque toutes dans les tableaux de M. Schœffl. On y voit le jongleur et sa femme (nos 1 et 2), le *banian* ou marchand avec sa sienne (nos 5 et 4). Ils n'ont pas jusqu'à un singe de l'espèce de celui du jongleur qui ne se retrouve dans un tableau représentant une scène des étagères. A plus forte raison les signes caractéristiques des castes et les ornements divers sont-ils scrupuleusement représentés. M. Schœffl, à la vérité, donne à ses personnages une grâce que n'ont pas les statuettes.

Quant au mérite de M. Schœffl, comme peintre, nous dirons d'abord ce qu'il a dans son art pour lui reprocher: il n'y a pas assez d'air dans ses tableaux et les tons lumineux y prédominent un peu trop; il a le travail facile, produit beaucoup parce qu'il est laborieux, mais ne termine peut-être pas assez sa peinture. Ses portraits ont de la sécheresse et ses effets ne sont pas suffisamment ménagés; il paraît s'être formé lui-même et manquer des pratiques d'un bon atelier. Mais il se distingue par le sentiment du pittoresque poussé au plus haut degré; rien de sentencieux comme son *Passage du Tigre*, dont la gravure ne donne qu'une faible idée; ses groupes sont bien formés comme on peut le remarquer dans la gravure d'Unirist; d'autres tableaux que nous n'avons pu copier, tels que ceux qui représentent les *tugs* ou étagères de l'Inde, la *Battue aux tigres*, sont aussi d'excellentes compositions. Si nous trouvons qu'il n'y a pas assez d'art, de fini, dans les tableaux de M. Schœffl, nous l'excusons volontiers, car il a dû s'habituer à travailler à la hâte, pressé par les exigences du voyage, contrarié par les hommes et par les circonstances. Il est des qualités bien rares et que nous louons chez lui sans restriction; cette fidélité, ce naturel avec lesquels il a rendu toutes les magnificences de l'Asie, la diversité des costumes, l'originalité des figures, la splendeur du ciel et la transparence des eaux.

### Séances solennelles d'ouverture pour les Concours d'admission aux Ecoles spéciales.

Les séances solennelles d'ouverture pour les concours d'admission aux écoles spéciales, viennent d'avoir lieu à l'Hôtel-de-Ville. Rien n'a été changé dans le cérémonial d'usage dont nous avons déjà donné la représentation à nos lecteurs (n° du 24 août 1844, t. III, p. 405), ni aux dispositions du tirage dont la salle Saint-Jean a été le théâtre comme l'année dernière.

Nous devons toutefois mentionner, à titre d'incidents, que parmi les quatre Ecoles qui se sont succédées dans la salle, une seule, par une fâcheuse exception, s'est fait remarquer par une turbulence fort inconvenante en tout cas, et parlant ridicule en celui-ci. La séance a été troublée par des clamours de mauvais ton, et des enfantillages qu'on pourrait peut-être comprendre, s'il s'agissait de jeunes écoliers des écoles primaires, mais non d'aspirants à notre première école spéciale, et de jeunes gens qui se croient dignes d'endosser des à présent l'uniforme de l'Ecole polytechnique. Nous croirions volontiers que ceux qui se livrent à ces exercices dignes du parterre des Funambules, n'en savent probablement pas d'autres, et qu'ils cherchent à s'étourdir eux-mêmes sur l'éclat qui les attend.

Au reste, nous avons à signaler comme toutours un accroissement rapide dans le nombre des concurrents déjà si élevé en comparant au petit nombre de places disponibles, et qui pour chaque année des proportions énormes. En voici le chiffre exact pour 1845, comparé avec celui de l'année dernière: Le nombre des candidats pour l'Ecole polytechnique était en 1844 : de 448; il est en 1845 : de 484; augmentation, 56.

Pour l'Ecole de Saint-Cyr, il était en 1844 : de 537; il est en 1845 : de 408; augmentation, 51.

Pour l'Ecole forestière, il était en 1844 : de 55; il est en 1845 : de 44; augmentation, 11.

Pour l'Ecole navale, il était en 1844 : de 149; il est en 1845 : de 175; augmentation, 26.

Le nombre total des concurrents dans toute la France est, en 1844, il était que de 736 élèves.

En 1845, pour l'Ecole Saint-Cyr, de 1,191 élèves.

En 1844, il était que de 1145 élèves.

Le nombre total des concurrents pour l'Ecole navale reste seul stationnaire. Cette année, il est fixé à 425; il s'élevait à 422 en 1844.

Paris à lui seul présente plus du quart des candidats à l'Ecole navale, plus du tiers pour Saint-Cyr, et beaucoup plus moitié pour l'Ecole polytechnique; et, chose remarquable, c'est l'augmentation des candidats parisiens qui augmente la liste totale. Les départements restent stationnaires, et même ils diminuent pour l'Ecole navale, puisque le chiffre général reste le même, tandis que la liste des candidats parisiens s'accroît de près d'un sixième.

Cette année, une grave modification a été apportée dans l'ordre des examens pour l'Ecole Saint-Cyr. Le nombre toutours croissant de candidats qui se présentent souvent avec trop de légèreté, et sans espoir fondé de réussir, a fait chercher au ministère de la guerre les moyens de débarrasser les examinateurs d'un travail fatigant et inutile. Pour y parvenir on a institué des jurys d'admissibilité qui prononceraient en premier ressort avec mission d'exclure ceux des candidats qui n'auraient pas une instruction suffisante pour offrir quelques chances de succès. Les candidats sérieux qui résisteront à cette première épreuve seront seuls admis devant le jury définitif, composé de trois membres, MM. Piobert, Faure et Martner.

Nous ne savons quel sera le succès de cette innovation, dont l'intention peut être bonne, mais dont l'application peut soulever des objections et même prolonger la durée des examens que l'on a sur tout le dessin d'abréger. Nous avons entendu des examinateurs mêmes élever sur l'efficacité de la mesure adoptée des doutes qui nous ont paru très-fondés.

Quoi qu'il en soit, c'est une tentative qui ne peut être convenablement appréciée qu'après le résultat.

Une autre innovation a été introduite dans les concours pour l'Ecole polytechnique. On se souvient des réclamations qui s'élevèrent lorsque le ministre annonça l'intention d'exiger des concurrents le diplôme de bachelier ès lettres. Par suite de la discussion qui fut portée devant la Chambre, la mesure fut ajournée. Le programme de cette année, sans exiger le diplôme de bachelier, invite toutefois les candidats à le présenter aux examinateurs pour qu'ils en tiennent compte. Ainsi voilà les concurrents avertis.

Au reste, nous ne discuterons pas ici cette mesure qui a été aussi vivement critiquée que vertement défendue. Nous n'avons pas personnellement une grande révérence pour ce diplôme de parchemin qui a peut-être élevé trop haut d'une part et remis trop bas de l'autre. Si les examens par lesquels on l'obtient étaient organisés autrement, ce brevet deviendrait sérieux, et ce serait peut-être trop demander aux futurs aspirants polytechniciens. Mais qu'ils soient aujourd'hui, les brevets ont été obtenus sans grand effort, et cette nouvelle condition ne forcera pas les nourrissons des sciences exactes à une érudition bien profonde ni à des études bien pénibles. Mais d'un autre côté, les formalités qui l'entourent exigent une perte de temps considérable et une dépense réelle. Sous ce point de vue, si l'on en eût fait une condition absolue, elle eût pu à juste titre effrayer et détourner un certain nombre de concurrents.

Quant à nous, pour dire toute notre pensée, si nous n'approuvons pas positivement la mesure en elle-même, nous approuvons sans restrictions la pensée qui l'avait motivée. Nous croyons utile, urgent même, d'inviter les aspirants à notre première école spéciale, à se prémunir de quelques connaissances indispensables, et de ne pas tout subordonner aux X, aux a + b, et autres formules soi-disant exactes. Nous croyons qu'il est nécessaire d'y joindre quelques éléments de littérature... nous allais nous même dire d'orthographe.

Puisque nous en sommes sur ce chapitre délicat, et que nous ne traitons qu'à notre grand regret, il nous semble, puisque l'administration cherche à organiser des examens préparatoires d'admissibilité, qu'on pourrait tirer parti de cette idée. Nous proposerions une épreuve préalable, d'un genre nouveau, assez simple au fond, mais plus redoutable qu'on ne le pense : nous proposerions qu'on ne déclarât admissibles au concours de l'Ecole polytechnique que ceux des concurrents qui écriraient correctement... Un seul mot, un seul le nom même de l'école où ils veulent entrer.

Ceci paraît peut-être un peu présomptueux. Mais hélas! nous avons la certitude, nous avons la preuve matérielle, nous le disons à regret, que bon nombre des concurrents échoueraient à cette première épreuve.

Sans doute, il est permis de se moquer du latin et surtout du grec, et inutile fatras des études scolastiques. Cependant, il serait bon d'en savoir un peu, ne serait-ce que pour connaître sa propre langue, et pour écrire proprement le mot polytechnique, qui n'est certes pas le plus difficile qu'on puisse rencontrer.

Nous appelons sur cette circonstance l'attention des antagonistes prononcés contre le diplôme de bachelier ès lettres.

### Chronique musicale.

EXERCICES PUBLICS DE CONSERVATOIRE. — DÉBUTS A L'OPÉRA : M. LAGET, M. ARNOUX, M. PAULIN; RETRAITE DE M. LEVASSEUR.

Jamais on n'avait vu succéder à tant d'agitation un calme si plat. Plus de chants, plus de concerts; les théâtres eux-mêmes se reposent, et en fait de musique nouvelle, je n'ai plus à vous signaler aujourd'hui que celle de l'hippodrome, laquelle est exécutée par des chiens, des taureaux, et autres chanteurs de la même école. L'Opéra et l'Opéra-Comique se traînent, halant, sur leur vieux répertoire fripé et râpé. Le Conservatoire seul a donné depuis deux mois signe de vie. Et encore, n'est-ce pas, comme l'an dernier, un ouvrage inédit que le Conservatoire a mis en lumière. On avait promis pourtant, solennellement, officiellement promis aux jeunes compositeurs que chaque année l'ouvrage d'un lauréat de l'Institut serait exécuté au Conservatoire. Vain espoir! promesse délaissée! les deux opéras sur cette année au Conservatoire ont été *Le conte d'Ory* et *Fidélité*. A tout prendre, on a eu raison. Pour instruire, pour exercer les jeunes artistes que produit le Conservatoire, il faut des œuvres magistrales, et non des ébauches d'écoliers. Mais pourquoi promettre ce qu'on ne pouvait ni ne devait tenir?

Quoi qu'il en soit, ces deux séances du Conservatoire ont été brillantes, et pleines d'intérêt. C'était à peu près le même personnel qui figurait dans les deux pièces : mademoiselle Morange, M. Mathieu, M. Laget, M. Guignot, mademoiselle Pijon, mademoiselle Lavoye. Celle-ci est la sœur cadette de la cantatrice à roulades de l'Opéra-Comique. C'est une jeune fille au frais visage, à l'œil vif, à la physionomie spirituelle et mutine. Sa voix n'est pas très forte, mais elle est pure, facile, naturelle, et d'un timbre charmant. Elle a joué et chanté son rôle avec beaucoup d'intelligence.

Mademoiselle Morange a la voix plus sourde. Son action dramatique est moins naturelle. Son chant et son jeu manquent de hardiesse et de verve, elle est guidée, appâtée, trompée; probablement elle a besoin de s'exercer encore. Mais mademoiselle Pijon est déjà une cantatrice habile, et une actrice pleine d'entrain, de gaieté et de finesse.

M. Mathieu est destiné à devenir un ténor de premier rang. Voix étendue, sonore, puissante, vocalisation brillante et méthodique, intelligence d'acteur, rien ne lui manque : il a surtout ce je ne sais quoi, ce sentiment intime, cet instinct sans lequel on n'est jamais qu'un chanteur vulgaire. M. Mathieu a obtenu un égal succès dans les deux rôles les plus opposés, le conte d'Ory, et le prisonnier de Fidélité. Il a mon-

tré dans celui-ci de l'expression, de la mélancolie, du pathétique, et une vigueur de pompons peu commune. Il a chanté le conte Ory avec beaucoup de légèreté, de vivacité et de finesse. C'était dans l'un et l'autre cas, tout ce qu'il y avait à faire.

M. Laget a une belle figure, une tournure superbe, un œil qui annonce l'intelligence et qui ne ment pas. La nature a été prodigue envers lui, et surtout elle lui a donné une voix de basse comme on n'en voit guère. C'est toute la force et toute la gravité de la basse, avec la clarté et la douceur de timbre du ténor. Je n'ose assurer cependant que M. Laget ait fait d-s études de chanteur bien complètes. Il a besoin de s'exercer encore, et d'apprendre à tirer parti de ce magnifique instrument. Il y a beaucoup de choses qu'il ne fait pas, ou qu'il fait d'une manière défectueuse : sa vocalisation est pesante et timide; il attaque souvent avec mollesse, et ne prononce peut-être pas habituellement avec assez d'énergie. Mais ce sont là de petits défauts que l'on corrige facilement avec un peu d'étude et de volonté.

M. Mathieu n'a pas encore quitté l'école : mais M. Laget n'a fait qu'un seul du Conservatoire à l'Opéra. Il a débuté sur cette vaste scène dans la *Justice*, par le rôle du cardinal Brogni. Il y a obtenu un succès brillant, sur tous les esprits, et il a obtenu comme acteur, et mixte par les espérances qu'il a données comme acteur. Il a mis beaucoup d'énergie et d'éclat dans la malédiction du troisième acte :

Vous qui du Dieu vivait outragée la puissance,  
Soyez maudits!  
Vous que tous trois unit une horrible alliance,  
Soyez maudits! etc.

Ce n'était pas assurément tout ce qu'un comédien habile et complet aurait pu tirer de cette belle situation, mais c'était déjà beaucoup plus qu'on n'a coutume d'en voir à l'Opéra, et les voix sonores sont moins rares que la faculté de comprendre, de sentir et d'exprimer.

M. Laget a donc réussi et l'on peut, ce me semble, espérer beaucoup de ce jeune homme. C'est une bonne acquisition qu'il a faite à l'Académie royale de musique. M. Laget doit y remplacer M. Levasseur, qui vient de se retirer après une carrière de vingt années, très-honorablement parcourue. M. Levasseur est picard, je crois, et avait appris l'art du chant au Conservatoire, à peu près vers la même époque que M. Poncehard, au commencement de l'empire. Ce fut en Italie qu'il acheva son éducation musicale. Il s'y fit si bien remarquer par l'énergie de sa voix et la fermeté de son style, que, sous la restauration, il fit partie de l'admirable troupe italienne où figurèrent madame Maudieu-Fodor, madame Pasta, mademoiselle Mombelli, madame Damoreau, Garcia, Galli, Pellegrini, Donzelli et le reste. Puis il passa du Théâtre-Italien à l'Opéra, avec madame Damoreau, et y remplit pendant vingt années consécutives l'emploi de première basse. Depuis quelques années il avait perdu peu à peu une partie des qualités qui en avaient fait longtemps un chanteur si remarquable. Il n'avait plus ni flexibilité, ni nuances; il ne lui restait guère que sa force prodigieuse, et il en abusait souvent. Chose étrange! on l'avait appelé à l'Opéra pour succéder à Dréville, ainsi que son exemple y mit le chant en honneur et y dégoût à des cris les artistes et le public, et vers la fin de sa carrière, M. Levasseur criait pour le moins aussi fort que Dréville! à tout prendre ce fut longtemps un chanteur habile; c'était de plus un excellent musicien, et l'on doit ajouter qu'il avait toutes les qualités qui font l'honneur d'un homme.

M. Arnoux, jeune artiste de mérite, a débuté à l'Académie royale de musique à peu près au moment même où M. Levasseur s'est retiré, et pourrait, sans trop de présomption, aspirer à cette succession vacante. Il a une voix sonore et étendue, de l'étude, de l'expression et du style. Un accès de timidité, dont il a été attaqué à son premier début, a beaucoup nu à développement de ces qualités. Mais, au second, il a pris une revanche brillante. M. Arnoux n'appartient pas encore à l'Opéra, mais cela ne pourra lui manquer tôt ou tard.

M. Paulin vient à y remplacer M. Octave. C'est un chanteur très-exercé déjà, et qui a tenu son emploi avec honneur sur plusieurs théâtres d'Italie. On a remarqué d'ailleurs entre sa figure, sa taille, sa voix, et la figure, la taille et la voix d'Adolphe Nourrit des analogies qui ne sauraient être l'effet du hasard.

Maintenant que l'Opéra vient de renouveau en partie son personnel, va-t-il s'apercevoir enfin de renouveau son répertoire? On le dit, et même on annonce l'apparition sur cette noble scène d'un compositeur nouveau, et à peu près inconnu jusqu'ici, bien qu'il ait obtenu le grand prix de l'Institut il y a quelque dix ans. A la bonne heure donc! et puisse l'Opéra persévérer dans cette voie!

### Les Barrières de Paris.

(Quatrième article. — Voir t. V, pag. 279, 286 et 301.)

A l'extrémité du quai d'Orsay se trouve la barrière de la Croixette, à laquelle on commencent de fortification pratiquée en cet endroit a donné son nom. Le promeneur n'y rencontre rien de bien remarquable, si ce n'est le bâtiment de l'octroi, qui est à deux arcades, avec colonnes et frontons. Passons vite; la barrière qui suit nous offrira une station plus intéressante.

Un peu plus loin, sur la même rive de la Seine, à la droite d'Issy et de Vanvres, s'étendait la vaste plaine et le village de Grenelle. Cette localité, autrefois peu considérable, a pris depuis quelques années les proportions d'une ville importante. Des fabriques de produits chimiques et diverses autres manufactures y ont attiré une population industrielle qui s'accroît de jour en jour. Ainsi se justifie, mais trop tard pour eux, les prévisions des spéculateurs qui, il y a vingt ans environ, ont compromis des capitaux immenses dans des constructions longues et inhabiles.

Ce village a pu se voir être placé dans une situation insalubre; on attribue à sa trop grande proximité de la Seine les



ravages qu'y fit le choléra en 1852. On porta à deux mille le nombre des décès occasionnés alors par le terrible fléau.

Avant la restauration, Grenelle figurait parmi les points les plus propres à la défense de la capitale. Une poudrière y était établie depuis de longues années et abondamment approvisionnée. En 1814, moment de la première invasion, ce magasin renfermait 500,000 quintaux de poudre en barils, 3,000,000 de cartouches d'infanterie, 25,000 cartouches à boulet, et 5,000 obus chargés. Après la capitulation de Paris, la poudrière devint le prétexte d'une calomnie odieuse dirigée contre l'empereur. On répandit dans le public, et des journaux répétèrent, que Napoléon avait donné ordre de mettre le feu aux poudres, dans le but, disait-on, de faire sauter la moitié de la ville. Il fut bientôt reconnu que cette supposition était purement gratuite. Afin d'empêcher que les rumeurs dont nous venons de parler ne tombassent entre les mains de l'ennemi, l'empereur s'était borné à ordonner leur destruction. Pour obéir à cette injonction, les généraux d'Albionville et Caron avaient, dans la nuit du 50 au 51 mars, fait voler par un détachement de pompiers tout ce qui renfermait la poudrière; le lendemain, il n'y restait plus une seule cartouche. On a établi depuis lors au même lieu une fabrique de noir animal.

L'habitant de Grenelle a entendu autrefois de funèbres roulements de tambours. Dans la vaste plaine, derrière le Champ-de-Mars, en avant d'un mur, qui a été trop souvent déchiré par les balles de nos soldats, on aperçoit un petit coin de terre inculte et désolé; c'est sur ce terrain que la justice militaire procède à l'exécution de ses jugements. Il est consolant toutefois de pouvoir faire remarquer ici que la peine de mort, si fréquemment prononcée par les conseils de guerre est rarement appliquée.

L'abbatoir de Grenelle, qui occupe un espace irrégulier d'environ 5,500 mètres de superficie, est cité comme l'un des plus beaux et des plus spacieux qui environnent Paris. On se rappelle qu'en 1853, l'administration de la ville a fait creuser au milieu de cet abattoir un puits artésien qui fournit constamment un volume d'eau considérable. Deux considérations ont déterminé cette entreprise : on désirait d'abord, en perçant le banc de craie sur lequel repose la capitale, vérifier les formations géologiques qui composent le terrain de Paris, et en second lieu, trouver une nouvelle source d'eau vive. Les travaux de forage furent adjugés à M. Hulot, habile entrepreneur, qui après sept années d'un travail opiniâtre, le 29 février 1851, perça le banc de craie et fit l'eau jaillir avec une telle abondance qu'elle inonda en quelques instants le sol de l'abbatoir. On sait que la dépense de cet important travail n'a pas été moindre de 500,000 francs.

La barrière de l'École-Militaire emprunte son nom à la fameuse école qui fut érigée en 1751, en vertu d'un édit de Louis XV. Cet établissement était fondé en faveur de cinq cents jeunes gentilshommes qui devaient y être entretenus aux frais de l'État et élevés dans l'étude des sciences nécessaires à un officier. On mit plus de dix années à élever ce vaste édifice dont la construction fut confiée aux soins de l'architecte du roi, Gabriel, et les travaux furent entièrement terminés vers le mois de juillet 1769.

Nous passons sous silence les nombreux bâtiments de cette école, bâtiments qui entourent quinze cours ou jardins, et dont l'immense nombre obligera à de trop longs détails, il nous suffira de noter en passant les diverses destinations auxquelles l'immense édifice a été tour à tour approprié.

Un arrêt du conseil royal du 9 octobre 1787 avait supprimé l'École-Militaire et renvoyé les élèves dans des régiments ou dans des collèges. Il fut décidé que ce vaste corps de logis serait en partie destiné à remplacer l'hôpital de l'Hôtel-Dieu.

Quelques années après, pendant la révolution, le même édifice fut transformé en une caserne de cavalerie, et Napoléon en fit, sous l'empire, son quartier général.

De 1815 à 1830, la restauration y caserna la garde royale; on y cantonna environ 5,600 hommes, tant d'infanterie que de cavalerie. On a conservé depuis à cet édifice la même destination : il est encore occupé par différents corps de la garnison de Paris.

Entre les bâtiments de l'École-Militaire et le cours de la Seine, est situé le Champ-de-Mars, vaste parallélogramme, coupé de huit rangs de plantations d'arbres qui forment deux grandes allées et quatre contre-allées. Dans l'origine, cet enclos était destiné aux exercices des élèves de l'école, mais depuis leur licenciement, il servit longtemps et sert encore aux manœuvres d'infanterie et de cavalerie de la garnison : dix mille hommes en armes peuvent s'y mouvoir aisément.

En 1790, après la fête mémorable de la confédération nationale, célébrée avec grande pompe le 14 juillet, jour anniversaire de la prise de la Bastille, le Champ-de-Mars prit le nom de Champ de la Fédération. Douze mille ouvriers avaient reçu ordre de creuser cette plaine et de transporter la terre sur les côtés pour élever un large et magnifique amphithéâtre; mais ce travail mercenaire n'avait qu'avec lenteur. Les districts inventèrent alors, au nom de la patrie, les bons citoyens à grossir le nombre des ouvriers. On ne saurait donner une idée de l'enthousiasme des Parisiens dans cette circonstance. Tous les rangs se confondirent pour former un atelier immense. Les femmes voulurent aussi prendre part à ce travail, et le 14 juillet, quatre cent mille spectateurs remplissaient les amphithéâtres latéraux au milieu desquels était dressé l'autel de la patrie.

Au nombre des fêtes les plus remarquables qui aient été célébrées dans cette enceinte figurent la distribution des aigles impériales que Napoléon fit à l'armée le 5 novembre 1804, le lendemain de son couronnement, et l'assemblée du 1<sup>er</sup> mai 1815, où fut proclamé l'acte additionnel aux constitutions de l'empire.

Si le hasard vous mène un dimanche à la barrière de l'École, un spectacle tout particulier attirera votre attention. La joie et est martiale, l'ivresse y chante avec armes et bagages; on n'aperçoit sous les échappes que schiaks ou plunets au vent. Les héros de la caserne voisine fêtent à qui mieux

mieux de faciles beautés. Que la soûle d'une semaine entière y passe, peu importe; on oublie l'ordinaire du quartier, on brave même les rigueurs de la salle de police pour commenter, le verre à la main, le couplet de Béranger :

L'Amitié, que l'on regrette,  
N'a point quitté nos épaules;  
Elle triomphe à la collation,  
Assise entre deux solitaires.

Mais cette amitié, si bien célébrée par le poète, n'est souvent qu'un vain mot qu'on noie volontiers au fond des boues. Si des pékins boivent un peu trop bruyamment dans le voisinage, si des bourgeois se mêlent trop intimement à la fête, on laisse tomber la main sur la poignée de son sabre, et voilà la guerre allumée. La rixe prend parfois un caractère sérieux. Au moindre signal les buveurs dégainent et le sang coule au lieu des rasades. Il est juste de dire que le combat une fois engagé revient à son verbe et triomphe fraternellement avec son onctueux de tout à l'heure... sans recommander le dimanche suivant.

En quittant ces lieux vovés aux dieux de la guerre et de la trêve, la première barrière qu'on rencontre est celle des Paillassons, ainsi nommée à cause de son ancien voisinage avec une fabrique de paillassons. Elle est aujourd'hui fermée. Au numéro 171 de la rue de Sèvres commence la barrière de ce nom; elle se compose d'un bâtiment orné sur ses quatre faces de porches formés chacun de trois arcades sur colonnes accolées; sa rue principale même en droite ligne au bourg de Sèvres, l'un des plus agréables et des plus commerçants qui environnent Paris.

Le chemin de ronde de la barrière de Sèvres même en ligne droite à la barrière de Vaugirard, qui avoisine le hameau du même nom. Jusqu'au milieu du treizième siècle, ce village fut appelé Valboitron ou Vanboitron; vers ce temps-là il prit la dénomination de Vaugirard, c'est-à-dire *vallée de Girard*, du nom de Girard de Moret, prieur de Saint-Germain-des-Prés, qui y fit bâtir une maison de plaisance pour les religieux convalescents de son abbaye.

De tous les villages qui environnent la capitale, Vaugirard est incontestablement celui qui a le plus de propension à l'idylle. En parcourant ses pelouses presque toujours vertes, on se croirait encore au temps des peintres et des poètes du règne de Louis XV. Durant la belle saison, aussitôt que l'arbre se couvre de feuilles, que l'oïseau chante, on peut voir les habitants danser chaque dimanche sur le gazon, à la manière des bergers de Florian. Le jardinage y est aussi en grand honneur.

Rien ne distingue la barrière des Fourneaux, si ce n'est un double bâtiment avec colonnes surmontées d'un tambour. Deux bâtiments décorés de colonnes et de sculptures servent d'entrée à la barrière du Maine, qui aurait été ainsi nommée parce qu'en la traversant on se dirige vers l'ancienne province du Maine.

De tout temps les portes bachiques ont beaucoup célébré dans leurs chansons un certain pays de Gorogae, pays imaginaire où on met la nappe du matin au soir et du soir au matin. Si cette terre classique de la ripaille existe quelque part, ce doit être à la barrière du Maine. Impossible d'y faire un pas sans rencontrer une quinzième chantant à tue-tête, ou des buveurs atablés sous une tonnelle. Pendant les deux premiers jours de la semaine, on voit la population des faubourgs environnants venir en foule y faire bonne chère. L'invincible qui ne se souvient plus que sur sa jambe de bois s'y trouve en face de l'ouvrier des fabriques voisines, et chacun d'eux se sent disposé à y donner pleinement raison à ce proverbe tout parisien : « Le vin exempt de droits paraît deux fois meilleur. »

La barrière du Maine possède l'embarcadere du chemin de fer de la rive gauche. On sait combien de désolation un sinistre terrible et à jamais déplorable jeta, il y a trois ans, sur ce chemin.

Quelques jours après, une touchante et pieuse cérémonie fut célébrée sur le lieu même du désastre, et les morts furent ensevelis en grande pompe dans le cimetière Mont-Parnasse, dont nous aurons occasion de parler tout à l'heure.

Vers la fin du moyen âge, au moment de la renaissance des lettres, dans les beaux jours de la Sorbonne, les écoliers de l'Université avaient coutume de s'assembler sur un monticule, sis en dehors de la ville. On les voyait s'asseoir en rond sur cette butte pour discuter sur la poésie et se lire les uns aux autres leurs inspirations littéraires. La chanson grovesse dominait sans doute dans ces ouvrages de joyeux compagnons. Quoiqu'il en soit, la cime dont nous parlons emprunta à ces réunions apolloniennes son nom pompeux de Mont-Parnasse.

Depuis cette époque, plusieurs siècles ont passé sur Paris, le Mont-Parnasse n'a pas cessé d'être le rendez-vous de la jeunesse des écoles, mais les étudiants s'y réunissent aujourd'hui pour tout autre chose que pour composer des vers. Des neuf sœurs, on n'en invoque plus qu'une dans ces parages poétiques, et c'est celle de la danse. Qui ne connaît la Grande-Chaumière et ses bals en plein vent, si chers au pays Latin tout entier? La Grande-Chaumière répond à tout. Si l'on trouve des avenues pleines d'ombrages, faits exprès pour la rêverie et pour l'expansion des sentiments tendres; si l'on trouve des bosquets de sycomores et de coudriers, si précieux pour le tête-à-tête; enfin l'amour moins indolentique à la ressource d'y parcourir, dans des chairs, les hauteurs des montagnes sûrs et se d'élever dans de joyeux quadrilles. C'est ici le lieu de dire qu'on a beaucoup exagéré le caractère de ces danses; deux obstacles également sévères répriment les excentricités. Nous avons nommé le garde municipal de planton et le bon M. Labire, que les étudiants appellent familièrement le père Labire.

Cet homérique père Labire mériterait un paragraphe spécial, tant comme propriétaire de la Grande-Chaumière que comme tuteur de la morale publique dans ses bals. Il est à croire qu'au point de vue du maintien chaste et de la tenue correcte, Caton lui-même se montrerait moins indéxible que

cet homme, digne des siècles d'our. Chaque soir, au moment où l'orchestre prélude, le père Labire se mêle aux groupes. Il sort alors d'un air de l'ux étudiants et grisettes, et corrie du geste ou de la voix ce que les danses peuvent avoir de trop hasardé. Argue-t-on, par hasard, des exigences d'une chorégraphie nouvelle dont les limites ne sont pas encore bien fixées, le père Labire joint l'exemple au précepte; il se jette d'un bond au milieu des quadrilles et pose lui-même les véritables principes.

Ces exploits ont fait du père Labire un personnage populaire; on a cent fois croqué son portrait dans les esquisses du pays Latin; on fait entrer son nom dans maint complet. Mais l'excellent homme a pris fort au sérieux la mission qu'il s'est donnée à lui-même et ne permet jamais qu'on en raille. Il plut un jour à deux vauvillistes de le mettre en scène sur l'un de nos théâtres, aussitôt le père Labire sortit des ombres de la Grande-Chaumière; il vint se plaindre jusques au tribunal ce l'abus qu'on prétendait faire, sans son propre aveu, de son individualité et de son nom. « Je veux bien, disait-il, figurer dans mon établissement et me montrer en public devant mes habitués, mais je n'entends pas qu'on me livre aux risées de toute une salle de spectacle. » Les juges, qui étaient neutre-tire d'anciens clients du demandeur, admirent favorablement sa requête et la pièce subit les modifications réclamées.

La barrière du Mont-Parnasse abonde en contrastes de plus d'un genre. Entre la Grande-Chaumière et une salle de spectacle desservie par la troupe des frères Séveste, un petit sentier mène au cimetière du Sud. Ce champ du repos, qui a été fondé en 1810, lorsque l'insuffisance du cimetière Vaugirard a été reconnue, s'étend jusqu'à la chaussée du Maine. — Bien des sépultures intéressantes rendent ce cimetière remarquable; nous citerons les quatre sergents de la Rochelle parmi celles qui rappellent les luttes sanglantes de la politique; Malherbe, La Harpe et ce pauvre poète qui s'est éteint sur un gradat d'hôpital, Hégésippe Moreau, sont, avec Elisa Mercœur, cette autre muse enlevée si jeune à la poésie, les illustrations littéraires de cette nécropole, où repose également l'illustre amiral Dumont d'Urville, réuni dans la même tombe avec sa femme et son fils, victimes, comme lui, de la catastrophe du 8 mai 1812, sur le chemin de fer de la rive gauche.

On n'est pas bien d'accord sur l'étymologie de la barrière d'Enfer, qui vint immédiatement après la barrière du Mont-Parnasse. Quelques chroniqueurs prétendent que le rue dont elle a emprunté le nom s'est ainsi appelée parce qu'elle a été longtemps un lieu de débauches et de voleries; d'autres pensent que le nom de *via Superior* ayant été donné à la rue Saint-Jacques, parallèle à celle d'Enfer, cette dernière aurait été appelée par opposition *via Inferior, via Inferna*.

Dans la cour du pavillon qu'est de la barrière s'ouvre l'entrée principale des catacombes de Paris, carrières immenses dans lesquelles sont déposés les ossements extraits des églises et des cimetières depuis plus de soixante années. On sait qu'à une époque assez éloignée de la nôtre, la ville de Paris voulut exploiter les bancs calcaires qui existaient sous toute l'étendue du faubourg Saint-Jacques et de plusieurs localités environnantes. Ce ne fut que dans ces derniers temps qu'on reconnut que l'Observatoire, le Luxembourg, l'Odéon, le Val-de-Grâce, le Panthéon, l'église Saint-Sulpice et les rues qui serpentent autour de ces monuments étaient, en quelque sorte, suspendus sur des abîmes.

À très-peu de distance de la barrière d'Enfer, on voit s'élever l'Observatoire, qui est un des meilleurs et des plus célèbres monuments astronomiques de l'Europe. La fondation de cet édifice remonte au règne de Louis XIV. En 1667, le ministre Colbert chargea Claude Perrault d'en fournir les plans, et, en 1672, Jean Dominique Cassini, astronome fameux qu'on avait mandé d'Italie, put venir y faire les premières expériences. Quelques modifications exigées par les progrès de la science ont été faites depuis aux dessins primitifs; mais nous ne nous arrêtons pas davantage à parler de ce curieux édifice, dont une description minutieuse nous mènerait à de trop longs détails. Il nous suffira de dire que l'Observatoire et le palais du Luxembourg correspondent aujourd'hui par une magnifique avenue qui donne à cette partie de la capitale un caractère grandiose.

Dans cette avenue, au débouché des rues de l'Est, de l'Ouest et de Notre-Dame-des-Champs, s'ouvre le carrefour dit de l'Observatoire, formé en vertu d'une loi du 27 germinal an VI et d'un décret du 20 juin 1807.

De tristes souvenirs viennent au-devant de celui qui se promène dans ces lieux. Ce fut là que, le 7 décembre 1813, par un temps froid et sombre, Michel Ney, maréchal de France, duc d'Elchingen et prince de la Moskowa, condamné de la veille à la peine de mort par la cour des pairs, fut passé par les armes en présence d'un petit nombre de spectateurs que le hasard seul avait conduits sur le théâtre de ce drame sanglant.

Immédiatement après ce carrefour, on voit se dérouler le magnifique jardin du Luxembourg, auquel l'illustration a déjà consacré un article spécial dans les *Promenades de Paris*.

En remontant vers la barrière, après avoir longé le boulevard Saint-Jacques, l'œil découvre la barrière d'Arcueil, qui tire son nom du beau village d'Arcueil si renommé par ses eaux. Le village lui-même est ainsi appelé à cause des arches de l'aqueduc des Romains, établis vers le commencement du douzième siècle pour conduire au palais des Thermes les eaux de Rozois. Quant à l'opéra moderne, il fut élevé par ordre de Marie de Médicis sur les dessins de Jacques de Brosse. Louis XIII en posa la première pierre en 1615, et il ne fut achevé qu'au bout de onze ans, en 1624. Sa longueur est de 1,830 pieds, et sa plus grande hauteur de 74. On a calculé qu'un vingt-quatre heures il épanche 56,000 muids d'eau, qui alimentent treize fontaines et beaucoup de maisons particulières. Arcueil possède aussi des carrières qui fournissent une pierre très-belle et très-dure. La rue de la Santé, ainsi appelée parce qu'elle conduisit

à un hôpital fondé par Anne d'Autriche, a donné son nom à la barrière qui vient après celle d'Arcueil. C'est près de cette barrière, à l'extrémité du faubourg

Saint-Jacques, que s'accomplissent aujourd'hui les exécutions capitales, qui, avant 1850, avaient lieu sur la place de Grève. Il est à remarquer que depuis la même époque on

n'exécute plus à quatre heures de l'après-midi, mais à quatre heures du matin, ce qui n'empêche pas qu'une foule nombreuse n'assiste toujours à ces lugubres spectacles.



(Barrière d'Enfer.)

Au delà de la barrière de la Santé, on aperçoit Gentilly, charmant village, qui est assis dans une vallée sur la rivière de Bièvre. Cette rivière et quelques ruisseaux environnants forment, en se débordant l'hiver sur les prairies, une glacière où les patineurs de la ville et les élèves des pensions voisines se portent en foule. On chercherait vainement ailleurs un bassin plus convenable à ce genre de plaisir. Non-seulement la Glacière offre une surface plane et fort étendue, mais encore le peu de profondeur de ses eaux exclut toute idée de danger. Aussi, chaque fois que la glace vient à rompre sous les pas des patineurs, il se manifeste dans les groupes de spectateurs un long mouvement d'hilarité auquel prennent part les victimes elles-mêmes.

A quelques centaines de pas de Gentilly, on découvre Bicêtre, sombre édifice qui, du-

rant plusieurs siècles, a servi de réceptacle à tout ce que la population de Paris comptait de plus hideux en fait de criminels, de vagabonds et d'infirmes, et qui, peu à peu, a modifié cette première destination. « J'ai vu Bicêtre à deux époques différentes, écrivait en 1818 dans un rapport sur les prisons un célèbre docteur : dans l'une de ces époques, Bicêtre rivalisait avec l'enfer des poètes; dans l'autre, qui est l'époque actuelle, il s'administre comme un convent. » Pendant fort longtemps, la prison fut employée à renfermer les condamnés à une peine infamante; ils y restaient jusqu'à leur départ pour le bagne ou à leur envoi dans une maison centrale, si cette peine était la réclusion. Les condamnés à mort y étaient transférés de la Conciergerie aussitôt après leur pourvoi en cassation, et n'en sortaient que pour être conduits devant une autre cour si



(Distribution des drapeaux au Champ-de-Mars, par Napoléon, le 3 novembre 1804.)



(Le tombeau de Dumont-d'Urville.)

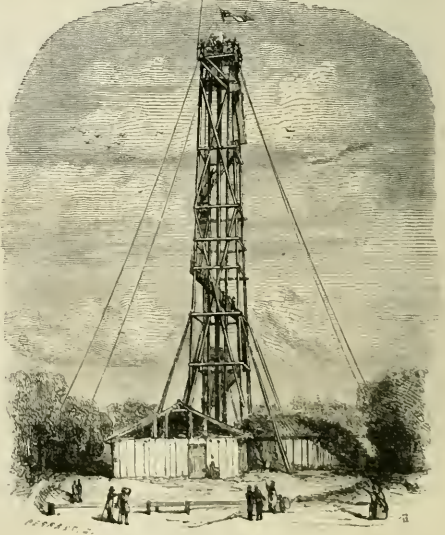
la translation des prisonniers dans les bâtiments de la rue de la Roquette, Bicêtre n'a plus été qu'un hospice ouvert aux aliénés, aux infirmes et aux vieillards indigents.

Appelée anciennement barrière de la Glacière, la barrière de Lourcine tire sa dénomination actuelle de la rue du même nom; elle n'a qu'un seul bâtiment à deux péristyles, chacun de trois colonnes.

Dans le voisinage de la barrière d'Italie, mais en deçà des murs, s'élève la manufacture royale des tapisseries de la couronne, dite des Gobelins, établissement digne d'une mention à part, et qui l'oblitéra de nous dans la série de nos notices sur les grands établissements industriels.

A l'extrémité des rues d'Austerlitz et de l'hôpital-général, s'ouvre la barrière d'Ivry, élevée à l'époque où le village d'Austerlitz a été réuni à la ville de Paris, et qui n'est décorée d'aucune construction monumentale.

Non loin de cette barrière, on rencontre le marché aux chevaux, qui se tient deux fois par semaine. Avant la révolution, cet emplacement servait aux exercices des chevaliers de l'arc; ces derniers, qui avaient pour colonel le duc de Montmorency-Luxembourg, se réunissaient en ces lieux depuis le 1<sup>er</sup> mai jusqu'à la Toussaint, et tiraient à l'oïseau. Ils portaient un uniforme bleu-de-roi avec parements et revers de velours cramoisi, galonné d'or; pour la saison d'été, ils avaient adopté la veste et la culotte blanche. Il se tient régulièrement tous les dimanches au même en-



(Le puits de Grenelle.)

l'arrêt était cassé, ou pour subir la peine capitale si l'arrêt était confirmé. Tout cela, au reste, a cessé d'exister. Depuis

d'été, ils avaient adopté la veste et la culotte blanche. Il se tient régulièrement tous les dimanches au même en-

droit un marché aux chiens, où l'on expose d'abord les chiens dont les particuliers veulent se débarrasser, mais plus particulièrement

remment les chiens errants que la police a mis en fourrière rue Guénégaud. Au bout des huit jours de rigueur, le sort de ces animaux est irrévocablement fixé. Ceux qui ne trouvent point d'acquéreurs sont assommés le lendemain et destinés à faire du noir animal. De combien de scènes déchirantes ou comiques le marché aux chiens n'est-il pas journellement le théâtre ! La douairière, qui vient, le cœur battant et les larmes aux yeux, reconnaître son Azor fugitif, s'empare en gémissements immodérés ou en transports de tendresse, suivant qu'Azor est présent ou non. Un peu plus loin, un Nemrod des quartiers élégants vient expérimentement les oreilles, le museau et les pattes d'un pointer d'Écosse, excellent, dit-on pour la chasse aux perdrix, et n'est pas médiocrement étonné de rencontrer tout à coup au lieu du beau chien chasseur qu'on lui vante une bête qui se dresse coquettement sur ses pattes et fait toutes les mœuvres du chien savant.

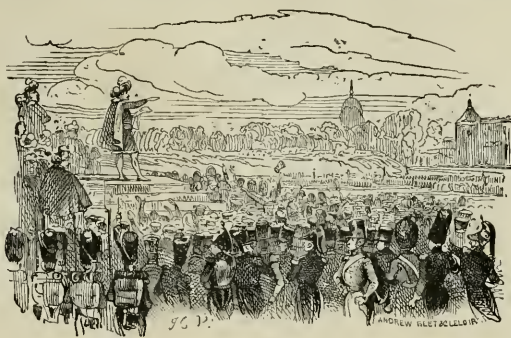
Dans le rayon de la barrière d'Ivry, on remarque Clamart, ancien cimetière de l'Hôtel-Dieu; il y a déjà quelques années qu'on lui a donné une autre destination. Clamart, en effet, n'est plus aujourd'hui qu'un cimetière de suppliciés ou

plutôt un amphithéâtre de dissection. Aussitôt que le couteau sanglant a fait tomber dans le panier de la guillotine la tête et les membres d'un condamné à mort, ces restes sont portés

dans cette terre doublement funèbre où jamais ne retentissent les prières des morts, où jamais de pieuses mains n'effeuillent des fleurs. Les morts ne séjournent pas longtemps dans la fosse qu'on leur creuse; vingt-quatre heures après la sépulture, ils sont tirés de ce dernier asile, et servent de sujets d'études aux élèves de l'École de médecine, à moins que les familles ne les recueillent et ne les ensevelissent à leurs frais.

La barrière des Deux-Moulins, qui vient immédiatement après la barrière d'Ivry, tire son nom de deux moulins à vent qui étaient très-rapprochés des murs d'enceinte; elle se compose de deux bâtiments symétriques, mais d'une architecture très-simple.

Dans l'origine, la barrière de la Gare était située à l'extrémité du quai d'Austerlitz, mais sur un emplacement beaucoup plus rapproché du pont. En 1818, le village d'Austerlitz ayant été renfermé dans l'enceinte de Paris, la barrière de la Gare fut reculée au point où nous la voyons aujourd'hui. Deux petits pavillons construits en 1852 décorent cette barrière, qui a reçu son nom d'une gare voisine destinée à mettre les bateaux à l'abri des glaces et des débordements de la



(Le Champ-de-Mai.)



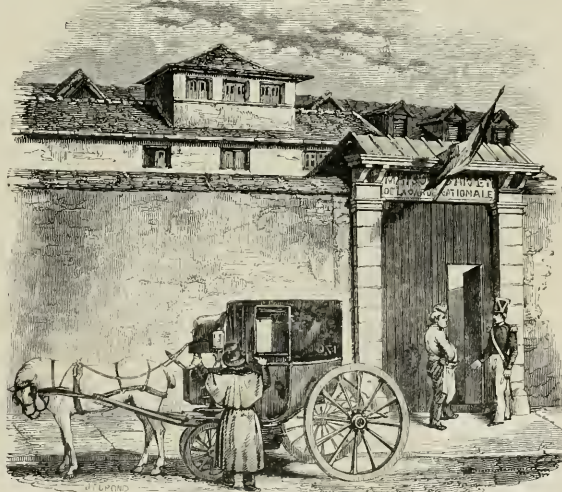
(Le marché aux chevaux.)

Seine. Cet utile bassin n'a jamais été terminé.

Une ancienne fabrique de salpêtre a donné son nom à l'hospice de la vieillesse pour les femmes. Cet immense hôpital date du commencement du dix-septième siècle, mais il avait été érigé à cette époque-là pour un usage tout autre que celui auquel il est approprié aujourd'hui. En 1636, les pauvres et les mendiants qui erraient dans Paris au nombre de quarante mille causèrent de vives alarmes aux habitants des faubourgs. Le président Pomponne de Bellièvre s'étant fait l'organe de leurs plaintes, Louis XIV rendit un édit qui établissait un hôpital général dans les bâtiments de l'édifice qu'on appela alors le *Petit Arsenal*. Des changements considérables et des améliorations heureusement exécutées ont peu à peu modifié le caractère primitif de cet immense établissement de bienfaisance, dont la population équivaut à celle d'une petite ville. On n'y reçoit plus maintenant que les femmes âgées, infirmes et folles; mais des soins de toute nature et un service médical largement organisé, en grande partie par les efforts du docteur Trélat, y viennent constamment en aide aux nombreuses infortunes que la vieillesse et la démence y relèguent chaque jour.

A quelques pas seulement de cet asile des misères sociales, on voit s'étendre l'embarcadere du chemin de fer de Paris à Orléans.

On aperçoit en face la fameuse prison de la garde nationale, beaucoup plus connue sous son nom populaire d'*Hôtel des haricots*. Il faudrait, pour bien décrire toutes les parti-



(Maison d'arrêt de la garde nationale.)

cularités de ce séjour, réunir dans la même main la plume du Dante et le crayon de Jacques Callot. Que de croquis à faire! que de curieuses silhouettes à esquisser! Si le soldat citoyen sous les armes mérite d'être considéré par l'observateur comme un friand morceau, le garde national réfractaire a bien aussi son charme et ne laisse pas que d'offrir un précieux sujet d'étude.

Un pont suspendu a été jeté, il y a quelques années, sur la Seine, au-dessus du pont d'Austerlitz, et relie la barrière de la Gare à celle de la Rapée. Devant ce pont s'arrête tout à coup la chaîne immense des murs d'enceinte qui, dans l'espace que nous venons de décrire, ne parcourt pas moins de 24,400 mètres, c'est-à-dire de six lieues. Les barrières de Paris resteront-elles ce qu'elles sont aujourd'hui? Tout porte à croire que sous quelques années la capitale reculera ses véritables limites jusqu'à la ligne des fortifications; on verra alors les communes renfermées dans ce cercle perdre leur caractère particulier, et ne former bientôt qu'un tout avec la grande cité.

On nous adresse une réclamation au sujet de ce qui a été dit dans le dernier numéro de *l'Illustration*, touchant la défense de la barrière de Clichy en 1815. Nous avons péché par omission en ne nommant pas M. Odiot, qui prit effectivement, comme colonel de la deuxième légion de la garde nationale, la plus grande et la plus glorieuse part à cette action demeurée chère aux souvenirs du patriotisme parisien.



Les Annonces de l'ILLUSTRATION contiennent 90 centimes la ligne. — Elles ne peuvent être imprimées que suivant le mode et avec les caractères adoptés par le Journal.

**LIBRAIRIE DUBOCHET, LE CHEVALIER ET C<sup>o</sup>.**  
RUE RICHELIEU, 60.

EN SOUSCRIPTION :

**JÉRÔME PATUROU A LA RECHERCHE D'UNE POSITION SOCIALE;** par Louis REYBAUD, illustré par J.-J. GRANVILLE.  
50 livraisons à 50 c.  
L'ouvrage complet, 15 fr.

**GIL BLAS DE SANTILLANE,** par Le SAGE; nouvelle édition illustrée d'après les dessins de JEAN GIROUX, et augmentée de LAZARILLE DE TORRES, traduit par M. L. VIARDOT, et illustré par M. MEISSONNIER.  
40 livraisons à 40 c.  
Un volume grand in-8 Jésus, 15 fr.

**LES NOUVELLES GÉNEVOISES,** par M. R. TOPFFER, illustrées d'après les dessins de l'auteur; gravées par MM. Best, Leflor, Hottelin et Regnier.  
Un charmant volume in-8 raisin, 40 gravures hors texte, 160 dans le texte. 12 fr. 50  
Reliures et cartonnages.

**LE JARDIN DES PLANTES,** description des Mammifères de la Ménagerie et du Muséum d'histoire naturelle, par M. BOITARD; précédé d'une Notice historique, par A. Becard; et descriptive, par M. Jules JAVIN.

Cet ouvrage est illustré et accompagné de 110 sujets d'histoire naturelle, de 110 culs-de-lampe gravés sur cuivre et imprimés dans le texte; de 55 grands sujets gravés sur bois et imprimés à part à cause de leurs dimensions, et offrant les vues les plus remarquables du Jardin des Plantes, les Constructions, les Fabriques, les Monuments, etc.; des portraits de Buffon et de Cuvier; enfin de planches peintes à l'aquarelle représentant des groupes d'oiseaux des deux hémisphères.

Dessinateurs: M. WERNER, SEISMEL, EDOUARD THAYEN, KARL GIRARDOT, JULES DAVID, FRANÇOIS HURTU, MARTINIE, et ALBERT SARRAT.

Gravures sur bois et sur cuivre par MM. ANDREW, BEST et LEFLOR.  
Planches sur acier par MM. FOURNIER et ANDREDOUCHE.

Un volume grand in-8, magnifiquement imprimé.  
L'ouvrage complet, 46 fr.

**LE MÊME OUVRAGE,** avec tous les sujets et culs-de-lampe dans le texte coloriés.  
50 c.  
L'ouvrage complet, 52 fr.

**VOYAGES EN ZIGZAG,** ou Excursions d'un Fonctionnaire en vacances dans les Cantons suisses et sur le revers italien des Alpes; par M. R. TOPFFER, auteur des *Nouvelles Genevoises*; illustrés d'après les dessins de l'auteur, et ornés de 15 grands dessins, par M. CALAME.  
50 c.  
L'ouvrage complet, 16 fr.

**DON QUICHOTTE DE LA MANCHE;** traduction nouvelle, précédée d'une Notice sur la vie et les ouvrages de l'auteur, par M. Louis VIARDOT; ornée de 800 dessins, par Tony JOBANNO.  
1 vol. grand in-8 Jésus, 20 fr.  
L'édition princeps, publiée en deux volumes, 50 fr.

**OEUVRES COMPLÈTES DE MOLIERÈRE,** précédées d'une Notice sur la vie et les ouvrages de l'auteur, par M. SAINT-BEUVE, avec 800 dessins, par Tony JOBANNO.  
Un seul volume grand in-8 Jésus vélin, 20 fr.  
**LE MÊME OUVRAGE,** édition princeps en 2 volumes, 50 fr.

**COMÉDIES DE MOLIERÈRE,** illustrées par Tony JOBANNO.  
Chaque pièce, avec titre et couverture, se vend séparément au prix de 1 fr.

**LES TABLES DE FLOBIAN,** ornées de 80 belles gravures tirées à part du texte, et de 25 vignettes et fleurons dans le texte; par J.-J. GRANVILLE.  
Un charmant volume in-8. 12 fr. 50

**LES ÉVANGILES;** traduction de Le Maître de Sacy, publiée sous les auspices de M. Fabre TREVAUX, vicaire général du diocèse de Paris; édition illustrée par Th. FRAGONARD, et ornée d'un titre grave, imprimé en couleur et en or, et d'un Frontispice représentant la Sainte-Face, ainsi imprimée en couleur et en or; de quatre autres Frontispices représentant les quatre Évangélistes avec leurs attributs consacrés par la tradition de l'art chrétien; de quarante-neuf Encadrements à grandes vignettes entourant la première page de chaque chapitre, et représentant un sujet du chapitre; et de nombreux Encadrements et Ornements courants et Lettres ornées, à la manière des Missels du moyen âge et de la renaissance; de Fleurons

et Culs-de-Lampe, etc.; imprimés sur papier coloré, de manière à pouvoir colorier et enluminer les dessins.  
Un volume in-8. 18 fr.

**LE MÊME OUVRAGE,** avec les Frontispices représentant les quatre Évangélistes, les Encadrements des premiers chapitres, la fin des derniers chapitres et des faux titres de chaque Évangile soigneusement coloriés, et augmenté de 16 gravures sur acier représentant des vues et sujets de la Terre-Sainte.  
40 livraisons à 50 c.

**AVENTURES DE JEAN-PAUL CHOPPART,** par M. L. DESSOYERS. Nouvelle édition; illustrée par MM. GÉRARD SÉGUIN et FREDÉRIC GOUTIL.  
Un volume in-8, 7 fr. 50

**HISTOIRE DE L'EMPEREUR NAPOLÉON,** par LAURENT DE L'ARCHEDE, avec 500 dessins, par HORACE YERRET, gravés sur bois et imprimés dans le texte. Nouvelle et magnifique édition augmentée de gravures coloriées représentant les types de tous les corps et les uniformes militaires de la République et de l'Empire; par M. HIPPOLYTE BELLANGÉ.  
Un volume in-8, 25 fr.

**LE MÊME OUVRAGE,** sans les types coloriés, 20 fr.

**COLLECTION DES TYPES DE TOUS LES CORPS ET DES UNIFORMES MILITAIRES** de la République et de l'Empire; 50 planches coloriées, comprenant les portraits de Bonaparte, premier consul; de Napoléon, empereur; d'Armand Eugène, duc de Mirabeau et du prince J. Poniatowski; d'après les dessins de M. Hippolyte Bellangé, avec un texte explicatif.  
Un beau volume in-8. Prix, 15 fr.

**HISTOIRE DE L'EMPEREUR,** racontée dans une grange par un vieux soldat, et recueillie par M. de Balzac; vignettes de LORENTZ.  
Un volume in-32. Prix, 1 fr.

**UN MILLION DE FAITS, AIDE-MÉMOIRE UNIVERSEL DES SCIENCES, DES ARTS ET DES LETTRES,** par MM. J. AYAR, DESPOSTES, LEON LALANNE, LE DOCTEUR LALANNE, GÉRAIS, LE PRÉLÈUR, CH. MARTINS, CAL VERGE et YOUNG.

Arithmétique. — Algèbre. — Géométrie élémentaire, analytique et descriptive. — Calcul infinitésimal. — Calcul des probabilités. — Mécanique. — Astronomie. — Tables numériques et moyens divers pour abréger les calculs. — Physique générale. — Météorologie et Physique du globe. — Chimie. — Minéralogie et Géologie. — Botanique. — Anatomie et Physiologie de l'homme. — Hygiène. — Zoologie. — Arithmétique sociale. — Technologie (arts et métiers). — Agriculture. — Commerce. — Législation. — Art militaire. — Statistique. — Sciences philo-sophiques. — Philologie. — Paléographie. — Littérature. — Beaux-Arts. — Histoire. — Géographie. — Ethnologie. — Chronologie. — Biographie. — Mythologie. — Éducation.

Un fort volume portatif in-12 de 1,720 colonnes, orné de gravures sur bois.  
L'ouvrage complet, 12 fr.  
Richement cartonné à l'anglaise, 15 fr. 50

**ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE UNIVERSEL, OU ENCYCLOPÉDIE DE LA JEUNESSE,** ouvrage également utile aux Jeunes Gens, aux Mères de Famille, à toutes les personnes qui s'occupent d'éducation au sein du Monde; par MM. ANDRÉAS DE BRIBOUR, docteur en médecine, et LOUIS BAUDET, ancien professeur au collège Stanislas.

MATIÈRES TRAITÉES DANS CE VOLUME :

Grammaire. — Langue française. — Littérature. — Rhétorique. — Poesie. — Eloquence. — Philologie. — Arithmétique. — Algèbre, Géométrie, Mécanique. — Physique. — Chimie. — Recréations scientifiques. — Astronomie, Mécanique. — Histoire naturelle en général. — Géologie. — Minéralogie. — Botanique. — Zoologie. — Anatomie. — Physiologie. — Hygiène privée. — Hygiène publique. — Médecine. — Chirurgie. — Géographie. — Histoire. — Chronologie. — Biographie. — Archéologie. — Numismatique. — Blason. — Religion. — Philosophie. — Morale. — Mythologie. — Sciences occultes. — Législation. — Du Gouvernement et de ses formes. — Économie politique. — Agriculture et Horticulture. — Art militaire et Navigation. — Imprimerie. — Musique. — Dessin, Peinture, Sculpture, Gravure, Lithographie. — Architecture. — Éducation. — Réflexions sur le choix d'un état.

Un seul volume, format du *Million de Faits*, imprimé en caractères très-lisibles, contenant la matière de dix volumes ordinaires, et enrichi de 400 petites gravures servant d'explication au texte. Prix, 10 fr.  
Élegamment cartonné à l'anglaise, 11 fr. 50

**BIOGRAPHIE PORTATIVE UNIVERSELLE,** contenant 29,000 noms, suivie d'une Table chronologique et alphabétique où se trouvent répartis, en 54 classes différentes, les noms mentionnés dans l'ouvrage; par MM. L. LALANNE, L. RENTER, FR. BERNARD, C. LAUMIER, S. CHOLLET, J. MONGIN, E. JASTIN, A. DELOYE, C. FRESS.

Un volume de 1,000 pages, format du *Million de Faits*, contenant la matière de 12 volumes. Prix, broché, 12 fr.  
Élegamment cartonné à l'anglaise, 15 fr. 50

SOUS PRESSE :

**PATRIA. — LA FRANCE ANCIENNE ET MODERNE,** ou Collection encyclopédique de tous les faits relatifs à l'histoire intellectuelle et physique de la France et de ses colonies.  
Un très-fort volume petit in-8 de 2,600 colonnes, orné de 400 figures sur bois et de cartes coloriées, avec une Table des matières et un Index alphabétique.

**COLLECTION DES AUTEURS LATINS,** avec la traduction en français; publiée sous la direction de M. NISARD, professeur d'éloquence latine au collège de France.

Poètes.  
Plaute, Térence, Sénèque le Tragique. 1 vol. — Lucrèce, Virgile, Valérius Flaccus. 1 vol. — Ovide. 1 vol. — Horace, Juvenal, Perse, Sulpicia, Phédre, Catulle, Tibulle, Propertius, Gallus, Maximus, Publius Syrus. 1 vol. — Saccus, Martial, Lucilius Junior, Rutilius Nummiatianus, Grattius Faliscus, Nemesianus et Calpurnius. 1 vol. — Lucan, Silius Italicus, Claudian. 1 vol.

Prosauteurs.  
Cicéron. 5 vol. — Tacite. 1 vol. — Tit-Live. 2 vol. — Sénèque le Philosophe. 1 vol. — Cornelius Nepos, Quinte-Curce, Justin. 1 v. — V. Maxime et Obsèques. 1 vol. — Quintilien, Plin le Jeune. 1 vol. — Pétrone, Apule, Anli-Gelle. 1 vol. — Caton, Varron (De RE RUSTICA), Columelle, Palladius. 4 vol. — Plin l'Ancien. 2 vol. — Suctone, Historia Augusta, Eutrope. 1 vol. — Ammien Marcelin, Jornandès. 1 vol. — Macrobe, Varron (DE LINGUA LATINA) et Pomponius Mela. 1 vol.

Celse, Vitruve. 1 vol. — Solinuste, J. César, V. Paterculus, Florus. 1 vol. — Choix de Prosauteurs de la latinité chrétienne. 1 vol.  
VINGT-SEPT VOLUMES GRAND IN-8<sup>o</sup>, DE 45 À 55 FEUILLES, contenant la matière de DEUX CENT VOLUMES des autres éditions.  
Le prix de chaque volume varie de 12 à 15 fr. selon le nombre de feuilles. Pour les personnes qui souscrivent d'avance à la collection complète, le prix de l'abonnement est de 324 francs, ou 12 francs le volume.

La souscription à la collection complète s'effectue en adressant aux éditeurs la somme de 324 francs, soit en argent, soit en billets payables en 1845 et 1846, sans conventions particulières entre les éditeurs et les souscripteurs.

Tous les trois ou quatre mois, il sera publié un volume.

SOUS PRESSE :

**CHEFS-D'OEUVRE DE LA COLLECTION DES AUTEURS LATINS,** avec la traduction en français, publiés sous la direction de M. NISARD, professeur d'éloquence latine au collège de France. — 25 vol. in-18, à 5 fr. le volume.

EN VENTE :

TACITE. 2 vol. 6 fr.  
TÉRENCE. 1 vol. 5 fr.  
HORACE. 1 vol. 5 fr.  
SUCTONE. 1 vol. 5 fr.

**TRAITÉ PRATIQUE DE PHOTOGRAPHIE,** l'Exposé complet des procédés relatifs au Daguerreotype, comprenant la préparation et l'usage de toutes les substances accélératrices, l'emploi du verre continuateur, les règles à observer pour la bonne exécution du positif photographique, la reproduction des épreuves par l'électrotypie, les recettes pour graver sur liège, la gravure chimique, le colorage, etc., suivi de l'explication approfondie de la nouvelle méthode de l'auteur pour travailler au bain d'argent; par M. TOBY GAUDIN, calculateur du Bureau des Longitudes.  
Un volume in-8. Prix, 5 fr.

**LA MISSION DE JEANNE D'ARC,** drame en cinq journées et en vers; par J.-J. PORCHAT, de Lausanne. 1 vol. in-18. 2 fr.

**OEUVRES COMPLÈTES DE BERNARD PALLIUS,** édition conforme aux textes originaux imprimés du vivant de l'auteur, avec des notes et une Notice historique, par M. PAUL-ANTOINE CAP. 1 vol. in-18. Prix, 5 fr. 50

**RÈVES ET SOUVENIRS,** poésies morales et philologiques; par MARIE-GUSTAVE LALANNE. 1 vol. in-18. Prix, 5 fr.

**LE PRÉSBYTÈRE,** par R. TOPFFER. Édition revue par l'auteur.  
Un volume in-18. Prix, 5 fr. 50

PAULIN, ÉDITEUR, 60, RUE RICHELIEU.  
**ENCYCLOPÉDIA.** Recueil d'Anecdotes antiques, modernes et contemporaines; Collection de toutes les anecdotes et de tous les bons mots recueillis jusqu'à ce jour ou eueus dans tous les livres français ou étrangers; augmentée d'une foule d'anecdotes inédites, empruntées à ceux qui ont de l'esprit, ou prêtées à ceux qui n'en ont pas. — Ouvrage réimprimé.  
Un beau volume grand in-8. Prix, 10 fr.

**COURS SPÉCIAL DE DESSIN,** à l'usage des Aspirants aux Écoles royales Polytechnique, de Saint-Cyr et de la Marine, par M. ARBUSSE DULONG, professeur et maître aux écoles royales des Ponts et Chaussées et Polytechnique.  
15 planches in-folio avec une instruction. Prix, 12 fr.

**DE L'INSTINCT ET DE L'INTELLIGENCE DES ANIMAUX,** résumé des observations de FELD. CUVIER sur ce suj. t. par M. P. FLOURENS, membre de l'Académie française, etc., professeur de physiologie comparée au Muséum d'histoire naturelle de Paris.  
2<sup>e</sup> édition, revue et corrigée. 1 vol. in-18. Prix, 5 fr. 50  
**CUVIER,** Histoire de ses travaux; par M. P. FLOURENS.  
2<sup>e</sup> édition, revue et augmentée. 1 vol. in-18. Prix, 5 fr. 50

**BUFFON,** Histoire de ses travaux et de ses idées, par M. P. FLOURENS. 5 fr. 50  
**EXAMEN DE LA PHRÉNOLOGIE,** par M. P. FLOURENS. 2 fr.

**COURS COMPLET DE MÉTÉOROLOGIE** de L.-F. KAEMTZ, professeur de physique à l'Université de Halle, traduit et annoté par M. CH. MARTINS, docteur ès-sciences et professeur agrégé d'histoire naturelle à la Faculté de médecine de Paris; ouvrage complet de tous les travaux des météorologistes français. 1 vol. in-12, format du *Million de Faits*, avec des gravures et des tableaux. Prix, 8 fr.

**ITINÉRAIRE DESCRIPTIF ET HISTORIQUE** de la Suisse, du Jura français, de Baden-Baden et de la forêt Noire, de la Chaux-de-Fonds et des Eaux d'Aix, du Mont-Blanc, de la vallée de Chamouny, du grand Saint-Bernard et du Mont-Rose; avec une carte routière imprimée sur toile, six armées de la confédération suisse et des vingt-deux cantons, et deux grandes vues de la chaîne du Mont-Blanc et de ses Alpes bernoises; par ADOLPHE JOUANNE. 1 vol. in-18 contenant la matière de cinq volumes in-8 ordinaires. Prix, broché, 10 fr. 60  
Relié, 12 fr.

L'exhibition de la curieuse collection de M. Caille, formée par souscription au départ des Indes-les-Bains pour l'Amérique, vient d'être de nouveau rendue à la curiosité publique, dans la salle Valentin, rue Saint-Honoré, mais pour un seul sèment.  
Prix d'entrée: 4 fr. par personne.

Le 1<sup>er</sup> août prochain, MM. A. Hauser, éditeurs d'Estampes, boulevard des Italiens, se mettront en vente la première livraison d'un ouvrage sur le Caucase, contenant des vues, costumes et scènes de mœurs, dessins d'après nature, par le prince G. Gagarine, et accompagnés d'un texte explicatif, par M. le comte de Stackelberg.  
L'ouvrage se composera de 48 livraisons. Le prix de chaque livraison est fixé à 15 fr.

DISTRIBUTION DE PRINX.  
AVIS IMPORTANT AUX INVENTEURS.  
UNE médaille d'or de la valeur de 100 livres sterling (2,500 fr.) et une médaille d'argent de la valeur de 50 livres sterling (1,250 fr.) seront données par M. M. Joscelin Cooke à la médaille d'argent pour la meilleure Patente et la médaille d'argent pour le meilleur Dessin pris à bureau des Brevets d'Invention, 20, Half-moon street, Piccadilly, entre le 1<sup>er</sup> et 2<sup>o</sup> décembre 1844, et le 1<sup>er</sup> juin 1845. Les conditions qu'on devra observer et tous les renseignements nécessaires pour l'obtention de brevets et l'enregistrement de Dessins pourront être envoyés en s'adressant par lettre affranchie à M. M. Joscelin Cooke, au bureau des Brevets d'Invention, 20, Half-moon street, Piccadilly, London.

**LE CHOCOLAT MÉNIER** se trouve au dépôt, passage Choiseul, 24, et chez un grand nombre de pharmaciens et d'épiciers de Paris et de toute la France. Se méfier des contrefaçons.

ODONTINE ET ÉLIXIR ODONTALGIQUE

Dépôt chez FAGUER, rue Richelieu, 95; et chez les principaux Coiffeurs et Parfumeurs de Paris, de la France et de l'Étranger. — Pour les demandes en gros, s'adresser rue Jacob, 19.

**Eleiceigni, géant espagnol.**



(Taille de deux mètres trente centimètres, âgé de vingt-trois ans.)

Ce personnage qui figure ici en tambour-major est visible tous les jours dans la salle Montesquieu. Sa taille est de sept pieds; l'on sait peu de chose de son esprit, qui ne paraît pas contredire l'opinion commune touchant l'esprit des géants. Le genre de spectateurs qu'il attire est très-différent de celui des admirateurs de *Tom Pouce*, et il ne pourrait pas se vanter, comme faisait, au nom de ce vilain petit monstre, M. son corne, d'avoir embrassé plus d'un million de dames. Cependant l'état de géant a aussi ses agréments; on disait autour de nous l'autre jour que celui-ci est un bel homme. Si le géant avait pu entendre cette exclamation et voir d'où elle partait, il n'aurait pu qu'en être extrêmement flatté. Du reste, quoique mal bâti, ce géant a des mains d'une proportion et d'une beauté remarquables; on les a moulées, leur faisant par là le même honneur qu'aux mains de M. Listz, et MM. Suisse, qui sont à l'affût de toutes les curiosités, les ont exposées dans leur beau magasin de la place de la Bourse. Ses pieds ont une longueur de 42 centimètres, et son poids est de 135 kilogrammes. En un mot, comme disait cette dame: *C'est un bel homme.*

No 49.  
LES BLANCS FONT MAT EN DEUX COUPS.

	A	B	C	D	E	F	G	H
8	♔							
7		♙						
6	♚		♕					
5	♖			♔				
4								
3						♞		
2								
1								

BLANCS.

*La solution à une prochaine livraison.*

**Échecs.**

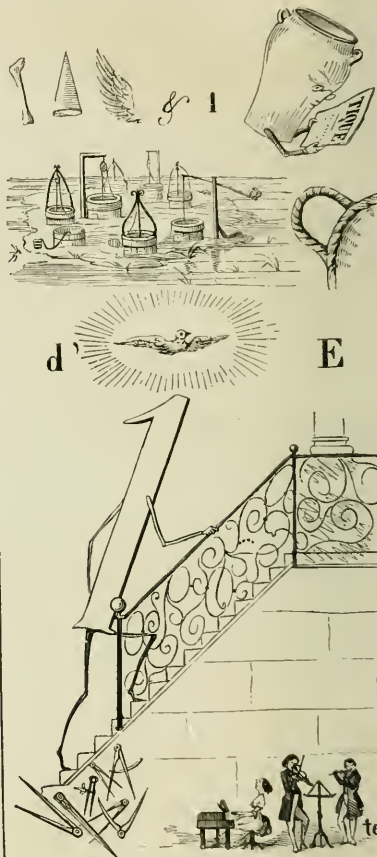
SOLUTION DU PROBLÈME N° 48 CONTENU DANS LA CENT-VINGTIÈME LIVRAISON.

- |   |  |
|---|--|
| <p>NOIRS.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. D E 7 - C 5 +.</li> <li>2. C G 4 - F 2 +.</li> <li>5. C F 2 - H 5 +.</li> <li>4. D C 5 - G 1 +.</li> <li>5. C H 3 - F 2 +.</li> </ol> | <p>BLANCS.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. R G 1 - 1.</li> <li>2. R H 1 - G 1.</li> <li>5. R G 1 - H 1.</li> <li>4. V E 1 - G 1.</li> <li>5. Mat.</li> </ol> |
|---|--|

**Rébus.**

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

La jeunesse qui voit souvent le monde, se forme petit à petit aux bonnes manières.



ON S'ABONNE chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les Correspondants du Comptoir central de la Librairie.

A LONDRES, chez J. THOMAS, 1, Finch Lane Cornhill.

A SAINT-PETERSBOURG, chez J. ISSAKOFF, libraire-éditeur commissionnaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-impériale; Gostinof-Dvor, 22. — F. BELLIZARD et C<sup>e</sup>, éditeurs de la *Revue étrangère*, au pont de Police, maison de l'église hollandaise.

A ALGER, chez BASTIDE et chez DUBOS, libraires.

Chez J. HEBERT, à la NOUVELLE-ORLÉANS (États-Unis).

A NEW-YORK, au bureau du *Courrier des États-Unis*, et chez tous les agents de ce journal.

A MADRID, chez CASIMIR MONIER, Casa Fontana de Oro.

JACQUES DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de LACRAMPE et C<sup>e</sup>, rue Damiette, 2.

# L'ILLUSTRATION,

## JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris. — 5 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.  
 Prix de chaque No, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

N<sup>o</sup> 127. VOL. V. — SAMEDI 2 AOUT 1845.  
 Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les Dép. — 5 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.  
 Ab. pour l'Étranger. — 10 — 20 — 40.

### SOMMAIRE.

**Histoire de la Semaloe.** Statue du duc d'Orléans, élevée dans la cour du Louvre. — **Corrier de Paris.** — **Lord Grey.** Portrait. — **Chemin de fer dans l'intérieur de Paris.** Cinq Gravures. — **Les Boucles d'oreilles de la Morte.** Nouvelle, par M. Boivin. — **Quinzième anniversaire des Fêtes de Juillet.** La Colonne de Juillet, le 28 juillet 1845; les trois Mâts pavés du pont Neuf; la Messe funéraire à Saint-Paul, le 28 juillet 1845. — **Rosa et Gertrude.** Roman, par M. R. Topffer. — **Tuuls.** (2<sup>e</sup> article.) Entrée du duc de Montpensier à la Goulette, le 20 juin; Entrée du duc de Montpensier à Tunis; le Bardo, Palais du bey de Tunis; Rue Piammkia; Almées; Famille juive, Nègresse et Bohémienne; Carte de Tunis. — **Bulletin bibliographique.** — **Annales.** — **Le Tombeau de madame Pelt-Loup.** Deux Gravures. — **Rébus.**

jetées sur le marché, la peur a saisi le plus grand nombre. Cette fois du moins elle a été bonne conseillère. Les compagnies qui abondaient pour chaque ligne paraissent disposées à rendre leur constitution plus rassurante, plus respectable par des fusions. Chacun de cette façon y trouvera son compte, le crédit

public comme la spéculation. Quant à l'État, le sien a été dressé avec une parcimonieuse sollicitude par la chambre des députés, et, si l'on n'a pas voulu de l'exploitation des chemins pour lui-même, le meilleur parti qu'on pût prendre à notre avis, on ne doit pas vouloir aujourd'hui que l'affaire qu'on a

### Histoire de la Semaine.

Tout est tombé dans le calme le plus profond : nos tribunes sont silencieuses, les colonnes des journaux, agrandies pourtant, sont sans nouvelles. Paris, déjà bien clair-sensé d'habitants depuis trois semaines, sera plus pauvre encore bientôt de toute la population des collèges et de celle du palais. Tous ces éni-grants se fientent sans doute qu'il ne pleut que dans la grande ville et qu'il doit y avoir, en le cherchant bien, un été quelque part. Bonne chance!

**CONSEILS GÉNÉRAUX.** — Les départements, auxquels cette irruption profite, vont aussi recevoir quelque animation intérieure de la réunion des conseils généraux. Ces assemblées provinciales, qu'on avait songé d'abord à convoquer pour le 18, ne commenceront leurs opérations que le 25 sur les observations de M. le garde des sceaux, qui a bien de la peine à renvoyer la magistrature à son poste dans la dernière moitié de ce mois, et qui aurait vu bon nombre de ses cours royales et de ses tribunaux déserts, si une réunion plus prochaine des conseils fût venue fournir prétexte aux fuyards. Les conseils généraux de la Corse et de la Seine, dont la convocation ne coïncide jamais avec celle des conseils des autres départements, ne se rassembleront que le 1<sup>er</sup> septembre et le 5 novembre.

**ADJUDICATIONS DES CHEMINS DE FER.** — Paris, néanmoins, durant les vacances, est appelé à avoir ses émotions. La Bourse, elle, ne fera pas relâche, jamais même elle n'aura été plus animée. *Le Moniteur* vient de publier successivement avec l'homologation royale, toutes les lois de chemins de fer que les Chambres ont adoptées dans leur session close. Le chemin du Nord, le chemin de Paris à Lyon, le chemin de Lyon à Avignon et à Grenoble, le chemin de Paris à Strasbourg, le chemin de Tours à Nantes, peuvent maintenant être adjugés, et la série de ces concessions aux enchères ne tardera pas à s'ouvrir. En songeant au nombre de valeurs de ce genre qui sont déjà sur la place et à l'immense quantité de titres nouveaux qui vont être mis en circulation, les grands spéculateurs comme les petits détenteurs ont ressenti une inquiétude qui a été nécessairement partagée par tout ce qui a intérêt au maintien du crédit, par tous les gens dont une crise financière, inévitablement suivie par une crise commerciale, pourrait ruiner les entreprises et compromettre la position. Tant que la réalisation de ces grandes affaires s'était trouvée à distance et qu'on avait eu des députés et des journaux, à coup sûr pleins d'honnêteté, mais à notre sens pleins d'illusions également, pour répéter chaque matin que toutes ces spéculations étaient affaire d'or et que les concessions, bien que réduites, étaient encore plus longues qu'elles ne devraient l'être, l'engouement s'était assez bien soutenu, la frayeur n'avait encore gagné personne. Mais quand on a vu le terme approcher et venir le moment où les promesses seraient converties en engagements sérieux, quand on s'est mis à nombrer les centaines de millions qu'il s'agissait de trouver et à mesurer la masse de valeurs qui allaient être



(Statue du duc d'Orléans élevée dans la cour du Louvre.)

dédaigné soit mauvaise pour ceux à qui elle est dévolue. Tout autre calcul serait désastreux pour tout le monde, et nous regarderions, pour notre part, comme une calamité publique qu'une grande ligne fut adjugée à une de ces compagnies qui sont prêtes à tout, qui ne reculeraient devant aucune réduction

de possession quelque déraisonnable qu'elle fût, pourvu qu'elles pussent avoir des actions à émettre, spéculer dessus et en sortir. Il n'en faudrait pas davantage pour attirer promptement au saive qui peut général.

**PEAGE DES TROIS PONTS.** — Un arrêt récent vient de jeter

quelque impunité parmi des actionnaires longtemps lésés, ceux de la société du pont des Arts, du pont d'Anvers et du pont de la Cité. Sur l'action intentée, contre le vengeur, par d'honorables citoyens de Paris dans l'intérêt des habitants de la capitale, et sur le conflit élevé par M. le préfet, qui revendiquait la cause pour la justice administrative, la première chambre du tribunal, de sa première instance de la Seine vient de se déclarer compétente et de retenir la cause qui sera plaidée au fond vendredi prochain.

**TRAVAIL DES ENFANTS DANS LES MANUFACTURES.** — Le *Moniteur* vient de publier le compte rendu de l'exécution de la loi du 22 mars 1841, sur le travail des enfants dans les manufactures. En voici le résumé :

La loi est applicable dans 75 départements. Le nombre des établissements assujettis s'éleva à plus de 5,000; celui des enfants de moins de seize ans employés dans les manufactures atteint presque le chiffre de 70,000. Les inspections prescrites par l'article 10 de la loi pour surveiller et assurer l'exécution des dispositions nouvelles ont été établies dans 255 arrondissements. Après les engagements convenables pour opérer la transition entre la situation ancienne et l'état nouveau, une autorité régnière a été constituée pour constater les contraventions; ce sont les vérificateurs des poids et mesures qui ont été chargés de ce soin; vingt départements ont déjà reçu cette organisation spéciale. Les enfants ne peuvent être admis dans les manufactures s'ils ne sont âgés de huit ans au moins. Au moment de la promulgation de la loi, il y avait dans les manufactures des enfants de six et de sept ans. Aujourd'hui les enfants ne sont admis qu'au-delà de l'âge déterminé. Les dispositions de la loi ont eu pour résultat la diminution du travail de nuit, la fréquentation des écoles, ont été généralement observées; on ne compte que de rares infractions. L'institution de petites écoles intérieures, aux frais des manufacturiers, prend un développement progressif. Les livrets, que l'art. 6 de la loi rend obligatoires, se répandent de plus en plus. Plusieurs manufacturiers, et un grand nombre de conseils municipaux ont fait eux-mêmes les fonds nécessaires pour que les livrets soient délivrés gratuitement. Le registre spécial sur lequel les manufacturiers doivent porter toutes les indications mentionnées par l'art. 6 ne s'est pas répandu suivant une progression aussi satisfaisante; des recommandations n'ont pas suffi, et des condamnations ont été prononcées contre les contraventions. Sauf de rares infractions qui ont été réprimées, la loi du 22 mars 1841, conformément à l'art. 9, a été appliquée dans les manufactures après sa promulgation. Les articles 11 et 12, qui arment les inspecteurs du droit de dresser des procès-verbaux, ont reçu, dans plusieurs départements, une application sévère qui doit servir d'exemple. Dans l'Aisne, la Meurthe, le Pas-de-Calais, le Haut-Rhin, la Seine, la Seine-Inférieure, etc., des contraventions ont été constatées, poursuivies et réprimées; les décisions judiciaires intervenues ont prononcé, suivant les cas, les peines portées par la loi. Au premier rang des départements dans lesquels l'exécution de la loi du 22 mars 1841 se trouve en complète ou du moins dans des conditions de plus en plus régulières, on peut citer notamment l'Ain, les Basses-Alpes, le Gard, l'Indre, l'Indre-et-Loire, l'Aube, la Gironde, le Jura, le Maine-et-Loire, la Manche, la Haute-Garonne, le Lot, le Lot-et-Garonne, le Maine-et-Loire, la Haute-Marne, la Meurthe, la Meuse, la Moselle, la Nièvre, les Basses-Pyrénées, le Pas-de-Calais, la Seine, le Var, la Vendée, etc. Parmi ceux qui ne sont pas aussi avancés que dans les départements dont les noms précèdent, le service s'améliore, et les effets considérables ont été faits dans les autres, et particulièrement dans l'Aisne, l'Indre, le Loiret, la Loire-Inférieure, la Haute-Marne, le Nord, le Pas-de-Calais, le Haut-Rhin, la Seine-Inférieure, la Haute-Saône, la Somme, les Vosges, etc.

Partout l'administration a multiplié ses avertissements et ses instructions. Des directions particulières appropriées à la situation des choses et à la nature des difficultés ont été adressées dans les départements où le service se trouve en retard. Il reste à préparer les ordonnances portant règlement d'administration publique prévues par les articles 7 et 8.

**ESPAGNE.** — Les feuilles espagnoles, les feuilles ministérielles surtout, sont fort étonnées et tout voir l'Espagne menacée des plus grands maux; mais la reine ne sait pas faire un bon choix dans les conseils contradictoires qu'elle reçoit en ce moment. La liberté de la presse, telle qu'on l'a faite à Madrid, ne leur permet guère d'exprimer leurs craintes qu'en charades dont le sens n'est pas bien clair pour nous. Mais ce qui l'est, c'est que la reine-mère et le général Narvaez ont cessé de s'entendre, et que celui-ci craint que les concessions, les avances que Christine voudrait voir faire aux anciens partisans de don Carlos ne déterminent dans l'opinion publique une réaction contraire à toute faveur aux progressistes.

**IRLANDE.** — La *Gazette de Dublin* a publié une proclamation du lord lieutenant et du conseil d'Irlande, qui déclare le comté de Cavan en état d'anarchie, et ordonne d'y envoyer des renforts de police. Une autre proclamation établit une force supplémentaire de police dans quatre baronnies du comté de Cavan. Les magistrats torés de ce dernier comté avaient demandé que la loi martiale fût proclamée dans le comté, mais le lord lieutenant, ennemi de mesures extrêmes, s'y est opposé. Il y a en ce moment des forces militaires imposantes dans le comté de Cavan et dans les autres comtés qui sont en proie à l'anarchie, et des troupes sont campées à Drumshamboe dans le comté de Leitrim.

**SUISSE.** — La diète suisse, réunie à Zurich, s'est occupée de questions graves mais toujours insolubles pour cette assemblée, enchaînée comme elle l'est par sa constitution. La question de la révision du pacte fédéral ne pouvait donner lieu de bien vives luites attendu la conviction générale des membres de la diète et du public que la majorité ne se formerait pas en faveur d'une révision effective. Par des motifs divers, on a voté en principe que le pacte serait révisé, mais en fait, on ajourne à l'année prochaine l'application du principe.

Dans la séance du 18 juillet, il s'agit de prononcer sur la garantie fédérale à donner à la nouvelle constitution du Valais. Cette constitution, œuvre des hommes qui, en 1841, ont

levé le parti libéral, porte dans son article 2 que la religion catholique, apostolique et romaine, est la religion de l'Etat et qu'elle y a seule un culte; elle interdit aux protestants, non-seulement l'exercice public de leur culte, mais encore du culte privé, du culte de famille. Cette disposition a naturellement éveillé à un haut degré les susceptibilités, non-seulement de tous les cantons évangéliques, mais encore de quelques cantons catholiques; et comme les commentaires, qui avaient accompagné, au sein du grand conseil valaisain, les débats de la constitution, étaient encore plus irritants pour les réformés que la teneur même de l'article 2, un assez grand nombre de députés à la diète avaient reçu pour instructions, les uns de refuser d'une manière absolue la garantie à la nouvelle constitution valaisaine, les autres de suspendre cette garantie jusqu'à ce que l'on eût reçu du gouvernement du Valais des explications satisfaisantes sur la manière dont il entendait appliquer l'article dont il s'agit.

La discussion sur ce sujet a été fort animée. M. de Courten, député du Valais a réclamé la garantie dans des termes impérieux; elle n'a pu être votée, onze États seulement s'étant prononcés pour qu'elle fût accordée, mais on s'est écarté de l'adhésion d'un douzième Etat, lequel n'osera la majorité.

Au reste, la session de la diète nerra pas de longue durée; pendant qu'elle poursuivait ses travaux, une nouvelle élection à faire se venant de l'Etat de Lucerne, dans la nuit du 19 au 20 juillet, M. Lou d'Escholat a été frappé d'un coup mortel dans son propre maison qui vivait, avec sa famille, 14 domestiques. Les bruits les plus contradictoires ont couru sur cet événement qui, maintenant encore, n'est pas expliqué. Le gouvernement lucernois n'a pas tardé à le dénoncer comme un assassinat politique, et il a mis à prix la tête de l'assassin qui est resté inconnu. Les feuilles libérales, non sans quelques raisons, attribuent la mort de M. Lou à un suicide; quoi qu'il en soit, les affirmations de part et d'autre sont bien plutôt inspirées par les sentiments politiques de ceux qui les expriment que par des preuves claires et palpables, appréciées avec sang-froid. M. Lou exerçait une influence immense sur son parti, tant par son éloquence populaire, par son énergie, que par sa grande fortune. C'était un paysan, sans aïeux, également hostile aux libéraux et à l'ancienne aristocratie lucernoise. Toute autre autorité que celle du peuple, et du peuple des campagnes, le rencontrait pour adversaire implacable. La mort de cet homme a produit une émotion générale en Suisse; mais à Lucerne, parmi ses nombreux partisans et admirateurs, elle a causé une consternation qui bientôt s'est changée en fureur. Il en est résulté un redoublement de mesures rigoureuses contre les libéraux surtout dans la ville même qui, aux trois quarts, est opposée au gouvernement. Ce déplorable événement n'a fait qu'aggraver la situation violente où se trouve la Suisse.

**AUTRICHE ET BOSSNIE.** — Une lutte sanglante a eu lieu sur la frontière non loin de Glina entre les Bosniaques et des soldats autrichiens. Suivant la *Gazette de Cologne* les Bosniaques avaient tué un cadet autrichien. Le capitaine du corps, baron Zellerbach, adopta des mesures de représailles. Le 9 courant, il franchit la frontière turque à la tête de 1,000 hommes, et attaqua les Turcs qui étaient réunis en grand nombre. La mêlée fut sanglante; les Autrichiens restèrent vainqueurs; mais ils perdirent beaucoup de monde. La perte des Turcs a été plus grande. On s'était trompé en annonçant que les Turcs avaient franchi la frontière et avaient attaqué les Autrichiens. Les Turcs brûlent, dit-on, de se venger; ils ont les préparatifs d'une expédition contre les Autrichiens. Des mesures de précaution sont indispensables. Aussitôt-on, d'un autre côté, qu'un corps d'armée est en marche vers la frontière. Suivant la *Gazette d'Augsbourg*, les Bosniaques auraient bien franchi la frontière, mais pour poursuivre quelques-uns des leurs qui s'étaient enfuis en emportant des fusils. Ils tuèrent un jeune homme qui péchait des écrevisses, et c'est alors qu'ils s'étaient retirés, qu'un détachement autrichien passa la frontière, et mit le feu au château de Povitz. Les Bosniaques, ayant rompu le pont, attaquèrent les Autrichiens, avec des forces supérieures, et leur tuèrent trente hommes, parmi lesquels deux officiers. Quelque version que l'on adopte, le fait n'en a pas moins beaucoup de gravité.

**CHINE.** — Si l'on fait en croire une lettre de Marco du 26 mars, rapportée par la *Gazette d'Augsbourg*, les fonctionnaires publics chinois racontent qu'après la conclusion de la paix avec l'Angleterre, l'empereur voulut faire une visite à sa mère, mais ce fut en vain; l'empereur renouvella sa visite, mais en vain. Enfin il se jeta à genoux devant la porte, et la supplia de le recevoir; elle l'accabla de reproches, en lui disant que son père lui avait donné l'empire en bon état, et que, par sa faiblesse et par les conseils perversifs de courtisans accessibles à la corruption, il l'avait mis en danger et perdu en partie. La vieille impératrice avait toujours été du parti de la paix, mais jamais elle n'avait pu se faire écouter; l'empereur jura de punir tous ceux qui l'auraient trompé par de faux rapports, et cette réaction continue. On lit dans le *Morning-Chronicle* : « Si H. Pottinger a prononcé quelques paroles significatives au banquet qui lui a été offert par le lord maire de Londres. Ses correspondances particulières qui me sont parvenues, a-t-il dit, confirment la nouvelle que les Chinois commencent à apprécier les heureux résultats du traité, et qu'ils s'empressent d'améliorer leur commerce avec les autres nations. Quant à l'égard de l'empereur, qui autorise l'introduction des Ecritures saintes dans ses Etats, je ferai remarquer que cette autorisation est beaucoup plus limitée qu'on ne l'avait cru d'abord; elle ne va pas au delà des cinq ports nommés dans le traité. Je mentionne ce fait pour insister sur ce point : c'est que l'on doit apporter la plus grande réserve dans la manière dont on profèrera de la première occasion qui est offerte à l'Angleterre d'introduire le christianisme en Chine. Le succès doit dépendre de la réserve et de la modération. »

Les journaux de Glasgow annoncent que la mission du capitaine Bellin à Bonine est un plein succès; que l'île de Porto-Labouan a été reconnue comme très-avantageusement située pour un établissement anglais. Ils disent en même temps

que l'île de Basilan a été définitivement rendue au gouvernement français.

**MONUMENT DRUIDIQUE A MEUDON.** — Une découverte singulière vient d'être faite sur la chaussée de la grande allée qui mène de Bellevue au château de Meudon. En soulevant les pierres de cette chaussée pour réparer la route, les ouvriers, il y a quelques jours, ont rencontré un immense bloc de grès, de forme arrondie, semblable à ces pierres gigantesques qu'on trouve fréquemment dans les landes de la Bretagne, et qui sont considérées comme des monuments druidiques. Au-dessous des contours de cet immense bloc, à une profondeur d'un mètre, on a trouvé des ossements humains noyés par les siècles. Plusieurs curieux étaient déjà accourus pour voir ce spectacle et discutaient avec les arguments plus ou moins incertains que pouvait leur fournir une science incomplète, quand de nouvelles fouilles ont fait découvrir, presque au même emplacement, deux autres blocs de grès, d'une grosseur un peu moindre et appuyés l'un sur l'autre. Autour de ces pierres étaient également rangés des ossements humains portant le caractère d'une très-grande vétusté. Mais ce qui est venu fortifier les conjectures de ceux qui attribuaient à ces pierres colossales, transportées là on ne sait comment, une origine druidique, c'est qu'on a trouvé avec ces os, qui tombent, pour ainsi dire, en poussière, deux haches de silex fort brutalement, d'un grain si dur que l'acier ne parvient pas à les effleurer, et absolument semblables à celles dont les premiers gaulois se servaient dans leurs sacrifices. Il est à regretter qu'on ait détruit, avec la mine ou le marteau, la première de ces pierres, qui était la plus curieuse à observer; les autres ont été seulement recouvertes. M. le maire de Meudon a écrit à M. de Montalivet, intendant de la liste civile, afin que celui-ci décidât si les fouilles devaient être reprises et exécutées sur une plus grande échelle dans l'avenue qui dépend du château.

**INCENDIE DE SMYRNE.** — De nouveaux et plus complets détails sur cet immense désastre nous ont été fournis par l'*Echo de l'Orient*. A qui croira jamais en Europe, dit cette feuille, que, dix-huit heures durant, le feu a pu tout à son aise dévorer, sans résistance sérieuse, plus de 4,000 maisons couvrant un espace de près d'un lieue de circonférence et contenant une trentaine de milliers d'habitants? Qui croira jamais que sans la courageuse assistance de quelques étrangers, Smyrne n'aurait pas aujourd'hui que le spectacle d'une nécropole, triste et insultant témoignage de notre impuissance. Plaise à Dieu que des calamités semblables à celle que vient de fondre sur nous, ne nous prennent plus à l'improviste! Plaise à Dieu que l'on songe enfin à pouvoir se passer au besoin de secours que nous n'avons peut-être pas toujours le bonheur de rencontrer à côté de nous. Nous ne terminerons pas sans payer notre juste tribut d'hommages et de reconnaissances à MM. les commandants autrichiens *Ladiza*, aux officiers et aux équipages qui les ont si admirablement secondés dans l'accomplissement de leur noble et sainte tâche, et aussi, le sang-froid, l'intelligence et le courage des batailles, à l'*Echo de l'Orient* exprime l'espoir que l'Europe entière viendra au secours de tant d'infortunés et de souffrants. Un comité s'organise à Paris pour porter à ces malheureux des secours efficaces. Une souscription est ouverte chez MM. Ch. Lafitte et Blumet, banquiers, rue Bassano-Rempart, 48, et chez M. Gustave Harpigny, consul général de Turquie, rue des Petites-Ecuries, 11.

**PERTE D'UN BATEAU A VAPEUR.** — On écrit de Bénéaire, 25 juillet: « Ce matin, à trois heures, nous avons été témoins d'un sinistre épouvantable, inconnu jusqu'ici dans la navigation du Rhône. Le bateau à vapeur le *Cressat*, appartenant à MM. Bouillon, Gerin et C<sup>e</sup>, chargé de 150,000 kilog. de sel, a disparu entièrement dans les flots, avec une telle spontanéité, que des secours n'ont pu être portés à deux chauffeurs et quelques matriciens, passagers sur le bateau, dont on a à déplorer la perte. Voici comment cette catastrophe a eu lieu : A trois heures cinq minutes, on manœuvra pour partir; le patron, croyant pouvoir le faire du point où il était amarré, se fit jusque sous le pont et fit marcher en avant, lorsque, s'apercevant que cette manœuvre le conduisait sur la chaussée, il fit arrêter, puis marcher en avant. La proue du *Cressat* est venue alors s'accaler contre l'Angle n° 2, qui était amarré à 80 mètres en amont du pont, tandis que le bateau heurtait avec fracas la pile du pont, de telle sorte que ce bateau se trouvait presque en travers du fleuve, exposé à toute la force du courant, qui l'a brisé. Le *Cressat* est allé s'enfoncer un peu plus bas. »

**FÊTES DE SAINT-ANTOINE.** — NÉCROLOGIE. Toutes les églises de Paris et particulièrement celle de Saint-Paul, rue Saint-Antoine, parvint sur laquelle se trouve le vaste ossuaire que renferme la colonne de Juillet ont, cette semaine, célébré des offices pour le repos des âmes des citoyens morts en combattant dans les journées de juillet 1850. — L'inauguration de la statue de M. le duc d'Orléans, dans la cour du Louvre, avait ce même caractère de solennité triste et religieuse. Nous reproduisons aujourd'hui ce monument pour l'appréciation duquel nous faisons toutes réserves.

Nous n'aurions, du reste, aucune mort notable à enregistrer cette semaine, si nous n'avions ouï dans notre précédent bulletin M. Duboys d'Angers, ancien député de Maine-et-Loire, conseiller honoraire à la cour royale de Paris, et si l'Angleterre n'avait perdu subitement lord Canterbury, qui avait, durant dix-sept ans, présidé la chambre des communes sous le nom de sir Charles Manners-Sutton. Pendant ces dix-sept années il ne manqua qu'une seule fois à la séance : ce fut le jour de la mort de son père.

**Courrier de Paris.**

En quel temps la même désertion et le même vide qui se fait dans la capitale, malgré juillet et l'éclat de ses fêtes populaires et cathédrales, on va partir, on part, on est parti! Quelle rage de locomotion, et on va tout ce beau monde, s'il



vous plaît? — Madame la haronne se rend sans doute à sa terre? — Un tour, à Vichy. — Et vous, messieurs de la finance? — Vichy. — Et vous autres là-bas? — Vichy, Vichy! — Et voilà comment il se fait qu'un lira c'est annulé sur le livre d'or de cet établissement thermal des plus illustres noms du pays et aussi les plus charmants. La Diplomatie, l'Institut, la Patrie, le Barreau, la Robe et l'Épée, ont envoyé leur contingent de promeneurs, de baigneurs et aussi de fumeurs à ces eaux privilégiées. Mais pourquoi Vichy à l'exclusion de Barèges, de Plombières et de vingt autres sources que vous savez? Pourquoi Vichy, qui ne se recommande guère par l'élegance du site et où il y a pas d'eau à boire pour dix mille visiteurs, très-certainement? Partien! voilà un pourquoi qui a bonne grâce, et l'interrogation est d'une adorable naïveté! Le moyen, s'il vous plaît, de ne pas aller à Vichy quand tout le monde y va. Tout le monde, soit! excepté toutefois les sept à huit cent mille Parisiens qui n'ont ni villa, ni campagne, ni compé, ni loisir, et qui ne verront de leur vie cette séduisante vallée si connue du beau monde et qu'on appelle Vichy.

Cette semaine, comme toujours, les tribunaux nous ont révélés d'assez tristes choses. A qui s'en prendre? à l'individer? à la société? question ardue et difficile, et que les habiles eux-mêmes ne peuvent résoudre. Ce n'est donc pas moi qui résoudrai ici, c'est l'illustre Mieux qui vole et assassine, et tente d'incendier tout un village; elle a seize ans! Plus loin, c'est la femme Morel qui veut noyer sa voisine, une amie d'enfance, en lui maintenant la tête sous l'eau, dans un baquet! Le crime est constant, aussi bien que la perversité des criminelles, cependant le jury hésite et tâtonne, on dirait qu'il a peur de frapper, et en fin de cause le voilà qui se jette dans l'ornière des circonstances atténuantes. Hélas! qui pourrait blâmer le jury; il voit et juge l'état de la société, et il se sent désarmé par la destinée même qu'on a faite au criminel avant son crime: qui dit *circonstances atténuantes* pour le coupable sous-entend *circonstances aggravantes* pour la société. Et aussi bien que fait-elle pour cet honnête et pauvre ouvrier, père de trois enfants et allant travailler, faute de manœuvre, à une manufacture de blanc de ceruse, manufacture qui n'est guère qu'une invention plus assurée qu'aucune autre, d'empoisonner son homme en détail. Aussi Laurent a-t-il été ramassé mourant dans la rue, son unique domicile. L'industrie qui l'exerce n'ayant réussi, jusqu'à présent, ni à la faire vivre, ni à la faire mourir, Laurent passera ou a passé trois jours au dépôt de mendicité, après quoi, il sera rendu à la liberté... de s'empoisonner au blanc de ceruse.

Citons une belle action, cela rafraîchit le sang et allège le cœur. Le jeune Leplat, élève du second au collège de Caen, vient de sauver de la mort un imprudent baigneur. Voici des circonstances qui ajoutent beaucoup au mérite d'une action déjà si méritoire, et qui font le plus grand honneur au courage de cet enfant. De son côté, M. le ministre de l'Instruction publique a mis l'emplacement le plus honorable à récompenser cet acte de dévouement et d'humanité, Leplat a été nommé boursier au collège de Caen.

Dans la même journée, Paris a vu inaugurer deux monuments nouveaux dans ses murs: la statue du duc d'Orléans, élevée sur son prédestin dans la cour du Louvre, et la fontaine de l'Archevêché, dans l'île Notre-Dame.

Après ces renseignements donnés avec toute la gravité dont ils sont dignes, nous éprouvons quelque embarras à rentrer dans le détail des petits bruits du jour, des petits événements de la veille et des imperceptibles conjectures à l'adresse du lendemain.

Hier encore la *Tour de Babel* n'avait pas de père; aujourd'hui elle en a trois... par Angleterre. Mademoiselle Plessis n'ira pas en Russie et elle s'est mariée en Angleterre, c'est bien fait! Et, à propos de mariage, permettez-moi de revenir sur les unions si nombreuses accomplies en juillet, pour vous citer, à ce sujet, un trait d'héroïsme, d'autres d'un trait de bêtise; l'un et l'autre se ressemblent beaucoup.

Il est reçu partout que le mois de juillet est une époque d'échance pour les engagements amoureux. Lesquels doivent avoir leur fondement légitime et naturel dans le signe du lion. Juillet voit donc régler tous ces petits comptes, ouverts à la saison des bals prolongés jusqu'à la saison des eaux et qui se liquident définitivement en pleine canicule. Cela ne se passe pas toujours aussi gentiment qu'on le rivaît, combien de laines de miel ont tourné court et laissé le champ libre à la lune rousse du célibat. Que d'unions arrêtées et manquées, combien de serments jurés et qu'on n'a pas tenus, combien de jeunes cœurs qui s'étaient engagés à la première coïtade, et qui se sont dégages plus lestement encore; cela pour une misère, pour quelques diamants de plus ou de moins, ou, sous prétexte de je ne sais quels chiffons oubliés dans l'offrande de la corbeille, quelques-uns de ces motifs plus sérieux, mais finalement et le plus part du temps par l'effet du caprice le plus frivole. Ainsi, mademoiselle D..., riche héritière, avait donné parole à M. N., receveur particulier dans une petite ville du département de la Gironde. La fiancée tenait au séjour de Paris, c'était la condition sine qua non du mariage. M. N. quitta donc sa place, et pour se maintenir dans les environs du Trésor et de la Banque, il acheta une moitié de charge d'agent de change, moitié qu'il paya fort cher. Mais voilà qu'un moment de signer le contrat, mademoiselle D. articula tout haut les réflexions qu'elle se faisait tous les jours depuis la veille: décidément on n'aurait le droit à la finance, sous prétexte des procès financiers, qu'on n'aurait pas, en pareil cas, il est si doux et si parfaitement légitime d'être défendu par son mari! Il fallut donc rendre la charge à la bête, et avec perte. A ce compte, M. N. qui a perdu une femme n'a pas encore retrouvé de recette; mais mademoiselle D. est toujours libre, et l'on pense que l'ex-receveur ou l'ex-agent de change se résoudra à faire son droit. M. N. a quarante ans, quel bachelier!

M. de C., ancien capitaine d'artillerie adorait madame V., la veuve de son colonel. Dans la fleur de l'âge tous les deux (car l'ancien capitaine est une jeune moustache), tous les deux riches, et en apparence amoureux tous les deux, rien ne semblait devoir s'opposer à leur union. Mais madame V., belle, blanche et blonde comme Lavallière, est botteuse aussi comme

son modèle. Soit caprice, soit dépit, elle chercha noise au futur, et elle a saisi précisément le moment de la publication des bans pour lui déclarer qu'elle n'épouserait qu'un boîteux. Au son même, l'amant désespéré partit pour l'Afrique, et s'y comporta en amateur redit un désespoir. On croit qu'il y chercha la mort; il fait est qu'il n'en rapporta qu'une blessure au genou, assez grave néanmoins pour nécessiter l'amputation. A peine remis sur son unique jambe, M. de C. revint à Paris, enchanté de son malheur, et plus amoureux que jamais. Vous croyez peut-être que la capricieuse madame V..., touchée d'un pareil sacrifice, se hâta d'en récompenser l'auteur. Ah! que vous ignorez cet abîme qu'on appelle le cœur des femmes. — Jetez, jetez encore, dit Shakespeare, tout s'y perd, — et en effet madame V... accueillit sa victime par un éclat de rire, en lui jurant qu'elle l'aurait préféré s'il eût gardé son grand comble. Aujourd'hui M. de C., radicalement guéri de sa passion, raconte l'histoire à qui veut l'entendre; c'est sa seule vengeance, mais elle a porté coup. La veuve est encore veuve, et menace de demeurer indéfiniment dans les has-loups du célibat. Elle écrie et fait fuir jusqu'aux boîtes; risquer une jambe, passe, mais avec une pauvre compagnie peut-on savoir où le sacrifice devrait s'arrêter? L'hygiène est un bien charmant, qui en doute? pourquoi est-il aussi quelquefois une grande bataille où la tête de l'époux est si constamment en jeu.

Les journaux n'ont enregistré qu'un décès cette semaine, mais le décès d'un personnage, cela va sans dire. Physician, le plus bel eton des baras royals, est mort d'un coup de pied de jeton; c'est un dénomé bien clair donné au proverbe. Physician avait coûté soixante-quinze mille francs, il sera pleuré en conséquence. En Angleterre, on ferait des lunettes plus ou moins magnifiques à Physician. Nous n'en sommes pas encore là, mais par le temps d'hippodrome et de sport qui court, il ne faut désespérer de rien. Après tout, certains animaux valent peut-être bien certains hommes, nous n'entendons pas parler ici des autorités constituées, malgré le petit papier que nous tenons entre les mains, et dont la rédaction singulière ferait rire de pitié un enfant à la manuelle aux dépens de ces messieurs. C'est un acte émané de M. le maire de L... département du Calv..., en date du 20 juillet 1845, et constatant en ces termes le décès d'un de ses administrés. « Jacques Henry, décédé ce jourd'hui aux termes de la loi! — et plus bas: Permis d'inhumer (il voulait dire d'inhumer), et au dos de l'expédition, toujours de la main de l'homme magistrat: A monsieur Léon Gauthier, *parc franc* (c'est-à-dire franc de port). Cela rappelle la malvue d'un autre maître qui, informé par le procureur du roi qu'il avait trompé un lan et qu'il fallait la poursuivre, s'efforça d'établir *ex bono* dont la rupture causait tant d'alarmes. Mais cette naïveté date de 1793, et l'autre a en lieu hier, aux portes de Paris: c'est une grande calamité.

Nous venons de lire un peu tard que c'était fête vendredi à l'Opéra. Carlotta Grisi reparait dans *Gisèle*; sa rentrée a été saluée et fêtée comme une conquête. On craignait cet esprit d'envahissement qui distingue nos voisins d'outre-mer à l'endroit de nos danseuses; ils nous ont pris Lucile Grahn, et rétrogradé Tagliani dans leur cage d'or. Donc quelle crainte et ensuite quelle joie! et quelle ivresse, et que d'applaudissements! et du côté de Giselle, quelle vigueur, quelle légèreté et, pour tout dire, comme elle a dansé! Et comme il a été visible que Carlotta Grisi tenait à témoigner sa reconnaissance pour l'accueil qu'on lui faisait, et pour celui qu'on va lui faire dans le *Diable à quatre*.

*Habetsua f'a...* On les petits hommes, ainsi que les grands, ont leur destinée. Hier, M. Ancelet était encore directeur du Vaudeville; aujourd'hui il n'est plus rien... qu'académicien. Il a fait ses adieux à son public, à ses auteurs, à ses claqueurs et à M. Clairville, avec *l'homme et la Mode*. M. Ancelet devait être soucieux quand il a reçu cette pièce, les acteurs l'ont joué sans trop de succès, et le parterre l'a écoutée en partant qui s'en soucie excessivement peu. L'homme, c'est un M. Victor, habitant du quartier latin, habitué du restaurant Filloreaux, un élève en droit de cinquante années et de cinquante forces, révolté, Gygis, Trompé, néo-croûte, hypothèque et l'esté, un de ces jeunes gens pour lesquels une seule soignée ne lui fait jamais rigueur. Victor porte courageusement des bas bleus et un pantalon beurre frais sans sous-pieds; son habit date de l'empire et son gilet de la restauration; il a une cravate fantastique et un chapeau impossible. Ainsi affublé, notre homme s'avise d'être amoureux; il aime une jeune, jeune, charmante, élégante, jolie et si riche qu'elle jette for à pleines mains autour d'elle. Cette générosité et cette humeur bienfaitrice ont tourné la tête à M. Victor, et il se présente chez la bienfaitrice, dans son costume de gâte-sauce endimanché. Le hasard veut que madame de Verrières soit sa cousine; le susdit hasard, toujours bizarre, veut que la cousine ait *quelque chose* à pour le cousin; mais comment se résigner à donner sa main à un personnage aussi grotesque? L'habit ne vaut pas l'homme; mais voilà l'homme qui parle, et on ne sait plus trop que penser. Les sottises, les grossièretés, les balourdises sortent par tous les pores de ce court-vertu, et un mal! on vous le jette à la porte avec tous ses attributs.

An second acte mons Victor a acheté des gants jaunes chez Boivin; Humain lui a fallé un frac (la mode); il a des bottes vernies et un chapeau Gilus (la mode, la mode!) Bien plus, il tire le pistolet chez Legage, fait des armes comme Grisor; il a l'œil en confusion, les cheveux lissés sur l'oreille et le poing sur la hanche. Ce grand benêt d'étudiant, ce bouchard, ce mal vu, le voilà devenu un clin d'œil bon, dandy, sportman, fier, le voilà *beau*, il a des dettes, des affaires d'Opéra, de bourse et de jet; il a un duquel. Bref, il possède tant de jolies choses que madame de Verrières lui rend son estime et lui accorde sa main. Je n'irai pas à la noce.

*L'École Buissonnière*, au théâtre du Palais-Royal, appartient à une variété plus amusante du genre vaudeville. M. Lucien, le héros de la fête, est le prince des charmants polissons et la fine fleur des petits drôles; malheureusement, l'écheveau de ses espérances est tellement brouillé qu'il nous serait impossible de le dévider en courant, et nous courons. Sachez qu'il

attrape un fournisseur, un fournisseur de l'empire, et qu'il enfonce le capitaine Clodion en le contraignant à épouser sa sœur. Ce jeune drôle déçoit lestement d'une main ce qu'il a recousu de l'autre, et il affiche des intentions tout à fait scélérates à l'égard d'une Agnès de pensionnat. Une demoiselle assez gentille et très-éveillée, une *Déjazet* de province qui aspire à l'héritage dramatique de Fréillon et du travesti, débauchait sous l'uniforme du lycée. Elle s'appelle Irma; ainsi, avant d'être Déjazet, Déjazet n'était que Virginie; ainsi, dix ans durant, M. Lepoutre jeune n'a été que Alexis. Parlez-moi de succès pour restituer aux comédiens le nom de leurs ancêtres. Vous parleriez aussi des *Sept Mercelles* du Gymnase? Cette semaine en a vu bien d'autres, et *l'Illustration* n'a pas trop de ses colonnes, c'est très-cher abonnées, pour vous en donner le spectacle.

## Lord Grey.

1764-1845.

Le 17 juillet dernier est mort à Howick-Hall, dans le Northumberland, le dernier des hommes d'État qui ont gouverné l'Angleterre pendant les cinquante dernières années antérieures à l'ère nouvelle ouverte par sir Robert Peel. Il est mort au milieu de sa famille, à un âge avancé, heureux d'avoir accompli la tâche qu'il s'était imposée au début et respect de la nation entière, certain de laisser un nom immortel, honoré même de son vivant comme le sont seulement après leur mort les plus illustres bienfaiteurs de l'humanité. Ces faveurs du sort, ces preuves d'affection et de reconnaissance, lord Grey les a dues à une qualité qui devient de plus en plus rare dans les monarchies constitutionnelles, à sa probité politique. D'autres ont en plus de cœur, plus d'esprit, plus d'éloquence, plus d'amabilité; nul ne fut plus honnête, nul ne resta plus fidèlement attaché à ses principes. Il a eu d'autant plus de mérite à la défendre avec une inébranlable constance et à les faire triompher, qu'ils répugnaient en quelque sorte à ses sentiments, à ses habitudes. S'il soutint la cause populaire, ce ne fut ni par un entraînement irrésistible, ni par ambition, ce fut uniquement par raison. C'était un devoir presque pénible qu'il remplissait. Mais une fois engagé dans la voie qu'il avait résolue de suivre, rien ne put l'arrêter. En dépit de tous les obstacles il allaient à son but; il ne le dépassa pas. En un mot, jamais homme d'État ne se montra en même temps moins passionné et plus dévoué. Une vertu si exceptionnelle est d'habitude récompensée. Parmi ses amis, ses alliés on se souvient politiques, aucun n'a en une vieillesse honnête, paisible, heureuse, tous sont morts avec des regrets. Bien, épuisé de fatigues et de tourments, n'a pas pu survivre à la douleur que lui a causée la victoire d'Austerlitz; Fox a succombé au moment où il venait de s'emparer du pouvoir qu'il avait si longtemps désiré. Des ingrats ont laissé Sheridan expirer dans la misère; Castlereagh s'est tué; Perceval est tombé sous le poignard d'un assassin, et Canning a dû voir finir avec joie une vie que les intrigues et les cabales des partis lui avaient rendue odieuse. La traîner la vie entière de lord Grey, ce serait relaire toute l'histoire du royaume... pendant un demi-siècle. Lord Grey a commencé sa vie politique à vingt et un ans. Il était né le 17 mars 1764; en 1786 il fut nommé membre de la chambre des communes. Son début attirer sur lui l'attention. Depuis le jour où il prononça son premier discours au parlement jusqu'à sa retraite du ministère, en 1854, il n'a pas cessé de s'occuper plus ou moins activement des affaires de son pays.

Lord Grey a toujours défendu, dans de certaines mesures, la politique libérale du parti whig. Ainsi il s'est opposé à la guerre contre la France, il a protesté contre l'asservissement des catholiques d'Irlande, il a soutenu la liberté individuelle quand elle a été menacée, il a combattu plus qu'aucun autre à la victoire de Wilberforce sur l'esclavage; mais son principal titre de gloire sera toujours le *reform-bill*.

C'est depuis sa première jeunesse, méritant les paroles prophétiques des Chatham et des folies de Wilkes, il avait, à dit un historien anglais, reconnu la nécessité d'une réforme parlementaire. Sa probité adonnée, sa conscience hardie, sa religion de citoyen avaient proclamé cette nécessité à une époque où le palladium universel, c'était le parlement composé de deux Chambres élies par les bourgeois et les comtes, selon les coutumes des temps antiques. On avait longtemps regardé lord Grey comme un réformateur chimérique, comme un sectateur des philosophes du dix-huitième siècle, comme un philanthrope livré à des espérances inapplicables, à des théories plus consolantes que vraies. Le mouvement des idées s'éleva peu à peu au niveau de ces théories mêmes, et le pouvoir vint chercher le philosophe politique au moment où son opinion devenait l'opinion générale. Six années avant le ministère de lord Grey, bien peu de whigs osaient penser comme lui; six années après son ministère, son libéralisme était dépassé; tant les idées marchent vite à certaines époques, tant l'impétuosité de leurs progrès dévore et efface aisément les hommes et les choses.

On peut donc regarder lord Grey comme l'homme nécessaire du temps où il est devenu ministre. Non-seulement la réforme était son vœu, son but, son plan, son idée fixe, l'objet de son travail et de ses investigations depuis trente ans; mais il avait dans son caractère personnel assez d'énergie, d'opportunité, de probité, de force intime, pour qu'il ne créât ni aux obsessions des uns, ni aux menaces des autres, Réformateur par principe, aristocrate de naissance et d'habitude, sans ambition populaire, dédaigneux de la vogue, fier, impérieux, isolé; peu accessible à tous les sentiments de crainte, d'espoir, de vanité, d'avidité, qui agissent sur les autres hommes, on pouvait être sûr d'avance que lord Grey ne ferait pas tourner à son profit le mouvement qu'il commandait; qu'il ne sacrifierait l'État ni à son amour-propre, ni à son crédit, ni à sa fortune. Il y avait en lui quelque chose de la fermeté de Caton ou de la sévérité de Hampden; mais rien de Mirabeau, rien de Danton, rien du tribun populaire; ce rôle ne lui inspirait que du mépris...

Dans une autre circonstance, ce même homme d'Etat qui présentait et faisait voter au parlement le *reform-bill*, avait exprimé nettement ses opinions aristocratiques : « S'il doit, s'écria-t-il un jour à la chambre des lords, à propos de la question des céréales, y avoir une lutte entre cette chambre et une grande portion du peuple de ce pays, quant à moi, mon parti est pris. Je triompherai ou je succomberai avec la classe à la quelle j'appartiens. »

Lord Grey avait la morgue d'un grand seigneur ; — à une figure froide et grave, il joignait des manières altières et dédaigneuses. Un de ses collègues a tracé de lui le portrait suivant : « Les principes qu'il soutient sont admirables de vérité, son style est énergique, son esprit étendu, vigoureux et profond ; mais une fierté si hautaine respire dans toute sa personne, que si l'on est de son avis, c'est pour ainsi dire malgré soi. Champion du peuple, il a l'air de se croire infiniment supérieur à ceux qu'il défend... Sa taille est élégante, mais son costume n'est pas exempt d'affectation dans sa simplicité. Quand il se tait et que vous l'observez, son sourire froncé, sa bouche contractée, son œil errant çà et là, la rougeur malade qui se trouve empreinte sur ses joues pâles, l'abaissement fébrile des deux coins de ses deux lèvres, l'air de mécontentement et d'humeur qui le caractérise, vous font croire qu'il éprouve à la fois une souffrance physique et morale. Il se lève : sa voix est faible et criarde ; et la débilité de son organisation contrastant avec l'émotion qui l'agite, vous êtes tenté de croire qu'il va succomber à la tâche trop pénible

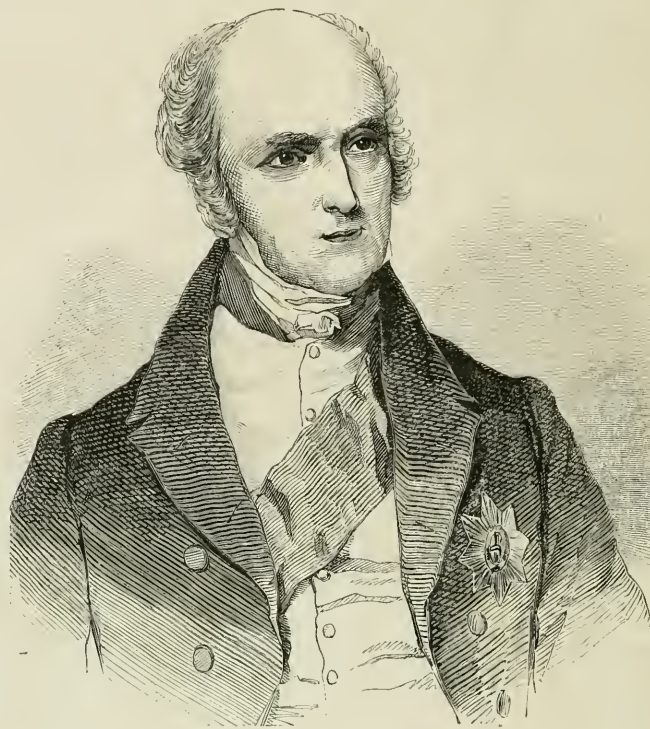
qu'il vient de s'imposer. Mais cette impression s'efface et s'évanouit par degrés : sa force se déploie ; il embrasse tout son

sujet d'une vigoureuse et féconde étreinte. Bientôt, l'harmonie s'établit entre la passion qui le domine, les pensées qu'il émet, et l'action qu'il emploie. jamais une série d'arguments ne s'est trouvée enchaînée d'un lien plus fort et plus solide. Sa voix s'élève, acquiert une énergie mâle et concentrée, devient expressive, et malgré une prononciation un peu gutturale, rempli de ses débats tout l'espace de la salle... l'orgueil respire dans son éloquence ; on l'admire, on s'y soumet, on se sent vaincu par les forces intellectuelles de l'orateur ; tout vous accable, rien ne vous séduit. »

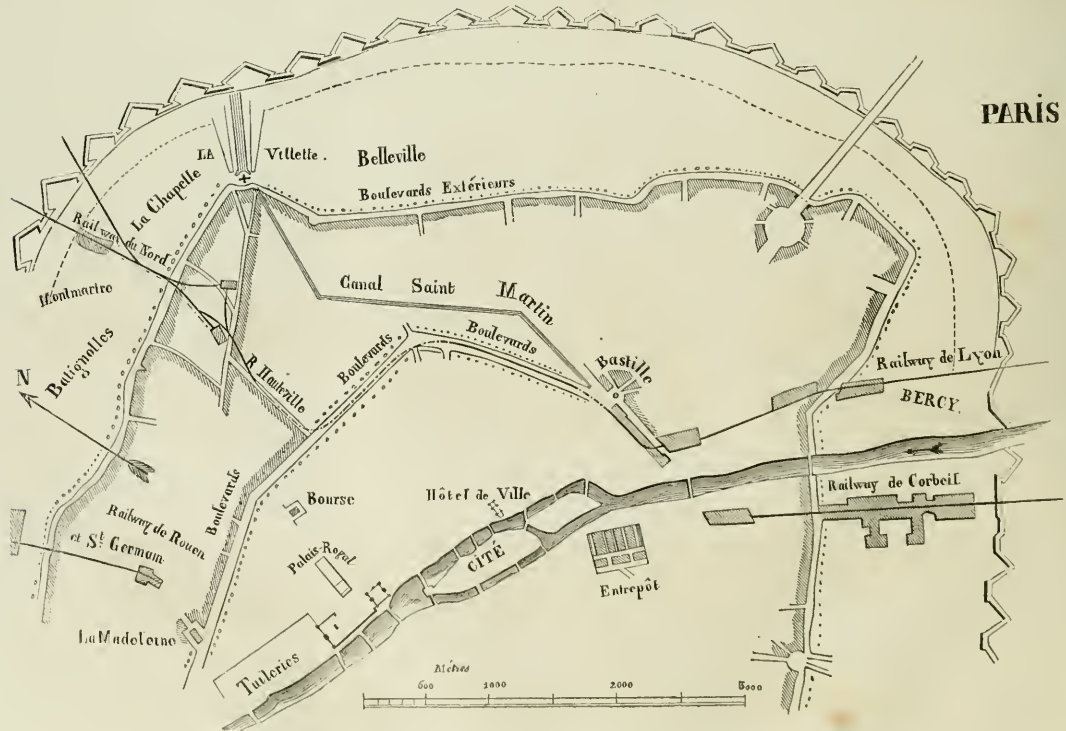
« Lord Grey a quelque chose d'imposant, avait dit lord Byron, mais ce n'est pas encore là l'orateur. »

Lord Grey avait succédé à son père, en 1807, à la chambre des lords. L'année précédente, il avait fait partie, sous le nom de lord Howick, du ministère Fox, comme premier lord de l'amirauté. A la mort de Fox, il était devenu *leader* de la chambre des communes et ministre des affaires étrangères. Mais ayant donné sa démission avant son élévation à la pairie, il ne reentra aux affaires qu'en 1850, pour les quitter de nouveau en 1854, après un court interrègne en 1852. Depuis sa retraite définitive, il résidait à Howick-Hall, dans sa famille. Il est mort à l'âge de 82 ans des suites d'un attaque d'apoplexie. Marié en 1794, il a eu 16 enfants, 6 filles et 10 fils. Sa femme et douze de ses enfants lui survivent.

Il y a quelques années, les habitants de Newcastle sur la Tyne ont élevé, à l'extrémité septentrionale de Grey-Street, une colonne surmontée de la statue de lord Grey.



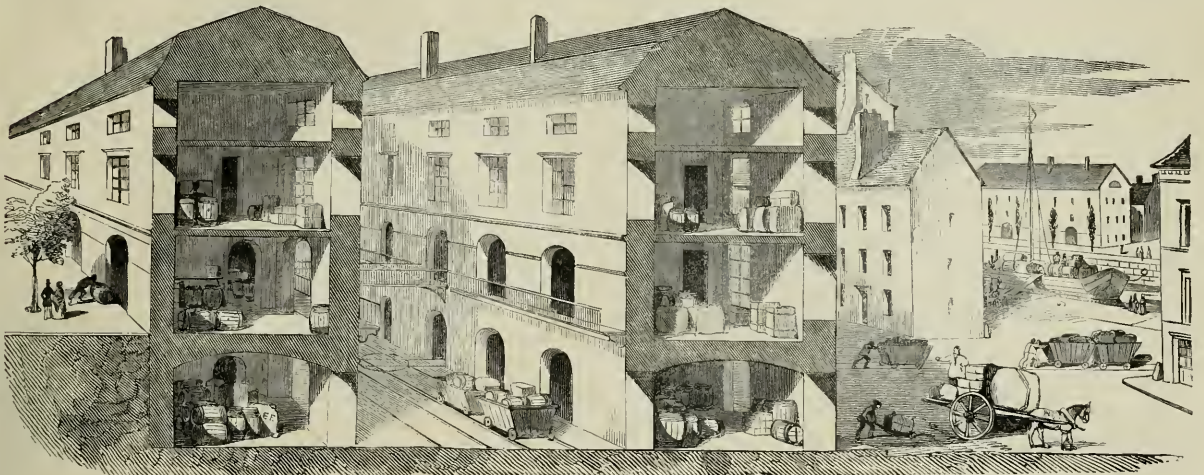
Projet d'un chemin de fer dans l'intérieur de Paris.



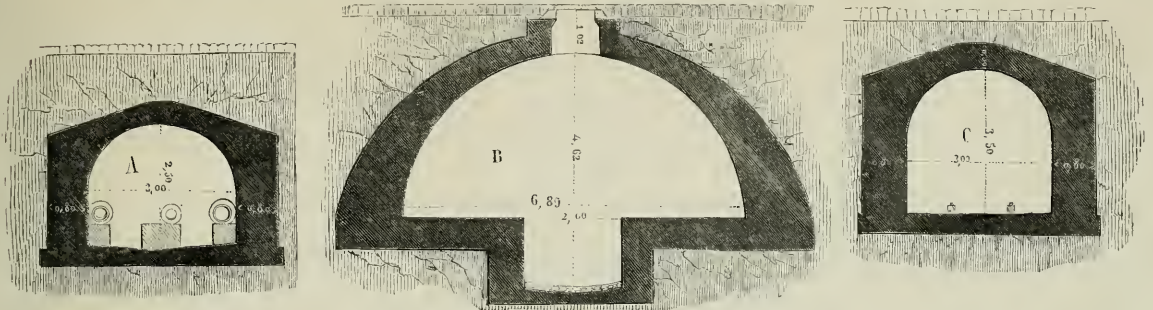
(Chemin de fer dans l'intérieur de Paris.—Plan.)

Paris, en vertu de la puissante centralisation qui forme l'essence de notre gouvernement, Paris est le centre vers lequel viennent aboutir toutes les lignes de fer d'une importance commerciale et stratégique non contestée. Ainsi c'est à travers Paris que les lignes du Nord, du Midi, de l'Est et de l'Ouest se donneront la main. Plus tard, probablement des

lignes secondaires se mettront en communication directe les | séjourner dans les gares centrales. Mais provisoirement au | et songer que les 900 millions engagés à l'heure qu'il est  
 unes avec les autres sans forcer les marchandises à venir | moins, il faut accepter la position telle qu'elle se présente | dans les chemins de fer ne se reproduiront pas instanta-



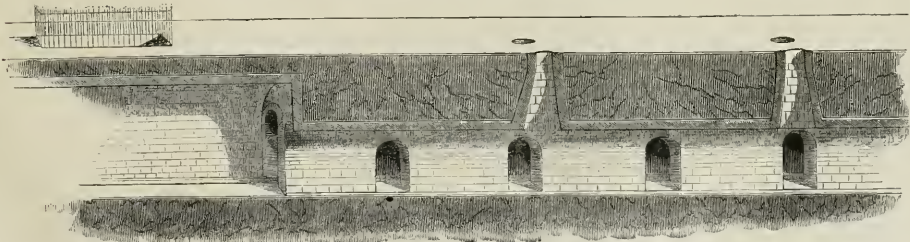
(Chemin de fer dans l'intérieur de Paris. — Coupe prise sur la rue Amelot et les boulevards.)



(Chemin de fer dans l'intérieur de Paris. — Galeries existant actuellement sous le sol.)



(Chemin de fer dans l'intérieur de Paris. — Coupe sur le boulevard des Capucines.)



(Chemin de fer dans l'intérieur de Paris. — Coupe à la station Bonne-Nouvelle.)

nément de manière à compléter de suite le réseau normal. | partage la capitale en deux parties fort inégales : les quar- | riches, peuplés, commerçants, centres des affaires et des  
 La Seine, on le sait, coule du sud-est au nord-ouest et | tiers de la rive droite qui s'étendent tous les jours, quartiers | plaisirs, et ceux de la rive gauche dont les seules rues fré-

qu'elles sont celles qui conduisent à la rive droite de la Seine. On pourrait penser que chacune des rives de la Seine doit avoir son contingent de fêtes de lignes de fer, et qu'en laissant à la rive droite les chemins du Havre, de Belgique et de Strasbourg, la rive gauche devrait posséder les chemins de l'Ouest et du Midi; mais, par une étrange anomalie, il n'en a pas été ainsi. A ses chemins naturels, pour ainsi dire, la rive droite a ajouté le chemin de Marseille, et grâce à la concession probable des chemins de Cherbourg et Caen aux deux compagnies de Versailles, qui le croiserait, la ligne de l'Ouest elle-même? La rive gauche reste donc avec son chemin d'Orléans qui comprend, il est vrai, ceux de Nantes, de Bordeaux, de Toulouse, de Bayonne et même, probablement plus tard, de la ligne de Lyon par le Bourbonnais. Quant au chemin de Versailles (rive gauche), il aura bien une partie des produits de Cherbourg et de Caen, mais dans quelle proportion? C'est ce qu'il est impossible de prévoir.

Acceptons donc la question dans les termes où l'ont posée les votes des Chambres, et rappelons-nous que chacun des chemins de fer, outre le trafic des localités qu'il traverse et auxquelles il aboutit, a pour but de servir de ligne de transit à une certaine quantité de marchandises qui se dirigeront ensuite sur d'autres lignes. Quels moyens doit-on employer pour faciliter les chargements, déchargements, transbordements d'une ligne sur l'autre, pour économiser la main-d'œuvre du camionnage, main-d'œuvre si coûteuse que souvent elle équivaut aux parcours de quinze ou vingt kilomètres de plus? Et comment éviter l'encombrement dont Paris est menacé?

Il faut mettre en communication directe et par une voie ferrée toutes les gares de chemins de fer. Telle est la réponse qui sortira de toutes les bouches. Mais ce n'est là que la première partie du problème. La seconde, la plus difficile à résoudre, c'est le tracé de cette voie de communication nouvelle.

Depuis longtemps déjà il a été question d'un chemin de ceinture autour de Paris : plusieurs études ont été faites sur cette donnée; les uns proposent de se servir du chemin de ronde qui longe le mur d'octroi, d'autres mettent en avant la rue militaire, celle qui s'étend le long de l'enceinte continue des fortifications. Le ministère des travaux publics a, de son côté, fait étudier la question et il a chargé de ce soin un ingénieur distingué, au mérite duquel nous nous plaisons à rendre justice. Nous ne connaissons pas les détails de son projet, nous nous bornerons en conséquence aux indications que nous trouvons à cet égard dans le compte rendu de l'année 1844 fait aux Chambres par le ministre des travaux publics. On y lit ce qui suit :

« L'avant-projet consistait d'un chemin de fer de ceinture passant à l'est de Paris et reliant le chemin de fer de Rouen aux chemins de fer de Belgique et d'Orléans a été terminé en 1844.

La longueur de cette ligne, interceptée au mur de l'enceinte fortifiée, est de quinze mille trois cent vingt-huit mètres. La densité, avec deux voies de fer, est évaluée, dans un détail estimatif qui comprend les mètres de chaque travail d'art, à 8,500,000 fr. ; ce qui revient en nombre rond à 542,000 fr. par kilomètre.

« On a de plus terminé le projet de la partie du chemin de fer de ceinture qui doit rejeter le chemin de fer d'Orléans au chemin de fer de Versailles (rive gauche). On a également étudié la jonction des deux chemins de fer de Versailles qui, considérés comme ceinture, complèteraient à la rigueur la ligne que l'on se propose d'établir autour de Paris. Le développement de la partie comprise entre le chemin d'Orléans et la ligne de Chartres est de six mille deux cent vingt et un mètres, et la dépense est évaluée à 5,500,000 fr. ou 550,000 fr. par kilomètre. Pour franchir le coteau occidental de la Bièvre, on a une pente de un centimètre par mètre sur treize cent soixante-dix mètres de longueur. On rencontre sur ce tracé un souterrain de sept cent soixante dix mètres, deux viaducs, etc. La ligne qui joindra les deux chemins de Versailles traversera la Seine, au *Point-du-Jour*, à Anteuil, en empruntant la partie du bois de Boulogne qui a été détachée par le mur d'enceinte. Enfin le but est de rattacher ensemble tous les chemins de fer dans un cercle de douze kilomètres de rayon. »

Tel est donc jusqu'à présent le résultat des études faites : une ligne mettant en communication les gares de Rouen, de Belgique, de Strasbourg, de Lyon, d'Orléans et de Versailles (rive gauche) aura vingt et un mille cinq cent quarante-neuf mètres de longueur et coûtera une somme de 11,800,000 fr., ou près de 550,000 fr. par kilomètre. Le projet d'un chemin complet de ceinture dans un rayon de douze kilomètres, c'est-à-dire d'un développement de cinquante à soixante kilomètres nous paraît une de ces utopies auxquelles on se laisse aller, parce que les idées simples ne sont jamais les premières à éclore. Si nous avions à discuter l'exécution de ce projet, nous nous connoissions par en retrancher toute la partie qui, du chemin d'Orléans, va à la ligne de la rive gauche et de là à la rive droite. Comment! vous voulez rejeter les deux chemins de Versailles à la hauteur de Viroflay pour en faire les deux têtes des chemins de l'Ouest, et vous étudiez une autre jonction entre ces deux chemins aux portes de Paris, là où les terrains sont coûteux, où vous avez de nombreux travaux d'art et un tracé, disons-le, dont la longueur n'est pas en rapport avec l'importance du transit. La seule partie du chemin de ceinture qu'il y aurait lieu d'exécuter, à notre avis, c'est entre la gare de Rouen et celle d'Orléans; elle a plus de quinze kilomètres et doit coûter 8,500,000 fr. ou à traverser les hauteurs de Belleville, de Charonne, Vincennes, etc.

Il nous est prouvé, et nous espérons faire partager cette conviction à nos lecteurs, il nous est prouvé qu'on peut arriver au même résultat, c'est-à-dire à faire communiquer les gares entre elles, par un moyen plus simple, plus économique et surtout bien moins gênant pour la circulation qu'un chemin de fer de ceinture. Nous répondant que le projet dont nous allons parler ne va que de la gare de Rouen à celle de Lyon. De la gare de Lyon à celle d'Orléans on prendrait

le projet du gouvernement : quant aux chemins de l'Ouest, l'arrivage des marchandises de transit se ferait par la rive droite, dans la gare qui lui est commune avec le chemin de Rouen.

Le projet nouveau est dû à un ingénieur civil, M. de Kerizouët. Il consiste à traverser Paris, au lieu de le contourner, à parcourir la corde, au lieu de l'arc, à n'imposer aux marchandises qu'un trajet de 8,000 mètres au plus, au lieu de 15,000, enfin à ne dépenser qu'à 5,000,000, au lieu de neuf.

Justifions d'abord la hardiesse de ce projet, avant de nous à aborder le tracé et les détails, en prenant pour exemple ce qui se passe dans les pays étrangers.

Le gouvernement autrichien propose, pour relier les chemins du sud et du nord de l'empereur Ferdinand, une voie traversant Vienne au niveau des rues.

À Philadelphie, il existe 16 kilomètres de voie de fer dans l'intérieur de une ville populeuse.

À Bruxelles, les boulevards intérieurs servent au raccordement des chemins de fer du nord et du sud.

À Liverpool, de vastes souterrains donnant passage à une voie de fer régissent sous la ville. L'un aboutit au centre même de Liverpool pour recevoir les voyageurs, et l'autre au port pour charger les marchandises.

La traversée de Lyon aura lieu en partie à ciel ouvert, en partie en souterrain.

Enfin un journal annonce qu'on vient de former à Londres le projet d'unir le *Great-western-railway* à la ligne des *Eastern-counties* au moyen d'un tunnel qui passerait sous Londres et relierait Paddington-Shoreditch et Finsburg-Square.

Nous nous bornerons à ces citations pour prouver que le projet de M. de Kerizouët n'a rien d'insolite, et qu'il serait digne d'une grande capitale comme Paris de l'adopter et de le faire exécuter.

Le chemin qu'il propose serait établi à ciel ouvert sur une partie de son parcours, et en souterrain sur l'autre. La ville de Paris, par une disposition toute particulière de son sol, peut établir *intra muros* une voie de fer rapide en même temps qu'économique sans gêner en rien la circulation ordinaire, et sans enlever aux habitations le moindre espace de terrain. Paris possède en effet, dans son centre d'activité, une large ligne surélevée par rapport aux terrains environnants : cette triple circonstance du mouvement commercial, de la largeur et de l'exhaussement du sol était de rigueur, car la première condition de l'exécution du projet était de respecter le niveau des travaux faits pour assurer l'écoulement des eaux de la capitale; et sous le point de vue du produit, il fallait pénétrer dans le centre d'activité du mouvement commercial. L'arête culminante qui sépare les deux bassins de Paris, les boulevards qui ont à leur droite ce que nous appellerons les centres d'approvisionnement, les entrepôts de l'extérieur, à la Villette, à la Chapelle, etc., et, à leur gauche, les centres de consommation, c'est-à-dire les halles; les boulevards, disons-nous, présentent l'heureuse disposition indispensable à l'exécution du chemin *intra muros*.

Le plan que nous mettons sous les yeux du lecteur ne comprend que le tracé entre la gare du chemin de fer de la Belgique et celle de Lyon. Il part de la tête du premier de ces deux chemins, descend parallèlement à la rue Hauteville en partie à ciel ouvert. Arrivé au boulevard, il s'établit sous une voie contre-allées jusqu'aux environs du boulevard Beaumarchais. Là il entame la contre-allée qui, comme on le sait, est fort large et bordée par une rue basse conduisant au canal Saint-Martin; puis il traverse souterrainement la place de la Bastille, pour réapparaître à ciel ouvert au-dessus du chemin de halage du bassin Saint-Martin, qu'il franchit par un pont courbe à la hauteur du chemin de Lyon. Vis-à-vis le Château-d'Eau, du boulevard Saint-Martin un embranchement se dirigera vers l'entrepôt de la Douane. Ce tracé aura une longueur de 4,630 mètres.

Entre le chemin de Rouen et celui du Nord, la communication s'établira par une ligne de 2,700 mètres de longueur qui pourra être tout entière en souterrain ou à volonté en partie à ciel ouvert; nous n'indiquons tout à l'heure ces différents systèmes. Quant au chemin de Strasbourg, il se relierait au chemin du Nord par un embranchement de 2,500 mètres.

Tel est le tracé de la ligne de transit des marchandises d'une gare de chemin de fer à l'autre. Mais le but ne serait qu'incomplètement rempli si l'auteur du projet se bornait à desservir ce trafic; il ne le ferait rien pour l'approvisionnement de la ville, et nous avons indiqué en commençant que ce devait être un des points importants à étudier. Aussi M. de Kerizouët avec une haute sagacité et une parfaite connaissance des besoins municipaux de la capitale a-t-il projeté un embranchement que nous appellerons *la ligne des halles*. Le point de départ de cette ligne est le boulevard Poissonnière; elle s'avance en souterrain jusqu'au bassin horizontal qui forme le centre de Paris. Là elle trouve des rues trop étroites pour que les voitures osent s'y engager, rues qui recevront une utilité réelle par l'établissement d'une voie de fer à niveau, mais disposée de telle façon que les voitures ordinaires puissent y passer. La ligne, après avoir enfilé les halles dans un vaste crochets, suit la rue Mondétour dans toute sa longueur, traverse des propriétés privées entre la rue Mancoiseil et la rue du Petit-Lion, où la rue des Deux-Portes lui ouvre une issue rectiligne jusqu'à l'entrepôt de l'entrepôt des Glaces, appartenant aux hospices. Là cesse le plateau horizontal. Les pentes du terrain permettent de ménager dans cet enclos une tranchée qui aboutit à la rue des Forges leuvenne, depuis la place du Caire jusqu'à la ligne de raccordement sur le boulevard Poissonnière.

Maintenant que nos lecteurs connaissent le tracé, indiquons rapidement le mode de construction et de locomotion de ce chemin, et voyons quels avantages peuvent en retirer la ville et l'habitant.

Et d'abord quant à l'agencement du chemin sous les trottoirs et les contre-allées, fidèlement en partie effrayant au Parisien.

Mais nous leur apprendrons qu'à Londres et peut-être dans d'autres villes les larges trottoirs sont utilisés. On en fait des caves à charbon, alimentées au moyen de trappes et attenantes aux cuisines des maisons qui bordent les rues. Ce que Londres fait dans un intérêt particulier, pourquoi Paris ne le ferait-il pas dans un intérêt général? Ce qui importe, c'est que le système des égouts, des conduites d'eau et de gaz reste intact, et l'auteur est parvenu à en rien toucher de ce qui doit rester et à ne faire que des dérangements insignifiants. D'ailleurs, dit M. de Kerizouët dans un mémoire qu'il vient de publier, et auquel nous avons emprunté tout ce qui concerne son projet, d'ailleurs la portion de ce chemin pratiquée en creux du sol serait bien moins un souterrain qu'un caveau longitudinal à ras de terre, éclairé, comme le sont plusieurs constructions, soit par des puits de ciel, soit par des grilles disposées suivant l'axe de la voûte (voyez les dessins); et, chose remarquable, la profondeur du caveau serait moindre que celle des fondations des maisons voisines : ainsi point d'ébranlement à craindre. Le mode de construction serait d'ailleurs le même que celui des égouts et aqueducs. Dans les parties à ciel ouvert, le commerce s'empresserait probablement de border le chemin de magasins, d'entrepôts, de docks, et utilisera ainsi la ligne sur la plus grande partie de son parcours.

La jonction du chemin de Rouen au chemin du Nord se ferait par une voie souterraine pratiquée au-dessous des propriétés de la ville (le chemin de ronde et le boulevard extérieur), avec une pente uniforme de 4 millimètres par mètre. Il serait encore possible de remplacer le mur d'octroi et le chemin de ronde par un fossé de 8 à 10 mètres de largeur, au fond duquel reposerait le chemin de fer.

L'auteur du projet évalue le mètre courant de chemin à 650 francs. Son chemin complet ayant 8,250 mètres, c'est donc une somme de 5,362,500 francs, ou, en nombre rond, de six millions.

Le système Clamery, dont nos lecteurs connaissent les détails, trouverait là une application naturelle pour toute la partie qui joint les diverses gares. Quant à la ligne des halles, le mouvement s'opérerait au moyen de chevaux.

Nous en avons assez dit pour faire apprécier le mérite du projet que nous venons d'examiner. Il est destiné à joindre par la ligne la plus courte, la plus économique et tout à la fois la plus productive les diverses gares de chemins de fer. Les divers mouvements de marchandises s'effectueraient sans contact apparent avec l'extérieur et sans encombrement pour la voie publique.

Il est destiné en outre : 1<sup>o</sup> à simplifier le service de l'octroi, puisque la ligne des halles pourra être fermée dans sa partie souterraine par deux portes auxquelles se tiendront les employés de l'octroi, et les wagons n'en sortiront qu'après avoir subi leurs visites; 2<sup>o</sup> à alléger les marchandises du tribut du camionnage, tribut qui s'éleve à plusieurs millions. En effet, dans l'état actuel, un camion, pour aller chercher la marchandise aux gares de chemins de fer, a en moyenne 8,000 mètres à parcourir, dont une partie sur des pentes rapides; avec ce nouveau chemin, le rayon de circulation du camion sera environ de 500 mètres, et si sur les 50,000 voitures qui concourent tous les jours à l'approvisionnement de Paris, et dont on ne peut compter la dépense à moins de 5 francs, le chemin de fer en supprime 1,000 seulement, ou 5,000 francs par jour, il réalise pour le commerce une économie de plus de 1,800,000 par jour.

Quant à nous, plus nous étudions ce projet, plus il nous paraît sage, exécutable et profitable pour les intérêts de la ville de Paris. Nous ne pouvons malheureusement faire que des vœux pour que l'auteur parvienne à le faire adopter, mais nous lui aurons au moins donné tout ce qu'il est en notre pouvoir de lui donner : la publicité de notre journal et l'examen consciencieux de son travail.

## Les Boucles d'Oreilles de la Mort.

NOUVELLE.

I.

Il est midi. Un joyeux rayon du soleil de juin, glissant à travers les doubles rideaux de mousseline et de damas de deux grandes fenêtres, illumine d'un demi-sourire une chambre à coucher dont l'ameublement coquet contraste avec la scène solennelle à laquelle nous allons assister.

Une femme de quarante ans environ, très-belle encore, malgré les nombreuses empreintes que la souffrance a laissées sur son visage, est à son lit de mort. Ses traits amaigris sont calmes; de ses grands yeux noirs, à demi clos, s'échappe une douce lumière; sa bouche décolorée est presque souriante; son bras droit, pendant hors du lit, laisse voir une main blanche, longue, élancée, pleine de distinction. On comprend que la malade souffre, mais qu'elle peut, dans dire, de ses souffrances; il y a dans sa physionomie, dans sa pose, dans toute sa personne enfin, un air de dignité, d'espérance et de doux résignation, qu'on reconnaît, dans cette mort qui s'avance, la récompense d'une vie sainte et sanctifiée par le repentir, et qu'on se sent pénétré comme d'un pressentiment du ciel.

Une femme d'une vingtaine d'années et une jeune fille à peu près du même âge complètent le tableau que nous avons sous les yeux.

La première, blonde aux yeux noirs, aux longs cheveux crépus, à la physionomie douce et quelque peu réservée, est prosternée devant le lit, le front appuyé sur le bras de la mourante, dont elle couvre la main de larmes et de baisers. Sa mise est riche et de bon goût; mais ce qui dépasse considérablement l'ensemble élégant de cette toilette, c'est une vaste paire de bottes d'homme, dans lesquelles ses jambes sont enfoncées jusqu'aux genoux.

Il faut dire dès à présent ce que signifiaient ces bottes si malséantes, afin qu'on ne soit pas tenté de prendre pour elle l'admirable femme qui les porta.

La mourante s'appela madame Nunny. Son mari, en l'épousant, lui avait apporté une grande fortune fort compromise, et une petite fille provenant d'un mariage antérieur. Madame Nunny, femme du monde et parée de toutes les qualités requises pour y briller, ne s'était jamais beaucoup occupée de cette enfant, qui n'était pas sa sienne; elle avait pour la petite Alice l'espace d'attachement insouciant qu'on ne refuse guère à un animal domestique assez gentil et nullement incommode, et voilà tout. Devenue mère, madame Nunny se mit à aimer sa progéniture avec l'emportement exclusif et passionné qu'elle mettait à tout. Elle ne pouvait pas pardonner à Alice de distraire à son profit la moindre part des caresses, de l'attention, des soins, nous pourrions dire des hommages qu'elle croyait tout entiers dus à sa fille; bientôt, elle lui fit un crime de paraître généralement plus intelligente, plus douce et plus jolie qu'Hélène, sa sœur consanguine. Il s'établit entre ces deux enfants des comparaisons inévitables qui froissèrent douloureusement l'orgueil maternel de madame Nunny. Enfin, elle en vint, contre Alice, à une telle admiration jalouse, qu'on lui oublia de lui retirer cet enfant, pour la soustraire aux mauvais traitements dont elle avait à souffrir avec sa belle-mère.

Cependant, cette Alice si maltraitée, c'était la jeune femme que nous venons de voir à genoux devant le lit de madame Nunny mourante, de madame Nunny, dont les présentiments malveillants ne s'étaient jamais un instant démenties. Alice, mariée, n'avait, depuis plusieurs années, aucun rapport avec sa belle-mère, lorsqu'elle apprit qu'elle était en point de mort. Malade elle-même, elle avait voulu apporter des consolations à celle qui l'avait tant fait souffrir; son mari, craignant la secousse dangereuse que le spectacle d'une agonie pouvait imprimer à son organisation malade, lui avait défendu de sortir et même de se lever; mais Alice ne savait pas feindre, elle avait déclaré résolument qu'elle irait voir sa mère, parce que tels étaient son désir et son devoir. Désespérant de vaincre une volonté dont il connaissait l'énergie, le mari avait caché sous clef toutes les chaussures de sa femme, et intimé aux domestiques, sous peine d'être immédiatement chassés, l'ordre de ne rien faire pour favoriser la généreuse évasion de leur maîtresse. Alors, celle-ci se leva, s'habilla seule, chaussa, à défaut d'autre chose, une paire de bottes qui se trouvait sous sa main, et traversa, par un éclatant soleil, la longue distance qui la séparait de la demeure de madame de Nunny, chez qui elle arriva brisée de fièvre et de fatigue, mais heureuse de la conscience d'avoir accompli un devoir.

La jeune fille que nous avons mentionnée déjà est assise au bout de la chambre à coucher, le plus loin possible du lit de sa mère. C'est Hélène; elle a les yeux, les sourcils et les cheveux d'un noir brillant, sous lequel la blancheur de son teint ressort avec le plus vif éclat. Ses traits, d'une admirable pureté de lignes, sont inflexibles et durs; sa taille, barbare, riche et bien prise, manque de souplesse et de grâce; il y a, dans toute sa personne, moins de fierté que d'importance, moins de noblesse que de roideur. À l'analyse, chaque détail est beau; mais l'ensemble est repoussant et froid. Cette jeune fille a une figure admirable, mais une physionomie disgracieuse: elle n'est pas belle, parce qu'elle n'est pas bonne.

Pour se donner une contenance, en présence de sa sœur qui elle hait, Hélène a pris un livre dont elle affecte de s'occuper beaucoup, mais son attention est ailleurs. Elle ne perd pas de vue le lit où gémir; et, quand ses yeux tombent sur l'étroite chaise de sa sœur, un sourire d'une amère ironie contracte sa bouche pincée. Il faut bien le dire, quoique ce soit là une révélation horrible; il faut le dire, parce que l'exemple des choses horribles comporte d'aussi grands enseignements que l'exemple des belles choses; cette fille, tant idolâtrée par sa mère, avait été d'une dureté odieuse pour sa mère malade; et maintenant en faisant, par la pensée, l'inventaire des valeurs dont l'héritage lui était promis, elle trouvait que sa mère était bien lente à mourir!

Il y avait déjà longtemps que la malade, épuisée de forces et de souffrances, était sans mouvement, lorsqu'elle parut s'éveiller et murmura d'une voix bien faible, en passant la main sur son front:

« Mon Dieu ! le beau rêve !... Il me semblait sentir là, près de moi, quelqu'un qui m'aimait !... »

À cet air de douleur d'une âme abandonnée, à cette plainte si éloquentement sans simplicité, Alice répondit par une étourdie affectueuse; ses larmes coulèrent avec plus d'abondance, et, dès que son émotion lui permit de parler :

« Vous ne vous êtes pas trompée, ma mère, — dit-elle; — il y a là, en effet, quelqu'un qui vous aime... quelqu'un qui ne vous abandonnera pas. »

La mourante tourna la tête du côté d'où venait cette voix amie; elle vit Alice agenouillée, semblée douter de ce qu'elle voyait, regarda avec plus d'attention et vit encore la douce figure, pria et pleura. Alors elle leva les yeux au ciel, joignant les mains comme pour remercier Dieu, puis, reposant son regard sur Alice, elle dit, avec un sourire d'une ineffable gratitude:

« Oh ! Alice, merci !... merci, l'ange de mon rêve !... Si tu savais comme c'est bon de sentir pleurer sur vos mains, quand on est, depuis si longtemps, désolée d'être aimée !... Si tu savais comme c'est bon de mourir en paix avec toi-même, quand on s'est vu sur le point de mourir avec des remords !... Aussi, je ne pouvais pas m'en aller, vois-tu; j'attendais ton pardon, je l'attendais, et, en attendant, j'ai bien souffert !... oh ! oui, bien souffert !... mais te voilà, ma fille; tes larmes m'ont rafraîchi l'âme; elles m'ont pardonné, elles m'ont béni; et maintenant je ne souffre plus, je n'ai rien qui me pèse, je suis bien heureuse, je suis partie... car tu me pardonnes, n'est-ce pas ? »

— Ma mère, — s'écria Alice en sanglotant, — je vous demande votre bénédiction à genoux, et je vous supplie

de vivre pour m'aimer... pour vous laisser aimer par moi !

— Ma bénédiction... répondit la mourante; tu demandes ma bénédiction... est-ce qu'on bénit les anges, dis ? Non, on leur demande des grâces. Eh bien ! écoute, — ajouta-t-elle bien bas, en rapprochant sa tête de celle d'Alice, à qui elle désignait Hélène du regard : — Tu vois bien cette malheureuse fille, à qui je t'ai impitoyablement sacrifiée ? Depuis qu'elle est au monde, elle ne m'a causé que des chagrins; depuis que je suis malade sur elle, elle s'est montrée bien dure pour moi : croirais-tu qu'elle a été jusqu'à sembler des visites des médecins et les médicaments ? Eh bien, malgré cela, à cause de cela peut-être, je l'aime toujours. Elle est hautaine, égoïste et malveillante; personne au monde ne l'aimera quand je ne serai plus là pour l'aimer. Cette pensée me fait mal. Promets-moi de me remplacer auprès d'elle, toi qui as tant souffert par moi et pour elle... et je mourrai tranquille. Elle ne sera probablement reconnaissante ni de ton affection ni de tes soins; mais la récompense du bien que tu feras n'est pas ici-bas; tu es trop bonne pour être heureuse sur cette terre. Tu auras bien fait; cela te suffirait, je le sais, quand même Dieu ne venait pas, ma mère, d'avoir compli sur moi; je serai toujours ta sœur d'Hélène.

Après quelques instants, Hélène s'impétiait fort de cet aparté de sa mère avec Alice. Révoltée enfin de voir qu'on semblait oublier sa présence, elle s'écria d'un ton d'aigre-greux :

« Mon Dieu ! Alice, il faut que tu aies à faire et à recevoir des communications bien intéressantes, puisque tu ne crains pas de fatiguer si longtemps ma mère, quoique les médecins lui aient défendu de parler ! Tu veux donc la tuer ? »

Alice ne répondit qu'en baissant avec plus de ferveur les mains de la malade, qui murmura :

« Oh ! si le chagrin fait mourir, je sais bien qui n'aura tué !... ce ne sera pas elle, la pauvre enfant... »

Passant alors son bras autour du cou d'Alice, elle ajouta, avec une touchante éffusion d'amour et de repentir :

« Je me suis trompée, bonne petite; c'est toi qui étais véritablement ma fille, c'est toi que j'aurais dû aimer. Au lieu de cela, je t'ai méconnue, repoussée, mal menée... Oh ! si c'est horrible à penser !... Mais si je t'ai fait du mal, celle que j'ai crue ma fille me l'a bien rendu ! Tu m'as pardonné, toi, mon ange; je vais aller prier Dieu, je l'espère, de pardonner mon aubaine à la sœur tout ce que je lui pardonne. Mais je ne trouve pas, bien faible, Alice... Ou donc est Hélène ?... Je ne la vois pas, bien la sens pas... (Madame Nunny parut d'une voix si étonnée, qu'Alice avait peine à l'entendre; elle prononça à tort d'elle ses mains tremblantes, cherchant en vain sa fille Hélène qui bouillait dans un coin.) Dis-lui d'approcher... Je voudrais l'embrasser !... je voudrais la bécoter !... je l'aime toujours... elle sera si malheureuse !... »

Hélène dit Alice effrayée, approche donc; notre mère l'appelle, elle veut l'embrasser.

La mourante ne parlait plus, mais ses mains cherchaient toujours.

« Viens donc, ma sœur, je t'en prie !... » répéta Alice de plus en plus effrayée.

Hélène ne bougea pas. Les mains de madame de Nunny s'étaient arrêtées, ses yeux s'étaient fermés, une pâleur livide s'était étendue sur son visage.

« O mon Dieu ! s'écria Alice avec désespoir, il est trop tard ! »

Hélène s'approcha du lit, se pencha, regarda froidement; elle mit la main sur le cœur de sa mère, l'oreille sur sa bouche; le cœur ne rendait aucune pulsation, la bouche n'exhalait aucun souffle.

Hélène, se tournant alors vers sa sœur, lui dit d'un ton sec :

« Maintenant, que tu n'as plus rien à faire ici, j'espère que tu voudras bien sortir de chez moi. »

Alice tomba évanouie. Quand elle reprit ses sens, elle était chez elle et dans son lit.

## II.

Le lendemain de ce jour, Hélène était occupée à compter des bijoux et des pièces d'argenterie étalés devant elle, sur une table. Dans ses traits impossibles, on ne pouvait lire la hideuse expression d'une inquiète cupidité. Après avoir bouleversé les tiroirs de plusieurs meubles, la jeune fille souleva. Une vieille femme de chambre, qui était depuis trente ans au service de la famille, entra en essayant ses yeux rougis par les larmes.

« Marthe, demanda Hélène, où sont les boucles de diamant ? »

— Madame n'a pas cessé de les porter, mademoiselle.

— Pendant sa maladie, oui, je le sais; mais maintenant ?

— Madame les porte encore.

— Ah çà ! Marthe, y penses-tu ? Et pourquoi ne les as-tu pas remises dans l'écrin ?

— Mademoiselle, je n'aurais pas osé...

— Je te dis que tu es folle, Marthe. Penses-tu que je veuille laisser perdre des boucles de ce prix ?

— Mais, mademoiselle, j'ai souvent entendu dire à ma pauvre maîtresse qu'elle ne les quitterait jamais, et que, même après sa mort, elle ne voulait pas qu'on les lui enlevât.

Hélène froissa les sourcils et reprit avec impatience :

« Marthe, tu n'as plus des réflexions et de tes scrupules ! Il me faut ces boucles, il me les faut tout de suite, entends-tu ! »

— Allez donc les prendre, fille dénaturée, s'écria la vieille femme, emportée par son indignation, et que Dieu vous pardonne, si c'est possible !

— Marthe, dit Hélène dont la figure se contracta horriblement,

vielle folle insolente, je te chasse. Sors à l'instant, et ne remets jamais les pieds ici. »

À ces mots, elle tourna le dos et se dirigea vers la chambre mortuaire. Marthe l'y suivit en clouant, dans son mouchoir, des sanglots qu'elle ne pouvait réprimer.

Au milieu de la chambre, devant de quelques pieds au-dessus du parquet et recouvert d'un long drap noir rayé d'une croix blanche, était le cercueil. Les persiennes et les rideaux des fenêtres, exactement fermés, interceptaient les rayons du soleil qui resplendissait au dehors. Quatre grands cierges, brûlant aux coins du cercueil, épauchaient dans l'appartement une lueur lugubre. La mort était là, avec toutes ses tristesses solennelles, mais elle y était seule; ni la religion ni l'amitié n'était venue adoucir le sombre appareil; deux femmes de mauvaise mine, payées pour veiller la morte, chuchotaient en mangeant et riaient d'un rire ludique, édenté, dans un coin; personne, du reste, pour verser une larme ou une prière sur cette dépourvue abandonnée.

En mettant le pied dans cette pièce, la jeune fille se sentit troublée; un frisson glacial lui courut dans les veines. Sans éprouver ni regrets, ni remords, elle était mal à l'aise et saisie par un sinistre présentiment. Mais la cupidité n'a pas d'entrailles: Hélène se raidit contre ses propres impressions et dit aux deux femmes en affectant une assurance que le ton saccadé de sa voix démentait :

« Ouvrez-moi ce cercueil. »

— Il est cloué, mademoiselle.

— Déclouez-le, ou le reconstruisez.

Les deux femmes se regardèrent étonnées; elles hésitèrent.

« O mademoiselle ! s'écria Marthe, ne faites pas cela, Dieu vous en punirait !... ce serait horrible !... ne faites pas cela, mademoiselle, je vous en prie, au nom de votre mère qui vous a tant aimée ! »

La voix de Marthe était à genoux; elle tenait le cercueil embrassé comme pour le défendre d'une profanation, et pleurait à chaudes larmes. Hélène, qui ne la croyait pas si près, se retourna. En la voyant dans cette posture, elle fut prise d'une violente colère; car la conscience des torts, qui ramène les caractères honnêtes au bien en éveillant en eux le besoin de la réhabilitation, ne fait qu'irriter les natures perverses. Hélène fixa donc sur Marthe ses deux grands yeux noirs, étincelants de fureur, et lui dit avec une dureté écrasante :

« C'est encore toi, vieux serpent ! ne m'as-tu pas entendue tout à l'heure, et faudra-t-il que je te fasse jeter à la porte ? Mais, au fait, j'y pense; tu as peut-être de bonnes raisons pour me résister si obstinément... si tu avais vu ce que je cherche ?... »

Marthe se releva avec une fierté superbe, arrêta sur sa jeune maîtresse un regard sous lequel les paupières de celle-ci s'abaissèrent, et la figure rayonnante d'indignation, elle répondit :

« Mademoiselle, depuis trente ans que je sers votre famille, il ne m'est venu, de votre famille, que trois grandes douleurs: la mort de votre grand-mère, celle de votre mère, et vos mauvais traitements d'aujourd'hui. Votre grand-mère m'appelait sa fille et votre mère m'appelait son amie; je ne m'en suis point emorgueillie, je n'ai jamais oublié que j'étais une pauvre femme qui leur devait tout; mais je les ai bien aimées, bien respectées, bien servies; ma conscience me dit que j'ai rempli mon devoir envers elles deux. Aujourd'hui, mademoiselle, vous prétendez que je suis une voleuse; je vous le pardonne de tout mon cœur, et j'espère que Dieu vous le pardonnera plus volontiers que la profanation dont vous allez vous rendre coupable. »

En finissant, la vieille Marthe se mit à genoux, avec une admirable sérénité; elle fit une courte prière, baisa un coin du drap mortuaire, se releva en faisant le signe de la croix, et, après avoir arrosé le cercueil d'eau bénite, elle sortit, sans que la jeune fille trouvât un mot à lui répondre.

Hélène resta longtemps absorbée dans une sombre préoccupation. Enfin, elle sembla faire un violent effort, et dit aux deux femmes :

« Ouvrez le cercueil. »

Tout son corps tremblait, les dents lui claquaient, elle était horriblement pâle.

Les deux femmes, après s'être une dernière fois consultées du regard, burent encore un grand verre de vin et s'approchèrent.

Elles soulevèrent le drap mortuaire...

Hélène crut voir le cercueil de sa mère remuer; elle trembla fort. Elle aurait voulu regarder ailleurs; mais ses yeux étaient cloués, comme par une invincible puissance magnétique, à cette place fatale.

Quand le couvercle du cercueil sauta, un tressaillement nerveux secoua les membres d'Hélène.

Enfin, les femmes s'avivèrent à peine écarté le lin-couvert, qu'elles s'enfuyèrent en poussant un cri d'horreur.

Hélène regardait toujours malgré elle, et voilà ce qu'elle vit :

La mère, qui avait été enseveli les bras étendus le long du corps, les paupières baissées, était maintenant dans l'attitude d'une fervente prière; et ses bras croisés sur sa poitrine, ses yeux levés au ciel semblaient dire :

« Pardonnez-lui, mon Dieu ! »

Hélène tomba sur le parquet, en proie à d'horribles convulsions. Le lendemain et les jours suivants, à pareille heure, ses convulsions la reprirent.

Elle était épileptique.

Un an après, dans cette même chambre, il y avait encore un cercueil; auprès de ce cercueil, deux femmes priaient pour Hélène, tuée par ses remords: c'étaient Alice et la vieille Marthe.

Hélène avait été bien coupable sans doute; mais elle avait eu le temps de se repentir, et la miséricorde de Dieu est infinie.

LOUIS BOIVIN.

## Quinzième anniversaire des journées de Juillet 1830.

Le gouvernement de Juillet a déjà vécu aussi longtemps que la légitimité restaurée, aussi longtemps que le consulat et l'empire de Napoléon. Les années se succèdent rapidement; c'est aux gouvernements à les bien remplir; pour la gloire d'un long règne, il faut qu'il soit plein et fécond pour l'avenir.

Le 27 juillet, suivant le programme observé chaque année, on a vu des flammes tricolores flatter au haut de trois mâts gigantesques dressés sur le terre-plein du pont Neuf. Les discussions des ouvriers charpentiers avec les maîtres de ce corps d'état avaient donné quelques inquiétudes à l'administration pour l'érection de ces mâts; mais elle a été tirée d'embarras par le ministre de la marine qui a fait venir à Paris et mis à sa disposition des ouvriers de ses chantiers.

Le 28 les flammes de ces mâts, ainsi que le pavillon qui flotte au-dessus de l'hôtel du ministre-amiral, ont été descendus à mi-mât en signe de deuil et voilés de crêpe. Le 28 est le jour consacré à la mémoire des morts de Juillet. Une salve d'artillerie a, dès le matin, annoncé cette pieuse solennité. Des services funèbres ont été célébrés dans les édifices consacrés aux différents cultes. A l'église Saint-Paul, dans la paroisse de laquelle se trouve la colonne de Juillet, un service spécial a été célébré à dix heures du matin, en présence de MM. le comte de Rambuteau, préfet de la Seine; le lieutenant général Jacqueminot, commandant supérieur de la garde nationale de la Seine, accompagné de M. le général Carbonnel, chef de l'état-major général de la garde nationale, et escorté de son état-major; le lieutenant général vicomte Sébastiani, commandant la première division militaire et de son état-major; le général Anquet, commandant la place de Paris; des officiers supérieurs et autres des divers régiments de la garnison, des maires et adjoints du 9<sup>e</sup> arrondissement; d'un détachement en armes, avec tambours et musique, de la 9<sup>e</sup> légion; et d'un grand nombre de gardes nationaux des diverses autres légions. La façade principale de l'église était entièrement tendue de noir depuis le sol jusqu'au second ordre d'architecture; la tenture était relevée par des faisceaux de drapeaux aux couleurs nationales, et par des guirlandes de cyprès. La colonne de Juillet, dont la base est assise sur le caveau où ont été déposés les ossements des victimes mortes en combattant, portait une bannière voilée de crêpe. Des couronnes

d'immortelles et des masses de fleurs avaient été déposées au pied de ce monument, qui a été, toute la matinée, le but de nombreux et pieux pèlerinages.

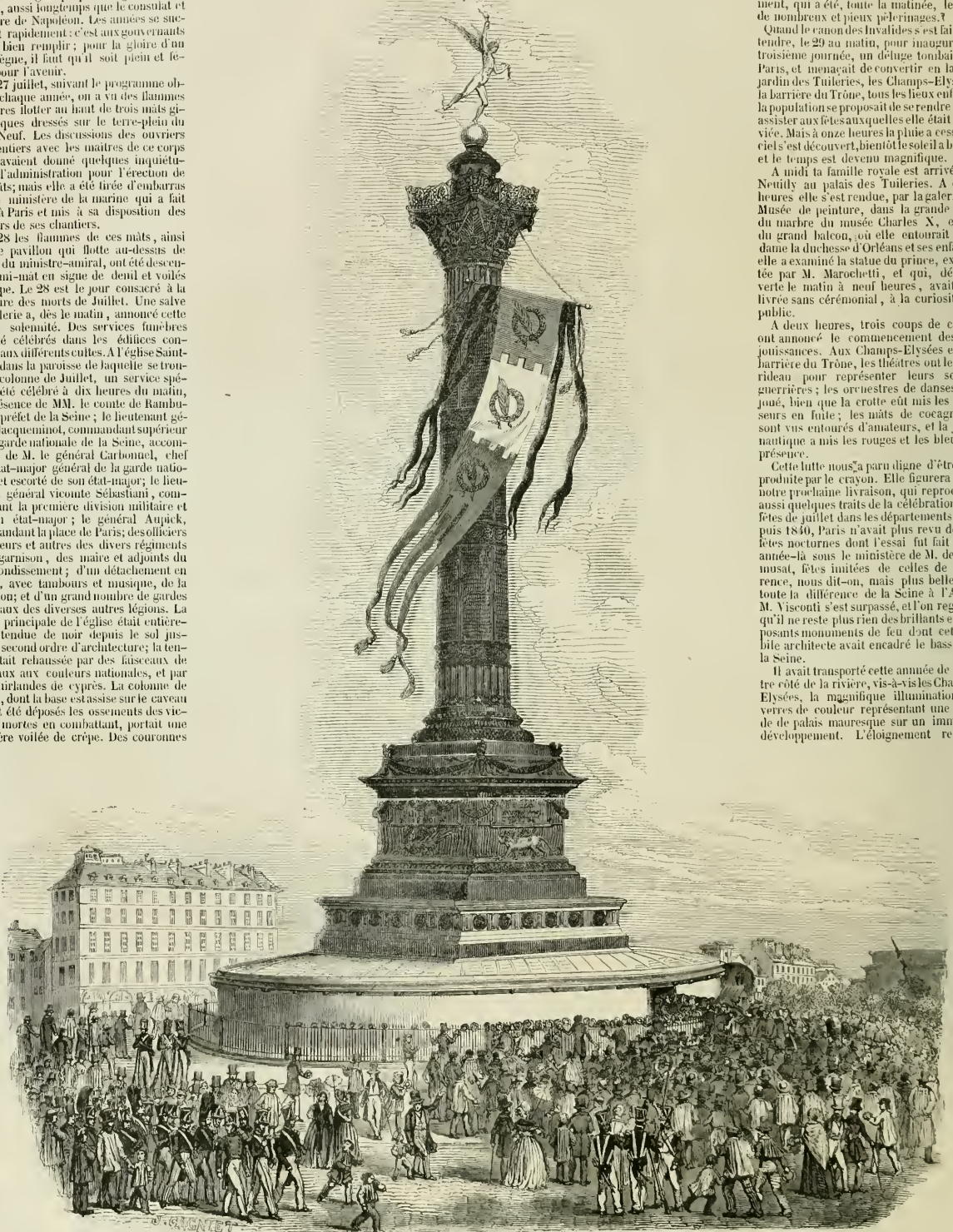
Quand le canon des Invalides s'est fait entendre, le 29 au matin, pour inaugurer la troisième journée, un déluge tombait sur Paris, et menaçait de convertir en lac le jardin des Tuileries, les Champs-Élysées, la barrière du Trône, tous les lieux enfin où la population se proposait de se rendre pour assister aux fêtes auxquelles elle était conviée. Mais à onze heures la pluie a cessé, le ciel s'est découvert, bientôt le soleil a brillé, et le temps est devenu magnifique.

A midi la famille royale est arrivée de Neuilly au palais des Tuileries. A deux heures elle s'est rendue, par la galerie du Musée de peinture, dans la grande salle du marbre du musée Charles X, et là, du grand balcon, où elle entourait madame la duchesse d'Orléans et ses enfants, elle a examiné la statue du prince, exécutée par M. Marochetti, et qui, découverte le matin à neuf heures, avait été livrée sans cérémonie, à la curiosité du public.

A deux heures, trois coups de canon ont annoncé le commencement des réjouissances. Aux Champs-Élysées et à la barrière du Trône, les théâtres ont levé le rideau pour représenter leurs scènes guerrières; les orchestres de danses ont joué, bien que la crotte eût mis les danseurs en fuite; les mâts de cocagne se sont vus entourés d'amateurs, et la joute nautique a mis les rouges et les bleus en présence.

Cette lutte nous a paru digne d'être reproduite par le crayon. Elle figurera dans notre prochaine livraison, qui reproduira aussi quelques traits de la célébration des fêtes de juillet dans les départements. Depuis 1830, Paris n'avait plus revu de ces fêtes nocturnes dont l'essai fut fait cette année-là sous le ministère de M. de Rémusat, fêtes imitées de celles de Florence, nous dit-on, mais plus belles de toute la différence de la Seine à l'Arno. M. Visconti s'est surpassé, et l'on regrette qu'il ne reste plus rien des brillants et imposants monuments de feu dont cet habile architecte avait encadré le bassin de la Seine.

Il avait transporté cette année de l'autre côté de la rivière, vis-à-vis les Champs-Élysées, la magnifique illumination en verres de couleur représentant une façade de palais mauresque sur un immense développement. L'éloignement rendait

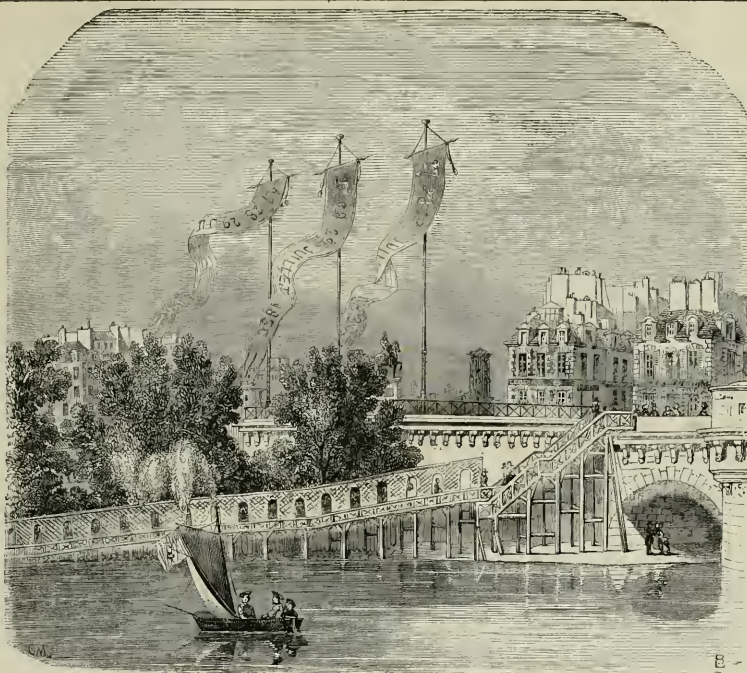


La colonne de Juillet, le 28 juillet 1830.

cette décoration plus fantastique encore, et l'on a en même temps évité par ce moyen le renouvellement des accidents qu'avait occasionnés l'empressement irrésistible de la foule à se porter en masse compacte vers cette même décoration par tous les abords des Champs-Élysées, qui ces jours-là semblent toujours trop étroits.

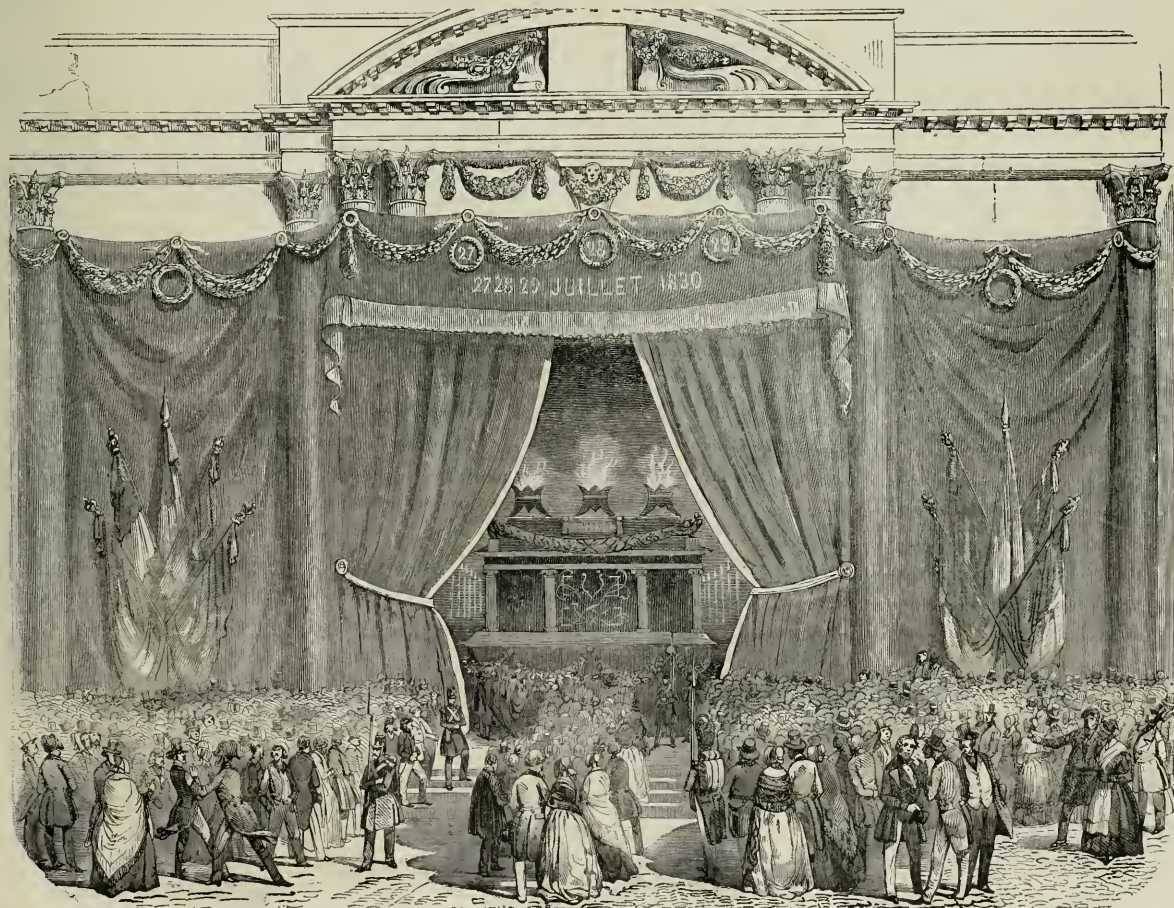
Au milieu des illuminations de tous les grands monuments à l'ancienne manière, les illuminations au gaz attirèrent tous les regards par leur incomparable éclat et par la blancheur de leur lumière. L'arc de triomphe de l'Étoile brillait de flammes à son couronnement. On a surtout admiré la grande illumination au gaz de l'Hôtel-de-Ville, composée de 20,000 becs de flamme, et s'élevant autour du beffroi en dessins élégants et l'effet le plus radieux.

Cette fête a eu de la magnificence. Elle a présenté à la foule un brillant et imposant spectacle. Mais le spectacle le plus satisfaisant, à notre sens, c'est celui



(Les trois mâts pavillons du pont Neuf.)

qu'offre cette foule elle-même. C'est l'ordre admirable, la bienveillance générale, l'obligeance mutuelle, nous pourrions dire l'urbanité naturelle qui règnent dans ces flots immenses de population, où le riche et le pauvre, l'homme de travail et l'homme de loisir, le vieillard et l'enfant, les soldats et les jeunes filles se trouvent mêlés, confondus, pressés, pas une querelle; pas un cri qui ne soit cri de joie; et quand des malheurs causés par l'imprévoyance de la police et l'empressement curieux de la foule sont venus attrister de semblables réunions, que d'actes de courage, que de nobles dévouements! Cette physiognomie de la foule française, qui cause ici notre fierté, cause l'étonnement des étrangers. Lady Morgan a exprimé franchement le sien dans son ouvrage de *La France*, et souvent nous nous sommes trouvés à de pareilles fêtes avec des hommes du Nord ou du Midi, dont la surprise était la même, et la franchise égale



(Messe littéraire à Saint-Paul, le 28 juillet.)

## Rosa et Gertrude.

1.

Comme je me rendais un jour après d'un agonisant, en passant dans cette rue ordinairement déserte où s'embranchait l'escalier des *barrières* et qu'on appelle, je crois, la rue du Cloître, je vis deux jeunes filles, se tenant par le bras et s'entraînant avec une gaieté amicale, s'efforçant de maintenir leur ajustement contre les assauts de la bise qui soufflait avec une extrême violence. A ma vue, elles éprouvèrent d'abord quelque embarras ; mais comme, à ce qu'elles m'apprirent elles-mêmes, elles s'étaient égarées tout justement en voulant fuir de rue en rue ces inopportunités de l'orage, sur leur demande, je les remis dans le chemin de leur hôtel, et à près les avoir accompagnées quelques instants, je pris congé d'elles pour me rendre en toute hâte dans la maison où j'étais attendu. Au moment où j'y entrai, l'agonisant venait d'expirer, en sorte que je ne pus qu'adresser aux parents qui s'y trouvaient rassemblés les consolations que notre divine religion met à la portée des affligés.

Ces deux jeunes filles s'étaient exprimées de manière à me faire croire qu'elles étaient Allemandes ; mais d'ailleurs leur air de richesse, de joie et de parure m'avait fait une impression d'abord inaperçue qui se trouva être devenue très-vive un moment où j'entrai chez l'agonist. C'était apparemment l'effet de ce contraste entre les âges, entre les situations, entre les destinées, qui, bien qu'il existe incessamment sur la terre, ne nous frappe pas toujours aussi visiblement, même dans les professions qui, comme la mienne, mettent en contact habituel avec les heureux et avec les malheureux de ce monde, qu'il fait quelquefois lorsqu'il vient à éclater fortuitement là où on ne le cherchait pas. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, rentré chez moi, j'écrivais vainement de poursuivre la composition de mon sermon pour le dimanche suivant sur le texte qui m'en avait déjà inspiré une bonne moitié, et que, bon gré malgré, après avoir fait les plus grands efforts dans le but de ne pas me voir privé de cette bonne moitié de besogne toute faite, je fus obligé à la fin de changer de texte et de recommencer à nouveau. Alors, néanmoins, placé par mes impressions et par mon ressouvenir entre l'âge qu'avait l'écrite dans mon esprit l'apparition de ces deux jeunes filles si heureuses, et celle que venait d'y mettre la vue de ce mort entouré de parents désolés, je composai avec assez de promptitude un autre sermon sur ce texte : *J'ai dit touchant le rire. Il est insensé et touchant la joie. De qui sert-elle ?* Ecclési. ... II. Mon fils, devant qui je fis toujours prières, sots, marqués lui profita à lui-même, en tout ce qu'il se destina à faire aussi dans la carrière du ministère évangélique, trouva certaines parties de celui-ci, et quand il eut critiqué les autres, nous nous entreînâmes ensemble des deux jeunes filles que j'avais rencontrées le matin.

II.

Le dimanche suivant je montai en chaire et je prêchai mon sermon. Par malheur, la beauté du temps et une fête militaire qui avait attiré presque toute la population dans une prairie voisine de la ville, fit cause que j'eus encore bien peu de faire usage de ses remarques, soit pour ce qui se rapportait à la morale, soit pour ce qui se rapportait à la doctrine, et, dans ce qui se rapportait à la morale, je fus obligé de me contenter de dire que, dans la carrière du ministère évangélique, trouva certaines parties de celui-ci, et quand il eut critiqué les autres, nous nous entreînâmes ensemble des deux jeunes filles que j'avais rencontrées le matin. Je fus presque fâché de les voir là ; car, s'il est bien vrai que notre divine religion ordonne qu'on prépare les heureux à l'infortune, puisqu'elle est la loi de tous les enfants d'Adam, et le bon qui, dans la main de Dieu, les classe au salut, il est pénible en même temps d'anticiper auprès de la jeunesse sur les aversissements inevitables de l'infortune elle-même, et de troubler par des discours trop tôt élagués cette joie qui fleurit naturellement en elle. En outre je ne me dissimulai pas que c'était l'apparition fortuite de ces deux jeunes filles, et l'impression qu'elle avait faite sur mon esprit, qui avait été pour moi un motif de changer de texte, en sorte qu'il me semblait qu'au lieu de dire comme à l'ordinaire des choses d'une application générale, je venais m'élever contre leur légitime a légèreté et leur en faire injustement un péché. Cependant elles écoutèrent avec une religieuse attention, malgré un bruit lointain de détonations et de fanfares qui venait de temps en temps couvrir ma voix.

La prédication est un art si difficile et d'une réussite si chancelante, que, plus j'y avance, plus je demande pardon à Dieu dans mes prières de m'y être consacré avec d'aussi insuffisants moyens que ceux qui m'ont départis. Il faudrait, en effet, pour se croire prédicateur efficace, être assez prompt d'idée et assez délié de parole pour ne faire son sermon qu'au moment même de le prêcher, après qu'on a vu d'un regard qui sont ceux qui vont l'écouter, et qu'ainsi on est à même de leur adresser des enseignements à leur taille et des appels à leur portée. Autrement le grain à beau être bon, faute de tomber en terre, il n'a même point d'espérance, et le Seigneur manque ainsi par la faiblesse de ses propres ouvriers. C'est bien pourquoi je fêtais que mon fils se délia aussi bien d'idée que de parole par des exercices qui conduisent à cette promptitude, et, le dimanche soir, à 7 heures, s'il pleut, après la promenade si nous nous trouvons dans un endroit solitaire, sur un texte que je lui donne et s'efforce de me prêcher, et de mieux en mieux y réussir avec plus d'unction et moins de besogne. Que le bon Dieu répande ses bénédictions sur ce garçon qui fait mon unique joie en Notre-Seigneur Jésus-Christ !

III.

Cependant quelques semaines s'étaient écoulées, et j'avais perdu de vue les deux jeunes amies, lorsqu'il m'arriva un

matin de les rencontrer devant moi, au moment où je sortais de l'allée de ma maison. En les voyant je fus frappé de leur même air d'inaltérable union, qui était si marqué dans leur attitude et dans la vive intimité de leurs regards, que, bien sûrement, si j'avais rencontré l'une sans l'autre, il ne me serait pas advenu de la reconnaître. Des qu'elles m'eurent reconnu elles-mêmes, elles me firent un salut plutôt de bon rire et de bienveillant ressouvenir que de politesse ordinaire, et comme leurs yeux semblaient m'appeler sans que leur retenue leur permit de m'aborder, je m'approchai d'elles et je leur fis quelques civilités. Alors toutes les deux me marquèrent une amicale reconnaissance de ce mouvement, et, continuant de m'entretenir, elles me parlaient avec cette confiance respectueuse dont les cœurs jeunes et bien nés font volontiers les avances à un vieillard qui est d'ailleurs revêtu du caractère que je porte.

Durant cet entretien, j'appris incidemment que c'était moi que m'étais que d'abord, tant il est vrai que, même lorsque nous devrions y être formés par la pratique du monde, nous sommes sujets à discerner mal la condition de notre prochain ; c'est que, de ces deux jeunes filles, la plus jeune était mariée. Mais, en vérité, à sa taille, à sa voix, à sa candeur de discours, je l'avais prise pour un enfant, et je ne pus m'empêcher de lui dire. Elle rit alors de ma méprise, et son amie, prenant la parole, m'expliqua, par diverses insinuations, que, seules pour quelques jours encore dans une ville étrangère, elles aimeraient bien pouvoir se persuader qu'elles y avaient un ami, et, au besoin, un protecteur. « Qu'à cela ne tienne, leur répondis-je, mes chères enfants, à l'un comme à l'autre titre, disposez de moi. » A cette appellation familière qui m'était échappée, au lieu de paraître choquées, elles se montrèrent heureuses et me serrèrent la main avec effusion, en telle sorte que, malgré la recherche maladroite de leurs attements, je fus porté à conclure de la simplicité de leurs sentiments à l'honnêteté de leurs cœurs.

C'est chose bien singulière que, malgré l'image qui me reste nettement empreinte de la figure qu'elles avaient à cette époque de ces deux jeunes amies, et vêtues qu'elles étaient de la même façon, je suis très-embarrassé à en faire quelque portrait qui vaille. Quant au visage, elles étaient déhanchées de traits, fraîches de teint, les yeux bleus, toutes les deux blondes et la figure encadrée en des boucles flottantes. Quant à la mise, je ne sais me ressouvenir que de chapeaux de velours ornés de bandelettes légères, d'une sorte d'écharpe dont la couleur m'échappa, et de robes d'un noir chatoyant, dont le tour de bise surtout, se froissaient avec ce cliquettement que font entendre les étoffes de soie. Mais cette quantité de justements que la religion rapporte comme étant peut-être à des créatures pécheresses qui doivent plutôt nettoyer le dedans du vase que d'en décorer l'extérieur, bien qu'elle me soit d'ordinaire une cause de prévention défavorable, n'avait pu prévaloir ici sur l'indulgence que provoqua le jeune âge, sur cette impression d'une étroite intimité de sœurs entre deux jeunes filles d'ailleurs étourdiées et folâtres, et je ne puis nier qu'en cette occasion je me sois senti désarme, alors que, dans d'autres occasions de même sorte, je m'en suis montré bien sévère. Nous ne sommes, ô mon Dieu, que faiblesse et injustice dans nos jugements, et si les liens devaient être semblaibles aux nôtres, pas même l'effort pour le plaisir, tant tu discernes mal, ne trouverait mieux grâce devant toi que l'impénitence volontaire et obstinée !

Ce jour-là, j'accompagnai jusqu'à leur hôtel ces deux jeunes dames, et après que je leur eus retiré mes offres de bons services, je pris congé d'elles pour aller reprendre le cours de mes affaires.

IV.

La semaine suivante et les deux autres encore, excepté le dimanche où, de la chaire, je les voyais assister régulièrement au service divin, je n'eus point l'occasion de rencontrer ces deux jeunes dames et de m'entretenir de nouveau avec elles. Aussi, venant à songer que j'avais contracté à leur égard une sorte d'engagement de leur être utile si je pouvais, et me trouvant assuré d'ailleurs par leur présence à l'église que leur séjour à Genève se prolongeait, je me décidai un matin à leur aller rendre visite. M'y étant donc allé, j'arrivai bientôt à l'hôtel où je les savais logées, et après qu'un garçon m'eût annoncé, je fus introduit auprès d'elles.

Dès l'abord, je remarquai dans leur accueil des signes marqués du vil plaisir que leur causait ma venue. Elles quittèrent bien vite la causeuse sur laquelle elles étaient assises, et m'ayant pressé de m'y asseoir moi-même, elles approchèrent des sièges et s'y établirent familièrement auprès de moi. Alors elles me contèrent qu'ayant attendu M. le comte (c'est ainsi qu'elles désignaient le mari de la jeune dame) durant ces derniers jours, on, à défaut, une lettre qui leur annonçât son arrivée prochaine, elles ne laissent pas que d'être contristées à la fois de ce retard et de ce silence.

« Pour quelle cause, leur dis-je, vous êtes-elles quittées ?

« Pour faire une course à Itembourg à l'occasion de la mort de son père, qu'il a apprise par les lettres qui nous attendaient ici, et pour régler les affaires de la succession.

« Les affaires, mes chères enfants, leur dis-je alors pour les tranquilliser, amènent les affaires, et il ne dépend guère de nous de les clore à heure fixe. Patience donc. M. le comte partage bien sûrement cette impatience que vous éprouvez de vous voir de nouveau réunis ; ainsi il est à craindre que, s'il plaît à Dieu... »

Dans ce moment, un garçon entra pour annoncer une visite, et un jeune homme d'une mise distinguée se montra presque aussitôt derrière lui. A cette familiarité hardiesse, je crus, moi, que c'était le comte, mais à l'air de mécontentement que se mariait chez les deux jeunes amies et à la rougeur qui couvrit leur visage, je me suis vraiment plus que penser, et je ne puis dissimuler qu'en moi-même j'éprouvai à leur égard quel que ébranlement d'estime. Je voulais me

retirer, mais elles me conjurèrent si ingénument et avec tant d'instance de rester, que, de nouveau, je revis pure leur physionomie et vierges de souiller leurs attements mondains.

Pour le jeune homme, au contraire, il ne me parut pas que ma présence lui fut agréable, et à chaque fois que je m'efforçai de détourner vers des côtés plus sérieux son entretien trop frivole à mon gré, il traversa cet effort par quelque sèche brusquerie, volée cependant sous des formes assez civiles. Et comme, par l'habitude que je me suis faite de ne me prendre à aucun mauvais accueil, afin de pouvoir toujours m'approcher de tous et parler à qui ce soit, je continuais tranquillement d'intervenir dans la conversation ; impatienté de ma persévérance, et n'osant toutefois me manquer devant ces dames, dont il voyait l'attitude respectueuse à mon égard, il changea de tour, et se prit à railler avec une fine réplique mes propos un peu frustes et mes opinions straussées. En cela non plus il ne réussit pas à plaire aux jeunes dames, en sorte que tout à l'heure il se leva, prit congé, et se retira plus tôt qu'apparemment qu'il n'aurait fait si je ne m'étais pas trouvé présent à sa visite.

Quant il fut parti, je remarquai que les deux jeunes dames étaient de plus en plus contristées et comme rougissantes encore de ce qui venait de se passer. « Je pense, leur dis-je aussitôt, mes chères enfants, que c'est de la visite de ce monsieur, et non de ce qu'il n'a pas paru cont ni de me trouver ici, que vous êtes affligées et honteuses. En effet, un jeune homme plus délicat respectait votre isolement, et il saurait que la porte d'une épouse de lui ne s'ouvre qu'à son mari. » Alors elles pleurèrent, et comme je leur demandais de m'ouvrir leur cœur, elles m'apprirent qu'en effet ce jeune homme faisait leur tourment par ses assiduités auprès d'elles ; qu'après qu'elles s'étaient interdit jusqu'à la promenade pour n'avoir point à l'y rencontrer, elles avaient été en butte à ses visites, sans même oser tout à fait, dans la crainte d'attirer l'attention sur elles ou de paraître croire à des intentions malhonnêtes, lui fermer leur porte. « Eh bien ! leur dis-je, mes chères enfants, assurez-moi que vous la lui fermez désormais ; et pour ce qui est de la promenade, je me chargerai, en retour, de vous y conduire tous les jours. » Elles me le promirent, et nous convînâmes que, dès le lendemain, et jusqu'à l'arrivée prochaine de M. le comte, je serais leur cavalier pour la promenade, comme je venais bien être à leur demande leur conseiller et leur protecteur, en vertu sans doute de mon amitié personnelle, mais en vertu aussi de l'obligation qui m'est assignée comme ministre de Notre-Seigneur Jésus-Christ d'être en aide à mes semblables, et de ne refuser à aucun d'eux mon humble appui.

V.

Comme je venais de les quitter, j'aperçus qui se disposait à sortir de l'hôtel, le jeune monsieur de tout à l'heure, et, par une idée qui me vint, m'étant approché de lui, je lui dis un mot d'un moment d'entretien. « Eh bien ! voyons, parlez, que vous faut-il, bonhomme ? » me répondit-il. Mon désir aurait été qu'il me fût entré dans sa chambre, car j'avais à lui dire des choses privées, et le peron sur lequel nous nous trouvions était chaque instant traversé, soit par des étrangers, soit par les gens de l'hôtel ; mais ne jugeant pas à propos d'insister : « Je veux vous faire considérer, lui dis-je, que, quel que honnête que soit votre intention, vos assiduités auprès de ces dames ne peuvent que les compromettre ; puis, après que vous en serez tombé d'accord, je vous marquerai le désir que vous y mettiez un terme, comme aussi la reconnaissance que nous en aurons, moi et celles qui en sont l'objet. — Eh mais ! que vous importez ? répondit-il en me regardant d'un air courroucé, et qu'avez-vous à me me régarer dans ce qui me regarde ?... Plutôt, m'avez-vous de vos promesses et de cessez-vous-même de le fréquenter, si de protecteur officieux ! » Après qu'il me tourna le dos ; mais l'ayant doucement retenu par le bras : « Comme ministre de notre divin Sauveur, lui dis-je, vous m'exceusez d'être un peu tenace. Mais voici : ces dames sont les brebis, et vous, vous pourriez bien être le loup ravisseur dont parle l'Apôtre ; j'argue donc s'il est important que le chien fidèle fasse bonne garde autour d'elles... » Là-dessus, il se prit à rire : « Allons, venez fou, si vous êtes le chien fidèle, retournez-vous-en garder votre propre troupeau ! » Puis, m'ayant quitté brusquement, il s'éloigna.

Je m'applaudissais d'avoir fait cette démarche, parce qu'elle m'avait procuré l'occasion de reconnaître que ce jeune monsieur était bien un de ces enfants de l'opulence qui, de principes et de vœux à l'oisiveté, emplit leur plus belle âge en œuvres de perdilion, et se font une occupation d'amorcer et de séduire celles qu'exposent à tomber dans leurs pièges, tout autant leur candeur et leur bon sens d'amer, que leur relâchement on leur frivolité ; mais je n'en fus plus porté à concevoir des étannes pour la réputation de mes deux jeunes amies, et pour le dépôt de cette réputation dont je venais en quelque sorte de me charger, afin de pouvoir le rendre intact à M. le comte. Tout en chemin donc, je demandai à Dieu sa protection dans cette œuvre, d'ailleurs conforme à ses commandements, et considérant que ce jeune homme, en m'instant à aller garder mon propre troupeau, m'avait donné en cela un juste aversissement de ne pas le méchier pour d'autres, je résolus de redoubler temporairement d'activité et d'ardeur, afin que ces promesses auxquelles je venais de m'engager n'aflassent pas ôter à mes paroissiens un seul des soins que je leur devais. Quand j'eus pris cette ferme résolution, la force me vint avec le calme, et je m'occupai sur l'heure même d'avancer ma besogne quotidienne.

VI.

Dès le lendemain, j'allai prendre les deux jeunes amies, et nous commençâmes nos promenades. Tantôt je dirigeais la



marche, tantôt je me laissais moi-même guider du côté qui agréait à mes compagnons; mais lorsqu'ils eurent ainsi fait connaissance avec les environs de notre ville, ce fut insensiblement sur la promenade qu'on appella le *Tour des jardins* que se fixa presque toujours leur choix. Cette promenade pourtant est solitaire, mélancolique; et des roches monotones, au pied desquelles coulent pour se joindre bientôt au delà d'une grève déserte l'Arve et le Rhône, y bornent l'horizon à peu de distance. Mais l'on y est seul; le cours des flots atache, et des saules vermineux y abritent sous leur flexible branchage un sentier toujours frais. Moi-même, tant l'accoutumance a de pouvoir pour nous assoupir, j'avais fini par préférer cette promenade à toutes les autres, et il m'eût semblé éprouver quelque regret, le jour où il lui aurait été infidèle. Aujourd'hui, dix ans plus tard, au moins une fois la semaine, je la fais encore.

Durant ces promenades, j'appris des choses qui me réjouirent; j'en remarquai d'autres qui me donnèrent à songer. Le jeune monsieur paraissait avoir cessé ses assiduités; et plus rien, depuis que ces dames avaient eu l'occasion de lui fermer leur porte pour le voir plus souvent leur réputation. Sous ce rapport donc, il me applaudissais de voir l'occasion de lui fermer leur porte pour le voir plus souvent leur réputation. Sous ce rapport donc, il me applaudissais de voir l'occasion de lui fermer leur porte pour le voir plus souvent leur réputation. Sous ce rapport donc, il me applaudissais de voir l'occasion de lui fermer leur porte pour le voir plus souvent leur réputation.

Mais sous d'autres rapports, j'éprouvais quelque sollicitude. A la vérité, ces dames étaient remplies à mon égard d'une grande confiance, et elles s'entretenaient en ma présence avec le plus entier abandon, au point qu'il me semblait, à les entendre si souvent faire l'éloge des vertus et des qualités du comte, que je l'eusse moi-même connu autant qu'estimé; mais d'autre part, outre que je commençais à ne plus pouvoir m'expliquer, sans des pensées d'accident ou de catastrophe, ni les causes de son retard, ni surtout celles de son silence, j'avais remarqué que ces deux jeunes amies, si expansives d'ailleurs, ne parlaient devant moi de leurs familles que rarement et avec quelque réserve. Sur ce point donc j'étais moins satisfait, et il m'arrivait de concevoir à ce sujet telles défiances qui m'étaient pénibles. Car une des choses que m'a enseignées une longue pratique des hommes, c'est que, parmi toutes les garanties de conduite ou de caractère qu'on peut être à portée de désirer de leur part, il n'en est point qu'il faille mettre au-dessus des signes sincères d'une tendresse filiale franche et ouverte.

Au surplus, si mes deux compagnes étaient à mon gré réservées dans leurs témoignages à cet égard, elles répandaient d'ailleurs à mes questions compassantes, et sans artifice. J'appris ainsi qu'elles appartenaient à deux familles honorables de la ville de Brème; qu'elles s'étaient liées dès leur première enfance d'une vive et indissoluble amitié; que l'une avait facilité le mariage de l'autre en lui promettant de lui être bien à Delmonhorst; et que ce mariage lui-même avait été bien à Delmonhorst; et que un petit bourgeois tout voisin de Brème, le jour même où elles avaient quitté leur famille pour entreprendre le voyage qui les avait amenées à Genève. Quelques-unes de ces circonstances m'auraient, dans d'autres occurrences, paru plus romanesques qu'il ne convient et marquent une grande inexpérience de la vie, mais tel était le tour d'esprit à la fois ingénue et exalté de ces deux jeunes amies, qu'ici, au contraire, ces circonstances elles-mêmes confirmaient à mes yeux la fidélité de leur récit. Pour ce qui est de leur position de fortune, j'en jugeais moins par leurs discours que par leur mise; par l'hôtel qu'elles s'étaient choisies, et par les dehors d'opulence qu'on pouvait remarquer dans tout ce qui touchait à leurs personnes, en telle sorte que j'entrevois au moins par ce côté-là un motif de sécurité pour le présent, et une ressource bien tranquillissante pour l'avenir, s'il arrivait qu'un long et coûteux voyage dût à la fin devenir leur seul moyen de rejoindre le comte ou d'être rendues à leurs familles.

## VII.

Aussi éprouvai-je une bien grande surprise lorsqu'on samedi soir, au moment où je venais de reconduire chez elles mes deux compagnes, et comme je sortais de leur chambre, je vis devant moi l'hôte qui m'avait attendu tout justement pour me faire savoir que n'ayant reçu aucun à-compte encore sur la dépense assez considérable que faisaient ces dames, il commençait à concevoir quelques inquiétudes à ce sujet, et pour me prier, en tant que j'étais la seule personne à qui il pût s'adresser dans cette occurrence, de vouloir bien leur faire comprendre la convenance d'acquitter tout ou partie de cette dépense sans trop de délai. Je lui répondis qu'il s'alarmait sans fondement, que la situation, tant de ces dames que de leurs familles, devait lui inspirer toute confiance, et qu'au surplus, je me faisais garant que tous ses frais lui seraient intégralement remboursés. Ces paroles me parurent l'avoir rassuré pleinement, car aussitôt il m'exprima le regret d'avoir fait cette démarche, et le désir très-vif que je voulusse bien y donner aucune suite auprès de ces dames. Pendant que l'hôte me parlait, j'avais remarqué que le jeune monsieur de l'autre fois, sans paraître d'ailleurs prêter attention à notre entretien, se trouvait à portée néanmoins d'en entendre quelque chose.

Comme je regardais mon logis en cheminant le long de la rue basse, un joyailler, avec qui j'avais eu anciennement des relations de paroisse, accourut sur son sentier dès qu'il m'eut aperçu, et m'ayant prié d'entrer dans sa boutique, il me mit sous les yeux deux belles aigres d'or que j'avais effleureusement vu figurer plusieurs fois dans l'ajustement des deux jeunes amies. « Je les ai achetées au poids, me dit-il, mais vous connaissez ces dames, puisque l'on vous voit chaque jour les conduire à la promenade, ainsi vous pourriez me dire si j'ai agi inconsidérément en faisant ce marché, que je suis d'ailleurs tout prêt à résilier. » Je lui marquai à la fois et ma surprise et mon chagrin d'apprendre que ces dames en fussent réduites

à se défaire ainsi de leurs bijoux; et tout en le priant d'ailleurs de vouloir bien garder les aigres quelques jours encore, tout au moins jusqu'à l'arrivée du comte, dont le retard était sans doute la seule cause de cette gêne momentanée, je l'exhortai à n'échapper point une circonstance qui se pouvait qu'attirer sur deux jeunes personnes, d'ailleurs aussi dignes d'intérêt que d'estime, des préventions offensantes ou déplorables. Il me le promit, mais sans me clarifier que, pour sa part, il ne croyait pas beaucoup à la vertu de ces jeunes personnes, et encore moins à la réalité de ce comte si longtemps attendu et toujours invisible. Ce propos me fit une pénible impression, non point que je contasse de la réalité de M. le comte, mais parce que n'étant point en demeure d'en fournir la preuve irrémissible, je voyais une jeune femme et son amie livrées ainsi à toutes les dangers des faiblesses auxquelles donne lieu une position incertaine et une situation touchée.

Quand je fus rentré au logis, j'y trouvai une lettre qu'un homme venait d'apporter. Cette lettre que j'ouvris aussitôt, n'était pas signée, mais d'ailleurs celui qui l'avait écrite s'y laissait intentionnellement deviner. La voici :

« Monsieur le ministre,

« Vous devez comprendre maintenant ce que sont vos protégés, et ce qu'il y avait de sage dans mes paroles lors, l'autre jour, en vous invitant à vous occuper de votre propre troupeau; je voulais indirectement vous sauver de la honte d'avoir été dupé par deux créatures que j'ai cessé de voir moi-même après que j'ai pu connaître de quelle sorte elles sont, et ce que signifient leurs d'hors d'opulence. Cessez donc de prostituer vos cheveux blancs, et ayez l'humilité de croire qu'en ces choses un jeune étourdi habitué au monde y voit plus clair encore qu'un ministre qui ne connaît que sa paroisse.

« Agréés mes salutations pressées. »

Cette lettre, tout en me causant autant d'indignation que de défiance à l'égard du jeune homme qui l'avait écrite, ne laissa pas que de me jeter dans une vive angoisse, et, je le confesse aussi, dans des doutes auxquels les propos de l'hôte, ceux de l'orfèvre, et ces aigres qu'il m'avait montrées, offraient certainement quelque prise. Et comme j'étais trop troublé pour prendre ni parti sur l'heure, j'allai préalablement dans ma chambre, où, après une courte invocation, j'ouvris l'Évangile et je m'appliquai à en lire quelques pages avec un vil sentiment de ma faiblesse, et un sentiment non moins vil du secours qu'on rencontre toujours lorsqu'on s'élève au-dessus des motifs et des préoccupations terrestres pour aller puiser à cette source de toute grâce excellente et de tout don parlant. Après cette lecture, je n'eus plus honte en effet d'avoir pu, si tel était le cas, proscrire mes cheveux blancs au service d'une intention honnête et d'une erreur désintéressée; je me trouvai fortifié dans cette pensée, d'ailleurs charitable, qu'au milieu d'une si grande incertitude je devais attacher plus de foi encore aux marques d'honnêteté qui m'avaient inspiré de l'estime pour deux personnes d'âge encore si tendre, qu'aux propos toujours enclins à la malice et souvent criminellement intéressés du monde; qu'enfin, à supposer encore que ces deux jeunes filles fussent en effet des créatures, comme ministre d'un Seigneur qui vivait avec les publicains, qui tendait la main aux gens de mauvaise vie et qui relevait la femme adultère, je leur devais moi aide tout autant que si elles n'étaient que deux filles honnêtes et seulement imprudentes ou temporairement dans la gêne. Je résolus donc de redoubler de prudence, sans diminuer de charité, et après avoir, le soir même, mis mon fils en part dans toutes mes anxiétés et dans toutes mes résolutions, soit afin d'avoir son avis, soit afin de le mettre en garde contre ce qu'il pourrait entendre dire, et aussi de le former insensiblement à démêler sa voie parmi les sentiers entrecroisés de cette terre, je gagnai mon lit, où je dormis d'un paisible sommeil.

R. TOPFFER.

(La suite à un prochain numéro.)

## TUNIS.

(Suite. Voir page 327.)

PROJET D'INVASION DE LA PORTE CONTRE LA RÉGENCE DE TUNIS. — SÉJOUR DU DUC DE MONTENSIER A TUNIS. — AHMED-PACHA. — CONFLITS SUR LA FRONTIÈRE DE L'ALGÉRIE. — CARTE DE LA RÉGENCE DE TUNIS DRESSÉE AU DÉPÔT GÉNÉRAL DE LA GUERRE. — DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGUES. — COMMERCE AVEC L'INTÉRIEUR DE L'AFRIQUE.

L'Angleterre, jalouse de voir grandir notre influence à Tunis, pousse évidemment la Turquie contre le bey, et elle se chargerait sans doute, si nous la laissions faire, de l'exécuter quelque jour, comme elle a exécuté notre allié, le vice-roi d'Égypte, en 1840. Cédant à ces excitations, la Porte poursuit avec persévérance le projet d'abaisser la régence de Tunis au niveau de celle de Tripoli, laquelle n'est plus depuis longtemps qu'un pachalik ordinaire de la Turquie. Comme la sécurité de nos possessions algériennes est intimement liée à la sécurité du territoire tunisien, les événements qui menacent de troubler l'une troubleraient également l'autre, et voilà pourquoi ils excitent un intérêt tout naturel en France.

La Porte songerait, cette année, à diriger, non plus par moi comme précédemment, mais bien par terre, une attaque contre la régence de Tunis.

Les informations les plus récentes nous ont appris que ce qui donne aujourd'hui créance à ces projets d'invasion par terre, c'est qu'il existe en ce moment sur la frontière de Tunis et sur celle de Tripoli une guerre entre deux tribus qui se disputent la possession d'une portion de territoire. La Porte semblerait avoir voulu saisir ce prétexte de faire acte d'intervention et en même temps une sorte de prise de pos-

session sur le territoire de l'île aurait, dans ce but, en voyé des renforts à Tripoli, et depuis plusieurs semaines des troupes turques seraient débarquées à Tripoli par détachements de 200, de 400 et même de 800 hommes.

En supposant que la Porte voulait réellement faire une démonstration sérieuse, l'invasion de la régence de Tunis ne serait pas chose facile. Une armée turque, à moins qu'elle ne fût beaucoup plus considérable que ne le comportent les ressources actuelles de l'empire ottoman, traverserait difficilement les quatre-vingts lieues qui séparent Tripoli de Tunis. Si elle venait de Tripoli, elle aurait affaire d'abord à toutes les tribus tripolitaines qui jusqu'à la frontière ne reconnaissent pas l'autorité du bey de Tripoli, ensuite aux tribus tunisiennes du Djebel-Douiret, du Djebel Matmata, des Beni-Zid et des Haména. Si, au contraire, elle commençait par s'emparer, ce qui est possible, de l'île de Gerbi, pour débarquer sur la côte la plus voisine, elle serait obligée de se diriger sur Gabès, et de Gabès par le littoral sur Sfax; mais dans sa route elle rencontrerait encore, outre un pays de sable presque impraticable entre Gabès et Sfax, les mêmes montagnes du Djebel-Douiret et de Matmata, race guerrière et qui regardent Gabès comme leur capitale, puis toujours les Beni-Zid et, en avançant, les Haména.

Malgré les difficultés qu'une semblable agression rencontrerait infailliblement, le bey de Tunis, Ahmed-Pacha, certain des dispositions hostiles de la Porte, a donné les ordres nécessaires pour que des fortifications fussent promptement élevées vers le Behen, lieu qui sert de limite au territoire des deux régences. Il a réclamé en même temps le secours de notre marine, dans la prévision d'une diversion par mer. Deux vaisseaux de guerre ont été envoyés à Sfax, le brick le *Messenger* et le bateau à vapeur le *Coccyz*. Le reste de notre escadre d'évolution, dans la Méditerranée, sous les ordres de l'amiral Farsowal-Deschênes, attend au golfe Juan l'ordre de se porter à Tunis. Grâce à ces préparatifs de défense, la régence de Tunis sera probablement, cette année, encore préservée de toute agression.

Le souvenir des services que la France n'a cessé de lui rendre depuis son avènement au pouvoir n'a pas peu contribué sans doute à l'accueil cordial qu'Ahmed-Pacha a fait à M. le duc de Montpensier. Le voyage du jeune prince en Orient, d'ailleurs, n'avait aucun caractère politique; c'est un simple voyage d'instruction, complément de ses études, et loin d'être une course stérile, il peut devenir une source inépuisable de comparaisons précieuses, d'observations utiles, d'idées nouvelles en toutes matières. Ce qui, dans un simple particulier, ne tourne le plus souvent qu'au profit de l'individu, est en quelque sorte lié, lorsqu'il s'agit d'un prince, aux destinées de la patrie. A ce point de vue, il nous a semblé que ce voyage offrirait à nos lecteurs un intérêt élevé, et nous croyons leur faire plaisir en leur communiquant quelques-unes de nos impressions sur les principaux épisodes. Les courtes explications que nous y joignons nous sont envoyées d'Orient avec les dessins mêmes, et celui qui raconte, comme celui qui a tenu le crayon, ont vu, l'un et l'autre, ce qu'ils traitent.

*L'Illustration*, dans son numéro du 19 juillet (t. V, p. 327), a déjà publié quelques curieux détails sur le séjour de M. le duc de Montpensier à Tunis; ce que nous ajoutons ici sont également dignes d'attention.

L'habitation du prince à Tunis était un charmant palais moresque, appelé *Dar-el-Bey*, où il trouva dans toute sa splendeur, avec le confort d'un riche ameublement à l'europeenne, une table servie avec luxe, des serviteurs nombreux, une garde d'honneur, une excellente musique arabe, celle même du bey, des voitures toujours attelées, des chevaux toujours sels, et tout lui faire honneur de toutes ces minutieuses, les premiers officiers du soubhan, le colonel Solin, et un aide de camp du bey, Salah Choukri. L'élegance du palais, la fraîcheur des appartements, la beauté des marbres, la richesse des incrustations, l'extrême délicatesse des sculptures, les murs couverts de gravures représentant les grandes batailles de l'empire, enbu le portrait de Louis-Philippe qui y sert partout de pendant à celui de Napoléon, attestent que l'Orient est encore la patrie des merveilles fantastiques et que tout n'est pas conte dans les *Mille et une Nuits*.

M. le duc de Montpensier avait été reçu à son débarquement à la Goulette par deux envoyés du bey, Sidî-Moustapha-Sahab-el-Taba, garde des sceaux, et Sidî-Mahmoud-Kiaïa-Halik-el-Oual, ministre de la marine et gouverneur de la Goulette, celui qui fut envoyé à Paris pour le sacre de Charles X. Sidî-Moustapha-Sahab-el-Taba est un homme d'une cinquantaine d'années, d'une belle figure et d'une heureuse physiognomie. On le fit très-ami dans le pays, et plus occupé de ses jardins, où il se plaît à cultiver lui-même les fleurs les plus rares, qu'il se plaît à affaires publiques dont le bey, leurs les plus rares, que des affaires personnelles. Sous le régime d'Ahmed-Pacha, le ministère est devenu une simple charge de cour. Tantefois le garde des sceaux est avec le ministre des finances, beau-frère du bey, Sidî-Moustapha-Khaznadar (quaison du trésor), celui dont le bey y recherche le plus volontiers les conseils. Un autre beau-frère du bey, Sidî-Moustapha-Azha, est ministre de la guerre.

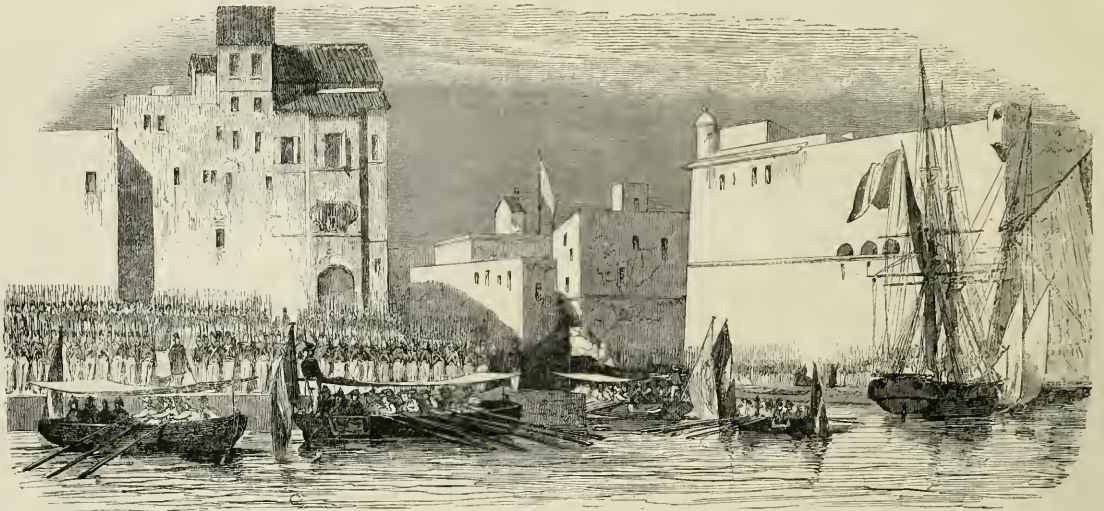
L'héritier présomptif du bey porte le titre de bey du Camp. On sait que dans cette régence le pouvoir suprême ne se transmet pas de père en fils, mais au plus âgé de la famille royale. Ahmed-Pacha a succédé à son oncle, et son successeur préssumé n'est que son cousin, Sidî-Mohammed-Bey. Le bey du Camp part chaque année à la tête d'une petite armée pour lever l'impôt, et cette tournée financière lui fournit une occasion toute naturelle d'apprendre à connaître les peuples sur lesquels il est appelé à régner un jour.

Ahmed-Pacha, qui porte aussi le titre de moukhir (conseiller de l'empire), est un homme d'environ quarante ans sa figure est belle et intelligente, ses yeux très-vifs, ses gestes rapides. Il porte, comme tous les officiers de son armée et de sa cour, le costume officiel de Constantinople, la tuni-

que de drap bleu, brodée en or, et pour coiffure le chachia rouge : il ne se distingue des dignitaires de sa maison que par la plus grande richesse de son *nichan al-iftikhar* (ordre

de l'honneur). Le bey a accordé cette décoration à M. le colonel Thiéry, aide de camp du duc de Montpensier ; à M. le capitaine Fiéreck, son officier d'ordonnance ; à M. de Latour,

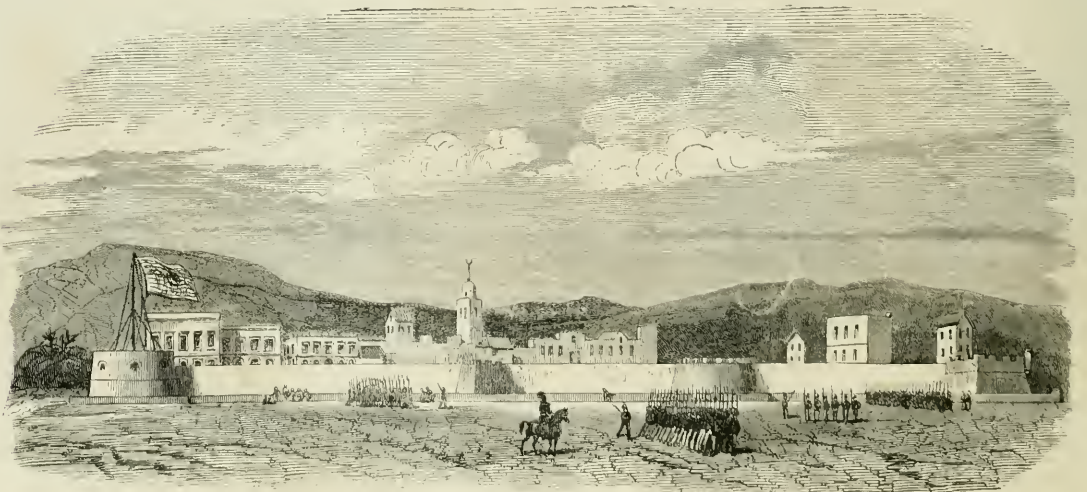
secrétaire de ses commandements ; à M. Abdéjal, lieutenant de spahis, détaché près de S. A. R. ; à M. Delassaux, commandant des bateaux à vapeur de la Méditerranée, et enfin



(Tunis. — Débarquement du duc de Montpensier à la Goulette, le 20 juin.)



(Tunis. — Entrée du duc de Montpensier à Tunis.)



(Tunis. — Le Bardo, palais du bey de Tunis.)

à M. Jourdain, l'architecte qui a érigé la chapelle de Saint-Louis. Que de réflexions éveille ce dernier clois, témoin

guge d'une remarquable tolérance et d'une rare fermeté d'esprit dans un souverain musulman !

Depuis bientôt huit années qu'il gouverne, Ahmed-Pacha do me le meilleur de son temps au soin de la régence, ren-

dant lui-même, et chaque jour, la justice ; faisant construire des navires (il a deux corvettes en mission) ; se créant des troupes régulières (il a déjà près de vingt mille hommes) ; s'acquérant du progrès des arts en Europe, surtout en France, et impatient de voir se reproduire sous ses yeux, par les mains de ses sujets, et sur des plans dont il aime à se rendre compte, les merveilles qu'on lui en rapporte.

Au moment où M. le duc de Montpensier entrait sous les portes voûtées du Bardo, il a été salué par toute l'artillerie de la place, honneur insigne qui ne se rend que dans les occasions très-rares ; et, honneur plus grand encore, le bey a fait arborer l'étendard de Mahomet portant l'épée à double lame, et dont l'exhibition est réservée uniquement à certains jours consacrés par la religion du prophète.

Lors de la visite du prince à la Mohammedie, le lundi 25 juin, l'étendard de Mahomet flottait également sur le palais. Le bey a fait servir au prince et à sa suite un repas vraiment royal ; il s'est mis lui-même à table avec des chrétiens, et, au dessert, il a porté un toast à son hôte !

Le dimanche soir, il y avait eu réception au Consulat de France. L'allée et le retour du prince par les rues de Tunis offrirent un singulier spectacle. Le cheikh Mahli-el-din, vieillard de haute taille et à barbe blanche, chargé de veiller la nuit à la sûreté publique, marchait en avant ; des deux côtés suivaient des nègres ou des Arabes portant de grandes lanternes dont le reflet faisait ressortir leurs costumes pittoresques. Le prince était au milieu avec son cortège chrétien et musulman. Les habitants se tenaient silencieux le long de leurs maisons, les uns debout, les autres accroupis, d'autres couchés sur le seuil et quelques-uns mêmes déjà endormis.

Le peuple de Tunis a une physionomie décidément orientale ; on sent qu'il n'a point été conquis. L'accueil qu'à l'exemple du maître il a fait à un prince chrétien, au fils du roi dont le drapeau flotte à Alger, n'en est que plus remarquable.

Il faut bien le dire, à Tunis, comme ailleurs, le temps a marché. En veut-on une meilleure preuve que ces troupes ar-

nant colonel d'artillerie, Gillard, chef de bataillon, Greff, ancien élève de l'école de Saumur.

En toute occasion, Ahmed-Pacha témoigne pour la France une vive sympathie. Alarmé d'abord de nous savoir si près de lui, il a fini par comprendre que la France est une nation magnanime, et qu'il n'y a d'autre contagion à redouter de son voisinage que celle de sa généreuse civilisation. Les conflits qui s'élevaient parfois sur notre frontière de l'Algérie, dans le voisinage de la Calle, tiennent presque uniquement à la débilité de ses agents et au caractère inquiet et turbulent des tribus riveraines ; ils doivent surtout en grande partie leur origine à la mauvaise volonté et à la fâcheuse influence du khaïa du Kef, Salah-Ben-Mohammed. Ce personnage, le plus important du pays, est surnommé Cheïtan-el-Gaïla (le diable de midi — Gaïla, la plus forte chahou du milieu du jour) ; commandant à tout le nord et à tout l'ouest de la Régence, il a sous ses ordres des montagnards très-belligères et des populations qui reconnaissent à peine l'autorité du bey. Les principaux chefs militaires, après lui, sont le khaïa de Kairouan, le khaïa de Bizerte, et, dans un ordre inférieur, les khaïas et les cheïkhs des grandes tribus.

Nous avons donné précédemment (T. 1<sup>er</sup>, p. 569) des détails historiques sur le bey actuel, sur son administration et l'organisation de son armée, ainsi que sur les événements accomplis pendant ces dernières années et sur les habitants de la Régence.

Les grandes tribus, voisines des frontières, sont : de l'est à l'ouest, les Mogodi, les Mekna, les Kloum ; du nord au sud, les Andoun, les Ouled-Elbia, les Zegrina, les Frachich, les Hâmema ; de l'ouest à l'est, les Beni-Zid, jusqu'à Gaïza ; dans l'intérieur, remontant au nord, les Metehi, jusqu'à Kairouan, les Mjeher et les tribus du Fals et du Sahel.

En 1842, une carte de la Régence de Tunis, au quart cent millièmes, a été dressée au Dépôt général de la guerre, sous la direction de M. le lieutenant général Pelet, d'après



(Tunis. — Rue Pasumkia.)



(Tunis. — Almées.)



(Tunis. — Famille juive.)



(Tunis. — Nègresse et bobémienne.)

les observations et les reconnaissances de M. Falbe, capitaine de vaisseau danois, ancien consul général de Danemark à Tunis, et de M. Pricot-Sainte-Marie, capitaine au corps royal d'état-major. Le premier travail fait en 1857 par M. Pricot-Sainte-Marie, chargé du levé topographique de la Régence de Tunis, embrassait le territoire compris entre

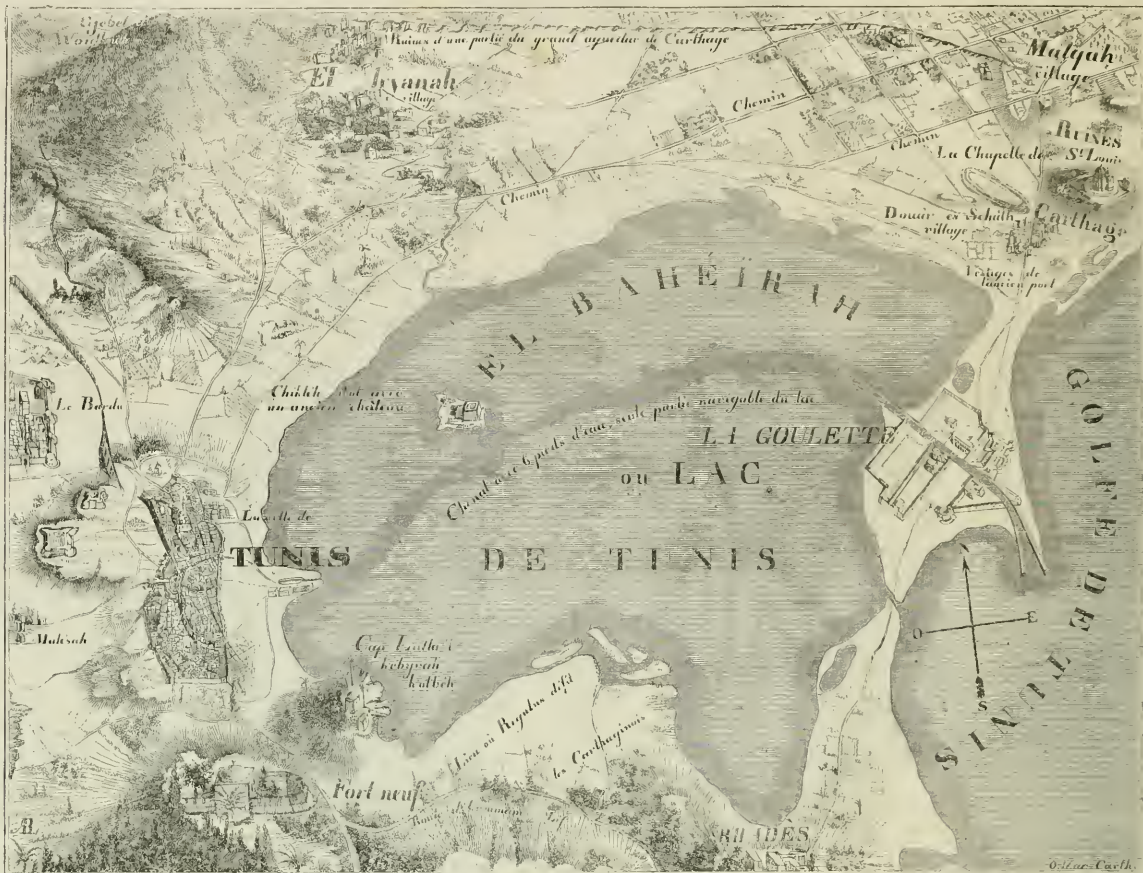
Kef, Kairouan, et descendait jusqu'à Sfaks. Les nouveaux travaux qu'avec l'assistance éclairée d'Ahmed-Pacha, M. Pricot-Sainte-Marie a régulièrement exécutés, en 1844 et 1845, et qu'il vient de remettre au Dépôt général de la guerre, recourent les parties précédemment publiées, et comprennent en outre : 1<sup>o</sup> toute la partie nord entre Bizerte, Tabarque, Bedja

et Kef ; 2<sup>o</sup> la reconnaissance des frontières de l'Algérie, depuis Tabarque jusqu'à Nefta, point extrême du Belad-el-Djerid tunisien à l'ouest ; 3<sup>o</sup> le territoire de Nefta à Gâbès, par conséquent, tout le Belad-el-Djerid au nord du Grand-Lac (Sekkha-Pharaou, ainsi nommé sans doute parce que le lac est traversé par des sentiers qu'il faut suivre exactement

sous peine d'être noyé), M. Pricot-Sainte-Marie a levé en outre par renseignements, le pays de NeZaama, le djebel Douiret, le djebel Matmata, bordant le Grand-Lac au sud, le pays de l'Onad-Souf, et les routes qui, de Gabès, Nefla et Souf, aboutissent à R' d'Ames. Les travaux qui restent à exé-

cuter sur le terrain par cet habile officier, ce qu'il se propose de faire à la fin de 1845 et en 1846, sont ceux qui concernent NeZaama, le djebel Douiret, le djebel Matmata, le littoral entre Sfaks et Gabès, et les communications de Gafsa avec les divers points de la côte au nord de Gabès.

L'archéologie ne sera pas moins redevable que la géographie aux savantes non moins que périlleuses investigations de M. Pricot-Sainte-Marie. Cet officier a découvert beaucoup de ruines et d'inscriptions tout à fait inconnues, et retrouvé plusieurs stations romaines, dont les instructions du Direc-



teur général du Dépôt de la guerre lui avaient recommandé la recherche, entre autres celle de *Bulla regia*.

Un autre de nos compatriotes, ancien chef d'escadron de spahis, M. E. Pellissier, auteur des *Annales algériennes*, membre de la Commission scientifique d'Algérie et consul de France à Sousa (régence de Tunis), s'occupe avec une égale activité et un égal succès d'explorations archéologiques. Il a découvert de belles mosaïques, notamment à Sactea. Le septième volume du grand ouvrage de la commission scientifique d'Algérie renferme une *Histoire de l'Afrique* ou plutôt du *Royaume de Tunis*, de Mohammed ben Abi-el-Raini-el-Kairouani, traduite par le même M. E. Pellissier et M. Régnat, histoire dont le livre premier est consacré à la description de la ville de Tunis, telle qu'elle existait à l'époque de la publication de l'ouvrage en 1681 (1092 de l'hégire).

La population de la régence de Tunis, que l'on assure avoir dépassé autrefois vingt millions d'habitants, n'est plus évaluée aujourd'hui qu'à trois millions, dont 6,000 chrétiens, 60,000 juifs, 250,000 Turcs d'origine et environ 2,700,000 Maures et Arabes ayant une résidence fixe ou vivants à l'état nomade. Le climat y est en général fort sain. Le sol, qui exige peu d'engrais, en raison de son étonnante fertilité, entretime par ses riches cultures, telles que les céréales de toute espèce, l'olivier, le coton, l'indigo, le riz, la canne à sucre et aussi la cochenille, dont les essais ont parfaitement réussi.

Le pêche du corail, qui est un des importants revenus de l'Algérie, n'existe pas seulement pour la France dans les eaux de l'ex-régence; elle existe encore pour elle dans les eaux de la régence de Tunis. Par l'article 3 d'une convention du 8 août 1850, le bey de Tunis a restitué à la France le droit de pêcher exclusivement le corail, depuis la limite des possessions françaises jusqu'au cap Nègre, ainsi qu'elle l'avait possédé avant la guerre de 1799. Une seconde convention du 24 octobre 1852 porte que les Français pêcheront le corail dans toutes les eaux du littoral du royaume de Tunis; qu'ils paieront pour la ferme du corail 15,500 piastres de Tunis, sans être soumis à aucuns droits et impositions quelconques, et que l'endroit qui sert habituellement de logement à l'agent français, à Tabat, que, lui sera donné par le bey, pour qu'il habite selon l'usage. Ce traité est encore aujourd'hui en vigueur.

Indépendamment d'un agent à Tabarqa, la France en a plusieurs dans la régence de Tunis, un à Sfaks, un à Bizerte (M. Bottari), un à la Goulette (M. Gaspari); un consul à Sousa

(M. E. Pellissier) et un consul général à Tunis (M. de Lagau).

La régence de Tunis fait, avec l'intérieur de l'Afrique, un commerce considérable, sur la nature et l'importance duquel nous trouvons des détails fort intéressants dans l'un des volumes publiés par un autre des membres les plus distingués de la commission scientifique d'Algérie, M. le capitaine du génie E. Carette, sous le titre de *Recherches sur la géographie et le commerce de l'Algérie méridionale*.

Entre les oasis du Sahara algérien et l'oasis tunisienne du Belad-el-Djerid, dit M. Carette, les communications sont assurées par un service presque journalier de caravanes. Cette route, la plus éloignée du littoral, puisqu'elle forme en quelque sorte le chemin de ronde de l'Algérie, est, sans contredit, des diverses routes royales qui la traversent, la plus sûre, la plus facile, et la plus fréquentée; elle embrasse un développement d'environ mille kilomètres, depuis Metlili, dans l'Onad-Mzab, jusqu'à Tunis, bordant la régence d'Alger de l'est à l'est, et traversant la régence de Tunis du sud au nord. C'est principalement par cette route que s'opère aujourd'hui l'échange entre les deux pays. Les principaux articles sont, pour l'exportation de Tunis dans l'intérieur de l'Afrique, les oléats de mercerie et de parfumerie, les étoffes de soie (faulards de Tunis, c-mitures, etc.), les colonnades d'Europe, les haïks-llins, les armes et le soufre; pour l'importation à Tunis, les étoffes de laine de qualité ordinaire, les dattes de première qualité, dites *hagret en noir*, provenant de l'Onad-Souf, les chapeaux à larges bords en feuilles de palmier, fabriqués dans l'Onad-Souf, et la garance récoltée à Tougourt.

En 1845, le commerce maritime de la régence de Tunis s'est élevé à près de vingt-deux millions et demi, et a présenté, sur 1842, un accroissement de 7 millions 700,000 francs.

**Bulletin bibliographique.**

*Des Chemins de fer au point de vue de la défense du pays, et particulièrement de la zone de l'ouest, ayant pour limites la Manche, la Loire, la Seine et le méridien de Paris; par M. V. RÉMOND. — Paris 1845. J. Dumaine. 1 vol. m-8.*

Dans ce travail intéressant, qui a su rendre intelligible pour tous, l'auteur, pensant avec raison que la défense du pays est une des plus importantes données dans les problèmes qui sont à résoudre à l'occasion des tracés de chemins de fer, et craignant que l'intérêt des localités et celui des compagnies soumission-

naires ne fassent trop souvent taire les lois et les exigences de la stratégie, a cru utile et opportun de les rappeler. Son principal but est d'établir comment le réseau de nos rails-ways doit être développé et complet pour répondre aux besoins de la défense nationale. Aux chemins exécutés ou en cours d'exécution, aux chemins votés, aux chemins présents, aux chemins classés, il ajoute un embranchement de Tours au golfe de la Seine, un autre de Bourges à Roanne, et enfin le prolongement de la ligne de ceinture entre Lille et Metz. M. le général Rémond regarde comme d'une importance immense pour les opérations militaires la direction de la voie de fer radiaire de Brest à Chartres par le voisinage de Mortagne et de Soez, parce qu'ainsi la bifurcation avec l'embranchement de Tours aurait lieu sur un massif, des flancs duquel sortent la Sarthe, l'Orne, l'Eure, l'Elbe, l'Yonne, la Risle, la Touque et la Mayenne, et qui se trouve placé là comme une borne à laquelle s'attachent des chaînes de défense propres à arrêter l'armée envahissante. « Ce sont là, dit l'auteur, des avantages naturels qu'il y aurait impudenc à sacrifier à l'intérêt exclusif d'un arrondissement, qu'il n'est représenté par un ministre très-influent à la chambre elective. »

*Motifs déterminants d'embrasser la foi catholique, par M. D'AGAR DE BUS. 2 vol. in-18. — Paris, Bourg, quai de la Méjasserie, 28 fr. et 8 fr. 50 par la poste.*

L'auteur de ce livre est un homme du monde, cultivant négrière les sciences et la philosophie, et qui, à la suite d'un travail entrepris dans un esprit de dénigrement absolu de toute religion réelle, a été conduit à un résultat bien opposé, c'est-à-dire à la foi catholique. C'est dans l'étude qu'il lui a fallu faire des livres saints, des controverses philosophiques et religieuses auxquelles ont donné lieu, des sciences physiques, naturelles et spéculatives, et des découvertes récentes qui s'y rapportent, qu'il a pu sentir ses convictions nouvelles; réalisant ainsi ce fameux axiome de l'illustre Bacon : « Un peu de science éloigne de la religion, mais beaucoup de savoir y ramène. »

C'est cette étude tonie faite du catholicisme et l'exposé du bien-être indéniable qu'elle a introduit dans son âme, sans le priver toutefois de son goût favori pour les sciences utiles, qu'il offre à ses lecteurs, dans la noble intention de leur faire partager le bénéfice de son intéressante découverte : en leur indiquant par quelle gradation de raisonnement, fonde sur des faits et des appercus morales, il est arrivé à un aussi heureux résultat. La conclusion de ce travail est que la religion catholique, par ses dogmes et la fixité de sa doctrine, par la forme de son culte qui, en matérialisant pour ainsi dire le spiritualisme chrétien, le fait plus facilement pénétrer dans les âmes à l'aide des sens, est la mieux appropriée aux besoins matériels et spirituels des individus et la plus efficacement conservatrice de l'ordre social.

Les Annonces de L'ILLUSTRATION coûtent 90 centimes la ligne. — Elles ne peuvent être imprimées que suivant le mode et avec les caractères adoptés par le Journal.

LIBRAIRIE PAULIN, RUE RICHELIEU, 60.

HISTOIRE DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE, par M. A. THIERS. Faisait suite à l'histoire de la Révolution française, du même auteur. 10 volumes in-8. Prix du volume, 5 fr. Le tome IV est en vente.

COLLECTION DE VIGNETTES ET PORTRAITS TRAITÉS pour l'histoire du Consulat et de l'Empire, de M. THIERS, 50 planches sur acier, dessinées par MM. Eugène Charpentier, Karl Girardet, Morel-Fatio, Mossard, etc., gravées par MM. Geoffroy, Gauthier, Hopwood, Outhwaite, Revel, Vallot, etc. Cette collection de vignettes et de portraits, exécutée spécialement pour l'histoire du Consulat et de l'Empire, par M. THIERS, ne peut se joindre qu'à celle-ci, et n'est pas faite comme d'autres qui ont été exécutées d'avance et sans avoir égard au récit de M. THIERS, pour tous les livres écrits sur cette époque.

La collection sera publiée en 10 livraisons. Le prix de la livraison, renfermant cinq gravures, sera de 5 fr. La première livraison paraîtra le 1<sup>er</sup> octobre 1815.

ATLAS DE L'HISTOIRE DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE, dressé sous la direction de M. A. THIERS, dessiné par M. Dufour, et gravé par M. Dyonnet. 50 cartes, sur papier fort. Cet Atlas paraît par livraisons, en même temps que l'histoire du Consulat et de l'Empire. Prix, 50 fr.

LE JUIF ERRANT, par M. Eugène Sue. Édition illustrée de 200 gravures dans le texte et 80 beaux types fins à part, d'après les dessins de Gavarni; de douze grandes compositions de Karl Girardet, et de quatre grandes scènes dessinées par l'auteur. 4 beaux volumes in-8, publiés en 50 livraisons à 50 centimes. Prix de chaque volume, 40 fr. Les tomes I et II sont en vente; le tome III en cours de publication. L'ouvrage sera complet à la fin de novembre prochain.

AUTRE ÉDITION en 10 vol. in-8. Prix du volume, 7 fr. 50

BIBLIOTHÈQUE DE POCHÉ. Variétés curieuses des Sciences, des Lettres et des Arts. 40 vol. in-18. Prix du volume, 5 fr. 1. Curiosités littéraires. — 2. Curiosités bibliographiques. — 3. Curiosités historiques. — 4. Curiosités des origines et inventions. — 5. Curiosités des Beaux-Arts et de l'Archéologie. — 6. Curiosités militaires. — 7. Curiosités philologiques. — 8. Curiosités des traditions, mœurs, usages, etc. — 9. Curiosités anecdotiques.

EN VENTE: Tome I. CURIOSITÉS LITTÉRAIRES. Tome II. CURIOSITÉS BIBLIOGRAPHIQUES. SOUS PRESSE: Tome III. CURIOSITÉS BIOGRAPHIQUES. Les volumes suivants se succéderont de deux mois en deux mois.

CARTE DES EXPÉDITIONS MILITAIRES ET DES MARCHES HISTORIQUES DE L'EMPEREUR NAPOLEON, comprenant les limites de l'Empire français et de la domination impériale en 1812, avec une Légende historique et chronologique sur la vie de l'Empereur, ses campagnes, son gouvernement, sa famille et les souverains ses contemporains. Texte et dessin de M. Louis Geoffroy, gravure par M. Dyonnet. Une feuille grand raisin. Prix, 2 fr.

COURS SPÉCIAL DE DESSIN, à l'usage des aspirants aux écoles royales Polytechnique, de Saint-Cyr et de la Marine, par M. ALPHONSE DELONG, professeur et maître aux écoles royales des Ponts et Chaussées et Polytechnique. 19 planches in-folio avec une instruction. Prix, 12 fr.

DE L'INSTINCT ET DE L'INTELLIGENCE DES ANIMAUX, résumé des observations de FRED. CRUIK, sur ce sujet, par M. P. FLORENS, membre de l'Académie française, etc., professeur de physiologie comparée au Muséum d'histoire naturelle de Paris. Seconde édition, revue et corrigée. 1 vol. in-18. Prix, 5 fr. 50

CUVER, Histoire de ses travaux; par M. P. FLORENS. Seconde édition, revue et augmentée. 1 vol. in-18. Prix, 5 fr. 50

BUFFON, Histoire de ses travaux et de ses idées, par M. P. FLORENS. 1 vol. in-18. Prix, 5 fr. 50

EXAMEN DE LA PHRÉNOLOGIE, par M. P. FLORENS. Deuxième édition, augmentée. 1 vol. in-18. Prix, 5 fr.

COURS COMPLET DE MÉTÉOROLOGIE de L.-F. KÄMPTZ, professeur de physique à l'Université de Halle, traduit et annoté par M. CH. MARTIN, docteur en sciences et professeur agrégé d'histoire naturelle à la Faculté de médecine de Paris; ouvrage complet de tous les travaux des météorologistes français. 4 vol. in-12, format du *Millon de Faits*, avec des gravures et des tableaux. Prix, 8 fr.

MANUEL DE L'HISTOIRE GÉNÉRALE DE L'ARCHITECTURE CHEZ TOUS LES PEUPLES, et particulièrement de l'architecture en France au moyen âge, par M. DANIEL RAMER. 2 vol. ornés de 200 gravures dans le texte. Prix, 10 fr. 50. Un troisième volume de cet ouvrage est sous presse.

ITINÉRAIRE DESCRIPTIF ET HISTORIQUE de la Suisse, du Jura français, de Baden-Baden et de la forêt Noire, de la Clontzheim de Grenoble et des Eaux d'Aix, du Mont-Blanc, de la vallée de Chamouny, du grand Saint-Bernard et du Mont-Rose; avec une carte routière imprimée sur toile, les armes de la confédération suisse et des vingt-deux cantons, et deux grandes vues de la chaîne du Mont-Blanc et des Alpes bernoises; par ALOÏSE JOANNE. 1 vol. in-18 contenant la matière de cinq volumes in-8 ordinaires. Prix, broché, 40 fr. 50. Relié, 42 fr.

DE LA POLITIQUE EXTÉRIÈRE ET DU SYSTÈME FÉDÉRATIF DE LA FRANCE. Comp. d'inst. sur la situation politique, morale, économique et l'avent des États-Unis d'Amérique, par M. P.-D. MAILLET. 1 vol. in-8.

ANTONIO PÉREZ ET PHILIPPE II, par M. MIGNET, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, membre de l'Académie française. 1 volume in-8. 6 fr.

ENCYCLOPÉDIA. Recueil d'Anecdotes anciennes, modernes et contemporaines; Collection de toutes les anecdotes et de tous les bons mots recueillis jusqu'à ce jour ou à pars dans les livres français ou étrangers; augmentée d'une foule d'anecdotes inédites, empruntées à ceux qui ont de l'esprit, ou prêtées à ceux qui n'en ont pas. — Ouvrage réimprimé. Un beau volume grand in-8. Prix, 40 fr.

MANUEL D'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE ANCIENNE; par M. RENOUVER. 2 vol. 7 fr.

MANUEL D'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE MODERNE; par M. RENOUVER. 1 vol. 5 fr. 50

DES ÉLÉMENTS DE L'ÉTAT, ou Cinq questions concernant la Religion, la Philosophie, la Morale, l'Art et la Politique; par E.-A. SEGRETAIN. 2 vol. 7 fr.

LES JÉSUITES ET L'UNIVERSITÉ; par M. F. GRESIN 2<sup>e</sup> édition. 1 vol. in-18. 5 fr. 50. LE MÊME OUVRAGE, 1<sup>re</sup> édition. 1 vol. in-8. 6 fr.

JÉRÔME PATUROT à la recherche d'une position sociale, 4<sup>e</sup> édition; par Louis RYBARD. 1 vol. 5 fr. 50. LE MÊME OUVRAGE, 1<sup>re</sup> édition. 50. 22 fr. 50

LES MUSÉES D'ITALIE, guide et mémoire de l'Artiste et du voyageur; par Louis VARDOR. 5 fr. 50

LES MUSÉES D'ESPAGNE, D'ANGLETERRE ET DE BELGIQUE; par Louis VARDOR; pour faire suite aux Musées d'Italie, par le même. 4 vol. 5 fr. 50

LES MUSÉES DE L'ALLEMAGNE ET DE LA RUSSIE; par Louis VIARDOT. 1 vol. 5 fr. 50

RAELLES; par M. VIENNET, de l'Académie française. 4 volumes. 5 fr. 50

HISTOIRE DE LA POÉSIE FRANÇAISE À L'ÉPOQUE IMPÉRIALE; par BERNARD JULLEN. 2 vol. 7 fr.

HISTOIRE DE LA TOUR D'Auvergne, le premier grenadier de France, rédigée d'après sa correspondance, ses papiers de famille et les documents les plus authentiques; par M. BEHOT de KERSERS. 4 vol. 5 fr. 50

MANUEL DE POLITIQUE; ouvrage dédié à l'Académie des sciences morales et politiques; par Y. GUICHARD. 1 vol. 5 fr. 50

MŒURS, INSTINCTS ET SINGULARITÉS de la vie des animaux mammifères; par P. LESSO, correspondant de l'Institut (Académie des sciences). 1 vol. 5 fr. 50

HOMÈRE (L'Illiade et l'Odyssée), traduction nouvelle; par P. GIGUET. 2 vol. 7 fr.

NAPOLEON APOCRYPHE, 1812-1852, Histoire de la conquête du monde et de la monarchie universelle; par Louis GEOFFROY. 1 vol. 5 fr. 50

CHEFS-D'ŒUVRE POÉTIQUES DES DAMES FRANÇAISES, depuis le treizième siècle jusqu'à dix-neuvième. 4 volumes. 5 fr. 50

GÉNIE DU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE, ou l'Esquisse des progrès de l'esprit humain depuis 1800 jusqu'à nos jours; par EDWARD ALLEZ. 4 vol. 5 fr. 50

HISTOIRE GÉNÉRALE DES VOYAGES DE DÉCOUVERTES MARITIMES ET CONTINENTALES, depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1841; par W. DESBOROUGH COOLEY; traduite de l'anglais par A. JOANNE et OLD NICK; complétée pour les expéditions et voyages jusques et y compris la dernière expédition de M. DUMONT-D'URVILLE, par M. D'AVEZAC. 5 vol. 10 fr. 50

LE LIVRE DES PROVERBES FRANÇAIS, leur origine, leur acception, anecdotes relatives à leur application, etc.; par ERMENT LENCY; précédé d'un *Essai sur la Philosophie de Sancho Pança*; par FÉLIX DENIS. 2 vol. 7 fr.

MANUEL D'HISTOIRE ANCIENNE, depuis le commencement du monde jusqu'à Jésus-Christ; par le docteur ORT. 4 volumes. 5 fr. 50

MANUEL D'HISTOIRE MODERNE, depuis Jésus-Christ jusqu'à nos jours; par le docteur ORT. 4 vol. 5 fr. 50

DISCOURS SUR L'ÉTUDE DE LA PHILOSOPHIE NATURELLE, ou Exposé de l'histoire, des procédés et des progrès des sciences naturelles; par sir JOHN F.-W. HENSCHELL, traduit de l'anglais. 1 vol. 5 fr. 50

NOTICES ET MÉMOIRES HISTORIQUES; par M. MIGNET, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, membre de l'Académie française. 2 vol. in-8. 15 fr.

GRANDE CHRONIQUE DE MATTHIEU PARRES, traduite en français par M. DULAN-BENOULES; accompagnée de notes et précédée d'une introduction; par M. le duc de LUYNES, membre de l'Institut. 9 vol. in-8. 60 fr.

HISTOIRE DES ÉTATS GÉNÉRAUX ET DES INSTITUTIONS REPRESENTATIVES EN FRANCE, depuis l'origine de la monarchie jusqu'à 1789; par M. A.-C. THIBAudeau. 2 volumes in-8. 15 fr.

MÉLANGES PHILOSOPHIQUES, LITTÉRAIRES, HISTORIQUES ET RELIGIEUX, par M. P.-A. STAFFER, précédés d'une Notice sur l'auteur, par M. A. VINET. 2 vol. in-8. 15 fr.

HISTOIRE D'ALGER ET DE LA PIRATERIE DES TURCS DANS LA MÉDITERRANÉE; par M. CHARLES DE ROTALIER. 2 volumes in-8. 15 fr.

HISTOIRE DE MALTE, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'époque actuelle; par M. MIEGE, ancien consul de France, avec plan et carte géographique. 5 forts volumes in-8. 22 fr. 50

HISTOIRE DE SAINT LOUIS, roi de France; par M. le marquis de VILLENEUVE-TRANS, membre de l'Institut. 5 gros volumes in-8. 22 fr. 50

HISTOIRE DE RENÉ D'ANJOU; par M. le marquis de VILLENEUVE-TRANS, membre de l'Institut. 5 volumes in-8, avec gravures. 22 fr. 50

LA FRANCE AVANT LA RÉVOLUTION, son état politique et social en 1788, à l'ouverture de l'Assemblée des Notables, et son histoire depuis cette époque jusqu'aux États généraux; par M. RABROT, ancien magistrat. 1 vol. in-8. 7 fr.

HISTOIRE DE LA CONTRE-RÉVOLUTION EN ANGLETERRE sous Charles II et Jacques II; par ARMAND CARREL. 1 volume in-8. 7 fr. 20

HISTOIRE DES ARABES ET DES MORIS D'ESPAGNE, par Louis VIARDOT. 2 vol. in-8. 12 fr.

SCÈNES DE MORIS ARABES (Espagne, dixième siècle); par Louis VIARDOT. 1 vol. in-8. 6 fr.

DU DÉCLIN DE LA FRANCE ET DE L'ÉGAREMENT DE SA POLITIQUE, par M. D'H.... 1 vol. in-8. 4 fr.

DE LA POLITIQUE EXTÉRIÈRE ET INTÉRIÈRE DE LA FRANCE, par M. Desvergier de Haubanne, député. 4 volumes in-8. 6 fr.

DE LA MISÈRE DES CLASSES LABOUREUSES EN ANGLETERRE ET EN FRANCE; de la nature de la misère, de son existence, de ses effets, de ses causes et de l'insuffisance des remèdes qu'on lui a opposés jusqu'ici, avec l'indication des moyens proposés à en affaiblir les effets; par Eug. BURET. 2 vol. in-8. 15 fr.

TABLEAU DE LA DETTE PUBLIQUE ET DES MISÈRES DU TRÉSOR. 1 vol. in-8. 5 fr.

COMPARAISON DES BUDGETS DE 1850 ET DE 1815. Épître à M. le ministre des finances; par JEAN LE ROND. In-8. 2 fr.

IMPRESSIONS DE VOYAGE DE M. BONIFACE, ex-réfractaire de la quatrième du cinquième de la dixième. Ses excursions sur terre et sur mer, sur la tête et sur le nez; le tout mêlé de bosses, et coloré de bleus et de noirs; allongé comme par CHAS. 1 vol. oblong, cartonné à l'anglaise. 5 fr.

DE L'UNION DOUANIÈRE DE LA FRANCE ET DE LA BELGIQUE; par M. P.-A. DE LA NOIRAS. 1 vol. in-8. 6 fr.

L'UNION DU MIDI, association de Douanes entre la France, la Belgique, la Suisse et l'Espagne, avec une Introduction sur l'union commerciale de la France et de la Belgique; par LEON FATHIER. 1 vol. in-8. 5 fr.

L'ASSOCIATION DES DOUANES ALLEMANDES, son passé, son avenir; ouvrage augmenté du tableau des tarifs comparés de l'Association allemande et de ceux des Douanes françaises, et de trois cartes indiquant l'état de l'Allemagne avant et après l'Association et celui de l'Europe sous le système des unions douanières; par MM. P.-A. DE LA NOIRAS et E. BRES. 1 vol. in-8. 5 fr.

ÉTUDES SUR L'HISTOIRE DES INSTITUTIONS DE LA LITTÉRATURE, DU THÉÂTRE ET DES BEAUX-ARTS EN ESPAGNE; par M. Louis VIARDOT. 4 volumes in-8. 7 fr. 50

DE LA DESTINATION ET DE L'UTILITÉ PERMANENTE DES PYRAMIDES D'ÉGYPTÉ ET DE NUBIE CONTRE LES IRRUPTIONS SABLONNÉES DU DÉSERT. Développement du Mémoire adressé à l'Académie royale des sciences, le 14 juillet 1844, suivie d'une nouvelle interprétation de la table d'Osiris et d'Isis, par M. FIALIN de PERSIGNY. 1 vol. in-8. 5 fr.

LETRES SUR LE CLERGÉ ET SUR LA LIBERTÉ D'ENSEIGNEMENT; par M. Libri, membre de l'Institut. 1 vol. in-8. 4 fr.

L'URNE, Recueil des travaux de J. OTTAVI; Philosophie, politique, histoire, biographie, littérature, critique, beaux-arts, instruction publique, économie politique, variétés, etc.; avec une biographie de l'auteur, par LEON GOZLAN. 1 gros vol. in-8. 7 fr.

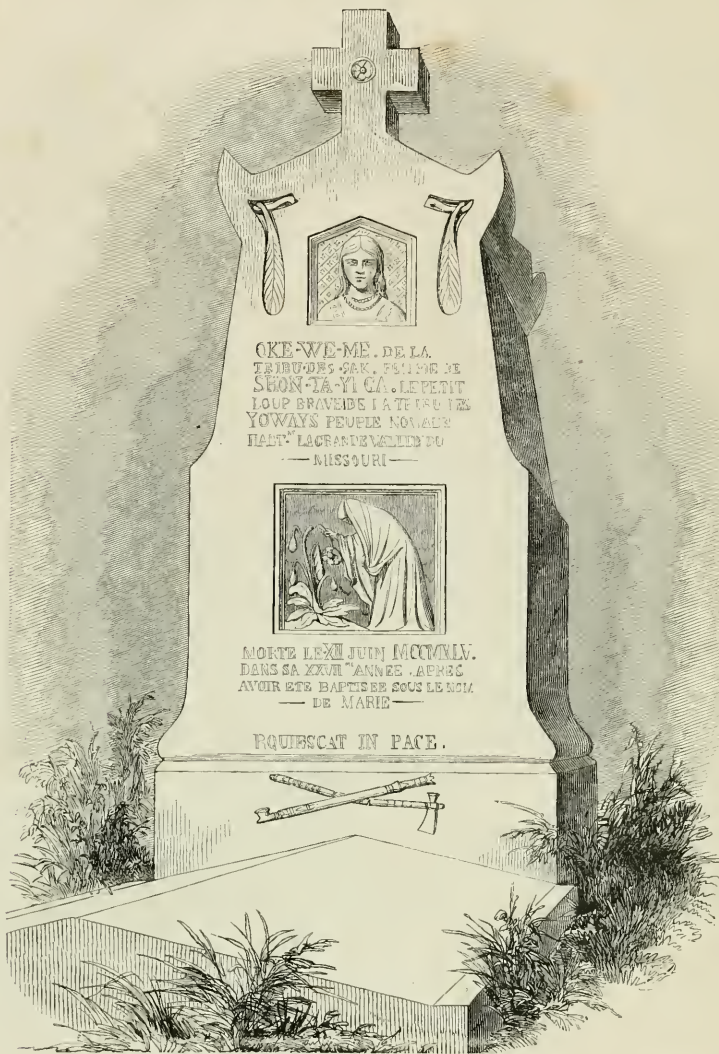
L'UTOPIE DE THOMAS MORIS, traduite en français par Y. STROUVEL, avec une Introduction et des notes du traducteur. 1 vol. in-8. 5 fr.

DISTRIBUTION DE PRIX. AVIS IMPORTANT AUX INVENTEURS. Une médaille d'or de la valeur de 100 livres sterling (2,500 fr.) et une médaille d'argent de la valeur de 50 livres sterling (1,250 fr.) seront données par M. M. Joseph Cooke; la médaille d'or pour la meilleure Patente et la médaille d'argent pour le meilleur Dessin pris au bureau des Brevets d'Invention, 29, Half-moon street, Piccadilly, entre le 1<sup>er</sup> novembre 1845 et le 1<sup>er</sup> juin 1846. Les conditions qu'on devra observer et tous les renseignements nécessaires pour l'obtention de brevets et l'enregistrement de Dessins pourront être envoyés ou s'adresser par lettre affranchie à M. M. Joseph Cooke, au bureau des Brevets d'Invention, No 29, Half-moon street, Piccadilly, London.

ODONTINE ET ÉLIXIR ODONTALGIQUE

Dépôt chez FAGUER, rue Richelieu, 95; et chez les principaux Coiffeurs et Parfumeurs de Paris, de la France et de l'étranger. — Pour les demandes en gros, s'adresser rue Jacob, 19.

**Le tombeau de O-Ki-oui-mi (madame Petit-Loup).**



(Projet du tombeau qui doit être élevé par souscription à la femme de l'Indien Y-o-o-Way dit le Petit-Loup.)



(Fac-simile du dessin exécuté par le fils de la Pluie qui marche, et représentant l'histoire de la vie du Petit-Loup.)

Lorsque l'Indienne Sawk O-Ki-oui-mi, plus connue sous le nom de madame Petit-Loup, eut été ensevelie au cimetière Montmartre, les Français qui assistaient à cette cérémonie funéraire prièrent au Petit-Loup de faire élever un tombeau à la mémoire de sa femme. Cette promesse sera tenue; une souscription a été ouverte pour subvenir aux frais de ce monument, elle se remplit, et bientôt le cimetière Montmartre s'embellira d'un tombeau dont nous offrons aujourd'hui par anticipation un dessin exact à nos abonnés.

La gravure qui l'accompagne est une réduction en fac-simile d'un dessin du fils de la *Pluie qui marche*. Ce jeune et bel enfant avait illustré avant son départ sur une grande feuille de papier les principaux épisodes de la vie du Petit-Loup. Cette esquisse un peu barbare offre d'autant plus d'intérêt, qu'on y retrouve toute l'histoire de la pauvre O-Ki-oui-mi. « Petit-Loup, écrivait dernièrement Georges Sand, semble résumer en lui toute l'antique poésie de sa race, et, tandis que l'amour ne joue qu'un rôle secondaire dans la vie d'un Indien moderne, celui-ci a dans la sienne un roman d'amour. Prisonnier pendant deux ans chez les Sawks, il apprit rapidement la langue de cette tribu ennemie, et se fit aimer d'une jeune fille, douce et jolie, qu'il enleva en s'échappant. Par quels périls, quelles fatigues et quelles épreuves ils passèrent dans cette fuite, avant de rejoindre les tentes des Lo-Ways, on peut l'imaginer et voir là tout un poème. Enfin, il installa sa jeune épouse, *l'agile femme de guerre qui plane*, dans son wigwam, et lui voua une affection exclusive, exemple bien rare dans ces mœurs libres. — Il eut d'elle trois enfants qu'il a tous perdus.

— A chacune de ces douleurs ressenties avec toute l'anertume ordinaire aux Indiens, il se fit une profonde incision dans les chairs de la cuisse, pour apaiser la sévérité des manitous, et témoigner sa tendresse aux êtres chers qui l'avaient quitté. — Lors de la mort de ce dernier enfant, il fut pendant 48 heures le petit cadavre entre ses bras, sans vouloir s'en séparer. Il avait eu l'idée de dire que la dépouille des blancs était traitée sans respect... »

Les honneurs rendus à O-Ki-oui-mi après sa mort ont donné au *Petit-Loup* une meilleure opinion des blancs. Au moment où on descendait le cercueil dans la fosse, il s'est écrié : « Je suis content que la malheureuse que j'ai tant aimée repose ici. Cet endroit est superbe, et les morts doivent y bien dormir. Elle a bien fait de vouloir rester dans la terre de France. D'ailleurs, elle me l'a dit en mourant : « Puisque le Grand Esprit des chrétiens réunit tous les hommes auprès de lui après leur mort, qu'importe l'endroit où demeurent leurs os. »

**Rébus.**

**EXPLICATION DU DERNIER REBUS.**

O'Connell est un grand politique; il a beaucoup de puissance d'esprit et un grand ascendant sur ses compatriotes.



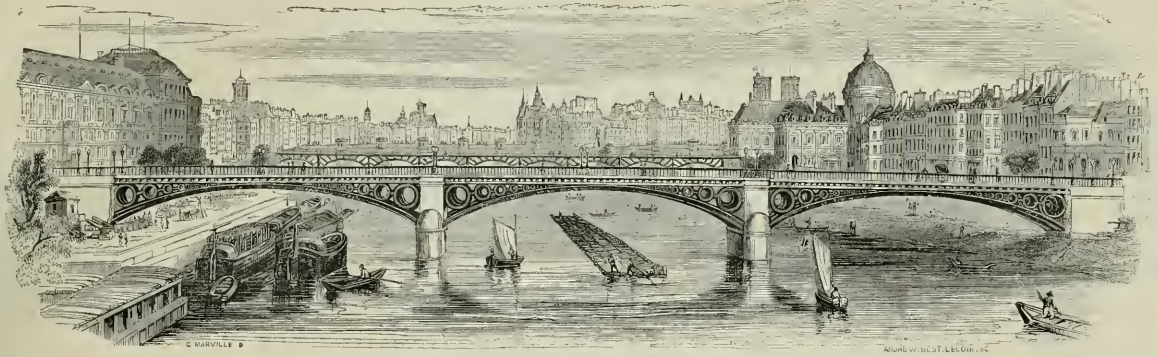
ON s'abonne chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les Correspondants du Comptoir central de la Librairie.

- A LONDRES, chez J. THOMAS, 4, Finch Lane Cornhill.
- A SAINT-PETERSBOURG, chez J. ISAKOFF, libraire-éditeur commissionnaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-impériale; Gostinoi-Dvor, 22. — F. BELLIZARD et C<sup>e</sup>, éditeurs de la *Revue étrangère*, au pont de Police, maison de l'église hollandaise.
- A ALGER, chez BASTIDE et chez DUBOS, libraires.
- Chez V. HEBERT, à la NOUVELLE-ORLEANS (États-Unis).
- A NEW-YORK, au bureau du *Courrier des États-Unis*, et chez tous les agents de ce journal.
- A MADRID, chez CASIMIR MONIER, Casa Fontana de Oro.

JACQUES DUBOCHET.

# L'ILLUSTRATION,

## JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris. — 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.  
 Prix de chaque N<sup>o</sup>, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

N<sup>o</sup> 128. VOL. V. — SAMEDI 9 AOUT 1845.  
 Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les Dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.  
 Ab. pour l'Étranger. — 40 — 20 — 40.

### SOMMAIRE.

**Histoire de la Semaine.** Remise des prisonniers marocains à Mogador. — **Courrier de Paris.** Fontaine Notre-Dame; Joute sur la Seine et illuminations du bassin de la Seine, le 29 juillet 1845. — **Une Joute à Toulon.** Fêtes de Juillet 1845. **Une Gravure.** — **Incendie des hangars du Mourillon, à Toulon.** — **Les Promenades de Paris.** Les Boulevards. (2<sup>e</sup> partie. — 1<sup>re</sup> série.) Vue à vol d'oiseau du canal Saint-Martin et de la place de la Bastille; les Boulevards depuis la Bastille jusqu'à la rue Saintonge. (Côté gauche.) — **Théâtres.** — **Rosa et Gertrude.** (Suite.) Roman, par M. R. Topffer. — **Inauguration de la statue de Beethoven à Bonu.** Statue de Beethoven et quatre bas-reliefs. — **Bulletin bibliographique.** — **Annonces.** — **Une Famille aux grandes eaux de Versailles.** Caricature par Quillenois. — **Bosio.** Médaillon d'après David. — **Béhus.**

### Histoire de la Semaine.

La politique a fait place à la polémique et les lois aux ordres. *Le Moniteur* ne rompt plus guère son silence officiel que pour vous apprendre qu'un ministre est de retour des eaux et qu'un autre y va; que M. Dumon n'est plus chargé de l'intérieur du ministère de M. Duchâtel, et que celui-ci, de retour d'Éms, va prendre momentanément le portefeuille de M. Guizot, parti pour le Val-Richer. *Le Moniteur* vous entretient de quelques crédits supplémentaires qui commencent à s'ouvrir, quoique les Chambres ne soient pas loin encore. Il vous annonce bien l'adjudication de la ligne du Nord pour le 9 septembre. Mais ce sont là les seules confidences qu'il vous fasse, et elles ne sont ni bien inattendues, ni bien piquantes. On cause donc de ce que *le Moniteur* dit, mais on s'émue beaucoup plus de ce qu'il ne dit pas. Une tournée de quinze à vingt pairs, entièrement prise dans le sein de la chambre des

députés, devait paraître à la fin du mois dernier. Certains de ces élus ont même reçu la lettre d'avis leur annonçant leur nomination; ils ont été invités à désigner, chacun dans son arrondissement, le sujet ministériel ayant le plus de chances de lui succéder; tout annonçait enfin que *le Moniteur* allait parler, et voilà que *le Moniteur* se tait. On en conclut que ce n'est que pour parler plus haut et pour faire entendre à la fin de ce mois le grand mot : DISSOLUTION !

Chaque camp se prépare ! Après les circonférences électorales de la gauche constitutionnelle et du centre gauche, voici venir celle d'un comité néo-catholique, ayant M. le comte de Montalembert pour président, pour vice-président M. de Vainesnil. Le manifeste se résume tout entier dans ce passage : « Les convictions et les promesses des candidats relativement au principe de la liberté religieuse sont les seules considérations qui doivent déterminer leur vote. Il faut que tous les engagements de parti, toutes les sympathies fondées sur des sentiments politiques, toutes les préventions et toutes les ré-



(Remise des prisonniers marocains à Mogador. — D'après un dessin original de M. de La Paquerie, second du *Vélocé*.)

pugnances s'éffacent et s'anéantissent devant cet intérêt, sacré comme la conscience et immense comme l'éternité. »

Mais laissons les conjectures de l'intérieur pour nous occuper des faits du dehors.

**REMISE DES PRISONNIERS MAROCAINS.** — Nous avons reçu une relation particulière de l'expédition toute pacifique du *Vélocé* à Mogador. Nous en donnons ici les principaux détails qui accompagnent l'exact et curieux dessin que nous reproduisons.

Le 2 juillet, M. Roche, ayant apporté la nouvelle que toutes les difficultés élevées pour la conclusion du traité avec l'empereur du Maroc étaient applanies, M. le général

de La Rue donna ordre à la corvette à vapeur le *Vélocé* de porter à Mogador cent vingt-trois Marocains faits prisonniers sur l'île dans la journée du 16 août 1844. Dans la matinée du 4, ce navire-feu, comme disent les Arabes, ayant été aperçu au repaire, une grande agitation se répandit dans la ville. Les uns assuraient que la guerre allait recommencer, appuyant leur opinion sur les lenteurs apportées à la ratification du traité, qui avaient, disaient-ils, forcé la France à reprendre les armes. D'autres disaient au contraire que le consul tant désiré, gage de la paix pour les habitants, était à bord. Quelques-uns, mais en petit nombre, assuraient que les

prisonniers allaient arriver, et qu'ils devaient être bien fatigués de leurs fers, les Marocains, sur toute la côte, étant habitués à charger de chaînes les malheureux qui font naufrage. Un grand nombre enfin se disposait déjà à quitter la ville dans la crainte d'un nouveau bombardement.

Pendant ces incertitudes, le commandant de la marine vint à bord dans une grande pirogue, et dès qu'il reconnut ses concitoyens habillés de blanc et fort engourdis, il se fit un tel échange de cris entre les gens du bateau et ceux que le *Vélocé* apportait, qu'il devint absolument impossible de s'entendre à bord. Quelques chefs seulement, présidés par le com-





pour remédier aux embarras financiers du gouvernement. — Les Dominicains avaient commencé avec quelque activité les hostilités contre les Haïtiens. Le *Manifeste* du 22 juin annonce qu'ils approchaient en nombre, et qu'ils se sont emparés de quelques postes que les Haïtiens ne purent défendre dans le moment, par défaut de forces suffisantes. On allait envoyer immédiatement des renforts de Port-Républicain : les troupes haïtiennes s'étaient mal conduites, et le président avait fait jeter en prison plusieurs des officiers qui les commandaient. —

**DÉSASTRES.** — Les feuilles étrangères et les correspondances nous apportent tous les jours l'annonce d'un nouveau désastre. Une lettre du 19 mai, nous fait savoir qu'un incendie ayant éclaté à l'île Bourbon, y a réduit en cendres une partie du quartier Saint-Pierre, et que notre marine royale, si maltraitée depuis quelque temps, a encore à déplorer la perte d'un nouveau bâtiment de guerre, le brick *Colibri*, et malheureusement en même temps la mort des officiers et de l'équipage, moins un volontaire, quatre matelots blancs et deux malgaches. Le *Berceau* et le *Voltigeur*, autres bâtiments de la marine royale qui l'accompagnaient, ont couru les plus grands dangers. — Des lettres de la Havane, publiées par le *New-York Express*, annoncent que le quartier le plus riche et le plus commerçant de la ville florissante de Matanzas, située dans l'île de Cuba, a été la proie des flammes le 26 juin dernier. Le dommage est estimé 800,000 dollars (4 millions de

francs). — Un accident affreux a eu lieu le 4<sup>e</sup> juillet à la Nouvelle-Orléans : au moment où le steamer *Marquette* sortait du port, ses chaudières ont fait explosion avec un bruit épouvantable. Le bâtiment a été mis en pièces, et tous les passagers qui étaient sur le pont ont péri. On n'a pu sauver que les femmes et les enfants, restés pour la plupart dans la cabine. On a retrouvé une vingtaine de cadavres défigurés et mutilés ; mais le nombre des victimes n'était pas encore exactement connu à la date des dernières lettres. On le portait à trente ou quarante. — Un autre accident du même genre, mais dont les conséquences ont été bien plus déplorable encore a eu lieu le 11 juillet, dans la mer Noire, à 50 milles environ de l'embouchure du Bosphore. Deux bateaux à vapeur ottomans, tous deux commandés par des capitaines anglais, se sont abordés, et l'un d'eux, le *Medjraï Tedjaret*, pris par le flanc, s'est ouvert au premier choc et a sombré. Le nombre des victimes de cet épouvantable sinistre a été de 151, dont 124 passagers et 7 matelots ; 72 autres personnes ont pu être recueillies. Les deux capitaines ont été sauvés. Ils seront traduits devant une commission nommée à cet effet. On se rend compte de leur désespoir.

Pourquoi faut-il que nous ayons à écrire de nouveau des noms de villes qui ont déjà tout récemment été inscrites dans notre répertoire de calamités. A Smyrne, le feu s'est déclaré de nouveau ; mais le dévouement dont les marins français ont de nouveau fait preuve leur a permis de s'en rendre maîtres

en quatre heures. — A Québec, malheureusement on a été moins heureux. Le 28 juin, un mois jour pour jour après l'incendie du 28 mai, dont nous avons déjà eu à rendre compte, le feu a de nouveau éclaté dans cette cité infortunée, précisément dans le faubourg de Saint-Jean, près de l'enceinte extérieure des glacis où il fut éteint le 28 mai. Il s'est étendu avec une rapidité effrayante sur les quartiers de Saint-Jean et de Saint-Louis, qui, le lendemain matin, à 8 heures, n'étaient plus qu'un nuage de cendres ; 7,000 maisons ont été brûlées ; 20,000 personnes se trouvent sans asile. On a vainement tenté de se rendre maître du feu en faisant sauter des maisons entières au moyen de pétards préparés par les artilleurs de la garnison. Ces tentatives n'ont abouti qu'à faire perdre la vie à plusieurs habitants. Québec est presque effacé de la liste des cités. Le dommage est estimé à 1,500,000 livres sterling (près de 50 millions de francs). Les autorités disent avoir de sérieux raisons de croire que le fléau a été rallumé par des incendiaires. Elles font toutes les recherches possibles pour découvrir les coupables. Depuis quelque temps, une personne atteinte d'aliénation mentale avait prophétisé la destruction de cette partie de la ville. Cet individu est entre les mains de la justice ; mais au départ des dernières nouvelles aucune autre arrestation n'avait eu lieu. — Jeudi de la semaine dernière, le chancelier de l'écliquier a fait, à la chambre des communes, la proposition d'un secours de 20,000 livres sterling (500,000 francs) en faveur des habitants de Québec, si cruelle-

Plan de la ville de Québec indiquant les parties de cette ville qui ont été la proie des flammes lors des incendies successifs des 28 mai et 28 juin 1845.



A. Point où a commencé l'incendie du 28 mai 1845. — B. Point où s'est arrêté cet incendie. — (La teinte noire indique l'espace des édifices brûlés.) — C. Point où a commencé l'incendie du 28 juin 1845. (Les teintes de droite à gauche indiquent l'espace des édifices brûlés par ce second incendie.)

ment éprouvés par deux incendies successifs. Un vote unanime a accueilli la demande du ministre. — Nous donnons ci-dessus un plan de Québec, où l'on trouvera teintés en gris les quartiers détruits par le premier incendie et teintés en noir ceux que le second a réduits en cendres.

Notre grand établissement maritime de Toulon vient également d'être le théâtre d'un incendie considérable. Les récits et les appréciations du désastre sont jusqu'ici fort peu concordants. Nous attendons des détails positifs.

**NÉCROLOGIE.** — Nous consacrons sur notre dernière page une note spéciale au sculpteur Bostio. — La chambre des députés et l'industrie métallurgique viennent de perdre bien malheureusement M. Schneider, député d'Autun, directeur du Creusot, associé de la maison Saillière. — L'armée a perdu prématurément aussi le général Desaix, neveu du héros de ce nom. Il s'était, dans les dernières des dernières années de l'empire, montré digne d'une telle parenté, s'étant tenu à l'écart sous la restauration, était venu siéger à la chambre des députés sur les bancs de l'opposition constitutionnelle de 1851 à 1854, et avait, postérieurement, été nommé au commandement du département de l'Yonne. Une apoplexie foudroyante l'a

enlevé à cinquante-cinq ans. — Le comte de Bellegarde, feld-marchal au service d'Autriche, vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-quatre ans ; c'est lui qui a signé le traité de Leoben avec le général Bonaparte ; il avait pris une part active à toutes les guerres de l'Autriche contre la France ; chargé plus tard de la direction du ministère de la guerre, il avait quitté les affaires en 1825 pour raison de santé.

### Courrier de Paris.

Cette année, la célébration des fêtes de juillet aura eu son lendemain, du moins dans les colonnes de *l'Illustration*. Pour l'amusement de nos lecteurs et la plus grande joie de nos nombreux quatre-vingts de monde, nous avons tiré à un très-grand nombre d'exemplaires le feu d'artifice de la place de la Concorde, et voilà que nos dessinateurs ont lancé de nouveau sur la Seine, et qu'ils y font voguer brigantins, canots, voiles, chaloupes, barques et gondoles. Les exercices nautiques sont

présentement si bien goûtés de la population parisienne, que l'administration ne pouvait se dispenser de leur donner une assez large place dans les divertissements des trois jours ; aussi a-t-elle convoqué le ban et l'arrière-ban des rameurs, canotiers et flambards indigènes, et livrant à leurs évolutions tout l'espace qui s'étend du pont Royal au pont de la Concorde, elle offrait des couronnes aux triomphateurs dans ces jeux nautiques. Tout le monde sait en quoi consistent ces joutes, exécutées par le corps des bateliers-mariniers de la capitale, auxquels viennent se joindre, et quelquefois de fort loin, de simples amateurs. Montés sur des bateaux à quatre rames, et armés de lances tapponnées, les luteurs courent l'un sur l'autre, comme jadis les chevaliers dans l'arène gothique, et, cherchant à se frapper au plein poitrine, c'est à qui fera *vaquer la barque à l'adversaire*. — Après la lutte, la course, et après la course, la nage. — Vous voyez trois, quatre, cinq rames de cygnes qui se jettent à l'eau majestueusement et comme il convient à des cygnes ; ô surprise ! ces cygnes qui naissent comme des barbelés, ce sont des hommes qui s'élevaient à la contrebande du prince de nos étangs. L'an dernier, ces nageurs bijoués s'étaient transformés en canards, ce

qu'on a trouvé généralement de mauvais goût; à vrai dire, nous préférons, et de beaucoup, des hommes figurant et agis-

et qu'elle redoute pour lui l'effet des grandes émotions. Pour quelques grains de plaisir qu'elle lui glisse d'une main avare,

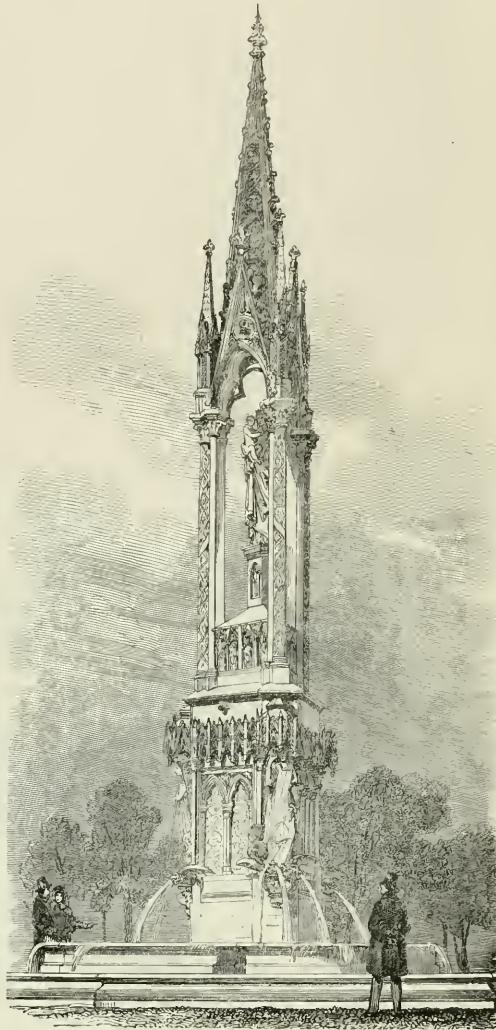
sations. Passe pour l'histoire de la formation du tiers-état et pour le fragment que M. Lefronne en a lu au nom de M. Aug.

Thierry, son auteur. C'est un morceau vil, éloquent, sensé, nouveau, véritable surprise, vu le local où nous sommes et les fauteuils que voici; mais la notice bibliographique de M. K... et le mémoire historique de M. Y..., sur l'Inde et à propos... — A propos de quoi, s'il vous plaît? — Du déluge! (historique). — Sauvons-nous.

Le mois d'août commence à exercer sa malicieuse et funeste influence sur les cerveaux humains. Les suicides, les meurtres, les grandes violences, les fureurs et les colères troubles et ensanguinant la ville, et chaque matin, le fait-Paris nous apprend quelque nouvelle catastrophe. Permettez-nous de tirer le rideau sur un pareil spectacle et de sauter la page à ce triste chapitre de nos annales domestiques. Il y a des manies moins furieuses, plus accortes et avenantes, et dont il est permis de parler, sans étaler une phrase pleureuse et tout de noir habillée.

Les moralistes nous disent que toutes les manies sont des passions entrées, bizarres, folles, tout ce que vous voudrez de plus fou, mais enfin, ce sont des passions, c'est-à-dire ce je ne sais quoi qui inspire et produit les grandes actions aussi bien que les petites. Demandez à un philosophe, à Pascal, par exemple, ce que furent les César et les Alexandre? — Il vous répond: Des maniaques en grand. Toi-même, ô mon pauvre et illustre Pascal, tu n'étais guère qu'un maniaque, malgré ton admirable génie, ou plutôt à cause de ce génie même.

M. Toussaint, honnête propriétaire de la rue Saint-Honoré, ne se donne ni pour César ni pour Pascal, mais il a une manie des plus compliquées, et qui le compromet vertement aux yeux de la justice; la manie de crocheter les serrures. — Vous dites? C'est sans votre hôte, c'est-à-dire sans la manie. Notre homme en vent beaucoup moins aux serrures qu'aux voleurs qu'il poursuit toujours, malgré grilles et verrous. Quand il est lancé à la classe de son larron imaginaire, il est comme Guzman, il ne connaît plus d'obstacles; un mur l'arrêterait, le voilà franchi; une porte se dresse ici, il l'enfoncé; là, c'est une serrure, la voilà crochétée aussi; dans le quartier, on lui a donné le surnom de Toussaint-Louverture. A la manie de cet honnête homme, il ne faudrait, pour être heureux et satisfait, qu'un passe-partout. Pourvu que la justice lui rende au moins la clef des champs!



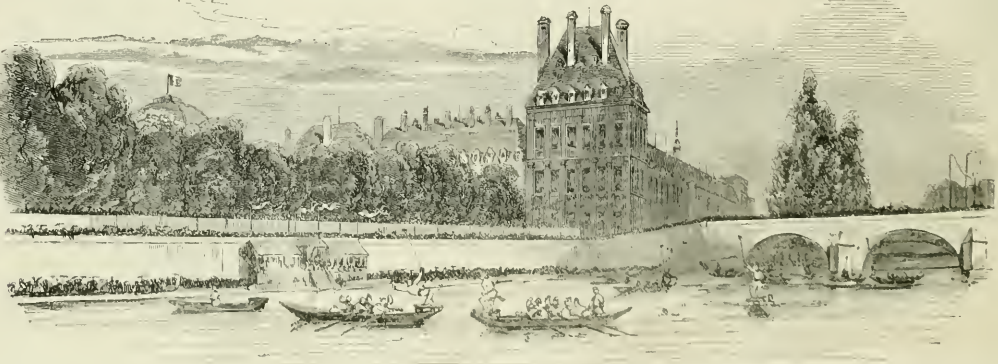
(Fontaine Notre-Dame, inaugurée le 29 juillet 1845. — Construite sur les dessins de M. Vigoureux, architecte.)

Mais ne vous semble-t-il pas, mesdames et messieurs, que nous avons suffisamment parlé pyrotechnie, et nous permettez-vous de varier un peu les éléments de notre monologue. Mais de quoi vous entretenir? Tant de sujets et matières à disséquer me sollicitent, que je suis fort embarrassé du choix. Parlerai-je des fêtes de juillet et de leur célébration dans les départements? — Redites. De mademoiselle Plessis et de son mariage? — Assez! assez! — De la Tour de Babel et de ses pores? — C'est peut-être en mourir. — De la séance annuelle de l'Académie des inscriptions? — Allons, cela vous tente et vous allèche; je le crois bien, et vous n'êtes pas dégoûtés! Une séance de l'Académie des inscriptions, et annuelle encore. Peste! cela ne se tient pas tous les jours.

Donc, jeudi dernier l'Académie des inscriptions a ouvert son enceinte au public et exhibé sa collection de savants. Le programme, j'ai regretté de le dire, n'était pas de nature à exciter le plus vil et le plus constant intérêt. Il est évident que

elle lui verse l'opium et le pavot à doses démesurées; ah! que M. Azais entendait autrement que ce la le système des compen-

nable, et oisif est certainement l'homme le plus occupé de la capitale du monde chrétien. Celui-ci à la manie des pipes :



(Joute sur la Seine, le 29 juillet 1845.)

que le diable l'emporte! un autre, celle des tabatières: que le bon Dieu le bénisse!

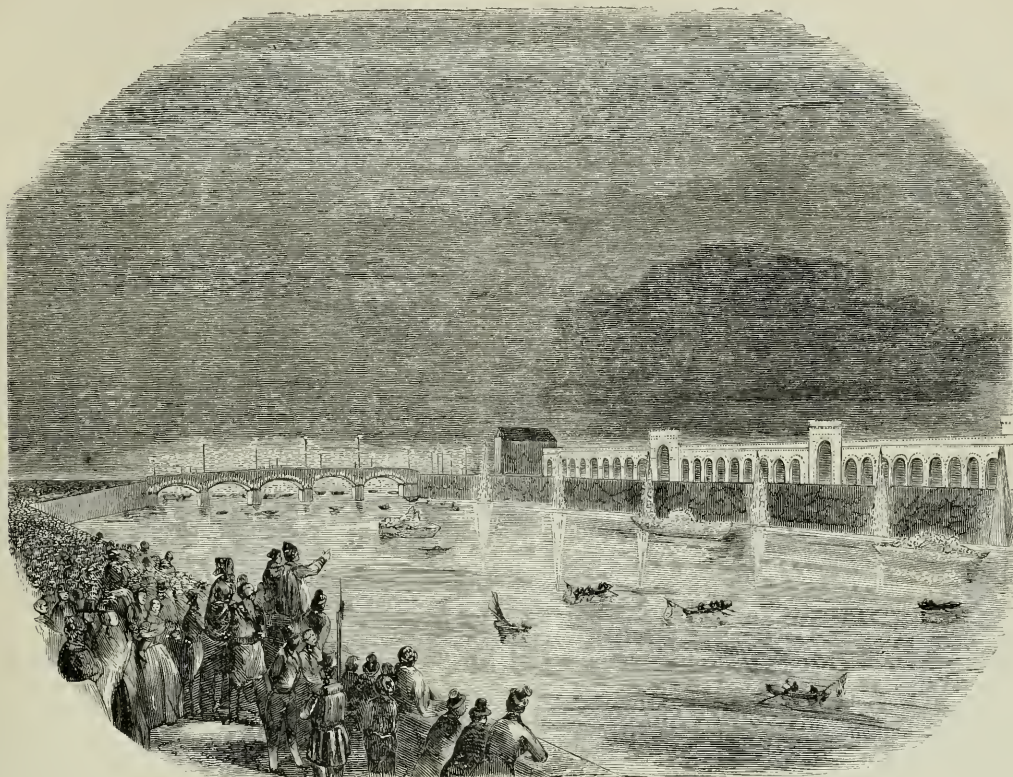
En voici bien d'une autre, il est grandement question d'un nouveau règlement que les entrepreneurs de voitures de place

imposeraient à leurs cochers et en vertu duquel nos automédons mentionneraient sur un registre portatif et sous peine

d'amende, le moment du départ et le moment de l'arrivée de leurs voyageurs, ainsi que le nom de la rue et le numéro de la maison où tous ces messieurs et ces dames se seraient fait

conduire. Que vous en semble? et ne voilà-t-il pas une belle invention pour faire enrager messieurs les cochers, et par ricochet tous nos voyageurs et habitués de sylphides, citadins,

coupés et cabriolets compteurs. Ainsi donc, nos Parisiens n'iront plus à la noce, ni au moindre spectacle, ni à un rendez-vous quelconque, sans que la police, invisible et présente, ne



(Illuminations du bassin de la Seine, le 29 juillet 1845.)

soit un peu de la partie et ne sache au juste où dîne son homme, où il digère, où il est heureux! Est-ce que M. le préfet de police aurait aussi sa manie?

Et l'hippodrome? de tous côtés on nous en demande des nouvelles; et voilà tout ce que nous savons de l'hippodrome: l'hippodrome faisait relâche jeudi à cause de l'incertitude du

temps, disait l'affiche; et il a plu toute la matinée, voyez un peu l'à-propos. Que devient l'hippodrome... *Ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir.*

**Une Joute à Toulon. — Fêtes de Juillet.**

A quoi bon vous la décrire? Ne la voyez-vous pas? Ce dessin de M. Letnaire ne vous la représente-t-il pas mieux que

la plus estimable de toutes les tirades? Un coup d'œil vous suffit. Trente phrases de quatre lignes chacune n'auraient pu

vous en donner une idée aussi exacte et aussi complète. Cependant, malgré la supériorité de la gravure en général



(Joute à Toulon.)

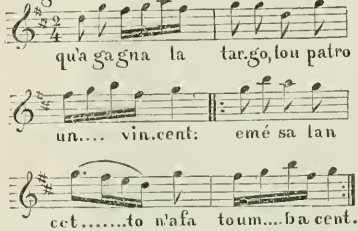
et de M Letnaire en particulier, il nous reste quelques explications à vous donner. Ainsi que vous pouvez en juger, une

joute toulonnaise diffère presque autant d'une joute parisienne que la Seine de la Méditerranée. Comme le théâtre

est plus beau et plus grand, comme les spectateurs sont plus nombreux et plus curieux, les acteurs plus habiles! A Paris

une joute n'est qu'un des nombreux épisodes de ce qu'on appelle les *réjouissances publiques* ; à Toulon une joute est la fête elle-même. Toute la population de la ville y prend part. Tous les villages voisins y accourent. Aussi le conseil municipal a-t-il grand soin de décider chaque année qu'une joute aura lieu, le 29 juillet, dans le darse civile, en termes videntaires, dans le port maritime. Bien qu'elle soit prévenue, cette nouvelle fait toujours sensation. A peine le programme des fêtes a-t-il paru, que déjà des chœurs d'hommes ou d'enfants chantent dans les rues, dans les places ou le long du port, cet air si populaire qui doit être répété par tant de bouches avant, pendant et après la fête.

### Allegretto.



Dès la veille on promène cérémonieusement les prix par la ville au son des fifres et des tambours. Il y en a trois : une montre en or, une montre en argent, un convert en argent. Pendant les préparatifs s'achèvent de tous côtés avec une activité passionnée. Chacun s'occupe de la fête plusieurs jours à l'avance pour y prendre part, soit comme acteur, soit comme spectateur.

Le jour venu, des milliers de curieux remplissent le port, les tribunes élevées en face de la marine sur un ponton, les maisons, les bateaux qui forment le champ clos. — Au milieu de cette arène, vogent six gros bateaux d'enquête grandeurs, peints, trois d'une couleur, trois d'une couleur opposée. Ils contiennent tous six douze rameurs, un patron, un agent de police, douze lutteurs ou jouteurs, un tambour de la garde nationale, un marin qui joue sur un fifre le fameux air *Qu'à gagna la tar-go*, des plastrons en liège et des lances en forme de pavillon avec une pommelle plate à l'extrémité. — Le signal donné, ils s'avancent l'un contre l'autre ; et dès qu'ils sont à la distance exigée, des jouteurs s'élancent en grimpant sur une petite plate-forme qui domine une espèce d'échelle inclinée à l'avant du bateau. — Alors la lutte commence. — Avec quelle émotion les spectateurs suivent des yeux ces combats chanceux ! de quelles acclamations ils récompensent vainqueur ! Par quels cris de réprobation et de colère ils réclament la punition de ceux des jouteurs qui doivent leur triomphe à une manœuvre déloyale. — Chaque fois qu'un lutteur fait tomber à l'eau son adversaire, on achève un petit pavillon. — La joute dure deux heures ; commence à trois heures, elle finit à cinq. — Celui des jouteurs qui compte le plus grand nombre de pavillons gagne le premier prix. — Le soir et le lendemain les trois vainqueurs se promènent par les rues de Toulon, des tambours et des fifres dont ils sont accompagnés, jouent toujours l'air *Qu'à gagna la tar-go*, que répètent en chœur jusqu'au milieu de la nuit la majorité des habitants de la ville et les paysans qui regagnent leur village.

### Incendie des hangars du Mourillon à Toulon.

Nous recevons de Toulon la lettre suivante qui accompagnait un dessin dans lequel M. Lefèvre, cet habile artiste que les lettrés de l'illustration connaissent, a éloquentement représenté l'effet de cette immense catastrophe. Nous publierions ce dessin dans le prochain numéro ; nous ne voulons pas différer la publication de la lettre de M. Ch. Poncy.

Toulon, 2 août 1843.

On pourrait faire l'histoire du port de Toulon par les incendies qui l'ont ravagé. En 1795, les Anglais brûlèrent nos vaisseaux et firent sauter nos poudrières. Sous l'empire, le vaisseau le *Brestaw* prit feu et fut sauvé par son maître. Pendant la restauration, la frégate la *Fleur-de-lis*, incendiée dans le port même, fut coulée immédiatement pour sauver les navires qui l'avoisinaient, et la coquerie de la paix se consuma en une nuit. En 1829, le vaisseau de second rang le *Sceptre* brûla cinq jours consécutifs au milieu de la rade, où l'on avait eu à peine le temps de le renouer. En 1856, le superbe trois-ponts le *Tracadero* fut dévoré dans le bassin, au moment où on lui faisait sa toilette de départ pour son premier voyage. En 1840, les chantiers des artifices sautèrent avec un fracas épouvantable ; aujourd'hui l'incendie des hangars du Mourillon vient servir d'épilogue à cet immense martyrologe.

Hier, à 41 heures et demie du matin, le canon se fait entendre. On croit que l'escadre, à l'ancre depuis plusieurs jours aux îles d'Hyères, profitant de la brise d'est qui soufflait grand frais, vient reprendre son mouillage en grande rade. La joie se peint sur tous les visages, et, de chaque fenêtre, on se renvoie ses mots lettrés : « L'escadre rentre ! »

Mais à peine le canon, qui n'a qu'une seule et même voix pour l'ancre comme pour l'allégresse, eut-il fini de retentir, que les cloches de la ville et celles de la Marine entonnent le tostein et qu'un large nuage de fumée, noire comme l'encre, s'étendit de l'est à l'ouest, comme un rideau tiré entre le soleil et la cité.

« Le feu dans l'arsenal ! le feu dans l'arsenal ! » Et ce cri, qui, dans les ports maritimes, réveille tout de suite une idée de destruction et de mort, couvrit de bouche en bouche, d'une extrémité à l'autre de la ville.

La population tout entière escalada les toitures. Chose inouïe ! en moins de dix minutes, le feu s'était développé sur une longueur de plus de 450 mètres. Les flammes dépassaient déjà les plus hautes maisons, et l'on voyait à travers la fumée voltiger des fisons qui menaçaient les vaisseaux. En commission de rade, mouillés devant le Mourillon. A midi, l'incendie avait envahi une étendue de 400 mètres. La fatalité semblait lui avoir ménagé un courant atterré qui, s'étendant par l'ouverture orientale du hangar, courait jusqu'à l'extrémité opposée, entre une toiture en charpente et deux rangs d'arcades fermées par des barrières en bois.

Alors un spectacle effrayant se présenta à la population, accourue sur la *pancho rizado*, d'où un dessin de M. Lefèvre, que l'illustration publiera la semaine prochaine, a été pris. Les piles de bois de construction, embrasées en même temps sur plusieurs points, ressemblaient à des pyramides batices en pierres et en ciment de feu. On voyait s'écrouler tout d'un coup des parties de charpente de cent mètres de longueur. Le bruit de la flamme et les fracas des ébranlements s'entendaient de la ville et y répandaient une sorte de stupeur.

Mais le courage allait s'élever au proportions du danger. Les vaisseaux avaient déjà chassé sur leurs ancres et s'élevaient dans un large jusqu'à ce qu'ils fussent à l'abri de tout danger. Les deux bagnes flottants auxquel personne n'avait songé d'abord et dont la toiture était déjà calcinée, étaient sauvés : le *Nestor* par M. Hommey, et l'*Algyssar* par M. Girard, lieutenants de vaisseau. Les autorités civiles, maritimes et militaires, les 6,000 ouvriers du port, les marins de la rade, les sapeurs du génie, l'infanterie de marine et l'infanterie de ligne et toute la population ouvrière de la cité s'élevaient portes sur le lieu de la catastrophe. Mais qu'auraient pu toutes les ressources humaines contre la violence et la rapidité d'un pareil incendie ?

La crainte que le vent ne changât de rhumb jetait la désolation partout. Si, en effet, au lieu du vent d'est qui soufflait exceptionnellement sur notre rade, nous eussions eu le *maistr* qui y règne tout l'été, le beau faubourg du Mourillon et la nouvelle caserne de l'infanterie étaient perdus, et le port de l'ord Lanauze risquait de sauter. Depuis midi jusqu'au soir, les malheureux habitants de ce faubourg, ne pouvant résister à la chaleur qui brisait leurs vitres et lézardait leurs murs, démissionnèrent à la hâte et c'était pitié de les voir, enfilant pèle-mêle dans les champs leurs matelas et leurs oreillers. A deux heures, on vit les ouvertures de la poudrière Lamalque, et le transport des poudres se fit avec une précision qui n'avait malheureusement pas présidé aux premières opérations de secours dirigées contre le feu.

Il avait quelque chose de sublime dans le dévouement des ouvriers du port, auxquels leurs femmes apportaient des provisions à la porte du Mourillon, quand un court instant de repos sonnait pour eux. Ils couraient au danger comme à une fête, s'embrasant dans les flammes pour en retirer des pontons tout embrasés et les précipiter à la mer. Ils avaient la conscience, en ce moment, de ce que peut et veut le peuple aux jours suprêmes du danger ; ils savaient ce que valent l'émulation, le courage indompté des hommes de la forte race à qui les écrivains officiels escamotent tant de fois la gloire du succès, au profit des chefs, en leur laissant celles des blessures.

A trois heures, le feu était à peu près circonscrit et le cadre où il devait s'éteindre était tracé. En ce moment, il occupait 400 mètres de longueur sur à peu près 80 de large (52,000 mètres de superficie)...

Les efforts des pompiers s'étaient concentrés sur l'extrémité ouest du hangar, qui n'était séparé que par une rue de 12 mètres de large du magnifique atelier de la scierie mécanique. Il fallait sauver à tout prix cet établissement, qui devait opposer une barrière entre le foyer et les cinq vaisseaux qui sont sur les chantiers, et on le sauva, malgré les bouffées ardentes et les volumes de flamme que levant plaquait contre sa façade inondée par les pompes.

A cinq heures, on était tout à fait maître du feu. Le 540 le *Descartes* revint l'ordre d'aller chercher, aux îles d'Hyères, 1,200 hommes de l'escadre de l'amiral Paraveau, pour remplacer les corvées de garde, et le service de nuit fut organisé.

Et la nuit vint, à l'aide des torches, faire mieux ressortir encore l'horreur de cet immense embrasement. Les montagnes de Farou et du fort Lamalque, le ciel et la rade étaient empourprés par les lueurs du brasier. A six heures de Toulon, on apercevait encore cette charité insistée sous le ciel, et nul ne pourrait raconter la silencieuse terreur et l'effroyable solennité de ce tableau. De quart d'heure en quart d'heure, des jaillissements lumineux éclairaient les points restés dans l'ombre, puis retombaient entre les colonnes de brasse que formaient les pontons restés debout en tombant dans les cendres. Et l'on n'entendait plus que la voix des chefs encourageant les travailleurs, le bruit sacré des pompes, qui ne s'élevait

plus arrêtées, ou les plaintes des blessés qu'on emportait à l'ambulance.

Il ne reste plus ce matin, de ces riches approvisionnements de bois, qu'un amas de charbon ; de ces arcades sans nombre, qu'un tas de décombres et quelques piliers en ruines, qui donnent à la scène un peu de l'aspect lugubre et infernal du grand tableau de *Robert le Diable*. Les pierres de taille se sont pulvérisées sous l'action violente de ce feu ; les fers se sont fondus, et les arcades qui restent sont abattues à l'aide de pelans afin d'éclaircir entièrement le brasier, dont un coup de vent pourrait porter au loin les dernières étincelles.

La perte que la marine vient de faire est irréparable. L'évaluation la plus élevée de force porte à 50 millions ce qui s'est consumé à en moins de douze heures. Il a été dévoré par les flammes : un hangar rempli de merrains et de douelles ; un autre rempli d'avirons et de barres de cabestans ; un autre rempli de baux et de varangues ; un autre rempli de gournaux entrées, ces chevilles précieuses à l'aide desquelles on relie les bordages des vaisseaux. Il s'est consumé une pile de bois de Géac ; deux autres de chênes et d'ormes ; une autre de noyer ; une autre de bordages en bois du nord de Riga et de planches de Suède. La perte la plus à déplorer est celle des *carbants* et des bois de couronnements devenus si rares et cependant si indispensables à l'architecture navale.

Le nombre des blessés, d'après le registre de l'ambulance, consulté aujourd'hui à huit heures du matin, s'élevait à 80. On a à citer des faits admirables de dévouement. On a vu, par exemple, au début de l'incendie, quelques forçats briser leurs fers qui les gênaient, les porter à la gendarmerie, et de là s'élançant aux postes les plus périlleux. On en a vu d'autres rester des heures entières devant cet enfer, dont la chaleur vous suffoquait encore au milieu de la rade. Quant à l'incendie, il ne peut être attribué qu'à la plus criminelle, à la plus lâche négligence. Le feu a pris à dix endroits à la fois, et il est probable que, s'il n'avait pas convyé depuis plusieurs jours sur les piles, il n'aurait pas éclaté avec une rapidité pareille. M. Dupuis, ingénieur de la marine, et M. Roux, capitaine de corvette, ont trouvé, dans l'atelier de la scierie mécanique, à 50 centimètres au-dessous du sol, une machine souffrée, rutilante autour d'un bâton, comme une sorte de caducée, et placée sous un baril de goudron. Au-dessous du baril, des branches résineuses étaient disposées en forme de grilles, et le tout était recouvert de goudrons. Au moment où l'incendie se déclarait, la sentinelle commise à la garde des cinq vaisseaux de ligne qui sont encore sur les chantiers du Mourillon, a vu un forçat se glisser furtivement sous la cale du *Navarin*, et un refus de celui-ci de battre en retraite, elle l'a tué d'un coup de battentte. Dix minutes après, on trouvait sous la cale du *Navarin* une machine souffrée recouverte d'une vareuse, espèce de chemise goudronnée que les matelots portent à la mer, pour se garantir de la pluie et de l'écumée des vagues.

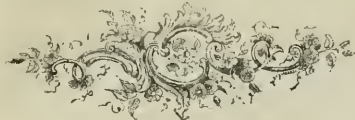
Maintenant, qu'il nous soit permis d'exprimer franchement notre pensée, à propos des travaux du génie maritime. Si les piles pyramidales de bois avaient été séparées, les unes des autres par la distance que la prudence limite, il est bien certain que le désastre qui nous arrive aurait été beaucoup moins considérable. Les piles du côté de la mer, qui n'ont pas été primitivement embrasées, ne l'auraient pas été plus tard par l'incendie, et, l'eussent-elles été, il aurait été plus facile de se rendre maître de quelques incendies partiels que de celui qui a donné à nos vaisseaux en construction leur baptême de feu. Le génie maritime s'est bien rendu compte de cette observation devant la scierie mécanique, où un simple intervalle de 12 mètres a arrêté le feu, et l'a empêché de consumer ce riche atelier. Et puisque tout nous autorise à croire que les forçats seuls sont les incendiaires, il faut malheureusement avouer aussi qu'il est étonnant que ce désastre ne nous soit pas arrivé plus tôt. Nous avons vu, de nos propres yeux vu, à diverses reprises, des condamnés fumer sur les piles de bois, pendant que leur garde se promenait à l'écart ; et chacun sait qu'un forçat, surpris à fumer par un garde, ne se fera, pour éviter la bastonnade, aucun scrupule de jeter son cigare tout embrasé dans ces hangars, où des bois choisis attendaient depuis vingt-cinq ans et plus le moment d'être employés.

Il y a longtemps qu'on a supplié le gouvernement d'éloigner les forçats de tous les points où leurs complots peuvent compromettre le salut d'une ville entière, et d'un arsenal aussi important que le nôtre. N'y a-t-il pas, par exemple, le curage de la rade où leur travail pourrait être utilisé et leur haine contre la société paralysée par leur isolement ? On trouverait toujours assez d'ouvriers libres pour exécuter les travaux d'arrimage et de déplacement dans les ports, surtout maintenant qu'il va falloir donner du travail à mille ouvriers, en attendant que des navires expédiés à Odessa reviennent approvisionner ces hangars, ou vingt-cinq ans de paix avaient amoncelé de quoi construire quarante vaisseaux de ligne. Et quel serait l'ouvrier libre qui songerait à incendier une ville où seraient l'herceau de nos enfants et la tombe de ses pères ?

La leçon a été terrible : puisse-t-elle nous profiter !

CH. PONCY.





## Les Promenades de Paris.

### LES BOULEVARDS.

(Voir tome IV, page 375; tome V, page 103 et 167.)

#### Deuxième partie.

##### DE LA BASTILLE A LA MADELEINE, CÔTÉ GAUCHE.

#### Première série.

##### DE LA PLACE DE LA BASTILLE AU CADRAN-BLEU.

Durant plus de quatre cents ans, de 1570 à 1789, le château de la Bastille fut pour les Parisiens la plus imposante des forteresses et la plus mystérieuse des prisons. Au pied de ces huit tours sombres et grillées, dont chacune avait un regard qui plongeait au sein de la ville, tout homme, qu'il fût noble, prêtre, magistrat ou bourgeois, ne pouvait se défendre d'un involontaire frisson.

Les grands seigneurs, ceux qui s'alliaient au sang royal et qui occupaient une place auprès du trône, n'avaient pas oublié les tragiques exécutions du comte de Saint-Pol, du duc de Nemours, du chevalier de Rohan, tous trois livrés au bourreau par le gouverneur de la Bastille.

Les gentilshommes se souvenaient, entre mille autres, du duc de Brion mis à mort dans l'enceinte même de la citadelle, du maréchal de Bassompierre, retenu pendant dix ans sous ces verrous, de Nicolas Fouquet, le magnifique surintendant, de La Bourdonnais, du comte Arthur de Lally.

Le clergé avait présentes à la mémoire les cruelles persécutions qui essayèrent des princes de l'Eglise, le cardinal de La Balue, l'évêque de Verdun Guillaume de Harcourt, et d'autres plus humbles, le curé de Lanun, le père de Ham, l'abbé Langel-Dufresnoy, cinq fois enfermé dans ces cachots ténébreux.

Sans parler de la journée fameuse où l'audacieux Bossy Leclerc emprisonna le parlement presque tout entier dans la Bastille, la magistrature se rappelait les souffrances du président du Guay, du président Clairon, du procureur général de la Chalotais.

Quant à la bourgeoisie, elle songeait à Pellisson, ce noble ami du malheureux Fouquet, à Lafutade, dont la vie fut un roman, à La Feuillade, à Linguet et à beaucoup d'autres moins célèbres. Cependant, la Bastille s'était montrée de plus en plus débonnaire avec l'âge, elle ne laissait plus guère couler le sang et ne gardait plus aussi longtemps ses hôtes. Vers la fin du siècle, grâce à l'adoucissement des mœurs, grâce à l'esprit nouveau qui s'infiltrait partout et qui allait bientôt faire explosion au pied même de cette forteresse, le redoutable cachot du Masque de fer devint une véritable prison d'amateur. On avait vu, un jour, le brillant duc de Richelieu monter sur la plate-forme des tours pour saluer ses maîtresses rassemblées dans la rue. Un autre jour, on entendit derrière les portes les éclats de rire de Voltaire.

Au moment où le peuple d'éclatait la Bastille, cette prison n'était donc plus, comme on l'a dit, le nid du despotisme; mais il n'est pas vrai non plus comme l'a écrit un brillant écrivain, que tous les cachots aient été trouvés vides. A-t-on oublié ce vieillard à la longue barbe blanche qui, amené par les vaqueurs à l'hôtel de ville, déclara qu'il s'appelait le comte de Lorges et qu'il habitait sa prison depuis trente-deux ans.

Le pauvre homme avait été si bien mis au secret, qu'il fut étouffé d'apprendre qu'il avait été dénoncé à la Bastille. Il croyait avoir séjourné pendant ce temps à Vincennes; mais qu'importe le lieu où s'écoulent les heures de la captivité? une cage où la lumière du jour pénètre à peine est peut-être encore la plus hospitalière pour la victime enchaînée. Nous comprenons tout ce que la pensée doit éprouver de douleur, lorsqu'après avoir suivi le vol des hirondelles, elle se sent ranimée de force dans un cachot.

Si le toit des prisonniers de la Bastille était affreux, il n'en était pas de même de la condition du gouverneur de cette forteresse. En effet, ce poste était magnifique et des plus sollicités. C'était une véritable sinécure. On avait peu de besogne et beaucoup de profit. Chaque tête de reclus était taxée, non pas suivant sa capacité, mais selon sa qualité. Ainsi, un maréchal de France rapportait trente-six livres à son gardien, un lieutenant général vingt-quatre, un conseiller au parlement quinze, un prêtre ou un financier une pistole, un bourgeois six francs. Quant aux gens sans profession, aux saltimbanques, aux hommes de lettres, aux artistes, on ne les estimait pas plus d'un écu; d'où il résultait qu'il fallait douze postes pour valoir un maréchal de France. Admirable tarif!

Lorsque le gouvernement ne possédait pas son compte de prisonniers, il était toujours supposé en avoir une douzaine sous sa garde, et il était payé en conséquence. Bon au mal an, le gouvernement de cette prison d'Etat rapportait soixante mille livres de rente. C'était, comme on voit, une bonne ferme à exploiter.

Quand le peuple eut suivi le judicieux conseil que Linguet donnait à son barrier et eut rasé la Bastille, l'emplacement qui occupait le fort fut abandonné, on y ajouta même un écriteau sur lequel on inscrivit en grosses lettres cette légende ironique : « Ici on danse. » Plus tard, on transporta une grande partie des matériaux de démolition sur la place de la Concorde pour servir à la construction du pont qui mène au palais des Députés. Ainsi, tous les représentants de la France,

quelle que soit la couleur de leur cocarde, foulent chaque jour aux pieds les débris de la Bastille.

Dans le cours de la révolution, on livra les terrains encore encombrés de la citadelle à des industries privées, à des boutiques, à des échoppes ensevelies comme des nains au pied des murailles pantelantes. L'Allemand Kotzebue, en 1804, y trouva installé un immense chantier de bois à brûler.

A différentes époques, ces lieux servirent de théâtre à des fêtes civiques; le peuple aimait à se retrouver en face d'une ruine qui offrait le premier témoignage de sa force. C'était une joie de voir se promenant en liberté devant la cage qu'il venait de briser.

La place de la Bastille fut décorée, à plusieurs reprises, de monuments... à venir; on y posa beaucoup de premières pierres au milieu d'un grand concours de spectateurs, au bruit des discours et des acclamations des municipalités du jour. Parmi les œuvres les plus achevées, on vit une statue de la Régénération dont les anneaux formaient deux magnifiques jets d'eau claire; on vit ce pauvre éléphant de plâtre qui achève de mourir sous la pluie, sous la grêle et sous les pierres des gamins du quartier. Le décret impérial du 24 février 1811 portait cependant que l'éléphant destiné à orner la fontaine de la Bastille serait coulé en bronze; que la matière de ce monument serait fournie par nos arsenaux, et qu'on affecterait à cette destination les canons pris à l'ennemi dans la campagne de Friedland.

On êtes-vous, glorieux canons de Friedland!

Qu'on achève ou qu'on n'achève pas cette fontaine qui serait à coup sûr très-utile aux habitants du faubourg Saint-Antoine, cela ne nous regarde pas. Mais ce nous demandons en grâce, c'est qu'on en finisse avec l'éléphant de plâtre. Il faut qu'on le coule en bronze comme le voulait Napoléon, ou qu'on le mène à l'abattoir. C'est un spectacle vraiment trop désagréable que celui de ce monstrueux animal réduit à la plus hideuse décrépitude avant d'avoir vécu. Les plaisants du voisinage avaient imaginé l'autre jour un conte qui peint à grands traits l'état où se trouve l'éléphant : ils assurent que son ventre offrait un refuge à une bande de voleurs. Cela n'était pas vrai, mais cela aurait pu être. En agrandissant certaines brèches, l'éléphant de la Bastille deviendrait un véritable cheval de Troie tout à fait capable de recevoir les plus vaillants grecs de Paris.

Le monument qui attire aujourd'hui le regard des passants, c'est la colonne fondatrice élevée au milieu de la place. Le roi Louis-Philippe en posa la première pierre le 27 juillet 1851; elle était complètement achevée en 1840. Ce fut trois mois de juillet de cette même année qu'on plaça dans des caveaux réservés sous le piédestal la cendre des victimes de 1850.

Ne quittons pas les alentours de la colonne sans jeter un regard autour de nous. L'horizon qu'on découvre du lieu où nous sommes ne le cède presque en rien à celui de la place de la Concorde. Il est aussi beau, aussi vivant, aussi pittoresque. A l'est et à l'ouest s'ouvrent la rue et le faubourg Saint-Antoine, grandes voies élargies et assainies, où le passant trouve à chaque pas un souvenir ou un spectacle. Dans le faubourg, derrière ces hautes maisons baroques de couleurs éclatantes, regardez ce n° 252. C'est de cette demeure, qu'en 1791, le brasseur Santerre sortit pour conduire le peuple devant les Tuileries. Là-bas, demeurait Réveillon. Au n° 555, à l'angle de la rue des Boulets, nous voyons encore la maison de santé, au fond de laquelle le général Mallet conçut cette étonnante conspiration que Charles Nodier a si bien racontée.

Et puis, si avant de vous éloigner du faubourg, vous voulez savoir à quel événement la barrière du Trône doit sa pompeuse désignation, nous pourrions vous l'apprendre en quelques lignes. Le jeune roi Louis XIV avait vu à faire éclater sa puissance dans le lieu même où elle avait jadis été battue en brèche par le canon de mademoiselle de Montpensier, accepta l'offre que lui fit la ville de recevoir en cet endroit les serments de fidélité de ses sujets. On dressa en conséquence un trône superbe au milieu d'une place circulaire entourée d'arbres, et le 26 août 1660, on y accueillit le monarque avec mille acclamations d'amour et de respect. Plus tard on y posa encore une première pierre, celle d'un arc de triomphe destiné à perpétuer le souvenir de la solennité que nous venons de raconter. Cette première pierre fut même accompagnée d'un modèle en plâtre qui s'écrouta par morceaux et qui fut détruit par l'ordre du régent, le duc d'Orléans.

Le faubourg était autrefois un centre de dévotion comme il est aujourd'hui un centre d'industrie. La fameuse abbaye Saint-Antoine était située dans ce quartier. Rien n'était plus beau que le jardin de ce monastère. L'abbesse était toujours une femme de qualité, elle prenait le titre de dame du faubourg Saint-Antoine.

D'autres monastères moins considérables, mais encore fort bien bâtis et fort riches s'élevaient au sein des différents hameaux compris aujourd'hui dans l'enceinte de Paris et réunis au faubourg dont nous nous occupons.

La rue Saint-Antoine n'offre pas moins d'intérêt. Aux souvenirs encore brûlants de 1850 et de la grande révolution, elle réunit ceux du passé. C'est dans cette rue que se trouvaient les palais Saint-Paul et des Tournelles; c'est dans cette rue que le roi Henri II fut frappé à mort par le comte de Montgomery, que les mécontents de Henri III et les favoris du duc de Guise se livrèrent ce célèbre combat où trois gentilshommes, Quélus, Livarot et Maignan perdirent la vie. C'est là qu'est l'hôtel de Sully, longtemps habité par le sage et sévère ministre de Henri IV; c'est là que s'est élevée Saint-Paul dont nous voyons le dôme étinceler au soleil. L'église Saint-Paul, commencée en 1627, fut achevée en 1641. Ce fut un architecte de l'ordre des jésuites, nommé Marcel Ange, qui en donna les dessins. Après avoir longtemps appartenu aux disciples de saint Ignace, le monument devint paroissial et fut mis sous l'invocation de saint Paul. Les élèves du collège Charlemaigne, qui se trouva à côté, jouent et travaillent dans l'ancienne maison professée des jésuites. La rue Saint-Antoine,

avec ses nombreuses boutiques coquettement parées, avec ses beaux magasins de meubles, ses marchands de nouveautés, son éclairage au gaz, ses trottoirs élargis, devient chaque jour plus belle et plus digne d'attention. On compte dix-huit mètres de longueur depuis le boulevard jusqu'à la place Baudoyer.

De quelque côté que l'observateur dirige ses regards il trouve quelque objet qui l'intéresse. Derrière le monument de Juillet, derrière le petit corps de garde sournoisement accroupi au milieu des nouvelles plantations, voici la Gare à laquelle aboutit le canal Saint-Martin, qui a une longueur de 586 mètres sur une largeur de 58 mètres, et qui peut contenir soixante-dix à quatre-vingts bateaux. Voici le riant boulevard Bourdon qui part en partie sur le glacis de la Bastille et en partie sur les jardins de l'arsenal, boulevard cher aux rentiers, aux amateurs de la solitude et aux amateurs de jambon. Voici le Grenier d'Abondance, dont la première pierre fut posée le 26 décembre 1807. Ces vastes magasins de réserve pouvaient renfermer 45,000 sacs de farine, c'est-à-dire le pain quotidien de Paris pendant un mois. En 1852, à l'époque du choléra, le Grenier d'Abondance fut transformé en hôpital temporaire et reçut les malades atteints de cette effrayante maladie. Plus loin, voici le Sinaï et ses brillants tableaux, voici le pont d'Anserlier, voici le jardin des Pâques.

Devant nous, à l'ouest nous retrouvons humblement perspective et ciel s'enfonçant avec un égal plaisir. A gauche, il découvre le magnifique panorama des boulevards égayés par des arabesques d'ombrières; à droite il plonge sur le canal Saint-Martin chargé de bateaux, bordé de populus dont les tiges feuillues se inclinent aux pompes à feu que décore un léger panache de fumée. Ces deux grandes routes, couvertes de voitures et de marchandises, pleines de flâneurs et de bateliers, ont de singuliers mirages. Il arrive quelquefois que les yeux, éblouis par ces bords de lumière, par tant d'éclat, tant de vie, se prennent à confondre en un seul ce double spectacle et à mêler sur une seule voie ces scènes opposées. Nous n'hésitons pas à dire que dans l'été, lorsque les arbres sont chargés de feuilles, lorsque les eaux du canal sont étincelantes de soleil et lorsque les boulevards sont revêtus de tous les charmes que leur donne la belle saison, cette vue de la place de la Bastille n'est pas inférieure à celle qu'offrent les Champs-Élysées et les Tuileries; c'est moins grandiose, mais c'est plus amusant, plus varié.

Il est temps de reprendre notre course et de revenir au large, comme disent les chasseurs. Puisque nous avons exploré la ligne droite du boulevard, allons maintenant visiter la ligne gauche. Dans cette seconde promenade nous ne trouverons pas moins de choses à voir et à étudier que dans la première.

De la rue Saint-Antoine à la rue du Pont-aux-Choux, le boulevard Beaumarchais compte une longueur de 780 mètres; on ne retrouve plus de ce côté-ci les vides que nous remarquons naguère le long de la rue Amelot. Plus d'horizon accidenté, plus de chantiers, plus d'usines, plus de fabriques. Les maisons se succèdent sans interruption et garnissent la chaussée sans autres ouvertures que celles des rues. Ce n'est pas toutefois que l'industrie soit absente de ces quartiers et qu'elle les abandonne sans partage à la paisible bourgeoisie du Marais; mais elle travaille à huis clos et sans bruit. Entre la rue Saint-Louis et le boulevard se trouve un grand nombre d'ouvriers en bronze. C'est dans ces hautes maisons du dix-septième et du dix-huitième siècles que se façonnent les élégantes statuettes qui vont orner les étagères de la rue Vivienne, du Palais-Royal et de la Chaussée-d'Antin.

Le boulevard Beaumarchais revendique encore une spécialité qui touche aux arts, celle du bric à brac. On rencontre à chaque pas des magasins encombrés de vieux meubles renaissance ou rococo, de porcelaine de Saxe, du Japon et de Chine, de tableaux enluminés où l'œil perçant des amateurs y trouve plus reconnu des œuvres de haute valeur. Louis XV, qui n'aimait pas les grotesques, ferait ici d'affreuses grimaces, car il y a, je crois, plus de magots dans ces boutiques que de passants sur le boulevard. Dans les intervalles que se trouvent entre ces entrepôts d'objets d'art on remarque plusieurs industries caractéristiques. Ainsi cet établissement où l'on vend des vêtements tout confectionnés si son bon marché qu'on peut se confier d'une casquette pour 17 sous et se voir d'un pantalon pour 2 fr., prouve que la classe pauvre hante ces passages. Ainsi ces vastes magasins remplis de chapeaux et de plates témoignent du bas prix des lèyers. Dans quelques années les marbriers, les fabricants de billards céderont leurs boutiques au commerce de détail et se retireront dans les faubourgs consacrés à la grande production.

Quand on dépasse la rue Jean-Beausire, qui s'appela au quatorzième siècle la rue d'Espagne et plus récemment la rue du Rempart, on aperçoit à travers une grille un charmant petit hôtel à trois étages et orné de balcons. Cette gentille retraite à demi voilée par des arbres, entourée de plates-bandes fleuries, semble se reposer dans une attitude de nonchalance qui plaît au regard. On se prend du désir de transporter la ses dieux Lares et de venir cultiver les tulipes autour de cette pelouse d'un vert tendre. Le souhait ne perd rien de sa vivacité lorsqu'on sait que cette serene demeure a été celle de Ninon de Lencloux et que ces balcons vides ont été mille fois visités par les plus galants gentilshommes du grand siècle. En vérité si l'hôte de cette maison a de la poésie au cœur, il ne doit pas avoir un pas dans ses jardins, au milieu des belles nuits d'août, sans rencontrer les ombres de La Rochefoucauld, des Longueville, des Sévigné, des D'Albret, de La Châtre éparpillés sous ces bosquets enluminés. Nous ne nous étonnons pas de la passion que la solitaire courtisane inspirait après la soixantaine, puisqu'aujourd'hui encore, deux cents ans plus tard, on ne passe pas à côté de ce souvenir sans en être ému.

Fuyons la sirène, mais arrêtons-nous cependant quelques moments devant cet audacieux petit théâtre Beaumarchais qui est venu s'établir sur ce boulevard solitaire comme la sentinelle perdue du vaudeville. Construite en 1856, la salle

Beaumarchais porta d'abord le nom de théâtre de la Porte-Saint-Antoine, mais elle ne tarda pas à changer de patron et à se placer sous la protection du pere de Figaro. Depuis neuf ans qu'il existe, ce théâtre a usé un grand nombre de directeurs, de pièces et d'actrices. Parmi les premiers ont figuré quelques noms connus du public, MM. Anténor Joly, Deodé Saint-Yves, Maurice Athey, l'auteur des *Baynes*. Au nombre

des pièces représentées, on a remarqué *la Bataille de Toulouse*, par M. Méry, aidé, dit-on, de M. Victor Hugo, et *l'Étiste*, par M. Alboise. Mademoiselle Boisgontier a été une des plus jolies célébrités du théâtre. — Aujourd'hui la salle Beaumarchais est, on l'assure, en voie de prospérité, ce qui prouve une énorme affluence de spectateurs, car les places sont à un taux si modeste, que le dandy de la rue Saint-Antoine peut

occuper la meilleure stalle pour 2 fr. 75, tandis que le pale voyou, comme disait Auguste Barbier, peut entrer au paradis avec une modeste pièce de 50 centimes.

Le théâtre Beaumarchais est flanqué de petites boutiques dont les tarifs ne sont pas non plus, nous en sommes sûrs, très-élevés. On vend là, en toute saison, des pains blancs, de la galette, des pommes et du coco. Comment ne pas croire



(Vue à vol d'oiseau du canal Saint-Martin, de la place et du quartier de la Bastille, prise de la rive droite de la Seine.)

à l'honnêteté de ce boulevard qui, pour une pièce de 5 fr., peut vous habiller des pieds à la tête, vous donner à dîner et vous conduire au spectacle?

Voici la rue du Pas-de-la-Mule, dont la première partie fut ouverte en 1604, sous le nom de Petite-Rue-Royale. A quel événement cette rue dut-elle la dénomination qu'elle porte aujourd'hui, c'est ce que nous ignorons. Nous aimerions à croire qu'elle fut ainsi appelée en souvenir des cavalcades

de madame de Sévigné ou de Ninon. Il y a des gens ordinairement bien informés qui assurent qu'elle doit sa désignation à son escarpement. Nous ne discuterons assurément pas sur cette matière. La rue du Pas-de-la-Mule a une longueur de cent seize mètres depuis le boulevard jusqu'à la place Royale, dont nous apercevons en passant les beaux arbres feuillus et la grille. La place Royale est un véritable *square* où bourdonne du matin au soir un essaim d'enfants.

Quand on a laissé derrière soi le grand café Pillon, qui est à l'angle du boulevard, on retrouve encore les boutiques émaillées de brique à bras. Il vous sera difficile de quitter ces parcs sans emporter avec vous quelque mandarin de porcelaine, quelque nazar de l'Inde ou quelque affreux petit dieu égyptien. Remarquez aussi ces délicieux hôtels accompagnés de jardins microscopiques qui vous regardent de loin avec une insouciance pleine de coquetterie. Toutes ces élé-

LES BOULEVARDS DE PARIS. — 2<sup>e</sup> PARTIE. — 1<sup>re</sup> SERIE. — ARCHITECTURE PAR M. E. RENARD, FIGURES PAR M. PROVOST.

BOULEVARD BEAUMARCHAIS.



(Café Gibé.)

(Rue Jean-Beau-Sire.) (Hôtel de Ninon de Lenclos.) (Théâtre Beaumarchais.)

(Rue du Pas-de-la-Mule.)

BOULEVARD BEAUMARCHAIS.



(Rue Neuve-Saint-Gilles.)

(Rue des Tournelles.)

(Rue du Harlay.)

(Rue Saint-Claude.)

BOULEVARD DES FILLES DU CALVAIRE.



(Rue du Pont-aux-Choux.)

(Rue Neuve-Mémilmontant.)

(Rue des Filles-du-Calvaire.)

(Rue Saintonge.)

gantes demeures du dix-septième siècle, jadis habitées par les belles dames de la cour, se cachent derrière un rideau de feuillage, comme la bergère de Virgile, et, comme elle, semblent fuir le regard du passant après l'avoir provoqué.

La rue Neuve-Saint-Gilles, qui joint le boulevard et la rue Saint-Louis, fut percée en 1640 sur l'emplacement du palais des Tournelles. Elle doit son nom, dit le dictionnaire de MM. Lazare, à une statue de saint Gilles placée à l'une de ses extrémités. Elle est d'une longueur de deux cent quarante-deux mètres.

Passons vite devant ce musée géographique en plein air, devant ces librairies où se réfugient, comme dans des catacombes, les bouquins exilés des autres boulevards, devant ces trois magnifiques maisons neuves qui portent, comme leurs seigneurs, le même numéro 57, et arrivons d'un seul trait à la rue des Tournelles, qui finit en queue de poisson comme la sirène du port romain.

La rue des Tournelles est liée à juste titre du passé que son nom évoque aussitôt; elle comprit dans son enceinte les fameux palais où séjourna le duc de Bedford, ce prince anglais qui régna à Paris, où vécut Charles VI, le pauvre fou, où mourut Henri II, tué dans le voisinage par le coup de lance de Montgoury; elle comprit aussi les charmants petits hôtels que nous avons entrevus tout à l'heure. Trois souverains de femmes plurent en ces lieux : Odette de Champflours, Diane de Poitiers, Ninon de Lenclos, ombres charmantes !

De la rue des Tournelles à la rue de Harlay, le boulevard a fait grande toilette. Voici de jolies boutiques, voici même un magasin de modes. Quel progrès ! et comme nous nous cloignons rapidement des pantalons à 2 francs. A l'angle de la rue de Harlay on vient de bâtir une somptueuse maison qui porte le numéro 65. La rue devant laquelle nous sommes arrêtés doit son nom à l'hôtel de M. Harlay qui épousa la fille du chevalier Boucheval, autrefois propriétaire de tous ces terrains.

Domons un regard à la rue Saint-Clément, qui fut ouverte en 1640 sur les fiefs Margot appartenant aux Célestins, et à la rue du Pont-aux-Choux, ainsi nommée à cause des charrettes chargées de légumes qui y passaient le matin lorsque la partie nord du boulevard n'était qu'un vaste jardin potager. Passons devant la rue Neuve-Mémilmontant qui date d'une époque assez récente, et arrivons à la rue des Filles-du-Caluvaire, où nous ferons une courte station avant de nous engager sur le boulevard du Temple.

Les deux boulevards que nous venons de parcourir sont moins solitaires que leurs parallèles de la ligne droite. Le Marais, auquel ils touchent, leur communique un peu de vie. Ils sont néanmoins encore assez tristes. Cela tient sans doute aux habitudes paisibles, aux allures modestes, aux goûts tranquilles de la population du quartier. Un capitaine en retraite, un fonctionnaire réformé, un rentier, un bibliophile, ne feront jamais autant de fracas qu'un lion ou un agent de change. Les moins paisibles des habitants de ce boulevard trouvent un dernier témoignage dans les beaux arbres qui l'embellissent. La révolution de juillet, qui déracina les plantations des autres chaussées, a respecté celles des boulevards que nous quittons. La fontaine allouée plus loin ne vint pas chercher d'aliment jusque-là.

La rue des Filles-du-Caluvaire a emprunté sa pieuse dénomination au monastère célèbre qui se trouvait autrefois en ce lieu. Ce fut en 1655 que le père Leclerc du Tremblay, ce fameux père Joseph, séide de Richelieu, mis en scène par M. de Vigny dans son beau roman de *Cinq-Mars*, installa dans cette maison douze religieuses tirées du couvent du Calvaire. Sur la porte on lisait cette inscription :

JESUS AMOR NOSTER CRUCIFIXUS EST.

Le monastère ayant été supprimé en 1700, le terrain devint propriété nationale, et fut vendu à des particuliers qui y percèrent deux rues sans en avoir obtenu l'autorisation. Ce n'est qu'en 1806 que ces rues furent déclarées voies publiques sous les noms de rue Mémilmontant et rue des Filles-du-Caluvaire.

**Théâtres.**

**THÉÂTRE-FRANÇAIS.** *Une Confiance*, comédie de M. POTRON. — *GYMNASÉ.* *Les Sept Merveilles*. — *VARIÉTÉS.* *Le Chien du Contrebandier*. — **PORTÉ-SAINT-MARTIN.** Reprise de M. Risley et de ses fils.

*Une Confiance* pour cette fois, le Théâtre-Français nous met en bonne compagnie : le baron et Gertrude, et M. le marquis, et madame la comtesse, et le petit chevalier; notre beau monde, le monde du dix-huitième siècle, le voilà au grand complet. Il s'agit donc d'une comédie-pastel, qui porte l'épée et des nœuds de ruban, comédie en dentelle, en papier, en talons rouges, avec de la poudre et des mouches, une de ces comédies dont Marivaux, Barthe, Bossy, ne se tiraient pas mal, comédie que M. Grébillon le fils nous a gâtée par l'indécence, et que M. Dorat nous a perdue avec son affèrre.

La baronne de Langeac, une charmante brune de dix-huit ans, fraîchement débarquée de sa province à Paris, brûlait de voir un bal masque, et elle y est allée à l'insu de M. son mari, le grand tuteur, et en compagnie de la comtesse de Nérande, autre brune de vingt-deux ans et veuve de quelque expérience. A deux jolies femmes abandonnées à la grâce de Dieu et aux suggestions de leur propre cœur, on plume une salle de carnaval, que peut-il arriver, je vous le demande, sinon que de ces aventures qui traînent partout? Ainsi donc l'éducation, la surprise, la pudeur ne se saut qu'en enfouissant sous la baronne, qu'elle en ait recours à un évanouissement pour se tirer de là, et un certain chevalier d'Ancevis s'est trouvé tout à point pour profiter de la circonstance et arracher à la belle

épourosée : 1° son bracelet, 2° une promesse de rendez-vous. Cependant M. le baron de Langeac, après avoir connu le cerf tout le jour, roule de son mieux sur l'écloué. Gros d'un bras l'ordure.

Le lendemain cependant, à onze heures, devant du petit bon, un homme se présente chez la baronne, mais est-ce bien celui-là qu'on attendait en vertu de l'assurance nocturne, celui-là qui on se sent disposé à aimer, bien qu'on l'ait entrevu à peine dans l'obscurité d'une charruée! C'est un marquis, et tout à l'heure nous avions affaire à un chevalier. Ah! voilà que nous marchons sur les charbons rouges du éprouvage, et ce marquis-là m'a tout fait de jouer un singulier jeu; pardieu, c'est le jeu du chevalier auquel il a soufflé son rôle, grâce à la confiance que notre étouffé lui a faite; il a d'ailleurs si bon air ce monsieur le marquis, que la baronne se sent tout d'abord convaincue et vaincue; elle reconnaît ce monsieur, qu'elle n'a jamais vu, et si bien que lorsque arrive à son tour le véritable héros de la nuit, tout radieux de son équipée, et lorsqu'il va se précipiter aux genoux de la dame avec l'ébouriffure et l'inconvenance d'un homme heureux, on vous le rembarre avec ces mots si simples et si bien mérités : « Moi, monsieur! avez-vous pu penser? en vérité, c'est bien étrange! vous vous trompez. » Et voilà comment, au lieu d'une aventure, la baronne en a trois en deux au bal. O ciel! n'en trouverions-nous point une troisième pour la tirer de ce mauvais pas? Si fait, l'auteur l'a trouvée, et cette toute nouvelle et bienheureuse aventure, c'est que la comtesse de Nérande, l'amie de la nuit, la compagne de bal masque, aime pour tout de bon le chevalier d'Ancevis, qui ne se en doute guère, et le grand amoureux qu'il est (aux innocents les mains pleines), et elle ne demande plus autre chose que de délasser sa baronne. Aussi, quand le baron, qui s'en débarrassa la baronne, et revint en lui, mais qui a pris tout à coup l'étrange à l'aspect de ces marquis et de ces chevaliers entrant chez lui comme dans la salle des Pas-Perdus, quand M. le baron, d'annonces-nous, s'empêche, éclate et tombe en présence de l'annonceuse, elle lui dit : « La dame pour qui l'on vient ici, et que l'on a rencontré hier au bal, c'était moi. » Et cet aveu, qui n'est qu'un mot véritable, le chevalier l'entend d'une cachette où il s'est fourré, et quand il en sort, c'est pour s'écrier à son tour : « Je m'étais trompé, quoi! C'était la comtesse qui... » et que... « Et là-dessus, il se met à aimer la comtesse. Soit! et je comprends sans peine que M. le baron doive être rassuré à l'endroit du chevalier, lui et sa jalousie; mais le marquis est là, vivante épée de Damocles toujours suspendue sur la tête du mari; or, si je ne me trompe, le qui-proquo étant double, vous une double solution. Allons, dites, monsieur l'auteur qu'il nous fasse de ce marquis? Ma foi, nous allons le renvoyer comme il est venu, sans motif avoué, et le mettre hors de cause, depuis compensés. C'est ce qui s'appelle tirer très-lourdement son épingle du jeu.

Ce petit acte est un peu long, un peu beaucoup embrouillé, assez amusant quand on y voit clair; il est écrit dans le goût du jour et évidemment pour des bourgeois bien plus que pour les marquis ou les chevaliers qu'il veut reproduire et ressusciter, lesquels n'existent plus, et n'ont pas même laissé encore d'eux-mêmes au Théâtre-Français, la précision où nous aurions tant de plaisir à les revoir. Notre marquis de l'autre soir, c'était M. Brindeau, grand gros jeune homme, à geste noir, au sourire niais, à l'encolure épaisse; le chevalier, c'était M. Leroux, un vrai chevalier de la triste figure. O Molière! ô Fleury! voilà donc vos successeurs. O Mars! ô Crotal! vous avez donc pour héritiers ces deux dames que je vous vois nommer, et, à votre tour, qu'elles vous deviennent Marivaux, Beaumarchais, d'Albainville! Car ne parlez pas de Voltaire, grands dieux! Bah! on a nommé et applaudi M. Charles Potron, auteur de cette pièce et de *Madame de Cérigny*, l'un des plus polis ouvrages du répertoire du Gymnase.

Puisque le Gymnase nous tombe sous la plume, adressons-lui nos compliments au sujet de ses *Merveilles*, nos compliments de courtoisie bien entendus, et pourtant nous aurions éprouvé toute sorte de plaisir à lui en faire d'autres. Aussi pourquoi cette revue monotone s'est-elle avisée de faire tant de tapage, à l'Avance et par mesure de précaution. Pourquoi tant de merveilleuses mises à contribution pour la confection de cette autre mortelle, qui n'en est pas une. Vous nous avez fourré là-dessus, et péu-mêle, toutes les nouveautés, toutes les célébrités et toutes les vogues, mais ces vogues étaient les vogues de la semaine passée, et ces nouveautés ne sont plus que d'adresses vieilleries. Quel! vous promettez des bonbons, et nous recevons des pilules. Vos surprises sont des attrapes; on se fâcherait à moins, et notre paque de public s'est fâché, comme il peut se fâcher, le bonhomme, il boude, il lâille, il prend son bonnet de nuit, et s'en va et n'y revient plus. Mais ce sont là de ces colères placides et débonnaies qui produisent autrement d'effet que les miramises, les sillots et tous les propriétés de la mauvaise-humeur. Cela nous oblige à changer notre affiche de fond en comble et c'est dur.

La semaine a été plus que jamais léronde en déhuts; l'Opéra, les Français, le Vaudeville, le Palais-Royal, la Porte-Saint-Martin ont fait chanter, déclamer et sauté toutes sortes de Robert, d'Arnold, de Mahomet, de Tancrède, de Mérope, de Daniel, de Gélinotte, de Grandet, de Gringalet, et de Frotillon. Tant de fragments dramatiques gisent à terre et encombrant la voie publique qu'on peut se baisser et en prendre. Mais M. Emile du théâtre des Variétés est, de tous ces déhuts, celui qui a fait le plus de sensations; il est à ce lui tout récemment dramatique de cette inoubliable semaine. Ce caniche on le Terre-Neuve indubitable, couronné, j'en ai vu, vu, maintes fois, le qu'on en sautoir, plein d'abus et d'émou, a tout juste ce qu'il faut d'intelligence pour sauter, rapporter, sonner la cloche, manger sans serviette, boire sans verre, et se mettre à l'attaque de ses propres paltes. Grâce aux journaux, tout Paris, que dis-je Paris, la province entière et l'Europe aussi, et les deux Amériques savent maintenant où apprendront bientôt que M. Emile nous a servi, dès le jour de ses débuts, un plat de son métier et poème ainsi un petit divertissement en dehors de tout programme. En vérité c'était

bien la peine d'appeler cet illustre caniche *Emile ou l'Éducation*.

Nous restons-ils assez de place pour vous annoncer la rentrée d'une autre illustration à la Porte-Saint-Martin, celle de Risley et de ses fils. Voilà au moins des artistes qui tout honnêtement les choses, et qui méritent nos bien sincères compliments.

**Rosa et Gertrude.**

(Suite. — Voir tome V, page 362.)

**VIII.**

Le surlendemain, qui était un lundi, quand je me rendis, à mon ordinaire, pour couduire les deux jeunes dames à la promenade, je les trouvai dans un état de désolation difficile à décrire, et ma première pensée fut qu'elles avaient reçu au sujet du comble quelque fâcheuse nouvelle qui exigeait leur départ précipité. Leurs effets étaient en désordre, leurs bijoux épars çà et là sur les meubles, et pendant que la jeune mariée se livrait à l'écart, à des pleurs et à des sanglots, son amie, plus calme, mais pâle et consternée, s'occupait de remettre des hardes à une femme que je pris d'abord pour la blancheuse. Mais derrière cette femme, un homme, que je reconnus pour être un Juif de mon quartier, semblait attendre qu'elle en eût fini avec ses hardes avant d'entrer en marché pour les bijoux, en sorte que presque aussitôt je pressageai qu'il était question des exigences de l'hôte, plutôt encore que de mauvaises nouvelles du comte.

Ce n'était pourtant point encore cela, et l'humiliation bien plus que la détresse était la cause des pleurs que je voyais verser et de la scène dont j'étais le témoin. Après s'être précipitées dans mes bras sans pouvoir d'abord articuler une seule parole : « O mon lion monsieur Bernier, me dit à la fin l'épouse, voudriez-vous nous protéger encore, après un si grand outrage qui nous couvre de honte et qui nous livre au mépris de tout le monde ! — Qu'est-ce donc, ma chère enfant, lui dis-je, etsi vous n'avez pas fait le mal, comment le mépris pourrait-il vous atteindre? J'apprais alors, que, poussé probablement par de pervers intentions, l'auteur de la lettre que j'avais reçue, ce même jeune homme qui, la veille, avait écouté ma conversation avec l'hôte, s'était hâté de lui payer la dépense de celles qu'il croyait être des *creatures*, et qu'il avait osé se présenter ensuite chez ses dames, certain d'être toléré, et ainsi agréé, après que, sous la forme simulée d'un prêt d'argent, il se serait vu l'auteur de leur délivrance et l'arbitre désormais de leur sort; puis, qu'anssiôt que ces dames avaient eu compris, au 1<sup>er</sup> vers de l'antiguë politesse de ses propos, toute l'indignité de ce prêt officieux, elles avaient fait venir l'hôte pour lui déclarer qu'il serait payé avant une heure, et qu'avant une heure aussi elles auraient quitté la maison d'un homme assez méprisable pour compromettre gratuitement par sa basse cupidité la réputation des étrangers qui s'étaient éloignés chez lui leur demeure. De la présence de cette femme et de ce Juif, de la ce désordre d'effets et des sanglots provoqués par un bien coupable affront. Pendant que la jeune épouse me contait ces détails, le marquis avait été grandement et une somme de quinze cents francs environ se trouvait réalisée. « Assez, dit alors l'amie, n'avez-vous, et que l'hôte monte. Quant à celui-ci fut entre, il voulut s'expliquer, faire des excuses, proposer des délais, mais la même jeune fille : Des délais! demeurant une minute de plus dans votre odieuse maison! Ah! c'est trop d'outrage, et a nous tout de honte, indigne que vous êtes, qui seule fois nous en ayons franchi le seuil! Voilà vos douze cents francs, donnez-m'en le reçu, emportez-les en présence de monsieur, n'oubliez pas un mot, et qui j'ai mis nos regards ne soient plus souillés de votre vie! » L'hôte accomplit ce qui lui était ordonné d'un ton si impérieux, et après qu'il se fut retiré, je demeurai avec les deux jeunes dames qui, insouciantes du reste d'effets encore épars dans leur chambre, m'entraînèrent à quitter l'hôtel en toute hâte.

« Mais un moment, un moment, mes chères enfants, leur dis-je; encore faut-il que je sache où nous voulons aller! » Alors, épuisées qu'elles étaient par la douleur et l'auxéité, elles s'assèrent, et, à peine assises, elles fondèrent en larmes. « En effet, leur disais-je, vous avez été cruellement outragées, et si M. le comte n'arrive pas bientôt, votre situation menace de s'aggraver encore. Toutefois, mes chères enfants, l'impuissance, le malheur, la détresse, ne sont pas le péché, et si l'épave vient de Dieu, la délivrance aussi vient de lui. Ayons donc bon courage, et une autre fois, en m'acceptant comme protecteur, ne vous réservez pas de me faire vos secrets; car si j'avais connu que vous étiez temporairement dépourvues d'argent, par de bien faibles causes, sinon par des sacrifices qui ne sont guère à ma portée, je vous aurais certainement épargné cet outrage et ce deshonneur. Pour l'heure, le plus pressé est de vous trouver un gîte honnête et modeste, et je vais m'y employer; ainsi espévez-vous vous-même à enlever dans vos valises ce reste d'effets qui peut vous devenir plus précieux que vous ne le pensez, et, dans une demi-heure environ, je reviendrai vous tirer d'ici pour vous aller loger en tout sûr. » Elles se conformèrent à cet avis, et après m'avoir averti de leur retour, à mon retour, d'une certaine manière qui ne fit reconnaître, tant elles avaient peur que l'hôte ou le jeune monsieur vissent à se présenter à leur porte, elles s'enfermèrent intérieurement à double tour, pendant que j'allais leur chercher un logement.

**IX.**

Cet incident, quelque pénible qu'il fût en lui-même, avait néanmoins affirmé mon opinion de la veille à l'égard de ces deux jeunes dames, et jusqu'à leur étouder au son de la



détresse, jusqu'à cette précipitation qui les poussait à se mettre à la rue sans seulement songer à emporter le reste de leurs effets, mais uniquement afin de se voir plus vite à l'abri d'impures machinations, tout me portait à croire que j'avais bien fait de les juger plutôt d'après leur air et leurs discours, que d'après quelques actes faibles sans doute, mais excusables pourtant, et d'ailleurs envenimés par la médisance. D'un autre côté, cette découverte que je venais de faire de leur dénuement et du secret qu'elles en avaient gardé auprès de moi, me donnait des doutes que je n'avais pas eus encore, sinon sur leur honnêteté, du moins sur leur situation, et je me disais qu'il était possible, après tout, que je n'en connusse pas le mystère. Comment pouvait-il se faire, en effet, que ce comte abandonné, sans donner signe de vie, et sans, au jeune époux, les moyens de se procurer de l'argent, une si jeune épouse? Comment expliquait-on aussi que ces dames, à mesure que se prolongeait l'absence du comte et leur séjour à l'auberge, à mesure par conséquent qu'elles se voyaient plus près d'un dénouement prochain, n'eussent pas recouru dès longtemps à leurs familles, toutes deux opulentes? Ces choses, je l'avoue, ébranlaient ma confiance. Certainement ce n'était pas là des *créatures*, suivant l'aimable expression du jeune libertain, mais certainement aussi ce n'étaient pas des dames dont la position offrit cette simplicité de rapports qui est d'ordinaire, à première vue du moins, la plus claire marque d'une vie régulière et d'une conduite sans nuages.

J'allai m'adresser à la famille justement de cet agissant dont j'ai parlé. Ces gens étaient peu aisés, et désireux à cause de cela de se décharger d'une partie de leurs dépenses en nous-souvent au profit des jeunes dames leur meilleure chambre. D'ailleurs, ils s'engageaient pour un prix raisonnable à leur fournir la nourriture et à faire eux-mêmes leur petit service journalier. Je conclus donc avec eux, et pendant qu'ils disposaient quelques meubles de façon à rendre l'habitation de cette chambre plus ornée et plus commode, je les quittai pour aller chercher les deux dames. Mais cette fois je ne franchis pas le seuil de cette maison sans me ressouvenir que déjà le contraste n'existait plus, entre l'insouciance joyeuse des deux amies et la tristesse de ces alligés, en sorte que, songeant à mon sermon, dont je m'étais reproché, au moment de le débiter, les appels trop chagrins, je regrettais au contraire qu'il n'eût pas été assez éloquent pour préparer efficacement à l'épreuve celles que j'y voyais en butte maintenant. Ainsi, à mon Dieu, nous flottons au souffle de toutes les inappréhensions et de tous les changements, quand nous devrions avoir sans une bonne fois pour toutes le gouvernement de la loi. Tes voies ne sont pas nos voies, mais notre faiblesse est toujours notre faiblesse, et notre orgueil toujours notre piège; que la miséricorde soit sur nous!

## X.

Quand je fus de retour à l'hôtel, j'y trouvais les effets emballés, et les deux jeunes dames qui erraient toutes tremblantes dans leur chambre nue et comme inhabitée déjà. C'est que, pendant mon absence, on avait frappé à plusieurs reprises à leur porte, et qu'à la fin le jeune monsieur avait vivement insisté du dehors pour être introduit un moment, afin, disait-il, de pouvoir tout au moins justifier ses démarches et expliquer ses intentions. Aussi ne voulant point laisser seules mes deux compagnes dans un moment où je les voyais en proie à un si extrême effroi, de la fenêtre j'appelai un portefaix qui stationnait sur la place, et lui ayant donné l'ordre de porter les malles, rue de la Prison, 57, au quatrième, je m'y acheminai moi-même, ayant à gauche de moi avait éveillé l'attention s'étaient placés sur l'escalier de l'hôtel, ou groupés sur le Perron du sout, et le spectacle insolite d'un vieux pasteur devenant le cavalier de deux jeunes personnes d'une main passée à leurs yeux équivoque faisait naître sur leur visage, à mesure que nous passions, le sourire impitoyable de l'ironie. Quand nous eûmes franchi le seuil, des rires, quelques larmes se firent entendre, et à ce moment j'eus bien de la peine à soutenir ma compagne de droite, de qui les jambes défaillaient sous elle. Mais son amie vint à mon aide, et, une fois placée entre nous deux, elle put avancer plus aisément.

« Mes chères enfants, leur disais-je en cheminant, pour les instruire de mes démarches et pour les rassurer en même temps, car leur trouble me faisait pitié, je vais vous loger tout à côté de l'endroit où je vous ai vues pour la première fois; c'est donc en façon de souvenir de cette rencontre où s'est nouée notre affection. L'endroit n'est pas bien beau, vous le savez, et la bise y souffle un peu; mais des braves gens, un gîte sûr, une chambre qui, toute modeste qu'elle est, vous laisse voir de la fenêtre un beau coin des œuvres de notre bon Dieu : le lac, les coteaux, les montagnes, ce grand ciel aussi d'où il nous voit, d'où il nous protège et où il nous appelle. Avec de modestes ressources, vous pourrez vous y suffire jusqu'à des jours meilleurs et y abriter, sous ma garde, votre honnêteté, qui est après tout le meilleur et le seul de tous les trésors. J'irai vous y voir plus souvent, à cause de la proximité de ma demeure, et aussitôt que vous serez relâchées de cette épouvante bien naturelle, nous recommencerons nos promenades. Allons, mes chères enfants, n'ayez pas plus de crainte que moi qui vous suis attaché; acceptez l'épreuve comme étant utile à l'âme encore plus qu'elle l'est amère à la chair, et vous retrouverez dans cette retraite où je vous mène le courage, la paix, le contentement même, en attendant qu'il plaise à Dieu de vous ramener l'œil, d'où dépendent votre joie et votre sérénité.

Durant ces propos, nous atteignîmes à la rue, à l'escalier qui est obscur, à l'appartement enfilé. Les gens, en voyant la parure de mes deux protégées, parurent éprouver du mécontentement autant que de la surprise, et, d'expressions que je n'avais laissées, je les retrouvai incertains, inactifs, douteusement disposés, surtout après que les deux jeunes dames, sans

leur avoir encore rien dit d'affectueux à cause de l'émotion qu'elles éprouvaient, se furent précipitées dans leur chambre pour s'y abandonner de nouveau aux transports de la plus vive douleur. Je fus donc obligé de vite fermer la porte; après quoi je leur représentai qu'en se comportant ainsi, elles risquaient d'effaroucher les gens simples chez qui je les avais placées, et dans tous les cas, d'attirer de nouveau sur elles l'attention et de se préparer des ennemis pour la suite. Aussi tôt elles compréhèrent leurs sanglots, et ayant rouvert elles-mêmes la porte, derrière laquelle arreste les gens de la maison étaient demeurés en écoutant, elles leur témoignèrent avec bonne grâce le plaisir qu'elles avaient de se trouver au milieu d'eux, combien la chambre leur paraissait agréable, et la reconnaissance qu'elles ressentaient de ce qu'ils s'en étaient privés en leur faveur. A ces démonstrations, les gens me prièrent avoir repris de la confiance; ils m'aiderent à compléter l'établissement de ces dames, et lorsque je les eus vues plus tranquilles, je me hâtai de retourner à mes affaires dont le cours avait été bien fâcheusement interrompu par l'incident que je viens de raconter.

## XI.

Quand je rentrai au logis après avoir fait quelques visites, j'y trouvais le jeune monsieur qui m'attendait, et dès l'abord je lui dis sans façon : « Arrière de moi, Satan !... » et puis qu'aussi bien le temps est précieux, retourne à tes perversités, pendant que je retourne à mes affaires. » En même temps je lui ouvrais la porte de ma chambre, en lui indiquant clairement par là que je préférais qu'il me laissât seul. Mais il ne fit aucun mouvement pour sortir, et au contraire, ayant pris un siège, il s'y assit en disant : « Murbieu ! j'ai juré que je vous parlerai, et vous m'écouterai? — Il ne tiendra pas à moi que vous ayez fait un faux serment, lui répondis-je alors, mais, de grâce, dépêchez-vous; il se fait tard et j'ai encore beaucoup de besogne. »

Alors il s'efforça, tout en inculant la légèreté de mes jugements et en faisant profession d'être chrétien autant qu'un autre, de me persuader qu'il avait agi dans des intentions honnêtes, et qu'ayant l'avantage de connaître un peu ces dames, il lui avait paru naturel de leur épargner le désagrément d'avoir à se procurer de l'argent, en couvrant lui-même leur dépense par un prêt spontané. Je l'arrêtai là : « Et votre lettre? lui dis-je. — Quelle lettre? — Je la lui montrai, et tout en la saisissant pour la déchirer avec indignation : « Une infamie, monsieur, une abomination! et j'ai le droit de m'offenser de ce que vous avez pu m'attribuer cette pièce au seul instant! » Puis, sortant un billet de sa poche : « Voyez au surplus si cette écriture, qui est la mienne, a le moindre rapport avec celle que vous me présentez! — Arrière, Satan ! » repris-je alors tout court, et ouvrant de nouveau ma porte ; « Je vous ai averti, c'est à vous maintenant d'être complaisant en vous retirant au plus tôt de ceans. »

Mais il ne sortit point, et, revenant à ces dames, il me dit que l'une d'elles en effet lui avait plu qui était libre encore; que, libre lui-même et possesseur d'une belle fortune, il n'avait visé dans toutes ses démarches, et en particulier dans ce prêt qui n'avait injustement indigné, qu'à se faire agréer par un bon office, en endormant aussi, à l'insu de ces dames, la cupidité de l'hôte. Qu'à l'égal était prouvé d'une susceptibilité excessive que j'avais moi-même encouragé malencontreusement, et qu'il en avait éprouvé la plus vive douleur. « Voilà pourtant, ajouta-t-il, où peut conduire une bonne action ! Vous qui devriez être le premier à en faire l'éloge, vous la blâmez hautement, et ces dames, ou tout au moins l'une d'elles, à qui j'aurais été disposé à offrir ma fortune et ma main, ces dames, grâce à vous, sont remplies à mon égard des préventions les plus défavorables! Toutefois je consens, si vous voulez bien ne plus vous trouver sur mon chemin, à réparer tout le mal que j'ai pu faire involontairement, et à rendre peut-être à des personnes délaissées et sans ressources une fortune à la fois et un protecteur. » Alors pour la troisième fois : « Arrière de moi, Satan !... » Et si vous ne sortez pas, c'est moi qui sortirai; voyez ce que vous préférez. »

— Plus qu'un mot, continua-t-il, et je me rends à votre sommation qui, au surplus, n'est pas forte. Ces dames, n'est-ce pas, attendent le comte? — C'est possible. — Avant peu? — Je n'en sais rien. — Oh! à défaut, des lettres? — Cela ne vous regarde pas. — Eh! bien, je vous dis cela pour votre gouverner, les lettres ne viendront jamais et le comte pas davantage. » Là-dessus, il me salua et il partit incontinent.

## XII.

La séance n'avait été rude; mais ce dernier mot me terrassa, et je ne sais quel éclair vint à traverser mon esprit qui illumina comme d'une flamme lueur et sorte de mystère qui y planait encore sur la situation réelle des deux jeunes dames. Avec cela, me dis-je bientôt, quelle créance méritent les paroles du méchant, et est-ce donc du tonp ravisseur que le clerc fidèle doit attendre la vérité?... Mais quoi? si la médisance nous prend à elle, la calomnie aussi se trouve des issues pour pénétrer dans notre esprit, et à partir de ce moment, je ne recouvrerai plus la pleine sécurité et l'intégrité confiance qui, à quelques impressions près, avaient jusqu'alors accompagné mes démarches et mes services auprès des jeunes amies.

Le comte, avait-il dit, ne viendra jamais! Que signifiait alors la tranquille persuasion de sa jeune épouse, ses épanchements dont j'avais été le témoin, son ingénuité, à laquelle ma vieille expérience s'était assidue d'embûche et à tant de reprises, comme à la marque d'une âme honnête et d'un cœur exempt de corruption? Ou bien avais-je affaire réellement à telles de ces femmes prématurément vieilles et dissimulées, dont l'artifice, par sa merveilleuse perfection, atteint aux de-

hors les plus vrais de la candeur et de l'innocence? Ou bien encore, car je me fais vieux et l'esprit baisse avec les années, n'étais-je point la dupe maladroite d'un artifice même mal fait, et ma séduite elle-même ne m'avait-elle pas tendu le piège au moment je m'étais pris en me faisant le protecteur de deux aventuriers intéressés à cacher leurs vices et leur déshonneur derrière le voile respecté de ma robe?... En vérité je ne savais plus que penser, et telle était mon angoisse, qu'ayant eu recours comme l'autre fois à la lecture de l'Evangile, et ne m'en trouvant guère plus calmé, je commençai à croire qu'en effet j'avais pu, même par une erreur désintéressée, compromettre mon caractère, et tout en croyant sauver de mal ces deux jeunes femmes, me faire que faciliter leurs péchés et abriter leur impénitence.

Les miens sont bien cruelles alors qu'on est en doute sur les choses de cette sorte, et qu'incertain à la fois sur son prochain et sur soi-même, l'on craint aussi bien d'être charitable que de ne l'être pas. Aussi l'insomnie me vint visiter cette nuit-là, en telle sorte que le lendemain je me trouvais incapable de quitter le lit.

R. TOPFFER.

(La suite à un prochain numéro.)

## Beethoven.

Il y a sur la rive gauche du Rhin, à quelques lieues de Cologne, une petite ville sur laquelle est fixée en ce moment l'attention de l'Europe musicale, et où se rendent tous les musiciens, artistes ou amateurs, pour lesquels l'art est autre chose qu'une mode à suivre ou un métier à exploiter, tous ceux qui, ayant reçu du ciel la noble faculté d'admirer le génie, ont en outre un peu de temps et d'argent à dépenser. Cette ville s'appelle Bonn. Elle appartenait jadis à l'électorat de Cologne, et même elle était alors la résidence habituelle du prince archevêque. Conquis par nos armes en 1794, elle fut française pendant vingt années. Ce fut un des chefs-lieux de nos préfetures du département de Rhin-et-Moselle. Elle est prussienne aujourd'hui.

Pourquoi tous les regards sont-ils tournés en ce moment vers cette petite ville? pourquoi la foule (l'ouïe d'élite), composée d'hommes distingués par le rang, la fortune ou la renommée s'y porte-t-elle avec tant d'empressement et en si grande affluence que le prix des loyers s'y est élevé à un taux fabuleux, qu'on offre 40 francs par jour pour les plus petites chambres, et qu'on les offre inutilement, enfin qu'il a fallu organiser sur le chemin de fer qui relie Bonn à Cologne un service spécial assez rapide, assez fréquent pour que les voyageurs qui ne trouvaient l'hôtel qu'à Cologne pussent se considérer comme étant à Bonn? L'ouïe vient à Bonn tout ce mouvement, tout ce bruit, tout cet ébat, toute cette gloire? C'est que Ludwig Van Beethoven est né dans ses murs, et qu'on veut d'y ériger à la mémoire de ce grand homme un monument dont l'inauguration aura lieu dans quelques jours.

On dit par avance des merveilles de cette cérémonie et des fêtes publiques dont elle sera précédée et suivie. *L'Illustration* en rendra un compte fidèle. Déjà nous pouvons donner à nos lecteurs une idée exacte de la statue et des quatre bas-reliefs qui décoreront son piédestal, grâce à l'obligeance aimable de M. Burgschmidt, de Nuremberg, dans les ateliers duquel ces pièces importantes ont été fondues.

La statue a douze pieds de hauteur. Le lecteur en a sous les yeux la représentation très-fidèle, et il est inutile sans doute de lui faire remarquer la noblesse de la pose, la belle expression et le grand caractère de la tête, la riche et majestueuse sévérité de style avec laquelle le manteau est drapé. Le grand artiste tient de la main droite un crayon et de la main gauche un cahier de papier (réglié probablement). On voit qu'il s'arrête dans sa marche pour écrire une idée, un motif qu'il vient de trouver. C'est sans doute quelque-une de ces pensées énergiques, graves, austères ou profondément mélancoliques qu'on rencontre à chaque pas dans ses ouvrages, car son visage en porte l'empreinte; son front, ses yeux, sa bouche, expriment d'une manière admirable l'effort et les douleurs du génie en travail.

Les quatre faces du piédestal sont ornées de quatre bas-reliefs. Chacun a six pieds de hauteur et quatre de largeur. Ce sont des figures allégoriques qui représentent la symphonie, — la tragédie lyrique (*Melpomène*), — la musique religieuse (*Cécilia*), — la fantaisie (*Phantasia*); celle dernière est assise sur un animal fabuleux que notre correspondant intitule *Chimère*. Mais cette Chimère-ci à la tête d'une femme et le corps d'un lion; celle de l'antiquité au contraire avait la tête d'un lion, le corps d'une chèvre et la queue d'un dragon.

....Mediis in partibus ireum,  
Perfetus et ora lea, caudam serpentis habebat.

On peut là-dessus s'en rapporter à Ovide, qui était mieux placé que nous pour connaître la Chimère. Quoi qu'il en soit, la figure a de l'expression et de l'élegance. Mais celle qui représente la muse de la symphonie est, à notre gré, bien supérieure et nous paraît également remarquable par la conception et l'exécution.

Melpomène et Cécilia ont aussi leur caractère et leurs beautés particulières que le lecteur appréciera. La statue avec son piédestal a vingt-sept pieds de haut. Ce monument fait un honneur extrême à son auteur, et rendra le nom de M. Borchelt célèbre dans toute l'Europe. On sait qu'il est le résultat d'une souscription ouverte en 1856. Il sera inauguré le 11 août.

Nous rappellerons ici quelques traits de la vie de cet homme qui inspire tant d'orgueil à sa patrie.

Beethoven naquit en 1770, le 17 décembre. Son père était un pauvre musicien attaché à la chapelle de l'archevêque électeur de Cologne. Quelques écrivains, ne trouvant pas cette origine assez illustre, imaginèrent de lui en attribuer une autre. On imprima de son vivant qu'il était fils, — naturel ou adultérin, — du roi de Prusse Frédéric-Guillaume II. Voici en quels termes il s'exprime à ce sujet dans une lettre adressée à M. Wegeler, son ami d'enfance, et que celui-ci a publiée :

« Tu m'écris que l'on me cite quelque part comme fils naturel du feu roi de Prusse; on m'en avait déjà parlé il y a longtemps. Mais j'ai pris la ferme résolution de ne jamais écrire sur moi-même, et de ne répondre à rien de ce qu'on écrit sur moi. Je te laisse volontiers le soin de faire connaître au monde l'honnêteté de mes parents, et surtout de ma mère. »

Beethoven eut son père pour premier maître; maître dur, impérieux, et même, assure-t-on, un peu brutal. On prétend que, dans son enfance, l'homme qui devait écrire la symphonie en *ut mineur* n'apprenait la musique qu'avec une extrême répugnance, et qu'il fallait le battre pour l'obliger à se mettre au piano. N'est-il pas bien plus vraisemblable que cette répugnance de l'enfant venait justement des mauvais traitements dont la leçon de piano était accompagnée?

Quoi qu'il en soit, Beethoven fit des progrès rapides, et en sut bientôt plus que son maître, qui remit son éducation musicale entre les mains de l'organiste de la cour. Celui-ci mourut en 1782, et Beethoven, qui avait douze ans alors, mais dont le talent précéce avait déjà attiré l'attention et l'intérêt de l'électeur, fut confié par ce prince au nouvel organiste, appelé Neefe. C'était un homme de mérite; il pressentit le génie de son élève, et concentra ses études sur les œuvres de Bach et de Haendel. L'élevation d'idées de ces maîtres, leur expression énergique et leur grand style firent sur la jeune imagination de Beethoven une impression qui ne s'est jamais effacée, et dont on reconnaît la trace dans tous ses ouvrages. Dès cette époque, l'instinct qui l'entraînait vers la composition musicale se révéla; et, avant même qu'il eût acquis une connaissance suffisante des règles de l'harmonie, il publia quelques œuvres pleines d'incorrections et de désordre, et qu'il estima plus tard indignes de lui.

C'est surtout dans ses improvisations qu'on pouvait juger de la richesse de son imagination et de la vigueur de son génie. On raconte qu'en 1790, il fit un voyage à Vienne, dans le seul but de voir Mozart, pour lequel il éprouvait une ardente admiration. Il avait alors vingt ans. Mozart invita Beethoven à se mettre au piano; le jeune homme obéit, et se mit à improviser; mais il s'aperçut bientôt avec dépit que son illustre auditeur ne l'écoutait qu'avec une indifférence affectée. L'improvisation de Beethoven ressemblait si peu aux improvisations ordinaires que Mozart ne pouvait y croire, et l'accusait intérieurement de ne lui faire entendre qu'un morceau préparé, et appris par cœur. Beethoven s'en donna enfin, et pria Mozart de lui donner un thème. — Soit, dit tout bas l'auteur de la *Fiute enchantée*, mais je vais bien l'attraper; et il lui écrivit un sujet de fugue qui pouvait se prêter aux combinaisons les plus compliquées. Beethoven s'empara sans hésiter de ce thème, et le travailla avec tant de facilité, d'abondance et de verve, que Mozart, passa sur la pointe du pied dans une

pièce voisine, et dit à quelques amis qui s'y trouvaient : — Faites bien attention à ce jeune homme, il fera parler de lui quelque jour.

Beethoven avait autant de talent sur l'orgue que sur le piano, et l'électeur jeta les yeux sur lui pour remplacer Neefe.

tiste qu'il y eût en Allemagne. Beethoven se livra aux études les plus arides avec un admirable courage, et il est probable qu'Albrechtsberger fut content de lui.

Maître de tous les procédés de la science, il commença dès lors cette série de publications où le génie éclate de toutes parts, et qui lui donnèrent la gloire, sinon la fortune. Il ne retourna jamais à Bonn, qui était devenue ville française, et sans doute il ne jouit pas longtemps de la pension de l'électeur, que les conjurés de la république avaient dépossédé. Il passa tout le reste de sa vie à Vienne, ou dans les environs, écrivain sans cesse, et vivant péniblement de la vente de ses manuscrits, et du produit de quelques concerts. Il eut des protecteurs puissants, l'archiduc Rodolphe, auquel il avait donné des leçons, et le prince Lichnowski; mais son caractère était trop énergique et son âme trop haute pour qu'il put tirer un grand parti de leur bienveillance.

Le prince Lichnowski lui avait offert une pension de six cents florins, sa table, et un appartement dans son palais. Il accepta d'abord, mais la table du prince était régulièrement servie à quatre heures, et cette uniformité méthodique ne pouvait lui convenir longtemps. — Quoi! s'écria-t-il bientôt, il faudra tous les jours rentrer chez moi à trois heures et demie pour me raser et faire ma toilette! C'est insupportable! — Il renonça à la table du prince, et préféra celle du restaurateur, qui reçoit ses hôte avec ou sans toilette, et à l'heure qui leur convient.

Il paraît pourtant que ce prince Lichnowski n'était pas un protecteur comme un autre, qu'il était généreux avec bonté, ou bien qu'il avait pour le génie un respect sincère et une admiration profonde; en un mot, que son âme était noble, et son esprit élevé. Quand Beethoven fut logé chez lui, il s'aperçut que l'artiste était, comme presque tous les artistes, très-irritable, inhabile à supporter les plus légères contrariétés, impatient du moindre retard. En effet, la production est un travail violent, qui exige une volonté opiniâtre et de grands efforts, qui, par conséquent, fatigue les organes, et y répand une sensibilité malsaine; c'est là l'unique cause de toutes ces bizarreries qu'on remarque chez les artistes, et qu'on leur reproche bien souvent, ou dont on les raille, lorsqu'on ne devrait songer qu'à les plaindre. Le digne prince, qui savait apparemment à quelles conditions l'on est homme de génie, ordonna à ses gens, lorsqu'ils entendraient en même temps sa sonnette et celle du compositeur, de s'occuper d'abord du compositeur, et de lui ensuite. Voilà du moins ce que rapporte l'un des biographes les mieux informés de Beethoven, et nous reproduisons son récit, mais nous lui en laissons la responsabilité, n'ayant pu nous expliquer qu'un homme de ce rang, et qui habitait un palais, n'eût pas assez de domestiques pour que son hôte et lui fussent servis en même temps.

Nous avons dit que Beethoven avait eu pour élève l'archiduc Rodolphe. Ce prince l'aurait chez lui le plus qu'il pouvait; mais l'étiquette de cour le mettait au supplice. « On lui adressait continuellement des observations sur ses hâves, dit un historien; on s'efforçait de lui enseigner les règles de la politesse; mais ce fut toujours peine perdue. Fatigué enfin de ces interminables admonitions, Beethoven s'avança un jour vers l'archiduc, et, devant toute sa société; « Prince, lui dit-il, je vous estime, je vous vénère autant que qui que ce soit; mais l'observation de tous ces détails d'une gênante et minutieuse étiquette, qu'on s'obstine à m'enseigner, est pour moi la



(Statue de Beethoven érigée à Bonn, modelée par Ilaschnel, et fondue par Burgschmitt, de Nuremberg.)

En conséquence, il le nomma organiste honoraire en 1791, et deux ans après, il lui donna une pension, pour qu'il allât à Vienne achever ses études musicales sous la direction de Haydn. (Mozart était mort). Mais Haydn allait partir pour Londres, et ne put que recommander le jeune homme à son ami Albrechtsberger, lequel était alors le plus savant contrepoint-



LUIWIG  
van

BEETHOVEN

geb. zu Bonn MDCCCLXX

gest MDCCCXVII

(La Fantaisie.)



(La Symphonie.)



(La Musique sacrée.)



(La Musique tragique.)

meur à boire. Je prie Votre Altesse de m'en faire grâce... L'archiduc, souriant, ce propos, donna ordre que Beethoven ne fut plus inquiété... et il est comme cela; laissez-le faire.

Nous avons raconté ces faits, en eux-mêmes peu importants, parce qu'ils ont connu le caractère de Beethoven, et aussi celui de l'aristocratie autrichienne.

L'enseignement était pour Beethoven une torture insupportable... L'enseignement était pour Beethoven une torture insupportable, et il ne put jamais surmonter son dégoût pour ce pénible métier. Il n'eût dans tout le cours de sa vie que deux élèves : l'archiduc Rodolphe, ainsi que nous l'avons dit, et Ferdinand Ries, artiste d'un grand mérite, également distingué comme pianiste et comme compositeur.

Il y a peu de faits, en général, dans la vie d'un artiste. Celle de Beethoven est déjà moins accidentée que toute autre, car il n'a jamais couru les aventures, et n'a point voyagé. Nous ne pouvons donner de sa manière de vivre une idée plus exacte et plus complète qu'en transcrivant quelques phrases d'une de ses lettres à son ami Wegeler, que nous avons déjà nommée.

« Tu désires savoir quelque chose sur ma position ? Oh bien ! elle n'est pas si mauvaise. Depuis l'année passée, Lichnowski, quelque incroyablement cela puisse te paraître, est resté mon ami le plus chaud. Il m'a assigné une pension de 600 florins par an, que je puis toucher tant que je n'aurai pas trouvé une place qui me convienne. Mes compositions me rapportent beaucoup, et je puis dire que j'ai plus de commandes que j'en puis satisfaire. Je trouve pour chacune de mes œuvres six ou sept éditeurs, et même davantage si je veux. L'on ne m'achète plus avec moi ; je fais mon prix, et l'on paye. Tu vois que c'est une belle chose. Par exemple, je rencontre un ami dans le besoin, et ma bourse ne me permet pas de le secourir ; je n'ai qu'à m'asseoir, et en peu de temps il est secouru. »

Ce dernier trait est simple et touchant. Il prouve à la fois la bonté de cœur de Beethoven, son insouciance de l'avenir, et son dédain pour les biens matériels de ce monde. De deux choses l'une, ou en effet, ou le besoin d'annaser ne le tourmentait guère, ou ce prix qu'il faisait lui-même, et que l'on ne discutait pas était bien modique, puisque son existence a toujours été précaire et gênée. Il vivait d'une vie tout intellectuelle, et son art l'absorbait tout entier. Il avait horreur des tracasseries de la vie sociale ; tout ce qui ressemblait à une affaire lui faisait peur. Il avait deux frères qu'il avait fait venir à Vienne, et qui vivaient avec lui, car il n'était pas resté longtemps chez le prince Lichnowski ; tous les détails de la vie commune étaient exclusivement de leur ressort. Il ne songeait, lui, qu'à son art, et il avait pris pour devise le précepte latin : *Nulla dies sine lineâ.*

« Vivant à sa guise, satisfait et même un peu fier de sa position, justement admiré de ses confrères et du public, possesseur d'un plus grand bien que puisse souhaiter un artiste, c'est-à-dire du libre exercice de ses facultés, il semble qu'il dût être heureux. Mais qui peut compter ici-bas sur le bonheur ? Il avait déjà senti les premières atteintes d'un mal cruel qui allait se développer rapidement et qui devait faire de sa vie un long supplice. Laissons-le parler encore, dans cette même lettre dont nous avons déjà cité un fragment :

« Malheureusement, le démon envieux a dérangé les plans de mon dernier... je veux dire que le sens de l'ouïe s'affaiblit chez moi chaque jour depuis trois ans... ; je passe ma vie misérablement. Depuis deux ans j'évite toutes les sociétés, parce qu'il m'est impossible de dire aux hommes : *Je suis sourd*. Si je cultivais un autre art, cela irait encore ; mais dans le mien c'est un supplice atroce. Et vous ennuiez, dans le nombre, et pas petit, qu'étaient-ils s'ils savaient cela ?... Au théâtre je suis obligé de ne placer tout près de l'orchestre pour comprendre l'air. Les sons élevés des instruments et des voix, je ne les entend pas quand je suis au premier choeur, quand on me parle doucement j'entends les sons ; mais je ne distingue pas les mots. Cependant si l'on crie, cela m'est insupportable... J'ai déjà souvent maudit ma existence. Plutôt que m'en épuiser à la résignation. De vœux, s'il est possible, braver mon sort, bien qu'il doive y avoir des moments dans ma vie où je serai la plus malheureuse créature de Dieu. »

Voilà où en était à treute ans ce grand homme infatué. Sa maladie ne fit que s'accroître, et il lui fut parvenu complètement sourd. Il n'a jamais entendu ses derniers ouvrages, et il n'y avait plus pour lui d'autre musique que celle qui était créée par sa puissante imagination et qui résonnait dans son cerveau.

L'objet de cet article n'est pas d'apprécier les ouvrages de Beethoven. Nous pourrions le faire une autre fois. Ceux qui ont entendu la symphonie en *la mineur*, la symphonie en *la*, la symphonie *pastorale*, ont éprouvé des sensations qu'aucune parole ne saurait peindre ; d'aut il suit que tout ce que nous écrivions serait inutile même à ceux qui n'en ont rien entendu. Il vaut donc mieux nous faire et achever de raconter la vie du grand artiste, ce qui ne sera pas long, car ses compositions furent les seuls événements de son existence. Sa patrie était devenue française, mais ses intérêts et ses affections étaient à Vienne, et il resta Allemand. Cependant il s'était acquis d'une renommée singulière pour le génie de Bonaparte, qui n'était encore que lieutenant-magistrat de la république française. C'était pour le chanter à sa manière qu'il avait entrepris sa 5<sup>e</sup> symphonie. Il les alluma avec sur sa table la partition du premier morceau de cette symphonie, por-

tant en tête du titre le nom de Bonaparte, et au-dessous celui de Beethoven. A de Jus le premier, ajouta-t-il, qui lui portait la nouvelle que Bonaparte s'était déclaré empereur. Il se mit en colère, et s'écria : « Celui-là n'est donc aussi qu'un homme ordinaire ! Maintenant il va fouler aux pieds tous les droits de l'homme ; et, ne songant qu'à assouvir son ambition, il deviendra un tyran. » Il déchira la première feuille de sa partition, la fit recroquer, et y écrivit ce nouveau titre : *Sinfonia eroica per festeggiare il sovvenire d'un grand uomo. — Symphonie héroïque pour célébrer le souvenir d'un grand homme.* Le héros qu'il avait admiré n'existait plus pour lui qu'en souvenir. Il est à remarquer que le second morceau de cette symphonie *héroïque* est une marche funèbre, comme si l'auteur avait voulu mesurer le deuil de son héros.

En 1809 pourtant, il fut bien près d'oublier sa colère. Jérôme Bonaparte, qui avait été nommé roi de Westphalie deux ans auparavant, lui offrit la place de maître de sa chapelle, avec des appointements honorables, et Beethoven alla accepter, quand l'archiduc Rodolphe, le prince Lobkowitz et le comte de Kinski, lui assurèrent, à frais communs, une rente annuelle de quatre mille florins (à peu près dix mille francs), payables tant qu'il n'aurait pas un emploi d'une somme égale, à condition qu'il demeurerait toujours en Autriche. Beethoven resta donc Autrichien, et ne sortit plus de Vienne que pour aller à Baden, joli village situé à cinq lieues de cette capitale. Il y passa la plus grande partie de l'année ; car, d'une part, sa surdité lui avait fait un besoin de la solitude, et d'autre part, il aimait passionnément la campagne (il l'a bien prouvé dans sa symphonie *pastorale*), et la promenade était son plus vif plaisir.

Beethoven ne se maria point, et on ne lui a jamais connu aucun attachement sérieux. Il vécut longtemps avec ses frères, les perdit, on ne sait trop comment, et se chargea de l'éducation d'un fils que l'un d'eux avait légué. Ce fut, dit-on, pour arrêter les suites de quelque étonnésie de ce jeune homme qu'il quitta subitement sa campagne de Baden pour se rendre à Vienne, le 5 décembre 1826. On avait déjà aperçu en lui quelques symptômes d'hydrocécie. Dans la route il fut saisi par le froid. En arrivant, il fut pris d'une inflammation des poumons. Il en guérit, mais il se trouva désormais trop faible pour résister à l'hydrocécie, et mourut le 26 mars 1827, après avoir donné, dans les derniers jours de sa vie, et au milieu des plus vives souffrances, l'exemple d'une admirable sérénité.

Tel fut l'homme auquel l'Allemagne (vivez aujourd'hui) une statue, comme, il y a trois ans, elle inaugura celle de Mirza. Nous raconterons dans tous ses détails cette touchante cérémonie, et nous applaudissons d'avance à ce juste hommage rendu à la mémoire d'un grand artiste. Une nation s'honore en honorant le génie.

Bulletin bibliographique.

De la Politique extérieure et du système fédératif de la France, coup d'œil sur la situation politique, morale, économique, et l'avenir des États-Unis d'Amérique ; par M. P.-D.-M. MAILLEFER. — Paris, 1845. *Paulin*. 1 vol. in-8.

« Celui qui plaidait ici la cause de l'Union a lui-même payé un assez ample tribut aux entrainements de son époque ; mais ses erreurs, s'ils la faille, ont du moins l'excuse d'avoir été peu lucratives. Éprouvé de bonne heure par les luttes de parti, par des années d'exil, de voyages, de prison, et par toutes sortes de naufrages, il a survécu à mille autres très-diverses. Les hasards de sa destinée l'ont mis en rapport avec les principaux acteurs du grand drama révolutionnaire qui a tour à tour passionné la France et les deux Péuninsules, la Grèce et la Belgique, la Suisse et la Pologne, l'Allemagne et l'Amérique. Il a écouté les débats des Cortès à Madrid et à Lisbonne, Channing à Westminster, et O'Connell, sous le ciel de sa verte Erin, avec une confiance pour tribuns et tout un peuple pour auditeurs. Il a suivi le cortège triomphal de Lafayette au capitol américain, et les bivaacs de Bolívar à travers les jungles et les Andes. Il était à trente ans un vétéran de la liberté ; il avait fait plus que le tour du globe à la poursuite de cette déesse fugitive, et pouvait s'asseoir à ses fêtes dans le pays de l'or, il aimait mieux rentrer pauvre dans son pays. La carrière civile et civile de sa vie. Bouteux pèser le témoignage d'une pareille vie ; faites aussi large que vous voudrez la part des illusions et de l'esprit d'avarice, toujours Landrait-il qu'un homme fut bien malheureusement organisé, pour n'avoir neither aucun enseignement ni de fortunes si variées, ni de cette longue confrontation des idées et des choses. Si vivre, c'est apprendre, si comme le veut Montaigne, à notre usage, s'est fait d'autant plus qu'elle se remplit, ou en conclure-voilà que, au sortir d'un tel cours de politique expérimentale, on soit moins apte à discernier les intérêts de sa patrie ? »

Non, personne, à coup sûr, après avoir lu l'Excellente volume de M. Maillefer, ne sera porté à tirer cette conclusion du tableau comme qu'il vient de faire de sa vie politique, qu'après en avoir fait un travail approfondi des intérêts, des tendances, des principes politiques des États des deux mondes. Il était impossible de les mieux étudier, de les exposer d'une manière plus saisissante. Ce n'est pas, on le comprend, la critique des alliances que la France a contractées, puisque, hélas ! elle est sans allies, mais c'est l'appréhension des avantages qu'elle peut trouver à s'en faire. C'est d'abord de cette point de vue, et l'opposition s'élève tout de suite, on elle en a vainement cherché depuis quinze ans. Il devient le gouvernement de juillet de se laisser aller à croire, comme Louis XVIII, qu'il régnait par la grâce de Dieu et de l'Angleterre. Appelant l'attention de son lecteur et de nos hommes d'État sur l'alliance gallo-russe, il dit dans un chapitre, où la cluète et l'actualité des vues sont mises en relief par l'exposition la plus ingénieuse :

« La diversité des climats et des produits conduisant aux bonnes alliances commerciales, on se demande aussi si la même diversité, appliquée aux idées et aux formes du gouvernement, ne produirait pas les meilleures alliances politiques. Dans l'arène publique, nous avons vu, à l'instar de nos anciens, qu'après en avoir fait un travail approfondi des intérêts, des tendances, des principes politiques des États des deux mondes. Il était impossible de les mieux étudier, de les exposer d'une manière plus saisissante. Ce n'est pas, on le comprend, la critique des alliances que la France a contractées, puisque, hélas ! elle est sans allies, mais c'est l'appréhension des avantages qu'elle peut trouver à s'en faire. C'est d'abord de cette point de vue, et l'opposition s'élève tout de suite, on elle en a vainement cherché depuis quinze ans. Il devient le gouvernement de juillet de se laisser aller à croire, comme Louis XVIII, qu'il régnait par la grâce de Dieu et de l'Angleterre. Appelant l'attention de son lecteur et de nos hommes d'État sur l'alliance gallo-russe, il dit dans un chapitre, où la cluète et l'actualité des vues sont mises en relief par l'exposition la plus ingénieuse :

monarchies constituées à peu près comme elle ? En aucune façon ; ces allies, elle les a trouvés longtemps à Constantinople, chez les aristocrates souverains de Varsovie et de Stockholm, ou parmi les républicains de Berne et de La Haye. Et nous ne voyons pas que l'établissement de la souveraineté nationale ou parlementaire dans ces pays ait été profitable bien sincère ou bien constante entre les cabinets et les tribunes de Londres, de Washington, de Bruxelles et de Paris.

« Cette gâtée et curieuse loi de l'attraction par les contrastes, qu'on observe les philosophes et les physiologistes, cette loi qui preside aux alliances et à l'union des êtres raisonnables ou sensibles, et qui maintient l'équilibre des races en ramenant les extrêmes à un terme moyen, est-elle le résultat de tout aussi une des bases inaperçues de cette science, encore si incomplète, qu'on pourrait appeler la physiologie politique ? Dans tous les cas, on ne saurait peu de s'égarer en suivant les indications de la nature ; et il serait absurde de supposer que les peuples se gouvernent par des lois contraires à celles des éléments dont ils se composent.

« En se bornant à la saine appréciation des faits historiques, on peut dire que la distance des lieux et la diversité des gouvernements ont plutôt écarté que détruit les alliances internationales, et que les intérêts positifs (tout toujours emporté à la longue sur les entraînements des passions et l'esprit de parti, a été le seul facteur dans le court espace qui nous est accordé ici d'analyser ce volume si substantiel. Nous avons pensé qu'après le nom de l'auteur, qu'après le sujet dont il a fait choix, ce qui pouvait le mieux recommander son livre à l'intérêt, à l'empressement public, c'était quelques citations. Avec un autre, les citations justifieraient les éloges ; avec M. Maillefer, elles peuvent en tenir lieu et sont les plus eloquents de tous.

Paix sociale, ou Mystères de l'Homme et de sa responsabilité. Trois brochures publiées par M. A. BARRET. — Paris, chez Paulin.

Nous ne croyons pas beaucoup aux prophètes qui proposent de briser le moule dans lequel les sociétés se sont formées et se développent depuis le commencement du monde, afin de le refaire à l'image de leurs systèmes. Les chefs ne vont pas ainsi, et c'est ce qu'il faut remarquer tout d'abord. Nous avons pensé cependant il faut reconnaître que les travaux des penseurs, même quand ils s'écartent dans les chimères de l'utopie, sont dignes d'estime et d'encouragement ; car ils indiquent quelquefois le but où doit viser le progrès social, et cela sans aucun inconvénient pour son libre développement, puisque rien ne peut faire que ce progrès soit retardé, et que les besoins nouveaux et les moyens éprouvés ne le commandent ou ne le permettent.

Les pouvoirs publics chargés de guider la société sont d'ailleurs si naturellement enclins à la retenue, qu'on doit considérer les réformateurs dont nous parlons comme faisant, par leurs appels aux changements radicaux, un contrepoint utile aux efforts excessifs qui ont pour objet d'arrêter ou de faire retrograder le monde. Le droit et la justice considérés d'une manière générale y perdent rien, et, comme dit la sagesse universelle, il n'arrive que ce qui doit arriver.

Ces réflexions nous sont suggérées par la lecture de trois brochures dans lesquelles M. A. Barbet a exposé tout un système d'organisation sociale, exprimé en beaux termes.

1<sup>o</sup> Établir sur tous les points de la France des banques gouvernementales ;

2<sup>o</sup> Régulariser l'organisation du clergé ;

3<sup>o</sup> Organiser hiérarchiquement les classes flottantes de la société ;

4<sup>o</sup> Reorganiser hiérarchiquement la propriété terrière ;

5<sup>o</sup> Organiser par les banques le travail et l'industrie individuel.

Nous nous bornons à indiquer ces termes, renvoyant aux brochures de M. A. Barbet ceux qui sont curieux de ses développements. Ils ne regretteront pas le temps qu'ils y auront employé, s'ils sont de ceux qui se placent à tous ces spectacles de l'esprit révolté contre ses entraves matérielles, de la prouesse orgueilleuse au milieu du présent pour voir au profit de l'avenir un monde nouveau ou tous les hommes seront égaux, libres, heureux et justes. D'ailleurs, M. A. Barbet n'est pas un réformateur vulgaire comme la plupart de ceux qui prennent ce titre ; ses connaissances en finance donnent une grande autorité à la partie de son système qui expose l'organisation des banques nationales, et les économistes étudieront avec fruit une théorie fort en même temps sur la science et sur l'expérience.

Sitez les plus célèbres de la Grèce antique, publiés par M. TH. ALIPLY. Cet ouvrage se compose de 10 planches ; quatre viennent de paraître. On souscrit chez l'auteur, rue Duguay-Trouin, n<sup>o</sup> 1, au coin de la rue de l'Étoile.

La gravure à l'eau forte, si pleine d'expression et de simplicité, après avoir trouvé à diverses époques de l'art, des interprètes d'une intelligence large comme celle des Italiens et fine comme celle de Flamands, semblait sommeiller depuis longues années. Mais voilà que, de nos jours, quelques artistes se sont épris de la pauvre déesse, et j'aimé vu, un peintre paysagiste, que ses tableaux déjà nombreux ont placé au premier rang, nous venons parler de M. Theodore Aliply, qui grave en ce moment les admirables dessins à la plume qu'il a rapportés de Grèce. Cet ouvrage est composé de dix planches, dont six ont été gravées par les plus célèbres de la Grèce antique ; quatre viennent de paraître, et nous y retrouvons tout le grandiose, toute la lumière, tout le style des dessins originaux, et de plus une finesse à la hauteur des plus illustres maîtres hollandais. Depuis Piranesi, nous ne connaissons rien d'aussi puissant et d'aussi original que ces belles gravures, qui, nous le savons certains, ne peuvent être comparées qu'à celles de nos grands maîtres, et qui, nous le savons certains, ne peuvent être comparées qu'à celles de nos grands maîtres, et qui, nous le savons certains, ne peuvent être comparées qu'à celles de nos grands maîtres.

Correspondance.

M. B. à Paris. — Le dessin général du monument projeté de la femme de Petrus-Loup est de M. Lassus ; les bas-reliefs sont de M. Prault, dont vous savez certains, ne peuvent être comparés qu'à ceux de nos grands maîtres, et qui, nous le savons certains, ne peuvent être comparés qu'à ceux de nos grands maîtres.

Les Annonces de L'ILLUSTRATION coûtent 90 centimes la ligne. — Elles ne peuvent être imprimées que suivant le mode et avec les caractères adoptés par le Journal.

En vente par livraison, chez J.-J. DUBOCHET, Lechevalier & Co, éditeurs, rue Richelieu, 60.

# JÉRÔME PATUROT A LA RECHERCHE D'UNE POSITION SOCIALE,

Par Louis Reybaud.

Édition illustrée par J.-J. GRANDVILLE, publiée en 30 livraisons à 50 cent.

Chaque livraison sera composée de 16 pages grand in-8, avec trois ou quatre dessins dans le texte, et d'une ou deux grandes gravures à part. — En payant d'avance, on recevra les 30 livraisons franco à domicile à Paris. Pour les départements, ajouter 3 fr. 50 cent. au prix de l'ouvrage.

EN SOUSCRIPTION.

## HISTOIRE DE GIL BLAS DE SANTILLANE, PAR LE SAGE;

Précédée d'une Notice sur l'auteur, par CHARLES NODIER; ornée de 600 dessins par GIGOUX, gravés sur bois et imprimés dans le texte. 1 vol. grand in-8 Jésus. 15 fr. Nouvelle édition augmentée de la traduction de *Lazarille de Tormes*, traduit par LOUIS VIARDOT, illustré par MEISSONNIER. — Prix de la livraison, 40 centimes.

PAULIN, éditeur, rue Richelieu, 60.

## BIBLIOTHÈQUE DE POCHE, VARIÉTÉS CURIEUSES DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS

EN VENTE :

Tome I<sup>er</sup>. *Curiosités littéraires*, 1 vol. in-18, prix : 3 fr. — Tome II. *Curiosités bibliographiques*, 1 vol. in-18, prix : 3 fr.

### TABLE DES CHAPITRES DU PREMIER VOLUME :

Des acrostiches, des anagrammes, des centons, des vers figurés, des vers rétrogrades, des vers lettrisés, des vers ligogrammatiques, de la contreprettérie, des vers rapportés, des vers en écho, des vers leonnés, de la rime, vers métriques, vers blancs, des bouts-rimés, des vers monomètres, des vers fraternisés, des vers enchaînés, des vers brisés, des vers protées, des vers monosyllabiques, des chronogrammes, des amphibigures, des épîtres farcies.  
Du genre macaronique, du genre burlesque, de quelques ouvrages versifiés, de l'imitation, de la similitude d'idées, de l'analogie de sujet, du plagiat proprement dit, de la supposition d'auteurs, des traducteurs, de quelques idées bizarres et singulières, de quelques ouvrages allégoriques, de quelques genres de style, de quelques appréciations littéraires, mélanges de critique, des citations, des méprises, beuves et mystifications littéraires, des académies, des sociétés, réunions et ordres littéraires et burlesques, des albums, des études littéraires en France au moyen âge, des querelles littéraires, des prédicateurs.

### TABLE DES CHAPITRES DU DEUXIÈME VOLUME.

Particularités relatives aux anciennes écritures, matières et instruments propres à l'écriture, de la forme des livres et des lettres dans l'antiquité, des copistes et des manuscrits, des écritures abrégées et secrètes, des livres d'images et des Donats, origine de l'imprimerie, propagation de l'imprimerie dans les différentes parties du monde, des éditions du quinzième siècle, des libraires, du prix des livres dans l'antiquité et au moyen âge, des bibliothèques dans l'antiquité et au moyen âge, de la destruction et de la dispersion de livres, des titres de livres et des frontispices, des dédicaces, des errata, des relures, mélanges, prix payés aux auteurs pour leurs ouvrages, des autographes, histoire de la liberté d'écrire, des pamphlets, des libelles.

### Sous presse : Tome III. — CURIOSITÉS BIOGRAPHIQUES.

La collection se composera de 16 volumes dont voici les titres : *Curiosités littéraires* (en vente) — *Curiosités bibliographiques* (en vente) — *Curiosités biographiques* (sous presse) — *Curiosités historiques* — *Curiosités des Origines et des Inventions* — *Curiosités des Beaux-Arts et de l'Archéologie* — *Curiosités militaires* — *Curiosités philologiques* — *Curiosités des Traditions, Mœurs Usages*, etc. — *Curiosités anecdotiques*.

Mise en vente de la 17<sup>e</sup> Livraison.



**EUGÈNE SUE**  
LE  
**JUIF**  
**ERRANT**  
ILLUSTRÉ PAR  
GAVARNI  
80 LIVRAISONS A 50c  
**PAULIN**  
RUE RICHELIEU, 60

Le tome 2<sup>e</sup> de l'édition illustrée est en vente.

GULLAUMIN, libraire-éditeur, rue Richelieu, 14.

## ÉTUDES SUR L'ANGLETERRE,

Par M. Léon Faucher.

2 vol. in-8. 1863. — 15 fr.

### TABLE DES MATIÈRES.

PREMIER VOLUME.		DEUXIÈME VOLUME.	
Avertissement.		Leeds. I.	II. L'agriculture manufacturière.
Introduction.		—	III. Le travail des enfants.
White-Chapel.		Birmingham. I.	—
Saint-Gilles.		—	II. La ville des serruriers.
La cité de Londres. I.		—	III. Preston.
—	II. La Banque.	—	IV. Les Chartristes.
Liverpool. I.		—	V. La Démocratie.
—	II. La police.	—	La classe moyenne. I. Les lois sur les céréales.
Manchester. I.		—	—
—	II. La manufacture rurale.	—	II. La Ligue.
—	III. Les Crises Industrielles.	—	L'aristocratie.
		—	L'équilibre des pouvoirs.

## HENRI HERZ,

Facteur du roi, rue de la Victoire, 58. — Médaille d'or 1844.

PIANOS DROITS, cordes droites, six octaves trois quarts, trois cordes. Prix net, 700 fr.  
PIANOS DROITS, cordes obliques, six octaves trois quarts, trois cordes. Prix net, 800 fr.  
PETITS PIANOS A QUEUE, approuvés par l'Institut royal de France. Prix net, 1,600 fr.

PAULIN, éditeur, rue Richelieu, n° 60.

## EXAMEN DE LA PHRÉNOLOGIE,

Par M. Flourens.

Membre de l'Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, etc. 1 vol. in-18, 2<sup>e</sup> édition. — Prix 2 fr.

Autres ouvrages de M. Flourens.

Même librairie.

DE L'INSTINCT ET DE L'INTELLIGENCE DES ANIMAUX. 4 vol. in-18. 5 fr. 50 c.  
GEORGES CLÉVER, Histoire de ses travaux. 1 vol. in-18. 5 fr. 50 c.  
RUFFON, Histoire de ses travaux et de ses idées. 1 vol. in-18. 5 fr. 50 c.

Rue SAINT-HONORÉ, 167 et 169, près le Palais-Royal, rue du COQ, 10, près les Messageries Laflitte et Caillard.

## AU BON PASTEUR.

MAISON SPÉCIALE D'HABILLEMENTS, PRIX FIXE, INVARIABLE, AU COMPTANT.

Le gérant a l'honneur d'informer le public qu'il vient de faire confectionner un choix considérable de vêtements pour la campagne, savoir : habits de chasse, depuis 48 jusqu'à 50 fr.; paletots de toile, depuis 15 jusqu'à 20 fr.; paletots-convil par fil, de 20 à 55 fr.; tweeds, depuis 18 jusqu'à 70 fr.; pantalons pour la campagne, de 6 à 15 fr.; gilets d'été, de 6 à 15 fr.; robes de chambre d'été et d'hiver, de 18 à 125 fr.; redingotes de drap, de 45 à 85 fr.; habits de fantaisie et habillés, de 45 à 85 fr.; pantalons de fantaisie et de satin, de 45 à 55 fr.  
On garantit tous les articles de fil décatés et très-soigneusement cousus.  
Messieurs les collégiens, depuis l'âge de douze

ans, trouveront, pour les vacances, tout ce qui peut leur convenir pour vêtements d'été. Toutes les marchandises, soit en pièces, soit confectionnées, sont marquées en chiffres connus; tous les vêtements faits sur mesure spéciale se paient en plus des prix fixés, savoir : les paletots, habits et tweeds, 5 fr.; habits et redingotes de drap, 5 fr.; pantalons et gilets.

Nota. Plusieurs établissements dans les villes de province ayant pris pour enseigne *Au Bon Pasteur*, le directeur a l'honneur de prévenir le public que ces maisons lui sont tout à fait étrangères et qu'il n'a aucune succursale, même dans Paris.

### DISTRIBUTION DE PRIX.

AVIS IMPORTANT AUX INVENTEURS.

UNE médaille d'or de la valeur de 100 livres sterling (2,500 fr.) et une médaille d'argent de la valeur de 50 liv. sterling (1,250 fr.) seront données par M. M. Joscelin Cooke : la médaille d'or pour la meilleure Patente et la médaille d'argent pour le meilleur Dessin pris au bureau des Brevets d'Invention, 20, Half-moon street, Piccadilly, entre le 1<sup>er</sup> novembre 1844, et le 1<sup>er</sup> juin 1846. Les conditions qu'on devra observer et tous les renseignements nécessaires pour l'obtention de brevets et l'enregistrement de Dessins pourront être envoyés en s'adressant par lettre affranchie à M. M. Joscelin Cooke, au bureau des Brevets d'Invention, N° 20, Half-moon street, Piccadilly, London.

LIBRAIRIE DUBOCHET, LECHEVALIER ET Co, RUE RICHELIEU, 60.

TRAITÉ PRATIQUE DE PHOTOGRAPHIE. Exposé complet des procédés relatifs au Daguerreotype, comprenant la préparation et l'usage de toutes les substances accélératrices, l'emploi du verre continuant, les règles à observer pour la bonne exécution du portrait photographique, la reproduction des épreuves par l'Electroplastique, les recettes pour graver sur liège, la gravure chimique, le colorage, etc., suivi de l'Explication approfondie de la nouvelle méthode de l'auteur pour travailler au bain d'argent; par M. TONY GACON, calculateur du Bureau des Longitudes.  
Un volume in-8. Prix, 5 fr.

## ODONTINE ET ÉLIXIR ODONTALGIQUE

Dépôt chez FAGUER, rue Richelieu, 95; et chez les principaux Coiffeurs et Parfumeurs de Paris, de la France et de l'Étranger. — Pour les demandes en gros, s'adresser rue Jacob, 19;

Une famille aux grandes eaux de Versailles, le dimanche 3 août 1845.

CARICATURE PAR QUILLENOIS.



Bosio. — Médaillon d'après David.



Bosio (Jean-François-Joseph) naquit à Monaco, en 1767; il vint de mourir dans sa soixante-dix-huitième année, sans infirmité, sans maladie.  
 Bosio entra jeune chez un de ces sculpteurs en bois qui font pour le commerce de petites figures ou se rencontre souvent un sentiment inconnu des sculpteurs de l'école. Ses succès dans ce petit art lui valurent la protection du prince de Monaco, qui l'envoya à Paris avec une pen- sion et le plaça comme élève dans

Fatelier de Pajon, l'auteur de la *Psyché* du Luxembourg. Il se brouilla avec son maître pour des propos indiscrets au sujet même de la *Psyché*, et s'étant fait soldat, il devint bientôt officier; mais il se dégouta promptement du métier. Il rede- vint sculpteur en bois dans l'atelier de M. Elschöet, qui exerçait cette industrie dans le département du Nord, et dont le fils est devenu un des meilleurs élèves de Bosio. En même temps il faisait pour vivre des portraits en miniature et des aquarelles. De retour

à Paris, en 1804, son ami et compatriote Bartolini le présenta, comme sculpteur, à M. Denon, et lui fit obtenir des travaux pour la colonne de la place Vendôme.

A partir de cette époque, Bosio ne s'occupa plus guère que de son art, si ce n'est de 1850 à 1855, temps pendant lequel il bou- da le nouveau gouvernement, ce qui valut au salon de 1855 quatre tableaux de sa façon, bien faits pour faire regretter qu'il ne se fût pas occupé de la sculpture durant ces cinq années.  
 Les œuvres de Bosio sont nombreuses sous l'époque impé- riale: le buste de Denon, celui de l'impératrice Joséphine, une statue en pied de Napoléon, *L'Amour lançant ses traits*, pour la Malmaison, *L'Aristote*, qui est au Louvre, et *Ulysée* du Luxembourg; les bustes de Napoléon et de Marie-Louise, du roi et de la reine de Westphalie, de la princesse Pauline, de la duchesse de Rovigo, de M. de Talleyrand; les statues du roi de Hollande, de la reine Hortense et du roi de Rome enfant; enfin, *Hercule au Sangre*, en bronze, qu'on voit aux Tuileries, son dernier ouvrage sous l'empire.

Bosio fut moins fidèle à la mémoire de l'empire qu'au souve- nir des bienfaits qu'il dut à la restauration. Louis XVIII le nomma, par ordonnance, membre de l'Académie des beaux-arts; il méritait d'être académicien par l'élection; et enfin Charles X le nomma baron; c'était la récompense des travaux qui com- posent la dixième partie de son œuvre.

*L'Henri IV* enfant, qui fut coulé en argent massif et placé au Louvre dans la salle du *Marsyas*. On en expédia le plâtre à la plupart des villes de départements. Cette gracieuse statuette fut reproduite en marbre, et reparut encore au salon de 1845, en bronze. La statue du duc d'Enghien pour la chapelle de Vincennes. La statue équestre de Louis XIV, en bronze, pour la place des Victoires, commandée en juin 1816, inaugurée en 1822. Une partie de la décoration de l'arc de triomphe du Carrousel; la statue de la Restauration et le quadrigé; les statues de la France et de la Fidélité pour le monument de Malesherbes, dans la salle des Pas-Perdus, au Palais-de-Justice; enfin, la statue de Monthyon, pour l'Hôtel-Dieu.

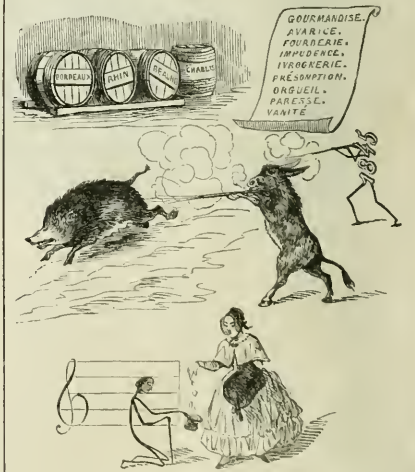
Quand vint la révolution de juillet, Bosio terminait le groupe de l'*Apothéose de Louis XVI*, en marbre, placé depuis dans la chapelle expiatoire de la rue d'Au-join, en regard du groupe de M. Cortot.

En 1838, il reprit la statuette et exécuta sa courtisane romaine, *Flora*, exposée en 1840. Les travaux du gouvernement lui reven- aient comme sous la restauration. Il lui vint la statue colossale de Napoléon, haute de dix-huit pieds, pour la colonne de Boulogne-sur-Mer; la France dictant au génie de l'histoire les noms des grands hommes, groupe en marbre, exposé en 1844, et placé maintenant à Versailles; plusieurs bustes en marbre de la reine Marie-Anne, dont le premier fut exposé en 1839; une statue en pied de la même princesse, etc. Ajoutons, pour com- pléter l'œuvre de Bosio, la *Jeanne d'Arc* du dernier salon, achetée par la liste civile, les bustes de madame de Barante, de madame Vigier, la fille du maréchal Davoust, de la fille de M. Denon, de M. Krasowski, de M. Burtin, de M. Boutard, de M. Decazes, du général Charrette, de Louis XVIII et du comte d'Artois, du marquis de Lauriston, de madame Elisabeth, sœur de Louis XVIII, une tête de Vénus, une tête de Cupidon, une tête de la nymphe Salmaëcis, et une foule de médaillons très-ha- bilement modelés. Il venait d'être chargé d'un bas-relief im- mense, représentant le *Mariage de Louis-Philippe*, à *Palerme*, avec une cinquantaine de portraits.

Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Le sage entre en tremblant dans la carrière des affaires politiques.



ON S'ABONNE chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les *Correspon- dants du Comptoir central de la Librairie*.

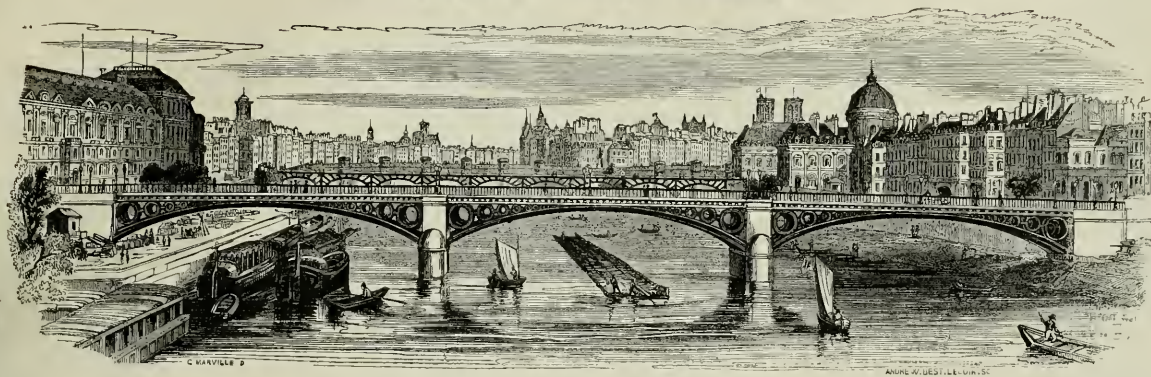
- A LONDRES, chez J. THOMAS, 1, Finch Lane Cornhill.
- A SAINT-PETERSBOURG, chez J. ISSAKOFF, libraire-éditeur commissaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-impériale; Gostinof-Dvor, 22. — F. BILLI- ZARD et C<sup>e</sup>, éditeurs de la *Revue étrangère*, au pont de Police, maison de l'église hollandaise.
- A ALGER, chez BASTIDE et chez DUBOS, libraires.
- Chez V. HEBERT, à la NOUVELLE-ORLÉANS (États-Unis).
- A NEW-YORK, au bureau du *Courrier des États-Unis*, et chez tous les agents de ce journal.
- A MADRID, chez CASIMIR MONTE, Casa Fontana de Oro.

JACQUES DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de LACARRE et C<sup>e</sup>, rue Damiette, 2.

# L'ILLUSTRATION,

## JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris. — 5 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 50 fr.  
 Prix de chaque N<sup>o</sup>, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

N<sup>o</sup> 129. VOL. V. — SAMEDI 16 AOUT 1845.  
 Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les Dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 52 fr.  
 Ab. pour l'Étranger. — 40 — 20 — 40.

### SOMMAIRE.

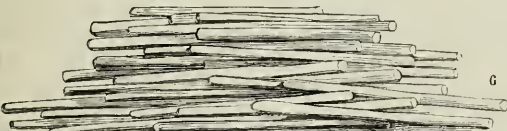
**Histoire de la Semaine.** *Mèche soufrée trouvée sous la cale du Navarin, lors de l'incendie du Mourillon, 2 août; Portrait de Joseph Leu d'Eberzell. — Courrier de Paris. — Grande vue des hangars du Mourillon pendant l'incendie, d'après un dessin de M. Letourneur. — Le Relief du mont Blanc. Exposition de M. Sené. Trois Gravures. — Chemin de fer atmosphérique. Système Jullien et Valerio. Quatre Gravures. — 15 août 1845. Deux grandes Gravures, la Colonne Vendôme et l'Arc-de-Triomphe. — Rosa et Gertrude. (Suite.) Remon, par M. R. Topffer. — Académie des Sciences. Compte rendu des séances du deuxième trimestre de 1845. Sciences médicales. — La Vache perdue. Paroles de M. Casimir Delavigoe, musique de M. Georges Bousquet. — Colonne de Petit-Bourg. Colonne de Mettray. Société de patronage des jeunes détenus et des jeunes libérés de la Seine. — Distribution des prix du Concours des collèges de Paris et de Versailles. — Annonces. — Gréoux bizarres tombés à Metz, le 7 août. Une Gravure. — Un Hôtel de matric modeste à la Chapelle-Saint-Denis. Une Gravure. — Rébus.*

quelques opposants nouveaux en remplacement des hommes les plus dévoués à la politique ministérielle. Dans la situation d'équilibre où se trouvent les deux partis à la Chambre, le moindre déplacement de forces peut donner la majorité à l'opposition, qui en a souvent approché au scrutin. Mais trois élections partielles, qui viennent d'avoir lieu pour pourvoir au remplacement de démissionnaires, ayant tourné au gré du cabinet, celui-ci a repris confiance, et l'on annonce que, dans ce temps de distributions de prix, il va enfin accorder la pairie, comme prix de sagesse parlementaire, à MM. le général Jacqueminot, Fulchiron, Hartmann, général Bounnein, Calmon, général Meynadier, Ragnet-Lépine, H. Lafond (de la Nièvre), général Durieu, baron Tupinier, comte Cornudet, Barbet, Cadeau d'Acy, Harlé, général Schneider, comte de Montozon, J. Périer, comte d'Hunolstein.

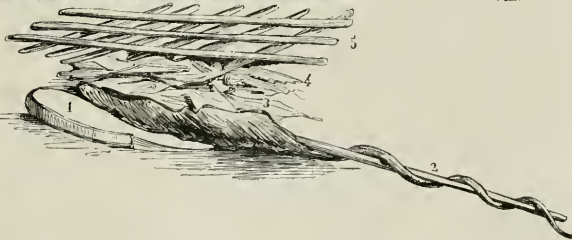
**Algérie.** — Le *Moniteur algérien* du 5 donnait les nouvelles suivantes de l'expédition contre les Kabyles.



(Joseph Leu, d'Eberzell.)



6



1. Food du baril.
2. Caducée.
3. Chiffons.
4. Copeaux.
5. Branches résineuses.
6. Gournales.

(Mèche soufrée découverte sous la cale du Navarin, lors de l'incendie du Mourillon.)

cordier enfin la pairie à une vingtaine de députés à qui on la promet depuis bien longtemps, et auxquels on ne peut pas refuser davantage de les transplanter aux serres parlementaires du Luxembourg. Or, on s'effrayait d'avoir à procéder à une vingtaine d'élections qui pouvaient faire arriver à la Chambre

« Le 25 juillet, la colonne sous les ordres de M. le maréchal gouverneur général a quitté le camp d'Am-el-Arka, établi à cinq lieues en avant de Dellys, pour entrer dans le pays des Beni-Ouaghenon. Elle a hivouagné à Mougada. Ben-Salem et Bel-Kassem ou Kassi se sont retirés devant la co-

lonne emmenant avec eux, dans les montagnes des Beni-Raten, sur la rive gauche de l'Oued-Schaou, toutes les populations révoltées depuis plusieurs mois.

« Le 27, la colonne, après s'être arrêtée sur le territoire des Ouled-Aissa-Mimoun, fraction très-hostile, a campé près du village de Tikoban, qui est une réunion d'environ 500 maisons bâties en pierres et recouvertes en tuiles. L'intention de M. le maréchal gouverneur général paraît être seulement de ramener à la soumission les tribus qui n'ont pas tenu les engagements contractés envers nous en 1844, sans chercher à pénétrer dans le pays dont les populations nous ont été toujours hostiles.

« Dans la journée du 28, presque tous les chefs des Beni-Ouaghenon et des Flisset-el-Bahar sont venus au camp faire de nouveau leur soumission et se mettre à la merci de M. le maréchal gouverneur général.

« Après être restée deux jours chez ces tribus, la colonne est venue camper aux Tleta des Beni-Djenad.

« Les chefs de sept fractions, sur dix dont se compose la tribu des Beni-Djenad, étaient venus, le 1<sup>er</sup> août, demander l'aman, et avaient acquitté immédiatement le montant des impositions dont elles avaient été frappées. On peut donc prévoir qu'avant fort peu de temps les opérations actuelles dans l'Est seront terminées, et que les troupes rentreront dans leurs cantonnements pour se reposer des fatigues qu'elles ont endurées, à cause de l'excessive chaleur qu'il fait en ce moment, et qui, heureusement, n'a pas fait augmenter le nombre des malades, qui est fort peu élevé. »

**TRAITÉ DE COMMERCE AVEC LES DEUX-SICILES.** — La *Gazette de Midi* donne un résumé du traité conclu le 14 juin dernier entre la France et les Deux-Siciles, et ratifié le 19 juin par S. M. Sicilienne. Comme le texte officiel de ce traité ne peut tarder à être publié officiellement, nous attendrons jusque-là pour l'examiner : nous nous bornerons à dire, que, d'après l'extrait qui en est donné, ce traité paraît conçu sur la base de la réciprocité. Nous espérons que les droits de la pro-

précédent n'y aurait pas été oubliés. Le résumé de la Gazette n'en parle pas. — Un second traité de la même date porte que l'extradition des criminels est accordée mutuellement par la France et les Deux-Siciles, sauf pour les crimes et délits politiques; il est même entendu que l'individu dont l'extradition aurait été accordée pour d'autres faits ne pourra, sous aucun prétexte, être poursuivi pour aucun délit politique antérieur à son extradition.

**NEGOCIATIONS AVEC LA BELGIQUE.** — Plusieurs journaux belges, qui passent pour recevoir des communications officielles du gouvernement, publient à nos nouvelles : « Quelques journaux de Paris semblent à nos yeux avoir donné le mot pour annoncer l'un après l'autre, non pas seulement que les négociations commerciales entre la Belgique et la France étaient reprises, mais qu'un arrangement était intervenu. Nous répétons, qu'il n'y a pas en ce moment de négociations commerciales proprement dites entre le gouvernement français et le néerlandais. C'est seulement à l'approche du mois d'octobre qu'on peut raisonnablement prévoir qu'elles se rouvriront sérieusement et sans doute avantageusement. »

**SUISSE.** — *Leu d'Ebersol.* — La question des jésuites, de nouveau à l'ordre du jour à la diète suisse, a donné lieu aux débats les plus orageux, qui se sont terminés le 3 par un vote prévu : les dix Etats, et deux demi Etats qui ont toujours soutenu que la question était fédérale, ont voté pour l'expulsion. Les mêmes, sur la question de savoir si l'on interdirait à l'avenir l'introduction des jésuites dans un canton suisse, ont voté pour l'affirmative. Ainsi, dans un cas comme dans l'autre, il n'y a pas eu de majorité. D'un autre côté, les cantons ultramontains ayant demandé que l'on revint sur le vote de la diète de 1845 qui prononce l'abolition des convents d'hommes de l'Argovie, ont complètement échoué dans cette tentative.

Dans les débats que ces questions ont amenés, les accusations réciproques n'ont pas manqué, et les cantons de la ligne catholique n'ont pas hésité d'imputer à leurs adversaires la mort de M. Leu. Nous donnons aujourd'hui le portrait de cet homme, qui exerça sur une portion considérable de ses concitoyens une influence analogue à celle d'O'Connell sur les Irlandais.

Joseph Leu d'Ebersol (petit village du canton de Lucerne) était né en 1800 de paysans aisés, mais qui, malgré leur bien-être, ne renoncèrent pas plus que lui aux humbles et rudes travaux de la campagne. Simple et précis, ils lui firent donner une éducation qui, pour être un peu meilleure que celle des autres enfants de la commune, n'en resta pas moins très-défectueuse. Cultivateur laborieux et renommé, influent autant par sa fortune que son caractère religieux, il fut tout naturellement choisi par ses concitoyens pour les représenter dans le grand conseil du canton, où il fit ses débuts en 1851, alors que, par suite des événements politiques de la France, le canton de Lucerne venait de se donner une constitution démocratique. Défenseur chaleureux de ce qu'il considérait comme les intérêts de la religion et de l'Eglise, le seul prétexte de tous ceux qui soutenaient la même cause qui fut sincère et convaincu, doué d'un bon sens remarquable et d'une certaine éloquence populaire, il ne tarda pas à se placer à la tête de son parti dans le grand conseil. Mais ce parti étant alors en minorité, M. Leu donna sa démission et attendit que l'époque fixée pour la révision de la constitution et le renouvellement du gouvernement fut arrivée; il contribua puissamment à la réaction qui se manifesta alors (en 1840) dans le canton de Lucerne. Ce fut au nom de la religion catholique qu'on disait menacée par le gouvernement de la révolution de 1850 que le peuple lucernois s'était levé; ce fut dans le même intérêt que Leu, rentré dans le grand conseil, fit la motion d'expulser les jésuites, motion qui, d'abord rejetée par le conseil, fut plus tard reproduite et adoptée. On sait que les conséquences de cette mesure, M. Leu en dit beaucoup de choses, et il déclara officiellement son dévouement à la chapelle de Nicolas-de-Flue, par un culte public, à la Suisse à la diète de Stanz en 1841. Il trouva, dans M. Leu, une lettre anonyme remplie de menaces, qui lui semblait à des lettres pareilles qui auraient été adressées au général de Sonnenberg et à d'autres chefs du même parti. Cela ne l'empêcha point de vaquer le lendemain à ses affaires et de travailler aux champs comme il en avait l'habitude, de lever au coucher du soleil. Après la prière faite, il alla se reposer sans qu'aucun des siens put observer en lui la moindre trace d'altération ou d'égarément. A minuit il n'existait plus. A son enterrement, dans l'église d'Hochdorf, près d'Ebersol, se trouvaient plus de dix mille personnes de tout âge, de tout sexe, pleurant la perte de leur *pere Leu*, comme on l'appelait. Un grand nombre des assistants se sont rendus de là en pèlerinage au convent de Notre-Dame-l'Enseigne afin d'y obtenir de l'image miraculeuse de la Vierge la dénonciation des assassins.

On n'est point parvenu à se mettre sur la trace des meurtriers, s'il y en a; il se pourrait même que le meurtre ne fût pas le résultat des haines politiques. Mais dans la disposition où se trouvent les esprits en Suisse, il n'y a que deux opinions : le parti radical qui on accuse affirme qu'il y a eu suicide; le parti catholique et les conservateurs ne veulent pas douter qu'il y ait eu assassinat politique. L'opinion dirigée par le gouvernement de Lucerne ne saurait l'être avec une grande impartialité. D'un autre côté, toutes les personnes qui connaissent Leu assurent que ses mœurs, son caractère et ses sentiments religieux reçoivent toute idée de suicide.

**ANGLETERRE.** — La session du parlement anglais vient de se terminer. La reine est venue prononcer, le 9, le discours de clôture. Ce document n'a presque aucune signification politique. Le traité sur le droit de visite y est simplement mentionné; la reine le présente comme un progrès obtenu par la politique abolitionniste de l'Angleterre. Cette cérémonie terminée, S. M. Britannique a pu se livrer à son tournois. Le comte d'Aberdeen, lord Liverpool et des dames d'honneur l'accom-

pagnent dans son voyage en Prusse. Le roi a fait les plus grands préparatifs pour lui faire un magnifique accueil dans ses châteaux de Brühl et de Stolzenfels. L'absence de la reine sera, dit-on, de trois semaines.

L'Angleterre observe avec une visible inquiétude les tentatives de toutes ces nations et de toutes les dynasties européennes vers la marine. On lit, à ce sujet, la notice suivante dans le *Morning Chronicle* : « Le gouverneur de Malte, sir Patrick Stuart, fait des préparatifs au palais pour recevoir convenablement le grand-duc Constantin de Russie, prince amiral. On dit que les princes font de la marine leur exercice favori. En France, vous avez le prince de Joinville; en Russie, le grand-duc Constantin; en Autriche, l'archiduc; en Suède, le troisième fils du roi Oskar; en Espagne, l'infant don Henrique; en Hollande, le deuxième fils du roi; tous princes maritimes. »

**ESPAGNE.** — D'après la constitution réformée, le sénat électif doit faire place à un sénat composé par le choix de la reine. Le décret de dissolution du sénat existant a été publié le 4 dans la *Gazette de Madrid*. La liste des nouveaux sénateurs ne peut tarder à paraître.

— Une lettre de Malaga du 50 juillet renferme les seuls détails circonstanciés qu'on ait reçus sur les décisions de la commission militaire.

« L'instruction du procès intenté aux individus pris et ensuite compromis dans la conspiration découverte le 19, dit le correspondant, n'a été terminée qu'avant-hier, et le soir, à sept heures, le conseil de guerre s'est assemblé dans une des salles de la Donane. Dix accusés étaient présents, quatre en fuite. Le fiscal avait conclu à la peine de mort contre sept accusés, dont quatre, deux sergents du provincial de Jaén et deux individus de Malaga devant comparaître devant le tribunal. Il ne demandait que quelques années de prison pour les autres. Après vingt-deux heures de séance, dont dix de délibération, le conseil de guerre a conclu à la peine de mort contre les deux sergents, et par quatre voix contre trois, à dix ans de prison pour les principaux chefs du complot. Ce jugement catégorique, parait-il, de quelques défauts de formes, n'a pas été approuvé par le commandant général, qui a suspendu ses quatre capitaines qui n'avaient pas voulu voir la peine de mort contre les accusés civils, et les a envoyés immédiatement hier au soir, à Grenade, à la disposition du capitaine général. En agissant ainsi, le commandant général a violé, le crois, de grands malheurs à notre ville, car la troupe, indignée de ce que les sergents qui avaient été sondés par les juges, en cause comme eux, étaient condamnés à la peine capitale, tandis que ceux-là qui les avaient entraînés hors de leur devoir, n'avaient à souffrir qu'une peine de quelques années de galères, commençant à murmurer, et je suis plus que certain qu'elle aurait tenu un coup de main pour les délivrer. L'irritation des officiers était encore plus grande que celle des soldats, et on m'a assuré que le colonel de Jaén était allé remettre au général Camarero son bâton de commandant, quand celui-ci lui dit en lui rendant, qu'il partageait son indignation, et qu'il allait soumettre le jugement à la révision du tribunal suprême de guerre et marine à Madrid. Cette nouvelle, répandue aujourd'hui dans la ville, a calmé les esprits des soldats et causé la joie du peuple. Tout le monde applaudit à ce moyen, parce que l'on espère que le tribunal suprême, composé de vieux officiers généraux, cassera le jugement du conseil de guerre, en ce qu'il a de plus sévère, et que, pour cette fois, du moins, le sang ne coulera pas. »

— *L'Espectateur* rapporte, d'après une lettre de Séville, du 26 juillet, que, deux jours avant, le capitaine général Shelly avait fait donner cinquante coups de bâton à un cuisinier, dont tout le crime était d'avoir écrit : *Prix la liberté*.

— La reine a eschellé personnellement un voyage. Elle doit recevoir à Pamplonne, à la fin de ce mois la visite de M. le duc et de madame la duchesse de Nemours.

**PORTUGAL.** — Le ministre Costa-Cabral, qui sa santé avait momentanément éloigné du centre des affaires, est revenu mieux portant à Lisbonne. Il a repris le portefeuille de l'intérieur et a fait donner celui de la justice à son frère. Celui-ci, avant de quitter le département de l'intérieur, dont il était chargé par *interim*, a pris divers arrêtés électoraux que la reine a refusé de signer, mais qui n'en ont pas moins paru dans le journal officiel du 25. Ces arrêtés prohibent : 1° Les prouesses à pied ou à cheval; 2° les réunions préparatoires d'électeurs, et la manifestation orale d'opinions hostiles au cabinet actuel sous peine d'emprisonnement immédiat et de séquestration des biens des délinquants; les administrateurs civils sont chargés d'appliquer cette nouvelle législation; 3° le gouvernement (malgré le dispositif de la loi) fera voter les employés publics là où il le jugera convenable. « On prétend que, malgré toutes ces précautions, le ministère sera renversé. »

**LE SUND.** — Tous les vaisseaux qui se rendent de la mer du Nord dans la Baltique, et réciproquement, traversent le détroit du Sund. Sa plus grande largeur est de neuf lieues, mais à-vis du port dans d'Elsevær, elle ne dépasse pas quatre kilomètres. De temps immémorial les navires qui passent le Sund paient des droits au roi de Danemark. C'est un des revenus les plus importants de cet Etat; des traités avec toutes les nations de l'Europe le lui garantissent. Ce droit, établi en 1657, est généralement de un pour cent.

Les entraves qui en résultent pour le commerce ne consistent pas seulement dans la modique péage annuel et est assés-jeté; les retards qui éprouvent les vaisseaux par suite des formalités de douanes lui causent un plus notable préjudice. On voit quelquefois dans le port d'Elsevær des centaines de navires retenus par cette cause. Frappés de ces inconvénients, les négociants, et particulièrement ceux du Nord, demandent la suppression du péage, fillet-il dépenser une assez forte somme pour le racheter définitivement. Le *Journal des Débats* vient d'annoncer que les négociations entamées à ce sujet, après avoir rencontré d'assez graves obstacles, paraissent maintenant sur le point d'aboutir à la solution désirée. Ce journal publie, en outre, sur le mouvement commercial du passage du Sund, des chiffres dont voici les plus curieux. La navigation du Sund, a compté, en 1811, 17,355 navires, dont 8,663 ve-

nant de la mer du Nord, et 8,692 venant de la Baltique. Durant le premier semestre de 1845, le total du mouvement a été de 5,360 bâtiments. De 1835 à 1850, le mouvement des bâtiments a été de 11,000; par conséquent, il y a eu depuis lors un accroissement de pres de moitié dans cette navigation.

Les nations qui comptent pour la plus grande part dans le mouvement de 1844, sont : l'Angleterre, qui y figure pour le quart, la Suède et la Norvège pour un peu moins, la Prusse pour un sixième; — la France y est comprise par un cinquième-seulement!

Il y a quelques années, notre navigation dans ces mers était encore plus insignifiante. Cette énorme infériorité tient à diverses causes que notre commerce doit s'appliquer à faire disparaître. Par exemple, nos bâtiments sont disposés de telle sorte qu'il leur est matériellement impossible de charrier des bois du Nord de grande dimension, tels que ceux qui viennent d'être si déplorablement perdus dans l'incendie de Ponton. L'Angleterre, mieux avisée, se fournit ainsi à la fois par bois de construction maritime. Ce pays, qui possède ni si sur instinct de ses intérêts, a trouvé dans la navigation de la mer Baltique la meilleure école de ses marins. Son commerce y fait d'immenses bénéfices. C'est à nous de profiter de son exemple, en luttant contre les obstacles qui ont entravé jusqu'à présent le développement de notre navigation dans ces mers.

**CATHOLICISME ALLEMAND.** — La nouvelle divergence religieuse qui se manifeste dans le Nord vient de donner lieu à des scènes que la *Gazette de Voss* de Berlin, raconte ainsi d'après une lettre de Posen des 28 et 29 juillet : « M. Czerski est revenu le 27 dans le jour; les protestants lui ont fait l'accueil le plus bienveillant, les catholiques l'ont manifesté. On entendait dans les rues des injures atroces proférées contre lui; il faut le lapider, disait-on, lapider cette peste! On avait écrit sur sa porte demeure: Mort à Czerski! A l'eau les protestants! Une dame d'un haut rang osa insulter M. Czerski en langue polonaise dans sa maison. Des le 27, on avait prêché contre Czerski dans les églises catholiques. On avait recueilli des souscriptions dans les églises, portant que les souscripteurs s'engageraient à ne pas se rendre à l'église de M. Czerski; on dit même que 1,158 individus avaient pris, par écrit, l'engagement de s'opposer violemment à la célébration du culte. Le soir il y eut des attroupements sur la Wallestra qui s'étendirent jusqu'à la vieille ville. A sept heures, un coup de fusil partit sur le Wasserstr; aussitôt la foule se porta de ce côté; la police intervint et empêcha l'encombrement. »

« On croyait l'affaire terminée, et pour le lendemain on avait ordonné de renforcer les postes. Tout à coup le bruit se répandit que l'archevêque avait ordonné une procession au moment même où Czerski célébrait son culte, et l'envoyé des messagers dans tous les villages pour inviter les catholiques à y assister. Aussitôt les groupes se formèrent des environs, et à neuf heures la place du marché et les rues voisines étaient tellement encombrées, que le commandant du poste principal fut obligé de distribuer des cartouches et de faire charger les fusils pour tenir à distance les perturbateurs. Ceux-ci se retirèrent en sifflant et criant. On envoya un escadron de hussards pour renforcer. De fortes patrouilles se mirent en mouvement, et à onze heures l'ordre était rétabli. Deux compagnies d'infanterie de la forteresse bivouaquèrent sur la place du marché. Un officier et trente hommes occupèrent l'église de la Croix parce que le bruit s'était répandu que le feu y serait mis. La nuit se passa tranquillement, mais Czerski fut obligé de se rendre dans une autre maison, et comme il fut obligé de traverser la foule, il est tombant qu'il en soit sorti sain et sauf, le peuple criait : à bas Czerski! à bas l'église de la Croix! »

Aujourd'hui, 29 juillet, la célébration du culte n'a pas été troublée, car on avait adopté toutes les mesures de précaution nécessaires. A midi, après le départ de M. Czerski, le peuple des campagnes, arrivé pour assister à la procession ordonnée par l'archevêque en l'honneur des rois Venceslas et Boleslas, se porta sur le marché, attaqua le poste pour délivrer quelques individus arrêtés, mais inutilement; quelques paysans furent blessés. — La fermeté et la sagesse des autorités civiles et militaires ont jusqu'à ce jour prévenu de plus grands excès, et nous espérons que l'ordre sera maintenu. »

D'après des nouvelles du 50, en effet, l'ordre était parfaitement rétabli. — Un article de la *Gazette de Poson*, signé par le chef de la police, annonce officiellement, afin de prévenir toute exagération, que quarante individus ont été arrêtés comme perturbateurs et fauteurs de désordres, à l'occasion des événements des 28 et 29 juillet, et que quatre d'entre eux appartenant aux classes élevées. Une instruction est commencée. Un ouvrier a été arrêté pour avoir dit qu'il tuerait M. Czerski, comme essai, ce qui avait occasionné un attroupement. Deux malfaiteurs, qui avaient tenté d'enfoncer un magasin dans le Wasserstrasse, s'étaient clandestinement éloignés, mais on les a arrêtés. Personne n'a été tué, les blessés sont hors de danger.

**MEXIQUE.** — Notre ministre, M. Aleyx de Girey, par suite de la médiation des envoyés d'Angleterre et d'Espagne, a consenti à rester à Mexico, en se contentant, pour le moment, de la promesse formelle qui lui a été faite que réparation lui en serait accordée. — Voici la liste des bâtiments de guerre français en station à Sardinien : le *Lopezrouse*, de vingt-huit canons; le *Mercur*, de vingt, et le *Griffon*, de vingt également.

Santa-Anna n'avait pas quitté la Havane à la date du 10 juillet. Il attendait, disait-on, une occasion favorable pour retourner en Mexique. — Des lettres de Mexico du 29 juin annoncent que, depuis le mouvement du 7 jusque à cette date, aucune tentative nouvelle n'avait eu lieu. Elles ne donnent aucun renseignement nouveau sur Tabasco, où a eu lieu, comme nous l'avons annoncé, un *pronunciamento* fédéraliste.

— Le congrès mexicain devait s'assembler en session extraordinaire le 1<sup>er</sup> juillet. On regardait comme à peu près certain l'élevation à la présidence du général Herrera, qui ne l'occupe que par intérim.



**HAÏTI.** — Le paquebot des Antilles a apporté en Angleterre des lettres du commencement de juillet, annonçant une seconde tentative de l'ex-président Liéard contre Haïti; il n'a pu débarquer, et s'est retiré à Sainte-Marthe.

**MONTEVIDEO.** — Une lettre arrivée à Nantes, datée de Buenos-Ayres, annonce de la manière la plus positive que le Brésil s'unit à Montevideo contre la République argentine, et que le commencement des hostilités entre les généraux brésiliens et ceux de Rosas semblait imminent.

**DISTRIBUTIONS DE PRIX.** — C'était cette semaine la fête de l'Université, comme celle de son fondateur Napoléon. C'était la fête des lauréats, c'était la fête de tous les étudiants, puisque c'était l'ouverture des vacances. D'autres vous rendent la solennité du concours et la part de succès faite à chaque collège royal. On n'est nullement surpris de vous voir compte de la distribution des prix de l'école municipale de François I<sup>er</sup>, institution où les jeunes gens reçoivent une instruction qui les prépare d'une manière complète aux carrières industrielles et commerciales et les initie à la connaissance des sciences mathématiques et physiques, des langues vivantes, du dessin, de la géographie, de l'histoire et de la littérature.

Cette cérémonie a eu lieu lundi dernier, sous la présidence de M. le préfet de la Seine, assisté de membres du conseil général du département et du directeur de l'école, M. Goubaux. Au lieu d'être assourdi par le bruit des grosses caisses et des trombones, qui font retentir les voûtes des autres collèges, l'assemblée a pu applaudir au chant des élèves qui appartiennent à la division de l'Orphéon et qui ont exécuté plusieurs chœurs avec beaucoup de netteté et de précision.

Un épisode touchant a marqué cette solennité. Par une innovation hardie, non-seulement les élèves de l'école municipale choisissent eux-mêmes, chaque mois, leurs sergents, mais la direction leur a délégué une mission bien autrement importante et délicate, en les formant de bonne heure aux habitudes d'un peuple libre. Les prix les plus enviés, ceux qui portent sur l'ensemble des études et de la conduite des élèves, sont les *prix d'excellence*. Ce sont les élèves eux-mêmes qui les attribuent par voie d'élection, ce sont eux qui proclament, dans chaque division, celui d'entre eux qui est le plus digne de cette belle récompense. Le directeur, M. Goubaux, a déclaré que tous les choix ainsi faits étaient excellents, et les applaudissements unanimes des élèves ont encouragé avec transport la proclamation des noms des heureux lauréats. Tous, ils avaient déjà recueilli d'autres couronnes; un seul non, celui du jeune Mata, se trouvait proclamé pour la première fois, et cependant c'est celui qui a provoqué les plus vifs applaudissements. M. Goubaux a immédiatement expliqué ce que ce fait paraissait avoir d'extraordinaire: « Depuis plusieurs mois, le jeune Mata, qui comptait au nombre des meilleurs élèves de l'école, avait été arrêté dans ses travaux par une douloureuse maladie; il n'avait donc pas pu concourir pour la distribution de ces premières récompenses si ardemment désirées et qui laissent un si doux souvenir. Mais les autres élèves ne l'avaient pas oublié; appelés à décerner le premier prix d'excellence, ils l'ont attribué à l'innamité à leur camarade absent et malade. » Ce trait honore autant ceux qui élisent que celui qui a été l'objet d'une aussi noble distinction.

**PROJET D'UN NOUVEAU PUBLIS ARTISÉEN.** — M. Mulot, qui a foré le puits de l'Abattoir de Grenelle, a adressé une demande au ministre de l'Intérieur, à l'effet de faire creuser au Jardin-des-Plantes, jusqu'à la profondeur de 800 à 850 mètres, un puits artésien, dans le but d'obtenir des eaux sulfatées, abondantes et chaudes, à 57 au lieu de 58 degrés centigrades, qui chauffent les bains de nombreux malades, les salles d'asile, des bains publics, des lavoirs, et desserviraient les hospices de la Salpêtrière et de la Pitié.

**DÉSASTRES.** — La presse quotidienne presque tout entière a reproduit le récit de l'incendie du Moullin que nous a adressé M. Ch. Poncey. Nous donnons aujourd'hui, page 588, une vue de cette scène de désolation prise par M. Letouaire, et, page 585, un croquis de la niche soufflée découverte sous la calé du *Naxosin*. L'administration persiste à évaluer à moins de trois millions la perte en bois brûlés, et la réédification des hangars qui les couvraient n'entraînera pas, selon elle, une dépense de plus de quinze cent mille francs. Soit: mais la leçon est encore assez chère pour qu'on doive en profiter.

— On lit dans le *Mémorial de la Sambre*: « Nous avons encore un sinistre à annoncer. Vendredi vers quatre heures du matin, un coup de feu a eu lieu dans le charbonnage de Belle-Vue, appartenant à la société des hauts fourneaux, usines et charbonnages de Couillet et Marcinelle. Dix ouvriers ont été rétrois sans vie de la mine. Deux autres sont grièvement blessés, et un désespéré de les sauver. »

### Courrier de Paris.

Les voyageurs, étrangers ou rémois, qui reviennent de France après une absence de quelques années ne sont pas médiocrement surpris de la trouver si bien changée, et à son avantage. Tous les lieux, landes et marais disparaissent de sa surface, pour faire place à des merveilles de culture et de végétation; montagnes apaltes, routes ondulées, villages de jeunes hommes, monts transformés en villes, et les canaux, ces autres routes qui marchent, et les chemins de fer, ces traits d'union magiques, lesquels joignent avec la rapidité de l'éclair la commune au chef-lieu, et le chef-lieu à la capitale, voilà sans doute des motifs très-légitimes de surprise et d'admiration.

Mais il est un autre spectacle qui ne cause pas moins de surprise à tout ce monde voyageur et touriste, c'est le spectacle de Paris lui-même dépondant sa vieille robe des temps passés, et qui chaque jour ajoute à sa parure moderne quelque embellissement nouveau. Pour parler sans métaphore, à quelle époque, je vous prie, notre Paris fut-il plus complètement livré

aux architectes, maçons, sculpteurs, badigeonneurs, scieurs de long et gratteurs de nattes, à tous ceux enfin qui ont pour mission spéciale de détruire et de restaurer, de rajouter et d'orner une capitale avec l'équerre, la truelle et le compas. Aussi bien de quel côté et vers quelle partie de la grande ville nous dirigerions-nous sans trouver la pierre et le plâtre en travail? Indépendamment de cette multitude de destructions et de reconstructions particulières qui, à chaque coin de rue, exposent le malheureux piéton à un trépas prématuré et Pebligent à des froids soudains, indépendamment des six ou sept mille des douze palais, et des hospices, et des prisons, et des ponts et des fontaines, dont Paris est enrichi, et de ce que je ne sais combien de rues, cités, marchés, passages, quais, trottoirs et squares, livrés dans ces derniers temps à l'impudence du public; indépendamment de tous ces travaux accomplis hier ou qui le seront demain, il est question d'autres palais à construire pour nos ministres et leurs bureaux, il est question aussi d'un nouveau collège qui s'éleverait à l'un des bouts de la rue Lafayette, sans préjudice d'autres et nombreux travaux d'Etat de projets, tels que la nouvelle salle pour l'Opéra, dont l'exécution a trouvé jusqu'à présent tant d'obstacles. Dans les temps laboureux, un joueur de lyre bâtissait des villes, rien qu'au son de cet instrument; nos Amphions n'en sont pas capables là, tant s'en faut, et voilà tantôt vingt ans que leur lyre aux abois ne peut parvenir à doter leurs chefs-d'œuvre d'une salle digne de recevoir les auditeurs. La salle de l'Opéra est toujours à l'état de projet, et ici, très-cher lecteur, vous ouvrez une parenthèse tout à fait convenable et tout à fait sensée; il serait bien temps, dites-vous, que ces Amphions-là, s'ils existent, mettent à leur lyre une corde nouvelle, car voilà toute une grande année que les échos de l'Opéra n'ont retenu d'aucun chant inconnu et inédit, et, à l'heure qu'il est, la muse de la rue Lepelletier pourrait passer pour une pauvre Calypso abandonnée par tous les Ulysse en ut et en béni.

Et voilà justement, lecteur judicieux, pourquoi M. Léon Pillet, le tout privilégié de la muse en question, et tuteur fort emporté, connaît encore l'autre jour sur la route de Cologne à la poursuite de M. Meyerbeer. L'histoire de ce maestro, de ses opérations stratégiques, et de ses campagnes sur le territoire de l'Académie royale de musique méritait d'être racontée, mais qu'en sa rassure, nous n'en avons pas le loisir, et le *Courrier de Paris* a bien d'autres chevaux à fonctionner. Soudainement, comme vous n'ignorez pas sans doute que M. Meyerbeer a terminé depuis longtemps deux partitions solennellement promises à la direction de l'Opéra, et qu'il refuse de lui livrer aujourd'hui, sans doute aussi vous serez curieux de connaître les raisons de ce refus et de toute la diplomatie que l'illustre maestro met en œuvre pour colorer le susdit refus et faire avaler la pilule de son mieux.

Serait-il donc vrai, ô illustre maître, que vous ayez tant de répugnance à confier vos harmonieuses cantilènes et les perles de votre inspiration lyrique à des interprètes tels que Duprez, Barroillet et madame Stoltz. On dit, et sans surprise on ne peut le croire, que vous cherchez chicane à ces habiles chanteurs; à l'un, au sujet de son *ut*, à l'autre, sur l'article de son *la*, et à madame Stoltz pour son *jeu*, son débit, son chant; à quel sujet encore? pour sa grâce et sa beauté peut-être. On dit enfin que vous n'êtes content de personne et que personne n'est content de vous, que vous piquez les gens avec de belles paroles, mais qu'en fin de compte malgré toutes vos promesses et toutes les sollicitations possibles, l'Opéra ne jouira pas de l'avantage inappréciable de respirer quelques centaines de mille francs par jour de vos nobles chefs-d'œuvre, soit le *Camp de Solférino*, soit le *Prophète*. Voilà ce que l'on dit tout haut, et l'on ajoute tout bas que si vous n'avez rien de mieux, ce n'est pas dégoût du théâtre, ni dédain de la gloire, ni satiété du succès (car sur ce chapitre vous n'êtes pas aussi philosophe que votre contemporain et maître Rossini), on prétend que tous ces soi-disant caprices, ces déterminations contradictoires en apparence, que toute cette stratégie et diplomatie que vous déployez à notre détriment et à notre grand regret, est l'effet de... dois-je le dire? de la... achèvera-je? de la peur. Ma foi! le mot m'échappe, et je ne m'en dédis pas. Après tant de victoires et conquêtes, ô grand vainqueur! vous redoutez le chapitre des revers, et vous abandonnez volontairement la lice où vous causez tant de rumeurs avec votre coquetterie, où vous avez fait tant de bruit avec votre musique. Ainsi soit-il.

À propos de rumeurs et de bruit, on en a fait beaucoup jadis dernier au Conservatoire de musique; il y avait lutte tragico-lyrique entre un concerto de M. Viotti, exécuté par les élèves de M. Habeneck, et un concerto de Kreutzer joué par ceux de M. Massart. M. Bérou (concerto Viotti) a eu le premier prix, et M. Eléna (concerto Kreutzer) a obtenu le second. Rien au concerto Kreutzer, c'est-à-dire aux Massart, tout au Habeneck, *indé ira*. On a sifflé les juges, on a hué MM. les professeurs, on a porté en triomphe le concerto Kreutzer, et l'on s'est représenté réprouvé, et en définitive, l'arrêt du jury a été sanctionné et maintenu. Les vaincus se sont donné la consolation d'un mauvais bon mot. À l'aspect du tumulte, l'un des juges, M. Edouard Momais, s'étant écrié en s'adressant aux réclamaux: « Vous n'êtes pas un sporteur, ici! » Il lui fut répondu plaisamment: « Nous y sommes, puisque vous nous donnez la comédie. »

Un autre bon mot a couru aussi et court encore sur mademoiselle Plessis-Arnould. « Je ne croirai à ce mariage, aurait dit mademoiselle Brohan, que quand je verrai Plessis plaider en séparation. »

Le mot est vil et joli, et non tout diamant, et tout à fait digne de mademoiselle Brohan et de sa spirituelle mère, ce qui n'est pas peu dire; le malheur est qu'il ne leur appartient ni à l'une, ni à l'autre. C'est un mot traduit de l'anglais, et que mistress Belamy, cette Sophie Arnould d'outremer, appliqua à miss Foote, qui s'était sauvée, elle aussi, sur le continent avec un séducteur, comme toujours, et ainsi que disent ces dames, pour le bon motif. Au surplus, mademoiselle Brohan est dix fois capable d'en dire autant et d'inven-

ter ce mot à l'emporte-pièce, et la preuve, c'est qu'on le lui attribue. Eh! non Dieu! quel est l'homme ou la femme d'esprit de nos jours qui n'ait pas couru cette fortune, et qui n'ait été atteint et convaincu de quelque épigramme qu'il ou qu'elle n'avait pas faite. On a généralement attribué à M. Dupin l'aîné, le célèbre avocat, cette définition sale, mordante et très-juste du jésuitisme: « C'est une épine dont la pointe est à Rome et la pointe partout. » Résolutions l'apôtre avec tout son sel, c'est-à-dire avec tout son courage et tout son à-propos, dit Étienne Pasquier. Autre exemple: selon la tradition des sabbats, M. Royer-Collard aurait caractérisé M. de Talleyrand avec deux syllabes: « C'est la fleur des drôles! Le mot a été coté comme il le méritait, venant d'un tel philosophe et d'un tel esprit. Cependant, bizarre rencontre, il avait été pareillement cité, un demi-siècle avant, dans les salons de Versailles et de Trianon; le prince de Ligne l'avait appliqué au duc de Richelieu, et avec quelle justesse et quelle précision piquante; vous en êtes juges.

Mais la guerre n'est pas seulement dans le camp des *Agramants* lyriques et dramatiques, elle existe aussi en dehors de l'enceinte du foyer, de la loge et du Conservatoire; voici tout un bataillon d'instrumentistes, instrumentistes de régnait qui se disputent et se battent à qui soufflera ou ne soufflera pas dans le cor inventé par M. Adolphe Sax. *Drôles de cors ou corps!* heureusement qu'un ordre du jour *finimé* par M. le ministre de la guerre a rétabli l'harmonie entre les *Saxons* et les *Carafajons*, autrement dit entre les partisans de *Sax* et ceux de *Caraffa*. Clons encore à ce sujet, puisque nous y sommes, un mot plein de gentillesse d'une actrice pleine de désinvolture; la susdite querelle commencée à la parade, s'étant prolongée dans un orchestre des boulevards, avait fini par envahir le foyer; pour calmer cette effervescence, l'actrice en question se serait écriée, du milieu de ses compagnes, en s'adressant à ces messieurs: « Il est Français, vous êtes tous Français, embarrassez-vous et que ça lisse, » M. de Richelieu était là, il écrivait encore: Le mot est vrai, car il est possible.

Et maintenant, sans aucune autre transition, je vais vous entretenir de *Paris* et la *Banquette*, l'unique nouveauté dramatique de la semaine qui vient de s'écouler.

Je vous présente M. de Clamareins comme un gentilhomme de la vieille roche, c'est l'honneur même en face, la probité en bas de soie, la hanté avec des ailes de pigeon, M. de Clamareins est même très bon, à tel point que je ne crois pas lui manquer précisément en le tenant pour une excellente *ganache*. Ce pauvre vieux tremble si fort devant sa gouvernante, il a l'humour si patiente à l'endroit de trois grands drôles de neveux que cette dame Renaud a *impatronisés* à l'hôtel de Clamareins! Cependant M. le marquis, quoique célibataire, a un fils. — Qu'est-ce que cela veut dire, et comment cela est-il arrivé. Patience; vous l'apprendrez plus tard. Le marquis aime extrêmement cet enfant qu'il n'a jamais vu ni connu, il n'a pas oublié son nom: Frédéric; il sait aussi que Toulouse est la patrie de ce rejeton bien-aimé. Vous saurez encore que M. le marquis possède une nièce et un million. La nièce vient d'arriver de Toulouse, où elle a connu son cousin, sans le savoir; où elle l'a aimé, toujours sans le savoir, l'ingénue qu'elle est! Quant au million qui constitue toute la fortune de M. le marquis, il voyage nuit et jour, dans Paris et la banquette, par voies et par chemins, scellé à la poche d'un humble serviteur, espèce de Caleb-Williams, que ce million à *tributiller* et ce milliard à *consoler* rendent fort malheureux.

Pascal, c'est le nom du préposé au million, s'arrête à la barrière du Maine et y perd son million; un jeune inconnu trouve le portefeuille et le rend à Pascal, qui, par reconnaissance lui donne une lettre de recommandation pour le marquis. Ce jeune inconnu n'en est pas pour son tour. C'est Frédéric, le fils du marquis, il est reconnu pour tel par le marquis d'abord, et par Pascal, et par la gouvernante, et par la nièce, et cependant nous ne sommes arrivés qu'à un second acte. Bon Dieu! qu'allons-nous faire des trois autres?

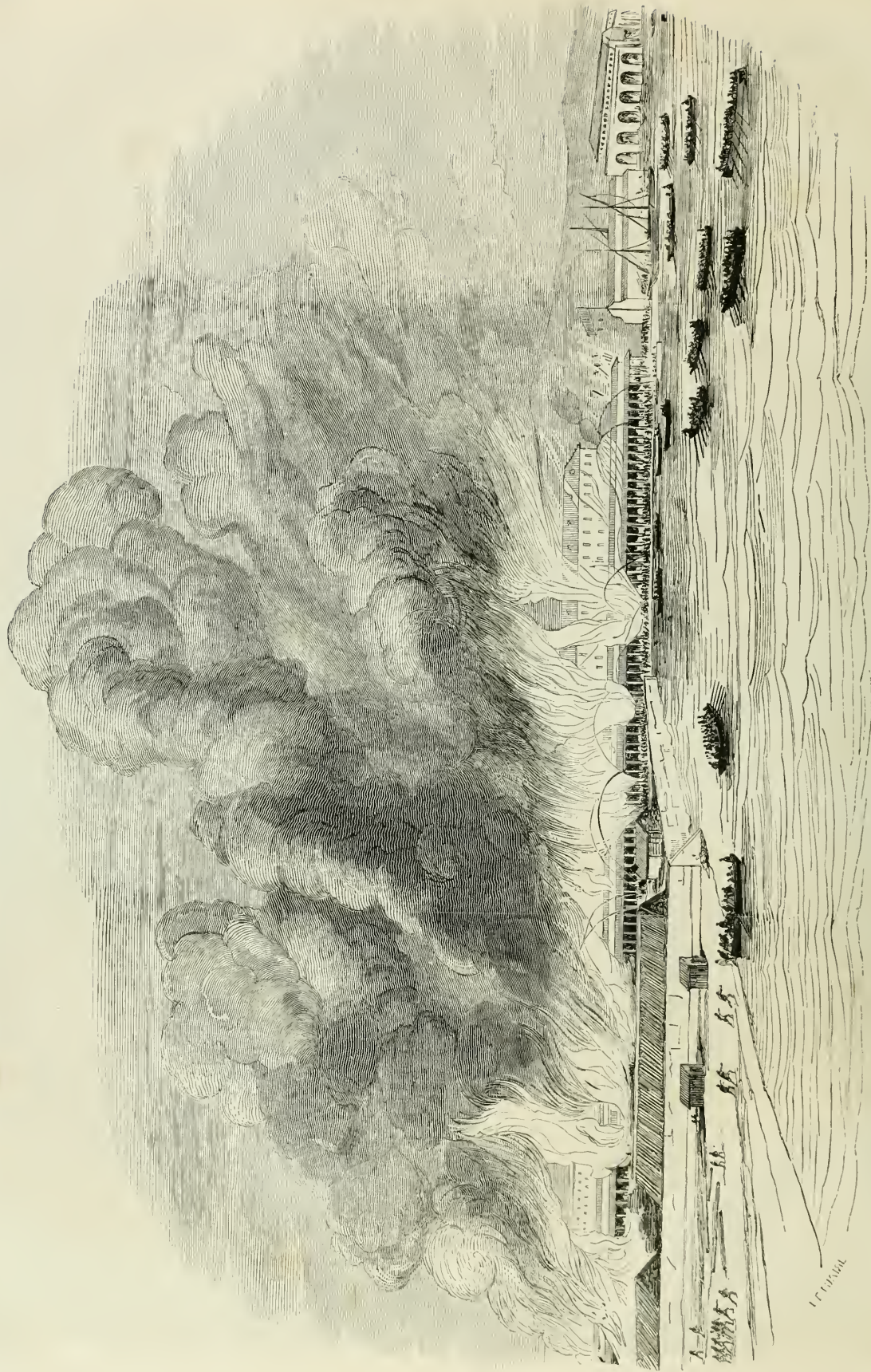
Les trois autres actes, que les auteurs ont divisés en sept ou huit tableaux, figurent une espèce d'Enéide, dont l'Énée est naturellement Frédéric et où la gouvernante, madame Renaud, joue le rôle de Junon.

Frédéric, toujours à son insu, est livré par cette autre Junon et cette autre madame Evrard à ses trois roquins de neveux, qui ont mission de promener le fils de leur maître dans Paris et la banquette, de le conduire au spectacle, au bal, aux eaux de Saint-Cloud, à la foire de Grenelle, au bois de Vincennes, et finalement de l'assassiner. Tant de courses et pour en venir là, c'était bien la peine, et que ne lui épargnaient-ils et à nous aussi les trois quarts du chemin?

Si dans toute votre vie vous avez assisté à la représentation d'un seul mélodrame, vous devez vous douter que ce malheureux Frédéric, qui est déjà le fils du marquis, est aussi celui de la gouvernante, et que cette révélation nous est faite au moment où l'on ne sait plus au juste à quel point s'en tenir sur le sort de cet infatigable. Est-il mort? est-il vivant? Quelle alternative étonnante, et, comme la curiosité est éveillée! Eh, quand la toile a baissé sur cet avant-dernier tableau, comme l'auteur a été porté au comble, pendant l'entr'acte!

À un dernier tableau, Frédéric embrasse son père et madame sa mère, et Pascal et la cousine; puis, les illuminations de Juillet viennent écarler ce tableau de famille. Voici le quaï d'Orsay, la place de la Concorde, les Champs-Élysées et le feu d'artifice; c'est le *fac simile* du dernier numéro de l'Illustration, *fac simile* carton peint, papier rouge et bleu, verres de couleur sans couleur, fusées inconnues; pour le bouquet, on est venu dire au public que le gaz manqué, et par conséquent il n'y a pas eu de bouquet. Les auteurs de ce bric-à-brac dramatique sont MM. Denuery et Clairville.

Cependant, et malgré le mois d'août, Paris devient de plus en plus sombre et nébuleux; d'épais nuages continuent à nous cacher la face du soleil; Paris ne marche plus qu'en soquets et le parapluie à la main, il est abîmé, écorché, mouillé, enrhumé et enfléchi. Ah! quand donc lira-t-on lui belle, l'agréable, l'adorable saison des eaux!



VUE DES HANGARS DU MOURILLON PENDANT L'INCENDIE DU 2 AOUT. — DESSIN DE M. LETUAIRE.

LETTUAIRE

## Le Relief du mont Blanc.

Tous les ans, une foule de voyageurs visitent les vallées de Chamonix et de Courmayeur, et quelques-uns plus entreprenants font le tour du mont Blanc en passant par le col de Balme, celui de la Forclaz, Martigny, le grand Saint-Bernard, la cité d'Aoste, Courmayeur, et les cols de la Seigne et du Bonhomme. Parmi ces voyageurs, il n'en est aucun qui ne désire revoir ces vallées, tantôt vertes, riantes et calmes comme une idylle de Gessner; tantôt nues, arides, tourmentées, couvertes de flâques de neige, dominées par des aiguilles granitiques, entrecoupées de glaciers qui semblent prêts à les envahir. Mais parmi toutes ces beautés terribles ou gracieuses, le mont Blanc captive constamment l'attention; il est le point de mire de tous les regards, l'objet de toutes les questions; son sommet devient le but de l'ambition de tous ceux qui, familiarisés avec les grandes scènes des montagnes, veulent connaître le plus intéressant spectacle qu'il soit possible de se donner en Europe, la vue du sommet de ce colosse des Alpes.

Dès sa jeunesse, M. Sené aimait les montagnes; pendant longtemps, cet amour se bornait à une muette contemplation; mais enfin il voulut reproduire ce qui l'avait charmé, et offrir aux habitants des grandes villes de l'Europe une image de cette nature dont ils ne sauraient se faire une idée. D'abord il a fait un plan en relief de la route du Simplon, qui a été acheté par le roi Louis-Philippe; mais depuis dix ans il a consacré tout son temps, toutes ses forces, à un nouveau relief représentant le mont Blanc et les montagnes qui l'environnent.

Ce relief occupe une superficie de 25 mètres carrés. L'échelle des longueurs est de 1 pour 10 000; celle des hauteurs, de 1 pour 6 000.

En faisant l'échelle des hauteurs plus grande que celle des

hauteurs égale à celle des longueurs, le mont Blanc ne serait pas reconnu par un habitant de la vallée de Chamonix. Sur le plan de M. Sené, il retrouvera jusqu'aux moindres roches, jusqu'au plus petit bouquet d'arbres. Ceux-ci ont été faits un à un pour rendre l'illusion plus complète, et le relief est couvert de plus de 500,000 sapins. Il en résulte que l'on croit réellement avoir la nature sous les yeux. Lorsqu'avec une loupe on parcourt les différents points du relief, alors l'illusion est complète. On se promène dans les sombres forêts qui tapissent les flancs du Montanvert, on voit reluire les pyramides des glaciers, Quand le soleil vient à éclairer quelques-unes des sommités couvertes de neige, alors il n'est aucun montagnard qui ne soit sous le coup d'une illusion complète, car c'est la nature reproduite avec un art infini.

Nous invitons donc tous nos lecteurs à aller faire le tour du mont Blanc dans le bazar du boulevard Bonne-Nouvelle. L'itinéraire de M. Joanne dans leur poche, ils feront bien de commencer par le village de Servoz qui se trouve sur les limites du plan. Un joli chemin les conduira vers la gorge appelée les Montées; la Arve se précipite au milieu de rochers dont les surfaces pelées et striées portent les traces de l'action des glaciers qui jadis débouchaient de la vallée de Chamonix et s'étendaient jusqu'à Genève, où ils ont porté des blocs ératiques jusque sur le sommet du petit Salève. Au haut des Montées, on pénètre dans la vallée de Chamonix. Les glaciers de Tacomay, des Bossous et des Bois descendent des flancs du mont Blanc au milieu des prairies et des champs



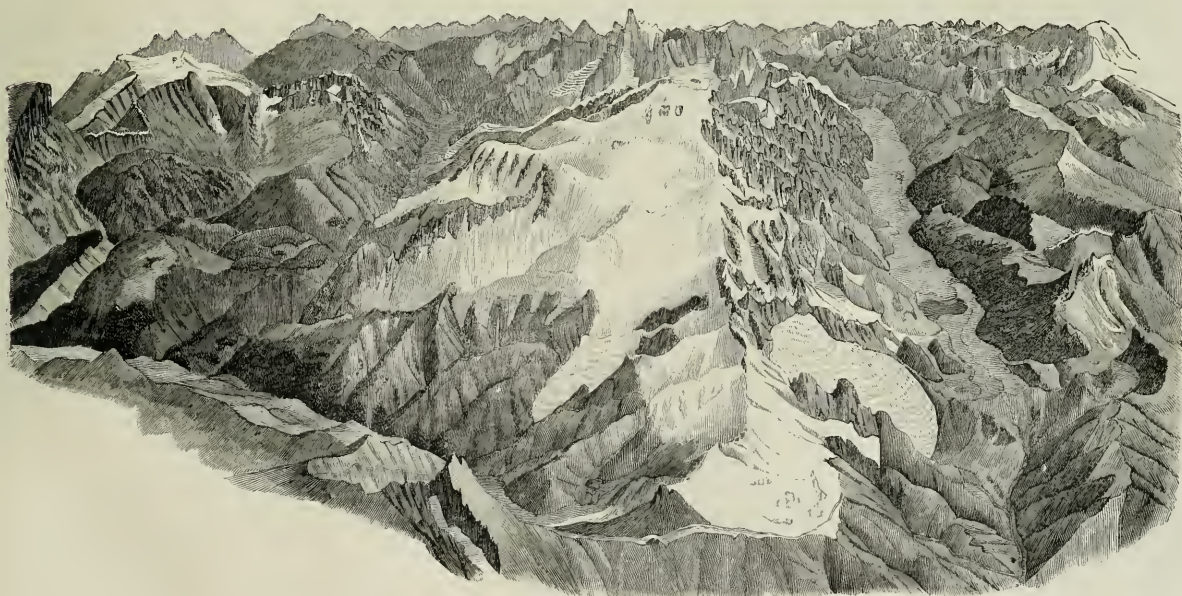
(Vue du mont Blanc du côté du levant.)



(Vue du mont Blanc du côté du couchant.)

gnés nous semblent toujours plus escarpées, les pentes plus rapides qu'elles ne le sont réellement. De là cette altération nécessaire dans le rapport des deux dimensions, de la longueur et de la hauteur. Sur un plan en relief avec l'échelle

de la hauteur égale à celle des longueurs, le mont Blanc ne serait pas reconnu par un habitant de la vallée de Chamonix. Sur le plan de M. Sené, il retrouvera jusqu'aux moindres roches, jusqu'au plus petit bouquet d'arbres. Ceux-ci ont été faits un à un pour rendre l'illusion plus complète, et le relief est couvert de plus de 500,000 sapins. Il en résulte que l'on croit réellement avoir la nature sous les yeux. Lorsqu'avec une loupe on parcourt les différents points du relief, alors l'illusion est complète. On se promène dans les sombres forêts qui tapissent les flancs du Montanvert, on voit reluire les pyramides des glaciers, Quand le soleil vient à éclairer quelques-unes des sommités couvertes de neige, alors il n'est aucun montagnard qui ne soit sous le coup d'une illusion complète, car c'est la nature reproduite avec un art infini.



(Vue générale du relief du mont Blanc, exécuté par M. Sené.)

cultivés. Vous arrivez à Chamonix, et le lendemain vous traversez les forêts du Montanvert pour aller au pavillon du même nom admirer la mer de glace; si vous avez le pied sûr et la tête

bonne, rien ne vous empêche d'aller jusqu'au Jardin, prairie isolée au milieu des glaciers, et entourée d'un cirque hérissé d'aiguilles granitiques. Là vous pouvez vous croire au Sütz-

berg, et aucun autre lieu en Europe ne rappelle mieux cette terre des trépassés. Si la course du Jardin ne suffit pas à votre ambition, continuez votre route sur la mer de glace, vous êtes

sur le chemin du col du Grand, où de Sausseur séjourna, et que *l'illustration* a figuré dans son numéro du 17 mai 1845. Si vous voulez voir de la vue du mont Blanc dans toute sa gloire, montez sur le Brévent, qui semble placé là comme un observatoire d'où l'on peut jeter la hauteur du grand des Alpes; car, de Chamoni, son sommet surbaissé semble plus bas que le dôme du Godé. De là, vous verrez la route qui ont suivie ceux qui ont atteint le sommet; les Grands-Mulets, rochers isolés au milieu des neiges éternelles, où l'on passe la première nuit, et le Grand-Pîteau, où les voyageurs français qui ont gravi le mont Blanc l'année précédente ont séjourné cinq jours sous une tente pour se livrer à des expériences de physique et de météorologie. Une foule d'aiguilles et de pics se dressent autour du mont Blanc comme les arbres d'une forêt autour d'un chêne antique, dont ils s'efforcent vainement d'égaliser la hauteur.

En sortant de la vallée de Chamoni pour aller à Martigny, deux chemins s'offrent au voyageur : la Tête-Noire, gorge pittoresque, au fond de laquelle grande un torrent et que dominent de sombres forêts, ou bien le col de Balme, d'où le mont Blanc et ses aiguilles, vus en profil, produisent un effet non moins grandiose que des sommets du Brévent. Du col de Balme, vous descendez à Trient à travers une forêt de sapins, et le col de la Forclaz vous conduit à Martigny. Vous êtes au pied du grand Saint-Bernard; là, les souvenirs historiques vous accompagnent pendant toute la montée. M. Séné vous fera voir le rocher d'où Bonaparte fit ériger précipité par son ordonnance, et le soufflet qui, du village de Saint-Pierre, conduit jusqu'à l'hospice. Le relief vous donnera une idée de toute la difficulté que l'armée française eut à vaincre, et que M. Thiers a si bien fait ressortir dans son *Histoire du Consulat et de l'Empire*.

Si du grand Saint-Bernard vous vous dirigez de nouveau vers le mont Blanc, vous tombez dans une profonde vallée : sous le nom de Val-Ferret et de Val-Veni, elle forme un immense fossé creusé devant ces remparts de rochers qui s'élevaient verticalement et semblent sortir des entrailles de la terre. Deux immenses glaciers, celui du Miège et celui de la Brenva, barrent la vallée. La moraine du premier, accumulation énorme de blocs de sable et de rochers que le glacier jette à ses pieds, forme une digue colossale qui arrête le cours du torrent de l'Allée-Blanche et donne naissance au lac Combal. Plus bas, l'éroulement de ce lac rencontre le glacier de la Brenva, passe au-dessous de lui en se creusant un canal souterrain dans la glace. Plus haut, le voyageur traverse le col de la Soigne; il y trouvera les restes d'une redoute qui fut occupée par nos soldats pendant les guerres de la république, et sur une borne entouree sans cesse des neiges éternelles, ces mots : REP. FRANÇ. Ainsi, même sur les cols les plus élevés des Alpes, on rencontre des monuments du courage et de la patience de nos soldats qui gardaient soigneusement tous les passages par lesquels l'ennemi aurait pu envahir le sol sacré de la patrie. Du col de la Seigne, on redescend au chalet du Mollet; puis on passe un nouveau col, celui du Bonhomme, et la vallée de Montjoie nous conduit aux bains de Saint-Gervais, voisins de notre point de départ.

On voit que le plan de M. Séné représente des contrées d'un grand intérêt. Forcé de choisir, je n'ai pu parler du Buet couvert d'une cascade de neige éternelle, et d'où la vue embrasse à la fois la chaîne du Mont-Blanc et le lac de Genève, de la montagne des Fis, si célèbre par ses chabloniers, du mont Lacha, ce col de Balme de l'extrémité méridionale de la vallée de Chamoni. Allez voir le plan en relief des environs du mont Blanc, vous qui avez vu l'original, et vous auxquels cette nature grandiose est encore inconnue; vous en reviendrez avec des notions plus précises, des idées moins vagues sur ces grands tableaux, et vous n'accuseriez peut-être plus d'exagération cet engouement ceux qui en parlent avec admiration, ne les quittant jamais sans former le projet de leur voyage en core.

**Chemins de fer atmosphériques.**

**SYSTÈME JULIEN ET VALERIO.**

Nous avons toujours suivi d'un œil attentif, autant que le comporte le cadre de notre journal, les lecteurs de *l'illustration* le savent, les améliorations introduites par la science et l'industrie dans les divers systèmes de locomotions qui se disputent aujourd'hui la prééminence. Nous avons même ouvert nos colonnes à la discussion de systèmes qui, dans notre opinion, n'avaient aucune chance de succès : ainsi nous avons consacré un système Jouffroy une large place, nous en avons ajouté que nous avons été bien mal payé de notre impartialité par les injures qui a vahi au rédacteur cet article consécutives. Quoi qu'il en soit, nous ne nous sommes pas laissé décourager, et nous avons accueilli successivement la description de divers modes sur lesquels le temps et l'expérience n'ont pas encore prononcé.

Qu'on nous permette de rappeler, en peu de mots, l'état de la question atmosphérique et les diverses modifications qu'ont subies les appareils locomoteurs.

Le point de départ est le système Clegg et Samuda en exploitation sur la ligne irlandaise de Dalkey à Kingstown. L'appareil consiste en un tube longitudinal qui règne tout le long de la voie de fer et dans lequel des machines fixes, placées de distance en distance, font le vide. Sur toute la longueur de ce tube règne une soupape en cuir, qu'une tige recourbée et attachée d'une part au piston voyageur, de l'autre au wag-m-conducteur, soulève à son passage. Nous avons décrit avec détail cet appareil dans notre numéro du 26 août 1845. La difficulté, on le conçoit sans peine, est de maintenir le vide dans ce tube : il faut s'opposer aux rentrées d'air par la soupape longitudinale, et malheureusement ces rentrées sont assez considérables, pour que la machine à vapeur cessant de fonctionner et d'élever l'air de l'intérieur du tube, ce tube se trouve en peu d'instants inhabile à en-

tenir la locomotion : de là la nécessité d'augmenter la force des machines, de les rapprocher l'une de l'autre, de les faire travailler longtemps avant le passage des convois.

Frappé de ces inconvénients, un habile constructeur français, M. Hallette d'Arras, imagina une nouvelle espèce de soupape longitudinale. Les lecteurs de *l'illustration* en ont lu la description. Disons seulement que le tube est fermé à sa partie supérieure par deux concavités venues de fonte avec lui et dans lesquelles sont logés deux boyaux en toile imperméable, gonflés au moyen d'air comprimé et dont le contact est tel que l'air ne peut s'introduire entre eux. Ce sont les véritables levres entre lesquelles glisse un tige verticale renforcé qui le convoi. On connaît l'appréciation qui a été faite de cette invention dans notre journal, nous n'avons donc pas à y revenir.

Le mode de fermeture de la soupape a fait naître un grand nombre de systèmes sur lesquels nous ne pouvons nous étendre ici. Un inventeur a proposé de fermer le tube dans toute sa longueur, au moyen d'une corde d'un diamètre supérieur à la tige du tube et qui le ferait hermétiquement sans pouvoir jamais y entrer. Cette corde serait d'ailleurs tendue de distance en distance au moyen de contrepoids descendant dans des puits. La tige du renouveau serait recourbée, comme dans le système anglais. Un autre, M. Hédiard, obtient la fermeture hermétique au moyen de deux ressorts. Ce système va du reste être l'objet d'une expérience en grand à Saint-Ouen. Le longeur du chemin sera de sept à huit cents mètres; nous promettons à nos lecteurs de les entretenir et du système et du résultat des essais, lorsque ces derniers auront lieu.

Nous n'en avons pas fini encore avec le mode de propulsion par le vide : mais avant d'aller plus loin et d'entretenir le lecteur d'un système fondé sur ce principe et qui a fait son apparition dans le monde scientifique, il y a quelques jours, disons quelques mots du mode de propulsion par l'air comprimé.

Ici encore nous avons à parler de nombreux inventeurs, et à enregistrer sinon des essais positifs, au moins des aperçus et des idées assez ingénieuses pour avoir fixé l'attention des hommes de science et fait désirer leur application en grand.

A peine le mode de propulsion par le vide fut-il connu, à peine en eut-on touché du doigt et apprécié les avantages et les inconvénients, que l'on vit paraître un grand nombre de systèmes de propulsion fondés sur la puissance de l'air comprimé. Disons cependant que la locomotive à air comprimé de M. Andraud a précédé de quelques années tous les autres systèmes et, puisque l'occasion se présente d'en parler, nous allons indiquer rapidement l'historique de cette invention.

En 1870, M. Andraud construisit deux expériences dans l'ancienne fondrière de la pompe à feu de Chaillet, et le 9 juillet 1871, il mit sur un petit chemin de fer de 100 mètres de long une locomotive construite d'après son principe et qui parcourut plusieurs fois cette distance sans bruit, sans fatigue et sans danger. Depuis lors cet inventeur, aidé d'une subvention du gouvernement, construisit une locomotive d'un grand modèle qu'il expérimenta sur le chemin de fer de Versailles (rive gauche). Cette machine se compose d'un vaste récipient cylindrique rempli d'air comprimé à 15 ou 20 atmosphères. Ce récipient est mis en communication avec deux corps de pompes situés à l'arrière de la locomotive. On conçoit que tant que le récipient contiendra de l'air, le mouvement sera imprimé aux pistons et par suite aux roues motrices, mais une fois le récipient vide, il faut renouveler sa provision d'air : de là la nécessité d'avoir de distance en distance sur le bord des voies de vastes réservoirs ou magasins d'air comprimé qui puissent alimenter rapidement la locomotive. Ces accessoires indispensables doivent rendre le système de M. Andraud d'une application plus difficile.

Cet inventeur, sans abandonner sa locomotive, a tourné ses investigations vers un autre mode de propulsion par l'air comprimé, qui consiste en un tube d'une matière flexible, maintenu à frottement entre deux rouleaux qui sont eux-mêmes attachés au moyen de tiges rigides au wagon conducteur. Dès que ce tube est engagé entre les deux rouleaux, on y injecte par son extrémité, du côté du point de départ, de l'air comprimé qui le gonfle. Comme il est serré entre les rouleaux de manière à ce que l'air ne puisse pénétrer d'un côté à l'autre, l'air s'accumule contre eux et les force à s'avancer en entraînant le convoi. C'est un véritable laminage du succès, nous devons le dire, nous semble l'appareil simple. Du reste, avant d'être nous venons fonctionner l'appareil sur un embranchement du chemin de Paris à Saint-Germain, qui ira d'Asnières à Argenteuil.

M. Pequeur, dont le système a réuni les suffrages d'un grand nombre de savants, a voulu avoir tout à la fois le tube de propulsion et la locomotive. Seulement le tube ne renferme pas de piston, la locomotive ne contient ni eau ni feu. Dans le tube se trouve de l'air comprimé, dans la locomotive un mécanisme de pompes nues par cet air comprimé. La partie ingénieuse, quoique peu applicable, nous le craignons, de ce système est le mode de communication établi entre le tube et les cylindres de la locomotive. On comprend du reste que ce tube n'a d'autre but que de remplacer les réservoirs d'air que M. Andraud est obligé d'établir le long du chemin. Ici le réservoir règne sur toute la longueur de la voie. Le tube porte de distance en distance, à chaque mètre (dans la première description que l'auteur en a faite), et à sa partie supérieure des ouvertures cylindriques fermées par des soupapes de forme conique, qui se ferment de dedans en dehors; dès qu'une pression extérieure, supérieure à la pression intérieure, s'exerce sur ces soupapes, elles s'ouvrent et laissent passer l'air contenu dans le tube. Tel est l'office que remplit, dans la locomotive de M. Pequeur, un tube d'alimentation terminé par une pièce creuse et allongée, glissant à frottement doux dans la rampe au fond de laquelle se trouvent les ouvertures des soupapes et un levier courbé, qui a pour objet de presser sur les clefs d'ouverture des soupapes. Le tube d'alimentation recueille l'air que laissent échapper les soupapes et le conduit aux corps de pompe. Encore un système dont nous verrous probablement les essais sur le chemin de fer atmosphérique de Saint-Germain.

Nous ne parlerons pas ici du système *Pilbron*, qui fait grand bruit en Angleterre en ce moment et dont l'idée première paraît appartenir à M. Chamery, qui, du reste, l'a abandonnée. Nos lecteurs savent déjà ce que nous pensons du système de ce dernier inventeur. Depuis que la description de son appareil a été insérée dans *l'illustration*, nous avons assisté à de nouvelles expériences qui nous ont paru tout à fait concluantes et nous ont confirmé plus que jamais dans l'idée précédemment émise que le système *Chamery* renferme la solution du grand problème de la propulsion atmosphérique. M. Arago, qui a assisté à ces expériences en une brève et hautement son admiration, et le langage dans la bouche de cet illustre savant est le suffrage le plus honorable auquel puisse prétendre un inventeur. Ajoutons que M. Chamery est parvenu à appliquer la détente à l'air comprimé et qu'il apporte ainsi une notable économie aux frais d'exploitation de ce système. Nous ne pouvons que faire des vœux pour voir dans un avenir rapproché une ligne en exploitation régulière, d'après ce système, soit au moyen d'une subvention du gouvernement, soit aux frais de capitalistes amis du progrès.

On voit que le bilan des inventions atmosphériques est assez chargé et cependant nous en passons, nous pas des meilleures, au contraire; mais l'honneur scientifique a été un instant obscurci par une note effrayante de projets qui n'avaient d'atmosphérique que le nom et dont le silence public a fait bonne justice.

Nous en exceptons cependant le système de MM. Julien et Valerio dont il nous reste à entretenir nos lecteurs.

Les inventeurs n'ont pas voulu marcher sur les traces de leurs prédécesseurs; ils annoncent qu'ils ont en vue l'application d'un principe nouveau. Donnons d'abord la description matérielle de leur système, nous en examinerons ensuite rapidement les avantages et les inconvénients, les avantages que les inventeurs lui attribuent et les objections que son examen a fait naître dans notre esprit.

Nous empruntons cette description à la brochure que MM. Julien et Valerio ont fait paraître.

Ce nouveau système de chemin de fer diffère essentiellement des autres, en ce que : 1<sup>o</sup> il y a plus de rail-way en fer; 2<sup>o</sup> il y a deux tubes au lieu d'un qui servent en même temps de rail-way et de moteurs; 3<sup>o</sup> il n'y a pas de fentes longitudinales dans les tubes, la transmission du mouvement étant intermittente en pratique, bien que continue en réalité; 4<sup>o</sup> le convoi quoique inséparable des pistons est indépendant.

Le chemin de fer se compose de deux tubes en fonte AA (fig. 1 et 2) régnant sur toute la longueur de la voie. De distance en distance, ces tubes sont percés d'orifices BB formés par des galets coniques en fonte CC qui portent sur une garniture en cuir DD. Les galets CC sont munis d'axes venus de fonte avec eux, pouvant tourner sur eux mêmes et s'élever dans deux fentes pratiquées à cet effet dans une boîte en fonte GG qui les contient exactement, ainsi qu'un autre galet cylindrique en fonte III à deux diamètres portant sur le premier et munis comme lui d'axes coulés avec lui et mobiles sur eux-mêmes et dans la fente.

Les tubes AA sont assemblés à emboîture elliptique (nous dirons tout à l'heure pourquoi les inventeurs ont adopté la forme elliptique) tournée, alésée et garnie de minium. Ils sont maintenus en place par des oreilles II placées de distance en distance et dans lesquelles on enfonce des chevilles qui vont se loger dans des traverses en bois analogues à celles des chemins de fer ordinaires.

A la partie inférieure des tubes est une rainure K régnant sur toute leur longueur : c'est sur cette rainure que pèse toute la charge du convoi; aussi l'épaisseur de la fonte y est-elle plus considérable que dans les autres parties des tubes.

Le piston moteur se compose de deux parties distinctes, savoir : le piston proprement dit, le chariot.

Le piston est formé d'une suite de boies de bois séparés les uns des autres par des rondelles elliptiques en cuir, comme on le voit (fig. 5). On sait que le cuir, étant flexible, se prête bien mieux que les pistons en métal à toutes les déficiences du tube, et présente en outre cet avantage d'être moins les parois du tube contre lesquelles il glisse.

Le chariot M se compose d'une ou plusieurs bandes de fer à section en fer à cheval et assemblées entre elles à charnière. De distance en distance, ces barres portent sur des rouleaux en cuivre ou bois dur, avec axe en acier se logant dans des consignes en bronze. Ce chariot forme dans sa première partie un plan incliné, qui s'enlève dans les galets de marche. Quand sa partie horizontale est arrivée au-dessous des galets CC, elle les soulève d'une quantité suffisante pour qu'ils n'aient de contact avec les parties fixes que par leurs axes dans les fentes de la boîte G, et permettent à l'air extérieur d'entrer en communication facile avec l'intérieur du tube.

Les voitures sont les voitures ordinaires du chemin de fer privées de leurs roues (fig. 1 et 2). Elles sont placées sur les galets immédiatement au-dessus du chariot du piston, et reposent sur les galets au moyen de plates-bandes en fer à rebord OO. Elles sont munies en dessous de croix de Saint-André pour éviter la déformation du rectangle par suite d'une traction plus forte d'un côté que de l'autre. De chaque côté des plates-bandes et assemblées à charnière avec elles, sont deux lames longitudinales PP mobiles à la main au moyen de leviers R (fig. 1) et servant de freins conducteurs par leur frottement contre les boîtes à galets. Les plates-bandes et les freins sont d'ailleurs évasés sur l'avant des wagons, de manière à faciliter l'introduction des galets nouveaux au convoi et à mesurer qu'ils se présentent pendant la marche du chariot.

Les tubes AA qui, dans le premier projet de MM. Julien

et Valerio étaient cylindriques, sont maintenant elliptiques, comme nous l'avons dit plus haut, pour pouvoir donner aux roues du chariot un diamètre plus considérable. Sous toute la longueur du tube, les inventeurs ont placé des longrines pour éviter l'influence du tassement et prévenir la rupture des tubes. Ces longrines sont établies sous les traverses.

Telle est la description succincte du nouvel appareil locomoteur de MM. Jullien et Valerio. Voyons maintenant comment se produit le mouvement et comment ce mouvement se communique au convoi.

Les pistons sont placés au point de départ de manière que leurs têtes soient sur la même ligne perpendiculaire à l'axe de la voie, et les wagons sur les galets soulevés par les chariots. Dès que le vide s'établit devant les pistons, ils avancent et entraînent avec eux leurs chariots respectifs. Pour que les galets ne soient soulevés que quand les pistons sont passés, il suffit que la matière qui compose ces derniers soit assez déxible pour ne pas exercer un effort capable d'atteindre ce but, et tel est en effet le rôle des rondelles de cuir qui s'inclinent, pour ainsi dire, en passant sous les galets. Quand les pistons sont passés, vient le chariot qui soulève insensiblement les galets, et comme ces galets ne portent que sur le chariot, ils tournent et communiquent leur mouvement de rotation aux galets supérieurs, qui eux-mêmes font avancer les plates-bandes des wagons dans le sens des pistons.

Comme il peut y avoir une perte de vitesse au convoi provenant du glissement des galets l'un sur l'autre ou contre les parties plates en contact avec eux, les galets supérieurs sont à deux circonférences dont l'une, la plus petite, porte sur le galet inférieur, et l'autre, la plus grande, sur la plate-bande du wagon. De cette manière, les pistons tendent constamment à communiquer au convoi une vitesse supérieure à la leur. Pour éviter d'ailleurs une trop grande avance du convoi, il suffit de faire usage des freins qui, par leur frottement contre les boîtes à galets, ralentissent de la quantité qu'on désire la vitesse du convoi.

Les inventeurs établissent, ainsi qu'il suit, le prix de revient de leur système :

Ils supposent le tube cylindrique à raison de 42 fr. les 100 kilogrammes et les boîtes à galets espacées de 2 mètres 50 centimètres; mais le tube elliptique, en lui supposant le même poids, doit nécessairement coûter plus cher, vu les difficultés d'exécution. Nous le porterons à 56 fr. les 100 kilogrammes, prix payé en ce moment par les entrepreneurs du système cylindrique Hédiard.

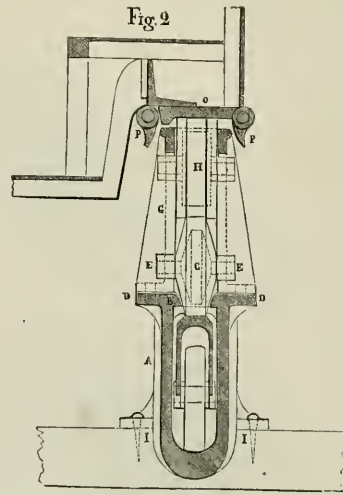
PRIX D'UN MÈTRE COURANT.

2 mètres de tubes, 250 kilogrammes à 56 fr.	140 fr.	»
Tournage et alissage des embôtures. . . . .	4	»
2 Boîtes à galets pour 2 mètres 50 centimètres, 150 kilogrammes à 0 fr. 40 c. : pour 1 mètre . . . . .	24	»
4 galets pour 2 mètres 50 centimètres : 90 kilogrammes à 0 fr. 60 c. pour 1 mètre . . . . .	21	60
Cuir et boulons, 12 fr. pour 2 mètres 50 centimètres : pour 1 mètre . . . . .	4	80
1 traverse et chevilles pour 1 mètre 25 centimètres ; 8 fr. : pour 1 mètre . . . . .	6	40
Total. . . . .	200	80

A quoi il faut ajouter les longrines, dont nous ne connaissons pas les dimensions et que nous ne portons que pour mémoire.

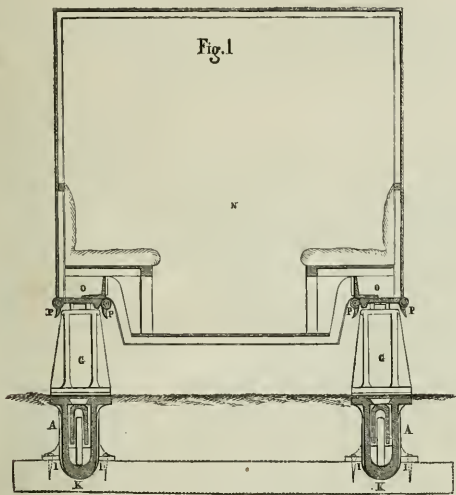
Ainsi 200 francs par mètre, tel est le prix minimum de cet appareil : Le système Clegg et Samuda ne coûte que 156 fr.; le système Chamroy 60 fr., non compris, il est vrai, les rails. Ce prix est tellement élevé, que nous craignons fort que les capitalistes ne veulent pas tenter l'épreuve du système, tout ingénieux qu'il est.

Nous indiquerons, en terminant, quelques objections qui se présentent d'abord à l'esprit. Tout le poids du convoi porte sur le chariot qui a des roues de 40 centimètres de diamètre au plus et dont l'axe de rotation ou l'essieu est de 5 centimètres au moins. Or, l'effort de traction est proportionnel au quotient de la division du rayon de l'essieu par le rayon de



(Détails du tube et de la boîte à galets.)

ou des roues de 40 centimètres de diamètre au plus et dont l'axe de rotation ou l'essieu est de 5 centimètres au moins. Or, l'effort de traction est proportionnel au quotient de la division du rayon de l'essieu par le rayon de



(Coupe des tubes et des wagons)

la roue; c'est-à-dire que plus le rapport entre ces deux rayons sera petit, ou autrement, plus le rayon de la roue sera grand par rapport au rayon de l'essieu, moins est grande la portion de la force totale de traction nécessaire pour contrebalancer la résistance produite par le frottement de l'essieu.

Dans les voitures ordinaires de chemin de fer, ce rapport est de 1/14; l'essieu a ordinairement 7 à 8 centimètres de diamètre, et la roue 1 mètre. Dans le système de MM. Jullien et Valerio, le rapport est de 2/1, ou 1/2. D'où il suit que l'effort de traction devra pour un même poids remorqué être augmenté d'une quantité très-notable.

Dans le système ordinaire, il n'y a qu'un essieu et une roue. Ici il y en a trois, et le frottement des essieux des galets existera bien réellement, non pas horizontalement et dans une boîte, mais latéralement contre les montants de la boîte à galets, savoir le galet inférieur contre le montant postérieur et le galet supérieur contre le montant inférieur. A-t-on calculé la somme de résistances à la traction que font naître tous ces frottements? Nous ne savons, mais elle doit être considérable.

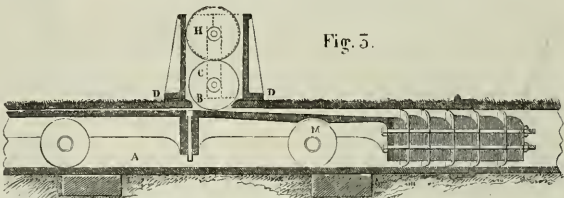
Les deux pistons avanceront-ils bien régulièrement et pa-

rallement? Le contraire est possible, si l'un d'eux rencontre dans le tube des résistances, si les galets ne sont pas bien graissés, s'il y a plus d'usure d'un côté que de l'autre, etc.

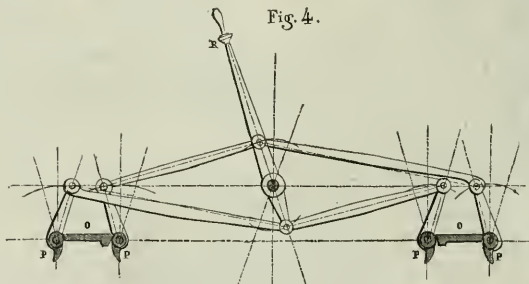
Qui peut affirmer que le mouvement de lacet ne sera pas excessivement prononcé dans ce système? Pour cela, il suf-

fant à détériorer le matériel et à augmenter le mouvement de lacet dont nous parlons plus haut?

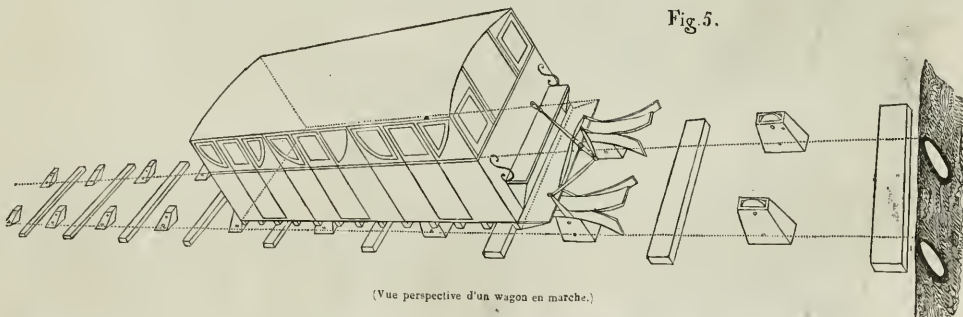
Nous le disons, ces objections se sont d'abord présentées à notre esprit, et nous les soumettons avec confiance aux inventeurs, qui ont fait preuve d'assez de sagacité et d'ingénio-



(Coupe longitudinale du tube, du piston et de la boîte à galets.)



(Détail du frein.)



(Vue perspective d'un wagon en marche.)

lit que l'un des pistons soit en arrière de l'autre, que la circonférence des galets supérieurs ne soit pas identique; que l'une soit plus usée que l'autre. Et dans les courbes, la force centrifuge ne ferait-elle pas naître des chocs successifs ten-

sité (qu'on nous passe l'expression) dans la découverte de leur système, pour ce que nous ne redoutons pas de leur indiquer les doutes qu'a fait naître en notre esprit l'examen de leur nouvel appareil locomoteur.

Quinze août 1845.



(Colonne de la place Vendôme.)



(Arc de triomphe — Barr. étoil.)

Rosa et Gertrude.

(Suite. — Voir tome V, pages 362 et 378.)

XIII.

J'envoyai ce jour-là et les suivants mon fils demander des nouvelles de ces dames qui, ayant entendu sa voix et après s'être fait dire qu'il était, volontairement faire sa connaissance et recevoir sa visite. Il les avait trouvées mod-estement établies, assez tranquilles, et s'occupant d'ouvrages de couture. Autant qu'il avait pu s'en connaître, elles faisaient pour leur usage ordinaire des robes plus simples que celles qu'elles avaient portées auparavant et mieux appropriées à leur nouvelle situation. J'y vis, je l'avoue, un prétexte de hon goût de leur part, sans compter que l'extrême modicité de leur parure avait toujours été pour moi le sujet d'un secret reproche dont je me trouvais désormais déchargé. Les Miller d'ailleurs (ce sont les gens chez lesquels je les avais placées) paraissaient plus contents, et ils s'étaient mis à les servir avec assez d'empressement. Une chose surtout les avait touchées, c'est que ces dames avaient d'elles-mêmes ôté de manger à la table de la famille, ce qui simplifiait beaucoup le service et en même temps diminuait la dépense, le tout au profit de ces bonnes gens à la fois peu avisés et très-laboureux.

De leur côté, ces dames s'étaient toujours entourées de mon fils de la bonne volonté des Miller, et elles avaient insisté pour qu'il m'assurât que, grâce à mes bons soins, elles se trouvaient logées à leur entière satisfaction. Puis, à propos de la résolution qu'elles avaient prise de ne pas sortir du tout jusqu'à l'arrivée du comte, ce qui l'empêchait d'aller elles-mêmes se porter et retirer leurs lettres à la poste, elles avaient réclamé de lui, comme un service dont elles seraient infiniment reconnaissantes, qu'il voudrait bien, à l'heure de la journée qui lui convenait, remplir à leur place cet office quotidien. Mon fils s'était acquitté de là deux fois de cette commission. A chacune il avait porté des lettres à la boîte, mais il n'en avait point rapporté, et tout aussitôt ces dames qu'il avait quittées peu d'instants auparavant, armées, gaies, remplies d'espoir, étaient retombées devant lui dans toutes les tristesses de l'attente et dans toutes les alarmes de l'incertitude. Lui-même s'était surpris à partager ces alarmes, et tout en s'efforçant néanmoins de les dissiper, non-seulement il s'était convaincu que jamais époux n'avait été chéri avec une plus pure tendresse que celui dont l'arrivée était attendue avec de si vifs battements de cœur, mais il avait appris différentes particularités qui semblaient mettre à néant toutes les suppositions auxquelles le mot de jeune homme avait donné lieu dans mon esprit.

Une chose encore avait contribué à rendre ces visites agréables à mon fils, c'est la manière dont ces dames lui avaient parlé de moi. Le pauvre garçon en était tout pénétré, et il ne lui venait guère à l'esprit qu'un mot marqué tout d'estime et d'affection pour son père, sans en dire soi-même digne sans réserve. La jeune fille lui avait même dit, en apprenant que nous n'avions point de servante à domicile, qu'elle se reprochait de n'être pas accourue pour me soigner du moins mon indisposition, et que si cette indisposition se prolongeait un jour de plus, rien au monde ne l'empêcherait de venir à la maison, d'autant plus qu'elle voulait me demander quelques livres de piété. Je lui fis passer ces livres de piété, et comme ces bonnes nouvelles avaient accéléré mon rétablissement, je joignis à ce message l'assurance que j'avais moi-même lui porter des le lendemain des nouvelles de ma santé.

XIV.

En effet, dès le lendemain, j'allai rendre visite à ces dames, et comme ce fut la femme Miller qui m'ouvrit la porte du logis, avant de m'en faire introduire, j'eus avec elle quelque entretien. Cette femme me dit qu'elle était très-satisfaite de la bonne grâce de ses deux pensionnaires, et de la tranquillité de leur vie; que rien ne semblait ébranlé dans la maison depuis leur venue, tant elles donnaient peu d'embarras; que tous les matins elles faisaient venir son plus jeune enfant pour lui donner de petites leçons de lecture, et qu'elle-même avait été un peu indisposée, elle avait en sa lueur des bons procédés de ces dames. Seulement, ajouta-t-elle, elles commencent beaucoup de figer, de l'eau à profusion pour des propretés superflues, et nous croyons, mon mari et moi, qu'elles n'ont pas encore fait usage de leurs lits depuis leur entrée ici. Ce que nous est pénible, monsieur le pasteur, car les lits sont en bon état, et nous avons tâché de les contenir. Sur ce dernier point je les observai à la femme Miller qu'elle n'avait ni à souffrir, ni à s'affliger de la mort du monde; que ces dames m'avaient fait dire qu'elles se trouvaient bien logées à leur entière satisfaction, et que le tout était, non pas de faire ainsi ou aussi, mais de se convenir quand on loge sous le même toit. Puis, après avoir recommandé de nouveau que, excepté mon fils et moi, l'on n'introduisit aucun homme auprès de ces dames, sous quelque prétexte que ce fût, je les fis partir de me recevoir.

A peine cette dernière eut-elle été faite, que je me trouvais avoir les deux amies dans mes bras, de sorte que, gros et replet comme je suis, j'avais un peu de peine à résoudre des deux côtés à la fois à la vivacité de leurs caresses. Elles m'entraînèrent dans leur chambre, et là, m'ayant fait assoir sur une grande vieille bergère qui était, disaient-elles leur trône d'honneur, avant même que je fusse bien établi, elles m'avaient déjà supplié de rester bien, bien longtemps. Des l'abord je vis avec plaisir qu'elles portaient les robes dont m'avait parlé mon fils, sans trouver que cet accoutrement, pour simple qu'il était et de couleur brune, je crois, ôta rien à l'agrément de leurs figures et à la distinction de leurs personnes. Leurs cheveux aussi s'épandaient en moins de bon-

cles, mais ceci faisait découvrir quelque maigreur dans leurs visages, que je trouvais d'ailleurs un peu changés en paleur et en traces de lassitude. Et comme je leur demandai si elles passaient de bonnes nuits, elles m'assurèrent que oui, tout en n'ayant qu'une, la première exceptée où il leur avait été peu possible de dormir dans leurs lits, elles avaient mis à profit toutes les autres au moyen de la bergère et de quelques ajustements de meubles. Je tâchai de leur persuader qu'il valait mieux encore forcer leur délicatesse à supporter quelques incongruités, que de continuer sur ce pied; mais sans contester sur ce point, elles ne me promirent pas d'ailleurs d'obtempérer à mon avis.

J'en vis ensuite à l'artifice qui me tenait à cœur. « Point de lettres, mes chères enfants? leur dis-je. — Point, point, point! répondit l'épousée en s'attachant soulennement; aussi mes alarmes au sujet de Luwig (c'était le prénom du comte) croissent de jour en jour, et je suis bien malheureuse. » Là-dessus lui l'attendrissement, et ses larmes coulèrent. « Eh! bien, repris-je, il faut à tout prix sortir de cette situation, et, dès aujourd'hui, vous-même, ou moi si vous l'aimez mieux, nous écrivons à vos fami les pour qu'ils les aient à vos lieux faire chercher au plus vite. Une fois rendus au milieu d'elles, M. le comte vous y rejoindra aussi bien qu'ici, et d'un autre côté vous serez bien plus à portée d'en avoir certainement et par conséquent immédiatement des nouvelles. » A cette proposition les deux amies rougirent, et leur attitude marqua beaucoup d'embarras. « Cela, dit enfin craintivement l'épousée, n'est pas possible. — Pas possible! — Pas possible, dites-vous? — Non, monsieur Bernier, cela n'est pas possible. Notre seul appui, notre seul ressource, notre seul soutien, notre seul avenir à toutes les deux est dans Luwig, mon époux. Pour nos familles, il ne nous appartient pas d'en rien attendre. »

— Ah! malheureuses! m'écriai je en me levant par un mouvement de blâme, de terreur et de pitié tout à la fois, qui le rameau s'est séparé du tronc, la fleur s'est détachée de sa tige! J'ai affaire à des filles coupables! Je protège celles qui ont renié les seuls protecteurs que Dieu leur envoie. Je seconde ce qui doit être empêché, proscrire, mandât à tout prix, la rébellion filiale, l'outrage fait au plus saint des devoirs, et au plus sacré des commandements! Pauvres enfants, qu'avez-vous donc osé faire, et comment se peut-il que, criminelles comme vous êtes, j'aie pu vous consacrer mes services et vous vaner mon affection!... » Après ces mots, vaincu par ma propre angoisse, je retombai dans la bergère, pendant que contraintes et désolées tout ensemble, les jeunes dames se livraient séparément à la silencieuse effusion de leur peine.

Au bout d'un moment : « Que signifie alors ce que vous me dites un jour, que ce mariage avait été béni à Delmehorst, dans la journée même où vous quittâtes vos familles? — Cela est vrai, répondirent-elles tout-à-fois les deux à la fois; cela est vrai, monsieur Bernier. — Ce sont donc vos familles qui ont accompli cette union, Rosa? (c'était le nom de la mariée)... Elles seurent. — Ah! malheureuses! m'écriai-je encore, et veilliez-vous à leur vous rendre désormais sous sa protection, puisqu'aussi bien j'en trouveis que la mienne, bien humble qu'elle est, va pourtant devoir vous être refusée!... » Alors elles m'entourèrent, et se saisissant de mes mains comme pour me retenir à elles, elles les inondèrent de pleurs et les couvrirent de baisers. Mais j'en éprouvai peu de satisfaction : « Ah! Rosa! ah! Gertrude! continuai-je, sur ce point donc aussi, et moi qui vous aimais au gré de votre cœur, vous cachez votre déni à moi, vous m'entraînez dans une grossière erreur; et moi qui vous avais à cœur de votre générité, vous me dupiez par votre artifice! Honte aux jeunes filles qui se jouent des cheveux blancs, de la probité, du bon vouloir! Honte aux jeunes filles qui, après avoir trompé leurs parents, s'en viennent encore tromper le vieux ami que la Providence leur envoie, et qui s'en sert comme d'un reste de charlatan dont on cache ses laideurs! Ici, je dis m'arrêter, car de sanglots en cris et de cris en défaillance, Rosa était devenue froide, insensible et d'une mortelle paleur. Pendant que je la retenais appuyée contre mon corps, Gertrude courut dans la cuisine chercher du vinaigre, madame Miller arriva, et au bout de quelques minutes Rosa eut repris connaissance. Mais le bruit avait attiré jusqu'à nous enfants de la maison, et quand j'eus à les presser de sortir de la chambre, je vis bien à leur air qu'ils n'auraient gardé malheureusement de taire dans leurs propos la scène dont ils avaient été les témoins.

« Oh, reprit Rosa dès qu'elle fut revenue à elle, oui, mon cher monsieur Bernier, nous avons manqué de respect envers vos cheveux blancs; mais si vous nous mitez ce tort à notre intention, au lieu de l'imputer à notre timidité, à notre crainte ou à notre situation, alors vous êtes injuste envers nous, et votre reproche est bien cruel... Si nous ne vous avons pas tout dit, jamais je le jure, nous ne vous avons trompé; je n'ai même, j'ose le dire, nous n'avons concerté entre nous le projet de vous rien cacher, et en quelque manière que vous nous eussiez adressé les mêmes avis ou les mêmes questions qu'aujourd'hui, vous auriez obtenu les mêmes éclaircissements et les mêmes réponses. Ainsi ce nous abandonner pas dans cette détresse si grande, dans ce nous abandonner sans pitié, et en hâte à ces hommes allégres qui ont déjà réussi à salir notre couronne jusqu'à nos pieds! Les pleurs l'empêchèrent de nouveau de poursuivre, et Gertrude suppliait son silence, me fit, dans le même langage, des supplications encore plus affectueuses et plus pressantes. « Ayez, ajouta-t-elle, ayez, monsieur Bernier, de l'indulgence pour deux jeunes filles bien plus inexpérimentées que coupables, et puisqu'elles se sont attiré vous juste colère par ces révérences que, je vous le jure aussi, ne furent jamais concertées, laissez-les aller contre leur histoire tout entière, afin qu'il ne soit pas dit qu'elles aient pu cacher une seule de leurs actions, ni un seul de leurs sentiments, à un ami aussi bon et aussi vénérable que vous l'avez été pour nous, et que vous le serez encore, je vous en supplie, je vous en conjure! » Ici, elle alla se mettre à deux genoux, de la rotus, et les voyant

dans un état qu'il ne fallait pas prolonger si je voulais éviter que toutes les deux retombassent dans une crise comme celle de tout à l'heure: « Assez pour aujourd'hui, leur dis-je. Oui, mes enfants, je vous écouterai, je vous servirai, je vous protégerai selon mes forces, et je retire ce mot peu charitable que m'arrachait la première impression de votre immense faute. Pour l'heure, efforçons-vous de vous calmer, faites, dans les livres que je vous ai prêtés, une sainte lecture, ne changez rien à vos habitudes et à vos façons de vivre auprès des Miller, et tout aussitôt que j'en serai libre, je reviendrai vous voir, vous écouter et vous conseiller. Adieu. » Là-dessus elles imprimèrent chacune un baiser sur ma main, et je les quittai au moment où mon fils, tout triste lui-même de ce message, venait leur annoncer qu'il n'avait point trouvé de lettre à la poste.

Quand je fus sorti de leur appartement, je trouvais la femme Miller qui m'attendait pour me questionner sur ce qui s'était passé. Il m'était impossible, comme on peut en juger, de lui révéler les confidences de ces dames; aussi fus-je bien embarrassé, car, même là où elle est commandée, la tromperie répugnait comme une souillure. J'usai donc de termes vagues plutôt que mensongers pour lui faire entendre que des difficultés de famille et une attente trompée avaient été la cause du chagrin de ces dames. Mais je vis bien que mes réticences lui causaient quelque mécontentement, et que son amour-propre souffrait de ma réserve. « A la bonne heure, dit-elle, et M. le pasteur a sûrement ses raisons pour être discret. Mais il faut espérer que des crises de cette sorte ne se renouvelleront pas souvent, sans quoi, n'en sachant pas la cause et étant contenté de la langue du quartier, des bruits pourraient courir qui nous seraient nuisibles. — Madame Miller, lui dis-je, les bruits, c'est à nous de n'y pas donner prise par l'imtempérance du babill, et à ce propos, je vous invite à brider celui de vos enfants, puisque le hasard les a menés là où il aurait mieux valu qu'ils ne se trouvaient pas. Craignez que si je suis obligé d'être discret avec vous, que je continue pour une brave et pieuse femme, c'est qu'il convient encore plus que vous et les vôtres vous le savez avec ceux qui ne vous valent pas. Ainsi je m'en lie à vous, et là-dessus, je vous salue, ma bonne dame Miller. »

XV.

En sortant de chez madame Miller, je pris par l'escalier des Barrières pour aller faire une tournée de visites dans le quartier de la Madeleine, et comme je venais d'entrer sur la place, j'y vis qui adressait la parole à une mauvaise femme de ma paroisse, le jeune homme de l'autre jour. Il ne me voyait pas venir, étant tourné à l'opposite, mais j'aperçus bien que, sur un signe qui lui fut fait, il quitta subitement cette femme pour disparaître dans une rue voisine; puis, faisant le tour par le petit perron, il se trouva devant moi au moment où j'allais déboucher sur la place du Molat. Cet endroit est étroit, sale, obscur, et bordé de cabarets où des buveurs font leur vacarme tout le long du jour. J'allais chez vous, monsieur, dit-il en me saluant. — C'est heureux, dans ce cas-là, lui repris-je sans m'arrêter, que j'en suis sorti. Mais faites, allez, et laissez-moi poursuivre. — Vous vous ferez bien au moins, me dit-il, m'indiquer une demeure, celle d'un marchand horloger que les gens de cette rue n'ont pas su m'indiquer? — Il n'y a point de marchand horloger dans tout ce quartier, et il n'y a est pas un habitant de cette rue qui ne vous l'ait dit, si vous le lui avez demandé. — Mais justement, je l'ai demandé à une femme... — Arrière de moi, Satan! interrompis-je alors, et je voulais passer outre. Mais lui, me barra le chemin : « Veuillez considérer, mon cher monsieur, qu'il n'y a ici d'autre Satan que vous!... de vous le répète, le comte ne viendra jamais, et ces jeunes personnes sont abandonnées. Si donc je veux bien épouser Gertrude et me charger de l'autre, et que vous traversiez de toutes vos forces cet honorable dessein, qu'êtes-vous autre que Satan lui-même, jetant dans la perdition celles que j'en veux préserver? » Sans rien répondre cette fois, je le busquai, et m'ouvrant un chemin, j'allai achever ma tournée de visites.

Quand je rentrai au logis, mon fils m'apprit qu'il était demeuré auprès de ces dames, lorsque je les eus quittées, et qu'elles avaient parlé, sans se contraindre devant lui, des motifs de leur attachement. Rempli de droiture comme il est, mon fils avait blâmé avec modestie leur conduite, en leur disant que rien selon le monde, et rien selon l'Écriture, n'autorise jamais les enfants à secourir le joug des pères et mères; qu'en conséquence, il ne pouvait s'empêcher de partager à leur égard, les sentiments que je leur avais manifestés; mais en même temps, plus encore que moi, il avait marqué de la compassion pour leur douleur, ainsi que la vive espérance, qu'après desormais de mes conseils, elles avanceraient vers une réconciliation avec leurs familles, sans port où elles pussent retrouver le bonheur dans ce monde-ci, et, dans l'autre, leur réconciliation avec Dieu. Après cela, sur la proposition qu'elles lui en avaient faite, il leur avait lu un chapitre de la Bible, puis il s'était retiré en les laissant plus calmes et comparativement plus sereines que lorsqu'il était arrivé.

XVI.

Comme c'était la semaine de Pentecôte et que j'avais un sermon à composer pour ce jour-là, je fis dire le lendemain à ces dames qu'elles ne m'attendissent pas avant le lundi suivant, et que, dans le cas où elles seraient disposées à communiquer, comme au reste je les y invitais, mon fils les accompagnerait à l'église, qui est toute voisine de la demeure qu'elles occupent. En même temps je leur faisais passer quelques directions sur la manière dont elles devaient, dans leur situation particulière, se préparer à s'approcher de la sainte table, et je réitérais auprès d'elles l'avis que, renfermées chez



elles pendant le reste du temps, elles n'y commissent aucune impudence, et qu'elles ne recussent ni message ni visite de qui que ce fût, excepté de moi fils ou moi.

C'est qu'en effet cette entrevue que j'avis surprise la veille entre le jeune homme et cette mauvaise femme, et surtout l'artifice qu'il avait tenté d'employer pour ne donner à penser que cette entrevue n'avait été qu'accidentelle, n'avaient causé de vives alarmes et les plus sérieuses inquiétudes. Comme on sait, il y a au fond de toutes les personnes, dans les grandes villes surtout, une lie d'étranges pervers qui, après avoir été corrompus eux-mêmes, se font un affreux plaisir, et comme une vengeance du mépris auquel ils sont condamnés, de corrompre à leur tour, et d'aider de leur entremise quiconque aspire à entraîner autrui dans la fange où ils se débattent eux-mêmes. Cette femme, déçue d'une condition honteuse qui lui avait lassé le bon goût du langage et le vermes des manières, d'auteurs habile, intelligente, et qui connaissait aussi bien que moi le personnel du quartier, était un de ces êtres mornes; et des l'abord je la vis par douter que le jeune homme n'eût été chercher auprès d'elle, si non un abominable appui de ruse, de perfidie et de sourde intrigue, du moins des renseignements dont il put lui-même faire usage. Ce qui m'y confirmait au surplus, c'était la persistance qu'il avait mise à m'affirmer par deux fois que le conte ne venait pas et que ces jeunes personnes étaient abandonnées sans retour. Ne devait-il pas en effet parler ainsi, lui dont à l'occasion de la lettre j'avis pu connaître l'astucieuse effronterie, s'il avait quelque projet de faire tomber dans les rets de son libertinage, au moyen d'une fausse amorce d'hyménée, les deux jeunes dames qui l'envoient? aussi ne doutais-je presque plus déjà que son propos ne fût un mensonge intéressé, et je revenais insensiblement de cette terreur que j'en avais ressentie la première fois, alors que j'étais allé jusqu'à m'imaginer que, non-seulement il n'y avait peut-être point de comédie au monde, mais-que s'il y en avait un, c'était peut-être aussi, comme l'homme à qui je parlais, quelque un de ces rois de haut parage, qui, après avoir séduit une jeune fille et consommé sa perte, l'abandonnent ensuite à sa honnêteté, à ses renouirs, à sa détresse et souvent à ses trépas.

Sans doute, l'honnêteté nade de ces dames, et toute cette course d'habitudes, de timidité et de pudeur, qui défend même des jeunes personnes moins bien élevées contre les tentatives du vice, me garantissent assez qu'aucune atteinte quelconque ne pouvait être partie de leur chasteté, et que toute démarche directe pour les perdre ou seulement pour les séduire, n'aboutirait au contraire qu'à réveiller en elles cette horreur qui elles avaient déjà ressentie à l'occasion d'une démarche pourtant fortuite, et encore plus équivoque que directement offensante. Mais si, d'une part, je savais que leur situation même les exposait à se laisser graduellement enlancer dans des rets d'intrigue, car, une fois exilées du colombier, comment de pauvres colombes éviteraient-elles, ici le plomb, là les rets du chasseur; d'autre part, j'avis la cranie bien plus proclama de quelque tentative ournée qui, en amenant des propos, des soupçons, quelque éclat, effrayait les Mieux pour eux-mêmes, chasseraient les deux armes de leur maison, et les replaceraient encore une fois dans la rue, plus humiliées, plus avines, et plus près en cela même de devenir la proie peut-être du ravisseur qui rôdait autour d'elles. Ah mon Dieu, disais-je avec lerveur, en songeant à tant de dangers qui menacent de toutes parts la tête abandonnée, combattait avec ton faible serviteur pour sauver ces deux enfants, et pour que sauvées elles retrouvent le toit paternel, la garde de leurs mérites, l'arche de leurs familles, et la bénédiction à laquelle elles se sont témérairement soustraites!

R. TOPFFER.

(La suite à un prochain numéro.)

## Académie des Sciences.

COMPTE RENDU DES SÉANCES DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'ANNÉE 1845.

Sciences médicales.

**Anatomie et physiologie.** — M. Bourguery, l'un de nos anatomistes les plus infatigables, a lu un mémoire sur l'extrémité céphalique du grand sympathique dans l'homme et les animaux mammifères. Nous ne suivons pas l'auteur dans ce labyrinthique, où, quand ses yeux ne suffisent plus à le conduire, il s'arme du microscope pour suivre les filets de l'appareil nerveux vertébro-basilaire. Le mémoire se termine par des considérations sur les rapports qui relient en un seul organisme toutes les parties des deux grands systèmes nerveux de la vie organique et de la vie animale. Cette solidarité s'explique, dit-il, l'influence caractéristique des affections viscérales sur la physiologie et ces retentissements si rapides d'une surface nerveuse à une autre qui jouent un grand rôle en physiologie et en médecine. L'auteur trouve également dans ces rapports l'explication de ces phénomènes que, faute d'une liaison anatomique reconnue, on a désignés en médecine sous le nom de sympathie. Toutefois il reconnaît que tout en faisant entrevoir la route que suivent ces communications aussi rapides que mystérieuses, l'anatomie laisse encore un point obscur, celui des sympathies entre les organes formés du même tissu. Heureusement l'avenir est vaste, et puis il est douteux que l'homme parvienne jamais à réaliser complètement le *gnosi seauton*.

— M. Bouchardat présente la première partie d'un mémoire sur la *Glaucosurie* ou *diabète sucré*. On connaît les belles expériences par lesquelles l'auteur a démontré depuis quelques années le rapport et la proportion entre la quantité de sucres féculents ingérés par les diabétiques et la quantité de glucose contenu dans leurs urines. On sait aussi qu'il a proposé de substituer aux féculents et aux sucres, les boissons alcooliques

et les corps gras. Ce régime améliore singulièrement en effet l'état des diabétiques. Dans le mémoire dont nous parlons aujourd'hui, M. Bouchardat revient sur ses premiers travaux, et ajoute, aux propositions avancées par lui, des faits nouveaux. De ses observations il résulte que : 1<sup>o</sup> la diastase n'existe dans l'estomac de l'homme que dans l'état pathologique; 2<sup>o</sup> le sang des diabétiques contient du glucose, et ne diffère pas pour l'alcalinité du sang des personnes en santé; 3<sup>o</sup> après la mort locale ou subite des diabétiques, on ne trouve plus de glucose dans l'appareil digestif, dans le sang, ni dans l'urine; 4<sup>o</sup> les diabétiques ne digèrent pas les féculents comme les personnes en santé; la féculine, au contraire, est digérée par l'estomac de l'homme en santé, est attaquée dans l'estomac du diabétique comme dans celui des granivores; 5<sup>o</sup> les moyens hygiéniques dominent le traitement du diabète. L'auteur termine en revenant sur l'hygiène alimentaire des diabétiques et indiquant les substances médicamenteuses les plus propres à empêcher la fermentation gluco-sive.

Dans un autre mémoire sur les fonctions du pancréas et son influence dans la digestion des aliments, MM. Bouchardat et Sandras ont établi, par des expériences d'un grand intérêt, que le pancréas est le principal organe sécréteur de la diastase, ce principe nécessaire à la digestion des féculents et dont la présence en certaine quantité dans la salive, donne lieu aux digestions artificielles de féculé qu'on obtient dans les limites restreintes, suivant les auteurs du mémoire, en soumettant les féculés à l'action de la salive.

Enfin, dans une note présentée à l'Académie, M. Bouchardat a consacré les effets physiologiques qu'il a éprouvés après avoir séjourné cinq à six heures à plusieurs reprises dans une atmosphère chargée d'essence de thérébente vaporisée. Ces effets sont une céphalalgie peu développée pendant l'absorption de la vapeur, puis quelques heures après, insomnie, fréquence du pouls, difficulté d'uriner, puis enfin le lendemain, courbature, pesanteur dans les reins, défaillance, incapacité de travail persistant deux ou trois jours.

— M. Lassaigne s'est livré à des expériences tendant à vérifier les faits observés par M. Miallur sur l'action de la salive, et par MM. Bouchardat et Sandras sur celle du liquide pancréatique. Ces expériences sont l'objet de deux notes présentées par le savant observateur. Les conclusions auxquelles il arrive ne sont pas toutes conformes à celles des physiologistes que nous venons de citer : une commission est nommée pour jurer la question; nous attendons son rapport avec impatience.

— M. Longet s'est livré à des expériences tendant à vérifier si, conformément à l'opinion reçue en physiologie, la soustraction du fluide céphalo-rachidien déterminait la faiblesse musculaire et la titubation. Il a été amené à conclure que la section des muscles de la région occipito-atloïdienne suffit à déterminer le trouble dans la locomotion qu'on attribuit à la soustraction du fluide céphalo-rachidien. Ayant ensuite fait écouler ce liquide par une ouverture pratiquée au rachis dans la région dorsale, il ne vit plus se produire qu'un peu de gêne du train postérieur résultant de la plaie du dos. Ses expériences ont porté sur le cheval, le chien, le chat, le cabiai et le lapin.

— On se rappelle les discussions si riches en faits qu'avaient soulevées dans l'Académie la question de la formation de la graisse chez les animaux. Contrairement à l'opinion de M. Liebig qui voulait que la graisse fut formée de toutes pièces par l'élaboration dans le tube digestif de substances non grasses, M. Dumas, M. Boussingault et M. Pavy pensaient que la graisse et toute la graisse des animaux était formée par avance dans leurs aliments. Après une correspondance des plus animées et de nombreuses expériences, la victoire semblait devoir rester aux académiciens français, qui avaient pour telle substance, comme le maïs par exemple, considérée par M. Liebig comme presque sans huile, en contenant une quantité notable. Il y avait donc eu erreur d'analyse de la part du chimiste allemand; mais tout en combattant ses doctrines et en répondant à ses objections avec cette verve quelque peu ironique que l'on trouve par-dessus tout au delà du Rhin, parce qu'on ne l'y comprend pas, son principal adversaire en France s'était occupé d'expériences sur la cire des abeilles et avait pu s'assurer avec M. Milne-Edwards que ces insectes produisent de la cire lors même qu'ils n'ont à leur portée aucune matière grasse; ce fut un grand coup de théâtre que la proclamation de ce fait au sein de l'Académie, et dès lors on put prévoir que le temps des concessions était arrivé. Au reste, M. Liebig avait un peu mis les rieurs de son côté en faisant observer que dans ce calcul de graisse animale égale en quantité à la graisse contenue dans les aliments ingérés, on n'avait pas tenu compte des matières grasses qui devaient avoir été emportées avec les excréments. Bienôt M. Persoz vint en aide à M. Liebig en établissant par l'expérience que des œufs engraisés au maïs donnent plus de graisse qu'ils n'en ont trouvé dans leurs aliments. Enfin M. Boussingault écrivait le 16 juin dernier que des recherches faites par lui résultaient, entre autres, les faits suivants : « Les pores élevés au régime normal de la porcherie contiennent plus de graisse qu'ils n'en ont reçu dans leurs aliments; 2<sup>o</sup> engraisés avec des pailles de terre, au bout de six mois, ils ne produisent pas plus de graisse que n'en contiennent ces tubercules; 3<sup>o</sup> les aliments qui, donnés seuls, n'ont pas la faculté de développer les matières grasses acquièrent cette faculté d'une manière étonnante dès qu'on y joint de la graisse, bien que la graisse donnée seule produise l'émulsion. »

Cette dernière proposition nous semble d'une haute importance, car elle va droit à une question bien discutée et, ce nous semble, moins bien étudiée depuis quinze ans, celle de la gélatine; la gélatine seule amène l'émulsion, et on en cauché qu'elle ne doit pas figurer parmi les substances alimentaires. En nourrissant des canards de beurre on les verrait mourir de fatig; en les nourrissant de riz seul, on ne les engraisse pas; en leur donnant du riz beurré, on en fait en quelques jours de véritables boudes de graisse, dit M. Boussingault.

Quoi qu'il en soit de la gélatine, qui n'a plus guère que des ennemis à l'Institut, M. Pavy, le dernier délégué de la formation toute végétale de la graisse, a dû céder en entendant proclamer le triomphe de la doctrine contraire, et l'on

peut considérer ce qu'il a dit en quelques mots comme le résumé le plus exact et la position la plus nette de la question; on allait trop loin en Allemagne en voulant que les animaux ne trouvaient pas dans leurs aliments de la graisse toute formée et ne se l'assimilassent pas; on allait trop loin en France en voulant que les animaux ne fussent rien de leur graisse et la trouvaient toute et toute formée dans leurs aliments. Il faut arriver à des concessions mutuelles et reconnaître que, pour cette question du moins, *in medio stat virtus*. Pour nous, malgré tout, nous respectons qu'un sujet si important et par les savants illustres, qui l'ont traité par leurs expériences, une mauvaise pensée nous est venue, et nous regrettons que Babelais ne soit plus de ce monde pour nous faire, chez l'un de nous, le résumé de cette longue discussion qui nous semble être de son ressort à beaucoup d'égards et constituer tout à fait ce qu'on appelle une question de haute graine.

— M. Le Pileur a présenté à l'Académie un mémoire sur les effets physiologiques qu'on observe en s'élevant à une certaine hauteur dans les Alpes. Après avoir passé en revue les auteurs qui ont traité de cette question, M. Le Pileur décrit les effets qu'il a observés dans plusieurs courses de montagnes, et notamment lors de son voyage au mont Blanc avec MM. Bravais et Martins en 1844. Il examine ensuite les théories au moyen desquelles on cherche à expliquer les phénomènes complexes dont l'ensemble constitue le mal de montagne. Le mémoire se termine par des recherches sur les modifications que le poids subit entre Paris et le cime du mont Blanc.

**Anthropologie.** — Une lettre écrite du Brésil par M. Lind et communiquée à M. Etie de Beaumont, donne sur l'antiquité de la race américaine, et sur les rapports qu'on peut lui supposer avec les races de l'ancien monde, des détails curieux. L'auteur, qui a pu étudier un grand nombre d'ossements humains trouvés par lui dans des cavernes calcaires, et dont quelques-uns paraissent remonter au delà des temps historiques, pense que la race américaine n'est point, comme on l'a cru, la race mongole dérivée. Selon lui, le rapport ethnologique existant entre ces deux races serait tout à fait inverse.

— M. Jacquinot a résumé dans un extrait de quelques pages un *Essai sur l'histoire naturelle de l'homme*. Cet ethnologiste combat le principe admis par Buffon et, de nos jours, par M. Florens, que les degrés de la chaleur mesurent l'intensité de coloration de la peau des différents races humaines. Il conclut que la couleur de la peau n'est pas un caractère suffisant pour reconnaître et différencier au premier abord les variétés du genre humain; que les dénominations de caucasique, nègre, mongole ne sont pas synonymes de celles de race blanche, race noire, race jaune; et que ces dernières dénominations, ainsi que toutes celles qui reposent sur la couleur, sont incomplètes et vicieuses.

Le même observateur a présenté une note sur les Indiens Lo-Ways, qui, selon lui, appartiendraient à la même race que les peuples de l'Amérique du Sud, et présenteraient des rapports frappants, au point de vue de la similitude complète avec les insulaires de la Polynésie, et notamment avec les Nouveaux-Zélandais.

M. Serres reconnaît avec M. Jacquinot que dans les caractères physiques et dans la linguistique des peuples américains autochtones, on trouve les preuves d'une origine commune, mais il pense que des variétés incontestables existent chez ces peuples. Les Lo-Ways en particulier lui paraissent présenter les caractères anthropologiques des Scandinaves, pour les hommes, et des Mongoles, pour les femmes. Il semble assez extraordinaire que dans une même tribu les deux sexes diffèrent ainsi.

Le même observateur explique cette analogie avec les Scandinaves, par une migration de ces derniers peuples qui du Groenland seraient venus fonder une colonie au delà des mers dans une contrée nommée par eux Winland, parce que la vigne y existait. Ce pays devint si fertile qu'on trouva dans l'île de Terre-Neuve, soit sur la côte du Labrador; ces deux régions méritaient par conséquent la dénomination de pays de vin. M. Serres rapproche cette migration de celles des Aztèques, qui montraient aux Espagnols le nord comme leur point de départ. Mais entre le Mexique et le Groenland, il y avait bien des pays qui, aux yeux des Aztèques, pouvaient passer pour septentrionaux. Cinq siècles écoulés entre la migration des Scandinaves et la conquête de l'Amérique par les Espagnols auraient-ils changé les blonds habitants de la Scandinavie, ces hommes à la peau blanche et aux yeux bleus, en Aztèques basanés, aux cheveux et aux yeux noirs? Odin, le Valhalla, les Valkyries, tous ces rêves féériques de la poésie du Nord, auraient-ils fait place au culte abominable de ces hideuses idoles sans cesse arrosées de sang humain? Ces hommes du Nord, rebelles à tous les arts, sans la poésie, seraient-ils devenus sculpteurs, dessinateurs, peints, comme aujourd'hui les Chinois, représentant à l'instant tous les objets qui frappent leurs yeux?

Nous ne prétendons nullement discuter ce sujet qui nous paraît fort difficile. Seulement nous croyons que pour les origines de beaucoup de peuples, malgré des rapports spéciaux, on peut dire et l'on dira toujours : *Sub jactis res est*.

**Chirurgie.** — M. Mégeville avait pratiqué, il y a deux ans, l'ablation de la corne sur une jeune fille que l'opacité complète de cette membrane privait de la vue du côté droit. Surtout de l'hôpital bien guérie le cinquantenaire par après l'opération, la malade fut obligée par vivre de reprendre sa profession de lingère, et quatre mois après survint une récidive qui céda aux résolutions. Depuis, la corne est demeurée parfaitement limpide, malgré un travail assez assidu, et ce par la cavité que l'instrument y avait laissée en biseau à disparu soit par un travail de reproduction de la corne, soit par l'aplanissement des parties saillantes. Ce résultat prouve que l'opération doit être tentée dans les cas extrêmes, car, au pis aller, on risque seulement une récidive, c'est-à-dire d'être ramené au point de départ, et l'on a vu dans cette circonstance, comme on le voit souvent après les ophthalmies, que l'albugo siègeant sur une cicatrice peut céder soit au temps, soit aux moyens appropriés.

Nous citerons encore deux mémoires : l'un de M. A. Bérand sur les anévrismes artériels-veineux, l'autre de M. Amussat, et qui est son travail sur les blessures des vaisseaux sanguins.

# LA VACHE PERDUE



PAROLES

DE

M. Casimir Delavigne.

MUSIQUE

DE

M. Georges Bousquet.

PIANO.

*Andantino.*

*p*

*Retene s'peua peu.*

CHANT.

*Très simplement et lié.*

Ah ah de la mon - ta - - - gne Re - viens Né - - ra re - vien Réponds - moi ma com -

pa - - gne Ma va - che mon seul bien Ma va - che mon seul bien La voix d'un si bon

*Cres. poco à poco.*

mai - tre Ne - - - - ra Ne peut se mé - con - nai - tre Ah

*Cres. poco à poco.*

*Avec expression.*

Ah Né - - - ra Né - - - ra Ah ah Né - - - ra

Né - - ra Ah ah

- ah!

2<sup>e</sup> COUPLET.

De ta mamelle a - - - vi - de Mon pauvre en - fant e - rie - ra S'il voit l'é - ta - ble vi - - de Qui  
le con - so - le - - - ra Qui le con - so - le - - - ra Toi sa mé - re nour - ri - ce Né - - - ra Veux -  
tu donc qu'il pé - ris - se Ah ah Né - - ra Né - - ra Ah ah Né - - ra Né - - ra  
Ah ah ah!

3<sup>e</sup> COUPLET.

Un soir a ma fe - - - né - tre Né - ra pour t'a - bri - ter De ta cor - ne peut - é - - tre Tu  
re - - vien - dras heur - - ter Tu re - - vien - dras heur - - ter Si la fa - mille est mor - te Né - - - ra qui  
t'ou - vri - ra la por - te Ah ah Né - - ra Né - - ra ah ah Né - - ra Né - - ra  
Ah ah ah!

**Colonie de Petit-Bourg. — Colonie de Mettray. — Société de patronage des jeunes détenus et des jeunes libérés de la Seine.**

Ces trois associations ont tenu leurs assemblées générales annuelles à l'Hotel de ville de Paris, la première le 11 mai, la seconde le 22 juin, la troisième le 5 août. Nous avons attendu que la dernière fût venue compléter le compte rendu de travaux que nous regardons comme communs pour examiner leurs progrès et leurs résultats.

Or, selon nous, et plus peut-être que dans la pensée de leurs directeurs respectifs, ces trois associations, par leur but, et leur forme qu'importe, et la concentration de leurs budgets et de leurs efforts antérieurs, nous le pensons, des résultats plus grands encore que la somme réunie de ce qu'elles obtiennent, chacune de leur côté, quelque importants qu'ils soient, nous sommes heureux de le reconnaître.

La société de patronage des libérés a été fondée la première, et nous le concevons. Quand un mal s'est produit, il est naturel d'y porter avant tout remède, on s'occupe après d'en prévenir le retour et d'empêcher un mal analogue de se manifester. Quand une nation brûle, le premier est de prendre fin à l'incendie, puis de faire assurer, mais de curer et étendre l'incendie. On a dû de même songer avant tout à faire que les jeunes libérés ne fussent pas trop menaçants pour la société et à leur fournir la direction et l'appui propres à les faire entrer dans une bonne voie; cette première tâche bien tracée et courageusement entreprise, on s'est dit avec raison que dans l'avenir les jeunes libérés deviendraient à nouveau moins dangereux, que la moralisation aurait commencé plus tôt pour eux, et que le temps de la détention aurait été employé à les prémunir contre des fautes nouvelles au lieu de l'être à achever leur corruption comme dans les maisons centrales.

Ce calcul naturel et logique a donné naissance à l'Institution de Mettray et a conduit immédiatement après à une autre conclusion tout aussi rationnelle, à une détermination tout aussi généreuse et qui, prise isolément, n'a pas comme les deux premières, surtout marchant les premières, l'inconvénient de provoquer à faillir en montrant plus de sollicitude pour les pêcheurs que pour les enfants demeurés irréprochables. On s'est dit que si on moralisait les jeunes détenus avait été reconnu un bon moyen de simplifier la tâche à l'égard des libérés, et de diminuer le nombre de ceux qui retombaient dans une seconde faute, patroner et diriger les enfants pauvres et les orphelins serait le moyen d'empêcher beaucoup d'entre eux d'en commettre une première, ce qui était bien plus important encore, mieux calculé et plus équitable.

De là la formation de la colonie de Petit-Bourg, société de patronage pour les jeunes garçons pauvres.

Dans une société toute constituée ou a, nous le répétons, procédé logiquement en procédant comme on l'a fait. Dans une société nouvelle se formant, on eût dû procéder autrement. On eût commencé par cette dernière fondation qui eût peut-être dispensé des deux autres, on eût prévenu le mal tout d'abord, parce qu'on n'aurait pas eu, avant tout, comme dans une vieille société, à le réparer. Mais cet ordre, qui on n'a pu suivre, qu'on a interverti, nous avons dit pourquoi, le moment ne serait-il pas venu de l'adopter aujourd'hui? Désormais la protection à la jeunesse pauvre et à la moralisation ne pourraient-elles être entreprises par le commencement; nous nous expliquons.

En jetant les yeux sur les listes de fondateurs et de souscripteurs que ces trois associations font imprimer chaque année à la suite de leurs comptes rendus, nous avons remarqué que la plupart des noms se reproduisent dans les trois tables, que les bénéficiaires de ces trois œuvres étaient les mêmes, comme le fut qu'ils s'étaient proposés. Nous pensons qu'ils l'auraient bien sûrement et plus complètement dans son ensemble s'ils faisaient aujourd'hui ce qu'ils n'ont pas pu faire dès le principe, s'ils confondaient leurs efforts et leurs ressources, et s'ils en portaient la plus grande somme sur le patronage des jeunes garçons pauvres. Les sacrifices faits pour cette première classe d'enfants rapporteraient au compte en résultats moraux et en économies réelles dans les deux autres catégories; si vous vous mettez en mesure de pouvoir aider et diriger les orphelins, les enfants pauvres, vous êtes bien sûr que le nombre des jeunes détenus diminuera considérablement, que vous aurez par conséquent beaucoup moins de frais à faire pour cette seconde classe d'enfants, et qu'enfin sa diminution entraînera celle de la troisième, les jeunes libérés. Tout y gagnera: votre budget, en suffisant à de beaucoup plus grands résultats; la société, en n'étant plus affligée par le spectacle d'autant de corruptions précoces, et l'humanité malheureuse, en ne voyant pas accorder la plus grande somme d'attention et de soins à la dépravation qui a en l'art de son faire redouter.

Ces réflexions émisses, faisons connaître les résultats annoncés par chacune des trois associations.

Le 11 mai l'assemblée générale de la société de patronage des jeunes garçons pauvres, colonie de Petit-Bourg, a été tenue sous la présidence de M. le comte Portalis. C'est dans le rapport de M. Allier, directeur dévoué de la colonie agricole et industrielle, qui est exposée la situation de l'œuvre. Elle comptait au jour de la réunion 125 colons, chiffre important pour les ressources dont elle a été mise à même de disposer et pour moins de deux années d'existence. 59 sont apprentis industriels, 84 agriculteurs ou horticulteurs. Dans la liste des métiers figurent ceux de tailleur, serrurier, menuisier, coiffeur, vannier, peintre-vitrier, vacher, ébéniste en nécessaires et gainier.

La majorité de nos enfants, a dit M. Allier, appartient à des familles très-pauvres, mais humbles, dont nous voulons soutenir le courage en leur donnant en général la préférence sur la famille déshonorée.

« Nous avons quelques orphelins et des enfants appartenant à des familles dont l'inconduite devait naturellement conduire ces pauvres petits innocents à un abîme; quelques fils de débauchés et des enfants qui, quoique très-jeunes encore, étaient sur la pente du vice, et dont les parents ont déclaré eux-mêmes, en les amenant à la colonie, qu'ils étaient bien décidés, faute de pouvoir les élever, à les envoyer à la Roquette si nous ne les avions pas adoptés. Enfin, lorsqu'un enfant sera arrêté comme vagabond et nous paraîtra intéressant, soit par lui-même soit par les maillens de sa famille, la société pourra le réclamer. »

« Vous le voyez, tous nos pauvres enfants étaient plus ou moins, par leur état de pauvreté, d'abandon ou leur penchant au vice, condamnés à suivre rapidement la pente du mal, et l'on reconnaît dès lors que nous rendons un grand service à l'Etat, en égarant ses frais pécuniaires et de détention, en évitant à l'Administration qui suit malheureusement partout le libéré et l'empêche de se réhabiliter, en faisant enfin d'hommes et habiles-laboureurs, horticulteurs et ouvriers, de ceux qui étaient peut-être destinés à devenir la honte et la terreur de leur pays; car la misère, le déshonneur, l'absence surtout d'éducation morale, religieuse et élémentaire, ainsi que le défaut de profession, conduisent presque fatalement à la perte de la liberté et au déshonneur. »

Le 22 juin, dans la séance de l'assemblée générale des fondateurs de la colonie agricole de Mettray, un des généraux directeurs de cet établissement, M. Demetz, a présenté sur sa situation morale et matérielle un rapport où sont consignés les résultats les plus satisfaisants.

La colonie de Mettray a été fondée en 1840; 517 jeunes détenus y sont entrés à l'état de liberté provisoire; 550 y vivent en ce moment; une centaine y ont été admis cette année; 42 dont 5, cette année, ont été réintégrés dans les maisons centrales pour cause de méfaits corrigés; 17 sont décédés (5 en 1845). Sur ce nombre de 17, 6 étaient passés directement de la maison centrale à l'infirmerie de la colonie, et n'en sont sortis que pour descendre dans l'humble tombe que la pitié des jeunes colons orna de fleurs continuellement renouvelées. 158 colons, à l'expiration de leur temps, ont été bien placés au dehors par les soins de leurs dignes chefs, et presque tous dans l'agriculture; 57 ont quitté Mettray depuis un an; sur 158 sortis, 7 sont tombés en récidive; 9 se conduisent médiocrement; 122 sont restés jusqu'à ce jour parfaitement irréprochables, un témoignage des maîtres, des curés des villages, des patrons, des officiers de terre et de mer qui leur partent le plus vif intérêt. Le placement devient facile, et chaque année les demandes dépassent le nombre des colons disponibles. — Voici la répartition par métiers: 4 maçons; — 5 cordiers et voiliers; — 10 forgerons, tailleurs, maréchaux-ferrants; — 12 menuisiers; — 15 condamnés; — 13 soldats; — 17 charçons; — 20 tailleurs; — 58 jardiniers; — 216 agriculteurs. — Le pain, la cuisine, les vêtements, la chaussure, les meubles, les hamacs, les instruments de culture, une partie de la construction se font par les colons mêmes; deux cents hectares de terrain sont en culture, et le rapport financier constate que grâce à l'heureuse combinaison des travaux exécutés par les enfants, plus le nombre de ceux-ci augmente, plus les frais d'entretien diminuent.

Lorsqu'un colon est trois mois sans en courir aucun reproche sérieux, son nom est inscrit sur un tableau d'honneur; 180 noms y figurent en ce moment. C'est juste la moitié de la population totale; c'est magnifique aux yeux des personnes qui savent ce que c'est que l'enfance gouvernée collectivement, et ce que doivent être de tels élèves à leur arrivée des prisons. 290 enfants ont appris à lire, 504 à écrire, presque tous calculent assez bien et entendent le système métrique. Un fait digne de remarque et qui seul suffirait à faire apprécier le bienfait de l'enseignement donné dans l'établissement de Mettray par les soins des directeurs, c'est que sur les 517 enfants qui leur ont été confiés par l'Etat, aucun ne s'est évadé, quoique la colonie soit ouverte. Nous citons avec plaisir, à ce sujet, et pour faire connaître l'heureuse influence qu'ont déjà exercée de si nobles exemples, les paroles suivantes du rapporteur:

« Ce résultat inespéré, nous l'avons obtenu, et nous avons réussi avec la population dont nous nous sommes chargés. Malheureusement il n'y a plus d'objection possible, et notre régime s'appliquera avec bien plus de facilité aux orphelins, aux enfants trouvés, aux enfants pauvres ou abandonnés. »

« Ainsi voyez-vous avec bonheur les hommes d'un mérite éminent, appartenant aux plus hautes positions sociales, ne pas hésiter à donner l'appui de leur nom aux nouvelles institutions qui se fondent de toutes parts. C'est à l'heureuse impulsion de Mettray, c'est à cette généreuse fondation de notre époque pour l'amélioration des classes pauvres, que nous devons, nous sommes heureux de le dire, la fondation des colonies du Mesnil-Saint-Firmin, de Petit-Bourg, d'Albenville, de Saint-Antoine, du Petit-Mettray, près Amiens, désignation certes beaucoup trop modeste pour une institution fondée par un homme aussi éminent que M. de Renneville, de Marseille, de la Basse-Camargue, de Montbelvieu, de Bouneval, du Petit-Quevilly, de Montmorillon, et enfin de Saint-Hilaire, fondé par la charité indéfatigable de M. Achille du Clésieux, au profit de toutes les classes d'enfants malheureux qu'il applique au détachement des hautes de la Bretagne. »

Le 5 août, dans l'assemblée générale de la Société pour le patronage des jeunes libérés, M. Béranger (de la Drôme), président de la société a fait un rapport sur l'exercice de 1844. Il en résulte que le patronage a été exercé pendant cette année sur 518 enfants sortis de la Roquette. Sur ce nombre, la conduite de 261 est satisfaisante. 21 laissent beaucoup à désirer, 26 ont disparu, 5 sont abandonnés, 12 morts, 5 aliénés, 1 à l'Aspice des incurables; 7 (parmi les libérés provisoires) ayant donné quelques sursis de crainte, ont été de nouveau soumis au régime de l'éducation correctionnelle, et enfin 20 sont tombés en récidive. La proportion des récidives avec les patronés est donc de 7 sur 518; ce qui, c'est-à-dire que sur cent enfants confiés au patronage, et qui, avant cette institution,

étaient presque tous portés à un crime, près de 95 sont aujourd'hui ramenés à une vie honnête et laborieuse.

En résumé, pendant l'année 1844, grâce à la Société de patronage, la ville, et particulièrement le commerce de Paris, ont été préservés des vols et des méfaits de deux cent cinquante jeunes délinquants de moins. Ce résultat est considérable si l'on a égard à ce que fût devenue par la suite l'existence de ces enfants, et il a été obtenu avec de bien faibles moyens, puisque la Société ne dépense pas 50,000 fr. par an. Aussi, le patronage des jeunes libérés, œuvre éminemment sociale, obtient-il de plus en plus la sympathie et le concours des hommes de bien dans tous les rangs de la société.

**Concours général. — Distribution des Prix.**

Cette cérémonie avait attiré beaucoup de monde, et la salle dont les dimensions exigues ne permettent pas l'admission de plus de trois cents écoliers à cette fête de la jeunesse, avait peine à contenir le flot de curieux privilégiés qui l'envahissait de toutes parts. A onze heures, un bruit d'ouragan, sorti des corridors et des couloirs, a annoncé la venue des élèves. Voici péle-mêle Louis-le-Grand, Bourbon, Rollin, Charlemagne, Henri IV. Tous les âges et toutes les classes sont confondus. On nous tout haut les vainqueurs, car ils sont connus de la veille; on se désigne les lauréats, et on les applaudit par avance d'hoirie. Au moyen de cet exercice de justice distributive, au moyen aussi de la *Marsillaise* demandée, accordée, redemandée, on a tué le temps jusqu'à midi. Alors on paru les quatre facultés retranchées dans leurs manèges d'hermine, puis le conseil royal de l'instruction publique, puis M. le ministre de Salvoary.

Dans une des tribunes on a constaté la présence de quelques autorités et personnages de distinction: M. les ambassadeurs d'Autriche, de Belgique, de Sardaigne et de Toscane, M. le préfet de la Seine, M. le lieutenant général Thibaut Sébastiani, commandant la division de Paris. Le discours latin d'usage, objet de tant de sarcasmes innombrables et qui rend si malheureux le professeur de rhétorique chargé de la harangue officielle dans ce grand jour, ce malencontreux discours a été habillé par M. Durand. L'oraison était courte, et l'orateur allié vite; et c'est à peine s'il était possible à l'auditoire de se reconnaître dans cette série de portraits historiques, politiques, littéraires, dérobés sous ses yeux; l'actualité était flagrant, l'a-propos palpait et les élèves ne s'y sont point mépris; ils ont applaudi, selon leurs sympathies et leurs préférences et dans une mesure qui fait beaucoup d'honneur à leur jugement, le panegyrique de tous leurs grands-hommes, passés, présents et futurs, je dis futurs, parce qu'après les pages d'éloge à l'adresse de MM. Cousin, Guizot, Villémain et de Salvoary, j'ai cru reconnaître et distinguer deux lignes latinisées en l'honneur de M. Saint-Marc Girardin. Ce discours a été très-gouté du jeune auditoire; des appréciations heureuses, un bon style et de la concision, en fait-il davantage pour un succès: celui de l'orateur a été complet.

Le discours de M. le ministre était et devait être le morceau d'élite. Dans les circonstances militantes où se trouve l'université, et en vue de la nouvelle loi méditée et projetée sur la liberté d'enseignement, on pouvait attendre avec quelque curiosité et beaucoup d'intérêt la parole de M. le ministre. L'attente n'a pas été trompée. M. de Salvoary a parlé à ses élèves, à leurs professeurs, à tout le monde enfin avec beaucoup de sens, d'élegance et de dignité. « Le mérite de l'université, jeunes élèves, leur a-t-il dit, est de vous former pour le pays et le temps où la Providence vous a fait naître. Rien ne détourne de vous, dans vos écoles, le courant de sentiments et d'idées qui constituent l'esprit public de la France. Elle ne le veut pas, elle le voudrait en vain. Etrangers à tout ce qui divise vos pères, vous ne fêtes à rien de ce qui doit les réunir; sans que personne vous l'ait appris encore, vous savez tous pour quel avenir, pour quelles institutions vous grandissez. »

Enfin on a proclamé les prix d'honneur de philosophie, des sciences et de rhétorique, lesquels ont été remportés le premier par le jeune Caro du collège Stanislas, le second par le jeune Descos de Louis-le-Grand, et celui de rhétorique par l'élève Chassang, du collège Charlemagne.

Les noms qui ont été le plus souvent proclamés, sont, indépendamment des précédents, en rhétorique ceux de MM. Saigy et Dotain (Bourbon), de Bellune (Versailles), et Crépet (Charlemagne); en seconde, Larrange, Tissot, Sorey, About, tous de Charlemagne; en troisième, Hello et Levasseur de Louis-le-Grand, et dans les classes de grammaire, Lamu et Gauthier (Louis-le-Grand), de Boismont, Cathelineau et Lelevre (Bourbon), d'Héliand (Henri IV), et Ferry (Louis-le-Grand).

Voici dans quelle proportion les prix et les accessits ont été répartis entre les différents collèges:

Charlemagne 25 prix, 75 accessits; Louis-le-Grand 20 prix, 67 accessits; Bourbon 15 prix, 41 accessits; Henri IV 5 prix, 50 accessits; Stanislas 5 prix, 24 accessits; Saint-Louis 5 prix, 27 accessits; Rollin 5 prix, 17 accessits; Versailles 2 prix, 8 accessits.

Ainsi le collège Charlemagne garde, avec ses vingt-cinq prix et ses soixante-quinze accessits, la supériorité qu'il a conquise depuis plusieurs années.

**Correspondance.**

A. M. d'... à la Roquette. — Un malentendu ayant retardé la gravure d'un des dessins, l'article est remis à la semaine prochaine. Nous le regrettons très-sincèrement.

Les Annonces de L'ILLUSTRATION coûtent 90 centimes la ligne. — Elles ne peuvent être imprimées que suivant le mode et avec les caractères adoptés par le Journal.

PAULIN, éditeur, rue Richelieu, n° 60.

EXAMEN DE LA PHRÉNOLOGIE,

Par M. Flourens.

Membre de l'Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, etc. 1 vol. in-18, 2<sup>e</sup> édition. — Prix 2 fr.

Autres ouvrages de M. Flourens.

Même librairie.

DE L'INSTINCT ET DE L'INTELLIGENCE DES ANIMAUX. 4 vol. in-18, 5 fr. 50 c.
GEORGES CUVIER, Histoire de ses travaux. 4 vol. in-18, 5 fr. 50 c.
BUFFON, Histoire de ses travaux et de ses idées. 4 vol. in-18, 5 fr. 50 c.

Mise en vente de la 48<sup>e</sup> et de la 49<sup>e</sup> Livraison.



EUGÈNE SUE. LE JUIF ERRANT ILLUSTRÉ PAR GAVARNI. 80 LIVRAISONS À 50 C. PAULIN RUE RICHELIEU, 60

Le tome 2<sup>e</sup> de l'édition illustrée est en vente.

LIBRAIRIE DUBOCHET, LECHÉVALIER ET C<sup>o</sup>. RUE RICHELIEU, 60. EN SOUSCRIPTION :

JÉRÔME PATUROT A LA RECHERCHE D'UNE POSITION SOCIALE; par LOUIS RAUDET, illustré par J.-J. GRANVILLE. 50 livraisons à 50 c. L'ouvrage complet, 15 fr.

GIL BLAS DE SANTILLANE, par LE SAGE; nouvelle édition illustrée d'après les dessins de JEAN GÉRYX et augmentée de LAZARILLE DE TORMES, traduit par M. L. VIARROT, et illustré par M. MÉISSONNIER. 40 livraisons à 40 c. Un volume grand in-8 jésus, 15 fr.

LES NOUVELLES GEVEYOISES, par M. R. TOFFER, illustrées d'après les dessins de l'auteur, gravures par MM. BÉST, LELOIR, HOTE-LIN et REGNIER. Un charmant volume in-8 raisin, 40 gravures hors texte, 160 dans le texte. 12 fr. 50 Reliures et cartonnages.

LE JARDIN DES PLANTES, description des Mammifères de la Ménagerie et du Muséum d'histoire naturelle, par M. BORDAT; précede d'une Notice historique, anecdotique et descriptive, par M. JULIUS JANX. Cet ouvrage est illustré et accompagné de 110 sujets d'histoire naturelle, de 110 culs-de-lampe gravés sur cuivre et imprimés dans le texte; de 55 grands sujets gravés sur bois et imprimés à part à cause de leurs dimensions; et offrent les vues les plus remarquables du Jardin des Plantes, les Constructions, les Fabriques, les Monuments, etc.; des portraits de Buffon et de G. Cuvier; enfin de planches peintes à l'aquarelle représentant des groupes d'oiseaux des deux hémisphères.

Dessinateurs: MM. WERNER, SEISEMILL, EGOCARO FRAYTES, CHAR GIRARDET, JULES DAVID, FRANÇAIS, HÉLÈVE, MARVILLE, etc. Gravures sur bois et sur cuivre par M. ANDREW, BÉST et LELOIR.

Planches sur acier par MM. FOURNIER et ANDRÉODÈME. Un volume grand in-8, magnifiquement imprimé. L'ouvrage complet, 16 fr.

LE MÊME OUVRAGE, avec tous les sujets et culs-de-lampe dans le texte coloriés. 64 livraisons à 50 c. L'ouvrage complet, 52 fr.

VOYAGES EN ZIGZAG, ou Excursions d'un Fensionnaire en vacances dans les Cantons suisses et sur le revers italien des Alpes; par M. R. TOFFER, auteur des Nouvelles Géveyoises; illustrés d'après les dessins de l'auteur, et ornés de 15 grands dessins, par M. CALAME. 50 c. L'ouvrage complet, 46 fr.

DON QUICHOTTE DE LA MANCHE; traduction nouvelle, précédée d'une Notice sur la vie et les ouvrages de l'auteur, par M. Louis

VIARROT; ornée de 800 dessins, par Tony Johannot. 1 vol. grand in-8 jésus, 20 fr. L'édition princeps, publiée en deux volumes. 50 fr.

OEUVRES COMPLÈTES DE MOLIERE, précédées d'une Notice sur la vie et les ouvrages de l'auteur, par M. SAINTE-BEUVE, avec 800 dessins de Tony Johannot. Un seul volume grand in-8 jésus velin, 20 fr.

LE MÊME OUVRAGE, édition princeps en 2 volumes, 50 fr.

COMÉDIES DE MOLIERE, illustrées par TONY JOHANNOT. Chaque pièce, avec titre et couverture, se vend séparément au prix de 1 fr.

LES FABLES DE FLORIAN, ornées de 80 grandes gravures tirées à part du texte, et de 25 vignettes et fleurons dans le texte; par J.-J. GRANVILLE. Un charmant volume in-8. 12 fr. 50

LES ÉVANGILES; traduction de LE MAÎTRE DE SACY, publiée sous les auspices de M. l'abbé TREVAUX, vicaire général du diocèse de Paris; édition illustrée par TH. FRAGONARD, et ornée d'un titre grave, imprimée en couleur et en noir, et d'un Frontispice représentant la Sainte-Face, aussi imprimée en couleur et en noir; de quatre autres Frontispices représentant les quatre Évangélistes avec leurs attributs consacrés par la tradition de l'art chrétien; de quarante-neuf Encadrements à grandes vignettes entourant la première page de chaque chapitre, et représentant un sujet du chapitre; de nombreux Encadrements et Ornaments courants et Lettres ornées, à la manière des Missels du moyen âge et de la renaissance; de Fleurons et Culs-de-Lampe, etc.; imprimés sur papier colle, de manière à pouvoir colorier et enluminer les dessins. Un volume in-8. 48 fr.

LE MÊME OUVRAGE, avec les Frontispices représentant ut les quatre Évangélistes, les Encadrements des premiers chapitres, la fin des derniers chapitres et les têtes titres de chaque Évangile soigneusement coloriés, et augmenté de 16 gravures sur acier représentant des vues et sujets de la Terre-Sainte. 40 livraisons à 50 c.

AVENTURES DE JEAN-PAUL CHOPPART, par M. L. DESVOSGES. Nouvelle édition; illustrée par MM. GÉRARD SEGUN et FREDERIC GODET. Un volume in-8, 7 fr. 50

HISTOIRE DE L'EMPEREUR NAPOLÉON, par LAURENT DE L'ARCHEVE, avec 500 dessins, par HORACE VERNET, gravés sur bois et imprimés dans le texte. Nouvelle et magnifique édition augmentée de gravures coloriées représentant les types de tous les corps et les uniformes militaires de la République et de l'Empire; par M. HIPPOLYTE BELLANGE. Un volume in-8. 25 fr.

LE MÊME OUVRAGE, sans les types coloriés, 20 fr.

COLLECTION DES TYPES DE TOUS LES CORPS ET DES UNIFORMES MILITAIRES de la République et de l'Empire; 50 planches coloriées, comprenant les portraits de Bonaparte, premier consul; de Napoléon, empereur; du prince Eugène, du roi Murat et du prince J. Poniatowski; d'après les dessins de M. Hippolyte Bellange, avec un texte explicatif. Un beau volume in-8. Prix, 15 fr.

HISTOIRE DE L'EMPEREUR, racontée dans une gracieuse par un vieux soldat, et recueillie par M. DE BALZAC; vignettes de LORENZ. Un volume in-52. Prix, 1 fr.

UN MILLION DE FAITS, AIDE-MÉMOIRE UNIVERSEL DES SCIENCES, DES ARTS ET DES LETTRES, par MM. J. AYRIB, DESPORTS, LEON LALANNE, LEVDIC LALANNE, GEYVAIS, A. LE PLEUR, CH. MARTINS, CH. VERGE et YOUNG.

Arithmétique. — Algèbre. — Géométrie élémentaire, analytique et descriptive. — Calcul indéfini. — Calcul des probabilités. — Mécanique. — Astronomie. — Tables numériques et moyens divers pour abréger les calculs. — Physique générale. — Météorologie et Physique du globe. — Chimie — Minéralogie et Géologie. — Botanique. — Anatomie et Physiologie de l'homme. — Hygiène. — Zoologie. — Arithmétique sociale. — Technologie (arts et métiers). — Agriculture. — Commerce. — Législation. — Art militaire. — Statistique. — Sciences philo. optiques. — Philologie. — Pédagogie. — Littérature. — Beaux-Arts. — Histoire. — Géographie. — Ethnologie. — Chronologie. — Biographie. — Mythologie. — Éducation.

Un fort volume portatif in-12 de 1,720 colonnes, orné de gravures sur bois. L'ouvrage complet, 15 fr. Richeiment cartonné à l'Anglaise, 42 fr. 50

ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE UNIVERSEL, ou ENCYCLOPÉDIE DE LA JEUNESSE, ouvrage également utile aux Jeunes Gens, aux Mères de Famille, à toutes les personnes qui s'occupent d'éducation, et aux Gens du Monde; par M. M. ANDRÉ DE BRIOUET, docteur en médecine, et LOUIS BAUGET, ancien professeur au collège Stanislas.

MATIÈRES TRAITÉES DANS CE VOLUME : Grammaire. — Langue française. — Littérature. — Rhetorique. — Poésie. — Éloquence. — Philologie. — Arithmétique. — Algèbre. — Géométrie. — Mécanique. — Physique. — Chimie. — Récréations scientifiques. — Astronomie. — Météorologie. — Histoire naturelle en général. — Géologie. — Minéralogie. — Botanique. — Zoologie. — Anatomie. — Physiologie. — Hygiène privée. — Hygiène publique. — Médecine. — Chirurgie. — Géographie. — Histoire. — Chronologie. — Biographie. — Archéologie. — Numismatique. — Blason. — Religion. — Philosophie. — Morale. — Mythologie. — Sciences occultes. — Législation. — Du Gouvernement et de ses formes. — Économie politique. — Agriculture et Horticulture. — Art militaire et Navigation. — Imprimerie. — Musique. — Dessin, Peinture, Sculpture, Gravure, Lithographie. — Architecture. — Éducation. — Réflexions sur le choix d'un état.

Un seul volume, format du Million de Faits, imprimé en caractères très-lisibles, contenant la matière de dix volumes ordinaires, et enrichi de 400 petites gravures servant d'explication au texte. Prix, 40 fr. Élegamment cartonné à l'Anglaise, 45 fr. 50

BIOGRAPHIE PORTATIVE UNIVERSELLE, contenant 29,000 noms, suivie d'une Table chronologique et alphabétique où se trouvent répartis, en 54 classes différentes, les noms mentionnés dans l'ouvrage; par MM. L. LALANNE, L. RENIER, TH. BERNARD, C. LAUMIER, S. COLLET, J. MORGIN, E. JANIN, A. DELOYE, C. FRIEST. Un volume de 1,000 pages, format du Million de Faits, contenant la matière de 12 volumes. Prix, broché, 12 fr. Élegamment cartonné à l'Anglaise, 15 fr. 50

SOUS PRESSE :

DATRIA. — LA FRANCE ANCIENNE ET MODERNE, ou Collection encyclopédique de tous les faits relatifs à l'histoire intellectuelle et physique de la France et de ses colonies.

Un très-fort volume petit in-8 de 2,600 colonnes, orné de 400 figures sur bois et de cartes coloriées, avec une Table des matières et un Index alphabétique.

COLLECTION DES AUTEURS LATINS, avec la traduction en français; publiée sous la direction de M. NISARD, professeur d'éloquence latine au collège de France.

POÈTES.

Plaute, Térence, Sénèque le Tragique. 4 vol. — Lucrèce, Virgile, Valérius Flaccus. 4 vol. — Ovide, 4 vol. — Horace, Virgile, Persé, Sulpicia, Phèdre, Catulle, Tibulle, Propertius, Gallus, Maximus, Publius Syrus. 4 vol. — Stace, Martial, Lucius Junius, Rufinus, Nonianus, Gratius Faliscus, Nemesianus et Calpurnius. 1 vol. — Lucain, Silius Italicus, Claudien. 4 vol.

PROSATEURS.

Cicéron. 5 vol. — Tarteile. 1 vol. — Tite-Live. 2 vol. — Sénèque le Philosophe. 1 vol. — Cornélius Nepos, Quinte-Curce, Justin. 4 v. — V. Maxime et Orosius. 1 vol. — Quintilien. Fable le Livre. 1 vol. — Pétrone, Apulée, Aulu-Gelle. 4 vol. — Caton, Varron (DE RE RUSTICA), Colomelle, Palladius. 4 vol. — Plinie l'Ancien. 2 vol. — Suetone, Historia Augusta, Eutrope. 1 vol. — Ammien Marcellin, Jornandès. 4 vol. — Macrobe, Varron (DE LINGUA LATINA) et Pomponius Mela. 4 vol. — Celse. 1 vol. — Salluste. 1 v. — César. V. Paterculus, Florus, 1 vol. — Œuvres de Prosateurs de la latinité chrétienne. 1 vol.

VINGT-SEPT VOLUMES GRAND IN-8, DE 45 à 55 FEUILLES, contenant la matière de DEUX CENT VOLUMES des autres éditions.

Le prix de chaque volume varie de 12 à 15 fr. selon le nombre de feuilles. Pour les personnes qui souscrivent d'avance à la collection complète, le prix de l'abonnement est de 524 francs, ou 12 francs le volume.

La souscription à la collection complète s'effectue en adressant aux éditeurs la somme de 524 francs, soit en argent, soit en billets payables en 1845 et 1846, sauf conventions particulières entre les éditeurs et les souscripteurs. Tous les trois ou quatre mois, il sera publié un volume.

PATRONS DE MODES. 50 PATRONS PAR AN. On verra par le détail suivant que les Modes parisiennes publiées à elles seules autant de patrons de modes que tous les autres journaux ensemble. Dans les mois d'avril et mai, les Modes parisiennes ont donné le patron d'un chapeau sans bavollet de madame Baudeant; — un patron de chemisette brodée; — un patron de col (nouveau dessin); — un patron de chapeau de madame Stéphanie; — un dessin de mouchoir brodé; — un patron de canezon de madame Maysun; — un dessin de buston pour bas de volant; — les patrons de chapeau d'été des dames Bidault, Montel-Galy, etc.; — un patron de robes à basquine; — un patron de bonnet brodé. — Un patron de costumes d'enfants va paraître.

Ces patrons sont tous de grandeur naturelle, tous séparés, distincts, et non réduits, non agglomérés sur une seule feuille. Si donc l'on ajoute aux patrons publiés avec les numéros du journal les dessins de tapisserie, les modèles de sacs, de coussins, de tabourets, de fauteuils, en un mot, les centaines de sujets contenus dans ces Modes parisiennes on donne le plus abondant l'ouvrage qui paraît chaque jour et le plus utile.

Prix des Modes parisiennes: pour un an (52 numéros), 28 fr. Six mois (26 numéros), 14 fr. Trois mois (13 numéros), 7 fr.

On souscrit chez Aubert et comp., place de la Bourse. A l'étranger, chez tous les libraires qui vendent les livres français, tous correspondent avec Aubert et comp. Les grands Messageries font les abonnements sans frais.

DISTRIBUTION DE PRIX.

AVIS IMPORTANT AUX INVENTEURS.

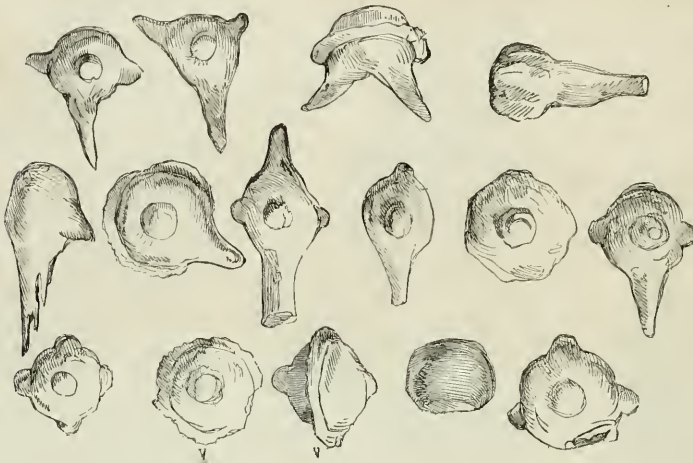
UNE médaille d'or de la valeur de 100 livres sterling (2,500 fr.) et une médaille d'argent de la valeur de 50 liv. sterling (1,250 fr.) seront données par M. M. Joseph Cooke à la médaille d'or pour la meilleure Patente et la médaille d'argent pour le meilleur brevet pris au bureau des Brevets d'Invention, 20, Half-moon street, Piccadilly, entre le 1<sup>er</sup> novembre 1844, et le 1<sup>er</sup> juin 1846. Les conditions qu'on devra observer et tous les renseignements nécessaires pour l'obtention de brevets et l'entrepreneur de dessins peuvent être envoyés en s'adressant par lettre à M. M. Joseph Cooke, au bureau des Brevets d'Invention, No. 20, Half-moon street, Piccadilly, London.

LE CHOCOLAT MÈNIER se trouve au dépôt: passage Choiseul, 21, et chez un grand nombre de pharmaciens et d'épiciers de Paris et de toute la France. Se méfier des contrefaçons.

ODONTINE ET ÉLIXIR ODONTALGIQUE

Dépôt chez FAGUER, rue Richelieu, 95; et chez les principaux Coiffeurs et Parfumeurs de Paris, de la France et de l'Étranger. — Pour les commandes en gros, s'adresser rue Jacob, 49.

**Grêlons bizarres tombés à Metz.**



On nous écrit de Metz, le 8 : « Il est tombé ici hier, à deux heures et demie, une grêle qui a fait de grands ravages. Les grêlons affectaient les formes les plus bizarres et pesaient de 20 à 25 grammes. En voici quelques-uns que j'ai dessinés, et qui étaient d'une glace si transparente, qu'il était facile de distinguer l'écriture à travers leur épaisseur. »

**Un Hôtel de Mairie modeste à la Chapelle-Saint-Denis.**

On a récemment inauguré à la Chapelle-Saint-Denis, aux portes de Paris, un hôtel municipal qui serait digne de servir de modèle à tous les édifices ayant la même destination. Il a été élevé sur un terrain entièrement nu, et d'après un plan méthodique où toutes les convenances requises dans de pareilles constructions ont été observées avec une intelligence rare. Il

est situé à l'angle formé par la route royale de Saint-Denis et la rue Doudeauville, les deux plus larges voies publiques de la commune.

Cet édifice, construit en pierre et d'un style élégant et noble, contient, au rez-de-chaussée, un vaste vestibule ouvert par trois arcades sur la route. Ce vestibule donne entrée, à droite, au



corps de garde, avec chambre d'officier et violons, et à l'escalier des bureaux; au fond ou en face, un logement du concierge et au commissariat de police; enfin, à gauche, à une grande salle destinée aux séances du conseil de discipline, aux audiences de la justice de paix et aux élections. De ce vestibule part un grand escalier conduisant au premier étage, où l'on arrive par une

grande antichambre, salle d'attente précédant la salle des mariages, la salle du conseil municipal, les bureaux et le cabinet du maire.

Les trois grandes salles sont disposées de manière à n'en former qu'une pour les fêtes publiques.

Au-dessus sont divers logements d'employés.

Après de cet hôtel, et séparées seulement par une cour où sont les pompes à incendie, se trouvent les écoles pour les deux sexes, et un asile pour l'enfance. Chaque école, de même que l'asile, se compose d'une vaste classe, d'un préau couvert, sous les logements des instituteurs, et d'un préau découvert, orné d'arbres.

La disposition, admirablement conçue, de ces écoles et le mobilier qu'elles renferment, témoignent hautement de la sollicitude de l'administration locale pour l'enseignement public; rien de ce qui est utile n'a été omis, il n'y manque que le superflu. Les travaux ont été exécutés sous la direction de M. Lequeux, architecte.

Quoique l'inauguration du nouvel hôtel de ville date déjà de quelques mois, nous n'avons pas cru devoir laisser sans aucune mention un établissement dont les administrations communales sont intéressées à connaître l'intelligente économie. La commune qui le possède a d'ailleurs réalisé beaucoup d'autres améliorations. M. le préfet de la Seine a signalé, dans un discours prononcé à l'occasion de la nouvelle mairie, l'accroissement rapide de la population de la banlieue, et notamment de la Chapelle, depuis quelques années. La population, qui n'était pas de 2,000 âmes en 1850, s'élève aujourd'hui à plus de 11,000. La généralité des rues est bien pavée; la rue principale est bordée de trottoirs de cinq mètres de largeur, ornée de candélabres à gaz. Cet éclairage est adopté sur toutes les voies communales. Ses boulevards ont été assainis et embellis; enfin, cette commune est aujourd'hui, sous tous les rapports, dans un état de progrès qui fait honneur à son administration et à son premier magistrat, M. Pauvels.

**Rébus.**

EXPLICATION DU DERNIER REBUS.

Quatre-vingt-neuf vit d'anéantir les biens féodaux.



ON S'ABONNE chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les Correspondants du Comptoir central de la Librairie.

A LONDRES, chez J. THOMAS, 4, Finch Lane Cornhill.

A SAINT-PETERSBOURG, chez J. ISSAKOFF, libraire-éditeur commissionnaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-Impériale; Gostinoi-Dvor, 22. — F. BELLIZARD et C<sup>e</sup>, éditeurs de la *Revue étrangère*, au pont de Police, maison de l'église hollandaise.

A ALGER, chez BASTIDE et chez DUBOS, libraires.

Chez V. HEBERT, à la NOUVELLE-ORLÉANS (États-Unis).

A NEW-YORK, au bureau du *Courrier des États-Unis*, et chez tous les agents de ce journal.

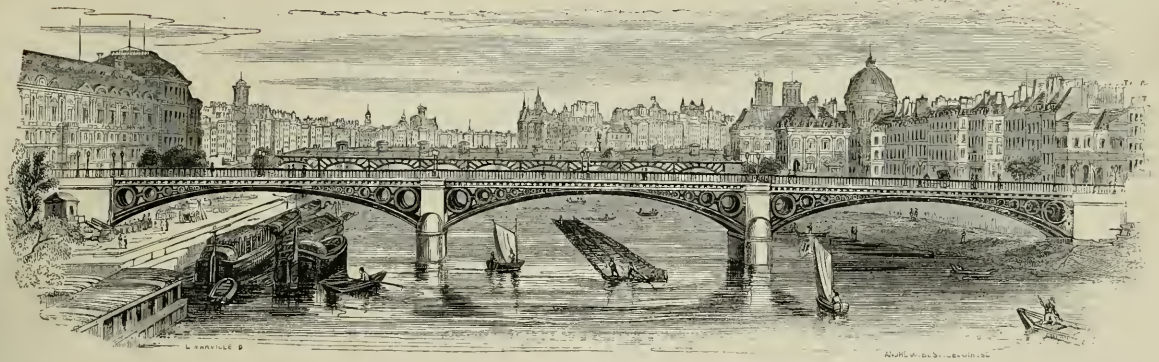
A MADRID, chez CASIMIR MONIER, Casa Fontana de Oro.

JACQUES DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de LACRAMPE et C<sup>e</sup>, rue Damiette, 2.

# L'ILLUSTRATION,

## JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris. — 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.  
 Prix de chaque N<sup>o</sup>, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

N<sup>o</sup> 150. VOL. V. — SAMEDI 25 AOUT 1843.  
 Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les Dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.  
 Ab. pour l'Étranger. — 10 — 20 — 40.

### SOMMAIRE.

**Histoire de la Semaine.** *Indiens O-Jib-he-Ways, nouvellement arrivés à Paris, Palais national de Port-au-Prince, république d'Haïti.* — **Courrier de Paris.** *Vue intérieure de la nouvelle chapelle de Notre-Dame-de-Bon-Secours; Vue prise du chœur de la chapelle de Notre-Dame-de-Bon-Secours; Vue du château de Stolzenfels.* — **Chronique musicale.** *Le Diable à quatre, ballet; le Métronome, opéra-comique. Une Scène du Métronome. — Rosa et Gertrude. Roman, par M. R. Topffer. (Suite.)* — **Promenades de Paris.** *Les Boulevards. (2<sup>e</sup> partie. — 2<sup>e</sup> série.) Les Boulevards depuis le boulevard du Temple jusqu'au boulevard des Italiens. — Les Bains de mer. La Rochelle, les Sables d'Olonne, par M. d'Estrel. *Cinq Dessins par l'auteur de l'article.* — **Histoire du Consulat et de l'Empire,** par M. Thiers. Tome quatrième. — **Bulletin bibliographique — Correspondance.** — **A TOUJOURS MÔDES.** *Deux Gravures.* — **Observations météorologiques.** Mois de Juillet. — **Rébus.***

par M. Guizot, député du Calvados, à un banquet qui lui était offert à Saint-Pierre-sur-Dives. C'est, bien entendu, l'éloge, sans restrictions, de la politique ministérielle; mais le pan-

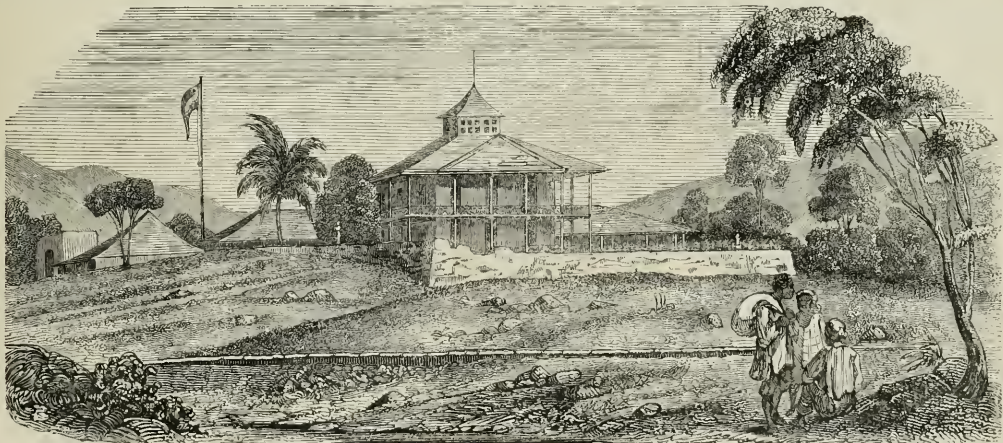
gyrique est éloquent, modéré; en un mot, les louanges que le premier ministre s'est données à lui-même valent beaucoup mieux que celles que la plupart de ses défenseurs lui a dres-

### Histoire de la Semaine.

Nos tribunes sont muettes, et cependant des harangues politiques nous sont venues depuis peu de jours de toutes parts. Elles ont servi à raviver la polémique au peu ressemblante de nos journaux quotidiens. C'est d'abord M. le ministre de l'instruction publique qui a prononcé, devant les jeunes lauréats du concours, un de ces discours qui s'adressent encore plus au public extérieur qu'à l'auditoire réuni. Depuis un assez long temps, le pouvoir gardait le silence sur la question de l'enseignement. On attendait avec quelque impatience cette occasion de l'entendre. On a cru voir de bonnes et sages intentions exprimées dans le discours du ministre. Nous avons la confiance que les faits ne viendront pas démentir ces interprétations, quand, dans la session prochaine, il en faudra finir avec cette question continuellement ajournée. — Après la harangue de la Sorbonne, nous est venu un fort habile discours prononcé



(Indiens O-Jib-he-Ways, nouvellement arrivés à Paris.)



(Palais national de Port-au-Prince, république d'Haïti.)

sent chaque matin. — Le roi de Prusse, aussi a fait son *speech*: un toast lui en a fourni l'occasion; au premier dîner servi à la reine d'Angleterre au château de Brühl, S. M. prussienne

s'est livrée au dessert à un *calambour* avec variations sur le nom de sa royale visitieuse et sur la victoire de Waterloo.

LISTES ELECTORALES. — La publication des listes annuelles électorales cause partout en ce moment une émotion fort vive. On s'attendait bien à ce que la loi des patentes apportât une modification quelconque au chiffre des électeurs, mais

on était porté à penser que, somme toute, les retranchements et les additions se compensaient, si la progression numérique des censitaires ne se manifestait pas cette année, comme elle s'était constamment présentée toutes les années précédentes. Voici en effet pour Paris cette progression dans les dix dernières années : En 1855, les électeurs de la Seine après être les députés étaient au nombre de 16,017 ; — 16,118 en 1856 ; — 16,922 en 1857 ; — 17,709 en 1858 ; — 18,940 en 1859 ; — 19,077 en 1860 ; — 19,435 en 1861 ; — 20,182 en 1862 ; — 20,559 en 1863 ; — 20,501 en 1864.

La liste affichée le 15 août réduisit les électeurs de la Seine à 15,352. C'est le retranchement, d'un trait de plume, de 4,549 électeurs, c'est-à-dire de près du quart de la liste de l'an dernier. De tous les départements arrivés à la fois des résultats analogues, pour quelques-uns de plus inégalement encore. C'est un véritable régime électoral, mais en sens inverse de celui que sollicite l'ordre devra du retentissement dans le parlement, et peut-être trouvera-t-on à ces révisions maladroites des listes la révision législative de notre code électoral.

**ALGERIE.** — Un certain nombre d'actes de M. le gouverneur général ont été depuis quelques temps l'objet de critiques très-vives de la part de la presse et passent pour lui avoir attiré des observations de la part de M. le maréchal ministre de la guerre. Nous ne savons si, comme le pensent quelques feuilles, il faut voir une sorte de disgrâce et le préliminaire d'un rappel définitif dans un congé de trois mois que M. le maréchal Bugeaud va, au commencement de septembre, venir passer en France. Toujours est-il que M. le duc d'Isly a cru devoir publier dans le *Mateur algérien* sous le titre de *Situation générale de la politique du pays*, un compte rendu dans lequel il cherche à établir que toute autorité, grâce à ses efforts et à ses mesures, se trouve fortivement établie sur la plus grande partie du territoire conquis, et qu'il ne subsiste plus d'autres principes causes de guerre que, — à l'intérieur, l'hostilité de deux chefs, auteurs des révoltes du Daira et de l'Ouarsenis, Bou-Saïem et Bel-Kassoum, et la prétention des Beni-Raten, puissante tribu de la Kabylie, de faire des expéditions sur le territoire de quelques tribus soumises à la France ; — à l'extérieur dans le Maroc, la présence d'Abul-Kader, à la tête de plusieurs grandes tribus du désert qui comptent sous son drapeau 800 cavaliers et 2,000 fantassins, sans compter les 800 fantassins de l'émir. — En lisant avec attention les autres explications données par la feuille officielle de M. le gouverneur général, il est aisé de voir que si l'expédition de la Kabylie n'a pas été poussée plus loin, ce n'est pas de son plein gré, mais par suite de l'impulsion formelle du ministère de la guerre. — M. le maréchal Bugeaud a en également des explications à fournir à M. le maréchal Soult sur l'application à l'armée qu'il commande de plusieurs peines extra-légales, de châtimens appelés par les soldats la *crapaudine*, la *barre*, le *silo*, le *clou rouge* ou *bleu*. Dans un rapport provoqué par le ministre, M. le gouverneur s'efforce de rendre assez innocentes la barre et la crapaudine. Il convient que, dans le silo, l'air que respire le détenu se renouvelle difficilement. Quant au clou rouge ou bleu, il ne connaît pas ces punitions et promet de se renseigner. M. le maréchal Bugeaud termine son rapport par le passage suivant qui est une concession à l'émotion publique et à la sollicitude du ministre : « J'éris en même temps sur tous les points pour recommander l'observation aussi exacte que possible des prescriptions des réglemens et de vos circulaires ; et j'ajoute que si dans quelques cas tout à fait exceptionnels on est forcé d'aggraver la peine réglementaire envers quelques hommes indomptables par tout autre moyen, ce ne doit jamais être d'une manière barbare qui puisse altérer leur santé. » — Plus récemment encore, M. le maréchal Soult a eu à demander des explications sur l'exécution d'un Arabe, à laquelle il aurait été procédé sans jugement. Nous faisons des vœux pour qu'il elles soient satisfaites, car il serait déplorable qu'un directeur sage veuille à compromettre le renom de générosité qui à toujours accompagné nos armées.

**MEXIQUE.** — *Mazatlan.* — Nous avons enregistré, en le démentant, le bruit du bombardement de Mazatlan par la corvette française l'*Héroïne*. Il est évident aujourd'hui que cette nouvelle mensongère n'a été mise en circulation par les Anglais que pour justifier l'intervention inopportune du capitaine Hope de la frégate anglaise *Thalia* dans une affaire qui ne concernait en aucune façon la Grande-Bretagne. Deux boulangers français avaient fondé dans cette ville un établissement qui était en pleine voie de prospérité, lorsque l'alcade de Mazatlan leur signifia tout à coup de le fermer, sans donner aucun motif pour justifier cette injonction arbitraire. Les réclamations du consul français, M. Guérold, qui demandait une indemnité pour les deux Français, ruinés ainsi par le caprice de l'alcade, étaient demeurées inutiles. M. Lecoindre, commandant de l'*Héroïne*, les renouva le 19 mai par une lettre adressée au préfet de Mazatlan, en lui annonçant qu'il ne pouvait longtemps séjourner dans le port, et qu'il le pria de lui faire connaître sa détermination au sujet de cette affaire pour le 22, avant la nuit. Avant que les autorités mexicaines eussent répondu, M. Hope, commandant la frégate anglaise *Thalia*, intervint dans une affaire à laquelle il était et devait rester tout à fait étranger et devint au capitaine Lecoindre et au consul de France, M. Hope, prétextant que des menaces d'hostilités avaient été faites au gouverneur de Mazatlan, et que les citoyens de l'*Héroïne* avaient été chargés, pria M. Lecoindre de prendre les précautions nécessaires pour faire respecter la vie et les propriétés des sujets anglais. Il terminait en offrant ses bons offices. Le consul et M. Lecoindre répondirent par un simple accusé de réception. Cependant le bruit s'étant répandu dans Mazatlan que M. Hope avait défendu au capitaine Lecoindre de tirer sur la ville, et que le départ de l'*Héroïne* n'avait pas d'autre cause que un ordre de la frégate anglaise, M. Guérold et M. Lecoindre crurent devoir écrire à M. Hope qu'il était faux que des menaces eussent été faites à la ville, ni qu'un seul canon eût été chargé comme il le prétendait, et

lui demandant de démentir le bruit qui courait des ordres ou des menaces qu'il aurait adressés à la corvette française. Après de nombreuses tergiversations et des chicanes infinies sur la façon dont on avait correspondu avec lui, M. Hope consentit à communiquer aux autorités de Mazatlan la correspondance échangée entre lui et les agents français. Mais en envoyant copie de ses lettres aux fonctionnaires mexicains, M. Hope y joignit une lettre nouvelle dans laquelle il reproduisit tous les motifs qu'il avait eus de croire à des préparatifs d'hostilités de la part des Français, et essaya ainsi d'accréditer indirectement les bruits qu'il avait lui-même démentis. Comme ces insinuations plus ou moins avouées ont pour résultat d'aggraver les habitants de Mazatlan contre les Français et de leur faire sentir l'aj à cette inopportune intervention de l'Angleterre en faveur de leur ville qui rien ne méritait, le conseil civil doit adresser à M. Hope une lettre très-sévère, et continuer la correspondance tout entière à tous les résidents étrangers. Espérons que cette affaire ne sera pas demeurée sans conclusion, et qu'un milieu de ce conflit, les réclamations du consul en faveur de nos deux compatriotes n'auront pas été perdues de vue.

Le Mexique a bien d'autres ennuis que celui que tout lui cause ce démolé survenu dans son principal port du golfe de Californie. On a annoncé qu'il s'était cru forcé de déclarer la guerre aux Etats-Unis. Cette nouvelle ne s'est pas confirmée, et il est probable que tout au plus cela se bornera à quelques vaines démonstrations de la part du Mexique et au blocus des ports de ce pays par la marine de l'Union, le tout accompagné de quelques scènes de corsaires. Le *Times* anglais, qui prévoit bien ce résultat, s'exprime à ce sujet avec violence : « L'annexion du Texas, aux yeux du monde entier, est une des fraudes les plus viles, un des actes de spoliation les plus flagrants qui aient jamais été commis par une nation. Les Etats-Unis n'auront pas d'autre adversaire, sous le rapport physique et matériel, que le faible gouvernement de la république du Mexique ; mais la diplomatie américaine aura à justifier sa conduite à la barre de toutes les nations civilisées. La démocratie la plus barbare a dominé aux Etats-Unis ; détestable parti qui menace à chaque instant les relations de l'Angleterre avec l'Amérique du Nord. Assurément on ne peut de tout ceci rien attendre de bon pour la question d'Oregon ; nous aurons à y revenir. »

**CHAMBRE.** — Le *Moniteur* grec du 50 juillet se plaint vivement de la conduite de l'opposition tant à la chambre des députés qu'à un sénat. Cependant, à la chambre des députés, M. Colletti l'a emporté ; mais, au sénat, il y avait impossibilité de faire passer aucun projet. Aussi le journal officiel annonce-t-il de prochains nominations de sénateurs. « Il paraît, dit cette feuille, que le ministère s'est enfin décidé à rétablir l'équilibre et l'harmonie désirables entre les deux corps qui constituent le pouvoir législatif. L'annonce de cette mesure a causé une excellente impression dans le public. » On y lit également : « Le gouvernement vient de découvrir l'existence d'un complot dans la garnison de Nauplie. Plusieurs officiers supérieurs et subalternes ont été provisoirement mis en disponibilité, et sont soumis à une instruction judiciaire qui se poursuit activement. Il paraît que les projets des conspirateurs se rattachent aux plans généraux de l'opposition. Les soupçons les plus graves pèsent sur certaines personnes, et le public attend avec impatience l'issue des mesures prises par l'autorité. »

Dans une des dernières séances qui ont précédé la prorogation du parlement anglais, sir Robert Peel, sur une interpellation de lord Palmerston qui, bien entendu, mettait en accusation la légation française à Athènes, a, sans prendre le moins du monde la défense de notre ministre, professé la politique de désintéressement dans les affaires grecques. Il est bien de la professeur comme fait sir Robert Peel, mais il est mieux de la pratiquer comme fait M. Piscatory. Sir Lyons et ses intrigues ne sont pas désavoués par le cabinet anglais ; il en doit donc porter la responsabilité. La tenue ferme et modérée de notre agent se trouve au contraire proliée à nos ministres.

**ESPAGNE.** — M. Capdevila, vice-consul anglais à Bosas, a été arrêté par ordre du capitaine général de la province. On dit que les autorités espagnoles ont saisi une caisse contenant 5,000 livres adressées à M. Capdevila.

**SYRIE.** — Les agents consulaires ont peu de chance en ce moment. Le *Matin* raconte un fait odieux de barbarie qui s'est passé à Saint-Jean-d'Acire : « Un soldat turc ayant été trouvé assassiné aux environs de la ville, le gouverneur fit saisir quatre chrétiens et leur fit donner immédiatement la bastonnade, sans aucune forme de procédure. Un des chrétiens si indignement maltraité est le vice-consul des Etats-Unis ; un autre est un sujet autrichien. Sur les énergiques réclamations du corps consulaire, ces deux personnes ont été relâchées, mais aucune satisfaction n'a été donnée. »

**HÂTEL.** — Une lettre apportée à Boston par le brick *Albatra* annonce que le 17 juin une bataille a été livrée par les Bénédictins aux Dominicains. L'armée haïtienne aurait été mise en pleine déroute. L'hôtel de la présidence, que nous donnons aujourd'hui, serait-il donc encore appelé à recevoir un nouvel hôte ?

**SAXE.** — La Saxe, pays protestant, est gouvernée par une dynastie catholique. De là des susceptibilités difficiles à ménager. Le roi a complètement réussi à se concilier l'affection de ses sujets de toutes les communions. Mais la présence du prince Jean, son frère, à Lipsick, où ce prince passe pour devenu aux yeux ultramontains, a été l'occasion de troubles cruellement ensanglantés. Le 6 de ce mois, à neuf heures du soir, après une retraite tumultueuse de la garde communale dont on n'a pu empêcher le départ, qui était logé à l'hôtel de Prusse. La musique fut sonnée interrompue par des cris. Enfin quelqu'un lança une pierre contre l'hôtel et brisa des vitres. Ce fut un signal, et aussitôt des pierres furent lancées de tous côtés, et bientôt il ne resta pas une vitre. Le commandant du bataillon des chasseurs, le colonel Butler, reçut l'ordre de faire feu, mais il n'obéit pas. Le colonel a donné sa démission. Un autre commandant le remplaça, et celui-ci

exécuta l'ordre qu'il reçut. On a constaté la mort de quatorze personnes ; vingt à trente autres ont été blessées. L'ordre ne fut rétabli que le lendemain matin. On faisait venir des régiments se trouvant à distance ; d'un autre côté, sur le bruit que l'on entendait, beaucoup de jeunes gens des universités de Halle et d'Érfurt étaient accourus. Le docteur Robert Blum, d'accord avec les étudiants réunis, avait remis une pétition au conseil municipal pour le prier de faire partir le bataillon de chasseurs et de cogner le rétablissement de l'ordre uniquement à la garde municipale. Une réunion a eu lieu devant l'hôtel de ville pour attendre la décision du conseil municipal. Le conseil fit annoncer que le bataillon de chasseurs recevrait l'ordre de partir. Aussitôt tout le monde se retira. On demandait des obsèques solennelles pour les personnes tuées, mais le conseil municipal n'y pas consenti. Le chant de Luther, entonné par la foule, a produit une impression profonde dans toute la ville. Le conseil municipal a rédigé une adresse au roi au sujet des moyens de répression employés et dans le but d'obtenir une enquête.

**PRUSSE.** — Il paraît que l'on est fort mal disposé à Cologne pour la doctrine catholique allemande. La *Gazette de Cologne* rapporte que, ces jours derniers, le rédacteur du *Journal de Francfort* ayant été pris, par erreur, pour celui de la femme allemande de la même ville qui soutient les doctrines de M. Ronge, la foule le poursuivit à coups de pierres, avec tant de violence, qu'il lui fallut chercher asile dans une maison. Les esprits semblent du reste fort exaltés de part et d'autre. Le journal allemand de Francfort raconte que, le 7 de ce mois, à Halberstadt, M. Ronge ayant prêché dans la cour de la cathédrale, et terminé son sermon par ces mots : « Rome doit tomber et tombera, » un catholique s'écria : « Et toi, hérétique, aussi ; » puis, il s'avança vers M. Ronge pour lui lancer une pierre. On l'arrêta ; mais un autre catholique, placé à côté de M. Ronge, lui asséna un coup de bâton et le renversa. M. Ronge fit un effort pour se relever et engager sa maison ; mais la foule le poursuivit et le maltraita. La police se trouvant dans l'impossibilité d'arrêter le tumulte, on appela les cuirassiers ; mais leur intervention ne fut pas suffisante ; alors il fallut employer les armes. Plusieurs personnes ont été, dit-on, grièvement blessées. A Düsseldorf, il y a eu aussi, le 12 de ce mois, une démonstration contre une personne qui venait de faire un serment en faveur de la nouvelle Église, dans un procès en condamnation qui eut lieu entre un bourgeois de Grevelin. La demande fut rejetée, mais le procureur fut condamné à une amende pour d'autres faits. Des que l'audience fut levée, il y eut un grand tumulte dans la foule ; le témoin, contre lequel la démonstration avait lieu, chercha un refuge dans plusieurs anberges ; dont les maîtres, craignant le courroux de la populace, ne voulurent pas le recevoir ; enfin, il trouva un asile dans une maison du marché, où on le protégea, jusqu'au moment où la police vint le prendre et le conduisit, par des détours, à un pont d'où il regagna son domicile. — A Francfort-sur-le-Main, au contraire, et à Stuttgart, l'établissement du culte catholique allemand rencontre un bienveillant concours.

**DÉSASTRES.** — Nous avons, dans chacun de nos numéros, un épouvantable incendie à enregistrer, et presque toujours c'est l'Amérique qui nous fournit ce contingent de malheurs. Après Philadelphie, après Pittsburg, après Québec, c'est aujourd'hui le tour de New-York. Une partie considérable de cette ville avait été détruite, en 1823, par un incendie ; le nouveau sinistre, dont les ravages égalent au moins ceux du premier, s'est déclaré presque à l'endroit où celui-ci s'était arrêté, et il a fait une large trouée dans la ville en se dirigeant vers l'udson. C'est Broadway, ce large quartier, comme le dit son nom, remarquable par la beauté des magasins et la magnificence des maisons qui s'y déroulent sur une longueur d'une lieue, qui a été le théâtre de ce sinistre qui s'est déclaré le 19 juillet vers trois heures du matin, et dont des débris d'huile et de salpêtre ont excité l'activité et étendu les ravages. Trois cents édifices ont disparu dans l'incendie ; il a consumé la plus belle et la plus grande partie de Broadway, la rue New, la grande partie de la place de la Bourse, la rue Nassau, la rue du Marché et tout un côté de Broadway depuis la place de la Bourse jusqu'au par. Broadway depuis Broadway jusqu'à l'établissement de Delmonico et South-Williams-Street. Lorsque le feu fut arrivé dans Br'way, au coin de la rue Morris, il était séparé du côté situé en face par un espace de cent vingt pieds ; cependant, porté par le vent, il réussit à franchir cette distance malgré tous les efforts tentés pour l'arrêter à cet endroit ; et si le vent n'avait changé de direction, le feu aurait tout consumé jusqu'à l'udson. La perte est évaluée de 25 à 50 millions ; toutes les propriétés, à quelques exceptions près, étaient assurées. Beaucoup de compagnies d'assurances perdent la moitié de leur capital, et deux ou trois la totalité ; une ne pourra même donner que 90 pour 100. Au moment où le bateau à vapeur quittait le port, les pompiers étaient encore occupés sur le théâtre de l'incendie, à parcourir ces ruines fumantes, et à extirper les derniers vestiges du feu.

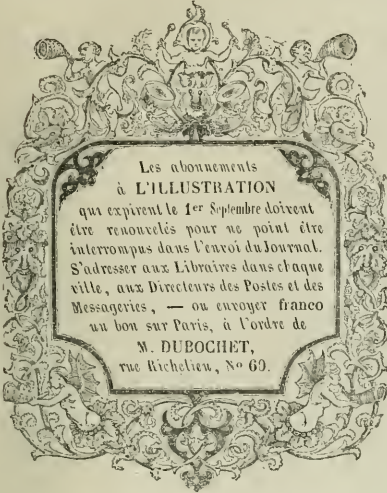
— A Nantes, des courses de chevaux ont été cruellement suspendues par l'éclatement d'une tribune en charpente qui contenait six ou huit cents spectateurs. Près de cent personnes ont éprouvé des fractures ou reçu des blessures plus ou moins graves. Une d'elles a succombé immédiatement ; une autre est morte depuis.

— Il paraît que les misérables qui ont incendié dans le port de Toulon une grande partie de nos bois de construction ne sont pas encore satisfaits. Le 11 et le 12 on a trouvé sur divers points de l'arsenal des mètres en tout semblables à celle qui avait précédemment retenu la scierie du Mourillon. La surveillance, qui est très-active en ce moment, a senti sans doute empêchée les incendiaires d'y mettre le feu. Mais peut-on être rassuré ? Une de ces mètres avait été placée sous une frégate en construction. — Dans une lettre, datée du 10, notre correspondant, M. Poncey, nous apprend que le bruit qui s'était répandu un premier moment du désastre qui un forçat, se glissant sous la cale du *Nacarin*, avait été tué, est aujourd'hui



bien dément. Mais il n'était question dans toute la ville que de la mise au secret d'un autre forçat qui avait dit que d'immense du langage surprenant une immense comète qui éclairerait l'Europe au mois d'août, et le Compteur judiciaire, du reste, n'avait encore produit aucun résultat. — Malgré les dires administratifs, chacun à Toulon se refusait à estimer le dommage à moins de vingt millions.

**NÉCROLOGIE.** — M. Pelletan, ancien professeur de la Faculté de médecine de Paris et médecin consultant de Charles X, vint de mourir à Bruxelles. — Le prétendu duc de Normandie, le Louis XVII dont nous avons eu quelques fois à entretenir nos lecteurs par ses essais de pyrotechnie et pour ses dénichés avec ses créanciers à Londres, s'était retiré à Delft en Hollande. Il y est mort le 10 de ce mois. Il était âgé de soixante ans au moins.



### Courrier de Paris.

Enfin, nous y voilà, et nous la tenons cette semaine fortunée, objet de tant d'invocations françaises, la première semaine des vacances! Adieu donc les thèses, dissertations, amplifications et théorèmes, et le grec et le latin, adieu le collège et l'école, tous nos oiseaux sont nichés, ou leur a dérivé la chef des champs, et ils en usent. Oh! le bon temps des vacances! si court pour tous ces jeunes élèves (comme parle l'université), et toujours si bien remplis, aux bois, aux champs, sur la terre et sur l'eau, sous la charnelle paternelle ou dans le vergier de l'aïeul; mais en attendant ces distractions bucoliques, et que la vapeur ou la diligence ait rendu notre jeune popul-tion franco-latine aux embrassements de la famille, laissons-la un peu s'ébattre et bondir *intra-muros*, et qu'elle s'envole et s'éparpille par essais dans toute la ville, aux promenades, aux spectacles, partout où il y a de l'espace, du plaisir et de la liberté à dévorer.

Aussi bien, cette allégresse printanière et ces joies d'adolescents viennent fort à propos pour notre Paris, triste, engourdi, sombre et nébuleux comme son ciel et sa température. C'est une diversion tout à fait heureuse à ses occupations et préoccupations du jour. S'il fallait en croire les journaux, dans quel monde et dans quel siècle vivrions-nous donc, bon Dieu! Les meurtres, les vols, les assassinats, les suicides, les esqueries, et toutes sortes d'aventures, dites extraordinaires, mais devenues fort ordinaires, débordent en colonnes serrées et fendent incessamment sur notre malheureuse cité. Le désordre et la perturbation ne s'accroissent pas moins dans le monde physique, et le baromètre se livre à des distractions inquiétantes qui occupent beaucoup nos astronomes; samedi dernier encore, l'éclairé du marquis-til pas trois ou quatre degrés au-dessous de zéro, en pleine canicule! c'est à peu près le printemps de Samoville et l'automne de l'Épimau. M. l'ingénieur Chevalier ne pouvait en croire ses lunettes.

Le mois d'août, mois des vacances, est aussi l'époque des échéances juridiques, j'en atteste la *Gazette des Tribunaux*. Elle nous jette à pleines mains les comptes rendus, les réquisitoires, les plaidoyers, les considérants et les jugements; ne faut-il pas que la justice vive son grand sac, avant d'aller respirer le frais et faire ses vendanges? Procès tragiques, procès domestiques, financiers, administratifs, procès des cartels bizantins, procès des timbres et des timbrés, procès criminel et correctionnels, ou! l'audience a été bonne, et Perrin Dandin doit être content.

Au sujet du prince de Berghes, on a trouvé Thémis passablement sévère et rigoureuse. Fohé coupable! et qu'il était nécessaire de réprimer et de punir sans doute, mais prendrez-vous comme homme trois ans de liberté et faire réajuster la honte d'une condamnation jusque sur une famille honorée et honorable, en vérité, et à parler sérieusement, c'est un bon triste spectacle, et bien déplorable! A cela, Thémis, qui a réponse à tout, n'aura pas manqué de dire qu'un bout du compte elle était la justice, qu'elle n'avait jamais deux poids et deux me-

sures, et que, faveur singulière, M. le prince de Berghes serait envoyé dans une maison de santé jusqu'à l'expiration de sa peine. Mais n'est-ce point par là que l'on aurait dû commencer?

Un autre prince, dont l'existence fut bizarre, la destinée des plus problématiques, et dont la folie s'était bien souvent attiré les rigueurs de la justice, vient de mourir en Hollande. De son autorité privée il s'était baptisé et intitulé : duc de Normandie, d'après le France, Louis XVII! Excusez du peu! Avec quelle persistance opiniâtre et inflexible ce grand maniaque et ce maniaque en grand a relemadé, vingt ans durant, le trône de France et de Navarre aux occupants ou ayants-droit, ses circonvolutions vus l'autant après, car ce monsieur Capet-là procédait à sa restauration future et chimérique par voie de proclamations collées à la petite poste, port nullement payé. Sa dernière équipée lui valut un bon gros procès de lésance; cette fois ce n'était plus de l'occupant mais bien de la justice qui réclamait la restitution du trône de saint Louis, déposé au greffe à ce qu'il paraît. Arrêté, jugé, condamné, traqué, enfermé, ses amis ou ses confidents (le malheur en a toujours), peut-être ses dupes lui avaient ouvert au moyen d'une clef d'or les portes de son injuste prison, et ménagé la fuite du prélat en Angleterre. Après une série très-compiquée de vicissitudes et de déboires, ce malheureux prince ou manou ou marchand d'allumettes, car sa véritable position sociale n'a jamais été bien constatée, ce repton publicitaire d'une illustre race avait fini par aller en Hollande, et à l'instar du rat de la fable, il s'y était redressé et continué à bruler la patrie et la terre classique des fougères. Mais comment et dans quelles circonstances le descendant apocryphe de saint Louis et d'Henri IV vient-il à rendre le dernier soupir, je devrais le proclamer, mais j'ai déjà perdu trop de temps en route, et nous allons passer à un autre exercice.

Qui ne se rappelle le mot de ce sauvage des rives de l'Ontario auquel on demandait des nouvelles d'un missionnaire parisien dépêché dans son pays pour la conversion de ces Peaux-Ronges. « Lavez-vous comm' ? » lui disait-on. « Si je l'ai comm' ? j'en ai managé ! » Ceci est une histoire vieille de cinquante ans, et les rôles, sinon les appétits, ont bien changé depuis cette époque. Ce n'est plus le sauvage qui mange du Parisien, c'est le Parisien qui se nourrit du sauvage, un figuré, rassurez-vous! Après les Lo-Ways, voici des Ojibweys qui nous arrivent, en attendant les Archibabeways qui pointent et se montrent déjà à l'horizon. Ces nouveaux venus sont au nombre de onze, dont quatre chefs, trois femmes, trois enfants et un interprète, Ojibwey de race mixte ou croisée. Tous ces chefs dansent sur la tête, les mains et les talons comme de simples acrobates, en pleine salle Valentino, car la dignité de leur rang ne leur permettrait pas de monter sur les planches d'un théâtre.

Puisque nous voilà tombés sur les planches, voyons tout de suite notre menu de la semaine. Aux Variétés, *Madame Panache*; au Palais-Royal, *Branche le Réveur*; c'est à la direction et Regnard, la Bruyère et Saint-Simon mis à contribution. Bouché, encore des marquis, car Brancas en est un, encore des présidents ou gros bourgeois de la bourgeoisie, car madame Panache avait ses autres à Versailles, elle était du somp de monsieur à Marly, et des vœux de madame de Bourgoigne. Ainsi donc les grandes épées, les grandes perquages, les grands justaucorps, les grandes plumes et les grands panaches, voilà pour le costume; les petits tours de passe-passe, les petits propos, les petits incidents, voilà pour l'action; et le lien de la scène, s'il vous plaît? La cour, morbleu, un marquis! la cour, fêchelle, madame Panache! A Florence et à la cour du grand-duc, madame Panache n'est pas madame Panache; à Versailles, Brancas n'est plus précisément Brancas. Au fait un rêveur, un distraît savent-ils bien jamais ce qu'ils sont, et peut-on compter sur ces étranges animaux-là? Tel est le sentiment de la comtesse à l'égard de son adorateur Brancas; elle l'a pris, puis elle le quitte, puis enfin, grâce au hasard, et par l'effet de la perfidie d'un rival, la voilà déchue et comme Marinette, acquiescée de Gros-Révé Brancas. Il y a de jolis détails et des mots très-fins, et des situations piquantes au sein de cet acte de M. de Lavergne; seulement une autre fois l'auteur n'ira pas demander des ritournelles, des couplets et des jeux de mots au livre des moralistes, il y cherchera la bonne et fraîche comédie, et il possède tout ce qu'il faut d'esprit et de savoir-faire pour l'y trouver.

Mais nous voilà bien loin de madame Panache! Qu'est-elle devenue avec ses fillasse, son vertugadin, sa robe à queue feuille-morte, ses bijoux-médailles, son éventail-ombrevant et ses plumes d'anatrice? A la cour de Florence, madame Panache a fait merveille, ou au moins n'en douterait pas. Elle a joué une tante, berné un chambellan, sauvé l'honneur d'un danseuse, et marié un grand-duc; mais que d'esprit il a fallu pour inventer toutes ces inventions-là et en dorer madame Panache! Mademoiselle Flore, qui écrit quelque part de si singuliers mémoires, est toujours la bonne grosse-mère réjouie que vous savez; quel dommage de ne pas tirer meilleur parti de tant de verve et de bon vouloir, et comme cette madame Panache-là serait digne de devenir comtesse d'Es-carbanzas!

Comment toutes sortes de fanfars sonnent en deçà et au delà du Rhin; et, de Cologne, de Bonn et autres lieux circonvoisins il nous arrive des flots de mélodie allemande et de descriptions françaises. *L'Illustration* a été déjà, dans un article spécial et à sa manière, le grand compositeur; c'est présentement le tour du *Courrier* de fêter la fête même; grâce à ses correspondances il pourra se montrer véridique, exact et sincère sans être sorti de Paris.

C'est bien un peu, c'est très-mérite beaucoup Berthoven que ces bons Allemands et leurs princes célèbrent et célèbrent encore à grands cris et à grand orchestre; mais pour supplément à l'illustre et à l'orthodoxie universels, on a eu pour auditeurs des rois et des reines et des grands-lieux, un barreau de très-connaissances s'inclinant devant le génie et lui rendant hommage, c'est d'un bon exemple d'abord, et puis cela ajoute tant de magnificence et d'éclat au spectacle, vous

nous permettez donc de confondre et de mêler dans notre récit Beethoven et ses royaux admirateurs, et les villes et châteaux du Rhin, avec leurs hôtes couronnés.

Ainsi donc la fête était commencée déjà lorsque la reine Victoria descendit, le lundi 11, au château de Brühl, à deux lieues de Cologne. Ce château, ancienne résidence des princes-évêques, n'a qu'une apparence fort simple, mais à l'intérieur il offre de charmants détails, des détails princiers; on devait ce jour-là exécuter un grand concert en plein vent; c'était été la répétition, en l'honneur de Sa Majesté Britannique, du concert de la veille où cinq cents exécuteurs, dirigés par Spohr, avaient fait merveille; cette fois il s'agissait de huit cents musiciens qui auraient dû être abado-monstre dans la cour d'honneur. Mais voilà qu'une circonstance frivole a dérangé tous ces préparatifs; les femmes de chambre de Sa Majesté Britannique avaient fait fausse route en contrant la poste sur le territoire germanique, et la toilette royale s'était égarée avec ses demoiselles. Cependant, femmes, dentelles, pommons et savon de Windsor, ou à l'air par retrouver son chemin et ce terrible château de Brühl; mais cependant la nuit avait étendu son crêpe le plus noir, et les apprêts du règne, les soins de la toilette royale et la nécessité impérieuse de dîner ne permirent pas à tous ces concertants cosmopolites de se faire entendre. On battit une retraite monstre, retraite tout à fait de circonstance, et tout fut dit; la reine Victoria, fidèle à ses bonnes habitudes, n'avait pas attendu le dernier plan plan pour gagner tout bourgeoisement son lit... plan raté!

Cependant M. Meyerbeer, qui a le titre et les attributions (nous ne parlons pas des appointements, il donc!) de général-musick-director du roi de Prusse et qui a dirigé toute la partie musicale des fêtes, au grand désespoir de M. Liszt, était venu de Berlin tout exprès pour tenir le piano, et il avait organisé un petit concert particulier destiné aux fêtes couronnées et où devaient figurer madame Viardot-Garcia, arrivant de Russie, mademoiselle Jenny Lind, accourue de Stockholm, et M. Standig, de Londres. Tout ce monde, vu l'état de somnolence de la reine, a dû battre également en retraite. La reine assurément aime peu la musique.

Le lendemain matin, jour de l'inauguration, la cour ou plutôt les cours ont fort bien entrée dans Bonn, et sont descendues à l'hôtel de Furstenberg, y ont assisté, du balcon, à la cérémonie. Nous ne nous permettrons aucune description de la statue, *Illustration* vous a envoyé la statue elle-même, ce qui vaut bien mieux (voir le numéro du 9 août); nous vous ferons grâce également de l'illumination de Cologne, vu que toutes les illuminations se ressemblent, seulement veuillez vous figurer un moment que ce feu d'artifice, tiré à la fois sur les deux rives du fleuve et en vue de la cathédrale, se réfléchissait dans les eaux et illuminait ainsi les deux créneaux de la ville, et ses tours élancées, et les vieux fronts, et toute l'architecture délicate, sculptés, dentelés et innombrables de la vieille cathédrale. C'était magnifique et c'était beau! De même à Rome, dans la nuit du jeudi saint, on voit s'illuminer subitement Saint-Pierre, coupole, façade et colonnades; mais pour compléter la splendeur du spectacle, vous n'avez ni les vertes ondes ni les pompes architecturales du Rhin allé.

Ce même jour 12 et le lendemain 15, résurrection et recrudescence de concerts. Concert le 12, organisé et conduit par M. Liszt, concert le jour suivant dirigé par M. Meyerbeer; un mot donc à propos de l'un et de l'autre, s'il vous plaît. Le concert de M. Liszt, ou la cour faisait défaut, à été remarquable, grâce au Hongrois, ou lussard, ou chasseur de l'illustre pianiste dirigeant. Ce valet si magnifiquement orné et illustré a obtenu le plus beau succès d'uniforme, la modestie de M. Liszt (Napoléon était fort simple dans sa toilette et laissait le cliquant à Murat), la modestie naturelle de M. Liszt, disons-nous, avait abandonné au bel Hongrois les pimpantes broderies de son costume de gala, le César de l'improvisation musicale n'avait gardé que ses besicles et le bras de madame Pleyel. Lorsque M. Liszt porte ses deux lares en Espagne, le susdit Hongrois se transforme en Citan; il devient groom ou jockey, dès qu'il plaît au maître de passer la Manche. M. Liszt traite son cœur un peu beaucoup comme son piano. Il joue et se joue de lui-même, et exécute là-dessus toutes sortes de fantaisies. Quant au concert du 15, qui a été tenu au château de Brühl, sous la direction de Jopler-Meyerbeer, il a produit un effet olympique; ce concert, digne des dieux, des rois et des consuls, a été applaudi comme le bouquet de toute la fête, et comme sa plus rielle et plus splendide beauté. Faut-il vous citer les airs, cantates, romances, solos, duos et scottettes de ce royal festival; faut-il ériger ici les noms des chanteurs, nous européens, je le veux bien; mais tellement flanqués de welsch, tellement hérissés de germanisme, si affreusement raugues, aigus, pointus et gutturaux que je vous supplie, cher lecteur, de les lire, sans chercher à les prononcer.

1<sup>o</sup> Cantate à la reine Victoria, musique de Meyerbeer, exécutée par MM. Mandius, Standig, Buttcher et Fischk — Pis-ik, nous y voilà!

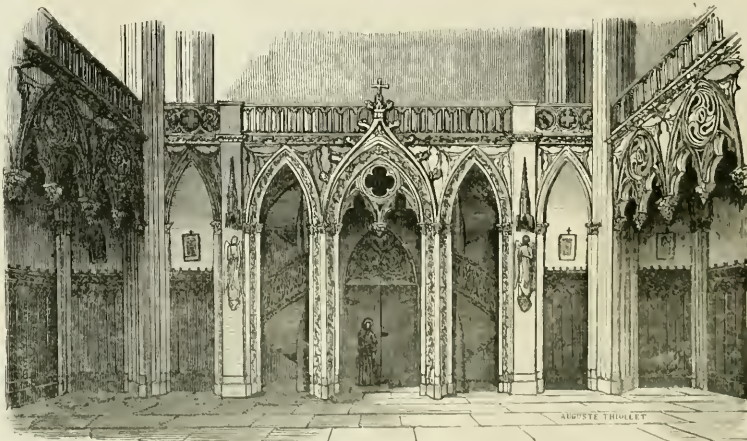
2<sup>o</sup> Romance du comte Westmoreland, chantée par mademoiselle Zuecksk. — Ah! mon Dieu! une demoiselle qui s'appelle Zuecksk, et qui est jeune et jolie, et qui chante à ravir, cela se peut-il? — Et si je vous nommais MM. Busak, Haufst, Tchrzynskis, mais j'épargnerai un plus long supplice à votre nez audif, et je ne prononcerai plus que de douces syllabes, et de ces noms harmonieux que nous connaissons tous si bien. Liszt le fils, de de Brühl, mademoiselle Lind, un Viardot a chanté un air de madame Viardot, encore et toujours, à l'air des *Wagnerians*, madame Viardot, encore et toujours, a exécuté une grande scène d'*Orphée* avec chœur, et mademoiselle Liszt le final d'*Euryanthe*. Si ce programme passablement étendu et allongé, vous ajoutez des solos de piano par M. Liszt, et un air de Haendel que le roi de Prusse en personne a demandé à madame Viardot, vous serez au fait du concert, bien mieux que tous les bourgeois de Cologne, consignés à la parole; car c'était une fête et un concert tout à

ait aristocratiques et royaux. Les fauteuils étaient garnis de majestés, les pliants s'affaissaient sous les princes, trois grands-ducs sont restés debout et sur l'orteil, l'autre d'accotoir; la galerie et les couloirs étaient garnis d'altesses, de diplomates, de barons et d'excellences; volez-vous par hasard des noms encore, pendant que nous y sommes, et fait-lexhumer et secouer, à la clarté du jour, toute la vieille poussière et les oripeaux dorés du blason? Gare à l'almunach de Gottha, il y passera! Roi et reine de Prusse, idem des Belges, idem d'Angleterre, et le prince Albert, et le prince royal de Prusse, et les princesses ses frères, et les princesses leurs épouses, un archiduc d'Autriche, trois ducs régnants, et une foule d'héritiers présomptifs, Ludwig, Edgard, Frédéric, et Walter, et François, et tous les ministres prussiens, et M. de Metternich, et lord Aberdeen, et le comte de Molen, et les chambellans, et les états-majors, et des évêques, et toutes sortes de robes ecclésiastiques. Est-ce tout? oubliez-vous donc que, pour pénétrer dans ce *sanctum sanctorum*, vrai pandémonium musical, on a dit sur les bords du Rhin et que l'on a répété sur ceux de la Seine, qu'il fallait justifier de titres de noblesse. Avec vingt quartiers, on entrât dans la salle; à quinze, on restait dans le corridor; à douze, on n'entrât plus. *Veritas et omnia veritas* que tous ces *on-là*, mais pour être juste, il faudrait ajouter que le talent, l'esprit, et la célébrité dans les arts et les lettres ont joui du bénéfice de l'exception. Ainsi à côté de MM. de Bériot et Meyerbeer, assez peu gentils-hommes, notre correspondance nous signale la présence de MM. Berlioz, Félicien, Elwart, fort peu barons allemands comme chacun sait; la science était figurée par M. de Humboldt, et la littérature parisienne, avait pour représentants MM. Jamin, Viardot, Eugène Guinot, qui, pour les deux tiers, ne sont pas même chevaliers de la Légion d'honneur.

Je ne vous citerai pas les représentants de la presse anglaise, ni ceux de la littérature allemande, car assurément vous ne goudriez plus nous lire. Mais j'y songe et trop tard, peut-être



É (Vue intérieurs de la nouvelle chapelle du couvent des dames de Bon-Secours, rue Notre-Dame-des-Champs 12 bis, par M. Breton, architecte.)



(Chapelle des dames de Bon-Secours. — Vue prise du chœur et regardant la porte d'entrée.)

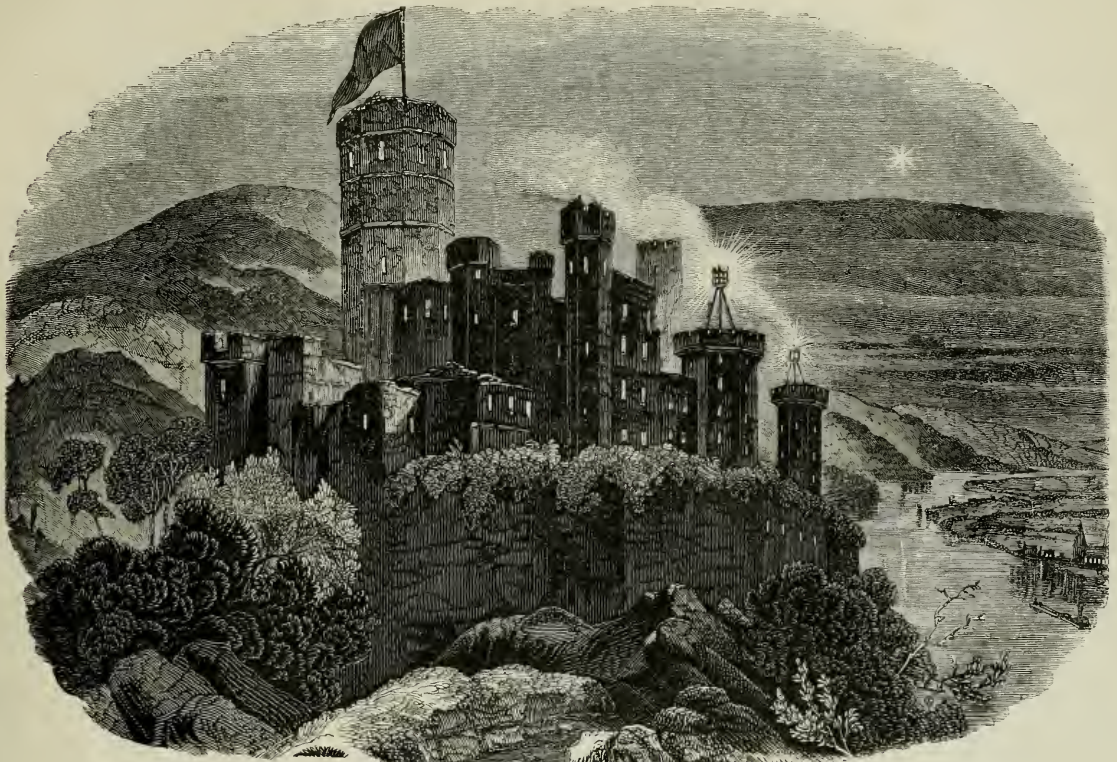
avez-vous déjà quitté les sentiers marécageux et filandreux de notre récit pour courir et sauter aux gravures, qui remplissent et ornent les pages du présent numéro; permettez-nous donc, comme dernier salut à toutes ces belles choses, à cette exultante musique, à cette fête du génie et à ces pompes royales, permettez-nous un dernier renseignement à propos du château de Stolzenfels et de la forteresse d'Ehrenbreitein. Le château de Stolzenfels, vieux manoir féodal, que vous aurez vu ou dont vous aurez rêvé en lisant les romans d'Anne Radcliffe, ce manoir qui pourrait être la demeure d'une fée et servir de théâtre aux fabuleux événements de quelque légende, a retenti jour et nuit, et pendant deux jours et deux nuits, des chants et des mélodies de Beethoven, de Weber et de Meyerbeer, il a résonné poétiquement sous les bottines éperonnées des mazurkistes, des polkistes et des walseurs; bref, pendant le séjour que le roi de Prusse et la reine Victoria ont fait dans ses vieux murs, l'antique manoir s'est rajourni et est devenu moderne, autant qu'il peut l'être au milieu des ruines qui l'entourent et du paysage mélancolique, sombre et orange qui le couronne.

Quant à la forteresse d'Ehrenbreitein, qui fait face à la ville de Coblenz sur la rive droite du Rhin, rien absolument à en dire, seulement elle est impenetrable. Si ce n'est pas moi qui l'ai dit le premier, c'est un autre.

Et à présent jetons un suprême et définitif adieu à toute cette foule, et à tous ces rois, et à toutes ces splendeurs éteintes à l'heure qu'il est, et laissons couler en paix sur ses vertes rives le vieux Rhin, le Rhin allemand.

A propos, Nicolas Becker, le greffier, celui qui avait si bien chanté son fleuve, qui est le nôtre aussi, pardieu! — celui qui défendit si vaillamment son Rhin allemand à coups de rimes contre nous autres Français qui ne songeons guère pour le moment à le reprendre à coups de canon, ce Nicolas Becker est mort, et il est mort noyé dans son fleuve. Un tour d'Allemagne que le vieux Rhin lui a joué là!

Ps Nous voilà rentrés dans Paris et descendus rue Notre-Dame-



(Vue du château de Stolzenfels.)

des-Champs, tout juste à temps pour admirer le charmant caprice d'architecture dont nous vous offrons un double croquis. C'est une chapelle, la chapelle du couvent des dames de Bon-Secours, l'architecte est M. Breton. Souvenez-vous de ce nom, il mérite de devenir célèbre, et il le deviendra, s'il ne l'est déjà. Pourquoi notre course en Allemagne a-t-elle été si longue, et avec quel plaisir le *Courrier* vous accompagnerait

dans l'intérieur de ce délicieux petit monument. Heureusement que vous avez tous, mesdames et messieurs, notre chapelle sous la main, à deux pas du Luxembourg, à quelques toises de l'Observatoire; et vous y viendrez, et vous admirerez comme nous et mieux que nous, messieurs les artistes, cette cathédrale en miniature, et ses voûtes hardies, et la délicatesse de ses sculptures et la richesse de ses vitraux.

### Chronique musicale.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE. — *Le Diable à quatre*, ballet-pantomime en deux actes — OPÉRA-COMIQUE. — *Le Ménétrier*.

C'est un ouvrage très-agréable et très-amusant. On connaît la pièce de Sedaine qui porte le même titre : les vicieux habitués de l'Opéra-Comique sont bien loin de l'avoir oubliée. M. de Leuven n'a pas fait autre chose que d'arranger cette pièce et de la convertir en ballet.

Le diable à quatre est une femme. C'est même une jolie femme. Mais ce n'est pas une femme charmante, car elle est impatiente, emportée, acariâtre. Elle crie, elle tempête à la plus légère contrariété, et tout le contraire, car la propre de ces caractères-là, c'est de vouloir toujours le contraire de ce qu'on veut.

Son mari est le comte Polinski, grand seigneur polonais. Ce pauvre comte a fort à faire. Sa complaisance et la douceur de son caractère ne lui servent à rien. Madame ne veut pas

qu'il aille à la chasse; madame ne veut pas qu'il s'amuse avec ses amis, ni même qu'il ait des amis; madame ne veut pas qu'il danse ni que personne danse devant son château, et

pour être plus sûre qu'on ne se permettra pas à l'avenir pareille irrévérence, elle brise le violon du ménétrier. Passe

Donc, le ménétrier se redresse tout à coup, et ouvre les yeux (il était aveugle), et change de costume, et devient, de ménétrier, magicien.

Par son ordre, la comtesse s'endort; sa robe de soie devient une robe de bure; sa taille, ses traits, sa voix, deviennent la taille, les traits et la taille de sa voisine Mazourka, femme de Mazourki le vannier. Enfin, des génies ailés, — tout magicien est colonel d'un régiment de génies ailés, — prennent, qui par les pieds, qui par la tête, madame la comtesse, et vous l'étendent bel et bien sur le lit de Mazourka. Elle s'est endormie grande dame, elle se réveillera vannière.

Notez bien que la même aventure (en sens contraire, bien entendu) arrive à Mazourka. C'est elle qui prend les traits, les habits et la place de la comtesse. Seulement elle est la même aventure (en sens contraire, bien entendu) arrive à Mazourka. C'est elle qui prend les traits, les habits et la place de la comtesse. Seulement elle est prévenue, et son changement de fortune ne l'éblouira pas. Voyez-vous d'ici la fière patricienne se frottant les yeux à la vue des objets étranges qui l'entourent! Des draps de toile

(Théâtre de l'Opéra-Comique. — *Le Ménétrier*, 2<sup>e</sup> acte.)

pour le reste! mais on comprend bien qu'à l'Académie royale de Musique ce dernier crime ne peut rester impuni. Que dirait M. Habeneck?

grossière, des rideaux de serge, des murailles toutes nues, des meubles en bois blanc, et partout des paniers, grands paniers, petits paniers, paniers carrés, paniers ronds, paniers ovales, paniers de toute forme et de toute dimension. Jamais elle n'y va tant de paniers! Et puis, ce qui est pire que tous ces paniers, une vilaine figure de serf polonais penchée sur la sienne, et qui la menace d'un odieux baiser! D'un bond elle saute loin du lit, et fuit à travers la chambre, cherchant une issue. Mais Mazourki, qui commence à croire que sa femme est folle, ferme la porte à double tour, et la met dans sa poche, puis s'il essaye de ramener à la raison celle qu'il prend pour Mazourka. Mais il y perd sa peine, elle s'emporte, et trépigne, et crie, et lui dit mille injures, et ne répond aux reproches de sa tendresse que par un souflet bien appliqué. Pour le coup, c'est tout fort! Mazourki a trop de gentilles sous la main pour rester court à cette interpellation, et en deux ou trois tours de main, il fait voir à madame la comtesse que du côté de la barbe est la toute-puissance.

Vous pensez bien que la danse Mazourka n'est point mise à d'aussues rudes épreuves. Elle va comme peimé d'abord à prendre des manières de sa nouvelle condition, et il faut que son mari le surcroît vienne à son aide. Mais aussitôt qu'il a étendu sur sa tête la bagnette magique, elle se dégoûte, elle se déploie, elle est inconnissable.

Sa vive allure est un vrai pat de reine, Ses yeux français s'arrivent de majesté, Sa voix a pris le ton de souveraine, Et sur son rang son esprit s'est montré.

Mais, pendant qu'elle fait avec une grâce incomparable les honneurs du bal le plus brillant que l'on ait jamais vu en Pologne, un grand tonnerre interrompt tout à coup la fête. Otez-le comtesse, la vraie comtesse, qui vient réclamer ses droits. Hélas! elle a les traits et le costume de Mazourka! Qui pourrait la reconnaître? «C'est une folle», dit le conte. «C'est une folle», répète toute l'assemblée, et Mazourki, le pauvre serf, qui arrive à son tour on ne sait trop comment, ne manque pas de dire à son tour: «Excusez, mes beaux messieurs, ma femme est folle, permettez-moi de la reconduire dans ma chambre.» Et il l'y reconduit en effet s'il le facétieux collegien qui a causé tout cet *imbroglio* ne jugeait enfin que la leçon est assez forte, et qu'elle doit avoir fruit. Il parait donc au fond de la scène, un milieu d'un nuage enflammé; il rend à la comtesse et à Mazourka leur forme et leur costume, et la comtesse corrigée jure qu'elle sera plus sage à l'avenir.

Toutes ces scènes sont amusantes, et M. Mazurier les remplit de détails piquants et embellies de pas fort bien dessinés et de tableaux «à souhait pour le plaisir des yeux», comme dit Fénelon. Mademoiselle Maria est charmante dans le rôle de la comtesse. Mademoiselle Carlotta Grisi est ravissante dans celui de Mazourka. Les danses d'ensemble sont conçues avec talent et exécutées avec beaucoup plus de soin et de régularité qu'on n'en voit d'ordinaire à l'Opéra. Est-ce que messieurs nos maîtres de ballet auraient profité des leçons que leur ont données cet hiver madame Weiss et les danseuses viennoises?

La musique de ce ballet est de M. Adam. Elle est gracieuse, animée, très-spirituelle. Je suis bien sûr que cela n'étonnera personne.

OPÉRA-COMIQUE.—*Le Médecin*, paroles de M. Scire, musique de M. Th. LABARBE.

N'exigez pas que je vous raconte en détail l'histoire de ce médecin. Elle est trop longue, trop compliquée, trop confuse. Il faudrait être Oédipe en personne pour trouver le mot de toutes ces énigmes. Il faudrait être Thésée pour sortir avec honneur de ce labyrinthe.

C'était un médecin d'un village du Tyrol. Il avait très-bien joué son rôle, mais il n'y a pas été de grande durée, et qu'il avait été un instrument entre les mains de quelques-uns des plus méchants du pays de l'éducation qui doit vous donner une haute idée de ce qu'est la médecine. Cette petite ville a dix-huit ans, et elle a été malade. Elle aime et se promet un par, craint de mourir par elle-même. Elle est la duchesse du Tyrol, dépossédée par les Autrichiens. Or, les Tyroliens viennent de s'en lever pour reprendre son trône leur pauvre duchesse, qu'ils ne connaissent pas. Gédéon, l'étudiant, — terrible non pour un étudiant! — prend donc Thérèse, et la mène à Inspruck. Or, à Inspruck, si on trouve que ce n'est pas Thérèse qui est la duchesse, mais bien une fille d'auberge de ses amis. La fille d'auberge reprend donc sa couronne, et Thérèse, son médecin. Ajoute que les Autrichiens sont battus à plate couture, ce qui ne peut manquer de vous faire plaisir.

Voilà tout ce que j'ai pu démêler de l'écheveau très-embrouillé de cette intrigue. Cela remplit trois actes, et dure deux grandes heures. Il y a de tout dans ces trois actes, du triste et du gai, du sentiment et de la politique, des danses et des combats, du latin et de l'allemand; mais il y a par malheur peu d'intérêt, et c'est ce qui me dispense de vous en dire davantage.

Il y a de jolis morceaux dans la partition, un duo très-gaillard, un trio écrit avec talent, de beaux chorégraphes: un de ces chorégraphes a été relevé par les auteurs, et deux fois de suite, couvert d'applaudissements. Si, dans l'autre par-tie de l'ouvrage, l'inspiration a semblé quelquefois faiblir, défaut de l'ouvrage, en vérité, ce n'est pas sa faute. Le compositeur, au théâtre, n'est qu'un traducteur. Quand la situation est froide, il se refroidit, qu'il en ait. Il faut le dire sans détour, mais non sans regret, M. Scire a eu plus d'une fois répandu de l'eau glacée sur le feu de M. Labarbe. Que voulez-vous? Tous les jours ne seraient être des jours de victoire; l'homme le plus habile, l'esprit le plus charmant et le plus fécond peut avoir ses moments d'erreur et de stérilité. Mais il ne tarde pas à prévenir, comme on le dit, sa *veranche*, et je l'attendais à la *Charbonnière*, qui est déjà en pleine réputation.

## Rosa et Gertrude.

(Suite. — Voir tome V, pages 362, 378 et 394.)

### XVIII.

Le dimanche suivant, je précéda à Saint-Pierre, et après le sermon et la préparation, je descendis de la chaire pour donner la coupe. Il y avait grande affluente de fidèles, et mes deux jeunes dames, vêtues avec modestie, étaient perdus dans la foule. A la fin leur tour arriva de se présenter devant la table sainte, et je leur adressai en commun ce passage que j'avais gardé en réserve pour elles: *Je m'en irais vers mon père, et je lui dirai: Mon père, j'ai péché contre le ciel et contre toi! Comme on peut croire, et c'était non intention, elles éprouvèrent un grand trouble religieux à l'ouïe de ce passage, mais d'ailleurs je l'avais prononcé à voix basse, et de façon à ce qu'il parût m'être échappé à la file des autres sans intention concertée, en sorte que personne n'eût rien de rien remarqué à ce sujet. Un moment après, je vis à l'autre table, à celle des hommes, le jeune libertin qui passait aussi, et de telle sorte qu'il ne put manquer d'être vu de moi. Alors je me dis en moi-même, et pour toi-même: Ne jugez point, afin que vous ne soyez point jugés, car, un moment de plus, et j'allais rejouer mon orgueil de cette pensée: *Celui-ci but et mérita sa propre condamnation.**

La communion terminée, et après avoir assisté au service de l'après-midi, nous allâmes, non lils et moi, faire le tour des jardins. Tout en chemin, il me mit au fait de ce qui s'était passé ces derniers jours chez les Miller. Point de lettres toujours. Mais la tristesse de ces dames à ce sujet lui avait paru se manifester moins vivement qu'auparavant, à raison même de ce qu'elle se confondait avec l'affliction dans laquelle nous discutions les aventures de leurs longues entretiens; mais le jeudi et le vendredi, Rosa avait été très-souffrante, et il n'avait pas pu être introduit dans la chambre; à ce qu'il s'était borné, après y avoir fait faire son message, à recommander de nouveau ces dames à la femme Miller. Mais celle-ci lui avait paru avoir de l'honneur, et son mari étant survenu avait marqué du mécontentement de ce que ces dames, en ne se comportant pas comme les autres personnes de leur condition, et en demeurant cloîtrées tout le jour, quand d'ailleurs chacun les savait logées chez eux, appréciait à jaser; que le juif du coin avait prétendu que c'étaient les mêmes demoiselles qui lui avaient vendu des bijoux pour payer leurs dépenses à l'auberge; qu'enfin le bruit s'était répandu dans le quartier que l'une d'elles se disait mariée à un comte allemand, quand même il n'en était rien. A tout cela mes lils avait allégué qu'il fallait laisser jaser les gens sans y apprêter soi-même par des insinuations, et qu'il devait suffire aux Miller, pour braver tous ces bruits, de savoir que son père connaissait ces dames, qu'il savait toute leur histoire, et que c'est à cause de cela justement qu'il les avait prises sous sa protection et placées chez des personnes choisies, à qui il ne voulait certainement que du bien.

Tout ceci, sans me surprendre trop, ne m'en causa pas moins beaucoup de chagrin, car outre que je prévis que j'aurais bien de la peine à maintenir les Miller dans leurs bonnes dispositions, et mes jeunes dames à l'abri de la maligne curiosité des gens du quartier, il me n'échappa pas de comprendre que l'un de ces bruits, dont le mari Miller s'était fait l'organe, je veux dire le dernier, paraît évidemment d'une source empoisonnée, et que le concert que j'avais redoublé contre le jeune homme et cette mauvaise femme dont j'ai parlé, n'était que trop réel. De moi-même je me fis des idées de pensées sérieuses que faisait naître le triste spectacle de ces jeunes femmes malheureuses par les suites de leur filiale rébellion, et de ces âmes dégradées se liguant pour les perdre, nous reprimes le chemin de notre logis.

### XIX.

Le lundi, selon ma promesse, je me rendis chez les deux jeunes dames. Ce fut cette fois la petite Miller qui m'ouvrit la porte. «Eh bien! mon enfant, lui dis-je, comment va-t-on par ici?» Alors cette petite, effrayée qu'elle était et baissant la voix, me dit que cela allait très-mal; qu'au milieu de la nuit, mademoiselle Rosa s'était levée pour faire, la lampe à la main, un tour de cuisine; que, dès le matin, elle avait mis ses plus beaux habits, et s'était montrée tout à coup joyeuse; qu'elle avait fait acheter des fleurs, pour beaucoup d'argent; qu'enfin, en voyant si subitement changée, sa mère avait pris la crainte que mademoiselle Rosa ne fût devenue folle, et qu'elle venait de descendre à l'atelier de Miller pour s'en entretenir avec lui, et lui confier cette appréhension. A ce moment, la porte de ces dames s'ouvrit, et étant entrée aussitôt, j'y trouvai en effet des vases de fleurs disposés çà et là; Rosa tout près de qui les traits respiraient la plus douce joie, et Gertrude dans ses habits et dans son expression de tous les jours qui me sembla n'être point en part dans l'allégresse de son amie.

«Mais, au nom du ciel, mes chères enfants, leur dis-je alors, qu'est-ce que tout cela signifie, et avez-vous donc reçu depuis hier des nouvelles du comte?» — Ohi, monsieur, Bernier, répondit Rosa, avec une expression de visage où se peignait en effet une sorte de joie fébrile; oui, monsieur Bernier, c'est tout ce que j'ai vu, je l'ai vu en songe, tendre, bon, fidèle, comme au plus beau temps de nos plus chères amours, et il m'a dit, l'œil mouillé de larmes: Rosa, ma bonne amie Rosa, combien tu as souffert durant cette séparation par laquelle j'ai voulu éprouver ton amour! mais Thérèse est venue à moitié me remettre. Demain, demain, ma bien-aimée, je serai sur ton sol! Après m'avoir ainsi parlé, il disparut en me jettant mille baisers, et la joie m'a réveillée. Alors, j'ai allumé une bougie, et j'ai été regarder l'heure à la pendule de M. Miller. Minuit n'avait pas encore sonné; c'est donc bien aujourd'hui qui est le demain si désiré, si attendu, et ma joie est inexprimable! »

En vérité, je commençai à être un peu de l'avis des Miller. «Rosa, mon enfant, lui dis-je, êtes-vous bien dans votre bon sens? — Votre question, répondit-elle en souriant, m'embarrasse un peu, mon cher monsieur Bernier, car les preuves ne vous manquent pas, à vous, que je n'y ai pas toujours été. Aussi, tout ce que je n'y ai répondu, c'est que je me crois dans mon bon sens, non pas dans celui qui s'ordinaire à l'ordinaire... Est-ce d'inc dans cette contrée et, vous ne croyez ni aux présentiments, ni aux songes? — En est instant mon lils entra en disant qu'il n'y avait point de lettres: «Quel bonheur, s'écria Rosa, pour aujourd'hui seulement, j'ai redouté d'en recevoir!... C'est donc bien lui, vous le voyez, qui doit venir! Il sera, m'a-t-il dit, sur ton seuil...» Et elle se livra aux folles démonstrations de la plus vive joie.

Pour moi, ne sachant plus que penser, je regardai Gertrude à qui ces démonstrations semblaient être pénibles. «Comme à vous, me dit-elle, cette joie de Rosa m'est pénible, monsieur Bernier, mais elle ne me surprend pas. J'ai aussi connu ces illusions, j'ai écouté ces présentiments, j'ai cru à ces rêves, et bien souvent je n'ai pas eu d'autres motifs d'agir contre mes devoirs, ou de donner de téméraires conseils. Ici elle s'attendrit. Aujourd'hui je n'en délire. Les rêves, je commence à l'éprouver, ne sont que mensonge et que séduction, et si Rosa avait voulu m'écrire cette nuit, elle ne travaillerait pas à cette heure à se forger un décourageant mécompte.»

Alors Rosa s'approchant de Gertrude, et tout en passant in bras autour de son cou: «Ma sœur, lui dit-elle, mon unique et tendre amie, vous souvient-il de ce songe commun que nous nous confîmes un matin l'une à l'autre, et qui déterminait le don que je fis de mon cœur, de ma destinée et de ma personne, au plus aimable et au plus vertueux des hommes? Alors, Gertrude, les songes vous paraissent comme à cette nuit du bonheur dont me comblait Ludwig, et des songes discours qui sortaient de ses lèvres, vous vous êtes confirmés, et moi avec vous, dans cette douce croyance?... Namum, et moi Gertrude, je vous vénérais autant que je vous chéris, et puisque vous ne partagez pas mon espoir, il faut bien qu'il soit sans objet. Je vais donc, autant qu'il est en moi, le chasser de mon cœur. J'irai chez les habitants Bernier, je leur en ces fleurs, je reprendrai mon faux de tristesse, et je ne croirai plus que la Providence nous envoie durant le sommeil l'annonce chérie du bonheur! En disant ces derniers mots, Rosa avait qu'elle Gertrude pour ouvrir la croisée, et elle allait jeter les fleurs dans la rue, lorsque je l'en empêchai. Puis, comme je désirais qu'elleût au plutôt ses beaux habits pour reprendre sa mise ordinaire et son train de vie habituel: «J'étais venu, mes enfants, leur dis-je, pour écouter ce récit que vous m'aviez promis, mais vous employé le temps dont je pouvais disposer. A demain donc, et, de grâce, quelque songe que vous ayez, ne faites aucune de ces choses qui, comme celle d'aujourd'hui, peuvent attirer sur vous l'attention.»

En sortant de la chambre, je trouvai tous les Miller réunis dans la cuisine, et je compris qu'ils s'étaient tenus assis écoutés pendant tout le temps de ma visite. Comme ils attendaient des récits que je n'eus garde de leur faire, le père Miller dit avec assez d'humeur qu'il se repentait d'avoir loué sa chambre pour qu'on y jouât des comédies qui n'avaient pour objet que de tromper M. le pasteur. «Miller, lui dis-je alors, faites élever vos enfants qui n'ont que faire de s'ingérer dans tout ceci, et j'éconterai ce que vous pourriez avoir à me dire en privé du propos qui vous vult de venir. Il ne se fit pas parler, et quand nous fûmes seuls: «Voici, monsieur le pasteur. Une de ces demoiselles se dit mariée, et elle ne s'est pas; tout le quartier vous le dira. — Ceci, Miller, n'est qu'un bruit de rue que j'estime être sans aucun fondement, mais tout à l'heure, vous parlez de comédie? — Eh bien! je le répète, quand même on m'a fait promettre de garder le secret, je dirai tout.» Alors il me conta que, tout à l'heure, un monsieur était venu dans son atelier pour lui commander quelques meubles; que de lui en aguilone, ce monsieur lui avait parlé de ces dames qu'il connaissait, et que, comme lui-même, à cette occasion lui avait raconté ce qu'il savait d'un rêve, d'une parure et d'achats de fleurs, à propos du conte qui doit arriver aujourd'hui, il s'était pris à sourire en disant: «C'est pour tromper le pasteur; le comte ne viendra jamais!» — Miller, lui dis-je aussitôt, si vous êtes un brave homme, vous n'aurez plus d'autres rapports avec ce monsieur, ce celui de lui envoyer ses meubles quand il seront faits. Et éconterez-moi bien; c'est par lui, et jamais par ces dames, je m'en fais garant, que le scandale entrera dans votre maison. Vous voilà bien averti, et, là-dessus, je vous salue.»

### XX.

Cependant le mécompte que Rosa avait éprouvé l'avait, dès la veille, rejetée dans un grand désespoir, en sorte que lorsque je me présentai chez elle le lendemain, je la trouvai si affaiblie par une fièvre ardente, que je dus, par humanité, abrégier ma visite. D'ailleurs, comme la violence du mal l'avait contrainte à s'étendre tout habillée sur son lit, il lui fut impossible que je fusse surprise dans cette position, et j'avais hâte de délivrer sa pudicité de l'importance de sa présence. Toutefois Gertrude saisit le moment de me s'accompagner pour verser quelques larmes dont elle voulait dérober la vue à son amie, et elle me dit qu'à voir les défaitesses de Rosa se consolait à tout de reprises durant cette nuit cruelle, pour la première fois elle avait entrevu la possibilité de la perdre, et celle de mourir de douleur après lui avoir fermé les yeux.

En la quittant, j'allai faire mes visites de paroisse, et comme ma profession m'appelle à entrer jusque dans les lieux les plus détestés, l'idée d'être de quelque utilité à mes pauvres profanes fit cause que j'allai sonner à la porte de la mauvaise femme. Quand j'eus sonné, quelque bruit se fit entendre dans l'appartement, et tout à l'heure cette femme

elle-même vint m'ouvrir. « Puis-je entrer? lui dis-je. — Pourquoi donc pas, monsieur le pasteur, » répondit-elle; sur quoi elle me fit passer dans une chambre d'où elle sortit aussitôt, en me priant de l'attendre un instant. Une odeur d'impuressé s'exhalait de ce réduit affreux, où l'on voyait éparés sur des meubles mal propres, des bouteilles vides, des bas tricotés, et autres, sur un support, un claque de loquete neuf et garni de fleurs. D'ailleurs aucune trace d'ordre, de soin, de travail, de vie domestique, et telle était autour de moi l'absence de toute impression honnête et consolatrice, qu'au bout de quelques instants passés dans cette soirée attente, je ressentis un frisson auquel une sorte de terreur n'était pas étrangère. « Béni sois-tu, disais-je, mon Dieu, de ce que tu es côté de ton serviteur, car ici c'est bien tu droits qui retient, et la présence qui empêche de fuir! »

La femme entra. « Rien qu'à voir cette chambre, lui dis-je, je devine, Marie, que vous vivez toujours dans le même dérèglement, mangeant, buvant, vivant votre chair aux impures et votre ame aux flammes de la géhenne? — Je fais mon métier, reprit-elle, tout comme vous faites le vôtre; à chacun dans ce bas monde de sa terre d'ailleurs comme il peut. — C'est à chacun au contraire, Marie, de vivre selon la justice et la tempérance, afin d'être préparé au grand jour du jugement. Mais encore, que savez-vous à vous aller charger d'iniquités gratuites, et pourquoi vous contentez-vous l'autre jour avec ce métable qui veut se servir de vous dans ses complots! Savez-vous, fille d'enfer, si vous ne paraissez pas la coëure d'un haut, il vous faut tout au moins, madame, grand Dieu, le blasphème de ce parallèle! redouter les sévérités de la police!... » Au moment où j'achevais ces mots, trois hommes sortirent bruyamment de la pièce voisine, et s'étant jetés sur moi, me collaient en me faisant entendre d'horribles menaces de coups et de mort si je venais à dénoncer Marie, ou à traverser le moindre de leurs desseins. Comme j'avais bien moins de peur alors que quand j'étais vu seul tout à l'heure dans cette chambre : « Et toi aussi, Pierre, tu menaces ton pasteur, » dis-je tranquillement, en m'adressant à l'un d'eux dont j'avais antécédent fait l'instruction religieuse et aidé la famille. S'adressant d'abord, par ces paroles, cet homme se découvrit d'abord, puis, tournant presque aussitôt sa fureur contre ses deux camarades : « Vous ne m'avez pas dit, brigands, s'écia-t-il, en saisissant un couteau qui se trouvait sur la table, qu'il s'agissait de ce pasteur-là! Osez le toucher et je fais un malheur! — Pierre, lui dis-je, tu vas me donner ce couteau, et m'obliger ensuite en te retirant. — Alors retirez-vous le premier, monsieur le pasteur; retirez-vous, vous dis-je. Ceux-ci et nous ne voulent pas, mais nous ne sommes pas seuls ici. — Je le sais; répondit-elle, vous êtes tous les trois prêts et lancés par un air de meurtre qui est dans la pièce voisine; mais n'aites crainte ni que ce monsieur me touche, ni seulement qu'il se montre. » En m'entendant ainsi parler, les deux autres hommes s'élevèrent en toute hâte, Pierre les suivit, et je me retrouvai face à face avec Marie.

« Mon enfant, lui dis-je, toute perverse que tu es, et parce que tu es perverse, j'aurais voulu te faire quelque bien comme c'est ton devoir; mais avoue que tu as mal payé ma bonne intention; et tâche de retrouver un peu de cette honte que tu as perdue depuis si longtemps, par force de t'endurcir dans l'effronterie du vice et dans la moquerie de la religion. Je te savais une prostituée, mais je ne te savais pas encore en voie de descendre de degré en degré jusqu'au fond de ces cachots qui ne sont, tu le sais, pas bien loin d'ici. Eh bien, puisque je ne puis t'aider à rebrousser vers Dieu, en revanche, je pourrai quelque jour par mon témoignage t'aider à descendre dans ces cachots, et j'aurai ainsi au moins rendu un service à cette société et contre laquelle tu conspires de concert avec le mauvais sujet qui est là dedans. C'est ce que je voulais te dire. A présent retourne à lui, et moi que je retourne à mes affaires. »

## XXI.

J'ai l'opinion que les méchants sont toujours moins forts pour nuire quand, au lieu de les attendre, on ose les aborder, et tel avait été au fond l'inutile motif qui m'avait porté à entrer chez cette femme. Aussi, malgré le petit désagrément d'avoir été collé, je sortis de chez elle plus léger d'iniquité que quand j'y étais entré, et comme je me trouvais en veine, je fis ce jour-là la tournée de tous les variétés de ma Province.

Un d'avis un surplus m'apprit une chose précieuse à connaître, et qui me fit songer que, dans les mains de la bonne providence, les variétés sont encore utiles à quelque chose; c'est qu'un jeune monsieur s'était tout un pied-à-terre au cinquième étage de la maison où il habitait lui-même le rez-de-chaussée, et qu'il lui arrivait d'y monter à toute heure du jour et de la soirée. « Que voulez-vous, lui dis-je, je le recontraire des fantaisies encore plus étranges. » Et je détournai l'entretien sur d'autres objets. Mais quand je me retrouvai dans la rue, je ne manquai pas d'examiner les croisées du cinquième étage, et je reconnus qu'en effet l'endroit était merveilleux pour voir tout à la fois l'atelier de Miller, les abords et les étres de la maison qu'il habitait, et jusque à la chambre des jeunes dames, dont les croisées étaient à peine un peu plus élevées que celles du pied-à-terre de ce jeune monsieur. Non-seulement je fis mon profit de cette remarque, mais je commençai à me persuader que ce jeune monsieur n'était pas, comme je l'avais en fait, un simple libertin qui cherchait à séduire les jeunes femmes que le hasard, les aventures, ou la dernière mélanche à sa portée, mais un tout habile, tenace, maître de lui, parce qu'il était sans cœur, plus jaloux de se choisir des victimes, que d'en imposer de toute sorte, et qui parvenait à avoir fermé sur les deux jeunes dames des projets fixes et arrêtés. J'en gagnais en moi-même, et considérant que dès lors la religion et ma conscience m'ordonnaient pas inutilement encore de veiller au dépôt que la Providence avait commis à ma garde, je m'apprétais avec tristesse à soutenir une lutte étrangère à

mes habitudes, nuisible à mes occupations et bien rude à mon âge.

En m'en retournant, j'entrai dans l'atelier de Miller, à qui je demandai si les meubles avançaient, et s'il avait revu son jeune monsieur. Après quelque hésitation, il me dit qu'il l'avait vu dans la matinée (c'était alors six heures du soir), mais qu'il n'avait parlé avec lui que de choses étrangères aux deux dames. « Miller, lui dis-je, alors vous êtes un brave homme, ainsi je dois vous croire; mais si vous n'êtes pas un brave homme, je penserais que vous me mentez. » Alors Miller marqua beaucoup d'embarras, et posant son rabat : « S'il faut que je vous dise vrai, monsieur le pasteur, on a parlé de ces dames, mais, ce que je puis affirmer, c'est que ce monsieur n'a encore meilleure idée que moi, et peut-être que vous il dit qu'elles sont de bonne famille, honorables à tous égards, excepté en un point où elles vous trompent, et que nous devons nous estimer heureux de les avoir chez nous. — Est-ce tout, Miller? — C'est tout, — Il bien, mon bon ami, puisque vous m'avez donné tout à l'heure le droit de ne pas croire à votre premier dire, j'en profite pour vous déclarer que certainement vous me cachez une partie de la vérité. —

Je vous cache, monsieur le pasteur, seulement ce qui est désagréable à vous faire entendre; mais si vous y tenez, je ne suis pas pour vous en priver. — J'y tiens, Miller, encore plus qu'à tout le reste. — Eh bien, oui, monsieur le pasteur, il m'a dit qu'il très-bonne intention sans doute, mais au grand détriment de ces dames, et faute de connaître le monde, vous n'avez pas cessé de traverser et d'empêcher de tout votre pouvoir ce qu'il aurait été dans le cas et dans la volonté de faire pour elles; que lui connaît leur position, tandis que vous ne la connaissez pas, et qu'en outre, avec le bandeau de préventions que vous avez sur les yeux vous les menez à leur perte, au moment même où il fait tous ses efforts pour les mener à leur dévotion; que malheureusement (et c'est bien naturel, à l'ajouté,) les jeunes personnes sont toujours portées à se délier de tout jeune cavalier pour se confier à tout vieillard qui prie votre robe, et que c'est pour ce que si le fait dans le monde tant d'imprudences, de malheurs et de ruines qui n'ont que le mérite d'être réputées honorables par les dévotés de province. Ah! s'est-il écrié en frappant de sa main sur ce banc, si vous savez, si vous respectez avoir, mon bon monsieur Miller, ce qui menace ces respectables dames dans le cas où elles continueraient d'être dirigées par ce bon pasteur, et ce qui les attend dans le cas où elles y voudraient être retirées de ses mains, bien sûr alors vous seriez tout prêt à secondar discrètement leur affranchissement, et à échanger contre l'indemnité qui vous est due, les embarras, les ennuis, le décri qui ne manquera pas d'atteindre votre maison si elles continuent d'y être logées avec le pasteur pour maître, et leur déclin pour vous payer. Voilà. »

« Ah! poison! malice, perversité détestable, m'écriai-je à mon tour, et que vous dirai-je, mon pauvre Miller, si de pareils propos ont pu ne pas vous frapper par leur aspect diabolique, et chanter votre confiance jusqu'à bledie envers votre vieux pasteur. Mon Dieu! mon Dieu! est-ce donc que l'impunité d'un secret pour persuader que n'a pas la probité?... Non, je ne connais pas toute l'histoire de ces dames, mais je les vois honnêtes, craintives de toute impudique atteinte, et se jetant dans mes bras, non pas parce qu'ils sont forts, mais parce que point d'autres ne se sont ouverts pour elles!... Je ne connais pas davantage l'histoire de l'un vertueux libérateur, mais je le vois qui joue avec la parole, qui écrit des lettres infâmes, qui se loue des pied-à-terre clandestins, qui vit et se concerte avec des prostituées, qui lance sur votre vieux pasteur des garmements pour le menacer de violence et de mort s'il ne lui abandonne la proie qu'il convoite! Maintenant, Miller, entre l'honnêteté malheureuse et l'impotente criminelle, choisissez sans retard! car si vous n'êtes pas en train pour moi et avec moi, vous tous et les vôtres, moi aussi je vous offre le vil appât de l'indemnité, et aujourd'hui même, en plaçant ces deux infortunées ailleurs que chez vous, je vous délivre de ces embarras, de ces ennuis, de ce décri qu'on vous fait craindre; je vous délivre de payer au Seigneur votre pite d'œuvres; je vous délivre de mon joug, de mon patronage et de ma présence. » En m'entendant parler ainsi, Miller marqua du repentir, il témoignait de sa confiance en moi, et il finit par déclarer qu'il s'engageait aux suggestions du jeune homme, il voulait désormais s'appliquer à ne secondar dans ma tâche. C'est dans ces dispositions que je le quittai.

R. TOPFFER.

(La suite à un prochain numéro.)

## Les Promenades de Paris.

## LES BOULEVARDS.

(Voir tome IV, page 375; tome V, page 103, 107 et 375.)

## Deuxième partie.

## DE LA BASTILLE A LA MADELINE, CÔTÉ GAUCHE.

Avec le boulevard du Temple recommence le bruit. Ce pont de la grande ville dont vous sortiez à peine les faibles poussés, se remet à battre avec énergie. Paris sort de son sommeil mélancolique. Voici le génit qui se lève, le voici qui marche, le voici bientôt qui court en gesticulant comme un insensé. Voyez-vous paître là-haut les industries que ne peut faire vivre le boulevard dont nous nous éloignons. Regardez ce riche magasin de nouveautés où un pressé de dix francs regardez ces patis-riens mieux fournis, mieux parés, plus séduisants à voir, ou le flan d'écrase pas la meringue, ou la gâtine se tyrannise pas les biscuits au chocolat; regardez enfin toutes ces petites boutiques qui en pressent de se faire belles pour obtenir le meilleur de cet heureux pacha qu'on appelle à Paris un passant.

La rue Saintonge, que nous laissons sur notre gauche, ne mérite pas une longue description, car elle n'a jamais aucun souvenir. Elle fut ouverte en 1626 sur la Culture du Temple, et elle emprunta son nom à l'ancienne province du royaume d'Aquitaine.

Un nom bien plus fécond en enseignements, un nom qui rappelle, aussi bien que toutes les histoires du monde, la vanité des grands hommes, c'est celui de ce restaurant qui est à l'angle de la rue Charlot : c'est le Cadran-Bleu.

Le Cadran-Bleu a joué d'une immense renommée; il a été célébré par les chansonniers les plus spirituels, parmi lesquels il faut citer Béranger, qui aimait à s'y réveiller sans bruit. Que de refrains de vaucluse, que d'improvisations en vers ou en prose, que de compliments, que de loix propos, que de médisances charmantes, que de délicieux mensonges pourraient répéter les échos de ce temple de Comus, si les échos conservaient leurs voix après quelque vingt ans. Et dans ces glaces, que de frais visages sont venus se contempler; que de tendres effluves, que de promesses mûrettes, que de gestes passionnés. Il est arrivé plus d'une fois sans doute que l'amour sans passe-pot a pénétré d'un pied ferré dans ces cachots, et s'est assis sur ces chaises, mais en revanche combien d'époux d'une haute moralité, marchands patentés, électeurs, éligibles, officiers de la garde-nationale ont vu l'aiguille du Cadran-Bleu sonner pour eux l'heure des plaisirs honnêtes.

Où, ce restaurant occupant une large place dans le cœur des paisibles bourgeois du Marais. Plus d'un, en passant au coin de la rue Charlot, a vu sa lever devant elle, comme une vision des Mille et une Nuits, le perime de ses vingt ans.

Cela a empêché pas, hélas! que le Cadran-Bleu va disparaître. En vain l'aiguille l'appât du passant avec ses prospectus d'huîtres de tons les richesses possibles, en vain il se débat contre la mauvaise fortune qui le visite pour la première fois, il va périr. S'il faut en croire les bruits du quartier, ce monument de la gourmandise est même promis au marteau des démolisseurs.

Hurons-nous donc de fuir pour être pas enseveli sous les ruines du passé?

Vers le milieu du dix-septième siècle, un paysan du Langueudo, nommé Charlot, quitta son village pour venir s'établir à Paris, ou, par miracle, il lit une grosse fortune de financier; il acheta une partie de la Culture du Temple, ancienne dépendance de ces puissants chevaliers dont M. Bonnard a mis en vers la fin tragique, et suret emplacement il fit construire de nombreuses maisons; telle est l'origine de la rue Charlot, ouverte en 1626; depuis la rue de Brotagne jusqu'à la rue de Vendôme et poussée, en 1697, jusqu'à la rue Bossu en l'honneur de ce digne d'Évreux, prévôt des marchands et conseiller d'État; mais le peuple ne voulait jamais accepter cette dénomination; il aimait mieux appliquer à la voie tout entière ce nom simple et rustique de Charlot qui résonnait plus harmonieusement à ses oreilles. Dans sa longueur, la rue Charlot compte trois cent vingt-deux mètres.

Dès les premiers pas nous rencontrons un établissement célèbre par ses succès comme par ses malheurs, forme le digne pendant du Cadran-Bleu : c'est le café, c'est le jardin Turc.

Le jardin Turc, belle oasis reconquise par les sables, théâtre abandonné par la mode, est aussi ses jours de fête et de bonheur. Sans rappeler le temps de cette brillante limonadière qui charmait pas moins les consommateurs que le sorbet au rhum et la glace panachée, nous nous souvenons des concerts d'été qui s'y donnaient chaque soir il y a peu d'années. Alléché par ces harmonies nocturnes, par ces bosquets mystérieux, par ces lanternes chinoises, par tout cet appareil oriental, les bourgeois accouraient... ou, mais ils n'accouraient plus, mais ils hâtaient l'Éden du boulevard du Temple à ses tristes destinées, et bientôt les maçons élevèrent de nouvelles bâtisses dans ce jardin d'Armide qui ne sera plus qu'un pite miniature. Oh! c'est une chose horrible que de voir s'en aller ainsi, l'un après l'autre, tous les frais asiles de notre enfance. Si la manie de bâtir continue, il n'y aura bientôt plus de place dans Paris pour un seul nid d'oiseau.

Les mirades du jardin Turc cherchent à attirer les regards qui se détournent du café, mais avec quels spectacles! Voici nous ne savons combien de mètres carrés de romanesques avec leurs petites vignettes à l'eau rose; voici, chose horrible à voir, des fâcheux toujours en mouvement qui, du matin au soir, nichent à vide. En acceptant ce bideux étalage qui fait souvenir de Croqueantine et de tous les ogres amoureux de chair fraîche, espérez-vous donc ramper à vous la faute? Au nom du ciel, fermez cette insatiable bouche qui donne le cauchemar aux passants; fermez-la, dit-il vous en couter pour y réussir cette double pacotille de marrons de Lyon et d'oranges de Portugal qui se trouve à la porte du jardin.

Entre le café Turc et le passage Vendôme, il n'y a rien à voir qu'une foule de petites boutiques qui rivalisent entre elles de luxe innocent et de coquetterie. S'en voyait cependant pénétrer dans leur intérieur, on trouverait sans doute encore quelque chose à regarder. Ainsi dans ce dépôt de la glacière Saint-Onup n'aurions-nous rien à apprécier? Ainsi dans ce pavillon où l'on daguerréotype toutes ces bonnes physiologies bourgeoises qui fleurissent dans le voisinage, ne pourrions-nous passer un amusant quart d'heure? Ah! si le courant qui nous entraîne nous permettait de jouer sur la rive, nous ferions mainte découverte qui nous éclaircit!

Un entre pas dans la galerie de Vendôme sans qu'assitôt le front se ride, sans que les lèvres se contractent, sans que l'œil sorte aveugle dans son orbite, cette petite liqueur qu'on appelle une larme. Aucun passage n'est si triste, plus désert, plus abandonné. Entre le boulevard de Saint-Germain, si animé, si étincelant, et la rue de Vendôme silencieuse et morte, c'est vraiment le passage de la vie à la mort. Comme un contraste tel qu'il s'en trouve à chaque pas dans ce monde, remarquez que la mélancolique galerie se trouve précisément en face des Folies-Dramatiques.

LES BOULEVARDS DE PARIS. — 2<sup>e</sup> PARTIE. — 2<sup>e</sup> SÉRIE : DU CADRAN-BLEU A LA RUE NEUVE-VIVIANNE.

BOULEVARD DU TEMPLE.

BOULEVARD SAINT-MARTIN.



(Cadran-Bleu.) (Rue Charlot.)

(Cale Luce.)

(Passage Venocome.)

(Rue du Temple.)

BOULEVARD SAINT-DENIS.

BOULEVARD BONNE-NOUVELLE.

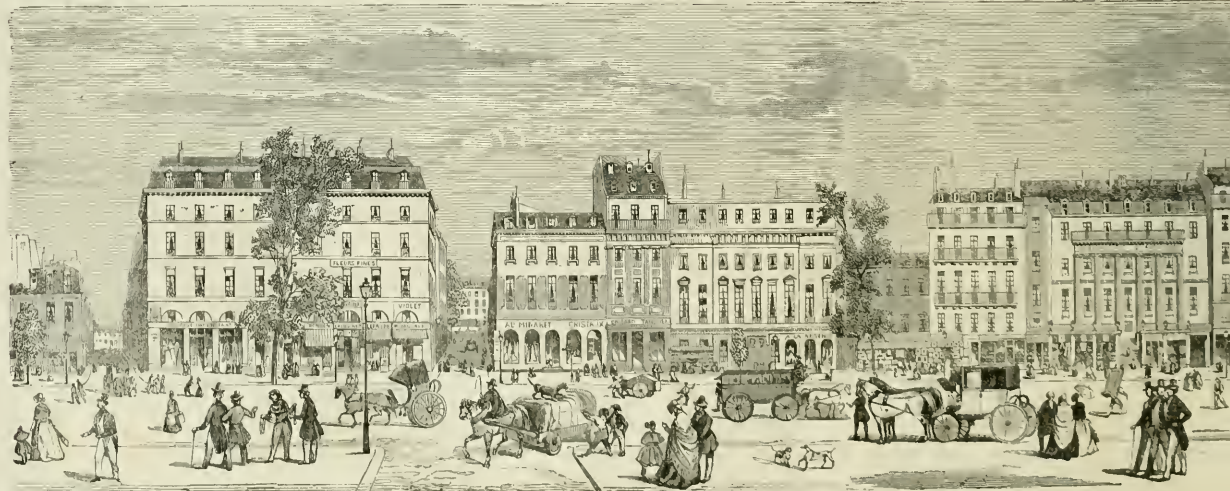


(Rue Saint-Denis.)

(Rue de Cléry.)

(Rue Notre-Dame.)

BOULEVARD POISSONNIÈRE.



(Rue du Sentier.)

(Rue Saint-Fiacre.)

(Fabrique de tapis de M. S. Androaze.)

— ARCHITECTURE PAR M. E. RENARD, FIGURES PAR PROVDST.

BOULEVARD SAINT-DENIS.



(Rue Saint-Martin.)

B. BOULEVARD POISSONNIÈRE.



(Rue Neuve.)

(Rue Sainte-Esprit.)

(Rue Saint-Georges.)

(Rue Notre-Dame-de-Recouvrance.)

(Rue Poissonnière.)

BOULEVARD MONTMARTRE.



(Eau de l'Industrie.)

(Rue Montmartre.)

(Théâtre des Variétés.)

(Passage des Panoramas.)





fié à la même époque. Elle se trouve entre une humble boutique à 1 fr. 25 c. et le restaurant de Rouie, situé à l'angle de la rue Poissonnière.

Renarquons en face de vous une maison de bonneterie qui s'intitule maison des anciennes limites de Paris. C'est là, en effet, que se trouvait, il y a moins de vingt ans, la plaque où on lisait cette inscription : « Ici sont les limites de Paris. » Cet écrivain n'a pas empêché la ville de grandir, comme les colonnes d'Hercule n'ont pas empêché de découvrir l'Amérique. Il n'y a que Dieu qui puisse dire à l'homme comme un flot : « Tu n'iras pas plus loin. »

A l'entrée de la rue Poissonnière se trouve la puissante maison Chevreux-Lagentil, qui montra le chemin du commerce des nouveautés en grand à la Ville de Paris, à la Chaussée-d'Antin et à d'autres. Cette maison aurait sûrement à faire perdre son mauvais nom à la rue Poissonnière, autrefois la Vallée-aux-Voleurs, tant elle sait jouir de la publicité à l'Intelligence au-delà du défilé. La rue Poissonnière doit sa dénomination actuelle aux marchands de marée qui la traversaient autrefois pour se rendre aux Halles. Elle fut achèvement en 1655; large et bordée de trottoirs commodes, au début, elle se recroît promptement; mais comme la moindre largeur a été fixée à 12 mètres, elle subira avec le temps de grandes améliorations; sa longueur est de 226 mètres.

Le boulevard Poissonnière où nous entrons est, comme nous l'avons dit dans notre première course, le point où le soleil de la vie élégante se cache dans les nuages. On ne rencontre plus grande blouse des ouvriers et le palétois des petits marchands, mais on ne voit pas encore dominer les vêtements aux coupes orgueilleuses. Ce n'est plus un pays purement démocratique; ce n'est pas non plus une contrée tout à fait aristocratique; c'est un terrain constitutionnel. Déjà cependant les goûts et même les vices du riche trouvent ici leur satisfaction. Regardez plutôt ce marchand de comestibles dont l'étalage dégringé de crevettes et de homards, de rillettes de Tours et de pâtés de foies gras, de saucissons de Bayonne et de terrines de Nérac, fait un appel à la gourmandise de nos Apicius modernes. Ce n'est pas sur le boulevard de la Bastille qu'on trouverait ces sélections habilement assaisonnées. Ah! que nous sommes loin des petits pains du théâtre Beaumarchais et du coco de la Gaieté. Après ce marchand de comestibles, nous apercevons un confiseur, puis un pâtisseries, puis un café. O boulevard glorieux, ne dras-tu donc jamais : « C'est assez ! » Nous arrivons devant la rue du Sentier qui, au dix-septième siècle, n'était qu'un chemin qui conduisait aux remparts. Cette rue est le prolongement de la rue du Gros-Chêne qui va déboucher dans la rue de Cléry.

De la rue du Sentier à la rue Saint-Fiacre, il n'y a qu'un pas de géant, occupé au dernier lieu par les gentils et frais magasins du Page inconsant, ce malheureux qui que la fortune a traité comme elle traite les pages fidèles. Un roturier encore une élégante boutique d'armurier et un dépôt des glaces de la manufacture de Saint-Gobain.

Dans la rue Saint-Fiacre, nous admettons au loin un massif d'arbres qui inclinent leurs têtes étonnées sur le passant. Nous le remarquons pour qu'il n'est pas dit que nous ayons laissé verdier un seul brin d'herbe ou une seule feuille sous la signaure au Parisien. Cette rue Saint-Fiacre, aujourd'hui si honorée et si paisible, auourd'hui habitée par une foule de négociants de l'Alsace, aujourd'hui gorgée d'étouffes à tons prix, calicots, madapolans, toiles de Hollande, etc., etc., est jadis le plus mauvais renom. Un dispositif des trésoriers de France, en date du 20 septembre 1639, et trois arrêts du conseil d'Etat, du 24 août 1715, 25 juin et 5 août 1716, permettaient ou prescrivaient la fermeture avec grilles de cette rue remplie, dit le texte, d'innombrables et servant de retraite aux vagabonds.

Au coin de la rue Saint-Fiacre, nous trouvons la maison du Minaret fermée; nous assistons à la vente à l'encan des riches magasins de cristaux qui se trouvaient à côté, et c'est en marchant ainsi sur des ruines que nous arrivons devant les somptueux magasins du lapidier Brizard. Là brillent comme des miroirs les bois d'Inde, les bois du Brésil, les bois de ces belles contrées inondées de soleil où chaque défilé ajoute aux arbres quelque veine éblouissante; les laques de Chine et du Japon. Donnons aussi un coup d'œil à cet étalage de librairie, à cette exposition de tableaux et d'images, à ce noble hôtel Lagrange où s'élevait les tapis d'Aubusson, à cette musique au rabais, mais cependant toujours excellente sous les doigts des maîtres, et gagnons la rue Montmartre, non pas boutefrais sans avoir fait une petite promenade dans le bazar de l'Industrie-Française.

Le bazar de l'Industrie-Française, qui à deux étages, l'une sur le boulevard Poissonnière au n° 27 et l'autre sur la rue Montmartre, au n° 180, fut inauguré le 13 août 1829. Il contient deux étages de boutiques d'autant plus séduisantes qu'elles exposent à l'œil toutes leurs richesses variées. Au rez-de-chaussée se trouvent les industries les moins luxueuses, la quincaillerie, la chaudronnerie même et les ustensiles de ménage. Au premier sont les marchands d'objets élégants, la papeterie, les pendules, la porcelaine, la parfumerie, etc. Au-dessus, on découvre d'immenses magasins de moulures. C'est une riche peluche du miel des abeilles qui sont au faubourg Saint-Antoine ou ailleurs. Nous n'avons rien à critiquer dans ce bazar, facile des provinciaux désorientés, que les légendes qui accompagnent les peintures de la voûte. Jamais on n'a déblité autant de soffites dans un espace aussi étroit. L'autour de ces inscriptions est sans doute aussi chargé des devises sacrées de la rue des Lombards. Si vous levez les yeux vers ce recueil d'écritures, vous lirez que le marquis d'Engrain sent les archives du temps, que l'escayage abrutit les générations, que la mécanique explique les ressorts de la nature, que... mais à quoi bon donner une seconde publicité à ces lieux communs. Parmi les peintures, il en est quelques-unes qui ne sont pas dénuées de mérite. On remarque, en entrant par le boulevard, la dalle où est gravé le mot sacramentel du bazar : « Prix fixe. » Ce mot solennel qui ferme d'avance la bouche aux récalcitres, est une des plus adroites inventions du génie commercial de notre époque.

La rue Montmartre, que nous allons traverser, sollicite un moment notre attention. Nous ne déciderions pas si cette rue doit son nom à Mercure ou à Mars, comme le veulent deux partis opposés d'étymologistes, mais nous raconterons le plus brièvement possible ses accroissements successifs. Elle était bornée, au treizième siècle, par la porte Saint-Eustache, qui faisait partie de l'enceinte de Philippe-Auguste. Vers la fin du siècle suivant, elle allait jusqu'à une nouvelle porte construite à la hauteur de la rue des Fossés-Montmartre. Ce fut sous le règne de Louis XIII qu'elle se prolongea jusqu'à la rue des Jeûneurs, abouissant à une troisième porte qui se trouvait, nous l'avons dit au commencement de ce travail, élevée entre la fontaine et la rue que nous venons de nommer. Non loin de la première porte d'enceinte, Charles V posséda une somptueuse résidence appelée le Séjour du Roi. L'hôtel de Royanmour, tout à tour habité par un évêque de Chartres et la famille des raffins d'Hommer qui commandait le fameux Bouteville, se trouvait dans la rue du tour, aujourd'hui si sale et si sale. On remarque dans ce quartier le passage du Saumon de plus en plus brillant. L'établissement des grandes messageries, les innombrables magasins de la Ville de Paris et de la maison Chambellan, la rue Montmartre, qui a une longueur de 959 mètres, conduit aussi tout droit aux Halles, cet océan de comestibles. Faut-il rappeler comme un fait caractéristique que les deux journaux qui ont le plus grand nombre d'abonnés, le *Constitutionnel* et la *Presse*, se trouvent dans la rue Montmartre, le premier au n° 121, le second au n° 151.

Revenons au boulevard, dont l'angle est occupé par un café qui témoigne de ses profondes études historiques en intitulant : café de la Porte Montmartre; passons devant cette maison-palais, n° 5, qui attire tous les yeux avec son élégante architecture et ses innombrables balcons; passons devant la boutique ornée de Thomassin, le rival de Verdier, et arrivons au théâtre des Variétés.

C'est une bien laideur salle que celle des Panoramas. Admirablement placée au bord du fleuve humain qui coule sur les boulevards, elle recueille sans bruit tout ce qui s'en détache par désordre, par curiosité ou par haine. S'imbibable à ces riantes hôtelleries que les baleliers visitent le long de la Seine, elle invite le passant à venir dans son enceinte rire du bon rire d'autrefois. Les vendeurs de contrebandes égarés dans le voisinage font l'office des lignes domaniales et va se prendre le nouveau débarqué de Quimper-Corentin. Quant à nos pieds, le soir, sur l'asphalte, il nous semble voir briller sous nos pieds l'acier poli des hameçons tendus par M. Boppeplan, un des plus spirituels pêcheurs d'hommes qui existent sous la voûte du ciel. Le théâtre des Variétés a été construit en 1807, sur les dessins de l'architecte Gélouier et sous les auspices du fameux Brunet, nommé directeur avec Terrellin. Il recruta successivement une foule de nous célèbres et chers aux Parisiens : Polier, l'excellent comique; les Lepetit, Legrand, Arnal, Ohry, Vermet, Frédéric Lemaître, et enfin Bouffé, enlevé à la pointe de l'épée. Il compta aussi dans sa troupe cette gentille Jenny Vautré qui jouait si délicieusement bien les rôles de la *Servante justifiée*, de la *Cheureuse d'esprit*, de la *Fille mal gardée*. On raconte que le jour où on vint la demander en mariage pour M. Carmouche, la jolie actrice s'écria : « Pour mon honneur, quel est ce Carmouche ? » Faut-il nommer aussi mademoiselle Flore, la grande des *Saltinbanques*, et mademoiselle Esther, la Zéphyre de M. Bilhoué ? faut-il nommer madame Bressan, si digne d'être applaudie, et mademoiselle Déjez ? La salle des Variétés a perdu une partie de ses illustrations, mais Bouffé lui reste, et cela suffit pour remplir la salle de spectateurs.

Du théâtre des Panoramas un passage de ce nom nous ne ferons qu'un voyage sans aucune station. Nous donnerons seulement un regard en passant au café Baguicourt, à la fabrique de cachemires de la maison Rosset, et au charmant magasin de pendules et de bronzes de Cresson.

Le passage des Panoramas, tel qu'il existait il y a onze ans, était une simple galerie construite de la rue Saint-Marc au boulevard. Il avait été ouvert en 1800 sur l'emplacement de l'hôtel de Montmorency qui appartenait alors à M. Thuyet. Il emprunta son nom aux Panoramas supprimés en 1851. Maintenant qu'il s'est agrandi des cinq galeries Fevdeau, Saint-Marc, Montmartre, de la Bourse et des Variétés, il est regardé par les uns comme un labyrinthe obscur, incommode, où on étouffe sans dédommagement; pour les autres c'est une rue meublée de boutiques élégantes, de jolies marchandes et de promeneurs du beau monde. Nous sommes un peu de l'avis de ceux-ci; mais nous sommes encore plus de celui des premiers. L'ouverture de la rue Vivienne a fait un tort irréparable au passage des Panoramas, qui n'a guère d'autre mérite à nos yeux que de dispenser le passant d'ouvrir son parapluie quand le temps est mauvais.

Néanmoins le passage des Panoramas contribue à la gaieté du boulevard; c'est une souppe ouverte au milieu de ce brillant quartier.

Le café Véron, qui touche à la galerie et à la rue Vivienne, est un des plus beaux cafés de Paris; à l'époque de l'ouverture de la rue, il eut une telle vogue, grâce à la nouveauté de l'établissement et à la fraîcheur de ses décorations, qu'on fut obligé de le mettre sous la protection des gardes municipaux. Aujourd'hui on y respire à l'aise et on peut s'y asséoir sans craindre personnel. M. Guillemin, le propriétaire actuel, trouve peut-être même qu'on ne s'y écrase pas assez. Quel qu'il soit, le café Véron forme un ouvrage noblement la ligne que nous venons de parcourir comme celle qui nous reste à explorer.

(La fin à un prochain numéro.)

## LES BAINS DE MER.

LA ROCHELLE, LES SABLES D'OLONNE (VENDEE).

Les bains de mer sont décidément en grande vogue, et chaque année nous avons quelque occasion d'en parler, soit par suite de quelques fêtes nouvelles, soit pour signaler quelque établis-

sement nouveau. Malgré les promenades de Baden-Baden et de Vichy, les cureurs, les pilules et les mazurkas d'Enns et de Spa, peut-être on se rencontre la plus petite plage favorable, serait quelque monument plus ou moins somptueux pour attirer les baigneurs. Sur la côte ouest, de la Loire à la Gironde notamment, vous trouvez les bords de Pornic, des Sables d'Orléans, de la Rochelle, et de Royan; Royan, le rendez-vous d'été de la société bordelaise, bien augmentée, cette année, par les amateurs des camps et des exercices guerriers.

On a vanté avec raison Dieppe, Le Havre, Trouville, Saint-Malo ; le grand établissement de la Rochelle est, depuis longtemps, connu par son délicieux jardin anglais, avec ses gazons verdoyants, ses kiosques chinois, son temple grec, ses escarpelles et jeux de toutes sortes; sa longue galerie sur la rade, ses pavillons où, tous les soirs, la musique vient encore ajouter aux plaisirs de la promenade; ses salons de réunion, ses grands bals et ses soirées dansantes, qui ont reçu, cette année, un nouvel éclat de la grande fête musicale du congrès de l'Ouest, où sont accourus tant d'étrangers pendant les journées des 25, 24 et 26 juillet.

Malgré ce voisinage brillant, il existe pourtant, non loin de la Rochelle, une petite ville vendéenne qui, sans tant de bruit, sans kiosques, ni chinois, sans châteaux suisses et sans villas italiennes, n'en a pas moins le privilège, depuis 1855, de recevoir tous les ans, nombreuse société de jolies femmes et d'élégants cavaliers.

Cette petite ville maritime, bâtie sur des dunes de sable dont la partie du sud est élevée d'environ 7 mètres au-dessus de la mer, s'appelle les Sables d'Orléans; elle est située sur les côtes de la Vendée, à 44 myriamètres de Paris (en passant par Tours et Saumur); peuplée de près de 6,000 habitants; composée de trois ou quatre longues rues presque parallèles entre elles et à la direction de la côte, et de beaucoup de petites rues transversales, assez désagréablement pavées; ne possédant d'autres monuments que son calvaire sur les dunes et son église d'un style de transition. Le port a une belle jetée terminée par un feu, et à l'entrée du port, le phare de la Chaume, établi sur un rocher au milieu de quelques masses en ruine derrière lesquelles se prolonge le quartier de la Chaume d'Orléans, formant un faubourg séparé de la ville par le canal d'Arrivée.

Mais la grande merveille du lieu est cette admirable plage de sable fin et doré qui borde la côte dans une longueur étendue qui descend des dunes à la mer, et permet aux cinq ou six cents baigneurs habituels, de se baigner à toute heure, à toute volonté, à marée montante comme à marée descendante, sans risque de blesser le pied le plus nigouin et le plus délicat; quelques rayonnons mobiles, le long de cette belle plage, sont à la disposition des amateurs.

Aux Sables d'Orléans, point de salons dorés, point de trop rigoureuse étiquette; on est tout à fait chez soi et comme à la campagne; on fait connaissance en allant à la baignade, on se rencontre à la promenade sur le bord de mer et sur la grande ou chausse de l'Orléans, et le soir, l'on est toujours certain de trouver société choisie dans les salons décorés cette année par les soins de MM. Aveline et Lafeuille et qui ont été inaugurés par le grand bal du 19 juillet, sans préjudice des soirées musicales et dansantes de tous les jours; la ville bâtie, de son côté, le complet achèvement de l'établissement édifié, sous la direction de M. Chaigneau, au-dessus des rampes de la place d'armes, avec une magnificence vue sur la grandrade.

La polka était en grande vogue l'été dernier et reste, cette année, en compagnie de la valse à deux temps, de la Mazurka-Laborde et de la charmante valse-mazurka de Cellarius; les trios, les nocturnes, les mélodies et les romances retrouvent encore leurs excellents interprètes de Paris, de Chartres, de Tours, de Poitiers, etc., mais une voix, toujours ravissante, toujours charitable à l'appel de quelque bonne œuvre, restera muette, cette fois, au milieu des regrets et du deuil qui devait suivre les obsèques de M. le comte de Sparre.

Les promeneurs vont à pied, à cheval ou en voiture, parcourir la côte jusqu'aux trente-six moulins, ou contempler la mer se brisant contre les rochers de la batture de Saint-Nicolas; visiter, en prenant la route de Vairé, l'église du bourg d'Orléans; l'ancienne chapelle des Ombres; c'est-à-dire des sables d'Orléans, de Pile d'Orléans (nommée l'Hayet), du château d'Orléans, et s'aventurer jusqu'au rocher de Sion, d'où la mer furieuse s'échappe en gerbes de quelques mètres de hauteur; non loin du petit port de Saint-Gilles-sur-Vie, où dina le roi Louis XIII, après la déroute de Royan de Soubise, battu par l'armée royale, sous les ordres du prince de Condé, près de Saint-Fléaire du Riez; d'un autre côté, on vient donner un coup d'œil au puits d'Enfer et à l'église ruinée de l'ancienne abbaye de Saint-Jean d'Orbestier (orbis terminus), servant d'amers pour la navigation des côtes, et de là, ramasser quelques bribes métalliques, des fragments de quartz-agate et calcédoine, de schiste, de schorl bleu près de la baie du Caillouy ou du Caillon-la (selon l'orthographe de Cassini), sur les bords de la mer à un myriamètre à l'est de la ville des Sables, au lieu nommé les Sarts.

Souvent on organise des cavalcades pour aller admirer et gravir les imposantes ruines du château de Talmont et s'élever, par la même route, en passant devant le château de la magnifique propriété de la Guingardière, appartenant à M. le marquis de Saint-Denis, jusqu'au bourg d'Avrillé (à 4 ou 5 lieues des Sables), le pays des monuments druidiques, comme dolmens, menhirs, mégalithes ou penlans; c'est entre Avrillé et le Bernard que se trouve le fameux dolmen de la Fréhonchère, dont la voûte seule doit excéder un poids de 75,000 kilogrammes.

Si les uns se promènent pour se promener, pour se fatiguer ou pour gagner un appât plus robuste, d'autres, voulant profiter tous les instants à profit, savent trouver aux Sables, et aux environs d'intéressantes excursions géologiques, minéralogiques, conchyliologiques, entomologiques et botaniques; ils ont à leur abondant, automne sulfuré à la Rancée; mine de plomb argentifère près de Caillouy; mines de houille près de la Châtignière; de Vouvant et de Chantonnay; carrière de

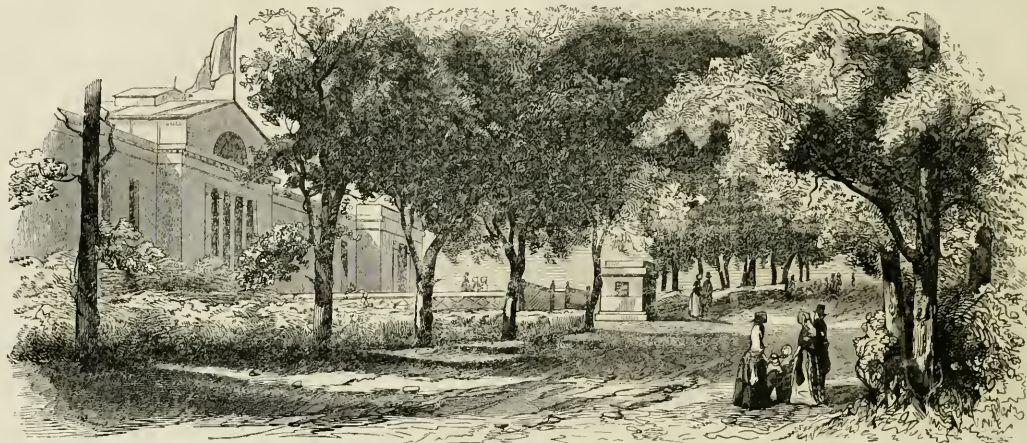
granit, cristal de roche, kaolin aux environs de La Chaise; sources d'eau minérale ferrugineuse à Venussault, près Bourbon-Vendée, à la Gilardière, près de Roche-Servière, à Réaumur, au Pouet, à Fontenay, etc.

Quelques baigneurs ne revont que parties de mer, parties

de pêche, veulent connaître toutes les barques, et le nom de tous les pilotes et patrons; ils savent bientôt se composer un baromètre très-portatif (pour eux) avec la forme des nuages, la direction du vent, la couleur de la mer, de la lune et du soleil, et les proverbes maritimes du crû; ils seront toujours

prêts à vous détailler longuement tous les genres de pêche et la nomenclature de tous les poissons et crustacés des parages vendéens.

Tout en s'occupant de la pêche ou d'autres choses, il en est aussi qui choisissent de préférence les bains de mer des



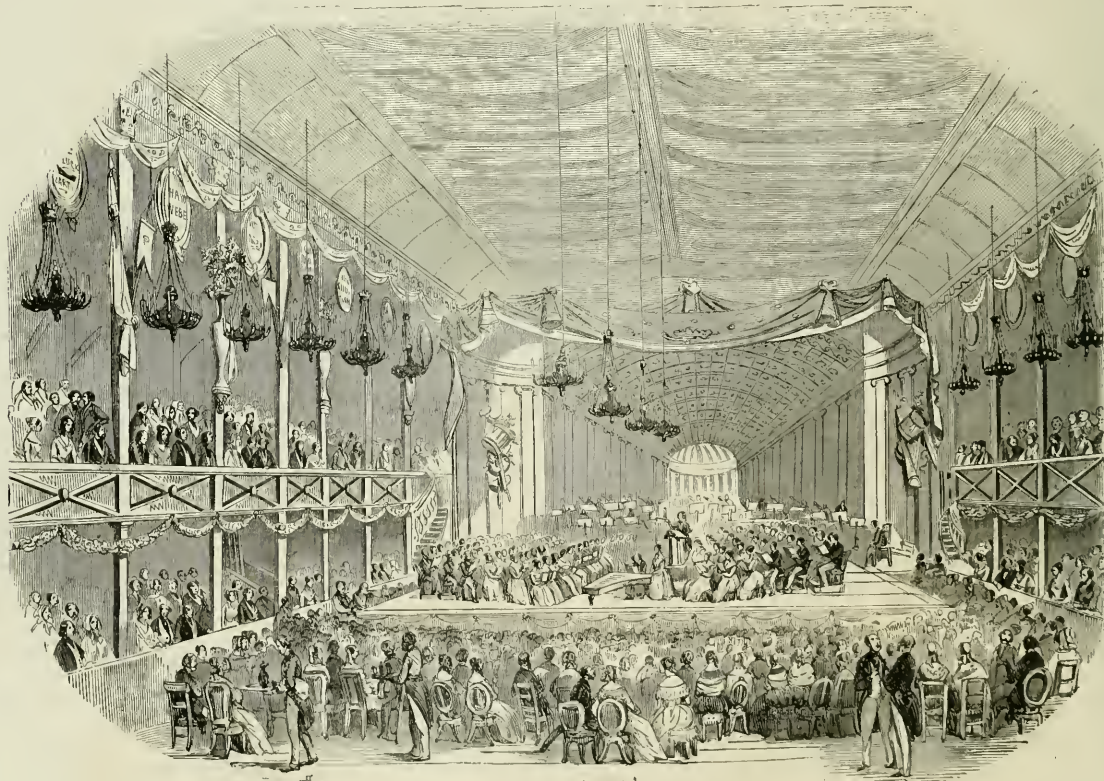
(Bains de mer de la Roche-sur-Yon. — Entrée par la promenade du Mail, dessin de M. d'Harstel.)

Sables d'Olonne, pour ajouter aux motifs de santé ou de distraction, l'occasion de connaître, de parcourir et d'étudier, soit en commençant, soit en terminant le voyage, quelque partie de cette Vendée, si distinctement divisée par le bocage, la plaine, les marais et les îles, de cette Vendée si riche de souvenirs,

si curieuse encore par ses châteaux, ses sites, ses ruines, ses mœurs, son langage et ses costumes.

Mais au milieu de toutes ces excursions pittoresques ou artistiques, on revient volontiers aux Sables d'Olonne, où l'on arrive par la silencieuse ville de Bourbon-Vendée, autrefois la

Roche-sur-Yon, à laquelle nos ministres ne paraissent pas vouloir restituer le nom de Napoléon, le véritable fondateur de cette colonie de serviteurs civils et militaires du gouvernement. Seize maisons avaient été construites pour loger les principaux fonctionnaires; la caserne pour recevoir deux



(Bains de mer de la Roche-sur-Yon. — Fête musicale, dessin de M. d'Harstel.)

mille hommes, et l'enceinte tracée, par décret impérial du 14 juin 1810, pour une population de quinze mille âmes, qui se réduisit au dernier recensement à six mille sept cent soixante-neuf habitants et six cent vingt-cinq à six cent trente maisons. Du reste, c'est une ville régulière dont les rues sont spacieuses, alignées, mais généralement peu unimées, excepté

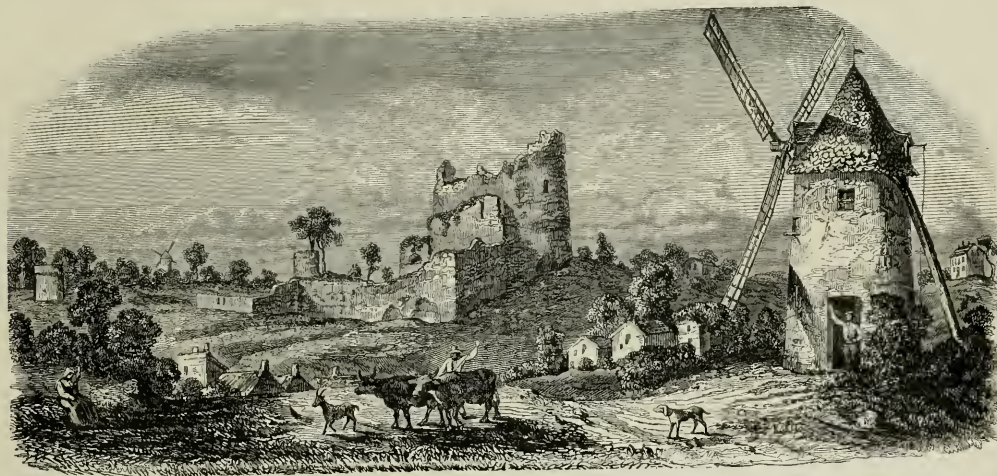
à l'époque de la fameuse foire aux chiens. Le prix de cette marchandise est assez élevé et favorisé par la passion pour la chasse des Bas-Poitévins, qui trouvent, dans leur bocage, beaucoup de gibier, et surtout d'excellentes perdrix rouges; mais ceci, pour en finir sur le temps et le bon vouloir de la fameuse loi sur les ports d'armes.

De Bourbon aux Sables d'Olonne, c'est une course de trois heures, avec un relai à la Mothe-Achard, sur la belle route royale n° 160, qui passe aux Essarts, aux Herbiers, à Mortagne, à Chollet, etc. On entre aux Sables par une large chaussée, plantée d'arbres, d'où l'on aperçoit d'un même coup d'œil toute la ville, son église et ses principaux édifices; la

vieille tour d'Arundel ou de la Chaume, avec son phare moderne; le port et ses navires. Ce port, dans lequel déjà sous Charles VII (en 1488) mouillèrent plus de cent bâtiments, avait jadis une très-grande importance par ses nombreux ar-

gements pour la pêche de Terre-Neuve; faute d'être assez favorisé, ce commerce a décliné vers le milieu du dix-huitième siècle, et la richesse du port provient actuellement de l'exportation du sel et des céréales. C'est sous Louis XI seulement,

vers 1472, que de grands et utiles travaux furent entrepris par la marine, et que quelques privilèges furent accordés à ce port, par l'entremise de Philippe de la Clite, sire de Comuines, qui en fut seigneur, ainsi que du reste du comté



(Bains de mer des Sables d'Olonne. — Ruines du château de Talmont, près des Sables, dessin de M. d'Hastrel.)



(Costumes de baigneur et de paysans aux Sables d'Olonne, dessin de M. d'Hastrel.)



(Plage des baigneurs, aux Sables d'Olonne, dessin de M. d'Hastrel.)

d'Olonne. La belle jetée que l'on voit aujourd'hui et dont le projet avait été arrêté dès 1762, ne fut commencée que vers 1767: de nouveaux travaux vont être entrepris, grâce à quelques fonds que vient enfin d'accorder la munificence parle-

mentaire, et, dans un avenir peu éloigné, le port des Sables reprendra sans doute la place maritime que lui méritait la réputation de ses excellents marins et les avantages de sa position topographique, surtout en temps de guerre, pour les bâtiments

affalés à la côte par les gros temps ou poursuivis par les corsaires. N'a-t-il pas, d'ailleurs, été déjà plus d'une fois question d'un projet de transporter là tout ou partie de l'arsenal de Rochefort, si tristement envasé dans la petite rivière de la Charente?

La fondation de la ville des Sables (oppidum sabulense) est attribuée à une colonie de Basques ou d'Espagnols venus sur ses côtes à la pêche de la sardine, qui s'y trouve en abondance et y est très-timée. Son nom d'Olonne lui vient du bourg voisin dont nous avons déjà parlé, et qui était un prieuré en grand renom dès le commencement du treizième siècle. C'est Jacques de Beaumont, seigneur de Bressuire, qui avait fait construire les premières fortifications de la ville des Sables; elle fut assiégée et prise en 1570 par les calvinistes, commandés par Lanoue, et en 1622, au mois de février, par le duc de Rohan-Soubise, chef du parti protestant, qui laissa piller la ville et commettre tous les désordres imaginables; elle fut aussi bombardée en 1696 par les flottes combinées de la Hollande et de l'Angleterre.

On vante beaucoup l'air pur et salubre de cette partie de la côte vendéenne, et c'est à cet avantage qu'il faut attribuer la longévité que l'on observe fréquemment parmi les habitants des Sables et l'heureuse disposition de leur caractère, qui les rend gras, vifs, actifs et laborieux. Les hommes, d'ailleurs robustes et intelligents, sont presque tous marins ou pêcheurs. Les Sablesais sont infatigables et n'ont pas d'égal, dit-on, pour le travail dans aucune contrée du royaume; elles sont généralement grandes et bien faites; elles ont de beaux yeux et le regard vif; elles joignent à une taille élégante des traits gracieux et piquants que relève une couleur d'une extrême pureté, la plus légère et la plus coquette de toutes ces couleurs vendéennes, qui varient presque dans chaque commune.

Le costume des sablesains, des pécheurs de pignon, est remarquable par une *de-volure* particulière, surtout quand, en hiver, elles sont chargées de ce manteau étrange s'élevant à mi-corps et recouvert d'une masse énorme de laine, l'into en noir ou en bleu. Elles marchent presque toujours pieds nus, quelquefois avec des sabots (*dou bois*) garnis de chaussons ou *patrons*, ou bien avec des bas sans pieds, ce qu'on nomme alors des virales; les rubans des sables qui croisent sur le pied et sur la jambe s'appellent *les des esclavages*.

Les polyglottes ont eu reconnaître, dans le langage sablais, des mots lusitans ou espagnols, ou souvent sans doute de la langue hollandaise; quoiqu'il en puisse être, ce langage, comme tous les idiomes, suit sa faire vaquer en passant par une foule de changements, qui se font, par exemple: *Je n'aimonnois pas les chats*, et d'autres expressions plus ou moins étonnantes.

Les habitants des bords de mer des Sables d'Olonne, moins chérissés facilement les mots trop patois et les stances poétiques que *Nichon*, dont le *thour culture dou nou*, pour nous rappeler quelques-uns des refrains plus français que les Sablesais savent si bien chanter sur un ton mélo et sentimentel particulier au pays.

A. D'ASTEL.

### Histoire du Consulat et de l'Empire, par M. Thiers.

TOME QUATRIÈME.

Le nouveau volume de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* ajoute encore, s'il se peut, un grand succès des trois premiers; à mesure que l'auteur avance dans son récit, il semble que son talent d'historien se ressente de la grandeur des faits et participe de l'élevation croissante du sujet; la multiplicité prodigieuse des événements, au lieu de l'écabler, l'anime et l'excite; tandis que les intérêts se compliquent, que les affaires se mêlent et se croisent, la narration redouble au contraire de lucidité, et la multitude des détails se rattache plus étroitement à l'idée générale, souveraine, qui domine toute cette grande époque, la suprématie politique et militaire du génie de Napoléon. Quant au style, nous retrouvons dans ce quatrième volume, et personne n'en doutera, les qualités supérieures, simplicité élégante, noblesse naturelle, précision, abondance, pureté, qui ont assuré à l'auteur, dès ses premiers livres, une place unique parmi les prosateurs de ce temps-ci.

Quatre livres composent le nouveau volume de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*: ces quatre livres, dont les titres annoncent déjà tout l'intérêt, sont: les *Sécularisations*, la *Nupture de la paix d'Aniens*, le *Camp de Boulogne* et la *Conspiration de Georges*. Comme on voit, le volume enfour, sans les préparatifs militaires du camp de Boulogne, est consacré à la politique intérieure et étrangère, à la diplomatie d'une part et à l'administration de l'autre. Mais la France était alors plus grande encore durant cette courte paix qu'elle ne l'avait été pendant une si longue et si glorieuse guerre; et c'est en s'inspirant du sentiment de cette grande époque, que l'historien a su faire croître l'intérêt de son récit au moment même où il était à craindre qu'il diminuat, c'est-à-dire lorsque les combats allaient faire place aux soins de la paix, lorsque les armes allaient céder la scène de l'histoire au génie organisateur et diplomatique. Nous ne saurions donner ici nos lecteurs une plus complète idée du puissant intérêt qui anime, sous la plume de l'auteur, toute cette sérieuse partie de notre histoire qu'en essayant de résumer à grands traits la narration si abondante et si claire présentée par M. Thiers, si complète et si vive, si richement détaillée sans jamais cesser d'être générale et méthodique.

La paix d'Aniens vient d'être conclue; Napoléon est élevé au consulat à vie; l'Europe entière offre ses félicitations officielles au jeune dictateur de la république française; les États monarchiques, fatigués et ruinés par la longueur des guerres, se réunissent sincèrement de l'élevation nouvelle du vainqueur de Marengo, qu'ils considèrent comme un gage du maintien de la paix générale. L'Angleterre elle-même regarde de bon œil le consulat à vie, puisqu'elle commença déjà à se repenir du désarmement, ne trouvant pas dans la paix tous les bénéfices commerciaux qu'elle en avait espérés, et voyant au contraire avec anxiété l'industrie et la marine françaises reprendre brillamment de leurs ruines, dès le lendemain de la guerre. Aussi demande-t-elle un traité de commerce qui

mette d'accord les intérêts mercantiles des deux pays; le premier consul, repoussant des prétentions onéreuses pour la France, songe néanmoins à apaiser par quelques concessions le haut commerce anglais. En attendant, l'Espagne est restée à notre cause, grâce à la perspective du duché de Parme alors vacant, et qu'on lui laisse espérer; le saint-père conserve avec la France d'excellents rapports; et le dey d'Alger, qui avait insulté le pavillon de la république, s'humble devant notre ambassadeur; le Piémont est définitivement réuni à la France.

Les troubles de la Suisse attirent l'attention du premier consul. La république helvétique se trouve déchirée par deux partis violents: les *oligarches* prévalent momentanément, dans sa plus grande exagération le régime fédératif, avec ses irrégularités les plus bizarres, avec l'isolement complet des États fédérés les uns des autres, isolément qui assure le règne de chacune des petites oligarchies; les *unitaires*, voulant un canton réunir toute la Suisse en un seul corps, et donner à leur pays, l'unité sans laquelle une nation reste toujours impuissante. Dans ce conflit, l'un et l'autre parti cherchent des appuis à l'étranger; les unitaires implorant le secours de la France, les oligarches se tournent vers l'Angleterre et l'Autriche. Le premier consul exhorte la Suisse libre à renoncer à un projet d'une centralisation que rendent impossible les inégalités extraordinaires de territoire et de fortune entre les petits et les grands cantons; il lui conseille d'adopter plutôt un gouvernement central pour les affaires étrangères de la confédération, en laissant, d'ailleurs, à chaque canton le soin de se gouverner lui-même selon sa fantaisie. Cependant, grâce aux divisions des deux partis extrêmes, le parti modéré prend le dessus, crée un gouvernement central, tel que la France le lui avait conseillé, devient bientôt son premier landamann, qui s'était mis à la tête des oligarches, et demande au premier consul de retirer les troupes françaises qui occupent encore une partie de la Suisse; les modérés s'ingèrent de donner ainsi satisfaction au pays, et Napoléon leur accorde volontiers leur demande, quoiqu'il redoute les mauvais effets de sa complaisance. Les petits cantons demeurent fidèles aux oligarches, refusent de reconnaître le nouveau gouvernement central, mais ne reprennent pas l'offensive; les affaires suisses demeurent donc en suspens.

Alors le premier consul peut s'occuper des affaires germaniques, si compliquées et si difficiles à terminer. — Le traité de Lunéville ayant posé le principe des sécularisations, cette suppression des États ecclésiastiques devait naturellement entraîner de grands changements dans la constitution de l'Allemagne; un aliat retranché de quatre-vingt-trois électeurs (un seul électeur, Mayence, Cologne et Trèves), un aliat d'ailleurs soulevé sur toute la confédération par les longues luttes et compensations de territoire que ne pouvait manquer d'entraîner la sécularisation des États et des biens ecclésiastiques. Cette sécularisation avait pour but d'indemniser les princes dépouillés ou amoindris par la guerre, tels que le stathouder de Hollande, le roi de Piémont, etc.; mais tout le monde semblait tenté par le brillant appât offert aux ambitions; la Prusse et l'Autriche se disputant déjà, pour elles-mêmes encore plus que pour les leurs, cette riche proie des États sécularisés; la première représentait en Allemagne les intérêts protestants, la seconde les intérêts catholiques, ce qui n'empêchait pas celle-ci de vouloir très-avidement profiter des dépouilles de l'Église. Ces deux grandes ambitions, parlant plus haut que toutes les autres, effrayaient la multitude des petites cours germaniques, et s'accordaient très-mal entre elles; c'était un conflit incroyable de récriminations, de prétentions, d'insultations anticipées; — tout le monde en Allemagne tournait les yeux vers le premier consul, dont l'arbitrage était également désiré par les petits et les grands, par les protestants et par les catholiques. — Ainsi l'Europe vaient prenait pour arbitre la France victorieuse; les défenseurs du trône et de l'autel voulaient se dédommager des frais d'une guerre ruinée en dépouillant l'autel qu'ils étaient allés défendre; et à ils demandant au représentant de la république française de leur partager ces dépouilles de l'autel qu'ils ne savaient pas se partager eux-mêmes. »

Le premier consul se décide à intervenir, et prend vigoureusement en main cette difficile affaire. Il commence par s'appuyer sur la Russie, en lui offrant le partage apparent de cette médiation qu'il allait accomplir tout seul, et en reconnaissant ainsi la bonne volonté du jeune empereur Alexandre; puis, il gagne l'Angleterre en éclairant généralement au baron de Otternbeurg, — relatif, et surtout les profondes rivalités entendues, dit le baron, dans la nouvelle carte de l'Allemagne, échange les frontières des États, compense les pertes de revenus par des augmentations de territoire, et réciproquement, indemnise ceux qui se disent lésés, satisfait les ambitions, apaise les mécontentements, et, de concert avec la Russie, présente à la diète de Ratisbonne le vaste travail que son génie a si rapidement terminé. Mais la Prusse, alliée de la France et très-prodigieuse alors en protestations de dévouement, se trouvait quelque peu favorisée dans le plan du premier consul; l'Autriche montrait donc une malveillance déguisée, et voulait opposer au projet des puissances méditrices les lenteurs de la constitution germanique; d'autre part elle faisait occuper Passau, contre tout droit, par ses troupes. L'énergie de Napoléon sut francher toutes ces difficultés; il ne donna que deux mois à la diète pour tout terminer, menaça l'Autriche d'une reprise d'hostilités, apaisa l'avidité momentanée de cette puissance en lui cédant encore un évêché, et obtint enfin son adhésion au projet. « Si quelque chose avait rendu évident, dit M. Thiers, l'assentiment du premier consul sur l'Europe, c'était cette négociation si habilement conduite, dans laquelle, renouant à la justice l'adresse et la fermeté, se servait tout à tour de l'ambition de la Prusse, de l'égoïsme de la Russie, pour résister à l'Autriche, réduisant celle-ci sans la pousser au désespoir, il avait imposé sa propre volonté à l'Allemagne, pour le bien umum de l'Allemagne et le repos du monde; sans que dans tout ce soit permis et titre d'intervenant dans les affaires des autres. »

Tandis que le premier consul réglait en arbitre suprême les affaires du continent européen, il ne négligeait point celles de la France. Jaloux de rendre à notre commerce maritime son ancienne splendeur, en attendant le progrès de nos manufactures, il envoyait le général Decaen dans l'Inde pour y faire refluer nos colonies, et armait une flotte pour aller reconquérir Saint-Dominique, que nous avait enlevée, durant les guerres, la révolte des noirs. Saint-Dominique était alors soumis au fameux Toussaint-Louverture, ce Napoléon des noirs, comme il se nommait lui-même, et qui gouvernait despotiquement l'île, quoiqu'il affectât de reconnaître comme la souveraineté de la métropole. Le général Leclerc, à la tête d'une armée française, débarqua sur plusieurs points à la fois, chassa les noirs de toutes les villes, les traqua dans les montagnes, et les amena enfin à une soumission générale. — Cette courte guerre avait été ensanglantée par des émeutes innombrables de la part des noirs, qui mettaient tout à feu et à sang lorsqu'ils se voyaient vaincus.

En France, le premier consul élevait de nouvelles villes, construisait des routes, des ports, des canaux, réorganisant l'Institut, surveillant l'administration du clergé, et visitant en personne la Normandie, où il était particulièrement accueilli avec des transports d'enthousiasme.

Cependant, voici un nouvel orage qui se forme du côté de la Suisse, comme l'avait bien prévu le premier consul, lorsqu'il fit retirer les troupes françaises à la demande des modérés. Les petits cantons, toujours éreintés par la cause oligarchique, se soulèvent, prennent les armes, marchent sur Berne, et se enjument sans coup férir, le gouvernement central s'étant enfui à Lausanne. La Suisse réclame alors à grands cris l'intervention du premier consul, qui, après avoir refusé d'abord, se décide à régler une fois pour toutes les affaires de la république helvétique. Le général Ney entre en Suisse avec trente mille hommes, fait mettre bas les armes aux insurgés, et occupe militairement les grands cantons; le premier consul appelle à Paris des députés choisis dans tous les partis de la Suisse, comme une commission du sénat pour travailler avec eux à la constitution nouvelle, et, balançaient avec sagesse les intérêts contraires des différents cantons, donne à la république helvétique excellente organisation qu'elle a conservée jusqu'à nos jours. De plus, il choisit pour faire mettre en vigueur cette constitution les hommes les plus distingués parmi les oligarches, les unitaires et les modérés, et voit toute la Suisse applaudir à son œuvre de médiation que couronnait aussitôt les plus beaux succès. — En Europe, dit l'historien, il y eut autant de surprise que d'admiration pour la promptitude de cette médiation, et si parfaite qu'elle était un nouvel acte de puissance morale, semblable à ceux que le premier consul avait accomplis en Allemagne et en Italie, mais plus habile, plus méritoire encore, s'il est possible... La Russie félicita vivement le premier consul; la Prusse lui exprima son opinion dans les termes de la plus chaleureuse approbation... »

L'Angleterre, qui avait vivement murmuré contre l'intervention, se montrait stupéfaite; et l'excellence des résultats, en lui fermant la bouche, semblait accroître encore son mécontentement. La jalousie britannique s'irritait de la prospérité française; le haut commerce anglais reprochait la guerre et montrait une hostilité ouverte d'intentions; le faible ministère Adlington, ami de la paix mais trop chancelant pour braver l'opinion publique de l'Angleterre, l'éclairait les gazettes offensantes, les colonnades, les pamphlets des émigrés, qui venaient dans Londres les plus lâches injures contre le premier consul et sa famille; il pensait à Georges Cadoudal, et soulevait les chouans. Cette malveillance déclarée n'eût pas suffi pourtant à faire rompre la paix si de plus sérieux griefs n'étaient venus s'ajouter à ces petites attaques de chaque jour. Aux termes du traité d'Aniens, les Anglais devaient évacuer Alexandrie et Malte; après une très-longue hésitation, ils s'étaient décidés à retirer leur garnison d'Alexandrie, mais ils gardaient encore Malte; après une très-longue hésitation, ils cherchaient mille défilés, promettaient toujours et ne tenaient rien. Puis, le parti de la guerre se déchaîna avec fureur dans le parlement anglais, et le ministère n'osa, au milieu de tous ces cris, satisfaire à la juste demande du premier consul, qui s'était soumis lui-même à tous les articles du traité, voulant qu'on les observât à Londres avec un pareil intérêt. Les choses en étant à ce point, le ministre écrivit au premier consul pour lui offrir le partage apparent de cette médiation qu'il allait accomplir tout seul, et en reconnaissant ainsi la bonne volonté du jeune empereur Alexandre; puis, il gagne l'Angleterre en éclairant généralement au baron de Otternbeurg, — relatif, et surtout les profondes rivalités entendues, dit le baron, dans la nouvelle carte de l'Allemagne, échange les frontières des États, compense les pertes de revenus par des augmentations de territoire, et réciproquement, indemnise ceux qui se disent lésés, satisfait les ambitions, apaise les mécontentements, et, de concert avec la Russie, présente à la diète de Ratisbonne le vaste travail que son génie a si rapidement terminé. Mais la Prusse, alliée de la France et très-prodigieuse alors en protestations de dévouement, se trouvait quelque peu favorisée dans le plan du premier consul; l'Autriche montrait donc une malveillance déguisée, et voulait opposer au projet des puissances méditrices les lenteurs de la constitution germanique; d'autre part elle faisait occuper Passau, contre tout droit, par ses troupes. L'énergie de Napoléon sut francher toutes ces difficultés; il ne donna que deux mois à la diète pour tout terminer, menaça l'Autriche d'une reprise d'hostilités, apaisa l'avidité momentanée de cette puissance en lui cédant encore un évêché, et obtint enfin son adhésion au projet. « Si quelque chose avait rendu évident, dit M. Thiers, l'assentiment du premier consul sur l'Europe, c'était cette négociation si habilement conduite, dans laquelle, renouant à la justice l'adresse et la fermeté, se servait tout à tour de l'ambition de la Prusse, de l'égoïsme de la Russie, pour résister à l'Autriche, réduisant celle-ci sans la pousser au désespoir, il avait imposé sa propre volonté à l'Allemagne, pour le bien umum de l'Allemagne et le repos du monde; sans que dans tout ce soit permis et titre d'intervenant dans les affaires des autres. »

— La France n'avait qu'un cri pour approuver cette juste déclaration de guerre, l'enthousiasme était immense, les communes et les départements, par un mouvement spontané, offraient au gouvernement des bateaux plats, des frégates, des vaisseaux, et la république, confiée dans son chef, attendait de nouvelles merveilles de son génie militaire. Napoléon se hâta de rallier toute notre marine; il la faisait entrer dans les ports; les colonies se trouvaient subitement armées de troupes et ne donnaient plus inquiétude, excepté Saint-Dominique, où la fièvre jaune avait emporté les deux tiers de nos soldats, avec vingt généraux, entre autres Leclerc. De plus, les noirs, enhardis par l'affaiblissement de l'armée, s'étaient remis en insurrection, rendus maîtres de toute la capitale.

que et tenaient les Français à peu près assiégés dans les deux ou trois villes qui leur restaient. Malheureusement, la guerre qui venait d'être déclarée entre l'Angleterre et la France ne permettait pas qu'on pût porter secours à la colonie en danger. Napoléon n'avait plus qu'une pensée, celle de porter la guerre en Angleterre même et d'aller chasser dans leur lit ces insolents dominateurs des mers qui se croyaient à l'abri derrière le rempart de l'Océan. Il se préparait donc hardiment à tenter une descente et déployait une activité extraordinaire. Tandis qu'on armait deux grandes flottes à Brest et à Toulon, dans toute la France, sur toutes les rivières, sur tous les canaux, et même sur tous les points de la terre ferme se construisait une multitude de bateaux plats et de chaloupes canonnières, dont personne ne connaissait encore la véritable destination. Actif en ces préparatifs de toutes sortes, le premier consul se ménageait des ressources financières, vendait la Louisiane aux États-Unis, s'assurait le concours de la Hollande, de l'Italie, de l'Espagne, — cette dernière n'était obligée à fournir que des subsides, — et la neutralité du reste de l'Europe; puis allait rapidement visiter nos côtes, afin de tout disposer pour la grande expédition.

Son dessein était vraiment gigantesque; tandis que les flottes réunies de Brest et de Toulon allaient essayer un débarquement sur les côtes de l'Irlande, il voulait lui-même passer la Manche, de Boulogne à Douvres, avec cent cinquante mille fantassins, dix mille cavaliers, un nombre considérable de bœufs à feu et un immense écurie de provisions de toutes sortes. Par ses ordres, on étudiait le détroit avec le plus grand soin, on observait les époques de l'année les plus favorables au passage de ce bras de mer, on devait à Boulogne d'immenses établissements maritimes, on creusait ce port ainsi que trois autres du voisinage, et on le agrandissait de manière à ce qu'il pût contenir au moins deux mille embarcations. Des troupes de cavaliers et d'artillerie volante étaient distribuées au bord de la mer pour protéger les travaux contre le feu des escadres anglaises, et bientôt, les fortifications étant terminées, les ports se protégeaient eux-mêmes, sans avoir besoin de secours.

Quand tout fut prêt, Napoléon acheva d'assurer ses relations avec les puissances continentales, réduisit énergiquement l'Espagne qui marquait des intentions hostiles, et se disposa à exécuter sa grande entreprise. De tous les ports de la France, les bateaux plats et les chaloupes canonnières étaient dirigés sur Boulogne et les points voisins, qu'on avait préparés pour les recevoir. Les flotilles, longeant les côtes, arrivaient à petites journées, escortées dans leur cabotage par l'artillerie légère qui de la rive se protégeait de ses feux, supportant très-bien la mer et contenant le canon des escadres ennemies avec un avantage qu'on n'eût point attendu d'aussi faibles embarcations; il était évident qu'une fois réunies, ces péniches et chaloupes, armées d'une artillerie formidable, pourraient passer la Manche sous le feu de toutes les flottes de l'Angleterre. Les troupes arrivaient aussi par détachement au camp de Boulogne; le premier consul, sans cesse présent, faisait exercer matelots et soldats à la manœuvre, assignait à chaque compagnie sa chaloupe ou son bateau, établissait ainsi une excellente union entre les marins et l'armée, et ne voulait rien laisser à la fortune, étendant sa prévoyance jusqu'aux plus minces détails de l'expédition.

L'effroi était au comble de l'autre côté de la Manche: longtemps les Anglais étaient imaginés que l'expédition de Boulogne n'était qu'une feinte pour masquer les véritables desseins de Napoléon, rêvant, disaient-ils, une descente en Irlande; mais à présent il n'était plus possible de douter du terrible débarquement qui menaçait l'Angleterre elle-même; en dix heures la Manche pouvait être traversée par cette invincible armée qui avait triomphé de l'Europe entière; en deux jours les Français pouvaient être à Londres! Aussi on s'agitait, on s'armait à la hâte, on tremblait... lorsque des événements intérieurs vinrent inopinément détourner de son grand projet l'esprit du premier consul et sauver l'Angleterre du danger le plus imminent qu'elle eût jamais couru.

— « Le gouvernement britannique, dit M. Thiers, avait eu, dans son anxiété, recours à tous les moyens, même à ceux que la morale avait le moins, pour conjurer le coup dont il était menacé; — il ne recula pas devant un assassinat! Les chefs de chouans, nourris à Londres par la liberté reconnaisseuse des Anglais, furent soudainement excités; ils reprirent courage, et, de concert avec les princes émigrés, formèrent un vaste complot. Leur plan était de se rendre secrètement à Paris et en nombre, d'attaquer à force ouverte le premier consul sur la route de la Malmaison, et de l'assassiner. A la vérité Georges Cadoudal, l'auteur de ce plan, ne nommait point assassinat une pareille action; ce devait être, disait-il, un complot, et il fallait, pour ennobler ce coup de main, qu'un prince

du sang y commandât lui-même les conjurés. Une fois ce plan arrêté, il ne s'agissait plus que de savoir ce qu'on devait faire après la victoire; il fallait avoir à Paris un parti tout prêt à écrier: Vive le roi! Il fallait s'assurer d'avance un auxiliaire puissant parmi les généraux en renom de la république. Les conjurés jetèrent les yeux sur Moreau, qui joutait alors le rôle de mécontent, et se tenait à l'écart avec une morgue jaillonne. Ce fut Pichegru, exilé à Londres et affilié aux chouans, qui se chargea de gagner Moreau; il lit donc sonder son ancien compagnon d'armes, et, sur quelques paroles de celui-ci, trop légèrement interprétées, il se crut assuré de son adhésion aux projets royalistes. Georges, Pichegru, et les plus zélés de leurs complices débarquèrent secrètement à la côte de Normandie, se rendirent par des chemins détournés à Paris, et, cachés dans de sûres retraites, se mirent à préparer l'exécution de leur complot. La première chose à faire, c'était de voir Moreau. Pichegru sollicita et obtint une entrevue; mais qu'il fut son déshonneur et celui de ses amis, lorsqu'il vit Moreau tout à fait hostile aux Bourbons et ne songeant à renverser Napoléon que pour se mettre lui-même à sa place. Les émigrés se crurent trahis; ils se détachèrent déjà, et voulurent regagner Londres; mais Georges n'y persistait pas moins dans l'intention d'exécuter son projet; il n'attendait que l'arrivée d'un prince du sang pour frapper le premier consul.

Cependant toutes ces trames avaient nécessité beaucoup d'âmes et venues qui finirent par donner l'œil à la police; on fit la capture de quelques conjurés subalternes dont les révélations amenèrent peu à peu la découverte de tout le complot et la prise de plusieurs personnages importants. Le premier consul, irrité, voulut agir avec la plus grande énergie; il fit arrêter tout de suite Moreau, comprimis par plusieurs dépositions, et, comme dans Paris on craignait déjà à la tyrannie, personne ne voulant croire à ce nouveau complot, la police mit tout en œuvre pour se saisir de Georges et de Pichegru qui semblaient imprenables; Paris fut fermé, on décréta une loi terrible qui punissait de mort quiconque donnerait asile aux conjurés; on traqua les deux conspirateurs jour et nuit, jusqu'à ce qu'on les eût pris. — Georges, se voyant arrêté, préférait n'être point considéré comme un assassin, mais comme un ennemi qui devait combattre sous les ordres d'un prince du sang.

Ce prince du sang, toujours mis en avant dans toutes les dépositions, irrité au plus haut point le premier consul; il jurait que ce prince fondait un effort de sol de la France, il lui fallait faire impitoyablement son procès comme au dernier des chouans. « On saura, répétait-il, de qui nous sommes capables. Mais les princes, qui avaient ouvert le complot à Londres, se gardaient bien de mettre le pied sur le continent; des amis fidèles avaient en temps de les avertir. Malheureusement, le seul couillard qu'un des princes, le plus jeune de tous, le duc d'Enghien, complètement étranger au complot, se trouvait alors résidant auprès de la frontière du Rhin, dans le duché de Bade. Égaré par de faux rapports et de fausses coïncidences, le premier consul se persuada que le duc d'Enghien était ce prince attendu par les conjurés pour l'assassiner; aussitôt il le fit enlever à main armée, transporter à Paris, juger par un conseil de guerre, et fusiller dans la nuit même... « Dououreux spectacle, s'écrie l'Historien, où tout le monde était en faute, même les victimes... spectacle propre à confondre l'orgueil de la raison humaine, et à enseigner que le plus transcendant génie ne salue pas des fautes les plus vulgaires, quand on abandonne aux passions, même pour un seul instant, le gouvernement de soi-même... »

Tels sont les tableaux tracés par l'Historien dans ce nouveau volume; la faible copie que nous avons ici rapidement esquissée donnera pourtant quelque idée du livre à tous ceux qui connaissent la supériorité du talent de M. Thiers, l'admirable netteté de son exposition, l'élevation de ses vues politiques et celle, un moins grande, de son sentiment moral; chacun, en lisant la trop courte analyse que nous venons de faire, chacun se représenter aisément le récit même de l'Historien, animé comme toujours par le plus haut et le plus sérieux intérêt, écrit dans cette langue simple, noble et sévère qui vient directement des modèles, pressé par la rapidité et la multitude des événements sans jamais rien confondre ni rien précipiter, soutenu d'un bout à l'autre et vivifié par l'inspiration patriotique la plus juste et la plus belle!

Cependant M. Thiers n'a pu contenir tous les intérêts et tous les goûts. Des critiques anglais le vaudraient moins sévère à l'égard de l'Angleterre; ces critiques ont trouvé en France des échos de leurs plaintes et de leurs injures. Il n'y a rien là qui puisse étonner ceux qui ont lu l'histoire du Consulat. L'Angleterre avait dans ce temps-là des amis dont les

héritiers ont, indépendamment des mêmes affections, le besoin de défendre la mémoire de leurs pères. Les socialistes, qui traitent de ridicule préjugé et de vieille maïserie la nationalité et le culte de la patrie, ont attaqué M. Thiers au nom de leurs doctrines cosmopolites et lui ont reproché, avec force barbarismes, ne pouvant alléguer le véritable grief, de ne pas écrire la langue comme ils l'écrivent. Quelques personnages ont trouvé que M. Thiers n'avait pas donné suffisante satisfaction à leur vanité, à leurs prétentions; à l'illustration de leur nom et de leurs services; d'autres auraient préféré que cette histoire s'occupât moins d'eux qu'elle ne l'a fait. M. Thiers en a rencontré, parmi ses juges littéraires, des adversaires politiques dont le jugement connu d'avance a été rendu comme ces arrêts écrits avant les débats et lus à l'audience par un juge à peine éveillé.

Voici maintenant le prospectus qui s'en mêle: M. de Cormenin, qui signe des articles, dans la Gazette de Tribunaux, d'un nombre d'étoiles presque égal aux étoiles de la Grande Ourse, ne peut comprendre, dit-il, le succès de cette histoire. M. de Cormenin, en général, ne comprend que les succès de M. de Cormenin. On l'a bien vu dernièrement dans une collection de ses autographes, qu'un indiscret a rendue publique. Toutefois, comme il professe aujourd'hui une future histoire de la Révolution et une future histoire du Consulat et de l'Empire, sauf à cesser de les publier, si jamais elle peut parler d'elle et vient à couvrir le bruit discordant de ses petits écrits, il donne un coup de sa batte à M. Thiers. « Ces histoires, dit-il, seront refaites. Pourquoi pas? La besogne, grâce à M. Thiers, est aujourd'hui rendue facile; mais le public y voit clair, et il n'est pas rare de voir refaits les auteurs et les éditeurs des histoires racontées.

Nous allons à présent attendre avec la plus vive impatience la suite de cette grande histoire, dont les admirables commencements nous font de si riches promesses!

### Bulletin bibliographique.

Quelques chapitres de la vie et des voyages du célèbre M. Boudin, suivis des Seconds Noces du seigneur Pandolphe, et du Songe d'une Nuit d'été dans le parc de Versailles; par M. ALBERT ALBERT. 1 vol. in-18, 5 fr. 50. — Paris, 1845. Hctel.

M. Albert Albert vient de réunir en un volume in-18 trois nouvelles d'inégale longueur, qui avaient paru l'année dernière dans le feuilleton du National: *M. Boudin*, *Pandolphe* et *Une Nuit d'été*. M. Albert Albert, dont les débuts à la *Bevue indépendante* furent justement remarqués, ne se contente pas d'être le successeur d'un de nos plus sages et plus spirituels feuilletonistes; après avoir apprécié leurs œuvres, il s'expose lui-même au jugement de ses confrères. On dit même que de critique, il veut se faire bientôt auteur dramatique. Jusqu'à présent, les prétentions de M. Albert Albert sont justifiées; ses nouvelles ont eu un succès égal à ses critiques. Seulement, M. Albert Albert nous le permettrait, nous lui dirions qu'il a parfois trop d'érudition, d'imagination et d'esprit. On ne doit jamais abuser ni des dons naturels, ni des connaissances acquises. Que l'auteur de *M. Boudin* soit plus sobre de citations, qu'il n'invente pas des aventures aussi fantastiques, qu'il s'élève moins souvent au-dessus de l'immense majorité des intelligences humaines, et nous n'aurons plus que des éloges à lui adresser. Mais quel heureux écrivain que celui qui à son début n'a, pour devenir parfait, qu'à modérer la fougue juvénile de ses qualités.

### Correspondance.

*A M. L. B., à Marseille.* — Impossible, monsieur; par les motifs déjà exprimés dans la lettre du 3 juin.  
*A M. J. G. de M., à Genève.* — Nous tenons votre envoi à votre disposition.  
*A M. S.-F. G., à Turin.* — Mille remerciements; cela vient trop tard, et nous sommes en ce moment un peu encombrés.  
*A M. X.-Y. Z., à Pampeune.* — Le juge compétent à refuser.  
*A M. L., à Dunckerque.* — Nous avons fait dessiner la statue. Nous la publierons en annonçant l'inauguration.  
*A M. L. T., à Paris.* Vous ne risquez rien; *l'Illustration* a 5,000 abonnés dans ce pays. C'est, à l'étranger, un de ceux où elle a le mieux accueillie.

Les Annonces de L'ILLUSTRATION coûtent 90 centimes la ligne. — Elles ne peuvent être imprimées que suivant le mode et avec les caractères adoptés par le Journal.

Rue SAINT-HONORÉ, 167 et 169, près le Palais-Royal, rue du COQ, 40; près les Messageries Laflitte et Gaillard.

## AU BON PASTEUR.

MAISON SPÉCIALE D'HABILLEMENTS, PRIX FIXE, INVARIABLE, AU COMPTANT.

Le gérant a l'honneur d'informer le public qu'il vient de faire confectionner un choix considérable de vêtements pour la campagne, savoir: habits de chambre, depuis 48 jusqu'à 30 fr.; paletots de toile, depuis 15 jusqu'à 20 fr.; paletots coutil pur fil, de 20 à 55 fr.; tweeds, depuis 18 jusqu'à 70 fr.; pantalons pour la campagne, de 6 à 15 fr.; gilets d'été, de 6 à 15 fr.; robes de chambre d'été et d'hiver, de 18 à 125 fr.; redingotes de drap, de 45 à 85 fr.; habits de fan-

laisie et habillés, de 15 à 85 fr.; pantalons de fantaisie et de satin, de 15 à 25 fr.

On garantit tous les articles de fil décatés et très-solide ment cousus.

Messieurs les collectionnés, depuis l'âge de onze ans, trouvez-vous, pour les vacances, tout ce qui peut leur convenir pour vêtements d'été. Toutes les marchandises, soit en pièces, soit confectionnées, sont marquées en chiffres connus; tous les vêtements faits sur mesure spéciale se

peuvent en plus des prix fixes, savoir: les paletots, habits et tweeds, 5 fr.; habits et redingotes de drap, 5 fr.; pantalons et gilets.

Nota. Plusieurs établissements dans les villes

de province ayant pris pour enseigne *Au Bon Pasteur*, le directeur a l'honneur de prévenir le public que ces maisons lui sont tout à fait étrangères et qu'il n'a aucune succursale, même dans Paris.

## HENRI HERZ,

Facteur du roi, rue de la Victoire, 58. — Médaille d'ur 1844.

PIANOS DROITS, cordes droites, six octaves trois quarts, trois cordes. Prix net, 700 fr.  
 PIANOS DROITS, cordes obliques, six octaves trois quarts, trois cordes. Prix net, 800 fr.  
 PETITS PIANOS A QUEUE, approuvés par l'Institut royal de France. Prix net, 4,600 fr.

## ODONTINE ET ÉLIXIR ODONTALGIQUE

Dépot chez FAGUER, rue Richelieu, 95; et chez les principaux Coiffeurs et Parfumeurs de Paris, de la France et de l'Étranger. — Pour les demandes en gros, s'adresser rue Jacob, 49.

Modes.

Plusieurs de nos lectrices nous ayant adressé leurs plaintes de l'interruption qu'avaient éprouvée nos articles sur les modes, nous nous empressons, pour justifier notre apparente négligence, de leur rappeler que ce n'est pas à Paris que l'on peut maintenant trouver la mode, et que c'est à la campagne, aux eaux surtout, où elle s'est réfugiée, qu'il a été indispensable à l'Illustration de l'aller chercher. Voici donc le résultat de nos premières pérégrinations.

Comme toilette de campagne, notre première gravure offre aux maîtresses de maison le costume fort simple dont voici la description : bonnet composé de deux rangs de points d'Angleterre, ajustés autour d'un petit fond plat, avec une couronne de cerques en rubans roses ; rediague en toile de Laval gris écar, dont le corsage, coupé sur le modèle des gilets d'homme, ajusté à la taille par des œuvres, se boutonne à volonté, ainsi que les manches, les parements, la jupe et les puches qui y sont pratiques, par une garniture de boutons d'ivoire ; ce corsage se termine au cou par un petit col-



let droit très-bas ; les manches à coudre et à deux coutures sont revêtues d'un parement ; la chemisette, en batiste garnie d'une dentelle formant jabot et col, se ferme au moyen d'une petite cravate de fantaisie.

Aux eaux, la parure est moins négligée : à la promenade, le matin, on porte le chapeau en grosse paille d'Italie, garni de velours noir et bordé en dessous de la passe par une dentelle noire flottante. La coiffure en chignon, le fichu à la paysanne en dentelle noire ; la robe en basin de soie rose à mille rais et le tablier en taffetas changeant. Au salon, le soir, on retrouve les robes en mousseline ou en tarlatane blanche à deux jupes, avec dessous en taffetas de couleur tendre ; la berthé et les jupes sont brodées en soie d'une guirlande de feuillage et de petites fleurs.

Maintenant que notre dette arriérée se trouve payée, nous prenons l'engagement formel de continuer avec exactitude la reproduction des variations de la mode, qui intéresse si vivement la partie de nos abonnés dont nous avons bien involontairement encouru les reproches.

Observations météorologiques

FAITES A L'OBSERVATOIRE DE PARIS.

1845. — JUILLET.

Jour du mois.	Hauteur du Baromètre réduite à la température de 76° de 1 mill.	Températures extrêmes de la journée.		Température moyenne calculée.	État du ciel à midi.	Vents à midi.
		Minimum.	Maximum.			
1	754,83	45,2	20,2	47,5	Couvert.	S. S. O.
2	755,76	45,2	25,5	49,9	Très-nuageux.	S. S. O.
3	757,17	48,2	30,8	24,0	Beau ciel.	S. S. E.
4	760,20	44,6	47,8	46,1	Couvert, pluie abondante.	N.
5	762,50	45,0	25,9	18,0	Très-nuageux.	E.
6	758,25	46,0	31,5	25,1	Beau.	S. S. E.
7	756,40	48,0	31,7	21,5	Beau.	S. S. E.
8	758,52	45,5	20,0	47,5	Couvert.	O. N. O.
9	761,41	45,5	22,0	47,5	Nuageux.	O.
10	755,29	44,5	23,1	46,8	Très-nuageux.	O. S. O.
11	749,15	44,4	22,2	47,8	Nuageux.	S. O.
12	757,56	44,5	47,0	45,9	Couvert.	O.
13	758,06	44,9	48,7	43,9	Couvert, pluie.	O.
14	756,40	45,0	48,8	48,8	Couvert, pluie.	O.
15	757,99	44,4	49,0	44,9	Nuageux.	N. O.
16	759,70	9,8	19,4	44,2	Couvert.	O. N. O.
17	760,51	9,5	21,7	45,0	Couvert.	S. O.
18	760,42	45,0	25,8	20,0	Nuageux.	O.
19	756,98	45,0	25,2	47,7	Très-nuageux.	N. E.
20	755,05	44,5	22,0	46,4	Nuageux.	N. N. E.
21	755,52	44,5	22,0	46,4	Beau.	E.
22	755,57	42,5	20,4	45,9	Pluie.	E. S. E.
23	754,36	45,0	22,2	47,2	Nuageux.	O. N. O.
24	755,49	44,8	22,6	48,1	Couvert, ciel très-gris.	N. E.
25	755,42	45,1	24,8	49,6	Très-nuageux et vapor.	O. N. O.
26	756,52	45,0	20,0	47,5	Couvert.	S. O.
27	757,02	45,8	25,0	48,0	Couvert.	O. S. O.
28	750,60	44,5	22,9	48,5	Pluie.	S. O.
29	747,97	44,0	17,4	45,8	Nuageux, pluie et grêle.	O. N. O.
30	755,72	9,5	19,0	45,8	Très-nuageux.	S. O.
31	750,36	42,0	42,4	45,5	Couvert.	O.
Moyenne.	756,05	45,4	22,3	47,4	Pluie sur la terrasse, 4 cent. 96 Pluie dans la cour, 4 cent. 804	

Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER REBUS.

Quand le temps est parfait l'Hippodrome a des recettes mirobolantes.



ON S'ABONNE chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les Correspondants du Comptoir central de la Librairie.

A LONDRES, chez J. THOMAS, 1, Finch Lane Cornhill.

A SAINT-PETERSBOURG, chez J. ISSAKOFF, libraire-éditeur commissionnaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-impériale; Gostinof-Dvor, 22. — F. BELLIZARD et C<sup>e</sup>, éditeurs de la Revue étrangère, au pont de Police, maison de l'église hollandaise.

A ALGER, chez BASTIDE et chez DUBOS, libraires.

Chez V. HEBERT, à la NOUVELLE-ORLÉANS (États-Unis).

A NEW-YORK, au bureau du Courrier des États-Unis, et chez tous les agents de ce journal.

A MADRID, chez CASIMIR MONIER, Casa Fontana de Oro.

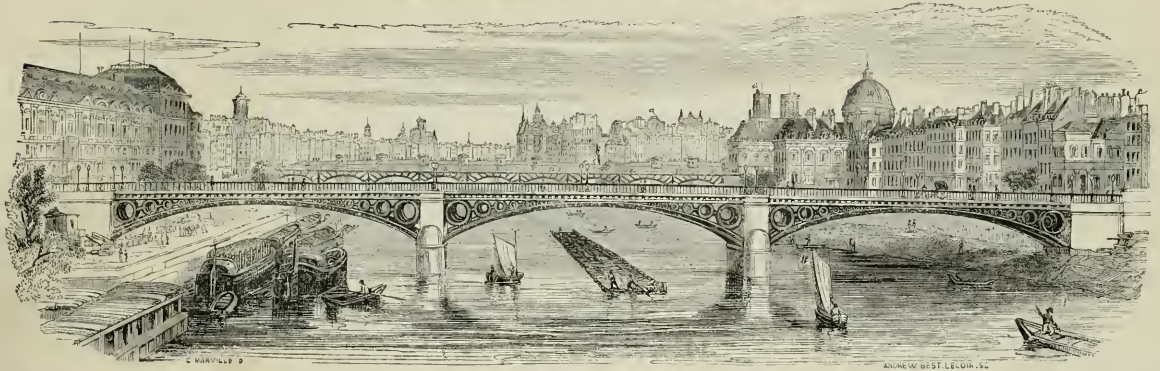
JACQUES DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de LACRAMÉ et C<sup>e</sup>, rue Daniette, 2.



# L'ILLUSTRATION,

## JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris. — 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.  
 Prix de chaque No, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

N° 151. VOL. V. — SAMEDI 50 AOUT 1845.  
 Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les Dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.  
 Ab. pour l'Etranger. — 10 — 20 — 40.

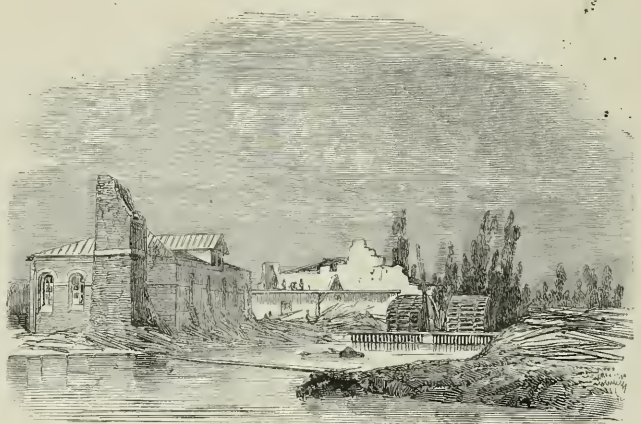
### SOMMAIRE.

**Histoire de la Semaine.** *Trois Gravures; Trambe du 19 août à Noville et à Malainay. — Courrier de Paris. — Inauguration du buste de M. de Candolle, à Genève. Deux Gravures. — Les Balgades à Toulon. Trois Gravures. — Chronique musicale. — Chasses en Russie. — Grands Etablissements industriels de la France. — Forges et fonderies de Fourchambault. Quatre grandes Gravures. — Rosa et Gertrude. Roman, par M. R. Topffer. (Suite.) — Les Petites Misères de la pêche, par Cham. Dix-huit Gravures. — Bulletin bibliographique. — Annonces. — Un dauphin de France. Portrait de Nainof. — Rébus.*

Ce numéro est le dernier du tome cinquième de L'ILLUSTRATION. Les souscripteurs recevront la Table des matières de ce volume avec le prochain numéro.

### Histoire de la Semaine.

**CRÉATION DE PAIRS.** — Au lieu de dix-huit ou vingt pairs pris, en même temps, comme on l'avait annoncé, dans la chambre des députés, le ministère ne s'est déterminé à faire passer à la fois du palais Bourbon au Luxembourg que neuf membres du centre. Ce sont MM. le général Bonnemains, le général Doguereau, le général Durrieu, Fulehron, Girod de l'Anglade, Hartmann, Montozon, Raguez-Lépine et le baron Tupinier. Ils augmenteront le nombre des pairs de France, sans apporter par leur déplacement un notable changement dans l'influence relative des deux Chambres et sans transpor-



(Etat actuel de la fabrique de M. Piquot, à Noville.)



(Trambe du mardi 19 août, dév. stant la fabrique de M. Neveu, à Malainay.)





troupe par sa déplorable influence sur les récoltes menacées, est marqué de plus par le spectacle ou le récit d'un de ces malheurs qui viennent désoler des populations entières et jeter au milieu d'elles la ruine et la mort. Force nous est de ne faire qu'un choix parmi ces calamités qui, en des temps moins tristement féconds, auraient toutes droit à une mention funèbre et spéciale. Pendant que la semaine dernière nous racontions le désastre de New-York, une trombe s'est frappée une des vallées les plus industrieuses des environs de Rouen et jetait cette ville entière dans la consternation. Le 19, à midi trente-cinq minutes, sur un vent un peu fort malgré un ciel S.-O., une trombe, suivant sa direction E. N. O., s'est formée dans la petite vallée de Montville, puis, déchantant dans la grande vallée, a couru du N. au S. Cet ouragan a d'abord enlevé la toiture d'une usine, puis, prenant de la force en marchant, il a complètement détruit un établissement manufacturier sis à Malanuy et deux autres situés à Montville. Ces impenses constructions ont été écrasées et en partie balayées, et la population ouvrière, qui y était renfermée à cette heure du jour où les travaux ont le plus d'activité, y a trouvé la mort ou d'épouvantables mutilations. Le nombre des victimes ayant succombé est de 65; celui des blessés, parmi lesquels plus d'un sans doute ne pourra être sauvé, est de 170. — L'éclair est moins rapide que ne l'a été ce sinistre. Dans l'établissement de Malanuy 120 ouvriers étaient dans les ateliers : le toit s'est affaissé et les matériaux se sont écroulés sans qu'une seule personne ait pu songer à sortir. Dans un des deux établissements de Montville, celui de M. Piquot, on se trouvait 180 ouvriers, le toit ayant été enlevé d'abord, les malheureux se sont précipités en même temps vers les issues, mais elles se sont trouvées encombrées, et quelques-uns seulement ont pu sortir. Cette usine était achevée depuis un an à peine, et lorsqu'on la bâtit, chacun blâmait le propriétaire de la faire élever d'une manière beaucoup plus solide qu'aucune de celles de la vallée. La cheminée, haute de 450 pieds, a été rasée à quelques mètres de terre et jetée en travers de la rivière. Le troisième étage, coupé également avec une sorte d'horrible précision, a été précipité dans l'eau. Puis, les deux autres étages se sont affaissés, et les matériaux même du rez-de-chaussée ont été démolis à ce point que, sauf quelques mètres aux deux extrémités, il n'en restait pas deux brèches l'une sur l'autre. Tout cela avait duré moins de deux minutes! Des débris de vêtements, des souliers, se trouvaient au milieu des débris; on voyait des bras, des jambes sortir à travers les débris; des lambeaux de chair pendaient aux ferments; certains endroits étaient teints de sang, et là on entendait encore sortir des gémissements lugubres. On avait parfois le bonheur de retirer des hommes, des enfants, gardés miraculeusement sains et saufs sous l'abri d'une poutre, d'un métier; mais plus souvent c'était un membre coupé, c'était un cadavre que l'on retirait, c'était un blessé si atrocement mutilé, que la mort eût été préférable à ses souffrances.

Cette trombe rasait parfois la terre et parfois se relevait un peu. On a vu dans un champ de blé des épis coupés comme par une faux et la paille demeurant debout. — Comme toujours, cet épouvantable malheur a été l'occasion d'actes sans nombre de dévouement et de courage. Ouvriers, fonctionnaires, soldats, tous les citoyens en un mot ont rivalisé de zèle, d'énergie et d'humanité.

— Le 22 un violent incendie a éclaté à Bordeaux dans le quartier des Chartrons chez un négociant en cuivre-de-voie. Un premier chaos, plein de trois-six, a été la proie des flammes. Le feu a gagné les maisons voisines et d'autres chaix, qui ont aussi brûlé; trois heures ont suffi pour accomplir ce désastre. Il aurait pu devenir beaucoup plus considérable encore, si l'on n'était pas parvenu à préserver des chaix où il y avait trois mille pièces d'un demi-voile et de trois-six. La chute d'un mur a déraciné, le lendemain matin, le commandant, l'adjutant-major, un lieutenant, et cinq hommes du corps des pompiers. Un autre pompier et deux soldats ont été blessés. Au total neuf personnes ont succombé. Les pertes occasionnées par l'incendie sont évaluées à trois millions. Les théâtres de Bordeaux ont été fermés pendant plusieurs jours. Les obsèques des dix victimes ont été le donai dans la ville.

NÉCROLOGIE. — Le comte Viennet de Vaublanc, qui, après avoir été membre de l'Assemblée législative et du conseil des Cinq Cents, était devenu ministre de l'Intérieur sous Louis XVIII, est mort à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. — M. le comte Caffarelli, ancien préfet maritime à Brest et conseiller d'Etat sous l'empire, pair de France, est mort dans son château-vingt-sixième année. — Les arts ont perdu aussi M. Flatters, sculpteur distingué.

### Courrier de Paris.

Bonn, Cologne, Brühl, et Beethoven et ses fêtes, telle aura été la principale et à peu près l'unique distraction de Paris, tout le long du présent mois d'août. Voilà quinze grands jours que les Parisiens vivent de comptes rendus musicaux, de bulletins pyrotechniques, d'itinéraires princiers et de feuilletons-programmes. Inauguration que nous payons cher, convenez-en; ainsi donc votre bonheur, votre l'air zélé par où dire; votre plaisir, vous l'avez pris par correspondance. Jamais représentation allemande n'aura causé plus de bruit en France, et nos voisins d'outre-Rhin doivent être dans l'enclenchement sur si peu qu'il s'agit de leur français. Voyez un peu cependant, voyez l'ingratitude! Il y a des gens qui n'ont pas trouvé notre enthousiasme national assez explicite à l'endroit de Beethoven et de la musique allemande, et ces messieurs-là ont des approbateurs et des échos jusque parmi nous. Quel! notre Institut, notre Conservatoire, nos sociétés lyriques, notre Opéra, se sont tenus cois et silencieux parmi ces chants et ces acclamations; et, pour seul et unique patron et patron français, le grand Beethoven, restauré par M. Liszt, inauguré par M. Meyerbeer, n'aura eu que

M. Berlioz. — Mais M. Auber? — malade. — M. Habeneck? — le professeur. — M. Halévy? — le compositeur. — Et M. Spontini? — c'est un Italien. — Et M. Onslow? — c'est un Suédois. — Et M. Carafa, Labarre, Adolphe Adam, Félicien David, Pixis, Girard? etc. Tous ces messieurs ont fait défaut, se contentant de saluer et d'applaudir de loin le grand homme et sa statue. Que êtes-vous de cette réserve et de ces discrets hommages? et vous sembleraient-ils, par hasard, d'aussi bon goût que toutes ces ovations d'ourdies et tapageuses qui retentissent encore à vos oreilles, et que ces furieux coups de grosse caisse battus en plein feuilletin, et finalement à quelle intention et au profit de qui? Assurément c'est fort difficile à deviner.

Au rebours de tant d'écouliers qui font la roue et s'inaugurent dans la statue de leurs maîtres, c'était samedi dernier le fête de beaucoup de professeurs qui se trouvaient dans la personne de leurs élèves. Prix de chant et de franc, prix de basse et de contrebasse, prix de clarinette et de tragédie, prix de cor et prix de cornet, de trompette et de trombone, il s'agit, vous voyez, de notre Conservatoire qui distribuait et partageait ses couronnes annuelles. Cela s'est fait tout paternellement et en famille. Dieu soit loué! les générations du Conservatoire se suivent et se ressemblent; elles savent ni plus ni moins que leurs devanciers tenir l'archet, faire la gamme, accomplir une rhapsodie, soupier la romance et psalmodier l'alexandrin. Dans cette grande passe d'armes musicales, les instruments à cordes ont glorieusement battu les instruments à vent. Il est vrai que par précaution et mesure d'hygiène les ophéclidiens et les saxophones étaient exclus du concours.

Les grands prix de chant ont été partagés entre mesdemoiselles Courtois, Lavoye et Danerion, et MM. Busine et Mathien. Au moins il ne s'est rien plus de grands chanteurs du Conservatoire, il en sort toujours de grands prix : c'est une consolation. Mais la déclamation, quelle dissolution!

Tragédie, drame et comédie, tous ces pauvres petits Achille, Trancière, Acosta, Damiis, Lisette, Azéris, Erythée, Clifandre, Laffeur, Marinette et Grispin, ont pleuré, grimé, tonné, souri, mimé,ulé avec passablement d'entraîn et de sans-façon, et la plus scrupuleuse fidélité à la leçon de leurs maîtres et modèles de la rue Richelieu; mais quel spectacle! et comme peu de bonne volonté, et marqué d'un regard dans les positions merveilleuses, comme dit le vieux Boileau, de notre littérature dramatique; comme elle flamme étrangement ce monde illustre, charmant, passionné et si spirituel, qu'on appelle le monde de nos grands auteurs français. Ainsi donc, si le présent est triste, l'avenir, à en juger d'après cet échantillon, s'annonce plus lamentable encore. Le théâtre, ce plaisir le plus délicat de nos plaisirs, le plus savant de nos passe-temps, déchiré, défilé et se perd à vue d'œil. Quelle décadence! Ici et là bas, à la rue Bergère ou à la rue Richelieu, parmi les écoliers et chez leurs maîtres. Et qui amener de cette ruine et de cette perte de plus en plus imminentes, les auteurs ou les comédiens, le gouvernement ou le public, les hommes ou les dieux? Ne serait-ce pas comme en toutes choses, un peu la faute de tout le monde; une autre fois, à un relais prochain, le *Courrier* reprendra la question sans phrases ni cérémonies, et la traitera au débotté.

Faute de pièces nouvelles la semaine a été féconde en débuts et en rentrées. Une élappée du Conservatoire, mademoiselle Levesque, n'a pas craint de se montrer sur le théâtre illustré par mademoiselle Rachel, et dans les rôles de son répertoire. Un très-honorable succès d'estime et d'encouragement a couronné l'audace tentative de la jeune tragédienne. Cette nouvelle Camille ou cette autre Hermione est également digne de Sparte et de Rome, elle a la taille haute, le port noble, le regard fier, le geste dominant. L'ardeur et la bonne volonté sont là, et aussi l'intelligence. La passion, le feu, l'inspiration, l'accord du défilé et du geste, cela viendra plus tard; malheureusement ces messieurs les sociétaires, qui ont laissé partir une mademoiselle Ardi et mademoiselle Maxime, sont bien capables de ne point venir rejoindre mademoiselle Levesque.

Double fête aux Variétés, et un rire désordonné, homérique, étourdissant, la rentrée d'Obry, la rentrée de Vernet. On tint pendant, avant, après la représentation. Excellents comédiens, excellents hommes! *Phobus* est gentil, *Bilibout* ne vaut guère mieux, et cependant les voilà partis comme de jumeaux fous, dans le bouffon, dans le grotesque, dans le trivial, qui importe? si, chacun faisant, ils savent en extraire la bonne comédie. Cette boule australe de Vernet et d'Obry ressuscités nous dédommage un peu des misères et turpitudes du spectacle dit d'été, et de ces représentations grossières qui l'ont renvoyé aux brutes du plein vent. Le premier et salutaire effet de la réapparition de ces deux charmants comédiens a été la rupture de l'engagement qui avait ouvert et fermé la bombonnière de M. Raoupin aux profanations du chien Emile.

Que le Gymnase y prenne garde aussi, sa bonhomie commence à tomber dans le bric à brac. La vie en partie double est celle de M. Théobald, étudiant au comité, très-riche, très-farcour, très-courru, couissant la blonde une héritière, et la brune une grisette, et menant ainsi la vie en partie-double. A droite c'est la mansarde, à gauche c'est la suite, l'amour et l'hymen de plein pied et séparés par un simple mur mitoyen. Dans le salon, Théobald allie un bouquet et chante la romance; dans la mansarde il fait des crêpes, et dans la mazurka, peut-être la cachucha. L'écriture sur le pied Théobald dans la mansarde, et la grisette le pince dans le salon. Pour échapper aux reproches de l'hymen et aux colères de l'amour Théobald se bouchonne le visage, se noircit l'œil, court sur les toits, perd son habit, et en outre, d'un coup de pied, le mur mitoyen déjà nommé, après quoi Théobald se marie dans le salon, et avec sa grisette. Achard a une manière de jeter le mot, d'amoins la trivialité, de décocher le calembour et surtout de chanter le couplet, une manière telle, disons-nous, qu'on est étourdi, entraîné et compris. Il y a des platitudes bien divertissantes; c'est incroyable.

Nous ne sortons pas de grosses surprises; voici les O-Jib-

be-Ways en exhibition permanente, salle Valentino. Les O-Jib-be-Ways ressemblent aux I-o-Ways, comme les rivières de la Loire ressemblent à ceux de la Seine; ils sont enfants des mêmes forêts, et la même civilisation de sauvages a passé sur leurs peaux rouges, vertes, bleues et noires.

Ils sont également tatoués, scarifiés, sculptés, également grands, épais, ventrus, énormes.

Les O-Jib-be-Wa's appartiennent, si on les à la même famille, du moins à la même race que les I-o-Ways; ce sont deux branches détachées de la souche-mère des Clippe-Ways. On a d'ailleurs été étonné et mécompris les uns aux autres; quelle erreur! La preuve, c'est que les deux races sont entières, sans manchettes et se font, dans leur pas, une gamme d'extinction; on ne peut détester ce qu'on ne connaît pas. C'est Voltaire qui l'a dit, et il s'y entendait.

Au surplus, ces renseignements, nous en sommes redevables aux O-Jib-be-Wa's eux-mêmes, qui les ont présentés, séance tenante, à la plus grande joie de la galerie; pu-que-là qu'ils ont bien voulu fémoger tous les sorts de regards du départ précipité qui soustrait les I-o-Ways à leurs... embarras, car ce n'est pas une question pour eux d'une réconciliation touchante, accomplie sous les auspices et avec la permission des autorités compétentes. Vingt chefs, venus des brouillards du lac Supérieur, échangeant le calumet de la paix et s'embrassant sous nos yeux; assurément c'est été un spectacle intéressant et une représentation extraordinaire... — et à leur bénéfice? — Toujours, toujours!

Vous savez ou vous ne savez pas que le docteur Creuzer a composé un gros livre par lequel il établit et démontre l'antériorité originelle des races de l'Inde Chine et de celles qui peuplent le nord de l'Amérique. Le très-savant docteur a sauté par-dessus les différences et variétés d'organisation et de structure capables de donner quelque élément brutal à son système, et cette analogie suprême, il l'a cherchée uniquement dans l'analyse et en quelque sorte dans l'analyse des langues primitives. C'est ainsi qu'il est parvenu à prouver et à reconnaître des racines et des langues avec des mots et des noms propres. C'est fort ingénieux, et c'est fort drôle.

On ne peut nier que ces Indiens, François ou Hurons de la salle Valentino ne soient dotés d'appellations indiennes-chinoises, mélangées de pittoresque et d'emphase; c'est agreste et c'est grandiose. Voyez aussi quels rôles la météorologie et l'histoire naturelle jouent dans le vocabulaire de ces sauvages. Des deux chefs, l'un est *l'Orange de Sicile*, l'autre le *grand Héros*; les simples guerriers sont intitulés : le puissant *Bocher*, le roi des *Butos*, *Voiseau Temple*, *Voiseau du Tonnerre*. L'unique femme de la bande s'intitule : femme du monde supérieur. Il y a un marmot de quatre ans, esulé-E, c'est *l'Orange Furieux*, un nom qui est sur son nom barométrique.

Quant à leurs exercices favoris, ils diffèrent peu ou point de ceux des I-o-Ways. Gamber, hurler, livrer des simulacres de combats, arracher à l'adversaire simulé un simulacre de chevelure (autrement dit toupet), tirer de l'arc, voilà leur programme très abrégé. Une autre fois nous parlerons de leurs pratiques religieuses et de leurs sacés à mystères, si toutefois l'occasion s'en présente; l'occasion fait le Huron.

Voilà donc pour le moment, l'un des plus agréables passe-temps de notre Paris qui en offre bien d'autres et de ceux dont on ne s'avisé guère que chez les peuples à civilisation mine et même bête. Est-il vrai, par exemple, que les auteurs de Mesmer se relèvent par-ci, par-là? et le magnétisme n'aurait-il pas ses patrons, ses promoteurs et ses adeptes officiels et avoués, au nombre desquels on cite un noble pair, célèbre du reste par ses écrits.

A quelques extrémités plus folles encore n'a-t-on point recours qu'on ne l'ait pas douter les heures me à me et tuer les minutes? Ainsi, M. de N., jeune homme aimable et spirituel, mais d'un mélange byronnisme, n'a trouvé qu'un moyen d'échapper à l'ennui, c'est de se ruiner avec précipitation et méthodiquement; malheureux aujourd'hui, contre son attente, et de la fortune qu'il a perdue et des dettes qu'il a acquises, M. de N. vient d'être saisi par la générosité de ses amis qui se sont cotisés pour le secourir. « Mais comment prendra-t-il cela? disait hier le plus candide de ses bienfaiteurs. — Oh! répétait G..., qui sait bien que la nécessité n'a pas de ces délicatesses, comment il le prendra? Mais par moi et ponctuellement, j'en suis sûr. »

S'il faut en croire un de nos confrères ordinairement bien informé, un pari, et un pari bien digne d'attention en effet, a occupé cette semaine le monde des sportsmen et les notabilités du Jockey-Club, M. de Montgommery aurait parié contre lord Seymour qu'il irait à pied, et reviendrait, dans l'espace de trois heures, de Paris à Versailles. Le point de départ était le parvis Notre-Dame, et le but, la grille d'arche à Versailles. M. de Montgommery a franchi la distance en deux heures et demie, et gagné ainsi le pari, un pari de mille écus. Voilà une gloire terriblement exposée à s'en aller en fumée.

Enfin mademoiselle Plessis se marie. Ses fiançailles publiées dimanche à la mairie du premier arrondissement. Célium ne s'est guère donné le temps de la réflexion, quel empressement a-t-il jeté dans la cage de l'hymen, ou s'aurait-il pas que la maison brûle, à pour réputer le mot appliqué par M. le président sévère à un autre mariage. Hélas! non, la maison ne brûle pas, mais M. Loyal l'a saisi au nom de la comédie, ce qui ne vaut guère mieux pour la propriétaire; on sait que la Comédie-Française réclame de la belle trausfuge deux cent mille francs de dommages et intérêts; le cher mari!

### Inauguration du buste d'A.-P. de Candolle à Genève.

Les savants de la Suisse forment une association connue sous le nom de *Société helvétique des Sciences naturelles*. Chaque année ils se réunissent dans une ville de la confédération pour se communiquer réciproquement leurs découvertes, se concerter pour leurs travaux et outendire le feu sacré de la science qui s'éteint dans l'isolement [mais se

rallume au contact des intelligences d'é-  
lite.

Cette année, un attrait de plus les  
amenait à Genève. Ils étaient invités à  
inaugurer le buste de de Candolle, le  
plus grand botaniste dont la Suisse s'hon-  
nore. C'est au milieu du jardin des plan-  
tes qu'il avait fondé, que son buste,  
œuvre de Pradier, a été placé sur un pié-  
destal orné des emblèmes qui rappellent  
les études de l'illustre naturaliste. Lui-  
même, de son vivant, avait voulu que  
l'image des Genevois qui ont contribué  
aux progrès de la botanique ornassent  
le jardin dont il a doté la ville, et par un  
juste retour, c'est en face des bustes de  
J.-J. Rousseau, de Bonnet, de Saussure,  
de Tremblay, de Senebier, que leurs  
descendants ont inauguré celui de  
l'homme qui les a tous surpassés.

Lorsque le voile qui couvrait sa noble  
tête s'est abaissé, son image a été saluée  
par les acclamations enthousiastes de  
tous les assistants. Il avait été le maître  
des uns, le collègue des autres, l'ami de  
tous. Chacun sentait que le vide qu'il a  
laissé n'était point comblé, car ce n'est  
qu'à des longs intervalles que la nature  
enlante les hommes d'élite qu'elle initie  
à la connaissance de ses mystères. Ce-  
pendant, parmi la foule, on distinguait  
des hommes dignes de continuer ses  
travaux. Son fils d'abord, qui a accepté  
le glorieux héritage de son père en con-  
tinuant une Flore universelle qu'il avait  
commencée, persuadé qu'il suppléerait,  
à force d'activité, au temps qui lui fai-  
sait défaut; puis d'autres encore qui  
se glorifient d'avoir écouté ses leçons  
et pratiqué ses méthodes: Duby, Choisy,  
Meissier, Boissier, tous Suisses, tous  
botanistes célèbres. Chacun regardait  
avec attendrissement ses deux petits-fils  
conduits par leur mère. Puisse l'impres-  
sion qu'ils ont reçue en voyant revivre  
pour ainsi dire devant eux cet aïeul il-  
lustre dont on leur parlait sans cesse,  
ne point s'effacer avec le temps! Puis-

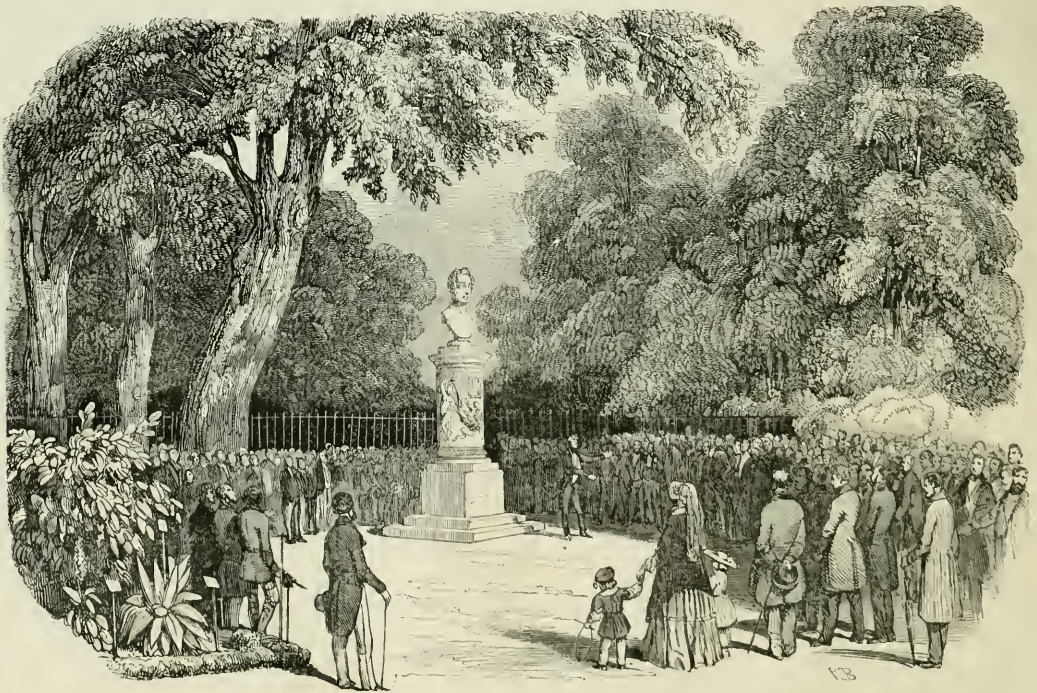


(Buste de M. de Candolle, par Prad'er.)

sent-ils se rappeler toujours qu'ils por-  
tent un nom glorieux et chercher à jus-  
tifier un jour leur noble origine.

En quittant le jardin botanique cha-  
cun éprouvait un sentiment consolant  
et triste à la fois. C'était celui de la fra-  
gilité de l'homme et de l'immortalité de  
ses travaux quand ils sont réellement  
grands et utiles. Chacun comprenait que  
le rôle de l'homme ordinaire finit à la  
mort, tandis que celui du grand homme  
se continue à travers les siècles. La puis-  
sante influence de de Candolle lui survit;  
en contemplant ce monument élevé à la  
mémoire d'un savant, homme de bien,  
chacun se sent animé du désir d'imiter  
de Candolle, sans être découragé par  
l'impossibilité de l'égaliser jamais. Envi-  
ronné des plantes auxquelles lui-même  
a assigné leur place, depuis le *cèdre*  
*jusqu'à l'hysope*, il semble leur dicter  
encore ses lois, et toutes viennent, sou-  
mises, se ranger aux pieds du législa-  
teur qui a deviné leurs affinités, rappro-  
chant celles qui sont unies par des rap-  
ports intimes, mais inaperçus des yeux  
du vulgaire, et éloignant l'une de l'autre  
celles dont la ressemblance trompeuse  
n'est qu'apparente et superficielle. Les  
arbres qui ombragent son large front  
semblent l'entourer d'une couronne  
qui, reverdisant tous les ans, sera im-  
mortelle comme la gloire de celui qui les  
a plantés pour laisser à la postérité un  
livre vivant où l'on peut lire sa pensée  
écrite en caractères plus vivants que  
ceux des livres où la pensée se traduit  
par des signes, mais ne se peint point  
aux yeux. Plus heureux que Bernard de  
Jussieu qui, lui aussi, avait écrit sa mé-  
thode dans le jardin de Trianon, de Can-  
dolle est sûr que son jardin ne sera pas  
détruit, car il ne fait point partie du  
pare d'un château royal, et il restera  
sous la sauvegarde de la cité qui s'en-  
orgueillit d'avoir donné le jour à son  
fondateur.

UN VOYAGEUR.



(Inauguration du buste de M. de Candolle.)

## Les Baignades.

La chaîne de rochers qui borde la Méditerranée depuis Marseille jusqu'à Hyères présente, à chaque pas, à l'artiste qui l'explore, de ravissantes perspectives. L'éclatante aridité des côtes de Cassis et de la Ciutat; les jeunes pinèdes qui jalonnent le flanc du cap Sicier; les vertes treilles qui mûrissent le vin de Malgue, sous la protection de leur formidable parrain; les falaises de Sainte-Marguerite dont les couches de silex surplombent sur la mer; les îles de Porquerolles et du Levant, nonchalamment couchées dans la mer, comme des odalisques au bain, enfin les Hespérides d'Hyères, où les palmiers atteignent des proportions orientales et que, pour gage de son éternelle alliance avec la France, le soleil nous donne chaque été comme une corbeille de noces; tout cet heureux assemblage de grâce et de majesté est un foyer d'inépuisables inspirations pour le poète et pour le peintre.

Il est tel promontoire aux environs de Toulon qui, lorsque le soleil couchant dore la cime de ses pins peuplés de rossignols et adoucit l'azur sévère de la mer qui le caresse, égale



(Vue sur la rade de Toulon.)

en poésie et en suavité le classique Pausilippe et la blanche et parfumée Ischia.

Un des plus beaux points de la grève en cet endroit est celui devant lequel défilent, il y a quinze ans, sous les yeux de cinquante mille curieux, les huit cents navires et les soixante-dix mille hommes qui allaient conquérir un monde à la France. Je veux parler du fort La Malgue, pour les vus duquel les Anglais professent autant d'amour qu'ils gardent de rancune à ceux qui les en classèrent en 95. Qui sait si ces bons amis ne conservent pas l'espoir de revenir vendre sur les côtes françaises de cette Méditerranée que leurs navires sillonnent? Heureusement, entre Malte et Gibraltar il y a Toulon.

Les Toulonnais ont un véritable culte pour ces grèves que les genêts couvrent d'un manteau d'or. C'est de ce culte que sont nées les *baignades*. Pendant la saison qui promène les loisirs du riche sous les ombres des villas, et qui fait oublier, par l'abondance de ses fruits, les privations de l'hiver aux travailleurs, ces grèves offrent chaque dimanche un specta-



(Les Baignades à Toulon.)

cle unique au monde. Tous les Toulonnais s'empressent, au réveil de l'aube, de sortir de leur ville qui crève dans ses remparts, comme une femme enceinte et qui appelle à grands cris une délivrance si ardemment désirée et si longue à obtenir.

Une heure après, dans chaque anse de rochers, vous pourriez voir des familles entières dressant la tente avec la voile et les avirons du canot qui les amène, et qui les balance jusqu'au soir sur son amare, dans un abri naturel. Tandis que la mère surveille les jeunes filles dont les brunes têtes reposent sur un oreiller d'algue sèche, et dont le corps, mollement couché dans l'eau, s'abandonne aux voluptés du bain, le père, perché sur un écueil, comme un échassier, plonge et rejette patiemment dans la mer la ligne qui doit fournir au déjeuner la *boûle-abaisse* indigène.

Après le déjeuner, vient le tour des joyeuses farandoles sur le sable du rivage. Il suffit d'un éclat de rire de jeune fille, de quelque bond hasardeux de jeune homme sur les rochers pour provoquer, entre *baignades* voisines, une explosion de farandoles. Il semble que les rochers de La Malgue commencent à pieds cambrés des danseuses la flamme de leurs vins, aux joies des danseurs, la pourpre de leurs grappes mûres. La côte n'offre plus alors qu'une traînée de groupes amoureux, enivrés par la danse, par les feux provocants du soleil, par les murmures de la mer et par les baisers qu'autorisent les tant coupables *jeux innocents*.



(Tête sculptée par M. Pradier.)

Et le soir, après une journée de fêtes filles et de courses sur la plage des précipites, tout le monde se rembarque, et l'on voit revenir vers la ville, à travers les brumes cendrées du crépuscule, une longue escadrille de canots dont les rames font surgir de la mer des cascades de phosphore et d'où de fraîches et pures voix exhalent vers le ciel des mélodies heureuses.

Un soir du mois dernier, nous achevions un cigare au bord de la mer, en écoutant retentir au lointain ces chants de bonheur qui sont les plus beaux hymnes de reconnaissance de la créature envers le Créateur. Tout à coup nous aperçûmes un bateau dérivant..., dérivant vers la côte et s'échouant enfin, après plusieurs oscillations, sous la mâle et sauvage tête de fleuve que M. Pradier a sculptée au couronnement d'un jardin d'orange, dont une de nos célébrités médicales, M. Jules Cloquet, a fait une délicieuse villa. Il y a dans ce jardin un palmier magistral, si près de la mer, que l'hiver on trouve, sur les premières assises de son écorce, du sel que la vague y jette. — Une voix d'homme proférait des cris d'effroi dans cette barque. Nous comprîmes qu'on pouvait y avoir besoin de notre dévouement, et nous descendîmes vers elle.

Voici. Elle était montée par un vieux pêcheur ivre mort qui ronflait de toute la puissance de ses robustes poumons au fond de la cale, et par un tailleur allemand dont l'état offrait beaucoup d'analogie avec celui de son

voisin. Entré par l'exemple, le vieux tailleur avait voulu se régler d'une *baiguade*, et, pour être plus libre, il avait voulu rester seul tout ce jour-là. Mais il paraissait s'être complètement mépris sur son intention, car au lieu de célébrer la *baiguade* dans le chaste son d'Amphitrite, il s'était plongé dans les flots purpurins de Bœrlus. Attardé sur la grève par l'espoir de voir ressusciter son patron avec lequel il s'était fraternellement livré aux volupés de la bouteille, il avait fini, voyant la nuit arriver, par prendre la mer. Or, je vous demande ce que peut faire sur mer un tailleur-a-la-mode, sinon de se noyer? Et c'est précisément ce qu'il allait avoir l'honneur de faire, malgré le dieu des irrognes, sans notre subtile intervention.

Nous nous embarquâmes, mon ami et moi, dans le bateau que nous venions de renflouer à l'aide des avirons, et habillés de bonne tenue à diriger un gouvernail et une voile, nous nous mises en route pour Toulon.

La brise du soir avait fraîchi, et nous laissons gonfler la voile pour doubler la *Grosse-Tour* et traverser, avant que la nuit ne fût tout à fait close, la petite rade où nous risquions d'abord quelque vaisseau à l'ancre. Je tenais le gouvernail et je réfléchissais à la singulière aventure qui nous avait foumés une bonne action d'épargne non longue course à pied pour regagner la ville, lorsque je vis mon ami saisir l'Allemagne par le cou, au moment où celui-ci faisait mine de se précipiter dans la rade.

« Hélas donc, vieux brave, le chemin que vous voulez prendre ne me paraît pas très-sûr. Si vous aviez l'obligeance de vous tenir tranquille dans votre place? »

— Je vous me jeter à l'eau.  
— C'est le vin qui vous suscite la pensée de ce suicide hydrodynamique. Vous confondez le vin doux et l'eau salée : les extrêmes se touchent trop dans votre esprit. » Et l'Allemand s'affaissa sur son banc, tandis que mon camarade fumait, avec un sang-froid invrayable, un dernier tronçon de cigare.

Au bout d'un quart d'heure, le tailleur se leva en vacillant et se disposa de nouveau à aller rejoindre les requins.

Pour le coup, mon compagnon le saisit par les reins et l'assit sur le patron, avec les jambes croisées, dans la position favorite des musulmans et des tailleurs.

Nous parvinmes, avec quelques efforts made de scènes grotesques entre le patron et le tailleur, à rendre celui-ci à sa dignité moûtée; après quoi nous nous séparâmes, mon ami et moi, charmés d'avoir arraché à une mort certaine un sujet de S. M. l'empereur d'Autriche.

CHARLES PONCY.

**Chronique musicale.**

On vient de reprendre à l'Opéra-Comique l'ouvrage qui établit, il y a dix-neuf ans, la réputation d'Hérold, et qui fit pressentir *Zampa* et le *Pré aux Clercs*. *Mario*, opéra-comique en trois actes, fut représenté pour la première fois en 1826, et obtint un succès d'autant plus glorieux que *La Dame blanche* était encore dans tout l'éclat de la nouveauté. Le chef-d'œuvre de Baedlern faisait tant de bruit, il excitait tant d'enthousiasme et d'engouement, qu'il ne fallait pas un mince mérite pour se faire remarquer à travers la précupation générale. L'ouvrage d'Hérold fut remarqué pourtant, et vigoureusement applaudi.

Jignore si c'est dans *Mario* que M. Chollet a fait son premier début; mais dans tous les cas cet opéra est le premier où il attiré l'attention publique. Son succès se mêla à celui d'Hérold, et le doubla. Il avait été décidé, dès la première scène, dans cette romance célèbre, chef-d'œuvre du genre mais :

Une robe légère  
D'une couleur blancheur,  
Un chapeau de bergère,  
De nos bois une fleur,  
Ah ! telle est la parure  
Dont je suis échantée,  
Et toujours la nature  
Embellit la beauté.

C'est sous ce ridicule complet qu'Hérold a placé l'une de ses plus délicieuses mélodies, et personne ne peut avoir oublié quelle voix fraîche, sonore et sympathique s'élevait M. Chollet, *jeune alors, ardent, ingénieux, et dévoué*. « Hélas ! il fut partie, aujourd'hui encore, du personnel de l'Opéra-Comique; mais sa voix inégale, incertaine, chevrotante, ne lui permit plus de chanter la romance qui lui jadis sa gloire. Il lui a fallu descendre, bon gré mal gré, de son plus beau cheval de bataille. C'est M. Andran qui l'a remplacé. Made-moiselle Prévost, bien que le temps ait eu plus d'égards pour elle que pour M. Chollet, a été obligée de céder le rôle de Marie à mademoiselle Héville; elle a pris celui de la haronne, où elle est, ma foi ! très-respectable. Elle y montre d'ailleurs un talent distingué, et dit : *Ma fille est morte!* avec un accent très-valet et très-pathétique. M. Sainte-Foy est fort amusant dans le rôle de meunier. Les autres sont remplis par MM. Emou, Grignon, Hour, et par mesdames Pottier et Félix-Nélotte. Sous quelques rapports, on doit favoriser la distribution d'aujourd'hui à fait plus d'une fois regretter l'ancienne.

Où n'en a pas moins reconnu et salué avec un vif plaisir toutes les gracieuses mélodies qu'Hérold a jetées à précieuses mains dans cette charmante partition; par exemple, la romance citée plus haut, que tout le monde sait par cœur; — l'autre romance: *De pars demain*, etc., cantilène pleine de distinction et de charme, et qui aurait excité d'innombrables applaudissements si M. Emou l'eût chantée juste; — l'air d'enfant, si élégant, si gracieux, si brillant autrefois, quand madame Rigault l'exécutait; — le joli duo: *Laissez-moi vivre dans notre eros*, et l'air pathétique de Marie, que mademoiselle Héville du moins n'a pas délaissé. N'oublions pas la barcarolle: *Belle vogues la nacelle*, etc., dont les orgues de Barbarie s'empara-

rent si vite, et qui fit si longtemps la fortune des musiciens en plein vent, ni les pipans complets du meunier, ni la jolie marche du second acte.

Tous ces morceaux se recommandent par une mélodie facile, naturelle, claire, expressive, spirituelle et habilement élégante; par une instrumentation très-habile et qui réunit à beaucoup d'éclat une grande simplicité. *Mario* n'est pas une œuvre musicale aussi importante, à beaucoup près, que *Zampa* ou le *Pré aux Clercs*; le style y manque un peu d'élevation et de caractère; les morceaux y ont peu de développement; les morceaux d'ensemble y sont faiblement conçus et mûrement exécutés. Mais les idées y abondent, les accompagnements sont variés et pittoresques, l'harmonie correcte, élégante et pleine d'effets. On y sent à chaque mesure, pour ainsi dire, ce que talent, jeune encore, touche enfin à la maturité, et qu'il ne lui faut plus qu'une occasion pour enfanter des chefs-d'œuvre. Cette occasion se présentait bientôt, et l'on sait s'il en profita. Hélas ! pourquoi la mort, — la mort importable ! — a-t-elle moissonné si tôt cet artiste éminent, qui avait à peine trouvé sa voie, et devant qui s'élevait un si vaste carrière? Qui nous rendra jamais Hérold? Et à quel talent aujourd'hui inconnu est-il réservé de nous consoler d'une perte qui n'est pas encore réparée?

**Encore des classes en Russie (1).**

A peine étais-je de retour dans la ville de Pierre le Grand, à peine la neige d'octobre avait-elle coveusé la terre sous le blanc linceul où elle dort engourdie pendant six mois; à peine les lointaines expéditions, les grandes classes en battue avaient-elles remplacé les promenades au chien couchant dans les marais d'alentour, que nos amis me disaient : « Vous avez pris devant l'Europe (l'Europe signifie les lecteurs de *l'Illustration*) l'engagement de tuer un ours dans notre pays. Il faut que nous fassions honneur à votre signature. » Et par une sorte d'émulation hospitalière qui mérité la plus vive gratitude de celui qui en fut l'objet, chacun d'eux s'empressait de m'offrir la chance qui n'avait manqué l'année dernière, en me conviant à la mort de lous les ours que se disputent à grands frais les chasseurs de Saint-Petersbourg. Grâce à leur complaisance impuissable que ne rebutait nulle épreuve, les occasions se succédaient sans relâche. Mais vainement ma persévérance égala-t-elle les prévenances de mes amis; vainement j'accomplissais les uns et les autres, suivant, comme on dit, la procession de toutes les parades; j'un mauvais sort un génie malade me poursuivit avec acharnement pendant cinq mois de suite. Je mis part à nombre de classes, j'entendis en six mois nombre d'ours, j'assistai à vingt ou trente *hotels* en deux hivers, et jamais je ne pus être que l'inutile témoin des pressées d'aurait.

Dans une autre saison, j'aurais essayé, pour conjurer ce sort importable, d'une classe fort singulière, et sur l'on n'a pas à brûler un grain de poudre, car c'est l'ours lui-même qui, par un suicide, se livre au chasseur. Personne n'ignore combien il est friand de miel, et avec quelle adresse il sait dénicher les ruches que les abeilles établissent dans les creux des vieux arbres. Lorsque les paysans vont une de ces riches naturelles se former à la racine de quelque grosse branche, au sommet du trou, sûrs que l'ours viendra y fourrer ses griffes et sa langue, ils lui tendent un piège, le plus simple du monde. Au bout d'une corde attachée plus haut que la ruche, et descendant plus bas, pend une grosse pierre sur une poutre, on lout autre objet dur et pesant. Quand l'ours, par *vulgar alléché*, grimpe au tronc de l'arbre, comme un gamin au mât de cocagne, pour s'emparer du butin des abeilles, il rencontre en chemin cet obstacle. D'un coup de patte il détourne la pierre; mais, du bout de sa corde, et cherche l'équilibre, la pierre retombe sur lui. Il la rejette plus loin, elle tombe plus lourdement. La colère le gagne et s'accroît avec la douleur. Plus il est frappé, plus il s'indigne; et plus il s'indigne, plus il est frappé. Enfin, cet étrange combat de la fureur aveugle contre un ennemi inattendu, contre une loi physique, finit d'habitude par un coup si violent sur la tête que l'ours tombe au bas de l'arbre, tué quelquefois, mais au moins tellement étourdi que les chasseurs, enluisant mes de là, n'ont plus qu'à lui donner le coup de grâce.

À défaut de la ressource de cette classe d'été, je pourrais me faire l'historien des exploits de mes amis, et raconter ce que j'ai vu faire à la place de ce que je n'ai pas fait. Mais je dépasserais de bien loin l'ample permission des suppléments et des compléments. Les meilleures classes, même la classe veut une certaine discrétion; il faut les ménager pour qu'elles restent les meilleures. Je me bornerai donc, entre cent, à deux exemples. Une fois nous allâmes à cent quarante-six verstes (2), sur la grande chaussée de Kowno, voyageant d'un soleil à l'autre, nous pouvant nous diriger à la lueur des lanternes de la ligne télégraphique éclairée à toute heure, de jour et de nuit. « Deux ours nous étaient prompts; ils furent tués en effet le même jour : l'un le matin, dans mon voisinage, l'autre le soir, presque sous mon fusil. Quoique enfermé dans un cercle de traqueurs qui faisaient un vacarme infernal, celui-là ne voulait pas quitter sa tanière. Il fallut, littéralement, l'en chasser à coups de bâton. Une fois sur pied, et grognant toujours, il se dirigeait droit sur moi, passant en biais devant mes camarades. Déjà j'entendais son pas faire crier la neige glacée; déjà je voyais sa marche entre les arbres qui s'écartaient respectueusement devant lui; j'attendais seulement qu'il sortit d'un petit massif de jeunes pins pour le tirer à vingt pas bien en vue, lorsque mon voisin de gauche l'arrêta court en lui mettant une balle dans l'épaule.

L'autre aventure mérité un peu plus de détails. C'était dans les derniers jours d'un long et rude hiver, lorsque le soleil

s'élevait un peu plus haut sur l'horizon, sans fondre encore l'épaisse couche de neige qu'ent amoncèe quatre mois de gelée incessante, commence à tempérer l'air par des rayons moins obliques et plus prolongés. Des paysans, partis d'un certain village de Zabich, dans le gouvernement de Novgorod, vinrent proposer à mon fidèle compagnon de chasse, M. R. T., une grande expédition. A les en croire, ils avaient dans leurs alentours, d'abord un troupeau de cerfs, de cette espèce appelée cerf du Nord, qui tient comme le milieu entre celui d'Allemagne et le renne des Lapons, puis six ours, lous reconnus et parés, tous bien enluisant et bien engourdis. Il n'y avait plus qu'à faire un massacre, une boncherie, une capitulation. L'offre était séduisante; mais, en cherchant, le compas à la main, sur une carte de la Russie d'Europe presque aussi défectueuse que celle de Caschinn, nous reconnûmes que ce bienheureux village de Zabich était à deux cent vingt-cinq verstes de Saint-Petersbourg. Cependant cette grande distance ne put nous rebuter, et nous résolûmes, entre cinq nous compagnons guerriers, de faire une campagne de plusieurs jours. Ainsi fallut-il voir de quelles provisions s'empêta l'avant de nos traînais ! Dans un coté, c'étaient des hottelles de bondeaux, de bourgogne, de champagne, de madère, de portier, de cognac; de l'autre, des osetolètes, des biftecks, des poaulades, des galantines, des langues, des saucissons groupés autour d'un magnifique pâté de foies gras et couronnés de figues de Smyrne, de raisins de Malaga et d'oranges de Portugal; ainsi un nécessaire de campagne, puis une cuisine portative. Nous aurions pu traverser l'Arabie Pétrée en étant chaque jour comme au Rocher de Gancale. Les chasseurs russes n'oublient jamais, sans le connaître, le proverbe des Espagnols qui, l'ayant fait, ne savent plus le pratiquer : *trijpas llexan corazon* « c'est le ventre qui porte le cœur. » Et je trouve, après avoir goûté des deux régimes, que les chasseurs russes ont grandement raison.

Ainsi pourvus contre la soif et la faim, nous entreprîmes gaiement notre longue promenade armée. C'est que nous restâmes sur la grande chaussée de Moscou, tant à-dire jusqu'au relais de Tchoudova, à cent dix verstes, nous allâmes au galop de nos *toïkés* (1), qui tout lestement cinq lieues à l'heure. C'était presque le train d'un chemin de fer. Mais ensuite, sur une route de traverse qui commence à Gronissina, lieu célèbre par les somptueuses et folles constructions qu'y fit élever le comte Aratcheff, nous dûmes prendre des traîneaux à deux places, menés par deux chevaux enariablés. Ce ne fut plus que le train des messagers royaux. Puis, enfin, une fois hors des routes construites, il fallut nous llotir chacun dans un petit traîneau de village que fire après lui, entre deux bâtons pour brancard, un petit cheval attelé par quelques ficelles. C'était le train d'un fœtal à l'heure. Et, franchement, soixante verstes sont longues à faire ainsi, par une nuit sombre et froide, par un vent glacial, aigu, pénétrant, qui vous fend le visage, qui bat-ave, roule et fouette incessamment sur vos d'êtres tourbillons d'une neige fine et acérée. C'est alors que, malgré pelisses et fourrures, la rigueur du climat trouve quelque endroit où se faire sentir. Les dents ont froid dans la bouche. Mais on serait bien injuste, même en grognant, d'accuser le pauvre animal qui vous traîne; il faut au contraire le plaindre et l'admirer. Impuissable au milieu de ces tempêtes d'hiver, sachant reconnaître des chemins à pied tracés que la neige recouvre chaque jour, n'échiant à rien sans figure ni allure, dans un no voudrait pas pour porter des choux à la talle, fait soixante verstes au trot d'une seule traite, à travers champs, à travers bois, franchissant les clôtures, les fossés, les rivières et les ravins profonds où l'on entre en se précipitant comme d'une montagne russe pour sortir en remonant comme contre une roche à pic. Et vous croyez qu'on a quelque soin, quelque souci de ces pauvres bêtes, si fortes, si patientes, si précieuses malgré leur laideur. Quand elles arrivent, on les laisse d'abord bronter un peu de neige pour se rafraîchir; elles l'ont pour cela qu'à étendre le cou. Puis, leur tournant la tête du côté du traîneau où elles peuvent manger le foin qui se servi de litière au voyageur, on les laisse habituellement dans la nuit, à la belle étoile. Si l'vient à neiger pendant la nuit, on voit tout à coup, le matin, se seconer une masse blanche qui était restée jusque-là parfaitement immobile; c'est le cheval qui a fait quinze lieues la veille et qui va recommencer le lendemain.

Malgré les difficultés du chemin, les fréquents changements d'équipages, la longueur du voyage, et le thé pris à toutes les stations, nous arrivâmes en vingt-quatre heures au village de Zabich. Il était midi, et nous voulions utiliser le reste de la journée. Mais il fallut rabattre des illusions de l'espérance. C'est ordinaire dans la vie. D'abord les cerfs avaient quitté la contrée. Je ne suis même pas bien sûr qu'ils y fussent jamais venus. Cependant, pour l'acquit de leur conscience, nos paysans nous montrèrent des bois tombés à l'autonne. Nous touchions au printemps, l'argument était sans réplique. Ensuite, des six ours prompts, l'un était déjà tué par les officiers de la garnison de Novgorod, un autre venait au chasseur du comte... et un troisième avait fait comme les cerfs; il était parti, on n'était pas venu. Il nous restait donc à chasser trois ours. Le premier, dans une battue mal dirigée, se leva devant les traqueurs avant que les chasseurs fussent placés; il prit la chef des champs. Les deux autres furent tués, mais par mes camarades. Je n'eus encore que la fumée du rôti. A la seconde traque, on était enfermé un ours énorme, j'avais le no 5, la meilleure place au centre d'une ligne de cinq tireurs. Eh bien ! le sol animal, blessé par le no 1, alla se faire achever par le no 3, après avoir décrit une petite courbe devant moi, assez près pour se faire entendre, pas assez pour se laisser voir.

Avant de retourner à Saint-Petersbourg, nous 222 mètres, par une marche de flanc, le village de Lipovki, où Dmitri, notre vieille connaissance, nous préparait une chaise aux élaus. J'ou tait un, pour ne pas rentrer au logis les mains vides, et je fut du moins une fiche de consolation très-honorable. Mais

(1) Voir *l'Illustration* des 24 et 31 août, et 7 septembre 1841.  
(2) Une verste vaut environ un kilomètre.

d'ailleurs la chasse à l'ours ressemble en ce point à la grande chasse à courre; c'est qu'il y a un plaisir pour tous; c'est que, sans rien tuer, sans rien voir, on prend une part active et presque égale à celle des chasseurs que la chance favorise. Quand on arrive au rendez-vous par une marche pénible à travers des forêts sauvages; quand on pénètre dans ces profondes solitudes où l'ours établit sa retraite; quand l'immense cordée des traqueurs se déroule silencieusement autour de l'encente, laissant un homme à chaque vingt pas; quand on arrange le poste de combat que le sort vous attribue; quand part le coup de fusil du signal; quand toutes les voix poussent ensemble d'effroyables clameurs, et que les laches frappent les arbres à coups redoublés; quand, au milieu de ce vacarme, l'oreille cherche à distinguer le faible bruit d'un pas sur la neige; quand l'œil inquiet perce en tous sens les fourrés; quand l'âme orbe à l'espoir, et le doigt sur la détente, on attend ce terrible animal qui peut-être viendra cher sa vie; quand à l'émission de l'attente se joint celle du combat, et que, de sa poitrine épique, le danger assaie le plaisir; alors le cœur bat à rompre la poitrine; alors il se lance de tout côté une sensation étrange, impérieuse, énervante, que ne peut donner nulle autre chasse, et que l'on connaît peu d'événements dans la vie. C'est pour cela qu'on brave si résolument les distances et les frais, qu'on fait de si lointaines et de si coûteuses expéditions. Au retour, nous nous amusons, pendant le trajet, à répéter sur nos allées et venues, et le trésorier fit aussi l'addition des dépenses générales. D'un côté, le total touchait à six cents verstes, de l'autre à 2,000 roubles. C'est le trajet de Paris à Bordeaux et la solde annuelle d'un capitaine de cavalerie. Ces chiffres me rappellent la chasse où j'avais été pour la première fois de ma vie un chevreuil. Il y a longtemps de cela; j'étais alors étudiant à Dijon. Nous allâmes un beau jour, deux amis et moi, fâcher une couple de corneaux dans les petits bois qui couronnent les coteaux de notre précieuse Côte-d'Or. Nous avions loué une carriole à traits communs, et nous mangâmes une omelette chez le garde-chasse, qui reçut un généreux pourboire. Le soir venu enjambant au boston à un sou la fiche, nos manans disaient à leurs amis: « Voyez un peu comme ces jeunes gens sont fous! ils vont chasser à trois lieues de la ville, et dépensent 5 francs chacun. »

Avec tout cela, j'étais revenu de vingt expéditions sans un seul ours. C'était douloureux, c'était humiliant. Et le 4<sup>e</sup> mars, qui vint fermer toutes les classes, hors celles des animaux nuisibles, amena le grand carême, qui ferma tous les filets, car les Russes observent leurs quatre carêmes de l'année avec autant de rigueur que les Turcs le Ramadan. C'était l'époque fixée pour un voyage à Moscou. Déjà notre voiture était hissée sur ses patins, et nos malles sur la voiture. Nous allâmes partir; adieu les ours, les battues, les émotions; adieu le plaisir et l'espérance; adieu la chasse. Mais voilà qu'une fête se prépare au palais impérial; un concert d'ordre arrive; nous restons quelques jours encore à Saint-Petersbourg. Tout espoir n'est pas perdu.

Le lendemain matin, vers onze heures, je reçois un billet de mon ami, M. R. T. « Accourez, me dit-il; nous avons un ours à sixante verstes de la ville; un paysan finnois vient de me le vendre. Accourez, il faut partir sur-le-champ. Il y a un ours à sixante verstes; quelle bonne fortune! C'était comme s'il eût fait le homme moitié du chemin à notre rencontre. Je m'équipe aussitôt en chasseur hyperboréen, depuis les bottes de loutre, si douces et si chaudes dans la neige, jusqu'à la casquette de loutre, si chère à l'épicerie de Paris, et sans oublier de ceindre sur mon caftan de peau de ven marin mon bon poignard circassien. Puis je jette ma pelisse sur mes épaules et, prenant sous le bras ma carabine double, j'accours chez M. R. T. Deux autres camarades, M. A. et M. G., s'y rendaient de leur côté. Mais il fallait régler quelques affaires, déjeûner, atteler les traîneaux. Bref, nous ne partîmes qu'à une heure de l'après-midi. C'était un peu tard sans doute pour chasser à quinze lieues, par une courte journée d'avant l'équinoxe. Mais nous regagnâmes en célérité le temps perdu; et malgré le mauvais état des routes, malgré les terribles *okhâbâ*, ces fossés, ces ravins que creuse peu à peu le traînage, assez profonds pour qu'un équipage y disparaîsse tout entier, nous arrivâmes en quatre heures au village de Néramaki, celui de notre Finnois et de notre ours.

Allant toujours au nord, nous avions fait, par le plus beau temps de gelée, sur un soleil radieux qui rendait la neige éblouissante comme la rosée de mai, un petit voyage intéressant et pittoresque. Beaucoup plus accidentée que les provinces méridionales de l'empire russe, et presque montagneuse après des plaines infinimentales, la Finlande offre d'admirables paysages d'hiver. C'est la nature boréale dans toute sa mâle et austère beauté. Je n'oublierai point un petit lac, que, pour abréger, nous traversâmes d'un bout à l'autre sur la glace, entre deux rangées de jeunes pins verts qu'un plan de l'espace en espace pour marquer le droit chemin pendant les nuits et les tempêtes de neige. Il peut avoir deux lieues de long. Dans nos pays, ce serait une mer intérieure; mais, près du Ladoga et des autres grands lacs du nord de la Russie, c'est à peine un étang. Il est charmant à voir, et plus charmant encore à parcourir. Des hauteurs voisines, cette traînée nappée blanche, qui étend à travers un pays raviné et boisé ses dentelles capricieuses, offre un coup d'œil semblable aux rivages de la mer sur une plage bizaïrement échevillée par les flots; et quand on le traverse, en glissant sur l'épave force qui couvre ses aléines, les points de vue se déroulent, toujours variés, toujours intéressants. Tantôt, c'est une grande étendue de neige, de petits bois de sapins, dont les branches noires sont prodées d'un mince liséré de glace étalée; tantôt c'est un promontoire qui s'avance, partant sur sa tête de granite quelque église de village avec ses cinq couples verdoyantes ou quelque maison de campagne, d'une forme étrange, déjà asiatique, et chamarrée d'ornements aussi bizarres que son

architecture. Mais je ne suis pas peintre de paysage; il est temps de revenir à nos forces montées.

Nous étions donc à cinq heures au village de Néramaki. L'ours n'habitait pas très-loin, au dire de notre guide qui, la veille, en suivant dans le bois je ne sais quelles traces, l'avait aperçu tout à coup dans son autre, comme on voit un lièvre au gîte et qui s'était retiré vite et sans bruit, faisant des *brissés* à sa manière, c'est-à-dire traçant tout le long du chemin de petites croix sur la neige avec le bout d'un bâton. Mais il nous restait à peine une heure de jour; impossible, en si peu de temps, de réunir une armée de traqueurs, de la conduire sur le champ de bataille et d'exécuter enfin une battue dans les règles. Nous dûmes prendre le parti d'attaquer l'ours dans sa tanière. De petits traîneaux villageois, attelés en un tour de main, nous conduisirent rapidement dans son voisinage. Mettant pied à terre, nous tirâmes silencieusement au sort à qui marcherait seul sur la tanière avec le guide. C'est l'usage, et, dans ce cas, les camarades du chasseur louèrent s'échelonnant dans les bois, à cent ou deux cents pas de lui, prêts à tout événement. Ils ont au moins la chance d'achever un ours blessé, quelquefois même de tuer un ours manqué, car lorsqu'à travers un fourré impénétrable, cet animal, rapide et léger malgré sa forme épaisse, s'élanche de son trou comme un lapin pressé par le furet à la recherche du terrier, le coup de fusil n'est pas toujours facile et sûr. Et si, pour finir, l'ours est obligé de se jeter au-devant du chasseur, le cœur peut battre, la main peut trembler. Qui sait enfin? La réserve aura peut-être à secourir le corps de bataille.

Mes amis, R. T. et A., s'étaient mutuellement promis de me donner la longue patille si le sort les favorisait. J'avais donc trois chances contre une. Mais cette patille envinée échut à M. G. qui, me connaissant moins, ignorait que je fusse encore innocent du meurtre d'un ours. Il marcha donc en avant, seul avec le guide, n'ayant à tirer que les deux coups d'un fusil français de gros calibre. Nous autres, les trois disgraciés du sort, nous entraînâmes dans le bois, à droite et à gauche, formant comme un demi-cercle en arrière de notre heureux compagnon. J'avais à peine gagné ma place, la plus éloignée du centre. Un coup part; puis, après quelques minutes, un autre coup; puis après un nouveau silence je crois entendre des cris, un appel, un appel pressant. Faut-il aider M. G. à tuer ce dur animal que les balles traversent souvent sans l'arrêter? Faut-il le secourir contre un ennemi rendu furieux par ses blessures? Sans plus réfléchir, et tandis que nos deux amis, croyant tout lui, regardaient les traîneaux, je me jette à travers bois, marchant aux voix qui appellent, c'est-à-dire me heurtant aux branches et aux racines des arbres, et roulant à chaque pas dans la neige, mais tenant toujours ma carabine au-dessus de ma tête, comme Jules César naufragé tenait ses *Commentaires* au-dessus des flots de l'Helléspont.

J'arrive enfin près de M. G., qui m'attendait, souriant et le doigt sur la bouche. Il se penche à mon oreille: « C n'était pas un ours, me dit-il, que notre homme avait vu, mais une ourse avec trois grands ours de l'an dernier. J'ai pu distinguer la mère et lui mettre une balle dans la tête. Les ours sont effrayés se sont d'abord enfuis; mais, se voyant seuls, ils sont promptement revenus au giron maternel. J'en ai tué un de mon second coup; les deux autres sont là qui vous attendent. » Je m'approchai de la tanière avec empressement. Ce n'était pas, comme d'habitude, une espèce d'antre ou de grotte pratiquée sous les racines de quelque grand arbre abattu, mais simplement un large trou creusé dans la neige, au fond d'un petit ravin naturel, bien abrité d'ailleurs par un groupe serré de hauts sapins. C'est là que nichait toute cette couvée. En regardant de l'un des bords les plus élevés, je me vis d'abord qu'une masse noireâtre, sans forme et sans mouvement. Mais je discernai bientôt, à gauche, la grande mère ourse, qui jetait du sang par les deux oreilles, et près d'elle, sur le flanc, un des ours qui avait l'œil hors de la tête; à droite étaient blottis, immobiles, ses deux fils survivants.

Nous pas des plus petits, mais garçons de quinze ans, si j'ai bonne mémoire, je veux dire ours de quinze mois et qui auraient quitté leur mère au printemps. « Attendez, me dit M. G., je vais faire du bruit; ils remonteront. » En effet, à peine avait-il frappé contre un arbre avec le canon de son fusil, qu'un ourson, le plus noir de toute la bande, se leva sur ses pieds, dressa la tête et me regarda fixement. Je le vis alors les deux yeux et lui brisa le crâne. A mon coup, le troisième s'élança du trou d'un seul bond, fixant un autre fois à grands yeux les arbres. Mais je pus le surprendre avant qu'il eût l'épaisseur des fourrés, et le tirant un peu haut en bas, je le clouai par terre avec ma seconde balle. Il resta d'abord quelques moments immobile comme mort; mais bientôt, reprenant sa vie et sa course, il essaya encore de s'enfuir. Que faire? Nos amis étaient vides, et charger à balles forcées n'est pas une brève opération. Mon parti fut pris sur-le-champ. D'un coup l'ours paya sa carabine, je tirai mon poignard et me jetai à la poursuite du blessé. Comme il ne finissait guère que se traîner dans la neige, je le rattrapai un bout d'une vingtaine de pas. Quand il vit qu'il allait l'atteindre, s'aidant de ses grilles, il se dressa tout de bout contre un arbre, et m'attendit, les bras ouverts, la gueule aise, montrant toutes ses dents et grinçant de toutes ses forces. Attaquer ainsi un grand ours eût été une imprudence folle. Désarmé d'un coup de patte, on serait pris et broyé dans ses embrassements. Mais celui-là n'était guère plus gros qu'un fort chien de Terreneuve; il n'y avait donc nul danger sérieux à lui livrer bataille, même en prenant l'offensive. Aussi, malgré dents et griffes je lui enfonçai ma forte lame circassienne dans la poitrine jusqu'à la garde. Il tomba sur le dos; mais l'élan que j'avais pris et le peu de résistance que trouvaient mes armes terribles me firent rouler par-dessus lui, la face sur la neige et englué jusqu'aux épaules comme si j'eusse piqué un fût de l'école de natation. Et ce diable d'animal, quoique percé d'une balle et d'un tel coup d'estoc, quoiqu'enfoncé sous moi dans un anas de neige, grinçait encore sourdement. Il fallut un second coup de poignard pour lui faire rendre l'âme.

La chasse était faite, heureuse et brillante. Mais il restait à emporter les victimes de notre double coup double. Ce n'était pas facile à travers cet épais fourré tout entrecoupé de branches mortes et de vieux troncs pourris; nous étions embarrassés de nos dépouilles impropres. Heureusement que des bicheons vinrent à notre aide, attirés par le bruit du combat. Trois vigoureux compères prirent d'abord les trois ours, qui les portaient sur leur dos, la tête en bas, par les pieds de derrière passé sur les épaules; puis, les reins pliés, ils gagnèrent lentement un traîneau qui s'avancait autant que possible à notre rencontre, et dont nous avions grand-peine à retenir, en lui bandant les yeux, le cheval épouvanté par l'odeur de l'ours. Nous revînâmes ensuite tous ensemble chercher la mère, forte bête qui pesait trois à quatre cents livres. On lui lia les pieds, on lui passa un petit tronç d'arbre entre les jambes, de la tête à la queue, pour l'emporter en long, et quatre hommes s'étalant, deux devant, deux derrière, le convoi se mit en marche, précédé de deux sapeurs, M. G. et moi, qui, la hache à la main, ouvrons la route en coupant les branches sur nos têtes et les racines sous nos pieds. Nous arrivâmes au traîneau, épuisés par ce rude labeur, tout essouffés, tout halefants, étouffés de sueur comme un plein canotier.

Le soleil se couchait en ce moment. Semblable à un vaste incendie, il teignait tout le ciel de rayons violets, dont l'éclat me peur dit se refléter en nuances adoucies sur l'immense nappe de neige, sur les vertes coupoles des forêts, sur le blanc liséré des arbres. La nature entière s'était égarée, une teinte d'améthyste; on eût dit un tableau de Tintoret. C'est, dans les régions du Nord, la couleur ordinaire d'un beau coucher de soleil, au lieu de l'or et de la pourpre du Midi. Avec ce dernier spectacle, nous nous rembarquâmes sur notre lac glacé, et à dix heures du soir, nous étions au château de L., où l'on préparait une chasse au loup pour le lendemain matin. Je m'enferrai, après un gai souper, avec la douce satisfaction d'avoir enfin réalisé mon rêve de chasseur, et de pouvoir dire aussi: « J'ai tué un ours, » si toutefois, à la chasse comme en mathématiques, deux moitiés peuvent valoir un tout.

LOUIS VIARDOT.

(La fin à un prochain numéro.)

## Grands établissements industriels de la France.

(Voir tome V, pages 210 et 311.)

### FORGES ET FONDERIES DE FOURCHAMBAULT.

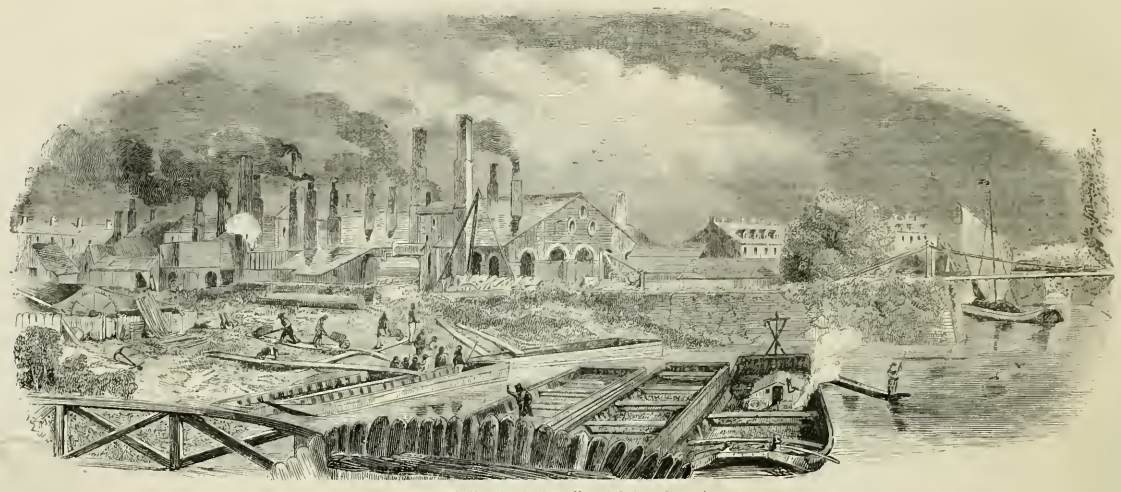
La nature a des scènes bien grandioses et bien émouvantes, et il n'est pas un de ceux que le goût ou le devoir retiennent une partie de l'année dans le centre des villes, qui n'aspire au moment où, libre de toute préoccupation, il pourra s'en aller le sac sur le dos et le bâton de voyage à la main, courir où le poussera sa fantaisie, partout où, loin du bruit et des hommes, il trouvera la solitude et le spectacle des merveilles de la création. Montagnes agrestes de l'Auvergne ou des Vosges, après sentiers de la Suisse ou des Pyrénées, chaos des glaciers de leur base et qu'une force invisible soutient, rives escarpées des grands lacs, et, tout est sublime, tout, avec le rayon de soleil qui se joue à travers les arbres, avec l'ouragan qui rassemble et pousse l'avalanche, tout élève l'homme vers la divinité et lui fait sentir son néant. Alors on s'arrête dans une muette contemplation, on sent déborder son cœur et on se dit que si l'homme est petit en présence de ces grandes scènes de la nature, son intelligence le rend cependant le roi de toutes ces choses qu'il comprend et admire.

Mais quelle n'est pas l'émotion du touriste, s'il a un peu de cœur et d'imagination, quand du milieu de ces vastes solitudes, il voit une fumée s'élever vers le ciel, qu'elle parte de la huite du charbonnier ou des fourneaux d'une usine: le paysage à ses yeux prend un nouvel aspect, il s'anime, se colore, et la force et l'intelligence de l'homme se montrent plus grandes et plus admirables, mêlées et confondues dans sa pensée avec les scènes de la nature.

Toutes les usines ne sont pas placées d'une manière aussi pittoresque; mais disons que souvent c'est une raison d'économie qui les fait asséoir plus près des lieux habités et sur le cours des rivières. Pour ne parler que des usines à fer, dont nous devons entretenir nos lecteurs, il leur faut du combustible, du minerai, de la castine, et une force quelconque naturelle ou artificielle pour faire mouvoir leurs puissants outils. De là la nécessité de les construire au point où la somme des distances aux lieux d'approvisionnement et de consommation est un minimum, et où se trouve la force que l'on veut employer, c'est-à-dire un général sur un cours d'eau et à proximité d'un canal ou d'un berge.

Telle est la position des forges et fonderies de Fourchambault, une des plus vastes et des plus complexes usines à fer de la France. Elle est située dans ce pays privilégié où le minerai est riche et abondant, où la Loire et le canal amènent le combustible à peu de frais, où le canal enfin transporte les produits avec économie. A huit kilomètres de Nevers, un peu au-dessous du point où l'Allier se jette dans la Loire et où le canal traverse la rivière sur un pont qui a commencé la réputation de célèbre ingénieur du chemin de fer d'Orléans. M. Julien, sur la rive droite de la Loire a été construite l'usine de Fourchambault, qui est séparée de la rivière que par le chemin de halage. Vis-à-vis et sur la rive gauche vient aboutir un embranchement du canal latéral destiné à mettre l'usine en communication avec lui. Toutes ces conditions sont pour ainsi dire les plus avantageuses que puisse rencontrer un établissement industriel.

Avant de décrire les différents moteurs et d'indiquer les produits de Fourchambault, le lecteur nous saura gré de lui faire passer en revue les différentes natures de produits qu'on



(Forges de Fourchambault. — Vue générale extérieure.)

obtient par le traitement du minerai de fer. Notre intention n'est pas, on le comprend bien, de faire un cours complet de métallurgie, mais nous en dirons assez pour que chacun puisse se rendre un compte suffisamment exact des différentes opérations que subit le minerai, avant d'arriver à l'état dans lequel il entre dans la consommation.

Pour fabriquer de la fonte et du fer, il faut du minerai, de la castine et du combustible.

Les minerais employés pour la préparation du fer sont les oxydes et les carbonates de fer : ils se rencontrent en gîtes assez considérables dans certaines parties de la France et notamment dans le Berry. Avant de les employer, on les expose à l'air pendant quelque temps pour permettre à l'argile qui les enveloppe de se déliter, puis on les lave dans des espèces de paniers à claire-voie sus-penchés à une perche élastique et que l'on fait osciller dans l'eau qui entraîne les parties argileuses, ou dans des *patouilletts*, machines très-simples qui donnent d'excellents résultats. Ensuite on soumet quelquefois les minerais à un grillage ou plutôt à une calcination qui a pour but d'étonner les gangues et de chasser les matières volatiles. On a soin que la température soit peu élevée, pour ne pas donner naissance à des scories fusibles. En France, sur 1,000 kilogrammes de minerai brut, 740 kilogrammes de minerai lavé et 90 kilogrammes de minerai grillé. En Angleterre, au contraire, la proportion du minerai grillé est de 96 pour 100. Dans les minerais de France, la proportion de fer métallique est de 56 pour 1000 environ. Le reste est formé de gangues ou de matières terreuses, argileuses ou calcaires.

Pour débarrasser le minerai de ces matières, on le fait fondre avec d'autres terres d'une nature et en proportion conven-

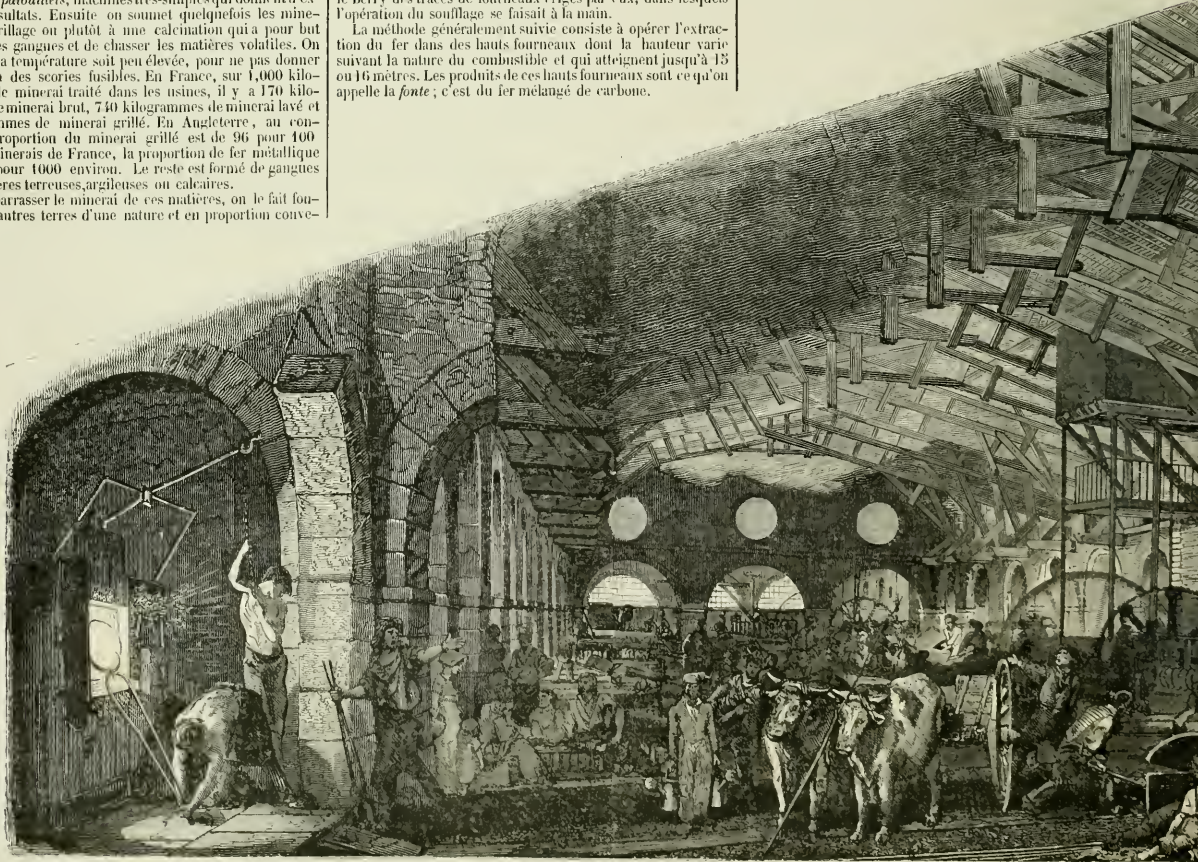
nables pour former des laitiers fusibles. C'est ce qu'on nomme la *castine* quand les fondants sont calcaires, et l'*herbue* quand ils sont argileux. On conçoit quesi l'on peut mélanger des minerais à gangue argileuse avec d'autres minerais à gangue calcaire, on n'aura pas besoin d'ajouter des fondants, les gangues de l'un réagissant sur l'autre et donnant naissance à des scories. C'est une condition qu'on ne saurait trop chercher à remplir, pour arriver à une exploitation économique.

Les combustibles les plus employés sont le charbon de bois et le coke : cependant là où le transport du combustible est presque nul, on remplace en partie le charbon de bois par du bois vert ou desséché, et le coke par de la houille crue.

Autrefois on extrayait directement le fer du minerai en une seule opération ; mais cela ne peut avoir lieu que lorsqu'on a à traiter des minerais très-riches. Les Romains ne connaissaient pas d'autre méthode, et même on retrouve encore dans le Berry des traces de fourneaux érigés par eux, dans lesquels l'opération du soufflage se faisait à la main.

La méthode généralement suivie consiste à opérer l'extraction du fer dans des hauts fourneaux dont la hauteur varie suivant la nature du combustible et qui atteignent jusqu'à 13 ou 16 mètres. Les produits de ces hauts fourneaux sont ce qu'on appelle la *fonte*, c'est du fer mélangé de carbone.

On distingue les fontes en fonte de *moulage* et fonte d'*affinage*. Les fontes de moulage sont d'un gris souvent très-foncé ; celles qu'on obtient au charbon de bois s'emploient en première fusion ; obtenues au coke, elles ne s'emploient guère qu'en seconde fusion. Les fontes d'affinage sont grises, truitées ou blanches ; elles servent, au moyen d'un grand nombre de préparations, à fabriquer le fer livré au commerce sous mille formes et destiné à mille usages divers. Pour obtenir la fonte dans les hauts fourneaux, on est obligé de projeter dans l'intérieur une masse énorme d'air destiné à fournir l'oxygène nécessaire à la combustion. On a établi pour cet usage des machines soufflantes d'une puissance extraordinaire. Pendant longtemps on n'avait opéré qu'à l'air froid ; mais depuis quelques années on a commencé à opérer à l'air chaud, c'est-à-dire que l'air arrive dans le haut fourneau à une température



Forges de Fourchambault. —



(Forges de Fourchambault. — Laminage d'un rail.)



(Forges de Fourchambault. — Puddleur, degrossisseur, lamneur.)

de 500 à 400 degrés, et on a pu, par cette méthode qui n'est cependant pas applicable dans tous les cas, réaliser d'import-

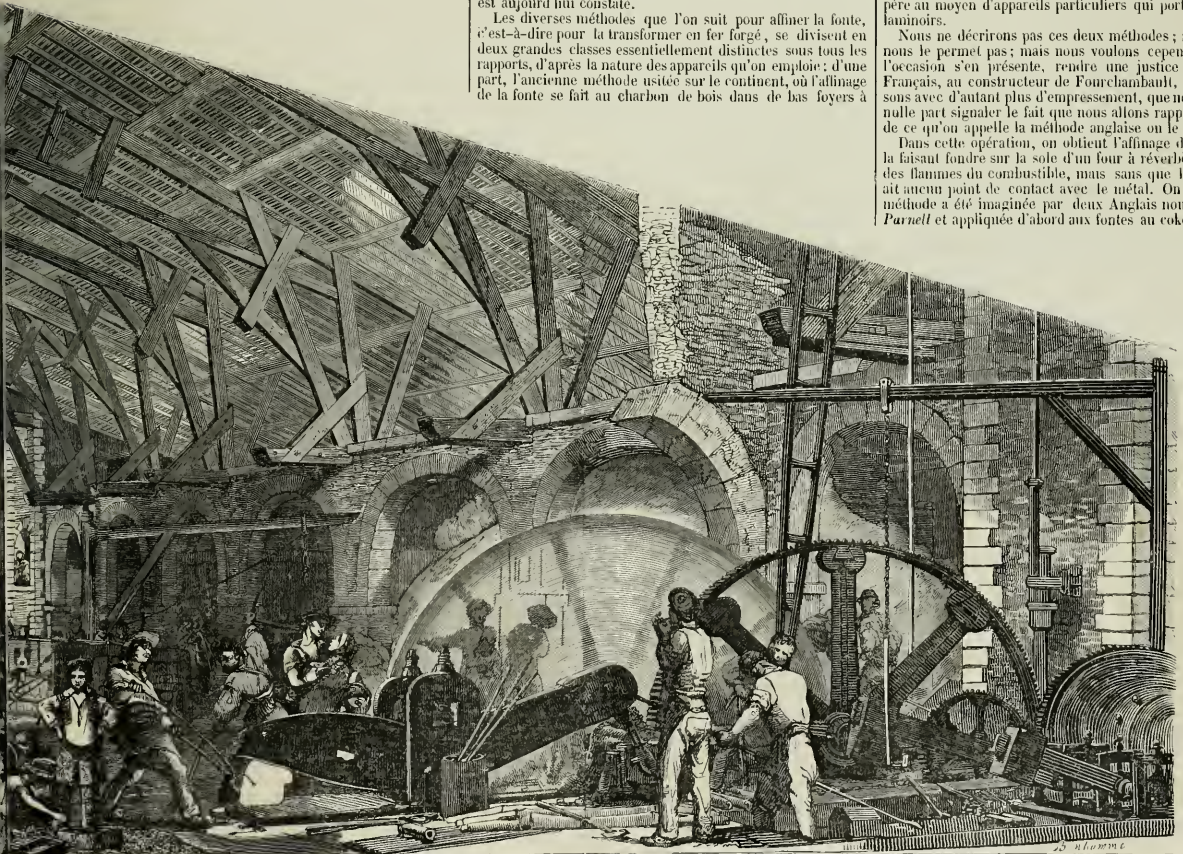
antes économies. Nous décrivons les appareils de chauffage de l'air, quand nous ferons la monographie de l'usine de Dieuzeville, parce que le directeur de cette usine, M. Cabrol, a introduit dans ces appareils une amélioration dont le succès est aujourd'hui constaté.

Les diverses méthodes que l'on suit pour affiner la fonte, c'est-à-dire pour la transformer en fer forgé, se divisent en deux grandes classes essentiellement distinctes sous tous les rapports, d'après la nature des appareils qu'on emploie : d'une part, l'ancienne méthode usitée sur le continent, où l'affinage de la fonte se fait au charbon de bois dans de bas foyers à

tuylère et où l'étrépage du fer affiné brut s'exécute au marteau ; d'autre part, la méthode dite *anglaise* dont l'usage se répand de plus en plus en France, méthode où l'affinage de la fonte se fait dans les fours à reverberière et où l'étrépage du fer affiné s'opère au moyen d'appareils particuliers qui portent le nom de laminoirs.

Nous ne décrivons pas ces deux méthodes ; notre cadre ne nous le permet pas ; mais nous voulons cependant, puisque l'occasion s'en présente, rendre une justice méritée à un Français, au constructeur de Fourchambault, et nous le faisons avec d'autant plus d'empressement, que nous n'avons vu nulle part signaler le fait que nous allons rapporter. Il s'agit de ce qu'on appelle la méthode anglaise ou le *puddlage*.

Dans cette opération, on obtient l'affinage de la fonte, en la faisant fondre sur la sole d'un four à reverberière, au moyen des flammes du combustible, mais sans que le combustible ait aucun point de contact avec le métal. On dit que cette méthode a été imaginée par deux Anglais nommés *Cort* et *Parnell* et appliquée d'abord aux fontes au coke. Nous som-



Vue intérie.,

mes loin de nous élever contre cette assertion, mais au moment même où les Anglais appliquaient cette méthode, dans un temps où le blocus continental et la guerre avec l'Angleterre rendaient toutes les communications impossibles avec ce pays, un Français, M. Dufaud, arriva de son côté à imaginer le même procédé. Nous devons d'ailleurs à l'obligeance de M. Emile Martin une note précieuse sur ce sujet, d'où nous extrayons ce qui suit :

En 1808, M. Georges Dufaud, ancien élève de l'école polytechnique, commença des expériences sur un nouveau mode d'affinage du fer par la houille, qu'il appela alors *affinage du fer sans contact de combustible*. Cet affinage se faisait dans un four à réverbère à très-peu de chose près semblable aux fours à puddler anglais. Les premières expériences ayant eu du succès, il prit un brevet d'invention dans la même année 1808 pour l'affinage du fer par cette nouvelle méthode. Le ministre de l'intérieur l'engagea, au nom de l'intérêt public, à renoncer à son brevet, ce qu'il s'empressa de faire avec un zèle et un patriotisme dont le ministre eut devoir le récompenser, en lui donnant une indemnité pécuniaire. Ce même procédé lui fit obtenir l'année suivante le prix proposé par la société d'encouragement pour la purification du fer cassant à froid. Les expériences furent faites à l'usine du Pont-Saint-Ours, près Nevers, en présence de l'ingénieur en chef des mines, du colonel d'artillerie, directeur des forges de Guirygnay et de l'inspecteur de la fonderie royale de Nevers. Tous ces hommes compétents constatèrent le succès et du puddlage et de la purification du fer. A ce moment, M. Dufaud publia un mémoire dans lequel il proposa de substituer le laminoin au marteau. Mais, n'étant plus entre les mains la forge de Pont-Saint-Ours, il ne put donner à son procédé la suite dont il était susceptible. Mais quel ne fut pas son étonnement, lorsqu'en 1817, étant en Angleterre pour des achats de fer considérables, il vit, établi sur une grande échelle dans un grand nombre d'usines et particulièrement chez M. Newshay, du pays de Galles, son procédé avec tous les perfectionnements dont il n'avait pu faire l'étude. Il s'empressa de prendre les notes et les dessins qui lui étaient nécessaires, et lui immédiatement après son retour en France, il monta une forge sur ce nouveau système avec fours et laminoirs, dans un établissement dépendant de Grossouvre, d'ant MM. Paillard père et fils et Tablé étaient alors fermiers. Avant la fin de l'année, les fours de cette forge étaient dans le commerce.

M. Dufaud, aidé de M. Emile Martin, monta le système, dressa des ouvriers français, sans avoir recours à un seul ouvrier anglais. Ainsi pour nous, il est prouvé que, des deux côtés de la Manche, l'idée de traiter la fonte dans des fours à réverbère est née à peu près dans le même temps, et que si la France n'a vu cette méthode appliquée en grand qu'en 1819, cela tient à des circonstances toutes particulières et pour ainsi dire de force majeure.

L'avantage de cette méthode d'affinage est d'économiser le combustible, la main d'œuvre, et de permettre de sulfurer par la rapidité de la fabrication aux besoins sans cesse croissants de l'industrie.

Pour montrer à quel point la moindre amélioration dans les procédés de fabrication est importante, nous avons réuni quelques chiffres que nous allons mettre sous les yeux du lecteur, qui comprendra que quand on agit sur des masses aussi considérables, une économie, si minime qu'elle soit sur une opération, n'est pas à dédaigner.

Il y a en France 539 mines de combustibles minéraux concédés, et ces mines occupent une superficie de 447,526 hectares. Elles emploient 29,328 ouvriers, et l'extraction annuelle est d'environ 5,692 mille tonnes. Mais la consommation en France s'élève à 5,295 mille tonnes de mille kilogrammes.

De 1819 à 1845 la quantité de fonte annuellement produite a augmenté de 1,125,000 quintaux métriques à 4,226,219 quintaux métriques. Celle du fer forgé a augmenté dans le même espace de temps de 742,000 à 5,084,450 quintaux métriques.

Les exploitations de minerais de fer et les industries accessoires qui ont pour objet de rendre le minerai propre à la fusion et de le transporter aux usines ont été en 1845 une valeur totale de 15,490,410 francs. Il est curieux de voir comment se subdivise cette somme :

Redevance à l'État et aux propriétaires du sol	1,375,543 francs.
Exploitation du minerai	5,654,708
Lavage id.	4,685,984
Grillage id.	186,772
Transport aux usines	6,591,511

Total . . . 15,490,410 francs.

Le quintal revient en moyenne à fr. 297 mill., et si on en déduite la redevance à l'État et le transport, qui, à lui seul, forme les deux cinquièmes du prix total, on n'a plus qu'un prix de fr. 629 mill., lequel est inférieur au prix anglais. On voit donc que le progrès des forges en France tient d'abord et surtout au perfectionnement des voies de communication.

Sur les 4,226,219 quintaux métriques de fonte produits en 1845, on en a consacré 5,567,127 à l'affinage et 859,092 seulement au moulage ; mais le moulage en ayant employé 1,504,657, on a été obligé d'en importer de Belgique, d'Angleterre, d'Allemagne et de Savoie.

La valeur créée en 1845 par l'industrie du fer est de 152,415,913 francs, savoir :

Minerai	15,490,410 francs.
Fonderie	49,567,156
Gros fer	48,208,217
Elaboration de fonte et fer	51,979,516
Acier	7,567,966

Total . . . 152,415,913 francs.

Les chiffres que nous venons de faire connaître à nos lecteurs sont assez intéressants et assez instructifs, pour que nous ne doutions pas qu'ils nous parviennent d'avoir interrompu ce que nous avons à dire de Fourchambault, afin de les mettre à même de juger du rang important qu'occupent dans la fortune publique des établissements industriels qui concourent à créer cette masse imposante de valeurs.

Mais revenons à l'histoire de la fondation de Fourchambault. En 1819, MM. Paillard père et fils et Tablé eurent leurs intérêts dans la forge de Grossouvre à MM. Boignes et Tablé. A ce moment, la forge anglaise se trouvait à 12 kilomètres du lieu d'arrivage de la houille, et en était séparée par des chemins impraticables l'hiver ; les propriétaires de Grossouvre convinrent donc avec M. Dufaud, devenu leur associé, de monter sur les bords de la Loire une grande usine qui aurait le vapeur pour moteur. Ils choisirent Fourchambault, situé sur le bord d'un petit ruisseau et sur la Loire même, dont, comme nous l'avons dit plus haut, il n'est séparé que par le chemin de bûlage. On commença à construire l'usine le 1er avril 1821, et le 15 octobre 1822, elle roulait déjà. On transporta de 7000 près Grossouvre à Fourchambault le matériel et les ouvriers de la forge anglaise, et l'extension de la fabrication s'étant rapidement développée, on fut forcé alors, mais seulement en 1822, d'embaucher des ouvriers anglais pour sulfurer au roulement de l'usine.

Les forges de Fourchambault sont alimentées par neuf hauts fourneaux, dont six sont situés dans le département du Cher, à portée du canal du Berry, qui communique au canal latéral à la Loire, et par conséquent à la Loire elle-même par l'embranchement de Fourchambault ; trois hauts fourneaux sont dans la Nièvre.

Dans les six hauts fourneaux du Cher, on a établi des souffleries à air chaud, avec faculté de ne projeter que de l'air froid pour obtenir certaines qualités de fonte. Grâce à l'heureuse position de ces fourneaux, situés à proximité d'immenses forêts, on peut à volonté et suivant l'exigence des besoins, employer soit du charbon de bois seul, soit du coke seul, soit enfin ces deux combustibles mélangés.

Les deux hauts fourneaux de Tardier servent à alimenter une vaste fonderie, dans laquelle on emploie en *moulerie* de première fusion, tout le produit en fonte de ces deux fourneaux, qui ne s'élève pas à moins de mille quintaux métriques par semaine.

Les trois fourneaux de la Nièvre marchent au charbon de bois ; les appareils à air chaud y sont établis ; mais comme deux d'entre eux produisent d'excellente fonte pour l'artillerie, et que l'air froid convient seul pour obtenir des fontes très-tendres, l'air chaud n'y est introduit que pour la production des fontes destinées à la fabrication du fer.

Des six hauts fourneaux du Cher, cinq sont garnis de machines à vapeur de la force de dix-huit à trente chevaux ; un seul marche avec l'eau seule, dont la force est évaluée à seize chevaux. Deux des fourneaux de la Nièvre marchent avec l'eau, et le troisième, tantôt par la vapeur, tantôt par l'eau.

La production moyenne des neuf hauts fourneaux réunis ne s'élève pas annuellement à moins de 170,000 quintaux métriques, dont 50,000 sont employés en moulerie de première fusion. Le minerai qui les alimente s'extrait dans le département du Cher pour les fourneaux de cette contrée, et concurrently dans le Cher et la Nièvre pour ceux de ce dernier département. La casine et l'herbe s'extrait à peu de distance de chacun des hauts fourneaux.

Pour mettre en œuvre cette quantité énorme de fonte, les forges de Fourchambault contiennent vingt fours à puddler pour l'affinage à la houille et huit fours de forge pour l'affinage au charbon de bois. De plus, on a établi douze fours à la houille pour réchauffer le fer. Quatre machines à vapeur, dont une de cinquante chevaux et trois de trente à trente-deux chevaux, mettent en mouvement les laminoirs, marteaux et souffleries.

Le produit annuel en fer de toutes sortes et de tous les échafaudons s'élève dans ce moment à 120,000 quintaux métriques ; mais bientôt, au moyen de constructions nouvelles qui vont avoir lieu, ce produit pourra s'élever à 200,000 quintaux.

Nous donnons à nos lecteurs une vue extérieure de l'usine de Fourchambault. Mais ce qui doit les intéresser au plus haut point, c'est la vue intérieure de la grande halle de travail. Ceux qui n'ont pas vu de grands établissements de forges comprendront la vie et le mouvement d'une usine ; quand ils auront vu et leur imagination. Bien sûr, il y a beaucoup de physique, beaucoup de mécanique, beaucoup de chimie, beaucoup de l'homme fait subir au fer. Partout vous voyez, comme dans une fournaillerie, des hommes au noir visage, aux mains puissantes, revêtus parfois de longues chemises, mais avec de longues pièces de lourdes masses de fer. Là c'est un ouvrier qui introduit son regard dans le four à puddler et qui s'élève avec effort le *tapin* de fer qu'il voit à travers une ouverture ménagée dans la paroi du four. Celui-ci est rouge blanc et tellement lumineux qu'il serait aveuglé à le regarder fixement quelques instants. Plus loin, un ouvrier ouvre les portes du foyer d'affinage, saisit avec ses pinces un énorme lingot et le frappe rapidement sur des plaques de fonte jusque sous le marteau ; le mouvement est donné au marteau, le fer se trome, s'aplatit sous ses coups redoublés, et bientôt la masse informe prend des dimensions définies d'avance, et que l'ouvrier, par ses mouvements sous le marteau, parvient à lui donner avec une précision mathématique. Mais voilà que le four à puddler s'ouvre et qu'on met en jeu les laminoirs, ces énormes cylindres armés de cannelures décroissantes. La masse de fer qu'on porte au laminoir n'a pas 1 mètre de long ; elle a 40 centimètres de haut ; elle passe dans la première cannelure ; sa longueur est de 2 mètres, son épaisseur est moindre ; de la première, elle passe à la seconde, à la troisième, et quand elle est au bout de ses passages successifs, quand elle sort de la dernière cannelure, vous admirez un rail de 4 mètres 60 centimètres de long et de 15 cen-

timètres de hauteur, qui bientôt sera envoyé sur un chemin de fer, et servira au roulement des convois.

C'est dans ces ateliers qu'il est beau de reconnaître le pouvoir de l'homme sur la matière, de suivre le développement de sa puissance. C'est là qu'on trouve des types d'hommes dont un travail incessant a doublé les forces et dont les membres, admirablement proportionnés, pourraient servir de modèle à la statuaire. Nous avons choisi quelques-uns de ces types qui donnent une idée de la race à part des forgerons.

L'établissement de Fourchambault est maintenant et depuis vingt ans dirigé par M. Achille Dufaud, fils de M. Georges Dufaud.

Depuis huit ans environ, un beau pont suspendu en chaînes de fer placée à 500 mètres en amont de l'usine, lie le département de la Nièvre à celui du Cher. Sur la route qui conduit de Nevers à Fourchambault, s'est élevé un beau village, auquel on a donné le nom de village *Dufaud*. Les héritiers de M. Boignes, mort en 1838, ont fait construire, en mémoire de leur frère, une église qui, placée sur le point le plus élevé du pays, produit un charmant effet de perspective. On va de tous bords de la Loire à l'extrémité d'une rue de 18 mètres de largeur, bordée d'arbres, et qui fait partie d'un beau village nouvellement bâti sur des terrains vendus en détail par MM. Boignes. Ainsi, dans ce coin de terre privilégié et si fertile encore inculte, on trouve des usines, de joyeux maisons d'ouvriers, une église, et parlant l'aisance et la santé. Heureux pays ! heureux habitants !

Rosa et Gertrude.

(Suite. — Voir tome V, pages 362, 378, 391 et 406.)

XXII.

Rosa, durant le reste de la semaine, continua d'être malade, et j'appris même qu'il lui avait fallu surmonter les répugnances dont j'ai parlé pour s'aller cette fois tout à fait. Comme j'étais inquiet de ne pas voir s'opérer son rétablissement, et que d'ailleurs j'avais de plus en plus la crainte qu'il ne s'ennuyât quelque inclination autour d'elle et de sa compagne, le jeudi je lui fis demander de me recevoir, et sur sa réponse que'elle serait toujours visible pour moi, je m'y rendis aussitôt que mes affaires m'en eurent laissé libre. Je la trouvai au lit, en effet, et si changée, que, sans lui marquer toutefois ma pénible surprise, je lui proposai de faire venir un médecin. Au premier mot que j'en eus touché, son visage se colora d'une vive rougeur, et elle me supplia de n'en rien faire. « Aussi bien, ajouta-t-elle bientôt en s'attendant, je suis si découragée et si malheureuse, que cette souffrance en me détournant de mes pensées habituelles, m'est presque un soulagement. » Alors Gertrude s'approcha d'elle comme si, n'ayant à lui offrir aucune parole de consolation, elle eût voulu du moins l'empêcher son charin par la chaleur de ses témoignages d'amitié et en lui prodiguant les plus vives caresses.

Dans cette occasion, comme dans bien d'autres, j'admirai avec sympathie, et non pas néanmoins sans quelque effroi, l'étréité et rare intimité de ces deux amies. C'est qu'en effet, outre que je savais qu'un général il ne peut y avoir rien d'avantageux à ce que, chez des jeunes filles existant, l'intimité réciproque prévaille sur celle qui devrait surster entre chacune d'elles et sa mère, j'en savais d'ailleurs assez déjà sur ces pauvres enfants pour présenter qu'en ce qui les concernait cette intimité même avait dû être la première cause de leur perte, et en leur faisant insensiblement substituer les éans séducteurs de leur mutuelle exaltation, à la clairvoyante vigilance de l'amour maternel. Ce que je ne tardai pas à apprendre me confirma pleinement dans cette opinion, dont, au surplus, mille autres exemples que le monde fournit tous les jours démontrent la justesse. « Je ne veux point vous fatiguer, Rosa, lui dis-je, mais peut-être sera-ce plutôt un délassement pour vous, dans l'état où je vous trouve, que de me conter l'histoire de votre mariage. Laissez, je vous en prie, parler Gertrude, et lorsqu'on nous de nous entretenir aussi visiblement que possible sur une union qui, quelque comble qu'elle ait pu être au point de vue de la défiance et de la soumission filiales, n'en est pas moins actuellement le seul port de votre bonheur, et, je l'espère, le rivage aussi d'un bonheur toujours croissant et de vos familles reconciées avec vous et heureuses de vous revoir. »

Gertrude alors, assise auprès du lit et la main de son amie dans la sienne, commença ce récit, mais après qu'elle m'eût parlé de leur enfance, de leur jeunesse, des serments par lesquels elle et Rosa s'étaient jurés dès leur première jeunesse une indissoluble amitié, et à mesure qu'elle approchait de l'époque où avaient commencé les amours du comte et de Rosa, celle-ci prit insensiblement la parole, et s'animant par degrés, sans que sa pudeur, tant étonnée de la vivacité passionnée de son discours, l'aurait pu de s'observer ses mouvements et de ramener comme d'ordinaire jusque sur ses épaules les bords de sa couverture, elle me lit de ses amants la peinture la plus exaltée, des sentiments et des vertus du comte le tableau le plus touchant, et enfin du bonheur dont elle avait joui auprès de lui, durant quatre semaines de vie commune. Frogez la plus attrayante et la plus sentie tout à la fois. Mais il résultait de ce récit, dont Gertrude reprit le cours lorsque Rosa, épuisée, fut retombée presque défaillante sur sa couche, que le comte, après que sa dénoncé de son mariage avait été écartée par les parents de Rosa, avait déclaré à Gertrude qu'il ne pourrait pas survivre à un coup si cruel ; que dès lors les deux amies avaient cherché à le consoler à l'instin de leurs parents, en ne lui cachant pas que Rosa elle-même, livrée à la vérité à être soumise aux autours de ses jours, mais d'ailleurs sensible à sa tendresse, avait pris la ré-



solution, ne pouvant être à lui, de n'appartenir du moins à aucun autre; qu'à ce sujet une correspondance n'avait pas tardé à s'établir entre les deux amies et le comte, dont la santé, au su de toute la ville, déclina de plus en plus, et ce qu'était dans cette correspondance que, quelques mois plus tard, s'étaient traitées entre eux, et avec le complet assentiment de Gertrude, les conditions d'un mariage secret; qu'au jour fixé, et après que tout avait été régularisé auprès de l'autorité civile par un homme de loi affidé au comte, elles avaient quitté à dix heures du matin la maison paternelle, sous prétexte de faire une partie de campagne, puis qu'elles s'étaient rendues à Malmehorst pour y joindre le comte et pour y faire béni le mariage par le pasteur du lieu, qui, sur la vérification faite devant elles de toutes les pièces fournies par l'autorité civile, avait procédé à cette célébration; qu' aussitôt après la cérémonie, elles étaient montées dans la voiture du comte, pour entreprendre le voyage qui les avait amenées à Genève; qu'à Genève, le comte, ayant reçu la fatale nouvelle de la mort de son père, avait été obligé de les quitter en toute hâte pour faire une course à Hambourg, et qu'à partir de ce funeste départ je savais par moi-même le reste de leur histoire.

Comme on peut croire, ce récit fit sur moi une cruelle impression. Cependant, ne voulant pas renouveler mes reproches de l'autre jour, je me bornai à faire quelques questions sur différents points de détail, en particulier sur celles des circonstances de ce récit qui supposaient des différences entre nos institutions civiles en matière de mariage, et celles qui régissent la courtoisie où ces dames avaient pris naissance. Après quoi, je leur dis: « Est-ce bien tout, mes chères enfants? » Cette question les affligea. « Si j'insiste, ajoutai-je, ce n'est pas que j'aie aucune défiance au sujet de votre vérité, et sur plus, vous m'avez confié là assez de choses à votre charge, pour que je sois porté à vous croire parfaitement sincères; mais c'est que, désireux que je suis, avec l'aide de Dieu, de vous servir efficacement, il importe au plus haut degré que je connaisse bien votre situation, et que, par inadvertance vous n'ayez omis dans le récit que vous venez de me faire, rien d'essentiel. — C'est tout, mon bon M. Bernier, dirent-elles avec un commun empressement, nous n'avons rien ajouté, rien omis, et notre histoire vous est connue maintenant aussi bien qu'à nous-mêmes. — Et bien! cela vous sera un soulagement que de me l'avoir confiée, et il ne m'en tiendra pas à moi que cela aussi vous tourne à profit. Mais pour aujourd'hui il faut que j'évite de vous fatiguer davantage. Touchez-moi la main, soyez bien prudentes, tenez vos rideaux fermés, puis-qu'ainsi bien, et de ces fenêtres d'alentour, ou la vue sur votre chambre, et attendez-vous à me voir revenir très-prochainement. — Là-dessus je les quittai.

Contre mon attente, et pour la première fois, je ne rencontrai aucun des Miller dans la cuisine, et si je fus bien aise de n'avoir pas à éluder leurs questions encore plus embarrassantes, à la vérité, qu'indiscrettes, leur absence, outre que je me l'expliquais, m'inspira des inquiétudes. On était l'obstacle, en effet, à ce que je me trouvais, et de son galetas, pouvait surveiller les mouvements de tous les Miller, proliât d'un semblable moment pour se présenter à la porte et pour s'introduire dans l'appartement de ces dames, après que Gertrude, pour obliger les Miller, serait elle-même venue pour ouvrir et pour répondre à leur place. Et comme cette réflexion m'importunait, quoique j'eusse déjà descendu deux étages, je remontaï, je sonnai, Gertrude vint en effet m'ouvrir, et je lui recommandai de bien se garder d'en faire de nouveau autant pour qui que ce fût, en l'absence des Miller. Elle me le promit avec une sorte d'effroi, sans oser me demander le motif de cet avis, et je ne la quittai pas sans éprouver moi-même un sentiment de pénible impression.

### XXIII.

Le lendemain, quand je revis ces dames, j'appris qu'effectivement, quelques instants après que je les eus quittées la veille, une personne, venue sonner, et que, toutes tremblées à cause de la sinistre impression qu'elles avaient reçue de ma recommandation, au lieu d'aller ouvrir, elles avaient fermé leur porte à double tour, et s'étaient tenues serrées dans les bras l'une de l'autre pour conjurer leur peur et pour s'empêcher de jeter des cris qui auraient attiré les voisins. Cette alarme avait fait beaucoup de mal à la pauvre Rosa, que je trouvais en effet en proie à une fièvre brûlante, et levée néanmoins, à cause de la frayeur extrême qu'elle avait de pouvoir être surprise au lit. Du reste, la personne, après avoir sonné avec obstination durant dix minutes environ, s'était retirée, et une demi-heure après seulement, la femme Miller était rentrée. A ce propos, elles me dirent qu'elles comptaient tenir leur chambre habituellement fermée, soit pour plus de sûreté, soit parce qu'elles n'avaient plus autant de confiance dans les Miller qu'elles en avaient en les premiers temps de leur séjour chez eux. Et sur ce que je voulus connaître ce qui avait ainsi diminué leur confiance, elles me dirent qu'elles n'avaient rien de précis à articuler, mais que c'était là l'impression commune qu'elles avaient ressentie ces derniers jours du ton, de l'air et des manières de leurs hôtes auprès d'elles.

Elles me dirent aussi qu'elles avaient beaucoup réfléchi sur leur situation, sur leurs torts envers leurs familles et sur ce qu'il était impossible qu'elles abusassent beaucoup plus longtemps des bontés que j'avais pour elles, au grand détriment de mes affaires et au risque de compromettre jusqu'à mon salut par le surcroît de courses et d'importunités qu'elles imposaient à mon grand âge; qu'en outre leur alarme au sujet du comte et de ce qui devait lui être arrivé pour qu'il se trouvât obligé de les laisser ainsi sans nouvelles et sans argent étant arrivée à son comble, l'heure était venue de tâcher d'y mettre un terme sans plus tarder; que, d'un autre côté, dans l'impossibilité où elles se trouvaient de s'adresser directement à lui, puisqu'aucune de leurs lettres ne parvenait lui être parvenue, elles étaient décidées à met-

tre leurs propres familles au fait de toute leur situation, en implorant leur pardon et en les suppliant en même temps de faire prendre à Hambourg des renseignements au sujet du comte; qu'en conséquence, aussitôt que Rosa serait rétablie, elles s'occuperaient ensemble d'écrire à leurs parents et qu'elles me prieraient de donner à cette démarche un poids qu'elle n'aurait pas sans cela, en écrivant moi-même une lettre dans laquelle, tout en confirmant la sincérité de leurs sentiments, j'intéresserais en leur faveur. Comme elles achevaient de m'exposer ce sage projet, qui était de tout point conforme à ce que j'avais compté leur proposer moi-même, la cloche de la cuisine se fit entendre. Aussitôt les deux amies, saisies d'épouvante, se rapprochèrent de moi en saisissant mes mains et en m'entraînant de leurs bras. Ainsi que hier, la femme Miller vint de sortir, et comme j'étais entrée dans la maison par une allée qui est du côté de la Prison, en sorte que la galetas l'on avait vu voir sortir la femme Miller sans d'ailleurs s'apercevoir de ma venue, je résolus d'aller moi-même ouvrir la porte afin de m'assurer si ce n'était point le jeune monsieur lui-même qui tentait ainsi de s'introduire subrepticement, quitte à trouver ensuite une excuse à sa hardiesse dans l'ardeur même de ses sentiments et dans le désir d'entretenir ces dames de ses vœux ou de ses projets. Ayant donc prié Rosa et Gertrude de me laisser libre de ma personne, et de s'enfermer dans leur chambre jusqu'à ce que je fusse revenu auprès d'elles, je traversai la cuisine tout doucement, j'allai me placer derrière la porte, et au premier coup de cloche qui se fit entendre de nouveau, j'ouvris soudainement; autant que l'obscurité de l'escalier me permettait d'y voir, je discernai une femme coiffée d'une barrette ou coiffe noire, et vêtue d'ailleurs comme le sont les filles du canton de Vaud qui viennent servir à Genève. « Que vous faut-il? » lui dis-je. Et remarquant qu'au lieu de me répondre, elle se disposait à redescendre précipitamment l'escalier, je la saisis par le bras, je l'entraînai dans la cuisine, et, sous ce déguisement d'une domestique de bonne maison, je reconnus la fille Marie!

« Ah! c'est toi, lui dis-je, en refermant la porte, tu vas alors me conter ce qui t'amène et ce que signifie ce billet que tu viens de soustraire à mes regards. » Comme elle ne se hâtaît pas de parler: « Songe bien, ajoutai-je, que tout mensonge serait ici dangereux, car il t'abandonnerait à détourner sur toi la sévérité de la police, au lieu de la laisser se diriger sur celui qui l'envoie. » Alors elle sortit le billet de dessous son manchon, et me l'avant livré: « Je ne me souviens rien de la personne qui t'a écrit — elle d'un ton plein d'effronterie. — J'aurais une lettre à madame Miller pour qu'elle la remit à des dames qui logent chez elle. C'est tout, et ce n'est pas de quoi me faire peur, je crois... A présent, laissez-moi partir. — Un moment, lui dis-je, pendant que j'ouvrais le billet pour m'assurer que ce devait bien être là l'objet de son message. » Mais pendant que j'étais occupé à le lire, madame Miller entra. Alors, sans en avoir l'air, j'observai attentivement son attitude, son regard, sa curiosité même, et après que je ne fus bien convaincu qu'elle ignorait absolument qui était cette femme, et qu'en conséquence sa sortie, au lieu d'avoir été le fruit d'une criminelle complicité avait été au contraire entièrement fortuite, je replaçai tranquillement le billet, je le mis dans ma poche, et je dis à celle qui venait de me le remettre: « C'est bon; vous pouvez aller. »

Quand Marie se fut éloignée: « He bien, madame Miller, comment vont les choses par ici; notre jeune dame, à ce que je vois, a été bien souffrante. — Votre jeune dame, répondit-elle avec humeur, et tout en continuant sans façon de vaquer à ses affaires, votre jeune dame n'est pas la même. Quand on s'enferme tout le jour à clef, ce n'est assurément pas pour bien faire. On vous abuse, monsieur Bernier, et je vous venir que c'est nous qui porterons l'indosse de votre erreur. Ignorez-vous donc qu'elles ont vendu leurs robes et leurs bijoux pour pouvoir payer leur folle dépense à l'hôtel? Ignorez-vous que l'une d'elles... » Sur propos, madame Miller, repartis-je en l'interrompant, ne sont guère confortables. Au surplus, puisque ni le jeune âge, ni le mariage, ni l'infirmité, n'ont de pouvoir pour vous rendre compatissante, voici deux motifs qui vous engageront du moins à patienter. L'un, c'est qu'avant deux ou trois semaines au plus, ces dames auront quitté votre maison pour se rendre auprès de leurs familles; l'autre, c'est que je me fais garant que vous n'avez pas une obole à perdre sur ce qui vous sera dû par elles au moment de leur départ. — Là-dessus je quittai la femme Miller, et, ayant frappé à la porte de la chambre, Gertrude vint m'ouvrir.

### XXIV.

On peut juger l'état d'anxiété dans lequel je retrouvai les deux amies. Sans rien dire elles interrogèrent la figure, mon regard, chacun de mes gestes, et quand j'eus retiré le billet de ma poche: « Qu'est-ce? s'écrièrent-elles avec un mouvement de frayeur. — C'est reparti-je, une lettre d'amour qui est principalement à votre adresse, Gertrude, mais n'en concevez pas de chagrin, mon enfant, car elle vient du même monsieur qui vous a toutes les deux outragées à l'hôtel, en sorte que ce n'est point ici un affront nouveau. Il y a plus, si je ne connais pas à d'ailleurs et par moi-même ce qu'il faut penser de celui qui a écrit cette lettre, je serais exposé à le juger sans tort de décevoir, tant les serments que j'y sont exprimés paraissent être irréprochables. Mais, mes chères enfants, c'est ainsi qu'en tout temps les loups ravissent, pour pouvoir approcher de leur proie, se couvrent d'une peau de brebis, et qu'ils contraignent leur voix rauque à ne faire entendre que d'innocents bâtements. » Après que je leur eus dit ces mots, je lus la lettre à haute voix. Le jeune monsieur y débutait par des excuses polies au sujet de la scène de l'hôtel dont il rejetait le malheur, en partie sur sa propre inexpérience, en partie sur la manière dont il avait éronné dont j'avais interprété sa démarche; mais en reconnaissant toutefois, qu'en ces choses, une morale chrétiennement ri-

gide, à la condition qu'elle se laisse désabuser lorsque l'honnêteté des intentions à été plus tard reconnue, ne saurait jamais être blâmée d'avoir tort tôt pris l'alarme et d'avoir recouru à des précautions même superflues. Après cela, venant à ses sentiments envers ces dames, le jeune monsieur en taisait la peinture la plus délicate, jusqu'à ce que, passant peu à peu à Gertrude, il marquait pour elle une passion sérieuse, profonde, maîtresse de son amour tout entière, et faite, selon que le ciel en ordonnerait, pour lui valoir une incomparable félicité, ou pour le plonger dans un désespoir qui aurait au moins pour effet d'abréger certainement ses jours. Qu'au surplus, s'il s'était décidé à faire connaître l'état de son cœur, c'était dans l'intention que ces dames pussent s'expliquer amicalement l'élan inconsidéré qui l'avait porté à faire sa démarche de l'hôtel, et non point dans l'idée d'un éclatant proclamation admis à leur voir, quelque désu qu'il en eût, et encore moins dans l'idée d'obtenir du retour de la part de Gertrude quand même son repos, son bonheur et sa vie étaient à ce prix. Que son seul et incertain espoir était dans le cours du temps et dans la respectueuse ardeur de ses sentiments.

La lecture de cette lettre produisit sur ces dames la même impression de dégoût qu'elle avait produite sur moi, et peut-être, comme moi aussi, furent-elles, entre ce langage et celui que le comte avait naguère tenu à Rosa, un triste rapprochement; se rappelant que c'était à des protestations toutes semblables qu'elles avaient cédé pour conclure, sans la participation de leurs familles, un mariage clandestin. Tout au moins, me marquèrent-elles un grand regret d'avoir consenti à écouter la lecture, sans aller pourtant jusqu'à insister sur ce qu'elles pouvaient y avoir remarqué de placement romanesque ou de follement exagéré. « Mes enfants, leur dis-je alors, ceci est la lettre, mais je ne vous ai pas encore lu le postscriptum où est caché sous un bien dangereux artifice le piège dans lequel, j'en espère, vous saurez, aujourd'hui et toujours, ne pas tomber; le voici: »

« P. S. Je serais à même de vous communiquer des nouvelles de la sorte que je n'ose pas confier à ce papier, tant que j'ai pu s'en aller parviendra, mais que je serai toujours « prêt à vous s'en porter, à la seule condition, dont je vous expliquerai plus tard, et les laudables motifs, que vous voudrez « bien, et sur cette lettre, et sur le reste, que vous jugerez à « propos de réclamer de moi, me garder le secret le plus absolu auprès de M. Bernier. »

Lecture de ce postscriptum jeta Rosa dans un état extraordinaire d'agitation. « Il faut alors, monsieur Bernier, que vous tâchiez de voir ce jeune monsieur s'écria-elle, il faut que vous l'imploriez, que vous le conjuriez, que vous lui promettiez votre éternelle reconnaissance s'il veut bien nous faire savoir, par votre entremise, des nouvelles du comte... Ah! moi-même, moi-même, si j'en avais la force, j'irais me jeter à ses pieds... Mais, j'y songe, vous Gertrude, accompagnez M. Bernier, coiffez-vous, allez, qu'avant une heure j'aie su du moins si je dois attendre encore mon Ludwig, ou s'il ne me reste plus qu'à mourir de la douleur de l'avoir perdu... »

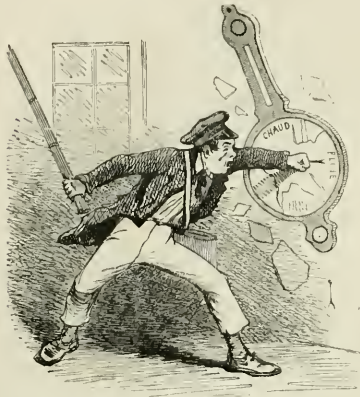
En achevant ces paroles, Rosa se rejeta contre le dossier de la bergère, les yeux secs, et en proie néanmoins à de convulsifs sanglots.

« Rosa, Gertrude, leur dis-je alors, car je voyais bien que celle-ci était prête à tout tenir pour soulager l'angoisse de son amie, il n'y a ici qu'un artifice grossier et pas l'ombre de nouvelles du comte. Cet homme, écoutez-moi bien, n'avise qu'aux moyens de vous arracher à ma garde pour vous faire tomber dans les rets de son libertinage. » Et comme à ce mot elles frémissent toutes les deux d'horreur et de honte, « dans les rets, répélaï-je de son libertinage, et j'en ai cent preuves dont j'avais eu pouvoir jusqu'ici épargner à vos oreilles le sale récit. » Alors je leur contai, en termes mesurés, l'histoire de la lettre, celle de mes rencontres successives avec le jeune monsieur, celle de mon aventure chez la fille Marie, et comment enfin c'était par l'intermédiaire de cette détestable créature que, tout à l'heure, et par une faveur signalée de la bonne Providence, la lettre était tombée entre mes mains au lieu de tomber directement dans les leurs. Ce récit leur fit la plus sinistre et la plus profonde impression, en telle sorte que, toutes tremblantes encore à la pensée du danger qu'elles avaient couru, elles venaient de se rapprocher instinctivement de moi, lorsqu'on frappa à la porte de la chambre. Alors elles poussèrent un cri, et se jetant au-devant de mes pas elles me conjuraient de ne pas ouvrir. Mais je ne tins aucun compte de leurs obsessions, et, ayant au contraire ouvert sur-le-champ, je vis dans la cuisine un des enfants Miller, et sur le seuil même de la chambre, un homme que je reconnus à ses insignes pour être un agent de police.

« Excusez, dit cet homme en se découvrant, mais, sur la dénonciation de la fille Marie, qui, à dit-elle, incidemment découvrit la retraite de ces dames, j'ai été chargé de venir réclamer leurs papiers, afin qu'en puis-je régulariser leur position. » Plus fortes que vives, à cet humiliant discours, les deux amies gardèrent le silence. A la fin Gertrude s'adressant à moi: « Tout ce que je sais de notre position, monsieur Bernier, c'est que nous étions portées toutes les deux sur le pass-ports du comte, en sorte que, jusqu'à son retour, nous l'aurons absolument point de papiers à remettre. — Faites tout uniment cette déclaration, dis-je alors à l'homme dans le but d'attirer sa visite, et ajoutez que, moi, le pasteur Bernier, je passerai au bureau de police pour m'en faire le garant, et pour m'entendre au sujet des mesures qu'il y a à prendre afin de régulariser la position de ces dames. » L'homme sortit aussitôt pour aller faire son rapport, et, après que je fus resté encore une heure auprès de Rosa et de Gertrude: de ns le but de leur rendre un peu de calme et quelque sécurité, je dus, avant d'avoir à la satisfaction d'y être parvenu, les quitter pour aller à mes affaires.

R. TOPFFER.

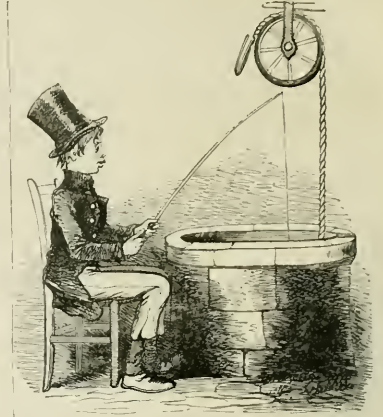
(La suite à un prochain numéro.)



(Demande au baron si c'est un beau temps pour la pêche.)



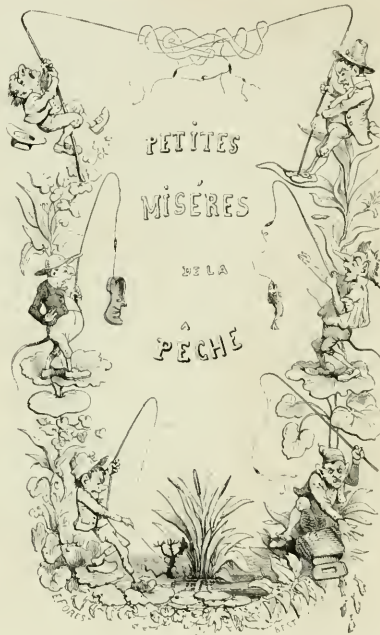
(La première leçon de pêche.)



(Le pêcheur naïf.)



(Le sommeil du juste.)



(Une mauvaise rencontre.)



(Une distraction.)



Le Pêcheur. Y a-t-il du poisson ici? — Le Garçon. Je n'en sais rien, mais je suis sûr qu'il n'y a pas d'eau ici.



Le chien du garde pêche.



(Un plat-ventre.)



(La pêche dans un étaog.)



(Sousoir de Moscou.)



(Trop de malheur.)



(Bain de pieds et bain de vapeur. La pêche à fougister est la plus hygiéne, ue de toutes les pêches.)



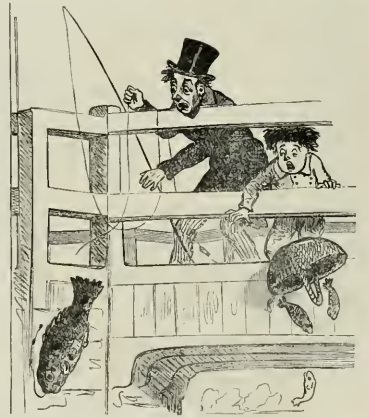
(Trop de tonneur.)



(Près du moulin.)



(Je me suis promis de manger du poisson.)



(Tout est perdu, fors la ligne.)

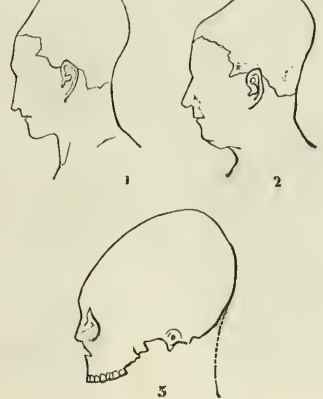
Bulletin bibliographique.

Traité complet de l'Anatomie, de la Physiologie et de la Pathologie du système nerveux cérébro-spinal; par M. FOVILLE, médecin en chef de la maison royale de Charenton. — Première partie: Anatomie, avec un atlas de vingt-trois planches dessinées d'après nature et lithographiées par MM. E. BEAU et F. BIOT. — Paris, 1844. 1 vol. in-8. Fortin-Masson.

Cette première partie de l'ouvrage de M. Foville ne peut que faire désirer vivement la publication des deux autres. Au reste, le Traité de l'Anatomie de l'Encéphale forme à lui seul une œuvre complète et lieu important, car la marche nouvelle suivie par l'auteur dans l'examen anatomique du cerveau rend beaucoup plus facile l'étude de cet organe. Les méthodes suivies généralement jusqu'à ce jour exigeaient un grand effort de mémoire pour arriver à connaître des parties dont on saisissait à peine les rapports, et qu'on ne parvenait pas d'ailleurs à isoler. Les coupes et les préparations au moyen desquelles M. Foville nous a démontré les différents régions du cerveau permettent d'étudier et de reconnaître les connexions qui font de ces organes à fonctions distinctes, un seul appareil organisé en seulement substratum de la pensée, suivant des opinions diverses que nous n'avons pas à apprécier ici.

Dans un premier chapitre consacré aux recherches historiques, M. Foville passe en revue les travaux les plus marquants sur l'anatomie du cerveau; puis il examine les méthodes suivies jusqu'à ce jour dans l'étude et les préparations de cet organe.

Il donne ensuite une idée générale du système nerveux cérébro-spinal; puis en examine les diverses parties, la moelle épinière, le bulbe rachidien, le cervelet, et enfin le cerveau. Cette dernière et importante partie de l'Encéphale est étudiée d'abord à l'extérieur. L'auteur décrit et classe suivant leurs rapports les circonvolutions, ce labyrinthe mystérieux auquel Gall et son école rapportaient toutes les protubérances de la surface extérieure du cerveau; il étudie les ventricules, dont il démontre les rapports généraux de forme avec l'hémisphère cérébral correspondant. Après avoir résumé en quelques pages cette étude extérieure du cerveau, l'auteur arrive à la structure intime de l'encéphale. Nous ne le suivons pas dans ces belles descriptions, fruit de vingt ans d'étude et de recherches patientes, nous limitons ne nous permettrons pas d'en donner même un aperçu, car ce livre est si riche de faits, qu'une analyse un peu complète forcerait presque un volume. Après un résumé concis des études sur la structure du cerveau, l'auteur traite de l'origine des nerfs, puis décrit les enveloppes de l'encéphale. L'ouvrage se termine par l'étude des cavités osseuses qui renferment le système cérébro-spinal.



1 et 2. Têtes normandes déformées.  
3. Tête d'Indien de l'Amérique du Nord.

L'auteur fait voir comment et dans quelles limites la forme du cerveau participe de celle du crâne; il a vu de ces rapports de forme à ceux qu'il s'était aventurés la phrénologie; mais on sait qu'anatomie et phrénologie ne s'accordent guère. En finissant ces notes incomplètes sur le bel ouvrage de M. Foville, nous nous arrêterons à un dernier fait qui nous semble devoir intéresser nos lecteurs, gens du monde ou médecins. Nous avons vu, dans les figures de diverses et autres têtes, que chez certains peuples, et surtout chez ceux qui habitent le continent américain, l'usage étroit de déformer la tête dans le premier âge de manière à l'aplatir d'avant en arrière ou dans tout autre sens; cet usage, provenant d'idées religieuses ou aristocratiques, nous semble à nous autres gens civilisés, tout à fait étrange de la barbarie. Mais qu'on nous dise si ces sauvages nous reprochaient d'en faire autant qu'eux dans une grande partie de notre pays. En Normandie, dans presque tout le midi, dans plusieurs localités du centre, du nord et du nord-est de la France, les têtes sont déformées de la manière la plus complète par la collure que l'on fait porter aux enfants. Cette collure consiste dans un serre-tête ou bandeau qui embrasse la voûte du crâne, en passant sur le front, les oreilles et l'occiput. Au lieu de couvrir la tête sans la comprimer et de se nouer sous le menton, comme le beginn dont on fait usage à Paris, ce serre-tête, trop bien nommé, se fixe autour du crâne par plusieurs tords de bande de manière à comprimer toute la boîte crânienne, en ne laissant de libre que la région postéro-supérieure. Le crâne se développe alors comme ces fruits d'espallier qui sont pris entre le mur et le treillage. Les figures ci-jointes sont extraites de l'ouvrage de M. Foville, et font voir que nous sommes, à cet égard, au moins aussi barbares que les Indiens de l'Amérique du Nord. C'est généralement chez les femmes que cette difformité est poussée le plus loin; car dans tous

les pays où le bandeau est appliqué aux enfants, l'usage en est continué sous forme de coiffe ou de bonnet pendant toute la vie des femmes. Chez les hommes, la difformité disparaît plus ou moins, jamais complètement. La tête du comte de Duros présente à un point remarquable l'effet de la déformation de Duros et de Toulouse. Dans certaines localités, non-seulement les vivants, mais les statues des morts prouvent que cette déformation du crâne est devenue un des caractères physiques des habitants.

On conçoit que chez beaucoup d'individus une semblable déformation du crâne, et par conséquent du cerveau, doit amener de grands effets graves sur l'organisation et l'usage des organes de l'intelligence ou contribuer à développer les facultés intellectuelles. « Les livres cérébrales déclinent l'ouïe », dit M. Foville, et les alienations mentales sont très-communes dans les contrées où cette pratique est en vogue. »

Nous avons vu, dans les hôpitaux d'aliénés, des femmes autour de la tête desquelles on mettait une cravate de douze centimètres de large, comme on aurait pu le mettre autour d'un cylindre.

Sans doute, cette déformation n'entraîne pas toujours la faiblesse ou le désordre de l'intelligence, et l'on peut dire à cet égard ce que disait de Sansure à propos du goitre. Mais si un crâne déformé peut renforcer une intelligence saine et distinguer de même qu'un crâne normal, et plus tard élargir les progrès de l'intelligence ou contribuer à développer les facultés intellectuelles, « Les livres cérébrales déclinent l'ouïe », dit M. Foville, et les alienations mentales sont très-communes dans les contrées où cette pratique est en vogue. »

Esperons qu'un temps viendra où l'on verra disparaître en France ces tristes résultats d'une routine ignorante et barbare. N'ayons-nous donc pas assez d'impies et de méchants qui peuvent nous servir à nous faire un prodire d'antique?

Les planches de l'Atlas sont fort remarquables; nous ne pensons pas qu'on puisse rendre mieux par la lithographie la différence de tons et le modelé.

Études sur l'Angleterre, par M. LÉON FAUCHER, 2 vol. in-8. — Paris, 1843. Guillaumin, 13 fr.

Il n'est pas pour un peuple d'élucubrations plus intéressantes et plus utiles que celles des institutions et des usages d'un peuple étranger. Chaque nation civilisée, à quelque rang qu'elle soit placée, offre des exemples on donne des leçons. Qu'ils engagent à faire ou à s'abstenir, ces enseignements ont toujours d'honnêtes résultats. Les cerveaux qui se livrent à de pareils travaux méritent même parfois la reconnaissance, non-seulement de leurs compatriotes, mais de tous les hommes et de tous les siècles. « Les livres de nos pères », dit M. Léon Faucher, « ont été pour nous un monde barbare et nouveau; dans le dix-septième siècle, les nations civilisées se tournaient vers l'Orient, et les missionnaires français nous font connaître la Chine; dans les dernières années du dix-huitième, la Russie et les États-Unis occupent les esprits; au commencement du dix-neuvième, la révolution française a seule la parole, et tout l'effort descend et s'élève sur ce brillant corymbe. Aujourd'hui, l'Angleterre est le personnage dominant sur la scène, celui qui l'aperçoit d'abord, dès que le regard peut embrasser un horizon de quelque étendue; vous l'entendez vainement d'en détonner les yeux, le fantôme, une fois présent à votre imagination, y grandit malgré vous, l'obsède et vous suit partout. »

Un indépendamment d'une grande peur commune, ce spectacle à l'intérieur que présente la réunion des contrastes les plus fortement accusés. Aucun peuple ne tient au passé par d'aussi nombreux racines, aucun ne plonge plus avant dans l'avenir par les problèmes que soulève l'organisation de son état social. On peut voir dans l'Angleterre une sorte de manuscrit palimpseste sur lequel, en grattant quelques lettres, on découvre l'ancien manuscrit de la société féodale reparaissant à peine tout entière; on peut aussi la considérer comme cette patrie des innovations et des expériences, comme ces terres inconnues à la recherche desquelles se portait avec tant d'ardeur les Christophe Colomb de la philosophie. Là, rien ne tombe en ruine et ne passe à côté des traditions, les nouvelles s'accroissent; il dirait que les âges divers, qui se succèdent dans l'histoire des peuples, y coexistent et qu'ils y sont contemporains. »

Si bizarre, si curieux que soit un pareil spectacle, il n'attrape pas sans l'attention de M. Léon Faucher. Sans doute, M. Léon Faucher essaye d'expliquer cette civilisation si forte et si incalculable; mais il s'occupe principalement des problèmes qui percent dans les siècles. Tel est le rôle de son ouvrage, et il est digne des grandes villes, la prostitution, le crime, le travail des enfants, l'avenir de l'industrie, la distribution de la richesse, l'organisation du crédit, l'assiette de l'impôt, les rapports du pouvoir avec la liberté. M. Léon Faucher étudie surtout le passé et le présent en un seul avenir, en constatant ce qui a été et ce qui est, et il se demande toujours ce qui sera et ce qui doit être.

Triste étude, pénibles et difficiles recherches. A lire certains chapitres des *Études sur l'Angleterre*, on est parfois tenté de maudire la civilisation comme la cause unique des affreuses misères que M. Léon Faucher décrit avec une si éloquentte vérité. Mais, en y réfléchissant, on repousse le paradoxe de Jean-Jacques Rousseau, qui prétendait que les misères de nos classes pauvres et laborieuses, le mouvement de la population, l'état des grandes villes, la prostitution, le crime, le travail des enfants, l'avenir de l'industrie, la distribution de la richesse, l'organisation du crédit, l'assiette de l'impôt, les rapports du pouvoir avec la liberté. M. Léon Faucher étudie surtout le passé et le présent en un seul avenir, en constatant ce qui a été et ce qui est, et il se demande toujours ce qui sera et ce qui doit être. Triste étude, pénibles et difficiles recherches. A lire certains chapitres des *Études sur l'Angleterre*, on est parfois tenté de maudire la civilisation comme la cause unique des affreuses misères que M. Léon Faucher décrit avec une si éloquentte vérité. Mais, en y réfléchissant, on repousse le paradoxe de Jean-Jacques Rousseau, qui prétendait que les misères de nos classes pauvres et laborieuses, le mouvement de la population, l'état des grandes villes, la prostitution, le crime, le travail des enfants, l'avenir de l'industrie, la distribution de la richesse, l'organisation du crédit, l'assiette de l'impôt, les rapports du pouvoir avec la liberté. M. Léon Faucher étudie surtout le passé et le présent en un seul avenir, en constatant ce qui a été et ce qui est, et il se demande toujours ce qui sera et ce qui doit être.

courte promenade dans le *Hes-End*, il nous conduit à *Whit-Chapel* et à *Saint-Gilles*. Londres est la ville des contrastes. A côté d'une opulence qui défie toute comparaison, l'on y découvre la plus affreuse et la plus abjecte misère. Ce sont les parias de la métropole que M. Léon Faucher va observer dans les hautes têtes infertes, qui, pour l'honneur de l'humanité, ne se rencontrent dans aucune autre ville. A une description de la *Cité*, succède ensuite l'histoire de la *Banque* de Londres. M. Léon Faucher se rend à *Liverpool*, où il consacra un chapitre entier à la *police*; à *Manchester*, il étudie successivement la *manufacture urbane*, la *manufacture rurale* et la *manufacture maritime*. Il finit donc par deux des meilleurs chapitres sur l'agriculture manufacturière et le travail des enfants. Il termine sa tournée économique par *Birmingham* et la *ville des serruriers*.

Son excursion achevée, M. Léon Faucher consacre la moitié de son second volume aux *classes inférieures*, à la *classe moyenne* et à l'*aristocratie*. Un chapitre intitulé *L'équilibre des pouvoirs* résume et conclut cette étude historique et critique.

Les *Études sur l'Angleterre* sont tellement remplies de faits et d'idées, qu'il serait impossible d'en donner une idée par une analyse. Pour comprendre l'intérêt, l'importance et le mérite d'un pareil livre, il faut le lire en entier. La France y trouvera tout à la fois des exemples et des leçons. Mais nous engageons surtout les Anglais à le lire, car ils y ont de si beaux exemples de leur patrie. Puisse-t-ils en profiter, puissent-ils réformer bientôt un état de choses qui a permis à une minorité riche et puissante de s'approprier le sol, les habitations, et jusqu'à l'air salubre, et de releguer la majorité dans quelque coin de terre, où elle-ci trouve à peine, en entassant les vivants à côté des vivants et les morts sur les morts, les siens de l'espace qui sont destinés à leur lit et pour un cercueil.

« L'aristocratie anglaise, dit M. Léon Faucher, a porté bien haut le nom, la puissance et la richesse de la nation. Quelle que fût la source de son droit, l'usurpation ou la confiance du peuple, elle s'est montrée digne de gouverner. Qu'elle reste donc en possession de sa fortune. La propriété foncière lui appartient sans partage; elle n'a eu de tout temps, le sol ni des villes, que pour le recouvrer plus tard charge de propriétés bâties. Enfin, l'établissement des manufactures, mettant en valeur les terres voisines, a double presque partout son revenu. Qu'elle jouisse en paix de ces énormes avantages, cela se peut encore dans un pays où l'ambition prend rarement la couleur de l'envie. Mais ce n'est pas assez de l'ambition, il faut encore le courage. Si elle ne veut pas se laisser envahir par la multitude, elle doit être en mesure de résister. Le gouvernement de l'aristocratie est peut-être celui de tous qui s'accroît le moins d'une politique égoïste. Il faut administrer dans l'intérêt des masses pour avoir le droit de les exclure de l'administration. Tout aristocrate est placé dans la société, comme le sang dans le corps humain, pour y entretenir la circulation et le cours de la vie. Si elle ne distribue pas les biens de la société, si elle ne distribue entre tous les membres, elle devient un objet de scandale et un principe de mort. »

Dictionnaire des Racines et des Dérivés de la Langue Française, où tous les mots sont distribués par familles, d'après la similitude de consonnance et de signification, et chaque famille, rangée dans l'ordre alphabétique de la racine dont elle dépend; par MM. FRÉDÉRIC CHASSINIS et FERDINAND FRANÇOIS, 1 vol. grand in-8. — Chez Alexandre Héris, éditeur, rue Richelieu, 15 fr.

Les auteurs du *Dictionnaire des Racines et des Dérivés*, pénétrés de ce qu'il y a d'important dans l'étude des mots, ont compris que la possession de la langue s'est accrue qu'à celui qui peut se rendre compte de l'origine et de la formation de chacun de ces mots. Mais comment arriver à un pareil résultat au milieu des quarante mille expressions de notre langue? Au moyen d'une méthode claire, rapide et sûre, celle qu'offre ce dictionnaire nouveau.

Les auteurs de ce *Dictionnaire* ont rassemblé les racines de la langue française, en les classant d'après leur étymologie, à la formation de tous les autres, sans être formes d'aucuns. Ces racines, comme l'indique le titre du livre, sont rangées dans la partie la plus élevée de chaque page, selon leur ordre alphabétique. Au-dessous, chaque mot souche est répété, accompagné de tous les mots auxquels il donne naissance, et qui forment sa famille, avec la synonymie de chacun d'eux. Ces racines sont au nombre de seize cents, plus quinze cents dérivés, qui, pour n'être pas primitifs, forment néanmoins des familles.

C'est donc au moyen d'environ trois mille mots, que les auteurs du *Dictionnaire* donnent, pour ainsi dire, la clef de l'immense arsenal de notre langue. En effet, lorsque l'éleve à dans la tête une racine, il y a, par analogie, toutes les expressions qui y dérivent. Cette méthode a donc l'avantage d'acquiescer la connaissance des mots par le travail du raisonnement plus encore que par les sermons de la mémoire.

Cette partie du livre, qui en forme le fond, est précédée de trois tableaux, on se trouve analysée la structure des mots. Le premier tableau présente le contingent des particules séparables et inséparables qui appartiennent aux racines les diverses modifications de mouvement, de temps, de lieu, etc. et qui s'incorporent à la tête des racines, comme dans *abstraction*, *abstraction*, etc.

Le second tableau nous offre la série des particules qui s'incorporent dans le milieu des mots pour leur donner aussi diverses modifications. Ces particules sont, formes, en général, par les préfixes, les infixes, les suffixes, les infixes, les infixes, etc.

Enfin, le troisième est consacré à l'explication des particules placées à la fin des mots, et qui y apportent les idées d'existence, de situation, comme *abundance*, ou bien d'unité, comme *pressoir*, *réservoir*, ou bien encore de collection d'amas, comme *utilité*, *colère*, etc.

On voit donc que l'ouvrage n'est rien moins qu'une ingénieuse méthode qui entame profondément la construction de notre langue, pour en surprendre les secrets les plus intimes.

Enfin, la troisième division de l'ouvrage consiste en un vocabulaire complet, où tous les dérivés sont rangés par ordre alphabétique. A côté de chaque mot se trouve la racine à laquelle il appartient, ainsi que son étymologie, sa signification et la synonymie. Ainsi soit donc le mot *capitaine*: à côté de ce mot est, dans ce dictionnaire, celui de *serp*. En recourant à ce dernier mot, vous obtenez la famille ou série qui en dérive.

Nous n'avons pu donner qu'une faible idée de cet ouvrage remarquable; cependant si nous croyons en avoir fait suffisamment, nous espéons que les auteurs de ce dictionnaire ont apporté à l'étude et surtout à l'enseignement de la langue. C'est un livre que tous les instituteurs, tous les pères de famille devraient posséder, et un moyen duquel ils feraient faire à leurs enfants de solides et rapides progrès dans notre langue.

M. Léon Faucher commence ses études à Londres. Après une



La conséquence était fautive; car le dauphin ayant oublié de verser le cautionnement exigé par la loi, le malheureux Widerkeer fut traduit à plusieurs reprises devant les tribunaux et y eut encouru des condamnations dont le résultat fut soixante-quatre ans de prison. Ce fut tout à fait la suite de Pelagie; il ne parvint même à recouvrer sa liberté qu'à l'aide d'un certificat d'indigence. Quand on parlait de cet infatigable, Louis XVII avait coutume de répondre: « Il est à la Bastille pour le service du roi. »

Pendant la présence à Paris d'un prétendant à la couronne commença à faire quelque bruit; une circonstance que ses amis appelèrent providentielle vint mettre le comble à cette étonnante. Un jour Naimford avait déclaré vouloir être roi; il avait posé une reconnaissance dans plusieurs rues de sa capitale, et il avait daigné dîner chez Yéfour, comme un simple bourgeois; le soir, il revenait au faubourg Saint-Germain, où il avait établi sa demeure; c'était au mois de novembre, il faisait nuit close, Naimford venait de traverser la place du Carrousel et il s'était engagé sous le crochet qui couvrait un quai et qui, à cette époque, on peut s'en souvenir, n'était pas illustré d'un factonnaire; tout à coup un homme s'approche du représentant de la monarchie, lui pose la main gauche sur l'épaule et de la droite lui porte cinq coups de poignard dans la poitrine, en lui disant: « Louis, Capet. » Heureusement Louis XVII portait, suspendue à un cordon de soie, une petite médaille représentant la sainte vierge qu'il tenait, disait-il, de la reine sa mère; la pointe du poignard frappa sur cette relique que'elle perça, mais grâce à cet obstacle, elle ne put qu'effleurer les chairs sans atterrir aucun organe essentiel; l'assassin prit la fuite; Naimford, n'osant pas crier, dans la crainte d'être arrêté et conduit au corps de garde, où il aurait fallu décliner ses noms, prenons et quittés, parvint à grand-peine à regagner sa demeure, on lui fut obligé de garder le lit pendant plusieurs semaines.

La confiance des fidèles prit de nouvelles forces; le *Mours, Capet*, dissipa les derniers doutes, et il fut le dire, les discours du prince étaient assez habilement arrangés pour capter la crédulité de gens qui ne demandaient qu'à être abusés.

Voici comment il raconter lui-même ses infortunes. Je ne me suis pas évadé du Temple, disait-il, j'en suis sorti le plus naturellement du monde. Un canite royaliste s'était organisé; son but était de me sauver; M. de Frotte, un de ses membres, se présenta à M. Dussault, mon médecin, devint son élève et fut ainsi ses entrées au Temple; un jour il me prit, me conduisit dans un cabinet placé sous la flèche de la tour, et me recommanda le plus grand silence; on me substitua un enfant malade, comblant par la faculté; deux jours après, cet enfant mourut et on l'enterra comme le dauphin; après sa mort, il n'y avait plus de prisonniers au Temple; toute surveillance cessa donc, et je sortis sans rencontrer le moindre municipal; cependant le bruit de cette ruse se répandit dans un certain monde; il fallut dénicher les recherches de la police; le comte royaliste imagina alors d'envoyer des faux dauphins sur toutes les routes du royaume, on prit une douzaine d'enfants de mon âge; on leur confia une partie de ses secrets de famille, et on les expédia, l'un à Bordeaux, l'autre en Venise, le troisième en Allemagne, etc. Ce sont ces enfants qui, devenus hommes plus tard, ont essayé de continuer le rôle qu'ils avaient été chargés de jouer; c'est l'explication du nombre incroyable de faux dauphins.

L'histoire n'était pas mal trouvée; Naimford la complétait en disant qu'en 1814, les rois ailes connaissaient parfaitement son existence et que les sacrifices imposés à la France furent d'autant plus grands, que Louis XVII n'était pas l'héritier légitime de la couronne et qu'il avait étonné les scrupules des souverains coalisés sous l'or de la mon.

Parlait-on du duc de Berry devant Naimford, il répondait intérieurement que ce prince avait voulu plusieurs fois lui faire rendre la couronne et qu'il était mort victime de sa loyauté. Un jour, dans le journal qu'il publiait, en 1853, Naimford fit insérer une lettre adressée au roi Louis-Philippe et portant en tête ces deux mots: « Nos vœux. » Dans cette lettre, Naimford disait que dans la nuit du 10 août, le roi son père avait eu de somnolentes considérables et des diamants d'un grand prix dans une des caves des Tuileries, et il se faisait fort de retrouver ce trésor. Sans contredit le roi Louis-Philippe n'eut aucune reconnaissance de cette lettre et de cette offre; mais le soir même, M. Alexandre Delaborde, aide de camp du roi, vint trouver Naimford dans son hôtel, rue de Bourgogne, n° 12, resta plusieurs heures enfermée avec lui; la conversation fut en allemand, langue que M. Delaborde parlait fort bien; ces messieurs paraissaient être parfaitement d'accord, et au moment où ils se séparèrent on entendit l'aide de camp du château dire en bon français: « Naimford qu'il viendrait très-incessamment le chercher pour le condâmer à perpétuité. »

Il est inutile de dire que M. Delaborde ne revit plus Naimford. A ces circonstances on joignait d'autres, dont l'auteur de cet article a été le témoin, et qui méritent d'être rapportées. Un Naimford était à table; il était en compagnie de plusieurs personnes; l'un des convives, qui arrivait de la province, et qui n'avait jamais vu le prétendu duc de Normandie, fut fort étonné d'apprendre qu'elle se trouvait en présence du roi légitime de France.

« Monsieur, lui dit-elle, je n'ai jamais vu le dauphin; mais une dame de mes amis m'a raconté qu'elle avait eu l'occasion d'approcher plusieurs fois de lui, dans son enfance, et qu'elle avait remarqué qu'il avait, au milieu de la mâchoire inférieure, deux

dents, deux incisives aussi étroites et aussi pointues que des dents de lapin. »

Naimford assura immédiatement sa levée inférieure, et montra à la société ébahie les deux dents de lapin demandées.

A quelques jours de là, une autre dame fort riche, madame la



comtesse de... voulut voir le duc de Normandie; elle lui fut présentée et lui dit qu'elle avait souvent joué à Versailles, avec le dauphin; Naimford répondit aussitôt qu'il la reconnaissait; mais cette reconnaissance fit peu d'impression sur la visiteuse. « Si vous êtes les fils de Marie-Antoinette, repliquait-elle, vous devriez vous rappeler un petit nom d'amitié que vous me donniez dans nos jeux d'enfants: Le royaume rejette à la fois quelques minutes, madame... trait de son enlèvement. « Ce petit nom, disait-elle, il est impossible que vous l'ayez oublié. »

— Attendez, attendez, je ne rappelle, je crois me rappeler. — Vous croyez?... — Oh! ma mémoire, non; je ne trouve rien... Ce nom!... mais vous y tenez donc beaucoup! — Oh! essentiellement... — Que sais-je, moi! Je vous appelais ma petite amie?... — Non, ce n'est pas cela. — Mon cœur?... — Vous n'y êtes pas, fit en riant la comtesse, tenez, voulez-vous m'en croire, changeons de conversation. » Et en effet, on parla de toute autre chose, de la pluie, du beau temps; cependant Naimford ne se débaîta pas à l'entretien; ordinairement il avait une presse de vrai prince, et on voyait ce soir-là qu'on se sentait suait sang et eau; sa bouche marmottait des syllabes inintelligibles; ce fut une soirée très-mauvaise; enfin, madame la comtesse... se leva, prit son chapeau et se disposa à partir; on entendit avancer sa voiture, déjà elle avait descendu quelques marches; tout à coup Naimford se précipita sur Frosselier, il arrêta cavalièrement la dame par les bras. « Ce nom, je le sais, » lui dit-il. « Un sourire d'incredible elle eut les lèvres de la comtesse. « Retournez m'instant, » dit avec autorité le prétendant. Madame... retour; on ferma les portes et on ouvrit les oreilles.

« Voyons, l'époux, dit-elle, est tard, dépêchez-vous. » Alors le prince, avec tout le fleigne allemand, articula quatre syllabes dont la réunion produisit un mot qui n'était pas le dictionnaire, mais qui traduisait très-clairement une idée fort étrange. Ce mot, nous regrettons de ne pouvoir le reproduire ici; deux sels s'y opposent: la première c'est qu'il est devenu un secret que Naimford nous lui jurer de conserver; la seconde raison, je le sais, elle est d'ailleurs, très-clairement exprimée dans un refrain célèbre de Beranger.

Cependant, à la prononciation, un peu accentuée, il est vrai, de ce nom, madame... était tombée sur une chaise, elle s'écria, il fallut couvrir les faces de sa robe, il fallut lui faire respirer des sels; enfin après vingt minutes à peu près, elle reprit connaissance, plongea ses grands yeux livides sur le prétendant, prit sa main qu'elle baisa, puis elle partit sans dire un mot.

Le lendemain, Naimford reçut une lettre qui contenait un bon de 150,000 francs sur un banquier; le soir madame la comtesse... était partie pour l'Allemagne; Naimford ne la revit plus. A la suite de ces divers incidents, Naimford prit un aplomb royal; il écrivit à madame la duchesse de Berry qu'il avait découvert un moyen de sauver la dynastie exilée et de rendre en même temps hommage à la vérité si longtemps méconnue; il s'agissait tout simplement d'un mariage solennellement contracté entre la princesse exilée et l'héritier légitime des rois de France. Naimford proposait donc sa main à madame la duchesse de Berry, et il s'engageait à adopter le duc de Bordeaux et à le reconnaître pour le dauphin de France; on fit obstacle au prétendant que madame de Berry avait épousé trois ans auparavant M. de Luchesi-Palli et qu'il avait lui-même une femme légitime au fond de l'Allemagne. Il répondit que Napoléon avait bien divorcé pour épouser Marie-Louise, et il envoya M. le marquis de S... chargé de ces pleins pouvoirs porter sa lettre à Madame.

Le plénipotentiaire revint, mais ne rapporta pas l'ombre d'une réponse.

Naimford s'adressa alors à madame d'Angoulême.

« Vous irez à Prague, dit-il à l'un de ses agents, vous verrez ma sœur, vous lui direz que j'exécute et que je suis décidé à me faire reconnaître par elle; vous lui direz que dans le voyage à Valenciennes elle était habillée en petit garçon, et moi en petite fille, que je n'ai pas oublié les faux noms que nous primes l'un et l'autre pendant le trajet; et que j'esquis prêt à lui faire connaître ces noms; vous ajouterez qu'au Temple la reine notre mère et Madame royale nous ont écrits quelques lignes sur un papier, que ce papier fut coupé en l'eston par le maître, qu'une moitié de cette pièce lui fut donnée, que l'autre ne fut remise; que celle-ci ne m'a jamais quitté, que je l'ai encore et que je suis tout disposé à opérer un rapprochement; et si tout cela ne suffit pas, vous ferez savoir à madame d'Angoulême que je porte un signe de naissance, un pigeon blanc formé par un bizarre assemblage de veines et de nerfs; qu'elle porte, elle, un signe pareil sur la même partie du corps, mais à droite chez elle, et chez moi, à gauche. »

Le diplomate, porteur de ces étranges paroles, partit pour Prague; il n'avait avoir complètement rempli sa délicate mission, mais n'aurait pu obtenir de réponse.

Cependant les dépenses de Naimford, ses démarches, les visites trop fréquentes de ses partisans commençaient à faire quelque bruit. On sut que la police allait s'enquêter; le roi de France courait risque d'être jeté dans une prison et traduit devant une cour d'assises; il fallut le cacher; on lui procura un hôtel rue Saint-Guillaume, 54, dans le faubourg Saint-Germain, et on ne donna la nouvelle adresse du prince qu'à ses amis les plus dévoués; on leur fit en même temps les signes de reconnaissance à l'aide desquels il était possible de parvenir dans l'intérieur de l'hôtel. Il fallut pour cela porter des habits confectionnés et frapper d'une certaine façon à la loge du concierge. Le propriétaire de la maison, M. le comte de L..., fut informé de ces précautions extraordinaires exigées pour être introduit auprès de son locataire; il crut que M. le comte de L..., archevêque de Paris, redoutant un désastre pareil à celui qui avait détruit en deux heures son palais archiepiscopal et sa villa de Conflans, s'était logé incognito dans ses appartements. M. le comte de L... coucut des cravates fort vives pour la solidité de sa maison, et il donna ordre à son intendant de le débarrasser de son venère, mais trop dangereux locataire.

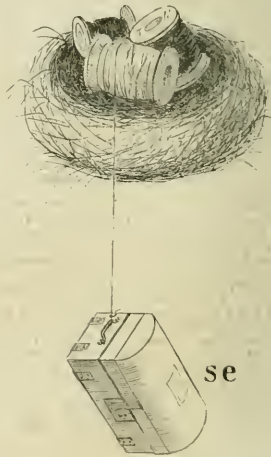
Quelques semaines après, la police s'empara de sa personne; on le plaça dans le coup d'une diligence, entre deux gendarmes, et on le reconduisit à la frontière.

C'est ainsi que quitta la France cet étrange personnage qui avait su inspirer une telle confiance à ses partisans, qu'aujourd'hui même ils ne veulent pas croire à sa mort, et qu'ils attendent encore à le voir très-prochainement assis sur le trône de ses pères.

**Rébus.**

**EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.**

Une méchante pensée sera celle d'enlever la femme d'autrui.



ON S'ABONNE chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les Correspondants du Comptoir central de la Librairie.

- A LONDRES, chez J. THOMAS, 1, Finch Lane Cornhill.
- A SAINT-PETERSBURG, chez T. ISSAKOFF, libraire-éditeur commissionnaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-Imériale; Gostiniov-Dvor. 22. — F. BELUZARD et C<sup>e</sup>, éditeurs de la *Bevue étrangère*, au pont de Police, maison de l'église hollandaise.
- A ALGER, chez BASTIEN et chez DUBOS, libraires.
- CHIZ V. HEBERT, à LA NOUVELLE-ORLÉANS (États-Unis).
- A NEW-YORK, au bureau du *Courrier des États-Unis*, et chez tous les agents de ce journal.
- A MAORID, chez CASIMIR MONIER, Casa Fontana de Oro.

JACQUES DUBOCHET.



TABLE DES GRAVURES DU TOME CINQUIÈME

<b>AGRICULTURE.</b>		Mosquée de Saïd au Caire, par M. Karl Girardet..... Id.	La vieillesse indigente secourue par les jeunes colons de Petit-Bourg, parma- demoiselle Altier..... 184	Longchamp en 1845, par Bertall. — Quatorze gravures..... 60-61
Alpaca (l') ou monton du Péron..... 329	Houëbre et les Bergers, par M. Corot... Id.	Rives de la Moÿne à Clisson, par M. Hos- tein..... 73	Jeune femme regardant des dessins, par M. Meissonnier..... Id.	Petites Misères (les) de la Pêche. — Dix-huit gravures, par Cham..... 428-29
Comice agricole de Seine-et-Oise, à Gri- gnou. — Vue générale de la ferme de Gri- gnou..... 217	Le Rat de ville et le Rat des champs, par M. Rousseau..... Id.	Une Fileuse de Sora, par M. Millet..... Id.	Taureau se défendant contre des chiens, par M. Susemihl..... Id.	Printemps (le) — Six gravures..... 180-81
— Mayly, vache suisse, modèle..... Id.	Le couvent de Sainte-Catherine, au mont Sinai, par Danzats..... 88	S. A. R. le duc d'Orléans à la tranchée d'Anvers, par M. Charpentier..... Id.	Vue prise à Bougival, par M. François..... 185	Retour (le) du Matché aux Fleurs, par Quillenbois..... 336
— Distribution des prix, à Grignon..... Id.	René racontant sa vie, par M. Félix Fri- lie..... 89	Intérieur des magasins de Saint-Joseph, par M. Lafave..... Id.	Salon de 1845. — Sept gravures par Sei- gneurgens..... 36	Quillenbois..... 336
— Costume des élèves de Grignon..... Id.	Bergers des Landes, par M. Loulou..... Id.	Madame Roland et M. Delamarche al- lant au supplice, par M. Henry Schef- fer..... Id.	Une Dame avocat, par Cham..... 144	Une famille aux grandes eaux de Versailles, le dimanche 3 août 1845, par Quillen- bois..... 384
— Concours des laborieux, à Grignon..... Id.	Vue de Ronen, par M. Léon Fleury..... Id.	La Présentation de la Vierge, par M. Gé- rard-Séguin..... Id.	Statuettes indiennes. — Quatre gravures..... 344-345	
Concours de Poissy. — Trois gravures..... 68	Le départ des Apôtres, par M. Gleyre..... 120	Digue de Raffægue (Gèvennes), par M. Marandon de Montyel..... Id.	Chemin de fer dans l'intérieur de Paris. — Plou..... 356	
— Distribution des prix. — Exposition et passage du bétail. — Promenade des animaux qui ont gagné des primes..... 69	Intérieur des magasins de Saint-Joseph, par M. Lafave..... Id.	Bataille d'Ilastings, par M. Dobon..... 136	Coupe prise sur la rue Amelot et les bou- levarde..... 357	
Vente de bœliers à Alfort..... 216	Ferdand Cortez allant de la Vera-Cruz à Mexico, par M. Charles Blanchard..... 121	Courrier (feldjäger russe), par M. Was- sili Timm..... Id.	Galerie existant actuellement sous le sol..... Id.	
— Bœliers et Irbis. — Quatre gravures..... Id.	Madame Roland et M. Delamarche al- lant au supplice, par M. Henry Schef- fer..... Id.	Pont chinois, par M. Borget..... Id.	Coupe sur le boulevard des Capucines..... Id.	
<b>BEAUX-ARTS.</b>		Mémphis, par M. Papety..... 137	Coupe à la station Bonne-Nouvelle..... Id.	
Bas-reliefs décorant le piédestal de la statue de Beethoven. — La Fantaisie..... 381	— Le Syrohoïc..... Id.	Yannues des Marais-Pontius, par M. Lehmann..... Id.	Marche de la troupe dans la vallée où se trouvent les trois fabriques dévastées, sur les communes de Monville et de Malauay..... 418	
— La Musique sacrée..... Id.	— La Musique tragique..... Id.	Harmonies (les) d'Autonne, pastel, par M. Eugène Toumoux..... Id.	Montevideo (rade de)..... 274	
Beethoven (statue de) élevée à Bonn, mode- lée par Hachuel, et fondue par Burg- schmitt, de Nuremberg..... 386	Collection de M. Schubert. — Runit-Sing se faisant lire les livres sacrés indous sur la terrasse de son palais..... 344	Pélerine dans les campagnes de Rome, par M. Lehmann..... Id.	Plan de la ville de Québec indiquant les par- ties de cette ville qui ont été la proie des flammes lors des incendies succes- sifs des 28 mai et 28 juin 1845..... 371	
— Le Grand Mogol..... Id.	— Le Passage du Tigre..... 345	L'amour de soi-même, par M. Vidal..... 152	Tunis (carte de)..... 366	
Diorama. — Intérieur de l'église Saint-Marc, à Venise, effet de nuit..... 320	Ecole italienne. — Landovic le More et Léon- ard de Vinci, par M. François Gon- nin..... 293	Les Saintes Femmes, par M. Landelle..... Id.	Accident arrivé à Tom-Pouce, par Cham..... 128	
— Béliaire, par M. Michel Ramognino..... Id.	— Le martyre de sainte Thècle, par M. Isola..... Id.	Marabout Sidi-Sadi, près d'Alger, par M. Théodore Frère..... 153	Allous voir la Seine. — M. Arago a prédit qu'elle serait gelée le 26 levrier..... 5	
Madeline (la) au désert, par T. Gechter..... 16	Orléans (statue équestre du duc d') élevée dans la cour du Louvre..... 353	Une chasse aux loups en Volhynie, par M. Malenkiewicz..... Id.	Baptiste, je vous chasse; vous venez grisât qui est-ce qui me chercerait quand je serai ivre? par Quillenbois..... 256	
Salon de 1845. — Prise de la Smala d'Abd- el-Kader. — Tableau de M. Horace Ver- nel..... Dessin de M. Timm..... 40-41	— Combat de Laureux et de loup, par M. Brascassat..... 40	La villa de Ca-tello près de Florence, par M. Joly..... Id.	Carême (l'ami) se rendant à son bal..... 16	
— Salomon de Caus, l'inventeur de la va- peur, enfermé comme fou, à Bicêtre. — Tableau de M. Lecurieux..... 41	— Fête manuscrite aux environs d'Alger, par M. Benjamin Ronchard..... 56	Vand den Velde étudiant l'effet du canon, que son ami Ruyter fait tirer à cet effet, par M. Le Poittevin..... Id.	Ce que vaut l'argent à Paris. — Dix-huit gra- vures..... 241-285	
— Exécution de Marino Faliero, par M. Ro- bert Fleury..... 57	— Un Alchimiste, par M. Eugène Isabey..... Id.	La première Famille sur la terre, sculp- ture, par M. Garraud..... 172	Chemin de fer composite de Blankenber- ge à Bruges..... 176	
— Soufrière de la Guadeloupe, par M. Fon- tenay..... 72		Un enfant, par madame Dubufe..... Id.	De l'utilité des grands journaux, par Quil- lenbois..... 239	
		La Vierge, par M. Simart..... Id.	Interception des dépêches sur le télégraphe électrique..... 197	
		Statuette d'enfant, par M. Gayard liès..... Id.		
		L'Antoine, par M. Joubroy..... Id.		
		Le Berceau primitif, par M. Debay..... Id.		
		Phryné, par M. Pradier..... Id.		
		Psyché, statue, par M. Loison..... Id.		
		L'Enfant et la Grappe, par M. David..... Id.		

**FLEURONS, CULS-DE-LAMPE, ORNEMENTS.**

Attributs des Arts..... 155	Modèles (en tête des)..... 80	Titre de la romance intitulée: <i>le Jeune Arabe à Paris</i> ..... 42	Titre de la romance intitulée: <i>la Vache perdue</i> ..... 396
Vignettes et Fleurons divers..... 96-133-142-160-208			

**MÉCANIQUES, MACHINES.**

Aiguilles magnétiques du télégraphe élec- trique..... 197	Alcomètre Brossard-Vidal. — Huit figures..... 91	Appareil de sonnerie usité en Angleterre pour annoncer la transmission d'une dépêche..... 197	Chemins de fer atmosphériques. — Systé- me Julien et Valerio. — Fig. 1. — Coupe des tubes et des wagons..... 391
— Fig. 2. — Détails du tube et de la boîte à galets..... Id.	— Fig. 3. — Coupe longitudinale du tube, du piston et de la boîte à galets..... Id.	— Fig. 4. — Détail du frein..... Id.	— Fig. 5. — Vue perspective d'un wagon en marche..... Id.
Huebzoit (mines de). — Machine à colonne d'eau construite par M. Juckow..... 232	Télégraphe électrique du chemin de fer de Great-Western..... 197	Télescope (le) de lord Ross..... 148	Transport des lettres par un chemin de fer télégraphique..... 366

**MODES.**

Toilette de jeune garçon..... 48	Toilette de jeune fille..... 48	Toilettes de bal. — Deux figures..... 44	Toilette d'hiver..... 80	Toilette de printemps..... Id.
----------------------------------	---------------------------------	--	--------------------------	--------------------------------

Table-Of-Contents listing various items such as 'Toilette de printemps', 'Portraits', 'Problèmes d'échecs', 'Scènes de l'Algérie', 'Scènes dramatiques', 'Types et scènes populaires', and 'Variétés'. Each entry includes a title and a corresponding page number.



TABLE DES ARTICLES.

Académie française. — M. Sainte-Beuve. — M. Victor Hugo. . . . .	17	Cousines (les deux) . . . . .	218-234-250-266-282-291-309-326-342	Grépin, du docteur Festus, etc. . . . .	12-28-44-76-92-108-121	Quinzième anniversaire des journées de Juillet 1830. . . . .	360
Académie des Sciences. — Compte rendu des séances du quatrième trimestre de l'année 1814 et des premier et deuxième trimestres de l'année 1815. . . . .	58-122-230-318-595	De l'Égouement public et de la hausse des Actions de Chemins de fer. . . . .	23	Histoire du Consulat et de l'Empire, par M. Thiers. . . . .	23-150-414	Recherches sur l'éponge d'eau douce. . . . .	10-14
Académie des Sciences morales et politiques. — Com. le rendu de 1814. . . . .	74	De l'utilité des grands journaux. . . . .	229	Image (l') — Gymnase. . . . .	131	Remarques sur la température du mois de mai 1815. . . . .	389
Algérie. — Barrage du Sig. . . . .	131	De la littérature russe contemporaine. — De Fouchkine. — Leracontoff. — Gogol. . . . .	330	Impressions de voyage d'un provincial à Paris. . . . .	298	Rémunération (de la) des services civils. . . . .	35
Alpaca (l'), ou monton du Pérou. . . . .	229	Des emplacements et des projets proposés pour une salle définitive d'Opéra. . . . .	27	Inauguration du buste d'A.-P. de Candolle, à Genève. . . . .	419	Retournée de M. Risley et de ses fils. — Portrait-Saint-Martin. . . . .	378
Attaque d'un convoi français en Algérie. . . . .	179	Des mesures proposées contre l'agiotage sur les titres de chemins de fer. . . . .	74	Incendie des hangars du Mourillon à Toulon. . . . .	374	Restauration des monuments historiques. . . . .	274
Aventures (les) de Mistress Inchbald. . . . .	38-54	Des mouvements de la Bourse et des chemins de fer. . . . .	131	Je suis Chasseur. — Romance. — Mistinguette, madame Pauline Duchambge; paroles de M. Emile Deschamps. . . . .	498	Rève (le) — un p. octobre. . . . .	288
Baignades (les). — La Rochelle. — Les Sables d'Olonne (Vendée). . . . .	411	Des Chemins de fer et des Compagnies. . . . .	138	Jeanne et Jeanne-ton. — Gymnase. . . . .	260	Robert-Houdin (M.). . . . .	336
Bains de mer (les). — La Rochelle. — Les Sables d'Olonne (Vendée). . . . .	411	Des Aliénés dans nos Hôpitaux. — Maison royale de Clarenton. . . . .	219	Jeune (le) Arobs à Paris. — Romance. — Musique de M. Georges Bousquet; paroles de F. Bedouin. . . . .	163	Rosa et Gertrude. . . . .	362-378-394-406-426
Bal (le) de la reine d'Angleterre (6 juin 1815). . . . .	256	Dimanche (le) des Bameaux à Spitalfields. . . . .	64	Jouir (le) errant. . . . .	201	Saint-Jean (la) en Provence. . . . .	277
Baptêmes d'un prince impérial au Brésil et d'une princesse royale en Portugal. . . . .	340	Épave de Venise. . . . .	320	Jour de Babel (la). — Théâtre-Français. . . . .	278	Salon moyen âge appartenant à M. Villebrun. . . . .	176
Barrières (les) de Paris. . . . .	279-296-331-346	Estache. . . . .	221	Petit-Poulet (le). — Vandeville. . . . .	13	Scènes et Portraits. — Un grand homme pour vingt-quatre heures. . . . .	6
Bataille (la) d'Eylau. . . . .	118	Douaniers et Contrebandiers sur la frontière du Nord. . . . .	229	Leïla. — Nouvelle africaine. . . . .	164-187	Scipion l'Africain (les aventures de). . . . .	268-301
Beaux-Arts. — Salon de 1815. . . . .	36-39-56-71-88-120-135-152-170-183-199-214	Le nouveau régime législatif des Colonies, et des mesures prises pour le développement de la colonisation. . . . .	243	Leid. — Libré méditation d'un pieux philosophe. . . . .	17	Scènes solennelles d'ouverture pour les Concours d'admission aux Ecoles spéciales. . . . .	346
Beaux-Arts (les) en Italie en 1815. — Turin et Gènes. . . . .	293	De Sel en agriculture et de son utilité. — D'un Essai de Physiognomonie. . . . .	153-182	Mademoiselle (la) au désert, par F. Gœtzer. . . . .	106	Société générale des Annonces. . . . .	309
Beethoven. . . . .	379	Echecs. — Solution du problème n° 16, connu tenu dans la 108 <sup>e</sup> livraison. . . . .	160	Molles. . . . .	48-80-113-160-210-416	Telegraphie (le) électrique. . . . .	196
Biche (la) au Bois. — Porte-Saint-Martin. . . . .	87	Electricité, grand espagnol. . . . .	352	Mœurs et costumes de la Basse-Bretagne. . . . .	7	Telescope (le grand) de lord Rosse. . . . .	147
Boucles (les) d'oreilles de la Mort. . . . .	358	Empire (l'). — Cirque-Olympique. . . . .	384	Musee Lambour. . . . .	10	Théâtres. . . . .	58
Catastrophe du 8 mars à Alger. . . . .	49	Encore des chasses en Russie. . . . .	422	Nécrologie. — Saussure (Theodore de). . . . .	181	Tombeau (le) de O-Ki-oui-mi (madame Petit-Loop. . . . .	368
Ce que vaut l'argent à Paris. . . . .	284	Endormeurs (les). . . . .	186	— Grey (lord). . . . .	335	Tom-Pouce (le Général). . . . .	192
Celle que j'aimerais. — Romance. — Musique de M. G. Hequet; paroles de M. Durandau. . . . .	212	Épée d'honneur votée en 1814 au maréchal Bugeaud, par les colons de l'Algérie. . . . .	81	— Bossi. . . . .	384	Tour (la) de Ferrare. — Gaicé. . . . .	163
Chemin de fer canoposte de Blankenbergh à Bruges. . . . .	176	Épée d'honneur votée en 1791 au général Lafayette, par la garde nationale de Paris. . . . .	89	— Negotiations avec Rome. . . . .	303	Tourterelle. — Romance. — Musique de M. Joseph Vimeux; paroles de M. Amédée Lino-le. . . . .	132
Chemins de fer atmosphériques. — Système Julien et Valerio. . . . .	390	Étrangers (les) à Paris. . . . .	37	— Notre-Dame-des-Abîmes — Odon. . . . .	5	Transport des lettres par un chemin de fer télégraphique. . . . .	306
Chien (le) du Contrebandier. — Variétés Chronique musicale. . . . .	378-431-226-346-105-122	Exposition industrielle de 1845 à Vienne. . . . .	257	— Nouvel Hôtel de la Cuise d'epargne. . . . .	247	Transports météorologiques. . . . .	64-112-176-273
Chêne du pont suspendu de Varmouth. . . . .	192	Falsification des vins et des lipides spiritueux. — Alcomètre Brousard-Bald. . . . .	313	Observes de l'animal Goubeyre. . . . .	323	Un Tuteur de vingt ans. — Gymnase. . . . .	5
Collection de Tableaux et d'Études pittoresques sur l'Inde, par M. Schœffl. . . . .	333	Fête patronale d'un port de mer dans le Midi. . . . .	96	— Paris dans la Lune. — Théâtre de société. . . . .	301	Un Conte de Fée. — Variétés. . . . .	163
Colonie de Petit-Bourg. — Colonie de Meltray. — Société de patronage des jeunes détenus et des jeunes libérés de la Seine. . . . .	398-67-398-22-116-96-128-270-382-398-415	Genre (le) d'un Millionnaire. — Théâtre-Français. . . . .	302	— Pêche d'Hubert. . . . .	144	Une Dame avec. . . . .	144
Concours de Poissy. . . . .	67	Grands établissements industriels de France. — Les Mines de plomb et d'argent de Poulancou et de Huelogot. . . . .	216	— Peintures de l'Église de Saint-Vincent-de-Pennonnat (le) des Jésuites de Fribourg. . . . .	131	— Variétés. — Catalogue d'une belle collection de Lettres autographes. . . . .	166
Concours généraux. — Distribution des Prix. . . . .	398	— Machine à colonne d'eau de Huelogot. . . . .	317	— Petites Mières de la Pêche. . . . .	428-429	Variété physiologique. — La basse littérature. . . . .	278
Conseil (le) des Prud'hommes à Paris. . . . .	22	— Manufacture royale de porcelaine de Sèvres; histoire et fabrication. . . . .	311	— Peaux-Rouges (les). . . . .	202-231-263	Vente d'antiquaires à l'école royale vétérinaire d'Alfort. — Conicé agricole de Seine-et-Oise, à Grignon. . . . .	215
Correspondance. . . . .	398	Forges et Fonderies de Fourchambaault. . . . .	123	— Pêche d'Hubert. . . . .	144	— Virginie. — Théâtre-Français. . . . .	98
Costumes et autographe du général Tom Pouce. . . . .	96	Grignons bizarres tombés à Metz. . . . .	180	— Projets d'un chemin de fer dans l'intérieur du Paris. . . . .	356	— Virginie au théâtre. — A-propos dramatique. . . . .	116
Courrier de Paris. . . . .	3-18-35-50-63-82-97-115-129-146-163-179-193-211-227-241-261-275-291-303-321-339-354-371-387-403-419	Hippocrène (l'). . . . .	291	— Promenades (les) de Paris. — Les Boulevards. . . . .	63-112-375-407	Voyage (le) des Cloches à Rome. . . . .	51
Courses de taureaux à Madrid. . . . .	138	Histoire de la Semaine. . . . .	3-19-33-51-66-83-98-114-130-145-161-177-193-209-225-242-258-273-289-307-322-337-353-369-383-401-417	— Publications illustrées. — Jérôme Paturot. . . . .	221-253		
Courses du Champ-de-Mars et de Chantilly. . . . .	208	Histoire de M. Cryptogame, par l'auteur de M. Vieux-Bois, de M. Jabot, de M. . . . .					
Courses des Mézières en Bretagne. . . . .	262						

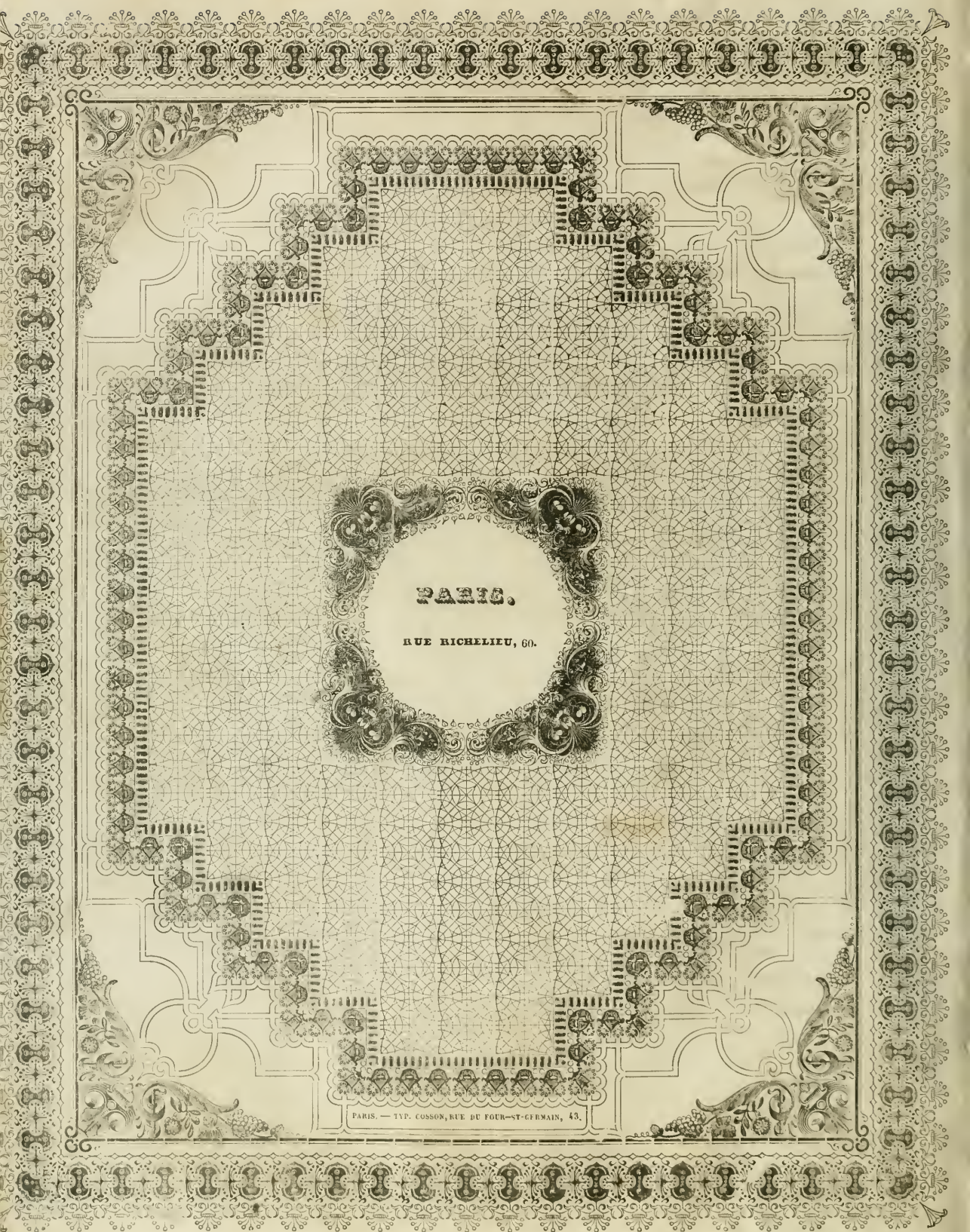
BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

<b>GÉOGRAPHIE. — VOYAGES.</b>							
Dictionnaire géographique, historique, administratif, industriel et commercial, de toutes les communes de la France, et de plus de 20,000 hameaux en dépendant; par M. A. Girault de Saint-Fargeau. . . . .	334	Familles (les) historiques de France, par M. le comte Horace Viel-Castel. — Archambaud de Comborn. . . . .	334	M. Le Roux de Lucy; ornée de neuf planches dessinées et gravées par M. Victor Galliat. . . . .	266	l'impératrice régente. . . . .	174
Guide du Voyageur en Normandie, par Ed. Frère. . . . .	350	Histoire de saint Augustin, sa vie, ses œuvres, son siècle, influence de son génie; par M. Poinjolat; ouvrage approuvé par monseigneur l'archevêque de Paris. . . . .	14	Histoire de la Révolution française, par M. A. Boule. . . . .	270	Précis de l'histoire d'Angleterre depuis les premiers temps de la monarchie jusqu'à nos jours; par M. Achille Varnumby. . . . .	206
Histoire de la découverte et de la conquête de l'Amérique, par J.-H. Campe, traduction nouvelle, précédée d'un essai sur la vie et les ouvrages de l'auteur, par M. Charles Saint-Maurice. . . . .	302	Histoire des Romains et des peuples soumis à leur domination; par Victor Dupuy, professeur d'histoire au collège royal de Henri IV. . . . .	77	Histoire de la Marine française; par M. Eugène Sue. . . . .	302	Sièges (les) d'Arras, histoire des expéditions militaires dont cette ville et son territoire ont été le théâtre; par Achmet d'Hercourt. . . . .	274
Nouveaux souvenirs de voyages et traditions populaires, par M. X. Mariner. . . . .	174	Histoire des ducs d'Orléans de la maison de Bourbon, 1608-1830; par Antoine Flobert, évêque de Pécole de Chartres. Tome I <sup>er</sup> . . . . .	78	Histoire complète des états généraux et des assemblées représentatives en France, depuis 1302 jusqu'en 1626; par M. A. Boule. . . . .	270	Des chemins de fer au point de vue de la défense du pays; par M. V. Remond. . . . .	366
Transylvanie (la) et ses habitants, par M. A. de Gerardo. . . . .	126	Histoire physique et politique de l'île de Cuba; par M. Ramon de la Sagra. . . . .	110	Histoire de l'Hôtel-de-ville de Paris; par M. Le Roux de Lucy; ornée de neuf planches dessinées et gravées par M. Victor Galliat. . . . .	266	Esclavage (de l') colonial; par M. Carnot, député. . . . .	286
<b>HISTOIRE. — MÉMOIRES.</b>						Esprit de l'économie politique. — Science de la politique; par M. Ivan Golovine, auteur russe. . . . .	174
Antonio Perez et Philippe II, par M. Miénot, membre de l'Académie Française. . . . .	334					Essai sur le principe de population, par	

Malthus; traduit de l'anglais, par MM. P. et G. Prevost, de Genève; introduction, par M. Rossi, et d'une notice sur la vie et les ouvrages de l'auteur, par M. Ch. Comte.....	126	De la politique extérieure et du système fédératif de la France, comp. d'après la situation politique, morale, économique et l'avenir des Etats-Unis d'Amérique; par M. P.-D.-M. Maillefer.....	382	Paris au bal, par M. Louis Huart; 50 vignettes, par Cham.....	30	Homme (l') et son perfectionnement; par M. F.-L. Schœn.....	1-2
Études sur l'économie sociale; par M. J.-B.-F. Morel.....	238	Demi-toiles, par M. Auguste Vacquerie.....	158	Portraits littéraires. — Portraits de femmes; par M. Sainte-Beuve, membre de l'Académie française.....	1d.	Mariage (le) au point de vue chrétien, par madame la comtesse Agnon de Gasparin.....	110
France (la) et l'Angleterre, ou statistique morale et physique de la France comparée à celle de l'Angleterre sur tous les points analoges; par M. le chevalier F. de Tapiès.....	251	Derniers Chants, poèmes et ballades sur l'Italie, par Casimir Delavigne; précédés d'une notice, par M. Germain Delavigne.....	412	Pyrrhe, tragédie de Luc Percheron, du pays du Maine.....	270	Paix sociale, ou Mystères de l'Illoume et de sa responsabilité; par M. A. Barbet.....	382
Législation des chemins de fer en Allemagne, par M. de Feden; traduit de l'allemand, avec une introduction et des notes, par M. Prosper Tournay.....	126	Deux (les) Marguerite, par madame Charles Reybaud.....	270	Quarts (les) de nuit, contes et causeries d'un vieux navigateur; par G. de La Landelle.....	350	Petits (les) Enfants en voyage.....	302
Traité de l'instruction criminelle, ou Théorie du code d'instruction criminelle; par M. Faustin Hélie, chef du bureau des affaires criminelles au ministère de la justice. — Premier volume: Histoire et Théorie de la procédure criminelle.....	62	Diplomates (les) européens, par M. Capelle. — T. II.....	190	Rambures. — Episode des guerres du temps de Charles VII; par M. Albert du Casse, capitaine d'étal-major.....	190	Soledad (la), par Zimmermann; traduction nouvelle, précédée d'une notice sur la vie de l'auteur, par M. X. Barmier.....	110
<b>LITTÉRATURE. — ROMANS. — CRITIQUE. — POÉSIE.</b>		Essai historique sur les races anciennes et modernes de l'Afrique septentrionale, leurs origines, leurs mouvements et leurs transformations, depuis l'antiquité la plus reculée jusqu'à nos jours; par M. Pascal Duprat.....	302	Réponse à l'opinion d'un membre du conseil municipal sur les bureaux auxiliaires du Mont-de-Piété; par un de ses Collègues.....	158	<b>SCIENCES ET ARTS.</b>	
Bibliothèque de poche, par une société de gens de lettres et d'érudits. — II. Curiosités bibliographiques.....	190	Études sur l'Angleterre; par M. Léon Faucher.....	430	Rhin (le), lettres à un ami; par M. Victor Hugo.....	222	Analyse raisonnée des travaux de Georges Cuvier. — De l'instinct et de l'intelligence des animaux, résumé des observations de Frédéric Cuvier; par M. Flourens.....	206
Biographie du maréchal Bugeaud, duc d'Isly.....	46	Galerie des Contemporains illustres, par un Homme de Rien.....	270	Romanie (la), ou histoire, langue, littérature, orographie, statistique des peuples de la langue d'or, Ardaliens, Vataques et Moldaves, résumés sous le nom de Romains; par M. J.-A. Vailant.....	78	De l'air considéré sous le rapport de la salubrité; par M. Adolphe Bohier, préparateur de chimie à l'école supérieure de la ville de Paris.....	30
Bretans (les), poème; par M. A. Brizeux.....	350	Guerrero ou la Trahison; par M. Ernest Legrand.....	78	Une Voix d'en-bas, poésies, par M. Savinién Lapointe, ouvrier cordonnier.....	174	De la Destination et de l'Éthièr permanente des Pyramides d'Égypte et de Ninive; par M. Flalin de Persigny.....	46
Cabale ou Lettres écrites de Lausanne, roman par madame de Charrière. — Nouvelle édition, avec une notice, par M. Sainte-Beuve.....	286	Histoire de la poésie des Hébreux, par Herder; traduit de l'allemand, par madame la baronne de Carlowitz.....	126	Ver (le) à soie, poème en deux chants, de Marc-Jérôme Vida; traduit par M. Mathieu Bonafous.....	302	Dictionnaire administratif et historique des rues de Paris et de ses monuments; par MM. Félix et Louis Lazare.....	62
Canera Lucia. — Portraits contemporains et tableaux de genre; par Charles Nisard.....	02	Histoire-Musée de la république française, depuis l'assemblée des notables jusqu'à l'empire; par M. Augustin Chalignel.....	1d.	Voltaire et Rousseau; par Henry lord Brougham.....	382	Dictionnaire des villes et arrondissements de l'empire chinois, par M. Ed. Biot; avec une carte de la Chine, dressée par feu Klaproth.....	158
Caroline en Sicile; par M. Charles Didier.....	110	Jeûne (le) errant de la légende chrétienne.....	1d.	<b>PHILOSOPHIE. — MORALE. — ÉDUCATION.</b>		Dictionnaire des Racines et des Dérivés de la Langue française; par MM. Frédéric Chavassin et Ferdinand Français.....	420
César Falompin; par l'auteur de Jérôme Paturot.....	331	La Reforme et la Ligue universitaires, réponse aux cinq questions de M. Thiers, avec des études critiques sur la discussion de la chambre des pairs, par M. P.-E. Gasc tils.....	30	André (le père), jésuite. — Documents inédits pour servir à l'histoire philosophique, religieuse et littéraire du dix-huitième siècle, publiés pour la première fois et annotés par MM. Charma et G. Mancel. — 1 <sup>er</sup> volume.....	174	Éléments de Perspective linéaire, par Auguste Guio, docteur ès-sciences, agrégé de l'Université, ex-professeur des écoles militaires; avec atlas de 37 planches.....	30
Chants politiques et religieux, dédiés à M. Alphonse de Lamartine; par M. F.-A. de Meynard.....	286	Lettres et instructions de Louis XVIII au comte de Saint-Priest, précédées d'une notice; par M. de Barante.....	286	Christianisme (le), et la Révolution française; par M. E. Quinet. — Cours du Collège de France.....	30	Manuel d'anatomie générale appliquée à la physiologie et à la pathologie; par M. L. Mandl.....	258
Chefs-d'œuvre de la Collection des auteurs latins, publiée sous la direction de M. Nisard, professeur d'éloquence latine au Collège de France. — Œuvres complètes d'Horace. — Les comédies de Terence.....	190	Motifs déterminants d'embrasser la foi catholique; par M. d'Agar de Bus.....	366	Des Creches; par M. J.-B.-F. Marbeau, adjoint au maire du 1 <sup>er</sup> arrondissement de Paris.....	126	Sites les plus célèbres de la Grèce antique; publiés par M. Th. Aubay.....	382
Classiques (les) de la Table.....	222	Oasis (les); par M. J. Langeron.....	270	Du Prêtre, de la Femme, de la Famille; par Michéle.....	11	Traité complet de l'Anatomie, de la Physiologie et de la Pathologie du système nerveux cérébro-spinal; par M. Feuille, médecin en chef de la maison royale de Charcanton. — Première partie: Anatomie.....	630
Contes de Bocace (le Decamerone), édition illustrée; traduction nouvelle, par M. A. Barbier.....	78	Œuvres d'un dessinateur; par M. Jules Le Fèvre-Dumier.....	158	Homme (l') sans asile; par M. Guillemon.....	112		







**SABIE,**

RUE RICHELIEU, 60.